



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

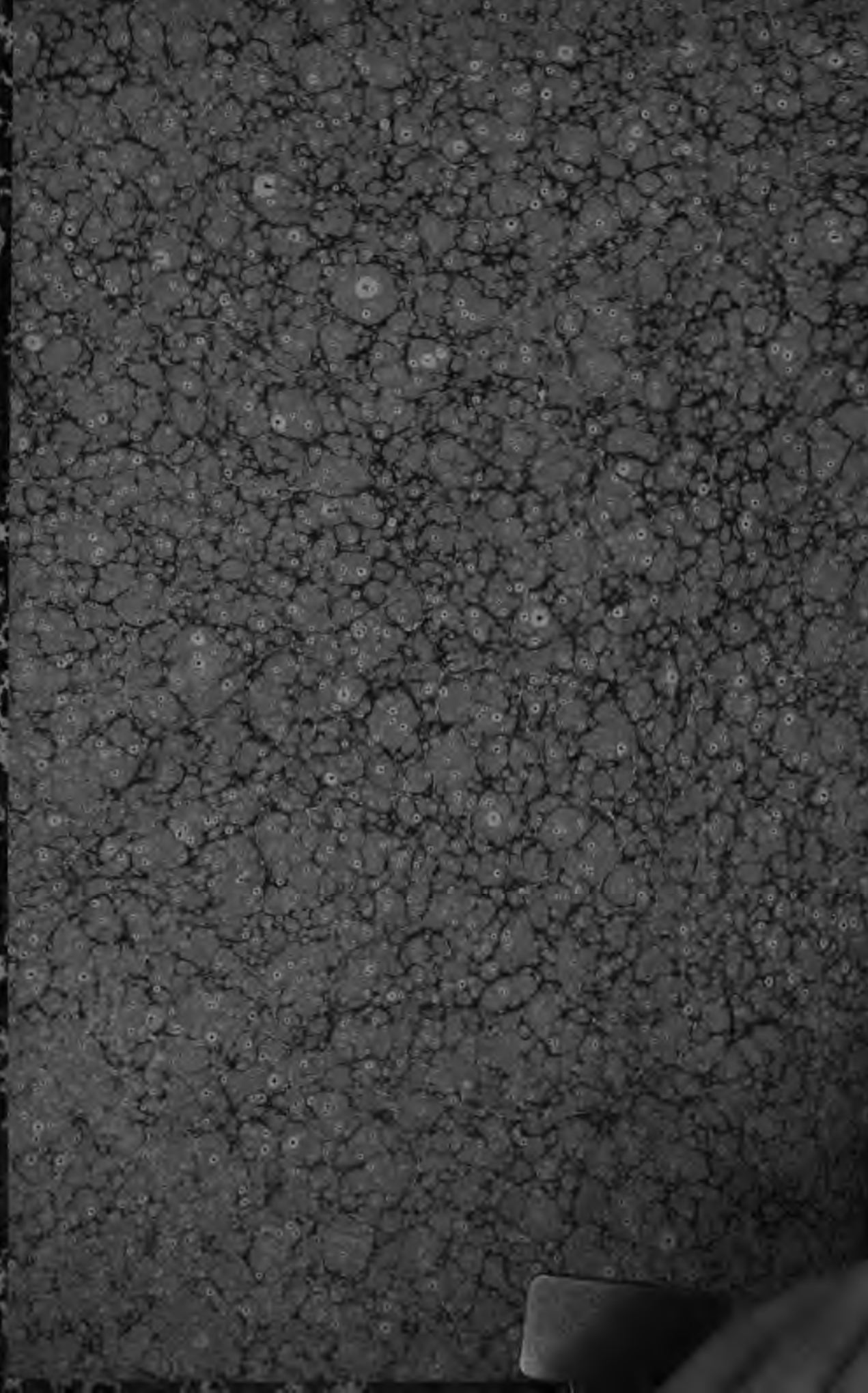
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









600038414Q

R 3 9 8

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

- DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DE PATROLOGIE,
- DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
 - DES CROISADES, — DES MISSIONS, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, —
- D'ASCÉTISME ET DES INVOCATIONS A LA VIERGE, — DES INDULGENCES, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES,
 - DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE, — D'ÉDUCATION,
- DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALES,
- DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DES CONVERSIONS AU CATHOLICISME, — D'ANTI-PHILOSOPHISME, —
 - DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, —
- D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE, *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE, *id.*,
- D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*,
 - DE MUSIQUE, *id.*, — D'ANTROPOLOGIE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, —
- D'ÉPIGRAPHIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*, — DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES.
 - DE MÉDECINE-PRACTIQUE, — D'AGRI-SILVI-VITI-ET HORTICULTURE, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL., POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

DICTIONNAIRE D'ETHNOGRAPHIE MODERNE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 8 FRANCS



S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1853

97 d. 27¹

DICTIONNAIRE
D'ETHNOGRAPHIE
MODERNE,

OU

RECUEIL DE NOTIONS SUR LES MŒURS, USAGES ET CARACTÈRES
DES PEUPLES EXISTANTS SUR LA TERRE,
D'APRÈS LES OBSERVATIONS ET LES VOYAGES LES PLUS RÉCENTS;

PRÉCÉDÉ

D'UNE INTRODUCTION ETHNOGRAPHIQUE,

POSSÉDANT LA CLASSIFICATION GÉNÉRALE ET LES CARACTÈRES NATURELS ET SOCIAUX DE CES PEUPLES.

PAR M. X^{*}.**

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE.

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 8 FRANCS.



S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1853

R. s. a.

A M. D'OMALIUS D'HALLOY,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, AUTEUR DES ÉLÉMENTS D'ETHNOGRAPHIE.

HOMMAGE D'UNE HAUTE ET RESPECTUEUSE ESTIME.

X*.**

AVIS.

En recueillant dans ce Dictionnaire les notions les plus certaines que nous avons pu trouver sur les mœurs et les usages des principales nations qui peuplent le globe terrestre, nous n'avons pu supprimer ce qui avait trait aux croyances et aux cultes divers de ces peuples. Nous avons évité toutefois de faire un double emploi avec le *Dictionnaire des Religions* par M. l'abbé Bertrand, dépendant de l'*Encyclopédie* de M. Migne (1); nous avons pu entrer en quelques circonstances dans des détails que n'admettait pas le cadre du Dictionnaire de M. Bertrand, et cette latitude, nécessaire à notre plan, nous a mis à même de signaler plus d'une fois des faits d'un grand intérêt religieux, tels que les traditions d'un Dieu unique, d'une faute originelle, de la nécessité d'une expiation et d'une rédemption, etc., éparpillées çà et là sur le globe, comme les débris des vraies croyances révélées originairement aux hommes par Dieu même, et que l'on retrouve chez les peuples de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique.

Plus d'une fois nous avons été dans l'embarras pour décrire certains détails de mœurs qu'il nous était impossible d'omettre; si quelquefois nous paraissions suivre trop loin les voyageurs qui nous servent de guides, on voudra bien se souvenir que notre titre nous obligeait à ne point voiler entièrement les désordres moraux des peuples privés des lumières de l'Evangile et abandonnés sans frein à leurs passions.

Nous nous sommes beaucoup plus étendus, on le comprendra sans peine, sur les nations éloignées ou peu connues que sur les peuples qui nous environnent ou nous touchent en Europe. Ainsi, à côté des articles très-succincts que nous avons consacrés aux mots : *Anglais, Français, Italiens*, etc., on ne sera pas étonné de trouver de plus longs développements aux mots *Algérie, Arabes, Chinois, Syriens*, etc., etc.

Nous avons pris nos informations aux sources les plus sûres. Nous avons consulté les collections des voyages anciens et modernes, notamment celles de La Harpe et de M. le baron Walckenaër; nous avons profité aussi du *Monde maritime* de ce dernier et illustre auteur, la *Géographie* de Malte-Brun, les *Annales maritimes et coloniales*, le *Bulletin de la Société de géographie*, les *Annales des voyages*, les publications du ministère de la guerre sur l'Algérie, enfin les *Annales de la Propagation de la Foi*, précieuses archives du dévouement de nos pieux missionnaires où la science trouve aussi une abondante moisson.

M. d'Omalius d'Halloy, en nous permettant de reproduire ses *Éléments d'Ethnographie*, a donné son principal prix à notre recueil. Le Dictionnaire renferme les détails épars de l'ethnographie; l'œuvre du savant académicien en est la véritable classification et la clef indispensable.

Nous avons consacré ce volume aux peuples existants. Peut-être un volume ultérieur, qui pourrait être intitulé *Ethnographie ancienne*, sera-t-il consacré aux races antiques aujourd'hui anéanties, dispersées, ou dont il ne reste plus que des transformations profondément modifiées. Là paraîtraient les noms d'*Avars, Cimbres, Gaulois, Goths, Huns, Ibères, Khazares, Teutons, Wisigoths*, etc., etc.; noms qui ne devaient pas figurer dans un *Dictionnaire d'Ethnographie moderne*.

X...

(1) 4 vol. grand in-8°.

Janvier 1853.

INTRODUCTION ETHNOGRAPHIQUE.

DES RACES HUMAINES , OU ÉLÉMENTS D'ETHNOGRAPHIE.

Par M. d'OMALIUS d'HALLOY (2).

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ETHNOGRAPHIE EN GÉNÉRAL.

DÉFINITION. *L'ethnographie* ou *description des peuples* a pour but de faire connaître les subdivisions du genre humain sous le rapport de leurs *caractères naturels*, tels que les formes et la couleur, ainsi que sous celui des *caractères sociaux* de langage, de filiation historique, de mœurs et de religion (3).

DIVISION DU GENRE HUMAIN EN RACES. L'étude des caractères naturels du genre humain a fait connaître trois modifications bien déterminées, que l'on désigne souvent par les noms de *race blanche*, de *race jaune* et de *race noire* ; mais, soit que les causes auxquelles on doit l'existence des types de ces trois divisions aient aussi produit d'autres modifications, soit que la faculté qu'ont tous les hommes de se reproduire entre eux ait donné naissance à des nuances intermédiaires, ces trois races se fondent l'une dans l'autre, de manière que les lignes de démarcation sont extrêmement difficiles à tracer, et que, si quelques auteurs font rentrer tous les peuples de la terre dans ces trois races, d'autres, au contraire, y ajoutent un nombre plus ou moins considérable de divisions de même rang. Le plus communément, on n'admet que deux de ces divisions, sous les noms de *race brune* et de *race rouge* ; de sorte que nous considérerons le genre humain comme divisé en cinq races, qui vont faire successivement le sujet des cinq chapitres suivants. Mais il est bon de faire remarquer auparavant que ces épithètes de blanche, jaune, brune, rouge et noire, employées pour désigner les races, ne doivent point être prises dans un sens absolu ou exclusif ; mais qu'elles indiquent seulement que chacun de ces groupes se compose d'hommes qui, considérés d'une manière générale, sont ordinairement plus blancs, plus jaunes, plus bruns, plus rouges ou plus noirs que ceux des autres races ; car, ces groupes se distinguant par beaucoup d'autres caractères, on est quelquefois obligé de ranger dans

(2) 2^e édition, chez P. Bertrand, à Paris ; 1845. 5^e édition, chez Jamar, à Bruxelles ; 1852.

(3) Les deux catégories de caractères que je viens de distinguer par les épithètes de *naturels* et de *sociaux*, sont ordinairement désignées par celles de *physiques* et de *moraux* ; mais cette manière de s'exprimer me paraît defectueuse, car, d'un côté, le mot *physique* étant plus spécialement affecté à l'étude de certains phénomènes de la nature inorganique, ne doit pas être appliqué à des résultats de la vie, et, d'un autre côté, les caractères de la seconde catégorie ne sont pas toujours en rapport avec les mœurs et la morale ; mais, comme ces caractères sont toujours produits par des relations sociales, tandis que ceux de la première catégorie sont une conséquence de la nature de l'individu qui en est doué, il me semble que les dénominations de caractères naturels et sociaux sont les plus convenables. Si l'on objectait que la sociabilité est un caractère naturel, je répondrais que ce n'est nullement la sociabilité que se range dans les caractères sociaux, mais seulement les effets de cette propriété.

une race des hommes dont le teint ne concorde pas avec la dénomination donnée à cette race (b).

Cette division du genre humain en cinq races est déterminée par les caractères naturels, qui devraient être les seuls employés pour faire des divisions ethnographiques ; mais ces caractères ont été si peu étudiés d'une manière comparative, on connaît encore si peu les effets des croisements, que jusqu'à présent on n'a pas été à même de faire de bonnes subdivisions des races d'après les caractères naturels, et que la plupart des ethnographes ont eu recours pour cette fin aux notions tirées du langage et de l'histoire. Mais, outre qu'il est des peuples dont le langage n'est pas suffisamment connu et sur l'origine desquels on ne possède aucun renseignement historique, il est à remarquer que ces notions sont souvent dans le cas d'induire en erreur ; l'expérience prouvant qu'un peuple peut prendre la langue et le nom d'un autre peuple qui, dans la réalité, se fonde au milieu de celui qui perd ainsi ses caractères sociaux, mais qui, étant plus nombreux que l'autre, imprime bientôt à la nouvelle association ses caractères naturels (5).

(4) On voit par ce qui précède que l'emploi du mot *race* pour désigner le premier degré de subdivision du genre humain, et l'on verra ci-après que l'emploi des mots *rameaux*, *familles* et *peuples* pour désigner respectivement les deuxième, troisième et quatrième degrés ; cependant il m'arrivera quelquefois d'indiquer aussi ces diverses divisions par le mot *race*, afin de ne pas m'écarter de l'usage ordinaire, qui évite, en général, l'emploi dans ce sens des mots *rameaux*, *familles* et *peuples*, à cause des autres acceptions que l'on donne à ces mots. C'est ainsi que je pourrais dire, par exemple, que les *Mexicains* sont de *race européenne*, et les *Canadiens* de *race française*, plutôt que d'employer les phrases plus exactes que les *Mexicains* appartiennent au *rameau européen*, et que les *Canadiens* sont une *subdivision du peuple français*.

D'un autre côté, je n'emploierai ce mot *peuple* que dans un sens purement ethnographique, c'est-à-dire pour exprimer des rapports de formes, de couleur, d'origine, de langue, de mœurs, réservant le mot *nation* pour exprimer les rapports politiques. C'est ainsi, par exemple, qu'en écrivant *peuple français*, je désignerai un ensemble d'hommes qui ont à peu près les mêmes caractères naturels et qui parlent la même langue, quelle que soit d'ailleurs la domination sous laquelle vivent ces hommes et le pays qu'ils habitent ; tandis que par les mots *nation française* j'entendrai l'ensemble des personnes qui jouissent de la qualité de Français aux termes des lois en vigueur dans l'empire français, quels que soient les peuples auxquels ces personnes appartiennent sous le rapport ethnographique. Les partisans de l'étymologie désapprouveront sans doute ces acceptions, parce qu'ils se rappelleront que les Romains en employaient les mots *populus* et *gens* dans le sens opposé ; mais j'ai pour principe que l'on doit avoir plus d'égard au sens actuel qu'à l'étymologie. Or, lorsque l'on fait attention à l'acception que l'on donne ordinairement aux mots *nation* et *nationalité*, on ne peut disconvenir que je m'éloignerais beaucoup de l'usage, si j'adoptais le sens indiqué par l'étymologie.

Il eût été à désirer d'avoir des mots particuliers pour désigner les divisions en dessous du 4^e rang, c'est-à-dire les subdivisions de peuples ; mais les mots de *peuplade* et de *tribu*, que l'on emploie quelquefois dans ce sens, ne s'appliquent en général qu'à des sociétés peu civilisées, et l'on paraîtrait ridicule, si l'on disait que les *Picards* sont une *peuplade* ou une *tribu* de Français. Il est à remarquer d'ailleurs que l'on fait souvent usage du mot *peuplade* pour exprimer que la société dont on parle est peu nombreuse, quel que soit son rang de classification, et que celui de *tribu* est ordinairement attribué à une société qui remonte ou est censée remonter à un père commun. Je me suis en conséquence trouvé dans l'obligation d'employer souvent la dénomination de *peuple* pour désigner les divisions de 5^e et 6^e rang, aussi bien que celles de 4^e rang.

(5) Il n'entre pas dans le plan de ce petit ouvrage élémentaire de discuter les questions controversées et surtout d'aborder celles relatives à l'origine des diverses modifications du genre humain ; mais je crois néanmoins qu'il est nécessaire que je donne ici quelques éclaircissements sur les motifs qui m'ont porté à admettre que les caractères naturels doivent primer sur toutes les autres considérations pour les classifications ethnographiques. Je dirai en premier lieu que l'ethnographie étant la *description* et non l'*histoire* des divers peuples qui habitent la terre, ce sont les caractères que présentent actuellement ces peuples qui doivent servir de base à ces classifications, ce qui place les renseignements historiques dans un rang secondaire ; de sorte qu'il ne reste, pour ainsi dire, que les caractères naturels et ceux tirés du langage. Les naturalistes trouveront que, poser une semblable question, c'est la résoudre ; mais la plupart des personnes qui se sont occupées d'ethnographie étant plus linguistes que naturalistes, on est assez habitué à voir les caractères tirés du langage l'emporter sur ceux tirés de la nature, du moins pour les subdivisions ; de sorte qu'il convient de rechercher quels sont ceux de ces deux ordres de caractères qui ont le plus de fixité et qui sont le moins susceptibles de changer par suite de circonstances accidentelles.

On ne peut disconvenir, sans doute, qu'il soit très-difficile de changer la langue d'un peuple ; on peut même dire que la chose est impossible, lorsque le peuple vaincu auquel on veut imposer la langue du vainqueur est plus nombreux et parle une langue aussi polie que celle de ce dernier ; mais la chose est possible lorsque ces deux circonstances ne se trouvent pas réunies. C'est ainsi que l'on a vu la domination romaine substituer, dans le sud-ouest de l'Europe, la langue latine aux divers dialectes celtiques, et que plus tard les peuples teutons, soit Français, soit Lombards, soit Bourguignons, soit Normands, qui ont fait à leur tour la conquête de ces mêmes contrées, y ont perdu leur langage pour adopter celui de leurs nouveaux sujets, ou, si l'on veut, pour former de nouvelles langues presque entièrement composées d'éléments latins et renfermant bien peu de traces de l'élément teuton. N'avons-nous pas vu aussi de nos jours des hommes de race nègre et originaires d'Afrique, constituer en Amérique une nu-

On a aussi établi parmi les peuples des DIVISIONS FONDÉES SUR LA CIVILISATION qu'ils ont atteint et la religion qu'ils professent.

Sous le premier point de vue, on les divise en *peuples civilisés*, *peuples barbares* et *peuples sauvages*; mais ces dénominations ne sont en quelque manière applicables que dans les termes extrêmes, et ne pourraient servir à une classification régulière.

tion dont la langue est le français? Or, si cette nation prenait un grand développement et que de violentes révolutions anéantissent tous les monuments écrits de notre civilisation, en même temps qu'elles détruiraient le peuple français, à l'exception des habitants de quelques hautes vallées des Alpes, on conçoit que dans les temps futurs, des ethnographes qui ne s'appuieraient que sur les caractères linguistiques, considéreraient la petite peuplade française des Hautes-Alpes comme des Italiens dont un climat plus froid aurait modifié les caractères naturels.

Mais, si les partisans de la classification par les caractères linguistiques ne peuvent contester la mobilité de ces caractères, ils prétendent que ceux tirés de la nature sont aussi très-mobiles, qu'ils se modifient tous les jours par les seuls effets du climat ou de la manière de vivre, et que les différences qui existent entre les diverses races d'hommes ne sont dues qu'à ces causes. Il est donc nécessaire de rechercher jusqu'à quel point ces assertions sont fondées. Je n'ai nullement envie de contester que le climat et la manière de vivre n'exercent sur les hommes une certaine influence produisant des modifications qui peuvent devenir héréditaires; mais ces modifications, dans l'état actuel du globe, sont resserrées dans des limites bien plus étroites que les différences que l'on observe dans le genre humain. On objecte à la vérité qu'une cause très-faible agissant pendant une longue série de siècles, pourrait produire des effets dont nous ne pouvons nous former aucune idée lorsque nous ne voyons que ce qui se passe dans une courte période. Mais je réponds à cette objection que nos renseignements historiques remontent à peu près jusqu'aux révolutions géologiques qui ont donné à la terre son état actuel, et qu'ils consistent que dès ces temps reculés les principales modifications du genre humain existaient et présentaient déjà les mêmes différences que maintenant. D'un autre côté, s'il était possible, ce que je ne crois pas, que les causes actuelles de climat et de manière de vivre produisissent des modifications aussi profondes que celles que l'on observe dans le genre humain, ces modifications ne se trouveraient pas réparties ainsi qu'elles le sont. En effet, si c'était à la chaleur du climat et au défaut de civilisation que l'on doit attribuer le museau allongé et les cheveux lins aux des nègres, pourquoi ces formes ne se sont-elles pas développées chez d'autres peuples aussi barbares et habitant des contrées aussi chaudes? Si c'était au climat froid que l'on doit attribuer le teint blanc, les cheveux bionds, les yeux bleus des Scandinaves, pourquoi leurs voisins les Lapons ont-ils un teint basané, des cheveux et des yeux noirs? Si c'était à des causes extérieures que sont dues les différences que l'on remarque parmi les membres d'un même peuple, comment se fait-il que l'on voit souvent les enfants d'un même père et d'une même mère se distinguer par la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux, par leur teint, par la forme de leur figure, etc.? Tout nous porte donc à croire que les différences que présente le genre humain remontent à un ordre de choses antérieur à l'état actuel du globe terrestre. Du reste, il est bon de faire remarquer, avant d'aller plus loin, que cette manière de voir n'est nullement en opposition avec l'unité de l'ouche du genre humain, puisque j'ai, au contraire, cherché à faire voir, dans mes *Éléments de Géologie*, que l'état des choses avant la dernière grande révolution géologique pouvait exercer sur les organismes des actions tellement énergiques, que je leur attribue la succession des espèces que nous révèle la paléontologie, c'est-à-dire des modifications bien plus profondes que celles qui existent dans le genre humain actuel.

Je suis bien éloigné aussi de dire que depuis la dernière grande révolution géologique il ne s'est point opéré, dans les êtres vivants en général et chez les hommes en particulier, quelques changements plus prononcés que ceux que je crois pouvoir être attribués aux effets actuels du climat et des mœurs; mais ces changements sont dus à une autre cause, c'est-à-dire aux *croisements*. Nous sommes bien loin, sans doute, d'avoir des connaissances complètes sur les croisements, phénomènes à l'égard desquels on ne possède pas encore d'expériences suivies; mais le peu que nous en savons nous permet de reconnaître une première loi qui, d'accord avec le raisonnement, porte à admettre que les produits des croisements présentent dans leur ensemble un intermédiaire entre les caractères de leurs auteurs immédiats, c'est-à-dire que si le père et la mère sont de races pures, le produit participera à peu près également des deux races, tandis que si l'un des deux parents est déjà un hybride et que l'autre soit de race pure, le produit ressemblera beaucoup plus à cette race qu'à celle que l'on peut dire n'entrer que pour un quart dans son organisme, et ainsi de suite. Mais cette loi fondamentale est modifiée par plusieurs lois secondaires, qui sont encore moins connues. Il paraît d'abord que le partage ne s'opère pas également sur tout l'organisme, de sorte que l'on voit souvent chez les hybrides certains caractères qui tiennent plus, et d'autres qui tiennent moins à l'une des races, qu'ils ne devraient y tenir d'après la loi du partage arithmétique. Probablement que cette inégale répartition dans les détails n'est pas un effet du hasard, mais qu'elle provient de quelques causes fixes. C'est ainsi, par exemple, que dans la race blanche, l'union du type blond avec le type à cheveux noirs produit des individus dont la chevelure est noire plutôt que d'une teinte intermédiaire entre le blond et le noir, comme s'il se passait, dans cette circonstance, quelque chose d'analogue à ce qui a lieu dans le mélange physique des couleurs, où nous voyons, entre autres, que si l'on mêle une quantité égale de blanc de céruse et de noir de fumée, le teint qui en résultera demeurera presque noir, au lieu de présenter une nuance de gris intermédiaire entre le noir et le blanc. On conçoit donc que certains peuples peuvent avoir des cheveux noirs, tandis que leur origine et l'ensemble de leurs caractères les rattachent davantage au type blond qu'à tout autre.

Une seconde loi exceptionnelle des croisements, c'est que leurs produits n'ont pas la fixité que l'on remarque dans ceux des races pures ou d'espèces bien établies; il paraît, au contraire, qu'ils présentent beaucoup de variations: les uns se rapprochant plus du père, tandis que les autres se rapprochent plus de la mère. Qui ne sait, par exemple, que les produits de l'union d'un chien noir et d'un chien blanc ne seront pas constamment des petits tachetés de noir et de blanc, mais qu'il pourra en venir de tout noirs et de tout blancs. On sait aussi que ces variations ne se bornent pas à une seule

Envisagés sous le rapport religieux, on peut distinguer parmi les peuples ceux qui sont éclairés par les lumières du *christianisme*, ceux qui professent l'*islamisme* ou *mahométisme*, le *bouddhisme*, le *brahmanisme*, et diverses autres religions moins répandues, telles que le *judaïsme* ou culte *israélite*, le *sabéisme* ou culte des astres, la *religion de Confucius*, celle de *Sinto*, le *fétichisme* ou *idolâtrie* proprement dite, etc.

M. Balbi évaluait, en 1826, le nombre des sectateurs de ces diverses religions de la manière suivante :

Christianisme.	262,000,000
Islamisme.	96,000,000
Bouddhisme.	170,000,000
Brahmanisme.	60,000,000
Autres religions.	151,000,000

Il est à remarquer à cet égard que le christianisme est généralement professé par le rameau européen, c'est-à-dire par les peuples les plus blancs de la race blanche, lesquels sont en même temps à la tête de la civilisation moderne, et que cette religion n'a jamais pu s'établir d'une manière bien fixe dans les races jaune, brune, rouge et noire (6). L'islamisme domine chez les autres rameaux de la race blanche et a fait quelques progrès dans la race brune. Le bouddhisme domine dans la race jaune, tandis que le brahmanisme est à peu près concentré dans la race brune, et que c'est chez les peuples de la race noire que règne le fétichisme le plus grossier.

génération, mais se retrouvent au contraire dans les générations suivantes, et que deux chiens blancs pourront donner des petits de couleur noire, si, comme dans l'exemple que je viens de citer, ils descendent d'un chien noir.

On a cru voir dans ces variations une tendance chez les hybrides à retourner vers l'un des types primitifs, et l'on en a conclu que la nature ne se prêtait pas à créer de nouvelles modifications permanentes par le moyen des croisements. Je suis loin de prétendre qu'il n'y ait pas dans la nature une certaine propension à la formation de nouveaux types permanents, mais je crois que l'on s'est trop pressé de dire que cette formation n'a pas lieu, et je pense que les variations dont il s'agit ne sont que des oscillations et non pas les effets d'une marche uniforme vers le retour à un type. En effet, nous voyons parfois les animaux domestiques des races obtenues par voie de croisement qui sont devenues assez fixes, et il y a lieu, ainsi qu'on le verra ci-après, de considérer certains peuples comme des résultats de croisements qui se maintiennent depuis plusieurs siècles avec assez de constance. Les faits que l'on invoque en faveur de l'opinion contraire peuvent, à défaut d'observations suivies, s'expliquer tout aussi bien, soit par le système des oscillations, si communes dans tous les phénomènes de la nature, soit par l'intervention de quelque cause qui, tendant continuellement à augmenter la prépondérance de l'un des éléments, finit par ramener à l'un des types originaires, sans enfreindre la loi générale du partage arithmétique. C'est ainsi, par exemple, que l'on voit dans les colonies européennes les mulâtres libres qui ont acquis de la fortune tendre à se blanchir par leur alliance avec des femmes plus blanches qu'eux; tandis que les mulâtres esclaves sont généralement forcés de se noircir, parce qu'ils ne peuvent trouver que des femmes plus noires qu'eux.

On voit par ce qui précède que si l'action des causes extérieures, telle qu'elle s'exerce actuellement, ne peut produire les modifications que l'on observe dans le genre humain, ces modifications s'expliquent aisément dès que l'on admet l'existence de quelques types qui se seront unis les uns avec les autres. On voit également quels sont les motifs qui me portent à dire que les seuls caractères naturels peuvent indiquer d'une manière certaine les véritables rapports des peuples, puisque le langage et le nom d'un peuple peuvent changer, sans qu'il y ait de changements réels dans ce peuple, tandis que les caractères naturels ne peuvent changer sans qu'il y ait eu réellement un changement; soit par un déplacement brusque; soit par le croisement de races différentes; soit enfin par l'intervention lente d'une race plus prolifique qui se sera introduite, d'une manière insensible, au milieu d'une race moins féconde, laquelle aura fini par disparaître.

Du reste, si j'insiste ici sur le rôle secondaire que les caractères linguistiques doivent jouer dans la classification du genre humain, ce n'est pas que je veuille contester l'utilité de ces renseignements, ni diminuer la confiance que l'on doit avoir dans les travaux des linguistes. Je veux seulement dire que l'on a eu tort de confondre deux sciences distinctes; car, quels que soient les secours que la linguistique prête à l'ethnographie, il n'en résulte pas qu'il y ait identité entre les deux sciences. La linguistique fait connaître les rapports qui existent entre les diverses langues, elle les classe en famille, les subdivise en dialectes, etc.; mais si ces conclusions peuvent être considérées comme positives lorsqu'on ne les fait pas sortir de leurs limites, il n'en est pas de même lorsqu'on veut les appliquer à un ordre de choses qui n'est plus de leur domaine, c'est-à-dire lorsque l'on veut en conclure que les peuples ont entre eux les rapports d'identité, de filiation ou de fraternité que l'on a reconnus dans les langues qu'ils parlent.

(6) La circonstance que la plus grande partie des Indiens d'Amérique sont considérés comme chrétiens, n'est point en opposition avec cette assertion; car, outre que ces peuples conservent toujours beaucoup de superstitions idolâtres, on les voit presque toujours abandonner le christianisme lorsqu'ils cessent d'être soumis à des Européens. Il en est aussi à peu près de même de la conversion de quelques peuplades de la race jaune, qui sont soumises à des Etats chrétiens.

CHAPITRE II.

DE LA RACE BLANCHE.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. La *race blanche* est aussi appelée *caucasique*, parce qu'on l'a considérée comme ayant d'abord existé dans le Caucase, d'où elle se serait répandue, comme en rayonnant, sur toutes les parties de la terre.

Elle se distingue par la beauté de l'ovale que forme sa tête. Son nez est grand et droit, sa bouche modérément fendue, ses lèvres petites, ses dents placées verticalement, ses yeux grands, bien ouverts et surmontés par des sourcils arqués, son front avancé, sa face bien proportionnée, ses cheveux lisses, longs et bien fournis. C'est elle qui a donné naissance aux peuples les plus civilisés, à ceux qui ont le plus généralement dominé les autres.

DIVISION EN RAMEAUX. Les hommes de cette race varient par la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux, par leur teint, par leur taille et jusqu'à un certain point par leur figure. On pourrait, sous ces rapports, y distinguer trois types principaux, savoir : celui des hommes à belle figure ovale, avec des cheveux blonds et des yeux bleus; celui des hommes à belle figure ovale, avec des cheveux et des yeux noirs; celui des hommes à figure anguleuse, avec des cheveux d'un blond roussâtre et des yeux d'un gris verdâtre. Mais il y a tant de mélanges entre ces types, on a encore si peu étudié les effets de ces mélanges, et les considérations sociales ont si généralement porté les ethnographes à admettre des divisions différentes, qu'il nous semble que, dans l'état actuel de la science, il serait difficile de faire une classification uniquement fondée sur les caractères naturels; et, afin de nous écarter moins des usages reçus, nous avons divisé la race blanche en quatre *rameaux*, que l'on peut considérer comme correspondant à des peuples qui se sont respectivement développés dans les premiers temps, au nord-ouest, au sud-ouest, au sud-est et au nord-est du Caucase, d'où nous les désignons par les épithètes d'*européen*, d'*araméen*, de *persique* et de *scythique*. Du reste, quoique ce classement ait pour base des considérations linguistiques et géographiques, il a quelques rapports avec la division en trois types; car le type blond est concentré dans le rameau européen, les rameaux araméen et persique appartiennent complètement au type à cheveux noirs. Le type roussâtre se rattache principalement au rameau scythique, et il se pourrait que les hommes à cheveux noirs que l'on range dans le rameau européen et scythique soient le résultat du mélange des types blond et roussâtre avec le type à cheveux noirs ou avec d'autres races (7).

(7) L'illustre auteur du *Règne animal* distingue dans la race blanche trois rameaux, qu'il énumère dans l'ordre suivant : le *rameau araméen*; le *rameau indien, germain et pélasgique*; le *rameau scythe et tartare*. Quoique cette division se rattache à des considérations linguistiques et historiques plutôt qu'à des rapprochements naturels, j'ai cru devoir la prendre pour base de mon travail, parce qu'elle est la plus généralement adoptée. Mais, en réunissant dans ce même rameau tous les peuples parlant des langues considérées comme ayant des rapports avec le sanscrit, on range un peuple presque noir, comme les Hindous, dans le même rameau que les peuples les plus blancs; on éloigne les Perses des Araméens, pour les rapprocher des Germains, quoiqu'ils ressemblent beaucoup plus à ceux-là qu'à ceux-ci; on réunit des peuples qui n'ont fait aucun progrès depuis des siècles avec ceux qui sont à la tête de la civilisation moderne, et l'on ne peut plus désigner le groupe où se rangent ces derniers par la dénomination d'*Européens*, si généralement admise par les personnes qui ne font pas de classifications systématiques. Or il m'a paru que l'on pouvait éviter ces inconvénients : d'abord en retranchant de la race blanche les peuples qui ont le teint noir ou brun, et ensuite en divisant les peuples blancs qui parlent des langues en rapport avec le sanscrit en deux rameaux, dont l'un comprend les peuples que l'histoire a trouvés au nord-ouest du Caucase, et l'autre ceux qu'elle a trouvés au sud-est. D'un autre côté, en plaçant le rameau araméen en tête de la série, on rompt toutes les affinités naturelles et sociales, puisque l'on met des peuples aussi barbares et d'un teint aussi foncé que les nomades du grand désert d'Afrique avant les peuples les plus blancs et les plus civilisés de la terre. Cette disposition paraît avoir été suggérée par la circonstance que la civilisation s'est développée en premier lieu dans le rameau araméen : mais il me semble que l'on doit avoir bien plus d'égards à l'ensemble du développement de la civilisation qu'à son époque, car cette époque peut tenir à des circonstances accidentelles, tandis que l'ensemble doit tenir à des considérations d'aptitude, c'est-à-dire à une propriété que l'on peut, jusqu'à un certain point, considérer comme résultant de l'organisation; car, ainsi que l'ont fait observer plusieurs physiologistes, ce ne doit point être par hasard que la

SECTION I^{re}. — DU RAMEAU EUROPÉEN.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. C'est aux peuples du rameau européen que s'applique plus particulièrement ce que nous venons de dire sur la civilisation et la puissance de la race blanche. Cependant, d'autres peuples ont été civilisés avant eux ; et, à l'exception des conquêtes que les Grecs et les Romains ont faites dans le sud-ouest de l'Asie et dans le nord de l'Afrique, ils ont en général été concentrés en Europe jusque vers la fin du x^v siècle, époque où leurs progrès dans l'art de la navigation les ont mis dans le cas d'étendre leurs relations dans toutes les autres parties de la terre. Ils forment actuellement plus du tiers de la population totale du globe et tendent continuellement à s'augmenter, tandis que les autres peuples tendent généralement à diminuer. Près de la moitié de ces autres peuples sont maintenant soumis aux Européens, tandis qu'il n'y a qu'environ un vingtième de ces derniers qui obéissent à une domination étrangère.

Les peuples européens ont en général le teint plus blanc que ceux des autres rameaux ; et quoique une partie d'entre eux ait maintenant des cheveux et des yeux noirs, nous sommes portés à les considérer comme descendant de peuples du type blond, qui ont été plus ou moins modifiés par leur mélange avec des Araméens, qui habitaient le midi de l'Europe avant que les Européens ne s'y étendissent (8).

civilisation n'a jamais pu s'étendre d'une manière bien fixe chez les peuples de la race noire. Or, lorsque l'on fait attention à l'état où sont maintenant retombés les Araméens et au point où se sont élevés les Européens, on doit admettre que ceux-ci ont plus d'aptitude que ceux-là pour la civilisation ; de sorte qu'en plaçant le rameau le plus blanc à la tête de la race blanche, de même que l'on place celle-ci avant les races colorées, on obtient, pour les qualités intellectuelles comme pour les caractères extérieurs, une série décroissante aussi régulière que le permet la disposition réticulaire des rapports qui existent entre les âges.

(8) Les caractères que présentent maintenant une grande partie des Européens, ainsi que les assertions de Desmoulins (*Hist. naturelle des races humaines*, etc., p. 136), m'avaient porté à admettre, lors de la première édition de ce travail, que les caractères originaires des Celtes, des Latins et des Grecs paraissent avoir été une taille moyenne, des cheveux et des yeux noirs ; mais je me suis bientôt aperçu que cette manière de voir était, pour ce qui concerne les Celtes, en opposition avec ce que les historiens romains rapportent de la haute taille, de la chevelure blonde et des yeux bleus des Gaulois. D'un autre côté, d'après ce que l'histoire nous apprend de la population des Gaules lorsqu'elles ont été conquises par les Romains, de la manière dont s'est opérée cette conquête et de l'état politique qui l'a suivie, on ne peut supposer que l'ancienne population gauloise ait été assez détruite et qu'il se soit établi assez de Romains dans les Gaules pour avoir complètement changé les caractères naturels de la population. Mais il m'a paru que ces notions contradictoires s'expliquaient aisément lorsque l'on suppose que les Celtes appartenaient originellement au type blond et qu'ils ont trouvé la France déjà habitée par des peuples aux cheveux et aux yeux noirs, avec lesquels ils se seront mêlés pour former une race intermédiaire, dans laquelle les Romains auront été d'autant plus disposés à remarquer les caractères du type blond, que les armées contre lesquelles ils combattaient devaient être principalement composées de l'aristocratie gauloise, c'est-à-dire de ceux des descendants des conquérants de la Gaule les moins mêlés avec le sang des vaincus. Si cette supposition n'est pas appuyée sur des textes historiques formels pour les parties de la France au nord de la Garonne, ces textes attestent l'existence de peuples antérieurs aux Celtes dans les contrées au sud de ce fleuve, ainsi qu'en Espagne et en Italie, et l'on trouve dans Tacite (*Julii Agricole Vita*, c. 11) un passage qui appuie fortement l'hypothèse que les Celtes formaient une race intermédiaire ; c'est celui où ce grand historien, en parlant des habitants de la Grande-Bretagne, dit que la chevelure blonde et la taille élevée des Calédoniens annoncent qu'ils sont d'origine germanique ; que le teint foncé et les cheveux frisés des Silures indiquent qu'ils descendent d'Ibères venus d'Espagne, et que les habitants des parties voisines de la Gaule ressemblent aux Gaulois. En effet, cette manière de ne parler des caractères des Celtes que par négation, c'est-à-dire en faisant entendre qu'ils n'avaient pas la chevelure blonde, la taille aussi élevée que les Germains, le teint aussi foncé, les cheveux aussi frisés que les Ibères, annonce qu'ils formaient un intermédiaire entre les deux types. D'un autre côté, si les peuples araméens, dont le siège principal était les pays baignés par la Méditerranée, se sont avancés jusque dans les îles Britanniques, on conçoit qu'ils ont pu aussi s'étendre dans la France.

Je ne connais pas de textes historiques aussi bien prononcés pour porter à admettre que les ancêtres des Latins et des Grecs appartiennent également au type blond. Mais il me semble que l'on ne trouvera pas non plus cette hypothèse dépourvue de fondement, lorsque l'on fera attention que les Pélasges, considérés comme la souche des Grecs et des Latins, passent dans les traditions historiques comme n'étant pas les premiers habitants de la Grèce et de l'Italie, mais comme y étant venus du nord ; que les linguistes trouvent que les langues grecque et latine ont beaucoup de rapports avec les langues slave et teutonnes, parlées par des peuples où domine le type blond ; que ce type n'était pas étranger non plus aux anciens Grecs, puisque leurs poètes et leurs historiens parlent de la chevelure blonde de quelques-uns de leurs héros ; qu'enfin la tendance au développement et à la fixité de domination, qui a si fortement caractérisé les Romains, rappelle bien plus ce que nous voyons dans les peuples sortis du type blond que dans ceux appartenant exclusivement au type à cheveux noirs. En général, tant que j'ai admis que les ancêtres des Celtes, des Latins et des Grecs appartenaient au type à cheveux noirs, j'ai toujours été embarrassé par une foule de contradictions ; tandis que l'état actuel des choses, les textes historiques et les lois de l'ethnographie me semblent concorder très-bien, d'où je suppose que ces peuples, ainsi que les autres très des Teutons et des Slaves, appartenaient au type blond, et qu'ils se sont mêlés avec des Araméens qui les avaient précédés dans le midi de l'Europe.

Ils professent le christianisme, à l'exception de quelques petites populations slaves et grecques, éparses dans l'empire ottoman, qui sont musulmanes.

DIVISION EN FAMILLES. On distingue parmi les peuples européens trois grandes familles linguistiques, que nous désignons par les noms de *teutonne*, de *latine* et de *slave*, auxquels il faut ajouter les deux petites familles *celtique* et *grecque*.

Quoi qu'il y ait de grandes différences entre chacune de ces cinq familles de langues, elles ont toutes des rapports avec le sanscrit, langue des anciens livres sacrés des Hindous (9).

Les peuples de la FAMILLE TEUTONNE sont ceux qui possèdent au plus haut degré les caractères de la race blanche. Leur teint, plus clair que celui d'aucun autre peuple, ne paraît même pas susceptible de brunir par une longue habitation dans les contrées les plus chaudes. Leurs yeux sont ordinairement bleus, leurs cheveux blonds, leur taille est élevée, leurs membres bien proportionnés.

Ces peuples occupent la Scandinavie, le Danemark, l'Allemagne et une partie de la France, depuis les temps historiques les plus reculés. Ils se sont aussi développés dans les Îles Britanniques, dont la plus grande partie des habitants parlent maintenant une langue teutonne. Les Teutons ont aussi étendu leurs conquêtes dans le reste de la France, en Italie, en Espagne, dans le nord de l'Afrique; mais ils ont fini par s'y fondre avec les habitants des autres familles. Ils forment actuellement une partie importante de la population blanche de l'Amérique et de l'Océanie, et ils ont soumis à leur puissance une grande portion du midi de l'Asie. Le plus grand nombre de ces peuples professent diverses sectes du christianisme réformé.

On peut distinguer dans la famille teutonne trois divisions principales, que nous désignons par les épithètes de *scandinave*, de *germanique* et d'*anglaise*.

Les SCANDINAVES ont, en général, conservé d'une manière assez pure les caractères indiqués ci-dessus comme type de la race teutonne; c'est un des peuples de la terre chez lesquels l'instruction est le plus répandue; leurs anciennes poésies, qui remontent jusqu'au VIII^e siècle, sont célèbres dans l'histoire littéraire, et ils ont puissamment contribué aux progrès que les sciences naturelles ont faits dans ces derniers temps. Ils ont joué, sous les noms de *Goths*, de *Varègues*, de *Normands*, etc., un rôle important dans les grands mouvements de peuples qui ont renversé l'empire romain.

On peut les distinguer en *Suédois*, *Norwégiens* et *Danois*, qui habitent respectivement la Suède, la Norwège et le Danemark, lesquels ont chacun un langage écrit un peu différent. On pourrait aussi ajouter à cette énumération la petite population *islandaise*, qui est celle dont la langue se rapproche le plus de l'ancien scandinave et surtout de celui que l'on parlait en Norwège avant que les relations de cette contrée avec le Danemark n'aient rendu le norwégien presque semblable au danois. Les Îles Féroë sont aussi habitées par des Scandinaves, et on reconnaît encore beaucoup de Suédois sur les côtes occidentales de la Finlande; mais dans les autres contrées où les Scandinaves avaient étendu leurs conquêtes, ils se sont en général fondus dans les peuples qu'ils ont soumis.

Parmi les nombreux dialectes que parlent les peuples GERMAINS, il n'y a en général que deux langues écrites : l'*allemand* et le *néerlandais* (*nederduitsch*).

Les *Allemands* occupent une très-grande partie de l'Allemagne et de la Prusse orientale, ainsi qu'une large bande de pays à la droite du Rhin, depuis la source de ce fleuve jusqu'à son confluent avec la Roer. On en trouve aussi dans diverses parties de la Hongrie,

(9) Ce rapprochement des langues européennes avec le sanscrit, joint à la haute antiquité à laquelle remontent les monuments historiques de plusieurs peuples asiatiques, et notamment des Hindous, a fait supposer que les Européens étaient originaires de l'Asie et même de l'Hindoustan. Je n'ai point envie de contester l'origine asiatique des Européens, n'ayant aucun argument à y opposer, lorsqu'on la fait remonter avant les temps historiques, mais je ferai observer que les textes sur lesquels on appuie l'opinion que les ancêtres des peuples européens n'étaient pas encore établis en Europe au commencement des temps historiques, ne me paraissent nullement concluants. Quant à l'opinion qui fera venir les Européens de l'Hindoustan, je la trouve d'autant moins fondée, que je considère, ainsi qu'on le verra ci-après, les peuples qui parlaient le sanscrit comme des étrangers venus du nord-ouest, qui ont fait la conquête de l'Hindoustan sur des peuples noirs, et que d'un autre côté, les recherches historiques ont prouvé que ces conquérants étaient déjà séparés des Européens avant de s'établir dans l'Hindoustan.

de la Pologne, de la Russie et de l'Amérique septentrionale. Ceux qui se sont établis dans d'autres contrées, soit comme conquérants, soit autrement, s'y sont en général fondus dans les autres peuples.

Les Allemands de l'est et du sud s'étant aussi beaucoup mêlés avec d'autres peuples, ont loin de présenter exclusivement les caractères de la race teutonne, et l'on voit parmi eux beaucoup d'hommes aux cheveux bruns et aux yeux de la même couleur. Il paraît même qu'il y a dans ces contrées des populations qui devraient être considérées comme des Slaves, ayant adopté la langue allemande.

On pourrait dire que les *Néerlandais* s'étendent le long de la mer du nord, depuis le Pas-de-Calais jusqu'aux bouches de l'Elbe; mais dans toute la partie de cette étendue qui est à l'est du Dollaert, la langue écrite est l'allemand. Du reste, il est très difficile d'établir la ligne de séparation, et beaucoup de populations qui parlent des dialectes plus rapprochés du néerlandais que de l'allemand, sont considérées comme allemandes, parce que l'allemand y est la langue écrite.

On peut distinguer parmi les Néerlandais trois dialectes principaux : le *hollandais*, entre le Zuiderzée et la Meuse; le *flamand*, au sud de la Meuse; et le *frison*, à l'est du Zuiderzée.

Les Hollandais ont été, dans le *xvii^e* siècle, le peuple qui faisait le plus grand commerce maritime de la terre, et ils ont fondé à cette époque plusieurs colonies, où leur population s'est plus ou moins propagée. La principale, sous le rapport de la population blanche, est celle du cap de Bonne-Espérance ou Capland, à l'extrémité méridionale de l'Afrique, mais qui est maintenant au pouvoir des Anglais. Les Hollandais possèdent encore de vastes territoires dans les Iles de la Sonde, ainsi que des portions de l'archipel des Moluques en Asie, de la Guyane et des Antilles en Amérique, et quelques points de la côte de Guinée en Afrique.

Les Anglais peuvent être considérés comme le résultat du mélange des Teutons avec des Celtes, des Latins et des Araméens qui ont habité les Iles Britanniques avant l'arrivée des Teutons; mais c'est le type de ces derniers qui domine, tant dans les formes du peuple que dans la langue, laquelle contient beaucoup de mots français qui y ont été introduits en grande partie lors de la conquête des Normands dans le *xi^e* siècle.

Les Anglais, qui sont maintenant le peuple le plus commerçant de la terre, ont une grande aptitude à former des colonies; aussi, quoiqu'il n'y ait pas beaucoup plus de deux siècles qu'ils se sont établis en Amérique, ils composent déjà plus du quart de la population de cette partie du monde, et leurs établissements d'Australie, qui n'ont pas beaucoup plus de cinquante ans d'existence, se développent avec encore plus de rapidité. D'un autre côté, ils ont soumis à leur pouvoir une grande partie de l'Asie méridionale, ainsi qu'une portion de l'Afrique.

On peut distinguer de l'*anglais proprement dit* le dialecte *écossais*, qui toutefois ne présente pas de grandes différences. La partie des Anglais d'Amérique qui forment une confédération politique indépendante, se donnent en général le nom d'*Américains*.

Il est difficile, dans l'état de la science, de donner des notions positives sur les caractères propres et sur le développement actuel de la FAMILLE CELTIQUE. Les peuples de cette famille ont joué un rôle important dans l'histoire et ont étendu leurs conquêtes sur un grand nombre de régions, principalement en France, dans les Iles Britanniques, en Espagne, en Italie; mais ils ont ensuite perdu leur indépendance et ne l'ont plus recouvrée. D'un autre côté, on pourrait supposer qu'il existe chez eux une forte tendance à perdre leurs caractères, car ils se sont en général fondus avec leurs vainqueurs, et il paraît qu'ils s'étaient auparavant fortement mélangés avec les peuples qu'ils avaient soumis. Quoi qu'il en puisse être, les langues celtiques ne sont plus maintenant parlées qu'en Irlande, dans les *Higlands* ou montagnes d'Écosse, dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne; mais il se pourrait que beaucoup d'autres peuples du sud-ouest de l'Europe fussent des Celtes qui ont adopté le langage de leurs vainqueurs. Il est probable aussi que les peuples qui parlent actuellement des langues celtiques ne sont pas non plus des descendants purs des anciens Celtes, mais qu'ils sont le résultat du mélange de ces

derniers avec les Araméens, que nous supposons les avoir précédés dans le midi de l'Europe, et avec les Latins et les Teutons, qui les ont soumis postérieurement ; aussi leurs caractères ne sont-ils pas uniformes, et tandis, par exemple, que les Bas-Bretons ont en général les cheveux et les yeux noirs et la taille des habitants du sud-ouest de la France, on rencontre beaucoup de chevelures blondes parmi les Gallois.

On distingue parmi ces peuples deux dialectes principaux, qui paraissent se rapporter à l'existence de deux anciens peuples différents : l'un est le *gall* ou *gaulique*, parlé par les Irlandais et les *Higlanders*, l'autre est le *kimry* ou *kimraig*, parlé par les Gallois et les Bas-Bretons.

La FAMILLE LATINE s'est développée en Italie, d'où elle a étendu ses conquêtes sur une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, en fondant l'empire romain, qui a duré plusieurs siècles ; mais les seules parties de ce vaste empire où se sont conservées les langues latines sont l'Italie, l'Espagne, la France et quelques contrées du sud-est de l'Europe. Dans les temps modernes, les peuples latins ont soumis une grande partie de l'Amérique ; mais, quoique leurs possessions y soient plus étendues que celles des peuples teutons, leur population y est moins nombreuse et ne s'y développe pas aussi rapidement.

Ces peuples ont en général une taille moyenne, des cheveux et des yeux noirs, un teint susceptible de brunir par l'action du soleil ; mais ils présentent beaucoup de variations.

Les dialectes qu'ils parlent sont très-nombreux, et passent de l'un à l'autre, de manière qu'il est presque impossible de tirer des lignes de démarcation entre eux. On peut cependant distinguer parmi ces peuples trois divisions principales, que nous désignons par les noms d'*Italiens*, d'*Hispaniens* et de *Français* ; on y ajoute ordinairement le peuple *valaque*.

Il est probable que les Français tirent leur origine principale des Celtes : mais ceux-ci, soumis pendant près de cinq siècles aux Romains, se sont non-seulement mélangés avec ces derniers, mais ont entièrement perdu l'usage des langues celtiques ; conquis ensuite à diverses reprises par des peuples teutons, ils ont aussi subi de nouveaux mélanges, et ont pris le nom de Français ; mais l'usage des langues teutones s'est perdu parmi les descendants des conquérants, et les dialectes latins ont prévalu. Parmi ces dialectes, un seul est demeuré comme langue écrite, et est devenu la belle langue française, qui passe pour celle des langues modernes qui se prête le mieux à l'expression des travaux scientifiques.

Cette circonstance d'une seule langue écrite est cause que l'on ne peut établir parmi les Français des divisions bien marquées. On pourrait cependant distinguer les *Français proprement dits*, vers le cours inférieur de la Loire, dont les dialectes diffèrent le moins de la langue écrite ; les *Wallons* (10), dans le nord, dont la prononciation se rapproche un peu de celle des peuples teutons ; et les *Romans*, au midi, dont les dialectes se confondent avec ceux des Hispaniens et des Italiens.

On suppose que les Français du centre sont ceux qui tiennent le plus des Celtes, que ceux du midi ont hérité de la vivacité des Basques, et que ceux du nord ont subi davantage l'influence des peuples teutons. Cette influence se fait surtout sentir en Normandie, contrée qui doit son nom aux établissements que des Scandinaves y ont formés dans le x^e siècle.

Les Français, qui sont très-belliqueux, ont souvent fait des conquêtes brillantes ; mais elles leur ont échappé pour la plus grande partie ; et il n'y a pour ainsi dire de populations françaises hors de la France géographique que dans le nord de l'Amérique, où elles sont en quelque manière tous les jours plus resserrées par les populations anglaises qui les dominent. Les Français se sont aussi établis depuis 1830 dans le nord de l'Afrique, où ils ont soumis des peuples araméens.

(10) Le nom de Wallon paraît tirer son origine de celui de *Walsch* ou *Welsh*, que les Teutons donnent en général aux peuples voisins qui ne parlent pas leur langue ; mais ce nom n'ayant été, en quelque manière, accepté que par les Français du nord, il semble qu'il n'y a aucun inconvénient à l'employer pour désigner ceux-ci.

La religion catholique est la plus répandue parmi les Français ; quelques-uns appartiennent aux sectes réformées.

Les **HISPANIENS** sont probablement, comme les Français, le résultat du mélange des Latins avec les Araméens et les Celtes, qui les ont précédés en Espagne, et avec les Teutons, qui ont renversé la puissance romaine dans cette région ; mais il paraît, d'après les caractères des Hispaniens, que l'élément araméen est beaucoup plus abondant chez eux que chez les Français, ce qui est en rapport avec les notions historiques qui nous font connaître l'existence de grands établissements araméens en Espagne avant l'arrivée des Celtes, et une nouvelle domination des Maures après la chute de l'empire romain.

Il existe en Espagne deux langues écrites : l'*espagnol*, en usage dans la plus grande partie de la Péninsule, et le *portugais*, parlé dans la partie occidentale. On pourrait y ajouter le *catalan*, parlé dans le nord-est, mais qui est plutôt une subdivision du roman qu'une langue hispanienne.

Les Hispaniens ont fait d'immenses conquêtes et fondé de nombreuses colonies dans l'Amérique, l'Afrique et l'Asie ; mais, quoique leurs établissements en Amérique y soient plus anciens et occupent un plus vaste territoire que ceux des Anglais, la population de race européenne n'y est point aussi nombreuse. Ces établissements occupent presque toute l'Amérique méridionale ainsi que le Guatemala, le Mexique et une partie des Antilles. Ils appartiennent aux Espagnols, à l'exception du Brésil et d'une portion de la Guyane, qui appartiennent aux Portugais. Ces derniers ont aussi des établissements sur les côtes d'Afrique et du midi de l'Asie, ainsi que dans les îles du cap Vert, de Madère et des Açores. Les Espagnols dominent sur une grande partie de l'archipel des Philippines et aux îles Canaries (11).

Les Hispaniens professent la religion catholique, et sont en général intolérants pour les autres religions.

Quoique l'Italie soit, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, le pays où s'est développée la famille latine, nous n'oserions affirmer que les **ITALIENS** actuels représentent un type plus pur que les Français et les Hispaniens ; car nous avons déjà indiqué qu'il est probable que les Européens avaient été précédés en Italie par des Araméens, et, depuis les temps historiques, cette région a été conquise différentes fois par des Celtes et des Teutons, qui s'y sont établis en nombre plus ou moins considérable.

Les Italiens forment, en général, toute la population de l'Italie et sont à peu près exclusivement concentrés dans cette région, sauf qu'ils composent une partie de la population de plusieurs villes des côtes de la mer Adriatique.

Ce peuple n'a, comme les Français, qu'une langue écrite, mais il parle des dialectes qui varient dans chaque contrée. Il professe la religion catholique.

On appelle *langue franque* (*lingua franca*) un langage principalement composé d'italien et de roman, que l'on emploie dans les ports de l'empire ottoman pour les relations des habitants du pays avec les Européens, mais qui, comme on le voit, ne correspond pas à

(11) L'histoire moderne des Hispaniens présente deux circonstances bien remarquables au point de vue ethnographique : la première, c'est que ces peuples, après avoir été à la tête de la puissance et de la civilisation européennes, ont perdu toute leur prépondérance et se trouvent maintenant en arrière de la plupart des autres Européens ; la seconde, c'est que tandis que l'émancipation des colonies anglaises d'Amérique a donné lieu à un développement prodigieux de la population blanche dans cette partie de la terre, les mêmes événements ont, à très-peu d'exceptions près, produit des effets contraires dans les colonies espagnoles. Ne pourrait-on pas dire que la décadence de la puissance espagnole, analogue à ce qui s'est passé dans les états araméens, vient de ce que le sang araméen, plus abondant dans cette région que dans les autres parties de l'Europe et renforcé par la longue occupation des Maures dans le moyen âge, y a repris une certaine prédominance sur l'aristocratie européenne, que les conquêtes des Celtes, des Latins et des Teutons avaient établie en Espagne ? D'un autre côté, ne pourrait-on pas voir la cause de la différence de ce qui s'est passé dans les colonies d'Amérique dans la différence des relations des Anglais et des Hispaniens avec les races colorées ? On sait, en effet, qu'il règne chez les Anglais d'Amérique une grande répugnance pour les unions avec les races colorées, et que les produits de ces unions y sont en quelque manière rejetés de la société et exclus de toute participation au pouvoir, tandis que chez les Espagnols il y a non-seulement une nombreuse population hybride, mais depuis l'émancipation des colonies beaucoup de ces hybrides sont parvenus aux emplois les plus élevés des nouveaux Etats.

un peuple particulier. Le *maltais* est un mélange d'italien et d'arabe, où ce dernier paraît dominer.

On appelle ordinairement *VALAQUES* un peuple qui se donne le nom de *Roumouni* et qui est répandu dans la Valachie, dans la Moldavie ainsi que dans quelques contrées voisines. Ce peuple paraît être le résultat du mélange des colonies romaines et grecques avec les populations slaves de ces contrées, et sa langue est en rapport avec sa triple origine.

Les Valaques, qui habitent des pays longtemps dévastés par la guerre, paraissent en ce moment avoir une grande disposition à se développer; ils professent le christianisme du rite grec. Ceux qui s'étendent dans les contrées au sud du Danube sont ordinairement désignés par le nom de *Zinzares* (12).

La FAMILLE GRECQUE tire son origine d'anciens peuples que l'on désigne sous le nom de *Pélasges*; elle paraît avoir été civilisée par des colonies égyptiennes avant les autres Européens, et a porté la civilisation plus loin qu'aucun autre peuple de l'antiquité; mais elle est maintenant bien en arrière des familles teutonne et latine.

Les Grecs avaient fondé beaucoup de colonies dans les contrées baignées par la Méditerranée et même jusque sur la mer Noire. Dans le IV^e siècle avant l'ère chrétienne, ils ont, sous la conduite d'Alexandre le Grand, soumis une partie de l'Asie et de l'Afrique; mais, subjugués à leur tour par d'autres peuples, notamment par des Latins, des Slaves et des Scythes, ils ne forment plus maintenant qu'une population peu nombreuse, concentrée dans la Grèce ou éparse dans les contrées voisines, et même la plupart de celles de ces populations qui habitent le continent asiatique ont adopté le langage des peuples qui vivent autour d'elles, et ne sont réputées grecques que parce qu'elles professent la religion chrétienne selon le rite grec.

Nous plaçons à côté des Grecs les ALBANAIS ou *Skipétars*, dont le langage a quelque rapport avec le grec. Ils sont maintenant à peu près concentrés dans les montagnes de l'Albanie et paraissent être les représentants des anciens habitants de ces contrées. On donne le nom de *Guègues* aux Albanaïs du nord et celui de *Toskes* à ceux du midi. Parmi les premiers on distingue les tribus des *Arnaoutes*, des *Malisors*, des *Myrdites*; et parmi les seconds, celles des *Japides* et des *Chamides*. Ces peuples sont presque exclusivement occupés du métier des armes et forment les meilleurs soldats des armées ottomanes. Une partie professe le mahométisme, tandis que le surplus des Guègues est catholique et que celui des Toskes appartient à l'Eglise grecque.

La FAMILLE SLAVE, qui est une des plus importantes de la race blanche, paraît avoir habité, dès les temps historiques les plus reculés, les pays situés entre la mer Baltique et la mer Noire. Il semble qu'elle a été longtemps sans jouer de rôle politique, et qu'elle était plus souvent soumise à d'autres peuples que conquérante; mais ensuite les Russes ont fondé un empire qui embrasse toute la partie septentrionale du globe, depuis la mer Baltique jusqu'aux confins de la Nouvelle-Bretagne; et d'autres peuples slaves, plus ou moins dépendants, forment une grande partie de la population du sud-est de l'Europe (13).

Les Slaves ont en général une constitution robuste; mais ils présentent dans leurs caractères extérieurs beaucoup de variations, qui sans doute sont dues à de fréquents mélanges avec les peuples qui les ont soumis ou qu'ils ont conquis. Le plus grand nombre a les

(12) On doit éviter de confondre ce nom de *Zinzares* avec celui de *Zingares*, l'une des dénominations des Tsinganes, dont il sera parlé à l'article des Hindous.

(13) Quelques auteurs regardent les Slaves comme descendant des Scythes, et cette opinion est sans doute fondée, lorsque, à l'instar de quelques anciens, on étend le nom de Scythes à tous les peuples qui habitaient au nord du Danube, de la mer Noire et du Caucase; mais il y a tout lieu d'admettre, avec le célèbre historien Karamsin, qu'il n'existe aucun rapport entre les Slaves et les véritables Scythes nomades. On a vu également des Slaves dans les *Sarmates*, mais cette opinion n'est fondée que sur ce que ces derniers occupaient des contrées où habitent maintenant des Slaves, et que leur nom avait cessé de figurer dans l'histoire, lorsque celui de Slaves a paru; or, comme les Sarmates étaient, ainsi que les Scythes, des nomades venus d'Asie, il est bien plus probable qu'ils ont disparu par suite de ces événements qui attaquèrent si facilement les peuples nomades, plutôt que d'être devenus cultivateurs. Du reste, si ce n'est que vers la fin du V^e siècle que le nom de Slaves figure dans l'histoire, les auteurs grecs et latins les plus anciens parlent des *Vénèdes*, peuples qui habitaient sur les côtes de la mer Baltique et qui paraissent être les ancêtres des Wendes d'aujourd'hui.

cheveux blonds ou châtain et les yeux bleus ; mais il y en a aussi , surtout dans le midi , qui ont les cheveux et les yeux noirs. Il est possible que ce caractère résulte, comme nous l'avons déjà indiqué pour les autres Européens, du mélange avec des Araméens, qui es auraient précédés dans le midi de l'Europe. Mais il y a lieu de croire que c'est surtout l'intervention du sang mongol qui a produit cet effet chez les Slaves, soit directement, soit par l'intermédiaire des peuples turcs dont nous parlerons ci-après ; car il paraît que, dès qu'il y a eu croisement des hommes de la race jaune avec ceux du type blond, les cheveux et les yeux des individus qui en résultent demeurent noirs, lors même que de nouveaux croisements de ces hybrides avec des hommes blancs ont fait disparaître toute autre trace des caractères de la race jaune. D'un autre côté, il y a dans le nord-est beaucoup de Slaves, ou plutôt des hommes parlant des langues slaves, qui ont plus ou moins les caractères des Finnois , c'est-à-dire, ainsi qu'on le verra plus avant, une figure moins belle que celle des véritables Slaves.

Il est difficile d'établir de bonnes divisions parmi les Slaves ; nous y distinguerons cependant huit modifications principales, sous les dénominations de *Russes*, de *Bulgares*, de *Serbes*, de *Carniens*, de *Wendes*, de *Tchekkes*, de *Polonais* et de *Lithuaniens*.

Les *Russes* forment la branche la plus importante de la famille ; on peut les subdiviser en *Russes proprement dits* ou *Grands Russes*, en *Rousniaques* ou *Petits Russes*, et en *Cosaques*.

Les *Russes proprement dits* habitent presque exclusivement toute la partie centrale de la Russie, et sont en outre répandus dans tout le reste du vaste empire russe ; mais dans les parties asiatique et américaine de cette immense étendue, ils forment bien le peuple dominateur, mais sont loin de composer la majorité de la population. Toutefois, leur nombre augmente avec une telle rapidité, que l'on estime cette augmentation à plus d'un demi-million par an, tandis que les autres peuples compris dans les limites de l'empire tendent en général à diminuer.

Les *Rousniaques* habitent principalement les gouvernements de Kiew, de Kharkow, de Tchernigow, de Pultava, de Podolie et de Volhynie, ainsi qu'une partie de la Gallicie et du nord-est de la Hongrie. On dit qu'ils ont en général les yeux et les cheveux plus foncés, le nez plus prononcé, la taille plus élevée, un caractère plus léger et plus insouciant que les Russes proprement dits.

Les *Cosaques* forment plutôt une caste militaire qu'un peuple distinct. Il paraît qu'ils tirent leur origine principale de Rousniaques mélangés avec d'autres peuples, notamment avec des Circassiens. Ils ont souvent le visage plus allongé, le nez plus proéminent, la taille plus élevée que les Russes proprement dits. Ils sont très-belliqueux et ont joué un grand rôle dans l'histoire ; mais ils sont actuellement soumis à l'empire russe, en conservant certains privilèges et une organisation militaire particulière. Leur principal établissement est sur les rives de la partie inférieure du Don ; mais ils sont répandus dans presque tout l'empire, où ils font le service de cavalerie légère et de gardes des frontières.

Les *BULGARES* sont à peu près les seuls habitants de la Bulgarie, et s'étendent dans la Thrace et dans la Macédoine. Leur nom rappelle un peuple que l'on croit d'origine scythique, venu d'Asie, et qui, ayant fait la conquête d'une contrée habitée par des Slaves, lui a donné son nom, mais s'est fondu avec le peuple conquis et en a adopté la langue. Les Bulgares sont maintenant soumis aux Osmanlis et, de même que les Russes, ils professent le christianisme selon le rite grec. Ils sont généralement cultivateurs et sans instruction.

Les *SERBES*, que l'on dit être originaires de la Saxe, composent non-seulement la population de la Serbie et de la Bosnie, mais aussi la majeure partie de celle de la Dalmatie, de la Croatie, de l'Esclavonie, et s'étendent dans quelques autres contrées voisines. Ils ont formé dans le moyen âge un Etat puissant, mais ils sont maintenant soumis aux empires ottoman et autrichien. Le plus grand nombre professe le christianisme grec ; d'autres sont musulmans, surtout parmi les *Bosniaques* ; d'autres professent la religion catholique et sont ordinairement désignés par le nom de *Schokats*. Les Serbes, sans être fort instruits, sont en général plus avancés que les Bulgares ; on vante la douceur de leur langue.

Nous réunissons sous le nom de *CARNIENS* les populations slaves de la Carniole, de l'Is-

trie, de la Carinthie et de la Styrie, que l'on a quelquefois appelés *Wendes méridionaux*; celles du sud-ouest de la Hongrie, que l'on nomme *Slovènes ou Vendales*; et une partie des *Croates*. Les dialectes de ces peuples se distinguent de ceux des *Serbes*, parce qu'ils sont plus durs et plus gutturaux.

Ces dialectes ont beaucoup de rapports avec ceux des *Wendes proprement dits ou Wendes septentrionaux*, population éparse dans le nord-est de l'Allemagne, notamment en Lusace, et qui paraît être les restes d'un peuple considérable qui a été successivement remplacé par des Allemands, ou peut-être qui a successivement abandonné sa langue pour l'allemand.

On a donné le nom de *TCHÈKKE* à la langue des *Bohèmes*, qui avaient déjà une littérature dès le *x^e* siècle. Les *Slowakes*, qui habitent dans le nord-ouest de la Hongrie et dans l'est de la Moravie, ainsi que les *Hanakes* et d'autres petits peuples de la Moravie, parlent des dialectes très-rapprochés du bohème. Les *Slowakes* forment une population active et laborieuse qui, refoulée dans les montagnes par la conquête des *Magyars*, regagne maintenant du terrain par un développement plus rapide.

La langue *POLONAISE*, qui est mélangée de mots allemands, mais qui a aussi sa littérature particulière, est parlée dans la Pologne proprement dite, dans la Posnanie, dans la partie occidentale de la Gallicie, dans de petites portions de la Silésie et de la Prusse, ainsi que par la plupart des nobles des autres contrées qui dépendaient de l'ancien royaume de Pologne.

Les dialectes *LITHUANIENS* ont été considérés par certains auteurs comme étrangers à la famille slave et rapprochés du celtique, tandis que d'autres, au contraire, y voient le slave le plus pur (14). On y distingue deux divisions principales : le *lithuanien proprement dit*, parlé dans la Lithuanie, la Samogitie, ainsi que dans quelques parties de la Prusse orientale, et le *latiche, lette ou letton*, parlé par les paysans de la Courlande et de la Livonie, où la noblesse est allemande. Les *Latiches* étaient encore païens dans le *xiii^e* siècle, époque où ils ont été soumis et réduits à l'esclavage par les Allemands. Ils font maintenant beaucoup de progrès et commencent à avoir une littérature qui s'imprime dans leur langue.

Les *Lithuaniens* et les *Latiches* sont maintenant soumis à l'empire russe, sauf le petit nombre qui est établi en Prusse (15).

Les *Carniens*, les *Tchekkes*, les *Polonais* et les *Lithuaniens* professent en général la religion catholique, tandis que le christianisme réformé domine chez les *Wendes* et les *Latiches*.

SECTION II. — DU RAMEAU ARAMÉEN (16).

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Les peuples araméens s'étaient développés, dès les temps historiques les plus anciens, dans le sud-ouest de l'Asie et le nord de l'Afrique, où ils se sont maintenus jusqu'à présent. Il paraît qu'ils s'étaient également étendus dans le midi de l'Europe, où, comme nous l'avons déjà indiqué, ils se seraient en général fondus dans les Européens. Les Araméens cultivaient avec succès les arts et les sciences à une époque où les Européens étaient encore plongés dans une profonde ignorance, mais ils ont beaucoup perdu sous ce rapport, la plupart d'entre eux étant maintenant à l'état de barbarie, et ceux qui ont conservé le plus de civilisation étant bien en arrière des Européens. Ces peuples sont en général fort portés à l'exagération et au style figuré. C'est parmi eux que le christianisme a pris naissance, mais la plus grande partie a embrassé l'islamisme, religion qui

(14) Notamment M. Eichhoff (*Histoire de la littérature des Slaves*, p. 242).

(15) J'avais cité en 1840 les *Koures* et les *Sémigalles* comme des subdivisions de Lettons qui habitent à l'ouest des Lettons proprement dits; mais il paraît, d'après ce que rapporte M. Dubois de Montperre, x (*Voyage autour du Caucase*, iv, 415), que les *Koures* qui ont donné le nom à la Courlande sont des Finnois.

Les anciens *Prussiens* formaient une troisième branche du groupe lithuanien; mais leur langue s'est éteinte et a été remplacée par l'allemand. Il est probable qu'il en est de même du peuple, qui a été en grande partie détruit lors de la conquête de la Prusse par les Allemands, de sorte que les *Prussiens* d'aujourd'hui semblent devoir être considérés comme étant presque exclusivement d'origine allemande.

(16) Le mot araméen est dérivé d'*Aram*, nom originaire de la Syrie.

est aussi née chez eux, et qui est plus en rapport avec leurs goûts pour les plaisirs des sens.

Les Araméens ont généralement une taille moyenne, des cheveux et des yeux noirs, une figure expressive, un teint plus susceptible de brunir par l'action du soleil que celui des Européens.

Leurs langues étant beaucoup moins connues que celles de ces derniers, il est encore plus difficile d'y établir de bonnes divisions générales. Nous y distinguerons cependant deux grandes familles, que l'on désigne ordinairement par les noms de *sémitique* et d'*atlantique*, mais nous sommes loin d'assurer que ces deux divisions ne correspondent qu'à deux véritables familles linguistiques. Nous y ajoutons avec doute la petite famille *basque*.

Les *Basques* ou *Euskaldunes*, tels qu'ils existent maintenant, ne forment qu'un petit peuple, habitant vers le point de jonction des Pyrénées et des monts Cantabres, en Espagne et en France. Ils se distinguent par un langage complètement différent de toutes les langues européennes, mais dont on retrouve quelques traces dans des noms de lieux d'autres parties de l'Espagne, de la France et de l'Italie; ce qui, joint aux ressemblances qui existent entre les habitants de ces contrées et les Basques, porte à croire que ceux-ci sont le reste d'une grande famille à laquelle auraient appartenu, entre autres, les peuples connus dans l'antiquité sous les noms d'*Ibères*, d'*Aquitains*, de *Ligures*, et qui, par suite des conquêtes des Celtes et des Latins, aurait perdu son indépendance et se serait presque entièrement fondue dans ces derniers. Ces considérations et la circonstance que les caractères naturels des Basques ressemblent plus à ceux des Araméens qu'à ceux que nous avons signalés ci-dessus comme le type des Européens, nous portent à voir dans les Basques le reste d'une grande population araméenne qui, après s'être étendue dans tout le midi de l'Europe, a subi le sort qu'éprouvent, soit un peu plus tôt, soit un peu plus tard, les autres peuples qui se trouvent en contact avec les Européens (17).

Les Basques ont une taille moyenne, des cheveux et des yeux noirs. Ils professent la religion catholique et forment un peuple remarquable par son activité, son courage, son attachement à ses privilèges. Ils ont fourni pendant un temps les plus hardis navigateurs de l'Europe pour la pêche à la baleine.

La famille ATLANTIQUE ou *libyenne* est principalement formée de peuples qui habitent, depuis des temps immémoriaux, la chaîne de l'Atlas ou qui errent dans les déserts du Sahara, et que l'on désigne habituellement par la dénomination collective de *Berberes*. Ces peuples sont fort reculés et forment un grand nombre de tribus, dans lesquelles on distingue ordinairement quatre groupes principaux sous les noms d'*Amazirghs*, de *Kabyles*, de *Touariks* et de *Tibbous*.

Les *Amazirghs*, *Schellous* ou *Shellas* habitent la partie occidentale de l'Atlas, et les *Kabyles*, *Cabaïles* ou *Quobayls* la partie orientale. Ce sont des peuples cultivateurs, fort pauvres, assez généralement indépendants, et presque continuellement en état de guerre (18).

Les *Touaricks* et les *Tibbous* sont des peuples nomades qui errent dans les déserts du Sahara ou qui habitent les oasis de cette région. Les premiers, qui sont les plus nombreux, occupent la partie centrale. Ils sont, en général, adonnés au pillage, attaquent les caravanes ou leur servent d'escorte, et font de continuelles excursions dans le Soudan pour y enlever des esclaves. Les *Tibbous* se trouvent dans la partie orientale : ils ont une figure spirituelle; ils sont minces, d'une agilité remarquable, et tout aussi adonnés au

(17) Si l'on contestait cette prédominance et ce progrès continu que j'attribue aux Européens, en invoquant les cas où ces peuples ont été vaincus par d'autres, je répondrais d'abord qu'il n'est, en général, point de règles sans exceptions, ni de phénomènes naturels sans oscillations, et en second lieu, que les exceptions dans ce cas, se réduisent à bien peu de chose. Car ce n'est pas quelques batailles isolées, ou quelques conquêtes, comme celles d'Attila, de Tchenghiz-Khan, de Tamerlan, qui passaient comme des torrens, mais seulement des établissements fixes que l'on pourrait invoquer comme exception. Or, le pouvoir que les Turcs exercent sur quelques peuples européens est le seul véritable exemple de ce genre, et il y a longtemps que cette exception serait rentrée dans l'état normal, si des intérêts particuliers n'avaient porté une partie des puissances européennes à maintenir l'existence de l'empire ottoman.

(18) On dit qu'il y a parmi les Kabyles quelques tribus qui ont des cheveux blonds et des yeux bleus, et l'on a attribué cet état de choses au climat plus froid des parties élevées de l'Atlas. Mais il me paraît plus probable que ces hommes doivent leurs caractères à l'influence des Européens, peut-être aussi des Scythes, faisant partie des armées qui se sont à diverses époques emparées de cette contrée, et dont quelques fractions se seraient retirées dans ces montagnes lors des conquêtes des Arabes ou à la suite de dissensions intestines.

pillage que les Touaricks. Quelques-unes de leurs tribus habitent dans des cavernes

On donne quelquefois le nom de *Maures* à toute la population musulmane (les Turcs exceptés) de la Barbarie et du Sahara; mais le plus ordinairement on restreint cette dénomination à deux classes particulières : l'une se compose d'une partie de la population des villes que l'on a souvent considérée comme descendant des anciens habitants de la contrée, c'est-à-dire de la famille atlantique, mais qui semble au contraire être principalement d'origine arabe : l'autre se compose des tribus, la plupart nomades, qui habitent dans la partie sud-ouest du Sahara et qui poussent souvent leurs incursions dans les portions septentrionales du Soudan et de la Sénégambie. La plupart de ces tribus appartiennent aux peuples berbères; il y en a aussi qui sont arabes.

Nous rapportons, mais avec doute, les Coptes à la famille atlantique. Ce peuple, qui ne forme plus qu'une petite partie de la population de l'Égypte, paraît représenter la population qui dominait dans cette région lorsque les Arabes s'y sont établis; mais il ne résulterait pas de cette circonstance que les Coptes donnent une idée exacte des anciens *Égyptiens*, l'un des peuples les plus remarquables de l'antiquité, dont la civilisation a devancé celle de tous les peuples dont nous avons parlé jusqu'à présent; car les longues dominations des Perses, des Grecs et des Romains devaient déjà avoir modifié les anciens Égyptiens. On a beaucoup discuté sur les caractères naturels de ces derniers, et, d'après les peintures et les sculptures parvenues jusqu'à nous, il y a lieu d'admettre que ce peuple avait des traits moins fins que ceux des Arabes et une couleur plus rougeâtre. Ce dernier caractère paraîtrait venir à l'appui de l'opinion conçue d'après des rapports d'institutions, que les Égyptiens auraient reçu leur civilisation des Hindous. Quant à certains textes historiques sur lesquels on s'est appuyé pour avancer que les Égyptiens appartenaient à la race noire, ils peuvent s'expliquer en supposant qu'alors, comme à présent, il y avait des esclaves noirs en Égypte. Du reste, les Coptes d'aujourd'hui ont le teint basané, le front plat, les cheveux crépus, les yeux peu ouverts, les joues hautes, le nez plus court qu'épaté, la bouche grande, éloignée du nez et bordée de larges lèvres, la barbe rare, les jambes arquées, les doigts des pieds allongés et plats. Ils professent le christianisme selon un rite particulier.

C'est principalement à la FAMILLE SÉMITIQUE que se rapporte ce que nous avons dit du rôle qu'ont joué les Araméens; c'est elle notamment qui a produit ces peuples célèbres dans l'antiquité sous les noms d'*Assyriens*, d'*Hébreux*, de *Phéniciens*, de *Carthaginois*; mais ces peuples, successivement conquis par d'autres, ont en général disparu, et sont maintenant, en grande partie, remplacés par les ARABES, peuple de la même famille, qui, dans le VII^e siècle, a fondé, sous la conduite de Mahomet, un des plus vastes empires qui ont existé, et qui maintenant encore forme non-seulement la population principale de l'Arabie, mais aussi une grande partie de celle de l'Égypte, de la Nubie, de la Barbarie et du Sahara, s'étend dans la Chaldarménie, la Perse et même jusqu'à l'Hindoustan.

Les Arabes sont, en général, bien faits, de moyenne taille; leur corps est souple et maigre; leurs yeux et leurs cheveux sont d'un noir foncé, leur barbe bien fournie: leur teint brunit facilement par l'action du soleil.

Une partie des Arabes sont *sédentaires*, c'est-à-dire qu'ils habitent des villages ou des villes, et se livrent à l'agriculture, aux arts ou au commerce; mais d'autres sont *nomades*, et errent dans les vastes déserts qui s'étendent depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'aux bords de l'Indus. Ceux-ci sont connus en général sous le nom de *Bédouins*, et sont remarquables par les mœurs patriarcales qu'ils ont conservées depuis les temps les plus reculés, ainsi que par la manière dont ils allient les devoirs de l'hospitalité avec leur goût pour le pillage. La plupart des tribus de Bédouins sont indépendantes, quelques autres sont soumises aux Turcs et aux Français, ainsi qu'une partie des Arabes sédentaires; une autre partie de ces derniers forme des États indépendants, généralement peu importants, et dont la civilisation est bien en arrière de celle de l'ancien empire des califes.

Les Arabes professent en général l'islamisme, dont ils ont été les promoteurs. Une partie,

cependant a embrassé le wahabisme qui est en quelque sorte un islamisme réformé, qui a pris naissance parmi eux dans le siècle dernier.

Il serait trop long de donner ici l'énumération des divisions que l'on reconnaît parmi les Arabes, et l'indication complète des petits peuples que l'on rapporte à la famille sémitique.

Dans le nombre de ces derniers, il en est un bien remarquable par son importance historique et par la manière dont il a su se conserver depuis près de dix-huit siècles qu'il est dispersé dans tout l'ancien continent : ce sont les Juifs ou *Israélites*. A la vérité, comme ils ont perdu l'usage de leur langue et pris assez généralement celles parlées dans les contrées où ils se trouvent, ils représentent plutôt une secte particulière qu'un peuple distinct. Cependant, la répugnance réciproque qui existe pour les unions entre les autres peuples et les Juifs est cause que la plupart de ceux-ci ont encore conservé beaucoup de traits qui rappellent leur origine commune.

Les anciens SYRIENS se sont en général fondus dans les peuples qui les ont conquis ; cependant leur langue paraît être encore parlée par les *Souriani*, *Yakoubi* ou *Kaldani*, populations chrétiennes de la Mésopotamie et de la Chaldée. Les *Druses* et les *Maronites* sont deux petits peuples du Liban, mais qui, comme la plupart des Syriens actuels, parlent arabe. Le second est chrétien ; le premier a un culte particulier peu connu.

Nous avons déjà indiqué que les peuples de la *famille persique* ressemblent par leurs caractères naturels à ceux des trois familles dont nous venons de parler, mais que leurs langues sont radicalement différentes et se rapprochent des langues européennes ; circonstances qui nous font supposer qu'il s'est passé à l'égard de ces peuples, antérieurement aux temps historiques, un phénomène analogue à celui que nous avons signalé pour une partie des Européens, c'est-à-dire, qu'ils descendent d'Araméens qui ont été soumis par des Européens, lesquels sont parvenus à leur imposer leurs langues, ou du moins à modifier profondément la langue des vaincus, mais qui moins nombreux que ces derniers, auront perdu leurs caractères naturels par l'effet du croisement, d'autant plus que, au lieu d'être successivement renforcés, comme les conquérants du midi de l'Europe par l'arrivée de nouvelles peuplades de leur type, ils ont dû être modifiés en sens contraire par les invasions des Mongols.

Les peuples de la famille persique occupent presque exclusivement le grand plateau de la Perse et s'étendent dans les contrées voisines. De même que les Sémites, ils avaient acquis avant les Européens une civilisation qui, au lieu de faire des progrès, a rétrogradé depuis quelques siècles.

On peut distinguer dans ces peuples six divisions principales, mais fort inégales, sous les noms de *Tadjiks*, d'*Afghans*, de *Kourdes*, d'*Arméniens*, d'*Ossètes* et de *Géorgiens* (19).

(19) La similitude que l'observation fait reconnaître de plus en plus entre les Persans et les peuples araméens a déterminé M. d'Omalus d'Halloy à ranger les Persans parmi les familles araméennes. Précédemment, bien que rattachés à cette souche, ils formaient un rameau sous le nom de RAMEAU PERSIQUE, dont M. d'Omalus donnait ainsi l'Ethnographie :

« CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Les peuples blancs qui se sont développés au sud-est du Caucase, sont ordinairement rangés dans un même rameau avec les Européens, parce que les langues qu'ils parlent ont également du rapport avec le sanscrit ; mais ces peuples ressemblant davantage aux Araméens qu'aux Européens, il nous a paru préférable de les considérer comme formant un rameau particulier ; marche qui a au moins l'avantage de ne rien préjuger sur leurs véritables rapports. Ces peuples avaient, comme les Araméens, acquis une certaine civilisation avant les Européens, et, de même, au lieu de continuer leurs progrès, ils ont rétrogradé et ont été pour la plus grande partie soumis, à diverses époques, par des Scythes, des Mongols et des Européens.

« Ils ont, ainsi que les Araméens, la taille moyenne, les cheveux et les yeux noirs, et, lorsque l'on combine cette circonstance avec les rapports linguistiques qui les rapprochent des Européens, on est tenté de faire à leur égard la même supposition que nous avons faite pour une partie des habitants du midi de l'Europe, c'est-à-dire qu'ils proviennent d'Araméens qui auraient été très-anciennement soumis par des peuples de type blond, avec cette différence que tandis qu'en Europe l'élément blond a été renforcé ou maintenu par de nouvelles conquêtes d'Européens purs, l'élément noir a repris une nouvelle intensité chez les Perses, par l'intervention des Mongols et des Scythes mongolisés, qui les ont soumis diverses fois depuis les temps historiques, et peut-être auparavant.

« DIVISION EN FAMILLES. Ce rameau, tel que nous le limitons, est presque entièrement composé de la *famille persane*, à côté de laquelle nous rangeons la petite *famille géorgienne*.

« LA FAMILLE PERSANE forme la majeure partie de la population de la Perse, et s'étend aussi dans la Chaldée, le Turkestan et l'Hindoustan. On peut y distinguer quatre divisions principales, sous les noms de *Tadjiks*, d'*Afghans*, de *Kurdes* et d'*Arméniens*, auxquelles on peut ajouter la petite peuplade des *Ossètes*. »

Des races humaines. Paris, 1845, P. Bertrand, in 8°. — (Note de l'auteur du Dictionnaire.)

Les **TADJIKS** ou *Persans proprement dits* forment le peuple principal de la famille persanne en général, et de la Perse en particulier. Il y en a aussi d'établis dans le Turkestan et dans d'autres contrées voisines de la Perse. Ils ont fondé à diverses époques des empires puissants, et ont même étendu leurs conquêtes jusqu'en Europe ; mais, soumis aussi par d'autres peuples, ils ne sont plus maintenant dominateurs que dans le royaume d'Iran.

Les Tadjiks sont en général bien faits ; leur barbe est noire et très-fournie ; ils sont gais spirituels, actifs, mais légers, aimant le luxe et le cérémonial. Ils ont une littérature, et leur langue, qui est remarquable par sa tendance au style fleuri et orné, est celle des sociétés polies, non-seulement en Perse, mais dans une grande partie de l'Hindoustan.

Les Tadjiks professent l'islamisme de la secte d'Ali ; quelques restes des anciens Perses, que l'on désigne par le nom de *Parsis* ou *Guèbres*, adorent encore le feu, mais leur nombre est peu considérable ; il y en a dans l'Hindoustan et dans le sud-est de la Russie.

Les **AFGHANS** diffèrent très-peu des Tadjiks. Ils se disent descendants des Hébreux, mais rien ne vient à l'appui de cette tradition ; ils professent l'islamisme de la secte sunnite.

On peut distinguer parmi ce peuple les *Aghans proprement dits*, qui habitent l'Afghanistan ou partie nord-est de la Perse ; ils ont atteint un certain degré de civilisation, ont des villes populeuses, et ont formé des Etats puissants.

Les *Béloutchis* et les *Brahouis*, qui habitent le Béloutchistan, dans le sud-est de la Perse, sont pour la plupart nomades et peu civilisés. Le dialecte des Brahouis paraît tenir beaucoup des langues hindoues.

Les *Rohillas* sont une tribu d'Aghans qui, au **xvii^e** siècle, s'est établie dans l'Hindoustan, au nord de Delhy. Les *Daoudpoutras* sont également des peuples de la Perse, qui se sont établis sur la rive gauche de l'Indus.

On donne aussi, dans l'Hindoustan, les noms de *Patans*, de *Mogols* ou de *Musulmans*, aux descendants des armées qui firent la conquête de cette région, sous la conduite, soit de princes afghans, soit de princes mongols, descendants de Tchenghiz-Khan ; mais les armées de ces derniers étaient, comme celles des premiers, composées de Persans, surtout d'Aghans, et non de Mongols. D'un autre côté, les descendants de ces conquérants s'étant confondus avec ceux des Hindous qui ont embrassé le mahométisme, les *Patans* sont plutôt devenus une classe d'Hindous que demeurés un véritable peuple persan. C'est à cette classe qu'appartiennent la plus grande partie des troupes dites *indigènes*, au service des Anglais, dans l'Hindoustan. Sa langue ordinaire est un dialecte hindou, mélangé de persan, que l'on nomme *hindoustani*.

Les **KURDES** ont donné leur nom au Kurdistan, qui forme la partie sud-est de la Chaldarménie. C'est un peuple fort en arrière sous le rapport de la civilisation. Une grande partie est nomade et erre dans les steppes qui se prolongent à l'est et à l'ouest du Kurdistan. Le plus grand nombre est mahométan ; d'autres professent le christianisme de la secte nestorienne. Les Kurdes passent pour être soumis, les uns à l'empire ottoman, les autres au royaume d'Iran, mais, dans le fait, la plupart de leurs chefs particuliers peuvent être considérés comme indépendants.

La langue des Kurdes a beaucoup de rapports avec le persan, ce qui est cause que l'on place ce peuple dans la famille persane ; mais diverses circonstances, notamment le goût des Kurdes pour la vie nomade et pour le pillage, semblent annoncer qu'ils ont été mélangés avec les peuples scythiques qui ont fait à diverses époques la conquête de ces contrées.

Outre les *Kurdes proprement dits*, qui habitent le Kurdistan et les steppes à l'ouest de cette contrée, il y a d'autres nomades nommés *Loures*, qui errent à l'est du Kurdistan, et qui paraissent être une subdivision des Kurdes.

Les **ARMÉNIENS** ou *Haikans* sont un peuple remarquable par la manière dont il a pu conserver sa langue et son nom dans la même contrée, depuis les temps historiques les plus

reculés. A la vérité, ils ont souvent été soumis, et l'Arménie est encore en ce moment partagée entre les empires russe et ottoman ; mais les Arméniens n'en demeurent pas moins un peuple distinct, qui non-seulement habite l'Arménie, mais qui est répandu dans diverses parties de l'Asie et de l'Europe orientale.

Ils ont depuis longtemps un certain degré de civilisation, se sont occupés de littérature, se livrent au commerce ainsi qu'à l'agriculture, et professent le christianisme selon un rite particulier. Une grande partie du commerce de l'Asie, et même de l'Europe orientale, est dans les mains de marchands arméniens.

La petite peuplade des Ossètes est resserrée dans le Caucase, entre les Géorgiens et les Circassiens, dont ils diffèrent complètement par leur langue, laquelle se rapproche beaucoup des langues sanscritiques en général, et surtout des langues persanes ; aussi dit-on qu'ils descendent d'anciens *Mèdes*, qui auraient été transportés ou refoulés vers le faite du Caucase. On a vu aussi dans les Ossètes la souche des peuples teutons, et on a invoqué à l'appui de cette opinion la circonstance qu'ils avaient communément des cheveux blonds et des yeux bleus ; mais en supposant qu'il fût reconnu que les Ossètes eussent une origine et des traits communs avec les Teutons, il n'en résulterait pas qu'ils en fussent la souche, puisqu'il est très-possible que des Teutons aient aussi été refoulés dans le Caucase, qui pourrait avoir été un asile pour différents peuples, aussi bien que leur berceau commun.

La famille GÉORGIENNE, aussi nommée *kartvel*, *grusienne* ou *ibère*, est concentrée sur le versant méridional du Caucase. Ses formes sont très-belles, et les femmes géorgiennes jouissaient d'une grande réputation dans les harems des musulmans, lorsque ceux-ci pouvaient les acheter. Maintenant la plupart des Géorgiens sont soumis à l'empire russe, d'autres à l'empire ottoman, et quelques-uns peuvent être considérés comme indépendants. Ils professent en général le christianisme selon le rite grec. Ils ont assez d'aptitude pour la civilisation ; mais ils sont encore pour la plupart fort arriérés.

On peut distinguer dans cette famille quatre divisions principales : les *Géorgiens proprement dits*, qui sont les plus nombreux ; les *Mingréliens* et les *Suames*, qui habitent dans le Caucase, au nord-ouest de la Géorgie ; et les *Lazes*, qui vivent sur les côtes nord-est de l'Anatolie.

SECTION III. — DU RAMEAU SCYTHIQUE.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. On a réuni, sous le nom de *rameau scythique*, des peuples sur les rapports originaires desquels il reste beaucoup de doutes, et qui ne peuvent être ramenés à un même type qu'en supposant que chez une partie d'entre eux les caractères primitifs auraient été fortement modifiés, surtout par leurs relations avec la race jaune ; aussi plusieurs ethnographes rangent-ils la majeure partie de ces peuples dans cette dernière race (20). D'un autre côté, il paraît qu'il y a chez les Scythes une grande tendance, non-seulement à perdre leurs caractères propres, mais aussi à diminuer de nombre ; car il y a lieu de penser qu'ils ont formé presque toute la population des vastes régions qui s'étendent de la mer Baltique aux frontières de la Chine ; régions dont une partie est maintenant occupée par des peuples de la race jaune, et où les Slaves se développent avec une grande rapidité, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

(20) J'ai déjà indiqué précédemment que le type des hommes à cheveux roussâtres se rattache principalement aux peuples du rameau scythique, et qu'il se pourrait que les Scythes, qui présentent maintenant d'autres caractères, fussent le résultat d'un mélange. Il n'entre pas dans mon plan de rechercher si ce que j'ai indiqué sous le nom de type à cheveux roussâtres forme un véritable type, aussi bien prononcé que les types à cheveux blonds et à cheveux noirs, ou s'il n'est qu'une dégénération du type blond, ou enfin la souche primitive de ce type ; mais je crois devoir faire remarquer ici que le type roussâtre est doué de beaucoup moins de dispositions au développement et à la conservation que les deux autres. Car non-seulement nous voyons les peuples de ce type diminuer journellement, mais différentes circonstances portent à croire qu'un grand nombre de ces peuples, tout en conservant les caractères sociaux qui les font encore reconnaître, ont perdu les caractères naturels qui les distinguaient. Il paraît notamment qu'il suffit du mélange, chez les peuples roux, d'une très-petite quantité de sang de la race jaune pour leur faire prendre et conserver des cheveux noirs.

DIVISION EN FAMILLES. Le noyau principal du rameau scythique se compose de la grande *famille turque* ; on y range habituellement les *familles finnoise et magyare*, et nous croyons pouvoir y comprendre aussi, sous le nom de *famille circassienne*, des peuplades du Caucase qui paraissent avoir plus de rapports avec les Magyars et les Tures qu'avec aucun autre peuple, et à laquelle il se pourrait qu'appartinssent une grande partie des *Scythes* de l'antiquité.

Cette **FAMILLE CIRCASSIENNE**, que l'on a aussi appelée *caucasienne*, parce qu'elle est concentrée dans les montagnes du Caucase, se compose de peuples remarquables par leur bravoure, mais fort en arrière sous le rapport de la civilisation. Ces peuples sont généralement bien faits, leur taille est svelte, leurs cheveux et leurs yeux sont noirs. Quoique cultivateurs, ils sont adonnés au brigandage et font des incursions chez leurs voisins pour enlever des prisonniers, qu'ils vendent comme esclaves ; il paraît même qu'ils vendent jusqu'à leurs propres filles, lesquelles sont fort recherchées par les Osmanlis.

Une partie des Circassiens sont soumis à l'empire russe, qui depuis quelques années, cerne entièrement leur territoire ; mais le plus grand nombre combattent encore pour défendre leur indépendance.

On peut distinguer dans cette famille trois divisions : les *Tcherkesses* ou *Circassiens proprement dits*, dans le nord-ouest du Caucase ; les *Tchetschens* dans le milieu et les *Lesghes* dans le sud-est.

On peut aussi subdiviser les Tcherkesses en *Adighés* ou *Tcherkesses proprement dits*, qui occupent l'extrémité nord-ouest du Caucase, en *Abazes*, en *Abkhases* et en *Karbardiens*, qui sont plus à l'est. Ces derniers sont soumis à l'empire russe, mais les Adighés et les Abazes sont encore en état de guerre continuelle avec les Russes.

On remarque parmi les Tchetschens, les *Tchetschens proprement dits*, les *Kistes*, les *Ingouches*, et parmi les Lesghes, les *Avares*, les *Kasikoumiks*, les *Rouloutes*, les *Andes*, les *Didois*.

FAMILLE MAGYARE (21). La population dominante, en Hongrie, se compose d'un peuple venu de l'Asie qui se donne le nom de *Magyar*, et qui se distingue des autres peuples par sa langue et par son costume. Les Magyars ont les cheveux noirs, une taille moyenne (22), un caractère belliqueux. Ils ont acquis une civilisation supérieure à celle des autres peuples du rameau scythique, ce qui est probable-

(21) On est loin d'être d'accord sur le classement ethnographique des Magyars, ainsi qu'on va le voir. Plusieurs documents historiques et les traditions les font descendre des *Huns*, qui, dans le v^e siècle, ont conquis et dévasté une grande partie de l'Europe ; mais cette opinion, qui d'ailleurs n'est pas démontrée, ne tranche pas la question, puisque l'on ne sait pas d'une manière positive ce qu'étaient les Huns ; car, d'un côté, les descriptions qu'en ont données les historiens européens de l'époque font reconnaître d'une manière très-nette les caractères de la race mongole, et, d'un autre côté, on a vu dans les Huns des Finnois, des Circassiens et un peuple turc nommé *Hioungnou* par les Chinois. Du reste, quel qu'ait été le peuple dominateur des hordes qui ont dévasté l'Europe sous la conduite d'Attila, on ne peut douter que ces hordes ne se composassent, comme celles commandées postérieurement par Tchenghiz-Khan et ses successeurs, d'un grand nombre de peuples que ces conquérants entraînaient à leur suite, et l'on conçoit que les différents peuples conduits par Attila aient été également désignés par le nom des Huns, de même que l'on a désigné par le nom de Mongols des armées conduites par des descendants de Tchenghiz-Khan, et qui n'étaient en général composées que de Perses ; de sorte que, tout en admettant que les premiers Magyars établis en Hongrie y soient venus avec Attila, il n'en résulterait pas qu'ils appartenissent au peuple hun ; on pourrait même dire qu'il est probable qu'ils appartenant à un autre peuple, puisqu'ils se donnent un nom différent. Dans tous les cas, on ne peut considérer les Magyars d'aujourd'hui comme appartenant à la race jaune, puisqu'ils n'ont pas les caractères de cette race. Leur langue ne permet pas non plus de les ranger dans la famille turque. On a cité, à l'appui de l'opinion qui fait sortir les Magyars du Caucase, l'existence de quelques tribus de ces montagnes, notamment des Karatchaïs, qui se disent d'origine magyare. Mais, en admettant cette dernière opinion, quoique ces tribus ne parlent pas la langue magyare, elle ne détruirait pas l'opinion qui fait venir les Magyars de contrées plus orientales ; car il serait plus simple de supposer que ces tribus représentaient des Magyars obligés de se retirer dans le Caucase, lorsque ce peuple a séjourné dans le voisinage de ces montagnes, plutôt que d'admettre que les Magyars sortent d'une chaîne de montagnes dont les habitants actuels parlent des langues différentes de celles des Magyars. Quant à l'opinion qui voit dans les Magyars un peuple de la famille finnoise, M. de Gerando (*Essai historique sur l'origine des Hongrois*) a démontré, dans ces derniers temps, qu'elle n'était pas fondée. Il me paraît, en conséquence, plus convenable de considérer les Magyars comme formant une famille particulière.

(22) On parle souvent de la taille élevée des Hongrois, et cette opinion tire son origine de la beauté de certains corps d'élite de l'armée hongroise ; mais il paraît que ces corps sont principalement composés de Slaves, peuples qui forment aussi une partie considérable de la population de la Hongrie, et qui, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, à l'occasion des Slowakes, prend plus de développement que les Magyars ; car, quoique

ment d'ô à leurs relations et à leur mélange avec les Européens, au milieu desquels ils vivent depuis plusieurs siècles. Ils sont chrétiens et pour la plupart catholiques.

On distingue dans la Transylvanie, sous le nom de *Szecklers* ou *Sicules*, une tribu qui parle un dialecte particulier et qui s'est établie dans cette contrée au v^e siècle, c'est-à-dire environ quatre cents ans avant les *Magyars proprement dits*. Il existe aussi, dans l'intérieur de la Hongrie, quelques faibles tribus qui portent les noms de *Cumans*, de *Jaziges* et de *Heiduques*, mais qui peuvent être considérées comme des Magyars jouissant de quelques privilèges particuliers.

La FAMILLE TURQUE, que l'on désigne aussi par l'épithète de *tartare* (23), a joué un rôle important dans l'histoire. Elle avait fondé, dès les temps anciens, un vaste empire qui embrassait une partie du centre de l'Asie, depuis la Chine jusqu'à la mer Caspienne. Mais les peuples turcs, attaqués et vaincus ensuite par des Mongols, ont été soumis, entraînés ou refoulés vers le sud-ouest et ont dévasté et soumis une partie de l'Europe.

Il paraît, d'après les portraits d'anciens peuples turcs, que l'on a trouvés dans les historiens chinois, que ces peuples avaient originairement des cheveux roussâtres, et que leurs yeux étaient d'un gris verdâtre; mais ces caractères se sont perdus, et maintenant on remarque que les Turcs qui habitent au nord-est du Caucase participent plus ou moins des caractères des Mongols, et que ceux établis au sud-ouest présentent les formes de la race blanche d'une manière très-prononcée, mais avec des cheveux et des yeux noirs; circonstances qui s'expliquent par le mélange avec les Mongols pour les premiers, et par celui avec les Perses et les Araméens pour les seconds, d'autant plus que les Turcs, qui sont généralement polygames, ont beaucoup de goût pour les femmes étrangères. Les Turcs ont toujours eu une grande disposition pour la vie nomade, et quand les circonstances les obligent à se fixer, ils tendent à décliner, les populations turques qui n'annoncent pas le dépérissement étant en général celles qui ont conservé l'état nomade. Il paraît cependant qu'ils se sont livrés anciennement avec succès à l'exploitation des mines dans l'Altai.

Les Turcs ont généralement embrassé l'islamisme de la secte sunnite, et c'est parmi eux que se trouvent maintenant les peuples qui ont conservé le plus de ferveur pour cette religion et le plus d'intolérance pour les autres cultes.

Le peuple le plus important de la famille turque est actuellement celui des *OSMANLIS* ou *Turcs proprement dits*, ou *Turcs selgioukides*, qui sont, à ce qu'il paraît, sortis du Turkestan vers le xiii^e siècle, et ont successivement étendu leurs conquêtes sur une grande partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, en fondant un des plus puissants empires qui aient existé. Ce peuple domine encore dans l'Anatolie, dans de grandes parties des régions que nous avons désignées par les noms de Chaldarménie et de Slavo-Grèce; il s'étend même jusqu'en Egypte, en Nubie et en Barbarie; mais, excepté dans l'Anatolie, il ne forme nulle part la majorité de la population, et se trouve pour ainsi dire cantonné au milieu d'autres peuples.

C'est aux Osmanlis que s'applique surtout ce qui a été dit ci-dessus des Turcs, qui présentent de belles formes de la race blanche.

Les autres populations de la famille turque se composent d'un grand nombre de peuplades, dont l'énumération complète serait trop longue et même impossible, puisqu'elles ne sont pas toutes connues: nous allons en indiquer les principales.

De nombreuses tribus nomades, qui se distinguent par une grande quantité de noms

ceux-ci participent plus que les autres peuples scythiques aux avantages de la civilisation européenne, ils semblent avoir comme ces peuples moins de tendance au développement numérique que les Européens proprement dits.

(23) Si le nom de *Tartarie*, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire (*Éléments de géologie*, page 114), doit être banni du langage géographique, celui de *Tartare* doit encore moins être conservé dans le langage ethnographique; car on a confondu sous ce nom des peuples appartenant aux deux grandes races blanche et jaune. Cette confusion provient de ce que, quand les Mongols sont venus attaquer les Européens, leurs armées renfermaient un grand nombre de Scythes qu'ils avaient soumis à leur pouvoir.

différents, mais que l'on désigne quelquefois par la dénomination générique de **TURCOMANS** ou *Troukmènes*, errent dans les steppes du Turkestan, de la Perse, de la Chaldarménie et de l'Anatolie. La plupart sont censées soumises au royaume d'Iran, d'autres aux empires ottoman et russe, ainsi qu'aux Etats de Boukhara et de Khiva ; mais, dans le fait, le plus grand nombre de ces tribus peuvent être considérées comme indépendantes. Ces peuplades présentent entre elles les mêmes différences que la famille turque en général, c'est-à-dire que celles qui errent dans l'Anatolie et la Chaldarménie sont, comme les Osmanlis, doués des formes de la race blanche assez pure (24) ; tandis que celles du Turkestan ont un visage aplati, des pommettes saillantes et une barbe peu fournie, ce qui annonce un mélange avec le sang mongol. Quelques-uns de ces Turcomans du Turkestan se sont fixés le long des rivières et se livrent à la culture ; mais leur principale ressource consiste dans le pillage, l'escorte des caravanes et les incursions qu'ils font en Perse pour enlever des esclaves, qu'ils vendent à Boukhara.

Les **OUSBECKS** ont atteint un certain degré de civilisation, et forment des Etats réguliers, notamment celui de Boukhara, dans le sud du Turkestan, où ils se sont établis au **xvi^e** siècle ; il paraît qu'ils composent encore une partie importante de la population des contrées plus au nord-est, qui sont soumises au pouvoir des peuples de la race jaune.

Les *Karakalpaks* ou *Karakipchaks* ont beaucoup de rapports avec les Ousbecks, mais sont en grande partie nomades, quoique plusieurs aient des habitations fixes pour l'hiver et s'occupent un peu d'agriculture. La plupart dépendent de l'Etat de Khiva, d'autres de l'empire russe.

Plusieurs petits peuples **TURCS** qui habitent la partie orientale du **CAUCASE** sont souvent désignés par le nom de *Tartares* ou de *Turcomans du Caucase*. Ils sont en partie soumis à l'empire russe ; d'autres paraissent encore indépendants ou soumis à des chefs circassiens. Ils sont fort arriérés sous le rapport de la civilisation et ont, comme les Turcomans, beaucoup de disposition pour le pillage. Leurs formes sont celles de la race blanche pure. Dans le nombre de ces peuples, nous citerons les *Basians*, dans le sud-est du Caucase, et les *Koumikes*, dans le nord-est.

Les **NOGAÏS**, qui ont composé une nation puissante au nord de la mer Noire, sont maintenant disséminés au milieu d'autres peuples. Un grand nombre forment encore des hordes nomades dans les steppes entre le Volga et le Caucase ; d'autres, devenus sédentaires, sont cultivateurs ou artisans ; tels sont ceux de la Crimée et ceux d'Astrakan. Le teint foncé, les cheveux noirs et roides, le visage plat d'une grande partie des Nogaïs, annoncent un fort mélange de sang mongol. La plupart de ces peuples sont soumis à l'empire russe ; quelques-uns se sont retirés dans l'empire ottoman, d'autres chez les Circassiens indépendants. Il paraît que l'on peut rapprocher des Nogaïs les *Turcs* ou *Tartares de Kason*, qui passent pour la fraction la plus civilisée de toute cette famille. On y rapporte aussi les *Debrudges*, qui habitent dans la Bulgarie près des bouches du Danube, mais qui sont mélangés avec des Cosaques et que, pour cette raison, on range quelquefois dans la famille slave.

Les Russes donnent le nom de **KIRGHIZ** à des peuples qui errent dans les vastes steppes qui avoisinent la mer d'Aral. Ce sont des nomades très-barbares, qui vivent du produit de leurs bestiaux et de pillage ; ils forment deux peuples différents : les *Bouroutes* ou *Kirghiz proprement dits*, et les *Kazaks* ou *Kaïssaks*. Les premiers, qui sont tout à fait indépendants, n'occupent qu'un petit territoire sur les confins du Turkestan, vers la Dzoungarie. Les autres, au contraire, s'étendent sur un territoire considérable et sont censés sujets, les uns de l'empire russe, les autres de l'empire chinois ; mais, dans le fait, ils sont aussi indépendants, sauf que depuis quelques années il s'en est fixé un certain nombre dans les gouvernements d'Astrakan et de Tomsk, qui sont tout à fait soumis à l'adminis-

(24) Note communiquée par M. P. de Tchihatcheff.

tration russe. Les Kirghiz ont, dit-on, beaucoup de goût pour les femmes kalmoukes ; aussi leurs traits se rapprochent de ceux de ces peuples, et peut-être qu'il y aurait lieu de les ranger dans la race jaune plutôt que de les laisser dans la race blanche.

Les **ALATYS**, plus connus sous le nom de *Tartares de Sibérie* (25), se composent de plusieurs petites peuplades disséminées dans le midi de la Sibérie. Quelques-unes s'adonnent maintenant à la culture et aux arts, d'autres sont encore nomades. Plusieurs d'entre elles sont ordinairement désignées par les noms des lieux qu'elles habitent ; telles sont celles des environs de *Tobolsk*, de *Tomsk*. D'autres ont des noms particuliers ; mais il serait difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, d'en donner la nomenclature ; car elles se lient tellement avec les Finnois et les Kalmouks, que l'on ne sait où l'on doit placer la ligne de démarcation, et que l'on est porté maintenant, ainsi qu'on va le voir, à réunir avec les Finnois plusieurs tribus que l'on avait jusqu'à présent considérées comme appartenant aux Turcs de Sibérie.

La **FAMILLE FINNOISE**, nommée *tchoude* par les Russes, est aussi appelée *ouralienne*, parce que l'on a supposé qu'elle s'était originairement développée dans l'Oural. Elle se compose maintenant de petites populations éparses, qui s'étendent de la mer Baltique jusqu'à l'est de l'Oby, et que l'on considère comme les restes de peuples plus nombreux qui ont été conquis, resserrés, entraînés ou refoulés par des Slaves, des Turcs et des Mongols. On a beaucoup discuté, dans ces derniers temps, sur le rôle politique que les Finnois ont joué, et on a prétendu qu'Attila, qui, dans le v^e siècle, a fait trembler toute l'Europe et en a dévasté une grande partie, était un Finnois. Il est probable, en effet, que beaucoup de Finnois servaient dans ses armées ; mais il est probable aussi que le peuple dominateur, les Huns, étaient des Mongols, peut-être des Magyars, des Circassiens ou des Turcs, qui entraînaient à leur suite des peuples qu'ils avaient soumis. Il paraît, en outre, que les peuples représentés maintenant par ceux que nous rangeons dans la famille finnoise, ont généralement mené la vie de chasseurs et de cultivateurs, plutôt que celle de guerriers et de nomades.

On considère des cheveux d'un blond roussâtre, souvent roux, une barbe peu fournie un teint chargé de taches de rousseur, des yeux bleuâtres ou grisâtres, des joues enfoncées, avec des pommettes saillantes, un occiput large, une figure anguleuse et moins belle que celle des Européens et des Araméens, comme les caractères originaires des Finnois ; mais ces caractères sont plus ou moins modifiés chez un grand nombre de ces peuples.

La manière dont les peuples de la famille finnoise se trouvent distribués permet d'y distinguer trois divisions principales, qui habitent respectivement la Sibérie, l'est de la Russie, et le voisinage de la mer Baltique.

FINNOIS DE SIBÉRIE. Les peuples de Sibérie, que l'on rapporte maintenant à la famille finnoise, forment deux groupes, l'un au midi, l'autre au nord. Le premier se compose de quelques peuplades connues sous les noms de *Télékoutes* ou *Télesses*, de *Sagaïs*, de *Kachintz*, etc., dont le langage se rapproche en général des dialectes turcs, et que, pour cette raison, on a rangé avec les peuples que nous venons d'indiquer sous le nom d'Alatys. Mais il paraît, d'après les observations de MM. Kowaleski et Helmerzen (26), que ces peuplades seraient des Finnois, qui auraient perdu leur langage sous les dominations des Turcs et des Mongols. Elles sont maintenant soumises à l'empire russe, sont encore fort arriérées et professent en général la branche d'idolâtrie connue sous le nom de *chamanisme*.

(25) Le nom de *Tartare* devant, ainsi que je l'ai dit dans la note 23, être banni de l'ethnographie, j'avais, dans mon édition de 1840, désigné les *Tartares de Sibérie* par le nom de *Touraniens*, parce qu'ils formaient le peuple dominant de l'Etat de Touran, qui a été conquis par les Russes dans le xvi^e siècle ; mais le nom de Touran étant souvent pris dans un sens beaucoup plus étendu, et ayant vu dans la *Description des Kirghiz Kazaks* par M. de Levchine, p. 129, que les Tartares de la Sibérie s'appellent aussi *Alatys*, je me suis empressé d'adopter cette dénomination.

(26) *Annuaire des Mines de Russie* pour 1840, page 83. D'un autre côté, M. P. de Tchihatcheff (*Voyage dans l'Altaï oriental*, 1^{re} partie, p. 175), qui toutefois continue à considérer ces peuples comme appartenant plutôt à la race turque qu'à la race finnoise, dit que les *Sagaïs*, les *Kachintz*, les *Kaibals* et les *Beltiers* sont des peuples complètement identiques ; de sorte qu'il y aurait lieu d'ajouter les deux derniers aux trois indiqués ci-dessus, d'après M. Helmerzen.

Elles se livrent à la chasse, à la pêche et à l'agriculture, et ne sont pas complètement nomades, comme les races mongoles et turques.

Le groupe septentrional se compose de deux peuples: les *Ostiaks* et les *Vogouls*, qui ont conservé des dialectes finnois. Les *Vogouls*, qui habitent à l'est de l'Oural, ne forment plus qu'une très-faible population, que l'on considère comme les restes de peuples puissants, dont une partie a été refoulée vers le sud par les Turcs et les Mongols. Il paraît même qu'ils ont été tellement mélangés avec ces derniers, qu'ils ont pris une grande partie de leurs caractères.

Les *Ostiaks*, au contraire, qui habitent sur les deux rives de l'Oby, paraissent avoir conservé les caractères naturels de la famille finnoise; car on dit que leurs cheveux sont communément roussâtres. C'est un peuple fort arriéré, en grande partie idolâtre, vivant de la chasse et de la pêche.

FINNOIS DE LA RUSSIE ORIENTALE. Les peuples de la Russie orientale, que l'on range dans la famille finnoise, peuvent de leur côté se subdiviser en trois groupes, qui habitent respectivement la partie méridionale de l'Oural, les bords du Volga et l'ancienne Permie.

Les premiers ont été, ainsi que les *Téléoutes*, fortement modifiés par leurs rapports avec les Turcs, et parlent des dialectes turcs mêlés de mots finnois (27). Ils forment trois petits peuples: les *Bachkirs*, les *Teptiaïres* et les *Metscheriakés*, qui ont à peu près la même manière de vivre. Les *Bachkirs* sont les plus nombreux; ils s'occupent de l'éducation des chevaux et de la production des abeilles, plus que de l'agriculture proprement dite. Ils fournissent, comme les Cosaques, des corps de cavalerie aux armées russes; ils professent en général la religion musulmane.

Les Finnois du Volga parlent aussi des dialectes fortement mélangés de mots turcs, et se composent également de trois peuples: les *Tchouvaches*, les *Tchérimisses* et les *Morduans*. Il n'y a pas très-longtemps que ces peuples sont devenus cultivateurs; ils sont fort en arrière sous le rapport de la civilisation, et une partie, du moins parmi les *Tchérimisses*, est encore idolâtre. Les autres ont embrassé le christianisme selon le rite grec.

Les *PERMIENS* ou *Komis* sont les restes d'un peuple assez considérable, qui formait anciennement un Etat indépendant, plus civilisé qu'aucune des contrées voisines, et qui paraît avoir été le centre d'un commerce étendu. Mais ce peuple, soumis par les Russes, s'est en grande partie fondu avec eux, et il ne reste plus maintenant des anciens *Permiens* que quelques populations éparses dans les gouvernements de Perm, de Vologda, d'Orembourg et de Viatka. Ces populations forment trois petits peuples: les *Permiaks* ou *Permiens* proprement dits, qui se sont presque entièrement fondus dans les Russes; les *Sirianes*, qui sont dans le même cas, et les *Votiaks*, qui sont beaucoup plus nombreux, et dont une partie est encore idolâtre.

Les *FINNOIS DE LA BALTIQUE* ou *Finnois proprement dits*, qui se nomment dans leur langue *Suomis*, et que l'on a aussi appelés *Finnois germanisés*, parce qu'ils ont été longtemps soumis à des peuples teutons, ont assez généralement conservé les traits indiqués ci-dessus comme formant les caractères de la famille. Le plus grand nombre professent le christianisme réformé, les autres celui du rit grec.

On distingue parmi eux les *Lives*, les *Esthes*, les *Ischores*, les *Kyriales*, les *Ymes* ou *Finlandais* et les *Quaines*, qui sont respectivement les restes des anciens habitants de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Finlande et de la Carélie, où ils se trouvent maintenant mêlés avec des Slaves et des Teutons. Les *Quaines* se sont avancés dans le siècle dernier jusqu'à l'extrémité de la Laponie norvégienne, dont ils forment actuellement la population principale, et où ils ont introduit la culture des grains céréales jusque sous le 70° degré de latitude septentrionale.

(27) J'avais rangé dans ma première édition les *Bachkirs* dans la famille turque; mais je les ai reportés dans la famille finnoise, par suite de l'observation suivante de M. Helmerzen (*Annuaire des Mines de Russie*, 1840, p. 84): « Il ne faut point oublier qu'on s'expose à de graves erreurs, en établissant l'origine d'un peuple par sa langue. Ainsi les *Bachkirs* parlent turc, et cependant qui les a vus chez eux dans l'Oural méridional, ne dira point qu'ils sont d'origine turque, mais les rapportera plutôt aux *Finnois* (*Ongors*). Aussi les *Kirghiz* ne les nomment-ils pas *Bachkirs*, mais *Itiaks* ou *Ostiaks*. »

CHAPITRE III.

DE LA RACE JAUNE.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. La *race jaune* est aussi nommée *mongolique*, d'après un de ses peuples dont les traits sont les plus caractérisés. Elle se reconnaît à ses pommettes saillantes, à sa tête presque en losange, à son nez petit et peu proéminent, à son visage plat, à ses yeux étroits et obliques, à ses cheveux droits, gros et noirs, à sa barbe rare, à son teint plus ou moins olivâtre. Elle a formé de grands empires stables à la Chine et au Japon, où elle a atteint de bonne heure une civilisation assez avancée, mais qui, depuis longtemps, est demeurée stationnaire. Les peuples de cette race ont quelquefois étendu leurs conquêtes jusque dans l'Europe; mais actuellement il y a peu d'hommes d'autres races soumis à leur pouvoir, de même aussi qu'il n'y a que des peuplades peu nombreuses de la race jaune soumises à des Européens.

La plus grande partie de ces peuples professent le bouddhisme suivant divers rites; il existe aussi parmi eux des classes qui suivent la religion de Confucius ou celle de Sinto, ainsi que des peuplades que l'on peut considérer comme idolâtres. Le christianisme n'a jamais pu s'y établir d'une manière bien fixe.

On remarque que l'âge de la puberté se développe plus tôt chez les peuples de la race jaune que chez ceux de la race blanche, quel que soit d'ailleurs le climat qu'ils habitent.

DIVISION EN RAMEAUX. Il est très-difficile d'établir de bonnes divisions parmi ces peuples: nous y distinguerons, d'après leur habitation dans les régions voisines du pôle boréal, dans le centre de l'Asie et dans l'est de cette partie de la terre, trois groupes ou *rameaux*, que l'on a quelquefois désignés par les épithètes d'*hyperboréen*, de *mongol* et de *sinique*.

SECTION I^{re}. — DU RAMEAU HYPERBORÉEN (28).

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Nous réunissons sous le nom de *rameau hyperboréen* divers peuples qui habitent les régions voisines du cercle polaire boréal, qui ont, en général, la taille petite et les principaux caractères de la race jaune, c'est-à-dire le teint jaune-brunâtre, la figure plate, les yeux noirs, petits et obliques, les cheveux noirs et gros; mais, outre que nous n'oserions assurer qu'au lieu de grouper tous ces peuples ensemble, il n'en est pas qui se rangeraient mieux dans le rameau mongol, il est à remarquer que l'on a considéré quelques-uns d'entre eux comme appartenant à la race blanche, dont ils auraient perdu les caractères par l'effet du climat et de leur manière de vivre.

Ces peuples sont répandus sur un espace immense, mais leur population est peu considérable et tend journellement à diminuer. Ils sont en général nomades, n'ont d'autres animaux domestiques que des chiens et des rennes. Ils se nourrissent des produits de leurs chasses et de leurs pêches: lorsqu'ils sont dans l'abondance, ils dévorent une quantité prodigieuse d'aliments; mais dans les moments de disette, ils savent supporter de longues abstinences. Ils ont beaucoup de goût pour les liqueurs enivrantes, sont d'un caractère facilement irritable, et excessivement reculés sous le rapport de la civilisation. Quoique soumis, pour la plupart, à des Etats chrétiens, on peut les considérer comme étant en général idolâtres, car le plus grand nombre de ceux qui sont censés avoir embrassé le christianisme croient encore au pouvoir de leurs magiciens et de leurs sorciers.

(28) On trouvera sans doute qu'en plaçant ici le rameau hyperboréen, je me mets en contradiction avec la prétention de suivre une série décroissante, puisque ces peuples sont beaucoup plus bas dans l'échelle du développement social que plusieurs de ceux dont il sera parlé plus tard; mais on sait qu'il n'y a pas de méthodes naturelles qui ne présentent de semblables anomalies. Or, dans le cas présent, les Hyperboréens appartenant à la race jaune doivent nécessairement passer avant les Malais, parmi lesquels se trouvent des populations plus avancées que les Hyperboréens; et si je me suis déterminé à les placer avant les Chinois, c'est à cause des liaisons qui existent entre les rameaux scythique et hyperboréen, ainsi qu'entre les rameaux sinique et hindou, liaisons qui sont si intimes, que les Lapons et les Samoyèdes sont souvent considérés comme Finnois, tandis que la ligne de démarcation entre les Indo-Chinois et les Hindous est presque impossible à tracer d'une manière bien nette.

DIVISION EN FAMILLES. On a cru pouvoir distinguer parmi ces peuples sept familles linguistiques, savoir : la *laponne*, la *samoyède*, l'*iénisséenne*, la *kamtchadale*, l'*ukaghire*, la *koriak* et l'*eskimale*. Les trois premières sont séparées des quatre autres par des *lakoutes* et des *Toungouses*, que nous rangeons dans le rameau mongol et qui s'avancent dans le bassin de la *Lena* jusqu'à l'Océan arctique.

Les **LAPONS**, qui se nomment *Sames* dans leur langue, ont embrassé le christianisme. Ils forment une petite peuplade éparse dans la Laponie, mais il paraît qu'ils ont été beaucoup plus développés, car on trouve dans la Suède et dans le Danemark des ossements d'hommes qui se rapprochent plus des Lapons que des Scandinaves (29).

Les **SAMOYÈDES**, ou *Khasovas*, errent dans le nord-est de la Russie et le nord-ouest de la Sibérie, depuis le *Mezin* jusqu'à la *Khatanga*; ils paraissent encore plus arriérés que les Lapons.

Klaproth a donné le nom d'*ÉNISSIENS* à une peuplade plus connue sous le nom d'*Ostiaks du Léniassi*, mais qui parle une langue tout à fait différente de celle des *Ostiaks* de l'*Oby*, et qui paraît en différer aussi par ses caractères naturels, qui seraient ceux de la race jaune, tandis que nous avons vu que les *Ostiaks* de l'*Oby* avaient conservé ceux de la famille finnoise.

Les **UKAGHIDES** et les **KORIAKS** sont deux petites peuplades fort peu connues, qui errent dans le nord-est de la Sibérie, les premiers vers l'*Indigirka* et la *Kolima*, les seconds dans le nord du *Kamtchatka*.

Les **KAMTCHADALES** habitent dans le milieu de la péninsule de ce nom.

La famille des **ESKIMAUX** est à elle seule aussi développée que les six peuples dont nous venons de parler, et s'étend depuis la *Kolima* en Sibérie jusqu'à l'extrémité occidentale du *Groënland*. Elle est presque entièrement composée de peuples pêcheurs, qui, à l'exception d'une partie des *Tchouktches*, n'ont d'autre animal domestique que le chien, dont ils se servent pour tirer les traîneaux. Nous ne pourrions donner une énumération complète des diverses peuplades qui composent cette famille, car un grand nombre d'entre elles sont encore inconnues, ou n'ont pas été assez étudiées pour être nettement distinguées des peuples de la race rouge. Nous citerons seulement ici les *Tchouktches* ou *Tchougatches*, qui occupent les deux côtés du détroit de *Béring*, les *Eskimaux proprement dits*, qui sont épars dans les parties septentrionales de la *Nouvelle-Bretagne*, et les *Groënlandais* ou *Kalalis*, qui habitent les côtes du *Groënland*.

APPENDICE. — DES KOURILIENS.

Nous indiquerons ici, à cause de sa position géographique, un petit peuple que, dans l'état imparfait de nos connaissances, il n'est pas possible de classer d'une manière convenable : c'est celui des *Kouriliens* ou *Aïnos*, qui habite l'extrémité méridionale du *Kamtchatka*, les îles *Kouriles*, l'extrémité septentrionale de l'île d'*Yéso*, celle de *Saghalien* et quelques points de la côte de *Mandchourie*, où ils paraissent être les restes d'une population plus étendue, qui a été successivement restreinte par les progrès des autres peuples.

Les *Aïnos* ont le teint olivâtre foncé, le front bas et plat, le nez droit et bien fait, la physionomie agréable; les cheveux, les sourcils et la barbe noirs et très-épais. On dit qu'ils ont le corps très-velu, ce qui ferait une grande différence avec les peuples de la race jaune. Leur taille est bien prise, leur caractère doux et hospitalier. Ils vivent du produit de leur chasse et de leur pêche, et parlent une langue qui leur est tout à fait particulière.

SECTION II. — DU RAMEAU MONGOL.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Les peuples du rameau mongol sont ceux qui présentent les ca-

(29) On considère souvent les Lapons comme appartenant à la famille finnoise, à cause des rapports que l'on a observés entre leur langue et celle des Finnois; mais les caractères naturels de ces deux races sont si différents, qu'il me semble indispensable de les séparer. D'un autre côté tous les linguistes ne sont pas d'accord sur l'analogie de ces langues, et il est probable que les ressemblances se réduisent à l'introduction, dans le langage des Lapons, d'un certain nombre de mots finnois; effet qui a ordinairement lieu quand un peuple sauvage se trouve en relation avec un peuple plus avancé.

caractères de la race jaune de la manière la plus prononcée. Ils ont beaucoup de goût pour la vie nomade, et ont fait à diverses époques des conquêtes très-étendues ; mais ils se sont en général fondus dans les peuples qu'ils ont soumis ; cependant ils sont encore les maîtres de l'empire chinois, qu'ils ont conquis dans le *xvii^e* siècle (30). Ces peuples professent en général la religion de Bouddha et la plupart reconnaissent le Dalai-Lama comme chef de leur religion.

DIVISION EN FAMILLES. On distingue dans ce rameau deux grandes familles linguistiques sous les noms de *mongole* et de *tourgouse*. Nous croyons pouvoir y ranger provisoirement le petit peuple des *Iakoutes*, qui parlent un dialecte turc, mais qui présentent en général les caractères de la race jaune (31).

Les *IAKOUTES*, qui se nomment *Socholars* dans leur langue, habitent principalement dans les bassins de la Léna et de la Kolima en s'avancant jusqu'à l'Océan arctique. Il ressemblent aux Hyperboréens par leurs caractères extérieurs et leur manière de vivre, mais ils sont beaucoup plus industriels, et malgré la rigueur du climat, ils élèvent de nombreux troupeaux de chevaux.

C'est surtout dans la FAMILLE MONGOLE que les traits de la race jaune sont fortement prononcés ; la tête y est plus grosse, le visage plus plat, le nez plus écrasé, les yeux moins ouverts que dans les autres familles ; la poitrine est large, le cou très-court, les épaules voûtées, les membres forts et trapus, les jambes courtes et arquées en dehors ; le teint d'un jaune brunâtre. Les peuples de cette famille sont essentiellement nomades ; c'est parmi eux qu'est né Tchenghiz-Khan, qui avait formé le plus vaste empire qui ait jamais existé. Maintenant, le plus grand nombre est soumis à l'empire chinois, et le reste à l'empire russe.

On distingue dans cette famille trois peuples principaux : les *Mongols proprement dits*, les *Eleuths* et les *Bouriates*.

Les *Eleuths* ou *Oirads* sont plus connus sous le nom de *KALMOUKS*, que leur donnent les Russes. Il paraît qu'une partie d'entre eux s'est mêlée avec des Turcs, car M. de Tchihatcheff (32) a reconnu que les *Kalmouks de l'Altaï* parlent, ainsi que les *Iakoutes*, des dialectes où le turc domine. Cette peuplade se donne le nom de *Télinguites*, quoique ses caractères naturels annoncent, dit M. de Tchihatcheff, une origine différente de celle des *Téléoutes*, dont il a été parlé ci-dessus. Les *Kalmouks* qui campent dans le voisinage du *Volga*, et qui appartiennent, pour la plupart, à la tribu nommée *Derbets*, sont, comme ceux de l'Altaï, soumis à l'empire russe, tandis que les *Dzoungars* et les *Torgouts*, qui errent dans la Dzoungarie, dépendent de l'empire chinois, ainsi que les *Kochots* ou *Eleuths de Kokoonor*, qui occupent la partie occidentale du Tangut (33).

(30) Il y a peu de temps encore que, me trouvant en quelque manière sous l'impression de l'effroi que les armées de Tchenghiz-Khan ont causé à l'Europe, j'aurais ajouté ici une phrase sur le courage et le caractère belliqueux des Mongols ; mais je vois en ce moment que M. de Tchihatcheff (*Voyage dans l'Altaï oriental*, p. 48 et 192) signale ceux de ces peuples qu'il a observés comme étant excessivement timides et disposés à se laisser dominer de la manière la plus passive, dès qu'ils se trouvent en rapport avec un homme énergique. Les conquêtes de Tchenghiz-Khan et de Tamerlan ne sont pas, aux yeux de M. de Tchihatcheff, en opposition avec cette manière de voir, et ne seraient dues qu'à un trait particulier de ces deux grands princes, et nullement au courage de leurs sujets.

(31) Il est difficile de classer les *Iakoutes* d'une manière convenable. On les range ordinairement dans la famille turque d'après leur langage, et j'avais suivi cette marche en 1840 ; mais, comme on connaît qu'ils présentent en général les caractères naturels de la race jaune, j'ai cru que, pour être conséquent avec mes principes, je devais les comprendre dans cette race. Il est probable d'ailleurs que, quand les conquêtes des Mongols ont refoulé les peuples turcs vers le sud-ouest, une fraction de ces derniers aura pris la direction du nord-est et s'y sera mêlée avec les anciens habitants de race jaune, qui, étant plus nombreux, auront fini par donner leurs caractères naturels à la nouvelle association, tandis que le langage des nouveaux venus aura prévalu, ce qui se conçoit aisément, puisque ce langage devait être plus perfectionné que celui des anciens habitants. D'un autre côté, la position des *Iakoutes* au milieu des Hyperboréens m'avait d'abord porté à les comprendre dans ces derniers ; mais leur supériorité industrielle sur les véritables Hyperboréens, et la circonstance, constatée par M. de Tchihatcheff, que l'on rangeait déjà dans le rameau mongol des peuples parlant des dialectes turcs, m'ont déterminé à y mettre aussi les *Iakoutes*, en attendant que l'on ait plus de données pour le classement de ces peuples.

(32) *Voyage dans l'Altaï occidental*, page 40.

(33) Quoique le nom de *Kalmouk* soit tout à fait rejeté par ces peuples, je le signale ici comme déno-

Les *MONGOLS proprement dits* ou *Mongols orientaux* errent dans la Mongolie, et se divisent en un grand nombre de tribus, dont les plus nombreuses portent le nom de *Khalkhas*.

Les *BOURLATES* habitent en Sibérie, dans le voisinage du lac Baïkal; ils ont plus d'aptitude pour la civilisation que les Mongols et les Kalmouks. Le Gouvernement russe a organisé parmi eux des régiments soumis à la discipline européenne et qui font le service des frontières comme les Cosaques (34)

La FAMILLE *TOUNGOUSE* se compose de deux peuples : les *Toungouses*, au nord, et les *Mandchoux*, au sud-est.

Les *TOUNGOUSES*, qui s'étendent en Sibérie, depuis la mer d'Ochotsk jusqu'à l'énisséï et l'Océan arctique, ressemblent à leurs voisins hyperboréens; ils sont nomades et vivent principalement de leur chasse et de leur pêche. Ceux qui habitent les côtes sont nommés *Lamoutes*. La plus grande partie est encore idolâtre; un très-petit nombre a embrassé le christianisme.

Les *MANDCHOUX*, qui n'étaient au milieu du *xvii^e* siècle que des nomades confinés dans la Mandchourie, sont maintenant les dominateurs du vaste empire chinois. Depuis lors, ils se sont approprié la civilisation chinoise, se sont créé une littérature; et leur langue, qui paraît plus favorable au développement intellectuel que le chinois, est actuellement celle de la cour de Péking.

SECTION III. — DU RAMEAU SINIQUE.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Les peuples du *rameau sinique* n'ont pas les traits de la race jaune aussi prononcés que ceux du rameau mongol; leur nez est moins aplati, leur corps mieux fait, leur taille plus élevée; ils ont atteint une civilisation plus avancée, ils ont même poussé très-loin certains arts chimiques et mécaniques; ils ont beaucoup de mépris pour les autres peuples, et un goût particulier pour le cérémonial et l'étiquette; ils sont serviles devant le pouvoir et gouvernés despotiquement.

Les langues des peuples siniques sont généralement monosyllabiques, et leurs écritures hiéroglyphiques, ce qui a sans doute contribué à l'état stationnaire de leur civilisation.

DIVISION EN FAMILLES. Ceux de ces peuples qui habitent respectivement la *Chine*, le *Japon*, la *Corée* et le *Tibet*, paraissent correspondre à des familles linguistiques particulières; nous considérons de même ceux de l'*Indo-Chine*, quoiqu'ils parlent plusieurs langues différentes, mais qui ne sont pas encore bien connues.

Les *CHINOIS* sont les peuples de la race jaune chez lesquels la civilisation s'est développée la première : on a prétendu même que cette civilisation avait précédé celle de la race blanche; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que depuis longtemps elle n'a plus fait de progrès sensibles, et qu'elle est maintenant fort en arrière de celle des Européens.

Le teint des Chinois est assez clair; on assure même que celui des femmes des classes élevées, qui ne s'exposent point au soleil, est presque aussi blanc que celui des Européennes.

Les Chinois forment non-seulement la population principale de la Chine, mais il y en a aussi beaucoup d'établis dans les autres parties du vaste empire chinois, ainsi que dans l'*Indo-Chine*, dans les îles de la Sonde, dans les îles Philippines, etc.

mination principale, d'abord parce qu'il est le plus connu des Européens, et ensuite parce qu'il est possible que les peuples parlant turc, que les Russes nomment Kalmouks de l'Altai, ne soient pas considérés comme Eleuths par les véritables Eleuths.

M. de Tchihatcheff (*Voyage dans l'Altai oriental*, p. 138) a observé, dans la partie chinoise des monts Sayans, une peuplade qui se nomme *Soyons*, et qu'il considère comme le même peuple que divers auteurs ont désigné par les noms de *Soïotes* ou d'*Ouriangkhaïs*, et dans lequel on avait vu la souche des Samoïèdes. M. de Tchihatcheff a trouvé que les *Soyons* ressemblent beaucoup, par leurs caractères naturels et par leur langage, aux Kalmouks de l'Altai; mais il signale une différence assez remarquable : c'est que les *Soyons* qu'il a vus n'ont pas de chevaux et se servent de bœufs pour montures.

Peut-être, lorsque ces peuples auront été mieux étudiés, y aura-t-il lieu de faire un groupe particulier des populations mongoles qui parlent des dialectes turcs, et qui, malgré leurs caractères naturels mongoliques, doivent avoir été plus mêlées avec des Turcs que les tribus qui parlent la langue mongole.

(34) *Voy. dans l'Altai orient.*, p. M. P. de Tchihatcheff, p. 190.

La plus grande partie des Chinois professent le bouddhisme, qu'ils appellent la religion de Fo. Les lettrés et les classes supérieures suivent en général la religion de Confucius, aussi nommée doctrine des lettrés. Les dogmes des taossées ou docteurs de la raison, espèce de culte des esprits, sont aussi adoptés par un grand nombre de Chinois. Le christianisme avait fait quelques progrès en Chine dans les deux derniers siècles, mais le nombre des chrétiens y est maintenant très-faible.

Les **CONGKINS** ont beaucoup de ressemblance avec les Chinois, et sont peu connus.

Les **JAPONAIS** ont en général les caractères mongoliques moins prononcés que les Chinois, ce que l'on attribue à un mélange avec d'autres peuples, peut-être des Kouriliens, qui auraient habité le pays avant eux. Leur civilisation, qu'ils ont reçue des Chinois, ressemble beaucoup à celle de ces derniers. On croit qu'ils ont moins de mépris pour les connaissances des autres peuples, et par conséquent plus d'aptitude à profiter des progrès de la civilisation européenne ; mais leur gouvernement interdisant les communications avec les autres nations encore plus sévèrement que celui de la Chine, les Japonais ne sont pas beaucoup plus avancés.

Outre le bouddhisme qui, sous différents rites, est la religion de la plus grande partie des Japonais, il y en a qui professent la religion de Sinto, qui paraît être la religion primitive du pays ; celle de Confucius y a aussi été apportée de la Chine.

Les **PEUPLES DE L'INDO-CHINE**, que nous considérons comme appartenant à la race jaune (35), ont le teint plus foncé que les Chinois et les Japonais ; leur taille est plus petite et leur civilisation moins avancée ; ils sont en général indolents.

On distingue parmi ces peuples quatre langues principales : la *birmane*, la *péguane*, la *siamoise* et l'*anamitique*.

Les *Anamites* occupent la partie orientale de la presqu'île. Ils ont adopté beaucoup d'usages chinois ; leurs religions sont les mêmes, c'est-à-dire que leurs lettrés suivent la religion de Confucius, et le peuple le bouddhisme selon le rite chinois. Un certain nombre a embrassé le christianisme.

Les *Siamois* ou *Thays* habitent dans le milieu de la presqu'île, le long du Ménam. M. Smith dit que leur teint est moins foncé que celui des Birmans et des *Péguans*.

Ceux-ci, qui se trouvent vers les bouches de l'Iraouaddi, forment un peuple peu nombreux, maintenant soumis aux Anglais et aux Birmans.

Les *Birmans*, aussi nommés *Bragmans* ou *Miennais*, sont les plus grands de taille et les plus belliqueux des Indo-Chinois ; ils sont principalement établis le long du cours de l'Iraouaddi, et ont donné leur nom à un empire assez puissant. Il paraît que les *Lolos*, qui habitent la province chinoise d'Yunnan, doivent être considérés comme des Birmans.

Il existe aussi au nord-ouest des Birmans plusieurs peuplades peu connues, telles que les *Singphos*, les *Nagas*, les *Cossyas*, les *Garos*, les *Assamis*, etc., que nous ne citons ici qu'avec doute ; car il se pourrait que la plupart de ces peuplades appartenissent plutôt à la famille des Hindous qu'à celle des Indo-Chinois.

C'est également avec quelque doute que nous plaçons ici les *Bhots* ou **TIBÉTAINS**, peuple fort peu connu, mais remarquable par son gouvernement théocratique, par ses nombreux couvents de moines et par la résidence du Dalai-Lama, qu'un grand nombre de sectes bouddhistes considèrent comme le chef de leur religion, et même comme une incarnation de Bouddha (36).

(35) Je me sers de la phrase ci-dessus, parce qu'il existe dans quelques parties de l'Indochine, notamment aux îles Andaman, des peuplades sauvages appartenant à la race noire, et qui sont peut-être les restes d'une population qui aurait habité cette région avant la race jaune. Il existe aussi des Hindous dans la partie de l'Indo-Chine voisine du Bengale, ainsi que des Malais, peuples de la race brune, dans la presqu'île de Malacca ; mais ces derniers s'y sont établis depuis les temps historiques, de même que les colonies de Chinois et d'Européens.

(36) Il paraît que la partie septentrionale du Tibet est occupée par une population appartenant au race mongol, qui s'y est introduite depuis les temps historiques. Peut-être que les Bhots sont des Hindous modifiés par leur mélange avec des Mongols. Du reste, les Bhots n'habitent pas seulement le versant septentrional de l'Himalaya, mais il y en a aussi sur le versant méridional, où ils se trouvent avec des Hindous.

CHAPITRE IV.

DE LA RACE BRUNE.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Nous réunissons sous le nom de *race brune* un grand nombre de peuples qui n'ont de commun qu'un teint généralement plus foncé que celui des races blanche et jaune, et dans lesquels nous sommes portés à voir les résultats du mélange de ces deux races avec la race noire; aussi remarque-t-on qu'une partie de ces peuples ont des formes qui les rapprochent des blancs, tandis que les autres rappellent davantage la race jaune.

DIVISION EN RAMEAUX. Ces peuples forment trois groupes géographiques, qui sont respectivement séparés par la mer d'Oman et par le golfe de Bengale, d'où nous les divisons en trois *rameaux*, que nous désignons par les épithètes d'*hindou*, d'*éthiopien* et de *malais*.

SECTION I^{re}. — DU RAMEAU HINDOU.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Le rameau hindou, que l'on range souvent dans la race blanche, et même dans le groupe qui renferme les Germains, présente effectivement des rapports de formes, de langage et d'institutions avec les Européens et les Perses; mais il s'en distingue par son teint plus coloré et quelquefois noir (37). Les Hindous avaient acquis, dès les temps historiques les plus anciens, une civilisation assez avancée; mais depuis un grand nombre de siècles, cette civilisation a été plutôt rétrograde que progressive, sauf que, depuis que les Anglais ont étendu, dans ces derniers temps, leur pouvoir sur l'Hindoustan, la civilisation européenne commence à y exercer son influence.

Les Hindous sont bien faits, pas très-robustes; leurs mains et leurs pieds sont plus petits que ceux des Européens; leur front est élevé, leurs yeux noirs, leurs sourcils bien arqués, leurs cheveux fins, d'un noir très-vif; la couleur de leur peau est plus ou moins brune et quelquefois noire, surtout dans le midi et parmi les basses classes.

La plus grande partie des Hindous professe le brahmanisme, religion qui a pris naissance chez eux; quelques-uns ont embrassé l'islamisme, surtout dans la partie orientale de l'Hindoustan; il y a aussi des bouddhistes dans l'Himalaya et dans l'île de Ceylan.

Un caractère très-remarquable des Hindous est leur division en *castes*, qui se perpétuent malgré toutes les commotions politiques que ce peuple a éprouvées, et qui remontent à la plus haute antiquité, puisqu'ils considèrent les castes comme établies par leur dieu Brahma. Indépendamment des pratiques religieuses particulières qui sont imposées à

(37) Les ethnographes sont très-divisés sur la place qu'il convient d'assigner aux Hindous dans la série des modifications du genre humain; car, tandis que les uns le rangent dans la même famille que les Germains, d'autres en ont fait une espèce particulière. La même divergence se retrouve dans les opinions sur leur origine: les uns les considérant comme tout à fait indigènes de l'Hindoustan, contrée qui serait à leurs yeux le berceau d'un grand nombre de peuples, tandis que d'autres y voient le résultat du mélange d'un peuple blanc venu du nord-ouest avec des peuples noirs qui s'y trouvaient établis antérieurement. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de discuter ces questions; mais je f'ai remarquer que le premier de ces systèmes ne peut être soutenu qu'en admettant que l'action du climat, telle qu'elle s'exerce dans l'état actuel du globe, suffit pour produire les différences de couleurs qui existent dans le genre humain, opinion que j'ai combattue ci-dessus, et qui, sans sortir des régions qui nous occupent, est contredite par l'existence de peuplades très-colorées dans les montagnes du nord de l'Hindoustan, et par le teint plus clair de beaucoup d'Indo-Chinois et de Malais, qui habitent des climats aussi chauds ou plus chauds que le midi de l'Hindoustan. D'un autre côté, les variétés de couleur que présentent les Hindous, leur division en castes, la coloration des castes inférieures plus foncée que celle des castes supérieures, l'existence d'une langue particulière pour les livres sacrés, les rapports de cette langue avec celle des Européens et des Perses, sa différence complète avec les langues en usage chez les Hindous les plus méridionaux et les plus colorés; sont des circonstances qui annoncent qu'un peuple blanc, qui avait déjà atteint un certain degré de civilisation, est venu du nord-ouest, a conquis l'Hindoustan sur un peuple noir fort arriéré, l'a en partie réduit à l'état de servage, et en partie refoulé dans les montagnes, mais a fini par se mêler plus ou moins avec les vaincus. Il est à remarquer aussi que, malgré certains rapports d'institutions entre les Européens et les Hindous, il est reconnu maintenant par les personnes qui s'occupent de ces recherches, que les ancêtres de ces peuples étaient déjà séparés lorsque leurs civilisations ont commencé à se développer; de sorte qu'il y a lieu de voir dans la langue sanscrite une sœur plutôt qu'une mère des langues originaires des Européens.

chaque caste, et de la défense de s'allier avec d'autres castes, chacun doit se borner à exercer l'état ou la profession affectée à sa caste. On en distingue quatre principales, mais qui se subdivisent en un très-grand nombre de castes secondaires.

La première grande caste est celle des *brahmines* ou des lettrés, dont les membres se livrent au culte, à l'étude des lois, à l'enseignement ; la seconde, celle des *tchétris*, *kchatriyas* ou *radjepoutes*, qui passent pour descendre du second fils de Brahma et qui se livrent à la guerre ; la troisième, celle des *vaichis* ou *banians*, qui s'adonnent à l'agriculture, à l'éducation du bétail et au commerce ; la quatrième, celle des *soudras* ou *chuders*, qui exercent différents arts ou métiers, d'où elles se subdivisent en un grand nombre de sous-castes, qui correspondent chacune à un métier particulier. Les descendants de ceux qui, par des mésalliances ou autrement, ont perdu leur caste, forment des espèces de castes inférieures, désignées par le nom de *varna-san-kara*, et en dessous de ces divisions se trouvent les *parias* ou *pouliats*, qui sont tenus dans l'état d'abjection le plus complet ; ils ne peuvent notamment puiser de l'eau que dans les fontaines qui leur sont abandonnées et désignées par des signes particuliers.

DIVISION EN FAMILLES. On peut distinguer dans le rameau qui nous occupe deux grandes divisions, que nous désignerons par les noms de *familles hindoue* et *malabare*.

La **FAMILLE HINDOUE** forme la majeure partie de la population de l'Hindoustan septentrional. Elle se lie avec les Perses, et son teint, surtout dans les castes supérieures, est assez clair. Les divers dialectes dont elle fait usage ont en général du rapport avec la langue sanscrite ; c'est chez elle que la division en castes est la plus prononcée.

Cette famille se subdivise en un trop grand nombre de peuples pour que nous entreprenions d'en donner l'énumération complète ; nous nous bornerons à en citer quelques-uns, en allant du nord-ouest au sud-est.

Les *Seiks* sont un peuple belliqueux, professant un culte particulier, que l'on pourrait considérer comme le brahmanisme réformé ; ils se font également remarquer par la beauté de leurs visages allongés.

Les *Djats*, qui habitent avec les Seiks dans le nord-ouest de l'Hindoustan, s'en distinguent parce qu'ils ont embrassé l'islamisme.

Les *Radjepoutes* et les *Mahrattes* sont aussi des peuples belliqueux, surtout les Mahrattes, qui ont joué un rôle politique important dans le siècle dernier.

Les *Bengalis*, qui forment la majeure partie des habitants du Bengale et des contrées limitrophes, sont au contraire un peuple doux, livré au commerce.

Les *Singalais*, qui composent la majeure partie de la population de l'île de Ceylan, professent le bouddhisme.

Nous croyons devoir citer encore ici un peuple qui, malgré l'état d'abjection où il se trouve, n'en est pas moins très-remarquable par l'exemple unique qu'il présente d'un composé de familles isolées qui parcourent presque toute la terre sans demeures fixes et sans perdre leurs caractères particuliers ; nous voulons parler de cette race vagabonde connue sous les noms de *Tsiguanes*, *Zigueunes*, *Zingars*, *Bohémiens*, *Egyptiens*, *Gitanos*, etc., qui errent, soit en mendiant, soit en exerçant quelques branches d'industrie. Les mesures de police en vigueur dans les États européens ont beaucoup diminué le nombre de ces espèces de nomades dans l'Europe occidentale, et sont parvenues, dans ces derniers temps, à en forcer quelques-uns à prendre des demeures fixes dans l'empire d'Autriche ; ailleurs, et notamment en Valachie et en Moldavie, ils sont esclaves. Ce peuple a le teint basané, et on a reconnu que sa langue a beaucoup de rapports avec celles des Hindous, surtout de ceux des bords de l'Indus, d'où l'on suppose qu'il descend d'Hindous des classes inférieures, qui auront dû quitter leur patrie ; expatriation qui d'ailleurs paraît remonter à des temps très-reculés.

La **FAMILLE MALABARE**, qui habite dans le Deccan ou Hindoustan méridional, a le teint

très-foncé et quelquefois noir ; les langues qu'elle parle n'ont d'autre rapport avec le sanscrit que ceux qui y ont été introduits par l'établissement de la religion de Brahma. On y distingue trois divisions principales : les *Malabars proprement dits*, dans la contrée de ce nom ; les *Tamouls*, qui dominent dans le Carnatic, et les *Telingas*, qui se trouvent au nord-est.

SECTION II. — DU RAMEAU ÉTHIOPIEN.

DIVISION EN FAMILLES. Les populations africaines que nos principes de classification nous portent à ranger dans la race brune ne sont pas connues d'une manière assez complète pour être convenablement classées ; nous croyons devoir y distinguer provisoirement deux grandes divisions, sous les noms de *familles abyssinienne et fellanne*.

Ce que nous entendons par FAMILLE ABYSSINIENNE se compose de plusieurs peuples, qui parlent diverses langues et dont la plupart sont ordinairement rangés dans la race blanche tandis que d'autres sont placés dans la race noire, mais qui, par leur teint toujours plus foncé que celui des blancs et plus clair que celui des noirs, par leurs cheveux ordinairement crépus et rarement laineux, par leurs lèvres ordinairement plus épaisses que celles des blancs, par leur nez moins aplati que celui des Nègres, nous semblent former un intermédiaire entre ces deux races ; circonstance qui, jointe aux grandes variations de forme et de couleurs, paraissent annoncer que ces peuples sont le résultat du mélange de noirs habitants originaires du pays, avec des Araméens qui les auraient conquis.

Plusieurs de ces peuples sont encore très-peu connus, et nous citerons parmi les principaux ceux que l'on désigne par les noms de *Barabras*, d'*Abyssiniens* et de *Gallas*.

Les *Barabras*, qui habitent la Nubie, ont été rapportés à la grande famille des Berbers (col. 37-38), à cause de la ressemblance du nom et des rapports que l'on a cru reconnaître dans leurs langues ; mais, outre que ces derniers rapports ne sont pas démontrés et que, d'un autre côté, d'après les observations de M. Rüppell, une partie des Barabras parlent le nuba, c'est-à-dire la langue des peuples nègres qui les avoisinent, ces peuples ont un teint couleur de bronze généralement plus foncé que celui des Berbers. Ils ont une taille moyenne et bien prise, des cheveux crépus sans être laineux, une barbe peu fournie, des yeux vifs, le nez bien fait, légèrement arrondi à l'extrémité, les lèvres assez épaisses, le menton fuyant, le visage ovale. Ceux de ces peuples qui, comme les *Barabras* proprement dits et les *Dongolaouis*, habitent la vallée du Nil, sont sédentaires et cultivateurs. Ils passent pour être paresseux et avoir des mœurs fort dissolues. D'autres, comme les *Bicharins* et les *Ababés*, sont nomades et vivent à la manière des Bédouins.

Les *Abyssiniens* avaient fondé un empire puissant, qui a duré plusieurs siècles, mais qui est maintenant démembré. Ils professent pour la plus grande partie le christianisme d'après un rite particulier fort relâché, et, quoiqu'ils semblent avoir perdu de leur ancienne civilisation, leur état social est supérieur à celui des Barabras, auxquels ils ressemblent beaucoup (38).

Les *Gallas* sont des peuples nomades qui erraient au sud de l'Abyssinie et qui, à force d'attaquer et de dévaster les possessions des Abyssiniens, ont fini par s'emparer d'une grande partie de cette région. Ils ont le teint brun, les cheveux assez longs, souvent crépus, quelquefois lisses, rarement laineux. Ils sont belliqueux, cruels, fort enclins au pillage et d'une excessive malpropreté. Une partie a embrassé le mahométisme et d'autres le christianisme selon le rite abyssinien.

(38) Les Abyssiniens sont ordinairement rangés dans la race blanche et même dans la famille sémitique. Il y a en effet lieu de croire que l'Abyssinie a été conquise, peut-être plusieurs fois, et civilisée par des peuples araméens ; mais la couleur des Abyssiniens, beaucoup plus foncée que celle des Araméens, annonce, selon moi, que ces conquérants ont éprouvé ce qui est arrivé à tant d'autres conquérants, c'est-à-dire qu'ils se sont mêlés avec les vaincus. On pourrait même voir une preuve de cette intervention étrangère et de la disparition de la race blanche par voie de mélange, dans la création et l'existence assez prolongée d'un empire puissant, et ensuite par l'état de dissolution et de retour vers la barbarie que présente maintenant la société abyssinienne.

Probablement qu'il y a encore dans ces contrées d'autres peuples ordinairement rangés dans la race noire, qui seraient mieux placés dans le groupe qui nous occupe. Tels sont notamment les *Somaulis*, qui habitent au sud du golfe d'Aden.

Les *FELLANS*, aussi nommés *Fellatahs*, *Foulis*, *Pouls* ou *Peuls*, n'ont été connus, pendant longtemps, que par quelques peuplades qui habitent la Sénégambie et que l'on a généralement rangées dans la race noire ; mais, soit qu'on les ait confondus avec d'autres peuples, soit qu'ils aient pris un grand développement dans les temps modernes, ils s'étendent maintenant dans une grande partie du Soudan, où ils ont fondé, à la fin du siècle dernier, un empire puissant. Ils ont le teint fortement basané, tirant tantôt sur le rougeâtre, tantôt sur la couleur de bronze, mais jamais véritablement noir ; leurs cheveux sont assez longs, lisses et soyeux ; leur nez n'est point épaté ; le tour de leur figure est ovale, leur taille élevée et svelte, les extrémités des membres fines et petites, leur démarche légère et noble. Ils ont assez d'aptitude pour la civilisation et ont généralement embrassé le mahométisme. D'un autre côté M. d'Eichthal a cru reconnaître dans ces derniers temps (39), que la langue fellanne avait beaucoup de rapports avec celle des Javanais, ce qui rapprochait les Fellans des *Oras*, peuple de l'île de Madagascar qui parle une langue qui ressemble aussi à celle de la famille malaise ; circonstance qui, jointe à des cheveux lisses, à des traits analogues à ceux des Malais et à plus d'aptitude pour la civilisation que les peuples noirs qui les avoisinent, les a fait considérer comme descendants de Malais et comme devant leur teint plus foncé que celui des Malais au mélange de ces derniers avec les peuples noirs qui les entourent.

SECTION III. — DU RAMEAU MALAIS.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Le rameau malais, que l'on considère ordinairement comme formant à lui seul la race brune, se rapproche davantage de la race jaune que les rameaux hindou et éthiopien, et il se fond avec les Indo-Chinois d'une manière telle que la démarcation est presque impossible à tirer, mais il se fond également avec les noirs orientaux, dont nous parlerons plus tard. Les peuples qui le composent sont d'une taille moyenne, leurs formes sont régulières, leurs membres bien proportionnés ; leur teint varie du jaune olivâtre au brun ; leurs cheveux sont lisses, de couleur noire, quelquefois bruns. Ils paraissent assez susceptibles de civilisation, sont souvent réunis en corps de nations, forment quelquefois des monarchies considérables, mais ils sont ordinairement très-barbares.

DIVISION EN FAMILLES. La filiation de ces peuples n'est pas connue et ne peut, par conséquent, être d'un grand secours pour leur classification (40). Dumont d'Urville y a distingué trois grandes divisions, qu'il a désignées par les épithètes de *malaise*, de *micronésienne* et de *polynésienne* ; nous les considérerons comme des familles.

La **FAMILLE MALAISE**, qui habite les îles du sud-est de l'Asie et la presqu'île de Malacca, se compose d'un grand nombre de peuples, dont les caractères très-variés tiennent plus ou moins des Indo-Chinois, des Hindous et même de la race noire.

Les *Malais proprement dits* forment le peuple le plus remarquable et le plus nombreux de cette famille. Ils sont répandus dans la presqu'île de Malacca, dans les îles de la Sonde, dans l'archipel des Moluques, à Mindanao, et dominent dans plusieurs de ces contrées.

(39) Mémoires de la Soc. d'ethnologie de Paris, t. 1^{er}, 11^e part.

(40) La liaison avec l'Asie, que présentent les terres occupées par les peuples du rameau malais, avait fait supposer que ces peuples étaient originaires de l'Asie et s'étaient successivement étendus vers l'est. Mais dans ces derniers temps, M. Moerenhout a émis une opinion tout à fait contraire, en se fondant sur ce que les vents d'est, qui dominent dans l'océan Pacifique, poussent très-souvent des embarcations vers l'ouest et s'opposent à ce que des peuples non navigateurs s'avancent vers l'est ; sur ce que les peuplades qui habitent à l'est sont beaucoup plus belles et moins mélangées que celles de l'ouest ; sur ce que la mythologie et les traditions des premières ne font aucune allusion aux grands animaux qui existent dans les îles voisines du continent asiatique ; sur l'absence de mots dérivés du sanscrit dans les dialectes orientaux, etc. Il n'entre pas dans notre plan de discuter ces questions, qui d'ailleurs nous semblent, dans l'état actuel de nos connaissances, aussi insolubles que toutes celles qui tendraient à expliquer les causes de la première distribution des races humaines à la surface de la terre.

Leur teint est brun, leur taille moyenne, leur corps souple et agile. Ils ont peu d'embonpoint, leurs yeux sont un peu bridés, leurs pommettes saillantes, leur nez épaté, leurs cheveux plats et lisses, leur barbe rare. Ils s'adonnent à la marine et au commerce, font un grand usage du bétel et de l'opium, et se nourrissent habituellement de riz. Ils ont acquis un certain degré de civilisation, ont une littérature, et ont fondé des Etats réguliers. La plupart ont embrassé l'islamisme.

Les *Javanais* ou habitants de Java ont le teint assez clair, et ressemblent beaucoup aux Indo-Chinois. Ils ont acquis une certaine civilisation, ont une littérature, et professent l'islamisme.

Les *Battas*, qui habitent l'île de Sumatra, présentent le contraste d'un peuple qui joint à des idées d'ordre et de civilisation des pratiques aussi féroces que celles des peuples les plus sauvages; telle est celle de manger vivants les prisonniers de guerre et les criminels.

Les *Dayaks* sont des habitants de l'île de Bornéo, qui ont le teint un peu plus clair que les autres peuples du rameau malais. Rienzi les considérait comme la souche des Polynésiens; mais d'Urville était plutôt porté à voir cette souche dans les *Turajas*, qui habitent l'île de Célèbes.

Les *Bugis* et les *Macassars* sont d'autres habitants de l'île de Célèbes, renommés par leur courage. Les derniers sont mahométans.

Les *Tagales* et les *Bissayos* habitent l'archipel des Philippines, savoir: les premiers dans l'île de Luçon, et les seconds dans les îles du milieu. La plupart sont soumis aux Espagnols, et ont embrassé le christianisme. Peut-être que les langues de ces deux peuples présentent assez de caractères distinctifs pour y voir une famille différente de la famille malaise.

LA FAMILLE MICRONÉSIENNE habite les petites îles du nord-ouest de l'Océanie, c'est-à-dire les archipels des Mariannes, des Carolines, de Mulgrave, etc. Ces peuples, dit Dumont d'Urville, se distinguent de ceux qui habitent à l'est par un teint plus foncé, un visage plus effilé, des yeux moins fendus, des formes plus sveltes, des langues tout à fait différentes, qui varient d'un archipel à l'autre, et parce qu'ils n'étaient pas soumis à la superstition connue sous le nom de tabou. Ils sont divisés en castes, n'emploient pas l'arc et les flèches comme armes offensives; leurs mœurs sont généralement douces. Ceux des îles occidentales fort, comme les Malais, usage du bétel et de l'arek, mais dans les îles orientales on le remplace par une liqueur fermentée nommée kava.

Les peuples que Dumont d'Urville a nommés *Polynésiens* et que nous appelons FAMILLE TABOUEENNE (41), habitent toute la partie orientale de l'Océanie, c'est-à-dire les îles Sandwich, les archipels des Marquises, de Pomotou, de Bougainville, de la Société, des Amis, de la Nouvelle-Zélande, etc. Tous ces peuples ont les plus grands rapports entre eux; leur teint plus clair que celui des Malais et des Micronésiens, est olivâtre, tirant sur le brun, mais non pas cuivré; leur stature est élevée, leurs membres nerveux, leur front haut, leurs yeux noirs, grands, vifs et pleins d'expression, leur nez peu aplati, leur bouche est belle, quoique les lèvres soient généralement plus grosses que chez les blancs; leurs dents superbes, leurs cheveux noirs et frisant à larges boucles. Leur langue est la même sur toute la vaste étendue qu'ils occupent. Ils étaient tous soumis à la superstition du tabou, qui consiste dans l'interdiction temporaire d'user de certaines choses, ou de fréquenter certains lieux ou certaines personnes. Ils ne connaissaient point, dit d'Urville, l'arc et les flèches; ils ont des dispositions plus ou moins prononcées pour les arts de la

(41) Les considérations ethnographiques qui ont porté d'Urville à établir une nouvelle division géographique de l'Océanie ne m'ayant pas paru suffisantes pour changer celle qui était en usage auparavant, et que j'ai suivie dans mes *Éléments de géologie*, je ne puis employer le nom de *polynésiens* dans le sens proposé par d'Urville, attendu que cette famille n'occupe qu'une partie de ma Polynésie, et s'étend dans une partie de mon Australie. J'ai en conséquence proposé le nom de *tabouen*, tiré de l'usage du tabou, que d'Urville signalait comme un des caractères les plus marqués de ces peuples.

civilisation, et même avant leurs communications avec les Européens, on trouvait chez eux des gouvernements réguliers, des dynasties affermies sur le trône, des castes avec leurs privilèges respectifs, une religion avec ses rites et ses sacrifices, des lois et des coutumes scrupuleusement observées. Depuis lors ils ont fait de nouveaux progrès, notamment aux îles Sandwich et à celles de la Société, dont une grande partie des habitants ont embrassé le christianisme; mais il est à remarquer que ceux de ces peuples qui sont en relation avec les Européens diminuent avec une prodigieuse rapidité. Du reste, le plus grand nombre est encore à l'état sauvage et conserve les usages les plus cruels, comme celui de dévorer les prisonniers. C'est notamment ce qui a lieu à la Nouvelle-Zélande, dont les habitants, divisés en petites peuplades continuellement en guerre, n'ont point encore fait de progrès dans la civilisation, quoiqu'ils annoncent autant d'aptitude que les autres.

CHAPITRE V.

DE LA RACE ROUGE (42).

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Les peuples de la *race rouge*, plus connus sous le nom d'*Indiens d'Amérique*, se rapprochent de la race jaune par leurs cheveux généralement noirs, rudes et gros, par leur barbe rare, par leur teint, qui varie du jaune au rouge de cuivre; mais, d'un autre côté, leur nez très-saillant, leurs yeux grands et ouverts, rappellent la race blanche. Leur front est très-déprimé, mais la partie postérieure de leur crâne est plus volumineuse, les orbites de leur yeux plus larges que dans aucune autre race, et M. Flourens a observé dans leur peau un appareil particulier qui est le siège de la couleur, et qui ne se trouve pas dans la race blanche. Ces peuples sont en général hospitaliers et généreux, mais cruels, implacables dans leurs ressentiments, et se faisant la guerre pour les motifs les plus frivoles. Deux d'entre eux, les Aztèques ou anciens Mexicains, et les Quichuens ou anciens Péruviens, avaient fondé des empires considérables et atteint un certain degré de civilisation, bien inférieure toutefois à celle des Européens; mais depuis la destruction de ces empires par les Espagnols au commencement du *xvi^e* siècle, les Indiens qui se sont soumis aux Européens s'élèvent rarement au-dessus de la qualité de cultivateurs ou d'artisans, tandis que ceux qui ont conservé leur indépendance sont en général des peuplades sauvages qui errent dans les forêts et les savanes, vivent des produits de leurs chasses et de leurs pêches, tiennent leurs femmes dans le plus grand état d'abjection, et les chargent de tous les ouvrages pénibles. Certaines tribus font des sacrifices humains à leurs idoles et dévorent leurs prisonniers. Il est à remarquer que les Indiens, qui étaient déjà fixés et cultivateurs lors de l'arrivée des Espagnols, ont été promptement soumis par ceux-ci; mais que depuis lors on n'est pour ainsi dire plus parvenu à en soumettre, ceux qui ne pouvaient arrêter les progrès des Européens préférant en général se retirer dans de nouvelles solitudes plutôt que de prendre les usages des peuples policés. Du reste, la population indienne, du moins celle des peuples restés sauvages, paraît diminuer journellement, surtout dans le nord, et ce résultat semble devoir

(42) On appelle aussi cette race *américaine*, parce qu'elle formait presque toute la population de l'Amérique lorsque les Européens s'établirent dans cette partie de la terre; mais cette dénomination est actuellement sujette à induire en erreur, attendu que les Européens, qui forment maintenant la majeure partie de la population de l'Amérique, et surtout les Anglais des États Unis, ont, pour ainsi dire, accaparé le nom d'*Américains*, et désignent généralement les peuples de la race rouge par le nom d'*Indiens* qui leur a été donné par les Espagnols, lorsqu'ils abordèrent en Amérique, à la fin du *xv^e* siècle, sous la conduite de Christophe Colomb, parce qu'ils croyaient arriver dans l'Inde des anciens. Du reste, la dénomination de *race rouge* est aussi fort défectueuse; car une grande partie des peuples rangés dans cette race n'ont absolument rien de rouge dans leur couleur, et peut-être que les Européens n'auraient pas pensé à donner le nom de *peaux rouges* aux Indiens du nord, qui sont les plus cuivrés, sans l'habitude qu'ont ces peuples de se peindre en rouge. J'ai cru toutefois devoir continuer à me servir de la dénomination de *race rouge*, d'abord parce qu'elle s'associe mieux que toute autre avec celles de races blanche, jaune, brune et noire, ensuite parce que toutes les autres qui ont été proposées ne me paraissent pas meilleures, et enfin parce que je ne puis voir dans ce groupe qu'une de ces associations imparfaites qu'on laisse dans les classifications naturelles, en attendant qu'on puisse leur substituer quelque chose de meilleur.

être attribué aux ravages de la petite vérole et à la passion de ces peuples pour l'eau-de-vie, plus encore qu'à leurs guerres continuelles (43).

DIVISION EN RAMEAUX. Comme on est à peu près dépourvu de renseignements sur l'histoire des Indiens antérieurement au xv^e siècle, on ne connaît pas leur filiation. D'un autre côté, le nombre de leurs langues est si considérable, que M. Balbi en comptait plus de quatre cents, si peu étudiées, que la plupart n'avaient pu être réunies en familles. Enfin, les distinctions naturelles sont extrêmement variables, de sorte que l'on s'entend encore moins sur la classification de ces peuples que sur celle des autres races. Toutefois, les Indiens qui habitent au nord du golfe du Mexique paraissant se distinguer d'une manière générale de ceux qui habitent plus au midi, nous partirons de cette circonstance pour admettre deux rameaux, l'un *septentrional*, l'autre *méridional*.

Les peuples du RAMEAU MÉRIDIONAL présentent une grande variété de caractères et rappellent souvent la race jaune; leur teint, souvent jaune ou olivâtre, n'est jamais aussi rouge que ceux des Indiens du nord; leur tête est ordinairement moins allongée, leur nez moins proéminent, leurs yeux fréquemment obliques. C'est à ce rameau qu'appartiennent les peuples de la race rouge qui ont atteint le plus de civilisation.

Le plus remarquable et le plus nombreux de ces peuples sont les *Azèques*, reste des fondateurs de l'ancien empire du Mexique, dont il a déjà été parlé ci-dessus, lesquels forment encore la majeure partie de la population du Mexique et s'étendent jusque dans le Guatemala. Parmi les autres peuples voisins, nous citerons les *Otomites*, les *Tarasques*, les *Zapotèques* et les *Mustèques*, au nord de l'isthme de Tehuantepec; les *Chapanèques*, les *Mayas* et les *Quiches*, entre les isthmes de Tehuantepec et de Panama, lesquels ont, comme les *Astèques*, été soumis par les Espagnols, tandis que les *Mosquitos*, près de la baie de ce nom, et d'autres peuplades moins importantes, telles que les *Lacandones* les *Chols*, les *Jocas* ou *Xicagues*, les *Changuènes*, etc., sont demeurées indépendantes.

Les Indiens qui habitent au sud de l'équateur ont fait, dans ces derniers temps, le sujet d'une étude particulière de la part de M. Alcide d'Orbigny, qui réduit leurs nom-

(43) L'origine des Indiens d'Amérique et la détermination de leurs rapports avec les races bien prononcées sont des questions qui ont beaucoup occupé les ethnographes, sans qu'ils soient parvenus à une solution satisfaisante. Car, si l'on n'a pu rapporter les Indiens à l'une des autres races, ni même y voir le résultat du mélange de ces dernières, on n'a pas pu davantage reconnaître un type bien déterminé. D'un autre côté, les grandes différences que présentent leurs diverses peuplades annoncent le résultat de nombreux croisements, tandis que l'état de civilisation qu'avaient atteint les *Azèques* et les *Quichuens*, lorsque les Européens y abordèrent, dans le xv^e siècle; l'opinion traditionnelle généralement reçue parmi eux que les fondateurs de leurs empires étaient venus du dehors; l'existence, dans d'autres parties de l'Amérique septentrionale, de ruines qui annoncent une civilisation au moins aussi avancée que celle des *Azèques* et des *Quichuens*, et dont les sauvages qui habitaient sur les lieux, à l'arrivée des Européens, n'avaient aucun souvenir, sont autant de circonstances qui annoncent que des hommes civilisés se sont introduits en Amérique, dans les temps anciens, et y ont trouvé une ou plusieurs races moins aptes à la civilisation, qu'ils ont en partie soumis à leur pouvoir, mais avec lesquelles ils se sont mêlés, ce qui leur a fait perdre leurs caractères particuliers et les a mis dans le cas de voir successivement reprendre leur pouvoir politique et leur aptitude pour la civilisation. Si l'on se demande ensuite à quelle race appartenaient ces hommes civilisés, on pourra remarquer en premier lieu que les Indiens d'Amérique se rapprochent plus, en général, des peuples de la race jaune que de ceux des races blanche et noire; et, en second lieu, que les traditions des *Azèques*, d'accord avec les monuments, annoncent que les conquérants sont venus du nord, direction dans laquelle l'Amérique est à peu près en contact avec l'Asie; de sorte qu'il est fort probable que ces conquérants appartenaient à la race jaune. Quant à la population que ceux-ci auraient trouvée en Amérique, il est probable qu'elle appartenait à un ou à plusieurs types différents de ceux qui existent maintenant dans les autres parties de la terre, et que ces types, comme les types inférieurs en général, ont une grande tendance à se modifier et à s'éteindre, lorsqu'ils sont mis en rapport avec les types supérieurs.

Du reste, on sent que ce que je dis de l'inaptitude des peuples de la race rouge pour la civilisation est, comme toutes les règles générales, sujet à quelques exceptions; mais on sait, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, que des exceptions ne détruisent pas des règles générales. Et qu'est-ce, en effet, que des établissements de quelques milliers d'individus, quand il s'agit d'une race qui en renferme des millions? Au surplus, il y a de ces exceptions qui, si elles étaient bien examinées, n'en seraient peut-être plus. Qui nous dit, par exemple, que la civilisation qu'ont atteinte les *Chérakis* n'est pas due à l'influence du sang blanc, qui se serait introduit dans les veines de cette petite peuplade, en contact avec les Européens depuis plus de deux siècles. Quant aux établissements des missionnaires, ils confirment la règle générale plus qu'ils ne la détruisent; car on voit que ces établissements tombent dès que l'on en retire les missionnaires européens.

breuses peuplades à trente-neuf peuples principaux, qu'il distribue dans sept groupes, que nous considérerons comme des familles, en les désignant par les dénominations de *quichuenne*, d'*antisienne*, d'*araucanienne*, de *pampéenne*, de *chiquitéenne*, de *mozéenne* et de *guaranienne* (44).

Les trois premières de ces familles ont pour caractère commun un teint brun olivâtre, plus ou moins foncé, la taille petite, le front peu élevé ou fuyant, les yeux horizontaux, jamais bridés à l'angle extérieur.

LA FAMILLE QUICHUENNE a le teint foncé, des formes massives, la face large, ovale, le nez long, aquilin, élargi à la base, les pommettes non saillantes, les traits prononcés, la physionomie sérieuse, réfléchie et triste. Elle habite les parties orientales de la Bolivie, du Pérou et du Quito, et a été entièrement soumise par les Espagnols, qui l'ont convertie au christianisme. Elle se compose des *Quichuas*, des *Aymaras*, des *Atacamas* et des *Changos*. Les premiers étaient déjà le peuple principal de l'ancien empire des Incas, et forment encore près de la moitié de la population indienne de l'Amérique méridionale.

LA FAMILLE ANTISIENNE se compose des *Yuracarés*, des *Mocénés*, des *Tacanas*, des *Maropas* et des *Apolistas*. Elle habite les Andes de la Bolivie; elle est moins importante que la précédente : son teint est plus clair, ses formes sont moins massives, et ses traits plus efféminés.

LA FAMILLE ARAUCANIENNE se compose des *Aucas* ou *Araucaniens* et des *Fuégiens* ou *Pécheris*. Les premiers, qui habitent dans les Andes vers les confins du Chili et de la Patagonie, sont un peuple belliqueux, célèbre par ses guerres continuelles avec les Espagnols. Ils bâtissent des maisons, et peuvent être considérés comme les plus policés de ceux des Indiens de l'Amérique méridionale qui ont conservé leur indépendance.

Les *Fuégiens*, qui errent dans les îles de la Terre de Feu et sur les côtes méridionales de la Patagonie, sous un climat très-rigoureux, ne forment que de faibles peuplades fort abruties, et vivant du produit de leurs pêches.

Les trois FAMILLES PAMPÉENNE, *chiquitéenne* et *mozéenne*, ont la taille souvent très-élevée, le front bombé, non fuyant; les yeux horizontaux, quelquefois bridés à leur angle extérieur. Elles habitent les immenses plaines ou pampas situées au pied du revers oriental des Andes; elles élèvent une grande quantité de chevaux : aussi les hommes y sont-ils presque toujours à cheval, comme ceux qui errent dans les steppes de l'Asie.

La première de ces familles, qui est la plus importante, et s'étend depuis le détroit de Magellan jusqu'au nord du Picolmayo, a le teint d'un brun olivâtre ou marron foncé, la taille très-grande, une constitution robuste, le nez court, très-épaté, les narines larges, ouvertes, la bouche très-grande, les lèvres grosses, la face large et aplatie, les pommettes saillantes, les traits prononcés, la physionomie froide, souvent féroce. Elle renferme les *Patagons* ou *Téhuélches*, sur la taille gigantesque desquels on a débité beaucoup de fables; les *Pudches*, nation belliqueuse qui a souvent fait éprouver de grandes pertes aux établissements des Européens dans le voisinage du Rio-Colorado; les *Charruas*, les *Mocobis* ou *Tobas*, les *Mataguayos*, les *Abipones* et les *Lenguas*.

LA FAMILLE CHIQUITÉENNE a le teint brun olivâtre clair, la taille moyenne, les formes médiocrement robustes, la face circulaire pleine, le nez court, peu épaté, la bouche moyenne; les lèvres minces, les pommettes non saillantes, les traits efféminés, la figure enjouée, vive et gaie. Elle habite dans le sud-est de la Bolivie; une portion a embrassé le christia-

(44) M. d'Orbigny distingue parmi les Indiens de l'Amérique méridionale trois races : l'*ando-péruvienne*, la *pampéenne* et la *brasilio-guaranienne*, dont les deux premières sont subdivisées chacune en trois rameaux, savoir : l'*ando-péruvienne*, en rameaux *péruvien*, *antisien* et *araucanien*; et la *pampéenne*, en rameaux *pampéen*, *chiquitéen* et *mozéen*. La manière dont j'ai envisagé le genre humain ne me permettant pas de considérer ces divisions comme des races et des rameaux, je n'ai pu faire usage des premières, et j'ai considéré les secondes comme des familles. J'ai cru aussi ne pas devoir me servir dans leur dénomination des mots tirés du Pérou et du Brésil, parce que ces mots s'appliquent davantage maintenant à des considérations politiques et géographiques qu'à des considérations ethnographiques.

nisme et s'est soumise aux Espagnols, mais la plus grande partie est indépendante. Ses différents peuples sont : les *Samucos*, les *Chiquitos*, les *Saravecas*, les *Otukés*, les *Curuminacas*, les *Covartéas*, les *Curavés*, les *Tapiis*, les *Paiconéas* et les *Corabecas*.

La FAMILLE MOXÉENNE a le teint brun olivâtre peu foncé, la taille moyenne, les formes robustes, le nez court, peu large, la bouche médiocre, les lèvres et les pommettes peu saillantes, la face ovale circulaire, la physionomie douce, un peu enjouée. Elle habite vers les confins de la Bolivie, du Pérou et du Brésil, et se compose des *Moxos*, des *Chapacuras*, des *Itonamas*, des *Canichanas*, des *Motimas*, des *Cayuvavas*, des *Pacaguaras* et des *Iténés*.

Les caractères de la FAMILLE GUARANIEENNE sont : un teint jaunâtre mélangé d'un peu de rouge, une taille moyenne, des formes très-massives, un front peu bombé, non fuyant, la face circulaire pleine, des yeux obliques, relevés à leur angle extérieur ; un nez court et étroit, des narines étroites, une bouche moyenne, des lèvres minces, des pommettes peu saillantes, une face circulaire pleine, des traits efféminés et une figure douce. Cette famille s'étend sur un pays immense, depuis la mer des Antilles jusqu'au Rio-de-la-Plata ; mais elle ne forme en général que des peuplades sauvages. Le nombre de celles qui se sont soumises aux Européens et ont embrassé le christianisme est peu important. C'est cependant parmi ces peuplades que les Jésuites avaient formé ces *missions* si célèbres dans le siècle dernier, et où l'on assure que près de 200,000 Indiens se livraient à l'agriculture et aux pratiques de la religion chrétienne. M. d'Orbigny n'établit dans cette grande famille que deux divisions : les *Guaranis* et les *Botocudos*. Parmi les innombrables peuplades qui composent la première de ces divisions, nous citerons les *Guaranis proprement dits* au midi, et les *Caraiïbes* au nord, qui ont joué un grand rôle lorsque les Européens se sont établis aux Petites-Antilles. Quant aux *Botocudos proprement dits*, ce sont des anthropophages fort sauvages, qui habitent vers le Rio-Doce au Brésil, et qui se distinguent par la manière dont ils distendent leurs lèvres et leurs oreilles, en y fourrant de prétendus ornements.

Les peuples du RAMEAU SEPTENTRIONAL sont ceux où les caractères de la race rouge sont le mieux prononcés : leur teint est rouge de cuivre, ou plutôt de cannelle claire ; leur tête est allongée, leur nez long et aquilin, leurs yeux sont horizontaux, leur front est déprimé, leur constitution robuste, leur taille élevée ; leurs sens sont extrêmement développés. Ils ont un caractère fier et indépendant, supportent les privations et les souffrances avec un courage remarquable. Ils ont l'habitude de peindre leur corps, et surtout leur visage, en rouge. Ces peuples sont les restes d'une population plus considérable qui s'étendait des côtes de l'océan Atlantique à celles de l'océan Pacifique, mais qui a presque entièrement abandonné la partie orientale de ces immenses régions.

Nous n'indiquerons ici que quelques-unes de leurs nombreuses peuplades, dont les noms sont d'ailleurs fort sujets à varier, car telle tribu, célèbre aujourd'hui par le renom que lui ont fait ses exploits, sera peut-être demain surprise par ses ennemis, les guerriers seront exterminés, les femmes et les enfants réduits en esclavage et dispersés dans d'autres peuplades.

La FAMILLE FLORIDIENNE est celle qui paraît avoir les mœurs les plus douces et le plus de dispositions à se civiliser. Elle renferme, entre autres, les *Chérokis*, qui, tout en conservant leur indépendance, ont abandonné la vie sauvage, embrassé le christianisme et fait de tels progrès dans la civilisation européenne, qu'il se publie maintenant un journal dans leur langue. C'est à cette famille qu'appartiennent les *Creeks*, les *Séminoles*, les *Natchez*, les *Chactas*, etc.

Dans les montagnes du nord du Mexique on remarque notamment les *APACHES*, qui font une guerre continuelle aux blancs établis dans ces contrées.

Les *Sioux* forment une famille assez nombreuse, où l'on distingue, entre autres, les *Dacotas*, les *Assiniboins*, les *Osages*, les *Kansas*, les *Mandanes*, etc.

La famille des *Inoquors* a été très-puissante, mais elle se trouve maintenant réduite à de

petites tribus, parmi lesquelles nous citerons les *Hurons*, qui sont devenus cultivateurs et ont embrassé le christianisme.

La famille des *LENNAPES* ou *Delawares* s'étend encore sur un vaste territoire, depuis le fleuve Saint-Laurent jusque dans l'intérieur des montagnes Rocheuses. On y remarque principalement les *Knistenaux*, les *Algonquins*, les *Chippewais*. Quant aux *Miamis* et aux *Illinois*, ce ne sont plus que de faibles restes des anciens peuples du même nom.

Les peuplades qui habitent sur la côte nord-ouest de l'Amérique diffèrent de celles dont nous venons de parler ; leur teint est plus foncé, leur taille moins élevée, leur face plus large, leur nez moins proéminent. Elles se rapprochent davantage des Hyperboréens, et l'on ne sait pas encore bien où l'on doit tirer la ligne de démarcation entre elles et la famille des *Eskimaux*. Le nombre de ces peuplades est très-considérable, quoique leur population soit très-faible ; l'une des plus importantes est celle des *WAKISHES*, qui habitent l'île *Nootka*. Nous citerons aussi les *KOLIOVGS*, qui se trouvent dans le voisinage de la baie de Bering.

LES INDIENS DE LA CALIFORNIE, c'est-à-dire ceux qui s'étendent du port San Francisco au cap San Lucar, et dont le plus grand nombre est souvent désigné sous le nom de *Tularemes*, se distinguent de tous les autres Indiens d'Amérique par leur couleur plus foncée et presque noire. Il paraît, d'un autre côté, que leurs formes se rapprochent davantage de celles de la race blanche (45).

CHAPITRE VI.

DE LA RACE NOIRE (46).

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. La race noire, considérée dans les peuples qui en forment le type, se distingue par ses cheveux courts et laineux, son crâne comprimé, son nez écrasé, son museau saillant, ses lèvres épaisses, ses jambes arquées, son teint noir. Ces peuples sont généralement restés barbares ou sauvages, n'ont point formé de grands États stables, n'ont point étendu leurs conquêtes sur les autres races ; mais, au contraire, ils ont été dépossédés par celles-ci d'une partie des contrées dont ils paraissent avoir été les habitants originaires. Ils sont confinés dans les portions méridionales de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie. Il y en a aussi en Amérique, qui descendent d'esclaves transportés par les Européens, et dont une partie, aidée par les dissensions de ces derniers, y a formé depuis peu un État indépendant.

DIVISION EN RAMEAUX. L'absence d'annales qui donneraient quelques notions sur la filiation de ces peuples, et la circonstance qu'un grand nombre d'entre eux nous sont tout à fait inconnus, ne permettent pas de les classer d'une manière satisfaisante. Si on les considère uniquement d'après leurs caractères naturels, on verra que le plus grand nombre a les traits indiqués ci-dessus, et que d'autres se rapprochent plus ou moins des races blanche et jaune ; mais, lorsque l'on veut les classer uniquement d'après cette considération, on s'aperçoit bientôt que l'on rompt d'autres rapports, parce que les peuples de la seconde modification, qui sont peut-être le résultat du mélange des noirs avec d'autres races, se lient intimement avec ceux de la première, et se trouvent également dans le groupe qui habite l'Afrique et dans celui qui habite l'Océanie ; groupes dont les types présentent cependant de grandes différences. Nous croyons, en conséquence, qu'il est préférable d'éta-

(45) DUFLOY DE MORAS, *Exploration de l'Orégon*, etc., t. II, page 364.

(46) Cette race est aussi désignée par les épihètes d'*africaine*, de *négre* et d'*éthiopienne* ; mais il est à remarquer, pour ce qui concerne la première de ces dénominations, que des portions considérables de l'Afrique ont été habitées, dès les temps historiques les plus reculés, par des peuples appartenant à d'autres races, tandis qu'il existe dans le sud-est de l'Asie et le sud-ouest de l'Océanie des noirs qui paraissent n'avoir jamais eu rien de commun avec l'Afrique. D'un autre côté, il convient de réserver le nom de *négre* à une des divisions des peuples noirs. Enfin, quant au nom d'*éthiopien*, on a vu ci-dessus que j'ai cru qu'il convenait de ranger les habitants de l'ancienne Ethiopie dans la race brune.

blir la division principale d'après cette disposition géographique, et de voir dans la race noire un *rameau occidental* et un *rameau oriental*.

Les NOIRS OCCIDENTAUX habitent la partie de l'Afrique située au sud du grand désert de Sahara ; ce sont eux aussi qui ont été transportés en Amérique. On peut y distinguer trois modifications, savoir : les hommes qui présentent d'une manière bien tranchée les caractères indiqués ci-dessus ; ceux qui ont de même les cheveux laineux et le nez épaté, mais dont le teint est jaunâtre au lieu d'être noir ; ceux qui, aux cheveux laineux et au teint noir, joignent des formes assez rapprochées de celles de la race blanche. On peut jusqu'à un certain point considérer ces trois modifications comme correspondantes aux peuples désignés par les noms de *Nègres*, de *Hottentots* et de *Cafres*.

Les CAFRES habitent dans le sud-est de l'Afrique, et, de même que les Fellatahs, forment une espèce d'intermédiaire entre les nègres et les blancs. Leur teint n'est pas aussi foncé, leur nez n'est pas aussi épaté que celui des nègres, mais leurs cheveux sont en général laineux. Ils forment diverses peuplades, dont les plus connues sont les *Kousas* et les *Betjonanas*. Quelques-unes ont accueilli, dans ces derniers temps, des missionnaires chrétiens.

Il est probable qu'une grande partie des autres populations de la côte orientale d'Afrique appartiennent aussi à cette variété, mais elles sont fort peu connues.

Les HOTTENTOTS sont une petite famille qui habite l'extrémité méridionale de l'Afrique et qui doit avoir été plus nombreuse avant que les Cafres et les Européens se soient établis dans cette contrée. Ils se distinguent des autres peuples de la race noire par leur teint jaunâtre. Leurs traits sont désagréables ; leur nez est très-épaté, leurs yeux peu ouverts et éloignés l'un de l'autre, leurs joues larges, leur menton pointu, leurs cheveux laineux et peu abondants ; mais leurs membres sont mieux faits que ceux des nègres. Ils sont généralement indolents et malpropres. On y distingue plusieurs peuplades : les principales sont les *Hottentots proprement dits*, qui vivent maintenant comme domestiques au milieu des Européens ; les *Namaquas*, qui occupent les côtes de l'océan Atlantique ; les *Koranas*, qui habitent dans l'intérieur, de même que les *Houssouanas*, *Saabs* ou *Boschismans*. Ces derniers sont plus sauvages que les autres tribus ; ils n'ont plus de troupeaux, se retirent dans des cavernes, et vivent isolément de pillage et de racines. Il paraît qu'ils diffèrent aussi par leurs caractères naturels : on dit, notamment, qu'ils sont plus petits, que leur crâne est aplati et comme écrasé de haut en bas, tandis que celui des *Hottentots* est long et étroit. Aussi a-t-on quelquefois considéré ces deux groupes comme formant deux petites races.

Les NÈGRES forment la plus grande partie de la population de l'Afrique, et s'étendent dans le Soudan, la Sénégambie, la Guinée, le Congo et la majeure partie du centre de la péninsule méridionale. Ce sont aussi des Nègres qui composent la plus grande partie des populations noires transportées dans d'autres contrées. Cette race doit être extrêmement féconde dans sa patrie, car la quantité d'esclaves que l'on a exportés pour l'Amérique et que l'on exporte encore pour les pays où ce cruel commerce n'est point interdit, est réellement prodigieuse, et cependant les contrées habitées par les Nègres sont encore assez peuplées. C'est aux Nègres que s'appliquent les caractères que nous avons rapportés comme formant le type de la race noire. Ils sont généralement dociles et indolents ; mais ils sont forts, robustes, et deviennent laborieux lorsqu'ils sont forcés de travailler.

La plupart sont encore soumis aux superstitions du fétichisme le plus grossier ; d'autres surtout dans le nord, ont embrassé l'islamisme ; quelques-uns, dans le Congo, ainsi que ceux d'Amérique, ont embrassé le christianisme.

Les langues des Nègres sont extrêmement nombreuses, et pourraient sans doute être groupées en plusieurs familles, si elles étaient convenablement étudiées. Du reste, beaucoup de peuplades nègres nous sont encore inconnues, et nous ne ferons pas ici l'énu-

mération de celles que les voyageurs ont fait plus ou moins connaître ; car, outre que cette énumération serait trop longue, nous nous exposerions à citer des peuples qui, s'ils étaient mieux connus, devraient peut-être se ranger avec les Cafres ou avec les Fellans ; car il est à remarquer que, dès que l'on étudie avec plus de soin les peuples noirs qui se sont fait une réputation par leurs conquêtes ou par une certaine aptitude à la civilisation, on est tenté de les retirer du groupe des Nègres proprement dits. C'est ainsi que, outre ceux dont nous avons déjà parlé, on a cru apercevoir que les caractères de la race noire n'étaient pas fortement prononcés dans les *Mandingues*, peuple commerçant et industriel de la Sénégambie et de l'ouest du Soudan, non plus que chez les *Ashantees*, peuple qui a fondé un empire important dans la Guinée.

Les NOIRS ORIENTAUX, que l'on a aussi nommés *mélanésien*s et *nègres océaniens*, habitent la partie occidentale de l'Océanie et le sud-est de l'Asie, dont ils ont peut-être été les habitants primitifs, qui, dans la plupart de ces contrées, auraient été soumis ou repoussés dans les montagnes par des peuples appartenant à d'autres races. Leur teint est très-rembruni, quelquefois noir ; leurs cheveux sont frisés, crépus, floconneux, quelquefois laineux ; leurs traits désagréables, leurs formes peu régulières, leurs extrémités souvent grêles, rarement bien conformées. Ils vivent en tribus ou peuplades plus ou moins nombreuses, qui ont, pour ainsi dire, chacune un langage différent ; ils ne composent presque jamais de corps de nation.

Ces peuples sont encore fort peu connus, et présentent un grand nombre de variations ; nous y distinguerons deux divisions : l'une se composera des peuplades chez qui les caractères indiqués ci-dessus sont le plus prononcés, l'autre de celles qui se rapprochent davantage de la race brune, et qui sont probablement le résultat du mélange des deux races ; nous désignerons la première par l'épithète d'*andamène*, et la seconde par celle de *papouenne*.

La FAMILLE PAPOUENNNE paraît n'habiter que de petites îles ou les côtes des grandes îles, dont l'intérieur serait occupé par des Andamènes. On peut y distinguer deux subdivisions : l'une, qui se rapproche des Malais, ce sont les *Papous*, dans l'archipel de la Nouvelle-Guinée ; l'autre, qui se rapproche des Tabouens, et qui occupe les îles Fidji, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie et l'archipel de Salomon. Ces peuplades sont plus belles et moins sauvages, selon qu'elles ont plus de relations avec les Tabouens ; ce sont celles des îles Fidji qui sont le plus avancées sous ce rapport, quoique d'ailleurs elles soient cannibales et plus féroces que les Tabouens.

Nous entendons par ANDAMÈNES ceux des noirs orientaux qui, comme nous venons de le dire, présentent d'une manière tranchée les caractères distinctifs de leur race ; mais ces peuplades sont presque inconnues, parce qu'elles sont presque partout refoulées dans des montagnes d'accès difficile, où elles vivent en état d'hostilité continuelle avec les peuples voisins ; tels sont les *Andamènes de la Nouvelle-Guinée* et les *Négritos* ou *Andamènes de l'île de Luxon*. Il est probable que les habitants des îles *Andamman*, dans le golfe du Bengale, les *noirs de la presqu'île de Malacca* et ceux que l'on dit exister dans quelques autres montagnes de l'*Indo-Chine*, peut-être même de l'*Hindoustan*, appartiennent aussi à ce groupe. Les *Andamènes* les moins inconnus sont ceux de l'*île Van-Diemen*, relégués depuis peu dans l'île de Bass, et ceux de la *Nouvelle-Hollande*, qui forment le terme le plus bas du genre humain. Leur angle facial n'est que de 60 à 66 degrés ; leur bouche est d'une grandeur démesurée, leur nez large et épaté ; leurs bras sont courts, leurs jambes grêles, leur teint couleur de suie. Les femmes sont encore plus hideuses que les hommes ; aussitôt qu'elles ont nourri, elles perdent le peu de fraîcheur qu'elles devaient à la jeunesse, leurs seins deviennent flasques et d'une longueur excessive. Ces peuplades ont des langages extrêmement bornés ; leurs tribus sont toujours peu nombreuses ; le chef y jouit d'une autorité arbitraire. On ne trouve parmi elles ni forme du gouvernement, ni lois, ni cérémonies religieuses régulièrement établies. Quelques-unes ne connaissent point l'art de

construire des habitations, s'abritent sous des branches ou des écorces d'arbres, et vivent de coquillages qu'elles ramassent sur les côtes de la mer (47).

CHAPITRE VII.

DES HYBRIDES.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que plusieurs des peuples indiqués ci-dessus, étaient probablement des *hybrides*, c'est-à-dire le résultat du mélange de races différentes ; mais, indépendamment de ces mélanges, qui ont pris une certaine fixité et qui remontent à des temps plus ou moins reculés, il en est d'autres qui se font dans nos temps actuels, et qui donnent naissance à des individus qui ne forment pas encore des peuples particuliers, mais simplement des modifications ou des castes dans les sociétés où ils se produisent. Ces individus étant sans cesse dans le cas de s'unir avec d'autres qui ne sont pas de la même catégorie, les variations se multiplient presque à l'infini, et, comme les lois ou le préjugé, surtout chez les blancs, frappent ordinairement de certaines restrictions celles qui s'éloignent le plus de la race dominante, on a imaginé une grande quantité de noms qui indiquent la proportion dans laquelle chaque race a concouru à la procréation des individus auxquels ils s'appliquent. Il serait trop long d'essayer de faire connaître ici toutes ces dénominations, qui varient selon les langues et les localités. Nous nous bornerons, en conséquence, à parler de quelques-unes de celles qui s'appliquent au premier degré de croisement, ce qui présente d'autant moins d'inconvénient que toutes les autres modifications sont en général fort peu tranchées, et que dès qu'un hybride s'unit avec un individu de race pure ou à peu près pure, on voit que les enfants tendent à se rapprocher de cette dernière de telle manière, quand il s'agit de races peu éloignées dans la série, que dès le premier ou le second de ces croisements, il n'y a déjà presque plus de différence avec l'une ou l'autre de ces races.

Ces castes hybrides, qui sont plus généralement connues sous les dénominations collectives de *sang mêlé* ou de *gens de couleur*, jouent surtout un rôle important dans l'Amérique. L'une des plus nombreuses est celle résultant d'individus de la race blanche et de la race rouge, que l'on nomme *métis*. Celle provenant de blanc et de noir est appelée *mulâtre*, et celle provenant de l'union d'individus de race rouge et de race noire est ordinairement nommée *zambo*.

Les *métis* ont en général un caractère docile, et se rapprochent de la race blanche. Il paraît qu'ils varient selon les peuples auxquels ils appartiennent, car M. d'Orbigny rapporte que les *métis* provenant d'un Guaranien se rapprochent beaucoup plus des blancs que ceux provenant d'un Quichua, et que, tandis qu'il faut plusieurs croisements pour ramener ceux-ci au type européen, ceux-là sont déjà presque blancs, et ont de beaux traits dès la première génération.

Les *mulâtres* forment une race très-forte, avec des passions violentes. Leur nombre est considérable dans l'Amérique.

Les *zambos* sont aussi très-vigoureux ; ils ont le teint brun foncé : ils passent pour être très-cruels. On dit qu'ils forment quelques petites peuplades dans la Guyane et dans le pays des Mosquitos.

On parle rarement des hybrides résultant de l'union des races blanche et jaune, ce qui vient peut-être de ce que ces hybrides ont des caractères moins tranchés. On a remarqué en Sibérie qu'ils avaient plus de tendance à se rapprocher des formes de la race jaune que de celles de la race blanche.

(47) On a souvent divisé les noirs orientaux en deux groupes, d'après la considération que les uns auraient les cheveux laineux et les autres les cheveux rudes, et plus ou moins crépus. La plupart des noirs de la Nouvelle-Hollande appartiendraient à cette division, tandis que ceux de l'île Van-Diemen, de la Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides, etc., appartiendraient à l'autre. Je n'ai point fait usage de ce mode de division, parce que Dumont d'Urville, l'un des hommes qui ont le plus étudié ces peuples, ne s'en sert pas, et m'a paru considérer cette qualité plus ou moins laineuse des cheveux comme une propriété accidentelle.

Il est remarquable que, quoiqu'un grand nombre d'Européens habitent maintenant dans les mêmes contrées que les Andamènes, on ne mentionne pas encore l'existence d'hybrides résultant de leur union. Cette circonstance est peut être due à ce que la différence entre ces deux extrémités de la série humaine rend plus difficile la procréation des hybrides

TABLEAUX

DE LA DIVISION DU GENRE HUMAIN EN RACES, RAMEAUX, FAMILLES ET PEUPLES, AVEC L'INDICATION APPROXIMATIVE DE LA POPULATION (48).

I. *Division en races et en rameaux.*

	Rameau européen.	260,000,000	
RACE BLANCHE	— arménien.	26,500,000	330,000,000
	— persique.	22,500,000	
	— scythique.	21,000,000	
	Rameau hyperboréen.	200,000	
RACE JAUNE.	— mongol.	2,000,000	218,200,000
	— sinique.	216,000,000	
	Rameau hindou.	124,000,000	
RACE BRUNE.	— éthiopien.	6 000,000	146,000,000
	— malais.	16,000,000	
	Rameau septentrional.	500,000	
RACE ROUGE.	— méridional.	4,500,000	5,000,000
	Rameau occidental.	40,000,000	
RACE NOIRE.	— orientale.	1,000,000	41,000,000
HÉRANES, tels que métis, mulâtres, zambos, etc.			10,000,000
TOTAL.			750,200,000

II. *Subdivision du RAMEAU EUROPÉEN en familles et en peuples.*

	Scandinaves.	Snédois.	3 000,000	
		Norwégiens.	1,000,000	
		Danois.	1,500,000	
FAMILLE TESTONNE.	Germaines.	Allemands.	45,500,000	82,500,000
		Néerlandais.		
	Anglais.	Anglais p. dits.	31,500,000	
		Ecosais.		
	Kimrys.	Gallois.	500,000	
— CELTIQUE.		Bas-Bretons.	1,000,000	10,000,000
	Galls.	Irlandais.	8,000,000	
		Higlanders.	500,000	
	Français.	Français p. dits.	33,000,000	
		Wallons.		
— LATINE.		Romans.		86,500,000
	Hispaniens.	Espagnols.	22,500,000	
		Portugais.		
	Italiens.		22,500,000	
	Valaques.		6,500,000	
— GRECQUE.	Grecs.		2,500,000	4,000,000
	Albanais.		1,500,000	
	Russes.	Russes pr. dits.	47,000,000	
		Rusniaks.		
		Cosaques.		
	Bulgares.		4,000,000	
	Serbes.		3,500,000	
	Carniens.		2,000,000	
— SLAVE.	Wendes.		200,000	77,000,000
	Tchèques.	Bohêmes.		
		Slovaques.	8,500,000	
		Hanaques.		
		etc.		
	Polonais.		9,000,000	
	Lithuaniens.	Lithuaniens p. d.	2,500,000	
		Lettes.		
TOTAL.				260,000,000

(48) J'ai pris pour point de départ de ces évaluations celles faites par M. Balbi, l'un des auteurs qui me paraissent avoir discuté la question du chiffre de la population de la terre avec le plus de sagacité, et qui portait ce chiffre, pour l'année 1836, à 739 millions. Mais comme les dénombremens opérés chez les peuples européens constataient un se-

III. *Subdivision du RAMEAU ARABÉEN en familles et en peuples.*

FAMILLE BASQUE.	Basques.		400,000
— ATLANTIQUE.	Berbers.	Amazirghs. Kabyls. Touariks. Tibbous.	4,000,000 1,000,000 300,000 100,000
	? Coptes.		150,000
— SÉNITIQUE.	Arabes.		16,000,000
	Jifs.		4,000,000
	Syriens.		500,000
TOTAL.			26,000,000

IV. *Subdivision du RAMEAU PERSIQUE en familles et en peuples.*

	Tadjiks.		9,000,000
		Afghans pr. dits.	5,500,000
		Béoutchis.	2,000,000
FAMILLE PERSANE.	Afghans.	Brabois.	
		Patans.	5,000,000
		etc., etc.	22,000,000
	Kurdes.	Kurdes.	1,500,000
	Arméniens.	Loures.	1,000,000
	Ossètes.		50,000
— GÉORGIENNE.	Géorgiens.		
	Mingréliens.		500,000
	Lazes.		
TOTAL.			22,500,000

V. *Subdivision du RAMEAU SCYTHIQUE en familles et en peuples.*

FAMILLE CIRCASSIENNE.	Tcherkesses.	600,000	
	Tchetschezes.	200,000	1,200,000
	Lesghes.	400,000	
— MAGYARE.	Magyars.		4,500,000
	Széklers.		
	Omanlis.	4,000,000	
	Tarcomans.	1,600,000	
	Ousbecks.	3,000,000	
— TURQUE.	Karakalpsaks.		
	Kirghiz.	2,000,000	12,700,000
	Koumkes.		
	Boussians.	1,600,000	
	Nogais.		
	Alaïys.		
	etc., etc.		
	Tibéontes.		
	Sagis.		
Finnois de Sibérie.	Kachintz, etc.	120,000	
	Vougouls.		
	Ostiaks.		
	Bachkirs.	140,000	
	Tchétchikirs.	103,000	
	Metscherizkes.	10,000	
Finnois de la Russie orientale.	Tchouwachts.	370,000	
— FINNOIS.	Tchérémisses.	190,000	1,110,000
	Mordouans.	90,000	3,100,000
	Permiaks.	34,000	
	Sérianes.	30,000	
	Votiaks.	141,000	
	Lives.		
	Esthes.		
Finnois de la Baltique.	Lithoriens.		
	Kyriales.	1,870,000	
	Ynés.		
	Quaincs.		
TOTAL.			21,000,000

croissement considérable de population pendant les années qui ont suivi 1826, j'avais porté dans mon travail de 1840 le chiffre à 750 millions, nombre d'ailleurs qui, étant plus rond que 739, me parait mieux exprimer l'état incertain de nos connaissances à ce sujet. Cette dernière considération est cause que je maintiens aujourd'hui le même chiffre de 750, quoique les recensements aient encore constaté de nouvelles augmentations chez les Européens; mais j'ai cru qu'il n'y avait aucun inconvénient à diminuer un peu quelques-unes des autres races, d'abord, parce que leurs évaluations

VI. *Subdivision de la RACE JAUNE en rameaux, familles et peuples.*

	Famille japonne.	Lapors.	16,000	
	— samoyède.	Samoyéda.	20,000	
	— iénisséïenne.	Iénisséïens.	38,000	
	— iou-kghire.	Iou-kghires.	3,000	
	— korïake.	Korïakes.	8,000	
	— k.ritchadale.	K.ritchadales.	9,000	
RAMEAU HYPERBORÉEN.		Tchoukitcher.		200,000
		Tchougatchis.]		
	— ekimale.	Aéoutas.	50,000	
		E. kimaux.		
		Gréénlandais.		
		etc., etc.		
	— kourilienne.	Aïnos.	50,000	
	— Famille il-koute.	Ilakoutes.	88,000	
		K. Imouks.	700,000	
— MONGOL.	— mongo'e.	Mongols.	500,000	2,000,000
		Bouriatas.		
	— Toungouse.	Toungous.	60,000	
		Mandchoux.	600,000	
	— Famille chinoise.	Chinois.	160,000,000	
	— coréenne.	Coréens.	8,000,000	
	— japonaise.	Japonais.	25,000,000	
— SINDOË.		Anawites.	12,000,000	216,000,000
		Siamois.	4,000,000	
	— Indo-Chinoise.	Péguans.	5,000,000	
		Birmans, etc.		
	— tibétaine.	Tibétains.	2,000,000	
		TOTAL.	218,000,000	

VII. *Subdivision de la RACE BRUNE en rameaux, familles et peuples.*

		Seik.		
	Famille hindoue.	Radjepoute.	74,000,000	
		Maratte.		
RAMEAU HINDOU.		Bengalis.		
		etc., etc.		
		Malabars.		124,000,000
	— malabare.	Talmouls.	50,000,000	
		Télingas.		
		Singalais.		
		etc., etc.		
		Barabras.		
	Famille abyssinienne.	Abyssiniens.	3,000,000	
— ETHIOPIEN.		Gallas.		6,000,000
		etc., etc.		
	— Fellanne.	Fellans.	3,000,000	
		Ovas.		
		etc., etc.		
		Malais.		
		Baltas.		
		Javanais.		
		Macassar.		
	Famille malaise.	Bogis.	15,000,000	
		Turajus.		
		Dayaks.		
		Bi-sayus.		
		Tagaies.		
		etc., etc.		
— MALAIS.	— micronésienne.	Mariannais.	100,000	16,000,000
		Caroliniens.		
		Mulgraviens.		
		Néozélandais.		
		Tongas.		
		Bougainvilliens.		
	— tabouenne.	Cookiens.	1,000,000	
		Taïtiens.		
		Pomotouens.		
		Marquesans.		
		Sauw kuis.		
		TOTAL.	146,000,000	

ions ne reposent que sur des conjectures, ensuite, parce que tous les renseignements recueillis dans ces dernières années tendent généralement à faire remarquer une diminution sensible dans ces races, et qu'enfin j'ai tout lieu de croire que les évaluations de M. Balbi, pour le sud-ouest de l'Asie, sont trop élevées.

VIII. *Subdivision de la RACE ROUGE en rameaux, familles et peuples.*

	Famille aztèque	Aztèques. etc., etc.	2,500,000	
	— maya.	Mayas. Quiches. etc., etc.	100,000	
	— quichuenne.	Quichuas. Aymaras. etc., etc.	1,315,000	
	— antisienne.	Tacanas. etc., etc.	15,000	
RAMEAU MÉRIDIONAL.	— araucanienne.	Aucas. etc., etc.	34,000	4,500,000
	— pampéenne.	Patagons. Mocobis. etc., etc.	32,000	
	— chiquitéenne.	Chiquitos. etc., etc.	19,000	
	— moxéenne.	Moxos. etc., etc.	27,000	
	— guaranienne.	Guaranis. Botecudos.	242,000	
	etc., etc.		216,000	
	Famille floridienne.	Chérokies. Kerks. Séminoles, etc.		
	— apache.	Apaches, etc. Dacotas.		
	— sioue.	Ossages. Kansas.		
— SEPTENTRIONAL.	— iroquoise.	Assiniboins, etc. Hurons, etc.		500,000
	— lennappe.	Algonquins. Chippewais.		
	— koliouge.	Kristenauks, etc.		
	— w-kishé.	Koliouges, etc. W-kishes, etc.		
	— californienne.	Tularenos, etc.		
Total.				5,000,000

IX. *Subdivision de la RACE NOIRE en rameaux, familles et peuples.*

RAMEAU OCCIDENTAL.	Famille esfre.	Une immense quantité de peupla- des, dont plusieurs sont encore inconnues.	40,000,000
	— hottentote.		
	— nègre.		
	Famille papouenne.	Fidjiens. Néocalédoniens. Néohébridien. Salomonien. Papous.	
— ORIENTAL.		Andamènes des Andaman. — de l'Indo-Chine. — de Luçon. — de la Nouvelle-Guinée. — de la Nouvelle-Hollande. — de Van-Diemen.	1,000,000
	— andamène.		
Total.			41,000,000

DICTIONNAIRE D'ETHNOGRAPHIE.

A

ABASSES. Voyez NATIONS DU CAUCASE.

ABYSSINIE ou **ETHIOPIE**, en Afrique. — *Extrait d'une notice de M. Antoine d'Abbadie.* — « L'Abyssinie se compose d'une série de hauts plateaux, isolés, sur trois côtés, du reste de l'Afrique par des terres chaudes, basses et malsaines. Si le voyageur entre en Abyssinie par l'Egypte, il atteint d'abord la Nubie, contrée sans frontières et presque sans végétation en été, car pas un laboureur n'y cultive un champ hors de l'étroit sillon arrosé par le Nil. Un désert unit la Nubie à la mer Rouge, et, du côté de l'ouest, un désert plus terrible encore s'étend des bords du Nil jusqu'aux extrémités du Darfour et du Waday, et se relie presque sans interruption au Sahara, dont les derniers sables sont arrosés par la mer Atlantique. Du côté du sud, les déserts de la Nubie disparaissent peu à peu, à mesure qu'on s'approche des pentes douces qui les relient aux hautes terres. Là cheminent des rivières à peine connues qui se perdent dans le sol ou se joignent au Nil. Le terrain y devient moins pierreux et moins stérile et se change enfin en une terre si noire qu'on peut s'en servir pour teindre les peaux : cette terre, nommée *walga*, est une boue grasse dans la saison des pluies : en été, elle se dessèche et se déchiquette en fentes qui ont jusqu'à deux mètres de profondeur. C'est le séjour des éléphants, des girafes, des rhinocéros, des lions et de tant d'autres bêtes ou féroces ou curieuses. La végétation y abonde, et, hormis deux mois par année, le voyageur est assuré d'y trouver ou le typhus ou ces fièvres pernicieuses qui défendent les abords de l'Abyssinie bien mieux que les plus fortes armées. Aussi, nul ne sait-il où commence l'Abyssinie du côté du nord ou de l'ouest ; nul n'a tracé les limites des Ginjar, des Sinasa, des Dalla, des Nara, des Bilan, des Melhitkena, des Asgidé et de bien d'autres tribus sans doute qui, différant de langue, de mœurs et de religion, vivent entre l'Abyssinie et la Nubie dans l'isolement causé par les maladies, par les déserts et par des guerres continuelles.

« Sans épuiser tout d'abord son énergie contre ces obstacles, le missionnaire prudent atteindra l'Abyssinie par la mer Rouge, et, porté dans une barque arabe, il ira prendre terre sur la côte des Habab, ou bien il jettera l'ancre dans le port de Muçaww'a. Il y sera bientôt accueilli par des pasteurs au teint sombre, aux lèvres épaisses, aux che-

veux ébouriffés. Ils vont nu-pieds, portent le pagne et la tige de coton, une lance, un large poignard et un petit bouclier de peau d'éléphant. Ils s'appellent *Saho* et se divisent en plusieurs tribus, dont la plus importante, celle des Aasaorta, se dit issue d'un lion ; car les sauvages mêmes connaissent la vanité nationale, et le clan le plus obscur de l'Afrique s'efforce de jeter un manteau de gloire sur son origine.

« Bien que le climat de Muçaww'a soit sain, bien qu'on y trouve plus d'un centenaire, c'est l'endroit le plus chaud de la terre. Il est impossible à un Européen d'y conserver l'énergie physique, et l'activité morale doit s'y affaiblir chez ceux qui ne retrempent pas leur âme aux sources élevées de la prière et de l'espérance. Le voyageur se hâte de quitter cette terre musulmane si pleine des ruses et des crimes des marchands d'esclaves, et dont les habitants passent la moitié de leur temps à s'éventer ; il part avec son guide *Saho*, franchit le désert en une nuit, et parvient à l'aube du matin au filet d'eau de Haddas. A mesure qu'il remonte cette vallée étroite et pierreuse, il trouve le ruisseau plus vif et plus épanoui ; d'abord un peu d'herbe, puis un arbre vert ; plus haut enfin de riants ombrages l'initient peu à peu à la fraîcheur des hautes terres. Bientôt il n'entend plus rugir le lion, des oiseaux nouveaux gazouillent sous la feuillée, et des troupes de singes jettent leurs cris d'alarme du haut de chaque rocher. On arrive enfin à la rude montée où le chameau est remplacé par le bœuf de charge, on gravit en zigzag parmi des plantes grasses aux fleurs rouges, et l'on arrive au bord du plateau abyssin. Là se dressent de toutes parts des *arzes*, arbres toujours verts, pareils aux cèdres, et dont les branches sont agitées par des brises fraîches qui semblent annoncer une terre promise.

« Il est difficile de ne pas s'arrêter sur ces premiers aspects de l'Abyssinie. Vers l'est et sur la route qu'on vient de suivre, on aperçoit les profondes fissures, les vallées nues et les contre-forts qui soutiennent les hautes terres. Au nord, la crête se prolonge par Igala et le Hamasen jusqu'aux lieux où les Bilan et les Asgidé vivent sans prêtres et se croient encore chrétiens. Au sud, la vue est bornée par les montagnes ; mais, du côté de la mer, on peut voir par un temps clair la plaine de Ragad formée d'une nappe de sel. Les traditions *Saho* y placent le site des villes maudites qui avaient refusé l'hospita-

lité à un ange, et, sans connaître la Bible, les demi-musulmans racontent sous d'autres noms la métamorphose de la femme de Loth. A Ragad on exploite le sel, qui est taillé comme la pierre à aiguiser d'un faucheur, pour servir de monnaie dans toute l'Abyssinie.

« Mais le voyageur, assis au bord du plateau, portera surtout ses regards vers l'est. A ses pieds, il verra des collines presque nues, couronnées çà et là de masses de grès blanc qui simulent de loin les châteaux ruinés de l'Europe féodale. Plus bas s'étend la plaine de Zahma, repaire des lions, des panthères et des voleurs d'enfants. Cette plaine est bornée au nord par le Marab, rivière qui se contourne en spirale dans le Sarawé et va se perdre vers la Nubie dans le pays de Gas. Au sud-est du Zahma est l'Agame, terres de montagnes et de braves, et plus haut encore sont les pâturages froids de l'Indarta. Dans le lointain se groupent, en deçà d'Aksum, les montagnes d'Addi Abun (terre ou fief de l'Evêque), et, si le temps est clair, l'œil se repose enfin sur le Buahit et le Dajan, qui se dressent dans le Simen à 4,800 mètres au-dessus de la mer. Un air des plus secs, un soleil rouge et vapoureux, baignent cet immense tableau.

« Voilà l'Abyssinie. Elle est encadrée dans des montagnes bizarres, souvent couronnées par de petites plaines entourées de précipices, sans forêts et presque sans bois sur les hautes terres, et composée de plateaux rarement unis, mais sillonnés çà et là par des fissures étroites et très-profondes. Les pentes roides de ces fissures sont revêtues d'arbres au feuillé sec ; dans le fond, on voit serpenter des rivières peu abondantes, remplies de crocodiles et qui épuisent le pays sans jamais l'arroser. Il est pénible de cheminer dans une pareille contrée. On y voit rarement le tapis vert des prairies : l'étroit sentier, large d'un pied au plus et si peu battu qu'on le perd souvent, longe surtout des rochers et plus rarement des champs d'orge, de blé et de *téf*. Si l'on aperçoit de loin un bouquet d'arbres, c'est une église, plus petite souvent que les chapelles de nos pêcheurs, et dont le bosquet sacré sourit au pèlerin sur cette terre aride comme un séjour de foi et de paix. J'ai souvent trouvé le repos du soir près de ces églises. Hélas ! elles ne sont pas toujours entourées de huttes, au toit plat et couvert en terre dans le Tigray, ou élevé en cône et revêtu de chaume à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur.

« La sécheresse est ce qui frappe le plus en Abyssinie, bien qu'elle diminue un peu à chaque nouvel étage du plateau qu'on gravit. Après avoir consacré une journée entière à franchir la fissure où coule le Takazé, on monte péniblement le Lamalmo et l'on se trouve enfin sur le revers opposé de cette montagne, qui s'abaisse doucement en une longue prairie jusque tout près de Gondar. Non loin de cette capitale, aujourd'hui bien déchue, est le lac Tana, paisible au mi-

lieu de ces vastes prairies, trop élevé et trop froid pour les crocodiles, mais rempli d'hippopotames et de jolies îles où plus d'un monastère lutte encore contre l'atonie générale de la foi.

« Au sud du Tana est le Gojjam, pays le plus intéressant de l'Abyssinie. C'est une sorte d'île au milieu des terres, car son plateau si fertile est entouré par la profonde fente en spirale où coule, à une grande profondeur, la rivière Abbay qu'on appelle quelquefois le fleuve Bleu. Les hords du Gojjam sont bas et chauds : la majeure partie de cette contrée est un plateau aussi élevé que la plus haute sommité des monts Apennins. Il est plein de prairies, de troupeaux et de modestes églises, toujours voilées de leurs arbres sacrés que le soldat le plus hardi n'ose émonder. Au milieu du Gojjam la chaîne du Coqé atteint ces régions élevées où les vents soufflent, où l'orge ne germe plus, et où le voyageur attardé périt de froid.

« La province du Bagemidir, que la valeur de ses habitants fait peser beaucoup dans les destinées de l'Abyssinie, occupe la région comprise entre le Takazé et le Tana. Près de ce dernier, le terrain s'épanouit en prairies humides où paissent d'immenses troupeaux. Non loin de ces pâturages et sur un promontoire baigné par les eaux du lac, s'élève le sanctuaire de Quarata, où les chaumières coniques sont si nombreuses, quo cette ville était, en 1842, la plus peuplée de l'Abyssinie, car elle renfermait plus de douze mille habitants. A mesure qu'on s'éloigne de Tana on trouve, en Bagemidir, de riches cultures et de jolis ruisseaux ; Aringo, l'antique demeure des rois ; Dahra Tabor, où campe le Ras, et Mahdara Mariam, ville qui couronne un rocher de basalte. Mahdara Mariam signifie *séjour de MARIE*, et atteste la piété de ceux qui ont fondé ce joli sanctuaire. Comme nos enceintes sacrées du moyen âge, c'est un lieu de refuge pour les rebelles et les criminels, et, de même qu'à Quarata, le plus fier cavalier doit mettre pied à terre en y entrant. La température du Bagemidir est d'une chaleur terrible dans les fentes où coulent l'Abbay et le Basilo, chaude dans le Fogara, tempérée dans la plus grande partie de la province, et froide au mont Guna, où la neige ne fond pas toujours en tombant.

« A-t-on franchi ce pays peuplé de Gallas musulmans qui séparent le Bagemidir du Sawa ? on s'arrête alors dans cette dernière contrée sur un plateau large et haut qui se relie au grand Damot vers l'ouest, qui envoie ses eaux aussi bien au Nil qu'à l'océan Indien, et dont l'étendue vers le sud est encore un mystère pour la science de l'Europe.

« Le nom d'Abyssinie dérive du mot arabe *Habes*. C'est un terme de mépris chez les enfants de Sem, et désigne une réunion de gens qui appartiennent à des tribus différentes ou qui ont oublié et confondu leur filiation. C'est, en effet, ce qui est arrivé chez presque tous les Chrétiens de ce pays. Ils désignent eux-mêmes leur patrie par le

nom d'*Itiopia*, et dans leur pensée l'Ethiopie comprend non-seulement l'Abyssinie chrétienne, mais encore la plupart des peuplades que j'ai énumérées plus haut, ainsi que le Mara ou pays des tribus par excellence, qui parlent la langue afar, et qui occupent, au sud et à l'est des Saho, l'espace compris entre les hauts plateaux et la mer Rouge. Au dire des indigènes, l'Ethiopie renferme encore les chrétiens Guragé et surtout les Gallas, qui ont déplacé ou anéanti tant de petites nations.

« D'après les traditions de l'Ethiopie, c'est de l'est que sont venues les diverses races qui l'ont successivement occupée. La plus antique est celle des Agaw. Quand on s'est familiarisé avec les cheveux crépus, les lèvres épaisses et le teint si nuancé des Ethiopiens, on reconnaît le plus souvent l'Agaw à ses dents tachées et à l'obliquité de ses paupières qui donnent une expression de ruse à ses traits. Les premiers rois d'Ethiopie ont appartenu à cette race qui a fait le commerce avec l'Inde et avec Meroé. C'est elle qui battait monnaie à Aksum, et qui élevait dans cette antique capitale ces obélisques qui prouvent le néant des grandeurs humaines; car l'histoire de ces souverains a péri avec eux, et quelques-uns de leurs noms surnagent à peine sur le vaste abîme de l'oubli.

« Après les Agaw, mais dans une antiquité bien reculée, l'Arabie a encore envoyé deux grandes émigrations vers les plateaux éthiopiens. Selon la tradition, le détroit de Bab-el-Mandeb était alors un isthme et a livré passage aux Agaaz ou Tigray qui se sont établis dans la partie septentrionale, et aux Ambara, qui ont marché droit à l'ouest. Les Agaw, refoulés par ces nouveaux conquérants, auront alors disparu du centre de l'Abyssinie pour former les petites nations des Bilen, des Awawa, des Huarasa, des Kamta. Ces derniers occupent aussi la province du Wag, et plusieurs des habitants du Dambia et du Simen conservent encore les traits et la langue des Agaw.

« Il existe encore des traces d'une religion antique qui, jadis, a peut-être réuni les Ethiopiens. Ils croyaient en un seul Dieu, n'avaient pas d'idoles, mais adressaient leurs prières à des anges ou génies dont quelques-uns des noms ont survécu. Après la captivité de Babylone, les Juifs réfugiés en Egypte se sont avancés de Meroé en Abyssinie, où les rois d'Aksum ont embrassé leur foi. Outre les traditions encore vivantes et les notices contenues dans l'histoire des rois, quelques faits témoignent encore de l'antique extension de la foi mosaïque. Les Falasa la conservent, bien qu'ils commencent à ne plus parler leur langue héréditaire : ils sont dispersés aux environs de Gondar, et l'on ne compte guère plus de dix mille de ces Juifs abyssins. Les autres, en acceptant la foi chrétienne, ont conservé, jusque vers la fin du *xv*^e siècle, l'usage de ne donner la prêtrise qu'aux enfants d'une seule race dite de Lévi, et cette loi des Israélites est encore suivie par les chrétiens Guragé. En outre, le samedi

ou sabbat des Juifs est encore chômé dans les parties les plus chrétiennes de l'Abyssinie, et les docteurs qui y tolèrent cet usage le rendent respectable en citant ce passage de l'Evangile : *Je suis venu pour compléter et non pour renverser l'ancienne loi.*

« C'est donc au sein du judaïsme que l'Abyssinie, comme Jérusalem, a vu naître ses premiers chrétiens. L'histoire de cette conversion montre combien les plus humbles voyageurs peuvent servir les grands desseins de Dieu. Un marchand, dit-on, fit naufrage sur la mer Rouge et prit terre dans l'île de Muçaww'a, où son fils Frumentius, dit *Frémonatos* en Ethiopie, dédia plus tard une église à la chaste Reine des anges. Changé aujourd'hui en mosquée, ce temple a conservé néanmoins une trace de son origine par son droit de sanctuaire, qu'on respecte encore chaque fois qu'un criminel parvient à y allumer un cierge. C'était jadis l'offrande à la sainte Vierge. Frumentius fut emmené comme esclave chez le roi d'Aksum, et, tout jeune encore, il parvint, comme saint Philippe, à convertir cet autre Ethiopien. Il se consacra bientôt à donner la foi des anges à un peuple égaré, retourna à Alexandrie où saint Athanase le consacra évêque d'Aksum, et termina ses jours en Abyssinie sous le nom d'*Abba Salama*. Les Abyssins célèbrent encore sa fête au 1^{er} août, car il fut canonisé par la voix du peuple. Ses prédications avaient commencé vers l'an 330 de notre ère. Il traduisit les saints Evangiles dans la langue giiz, qui est sœur de l'hébreu et que parlent encore les Asgidé. Dans le reste de l'Ethiopie cet idiome est, comme notre latin, une langue morte employée dans les livres et dans le service liturgique. De toutes les langues de l'Abyssinie, la plus répandue est l'amarinna, parlée surtout par les Amara, dits, jadis, *anchara*. Puis viennent le tigray, le tigray ou kasy, le saho, les quatre langues agaw, les idiomes gafat et quelques autres. Enfin, l'ilmorma ou langue des Gallas commence à influencer sur le nombre avenir de l'Abyssinie.

« Cette contrée est la seule, en Afrique, qui ait conservé ses lois chrétiennes. En Egypte, la plupart des habitants abandonnèrent leur foi pour complaire à leurs vainqueurs arabes. En Barbarie, dans cette belle terre qui s'étend de Tripoli à Mogador, l'agonie chrétienne s'est prolongée pendant quelques siècles ; mais la vraie foi a fini par y parfaire son douloureux martyre, et les derniers chrétiens y ont soupiré leur dernière prière sans témoins et sans mausolée. L'Abyssinie, au contraire, après avoir rejeté fièrement les offres du faux prophète Mohammed, a soutenu, dans le *xvi*^e siècle, contre l'armée musulmane une lutte désastreuse. Conquise par la force et abandonnée à son sort après avoir été ruinée pour toujours, l'Abyssinie est redevenue pauvre et méprisée ; mais elle s'est consolée en se sentant encore chrétienne.

« Aujourd'hui l'islamisme, si faible en Europe, s'est relevé en Afrique : après avoir

attiré dans ses dogmes les peuplades ou sauvages ou demi-chrétiennes qui entourent l'Abyssinie, après l'avoir ainsi isolée du reste de la chrétienté, il resserre de plus en plus ce malheureux pays en y pénétrant pas à pas. Plusieurs nations de l'Éthiopie sont aujourd'hui entourées d'un cordon de tribus barbares, qui ne leur laissent entendre qu'après bien des années les faibles échos de ce qui se passe à Jérusalem, où gît le tombeau de l'Homme-Dieu, et à Rome, où demeure quelque part, disent-elles, le chef des chrétiens. Dans son existence politique, l'Abyssin vit en compagnie avec le désespoir ; dans sa vie morale, il invoque, d'une voix de plus en plus faible et où le reproche commence à se mêler, le secours de ses frères chrétiens si nombreux, dit-il, mais si éloignés ; et, s'il lui reste quelque espoir dans l'autre vie, il le dispute, en gémissant, à l'étreinte empoisonnée du Musulman. » (*Annales de la Propagation de la Foi*, novembre 1852.)

Le peu de renseignements que l'on a eus jusqu'à nos temps sur l'Abyssinie nous a déterminé à donner quelques extraits de la notice de M. d'Abbadie, intrépide et savant voyageur, à qui il est réservé de nous faire connaître complètement l'antique Éthiopie. Nous ajouterons à ces notions quelques extraits des lettres de nos missionnaires.

Extrait d'une lettre de M. de Jacobis, missionnaire jazariste en Abyssinie, à un de ses confrères (49).

« Il existe en Abyssinie des montagnes dont le sommet se perd quelquefois à onze mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

« Sur ces monts, isolés comme des pyramides et défendus comme des citadelles, habitent de temps en temps des princes réfugiés. Par son escarpement cet asile leur donne la sécurité personnelle, tandis que par sa fertilité il fournit aux besoins de leur existence. Il n'est même pas rare qu'ils y rencontrent un sanctuaire pour recueillir les prières de leur infortune, et un cimetière béni pour abriter le sommeil de leurs rendres.

« C'est aussi sur ces hauteurs que sont assis les couvents abyssins. Jetés pour la plupart aux frontières de l'Abyssinie chrétienne, ils paraissent se dresser, d'un côté comme un boulevard pour défendre cette région contre l'idolâtrie qui la presse, d'un autre côté comme des phares préparés pour recevoir la lumière de l'Évangile et la transmettre à ce paganisme sur la limite duquel ils s'élèvent. Le sentiment de cette double mission qu'ils semblent, par leur position même, appelés à remplir, est précisément ce qui nous a décidés à en tenter la conquête. Nous avons commencé par celui de Damud.

« L'Amba, ou montagne qui sert comme de piédestal à ce monastère, est tout entière formée de couches d'argile superposées

et coupées de quartz blanc. Sur ces pentes croît avec abondance et vigueur ce que les botanistes désignent sous le nom de *quelqual* d'Abyssinie, variété singulière d'euphorbe présentant l'aspect d'un chandelier colossal. On ne le voit pas seulement naître aux flancs du Damud, et à la fraîcheur du *Najoc* dont les eaux baignent le pied de cette montagne, il couvre l'Abyssinie partout, et partout il apparaît gigantesque. Si l'on voulait figurer l'Abyssinie par un symbole on devrait choisir le *quelqual* comme on a choisi le palmier pour symboliser l'Égypte et la Syrie.

« Arrivés à la base du Damud, nous vîmes la route se briser et mourir contre un rocher immense, se dressant devant nous comme le mur d'un bastion. A ce rocher s'adossait par ses deux extrémités une vaste palissade demi-circulaire. C'était la clôture d'une maison de religieuses abyssiniennes. La supérieure vint à notre rencontre et se hâta de nous dire qu'elle appartenait à la plus haute noblesse du pays. Elle et ses compagnes sont consacrées à la garde d'un sanctuaire bâti près de là, et qui sert de lieu de pèlerinage aux femmes dévotes de l'Abyssinie, condamnées à ne jamais visiter l'ermitage construit au sommet du Damud.

« Nous, sur qui ne pesait pas la même défense, nous cherchions de l'œil par quels moyens et de quel côté nous pourrions escalader la montagne. Point de chemin visible à la surface du rocher ; point d'entrée qui nous annonçât une avenue souterraine. Seulement deux longues cordes pendaient d'en haut sur l'abîme. C'est avec elles que les moines, aidés par de jeunes paysans, font arriver jusqu'à eux les objets dont ils ont besoin et les étrangers qui désirent visiter leur désert.

« Je me décidai avec une certaine appréhension toutefois, à me faire hisser par cet appareil étrange. Et me voilà triomphalement élevé dans les airs, choquant le rocher, rebondissant, choquant encore, comme l'eût fait un bloc de pierre. Malgré ce que cette ascension pouvait avoir de pittoresque, je fus heureux de la voir finir, et en retrouvant la terre ferme au faite de la montagne, je remerciai avec effusion les moines qui m'avaient fait ainsi sans malheur monter comme un aéroneute dans l'espace.

« Le plateau de la montagne présente une circonférence de deux mille pas. La terre végétale y est rare et peu profonde, c'est à peine si le graminé et le chardon y trouvent assez de suc pour s'alimenter. Toutefois avec un peu de travail et d'industrie, on pourrait féconder cette nature ingrate, et lui donner l'aspect d'un jardin suspendu, comme par enchantement, dans le vague des cieux et sur la profondeur des abîmes. J'en ai jugé par des oliviers sauvages et des genévriers qui croissaient à merveille dans le cimetière du couvent, et par des sycomores, qui, jetés, au levant de la

montagne, faisaient ondoyer, sur les précipices au bord desquels ils penchaient, des rameaux magnifiques et des ombres immenses.

« Après l'emplacement du monastère, j'en visitai l'église. Elle est assise sur les ruines d'un sanctuaire plus ancien, renversé, dit-on, au *xv^e* siècle par *Grogne*, l'Attila de l'Abyssinie. Quoique rien ne soit grand et beau dans ce nouvel oratoire, on reconnaît que ce n'est point un Abyssin qui en fut l'architecte, soit à un certain air européen qui règne dans le plan, soit à l'absence complète des caractères propres au style oriental.

« Près de là sont creusés, de manière à former un vaste rectangle, cent cinquante citernes et à peu près autant de tombeaux. On suppose que les unes et les autres remontent à l'empereur Caleb qui régna au *v^e* siècle; la sollicitude de ce prince eût alors embrassé, comme on le voit, les vivants et les morts. Un autre objet appelait notre curiosité; c'étaient les grottes des religieux. Conduits par un jeune moine, nous nous dirigeâmes vers celle où le fameux Abbouna Jeclaïmanota s'exerçait à la prière et à la pénitence. Mon âge ne me permit pas de pénétrer dans cette retraite d'une avenue trop difficile; mais notre guide qui s'y était enfoncé en sortit bientôt, et montrant à nos regards étonnés une pierre énorme, il nous dit que Jeclaïmanota se la mettait sur la tête, quand il passait la nuit en oraison.

« J'entrai dans une autre grotte d'un accès moins périlleux. Sur le roc qui en fait le fond paraît une empreinte, comme celle d'un homme qui, s'y étant appuyé, aurait laissé la trace de ses épaules gravée miraculeusement sur la pierre. Le guide signala ce phénomène à notre attention : « Ici, nous dit-il, notre Père Abbuma Aragawi pria, quand Jésus daigna lui apparaître et lui parler ainsi : *Par amour pour toi, ô Aragawi, je ferai que tous ceux qui seront enterrés dans ce désert, soient sauvés, se fussent-ils rendus tristement fameux par toute espèce de crimes.* » Je ne crus pas à cette vision, comme vous le pensez bien. Et pourtant je m'en réjouis, parce qu'il me sembla y voir un vestige, quoique altéré, de la doctrine catholique sur la rémissibilité de toutes les fautes, si graves qu'elles aient pu être.

« Au Bizien fut mon second pèlerinage. Masse confuse d'énormes pierres granitiques, ce mont offre l'aspect de ruines entassées, avec les proportions colossales de la nature. Quand nous y arrivâmes, exténués par le jeûne et par une marche de deux jours, nous pûmes nous reposer au pied d'une grande croix de bois, la seule qu'on rencontre dans toute l'Abyssinie et qui indique au pèlerin l'approche de l'ermitage. Ce signe du salut, dans un désert où toute nation se traîne languissante et courbée sous le joug de l'erreur, fit évanouir le sentiment de la fatigue devant les saintes émotions de la foi. Animés d'une nouvelle ardeur, nous

gravâmes le sentier du Bizien, à travers les oliviers sauvages, les buissons de genévriers et une variété prodigieuse d'arbrisseaux qui en sont la végétation principale. Ces arbustes couvrent de leur ombre cinq ou six grandes citernes taillées dans le granit et enduites à l'intérieur d'un épais ciment. Aujourd'hui elles sont à sec, et la seule eau que boivent les ermites est celle qui tombe du ciel dans le creux des rochers, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas absorbée par la trompe de l'éléphant sauvage, qui a coutume d'escalader ces hauteurs pendant la nuit.

« Du sommet de cette montagne, quand on mesure du regard cette moitié de l'horizon qui s'étend au levant, on a sous les yeux l'Abyssinie chrétienne; l'autre partie, qui se perd dans l'infini, contient les populations sauvages des Habab, des Bilons qui confinent avec les Zagais et les Sciangallas, celles des Ascadiens, premiers fondateurs de l'empire et de la littérature éthiopienne; des Saho qui, partagés en tribus nombreuses, occupent tout le pays du nord à l'est entre l'Abyssinie et la mer des Indes. Pendant que nous considérions ces royaumes inconnus ou à peine nommés dans les géographies, quelle douleur pour nous d'apprendre de la bouche des religieux, que l'immense population chrétienne qui couvrait jadis ces plaines et était desservie au spirituel par quatorze églises, toutes dépendantes de celle du Bizien, est aujourd'hui misérablement éteinte, sous la double oppression du mahométisme et de l'idolâtrie qui ont fini par l'étouffer! Au souvenir de ces chrétiens disparus, une réflexion se présentait naturellement à notre esprit, c'est que partout où la lumière de l'Evangile a doté le monde de retraites sacrées, le moine qui a gardé sa foi pure, comme en Europe, a changé par la vizeur de son bras et la force de sa parole les solitudes en cités, les forêts en capitales d'empires, tandis que le religieux déchu de la vérité, comme dans presque tout l'Orient, ne fait qu'accroître la barbarie des mœurs, les ténèbres de la superstition et les horreurs du désert.

« A son tour, le mal a réagi contre ses auteurs. Bien que l'ermitage du Bizien existe encore, il est habituellement vide de ses religieux qui, réduits à redouter maintenant les petits-fils des anciens chrétiens apostats, demeurent dispersés dans les villages voisins; en sorte que pour les voir tous ensemble au monastère, il faut, comme nous avons fait, choisir le temps des principales solennités, pendant lesquelles ils se réunissent pour la célébration du service divin. Ainsi la montagne sainte de l'Abyssinie est presque vouée à l'abandon; là pour en a chassé la prière, et le peuple qui s'agitait à sa base fait monter une continuelle menace vers ces hauteurs d'où la vérité a cessé de descendre.

« Pour en finir avec les convents abyssins, je vous entretiendrai de la dernière visite que nous leur avons faite, celle de l'abbaye

de Guendguendié, la plus bénie de Dieu entre toutes nos excursions.

« En se dirigeant au sud-est par le plateau de l'Agamien, on arrive en face de la montagne la plus affreuse peut-être de celles qui hérissent la surface du globe. Pour se faire une idée de ses horreurs, il faudrait imaginer l'explosion soudaine d'une masse immense de métal fondu, qui, du sein déchiré de la terre, s'élance d'un jet vertical à huit ou neuf mille pieds de hauteur, et ruisselant ensuite à droite et à gauche sur un espace de plusieurs milles, se refroidit enfin comme la lave et s'immobilise sous la couleur du fer rouillé. Le ciel lui refuse obstinément sa rosée, et la nature sa végétation; pas un nuage n'approche de sa cime, pas une plante ne germe sur ses flancs. Dans une crevasse entr'ouverte comme une plaie profonde au côté de la montagne stérile, habite depuis des siècles, à ce que disent les hôtes de Guendguendié, le terrible dragon Gabella. S'il faut en croire la tradition populaire, ce monstre, avant qu'il fût contraint par les prières des moines à se renfermer dans son antre, dévorait chaque jour une jeune fille, qui lui était jetée en pâture par la superstition craintive des anciens paysans. Il paraîtrait que les ermites d'aujourd'hui ont plutôt conservé la peur primitive du peuple que la vertu des premiers solitaires au sujet du dragon, car lorsqu'ils passent devant sa caverne et qu'ils l'appellent, épouvantés de leur audace, ils croient entendre pour réponse le sifflement souterrain et même voir la tête hideuse du monstre affamé. Pour moi, quand je m'arrêtai devant le seuil de sa demeure, et que nos guides l'appelèrent de toute la force de leurs poumons, soit qu'il dormît comme Baal à ce moment-là, soit qu'il dédaignât de faire l'exhibition de ses traits à un profane Européen, je n'entendis que l'écho de notre voix, je ne vis que l'ombre du rocher. « Pourquoi, dis-je alors aux moines qui m'accompagnaient, pourquoi ne cherchez-vous pas à tuer le dragon et à vous délivrer d'un voisin si incommode ? — C'est, répondirent-ils, pour ne pas voir à sa mort le monde anéanti. »

« Si fabuleuse que soit cette légende, acceptée cependant comme authentique par l'Abyssinie entière, il est certain que le goût du merveilleux ne pouvait choisir une scène mieux assortie à de pareilles fictions, que l'espèce de cratère au fond duquel est bâti le couvent de Guendguendié. Par la profondeur de ce gouffre, par l'air étouffant qu'on y respire, par les reptiles venimeux qui y pullulent, c'est vraiment un lac de dragons.

« Mamer Walda Ghiorghis, abbé actuel du monastère, est un religieux doué d'un sens exquis, et plus instruit que ne le comporte en général la condition des moines abyssins. Du moment qu'il connut notre arrivée, il fit couvrir de riches tapis l'imposant vestibule de l'église, et lui-même, en chappe abbatiale, assis au milieu des principaux membres de la communauté, nous reçut

en grande cérémonie. L'abbé de Guendguendié est du petit nombre de ces grands personnages abyssins qui siègent sur l'espèce de chaise curule, ou trône épiscopal, appelé ici *wambar*; l'étiquette exige qu'il ne la quitte point, même en présence du roi. Mamer Walda Ghiorghis dérogea néanmoins quelque peu à sa dignité pour nous mieux accueillir, il se montra plus poli que ne le permet l'usage, et ce gracieux début fut comme le premier élan de son cœur vers Jésus-Christ qui lui tendait les bras.

« A droite du vestibule où eut lieu notre réception, reposent les cendres de Sabagadis et de ses plus illustres fils et neveux. La carrière de cet homme extraordinaire n'a pas eu une durée proportionnée à sa gloire, elle s'est brisée prématurément comme presque toute espérance; et lorsqu'en Europe Baïbi écrivait que le génie de ce conquérant allait enfin tirer l'Abyssinie de sa nullité politique, Sabagadis, à genoux, la croix dans ses mains, recevait d'un Galla le dernier coup de lance. Les plus beaux ornements qui décorent l'église de Guendguendié sont autant de cadeaux de ce sage et généreux prince.

« Le jour suivant, nous fûmes introduits dans la bibliothèque du monastère, où se trouvent réunis un grand nombre d'ouvrages abyssins. Après les avoir compulsés, avec mon compagnon Abba Ghebra Michel, nous reconnûmes que ce dépôt scientifique si négligé, dont aucune main d'homme hors celle de l'abbé ne secoue jamais la poussière, possédait en fait de livres *Ghez* tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent dans cet idiome. Je mentionnerai, de plus, un magnifique exemplaire de cette *Somme théologique* si célèbre en Abyssinie sous le nom de *Kaimanuota Abaun*, parce qu'elle rend témoignage à la foi de l'Eglise romaine, sur un point nié aujourd'hui par l'hérésie. Ce passage important, qui est d'un certain Burlos, traite du Saint-Esprit comme procédant du Père et du Fils; mais arrivé au mot *Wawald, Filioque*, le texte a été gratté par la main d'un faussaire, de manière cependant que la trace des caractères anciens reste encore lisible. Tels sont les procédés de l'erreur; elle biffe un article de son symbole, pour nous accuser ensuite d'avoir introduit ce qu'elle-même a effacé.

« Mais un résultat plus précieux de notre visite est la réunion de sept moines ou élèves de Guendguendié au giron de l'Eglise. A leur tête figure Mamer Walda Ghiorghis, dont l'esprit naturel seconde admirablement le courage et la foi. Vous en jugerez par cet argument *ad hominem* qu'il ne craint pas d'adresser à ses anciens coréligionnaires, pour imposer silence aux calomnies de nos ennemis, et cela dans le camp même de l'hérésie et en présence du roi Ubié. « Pour combattre les catholiques avec succès, « leur a-t-il dit tout haut, vous devriez « commencer par vivre aussi chrétiennement qu'eux. » Grâce au divin Sauveur, la conduite exemplaire des catholiques abys-

sins justifie à merveille un tel raisonnement. Pour l'abbé, il ne se borne pas à de belles mais stériles paroles ; impatient d'y joindre les faits, il sollicite sans relâche la faveur d'être admis au nombre des fidèles. Nous aurions déjà cédé à la vivacité de ses desirs, si la conversion d'un personnage si haut placé dans l'estime générale, par son jeûne perpétuel qui en fait en Abyssinie un miracle vivant, ne nous imposait pas des ménagements commandés par l'intérêt même de la religion. C'est, du reste, une conquête sûre, quoique ajournée, et nos temporisations ne font que la mûrir par le jeûne et la prière.

« Ce que j'ai dit du jeûne perpétuel de Mamer Walda Ghiorghis aura dû vous surprendre. En voici l'explication. Les moines de Guendguendié devraient, aux termes de leur institut, vivre dans une perpétuelle abstinence de tout aliment gras et de toute liqueur enivrante ; mais s'étant persuadé que nulle force humaine ne pouvait porter le joug d'une telle austérité, ils ont arrangé les choses de manière à ne compromettre ni leur santé ni la lettre de leur règlement. En se choisissant un supérieur, ils lui font jurer, avant de l'investir de sa charge abbatiale, d'observer dans toute sa plénitude et au nom de la communauté le jeûne rigoureux dont elle s'affranchit, et, soit charité soit ambition, le nouvel abbé se dévoue à payer de sa personne pour tous ses religieux. Dès qu'il a accepté cette étrange substitution, il est soumis à une surveillance de tous les instants, et la plus légère infraction au devoir de l'abstinence serait inexorablement suivie de sa déposition canonique.

« Reste encore un mot à dire sur l'instruction publique en Abyssinie.

« Ce qu'on appelle en Europe école, collège, lycée, université, est compris en Abyssinie sous l'unique dénomination de *débra*. Nul *débra* n'est dirigé par des laïques ; chacun de ces établissements est contigu à une église ou à un couvent, en sorte que *débra Damud*, *débra Mahemmache*, par exemple, signifient couvent de *Damud* et son école, église de Saint-Jean et son université. Les professeurs sont le plus souvent des prêtres et des moines ; à leur défaut on appelle à l'enseignement de simples *deptari* ou maîtres lauréats nommés par l'empereur. A cette source commune princes et sujets viennent sans distinction puiser la science nationale. L'instruction y est tout à fait gratuite, et le traitement professoral reste à la charge du *débra*. Ce traitement, réduit aux proportions les plus exigües, consiste en vingt-quatre mesures de blé par an, du poids de cinquante livres, et quatre *amulié*, pièce qui équivalait en moyenne à la moitié d'un écu.

« Avec un fonds si minime on comprend la misère où végètent les docteurs abyssins ; mais ce qui est incroyable ce sont les privations que subit un jeune homme pour

s'élever de degré en degré jusqu'au sanctuaire de la science. Sans parler de cette espèce de servitude qui en fait le valet de son professeur, servitude toute filiale qui lui est rendue bien douce par la reconnaissance, il a dû quitter son pays et sa famille, emportant sur ses épaules l'humble sac rempli de pois qui fait toute sa nourriture, et quand il en aura vu la fin, son unique ressource sera de mendier pour vivre. Or ce régime du jeune étudiant est d'une longueur désespérante. Son cours d'études embrasse sept années consacrées à apprendre le *ziema* ou chant de l'Eglise, neuf ans pour le *suasuo* ou grammaire, quatre pour le *chanien* ou poésie, dix pour les *Chédusan-Metzahst* ou livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le droit civil et canonique, l'astronomie et l'histoire forment un enseignement supérieur, qui demande encore beaucoup de temps, mais que peu d'élèves osent aborder. Au fond tout ce travail donne peu de science, à l'exception toutefois de l'Ecriture Sainte, qui fournit au cœur ses nobles inspirations, à l'esprit sa règle lumineuse, et à l'ensemble des rapports sociaux sa justice, sa délicatesse et sa charité. A ce point de vue un simple *deptari* d'Abyssinie est bien supérieur aux savants européens... »

Extraits d'une lettre au R. P. Léon des Avanchers, religieux capucin, à MM. les membres des Conseils centraux de Lyon et de Paris (50).

Massonah, côte de l'Abyssinie, le 12 mars 1853.

« Monseigneur Massaia, vicaire apostolique des peuples Gallas, vient de rentrer dans cette ville située sur les bords de la mer Rouge. Après avoir, pendant une course de dix mois, visité les différentes tribus chrétiennes qui se trouvent dans les royaumes de Choa et de Gojam, il s'est vu de nouveau forcé de quitter sa mission, à cause de la persécution suscitée par l'*abouna*, évêque schismatique de l'Abyssinie. Brisé par la fatigue et la douleur, il me charge de vous écrire la relation de son voyage, en attendant qu'il puisse de vive voix vous communiquer ses plans et ses projets, en faveur de populations encore toutes plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie.

« Pour mieux vous mettre au fait de nos trois ans de persécution, nous jetterons un rapide coup d'œil sur l'ensemble des pays que Mgr Massaia était obligé de traverser. L'ancien empire abyssin, qui n'existe plus depuis l'invasion des Gallas, est actuellement divisé en trois royaumes : celui du Tigré-Amara où règne *Oubid* ; celui du Choa composé en grande partie de tribus Gallas, et celui du Gojam. Ces différents Etats sont constamment en hostilité les uns avec les autres ; aussi les rois habitent-ils sous des tentes, entourés de leurs soldats et toujours prêts à faire la guerre, qui consiste à tout

détruire et à tout massacrer. Les nouveaux dominateurs ont cependant conservé une ombre de l'ancien Negus ou empereur abyssin. Ce monarque purement nominal, dont toute l'autorité se borne à lever un léger impôt sur le beurre, demeure à Gondar dans le palais des anciens empereurs.

« Bien que les chrétiens d'Abyssinie professent l'erreur de Dioscore, condamnée au concile de Chalcédoine, un grand nombre d'entre eux vivent là-dessus dans une complète ignorance, et croient que leur évêque, ou l'*abouna* qui leur est envoyé par le patriarche schismatique du Caire, est en communication avec le Pape.

« D'après les lois du pays, il ne peut y avoir qu'un seul évêque en Abyssinie, et il y a peine de mort contre quiconque en usurperait le titre. Tel fut le motif de la persécution suscitée à Mgr Massaia. L'*abouna* actuel, avant d'être évêque, était un pauvre jeune homme n'ayant pour toute fortune qu'un âne qu'il louait aux voyageurs. Après deux ans d'études au Caire, on le trouva suffisamment instruit pour remplir les fonctions épiscopales; il fut ordonné et envoyé en Abyssinie avec des ministres anglicans, qui furent chassés plus tard par les populations. Depuis ce moment, il cherchait l'occasion d'opprimer les catholiques, qui devenaient de jour en jour plus nombreux, et à qui il attribuait l'expulsion des missionnaires protestants. Or, un voyageur européen (que je ne nomme pas), ayant eu à se plaindre de mon évêque, qui n'avait pas voulu faire en sa faveur un acte d'injustice, résolut de se venger de ce refus. Il lui tomba entre les mains une lettre adressée au vicaire apostolique; il la décacheta, la porta aussitôt à l'*abouna*, et lui dit : « Regarde, il y a un autre évêque que toi en Abyssinie. — Qui donc ? demanda l'*abouna* furieux; il faut qu'il meure : où est-il ? — Tu l'auras; mais que me donnes-tu. » Ils convinrent ensemble du prix. « Maintenant, dit l'*abouna*, j'ai besoin de soldats; c'est à Oubié de m'en fournir. » Il alla donc trouver le roi, et le somma de lui donner des troupes pour saisir et mettre à mort l'évêque étranger, qui était en Abyssinie contre les lois du royaume. Oubié, malgré l'intérêt qu'il porte secrètement aux catholiques, lui accorda les hommes qu'il réclamait. « Pars, dit l'Abyssin au nouveau Judas, et amène-moi l'*abouna* Massaia

« mort ou vif. — Sois tranquille, repoudit l'Européen; » et il s'éloigna avec sa troupe. « Comment le connaîtrons-nous ? » lui demandèrent les soldats. — « Celui qui porte une grande barbe rouge, à qui l'on fait des saluts à l'église et à qui je baise la main, c'est l'*abouna* Massaia : prenez-le. »

« Mais Dieu qui veille sur ses serviteurs ne permit point le succès de la trahison. Un fervent catholique, qui avait tout vu et tout entendu, les devança à Goulla, où étaient les missionnaires, et dénonça le complot à M. de Jacobis qui, sans rien dire à monseigneur, le fit partir aussitôt pour une *amba* (51). Le lendemain, tous les missionnaires, suivis de quelques chrétiens qui portaient leurs effets, se retirèrent sur d'autres montagnes. C'était le 13 mai 1847. L'*abouna*, voyant ses plans découverts, usa de toute son influence pour faire autant de mal qu'il put aux catholiques. Il fit publier sur tous les marchés de l'Abyssinie une sentence d'excommunication contre Mgr Massaia et ses prêtres. En vertu de ce décret, il était défendu à tout Abyssin de leur donner à boire et à manger, ou de les recevoir dans sa maison, et une somme de cent talaris était promise à quiconque lui apporterait la tête d'un missionnaire. Cet éclat ne servit qu'à faire connaître de plus en plus la croyance catholique. Le nom de Mgr Massaia fut dès lors dans toutes les bouches; partout on parlait du nouvel *abouna* envoyé par le Pontife de Rome.

« Le 3 juin, ils furent de nouveau poursuivis et obligés de quitter leurs retraites pour chercher ailleurs un plus sûr asile. Pendant qu'ils étaient tous réunis, la cabane qui leur servait de refuge fut tout à coup cernée par des soldats. Chacun d'eux s'attendait à avoir la tête tranchée, car il ne restait aucun moyen de fuir.

« La présence de monseigneur intimidait les assaillants qui, désespérant de triompher par la force, se dispersèrent dans toutes les directions. Le vicaire apostolique profita de leur retraite pour se rapprocher de la mer Rouge. Persuadé que son caractère épiscopal était la principale cause de la persécution, il pensa qu'elle s'éteindrait lorsqu'il aurait lui-même disparu, et il se décida à quitter pour un temps l'Abyssinie, en se dirigeant vers Aden (52).

« Vers la fin du mois d'octobre 1848, mon

(51) On appelle *amba*, en Abyssinie, de hautes montagnes couvertes de verdure et n'offrant aucun accès. On y monte au moyen de cordes.

(52) Aden est une ville de 15,000 âmes, sur la côte de l'Arabie, à 20 milles au sud-est de Bab-el-Mandel. C'est une espèce de presqu'île, avec un port magnifique pouvant contenir plus de cent vaisseaux. La péninsule est entourée d'une chaîne de montagnes volcaniques, et la ville est comme assise au milieu du cratère. Avant 1835, c'était la capitale d'une principauté indépendante et la résidence d'un sultan. Lorsque la Compagnie des Indes établit sa ligne de paquebots à vapeur, elle demanda la permission d'y faire provisoirement un dépôt de

charbons; mais bientôt elle finit par s'emparer du terrain prêté, et par reléguer le sultan dans l'intérieur du pays, moyennant une gratification annuelle. Aujourd'hui Aden est devenue une place formidable, qu'on appelle avec raison le *Gibraltar de l'Orient*, et qui ne sera jamais prise de force.

Il y a habituellement à Aden 2,000 soldats, dont 600 Anglais ou Irlandais, les autres Indiens. De ceux-ci, le tiers ou à peu près est catholique, le reste, idolâtre. Il se fait, parmi ces derniers, des conversions assez fréquentes. Le nombre des enfants catholiques, dans la ville, est de 100 au plus. Il est triste de les voir contraints de fréquenter l'école protestante, la seule qui existe. Pour les soustraire

évêque et le P. Félicissime abordèrent de nouveau à Massouah. Cette île, qui avait été jusqu'alors dans un état parfait de tranquillité, fut tout à coup remplie de terreur.

« Les Abyssins parurent vis-à-vis de Massouah. On les voyait caracolant sur leurs foudroyants chevaux, remplissant l'air de cris sauvages, et brandissant contre la ville leurs lances et leurs sabres; mais comme ils n'avaient aucune barque, et qu'ils ne connaissaient point les bas-fonds, ils ne purent arriver jusqu'à l'île, qui, pendant ce temps-là, était dans la plus grande anxiété. Pour peu que le séjour de l'ennemi se fût prolongé sur les côtes, on était menacé de mourir de soif et de faim, vu que l'eau et le grain sont tirés du continent.

« Les cavaliers abyssins, n'ayant rien pu contre Massouah, marchèrent sur Arkico, afin d'assouvir leur vengeance sur cette ville; mais quelques mauvaises pièces d'artillerie, qui étaient dans la forteresse, suffirent pour les mettre en déroute. Peu habitués au sifflement des boulets et de la mitraille, ils s'enfuirent aux premiers coups de canon. Quatre jours après, ils disparurent de la côte, ne laissant sur leur passage que ruines et désolations.

« Sur ces entrefaites, le bruit courut que *Téclafa*, supérieur de plus de 1,000 moines, jouissant d'une grande réputation de sainteté et d'un pouvoir égal à l'*abouna*, avait abandonné le catholicisme, qu'il étudiait depuis quelque temps, pour repasser sous le drapeau de l'hérésie. Cette nouvelle était la plus funeste qu'on pût répandre; car, le grand chef des moines est le personnage qui exerce la plus grande influence sur le peuple abyssin, qui le regarde comme un modèle de mortification et de piété. Sa défection allait donc entraîner bien des apostasies. Heureusement qu'elle n'était pas vraie. Au moment où l'on s'y attendait le moins, *Téclafa* parut à Massouah, suivi de quelques-uns de ses moines. Il venait lui-même démentir la calomnie que l'*abouna Salama* avait répandue sur son compte. Jamais, disait-il, il n'avait pensé à quitter la religion catholique. Indigné de la perfidie de l'évêque schismatique, et convaincu de la vérité de l'Eglise romaine, il s'était hâté de se mettre en communication avec l'évêque Massaia, et de faire abjuration entre ses mains.

« Après cette éclatante profession de foi, il repartit et s'en alla proclamer, à la cour des rois de l'Abyssinie et au fort de la persécution, qu'il était prêtre catholique. Cette déclaration si courageuse dans la bouche d'un néophyte fit baisser la tête à nos ennemis et rendit le courage à nos chrétiens. Personne n'osa mettre la main sur *Téclafa*;

on eût craint un soulèvement populaire. A son retour dans son monastère, tous ses moines se déclarèrent aussi catholiques. Son zèle ne s'en tint pas là; nouveau saint Paul, il se livra à la conversion de ses frères, et déjà trois chrétientés se sont réunies par ses soins à l'Eglise de Jésus-Christ.

« Quant à Mgr Massaia, impatient de rejoindre ses missionnaires qui tous étaient parvenus sur les frontières des premières tribus Gallas, il se décida à rentrer de nouveau en Abyssinie, malgré l'édit de mort qui pesait sur sa tête. Son projet était de se présenter d'abord au roi Oubié, qui lui avait ordonné précédemment de quitter ses Etats. Il voulait sonder les dispositions de ce prince, qu'on dit convaincu de la vérité de notre religion, et seulement retenu sous les drapeaux de l'hérésie par des raisons politiques.

« Le 5 juin 1849, il quitta Massouah, et se dirigea seul vers l'Abyssinie. Après avoir coupé sa longue barbe et s'être revêtu d'un mauvais habit à la turque, il se joignit à une caravane qui retournait à Gondar, se faisant passer pour un pauvre marchand : son nom d'emprunt était *Antonio*. Arrivé le 18 du même mois au camp d'Oubié, il lui envoya aussitôt un tapis en présent, et sollicita une audience. Peu d'instants après, le secrétaire du prince vint le voir, l'accabla de questions auxquelles l'évêque ne fit aucune réponse, se bornant à répéter qu'il désirait parler au roi. Oubié, en apprenant cette réserve mystérieuse de l'étranger, se prit à réfléchir, et dit à son confident : « Cet homme doit être l'*abouna Massaia* ou un de ses prêtres. Ne dis rien à personne, et demain de grand matin tu me l'amènes ras. »

« Le lendemain, en effet, avant le jour, monseigneur était introduit dans la tente du roi. Oubié était assis à terre sur un tapis; au-dessus de sa tête pendait un mauvais baldaquin de toile rouge. Ses principaux officiers, en costume de cour, c'est-à-dire le haut du corps nu, se tenaient debout à ses côtés. L'humble marchand Antonio, après avoir salué le roi, qui le reçut de la manière la plus gracieuse, fut invité à s'asseoir, et présenta au prince une lettre, dans laquelle il lui déclarait qu'il était l'*abouna Massaia*, récemment exilé par ses ordres. « Mais, ajoutait-il, ton cœur m'est connu; je sais que tu aimes les catholiques, que la politique seule a inspiré ta conduite à mon égard. Rentré sous un déguisement dans l'Abyssinie, je pouvais passer sur tes Etats sans que tu en susses rien; mais j'avais confiance en ta générosité, et j'ai voulu te voir. » Oubié fut touché de la franchise et du courage de mon évêque :

à ce danger, il faudrait appeler des frères de la Doctrine Chrétienne et des religieux; mais leur établissement rencontrerait des difficultés de tout genre.

Le climat est peu salubre; le terrain ne produit que la moindre végétation; on manque d'espace

pour faire un peu d'exercice. Aussi, les missionnaires y perdent la santé ou la vie après deux ou trois ans de résidence. Et cependant la mission d'Aden est pour le moment le seul point de la côte où l'on jouisse d'une certaine tranquillité, et où l'on puisse faire quelques fondations solides.

des larmes lui vinrent aux yeux. Cependant, comme toute la cour était présente, il craignit de le compromettre en trahissant son émotion, et le congédia en lui disant qu'il le reverrait. En même temps, il donna ordre de le conduire dans une des plus belles cabanes du camp, et lui envoya le présent réservé aux grands personnages, c'est-à-dire, une vache, de la bière et de l'hydromil.

« Malgré cet honorable accueil, Mgr Massaia avait hâte de continuer son voyage, de crainte que les espions de l'*abouna* n'eussent le temps de le découvrir et de tramer contre lui de nouveaux pièges.

« Le soir même, Mgr Massaia quittait le camp d'Oubié, accompagné d'un soldat qui avait ordre de lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au roi. Le 6 juillet, il était sur les bords du fleuve *Tacazzé*, sur lequel existent encore les ruines d'un pont fait par les Portugais; l'arche du milieu est entièrement détruite, on est donc forcé de la traverser en bateaux. De là l'évêque se rendit à Gondar où de nouvelles persécutions l'attendaient.

« La ville de Gondar, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de l'empire abyssin, n'est plus que l'ombre de l'ancienne capitale du grand Negus. Elle est située dans une belle plaine, au pied de vertes collines, toutes chargées d'une riche végétation. A en juger par les ruines qu'on trouve avant d'entrer dans l'enceinte actuelle, elle devait avoir plusieurs lieues de longueur. De tous ses monuments il ne reste que le château impérial, bâti par les Portugais, vers l'an 1680, lorsqu'ils vinrent au secours de l'empereur menacé par un général musulman. C'est une forteresse flanquée de quatre énormes tours. Les chambres intérieures sont pour la plupart délabrées; elles abritent tant bien que mal la grandeur déchue du souverain qui y réside. Toute son autorité se borne au droit de vie et de mort sur les habitants de la seule ville de Gondar. Bien que les rois qui l'ont supplanté soient obligés, en paraissant devant lui, de se tenir dans la position humiliante de sujets et d'esclaves (ainsi le veut l'usage abyssin), cependant lorsque ce fantôme d'empereur leur fait ombrage, ils ne craignent point de le destituer et d'en nommer un autre à sa place. Pourquoi ces vasaux révoltés conservent-ils un titre fastueux, auquel ils ont enlevé toute puissance? C'est d'abord que ce souvenir est cher à l'esprit national dont il entretient l'orgueil et l'espérance; c'est de plus que les princes rivaux se flattent de reconstituer un jour l'empire à leur profit. Ce rêve est surtout celui d'Oubié; et s'il le réalisait, ce serait le plus grand bonheur pour l'Abyssinie. Entre autres singularités du palais impérial, on voit l'ancienne salle où l'empereur et l'*abouna* venaient traiter de leurs différends. Comme tous deux voulaient avoir le droit de préséance, c'était toujours de nouvelles contestations pour savoir qui se lèverait lorsqu'une des deux puissances arrivait la

dernière. Pour trancher cette question d'étiquette, on imagina de construire deux espèces de chapelles latérales, où chacun d'eux avait son trône. Elles étaient fermées par-devant par un large rideau. L'empereur venait dans la sienne par un chemin couvert dont la porte était au nord. Un pareil passage donnait entrée, par une porte au levant, dans celle de l'*abouna*. De cette manière il leur était impossible de se voir ou de se rencontrer sur leur passage, et lorsque tous deux étaient assis, on tirait le rideau, ce qui les exemptait de se saluer.

« Mgr Massaia, craignant de nouvelles vexations, se décida à quitter aussitôt Gondar. Le lendemain il partit de cette ville pour se rendre au camp du Ras Ali, afin de rallier ce prince à la cause des catholiques. Le Nil qu'il avait à franchir était alors débordé; l'ancien pont des Portugais était couvert par les eaux; tout passage était devenu impossible avec les barques ordinaires en jonc, que l'impétuosité du courant aurait brisées. Voici en pareilles circonstances le procédé qu'emploient les Abyssins. On fixe d'une rive à l'autre un câble tendu à une certaine élévation au-dessus des flots; puis on passe une corde en guise de siège sous les jambes de celui qui veut atteindre l'autre bord, et on le fait couler le long de ce pont suspendu. Ce genre de traversée est très-dangereux à cause des crocodiles qui remplissent le fleuve, et qu'on est obligé de chasser à coups de pierres, de peur qu'ils ne s'élancent sur la proie humaine qu'ils voient passer à leur portée. C'est là que périt, il y a quelques années, un voyageur français, M. Petit, lieutenant de vaisseau; il fut dévoré par les caïmans.

« Après avoir remonté le Nil bleu jusqu'à sa source, et traversé, en compagnie d'une caravane de deux mille personnes, des tribus en guerre et des forêts peuplées de tigres qui enlevèrent deux hommes sous leurs yeux, l'évêque et ses deux missionnaires arrivèrent enfin au camp du Ras, dressé sur une petite colline et s'étendant de là jusqu'à la plaine. On eût dit, à voir l'espace au loin couvert de tentes, un pré semé de meules de foin pressées par milliers les unes contre les autres. Il y avait, en effet, trente mille hommes sous les armes, sans compter les esclaves, les femmes et les enfants. Chaque capitaine campe au milieu de sa compagnie, les huttes des soldats formant un cercle autour de son pavillon. Au centre de tous ces groupes se dessinent quelques toiles blanches et noires; c'est le quartier royal. De la porte du camp à ce quartier, il y a une bonne heure de distance. Tout ce terrain est occupé par des bataillons au bivouac. Arrivés à la tente royale, les missionnaires se firent annoncer. Le Ras donna, à l'insant même, l'ordre de les introduire. Il les reçut dans une mauvaise cabane en paille, où il était alors avec ses officiers, qui étaient tous assis à terre sur de beaux tapis et dans l'endroit le plus apparent. Le Ras, au contraire, était vers la porte, n'ayant sous lui qu'un

tapis tout déchiré, vêtu d'une toile grossière, et appuyé sur une botte de foin pour oreiller. Tel était le palais du Ras Ali, un des plus puissants princes abyssins, et qui n'a pas moins de cent mille hommes de troupes. Bien qu'il soit baptisé, il a cependant reçu une éducation toute musulmane. Aussi fut-il impossible à Mgr Massaia de l'entretenir sérieusement de la religion chrétienne, pour laquelle il n'a que de l'indifférence. La conversation dura plus d'une heure : ensuite vint le repas. Ici, les assiettes, les cuillers et les fourchettes sont choses inconnues ; chacun puise avec ses doigts dans le plat commun. Mais chez les princes et les grands vous êtes exempt de vous donner cette peine ; les esclaves prennent eux-mêmes les mets dans les plats, avec des mains plus ou moins propres, et en font de petites boulettes qu'ils viennent ensuite vous introduire délicatement dans la bouche. Quelquefois la reine ou les dames de la cour s'acquittent elles-mêmes de cet office ; c'est lorsqu'il y a des convives auxquels on désire faire un grand honneur. Je puis vous assurer qu'il faut avoir bon appétit pour s'habituer à cet usage. En sortant de la tente royale, les missionnaires furent accostés par M. Bel, voyageur anglais établi en Abyssinie et capitaine dans l'armée du Ras. Il leur fit préparer une tente dans son quartier, et se montra toujours, quoiqu'il fût protestant, le protecteur et l'ami de mes confrères.

« Je ne puis passer sous silence une scène horrible qui eut lieu au camp du Ras pendant le séjour de mon évêque. Un vieillard de soixante ans s'était rendu coupable d'homicide sur la personne de sa bru, qui avait une fille de huit à dix ans. La jeune orpheline, désespérée et furieuse de douleur, demanda justice. Aussitôt le meurtrier fut pris, jugé, et, en vertu de la loi du talion, condamné à subir le genre de mort qu'il avait donnée. En vain offrit-il 100 talaris pour le prix du sang, c'est-à-dire pour racheter sa vie (100 talaris en Abyssinie sont une fortune immense ; les plus riches en ont à peine vingt). L'offre fut repoussée par la jeune fille qui ne voulut rien entendre. « Non, dit-elle, point de rançon ; il faut qu'il meure, je veux venger ma mère. » Le vieillard fut donc conduit au lieu du supplice : il avait tué sa bru à coup de pierres, il devait être lapidé, et cela par la main du plus proche parent de sa victime. Or, ce plus proche parent était l'orpheline même, qui, dévorée par la soif de la vengeance, puisa dans son désespoir les forces que lui refusaient la nature. Ce fut elle-même qui lapida son aïeul, et, tant que le malheureux eut un souffle de vie, elle ne cessa de l'accabler sous un monceau de pierres. Ces exemples qui ne sont pas rares dans le pays, attestent tout ce qu'il y a encore de férocité au milieu de ces populations à demi sauvages.

« Plus d'un mois s'était écoulé en conférences inutiles avec le Ras, et toutes les espérances que les missionnaires avaient fon-

dées sur lui étaient évanouies. Il fallut donc songer au départ.

« L'état actuel de l'Abyssinie, au point de vue religieux, est résumé en ces termes dans une note que Mgr Massaia a bien voulu nous confier.

« L'importance de la mission d'Abyssinie tient beaucoup moins au nombre de ses néophytes, qui ne dépassent pas le chiffre de dix mille, qu'à la nécessité de maintenir au catholicisme cette unique voie de communication avec l'Afrique centrale. On sait que l'islamisme garde toutes les côtes de ce vaste continent ; qu'un immense réseau de populations fanatiques, constamment excitées par les émissaires de la Mecque, interdit tout passage vers l'intérieur aux chrétiens. Une fois cette barrière franchie, on trouve des tribus nomades, qui sont les meilleures de l'Afrique, et qui promettent une riche moisson aux apôtres assez heureux pour arriver jusqu'à elles. Or, l'Abyssinie est aujourd'hui le seul point par où elles soient accessibles : cette porte fermée, le blocus de l'intérieur par les Musulmans serait complet.

« Aussi leurs efforts se portent-ils avec une astucieuse persévérance sur cette contrée, qu'ils investissent de toutes parts. Leurs moyens d'action sont immenses, leur prosélytisme ardent, leurs progrès malheureusement rapides. Déjà les deux tiers au moins du pays Galla sont musulmans. Dans l'Abyssinie chrétienne, ils forment un tiers de la population. Dans les capitales de Gondar, du Tigré et du Choa, ils dominent par le nombre, par la richesse et par l'influence. Tout le commerce est dans leurs mains ; tous les emplois supérieurs leur sont dévolus. Il n'y a que le pouvoir politique qu'ils n'aient pas encore usurpé d'une manière formelle, parce que la loi fondamentale du pays exige que les princes soient chrétiens. Toutefois on ne peut nier qu'en dépit des traditions nationales, le mahométisme ne gagne chaque jour du terrain et ne tende à arriver prochainement à la suprématie. Oublié dans son royaume de Tigré, Berci Gono dans le Gojam, Toko-Brillé dans l'Amara, et quelques autres petits princes sont les seuls chefs abyssins qui résistent à l'influence musulmane. Autour de leur bannière religieuse et politique se rallie une population de quinze cent mille chrétiens, qui ne sont hérétiques que de naissance, et qui embrasseraient volontiers notre foi s'ils n'étaient opprimés par l'aboua et les musulmans.

« A la tête de ces derniers est le Ras, qu'on peut appeler le dictateur des principautés abyssiniennes, parce qu'il a sous ses ordres une armée de cent mille soldats. Né et élevé dans l'islamisme, il s'est fait chrétien pour occuper le trône de Devra-Tabord ; mais toujours musulman par le cœur, il trahit en secret la religion qu'il professe en public. Dans ses Etats, les sectateurs de Mahomet occupent tous les postes élevés, se partagent entre eux les dépouilles des églises, et peuvent impunément faire des prosélytes

par la violence et avec le bâton. On peut en dire autant du royaume de Choa, où les musulmans gouvernent aussi sous le nom du prince.

« De ces faits on peut conclure que l'élément contraire à notre foi en Abyssinie n'est pas seulement l'hérésie, mais surtout le mahométisme, qui est bien plus à redouter. Du reste, ils se sont ligüés ensemble, dans la personne du Ras et de l'abouna, pour étouffer la mission catholique. La dernière persécution était le résultat de leur entente commune et avouée.

« Un dernier fait qui paraîtra incroyable, et qui est pourtant vrai, c'est l'obstination des musulmans à publier dans l'intérieur de l'Afrique que tout l'univers est mahométan, et que toutes les puissances du monde sont tributaires du Grand-Seigneur. » (*Annales de la Propagation*, nov. 1851.)

ACHANTI ou ASHANTÉE, pays de l'Afrique occidentale, au nord de la Côte-d'Or, en Guinée. — DÉTAILS EXTRAITS DE L'HISTOIRE DE LA MISSION ENVOYÉE EN 1807 DU CAP COAST-CASTLE AU ROYAUME D'ASHANTÉE, EN AFRIQUE; PAR T.-EDOUARD BOWDICH. — Le royaume d'Ashantée est séparé par le pays d'Assin de celui des *Fantées*, où sont situés les établissements européens de la Côte-d'Or, en Afrique. Inconnus jusque vers l'an 1700, les Ashantées ont été mentionnés pour la première fois, et représentés comme très-formidables, par le voyageur Barbot. Dalzel et Lucas ont parlé, plus tard et dans le même sens, de ce peuple, dont toutefois la puissance ne s'est déployée qu'à une époque très-récente, en 1807.

La députation envoyée en 1817 par les Anglais au roi d'Ashantée fut composée de quatre membres, dont l'un était M. Bowdich. Ils partirent du cap Coast-Castle le 22 avril, avec deux soldats indigènes et les porteurs de leurs bagages. Ils voyagèrent paisiblement, et arrivèrent le 19 mai à un mille de Coomassée, capitale du royaume d'Ashantée. Quand on annonça au roi l'arrivée de la députation, il désira qu'elle s'arrêtât à un petit hameau nommé Patiasoo, jusqu'à ce qu'il eût fini de se laver. A deux heures elle entra dans la ville. « On nous fit passer, dit l'auteur, sous un *fétiche* (53) formé du calvare d'un mouton qui était enveloppé dans une étoffe de soie rouge, et suspendu à deux perches très-élevées. Plus de cinq mille hommes, la plupart guerriers, étaient venus à notre rencontre, au bruit des tambours, des timbales, des cors et des autres instruments militaires, qu'ils faisaient résonner avec une ardeur tenant de la frénésie, sans doute pour nous subjuguier par la première impression. L'épaisse fumée que produisaient des décharges continuelles de mousqueterie nous permettait à peine de voir ce qui se passait le plus près de nous. Arrivés à une enceinte circulaire bordée de

guerriers, et au milieu de laquelle leurs chefs exécutaient une espèce de danse, on nous arrêta pour nous faire jouir de ce spectacle. Des pavillons sans nombre, anglais, hollandais et danois, étaient agités en tous sens; ceux qui les portaient couraient en gambadant de côté et d'autre, avec l'apparence d'un enthousiasme égalé ou même surpassé par celui des chefs, qui les suivaient et déchargeaient leurs brillantes armes assez près des pavillons pour les mettre en feu; puis ils s'élançaient hors de la fumée avec toutes les grimaces et les contorsions de vrais maniaques. Le feu des guerriers de l'enceinte n'était pas moins soutenu. Les chefs avaient des bonnets ornés sur le devant de cornes de bélier dorés et de longues plumes d'aigles sur les côtés. Leur vêtement était de drap rouge couvert de *saphies* (54) et de fétiches en or et en argent. Pour peu qu'ils se remuassent, on entendait battre sur leurs corps des espèces d'étais ou fourreaux brodés, de toutes couleurs, mêlés de clochettes en cuivre, de couteaux, de coquilles, de cornes et de queues d'animaux. Sur leur dos était un arc tout couvert de fétiches, au-dessus duquel pendaient de longues queues de léopard. Ils avaient des pantalons de coton, avec de larges bottes d'un cuir rouge mat, qui montaient jusqu'à mi-cuisses, et se rattachaient à leur ceinturon ou porte-cartouches, aussi garni de clochettes, de queues de cheval, d'amulettes et d'innombrables petites courroies. A leur poignet droit était suspendu un carquois rempli de flèches empoisonnées; enfin, ils avaient une chaînette de fer entre les dents, et dans la main gauche une petite lance ornée de glands en soie et de taillures d'écarlate. La noirceur de leur peau ajoutait à l'effet de ce bizarre accoutrement; et pour reconnaître en eux des créatures humaines, il fallait une attention que leur premier aspect était loin d'encourager. »

Après ce spectacle, qui dura une demi-heure, les envoyés se remirent en marche, toujours au milieu des guerriers, et arrivèrent lentement au palais. Leurs bagages et les présents destinés au roi furent déposés dans une maison voisine; ils eurent ensuite à remonter dans le même ordre et avec le même cérémonial, pour eux très-fatigant, une longue rue qui les conduisit à une espèce de hangar, où un messenger d'Etat leur dit d'attendre l'invitation ultérieure du roi. Là, une scène affreuse détourna forcément leurs regards et leurs pensées de la foule, dont l'immensité les avait seuls occupés jusqu'à ce moment.

« Un homme que l'on allait sacrifier, dit l'auteur, avait les mains liées, un couteau passé dans les joues et les lèvres, un autre sous chaque clavicule, et le dos rempli d'estafilades. Précédé de tambours, il marchait, conduit, au moyen d'une corde qui lui tra-

(53) Idole et talisman que les nègres croient devoir leur procurer le bien qu'ils désirent, et les préserver du mal qu'ils redoutent.

(54) Talisman composé de devises ou sentences en langue mannesque.

versait les narines, par des hommes que rendaient plus hideux d'énormes bonnets recouverts d'un poil noir et hérissé. On peut se figurer quelle sensation produisit sur nous cette horrible barbarie. »

Enfin, les envoyés virent se déployer un appareil de la plus grande magnificence : au milieu d'une place qui pouvait avoir un mille de circuit, était assis le roi, entouré de ses guerriers et de ses vassaux. Les musiques de plus de cent corps militaires annonçaient l'arrivée de la députation, en exécutant les airs favoris de leurs chefs respectifs. Ce mélange des tambours, des cors, des trompettes et des flûtes, formait une harmonie imposante, quoique peu flatteuse pour des oreilles délicates. Des espèces de dais en drap ou en soie des plus riches couleurs, dont chacun pouvait abriter au moins trente personnes, étaient alternativement haussés et baissés par ceux qui les portaient. Des figures d'animaux ou d'autres emblèmes en or surmontaient ces dais, garnis de franges et de petits miroirs qui recevaient et renvoyaient les rayons du soleil. Après avoir passé au travers de ce cercle éblouissant, les envoyés furent invités à s'asseoir sous un arbre, où ils reçurent les compliments de toute l'assemblée. Il était près de huit heures quand le roi lui-même s'approcha ; il demanda le nom de chacun d'eux et leur souhaita une bonne nuit. Leur retraite s'effectua difficilement, à cause de la foule. On les conduisit à une maison vaste mais ruinée, ayant jadis appartenu au fils d'un roi, qui, inconsolable d'avoir perdu les bonnes grâces de son père, s'était donné la mort.

Le lendemain, la députation eut sa première audience du roi, et après diverses conférences avec les premières autorités d'Achantée, le roi mit sa marque à un projet d'arrangement commercial ; il honorait souvent la députation de sa visite, et prenait beaucoup de plaisir à voir les productions des arts européens. Pourtant un jour, après avoir examiné quelques gravures botaniques, il observa que les blancs voulaient savoir tant de choses, qu'ils finiraient par en perdre la tête.

Quoique mal logés, et ne respirant l'air extérieur que dans une cour de quatorze pieds carrés, les Anglais, afin d'éviter les insultes de la populace, sortaient uniquement, pour aller au lever du roi quand ils y étaient invités. La multiplicité des exécutions, les sacrifices humains ajoutait beaucoup aux désagréments de leur situation. Un jour on décapita une jeune fille, pour avoir manqué de respect à l'un des fils du roi, et un homme pour avoir ramassé de l'or qu'il avait laissé tomber sur la place du marché. Tout ce qui y tombe doit, d'après la loi, y rester jusqu'à ce qu'on le balaie, ce qui n'arrive que pour les besoins urgents de l'État. Le lendemain un petit-fils du roi, âgé de dix ans, se tua, et à ses funérailles qui eurent lieu dans l'après-midi, furent immolés deux hommes et une fille, dont les têtes et les troncs restèrent jusqu'à la nuit sur la place du marché.

« Un jour de grande représentation, dit l'auteur, le roi avait un habit de cour à l'ancienne mode, de velours brun, chargé d'une riche broderie en argent, et orné de deux épaulettes à torsades. Les basques de cet habit, qui avait appartenu au général hollandais *Daendels*, se trouvaient très-rapprochées des devants de la veste, aussi brodés, qui descendaient jusqu'aux genoux de sa majesté. Elle avait un chapeau garni d'une dentelle en or, dont la forme était précisément celle que la mode a consacrée pour les cochers anglais, des souliers blancs, la longue canne à pomme d'argent, surmontée d'une couronne, dont nous lui avions fait présent, et un petit poignard à sa ceinture. La conversation des envoyés anglais le charmait, disait-il, et l'intéressait par-dessus tout. Ils lui parlaient de tant de choses dont les hommes noirs n'avaient jamais eu la moindre connaissance. »

Cérémonies d'un enterrement dans le royaume d'Achantée, et divers usages de ce peuple.

— Les Achantées croient que leurs rois et leurs chefs doivent jouir éternellement, dans l'autre monde, d'une grande abondance de biens, et c'est pour y être les ministres de leurs plaisirs, que des victimes des deux sexes sont immolées à leurs funérailles. La mort d'une personne de distinction est annoncée par une décharge de mousqueterie proportionnée à son rang ; et au même instant, les esclaves se précipitent en foule hors de la maison, où ils ne doivent rentrer qu'après l'enterrement. Voici le détail des cérémonies vraiment *diaboliques* dont la députation anglaise fut témoin, à celui de la mère d'un chef, nommé *Quatché-Quosé*.

« Nous nous rendîmes vers midi, dit l'auteur, à la place du marché ; les vaulours volaient autour de deux cadavres sans tête, à peine refroidis. Plusieurs groupes, de cinquante à cent femmes chacun, exécutaient une danse, dont les mouvements ressemblaient à ceux des patineurs. Elles pleuraient en même temps la mort et chantaient les louanges de la défunte ; leurs voix, dont l'ensemble triste et lugubre au dernier degré n'avait toutefois rien de discordant, pouvaient être entendues, vu le grand nombre des chanteuses, à une distance considérable. D'autres groupes de femmes portaient sur leurs têtes les riches vêtements de la défunte, dans des vases d'un cuivre très-brillant, ayant la forme de croix, de cônes, de globes, ou tout autre que l'on puisse imaginer. Ces femmes, dont l'aspect était celui de vraies furies, avaient la figure, la poitrine et les bras barbouillés, les unes du sang des victimes, les autres de terre rouge, en imitation des premières, dont elles enviaient le dégoûtant privilège. La foule était immense ; le bruit des tambours, des cors et des armes à feu ; les hurlements, les gémissements et les cris doubleaient, par le sens de l'ouïe, l'impression d'horreur que celui de la vue introduisait dans nos âmes. De temps en temps passait rapidement au-

près de nous une victime, traînée par des hommes, dont le grossier accoutrement et les horribles figures, rayonnantes d'une joie plus horrible encore, réalisaient l'idée qu'on peut se former des esprits infernaux. L'apathie se peignait plus souvent que le désespoir ou même qu'une sensation pénible, dans les regards et le maintien des victimes. Les chefs et capitaines arrivaient dans toutes les directions, annoncés par des décharges de mousqueterie et par les fanfares de leurs troupes respectives. Un vieux odumata (prêtre), qui passait dans son hamac, nous recommanda de bien l'observer quand il repasserait auprès de nous. A l'instant on annonça que le roi arrivait sur la place du marché; les soldats en effet frappant et taillant de tous côtés, sans distinction, ouvraient un passage à travers la foule, qui se précipitait au-devant du cortège royal.

« Quatchée-Quofée, chancelant comme une bacchante, et enivré des bruyantes adulations de ceux qui le soutenaient, passa précipitamment auprès de nous. Les victimes le regardaient avec indifférence; pour lui, il attachait sur elles des yeux où se peignaient l'horrible joie de leurs tortures, en même temps que le plaisir d'entendre les louanges qui lui étaient prodiguées. Le dégoût d'un tel spectacle nous fut adouci un moment par la surprise: les chefs qui avaient passé devant nous sous le lugubre et effrayant habit militaire, reparurent à la suite de Quatchée-Quofée dans toute la splendeur de leur costume d'étiquette. La variété et la vivacité de leurs mouvements contrastaient, d'une manière choquante pour nous, avec l'objet de la cérémonie. Le vêtement du vieux odumata était couvert de fétiches enchâssés dans l'or ou l'argent, d'une foule d'emblèmes et d'ornements dont l'éclat rivalisait avec celui du soleil.

« Le roi et les chefs qui ne tenaient point par le sang ou l'intimité à Quatchée-Quofée, étaient assis sous de vastes dais avec leur suite et leurs enseignes, présentant un demi-cercle d'un quart de lieue de circonférence, que fermait la soldatesque. Treize victimes, entourées d'exécuteurs qui, sous leurs vêtements noirs et leurs bonnets à longs poils de même couleur, ressemblaient moins à des hommes qu'à des ours, étaient groupées à la gauche du roi. Les femmes dont il a été parlé passèrent en dehors du cercle, chantant ou plutôt hurlant des hymnes funèbres. Le rhum et le vin de palmier coulaient abondamment; les cors et les tambours résonnaient à outrance. Bientôt une décharge de mousqueterie se fit entendre tout près du roi, d'où elle se répandit et continua sur toute la circonférence pendant plus d'une heure. Les soldats restaient en ligne; mais chaque chef, après avoir fait feu, s'élançait et bondissait autour de la place avec toutes les contorsions d'un démoniaque. Les gens de sa suite, haletant comme lui, l'enveloppaient de drapeaux, faisaient retentir son nom glorieux dans les airs, et

lui arrachaient le mousquet des mains aussitôt qu'il avait fait feu.

« Une vieille sorcière, qu'on nous dit être la principale fétiche de la famille, se précipitait au milieu du feu, poussant des cris ou des mugissements comme si elle eût été dans les souffrances de l'agonie. Plus le chef est élevé, plus il a droit d'augmenter la charge de son mousquet. La plus forte charge dont on se souvienne est celle que le roi fit partir à la mort de sa sœur; elle était d'une once, poids français. Les fusils et mousquetons étaient presque tous liés bien serrés avec la corde du pays. En faisant feu, les chefs étaient généralement soutenus par les gens de leur suite; plusieurs éprouvaient de la violence du coup une émotion telle qu'ils ne revenaient à eux qu'au bout d'une minute. La vieille figure de l'odumata en fut décomposée au point que nous le crûmes mort. Quelques chefs, rassemblés à dessein, firent feu le plus près possible de nous, voulant sans doute voir si la peur nous ferait tressaillir; ce qui eût bien pu arriver: les armes qui crèvent et éclatent souvent dans leurs mains rendent une telle épreuve aussi alarmante que désagréable. Quand la mousqueterie eut cessé, les chefs burent en quantité du vin de palmier, dont ils versaient religieusement quelques gouttes par terre avant d'approcher de leurs lèvres les vastes bords qui le contenaient.

« Les exécuteurs se disputaient à qui commencerait les fonctions de leur affreux ministère. Nous fûmes frappés de l'air impassible dont la première des victimes supportait les tortures que le couteau passé au travers de ses joues devait lui occasionner. L'exécuteur le plus voisin, saisissant le sabre d'un autre, en abattit la main droite du patient, que le coup fit tomber par terre, et dont alors il scia plutôt qu'il ne coupa la tête, prolongeant ainsi, je ne dirai pas volontairement, son cruel supplice. Les douze autres victimes furent ensuite amenées et immolées successivement; mais ne pouvant plus longtemps voir un tel spectacle, nous nous fîmes jour à travers la foule, et regagnâmes notre demeure. D'autres sacrifices, principalement de femmes, furent faits au lieu même de la sépulture. Il est d'usage d'arroser la fosse du sang d'un homme libre et même un peu notable; voici comment: les têtes des victimes étant toutes déposées au fond de la fosse, quelques-uns des serviteurs ou dépendants, non esclaves, de la famille, qui doivent tous être présents, sont appelés pour aider à placer le cercueil, et, au moment où il pose sur les têtes, un esclave étourdit l'un d'eux en lui assénant par derrière un violent coup suivi d'une profonde estafilade dans la partie postérieure du cou. Le malheureux tombe sur le cadavre et la fosse est comblée à l'instant. L'enterrement fut suivi d'une espèce de carnaval; pendant plusieurs jours on but, on chanta, on dansa, on tira des coups de fusil sur la place du marché. Les chefs s'y rendaient tous les soirs, ou envoyaient un de leurs

officiers à Quatchée avec un peu de vin de palmier. On me fit entendre que sans la nécessité où, vu l'approche d'une guerre, on était d'économiser la poudre, il y aurait eu pour la mère de ce chef huit grands services funèbres au lieu d'un.

« Au décès du roi, tous les services qui ont eu lieu pour les particuliers morts pendant son règne, doivent être répétés avec leurs terribles accessoires. Chaque membre de la famille royale affecte une démenche passagère, et parcourt les rues avec un mousquet, qu'il décharge à travers la foule, au risque des plus graves accidents.

« Les obsèques du dernier roi furent répétées chaque semaine pendant trois mois; deux cents esclaves furent sacrifiés, et vingt-cinq barils de poudre consommés à chacune de ces répétitions. Chacun des principaux chefs de l'armée d'Achantée a une devise gravée sur les cors ou trompettes de sa troupe; celle du roi est : *Je l'emporte sur tous les rois du monde*; celle de son beau-père Apokoo : *Achantées, vous trouvez-vous bien maintenant ?* Deux autres chefs ont pour devise, l'un : *Qui oserait m'attaquer ?* l'autre : *Tant que je vivrai, nul malheur n'arrivera.* »

A minuit, la musique royale exécute un air particulier dont les paroles sont : *Le Roi remercie pour aujourd'hui ses capitaines et tous ses sujets.*

Les *fétiches* ou devins, qui suivent toujours l'armée, recueillent, après un combat, les cœurs, soit des ennemis tués, soit des prisonniers qui ont aussi été mis à mort, et les coupent en petits morceaux qu'ils mêlent, ainsi que le sang, avec différentes herbes consacrées, en prononçant des formules magiques et faisant beaucoup de cérémonies. Tous ceux qui n'ont pas encore tué un ennemi mangent de cette horrible ragoût pour éviter que l'esprit des morts, s'acharnant contre eux, ne ruine secrètement leur vigueur et leur courage. Le cœur d'un chef ennemi qui s'est rendu redoutable est partagé entre le roi et tous les grands dignitaires; ils portent sur eux, comme une décoration dont ils font gloire, les os, les dents, et des parcelles de membres des rois qui ont succombé sous leurs coups. Quand un général revient d'une campagne glorieuse, il attend deux jours à une petite distance de la capitale pour recevoir les compliments du roi, et laisser le temps de donner à son entrée une splendeur qui encourage les troupes et flatte l'orgueil de la nation.

Lorsque le roi crache, de jeunes esclaves ont soin de couvrir sa salive de sable, ou l'essuient avec des queues d'éléphant. En buvant, il répand une grande quantité de vin de palmier sur sa barbe, qui est d'une longueur dont il paraît fier, et au travers de laquelle il passe les doigts à mesure que le vin en dégoutte. Quand il étendue, les assistants portent les deux premiers doigts de chaque main au front et la poitrine. Les am-

bassadeurs qu'il envoie sont équipés, avec toute la recherche possible, aux frais du trésor royal; mais à leur retour ils rendent tout ce qu'ils ont reçu. Les crieurs publics, toujours mutilés ou défigurés, pour qu'on les reconnaisse mieux, portent un bonnet de peau de singe, dont le devant est orné d'une plaque d'or, et derrière lequel pend la queue de l'animal.

ALBANAIS (55), habitants de l'Albanie, pays grec soumis à la Turquie, au nord de la Grèce proprement dite.

« *Albanais* ou *Schypetars*. — Les Schypetars, appelés *Albanais* par les Européens, *Avanités* par les Grecs, *Arnaoutes* par les Turcs et les Arabes des régence barbaresques de l'Afrique, ne se connaissent pas entre eux sous ces dénominations. Schypetars d'origine, ils forment quatre familles issues d'une même origine, savoir : les Guègues et les Mirdites, les Toxides, les Japys et les Chamides.

Les Guègues sont regardés comme les plus sauvages de l'Albanie. Enfants belliqueux du Caucase, une structure athlétique, des yeux noirs, un nez régulier, des dents fortes et courtes, une barbe épaisse, un luxe de vigueur et de santé, annoncent qu'ils sont de la race primitive des hommes dont l'Asie fut le berceau. Brunis par le soleil et par le poids du jour, à cause de leur vie pastorale ou guerrière, qui les oblige de vivre en plein air, ils ont le teint basané des Grecs, dont ils diffèrent par la force musculaire, par la fermeté des chairs et le développement de la charpente osseuse, qui leur donne le type des Circassiens, dans une taille moyenne de cinq pieds et demi, stature commune de cette nation féroce et robuste. Les vêtements rouges dont ils se drapent, les armes dont ils sont chargés, l'épaisseur de leurs moustaches, la villosité de leur poitrine, rehaussent l'éclat de leur cavalerie ou de leurs hordes, aux jours meurtriers des combats.

Les Mirdites et les tribus des chrétiens latins répandus dans les vallées et au milieu des montagnes des deux Drins, avec des formes moins prononcées, quoique robustes, mais plus nobles, plus dégagées, ont quelque chose de sévère et de mélancolique dans les traits. Soumis sans être esclaves, ils portent sur leur front les traces de la gloire des soldats de Scanderberg; et sujets, aussi fidèles que guerriers intrépides, ils ne souffrent ni le mépris, ni les empiètements, ni les insultes de la tyrannie. Le vêtement des chevaliers français, du temps des croisades, est le costume de ces Mardes illyriens, que la foi de Jésus-Christ console et soutient dans l'état précaire où ils sont réduits. Une saie blanche à la Tancrède, qui tombe jusqu'aux genoux, serrée autour des reins avec une ceinture, est leur vêtement, et un canail attaché sur leurs épaules, dont ils agraffent le collet en forme de capuchon, sert, en hiver et dans les mauvais temps, à couvrir

(55) Voyez 1° l'introduction ethnographique, et 2° l'introduction à l'article *Monténégrins*.

leur tête, qui n'est abritée que par une étroite calotte en feutre, tandis que leur front bronzé et luisant réfléchit les rayons du soleil comme un talc sombre. Un cothurne de bure et des socques enlacés autour du pied et des malleoles, complètent ce costume simple et commode d'un peuple tout entier adonné au métier des armes, et dont les besoins ne se sont pas encore étendus jusqu'à l'usage des chemises.

Les Toxides se présentent sous un aspect moins sauvage que les peuples de la Guégaria. Plus immédiatement soumis à l'autorité, moins libres, mais riches, l'aisance dont ils jouissent a modifié avantageusement les dons naturels du sang géorgien qui coule dans leurs veines. Grands et agiles, leur taille est svelte, leur démarche facile; et leurs traits, assez réguliers, sont animés par un regard fin et même doucereux. Des yeux bleus, un front moins petit, une chevelure fauve, un nez romain sans courbure, un cou délié, un tempérament sanguin, constituent le fond de leur caractère physique parmi les Albanais, dont ils sont la plus belle peuplade. Dans leur habillement, on retrouve l'ancien costume héroïque : chaussure, cothurne, chlamyde, toge, ceinture, cotte tombant aux genoux; et s'ils couvraient leur tête d'un casque, si des panaches se mêlaient aux ondes de leurs belles chevelures, on les prendrait pour les soldats d'Achille et de Pyrrhus.

Les Japys, habitants des montagnes sourcilleuses de l'Acrocéranne, et des rivages dangereux de cette partie de l'Adriatique, ont le caractère de la férocité empreint dans tous les traits. Rebut des Albanais, race impie des Sisyphe et des brigands qui ne vivent que pour désoler la terre, ils forment une caste séparée. Petits, maigres, rabougris, hideux, malpropres on peut dire d'eux qu'ils ne se sont lavés que trois fois dans la vie : à leur naissance, la veille de leur mariage et à la mort. Leur taille commune est d'environ cinq pieds. Vieux dès l'enfance, ils ont le teint de leurs rochers haves et calcinés par le temps. Leurs mouvements sont convulsifs, leur regard est sinistre, et du fond d'une poitrine débile, ils n'exhalent que des sons grêles et glapissants. Uniquement adonnés au vol, ils marchent dans les ténèbres; et leur œil distingue, malgré l'obscurité, la proie qu'ils désirent, qualité qui les fait rechercher plus que leur bravoure dans les guerres de parti, où ils causent, par leur dextérité, des dommages considérables à l'ennemi. Les vêtements des Japys sont semblables pour la coupe à ceux des Toxides, mais de couleurs sombres; et leur saleté, regardée comme une marque de bravoure, fait qu'ils pourrissent sur leur corps le linge grossier de leurs chemises et la bure dont ils s'habillent. Un fez ou calotte rouge, auquel pendent quelques tresses de soie qui tombent sur le cou, est leur coiffure distinctive. Après cette peuplade figurent les Chimarotes, moins barbares; les Argyro-Cas-

trites, dont les habits égalent en blancheur la neige des montagnes de la Chaonie.

Au bord de la mer Ionienne, au milieu des sites enchanteurs de la Thesprotie, vivent les Chamides, jadis fortunés au sein de leur anarchie; on les reconnaissait à leurs cheveux blonds ou châains, à la vivacité de leurs traits, à la douce mélancolie de leurs yeux, à la délicatesse de leur peau, et on les citait comme les plus polis et les plus généreux des Schypetars. Adonnés au commerce, braves dans les orages politiques qui les divisaient, ils s'avançaient vers la civilisation. Leurs demeures élégantes et propres, leurs villages disséminés sur des plateaux romantiques, offraient, au milieu d'un peuple armé, l'image de la vie patriarcale. Libres, sans lois, exempts de tributs, ne reconnaissant de maître que Dieu, auquel ils offraient leurs prières dans l'église et dans la mosquée, les fruits de leurs champs surpassaient leurs besoins. Tant de bonheur ne pouvait durer sur la terre; et le voyageur qui reverra ceux des Chamides échappés au glaive du satrape de Janina, et aux ravages de la peste, reconnaîtra difficilement ces beaux hommes diaprés de broderies en or, couverts d'un costume éclatant, et chargés d'armes précieuses, qui semblaient être une colonie des soldats de Pyrrhus, riches du butin de Troie, nouvellement débarqués dans l'Épire.

Les femmes, armigères chez les Albanais des bords du Drin, un regard fier, une démarche altière, disent qu'elles sont les compagnes et les mères de ces hommes endurcis à la fatigue, accoutumés aux dangers, et qui bravent d'autant plus volontiers la mort, que les plaisirs de la vie leur sont inconnus. Dans leurs voyages, la ceinture chargée de pistolets, escortées par des dogues soumis à leurs voix, on les prendrait pour Diane ou ses compagnes; ainsi, jusque dans un sexe destiné aux plus douces occupations de la famille, a passé le goût d'un peuple qui semble ne pouvoir vivre sans armes. On les voit dans les combats, quand le foyer paternel est menacé, nouvelles amazones, prendre place dans les rangs des guerriers, et les exciter au carnage. Chrétiennes ou mahométanes, aucune ne porte le voile inventé par la jalousie orientale.

Le Musaché et les vallées du Témoros possèdent de beaux types.

Les femmes de l'Acrocéranne, esclaves des Japyges barbares, condamnées au travail, abruties, dégradées, flétries par l'intempérie des saisons et par la dureté de leur condition; hâlées par la réverbération d'un soleil brûlant qui embrase les rochers où elles sont errantes, n'ont ni traits, ni grâces. Leur physionomie devient presque hideuse chez les Arbéris, ou Avars, qui touchent au golfe de la Vallone. Une peau noire et huileuse, des cheveux rudes et lisses, en font des objets presque dégoûtants. Compagnes des Dardaniens, elles vivent avec eux dans une communauté de misère, ne connaissant que des délas-

ments rustiques, et pour amusements la natation, dans laquelle elles peuvent défier les plus intrépides plongeurs.

La beauté n'est donc spécialement déparée qu'aux femmes albanaises du Tomoros et de la Thesprotie. Mais combien cet éclat fugitif leur est chèrement revendiqué ! Pareilles aux roses de leurs solitudes, leur durée est éphémère. Mariées à douze ans, mères avant l'âge, les rides de la vieillesse sont empreintes sur le front d'une femme de vingt-cinq ans. Cinq lustres ont été pour elle le cours entier de son empire;... elle ne peut plus espérer de plaire. Elle se résigne au chagrin d'être délaissée; elle néglige le soin de sa parure; et si la mort lui enlève ses enfants, elle se consume rapidement et ne tarde pas à les suivre au tombeau.

Le vol et les larcins sont traités avec une facile indulgence par un peuple chez qui le brigandage est considéré comme une partie de l'industrie nationale. Les Albanais de Dibres, accoutumés à infester les routes de la Bosnie et de la Romélie, sont estimés parmi leurs compatriotes, en raison du butin qu'ils rapportent dans leurs foyers. Mais si les délits sont excusés parmi les hommes, toute la sévérité est réservée contre les femmes. Pour la moindre faute, sur un simple soupçon, sans enquête, sans même être entendues, un époux, et, dans son absence, des frères ou des beaux-frères, peuvent disposer de leur vie. Elles aiment tendrement aussi leurs maris; la crainte qu'ils leur inspirent ne peut éteindre chez elles l'affection qu'on doit au chef de la maison. Comme l'Albanais est voyageur, par instinct et par nécessité, on ne le laisse pas partir pour ses longues excursions, sans coudre dans ses vêtements, ou sans lui faire porter quelques objets à l'usage de l'épouse, comme souvenir et comme préservatif, dans l'idée que la femme mère de famille est toujours le bon génie de l'homme.

Si l'Albanais passe à l'étranger, quand il est éloigné, on consulte les devins, on interroge les sorts, pour savoir ce qu'il fait et où il se trouve. Durant les longues veillées de l'hiver, si la lampe pétille, si des champions ignés se forment autour de la mèche, on en tire des présages favorables. Mais on s'alarme des aboiements prolongés des chiens pendant la nuit : leur maître souffre, ils répondent à ses gémissements : songez, disent les femmes; elles se frappent la poitrine, et elles improvisent des chants lugubres entrecoupés de sanglots. L'Albanais éprouve de son côté le mal du pays. Des sables de Memphis, il porte un regard inquiet vers ses montagnes. Il se rappelle les glaciers du Pinde et du Tomoros; et il ne supporte sa condition que soutenu par l'espérance de revoir les bosquets, les fraîches vallées où il passa son enfance; et il n'oublie jamais sa patrie, quelque amour que son âme avide ait pour les richesses. Tout devient pour lui, dans l'absence, présage heureux ou malheureux; et il ne respire et ne vit qu'entouré des souvenirs et

des illusions de son pays. C'est alors qu'il baise avec émotion une lettre venant de sa patrie; avec quel secret plaisir il contemple de temps en temps le sequin qu'il a détaché du bonnet de sa fille, pour le porter comme talisman ! (Les enfants des deux sexes portent une calotte garnie de sequins et de pièces de monnaie; et souvent la dot d'une paysanne est attachée à cette espèce de coiffure.)

Le Schypetar, chargé d'amulettes, profite de l'obscurité d'une longue nuit d'hiver pour exercer son industrie. Il a entendu le bèlement des troupeaux parqués en plein air; il rôde autour des bergeries; il attend que le feu des bivouacs s'assoupisse; c'est le moment où les pasteurs fatigués ont cessé de veiller. Les astres ont marqué le milieu de la nuit; il se glisse en rampant jusqu'aux avant-postes où les chiens terribles sont embusqués; il les charme en leur jetant un appât imprégné d'opium, avec lequel il les endort; et quand toute surveillance a cessé, il fond sur sa proie, comme un loup avide de carnage. Maître de son butin, le Japys charge sur ses épaules un agneau dont il brise la trachée-artère avec ses dents, pour l'empêcher de bêler et de donner l'éveil; il fuit, il regagne sa demeure, souvent éloignée de plusieurs lieues, car il commet toujours ses vols au loin; et bientôt il oublie, dans un festin où la bête est mangée, les fatigues de la nuit orageuse qu'il a bravée. Ces sortes d'entreprises se renouvellent surtout aux approches des grandes fêtes, pendant lesquelles les plus pauvres montagnards passent le temps en festins. C'est aussi de cette manière que les voleurs pourvoient à leurs approvisionnements : et il est même des cérémonies, comme celle de couper les premiers cheveux d'un adulte, dans lesquelles il est de précepte que les conviés soient régalez aux dépens d'autrui. Il faut qu'un chevreau, ou bien un mouton dérobé, figurent sur la table, dans cette cérémonie, pour apprendre à celui qui reçoit les pistolets, symbole de la robe virile chez un peuple armé, que son métier est celui de la guerre; et qu'il est honorable de vivre de butin et de proie.

Dès qu'un Albanais a rendu le dernier soupir, les parents et les amis, rassemblés dans la maison, poussent d'affreux hurlements, en se frappant les cuisses, tandis que les femmes s'arrachent les cheveux et se roulent par terre, en faisant retentir les airs de cris perçants. Après ce premier mouvement, qui tient du délire, on lave le cadavre, que l'on pare de ses plus riches habits et de ses armes, pour le déposer sur une natte; et il reste confié à la garde des femmes, tandis que les hommes se retirent à l'écart pour pleurer. Celles-ci, comme anéanties par la vue de celui dont elles vont bientôt se séparer, après être restées plongées dans la douleur, sont ranimées par l'épouse, qui entonne l'éloge funèbre du mort. Sa naissance, sa condition, son âge, sa beauté, ses qualités, ses actions, sont le

texte du récitatif mesuré qu'elle psalmodie, et dont chaque période est soutenue par les chœurs des pleureuses, qui donnent le mode, la cadence et la mesure. La force des idées, l'exactitude de la rime, le ton éminemment tragique, semblent animer l'inspirée et électriser ses compagnes, qui s'ensanglantent la figure avec leurs ongles, et se frappent la poitrine avec violence. A la mère de famille épuisée de douleur, qui succombe de fatigue, succède la fille bien-aimée, ou la plus proche parente du mort, qui prend pour texte de son improvisation une des qualités du défunt, dont elle forme une élégie rimée. Enfin, toutes se remplacent successivement; et ces hymnes durent jusqu'au moment des funérailles, qu'on célèbre suivant les rites religieux du culte auquel le Scythe des montagnes appartenait.

ALGERIE, ou AFRIQUE FRANÇAISE. — NOTICES DIVERSES SUR LES LOIS, LE CULTE, LES MOEURS ET LES HABITUDES DES INDIGÈNES DE L'ALGÉRIE. (56) — *Observation préliminaire.* — Les notices qui suivent ont plus particulièrement pour objet de jeter quelque lumière sur un point du plus haut intérêt. Il ne s'agit de rien moins que de rendre possible et de dégager de toute illusion l'appréciation des efforts déjà faits, et de ceux qui se continueront avec persévérance, pour faire pénétrer la civilisation au sein des populations indigènes de l'Algérie.

On a cru trop aisément peut-être (en l'absence de documents officiels qui pussent faciliter la connaissance du pays, des hommes et des choses) que l'assimilation complète des habitants de nos possessions dans l'Afrique du nord pourrait être assez promptement obtenue. C'est une erreur qu'il importe de détruire, et c'est pour l'empêcher de s'accréditer que les notices qu'on va lire ont été préparées.

Elles représentent la race arabe et les populations musulmanes de l'ancienne régence sous les rapports principaux qui constituent l'existence d'un peuple, à savoir: l'état des personnes, la famille, le culte, la propriété, la constitution de la société, ce qu'elle pratique du droit public, et enfin la guerre.

En observant les dissemblances nombreuses et profondes qui existent entre l'organisation que nous trouvons établie et les idées généralement admises parmi nous, on comprendra sans peine que de telles lois, confondues avec les habitudes privées ou les mœurs publiques, et avec la religion, ne se plient pas en un jour à des formes nouvelles, et que, si elles ne se modifient pas d'elles-mêmes par l'insensible action du temps, et surtout par la puissance de l'exemple, il serait imprudent de songer à les briser.

Des personnes, selon la loi musulmane. — Si l'on suit attentivement la marche et les

développements de la législation musulmane, depuis son origine et dans ses textes les plus authentiques et les plus précis, on trouve qu'elle a, partout et toujours, tendu à établir, en ce qui concerne les personnes, une distinction fondamentale que rien ne peut modifier sans porter atteinte à la constitution de la religion et aux bases même de l'islamisme. On entend ici parler de la séparation de l'espèce humaine en deux classes, les musulmans et les incroyants. Cette division et la guerre éternelle qu'elle consacre, la langue juridique des Arabes l'exprime nettement et sans détour, en mettant perpétuellement en regard de la terre des croyants, *belad el islam*, la terre des mécréants, ce qu'elle appelle énergiquement : *dar el harb*, la maison de la guerre. Chez les auteurs arabes, particulièrement chez tous ceux qui traitent de jurisprudence et de théologie, cette idée se retrouve partout. L'étranger, ils l'appellent *harbi*, l'ennemi; c'est l'homme que, par la volonté de Dieu, il faut, à tout prix et par tous les moyens, combattre et convertir.

L'inflexibilité de cet anathème légalement prononcé contre l'infidèle se produit et se retrouve partout, dans le fait comme dans le droit, dans les lois sur les personnes comme dans celles qui régissent les propriétés.

Le droit que l'étranger incrédule et conquis a de vivre en terre musulmane, il ne le possède qu'en vertu de la tolérance et de l'autorisation toujours présumée du vainqueur. A la suite de la conquête, le signe permanent en subsiste dans le tribut dont il reste éternellement grevé, lui et sa race. Le paiement du *kharadj* ou *djexia* (capitation) n'est en effet que le rachat de la personne, imposé dès l'origine aux infidèles vaincus.

Cette nécessité du rachat ne s'est pas bornée à la personne, elle s'est étendue à la propriété: de là le *kharadj aradi* ou impôt territorial assis sur les terres qui appartaient originairement aux infidèles, soit que ces terres appartiennent aujourd'hui à des sujets tributaires (*demmi*) ou à des musulmans. Dans la rigueur de la loi, l'iman, maître de la terre et de ses productions, pouvait dépouiller le vaincu. Si, parfois, il a bien voulu se départir de son droit d'universelle propriété, la taxe du moins est restée attachée à la terre comme un double témoignage du droit de l'iman et de sa magnanimité.

A côté de la séparation éternelle du musulman et de l'incrédule, Mahomet a placé l'égalité devant la loi de tous les musulmans libres. Le prophète, faisant allusion à l'égalité des membres de la grande nation qu'il allait créer, les comparait aux dents égales d'un peigne. Aussi, en principe, l'égalité n'a jamais cessé d'exister dans la loi musul-

(56) Ces notions sont extraites du *Tableau de la situation de l'Algérie en 1838* (Paris, in-folio, 1839), publié par le ministère de la guerre. Nous reproduisons aussi l'avis qui les précède. Tous les renseignements qui concernent notre belle conquête

d'Alger, ses habitants et leur avenir ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Il faut compléter ces notions ethnographiques par les renseignements qu'on trouvera dans notre Dictionnaire aux mots ARABES, MAURES.

mane, l'égalité sous un seul maître et sous une seule loi. D'un bout à l'autre de l'empire arabe, c'est-à-dire, des bords de la mer Rouge aux limites de la Chine et aux bords de la mer Noire, et depuis les confins de l'Abyssinie jusques au détroit de Gibraltar, la loi arabe est une et dérive soit de la parole de Dieu recueillie par Mahomet, soit de l'imitation des actes du prophète et de ses prescriptions verbales. Aujourd'hui même encore, sur tous les points fondamentaux de la jurisprudence, les préceptes et les autorités en vertu desquels sont jugées les contestations entre musulmans sont les mêmes (sauf la différence des sectes, qui est indépendante des pays et peu notable en soi) en Europe, en Asie, en Afrique. En vain citerait-on quelques différences insignifiantes de quelques faits particuliers; la continuité de la tradition et l'unité de la jurisprudence sont, en thèse générale, deux faits irrécusables.

Il est résulté de cette puissante unité de la loi, et malgré la séparation violente qui s'est faite des diverses parties du vaste empire fondé par Mahomet et ses premiers successeurs, que, jusqu'à ces derniers temps, le *belad el islam*, le pays de l'islamisme, a constitué aux yeux des musulmans une sorte de patrie commune dans laquelle toute une partie de nos lois concernant le droit des personnes, et notamment les dispositions qui règlent le droit de cité, la naturalisation, etc., eût été complètement inutile. En effet, dans toutes ces contrées, le musulman retrouve, avec une loi presque identique, la communauté de croyances et d'habitudes, une langue peu différente de la sienne et des compatriotes égaux en droits. Quant au pays étranger, au pays des Chrétiens, à la maison de la guerre, il n'y va que pour commercer passagèrement et sans esprit de retour : la loi, dans la sévérité de ses prévisions, prononce même à cet égard une interdiction formelle.

On conçoit donc que la loi musulmane ait omis de rien prescrire relativement à la manière dont se constatent et s'établissent les droits et les devoirs du citoyen. Il paraît plus difficile d'imaginer qu'elle ait négligé d'établir les moyens propres à constater l'état civil des individus, leur naissance et leur mort; moyens qui, seuls dans nombre de cas, semblent pouvoir fixer les droits de chacun. Cette omission est grave et pourtant réelle. Non-seulement la loi n'a rien prévu à cet égard, mais il existe, chez tout homme de race musulmane, une invincible répugnance, en partie fondée sur des scrupules religieux, à fournir les éléments propres à suppléer à cette lacune de la loi. Tout ce qui se rattache à l'investigation de l'intérieur, à la reproduction hors du foyer domestique du nom de la femme et des détails de son existence, leur semble une folie et presque un sacrilège. Incapables de concevoir l'utilité possible de nos constatations ou de nos statistiques, ils ne voient dans les moyens

de les établir, que fantaisie tyrannique et vue odieuse de fiscalité.

Cette absence de moyens le constater l'état civil est une des causes qui ont le plus contribué à multiplier l'appel au témoignage individuel, dont l'abus, dans tous les pays de croyance musulmane, est pourtant si fréquent et si scandaleux.

On a dit, on a même imprimé, qu'à défaut d'actes, la naissance s'établissait par la circoncision. C'est une erreur très-grave : il suffit, pour s'en convaincre, de réfléchir que, presque nulle part, et à Alger même, la circoncision n'a lieu avant l'âge de sept ans. Il est certains cas où des individus sont dispensés de cette opération : ceux-là seraient donc censés n'être pas nés ! D'ailleurs, qui voit-on chez les Arabes tenir acte de la circoncision opérée ? On a été abusé par la fausse ressemblance qu'on a cru trouver entre notre baptême et la circoncision, actes qui, soit du point de vue civil, soit du point de vue religieux, sont bien loin d'avoir le même caractère.

L'exposition et les prières publiques ne prouvent pas non plus légalement la mort : comment prouverait-on la mort de ceux à qui manquent les derniers devoirs ? En réalité, c'est donc toujours le témoignage individuel, témoignage dont le cadi est juge en dernier ressort, qui constate, quand besoin est, soit qu'une personne est née, soit qu'elle est morte.

Ce qui complique encore aux yeux de nos administrations la difficulté qui existe à établir l'identité ou la non-identité des individus musulmans, c'est la rencontre presque continuelle des mêmes noms portés par des personnes différentes. A la vérité, il est d'usage de joindre au nom particulier de l'individu le nom de son père ; mais comme il n'existe guère à Alger, par exemple, que douze ou quinze noms à l'usage des hommes et à peu près autant à l'usage des femmes, il est facile de prévoir que la série des combinaisons possibles est bien vite épuisée.

Les noms d'hommes les plus communs sont : *Mohammed, Mustapha, Ahmed, Kadour, Hassan, Abderrahman, Abd-el-Kader*, etc.

Les noms de femmes sont : *Fatma, Aïcha, Zohra, Baïa, Gueltoum, Gousem, Rouza, Néfiça*, etc.

Noms de nègres : *Salem, Mbarek, Mesaoud*; négresses : *Mordjana, Mbarka*, etc.

Noms juifs : *Murtekhay* (Mardochee), *Cheloum* (Salomon), *Rahil* (Rachel). Les femmes comme les hommes joignent à leur nom celui de leur mère, *Zohra bent Néfiça*, etc.

Les noms mêmes de métier, qui souvent restent comme surnom (*lokob*) aux descendants, ne remédient qu'imparfaitement à cet inconvénient. Rien de plus commun à Alger que le nom de *Mohammed el nedjar* (le menuisier), *Mohammed el skakri* (l'épicier, marchand de sucre), etc.

L'imposition du nom propre de l'individu chez les musulmans a lieu d'ordinaire dans les quarante premiers jours de la naissance;

le choix est fait communément par le père et la mère, qui s'entendent quelquefois à cet égard avec l'imam de la mosquée : le choix arrêté, l'imam récite à l'oreille droite de l'enfant la formule de l'*ixen* (annonce des heures canoniques par le muezzin), et à l'oreille gauche la formule de l'*ikamel* (invitation à se lever pour la prière dans la mosquée), et il ajoute : *N. sera ton nom*. Ce n'est là qu'une cérémonie purement religieuse, un premier appel aux devoirs du croyant; il n'y a rien qui puisse servir à établir authentiquement la naissance.

Le mariage est plus facile à prouver : à défaut d'actes établissant l'union elle-même, existe l'acte où sont stipulées les conventions relatives à la dot (*sadag*), sans laquelle il n'existe point de mariage. On verra dans une notice ultérieure quelles sont les clauses qui entrent habituellement dans cet acte.

Le divorce est ordinairement l'objet d'un acte spécial, qui dispense par conséquent de tout autre signe de no oriété.

Depuis l'entrée des Français à Alger, on a essayé à plusieurs reprises de prendre des mesures pour assurer la constatation des décès. Ces mesures auraient pour résultat, 1° d'établir l'ordre dans l'état civil; 2° de prévenir le danger des inhumations trop promptes. Le jour de la mort d'un musulman est généralement aussi celui de sa sépulture : tel e est la hâte généralement apportée par les Arabes à l'ensevelissement, et leur répugnance à laisser voir à des médecins français les cadavres des leurs, qu'on a vu, en 1837, à l'époque où la réapparition du choléra avait rendu tout à fait indispensable la visite des morts, des médecins obligés de faire retirer de terre, par l'entremise du *bit-el-mal*, des corps ensevelis trois ou quatre heures après le décès, contrairement aux ordonnances.

L'institution du *bit-el-mal* que nous venons de nommer peut, mieux que toute autre, amener au résultat désiré. D'après les statuts de cette administration, le *bit-el-maldji*, son cadi, ou l'un des employés, doit se transporter au domicile des défunts, pour constater le nombre des héritiers ou la nature de leurs droits; à la vérité, ces mesures avaient été prises dans un but purement fiscal, et seulement pour assurer l'exacte rentrée au trésor des successions auxquelles il pouvait avoir droit; aussi ne mettait-on aucun soin à constater les décès qui ne donnaient lieu qu'à des successions improductives. Mais il y a évidemment dans l'organisation même de l'administration indigène un germe qu'il ne s'agit que de développer; c'est dans ce but que, dès 1837, un registre a été ouvert au *bit-el-mal* pour l'inscription des décès.

Après avoir indiqué ces seuls modes de constatation de la naissance, du mariage et de la mort, d'après les lois et coutumes musulmanes, on va rechercher ce qu'elles pourraient se rattacher, soit par des rapports de ressemblance ou de dissemblance, aux questions que nous appelons questions de domicile et d'absence; nous parlerons aussi

des étrangers placés dans la classe particulière des *mustémins*.

Le domicile, dans les idées arabes, paraît se confondre complètement avec le lieu du séjour. Dans l'usage, l'individu que ses affaires ou sa simple volonté appellent à une absence momentanée, constitue expressément un *oukil* ou représentant, chargé d'agir en son nom comme il le ferait lui-même : la procuration donnée dans ce cas est ou générale ou spéciale; comme les idées musulmanes ne diffèrent pas essentiellement des nôtres sur ce point, de plus amples développements seraient sans objet.

Quelle que fût la rigueur primitive de la séparation prononcée par la loi mahométane entre les musulmans et les infidèles, elle s'est départie en certains cas de sa sévérité outrée. Le besoin d'obtenir des pays étrangers des concessions réciproques lui en a fait d'ailleurs une obligation. Tel est le motif qui a donné lieu à l'établissement de droits particuliers en faveur de cette classe d'étrangers auxquels les lois donnent particulièrement le nom de *mustémins*, et qui sont en quelque sorte *domiciliés* en pays musulman, par suite d'une autorisation expresse du souverain ou de ses représentants. Cette catégorie de personnes jouit, comme les mahométans, de la protection des lois, mais à raison seulement de l'*aman* ou sauvegarde expresse qui lui a été personnellement concédée. Cet étranger est dispensé du paiement du tribut (*kharadj* ou *djizia*) payé par les *raïas* ou *demmis*, sujets non musulmans et tributaires. L'*aman* est ordinairement concédé pour un temps limité. Si, au bout de ce temps, il n'est pas renouvelé et que l'étranger continue de séjourner, il est assimilé aux autres *raïas* ou sujets infidèles, et, comme eux, paie le *kharadj*.

Par suite de la concession faite de l'*aman* aux sujets étrangers, la loi musulmane revendique pour les siens des droits pareils en pays infidèle : elle les place sous la sauvegarde publique du gouvernement étranger, et à ce titre leur donne également le titre de *mustémins*. Ce n'est point ici le lieu d'examiner la condition particulière où, par suite de conventions récentes, pourraient légalement se trouver placés, soit des musulmans en certains pays étrangers, soit les sujets de ces pays étrangers en pays musulman.

Quelques questions d'état d'un nouveau genre se présenteront nécessairement à Alger par suite du mélange de deux religions et de deux nationalités profondément diverses et antipathiques. Elles seront nécessairement résolues par la loi française et ne pourront l'être autrement. M. Pédro Karsenstein, consul de Danemark, étant mort en septembre 1837, après s'être fait malheureusement musulman depuis deux années, et sa conversion ayant été bien établie, d'abord par sa circoncision, et ensuite par sa déclaration expresse en mourant, le *bit-el-mal* voulut intervenir dans sa succession. Comme il éprouvait d'ailleurs quelque scrupule, vu la qualité européenne du défunt,

il vint consulter l'administration française, qui l'engagea à s'abstenir, se fondant sur ce que, chez nous, l'état civil était indépendant de la religion.

Il nous reste à parler de l'absent, appelé par les lois arabes *mekoud*, disparu : « Pour qu'un individu soit déclaré en état d'absence, il faut qu'on ignore le lieu de son séjour et s'il est vivant ou mort. Dans ce cas, le cadi prépose un individu chargé de veiller à la garde des biens de l'absent, d'acquitter ses obligations, de faire une pension (*nafaka*) à sa femme et à ses enfants. Au bout d'un certain temps, l'absent est supposé mort. Le terme fixé varie. Hanifa le fixe à la quatre-vingt-dixième année de l'âge de l'absent; Khoufi à la cent-vingtième année. A l'expiration de ce terme, il y a séparation entre l'absent et sa femme. Le bien de l'absent est partagé entre ses héritiers existant à cette époque. Ceux morts dans l'intervalle n'héritent pas. L'absent n'hérite d'aucun de ceux qui sont morts dans le temps de son absence. »

Mariage, paternité, filiation. — La loi musulmane n'a pas seulement réglé le mariage et ses conditions; elle l'a prescrit comme l'état naturel de l'homme parvenu à un certain âge. L'obligation morale (*oudjib*) imposée par la loi, dépourvue ici, à la vérité, de sanction pénale, est d'accord en ce point avec l'imitation du prophète (*souna*). En fait, cette double recommandation n'a point été perdue par les musulmans : aussi, dans tous les pays musulmans, à Alger comme ailleurs, le célibat est rare.

Le mariage, comme tous les actes fondamentaux du droit musulman, se contracte au moyen de certaines formules sacramentelles, qui doivent être prononcées à l'exclusion de toutes autres, sous peine de nullité. Elles consistent dans une interrogation et dans une réponse. Par exemple, l'homme dira : M'épouses-tu (*zewedjtimi*), et la femme répond : Je t'épouse (*zewedjtek*).

Pour le mariage musulman, les époux doivent remplir quatre conditions : être libres, majeurs, sains d'esprit et musulmans.

Il n'existe point de mariage sans témoins; ils sont au nombre de deux : l'un pour l'homme, l'autre pour la femme. Les auteurs de jurisprudence admettent qu'il peut y avoir un homme et deux femmes; mais, dans la pratique, ce fait est très-rare. Comme les époux, les témoins doivent être libres, majeurs, sains d'esprit et musulmans. Le plus souvent, ce sont les témoins qui, à défaut d'ascendants, sont les p. éliminaires du mariage et règlent les conventions matrimoniales qui l'accompagnent. A Alger, rien n'est plus ordinaire. Les témoins sont, dans ces cas, des *oubils* (fondés de pouvoir) pour l'acte spécial du mariage; ils stipulent au nom des époux, et l'on porte dans le contrat : N...., en vertu de procuration à lui donnée pour cet effet, marie une telle, à telle condition, et N...., fondé de pouvoir du mari, déclare accepter ces conditions.

Le musulman, d'après la parole même

du Koran, peut épouser deux, trois et même quatre femmes. D'après les jurisconsultes, ceux qui vont au delà transgressent la loi.

Il n'y a point d'âge fixe pour le mariage : c'est d'ordinaire d'après les signes de puberté que l'on détermine s'il y a lieu de le contracter; mais cela même n'est point une règle constante, car on pourrait trouver, dans tous les pays mahométans, nombre d'exemples de jeunes filles données en mariage en très-bas âge.

Les prohibitions relatives au mariage sont assez nombreuses. Le musulman ne peut épouser ni ses ascendantes, ni ses descendantes de la ligne soit paternelle, soit maternelle; ni sa sœur, ni ses nièces, ni ses tantes paternelle ou maternelle, ni la fille de sa femme, ni sa belle-mère, ni la femme de son fils, ni sa nourrice, ni sa sœur de lait.

La liberté laissée pour la polygamie a donné lieu à quelques autres prohibitions : ainsi on ne peut avoir simultanément pour femmes ni les deux sœurs, ni la nièce et la tante, soit du côté paternel, soit du côté maternel, ni deux cousines, soit du côté paternel, soit du côté maternel.

D'autres prohibitions sont relatives à l'état et à la condition des personnes ou à la religion; ainsi on ne peut épouser une esclave. On peut épouser une femme appartenant à l'une des races qui croient à une révélation, à un livre envoyé par Dieu, race que la loi caractérise par le nom d'*ehl-kitab*, et parmi lesquelles figurent en première ligne les Chrétiens et les Juifs; mais on ne peut épouser une femme *madjous*, ou livrée au culte du feu, ni une femme païenne.

Le consentement des époux est nécessaire pour le mariage. Le représentant (*wali*) qui, à défaut de parents, en règle les conditions, ne peut contraindre la fille majeure. S'il lui demande son consentement, qu'elle se soit tue ou qu'elle ait souri, ou qu'elle ait pleuré sans parler, cela tient lieu de consentement. Dans le cas où les époux ont été mariés dans leur minorité par représentants autres que les ascendants, ils peuvent, à leur majorité, demander la nullité du mariage.

Il existe pour le mariage certaines conditions de convenance (*kefaiet*) dont l'absence peut, aux yeux de la loi, servir à invalider l'acte, même déjà consommé. La loi résume ces conditions de convenance par les mots suivants : la naissance (*neseb*), la religion (*din*), le bien (*mal*), l'état ou le métier (*sanaa* ou *hirfa*). Les circonstances d'où résultent que deux époux sont assortis sous tous les rapports sont laissées à l'appréciation du juge, qui se détermine par l'exemple de personnes placées dans une position de fortune analogue. Si des personnes, même majeures, contractent mariage sans que la convenance soit bien établie, les représentants (*awlia*) des époux peuvent demander et obtenir leur séparation (*tefrig*), qui est, s'il y a lieu, prononcée par le cadi.

La condition de convenance (*kefaiet*) relative au bien (*mal*) est remplie, quand le

mari est en état de constituer une dot ou don nuptial (*mehr*) en rapport avec la position de la femme, et, au besoin, de lui fournir la pension alimentaire (*nafaka*).

Il n'existe point de mariage sans douaire (*mehr*); seulement le douaire est ou déterminé par acte spécial (*mousemma*) ou tacite (*gheir mousemma*). Dans ce dernier cas, on laisse au juge à apprécier, d'après la position de la femme, la quotité du douaire; nul douaire ne peut être moindre de 10 dragmes. S'il est stipulé par acte qu'on se marie sans constitution de douaire, on détermine plus tard le douaire d'après l'état de la femme. Si l'on fixe un douaire inférieur à la somme de 10 dragmes, cette somme n'en est pas moins toujours due.

Dans l'usage d'Alger, le douaire n'est pas immédiatement payable en totalité. Une moitié de ce douaire est généralement payée le jour du contrat; la seconde moitié est payée au bout de six ans, si la mariée est une jeune fille vierge, et au bout de quatre ans, si la mariée est une femme qui ait déjà passé sous la puissance d'un autre époux.

Dans le cas où le mari meurt avant la femme, et aussi dans certains cas de répudiation, la femme a droit à la totalité du douaire.

Dans le cas de répudiation avant la consommation du mariage, la femme a droit à la moitié du douaire déterminé. Ce cas, qui chez nous peut paraître singulier, s'explique par l'impossibilité où se trouve l'époux de voir la femme avant le soir même des noces: il est fréquent dans tous les pays mahométans.

La loi détermine avec précision les circonstances qui servent à déterminer s'il y a eu ou non consommation du mariage.

Il peut exister, soit pour le mariage lui-même, soit pour les conventions matrimoniales, beaucoup d'autres conditions, suivant la volonté des parties contractantes; mais il serait trop long de les énumérer: on ne s'attache d'ailleurs à reproduire ici que ce qui s'écarte le plus sensiblement de nos lois.

Pour le mariage des esclaves, il faut nécessairement le consentement du maître. A la vérité, l'imam Malek déclare bien, en principe, que la nature appelant tous les hommes au mariage, l'esclave peut se marier quand et comme il le veut; mais comme l'esclave, pas plus que le musulman libre, n'est exempt de constituer un douaire, et que ce douaire reste à la charge du patron, puisque l'esclave ne possède rien en propre, il est obligé d'obtenir le consentement du patron pour la constitution de ce douaire, ce qui revient à dire qu'il ne peut se marier sans autorisation.

Les causes qui peuvent amener la dissolution du mariage sont, outre la mort, la *séparation prononcée par le cadi* (*tafriq*) et la *répudiation exercée par le mari* (*thalaq*).

La séparation entre les époux, la nullité et la dissolution du mariage sont prononcées par le cadi, dans des cas nombreux et variés. On indiquera ici les principaux. La

nullité peut être demandée à leur majorité par des mineurs mariés sous la direction d'un wali (*représentant*), et par les représentants naturels des époux, quand leur consentement n'a pas été obtenu, et qu'il y a défaut de convenance dans le mariage.

Le changement de religion peut devenir une cause de dissolution de l'union conjugale: si c'est la femme qui se convertit à l'islamisme, et que le mari soit infidèle, on lui offre l'islamisme; s'il se convertit, le mariage est maintenu; s'il refuse l'islamisme, la séparation est prononcée. — Si c'est l'époux qui se convertit, il y a une distinction à faire. — Si la femme est *madjousia* (adoratrice du feu) ou païenne, on lui offre l'islam, et, à son refus, le cadi prononce la séparation. — Si la femme de l'époux converti est *kitabia* (c'est-à-dire appartient à une des races qui admettent une révélation et ont un livre divin, comme les Chrétiens et les Juifs), le mariage est maintenu, sans même qu'elle se convertisse.

En cas d'abjuration de l'islamisme par l'un des époux, la séparation est encore prononcée.

Dans le cas d'impuissance bien établie, le cadi annule le mariage, mais non pas immédiatement. Le mari obtient un délai d'un an; si, dans ce délai, il accomplit l'œuvre maritale, le mariage est maintenu; sinon, la séparation est prononcée. Dans le cas où il y a castration, la séparation est prononcée immédiatement.

La répudiation (*thalaq*) opérée par le mari a lieu, comme le mariage, au moyen de certaines formules sacramentelles rigoureusement déterminées, mais qu'il serait difficile de rendre intelligibles sans entrer dans de trop longs détails; il suffira de dire que la répudiation est diversement modifiée dans ses effets, selon la formule qui est employée et les conditions qui en font partie. — Dans sa forme la plus générale, l'effet de la répudiation n'est pas immédiat. La répudiation n'est définitive qu'après l'expiration d'un délai déterminé, à partir du jour où la formule de répudiation a été prononcée par le mari; jusque-là, celui-ci peut manifester un changement de volonté par une formule également sacramentelle, et l'effet de la première est alors révoqué.

Quand ce délai, que la loi nomme *iddet*, est une fois expiré, il n'y a de retour (*red-jaat*) possible pour le mari qu'à une seule condition, c'est que la femme, avant de revenir à lui, aura été mariée à un autre époux; que ce nouveau mariage aura été consommé, puis dissous, soit par la répudiation prononcée par le nouveau mari, soit par la mort. La dissolution de ce second mariage a pour effet la *levée de la prohibition* (*tahil*) vis-à-vis du premier mari: il est bien entendu qu'il faut pour cela que le mariage n'ait pas eu lieu dans la vue et avec la clause de rendre possible le retour au premier mari: dans ce cas, le mariage est *blâmable* (*mekrouh*).

Quelquefois la répudiation a lieu du com-

mon accord des époux. Cette répudiation est désignée sous le nom de *khola*. « Si deux époux, dit un texte qui fait autorité, sont en querelle et craignent de violer les lois de Dieu, il n'y a pas d'inconvénient à ce que la femme se rachète par une somme, moyennant laquelle le mari *fait abandon de ses droits sur elle* (ièkhlaha). Si les premiers torts viennent du mari, alors il est blâmable de recevoir une compensation de la femme. »

On n'insistera pas sur quelques formes secondaires du divorce; formes qui, par la connexité qu'elles ont avec les mœurs initiales des nations musulmanes, ne sauraient être bien comprises sur un simple exposé.

L'iddet, ou retraite de la femme, a lieu non-seulement après la répudiation (*thalag*), mais aussi lors de la dissolution du mariage par la mort du mari. L'iddet qui a lieu par suite du veuvage doit durer quatre mois et dix jours. Dans tous les cas, la retraite de la femme a pour but de s'assurer si elle est enceinte et de déterminer nettement la filiation de l'enfant dont elle pourrait accoucher.

Pendant toute la période de l'iddet, la femme doit mener une vie plus retirée encore que la vie habituelle; elle doit s'abstenir de parures recherchées; les vêtements de certaines couleurs lui sont interdits, ainsi que l'usage du *kohl* (57) du *henna* (58) et des parfums.

La filiation des enfants (*neseb*) se détermine d'après le principe suivant, qui s'écarte sensiblement de celui adopté dans nos codes: le terme le plus court assigné à la naissance de l'enfant pour qu'il soit reconnu légitime, est de six mois; le terme le plus long est de deux ans. Ainsi, au bout de six mois de mariage, le mari est réputé père de l'enfant qui lui est donné par sa femme, à moins toutefois de désaveu formel (*nefi*). Ce droit de désaveu est toujours réservé au père, et donne habituellement lieu à une espèce de divorce désigné sous le nom de *lan* (properment, malélicion). — Lorsque le mariage est dissous par le divorce, quelle que soit la forme (*thalag*, *khola*, *lan*, etc.), et que la femme accouche avant l'expiration de deux ans, l'enfant est réputé légitime. Toute la famille procède du père; les enfants de ses femmes légitimes, ceux de ses esclaves, quand il les reconnaît, sont égaux en droits et admis également au partage de l'héritage, selon la part que la loi accorde à leur sexe.

Les devoirs qui naissent du mariage, de la paternité et de la filiation sont, à peu de chose près, les mêmes chez les musulmans que parmi nous: le premier devoir de l'époux vis-à-vis de sa femme, du père vis-à-vis de ses enfants, du fils vis-à-vis de son père, c'est de subvenir à leurs premiers be-

soins. La loi musulmane désigne sous le nom de *nafaka* (pension alimentaire) les moyens d'existence dus par l'individu à sa famille; elle laisse au magistrat à en déterminer les circonstances et la quotité. La femme, pendant son iddet à la suite de répudiation, a droit elle-même à la *nafaka*, à moins d'exceptions particulières laissées à l'appréciation du juge (si, par exemple, les torts sont venus de son côté, etc.).

Un des devoirs recommandés au mari est l'égalité répartition (*kesm*), entre toutes ses femmes, des caresses conjugales, soit qu'il y ait ou non égalité d'âge, de beauté, etc. La loi s'appuie ici sur l'exemple du prophète, dont les traditions à cet égard sont rigoureusement conservées.

L'enfant de la femme libre naît libre; l'enfant de l'esclave, s'il n'a pas de maître pour père, naît esclave comme sa mère. Quant à la religion, l'enfant est ou devient musulman quand un seul de ses parents suit l'islamisme, ou se convertit après avoir professé un culte différent.

Esclavage et émancipation. — L'existence de l'esclavage a été, parmi les Arabes, bien antérieure à l'établissement de l'islamisme. De temps immémorial, des esclaves noirs, amenés de l'Ethiopie et de l'Abyssinie, remplissaient, sous la tente des chefs bédouins, l'office de serviteurs héréditaires; mais les Arabes ne se sont pas bornés à posséder eux-mêmes des esclaves. On pourrait établir qu'ils ont été les agents actifs du trafic qui, à toutes les époques, s'en est fait en Orient. Leur position géographique leur en facilitait admirablement les moyens et les appelait à ce genre de courtage; ils avaient là, à leurs portes, une occasion de lucre à laquelle il ne paraît pas qu'ils aient jamais su résister.

Quoi qu'il en soit, la possession d'esclaves, en tant que propriété, était, au temps de Mahomet, un fait avéré, et aux yeux des Arabes, un fait légitime. Rien, dans tout ce qui nous reste du prophète, soit directement émané de lui, comme le *Koran*, soit transmis par la tradition, comme la *Sunna* et les *Hadits*, ne prouve qu'il ait jamais voulu porter atteinte à ce fait consacré. On a cité l'émancipation faite par le prophète d'un de ses esclaves; mais cette émancipation, faite régulièrement, tout en donnant à considérer comme un acte méritoire aux yeux de Dieu l'abandon volontaire fait par le maître de droits incontestés, n'impliquait évidemment, en aucune façon, la condamnation de l'esclavage; l'exception prouvait au contraire la règle, le fait général.

Dans tous les pays soumis à la loi musulmane, l'esclavage a donc gardé son caractère primitif. C'était un fait légal; seulement il était soumis, comme tous les autres faits

(57) Préparation de poudre d'antimoine dont les femmes arabes se servent pour teindre le bord de leurs yeux, et pour les faire paraître plus brillants et plus vifs.

(58) Poudre cosmétique avec laquelle les femmes arabes se teignent les ongles, et quelquefois les mains tout entières et les sourcils.

légaux, comme la propriété, par exemple, à certaines règles et à certaines limites.

On était esclave : 1° par la vente; 2° par la naissance. Les esclaves par la naissance étaient les fils d'esclaves. Il a paru utile de rechercher quelle était, particulièrement dans l'Afrique septentrionale, l'origine des esclaves, les circonstances par lesquelles la servitude avait pu être produite ou entretenue.

C'est sur la lisière de toute cette portion du Sahhra qui côtoie les régions barbaresques, depuis Tunis jusqu'à Ceuta, que s'exerce l'industrie qui alimente d'esclaves les marchés de Tunis, de l'Algérie et du Maroc. Les tribus des parties les plus avancées du désert, soit arabes, soit berbères, se tiennent constamment à l'affût des misérables populations noires de l'intérieur, dont la vente est pour eux la branche la plus productive de leur commerce. Le plus souvent, c'est par l'échange qu'ils entrent en possession de quelques centaines de nègres, qu'ils entraînent et viennent vendre ensuite sur le littoral. Ces échanges se font par d'autres nègres, et sont favorisés par les dissensions perpétuelles qui règnent dans l'intérieur. Les objets d'échange sont du sel, du tabac, des figues, du drap; une des marchandises qui ont le plus de débit, un des appâts les plus sûrs pour ces noirs qui vendent leurs frères, ce sont les cornalines, particulièrement cette espèce qui vient de l'Arabie, et qui porte dans le commerce arabe le nom d'*Akik-Yéméni*, cornaline du Yémen. Souvent même, à défaut de matière d'échange, les Touareq des environs de Ghadamès, de Qorarah et des autres points habités du désert, vont surprendre et voler des douars entiers de nègres, qu'ils dirigent immédiatement sur la côte. Quelle que soit l'origine de leur marchandise, elle ne suit guère habituellement que deux routes. Les nègres qui arrivent de Ten-Boktou et du pays appelé par les Arabes *Guénaoua* (et c'est là le plus grand nombre), viennent par le Sahhra de Maroc et le pays des Béni-Mzab, jusqu'à Tafilélt. Les autres arrivent par Ghat et Ghadamès jusqu'à Tunis; de Tafilélt et de Tunis, on les dirige sur les points divers où le besoin en est le plus urgent et le débit le plus avantageux; sur Alger, Constantinople, Smyrne, etc.

Sur les confins de Maroc, à un endroit appelé *Soukara*, se tient un marché annuel à l'époque de Mouled (la fête du prophète). Les marchands arrivent par grandes caravanes (*kouafel*) de 5 ou 600 chameaux. C'est vers le mois d'avril, à peu près, que les nègres sont amenés à la côte. On les traîne par bandes de 4 à 500; mais il en meurt toujours $1\frac{1}{4}$ ou $1\frac{1}{2}$, de douleur ou de fatigue, par suite d'une marche hâtive et pénible dans le désert. A Tunis, les nègres se vendent au marché dit *el-Barka*; à Alger, ils se vendaient au quartier Kitchaoua, près du palais du gouvernement (*dar-el-imara*). Le prix d'un esclave, rendu au lieu de la vente, variait de 40 à 50 sultanis (300 à

350 fr.). Il s'agit ici, bien entendu, d'un esclave arrivant de l'intérieur, c'est-à-dire très-ignorant et peu utile encore. Un esclave, mâle ou femelle, qui avait déjà servi, et qui savait ou coudre ou faire la cuisine, etc., pouvait valoir jusqu'à 100 sultanis. Quelquefois, les marchands d'esclaves, avant de les exposer au marché, les faisaient séjourner deux ou trois mois dans la campagne, afin de leur faire apprendre un peu d'arabe et de s'en défaire plus avantageusement; ils étaient ensuite exposés tout nus sur le marché, où chacun venait les examiner. On prenait généralement un esclave à l'essai chez soi pendant trois jours; dans ce délai, on examinait s'il n'avait pas en lui quelque défaut grave; si, particulièrement, il n'était pas sujet à certaines infirmités ou incommodités très-communes chez les nègres. Au bout de ce temps, l'acheteur confirmait l'achat ou rendait l'esclave.

Ce serait ici le lieu de parler de l'esclavage des blancs, fruit de la piraterie qui a joui, sur les côtes barbaresques, d'une si longue impunité; mais les faits qui s'y rattachent n'appartiennent plus qu'à l'histoire; la France en a délivré l'humanité.

Un des premiers effets de l'achat d'un esclave était sa conversion au mahométisme. On lui donnait un nom nouveau, *Mbarek*, *Mesaoud*, si c'était un homme; *Mesaouda*, *Mordjana*, etc., etc., si c'était une femme, et l'esclave devenait partie intégrante de la maison (*dar*), mais à titre de propriété.

Le droit de propriété sur l'esclave est presque en tout point assimilé au droit de propriété sur une chose; il entraîne celui de disposer par vente, donation ou legs. Dans le cas d'enlèvement, le maître conserve en tout temps le droit de revendiquer son esclave, et même les enfants qui seraient nés de l'esclave femelle (*owlad-maghrou*). L'achat même ne constituerait pas un droit légitime en faveur d'un détenteur nouveau.

Le pouvoir du maître sur la personne de l'esclave, quoique fort étendu, n'était pas pourtant absolu. Dans certains cas, et notamment lorsqu'il y avait violence non justifiée de la part du maître, il pouvait en appeler à la justice du *cadi*, qui, après examen, contraignait le maître à vendre l'esclave au marché; mais ce cas se présentait rarement.

Tant que l'esclave restait dans les liens de l'esclavage, il n'avait de droits que ceux qui lui étaient expressément conférés par son maître. La loi musulmane est explicite : l'esclave ne peut jamais être personnellement propriétaire de quoi que ce soit; sa personne et ses biens sont à son maître. Dans certains cas particuliers, le maître donnait à l'esclave une espèce de plein pouvoir d'agir; l'esclave était alors ce que la loi musulmane appelle *mazoun*, habilité ou autorisé. Les droits qu'il acquérait étaient, par exemple, ceux de vendre ou d'acheter, de prendre et de donner à gage; mais il ne

pouvait ni se marier, ni marier d'autres esclaves, ni affranchir, soit contractuellement (*moukatiba*), soit d'autre façon, ni donner à titre gratuit. Dans le cas où les dettes contractées par l'esclave étaient assez fortes pour que le maître se refusât à les payer, les créanciers ne pouvaient contraindre le maître; seulement ils avaient le droit de vendre l'esclave et de se partager le prix proportionnellement à leurs créances. Dans le cas où les dettes de l'esclave excédaient sa valeur, il pouvait être recherché pour l'excédant, après sa libération. On voit que l'état de l'esclave mazoun est une espèce d'état intermédiaire entre l'esclavage rigoureux et l'émancipation.

La loi musulmane règle d'une manière précise les droits respectifs du maître et de l'esclave mazoun, dans les contrats qui peuvent intervenir entre eux, relativement aux actes pour lesquels l'esclave est habilité; mais comme elle décide ici par espèces et ne pose pas de principes généraux, le détail de ses prescriptions entraînerait trop loin.

La manière la plus simple et la plus large par laquelle l'esclave pût arriver à la liberté était l'affranchissement pur et simple ou l'émancipation (*istik*): elle est définie par les auteurs « la cessation de la propriété légitime sur un individu vivant », et a pour effet « de ranger l'esclave dans la classe des hommes de condition libre. »

Cet affranchissement exprès s'opérait au moyen de certaines formules antiques, par lesquelles le maître manifestait clairement la volonté d'affranchir l'esclave: ces formules étaient sacramentelles. Au surplus, dans l'usage habituel, notamment à Alger, des actes exprès d'affranchissement sont rédigés par le *cadi*, avec les solennités employées dans la rédaction de tous les autres actes de la vie civile.

Il existait d'autres formes ou espèces d'affranchissement; voici quelques-unes des principales:

1° L'affranchissement dit *tedbir*, qui subordonne la liberté de l'esclave à la mort du maître: l'esclave prend alors le nom de *muddebbir*. Cet affranchissement paraît d'abord se rapprocher d'une autre espèce dite affranchissement par disposition testamentaire (*ousia*); mais il en diffère en ce que le *tedbir* a un caractère irrévocable. Une fois qu'il est prononcé, l'esclave ne peut plus être ni vendu ni donné, tandis que, dans l'affranchissement qui est l'objet d'une donation testamentaire, la vente est encore permise au maître postérieurement à cette disposition. Toutefois, postérieurement au *tedbir*, le maître peut continuer d'employer l'esclave comme il l'entend: si c'est une femme, il peut cohabiter avec elle, il peut l'épouser, etc.;

2° L'affranchissement par stipulation ou *moukatiba*: on appelle ainsi une espèce de transaction passée entre le maître et l'esclave, et par laquelle le maître s'engage à affranchir l'esclave moyennant une somme

que celui-ci s'oblige à payer; l'esclave prend alors le nom de *moukatib*. On peut stipuler que le paiement sera fait immédiatement, d'avance ou par termes (*medjm*);

3° L'affranchissement par suite de maternité (*istilad*). Lorsque la femme esclave a un enfant de son maître, qui reconnaît la paternité, elle prend le titre de *omm ouled* (mère légale, proprement, mère d'enfant): elle ne peut plus être vendue ni considérée comme propriété; mais le maître peut toujours cohabiter avec elle, s'en servir et l'épouser.

De même qu'un esclave peut être la propriété de plusieurs maîtres, il peut aussi être partiellement affranchi. Son travail ou le produit qu'il en retire est alors divisé en deux parts, dont l'une lui appartient dans la proportion de l'émancipation obtenue. Le droit du maître est en ce cas modifié, et il peut arriver que l'esclave mécontent soit averti à racheter l'autre portion de sa liberté, ou à demander au juge d'être donné en servage à un étranger, en se réservant sa portion du prix convenu.

L'esclave affranchi rentre dans la catégorie des hommes libres. Une seule différence sépare l'homme libre de naissance et celui qui doit sa liberté à l'affranchissement: c'est le droit imprescriptible réservé au patron et à ses héritiers mâles d'hériter de l'esclave, homme ou femme, qu'il a affranchi, lorsque ce dernier manque d'héritiers mâles. La loi musulmane nomme ce droit droit de *vella* ou d'alliance. La condition qui stipulerait que, contrairement à cet usage antique, l'esclave affranchi sera *saiba*, c'est-à-dire dégagé de toute alliance avec son patron, serait nulle et non avenue: la loi ne reconnaît point au patron la faculté de renoncer au droit essentiel qu'elle a consacré.

Depuis la conquête, l'esclavage n'a pas cessé dans l'Algérie, bien que le nombre des esclaves, surtout dans les villes occupées, ait considérablement diminué. Il n'y a plus à Alger de marché d'esclaves, et les Européens n'en peuvent posséder. L'autorité française n'a pas dû, elle n'aurait pas pu même troubler, en abolissant toute servitude, des droits fondés sur la loi du pays, dont l'exercice était, quelque temps du moins, nécessaire aux habitudes de famille, et se liait si intimement aux mœurs domestiques et religieuses des musulmans. Une si grave question ne sera pas mise en oubli quand les circonstances seront favorables à sa solution, et peut-être alors ce fait anormal aura-t-il perdu presque toute son importance. En attendant, et sauf quelques exceptions qui se produisent en toutes choses, on peut dire que la condition de l'esclave, dans nos possessions du nord de l'Afrique, se rapproche singulièrement de la domesticité d'Europe, et qu'elle est même généralement entourée de plus de confiance et d'affection.

Du culte musulman, de son exercice et des moyens d'y subvenir. — Le mot culte, par

lequel nous entendons la manifestation de la foi et l'exercice des devoirs qu'elle impose, n'a pas, à proprement parler, de terme correspondant dans l'islamisme. *Din*, la foi, a une acception bien autrement large, et embrasse tous les commandements constituant dans leur ensemble la règle religieuse, le Code législatif, les prescriptions de la morale. Cette religion, ou plutôt cette dette de tout musulman (comme l'indique le sens radical du mot), règle les transactions du droit civil et les détails les plus intimes de la vie privée. La religion, entre dans tout, et tout, même ce qui paraît le plus éloigné, se rattache à elle.

Il ne faut donc rien chercher là de semblable à la séparation profonde qui existe chez nous entre le spirituel et le temporel, entre la loi et le culte. De la base au faite de la société arabe, ces idées se mêlent et se confondent. Dès l'origine, l'iman suprême, qui n'est autre que le khalife, fut à la fois un grand prêtre et un chef guerrier. Aujourd'hui même, après toutes les révolutions qui se sont opérées dans le sein de l'islamisme, les princes qui prétendent, plus ou moins légitimement, avoir recueilli la succession politique et religieuse du prophète, sont investis de ce double caractère. Aucune de nos idées sur la hiérarchie et le caractère des ministres d'un culte ne peut supporter l'analogie, ni même la plus lointaine comparaison avec ce qui se passe dans les pays musulmans; l'iman de la mosquée ne représente pas plus le curé que le muphty ne ressemble à l'évêque. Tout homme qui est *hafedh*, c'est-à-dire qui sait par cœur le Koran (et le nombre en est grand), est apte, au besoin, aux fonctions de l'iman. En cas urgent, dans une caravane, par exemple, le plus instruit de la troupe ou le moins ignorant fait fonctions d'iman; une femme même est admise aux fonctions d'iman parmi d'autres femmes. L'iman n'est donc que le chef de la prière, chef souvent élu par l'acclamation des fidèles, et qui, à la rigueur, peut se passer d'une consécration particulière. Ce n'est pas à dire que, dans le cours ordinaire des choses, l'iman ou tout autre ministre du culte ne doive faire preuve d'une instruction supérieure à celle du commun des hommes, qu'il ne soit astreint aussi à des études assez longues; mais ces études ne le rangent point dans une classe à part, et à quelque degré qu'elles soient parvenues, elles laissent le droit et la capacité d'exercer indifféremment ou alternativement des fonctions civiles ou religieuses.

S'il est facile de participer aux fonctions du culte, il ne l'est pas moins de s'en séparer. A l'iman, au muphty rentrés dans la vie privée, il ne reste rien du ministre dont ils ont été revêtus que la considération personnelle qu'ils ont pu acquérir.

Il n'y a point de terme arabe qui, correspondant au mot clergé, exprime l'ensemble

hiérarchique des ministres du culte. Le mot *ulémas*, dont on se sert ordinairement et faute de mieux, signifie simplement les savants, et, dans un sens plus restreint, s'applique tout aussi bien aux cadis, adels ou savants appartenant à l'ordre judiciaire, qu'aux imans, khatebs ou savants appartenant au culte proprement dit. Dans le muphty, les fonctions des deux ordres paraissent dans quelques cas se confondre. A Alger, la réunion des cadis et bach-adels en *medjlis*, sous la présidence du muphty, porte particulièrement le nom de corps d'*ulémas* (59).

Ces graves dissemblances une fois constatées entre la religion de Mahomet et la plupart des autres, il n'en faut pas conclure l'absence de tout signe d'organisation hiérarchique; on peut dire au contraire, mais en ayant soin de ne pas appliquer trop rigoureusement ces distinctions, que l'iman est le ministre du culte, comme le muphty est le docteur de la loi, comme le cadi est le dispensateur de la justice; de même que le muphty et le cadi, il agit, dans la limite de ses fonctions, au nom et comme représentant du khalife, possesseur des deux glaives et en qui se concentrent tous les pouvoirs. Il préside à la prière dans la mosquée, assiste aux cérémonies de la famille et les consacre; la nomination des enfants se fait sous ses auspices et souvent par ses conseils.

Le muphty, docteur de la loi, proclame ses réponses (*ifty*, de là *muphty*), et comme la loi décide, non pas seulement sur les questions civiles, mais même sur les cas de conscience, de là la mission religieuse du muphty, organe délégué de la loi dans son unité étendue et variée. A Constantinople, où les besoins nés de la grandeur de l'empire ont fait sentir la nécessité de fixer plus nettement les attributions, celles du muphty ont été déterminées avec plus de précision que partout ailleurs et ont grandi avec le temps. Le pontife de Constantinople est, ainsi que l'indique son titre de *cheikh-el-islam*, une sorte de grand prêtre de l'islamisme dans l'empire turc, toujours sous la délégation spéciale du sultan, successeur du khalife, et khalife lui-même; à lui se rattachent les autres muphtys et magistrats de l'empire, et les ulémas forment autour de lui une sorte de cour souveraine ayant des attributions fixes. Partout ailleurs, et particulièrement dans les régences barbaresques, moins immédiatement soumises à l'influence de Constantinople, les fonctions de la magistrature et du culte et leurs privilèges respectifs ont toujours été moins bien définis.

A côté de l'iman se trouvent les khatebs, *hezzabs* (*prédicateurs*, *lecteurs du Koran*). Des employés d'ordre inférieur, les muez-zins (*crieurs*), *chaalins* (*allumeurs*), etc., sont chargés de l'entretien des mosquées; il en sera question plus loin, à l'occasion des dé-

(59) Voir Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en 1837, p. 213-215.

penses du matériel dans les édifices religieux.

La nomination de ces employés de divers ordres était, à Alger, exclusivement dévolue au pacha ; mais il avait soin de se concerter à cet égard avec les supérieurs naturels de l'employé à nommer, ou avec les membres de l'établissement religieux auquel il devait appartenir.

Les aspirants devaient remplir certaines conditions, et, avant tout, celle de savoir par cœur le Koran, ce qui est regardé comme la base de toute science. On exigeait également la connaissance de certains traités de théologie qui sont, à certains jours de l'année, l'objet de lectures et de commentaires dans les mosquées. En tête de ces ouvrages figure le recueil des *Hadits* du célèbre Bokhary, la plus grave des autorités après le Koran, et qui, même encore aujourd'hui, sert de texte à l'enseignement dans toutes les parties qui composaient autrefois l'empire arabe. A Alger, le livre de ce docteur est lu, expliqué et développé à la grande mosquée par le muphty, et dans quelques autres mosquées ou zaouïas (par exemple à la zaouïa d'Ouli-Dada), par des imans ou des cheïks qui y sont attachés. C'est le seul vestige d'enseignement public d'un ordre élevé qui subsiste encore dans l'ancienne régence. Au surplus, à aucune époque Alger n'a été regardé par les musulmans eux-mêmes comme une ville favorable aux amis de la science et des lettres, et c'est ailleurs qu'ont presque toujours été s'instruire les hommes qui désiraient compléter les premières connaissances acquises dans les écoles d'un ordre inférieur. Constantinople, le Caire et Fez étaient les villes d'enseignement par excellence. Là, près des mosquées importantes, sont établis des collèges (*medresas*) qui tiennent à honneur de réunir les professeurs (*choïoukh*) les plus renommés. Les matières d'enseignement y sont plus variées que partout ailleurs, mais la théologie et le droit canonique en sont toujours la base. Ce qui existait à Alger en ce genre avait peu d'importance et en a bien moins encore depuis la conquête.

Les fonctionnaires d'ordre religieux et judiciaire étaient précédemment soumis à des espèces d'examens (*imtiham*) qui, dans l'absence d'un pouvoir dominant de même religion, ont complètement cessé. C'est aujourd'hui le muphty, nommé lui-même par l'autorité française, qui désigne les imans, etc., en prenant quelquefois l'avis des ulémas. A côté de l'institution, à peu près régulière, des ministres du culte, mais pour les villes seulement, existe dans les campagnes un pouvoir religieux plus étendu en réalité et souvent dangereux. On entend parler ici des marabouts (60) (*morabethin*).

Ceux-ci n'ont de rang et d'influence que ce qu'ils en savent conquérir, ou par la pratique de la charité ou par la fascination qu'il est facile d'exercer sur des populations

ignorantes. Quelquefois la qualité de marabout est inhérente à la race. La vénération pour certaines familles, réputées saintes aux yeux du peuple, se transmet alors traditionnellement. Les marabouts de Coléah, de la famille de Sidi-Aly-Mbarek, n'ont pas d'autre titre au respect des Arabes.

En l'absence de tout culte extérieur, conséquence forcée de la vie pastorale et des habitudes nomades des tribus, le pouvoir des marabouts est devenu très-grand. Ce mal, déjà fait avant la conquête, était le fruit de l'insouciante tyrannie des Turcs. L'oligarchie militaire qui régnait à Alger n'attachait d'importance, en dehors des villes environnées de murailles, qu'au signe extérieur de la domination, le tribut. Elle laissa dépérir le culte, comme tout le reste, et ne chercha jamais à substituer aux pratiques superstitieuses des populations de l'intérieur l'influence moralisante d'une religion relativement plus éclairée.

La prière en commun est recommandée par le Koran, comme ayant plus de prix que la prière isolée. Son mérite croît avec le nombre de ceux qui prient, surtout dans les lieux consacrés ; cependant de nombreuses exceptions ont été autorisées dans les grandes villes et au sein des peuplades errantes. Dans le désert et sur ses confins, la nécessité a presque fait tomber le précepte en oubli. Comme d'ailleurs, et indépendamment de tout concours humain, le musulman doit trouver dans le saint livre des règles pour toutes les circonstances de sa vie et pour ses relations avec Dieu et ses créatures, le besoin du prêtre n'est pas aussi indispensable que le feraient penser d'abord les dispositions éminemment religieuses des populations arabes. C'est à la faveur d'un tel état de choses que les marabouts ont fondé et étendu leur influence.

Abd-el-Kader, quoiqu'il ait dû lui-même le commencement de sa haute fortune à sa renommée comme marabout, et d'abord à celle de son père Mahy-Eddin, paraît craindre, pour son autorité ce pouvoir peu régulier, peu disposé à subir la supériorité du sien. Il tente, dit-on, quelques efforts pour arriver à une sorte d'organisation religieuse. On assure qu'il a fondé un enseignement, prescrit des examens et facilité ainsi des choix judicieux pour les fonctions de muphty, d'imam et de cadi (60*).

On a dû rechercher aussi par quels moyens et à l'aide de quelles ressources il était pourvu aux dépenses matérielles du culte musulman et à l'entretien de ses ministres.

Les monuments consacrés au culte dans l'Algérie sont de trois espèces : 1° les mosquées ; 2° les marabouts ; 3° les zaouïas.

La mosquée (*djama*) est exclusivement consacrée à la prière. C'est là que doit être faite spécialement la prière du vendredi, à la différence des cinq prières canoniques des jours ordinaires de la semaine, et que cha-

(60) Ce mot vient de la racine *rabath*, lieu, de même que religieux vient de *religare*.

(60*) Ce Mémoire a été rédigé en 1857 et publié par le ministère de la guerre en 1859.

cun, sans transgresser la loi, peut faire dans sa maison. Les mosquées ont quelquefois été fondées par les pachas, des deniers du beylik; le plus généralement, elles ont été bâties par des particuliers, à leurs frais. A Alger, la plus grande partie portent le nom de leur fondateur ou du quartier dans lequel elles sont situées.

Les *marabouts* sont des édifices élevés sur la tombe de musulmans morts, suivant l'opinion commune, en odeur de sainteté. Ces monuments portent habituellement le nom du saint homme. Quelques-uns d'entre eux sont de véritables mosquées par la grandeur. A chaque marabout est attaché un mérite particulier, suivant le bienheureux qu'il renferme. Tel est supposé guérir certaines maladies spéciales; tel autre est invoqué par les femmes stériles pour obtenir des enfants, etc. : les superstitions sont de tous les pays.

Les *zaouïas* peuvent, pour l'étendue, être considérées comme des chapelles musulmanes; seulement elles ne sont pas toujours exclusivement consacrées à la prière; elles sont aussi des espèces de salles d'asile ouvertes dans certains temps de l'année aux infirmes et aux vieillards. Tels sont, par exemple, à Alger, la *zaouïa Mouley-Hassan*, particulièrement destinée aux hommes, et la *zaouïa Ouli-Dada*, destinée aux femmes.

Les fondateurs de ces diverses espèces d'édifices religieux leur ont presque toujours, en les bâtissant, fait donation d'immeubles dont le produit annuel est destiné à leur entretien et à celui du personnel qui y doit être attaché. Ces donations particulières sont la plus importante et quelquefois l'unique source des revenus consacrés au culte. Les recettes éventuelles, le casuel, y ajoutent des ressources assez abondantes (61).

Les appointements fixes des divers employés des mosquées étaient, du temps des Turcs, payés par le domaine; excessivement modiques, ils n'exigeaient pas un riche patrimoine.

Au surplus, les revenus particuliers des mosquées pourvoient également aux dépenses du matériel, dont les principales étaient l'entretien des édifices, les tapis ou nattes, les lampes, etc.

La conquête française, en élevant le prix de toutes ces choses, a sans doute aussi élevé le revenu des biens affectés aux besoins du culte musulman; mais, d'une part, les hommes qui y sont consacrés ne peuvent, avec leur salaire d'autrefois, suffire à leurs besoins actuels; de l'autre, la source de nouveaux revenus est à peu près tarie. Il n'y a presque plus de donations magnifiques depuis que les moyens de faire une rapide fortune ont disparu avec le gouvernement du dey et la cause qui le faisait vivre.

L'administration s'occupe des moyens de

régulariser, sous l'étroite surveillance de ses agents, la gestion des biens et revenus ayant une destination pieuse ou charitable, et d'en régler la destination ou l'application de la manière la plus conforme à l'intention des donateurs, en même temps qu'à cet esprit de justice ou de protection légale pour tous les cultes dont elle ne se départira pas.

S'il arrivait que les dotations cumulées de tous les établissements religieux ne pussent suffire à leurs charges, il y serait pourvu des deniers de l'Etat ou de la colonie.

De la propriété dans les idées musulmanes. — Les principes généraux sur lesquels repose le droit musulman, relativement à la propriété, ont été exposés dans le tableau publié en 1838 et distribué aux Chambres. La présente notice est destinée à développer et compléter ce premier travail. On y exposera successivement quelques règles utiles à connaître concernant la propriété privée et les terres possédées en commun ou collectivement. On s'arrêtera plus particulièrement sur le régime de la propriété du souverain ou de l'Etat.

La propriété privée n'est en rien essentiellement différente de la nôtre, quant à la manière de l'acquérir, de la posséder et de la transmettre : peu de mots suffiront sur ce point.

Le droit de propriété sur un immeuble s'établit, avant toute chose, par la possession des titres. La possession, comme nous l'entendons, sans les titres, n'établit jamais qu'un droit précaire et incertain, quelle qu'ait été d'ailleurs sa durée. L'acheteur qui n'a pas reçu la délivrance des titres peut toujours être recherché par les ayants droit comme ayant fait un achat incomplet.

Dans la pratique, rien de plus facile en Afrique que de suivre la transmission successive de la propriété privée. Les actes qui la constatent se transcrivent ordinairement sur un rouleau de papier, qui contient déjà tous ceux dont l'immeuble a été l'objet antérieurement. A ce rouleau sont collées indéfiniment de nouvelles feuilles, quand il en est besoin, de manière à présenter la série entière et successive des transactions relatives à un même domaine.

A défaut de titres, la propriété s'établit par la preuve testimoniale. Le premier devoir et le premier droit de l'homme qui possède ainsi est de faire rédiger par le cadi un acte déclaratif ou récognitif, qui devient le premier d'une série nouvelle.

La législation musulmane n'admet pas de prescription : il n'y a pas de droit contre le droit. L'action de pétition d'hérédité est toujours admissible, et le tiers acquéreur peut toujours être recherché par l'héritier ou son ayant cause, et sans au-

(61) Voir *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en 1837*, p. 215, 220, 227.

en un recours pour le prix, autre que celui qu'il a contre son vendeur.

Le possesseur de bonne foi n'est pas tenu de restituer les fruits.

Lorsqu'il existe des titres de propriété, il est toujours censé que l'acheteur les a vérifiés, à su comment son vendeur possédait et ce qu'il possédait.

Dans la vente à *ama*, les bailleurs à rente perpétuelle ne se regardent pas comme dessaisis de la propriété de l'immeuble; ils conservent d'ordinaire par devers eux les titres de propriété.

Des difficultés s'élèvent quelquefois quand l'immeuble est possédé par indivis; il est d'usage alors de déposer les titres en main tierce.

Une observation assez importante à faire, relativement aux propriétés urbaines, c'est que dans la loi arabe le droit de mitoyenneté n'existe pas. Il y a pour les murs des maisons contigües juxtaposition et non pas mitoyenneté. Ce n'est que depuis la conquête française que ce principe nouveau s'est introduit. Son utilité, reconnue de la population indigène elle-même, tend aujourd'hui à le faire prévaloir en toute occasion, et on pourrait déjà citer des exemples de son admission entre musulmans.

La jurisprudence musulmane règle avec élégance les diverses transactions au moyen desquelles le propriétaire peut tirer parti de sa propriété, spécialement quand il s'agit d'immeubles ruraux. La location pure et simple de la terre moyennant un prix, location qui est chez nous le fait normal et régulier, n'est guère en Afrique qu'une exception; le fait le plus commun est le partage des fruits entre le propriétaire et le travailleur. Les relations entre ces deux individus ne sont pas toujours établies de la même manière et varient suivant les éléments pour lesquels chacun d'eux entre dans la production, éléments que les juriconsultes mettent au nombre de quatre, savoir: la terre, la semence, la bête de somme et le travail. La transaction la plus commune est celle en vertu de laquelle un individu fournit la terre, la semence et les instruments de travail, et un autre son industrie: ce dernier prélève, à titre de salaire, le cinquième des produits de la culture; de là est venu, à ceux qui cultivent à ces conditions, le nom de *khamamsa* (quintiers), sous lequel ils sont généralement désignés. La transaction qui a lieu entre le propriétaire et le métayer porte dans les livres de jurisprudence le nom de *mouzareah* (culture en commun), quelle que soit la proportion pour laquelle chacune des deux parties entre dans le contrat. Il n'existe absolument rien en Afrique de semblable à nos baux à long terme et emphytéotiques.

La loi reconnaît pour certaines cultures, par exemple pour la culture du palmier et de la vigne, une espèce de bail à ferme, moyennant l'abandon au propriétaire d'une partie des fruits. Ce genre particulier de bail prend le nom de *mouzakat*.

Les documents déjà imprimés ont signalé l'existence incontestable, parmi les Arabes, de la propriété collective ou de la propriété de la tribu. Rien, dans ce qui existe, ou du moins dans ce que nous possédons des juriconsultes arabes, ne semble indiquer qu'on ait jamais songé à organiser et à régulariser ce genre de propriété. Ce fait bizarre et cependant réel, prouve certainement que cette espèce de propriété, quoiqu'elle se présente constamment dans les habitudes arabes, est, aux yeux de la loi, anormale et exceptionnelle, et que, partout où cette loi a prise, partout où l'existence sociale est constituée sur des bases fixes et permanentes, la propriété individuelle et la propriété publique sont seules organisées. La propriété collective que nous désignons ici, soumise à une instabilité perpétuelle partout où elle existe, ne s'établit ni par titres, ni par témoignages. Les questions auxquelles elle peut donner lieu ne se vident point devant un tribunal, mais par les armes. Le droit du plus fort l'établit et le maintient. Que s'il existe quelques règles autres que la loi du plus fort ou la caprice du souverain, c'est aux traditions qu'il en faut appeler; il n'y a point à cet égard de droit écrit.

La propriété publique immobilière peut être considérée comme dérivant de deux sources: 1° de la conquête; 2° de la nature même des terres auxquelles elle s'applique, et qui n'ont jamais été cultivées ou qui ont cessé de l'être.

Les terres acquises par la conquête peuvent devenir ou terres d'*achour* (dîme), ou terres de *kharaaj* (tributaires), suivant le caractère de la conquête et suivant que la concession en est faite aux musulmans vainqueurs, ou que la possession en est laissée aux anciens habitants, moyennant rachat.

Les terres de la deuxième catégorie ou terres sans maître, peuvent être subdivisées elles-mêmes en deux classes: 1° les landes ou terres frappées de stérilité (*adiet*); 2° les terres mortes (*el maouat*). Le Koran dit, en parlant de ces dernières: «Celui qui vivifie une terre morte en devient propriétaire.» Cette règle n'a jamais été admise que sauf la permission expresse d'exploitation concédée par le khalife ou ses ministres. On reviendra plus loin sur ce sujet.

On excepte d'ailleurs de cette catégorie les terres contigües aux terres cultivées, et dont on se sert pour disposer les moissons et les furrages; celles mêmes situées à une distance peu éloignée des terres cultivées, distance généralement déterminée par la portée de la voix humaine, ou par celle d'une flèche ou par la mesure de quatre cents pas.

Celui qui, dans un terrain sans maître, fait creuser un puits ou bassin en devient propriétaire, ainsi que du sol d'alentour jusqu'à quarante pieds de distance. Ce rayon est appelé par les juriconsultes *harim* (enceinte réservée); que si l'on découvre une source d'eau vive, le rayon pourra s'étendre

jusqu'à trois cents et même cinq cents pieds.

Les terrains qu'un fleuve laisse à nu, en déviant de son cours, mais où le retour du fleuve est probable, ne peuvent être défrichés. S'il s'agit d'un terrain où le fleuve ne doit probablement plus revenir, il doit être considéré comme terre morte, à moins qu'il ne fasse partie de l'enceinte réservée (*harim*), d'une terre cultivée (*amer*). Dans le premier cas, l'individu qui défriche avec l'autorisation de l'imam (du khalife) devient propriétaire.

Les droits de l'imam (du souverain), quant à la concession des terres qui font partie du domaine public et les conditions qui président à cette concession, peuvent se définir comme il suit :

On désigne sous le nom particulier d'*iktaa* (concessions ou apanages) les propriétés dont dispose le sultan. Le droit du sultan ne peut s'exercer que sur les choses qui n'appartiennent point à un propriétaire reconnu et qui ne sont point l'objet d'une revendication légitime.

Le droit de concession ou d'apanage (*iktaa*) s'applique à des terres de trois espèces : les terres mortes (*amouat*), terres en friche et sans propriétaire; les terres cultivées (*amer*), et les mines (*maaden*).

Les terres mortes se subdivisent en deux espèces :

1° Les terres mortes depuis un temps immémorial. C'est l'*iktaa* ou l'apanage conféré par l'imam (le souverain), qui donne de droit de mettre en culture, de vivifier la terre (*ihhy*). Ce genre de concession est fondé sur l'exemple du prophète, qui concéda à Zobéir-ben-el-Aouam des terres mortes d'une étendue égale à l'espace que parcourait son cheval au grand galop. Zobéir parcourut d'abord cet espace, puis lança son fouet pour avoir un espace plus grand; le prophète décida qu'on lui donnerait jusqu'à l'endroit où était tombé le fouet.

2° Les terres autrefois cultivées, puis laissées en friche, de sorte qu'elles sont devenues terres mortes. Elles se subdivisent elles-mêmes, 1° en terres de la gentilité (*djahyly*) où il n'y a pas trace de culture depuis l'établissement de l'islamisme; telles sont les terres d'Ad et de Lemoud. Le prophète a dit : « La terre d'Ad est à Dieu et à son prophète, et ensuite elle vous appartiendra par la concession que je vous en ai faite; » 2° en terres de l'islam qui, après avoir été propriétés des musulmans, ont été laissées en friche. Si les propriétaires primitifs ont connaissance de leurs droits, il ne peut y avoir *iktaa* (concession), ni par conséquent propriété nouvelle. Que si les propriétaires n'ont point connaissance de leurs droits, l'apanage peut être constitué : l'individu qui obtient la concession est privilégié pour la mise en culture, et conserve irrévocablement le domaine après avoir cultivé. Après trois ans, terme fixé par le khalife Omar, si

le concessionnaire n'a pas mis la terre en valeur et ne justifie pas son inaction, la terre redevient telle qu'elle était avant la concession, c'est-à-dire qu'il en peut être disposé en faveur d'un nouvel individu.

La terre cultivée (*amer*) est, comme on l'a vu, susceptible d'être donnée en apanage. Evidemment, il ne peut s'agir ici d'immeubles ayant un propriétaire reconnu.

Aux yeux de la loi musulmane, la propriété de l'individu une fois établie sur un immeuble de ce genre, le sultan n'en peut disposer à aucun titre (les droits du *bit-el-mal* exceptés [62]), lorsqu'il est situé en pays musulman. Quant aux terres cultivées situées en pays étranger (*dar-el-harb*, la maison de la guerre), le souverain peut en concéder la propriété préalablement à la conquête. On cite plusieurs concessions de cette espèce faites par le prophète, qui alla même, dans une occasion, jusqu'à attribuer à Khasim-Ben-Aous, à titre d'*iktaa*, la fille du gouverneur d'une ville ennemie.

Il est une seconde espèce de terres cultivées et faisant partie du domaine public; ce sont celles qui n'ont point de propriétaire distinct et d'ayant droit individuels : telle est, par exemple, la part réservée par les imams pour le *bit-el-mal* dans les conquêtes de l'islamisme. Cette part est d'ordinaire du cinquième; elle est appliquée aux besoins généraux de la nation musulmane, et particulièrement aux besoins de sa partie nécessaire. C'est ainsi qu'Omar réserva pour le trésor public les richesses des Chosroës et de leurs parents, et celles dont les propriétaires s'étaient enfuis ou avaient péri. Il ne fit d'aucune des terres qui furent ainsi acquises l'objet d'un apanage (*iktaa*) proprement dit, mais il les concéda moyennant loyer, forme de délaissement qui, depuis, a souvent été imitée.

Le domaine public revendique une troisième classe d'immeubles en valeur, ceux dont les propriétaires sont morts sans laisser d'héritiers à aucun titre : cette propriété est transférée au *bit-el-mal* comme propriété de tous les musulmans.

À côté de l'*iktaa-el-amlak* ou apanage propriété, est l'*iktaa-istighlal* ou apanage de produits ou de fruits. Les juristes admettent deux espèces de concessions de produits : 1° la concession de l'achour; 2° la concession du kharadj; mais il est à remarquer que l'achour ne peut jamais être concédé directement et en tant qu'*achour*. En raison même de l'origine particulière de cette espèce d'impôt et des besoins spéciaux auxquels il a, dans l'origine, été destiné, il ne peut être revendiqué comme un droit par aucun individu, en son propre et privé nom : tant qu'il n'est pas recouvré et encaissé, il reste propriété publique et sainte. C'est d'après d'autres distinctions du même genre et tout aussi subtiles qu'est déterminée l'application du kharadj. Il y a lieu,

(62) Voir Tableau de la situation des établissements français en Algérie en 1837, p. 255.

dans tous les cas, de distinguer entre le *kharadj*, tribut payé par l'infidèle comme rachat perpétuel de sa personne et de sa terre, et le *kharadj*, qui n'est que le loyer d'une concession. Dans le premier cas, le tribut n'a rien d'assuré, puisqu'il est perçu tant qu'il y a persistance dans l'infidélité, et cesse quand il y a conversion à l'islamisme; aussi n'y a-t-il pas de concession de ce genre pour plus d'une année. Quant à la deuxième espèce de *kharadj*, la concession s'en fait d'ordinaire pour un nombre d'années déterminé.

Il reste à parler de la concession des mines: elles se divisent en deux classes, les mines apparentes (*dhahira*) et les mines enfouies dans la terre (*bathina*). Dans la première classe sont rangées les matières comme le sel, la poix, le naphthé; il en est de ces choses comme de l'eau: tous y ont des droits égaux. Le premier venu peut en prendre à sa volonté; il ne peut y avoir de concessionnaire, puisque ce titre serait sans valeur.

Les mines *bathina* ou intérieures sont celles qui exigent un long travail pour leur exploitation; telles sont les mines d'or, d'argent, de fer. Les opinions se sont partagées quant à la concession qui en peut être faite. Dans les principes reçus le plus généralement, toute mine appartient à celui qui en a fait la découverte, moyennant le paiement d'un cinquième à l'Etat.

Si la découverte se fait dans un terrain particulier, la mine appartient au possesseur du sol, également obligé d'en céder le cinquième au souverain.

Le Koran a dit: « Point de cinquième pour le souverain sur tout ce qui est du genre lapidaire. »

Les notions qui précèdent offrent un haut intérêt, spécialement en ce qu'elles font connaître les distinctions admises par la loi qui a précédé la conquête, entre le domaine public et la propriété privée. L'étendue des droits régaliens, en ce qui concerne la disposition de la terre, était importante à fixer au moment où l'occupation embrasse des territoires nouveaux, et où une population nouvelle aussi attend du gouvernement la concession d'un sol sur lequel elle puisse vivre en le fertilisant.

Organisation des tribus arabes. — La tribu arabe, à son état élémentaire, n'est que la famille agrandie, mais toujours conforme aux traditions patriarcales; les dénominations mêmes qui y sont consacrées déposent de son origine. Pour la tribu, le chef s'appelle le vieillard (*cheik*); les membres restent toujours l'un pour l'autre des cousins (*beni-am*); le nom générique de la tribu rappelle enfin à tous les membres que tous sont enfants issus d'une même souche. C'est ainsi que l'on dit les *oulad-Mokhtar* (enfants de Mokhtar), les *beni-Khalil* (fils de Khalil), etc.

La tribu porte en arabe le nom d'*arch* ou de *adja*. La subdivision de l'*arch* s'appelle

selon les localités, *kharouba*, *dachra*, *douar*; cette dernière expression est surtout en usage dans les tribus qui vivent sous la tente. Chaque subdivision a un cheik subordonné à celui de l'*arch*.

L'autorité du cheik est tout à la fois militaire et administrative; elle est souvent héréditaire, mais il faut alors au fils l'assentiment de la tribu. On voit quelquefois des enfants encore hors d'état de monter à cheval investis du titre de cheik, qui, par son étymologie, paraît si peu convenir à l'enfance. Le pouvoir est alors exercé, pendant la minorité du titulaire, par une espèce de régent que désigne l'assemblée.

L'assemblée se compose de tous les hommes de la tribu ayant atteint l'âge de porter les armes. Dans la province d'Oran, on y a même quelquefois introduit des femmes.

Telle est la tribu arabe dans sa simplicité originelle, comme on la voit dans le Sahhra, et comme elle a été observée sur plusieurs points du Tell (63), depuis 1830. Mais la domination turque avait modifié, autant qu'elle avait pu, cette organisation, en ôtant aux assemblées toute autorité politique, et en réunissant plusieurs tribus sous les ordres d'un kaïd, ce qui constitue les *outhans*.

L'outhan, composé de la réunion de plusieurs tribus, quelquefois de races différentes, c'est-à-dire arabes et kabyles, prend le nom, soit de la plus importante de ces tribus, soit de quelque localité qui en devient le chef-lieu; ainsi le fort de *Sébaou*, la ferme d'*el-Sebt*, pour les outhans du même nom.

La création de l'outhan réagit sur l'organisation de la tribu et la modifie. Partout où la puissance turque fut assez solide pour établir et maintenir de nouvelles divisions administratives, le cheik fut, suivant l'importance de la tribu, à la nomination du kaïd ou de l'agha: tout au moins fallait-il l'adhésion de ces autorités. Du reste, les Turcs, lorsqu'ils n'avaient aucun motif d'éloigner du pouvoir des familles ou des individus suspects, consultaient assez volontiers l'opinion publique dans leur choix, et suivaient les usages établis, même pour l'hérédité des emplois. On a vu encore de nos jours, à Alger, deux indigènes des montagnes de Beni-Khalil qui avaient été reconnus cheiks par les Turcs à l'âge de huit ans; mais il arrivait souvent aussi que la cupidité des kaïds, des aghas et des beys, rendait les charges vénales.

Dans la province d'Alger, les kaïds n'étaient pris que parmi les Turcs. Dans les autres provinces, les indigènes parvenaient à ces emplois importants. L'autorité des kaïds n'était pas la même partout et dépendait du degré de soumission qu'on avait pu obtenir des tribus qu'ils administraient.

Dans les provinces d'Oran et de Constantine, les beys, délégués du pacha, avaient choisi parmi les tribus les plus guerrières établies aux environs des villes celles dont

ils se croyaient le plus sûrs, et ils en avaient formé une espèce de milice spécialement chargée de maintenir l'ordre parmi les tribus d'ordre inférieur, et de lever l'impôt auquel elles étaient assujetties ; on n'employait les janissaires que dans des cas très-rares et à la dernière extrémité. Cette milice était d'ailleurs peu nombreuse dans les provinces d'Oran et de Constantine.

Les tribus du *maghzen* avaient toutes un *kaid* pour chef. Dans la province d'Oran, elles étaient en assez grand nombre ; tels étaient les Douairs et les Zmélas, les Bordjias, les Gharabas, etc. On avait recours tantôt à l'une, tantôt à l'autre, suivant le besoin, et la direction dans laquelle on voulait agir ; celles qu'on faisait marcher plus rarement étaient désignées sous le nom de petit *maghzen* ou *maghzen* intérieur (*maghzen el tahtani*). Ces divisions ont quelque analogie avec les anciennes institutions féodales du ban et de l'arrière-ban.

Les tribus du *maghzen* ne payaient jamais l'impôt ; c'était leur privilège (64) et ce qui les distinguait de toutes celles dont les contingents n'étaient pas appelés pour les *ghazias* (expéditions militaires). Ces dernières tribus n'étaient soumises qu'à l'impôt de l'argent, non à l'impôt du sang.

Les chefs de tribus, *kajds* et *cheiks*, de même que tous les autres fonctionnaires du *beylik* à tous les degrés, à partir de l'agha et de son *kalifah*, étaient généralement soumis, lors de leur investiture, à l'obligation d'offrir à leurs nouveaux supérieurs des cadeaux, dont la quotité et la valeur étaient fixées, par l'usage, proportionnellement à l'importance de celui qui offrait le don et à la dignité de celui qui devait le recevoir. Chacun, du reste, agissait dans sa sphère avec une liberté fort grande. La plainte des administrés était remise auprès des fonctionnaires d'ordre plus élevé, auxquels leurs inférieurs n'étaient pas tenus de rendre un compte direct et régulier.

Le *cheik* des tribus importantes portait le *beurnous* rouge ; le *cheik* des tribus inférieures celui de laine blanche. Le *cheik* désigné venait généralement auprès de l'agha ou du *kaid*, revêtissait le *beurnous* auquel lui donnait droit le rang de la tribu qu'il était appelé à régir, et recevait des lettres d'investiture.

Les tribus complètement soumises n'avaient point d'intérêts politiques à débattre ; mais elles s'occupaient de leurs intérêts de communauté, tels que les prises d'eau pour les irrigations, les marchés, les pâturages sur les fonds communs, et surtout, pour celles qui vivaient sous la tente, le campement et le déplacement des douairs. Cette habitude, contractée dès la jeunesse, de débattre des intérêts collectifs, rend l'Arabe habile discoureur, lui donne l'intelligence des affaires, l'adresse, et si souvent la ruse qu'on se remarque en lui ; elle lui assure, sous certains rapports, l'avantage sur l'Eu-

ropéen, qui, accoutumé à la protection des lois et de son gouvernement, se doute à peine quelquefois des ressorts compliqués dont l'harmonie garantit ses droits, presque sans qu'il ait à s'en occuper.

La tribu a des dépenses intérieures et communes, dont le montant s'élève souvent beaucoup au-dessus du produit de l'impôt (*lezma*) exigé par le prince. Le *cheik* et les grands font la répartition, entre les gens de la tribu, de la somme à payer ; souvent elle est provisoirement avancée par le *cheik*, et, dans ce cas, le montant de cette avance est payé par la tribu en même temps que l'impôt (*lezma*), qui se lève deux fois par an, au printemps et à l'été. Ces dépenses particulières de la tribu (*masrouf mtaa el kbila*) consistent, par exemple, en travaux à faire pour réparer un puits, en frais de courrier, en subvention à des pèlerins, à des amendes imposées, etc.

La tribu est en outre tenue de défrayer les cavaliers du *maghzen* envoyés pour y faire régner le bon ordre, ou pour y percevoir les taxes régulières. Ces cavaliers, appelés par le *cheik*, quand il avait besoin de leur secours, servaient aussi pour divers messages entre l'agha et les tribus. Si l'impôt était refusé, ils emmenaient prisonnier le récalcitrant, ou saisissaient son troupeau, sa mule, etc.

Tous les membres de la tribu ne sont pas, en toute matière, appelés indistinctement à délibérer sur ses affaires. Dans un grand nombre de cas, ce sont seulement les grands (*kobar*), les plus riches et les plus vaillants qui, sur la convocation du *cheik*, se réunissent et décident, dans les réunions qui durent quelques heures d'un jour fixé. Il n'y a pas d'avis prépondérant, même celui du *cheik*, qui ne peut guère se dispenser d'exécuter les résolutions ainsi prises.

Dans toute l'étendue des terres immédiatement régies par le gouvernement turc, la guerre de tribu à tribu était interdite ; si elle venait à s'allumer, les coupables étaient frappés de l'amende (*rthia*), et le *maghzen* demeurait chargé de l'exécution : c'était une occasion de percevoir un supplément au tribut ordinaire. Mais hors d'un certain rayon, par exemple pour les Kabiles et les Arabes du Sahhra, la guerre était un état normal, que les Turcs favorisaient toujours et excitaient assez souvent.

La guerre entre tribus ne consiste point en attaques régulièrement dirigées, ni même en combats proprement dits ; elle se fait par surprises par ces expéditions subites si connues dans le pays sous le nom de *ghazia*. Dans ces entreprises, l'avantage est presque toujours du côté de l'agresseur, sauf les représailles, qu'on lui épargne rarement. L'Arabe échappe beaucoup moins facilement à l'Arabe, son compatriote, qui opère secrètement et sans bruit, qu'à nos troupes, dont les mouvements sont presque toujours devinés ou décelés à l'avance. Aux

(64) Voir ci-après Notice sur le service militaire obtenu des Arabes.

portes mêmes d'Alger, les Hadjouths, si familiers avec les déprédations de ce genre, se sont laissé surprendre dans plusieurs circonstances par les Beni-Khalil et les Beni-Mouça, auxquels ils ont fait éprouver de fréquentes pertes, et n'ont pu que rarement être atteints par nos cavaliers, avant d'avoir mis ce qu'ils possédaient en lieu de sûreté.

Les sujets de guerre entre les Arabes sont, le plus habituellement, des vols, des rixes sur les marchés, des enlèvements de femmes, événements dans lesquels les tribus prennent fait et cause pour les individus lésés. Souvent, les différends s'arrangent à l'amiable, ou bien on a recours à l'ouzig. L'ouzig, ou représailles, est l'acte par lequel une tribu qui a à se plaindre d'une autre tribu s'empare des troupeaux, des marchandises, et quelquefois des femmes et des enfants de quelque membre de cette tribu, pour l'obliger à lui donner satisfaction. L'Arabe sur qui est tombé l'ouzig (on a intérêt à ce que ce soit un homme influent) emploie alors tout son crédit à arranger l'affaire. Au reste, la guerre, lorsqu'une fois on s'y décide, est en général de courte durée et peu meurtrière.

L'organisation des tribus kabaïles restées indépendantes diffère en plusieurs points de celle des Arabes, et surtout en ce qu'elle est généralement plus démocratique.

Dans plusieurs parties du pays où cette race est établie, les *kharoubas* (subdivision de tribus) ont seules des cheiks permanents. Le grand cheik, qui doit être à la tête d'une réunion de plusieurs *kharoubas*, n'est nommé, le plus souvent, que dans des circonstances exceptionnelles et pour un temps limité, ordinairement fort court. Au reste, la force morale qui maintient l'association dans le sein de la tribu réside presque tout entière dans l'influence des marabouts, et dans le besoin d'ordre et de paix qu'éprouvent naturellement des peuplades agricoles, industrielles, beaucoup plus attachées au sol que les Arabes. La tribu des Boui-Abbas, l'une des plus puissantes de celles qui habitent les monts Djurdjura, entre la province d'Alger et celle de Constantine, et qui, à raison de la complication et de l'importance de ses intérêts, a un grand cheik permanent, est organisée de la manière suivante :

Le territoire de cette tribu est divisé en sept *kharoubas*. Chaque *kharouba* a un cheik électif nommé par la majorité des habitants. Son mandat n'a pas de durée déterminée; mais chacun a le droit de demander sa destitution, lorsqu'il la croit utile à l'intérêt commun, et de provoquer à cet effet la convocation d'une assemblée générale, ce qui est toujours facile au jour du marché (*souq*) (65).

Les sept cheiks de *kharoubas* en nomment un huitième qui est le grand (*scheikh el kbir*). Celui-ci réside à Callah (66) et administre directement cette ville, capitale de la petite république. Il veille le premier aux intérêts généraux de la tribu; s'il y a quelques mesures politiques à prendre, il en délibère avec les autres cheiks, qui, lorsqu'il s'agit de guerre ou d'autres affaires de haute importance, consultent, pour s'y conformer, le vœu de leurs *kharoubas* respectives. C'est encore le conseil des cheiks qui nomment les cadis de chaque *kharouba*. L'individu qui ne se soumet pas à un jugement légalement rendu est expulsé de la tribu, et même, à ce qu'on affirme, sa maison est rasée.

La chute du gouvernement turc, en brisant les liens qui rattachaient les chefs principaux des tribus au gouvernement central, rendit pour un instant les tribus arabes à leur existence originelle. Mais déjà, depuis longtemps, dans la province d'Alger, l'autorité française a réhabilité le passé, en rattachant à elle le principe d'une constitution sociale, qui suffira longtemps encore aux races purement indigènes. Dans la province d'Oran, le territoire restreint administré directement par la France, n'a dû que faiblement attirer, sous ce rapport, l'attention du gouvernement; mais dans la province de Constantine le fil des anciennes traditions a été tout à fait renoué, et, sauf le changement de souverain et l'amélioration réelle de leur condition, les sociétés arabes, menagées et protégées, conservent une organisation que le temps n'est pas venu de modifier.

Service militaire exigé ou obtenu des tribus arabes. — I. *Avant la conquête.* — Sous le gouvernement des Turcs, l'agha qui administrait la province d'Alger, avait dans chaque outhan un nombre indéterminé de cavaliers choisis parmi les Arabes de la localité. Cinquante d'entre eux seulement étaient en service permanent. On les désignait sous la dénomination de *moukahlia* (fusiliers). Ils étaient casernés à Alger, recevaient une solde et accompagnait l'agha dans toutes ses sorties. Les autres cavaliers ou spahis de l'agha restaient dans leurs foyers et ne prenaient les armes que lorsqu'ils en étaient requis pour quelque expédition, ou pour aider le kaïd-el-achour à faire rentrer l'achour ou dime. Ce kaïd-el-achour (il y en avait un par outhan dans la province d'Alger) était, dans son district, le chef des spahis de l'agha; c'était lui qui les réunissait, et qui les conduisait au rendez-vous général indiqué par l'agha aux divers contingents. Le kaïd de l'outhan n'avait pas autorité sur eux.

Ce dernier kaïd avait pour son service

(65) Il y a un marché par semaine dans chaque tribu importante, arabe ou kabaïle. Les marchés sont non-seulement des réunions commerciales, mais encore des réunions politiques et administratives. C'est ce jour-là que l'on tient les assemblées,

que l'on fait les publications légales, et que l'on rend la justice.

(66) Callah est située au milieu des monts Djurdjura, au nord des Portes-de-Fer et à l'est de Hamza.

particulier d'autres cavaliers pris dans l'outhan comme ceux de l'agha. Les uns et les autres étaient exempts de toute contribution. Ces diverses classes de spahis avaient une part considérable du butin fait dans les expéditions; mais les *moukahlia* seuls recevaient une solde.

Outre les spahis, chaque outhan fournissait, pour la conduite des bagages, un certain nombre d'hommes que leurs fonctions exemptaient aussi de toute contribution. Ils marchaient sous les ordres d'un chef appelé *bach-hammar* (chef des muletiers).

Il existait de plus, dans la province d'Alger, deux corps de cavalerie dits *zemouls* (cohortaires), placés aux deux extrémités est et ouest de la province, c'est-à-dire à *Schaou*, dans l'outhan de ce nom, et à *Boualouan*, dans celui d'*El-Sebt*. Les *zemouls* étaient, dans l'origine, des aventuriers que le gouvernement avait fixés au sol, en leur concédant des terres. Ils marchaient avec l'agha dans les expéditions, et recevaient par an un vêtement complet et quelque peu d'argent.

Dans les trois beyliks de la régence, la cavalerie arabe n'était point formée comme dans la province d'Alger. Les tribus arabes n'avaient pas dans leur sein des spahis relevant directement du pouvoir central; mais il y avait beaucoup plus de cohortaires dans le genre des *zemouls*. Ainsi, à Titeri, on avait la tribu des *Abids* et celle des *Douairs*, formant ensemble un corps de cavalerie de plus de 1,200 hommes; dans le beylik d'Oran, d'autres *Douairs*, les *Zmelas*, les *Abids*, *Gharabas* et *Cheragas*, et quelques autres; enfin, à Constantine, une autre tribu de *Zmelas*, les *Telaghmas*, les *Oulab-Zenati*, les *Oulab-Abd-el-Nour*, les *Seraouia*, etc. Toutes ces tribus militaires étaient de ce qu'on appelait le *maghzen* (troupe du gouvernement). Dans les circonstances très-importantes, les autres tribus, quoique ne faisant pas partie du *maghzen*, étaient requises de fournir des contingents; mais le cas se présentait rarement.

II. Depuis la conquête. — Après la prise d'Alger et la destruction du gouvernement turc à Titeri et à Oran, l'organisation militaire dont on vient de parler fut anéantie de fait, excepté à Constantine. Mais, dès l'année 1833, elle reparut en partie dans la province d'Alger par l'institution des spahis auxiliaires, qui existent encore en ce moment et sont répartis à *Beni-Khalil*, *Beni-Mouça* et *Khachna*. Ceux de Khachna sont formés par les Aïribs réunis à la Rassauta en 1834. Dans plusieurs circonstances, on a fait marcher, en leur donnant les vivres seulement, tous les cavaliers des trois outhans nommés ci-dessus, quoique non inscrits comme spahis auxiliaires. On a pu réunir de cette manière jusqu'à 600 cavaliers arabes dans la partie de la province d'Alger sur laquelle nous avons action directe.

Les spahis auxiliaires d'Oran sont les *Douairs* et les *Zmelas*. Il en existe aussi à Bône, dont le service est le même.

A Constantine, il n'y a pas de spahis auxiliaires à solde permanente; les contingents des tribus soumises, lorsqu'ils sont convoqués, en tiennent lieu.

L'expérience a démontré que le service obtenu des Arabes, considérés comme spahis auxiliaires, est utile en temps de guerre, et même en temps de paix. Il a des avantages reconnus, notamment celui de rattacher à notre cause des tribus entières.

Ces spahis font aussi un service de police; mais, comme ce service demande une expérience et une continuité que l'on ne peut attendre de ces Arabes, à qui la modicité de leur solde ne permet pas de s'y livrer exclusivement, ils ne le font que comme auxiliaires des gendarmes maures.

Les gendarmes maures, dont on a précédemment fait connaître l'origine et l'organisation, sont principalement chargés de la garde des blockhaus et autres postes situés dans des lieux malsains pour tous autres que pour des indigènes. Outre l'avantage qui en résulte pour la santé des troupes, la dépense des hôpitaux en est sensiblement diminuée.

Dans le courant de l'année 1838, l'extension de l'occupation dans la province d'Alger a nécessité une augmentation de l'effectif des gendarmes maures à cheval, qui est actuellement de 60.

Parmi les gendarmes à cheval sont compris plusieurs Européens sachant l'arabe et servant d'interprètes, tant à la gendarmerie indigène qu'aux brigades de gendarmerie française.

L'effectif des gendarmes à pied a été diminué par suite de l'organisation du bataillon de koulougis de l'Oued-Zeitoun.

Il faut compter au nombre des services obtenus des Arabes ceux des koulougis de l'Oued-Zeitoun et du bataillon organisé à Constantine.

Tout fait espérer que le service indigène, prenant une extension que l'administration est disposée à favoriser, continuera d'offrir les ressources et les garanties qu'il a fournies jusqu'ici, et, qu'avec le temps, le soin de veiller à la sûreté des routes et à la conservation de la paix publique pourra être, pour une grande part, confié à des troupes arabes.

ALGONQUINS. Voyez l'article général sur les Indiens de l'Amérique du Nord.

ALLEMANDS, peuples d'Europe. Voyez l'Introduction ethnographique. Ainsi que nous l'avons annoncé, nous serons extrêmement brefs, surtout pour ce qui concerne les peuples de l'Europe, dont l'histoire, les mœurs et les usages sont aujourd'hui si connus et tendent d'ailleurs à prendre de plus en plus un caractère uniforme.

Nous extrayons les lignes suivantes du livre d'observations d'un voyageur au travers l'Allemagne.

Le Bavarois est fort et robuste, il a la tête grosse, le menton pointu, le teint pâle, les épaules resserrées, le cou très-court,

la démarche lourde, et ses petits yeux annoncent un grand fonds de fourberie. Mais les femmes, quoique un peu épaisses, sont d'une beauté remarquable, très-bien faites, et leurs manières vives et aisées sont fort gracieuses.

A Munich, ainsi que dans toutes les grandes villes de l'Allemagne, les hommes et les femmes s'habillent à la française; les habitants des campagnes se mettent sans goût.

La Bohême est un pays favorisé par le ciel; le climat est excellent, le froit de l'hiver n'est point aigu, la chaleur de l'été n'est pas trop forte. L'air est sec, le pays est élevé et forme une plaine large et étendue, entourée de tous côtés par de hautes montagnes couvertes de belles forêts. Le vallon qui se trouve au milieu, arrosé par l'Elbe, le Moldaw et le Eyer, est à l'abri de la force des vents. Toutes les cavités, creusées au milieu, servent à faire échauffer l'eau, de sorte qu'il n'y a ni lacs, ni marais; les eaux coulent facilement et fertilisent les terres. Ce pays produit en abondance tout ce qui peut contribuer aux douceurs de la vie, à l'exception du vin et du sel. La salubrité de l'air, la bonté, la modicité des prix des choses nécessaires à la vie, et la gaieté des habitants, ont fixé plusieurs étrangers en Bohême. Les Bohémiens, en général d'une belle figure, bien faits et actifs, sont fort bons soldats, et supportent mieux que beaucoup d'autres les fatigues et la faim.

L'Autriche, proprement dite, a généralement l'apparence d'un pays heureux. On n'y voit point ce contraste frappant de richesse et de pauvreté, si choquant en Hongrie. Tous les habitants, ceux de la capitale exceptés, jouissent d'une heureuse médiocrité. Les maisons des fermiers, leurs habits, leurs ustensiles, leur agriculture, annoncent le bien-être. Quelques fermiers vont en calèche au marché; ils portent de longs surtouts bruns fort propres, de larges souliers sans boucles et de grands chapeaux retroussés. Les filles de fermiers sont, en général très-agréables, sous leurs grands chapeaux gris ou noirs, rabattus. Les jours de fêtes elles portent un corset brun, un jupon rouge ou bleu, galonné en or ou en argent, et sous leur chapeau un petit calot garni en or.

AMBOINIENS, habitants de l'île d'Amboine. Voyez LES MOLUQUES.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE (INDIENS DE L'). Voyez BRÉSIL, CHILI, ÉQUATEUR, GUYANE, MOSQUITOS, NOUVELLE-GRENADE, PARAGUAY, PÉROU.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE (INDIENS OU SAUVAGES DE L'). — *Notions générales sur leur caractère, leur religion, leurs mœurs et usages* (67).

Sans examiner comment l'Amérique a été peuplée, question encore obscure, observons avec Champlain, Lescarbot, La Hontan

et La Potherie, les mœurs de ses habitants; et joignons aux lumières qu'ils avaient acquises dans un séjour passager, les connaissances plus réfléchies de deux missionnaires qui ont fait pendant trente ans leur étude du même objet; ce sont le P. Lafitau et le P. Charlevoix.

Remarquons d'abord avec le P. Lafitau qu'on se représentait anciennement les habitants des terres inconnues comme une espèce de monstres nus, couverts de poil, vivant dans les bois, sans société, comme des ours, et qui n'avaient avec l'homme qu'une ressemblance imparfaite. On s'en formait cette idée à Carthage, au retour du fameux voyage d'Hannon. Ce général, ayant reçu la commission de chercher de nouvelles terres en rangeant les côtes d'Afrique, rapporta de son expédition des peaux fort velues, qui étaient apparemment celles de deux singes femelles, de cette espèce qui approche le plus de l'homme par la taille et la figure, tels qu'on en voit encore dans l'île de Bornéo, et les fit passer pour des peaux de femmes sauvages, qui furent placées, comme une rareté singulière, dans le temple de Vénus. Il paraît même qu'en France on n'était pas revenu de cette prévention sous le règne de Charles VI; cependant elle était d'autant plus éloignée de la vérité, que les sauvages, à l'exception des cheveux et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent soigneusement, n'ont pas un poil sur le corps. On lit dans toutes les relations que, lorsqu'ils voyaient des Européens pour la première fois, leur plus forte admiration tombait toujours sur les grandes barbes qu'on portait alors en Europe, et qu'ensuite ils en riaient comme d'une étrange difformité. Mais les Esquimaux, et deux ou trois nations de l'Amérique méridionale, ont naturellement de la barbe. En général, tous les Américains dont il est ici question naissent blancs comme nous; leur nudité, les huiles et les suc d'herbes dont ils se graissent, le soleil et le grand air changent leur couleur à mesure qu'ils avancent en âge.

Il paraît certain au P. Charlevoix que les sauvages de la Nouvelle-France ont de grands avantages physiques sur nous. Il compte, dit-il, pour le premier, la perfection de leurs sens. Malgré la neige qui les éblouit, et la fumée qui les tourmente pendant six mois de l'année, leur vue ne s'affaiblit point: ils ont l'ouïe extrêmement subtile, et l'odorat si fin qu'ils sentent le feu longtemps avant de l'avoir pu découvrir. C'est à cette raison sans doute qu'il faut attribuer leur aversion pour l'odeur du musc et pour toutes les odeurs fortes: on prétend même qu'ils ne trouvent d'agréable que celle des choses comestibles. Leur mémoire tient du prodige: il leur suffit d'avoir une fois passé dans un lieu pour en conserver une idée juste qui ne s'efface jamais. Ils traversent les forêts

(67) Voyez en outre HUDSON, BARREADE, ESQUIMAUX, CANADA, CALIFORNIE, ÉTATS-UNIS; GROENLAND, MEXIQUE, FLORIDE, MONTAGNES ROCHEUSES, MONTA-

GNALS, MISSOURI, OSAGES, OTTOWAS, SAINT-DOMINGUE, TEXAS, WINNEBAGOS, VIRGINIE.

les plus vastes et les plus sauvages sans s'égarer, lorsque, en y entrant, ils se sont bien orientés. Les habitants de l'Acadie et des environs du golfe Saint-Laurent s'embarquent souvent dans leurs canots d'écorce, et passent à la terre de Labrador pour chercher les Esquimaux, et leur faire la guerre : ils font en pleine mer trente et quarante lieues sans boussole, et vont aborder exactement à l'endroit où ils se sont proposé de prendre terre. Dans les jours les plus obscurs, ils suivent le soleil sans se tromper : on ajoute même que les enfants qui ne sont jamais sortis de leur habitation marchent avec autant de certitude que les voyageurs.

Ils ont de l'imagination, et tous leurs discours s'en ressentent ; ils ont la répartie prompte et même ingénieuse, et l'on en cite un exemple. Un Otaouais, grand ivrogne, à qui l'on demanda de quoi il croyait que fût composée l'eau-de-vie dont il était si friand, répondit que ce devait être « un extrait de langues et de cœurs ; car, ajouta-t-il, quand j'en ai bu, je ne crains rien et je parle à merveille. » Leurs harangues sont remplies de traits heureux. On attribue à leur éloquence cette force, ce naturel, ce pathétique que l'art ne donne point, et que les Grecs admiraient quelquefois dans les barbares : quoiqu'elle ne soit pas soutenue par l'action, qu'ils ne gesticulent point, et qu'ils n'élèvent point la voix, on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent : ils persuadent.

On aurait peine à se figurer combien de sujets ils traitent dans leurs conseils, avec quel ordre et dans quel détail. Quelquefois ils se servent de petits bâtons pour se rappeler divers articles ; mais alors ils parlent quatre ou cinq heures de suite, ils étalent vingt présents, dont chacun demande un discours entier ; ils n'oublient rien, et jamais on ne les voit hésiter. Leur narration est nette et précise : ils emploient beaucoup d'allégories et d'autres figures, mais vives, avec tous les agréments qui conviennent à leur langue. La plupart ont le jugement droit, et vont d'abord au but, sans jamais s'écarter ou prendre le change ; ils conçoivent aisément tout ce qui ne passe point leur portée. Cependant on ajoute que, pour les former aux arts dont ils n'ont pas encore eu l'idée, il faudrait un long travail, d'autant plus qu'ils méprisent beaucoup tout ce qui ne leur est pas nécessaire. Il ne serait pas aisé non plus de les rendre capables de contrainte et d'application aux choses purement intellectuelles, dont on aurait peine à leur faire sentir l'utilité ; mais pour tout ce qui les intéresse, ils ne négligent ni ne précipitent rien. Autant ils portent de fierté et de circonspection à prendre leur parti, autant ils mettent d'ardeur dans l'exécution. Enfin la plupart ont une noblesse et une égalité d'âme qui ne sont pas communes en Europe. Les disgrâces les plus subites ne causent pas même d'altération sur leur visage. Leur constance dans les douleurs est au-dessus de toute expression, et paraît

commune aux deux sexes. Une jeune femme sera des jours entiers dans le travail de l'enfantement sans jeter un cri. Les moindres marques de faiblesse la feraient juger indigne d'être mère, parce qu'on ne la croirait capable de produire que des lâches. On verra que dans les supplices qui sont le fruit de leurs guerres, des prisonniers de tout âge et de tout sexe souffrent pendant plusieurs heures, et quelquefois pendant plusieurs jours, ce que le feu a de plus cuisant, et tout ce que la plus industrieuse fureur peut inventer, sans qu'il leur échappe même un soupir. Au milieu de ces tourments, leur occupation est d'irriter leurs bourreaux par des injures et des reproches. Quelque explication qu'on veuille donner à cette insensibilité, elle suppose nécessairement un extrême courage. A la vérité, les sauvages s'y exercent toute leur vie, et ne manquent point d'y accoutumer leurs enfants dès l'âge le plus tendre. On voit de petits garçons et de jeunes filles se lier par un bras les uns aux autres, et mettre entre deux un charbon ardent, pour voir qui le secouera le premier. L'habitude du travail leur donne une autre facilité à supporter la douleur : il n'y a point d'hommes au monde qui se ménagent moins dans leurs voyages et dans leurs chasses ; mais ce qui prouve que leur constance est l'effet d'un véritable courage, c'est qu'ils ne l'ont pas tous au même degré. On ne s'étonnera point que, avec une âme si ferme, il soient intrépides dans le danger, et braves à toute épreuve. Le P. Charlevoix convient qu'ils s'exposent le moins qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis leur gloire, dit-il, à n'acheter jamais la victoire trop cher, et que, leurs nations étant peu nombreuses, ils ont pour maxime de ne pas s'affaiblir ; mais ils se battent en lions, et la vue de leur sang ne fait que les animer.

Ce qui cause beaucoup d'étonnement dans une race d'hommes dont l'extérieur n'annonce que de la barbarie, c'est de leur voir entre eux une douceur et des égards qu'on ne trouve point dans le peuple des nations les plus civilisées. On n'admire pas moins la gravité naturelle et sans faste qui règne dans leurs manières, dans leurs actions, et jusque dans la plupart de leurs amusements ; les déférences pour leurs égaux, et le respect des jeunes gens pour les vieillards. Rien n'est si rare que de voir naître entre eux des querelles ; et jamais elles ne sont accompagnées d'expressions indécentes, ni de ces jurements si familiers en Europe. Un de leurs principes, celui même dont ils sont le plus jaloux, est qu'un homme ne doit rien à un autre homme ; et de cette maxime ils concluent qu'il ne faut pas faire tort à ceux dont on n'a pas reçu d'offense. Malheureusement, ce principe ne s'étend qu'à leur nation, et ne les empêche point d'attaquer des peuples dont ils n'ont à faire aucune plainte, ou de pousser trop loin la vengeance.

Ces hommes, qui nous paraissent si méprisables au premier coup d'œil, sont les plus méprisants de tous les mortels, et ceux qui

s'estiment le plus ; ils sont esclaves du respect humain, légers, inconstants, soupçonneux à l'égard des Européens, trahissent lorsqu'il est question de leur intérêt, dissimulés et vindicatifs à l'excès. La vengeance est une passion que le temps ne ralentit point dans leur âme : c'est le plus cher héritage qu'ils laissent à leurs enfants ; il passe de génération en génération, jusqu'à ce que la race offensée trouve l'occasion d'assouvir sa haine. Le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes, l'hospitalité qu'ils exercent d'une manière admirable, ne sont pour eux qu'une suite de la persuasion où ils sont que tout doit être en commun entre les hommes. Les pères et les mères ont pour leurs enfants une tendresse d'affection qui va jusqu'à la faiblesse, mais qui est, dit-on, purement animale. Les enfants, de leur côté, n'ont aucun retour naturel pour leurs parents, et les traitent quelquefois avec indignité. Entre plusieurs exemples, on raconte qu'un Iroquois, qui avait servi longtemps dans nos troupes en qualité d'officier, rencontra son père dans un combat, et l'allait percer, lorsque le père se fit reconnaître. Il s'arrêta et lui dit : « Tu m'as donné une fois la vie ; je te la donne à mon tour : mais ne te retrouve pas une autre fois sous ma main ; car je suis quitte de ce que je te devais. »

Chacun se fait un ami à peu près du même âge, auquel il s'attache, et qui s'attache à lui par des nœuds indissolubles. Deux hommes une fois unis à leur manière doivent tout entreprendre et tout risquer pour s'aider et se secourir mutuellement ; la mort même, dans leurs idées, ne les sépare que pour un temps ; ils comptent se rejoindre dans un autre monde, pour ne plus se quitter, et sont persuadés qu'ils auront toujours besoin l'un de l'autre. Un sauvage menacé de l'enfer par un missionnaire lui demanda s'il croyait que son ami, mort depuis peu, fût dans ce lieu de supplices : le missionnaire répondit qu'il espérait que le ciel lui aurait fait grâce. *Je veux donc aller au ciel*, reprit le sauvage ; et ce motif l'engagea à mener une vie chrétienne. On assure même que, lorsqu'ils sont en différents lieux, ils s'invoquent mutuellement ; ce qui doit être entendu, comme on le verra bientôt, des génies tutélaires qu'ils s'attribuent.

Le P. Lafitau condamne ceux qui ont prétendu que la couleur des peuples de l'Amérique septentrionale faisait une troisième espèce entre les blancs et les noirs. « Ils sont, dit-il, fort basanés, et d'un rouge sale fort obscur ; ce qui est plus sensible encore dans la Floride, dont la Louisiane fait partie ; mais cette couleur n'est rien moins que naturelle ; elle vient des fréquentes frictions dont ils font usage ; et l'on devrait même s'étonner que, étant sans cesse exposés à la fumée en hiver, aux plus grandes ardeurs du soleil en été, et, dans toutes les

saisons, aux intempéries de l'air, ils ne soient pas encore plus noirs. Il est moins facile d'expliquer d'où vient que, à l'exception des cheveux, qu'ils ont tous fort noirs, des cils et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent, ils n'ont pas un poil sur tout le corps, et presque tous les Américains leur ressemblent sur ce point. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que leurs enfants naissent avec un poil rare, assez long, qui disparaît dans l'espace de huit jours. On voit aussi quelques poils au menton des vieillards, comme il arrive en Europe aux femmes d'un certain âge. »

Quoique les observations précédentes conviennent à la plus grande partie des nations sauvages, on y remarque néanmoins plusieurs différences ; et c'est ici le lieu de rassembler les connaissances qu'on doit à nos bons missionnaires sur les divers peuples qui habitent cette grande partie du continent.

En commençant par le nord, les Esquimaux (68) sont les seuls habitants connus de cette vaste contrée qui est entre le fleuve Saint-Laurent, le Canada et la mer du Nord. On en a même trouvé assez loin, en remontant la rivière de Bourbon qui descend de l'ouest dans la baie d'Hudson. L'origine de leur nom n'est pas certaine ; mais on prétend qu'il signifie *mangeurs de viande crue*, et réellement, de tous les Américains, on ne connaît qu'eux qui mangent de la chair crue, quoiqu'ils aient aussi l'usage de la faire cuire ou sécher au soleil : il n'y en a point qui remplissent mieux la première idée qu'on s'est formée des sauvages en Europe. On a déjà remarqué que c'est presque le seul peuple d'Amérique qui ait de la barbe : les Esquimaux en ont jusqu'aux yeux, et si épaisse qu'on a peine à découvrir quelques traits de leur visage. Ils ont d'ailleurs quelque chose d'affreux dans l'air : de petits yeux effarés, des dents larges et fort sales, les cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds, et tout l'extérieur fort brut ; leurs mœurs et leur caractère ne démentent point cette physionomie. Le peu de ressemblance et de commerce qu'ils ont avec leurs plus proches voisins ne laissent aucun doute qu'ils n'aient une origine différente de celle des autres Américains ; et le P. Charlevoix ne la cherche pas plus loin qu'au Groënland. On connaît peu les autres peuples qui sont aux environs et au-dessus de la baie d'Hudson. Dans la partie méridionale de cette baie, le commerce se fait avec les Mistassins, les Monsonis, les Cristinaux et les Assinibois ; ces derniers y viennent de fort loin, puisqu'ils habitent les bords d'un lac qui est au nord ou au nord-ouest des Sioux, et que leur langue est un dialecte de celle de la même nation. Les trois autres sont de la langue algonquine : les Cristinaux ou Killistinous viennent du nord du lac Supérieur ; mais les sauvages des rivières de Bourbon et de Sainte-Thérèse n'ont aucune ressemblance de lan-

(68) Voy. dans ce Dictionnaire le mot ESQUIMAUX.

gage avec les uns ni les autres; ceux qui les ont fréquentés leur donnent à peu près la religion et les usages des peuples du Canada. Tous ces Américains, quoique de cinq ou six nations différentes, sont compris, dans les relations françaises, sous le nom générique de *Savinois*, parce que le pays qu'ils habitent est bas, marécageux, peu fourni de bois, et qu'en Amérique on appelle *saranes* ces terrains humides qui ne sont utiles à rien.

En remontant au nord de la baie, on trouve deux rivières, dont la première se nomme la *rivière Danoise*, et la seconde, celle du *Loup marin*. Leurs bords sont habités par des sauvages auxquels on donne le nom bizarre de *Plats côtés de chiens*, sans qu'on en connaisse l'origine. Ces barbares sont souvent en guerre avec les Savinois; mais ni les uns ni les autres ne traitent leurs prisonniers avec cette cruauté qui est en usage chez les Canadiens; ils se contentent de les retenir esclaves. On sait, de leurs usages, que les filles ne se marient parmi eux qu'au gré de leurs pères; que le gendre est obligé de demeurer chez le père de sa femme, et de lui être soumis jusqu'à ce qu'il lui naisse des enfants; que les garçons quittent de bonne heure la maison paternelle; que les corps des morts sont brûlés, et leurs cendres enterrées dans une écorce d'arbre; qu'on dresse avec des perches une espèce de monument sur la tombe, et qu'on y attache du tabac, avec l'arc et les flèches du mort. Les mères pleurent leurs enfants pendant vingt jours, et l'on fait des présents au père, qui y répond par un grand festin. La guerre est moins en honneur chez eux que la chasse; mais pour obtenir le titre de bon chasseur, il faut avoir commencé par un jeûne de trois jours, et s'être barbouillé de noir pendant le même temps. Après cette épreuve, le novice offre à la divinité du pays un morceau de chacune des bêtes qui se prennent ordinairement à la chasse: c'est ordinairement la langue et le mufle. Ses parents n'y touchent point; mais il en peut traiter ses amis et les étrangers. Au reste, ces sauvages sont d'un parfait désintéressement, et d'une fidélité à toute épreuve; ils ne peuvent souffrir le mensonge, et la fourberie leur est en horreur. On ne connaît pas mieux ces peuples septentrionaux, parce qu'on n'a jamais eu avec eux de commerce bien réglé.

Les nations au midi de la baie d'Hudson se divisent en trois classes distinguées par leurs langues et par leur génie particulier. Cette vaste étendue de pays est bornée à l'est par la mer, au sud par les colonies anglaises, par la Louisiane au sud-est, et par les terres des Espagnols à l'ouest; elle n'a que trois langues mères dont toutes les autres sont dérivées; la siousse, l'algonquine et la huronne. On connaît peu les peuples qui appartiennent à la première, et l'on ignore jusqu'où elle s'étend. Les Français n'ont eu jusqu'à présent de commerce qu'avec les Sioux et les Assiniboils, et jamais il n'a été constamment suivi. Quelques mis-

sionnaires ont tenté de faire chez les premiers un établissement qui n'a pas eu de succès; ils en ont parlé comme d'un peuple docile, de qui l'on pouvait espérer beaucoup de lumières sur tout ce qui est au nord-ouest du Mississipi. Ces Américains habitent dans de grandes prairies, sous des tentes de peau fort bien travaillées; ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs marais, et de chasse, surtout de celle d'une espèce de bœufs couverts de laine, qui se rassemblent par milliers dans leurs terres; mais ils n'ont point de demeure fixe; ils voyagent en troupes, à la manière des Tartares, et ne s'arrêtent qu'autant que l'abondance des vivres les retient.

Les géographes français distinguent cette nation en Sioux errants et Sioux des prairies, en Sioux de l'est et en Sioux de l'ouest. Cette division ne paraît pas juste au P. Charlevoix, qui assure, au contraire, que tous les Sioux ont le même genre de vie. « Une bourgade, dit-il, qui est cette année sur le bord oriental du Mississipi, sera l'année suivante sur ce qu'on nomme la *Rivière occidentale*; et ceux qu'on a vus dans un temps sur la rivière de Saint-Pierre se trouvent ensuite, assez loin de là, dans une prairie. » Il ajoute que le nom de *Sioux*, que les Français leur donnent, n'est que les deux dernières syllabes de celui de *Nadouessieux*, qu'ils portent entre les sauvages, et que d'autres les nomment *Naduassiss*. C'est la plus nombreuse nation du Canada; elle était paisible et peu aguerrie avant que les Otaouais et les Hurons se fussent réfugiés dans le pays qu'ils occupent, pour se garantir de la fureur des Iroquois. Les Sioux entretiennent plusieurs femmes, et leurs punitions sont sévères pour celles qui manquent à la fidélité conjugale: ils leur coupent le bout du nez, ils leur cernent en rond une partie de la tête, et l'arrachent.

Ceux qui se vantent d'avoir vu des Assiniboils, et Jérémie qui parle d'eux sur différents témoignages, racontent que ces peuples sont grands, robustes, agiles, endurcis au froid et à toutes sortes de fatigues; qu'ils se piquent dans toutes les parties du corps, et qu'ils y tracent des figures de serpents et d'autres animaux; enfin, qu'ils entreprennent de grands voyages. Tous ces traits les distinguent peu des autres nations du même pays; mais ils sont mieux caractérisés par leur flegme, surtout en comparaison des Cristinaux, avec lesquels ils sont en commerce, et qui sont d'une vivacité extraordinaire: on les voit sans cesse dansant et chantant; et dans leurs discours ils ont une volubilité de langue qu'on n'a remarquée dans aucune autre nation. Le véritable pays des Assiniboils est aux environs d'un lac qui porte leur nom, et qui est encore peu connu. Un Français de Mont-Réal assura au P. Charlevoix qu'il y avait été; mais il ne l'avait observé qu'en passant, comme on voit la mer dans un port. L'opinion commune donne à ce lac six cents lieues de circuit. « On n'y peut aller, dit-on, que par des chemin

presque impraticables; tous les bords en sont charmants; l'air y est fort tempéré, quoiqu'on le place au nord-ouest du lac Supérieur, où le froid est excessif; il contient un si grand nombre d'îles, que les sauvages du pays lui donnent le nom de *Lac des Îles*; d'autres le nomment *Michinipi*, qui signifie la grande eau. » En effet, c'est comme le réservoir des plus grandes rivières et de tous les plus grands lacs de l'Amérique septentrionale : on en fait sortir, sur plusieurs indices, le fleuve Bourbon, qui se jette dans la baie d'Hudson; le fleuve Saint-Laurent, qui porte ses eaux dans l'Océan; le Mississipi, qui se décharge dans le golfe du Mexique; le Missouri, qui se joint à ce dernier, et qui, jusqu'à leur jonction, ne lui est inférieur en rien; et un cinquième, qui, coulant, dit-on, vers l'ouest, ne peut se rendre que dans la mer du Sud. On lit dans la relation du P. Marquette, que non-seulement plusieurs sauvages lui avaient parlé de la rivière qui coule à l'ouest, mais qu'ils s'étaient vantés d'avoir vu de grands navires à son embouchure.

Les langues algonquine et huronne partagent toutes les nations sauvages du Canada qui sont en commerce avec les Européens. On assure qu'avec la connaissance de ces deux langues, un voyageur pourrait parcourir sans interprète plus de quinze cents lieues de pays, et se faire entendre à plus de cent peuples qui ne laissent pas d'avoir leur propre langage. On donne surtout une immense étendue à l'algonquine : elle commence à l'Acadie et au golfe Saint-Laurent, et, tournant du sud-est par le nord, jusqu'au sud-ouest, elle fait un circuit de douze cents lieues. Il paraît même que les Loups, ou *Mahingans*, et la plupart des peuples de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie, parlent des dialectes de la langue algonquine.

Aux environs de la rivière de Pentagoët, les *Abenakis* ou *Canibas*, voisins de la Nouvelle-Angleterre, ont près d'eux les *Etchemins*, ou *Malécites*. Plus à l'est, on trouve les *Micmacs*, ou *Souriquois*, dont le pays propre est l'Acadie, la suite de la côte du golfe Saint-Laurent jusqu'à Gaspé et les îles voisines. En remontant le fleuve Saint-Laurent, on ne rencontre plus aujourd'hui de nations sauvages jusqu'au Saguenay. Cependant, au temps de la découverte, et longtemps après, on comptait dans cet espace plusieurs nations répandues dans l'île d'Anticosti, vers les monts Notre-Dame et sur la rive septentrionale du fleuve Saint-Laurent : celles qui se trouvent le plus souvent nommées dans les anciennes relations, sont les *Bersiamites*, les *Papinaclats* et les *Montagués*, qui portaient aussi, surtout les derniers, le nom d'*Algonquins inférieurs*, parce que, à l'égard de Québec, ils habitaient la rive basse du fleuve; mais la plupart des autres sont réduits à quelques familles errantes. Ceux qui arrivaient dans la colonie française par le Saguenay et par les Trois-Rivières, ont disparu depuis fort longtemps : telles étaient les *Atlikamègues*, qui venaient de fort loin,

et dont le pays était entouré de plusieurs autres peuples jusqu'aux environs du lac Saint-Jean, et jusqu'aux lacs des *Mistassins* et de *Nemiscan*. On les croit détruits par les Iroquois, ou par les maladies. Entre Québec et Mont-Réal, il se trouve encore, vers les Trois-Rivières, quelques *Algonquins* qui ne forment point un village, et qui sont en commerce avec les Européens. Dans les premiers temps, cette nation occupait tout le bord septentrional du fleuve, en remontant depuis Québec jusqu'au lac Saint-Pierre. Depuis l'île de Mont-Réal, et toujours au nord, on rencontre quelques villages de *Nipissings*, de *Témiscamings*, de *Têtes de boule*, d'*Amikoués*, d'*Otaouais*, que d'autres écrivent et prononcent *Otaouaks*. Les premiers, qui sont les vrais *Algonquins*, et qui ont conservé leur langue sans altération, ont donné leur nom à un petit lac situé entre le lac Huron et la rivière des *Otaouais*. Les *Témiscamings* occupent les bords d'un autre petit lac qui porte aussi leur nom, et qu'on croit la vraie source de la rivière des *Otaouais*. Les *Têtes de boule* n'en sont pas loin : ce nom leur vient de la figure de leur tête, que les mères arrondissent aux enfants dès le berceau. Les *Amikoués*, nommés aussi la *Nation du Castor*, sont réduits à quelques restes qui habitent l'île de Manitoulin, dans le lac Huron. Les *Otaouais*, autrefois nombreux, bordaient la grande rivière qui porte leur nom : on n'en connaît aujourd'hui que trois villages mal peuplés.

Le rapide qu'on a nommé *Saut de Sainte-Marie*, dans le détroit qui sépare le lac Huron du lac Supérieur, avait autrefois dans ses environs des sauvages qui en avaient pris le nom de *Sauteurs*. On les y croyait venus de la rive méridionale du lac Supérieur. Les bords de ce lac n'ont eu depuis aucune autre nation. Dans les postes français, on faisait la traite tantôt avec les *Cristinaux*, qui y viennent du nord-est, et tantôt avec les *Assiniboils*, qui sont au nord-ouest. Le lac Michigan, ou des Illinois, qui est presque parallèle au lac Huron, dans lequel il se décharge, et qui n'en est séparé, comme on l'a vu, que par une péninsule de cent lieues de long, a peu d'habitants sur ses bords. En remontant la rivière de Saint-Joseph, dont il reçoit les eaux, on rencontre deux bourgades de différentes nations, qui n'y sont pas établies depuis longtemps. La grande baie, qui se nomme la *baie des Puants*, ou simplement la *Baie*, a quantité d'îles habitées autrefois par les *Poutéouatamis*, dont elles conservent le nom, à l'exception de quelques-unes qui sont occupées aujourd'hui par les *Nokas*. Les *Poutéouatamis* n'en habitent plus qu'une : ils ont deux autres villages, l'un dans la rivière Saint-Joseph, et l'autre au détroit; les *Sakis* et les *Otchagras*, ou les *Puants*, occupent le fond de la baie; et à droite on laisse une autre nation, nommée *Malomines*, ou les *Folles-Avoines*. Une petite rivière fort embarrassée de rapides, qui se décharge au fond de la baie, est connue sous le nom de *rivière des Renards*,

parce qu'elle est voisine des Outagamis, que les Français ont nommés *la Nation des Renards*. Le pays qui s'étend de là au sud jusqu'à la rivière des Illinois n'offre que deux nations peu nombreuses qui se nomment les *Kicapous* et les *Mascoutins*.

Les Miamis étaient autrefois établis à l'extrémité méridionale du lac Michigan, dans un lieu nommé *Chicagou*, du nom d'une petite rivière qui se jette dans le lac, et dont la source n'est pas éloignée de celle des Illinois. Ils sont actuellement séparés en trois bourgades : l'une sur la rivière de Saint-Joseph ; la seconde sur une autre rivière qui porte leur nom, et qui se décharge dans le lac Érié ; la troisième sur la rivière d'Ouabache, qui porte ses eaux dans le Mississipi ; mais la dernière des trois branches est connue sous le nom d'*Ouyatanous*. On ne doute presque point que cette nation et celle des Illinois n'en aient fait autrefois qu'une, parce qu'il y a peu de différence dans leur langue.

Il s'en faut beaucoup que la langue huronne s'étende aussi loin que la langue algonquine, et l'on en donne pour raison que les peuples qui la parlent ont toujours été moins errants que les Algonquins. Quelques voyageurs ne la regardent pas même comme une langue mère, et donnent ce titre à celle des Iroquois ; mais il est certain que tous les sauvages qui sont au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Sorel jusqu'à l'extrémité du lac Érié, et même assez proche de la Virginie, appartiennent à la langue huronne. Les dialectes en sont si multipliés, qu'il y en a presque autant que de bourgades. Les cinq cantons qui composent la république iroquoise, entre la côte méridionale du lac Ontario et la Nouvelle York, sous les noms de *Tonontouans*, de *Goyogouans*, d'*Onontagués*, d'*Onoyouts* et d'*Agnités*, ont chacun la leur. On ne compte pas moins de trente lieues du grand village de chaque canton à l'autre ; et La Hontan comptait, en 1684, environ quatorze mille âmes dans chaque village. Mais tout ce qui regarde cette nation est réservé pour un autre article. Il reste à donner ici quelque idée des trois langues qui font la division des autres peuples.

Ceux qui ont étudié à fond les langues de la Nouvelle-France croient trouver dans les trois qu'on a nommées tous les caractères des langues primitives, et jugent qu'elles n'ont point une origine commune. Ils en trouvent dans la seule prononciation une preuve qu'ils jugent certaine. Le Siou siffle en parlant ; le Huron, qui n'a point de lettre labiale, parle du gosier, aspire presque toutes les syllabes ; l'Algonquin prononce avec plus de douceur, et parle plus naturellement. Le P. Charlevoix, à qui l'on doit ces observations, n'en a pu faire de particulières sur la langue siouise ; mais les missionnaires de sa compagnie ayant beaucoup travaillé sur les deux autres et sur leurs principaux dialectes, on peut se fier à ce qu'il a eu soin d'en recueillir.

On assure que la langue huronne est d'une

abondance, d'une énergie et d'une noblesse qui ne se trouvent peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissons ; et ceux à qui elle est propre ont dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où il sont réduits. Quelques-uns y ont cru trouver des rapports avec l'hébreu ; et d'autres, en plus grand nombre, lui donnent la même origine qu'à celle des Grecs ; mais jusqu'à présent leurs preuves sont encore sans force. La langue algonquine a moins d'énergie que la huronne ; mais elle a plus de douceur et d'élégance.

Elles ont toutes deux une richesse d'expressions, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité, qui étonnent : mais ce qui est plus surprenant, c'est que parmi les barbares, auxquels on ne connaît point d'études, et qui n'ont jamais eu l'usage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme impropre, une construction vicieuse, et que les enfants mêmes, jusque dans le discours familier, conservent toute la pureté de leur langue. D'ailleurs, l'air dont ils animent toutes leurs expressions ne permet point de douter qu'ils n'en comprennent toute la valeur et la beauté. Les dialectes dérivés de l'une et l'autre n'en ont pas conservé les grâces, ni même la force. Celle des Tonontouans, par exemple, qui sont un des cinq cantons iroquois, passe pour un langage grossier. Dans le huron, tout se conjugue : on y distingue les verbes, les noms, les pronoms et les adverbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Les troisièmes personnes ont les deux genres, car ces langues n'en ont que deux, le noble et l'ignoble. À l'égard des nombres et des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le grec : par exemple, pour faire le récit d'un voyage, on s'exprime différemment, si c'est par terre ou par eau qu'on l'a fait. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action, comme le verbe qui signifie *manger* varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée que d'une chose inanimée : ainsi, voir un homme et voir une pierre, ce sont des verbes différents. Se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert, ou à celui auquel on en parle, ce ne sont pas non plus les mêmes verbes. Quoique la langue algonquine ait aussi quelques-uns de ces avantages, les deux méthodes ne se ressemblent point. Il s'ensuit que la richesse et la variété de ces langues font trouver beaucoup de difficulté à les apprendre.

Mais on ajoute que la disette et la stérilité où elles sont par rapport à une quantité de choses et d'idées inconnues à ces peuples ne causent pas un moindre embarras. À l'arrivée des Français, les peuples du pays ignoraient toutes les choses dont ils n'avaient pas l'usage, ou qui ne tombaient pas sous leurs sens ; ils manquaient de termes pour

les exprimer, ou, supposé qu'ils en eussent eu dans leur origine, ils les avaient laissé tomber dans l'oubli. Comme ils n'avaient pas de culte réglé, que leurs idées de religion étaient fort confuses, qu'ils ne s'occupaient que d'objets sensibles, et que, n'ayant point d'arts, de sciences ni de lois, ils ne pouvaient être accoutumés à discourir de mille objets dont ils n'avaient aucune connaissance, on trouva un étrange vide dans leurs langues. Il fallut, pour se rendre intelligible, employer des circonlocutions embarrassantes pour eux et pour ceux qui voulaient les instruire. Ainsi, après avoir commencé par apprendre leur langage, on fut obligé d'en former un autre, composé en partie de leurs propres termes, en partie des nôtres, qu'on s'efforça de travestir en huron ou en algonquin, pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caractères, ils n'en avaient point, et on verra qu'ils y suppléaient par des espèces d'hieroglyphes. Rien ne parut leur causer tant d'étonnement que de nous voir la même facilité à nous expliquer de bouche et par écrit.

Le P. Rasles, missionnaire, qui s'était confiné pendant dix ans dans un village d'Abenakis pour étudier leur langue avec toute l'ardeur que le zèle de la religion inspire, a représenté dans ces termes son travail et ses progrès : « Cette langue est très-difficile, surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des sauvages. Ils ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement de lèvres ; ou, par exemple, est de ce nombre ; et nous avons pris le parti, en l'écrivant, de le marquer par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passais une partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler. Il me fallait une extrême attention pour combiner ce qu'ils disaient, et pour en conjecturer la signification. Quelquefois je rencontrais juste ; le plus souvent je me trompais, parce que, n'étant point fait au manège de leurs lettres gutturales, je ne répétais que la moitié du mot ; et mon embarras les faisait rire. Enfin cinq mois d'une continuelle application me firent entendre tous leurs termes ; mais ce n'était point assez pour m'exprimer dans leur goût : il me restait bien du chemin à faire pour saisir le tour et le génie de la langue, qui sont tout à fait différents de ceux des nôtres. Pour abréger le temps, je choisis quelques sauvages à qui j'avais reconnu de l'esprit, et qui me semblaient parler le mieux. Je leur disais grossièrement quelques articles du catéchisme, qu'ils me rendaient dans toute la délicatesse de leur langue ; je mettais aussitôt sur le papier ce que j'avais entendu ; et, par cette méthode je me fis tout à la fois un dictionnaire et un catéchisme qui contenaient les principes de la religion.

« Il faut avouer, continue le missionnaire, que cette langue a de vraies beautés, et quelque chose de fort énergique dans le tour. Si je demandais à un Européen pourquoi

Dieu l'a créé, il me répondrait : *C'est pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la gloire éternelle.* Un sauvage à qui je ferai la même question me répondra dans le tour de sa langue : *Le grand Génie a pensé de nous : qu'ils me connaissent, qu'ils m'aiment, qu'ils me servent ; alors je les ferai entrer dans mon illustre félicité.* Si je voulais dire, dans leur style : *Vous aurez bien de la peine à apprendre la langue sauvage,* voici comment il faudrait m'exprimer : *Je pense de vous : il aura de la peine à apprendre la langue sauvage.* »

Le même missionnaire ajoute que la langue huronne est la maîtresse langue des sauvages, et qu'après l'avoir apprise, on n'a besoin que de trois mois pour se faire entendre des cinq nations iroquoises ; que c'est la plus majestueuse, mais en même temps la plus difficile de toutes les langues du pays ; que cette difficulté ne vient pas seulement de ses lettres gutturales, mais encore plus de la difficulté des accents ; que souvent deux mots composés des mêmes caractères ont des significations toutes différentes ; qu'à la vérité, le P. Chaumont, après avoir passé cinquante ans parmi les Hurons, a composé une grammaire de leur langue ; mais qu'un missionnaire est heureux lorsque, avec ce secours même et dix ans de travail, il parvient à parler élégamment le huron.

« Chaque nation sauvage, dit encore le P. Rasles, a sa langue particulière, quoiqu'elles puissent venir toutes d'une même source. Ainsi les Abenakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Miamis, etc., ont chacun la leur. On n'a point de livres pour les apprendre ; et quand on en aurait, l'usage est le seul maître qui puisse nous bien instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre missions de sauvages différents, qui sont les Abenakis, les Algonquins, les Hurons et les Illinois, et que j'ai appris ces différentes langues, j'en veux donner un exemple, pour faire connaître le peu de rapport qu'elles ont entre elles. Je choisis la première strophe de l'hymne *Os salutaris hostia*. Telle en est la traduction dans ces quatre langues :

ABENAKISE.

Kighist Si-nuanur8inus
Spem kik papili go ii dam:k
Nemiani 8i k8idan ghabenk
Taha saii gribine.

ALCONKINE.

K8erais Jesus tag8senam
Nera 8eul ka stisian
Ka rio vllighe miang
Vos mana vik umong.

HURONNE.

Jes8s 8to etti X'ichie
8toe tti Skuaalichi-axé
I. Chierche axer8ouensta
D'Aotieru xata-8ien.

ILLINOISE.

Pr-kiziane manet 8e
Piaro nile hi nanghi
Ken nama 8i 8 kangha
Mero 8inang 8siang hi.

Littéralement, et mot pour mot, en français : *O hostie salutaire, qui es continuellement immolée, et qui donnes la vie, toi par qui l'on entre dans le ciel, nous sommes attaqués; çà, fortifie-nous.* »

Le P. Rasles eut le bonheur de convertir la nation des Amalinguans. Il rapporte le discours qu'il leur fit dans le goût sauvage, et leur réponse. « Après leur avoir expliqué les principaux articles de la foi, et leur avoir peint le paradis et l'enfer, je continuai ainsi : *Toutes les paroles que je viens de prononcer ne sont point des paroles humaines, ce sont les paroles du grand Génie. Elles ne sont point écrites, comme les paroles humaines, sur un collier auquel on fait dire tout ce qu'on veut; mais elles sont écrites dans le livre du grand Génie, où le mensonge ne peut entrer. Courage, mes enfants ! ne nous séparons point : que les uns n'aillent point d'un côté, et les autres d'un autre. Allons tous dans le ciel, c'est notre seule patrie.* »

L'orateur répondit d'abord, après avoir consulté ses compagnons : *Mon père, je suis ravi de l'entendre; ta voix a pénétré jusque dans mon cœur; mais mon cœur est encore fermé, et je ne puis pas l'ouvrir à présent : il faut que j'attende plusieurs de nos capitaines qui reviendront l'automne prochain.*

Les capitaines revinrent, et l'orateur vint faire sa réponse au missionnaire : *Nous ne pouvons oublier les paroles de notre père tandis que nous avons un cœur; car elles sont si profondément gravées, que rien ne peut les effacer. Nous sommes résolus d'embrasser la religion du grand Génie qu'il nous annonce, et nous serions déjà venus lui demander ses instructions, s'il y avait des vires pour nous dans son village; mais nous savons que la faim est dans la cabane de notre père; et notre affliction est double que notre père ait faim et que nous ne puissions aller nous instruire. Si notre père voulait venir passer quelque temps avec nous, il vivrait et nous instruirait.* Le missionnaire accepta l'offre, les instruisit tous, et les baptisa. Lorsqu'il les quitta, l'orateur lui fit ce remerciement : *Notre père, nous n'avons point de termes pour te témoigner la joie que nous ressentons d'avoir reçu le baptême. Il nous semble maintenant que nous avons un autre cœur. Tout ce qui nous faisait de la peine est entièrement dissipé; nos pensées ne sont plus chancelantes, le baptême nous fortifie intérieurement, et nous sommes bien résolus de l'honorer toute notre vie. Voilà ce que nous te disons avant que tu nous quittes.*

Au reste, ceux qui regardent le siou, le huron et l'algonquin comme des langues mères, n'ayant pour leur opinion que les preuves générales qu'on tire de l'énergie et du grand nombre de mots imitatifs des signes, le P. Charlevoix observe qu'ils n'en ont pu juger que par comparaison; et qu'en concluant fort bien que toutes les autres langues des sauvages sont dérivées des trois premières, ils n'ont pas eu le même droit d'établir absolument que celles-ci sont pri-

mitives et de la première institution des langues. Il ajoute que tous ces peuples ont dans leur discours un peu de ce génie asiatique qui donne aux choses un tour et des expressions figurées; ce qui le porte à croire qu'ils tirent leur origine de l'Asie.

On croit en trouver d'autres dans leur gouvernement et leur religion. La plupart des principes qui servent à régler leur conduite, les maximes générales sur lesquelles ils se gouvernent, le fond de leur caractère, n'ont presque rien de barbare. D'ailleurs, il leur reste des idées d'un premier Être, quoique fort confuses; des vestiges de culte religieux, quoique à demi effacés, et de faibles traces de l'ancienne croyance ou de la religion primitive.

C'est à Lescarbot et à Champlain qu'on va devoir les détails suivants. Presque tous les peuples de cette partie du continent ont une sorte de gouvernement aristocratique, dont la forme est extrêmement variée. En général, quoique chaque bourgade ait un chef indépendant, il ne se conclut rien d'important que par l'avis des anciens. Vers l'Acadie, les Sagamos étaient plus absolus. Loin d'être obligés, comme les chefs de la plupart des autres cantons, de faire des libéralités à leurs sujets, ils en tiraient une espèce de tribut, et ne mettaient point leur grandeur à ne se rien réserver; mais il semble que la dispersion de ces Acadiens, et peut-être aussi leur commerce avec les Européens, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne manière de se gouverner.

Plusieurs nations ont dans leur principale bourgade trois familles principales, qu'on croit aussi anciennes que l'origine même de la nation. Ces familles ou ces tribus ont une même souche; mais l'une des trois est regardée néanmoins comme la première, et jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de frères les particuliers de cette tribu, au lieu qu'entre elles on ne se traite que de cousins. Elles sont mêlées toutes trois, sans être confondues. Chacune a son chef séparé; et dans les affaires qui intéressent toute la nation, ces chefs se réunissent pour en délibérer. Chaque tribu porte le nom d'un animal, et la nation entière a aussi le sien, dont elle prend le nom, et dont la figure est sa marque; c'est ce que La Hontan nomme *les armoiries des sauvages*. On ne signe les traités qu'en traçant les figures de ces animaux, aussi longtemps du moins que des raisons particulières n'obligent point d'en substituer d'autres. Ainsi la nation huronne est la nation du porc-épic; sa première tribu porte le nom de *l'ours*, ou, suivant quelques autres voyageurs, celui du *chevreuil*. La seconde et la troisième tribu ont pris pour leurs animaux le loup et la tortue. Enfin, chaque bourgade ayant le même usage, c'est apparemment cette variété qui a causé quelques différences dans les relations. D'ailleurs, il faut observer qu'outre ces distinctions de tribus et de bourgades par les animaux, il y

en a d'autres qui ont leur fondement dans quelque usage ou dans quelque événement particulier. Les Hurons Tonnontaté, qui sont de la première tribu, s'appellent ordinairement *la Nation du Pétun*; et le P. Charlevoix cite néanmoins un traité où ces sauvages, qui étaient alors à Michillimackinac, ont mis pour leur marque la figure d'un castor. La nation iroquoise a les mêmes animaux que la huronne, dont quelques-uns la croient une colonie, avec cette différence que la famille de la tortue y est divisée en deux, qu'on nomme *la grande* et *la petite Tortue*. Le chef de chaque famille en porte le nom, et dans les actions publiques on ne lui en donne point d'autre; il en est de même du chef de la nation et de celui de chaque village. Mais avec ce nom, qui n'est que de cérémonie, ils en ont un autre qui les distingue plus particulièrement, et qui est comme un titre de dignité, tel que *le plus noble*, *le plus ancien*, etc. Enfin, ils en ont un troisième qui leur est personnel. Cependant il paraît que cet usage n'est que dans les nations où la qualité de chef est héréditaire.

Ces impositions de titres se font toujours avec de grandes formalités. Le nouveau chef, ou, s'il est trop jeune, celui qui le représente, doit faire un festin et des présents, prononcer l'éloge de son prédécesseur et chanter sa chanson. Il se trouve néanmoins des noms personnels si célèbres et si respectés, que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur, ou qu'ils sont du moins fort longtemps sans être renouvelés. En prendre un de cette distinction, c'est ce qu'on appelle ressusciter celui qui le portait. Dans le nord, et partout où règne la langue algonquine, la dignité de chef est élective; mais toute la cérémonie de l'élection et de l'installation se réduit à des festins accompagnés de danses et de chants. Le chef élu ne manque point de faire le panégyrique de celui dont il prend la place, et d'invoquer son génie. Parmi les Hurons, où cette dignité est héréditaire, la succession se continue par les femmes, de sorte qu'après la mort du chef ce n'est pas son fils qui lui succède, mais le fils de sa sœur, ou, à son défaut, son plus proche parent en ligne femelle. Si toute une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu ou de la nation est maîtresse du choix. On veut un âge mûr; et si le chef est héréditaire n'y est pas encore parvenu, on lui donne un régent qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce sous le nom du mineur. Ces chefs ne sont pas toujours fort respectés; et s'ils se font obéir, c'est qu'ils savent quelles bornes ils doivent donner à leurs ordres. Ils proposent plutôt qu'ils ne commandent; ainsi c'est la raison publique qui gouverne.

Chaque famille a droit de se choisir un conseiller et un assistant de chef, qui doit veiller à ses intérêts, et sans l'avis duquel il n'entreprend rien. Ces conseillers ont l'inspection du trésor public. Leur réception se

fait dans un conseil général; mais on n'en donne point avis aux alliés, comme on le fait aux élections des chefs. Dans les nations huronnes ce sont les femmes qui nomment les conseillers, et souvent elles choisissent des personnes de leur sexe. Ce corps de conseillers tient le premier rang; celui des anciens, c'est-à-dire de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, tient le second rang; et le dernier, qui comprend tous les hommes en état de porter les armes, est celui des guerriers. Ils ont souvent à leur tête le chef de la nation ou celui de la bourgade; mais il doit s'être distingué par quelque action de valeur, sans quoi il sert entre les subalternes; car il n'y a point de grades dans la milice des sauvages. Quoiqu'un grand parti puisse avoir plusieurs chefs, parce qu'on donne ce titre à tous ceux qui ont déjà commandé, tous les guerriers n'en sont pas moins soumis au commandant désigné, espèce de général sans caractère et sans autorité réelle, qui ne peut récompenser ni punir, que ses soldats peuvent quitter quand il leur plaît, et qui, néanmoins, n'est presque jamais contredit. Les qualités qu'on demande dans un chef étant le bonheur, la bravoure et le désintéressement, celui qui les réunit peut compter sur une parfaite obéissance, quoique toujours libre et volontaire.

Les femmes ont la principale autorité chez tous les peuples de la langue huronne, à l'exception du canton iroquois d'Onneyout, où elle est alternative entre les deux sexes; mais les hommes n'en laissent que l'ombre aux femmes, et rarement ils leur communiquent une affaire importante, quoique tout se fasse en leur nom, et que les chefs ne soient que leurs lieutenants. Dans les affaires de simple police, elles délibèrent les premières sur ce qui est proposé au conseil, et leur avis est rapporté par les chefs au conseil général, qui est composé des anciens. Les guerriers se consultent entre eux sur tout ce qui appartient à leur ordre; mais ils ne peuvent rien conclure d'intéressant pour la nation ou la bourgade. En un mot, c'est le conseil des anciens qui juge en dernière instance.

Chaque tribu a son orateur dans chaque bourgade; et ces orateurs, les seuls qui aient droit de parler dans les conseils publics et dans les assemblées générales, parlent toujours bien. Outre cette éloquence naturelle, que toutes les relations leur accordent, ils ont une connaissance admirable des intérêts de ceux qui les emploient, avec une merveilleuse habileté à les faire valoir. Dans quelques occasions, les femmes ont un orateur qui parle en leur nom. Il est surprenant que ces peuples, ne possédant presque rien, et n'ayant point l'ambition de s'étendre, puissent avoir ensemble quelque chose à démêler; cependant on assure qu'ils négocient sans cesse. Ce sont des traités à conclure ou à renouveler, des offres de service, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, des invitations à la guerre,

on des compliments sur la mort d'un chef. Toutes ces affaires se traitent avec une dignité, une attention, et l'on ajoute même avec une capacité digne des plus grands objets. Souvent les députés ont des instructions secrètes; et le motif apparent de leur commission n'est qu'un voile qui en cache de plus sérieux.

La nation du Canada qui semble y tenir le premier rang depuis deux siècles est l'iroquoise. Ses succès militaires lui ont donné sur la plupart des autres une supériorité qu'elles ne sont plus en état de lui disputer; mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable que l'avantage de sa situation. Comme elle se trouvait placée entre les établissements de la France et de l'Angleterre, elle a compris, dès leur origine, que les deux colonies seraient intéressées à la ménager; et jugeant aussi que, si l'une des deux prévalait sur l'autre, elle en serait bientôt opprimée, elle a trouvé fort longtemps l'art de balancer leurs succès. S'il est vrai, comme le P. Charlevoix l'assure, que toutes ses forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou six mille combattants, de quelle habileté n'a-t-elle pas eu besoin pour y suppléer?

Dans l'intérieur des bourgades les affaires des sauvages se réduisent presque à rien, et ne sont jamais difficiles à terminer. Il ne paraît pas même qu'elles attirent l'attention des chefs; les conciliateurs sont ordinairement des amis communs, ou les plus proches. Ceux qui jouissent de quelque crédit dans une nation ne sont occupés que du public. Une seule affaire, quelque légère qu'elle soit, est longtemps en délibération. Tout se traite avec beaucoup de flegme et de lenteur, et rien ne se décide qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. Si l'on a fait un présent à quelque ancien pour obtenir son suffrage, on en est sûr lorsque le présent est accepté: jamais un sauvage ne viole un engagement de cette nature; mais il ne reçoit pas aisément ce qu'on lui offre, et l'usage est de ne pas recevoir des deux mains. Les jeunes gens sont appelés de bonne heure à la connaissance des affaires; ce qui avance beaucoup leur maturité, et leur inspire une émulation qu'on ne cesse point d'entretenir.

On fait observer que le plus grand défaut de ce gouvernement est de n'avoir jamais eu de justice criminelle; mais on ajoute que l'intérêt, principale source des désordres qui peuvent troubler la société, n'étant pas connu dans celle des sauvages, les crimes y sont rares. On leur reproche avec plus de justice la manière dont ils élèvent leurs enfants; ils ne les châtient jamais: dans l'enfance, ils disent qu'ils n'ont point encore de raison, et, dans un âge plus avancé, ils les croient maîtres de leurs actions. Ces deux maximes sont poussées, parmi les sauvages, jusqu'à se laisser maltraiter par des ivrognes, sans même oser se défendre, dans la crainte de les blesser. « Pourquoï leur faire du mal? disent-ils; ils ne savent ce qu'ils

font. » En un mot, ils sont convaincus que l'homme est né libre, et que nulle puissance n'a droit d'attenter à sa liberté. Ils s'imaginent aussi qu'il est indigne d'un homme de se défendre contre une femme ou contre un enfant: s'il y a quelque danger pour leur vie, ils prennent le parti de la fuite.

Un sauvage en tue-t-il un autre de sa race? s'il était ivre, comme ils feignent quelquefois de l'être pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort. S'il était de sang-froid, on suppose facilement qu'il ne s'est pas porté à cet excès sans raison. D'ailleurs c'est aux sauvages de la même cabane à le châtier, parce qu'ils y sont seuls intéressés: ils peuvent le condamner à mort, mais on en voit peu d'exemples; et s'ils le font, c'est sans aucune forme de justice. Quelquefois un chef prend cette occasion pour se défaire d'un mauvais sujet. Un assassinat qui intéresserait plusieurs cabanes aurait toujours des suites fâcheuses; et souvent un crime de cette nature a mis une nation entière en combustion. Alors le conseil des anciens emploie tous ses soins à concilier les parties; et s'il y parvient, c'est ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. La prompte punition du coupable éteindrait tout d'un coup les ressentiments; et s'il tombe au pouvoir des parents du mort, ils sont maîtres de sa vie: mais l'honneur de sa cabane est intéressé à ne le pas sacrifier; et souvent la bourgade ou la nation ne juge point à propos de l'y contraindre. Un missionnaire qui avait longtemps vécu parmi les Hurons raconte la manière dont ils punissent les assassins: ils étendent le corps mort sur des perches, au haut d'une cabane, et le meurtrier est placé pendant plusieurs jours, immédiatement au-dessous, pour recevoir tout ce qui découle du cadavre, non-seulement sur soi, mais encore sur ses aliments; à moins que, par un présent considérable, il n'obtienne des parents que ses vivres en soient garantis. Mais l'usage le plus commun, pour dédommager les parents du mort, est de le remplacer par un prisonnier de guerre. Ce captif, s'il est adopté, entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

On nomme quelques crimes odieux qui sont sur-le-champ punis de mort, du moins dans plusieurs nations; tels sont les maléfices. Il n'y a de sûreté nulle part pour ceux qui sont atteints du soupçon. On leur fait même subir une sorte de question pour leur faire nommer leurs complices, après quoi ils sont condamnés au supplice des prisonniers de guerre; mais on commence par demander le consentement de leurs familles, qui n'osent le refuser. On assomme les moins criminels avant de les brûler. Ceux qui déshonorent leurs familles par une lâcheté reçoivent le même traitement, et c'est ordinairement la famille même qui en fait justice. Chez les Hurons, qui étaient fort portés au vol, et qui l'exerçaient avec beaucoup d'adresse, il est permis non-seule-

ment de reprendre au voleur tout ce qu'il a dérobé, mais encore d'enlever tout ce qu'on trouve dans sa cabane, jusqu'à le laisser nu, lui, sa femme et ses enfants, sans qu'ils puissent faire la moindre résistance.

Des sauvages qui n'ont pas de meilleures lois ont-ils une religion? Question difficile. On ne saurait dire qu'ils n'en aient point; mais comment définir celle qu'ils ont? Rien n'est plus certain, suivant les missionnaires, et plus obscur à la fois, que l'idée qu'ils ont d'un premier Etre. Ils s'accordent généralement à le regarder comme le premier esprit, le maître et le créateur du monde; mais les presse-t-on d'expliquer ce qu'ils entendent, on ne trouve plus que des imaginations bizarres et des fables mal conçues.

Presque toutes les nations algonquines ont donné le nom de *Grand Lièvre* au premier esprit. Quelques-unes l'appellent *Michobou*, d'autres, *Atahocan*. La plupart croient que, étant porté sur les eaux avec toute sa cour, composée de quadrupèdes tels que lui, il forma la terre d'un grain de sable tiré du fond de l'Océan, et les hommes, des corps morts des animaux. D'autres parlent d'un dieu des eaux qui s'opposa aux desseins du *Grand Lièvre*, ou qui refusa du moins de le favoriser. Ils nomment ce dieu le *Grand Tigre*. Mais on observe qu'il ne se trouve point de vrais tigres dans cette partie du continent, et par conséquent que cette tradition doit être venue du dehors. Enfin ils ont un troisième dieu nommé *Matcomek*, qu'on invoque dans le cours de l'hiver.

Les Hurons donnent le nom d'*Areskoui* au souverain Etre, et les Iroquois celui d'*Agreskoui*: ils le regardent en même temps comme le dieu de la guerre. Mais ils ne donnent point aux hommes la même origine que les Algonquins; et, ne remontant pas même jusqu'à la création, ils représentent d'abord six hommes dans le monde, sans savoir qui les y a placés. Un de ces hommes monta au ciel pour y chercher une femme nommée *Atahentsic*, avec laquelle il eut un commerce dont on s'aperçut bientôt. Le maître du ciel la précipita du haut de son empire: elle fut reçue sur le dos d'une tortue; ensuite elle mit au monde deux enfants, dont l'un tua l'autre. Après cet événement, on ne parle plus des cinq autres hommes, ni même du mari d'*Atahentsic*. Suivant quelques-uns, elle n'eut qu'une fille qui fut mère de *Jouskeka* et de *Tahouitzaron*. Le premier tua son frère, et son aïeul se déchargea sur lui du soin de gouverner le monde. Ils ajoutent qu'*Atahentsic* est la lune, et *Jouskeka* le soleil; contradiction sensible, puisqu'en qualité de *Grand Génie*, *Areskoui* est souvent pris pour le soleil. Suivant les Iroquois, la postérité de *Jouskeka* ne passa point la troisième génération; un déluge universel détruisit la race humaine; et, pour repeupler la terre, il fallut changer les bêtes en hommes. On remarque que cette notion d'un déluge universel est assez répandue parmi les Américains, mais

qu'on ne saurait douter d'un déluge plus récent qui fut particulier à l'Amérique.

Entre le premier Etre et d'autres dieux qu'ils confondent souvent avec lui, ils ont une infinité d'esprits subalternes ou de génies, bons et mauvais, qui ont tous leur culte. Les Iroquois mettent *Atahentsic* à la tête des mauvais, et font *Jouskeka* chef des bons; quelquefois même ils le confondent avec le dieu qui précipita du ciel son aïeul pour s'être laissé séduire par un homme. On ne s'adresse aux mauvais génies que pour les prier de ne pas nuire; mais on suppose que les autres sont commis à la garde des hommes, et que chacun a le sien. Dans la langue huronne, on les nomme *Okkisik*, et *Manitous* dans la langue algonquienne. C'est à leur puissance bienfaisante qu'on a recours dans les périls et dans les entreprises, ou pour obtenir quelque faveur extraordinaire; mais on n'est pas sous leur protection en naissant: il faut savoir manier l'arc et la flèche pour l'obtenir, et les préparations qu'elle demande sont la plus importante affaire de la vie. On commence par noircir la tête du jeune sauvage, ensuite on le fait jeûner rigoureusement pendant huit jours, et dans cet espace son génie futur doit se manifester à lui par des songes. Le cerveau d'un enfant qui ne fait qu'entrer dans l'adolescence ne saurait manquer de lui fournir des songes; et c'est sous quelque symbole qu'on suppose que l'esprit se manifeste. Ces symboles ne sont ni rares ni précieux; c'est le pied d'un animal ou quelque morceau de bois: cependant on les conserve avec toute sorte de soin. Il n'est rien dans la nature qui n'ait son esprit pour les sauvages; mais ils en distinguent de plusieurs ordres, et ne leur attribuent pas la même vertu. Dans tout ce qu'ils ne comprennent point ils supposent un esprit supérieur, et leur expression commune est de dire alors: *C'est un esprit*. Ils l'emploient aussi pour ceux qui se distinguent par leurs talents, ou par quelque action extraordinaire; ce sont des esprits, c'est-à-dire ils ont un génie protecteur d'un ordre éminent. Quelques-uns, surtout cette sorte de prêtres que la plupart des relations nomment *jeûneurs*, veulent persuader qu'ils souffrent des transports extatiques, et publient que dans ces extases leurs génies leur découvrent l'avenir et les choses les plus éloignées. On sait qu'il n'y a point de nations barbares qui n'aient un grand nombre de ces imposteurs.

Aussitôt qu'un jeune homme a reconnu ce qu'il doit regarder comme son génie, on l'instruit soigneusement de l'hommage qu'il lui doit. La fête se termine par un festin; et l'usage est de piquer sur son corps la figure de l'*Okki* ou du *Manitou*. Les femmes ont aussi le leur; mais elles n'y attachent pas autant d'importance que les hommes. Ces esprits sont honorés par différentes sortes d'offrandes et de sacrifices. On jette dans les rivières et dans les lacs, du pétun, du tabac, et des oiseaux égorgés à l'honneur

du dieu des eaux. Pour le soleil, on les jette au feu. C'est quelquefois par reconnaissance, mais plus ordinairement par intérêt. On remarque aussi, dans quelques occasions, différentes espèces de libations accompagnées de termes mystérieux, dont les Européens n'ont jamais pu se procurer la communication. On rencontre au bord des chemins difficiles, sur des rochers escarpés, et proche des rapides, tantôt des colliers de porcelaine, tantôt du tabac, des épis de maïs, des peaux et des animaux entiers, surtout des chiens; et ce sont autant d'offrandes adressées aux esprits qui président à ces lieux. Quelquefois un chien est suspendu vivant à un arbre par les pattes de derrière, pour y mourir enragé. Le festin de guerre, qui se fait toujours de chiens, peut aussi passer pour un sacrifice. Enfin, la crainte du moindre danger fait rendre les mêmes honneurs aux esprits malfaisants.

Les sauvages font aussi des vœux qui sont de purs actes de religion. Lorsqu'ils se voient sans vivres, comme il arrive souvent dans les voyages et pendant les chasses, ils promettent, à l'honneur de leurs génies, de donner une portion de la première bête qu'ils espèrent tuer, au chef de leur bourgade, et de ne prendre aucune nourriture avant qu'ils aient rempli leur promesse. Si l'exécution de ce vœu devient impossible par l'éloignement du chef, ils brûlent ce qui lui était destiné. On rapporte que les sauvages de l'Acadie avaient, au bord de la mer, un arbre fort vieux qu'on voyait toujours chargé d'offrandes, parce qu'il passait pour le siège de quelque esprit d'un ordre supérieur. Sa chute même ne fut pas capable de les tromper; et quelques branches qui paraissaient hors de l'eau continuèrent de recevoir les mêmes honneurs.

On lit dans quelques relations, que plusieurs de ces peuples avaient autrefois une espèce de religieuses qui vivaient sans aucun commerce avec les hommes, et qui renonçaient au mariage. Mais les missionnaires n'ont trouvé aucune trace de ces vestales, et conviennent seulement que le célibat était en estime dans quelques nations. On a vu, parmi les Hurons et les Iroquois, des hommes solitaires qui se dévouaient à la continence; et le P. Charlevoix parle de certaines plantes médicinales auxquelles les sauvages ne reconnaissaient de vertu qu'autant qu'elles sont employées par des mains pures.

L'opinion qui paraît le mieux établie parmi eux est celle de l'immortalité de l'âme; non qu'ils la croient spirituelle, car on n'a jamais pu les élever à cette idée, et leurs dieux mêmes ont des corps qu'ils exemptent seulement des infirmités humaines, sans compter qu'ils leur attribuent une espèce d'immensité, puis qu'ils les croient assez présents pour s'en faire entendre, dans quelque pays qu'ils les invoquent; mais au fond ils ne peuvent définir ni les uns ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils pensent des âmes, ils répondent qu'elles sont les om-

bres ou les images animées des corps; et c'est par une suite de ce principe qu'ils croient tout animé dans l'univers. C'est par tradition qu'ils supposent l'âme immortelle. Ils prétendent que, séparée du corps, elle conserve les inclinations qu'elle avait pendant la vie; et de là leur vient l'usage d'enterrer avec les morts tout ce qui servait à satisfaire leurs besoins ou leurs goûts. Ils sont même persuadés que l'âme demeure longtemps près du corps après leur séparation, et qu'ensuite elle passe dans un pays qu'ils ne connaissent point, où, suivant quelques-uns, elle est transformée en tourterelle; d'autres donnent à tous les hommes deux âmes; l'une telle qu'on vient de le dire; l'autre qui ne quitte jamais les corps, et qui ne sort de l'un que pour passer dans un autre. Cette raison leur fait enterrer les enfants sur le bord des grands chemins, afin qu'en passant les femmes puissent recueillir ces secondes âmes, qui, n'ayant pas joui longtemps de la vie, sont plus empressées d'en recommencer une nouvelle. Il faut aussi les nourrir, et c'est dans cette vue qu'on porte diverses sortes d'aliments sur les tombes; mais ce bon office dure peu, et l'on suppose qu'avec le temps les âmes s'accoutument à jeûner. La peine qu'on a quelquefois à faire subsister les vivants fait oublier le soin de nourrir les morts. L'usage est aussi d'enterrer avec eux tout ce qu'ils possédaient, et l'on y joint même des présents; aussi le scandale est-il extrême dans toutes ces nations, lorsqu'elles voient les Européens ouvrir les tombes pour en tirer les robes de castor qu'elles y ont enfermées. Les sépultures sont des lieux si respectés, que leur profanation passe pour l'injure la plus atroce qu'on puisse faire aux sauvages d'une bourgade.

Sans connaître le pays des âmes, c'est-à-dire le lieu où elles passent en sortant du corps, ils croient que c'est une région fort éloignée vers l'ouest, et qu'elles mettent plusieurs mois à s'y rendre. Elles ont même de grandes difficultés à surmonter dans cette route: on parle d'un fleuve qu'elles ont à passer, et sur lequel plusieurs font naufrage; d'un chien dont elles ont beaucoup de peine à se défendre; d'un lieu de souffrances où elles expient leurs fautes; d'un autre où sont tourmentées celles des prisonniers de guerre qui ont été brûlés, et où elles se rendent le plus tard qu'elles peuvent. De là vient qu'après la mort de ces malheureux, dans la crainte que leurs âmes ne demeurent autour des cabanes pour se venger des tourments qu'on leur a fait souffrir, on visite soigneusement tous les lieux voisins, avec la précaution de frapper de grands coups de baguette, et de pousser de hauts cris pour les obliger de s'éloigner. Les Iroquois prétendent qu'Atahentsic fait son séjour ordinaire dans le pays des âmes, et que son unique occupation est de les tromper pour les perdre; mais que Jouskaka s'efforce de les défendre contre les mauvais desseins de son aïeule. Entre mille récits

fabuleux qui ressemblent beaucoup à ceux d'Homère et de Virgile, on en rapporte un si semblable à l'aventure d'Orphée et d'Eurydice, qu'il n'y a presque à changer que les noms. Mais le bonheur que les sauvages admettent dans leur Elysée n'est pas précisément une récompense de la vertu; c'est celle de diverses qualités accidentelles, comme d'avoir été bon chasseur, brave à la guerre, heureux dans les entreprises, et d'avoir tué ou brûlé un grand nombre d'ennemis. Cette félicité consiste à trouver une chasse et une pêche qui ne manquent point, un printemps perpétuel, une grande abondance de vivres sans aucun travail, et tous les plaisirs des sens. Tous leurs vœux n'ont pas d'autre objet pendant la vie; et leurs chansons, qui sont originairement leurs prières, roulent sur la continuation des biens présents. Ils se croient sûrs d'être heureux après la mort à proportion de ce qu'ils le sont dans cette vie. Les âmes des bêtes ont aussi leur place dans le même pays; car ils ne les croient pas moins immortelles que leurs propres âmes. Ils leur attribuent même une sorte de raison; et non-seulement chaque espèce d'animaux, mais chaque animal a son génie comme eux. En un mot, ils ne mettent qu'une différence graduelle entre les hommes et les brutes; *l'homme n'est pour eux que le roi des animaux, qui possède les mêmes attributs dans un degré fort supérieur.*

Rien n'approche de leur extravagance et de leur superstition pour tout ce qui regarde les songes. Ils varient beaucoup dans la manière dont ils les expliquent; tantôt c'est l'âme raisonnable qui se promène, tandis que l'âme sensitive continue d'animer le corps; tantôt c'est le génie qui donne des avis salutaires sur ce qui doit arriver; tantôt c'est une visite qu'on reçoit de l'âme ou du génie de l'objet du rêve; mais, de quelque part que le songe puisse venir, il passe toujours pour un incident sacré et pour une communication des volontés du ciel. Dans cette idée, ce n'est pas seulement sur celui qui a rêvé que tombe l'obligation d'exécuter l'ordre qu'il reçoit, mais ce serait un crime pour ceux auxquels il s'adresse de lui refuser ce qu'il a désiré dans son rêve. Les missionnaires en rapportent des exemples qui paraissent incroyables sur tout autre témoignage.

Si ce qu'un particulier désire en songe est de nature à ne pouvoir être fourni par un autre particulier, le public s'en charge. Fallût-il l'aller chercher à cinq cents lieues, il le faut trouver à quelque prix que ce soit; et, quand on y est parvenu, on le conserve avec des soins surprenants. Si c'est une chose inanimée, on est plus tranquille; mais si c'est un animal, sa mort cause des inquiétudes qui ne peuvent être représentées. L'affaire est plus sérieuse encore quand quelqu'un s'avise de rêver qu'il casse la tête à un autre; car il la lui casse en effet, s'il le peut: mais malheur à lui si quelque autre s'avise de songer qu'il venge le mort.

Le seul remède entre ceux qui ne sont pas d'humeur sanguinaire, est d'apaiser le génie par quelque présent.

Deux missionnaires, témoins irréprochables, et qui avaient vu le fait de leurs propres yeux, ont raconté que, dans un voyage qu'ils faisaient avec des sauvages, et pendant le repos de la nuit, un de ces barbares s'éveilla dans une étrange agitation. Il était hors d'haleine, il palpitait, il s'efforçait de crier sans le pouvoir, et se débattait comme un furieux. Toute la troupe fut aussitôt sur pied. On le crut d'abord dans un accès de frénésie; on se saisit de ses mains, on mit tout en usage pour le calmer. Les secours furent inutiles. Ses fureurs croissant toujours, et la difficulté augmentant pour l'arrêter, on cacha toutes les armes. Quelques-uns s'avisèrent de lui faire prendre un breuvage d'une décoction de certaines herbes; mais, pendant la préparation, il trouva le moyen de s'échapper, et sauta dans une rivière. On l'en retira sur-le-champ. Il avoua qu'il avait grand froid: cependant il ne voulut point approcher d'un bon feu qu'on avait allumé dans l'instant. Il s'assit au pied d'un arbre, en demandant qu'on remplît de paille une peau d'ours. On exécuta ses volontés; et comme il paraissait plus tranquille, on lui présenta le breuvage qui se trouva prêt. « C'est à cet enfant, dit-il, qu'il faut le donner, » et ce qu'il appelait un enfant était la peau d'ours. Tout le breuvage fut versé dans la gueule de l'animal. Alors on lui demanda quel était son mal. « J'ai songé, répondit-il, qu'un huart m'est entré dans l'estomac. » Quelque idée que les autres attachassent à cette réponse, ils se mirent aussitôt à contrefaire les insensés, et à crier de toutes leurs forces qu'ils avaient aussi un animal dans l'estomac. Ils dressèrent une étuve pour l'en déloger par les sueurs. Tous y entrèrent avec les mêmes cris. Ensuite chacun se mit à contrefaire l'animal dont il feignait d'avoir l'estomac chargé, c'est-à-dire à crier, les uns comme une oie, les autres comme un canard, comme une outarde, une grenouille, etc., tandis que le malade contrefaisait aussi son oiseau; et, pour achever cette farce, ils commencèrent tous à le battre avec une certaine mesure, dans la vue de le lasser et de l'endormir à force de coups. Cette méthode leur réussit. Il tomba dans un profond sommeil, et se réveilla guéri, sans se ressentir même de la sueur qui avait dû l'affaiblir, ni des coups dont il avait le corps tout meurtri.

On ne sait si la religion est jamais entrée dans une fête que la plupart de ces sauvages nomment *la fête des songes*, et que d'autres ont nommée beaucoup mieux, dans leur langue, *le renversement de la cervelle*: c'est une espèce de bacchanale qui dure ordinairement quinze jours, et qui se célèbre vers la fin de l'hiver. La folie n'a point de transports qui ne soient alors permis. Chacun court de cabane en cabane, sous mille déguisements ridicules: on brise, on

renverse tout, et personne n'a la hardiesse de s'y opposer. On demande à tous ceux qu'on rencontre l'explication de son dernier rêve. Ceux qui le devinent sont obligés de donner la chose à laquelle on a rêvé : après la fête, tout se rend. Elle se termine par un grand festin, et tout le monde ne pense plus qu'à réparer les fâcheux effets d'une si violente mascarade; ce qui demande souvent beaucoup de temps et de peine. Le P. Dablon, grave jésuite, se trouva un jour engagé malgré lui dans une de ces fêtes, dont il donne la description. « Elle fut proclamée, dit-il, le 22 de février; et les anciens, chargés de cette proclamation, la firent d'un air aussi sérieux que s'il eût été question d'une affaire d'Etat. A peine furent-ils retournés à leur cabane, qu'on vit partir, chacun de la sienne, hommes, femmes, enfants, presque nus, quoiqu'il fût un froid insupportable. Ils se répandirent de toutes parts, errant comme des ivrognes ou des furieux, sans savoir où ils allaient, ni ce qu'ils avaient à demander. Les uns ne poussèrent pas plus loin leur folie, et disparurent bientôt. D'autres, usant du privilège de la fête, qui autorise toutes les violences songèrent à satisfaire leurs ressentiments particuliers. Ils brisèrent tout dans les cabanes, et chargèrent de coups ceux qu'ils haïssaient : aux uns, ils jetaient de l'eau à pleine cuvée; ils couvraient les autres de cendre chaude ou de toutes sortes d'immondices; ils jetaient des tisons ou des charbons allumés à la tête des premiers qu'ils rencontraient. L'unique moyen de se garantir de cette persécution était de deviner des songes, toujours insensés ou fort obscurs. »

Le missionnaire et son compagnon furent menacés d'avoir une autre part au spectacle que celle de témoins. « Un de ces frénétiques entra dans une cabane où ils s'étaient réfugiés. Heureusement pour eux, la crainte les en avait déjà fait sortir. Ce furieux, qui voulait les maltraiter, déconcerté par leur fuite, s'écria qu'il fallait deviner sur-le-champ son rêve; et, comme on tardait trop, il l'expliqua lui-même en disant *je tue un Français*; aussitôt le maître de la cabane jeta un habit français, que l'autre perça de coups. Mais alors celui qui avait jeté l'habit, entrant en fureur à son tour, protesta qu'il voulait venger le Français, et qu'il allait réduire le village en cendres. En effet, il commença par mettre le feu à sa propre cabane; et tout le monde en étant sorti, il s'y enferma. Le feu qu'il y avait réellement allumé, ne paraissait point encore, lorsqu'un des missionnaires se présenta pour y entrer. On lui dit ce qui venait d'arriver : il craignait que son hôte ne fût la proie des flammes; et, brisant la porte, il le força de sortir; il éteignit fort heureusement le feu, et s'enferma lui-même dans la cabane. Son hôte se mit à courir tout le village en criant qu'il voulait tout brûler. On lui jeta un chien, dans l'espérance qu'il assouvirait sa rage sur cet animal : il dé-

clara que ce n'était point assez pour réparer l'outrage qu'on lui avait fait en tuant un étranger dans sa cabane. On lui jeta un second chien, qu'il mit en pièces; et sa fureur fut calmée. »

Ce sauvage avait un frère qui voulut jouer aussi son rôle. Il était vêtu comme on représente les satyres, couvert de feuilles depuis la tête jusqu'aux pieds. Deux femmes qui l'escortaient avaient la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps, et chacune leur pieu à la main. L'homme, avec cette suite, entra dans toutes les cabanes, hurlant de toute sa force, grimpa sur un toit, y fit mille tours de souplesse, accompagnés d'horribles cris, descendit ensuite, et prit une marche grave, précédé de ses bacchantes, qui, furieuses à leur tour, renversèrent à coups de pieux tout ce qui se rencontra sur leur passage. A peine étaient-elles revenues de ce transport, qu'une autre femme prit leur place, força l'entrée de la cabane où les deux Jésuites se tenaient cachés; et, portant une arquebuse qu'elle venait de gagner en faisant deviner son rêve, elle chanta la guerre, avec mille imprécations contre elle-même, si son courage ne lui faisait pas ramener des prisonniers. Un guerrier suivit de près cette femme, l'arc dans une main, et dans l'autre une baïonnette. Après de longs hurlements, il se jeta tout d'un coup sur la femme, qui était redevenue tranquille; il lui porta sa baïonnette à la gorge, la prit par les cheveux, lui en coupa une poignée et se retira. Un jongleur parut ensuite avec un bâton orné de plumes, par lequel il se vantait de pouvoir découvrir les choses les plus cachées. On portait devant lui un vase rempli d'une liqueur dont il buvait à chaque question, et qu'il rejetait en soufflant sur ses mains et sur son bâton; après quoi il devinait toutes les énigmes. Deux femmes succédèrent et firent connaître qu'elles avaient des désirs : l'une étendit une natte; on devina qu'elle demandait du poisson, et sur-le-champ on lui en offrit; l'autre portait un instrument d'agriculture à la main, et l'on comprit qu'elle désirait un champ pour le cultiver; on la mena aussitôt hors du village, où elle fut satisfaite. Un chef avait rêvé qu'il voyait deux cœurs humains : ce songe, qui ne put être expliqué, jeta tout le monde dans une furieuse inquiétude. On prolongea la fête d'un jour; mais toutes les recherches furent inutiles, et, pour se tranquilliser, on prit le parti de calmer le génie du chef par des présents. Cette fête, ou plutôt cette manie, dura quatre jours entiers. Il n'y avait que sa singularité qui pût lui faire mériter une si longue description.

Nous renvoyons à l'ouvrage du P. Laffitau ceux qui cherchent des ressemblances entre la religion des sauvages de l'Amérique et celle de l'ancienne Grèce. Quelque idée qu'on s'en forme sur ce qu'on vient de rapporter, d'après les plus exactes relations, il paraît certain que, dans toute la partie septentrio-

n-le du continent, on n'a trouvé ni temple ni culte réglé.

La pluralité des femmes est établie dans plusieurs nations de la langue algonquienne. Il y est même assez ordinaire d'épouser toutes les sœurs; et cet usage paraît uniquement fondé sur l'opinion que des sœurs doivent vivre entre elles avec plus d'intelligence que des étrangères; aussi toutes les femmes sœurs jouissent-elles des mêmes droits; mais j'ai vu les autres on distingue deux ordres, et celles du second sont les esclaves des premières. Quelques nations ont des femmes dans tous les cantons où la chasse les oblige de faire quelque séjour. Cet abus s'est même introduit depuis peu chez les peuples de la langue huronne, qui se contentaient anciennement d'une seule femme; mais on voit régner dans le canton des Iroquois de Tsonnotouan un désordre beaucoup plus odieux, qui est la pluralité des maris.

A l'égard des degrés de parenté, les Hurons et les Iroquois portent si loin le scrupule, qu'il faut n'être pas lié du tout par le sang pour s'épouser, et que l'adoption même est comprise dans cette loi. Mais le mari, s'il perd sa femme, doit en épouser la sœur, ou, à son défaut, celle que la famille lui présente. La femme est dans la même obligation à l'égard des frères ou des parents de son mari, si elle le perd sans en avoir eu d'enfants. La raison qu'ils en apportent est celle du *Deutéronome*. Un homme veuf qui refuserait d'épouser la sœur ou la parente de la femme qu'il a perdue serait abandonné à la vengeance de celle qu'il rejette. Lorsqu'on manque de sujets, on permet à une veuve de chercher un parti qui lui convienne; mais alors elle a droit d'exiger des présents qui passent pour un témoignage de sa sagesse. Toutes les nations ont des familles distinguées, qui ne peuvent s'allier qu'entre elles. La stabilité des mariages est sacrée; et les conventions passagères, quoique en usage parmi quelques peuplades, n'en sont pas moins regardées comme un désordre.

Dans la nation des Miamis, le mari est en droit de couper le nez à sa femme adultère ou fugitive. Chez les Iroquois et les Hurons, on peut se quitter de concert, mais sans bruit, et les parties séparées ont la liberté de prendre de nouveaux engagements.

C'est entre les parents des deux familles qu'un mariage se traite; et les parties intéressées n'ont aucune part aux explications: mais on ne conclut rien sans leur consentement. Les premières démarches doivent se faire par des matrones.

Nos voyageurs s'accordent peu sur les cérémonies du mariage; ce qui vient apparemment de la variété des coutumes. C'est l'époux qui fait les présents, et rien ne manque au respect dont il les accompagne. Dans quelques nations, il se contente d'aller s'asseoir à côté de la fille; et s'il y est souffert, le mariage passe pour conclu. Mais parmi ces déférences il ne laisse pas de faire sentir qu'il sera bientôt le maître. Des présents

qu'il fait, quelques-uns sont moins des témoignages d'amitié que des symboles et des avertissements d'esclavage; tels sont le collier, longue et large bande de cuir qui sert à porter divers fardeaux, la chaudière et une bûche. On les présente à la jeune femme, dans sa cabane, pour lui faire entendre qu'elle sera obligée de porter les fardeaux, de faire la cuisine, et de fournir la provision de bois. L'usage l'oblige même, dans quelques nations, de porter d'avance tout le bois nécessaire pour l'hiver suivant. On fait observer d'ailleurs que pour tous ces devoirs il n'y a point de différence à l'avantage des femmes, dans les nations où elles ont toute l'autorité. Quoique maîtresses de l'Etat, du moins en apparence, elles n'en sont pas moins les esclaves de leurs maris. En général il n'y a point de pays au monde où les femmes soient plus méprisées. Traiter un sauvage de femme, c'est pour lui le plus sanglant des outrages. Cependant les enfants n'appartiennent qu'à la mère, et ne reconnaissent point d'autre autorité que la sienne. Le père est toujours pour eux comme étranger, il n'est respecté qu'à titre de maître.

Les maris ont aussi leur partage. Outre la chasse et la pêche, deux devoirs qui durent toute leur vie, ils sont obligés de faire d'abord une natte pour leur femme, de lui bâtir une cabane, ou de réparer celle qu'ils doivent habiter ensemble, et tandis qu'ils n'ont pas d'autre demeure que celle du beau-père, d'y porter tout le fruit de leur chasse. Dans les cantons iroquois, la femme ne quitte point sa cabane, parce qu'elle en est censée maîtresse, ou du moins héritière: chez d'autres nations, après un an ou deux de mariage, elle ne doit pas demeurer avec sa belle-mère.

Le soin des mères n'a point de bornes pour leurs enfants tandis qu'ils sont au berceau; mais quoiqu'elles ne perdent rien de leur tendresse après les avoir sevrés, elles les abandonnent à eux-mêmes, dans la persuasion qu'il faut donner un libre cours à la nature. L'acte qui termine la première enfance est l'imposition du nom. Cette cérémonie, qui passe pour importante, se fait dans un festin, où tous les convives sort du sexe de l'enfant qu'on doit nommer. Il est sur les genoux du père ou de la mère, qui ne cesse point de le recommander aux esprits, surtout à celui qui doit être son protecteur. On ne crée jamais de nouveaux noms, et chaque famille en conserve un certain nombre qui reviennent tour à tour. Souvent même on en change dans un autre âge, et l'on prend alors la place de celui qui l'a porté le dernier, d'où il arrive quelquefois qu'un enfant se voit traiter de grand-père par celui qui pourrait être le sien.

Jamais on n'appelle un homme par son nom propre en lui parlant dans le discours familier; l'usage commun est de lui donner la qualité dont il se trouve revêtu à l'égard de celui qui parle. S'il n'y a aucune liaison de sang ou d'affinité, on se traite de frère, d'oncle, de neveu ou de cousin, suivant le

degré de considération qu'on a l'un pour l'autre. C'est moins dans la vue de perpétuer les noms qu'on les conserve dans les familles que pour engager ceux qui les reçoivent ou qui les prennent à imiter les belles actions de ceux qui les ont portés, à les venger s'ils ont été tués ou brûlés, et plus particulièrement encore à soulager leurs parents. Ainsi, lorsqu'une femme a perdu son mari ou son fils, et qu'elle demeure sans secours, elle ne diffère point à faire passer le nom de celui qu'elle pleure sur quelqu'un qui contracte alors les mêmes obligations.

Les enfants des sauvages étant livrés à eux-mêmes aussitôt qu'ils peuvent se rouler sur les pieds et sur les mains, vont nus, sans autre guide que leur caprice, dans l'eau, dans les bois, dans la boue et dans la neige. De là vient cette vigueur qui leur est commune à tous, cette souplesse extraordinaire, et cet endurcissement contre les injures de l'air, qui fait l'admiration des Européens. En été, dès la pointe du jour, on les voit courir à l'eau, comme les animaux à qui cet élément est naturel. Ils passent une partie du jour à badiner dans les lacs et les rivières. On leur met bientôt l'arc et la flèche en main; et l'émulation, plus sûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté surprenante à les employer. Il n'en a pas plus coûté à ces peuples pour se perfectionner dans l'usage des armes à feu. Dès les premières années, on les fait aussi lutter ensemble; et leur passion est si vive pour cet exercice, qu'ils se tueraient souvent, si l'on ne prenait soin de les séparer. Ceux qui succombent sous leur adversaire en conçoivent un dépit qui ne leur permet pas le moindre repos jusqu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour. En général, les pères et les mères s'efforcent de leur inspirer certains principes d'honneur qui se trouvent établis dans chaque nation, et c'est l'unique éducation qu'ils leur donnent, encore est-elle indirecte; c'est-à-dire que l'instruction est prise des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens sont échauffés par ces anciennes images, et ne respirent que l'occasion d'imiter ce qui excite leur admiration. Quelquefois, pour les corriger de leurs défauts, on emploie les exhortations et les prières, mais jamais le châtement ou les menaces, sur le principe qu'un homme n'est pas en droit d'en contraindre un autre. Une mère qui voit tenir une mauvaise conduite à sa fille se met à pleurer: la fille lui demande le sujet de ses larmes; elle se contente de répondre: « Tu me déshonores; » et cette méthode est rarement sans effet. La plus sévère punition que les sauvages emploient pour corriger leurs enfants, est de leur jeter un peu d'eau au visage, et les enfants y sont fort sensibles. On a vu des filles s'étrangler pour avoir reçu quelque légère réprimande de leur mère, ou quelques gouttes d'eau au visage; et l'en avertir en lui disant: « Tu n'auras plus de fille. » Il semble qu'une en-

fance si mal disciplinée devrait être suivie d'une jeunesse turbulente et corrompue; mais, d'un côté, les sauvages sont naturellement tranquilles et maîtres d'eux-mêmes; et d'un autre, leur tempérament, surtout dans les nations du nord, est très-calme.

On ne distingue point ici les nations par leur habillement. Les hommes, dans un temps chaud, n'ont souvent sur le corps qu'un simple brayer; l'hiver, ils se couvrent plus ou moins, suivant la qualité du climat. Ils ont aux pieds une espèce de chaussons de peau passée à la fumée; leurs bas sont aussi de peau, ou de morceaux d'étoffe, dont ils s'enveloppent les jambes. Une camisole de peau les couvre jusqu'à la ceinture, et par-dessus ils portent une couverture, lorsqu'ils peuvent en avoir; autrement, ils se font une robe de peau d'ours, ou de plusieurs peaux de castor, de loutre et d'autres fourrures, le poil en dedans. Les camisoles des femmes descendent jusqu'au-dessous des genoux; dans le grand froid, ou lorsqu'elles sont en voyage, elles se couvrent la tête de leurs couvertures ou de leurs robes. Plusieurs ont de petits bonnets en manière de calotte; d'autres se font une sorte de capuce qui tient à leur camisole. Elles ont aussi une pièce d'étoffe ou une peau qui leur sert de jupe, et qui les enveloppe depuis la ceinture jusqu'au milieu des jambes. Les deux sexes sont également curieux de chemises, mais ils ne les mettent par-dessous la camisole que lorsqu'elles sont sales; et la plupart les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture, car jamais ils ne se donnent la peine de les laver. Les camisoles de peau sont ordinairement passées à la fumée, comme les chaussons, c'est-à-dire que, après les avoir laissé pénétrer de fumée, on les frotte un peu; et, dans cet état, elles peuvent se laver comme le linge. Une autre préparation est de les faire tremper dans l'eau, et de les frotter dans les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches et maniables. Mais les étoffes et les couvertures de l'Europe leur paraissent beaucoup plus commodes.

Les piqures qu'ils se font à quelques parties du corps passent moins pour une parure que pour une défense contre les injures de l'air et contre la persécution des mouches. Il n'y a que les pays de l'est, surtout la Virginie, où l'usage de se faire piquer par tout le corps soit commun. Dans la Nouvelle-France, la plupart se bornent à quelques figures d'oiseaux, de serpents et d'autres animaux; ou même à des feuillages sans ordre, chacun suivant son caprice, souvent au visage, et quelquefois même sur les paupières. Quantité de femmes se font piquer aux endroits du visage qui répondent aux mâchoires, pour se garantir des maux de dents. Cette opération n'est pas douloureuse. On commence par tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on y veut graver; ensuite, avec des arêtes de poisson ou des aiguilles, on pique tous ces traits jusqu'au sang, et l'on y passe des couleurs bien pulvérisées. Ces

poudres s'insinuent si bien dans la peau, que les couleurs ne s'effacent jamais. Le seul mal est que la peau s'enfle, et qu'il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation; souvent même la fièvre survient; et dans les grandes chaleurs, l'opération est dangereuse pour la vie.

Les couleurs dont les sauvages se peignent le visage, et la graisse dont ils se frottent le corps, produisent les mêmes avantages que la piqure, et ne leur donnent pas moins de grâce à leurs propres yeux. Ils peignent les prisonniers qu'ils destinent au feu, et jusqu'à leurs morts, apparemment pour couvrir la pâleur qui les défigure. Ces couleurs, qui ne sont pas bien vives, sont celles qu'on emploie pour la teinture des peaux; elles se tirent de certaines terres et de quelques écorces d'arbres. Les hommes ajoutent à cette parure du duvet de cigne ou d'autres oiseaux, qu'ils sèment sur leurs cheveux grisonnés. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs et des bouquets de poils de différents animaux, dans une distribution fort bizarre: leurs cheveux sont tantôt hérissés, tantôt aplatis, et reçoivent mille différentes formes. Ils portent avec cela des pendants aux oreilles, quelquefois même aux narines, une grande coquille de porcelaine au cou ou sur l'estomac, des couronnes de plumes rares, des griffes, des pattes, des têtes d'oiseaux de proie, et de petites cornes de chevreuil; mais ce qu'ils ont de plus précieux est toujours employé à la parure des captifs, lorsque ces malheureux font leur première entrée dans l'habitation des vainqueurs.

Le soin des hommes se borne à parer leur tête, et les femmes, au contraire, n'y mettent presque rien; mais elles sont si jalouses de leur chevelure, qu'elles se croiraient déshonorées par un accident qui les forcerait de la couper; et lorsqu'à la mort de leurs parents elles s'en coupent une partie, c'est la plus grande marque de douleur qu'elles puissent donner. Elles la graissent souvent; elles se servent, pour la poudrer, d'une poudre d'écorce, et quelquefois d'une sorte de vermillon; elles l'enveloppent dans une peau de serpent, en forme de cadenettes qui leur pendent jusqu'à la ceinture. A l'égard du visage, elles se contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon ou d'autres couleurs. Jamais leurs narines ne sont percées, et ce n'est pas même dans toutes les nations qu'elles se percent les oreilles; celles qui le font y insèrent ou laissent pendre, comme les hommes, des grains de porcelaine. Dans leur parure la plus recherchée, elles ont des robes ornées de toutes sortes de figures, et de petites porcelaines avec une bordure en poil de porc-épic, qu'elles peignent de différentes couleurs. Les berceaux de leurs enfants sont parés aussi de divers colifichets: ils sont d'un bois fort léger, avec deux demi-cercles de bois de cèdre à l'extrémité d'en haut, pour les pouvoir couvrir sans toucher à la tête de l'enfant.

Outre les soins domestiques et la provision de bois, les femmes sont presque tou-

jours chargées seules de la culture des champs. Aussitôt que les neiges sont fondues, et que les eaux achèvent de s'écouler, elles commencent à préparer la terre. Une sorte de bêche dont le manche est fort long leur sert à la remuer. Les grains dont ces peuples font usage ne sont que des grains d'été. On prétend même que la nature du terroir ne permet pas d'y rien semer avant l'hiver, ce qu'on peut attribuer à l'abondance des neiges, qui feraient tout pourrir dans leur fonte. Quelques-uns jugent que le froment qu'on recueille en Canada, quoique originairement venu de l'Europe, a contracté avec le temps la propriété des grains d'été, qui n'ont pas assez de force pour germer plusieurs fois, comme il arrive à ceux que nous semons dans les mois de septembre et d'octobre. Les fèves se sèment avec le maïs, dont la tige leur sert d'appui. Ce légume vient apparemment de France, puisqu'il ne diffère en rien du nôtre. Nos pois ont acquis dans ce terrain un degré de bonté fort supérieur à celui qu'ils ont en Europe.

Les femmes s'aident mutuellement dans le travail de l'agriculture; et pour la récolte elles ont quelquefois recours aux hommes qui daignent y mettre la main. Tout finit par une fête, et par un grand festin qui se fait pendant la nuit. Les grains et les autres fruits se conservent dans des trous que les hommes creusent en terre, et qu'ils tapissent de grandes écorces. Plusieurs laissent le maïs en épis, tressés comme les ognons le sont en France, et distribués sur de grandes perches au-dessus de l'entrée des cabanes; d'autres l'égrainent pour en remplir de grands paniers d'écorce percés de toutes parts; ce qui l'empêche de s'échauffer. Mais si la crainte d'une irruption ou de quelque autre disgrâce oblige tous les habitants d'une bourgade à s'éloigner, on fait de grands trous en terre, où tous les grains se conservent fort bien. Dans les parties septentrionales, on sème peu, et plusieurs nations ne sèment jamais; le maïs s'achète par des échanges. Ce grain, que l'historien de la Nouvelle-France appelle un légume, est sain et nourrissant, sans charger trop l'estomac. Les coureurs français n'y apportent point d'autre préparation que de le faire bouillir quelque temps dans une espèce de lessive. Ils en font des provisions pour leurs voyages. Un peu de sel qu'ils y mettent, en achevant de le faire cuire à l'eau, sert d'assaisonnement; et cette nourriture n'a rien de désagréable: mais on s'est aperçu que la lessive, dont on ne nous apprend point la composition, lui laisse une qualité corrosive qui nuit quelquefois à la santé. Quelques-uns le font griller vert et dans l'épi: c'est ce qui se nomme au Canada du *blé goulé*; et l'on en vante le goût. Une autre espèce, qu'on appelle *blé fleuri*, et plus délicate encore, s'ouvre dès qu'elle a senti le feu. On en traite ordinairement les étrangers; et dans quelques endroits on le porte aux personnes de considération qui arrivent dans une bourgade, comme on offre en Europe le

présent de ville. Enfin la nourriture la plus commune des sauvages est une préparation de maïs, qu'ils nomment *sagamité*. Après avoir commencé par le griller, ils le pilent, ils en ôtent la paille; et ce qui reste, étant cuit à l'eau, forme une espèce de bouillie fort insipide, lorsqu'elle n'est pas relevée par un mélange de viande ou de quelques fruits. D'autres le réduisent en farine, qui se nomme ici farine froide; et c'est une des meilleures provisions pour les voyages. On le fait bouillir aussi en épis tendres, qu'on fait ensuite griller légèrement, et qu'on égraine pour faire sécher les grains au soleil. Il se conserve longtemps dans cet état, et l'on assure que la *sagamité* qu'on en fait est de très-bon goût. Des mets si simples ne donneraient pas une mauvaise idée de celui des sauvages, s'ils n'y joignaient quelquefois des mélanges si révoltants, qu'on a de l'embarras à les nommer. Ils aiment aussi toute sorte de graisse: quelques livres de chandelle dans une chaudière de *sagamité* leur font un mets excellent.

On observe que les nations méridionales n'avaient pour batterie de cuisine que des vaisseaux de terre cuite, et que, vers le nord, on se servait de chaudières de bois, dans lesquelles on faisait bouillir l'eau, en y jetant des cailloux rougis au feu. D'un côté comme de l'autre, nos marmites de fer ont paru bien plus commodes; et, de toutes les marchandises, c'est celle que les sauvages recherchent le plus. Chez les nations occidentales, la folle-avoine tient la place du maïs: elle est moins nourrissante; mais la chasse du bœuf y supplée. Parmi les nations errantes qui ne cultivent jamais la terre, l'unique ressource, au défaut de la chasse et de la pêche, est une espèce de mousse qui croît sur certains rochers, et que les Français ont nommée *tripe de roche*; mets peu substantiel et fort insipide. Ces barbares vivent aussi d'une espèce de maïs sauvage qu'ils laissent pourrir dans une eau dormante, et qu'ils en retirent noir et puant. On ajoute même qu'ayant une fois pris goût à cet étrange aliment, ils aiment jusqu'à l'eau qui en découle, et dont l'odeur seule ferait soulever le cœur à tout autre qu'eux.

Les femmes des sauvages moins féroces font un pain de maïs, qui n'est qu'une pâte mal pétrie, sans levain, et cuite sous la cendre; elles y mêlent des fèves, divers fruits, de l'huile et de la graisse. Cette masse grossière doit être mangée chaude, et ne peut même se conserver froide. Les tournesols ou soleils, qui sont en abondance dans toutes ces régions, ne servent qu'à donner une huile dont les sauvages se frottent, et qu'ils tirent plus ordinairement de la graine que de la racine de cette plante. Les patates, si communes dans les îles et dans le continent de l'Amérique méridionale, ont été semées avec succès dans la Louisiane. L'usage continu que les nations du nord faisaient du pétun, tabac sauvage qui croît ici de toutes parts, a fait dire à quelques voyageurs qu'elles en avalaient la fumée, et que c'était

une de leurs nourritures; mais le P. Charlevoix traite ce récit d'erreur, et le croit fondé sur la sobriété naturelle de tous ces peuples, qui les fait résister longtemps à la faim. Il ajoute que, depuis qu'ils ont goûté de notre tabac, ils ne peuvent presque plus souffrir leur pétun: « article, dit-il, sur lequel il est fort aisé de les satisfaire, parce qu'avec un peu d'attention au choix du terrain, on en trouve de très-favorables à la culture du tabac. »

Après les soins domestiques, l'occupation des femmes, dans les cabanes, est de faire du fil des pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre qui s'appelle *bois blanc* dans leur langue: elles le travaillent à peu près comme nous faisons le chanvre. Ce sont les femmes qui font aussi les teintures. D'autres s'exercent à divers petits ouvrages d'écorce, qu'elles ornent de figures avec du poil de porc-épic. Elles font des tasses et d'autres ustensiles de bois; elles peignent et bordent des peaux de chevreuils; elles tricotent des ceintures et des jarretières de laine de bœuf. Au contraire, les hommes font gloire de leur oisiveté, et passent en effet plus de la moitié de la vie dans l'inaction, sur le principe que le travail les dégrade, et n'est un devoir que pour les femmes: ils ne se croient faits que pour la guerre, la chasse et la pêche. Cependant ils font eux-mêmes tous les instruments qui servent à ces trois exercices, tels que les armes, les filets et les canots. Les raquettes et la construction des cabanes sont aussi leur partage; mais le plus souvent ils se font encore aider par leurs femmes. Avant qu'ils eussent reçu de nous des haches et d'autres outils, ils avaient des méthodes fort singulières pour couper les arbres et les mettre en œuvre. Ils les brûlaient d'abord par le pied, et, pour les couper ou les fendre, ils avaient des haches de cailloux qui ne cassaient point, mais qui demandaient une patience extrême pour les aiguïser. Fallait-il les emmancher, ils coupaient la tête d'un jeune arbre, et faisant une entaille au sommet du tronc, comme pour le greffer, ils y inséraient la tête de leur hache. L'arbre, qui se refermait en croissant, ne pouvait manquer de la tenir fort serrée: alors ils coupaient le petit tronc de la longueur qu'ils voulaient donner à leur manche.

Leurs bourgades, ou leurs villages n'ont point ordinairement de figure régulière. Les cabanes, chez la plupart des nations algonquines, sont à peu près de la forme de nos glaciers, c'est-à-dire rondes, et terminées en cône: elles n'ont pour soutien que des perches plantées dans la neige, jointes ensemble par les bouts, et recouvertes d'écorces mal assemblées et mal attachées: aussi ne garantissent-elles d'aucun vent. Leur construction demande à peine une heure de temps: les branches de sapin y tiennent lieu de nattes, et servent de lits. Les neiges qui s'accumulent alentour forment une espèce de parapet. La fumée des feux remplit tellement le haut de la cabane, qu'on n'y peut être debout sans avoir la tête dans une espèce de tourbillon; souvent on ne distingue

rien à la distance de deux ou trois pieds. On perd les yeux à force de pleurer ; et quelquefois, pour s'y faciliter un peu la respiration, il faut se tenir couché sur le ventre, avec la bouche presque collée contre terre. On ne balancerait point à sortir, si le temps ne s'y opposait : tantôt c'est une neige dont l'épaisseur obscurcit le jour ; tantôt un vent sec qui coupe le visage, et qui fait éclater les arbres dans les forêts. A de si cruelles inconvénients il faut en ajouter une autre, c'est la persécution des chiens. Les sauvages en ont toujours un grand nombre qui les suivent sans cesse, et qui leur sont extrêmement attachés ; peu caressants, parce qu'on ne les caresse point, mais hardis et fort habiles chasseurs. On les dresse de bonne heure pour les différentes chasses. Le soin de leur nourriture n'occupe jamais leurs maîtres ; ils ne vivent que de ce qu'ils peuvent trouver : aussi sont-ils toujours maigres, et si dépourvus de poil, que leur nudité les rend fort sensibles au froid. S'ils ne peuvent approcher du feu, où ils ne pourraient tenir tous quand il n'y aurait personne dans la cabane, ils se couchent sur les premiers lits qu'ils rencontrent, et souvent on se réveille la nuit, presque étouffé par une troupe de chiens. En vain s'efforce-t-on de les chasser, ils reviennent aussitôt. Leur importunité recommence au jour : ils ne voient paraître aucun aliment dont ils ne prétendent leur part. Un pauvre missionnaire, à demi couché proche du feu, luttant contre la fumée qui lui permet à peine de lire son bréviaire, est exposé aux insultes d'une multitude de chiens qui passent et repassent devant lui, en courant après un morceau de viande qu'ils ont aperçu.

La guerre, dans toutes ces nations, est la plus solennelle comme la plus importante de leurs entreprises. Le P. Charlevoix, se trouvant, en 1721, au fort de Catarocoui, fut témoin de la manière dont elle s'annonce. Vers le milieu de la nuit, lorsqu'il pensait à se retirer, il entendit un horrible cri. On lui dit que c'était un cri de guerre ; et bientôt il vit une troupe de Missisagués qui entraient dans le fort en chantant. Ces sauvages, amis des Français, s'étaient laissés engager dans une guerre que les Iroquois faisaient aux Chérais, peuple assez nombreux qui habite un beau pays au sud du lac Érié. Trois ou quatre de ces braves, dans un équipage terrible, suivis de presque tous les sauvages qui demeuraient aux environs du fort, après avoir parcouru les cabanes en chantant leurs chansons militaires au son d'un instrument qu'ils nomment *chickikoué*, venaient faire entendre la même musique dans le fort à l'honneur du commandant : « J'avoue, dit le voyageur, que cette cérémonie inspire de l'horreur, et que jusqu'alors je n'avais pas encore si bien senti que j'étais chez des barbares. Leur chant a tou-

jours quelque chose de lugubre ; mais ici je le trouvai effrayant. »

Il paraît que dans ces chansons on invoque le dieu de la guerre : c'est le même que les Hurons nomment *Areskoui*, et les Iroquois *Agreskoué* (69). Quoiqu'il soit tout à la fois le souverain des dieux, le créateur et le maître du monde, le génie qui gouverne tout, et, suivant l'expression sauvage, *le grand esprit*, il est particulièrement invoqué pour les expéditions militaires, comme si la qualité qui lui fait le plus d'honneur était celle de Dieu des armées. Son nom est le cri de guerre au fort du combat ; dans les marches même, on le répète souvent pour s'encourager et pour implorer son assistance.

Lever la hache, c'est déclarer la guerre, et chaque particulier en a le droit ; mais s'il est question d'une guerre dans les formes entre deux ou plusieurs nations, la manière de s'exprimer est de *suspendre la chaudière* ; on lui donne pour origine l'usage barbare de manger les prisonniers et ceux qui ont été tués, après les avoir fait bouillir. Une autre expression pour signifier qu'on va faire une guerre sanglante, est de dire simplement *qu'on va manger une nation*. S'il faut engager un allié dans sa querelle, on lui envoie une porcelaine, c'est-à-dire une grande coquille, pour l'inviter à boire du sang, ou, suivant les termes établis, du bouillon de la chair des ennemis. Quelquefois c'est un pavillon teint de sang qu'on envoie ; mais cet usage est moderne, et les sauvages en ont apparemment pris l'idée à la vue des pavillons blancs des Français et du pavillon rouge des Anglais. On croit même que nous nous en sommes servis les premiers avec eux, et qu'ils ont imaginé d'ensanglanter les leurs pour les déclarations de guerre. Le *calumet* s'emploie aussi, mais orné de plumes rouges. D'ailleurs, comme il est plus en usage pour les négociations et les traités de paix, on en remet la description à cet article.

En général les prisonniers de guerre sont condamnés à la mort, ou tombent dans un esclavage fort dur, qui ne les assure jamais de la vie. Quelques-uns sont adoptés ; et dès ce moment leur condition ne diffère plus de celle des enfants de la nation. En entrant dans tous les droits de ceux dont ils occupent la place, souvent la reconnaissance ou l'habitude leur fait prendre de si bonne foi l'esprit national, qu'ils ne font pas difficulté de porter la guerre dans leur patrie. On observe que les Iroquois ne se sont soutenus que par la politique : leurs guerres continuelles avec la plupart des autres nations les auraient réduits presque à rien, s'ils n'avaient toujours naturalisé une partie de leurs prisonniers.

Quelquefois, au lieu d'en envoyer l'excédant à d'autres villages, on en donne à divers particuliers qui n'y avaient aucune pré-

(69) On observe avec étonnement que dans le moi *Apar*, qui est le Mars et le dieu de la guerre dans tous les pays, où l'on a su la théologie d'Hésiode, on trouve la racine d'où semblent dériver plu-

sieurs termes de la langue huronne et iroquoise, qui ont rapport à la guerre. *Aregonen* signifie, dit-on, faire la guerre, et se conjugue ainsi : *Carego*, je fais la guerre ; *Sarego*, tu fais la guerre ; *Arego*, il fait la guerre.

tention ; mais le pouvoir qu'on leur laisse sur eux ne les dispense pas de se conquies par l'avis du conseil. Un sauvage à qui l'on fait présent d'un esclave l'envoie prendre par quelqu'un de sa famille, et le fait attacher à la porte de sa cabane. Ensuite il assemble les chefs du conseil, et, leur déclarant ses propres intentions, il leur demande ce qu'ils en pensent. Ordinairement leur avis est conforme à ses désirs. S'il prend le parti d'adopter l'esclave, pour réparer quelque perte de sa famille, les chefs lui disent : « Il y a longtemps que nous sommes privés d'un tel, ton parent ou ton ami, qui était le soutien de notre bourgade ; il faut qu'il reparaisse ; il nous était trop cher pour différer davantage à le faire revivre. Nous le remettons sur ta natte, dans la personne de ce prisonnier. » Cependant il y a des particuliers si considérés, qu'en leur faisant présent d'un captif on ne leur impose aucune condition ; et le conseil, en le remettant entre leurs mains, s'exprime alors dans ces termes : « On te donne de quoi réparer la perte d'un tel, et nettoyer le cœur de ton père, de ta mère, de ta femme et de tes enfants. Soit que tu veuilles leur faire boire du bouillon de cette chair, ou que tu aimes mieux remettre le mort sur sa natte dans la personne de ce captif, tu peux en disposer à ton gré. » Un esclave qu'on adopte ainsi est conduit à la cabane où il doit demeurer : on commence par le délivrer de ses liens ; on fait ensuite chauffer de l'eau pour lui laver toutes les parties du corps ; on panse ses plaies, s'il en a ; on n'épargne rien pour lui faire oublier les maux qu'il a soufferts ; on le nourrit bien ; on l'habille proprement ; en un mot, on ne traiterait pas mieux celui qu'il ressuscite ; c'est l'expression des sauvages. Quelques jours après on fait un festin, dans lequel on lui donne solennellement le nom du mort qu'il remplace, et dont il contracte toutes les obligations comme il entre dans tous ses droits.

Ceux qu'on destine à la mort sont quelquefois aussi bien traités, dans les premiers temps de leur esclavage, et même jusqu'au moment de l'exécution, que s'ils avaient le bonheur d'être adoptés. Comme ils doivent être immolés au dieu de la guerre, ce sont des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice. On leur cache ordinairement leur sort, parce qu'il faudrait les garder avec trop de soins s'ils en étaient informés ; et, dans le favorable espoir qu'on leur laisse, la seule différence qu'on mette entre eux et les autres est de leur noircir entièrement le visage. Ils sont traités d'ailleurs avec toutes sortes d'égards : on ne leur parle qu'avec amitié ; on leur donne les noms de fils, de neveux, suivant la qualité de celui dont leur mort doit apaiser les mânes, et qu'ils s'attendent néanmoins à remplacer. Mais lorsque l'exécution approche, si c'est une mère ou une femme à laquelle il ait été livré, elle devient tout d'un coup une furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de rage. Elle commence par in-

voquer l'ombre de celui qu'elle veut venger. « Approche, lui dit-elle ; on va l'apaiser. On te prépare un festin : bois à longs traits de ce bouillon que je vais verser pour toi. Reçois le sacrifice que je te fais par la mort de ce guerrier. Il sera brûlé et mis dans la chaudière ; on lui appliquera des haches ardentes ; on lui enlèvera la chevelure ; on boira dans son crâne. Tu ne feras donc plus de plaintes ; tu seras pour jamais satisfaite. » Le P. Charlevoix assure que, malgré quelque variété dans les termes, la substance de ces formules est toujours la même. Un crieur fait sortir le captif de la cabane, déclare les intentions du maître ou de la maîtresse de son sort, et finit par exhorter les jeunes gens à bien faire. Un autre s'adresse au patient et lui dit : « Mon frère, prends courage ; nous t'allons brûler. » Il répond froidement : « Tu fais bien ; je te remercie. » Aussitôt il s'élève un cri dans toute l'habitation, et le prisonnier est conduit au lieu du supplice.

L'usage commun est de le lier à un poteau par les deux mains et par les deux pieds, mais de manière qu'il puisse aisément tourner autour du poteau. Quelquefois, lorsque l'exécution se fait dans une cabane d'où l'on n'appréhende point qu'il s'échappe, on lui laisse les mains et les pieds libres, avec le pouvoir de courir d'un bout à l'autre. Avant que le supplice commence, il chante pour la dernière fois sa chanson de mort : ensuite il fait le récit de ses exploits, et presque toujours dans des termes insultants pour ceux qui l'entendent ; après quoi, les exhortant à ne pas l'épargner, il leur recommande de se souvenir qu'il est homme et bon guerrier.

Si ces peuples font la guerre en barbares, on assure que, dans leurs traités de paix, et dans toutes leurs négociations, ils ont autant de noblesse que d'habileté. Jamais il n'est question parmi eux de conquérir et d'étendre les bornes de leur pays ; la plupart ne connaissent pas même de véritable patrie, et ceux qui se croient maîtres de leurs terres n'en sont point jaloux, jusqu'à trouver mauvais qu'on vienne s'y établir, pourvu qu'on n'entreprenne point de gêner leur liberté. Il ne s'agit donc dans leurs traités que de se faire des alliés contre des ennemis qu'ils redoutent, de finir une guerre qui devient ruineuse aux deux partis, ou plutôt de suspendre les hostilités ; car on a déjà fait observer que les guerres nationales sont éternelles entre les sauvages, et qu'il faut peu compter sur un traité de paix, lorsqu'un des deux partis recommence à donner de la jalousie à l'autre.

On a parlé des ligues qui se font pour la guerre. Quoique le calumet y serve aussi, son usage, surtout chez les nations du sud et de l'ouest, est plus commun pour les négociations de paix. Il passe pour un présent du soleil. C'est proprement une pipe dont le tuyau est fort long, et dont la tête a la figure de nos anciens marteaux d'armes. Cette tête est ordinairement composée d'une sorte

de marbre rougeâtre fort aisé à travailler, qui se trouve en abondance dans le pays des Ajoués. Le tuyau est d'un bois léger, peint de différentes couleurs, orné de têtes, de queues et de plumes des plus beaux oiseaux. L'usage est de fumer dans le calumet quand on l'accepte, et cette acceptation devient un engagement sacré dont tous les sauvages sont persuadés que le Grand Esprit punirait l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu d'un combat, il est accepté; on doit mettre sur-le-champ les armes bas. Il y a des calumets pour toute sorte de traités. Dans le commerce on n'est pas plutôt convenu de l'échange, qu'on présente un calumet pour le cimenter. S'il est question de guerre, non-seulement le tuyau, mais les plumes mêmes doivent être rouges. Quelquefois elles ne le sont que d'un côté; et suivant leur disposition, on reconnaît à quelle nation ceux par lesquels il est présenté veulent déclarer la guerre. Il ne paraît pas douteux que l'intention des sauvages, en faisant fumer dans le calumet ceux dont ils recherchent l'alliance ou le commerce, ne soit de prendre le soleil pour témoin et pour garant de leurs traités; car on assure qu'ils ne manquent jamais d'en pousser la fumée vers cet astre. La grandeur et les ornements des calumets qu'on présente aux personnes de distinction, et dans les occasions importantes, n'ont pas vraisemblablement d'autre motif que le respect qu'on doit aux supérieurs et aux grandes affaires. C'est aux *Panis*, nation établie sur les bords du Missouri, et qui s'étend assez loin vers le Nouveau-Mexique, que le soleil, suivant la tradition des sauvages, a donné le calumet; mais apparemment les *Panis*, comme beaucoup d'autres peuples, ont voulu relever par le merveilleux un usage dont ils étaient les auteurs, et tout ce qu'on peut conclure de cette opinion, c'est qu'étant peut-être les premiers de cette partie du continent de l'Amérique qui aient rendu un culte au soleil, ils sont aussi les premiers qui aient fait du calumet un symbole d'alliance.

Avant l'ouverture, et pendant toute la durée des négociations, le principal soin des sauvages est d'éloigner l'idée qu'ils fassent les premières démarches, ou du moins de persuader à leurs ennemis que la crainte et la nécessité n'y ont aucune part.

Les jongleurs, du moins ceux qui font profession de n'être en commerce qu'avec les génies bienfaisants, ont beaucoup de part aux délibérations publiques, parce qu'ils sont regardés comme les interprètes des volontés du ciel. Mais leur principale occupation, et celle dont ils tirent le plus de profit, c'est la médecine. Leur art est fondé sur la connaissance des simples, à laquelle on peut joindre, dans tous les pays du monde, l'expérience et la conjecture; mais ils y mêlent beaucoup de charlatanerie et de superstition. Il leur en coûte peu pour tromper les sauvages, quoiqu'il n'y ait point d'hommes au monde à qui la médecine soit moins néces-

saire. Non-seulement ils sont presque tous d'une complexion saine, mais on assure qu'ils n'ont connu la plupart de nos maladies que depuis qu'ils nous ont fréquentés. Ils ne connaissaient point la petite-vérole lorsqu'ils l'ont reçue de nous. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, et quantité d'autres maux si communs en Europe n'ont point encore pénétré dans cette partie du nouveau monde parmi les naturels du pays. On avoue que les excès auxquels ils se livrent dans leurs festins, et leurs jeûnes outrés leur causent des douleurs et des faiblesses de poitrine et d'estomac qui en font périr un grand nombre; et que la phthisie, suite naturelle des grandes fatigues et des exercices violents auxquels ils s'exposent dès l'enfance, enlève quantité de jeunes gens; mais on traite d'extravagance et d'erreur l'opinion de ceux qui leur croient le sang plus froid qu'à nous, et qui rapportent à cette cause leur apparente insensibilité dans les tourments. On prétend, au contraire, qu'ils l'ont extrêmement balsamique; ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils n'usent point de sel, ni de tout ce que nous employons pour relever le goût de nos viandes.

Rarement ils regardent une maladie comme naturelle et parmi les remèdes dont ils font usage, ils en reconnaissent peu qu'ils croient capables de les guérir par leur unique vertu. Leurs simples sont ordinairement employés pour les plaies, les fractures, les dislocations, les luxations et les ruptures. Ils blâment les grandes incisions qu'ils voient faire à nos chirurgiens pour nettoyer les plaies. Leur méthode est d'y exprimer le suc de plusieurs plantes; et cette composition, dont ils se réservent la connaissance, attire, dit-on, non-seulement le pus, mais jusqu'aux esquilles, aux pierres, au fer, et généralement tous les corps étrangers qui sont demeurés dans la partie blessée. Ces mêmes sucres sont la seule nourriture du malade, jusqu'à ce que sa plaie soit fermée. Celui qui la panse en prend aussi avant de sucer la plaie, lorsqu'il y est obligé; mais c'est une opération rare et le plus souvent on se contente de seringuer ce jus dans la plaie. Jusque-là tout est dans les voies de la nature; mais, comme il faut toujours du merveilleux à ces peuples, un jongleur applique les dents sur la plaie, et montrant ensuite un petit morceau de bois ou quelque autre corps qu'il feint d'en avoir tiré, il persuade au malade que c'est le charme qui mettait sa vie en danger.

Lorsque les sauvages ont perdu l'espérance de guérir, ils prennent leur parti avec beaucoup de résolution; et souvent, comme on vient de le remarquer, ils voient avancer la fin de leurs jours par des personnes chères, sans marquer le moindre chagrin. A peine l'arrêt de mort est prononcé, qu'un moribond recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de famille, il donne de fort bons avis à ses enfants; et, pour faire ses adieux à toute la bourgeoisie, il ordonne un festin, où tout ce

qu'il y a de provisions dans la cabane doit être employé. Ensuite il reçoit de sa famille les présents qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge autant de chiens qu'on en peut trouver, dans l'opinion que les âmes de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde que le mourant est prêt à s'y rendre ; et tous les corps se mettent dans la chaudière pour augmenter les mets du festin. Après le repas, les pleurs commencent ; on les interrompt bientôt pour souhaiter au mourant un heureux voyage, le consoler de la perte qu'il va faire de ses parents et de ses amis, et l'assurer que ses descendants soutiendront sa gloire. Tous les voyageurs parlent avec admiration du sang-froid avec lequel ces peuples envisagent la mort. C'est partout le même principe et le même fond de caractère. Quoique les usages funèbres varient beaucoup dans les différentes nations, elles s'accordent néanmoins sur les danses, les festins, les invocations et les chants. Mais dans toutes ces cérémonies c'est toujours le malade qui est le plus tranquille sur son sort.

On n'admire pas moins l'affection et la générosité des vivants pour leurs morts. Il n'est pas rare de voir des mères qui gardent pendant des années entières les cadavres de leurs enfants, et qui ne peuvent s'en éloigner. D'autres se tirent du lait des mamelles, et le versent sur la tombe. Dans les incendies, la sûreté des corps morts est le premier soin dont on s'occupe. On se dépouille de ce qu'on a de plus précieux pour les parer. De temps en temps on découvre leurs cercueils pour les revêtir de nouveaux habits. On se prive d'une partie de ses aliments pour les porter sur leur sépulture, et dans les lieux où l'on s'imagine que leurs âmes se promènent. En un mot, on prend plus de soin des morts que des vivants. Aussitôt que le malade a rendu l'esprit, tout retentit de gémissements ; et cette scène dure autant que la famille est en état de fournir à la dépense ; car, dans tout l'intervalle, on ne cesse point de tenir table ouverte. Le cadavre, paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes, et tout ce qu'il possédait, à côté de lui, est exposé à la porte de la cabane, dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau ; et c'est, en plusieurs endroits, celle d'un enfant dans le sein de sa mère. L'usage, dans quelques nations, est que les parents du mort jeûnent pendant le cours des funérailles. Ce temps est donné aux pleurs, aux compliments, aux éloges de la personne qu'on a perdue. Chez d'autres on loue des pleureuses, qui exercent fort bien cet office : elles chantent, dansent et pleurent en cadence. On porte le corps, sans cérémonie, au lieu de la sépulture ; mais lorsqu'il y est déposé, on le couvre avec tant de précautions, que la terre ne puisse le toucher. Sa fosse est une cellule tapissée de bonnes peaux, et beaucoup plus riche qu'une cabane. On dresse ensuite sur la tombe un pilier de bois, auquel on attache tout ce qui peut marquer l'estime qu'on faisait du mort. Quelquefois

on y grave son portrait, et d'autres figures qui représentent les plus belles actions de sa vie. Chaque jour on y porte de nouvelles provisions ; et ce que les bêtes enlèvent, on est persuadé, ou peut-être feint-on de croire, que c'est l'âme qui s'en accommode pour sa réfection. Le P. Charlevoix raconte que des missionnaires demandant un jour à leurs néophytes pourquoi ils se privaient de leurs nécessités en faveur des morts, ils répondirent que c'étaient non-seulement pour témoigner à leurs proches l'affection qu'ils leur portaient, mais encore pour éloigner de leurs yeux tout ce qui avait été à l'usage du mort, et qui pouvait entretenir leur douleur. C'est par la même raison qu'on s'abstient assez longtemps de prononcer son nom, et que, si quelque autre personne de la famille le porte, elle le quitte pendant toute la durée du deuil. On ajoute que le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à un sauvage, c'est de lui dire, *ton père est mort*.

L'enterrement est suivi des présents qui se font à la famille affligée ; ce qui s'appelle *couvrir le mort* : ils se font au nom de la bourgade, et quelquefois de la nation entière. Les alliés en font aussi, mais c'est seulement à la mort des personnes considérables, et la famille doit avoir fait auparavant un festin au nom du mort, accompagné de jeux, pour lesquels on propose des prix. C'est une espèce de joute : un chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied ; un jeune homme, une femme et une fille en prennent chacun un, et ceux de leur âge et de leur sexe s'efforcent de les leur arracher des mains : la victoire est à ceux qui les emportent. Il se fait aussi des courses, et l'on tire quelquefois au blanc. Enfin l'action la plus lugubre est terminée par des chants et des cris de victoire ; mais jamais la famille du mort ne prend part à ces réjouissances. On observe même un deuil sévère dans sa cabane ; chacun doit s'y couper les cheveux, s'y noircir tout le visage, se tenir souvent debout, la tête enveloppée dans une couverture, ne regarder personne, ne faire aucune visite, ne rien manger de chaud, se priver de tous les plaisirs et ne se pas chauffer au cœur même de l'hiver. Après ce grand deuil, qui est de deux ans, on en commence un second, mais plus modéré, et qu'on peut adoucir par degrés. Pour le premier, on ne se dispense de rien sans la permission de la cabane, et ces dispenses sont toujours accompagnées d'un festin.

Un mari ne pleure point sa femme, parce que les larmes ne conviennent point aux hommes ; mais les femmes pleurent leur mari pendant une année entière, l'appellent sans cesse, et remplissent le village de cris, surtout au lever et au coucher du soleil, lorsqu'elles vont au travail et qu'elles en reviennent. Le deuil des mères a le même terme pour leurs enfants ; les chefs ne l'observent que six mois pour leurs femmes, et peuvent ensuite se remarier ; enfin le premier et souvent le seul compliment qu'on

fasse aux amis, et même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane, est de pleurer les proches qu'ils ont perdus; on leur met la main sur la tête, en leur faisant comprendre qui l'on pleure, mais sans le nommer.

La *fête des morts*, qu'on nomme aussi le *festin des âmes*, est une partie fort remarquable de la religion des sauvages. On commence par fixer le lieu de l'assemblée; ensuite on choisit un chef de la fête, dont le devoir est de régler toutes les cérémonies, et de faire les invitations aux villages voisins. Au jour marqué, tous les sauvages s'assemblent et vont deux à deux en procession au cimetière: là, chacun s'emploie d'abord à découvrir les cadavres, ensuite on demeure quelque temps à considérer en silence un si lugubre spectacle; les femmes sont les premières qui interrompent ce religieux silence par des cris lamentables.

Le second acte consiste à prendre les cadavres, c'est-à-dire à ramasser leurs ossements secs et décharnés, qu'on met en monceaux; et ceux qui sont nommés pour les porter les chargent sur leurs épaules. S'il se trouve des corps qui ne soient pas tout à fait pourris, on les lave, on en détache les chairs corrompues et toutes les ordures, et l'on travaille à les envelopper dans des robes neuves de castors; ensuite on retourne à la bourgade dans le même ordre, et chacun dépose dans sa cabane le fardeau dont il était chargé. Pendant la marche, les femmes continuent leurs gémissements, et les hommes donnent les mêmes marques de douleur qu'au jour de la mort. Cet acte est suivi d'un festin dans chaque cabane à l'honneur des morts de la famille. Les jours suivants, il s'en fait de publiques, accompagnés, comme le jour de l'enterrement, des danses, des jeux et des combats ordinaires pour lesquels il y a des prix proposés. On jette par intervalles des cris perçants qui s'appellent *les cris des âmes*; on fait des présents aux étrangers, parmi lesquels il s'en trouve qui sont quelquefois venus de fort loin, et l'on en reçoit d'eux; on profite même de ces occasions pour traiter des affaires communes, ou pour procéder à l'élection d'un chef. Tout se passe avec beaucoup d'ordre et de modestie, et jusqu'aux danseurs, tout semble respirer quelque chose de lugubre. Quelques jours après, on se rend, par une troisième procession, dans une grande salle dressée pour cette nouvelle cérémonie; on y suspend aux murs les ossements et les cadavres dans le même état qu'on les a tirés du cimetière, et l'on y établit les présents destinés aux morts. Si parmi ces tristes restes il se trouve ceux d'un chef, son successeur donne un grand repas en son nom, et chante sa chanson. Dans plusieurs endroits, les corps sont promenés d'une bourgade à l'autre, et sont reçus dans chacune avec de vives démonstrations de douleur et de tendresse: toutes ces marches se font au son des instruments, accompagnés des plus belles voix, et chacun

y marche en cadence; enfin les restes des morts sont portés dans la sépulture où ils doivent être déposés pour toujours: c'est une grande fosse qu'on tapisse des plus belles pelleteries et de ce qu'il y a de plus précieux dans chaque famille. Les présents y sont placés à part. A mesure que la procession arrive, chaque famille se range sur des échafauds dressés autour de la fosse; et lorsque les corps sont déposés, les femmes recommencent leurs pleurs et leurs cris; ensuite tous les assistants descendent dans la fosse: chacun y prend un peu de terre, qui se conserve précieusement. Les corps et les ossements sont placés par ordre, convertis de fourrures neuves, et par-dessus d'écorces, sur lesquelles on jette du bois, des pierres et de la terre. Enfin toute l'assemblée se retire; mais, pendant quelques jours, les femmes reviennent verser de la sagamité dans le même lieu.

Cette peinture du caractère et de la vie des habitants de l'Amérique septentrionale paraît suffire pour les faire connaître et pour faire juger à quel point ils méritent le nom de *sauvages*. Le P. Charlevoix, qui ramène toutes ses recherches et ses réflexions à cette idée, convient que l'opposition de leurs usages aux nôtres a pu leur faire donner d'abord le nom de *barbares*, dans le sens que les Romains le donnaient à tous les peuples qui n'étaient pas Grecs ou Latins; mais il ne cesse point de répéter qu'à l'exception de la guerre que ces Américains ont toujours faite avec la dernière inhumanité, ils n'avaient autrefois rien de méprisable, puisque, dans leur grossièreté naturelle, ils étaient sages et heureux. C'est depuis l'arrivée des Européens qu'ils ont commencé réellement à se dépraver. L'usage des liqueurs fortes leur a causé plus de mal que toutes les guerres: il les a rendus intéressés; il a troublé la douceur qu'ils goûtaient dans leurs sociétés domestiques et dans le commerce de la vie. Cependant comme ils ne sont frappés que de l'objet présent, le même voyageur ajoute que les maux qu'ils ressentent de l'ivrognerie n'ont pas encore tourné en habitude. « Ce sont, dit-il, des orages qui passent, et dont la bonté de leur caractère, jointe au fond de tranquillité d'âme qu'ils ont reçue de la nature, leur ôte presque le souvenir aussitôt qu'ils sont passés. »

Il représente fort vivement l'effet de l'eau-de-vie sur ces peuples. Dans son voyage sur la rivière de Saint-Joseph, il vit arriver, avec une grosse quantité de cette liqueur, les députés des Miamis et des Pouteouatamis, deux nations établies sur cette rivière, qui revenaient de vendre leurs pelleteries aux colonies anglaises. « Le partage de l'eau-de-vie se fit à la manière ordinaire, c'est-à-dire que chaque jour on en distribuait autant qu'il en fallait à chacun pour s'enivrer, et tout fut bu en moins de huit jours. On commençait à boire dans les deux villages dès que le soleil était couché, et toutes les nuits la campagne retentissait de cris et d'horri-

bles hurlements. On eût dit qu'une escouade de démons s'était échappée de l'enfer, ou que les deux bourgades étaient acharnées à s'entr'égorger; plusieurs hommes furent estropiés. J'en rencontrai un qui s'était cassé le bras en tombant, et je lui dis que sans doute il serait plus sage une autre fois; il me répondit que cet accident n'était rien, qu'il serait bientôt guéri, et qu'il recommencerait à boire aussitôt qu'il aurait de l'eau-de-vie. Qu'on juge, ajoute le pieux observateur, ce qu'un missionnaire peut espérer au milieu de ce désordre, et ce qu'il en coûte à un honnête homme qui s'est expatrié pour gagner des âmes à Dieu, de se voir forcé d'en être témoin et de ne pouvoir y apporter de remède. Ces barbares reconnaissent eux-mêmes que l'eau-de-vie les mine et les détruit; mais lorsqu'on veut leur persuader qu'ils devraient être les premiers à demander qu'on leur retranchât une boisson si funeste, ils se contentent de répondre: C'est vous qui nous y avez accoutumés; nous ne pouvons plus nous en passer, et si vous nous en refusez, nous en irons chercher chez les Anglais. »

A l'égard de ce qu'on a nommé leur ancien bonheur, on ne laisse pas d'avouer qu'ils mènent une vie dure; mais on répond que sur ce point rien n'est pénible que par comparaison. La liberté dont ils sont en possession les dédommage de toutes les commodités qui leur manquent. Ils sont heureux, premièrement parce qu'ils croient l'être; en second lieu, parce qu'ils jouissent tranquillement du plus précieux de tous les dons naturels; enfin parce qu'ils ne désirent pas même de connaître d'autres biens. La vue de nos richesses et de nos magnificences les ont peu touchés. Quelques Iroquois qui firent le voyage de Paris en 1666, et qu'on promena non-seulement dans cette ville, mais dans toutes les maisons royales, n'y admirèrent rien; ils auraient préféré leurs villages à la capitale du plus puissant royaume de l'Europe, s'ils n'y eussent vu des boutiques de rôtisseurs, qui leur plurent beaucoup, parce qu'ils les trouvaient toujours garnies de toutes sortes de viandes. Au reste, on ne doit pas dire que, s'ils sont enchantés de leur vie grossière, c'est qu'ils ne connaissent point les agréments de la nôtre. Quantité de Français ont vécu comme eux, et s'en sont si bien trouvés, que plusieurs, quoique fort à leur aise dans la colonie, n'ont pu prendre le parti d'y retourner, tandis qu'au contraire on n'a pas l'exemple d'un seul sauvage qui ait pu se faire à notre manière de vivre. Les missionnaires rendent témoignage qu'on a pris des enfants sauvages au herceau, qu'on les a fait élever avec beaucoup de soin, qu'on n'a rien épargné pour leur dérober la connaissance des usages de leurs pères, et que toutes ces précautions ont été sans fruit. La force du sang l'a toujours emporté sur l'éducation. A peine se sont-ils vus en liberté, qu'ils ont mis leurs habits en pièces, et qu'ils sont allés au travers des bois chercher leur nation, dont ils

ont préféré le genre de vie à celle qu'ils avaient menée parmi nous.

Le P. Charlevoix rapporte « qu'un Iroquois, qu'on avait nommé *la Plaque*, célèbre par sa bravoure, vécut plusieurs années avec les Français, et que, pour le fixer, on le fit même lieutenant dans nos troupes; qu'il cependant il n'y put tenir, et qu'il retourna dans sa nation, n'emportant de nous que nos vices, et n'ayant corrigé aucun de ceux qu'il y avait apportés. »

Il se trouve dans la partie septentrionale du continent de l'Amérique des nations qu'on a nommées *Têtes-Plates*, parce qu'elles ont en effet le front fort aplati et le haut de la tête un peu allongé. Cette conformation n'est pas l'ouvrage de la nature : ce sont les mères qui la donnent aux enfants dès qu'ils voient le jour, en leur appliquant sur le front et sur le derrière de la tête deux masses d'argile, ou de quelque autre matière pesante, qu'elles serrent un peu, jusqu'à ce que le crâne ait pris la forme qu'elles veulent lui donner. Il paraît qu'une opération si violente fait beaucoup souffrir les enfants; on leur voit sortir, dit-on, par les narines, une matière épaisse et blanchâtre; mais ces accidents, ni leurs cris, n'alarment point les mères, jalouses de leur procurer un agrément dont elles s'étonnent que les autres nations ne sentent point le prix. Au contraire, quelques races d'Algonquins, qu'on nomme les *Têtes-de-Boule*, font consister la beauté dans la rondeur de la tête, et le soin des mères est aussi de donner cette figure à celle de leurs enfants.

AMIS (ILES DES). Voy. Océanie, 1^{re} partie.

ANAM. Voy. COCHINCHINE.

ANDAMAN, îles situées dans la partie orientale du golfe de Bengale. — La grande Andaman peut avoir quarante-six lieues et demie de long, et six lieues et demie de large; la petite Andaman, la plus méridionale des deux îles, a neuf lieues un quart de long, sur une largeur de cinq lieues et demie : la grande Andaman est entourée d'un grand nombre d'îles plus petites.

L'aspect sauvage de ces îles, le caractère féroce et intraitable de leurs habitants, ont probablement empêché les navigateurs de les fréquenter; et quoiqu'il soit très-probable que nombre de vaisseaux ont dû se briser sur leurs côtes, il n'existe pas d'exemple qu'un équipage se soit sauvé, ou qu'une seule personne, fuyant ces îles, soit venue raconter ses malheurs.

Les insulaires des Andamans sont peut-être le peuple le moins civilisé du globe : de tous les hommes, ce sont peut-être ceux qui se rapprochent le plus de la pure nature; la couleur de leur teint est d'un noir extrêmement foncé; leur stature est petite en général, et leur aspect sauvage et féroce. Leur tête est huileuse comme celle des Africains; leurs lèvres épaisses, leur nez aplati, leur ventre proéminent; leurs membres sont décharnés et mal formés. Ils vont presque nus; les femmes se contentent d'une espèce de tablier, mais il ne leur sert que comme

ornement. Les hommes sont adroits, rusés et vindicatifs; ils expriment fréquemment leur haine contre les étrangers d'un ton froche et menaçant, ainsi que par des gestes grossiers, et tout dans leur conduite révèle la défiance. D'autres fois ils paraissent doux et dociles, mais toujours la fourberie se laisse reconnaître. Sont-ils convenus d'une entrevue avec quelqu'un, ils reviennent d'un air reconnaissant les présents qu'on leur fait, puis tout à coup ils accablent de flèches leurs bienfaiteurs. Un bateau paraît-il, ils se mettent en embuscade derrière les arbres, puis ils envoient quelqu'un de leur troupe (ordinairement ils choisissent le plus âgé) vers le rivage, pour inviter, par des signes d'amitié, les étrangers à descendre. Si les personnes qui le voient, se rendant à ses signes trompeurs, abordent sans armes, ils fondent aussitôt sur elles et les attaquent. Ils font preuve d'un grand courage dans ces escarmouches, et on les voit souvent se précipiter dans la mer pour arrêter le bateau, et tout en nageant lancer des flèches.

Leur manière de vivre est le plus bas degré de la nature humaine, et comme les brutes, ils emploient tout leur temps à chercher leur nourriture. Ils n'ont cependant jamais essayé de cultiver la terre, se contentant, pour leur subsistance, du produit de leurs vols et de leurs assassinats. Tous les matins ils se frottent le corps de boue, ou se roulent comme les buffles dans un bourbier, pour se mettre à l'abri des piqures des insectes, et ils teignent la laine de leur tête avec de l'ocre rouge et du cinabre. Ainsi parés, ils sortent pour vaquer à leurs différentes occupations : ce sont les femmes qui sont chargées ordinairement de ramasser des vivres. Elles se rendent à cet effet sur les rescifs que le reflux a laissés à découvert, et ramassent des coquillages pendant que les hommes chassent dans les forêts, ou se mettent dans l'eau pour tuer le poisson avec leurs flèches. Leur adresse dans cette manière extraordinaire de pêcher est vraiment merveilleuse : ils savent aussi pendant la nuit attirer le poisson avec des filets; quelquefois, dans leurs excursions au milieu des forêts, un sanglier récompense leur peine, et leur fournit un repas plus abondant. Ils font cuire leurs mets et leur poisson sur une espèce de gril fait de bambous; mais ils n'emploient ni sel ni aucun autre assaisonnement.

Les insulaires des Andamans ont beaucoup de vivacité dans la conversation; ils aiment passionnément les chansons et la danse, et les femmes ne sont point chez eux exclues de ces amusements. La langue qu'ils parlent est plutôt douce que gutturale; leurs mélodies ne sont autre chose qu'un récitatif ou un chœur qui n'est pas très agréablement. Ils paraissent avoir porté à un haut point de perfection cette danse réjouissante et grossière, qui fut autrefois en

usage en Angleterre, où, dansant à la ronde, chacun donne des coups de pied à son voisin et en reçoit autant. Ils saluent en élevant une jambe, et en touchant avec la main la partie inférieure de la cuisse.

Leurs habitations sont les plus fragiles qu'on puisse imaginer. On peut regarder une hutte de ces insulaires comme le spécimen le plus imparfait qui soit dans le monde d'un abri contre les intempéries de l'air. On plante trois ou quatre piquets en terre; ils sont liés les uns aux autres au sommet, en forme de cône, sur lequel des branches et des feuilles d'arbres forment une espèce de toit. Sur l'un des côtés, on laisse une ouverture, qui n'a que la largeur suffisante pour y entrer en rampant; et dans l'intérieur un lit de feuilles séchées est le lieu où ils prennent du repos. On trouve souvent dans ces huttes des défenses de sanglier suspendues au plancher.

Leurs canots ne sont autre chose que des troncs d'arbres creusés au moyen du feu, ou avec des instruments en pierre, car ils n'ont point de fer, si l'on en excepte cependant les ustensiles de ce métal que leur fournissent les débris de vaisseaux naufragés sur leurs côtes. Ils se servent aussi de radeaux faits de bambous.

ANGLAIS (70). — Le caractère national des Anglais offre des contrastes frappants; il réunit la hauteur et la servilité, la fierté et la vénalité, la dureté et l'humanité, la morgue et la mauvaise honte, la raison, le jugement, et les folies, des préjugés de toute espèce; l'amour de la liberté, et la presse pour les marins; une prodigalité presque toujours ridicule, et une économie souvent sordide; un grand luxe extérieur, et de la mesquinerie dans la vie domestique; l'apparence de la plus parfaite égalité, et tous les rangs, toutes les places marquées et vivement disputées, même dans les amusements publics; une aisance généralement répandue, presque jamais l'aspect de la misère, et tous les visages portant l'empreinte de la tristesse et de la mélancolie. L'Anglais estime sa femme et la traite avec mépris; il parle sans cesse de sentiment et de bonheur domestique, et il court sans cesse après la dissipation et le plaisir; il abandonne ses enfants dès l'adolescence à eux-mêmes, et délaisse ses parents dans la vieillesse; il aime exclusivement son pays, ses mœurs, sa constitution, et nombre d'individus s'exilent volontairement par avidité et par ambition.

Les Anglaises, plus grandes que les Françaises, sont rarement contrelaites; mais leur taille est sans élégance, parce qu'elles ont les épaules trop grosses. Leurs traits seraient parfaitement réguliers, si la distance du nez à la bouche était moins grande; défaut commun à toutes les nations celtiques. Les femmes sont aussi presque toutes blondes. Leur démarche, sans grâce,

est décente ainsi que leur maintien : leur physionomie manque d'expression.

Les enfants sont généralement beaux et leurs vives couleurs annoncent la santé.

Les Anglais riches se lèvent tard, ils déjeunent en famille avec du thé et lisent les papiers publics. S'ils sont garçons, ils vont déjeuner au café; ils montent ensuite à cheval pendant trois ou quatre heures, ou parcourent les rues à pied pour faire quelques visites. Ils rentrent pour faire une seconde toilette, et dînent à six heures; les hommes occupés d'affaires, au lieu de se promener, vont à leurs bureaux, leurs comptoirs, de là à la bourse; les uns et les autres vont le soir à des clubs pour jouer ou politiquer; quelquefois ils y soupent et boivent une grande partie de la nuit. Les négociants, qui peuvent avoir une maison de campagne dans les environs de Londres, s'y rendent le samedi soir, y passent le dimanche et reviennent le lundi à l'heure de la bourse. Les petits marchands, les artisans même, suivent de loin ce genre de vie. Le dimanche, les ouvriers s'habillent proprement, ils vont avec leurs femmes ou leurs amis à quelque guinguette, boire de la bière ou du thé et manger des tranches de viandes froides; ils s'en retournent ensuite chez eux, et souvent sans avoir proféré dix paroles, ce qui ne prouve point qu'ils soient livrés à une sombre mélancolie. Les jours ouvriers, le peuple même se lève tard; et les boutiques ne sont guère ouvertes avant huit heures. Le dimanche, le paysan va à l'église, boit et dort; toute espèce de plaisirs bruyants lui est interdite ce jour-là, et il ne connaît pas même les distractions paisibles. Sans tomber dans les exagérations, il serait bien à désirer que les Français sanctifiassent plus généralement le saint jour du dimanche par la cessation du travail et la prière.

Les Anglais, en général, se nourrissent d'une manière très-uniforme. Dans presque toutes les familles de toutes les classes de la société, excepté chez les grands seigneurs, on mange toute la semaine des viandes que l'on fait rôtir le dimanche. Ce jour-là on y ajoute un pudding. On achète des sauces toutes faites avec lesquelles on mange des légumes cuits à l'eau. Du fromage ou quelquefois une tarte qu'on envoie chercher chez le pâtissier voisin font le dessert de ce repas frugal, qu'arrose une grande quantité de bière.

Ordinairement on ne sert pas de soupe; s'il y en a sur la table par déférence pour un étranger, c'est un grand bocal plein de bouillon, dans lequel chacun trempe du pain sur son assiette. Le couvert consiste en une fourchette à manche rond avec deux pointes d'acier, et un couteau dont la lame longue et arrondie remplace la cuillère; la nappe pend jusqu'à terre et tient lieu de serviette. La table, qu'on découvre lorsqu'on met le dessert, est communément de bois d'acajou du plus beau poli.

A Londres moins que partout ailleurs, on

ne va dîner nulle part si l'on n'est invité, et il n'est pas possible d'arriver chez un ami à l'heure où il va se mettre à table, sans courir le risque de le gêner beaucoup; il aura recours à toutes sortes de subterfuges plutôt que de vous admettre à son petit couvert, et de se laisser prendre au dépourvu. La simplicité de la table est l'effet de la grande cherté des denrées, car les Anglais aimeraient fort une chère plus recherchée, et les fêtes en Angleterre ne sont fêtes qu'autant que l'on boit et que l'on mange.

Si la plus grande économie règne dans les repas ordinaires, la profusion règne dans les dîners d'apparat. Il y a abondance et variété de mets, apprêtés au goût des Anglais, mais qui, en général, ne plaisent pas aux étrangers. Dans ces occasions on se procure, à grands frais, de la tortue, du daim, mets fort recherchés des Anglais; les plus beaux poissons, la primeur des légumes, les fruits les plus rares, venus dans les serres, et qu'on achète au poids de l'or. Ces repas, où règne le luxe, sont tellement d'apparat, qu'il en est souvent question dans les papiers publics, où l'on donne des détails sur les mets et les convives.

Les tavernes sont en très-grand nombre en Angleterre, mais ce nom ne présente aucune idée basse comme en français; les personnages les plus distingués fréquentent les tavernes.

Les portes cochères sont très-rares dans les villes anglaises et restent fermées comme toutes les autres. La manière de frapper désigne la qualité de celui qui se présente. Frapper un coup de moins serait se dégrader, et un coup de trop, une usurpation, une insolence. Un seul coup annonce le charbonnier, un domestique de la maison, un mendiant. Un double coup indique le facteur de la poste, ou tout autre messenger. Un triple coup dénote le maître ou la maîtresse de la maison, ou des personnes qui la fréquentent ordinairement. Quatre coups bien frappés annoncent une personne qui arrive en voiture. Les quatre coups répétés deux fois annoncent un grand personnage; tout domestique qui frapperait un coup de moins qu'il n'appartient au rang ou aux prétentions de son maître serait aussitôt renvoyé.

Rout, signifie *multitude*, *foule*, *cohue*, et il faut convenir que les rassemblements de la bonne compagnie à Londres sont bien nommés. La confusion est la véritable essence d'un *rout*. Une dame qui donne de ces assemblées ne consulte pas la capacité de sa maison, mais la liste des gens du bon ton; elle invite toujours beaucoup plus de personnes que le lieu ne peut en contenir, et elle jouit des inconvénients de la fatigue et de la chaleur, avec un extrême plaisir. Les inéprises des domestiques, la perte de quelque article de toilette, donnent une vraie satisfaction à la maîtresse de la maison, et sa joie est complète si elle apprend qu'il y a eu du tumulte dans la rue, et que des voitures ont été brisées. Dans un *rout*, il n'est

pas nécessaire de faire attention à la maîtresse de la maison; il n'y a ni gêne ni cérémonie. On s'y tient presque toujours forcément debout pêle-mêle, bâillant en silence; le jeu est le seul plaisir qu'on y trouve, et des pertes considérables donnent de l'éclat à un *roulé*; quelquefois on y danse, et le bal est suivi d'un grand souper, mais il y manque toujours ce qui fait le charme de la danse, la grâce et la gaieté.

La passion de la chasse est une espèce d'épidémie chez les Anglais; le grand seigneur, le paysan, le pasteur, le juge de paix, le pauvre et le riche en sont également atteints: c'est la fureur de tous les âges, c'est le suprême plaisir. Telle est la passion des Anglais, particulièrement pour la chasse au renard, que si malheureusement un chasseur est précipité de son cheval, ses compagnons passeront sur lui, quelque blessé qu'il soit, et l'oublieront pour ne penser qu'à leur poursuite; les cris qu'ils poussent expriment les transports de leur allégresse. Cette manie passe jusqu'à leurs chevaux; cet animal, après s'être débarrassé de son guide, suit la meute sans interruption, et prend part à la chasse avec la même ardeur. Dans un pays coupé, comme l'Angleterre, de haies, de barrières, de fossés, les chasseurs courent des dangers; peu d'années se passent sans qu'il arrive un grand nombre d'accidents, mais ces fâcheux exemples ne changent rien au goût dominant.

Les Anglais ont la manie de voyager et l'on serait tenté de croire qu'ils fuient l'ennui qu'ils éprouvent chez eux. Ceux qui ne peuvent passer sur le continent, galopent toute l'année, de Londres à Scarborough, de Scarborough à Tunbridge, de Tunbridge à Bath, de Bath à Margatte, à Brighthelmston, etc.; mais l'ennui entre dans leur chaise de poste, ou monte en croupe avec eux. Les bains de Bath sont les plus fréquentés: les Anglais s'y rendent, disent-ils, pour s'y amuser, et Dieu sait comme ils remplissent leur but!

On prétend qu'ils étalent plus de luxe à la campagne qu'on n'en voit dans tous les autres pays. Il est certain que la plupart des lords étalent une grande magnificence à la campagne; mais en général, loin d'être habituelle, elle ne dure que quelques jours, et ces jours sont préparés et annoncés longtemps d'avance. L'appareil de l'opulence, la prodigalité même, n'ont point ce caractère d'aisance qui indique l'habitude. Les lords et grands propriétaires ont quelques jours fixes, où ils traitent les *gentlemen* du voisinage qui sont dans leurs intérêts politiques. Ce sont ordinairement les jours de naissance, la fête de Noël, l'époque de quelque foire; on étale, dans ces trois ou quatre jours, le plus grand luxe, mais le reste de l'année c'est la même simplicité, la même sobriété qu'à la ville, à moins qu'on n'invite des amis, des connaissances à dîner ou à passer quelques jours au château;

mais l'invitation est indispensable pour tout le monde, sans en excepter les parents les plus proches et les propres enfants établis.

Un des grands traits caractéristiques des Anglais, est l'esprit public; ils ne le possèdent pas exclusivement ainsi qu'ils le prétendent; mais il est plus général chez eux qu'ailleurs, il se confond avec l'orgueil national et en devient plus actif.

Les Anglais regardent la propreté comme une vertu, et chez eux cette vertu est plus nécessaire que partout ailleurs. L'air humide et presque toujours embrumé qui enveloppe Londres exige une extrême propreté; aussi la vaisselle, les foyers, les meubles, les appartements, les portes, les escaliers, etc., tout est chaque jour lavé, écuré, frotté; une fois par semaine au moins on lave les planchers des appartements, pour que l'eau absorbe l'humidité que l'air porte et dépose partout.

Mais cette excessive propreté finit par être incommode aux Anglais eux-mêmes: les samedis particulièrement, il faut renoncer à sa maison, c'est le jour du déluge universel. On ne consulte pas le temps pour cette opération aquatique: qu'il gèle ou qu'il neige, qu'il fasse sec ou humide, il faut que ce jour-là toute la maison soit inondée. Il y a des femmes qui répètent ce nettoyage presque tous les jours de la semaine. On entend tous les matins battre les tapis, le maître est chassé de chambre en chambre, et l'on est tenté de dire qu'il n'y a pas de différence entre une maison toujours malpropre et une maison qu'il faut toujours nettoyer.

Les femmes sont en général régulièrement belles en Angleterre; leur teint est d'une blancheur éclatante, leur physionomie pleine de noblesse et de douceur; mais ces belles têtes ont souvent le défaut d'être un peu longues; ce teint qui éblouit a plus d'éclat que d'attrait, il n'est ni vif ni animé; cette physionomie est en général languissante et manque d'expression.

ANGOLA et BENGUÉLA, pays dépendant du CONGO, côte occidentale d'Afrique (71). — Le véritable nom du pays d'Angola est Dongo. Les Portugais l'ont nommé Angola, du premier prince qui l'usurpa sur la couronne de Congo: il portait anciennement le nom d'Ambanda, et ses habitants se nomment encore Ambandos, comme ceux de Loango se nomment Bramas.

Le royaume d'Angola est borné au nord par celui de Congo, dont il est séparé par la rivière de Danda, que d'autres appellent Bengo; à l'est, par le royaume de Matamba; au sud, par Benguéla, et à l'ouest, par l'Océan: sa situation est entre 7 degrés 30 minutes, et 10 degrés 40 minutes de latitude sud.

Dans la province de Massingan ou de Massangano, les Portugais ont un fort près

(71) Extr. de la collection des voyages de la Harpe. (Voyez aussi CONGO et LOANGO.)

d'une petite rivière du même nom, entre les rivières de Koanza et de Sounda. La Koanza coule au sud, et la Sounda au nord; mais leurs eaux se mêlent à la distance d'une lieue, et c'est de cette jonction que la ville tire le nom de Massangano, qui signifie, dans la langue du pays, un mélange d'eau: elle n'était autrefois qu'un grand village ouvert; mais le soin que les Portugais ont pris d'y bâtir un grand nombre de belles maisons de pierre en a fait une ville considérable. Ce changement et l'érection du fort sont de l'année 1578, lorsque, avec le secours du roi de Congo, les Portugais pénétrèrent dans le royaume d'Angola. La ville est habitée aujourd'hui par quantité de familles portugaises et par un grand nombre de mulâtres et de nègres.

Le roi d'Angola fait sa résidence ordinaire un peu au-dessus de Massangano, dans l'intérieur d'une chaîne de montagnes d'environ sept lieues de tour, où la richesse des campagnes et des prairies lui fournit des provisions en abondance. On n'y peut pénétrer que par un seul passage; et ce prince l'a fortifié avec tant de soin, qu'il est à couvert des insultes de ses ennemis.

La province de Loanda tient le premier rang par sa grandeur et ses richesses. Sa capitale est la ville de Loanda, qu'on nomme aussi Saint-Paul de Loanda, pour la distinguer d'une île du même nom. C'est la capitale de toutes les possessions portugaises dans cette grande partie de l'Afrique et la résidence du gouverneur.

Saint-Paul de Loanda doit son origine aux Portugais en 1578, lorsque Paul Diaz de Novaes fut envoyé dans cette contrée pour en être le premier gouverneur. Elle est grande et remplie de beaux édifices, mais sans murs et sans fortifications, à la réserve de quelques petits forts élevés sur le rivage pour la sûreté du port. Les maisons des blancs sont de pierre et couvertes de tuiles. Celles des nègres ne sont que de bois et de paille. L'évêque d'Angola et de Congo y fait sa résidence à la tête d'un chapitre de neuf ou dix chanoines.

La ville est habitée par trois mille blancs et par un nombre prodigieux de nègres qui servent les blancs en qualité d'esclaves ou de domestiques libres. Il est commun pour un Portugais de Loanda d'avoir cinquante esclaves à son service; les plus riches en ont deux ou trois cents, et quelques-uns jusqu'à trois mille; c'est en quoi consiste leur richesse, parce que tous ces nègres, étant propres à quelque travail, s'occupent suivant leur profession, et qu'outre la dépense de leur entretien, qu'ils épargnent à leur maître, ils lui apportent chaque jour le fruit de leur travail; mais, à l'exception de Massangano et de quelques autres places intérieures, les Portugais ne possèdent rien au delà des côtes.

Le nombre des mulâtres est fort grand: ils portent une haine mortelle aux nègres, sans en excepter leur mère négresse, et toute leur ambition consiste à se mettre dans une

certaine égalité avec les blancs; mais, loin d'obtenir cette grâce, ils n'ont pas même la liberté de paraître assis devant eux.

L'usage des pères, à la naissance de chaque enfant, est de jeter les fondements d'une nouvelle maison pour le loger après son mariage; les murs s'élèvent à mesure que l'enfant croît en âge. On n'a point d'autre chaux que la poudre des écailles d'huîtres calcinées au feu.

Les bornes du pays de Benguéla, que l'on nomme Bankella, sont, au nord, le royaume d'Angola, dont quelques-uns le regardent comme une partie; à l'est, le pays de Djoggi-Kasandj, duquel il est séparé par la rivière Kounéni, au sud, celui de Martamar, et la mer à l'ouest; sa situation est entre 10 degrés 30 minutes, et 16 degrés 15 minutes de latitude sud.

L'air est si dangereux dans le pays de Benguéla, et communique aux aliments des qualités si pernicieuses, que les étrangers qui en usent à leur arrivée n'évitent point la mort ou de fâcheuses maladies. On conseille ordinairement aux passagers de ne pas descendre à terre, ou du moins de ne pas boire de l'eau du pays, qu'on prendrait pour une lie épaisse. On reconnaît aisément combien l'air est dangereux pour les blancs; tous ceux qui habitent le pays ont l'air d'autant de morts sortis du tombeau; leur voix est faible et tremblante, et leur respiration entrecoupée, comme s'ils la retenaient entre les dents. Carli, qui fait d'eux cette peinture, se dispensa de résider dans un si triste lieu.

Du temps de Lopez et de Battel, les Européens n'avaient qu'un établissement dans cette baie; mais dans la suite les Portugais y ont bâti du côté du nord une ville qu'ils ont nommée *San-Philippe* ou *Saint-Philippe de Benguéla*, et qu'ils appellent aussi le *Neuf-Benguéla*, pour la distinguer d'une ancienne ville du même nom, qui est située sur les bords de cette contrée, du côté du nord, entre le port de Soto et la rivière de Dongo ou de Moréna. Carli, qui se trouvait dans le pays en 1666, dit que la ville de Benguéla est gardée par une garnison portugaise, avec un gouverneur de la même nation; il ajoute, que le nombre des blancs qui l'habitent est d'environ deux cents, que celui des nègres est très-grand, que les maisons ne sont bâties que de terre et de paille, que l'église et les forts ne sont pas mieux.

Mérola parle avec horreur d'un usage établi dans un port de ce royaume où son vaisseau relâcha: les femmes, d'intelligence avec leurs maris, emploient tous les artifices de leur sexe pour attirer d'autres hommes dans leurs bras, et livrent leurs amants au mari, qui les emprisonne aussitôt pour les vendre à la première occasion, sans avoir aucun compte à rendre de cette violence.

Dans toutes les parties du royaume d'Angola on distingue quatre ordres de nègres qui composent la nation, le premier, qui est celui des nobles, se nomme *mokuta*; on donne au second, dans la langue du pays, le

sire d'enfant du domaine ; i. renferme tous les habitants libres, qui sont la plupart artisans ou laboureurs ; le troisième ordre est celui d'une sorte d'esclaves qui appartient au domaine de chaque noble, et qui passe de même à l'héritier ; enfin le quatrième est l'ordre des *mokikas* ou des esclaves ordinaires, qui s'acquiert par la guerre ou par le commerce.

En général, les habitants d'Angola et de Benguela n'amassent point de richesses. Ils se contentent d'un peu de millet et de quelques bestiaux, de leur huile et de leur vin de palmier. Le principal commerce des Portugais et des autres Européens dans le royaume consiste en esclaves, qu'ils transportent à Porto-Rico, à Rio-de-la-Plata, à Saint-Domingue, à la Havanne, à Carthagène, et surtout au Brésil, pour le service des plantations et des mines. Autrefois les Espagnols transportaient annuellement plus de quinze mille esclaves dans leurs propres colonies, et l'on juge qu'aujourd'hui les Portugais n'en transportent pas moins. Leurs agents les achètent à cent cinquante et deux cents milles dans l'intérieur des terres. Lorsqu'ils arrivent sur la côte, ils sont ordinairement fort maigres et très-faibles, parce qu'ils sont mal nourris dans le voyage, et qu'on ne leur donne la nuit que le ciel pour toit et la terre pour lieu de repos. Mais, avant que de les embarquer, l'usage des Portugais de Loanda est de les bien traiter, dans une grande maison qui n'a point d'autre destination. Ils leur fournissent de l'huile de palmier pour se frotter le corps et se rafraîchir. Si l'on ne se trouve point de vaisseau prêt à les recevoir, ou s'ils ne sont point en assez grand nombre pour faire une cargaison complète, ils les emploient à la culture de leurs terres. Lorsqu'ils sont à bord, ils prennent soin de leur santé ; ils sont pourvus de remèdes, surtout de citrons, pour les garantir du scorbut. Si quelqu'un d'entre eux tombe malade, ils ne manquent point de le laisser à part et de lui faire observer un régime salutaire. Dans leurs vaisseaux de transport, ils leur donnent des nattes, qui sont changées régulièrement de douze en douze jours. L'avarice même peut donc quelquefois ramener à l'humanité.

Lopez raconte que de son temps le roi d'Angola et tous ses sujets n'avaient point encore d'autre religion que l'idolâtrie. Il ajoute que ce prince, ayant formé le dessein d'embrasser la foi chrétienne, à l'exemple du roi de Congo, lui fit demander, par un ambassadeur, des prêtres et des missionnaires ; mais que le royaume de Congo n'en avait point assez pour s'en défaire en faveur de ses voisins. Depuis le même temps, l'état de la religion a reçu peu de changement dans le royaume d'Angola, excepté dans les villes de Loanda, de Massangano et quelques autres lieux immédiatement soumis aux Portugais. Loanda est un siège épiscopal, suffragant de celui de San-Salvador.

La langue du royaume d'Angola n'est pas plus différente de celle de Congo que le por-

tugais ne l'est du castillan, ou le vénitien du calabrois, c'est-à-dire que la différence consiste principalement dans la prononciation ; cependant elle est assez grande pour en faire comme une autre langue. Toutes ces régions n'ont point de caractère pour l'écriture.

Les rois d'Angola n'étaient anciennement que des gouverneurs et des lieutenants du roi de Congo, qui s'étaient emparés de l'autorité dans l'étendue de leur administration ; ensuite ils usurpèrent le pouvoir absolu dans un pays qu'ils gouvernaient au nom d'autrui ; et joignant diverses conquêtes au royaume d'Angola, ils devinrent aussi riches et presque aussi puissants que leur maître ; cependant ils ont toujours conservé une ombre de dépendance sous le nom d'un tribut qu'ils ne payent qu'à leur gré.

Les rois d'Angola entretiennent, comme ceux de Congo, un grand nombre de paons : ce privilège est réservé à la famille royale. Leur vénération pour ces animaux va si loin, qu'un de leurs sujets qui aurait la hardiesse d'en prendre une seule plume n'éviterait pas la mort ou l'esclavage.

Les provinces d'Angola sont gouvernées, sous l'autorité du roi, par les principaux seigneurs de sa cour, et chaque canton par un chef inférieur qui porte le nom de *sova*.

On ne connaît, dans le royaume d'Angola, qu'une sorte de punition pour les crimes : c'est l'esclavage au profit du *sova*.

Le roi de Portugal tire du royaume d'Angola un revenu considérable, soit du tribut annuel des *sovas*, soit des droits qu'il impose sur la vente des marchandises et des esclaves.

Les révolutions du royaume d'Angola n'ont point empêché qu'il ne soit demeuré fort puissant. Lopez observe que, depuis l'établissement du christianisme dans le royaume de Congo, le nombre des habitants y est beaucoup diminué, au lieu que l'ancien usage de la polygamie, qui subsiste toujours dans le royaume d'Angola, le rend plus peuplé qu'on ne peut se l'imaginer. Le même auteur ajoute que, suivant l'usage du pays, qui oblige tous les sujets de suivre le monarque à la guerre, il peut mettre en campagne un million d'hommes. Dapper confirme ce nombre ; mais il ajoute que, dans une occasion pressante, le roi peut lever promptement cent mille volontaires : puissance redoutable, si la conduite et le courage y répondaient. On reconnut assez que ces deux qualités leur manquent, en 1584, lorsque cinq cents Portugais, assistés d'un petit nombre de Mosicongos, désirant une armée de douze cent mille Angoliens. L'année suivante, deux cents Portugais et dix mille nègres en battirent six cent mille.

Quoique la foi chrétienne ait fait quelque progrès dans ces trois contrées, la plus grande partie des habitants observe encore l'ancienne religion, qui consiste dans le culte de Mokissos.

Tous les *sovas* chrétiens ont un chapelain

dans leur benza ou village, pour baptiser les enfants et célébrer les saints mystères. Mais entre ceux qui font profession du christianisme il s'en trouve un grand nombre qui demeurent attachés secrètement à l'idolâtrie.

Les gangas ou les prêtres nommés *singhilis*, c'est-à-dire dieux de la terre, ont un supérieur qui porte le nom de *ganga kitorna*, et qui passe pour le premier dieu de cette espèce. C'est à lui qu'on attribue toutes les productions terrestres, tels que les fruits et les grains. On lui offre les premiers, comme un juste hommage; et lui-même se vante de n'être pas sujet à la mort. Pour confirmer les nègres dans cette opinion, lorsqu'il se sent près de sa fin par la faiblesse de l'âge ou par la maladie, il appelle un de ses disciples pour lui communiquer le pouvoir qu'il a de produire les biens de la terre; ensuite il le fait étrangler publiquement avec une corde ou tuer d'un coup de massue. Cette exécution se fait à la vue d'une nombreuse assemblée. Si l'office du grand ganga n'était pas rempli continuellement, les habitants sont persuadés que la terre deviendrait stérile, et que le genre humain toucherait bientôt à sa ruine. Les gangas inférieurs finissent ordinairement leur vie par une mort violente.

ANNATOM, île des Nouvelles-Hébrides dans la Mélanésie.

Lettre du R. P. Rougeyron, missionnaire apostolique de la Société de Marie, à un de ses confrères (72). — Annatom, juin 1849. — « Nous n'avons pas à combattre ici contre la férocité des indigènes; mais nous y avons trouvé deux autres ennemis redoutables. Le premier est le protestantisme, représenté par deux ministres qui sont venus se fixer à côté de nous, et qui travaillent de toutes leurs forces à paralyser le bien que nous cherchons à faire. S'ils sont encore un peu réservés à notre sujet, c'est qu'entre leur établissement et le nôtre se trouve celui d'un Anglais, M. Padden, qui fait en grand le commerce du bois de sandal dans ces îles. Quoique protestant, M. Padden n'a jamais cessé de nous protéger, et son associé, M. Sommerville, Irlandais catholique, veille également sur nos intérêts.

« Notre second ennemi, c'est la fièvre que nous ne nous attendions pas plus à rencontrer ici que le protestantisme. Elle règne dans tout le pays; depuis treize mois que nous habitons l'île, nous n'avons pas cessé d'avoir des malades, et notre maison ressemble à un hôpital. Sur treize que nous sommes, y compris quatre jeunes Calédoniens, aucun n'a pu éviter ses atteintes. Ma position à la tête de cette mission désolée me paraît bien pénible, et les souffrances de mes confrères me navrent le cœur. Mon Dieu, m'écrié-je souvent, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Cependant que votre sainte volonté se fasse et non la mienne ! Chaque jour je regarde si je ne

vois pas poindre à l'horizon quelque navire qui nous amène Mgr d'Amata. Je ne soupire plus qu'après l'arrivée de Sa Grandeur pour me délivrer d'un fardeau qui m'accable.

« Je ne parle pas de conversions. Il y a peine un an que nous résidons à Annatom et en Mélanésie surtout : ce n'est pas au bout d'un an, ni même de deux, qu'on peut espérer faire de bons chrétiens de nos sauvages. Outre les vices de tout genre enracinés chez eux dès l'enfance, nous avons encore à combattre l'indifférence la plus complète en matière de religion. Le rôle que la Providence paraît nous destiner consiste à défricher péniblement ce champ jusqu'à l'inculte, à répandre avec nos sueurs et nos larmes la semence de la vraie doctrine. D'autres viendront après nous lever la moisson; heureux nous-mêmes, si nous pouvons cueillir quelques épis mûrs avant le temps ! Deux adultes ont été baptisés en danger de mort; l'un est décédé une demi-heure après son baptême; l'autre, qui survécu, nous est resté attaché et devient nous l'espérons, un fervent chrétien. Le jour de sa régénération, que nous crûmes être celui de sa mort, le P. Gagnière lui mit au cou une médaille de la sainte Vierge, malgré toutes les railleries qu'on en a faites; il ne l'a pas quittée. Lui propose-t-on une mauvaise action, il répond, en montrant sa médaille : « Ne vois-tu pas ce que je porte ? Nous nous trouvons aussi chargés de quelques blancs qui habitent dans cette île pour y faire le bois de sandal.

« Je ne vous enverrai pas de notice sur les mœurs et les usages de ce peuple. Pour en parler avec vérité, nous sommes encore trop étrangers à ses usages, et nous n'avons pas une connaissance assez approfondie de sa langue. Cependant il faut que je vous fasse connaître une abominable coutume qui règne à Annatom. Il y a trois mois qu'un de nos voisins est mort. Il avait à peine rendu l'âme, que quatre hommes, proches parents de la femme du défunt, se sont précipités comme des furieux sur cette pauvre veuve, qui n'opposait aucune résistance et qui paraissait même demander qu'on lui ôtât la vie, pour aller accompagner son mari dans le tombeau. En un instant elle eût été étranglée, si nous n'étions accourus pour arrêter ces assassins. Voilà l'état sauvage; voilà ce que sont les hommes sous l'empire de celui qui fut homicide dès le commencement. La raison de cette barbarie est d'engager les femmes à veiller sur les jours de leurs maris; et, de fait, elles en prennent le plus grand soin, car elles savent que de sa mort dépend la leur. Cette politique vous fait frémir, et nous aussi nous en frémissons, quand nous voyons une foule de jeunes orphelins la suite de cette infernale coutume. Ce qui est navrant pour le cœur, c'est d'entendre ces petites créatures, quand nous leur demandons où est leur mère, nous répondre d'un

air riant : « Ma mère ! ah ! elle a été étran-
 glée. » Et si nous ajoutons : « Quel mal-
 heur ! quel crime ! » ils répliquent aussi-
 tôt : « Pourquoi mon père est-il mort ?
 puisqu'il était mort, il fallait bien étran-
 gler ma mère. »

« Les insulaires d'Anatom ont de singu-
 lières idées sur les phénomènes naturels du
 soleil, de la pluie, du vent, etc. Pour le
 soleil, ce sont certains individus de la
 montagne qui le rendent plus ou moins
 ardent. La pluie, selon eux, est produite
 par d'autres hommes qui habitent du côté
 d'où elle vient ordinairement. Quand elle
 arrive d'un autre côté, ils vous répondent
 que personne n'a fait celle-là, qu'elle tombe
 parce qu'elle veut tomber. Il en est de
 même du vent, j'ai vu souvent quelques-uns
 de ces faiseurs de pluie, et lorsque je leur
 ai demandé si vraiment ils faisaient pleuvoir,
 ils m'ont toujours certifié leur pouvoir avec
 assurance. « Faites-moi donc tomber de la
 pluie maintenant, leur disais-je. — Il
 faut, répondaient-ils, quelques jours pour
 la préparer. — Eh bien ! faites-moi assis-
 ser à cette fabrication. — Mais c'est tapu
 (sacré), ajoutaient-ils. Si par hasard la
 pluie survenait à quelques jours de là, ils
 triomphants proclamer leur
 puissance. Si, au contraire, elle n'arrivait
 pas, ils s'en venaient bien répliquer : « Vous ne
 m'avez pas fait de présent, voilà pourquoi
 je ne vous ai pas donné de pluie. » Que
 résulte-t-il de cette malheureuse supersti-
 tion ? des guerres continuelles. Qu'il y ait
 une sécheresse, aussitôt les sauvages s'en pren-
 nent aux prétendus auteurs de ces fléaux, et la guerre est déclarée aux tribus où
 habitent les fabricants de la pluie ou du
 vent. »

ANSARIES. Voyez STRIE III, § 1^{re}.

ANTEROTA (HABITANTS D'), peuples nè-
 gres de la côte occidentale d'Afrique. Voyez
 ce que nous disons des AZANAGHS.

ANTILLES (ILES). — On sait que les An-
 tilles sont une suite d'îles disposées en
 forme d'arc, depuis l'embouchure de l'Oré-
 noque jusqu'à la Floride, entre les deux
 Amériques (73).

Les Antilles prirent d'abord le nom d'*îles
 Caraïbes*, de celui de leurs premiers habi-
 tants. Celui d'*Indes occidentales*, par lequel
 on les désigne souvent, à l'exemple des An-
 glais, est très-inexact. Elles sont divisées
 en grandes et petites Antilles, et ces der-
 nières le sont encore en îles de *Barlovento*
 ou *sur le vent*, et de *Sottovento* ou *sous le
 vent*. L'usage français est de dire, *îles du
 vent* et *îles au vent*. — Elles sont peuplées à
 présent de sept nations différentes : de Caraï-
 bes, ou d'originaires du pays, d'Espa-
 gnols, de Français, d'Anglais, de Hollandais,
 de Danois et de Suédois.

Le nom de *Caraïbes* ayant été donné aux
 petites Antilles par Christophe Colomb, d'a-
 près celui de leurs anciens habitants, il pa-

rait nécessaire de faire connaître cette race
 d'hommes que les Européens y ont trouvés
 établis, et qu'ils ont resserrés dans des bornes
 où ils les contiennent, mais qu'ils n'ont pu
 détruire ou soumettre.

Quelques voyageurs les font descendre
 des Galibis, peuples de la Guyane, et racon-
 tent, sur d'anciens témoignages, que leurs
 ancêtres, s'étant révoltés contre leurs chefs,
 se virent forcés de chercher une retraite
 dans ces îles, qui avaient toujours été dés-
 ertes, ou dont ils chassèrent les habitants
 naturels. Un Anglais, nommé *Brigstock*, qui
 connaissait la Floride par un long séjour, et
 qui en parlait toutes les langues, fait venir
 les Caraïbes du pays des Apalachites, où
 l'on trouve jusqu'aujourd'hui, dit-il, der-
 rière la Géorgie et la Caroline, une nation
 qui se nomme *les Caraïbes*. On ignore, ajou-
 te-t-il, ce qui l'obligea de quitter le continent ;
 mais rien n'empêche de supposer que, trop
 serrée dans ses limites, ou pressée par de
 puissants ennemis, elle eut le courage de
 se fier sur mer à la conduite des vents,
 qui la poussèrent dans l'île Sainte-Croix.
Brigstock semble compter pour rien l'éloi-
 gnement et les difficultés de leur naviga-
 tion.

Cette différence d'opinions sur l'origine
 des Caraïbes n'empêche point qu'on ne s'ac-
 corde à les faire sortir de quelque partie de
 l'Amérique. On se fonde sur la ressemblance
 de leur figure et de leurs usages, dans toutes
 les îles qu'ils ont habitées, comme dans
 celles qu'ils possèdent encore.

« La taille ordinaire des Caraïbes, dit La-
 bat, est au-dessus de la médiocre. Ils sont
 tous bien faits et proportionnés ; ils ont les
 traits du visage assez agréables ; il n'y a que
 le front qui paraisse un peu extraordinaire,
 parce qu'il est fort plat et comme enfoncé ;
 mais ils ne l'apportent point de cette forme
 en naissant. Leur usage est de la faire prendre
 à la tête des enfants, avec une petite planche
 fortement liée par derrière, qu'ils y laissent
 jusqu'à ce que le front ait pris sa consis-
 tance, et qu'il demeure tellement aplati,
 que, sans hausser la tête, ils voient presque
 perpendiculairement au-dessus d'eux. Ils
 ont tous les yeux noirs et petits, quoique la
 disposition de leur front les fasse paraître
 de bonne grandeur. Tous ceux que j'eus
 l'occasion de voir avaient les dents fort belles,
 blanches et bien rangées ; les cheveux noirs,
 plats, longs et luisants. Cette couleur de
 leurs cheveux est naturelle ; mais ce lustre
 vient d'une huile dont ils ne manquent
 point de se la frotter le matin. Il est difficile
 de bien juger de leur teint, car ils se pei-
 gnent aussi tous les jours avec du rocou
 détrempé dans de l'huile de crapat ou de
palma-christi, qui les fait ressembler à des
 écrevisses cuites. Cette peinture leur tient
 lieu d'habits. Outre l'agrément qu'ils croient
 lui devoir, elle conserve leur peau contre
 l'ardeur du soleil, qui la ferait crevasser, et
 les défend de la piqure des moustiques et

maringoins, qui ont une extrême antipathie pour son odeur. Lorsqu'ils vont à la guerre, ou qu'ils veulent paraître avec éclat, leurs femmes emploient du jus de génipa pour leur faire des moustaches et plusieurs raies noires sur le visage et sur le corps. Ces marques durent neuf jours. Tous les hommes que j'ai vus avaient autour des reins une petite corde, qui leur sert à porter un couteau nu, qu'ils passent entre elle et la cuisse, et à soutenir une bande de toile large de cinq à six pouces, qui, couvrant une partie de leur nudité, tombe négligemment vers le bas. Les enfants mâles de dix à douze ans n'ont sur le corps que cette petite corde, destinée uniquement pour soutenir leur couteau, qu'ils ont néanmoins plus souvent en main qu'à la ceinture, aussi bien que les hommes faits. Leur physionomie paraît mélancolique. Ils ne laissent pas d'être bons; mais il faut se garder de les offenser, parce qu'ils portent la vengeance à l'excès.

« Les femmes sont de plus petite taille que les hommes, assez bien faites, mais un peu trop grasses. Elles ont les cheveux et les yeux noirs comme leurs maris, le tour du visage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus ouvert et plus riant que les hommes; ce qui ne les empêche point d'être fort réservées et fort modestes. Elles sont rocouées, c'est-à-dire peintes de rouge comme l'autre sexe, mais sans moustaches et sans lignes noires. Leurs cheveux sont liés par derrière la tête, d'un petit cordon. Un pagne, ondulé de petits grains de rassade de différentes couleurs, et garni par le bas d'une frange de rassade, d'environ trois pouces de hauteur, couvre leur nudité. Ce *camisa*, nom qu'elles lui donnent, n'a pas plus de huit à dix pouces de large, sur quatre ou cinq de long, sans y comprendre la hauteur de la frange; et de chaque côté une petite corde de coton le tient lié sur les reins. La plupart ont au cou plusieurs colliers de rassade, de différentes grosseurs, qui leur pendent sur leur sein, et des bracelets de même espèce aux poignets et au-dessus des coudes avec des pierres bleues ou des rassades enfilées, qui leur servent de pendants d'oreilles. Les enfants de l'un ou de l'autre sexe, depuis la mamelle jusqu'à l'âge de huit ou dix ans, ont des bracelets et une ceinture de grosse rassade autour des reins. Un ornement propre aux femmes est une espèce de brodequin de coton, qui leur prend un peu au-dessus de la cheville du pied, et qui a quatre ou cinq pouces de hauteur. Vers l'âge de douze ans (car les Caraïbes ne sont pas forts exacts dans le calcul des années), on donne le *camisa* aux filles au lieu de la ceinture de rassade qu'elles ont portée jusqu'alors; et leur mère ou quelque parente leur met des brodequins aux jambes. Elles ne les ôtent jamais, s'ils ne sont absolument usés ou déchirés par quelque accident. Il leur serait même impossible de les ôter, parce qu'étant travaillés sur leurs jambes, ils sont si serrés, qu'ils ne peuvent ni monter ni descendre; et les jam-

bes n'ayant pas encore toute leur grosseur à cet âge, elles ne peuvent croître avec les années sans se trouver pressées jusqu'à rendre le mollet plus gros et plus dur qu'il ne l'aurait été naturellement. Outre l'épaisseur du tissu, les extrémités de ces brodequins ont un rebord d'un demi-pouce de large par le bas, et du double par le haut, assez fort pour se soutenir par lui-même comme le bord d'une assiette; ce qui n'est pas sans agrément aux jambes d'une femme: mais il faut qu'elles conservent cette chaussure toute leur vie, et qu'elles l'emportent avec elles au tombeau.

« Lorsqu'une fille a reçu le *camisa* et les brodequins, elle ne vit plus avec les garçons dans la familiarité de l'enfance; elle se retire près de sa mère, et ne s'en éloigne plus: mais il est rare qu'avant cet âge elle n'ait pas été demandée par quelque jeune homme, qui la regarde alors comme sa femme, en attendant qu'elle puisse l'être réellement. Ce choix se fait dès l'âge de quatre ou cinq ans, et presque toujours dans la famille. A l'exception des frères et des sœurs, il est si libre pour tous les degrés du sang et pour la pluralité des femmes, que le même homme prend trois ou quatre sœurs, qui sont ses nièces ou ses plus proches cousines.

« Si les colliers, les bracelets, le *camisa* et les brodequins sont proprement la parure des femmes, les hommes ont aussi des ornements particuliers, qui sont les *caracolis* et les plumes. Le *caracoli* est tout à la fois le nom de la chose et celui de la matière dont elle est composée. C'est un métal qui vient, dit-on, de la Terre-Ferme, et qu'on croit un mélange d'argent, de cuivre et d'or. Il paraît certain qu'en terre ou dans l'eau sa couleur ne se ternit jamais. Je juge, continue L'abbé, que le fond est un métal simple, mais aigre, grenu et cassant; ce qui oblige ceux qui l'emploient d'y mêler un peu d'or pour le rendre plus doux et plus traitable. Les orfèvres français et anglais ont souvent tenté de l'imiter en gardant une certaine proportion dans leur alliage; sur six parties d'argent, ils ont mis trois parties de cuivre rouge purifié, et une partie d'or. Ils ont fait de cette composition des bagues, des boucles, des poignées de cannes et d'autres ouvrages, mais fort inférieurs au *caracoli* des sauvages, qu'on prendrait pour de l'argent surdoré. Les figures qu'ils en font sont des croissants de différentes grandeurs, suivant l'usage auquel ils veulent les employer. Ils en portent un à chaque oreille, attaché ordinairement par une petite chaîne à crochet; et la distance d'une corne à l'autre est d'environ un pouce et demi. Au défaut de chaîne, ils les attachent avec un fil de coton passé au centre du croissant. Ils en portent un autre, de même grandeur, à l'entre-deux des narines, d'où il bat sur la bouche. Le dessus de la lèvre inférieure est aussi percé, et soutient un quatrième *caracoli*, plus grand d'un tiers que les précédents, et dont la moitié passe le menton. Enfin ils en ont un cinquième, de six pouces d'ouver-

ture, qui est attaché avec une petite corde au cou, et qui leur tombe sur la poitrine. Cette multitude de croissants les fait ressembler à des mulets ornés de leurs plaques. Lorsqu'ils ne portent point leurs caracolis, ils remplissent les trous qu'ils ont aux oreilles, au nez et à la lèvre, avec de petits bâtons qui les empêchent de se boucher. Quelquefois ils portent des pierres vertes aux oreilles et à la lèvre; et s'ils n'ont ni pierres vertes, ni petits bâtons, ni caracolis, ils y mettent des plumes de perroquets, rouges, bleues et jaunes, qui leur font des moustaches de dix à douze pouces de long, au-dessus et au-dessous de la bouche, sans compter celles qu'ils ont aux oreilles. Leurs enfants ont dans leurs cheveux quantité de plumes de différentes couleurs, attachées d'une manière qui les y tient droites; et cette parure, dit-on, n'est pas sans grâce.

Ils ont plusieurs sortes de langage : l'ancien, qui leur est propre et naturel, a de la douceur, sans aucune prononciation gutturale; mais ils se sont fait un jargon mêlé de mots européens, surtout espagnols, qu'ils ne parlent qu'avec les étrangers. Dans leur propre langue, quoique les Caraïbes de toutes les îles s'entendent parfaitement, ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux sexes ont même des expressions différentes pour les mêmes choses, et les vieillards en ont aussi qui ne sont point usitées parmi les jeunes gens; enfin ils ont un langage particulier pour leurs conseils, auquel les femmes ne comprennent rien. Lorsqu'on a commencé à les connaître, ils n'avaient aucun terme d'injure, aucun de vice, de vertu, d'arts et de sciences. Ils ne savaient nommer que quatre couleurs, blanc, noir, jaune et rouge, auxquelles ils rapportent tous les autres.

Ils sont naturellement pensifs et mélancoliques, mais ils affectent de paraître gais et plaisants. Le plus grand affront qu'on puisse leur faire est de les nommer *sauvages*; ce nom, disent-ils, ne convient qu'aux bêtes farouches. Ils ne souffrent pas plus volontiers qu'on les nomme *cannibales*, quoiqu'ils n'aient jamais perdu l'usage de manger la chair de leurs ennemis; et lorsqu'on leur en fait un reproche, ils répondent qu'il n'y a point de honte à se venger. Le nom de *Caraïbe* leur déplaît moins, quelque idée qu'on y veuille attacher, parce que, dans leur ancienne langue, il signifie bon guerrier ou courageux. Brigstock assure qu'il a la même signification dans la langue des *Apalachites*.

Ils s'aiment entre eux, et leur sensibilité va si loin les uns pour les autres, qu'on en a vu mourir de douleur en apprenant que leurs compagnons étaient tombés dans l'esclavage, ou qu'ils avaient été maltraités par les Européens. Ils ne se consolent point d'avoir été chassés d'une partie de leurs îles, et souvent ils reprochent encore cette injustice aux vainqueurs. Ils ne peuvent s'accoutumer non plus à leur avarice; c'est toujours un nouveau sujet d'admiration, incompré-

hensible pour un Caraïbe, de voir préférer l'or au verre et au cristal.

Le vol est à leurs yeux un crime fort noir. Ils laissent leurs habitations ouvertes et sans aucune défense: s'ils s'aperçoivent qu'on en ait enlevé quelque chose, ils en portent une espèce de deuil pendant plusieurs jours. Ensuite toute leur ardeur est pour la vengeance; car autant ils ont d'affection les uns pour les autres, autant ils sont capables de haine lorsqu'ils se croient offensés. Un Caraïbe ne pardonne jamais.

Leurs maisons, qu'ils nomment *carbets* comme les Indiens de la Guyane, sont d'une forme singulière. Labat, qui eut l'occasion d'en voir une des plus belles, joint à sa description une peinture agréable des circonstances et de quelques usages de la nation. « Le Caraïbe, maître du carbet, dit Labat, avait été baptisé aussi bien que sa femme et dix ou douze enfants qu'il avait eus d'elle et de plusieurs autres. Il avait un caleçon de toile sur un habit neuf d'écarlate, c'est-à-dire qu'il venait d'être rocoué, car il n'était que neuf heures du matin lorsque nous entrâmes chez lui. Sa femme avait autour des reins un pagne qui lui descendait jusqu'à mi-jambes.

« La maison ou le carbet avait environ soixante pieds de longueur sur vingt-quatre à vingt-cinq de large, à peu près dans la forme d'une halle. Les petits poteaux s'élevaient de neuf pieds hors de terre, et les grands à proportion : les chevrons touchaient à terre des deux côtés; les lattes étaient de roseaux, et la couverture, qui descendait aussi bas que les chevrons, était de feuilles de palmier. Un des bras de l'édifice était entièrement fermé de roseaux et couvert de feuilles, à la réserve d'une ouverture qui menait à la cuisine; l'autre bout était presque entièrement ouvert. A dix pas de ce bâtiment, il y en avait un autre moins grand de moitié, et divisé en deux par une palissade de roseaux. Nous y entrâmes : dans la première chambre, qui servait de cuisine, sept ou huit femmes étaient occupées à faire de la cassave : la seconde division servait apparemment de chambre à coucher pour toutes ces dames et pour les enfants qui n'étaient pas encore admis au grand édifice; elle n'avait d'autres meubles que des paniers et des hamacs.

« C'était aussi l'unique ameublement du grand carbet. Le maître et les quatre fils avaient près de leurs hamacs un coffre, un fusil, un pistolet, un sabre et un gergoussier. Quelques Caraïbes travaillaient à des paniers. Je vis aussi deux femmes qui faisaient un hamac sur le métier. Les arcs, les flèches, les massues, étaient en grand nombre, proprement attachés aux chevrons. Le plancher était de terre battue, fort net et fort uni, excepté sous les sablières, où l'on remarquait un peu de pente. Il y avait un fort bon feu vers le tiers de la longueur du carbet, autour duquel huit ou neuf Caraïbes, accroupis sur leurs jarrets, fumaient en attendant que leur poisson fût cuit. Ces mes-

sieurs nous avaient fait leurs civilités ordinaires, sans changer de posture, en nous disant dans leur jargon : *Bonjour, compère, toi tenir tafia*. Leurs poissons étaient par le travers du feu, pêle-mêle entre le bois et les charbons. Je les pris d'abord pour quelques restes de bûches; mais un de mes compagnons de voyage, qui connaissait mieux que moi la nation, m'assura qu'après avoir goûté de ce mets je ne prendrais pas les Caraïbes pour de mauvais cuisiniers.

« Cependant l'heure du dîner s'approchait, et l'air de la mer nous avait donné de l'appétit. J'ordonnai à nos nègres d'apporter une nappe; et voyant au coin du carbet une belle natte étendue, que je crus l'endroit où nos hôtes devaient prendre leur repas, je jugeai qu'en attendant qu'ils en eussent besoin, nous pouvions nous en servir. Après y avoir fait jeter une nappe et quelques serviettes, je fis apporter du pain, du sel et un plat de viande froide, qui étaient toutes nos provisions, et je m'assis avec mes deux compagnons de voyage. Nous commençons à manger, lorsque, en jetant les yeux sur les Caraïbes, nous observâmes qu'ils nous regardaient de travers, et qu'ils parlaient au maître avec quelque altération. Nous lui en demandâmes la raison : il nous dit assez froidement qu'il y avait un Caraïbe mort sous la natte où nous étions assis, et que cela fâchait beaucoup ses parents. Nous nous hâtâmes de nous lever et de faire ôter nos provisions. Le maître fit étendre dans un autre endroit une natte sur laquelle nous nous mîmes; et, pour réparer le scandale, nous fîmes boire toute la compagnie.

« Dans l'entretien que nous eûmes avec le maître, en continuant notre repas, il nous apprit que tous ces Caraïbes s'étaient assemblés chez lui pour célébrer les obsèques d'un de ses parents, et qu'on n'en attendait plus qu'un petit nombre d'autres de l'île de Saint-Vincent pour achever la cérémonie. Suivant leurs usages, il est nécessaire que tous les parents d'un Caraïbe qui meurt le voient après sa mort, pour s'assurer qu'elle est naturelle. S'il s'en trouvait un seul qui ne l'eût pas vu, le témoignage de tous les autres ensemble ne suffirait pas pour le persuader; et jugeant, au contraire, qu'ils auraient contribué tous à sa mort, il se croirait obligé d'en tuer quelqu'un pour la venger. Nous remarquâmes que notre hôte aurait souhaité que ce Caraïbe ne lui eût pas fait l'honneur de choisir son carbet pour mourir, parce qu'une si grosse compagnie diminuait son manioc, dont il n'avait qu'une juste provision pour sa famille.

« Je lui demandai si la qualité d'amis ne pouvait pas nous faire obtenir de voir le mort. Il m'assura que tous les assistants y consentiraient avec plaisir, surtout si nous buvions et si nous les faisions boire à sa santé. La natte et les planches qui couvraient la fosse furent levées aussitôt. Elle avait la forme d'un puits, d'environ quatre pieds de diamètre, et six à sept de profondeur. Le corps y était à peu près dans la même pos-

ture que ceux que nous avions trouvés autour du feu. Ses coudes portaient sur ses genoux, et les paumes de ses mains soutenaient ses joues. Il était proprement peint de rouge, avec des moustaches et des raies noires : ses cheveux étaient liés derrière la tête; son arc, ses flèches, sa massue et son couteau étaient à côté de lui. Il n'avait du sable que jusqu'aux genoux, autant qu'il en fallait pour le soutenir dans sa posture, car il ne touchait point aux bords de la fosse. Je demandai s'il était permis de le toucher : on m'accorda cette liberté. Je lui touchai les mains, le visage et le dos. Tout était très-sec, et sans aucune mauvaise odeur, quoiqu'on n'eût pris aucune autre précaution que celle de le recouvrir au moment qu'il avait rendu l'âme. Les premiers de ses parents qui étaient venus avaient ôté une partie du sable pour visiter le cadavre; et comme il n'en sortait rien d'infect, on n'avait pas pris la peine de le recouvrir de sable, pour s'épargner celle de l'ôter à l'arrivée de chaque nouveau parent. On nous dit que, lorsqu'ils seraient venus tous, la fosse serait remplie et fermée pour la dernière fois. Il y avait près de cinq mois que ce Caraïbe était mort. Je regrettais beaucoup que, pendant quelques heures que nous passâmes dans le carbet, il n'arrivât point quelqu'un des parents qui nous eût donné la satisfaction de voir leurs cérémonies.

« C'était un spectacle fort amusant que cette bande de Caraïbes, accroupis sur leur derrière comme des singes, mangeant avec un vif appétit, sans prononcer un seul mot, et tous épluchant avec autant de propreté que de vitesse les plus petites pattes des crabes. Ils se levèrent aussi librement qu'ils s'étaient assis : ceux qui avaient soif allèrent boire de l'eau; quelques-uns se mirent à fumer, d'autres se jetèrent dans leurs hamacs, et le reste entra dans une conversation où je ne compris rien, parce qu'elle était dans leur ancienne langue. Les femmes vinrent ôter les matatous et les couis; les filles nettoyèrent le lieu où l'on avait mangé; et toutes ensemble, avec les enfants, passèrent à la cuisine, où nous allâmes les voir manger, dans la même posture que les hommes, et d'aussi bon appétit. Je fus un peu surpris que les femmes n'eussent pas mangé avec leur maris, et j'en demandai la raison au maître, du moins pour la sienne, qui était chrétienne comme lui, et maîtresse de la maison. Il me répondit que ce n'était pas l'usage de leur nation; que, quand il eût été seul, il n'aurait mangé qu'avec ses fils, et que sa femme, ses filles et le reste de ses enfants mangeaient toujours à la cuisine.

Les hamacs des Caraïbes l'emportent beaucoup, pour la forme et pour la propreté du travail, sur ceux des autres Américains. C'est une pièce de grosse toile de coton, longue de six à sept pieds, sur douze à quatorze de large, dont chaque bout est partagé en cinquante ou cinquante-cinq parties, enfilées dans de petites cordes, qu'on nomme *rabans*. Ces cordes sont de coton, et plus

communément de pite, bien filées et bien torses, chacune de deux pieds et demi ou de trois pieds de longueur; elles s'unissent ensemble à chaque bout, pour faire une boucle où l'on passe une corde plus grosse, qui sert à suspendre le hamac à deux arbres ou à deux murs. Tous les hamacs des Caraïbes sont rocoués, non-seulement parce qu'ils leur donnent cette couleur avant d'en faire usage, mais encore parce que, ayant eux-mêmes le corps très-rouge, ils ne peuvent s'y coucher aussi souvent qu'ils le font sans y laisser une partie de leur peinture.

La manière caraïbe d'attacher ou tendre un hamac est d'éloigner les deux extrémités l'une de l'autre, de sorte qu'avec ses cordages il fasse un demi-cercle, dont la distance d'un bout à l'autre soit le diamètre. On l'élève de terre autant qu'il faut pour s'y asseoir, comme sur une chaise de quelque hauteur. En s'y mettant, on doit observer d'étendre une main pour l'ouvrir, sans quoi l'on ne manque point de faire la culbute. Il ne faut pas s'y étendre de son long, de sorte que la tête et les pieds soient sur une ligne droite qui suive la longueur du hamac; cette situation serait incommode pour les reins, mais on s'y couche diagonalement.

On ne vante pas moins une espèce de corbeilles qui sont l'ouvrage des hommes de cette nation, et que les Européens ont rendus célèbres sous le nom de *paniers des Caraïbes*.

Les Caraïbes font ces petits ouvrages, non-seulement pour leurs usages domestiques, mais encore pour les vendre, et pour se procurer en échange des couteaux, des haches, de la rassade, de la toile d'Europe, et surtout de l'eau-de-vie. C'est une observation fort singulière, que souvent ils entreprennent un voyage, dans une saison dangereuse, uniquement pour acheter une bagatelle, telle qu'un couteau ou des grains de verre, et qu'ils donneront alors pour ce qu'ils désirent tout ce qu'ils ont apporté; au lieu qu'ils n'en donneraient pas la moindre partie pour une boutique entière d'autres marchandises. Outre leurs paniers et d'autres meubles, dont ils se font suivant leurs besoins ou leur goût, ils apportent aux Européens des perroquets, des lézards, de la volaille, des porcs, des ananas, des bananes, et diverses sortes de coquillages. Leur manière de prendre les perroquets est ingénieuse pour des sauvages. Ils observent, à l'entrée de la nuit, les arbres où ces oiseaux se perchent, et dans l'obscurité, ils portent au pied de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme et du piment vert. L'épaisse fumée qui en sort bientôt étourdit ces oiseaux jusqu'à les faire tomber comme ivres. Ils les prennent alors, leur lient les pieds et les ailes, et les font revenir en leur jetant de l'eau sur la tête. Si les arbres sont d'une hauteur qui ne permette point à la fumée d'y arriver, ils attachent au sommet d'une perche quelque vase de terre, dans lequel ils mettent du feu, de la gomme et du piment; ils s'approchent

autant qu'ils peuvent des oiseaux qu'ils veulent prendre, et les enivrent encore plus facilement. Ensuite, pour les apprivoiser, ils les font jeûner pendant quelque temps, et lorsqu'ils les croient bien affamés, ils leur présentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches, ils leur soufflent au bec de la fumée de tabac, qui les étourdit jusqu'à leur faire perdre aussitôt toute leur férocité. Ces perroquets deviennent non-seulement fort privés, mais apprennent aussi facilement à parler que ceux qu'on a pris tout jeunes. Labat en acheta trois d'un Caraïbe pour vingt-deux sous marqués. C'est la seule monnaie que ces barbares connaissent. Un louis d'or ne vaut pas pour eux deux sous marqués, parce qu'ils attachent moins de prix à la matière qu'au nombre. Dans les comptes qu'on fait avec eux, on observe d'étendre les sous marqués qu'on leur donne, et de les ranger les uns après les autres à quelque distance, sans jamais doubler les rangs, ni mettre une partie de l'un sur l'autre, comme les marchands font en Europe; cet ordre ne satisferait point assez leur vue, et l'on ne conclurait rien. Mais lorsqu'ils voient une longue file de sous marqués, ils rient et se réjouissent comme des enfants. Une autre observation, qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'ôter de leur vue et d'enlever aussitôt ce qu'on achète d'eux, si l'on ne veut s'exposer à la fantaisie qui leur vient souvent de le reprendre, sans vouloir rendre le prix qu'ils en ont reçu. Il n'est pas difficile, à la vérité, de les y forcer, surtout lorsqu'ils viennent trafiquer dans nos files; mais il est toujours important de ne pas renouveler avec leur nation des guerres dont le succès même n'apporte aucun avantage. S'ils redemandent leurs marchandises après qu'on les a serrées, on feint d'ignorer ce qu'ils désirent.

« Les Caraïbes, observe le P. Dutertre, sont indolents et fantastiques à l'excès. Il est presque impossible d'en tirer le moindre service. On a besoin avec eux de ménagements continuels. Ils ne peuvent souffrir d'être commandés; et, quelques fautes qu'ils fassent, il faut bien se garder de les reprendre, ou même de les regarder de travers. Leur orgueil sur ce point n'est pas concevable; et de là est venu le proverbe, que regarder un Caraïbe, c'est le battre, et que le battre, c'est le tuer, ou se mettre au risque d'en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent, et comme ils veulent; de sorte que le moment où l'on a besoin d'eux est celui auquel ils ne veulent rien faire, ou que, si l'on souhaite qu'ils aillent à la chasse, ils veulent aller à la pêche; et c'est une nécessité d'en passer par là. Le plus court est de ne pas s'en servir, et de ne jamais compter sur eux, mais surtout de ne rien laisser entre leurs mains, car ils sont comme des enfants à qui tout fait envie: ils prennent, boivent et mangent sans discrétion tout ce qu'on leur laisse. »

Une autre raison qui doit faire éviter de se servir d'eux, c'est l'antipathie qui règne

entre eux et les nègres. Ces deux races d'hommes se croient fort au-dessus l'une de l'autre, et se regardent avec mépris. Les nègres, surtout ceux qui sont chrétiens, ne donnent jamais aux Caraïbes, qui ne le sont pas, d'autre nom que celui de sauvages; ce que les Caraïbes ne peuvent entendre qu'avec un extrême dépit, qui les porte souvent à de cruelles extrémités. « Il arrive souvent, raconte le P. Labat, que nos barques, allant traiter à la Marguerite, prennent en troc de leurs marchandises des Caraïbes esclaves qu'elles nous apportent : quoiqu'on en puisse tirer plus de service que de ceux qui sont libres, dans les îles voisines des nôtres, on ne les achète point sans précaution, parce que c'est le même naturel et le même génie. S'ils ne sont achetés dès l'âge de sept ou huit ans, il est difficile de les dresser au travail. Ceux qu'on parvient à former sont assez adroits, et paraissent même attachés à leurs maîtres; c'est moins par une véritable affection que par jalousie pour les esclaves nègres. Enfin il est difficile de les marier : rarement un Caraïbe veut épouser une négresse, comme il est rare qu'une négresse veuille prendre un Caraïbe. On trouve souvent les mêmes difficultés à marier ensemble les esclaves caraïbes des deux sexes. Quoiqu'ils aient la même langue et les mêmes usages, s'ils sortent de différentes îles entre lesquelles il y ait eu guerre ou quelque sujet d'inimitié, il semble qu'ils aient sucé la haine avec le lait, et jamais ils ne s'approprient assez pour s'unir. »

Tout ce qu'on a tenté pour les instruire et pour leur faire embrasser le christianisme est demeuré presque sans effet. Les Jésuites et les Jacobins ont eu longtemps dans leurs îles de zélés missionnaires qui avaient étudié leur langue, qui vivaient avec eux, et qui ne négligeaient rien pour leur conversion. Le fruit qu'ils ont tiré de leurs travaux s'est réduit à baptiser quelques enfants à l'article de la mort, et des adultes malades dont la guérison paraissait désespérée : non qu'ils ne pussent en baptiser un grand nombre; mais, connaissant le fond de leur caractère, et surtout une sorte d'indifférence qui leur fait regarder comme un jeu l'action la plus sérieuse, ils ne voulaient pas les recevoir au baptême, qu'ils ne demandaient que pour obtenir quelques présents, toujours disposés à reprendre leurs superstitions, comme à se faire réitérer le sacrement autant de fois qu'on leur aurait présenté un verre d'eau-de-vie. On ne connaît que trois points sur lesquels ils ne sont rien moins qu'indifférents : sur leurs femmes, ils portent la jalousie jusqu'à les tuer au moindre soupçon; sur la vengeance, il n'y a point de peuple dans les deux Indes qui pousse plus loin cette passion. Au milieu de leurs fêtes, un Caraïbe qui en voit un autre dont il se souvient d'avoir reçu quelque injure, se lève et va par derrière lui fendre la tête d'un coup de massue, ou le percer à coups de couteau : s'il tue son ennemi, et que le mort n'ait point de parents

pour le venger, c'est une affaire finie; mais si la blessure n'est pas mortelle, ou s'il reste des vengeurs, le meurtrier, sûr d'être traité de même à la première occasion, change promptement de domicile. Ils ne connaissent aucune apparence de réconciliation, et personne entre eux ne pense à s'offrir pour médiateur. Enfin leur indifférence ne tient point contre l'eau-de-vie et les liqueurs fortes; non-seulement ils donnent tout ce qu'ils possèdent pour en obtenir, mais ils en boivent à l'excès.

Labat parle d'un Français riche et de bonne maison, qui s'était établi à la Guadeloupe, dans la seule vue de travailler à leur conversion, particulièrement de ceux de la Dominique, île assez voisine, qui en nourrissait un grand nombre, qu'il faisait instruire ou qu'il instruisait lui-même avec autant de zèle que de libéralité, et qui mourut dans ce pieux exercice, sans avoir eu la satisfaction de faire un bon chrétien. Il n'avait pas laissé d'en faire baptiser quelques-uns, sur la constance desquels il croyait pouvoir compter; mais, après sa mort, ils retournèrent à leur religion. Ils ont une sorte de respect pour le soleil et la lune, mais sans adoration et sans culte : on ne leur a jamais vu de temples ni d'autels; s'ils ont quelque idée d'un Être suprême, ils le croient tranquille dans la jouissance de son bonheur, et si peu attentif aux actions des hommes, qu'il ne pense pas même à se venger de ceux qui l'offensent. Cependant ils reconnaissent deux sortes d'esprits : les uns bienfaisants, qui demeurent au ciel, et dont chaque homme a le sien pour guide; les autres, de mauvaise nature, qui parcourent l'air pendant la nuit, sans aucune demeure fixe, et dont toute l'occupation est de nuire. Ce sentiment d'un pouvoir supérieur est mêlé de tant d'extravagances, qu'on n'y démêle rien à l'honneur de la raison. Ils offrent aux bons esprits de la cassave et de la fumée de tabac; ils les invoquent pour la guérison de leurs maladies, pour le succès de leurs entreprises et pour leur vengeance. Leurs prêtres ou leurs devins, qu'ils nomment *boyés*, ont chacun leur divinité particulière, dont ils vantent le pouvoir, et dont ils promettent l'assistance, surtout contre la malignité des *maboyas*, qui sont les mauvais esprits : ils donnent aux maboyas une origine qui renferme leur opinion sur la nature de l'âme. « Chaque homme, disent-ils, a dans le corps autant d'âmes que ses artères ont de battements; la principale est dans le cœur, d'où elle se rend au ciel après la mort, sous la conduite du bon génie qui lui a servi de guide pendant la vie; et là elle jouit d'un bonheur qu'ils comparent à la plus heureuse vie qu'on puisse mener sur la terre. Les autres âmes, qui ne sont pas dans le cœur, se répandent dans les airs; les unes au-dessus de la mer, où elles causent le naufrage des vaisseaux; les autres au-dessus des terres et des forêts, où elles font tout le mal dont elles trouvent l'occasion. » Les idées des Caraïbes ne vont pas plus loin; mais on y

croit entrevoir qu'ils regardent l'âme du cœur comme le principe de tout ce que l'homme fait de bien ; et les autres âmes comme la source des vices et des crimes.

Ils ont dans chaque île plusieurs capitaines, qui sont ordinairement les chefs des plus nombreuses familles, et dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le nom de *cacique*, que les premiers Espagnols ont pris des Caraïbes, et qu'ils ont porté dans toutes les colonies, n'est plus qu'un vain titre auquel il n'y a point de pouvoir ni de prérogatives attachés. Pendant la paix, un cacique n'est distingué des autres capitaines que par son titre et par une sorte de considération qui suit naturellement le mérite qu'on lui suppose. Pour devenir cacique, il faut s'être distingué plusieurs fois à la guerre, l'avoir emporté sur tous ses concurrents à la course et à la nage, avoir porté de plus pesants fardeaux qu'eux, et surtout avoir marqué plus de patience à souffrir divers genres de peine ; enfin, dans les occasions de guerre, le cacique qui devient capitaine général ordonne les préparatifs, assemble les conseils, et jouit partout du premier rang. Mais dans une nation qui n'a ni lois ni pouvoir établi pour le maintien des usages, on s'imagine aisément que tout est sujet à varier avec les temps et les circonstances.

Les armes des Caraïbes sont des arcs, des flèches, une massue, qu'ils nommaient *bouton*, et le couteau qu'ils portent à la ceinture ou plus souvent à la main. Leur joie est extrême lorsqu'ils peuvent se procurer un fusil ; mais, quelque bon qu'il puisse être, ils le rendent bientôt inutile, soit en le faisant crever à force de poudre, soit en perdant les vis ou quelque autre pièce ; parce que, étant fort mélancoliques et fort rêveurs, ils passent les jours entiers dans leurs hamacs à le démonter et à le remonter. D'ailleurs ils oublient souvent la situation des pièces, et dans leur chagrin ils jettent l'arme à laquelle ils ne pensent plus, sans prix qu'elle leur a coûté. Leurs arcs ont environ six pieds de longueur ; les deux bouts sont tout à fait ronds, de neuf à dix pouces de diamètre, avec deux crans pour arrêter la corde ; la grosseur augmente également des deux bouts vers le milieu, qui est ovale en dehors et plat en dedans ; de sorte que, à l'endroit qui soutient la flèche, son diamètre est d'un pouce et demi. L'arc des Caraïbes est ordinairement de bois vert ou d'une espèce de bois de lettre, dont la couleur est fort brune et mêlée de quelques taches d'un rouge foncé : ce bois est pesant, compact et très-roide ; ils le travaillent fort proprement, surtout depuis que leur commerce avec les Européens leur procure des instruments de fer, au lieu des cailloux tranchants qu'ils employaient autrefois. La corde est toujours tendue le long de l'arc, qui est droit et sans aucune courbure ; elle est de pite ou de karatas, de deux ou de trois lignes de diamètre ; leurs flèches sont composées de la tige que les roseaux pous-

sent pour fleurir ; elles ont environ trois pieds et demi de long, en y comprenant la pointe, qui fait une partie séparée, mais entée et fortement liée avec du fil de coton. Cette redoutable pointe est de bois vert, longue de sept à huit pouces, et d'une grosseur égale à celle du roseau dans l'endroit de leur jonction ; après quoi elle diminue insensiblement jusqu'au bout, qui est fort pointu ; elle est découpée en petites haches, qui forment des arpillons, mais taillés de sorte que, sans empêcher la flèche d'entrer dans le corps, ils ne permettent de l'en tirer qu'en élargissant beaucoup la plaie. Quoique ce bois soit naturellement très-dur, les Caraïbes, pour en augmenter la dureté, le mettent dans des cendres chaudes qui, consumant peu à peu ce qui peut lui rester d'humide, achève de resserrer ses pores. Le reste de la flèche est uni avec une seule petite hoche à l'extrémité, pour la tenir sur la corde.

Il est rare que les Caraïbes ornent leurs flèches de plumes ; mais il ne l'est pas moins que celles de guerre ne soient pas empoisonnées. Leur méthode est simple. Elle se réduit à faire une fente dans l'écorce d'un mancenillier, pour y mettre les pointes qu'ils y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais et visqueux de cet arbre. Ensuite, les ayant fait sécher, ils les enveloppent dans quelques feuilles, pour attendre l'occasion de s'en servir ; ce poison est si pénétrant, que, pour lui faire perdre sa force, on est obligé de mettre les pointes dans des cendres rouges, et de gratter successivement tous les arpillons avec un morceau de verre, après quoi on les passe encore au feu. Mais tous ces soins mêmes ne peuvent éloigner entièrement le danger.

Le bouton est une espèce de massue d'environ trois pieds et demi de long, plate, épaisse de deux pouces dans toute sa longueur, excepté vers la poignée, où son épaisseur est un peu moindre ; elle est large de deux pouces à la poignée, et de quatre ou cinq à l'autre extrémité, d'un bois très-dur, fort pesant, et coupé à vives arêtes. Ils gravent divers compartiments sur les côtes les plus larges, et remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Un coup de bouton casse un bras, une jambe, fend la tête en deux parties ; et les Caraïbes se servent de cette arme avec beaucoup de force et d'adresse. Lorsqu'ils n'ont pas d'autres armes que leurs flèches, ils font deux taillades à l'endroit où le roseau est entré dans la pointe ; après avoir pénétré dans le corps, le reste de la flèche s'en sépare, et tombe aussitôt ; mais la partie qui est empoisonnée demeure plus longtemps dans la plaie. Elle est difficile à retirer, et souvent on est obligé de la faire passer par le côté opposé, au risque de ne pas découvrir le passage.

Les enfants des Caraïbes ont des arcs et des boutons proportionnés à leur taille et à leur force. Ils s'exercent de bonne heure à tirer ; et, dès leur première jeunesse, ils

chassent aux petits oiseaux, sans presque jamais manquer leur coup.

Lorsque les Caraïbes se mettent en mer pour quelque expédition de guerre, ils ne mènent avec eux qu'une ou deux femmes dans chaque pirogue pour faire la cassave et pour les rocouer ; mais lorsqu'ils font un voyage de plaisir ou de commerce, ils sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Avec leurs armes et leurs hamacs, qu'ils n'oublient jamais, ils portent aussi tous les ustensiles de leur ménage ; de sorte que leurs bacassas et leurs pirogues sont toujours fort bien remplis.

La longueur des bacassas est d'environ quarante-deux pieds sur sept de largeur. L'avant est élevé et pointu à peu près comme celui des pirogues, mais l'arrière est plat et taillé en coupe, avec une tête d'homme en relief, ordinairement très-mal faite, et peinte de blanc, de noir et de rouge.

Nous parlerons encore à l'article de SAINT-DOMINGUE des différentes populations des Antilles ; mais nous ajouterons ici quelques détails sur les *boucaniers*, flibustiers ou aventuriers qui les ont si longtemps visitées et exploitées. Ces détails sont formés de la relation des voyageurs publiée par La Harpe, et on ne les lira pas sans intérêt.

Les boucaniers n'avaient point d'autre établissement dans l'île de Saint-Domingue que ce qu'ils nommaient leurs *boucans*. C'étaient de petits champs défrichés, où ils avaient des clairs pour boucaner la viande, un espace pour étendre les cuirs, et des baraquas qu'ils nommaient *ajoupas*, nom emprunté des Espagnols, mais qu'on croit venu originairement des naturels du pays. Toutes les commodités de cette situation se réduisaient à les mettre à couvert de la pluie et des ardeurs du soleil. Comme ils étaient sans femmes et sans enfants, ils avaient pris l'usage de s'associer deux à deux, pour vivre ensemble et se rendre mutuellement les secours qu'un père trouve dans sa famille. Tous les biens étaient communs dans chaque société, et demeuraient à celui des deux qui survivait à l'autre. C'est ce qu'ils nommaient *s'emmateloter* ; et de là vient, dit-on, le nom de *matelotage* qu'on donne encore aux sociétés qui se forment pour des intérêts communs. La droiture et la franchise étaient si bien établies, non-seulement entre les associés, mais d'une société à l'autre, qu'on ne tenait rien sous la clef, et que le moindre larcin était un crime irrémissible pour lequel on aurait été chassé du corps. Mais on n'en avait pas même l'occasion : tout était commun ; ce qu'on ne trouvait pas chez soi, on l'allait prendre chez ses voisins, sans autre assujettissement que de leur en demander la permission ; et ceux à qui l'on s'adressait se seraient déshonorés par un refus. On ne connaissait pas d'ailleurs d'autres lois qu'un bizarre assemblage de conventions dont la coutume faisait toute l'autorité, et contre

lesquelles on admettait d'autant moins d'objections, que les boucaniers se prétendaient affranchis de toute obligation précédente par le baptême de mer qu'ils avaient reçu au passage du tropique. Ils ne se croyaient pas beaucoup plus dépendants du gouverneur de la Tortue, auquel ils se contentaient de rendre quelque léger hommage. La religion même conservait si peu de droits sur eux, qu'à peine se souvenaient-ils du Dieu de leurs pères : sur quoi l'on observe qu'il n'est pas surprenant qu'on ait eu peine à découvrir quelques traces d'un culte religieux chez divers peuples, puisque l'on ne saurait douter que, si les boucaniers s'étaient perpétués dans l'état qu'on représente, ils n'eussent eu moins de connaissance du ciel, à la seconde ou troisième génération, que les Cafres, les Hottentots, les Topinambous ou les Caraïbes. Ils avaient quitté jusqu'aux noms de leurs familles, pour y substituer des sobriquets et des noms de guerre, dont la plupart ont passé à leurs descendants. Cependant ceux qui se marièrent dans la suite signèrent leur véritable nom ; ce qui a fait passer en proverbe, dans les Antilles, qu'on ne connaît bien les gens qu'au temps du mariage. Leur habillement consistait dans une chemise teinte du sang des animaux qu'ils tuaient, un caleçon encore plus sale, fait en tablier de brasseur, une courroie qui leur servait de ceinture, et d'où pendait une large gaine dans laquelle était une espèce de sabre fort court, qu'ils nommaient *manchette*, et quelques couteaux flamands ; un chapeau sans bord, excepté sur le devant, où ils en laissaient pendre un bout pour le prendre ; point de bas ; des souliers de peau de cochon. Leurs fusils avaient un canon de quatre pieds et demi de long, et portaient des balles de seize à la livre. C'est d'eux qu'on a donné le nom de *boucaniers* aux fusils de ce calibre. Chacun avait à sa suite un certain nombre d'engagés et une meute de vingt ou trente chiens, entre lesquels il y avait un braque ou venteur. Quoique la chasse du bœuf fût leur principale occupation, ils se faisaient quelquefois un amusement de celle du porc marron. Dans la suite, quelques-uns s'y attachèrent uniquement, et faisaient boucaner la chair de ces animaux à la fumée de la peau même, ce qui lui donnait un goût délicieux.

Les chasseurs partaient à la pointe du jour, ordinairement seuls, et leurs engagés suivaient avec les chiens. Le seul chien venteur allait devant, et conduisait souvent le chasseur par d'affreux chemins. Dès que la proie était éventée, tous les autres chiens accouraient, et l'arrêtaient en aboyant autour d'elle, jusqu'à ce que le boucanier fût posté pour tirer. Il tâchait de lui donner le coup au défaut de la poitrine ; et s'il la jetait bas, il se hâtait de lui couper le jarret, pour la mettre hors d'état de se relever. Quelquefois l'animal, n'étant que légèrement blessé, se jetait furieusement sur les chasseurs ; mais, outre qu'ils étaient presque

toujours sûrs de leur coup, la plupart étaient assez agiles pour se réfugier derrière un arbre et pour monter au sommet. La bête était écorchée sur-le-champ, et le maître en tirait un des plus gros os, qu'il cassait pour en sucer la moelle. C'était le déjeuner ordinaire des boucaniers. Ils abandonnaient les autres os à leurs engagés et laissaient toujours un de ces derniers pour achever de dépouiller l'animal, et pour en lever une pièce choisie. Les autres continuaient leur chasse jusqu'à ce que le maître eût tué autant de bêtes qu'il avait de personnes à sa suite. Il retournait le dernier, chargé comme les autres d'une peau et d'une pièce de viande. Du piment, avec un peu de jus d'orange, faisait tout l'assaisonnement de ce mets. La table était une pierre avec un tronc d'arbre, de l'eau claire pour toute boisson, et nulle sorte de pain. L'occupation d'un jour était celle de tous les autres, jusqu'à ce qu'on eût rassemblé le nombre de cuirs qu'on s'était engagé à fournir aux marchands. Alors le boucanier portait sa marchandise à la Tortue, ou dans quelque port de la grande île.

Leurs principaux boucans étaient la presqu'île de Samana, une petite île qui est au milieu du port de Bayaha, le Port-Margot, la Savane, brûlée vers les Gonaïves, l'embarcadere de Mirbalais, et le fond de l'île Avache; mais de là ils couraient toute l'île jusqu'aux habitations espagnoles.

Tels étaient les boucaniers de Saint-Domingue lorsque les Espagnols entreprirent d'en purger cette île. Les commencements de cette guerre leur furent assez favorables. Ils surprenaient les chasseurs en petit nombre dans leurs courses, ou, pendant la nuit, dans leurs habitations. Plusieurs furent massacrés, d'autres pris et condamnés au plus cruel esclavage. C'était fait de tout ce corps d'aventuriers; et la seule cinquantaine eût cherché de les exterminer, s'ils ne se fussent attroupés pour se défendre. Ils se vengèrent alors avec la dernière fureur, et toute l'île fut inondée de sang. De là le nom de *Massacre* donné à plusieurs endroits qui le conservent encore. Cependant l'Espagne ayant envoyé au secours de sa colonie des troupes du continent et de quelques îles voisines, les boucaniers commencèrent à craindre de ne pouvoir résister à tant de forces sans compter que leurs chasses étaient interrompues par une guerre si sanglante. Après une mûre délibération, ils prirent le parti de transporter leurs boucans dans les petites îles qui environnent celle de Saint-Domingue, de s'y retirer chaque jour au soir, et de n'aller à la chasse qu'en troupes nombreuses. Cet expédient les mit en état de vivre et de continuer la guerre avec une sorte d'égalité. Il arriva même que les nouveaux boucans, étant moins exposés, devinrent des habitations plus régulières; et c'est à ce changement que l'établissement français de Bayaha doit son origine. C'est d'ailleurs le plus spacieux et le plus beau port de toute l'île: une petite île, qui en occupe le centre, en défend

l'entrée, et les plus gros navires peuvent y mouiller fort près de terre. D'ailleurs la chasse y était très-abondante, et les boucaniers pouvaient se rendre en peu d'heures à la Tortue pour y vendre leurs cuirs. Bientôt même on leur épargna ce court trajet, parce qu'il parut plus commode aux vaisseaux français et hollandais d'aller charger à Bayaha, où il se forma insensiblement une nombreuse bourgade.

Aussitôt que les boucaniers se furent fixés, ceux d'un même boucan se rendaient le matin à l'endroit le plus élevé de la petite île pour observer les Espagnols; et, convenant du lieu où ils devaient se rassembler le soir, ils passaient dans la grande île, d'où ils revenaient à l'heure marquée. Si quelqu'un ne paraissait point, on concluait qu'il avait été pris ou tué, et les chasses étaient suspendues jusqu'à ce qu'il fût retrouvé, ou que sa mort eût été vengée. Un jour les boucaniers de Bayaha se trouvant quatre hommes de moins prirent sur-le-champ la résolution de se réunir tous le jour suivant. Ils marchèrent vers San-Iago; et dans leur route ils firent quelques prisonniers, dont ils apprirent que leurs compagnons avaient été massacrés par des Espagnols qui leur avaient refusé quartier. Ce récit les fit entrer en fureur, et ceux dont ils le tenaient furent leurs premières victimes. Ensuite, se répandant comme des bêtes féroces dans les premières habitations, ils y sacrifièrent à leur vengeance tout ce qu'ils purent trouver d'Espagnols.

Les troupes d'Espagne avaient quelquefois aussi leur revanche; mais ces petits avantages ne décidaient de rien. Enfin les Espagnols s'avisèrent de faire eux-mêmes des chasses générales dans l'île, et la dépeuplèrent presque entièrement de bœufs. Alors la plupart des boucaniers, qui ne trouvèrent plus de quoi subsister ni continuer leur commerce, se virent dans la nécessité d'embrasser un autre genre de vie. Plusieurs s'attachèrent à former des habitations. Les quartiers du grand et du petit Goave furent défrichés, et l'établissement du port de Paix s'accrut beaucoup à cette occasion. Ceux qui ne purent s'accommoder d'une vie sédentaire se rangèrent parmi les flibustiers, et leur jonction rendit ce corps très-célebre.

On s'imagine aisément qu'entre les fugitifs de la Tortue, dont on a rapporté les aventures, ce n'étaient pas les plus honnêtes gens qui avaient donné naissance à la flibuste. Rien n'avait été plus faible que les commencements de cette redoutable milice. Les premiers n'avaient eu ni vaisseaux, ni munitions, ni pilotes; mais la hardiesse et le génie leur avaient fait trouver les moyens d'y suppléer. Ils avaient commencé par se joindre, pour former de petites sociétés, auxquelles ils avaient donné, comme les boucaniers, le nom de *matelotage*. Entre eux, ils ne s'en donnaient pas d'autre que celui de *frères de la côte*, qui s'étendit ensuite à tous les aventuriers, surtout aux boucaniers de Saint-Domingue. Chaque société de flibus-

tiers acheta un canot, et chaque canot portait vingt-cinq ou trente hommes. Avec cet équipage, ils ne s'attachaient d'abord qu'à surprendre quelques barques de pêcheurs ou quelques bâtimens du même ordre. Si le succès répondait à leur audace, ils retournaient à la Tortue pour y augmenter leur troupe; et l'équipage d'une barque était ordinairement de cinquante hommes. Ils allèrent ensuite, les uns à Bayaha, les autres au Port-Margot, pour y prendre du bœuf ou du porc. Ceux qui aimaient mieux la chair de tortue allaient à la côte méridionale de Cuba, où ces animaux se trouvent en abondance.

Avant que de se mettre sérieusement en course, ils se choisissaient un capitaine, dont toute l'autorité consistait à commander dans l'action; mais il avait le privilège de lever un double lot dans le partage du butin. Le coffre du chirurgien se payait à frais communs, et les récompenses des blessés étaient prélevées sur le total. On les proportionnait au dommage de la blessure; c'est-à-dire qu'on donnait, par exemple, six cents écus ou six esclaves à ceux qui avaient perdu les deux yeux ou les deux pieds. Cette convention se nommait *chasse-partie*; et la méthode établie pour le partage s'appelait *partager à compagnon bon lot*. Quoique les sribustiers tombassent d'abord sur tout ce qu'ils rencontraient, on assure que les Espagnols furent toujours le principal objet de leurs brigandages. Ils établissaient la justice de leur haine pour cette nation sur ce qu'elle leur interdisait dans ses îles la pêche et la chasse, qui sont, disaient-ils, de droit naturel; et, formant leur conscience sur ce principe, ils ne s'embarquaient jamais sans avoir fait des prières publiques pour demander au ciel le succès de leur expédition, comme ils ne manquaient point de lui rendre des grâces solennelles après la victoire. Il semblait que le ciel se servît d'eux pour châtier les Espagnols des cruautés inouïes qu'ils avaient exercées contre les habitants du nouveau monde. Les relations publiques avaient rendu le nom des Espagnols très-odieux. On a vu des aventuriers qui, sans aucune vue de libertinage ou d'intérêt, ne leur faisaient la guerre que par animosité. Tel fut un gentilhomme de Languedoc, nommé *Monbars*, qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait pris contre eux, dans ses lectures, une aversion si forte, qu'elle semblait tourner quelquefois en fureur. On raconte que, étant au collège, et jouant dans une pièce de théâtre le rôle d'un Français qui avait quelque démêlé avec un Espagnol, il entra en ce moment dans une telle fureur, qu'il se jeta sur celui qui représentait l'Espagnol, et que, sans un prompt secours, il l'aurait tué. Une passion capable de cet excès n'était pas facile à réprimer. Monbars ne respirait que les occasions de l'assouvir dans le sang espagnol; et la guerre ne fut pas plus tôt déclarée entre la France et l'Espagne, qu'il monta sur mer pour les aller chercher sur les mêmes côtes que les pre-

miers conquérants ont tant de fois rougies du sang des Américains. On ne peut représenter tous les maux qu'il leur causa, tantôt sur terre, à la tête des boucaniers, et tantôt sur mer, avec les sribustiers. Il en a remporté le surnom d'*Exterminateur*. Mais on ajoute que jamais il ne tua un homme désarmé, et qu'on n'eut point à lui reprocher ces brigandages et ces dissolutions qui ont rendu la plupart des aventuriers détestables devant Dieu et devant les hommes.

Achevons la peinture de cette étrange espèce de guerriers. Ils étaient si serrés dans leurs barques, surtout ceux des premiers temps, qu'à peine leur restait-il place pour s'y coucher. Nuit et jour ils y étaient exposés à toutes les injures de l'air; et l'indépendance dont ils faisaient profession les rendant ennemis de toute contrainte, les uns ne laissaient pas de chanter quand les autres pensaient à dormir. La crainte de manquer de vivres n'était jamais une raison pour les ménager; aussi se voyaient-ils souvent réduits aux dernières extrémités de la soif et de la faim. Mais on peut juger que, menant une vie pénible, ils ne trouvaient rien de difficile pour se mettre au large. La vue d'un navire plus grand et plus commode échauffait leur sang jusqu'au transport. La faim leur ôtait la vue du péril lorsqu'il était question de se procurer des vivres. Ils attaquaient sans délibérer. Leur méthode était toujours d'aller droit à l'abordage. Souvent une seule bordée aurait pu suffire pour les couler à fond; mais leurs petits bâtimens se maniaient sans peine, et jamais ils ne présentaient que la proue chargée de fusiliers, qui, tirant dans les sabords, déconcertaient tous les canonnières. Lorsqu'une fois ils avaient attaché le grappin, il n'y avait qu'un bonheur extrême qui pût sauver le plus grand vaisseau. Les Espagnols, qui les regardaient comme autant de démons, et qui ne les nommaient pas autrement, sentaient leur courage glacé lorsqu'ils les voyaient de près, et prenaient ordinairement le parti de se rendre en demandant quartier: ils l'obtenaient, si la prise était considérable; mais si leur avidité n'était pas satisfaite, le dépit leur faisait jeter les vaincus dans les flots. Ils conduisaient leurs prises à la Tortue ou dans quelque port de la Jamaïque. Avant le partage, chacun levait la main, et protestait qu'il avait porté à la masse tout ce qu'il avait pillé. Si quelqu'un était convaincu de faux serment, on ne niait point de le descendre à la première occasion dans quelque île déserte, où il était dégradé et abandonné à son triste sort. Ceux qui prenaient commission du gouvernement de la Tortue lui donnaient fidèlement le dixième de leurs prises. Si la France et l'Espagne étaient en paix, ils allaient partager leur proie dans quelque endroit éloigné du fort; et le gouverneur, dont non-seulement les ordres n'étaient pas d'un grand poids, mais qui n'était point en état de les faire respecter, se laissait fermer les yeux par un présent. Après

la distribution des lots, on ne pensait qu'à se réjouir, et les plaisirs ne finissaient qu'avec l'abondance. Alors on se remettait en mer, et les fatigues recommençaient dans la même vue, c'est-à-dire, pour conclure encore à la débauche. Jamais ils ne s'engageaient au combat sans s'être embrassés les uns les autres avec de parfaits témoignages de réconciliation. Ils se donnaient même de grands coups sur la poitrine, comme s'ils se fussent efforcés d'exciter dans leur cœur une componction qu'ils ne connaissaient guère. En sortant du danger, ils retombaient dans leur crapule, dans leurs blasphèmes et leurs brigandages.

Les côtes que les slobustiers fréquentaient le plus étaient celles de Cumana, de Carthagène, de Porto-Bello, de Panama, de Cuba, et de la Nouvelle-Espagne, l'embouchure du Chagre, et les environs de Maracaïbo et de Niagara; mais ils couraient rarement sur les navires qui allaient d'Europe en Amérique, parce que, ces bâtiments n'étant chargés que de marchandises, ils n'auraient reçu que de l'embarras de mille choses dont ils n'auraient pu trouver facilement le débit. C'était au retour qu'ils les cherchaient, lorsqu'ils se croyaient sûrs d'y trouver de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, et toutes les riches productions du nouveau monde. Ils suivaient ordinairement les galions jusqu'à la sortie du canal de Bahama; lorsqu'un gros temps ou quelque autre accident de mer retardait un bâtiment de la flotte, c'était une proie qui ne leur échappait point. En de leurs capitaines, nommé *Pierre le Grand*, natif de Dieppe, enleva par cette ruse un vice-amiral des galions, et le conduisit en France. Il n'avait à bord que vingt-huit hommes et quatre petits canons. En abordant le navire espagnol, il fit couler le sien à fond; et cette audace causa tant d'épouvante à ses ennemis, que personne ne s'étant présenté pour lui disputer le passage, il pénétra jusqu'à la chambre du vice-amiral, qui était à jouer; il lui mit le pistolet sur la gorge, et le força de se rendre à discrétion. Il le fit débarquer avec tout son monde au cap de Tiburon, dont il était proche, et ne garda que le nombre de matelots espagnols dont il avait besoin pour la manœuvre. Un autre, nommé *Michel le Basque*, avait eu la témérité d'attaquer, sous le canon de Porto-Bello, un navire de la même flotte, nommé *la Marguerite*, chargé d'un million de piastres, et s'en était rendu maître avec peu de perte.

ARABES. Voy. ALGÉRIE, EGYPTÉ ET SYRIE.

Nous réunirons ici quelques notions communes non-seulement aux Arabes, mais à tous les peuples musulmans, c'est-à-dire à ceux qui suivent la religion du Koran ou de Mahomet. Ces extraits de deux savants mémoires font connaître : 1^o les principes généraux qui ont jusqu'ici guidé et dominé

les relations politiques des peuples musulmans avec les chrétiens; et 2^o les trois grandes sectes des wahabis, nosairis et ismaéliens ou ismaélis qui divisent l'islamisme.

§ 1^{er}. *Instituts du droit mahomédan sur la guerre avec les infidèles, ou extraits du livre d'Abou-l-Hosain Ahmed-el-Kodouri, sur le droit, et de celui de Seïd-Ali el-Hamudani, intitulé : Trésor des rois; traduits de l'arabe en français, par Ch. Solvet, avocat, membre de la Société asiatique de Paris (74).*

« Il m'a semblé, dit M. Solvet dans la savante préface de sa traduction, que le fragment de l'ouvrage de Kodouri méritait d'être répandu d'avantage parmi nous, à cause du jour dont il éclaire l'histoire et la politique des musulmans. En effet, ainsi que le pense M. Rosenmüller, il ne renferme pas seulement ce qui est particulièrement relatif à la guerre, mais encore tout le droit de la paix et de la guerre des disciples de l'islamisme. Il nous apprend et quels moyens adoptèrent les premiers chefs des Arabes après Mahomet, pour attaquer et subjuguier les peuples, et quel traitement ils firent subir à ceux qu'ils avaient vaincus et soumis. J'ajouterai qu'il nous aide à mieux comprendre le progrès si merveilleux des mahométans, de cette secte enthousiaste et conquérante qui, de l'étroite enceinte d'une ville à peine connue du reste du monde, cachée au fond des déserts de l'Arabie, s'élança tout à coup, dès la première moitié du vi^e siècle de notre ère, sur les plus riches contrées du globe; étendit en moins de cent années son empire depuis Samarkand jusque par delà l'Espagne; et qui enfin a sillonné si profondément la terre qu'elle a foulée, que ses habitudes, ses traditions, ses lois civiles et religieuses y sont encore, en général, après douze siècles, aussi pleines de vie qu'aux premiers temps du khalifat. Les successeurs des anciens chefs arabes ne firent que suivre un chemin qu'ils trouvèrent tout frayé, et les lois que Kodouri nous expose ne sont pas même encore entièrement abrogées.

« Ces lois, il est vrai, ne nous étaient point tout à fait inconnues. Plusieurs ouvrages, et notamment une dissertation d'Ad. Reiland (75) fournissent des notions précieuses sur les règles observées par les musulmans dans leurs guerres avec les nations infidèles; mais cette considération n'a pu me faire hésiter à publier la traduction de l'extrait du livre du docteur arabe; car, outre que ces ouvrages, la plupart écrits en langues étrangères, ne sont en général consultés que par le petit nombre de personnes dont les études embrassent particulièrement la littérature orientale, combien n'est-il pas préférable sous plus d'un rapport de puiser autant que possible à la source elle-même, et combien le témoignage précis d'un auteur musulman

(74) 1a-8°, Paris, librairie orientale de Dondet-Dopré père et fils, 1829.

(75) *Dissertatio de jure militari mohamedanorum*

contra christianos bellum gerentium. (*Dissertationes Miscellaneae*, p. III.)

aussi célèbre par sa doctrine que Kodouri, ne doit-il pas, en pareille matière, inspirer d'intérêt et de confiance !

« A l'extrait de l'ouvrage de Kodouri M. Rosenmüller a joint le texte d'un autre extrait du livre de Seïd-Ali-el-Hamadani intitulé : *Trésor des rois* (76) dont je donne également la traduction. Ce fragment est la capitulation qui passe pour avoir été accordée par le khalife Omar-Ebn-el Khattâb aux habitants de Jérusalem lors de la reddition de cette ville aux musulmans (77). Déjà le savant Ockley nous a fait connaître les articles de cette pièce célèbre, dans son *Histoire des Sarrasins*, où l'abbé de Marigny les a pris pour les insérer dans son *Histoire des Arabes*. Mais on s'apercevra facilement que la version publiée par l'orientaliste anglais et tirée primitivement de l'*Histoire de la terre sainte* par l'auteur arabe anonyme (78), diffère en quelques points de celle d'Hamadani. Ce monument historique forme le complément d'autant plus naturel du fragment du livre de Kodouri, que la capitulation d'Omar semble être devenue le type, pour ainsi dire des autres capitulations consenties depuis ce khalife par les chefs musulmans, et que M. de Hammer, qui de nos jours l'a reproduite dans son ouvrage sur la constitution et l'administration de l'empire ottoman (79), atteste que la plupart des conditions qu'elle impose sont encore aujourd'hui strictement obligatoires pour les peuples qui gémissent sous le joug mahométan (80). »

Extrait du livre d'Abou-l-Hosain-Ahmed-el-Kodouri, sur le droit.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« I. La guerre sainte (81) est une obligation imposée par Dieu, mais que tous les musulmans ne sont pas tenus de remplir personnellement. Lorsqu'une partie des musulmans se livrera à la guerre sainte, les autres seront dispensés de la faire. Que si personne ne s'acquitte de cette obligation, le

(76) On peut consulter sur cet ouvrage la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot au mot *DUKKAT ALMOLOUK*. M. Rosenmüller fait observer, en note, que la date assignée par l'article de d'Herbelot à la mort d'Hamadani (la 78^e année de l'hégire, 700 de Jésus-Christ), est sans aucun doute erronée.

L'extrait dont il est ici question a été trouvé par M. Rosenmüller à la marge du folio 185 verso, du manuscrit coté autrefois n^o 27 et maintenant n^o 152.

(77) La 16^e année de l'hégire (an 637 8 de Jésus-Christ.)

(78) Ms. Pocock, n^o 362.

(79) Voyez Jos. de Hammer, *Des osmanischen Reichs Staatsverfassung und Staatsverwaltung*. Wien 1815, part. 1, pag. 183-185.

(80) On trouve au tome V^e des *Mines de l'Orient*, le texte arabe, avec une traduction allemande d'une pièce insérée sous ce titre : *Sened, c'est à-dire, capitulation donnée par Omar Ebn el-Khattâb, 2^e Khalife, sous son sceau, au patriarche de Jérusalem*. En rendant compte de ce V^e volume, M. le baron Siéyès de Sacy s'est contenté de dire, au sujet du morceau dont je viens de parler (*Journal des Savants*, no-

vébre encouru pour cette négligence retombera sur tous en général. Il faut combattre les infidèles, quand même nous ne serions pas les premiers attaqués.

« II. L'enfant, l'esclave, la femme, l'aveugle, le boiteux, l'homme mutilé, ne seront pas tenus de marcher à la guerre sainte; mais lorsque l'ennemi envahira une province, le repousser sera un devoir pour tous les musulmans sans exception; la femme alors courra le combattre sans la permission de son mari, et l'esclave sans la permission de son maître.

« III. Lorsque les musulmans mettront le pied sur un territoire appartenant aux infidèles, et qu'ils assiègeront une ville ou un château fort, ils inviteront les assiégés à embrasser l'islamisme; si ces derniers y consentent, alors on s'abstiendra de les combattre; s'ils refusent, on les invitera à payer le *djiziah* (82), et dans le cas où ils le payeront, ils jouiront de la même sécurité dont jouissent les musulmans eux-mêmes, et l'obligation de garder la paix sera réciproque.

« IV. Il ne sera permis de combattre ceux auxquels une première invitation d'embrasser l'islamisme ne sera point parvenue, qu'après qu'il leur en aura été fait une nouvelle.

« V. Il est louable de faire une seconde invitation de se convertir à l'islamisme à ceux qui, en ayant reçu une première, n'y auront point accédé. S'ils persistent dans leur refus, les musulmans alors imploreront contre eux le secours de Dieu, leur feront la guerre, dresseront contre eux les machines de guerre, porteront chez eux la flamme, inonderont leurs champs, raseront leurs arbres et dévasteront leurs moissons.

« VI. Ce ne sera point un acte répréhensible que de lancer contre eux des flèches, lors même qu'il se trouvera au milieu d'eux un captif ou un marchand musulman; et s'ils se mettent à couvert derrière des enfants musulmans ou des captifs, les musulmans ne s'abstiendront pas pour cela de diriger

vembre 1818, p. 668) : « Nous croyons qu'il serait facile de prouver que cette pièce est apocryphe, et a été fabriquée à une époque bien postérieure à celle d'Omar. »

Quoi qu'il en soit, la capitulation imprimée dans les *Mines de l'Orient* n'a pas le moindre rapport avec celle attribuée vulgairement à Omar. Cependant l'auteur de l'article Omar de la *Biographie universelle* a cru que l'observation faite dans le *Journal des Savants* tombait sur cette dernière, et, parlant de la, il l'a signalée comme étant bien reconnue pour supposée. J'ai pensé qu'il pouvait être utile de relever ici cette erreur.

(81) *El djihad*. C'est, suivant la définition des mahométans, la guerre contre les hommes étrangers ou rebelles à la foi musulmane, entreprise dans une vue purement religieuse, pour affermir et étendre le mahométisme.

(82) *Djiziah* veut dire en français : tribut. C'est cette espèce de tribut que doivent payer chaque année les Juifs et les Chrétiens, pour obtenir la liberté de conscience, et qui est, en quelque sorte, le rachat de leurs corps. (V. Jos. de Hammer, *Des osman. Reichs Staatsverfass.*, p. 1, p. 213.)

leurs richesses contre eux, et ils avanceront en accablant de traits les infidèles.

« VII. Les musulmans pourront, sans péché, emmener des femmes à la guerre, ou porter avec eux des exemplaires du *Koran*, lorsqu'ils feront partie d'une armée sur les forces de laquelle il est permis de se fier; mais ils seront blâmables d'emmener des femmes à la guerre ou de porter avec eux des exemplaires du *Koran*, lorsqu'ils feront partie d'une troupe trop faible pour inspirer la confiance. Que la femme ne combatte pas sans la permission de son mari, et l'esclave sans la permission de son maître, si ce n'est dans le cas d'invasion de la part de l'ennemi.

« VIII. Il convient aux musulmans de ne point trahir la foi jurée, de ne point employer la fraude, de ne point mutiler les prisonniers, de ne tuer ni la femme, ni le vieillard décrépît, ni l'enfant, ni l'aveugle, ni le boiteux, à moins que l'un de ceux-ci n'ait contribué à la guerre par ses conseils, ou que la femme ne soit une reine. Les musulmans se garderont aussi de tuer les insensés.

« IX. Si l'*Imam* (83) juge à propos de faire la paix avec les infidèles ou avec une partie d'entre eux, et que cela soit dans l'intérêt commun des musulmans, sa conduite n'aura rien de blâmable; mais si, ayant fait la paix avec eux pour un certain laps de temps, il pense ensuite que la rupture en est utile, il leur dénoncera son intention de recommencer les hostilités. Si les infidèles violent les premiers la paix, il les combattra; et lorsque cette violation aura lieu, de leur part, d'un consentement général, il ne leur fera aucune dénonciation préalable.

« X. Lorsque les esclaves des infidèles passeront dans les rangs de l'armée des musulmans, ils seront libres.

« XI. Les soldats composant l'armée musulmane pourront, sans péché, fourrager sur le territoire des infidèles, consommer les

vivres, se servir du bois, s'occuper de l'huile, combattre avec les armes qu'ils y trouveront, et cela sans qu'il ait été fait encore aucun partage; mais il ne sera pas permis de vendre ou d'échanger rien de toutes ces choses.

« XII. Tout infidèle qui embrassera l'islamisme obtiendra, par le fait de sa conversion, sûreté pour sa personne, pour ses enfants en bas âge, et pour toutes ses richesses, qu'elles soient en sa possession, ou en la possession d'un musulman, ou en la possession d'un tributaire.

« XIII. Si la victoire nous rend maîtres d'un pays des infidèles, alors le territoire, les femmes mariées, les enfants que ces dernières porteront dans leur sein, et les enfants adultes, seront dévolus au trésor public.

« XIV. Il ne convient pas d'acheter des armes aux infidèles, ni de leur en fournir.

« XV. *Abou-Hanifa* (84) (que Dieu lui fasse miséricorde!) défend de délivrer les captifs infidèles au moyen de l'échange avec les captifs musulmans; *Abou-Yousouf* et *Mohammed* (85), au contraire (que Dieu leur fasse miséricorde!), permettent de délivrer les captifs musulmans en les échangeant contre les captifs infidèles; mais que la bienveillance envers eux n'excède pas les bornes.

« XVI. Lorsque l'*Imam* s'emparera par la force d'une province ennemie, il sera libre, soit de la partager entre les vainqueurs, soit d'en confirmer la possession à ses habitants, en leur imposant le *khiradj* (86); et quant aux captifs, il pourra à sa volonté, soit les tuer, soit les réduire en servitude, soit leur laisser la liberté, en les rendant toutefois tributaires des musulmans.

« XVII. Il ne convient pas de renvoyer les captifs vers le pays des infidèles, et lorsque l'*Imam* voudra revenir du pays des infidèles sur le territoire mahométan, et qu'il aura avec lui des bêtes de somme qui ne pourront y être transportées, il les fera égorger

(83) Le mot arabe *Imam* signifie proprement, celui que les autres suivent et imitent, antécédent; part culièrement, celui qui préside aux rites sacrés, *sacrorum antistes*. Mais ici on entend par *Imam* celui dans la personne duquel réside la plénitude tant de l'autorité religieuse que de l'autorité civile et politique, ainsi que la possède le chef suprême des *Osmanlis*. Chez les mahométans, en effet, ces différents pouvoirs sont réunis dans la même main; aussi les musulmans ont-ils coutume de dire que leur prophète (Mahomet) fut formé sur le modèle de Moïse, qui, chef civil des Israélites, présida aussi aux cérémonies du culte divin, et non de Jésus, qui confessa que son royaume n'était pas de ce monde. Les *khalifas* prenaient le titre d'*Imams*, et en faisaient les fonctions.

V. Mouradg d'Ohsson, *Tableau de l'emp. othom.*, t. 1, p. 144; D Herbelot, *Bibl. Or.*

(84) *Abou-Hanifa* Noman, fils de Thabit, docteur célèbre, né à Koufah, l'an de l'hégire 80 (an 702 de Jésus-Christ), est mort à Bagdad, l'an 150 de l'hégire (an 772 de Jésus-Christ.) Il est le chef de l'une des quatre sectes orthodoxes chez les musulmans, qui diffèrent entre elles dans les décisions ces points de droit douteux et suscep-

tiles de discussion. Ces quatre sectes sont celles des Hanbalites, des Schaféites, des Malékites et des Hanéfites. La doctrine de *Abou-Hanifa* est celle principalement suivie par les Turcs d'aujourd'hui.

V. sur ce docteur *Ed. Pocockii Specimen Histor. Arab.*, p. 25 et 291. Oxon., 1806; Ch. Hamilton, *Discurs. præliminar. ad Hedaya*, v. 1, n. 23; Mouradg d'Ohsson, *Tableau de l'Emp. Othom.* p. 1, p. 20; D Herbelot, *Biblioth. Orient.*

(85) Docteurs, disciples d'*Abou-Hanifa* dont les opinions ont une grande autorité chez les musulmans. Ils vivaient tous deux au 11^e siècle de l'ère mahométane, le 11^e de l'ère chrétienne. Dans le *Pend-Namèh*, ouvrage persan de Férieddin-Attar, on trouve cités les noms d'*Abou-Yousouf* et de *Mohammed*, ainsi que le nom d'*Abou-Hanifa*, ch. 3; M. le baron de Silv. Saey a donné, dans la traduction qu'il en a faite (Paris, 1819), des notes historiques sur ces personnages. (V. aussi Hamilton, l. 1, p. 33.)

(86) Le mot *khiradj* signifie produit, revenu (par ex., d'un royaume) tribut, et particulièrement cette espèce de tribut auquel sont assujettis les fonds de terre. (V. Jos. de Hammer, *Des osman. Reichs Staatsverfass.*, p. 1, p. 213.)

et brûler; mais il ne les fera pas mutiler et il ne les abandonnera pas : il ne procédera point au partage du butin dans le pays des infidèles; mais il attendra qu'il en soit sorti et qu'il ait mis le pied sur le territoire mahométan. Les troupes auxiliaires et l'armée sont traitées également dans le partage du butin.

« XVIII. Lorsque les auxiliaires se réuniront aux musulmans dans le pays des infidèles, avant le transport effectué du butin sur le territoire mahométan, ils y prendront part comme les musulmans. Les gens qui suivent l'armée n'auront droit au butin qu'autant qu'ils auront combattu.

« XIX. Lorsqu'un homme libre ou une femme libre auront garanti la vie sauve à un infidèle, ou à plusieurs, ou à tous les individus enfermés soit dans un château fort, soit dans une ville, leur promesse sera valide, et aucun musulman ne devra tuer ceux auxquels elle aura été faite, à moins que l'exécution de la promesse ne porte préjudice à la chose publique; dans ce cas l'*Imam* la déclarera nulle.

« XX. Le tributaire, le captif, le marchand, qui ont passé chez les infidèles ne peuvent promettre la vie sauve, selon *Abou-Hanifa* et *Abou-Yousouf* (que Dieu leur fasse miséricorde !). Il n'est point libre non plus à l'esclave de faire cette promesse, à moins que son maître ne lui ait permis de combattre; mais *Mohammed* (que Dieu lui fasse miséricorde !) dit que la promesse de l'esclave est valide.

« XXI. Lorsque les *Turks* (87) envahissent les terres des *Romains* (88), et qu'ils se retirent avec des captifs, et des richesses qu'ils y ont pillées, ces captifs et ces richesses sont leur propriété. Si nous envahissons ensuite les terres des *Turks*, nous pourrions devenir propriétaires de tout ce qui tombera entre nos mains provenant de cette source. Lorsque la victoire aura rendu les *Turks* maîtres de nos richesses et qu'ils les auront mises en sûreté sur leur territoire, ils les posséderont alors à titre de propriétaires; si, après, les musulmans viennent à faire la conquête de ce territoire, et les anciens possesseurs des biens ravés, à les retrouver, avant le partage du butin, ces derniers les reprendront sans rien donner en compensation; si, au contraire, ils ne les retrouvent qu'après le partage du butin, ils les reprendront encore s'ils le veulent, mais en payant la valeur. Que si un marchand passe dans le pays des infidèles, y achète des objets ayant appartenu primiti-

vement à des musulmans et les fait entrer sur le territoire mahométan, alors l'ancien propriétaire de ces objets aura le choix, soit de les reprendre en remboursant au marchand le prix qu'il les a achetés, soit de les lui laisser.

« XXII. La conquête n'investira pas les infidèles du droit de propriété sur nos esclaves à qui la liberté est promise après la mort de leur maître, nos femmes, nos enfants, nos esclaves qui doivent être libres après le paiement d'un certain prix, et nos ingénus; la victoire au contraire nous rendra maîtres légitimes de toutes ces classes de personnes chez les infidèles.

« XXIII. Lorsqu'un esclave musulman s'enfuira vers le pays des infidèles, qu'il y entrera, et que ces derniers le prendront, ils n'acquerront point sur lui, selon *Abou-Hanifa* (que Dieu lui fasse miséricorde) les droits de légitimes propriétaires. Mais (89)..... disent tous deux, qu'ils le acquerront. Que si une bête de somme s'enfuit sur le territoire des infidèles, et que ceux-ci la prennent, ils en deviendront légitimes propriétaires.

« XXIV. Lorsque l'*Imam* n'aura point de bêtes de somme pour porter le butin, il le divisera entre les soldats, le leur confiant à titre de dépôt pour le transporter sur le territoire mahométan; ensuite, après l'avoir reçu d'eux, il en fera le partage.

« XXV. Il est défendu de rien vendre du butin avant le partage effectué. Celui des soldats vainqueurs qui mourra dans le pays des infidèles perdra ses droits à sa part de butin; mais celui qui mourra après l'introduction du butin dans le pays mahométan les transmettra à ses héritiers qui recevront sa part.

« XXVI. L'*Imam* ne commettra point une action repréhensible, en faisant un don particulier d'une portion de butin, pendant le chahar ou le combat, en excitant le courage par l'appât d'une semblable largesse, et en disant : Quiconque tuera un ennemi, les dépouilles du mort seront à lui; ou bien en disant à un corps de troupes : Je vous donne le quart du butin, déduction faite du cinquième. Mais le butin une fois transporté sur les terres musulmanes, personne n'en sera gratifié d'une part extraordinaire, si ce n'est sur le cinquième.

« XXVII. Lorsque l'*Imam* n'aura point donné expressément les dépouilles à celui qui a tué, elles feront partie alors de la masse du butin dont celui qui a tué comme celui qui n'a pas tué, auront des parts égales

(87) Nation établie en Asie, à l'est de la mer Caspienne, entre les *Kharizmins* et les *Tartares* les plus reculés vers l'orient. Mais sous le nom de *Turks* les historiens orientaux comprennent en général les nations tartares et mogoles; quelques-uns mêmes donnent ce nom aux peuples du *Khatthai*, qui habitent la Chine septentrionale, ou au moins la partie de la Tartarie qui y confine. (D'Herbelot, *Bibl. Or.*)

(88) Sous le nom de *Romains* (Roum) il faut entendre les Grecs soumis aux empereurs de Cons-

tantinople. L'*Er-Roum* d'*Abou-l-féda* est ce pays appelé par les Grecs à *'Avatolā*, en français l'*Asiatique*, et que nous nommons vulgairement la *Turquie Asiatique*. (A. Schultens i *Index geograph. ad vitan Saladin* a se edit. voc. Rum et Rumiarum provinciae.)

(89) Il existe ici une lacune dans le texte; peut-être doit-on la remplir par : Mais *Abou-Yousouf* et *Mohammed* disent... etc. En effet, l'opinion de ces deux docteurs est toujours citée dans ce traité, après celui de *Abou-Hanifa*.

« XXVIII. Les dépouilles sont les habits, les armes, le char qui se trouvent en la possession de l'ennemi tué.

« XXIX. Pendant la sortie du territoire ennemi, les musulmans ne pourront rien détourner du butin soit pour la nourriture de leurs chevaux, soit pour la leur propre.

« XXX. Quiconque au retour se trouvera avoir du superflu en fourrages ou en vivres, le rapportera à la masse du butin.

« XXXI. L'*Imam* fait la répartition du butin. Le cinquième est prélevé d'abord. Il partage ensuite les quatre cinquièmes restant entre les vainqueurs, donnant aux cavaliers deux parts et aux fantassins une part selon *Abou-Hanifa*; mais *Abou-Yousouf* et *Mohammed* (que Dieu leur fasse miséricorde); disent qu'il appartient aux cavaliers trois parts et aux fantassins une seule part. Il ne sera assigné de part que pour un seul cheval. Il ne sera fait aucune différence entre les chevaux communs et les chevaux de prix. Il ne sera pas donné de part ni pour un chameau, ni pour un mulet.

« XXXII. Celui qui est entré à cheval sur le territoire ennemi et dont le cheval est venu à périr, aura droit à une part de cavalier. Celui qui y est entré à pied, et a acheté un cheval, n'aura droit, malgré cela, qu'à une part d'homme de pied.

« XXXIII. On n'allouera de part de butin, ni à l'esclave, ni à la femme, ni au tributaire, ni à l'enfant; néanmoins il pourra leur être accordé ce que l'*Imam* jugera à propos.

« XXXIV. Pour le cinquième (prélevé d'avance, il est divisé en trois parts : une part pour les orphelins, une part pour les pauvres, et une part pour les fils du chemin (90), les parents pauvres du *Prophète* sont compris parmi ces derniers, et même ont la préférence. Mais il ne sera rien donné à ceux d'entre eux qui sont riches. Quant à la mention de Dieu très haut à propos du cinquième (91), cette mention n'a certainement d'autre but que de commencer le discours en bénissant son nom. Pour la part du *Prophète* (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut !), elle est devenue caduque par l'effet de sa mort, de même que cette autre part que le *Prophète* prélevait pour lui en qualité de chef. Les parents du *Prophète* avaient droit à ces parts du temps du *Prophète* (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut !), à cause du secours qu'ils

lui prêtaient, et maintenant ils ont droit au partage à cause de leur pauvreté.

« XXXV. Lorsqu'un ou deux hommes entrèrent, sans la permission de l'*Imam*, sur le territoire des infidèles pour piller, et qu'ils prendront quelque chose, il ne sera pas prélevé le cinquième sur ce dont ils se seront emparés. Mais lorsqu'une troupe d'hommes y entrera les armes à la main, et qu'elle y fera du butin, il sera prélevé le cinquième sur ce butin, lors même que l'*Imam* n'aura pas donné à cette troupe la permission d'entrer sur le territoire ennemi.

« XXXVI. Lorsque le musulman passera chez les infidèles pour faire le commerce, il ne devra attenter en aucune manière ni à leurs biens, ni à leur vie. Si cependant il se conduit envers eux avec perfidie, s'il leur prend quelque chose, et s'il parvient à sortir de leur territoire avec ce qu'il aura ravi, il en aura la possession présente, et il lui sera ordonné d'en faire des aumônes.

« XXXVII. Lorsque l'infidèle viendra chez nous demander sûreté et protection, il ne devra pas demeurer sur notre territoire une année entière, et l'*Imam* lui dira : Si tu restes une année entière, on t'imposera le *djiziah* (92). S'il reste, on exigera de lui le *djiziah* et il deviendra tributaire. Il ne sera pas libre de retourner chez les infidèles. S'il y retourne et qu'il laisse un dépôt entre les mains soit d'un musulman, soit d'un tributaire, ou une créance sur ces derniers, sa vie, dans le cas où il reviendrait sur le territoire mahométan, sera abandonnée à la discrétion de chacun, et le sort de tous ses biens laissés sur les terres musulmanes dépendra de son propre sort. S'il est fait prisonnier, ou tué à la guerre, ses créances seront annulées, et son dépôt sera versé dans le trésor public. Les biens des infidèles dont les musulmans s'empareront sans combattre, seront employés dans l'utilité commune des musulmans de même que le *khirdj* (93).

« XXXVIII. Tout le territoire de l'Arabie est soumis à l'impôt de la *dîme*, et il s'étend depuis *El-Odhaib* (94) jusqu'à l'extrémité de *Hadjar* dans l'*Yemen*, et depuis la province de *Mahrah* (95) jusqu'aux confins de la *Syrie*. Le territoire du *Sovad* (96), au contraire, est soumis au *khirdj*, et il comprend les terres situées entre *El-Odhaib* et

(90) Métaphore orientale pour désigner particulièrement ceux des pèlerins qui ne peuvent revenir chez eux ou dans leur patrie sans qu'on ne les aide de quelque argent. (Reland, *Dissert. de Syr. milii. Mohammed.*, p. 43.)

(91) Ceci fait allusion à un précepte du Koran conçu en ces termes : « Lorsque vous ferez du butin (à la guerre), sachez que la cinquième partie de ce butin est due à Dieu, à son prophète, aux parents de ce dernier, aux orphelins, aux pauvres et aux pèlerins. » (Surate VIII du Butin, vers. 42, et répète surate LIX, vers. 7.) D'ailleurs, tout ce paragraphe 34 semble n'être que le commentaire de ce passage du Koran.

(92) V. l'explication de ce mot, col. 252, note 82.

(93) V. pour l'explication de ce mot, col. 254, note 86.

(94) Nom de lieu de l'Arabie Nedjed. *Abou-Isfeda*, dans la description de l'Arabie (*Romeli Commentat.*, p. 82), en parle ainsi : *El-Odhaib* est la première citerne que l'on rencontre dans le désert, lorsqu'on va de Kadesiah à Koufah, en se dirigeant vers la Mecque. (Voyez en outre la note de M. le baron Silv. de Sacy sur ce nom de lieu, 3^e v. de sa *Chres. omakie arabe*, p. 58.)

(95) Province de l'Arabie méridionale.

(96) Les Arabes appellent ainsi les territoires cultivés de *Basrah* et de *Koufah*, et même le territoire entier de l'Irak-Arabi.

les hauteurs de *Holodn* (97); et depuis *Alats* jusqu'à *Abbddn* (98). Dans le *Sordd*, les terres sont la propriété des habitants qui peuvent les vendre et en faire librement l'usage qui leur convient.

« XXXIX. Tout territoire dont les habitants embrassent l'islamisme, ou qui est conquis par la force des armes et divisé entre les vainqueurs, est soumis à l'impôt de la *dîme*; mais tout territoire, dont après avoir fait la conquête on confirme la possession à ses habitants, est soumis au *khirdj*.

« XL. Si quelqu'un défriche un terrain vague, ce terrain, selon *Abou-Yousouf* (que Dieu lui fasse miséricorde!), sera estimé d'après la nature des terrains contigus. Si ceux-ci sont soumis au *khirdj*, alors il sera soumis au *khirdj*; si, au contraire, ils sont soumis à l'impôt de la *dîme*, alors il sera soumis à la *dîme*. Le territoire de *Basrah* (99), selon le même *Abou-Yousouf*, est sujet à l'impôt de la *dîme*, du consentement des compagnons du *Prophète* (que Dieu leur soit favorable!).

« XLI. *Mohammed* (que Dieu lui fasse miséricorde!) dit que si quelqu'un fertilise un terrain vague, au moyen d'un puits qu'il a creusé, ou d'une source qu'il y a détournée, ou de prise d'eau, soit sur le Tigre, soit sur l'Euphrate, soit sur d'autres grands fleuves dont la jouissance est commune à tous, ce terrain sera sujet à la *dîme*; mais que si quelqu'un fertilise un terrain vague au moyen de saignées faites aux fleuves creusés par les Persans, tels que le fleuve

(97) Ville de la Babylonie, c'est-à-dire de l'Irak-Arabi. C'est la dernière ville de l'Irak, située au nord-est au delà du Tigre, d'où l'on monte vers les montagnes frontières de la Perse.

(98) Ville à l'embouchure du Tigre dans le golfe Persique.

(99) *Basrah* ou *Bassorah*, ville de l'Irak-Arabi près de laquelle se réunissent les eaux du Tigre et de l'Euphrate.

(100) Nom d'un canal portant les eaux de l'Euphrate au Tigre, non loin de Koufah, ville de l'Irak-Arabi, appelé par les anciens *καρμάχας*, et *Βασίλειος διώρυξ*.

(101) Canal qui reçoit les eaux de l'Euphrate, ainsi appelé du nom d'un roi de Perse de la race des Sassanides. Plusieurs princes de cette dynastie ont porté ce nom, et notamment le dernier qui fut vaincu par les troupes d'Omar Ebn-el-Khattâb, 2^e khalife, l'an 16 de l'Hégire (637 de Jésus-Christ).

(102) Arpent, mesure des terres dont l'usage fut institué par le khalife Omar Ebn-el-Khattâb. (Voy. *Traité des monnaies musulm.*, trad. de l'arabe de Makrisi, par M. le baron Silvestre de Sacy, p. 13.) Cette mesure avait en longueur et en largeur 60 coudées, chaque coudée ayant 8 palmes. [La palme est d'environ 8 pouces.] (Voy. Reland, *Dissert. de jur. milit. Mohammed.*, p. 40. M. Rosenmüller dit que le *djerib* de terre est un champ dans lequel on peut semer 584 boisseaux de froment.)

(103) *Kafz*, mesure particulière de l'Irak (Voy. *Traité des monnaies musulmanes*, déjà cité, p. 35), et qui sert à mesurer les grains. L'épithète de *haschemi* vient de Haschemyya, ville non loin de Koufah, et qui fut la résidence des khalifes abbassides avant la fondation de Bagdad.

(104) Les dictionnaires disent que le *saa* est une

Royal (100) et le fleuve *Yezdedjerd* (101), ce terrain alors sera sujet au *khirdj*.

« XLII. Le *khirdj*, imposé sur le *Sordd* par Omar (que Dieu soit satisfait de lui!), est celui-ci : par chaque *djerib* (102) de terre arrosée d'eau, un *kafz haschemi* (103), c'est-à-dire un *saa* (104), et un *dirhem* (105); par chaque *djerib* de terre propre au pâturage, cinq *dirhems*; par chaque *djerib* de terre plantée en vignes ou en palmiers, dix *dirhems*. Quant aux autres espèces de fonds de terre, elles sont imposées en raison de ce qu'elles peuvent rapporter. Si le produit d'un fonds de terre n'est pas en proportion avec le tribut qu'il doit acquitter, l'*Imam* diminuera ce tribut.

« XLIII. Si un fonds de terre, sujet au *khirdj*, vient à être inondé; si les eaux en envahissent une partie, ou si, par quelque malheur, les semences viennent à être arrachées du sein de la terre, alors il ne sera pas perçu de *khirdj* sur ce fonds; mais si le possesseur néglige de le cultiver, le *khirdj* sera exigé.

« XLIV. Lorsqu'un des tributaires, soumis à l'impôt du *khirdj*, embrassera l'islamisme, sa conversion n'empêchera pas de lever sur lui le *khirdj* comme auparavant.

« XLV. Il est permis au musulman d'acheter au tributaire la terre assujettie au *khirdj*, mais alors il doit payer le *khirdj*. Les revenus d'une terre imposée au *khirdj* ne sont pas susceptibles d'être soumis à la *dîme*.

« XLVI. Il y a deux espèces de *djiziah*. Un

mesure de fruits secs contenant 4 boisseaux, dont chacun égale en poids une livre et un tiers. Makrizi a rapporté diverses opinions sur cette mesure dans le livre intitulé : *De legalibus Arabum ponderibus et mensuris* (Voy. p. 24 de l'édition de O.-G. Tychsen, publiée avec le texte arabe à Rostock, 1800, in-8°, et p. 38 et suiv. de la traduction française du même livre, par M. le baron Silvestre de Sacy, Paris, 1802, in-8°). Mouradgea d'Ohsson, *Tableau de l'Emp. ottoman*, vol. 1^{er}, p. 276, dit que le *saa* est de 1040 dragmes.

(105) *Dirhem* ou dragme d'argent, pièce dont le poids et la valeur ont subi de nombreuses variations sous les divers khalifes. On peut consulter à cet égard le *Traité des monnaies musulmanes*, traité de l'arabe de Makrisi, par M. le baron Silvestre de Sacy, Paris, 1797.

Le *dirhem* forma tantôt la vingtième et tantôt la vingt-cinquième partie du *dinar* d'or; il peut être évalué à douze ou quinze sous de notre monnaie.

Mais à cause des variations qu'éprouva la valeur du *dirhem*, et pour bayer les jugements dans les cas où la loi en fait mention, les docteurs musulmans ont établi un *dirhem légal* dont la valeur demeure fixe et invariable. Ebn-Khaldoun s'exprime ainsi à cet égard : « On entend par *dirhem légal* celui dont 10 sont égaux en poids à 7 mithkals d'or, et dont 40 font l'once; d'où il suit que ce *dirhem* égaie les 7/10 du *dinar*. Or le poids du mithkal d'or pur étant égal à 72 grains d'orge d'une dimension moyenne, le *dirhem* ou les 7/10 du mithkal équivalent à 50 grains 2/3. Toutes ces évaluations sont fixées par le commun consentement des docteurs. » (Voy. *Chrestom. arabe* de M. le baron Silvestre de Sacy, 1826, t. II, p. 284.)

djiziah établi d'un commun accord par l'effet de la convention; dans ce cas, la quotité de la somme à payer est déterminée par le consentement mutuel des parties contractantes;

« XLVII. Et un *djiziah* établi primitivement par l'*Imam*. Lorsque l'*Imam*, vainqueur des infidèles, confirmera ces derniers dans la possession de leurs biens, alors il taxera l'homme très-riche à quarante-huit *dirhems* par année, quatre *dirhems* chaque mois, l'homme d'une médiocre fortune à vingt-quatre *dirhems*, deux *dirhems* chaque mois; enfin l'homme pauvre, vivant du produit de son travail, à douze *dirhems*, un *dirhem* chaque mois.

« XLVIII. Le *djiziah* est imposé sur les Juifs et les Chrétiens (106), les Mages (107), les Idolâtres barbares (108), mais non sur les idolâtres de l'Arabie, et les déserteurs de la religion.

« XLIX. Ne sont pas sujets au *djiziah* les femmes, les enfants, les hommes mutilés, les aveugles, les pauvres sans ouvrage, et les moines vivant séparés des autres hommes.

« L. Celui qui, astreint à payer le *djiziah*, se convertira à l'islamisme, en sera déchargé.

« LI. Si deux années d'impôt sont accumulées sur un individu, les deux *djiziahs* se confondront de manière qu'il n'en acquittera qu'un seul.

« LII. Il n'est pas permis de bâtir une église ou une synagogue nouvelle sur le territoire musulman; mais lorsque les églises ou les synagogues anciennes s'écrouleront, elles pourront être relevées.

« LIII. Les tributaires sont tenus de so distinguer des musulmans par leurs vêtements, leurs montures, leurs selles et leurs bonnets. Ils ne devront pas non plus monter de chevaux ni porter des armes.

« LIV. Le refus de payer le *djiziah*, l'action de tuer un musulman, celle de proférer des paroles injurieuses contre le *Prophète* (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut!), la fornication avec une musulmane, n'entraîneront pas, envers celui qui se sera rendu coupable de ces méfaits, la rupture de son pacte. Le pacte ne sera rompu qu'envers celui qui ira se réunir aux infidèles, ou qui prendra de vive force quelque place (appartenant aux musulmans), et portera les armes contre nous.

« LV. Lorsqu'un musulman abandonnera l'islamisme, on lui exposera les dogmes; s'il a quelque doute on le lui lèvera, et il

sera emprisonné pendant trois jours. S'il se convertit, rien de plus. Dans le cas contraire, il sera tué, et s'il a été mis à mort avant qu'on lui ait exposé la doctrine de l'islamisme, l'action de celui qui l'a tué, est détestable, mais il n'encourra pour cela aucune peine.

« LVI. Quant à la femme, lorsqu'elle désertera la foi musulmane, elle ne sera pas mise à mort; mais elle sera tenue en prison jusqu'à ce qu'elle se convertisse.

« LVII. Par l'effet de son apostasie celui qui renonce à l'islamisme perd la propriété de ses biens; s'il se convertit, il les recouvrera.

« LVIII. S'il meurt ou s'il est tué, étant apostat, ce qu'il aura acquis pendant qu'il professait l'islamisme, passera à ses héritiers musulmans, et ce qu'il aura acquis depuis son apostasie sera dévolu au trésor public.

« LIX. Si quelqu'un, ayant renoncé à l'islamisme, va s'établir dans le pays des infidèles, et si le juge décide qu'il y est établi, ses esclaves qui devaient être affranchis après sa mort, ainsi que les mères de ses enfants deviendront libres, et ses créances seront annulées. Ceux de ses biens acquis pendant qu'il était attaché à l'islamisme, passeront à ses héritiers musulmans. Les dettes qu'il aura contractées, étant musulman, seront acquittées sur les biens acquis par lui pendant qu'il était musulman, et celles qu'il aura contractées ayant déjà renoncé à l'islamisme, sur ce qu'il aura acquis depuis son apostasie.

« LX. Les achats, les ventes ou les dépenses que quelqu'un ayant abandonné la foi musulmane fera sur ses biens pendant le temps qu'il ne professera plus le mahométisme, demeureront en suspens. S'il se convertit, ses engagements seront valables; s'il meurt, s'il est tué ou s'il va s'établir dans le pays des infidèles, ils seront au contraire nuls, selon *Abou-Hanifa*. Mais si celui qui a apostasié revient sur le territoire mahométan, faisant de nouveau profession de l'islamisme, après la sentence portant qu'il s'est réuni aux infidèles, alors il reprendra ce qu'il trouvera de ses biens entre les mains de ses héritiers. Lorsqu'une femme, qui a renoncé à l'islamisme, aura fait quelques dépenses sur ses biens, pendant le temps de son apostasie, ses dépenses pourront être ratifiées.

« LXI. Il est levé sur les biens des chrétiens de la tribu des *Benou Taglab* (109), le double

(106) Mot à mot : le peuple du livre, expression employée dans le Koran et qui désigne les Juifs et les Chrétiens, parce que les premiers suivent la loi de Moïse, et les seconds celle de l'Evangile, toutes deux également consignées dans des livres pour lesquels les musulmans professent un certain respect.

(107) Ceux qui adorent le feu, les sectateurs de Zoroastre.

(108) Barbares, c'est-à-dire qui ne sont pas originaires de l'Arabie.

(109) *Benou Taglab*, tribu connue dans l'ancienne

histoire des Arabes. *Abou-l-Féda* l. fait descendre d'Ismaël par Wayel, et la compte parmi les tribus non originaires de l'Arabie. Avant l'établissement de l'islamisme, toutes les tribus arabes n'eurent pas d'idolâtres; quelques-unes inclinèrent soit au judaïsme, soit au christianisme, soit au zébraïsme, et la tribu des *Benou Taglab* est une de celles chez lesquelles l'islamisme n'avait pénétré, dès les temps reculés, les dogmes de la religion chrétienne. (Voy. à ce sujet E. Pocock, *Specimen Historiæ Arabum*, p. 141 et M. le baron Silvestre de Sacy, *Excerpta ex Abulfeda*, etc., p. 561, édit. de White, Oxon. 1806.)

du *zakah* (110) qui est exigé des musulmans. Leurs femmes sont assujetties au paiement de cette contribution, mais leurs enfants en sont exempts. Les sommes que l'*Imam* recueille de l'impôt du *khiradj*, celles qu'il perçoit sur les biens des *Benou Taglab*, celles que les infidèles lui offrent en don, enfin le produit du *dziziah*, tout cela doit être employé à des dépenses d'utilité générale pour les musulmans, et sert à fortifier les frontières, à construire les ponts et les chaussées, à fournir tout ce qui est nécessaire aux magistrats, aux gouverneurs, aux savants musulmans, et à donner des pensions alimentaires aux gens de guerre et à leur famille.

« **LXII.** Lorsqu'une fraction des musulmans s'emparera à force ouverte d'une province, et secouera le joug de l'obéissance, l'*Imam* les invitera à revenir se joindre à la communauté des fidèles. Il les éclairera sur l'erreur dans laquelle ils sont tombés, et il attendra pour les combattre qu'ils aient eux-mêmes commencé le combat contre lui. Alors s'ils attaquent les premiers, il les combattrra jusqu'à ce que leur troupe soit entièrement dispersée. S'ils ont une armée (dans les rangs de laquelle les vaincus puissent se réfugier), il passera incontinent les blessés au fil de l'épée, et il poursuivra les fuyards. S'ils n'en ont pas, il ne massacrera pas les blessés, il ne poursuivra pas les fuyards, il ne réduira pas leurs enfants en captivité, et il ne s'emparera pas de leurs biens à titre de butin.

« **LXIII.** Nous pourrons, sans être représentables, nous servir, pour les combattre, de leurs propres armes, si ces armes sont utiles aux musulmans.

« **LXIV.** L'*Imam* détiendra leurs biens, et il attendra pour les leur rendre ou les distribuer, qu'ils soient venus à résipiscence; alors il les leur rendra.

« **LXV.** L'*Imam* n'exigera pas une seconde fois ce que les rebelles auront perçu du *khiradj* et de la *dîme* dans les provinces dont ils se seront rendus maîtres. Que si, alors, ils avaient fait un emploi légitime des impôts qu'ils ont levés, ceux qui auraient payé seraient réputés avoir satisfait à leur obligation; si, au contraire, les rebelles n'avaient pas employé les sommes reçues à des dépenses légitimes, l'*Imam* alors instruirait son peuple de ce qu'il doit à Dieu très-haut. »

Extrait du livre de Selid-Ali-el-Hamadani, intitulé : Trésor des rois. — Que son tombeau soit sanctifié!

« Voici les conditions écrites par *Omar* (que Dieu soit satisfait de lui!) dans sa constitution sur le droit des tributaires,

(110) *Zakah* ou *zakouah*; c'est-à-dire *dîme* au-mônière, espèce de contribution que doivent payer les musulmans et qui se lève sur toute propriété mobilière, mais dont le ta x varie, en raison des

conditions tellement obligatoires que, lorsque ces derniers viendront à les enfreindre, leur vie et leurs biens seront abandonnés à la discrétion de chacun.

« **La première**, de ne bâtir ni églises ni synagogues nouvelles sur le territoire mahométan.

« **La seconde**, de ne pas relever celles qui seront tombées.

« **La troisième**, d'en laisser les portes ouvertes à tous les voyageurs musulmans.

« **La quatrième**, de ne point manquer d'exercer, envers les musulmans, l'hospitalité pendant trois jours.

« **La cinquième**, de ne pas s'enquérir de l'état des affaires des musulmans et de ne pas en faire le rapport aux infidèles.

« **La sixième**, de ne point s'opposer aux désirs de celui de leurs proches qui voudra embrasser l'islamisme.

« **La septième**, de se comporter respectueusement avec les musulmans.

« **La huitième**, de céder leurs sièges aux musulmans, lorsque ceux-ci seront présents, car ces sièges sont les sièges des musulmans.

« **La neuvième**, de ne point porter des habits ou des ornements semblables à ceux des musulmans.

« **La dixième**, de ne pas se donner les noms des musulmans.

« **La onzième**, de ne pas monter des chevaux sellés et bridés.

« **La douzième**, de ne porter ni arcs, ni flèches, ni épées, ni autres armes.

« **La treizième**, de ne point avoir au doigt un anneau garni d'un chaton ou d'une pierre gravée.

« **La quatorzième**, de ne point vendre de vin et de n'en pas boire publiquement.

« **La quinzième**, de ne point se vêtir comme les idolâtres.

« **La seizième**, de ne point affecter les coutumes et les habitudes des idolâtres.

« **La dix-septième**, de n'acheter ni maisons, ni habitations dans le voisinage de celles des musulmans.

« **La dix-huitième**, de ne point enterrer leurs morts près des cimetières des musulmans.

« **La dix-neuvième**, de ne point pousser des cris lorsqu'ils seront frappés de quelque malheur, et de ne pas verser des pleurs en public à la mort de leurs proches.

« **La vingtième**, de ne point acheter des esclaves musulmans.

« Il dit ensuite (*Omar*) à la fin de la constitution : S'ils viennent à enfreindre quelque une des conditions convenues, aucun sacrifice d'argent ne saurait racheter leur vie, et tout musulman peut les tuer impunément. »

différentes natures de la propriété pour laquelle elle est exigée. (Voy. Mouradgea d'Ohsson, *Tableau de l'Empire ottoman*, t. I^{er}, l. III, p. 269 et suiv., et aussi p. 274.)

*Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les Wahabis, les Nossairis et les Ismaélis; par M. R***, correspondant de l'Institut royal, et associé de l'Académie des sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille (111).*

LES WAHABIS. — Il y a un demi-siècle que les Wahabis, dont on doit considérer la secte dans son état actuel comme le noyau d'une puissance formidable pour l'avenir, étaient à peine connus des nations limitrophes de leur pays. Niebuhr, Pagès et d'autres voyageurs les avaient dépeints sous les traits bien avantageux d'une misérable peuplade de déistes relégués au fond de l'Arabestan. C'est pourtant cette pleuplade si obscure dans son origine, qui, après avoir pris des accroissements successifs, est enfin parvenue au degré de prépondérance où nous la voyons aujourd'hui, qu'elle commence à répandre avec sa renommée l'effroi et la consternation jusqu'aux confins du Djéziré et de la Syrie.

Quand on vient à examiner les dogmes, la vie austère et turbulente, l'ambition démesurée et le fanatisme religieux des Wahabis, on est porté à croire qu'ils descendent des anciens Karmates, peuple féroce et sanguinaire, qui, sous les khalifs Abassides, s'était rendu le fléau du musulmanisme et la terreur de l'empire arabe. En renvoyant le lecteur pour l'histoire de ceux-ci à la bibliothèque orientale de d'Herbelot, nous nous bornerons à dire que les premiers, non moins avides et aussi cruels, animés d'ailleurs par ce sentiment de grandeur et de supériorité qui fait tout entreprendre et oser, semblent s'appliquer, depuis qu'ils figurent dans le tableau des nations de l'Asie, à marcher sur leurs traces belliqueuses et à reculer de plus en plus les limites d'une croyance et d'une domination qu'ils ont fait revivre par le fer et la flamme : aussi leurs progrès dans le chemin des conquêtes ne laissent-ils aucun doute sur l'invasion générale qu'ils méditent.

C'est dans la province du Yémen, le berceau commun de toutes les races arabes, qu'on vit renaître de ses cendres la secte des Karmates, qui n'a fait que changer de nom en prenant celui du père de son restaurateur. Ce dernier s'appelait *Schéikh-Muhammed*, et était fils d'*Abd-il-Wahab*, et petit-fils de *Suléiman*. Il appartenait à la tribu des *Nedjedis* (branche de la horde de *Témim*), et réunissait l'audace et la prudence au grand art de persuader ses semblables, en prenant avec eux ce ton d'autorité qui subjugue et entraîne les esprits vulgaires ; art essentiel à tout législateur qui veut régénérer sa nation et exercer sur elle un pouvoir absolu. Suivant la tradition commune, *Suléiman*, qui était de la race des *Séids* ou descendants du Prophète, ayant vu en songe sortir de son nombril une flamme dont la lueur se ré-

pandait au loin dans le désert et en couvrait les habitations, s'éveilla en sursaut et courut demander l'explication de son rêve à ceux qui se mêlaient de prédire les événements futurs. Les devins lui annoncèrent qu'il lui naîtrait un fils doué des plus grandes qualités, lequel convertirait les peuples, et deviendrait le chef d'une religion nouvelle, et le fondateur d'un puissant empire. La prédiction s'est en effet accomplie non pas dans *Abd-il-Wahab*, son fils, mais dans son petit-fils *Schéikh-Muhammed*.

Ce rêve, réel ou supposé, avait produit quelque impression sur l'esprit faible et crédule des Arabes. *Schéikh-Muhammed* sut en profiter pour accréditer sa prétendue mission. Il débita des fables, contrefit l'homme inspiré, captiva, par ses dehors imposants, l'attention publique, et réussit enfin à se faire regarder comme un personnage destiné à opérer une grande révolution.

Les dogmes qu'il enseignait étaient puisés dans le *Koran* même, livre dont il confirmait l'origine céleste, mais qu'il interprétait suivant ses vues ambitieuses, en rejetant les traditions reçues parmi les musulmans. Quant à *Mahomet*, il n'en faisait qu'un simple sage, un élu qui fut, disait-il, sur la terre l'organe de la volonté divine, et dont la mémoire ne devait inspirer aucune vénération, parce que la mort l'avait fait rentrer dans la classe des hommes ordinaires ; en conséquence, il défendit qu'on lui adressât des prières, et proscrivit avec la même sévérité les hommages rendus aux prophètes des juifs et des chrétiens ; annonçant que le souverain Auteur de toutes choses, offensé de l'espèce de culte que les peuples vouaient à des créatures sorties de ses mains, l'avait envoyé vers eux pour les ramener dans la voie du salut. Il ajouta que ceux qui ne profiteraient point de ses instructions salutaires devaient être regardés comme des impies, dignes de tous les supplices, attendu qu'ils outrageaient la majesté du vrai Dieu, en lui associant des êtres que sa Toute-Puissance seule a daigné tirer du néant.

En commençant sa carrière prophétique par des exhortations secrètes, *Schéikh-Muhammed* gagna quelques prosélytes ; mais leur nombre était circonscrit dans les étroites limites de sa tribu. Il sentit qu'il avait besoin de l'appui d'un chef puissant et riche pour consolider son ouvrage. A cet effet, il se mit en voyage, et parcourut plusieurs villes du Hedjaze, de la Syrie et de l'Irak, entre autres *Mekké* (la Mecque), Damas, Bagdad et Bassora, où il n'essuya que des refus ignominieux et de mauvais traitements. Il visita avec aussi peu de succès les nations nomades du Nedjode et du Yémen : il fut partout rejeté et couvert d'opprobre ; de manière que, las et rebuté de toutes ces courses infructueuses, il était sur le point de renoncer entièrement à son projet, lorsque le hasard le conduisit auprès d'*Ibn-Seoud*, prince

du *Dréïé* et de *Lahsa* (112), lequel l'accueillit avec intérêt, goûta ses idées de réforme, et devint, comme on le verra, le principal arc-boutant du Wahabisme.

Arrêtons-nous un instant à tracer le portrait d'Ibn-Seoùd, et voyons quel était le peuple à la tête duquel il se trouvait lorsque Schéikh-Muhammed s'adressa à lui.

Ce prince arabe réunissait toutes les passions fougueuses qui, à travers les vicissitudes de la vie humaine, conduisent souvent des gens obscurs, mais entreprenants et audacieux, au plus haut degré d'illustration. Sa bravoure et ses autres qualités guerrières s'étaient déployées dans plus d'une circonstance périlleuse, et lui avaient acquis l'estime et l'admiration des Arabes de sa tribu, qui se rattachait à celle des Nedjedis, la même qui avait vu naître dans son sein le grand-père de Schéikh-Muhammed. Cette tribu se trouvait depuis quelques années extrêmement affaiblie par les guerres sanglantes qu'elle avait eu à soutenir contre des voisins ambitieux et injustes. Elle avait besoin d'un chef capable de la relever de ses désastres. Ce chef fut Ibn-Seoùd : fort de la confiance qu'il lui avait inspirée, il prit en main les rênes de ses destinées; et après lui avoir donné pour ainsi dire une nouvelle existence, il parvint sans peine à la faire plier sous son autorité. Il s'assujettit avec la même facilité les *Atoubs* et les *Anazés*, deux autres tribus aussi réduites que la précédente, à laquelle il les incorpora pour en former une seule et même horde. Une multitude d'autres familles isolées et errantes vinrent tour à tour se joindre au nouveau peuple, attirées par la réputation de son *Emir* (prince); si bien que ces accroissements continuels de population et de force le mirent insensiblement en état d'envahir les terres adjacentes : bientôt on le vit pousser plus loin ses conquêtes et en moins de douze ans, il devint assez puissant pour faire la loi à ceux même qui l'avaient d'abord méprisé.

Ibn-Seoùd voulait cimenter par des innovations religieuses l'empire qu'il avait fondé; Schéikh-Muhammed aspirait de son côté à consacrer par la force des armes la secte dont il était devenu le chef. Il importait donc à l'un comme à l'autre d'unir leurs intérêts et de se prêter mutuellement la main pour atteindre à ce double but. Le premier, qui professait déjà, autant par politique que par conviction, les dogmes du second, les fit adopter à ses sujets, que celui-ci ne tarda pas à enflammer du désir des conquêtes, en leur offrant, dans l'invasion générale de l'Arabestan qu'il fallait, disait-il, purger des crimes de l'idolâtrie, les lauriers de la victoire, mêlés aux palmes du martyre.

Ce fut à cette époque que les musulmans réformés prirent, comme nous l'avons dit,

le nom de *Wahabis* de celui d'Abd-il-Wahab, père de Schéikh-Muhammed qui fut déclaré, à l'unanimité des suffrages, *Iman* ou pontife suprême de la secte. Ibn-Seoùd en était déjà l'émir : de là s'ensuivit entre les deux chefs le partage naturel de l'autorité en spirituelle et temporelle; partage qui s'est conservé depuis parmi leurs descendants.

C'est ici le lieu de remarquer qu'il existe un ouvrage curieux, dont nous avons eu occasion de lire quelques fragments à Bagdad, intitulé *Dialogue entre Schéikh-Muhammed et Ibn-Seoùd*, et qui a pour auteur un certain *Schéikh-Mulhem* de Zobéir; ouvrage qui réunit le double intérêt de faire connaître le caractère de ces deux hommes célèbres, et de donner une juste idée de la croyance et des mœurs du peuple qu'ils ont illustré. On y voit le premier déployer cette éloquence mâle et persuasive, si efficace dans la bouche de tout *enthousiaste* séduit par ses propres idées de grandeur. Lorsque, surtout, on est à l'endroit où, d'un côté il rappelle au prince du Dréïé la noble origine et l'ancienne prépondérance des Arabes, leur bravoure, leurs conquêtes passées, et ce qu'ils sont capables de faire encore sous l'influence d'une heureuse réforme, et que de l'autre il lui dépeint l'état d'inertie où languissent la Turquie et la Perse, toutes deux incapables d'arrêter le cours des destinées de la nouvelle secte, on croit entendre Mahomet lui-même entretenir Zopir de ses hautes pensées et lui dire (113) :

Je suis ambitieux; tout homme l'est sans doute;
Mais jamais-roi, pontife, ou chef, ou citoyen
Ne conçut de projet aussi grand que le mien.
Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
Par les lois, par les arts et surtout par la guerre.
Le temps de l'Arabie est à la fin venu :
Ce peuple généreux trop longtemps inconnu :
Laisse dans les déserts ensevelir sa gloire !
Voici les jours nouveaux marqués par la victoire !
Vois du nord au midi l'univers désolé,
La Perse encor sanglante et son trône ébranlé,
L'Inde esclave et timide et l'Egypte abaissée ;
Des murs de Constantin la splendeur éclipée.

Sur les débris du monde élevons l'Arabie !
Il faut un nouveau culte; il faut de nouveaux fers !

Revenons à notre sujet principal. Dréïé devint la capitale du naissant empire. Ce fut là qu'Ibn-Seoùd, en mettant à profit les inclinations belliqueuses d'un peuple qui sentait déjà sa force, et ne demandait que des ennemis à combattre pour les en accabler, s'occupa des moyens de réaliser ses vastes projets d'agrandissement. Les mœurs agrestes, le tempérament robuste, le courage, l'avidité et le fanatisme des *Wahabis* lui en garantissaient déjà le succès : il les partagea en *Djamas* ou légions, les accoutuma à toutes sortes de privations, entretint leur ardeur par des courses continuelles,

(112) Deux grandes provinces de l'Arabie supérieure, qui s'étendent depuis les frontières du Nedjéde jusqu'aux bords du golfe persique, et dont

les chefs-lieux portent les mêmes noms.

(113) Voltaire : *Mahomet*, acte II, sc. 5.

les arma de lances et de fusils à mèche, et les fit monter deux à deux sur des dromadaires agiles et dressés aux marches les plus longues et les plus pénibles. C'est avec de pareils soldats qu'il commença ses expéditions militaires, dont le bruit ne tarda pas à retentir jusqu'aux extrémités les plus reculées de la péninsule qu'il lui fallait soumettre tout entière, avant de songer à porter au dehors ses armes victorieuses.

« Voulez-vous, disait-il à ses troupes, acquérir des richesses immenses, et vous rendre redoutables aux nations de la terre, osez mépriser la mort; les rois trembleront devant vous, et vous seuls ne craindrez personne. » Schéikh-Muhammed les haranguait à son tour en ces termes : « Le Tout-Puissant combat avec vous : il a juré d'exterminer les infidèles; continuez à accomplir ses saints commandements; il vous fera triompher partout : vous trouverez ici-bas la récompense de vos travaux dans les dépouilles de l'ennemi, et là-haut les jouissances éternelles que vous aura méritées une constante ardeur à marcher sous les bannières de la religion. »

Comment eût-on pu résister à ces armées de fanatiques qui affrontaient le danger des combats avec un courage d'autant plus irascible, que la mort qu'ils y cherchaient leur paraissait un moyen assuré pour entrer dans le séjour des bienheureux ?

Ce fut au milieu de ces règlements et de ces projets de conquêtes, et après en avoir exécuté une partie, qu'Ibn-Seoud descendit au tombeau, laissant à son fils, qui lui succéda, un chemin tout frayé qui devait le conduire à la domination universelle de l'Arabestan. Ce dernier, nommé *Abd-il-Aziz*, ne manquait ni de bravoure ni d'habileté à profiter des dispositions de ses sujets; il marcha donc à grands pas vers ce but, et parvint à réduire à l'obéissance toutes les tribus qui n'avaient pas encore subi le joug wahabien.

Rien d'aussi prompt et d'aussi efficace que la manière de combattre des Wahabis : croire ou mourir, voilà leur devise, la même que celle qu'avait Mahomet dans la bouche lorsqu'il tenait le Koran d'une main et le sabre de l'autre. Telle était la sommation que faisaient ces sectaires aux tribus et aux villes qu'ils attaquaient à l'improviste : en arrivant sur leur territoire, ils leur signifiaient, par l'organe d'un héraut d'armes, les conditions auxquelles elles devaient souscrire, avec menace de les passer au fil de l'épée, si elles osaient les rejeter. Souvent aussi le parlementaire se trouvait porteur d'une lettre de l'émir, ainsi conçue : « Abd-il-Aziz aux enfants de . . . salut : je vous envoie le livre sacré; croyez-y; ne

soyez pas du nombre de ceux qui en ont perverti le texte, et qui donnent un compagnon à Dieu; il faut vous convertir, ou bien attendez-vous à périr par le fer vengeur que le ciel a mis dans ma main pour en frapper les idolâtres. » La moindre résistance qu'elles opposaient à ce langage impérieux leur devenait funeste : on faisait main basse sur elles, et leurs richesses étaient livrées au pillage. Si, au contraire, elles se rendaient à discrétion, alors Abd-il-Aziz leur donnait un gouverneur; et non content d'exiger, suivant la loi, la dîme de tout ce qu'elles possédaient, il étendait encore cette taxe aux individus mêmes, en sorte que, sur dix nouveaux convertis, il y en avait toujours un qui était obligé de servir gratuitement dans ses armées.

Ce terrible système d'un envahissement général se développait chaque jour avec une effrayante célérité. Les *Bedouins*, ainsi que les *Hadaris*, c'est-à-dire, les Arabes nomades et ceux des villes, perdant tout espoir d'indépendance, durent chercher tour à tour leur salut dans une prompte soumission; et bientôt presque tout l'Arabestan ne reconnut plus d'autres lois que celles d'Abd-il-Aziz.

C'est ainsi que ce prince arabe amassa, en peu de temps, des trésors immenses, et se vit à la tête d'une grande nation toute composée pour ainsi dire de combattants dressés à l'école du brigandage, et dont les essaims dévastateurs étaient toujours prêts à fondre sur les lieux où son ambition insatiable les appelait à se livrer aux excès de l'intolérance religieuse et de la cupidité. Dès lors la plus petite armée wahabienne fut composée de cinquante mille *Mardoufas*, c'est-à-dire cent mille hommes montés deux à deux sur des dromadaires.

Avant de passer outre, nous jetterons un coup d'œil rapide sur les tribus arabes qui ont embrassé le wahabisme, et dont l'exemple entraînera probablement tôt ou tard celles qui jusqu'à présent, à l'abri des formidables atteintes de ses sectateurs fanatiques, hésitent de l'adopter, moins peut-être par un véritable attachement à la doctrine qu'elles ont sucée avec le lait, que par l'attrait du repos et de la vie indépendante qu'elles mènent sous le beau ciel de la Mésopotamie. Mais comme il serait impossible de faire un dénombrement exact de toutes ces peuplades dont fourmille le désert, nous nous bornerons à n'en indiquer que les plus remarquables dans le tableau suivant, dressé par ordre alphabétique (114).

Abou-Faradja	Agagneré
Abou-Tarabische	A of
Adjadjéré	Arab-Djezlô
Ajdjan	Ar.-b-Schohl
Afarid	Awad

(114) La plupart de ces tribus se rattachent à l'immense horde d'*Amaré*, dont les ramifications s'étendent depuis les confins du Nejd jusqu'aux bords de l'Esphrate. Nous ferons remarquer, en outre qu'elles portent toutes ou des noms patronimiques ou des épithètes significatives empruntées des lieux qu'elles

ont primitivement habitées; et que ces noms ou épithètes sont ordinairement précédés de l'article *il* ou du mot *beni* (enfants), que nous avons cru devoir retrancher pour éviter des répétitions ennuyeuses.

Aw : cem
Aziz
B yâyé
Beli
Bedour
Bouidje
Buâir
Boraidje
Dâbil
Déhabebé
Déhamesché
Dâkheilân
Déléim
Dilemé
Démâlekché
Derân
Dhafir
Djacem
Djâfar
Djebian
Djedée
Djedelé
Djekhéidem
Djémil
Djérbé
Djersé
Djifi
Djohéiné
Djullas
Douameré
Douéischân
Ettéim
Emour
Falém
Etéifat
Eubeudé
Eubeuré
Eureufé
Ferdân
Fedhoul
Fegueré
Fehedé
Feleté
Fomérés
Gheréiban
Ghubéin
Gueschasché
Haâan
Hallaf
Hamdap
Hamamedé
Hanatis
Harb
Hasné
Hassacéné
Hawlat
Hekesché
Horéiré
Hocéné
Hudéib
Huméid
Hutéimi
Keschoum
Khaled
Khedellat
Khémâili
Khemas
Khemedé
Kbersa
Kberarecé
Keschébé
Khesredje
Khoum
Khuréici
Kewakebé
Lebeilat
Mabhoub

Malkouz
Mâné
Masrouk
Meân
Meadin
Mehafidh
Mekhatéré
Melihan
Mellouha
Menacebé
Mendilé
Messlikh
Meteté
Mesekché
Modladje
Mutjahemé
Muhâied
Muhawel
Mulhed
Mulhem
Mûmeré
Munt
Murad
Muraghbenin
Muscheté
Mussareb
Mutarefé
Mutayer
Mutschateré
Nafé
Nedjedi
Nedjm
Oréif
Radhi
Rebâ
Rebschan
Redjéléin
Reslan
Ressalân
Roualé
Rous
Rufai
Rumab
Sababat
Sâda
Salatin
Salem
Schâr
Schéhir
Schehtan
Scheméilat
Schemlan
S hemous
Schemsi
Seaidan
Sebâ
Sehchan
Segour
Segueré
Schebé
Seleté
Seméid
Seradjie
Serri
Selait
Senadid
Souahelé
Souéidi
Soualehé
Soualemé
Souki
Subhi
Tâbet
Teghairat
Temim
Tcheteré
Turéihi

Turaische
Twoûrmé
Weboud
Wouddé

Zéid
Zégarid
Zubéid
Zubein.

Arrêtons-nous maintenant à examiner plus particulièrement les dogmes, les mœurs et les coutumes des Wahabis. On doit avoir déjà remarqué que la croyance de ces sectaires n'a d'autre fondement que l'islamisme même, ramené à sa pureté primitive, et qu'en refusant à Mahomet toute espèce de vénération, ils se contentent de le regarder comme un simple sage, un homme vertueux, aimé du Très-Haut, et choisi par lui pour enseigner ses volontés aux hommes; aussi se bornent-ils à cette courte profession de foi : *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu*, laquelle n'est que la première partie de celle des musulmans qui y ajoutent : *et Mahomet est son Prophète*. On a vu encore que les Wahabis, en admettant le Koran dans son entier, n'ont point foi aux traditions tant orales qu'écrites de ceux-ci; du reste ils sont circoncis comme eux et observent les mêmes pratiques, telles que la prière, les ablutions, le jeûne du radaman, etc., etc.; mais leurs mosquées n'offrent aucune espèce de décorations : on n'y voit pas même de *minarets* ni de *dômes* : un iman y lit, aux heures accoutumées, quelques passages du Koran, et chacun s'acquitte des devoirs de la religion, sans que le nom de Mahomet soit prononcé par qui que ce soit.

Il est reconnu que les Wahabis baissent les chrétiens et les juifs beaucoup moins que les musulmans : voici le raisonnement qu'ils font à cet égard : « Ceux-là, disent-ils, suivent à la lettre les livres que Dieu leur a donnés : ils ne sont donc pas aussi coupables que les derniers qui ont non-seulement perverti le texte du leur, mais inventé encore mille traditions absurdes, et des cérémonies superstitieuses, toutes contraires à l'esprit de la religion primitive; ce qui doit les rendre odieux aux vrais croyants. »

En général, les Wahabis sont d'une frugalité extrême : ils ne se nourrissent que de pain qui souvent est fait d'orge, de dattes, de lait de chamelle, de sauterelles et quelquefois aussi de viande et de riz. La pipe leur est interdite, et ils ne font usage du café que comme d'une drogue propre à guérir les indigestions. Leurs coutumes sont aussi simples et agrestes que leurs mœurs : une parfaite égalité règne entre eux; nulle distinction, nul titre qui puisse les assujettir essentiellement les uns aux autres; aussi conservent-ils leur rustique familiarité même avec les chefs qui les gouvernent; mais ils exécutent aveuglément tout ce qu'ils leur commandent au nom de la religion. Ils n'ont d'ailleurs aucun lieu de dévotion, si ce n'est la *Kaba*, dont le pèlerinage, consacré par l'antique vénération des Arabes de tous les temps, est pour eux comme pour ceux-ci un devoir indispensable. Au mépris de la piété musulmane, ils profanent et démolissent toutes les chapelles qu'elle a

élevées à la mémoire des *schéikhs* et des *imams* décédés en odeur de sainteté ; célèbrent sans pompe et sans bruit les obsèques de leurs morts, qu'ils se contentent de recourir d'un peu de terre, et taxent de sacrilèges les peuples qui ont l'usage des décorations funèbres. La même rusticité se décèle dans leurs vêtements et leurs meubles ; les uns consistant en grossiers tissus de laine, les autres en nattes, et en vases de bois et d'argile. Au reste ils sont d'une complexion robuste, et accoutumés dès leur enfance aux travaux d'une vie toujours active et turbulente. La force de leur tempérament et leur étonnante sobriété se font remarquer surtout quand ils vont à la guerre ; alors ils l'emportent avec eux que deux outres pleines, l'une d'eau, l'autre de farine qu'ils attachent sous le ventre de leurs dromadaires. Dès qu'ils se sentent pressés par la faim, ils mettent pied à terre pour pétrir à la hâte cette farine, et en forment des pelotes qu'ils avalent gloutonnement après les avoir jetées sur des broussailles enflammées. Souvent aussi quand l'eau vient à leur manquer, ils se désaltèrent avec l'urine fétide de leurs montures ; et d'ailleurs il n'est pas rare de les voir résister, à l'exemple de ces dernières, pendant plusieurs jours, aux besoins indispensables de la vie animale.

Quant aux qualités militaires de ces hommes extraordinaires, on doit s'en faire l'idée par le fanatisme même qui les domine. Rien ne saurait les intimider ou les détourner d'une entreprise difficile dans laquelle ils trouveraient à satisfaire leur fureur et leur rapacité ; et nous avons déjà dit qu'ils sont persuadés de parvenir à la gloire éternelle en mourant les armes à la main pour la cause de leur religion ; enfin il ne leur manque, pour devenir une nation invincible et capable de faire trembler l'Asie entière, que de joindre à leur caractère physique et moral les connaissances requises de la tactique et de la discipline militaire, dont ils se trouvent encore dépourvus, faute d'être en relation permanente avec des pays plus civilisés que ceux où ils ont jusqu'à présent pu pénétrer. En acquérant ces connaissances, ils allaqueraient constamment avec avantage les peuples étrangers, et jamais ceux-ci n'oseraient aller les chercher au centre de leurs possessions, dont la nature elle-même semble avoir voulu garantir l'indépendance, en les entourant de déserts affreux et de montagnes inaccessibles.

En terminant cette seconde partie de nos renseignements sur les Wahabis, et avant de passer à la troisième, qui aura pour objet leurs expéditions militaires, nous observerons qu'on peut les diviser en trois classes, savoir : les *Ghazou* ou gens de guerre, les *Fulk* (laboureurs) et les *Ahl-il-Hirfé* (arti-

sans), Au demeurant, ils font le trafic extérieur, et viennent souvent sous des noms de tribus empruntés, et confondus avec les autres Arabes, acheter dans les villes et les bourgades des bords de l'Euphrate et de la Syrie, les objets d'approvisionnement qui leur deviennent nécessaires. Nous ajouterons que presque toutes les monnaies étrangères passent chez eux, et qu'ils en ont une de cuivre qui leur est propre, laquelle consiste en deux crochets enlacés l'un dans l'autre, et qui équivalait à six quarantièmes de piastre de Turquie.

Ce fut en 1801 que la puissance toujours croissante de ces sectaires commença à inspirer de sérieuses inquiétudes à la Porte Ottomane, qui jusqu'alors n'avait envisagé que d'un œil d'indifférence les progrès de leur doctrine et de leurs armes. Sortant enfin de sa stupeur politique, elle commanda à plusieurs de ses vizirs d'aller les attaquer dans le Dréié même. Suleiman pacha, de Bagdad, ayant été le premier à lever une armée nombreuse, il l'a fit marcher incontinent sans attendre les renforts qu'on lui avait promis, sous les ordres de son *kyaia* ou lieutenant Ali, qui lui succéda depuis, et qui vint de périr victime d'un complot ; mais cette expédition échoua complètement par la trahison d'un des chefs Arabes qui en faisaient partie, et dont les conseils astucieux et perfides déterminèrent le général turc à retourner depuis Lahsa après avoir conclu une espèce de trêve avec Abd-il-Aziz.

Les autres pachas, voyant le peu de succès qu'avait obtenu Suléiman, différaient toujours de s'ébranler à leur tour ; cette hésitation rendit le courage aux Wahabis, qui s'étaient trouvés un moment dans l'embaras ; ils prirent de nouveau les armes, et vinrent s'emparer à l'improviste d'Imam-Husséin (115), où, après avoir mis tout à feu et à sang, ils se retirèrent fort tranquillement, avec un butin immense, sans que le gouverneur de Bagdad, qui fut informé à temps de ce coup de main, osât troubler leur retraite. Ils avaient foudu, au nombre de quinze mille, sur cette malheureuse ville. Les cruautés qu'ils y commirent sont innombrables : vieillards, femmes, enfants, tout tomba sous leur glaive impitoyable. Ils poussèrent la fureur jusqu'à éventrer les femmes enceintes, et morceler sur leurs membres sanglants le fruit qu'elles portaient. Des gens dignes de foi, échappés à cette affreuse boucherie, nous assurèrent avoir vu quelques-uns de ces hommes féroces se repaître du sang de leurs infortunées victimes.

On évalue à plus de quatre mille le nombre des personnes qui périrent dans cette catastrophe épouvantable. Les Wahabis emmenèrent, en reprenant le chemin du Dréié,

(115) Petite ville voisine des bords de l'Euphrate, qui a reçu son nom d'Imam-Husséin, fils d'Ali, lequel s'y trouve enterré, et dont la chapelle sépulcrale, consacrée par la dévotion des sectateurs de son père, était devenue le dépôt des magnifiques

offrandes de la plupart des rois de Perse. Toutes ces richesses furent pillées par les Wahabis ; et sur six mille habitants qu'elle renfermait avant son saccage, on n'en compte plus aujourd'hui que le tiers seulement.

plus de deux cents chameaux chargés de riches dépouilles : non contents d'avoir assouvi leur rage sur les habitants, ils s'étaient encore acharnés à raser la plupart des maisons, et à faire de la superbe chapelle de l'Imam un cloaque d'immondices et de sang.

La nouvelle du massacre d'Imam-Husséin répandit la consternation dans Bagdad et à la cour de Perse. On se disposa de part et d'autre à tirer vengeance de cet horrible événement par une grande expédition dirigée contre le Dréid même. Fethali-Schah levait une armée de cent mille hommes; Suleiman-Pacha devait marcher en personne à la tête des forces ottomanes; mais tous ces préparatifs n'aboutirent à rien. D'un côté l'apparition subite des Russes, déjà maîtres de la Géorgie, sur les bords de l'Araxe, de l'autre des troubles survenus dans le Kurdistan, en changèrent tout à coup le but. Le Schah vola au secours de ses frontières menacées avec les mêmes troupes destinées à attaquer les Wahabis, et Suleiman employa les siennes à réduire les rebelles de son département. De sorte que les sectaires, profitant d'une si heureuse diversion, purent reprendre l'offensive avec encore plus d'audace que par le passé. Ils n'avaient plus qu'un seul coup à porter à la croyance musulmane pour ébranler les trônes de l'Asie, et mettre le sceau à leur propre puissance; c'était d'enlever la Mecque, dont la situation politique à cette époque semblait leur en garantir la possession. Ghalèb, prince régnant de la ville sainte, avait usurpé le schérifat (116) sur son frère aîné Abd-il-Maïn. Celui-ci se réfugia auprès d'Abd-il-Aziz, qui lui accorda aide et faveur. En conséquence, Ghalèb fut sommé par l'émir de se démettre du titre qu'il s'était arrogé; mais il répondit avec fierté que, puisqu'il le devait autant à sa propre bravoure qu'aux suffrages unanimes du peuple, il était prêt à le défendre les armes à la main contre ceux qui voudraient le lui disputer. Abd-il-Aziz répliqua à ces bravades en faisant marcher cent mille hommes contre lui sous les ordres de son fils Séoud. Le premier exploit des Wahabis fut la prise et le pillage de Taïf, bourgade située à quatorze lieues de la Mecque, dont les habitants commencèrent à trembler pour leur sûreté. Ghalèb voulant justifier ses propos arrogants, accourut au-devant de l'ennemi; mais il fut battu et contraint de rétrograder honteusement.

Dans ces entrefaites Abdallah-Pacha, gouverneur de Damas, et Emir-il-Hadje, ou conducteur des pèlerins, était en marche vers la Mecque, avec le pieux convoi. Informé de ce qui venait de se passer entre les sectaires et le schérif, il s'empressa d'en rendre compte au divan de Constantinople, et continua sa route sans savoir quelles pou-

vaient être leurs intentions à son égard. Parvenu à trois journées de distance de Taïf, il en vit s'approcher un détachement qui venait pour exiger les droits de passage; ces droits lui ayant paru outrés, il refusa de les payer, et jugeant qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de repousser la force par la force, il se battit contre eux, et les obligea à se retirer, après leur avoir tué une centaine d'hommes.

Ce combat qui fut, comme on le voit, tout à l'avantage d'Abdallah, devait naturellement exciter les Wahabis à en tirer vengeance : aussi sentit-il la nécessité d'entrer en pourparlers avec Séoud avant de se présenter à la Mecque, alors que cette ville était sur le point de tomber en son pouvoir; il lui écrivit donc dans la vue de sonder ses dispositions. L'émir dissimula et répondit que la caravane pouvait arriver en toute sécurité, à condition qu'elle ne mettrait pas plus de trois jours à accomplir le pèlerinage; ajoutant que, quant à lui, il n'était point venu pour troubler cet acte religieux, mais seulement pour punir Ghalèb et rétablir Abd-il-Maïn dans ses droits.

Pendant ces communications, Ghalèb, alarmé du danger qui le menaçait, vint trouver Abdallah et le pria de se rendre médiateur entre Séoud et lui. En cédant aux sollicitations du schérif disgracié, le pacha écrivit en sa faveur, et offrit de s'entremettre pour terminer le différend; mais le prince des Wahabis rejeta sa proposition avec hauteur, et lui répondit catégoriquement qu'il ne pouvait pas se mêler d'une affaire qui lui était étrangère; que c'était bien assez pour lui d'avoir obtenu la permission d'entrer à la Mecque; que d'ailleurs il devait se rappeler que cette permission ne lui avait été accordée que pour y rester trois jours seulement; lequel terme une fois passé, il ne répondait plus de ce qui arriverait aux pèlerins.

Abdallah-Pacha, en homme prudent, n'insista point, de crainte d'irriter Séoud; et il se rendit incontinent à la Mecque, d'où il sortit à l'expiration du délai fixé. Quant à Ghalèb, il se réfugia auprès de Schérif-Pacha, gouverneur de Djidda, ville des bords de la mer Rouge, que les Wahabis se proposaient d'attaquer après s'être rendus maîtres de la première de ces places ainsi que de Médine, dont la reddition paraissait certaine.

Peu de jours après le départ de la caravane des pèlerins, Séoud prit possession de la Mecque, qui n'était pas en état de lui résister. Il y rétablit dans le schérifat son protégé, Abd-il-Maïn; fit mettre à mort tous les schéikhs et imams dont il suspectait la fidélité; ordonna la démolition des chapelles et autres lieux particuliers de dévotion que renfermait la ville; chassa du Touaf (117) tous les mar-

(116) Dignité de schérif; titre que prend le gouverneur de la Mecque, et qui signifie noble ou descendant du Prophète.

(117) C'est le lieu le plus sacré de la Mecque,

l'enceinte de la Kaba, dont les pèlerins sont obligés de faire sept fois le tour, pour accomplir le pieux devoir qui les y attire de toutes les parties de l'Asie.

chands que l'appât d'un gain sordide y attirait journellement, au mépris de la sainteté du lieu; enleva le riche tissu qui couvrait le prétendu tombeau d'Abraham, et s'appropriait tous les objets de luxe et les effets précieux du temple de la Kâba.

L'émir ne resta à la Mecque qu'autant de temps qu'il lui fallait pour y affermir son autorité; après quoi, laissant dans cette ville Abd-il-Main, un lieutenant et une garnison de deux cents hommes, il en sortit pour marcher sur Djidda. Les Wahabis, qui avaient toujours été vainqueurs, manquèrent cette fois-là leur coup. Jusqu'alors ils n'avaient attaqué que des tribus errantes et dispersées, ou surpris des places ouvertes et sans défense. Ils trouvèrent Djidda bien fortifiée, et ses habitants, électrisés par Ghalèb et Schérif-Pacha, décidés à leur résister jusqu'à la dernière extrémité : aussi échouèrent-ils dans les divers assauts qu'ils y donnèrent. Constamment repoussés avec perte par les assiégés, ils ne tardèrent pas à se rebuter; la peste porta en même temps ses ravages parmi eux; et ils furent contraints de se replier sur Réyan. Là, sans renouer à l'espoir de rétablir ses affaires, Seoud, à la faveur d'un nouveau renfort qu'il venait de recevoir du Dréié, changea tout à coup de plan, et fit avancer contre Médine Ibn-Modian et Ibn-Habib, deux de ses généraux les plus marquants, à la tête d'un parti de gens déterminés. Les villages de Kerin et Serian furent enlevés rapidement; mais les Médinois étant sortis à la rencontre des ennemis, les chassèrent de ces deux positions, en les poursuivant quelque temps l'épée dans les reins.

Ce nouvel échec obligea Seoud à retourner au Dréié avec les débris de son armée; et en quittant le Hedjaze, il n'eut pas même l'avantage de conserver la Mecque; car les habitants de cette ville, profitant de sa retraite, massacrèrent la garnison qu'il leur avait laissée, et réinstallèrent Ghalèb dans la dignité de schérif.

La malheureuse expédition de Seoud excita quelques rumeurs dans le Dréié : cette agitation publique y prit bientôt le caractère d'une alarme générale par la triste fin d'Abd-il-Aziz, qu'un Persan, devenu Wahabi, pour venger la mort de ses enfants qui avaient péri dans le massacre d'Imam-Musséin, poignarda le 10 novembre 1803, pendant qu'il faisait ses prières. Cet homme était parvenu, à la faveur d'une conversion simulée, à entrer au service de l'émir; et il y avait déjà plus d'un an qu'il l'approchait, lorsqu'il trouva l'occasion de l'immoler aux mânes de ses malheureux enfants. L'assassin fut saisi sur-le-champ et brûlé tout vif. Les musulmans, qui le regardent comme un vrai martyr de leur foi, prétendent cependant que les flammes ne le dévorèrent point, et qu'on fut obligé de lui couper la tête.

Les revers qu'avaient essuyés les Wa-

habis dans leur dernière campagne, et dont on vient de lire le détail, joints à l'assassinat d'Abd-il-Aziz, donnèrent dans le temps à penser que leur secte, découragée et sans chef, touchait au moment de sa destruction; l'événement ne justifia point cependant cette conjecture : Seoud succéda à son père par les suffrages unanimes de la horde; et celle-ci, en changeant d'émir, n'en conserva pas moins son fanatisme religieux, ses mœurs et ses coutumes particulières, et le désir de se signaler par de nouvelles conquêtes.

Tableau des possessions territoriales de Seoud, émir des Wahabis en 1809; suivi d'une courte notice sur la personne et la capitale de ce prince arabe; dressé d'après les renseignements fournis par son Imam, ou aumônier.

Le Nedjéde divisé en sept départements.

Cette vaste province, qui occupe à peu près le milieu de la péninsule de l'Arabie, est le centre commun d'où l'on vit sortir, dans les premiers siècles du musulmanisme, d'innombrables essaims de familles nomades, qui couvrirent successivement les plus belles contrées de l'Orient; aujourd'hui même on doit la regarder comme une pépinière de tribus aguerries, toutes soumises à Seoud, et habituées à pousser leurs excursions dévastatrices jusqu'aux rives de l'Euphrate. On sait d'ailleurs qu'elle fut le berceau du wahabisme, secte redoutable qu'ont enfantée le fanatisme et l'ambition, et qui, par ses progrès rapides dans le chemin des conquêtes, fixe depuis longtemps sur elle l'attention du monde politique.

Le territoire du Nedjéde, médiocrement fertile, ne produit que du blé, de l'orge et des dattes; le climat en est extrêmement chaud, mais salubre : il n'y coule presque point de rivières : des puits peu profonds et d'une eau saumâtre, quelques petites mares formées par les pluies de l'hiver, voilà les seules sources où se désaltère cette multitude immense d'hommes et de bœufs qui peuplent un pays si aride. Outre les habitations ambulantes, composées de tentes noires, on y voit encore nombre de villes et de bourgades bâties en terre et en chaume, et situées agréablement sur le penchant des collines, ou au milieu des vallons.

Départements.	Villes et Bourgades.	Tribus qui y habitent.
—	—	—
DJAUF	{ Djauf Serrah Dera Dowma Sekkake }	

Départements.

Villes
et bourgadesTribus
qui y habitent.

DIÉBEL- SCHAMHAN.	Dj bel	Béi-Temim Chammar.
	Kefar	
	Il-ait	
	K-sr	
	Must-djede	
KACIM	Râbè	Schamas. Bouélan. Dj-nah. R schid. S ghéir.
	Mo waffek	
	Ok'a	
	Sebân	
	S liné	
WASCHIM	A-tja	Arazer. Wahbé.
	Seméiré	
	Kacim	
	Béi-té	
	Oné-zé	
SEDÉIR	Rés	R'sche'. Sultac.
	Kha-irâ	
	Kassab	
	Rawah	
	Schakké	
KHADELJE	loun	Hazazeré.
	Wouça	
	Kheb à	
	Riadh	
	Khebanth	
DZÉIT	Nebhanié	Mudjréa.
	Waschim	
	Schakra	
	Schéndjer	
	Fe-aa	
DZÉIT	Kéraïa	Mudjréa.
	Kou-iyé	
	Sernéda.	
	Seléir	
	Awda	
DZÉIT	Schemacié	Mudjréa.
	Seferra	
	Her-imié	
	Madjnéa	
	Mouka	
DZÉIT	Kharéje	Mudjréa.
	Héréidj	
	Séih	
	Wadi	
	Dri-é	
DZÉIT	Riadh	Mudjréa.
	Aïoïé	
	Aréja	
	Kacirin	
	Manfotcha	
DZÉIT	Derma	Mudjréa.
	Zulfi	
	Dj-béilé	

Pays et chefs de tribus soumis à Seoûd.

Le wahabisme a pris, comme on l'a vu plus haut, naissance dans le Nedjeda. Cette province est son patrimoine : les suivantes se sont rangées sous ses lois à mesure que celles-ci ont pu s'affermir et se propager par des armées de fanatiques.

Départements.

Villes et Bourgades

YEMEN.	Il-iyé.
Nota Toutes les villes de ce département ont subi le joug des Wahabis, à l'exception de Mokha, Adén, Sana et Zubeïde.	Assir.
	Abouschehr.
	Nedjran.
	Béni-Mardjef.
	Bisché.
	Riné.

Départements.

Villes et Bourgades

NEDJAZE ou AKLIM-IL-KEBLÉ (Région du Midi).	Yembô.
	Mekké.
	Mé-i né.
	Djidda.
	Seferra.
LAHSA ou LA-HASSA.	Wa-i-Feteymé.
	Taif.
	Hadjr.
	Khaibar.
	Djibba.
LAHSA ou LA-HASSA.	Téma.
	Lahsa.
	Il-Katif.
	Bahreïn (les isles de).
	Zebara.
De la personne de Yémir Seoûd, de sa famille et de sa capitale.	Hadidé.
	Oman.

De la personne de Yémir Seoûd, de sa famille et de sa capitale.

Seoûd est âgé de quarante ans et a une physionomie agréable et pleine de noblesse; courageux et inébranlable dans ses résolutions, il gouverne les Wahabis avec une autorité absolue, et ne leur pardonne jamais quand ils manquent à leurs devoirs. Scrupuleusement attaché aux moindres pratiques de la religion, on le trouve continuellement entouré de *mullas* érudits, qui l'édifient par des lectures spirituelles, et enseignent à ses enfants la théologie, la jurisprudence et les belles-lettres. Tous les vendredis il va faire ses prières dans quelque mosquée publique. Plus de vingt mille individus de toutes les classes le suivent à ces époques; et à la fête du Ramadhan, ainsi qu'à celle du Korban ou des sacrifices, tous les chefs de la nation étant assemblés, il se transporte en grande solennité dans le désert, pour y invoquer le Tout-Puissant, suivant l'ancienne coutume des Arabes. Il a quinze fils, quatre filles, trois frères, cinq sœurs, et deux femmes. Sa résidence ordinaire, capitale de tout l'empire wahabien, est Dréié, ville non fortifiée, située dans une vallée qui, par ses points de vue pittoresques et ses nombreuses plantations, offre un tableau agréable, dont les montagnes environnantes forment le cadre. Les maisons, au nombre de 6,000 à peu près, groupées par masses, et bâties en partie de pierres et de briques, se déploient sur les deux bords d'un grand ravin nommé Wadi-Hanifé, qui se dirige de l'E. à l'O. dans une longueur de cent lieues. Ce ravin se remplit, en hiver, par les eaux du ciel : les chaleurs de l'été le mettent à sec; cependant on trouve dans son lit une quantité prodigieuse de puits, qui pourvoient non-seulement aux besoins journaliers des habitants, mais encore à l'arrosage de leurs jardins et de leurs champs, où croissent le palmier, le grenadier, l'abricotier, le pêcher, la vigne, toute sorte de légumes et de plantes potagères; du blé, de l'orge et du maïs. — Dréié a à peu près trois lieues de circuit. Il renferme 28 mosquées et 30 collèges. Les premières, contre l'ordi-

naire des temples musulmans, ne présentent aucune espèce de décorations intérieures, n'ayant d'ailleurs ni minarets ni dômes : quant aux derniers, ils sont destinés à l'instruction de la jeunesse, qui y va prendre leçon deux fois le jour, excepté les vendredis. Du reste on n'y voit ni bains, ni cafés publics. Les bazars, qui ne consistent qu'en boutiques portatives de roseau, s'étendent dans le ravin de Hanifé, d'où on les transfère ailleurs lorsque les eaux s'y accumulent. La ville a deux faubourgs : l'un nommé *Teréif*, qui se déploie au nord, est la résidence de *Seoûd* et de ses parents ; l'autre, situé du côté opposé, s'appelle *Bedjéiri* : le kadi, ou chef spirituel, y habite avec les gens de loi. — A cinq lieues O. de Dréié, dans une courbure du ravin, gît la petite ville de *Djebéilé*. Celle d'*Ainié* est un peu plus loin vers le S.-O. — Les montagnes qui entourent Dréié se divisent en trois chaînes : celle qui s'étend du N. au S. s'appelle *Toéik*, et forme à sa partie méridionale une gorge très-étroite, par où passent les caravanes qui se rendent dans les contrées occidentales du *Nedjéde*. Les deux autres chaînes, qui se rattachent à la première, courent de l'E. à l'O. presque parallèlement entre elles, et sous la dénomination commune de *Khour* ; l'intervalle qui les sépare est de cinq lieues et demie ; elles offrent à leur pente une multitude de jardins et de hameaux, et se terminent à 4 heures au delà de Dréié.

Précis historique sur l'origine du wahabisme et sur les expéditions militaires de Schéikh-Muhammed, d'Ibn-Seoûd, d'Abd-il-Aziz et de Seoûd, jusqu'en 1224 de l'hégire (1810); rédigé d'après un manuscrit original, reçu de Dréié même, et qui a pour auteur le Schéikh-Suléiman-il-Nedjedi (natif du Nedjéde).

Schéikh-Muhammed, fils d'*Abd-il-Wahab*, fondateur de la secte qui porte le nom de ce dernier, naquit à *Heréimlé* (village du *Nedjéde*, peuplé par quelques familles de la tribu de *Témim*). Il avait étudié la théologie et la jurisprudence musulmanes sous un savant *mulla* de *Sand*. Il joignait à ce premier avantage celui non moins précieux d'une éloquence naturelle et de la piété la plus pure. Voyant l'extrême ignorance où étaient tombés les Arabes sur la religion qu'a enseignée le Prophète, il conçut de bonne heure le généreux dessein de les arracher aux funestes erreurs d'une superstition qui les conduisait insensiblement à l'idolâtrie ; ne cessant de répéter, dans son indignation, ces versets du livre sacré : « Alors vous ne trouverez pas un seul peuple qui croie en Dieu, et dont les débordements puissent être réprimés par la crainte du feu éternel..... Le paradis est fermé pour

ceux qui donnent un compagnon au Tout-Puissant (118), les flammes de l'enfer deviendront tôt ou tard son séjour. » — Lorsqu'il fut plus avancé en âge, la conduite de son père même, qui se livrait à l'usure et aux autres pratiques de l'avarice, commença à le révolter : il lui en fit des reproches amers, l'indisposa par cette hardiesse contre lui, et dut, pour se soustraire aux mauvais traitements dont il l'accablait, se retirer furtivement à Bassora, d'où il se rendit peu après à la Mecque, et ensuite à *Ainié*. Là il s'appliqua pendant plusieurs années à prêcher la véritable religion, et à donner l'exemple des bonnes mœurs. Une émeute populaire dans laquelle il pensa périr pour avoir voulu faire condamner à mort une femme adultère, l'obligea à se réfugier à Dréié, où régnait alors *Muhammed-Ibn-Seoûd-Abou-Abd-il-Aziz*. Cet émir ou prince le reçut favorablement, et lui promit de l'aider à répandre la doctrine qu'il enseignait, et dont les principes s'accordaient assez bien avec ses propres vues d'agrandissement.

Schéikh-Muhammed demeura quelques mois auprès d'*Ibn-Seoûd*, qui au bout de ce terme lui donna un petit détachement de *Rckabs* (119) pour commencer ses courses apostoliques. Le schéikh (120) de *Riadh* fut le premier chef qui se déclara contre le nouveau prophète : il lui fit pendant plusieurs années une guerre opiniâtre, qui se termina par sa propre défaite, et par la prise du lieu dont il était le gouverneur héréditaire.

Après ce succès, Schéikh-Muhammed, dont les forces augmentaient chaque jour, fit une excursion vers le *Nedjran*, et en revint avec une perte de douze cents hommes : mais loin de se décourager, il se remit incognito en campagne, et attaqua les Arabes de la tribu de *Murra*, qu'il vainquit, et réduisit à l'obéissance en s'emparant de tous leurs biens. Presqu'au même temps les habitants de *Djebéilé* lui ouvrirent leurs portes et le retinrent cinq ans parmi eux pour profiter de ses instructions pastorales. *Arka* ne tarda pas à suivre l'exemple de cette ville. *Tarmeda*, *Karain* et *Racicé* trois bourgades du district de *Waschim*, se souvirent également ; et les chefs qui y commandaient devinrent les plus zélés partisans du musulmanisme réformé, se conformant, en cela, à ces paroles du Koran : « Tout vrai croyant doit consacrer sa vie et ses biens à l'extension de la foi en combattant dans le chemin de Dieu. »

La puissance de la nouvelle secte que venait d'organiser Schéikh - Muhammed, donna de l'ombrage à *Sâdoun*, emir de *Lahsa*, qui marcha vers Dréié avec une armée de dix mille hommes ; mais ayant trouvé cette ville bien fortifiée, et ses habitants disposés à se défendre vigoureusement, il s'en retourna tout confus chez lui, sans avoir pu

(118) Nous présumons que ces passages sont altérés dans le manuscrit reçu de Dréié.

(119) Gens de guerre, montés sur des chameaux.

(120) Ce titre signifie tantôt un chef spirituel, un saint personnage ; tantôt un gouverneur, un prince.

leur faire aucun mal. A peine délivrés de l'inquiétude de ce siège, les Wahabis fondirent, au nombre de mille *mardoufas* (121), sur le territoire de *Khardje*, ayant à leur tête *Abd-il-Aziz*, fils de *Seoud* : ils y tuèrent beaucoup de monde, et se rendirent maîtres des six villages populeux qui composent ce canton, et dont le plus considérable, nommé *Yamama*, est à trois journées de *Dréié*. L'expédition ne coûta qu'une perte de douze hommes seulement aux *musulmans* (122).

Ce fut à cette époque que *Schéikh-Muhammed* parcourut la province de l'*Yrak*, dans la vue d'y accréditer ses principes religieux ; mais, comme dit l'auteur du manuscrit d'où nous tirons ces détails, il en trouva les peuples trop attachés aux vains plaisirs du monde, et nullement disposés à recevoir les impressions de la grâce. Aussi les abandonna-t-il à leur aveuglement, et fut chercher des prosélytes à *Médine*, dont les habitants, entraînés par un penchant irrésistible à l'idolâtrie, lui firent essayer toutes sortes de dégoûts et d'humiliations : ce qui le détermina à retourner, après une absence de plusieurs années, à *Heréimlé*, son village natal. (Nous supprimons la suite de cette relation, qui n'offre que le récit minutieux d'expéditions et de combats.)

REMARQUES sur quelques coutumes particulières des Wahabis ; sur leurs habillements, meubles, occupations, passe-temps, chants de joie et de guerre, manière de combattre, etc., avec une description abrégée du désert et des animaux qui en sont indigènes.

Les Wahabis, comme le reste des Arabes en général, sont naturellement hospitaliers, et accueillent humainement les étrangers, excepté les *musulmans*, qu'ils traitent de blasphémateurs et d'impies. Nous avons déjà expliqué le motif de leur haine implacable contre ces derniers, ainsi que celui de l'espèce de tolérance qu'ils exercent envers les chrétiens et les juifs. Le lecteur aura vu encore un léger tableau de leurs qualités physiques et morales. Nous ajouterons ici qu'à une figure intéressante, quoique hâlée par l'ardeur du soleil, une taille moyenne et souple, et des gestes pleins d'expression, ils joignent une vue perçante et un odorat extrêmement subtil. On assure qu'ils distinguent les objets à de grandes distances, même plusieurs heures après le coucher du soleil, et qu'en flairant seulement la fiente de chameau qu'ils ramassent dans le désert, ils jugent, sans jamais se tromper, de l'intervalle qui s'est écoulé depuis que l'animal a passé par les lieux ; mais un fait dont nous n'avons pu jusqu'à présent nous rendre compte, c'est qu'on rencontre parmi leurs

diverses hordes beaucoup d'individus dont les cheveux sont presque crépus comme ceux des nègres, et que sur mille d'entre eux il n'y en a peut-être pas un seul qui ait la barbe blanche, ou quelque difformité naturelle : du reste, les deux remarques que nous venons de faire s'appliquent, non-seulement à ces sectaires, mais encore à tous les Arabes en général, surtout à ceux de la partie centrale de la péninsule.

Revenons aux Wahabis, que nous avons partagés en trois classes et subdivisés ensuite en gens de guerre, laboureurs et artisans. Ils n'ont d'autre domaine que l'immensité même du désert, d'autres biens réels que les bestiaux qui les entourent, et dont le laitage et la toison leur fournissent de quoi se nourrir et se vêtir. Des moutons, des chameaux, des chevaux et quelque peu de chèvres, voilà en quoi consistent ces bestiaux. On ne trouve des ânes et des bœufs que chez les habitants des hameaux et des villes, qui s'adonnent aux travaux de la terre.

Nous avons dit que ces sectaires vivent dans la plus parfaite harmonie de sentiments et de procédés. Ils se traitent mutuellement de frères : jamais on ne voit chez eux le riche opprimer le pauvre. Le serviteur obéit au maître parce qu'il en reçoit un salaire ; mais il s'assoit et se couche à côté de lui, et mange à la même table. Ses droits à la liberté, ce premier attribut de la vie pastorale, le rendent en tout égal à celui qui le paye et le nourrit. Deux seuls motifs peuvent rompre les liens de la concorde et de l'intimité qui unissent étroitement les tribus : l'*abigeat* ou le meurtre ; la cause d'un individu devient celle de tous les siens ; et pour que la paix puisse se rétablir entre les partis divisés, il faut, comme ils le disent, que le troupeau remplace le troupeau, ou que le sang coule pour faire taire celui qui a déjà été versé ; en sorte que si la quantité de bétail volée est restituée, soit en nature, soit en objets équivalents, ou l'assassin livré aux parents du mort pour être égorgé par eux, alors toutes les difficultés s'aplanissent, l'inimitié cesse, les chefs respectifs profèrent d'une commune voix la formule de la réconciliation, ainsi conçue : *hafarné-wé-défenna* ; c'est-à-dire, nous lui avons creusé (à la querelle) un tombeau, et l'y avons enterré ; et la cérémonie se termine par une fête solennelle accompagnée de décharges de fusil et de cris de contentement.

Les Wahabis se couvrent la tête d'un simple mouchoir de couleur (*kaffié*), qui se ceint sur le front par un cordon de laine (*akaf*), auquel ils substituent souvent un autre mouchoir rayé de rouge et de jaune (*desmalé*). Leur chemise est blanche ou bleue. Ils revêtent par-dessus une casaque (*bischte*) qui

(121) Nous avons expliqué plus haut ce que signifie ce mot.

(122) Il faut remarquer que les Wahabis ne sont pas autrement nommés dans le manuscrit de *Dréié* que nous avons sous les yeux. Nous les appellerons

souvent nous-même ainsi ; et pour éviter toute confusion, nous qualifierons, avec l'auteur, les autres Arabes non-convertis, de *Muschrekin*, c'est-à-dire impies, qui partagent leur encens entre Dieu et les hommes.

leur descend jusqu'au gras de la jambe, et qui s'appelle *zeboun* quand elle est plus longue et de quelque prix. Cette casaque ou ce *zeboun* se serre peu au-dessous de l'estomac avec le *hezam*, ceinture de cuir dans laquelle passe le poignard (*schebrié*) (123). Ils n'ont point de calçons, et vont ordinairement nu-pieds, ne se chaussant que dans des jours de cérémonie; ils portent alors des *baboudjes* (espèces de pantoufles) et des *neals* (sandales). Rarement on les trouve bottés. En hiver ils s'affublent d'un large manteau de burre (*abaïé*). — Leurs femmes sont à peu près costumées comme eux. Elles ont la chemise, la casaque (celle-ci s'appelle chez elles *deffé*), la ceinture et le manteau. Leur mouchoir de tête, nommé *ghadfa*, est plus ample que celui des hommes; et avec un de ses bouts flottants elles se couvrent la gorge, et quelquefois aussi, par un excès de pudeur, une partie du visage, jusqu'à la hauteur des joues. Elles ont pour ornement des bracelets (*meçak*) (124), des bagues (*mahbas*, *khatem*), des pendants d'oreilles (*teraki*), des cercles d'argent aux pieds (*khal-kal*), et des anneaux d'or au nez (*khezam*). Une partie de leurs cheveux pend en tresse (*kroun*); l'autre forme un toupet (*gudlé*) qui ombrage le front (125). Du reste, il leur est défendu de se peindre en bleu comme les autres *bédouines*, les lèvres, le menton, les bras, et le sein (126); mais elles font usage du *kohl* (127) et du *henna* (128) pour se colorer les yeux en noir et les mains en rouge.

Les maisons des Wahabis, habitants des villes et des villages, sont construites, comme on l'a vu plus haut, en terre et en chaume; et la simplicité de leurs ameublements donne la juste mesure du petit nombre de besoins auxquels ils se trouvent assujettis. Sous leurs tentes, nommées *béit-il-schâr* (logement de poil) (129), cette simplicité est encore plus remarquable : les femmes en occupent ordinairement le fond, et sont séparées des hommes par une mince cloison d'osier (130). Elles pétrissent le pain, mènent les bestiaux à l'abreuvoir, font la cui-

sine, filent la laine et vaquent en général à tous les soins du ménage. Leurs maris, quand les ordres de l'*émir* ne les appellent pas à servir sous ses drapeaux, s'occupent à labourer la terre, à forger des ustensiles, ou à tisser de grossières étoffes de coton et de laine. Une fois leur travail achevé, ils s'amuse à chasser, jouent du *rehab* et du *zamar* (espèces de viole et de flageolet), se visitent les uns les autres, et assistent aux spectacles bouffons des jongleurs ambulants, que la religion tolère chez eux en faveur de la curiosité publique. Au surplus, ils prennent grand plaisir aux narrations épiques, parce qu'elles leur retracent les exploits de leurs ancêtres; ils aiment aussi les histoires merveilleuses; et les chansons élégiaques ne charment pas moins leurs loisirs champêtres (131). Voici une de ces dernières, qui nous a été fournie par un de leurs musiciens, qui était venu, il y a quelque temps à Alep pour s'y procurer des cordes de violon; elle a pour sujet les plaintes d'une belle adolescente nommée *Noura*, que ses parents veulent contraindre à épouser un homme vieux et difforme quelle déteste; et c'est la jeune personne qui est censée exprimer sa douleur.

« On veut unir une tendre tige de jasmin à un vieux tronc pourri : malheureuse *Noura* ! Meurs mille fois plutôt que de consentir à ce sort affreux ! — Quoi ! moi épouser un squelette hideux, dont l'haleine empestée dessèche les plantes du désert, et en corrompt les eaux ! Le monstre m'offre pour cadeau matrimonial un couple de chameaux roux, cinquante brebis, quatre chemises de toile fine, et une paire de bracelets dorés. — Mais si je vendais à ce prix ma jeunesse et ma liberté, que diraient de moi mes compagnes ? N'auraient-elles pas le droit de me railler en me voyant chargée d'un si vilain mari ? — Aujourd'hui j'ai vu le tyran auquel on veut me sacrifier : son nez ressemble au bec crochu d'un hibou, sa bouche à celle d'un chameau, sa barbe aux buissons

(123) La plupart d'entre eux en ont une seconde, collée sur la chair même (c'est le *bezim*) qui fait plusieurs fois le tour des reins.

(124) Souvent ces bracelets ne sont que de verre, et alors ils s'appellent *mudjawel*.

(125) Les hommes portent les leurs de la même manière.

(126) Cette défense est fondée sur le procédé même, nommé *dak*, qui consiste à picoter la partie avec une aiguille, pour en faire sortir le sang, qu'on suspend d'indigo ou de charbon pié, et qu'on laisse ensuite s'extravaser en tous sens. Or, l'effusion de cette humeur si précieuse, qui contient les principes de la vie animale, est un crime chez les Wahabis comme chez toutes les autres tribus, quand elle n'est pas autorisée par la loi; et c'est d'après ce principe que le *dak* a été prohibé par leur législateur *Scheïkh-Muhammed*.

(127) Préparation de tutie.

(128) Plante indigène du Désié et de quelques autres parties de l'Arabie.

(129) On ne sera peut-être pas fâché d'avoir une idée de ces tentes : elles consistent en épaves tissées

de poil de chèvre, doublées souvent avec la peau de l'an mil n'ém, et ayant ordinairement, quand elles sont dressées, au moyen des arbres (*amad*), cordages (*tanab*), et piquets (*awtad*), de quinze à vingt pieds de profondeur, sur dix ou douze de largeur. Le pourtour s'étaye extérieurement par des fagots de broussailles rangés en talus, et s'ouvre toujours du côté opposé au soleil, pour donner entrée dans l'intérieur. En hiver, on a soin d'y creuser circulairement, et à une distance de quelques pieds du ruisseau (*nia*) destiné à faciliter l'écoulement des eaux de la pluie, qui, sans cette précaution, inonderaient toute l'habitation. La partie qu'occupent les hommes s'appelle *rabâ*, celle des femmes *raffa*, et la cloison qui les sépare *kaïé*.

(130) On sait d'ailleurs que les femmes arabes, en général, ne sont pas soumises à la loi de Mahomet, qui ordonne la réclusion du sexe.

(131) Du reste, la danse ne leur est pas défendue; mais ils n'aiment que celle qui représente les combats : les femmes ont aussi la leur : celle-ci plus gaie et moins tumultueuse, ne manque point d'expression.

humides des bords de l'Euphrate, et sa voix à celle de la hyène. — Il a voulu me témoigner son amour. J'ai cherché un refuge dans le sein maternel; hélas! j'en ai été repoussée avec dureté. J'ai couru alors me cacher entre les jambes de la jument de mon père, qui broutait l'herbe devant notre tente. — Le fantôme m'y a poursuivi; mais la bête hospitalière, indignée de sa témérité, a levé son pied redoutable, et du premier coup lui a fait sauter la seule dent qui lui restait..... »

Nous pensons que les lecteurs seront bien aises de trouver à la suite de ce petit morceau un autre échantillon du génie des Wahabis dans un genre tout différent : c'est une historiette qui nous fut racontée par le même individu, et que nous retrouvâmes quelques temps après, non sans une espèce de surprise, rapportée en très-beaux vers persans, dans l'*Ateschekédé* ou dictionnaire poétique de *Hadji-Lotsali-Beg*.

« Un voyageur arabe était à la veille de rentrer dans ses foyers, au bout d'une longue absence. Adossé contre une motte de gazon, il grignotait tranquillement son pain d'orge et ses dattes, lorsqu'il se vit abordé par un chamelier de sa tribu, qui, l'ayant reconnu, le salua civilement et s'assit à l'écart. Notre homme n'eut rien de si pressé que de lui demander des nouvelles de sa famille, sans pourtant l'inviter à manger avec lui. L'autre commença par lui annoncer que sa jument était pleine de vie, et aussi belle et féconde qu'il l'avait laissée en partant. — Et mon fils *Admed*, reprit-il? — Le jardin de sa jeunesse embellit à vue d'œil, et produit des fleurs toujours nouvelles. — Et sa mère, *Djémilé*? — Elle se porte à merveille et ne fait que soupirer après ton retour. — Et ma chaumière? — Son toit ne cesse de menacer la voûte céleste, alors que les malheureux y trouvent, comme à l'ordinaire, un asile assuré et des soins hospitaliers. — Et mes dromadaires? — A force d'engraisser et de croître, leurs bosses sont déjà de niveau avec les collines environnantes. — Et mon chien? — Il est toujours le gardien fidèle de tes biens..... Ces informations firent beaucoup de plaisir au voyageur, qui continua sa collation de meilleur appétit, et avec plus de gaieté, pendant que le chamelier, indigné de n'y être pas admis, cherchait dans son esprit un moyen de le chagriner autant qu'il l'avait d'abord réjoui. Tout à coup un troupeau de gazelles s'élance des montagnes voisines, et vient bondir à côté des deux interlocuteurs. Le Bédouin pousse alors un profond soupir et laisse échapper quelques feints regrets. Qu'as-tu donc, lui demande son compère? Ah! répond le madré fripon, je vois qu'il est inutile de te déguiser plus longtemps la vérité; et d'ailleurs je m'aperçois que mon affliction ne me trahit déjà que trop à tes yeux. Je plains tantôt en moi-même le sort de ton incomparable jument et de ton pauvre chien, dont la mort prématurée a enhardi les gazelles au point qu'elles sem-

blent te narguer aujourd'hui en insultant à leur mémoire. — Mais que leur est-il arrivé, s'écria le voyageur, tout alarmé? — L'une s'est cassée la jambe et a expiré sur le coup; l'autre a crevé subitement pour avoir bu du sang de tes chameaux. — Les chameaux sont donc morts aussi? — Certes, mon ami, puisqu'on les a égorgés pour être servis dans le repas funèbre donné à l'occasion de l'enterrement de la femme *Djémilé*. — Comment, mon épouse, cette chère moitié de moi-même, est descendue au tombeau? Hélas! c'est la douleur que lui causa la perte de ton fils *Ahmed*, qui l'y a mise. — Ah! tu me perces le cœur : je n'ai plus de fils, et mes yeux voient encore la lumière! — Le pauvre enfant! Je le vis un instant avant le funeste accident qui termina sa vie : j'étais bien éloigné de croire qu'il dût être enseveli sous les ruines de ta chaumière, qu'un ouragan furieux a fait écrouler! — Il ne me reste donc plus rien au monde! femme, enfant, bestiaux, domicile, j'ai tout perdu!.... Que vais-je devenir?..... Malheureux que je suis!.... En achevant ces mots, notre voyageur, hors de lui-même, se lève et court en désespéré vers les lieux de son habitation, oubliant sa pitance, qui devient la proie de l'artificieux chamelier. »

Les Wahabis prennent leur repas à demi couchés, et groupés autour d'une peau de mouton, sur laquelle sont entassées pêle-mêle le pain, le pilau, la viande et les dattes. Ils n'ont, comme le reste des Arabes, d'autres ustensiles de table que leurs doigts mêmes; mais ils ne se lavent pas après avoir ainsi mangé, « car la nourriture étant, disent-ils, une grâce que Dieu accorde à l'homme, ce serait en méconnaître tout le prix que de faire disparaître, sous prétexte d'une propreté mal entendue, les marques qu'elle laisse. » Chez eux les mariages se contractent sans pompe ni réjouissances. L'homme commence par envoyer à la femme ce qui s'appelle le *mohr*, qui est une espèce de dot en chameaux et en numéraire; ensuite le *khatib* ou *mottawé* (dépositaire de la loi) dresse l'acte qui doit sanctionner l'union des deux époux, et que leurs parents signent avec les témoins requis. Quant aux enterrements, on a déjà remarqué à quoi ils se réduisent : A peine la fosse est-elle comblée, que l'*imam* invite les assistants à déclarer ce qu'ils pensent de la conduite que le mort a tenue avant d'y descendre. Chacun émet son opinion; et le convoi funèbre se retire après l'avoir en quelque sorte jugé sur les actions de sa vie. On voit que cette coutume particulière des Wahabis ressemble beaucoup à celle des anciens Egyptiens, dont les institutions étaient toutes fondées sur la sagesse et la morale religieuse.

Les armes ordinaires de ces sectaires sont la lance (*ramh*), le sabre (*séif*) et le fusil (*tefeng*). Le pillage d'Imam-Husséin, de la Mecque et de Médine, et ensuite leurs relations avec les Anglais, les ont bien mis en possession de quelques pièces de canon; mais ils s'en servent rarement; et d'ailleurs

leurs courses rapides ne leur permettent guère de les traîner après eux. Leurs drapeaux (*bayraks*) sont de différentes couleurs : les femmes ont le privilège de les promener parmi les tribus lorsqu'il s'agit de levées de troupes. Ces levées se font par des mandements scellés du cachet de l'émir, et ainsi conçus : « *Seoud à chef de la tribu de tu te rendras tel jour à mon quartier général avec mardoufas bouardis et surbés* (132), » Ces ordres s'exécutent avec la plus grande célérité. Quand toutes les troupes sont rassemblées au lieu indiqué, *Seoud* les passe en revue, organise les *djams*, nomme les généraux qui doivent les commander sous ses ordres, distribue à chaque soldat le *zehab* et le *zabé* (munitions de bouche et de guerre) (133), calculées sur la durée présumée de la campagne qui s'ouvre ; règle l'ordre de la marche, et s'ébranle enfin sans que personne sache où il se propose d'aller. Chaque *djamâ* a son *bayrakdar* (porte-drapeau), son *demmam* (tambour), son *tchavouch* (hérald-d'arme) et ses *mukaddems* (redettes). La trompette est bannie des armées wahabiennes ; mais les cris de guerre y retentissent souvent, surtout au moment où tout s'appête pour le combat : *Isainou-Billah* ; *Kabbirou - Billah* ; mettez votre confiance en Dieu ! Glorifiez-le ! Voilà ce qu'on entend de toutes parts. Alors on fait accroupir les chameaux ; l'infanterie est au centre, la cavalerie sur les deux ailes ; le bagage et les femmes, quand il y en a, restent derrière : celles-ci n'ajoutent pas peu par leurs clameurs au tumulte de la circonstance. « Braves soldats ! s'écrient-elles, apportez-nous des têtes ; elles serviront à orner les parois de nos tentes : il nous faut encore des prisonniers pour les charger des soins les plus pénibles du ménage. » Les cavaliers précèdent l'action en caracolant dans l'arène et en se battant corps à corps. Bientôt la fusillade s'engage de loin ; et la mêlée, où l'on ne voit que briller les sabres et s'agiter les lances, n'a lieu que lorsque la poudre et le plomb sont épuisés. Dès qu'un des partis est enfoncé, et que sa déroute devient générale, la cavalerie de l'autre se met à la poursuite des fuyards, tandis que les piétons s'occupent à réunir le butin et à panser les blessés. Ensuite les vainqueurs se partagent les dépouilles de l'ennemi sur le champ de bataille même, rendent grâce à Dieu de les avoir fait triompher et reprennent à grand bruit le chemin de leurs foyers.

Arrêtons-nous à ces remarques générales, et disons un mot de *Seoud* et de sa famille avant de passer à la description du désert, qui doit terminer nos nouvelles recherches sur les Wahabis, dont la secte excite de plus en plus la curiosité des voyageurs, en même temps qu'elle inspire des inquiétudes continuelles aux nations qui l'avoisinent.

(132) On trouve précédemment, la signification du mot *Mardoufas* Quant aux *Bouardis* et aux *Surbés*, ce sont les piétons armés seulement de fusils, et les compzgies de cavalerie qui n'ont que

Seoud, donc, est aussi simplement vêtu que le dernier de ses sujets. Les revenus dont il jouit se composent du *oschr* (la dîme), que ceux-ci sont obligés de lui payer à proportion de leurs biens : on prétend qu'ils s'élèvent à plus de dix millions de palagues d'Allemagne qui sont la monnaie la plus généralement répandue dans le Dréé. D'ailleurs cet émir possède tous les bijoux précieux enlevés à *Imam-Husséin*, la Mecque et Médine ; et il est notoire qu'il ne cesse d'augmenter ses richesses par les dépouilles des peuples que le sort des armes soumet aux terribles lois du wahabisme. Ses fils, au nombre de dix, sont *Abdallah* (c'est l'aîné). Il porte le titre d'*Imam-il-Djaïsche*, ou généralissime des armées', *Muschari*, *Turké*, *Faïssal*, *Nasser*, *Sdd*, *Abd-il-Rahman*, *Fahd*, *Omar*, *Hassan*, *Khaled*. Il a quatre filles : *Muniré*, *Sâda*, *Sara*, *Latifa* ; deux femmes légitimes : *Fatma* et *Nosra*, et un grand nombre de concubines. — Ses frères, *Abdallah*, *Abd-il-Rahman*, et *Omar*, partagent avec lui les soins de l'administration ; mais celui qui a toute sa confiance, c'est le fameux *Il-Kardje*, nègre gigantesque d'une rare intrépidité et qui ne le quitte jamais. — On prétend qu'il peut mettre sur pied une armée de deux cent mille hommes. C'est de Bassora, Bagdad, Damas et Alep, où ses émissaires sont répandus sans qu'on puisse les reconnaître, vu leur parfaite ressemblance sous tous les rapports avec le reste des habitants du désert, qu'il tire les munitions de guerre et les autres objets de consommation dont il a besoin.

Le *kadi* actuel (pontife suprême) s'appelle *Husséin* : il a trois frères : *Ibrahim*, *Ali* et *Abdallah* ; on sait d'ailleurs qu'il est aveugle et infirme, et que son père fut le fameux *Schéik-Muhammed*.

Aspect du désert ; animaux qu'il nourrit.

Pour se former une idée du désert, on n'aurait qu'à lire la belle description qu'en a donnée l'éloquent historien de l'homme et de la nature à l'article CHAMEAU. Quant à nous, qui n'en connaissons que la partie supérieure nommée *Schamié*, et adjacente aux rives de l'Euphrate, à la Syrie et à l'Irak, il nous suffira de faire remarquer que cette partie consiste en plaines immenses coupées par des chaînes de montagnes basses et arides et n'offrant aux regards, qui s'y promènent languissamment, qu'une surface monotone et grisâtre, domaine de la tristesse et de l'effroi, où l'Arabe seul est assez heureux pour avoir pu s'habituer à en supporter l'affreuse solitude. Dans ces lieux vides et sans bornes, sur cette terre pelée et frappée d'une sécheresse générale, sous ce ciel enflammé ou règne un éternel silence, rien, pour ainsi dire, ne rappelle la nature vivante, si ce n'est de vastes amas de ronces

des lances.

(133) On a déjà vu en quoi consiste la nourriture des Wahabis quand ils vont à la guerre, et comment ils la transportent.

sauvages, une espèce d'herbe décolorée et flétrie qui vient par touffes, et quelque peu d'eau salée ou corrompue que des puits infects et des lagunes bourbeuses présentent aux recherches avides du malheureux voyageur en qui une soif dévorante a presque tari les sources de l'existence. Toutefois dans certains endroits, surtout ceux qui avoisinent le fleuve, le sol est moins ingrat : tantôt crevassé ou semé de roches, tantôt rocailleux, humide, ou couvert de forêts de roseaux entremêlés de landes de mélisses et autres plantes aromatiques, il fournit suffisamment au petit nombre de besoins de l'Arabe pasteur, qui traîne après lui ses bestiaux et son bagage. Ailleurs cet homme de la nature rencontre dans sa course vagabonde des eaux minérales chaudes, dont l'usage lui procure la santé ; et presque partout la truffe indigène offre à son appétit rustique une nourriture aussi saine qu'abondante et précieuse.

Les caravanes qui traversent le *Schamié*, qu'on peut appeler avec raison un océan de sable, ne se dirigent que par la seule inspection du soleil et des étoiles. Cependant les buttes de terre, construites de main d'homme, les tas de pierres et les traces d'anciens aqueducs qu'on y découvre souvent, ne servent pas moins à indiquer les différentes routes à suivre pour aboutir à certains lieux habités des bords de l'Euphrate, comme aux bourgades du milieu du désert.

Outre le chameau et le cheval, qui sont indigènes de l'Arabestan, et en même-temps ceux dont le Bédouin tire le plus grand avantage, cette partie de l'Asie nourrit encore l'autruche, le lièvre et la gazelle, plusieurs espèces de rats, des sauterelles en grande quantité et des serpens d'une grosseur monstrueuse. Le lion, le sanglier et la hyène ne se trouvent que sur les bords ou dans le voisinage de l'Euphrate.

Les chameaux arabes n'ont point les formes massives et lourdes de ceux de l'Egypte, de l'Anatolie et de la Perse : aussi supportent-ils mieux la fatigue des longues courses, et sont d'autant plus précieux pour l'habitant du désert, qu'ils peuvent résister jusqu'à sept ou huit jours sans boire, dans un pays comme le sien, où la possession du moindre amas d'eau croupissante occasionne des combats sanglants. Il se partagent, comme les chevaux, en plusieurs races, dont voici les principales : *djoudi*, *khawar*, *scharari*, *nomani*. Cette dernière, la plus estimée, est celle des *delouls*, ou dromadaires.

Quant aux chevaux, il serait inutile de répéter tout au long ce que les voyageurs ont dit maintes fois de leurs généalogies, de la beauté de leurs formes, de l'excellence de leur naturel, de leur vitesse, de leur manière de les élever, et de l'attachement que les Arabes ont pour eux. Nous nous bornerons donc à présenter ici quelques remarques générales sur ces précieux et nobles animaux, remarques que nous accompagnerons de la note indicative de

leurs diverses races, et d'un modèle des certificats qui se dressent ordinairement pour en constater la pureté.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, dit Buffon, est celle de ce fier animal (le cheval) qui partage avec lui les travaux de la guerre et la gloire des combats ; mais aussi il n'est point de peuple qui sache en apprécier l'utilité autant que les Arabes ; et c'est au milieu du désert même qu'il faut se transporter pour juger de l'intérêt qu'il leur inspire, et apprendre à connaître les différentes races auxquelles il peut appartenir, et que les souverains de l'Asie ont de tout temps eu à cœur de naturaliser et propager dans les Etats de leurs dominations.

Les chevaux arabes sont en général délicats, mais habitués aux fatigues des longues marches ; bien proportionnés, sveltes, vifs et d'une légèreté surprenante à la course ; ayant d'ailleurs fort peu de ventre, de petites oreilles et une queue courte et déliée. Telles sont les marques distinctives auxquelles on peut les reconnaître de prime-abord. On les trouve presque toujours exempts de défauts, et d'un naturel si doux, qu'ils se laissent panser par les femmes et les enfants, au milieu desquels ils se couchent souvent sous la même tente. Jusqu'à l'âge de trois ans, on ne les monte qu'à poil, en s'abstenant de les ferrer. Au surplus, ils résistent à la soif, et sont ordinairement nourris avec du lait de chamelle.

Voici maintenant les conditions requises par les Arabes pour qu'un cheval soit tout à fait beau : le cou arqué, les oreilles bien plantées et se touchant presque par les bouts ; la tête petite, les yeux gros et pleins de feu, les ganaches larges, le museau effilé, les naseaux largement fendus, le ventre peu évasé, les jambes fines et nerveuses, les paturons courts et flexibles, le sabot ample et dur, la poitrine large, et la croupe ramassée : les habitants du désert s'enoncent ainsi sur ces deux dernières qualités : « Vive le cheval qui a une poitrine de lion et une croupe de loup ! » Dans la jument ils exigent, cependant, que celle-ci soit plus développée et haute.

Au reste, pourvu que le cheval réunisse les trois beautés de la tête, du cou et de la croupe, ils le regardent comme parfait ; et c'est ce que Horace a très-laconiquement exprimé dans ce vers :

Pulchræ clunes, breve quod caput, ardua cervix.

Mais aussi il faut que l'animal soit en même temps jeune pour mériter toute leur estime, et obtenir une préférence décidée. Virgile est bien de ce sentiment lorsqu'il dit dans un endroit de ses Géorgiques :

*Sunt qu'il conduise un char, soit qu'il porte son guide,
J'exige qu'un coursier soit vif, ardent, rapide ;
Fût-il sorti d'Épire, eût-il servi les dieux,
Fût-il né du trident, il languit, s'il est vieux (134).*

Parmi les marques naturelles d'un cheval, il en est plusieurs, telles que la double étoile du front, les frisures du poil aux hanches, les taches noires sur les boulets, etc., que les Arabes regardent comme disgracieuses, et faites pour rabaisser beaucoup son prix.

Passons maintenant aux races, dont nous n'indiquerons que les plus estimées :

Kohilé	Souétié	Wadhiha
Djelfé	Abié	Kébisché
Masaké	Rabitha	Djazié
Saklawouyé	Heibé	Djeradé
Djanié	Touéissé	Faridje
Hamdanié	Wedna	Kirra
Risché	Muschefré	Schouéimanié

Le certificat qui accompagne ordinairement un cheval de race, est ainsi conçu :

« Au nom de Dieu, clément et miséricordieux l'est de lui que nous attendons toute aide et faveur !

« Le Prophète a dit : « que mon peuple ne s'assemble jamais pour commettre l'iniquité. . . . »

« Voici l'objet de cet écrit authentique : Nous, soussignés, déclarons devant l'Etre Suprême, certifions et attestons, en jurant, par notre sort et par nos ceintures, que le cheval ou la jument. . . . Âgé de. . . . marqué de. . . . ayant. . . . etc., descend d'aïeux nobles et illustres par trois filiations directes et successives; que l'animal est né d'une cavale de la race de. . . . et d'un étalon de celle de. . . . qu'il réunit les qualités de ces bêtes précieuses dont le Prophète a dit : *Leur sein est un trésor et leur dos un siège d'honneur*. Appuyés du témoignage de nos prédécesseurs, nous répétons que le cheval ou la jument en question est d'une origine aussi pure que le lait; affirmant de plus, en faisant le même serment que ci-dessus, que l'animal est renommé par sa vitesse et son habitude à supporter les fatigues et la soif, etc.; en foi de quoi avons délivré le présent certificat, d'après ce que nous avons vu et appris par nous-mêmes; Dieu étant, d'ailleurs, le meilleur témoin. »

(Suivent les cachets des déclarants.)

LES NOSAIRIS ET LES ISMAËLIS. — Sur les confins de la Syrie, parmi les montagnes de *Semmak*, dont la chaîne à peu près parallèle aux côtes de la Méditerranée, se rattache à celle du Liban, existent deux peuples autrefois puissants et redoutables, aujourd'hui dégénérés. avilis et

resserrés dans d'étroites limites. Ces deux peuples, les *Nosairis* et les *Ismaélis*, compris par les historiens orientaux sous la dénomination commune de *Balénis* (135), sont représentés comme des sectes obscures et misérables par des voyageurs qui n'avaient pu approfondir les dogmes qu'ils professent clandestinement. Nous avons recueilli à leur sujet quelques renseignements exacts, qui font la matière de l'abrégé historique qu'on va lire sur leur origine, leur croyance, leurs mœurs, leurs coutumes et les principales révolutions qu'ils ont éprouvées depuis les premiers siècles de l'hégire jusqu'à nos jours.

Pour éviter toute confusion, nous parlerons séparément de chacune de ces deux sectes. Celle des *Ismaélis* est la moins considérable; mais, comme nous nous sommes procuré le livre qui contient les principes de sa morale et de sa religion, ouvrage dont nous avons tiré grand parti pour la rédaction de notre notice, c'est par elle que nous commencerons.

LES ISMAËLIS. — Les *Ismaélis* reconnaissent pour fondateur de leur secte *Ismaël*, fils aîné de *Djafar-il-Sadek* (136), à qui il devait succéder dans l'*imamat* (137); mais une mort prématurée l'ayant enlevé, *Mousa*, son cadet, fut désigné pour le remplacer. Cette disposition, qui en apparence n'avait rien d'impolitique, sema partout la division parmi les *Schias* ou partisans d'Ali, qui différaient de leurs ennemis jurés, les *Sunnis*, en ce qu'ils traitaient d'usurpateurs *Abou-Bekr*, *Omar* et *Othman*, que ceux-ci révéraient comme vrais et légitimes *khalifs*. Une foule d'esprits mutins et audacieux se soulevèrent tout à coup contre le nouvel imam, prétendant que puisque *Ismaël* avait été destiné à exercer cette dignité, on ne pouvait légalement en dépouiller ses descendants pour la faire passer dans une branche collatérale. D'après ce principe, ils refusèrent de reconnaître la suite des imams admis par les *Schias*, dont ils se séparèrent, en formant ainsi une secte à part, qui prit, dès son origine, le nom d'*Ismaélié*.

Cette division eut des suites funestes; car les grands troubles qu'elle excita en Asie et en Afrique, déshéritèrent et ensanglantèrent plus d'une fois l'empire musulman. Dès le second siècle de l'hégire, les *Ismaélis* s'étaient rendus redoutables aux *khalifs*, dont ils ravageaient les possessions dans l'Irak et la Syrie, sous le nom de *Kar-*

(135) C'est-à-dire partisans de la doctrine intérieure ou allégorique. Suivant l'auteur du livre intitulé : *Talkhis-il-béyan-fi-zikr-ahl-il-adyan*, plusieurs autres sectes, telles que les *Karmates*, les *Talimis*, les *Hozmis*, les *Kéisanis*, les *Imamis*, etc., sont aussi compris sous la même dénomination.

(136) *Djafar-il-Sadek*, issu d'Ali en ligne directe, est le sixième imam des *Schias* ou partisans de ce dernier. Outre le surnom de *Sadek* (le vertueux) il porte encore celui de *Seid-il-Abraf* (le plus grand des héros). Ses sectateurs ont plusieurs livres dans lesquels sont célébrées ses vertus émi-

nentes, et ses aventures merveilleuses. On lui attribue aussi des miracles et beaucoup d'ouvrages mystiques, un entre autres qui traite des sorts, et qu'on nomme *Kitab-il-korat*. Enfin *Djafar* passe pour être l'auteur du fameux *Djeifr*, c'est-à-dire, d'une peau de gazelle sur laquelle sont tracées en caractères cabalistiques les destinées futures de la religion musulmane. Cet imam mourut à Médine, sa patrie, l'an 93 de l'hégire.

(137) C'est-à-dire, dans la dignité d'imam ou de chef spirituel.

mates et de *Baténis* (138), et en Perse, sous ceux de *Tâlimis* et de *Melahedès* (139). Leur puissance, qui se consolidait de jour en jour, donna enfin naissance à deux grandes dynasties, qui s'établirent, la première en Egypte en 908 ou 910; la seconde dans le *Konhestan* ou *Irak-Adjémi*, environ 180 ans plus tard.

Le nom de dynastie pourrait également s'appliquer à un parti considérable d'Ismaélis qui se forma dans le Yémen (140), et s'y maintint quelque temps sous des chefs ambitieux et turbulents, dont les annales orientales offrent la succession chronologique.

On compte quatorze rejetons de la dynastie d'Egypte, connue sous le nom de *Fatemié*, laquelle subsista cent soixante-sept ans. Elle eut pour fondateur *Muhammed-abou-obeid-ollah*, que le fanatisme populaire décora par la suite du titre de *Medhi*, c'est-à-dire, directeur ou guide des fidèles; et s'éteignit dans la personne d'*Adhed-lé-din-ollah*; car à la mort de ce dernier, arrivée en 567 de l'hégire (1171), l'autorité des khalifs de Bagdad fut rétablie en Egypte par *Salaheddin* (Saladin) dont les exploits mirent fin au schisme qui durait depuis plus de trois siècles.

La dynastie de l'Irak dut son existence à un certain *Hassan-ibn-Sabbah*, qui depuis le fort château d'Alamout (141), dont il s'était rendu maître, faisait trembler, par ses décrets terribles, jusqu'aux souverains les mieux affermis sur leurs trônes; celle-ci comprend huit princes (142) qui se succédèrent sans interruption pendant 171 ans. Nous ne tracerons pas ici le tableau des horreurs que commirent les Ismaélis dans cet intervalle de crimes et de sang. L'idée de toutes ces atrocités s'est conservée dans le mot *assassin* (143), corruption d'une

épithète qu'ils portaient en Orient, et dont on qualifia par la suite ceux qui se rendirent coupables des mêmes attentats. Nous renvoyons le lecteur à la bibliothèque orientale de d'Herbelot, où il trouvera de plus amples détails à leur sujet, en nous contentant d'observer que ce fut le fameux Holakou qui purgea la terre de cette race d'hommes féroces, après avoir démoli leurs principales forteresses, et fait prisonnier Rokneddin, leur dernier souverain.

Cependant les Mogols de Holakou ne détruisirent point tellement la nation des Ismaélis qu'il n'en échappât un petit nombre de familles à leur fureur; mais depuis cette époque, qui lui fut si funeste, elle n'a traité qu'une existence misérable dans quelques coins obscurs des pays asiatiques.

Lors de notre voyage en Perse, nous eûmes soin de nous informer s'il en subsistait encore quelques restes dans ce royaume; et l'on nous assura qu'ils y étaient en effet assez répandus, et même tolérés, comme tant d'autres sectaires. Nous apprîmes encore qu'ils conservent jusqu'à ce jour leur imam qu'ils font descendre d'*Ismaël* même, fils aîné de *Djâfar-il-Sadek*, et dont la résidence est à *Kehk*, petit village du district de *Kôm*. Cet imam, nommé *Schah-Khalil-ollah*, a succédé à son oncle. *Mirza Abou'lhasem*, qui joua un grand rôle sous le règne de *Zendes*. Il est haï par le clergé persan; mais le roi le considère et le protège, en raison des sommes considérables qu'il en retire; car *Kehk*, ainsi que bien d'autres endroits de l'empire, où siègent les chefs spirituels des religions étrangères, est une mine féconde, propre à satisfaire l'avidité du gouvernement local. Nous ajouterons que *Schah-Khalil-ollah* est presque révérendé comme un dieu par ses partisans; qui lui attribuent le

(138) Il y a des écrivains qui distinguent les Karmates des Ismaélis en faisant de ceux-ci une secte à part; mais cette distinction n'est relative qu'à leurs constitutions civiles, et nullement aux dogmes qu'ils professent. Les Karmates eurent pour chef un certain *Kersah*, surnommé *Karmati*, du lieu de sa naissance proche de Coufi, lequel parut dans l'*Irak-Arabi*, vers la fin du III^e siècle de l'hégire. La dynastie des Ismaélis de Perse fut établie longtemps après par *Hassan-ibn-Sabbah*, et porta des coups funestes à la puissance des khalifs. Du reste, ces deux sectes s'accordaient à reconnaître Ismaël, fils aîné de Djâfar, pour septième et dernier Imam. Elles interprétaient l'une et l'autre allégoriquement les préceptes fondamentaux de la religion musulmane, et avaient adopté des pratiques directement opposées à celles qu'elle enseigne.

(139) L'épithète de *melahede* ou *impies* fut donnée aux Ismaélis de Perse sous le 4^e prince de cette dynastie, vers l'an 560 de l'hégire. Quant à celle de *tâlimi*, qui dérive du mot *tâlim* (enseignement), les musulmans orthodoxes ne la leur ont appliquée que par dérision, attendu qu'ils prétendaient enseigner de nouvelles vérités.

(140) Ce furent *Abou'lhasem-ben-Abd-il-Melik*, surnommé *Mansour*, et *Ali-bin-el-fadhl*, tous deux de la secte des Ismaélis, et disciples du fameux *Maimoun-il-Kaddah*, grand astrologue et gardien du tombeau d'imam *Husséin*, qui portèrent, en 268 de l'hégire (881 de J.-C.), leurs dogmes pernicieux

avec leurs ravages dans cette partie reculée de l'Arabie; mais leur domination ne s'y maintint pas longtemps; car les vrais musulmans, ralliés sous les étendards de l'emir *Sand-ben-Djâfar*, que les novateurs avaient dépossédé de *Sana*, l'héritage de ses pères, se soulevèrent tout à coup contre eux, et écartèrent leur chef, et les chassèrent pour toujours de la province qu'ils avaient envahie.

(141) Alamout est situé sur la frontière de l'Irak, du côté de Kaswin.

(142) Ils portaient le titre de *Schéikh-il-Djébel*, c'est-à-dire, prince de Djébel. (Les Arabes appellent ainsi le Kouestân ou Irak); explication qui démontre, assez l'erreur où sont tombés les historiens occidentaux des croisades, en traduisant ce titre par vieux de la montagne pour avoir pris les deux mots qui le composent dans leurs sens géographiques.

(143) M. le baron Sylvestre de Sacy a prouvé, dans un savant mémoire sur les Ismaélis, que le nom d'*Assassin* dérive du celui de *Haschichi*, que les historiens arabes donnent souvent à ces sectaires, à cause de l'usage immodéré qu'ils faisaient de la feuille de chanvre, appelée en arabe *haschisch* ou *haschischet-il-focara*, et qui produisait chez eux une ivresse ou fureur pareille à celle que procure l'opium parmi les Indiens et les Malais. Au reste, ce nom n'est plus connu en Syrie, et nous ignorons s'il a également cessé d'être en usage dans la Perse.

dun des miracles, l'enrichissent continuellement de leurs présents, et l'appellent souvent du nom pompeux de *khalif*.

On trouve des *Ismaélis* jusque dans l'Inde; d'où ils viennent habituellement à Kehk pour y recevoir les bénédictions de leur imam en échange des pieuses et magnifiques offrandes qu'ils lui apportent. Le commun des Persans connaît plus particulièrement ce personnage sous le nom de *Séid-Kehki*.

Quant aux *Ismaélis* de Syrie, qui font l'objet principal de nos recherches, on doit peut-être les considérer comme un reste de ceux d'Egypte, qui, sous le règne de *Hakem*, sixième khalif Fatémite, vinrent s'établir en Palestine, et surtout dans les montagnes du Liban (144).

La religion des *Ismaélis* modernes est surchargée de tant d'extravagances et d'équivoques, qu'on ne pourrait guère en approfondir les dogmes avec quelque exactitude. Néanmoins, tous ceux qui ont été à même d'en faire l'objet de leurs recherches, conviennent unanimement, que ces sectaires croient à l'infusion de la divinité, qui, disent-ils, s'est successivement incarnée dans la personne de plusieurs prophètes, et notamment dans celle d'Ali, et à la métempsychose; deux dogmes impies qu'ils ne professent point originairement, et qu'ils ont probablement empruntés des *Nosairis*.

La plupart des premiers *Ismaélis* niaient l'existence du paradis et de l'enfer, et soutenaient que le Koran ne vient point de Dieu, mais de Mahomet, dont ils reconnaissent cependant l'apostolat (145). Ils s'étaient affranchis, d'après ces principes hétérodoxes, de diverses pratiques religieuses prescrites par la loi musulmane, telles que les ablutions, le jeûne, le pèlerinage de la Mecque, etc., et avaient défiguré par des allégories bizarres, ou altéré par des interprétations absurdes, plusieurs passages du livre ci-dessus nommé, pour les mieux concilier avec leurs mœurs dissolues. Quant à leur système sur la création, il se rapprochait assez de celui des *Préadamites*, en ce qu'ils prétendaient qu'il y avait eu trois autres Adams avant celui dont parle Moïse; ajoutant que Dieu serait créer un nouveau monde après celui-ci, parce que son royaume ne pouvait rester vide, ni sa puissance dans l'inaction.

Tels étaient, en substance, les dogmes des premiers *Ismaélis*; tels sont encore, à peu près, ceux que professent aujourd'hui leurs descendants, établis en Syrie; nous disons à peu près; car il n'est pas douteux que ces derniers, prodigieusement déclinés de leur ancienne organisation sociale, ne le soient aussi de leur

croissance primitive. Un certain *scheik Raschid-eddin*, qui parut au milieu d'eux, il y a cent ans, acheva de les égarer, en leur faisant accroire qu'il était le dernier des prophètes en qui la puissance divine se fût manifestée. Cet imposteur, versé dans les Ecritures sacrées, paraît être l'auteur de quelques-uns des chapitres d'un manuscrit assez curieux que nous possédons et dans lequel il expose ses préceptes, comme s'il était lui-même le Tout-Puissant.

Voici maintenant quelques remarques plus particulières sur les *Ismaélis* de Syrie.

Ils sont divisés en deux classes (146). Les *Soucidanis* et les *Khedhrévis*, lesquelles ne diffèrent entre elles que par certaines cérémonies extérieures. Du reste, l'une et l'autre reconnaissent la divinité d'Ali et admettent la lumière pour le principe universel des choses créées. C'est ce qu'elles appellent *nour-il-ain* (la lumière de l'œil), source de beaucoup d'équivoques, et que la plupart de leurs *scheikhs* enseignent être une vertu ou une force surnaturelle qui produit et conserve les différentes parties de l'univers.

On trouve ces sectaires extrêmement réservés avec les étrangers sur l'article de leur croyance. Aussi s'efforcent-ils de passer à leurs yeux pour bons mahométans; et quand ils sont en compagnie de ceux-ci, leur premier soin est toujours de s'acquitter des ablutions, de la prière et des autres pratiques ordonnées par la loi. Ils font même alors crier l'*ézan*, c'est-à-dire, l'appel à la prière; mais dans leur particulier ils traitent tout cela de frivolités, et y substituent des rites et des usages sur lesquels on n'a jusqu'à présent que des notions vagues et incertaines. On nous a assuré qu'ils ne prient ni ne jeûnent jamais de leur propre gré; mais qu'ils sont circoncis et portent des noms musulmans, quelquefois aussi hébreux. Il faut observer encore, que, par suite de leur dissimulation en matière de religion, ils n'ont aucun temple public; ils vont cependant en pèlerinage à *Nedjef*, lieu de la sépulture d'Ali, à quatre ou cinq journées de Bagdad, dans le désert. Ils ont aussi un autre endroit de dévotion près de la Mecque, nommé *Redhué*; mais nous n'avons pu savoir quel est le saint ou le prophète qu'ils y honorent.

Les *Ismaélis* se font remarquer par leur caractère doux et hospitalier. Ils aiment peu à voyager, sont actifs, fortement attachés à leur religion, et dociles envers

(144) Ils pourraient bien aussi descendre de ceux de Pers, dont les souverains s'étaient acquis quelque prépondérance en Syrie.

(145) Les docteurs musulmans ont longtemps disputé sur l'origine du Koran; les uns le soutenant être, et les autres incréd. L'opinion qui a prévalu, porte que ce livre est comme une lumière réfléchie de la divinité; que l'archétype en a été écrit avant tous les temps par le doigt de l'Eternel sur les ta-

blettes célestes, et que l'exemplaire qui se trouve entre les mains des hommes n'est qu'une copie de ce divin original, apportée à Mahomet par l'ange Gabriel.

(146) Les *Ismaélis* se disent tous *Seïds*, c'est-à-dire, descendants de la femme de Mahomet; aussi portent-ils le turban vert, marque distinctive de leur prétendue noblesse.

leurs chefs : ils évitent, autant qu'il leur est possible, de s'allier avec les Turcs, qui les obligent souvent, par les menaces et la force, à leur donner leurs filles en mariage, et ne les en vexent pas moins que les autres sectes étrangères soumises à leur domination.

Les *Khedréwis* (147), qui forment la classe la plus nombreuse, ont aujourd'hui pour chef l'émir *Ali-el-Zoghbi*, successeur de *Mustafa-Edris*, son parent, dont nous raconterons ci-après la fin tragique. Leur principale habitation est à *Mesiade*, ancienne forteresse, située à douze lieues ouest de Hamâ, sur un rocher isolé. Au bas de cette place, et du côté de l'Orient, gît un gros bourg, entouré de murailles et composé de plus de deux cents maisons. On y trouve des bains, des khans, des boutiques et une ou deux mosquées (148).

Mesiade (149) est fortifiée à l'antique, et a trois pièces de canon hors de service. Au-dessus de la porte principale on lit cette inscription arabe : *Bâtie par le roi Awsat* (150). Ce bourg est le chef-lieu d'un canton composé de dix-huit villages, tous peuplés d'Ismaélis. Il dépend du gouvernement de Hamâ, qui nomme et dépose, à son gré, le *scheïkh* ou *émir* de la secte. Celui-ci, en recevant la pelisse d'honneur, marque de son investiture, s'engage à une rétribution annuelle de 16,500 piastres, dont le paiement exact lui assure les revenus du pays, qui montent à des sommes considérables ; car le terroir produit en abondance diverses espèces de grains et de fruits, du coton, du miel, de la soie, de l'huile, etc., ce qui prouve que les habitants sont laborieux et adonnés à l'agriculture : ils professent aussi quelques arts mécaniques et trafiquent avec les étrangers qui vont acheter chez eux l'excédant de leurs denrées.

À l'occident de *Mesiade*, s'étend la montagne de *Schdra* (151), qui se rattache à celle de *Kusseir*. Celle-ci s'appuie elle-même au rivage de la mer, du côté de Tripoli. L'une et l'autre de ces montagnes ne sont que des ramifications de celle de Semmak dont nous avons déjà indiqué la direction.

Les Ismaélis possèdent encore une autre forteresse nommée *Kalamous*, non moins

grande que celle de *Mesiade*, dont elle n'est éloignée que de trois lieues.

La seconde classe ou tribu des Ismaélis, composée des *Souédanis* (152), et bien moins nombreuse que la précédente, se trouve toute concentrée dans le village de *Feudara*, l'un des dix-huit qui dépendent de *Mesiade*. Elle est pauvre et exposée au mépris des *Khedréwis*. Son chef actuel s'appelle *Suléiman*.

Les Ismaélis, depuis la sanglante catastrophe qui termina la vie de leur schéikh, *Mustafa-Edris*, et fut suivie de la dévastation de presque toutes leurs propriétés, sont tombés dans un état voisin de la misère, et ne consistent plus qu'en quelques familles éparses, qui dépérissent chaque jour par les vexations continuelles qu'elles éprouvent de la part des Turcs. Voici ce qui a donné lieu à leur décadence actuelle.

Les *Reslans*, une des familles les plus distinguées de la secte des Nosairis, possédaient, depuis un temps immémorial, la forteresse et le territoire de *Mesiade*, lorsque les Ismaélis, devenus assez puissants pour empiéter sur leurs droits, les attaquèrent à l'improviste, et s'emparèrent du pays qu'ils occupaient. Cette usurpation manifesta aigrit encore plus la haine invétérée qui divisait les deux partis. Les Nosairis, après avoir inutilement tenté de rentrer, par la force des armes, dans leurs propriétés domaniales, eurent enfin recours à la ruse pour en venir à bout. Ils envoyèrent à cet effet à *Mesiade* quelques-uns des leurs, lesquels, à la faveur de noms empruntés, et sous le masque d'un dévouement sincère, réussirent à entrer au service de l'émir *Mustafa-Edris*, qui y commandait alors. *Abou-Ali-Hammour* et *Ali-Bacha*, chefs des conjurés, ne tardèrent pas à rencontrer l'occasion qu'ils cherchaient. Un jour que l'émir se trouvait seul dans sa maison, ils se jetèrent sur lui, et le percèrent de plusieurs coups de poignard. Ce meurtre imprévu fut le prélude de plus grands malheurs encore pour les Ismaélis ; car les mesures avaient été tellement combinées par leurs ennemis, qu'à un certain signal, une bande nombreuse d'assassins, postée dans les avenues de *Mesiade*, devait s'y précipiter tout à coup, et massacrer les habitants qui au-

(147) Les *Khedréwis* sont ainsi nommés, parce qu'ils ont une vénération toute particulière pour le prophète *Khedr* ou *Khezr*, auquel les Musulmans accordent le privilège d'une vie sans fin.

(148) On n'y fait l'*ézan* ou appel public à la prière, que lorsque la présence des musulmans le commande.

(149) C'était, du temps des croisades, une des plus importantes places que possédaient les Ismaélis en Syrie. Ils s'y trouvaient établis depuis l'an 535, lorsque le sultan *Bibars* s'en empara sur eux en 668, et porta par cette conquête un coup funeste à leur puissance.

(150) Ce roi *Awsat* pourrait bien être un de ces

chefs indépendants qui, sous le règne des derniers khalifs, ou plutôt des Turkmans, s'étaient établis dans divers cantons de la Syrie.

(151) C'est une longue et tortueuse chaîne qui porte différents noms, suivant les angles et les sinuosités qu'elle forme ; elle produit d'excellent bois de construction et de chauffage, et du gibier en abondance.

(152) Le nom de *Souédani* leur vient d'un de leurs anciens schéikhs, nommé *Souéid*. Quelques voyageurs prétendent, cependant, qu'on les appelle ainsi à cause de l'usage où ils sont de s'habiller de noir ; en effet *Souéid* n'est qu'un diminutif d'*Awsad* qui, en arabe, désigne cette couleur.

raient voulu se défendre. Ce projet reçut son entière exécution. Les Ismaélis, attaqués brusquement, consternés et la plupart égorgés au milieu des rues, ne résistèrent que faiblement, et subirent le joug des Nosairis, à qui ils furent contraints de jurer, pour l'avenir, obéissance et soumission. On évalua le butin que firent ceux-ci dans cette journée à plus d'un million de piastres, y compris les dépouilles des villages et des campagnes. Ceci se passa en l'année 1809.

Les Nosairis ne jouirent pas longtemps du fruit de leur perfidie. Le gouverneur de Hamâ se hâta de les faire assiéger dans Mesiade, et les força à évacuer, par capitulation, cette place, qui fut rendue incontinent à ses anciens propriétaires. Nous avons su depuis que, d'après une amnistie qui avait été accordée aux Nosairis, plusieurs de leurs chefs venus à Hamâ, pour des affaires particulières, furent arrêtés de suite et jetés en prison, où ils languissent jusqu'aujourd'hui (en 1810). On dit qu'ils ont offert plus de 20,000 piastres pour leur délivrance, sans avoir pu l'obtenir; et il y a apparence que le gouvernement turc les mettra à mort, après s'être fait payer la somme stipulée.

L'invasion et le pillage de Mesiade ont amené, comme nous l'avons dit, la ruine des Ismaélis. Ils sont aujourd'hui pauvres et misérables; et il n'est pas possible qu'ils puissent se relever de sitôt des désastres qui les ont accablés.

Passons maintenant aux Nosairis.

Les Nosairis. — Si nous en croyons les auteurs arabes qui ont écrit l'histoire de la secte des Nosairis, elle se serait formée, après celle des *Baténis*, d'un grand nombre de gens sans aveu et adonnés à tous les vices, qui se réunirent en corps de nation sous la conduite d'un certain *Ibn-Muldjem*, et puisèrent leur doctrine extravagante dans les livres des Sabéens, des Samaritains, des Brahmanes et des Mages. Il est d'ailleurs à présumer que cette secte a pris naissance dans le *Hedjaz*, et que par la suite des temps elle s'est propagée jusqu'en Syrie, seul endroit, peut-être, où l'on en retrouve jusqu'aujourd'hui quelques restes considérables. Les mêmes auteurs observent encore que la dénomination sous laquelle on la connaît vient du mot arabe *nosair*, défenseur, soutien, et qu'elle se l'est arrogée pour avoir accordé l'hospitalité à des colonies d'émigrés étrangers qui fuyaient les persécutions de l'islamisme.

Les Nosairis, qu'on appelle vulgairement *Gheldi*, c'est-à-dire, *outrés*, *extrava-*

gants (153), diffèrent entièrement, par leurs opinions religieuses, des mahométans orthodoxes, et se rapprochent beaucoup, sous ce rapport, des Ismaélis. Ils admettent, ainsi que ces derniers, la divinité d'Ali, et la métempsychose. Ali, disent-ils, doit être adoré dans le ciel comme un dieu, et sur la terre, comme le plus grand des prophètes. Sa toute-puissance se manifeste dans les créatures : *Mahomet* est le voile qui tempère les rayons de sa gloire, et *Suleiman-il-Farsi* (154) le guide qui dirige les esprits vers son sanctuaire. Ils croient que l'âme, après avoir occupé un certain temps le corps qui lui a été assigné pour demeure, passe dans celui de quelque animal, et successivement dans une plante ou un minéral, une étoile ou un météore, pour reparaitre enfin ici-bas sous une nouvelle forme humaine, et parcourir à l'infini le même cercle de transmigrations. D'après ce principe, ils traitent de chimères les jouissances et les peines de la vie future, et ne reconnaissent que celles du monde matériel et visible auquel ils bornent leur existence. On prétend que la polygamie ne leur est point permise; mais en revanche, ils ont, comme plusieurs peuples du mont Liban, l'abominable coutume de se réunir souvent hommes et femmes, en assemblées nocturnes, pour se livrer, dans l'obscurité, aux excès du plus honteux libertinage. Du reste, ils n'observent qu'un très-petit nombre des préceptes du Koran, qu'ils ont altéré et interprété à leur manière.

Le jeûne, les ablutions, le pèlerinage de la Mecque, la prière même, ne sont pas pour eux des pratiques obligatoires; et on les voit manger et boire de tout ce qui est défendu par la loi musulmane. Ils ont surtout une grande passion pour le vin, avec lequel ils font des espèces de libations dans certaines fêtes qu'ils célèbrent une fois l'année. Des gens qui prétendent avoir été témoins oculaires de ces ridicules cérémonies rapportent que les Nosairis se rassemblent sous des rotondes, et que là, assis autour d'un grand bassin rempli de vin et couronné de bougies allumées, ils chantent des hymnes mystérieuses; s'embrassent ensuite les uns les autres, se lèvent tumultueusement et renversent le bassin pour ramasser et boire, dans le creux de leur main, la liqueur qu'ils ont répandue.

Les Nosairis ont aussi des sacrifices de propitiation; mais, comme nous l'avons déjà observé, la prière n'est presque point en usage chez eux. Quelquefois, cependant, ils invoquent le nom de Dieu ou celui d'Ali, et saluent le soleil et la lune, lorsque ces astres se lèvent et se couchent. Il en est

(153) Ce surnom est donné par les musulmans orthodoxes, aux *Schias* en général ou partisans d'Ali.

(154) Ce *Suleiman*, naif de Perse, et affranchi de Mahomet, est mis par les musulmans au nombre de leurs saints. On prétend qu'il était originairement chrétien, et qu'il avait beaucoup voyagé. Les vices charitables qu'il prodiguait aux pauvres,

et son zèle pour la propagation de l'islamisme, depuis qu'il s'y était converti, le firent regarder comme le père des malheureux, et le plus ferme appui de la foi. Il mourut à Madain, l'an 35 de l'hégire; on voit encore aujourd'hui son tombeau près des ruines de cette ville, et dans le voisinage du monument connu sous le nom de *Tak-Kesra*, ou *Vaulte de Cosroës*.

parmi eux (car ils sont divisés en plusieurs castes comme les Indiens) qui vouent un culte particulier à certains légumes ou à des quadrupèdes. Une autre de leurs coutumes, que nous ne devons pas omettre à cause de sa singularité, c'est que quand ils se trouvent assemblés pour célébrer quelque fête, le plus vieux d'entre eux apporte une chèvre qu'ils se mettent à bercer pendant une couple d'heures dans une natte, puis ils lui arrachent le poil, l'égorgent et la mangent en maudissant les noms d'*Aboubekr*, *Omar* et *Othman*.

Les Nosairis sont infiniment supérieurs en nombre, en force et en richesses aux Ismaélis, leurs voisins, qu'ils détestent souverainement et ne cessent d'inquiéter par toutes sortes de déprédations et d'empiétements de territoire. Au demeurant, moins gênés que ceux-ci dans l'exercice de leur religion, ils ont une grande quantité de chapelles et de lieux de pèlerinage, à l'abri de toute insulte de la part des Turcs, qui n'oseraient pas les tourmenter au sein de leur propre pays. Au nombre de ces chapelles, ordinairement entourées de bosquets, est une petite rotonde où ils vont honorer, à certaines époques de l'année, la mâchoire d'un âne; vénération ridicule qui vient de ce qu'ils prétendent que ce fut cet animal qui mangea la feuille de *kolkas* (155) sur laquelle avaient été primitivement tracés les préceptes de leur religion.

La nation des Nosairis est composée de plusieurs tribus; les plus remarquables sont celles de *Reslan*, de *Mélih* et de *Schemsi* (156); toutes étroitement unies par les liens du sang et de la religion. Ces différentes associations de familles, qui vivent sous l'autorité d'un seul *schéikh*, habitent la partie des montagnes de Semmak appelée *Safta*, du nom de leur bourg principal, situé à huit ou neuf lieues de Tripoli. C'est une ancienne forteresse entourée de plus de deux cent cinquante maisons, laquelle sert de résidence à ce schéikh, qui jouit par droit d'hérédité des prérogatives attachées au titre qu'il porte. Il s'appelle *Sakr-il-mahfouhd*, est puissant, libéral, aimé de ses sujets et considéré par le gouvernement turc, qui lui renouvelle chaque année sa patente d'investiture, moyennant les subsides convenus qu'il en reçoit.

Le pays des Nosairis se divise en plusieurs districts; il est peu fertile en général, mais les habitants suppléent, par leur industrie, aux épargnes de la nature avare envers eux: Le moindre coin de terre susceptible de culture sur les rochers ou dans les campagnes, ne peut échapper à leur activité; ils y sèment ordinairement du blé, de l'orge, du maïs, du sésame, toutes sortes de légumes, et parviennent ainsi à le féconder à force de soins et de travail. Le fond des vallées se tapisse de vergers plantés de leurs mains laborieuses; des pépinières

de figuiers, de mûriers et d'orangers s'y mêlent agréablement, et des vignes abondantes couronnent les collines échauffées par les rayons du soleil. Le terroir produit, en outre, du coton, de la soie, des noix de galle, de la garance, de la soude et quelques autres drogues ou racines; mais il ne nourrit que très-peu de bestiaux.

Les Nosairis dépendent de quatre différents gouvernements, autrefois séparés, mais aujourd'hui réunis sous la juridiction d'un même pacha. Ces gouvernements sont ceux de Damas, Hamâ, Tripoli et Lattaquie, qui embrassent, pour ainsi dire, tout leur territoire. Ils possèdent plus de huit cents villages, situés les uns sur le penchant des montagnes et dans les vallons, les autres parmi les rochers, au milieu des bois ou dans les champs. Le schéikh *Sakr-il-mahfouhd*, a sur eux une autorité absolue, mais cette autorité n'est que temporelle. Un certain *Schéikh-Khalil* gouverne leurs consciences, et jouit sous ce rapport des hommages religieux de la secte entière. Ce personnage, érigé depuis une quinzaine d'années en prophète, n'a ni résidence fixe, ni revenus assurés. Content de son pouvoir spirituel, il erre nuit et jour dans les villages et les campagnes, édifant un peuple superstitieux et ignorant par ses sermons ridicules et ses saintes fourberies.

Les Nosairis forment un peuple doux, actif, laborieux, méfiant envers les étrangers, et adonné aux arts mécaniques, mais plongé dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition. Ils détestent les musulmans, traitent d'extravagants et d'hérétiques les Ismaélis, et donnent aux chrétiens qu'ils aiment, la préférence sur ces deux nations. On ne sait sur quoi est fondée cette préférence; mais il est notoire que la plupart des docteurs de l'islamisme leur reprochent d'avoir emprunté des derniers le dogme de la divinité de Jésus-Christ, pour l'appliquer à la personne d'Ali. D'Herbelot, qui parle fort vaguement de ces sectaires, fait la même remarque à l'article *Nossairioun* de sa Bibliothèque orientale.

Nous ajouterons que les Nosairis, aussi fortement attachés à leurs montagnes qu'à leur religion, ne s'expatrient que fort rarement et à moins d'une nécessité urgente, surtout lorsqu'ils ont besoin de se pourvoir de bestiaux, dont ils sont assez pauvres, ainsi que nous l'avons remarqué. Quant aux autres objets de consommation que la nature leur a refusé, ou dont ils manquent, faute d'aptitude à se les procurer par eux mêmes, ils les achètent des Turcs et des chrétiens, qui vont souvent chez eux pour en exporter de la soie, du coton, de l'huile et des fruits secs; du reste s'ils entreprennent quelquefois des voyages, ce n'est que pour se rendre à Tripoli, Hamâ ou Lattaquie, où ils trouvent de tout abondamment. Quoiqu'ils aient soin alors de prendre

(155) C'est une espèce de pomme de terre indigène de la Palestine, qui pousse de très-grandes

feuilles oblongues et épaisses.
(156) Adorateurs du soleil.

les dehors de véritables musulmans, l'avidité et la surveillance de ceux-ci n'est pas toujours dupe de leur supercherie; et s'ils viennent à être reconnus, les pachas ne manquent jamais de prétexte pour leur faire subir des avanies. Quand un des leurs est accusé de quelque crime réel ou supposé, ces mêmes pachas, habiles à profiter de leur superstition, le condamnent à être pendu, genre de supplice excessivement redouté des Nosairis, en raison de l'opinion qu'ils ont que l'âme, ne pouvant s'échapper par la bouche, s'expose à être souillée en prenant l'issue opposée. Pour épargner un pareil malheur à leur frère, ils obtiennent, à prix d'argent, qu'il soit empalé; le malheureux expire alors, la conscience tranquille, et l'avidité turque est satisfaite.

Le despotisme des pachas, la superstition, l'ignorance et une vie agreste, n'ont point étouffé, dans l'âme des Nosairis, tout sentiment d'indépendance et toute énergie; plus d'une fois ils se sont révoltés contre le gouverneur de Tripoli, quand il a voulu aggraver les impositions auxquelles ils sont taxés. Il n'y a pas longtemps que celui de Damas, sous prétexte de tirer vengeance des violences atroces qu'ils avaient exercées contre les Ismaélis dans l'invasion de Mésopotamie, les fit attaquer brusquement par l'élite de ses troupes; mais ils se défendirent courageusement; et les exploits de l'armée turque se bornèrent au pillage et à l'incendie de trois ou quatre de leurs villages.

Entourés de leurs montagnes qui sont autant de remparts élevés par la nature, et toujours prêts à s'armer pour la cause de leur religion, ces sectaires ne présentent aux Turcs aucun espoir de les détruire: ils ne laissent pas néanmoins de leur paraître soumis; et pourvu qu'ils ne soient pas molestés aussi souvent par les pachas, peut-être ne chercheront-ils jamais à se soustraire entièrement à la domination ottomane.

ARABES-BÉDOUINS. Voyez SYRIE, 11, L. 3.

ARMÉNIENS. Voyez l'introduction au Dictionnaire.

ARNAUTES ou ARNAUTES. Voyez ALBANAIS.

ASSINIBAILS. Voyez les notions générales, sur les Indiens de l'Amérique du Nord.

AUSTRALIE ou NOUVELLE-HOLLANDE.— Ile immense de la Mélanésie.

Voyez sur l'Ethnographie générale de ses habitants l'article Océanie, 2^e partie, n^o 1. Voyez aussi l'article VAN-DIEMEN.

MISSIONS DE L'AUSTRALIE (157).— Don Romualdo Salgado, *Bénédictin*, à un ami. 5 avril 1848. — « ... Vous savez déjà par d'autres lettres qu'au printemps de 1846, nous comptions à pénétrer dans ces immenses forêts de l'Australie, dont la vaste étendue a été confiée aux soins de notre cher collègue, le

R. P. Serra, et aux miens, en compagnie d'un novice français et d'un catéchiste irlandais. Ce dernier, qui promettait beaucoup et en qui nous avions fondé de grandes espérances, a succombé à la rigueur de nos épreuves; l'autre, pauvre jeune homme, rebuté par l'excès des privations, est retourné dans sa patrie. Nous voici donc seuls, le P. Serra et moi; notre équipement consiste en la soutane que nous avons sur nous, un manteau et notre bréviaire. Nous passâmes les mois de juin et de juillet, pendant lesquels il pleut souvent ici, abrités par les arbres de la forêt, et dormant sur quelques branches recouvertes de nos manteaux. Pour mieux nous garantir des intempéries des saisons, nous fîmes ensuite une cabane avec des pieux, et nous en garnîmes les intervalles avec de la feuillée.

« Notre nourriture répondait à notre logement. Pendant deux mois surtout, nous dûmes nous contenter de quelques fruits sauvages, et quand nous pouvions y ajouter une espèce de bouillie assez semblable à de la colle, nous nous trouvions largement servis. Mais notre privation la plus sensible était de n'avoir rien à donner aux pauvres indigènes, tout aussi affamés que nous. Avant notre arrivée parmi eux, ils se battaient, se tuaient même pour le moindre aliment, et bien souvent les pères dévoraient leurs nouveau-nés. Grâce à Dieu, cette barbarie a disparu.

« Cependant l'hiver approchait. Nos chaussures étaient complètement usées, nos bas et nos chemises en lambeaux, toute le reste de nos vêtements n'offrait qu'un assemblage de pièces chaque jour rajustées; puis, notre barbe, s'étant évertuée à grandir, donnait à nos traits amaigris la physionomie d'un spectre, à tel point que souvent le P. Serra et moi nous nous prenions à rire l'un de l'autre, et nous disions que si quelque homme sensé nous eût vus en cet état, et qu'il nous eût demandé: « Qui êtes-vous? » ce personnage n'aurait pu que sourire de pitié, et nous n'entendant répondre: « Nous sommes deux missionnaires apostoliques chargés de la civilisation de ces pauvres sauvages. Mon compagnon que voici est le vicaire général de ces contrées, l'abbé de cette cabane, le supérieur des monastères à venir dans cette partie occidentale du continent australien. Moi, je suis son second, et son majordome et toute sa communauté. »

« Donc nous étions dans un dénûment absolu des choses les plus indispensables à la vie. Dans cette extrémité, il fut décidé que j'irais à Perth, distant de cent vingt milles, pour y quêter quelques secours. Là, je me tins à la porte de l'église et je demandai l'aumône. A l'aide de quelques autres démarches, je parvins à recueillir quelques pièces d'argent, avec lesquelles je me pourvus du plus nécessaire pour couvrir notre nudité et apaiser notre faim; et, chargé de

Les provisions, je repris en toute hâte le chemin de notre cabane.

« Ce voyage à Perth ne fut pas le seul que la détresse nous imposa ; mais tous ne furent pas aussi heureux. Une fois, à notre retour, nous trouvâmes notre chaumière pillée, presque tous nos travaux détruits, le fruit de nos sueurs perdu, toutes nos espérances anéanties. N'importe, dîmes-nous, recommençons au nom de la très-sainte Trinité, comme si c'était aujourd'hui le premier jour de notre arrivée dans la forêt.

« Mon cher ami, si, alors que nous vivions ensemble dans notre chère maison de Santiago, on m'eût prédit toutes les épreuves par lesquelles j'ai passé, je n'aurais pu y croire, et j'eusse été effrayé à la pensée de les subir. Heureusement nous étions à la garde de Dieu, qui nous conservait à la fois le courage et la santé. Si ce bon maître n'avait pas fait tous les frais de notre existence, comment s'expliquer que deux hommes restés seuls pendant deux ans, sans autre compagnie que celle des sauvages, souffrant les horreurs de la faim et la rigueur des saisons, passant les nuits sans autre abri qu'un manteau tout mouillé, et ne mangeant le plus souvent que des patates cuites sous la cendre, comment s'expliquer, dis-je, que ces deux hommes aient pu y tenir ? Combien de fois avons-nous dû, sur ce sol que nous travaillions et dont l'âpreté mettait nos pieds nus tout en sang, laisser la bêche à demi-enfoncée dans la terre, et défaillant de fatigue et d'inanition, nous retirer dans notre cabane pour y prendre quelque repos et calmer un peu notre faim !!! Croyez bien que nous nous sommes souvent étonnés nous-mêmes, en voyant que deux chétives créatures, qui n'y étaient nullement accoutumées, aient pu résister à un tel genre de vie. »

AZANAGHIS. — Peuples maures basanés, de l'Afrique occidentale (158). Les Azanaghis, peuples maures, habitent cette partie du désert de Sahara la plus voisine du Sénégal, et qu'on appelle Zanagha, sans doute à cause du voisinage de ce fleuve, ainsi nommé par les naturels du pays, et dont nous avons fait Sénégal.

Derrière le cap Blanc, dans l'intérieur des terres, on trouve à six journées du rivage une ville nommée Ouaden, qui n'a pas de murs, mais qui est fréquentée par les Arabes et les caravanes de Tombouctou et des autres régions plus éloignées de la côte. Leurs aliments sont des dattes et de l'orge. Ils boivent le lait de leurs chameaux. Le pays est si sec, qu'ils y ont peu de vaches et de chèvres. Ils sont mahométans et fort ennemis du nom chrétien. N'ayant point d'habitations fixes, ils sont sans cesse errants dans les déserts, et leurs courses s'étendent jusque dans cette partie de la Barbarie qui est voisine de la Méditerranée. Ils voyagent toujours en grand nombre, avec un train considérable de chameaux, sur lesquels ils transportent du cuivre, de l'argent

et d'autres richesses, de la Barbarie et du pays des Nègres à Tombouctou, pour en rapporter de l'or et de la malaguette, qui est une espèce de poivre. Leur couleur est fort basanée. Les deux sexes ont pour unique vêtement une sorte de robe blanche bordée de rouge. Les hommes portent le turban à la manière des Maures, et vont toujours nu-pieds. Leurs déserts sont remplis de lions, de panthères, de léopards et d'autres triches, dont l'auteur vante les œufs, après en avoir mangé plusieurs fois.

Les Portugais établis dans le golfe d'Arguin commerçaient avec les Arabes qui venaient sur la côte. Pour l'or et les Nègres qu'ils tiraient d'eux, ils leur fournissaient différentes sortes de marchandises, telles que des draps de laine et d'autres étoffes, des tapis, de l'argent et des alkazélis (159). Le prince fit bâtir un château dans l'île d'Arguin pour la sûreté du commerce ; et tous les ans il y arrivait des caravelles de Portugal. Les négociants arabes menaient au pays des Nègres quantité de chevaux de Barbarie, qu'ils y changeaient pour des esclaves. Un beau cheval leur valait souvent jusqu'à douze ou quinze Nègres. Il ne faut pas que nous soyons étonnés de cette disproportion, puisque parmi nous un bon cheval coûte cent pistoles, et un bon soldat vingt écus. Les Arabes y portaient aussi de la soie de Grenade et de Tunis, de l'argent et d'autres marchandises pour lesquelles ils recevaient des esclaves et de l'or. Ces esclaves étaient amenés à Ouaden, d'où ils passaient aux montagnes de Barca, et de là en Sicile. D'autres étaient conduits à Tunis et sur toute la côte de Barbarie ; le reste venait dans l'île d'Arguin, et chaque année il en passait sept ou huit cents en Portugal.

Avant l'établissement de ce commerce, les caravelles portugaises, au nombre de quatre, et quelquefois davantage, entraient bien armées dans le golfe d'Arguin, et faisaient pendant la nuit des descentes sur la côte pour enlever les habitants de l'un et de l'autre sexe, qu'elles vendaient en Portugal. C'est ce que les Européens appellent le droit des gens, lorsqu'ils sont les plus forts. Ils poussèrent ainsi leurs courses au long des côtes jusqu'à la rivière de Sénégal, qui est fort grande, et qui sépare le désert de la première contrée des Nègres de la côte.

Les Azanaghis habitent plusieurs endroits de la côte au delà du cap Blanc. Ils sont voisins des déserts, et peu éloignés des Arabes d'Ouaden. Ils vivent de dattes, d'orge et du lait de leurs chameaux. Comme ils sont plus près du pays des Nègres que d'Ouaden, ils y ont tourné leur commerce, qui se borne à tirer d'eux du millet et d'autres secours pour la commodité de leur vie. Ils mangent peu, et l'on ne connaît pas de nation qui supporte si patiemment la faim. Les Portugais en enlevaient un grand nombre, et les aimaient mieux pour esclaves que des Nègres. Il est vrai qu'on vient de dire qu'ils

(158) Ex r. de La Harpe.

(159) Espèce de vêtement.

mangeaient peu ; mais l'esclave qui mange le moins n'est pas toujours le meilleur, même pour l'avarice.

Cadamosto attribue une coutume fort singulière à la nation des Azanaghis. Ils portent, dit-il, autour de la tête une sorte de mouchoir qui leur couvre les yeux, le nez et la bouche ; et la raison de cet usage est que, regardant le nez et la bouche comme des canaux fort sales, ils se croient obligés de les cacher aussi sérieusement que d'autres parties auxquelles on attache la même idée dans des pays moins barbares ; aussi ne se découvrent-ils la bouche que pour manger.

Ils ne reconnaissent aucun maître ; mais les plus riches sont distingués par quelques témoignages de respect. En général, ils sont tous fort pauvres, menteurs, perfides, et les plus grands voleurs du monde. Leur taille est médiocre. Ils se frisent les cheveux, qu'ils ont fort noirs et flottants sur leurs épaules. Tous les jours ils les humectent avec de la graisse de poisson ; et quoique l'odeur en soit fort désagréable, ils regardent cet usage comme une parure. Ils n'avaient connu d'autres chrétiens que les Portugais, avec lesquels ils avaient eu la guerre pendant treize ou quatorze ans. Cadamosto assure que, lorsqu'ils avaient vu des vaisseaux, spectacle inconnu à leurs ancêtres, ils les avaient pris pour de grands oiseaux avec des ailes blanches, qui venaient de quelques pays éloignés. Ensuite les voyant à l'ancre et sans voiles, ils avaient conclu que c'étaient des poissons. D'autres, observant que ces machines changeaient de place, et qu'après avoir passé un jour ou deux dans quelque lieu, on les voyait le jour suivant à cinquante milles, et toujours en mouvement au long de la côte, s'imaginaient que c'étaient des esprits vagabonds, et redoutaient beaucoup leur approche. En supposant que ce fussent des créatures humaines, ils ne pouvaient concevoir qu'elles fissent plus de chemin dans une nuit qu'ils n'étaient capables d'en faire dans trois jours ; et ce raisonnement les confirma dans l'opinion que c'étaient des esprits. Plusieurs esclaves de leur nation que Cadamosto avait vus à la cour du prince Henri, et tous les Portugais qui étaient entrés les premiers dans cette mer, rendaient là-dessus le même témoignage.

Environ six journées dans les terres au delà d'Ouaden, on trouve une autre ville nommée Tegazza, qui signifie caisse d'or, d'où l'on tire tous les ans une grande quantité de sel de roche, qui se transporte sur le dos des chameaux à Tombouctou, et de là dans le royaume de Melli. Les Arabes vagabonds qui font ce commerce disposent en huit jours de toute leur marchandise, et reviennent chargés d'or.

Le royaume de Melli est situé dans un climat fort chaud, et fournit si peu d'aliments pour les bêtes, que, de cent chameaux qui font le voyage avec les caravanes, il n'en revient pas ordinairement plus de

vingt-cinq. Aussi cette grande région n'a-t-elle aucun quadrupède. Les Arabes mêmes et les Azanaghis y tombent malades de l'excès de la chaleur. On compte quarante journées à cheval de Tegazza à Tombouctou, et trente de Tombouctou à Melli. Tout le pays de Tombouctou qui est situé dans la Nigritie touche au grand désert de Sahara, ou peut-être même en fait partie. Il nous est fort peu connu, et celui de Melli encore moins. Cadamosto ayant demandé aux Maures quel usage les marchands de Melli font du sel, ils répondirent qu'il s'en consommait d'abord une petite quantité dans le pays, et que ce secours était si nécessaire à ces peuples situés près de la ligne, que, sans un tel préservatif contre la putridité qui naît de la chaleur, leur sang se corromprait bientôt. Ils emploient peu d'art à le préparer. Chaque jour ils en prennent un morceau qu'ils font dissoudre dans un vase d'eau, et, l'avalant avec avidité, ils croient lui être redevables de leur santé et de leurs forces. Le reste du sel est porté à Melli en grosses pièces, deux desquelles suffisent pour la charge d'un chameau. Là, les habitants du pays le brisent en d'autres pièces, dont le poids ne surpasse pas les forces d'un homme. On assemble quantité de gens robustes qui les chargent sur leur tête, et qui portent à la main une longue fourche sur laquelle ils s'appuient lorsqu'ils sont fatigués. Dans cet état, ils se rendent sur le bord d'un grand fleuve dont l'auteur n'a pu savoir le nom.

Lorsqu'ils sont arrivés au bord de l'eau, les maîtres du sel font décharger la marchandise et placent chaque morceau sur une même ligne, en y mettant leur marque ; ensuite toute la caravane se retire à la distance d'une demi-journée. Alors d'autres Nègres, avec lesquels ceux de Melli sont en commerce, mais qui ne veulent point être vus, et qu'on suppose habitants de quelques îles, s'approchent du rivage dans de grandes barques, examinent le sel, mettent une somme d'or sur chaque morceau, et se retirent avec autant de discrétion qu'ils sont venus. Les marchands de Melli, retournant au bord de l'eau, considèrent si l'or qu'on leur a laissé leur paraît un prix suffisant ; s'ils en sont satisfaits, ils le prennent et laissent le sel ; s'ils trouvent la somme trop petite, ils se retirent encore en laissant l'or et le sel, et les autres, revenant à leur tour, mettent plus d'or ou laissent absolument le sel. Leur commerce se fait ainsi sans se parler et sans se voir : usage ancien qu'aucune infidélité ne leur donne jamais occasion de changer. Quoique l'auteur trouve peu de vraisemblance dans ce récit, il assure qu'il le tient de plusieurs Arabes, des marchands azanaghis, et de quantité d'autres personnes dont il vante le témoignage.

Il demanda aux mêmes marchands pourquoi l'empereur de Melli, qui est un souverain puissant, n'avait point entrepris par force ou par adresse de découvrir la nation qui ne veut ni parler ni se laisser voir. Ils

lui racontèrent que, peu d'années auparavant, ce prince, ayant résolu d'enlever quelques-uns de ces négociants invisibles, avait fait assembler son conseil, dans lequel on avait résolu qu'à la première caravane, quelques Nègres de Melli creuseraient des puits au long de la rivière, près de l'endroit où l'on plaçait le sel, et que, s'y cachant jusqu'à l'arrivée des étrangers, ils en sortiraient tout d'un coup pour faire quelques prisonniers. Ce projet avait été exécuté; on en avait pris quatre, et tous les autres s'étaient échappés par la fuite. Comme un seul avait paru suffire pour satisfaire l'empereur, on en avait renvoyé trois, en les assurant que le quatrième ne serait pas plus maltraité; mais l'entreprise n'en eut pas plus de succès: le prisonnier refusa de parler; en vain l'interrogea-t-on dans plusieurs langues, il garda le silence avec tant d'obstination, que, rejetant toute sorte de nourriture, il mourut dans l'espace de quatre jours. Cet événement avait fait croire aux Nègres de Melli que ces négociants étrangers étaient muets. Les plus sensés pensèrent avec raison que le prisonnier, dans l'indignation de se voir trahi, avait pris la résolution de se faire jusqu'à la mort. Ceux qui l'avaient enlevé rapportèrent à leur empereur qu'il était fort noir, de belle taille, et plus haut qu'eux d'un demi-pied; que sa lèvre inférieure était plus épaisse que le poing, et pendante jusqu'au-dessous du menton; qu'elle était fort rouge, et qu'il en tombait même quelques gouttes de sang; mais que sa lèvre supérieure était de grandeur ordinaire; qu'on voyait entre les deux ses dents et ses gencives, et qu'aux deux coins de la bouche il avait quelques dents d'une grandeur extraordinaire; que ses yeux étaient noirs et fort ouverts; enfin que toute sa figure était terrible.

Cet accident fit perdre la pensée de renouveler la même entreprise, d'autant plus que les étrangers, irrités apparemment de l'insulte qu'ils avaient reçue, laissèrent passer trois ans sans reparaitre au bord de l'eau. On était persuadé à Melli que leurs grosses lèvres s'étaient corrompues par l'excès de la chaleur, et que, n'ayant pu supporter plus longtemps la privation du sel, qui est leur unique remède, ils avaient été forcés de recommencer leur commerce. La nécessité du sel en était établie mieux que jamais dans l'opinion des Nègres de Melli. Ces faits, attestés avec les mêmes circonstances par beaucoup de voyageurs, ne sont pas faciles à vérifier: s'ils sont vrais, cette bonne foi réciproque et si constante dans le commerce des nations nègres prouve qu'il n'y a point de meilleur lien que l'intérêt. Les uns avaient besoin de sel, et les autres voulaient de l'or.

L'or qu'on apporte à Melli se divise en trois parts: une qu'on envoie par la caravane de Melli à Kokhia, sur la route du grand Caire et de la Syrie; les deux autres à Tombouctou, d'où elles partent séparément, l'une pour Tret, et de là pour Tunis

en Barbarie; l'autre pour Ouaden, d'où elle se répand jusqu'aux villes d'Oran et d'One, le long du détroit de Gibraltar, et jusqu'à Fez, Maroc, Arzila, Azafi et Messa, dans l'intérieur des terres. C'est dans ces dernières places que les Italiens et les autres nations chrétiennes viennent recevoir cet or pour leurs marchandises. Enfin le plus grand avantage que les Portugais aient tiré du pays des Azanaghis, c'est qu'ils trouvèrent le moyen d'attirer sur les côtes du golfe d'Arguin quelque partie de l'or qu'on envoie chaque année à Ouaden, et de se le procurer par leurs échanges avec les Nègres.

Dans les régions des Maures basanés, il ne se fabrique point de monnaie. On n'y en connaît pas même l'usage, non plus que parmi les Nègres. Mais tout le commerce se fait par des échanges d'une chose pour une autre, quelquefois de deux pour une. Cependant les Azanaghis et les Arabes ont, dans quelques-unes de leurs villes intérieures, de petites coquilles qui leur tiennent lieu de monnaie courante. Les Vénitiens en apportaient du Levant, et recevaient de l'or pour une matière si vile. Les Nègres ont pour l'or un poids qu'ils appellent *mériat*, et qui revient à la valeur d'un ducat. Les femmes des déserts de Sahara portent des robes de coton qui leur viennent du pays des Nègres, et quelques-unes des espèces de frocs qu'on appelle *alkhazeli*; mais elles n'ont pas l'usage des chemises. Les plus riches se parent de petites plaques d'or. Elles font consister leur beauté dans la grosseur et la longueur de leurs mamelles. Dans cette idée, à peine ont-elles atteint l'âge de seize ou dix-sept ans, qu'elles se les serrent avec des cordes, pour les faire descendre quelquefois jusqu'à leurs genoux. Opposez à cette coutume celle des femmes d'Europe, qui mettent des corps de baleine pour faire remonter leur gorge, et ces contrariétés dérangeront un peu les idées du beau absolu. Les hommes montent à cheval, et font leur gloire de cet exercice. Cependant l'aridité de leur pays ne leur permet pas de nourrir un grand nombre de ces animaux, ni de les conserver longtemps. La chaleur est excessive dans cette immense étendue de sables, et l'on y trouve fort peu d'eau. Il n'y pleut que dans trois mois de l'année, ceux d'août, de septembre et d'octobre. Cadamosto fut informé qu'il y paraît quelquefois de grandes troupes de sauterelles jaunes et rouges, de la longueur du doigt. Elles vont en si grand nombre, qu'elles forment dans l'air une nuée capable d'obscurcir le soleil, et de douze ou quinze milles d'étendue. Ces incommodes visites n'arrivent que tous les trois ou quatre ans; mais il ne faut pas espérer de vivre dans les lieux où l'armée des sauterelles s'arrête, tant elle cause de désordre et d'infection. L'auteur en vit une multitude innombrable en passant sur les côtes.

Après avoir doublé le cap Blanc, la caravelle portugaise qui portait Cadamosto cou-

tinua sa course jusqu'à la rivière de Zanagha ou de Sénégal. Depuis le cap Blanc, qui en est à trois cent quatre-vingts milles, la côte se nomme Anterota, et borde le pays des Azanaghis ou des Maures basanés. Cette côte est continuellement sablonneuse jusqu'à vingt milles de la rivière. Cadamosto fut extrêmement surpris de trouver la différence des habitants si grande dans un si petit espace. Au sud de la rivière, ils sont extrêmement noirs, grands, bien faits et robustes; le pays est couvert de verdure et rempli d'arbres fruitiers. De l'autre côté, les hommes sont basanés, maigres, de petite taille, et le pays sec et stérile.

Les peuples d'Anterota sont également pauvres et féroces. Ils n'ont pas de villes fermées, ni d'autres habitations que de misérables villages, dont les maisons sont couvertes de chaume. La pierre et le ciment ne leur manqueraient pas, mais ils n'en connaissent pas l'usage. Le chef n'a pas de revenu certain : mais les seigneurs du pays, pour gagner sa faveur, lui font présent de chevaux et d'autres bêtes, telles que des vaches et des chèvres. Ils y joignent différentes sortes de légumes et de racines, surtout du millet. Il ne subsiste d'ailleurs que de vols et de brigandages. Il enlève, pour l'esclavage, les peuples des pays voisins. Il ne fait pas plus de grâce à ses propres sujets. Une partie de ces esclaves est employée à la culture des terres qui lui appartiennent : le reste est vendu, soit aux Azanaghis et aux marchands arabes, qui les prennent en échange pour des chevaux, soit aux vaisseaux chrétiens, depuis que le commerce est ouvert avec eux. Chaque Nègre peut prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir. Le chef n'en a jamais moins de trente ou quarante, qu'il distingue entre elles suivant leur naissance et le rang de leurs pères. Il les entretient dans certaines habitations huit ou dix ensemble, avec des femmes pour les servir, et des esclaves pour cultiver les terres qui leur sont assignées. Elles ont aussi des vaches et des chèvres, avec des esclaves pour les garder. Lorsqu'il les visite, il ne porte avec lui aucune provision, et c'est d'elles qu'il tire sa subsistance pour lui-même et pour tout son cortège. Tous les jours, au lever du soleil, chaque femme de l'habitation où il arrive prépare trois ou quatre couverts de différentes viandes, telles que du chevreau, du poisson et d'autres aliments du goût des Nègres, qu'elle fait porter par ses esclaves au logement du chef; de sorte qu'en s'éveillant il trouve quarante ou cinquante mets qu'il se fait servir suivant son appétit. Le reste est distribué entre ses gens. Mais, comme ils sont toujours en fort grand nombre, la plupart sont toujours affamés. Il se promène ainsi d'une habitation à l'autre pour visiter successivement toutes ses femmes : ce qui lui procure ordinairement une nombreuse postérité. Mais, lorsqu'une femme devient

grosse, il n'approche plus d'elle. Tous les seigneurs suivent le même usage.

Ces Nègres font profession de la religion mahométane, mais avec moins de lumières et de soumission que les Maures blancs. Cependant les seigneurs ont toujours près d'eux quelques Azanaghis, ou quelques Arabes pour les exercices de leur culte; et c'est une maxime établie parmi les grands de la nation, qu'ils doivent paraître plus soumis aux lois divines que le peuple. Cette opinion, qui est assez généralement celle des grands de toutes les nations, est-elle fondée sur la reconnaissance ou sur la politique?

Les Nègres du Sénégal sont toujours nus, excepté, vers le milieu du corps, qu'ils se couvrent de peaux de chèvres, à peu près dans la forme de nos hauts-de-chausses. Mais les grands et les riches portent des chemises de coton que les femmes filent dans le pays. Le tissu de chaque pièce n'a pas plus de six pouces de largeur; car ils n'ont pu trouver l'art de faire leurs pièces plus larges. Ils sont obligés d'en coudre cinq ou six ensemble, pour les ouvrages qui demandent plus d'étendue. Leurs chemises tombent jusqu'au milieu de la cuisse. Les manches en sont fort amples; mais elles ne leur viennent qu'au milieu du bras. Les femmes sont absolument nues depuis la tête jusqu'à la ceinture, le bas est couvert d'une jupe de coton qui leur descend jusqu'au milieu des jambes. Les deux sexes ont la tête et les pieds nus; mais ils ont les cheveux fort bien tressés, ou noués avec assez d'art, quoiqu'ils les aient fort courts. Les hommes s'emploient comme les femmes à filer et à laver les habits.

Le climat est si chaud, qu'au mois de janvier la chaleur surpasse celle de l'Italie au mois d'avril; et plus on avance, plus on la trouve insupportable. C'est l'usage pour les hommes et les femmes de se laver quatre ou cinq fois le jour. Ils sont d'une propreté extrême pour leurs personnes; mais leur saleté, au contraire, est excessive dans leurs aliments. Quoiqu'ils soient d'une ignorance et d'une grossièreté étonnante sur toutes les choses dont ils n'ont pas l'habitude, l'art et l'habileté même ne leur manquent pas dans les affaires auxquelles ils sont accoutumés. Ils sont si grands parleurs, que leur langue n'est jamais oisive. Ils sont menteurs et toujours prêts à tromper. Cependant la charité est entre eux une vertu si commune, que les plus pauvres donnent à dîner, à souper, et le logement aux étrangers, sans exiger aucune marque de reconnaissance.

Ils ont souvent la guerre dans le sein de leur nation ou contre leurs voisins. Leurs armes sont une espèce de bouchier qui est composé de la peau d'une bête qu'ils nomment *danta* (160), et qui est fort difficile à percer; la zagaie, sorte de dard qu'ils lancent avec une dextérité admirable, armée de fer dentelé, ce qui rend les blessures extrêmement

(160). C'est l'hippopotame.

dangereuses; une espèce de cimetière courbé en arc, qui leur vient de la Gambie; car s'ils ont du fer dans leur pays, ils l'ignorent, et leurs lumières ne vont pas jusqu'à le pouvoir mettre en usage. Ils ont aussi une sorte de javeline qui ressemble à nos demi-lances. Avec si peu d'armes, leurs guerres sont extrêmement sanglantes, parce qu'ils portent peu de coups inutiles. Ils sont fiers, emportés, pleins de mépris pour la mort, qu'ils préfèrent à la fuite. Ils n'ont point de cavalerie, parce qu'ils ont peu de chevaux. Ils connaissent encore moins la navigation; et, jusqu'à l'arrivée des Portugais, ils n'avaient jamais vu de vaisseaux sur leurs côtes. Ceux qui habitent les bords de la rivière ou le rivage de la mer ont de petites barques qu'ils nomment *zapolies* et *almadies*, composées d'une pièce de bois creux, dont la plus grande peut contenir trois ou quatre hommes. Elles leur servent pour la pêche ou pour le transport de leurs ustensiles au long de la rivière. Ces Nègres sont les plus grands nageurs du monde, comme le sont en général tous les peuples sauvages.

Boudomel, le prince que visita Cadamosto, était toujours accompagné d'environ deux cents Nègres; mais ce cortège n'étant retenu près de lui par aucune loi, les uns se retirent, d'autres viennent; et par la correspondance qui règne entre eux, les places sont toujours remplies. D'ailleurs il se rend sans cesse à l'habitation du prince quantité de personnes des habitations voisines. A l'entrée de sa maison, on rencontre une grande cour qui conduit successivement dans six autres cours avant d'arriver à son appartement. Au milieu de chacune est un grand arbre pour la commodité de ceux que leurs affaires obligent d'attendre. Tout le cortège du prince est distribué dans ces cours suivant les emplois et les rangs. Mais, quoique les cours intérieures soient pour les plus distingués, il y a peu de Nègres qui approchent familièrement de la personne du prince. Les Azanaghis et les chrétiens sont presque les seuls qui aient l'entrée libre dans son appartement, et qui aient la liberté de lui parler. Il affecte beaucoup de grandeur et de majesté. On ne le voit chaque jour, au matin, que l'espace d'une heure. Le soir, il paraît pendant quelques moments dans la dernière cour, sans s'éloigner beaucoup de la porte de son appartement; et les portes ne s'ouvrent alors qu'aux grands du premier ordre. Il donne néanmoins des audiences à ses sujets; mais c'est dans ces occasions qu'on reconnaît l'orgueil des princes d'Afrique. De quelque condition que soient

ceux qui viennent solliciter des grâces, ils sont obligés de se dépouiller de leurs habits, à l'exception de ce qui leur couvre le milieu du corps. Ensuite, lorsqu'ils entrent dans la dernière cour, ils se jettent à genoux en baissant le front jusqu'à terre, et des deux mains ils se couvrent la tête et les épaules de sable. Personne, jusqu'aux parents du prince, n'est exempt d'une si humiliante cérémonie. Les suppliants demeurent assez longtemps dans cette posture, continuant de s'arroser de sable. Enfin, lorsque le prince commence à paraître, ils s'avancent vers lui sans quitter le sable et sans lever la tête. Ils lui expliquent leur demande, tandis que, feignant de ne les pas voir, ou du moins affectant de ne les pas regarder, il ne cesse pas de s'entretenir avec d'autres personnes. A la fin de leurs discours, il tourne la tête vers eux, et, les honorant d'un simple coup d'œil, il leur fait sa réponse en deux mots. Cadamosto, qui fut témoin plusieurs fois de cette scène, s'imagine que Dieu n'aurait pas plus de respects à prétendre, s'il daignait se montrer à la race humaine. Quand on voit le chef de quelques peuplades nègres écraser ainsi de sa morgue ridicule ses sujets aussi misérables que lui, ceux qui, chez les nations policées, sont élevés par leur rang au-dessus des autres hommes, doivent sentir aisément que l'orgueil n'est pas la mesure de la vraie grandeur.

La complaisance de Boudomel alla si loin pour Cadamosto, qu'il le conduisit dans sa mosquée à l'heure de la prière. Les Azanaghis ou les Arabes, qui étaient ses prêtres, avaient reçu ordre de s'y assembler. En entrant dans le temple, avec quelques-uns de ses principaux Nègres, Boudomel s'arrêta d'abord, et tint quelque temps les yeux levés au ciel. Ensuite, ayant fait quelques pas, il prononça doucement quelques paroles, après quoi, il s'étendit tout de son long sur la terre, qu'il baisa respectueusement. Les Azanaghis et son cortège se prosternèrent et baisèrent la terre à son exemple. Il se leva, mais ce fut pour recommencer dix ou douze fois les mêmes actes de religion; ce qui prit plus d'une demi-heure.

Aussitôt qu'il eut fini, il se tourna vers Cadamosto, en lui demandant ce qu'il pensait de ce culte, et le priant de lui donner quelque idée de la religion des chrétiens. Cadamosto eut la hardiesse de lui répondre en présence de ses prêtres que la religion de Mahomet était fausse, et que celle du Christ était la seule véritable.

B

BARBADE. — Nous allons, d'après La Harpe, parler des diverses populations de la Barbade à l'époque où elle florissait, et avant

la proclamation d'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

« Les habitants de la Barbade sont distri-

gués en trois ordres : les maîtres, qui sont anglais, écossais ou irlandais, avec quelque mélange de Français réfugiés, de Hollandais ou de Juifs ; les domestiques blancs et les esclaves. On distingue aussi deux sortes de domestiques : ceux qui se louent pour un service borné, et ceux qu'on achète, entre lesquels on fait encore la distinction de ceux qui se vendent eux-mêmes pour quelques années, et de ceux que leurs crimes font transporter. On a dédaigné longtemps, à la Barbade, d'employer cette dernière espèce d'hommes, jusqu'aux fâcheuses conjonctures où la guerre et les maladies en ont fait sentir la nécessité. A l'égard des premiers, quantité d'honnêtes pauvres, que la misère avait forcés à la servitude, ont tiré tant d'avantages de leur travail et de leur probité, qu'après l'expiration de leur terme, on les a vus maîtres de quelque bonne plantation et créateurs d'une heureuse famille.

« Les maîtres, quoique moins fastueux qu'à la Jamaïque, vivent dans leurs plantations avec un air de grandeur. Ils ont leurs esclaves domestiques, et d'autres pour leur travail des champs. Leurs tables sont servies avec autant d'abondance que de propreté. Chacun a diverses sortes de voitures, des chevaux, une livrée; les plus riches entretiennent de belles barques pour se promener autour de l'île, et des chaloupes, qui servent à transporter leurs marchandises à Bridge-Town. Ils sont vêtus proprement, et leurs femmes sont passionnées pour les modes de l'Europe. La plupart des hommes, ayant reçu leur éducation à Londres, en conservent fidèlement les usages, et sont plus polis, si l'on en croit un voyageur de leur nation, qu'on ne l'est ordinairement dans les provinces d'Angleterre. Mais on les accuse de prendre dans cette capitale un esprit intéressé, qui les rend moins généreux que dans les premiers temps de la colonie. L'hospitalité, qui était alors la première vertu de l'île, y est aujourd'hui peu connue. Ils ont deux sortes de vins communs, qu'ils nomment Malmsey et Vidonia, tous deux de Madère; le premier, aussi moelleux et moins doux que le Canarie; le second, aussi sec et plus fort que celui d'Andalousie. Il leur vient d'Europe toutes sortes d'autres vins, de bière, de cidre. L'abondance du sucre et des limons leur a fait inventer différentes sortes de liqueurs, dont le fond est du vin, ou de l'eau-de-vie, ou du rhum, qui est une eau-de-vie de sucre. Enfin il ne leur manque rien de ce qui peut servir aux délices de la vie.

« Chaque habitant, dans sa plantation, se regarde comme un souverain. Son pouvoir est absolu sur tout ce qui respire autour de lui, sans autre exception que la vie et les membres. Plusieurs ont jusqu'à sept ou huit cents Nègres, condamnés pour jamais à l'esclavage, eux et leur postérité. Les domestiques blancs s'achètent aussi, et ne sont pas plus libres pendant le temps de leur servitude; mais ce temps est borné par les lois; et ceux qui se lassent de leur condition peu-

vent rentrer alors dans tous les droits de la liberté. D'ailleurs ils sont traités avec plus de douceur que les Nègres. Le prix ordinaire d'un domestique blanc est vingt livres sterling, et beaucoup plus, s'il est artisan; celui d'une femme dix livres. Mais on voit à présent peu de femmes blanches qui servent dans la colonie, à moins qu'y étant nées elles ne se louent comme en Europe. On assure qu'il y a plus de quarante ans qu'on n'y en a point vendu. Au reste, le service des blancs n'est pas différent de celui des domestiques d'Angleterre.

« L'état des Nègres est beaucoup plus misérable, non-seulement parce qu'il est perpétuel, mais plus encore parce qu'il les assujettit à des traitements qui font frémir la nature. C'est une opinion établie, que la plupart des Anglo-Américains sont de cruels maîtres pour leurs esclaves. Ils ne le désavouent pas eux-mêmes; et ceux qui méritent ce reproche donnent la nécessité pour excuse. Cependant un de leurs voyageurs entreprend de détruire l'accusation. Cet article est curieux. « Premièrement, dit-il, il est certain que, dans les colonies anglaises comme dans celles des autres nations, un maître est intéressé à la conservation de ses Nègres, puisque, outre le profit qu'il en tire journellement, il n'en perd pas un qui ne lui coûte 40 ou 50 livres sterling, et quelquefois beaucoup plus; car un Nègre qui excelle dans quelque emploi mécanique se vend, dans nos plantations, 150 et 200 livres sterling; j'en ai vu donner 400 d'un habile raffineur. A l'égard du traitement, leur travail commun est l'agriculture, à la réserve de ceux qu'on retient pour divers services dans les sucreries, les moulins et les magasins, où la peine n'excède point leurs forces, et de ceux qu'on emploie dans les maisons, où les femmes les plus jolies et les plus propres sont chargées des soins convenables à leur sexe; et les hommes les mieux faits, des offices de cocher, de laquais, de valet de chambre, de portier, etc. D'autres, à qui l'on reconnaît du talent pour les arts mécaniques, sont exercés dans la profession qu'ils entendent : on en fait des charpentiers, des serruriers, des tonneliers, des maçons, etc., qui n'ont pas d'autres peines que celles de leur métier. Nous leur permettons d'avoir deux ou trois femmes, pour augmenter notre bien par la multiplication. Peut-être la polygamie est-elle un obstacle à cette vue; car l'usage immodéré du plaisir peut les affaiblir, et les enfants qui sortent d'eux en ont moins de force. Ces femmes s'attachent fidèlement à l'homme qui passe pour leur mari : l'adultère est un crime détestable à leurs yeux. On nous accuse de leur refuser le baptême; c'est une injustice, comme c'est une fausseté d'en donner pour raison que leur conversion au christianisme les rendrait libres. Ils n'en seraient pas moins esclaves, eux et tous leurs descendants, et le seul avantage qu'ils en pourraient tirer serait d'être un peu plus épargnés par leurs commandeurs, qui ne châtieraient

pas aussi volontiers leurs frères chrétiens que les infidèles. La vérité est que ces misérables ne marquent aucun goût pour la doctrine chrétienne. Ils ont tant d'attachement à leur idolâtrie, que, si l'on ne permet au gouvernement de la Barbade d'y établir une *inquisition* (161), jamais il ne faut espérer qu'ils se convertissent. Mais ceux qu'on croit disposés à recevoir les lumières de la foi sont encouragés lorsqu'ils les demandent, et traités plus doucement après leur conversion. Il est vrai aussi que les maîtres ne sont pas fort ardents à faire des prosélytes, parce qu'ils sont persuadés que l'espoir d'un traitement plus doux en porterait un grand nombre à professer le christianisme du bout des lèvres, pendant qu'ils conserveraient leurs diaboliques opinions au fond du cœur. Cette race d'hommes est généralement fausse et perfide. S'il s'en trouve quelques-uns dont la fidélité mérite de l'admiration, la plupart, malgré leur stupidité naturelle, excellent dans l'art de feindre. Leur nombre les rend dangereux : il est de trois pour un blanc; et, par leurs fréquentes séditions, ils ont mis leurs maîtres dans la nécessité de les observer sans cesse. Cependant tout ce qu'on raconte de la rigueur qu'on emploie contre eux est une exagération. On a vu des Nègres assez négligents, ou peut-être assez malins pour faire du feu près des champs de cannes, où ils ne peuvent ignorer que la moindre étincelle excite des incendies qui se répandent jusqu'aux édifices. Une pipe de tabac secouée contre le tronc d'un arbre sec suffit pour le mettre en feu; et la flamme, aidée par le vent, dévore tout ce qui se rencontre au-dessous. Deux célèbres habitants perdirent, il y a quelques années, 10,000 livres sterling par un accident de cette nature. »

Tous les voyageurs des autres nations ne laissent pas d'en faire des peintures effrayantes. Le P. Labat rapporte un supplice fort extraordinaire que les Anglo-Américains emploient pour leurs Nègres qui ont commis quelque crime considérable, ou pour les Américains qui viennent faire des descentes sur leurs terres; il le sait, dit-il, de témoins oculaires et dignes de foi. Pour en bien sentir l'horreur, il faudrait connaître la forme d'un moulin à sucre et de ses tambours, où la moindre imprudence expose les ouvriers à périr. Labat assure que les Anglo-Américains lient ensemble les pieds du Nègre qu'ils veulent punir, et qu'après lui avoir lié les mains à une corde passée dans une poulie attachée au châssis du moulin, ils élèvent le corps et mettent la pointe des pieds entre les tambours; après quoi, ils font marcher les quatre couples de chevaux attachés aux quatre bras, laissant filer la corde qui attache les mains, à mesure que les pieds et le reste du corps passent entre les tambours, jusqu'à les écraser fort lentement. Je ne sais, ajoute Labat, si l'on peut inventer un supplice plus affreux. »

On met une grande différence entre les Nègres qui sont nés à la Barbade et ceux qui viennent d'Afrique; les premiers se rendent incomparablement plus utiles. On nomme les autres *nègres d'eau salée*; ils sont méprisés des anciens qui se font honneur d'être enfants de l'île. On remarque même que ceux qui sont achetés dans leur première jeunesse valent beaucoup mieux lorsqu'ils parviennent à l'âge du travail.

La passion qu'on leur attribue pour la chair des bestiaux morts d'accidents va si loin, que, dans la crainte des maladies qu'elle peut leur causer, on est obligé de faire enterrer les cadavres à une grande profondeur; et, malgré ce soin, ils prennent quelquefois le temps de la nuit pour les déterrer. On raconte que le colonel Hols, à qui il était mort une vache d'une maladie dont on craignait la contagion pour les autres, se contenta de la faire jeter dans un ancien puits, sec et profond de quarante pieds, ne s'imaginant pas que ses Nègres pussent aspirer à cette proie. Cependant, sans penser à mesurer le puits, et persuadés qu'ils y pouvaient descendre aussi facilement que la vache, ils en prirent la résolution. Un d'entre eux y sauta le premier, un autre après lui, ensuite un troisième, et tous s'y seraient jetés successivement, si l'on ne s'était aperçu de leur entreprise au sixième, qui fut arrêté sur les bords du puits. Ainsi le colonel en perdit cinq, qui n'avaient pu manquer de se tuer dans leur chute.

Leur nombre est si supérieur à celui des blancs, qu'on pourrait douter s'il y a de la sûreté pour les Anglais à vivre sans cesse au milieu d'eux; mais outre les forts qui servent à les tenir en bride, on a quelques autres motifs de confiance. 1° Les esclaves qu'on amène d'Afrique ne viennent point des mêmes parties de cette vaste région; ils ont, par conséquent un langage différent, qui ne leur permet point de s'entendre; et quand ils pourraient converser entre eux, ils se haïssent, d'une nation à l'autre, jusqu'à ne pouvoir se supporter. On ne fait pas difficulté d'assurer que plusieurs aimeraient mieux mourir de la main d'un Anglais que de devoir la liberté à un Nègre qui n'est pas de leur nation. 2° Les maîtres observent en les achetant, de faire des mélanges, et ne permettent point, d'une plantation à l'autre, la communication des Nègres d'un même pays. D'un autre côté, il leur est défendu sous de rigoureuses peines de toucher une arme, s'ils n'en reçoivent l'ordre exprès de la bouche du maître. Cette défense les tient dans un si grand respect pour les armes à feu, qu'à peine osent-ils porter les yeux dessus; et lorsqu'ils voient faire l'exercice aux troupes anglaises, ils sont dans une terreur qui ne peut être exprimée. On avoue néanmoins que cette observation ne regarde que les Nègres arrivés d'Afrique; car les créoles parlent tous la langue anglaise, et sont exercés eux-mêmes.

(161) Un Anglais qui propose d'établir une inquisition!

mes à l'usage des armes ; mais il n'y a rien à craindre d'eux. — *Voyez SAINT-DOMINGUE.*

BAFFIN (MER ET TERRES DE), dans l'Amérique du Nord, au sud du Groënland, au nord de la baie d'Hudson. *Voyez* ESQUIMAUX et BAIE D'Hudson.

BALI, dite aussi *Petite-Java*. — Ile séparée de Java par un petit détroit, dans les îles de la Sonde, peuplées de Malais.

L'île de Bali est surtout intéressante par son système de religion, la nature de son gouvernement, ses lois et ses usages. On y compte tout au plus deux cents mahométans, et la masse du peuple est restée fidèle à ses croyances et à ses institutions, qui furent autrefois celles de tous les habitants de l'Archipel d'Orient.

À Java, nous retrouvons les Indous dans les ruines des temples, dans les statues, dans les inscriptions ; à Bali, ils existent encore dans le culte, les superstitions, les lois du peuple qui habite cette île. À Java, le système singulier et intéressant de la religion de Bramah se montre dans les anciens écrits et dans les antiquités de cette île ; à Bali, il y est mis en action, et il y règle la conduite de chaque individu. C'est enfin en étudiant ce qu'est actuellement le peuple de Bali que l'on peut juger de ce qu'a été celui de Java dans les siècles reculés.

La religion de Bramah a, dans Bali, partagé le peuple en différentes castes ; elle y a introduit ses nombreuses déités ; elle a étendu son influence sur toutes les actions de la vie ; elle a enjoint et recommandé les plus sévères sacrifices, et forcé les veuves à se jeter vivantes dans les flammes du bûcher funéraire destiné à consumer le cadavre de leurs maris.

Cependant, bien loin de ressembler par leur caractère aux indolents Indous, les habitants de Bali ont conservé toute l'énergie et la fierté des sauvages ; on les croit originaires des îles Célèbes. Quoiqu'ils soient évidemment de la même race que les Javanais, ils en diffèrent cependant beaucoup par les mœurs, les habitudes, les usages, le degré de civilisation, et aussi par les traits et la conformation physique. Ils sont plus grands, plus forts et plus musclés que les Javanais, mais moins que les Malais. Leur physionomie est plus franche, plus expressive, leur contenance plus mâle ; et l'Européen, habitué au ton cérémonieux et servile des Malais et des Javanais, est choqué de l'incivilité des habitants de Bali. Les femmes surtout sont plus gaies, plus ouvertes. Elles n'ont point cet air craintif et servile des Javanaises ; presque égales en tout aux hommes, elles jouissent d'un degré de considération qui étonne dans un pays où la polygamie est en vigueur. Les hommes aiment à exécuter quatre à quatre des danses guerrières. Un bouclier rond leur couvre alors

le bras gauche, et ils brandissent leurs kris avec des accents sauvages (162).

D'après les traditions du pays, la religion et la forme de gouvernement actuel à Bali sont venues de Java un peu avant la destruction de Madjapahit. Leur premier roi fut Dewa-Agong-Katout, fils de Ratou-Browidjaya de Madjapahit.

Les habitants sont divisés en quatre castes, nommées : 1^{re} Bramana ; 2^{re} Rousi ou Satria ; 3^{re} Wisia ; 4^{re} Soudra. Les différents chefs de l'île sont généralement de la première caste ou de celle de Bramana, mais cependant il y a des exceptions, et le Radja actuel de Bliling est de la seconde caste. Il a une espèce de visir qui a le titre de Parbakal, pour l'administration intérieure, et un autre pour les affaires du dehors, dont le nom est Raden Toumoungoung. Chaque village a son chef particulier comme à Java.

D'après les informations qu'on a prises dans le district de Bliling (163), il paraît que la plus grande partie des habitants de Bali suit le culte de Siwa, et que les Boudhistes y sont moins nombreux : on ne compte que trois districts où la religion de Boudha est dominante.

Les brames du culte de Siwa s'interdisent la chair de vache et celle de cochon, mais ils mangent celles du canard, de la chèvre et du buffle. Les brames du culte de Boudha usent de toute nourriture animale sans distinction.

On croit que les Boudhistes sont venus les premiers dans cette île. Il s'est écoulé, dit-on, neuf générations depuis que les brames de Siwa ont introduit leur culte à Bali. Le premier apôtre de cette religion se nommait Watou-Rahou ; il venait de Telingana, et avait passé à Madjapahit avant d'aborder dans l'île de Bali.

Il n'y a que les Soudras, ou ceux des dernières castes, qui se rendent dans les temples pour y pratiquer les cérémonies de leur culte ; les brames font toutes leurs dévotions dans l'intérieur de leurs maisons, et ne se prosternent point devant des idoles comme le vulgaire : ils sont très-respectés ; ils ne peuvent s'adonner à aucune occupation servile, et ils ne peuvent s'asseoir par terre. Il leur est permis d'épouser une femme d'une caste inférieure à la leur, mais les enfants qui proviennent de ces mariages forment une classe particulière qui porte le nom de Boudjanga.

Le divorce n'est point permis à Bali, et les lois sous ce rapport diffèrent de celles de Java, où le moindre caprice suffit pour rompre le lien conjugal. À Bali, celui qui désire épouser une jeune fille paye une somme qui est considérée comme le prix d'achat. Trente piastres est le taux ordinaire. Quand le prétendant n'a pas le moyen de payer la somme requise, il se met au service de son beau-père ou du parent qui a le droit de disposer de celle qu'il veut ob-

(162) Wurmb., p. 159.

(163) Major Thurn (*Memoir of the conquest*

of Java, p. 322) nomme ce district *Bolceling*.

tenir ; son travail est évalué, et sert à acquitter la dette dont il est redevable. Quand il se conduit de manière à plaire à la famille de sa femme, on l'exempte de tout ou partie des services qu'on a droit d'exiger.

Les veuves de toutes les castes, si on excepte la plus basse, ou celle de Soudra, se brûlent sur le bûcher funéraire de leurs maris. Cet usage barbare, autrefois si commun dans l'Indoustan, est encore dans toute sa vigueur dans l'île de Bali. On n'a jamais besoin, dit-on, de recourir à la force pour contraindre ces infortunées à ce cruel sacrifice. Le nombre de celles qui le consomment est extraordinaire. Soixante-quatorze femmes se sont jetées dans le bûcher du père du radjah actuel de Bliling, et y ont péri (164). Au moyen de fumigations et d'aromates qu'on renouvelle sans cesse, on conserve les corps morts pendant plusieurs mois, et même quelquefois pendant une année entière. Même ceux des dernières castes gardent, pendant deux mois, les corps de leurs parents. Quelques-uns cependant les précipitent dans la mer. Mais dans les classes supérieures on brûle tous les corps morts, à l'exception cependant de ceux des enfants qui n'ont point encore poussé leurs dents, et de ceux qui ont péri de la petite-vérole.

Il y a à Bali, comme dans l'Indoustan, une classe de misérables qui ne sont d'aucune caste, ce sont les Tchandalas. Il ne leur est point permis de résider dans les villages ; ils exercent les professions de potiers, de teinturiers, de tanneurs et de distillateurs ; quant aux danseuses, elles sont presque toutes de la caste de Wisia, ou de celle de Soudra.

Les habitants de Bali ont des lois écrites ; ils ont un code civil nommé Digama, et un code criminel nommé Agama. Ils ont enfin des juges pour administrer la justice. Le vol est puni de mort, et le délinquant est poignardé avec un kris. On brise avec une hache les membres de celui qui se rend coupable de meurtre ou de trahison, et on le laisse ainsi languir plusieurs jours dans la plus cruelle agonie, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Chaque sentence est rendue par un juge nommé djaksa, toujours assisté de deux adjoints. Toute sentence de mort, et toutes celles qui prononcent au civil la servitude d'une des parties, doit, pour être exécutée, avoir été confirmée par le radjah ou chef. La propriété de celui qui a été mis à mort légalement est confisquée, et partagée entre le chef et les juges. Si une sentence de mort n'a point été confirmée par le radjah, et n'a pas reçu son exécution, la confiscation n'a pas lieu.

Les habitations des naturels de Bali diffèrent beaucoup de celles des Javanais ; elles sont ordinairement construites en terre, et entourées de murs en briques cuites ou non cuites. Les villes et les villages res-

semblent à ce qui se voit dans l'Indos-

Les arts mécaniques ont fait peu de progrès à Bali. Les habitants fabriquent étoffes de coton, mais ils ne savent pas les peindre. Leur industrie se montre plus d'avantage dans la fabrication des armes de guerre. Leurs kris sont très-ornés, ils font aussi des armes à feu, et sculptent les canons de fusils, mais ils se procurent les batteries des Européens (165).

Ce n'est que dans la mousson nord-ouest que l'on doit entrer par le sud dans le détroit de Bali ; dans tout autre temps on court de grands dangers, à cause du défaut de vent et des courants (166).

Lorsque Goutmann aborda dans l'île de Bali, en 1597, il voulut lui donner le nom de Nouvelle-Hollande, qu'elle n'a point conservé ; mais on l'a quelquefois appelée Petite-Java.

BÉDOUINS, Arabes nomades répandus en Syrie, en Egypte, et sur tout le littoral de l'Afrique septentrionale. — *Voyez ALGÈRE, ARABIE, EGYPTÉ, SYRIE.*

BENIN (en Guinée). — Royaume de la côte occidentale d'Afrique.

La rivière de Benin a quatre principales villes où les Hollandais portent leur commerce, et où cette raison attire un grand nombre de Nègres, surtout à l'arrivée de vaisseaux ; on les nomme Bodado, Arbon Gatton et Meiberg.

Quoique le royaume soit fort peuplé, il s'en faut beaucoup qu'il le soit autant que celui d'Ardra, du moins à proportion de la grandeur. Les villes y sont très-éloignées l'une de l'autre sur la rivière et sur la côte. La capitale est considérable.

En général, les habitants du royaume de Benin sont d'un fort bon naturel, doux, civils, et capables de se rendre à la raison lorsqu'on emploie de bonnes manières pour les persuader. Leur faiblesse vous des présentes ils vous en rendent au double. Si vous leur demandez quelque chose qui leur appartient, il est rare qu'ils le refusent, quoiqu'ils en aient eux-mêmes besoin. Mais à traiter durement, ou prétendant l'emporter par la force, c'est s'exposer à ne rien obtenir. Ils sont habiles dans les affaires, et se tiennent attachés à leurs anciens usages. En se prêtant un peu à leurs idées, il est aisé d'entreprendre avec eux toutes sortes de commerce.

Entre eux ils sont civils et complaisants dans la société, mais réservés et déliés dans les affaires. Ils traitent tous les Européens avec politesse, à l'exception des Portugais, pour lesquels ils ont de l'aversion ; mais ils ont une prédilection déclarée pour les Hollandais.

On représente les Nègres de Benin comme un peuple ennemi de la violence, juste à l'égard des étrangers, et si plein de dévotion pour eux, qu'un portefaix du pays, quoique pesamment chargé, se retire par

(164) R. M. r., t. II, Appendix, p. CCXXXVIII.

(165) R. M. r., t. II, Appendix, p. CCXXIV.

(166) J. Parry, *Oriental navigator*, p. 553.

laisser le passage libre à un matelot de l'Europe. C'est au crime capital dans la nation d'outrager le moindre Européen. La punition est sévère. On arrête le coupable, on lui lie les mains derrière le dos, on lui bouche les yeux, et, lui faisant pencher la tête, on la lui abat d'un coup de hache. Le corps est partagé en quatre parties, et jeté aux bêtes féroces. Cette sévérité porte à croire qu'ils trouvent de grands avantages dans le commerce des Européens.

Ils sont très-dérégés dans leurs mœurs, et livrés à tous les excès de l'incontinence. Ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier et à la nature de leurs aliments. Ils évitent les obscénités grossières dans leurs conversations : mais ils aiment les équivoques ; et ceux qui ont l'art d'envelopper des idées peu convenables sous des expressions honnêtes passent pour des gens d'esprit.

L'usage pour les deux sexes est d'être nu jusqu'au temps du mariage, à moins qu'on n'obtienne du roi le privilège de porter plus tôt des habits ; ce qui passe pour une si grande faveur, qu'elle est célébrée dans les familles par des réjouissances et des fêtes.

Le goût de la bonne chère est commun à toute la nation ; aussi les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. Le bœuf, le mouton, la volaille, sont leurs mets ordinaires, et la poudre ou la farine d'igname, bouillie à l'eau ou cuite sous la cendre, leur compose une espèce de pain. Ils se traitent souvent les uns les autres, et les restes de leurs festins sont distribués aux pauvres.

Dans les conditions inférieures, la nourriture commune est du poisson frais, cuit à l'eau, ou séché au soleil, après avoir été salé.

Huit ou quinze jours après la naissance, et quelquefois plus tard, les enfants des deux sexes reçoivent la circoncision.

Dans la ville d'Arébo, les habitants ont l'usage abominable d'égorger une mère qui met au monde deux enfants à la fois : ils la sacrifient à l'honneur d'un certain démon qui habite un bois voisin de la ville. A la vérité, le mari est libre de racheter sa femme en offrant à sa place une esclave du même sexe ; mais les enfants sont condamnés sans pitié.

Un roi de Benin n'a pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on ouvre près du palais une fort grande fosse, et si profonde, que les ouvriers sont quelquefois en danger d'y périr par la quantité d'eau qui s'y amasse. Cette espèce de puits n'a de largeur que par le fond ; et l'entrée, au contraire, est assez étroite pour être bouchée facilement d'une grande pierre. On y jette d'abord le corps du roi ; ensuite on fait faire le même saut à quantité de ses domestiques de l'un et de l'autre sexe. Après cette première exécution, on bouche l'ouverture du puits, à la vue d'une foule de peuple, que la curiosité retient nuit et jour dans le même lieu. Le jour suivant on lève la pierre, et quelques officiers destinés à cet emploi baissent la tête

vers le trou pour demander à ceux qu'on y a précipités s'ils ont rencontré le roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le puits, et le lendemain on recommence la même cérémonie, qui se renouvelle encore les jours suivants, jusqu'à ce que, le bruit cessant dans la fosse, on ne doute plus que toutes les victimes ne soient mortes.

Après cette première exécution, le premier ministre d'Etat en va rendre compte au successeur du roi mort, qui se rend aussitôt sur le bord du puits, et qui, l'ayant fait fermer en sa présence, fait apporter sur la pierre toutes sortes de viandes et de liqueurs pour traiter le peuple. Chacun boit et mange abondamment jusqu'à la nuit. Ensuite cette multitude de gens échauffés par le vin parcourt toutes les rues de la ville en commettant les derniers désordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, hommes et bêtes, leur coupe la tête, et porte les corps au puits sépulcral, où elle les précipite comme une nouvelle offrande que la nation fait à son roi.

Il semble que sous cette zone brûlante les têtes soient de temps en temps agitées d'un délire sanguinaire, et que ces peuples barbares aient un affreux besoin de crimes, de superstitions et de sang. Tel est l'homme de la nature si vanté par nos Rousseau !

Ils ont peu d'industrie et de goût pour le travail. Tous ceux qui ne sont pas assez pauvres pour se trouver forcés d'employer leurs bras laissent le fardeau des occupations manuelles à leurs femmes et à leurs esclaves.

Tous les esclaves mâles qui servent ou qui se vendent dans le pays sont étrangers ; ou si quelques habitants sont condamnés à l'esclavage pour leurs crimes, il est défendu de les vendre pour être transportés. La liberté est un privilège naturel de la nation, auquel le roi même ne donne jamais d'atteinte. Chaque particulier se qualifie d'esclave de l'Etat ; mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les peuples libres à l'égard de leur prince et de leur patrie. Les femmes, toujours humiliées et maltraitées en Afrique, sont seules exceptées d'une loi si favorable aux hommes, et peuvent être vendues et transportées au gré de leurs maris.

Le règne des fétiches est établi à Benin comme sur toutes les côtes précédentes ; mais les habitants ont des notions d'un Etre suprême et d'une nature invisible qui a créé le ciel et la terre, et qui continue de gouverner le monde par les lois d'une profonde sagesse. Ils l'appellent *Orissa* : ils croient qu'il est inutile de l'honorer, parce qu'il est nécessairement bon ; au lieu que, le diable étant un esprit méchant qui peut leur nuire, ils se croient obligés de l'apaiser par des prières et des sacrifices.

L'année est composée de quatorze mois. Leur dimanche, ou le jour de repos, revient de cinq en cinq jours ; il est célébré par des offrandes et des sacrifices.

Il y a beaucoup d'autres jours consacrés à la religion. Dapper s'étend sur la fête anniversaire qu'on célèbre à l'honneur des morts : il assure qu'on sacrifie dans cette occasion non-seulement un grand nombre d'animaux, mais plusieurs victimes humaines, qui sont ordinairement des criminels condamnés à mort, et réservés pour cette solennité : l'usage en demande vingt-cinq ; s'il s'en trouve moins, les officiers du roi ont ordre de parcourir les rues de Benin pendant la nuit, et d'enlever indifféremment toutes les personnes qu'ils rencontrent sans lumière : on permet au riche de se racheter ; mais les pauvres sont immolés sans pitié, comme ils le sont partout ailleurs.

L'État est composé de trois ordres, dont trois grands forment le premier. Leur principale fonction est d'être sans cesse près de la personne du roi, et de servir d'interprètes ou d'organes aux grâces qu'on lui demande et qu'il accorde. Comme ils ne lui expliquent que ce qu'ils jugent à propos, et qu'ils donnent le tour qu'il leur plaît à ses réponses, le pouvoir du gouvernement semble résider entre leurs mains.

Le second ordre de l'état est composé de ceux qui portent le titre de *are de roés* ou *chefs des rues*. Les uns dominent sur le peuple, d'autres sur les esclaves, sur les affaires militaires, sur les bestiaux, sur les fruits de la terre, etc. : on aurait peine à nommer quelque chose de connu dans la nation qui n'ait aussi son chef ou son intendant. C'est parmi les *are de roés* que le monarque choisit ses vices-rois ou gouverneurs de provinces : ils sont soumis à l'autorité des trois premiers grands, comme c'est à leur recommandation qu'ils sont redevables de leurs emplois.

Les *fiadors* ou *viadors* composent le troisième ordre : ce sont les agents du commerce avec les Européens.

Lorsqu'un seigneur nègre est élevé à un de ces trois grands postes, le roi lui donne, comme une marque insigne de faveur et de distinction, un cordon de corail, qui est l'équivalent de nos ordres de chevalerie. Cette robe s'accorde aussi aux *mercaders* ou à leurs qui se sont signalés dans leur profession, aux *fulladors* ou intercesseurs, et aux vieillards d'une sagesse éprouvée : ceux qui l'ont reçue du souverain sont obligés de porter sans cesse leur cordon ou leur collier autour du cou, et la mort serait le châtiment infailible de ceux qui le quitteraient un instant : on en cite un exemple frappant. Un Nègre à qui l'on avait dérobé son cordon fut conduit sur-le-champ au supplice : le voleur, ayant été arrêté, subit le même sort avec trois autres personnes qui avaient eu quelque connaissance du crime sans l'avoir révélé à la justice ; ainsi, pour une chaîne de corail qui ne valait pas deux sous, il en coûta la vie à cinq personnes.

Les Nègres de ce pays n'ont pas autant de penchant pour le vol que ceux des autres contrées. Le meurtre est encore plus

rare que le vol : il est puni de mort. Cependant, si le meurtrier était de haute distinction, tel qu'un des fils du roi, ou quelque grand seigneur du premier ordre, il serait banni sur les confins du royaume, et conduit dans son exil par une grosse escorte ; mais, comme on ne voit jamais revenir aucun de ces exilés, et qu'on n'en reçoit même aucune nouvelle, ces Nègres sont persuadés qu'ils passent bientôt dans le pays de l'oubli. S'il arrive à quelqu'un de tuer son ennemi d'un coup de poing, ou d'une manière qui ne soit pas sanglante, le meurtrier peut s'exempter du supplice à deux conditions : l'une, de faire enterrer le mort à ses propres dépens ; l'autre, de fournir un esclave qui soit exécuté à sa place. Il paye ensuite une somme assez considérable aux trois ministres, après quoi il est rétabli dans tous les droits de la société, et les amis du mort sont obligés de paraître satisfaits.

Tous les autres crimes, à l'exception de l'adultère, s'expient avec de l'argent ; l'amende est proportionnée à la nature de l'offense. Si les criminels sont insolubles, ils sont condamnés à des peines corporelles. Il y a plusieurs punitions pour l'adultère : la bastonnade parmi le peuple, et la mort parmi les grands.

Après la mort du roi, le successeur se retire ordinairement dans un village nommé Oisébo, assez près de Benin, pour y tenir sa cour, jusqu'à ce qu'il soit instruit des règles du gouvernement. Dans cet intervalle, la reine-mère et les ministres, dépositaires des volontés du roi, sont chargés de l'administration. Lorsque le temps de l'instruction est fini, le roi quitte Oisébo, et va prendre possession du palais et de l'autorité royale ; il pense ensuite à se défaire de ses frères, pour assurer la tranquillité de son règne. Les barbaries politiques en usage parmi les despotes d'Orient, qui ont à se disputer de grands empires, se retrouvent dans les villages nègres qu'on nomme *royaumes*.

Le royaume d'Overy ou d'Ouare, tributaire de celui de Benin, est situé sur les bords du Rio-Forcado : sa capitale, qui communique son nom à tout le pays, est sur le même fleuve, à trente lieues de l'embouchure. La pluralité des femmes y est en usage, comme dans toutes les autres parties de la Guinée ; mais, à la mort du mari, toutes les veuves appartiennent au roi. La religion du pays ne diffère de celle de Benin qu'à l'égard des sacrifices d'hommes ou d'enfants, dont on ne parle à Overy qu'avec horreur. Les habitants croient qu'il n'appartient qu'au diable de répandre le sang humain.

Après le cap Sainte-Claire, la côte tourne tout d'un coup à l'est, pendant l'espace de six lieues, pour former la baie de Rio-Gabon ou Gabaon, comme l'appellent les Portugais. Outre le motif de commerce, quantité de vaisseaux sont attirés dans cette baie par la commodité qu'on y trouve pour se radoubier.

Le commerce de Rio-Gabon consiste en ivoire, en cire, en miel, etc. Les habitants ont une coutume singulière : quelque avidité qu'ils aient pour l'eau-de-vie, ils n'en boiraient point une goutte à bord avant d'avoir reçu quelque présent. S'ils trouvent qu'on ait trop de lenteur à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander si l'on s'imagine qu'ils soient capables de boire pour rien : ceux qui ne les paient point ainsi, pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point espérer de faire avec eux le moindre commerce.

On représente les habitants de Rio-Gabon comme un peuple farouche et cruel. Ils n'épargnent personne, et bien moins les étrangers. En 1601, les Hollandais éprouvèrent leur cruauté, lorsque ces barbares, s'étant saisis de deux canots de cette nation, massacrèrent inhumainement l'équipage. Si l'on en croit les voyageurs, les premières lois de la nature paraissent inconnues ou comme effacées chez ce peuple par une longue dépravation.

Quoique les Nègres de Gabon ne composent point une nation nombreuse, ils sont divisés en trois classes : l'une qui est attachée au roi, l'autre au prince son fils, et la troisième qui ne reconnaît point d'autre maître qu'elle-même. Les deux premières, sans être en guerre ouverte, font profession de se haïr, et cherchent pendant la nuit l'occasion de se battre et de s'entre-piller. Ils n'ont pas l'usage de boire en mangeant ; mais, après leur repas, ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de palmier, ou d'un mélange de miel et d'eau qui ressemble à notre hydromel. Ils donnent une fort belle dent d'éléphant pour une mesure d'eau-de-vie, qu'ils ont quelquefois vidée avant de sortir du vaisseau. Lorsque l'ivresse commence à les échauffer, la moindre dispute les met aux mains, sans respect pour leurs rois ni pour leurs prêtres, qui entrent à corps de poing dans la mêlée pour ne pas rester spectateurs inutiles : ils se battent de si bonne grâce, que leurs chapeaux, leurs perruques, leurs habits, et tout ce qu'ils viennent d'acheter des Européens, est précipité dans la mer : au reste, ils sont si peu délicats sur l'eau-de-vie, qu'avec la moitié d'eau claire et un peu de savon d'Espagne, pour faire écumer la liqueur, on peut l'augmenter au double sans qu'ils s'en aperçoivent. « En un mot, dit Bosman, l'univers n'a point de nation plus barbare et plus misérable. » Il juge qu'elle tire sa principale substance de la chasse et de la pêche, parce qu'il n'aperçut dans le pays aucune sorte de blé, ni aucune trace d'agriculture. Voyez GABON.

BETJOUANAS. Voy. CAPRES BETJOUANAS.

BONNE-ESPÉRANCE (CAP DE). Voy. HOTTENTOTS. — Indépendamment des détails sur les populations hottentotes, que nous donnons à cet article, on ne lira pas sans intérêt les renseignements suivants sur la colonie même du Cap, occupée d'abord par les Hollan-

dais, aujourd'hui par les Anglais, sur ses colons et sur son administration agricole. Ces notions sont extraites du journal d'un voyage exécuté en 1815 et 1816 par M. Latrobe dans l'Afrique méridionale ; et quoique déjà anciennes, elles n'ont point vieilli.

La colonie du Cap comprend un espace d'environ cent vingt milles carrés, depuis la montagne de la Table jusqu'à la rivière du Grand-Poisson et celle du Koussie. Sur ces cent vingt milles carrés, trente milles sont en culture, et appartiennent exclusivement à environ trois mille familles européennes. Le territoire est divisé en sept districts, à la tête de chacun desquels est un magistrat, nommé *landrost*.

Les trois principales productions du Cap sont le vin, le froment et la laine. Chacune de ces productions est recueillie par une classe particulière de propriétaires. Les *wyn-boers* cultivent la vigne, les *koorn-boers* le blé, et les *vee-boers* élèvent des bestiaux. Les habitudes, les mœurs et le caractère de ces trois classes de colons diffèrent autant que les productions qu'ils recueillent. D'énormes arbres, tels que le chêne, le pin, le châtaignier, et d'autres également d'origine européenne, groupés et en avenues, indiquent de fort loin l'habitation du planteur de vignes. Il y réunit toutes les commodités de la vie dans de vastes et belles maisons. Son verger voit mûrir l'orange, le citron, la goyave et la grenade au milieu de la plupart des fruits d'Europe. Ses vignobles fort étendus, sont entourés de chênes majestueux, qui conservent neuf mois leur feuillage, et poussent annuellement des jets de dix à douze pieds de longueur. Les haies de clôture sont formées de cognassiers, de grenadiers et de myrtes. La plupart des familles des anciens propriétaires vivent dans l'opulence ; leurs demeures ressemblent à des villages, et l'on y trouve des ouvriers de tout genre, les uns libres, les autres esclaves, qui fournissent habits, meubles et instruments aratoires, etc.

Des métairies éloignées des fiefs principaux renferment le bétail et les chevaux. Les *wyn-boers* vont, avec leurs nombreuses familles, chez leurs amis, à l'église, au marché, dans des chariots couverts, traînés par six ou huit chevaux, qu'ils conduisent très-adroitement au galop, plutôt avec le fouet qu'avec les rênes, à travers les bruyères, ou dans des sables profonds, à la montée comme à la descente des montagnes. Ces colons, qui occupent la plus grande partie de la vallée de Stellenbosch jusqu'à une distance de trente milles du Cap, descendent de protestants français, réfugiés après la révocation de l'édit de Nantes.

Les *koorn-boers*, ou cultivateurs de blé, ont des habitations moins magnifiques, et surtout beaucoup moins commodées. Quelques arbres croissent auprès de leurs maisons, mais en si petit nombre, qu'ils semblent uniquement placés là pour attester, par leur beauté, que d'autres y prospéreraient également. Ces cultivateurs ont des habitudes

routinières si enracinées, que nul espoir d'amélioration ne les tente. L'un d'eux à qui l'on proposait de conduire dans ses terres l'eau de deux sources abondantes, sous la condition qu'il y sèmerait du grain, répondit en haussant les épaules : « Ce n'est pas la peine, j'ai ce qu'il me faut. » Un autre, se refusant à comprendre les avantages qu'il y aurait pour la colonie à employer des instruments aratoires plus perfectionnés, disait : « Que voulez-vous que nous en fassions ? notre unique affaire est de nous bien nourrir, vêtir et loger, de dire à un esclave, *fais ceci*, à un autre, *fais cela*, et de rester tranquilles tandis que l'on nous sert. » Et cependant l'homme qui parlait ainsi jouissait d'un renom de subtilité parmi ses compatriotes.

Le même esprit d'apathie règne parmi les *wee-boors*. Cette troisième classe de colons, dont les ancêtres sont devenus propriétaires à vil prix des immenses troupeaux que possédait le Hottentot, qui n'en est plus aujourd'hui que le gardien, occupe une étendue de territoire considérable ; car chaque habitation est ordinairement séparée par un intervalle de cinq ou six milles, et quelquefois d'une journée entière de marche.

Ainsi éloigné du siège de l'autorité et de tout témoin de ses actions, qui en eût pu devenir le censeur importun, le *wee-boor* exerça longtemps sur les Hottentots une tyrannie sans répression ; mais enfin elle eut un terme. Les fermiers tentèrent de résister, et leur insubordination contraignit l'Angleterre, qui, en 1795, devint maîtresse du Cap, à établir des garnisons le long de la rivière du Grand-Poisson pour les tenir en respect.

Ces fermiers, la plupart du temps oisifs, cherchant à fuir l'ennui qui les dévore, se livrent à la chasse avec passion. A défaut de gibier, ils ont souvent la barbarie de tuer le Hottentot. Leur arme habituelle est un énorme mousquet, et l'adresse avec laquelle ils s'en servent leur inspire une excessive témérité. Il est rare en effet, comme on le verra dans l'anecdote suivante, qu'ils n'atteignent pas le but du premier coup. L'auteur, en le rapportant, a conservé le récit du Hollandais à qui elle était arrivée.

« Il y a deux ans, dit-il, que, à la place où nous sommes, j'ai risqué le coup le plus hardi qui fût jamais. Ma femme était assise dans la maison, près de la porte, et les enfants jouaient autour d'elle. J'étais occupé au dehors, à réparer un chariot, quand tout à coup un lion énorme va se coucher tranquillement à l'ombre sur le seuil même de la porte. Ma femme, glacée d'effroi, reste immobile à sa place, et les enfants se cachent sous son tablier. Au cri qu'ils avaient jeté, j'étais accouru vers la maison : mon embarras fut extrême en en voyant l'entrée ainsi barricadée. Le lion ne m'avait pas encore aperçu : mais sans armes, il me semblait impossible non-seulement de défendre ma famille, mais d'échapper moi-même au terrible animal. Toutefois, sans trop savoir ce que je faisais, je me glisse doucement du côté de

ma chambre ; la fenêtre en était ouverte, mais son ouverture était beaucoup trop petite pour me permettre de pénétrer chez moi. Une anxiété douloureuse me déchirait, lorsque mes regards errants s'arrêtent tout à coup sur mon fusil chargé, placé si heureusement tout près de la fenêtre que mon bras pouvait l'atteindre. Je le saisis avec ardeur. Par un hasard également heureux, la porte de ma chambre, donnant sur celle où était ma famille, se trouvait ouverte, et je pus voir dans toute son horreur le péril qui la menaçait. Le lion commençait à s'agiter : il allait peut-être s'élancer sur sa proie, j'en avais pas un instant à perdre. Je fais signe à ma femme de ne pas s'effrayer, et je lâche la détente en invoquant le nom de Dieu. La balle passe par-dessus la tête de mon fils aîné, va frapper celle du lion droit à la tempe, et l'étend mort sur la place. »

Placée le plus ordinairement sur une éminence, l'habitation d'un *wee-boor* est à l'abri des attaques imprévues des hommes et des animaux. On ne voit à l'extérieur ni arbres, ni arbustes, ni plantes, ni herbe même, et tout dans l'intérieur offre l'aspect du désordre et de la malpropreté. L'indolence est personnifiée dans la personne du maître de la maison. Son costume ressemble à son ameublement : un gilet sans basques, jamais boutonné, et qui semble toujours prêt de quitter ses épaules ; une chemise dont il est impossible de deviner la couleur, et dont le col ouvert laisse à nu une poitrine brûlée par le soleil ; des culottes de peau, déboutonnées aux genoux, voilà sa parure habituelle. Il sort sans bas, coiffé d'un énorme chapeau, orné parfois d'une pipe, quand, ce qui est rare, il ne la tient pas à la bouche. Sa femme et ses enfants complètent dans l'intérieur l'harmonie repoussante d'un pareil tableau, et l'auteur le décrit en témoin dans le récit suivant :

« Ayant appris que la femme d'un fermier voisin de notre camp désirait voir des Anglais comme curiosités, nous nous rendîmes sur la colline où se trouvait son habitation. Un carré long de murailles en briques non cuites formait l'enceinte de la maison, qu'un toit de joncs couvrait seulement à moitié. L'entrée était sous la partie découverte. Dans ce vestibule se trouvaient quatre ou cinq enfants d'esclaves, tout à fait nus. Une femme qui avait le sien dans ses bras, et dont quelques haillons cachaient mal la nudité, préparait à un petit feu quelques aliments. De vieux souliers, des tripes et des lambeaux de peau de mouton étaient partout répandus, et mêlés avec d'autres ordures. En entrant, le premier objet qui frappa mes regards fut le cadavre dépouillé d'un mouton qu'on venait de tuer, suspendu à une poutre transversale, sous laquelle était une mare du sang qui en avait découlé. Cinq chats rouges, accroupis autour de cette mare, semblaient attendre leur part de la bête.

« Un seau de lait, une motte de beurre et quelques ustensiles de cuisine étaient à

droite; à gauche se trouvaient la dame et son mari, homme âgé, qui nous reçut très-civilement. Un banc fut placé pour nous entre le mouton et la porte. Alors la dame entra en conversation: elle avait été belle, et sa figure, qui le rappelait encore, avait conservé une grande expression de vivacité; mais son embonpoint était extrême. Elle nous dit que malgré sa corpulence elle n'avait que quarante-trois ans. Elle remplissait entièrement le vaste siège sur les bras duquel ses coudes étaient appuyés, et donnait de ce trône ses ordres aux esclaves et aux Hottentots, du son de voix aigre qui distingue les femmes africaines. Près de la maison était le parc des animaux, et tout autour un tas de saletés et d'ordures, que je ne saurais décrire. Parmi ces immondices, coulait un petit ruisseau, qui offrait en vain son eau claire comme le cristal, pour nettoyer un lieu comparable aux fabuleuses étables d'Augias. La dame, sachant qu'elle n'était point immortelle, s'était fait faire d'avance un énorme cercueil, qu'une cloison en nattes dérobait aux regards, ainsi que son lit, dont les dimensions étaient encore plus gigantesques. »

Le wee-boor cultive peu de terre, il ne désire pas plus de blé ou de vin que n'en exige sa consommation. Il est excusable à cet égard; mais il ne l'est point de négliger aussi complètement qu'il le fait la décence et la propreté; il l'est encore moins de se conduire inhumainement envers ses esclaves et les Hottentots qui le servent. Malgré son éloignement du Cap, il a coutume d'y aller vendre les mêmes denrées, et chercher ces petits objets indispensables dans un ménage, qu'avec un peu d'industrie il pourrait se procurer chez lui. Mais il aime beaucoup les déplacements, une vie errante de deux ou trois mois lui convient; et s'il vend assez de beurre, de savon, de plumes d'autruches et de peaux de léopard pour acheter un peu de café, d'eau-de-vie et de poudre à tirer, il ne regrette ni les frais d'un voyage dont les dépenses sont à peine couvertes par les produits, ni la fatigue d'une route de plus ou cent lieues, que rendent très-pénible le mauvais état des chemins et le passage d'une quantité de rivières qui ne sont pas toujours guéables.

Les Hottentots qui demeurent dans les limites de la colonie du Cap, à l'exception des Bosjesmans, peuplades sauvages de cette nation, forment une population de vingt mille âmes environ. Elle ne s'élevait tout au plus qu'à quatorze mille en 1798. Mais depuis cette époque la protection du gouvernement anglais qui a succédé au gouvernement hollandais, l'accroissement de leur importance comme laboureurs, et surtout l'abolition du commerce des esclaves, ont amélioré leur condition et favorisé merveilleusement le développement de la population. Ces hommes doux et dociles, d'humeur toujours égale, gardent les troupeaux, conduisent les charrois et travaillent dans les jardins. Après la prise du Cap par les

Anglais, un général forma de ces indigènes un régiment qui, pour l'instruction, la discipline et la tenue militaire, s'est montré capable de rivaliser avec les troupes européennes. L'empressement que le Hottentot met aujourd'hui à quitter les peaux de bête pour des vêtements de laine, de toile et de coton qui lui avaient manqué jusqu'à présent et le soin qu'il prend de sa personne, prouvent qu'il est beaucoup plus sensible que le wee-boor aux douceurs de la civilisation.

BOUKHARIE.— On comprend sous ce nom deux vastes régions de l'Asie centrale à l'est et à l'ouest des monts Gakchat-tak. La première se nomme *Grande Boukharie*; villes principales, Boukhara et Balkh, et fait partie du Turkestan; la seconde, à l'est de la première, se nomme *Petite Boukharie*. Elle dépend de l'empire chinois et a pour ville principale Yarkand. On a donné très-improprement à cette dernière le nom de *Petite Boukharie*, car elle est beaucoup plus étendue que l'autre; mais comme la Grande Boukharie resta le siège du gouvernement lorsque ses habitants eurent conquis la contrée à l'est, et que celle-ci n'offrait pas encore un état politique régulier, on lui appliqua une dénomination qui exprimait son infériorité sous ces deux rapports. En lui conservant le nom de *Boukharie*, on devrait l'appeler haute Boukharie, parce qu'elle est plus élevée et plus froide que le pays à l'ouest; alors celui-ci serait la basse Boukharie.

Ces deux pays sont nommés *Touran* par les écrivains persans; *Maracrarannahar* par les Arabes, c'est-à-dire au-dessous de l'eau (la mer Caspienne); par les Orientaux en général, *Vara Djihon* (au-dessous du Djihon). Comme il fut habité d'abord par des Tartares ou Turcs, on le comprit sous la dénomination générale de Turkestan, et il fut indiqué particulièrement sous celle de Turkestan oriental. Rubrouquis le nomme *Karakitai*, la géographie chinoise *Toufan*, l'historien de Gengis-Khan *Daagatai oriental*. Quelques auteurs qui en ont parlé l'ont appelé *Mogolistan*; enfin, comme le pays est difficile à garder par ceux qui en font la conquête, et qu'il s'est fréquemment partagé en plusieurs souverainetés indépendantes, il en a été question sous le nom des villes capitales de chacun de ces Etats.

La Petite Boukharie touche au nord et à l'est à la partie du désert de Cobi occupée par les Kalinouks; au sud, au Tibet; à l'ouest, à la Grande Boukharie.

La population se compose principalement de Boukhariens ou Tadjiks mêlés de Kalimouks. La plupart ont le teint basané et les cheveux noirs, quoiqu'il s'en trouve quelques-uns qui sont blonds, beaux et bien faits. Ils ne manquent pas de politesse et sont gracieux pour les étrangers; mais ils sont avides pour le gain. Ils commercent avec assez d'avantage à la Chine, en Perse, dans les Indes et en Russie. Ils vont en caravanes: obligés de traverser des déserts immenses pour aller sur les terres des Russes;

ses ils sont souvent pillés par les Kirghis.

Leur habillement consiste en une robe qui tombe jusqu'au gras de la jambe; les manches en sont larges aux épaules et serrées au coude. Leurs ceintures ressemblent à celles des Polonais. L'habit des femmes ressemble exactement à celui des hommes; il est ordinairement de coton piqué. Leurs pendants d'oreilles ont un pied de long et leur descendent jusqu'aux épaules. Elles partagent leur chevelure en tresses, qu'elles terminent par des rubans noirs, brodés d'or ou d'argent, et par de grandes touffes qui leur pendent jusqu'aux talons. Trois autres touffes moins grandes leur tombent sur le sein. Leurs colliers sont en perles, mêlées de petites pièces de monnaie et de plusieurs autres bijoux dorés ou argentés. Les deux sexes emploient aussi pour ornement de petits sacs de cuir qui contiennent des prières écrites par leurs prêtres; ils les regardent comme autant de précieuses reliques.

Les femmes, comme les hommes, portent des pantalons étroits et des bottes légères en cuir de Russie. Ils ont aussi des sortes de galoches ou de sandales à la manière des Turcs, avec des talons très-hauts. Le bonnet des femmes diffère de celui des hommes en ce qu'elles y ajoutent divers ornements. Les jeunes filles surtout recherchent davantage cette sorte de parure. Les femmes mariées mettent dessous leurs bonnets une longue bande de toile qui fait le tour du cou et forme par derrière un nœud, dont les deux bouts tombent jusqu'à la ceinture.

Quelques femmes, surtout avant le mariage, se peignent les ongles de rouge. Cette coutume dure longtemps: elle est tirée d'une herbe qui se nomme *kena* en langue du pays. On la fait sécher, on la pulvérise avec un mélange de poudre d'alun, et, vingt-quatre heures avant d'en user, on prend soin de l'exposer à l'air.

Les maisons sont de pierre et assez bien bâties; mais les meubles sont en petit nombre. On n'y voit ni chaises, ni tables: quelques coffres de la Chine, garnis de fer, sur lesquels on place pendant le jour les matelas qui servent, pendant la nuit, en les couvrant d'un tapis de coton de différentes couleurs, forment l'ameublement. Les habitants sont d'une propreté extrême dans leur manière de manger. Une pièce de calicot leur sert de nappes et de serviettes, et ils ont des cuillers de bois. C'est beaucoup pour des Tartares.

On dit que leur nourriture la plus ordinaire est de la viande hachée dont ils font des pâtés. C'est une provision dont ils se munissent dans leurs voyages, surtout pendant l'hiver. Après les avoir fait un peu durcir à la gelée, ils les transportent dans un sac; et lorsque le besoin de manger les presse, ils en font une espèce de soupe, en les mettant bouillir dans l'eau. Ils n'ont guère d'autre liqueur qu'une espèce de thé noir, qu'ils préparent avec du lait, du sel et du beurre. En le buvant, ils mangent du pain lorsqu'ils en ont.

Ils achètent leurs femmes à prix d'argent,

c'est-à-dire qu'ils en donnent plus ou moins, suivant le degré de leur beauté; aussi la plus courte voie pour s'enrichir est-elle d'avoir un grand nombre de belles filles. La loi défend aux personnes qui doivent se marier de se parler et de se voir depuis le jour du contrat jusqu'à la célébration. Les réjouissances de la noce consistent en festins, qui durent pendant trois jours. La veille du mariage, une troupe de filles s'assemble au soir chez la jeune femme, et passe la nuit à chanter et à danser. Le lendemain matin, la même assemblée revient au même lieu, et s'occupe à parer la nouvelle épouse pour la cérémonie. On avertit ensuite le jeune homme, qui paraît bientôt accompagné de dix ou douze de ses parents ou de ses amis, et suivi de quelques joueurs de flûte, avec un *abis* ou prêtre qui chante en battant sur deux petits tambours. A son arrivée, le jeune homme fait une course de chevaux, pour laquelle il distribue plusieurs prix proportionnés à ses richesses. Ce sont ordinairement des dames, des peaux de martes et de renards, des calicots et d'autres étoffes. La fête qui se donne pour la circoncision des enfants n'est pas différente de celle des mariages.

Lorsqu'un Boukharien tombe malade, le mollah lui vient lire un passage de quelque livre, souffle sur lui plusieurs fois, et lui fait voltiger un couteau fort tranchant autour des joues. Les habitants du pays s'imaginent que cette opération coupe la racine du mal. Si le malade ne laisse pas d'en mourir, le prêtre lui met le livre du Koran sur la poitrine et récite quelques prières. Ensuite le corps est renfermé dans un tombeau, pour lequel on choisit ordinairement un bois agréable, qu'on entoure d'une haie ou d'une espèce de palissade.

Les Boukhariens n'ont pour monnaie que de petites pièces de cuivre, qui pèsent environ le tiers d'une once. S'ils ont une somme considérable à recevoir en or ou en argent, ils la pèsent à la manière des Chinois et de leurs autres voisins.

Quoique la religion dominante, dans les villes et les villages, soit le mahométisme, toutes les autres religions y jouissent d'une liberté entière, ou du moins elles y sont tolérées, les maîtres du pays étant d'une autre religion que les habitants originaires. Les Boukhariens ont quelques notions du christianisme; ils croient à la résurrection et à la réalité d'une autre vie; mais ils ne peuvent se persuader qu'aucun homme soit condamné à des peines éternelles. Au contraire, ils prétendent que, le démon étant l'auteur du péché, c'est sur lui que la justice du ciel en fait tomber le châtement. Ils croient aussi qu'au dernier jour du monde tout doit être anéanti, à l'exception de quelques justes, c'est-à-dire d'un sur cent pour les hommes, et d'une sur mille pour les femmes, différence fort injurieuse au sexe, et qui tient sans doute au mépris qu'on a pour lui dans toute l'Asie.

Ils ont tous les ans un jeûne de trente jours, depuis le 15 juillet jusqu'au milieu

d'aout. Dans cet intervalle, ils ne prennent aucune nourriture pendant le jour, mais ils mangent deux fois dans le cours de la nuit, sans boire d'autre liqueur que du thé. Ceux qui transgressent cette loi sont obligés ou de mettre en liberté le meilleur de leurs esclaves, ou de donner un festin à trente-six personnes, sans compter quatre-vingt-cinq coups de fouet, que l'agouns ou le grand prêtre leur fait donner sur le dos nu avec une lanière de cuir.

Les Boukhariens ont leurs temps marqués pour la prière comme le reste des mahométans : 1^o le matin ; 2^o midi ; 3^o l'après-midi ; 4^o le coucher du soleil ; 5^o la troisième heure de la nuit. A chaque fois, les abis ou prêtres donnent un signal public. Ceux qui savent lire et qui sont capables d'expliquer le Koran sont considérés, et portent le nom de *mollaks*.

La manière dont le mahométisme s'est établi dans le Kachgar mérite d'être rapportée. Un des rois mongols, descendants de Gengis-Khan, fit venir un cheik ou docteur musulman, et lui dit : « Il y a dans notre nation un homme d'une force extraordinaire ; si le cheik a la hardiesse de lutter contre lui, et la force de le renverser, j'embrasserai sa religion ; autrement je m'en garderai bien. » Le cheik s'approchant du Mongol, lui donna un coup du revers de sa main sur l'estomac, et le fit tomber à terre, où il demeura sans mouvement. Celui-ci s'étant enfin relevé, se jeta aux pieds du cheik, et lui déclara qu'il était prêt à se faire musulman. Le roi fit la même déclaration, et tous les Mongols, ses sujets, au nombre de cent soixante mille, furent convertis par ce merveilleux événement.

On ignore encore si la petite Boukharie a été primitivement peuplée par les Tartares, les ludous, les Mongols, ou les Tadjiks, qui sont les habitants actuels. Toutes ces races y sont mêlées aujourd'hui. Le pays fut, à ce qu'il paraît, longtemps partagé entre plusieurs souverains indépendants. Vers l'an 626, il fut soumis par les empereurs chinois de la dynastie des Tang. Un siècle après, les Arabes cherchèrent à s'y établir. Les Tibétains eurent plus de succès dans leurs tentatives, mais ils en furent chassés par les Mongols. Gengis-Khan donna cette partie de ses conquêtes à son fils Dzagathai, dont les descendants y régnèrent jusqu'en 1683, que Galdan, khan des Eleuthes, réunit cette contrée à la Soungarie. Il paraît cependant que, depuis cette époque, d'anciens royaumes recouvrèrent leur indépendance. Mais en 1760 tout le pays fut soumis par les armes de Kien-long, et aujourd'hui il forme à l'ouest la portion la plus reculée de l'empire chinois dans cette direction.

BOUKHARIE, grande région de l'Asie centrale. — Voy. **TARTARES INDÉPENDANTS**.

BOULOUX, nègres habitant la côte occidentale d'Afrique. — Voy. **GABON**.

BOETANS, habitants du royaume de Bou-tan, pays tributaire de la Chine.

Les Boutans sont d'un commerce assez commode, ils se familiarisent aisément avec les étrangers, surtout lorsqu'ils en attendent quelque avantage, car ils sont avares et intéressés ; mais le besoin passé, ils oublient avec la même facilité les engagements qu'ils ont pris précédemment. Ils ne sont ni fiers ni querelleurs entre eux ; il leur arrive rarement d'en venir aux mains et surtout de recourir aux armes, parce qu'ils sont fort timides et fort lâches. Leur taille est assez bien proportionnée, leur complexion robuste ; ils vivent longtemps, mais, quoique blancs, ils ne sont ni beaux ni agréables.

Les palais ou maisons considérables des Boutans sont bâtis en pierres et maçonnés avec du mortier, parce qu'ils n'ont pas de chaux ; ils blanchissent leurs murailles deux fois l'année, et dans l'intérieur ils les ornent de peintures au lieu de tapisseries. Ils n'ont ni tables, ni sièges, ni lits, ni presque aucun des meubles que nous connaissons. Ils s'asseyent, dorment et mangent sur la terre ; ils se servent pour lits et sièges de certains gros feutres pliés en plusieurs doubles, et d'une étoffe de plusieurs couleurs, sous laquelle les plus riches mettent encore du coton. Leurs meubles de cuisine sont de fer, de fonte, de cuivre étamé, de terre, de bois ou d'argent, suivant la qualité et la richesse des personnes. Les maisons des particuliers sont de briques cuites au soleil et celles des plus pauvres sont simplement de terre ou de mortier séché, sans être formée en briques.

Les Boutans font de la farine avec leur orge, et la mangent toute sèche ou la délayent avec un peu d'eau ; ils en prennent une poignée qu'ils serrent dans leurs mains pour la mettre plus facilement dans leur bouche.

Ils n'emploient la farine de froment que pour faire des pâtes frites dans l'huile ou dans le beurre, dont ils se régalaient les jours de fête, ou aux réjouissances de leurs noces. Ils font avec de l'orge une boisson qui ressemble à de la tisane, et ils en tirent une liqueur forte dont ils s'enivrent.

Dans les lieux habités, on trouve des bœufs, des mulets, des ânes, des chameaux. Les bœufs sont un peu différents des nôtres ; ils ont sur le col et sur la queue des crins aussi longs et aussi beaux que ceux de nos chevaux de carrosse. Ils ont sur le dos le poil comme nos bœufs, et sur le reste du corps le poil très-long ; comme il est très-fin, on le coupe et on le file pour en faire des habits, on fait des cordes avec le crin du col et de la queue. Ces bœufs portent des fardeaux et servent quelquefois de moutures.

Dans les campagnes on trouve des cerfs, des chevreuils, quelques lièvres et quelques pigeons, mais surtout l'animal qui produit le musc ; il ressemble à une chèvre, si ce n'est qu'il a le poil plus court et plus hérissé, la tête longue et deux grosses

dents qui sortent de chaque côté, à peu près comme celles de l'éléphant. Il porte le musc dans une excroissance de peau semblable à un abcès, c'est là dedans qu'est le musc, qui sent fort mauvais quand il est frais. Pour l'avoir, il faut tuer l'animal, ensuite on coupe la peau autour de cette bourse qu'on laisse entière; les plus grosses et les mieux remplies, pèsent, lorsqu'elles sont sèches, environ une once et demie; la chair de l'animal est fort bonne à manger. Le musc est la marchandise particulière au Boutan.

Dans ce royaume il n'est permis à personne de se faire justice, même dans les moindres choses. Lorsqu'un valet fait quelque faute, son maître ne peut lui donner un soufflet, encore moins un coup de bâton; s'il le fait, et que le valet s'en plaigne, on lui en fait donner dix fois autant en pleine place, par la main du bourreau; mais si le valet fait une faute, le maître peut s'en plaindre, et le gouverneur ne manque pas de le faire punir publiquement. On emploie peu de papiers en procédures et en informations, même dans les affaires les plus importantes; et l'on voit peu de prisons, parce que l'on instruit le fait sans aucun retard et l'on rend aussitôt la sentence. On observe assez généralement la loi du talion; on ôte la vie à celui qui a tué. Celui qui en a battu un autre est battu lui-même. Celui qui cause quelque dommage est obligé de le réparer avec usure. Celui qui tue un cheval en paye dix fois la valeur. Le serment judiciaire se fait ordinairement en plongeant la main dans un vase d'huile bouillante, au fond duquel sont placées deux pièces de monnaie, une noire et l'autre blanche; celui qui tire la blanche gagne son procès, mais il a la main estropiée.

Le roi est vêtu à la tartare sans aucune différence du reste de sa nation, quant à la forme des habits. Il porte sur la tête une espèce de bonnet fourré, avec une large bordure de la même fourrure qui est ordinairement d'un grand prix. Ce bonnet est plat, avec une grosse houppe de soie rouge sur le sommet. L'habit est comme celui des Turcs, les bas et les souliers sont d'une seule pièce, comme des bottines.

Les gouverneurs et les magistrats en fonctions sont habillés comme les femmes du pays, avec une mitre sans pointe, les cheveux pendants et tressés, le corps et la jupe joints ensemble. Ils ont un manteau, dont un bout tombe sur l'épaule et sur le bras gauche; l'autre, passant sous le bras droit, se rejette sur l'épaule gauche, de sorte que tout le corps est couvert à l'exception du bras droit. Ils portent des pendants d'oreille les larges comme la main; mais comme leur pesanteur les blesserait, ils les attachent à une petite courroie qui se lie sur la tête et passe sous le bonnet.

Les femmes sont vêtues comme les magistrats, mais au lieu de bonnet, elles ont une espèce de chapeau, fait d'un bois mince et léger, couvert dessus et dessous d'une

toile rouge et préparée avec de la cire; ce chapeau ressemble à un plat renversé sur la tête. Il est tout couvert de belles perles et quelques-unes valent plus de cent quarante mille écus romains. Le reste de la parure des femmes du Boutan consiste dans un grand nombre de colliers de corail; le plus long va jusqu'à la ceinture, et les autres diminuent par degrés jusqu'au col, où elles ont un collier d'ambre jaune.

Les armes dont se servent les Boutans sont : les telleheslars, le sabre, la lance, le mousquet et le canon.

Lorsqu'un Boutan meurt, on garde son corps trois jours dans la maison; les lamas y viennent, et passent les trois jours à chanter et à lire dans leurs livres; à la fin du troisième jour, on fait porter le corps hors de la ville, et l'on donne deux piastres aux hommes qui les mettent en morceaux et les donnent à manger aux chiens. Les parents du mort font quelques aumônes aux lamas et aux pauvres. Quelquefois ils mettent, pendant un ou deux jours, une personne auprès du chemin public, pour donner à boire du thé ou de la bière aux passants. Au bout de l'an ils font encore venir des lamas, et souvent ils donnent à manger à tous les pauvres qui veulent venir; ils font cuire de la viande ou du riz au dehors de leurs maisons, afin que les pauvres en soient avertis. Lorsqu'ils sont malades, qu'ils ont quelque chagrin, ou qu'il leur est arrivé un malheur, ils réunissent un grand nombre d'enfants, qu'ils nourrissent et qu'ils payent, pour leur faire réciter des prières toute la journée.

On voit dans la ville de Lassa le temple le plus fameux de tout le royaume. Les étrangers y viennent en dévotion de tous côtés. Au milieu de ce temple est une espèce de tabernacle, fait de divers morceaux de bois sculpté, doré et orné de fleurs. Derrière ce tabernacle est posée sur une élévation l'image d'un homme vénérable, vêtu d'une fort belle chape. Les religieux de Boutan disent que cette figure porte sur la tête un triangle, dont les trois angles sont inégaux. Ils croient tous que cette image est celle de la Divinité : en conséquence ils lui offrent de l'encens, ils mettent une grande quantité de lumières devant elle, ils l'ornent de fleurs et lui font beaucoup de révérences, de genuflexions et de prosternations. Lorsqu'ils veulent obtenir quelque chose de Dieu, ils courent à ce temple, ils y laissent de larges aumônes et payent les religieux afin qu'ils prient pour eux et qu'ils fassent le *Koran* à leur intention, c'est-à-dire, une espèce de procession autour du temple; le chemin est assez long, et il est toujours rempli de gens qui font cette procession, même dans les temps les plus rigoureux de l'hiver. Au bout du temple, se trouve un espace séparé par des toiles, où les religieux sont perpétuellement occupés à chanter ou à lire; ils se relèvent entre eux à des époques marquées. Au mois de mars, on célèbre dans ce temple une grande fête qui dure huit

jours entiers. Il vient de tout le royaume une quantité prodigieuse de peuple pour assister à cette solennité ; on y compte quelquefois jusqu'à soixante-dix mille religieux étrangers.

En voyageant dans le royaume de Boutan, on rencontre assez fréquemment des bâtiments en forme de châteaux, que l'on prendrait pour des bourgs ; ce ne sont que des couvents de religieux construits ordinairement loin des villes et des lieux habités par les séculiers. Ces religieux y vivent régulièrement dans l'observance de leurs vœux d'obéissance et de pauvreté. Tous les religieux sont habillés d'une manière particulière. Leur grande robe est toujours rouge et sans manches ; de sorte qu'ils ont les bras nus. Quelques-uns portent un manteau, dont ils se couvrent les bras quand il fait froid. Dans chaque couvent il y a un supérieur qui a le titre de *lama* ; il vit dans une grande retraite, et ne sort que trois ou quatre fois l'an de son couvent. Il vient une seule fois dans la ville ; lorsqu'il y est, il demeure dans le couvent qui est joint à la grande église ; dans ses autres sorties, il va dans les couvents voisins de la ville. Dans ses courses, il est accompagné d'une suite nombreuse et magnifique ; le roi est obligé de s'y trouver avec tous les grands et tous les magistrats de la ville ; la cavalerie et l'infanterie sont sous les armes en très-bon ordre. Le grand lama est à cheval, couvert d'une chape, avec un chapeau à haute forme sur la tête. Lorsque le lama meurt, les autres lamas inférieurs consultent le prophète pour lui demander où est allée l'âme du défunt, ou sur qui l'esprit de Dieu qui l'inspirait est allé se reposer. Quelque éloignée que soit la personne désignée par le prophète, on l'envoie chercher et on l'amène au grand couvent pour l'instruire. Lorsqu'on croit cet individu suffisamment initié, on le conduit au pied du trône du lama, le roi lui présente un mousquet, en lui faisant la révérence ; ensuite les principaux lamas lui demandent s'il est véritablement le grand lama. Il répond affirmativement ; on l'invite alors à prouver qu'il est le même lama défunt. Aussitôt il assure qu'en tel endroit on trouvera un objet qu'il désigne, et qu'il y déposa lorsqu'il était lama. On court s'assurer du fait, et les lamas, à leur retour, le mettent sur le trône, après quoi l'un après l'autre lui vouent obéissance. Le roi en fait autant ainsi que tous les magistrats.

Cette cérémonie terminée, le nouveau lama l'est jusqu'à sa mort. Il demeure ordinairement dans le grand couvent de Lassa, où l'on compte trois mille religieux.

De même que les Boutans croient un homme inspiré de Dieu pour faire le bien, ils croient aussi qu'il en est un autre inspiré par le malin esprit pour faire le mal ; et s'il se trouve dans la ville un homme assez méchant pour jouer ce rôle-là, moyennant quelques ruses et quelques fourberies, il

fait trembler jusqu'au roi lui-même. Il persuade très-facilement qu'un esprit malin résidant chez lui le force d'obéir à ses ordres ; et pour confirmer son assertion, il sort de chez lui une ou deux fois par mois, précédé de quelques instruments qui ont un son lugubre, de deux hommes portant de l'encens ; d'un troisième armé de poignards, et d'un quatrième chargé d'un faisceau de flèches. Il paraît ensuite revêtu d'un habit extraordinaire, dans lequel il dit que réside l'esprit malin, et il s'avance vers le temple pour faire le Koran d'une manière insultante. Il tient de la main gauche un arc bandé et une flèche, de la main droite un grand coutelas, et se tournant de côté et d'autre, il tire des flèches de temps en temps, et lance son coutelas. Malheur à celui qu'il frappe, car on n'attribue ces meurtres qu'à l'esprit malin qui l'agite, et pour son compte il se trouve absous.

Lorsque les Boutans éprouvent quelque malheur, ils l'attribuent toujours à la colère de ce mauvais génie. Si quelqu'un tombe malade, on court aussitôt chez lui pour connaître la cause du mal. Le prétendu prophète les envoie à des médecins affidés, qui lui payent une rétribution. Il va tous les ans passer huit jours hors de Lassa ; en quittant la ville, il met son habit fatal sur un cheval, et il monte sur un autre. Partout où il passe, les Boutans se prosternent, non devant lui, mais devant le cheval qui porte l'habit du malin esprit. Si, dans cette occasion, le prétendu prophète s'avisait d'offenser quelqu'un, il serait puni comme un autre, parce qu'il ne serait plus censé agir d'après l'impulsion du malin esprit. Dans chaque ville du royaume de Boutan se trouve un de ces prophètes.

BRÉSIL. — Vaste empire de l'Amérique méridionale.

Nous ne connaissons rien de mieux sur l'ensemble ethnographique des diverses populations de ce pays que l'ouvrage de M. Alphonse Rendu, ancien interne des hôpitaux de Paris, envoyé en 1846 au Brésil pour observer les maladies qui affectent plus particulièrement les Européens à leur arrivée dans ces régions (165). M. le docteur Rendu a su élargir son cadre, et en homme habitué à l'observation, il a donné un livre qui restera parmi les meilleurs qu'on ait écrits sur le Brésil. C'est à lui que nous devons nos trois premiers paragraphes : 1° sur les Brésiliens ; 2° sur les esclaves, et 3° sur les Indiens. Nous ajoutons à ces notions des détails plus particuliers sur les principales peuplades indigènes et cannibales du Brésil, et l'extrait de quelques lettres de la Propagation de la Foi. Ces lettres feront connaître une faible partie des travaux de nos missionnaires pour ouvrir le cœur de ces peuplades ignorantes aux lumières de la foi et des soins qu'ils ont à prendre pour ramener à l'observance des préceptes de notre sainte religion tant de colons émigrés venant d'Europe et tant

d'Ames relâchées à Rio de Janeiro même, capitale de l'empire.

§ I. DES BRÉSILIENS (166). — Les Brésiliens sont en général d'une taille moyenne; dans la jeunesse et l'adolescence ils sont bien faits et bien proportionnés; mais à peine ont-ils atteint l'âge mûr, l'embonpoint tend à les envahir, et les déforme complètement; les Brésiliennes surtout sont sujettes à cette infirmité: le défaut presque absolu d'exercice et le genre de nourriture sont probablement la cause du développement précoce de cet embonpoint. Les yeux et les cheveux sont communément d'un beau noir, le teint est le plus souvent d'un blanc jaunâtre, couleur dont on se rend compte, d'une part, par la chaleur du climat, de l'autre, par le mélange très-fréquent du sang blanc avec le sang noir.

« L'étranger qui débarque à Rio de Janeiro est tout d'abord frappé de l'aspect maladif de la population; partout il ne rencontre, chez les enfants principalement, que des visages pâles et amaigris; on dirait qu'il reste à peine un souffle pour animer ces figures dépourvues de vie et d'expression. Au Brésil, point de physionomies ouvertes et gaies; l'enfance avec ses grâces naïves n'existe pour ainsi dire pas dans ce pays. A sept ans le jeune Brésilien a déjà la gravité d'un adulte; il se promène majestueusement, une badine à la main, fier d'une toilette qui le fait plutôt ressembler aux marionnettes de nos foires qu'à un être humain; au lieu de vêtements larges et commodes qui permettent aux membres de libres mouvements, il est affublé d'un pantalon fixé sous les pieds et d'une veste ou d'un habit qui l'emprisonne et l'étreint. Rien de triste, selon nous, comme ces pauvres enfants condamnés à subir les exigences d'une mode absurde; on leur enseigne ainsi à singer l'âge mûr, dont ils prendront toujours assez tôt les inévitables soucis. Ce contre-sens dans l'éducation physique de l'enfance se fait sentir encore dans le Brésilien adulte. Il est impossible d'avoir moins d'intelligence des exigences du climat qu'il n'en montre dans les habitudes de la vie privée. Au sein de leur intérieur, les Brésiliens sont à peine vêtus; sortent-ils de leurs maisons, des pieds à la tête ils sont habillés de noir, de toutes les couleurs celle qui absorbe le plus les rayons du soleil. Leurs vêtements sont, en outre, si étroits que leurs mouvements en sont gênés. On retrouve là une contrefaçon bien maladroitement des usages de nos pays d'Europe. Je parle ici de l'habillement des villes, car les Mineiros (habitants de la province des Mines) ont conservé leur costume national, le chapeau à larges bords, la veste courte et les bottes de cuir; les Sertanejos de Fernambouc portent encore leurs vêtements de peaux de bœufs, et les Rio-Grandins ont un costume léger approprié à leurs habitudes équestres.

« Le même reproche s'adresse aux femmes.

Dans leur intérieur, c'est le négligé le plus absolu; quittent-elles leurs demeures, elles revêtent un costume entièrement noir; convenons toutefois que si elles pèchent ainsi contre les lois de l'hygiène, cet habillement leur sied à ravir. Une jeune Brésilienne complètement vêtue de noir, et la tête parée de ses seuls cheveux, est généralement une très-belle personne, bien que souvent chez elle la physionomie soit peu expressive.

« Le régime alimentaire des Brésiliens offre une grande conformité: dans plusieurs provinces, la viande de porc et les haricots composent presque exclusivement la nourriture des habitants. Dans les principales villes, telles que Rio de Janeiro, Bahia, Fernambouc, la nourriture est plus variée; mais le porc, les haricots et la farine de manioc sont toujours la base des repas. Il convient d'ajouter aussi que sur le littoral on fait un fréquent usage de poisson. Les Brésiliens, en général, sont grands mangeurs, ils font trois repas par jour; et l'excessive quantité de farineux qu'ils consomment pourrait bien être une des causes du développement considérable que prennent chez eux les organes de la digestion. Nous serions tenté également de regretter pour eux l'usage de la viande de porc, si difficile à digérer, et qui provoque, de la part des organes digestifs, des efforts évidemment nuisibles dans un pays où la chaleur rend le repos nécessaire.

« La tempérance dans le boire est une qualité commune au Brésil; il serait peut-être difficile de trouver un Brésilien adonné aux boissons spiritueuses; de l'eau leur suffit, et dans leurs repas ils se contentent de quelques gouttes de vin de Portugal. Mais si les Brésiliens sont un peuple exemplaire sous le rapport de la tempérance, il s'en faut qu'on puisse en dire autant de leur continence; leur passion pour les femmes ne connaît point de frein, ils s'y abandonnent sans retenue et ne reculent devant aucune tentative pour la satisfaire. Aussi rien de plus commun dans une famille brésilienne que de voir des enfants de toutes couleurs; et parfois la maîtresse de la maison, en montrant une nombreuse lignée, n'éprouve pas la moindre émotion: « Voilà mes enfants, » dit-elle à l'étranger, ceux-là sont à mon « mari. » Tous sont élevés en commun, et souvent l'on ne remarque aucune différence entre la descendance légitime et les enfants adultérins. Une dame brésilienne loge souvent chez elle sa rivale ou plutôt ses rivales; en général, ce sont des négresses esclaves; le plus ordinairement elle ne parait pas en prendre le moindre souci. Le sentiment de la jalousie semble ne pas exister chez elle, tandis que chez le Brésilien il est porté à un haut degré. Avec de pareilles mœurs, il est difficile que le libertinage ne s'introduise pas au sein même de la famille. Les jeunes Brésiliens sont souvent pervertis presque au sortir de l'enfance:

contre l'exemple de leurs pères qu'ils ont sous les yeux, garçons et filles, maîtres et esclaves, passent ensemble la plus grande partie de la journée à demi vêtus; la chaleur du climat hâte le moment de la puberté, les désirs excités par une éducation vicieuse et le mélange des sexes sont souvent provoqués par les négresses, et ne rencontrent jamais d'obstacles; la débauche s'empare peu à peu de ces enfants et les précipite bientôt dans un abattement physique et moral. Pour remédier à cette dépravation qui atteint la population jusque dans sa source, il faudrait une révolution complète dans les mœurs du pays; mais tant que l'esclavage subsistera, en vain indiquera-t-on les causes du mal, la facilité extrême qu'on trouve à se livrer à la débauche s'opposera toujours aux bons effets de sages institutions: la réforme, ici, doit être radicale, si l'on veut sérieusement mettre l'enfance et la jeunesse à l'abri de la corruption. Signalons encore dans les mœurs du pays une coutume que l'on ne rencontre plus chez les peuples civilisés et qui tend, du reste, à disparaître du Brésil. Dans beaucoup de localités les femmes sont soustraites à la vue des étrangers. Renfermées dans l'intérieur de leurs maisons, elles n'y jouent qu'un rôle très-inférieur à celui du mari, et ne paraissent point destinées à partager les peines et les joies de la famille. On les relègue avec les femmes esclaves; un étranger se montre-t-il, elles cessent aussitôt de paraître, à peine les aperçoit-on quelquefois derrière une porte entrouverte, cherchant à satisfaire une curiosité que la contrainte ne fait qu'irriter. De là la monotonie et le vide qu'éprouve l'étranger dans les maisons brésiliennes; on n'y connaît point le charme de ces intérieurs auxquels, dans notre Europe, président les femmes qui exercent une influence si puissante et si heureuse sur la civilisation. Dernière trace des temps barbares, ce séquestre des femmes disparaît, avons-nous dit, de jour en jour, surtout dans les villes, bien qu'on n'y jouisse pas encore de cette liberté pleine de convenance, sans laquelle tout est gêne et contrainte. Trop souvent, il faut en convenir, des étrangers ont abusé de l'hospitalité qu'on leur avait accordée; mais dans ces trahisons dont les Brésiliens ont été victimes, la défense du maître et les souvenirs blessants d'une domination odieuse n'étaient-ils pas de terribles tentations? Nous ne cherchons pas à polir les torts, mais quel cas faire d'une fidélité à laquelle le cœur n'a point de part? Que les Brésiliens cessent de donner à leurs femmes le scandale d'une conduite licencieuse jusque sous le toit conjugal; qu'ils aient pour leurs femmes le respect et l'amour qu'on doit à son épouse et à la mère de ses enfants; qu'ils laissent à leur compagne une juste liberté sans laquelle l'accomplissement des devoirs n'est que l'acte de l'esclave, et ils obtiendront cette fidélité qu'ils cherchent à commander. Si nous en jugeons d'après ce que nous avons vu dans

les provinces espagnoles de la Plata, ce problème est déjà résolu, une sage liberté y produit de meilleurs effets que la contrainte. Dans ces pays les femmes sont traitées avec dignité, elles sont les honneurs de leurs maisons, l'étranger est partout franchement accueilli dans l'intérieur des familles, et tout s'y passe d'une manière convenable.

« Nous avons dit que les Brésiliennes pourraient passer pour jolies, si de bonne heure elles n'étaient envahies par un embonpoint fâcheux. Lorsqu'elles sont jeunes, cet embonpoint ne fait qu'accuser les formes avec un peu plus de force; mais plus tard, il les empâte et alourdit le corps; et, dans un âge plus avancé, il dégénère en véritable obésité. Le défaut complet d'exercice, la proportion considérable d'aliments qu'elles prennent, et la grande quantité d'eau qu'elles boivent, sont les principales causes de cette infirmité.

« L'instruction d'une Brésilienne n'est guère compliquée; en général quelques mots d'anglais ou de français, quelques leçons de piano, voilà le fond de ses connaissances. Au Brésil, en général, les femmes ne savent point s'occuper, le travail ne se montre à leurs yeux que comme la condition de l'esclave, elles passent des journées entières à leur fenêtre, à demi cachées par une jalousie: l'oisiveté de la veille est le prélude de l'oisiveté du lendemain, et leur vie s'écoule ainsi dans une stérile inaction.

« Le jeune Brésilien est intelligent; il pourrait se livrer avec fruit à tous les genres d'étude, mais l'énergie lui manque, le travail lui apparaît comme un déshonneur; c'est pourquoi il s'enveloppe d'une paresse orgueilleuse, et laisse toutes les professions qui exigent une opération manuelle à des Européens ou bien à des noirs libres ou esclaves.

« Cependant la richesse qui circule dans un Etat vient des classes laborieuses et la prospérité publique est une conséquence de l'aisance générale et non du luxe de quelques familles. On se tromperait si l'on jugeait de la prospérité d'un pays d'après l'opulence de quelques maisons; celles-là ne seront jamais les premières à le défendre ni à soutenir son indépendance, elles craindront toujours pour elles, et pouvant transporter leur fortune à l'étranger, elles s'enfuiront avec leurs richesses.

« Au Brésil, l'habitant des campagnes met peu de soin à se loger et à s'habiller, mais il ne faut pas pour cela en accuser sa paresse. Il ne souffre pas du froid; et pour peu qu'il ait un toit au-dessus de sa tête, le soleil ni la pluie ne l'incommodent. Ne connaissant pas le bien-être, s'il ne travaille pas, c'est qu'il n'en sent pas la nécessité. Il n'a point la conscience du progrès, je parle de l'habitant des campagnes, et il est naturellement bon et hospitalier. Vivant souvent isolé, lui et sa famille, loin des centres de populations c'est à peine s'il prend quelque intérêt aux affaires de son pays, et ses vues ne se portent pas au delà du moment présent et des objets qui le concernent. Il n'en

est pas de même de l'habitant des villes, qui aime à s'exagérer la force et l'importance de son pays, cherche à se faire illusion à lui-même, et ne consent pas volontiers à avouer son infériorité. Elle n'est que la conséquence d'un sot orgueil qui lui fait mépriser le travail. L'oisiveté enlève toute énergie, et l'orgueil sans énergie est une bien triste chose. Mais avant de juger trop sévèrement les Brésiliens, remarquons que chez un peuple nouveau la civilisation ne s'improvise pas, et que dans un pays neuf les progrès que l'on peut faire faire sont lents et plus difficiles que cela ne paraît au premier abord; il faut aussi tenir compte de l'influence du climat, et ne pas perdre de vue que l'énergie de l'habitant des contrées tempérées de l'Europe ne résisterait pas aux chaleurs débilitantes des pays intertropicaux.

« Ces mœurs, du reste, ne sont pas applicables à tous les Brésiliens; le Brésil est trop vaste pour qu'il y ait identité parfaite entre les habitants du nord et les habitants du sud de ce beau pays : signalons les principales différences que présente la physionomie des diverses parties de l'empire. Il est à remarquer que la population des provinces situées au sud de Rio de Janeiro est moins chétive et moins dégénérée que celle de la capitale du Brésil. Dans la province de Saint-Paul les habitants sont plus grands et mieux constitués que ceux de la province de Rio; ils ont aussi plus d'énergie et sont plus entreprenants : la différence de température justifie cette opposition; la même observation s'applique aux pays situés plus au sud, tels que Sainte-Catherine et surtout Rio-Grande. Les habitants de cette dernière province diffèrent entièrement de ceux du reste du Brésil, ils se rapprochent davantage des peuples de la Plata dont ils partagent les mœurs et les usages. La province de Rio-Grande, placée à l'extrémité sud du Brésil, est en général un pays plat, couvert de riches pâturages où paissent de nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux. Les Rio-Grandins forment une classe à part parmi les Brésiliens; en général ils sont bien faits, braves et entreprenants; chez eux, l'étranger est bien accueilli, les femmes ne sont point exclues de la société; à Porto-Alègre, surtout, les réunions sont fréquentes, tout y respire le bien-être et la gaieté. La province de Rio-Grande est une des plus riches du Brésil, c'est celle où la monnaie d'or et d'argent circule, tandis que le papier seul a cours dans les autres. Et, cependant, cette province ne possède ni mines d'or ni mines de diamants; sa richesse est mieux assise, elle consiste dans les nombreux troupeaux qu'elle nourrit.

« Contrairement aux habitants de Rio de Janeiro, les Rio-Grandins sont beaucoup d'exercice; ce sont d'excellents cavaliers, constamment en selle; leur luxe consiste dans l'équipement de leurs chevaux; leur adresse à *lasser* les bœufs, houer et dresser les chevaux est tout à fait surprenante. Le

climat tempéré qu'ils habitent, les exercices fréquents auxquels ils se livrent, leurs mœurs bien supérieures à celles des autres parties du Brésil, sont autant de causes de leur supériorité physique et morale sur le reste de leurs compatriotes : ils tiennent plus des Espagnols que des Portugais.

« Au nord de la province de Rio de Janeiro on voit la population blanche se mélanger de plus en plus, et ce qu'elle perd en pureté de race, elle semble le gagner en activité. Cette transformation est facile à constater dans les populations de Bahia et surtout dans celles de Fernambouc et de Maranhão. Les hommes de couleur, noirs ou mulâtres, forment la partie active de la population; mais il s'en faut que cette activité soit bien dirigée : au lieu d'être employée au travail et à l'amélioration du pays, elle ne semble tournée que vers le mal. Les mulâtres, plus intelligents que les noirs, le sont moins que les blancs; pleins de mépris pour la race nègre, ils conservent contre les blancs un sentiment de haine et de jalousie très-prononcé; ils ne peuvent leur pardonner leur incontestable supériorité : aussi trop souvent l'activité des mulâtres est-elle plus nuisible que l'indifférence des noirs et que l'apathie des blancs.

« § II. DES ESCLAVES AU BRÉSIL. — La plaie du Brésil, la calamité qui pèse sur ce beau pays, c'est l'esclavage; et pourtant dans l'état actuel des choses, l'émancipation des esclaves serait un malheur pour le pays et pour les noirs eux-mêmes. Cette crainte ne résulte pas d'une idée préconçue, les faits la confirment pleinement. Le petit nombre de voleurs qui se trouvent au Brésil sont en général des esclaves devenus libres. Il n'est pas rare de rencontrer des noirs qui, sous la condition d'esclaves, se montraient bons, actifs et travailleurs, et qui, une fois mis en liberté, se faisaient vicieux, ivrognes, débauchés et pillards. Au nègre ne demandez pas la prévoyance; il vit au jour le jour, on ne peut lui faire comprendre que, délivré de ses fers, il doit travailler pour vivre; il abhorre instinctivement toute espèce de travail, et n'apprécie la liberté que parce qu'elle lui offre la perspective de l'oisiveté. Faut-il dire toute notre pensée, la race nègre nous paraît peu susceptible de civilisation. Qu'a produit jusqu'ici sur les peuplades noires du Sénégal le voisinage des établissements français de Saint-Louis et de Gorée? Rien, absolument rien. Aujourd'hui, comme il y a plusieurs siècles, de misérables huttes servent de demeures aux habitants de Guetnadar et de Dackar; ils vont presque nus; l'industrie chez eux n'a fait aucun progrès, et ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a cent ans. L'observation démontre que, transportés dans d'autres pays, les noirs conservent leur ignorance séculaire; les exemples qu'ils ont sous les yeux ne contribuent point au développement de leur intelligence, ils assistent au mouvement de la civilisation sans y prendre part. Sont-ils sous la domination d'un maître, travailler le moins pos-

sible, telle est leur idée fixe; pour eux, point de bonheur hors l'oisiveté, ou la satisfaction des passions les plus brutales.

« Nous avons la conviction intime que, dans l'état actuel des choses, l'émancipation des esclaves serait une calamité pour le Brésil et pour les noirs eux-mêmes. N'a-t-on pas, d'ailleurs, des exemples de ce que deviennent les populations esclaves, alors qu'elles sont rendues à la liberté? Saint-Domingue est là pour attester les tristes résultats d'une émancipation anticipée, et les possessions anglaises dans lesquelles la liberté a été rendue aux esclaves ont perdu leur ancienne prospérité.

« Dans cette propagande que l'Angleterre cherche à faire pour l'abolition de l'esclavage, il ne faut voir qu'un intérêt de pays couvert du nom de philanthropie. Qui ne voit qu'à l'abolition de l'esclavage se rattache la ruine totale du Brésil et de nos possessions dans les Antilles, et que les Indes orientales ont seules alors le monopole des denrées coloniales? Donc, dans ce qu'entreprennent les Anglais au sujet de la traite, il ne faut voir qu'un intérêt commercial, et lorsqu'ils viennent invoquer la philanthropie comme force motrice, on peut leur demander si c'est montrer beaucoup de sollicitude pour la nation nègre que d'atteler des noirs à des tilburys et de s'en servir comme de chevaux. Le gouverneur d'une possession anglaise au Cap-Corse sur la côte occidentale d'Afrique, a ses voitures attelées de noirs. Est-ce aussi par philanthropie que les noirs saisis aux négriers par les bâtiments de guerre anglais sont menés à Sierra-Leone, colonie anglaise où on leur fait signer un engagement de vingt années, pendant lesquelles ils travaillent pour la colonie; puis, ces vingt années de travail accomplies, ils sont rendus à la liberté, c'est-à-dire que, alors, hors d'état de travailler, ils sont exposés à périr de faim et de misère. Est-ce aussi au nom de la philanthropie qu'agissait ce commandant d'un bâtiment de guerre anglais préposé pour empêcher la traite des noirs et qui écrivait à un roi nègre que, s'il lui livrait 300 noirs, il lui abandonnerait le pillage de comptoirs établis sur la côte? Mais, comme l'important est d'avoir la part de prise, peu importe de quelle source viennent les noirs capturés.

« Et cependant tout le monde convient que l'esclavage est la calamité morale d'un pays, et que son abolition serait une grande amélioration; mais il ne faut pas que cette abolition soit prématurée, car alors, au lieu d'un service rendu au pays, on appelle sur lui des calamités dont on ne saurait prévoir le terme.

« D'après ce que j'ai été à même de voir, il me semble que le meilleur moyen pour amener sans secousses trop fortes l'extinction de l'esclavage, ce serait de déclarer libres tous les enfants de couleur nés de parents esclaves, mais de les

soustraire en même temps à l'influence pernicieuse des exemples de leurs parents; le gouvernement se chargerait de ces enfants.

« Les esclaves au service des Brésiliens sont traités en général avec douceur, mais malheur à ceux qui tombent entre les mains des étrangers! Ceux-ci, avides de réaliser promptement les espérances de fortune qu'ils ont rêvés, impatients et possédés par une seule pensée, celle de leur retour dans la patrie, ne reculent devant aucun moyen d'arriver à leurs fins. Tout sentiment d'humanité semble mort en eux. Leurs esclaves, mal vêtus, mal logés, mal nourris, sont accablés de fatigues et souvent frappés de coups. Sans doute, cette coutume barbare n'est pas générale, nous avons nous-même rencontré plusieurs Européens usant de modération envers leurs esclaves, et ne les épuisant pas par un travail au-dessus de leurs forces; mais ce sont là des exceptions, trop rares encore!

« Les nègres libres ont peu de besoins, ils passent à dormir tout le temps qu'ils ne donnent pas à la chasse ou à la pêche. Esclaves, les rudes travaux auxquels ils sont soumis réclament pour eux une nourriture plus substantielle que celle qui leur suffit à l'état de liberté ou dans leur pays. Les noirs employés dans les fazendas sont en général assez bien nourris; les végétaux que l'on cultive servent à leur nourriture, et on y ajoute des rations de viande sèche ou de poisson desséché; toutefois il arrive souvent que ces dernières substances ne sont ni de bonne nature ni en quantité suffisante. Il n'en est pas de même pour ceux employés aux travaux des mines, au lavage de l'or, à la recherche des diamants, etc., ils ne reçoivent le plus souvent que des rations trop faibles: triste économie, aussi nuisible aux malheureux nègres que préjudiciable aux intérêts des maîtres: l'insuffisance dans l'alimentation amène l'affaiblissement des forces, qui produit à son tour la mortalité, et fait éprouver des pertes considérables, que ne compense pas une parcimonie inhumaine.

« Les repas se prennent en commun et dans un lieu abrité. Celui du matin est léger et se compose de farine de manioc ou de mil, avec quelques fruits ou un peu d'eau-de-vie de cannes. Vers le milieu du jour, les esclaves mangent de la viande ou du poisson; le repas du soir consiste en haricots, riz ou autres légumes. Ce régime n'est pas mauvais, il serait à souhaiter seulement que la nourriture fût plus variée: rien, par exemple, de plus facile que l'adjonction des légumes frais. La richesse de la végétation rendrait cette addition peu coûteuse, et la santé des esclaves s'en trouverait sensiblement améliorée.

« Bien qu'en Afrique les noirs soient nus ou à peu près, c'est un détestable usage au Brésil de ne pas les vêtir convenablement. Le climat de ce pays est moins chaud et surtout plus humide que celui de l'Afrique;

aussi une des causes principales des maladies qui sévissent contre les noirs doit-elle être attribuée au défaut de vêtements. Beaucoup de propriétaires ne donnent à leurs esclaves qu'un simple pantalon de coton ; quelques-uns y ajoutent une chemise de même étoffe, et la nuit ils couchent sur une natte, dans un endroit souvent malsain, où ils n'ont pour se garantir du froid et de l'humidité qu'une mauvaise couverture de laine. Dans quelques fazendas, cependant, les esclaves sont mieux soignés ; outre les objets précédents on leur fournit un bonnet et une chemise de laine ; chaque dimanche, on renouvelle leurs effets, et l'on examine si les cases sont proprement tenues, et s'ils n'ont pas vendu leurs nattes ou leurs couvertures, ce qui arrive assez souvent.

« Nous ne saurions passer ici sous silence la répugnance extrême des maîtres à croire leurs esclaves malades : des indispositions simulées, nous le savons, sont quelquefois mises en jeu par la paresse ; trop souvent néanmoins on ne tient pas assez compte de l'état de santé réelle de l'esclave, et on n'ajoute foi à sa maladie que quand les progrès du mal l'ont rendue presque incurable. Laissons un instant de côté les droits sacrés de l'humanité, l'intérêt, d'ordinaire si clairvoyant, ne devrait-il pas éveiller la sollicitude envers l'esclave, et lui accorder un repos entier jusqu'au rétablissement complet de sa santé ?

« La durée du travail journalier est réglée suivant les us et coutumes de chaque fazende ; en général, les Brésiliens ne surchargent pas leurs esclaves de travail, et ils leur laissent le temps nécessaire pour prendre leurs repas. Les étrangers sont moins humains. Cherchant à réaliser le plus promptement possible la plus grande somme de bénéfices, ils accablent leurs malheureux esclaves de travail, leur laissent à peine le repos indispensable à la réparation des forces, et rendent leur condition intolérable. Et qu'on n'accuse pas ici la nonchalance de l'esclave, sa tâche ne saurait être assimilée à celle qu'il accomplirait s'il n'était pas en servitude. L'homme libre supporte plus facilement un excès de travail, parce que l'appât du gain le soutient en lui offrant un dédommagement de ses fatigues ; l'esclave, que le même mobile ne soutient pas, a moins de forces et s'épuise plus vite.

« Malheureusement, il est impossible d'intéresser l'esclave au travail, en excitant son zèle par l'appât d'une part dans les profits. L'esclave est naturellement ennemi de tout travail, il l'abhorre par instinct, au point de préférer souvent le jeûne et la privation de toutes les jouissances à la plus légère occupation. Ce n'est que par une surveillance continuelle qu'on peut obtenir un travail régulier de la part des esclaves ; aussi sont-ils réunis ordinairement en troupes plus ou moins nombreuses, sous l'inspection d'un conducteur nommé feitor, qui ne les perd jamais de vue et leur inflige les puni-

tions qu'ils ont méritées. La crainte d'être châtié, tel est le seul argument qui contraigne le noir au travail. Les châtimens sont une conséquence de l'esclavage. Quelque active que soit la vigilance des feitors, s'ils n'avaient cette ressource contre les esclaves, il n'en obtiendraient rien, absolument rien.

« Les châtimens sont de deux sortes : dans l'un on fait porter au cou de l'esclave coupable un anneau de fer surmonté d'une tige de même métal, qui lui cause une gêne plus ou moins grande ; l'autre consiste en coups de fouets dont le nombre varie selon la gravité de la faute. Dans les fazendas, les châtimens s'administrent en présence de tous les esclaves ; à Rio de Janeiro les coupables sont conduits dans une maison de correction, où on leur inflige les châtimens qu'ils ont encourus. Pendant leur séjour dans l'établissement, ils sont employés à des travaux d'utilité publique. Mais il arrive au Brésil ce qui s'observe chaque jour dans les bagnes de l'Europe. Le noir qui a passé quelque temps dans une maison de correction en sort pire qu'il n'y était entré : dangereux pour ses compagnons de servitude, il deviendra, à coup sûr, un des fléaux du pays, s'il parvient à s'échapper de chez son maître.

« Les mariages entre esclaves sont rares au Brésil, et bien que les noirs aient de fréquents rapports avec les négresses, ces actes ne sont pas ordinairement suivis de fécondation. Souvent aussi la négresse devenue enceinte se fait avorter ; aussi le nombre des naissances est loin d'être en proportion avec le chiffre de la mortalité chez les noirs. Afin de régulariser des mariages et de favoriser la procréation, il faudrait à ces infortunés une hygiène mieux entendue, et la perspective de quelque bien-être ; mais, dans l'état actuel des choses, l'esclave, malheureux de son sort, épuisé par un travail excessif, n'a nul désir de former des liaisons durables ; de son côté, la négresse répugne à donner le jour à un être dont la condition doit être aussi misérable que la sienne. Ceci est si vrai que, dans les établissements bien dirigés, où les esclaves sont traités avec justice et humanité, des mariages se contractent, et les naissances non-seulement compensent les décès, mais les surpassent en nombre. La fazende de M. Carneiro, à quelques lieues de Fernambouc, présente cet heureux et important résultat : à Méia-Ponte également depuis plus de vingt ans aucun esclave neuf n'a été introduit dans la fazende, et la population noire, loin d'avoir diminué, a singulièrement augmenté. Mais ces faits sont rares et on ne les observe guère que dans les établissements appartenant à des Brésiliens ; les bonnes qualités de ce peuple se montrent ici sous un jour favorable : naturellement peu ambitieux, il se contente de ce qu'il possède, et ne cherche point à pressurer le pays dans le but de le quitter, dès que sa convoitise sera satisfaite. L'étranger, au contraire, n'arrive au

Brésil que pour exploiter ce beau pays, réaliser le plus vite possible ses projets de luxe et d'ambition, et retourner dans sa patrie jouir d'une fortune acquise au prix des sueurs et des souffrances des malheureux esclaves.

« § III. DES INDIENS DU BRÉSIL. — On ne saurait rien dire de général sur la population indienne du Brésil. Les habitants des bords de l'Amazone et de ses affluents ne ressemblent nullement à ceux des provinces de Rio-Grande et de Sainte-Catherine, et les Indiens de l'intérieur diffèrent beaucoup de ceux qui vivent dans le voisinage des centres de civilisation. Les Indiens des bords de l'Amazone et de ses affluents constituent une population à l'aspect chétif et misérable; un grand nombre d'entre eux ne sont pas nomades, ils ont des établissements fixes, vivent de la chasse et de la pêche; quelques-uns même cultivent un peu de manioc, de maïs et de tabac. Leurs demeures ne sont autres que des huttes formées par quatre pieux reliés entre eux par des feuilles de palmier qui, superposées, servent encore de toiture. Une table, un tabouret, un hamac, composent l'ameublement de chaque case.

« Comme tous les Indiens, ceux des bords de l'Amazone ont un goût très-prononcé pour les liqueurs alcooliques; lorsqu'ils ne peuvent se procurer de l'eau-de-vie, ils fabriquent une boisson nommée cachéri, dont on distingue deux espèces: l'une est faite avec du manioc; chaque bouchée, après avoir subi une première mastication, est rejetée dans un vase, on y ajoute de l'eau et la fermentation s'établit; l'autre est faite avec du maïs vert pilé, sur lequel on verse de l'eau. Dès qu'une quantité notable de cachéri est préparée, les Indiens invitent la peuplade voisine à venir le boire, et l'on ne se quitte que lorsque la boisson enivrante est épuisée; il va sans dire que des rixes terminent souvent ces orgies.

« La liberté des Indiens n'est pas à l'abri d'un despotisme arbitraire. Chaque année, les gouverneurs des provinces et des forts enlèvent ces peuplades, et les emploient à divers travaux, sans remplir les engagements contractés avec elles par le gouvernement. Pendant tout le temps de ce labeur forcé, les peuplades indiennes ne sont composées que de femmes et d'enfants; les premières se livrent à la prostitution pour se procurer quelques moyens d'existence. Les indiennes des bords de l'Amazone sont assez gracieuses et bien faites, elles sont coquettes et très-adonnées à la débauche; une simple jupe de coton forme tout leur vêtement qui, dans les jours de fête, est réduit à un tissu dont la transparence équivaut presque à la nudité.

« Sur les rives du Rio-Branco, au delà du fort Saint-Joachim, vivent des Indiens sauvages. Chaque peuplade se compose d'un village formé de cinq à six cabanes, de 15 mètres environ de hauteur, sur 10 de dia-

mètre; elles sont construites avec des pèches qui convergent vers le haut et sont unies entre elles par des cercles: le tout est recouvert de feuilles de palmier, et ressemble à une ruche garnie de son surtout. Plusieurs familles habitent une même hutte. Un hamac fabriqué avec du fil provenant d'une espèce de palmier forme leur unique ameublement. Le pays qu'habitent ces Indiens est aride, il y règne une sécheresse désolante; les arbres y sont rebougris; des incendies le ravagent souvent, aussi n'est-il pas rare de rencontrer des villages entièrement abandonnés, le besoin forçant leurs habitants à s'expatrier.

« Pendant les trois mois de pluie, tout le pays est inondé, à l'exception des hauteurs qui servent de refuge aux bœufs sauvages; pendant la sécheresse un vent brûlant détruit tout; le thermomètre, à cette époque, s'élève jusqu'à 35° Réaumur.

« Ces Indiens ont le teint cuivré, ils sont doux et bienveillants. Dans leurs émigrations ils font usage d'une espèce de hotte dilatable, s'ouvrant par derrière, pour transporter le peu d'effets qu'ils possèdent. Leurs armes consistent en flèches empoisonnées qu'ils lancent avec l'arc ou la sarbacane: ils vivent de pêche et de chasse, et cultivent quelques pieds de bananiers et de tabac. Plus au nord, dans la serre do Paracaina, les populations indiennes qu'on rencontre sont fortes et vigoureuses, ces peuplades ne quittent pas leur canton; elles trouvent dans la chasse d'abondantes ressources.

« C'est vers l'extrémité est de la Cordillère de Paracaina, près du Rio-Mahu, que se trouve le fameux lac Eldorado, lac Amacu dont certains voyageurs ont nié l'existence, tandis que d'autres l'ont affirmée. Ce lac couvre, en effet, une vaste étendue de terrain, mais seulement dans la saison des pluies; il n'en reste plus trace pendant la sécheresse; sur ses bords on trouve, çà et là, des villages de sauvages complètement abandonnés.

« Dans la province de Sainte-Catherine, province toute couverte de forêts vierges et presque inhabitée, les populations indiennes, désignées sous le nom de Bugres, sont entièrement sauvages; elles ne vivent dans les bois, sont complètement nues et ne paraissent pas susceptibles de civilisation. Plusieurs fois des enfants encore à la mamelle ont été enlevés, on les élevait avec soin au milieu de gens civilisés; mais, parvenus à un certain âge, rien n'a pu les retenir, ils se sont enfuis pour retourner dans leurs forêts. Cette race d'Indiens est cruelle, elle n'attaque que par surprise; comme la plupart des Indiens, elle est très-craintive, et fuit le voisinage des blancs; néanmoins la terreur qu'elle inspire est telle, qu'elle empêche la population blanche de s'étendre dans le cœur de la province.

« L'intérieur du Brésil recèle des tribus d'Indiens, les unes civilisées, les autres sauvages. Les premières entretiennent des relations avec les Brésiliens, et font un œu-

merce d'échanges; parmi elles se trouvent de belles et fortes peuplades. A leur tête se placent dans la province de Mallo-Grosso, vers les frontières du Paraguay, les Indiens Goatos, remarquables par leur loyauté et leur extrême bravoure. Ils vivent dans des pirogues et ont pour armes des lances et des flèches. Ils sont grands, beaux et bien faits; leurs femmes sont également d'une taille élevée, mais d'une saleté repoussante; les hommes marchent nus, les femmes ont une espèce de jaquette pour tout vêtement: les uns et les autres portent suspendues aux oreilles de petites touffes de plumes en guise d'ornement. Par exception au plus grand nombre des Indiens, les Goatos sont très-jaloux. Ils ne manquent pas d'intelligence. Il serait facile au gouvernement brésilien de les attirer à la civilisation en favorisant leur établissement, en les traitant avec humanité et surtout en se montrant fidèle observateur de la foi jurée. Au lieu de cela, on les traque souvent comme des bêtes fauves, on les exploite comme des bêtes de somme, et l'on viole audacieusement les promesses qu'on leur a faites; comment s'étonner ensuite de ce qu'ils fuient le contact de la société policée; ils ne la connaissent que par ses vices et ses abus. Et cependant, la race indienne habilement ménagée serait bien plus profitable au pays que ne leur sera jamais la race noire, si difficile à acclimater dans beaucoup de localités.

« En cherchant à civiliser les Indiens dans les contrées qu'ils occupent, on verrait le pays se peupler rapidement et ses ressources augmenter avec sa population. Les Jésuites ont montré quel parti on pouvait tirer des populations indigènes. Malheureusement, au lieu de s'efforcer de civiliser les peuplades indiennes et de leur procurer un bien-être dont le pays recueillerait le premier les fruits, le gouvernement brésilien les néglige complètement pour favoriser de honteuses spéculations. Des espèces de traitants sans foi ni honneur vont recruter en Europe le supplément de population que réclame l'empire. Ils s'adressent à de pauvres familles, font briller à leurs yeux des espérances chimériques; l'œuvre d'iniquité accomplie, les malheureux émigrants sont embarqués, et après une traversée longue et ruineuse, on les jette sans ressources, sans abris, sur les plages du Brésil où la misère et les maladies les déciment; ceux dont les faibles épargnes n'ont pu suffire pour acquitter le prix de leur passage à bord sont condamnés à travailler pour le compte du gouvernement brésilien jusqu'à ce que cette somme soit complètement remboursée: pendant ce temps, l'indigne traitant qui les a trompés circule librement dans les rues de Rio, et nul ne songe à lui demander compte de son infâme conduite! Dans ces dernières années plusieurs essais de colonisation ont été tentés au Brésil, mais aucun n'a réussi. Il n'en saurait être autrement. Les gens qui viennent embaucher les émigrants ne sont guidés que par la cupidité. Ce

sont de vils marchands qu'on peut assimiler sans scrupule aux raccolleurs de nos grandes villes. Le gouvernement leur fait compter une somme proportionnée au nombre d'Européens qu'ils introduisent au Brésil, qu'importent, du reste, la moralité et l'aptitude des nouveaux débarqués. On tient plus à la quantité qu'à la qualité des colons; une fois sur le sol du Brésil, le gouvernement ne s'en occupe plus, la misère et la mort éclairent leurs rangs.

« On le voit, à ces tristes parodies de colonisation il serait facile de substituer une tentative sérieuse auprès des populations indiennes; on n'aurait point à redouter pour elles les dangers de l'acclimatation, elles s'étendraient rapidement sur un sol fertile qui n'attend que des bras pour être fécondé; que le gouvernement brésilien se mette résolument à l'œuvre, qu'il affecte à cette généreuse entreprise les sacrifices qu'il a faits jusqu'ici pour une colonisation infructueuse, et le plus heureux résultat couronnera ses efforts.

« C'est avec un sentiment de peine que l'on voit un pays aussi admirablement beau que le Brésil ne faire que des progrès bien lents vers une véritable amélioration. Ce n'est pas le bon vouloir qui manque, mais il m'a semblé que chacun était plus occupé de l'intérêt privé que de l'intérêt général, et que, dans les réformes à faire, les améliorations à introduire, on voulait avant tout faire parler de soi et se mettre en évidence. Le Brésil n'est point ce qu'il doit être, il faut du temps pour former une nation; la civilisation ne s'improvise pas, et l'on ne peut faire qu'un peuple nouveau et rare, dispersé sur un terrain immense, soit à l'instant même égal aux autres peuples plus anciens en civilisation.

« La première chose dont un gouvernement devrait s'occuper dans un pays nouveau, c'est l'hygiène, parce que c'est de l'hygiène que dépend en partie l'état physique et moral du peuple. Il faut laisser tout homme d'un âge mûr et d'un esprit sain juger ce qui pour lui est plaisir et le laisser agir dans ce qu'il considère comme son intérêt. Il y aurait folie à vouloir diriger sa pensée et sa conduite dans un cas où lui seul peut être juge. Mais, pour ce qui regarde l'hygiène, il doit être dirigé, parce que ce n'est pas lui seulement qui souffre de son état maladif, ce sont ses enfants auxquels il transmet une constitution détériorée, c'est le pays dont la force et la prospérité résident dans l'énergie et l'activité de la population qui le couvre.

« Si une nation doit, de toute nécessité, passer par les degrés inférieurs avant d'arriver aux plus élevés, il faudra que ses législateurs sachent harmoniser les institutions qu'ils proposent avec son degré de maturité, car autrement ils s'exposent à perdre non-seulement le fruit de leurs travaux, mais encore à voir un effet contraire au bien qu'ils auront voulu produire.

« Au Brésil, l'opinion publique est encore

sans force, et même sans voix contre le criminel. Ne voit-on pas les coupables, au sortir des prisons, être reçus par leurs amis avec autant de familiarité que si toujours ils eussent vécu innocents? L'indulgence des tribunaux et du jury qui acquittent, malgré des preuves irrécusables, les plus grands criminels, n'est-elle pas encore une preuve du peu d'effet de l'opinion publique sur le vice? Les belles institutions n'illustrent une nation qu'autant que celle-ci les fait briller de tout l'éclat qu'elles méritent. Quand avant le temps on en dote un pays, on nuit à ce pays. Si elles n'ont pas fait plus de mal, le Brésil le doit à des causes tirées de son climat, de sa position géographique, au petit nombre d'habitants dispersés sur un terrain immense. Leur effet pouvant s'étendre sans obstacle, la réaction a été faible. Dans l'Amérique espagnole, où les habitants étaient plus nombreux, la réaction fut plus forte et il y eut plus de mal produit. Jetez tout à coup ces mêmes institutions de liberté parmi les Chinois, et dans dix ans vous trouverez peut-être 40,000,000 de moins d'habitants et une anarchie qui ne finira pas avant l'extinction de la génération actuelle.

« Un peuple nouveau marche à grands pas non vers la civilisation, mais vers les vices de la civilisation, et un peuple arrivé à un certain degré de perversité peut-il revenir à des sentiments meilleurs? Oui, si la génération nouvelle est dirigée d'une manière convenable; mais encore faudra-t-il préserver les enfants des exemples pernicieux de leurs pères? C'est donc dès la première enfance qu'il faudra travailler à obtenir les améliorations désirables, et pour que le moral et l'intelligence profitent mieux de cette première éducation, il faudra qu'une bonne hygiène y préside; le physique exerce une grande influence sur le moral, et un corps détérioré et affaibli est moins apte au développement de l'intelligence qu'un corps qui accomplit ses fonctions dans toute leur intégrité.

« C'est du genre d'éducation donné à l'enfance que dépend souvent l'avenir d'un peuple, et surtout d'un peuple nouveau qui n'a point d'antécédents pour stimuler son énergie.

« Que le gouvernement brésilien s'empare de l'éducation de l'enfance, qu'il agisse avec courage et persévérance, il aura la gloire d'avoir régénéré un peuple peu connu, mal apprécié et digne de prendre son rang parmi les nations civilisées.

« § IV. NOTICES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PRINCIPALES PEUPLADES INDIENNES DU BRÉSIL (167).

— On ne pense point ici à donner les noms de tous les peuples qui bordent le Brésil, dans une aussi vaste étendue que celle qui existe depuis Rio de la Plata jusqu'au fleuve des Amazones. Outre que la plupart n'ont

jamais été bien connus, les transmigrations continuelles d'un grand nombre de nations barbares ont mis une extrême confusion dans les témoignages des voyageurs et des historiens. Un Anglais, aussi curieux, dans ses voyages, de connaître les hommes que la situation des lieux, s'est fait, pendant plusieurs années de séjour en différentes parties du Brésil, une étude d'observer les différentes races des Américains : c'est Knivet, dont Laët nous a donné un extrait; et nous ne pouvons suivre de meilleur guide. Nous y joindrons les observations de Léry.

« Les Tapuyas, qui habitaient le territoire de la capitainerie de Saint-Paul, étaient divisés en plusieurs peuplades distinguées par différents noms. Celle qui se nomme les Guaymuras, disent les anciens voyageurs, est voisine des Tupinaques; à sept ou huit lieues de la mer, et s'est fort étendue dans l'intérieur des terres. Les Indiens de cette nation sont de haute taille, infatigables au travail, et d'une agilité surprenante. Ils ont les cheveux noirs et longs. On ne leur connaît point de villages, ou d'autres habitations régulières. Ils mènent une vie errante, et portent le ravage dans tous les lieux dont ils peuvent approcher. Leurs aliments sont des racines et des fruits crus, ou la chair des hommes qui tombent entre leurs mains. Ils ont des arcs d'une grandeur et d'une force singulières, et des massues armées de pierres, dont ils écrasent la tête à leurs ennemis. Leur cruauté les a rendus redoutables à tous les autres habitants du Brésil, sans en excepter les Portugais.

« On ne compte pas moins de soixante-seize sociétés de Tapuyas, dont la plupart ne parlent plus la même langue : peuples féroces, indomptés, qui sont en guerre continue avec tous les autres, à l'exception néanmoins d'un petit nombre, qui habitent les bords du fleuve Saint-François, ou qui sont les plus voisins des colonies portugaises.

« Knivet nomme quelques autres nations : les Petivarés, auxquels il fait habiter un très-grand pays, dans la partie septentrionale du Brésil, sont, dit-il, beaucoup moins barbares que les autres sauvages de ces provinces; ils reçoivent assez civilement les étrangers, et ne laissent pas d'être fort braves à la guerre. Leur stature est médiocre : on leur perce les lèvres, dans l'enfance, avec une pointe de corne de chèvre; et lorsqu'ils sont sortis de cet âge, ils y portent de petites pierres vertes, dont ils tirent tant de vanité, qu'ils méprisent toutes les nations qui n'ont pas cet ornement. On ne leur connaît aucune religion : ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. En guerre, elles portent dans des paniers, sur leur dos, les provisions de vivres, qui sont des racines, du gibier et de la volaille. Pendant leur grossesse, le mari ne tue aucun animal femelle, dans l'opinion que leur fruit s'en ressentirait. Lorsqu'elles

sont délivrées, il se met au lit pour recevoir les félicitations de ses voisins. Dans leurs courses par des pays déserts, où ils craignent de voir manquer les provisions, ils portent une grande quantité de tabac, dont ils mettent les feuilles entre leurs gencives et leurs joues, en laissant distiller leur salive par le trou qu'ils ont aux lèvres. Leur humanité pour les étrangers n'empêche point qu'ils n'immolent cruellement leurs ennemis pour en dévorer la chair. Ils habitent de grandes bourgades ; et chacun a son champ distingué qu'il cultive soigneusement.

« Le même voyageur place sur la côte de l'Océan atlantique, entre Fernambouc et la baie de Tous-les-Saints, les Moriquitès, race de Tapuyas, dont les femmes, quoique d'une figure agréable, sont fort belliqueuses. Cette nation passe sa vie dans les forêts comme les bêtes sauvages, et s'étend jusqu'au fleuve Saint-François. Rarement elle attaque ses ennemis à force ouverte ; elle emploie les embuscades et la ruse avec d'autant plus de succès, qu'elle est d'une vitesse extrême à la course : elle dévore aussi ses captifs.

« Dans la capitainerie d'Espirito-Santo, Knivet place une nation très-féroce, qu'il nomme les *Tomomymis*, et contre laquelle il fit souvent la guerre au service des Portugais. Il attaqua une de leurs villes nommée *Morogegès* ; car il croit pouvoir donner le nom de villes à leurs habitations, qui sont en grand nombre sur le fleuve de Paraíba. Elles sont revêtues en dehors d'une enceinte de grosses pierres disposées en forme de palissades, et par derrière, d'un mur de cailloux. Les toits des maisons sont d'écorce d'arbres, et les murailles d'un mélange de solives et de terre dans lequel ils laissent des trous pour lancer leurs flèches. « Notre armée, raconte Knivet, était composée pour ce siège de cinq cents Portugais et de trois mille Indiens alliés. Cependant les *Tomomymis* firent des sorties si violentes, qu'ils nous obligèrent de nous retrancher nous-mêmes, et de faire demander du secours à Espirito-Santo. Ces barbares se montraient audacieusement sur leurs murs, ornés de plumes, et le corps teint de rouge ; ils se posaient sur la tête une sorte de petite roue combustible à laquelle ils mettaient le feu ; et, la faisant tourner dans cette situation, ils nous criaient de toutes leurs forces : *Lovaé, ayavé pomoubana*, c'est-à-dire : Vous serez brûlés de même. Mais, à l'arrivée de nos auxiliaires, ils commencèrent à se retirer furtivement ; et les Portugais ne s'en firent pas plutôt aperçus, que, se couvrant de claies de cannes à l'épreuve des flèches, ils se précipitèrent vers le mur, qu'ils ne renversèrent pas sans peine, et pénétrèrent dans la ville. Ils y perdirent plusieurs soldats ; mais, faisant main basse sur les barbares, ils en tuèrent ou prirent environ seize mille ; ensuite ils se rendirent maîtres de quelques autres villes de moindre grandeur, dont les habitants éprouvèrent le même sort, et tout le pays fut ravagé. »

« Les *Ovaitaguas* habitent les environs du cap Frio, qui porte le nom de *Jocox* chez les Indiens. Le pays est humide et bourbeux. Ces Indiens, de beaucoup plus haute taille que les *Guaymuras*, laissent croître leurs cheveux : ils ont accoutumé leurs femmes à faire la guerre. Leurs lits ne sont point des hamacs, comme chez les autres nations ; ils couchent à terre sur un peu de mousse, devant leur foyer. Ils ne sont en paix avec personne, et leurs plus cruels ennemis sont leurs voisins.

« L'Île-Grande, située à dix-huit lieues de l'embouchure de Rio de Janeiro, est habitée par les *Ouaiyanassés*, qui ont la taille fort courte, le ventre fort gros, et qui ne se piquent point de force ni de courage. Leurs femmes ont le visage assez beau, et le reste du corps très-difforme, quelque soin qu'elles apportent à le peindre d'une couleur rouge. Les deux sexes sont également jaloux de leur chevelure, qu'ils portent fort longue, avec une tonsure sur la tête, en forme de couronne : leur principale habitation se nomme *jacuaripipo*.

« Les *Poriès*, qui demeurent assez loin de la mer, ressemblent beaucoup, aux *Ouaiyanassés* par la taille et les usages ; mais ils vivent de fruits. Les hommes se couvrent le corps, tandis que leurs femmes vont nues, et se peignent de diverses couleurs. Cette nation cultive la paix avec les Portugais, et n'a pas moins d'éloignement pour la guerre avec ses voisins. Elle ne mange point de chair humaine lorsqu'elle trouve d'autres aliments. Ses lits sont une espèce de hamacs d'écorce d'arbres, qu'ils suspendent aux arbres mêmes, et dans lesquels ils se garantissent des injures de l'air par de petits toits de branches et de feuilles entrelacées. Ils n'ont point d'autre habitation : on croit que cet usage vient de la multitude de cougars et de jaguars qu'ils ont dans leur pays, et dont ils ne peuvent se défendre autrement. Leurs seules richesses sont un baume qui découle de leurs arbres, et qu'ils donnent en échange aux Portugais pour des couteaux et des peignes.

« Les *Molopagnés* occupent une vaste contrée au delà du fleuve Paraíba : on les compare aux Allemands pour la taille. Cette nation est du petit nombre de celles qui laissent croître leur barbe, et qui se couvrent assez décentement le corps. Leurs mœurs n'ont rien qui blesse l'honnêteté naturelle. Ils ont des villes environnées d'un mur de solives, dont les intervalles sont remplis de terre. Chaque famille habite une cabane séparée : ils reconnaissent l'autorité d'un chef, qu'ils nomment *morechova*, et qui n'est distingué d'eux que par le privilège de pouvoir se donner plus d'une femme. Leurs terres contiennent des mines qu'ils ne prennent pas la peine d'ouvrir ; mais ils recueillent après les pluies l'or qu'ils trouvent dans les torrents et les ruisseaux, surtout aux pieds des montagnes, entre lesquelles on vante les richesses de celle qu'ils nomment *Etépérangé*. Il ne manque, suivant

l'auteur, à cet heureux peuple que les lumières de la religion. Leurs femmes sont belles, sages, spirituelles, et ne souffrent jamais de badinage indécent : elles portent leurs cheveux fort longs, et ne les ont pas moins beaux que les femmes de l'Europe. Toute la nation a des heures réglées pour les repas. Elle aime la propreté; enfin les mœurs et les usages n'y ressentent point la barbarie, à l'exception du goût pour la chair humaine, auquel les Molopagués n'ont pas renoncé dans leurs guerres.

« Les Molayés, qui sont leurs voisins, ont la taille courte, et vont nus : ils ne laissent pendre leurs cheveux que jusqu'aux oreilles, et ne souffrent pas un poil dans toutes les autres parties du corps, sans excepter les scurcils. Le voisinage des Molopagués n'empêche point qu'ils n'aient toute la barbarie des autres sauvages.

« Plus loin, on trouve des Lopis, que les Portugais nomment *Bilvaros*, et qui vivent dans les montagnes, où ils se nourrissent de fruits. Leur pays est fort riche en métaux et en pierres précieuses; mais l'accès en est si difficile, la nation si nombreuse et si féroce, qu'on n'a point encore tenté d'y pénétrer.

« On passe de là chez les Ouayanaouaous-sés, gens simples et grossiers, bien faits, d'une figure agréable, mais si paresseux qu'ils passent tout le jour à dormir dans leurs cabanes, pendant que leurs femmes s'emploient à leur procurer des vivres.

« Knivet continue de rapporter les noms de divers autres peuples, mais si éloignés du Brésil, qu'ils ne peuvent appartenir à aucune de ses provinces.

« On a dû remarquer que la religion a peu de part aux idées des Brésiliens : ils ne connaissent aucune sorte de divinité, ils n'adorent rien; et leur langue n'a pas même de mot qui exprime le nom de Dieu. Dans leurs fables, on ne trouve rien qui ait le moindre rapport à leur origine ou à la création du monde. Ils ont seulement quelques histoires confuses d'un grand déluge d'eau qui fit périr tout le genre humain, à la réserve d'un frère et d'une sœur qui recommencèrent à peupler le monde. Cependant ils attachent quelque idée de puissance au tonnerre, qu'ils nomment *supan*, puisque non-seulement ils le craignent, mais qu'ils croient tenir de lui la science de l'agriculture. Il ne leur tombe point dans l'esprit que cette vie puisse être suivie d'une autre, et par conséquent, ils n'ont pas non plus de nom pour exprimer le ciel et l'enfer; mais ils ne laissent pas de croire qu'il reste quelque chose d'eux après leur mort, puisqu'on leur entend dire que plusieurs d'entre eux ont été changés en démons, et s'amuse à danser continuellement dans des campagnes agréables et plantées de toutes sortes d'arbres.

« Ils ont des devins, auxquels ils ne s'adressent guère que pour obtenir la santé dans leurs maladies. Cependant ces imposteurs trouvent le moyen de leur en imposer; par des prestiges, ou plutôt par des mouvements et des gesticulations extraordinaires.

Ils y joignent des promesses et des prédictions qui produisent quelquefois des révolutions violentes dans une nation par le simple effet de l'espérance ou de la crainte : mais, dans ces occasions, le devin risque beaucoup; car, lorsqu'on s'aperçoit de l'imposture, il est massacré par ceux qu'il a voulu tromper.

« En général, les Brésiliens ont plusieurs femmes, et les quittent aussi facilement qu'ils les prennent. Cependant les hommes ne peuvent se marier sans avoir pris ou tué quelque ennemi de leur nation, et les jeunes filles doivent attendre les premières marques de l'état nubile. Jusqu'à ce temps, l'usage des liqueurs fortes leur est interdit.

« Les Ouétacas sont sans cesse en guerre avec leurs voisins, et ne reçoivent pas même d'étrangers chez eux pour le commerce. Lorsqu'ils ne se croient pas les plus forts, ils fuient d'une vitesse qu'on compare à celle des cerfs. Leur air sale et dégoûtant, leur regard farouche, et leur physionomie bestiale, les rendent une des plus hideuses nations de l'univers : d'ailleurs ils sont distingués de la plupart des autres Brésiliens par leur chevelure, qu'ils laissent pendre jusqu'au milieu du dos, et dont ils ne coupent qu'un petit cercle sur le front. Leur langage ne ressemble pas non plus à celui de leurs plus proches voisins. C'est l'extrême barbarie de ces Indiens qui n'a point encore permis de les engager dans un commerce réglé. On ne traite avec eux que de loin, et toujours avec des armes à feu, pour réprimer par la crainte un appétit désordonné qui se réveille en eux à la vue de la chair blanche des Européens. Les échanges se font à la distance de cent pas, c'est-à-dire que de part et d'autre on porte, dans un endroit également éloigné, les marchandises qui font l'objet du commerce. On se les montre de loin sans prononcer un seul mot, et chacun laisse ou prend ce qui lui convient. Cette méthode s'observe d'assez bonne foi; mais il paraît que la défiance est mutuelle, et que, si les Portugais craignent d'être dévorés, les Ouétacas ne redoutent pas moins l'esclavage.

« A la réserve de quelques nations peu nombreuses, que leur petitesse fait nommer *Pygmées*, sans qu'on puisse trouver la raison de cette singularité, la taille commune des Brésiliens ressemble à la nôtre; mais ils sont plus robustes, et moins sujets que les Européens aux maladies. On ne voit guère entre eux de paralytiques, de boiteux, d'aveugles, ni d'estropiés d'aucun membre : il n'est pas rare de les voir vivre jusqu'à cent vingt ans. Leurs cheveux ne deviennent presque jamais gris : leur humeur est toujours gaie, comme leurs campagnes sont toujours couvertes de verdure. Dans une continuelle nudité, leur teint n'est pas noir, ni même plus brun que celui des Espagnols. Cependant, à l'exception de leurs jours de fête ou de réjouissance, hommes, femmes, enfants, sont toujours exposés aux plus grandes ardeurs du soleil. Ce n'est que de-

puis l'établissement des Portugais qu'ils ont commencé à se ceindre uniquement le milieu du corps, et, dans leurs fêtes, à porter, de la ceinture en bas, une toile bleue ou rayée, à laquelle ils suspendent de petits os, ou des sonnettes, lorsqu'ils peuvent s'en procurer par des échanges. Les chefs endossent même alors une espèce de manteau; mais on s'aperçoit que cette parure les gêne, et que leur plus grande satisfaction est d'être nus.

« Tous ces sauvages s'épilent. Ce qu'on a dit de l'usage qu'ils ont de se percer la lèvre inférieure dès l'enfance est vrai; mais, dans cet âge tendre, ils se contentent d'y porter un petit os blanc comme l'ivoire. A l'âge viril, ils y passent une pierre, qui est souvent de la longueur du doigt, et qu'ils ont l'art de faire tenir sans aucune sorte de lien. Quelques-uns s'en enchâssent jusque dans les joues. Ils regardent comme une autre beauté d'avoir le nez plat; et le premier soin des pères, à la naissance des enfants, est de leur rendre cet important service. La couleur noire dont ils se peignent tout le corps, à l'exception du visage, n'empêche point qu'ils n'y joignent en quelques endroits d'autres couches de diverses couleurs; mais leurs jambes et leurs cuisses conservent toujours la même noirceur; ce qui leur donne, à quelque distance, l'air de culottes noires abattues sur leurs talons. Ils portent au cou des colliers d'os d'une blancheur éclatante et de la forme d'un croissant, enfilés par le haut dans un ruhan de coton; mais, pour la variété, ils leur font quelquefois succéder de petites boules d'un bois noir fort luisant, dont ils font une autre espèce de collier. Comme ils ont quantité de poulets dont la race leur est venue d'Europe, ils en choisissent les plus blancs et leur ôtent le duvet, qu'ils teignent en rouge pour s'en parsemer le corps avec une gomme fort visqueuse. Dans leurs guerres et dans leurs fêtes solennelles, ils s'appliquent, avec de la cire, sur le front et sur les joues, de petites plumes d'un oiseau noir qu'ils nomment *toucan*. Pour les festins de chair humaine, qui sont leurs plus grandes réjouissances, ils se font des manches de plumes vertes, rouges et jaunes, entrelacées ou tissées avec tant d'art, qu'on les prendrait pour un velours de toutes ces couleurs. Leurs massues, qui sont de ce bois dur et rouge que nous nommons bois du Brésil, sont revêtues aussi de ces plumes. Sur leurs épaules ils mettent des plumes d'autruche, « dont ils accommodent, dit « Léry, tous les tuyaux serrés d'un côté, et « le reste qui s'éparpille en rond, comme un « petit pavillon ou une rose; ce qui forme un « grand panache qu'ils appellent *araroya*, et « qu'ils lient sur leurs reins avec une corde « de coton, l'étroit vers la chair, et le large « en dehors; de sorte qu'on dirait qu'ils portent une mue à tenir les poulets. S'ils veulent danser, ils prennent des fruits qu'ils nomment *ahouai*, de la grosseur des châtaignes; ils les creusent, les remplissent de petites pierres et se les attachent aux jam-

« bes. Dans les mains ils ont des calebasses creuses et remplies aussi de pierres, ou un bâton d'un pied de longueur auquel ces calebasses sont attachées. »

« A l'égard des femmes, leur parure n'est pas moins bizarre. Elle consiste dans le soin de se peindre de diverses couleurs, et de se fendre étrangement les oreilles pour y porter divers ornements. Elles ne manquent point l'occasion de se baigner, chaque fois qu'elles rencontrent une rivière ou un ruisseau. Cette commodité étant une des raisons qu'elles alléguaient aux Européens qui voulaient les forcer de porter des habits, rien n'était si difficile que de les y engager.

« Les Brésiliens se nourrissent ordinairement de deux sortes de racines, l'*aïpy* et le *manioc*. Ces plantes se cultivent, et n'ont pas besoin d'être plus de trois mois en terre pour devenir hautes d'un demi-pied et de la grosseur du bras.

« Lorsqu'ils s'assemblent pour quelque festin, dont l'occasion la plus ordinaire est le massacre de quelque captif dont ils doivent manger la chair, les femmes allument du feu près des vaisseaux qui contiennent les liqueurs. Elles en ouvrent un dont elles tirent à plein bord, dans une courge que les hommes prennent l'un après l'autre en dansant, et qu'ils vident d'un seul trait. Ils y retournent tour à tour avec les mêmes cérémonies, jusqu'à ce que le vaisseau soit épuisé. Plusieurs jours se passent dans les mêmes transports; ou si le plaisir est interrompu, c'est par le discours de quelque brave qui exhorte les autres à ne pas manquer de courage contre les ennemis de la nation.

« C'est un usage particulier des peuples du Brésil de boire et de manger à différentes heures, c'est-à-dire qu'ils s'abstiennent de manger lorsqu'ils boivent, et de boire lorsqu'ils mangent. Dans les mêmes temps, ils rejettent aussi toute sorte de soins et d'affaires, sans excepter celles de leurs haines et de leurs vengeances, qu'ils remettent toujours après avoir satisfait leurs besoins. Alors ils parlent avec chaleur d'attaquer leurs ennemis, de les prendre, de les engraisser, de les assommer solennellement et de les manger.

« Ce n'est jamais par des motifs d'intérêt ou d'ambition que les Brésiliens se font la guerre. Ils ne pensent qu'à venger la mort de leurs parents ou de leurs amis mangés par d'autres sauvages. Léry assure qu'on remonterait à l'infini sans trouver d'autre origine à leurs plus sanglantes invasions. La vengeance est une passion si vive chez tous ces peuples, que jamais ils ne se font aucun quartier. Ceux qui ont formé quelque liaison avec les Européens reviennent par degrés de cette féroce; ils baissent la tête avec une sorte de confusion lorsqu'on leur en fait un reproche.

« Il entre peu de formalités dans leurs guerres. Ils n'ont ni rois ni princes; ils ne connaissent aucune distinction de rang; mais ils honorent leurs anciens et les consultent,

parce que l'âge, disent-ils, leur donne de l'expérience, et que, n'étant plus en état d'agir eux-mêmes, ils sont capables de fortifier les jeunes guerriers par leurs conseils. Chaque aldée, nom qu'ils donnent à quatre ou cinq cabanes situées dans un même canton, a pour directeurs plutôt que pour chefs un certain nombre de ses anciens, qui sont en même temps les orateurs de la société, surtout lorsqu'il est question d'animer les jeunes gens à prendre les armes. Ils donnent le signal du départ, et ne cessent point, dans leur marche, de faire retentir les termes de haine et de vengeance. A ce cri les sauvages frappent des mains, se donnent de grands coups sur les épaules, et promettent de ne pas ménager leur vie. Quelquefois ils s'arrêtent pour écouter des harangues animées qui durent des heures entières. Ensuite chacun s'arme de sa tacape, qui est une sorte de massue de bois de Brésil, ou d'une espèce d'ébène noire, fort pesante, rondo à l'extrémité, et tranchante par les bords. Sa longueur est de six pieds sur un de large, et son épaisseur d'un pouce. Ils ont des arcs du même bois, dont ils se servent avec une adresse extrême. Leurs boucliers sont de peau, larges, plats et ronds. Dans cet équipage, et parés de plumes, ils marchent au nombre de cinq ou six mille, formés de plusieurs aldées, avec quelques femmes chargées de provisions. Les généraux sont choisis parmi ceux qui ont pris ou tué le plus d'ennemis. Ils ont pour signaux militaires une espèce de cornet qu'ils nomment *imbia*, et des flûtes d'os, qui sont ordinairement ceux des jambes de leurs victimes. Quelquefois leurs expéditions se font par mer; mais leurs canots, qui sont d'écorces d'arbres, ne pouvant résister à la force des vagues, ils ne s'éloignent guère du rivage. En arrivant dans le pays qu'ils veulent ravager, les moins vigoureux s'arrêtent avec les femmes pendant que les guerriers pénètrent au travers des bois.

On assure que la plupart des Brésiliens engraisent leurs prisonniers pour rendre leur chair de meilleur goût. Le jour de la mort n'est jamais déterminé; il dépend de l'embonpoint du captif. Lorsqu'il est venu, tous les Indiens de l'aldée sont invités à la fête. Ils passent d'abord quelques heures à boire et à danser, et non-seulement le prisonnier est au nombre des convives, mais, quoiqu'il n'ignore point que sa mort approche, il affecte de se distinguer par sa gaieté. Après la danse, deux hommes robustes se saisissent de lui sans qu'il fasse de résistance, ou qu'il laisse voir la moindre frayeur. Ils le lient d'une grosse corde au milieu du corps; mais ils lui laissent les bras libres; et dans cet état ils le mènent comme en triomphe dans les aldées voisines. Loin d'en paraître abattu, il regarde d'un air fier ceux qui se présentent sur son passage; il leur raconte hardiment ses exploits, surtout la manière dont il a souvent lié les ennemis de sa nation, et dont il les a rôtis et mangés, et leur prédit que sa mort ne

demeurera pas sans vengeance, et qu'ils seront un jour mangés comme lui. Lorsqu'il a servi quelque temps de spectacle, et reçu les injures qu'on lui rend, ses deux gardes reculent, l'un à droite et l'autre à gauche, à la distance de huit ou dix pieds, tirant à mesure égale la corde dont ils le tiennent lié, de sorte qu'il ne peut faire un pas au milieu d'eux. On apporte à ses pieds un tas de pierres, et les gardes, se couvrant de leurs boucliers, lui déclarent qu'avant sa mort on lui laisse le pouvoir de la venger. Alors, entrant en fureur, il prend des pierres et les jette contre ceux qui l'environnent. Avec quelque soin qu'ils se retirent, il y en a toujours un grand nombre de blessés.

« Aussitôt qu'il a jeté toutes ses pierres, celui dont il doit recevoir la mort, et qui ne s'est pas montré pendant toute cette scène, s'avance la tacape à la main, parée de ses plus belles plumes. Il tient quelques discours au captif, et ce court entretien renferme l'accusation et la sentence. Il lui demande s'il n'est pas vrai qu'il a tué et mangé plusieurs de ses compagnons. L'autre se fait gloire d'un prompt aveu, et défie même son bourreau par une formule énergique dans les langues du pays. « Rends-moi la liberté, lui dit-il, et je te mangerai. « toi et les tiens. — Eh bien, réplique le bourreau, nous te préviendrons. J'avais t'assommer, et tu seras mangé ce jour même. » Le coup suit aussitôt la menace. La femme de la tribu qui a pris soin du mort se hâte d'accourir, et se jette sur son corps pour y pleurer un moment. C'est une grimace qui ne l'empêche point de manger sa part du malheureux qu'elle a engraisé. Ensuite d'autres femmes apportent de l'eau chaude, dont elles lavent le corps; d'autres viennent, le coupent en pièces avec une extrême promptitude, et frottent les enfants de son sang pour les accoutumer de bonne heure à la cruauté. Avant l'arrivée des Européens, les corps étaient découpés avec des pierres tranchantes. Aujourd'hui les Brésiliens ont des couteaux en grand nombre. Il ne reste qu'à rôtir les pièces du corps et les entrailles, qui sont fort soigneusement nettoyées; c'est l'emploi des vieilles femmes, comme celui des vieillards, en mangeant ce détestable mets, est d'exhorter les jeunes gens à devenir bons guerriers pour l'honneur de leur nation et pour se procurer souvent le même festin.

« L'usage commun des Brésiliens est de conserver dans leurs villages des monceaux de têtes de morts; et lorsqu'ils reçoivent la visite de quelque étranger, ils ne manquent point de lui donner ce spectacle comme un trophée de leur valeur et des avantages qu'ils ont remportés sur leurs ennemis. Ils gardent aussi fort soigneusement les plus gros os des cuisses et des bras pour en faire diverses sortes de flûtes, et toutes les dents, qu'ils attachent en forme de chapelet pour se les suspendre au cou. Ceux qui ont fait plusieurs prisonniers, croyant leur gloire bien établie, se font inciser dès le même jour la poitrine

ont une église en pierre, dédiée à l'échange saint Michel. A cinq heures de distance, se trouve une autre chapelle en bois, dédiée à saint François-Xavier, et construite par les Allemands malgré leur indigence. Plus loin, on découvre *Bom-Jardim*, habitée aussi par une population de cultes divers; *Caffé*, qui possède aussi une chapelle en bois, et Saint-Joseph, composée en majorité de catholiques, dont l'église, également en bois, menace de s'écrouler.

« Parmi tous ces colons, un petit nombre s'adonne au soin des troupeaux; le reste est occupé à la culture de la terre. Je ne saurais dire avec certitude combien il y a de catholiques; mais, d'après ce que j'ai pu observer, leur nombre dépasse quatre mille. A l'exception de ceux qui sont arrivés récemment, aucun d'entre eux, faute de prêtres, ne s'était confessé depuis vingt ans. Aussi la pénurie des ministres de la religion et l'abus des mariages mixtes avaient-ils produit une indifférence totale en matière de foi, surtout parmi les jeunes gens qui passaient les jours de fêtes dans les cabarets ou à la chasse.

« A peine nos Pères espagnols eurent-ils visité cette contrée, qu'ils conçurent la pensée d'y donner des exercices religieux pour ceux des habitants qui comprenaient le portugais. Les PP. Jean Coris et Joseph Sato entreprirent cette œuvre difficile. Ils ouvrirent leur première mission à Saint-Léopold : le directeur de la colonie, quoique luthérien, assista à tous les sermons. C'était un touchant spectacle que de voir les enfants, rangés en ordre, drapeau en tête, venir à l'église, après avoir prié leurs parents de leur rappeler leurs péchés pour s'en confesser. Nos confrères évangélisèrent ensuite les stations de Dois-Irmaos, Bom-Jardim et Saint-Joseph où ils convertirent trois hérétiques, et plantèrent la croix dans tous ces villages : c'est autour de ces croix que, depuis lors, le peuple vient prier pendant le carême.

« La colonie Dos-fois-Irmaos, qui avait un grand besoin de secours spirituels, fut le premier théâtre de nos travaux. Quand nous arrivâmes, l'élection d'un nouveau magistrat était retardée par deux partis rivaux, qui menaçaient la colonie d'une révolution sanglante. Mais, par une faveur inespérée, tout rentra dans l'ordre lorsqu'on s'y attendait le moins. Cependant les ennemis de la foi nourrissaient contre nous des projets hostiles. Ayant appris que quelques protestants s'étaient convertis au catholicisme, ils en furent tellement exaspérés, qu'on nous menaça publiquement de mort. Plusieurs catholiques, craignant pour nos jours, nous accompagnent dans nos voyages; d'autres nous ont offert des armes pour nous défendre en cas d'agression pendant la nuit; mais jusqu'à présent tout s'est borné à des menaces et à des cris poussés devant notre maison. Malgré tous ces obstacles, le bien se fait, et l'œuvre de Dieu prospère de jour en jour.

« La colonie de Saint-Joseph, dont les habitants catholiques ne sont pas mêlés avec les protestants, fait espérer les mêmes succès. Ces braves gens respectent les prêtres, et, malgré leur pauvreté, ils se beaucoup de dépenses pour le culte de l'église, qu'ils fréquentent même les jours d'ouvriers. »

« *Lettres du R. P. Bernard Paris, missionnaire de la Compagnie de Jésus, R. P. provincial d'Espagne. — Port-Alegre 6 février 1851.* A mon arrivée de cette résidence, on me fit part du désir qu'avaient les autorités de la province de porter la civilisation chez les Indiens. Je me rendis aussitôt à l'œuvre. Je m'embarquai avec PP. Cabeza et Calvo sur la rivière Jacu et nous arrivâmes à la ville de Cruz-Alta qui devait être le point central de nos travaux. Là nous apprîmes qu'une des peuplades sauvages que nous devions évangéliser se trouvait dans un endroit appelé Guarita, à la distance de vingt-deux lieues. Je résolus alors d'aller les visiter, tandis que mes deux compagnons donneraient la mission à Cruz-Alta, et je partis avec M. Oliveira, chargé par le gouvernement de l'administration des Indiens.

« Pendant le trajet on vint nous avertir que, depuis un mois, un grand nombre de sauvages volaient et assassinaient, sans qu'une personne pût s'opposer à leurs dévastations à cause des forêts impénétrables qui leur servaient de repaire. Néanmoins nous continuâmes de nous diriger vers leurs tentes, et le lendemain avant midi nous aperçûmes vingt-cinq ou trente Indiens, hommes, femmes et enfants, tous sans armes. Je pus à peine retenir mes larmes à la vue de leur misère. Dès qu'ils surent que j'étais prêt et que je venais leur apprendre à connaître Dieu, ils s'approchèrent de moi, les mains jointes, pour recevoir la bénédiction, comme ils avaient vu faire aux Portugais. Ils m'accompagnèrent ensuite jusqu'à leur camp, à peine fus-je descendu de mon cheval qu'un jeune homme me prit brusquement par la main, en me disant qu'il était le chef d'un cacique; puis m'introduisant dans une tente assez propre : « Voici, me dit-il, notre chef, » Pandara. C'était un homme âgé de soixante-dix ans environ, de haute taille et d'une bonne mine; il était assis sur son lit, les jambes croisées, et portait une pèlerine de toile sur les épaules. Il m'accueillit en souriant, me prit par la main, et me fit asseoir auprès de lui : il me présenta ensuite une tasse de miel sauvage, au fond de laquelle on voyait une espèce de mousse, et, malgré ma répugnance, je me mis à boire de la liqueur, ce qui causa une grande hilarité dans l'assemblée. Je rendis la tasse au cacique, qui, plongeant aussitôt sa main dans le fond, en tira la mousse, et s'en servit comme d'éponge pour sucer ce qui restait.

« Cette visite terminée, le même jeune homme me conduisit à la butte du grand chef, qui me reçut avec une gravité respectueuse. Pendant le repas qu'il nous offrit,

me vis entouré d'une foule de sauvages, qui me pressèrent tellement que j'en étais presque étouffé. Tous apprirent avec joie que, dès qu'il y aurait une maison convenable pour nous loger, deux missionnaires viendraient se fixer dans leur tribu.

« Après avoir étudié le pays, je repris la route de Port-Alegre avec M. Oliveira, pour organiser notre prochain établissement, et procurer des secours et des instruments de travail à ces malheureux Indiens. Deux d'entre eux s'offrirent à m'accompagner, ils furent ravis du bon accueil qu'ils reçurent du gouverneur et des cadeaux qu'il leur fit. Finalement revenus d's préventions qu'ils avaient contre les Portugais, ils prirent la résolution de bâtir une église à l'instar de celle qu'ils avaient vue à Port-Alegre, et me prièrent de leur apporter des livres pour instruire leurs enfants, comme dans les écoles qu'ils avaient visitées.

« Mon retour à Guarita avec mes deux Indiens fut un véritable triomphe. Ceux-ci me conduisirent, bon gré mal gré, dans toutes les tentes, où ils racontèrent avec enthousiasme tout ce qu'ils avaient vu : les costumes des villes, les usages des Portugais, les églises, les bateaux à vapeur, etc. Ils ne trouvaient pas d'expressions dans leur langue pour rendre leurs pensées, et il me fallait les aider à traduire leur admiration. Lorsqu'on ouvrit les coffres que le gouverneur leur avait donnés, tous se pressèrent à l'envi dans l'attente d'un cadeau ; mais les habits qu'on y avait renfermés étant destinés aux seuls parents de mes deux Indiens, je dis à la foule pour la consoler que, dans peu de temps, on enverrait des charrettes chargées d'étoffes pour les habitants de Guarita.

« Les PP. Cabeza et Calvo s'établirent chez ces sauvages, pour apprendre leur langue et commencer leur civilisation par le catéchisme. En même temps on m'annonça que quatre Pères venus d'Europe débarquaient à Port-Alegre. Avec ce renfort nous avons pu visiter deux autres peuplades, appelées *Campo-do-Meio* et *Nonohay*. Voilà donc trois réductions établies à Rio-Grande ; chacune d'elles est desservie par deux missionnaires. Pour moi, chargé de tous les sujets qui sont dans cette province, je me trouve tantôt à Port-Alegre, tantôt avec les Indiens.

« Ces réductions occupent des champs fertiles, entourés d'immenses forêts. Parmi les Indiens qui forment le noyau de notre mission, les uns vivent réunis sous des tentes, les autres mènent une vie errante dans les bois. Les premiers ont presque tous reçu le baptême, mais ils ont oublié complètement les principes de la religion, et diffèrent peu des païens par leur conduite. Cependant, depuis qu'ils commencent à vivre en famille, on n'entend presque plus parler d'assassins ni de vols, ce qui permet aux voyageurs de traverser le pays sans danger, et au commerce de s'ouvrir des voies nouvelles.

« Par malheur, lorsque les aliments sont rares, ils désertent la mission, et vont cher-

cher le gibier dans les forêts. Nous avons eu souvent recours au gouvernement pour leur procurer des vivres, car c'est le seul moyen de conserver l'œuvre commencée, jusqu'à ce que les Indiens, surmontant leurs habitudes paresseuses, s'assujettissent à la culture des terres. Leurs habitations sont des baraques fermées, sans autre porte ni fenêtre qu'une planche ou des feuilles de palmier. Au milieu de chaque hutte est un bûcher constamment allumé jour et nuit ; les Indiens s'étendent à l'entour ayant les pieds près du feu. Là, les uns rôtissent des grains de maïs ou des citrouilles, les autres raccommode leurs arcs, et c'est la principale occupation des hommes lorsqu'ils ne vont pas à la chasse. Les femmes, au contraire, sont laborieuses : ce sont elles qui fournissent les choses nécessaires à la maison ; le temps qui leur reste libre, elles l'emploient à faire un tissu grossier de toile qui leur sert de vêtement. Elles sont regardées comme des esclaves, et dans les voyages elles portent sur leurs épaules leurs enfants et les ustensiles de ménage, tandis que les hommes ne se chargent que de leurs arcs, de leurs flèches ou des lances.

« Chez eux, les Indiens ne sont pas voleurs ; nos maisons sont ouvertes à tout le monde, et rien ne nous a manqué jusqu'à présent. Ils ont beaucoup d'égards pour les malades, et un certain respect pour les morts : les cadavres sont placés dans des fosses, qu'ils recouvrent de terre jusqu'à une certaine hauteur, en sorte qu'il y a autant de monticules que de tombes. Ils ne foulent jamais la terre où repose le défunt.

« Un jeune homme qui mourut à Nonohay, le jour de l'Annonciation de l'année dernière, fut le premier fruit que notre mission offrit au ciel. Lorsque sa maladie commença à inspirer des craintes, on nous appela pour le baptiser. A toute heure nous trouvions sa tente remplie d'Indiens. Quand le malade toucha au dernier moment, ainsi qu'après sa mort et toute la nuit suivante, on entendit des cris déchirants dans presque toute la peuplade. Si le défunt est un chef, le deuil est plus long et plus général ; mais il finit au bout de quelques jours par des fêtes publiques, par une grande consommation de boissons spiritueuses extraites du maïs, et par des danses autour de la tombe.

« Maintenant, nos Indiens commencent à faire quelques progrès dans la civilisation, et à regarder avec mépris la vie errante. Il faut dire, cependant, que le moindre ressentiment qu'ils auraient contre nous suffirait pour les disperser de nouveau dans les bois. De plus, les guerriers d'un cacique sont toujours en rivalité avec ceux qui suivent un autre chef, et pour le plus futile prétexte ils se déclarent la guerre : c'est ce qui empêche la réunion des Indiens dans des habitations communes. Il n'y a pas longtemps que je dus intervenir pour apaiser une querelle qui allait coûter des ruisseaux de sang, et dont l'issue aurait été la dispersion de tous nos sauvages.

« Un autre obstacle à l'introduction du christianisme parmi ces Indiens, c'est leur inconstance naturelle. Pour en triompher, nous fondons toutes nos espérances sur les enfants, qui nous sont assez attachés. Dès qu'ils nous voient à quelque distance, il nous saluent en disant : « Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Ils participent cependant au naturel indolent des grandes personnes : aussi faut-il les stimuler sans cesse, et à chaque leçon il faut leur donner une récompense alimentaire. Nous ne saurions user à leur égard de moyens coercitifs, car ils s'éloigneraient aussitôt et ne reviendraient plus. Si nous pouvions fonder un collège, nous réussirions mieux ; mais les parents ont peine à permettre qu'on sépare d'eux leurs enfants. Il ne faut pas se le dissimuler, la civilisation de ces sauvages sera l'œuvre du temps et d'une grande patience. » (*Annales de la Propag.*, nov. 1851.)

« *Extrait d'une lettre de M. Belcourt, missionnaire apostolique. — Devant Rio-Janeiro, 14 septembre.* — Voyez sur cette hauteur qui domine la ville et la rade, cette église, la plus humble, sans doute, mais intéressante et silencieuse comme une précieuse relique oubliée : c'est le premier monument de leur foi que les Portugais ont élevé autrefois sur cette terre nouvellement conquise. Ce monument est pauvre et modeste comme les religieux Capucins qui l'ont rouvert et qui le desservent depuis quelques années ; mais vous y trouverez toujours, quoique en petit nombre, des fidèles qui savent admirablement justifier leur foi par les œuvres. Cette église est encore toute parée de vieilles pierres sépulcrales. Souvent nous allons lui demander les traditions des temps anciens, cherchant à en extraire les actes glorieux et les leçons utiles. Pauvres catholiques de Rio ! ce sont les ombres de vos pères que nous évoquons là ; ce sont vos aïeux que nous allons réveiller de leur sommeil et que nous dépouillons respectueusement de leurs suaires, pour leur demander si la vraie foi s'est réfugiée sans retour au fond de leur tombeau !... La grande ville, essentiellement commerçante, écarte à distance ces souvenirs pour s'occuper des pressantes affaires du moment. Qu'importe au négoce la religion du passé !

« Voici un cortège religieux qui s'avance en grande pompe dans la rue. A mesure qu'il approche, nous reconnaissons un cer-

cueil de brillant acajou, avec des ornements incrustés en bois précieux. Le dessus est formé de deux battants qui s'ouvrent en retombant à droite et à gauche et laissent voir une jeune fille parée avec richesse, bien qu'elle appartienne à une famille du peuple. Cela nous donne la pensée de connaître la manière dont se font les sépultures à Rio. De l'église, nous passons, à la suite du cortège, dans une cour attenante. Le pourtour est une galerie couverte ; et sous cette galerie, dans l'épaisseur des murs, sont pratiquées à distances régulières, et superposées en trois rangs, des niches cintrées, longues d'environ six pieds et numérotées. C'est là qu'est déposé le cercueil dans une enveloppe de chaux vive : l'ouverture est murée pendant un an, après quoi on retire les ossements pour les laver et les renfermer dans une sorte d'urne funéraire. — On souffre de ne voir là ni une croix, ni un mot d'inscription, ni un signe religieux quelconque : la religion n'est-elle donc plus pour les morts ?

« Un mot sur les noirs, à qui, surtout, Rio doit sa physionomie particulière. Ils forment là une bigarrure qui plait par le contraste qu'elle apporte dans cette population. Ainsi on voit les négresses, dans leur costume indien, jetant autour de leurs épaules une ample draperie rayée qui redescend par-devant jusqu'à mi-jambes, un madras de couleur éclatant roulé en turban autour de la tête ; à la façon des créoles, une fleur brillante d'hibiscus dans la laine de leur noire chevelure, un collier de corail rouge, un ou plusieurs bracelets de cuivre ou de fer luisant autour du bras. Quand elles s'avancent par troupes nombreuses, avec leur amphore sur la tête, vers quelque fontaine, on se rappelle involontairement les filles de Mésopotamie rencontrées par Eliézer.

« La grande occupation des noirs est d'aller à la provision d'eau. Vous ne voyez, à Rio, ni puits, ni source, ni rivière ; mais, comme à Rome, comme aux montagnes de Tibur, c'est une eau triomphale qui visite et abreuve les grands quartiers de la ville. Des travaux, faits sur une étendue de plusieurs lieues, obligent les montagnes à verser chacune un faible tribut, que l'aqueduc *da Carioca*, l'un des plus beaux de toute l'Amérique, est chargé de réunir. »

BULGARIE. Voyez TURQUIE, Rapport de M. Blanqui.

C

CACHEMIRE.—L'un des anciens royaumes de l'Inde, aujourd'hui soumis aux Anglais.

Les Cachemiriens passent pour les plus spirituels, les plus fins et les plus adroits de tous les peuples de l'Inde. Avec autant de disposition que les Persans pour la poésie et pour toutes les sciences, ils sont plus industrieux et plus laborieux ; ils font des palekis, des bois de lit, des coffres, des écri-

toires, des cassettes, des cuillers et diverses sortes de petits ouvrages que leur beauté fait rechercher dans toutes les Indes ; ils y appliquent un vernis, et suivent et contrefont si adroitement les veines d'un certain bois qui en a de fort belles, en y appliquant des filets d'or, qu'il n'y a rien de plus joli. Mais ce qu'ils ont de particulier, et qui leur attire des sommes considé-

ables d'argent par le commerce, est cette prodigieuse quantité de châles qu'ils fabriquent, et auxquels ils occupent jusqu'à leurs enfants. Ce sont des pièces d'étoffe d'une aune et demie de long sur une de large, qui sont brodées au métier par les deux bouts. Les Mogols, la plupart des Indiens de l'un et de l'autre sexe les portent en hiver sur leur tête, repassées comme un manteau par-dessus l'épaule gauche. On en distingue deux sortes, les unes de laine du pays, qui est plus fine et plus délicate que celle d'Espagne; les autres d'une laine, ou plutôt d'un poil qu'on nomme *toux*, et qui se prend sur la poitrine des chèvres sauvages du grand Tibet. Les châles de cette seconde espèce sont beaucoup plus chers que les autres; il n'y a point de castor qui soit si mollet ni si délicat; mais, sans un soin continu de les déplier et de les éventer, les vers s'y mettent facilement. Les omhras en font faire exprès qui coûtent jusqu'à cent cinquante roupies, au lieu que les plus beaux de laine du pays ne passent jamais cinquante. Bernier remarquant, sur les châles, que les ouvriers de Patna, d'Agra et de Lahor ne parviennent jamais à leur donner le moelleux et la beauté de ceux de Cachemire; ajoute que cette différence est attribuée à l'eau du pays, comme on fait à Masulipatan ces belles *chutes*, ou *laines* pointes au pinceau, qui deviennent plus belles en les lavant.

On voit aussi les Cachemiriens pour la beauté du sang; ils sont communément aussi bien faits qu'on l'est en Europe, sans rien tenir du visage des Tartares, ni de ce nez écrasé, et de ces petits yeux de porc, qui sont le partage des habitants de Kachgar et du grand Tibet. Les femmes de Cachemire sont si distinguées par leur beauté, que la plupart des étrangers qui arrivent dans l'Hindoustan cherchent à s'y marier, dans l'espérance d'en avoir des enfants plus blancs que les Indiens, et qui puissent passer pour vrais Mogols (168).

Les marchands du pays vont tous les ans, de montagne en montagne, amassant ces laines fines qui leur servent à faire des châles; et ceux qu'il consulta l'assurèrent qu'entre les montagnes qui dépendent de Cachemire, on rencontre de fort beaux endroits. Ils en vantaient un qui paye son tribut en cuirs et en laines que le gouverneur envoie lever chaque année, et où les femmes sont belles, chastes et laborieuses. On parla à Bernier d'un autre plus éloigné de Cachemire, qui paye aussi son tribut en cuirs et en laines, et qui offre de petites plaines fertiles et d'agréables vallons remplis de blé, de riz, de pommes, de poires, d'abricots, de melons, et même de raisin, dont il se fait des vins excellents. Les habitants, se fiant sur ce que le pays est de très-difficile accès, ont quelquefois refusé le tribut; mais on a toujours trouvé le moyen d'y entrer et de les réduire. Bernier apprit des mêmes marchands qu'entre des montagnes encore plus

éloignées qui ne dépendent plus du royaume de Cachemire, il se trouve d'autres contrées fort agréables, peuplées d'hommes blancs et bien faits, mais qui ne sortent jamais de leur patrie. Un vieillard, qui avait épousé une fille de l'ancienne maison des rois des Cachemire, lui raconta que, dans le temps que Djehan-Ghir avait fait rechercher tous les restes de cette malheureuse race, la crainte de tomber entre ses mains l'avait fait fuir avec trois domestiques au travers des montagnes, sans savoir où il allait; que, après avoir erré dans cette solitude, il s'était trouvé dans un fort bon canton, où les habitants, ayant appris sa naissance, l'avaient reçu avec beaucoup de civilités, et lui avaient fait des présents.

Bernier fit de grandes recherches, à la prière du célèbre Melchisedech Thévenot, pour découvrir s'il ne se trouverait pas de Juifs dans le fond de ces montagnes, comme les missionnaires nous ont appris qu'il s'en trouve à la Chine. Quoiqu'il assure que tous les habitants de Cachemire sont gentous ou mahométans, il ne laissa pas d'y remarquer plusieurs traces de judaïsme; elles sont fort curieuses, sur le témoignage d'un voyageur tel que Bernier. 1° C'est qu'en entrant dans ce royaume, après avoir passé la montagne de Pire-Pendjal, tous les habitants qu'il vit dans les premiers villages lui semblèrent Juifs à leur port, à leur air; enfin, dit-il, à ce je ne sais quoi de particulier qui nous fait souvent distinguer les nations. Il ne fut pas le seul qui en prit cette idée; un Jésuite qu'il ne nomme point, et plusieurs Européens l'avaient eue avant lui. 2° Il remarqua que parmi le peuple de Cachemire, quoique mahométan, le nom de *Moussa*, qui signifie Moïse, est fort en usage. 3° Les Cachemiriens prétendent que Salomon est venu dans leur pays, et que c'est lui qui a coupé la montagne de Baramoulay pour faire écouler les eaux. 4° Ils veulent que Moïse soit mort à Cachemire; ils montrent son tombeau à une lieue de cette ville. 5° Ils soutiennent que le très-ancien édifice qu'on voit de la ville sur une haute montagne a été bâti par le roi Salomon, dont il est vrai qu'il porte le nom. On peut supposer, dit Bernier, que, dans le cours des siècles, les Juifs de ce pays sont devenus idolâtres, et qu'ensuite ils ont embrassé le mahométisme, sans compter qu'il en est passé un grand nombre en Perse et dans l'Hindoustan. Il ajoute qu'il s'en trouve en Ethiopie, et quelques-uns si puissants, que, quinze ou seize ans avant son voyage, un d'entre eux avait entrepris de se former un petit royaume dans des montagnes de très-difficile accès. Il tenait cet événement de deux ambassadeurs du roi d'Ethiopie, qu'il avait vus depuis peu à la cour du Mogol.

CAFRES.—Les détails suivants sont extraits des *Voyageurs modernes* (tom. II, Paris), et bien qu'écrits depuis plus de trente ans, ils sont encore exacts.

(168) Voyez les détails généraux sur les mœurs et usages de l'Hindoustan.

« Au delà du territoire habité par les Hottentots, sur le bord oriental de la rivière du Grand-Poisson, vit une autre espèce d'indigènes connus sous le nom de *Cafres*. Ils diffèrent totalement de leurs voisins par la taille, la couleur, le langage, les mœurs, le caractère et la condition. C'est un peuple pasteur. Les Hollandais et les Anglais ont vainement tenté, à plusieurs reprises, d'envahir leur territoire, leurs efforts ont dû céder à la constance et à l'énergie avec lesquelles les Cafres ont soutenu leur indépendance. Ces indigènes sont bien faits, robustes et tempérants; ils mangent peu de viande, et vivent principalement de lait caillé, de racines sauvages, de millet et de courges amères. C'est peut-être à cette nourriture qu'ils sont redevables de l'extrême douceur de caractère que les plus distingués des voyageurs qui les ont visités ont admirée et signalée en eux, et qui leur a fait donner par Vasco de Gama la dénomination de *Boa Gente* (bon peuple). La conduite qu'ils ont tenue envers l'équipage de l'*Hercule*, vaisseau américain naufragé sur leurs côtes, prouve qu'ils sont toujours dignes de ce nom.

« Ce vaisseau, après avoir lutté longtemps contre les horreurs d'une tempête dont les annales maritimes offre peu d'exemples, avait péri sur les côtes de la Cafreterie. Soixante naufragés, jetés sur la plage avec leur capitaine, s'y trouvaient absolument nus, sans armes, dénués de tout, même sans espérance, dans l'état d'épuisement où la fureur des éléments les avait mis, de pouvoir à leur subsistance. Mais les Cafres avaient rendu cette terre hospitalière, ils survinrent et, dès le premier moment, cédèrent à l'impulsion des sentiments qui honorent le plus l'humanité. Bientôt les malheureux naufragés n'eurent plus de besoins qui ne fussent incontinent satisfaits. Ils étaient mouillés, un grand feu fut allumé pour les sécher; ils avaient faim, un taureau fut tué pour les nourrir, une eau claire et limpide éteignait leur soif, et quand leurs forces réparées leur permirent de voyager, des guides les conduisirent à travers les déserts du pays. Telle fut la conduite d'un peuple que les Hollandais fatiguent de vexations continuelles, que ses ancêtres ont instruit à ne considérer sans un homme blanc qu'un persécuteur et un assassin, toujours disposé au pillage, et dont la vengeance pourrait, en quelque sorte, trouver, sinon sa justification, du moins son excuse dans les torts dont les sauvages blancs se sont rendus coupables envers lui.

« Cependant les Cafres ont fait une irruption dans la colonie du Cap; mais elle a été le résultat de l'intervention inconsidérée de son gouvernement dans leurs affaires particulières. Ces indigènes sont divisés en deux tribus ennemies : à la tête de l'une est un guerrier nommé *Gaika* qu'on dépeint généralement sous les traits les plus intéressants. Ayant toujours vécu en

bonne intelligence avec les colons, ceux-ci le regardaient comme le chef légitime, et sous ce point de vue, ont embrassé sa cause contre la tribu opposée. Toutefois, non contentes de le soutenir, les autorités coloniales l'ont engagé dans des hostilités et l'ont aidé à enlever les bestiaux de son ennemi. C'était, en quelque sorte, attenter à l'existence de la tribu rivale, et l'excursion qu'elle a faite sur le territoire du Cap, n'a eu d'autre objet que le dédommagement des pertes qu'elle avait éprouvées. Dans les escarmouches qui ont eu lieu, on a vu avec étonnement les Cafres marcher en ordre de bataille et faire avec une sorte de régularité toutes les évolutions de soldats disciplinés.

« Près des limites du territoire occupé par cette peuplade, il existe un district nommé par les Hollandais *Zunreveld* et par les Anglais *Albany*, situé entre les rivières du Dimanche et du Grand-Poisson et présentant une surface carrée de douze cent mille acres, où le gouvernement anglais commence une nouvelle colonisation destinée à étendre celle du Cap. Ce district est agréablement coupé de vallons et de coteaux : d'épais taillis et des arbres de la plus grande dimension croissent dans les plaines; les ravines voisines de la mer sont couvertes de magnifiques forêts, et le district entier est arrosé d'une multitude infinie de petits ruisseaux et de sources abondantes. Au nord, sur une profondeur de trente à quarante milles, Albany offre d'épais halliers de la végétation la plus riche où abondent l'aloès, l'euphorbia et d'autres plantes succulentes. On n'a jamais éclairé un seul de ces halliers, parce que les bores prétendent qu'il sort de l'euphorbia un lait qui éteint le feu. Dans ces fourrés se tiennent les éléphants, qui restent en petit nombre dans la colonie; on y trouve aussi les bêtes féroces particulières à cette partie de l'Afrique, telles que le chacal, le léopard, le lion, le buffle et le rhinocéros. »

CAFRES-BETJOUANAS, ou *BETJOUANAS*, peuples du midi de l'Afrique, au nord-est du pays des Hottentots.

Renseignements tirés d'un voyage de M. le docteur Lichtenstein. — La nation des Betjouanas, partagée en plusieurs tribus, occupe un vaste territoire entre les 20° et 25° de grés de latitude australe, et les 21° et 23° de longitude est de Paris.

« La tribu des Macquins est la plus puissante et la plus riche; c'est elle qui fournit aux autres le fer et le cuivre que les voyageurs ont été si étonnés de trouver chez ces sauvages. Une chaîne de montagnes qui les sépare de Monghouzousis, renferme des mines de ces deux métaux, qu'ils exploitent pour en fabriquer des couteaux, des aiguilles, des bracelets et des anneaux, qu'ils échangent contre du bétail et de l'ivoire. Il est probable que cette tribu s'étend jusqu'aux postes portugais dans l'intérieur du Monomotapa; car c'est par les relations des Macquins que les autres Betjouanas avaient eu

la première idée des hommes blancs, dont la plupart d'entre eux révoquaient en doute l'existence, jusqu'à ce qu'ils vissent parmi eux des Hollandais.

« Toutes ces tribus, au nombre de neuf, quoique souvent en guerre, parlent une seule langue et diffèrent peu entre elles quant aux mœurs, aux coutumes et à la manière de vivre. Ils se connaissent très-bien, car il est d'usage que les fils des chefs, surtout les héritiers du sceptre, fassent de longs voyages, pour former des liaisons d'amitié et des alliances utiles à leur tribu.

« Quoique de la même race que les Cafres habitant à l'est de la colonie du cap de Bonne-Espérance, les Betjouanas ont quelque chose de particulier dans leur constitution physique; les hommes de six pieds sont plus rares chez eux; leur taille robuste et élancée a plus d'élégance que celle des Cafres; leurs membres sont bien proportionnés, mais en général ils gagneraient à avoir plus d'embonpoint. La teinte brune de leur peau tient le milieu entre le noir brillant des nègres et le jaune terne des Hottentots. La peau des femmes est extrêmement douce; et chez celles qui sont un peu grasses, elle a l'éclat du satin. De beaux yeux, des dents d'une blancheur étonnante, une taille svelte, des formes charmantes, dédommagent les femmes des Betjouanas de la noirceur de leur peau. Les hommes mêmes ont d'assez jolies figures; le nez et les lèvres à l'européenne se voient plus fréquemment chez eux que chez les Cafres. On reconnaît souvent dans l'expression des yeux et de la bouche l'homme dont la sensibilité est déjà active sans être encore raffinée; le jeu libre et harmonieux de leurs mines, de leurs gestes, de tous leurs muscles, retrace comme un miroir les mouvements de leur âme. Leur langue est sonore, riche en consonnes et en aspirations; on la prononce avec des accents fortement marqués et une déclamation voisine du chant; leur voix a du timbre et de la flexibilité; leur parler est à la fois rapide et plein d'expression.

« Les viandes que la chasse fournit sont leurs mets favoris; ils tuent rarement du bétail; les pauvres se nourrissent d'une espèce de concombres, de melons d'eau, de fèves à taches rouges et de blé de Cafres. Quoique les Betjouanas mangent toute sorte de chair, jusqu'à celle des hyènes, et quoique, dans une circonstance que nous citerons tout à l'heure, ils soient anthropophages, la plus cruelle disette ne les forcerait jamais à se nourrir de poissons; cependant leurs rivières en fourmillent. Il paraît que cet usage est fondé d'après une idée superstitieuse sur leur parenté avec ces animaux.

« Leur boisson ordinaire est le lait. Les troupeaux paissent loin des maisons, sous la garde de quelques pauvres mercenaires qui envoient à leurs maîtres la partie caillée du lait, et se nourrissent eux-mêmes de petit-lait. Les melons d'eau et les fruits de plusieurs espèces servent aussi à étancher

leur soif; ce n'est qu'au défaut absolu du lait et des melons qu'ils boivent de l'eau; ils ne s'en servent pas non plus pour se laver. Ils fument beaucoup de tabac, et ils en connaissaient l'usage avant l'arrivée des Européens.

« Tous leurs vêtements sont faits de la peau des animaux. Les manteaux des gens riches consistent en quinze à dix-huit peaux de civettes, de chacals ou de chats sauvages, très-proprement cousues ensemble, de manière que les têtes sont réunies en haut, et que les queues et les jambes pendent en bas comme autant de franges; en guise de fil, ils emploient des nerfs d'animaux; le suc de diverses espèces de *mesembryanthemum* sert pour tanner les peaux. Un pagne en forme de T leur couvre les parties naturelles: les femmes portent plusieurs jupons; elles se voilent la poitrine et laissent le ventre découvert. Les pauvres portent une peau d'antilope tannée.

« Parmi les ornements, on distingue surtout les bracelets en cuivre et en ivoire; ceux en cuivre sont entortillés de fils du même métal, mais d'une manière différente; l'auteur a vu une femme qui en portait jusqu'à soixante-douze; quant aux anneaux d'ivoire, leur nombre sert à distinguer les rangs, et il n'y a que les membres de la famille royale qui aient le droit d'en porter plus de huit. Pour faire ces anneaux, ils laissent amollir les dents d'éléphant dans du lait aigri; ensuite ils les taillent péniblement avec un couteau. Pour souliers, ils préfèrent le cuir de girafe. Ils portent souvent un chasse-mouches fait de plumes d'autruche ou de queues de renard.

« Les hommes ont peu de barbe, et ne la laissent croître qu'en temps de guerre, ou lorsqu'ils vont en voyage. A l'instar des Cafres, ils enduisent leur corps de graisse mêlée de terres colorantes, et surtout de bœufs ferrugineux. Les femmes mettent beaucoup de soin à s'arranger la tête, pour effacer l'aspect désagréable que présenteraient leurs cheveux laineux et longs tout au plus de trois ou quatre pouces; elles se rasant la tête, au sommet près, d'où elles laissent pendre de tous côtés des boucles égales et bien couvertes de pommade. Il y a quelque élégance dans cet ajustement; les hommes ont moins de recherche.

« C'est surtout par la construction de leurs maisons et de leurs étables que les Betjouanas se distinguent avantageusement des peuples voisins. Leurs cabanes se composent de deux haies circulaires, concentriques et construites de troncs de mimosa, réunis ensemble par un tissu de branches du même arbre; en outre, la haie intérieure est cimentée par un mélange de terre argileuse et de bouse de vache. Un des pieux de la haie intérieure s'élève et soutient le toit, qui est en jonc, et qui présente la figure d'un cône penché de côté. Ces cabanes sont fermées avec une porte étroite, tournée vers l'est, à cause des vents impétueux du nord-ouest.

La famille demeure dans l'enceinte intérieure; les esclaves et domestiques occupent le portique extérieur. Grâce aux ouvertures qui se trouvent entre le toit et le mur extérieur, l'air circule librement dans ces habitations, et il y règne en été une fraîcheur délicieuse.

« Les Betjouanas atteignent rarement un âge avancé; un homme de cinquante à soixante ans ressemble à un vieillard européen de soixante-dix; les femmes deviennent souvent mères dans leur treizième année. Ces Africains connaissent peu de maladies, et n'emploient d'autres remèdes que les sorcelleries.

« Les Betjouanas disent d'un homme honnête qu'il a le cœur blanc; ils associent de même les idées de méchant et de noir. Leurs vertus principales sont la bravoure, la fidélité et la loyauté; ils désapprouvent le mensonge et le vol; ils respectent assez le droit de propriété, pour ne pas s'emparer par force de celle du plus faible; mais les enlèvements nocturnes, surtout de bestiaux, sont assez fréquents. Quelquefois le voleur rend ce qu'il a pris; souvent le volé est réduit à reprendre par force, s'il le peut, les objets enlevés. Si, dans une contestation semblable, il arrive un meurtre, les rois et les chefs n'en prennent aucun souci; c'est à la famille du mort à le venger.

« Les Betjouanas croient à un être invisible, qui produit les phénomènes de la nature et qui distribue les biens et les maux. Ils paraissent plutôt craindre qu'aimer la Divinité, et lui attribuent une grande puissance.

« Les missionnaires ont cherché à leur faire comprendre que Dieu est un être bienfaisant, qu'il aime la paix, et qu'il les punit de leurs invasions fréquentes chez leurs voisins, en leur envoyant des années de sécheresse.

« Le prêtre de chaque tribu est le second personnage, après le roi; ses fonctions se bornent principalement à circoncire les enfants et à consacrer les troupeaux. Quant aux cérémonies qu'ils observent pour la circoncision, elles se font secrètement, dans un parc isolé, où tous les enfants de dix à douze ans sont réunis, sans que personne les voie, excepté le prêtre.

« La consécration des troupeaux a lieu au commencement d'une guerre, et elle a pour but de rendre vains les enchantements employés par l'ennemi, et de communiquer aux bestiaux la faculté de ne pas pouvoir être enlevés à leurs propriétaires. Tous les troupeaux, tête par tête, passent par une porte étroite, auprès de laquelle le prêtre est à genoux; à côté de lui est un pot rempli de couleur noire; il tient à la main un goupillon de queue de chacal, avec lequel il fait une marque sur la cuisse des animaux, à mesure qu'ils passent devant lui; il prononce continuellement des paroles mystérieuses, tandis qu'une autre personne, à genoux derrière lui, marque de temps en

temps son dos et ses coudes de la même couleur noire.

« Les Betjouanas cherchent à deviner d'avance, au moyen d'un sortilège, le succès de leurs entreprises. Ils emploient à cet usage des dés faits d'ongles d'antilope, et taillés en forme de pyramide à côtés égaux; la base de cette pyramide porte des figures taillées en demi-relief; à chaque paire de dés appartiennent deux bâtons plats découpés en zigzag, et un peu plus longs que la base du dé. En prononçant une prière, on jette ces quatre instruments à terre, et leur position relative annonce la volonté du destin.

« Le fleuve *Kouroumann*, aux bords duquel les *Matjapings* ont leurs demeures, prend son origine dans une fontaine extrêmement remarquable, et nommée *Claboroungani*; ses eaux jaillissent avec une telle abondance, qu'elles pourraient aussitôt faire tourner la roue d'un moulin; d'énormes quartiers de roches semblent avoir été amoncelés par la main des géants pour emprisonner le jeune fleuve, qui, s'ouvrant une route parmi les interstices, en sort comme à travers autant d'écluses. Celui qui a le courage de pénétrer sous ces rochers y trouve des grottes spacieuses, dont les parois, couvertes de stalactites brillantes, réfléchissent de mille manières la clarté des flambeaux. Les cavernes sont la demeure de beaucoup de serpents, parmi lesquels il y en a surtout un très-grand, considéré comme sacré par les Betjouanas, et adoré comme le Dieu tutélaire de la fontaine. Deux Hottentots, au service des missionnaires, rencontrèrent ce serpent auprès de la fontaine; n'étant pas instruits de son inviolabilité, ils tentèrent de le tuer d'un coup de fusil, mais ils le manquèrent. Lorsqu'ils furent de retour, ils racontèrent leur aventure aux Betjouanas, qui leur dirent: « Vous êtes bien heureux de l'avoir manqué, car si vous l'eussiez tué, on ne vous aurait certainement pas manqué; vous auriez été punis de mort, attendu que l'existence de la fontaine dépend de la vie de ce serpent, et que, si la fontaine venait à se tarir, tous les troupeaux périeraient de soif. »

« Il existe une grande disproportion entre le nombre des hommes et celui des femmes; celles-ci forment une très-grande majorité. Cette circonstance a fait naître et perpétuer la polygamie, en même temps qu'elle retient les femmes dans une sorte de servilité.

« La population, au lieu de diminuer par les guerres, s'accroît chez les tribus victorieuses du nombre des femmes ennemies qu'on emmène prisonnières, ainsi que les enfants en bas âge. Les prisonniers sont traités en esclaves; et comme leurs nouveaux maîtres n'ont pas toujours de quoi les nourrir, ils seraient souvent assez disposés à les vendre, s'ils ne craignaient pas de rétablir les forces de leurs ennemis. Voilà l'origine de la traite des esclaves; même les Betjouanas, sans connaître encore ce trafic infâme, semblent déjà deviner les avantages

qu'ils pourraient retirer de la vente de leurs prisonniers. Ils demandèrent à l'auteur un mouton pour chacun d'eux, et offrirent en échange des enfants de dix ans.

• L'extérieur et les occupations des maîtres et des esclaves, chez les Betjouanas, n'offrent pas cette différence frappante à laquelle les regards d'un bourgeois du Cap sont accoutumés. Cependant chaque famille tant soit peu riche possède des esclaves, et les enfants de ces esclaves suivent la condition de leurs parents.

• Aussitôt qu'un jeune homme peut penser à s'établir, il emploie une partie de son bien à l'achat d'une femme; elle lui coûte ordinairement dix à douze bœufs; pour cette somme, le père lui cède tous ses droits sur sa fille, qui, de servante de ses parents qu'elle était, devient celle de son mari. La cérémonie du mariage se borne à un grand régal, suivi de danses. La première occupation de la nouvelle mariée est de bâtir une maison, pour la construction de laquelle elle doit elle-même abattre le bois nécessaire; quelquefois sa mère et ses sœurs l'aident dans ce travail. La construction d'une étable et tous les soins de l'agriculture sont également partie des devoirs d'une femme; le mari va à la chasse, surveille les troupeaux, et trait les vaches. A la maison, les occupations de l'homme se bornent à préparer le cuir et à coudre les habits pour lui et pour sa femme.

• Quand le troupeau s'est accru en nombre, le Betjouana pense à augmenter sa famille en achetant une seconde femme; celle-ci est également obligée de bâtir une maison avec étable et jardin. Le mari demeure, selon que bon lui semble, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre de ses femmes, sans que celle qu'il néglige en conçoive de la jalousie. Le nombre des femmes d'un homme donne la mesure de ses richesses, car il a toujours autant de maisons et autant de troupeaux séparés que de femmes.

• On se tromperait si l'on croyait les femmes betjouanaises malheureuses; ce n'est pas la tyrannie des hommes, mais la force des circonstances qui les oblige de se charger des travaux qui nous paraissent étrangers au sexe le plus faible. Elles paraissent même plus gaies et plus contentes que les hommes. Quand on les rencontre, la bêche ou la hache à la main, on dirait qu'elles trouvent un grand plaisir dans les rudes travaux pour lesquels ces instruments leur servent; elles sont très-curieuses, mais une pudeur, vraiment admirable chez des sauvages, leur inspire une certaine retenue vis-à-vis des étrangers. Elles sont très-fécondes, et un Betjouana, entouré de sa nombreuse famille, ne ressemble pas mal à un patriarche, tel que la Bible nous en offre le tableau. Pour achever la ressemblance, il faut ajouter que le sort des esclaves est en général assez doux, attendu qu'ils ne font que partager les travaux ruraux avec les femmes et les enfants de la maison. Néanmoins, les maîtres ont sur eux droit de vie

et de mort, et il leur arrive quelquefois, dans un accès de colère, d'en faire usage.

• Chaque tribu est gouvernée par un roi ou *Mourina*, dont la dignité est héréditaire, et passe après sa mort à son fils aîné. Son autorité est très-bornée quant à l'administration intérieure; il ne donne point de lois, mais il punit de son auguste main, et selon son caprice, les délits les plus graves; la punition ordinaire consiste à être battu avec un instrument qu'on nomme dans la colonie *schambok*; c'est une lisière de cuir de rhinocéros. Le roi exécute lui-même les jugements qui portent peine de mort, mais ces cas sont fort rares; la paix et la guerre dépendent entièrement de la volonté du roi; ses fils, et surtout les héritiers présomptifs, lui servent d'ambassadeurs; les hommes les plus considérés de sa tribu forment son conseil et sa société. On ne lui rend point d'honneurs apparents, mais un signe de lui suffit pour disperser la multitude; on lui apporte en tribut la langue et la poitrine de chaque pièce de gibier. Les révolutions politiques paraissent moins fréquentes chez les Betjouanas que chez les Cafres.

• Les armes des Betjouanas sont une espèce de *hassagayes*, peu différentes de celles des Cafres; ils se servent encore d'une espèce de massue, appelée *kiri*; ce sont de jeunes troncs d'arbre, longs de deux pieds et demi, et taillés de manière que le noyau de la racine forme la tête de la massue.

• La première occasion des guerres est ordinairement ou une contestation sur quelques pâturages, ou l'enlèvement de quelques bestiaux. On se prépare au combat en aiguissant les *hassagayes*, en se nourrissant de beaucoup de viandes, et en resserrant les alliances avec d'autres tribus.

• Ils commencent le combat en lançant les *hassagayes* à une distance de quatre-vingts à cent pieds; chaque guerrier en porte douze, et, quand il s'en est servi, il ramasse celles que les ennemis ou ses camarades tués ont laissées sur le champ de bataille. Les combattants font continuellement des sauts à droite et à gauche; ils se couchent par terre, et se relèvent avec une agilité surprenante; ces mouvements ont pour but de faire manquer les coups de l'adversaire. Après cette escarmouche, on s'approche, la mêlée commence, et les massues décident de la victoire, toujours suivie de l'enlèvement des bestiaux, des femmes et des enfants. Toutefois, avant de quitter le champ de bataille, les guerriers qui ont tué un ennemi ont grand soin de se munir d'une preuve authentique de leur prouesse, en coupant au cadavre de leur adversaire un morceau de chair, dont le nombril doit nécessairement faire partie, afin d'empêcher que plusieurs ne tirent avantage d'un seul cadavre; ces trophées à la main, ils retournent chez eux, et le soir de leur arrivée, on célèbre la fête triomphale. Chaque guerrier qui peut montrer un morceau de chair ennemie entre dans un cercle dont un prêtre occupe le centre; ceux qui ne peuvent étaler un sem-

blable trophée, sont obligés de rester dehors. Le prêtre allume un grand feu, autour duquel les vainqueurs s'assoient; après quelques cérémonies mystérieuses, chacun prend son morceau de chair, le fait rôtir, et le dévore. La plupart assurent qu'ils ne participent qu'avec un certain dégoût à cet horrible festin; mais ils sont persuadés qu'en mangeant la chair de leurs ennemis, ils acquièrent une force surnaturelle. On peut juger de l'importance que les guerriers mettent à assister à ce festin par le trait suivant. Une tribu de Hottentots sauvages avait été défaite par une troupe beaucoup plus nombreuse de Beljouanas, peu de guerriers purent obtenir le trophée tant désiré; l'un d'eux, furieux de ne pas être admis dans le cercle des vainqueurs, rentre un moment dans sa maison, tue un de ses esclaves, lui coupe un morceau de chair, et, cette dépouille à la main, revient se placer dans les rangs des triomphateurs. Le festin terminé, le prêtre s'approche de chaque guerrier, et lui fait, en mémoire de cette journée, une profonde incision dans la cuisse, depuis la hanche jusqu'au genou. Ensuite, tous les guerriers dansent joyeusement ensemble jusqu'à l'aube du jour. De vieux guerriers ont jusqu'à onze incisions sur la cuisse, et des jeunes gens de trente ans en ont cinq à six.

« Les Beljouanas montrent beaucoup d'intelligence dans le métier de forgeron. Leurs instruments sont des marteaux et des tenailles de la même force que les nôtres, seulement un peu plus grossières; une grande pierre leur sert d'enclume; ils font du charbon du bois de mimosa, et, dans cette opération, ils emploient un appareil assez ingénieux pour entretenir une chaleur toujours égale au moyen d'un courant d'air. Un autre genre d'industrie est réservé pour les femmes, c'est la poterie. La même argile ferrugineuse, mêlée de mica, qui leur sert pour s'enduire le corps, est employée à fabriquer des pots qui ont une forme tout à fait hémisphérique, sans pieds, et qui sont très-forts, malgré leur peu d'épaisseur. Elles font même des cruches qui ont le col très-étroit, et dans lesquelles le lait se conserve longtemps frais. L'écorce de plusieurs arbres et les filaments de certaines espèces de jonc leur fournissent de quoi faire des ficelles très-fortes; l'art avec lequel ils taillent des figures sur leurs javelots, sur leurs cuillères et autres ustensiles de bois, prouvent qu'ils pourraient avoir quelques succès dans la sculpture. »

CALIFORNIE, vaste province de l'Amérique septentrionale confinant au Mexique et aux États-Unis.

Extrait d'une lettre de M. Delorme, missionnaire apostolique, à ses parents de Thuirins (diocèse de Lyon). — San Francisco, 6 octobre 1849. — « L'Orégon va redevenir désert. Toute sa population canadienne, attirée par l'appât de l'or, s'écoule aujourd'hui vers la Californie, et, ce qui vous causera au moins une surprise, c'est que je suis moi-

même en route avec une colonne de ces émigrants. Ce voyage, sans doute, sera mal interprété par plusieurs; mais il me suffit que Dieu l'approuve: il sait que c'est par obéissance à mon évêque et non pour mon plaisir que je suis parti; il sait qu'au milieu de la caravane j'étais encore en mission, que mon unique but et ma seule pensée étaient d'entretenir la foi de nos Canadiens, de les munir des secours religieux dans les dangers, de les assister à leur dernière heure, en un mot, de recueillir des âmes où d'autres allaient chercher de l'or. Telle était mon intention.

« 12 juillet, jour de douleur. — Nous entrons dans cette chaîne de montagnes où primitivement se trouvait en abondance l'or de la Californie. Rien de plus triste, de plus désolé que l'aspect de ces contrées: on voit que le sol a subi des bouleversements considérables, dus à l'action des volcans. Ce sont des ravines affreuses, des coupures bizarres, des rochers curieusement amoncelés les uns sur les autres. Là, on ne trouve point d'herbe, pas d'arbre; c'est un sol rougeâtre et si entremêlé de rocs calcinés que la végétation ferait de vains efforts pour y prendre racine. C'est à travers ces obstacles que notre chemin se dirigeait, chemin horrible!... Le lendemain nous fîmes huit milles pour atteindre les rives du Rio Sacramento, rivière magnifique aux eaux bleues et tranquilles, bordées de saules, de cocotiers, de platanes, de peupliers et d'autres arbres qui me sont inconnus. Là nous trouvâmes la première habitation de blancs, depuis l'Orégon. Un Allemand y demeurerait, possédant plus de quatre mille bêtes à cornes et vendant à des prix énormes des provisions aux voyageurs: une bouteille de vinaigre se paye vingt-cinq francs, une bouteille de vin quarante.

« En arrivant sur les bords du Sacramento, mon voyage d'Orégon en Californie se terminait. Nous avions parcouru environ trois cents lieues, et pour franchir cette distance nous avions mis trente-cinq jours. Le dimanche, 15 juillet, je réunis une dernière fois avant leur dispersion mes Canadiens autour de l'autel. Il y eut encore des communions nombreuses. Je leur donnai mes derniers conseils pour se bien conduire dans un pays où la vertu respire un air empoisonné, où l'amour de l'or fait commettre journellement les crimes les plus abominables; puis je me séparai de ces braves gens, pour aller dans les différents postes de la Californie visiter et secourir les catholiques malades.

« 6 octobre 1849. — Ma mission apostolique est terminée; dans deux ou trois jours je pense m'embarquer pour l'Orégon. La ville de San Francisco, où j'attends le départ du navire, ne comptait, il y a un an, qu'une dizaine de maisons; maintenant elle possède quarante mille habitants de tous pays. Le commerce y est considérable; plus de trois cents vaisseaux sont dans le port. Quant aux mines, on en a tiré des millions et

des millions ; mais elles s'épuisent, et parmi cette multitude d'émigrants qui arrivent chaque jour pour les exploiter, l'immense majorité s'en retournera ruinée. »

Extrait d'une lettre du P. Joseph Venisse à son frère, datée de la Californie, 18 septembre 1851. — « Je suis dans un endroit que les premiers conquérants nommèrent *Pueblo de los Angeles*, c'est-à-dire *Peuple des Anges*. Toujours des noms poétiques ! Il y a quelques mois c'était *Valparaiso*, la *Vallée du Paradis* ; maintenant c'est la *Cité des Anges* ! Mais la *Vallée du Paradis* est-elle bien inférieure à la *Cité des Anges* ? Non, la différence est fort peu de chose pour la température et le terrain ; mais, du côté des hommes, la disparité est quasi celle du jour à la nuit. Les Chiliens sont aimables, complaisants ; ils ont la foi, sont instruits, soignent l'éducation de leurs enfants, ils ont des collèges, une université, etc., etc. Mais en Californie, rien de semblable ; on sait monter à cheval et voilà tout. Et cependant nous sommes trois à *Los Angeles*, pour voir si nous pourrions y faire une école, un collège, ou quelque chose d'approchant. La ville des Anges était, avant la découverte de l'or, une des plus considérables de la Haute-Californie ; on y compte aujourd'hui de quatre à cinq mille âmes. Elle est située à sept ou huit lieues de l'Océan. Le port, qui est habité par un Anglais seulement, s'appelle *San Pedro*. C'était jadis une des plus belles missions de la Haute-Californie ; mais les édifices, moins l'église et quelques salles, ne sont plus que des ruines que les étrangers se disputent avec les écureuils et les hiboux. Cette mission possédait d'immenses terrains ; mais, depuis la conquête, les étrangers, et surtout les Américains, s'en emparent. C'est la même répétition partout dans les autres missions. Comme c'est la première fois que je t'écris de la Californie, tu ne seras peut-être pas fâché d'avoir quelques détails sur ce pays.

« Découverte, en 1548, par des navigateurs espagnols, elle fut colonisée par eux, en 1768, et forma une province du Mexique, qui l'entraîna à la suite de ses guerres d'indépendance, et la livra enfin, en 1848, comme une proie sans valeur, aux Etats-Unis. Telle est, dans l'espace de trois siècles, son histoire. Ajoutons un mot sur les missions de la Haute-Californie. On appelait ainsi de vastes établissements, fondés par des hommes apostoliques, où l'on attirait les Indiens convertis. « Ces Indiens, dit un marin célèbre, M. Dupetit-Thouars, ces Indiens, qui n'avaient autrefois qu'une existence vagabonde et sauvage, venaient, sous l'autorité paternelle des religieux de Saint-François, courbant leurs fronts de Siamois, s'instruire à de sages leçons, occuper leurs bras à d'utiles travaux ; les uns étaient employés à la culture des champs, à l'irrigation des jardins, à la garde du bétail ; d'autres apprenaient les métiers de tisserands, de charpentiers, de forgerons, etc..., en même temps leurs

« enfants étaient élevés chrétiennement dans « l'intérieur de l'édifice religieux. » (*Voyage de la Vénus.*)

« Les missions de la Haute-Californie étaient au nombre de vingt et une ; *San Diego*, la plus ancienne, remonte à 1769 ; *San Francisco de los Dolores* datée 1822. Chaque station avait pour administrateur un Franciscain qui exerçait sur la bourgade une autorité absolue. Les guerres du Mexique ont été cause de leur décadence et de leur ruine. Ce désastre date seulement de 1836. La plupart des Indiens qui habitaient ces établissements sont retournés dans l'intérieur de la Californie, au milieu de leurs tribus ; un petit nombre est resté autour des missions. Voilà l'histoire de la Californie jusqu'en février 1848. C'est alors qu'un cri s'élève du *Sacramento*. Une nouvelle, qu'en ces temps de religion pécuniaire on appelle aussi la *bonne nouvelle*, se répand de vallée en vallée, de plage en plage, et surprend l'Europe au milieu de ses bouleversements. Dans ces ruisseaux de la Californie, dont on connaît à peine le nom, dans ces ravins déserts, on a trouvé de l'or, de l'or à pleines mains, de l'or partout. Alors les peuples sont accourus de tous les points du globe pour chercher fortune ; les laboureurs ont abandonné leurs champs, les artisans leurs ateliers, les marchands leurs comptoirs, les juges leurs tribunaux, les capitaines leurs navires. Quelques-uns ont réussi, mais aussi que d'espérances trompées, que de travaux inutiles, que de vaines privations, que d'assassinats, que de suicides ! et cela pour un peu d'or ! mais on s'occupe bien du crime quand on pense faire sa fortune en quelques semaines : on n'a pas même le temps de se raser. Je n'entre dans aucun détail, je n'ai pas vu, et il faut entendre ceux qui ont vu ! Il faut les entendre raconter les privations de tout genre qu'ils ont endurées, les périls qu'ils ont courus. Et si l'on a rapporté quelques livres d'or, quinze ou vingt mille piastres, plus ou moins, que fait-on bien souvent ? On va dans une maison de jeu, on prend des cartes, une heure après l'on n'a plus rien. Si c'est un Américain, il ne sera pas découragé, il reprendra son sac et retournera aux mines ; un autre ira voler ; le Français se brûlera la cervelle ou mordra la tête !

« Quelques mots sur San Francisco, où j'ai passé plusieurs semaines. Quinze jours avant mon arrivée, la moitié de la ville avait été brûlée ; quinze jours après mon départ, l'autre moitié avait subi le même sort. Dans le premier incendie, quinze cents maisons ont été la proie des flammes ; le second était plus terrible que le premier. On n'a jamais rien vu de semblable, dit-on. Donc San Francisco n'existe plus ? Pas du tout. Quinze jours après un incendie, il n'y paraît plus ; les maisons se sont relevées comme par enchantement, tant les Américains sont actifs au travail ! On a vu des maisons finir de brûler le soir, rebâties durant la nuit à la lueur des flammes, où

l'on vendait le lendemain matin. Il est vrai que la plupart des maisons sont en bois, et pas plus grandes qu'il ne faut; il y en a cependant en briques et même en fer, mais rien ne résiste au feu; ces dernières ont rougi comme un fer à la forge, et tout ce qu'elles contenaient s'est fondu. Ici que d'épisodes à raconter! Le lendemain d'un incendie, que de personnes dans la rue, qui n'ont pu sauver que leur pantalon et leur chemise! d'autres ont cru mettre à l'abri leurs effets, en les portant sur la montagne, mais qu'ils aillent les chercher à présent, ils seront bien habiles s'ils les rencontrent!...

« Tu me demanderas peut-être si le feu prend par accident. Pas du tout. Chaque jour il y a des tentatives; on met le feu..... pourquoi? pour voler plus facilement. Une grande partie de San Francisco est bâtie sur pilotis; non-seulement les maisons sont en bois, mais encore une grande partie des rues. Il y a même un chemin tout en bois qui a plus de cinq quarts de lieue de longueur. Une grande partie des habitations est construite dans la mer; les navires sont à deux pas des maisons; que le feu prenne à celles-ci et les navires sont perdus.

« Le port est vaste, les navires très-nombreux, mais beaucoup sans capitaines, sans matelots; ils sont amarrés l'un à l'autre, entourés de pieux, comme s'ils ne devaient plus jamais mettre à la voile, ce qui pourra bien arriver; ils s'endommagent de plus en plus, et personne qui les répare. Qu'en fera-t-on? Peut-être bâtera-t-on des maisons dessus, et une partie du port pourra bien être plus tard une partie de la ville. La mer sera sous les maisons! qu'importe, c'est l'océan Pacifique! Les pilotis pourront manquer; qu'importe, la ville ira se promener. Déjà l'on a construit des maisons sur des navires abandonnés. Quel port! quelle ville! quelle population! Des Français, des Anglais, des Allemands, des Italiens, des Mexicains, des Américains, des Indiens, des Canacs, et jusqu'à des Chinois; des blancs, des noirs, des jaunes, des bruns; des Chrétiens, des païens, des protestants, des athées, des brigands, des voleurs, des condamnés, des brûleurs de maisons, des assassins; peu de bons, beaucoup de mauvais; voilà la population de San Francisco, la nouvelle Babylone, la ville pleine de crimes, de désordres, de confusion et de bruits épouvantables. Et la justice, qui la rend? Ceux qui devaient la rendre avaient bien le temps d'y penser! Aujourd'hui un malfaiteur était pris, demain il était libre. Qu'ont fait les bons? ils ont choisi entre eux un certain nombre de juges. Malheur à qui tombe entre leurs mains! Voici ce qui eut lieu la veille du jour où je quittai San Francisco: un voleur fut pris le soir, à neuf heures il parut devant ses juges, à minuit il fut sentiencé, à une heure pendu; on ne dit pas seulement s'il eut le temps de souper: c'était un protestant, un condamné de Sidney. Le jour de mon départ, on allait donner une autre représentation

pour trois individus que l'on jugeait. Déjà la populace attendait, impatiente, le moment où l'on devait leur passer la corde au cou. Mais tirons le rideau. Parlons des monuments et des habitants de la Haute-Californie.

« A San Francisco, il n'y a qu'une pauvre petite église catholique, que Dieu a protégée d'une manière évidente, dans le dernier incendie; autrement il faudrait recommencer, et les églises ne se bâtissent pas aussi vite que les maisons.

« Un jour, je revenais de San Francisco à la mission de *Dolores* par un chemin qui n'est plus guère fréquenté que par la mort. Tout à coup je me trouve au milieu d'un vallon solitaire, silencieux, aux collines couvertes de chênes verts et touffus. C'était un vaste cimetière. J'examinai, pas de croix. J'en conclus que j'étais dans un cimetière protestant. Je me mis à interroger les épitaphes. La première m'apprit qu'il n'y avait pas encore un an que l'on enterrait dans cet endroit; la dernière, que le nombre de ceux qui attendent là le jour de la résurrection s'élevait déjà à plus de douze cents. Enfin la plupart de ces épitaphes m'apprirent que ces morts avaient quitté le banquet de la vie à la fleur de l'âge, entre vingt-cinq et trente ans. Cette observation me frappa, et je m'éloignai, plein de mélancolie, en songeant que les tombes étaient encore plus encombrées que les placers, et que cette terre, si avidement fonillée, avait pris plus de vies qu'elle n'avait donné d'or.

« Revenons à notre sujet: nous parlions de monuments. Monterey, autrefois capitale de la Haute-Californie, et aujourd'hui la ville épiscopale, n'en possède aucun. Je l'ai vue en passant. C'est tout simplement un joli bourg, sur le bord de la mer, entouré de collines enchantées, couvertes de sapins et pleines de gibier. Voilà pour les monuments, ce qui se résume à dire qu'il n'y en a point encore.

« Quant à l'espèce humaine, on distingue la gent raisonnable, *gente de raxon*, et la gent sans raison, *gente sin raxon*. Ces derniers sont les Indiens. Dégoûtants de saleté, presque nus, paresseux, insoucians, sans industrie, ingrats, traîtres, hypocrites, voleurs, ivrognes, n'ayant qu'une intelligence très-bornée, tel est aujourd'hui l'état de ces hommes, qui venaient, il y a moins d'un siècle, courbant leurs fronts de Sicambres, « s'instruire à de sages leçons, occuper leurs bras à d'utiles travaux. » Dans la gent raisonnable, on compte les Américains, les Mexicains et les Californiens, originaires du Mexique. L'Américain ne pense qu'aux dollars, ne parle que de dollars, ne cherche que dollars; c'est l'homme aux dollars. Quant au Californien, c'est autre chose: lui, ne pense qu'à son cheval, ne parle que de son cheval, ne connaît que son cheval, n'est heureux que lorsqu'il sent un cheval entre ses jambes; son cheval et lui ne font qu'un. » (*Annales de la propagation*, mars et novembre 1853.)

CAMBOGE, royaume d'au delà du Gange.
— Voyez COCHINCHINE.

MISSIONS DU CAMBOGE. — *Lettre de Mgr Miche, évêque de Dansare, à Mgr d'Isauro-polis, vicaire apostolique de la Basse-Cochinchine (169-71).* — 7 mars 1819. — « Il y a à Samboc un gouverneur de province; mais, hélas, quelle province! Elle se compose de quatre ou cinq petits villages de 150 âmes seulement. Cette contrée était autrefois la plus riche du Camboge, et maintenant c'est la plus désolée. Lors de la dernière guerre, le général siamois, après en avoir chassé les Annamites, enleva six mille Cambogiens qui peuplaient cette contrée et les transféra à Bangkok. Aujourd'hui on ne voit plus à Samboc que de nouveaux habitants; aussi nul d'entre eux n'a pu satisfaire mon attente, lorsque je leur ai parlé de l'église chrétienne, élevée autrefois au milieu du village. Je crois Samboc placé à la hauteur du *Cua-de-ron* de Phu-yen. Là finit le royaume de Camboge sur la rive orientale du *Meycon*.

« A partir des bords du *Chilang* jusqu'à Samboc, j'ai trouvé partout de petits villages dont les habitants appartenaient à quatre nations différentes : Malais, Ciampoïs, Chinois et Cambogiens y vivent ensemble et confondus. Les Malais et les Ciampoïs suivent la loi de Mahomet; leur parler de la religion chrétienne, surtout aux premiers, c'est jeter le bon grain sur la pierre et dans les épines. Les Chinois seraient plus faciles à gagner à Jésus-Christ; mais ils sont là en très-petit nombre et dispersés fort loin les uns des autres. Partout je me suis arrêté; j'ai parlé de Dieu; je l'ai fait connaître entre autres à un pauvre aveugle. On a trouvé la nouvelle doctrine fort belle, et généralement on a été forcé de convenir que la religion du pays est fautive. Ceux qui n'ont pas fait cet aveu de bouche l'ont fait par leur silence. Mais, hélas, que le démon est puissant sur ces pauvres Cambogiens! L'erreur, connue comme telle, reste néanmoins pour eux digne de vénération, quand elle est professée par les grands et les riches, et surtout quand elle est consacrée par l'antiquité et les coutumes de la nation. La vérité en matière de religion les touche peu, et ils affrontent l'enfer de sang-froid, parce que les bonzes, appuyés sur leurs livres sacrés, leur ont répété cent fois que cet enfer n'est pas éternel. Ce n'est à leurs yeux qu'un purgatoire, d'où l'on revient prendre une autre naissance, noble ou abjecte, dans le corps d'un homme ou d'un animal, selon les fautes ou les mérites de la vie antérieure. Cette doctrine absurde de la métempsychose, dont tous les Cambogiens sont imbus, est à mon avis la principale cause de leur sécurité dans l'erreur. Je dois dire cependant que je n'ai pas trouvé partout la même indifférence. A Samboc, en particulier, j'ai rencontré des âmes plus droites, qui m'ont écouté avec intérêt, et j'ai quitté ces lieux avec la conviction que le bon Dieu a là des élus.

« Dès mon arrivée à Samboc, un petit garçon qui vint puiser de l'eau au fleuve m'a-

perçut dans ma barque. Cinq minutes après, une foule de femmes et d'enfants descendit sur le rivage, cherchant des yeux l'homme extraordinaire qu'on venait de leur dépeindre. Je déjeunais alors; j'accélérai mon repas pour satisfaire la curiosité publique. Dès que je sortis de mon canot, la troupe fit volte-face et prit la fuite. Mais en m'entendant parler cambogien tout le monde s'arrêta, les figures s'épanouirent et mes visiteurs se dirent entre eux : « Il parle comme nous, at-tendons-le. » Arrivé au milieu de ces braves gens, je leur dit qui j'étais, je leur fis connaître le but de mon apparition dans leurs parages; puis je me dirigeai vers la maison qui me parut la plus spacieuse, et j'y entrai suivi d'une nombreuse compagnie. C'était un auditoire tout trouvé. La religion seule fit les frais de cet entretien; ou m'écouta avec grande attention; on m'adressa beaucoup de questions sur nos vérités saintes, et et jeus lieu de croire que mes réponses avaient été goûtées. De plus, les Sambociens me dirent que si quelque prêtre comme moi s'établissait dans leur village, il serait bien reçu et qu'on viendrait l'entendre : on m'en dit autant à Samboc et à Créché.

« A mon retour à Thmacré, petit hameau situé à une demi-lieue au sud de Samboc, j'appris qu'il y avait des sauvages à peu de distance. Comme j'étais muni d'une lettre qui mettait tous les mandarins à ma disposition, je priai le gouverneur de me faire conduire chez eux. Il aquiesça à ma demande, et de plus il me donna son cheval pour faire le trajet. Ce village, connu sous le nom de *Galop*, est mixte, c'est-à-dire qu'une partie de la population est cambogienne et l'autre sauvage. Le maire du lieu, que j'avais rencontré chez le gouverneur, était un de mes guides et il me reçut dans sa maison. Je visitai d'abord les sauvages, dont la plupart parlait la langue du Camboge. Entassés dans de petites cabanes, ils offraient l'image de la plus grande misère; à peine ont-ils quelques lambeaux de vêtements. Toutes les femmes portent un collier en grains de verre et des bracelets en gros laiton. J'en ai vu une dont le bras était entièrement couvert par un de ces bracelets roulé en spirale; c'était comme une manche d'habit. Aussi ce membre chargé d'un tel poids lui devenait inutile et restait appuyé sur un bambou. Hommes et femmes, tous ont les cheveux longs, et comme ils ne sont peignés qu'avec les cinq doigts de la main, il est facile de comprendre quelle élégance cette longue chevelure ajoute à leur personne, déjà fort peu gracieuse. De plus, leurs oreilles sont percées et chargées d'un gros tube de bambou ou d'un morceau d'ivoire, qui les fait descendre jusque sur les épaules. Quant au moral, mon jugement serait précipité si j'en parlais, car il faut vivre plus ou moins longtemps au milieu d'une nation pour la juger avec compétence. Sous ce rapport néanmoins, je puis dire que leur mise habituelle, leur ma-

nière de vivre et surtout l'absence de tout principe religieux, doivent faire de ces sauvages un peuple très-corrompu. D'après la conversation que j'ai eue avec eux, il paraît qu'ils ne sont adonnés à aucun genre de superstition, chose difficile à croire. Pour les instruire, il y aura donc peu à détruire. Mais quand il s'agira d'ouvrir l'intelligence à ces êtres matériels, de leur faire comprendre les vérités de la foi et de les former à la pratique des vertus chrétiennes, ce sera un pénible travail.

« Au moment de me séparer de ces sauvages, j'aperçus une femme négligemment étendue sur une natte, et près d'elle gisait pareillement un petit enfant suspendu à sa mamelle. Cette pauvre créature, d'un an environ, n'avait plus que les os. Une partie de son corps, rongée par une maladie scrofuleuse, était déjà en proie à la putréfaction et exhalait une odeur fétide. Je dis à la mère que je pouvais faire du bien à son enfant, et la priai de le prendre entre ses bras; ce qu'elle fit de fort bonne grâce. Alors je baptisai ce pauvre petit, premier-né de sa tribu pour le ciel. Puisse ce jeune prédestiné, une fois en possession du bonheur éternel, intercéder auprès de Jésus-Christ en faveur de ses frères et devenir l'ange tutélaire de sa nation!

« Revenu chez le maire du village, j'annonçai selon ma coutume Jésus-Christ à ces âmes délaissées, qui ne le connaissaient pas encore. Ici, je puis le dire avec assurance, mes paroles ne furent pas vaines. La semence tomba sur une terre bien préparée, qui promet une consolante moisson. Je m'adressais à des âmes simples qui cherchaient la vérité avec droiture et bonne foi; il me fut facile de porter la conviction dans leur esprit; et après une conversation de trois heures, ils comprirent la nécessité d'abjurer toutes les superstitions du pays pour embrasser l'Évangile. Le maire et toute sa famille, mes conducteurs et quelques autres personnes du village qui composaient mon auditoire, me déclarèrent unanimement qu'ils étaient tout disposés à se faire chrétiens. Seulement, l'un d'entre eux manifesta la crainte d'encourir la colère du roi en quittant la religion nationale, et il me dit que si je pouvais obtenir un écrit du prince attestant que Sa Majesté laisse à chacun la liberté de choisir un culte à son gré, alors il n'y aurait plus de difficulté à leur conversion. Je lui répondis que j'avais une lettre du roi conçue dans le sens désiré, mais que je ne l'avais pas apportée avec moi, et qu'au besoin, à la première rencontre, ils pourraient la lire eux-mêmes. Je quittai ces braves gens dans ces heureuses dispositions. Ils me pressèrent beaucoup de rester au milieu d'eux, et je leur promis, ou de revenir plus tard, ou de leur envoyer un missionnaire comme moi pour travailler à leur instruction. Dieu veuille que les talapoins n'aillent pas semer la zizanie dans ce champ

où le bon grain si bien reçu fait espérer une récolte abondante. »

CANADA, vaste pays de l'Amérique septentrionale, annexé aux États-Unis (172) — Les Indiens, dans le Canada, ont tous les cheveux longs, droits et noirs; ils ont de petits yeux noirs, la pommette des joues élevée, le nez mince, pointu et presque aquilin. Leurs dents sont très-belles et leur haleine parfaitement douce. On rencontre rarement parmi eux quelqu'un de difforme: leur démarche est assurée et fière, plusieurs même ont beaucoup de dignité, presque tous ont une taille au-dessus de la moyenne et passeraient en tout pays pour de beaux hommes. Les femmes, au contraire, ont un extérieur très-désagréable; elles marchent les pieds en dedans, et deviennent excessivement grasses en vieillissant. Des moccasins ou souliers faits de peaux de daim, d'élan ou de buffle; des espèces de bas d'une étoffe écarlate ou bleue, disposés de manière à coller comme des pantalons, et montant depuis le coude-pied jusqu'à mi-cuisse; une ceinture à laquelle est suspendue une poche qui contient du tabac et un couteau ou scalpel; voilà ce qui compose l'habillement de ces Indiens, lorsqu'ils sont en courses. Lorsqu'ils veulent se parer pour visiter leurs amis, ils portent une chemise courte de toile de coton grossière, chamarrée de couleurs vives et tranchantes, une espèce de manteau d'une seule pièce d'étoffe extrêmement large, ou bien une sorte d'habit très-ample ressemblant un peu à une redingote. Le manteau est plus en usage; ils attachent une des extrémités autour des reins avec une ceinture, ils ramènent le reste sur les épaules et l'attachent sur la poitrine avec une brochette, ou bien ils tiennent les deux bouts dans la main gauche.

Les femmes sont vêtues à peu près de la même manière; elles portent également des moccasins, des pantalons, des chemises courtes et une couverture sur les épaules, mais elles ne l'attachent point autour du corps et la laissent tomber assez bas pour leur couvrir les jambes. Elles portent un petit jupon fort étroit qui ne leur descend qu'aux genoux. Lorsqu'elles se parent, elles couvrent entièrement le haut de leur chemise attachée au cou de petites plaques d'argent, de la forme d'une pièce de six sous, et elles mettent une immense quantité de rubans de diverses couleurs derrière la tête, sur leurs cheveux qu'elles laissent tomber jusqu'aux talons; elles portent aux oreilles et aux poignets des anneaux d'argent; ceux des oreilles sont en général très-petits, mais le nombre en est illimité: pour les faire entrer, elles se percent l'oreille de plusieurs petits trous et quelquefois même tout autour. Les hommes portent des pendants d'oreilles tous différents: ce sont des pièces d'argent rondes, minces et plates, à peu près de la grosseur d'un dollar, et percées à jour. Quelques tribus attachent

(172) Voyez l'article général sur les Indiens de l'Amérique du Nord. § 1, Observations diverses.

Une grande importance au choix de cet ornement et n'en porteraient pas d'une autre espèce que celle qu'ils ont adoptée. Dans certaines tribus, les hommes, au lieu de se percer l'oreille, en fendent le bord, du haut en bas, et lorsque la plaie est sèche, ils y attachent la peau autant que possible en y attachant des poids très-pesants. Quelques-uns d'entre eux font cette opération si habilement, qu'ils parviennent à donner à leurs oreilles la forme d'un arc qui tombe sur leurs épaules, et à chaque bout duquel pendent de larges anneaux. Pour empêcher que cette peau si tendue ne se déchire, ils la soutiennent avec du fil d'archal, et néanmoins elle se déchire souvent dans leurs fréquentes querelles.

Quelques hommes suspendent aussi des anneaux à leur nez, mais cet usage n'est pas général. Les chefs et les principaux guerriers portent sur la poitrine des plaques d'argent, des coquilles de mer, etc., etc. Ils ont encore pour ornement une large boucle d'argent, ou un bracelet de même métal, attaché avec une touffe de poils coupés au genou d'un buffle et teint en écarlate. Cette marque d'honneur se place au-dessus du poignet, et nul ne peut s'en débiter, s'il ne s'est signalé sur le champ de bataille.

Lorsque les Indiens vont à la guerre, ils cherchent à se rendre aussi horribles que possible et ils y réussissent à merveille. Après s'être frotté le corps de graisse, ils se peignent avec du rouge, du noir et du blanc, de sorte qu'ils ressemblent beaucoup plus à des diables qu'à des créatures humaines. Ils portent toujours sur eux un petit miroir afin de remettre des couleurs lorsqu'il en manque. Ils passent beaucoup de temps à leur toilette et ne s'occupent guère d'embellir leurs habitations vraiment misérables. Quelques-unes sont construites avec des souches, à peu près de la même manière que les maisons ordinaires des États-Unis; mais la plupart sont faites de l'écorce de bouleau. Ils dépouillent un arbre avec tant d'adresse, que souvent ils en enlèvent d'une seule pièce toute l'écorce. La charpente de ces huttes est en poutres détrempées, sur lesquelles ils fixent les morceaux d'écorce avec des filaments de jeunes arbres. Si l'ouvrage est bien fait, une telle demeure sert parfaitement à l'abri des injures de l'air. Quelques-unes de ces huttes ont, de chaque côté, des murs ou parois, des portes, et une ouverture pratiquée au milieu du toit pour laisser échapper la fumée. D'autres sont ouvertes d'un côté, et ne sont que de mauvais hangars. Lorsque l'on en construit de cette dernière forme, on les dispose ordinairement quatre à quatre, le côté ouvert donnant dans l'intérieur du carré, au milieu duquel on allume un feu qui sert en commun; mais il est affreux de les habiter dans un hiver rigoureux. Plusieurs tribus indiennes n'ont aucune résidence; elles se

transportent d'un lieu à un autre, et dans la saison de la chasse, elles forment des camps dont les huttes peuvent à peine garantir de la neige ou de la pluie. La chasse commence à la chute des feuilles, et finit à la fonte des neiges.

Dans le fort de l'hiver, les Indiens se construisent des huttes avec la neige même, lorsque la gelée l'a rendue solide, et celle qui forme le toit est soutenue par une claie. Une telle habitation met parfaitement à l'abri du vent, et un lit de neige n'est pas désagréable. Pour accoutumer les soldats à camper de cette manière, le gouverneur de Québec envoyait régulièrement une partie des troupes passer le mois de février dans les forêts. On plaçait de jeunes officiers à la tête du détachement auquel on joignait deux ou trois personnes au fait de la construction des huttes, et sans le secours desquelles plusieurs individus auraient péri de froid. Lorsqu'on est ainsi campé on a soin de ne dormir que les pieds tournés vers le feu.

Pour tout ustensile de ménage, les Indiens ont une ou deux chaudières de cuivre ou de fer, qu'ils se procurent par le commerce, s'ils se trouvent dans le voisinage de quelque marchand, et, s'ils en sont éloignés, ils se contentent de quelques pots de pierre, de cuillers et de plats de bois qu'ils font eux-mêmes. On trouve, dans les parties intérieures du nord de l'Amérique, une pierre molle, appelée *pierre à savon*, que les Indiens travaillent sans peine.

Extrait d'une lettre du R. P. Caveng, missionnaire de la Compagnie de Jésus, dans le Haut-Canada, à son supérieur, à Paris. — Wilmot, près Pétersbourg, 1^{er} février 1848. — « La partie du Haut-Canada que nous habitons est située entre le 43^e et le 44^e degré de latitude nord. C'est une immense plaine qui s'étend du lac Huron au lac Ontario; elle n'est arrosée que par un petit nombre de ruisseaux et de rivières. En 1820, c'était encore une épaisse forêt, peuplée de sauvages. Mais, en 1827, les émigrants, trop pauvres pour vivre aux États-Unis et y acheter des terres, commencèrent à remonter jusqu'à cette forêt, à s'y construire des cabanes, ou à s'établir sous des tentes, et à semer du froment dans les parties qu'ils défrichaient en abattant et brûlant les arbres. Plusieurs se firent ainsi une propriété de 300 à 1,000 arpents, pour l'acquisition desquels ils n'avaient à donner au trésor qu'un prix fort modique. Aux premiers émigrants s'en joignirent de nouveaux, de jour en jour plus nombreux, en sorte que ce sol fertile compte maintenant plusieurs centaines de milliers de colons venus d'Irlande, d'Alsace, de Lorraine, de Souabe, de Hesse, etc.; et tel qui n'avait pas un sou à son arrivée, possède aujourd'hui des champs, des bœufs, des chevaux, et vend chaque année de 3 à 600 *bushels* de froment (173). On ne voit dans la misère que

(173) Le bushel pèse 60 livres.

les gens paresseux, négligents ou dissipateurs.

« Dans ces plaines l'horizon est étendu, le climat est sain et tempéré, et malgré la longueur de l'hiver, qui est quelquefois très-rigoureux, il tombe ici peu de neige. Dès le 25 novembre, nous avons eu de la glace dans le calice en disant la messe. En été, la chaleur va jusqu'à 30 degrés Réaumur, en sorte que les fruits qui demandent une température élevée, tels que les melons, réussissent sans peine. On tire le sucre d'une espèce d'érable dont on fait cuire la sève qui est très-abondante; il n'est guère de famille qui, au commencement du printemps, ne fabrique ainsi dans sa forêt trois à quatre cents livres de ce sucre. L'arbre qui le produit est grand et beau, et se rencontre de tous côtés.

« Tout le monde exerce ici une admirable hospitalité, même dans le voisinage des auberges; et les nouveaux venus ne souffrent nulle part de la faim. Lorsqu'on a trouvé un terrain convenable pour s'y fixer, on est toujours aidé par les voisins à se construire une habitation. Aussi arrive-t-il souvent que les branches sur lesquelles les oiseaux chantaient encore le matin, forment, le soir, une chaumière où s'abritera toute une famille.

« Tandis que les premiers fondateurs de cette colonie se dressaient des huttes et défrichaient des forêts, leurs cœurs et leurs esprits prenaient quelque chose de la férocité des bêtes et des farouches habitants auxquels ils disputaient le terrain, et leurs mœurs devenaient presque sauvages. Vivant des années entières sans pouvoir assister aux offices de l'Eglise, ni recevoir aucun renseignement religieux, sans écoles, sans prêtres, les parents oubliant trop souvent leurs devoirs avec les pratiques chrétiennes, et par suite les enfants grandissaient sans aucune éducation. Pour remédier quelque peu à ces maux, un prêtre se mit à parcourir, il y a peu d'années, cette contrée immense : il baptisa les enfants, administra les sacrements, rompit le pain de la parole dans les chaumières, et chercha à ramener au bercail les brebis égarées. Mais que pouvait-il pour une aussi grande multitude? Beaucoup demeuraient si avant dans la forêt, que le bruit de sa présence n'arrivait même pas jusqu'à eux. Et néanmoins, ce que l'on ne saurait assez admirer, c'est qu'il y ait dans ce pays des âmes qui, sans autre secours que la prière et la crainte de Dieu, se soient conservées pures au milieu de tant de misères et de dangers. Ce fut pour nous une vraie consolation de voir ces bons catholiques, qui sentaient le poids de leur isolement, saluer notre arrivée par des démonstrations extraordinaires de joie, remercier hautement le Seigneur du bienfait qui leur était accordé. « Enfin, s'écriaient-ils, nous commençons à vivre ! nous re- prenons courage ! mais le temps pressait ; « si vous n'étiez venus, beaucoup auraient « perdu la foi. »

« Aussitôt nous nous sommes mis à visiter toutes les parties de notre mission, en prêchant et en confessant. Nos travaux n'ont point été stériles. — On vint me chercher, le jour de l'Assomption, d'un petit village allemand qui est à 17 milles de notre résidence; je m'y rendis. Quelle ne fut pas la joie de ces pauvres gens, en voyant un prêtre au milieu d'eux, après un si long abandon et dans une telle solennité ! Leur chapelle est construite avec des troncs d'arbres non dégrossis, et comme elle sert en même temps d'école aux enfants, on n'y voit pour tout ornement qu'un autel en planches, deux chandeliers de bois, un crucifix et deux gravures. J'y chantai la grand-messe, et quelques vieillards, qui avaient perdu l'habitude du lutrin, firent l'office de chantres. Néanmoins l'affluence, la joie et l'attendrissement de ces catholiques si longtemps délaissés, et les marques de confiance qu'ils me prodiguaient, me touchèrent davantage que n'eût fait la pompe des plus magnifiques cérémonies d'Europe.

« Le jubilé, publié six semaines après notre arrivée, vint fort à propos pour ces populations perdues au milieu des forêts; et, quoiqu'elles ne comprissent pas encore bien le prix de cette faveur, nous profitâmes de ce temps de grâce pour prêcher dans plusieurs villages des retraites de huit jours, afin de ranimer la foi, de ramener les pêcheurs et de réchauffer les tièdes.

« Ce fut le 29 août, fête du Cœur immaculé de la très-sainte Vierge, que nous commençâmes, dans la *Nouvelle-Allemagne*, les exercices de la retraite. L'affluence des auditeurs et la petitesse de la chapelle nous obligèrent à prêcher en plein air, ce qui avait lieu quatre fois par jour; et le succès surpassa de beaucoup nos espérances. Des familles entières arrivaient de Fort-Louis sur des chariots; les jeunes gens venaient à cheval et retournaient le soir chez eux; il y eut même des gens qui, après les instructions, firent douze et trente milles pendant la nuit, pour aller chercher leur famille. L'un d'eux, qui n'était venu que pour nous entendre pendant la journée du dimanche, s'en alla le soir, et le lendemain matin il était de retour avec ses parents et ses amis.

« La mission s'est terminée par l'érection d'une croix haute de 26 pieds, qui fut portée en procession par les jeunes gens. »

Extrait d'une lettre du P. Kohler à son supérieur. — Sault-Sainte-Marie, 21 décembre 1830. — « Si l'on ne s'occupe activement de la civilisation des sauvages, bientôt il ne sera plus temps, et l'on aura à se faire le triste reproche d'avoir, en laissant se perdre ou s'abâtardir les débris de leurs tribus, préparé de funestes fondements à des bourgades qui se seraient élevées peu à peu dans un bon esprit, sous l'influence divine de notre sainte religion. Ceux de nos anciens Pères qui nous ont précédés dans le Canada se trouvaient dans une position analogue à la nôtre; ils avaient autour d'eux les mêmes difficultés qui nous environnent, et quoi-

qu'ils fissent des excursions au centre des nations indiennes, ils cultivaient avec soin les groupes isolés, dont les villages, peu importants d'abord, formèrent le noyau de villes remarquables encore aujourd'hui par la sincérité de leur foi. Si l'on ne considère que le petit nombre actuel des sauvages, si l'on ne voit que l'état de dégradation dans lequel plusieurs d'entre eux sont tombés, et qu'on en tire la conclusion qu'il vaut mieux porter ailleurs son dévouement, là où les fruits se cueillent au fur et à mesure qu'on les sème, on se trompe; on n'a pas l'idée des richesses cachées sous l'aspérité du sol, de l'importance de certaines positions qui ne peuvent manquer de devenir, à une époque assez rapprochée de nous, des lieux aussi habités et aussi florissants qu'ils paraissent aujourd'hui pauvres et déserts. Le Sault-Sainte-Marie, par exemple, et le Fond du Lac, deviendront les grands centres du commerce qui s'établira par la suite entre le Saint-Laurent et le Mississipi. Nous sommes ici dans un nouveau monde, où les villes s'élèvent comme par enchantement, où des nations s'improvisent comme autrefois se formaient des familles. Quelle douce satisfaction pour nous, si d'avance nous avions planté le signe de la Rédemption sur ces terres aujourd'hui arides, où la faim et la pauvreté semblent vous dire : « N'approchez point d'ici; il n'y a pas de mort violente pour vous faire passer rapidement des traux à la gloire; il n'y a ici que des vies longues et tristes; on y languit sans pouvoir y mourir ! »

« Quand je parle ainsi, mon Révérend Père, je ne veux pas dire qu'on soit sans cesse dans un état de dénuement complet et privé de toute consolation, non; la nature y surcomberait. Néanmoins une bonne partie de l'année on mène une existence pénible, qui a ses charmes dans les commencements, mais où la monotonie paraît bien vite. Couché sur la neige, marcher à la raquette ou rester une journée accroupi dans un canot et forcé à nager de l'aviron, est un épisode, on en rit; mais continuer cette vie plusieurs semaines de suite est une dure épreuve. Dire la messe en missionnaire dans une loge ou dans une pauvre cabane, est consolant; mais être obligé de passer un mois entier, entouré d'enfants et de gens de toute espèce, au milieu d'une chaleur étouffante, sans avoir souvent un coin où se retirer pour vaquer à la prière et se livrer à l'étude, est chose qui effraye.

« Je vais maintenant parcourir avec vous nos différents postes, pour vous donner un aperçu de notre apostolat chez les Peaux-Rouges.

« Les diverses stations que nous visitons sont toutes situées sur la rive nord du lac Huron et du lac Supérieur, et sur les deux bords de la rivière Sainte-Marie, qui forme, en les unissant, nombre de lacs assez vastes et tous parsemés d'îles. Il est impossible de faire un recensement exact des sauvages qui se trouvent dans l'étendue de notre mission,

parce qu'il y a toujours un certain nombre de nomades qui hivernent, tantôt sur le lac Supérieur, tantôt au bord du lac Huron. Certaines bandes sont même entièrement disséminées. D'après les chiffres que j'ai recueillis à différentes époques, le nombre de tous ces Indiens ne s'élève pas à douze cent quarante-sept. Pour évangéliser ces débris de tribus sans donner même aucune partie de son temps à l'instruction des blancs, il faudrait qu'un homme risquât sa vie presque constamment dans les forêts et sur les lacs, au milieu des rapides en été et des glaçons en hiver; car ils ne viennent que momentanément dans les principaux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au printemps et en automne. Ils ont tous l'idée qu'il est aussi dangereux de s'arrêter auprès d'un fort que d'aller au combat, et encore la guerre, comme on le sait, est un jeu pour ces peuplades belliqueuses; mais la maladie qui les attend, souvent sur le seuil même d'un fort, est ce qu'elles craignent le plus au monde. Et c'est un fait que j'ai constaté moi-même, qu'à moins d'avoir été habitués dès leur enfance à vivre auprès des blancs, les Indiens ne demeurent guère plus d'une semaine réunis ensemble et respirant le même air, sans qu'une épidémie éclate au milieu d'eux. Ce sont donc ces sauvages, si difficiles à apprivoiser, qui devraient être amenés à la foi par le missionnaire de Sault-Sainte-Marie; mais il ne peut se dispenser, en outre, de donner en passant les secours de la religion au blanc qu'il rencontre, isolé, sur le bord des lacs ou dans les îles qu'il parcourt. Vous pouvez comprendre, mon Révérend Père, que des instructions faites à la hâte, que des visites si multipliées et si rapides, ne sauraient produire des fruits fort durables. C'est le reproche qu'on me fait souvent, comme si tout dépendait de moi !

« Outre les groupes d'habitations européennes, les cabanes ou les loges dispersées çà et là sur toutes les grèves et jusque dans les bois et au milieu des îles, où je suis forcé de m'arrêter parfois presque aussi longtemps que si j'avais à instruire une bande entière, nous comptons neuf postes principaux; je les nomme suivant la position qu'ils occupent, en allant de l'est à l'ouest: *Gachkiwang*, appelé aussi *Pambroke*, dans l'île Saint-Joseph; *Bruce Mines*; *Garden River*, en français la *Rivière aux déserts*, et en sauvage *Kittigan sibi*; le *Sault-Sainte-Marie*, en sauvage *Paoting*; la *Baie du Goul*; *Badjwanang*; la *Pointe aux Mines*; *Michipicoton*, et le *Pic*. A ces différentes stations, il faut ajouter deux bourgades qui commencent à se former, l'une dans l'île Saint-Joseph, c'est *Hilton*; l'autre sur la grande terre, du côté américain, presque à l'entrée du lac Huron; on la nomme le *Détour*.

« *Gachkiwang* donnait autrefois quelque espérance de s'agrandir; mais depuis l'établissement des mines de *Bruce*, situées à douze milles au delà, ce village semble devoir bientôt se réduire à rien. Les chefs de familles qui le composent sont presque tous

d'anciens voyageurs, employés autrefois par la compagnie de la Baie d'Hudson, pour *couvrir la dérouine* au milieu des sauvages, c'est-à-dire pour les guetter lorsqu'ils sont à la chasse ou qu'ils en reviennent, afin d'obtenir d'eux, souvent à vil prix, leurs pelleteries. La politique des commerçants qui ont affaire à l'Indien est de le tenir constamment en dette, de manière à le forcer de chasser pour obtenir en échange ce dont il a besoin. Le sauvage sait tout cela, aussi ne veut-il pas acquitter les dettes qu'il n'a pas contractées dans l'année courante, et, pour se soustraire aux exigences de ses créanciers, il cache d'ordinaire ses fourrures, payant ainsi de ruse ceux qui l'exploitent et qui le trompent. Pour le faire parler et lui donner de la confiance, les voyageurs ne sont pas plutôt arrivés dans la loge, qu'ils lui offrent des boissons fortes. L'eau de feu est la clef de la cache. Dès qu'un sauvage, quelque taciturne qu'il soit, a un filet d'alcool dans la tête, il ne garde plus de secret et devient d'une loquacité étrange. Il en est tels à qui l'on n'entendra jamais dire un mot de français ou d'anglais quand ils sont sobres, qui semblent même ne comprendre aucune de ces langues, et qu'on est fort surpris d'entendre parler français ou anglais de préférence à leur propre idiome quand ils sont en train. Les plus honnêtes traitants ne cherchent qu'à rendre un sauvage un peu gaillard pour lui faire payer ses dettes; mais d'autres (grands coquins qui ont laissé, disent-ils, le bon Dieu à Montréal avant de s'en venir ici) ne se contentent pas de si peu. Une fois que la cache est connue, ils enivrent les Indiens pour les mettre hors de combat, et trafiquent à leur propre compte des peaux qu'ils ont volées. Après vingt ou trente ans passés au milieu des sauvages, les voyageurs en ont contracté toutes les habitudes : un laisser-aller, un manque d'ordre qui leur fait gaspiller le présent et les laisse sans ressources pour leurs vieux jours. Malgré tous leurs défauts, il est rare de trouver des commis canadiens qui n'aient pas conservé la foi. La plupart d'entre eux voient même avec plaisir approcher l'époque où ils reçoivent la visite du prêtre.

« Au milieu de l'île Saint-Joseph s'élève un plateau couronné de belles forêts d'érables. Qu'on ne croie pas pourtant que les fameuses forêts vierges de l'Amérique valent la peine qu'on vienne les visiter. Un Français, qui se ferait une idée plus belle de nos contrées que de son propre pays, se trouverait bien vite désenchanté à son arrivée au désert. Quand on entend parler des forêts de l'Amérique, de ses plantes, de ses nuées d'oiseaux au plumage brillant de mille couleurs, on est porté à confondre les deux continents. Le nord est bien loin de répondre aux poétiques descriptions qu'on fait du sud; j'excepte la Colombie, de l'autre côté des Montagnes-Rocheuses, où la végétation est d'une étonnante richesse. Ce qui fait en Europe le charme du printemps, c'est le chant des oiseaux et l'air embaumé des cam-

pagnes. Ici rien de cela. La nature y est semblable à ces hommes dont les dehors aimables vous font désirer d'entrer en rapport avec eux, et qui, une fois abordés, se trouvent sans esprit et sans cœur. Les oiseaux de ces pays ont un riche plumage, mais point de chant; on voit de belles fleurs, mais elles n'ont aucun parfum.

« Le village de Gachkiwang n'a pas encore de chapelle ni d'habitation pour le missionnaire. Un ancien militaire nous a donné l'emplacement d'un cimetière et quelques arpents de terre faisant partie de sa propriété. Quoique sans religion, il faisait toujours baptiser ses enfants par des prêtres catholiques; mais personne ne pouvait dire s'il voulait les faire instruire dans les principes de notre foi. Plusieurs d'entre eux étaient déjà grands, et cinq ou six d'âge à faire leur première communion. Connaissant ces circonstances, je pris le parti de m'arrêter chez lui en allant, pendant l'hiver, jusqu'à la station du Délour. Comme je le connaissais pour un bon vivant, homme instruit et grand causeur, je lui dis, dès que je me trouvai seul avec lui : « Ah ça, major, « en votre qualité d'ancien militaire, vous « devez me comprendre sans peine quand « je vous dis que je viens vous voir, non « pas pour m'amuser, mais en ordonnance. « — Oui, oui, Père; eh bien ! dites. — Vous « faites baptiser tous vos enfants par des « ministres de notre religion; est-ce lubie « de votre part, ou bien désirez-vous sincè- « rement les voir catholiques? Je ne veux « pas vous forcer la main en vous pressant « de me répondre; je dois demain me rendre « à l'entrée du lac Huron; je passerai vingt- « quatre heures au milieu d'une famille qui « se trouve isolée pendant tout l'hiver et « que je n'aime pas à laisser sans secours « religieux; je reviendrai ensuite vous de- « mander l'hospitalité. Réfléchissez d'ici là : « si à mon retour vous avez pris le parti « de faire donner une instruction religieuse « à vos enfants, vous me le direz, je me « mettrai alors à l'œuvre; sinon, je conti- « nuerai ma route vers Gachkiwang, sans « que nous cessions d'être bons amis. » La manière ouverte avec laquelle je lui parlais lui plut; il me dit qu'il éprouverait une grande satisfaction de voir ses enfants catholiques. « C'est dans le catholicisme seul, « ajouta-t-il, que je vois quelque chose qui « parle au cœur. Les protestants ont sup- « primé tout ce qui donne chez vous tant « d'attrait à la vertu; entre autres, cette dé- « votion à la sainte Vierge, qui a quelque « chose de si tendre qu'on ne peut s'empê- « cher d'en être touché. Mes enfants m'ont « toujours obéi; mais je leur ai toujours « dit; et je le leur répéterai encore qu'en « matière de religion je veux leur laisser « toute leur liberté. Je leur donne mon avis « en père, c'est à eux de répondre en hom- « mes. » Avant de le quitter, j'eus un en- « tretien particulier avec l'aîné de ses fils. Je lui traçai un aperçu général de notre sainte religion, et lui fis comprendre les obliga-

tions qu'il avait contractées à son baptême. Bref, je partis en lui recommandant de parler sérieusement à ses frères et sœurs de cette affaire si importante pour leur salut éternel. Je ne fus que deux jours absent; et, quand je revins les voir, ils me demandèrent tous à être instruits. Je n'ai jamais vu d'enfants mieux disposés. Je fis faire la première communion aux trois plus grands, et, dans une autre visite, je donnai pour la première fois aussi le bon Dieu à trois autres. » (*Annales de la Propag.*, nov. 1852).

CANARIES (HABITANTS DES ÎLES). — Les Canaries sont au nombre de sept principales. Leur première découverte fit naître des contestations fort vives entre les Espagnols et les Portugais, qui s'en attribuaient exclusivement l'honneur. Les Portugais prétendaient les avoir reconnues dans leurs voyages en Ethiopie et aux Indes orientales. Mais il paraît plus certain que cette connaissance est due aux Espagnols.

Les insulaires reçurent de leurs vainqueurs le nom de *Canariens*. Ils étaient vêtus de peaux de boucs, larges et pendantes, sans aucune forme. Ils habitaient entre les rochers, dans des cavernes, où ils vivaient avec beaucoup d'union et d'amitié : leur langage était partout le même; ils se nourrissaient de chair de bouc et de chien, et de lait de chèvre; ils faisaient aussi tremper dans le même lait de la farine d'orge, dont ils composaient une espèce de pain appelé *goffia*, qui est encore en usage parmi leurs descendants. Nicols, voyageur anglais, en a mangé plusieurs fois avec goût, et le trouva extrêmement sain.

Linschoten, Beckman, Sprat, Duret, Edmond, Scory, Cadamosto, et surtout l'Anglais Nicols, qui demeura dix-sept ans aux Canaries, nous ont fourni tous les détails qui regardent ces îles, où les anciens plaçaient leur Elysée.

Quant aux mœurs des aborigènes, que l'on nomme *Guanchos*, on les représente comme très-barbares au temps de la conquête. Ils prement, disent les voyageurs de ce temps, autant de femmes qu'ils le désirent. Ils font allaiter leurs enfants par des chèvres. Tous leurs biens sont en commun, c'est-à-dire leurs aliments, car ils ne connaissent pas d'autres richesses. Ils cultivent la terre avec des cornes de bœuf. Leurs ancêtres n'avaient pas même l'usage du feu. Ils regardaient l'effusion du sang avec horreur; de sorte qu'ayant pris un petit vaisseau espagnol; leur haine pour cette nation ne leur fit point imaginer de plus rigoureuse vengeance que de les employer à garder les chèvres : exercice qui passait entre eux pour le plus méprisable. Ne connaissant pas le fer, ils se servaient de pierres tranchantes pour se raser les cheveux et la barbe. Leurs maisons étaient des cavernes creusées entre les rochers.

Ils avaient cependant quelque idée d'un état futur; car chaque communauté avait toujours deux souverains, un vivant, et l'autre mort. Lorsqu'ils perdaient leur chef,

ils lavaient son corps avec beaucoup de soin, et, le plaçant debout dans une caverne, ils lui mettaient à la main une sorte de sceptre, avec deux cruches à ses côtés, l'une de lait, l'autre de vin, comme une provision pour son voyage.

Leurs armes étaient des pierres, avec une sorte de dards endurcis au feu, qui les rend aussi dangereux que le fer. Pour cottes de mailles, ils s'ornaient de corps du jus de certaines plantes mêlé de suif; cette onction, qu'ils renouvelaient souvent, leur rendait la peau si épaisse, qu'elle servait encore à les défendre contre le froid.

Il paraît que chaque canton avait ses usages et son culte de religion particuliers. Dans l'île de Ténériffe, on ne comptait pas moins de neuf sortes d'idolâtrie; les uns adoraient le soleil, d'autres la lune, les planètes, etc. La polygamie était un usage général; mais le seigneur avait les premiers droits sur la virginité de toutes les femmes, qui se croyaient fort honorées lorsqu'il voulait en user. On voit que partout la volupté est entrée dans les usurpations du despotisme le plus grossier.

Ils conservèrent longtemps une pratique fort barbare. A chaque renouvellement de seigneur, quelques jeunes personnes s'offraient pour être sacrifiées. Il y avait une grande fête, à la fin de laquelle ceux qui voulaient lui donner cette preuve d'affection étaient conduits au sommet d'un rocher. Là on prononçait des paroles mystérieuses, accompagnées de diverses cérémonies; après quoi les victimes, se précipitant elles-mêmes dans une profonde vallée, étaient déchirées en pièces avant d'y arriver; mais, pour récompenser ce sanglant hommage, le seigneur se croyait obligé de répandre toutes sortes de biens et d'honneurs sur les parents des morts : ainsi, même chez les peuplades les plus sauvages, les dévouements ont flatté l'orgueil, et le sang a plu à la tyrannie.

Les Guanchos (c'est le nom que les Espagnols leur ont donné), étaient une nation robuste et de haute taille, mais maigre et basanée : la plupart avaient le nez plat; ils étaient vifs, agiles, hardis et naturellement guerriers; ils parlaient peu, mais fort vite; ils étaient si grands mangeurs, qu'un seul homme mangeait quelquefois dans un seul repas vingt lapins et un chevreau. Suivant la relation du docteur Sprat, il reste encore dans l'île de Ténériffe quelques descendants de cette ancienne race qui ne vivent que d'orge pilé, dont ils composent une pâte avec du lait et du miel; on leur en trouve toujours des provisions suspendues dans des peaux de boucs, au-dessus de leurs foyers. Ils ne boivent pas de vin, et la chair des animaux n'est pas une nourriture qui les tente. Ils sont si agiles et si légers, qu'ils descendent du haut des montagnes en sautant de rocher en rocher. Ils se servent d'une sorte de pique longue de neuf à dix pieds, sur laquelle ils s'appuient pour s'élancer ou pour glisser d'un lieu à l'autre, et pour briser les angles qui s'opposent à leur passage.

posant le pied dans des lieux qui n'ont pas six coudes de largeur. Richard Hawkins atteste qu'il les a vus monter et descendre ainsi des montagnes escarpées dont la seule perspective l'effrayait. Sprat raconte l'histoire de vingt-huit prisonniers que le gouverneur espagnol avait fait conduire dans un château d'immense hauteur, où il les croyait bien renfermés, et d'où ils ne laissèrent pas de s'échapper, au travers des précipices, avec une hardiesse et une agilité incroyables. Il ajoute qu'ils ont une manière extraordinaire de siffler qui se fait entendre de cinq milles : ce qui est confirmé par le témoignage des Espagnols. Il assure encore qu'ayant fait siffler un Guancho près de son oreille, il fut plus de quinze jours sans pouvoir entendre parfaitement.

On trouve aussi dans Sprat que les Guanches emploient les pierres dans leurs combats, et qu'ils ont l'art de les lancer avec autant de force qu'une balle de mousquet. Cadamosto assure la même chose, et s'accorde avec Sprat dans la plus grande partie de cette relation. Ils disent tous deux, sur le témoignage de leurs propres yeux, que ces barbares jettent une pierre avec tant de justesse, qu'ils sont sûrs d'atteindre au but qu'on leur marque, et avec tant de force, que d'un petit nombre de coups ils brisent un bouchier.

En 1715, Edens, accompagné de quatre Anglais et d'un Hollandais, avec des domestiques et des chevaux pour le transport de leurs provisions, partit du port d'Orotava, île de Ténériffe, pour gravir la fameuse montagne de ce nom. A une certaine hauteur, ils découvrirent une grotte qui était remplie de squelettes et d'os humains. Ils en virent quelques-uns d'une grandeur si extraordinaire, qu'ils les prirent pour des os de géants; mais ils ne purent apprendre d'où venaient tant de cadavres, ni quelle était l'étendue de la caverne.

Un voyageur raconte que, sa qualité de médecin lui ayant fait rendre des services considérables aux insulaires, il obtint d'eux la liberté de visiter leurs cavernes sépulcrales; spectacle qu'ils n'accordent à personne, et qu'on ne peut se procurer malgré eux sans exposer sa vie au dernier danger. Ils ont une extrême vénération pour les corps de leurs ancêtres, et la curiosité des étrangers passe chez eux pour une profanation. Dans leur petit nombre et leur pauvreté, ils sont si fiers et si jaloux de leurs usages, que le plus vil de leur nation dédaignerait de prendre une Espagnole en mariage. L'auteur, se trouvant donc à Guimar, ville peuplée presque uniquement des descendants des anciens Guanches, eut le crédit de se faire conduire à leurs grottes. Ce sont des lieux anciennement creusés dans les rochers, ou formés par la nature, qui ont plus ou moins de grandeur suivant la disposition du terrain. Les corps y sont cousus dans des peaux de chèvre avec des courroies de la même matière, et les coutures si égales et si unies, qu'on n'en peut

trop admirer l'art. Chaque enveloppe est exactement proportionnée à la grandeur du corps; mais ce qui cause beaucoup d'admiration, c'est que tous les corps y sont presque entiers. On trouve également dans ceux des deux sexes les yeux, mais fermés, les cheveux, les oreilles, le nez, les dents, les lèvres, la barbe, et jusqu'aux parties naturelles. L'auteur en compta trois ou quatre cents dans différentes grottes, les uns debout, d'autres couchés sur des lits de bois, que les Guanches ont l'art de rendre si dur, qu'il n'y a pas de fer qui puisse le percer.

Un jour que l'auteur était à prendre des lapins au furet, chasse fort usitée dans l'île de Ténériffe, ce petit animal, qui avait un grelot au cou, le perdit dans un terrier, et disparut lui-même sans qu'on pût reconnaître ses traces. Un des chasseurs à qui il appartenait, s'étant mis à le chercher au milieu des rocs et des broussailles, découvrit l'entrée d'une grotte des Guanches. Il y entra; mais sa frayeur se fit connaître aussitôt par ses cris. Il y avait aperçu un cadavre d'une grandeur extraordinaire, dont la tête reposait sur une pierre, les pieds sur une autre, et le corps sur un lit de bois. Le chasseur, devenu plus hardi en se rappelant les idées qu'il avait sur la sépulture des Guanches, coupa une grande pièce de la peau que le mort avait sur l'estomac. L'auteur de cette relation rend témoignage qu'elle était plus douce et plus souple que celle de nos meilleurs gants, et si éloignée de toute sorte de corruption, que le même chasseur l'employa pendant plusieurs années à d'autres usages. Ces cadavres sont aussi légers que la paille. L'auteur, qui en avait vu quelques-uns de brisés, proteste qu'on y distingue les nerfs, les tendons, et même les veines et les artères, qui paraissent comme autant de petites cordes.

Si l'on s'en rapporte aujourd'hui aux plus anciens Guanches, il y avait parmi leurs ancêtres une tribu particulière qui avait l'art d'embaumer les corps, et qui le conservait comme un mystère sacré qui ne devait jamais être communiqué au vulgaire. Cette même tribu composait le sacerdoce, et les prêtres ne se mêlaient point avec les autres tribus par des mariages; mais, après la conquête de l'île, la plupart furent détruits par les Espagnols, et leur secret périt avec eux. La tradition n'a conservé qu'un petit nombre d'ingrédients qui entraient dans cette opération : c'était du beurre mêlé de graisse d'animal, qu'on gardait exprès dans des peaux de chèvre. Ils faisaient bouillir cet onguent avec certaines herbes, telles qu'une espèce de lavande qui croît en abondance entre les rocs, et une autre herbe nommée *lara*, d'une substance gommeuse et glutineuse qui se trouve sur le sommet des montagnes; une autre plante, qui était une sorte de *cyclamen* ou pain de pourceau; la sauge sauvage, qui croît partout dans les montagnes; enfin plusieurs autres simples qui faisaient de ce mélange un des meilleurs

hommes du monde. Après cette préparation, on commençait par vider le corps de ses intestins, et le laver avec une lessive faite d'écorce de pin, séchée au soleil pendant l'été, ou dans une étuve en hiver. Cette purification était répétée plusieurs fois. Ensuite on faisait l'onction au dedans et au dehors, avec grand soin de la laisser sécher à chaque reprise. On la continuait jusqu'à ce que le baume eût entièrement pénétré le cadavre, et que, la chair se retirant, on vît paraître tous les muscles. On s'apercevait qu'il ne manquait rien à l'opération lorsque le corps était devenu extrêmement léger; alors on le couvrait dans des peaux de chèvre, comme on l'a déjà fait observer (174). Il est remarquable que, pour éviter la dépense, lorsqu'il était question des pauvres, on leur ôtait le crâne : ils étaient cousus aussi dans des peaux, mais auxquelles on laissait le poil ; au lieu que celles des riches étaient si fines, et passées si proprement, qu'elles se conservent fort douces et fort souples jusqu'aujourd'hui.

Les Guanches racontent qu'ils ont plus de vingt grottes de leurs rois et de leurs grands hommes, inconnues même parmi eux, excepté à quelques vieillards qui sont dépositaires de ce secret, et qui ne doivent jamais le révéler. Enfin l'auteur observe que la grande Canarie a ses grottes comme Ténériffe, et que les morts y étaient ensevelis dans des sacs ; mais que, loin de les conserver si bien, les corps y sont entièrement consumés.

Les Guanches ont dans ces lieux funèbres des vases d'une terre si dure, qu'on ne peut venir à bout de les casser. Les Espagnols en ont trouvé dans plusieurs grottes, et s'en servent au feu pour les usages de la cuisine.

Scory nous apprend que les anciens Guanches avaient un officier public pour chaque ville, avec le titre d'embaumeur, dont le principal office était de composer une certaine préparation de poudres différentes et de plusieurs herbes mêlées ensemble, et brassées avec du beurre de chèvre ; qu'après avoir lavé soigneusement les corps morts, ils les frottaient pendant quinze jours avec ce baume, en les exposant au soleil, et les brûlant sans cesse jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement secs et roides (le temps pour cette cérémonie réglait pour les parents la durée du deuil) ; qu'ensuite on enveloppait les corps dans des peaux de chèvre cousues ensemble avec une adresse et une propreté merveilleuse ; qu'on les portait dans des cavernes profondes, dont l'accès n'était permis qu'aux ministres des funérailles, et qu'on les y plaçait couchés ou debout. Scory, étant à Ténériffe, avait vu plusieurs de ces corps

qui étaient ensevelis depuis plus de mille ans. Cependant il n'ajoute point à quelles marques on pouvait leur reconnaître tant d'antiquité. Purchass rend témoignage lui-même qu'il avait vu deux de ces momies à Londres. On en voit une au cabinet d'anatomie du Jardin des Plantes, à Paris.

La race d'habitants trouvée dans l'île de Ténériffe par les Espagnols, lors de la découverte des Canaries, ne forme plus un peuple distinct (175). Les mariages ont confondu les indigènes et les colons ; mais on reconnaît les descendants des premiers à leur grande taille, à la grosseur de leurs os, à leur force. Le teint des hommes, en général, est basané ; le visage des femmes offre de la pâleur, et on n'y voit point cette teinte vermeille qui distingue nos beautés des pays du nord. Elles portent des habits noirs comme en Espagne ; les hommes paraissent moins asservis à cet usage ; ils ont des vêtements de toute sorte de couleurs, à l'exemple des Français dont ils imitent les modes ; nous les avons trouvés honnêtes et polis ; ils conservent d'ailleurs la gravité qui est propre aux Espagnols. Quoique nos mœurs et nos manières ressemblent peu à celles des peuples de l'Espagne, O-mai n'y aperçut pas une grande différence ; il dit seulement que les habitants de Ténériffe étaient moins affables que les Anglais, et que leur figure approchait de celle de ses compatriotes.

CARAIBES, habitants des îles Antilles.

— Voy. ANTILLES.

CAUCASE (NATIONS DU) (176).

LE CAUCASE. — Les régions qui baignent la mer Caspienne à l'est, les fleuves Terek et Kuban au nord, la mer Noire à l'ouest, et les rivières du Rhion ou Phasis et de Kur au midi, forment une sorte d'isthme qui lie l'Europe à l'Asie occidentale. A travers cet isthme, le mont Caucase s'étend comme une muraille immense entre la mer Noire et la mer Caspienne ; sa longueur est de plus de cent cinquante lieues, sa largeur varie de vingt-cinq à cinquante lieues. Le milieu de la chaîne est hérissé de glaciers, ou blanchi de neiges éternelles. On prétend cependant que l'Elbours, le plus haut sommet du Caucase, n'a que cinq mille quatre cents pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer Noire. Au Midi, le Caucase joint les nombreuses chaînes du mont Taurus, qui parcourent toute l'Asie occidentale ; au nord, il borde presque immédiatement les vastes plaines où erraient jadis les Sarmates, et où errent aujourd'hui les Cosaques et les Calmouks ; à l'est, il s'abaisse par degrés vers la mer Caspienne ; à l'ouest, la chaîne principale s'abaisse brusquement vers le Pont-Euxin. Deux passages seuls ouvrent aux

dont le sing ne s'était pas mêlé avec celui des Espagnols.

— (176) Extrait de la *Description historico-géographique du Caucase*, par Reinegg, en allemand. (Voy. aussi les savants travaux de M. Humann de Hiel sur le Caucase.)

(174) Comme les anciens navigateurs connaissaient les Canaries, on peut conjecturer que cet art d'embaumer les corps a été enseigné aux Guanches par les Egyptiens, qui l'ont conservé chez eux jusqu'à nos jours.

(175) Lorsque Glas parcourut l'île de Ténériffe, il existait encore quelques familles de Guanches

armées de l'Europe et de l'Asie cette barrière qui aurait dû les séparer à jamais : l'une est vers les sources du Terek, c'est la porte Caucasiennne des anciens ; c'est une gorge extrêmement étroite, et comme formée par une rupture des rochers ; l'autre est le défilé de Verbente, entre le pied des montagnes et la mer Caspienne ; c'est la porte Albanienne. Les autres défilés ou passages ne sont accessibles qu'aux indigènes qui en sont maîtres.

Les Mèdes, les Perses, les Romains, regardèrent le Caucase comme le rempart du monde civilisé contre les irruptions des hordes barbares ; mais ni la grille de fer dont parle Pline, ni la muraille bâtie par le sage Nou-Schirvan, ne purent, à la longue, retenir les Huns et les Tartares. L'isthme caucasien est trop large pour pouvoir être gardé autrement que par une nombreuse armée.

Le Caucase est une des régions les plus intéressantes du globe pour l'ethnographie et pour l'histoire naturelle. Tous les climats de l'Europe et toutes les sortes de terrains s'y retrouvent ; au centre, des glaces éternelles et des rochers stériles où habitent les ours, les loups, les chacals, les hermines, les putois, les lièvres terriers, le bouquetin du Caucase, l'argali, une infinité d'oiseaux de proie et de passage ; au nord, des collines fertiles en blé, et de riches pâturages où errent les superbes chevaux circassiens ; plus loin, des plaines sablonneuses couvertes de plantes grossières, mais mêlées de bas-fonds d'une nature plus grasse ; au midi, de magnifiques vallées et plaines, où, sous le climat le plus salubre, se développe toute la richesse de la végétation asiatique. Il paraît que toute la partie dont la pente se dirige vers l'ouest, l'est ou le midi, ressemble beaucoup, par les plantes qui y croissent, à la Tauride. Les cèdres, le cyprès, les saviniers, le genévrier rouge, les hêtres et les chênes revêtent les flancs des montagnes. L'amandier, le pêcher, le figuier, croissent en abondance dans les chaudes retraites protégées par les rochers. Le coignassier, l'abricotier, le poirier à feuilles de saule, la vigne, se rencontrent fréquemment dans les halliers, les buissons et les bords des forêts. Le dattier, le jujubier, l'épine du Christ, sont aussi indigènes dans cette contrée, et attestent la douceur de son climat. Les marais sont ornés de très-belles plantes, telles que le *rhododendron ponticum* et l'*azalea pontica*. L'olivier cultivé et l'olivier sauvage, le majestueux platane oriental, le laurier, mâle et femelle, croissent en abondance sur les rivages de la mer Caspienne. Les vallées romantiques du Caucase sont embellies par le seringia, le jasmin, le lilas et la rose caucasienne.

La variété des climats fait naître des contrastes singuliers dans la constitution des hommes. Les peuples cauciens, en général, ont le plus beau sang du monde ; les hommes sont grands, forts vigoureux, d'une taille bien prise, et ils ont un beau visage ;

les charmes des Circassiennes et des Géorgiennes ont passé en proverbe, quoique les *Lesghiennes*, au dire des voyageurs modernes, les surpassent de beaucoup. Au milieu de ces peuples, d'une constitution vigoureuse et animée, se présentent les *Mingréliens*, qui habitent en grande partie un pays marécageux, rempli d'eaux stagnantes, et exposé aux vents humides du sud-est, qui viennent par-dessus le Port-Euxin. Tel est l'effet de l'humidité constante de l'air de cette contrée, que les plantes aromatiques y exhalent moins d'odeur, les fruits y sont d'un goût aqueux et fade, les bêtes venimeuses y ont un venin plus faible ; enfin les hommes, plongés dans une hydropisie continuelle, accoutumés aux fièvres tierces et quartes, pousent rarement le cours de leur vie au delà de soixante ans.

L'isthme caucasien renferme un nombre extraordinaire de petites nations ; quelques-unes sont des restes des hordes asiatiques qui, dans la grande émigration des peuples, passèrent et repassèrent par ces montagnes ; mais le plus grand nombre se compose de tribus indigènes et primitives. Ces tribus conservent chacune leur langage particulier, et ces idiomes remontent probablement à l'origine du genre humain. La physionomie caucasienne renferme les traits caractéristiques des principales races de l'Europe et de l'Asie occidentale. Les animaux domestiques et les plantes cultivées de ces deux parties du monde se retrouvent dans le Caucase ou dans ses environs. Les écrits de Moïse, l'allégorie de Prométhée chez les Grecs, la fameuse expédition des Argonautes, plusieurs traditions des Scandinaves, tout nous reporte vers le Caucase, tout concourt à nous faire chercher dans cette contrée un des points d'où le genre humain s'est répandu sur une grande partie de la surface du globe.

Nous classerons les nations cauciennes sous sept grandes divisions, d'après les sept langues principales qu'elles parlent, savoir :

I. Les Géorgiens, subdivisés en Géorgiens proprement dits, Imérétiens, Guriens, Mingréliens, Suanes. II. Les Abasses, subdivisés en diverses tribus. III. Les Tcherkesses ou Circassiens. IV. Les Ossètes, divisés en plusieurs tribus. V. Les Kistes ou Tchetchenzes, avec les Ingouches et autres tribus. VI. Les Lesghes, divisés d'après leurs huit dialectes. VII. Les restes des Tartars, des Huns, des Mongols et autres, disséminés sur le Caucase.

I. LA GÉORGIE ET LES GÉORGIENS. — Les Géorgiens remplacent les anciens Ibériens, quoiqu'ils ne possèdent plus rien des richesses de ce peuple, dont Strabon et plusieurs auteurs de l'antiquité font mention. Leur pays est divisé en cinq provinces : le *Carduel supérieur*, le *Carduel moyen*, le *Carduel inférieur*, le *Cacheti* et le *Somchet*. Ces provinces jadis composaient la *Géorgie persane*. Un prince vaillant, nommé *Héraclius*, en forma, il y a une vingtaine d'an-

nées, un état indépendant, qui maintenant, sous le nom de *Grusinie*, est incorporé à l'empire russe.

Il est impossible de tracer un tableau général du caractère d'une nation; des individus s'élèvent toujours au-dessus des qualités qu'on lui suppose; les autres y restent inférieurs. Il en est de même des Géorgiens; la différence du rang, tel que celui des paysans et des serfs d'un côté, et celui des nobles et des princes de l'autre, est parmi eux aussi tranchée et aussi choquante que chez tous les barbares qui n'ont atteint qu'un faible degré de civilisation. Les Géorgiens, en général, sont beaux, bien faits et agiles; ils ne manquent pas d'esprit naturel, mais ils sont intéressés et ils aiment à boire. Le vêtement des Géorgiens est composé de bonnets à la polonoise, d'une chemise à la persane, et de gilets qui laissent la poitrine à découvert; il ont adopté des coutumes persanes, parce que les nobles étaient en liaison avec les Persans, et même souvent élevés à la cour de Perse, et que les gens du peuple servaient de garde aux souverains de ce pays.

Les Géorgiens sont rarement sans armes, même aux champs; ils ont à côté d'eux des fusils et des poignards, pour se mettre en garde contre les brigands qui habitent les montagnes, et qui ont souvent dévasté le pays.

Les Géorgiens font un commerce peu considérable; les Arméniens sont leurs commissionnaires; eux-mêmes ils aiment les voyages et le négoce, et leurs rapports avec les étrangers leur ont donné une certaine tolérance qui a influé sur leurs mœurs et leurs costumes. Mais ces rapports ont été en même temps la source de beaucoup de vices; car leurs femmes, dont la beauté n'est pas moins célèbre que celle des Circassiennes, quoique leur teint ne soit pas aussi blanc, ni leur taille aussi svelte, ont pris dans le commerce fréquent avec les étrangers, l'esprit de la licence et de la corruption; de sorte qu'elles causent la ruine de leurs maris, en se livrant au luxe ou à l'ivresse. Les richesses des Géorgiens sont peu considérables; et les villes dont Strabon fait mention ont été remplacées par de chétifs villages; les incursions des Byzantins, des Perses et des Turcs, et la dévastation occasionnée par les peuples dévotagnards, ont engagé beaucoup de Géorgiens à établir des cabanes non au-dessus, mais au dedans de la terre.

Les maisons dans le Cacheti, province où la civilisation a fait plus de progrès, ont une autre forme, qui cependant est encore bien loin de la perfection. Une mince charpente, des murs en claies d'osiers, recouverts d'un mélange d'argile et de fiente de vache, surmontés d'un toit de jonc; une chambre de six brasses de long, sur quatre de large, où la lumière entre par la porte; un plancher qui sert à sécher la garance et le coton; une petite fosse au milieu de l'appartement où on allumait le feu, et au-dessus un chau-

dron de cuivre, attaché à une chaîne et enveloppé d'une fumée épaisse, qui s'échappe par le plafond et la porte: voilà de quoi se compose une cabane de Cacheti. On trouve rarement dans les villages des maisons en pierre, ou pourvues de cheminées; mais on y voit presque toujours des tours qui, à l'approche des Lesghiens, servent d'asiles aux femmes éplorées, et dans lesquelles les hommes se défendent contre ces brigands, qui, passant le fleuve Kur, se sont frayé un chemin du haut de leurs montagnes jusqu'aux extrémités de la Géorgie, où, sous la protection du pacha d'Akalzika, ils vendent les fruits de leurs vols. Telle est la faiblesse d'un peuple qui pourrait fournir quarante mille guerriers.

Les Géorgiens nobles sont militaires en temps de guerre, et chasseurs en temps de paix. De nombreuses forêts de chênes, de hêtres, d'aunes, d'aubépines, de pruniers sauvages, de noisetiers et d'ormes, renferment une grande quantité de gibier. On trouve en Géorgie des cerfs, des chevreuils, des renards, des lièvres, des sangliers, et des chacals; pendant la nuit, ces derniers remplissent l'air de leurs cris lugubres.

Dans la saison sèche où le ciel est serein, qui commence ordinairement au mois de mai, et finit au mois de novembre, les Géorgiens s'occupent à arroser un pays qui leur rend, sans beaucoup de travail, les fruits les plus précieux. Le froment est le blé le plus commun; on cultive aussi le *holeus* et le millet. On y voit des pêches, des abricots, des pommes, des poires, des prunes, des noisettes, des amandes, des nêfles, des coings, des cerises, des figues et des grenades; les vignes abondantes et de bonne espèce leur donnent un vin qu'ils envoient jusqu'en Perse. On vante aussi la culture des jabeilles des Géorgiens; leurs chevaux et leurs bêtes à cornes rivalisent avec les meilleures races européennes en grandeur et en beauté; et leurs moutons à grande queue leur donnent une excellente laine.

La religion grecque est celle que les Géorgiens exercent, et ils ont non-seulement à Teflis, leur capitale, mais aussi ailleurs, d'assez vastes temples consacrés à saint Georges, le patron du royaume.

Imérétiens. — Les Imérétiens sont les voisins des Géorgiens, du côté du nord-ouest, et parlent un dialecte géorgien. De petits bonnets qui leur sont particuliers, la chevelure longue, le menton rasé, avec une moustache retroussée, des habits qui ne descendent pas jusqu'aux genoux, et qui forment beaucoup de plis sur les hanches, des rubans roulés autour des mollets, des ceintures larges, voilà à peu près en quoi consiste la parure d'un Imérétien. Vingt à vingt-cinq mille familles vivent sous la domination d'un czar héréditaire, nommé le *mépe*, et qui s'est plusieurs fois reconnu vassal de la Russie. Les Imérétiens demeurent le long des rivières et des bois, et le nombre de leurs bourgs et villages est si petit, que le pays ressemble à un désert.

L'Imérétié, en raison de sa situation élevée, reste longtemps couverte de neige; les vallées sont marécageuses. Malgré ces désavantages, les pâturages y sont bons. L'entretien du bétail, des abeilles, des vers à soie, y est poussé à un plus haut degré de perfection que dans toutes les autres contrées du Caucase. Il manque aux Imérétiens du sel, quoiqu'ils aient une saline dont les exhalaisons ont à peu près l'odeur des violettes, et dont le sel, lorsqu'on en fait usage avec précaution, guérit les douleurs arthritiques; mais, employé avec excès, il cause le délire et des crispations de nerfs.

Guriens. — Les Guriens sont un petit peuple géorgien habitant la contrée située au bord de la mer Noire; ils sont presque dans la dépendance des Turcs; et les pachas voisins les ont tellement ruinés, que malgré leur situation avantageuse, ils abandonnent la navigation et la pêche, et que, dans leur ignorance extrême, ils ne profitent d'aucune des nombreuses richesses que leur offre la nature. Ils jouissent d'une température saine, d'un sol propre à l'agriculture et à l'entretien du bétail, et d'un climat dont la douce influence fait prospérer les citrons, les oranges et les olives, qu'on ne trouve point dans les autres parties du Caucase.

Mingréliens. — Les Mingréliens demeurent au-dessus des Guriens, et à côté des Imérétiens. De vieilles cités en ruines, des forteresses turques ou russes sur les bords de la mer, des vaisseaux chargés d'esclaves qui font voile pour la Turquie, des princes et des nobles qui parcourent le pays et qui pillent le paysan, des combats entre tous les villages, des irruptions fréquentes d'armées étrangères, tel est aujourd'hui le tableau de la Mingrélie. Un grand bonnet de feutre sur la tête, les pieds nus ou enveloppés de peaux, qui ne sont que de faibles préservatifs contre la boue de ce pays humide, des chemises et des habits sales, voilà le costume du Mingrélien; il mange avec les doigts, et les femmes élèvent leurs enfants au mensonge, au pillage et au brigandage. Cependant, s'il voulait profiter des dispositions qu'il a reçues de la nature, de la fertilité du sol, des richesses cachées dans ses montagnes, et de la situation avantageuse de son pays, sur une mer toujours animée par le commerce, le Mingrélien serait en état de rivaliser en civilisation avec les Européens, comme il les surpasse à l'égard de la beauté et de la force physique.

Les Mingréliens sont habiles à manier l'arc et la flèche, la lance et l'épée, et mettent au besoin trente mille guerriers sur pieds. Leurs guerres sont des incursions qui finissent par le pillage et la dévastation. A l'approche de l'ennemi, ils tâchent de lui disputer le passage du ruisseau ou de la rivière; et si ce dessein ne réussit pas, ils se retirent dans les bois, et abandonnent le terrain à l'ennemi, qui ne tarde pas à le quitter, après l'avoir toutefois dévasté. Il est curieux de savoir comment le Mingrélien se procure des esclaves; pendant une attaque subite,

ou une fuite précipitée, il guette quelque ennemi qu'il puisse renverser de cheval dont il puisse faire ainsi son prisonnier. La corde attachée à sa ceinture lui sert à le prisonnier aussitôt qu'il est descendu. Les Mingréliens nobles le remettent entre les mains de leurs domestiques, mais son maître n'en est pas meilleur; sa vie et sa mort dépendent des caprices de son maître, qui vend souvent aux Turcs, s'il en vaut la peine, et si l'on peut s'accorder sur le prix. Le commerce des esclaves se fait aussi pendant les temps de paix; car en Mingrélie, le maître vend son domestique, le père son fils, le frère sa sœur; et l'on dit qu'autrefois les Turcs ont tiré de cette province plusieurs milliers d'esclaves, surtout des femmes.

Les maisons, très-éloignées les unes des autres, sont construites avec négligence, quoique le pays fournisse des matériaux de toute espèce. Le paysan qui, pour passer son temps, fredonne assez souvent quelques chansons dans un dialecte géorgien, ou de mots étrangers, n'a presque d'autre occupation que de faire écouler les eaux, et dans un pays humide et inondé par les pluies continuelles, causeraient, sans précaution, la pourriture des blés. En effet, la chaleur se joint à l'humidité de l'air, il en résulte des maladies pestilentielles qui enlèvent les hommes et les animaux; malgré cela, les fruits y viennent sans qu'on prenne soin de les greffer. Les Mingréliens poussent la paresse jusqu'à négliger entièrement la pêche sur leurs côtes, dans leurs rivières. Le seul objet auquel ils donnent quelques soins, c'est l'entretien des abeilles.

Les Mingréliens nobles aiment la chasse; ce pays est singulièrement propre à ce plaisir; car on y trouve des forêts épaisses immenses, qui contiennent d'excellent gibier, et on y sait apprivoiser des oiseaux de proie qui servent à lui faire la guerre. Un proverbe mingrélien cite un bon cheval, un bon chien et un bon faucon, comme les choses indispensables à la félicité humaine. Les Mingréliens apprivoisent, non-seulement des faucons, mais aussi des vautours et des milans.

Suanes. — Les Suanes n'ont de liaisons avec les Géorgiens que sous le rapport du dialecte. Rien n'égale leur malpropreté, leur rapacité et leur aptitude en armes.

Deux ou trois habits sales et étroits, un sur les autres, sans chemise; la trine, les bras et les genoux à découvert, un tablier au lieu de culotte, des lisières de drap mises autour des jambes et allant jusqu'aux cuisses, au lieu de bas; un morceau de peau crue autour des pieds, la tête ou couverte d'un bonnet imérétien, ou cheveux crépus et hérissés, voilà la tenue d'un Suane. Les femmes portent un justaucorps de lin, ordinairement rouge, boutonné par-devant; elles mettent encore un voile de drap par-dessus; les filles voient la tête nue, mais les femmes l'enveloppent

dans un mouchoir de lin de couleur rouge, de manière qu'on ne leur voit qu'un œil.

Des montagnes d'ardoise presque inaccessibles, qui séparent la Mingrélie du pays des Abasses et Basians, et qui s'étendent jusqu'aux confins de cette dernière province, mettent les Suanes à l'abri des dangers; ils y demeurent au nombre de cinq mille familles, sans chefs et sans princes. Connus déjà des historiens byzantins pour des brigands redoutables, ils se font encore une renommée par leur valeur sauvage : une taille haute et avantageuse contribue à les faire craindre; ils savent manier le faulx, composer la poudre, et faire toutes sortes d'armes. Leurs mines excellentes fournissent à cet effet les matériaux nécessaires. On a trouvé chez eux du plomb, du cuivre, des vases et des chaînes d'or et d'argent.

II. ABASSES. — Les Abasses demeurent au-dessus des Suanes et des Mingréliens, dans une contrée située au pied du Caucase, du côté du nord-ouest, en partie sur la côte de la mer Noire. Les Abasses sont des barbares bien faits, endurcis et agiles; un visage ovale, une tête comprimée sur les côtés, un menton court, un gros nez, des cheveux d'un châtain foncé, leur donnent une physionomie nationale très-remarquable; ils se nourrissent de millet, de froment ou d'orge, et du produit de la chasse et du pillage. Les femmes restent chez elles pour filer, pour faire des ouvrages en coton, ou pour s'occuper des soins du ménage. Leurs demeures sont des cabanes bâties en charpente légère, ou en claies d'arbrisseaux que leur fournissent les forêts circonvoisines.

Les objets de commerce des Abasses consistent en manteaux de drap et de feutre, qu'ils vendent aux frontières de la Russie; en pelisses de renards et de fouines, en miel, en cire recherchée par les habitants de la Crimée, et en bois de buis, dont les Turcs font des achats avantageux; les objets d'échange sont portés aux Abasses par des commissionnaires arméniens; c'est de la quincaillerie, du safran, du cuir, de la laine, des étoffes.

III. CIRCASSIENS. — Les Circassiens sont les vrais indigènes des contrées voisines du fleuve Cuban; ils demeurent dans sept ou huit districts le long de ce fleuve; ils vivent de la pêche, du pillage, de la chasse et du produit de leur commerce. Ces tribus sont composées de serfs, de vassaux et de princes, tous également étrangers à la civilisation.

La plus remarquable des tribus circassiennes est celle des *Termigoi*; ils sont braves et propres; ils habitent plus de quatre villages fortifiés, et sont en état de mettre 2,000 hommes sur pied. Des perches en sautoir, posées en croix, et l'intervalle supérieur couvert d'arbrisseaux, leur servent de table et d'abri; l'on vante leur aptitude à construire ces bâtiments.

Les Circassiens de la Cabardie méritent le nom d'une nation à demi civilisée; ils habitent un pays fertile, situé vers le milieu du Caucase, sur les flancs septentrionaux de cette chaîne; les Cabardiniens se disent quelquefois originaires de l'Arabie; ils ont adopté les coutumes arabes, telles que la vengeance du sang, l'hospitalité envers les voyageurs, et les soins à l'égard de la généalogie de leurs princes et de leurs chevaux.

Les Circassiens de la Cabardie se distinguent de tous les peuples du Caucase par leur beauté et leurs grâces. Les hommes sont d'une taille d'Hercule; ils ont le pied petit et le poignet fort; ils manient merveilleusement un sabre. Les femmes ont les formes délicates, la peau blanche, des cheveux châains ou noirs, une figure régulière, une taille svelte, un beau cou, de belles épaules, et une grande propreté. En se promenant elles portent des gants et des sabots; mais elles sortent rarement pour ne pas altérer la blancheur de leur peau.

Le prince ou gentilhomme circassien, c'est-à-dire quiconque n'est pas serf et possède un cheval, a toujours sur lui un poignard et des pistolets; il sort rarement sans porter aussi son sabre et son carquois; son sabre est attaché par un ceinturon; un casque et une cuirasse lui couvrent la tête et la poitrine, et il offre l'image fidèle d'un chevalier du *x^e* ou *xi^e* siècle.

Les Circassiens choisissent, pour construire leurs maisons, les endroits un peu éloignés des rivières qui descendent en grand nombre du Caucase. Les maisons sont composées d'une mince charpente et de claies de buissons, peints en blanc; ils savent y amener avec beaucoup d'adresse, au moyen d'un canal, les eaux de l'un des ruisseaux les plus voisins. La maison du noble ou prince s'élève sur une hauteur isolée; les logements des serfs l'entourent en forme de cercle. Il y a aussi des auberges dans les villages circassiens, et elles sont recommandables par leur propreté. Les Circassiens changent souvent de demeure; avant de quitter une contrée pour se rendre dans une autre, ils brûlent leurs meubles inutiles.

Les paysans ou serfs, et les prisonniers de guerre, dont on fait des esclaves, sont chargés des soins de l'agriculture et de la garde du bétail. De grandes charrues, auxquelles six à huit bœufs sont attelés, sillonnent un sol fertile; le chanvre y vient sans être semé. On prépare une boisson avec du millet, et l'on en fait également des gâteaux. En route, ou dans les courses, on fait une provision de blé de Turquie, pour en manger à défaut d'autres aliments. Les melons, les citrouilles et des herbes potagères y prospèrent. Un grand nombre de chèvres, de brebis, de bœufs et de chevaux augmentent les richesses des Circassiens.

Les bêtes à cornes attelées à des voitures à deux roues, sont employées aux courses

qu'on fait dans les montagnes ; leur marche rapide et assurée fait oublier leur défaut de grâce. On soigne particulièrement l'éducation des chevaux, remarquables dans ce pays par la beauté, la force et l'agilité. Chaque prince ou gentilhomme marque ses poulains de bonne race avec un fer chaud ; celui qui profane cette marque, ou qui la met à un cheval commun, est puni de mort.

Les princes ou nobles, semblables aux anciens Germains, n'ont d'autre occupation que la chasse, le pillage et la guerre. Le bien d'autrui acquis le sabre à la main, leur paraît un noble trophée ; et les peuples voisins, moins puissants qu'eux, sont obligés de leur fournir des brebis, de la vaiselle de cuivre et d'autres objets, en forme de tribut.

Le prince tient table ouverte, et chacun de ceux qui possèdent des brebis contribue pour sa part aux frais de la consommation ; il tâche de se procurer des partisans par sa libéralité ; il entretient le ban et commande aux nobles. Les serfs qui savent lui plaire sont créés gentilshommes, et les nobles qui lui désobéissent perdent leurs biens.

Les Circassiens tirent une vengeance éclatante de ceux qu'ils croient coupables de la mort de leurs parents. La famille entière du criminel partage son forfait ; et si la vengeance du sang n'est par éteinte par une indemnité pécuniaire, elle se transmet par le mariage.

Basians.—Les Basians demeurent au-dessous des Circassiens, et à côté des Suanes ; ce sont les anciens habitants de la Cabardie ; poursuivis par les chevaliers circassiens, ils furent obligés de chercher un asile dans les montagnes hautes, arides et couvertes de neige, où ils séjournent à présent, et où ils sont encore tributaires de leurs anciens persécuteurs.

On trouve chez les Basians, comme chez les autres peuples du Caucase, des indices du christianisme ; ils ont de vieilles églises, ils célèbrent les fêtes et les dimanches, et ils mangent du porc. On remarque des sources saintes, dans la proximité desquelles personne n'ose abattre du bois. On cite aussi une église bien conservée, quoique fort ancienne ; un chemin frayé à travers les rochers et garni de bras de fer des deux côtés y conduit en serpentant, et l'intérieur du bâtiment renferme un évangile et des rituels en langue grecque, objets infiniment rares parmi les montagnards du Caucase.

IV. OSSÈTES.—Les Ossètes ont établi leur séjour dans les hautes montagnes couvertes de neige, à côté des Basians ; en voyant leurs vêtements, leurs cheveux d'un châtain clair et leur barbe rousse, on dirait que ce sont des paysans de la Russie septentrionale.

Le pays des Ossètes est d'une grande importance pour la Russie, attendu qu'il domine les communications avec la Géorgie. Il

s'étend depuis les sources du Terck jusqu'aux branches septentrionales du Kur, et sa situation est tellement élevée et escarpée, que toutes les rivières y coulent avec une rapidité étonnante. Le caractère du peuple en général contribue aussi à rendre les passages difficiles.

Les Ossètes jouissent d'une grande réputation de valeur et de force ; mais leur peu de civilisation, leur ignorance, leur rapacité, leur ruse et leur perfidie ne sont pas moins connues, c'est du moins ainsi que les voyageurs russes les dépeignent.

Les Ossètes sont petits, bien faits, et propres ; ils bravent facilement les dangers et supportent la misère ; leurs mœurs sont d'une simplicité caractéristique ; leur manière de s'embrasser consiste dans un attouchement de la poitrine, c'est un signe de bienveillance et de réconciliation. À défaut de l'écriture, ils se servent de bâtons sur lesquels ils font des entailles qui remplacent les lettres et les nombres ; ils contiennent, ainsi que les Circassiens, l'éducation de leurs fils à des pères nourriciers, qui les exercent dans le métier des armes.

V. LES KISTES ET LES TCHETCHENTZES.—Les Kistes habitent la contrée montagneuse qui s'étend à l'est de l'Ossétie, au sud de la petite Cabardie, au nord de la Géorgie, et à l'ouest du territoire d'Oumachan ; c'est, comme la Cabardie, un pays de forêts et de pâturages, avec des cantons très-propres à l'agriculture. Ils parlent une langue particulière, et qui ne change point depuis les temps les plus reculés ; ils ne connaissent ni l'écriture, ni l'histoire.

Les Kistes sont grands, forts, bien faits, braves, toujours armés, entreprenants et rusés ; ils portent un bouclier, suivant un usage antique, ce qui les distingue de tous les autres habitants du Caucase. De hautes montagnes les mettent à l'abri d'une attaque ; ils pillent leurs voisins, ils enlèvent les troupeaux, ils vivent sans aucune trace de civilisation et dans la plus profonde ignorance, sous des princes ou des anciens ; une liberté sauvage leur paraît préférable à tous les trésors du monde.

Les Tchetchentzes demeurent à côté, dans sept grands villages ; ces peuples rapaces exercent impunément le brigandage au delà des frontières russes, parce que des montagnes escarpées, inaccessibles et couvertes de bois les mettent à l'abri des poursuites des Cosaques.

VI. LES LESGHIENS ET AUTRES PEUPLES DU LESGHISTAN.—Nous arrivons à la partie orientale du Caucase, ou l'ancienne Albanie, divisée en cantons innombrables.

Tous les Lesghiens ou Lesghis sont des barbares redoutables, que leurs montagnes incultes et inaccessibles rendent invincibles ; ils enlèvent les hommes, les troupeaux, tout ce qui se trouve dans les régions circonvoisines ; ils emportent leur butin sur des coursiers agiles, et rompent derrière eux les ponts de glace et de neige élevés au

dessus des précipices du Caucase. Schah-Nadir même, qui dans le XVIII^e siècle fit la guerre aux peuples du Caucase, ne put parvenir à les subjuguier; et un proverbe persan dit qu'il n'y a qu'un prince fou qui fasse la guerre aux Lesghiens.

Les Lesghis sont, comme les Tartares, très-légerement vêtus; ils portent des habits de drap commun, des bonnets bordés de peaux d'agneaux; ils ont la moustache retroussée et la tête tondue. Accoutumés à supporter la faim et la soif, ils n'emportent dans leurs courses qu'une petite provision de vivres, renfermée dans des outres ou des peaux de chèvres; mais, réduits à toute extrémité, ils tirent au sort entre eux; celui que le hasard désigne est immolé et mangé par ses camarades; leur genre de vie et l'air pur qu'ils respirent sur leurs montagnes prolongent leurs jours d'une manière extraordinaire. Peu d'instant avant sa mort, le guerrier Lesghien, si toutefois il ne succombe pas au champ de bataille, fait venir ses parents et ses héritiers, leur indique l'endroit qui renferme son or, son argent, ses pierres, et meurt paisible.

Leurs femmes, renommées par leur beauté, se distinguent encore par leur valeur et leur intrepidité. Elles donnent à leurs enfants une éducation mâle, et ce sont elles qui encouragent l'homme qui se bat en duel ou qui va à la rencontre de l'ennemi. Les Lesghis ont peu de vices. Le châtimement d'un voleur est l'exil du district. Leur langue est originelle et n'a de rapports qu'avec celle que parlent les habitants de la Finlande; mais on prétend que dans leurs lettres ils se servent de l'ancienne langue arabe, et que c'est encore du temps de la domination des Arabes sur le Caucase que date le respect qu'ils montrent pour un exemplaire du Coran que l'on conserve chez eux.

La tribu des Kouvesches, dont les descendants s'étendent le long de la frontière du Daghestan, mérite de fixer l'attention. Passant d'une certaine aisance, ils sont effrénés, sobres, honnêtes et loyaux; on dit qu'ils se nomment eux-mêmes *frenks*, et qu'ils se croient originaires de l'Europe. On pourrait supposer qu'ils sont les descendants des Vénitiens ou des Génois qui, dans le XV^e siècle, visitèrent la côte de la mer Noire. La propreté règne dans les maisons bien bâties des Kubasches; ils sont eux-mêmes bien vêtus, et pourvus de tous les objets nécessaires dans un ménage; ils ne s'occupent pas du labourage, ni de l'élevage du bétail; ils ne vont ni à la chasse, ni à la guerre, mais ils emploient tout leur temps à fabriquer des ouvrages de fer, d'or et d'argent, à forger des cuirasses et à faire des mouchoirs fins, des manteaux de feutre et des tapis. Leurs femmes, habiles, spirituelles, et même instruites, se joignent aux hommes pour achever ces travaux; elles s'occupent aussi à broder; les Kubasches méprisent de leur présence les paresseux, les fainéants et les mendicants; leur intégrité et leur probité sont si généralement recon-

nues, que les princes des Lesghiens déposent chez eux les trésors qu'ils ont amassés, et que les peuplades voisines les choisissent pour arbitres.

VII. TARTARES, KUMULKS, TRUCHMÈNES ET NOGAIS. — On trouve sur le Caucase outre les Tartares dispersés par-ci par-là, confondus avec les autres peuplades, trois tribus tartares parlant trois dialectes qui se ressemblent sous plusieurs rapports; ces tribus sont les Tartares-Kumulks, les Tartares-Truchmènes et les Tartares-Nogais.

Les Kumulks demeurent dans le Nord du Daghestan, sur les bords de la mer Caspienne; des négociants géorgiens et arméniens, qui vivent parmi eux, font par commission tout leur commerce. Au nombre de douze cents familles, ils habitent des cabanes de claies d'osier, et se nourrissent tant de froment, d'orge, d'avoine, de millet et de riz qu'ils sèment, que du produit de leurs troupeaux et d'une pêche peu considérable; ils s'occupent aussi de la culture de la soie et du coton.

Les Nogais errent paisiblement au milieu des Kumulks.

Les Truchmènes, qui occupent toute la côte orientale du Caucase, séjournent principalement dans la grande province de Schirwan; leurs cantons, situés sur la mer Caspienne, sont les plus délicieuses contrées qu'on puisse voir. C'est là que, selon Strabon, les habitants recueillaient le cinquième grain, et voyaient ces riches récoltes se renouveler deux ou trois fois l'année; encore de nos jours, le sol est parfois si gras, qu'on attèle à la charrue six à huit bœufs. On exporte beaucoup de froment, d'orge, de safran, du coton et divers fruits. Le territoire de Kouba a été surnommé, par les Persans, *le Paradis des roses*. Il y a des endroits où, de chaque fente dans les rochers, on voit sortir un cep de vigne. Mais ces belles régions éprouvent une trop grande humidité; elles sont en plusieurs endroits infectées d'animaux nuisibles, tels que les tarantules et les scorpions.

Les Truchmènes aiment, comme tous les Tartares, une vie nomade; jadis, à l'époque des grandes chaleurs, ils se retiraient au milieu des montagnes, où les cavernes leur offraient une fraîcheur bienfaisante. On trouve de ces souterrains près de Kouba; un courant d'air considérable qu'on y a remarqué a donné lieu de penser qu'ils communiquent ensemble, et qu'ils ont été les demeures des anciens ermites.

Les Nogais du Kuban sont connus sous la dénomination de *Tartares kubaniens*; ils mènent une vie semblable à celle des Kumulks; obligés de se traîner de lande en lande, ils n'ont jusqu'à présent aucune demeure fixe et paisible. Ceux qui n'ont pas succombé à la cruelle inimitié des peuples montagnards vivent en hordes sous la protection des Russes; ils se nourrissent du produit de leur bétail, de millet, ou bien de quelques actes de brigandage qu'ils trouvent de temps à autre occasion de commettre.

Des châtimens barbares, tels que la perte d'un bras ou d'un pied qu'on leur coupe, ont fini par répandre une salutaire terreur parmi ces malheureux vagabonds. Des témoins oculaires font un récit assez touchant de la manière dont les parents accueillent ces individus mutilés ; ils s'empressent d'arrêter leur sang, en se servant de lait chaud, et les conduisent ensuite dans leurs cabanes, où ils leur prodiguent des soins.

CÉLÈBES ou **MACASSAR**, grande île de la Malaisie. — Tous les voyageurs conviennent que parmi les peuples des Indes il n'y en a point qui aient reçu de la nature plus de disposition que les Macassarais pour les arts, les sciences et les armes. Ils ont la conception vive, l'esprit juste, et la mémoire si heureuse, qu'ils n'oublient presque jamais ce qu'ils ont une fois appris. Les qualités du corps répondent à celles de l'âme. Ils sont grands et robustes, laborieux, capables de résister aux plus grandes fatigues. Leur teint est moins basané que celui des Siamois ; mais ils ont le nez beaucoup plus plat et plus écrasé. Ce nez, qui les défigure à nos yeux, est chez eux une beauté, qu'on se plaît à former dès leur enfance. Aussitôt qu'ils voient le jour, on les couche nus dans un petit panier, où leurs nourrices prennent soin à toutes les heures du jour de leur aplatir le nez en le pressant doucement de la main gauche, tandis que de l'autre main elles le frottent avec de l'huile ou de l'eau tiède. On leur fait les mêmes frottemens sur toutes les autres parties du corps pour faciliter les développemens de la nature. De là vient apparemment qu'ils ont tous la taille fine et dégagée, et qu'on ne voit point dans l'île de bossus ni de boiteux. Or les sèvre un an après leur naissance, dans l'opinion qu'ils auraient moins d'esprit s'ils continuaient plus longtemps d'être nourris du lait maternel. A l'âge de cinq ou six ans, tous les enfans mâles de quelque distinction sont mis comme en dépôt chez un parent ou chez un ami, de peur que leur courage ne soit amolli par les caresses de leur mère et par l'habitude d'une tendresse mutuelle. Ils ne retournent point dans leur famille avant l'âge de quinze ou seize ans ; la loi leur donne alors le droit de se marier ; mais il est rare qu'ils usent de cette liberté avant de s'être perfectionnés dans tous les exercices de la guerre. Comme ils naissent presque tous avec de l'inclination pour les armes, ils y acquièrent tant d'habileté, qu'on ne connaît pas d'Indiens plus adroits à monter à cheval, à décocher une flèche, à tirer un fusil, et même à pointer un canon ; il n'y en a point aussi qui manient mieux le cric et le sabre. Le cric est une arme commune aux Malais, aux Javans, et à d'autres insulaires de l'Inde, mais qui n'est nulle part si redoutable que dans le royaume de Macassar. Sa longueur est d'un pied et demi. Il a la forme d'un poignard, avec cette différence que la lame s'allonge en serpentant. Les Macassarais s'en servent particulièrement dans

leurs duels, qui se font de deux manières : tantôt ils se battent avec le sabre et la rondache, tantôt ils sont armés de deux crics. De celui qu'on tient de la main gauche on écarte et on rabat les coups ; de l'autre on pousse quelques bottes, qui finissent bientôt le combat ; car la moindre égratignure d'une arme qui est habituellement empoisonnée, devient ordinairement une plaie si mortelle, qu'on désespère du remède : aussi ces querelles sont-elles presque toujours suivies de la mort des deux combattans. Leur manière de décocher les flèches n'est pas moins extraordinaire. Ils les font d'un bois très-léger, au bout duquel ils attachent une dent de requin. Au lieu d'arc, ils ont une sarbacane de bois d'ébène, longue d'environ six pieds, et fort polie en dedans. Ils y mettent une flèche, qu'ils soufflent plus ou moins loin, suivant la force de leur haleine, mais qui porte ordinairement jusqu'à soixante ou quatre-vingts pas, et si juste, que, s'il en faut croire les voyageurs, ils ne manquent jamais de donner dans l'ongle d'un doigt qu'ils se sont proposé pour but.

Les Macassarais sont vêtus plus proprement qu'aucune autre nation des Indes. En campagne, ils ont, avec le cric, un sabre qu'ils passent aussi du côté droit, et dont la poignée est ordinairement d'or ou d'argent. Celle des plus simples soldats est d'ivoire ou de bois précieux. L'usage commun du pays est de marcher pieds nus. Cependant les personnes de qualité, qui craignent moins l'incommodité de la chaleur que celle de sentir le sable, chaussent de petites sandales moresques, bordées d'or et d'argent, à peu près comme les souliers de nos dames. Le chapeau est en horreur aux Macassarais ; et leur respect pour le turban va si loin, qu'ils ne s'en servent qu'aux jours de fêtes et de réjouissances publiques. Mais ils portent habituellement un petit bonnet d'étoffe blanche, plus ou moins précieuse, suivant le rang ou les richesses, avec un petit bord d'or ou d'argent. C'est non-seulement une propreté, mais un usage indispensable pour les personnes de distinction, d'entretenir sur leurs ongles une teinture rouge qu'on y met dès leur enfance. Ils ne sont pas moins curieux de se teindre les dents en vert et en rouge. Dans leurs premières années, ils se les font polir et limer ; après quoi ils se les frottent avec du jus de citron, qui les rend susceptibles de la couleur qu'on veut leur donner. Cette opération ne se fait pas sans douleur, et sans qu'il en coûte du sang ; mais l'empire de la mode n'est pas moins respecté à Célèbes qu'en Europe. Souvent même les seigneurs macassarais se font arracher leurs meilleures dents pour en porter d'or, d'argent ou de tombac.

Les femmes ont encore plus de passion pour la propreté que les hommes ; mais elles sont moins magnifiques : on leur voit peu de bagues et de pierreries ; c'est l'ornement des hommes. Elles n'ont pour collier qu'une petite chaîne d'or, que leurs maris leur donnent le lendemain de leurs noces,

pour les faire souvenir qu'elles sont leurs premières esclaves.

La noblesse, dans le royaume de Macassar, n'est pas, comme dans la plus grande partie de l'Orient, une distinction passagère, attachée, suivant le caprice du prince, à la personne qu'il lui plaît d'en revêtir, et qui ne passe pas toujours à ses descendants. Elle est fondée sur des titres qui la rendent perpétuelle : aussi les nobles y sont-ils plus fiers que dans aucun autre endroit du monde. On en distingue plusieurs sortes. Les principaux sont ceux dont la noblesse est attachée à des terres anciennement anoblies par les rois en faveur de quelques sujets qui avaient rendu des services considérables à l'Etat. Les concessions de cette nature rendent une terre inaliénable. Elles obligent les possesseurs de payer une certaine somme à la Couronne, et de servir le roi dans ses armées à leurs propres frais, lorsqu'ils reçoivent l'ordre de le suivre. Cette noblesse se transmet sans fin aux descendants de la même race ; et s'ils meurent sans enfants, leurs terres sont réunies au domaine. Elle donne d'autant plus de puissance et d'autorité, que tous les vassaux d'un seigneur sont obligés, sans distinction de sexe, de servir leur seigneur par quartier, ou de se racheter du service par une somme équivalente. Ces anciens nobles et leurs descendants sont distingués par le titre de *dacous*, qui répond parmi nous au titre de duc. Ils ne paraissent à la cour qu'avec un nombreux cortège ; ils marchent immédiatement après les premiers princes du sang ; ils remplissent les premières charges et les meilleurs gouvernements du royaume. Le nom de *dacous* est si honorable, qu'on le donne même aux princes de la maison royale. Mais, comme la multiplication d'une noblesse qui ne veut souffrir aucune concurrence pourrait avilir les autres nobles et devenir préjudiciable à l'Etat, le nombre de ces nobles est fixé. Il n'est plus grand aujourd'hui que celui de six ducs. Les anciens s'opposeraient à de nouvelles créations ; et le roi se contente de maintenir ces illustres races par les faveurs qu'il leur accorde, soit en leur distribuant des terres nobles qui lui reviennent à l'extinction de ceux qui les ont possédées, soit en leur abandonnant les confiscations et autres profits. On croirait lire une description du gouvernement féodal de notre ancienne Europe.

Le second ordre de noblesse est celui des *carrés*, qui répondent à nos marquis et à nos comtes, et qui ne se sont pas moins multipliés. Cet honneur dépend uniquement de la volonté du roi. Un Macassarais qui plaît à la cour obtient facilement l'érection de son fief en *carré*. Ses enfants lui succèdent ; mais, quoique l'égalité règne dans cet ordre, les plus anciens jouissent d'une distinction que les autres ne peuvent attendre que du temps.

Les *lolos*, qui sont la troisième classe, composent la simple noblesse. Ils sont anoblis par des lettres particulières et par quel-

ques présents qui répondent à leurs services, ou par l'espérance d'en recevoir. Souvent, pour flatter les riches marchands, leurs amis leur donnent le nom de *lolos*. Mais les *dacous*, les *carrés* et les vrais *lolos* se gardent bien de prodiguer ces titres.

Le gouvernement de Macassar est purement monarchique. Les rois, qui occupent ce trône depuis près de neuf cents ans, y ont toujours été fort absolus, toujours craints et respectés de leurs sujets. La couronne est héréditaire ; mais les frères y succèdent à l'exclusion des fils, soit qu'ils passent pour les plus proches parents, soit qu'on appréhende que la minorité des souverains ne donne lieu à des guerres civiles qui troubleraient l'ordre et la tranquillité de l'Etat.

Parmi ces peuples, les premiers moments du combat sont furieux, surtout lorsque, après avoir épuisé toute leur poudre, ils en viennent au sabre et au cri, qui font un ravage terrible. Mais cette espèce de transport où l'opium jette les Macassarais à la vue de leurs ennemis n'est pas ordinairement de longue durée ; une résistance de deux heures fait succéder l'abattement à la rage. Ceux qui connaissent leur caractère cherchent le moyen de les amuser, pour laisser à leur premier feu le temps de s'éteindre, et n'ont pas de peine alors à les mettre en désordre.

La plupart de leurs autres usages ont trop de ressemblance avec ceux des îles voisines et de tous les Indiens mahométans pour demander ici des explications plus étendues ; mais l'on ne se dispensera point de quelque détail sur leur religion, et sur la manière dont les Hollandais se sont établis dans leur île.

Il n'y a pas deux cents ans que les Macassarais étaient tous idolâtres. Leurs docteurs enseignaient que le ciel n'avait jamais eu de commencement ; que le soleil et la lune y avaient toujours exercé une souveraine puissance, et qu'ils y avaient vécu en bonne intelligence jusqu'au jour d'une malheureuse querelle où le soleil avait poursuivi la lune dans le dessein de la maltraiter ; que, s'étant blessée en fuyant devant lui, elle avait accouché de la terre, qui était tombée par hasard dans la situation qu'elle garde encore ; que cette lourde masse s'étant entr'ouverte de sa chute, il en était sorti deux sortes de géants ; que les uns s'étaient rendus maîtres de la mer, où ils y commandaient les poissons ; que dans leur colère ils y excitaient des tempêtes, et qu'ils n'éternuaient jamais sans y causer quelque naufrage ; que les autres géants s'étaient enfoncés jusqu'au centre de la terre pour y travailler à la production des métaux, de concert avec le soleil et la lune ; que, lorsqu'ils s'agitaient avec trop de violence, ils faisaient trembler la terre, et qu'ils renversaient quelquefois des villes entières ; qu'au reste, la lune était encore grosse de plusieurs autres mondes, qui n'avaient pas moins d'étendue que le nôtre, et qu'elle en accoucherait successivement pour réparer

les ruines de ceux qui devaient être consumés par l'ardeur du soleil; mais qu'elle accoucherait naturellement, parce que le soleil et la lune, ayant reconnu par une expérience commune que le monde avait besoin de leur influence, s'étaient enfin réconciliés, à condition que l'empire du ciel se partagerait également entre l'un et l'autre, c'est-à-dire que le soleil régnerait pendant la moitié du jour, et la lune pendant l'autre moitié.

Les Portugais des Moluques et des marchands de Sumatra y prêchèrent en concurrence, les uns la loi de l'Evangile, et les autres celle du Koran. Le roi de Célèbes balançait entre ces deux religions; il prit le parti de demander au roi d'Achem et au gouverneur des Moluques deux des plus savants docteurs de l'une et de l'autre loi pour terminer ses doutes. Mais son conseil, qui craignait que ces disputes ne troublassent les esprits, lui proposa d'embrasser la loi de ceux qui arriveraient les premiers. Le roi suivit ce singulier avis. Les mahométans arrivèrent les premiers, et le Koran fut la loi du pays.

L'île de Célèbes a été prise aux Portugais par les Hollandais, qui la possèdent aujourd'hui presque en entier.

On ne voit à Macassar d'autres édifices de pierre que le palais du roi et quelques mosquées; mais, quoique toutes les autres maisons soient de bois, la vue n'en est pas moins agréable par la variété de leurs couleurs. Le bois d'ébène, qui domine particulièrement, est d'un éclat qui surprend les étrangers; et les pièces en sont enlâssées avec tant d'art, qu'on n'en aperçoit pas les jointures. Le plus grand de ces bâtiments n'a pas plus de quatre ou cinq toises de long sur une ou deux de largeur. Les fenêtres en sont fort étroites, et le toit n'est composé que de grandes feuilles, dont l'épaisseur résiste à la pluie. La plupart sont élevées et soutenues en l'air sur des colonnes d'un bois si dur, qu'il passe pour incorruptible. On y monte par une échelle que chacun tire soigneusement après soi, lorsqu'il est entré, dans la crainte d'être suivi de quelque chien. Cet animal passe pour immonde; et ces insulaires, qui sont les plus superstitieux de tous les mahométans, se croiraient indignes du jour, s'ils n'allaient se laver dans la rivière aussitôt qu'un chien les a touchés. Sur le toit, qui est plat et fort bas, chaque maison a toujours trois croissants, dont deux sont droits et font les deux extrémités. Celui du milieu est renversé. On trouve à Manacara, dans un grand nombre de boutiques, tout ce qu'on peut désirer pour la commodité d'une grande ville. On y voit de belles places, où le marché se tient deux fois par jour, c'est-à-dire, le matin avant le lever du soleil, et le soir une heure avant qu'il se couche. Jamais on n'y rencontre que des femmes. Un homme se rendrait méprisable s'il osait y paraître, et s'exposerait aux dernières insultes de la part des enfants, qui sont élevés dans l'opinion que le sexe

viril est réservé pour des occupations plus sérieuses et plus importantes. On nous représente comme un spectacle agréable de voir arriver chaque jour les jeunes filles des bourgs et des villages voisins, chargées les unes de poisson d'eau douce, qui se prend à cinq ou six lieues de la ville, dans un gros bourg nommé Galezon, où la pêche est établie; les autres de marée, qu'elles apportent de différents ports, ou de fruit et de vin de palmier, qui viennent particulièrement de Hamtaim, village éloigné de deux lieues; de volaille, de chair de bœuf et de buffle, qui se vendent dans les mêmes marchés que les fruits et le poisson. Autrefois les insulaires portaient leur zèle pour la loi de Mahomet jusqu'à faire scrupule de manger aucune sorte d'animaux à quatre pieds: mais leur abstinence se borne aujourd'hui à la chair du porc. Cependant on ne voit point de gibier dans les places publiques, parce que le droit de chasser est réservé au roi et aux seigneurs.

CEYLAN, grande île de l'Inde anglaise près de la côte de Coromandel.

L'intérieur de l'île, qui avait été peu connu avant la relation de l'Anglais Knox, dont nous tirons nos renseignements, est soumis à un seul souverain, qui porte le titre de roi de *Candy* ou *Candiuda*. Les habitants se nomment *Chingulais* ou *Cingulais*.

Knox distingue dans le royaume de Candy deux sortes d'habitants: les uns, qu'il nomme *Védas*, et qui paraissent avoir été le premier peuple de l'île. C'est une sorte de sauvages qui sont encore répandus dans le bois de plusieurs provinces, et qui se conduisent par des lois particulières. Quelques uns sont soumis au roi, et lui payent un tribut; les autres ne reconnaissent pas de maîtres, et n'ont ni maisons ni villes. Ils ne labourent jamais la terre, et ne se nourrissent que de leur chasse. Leur demeure est sur les bords des rivières, où ils passent la nuit sous le premier arbre que le hasard leur présente, avec la seule précaution de mettre quelques branches autour d'eux pour être avertis de l'approche des bêtes féroces par le bruit qu'elles font en les traversant. Knox vit dans sa fuite divers lieux où quelques troupes de ces sauvages avaient passé la nuit. C'est apparemment des *Védas* qu'il faut entendre ce qu'on lit dans le journal de Pyard, qui compare la figure des insulaires de Ceylan à celle des nègres d'Afrique. Nous reviendrons à la fin de cet article aux *Védas*.

La nation principale est celle des *Cingulais*, qui ressemblent moins aux nègres d'Afrique qu'à de véritables Européens. Knox est moins porté à suivre l'opinion des Portugais, qui les font venir de la Chine qu'à les croire sortis des Malabares, auxquels il convient néanmoins qu'ils ont peu de ressemblance. Ils sont fort bien faits et mieux même que la plupart des Indiens. Ils ont beaucoup d'adresse et d'agilité. Leur contenance est grave, comme celle des Portugais. Ils ont l'esprit fin, un langage agréable

et des manières obligeantes : mais ils sont naturellement trompeurs et remplis d'une présomption insupportable. Ils ne regardent pas le mensonge comme un vice honteux. Le larcin est celui qu'ils abhorrent le plus, et il n'est presque pas connu parmi eux. Ils estiment la chasteté, quoiqu'ils l'observent peu ; la tempérance, la douceur, le bon ordre dans les familles. On ne leur voit guère d'emportement dans le caractère ; et s'ils se fâchent, on les apaise facilement. Ils sont propres dans leurs habits et dans leurs aliments. Enfin, leurs inclinations et leurs usages n'ont rien de barbare. Knox met néanmoins de la différence entre ceux qui habitent les montagnes et ceux qui font leur demeure dans les vallées et les plaines. Ceux-ci sont obligeants, honnêtes envers les étrangers ; mais les autres sont de mauvais naturel, trompeurs et désobligeants, quoiqu'ils affectent de paraître civils et officieux, et que leur langage et leurs manières aient même plus d'agréments que dans les vallées.

L'habillement commun des Cingalais est un linge autour des reins, et un pourpoint semblable, dit Knox, à celui des Français, avec des manches qui se boutonnent au poignet, et se plissent sur l'épaule comme celles d'une chemise (177). Ils portent au côté gauche une espèce de coutelas, et un couteau dans leur sein, aussi du côté gauche. Les femmes ont ordinairement une camisole de toile qui leur couvre tout le corps, et qui est parsemée de fleurs bleues et rouges ; elle est plus ou moins longue, suivant leur qualité. La plupart portent un morceau d'étoffe de soie sur la tête, des joyaux aux oreilles, et d'autres ornements autour du cou, des bras et de la ceinture. Elles n'ont pas la figure moins agréable que les Portugaises. L'usage du pays leur accorde une liberté dont il est rare qu'elles abusent. Elles peuvent recevoir des visites et s'entretenir avec des hommes sans être gênées par la présence de leurs maris. Quoiqu'elles aient des suivantes et des esclaves pour exécuter leurs ordres, elles se font honneur du travail, et ne se croient pas avilies par les soins domestiques.

Le luxe des femmes de qualité surpasse beaucoup celui des maris, et les hommes mettent même une partie de leur gloire à faire paraître leurs femmes avec éclat ; mais, avec tous leurs ornements, elles ne portent pas de souliers, non plus que les hommes, parce que cet honneur est réservé au roi seul. Les rangs ou les degrés de distinction ne viennent ni des richesses ni des emplois, mais de la seule naissance, et sont par conséquent héréditaires. De là vient que personne ne se marie et ne mange avec un inférieur. Une fille qui se laisserait séduire par un homme de moindre condition qu'elle perdrait la vie par les mains de sa famille, qui ne croirait cette tache bien lavée que dans son sang. Il y a néanmoins quelque différence en faveur des hommes. On ne leur fait pas un crime d'un commerce d'amour avec une femme de la plus basse extraction,

pourvu qu'ils ne mangent ni ne boivent avec elle, et qu'ils ne lui accordent pas la qualité d'épouse : autrement, ils sont punis par le magistrat, qui leur impose quelque amende ou les met en prison. Celui qui porte l'oubli de son rang jusqu'à contracter un mariage de cette nature est exclu de sa famille, et réduit à l'ordre de la femme qu'il épouse.

La plus haute noblesse est composée de ceux qui se nomment *hondreous*, nom tiré apparemment de celui de *hondreoun*, qui est le titre qu'on donne au roi, et qui signifie *majesté*. C'est dans cet ordre que le roi choisit ses grands officiers et les gouverneurs des provinces. Ils sont distingués par leurs noms et par la manière dont ils portent leurs habits. Les hommes les portent jusqu'à la moitié de la jambe, et leurs femmes jusqu'aux talons. Elles font passer aussi un bout de leur robe sur leur épaule, et le font descendre négligemment sur leur sein, au lieu que les autres femmes vont nues depuis la tête jusqu'à la ceinture, et que leurs jupes ne passent pas leurs genoux, à moins qu'il ne fasse un froid extrême ; car alors tout le monde a la liberté de se couvrir le dos, et n'est obligé qu'à faire des excuses aux *hondreous* qui se trouvent dans les lieux publics. Une autre distinction est celle de leurs bonnets, qui sont en forme de mitres avec deux oreilles au-dessus de la tête, et d'une seule couleur, soit blanche ou bleue. La couleur du bonnet et des oreilles doit être différente pour ceux d'une naissance inférieure.

Knox s'étend sur ces différences. L'ordre qui suit les *hondreous* est celui des orfèvres, des peintres, des taillandiers et des charpentiers. Ces quatre professions tiennent le même rang entre elles, et sont peu distinguées de la noblesse par leurs habits, mais ne peuvent manger ni s'allier avec elle par des mariages. Les taillandiers ont perdu néanmoins quelque chose de leur ancienne considération ; et Knox en rapporte la cause comme une preuve singulière de la délicatesse des Cingalais sur le rang. Un jour quelques *hondreous* étant allés chez un taillandier pour faire raccommorder leurs outils, cet artisan, qui était appelé par l'heure de son dîner, les fit attendre si longtemps dans sa boutique, qu'indignés de cet affront, ils sortirent pour l'aller publier ; sur quoi il fut ordonné que les personnes de ce rang-là seraient pour jamais privées de l'honneur qu'elles avaient eu jusqu'alors, de faire manger les *hondreous* dans leurs maisons. Cependant les taillandiers ont peu rabattu de leur fierté, surtout ceux qui sont employés pour les ouvrages du roi. Ils ont un quartier de la ville dans lequel d'autres qu'eux n'osent travailler ; et leur ouvrage ordinaire consistant à raccommorder les outils, ils reçoivent pour payement, au temps de la moisson, une certaine quantité de grains, en forme de rente. Les outils neufs se payent à part, suivant leur valeur, et le prix est ordinairement un présent de riz, de volaille ou d'autres provisions. Ceux qui ont besoin de

(177) C'était l'habillement des Français du temps où ce voyageur écrivait.

leurs services apportent du charbon et du fer. Le taillandier est assis gravement, avec son enclume devant lui, la main gauche du côté de la forge, et un petit marteau dans la main droite. On est obligé de souffler le feu, et de battre le fer avec le gros marteau, tandis que, le tenant, il se contente de donner quelques coups pour lui faire prendre la forme nécessaire. S'il est question d'émoudre quelque chose, on fait la plus grosse partie du travail, et le taillandier donne la dernière perfection. C'est la nécessité qui paraît avoir attiré tant de distinction à ce métier, parce que les Cingalais, ayant peu de commerce au dehors, ne peuvent tirer leurs instruments que de leurs propres ouvriers.

Après ces quatre professions vient celle des barbiers, qui peuvent porter des camisoles, mais avec lesquels personne ne veut manger, et qui n'ont pas le droit de s'asseoir sur des chaises. Cette dernière distinction n'appartient qu'aux rangs qui les précèdent. Les potiers sont au-dessous des barbiers. Ils ne portent point de camisoles, et leurs habits ne passent point le genou. Ils ne s'asseyent point sur des chaises, et personne ne mange avec eux. Cependant, parce qu'ils font les vaisseaux de terre, ils ont ce privilège, qu'étant chez un hondreou, ils peuvent se servir de son pot pour boire à la manière du pays, qui consiste à se verser de l'eau dans la bouche sans toucher au pot du bord des lèvres. Les lavandiers, qui viennent après eux, sont en très-grand nombre dans la nation; ils ne blanchissent que pour les rangs supérieurs à eux.

Les tisserands forment le degré suivant. Outre le travail de leur profession, ils sont astrologues, et prédisent les bonnes saisons, les jours heureux et malheureux, le sort des enfants à l'heure de leur naissance, le succès des entreprises, tout ce qui appartient à l'avenir. Ils battent du tambour, ils jouent du flageolet, ils dansent dans les temples et pendant les sacrifices; ils emportent et mangent toutes les viandes qu'on offre aux idoles. Les *kildoas*, ou les faiseurs de paniers, sont au-dessous des tisserands. Ils font des vans pour nettoyer les grains, des paniers, des lits et des chaises de canne. On compte ensuite les faiseurs de nattes, nommés *rinne-rasks*, qui travaillent avec beaucoup d'adresse et de propreté; mais dans cet ordre il est défendu aux personnes de l'un et de l'autre sexe de se couvrir la tête. Les gardes d'éléphants forment aussi une profession particulière, comme les djagheris, qui font le sucre. Jamais ces artisans ne changent de métier. Le fils demeure attaché à la profession de son père. La fille se marie à un homme de son ordre. On leur donne pour principale dot les outils qui appartiennent au métier de leur famille.

Les *poddas* forment le dernier ordre du peuple, qui est composé de manœuvres et de soldats, gens dont l'extraction passe pour la plus vile, sans qu'on en puisse donner d'autre raison que d'être nés tels de père en fils. Knox, en parlant des esclaves, ne nous

apprend pas mieux comment ils se trouvent réduits à cette condition. Leurs maîtres, dit-il, leur donnent des terres et des bestiaux pour leur subsistance; mais plusieurs d'entre eux méprisent cette manière de gagner leur vie, et ne sont guère moins riches que leurs maîtres, excepté qu'on ne leur permet pas de se faire servir eux-mêmes par d'autres esclaves. On ne leur ôte jamais ce qu'ils ont amassé par leur diligence et leur industrie. Lorsqu'on achète un nouvel esclave, on le marie d'abord, et on lui forme un établissement pour lui faire perdre l'envie de s'enfuir. Les esclaves qui descendent des hondreous conservent l'honneur de leur naissance. Ce qu'on peut recueillir d'une observation si vague, c'est qu'il n'y a point de pays connu où l'esclavage ait moins de rigueur. Knox donne des idées plus claires d'une autre partie de la nation, qui forme encore une particularité de l'île de Ceylan. Ce sont, dit-il, les gueux qui, pour leurs mauvaises actions, ont été réduits par les rois au dernier degré de l'abjection et du mépris. Ils sont obligés de donner à tous les autres insulaires les titres que ceux-ci donnent aux rois et aux princes, et de les traiter avec le même respect. On raconte que leurs ancêtres étaient des *dodda vaddas*, c'est-à-dire des chasseurs, qui fournissaient le gibier pour la table du roi; mais qu'un jour, au lieu de venaison, ils présentèrent de la chair humaine à ce prince, qui, l'ayant trouvée excellente, demanda qu'on lui en servît de la même espèce. Mais cette horrible tromperie fut découverte, et le ressentiment du roi en fut si vif, qu'il regarda la mort des coupables comme un châtiment trop léger. Il ordonna par un décret public que tous ceux qui étaient de cette profession ne pourraient plus jouir d'aucun bien ni exercer aucun métier dont ils puissent tirer leur subsistance, et qu'étant privés de tout commerce avec les autres hommes, pour avoir outragé si barbaquement l'humanité, ils demanderaient l'aumône, de génération en génération, dans toutes les parties du royaume, enfin seraient regardés de tout le monde comme des infâmes, et en horreur dans la société civile. En effet, ils sont si détestés, qu'on ne leur permet pas de puiser de l'eau dans les puits. Ils sont réduits à celle des trous et des rivières. On les voit mendier en troupes, hommes, femmes, enfants, portant leurs bagages et leurs aliments dans des paniers au bout d'un bâton. Leurs femmes ne portent rien. Elles dansent et font divers tours de souplesse pendant que les hommes battent du tambour; elles font tourner un bassin de cuivre sur le bout du doigt avec une vitesse incroyable; elles ont l'adresse de jeter successivement neuf balles, et de les recevoir l'une après l'autre, de sorte qu'il y en a toujours sept en l'air. Lorsqu'ils demandent l'aumône, ils donnent aux hommes le titre d'altesse, de majesté, et aux femmes celui de comtesse et de reine; ce qui n'est pas rare non plus parmi nous. Leurs demandes sont aussi pressantes que

S'ils étaient autorisés à les faire par des lettres patentes du roi. Ils ne peuvent souffrir qu'on les refuse. D'un autre côté, comme il n'est pas permis de les maltraiter ni de lever même la main sur eux, on est obligé malgré soi de tout accorder à leurs importunités. Ils se bâtissent des cabanes sous des arbres, dans des lieux éloignés des villes et des grands chemins. Les aumônes qu'ils arrachent de toutes parts leur font mener une vie d'autant plus aisée qu'ils sont exempts de toutes sortes de droits et de servitudes. On ne les assujettit qu'à faire des cordes de la peau des vaches mortes, pour prendre et lier les éléphants; ce qui leur procure un autre privilège, qui est d'en prendre la chair et de l'enlever aux tisserands. Ils prétendent qu'ils ne peuvent servir le roi et faire de bonnes cordes lorsque les peaux sont déchiquetées par d'autres mains; et, sous ce prétexte, ils résistent aux tisserands, qui, dans la crainte de se souiller en touchant une race détestée, prennent le parti de fuir et d'abandonner leurs droits. Pour donner une idée plus affreuse encore de cette étrange sorte de vagabonds, Koos ajoute qu'ils ne connaissent aucune loi de parenté, et qu'ils ne font pas difficulté de coucher librement. Les pères avec leurs filles, et les garçons avec leurs mères. Souvent, lorsque le roi condamne au dernier supplice quelques grands officiers qui l'ont mérité par leurs crimes, il livre leurs femmes et leurs filles aux gueux, et ce châtiment paraît plus terrible que la mort. Il cause tant d'horreur aux femmes que, dans le choix que le roi leur a quelquefois laissé de se précipiter dans la rivière ou d'être abandonnées à cette odieuse race, elles n'ont jamais balancé à préférer le premier de ces deux supplices.

Le gouvernement du royaume de Candy a ses lois et ses maximes, qui rendent la nation fort heureuse, lorsque le roi n'abuse pas de son autorité pour les violer. Il y a deux officiers principaux, ou deux premiers juges, qui se nomment *adigars*, qui sont chargés de l'administration civile et militaire. C'est à leur tribunal qu'on appelle en dernier ressort dans toutes les affaires où l'on ne s'en tient pas au jugement des gouverneurs particuliers des provinces ou des villes. Ces deux officiers en ont de subalternes, qui portent pour marque de leur dignité un bâton crochu par le haut. De quelques ordres qu'on leur confie l'exécution, la vue de ce bâton est aussi respectée que le sceau même des *adigars*. Si l'*adigar* ignore les fonctions, ces officiers l'en instruisent. Dans toutes les autres charges, il y a des officiers inférieurs qui suppléent à l'ignorance du premier par leur expérience et leurs lumières. Il ne faut pas aller si loin qu'à Ceylan pour voir la même chose.

Les noms d'honneur qu'on donne aux grands sont celui d'*oussai*, lorsqu'ils sont à la cour, ce qui revient à notre *messire*; et lorsqu'ils sont éloignés du roi, ceux de *sittu* et de *dishoudren*, qui signifient sei-

gneurie ou excellence. S'ils sortent à pied, c'est toujours en s'appuyant sur le bras d'un écuyer. L'*adigar* joint à cette marque de grandeur un homme qui marche devant lui avec un grand fouet qu'il fait claquer, pour avertir le peuple de se tenir à l'écart. Ces courtisans, au milieu de leurs plus grands honneurs, sont exposés à des infortunes qui rendent leur situation peu digne d'envie. C'est une disgrâce fort ordinaire pour un seigneur d'être enchaîné dans une obscure prison. Ils sont toujours prêts à mettre la main l'un sur l'autre pour exécuter l'ordre du roi, et ravis même d'en être chargés, parce que celui dont le ministère est employé pour la ruine d'autrui est revêtu ordinairement de sa dépouille.

Le pouvoir du roi consiste dans la force naturelle de son pays, dans ses gardes, et dans l'artifice plutôt que dans le courage des soldats. Il n'a pas d'autres châteaux fortifiés que ceux qui le sont par la nature. La milice est composée des gardes du roi, qui viennent faire alternativement leur service à la cour, et de ce qu'on appelle soldats du pays haut, qui sont dispersés dans toutes les parties de l'île. Les gardes se succèdent de père en fils, sans être enrôlés, et jouissent, au lieu de paye, de certaines terres qu'on leur abandonne, mais qu'ils perdent lorsqu'ils négligent leur devoir. S'ils veulent quitter leur service, ils en ont la liberté, en renonçant à leurs terres, qui sont données à d'autres pour les remplacer. Leurs armes sont l'épée, la pique, un arc, des flèches et de bons fusils. Ils n'ont pu jamais défendre les côtes de leur île, qui sont plus nues que leurs montagnes. Cependant ils ont acquis beaucoup d'expérience par les longues guerres qu'ils ont eues avec les Portugais et les Hollandais. La plupart de leurs généraux, ayant servi sous les Européens dans les intervalles de la paix, ont pris le goût de notre discipline, qui les a rendus capables de battre quelquefois les Hollandais et de leur enlever plusieurs forts. Le roi donnait autrefois un prix réglé à ceux qui lui apportaient la tête d'un ennemi, mais ce barbare usage ne subsiste plus.

La religion des Cingalais est une grossière idolâtrie, et la Propagation de la foi s'efforce par ses missionnaires de les ramener à la vraie foi. Ils rendent des adorations à plusieurs divinités qu'ils distinguent par différents noms, et dont la principale est celle qu'ils appellent *Ossapolla-maoup*, c'est-à-dire, dans leur langue, créateur du ciel et de la terre. Ils croient que ce dieu suprême envoie d'autres dieux sur notre globe pour y faire exécuter ses ordres, et que ces dieux inférieurs sont les âmes des gens de bien qui sont morts dans la pratique de la vertu. Une autre divinité du premier ordre est celle qu'ils nomment *Bouddou*, à laquelle il appartient de sauver les âmes, et qui, étant descendue autrefois sur la terre, se montrait de temps en temps sous un grand arbre nommé *bogaha*, qui est depuis ce temps-là un des objets de

remonta au ciel du sommet d'une haute montagne où l'on voit encore l'empreinte d'un de ses pieds. Le soleil et la lune sont aussi des dieux pour les Cingalais. Ils donnent au soleil le nom d'*Irri*, et à la lune celui de *Haouda*, auquel ils joignent quelquefois celui de *Hamui*, titre d'honneur des personnes les plus relevées; et celui de *Dio*, qui signifie dieu dans leur langue, mais qu'ils ont emprunté apparemment des Portugais.

Le nombre de leurs pagodes et de leurs temples est immense. On en voit plusieurs d'un travail exquis, bâtis de pierres de taille, ornés de statues et d'autres figures, mais si anciens, que les habitants mêmes en ignorent l'origine. Ce qui peut faire croire qu'ils les doivent à des ouvriers plus habiles que les Cingalais, c'est que, la guerre en ayant ruiné plusieurs, ils n'ont pas été capables de les rebâtir.

Les Cingalais ont trois sortes de prêtres, comme trois sortes de dieux et de temples. Le premier ordre du sacerdoce est celui des *tirinanxes*, qui sont les prêtres de Bouddou; leurs temples se nomment *alsars*; ils ont une maison à Diglighi, où ils tiennent leurs assemblées. On ne reçoit dans cet ordre que des personnes d'une naissance et d'un savoir distingués; ce n'est pas même tout d'un coup qu'elles sont élevées au rang sublime des tirinanxes: ceux qui portent ce titre ne sont qu'au nombre de trois ou quatre, qui font leur demeure à Diglighi, où ils jouissent d'un immense revenu, et sont comme les supérieurs de tous les prêtres de l'île. On nomme *gonnis* les autres prêtres du même ordre. L'habit des uns et des autres est une casaque jaune, plissée autour des reins, avec une ceinture de fil. Ils ont les cheveux rasés, et vont nu-tête, portant à la main une espèce d'éventail rond pour se garantir de l'ardeur du soleil. Ils sont également respectés du roi et du peuple. Leur règle les oblige de ne manger de la viande qu'une fois le jour; mais il ne faut pas qu'ils ordonnent la mort des animaux dont ils mangent, ni qu'ils consentent qu'on les tue. Quoiqu'ils fassent profession du célibat, ils sont libres de renoncer à leur ordre lorsqu'ils veulent se marier. Le second ordre des prêtres est de ceux qui se nomment *koppouhs*, et qui appartiennent aux temples des autres divinités. Leur habit n'est pas différent de celui du peuple, lors même qu'ils exercent leurs fonctions; ils ne sont obligés qu'à se laver et à changer de linge avant la cérémonie. Comme on ne sacrifie jamais de chair aux dieux dont ils sont les ministres, tout leur service se réduit à présenter à l'idole du riz bouilli et d'autres provisions. Leurs temples, qui se nomment *deovels*, ont peu de revenu; aussi labourent-ils la terre et ne sont-ils pas exempts des charges de la société. Les prêtres du troisième ordre sont les *djaddeses*, employés au service des esprits qui se nomment *dagoufians*, et dont les temples s'appellent *cavels*. Un homme dévôt bâtit à ses dépens un temple dont il devient le prêtre ou le djaddese.

Il fait peindre sur les murs des hallebardes, des épées, des flèches, des boucliers et d'autres images; mais ces temples sont peu respectés du peuple.

L'emploi le plus commun des djaddeses est pour les sacrifices qui sont offerts au diable dans les maladies ou dans d'autres dangers, non que les Cingalais prétendent l'adorer, mais ils le croient redoutable; et, pour écarter les maux qu'ils le croient capable de leur causer, ils lui sacrifient souvent de jeunes coqs.

Les Cingalais croient à la résurrection du corps, l'immortalité de l'âme et un état futur de récompense et de punition.

Leurs livres ne traitent que de religion, de médecine, et sont écrits sur des feuilles de talipot. Ils se servent, pour leurs lettres et leurs écrits ordinaires, d'une sorte de feuilles qui se nomment *taoucoles*, et qui reçoivent plus aisément l'impression, quoiqu'elles n'aient pas tant de facilité à se plier. Leurs plus habiles astronomes sont des prêtres du premier ordre, ce qui n'empêche pas que les opérations annuelles d'astronomie ne soient réservées aux tisserands: ils prédisent les éclipses de soleil et de lune. Knox aurait bien dû nous dire si leurs prédictions sont justes. Cette connaissance annonçait un peuple beaucoup plus avancé dans les sciences qu'on ne suppose celui de Ceylan. Ils font pour le cours de chaque mois des almanachs où l'on voit l'âge de la lune, les bonnes saisons pour labourer et semer la terre, les jours heureux pour commencer un voyage et d'autres entreprises. Ils se prétendent fort versés dans la science des étoiles qui est la source de leurs lumières sur tout ce qui appartient à la santé et à la bonne fortune; ils comptent neuf planètes, c'est-à-dire sept comme nous, auxquelles ils ajoutent la tête et la queue du dragon. Le temps se compte parmi eux depuis un ancien règne qu'ils nomment *Sacavarty*. Leur année est de trois cent soixante-cinq jours, et commence le 28 du mois de mars, mais quelquefois le 27 ou le 29, pour l'ajuster au cours du soleil. Elle est divisée en douze mois, et le mois en semaines, qui sont de sept jours comme les nôtres. Les Cingalais partagent le jour en trente heures, qui commencent à lever du soleil, et la nuit en autant de parties qui commencent au coucher de cet astre, mais, n'ayant ni horloges ni cadrans solaires, ils ne jugent du temps que par conjecture ou par l'état d'une fleur commune, qui s'ouvre régulièrement sept heures avant la nuit. Le roi est le seul qui emploie pour la mesure du temps une espèce de clepsydre dont le soin forme un emploi particulier du peuple: c'est un plat de cuivre percé d'un petit trou, qu'on fait nager dans un vase plein d'eau jusqu'à ce qu'il se remplisse et qu'il aille au fond.

En général, l'argent étant fort rare dans le royaume, tout se vend et s'achète ordinairement par des échanges. Les habitants dit Robert Knox, font très-peu de commerce avec les étrangers. Le négoce des Cingalais

est resserré entre eux; il se borne aux productions du pays, parce que celles d'un canton ne ressemblent point à celles d'un autre. En rassemblant ainsi tout ce que la nature accorde aux différentes parties du royaume, ils ont de quoi subsister sans le secours des régions étrangères. L'agriculture est leur principal emploi, et les grands ne dédaignent pas de s'y appliquer. Un homme de la première qualité travaille sans honte à la terre, pourvu que ce soit pour lui-même; mais il se déshonore s'il travaille pour autrui, ou dans la vue de quelque salaire. La seule profession qu'il ne puisse exercer, sous aucun prétexte, est celle de portefaix, parce qu'elle passe pour la plus vile. Il n'y a point de marché dans l'île entière. Les villes ont quelques boutiques où l'on vend de la toile, du riz, du sel, du tabac, de la chaux, des drogues, des fruits, des épices, de l'acier, du cuivre, et d'autres marchandises.

Leur langue est si particulière à leur nation, que Knox ne connaît aucune partie des Indes où elle soit entendue. Ils ont, à la vérité, quelques expressions qui leur sont communes avec les Malabares; mais le nombre en est si petit, qu'ils ne peuvent mutuellement s'entendre. Leur idiome tient du caractère de ces insulaires, qui aiment la flatterie, les titres et les compliments. Il n'ont pas moins de douze titres pour les femmes, suivant le rang et la qualité. *Toi et vous s'expriment de sept ou huit manières différentes*, qui sont proportionnées aussi à l'état, à l'âge, au caractère de ceux à qui l'on parle et qu'on veut honorer. Ces affectations de politesse ne sont pas moins familières aux laboureurs et aux manœuvres qu'aux courtisans. Ils donnent au roi des titres qui l'égalent à leurs dieux; et lorsqu'ils lui parlent d'eux-mêmes, c'est avec un excès d'humiliation. Ils éloignent jusqu'à l'idée de leurs personnes, en y substituant les êtres les plus vils. Ainsi, au lieu de dire: J'ai fait, ils disent: Le membre d'un chien a fait telle chose. S'il est question de leurs enfants, ils les transforment de même; et quand le prince leur demande combien ils en ont, ils répondent qu'ils ont tel nombre de chiens et de chiennes. Faut-il qu'en parcourant la terre on trouve si souvent cette incroyable dégradation de la nature humaine!

Avec un respect si extraordinaire pour leur souverain, on ne sera pas surpris qu'ils n'aient pas d'autres lois que sa volonté. Cependant ils ont un certain nombre de vieilles coutumes qui se conservent par la force de l'habitude. Leurs terres passent des pères aux enfants, à titre d'héritage, et le partage dépend du père; mais si l'aîné demeure seul possesseur, il est obligé d'entretenir sa mère, ses frères et ses sœurs, jusqu'à ce qu'ils soient autrement pourvus.

Les règles fixées par l'habitude ne sont pas moins constantes pour la distinction des biens, pour le paiement des dettes, pour les mariages et les divorces. Leurs mariages

sont une pure cérémonie qui consiste dans quelques présents qu'un homme fait à sa femme, et qui lui donnent droit sur elle lorsqu'ils sont acceptés. Les pères ne laissent pas de donner pour dot à leurs filles des bestiaux, des esclaves, de l'argent; mais, si les deux partis ne se conviennent pas, une prompte séparation leur rend la liberté, et le mari en est quitte pour rendre ce qu'il a reçu. Cependant la femme ne peut disposer d'elle-même qu'après qu'il s'est engagé dans un autre mariage. S'ils ont des enfants, les garçons demeurent au père, et les filles suivent la mère. Les hommes et les femmes se marient ordinairement quatre ou cinq fois avant de se fixer solidement. Il est rare qu'un homme ait plus d'une femme; mais ce qui est très-rare partout ailleurs et très-remarquable, une femme a souvent deux maris. L'usage permet à deux frères qui veulent vivre ensemble de n'avoir qu'une femme entre eux. Les enfants communs les reconnaissent tous deux pour leurs pères, et leur en donnent le nom.

L'autorité des pères sur leurs enfants va jusqu'à pouvoir les donner, les vendre, ou leur ôter la vie dans l'enfance lorsqu'ils les prennent en aversion, ou qu'ils se trouvent incommodés du nombre.

Les Cingalais brûlent leurs morts avec beaucoup de cérémonies, du moins leurs morts de qualité: le peuple est enterré fort simplement dans les bois.

Ils n'ont ni médecins ni chirurgiens; mais ils trouvent au milieu de leurs bois, dans l'écorce et les feuilles de leurs arbres, des remèdes et des préservatifs pour tous les maux dont ils sont affligés. Leur régime sert aussi beaucoup à la conservation de leur santé. Ils se tiennent le corps fort net; ils dorment peu, et la plupart de leurs aliments sont simples. Du riz à l'eau et au sel, avec quelques feuilles vertes et du jus de citron, passe pour un bon repas. Ils ne mangent point de bœuf, et cette chair est en abomination parmi eux. Les autres viandes et le poisson même les tentent si peu, qu'ils les vendent ou les abandonnent aux étrangers qui se trouvent dans leur pays. Ils auraient des bestiaux et de la volaille en abondance, si les bêtes féroces ne leur en enlevaient beaucoup.

Cette vie sobre entretient également leur santé et la gaieté de leur humeur. Ils chantent sans cesse, jusqu'en se mettant au lit, et la nuit même quand ils s'éveillent. Leur manière de se saluer est libre et ouverte; elle consiste à lever les mains, la paume en haut, et à baisser un peu la tête. Le plus distingué ne lève qu'une main pour son inférieur; et s'il est fort au-dessus par la naissance, il remue seulement la tête. Les femmes se saluent en portant les deux mains au front. Leur compliment est *ay*, qui signifie: Comment vous portez-vous? Ils répondent *hundoï*, c'est-à-dire: Fort bien. Tous leurs discours ont le même air de politesse.

Avec tant d'humanité dans le fond du ca-

ractère, Knox admira longtemps que ces insulaires eussent besoin d'être conduits avec beaucoup de rigueur, et que la justice du roi s'exerçât par des supplices cruels. Mais il reconnut enfin qu'il ne fallait en accuser que le penchant de ce prince, qui le portait naturellement à la cruauté. Cette malheureuse inclination se déclarait non-seulement par la nature des peines, mais encore par leur étendue. Souvent des familles entières étaient punies des fautes d'un seul. Le roi, dans sa colère, ne condamnait pas sur-le-champ un criminel à la mort; il commençait par le faire tourmenter, en lui faisant arracher avec des tenailles ou brûler avec un fer chaud diverses parties de la chair, pour lui faire nommer ses complices; ensuite il lui faisait lier les mains autour du cou, et le forçait de manger ses membres. On vit des mères manger ainsi leur propre chair et celle de leurs enfants. Ces misérables étaient menés ensuite par la ville jusqu'au lieu de l'exécution, suivis des chiens dont ils devaient être la proie, et qui étaient si accoutumés à cette boucherie, que d'eux-mêmes ils suivaient les prisonniers lorsqu'ils les voyaient traîner au supplice. On voyait ordinairement dans ce lieu plusieurs personnes empalées, et d'autres pendues ou écartelées. Le roi se servait aussi des éléphants pour exécuter les sentences de mort. Ils percent le corps d'un homme, le déchirent en pièces et dispersent ses membres. On couvre leurs dents d'un fer bien aiguisé, à trois tranchants; car les éléphants apprivoisés ont les dents coupées par le bout, afin qu'elles croissent mieux. Les prisons n'étaient jamais sans un grand nombre de malheureux, les uns chargés de chaînes, et à qui l'on fournissait leur subsistance; d'autres qui avaient la permission de l'aller demander de porte en porte avec un garde. On en faisait toujours mourir quelques-uns sans aucune forme de procès, et toute leur famille était souvent enveloppée dans leur châtimement. Ceux qui étaient capables de travailler obtenaient la permission d'élever une boutique dans la rue, vis-à-vis la prison, et de sortir pendant le jour pour vendre leur ouvrage; mais ils étaient renfermés à l'approche de la nuit. Enfin ce roi sanguinaire fit mourir son propre fils sur le simple soupçon d'un projet de révolte, et prenait souvent plaisir à faire couper la tête à de jeunes gens des meilleures familles du royaume, pour la faire mettre ensuite dans leur ventre, sans déclarer de quel crime ils étaient coupables. On lit dans le journal de Knox qu'il se nommait *Radiasinga*, mot qui signifie *le roi lion*, et qui certainement était beaucoup trop noble pour lui. Mais quel nom donner à de pareils monstres?

Nous terminerons cet article, en complétant ce que nous avons dit ci-dessus des Védas, anciens habitants de l'île de Ceylan,

que l'on ne trouve plus aujourd'hui que dans l'intérieur des terres (178).

L'origine des Védas ou Veddahs se perd dans la nuit des temps; on suppose qu'ils furent les premiers habitants de l'île de Ceylan, et que, repoussés des côtes et des plaines par des conquérants, ils se sont confinés dans les forêts et les montagnes inaccessibles qu'ils habitent maintenant, et où ils sont restés presque ignorés jusqu'à nos jours; du moins le merveilleux qu'ils se mêlaient aux récits qu'on faisait de leurs mœurs et de leurs usages les rendait peu vraisemblables. Le séjour récent des Anglais dans l'île de Ceylan, et les mouvements militaires qui en ont été la suite, ont permis de recueillir sur ce peuple singulier des notions plus justes et plus précises.

Les Védas habitent les forêts qui, sur la côte orientale de Ceylan, depuis Kandy, la capitale, jusqu'à la mer, couvrent une étendue de dix-sept lieues dénuées de toute culture. Du sommet des arbres, la plupart magnifiques, qui peuplent ces forêts, d'innombrables lianes descendent en festons avec tout le luxe de végétation qu'on admire sous les tropiques. Des éléphants, des buffles, des ours, des chacals, des singes, des panthères, et beaucoup d'autres animaux féroces vont y chercher, comme les Védas, qui le sont presque autant qu'eux, un abri contre les usurpations de l'homme civilisé. Quelques relations avec les Kandiens ou Cingalais ont fait pénétrer une ombre de civilisation et de culture dans la portion de ce peuple qui habite les confins du territoire; mais au delà de la large rivière de Maha-Vella-Canga, on ne trouve plus que des Védas tout à fait sauvages, appelés *Jungle-Védas*. Ceux-ci ont un genre de vie et des habitudes qui ébranleraient la confiance de ceux qui croient le plus fermement à la vertu et au bonheur de l'homme dans l'état de nature.

Il serait difficile de se figurer un être plus sale et plus repoussant que le *Jungle Veda*. Il laisse croître sa barbe; et ses cheveux noirs sont tressés autour de ses oreilles; il porte pour vêtement un tablier d'environ quatre pouces de largeur, qui le descend jusqu'au milieu de la cuisse. Cela des femmes n'en diffère que par des dimensions plus grandes. Au reste, il n'est pas rare de voir des individus de l'un et de l'autre sexe dans un état de nudité complète. Le Veda n'a point de demeure fixe quelquefois seulement, si l'abondance du gibier l'arrête dans un lieu, il y construit une mauvaise hutte d'écorce et de gazou. Mais, dans ses marches, il brave également les rigueurs d'un froid de 36 degrés, le poids de la chaleur qu'entretient pendant le jour le soleil du tropique. Des pots de terre, unealebasse et un panier garni de feuilles, contenant sa provision de miel, voilà son mobilier. Il a pour arm

(178) Ce qui suit est traduit d'une relation faite par M. G. Finlayson, chirurgien à l'armée anglaise de Ceylan.

arc, cinq ou six flèches, une petite hache et un couteau. Il vit surtout de chasse, ne mange de fruits que ceux que la nature produit d'elle-même et que récoltent les femmes ou ses femmes, car il lui est permis d'en avoir plusieurs.

Le Vêda, armé de son arc de bois de Labbar, dont la force égale l'élasticité, attaque hardiment les plus formidables hôtes des forêts, et il met si bien à profit la connaissance qu'il a de leur conformation, qu'il parvient à abattre même l'éléphant d'un seul trait.

Il n'a pour animaux domestiques que le chien et le buffle. Ce dernier lui sert d'appât pour attirer sa proie, et le chien répare son défaut d'agilité par une sagacité et une finesse peu communes. Pour conserver la viande, il la coupe par tranches minces, la fait sécher au soleil, et la mange crue après l'avoir imbibée de miel. Grand amateur de miel, quand il n'en a pas, il y supplée en brulant les feuilles de certaines plantes. Le Vêda trouve sa suprême félicité à manger et à dormir, il y consacre et ses jours et ses nuits, au retour d'une chasse abondante. Cependant, quelquefois ce genre de vie l'expose à manquer du nécessaire; il n'échappe alors au tourment de la faim qu'en avalant un mélange de miel et de vieux bois réduit en poudre : telle est la passion extrême de ce peuple pour une indépendance paresseuse, qu'il préfère ce misérable état avec elle à toutes les jouissances qu'il pourrait se procurer sans elle, en imitant ses voisins moins barbares que lui.

Le Vêda est hospitalier, il reçoit à bras ouverts quiconque l'aborde sans armes. Si un étranger se présente à la hutte d'un Vêda pendant son absence, la femme l'engage à se tenir à une certaine distance de la cabane, jusqu'au retour de son mari. Alors celui-ci va le chercher et le traite comme un ami. Mais il exige tous les honneurs; et l'étranger payerait cher son imprudence, s'il en rendait à quelque autre qu'à lui.

Les demandes de filles en mariage se font sans cérémonie et ne sont jamais refusées; ce peuple ne connaît aucune distinction de rang ni de fortune. Toute autre parente qu'une mère ou une sœur peut partager la couche d'un Vêda, qui souvent épouse sa propre fille! La femme suit toujours son mari à la chasse; si, pendant une de ces courses, elle devient mère, l'enfant est soigneusement enveloppé dans une écorce d'arbre souple et moelleuse, ou exposé à mourir de froid, sous la dent des bêtes féroces, suivant le caprice barbare d'un père sans pitié, auquel toute barrière morale ni légale n'est imposée.

Le langage des Vêdas est rude, l'écriture leur est inconnue. Leurs moyens de communication dans l'absence sont des cordons tressés comme les quipos des Péruviens, ou des bâtons pleins d'entailles, dont la forme est concertée d'avance. Ils comptent jus-

qu'à dix seulement et au delà expriment les nombres par les collectifs *plusieurs* et *beaucoup*. Ils n'ont point de nom de famille, un sobriquet tiré de quelque singularité extérieure le remplace.

Lorsqu'un Vêda veut acheter d'un forgeron cingalais le fer qui doit garnir sa lance, il en stipule le prix, en miel, cire ou gibier, le remet sur-le-champ et retourne à ses forêts. Quelques-uns poussent la timidité jusqu'à ne pas oser s'approcher du forgeron; ils déposent à certaine distance les objets d'échange, et viennent ensuite chercher leurs fers de flèches au même endroit. Ils les y trouvent toujours; car il n'est pas un Cingalais qui voulût, en trompant un Vêda, s'exposer à sa vengeance. Celui-ci ne fait usage d'aucune liqueur enivrante, l'eau est son unique boisson.

La religion de ce peuple se ressent de sa barbarie. Tout finit pour lui après sa mort. Dans le malheur, un Vêda se croit poursuivi par un malin esprit; son offrande, pour le fléchir se compose des objets qui servent à sa nourriture habituelle, puis il la mange quand il juge que le démon a eu le temps de s'en rassasier par l'odorat. Dans les cas extrêmes, la danse est au nombre des moyens mis en usage pour apaiser le malin esprit : elle s'exécute au bruit d'un instrument appelé *tom-tom* (179), autour d'un mourant que sa famille a d'abord couché par terre. Les assistants mêlent des cris, ou plutôt des hurlements au bruit du tom-tom. Les danseurs précipitent leurs mouvements et leurs gestes, jusqu'à ce que l'un d'eux, dans un état de vertige qu'il prend pour de l'inspiration, se déclare possédé du démon, et prétend répondre aux questions qui lui seront faites sur le sort du défunt. Les Vêdas invoquent leurs parents morts pour être heureux à la chasse et en amour, deux objets qui les intéressent principalement.

Une de leurs chansons favorites rappelle la catastrophe d'un vaillant chasseur qui, au retour d'un voyage qu'il avait fait pour acheter des fers de flèches, fut tué par un éléphant. Un autre rappelle la fin tragique d'un Vêda et de ses deux femmes; celui-ci ayant découvert une ruche de miel très-abondante dans un fourré dont il ne pouvait approcher sans risque, monta, pour l'atteindre, sur des branches assez fortes qui l'en séparaient et qui dominaient un affreux précipice. Ses femmes attendaient avec inquiétude le succès d'une telle hardiesse, lorsqu'un voisin qui lui enviait la possession d'épouses si fidèles crut n'avoir qu'à tuer le mari pour se les approprier. Il l'avait suivi d'assez près, et le voyant dans une position si périlleuse, se glissa furtivement au-dessous de lui, coupa les branches qui le soutenaient, et le fit tomber ainsi dans l'abîme. Les femmes, témoins de cette action, et qui en connaissaient le mo-

(179) Le tom-tom est formé de la peau d'un animal appelé *guana*, étendue sur l'ouverture d'une courbe vide et desséchée.

tif, jurèrent qu'il n'en recueillerait pas le fruit, et, s'élançant au fond du précipice, partagèrent le sort de l'époux qu'elles avaient tendrement aimé.

CHILI, à l'ouest de l'Amérique méridionale (180).

Un désert dont l'étendue est de quatre-vingts lieues du nord au sud sépare, au nord, le Chili du Pérou; la cordillère des Andes lui forme une limite naturelle à l'est; il en a une autre à l'ouest, dans le grand Océan, qui baigne ses côtes.

On dit que le nom de *Chili* vient de *thili* ou *chili*, nom d'un oiseau qui ressemble à la grive, et qui est très-commun dans les bois de ce pays. Il y était en usage avant l'arrivée des Espagnols. Il est probable que les diverses peuplades qui l'habitaient appartenaient toutes à la même souche; car elles se ressemblaient par leur apparence extérieure et par l'uniformité de langage. Les Chiliens des plaines étaient de taille ordinaire; ceux qui habitaient les montagnes étaient d'une stature plus haute. Ils cultivaient le maïs et diverses plantes légumineuses, la pomme de terre, des courges, le piment, la grosse fraise, et d'autres indigènes chez eux. Leurs animaux domestiques étaient le lama, le lapin, et, s'il faut s'en rapporter aux traditions, le cochon et les poules. Ils cultivaient la terre avec des instruments en bois, et connaissaient la pratique des engrais; ils tiraient du sein des montagnes des métaux qu'ils savaient façonner. Ils ignoraient l'usage du fer, et garnissaient leurs armes et leurs outils de pierres polies ou de cuivre trempé. Le lama traitait la charrue. La laine de cet animal, teinte de diverses couleurs, composait leurs vêtements. Leur vaisselle était principalement en argile, quelquefois en bois dur, et même en marbre. Ils vernissaient leurs vaisseaux de terre avec une substance minérale qu'ils appelaient *colo*. Quelques-uns de leurs vaisseaux de marbre étaient d'un poli admirable. Ils construisaient leurs maisons en bois qu'ils enduisaient d'argile; ils en bâtissaient aussi en briques; ils les couvraient en roseaux. Ils demeuraient dans des villages. Chacun était gouverné par un chef héréditaire nommé *ouhuén*, homme riche, dont l'autorité était limitée. Comme les Péruviens, ils élevaient des aqueducs et creusaient des canaux. Quelques-uns de ces ouvrages, parfaitement conservés, subsistent encore; on en voit entre autres un près de Santiago, qui a plusieurs milles de longueur, et qui est remarquable par sa solidité. Les Chiliens ignoraient l'art de l'écriture. Leurs peintures étaient grossières et mal proportionnées; mais, d'un autre côté, ils pouvaient exprimer toute espèce de quantité, et, pour des peuples séparés du monde civilisé, ils avaient fait des progrès remarquables dans l'astronomie et la chirurgie.

Les Incas avaient soumis la partie septentrionale de ce pays jusqu'à la rivière de Rapel par 34° sud. Les peuples qui habitent

plus au midi défèrent en 1430 l'armée de l'inca Yupanqui, en firent un grand carnage, et le forcèrent à la retraite. Les tribus vaincues payaient un tribut aux Incas, et se gouvernaient d'après leurs propres lois.

Lorsque les Espagnols eurent pénétré dans le Pérou, et conquis ses principales provinces, Almagro le père, en 1543, et Pedro de Valdivia, en 1541, étendirent la domination de l'Espagne dans le Chili, surtout Valdivia, qui y fonda plusieurs villes, et qui obtint du président de la Gasca, en 1548, la confirmation du titre de gouverneur qu'il avait reçu d'abord de François Pizarro. En 1551, tous les Américains du pays s'étant soulevés comme de concert, Valdivia marcha contre eux avec quelques troupes. La partie était trop inégale; il fut tué en combattant, et plusieurs de ses soldats eurent le même sort. Une des principales villes qu'il avait fondées conserva son nom. L'humeur belliqueuse des peuples du Chili n'a pas cessé d'empêcher l'accroissement des colonies espagnoles, qui n'a jamais été en proportion de l'étendue, de la beauté et des richesses du pays.

OBSERVATIONS DIVERSES.

SANTIAGO, capitale du Chili. — Les hommes de Santiago sont bien faits; les femmes ont les traits agréables, le teint blanc, et des couleurs vives; ce qui ne les empêche pas de se farder, et de mettre surtout beaucoup de rouge, sans considérer que non-seulement cette mode leur altère le teint, mais qu'elle leur gâte presque à toutes les gencives et les dents: d'ailleurs elles défigurent leurs charmes par une mise sans goût.

Dans cette ville, la manière de vivre porte une teinte de gaieté, d'hospitalité et d'amabilité, qui distinguent avantageusement les Espagnols du nouveau monde. La conversation, dans les premiers cercles de la ville, a le caractère de liberté et de naïveté qui règne dans nos campagnes. On y aime singulièrement, de même que dans toute l'Amérique, la musique et la danse. Le luxe des habits et des équipages est poussé à l'excès.

Les habitants de la *Conception* ont tous le teint fort blanc, et quelques-uns sont même blonds. On compte plusieurs familles de distinction parmi les Espagnols; les unes créoles, les autres européennes. Les hommes sont bien faits, gros et robustes. On ne vante pas moins la beauté des femmes; mais leur mise paraît grotesque aux élégantes de Paris. Ulloa fait une peinture fort singulière de l'habillement des hommes. Au lieu de cape, ils portent ce qu'ils nomment *ponchos*. C'est une pièce d'étoffe de la forme d'une couverture de lit, et de deux ou trois aunes de long sur deux de large. Pour toute façon, on fait, au milieu de la pièce, un trou à passer la tête. Le poncho pend des deux côtés, et par derrière comme par devant. On le porte à cheval et à pied. Les pauvres, et ceux qu'on nomme *Guases* dans

le canton, ne le quittent qu'en se couchant. Le poncho ne nuit point au travail ; on ne fait que le retrousser par les côtés jusque sur le dos, ce qui laisse les bras et le reste du corps libres. A cheval, ce vêtement est à la mode pour les deux sexes, sans distinction de rang. L'exercice du cheval est si commun à la Conception, qu'on est surpris d'y voir aux femmes autant d'adresse et de légèreté qu'aux hommes. Au reste, la simplicité du poncho n'empêche point qu'on ne discerne le rang et le sexe. Cette différence naît de la finesse de l'étoffe et des bordures qui la relèvent. Le fond en est ordinairement bleu ; mais les bordures sont rouges ou blanches ; quelquefois le fond est blanc, et les bordures bleues mêlées de rouge. Il y en a de tout prix, depuis cinq jusqu'à cent cinquante et deux cents piastres. L'étoffe est de laine, fabriquée par les Américains.

Le qu'on nomme les *Guases* à la Conception est une race d'Indiens fort adroits dans le maniement des lacs et des lances. Rarement ils manquent leur coup avec les lacs ; à cheval même, en courant à toute bride. Un taureau furieux, tout autre animal, et l'homme le plus rusé, ne leur échappent jamais. Comme il faut que le licou serre la proie qu'ils veulent saisir, ils poussent vivement leur cheval pour le jeter ; de sorte que l'animal se trouve pris et entraîné avec une vitesse qui ne laisse pas distinguer les degrés de l'action. Dans leurs querelles particulières, ils se servent entre eux de ces lacs et d'une demi-lance, avec tant d'habileté dans l'attaque et la défense, qu'après un long combat ils se séparent souvent sans avoir pu s'élançer, et sans autre mal que quelques coups de lance. La seule manière de se dérober au licou, si c'est en pleine campagne, c'est de s'étendre à terre tout de son long, aussitôt qu'on le leur voit prendre à la main, et de s'y blottir, pour ne pas donner de prise. On se garantit aussi en se coillant contre un arbre ou contre un mur. Leurs licous en lacs sont de cuir de bœuf. Ils tordent cette courroie, ils la rendent souple à force de la graisser, et l'allongent en la tirant, jusqu'à ne lui laisser qu'un demi-doigt d'épaisseur ; elle est cependant si forte, qu'un taureau ne peut la rompre, et qu'elle résiste plus qu'une grosse corde de chanvre.

La manière de tuer le bétail, pour la boucherie, ne passerait que pour un amusement, si l'on n'assurait qu'elle sert à rendre la chair beaucoup meilleure. On enferme un troupeau de bœufs dans une basse-cour, et les *Guases* se mettent à cheval devant la porte, armés d'une lance de deux ou trois brasses de long, qui se termine par une espèce de croissant d'acier bien affilé, dont les pointes sont à près d'un pied l'une de l'autre. Ils ouvrent la porte de la basse-cour, et font sortir un bœuf, qui prend aussitôt sa course pour retourner à son gîte. Un *Guase*

le suit, l'atteint, lui coupe un jarret en courant ; l'autre ensuite, et met pied à terre pour le tuer : après quoi, il le dépouille, ôte la graisse, et dépèce la chair. Le suif est enveloppé dans le cuir, et tout est porté à la métairie sur la croupe du cheval. Quelquefois on fait sortir ensemble autant de bœufs qu'il y a de *Guases* pour les tuer. Cet exercice dure plusieurs jours, jusqu'à ce qu'on ait achevé de tuer le nombre destiné pour la vente. Si le bœuf court si vite que le *Guase* ne puisse le frapper de sa lance, il se sert du lacet pour l'arrêter.

Les forts d'Aramos, de Tacapel et autres dans cette province, étaient destinés à former une barrière contre les incursions des Indiens indépendants, qui aujourd'hui vivent en paix avec les Espagnols.

A l'extrémité méridionale du Chili, se trouve le golfe de Chonos ou de Guayatecas, qui renferme l'archipel, de même composé de quarante-sept îles, dont vingt-cinq sont peuplées et cultivées. L'île de Chiloe est la plus grande ; elle a trente-huit lieues de long sur neuf de large. Sa côte est découpée par des baies profondes qui la divisent en deux parties. Elle produit du froment, qui n'y mûrit pas toujours, à cause du froid ; de l'orge, des fèves et des pommes de terre. Les bœufs et les moutons y réussissent très-bien. Les forêts y abondent en excellent bois de charpente, et sont peuplées de sangliers, dont on fait des jambons excellents. Le climat est sain, mais froid et pluvieux. Elle est habitée par des Espagnols, des métis et des Indiens ; ceux-ci sont vigoureux, d'un caractère doux et assez industrieux. Ils parlent une langue particulière, appelée *veliche*.

Le commerce du Chili avec les peuples indépendants consiste à leur vendre des ouvrages de fer, des mors, des brides, des épérons, des couteaux, du vin, et diverses sortes de merceries. Ces peuples, qui habitent un pays riche en or, et qui n'en font aucun usage, lui préfèrent un morceau de fer. Ils donnent aux Espagnols des vaches, des chevaux et des garçons, que leurs propres pères troquent pour des bagatelles qui les éblouissent. Cette espèce de traite s'appelle *rascater*, c'est-à-dire rançonner. Elle est abandonnée aux *Guases*, race mêlée de sang espagnol, dont on a déjà vanté l'adresse. Ils vont dans le pays, et s'adressent directement aux chefs des familles, car elles ne sont point gouvernées par des caciques ou par des curacas, comme l'étaient autrefois les Péruviens. Toute la forme de leur gouvernement consiste à respecter leurs anciens. Le *Guase* étale au chef de famille ce qu'il a de plus séduisant et ne manque pas de lui présenter une petite quantité de vin. Si le traité se conclut, l'Américain publie dans tout le village que cet Espagnol est ami de la nation, et qu'on peut se fier à lui. Le *Guase* parcourt toutes les cabanes. Il convient du prix de chaque marchandise, et livre sans difficulté celle qu'on achète. Ensuite il se retire dans

la première habitation où il est venu, en avertissant à son passage qu'il se dispose à partir. Rien de plus curieux que l'empressement avec lequel chacun court à son habitation pour lui délivrer fidèlement le prix dont il est convenu. Il rassemble ses effets ; il part, et le chef de la famille le fait accompagner jusqu'à la frontière par quelques habitants qui l'aident à mener les chevaux et les bœufs ou les vaches qu'il a reçus en échange. Avant 1724, on portait aux Indiens du vin en abondance ; mais l'expérience du danger a fait cesser cet usage. Il arrivait que, s'enivrant tous, ils prenaient subitement les armes pour assommer tous les Guases ou les Espagnols qui se trouvaient dans leurs habitations, sans respecter ceux dont ils avaient reçu des marchandises ; dans le même transport, ils fondaient sur les forts et les villages de la frontière, où ils taillaient en pièces tout ce qui tombait entre leurs mains.

Les plus intraitables des Indiens indépendants sont les habitants d'Arauco et de Tucapel, et ceux qui habitent au sud du Biobio. Le pays est si vaste que, lorsqu'ils se voient trop pressés, ils abandonnent leurs possessions, et s'enfoncent dans des déserts inaccessibles. Là, se fortifiant par leur jonction avec d'autres Indiens, ils reviennent au pays qu'ils habitent. C'est ce mélange de fuite et de résistance qui les rend comme invincibles, et qui ne cesse pas d'exposer le Chili espagnol à leurs insultes. Qu'un seul crie parmi les autres qu'il faut prendre les armes, les hostilités commencent aussitôt. Leur manière de déclarer la guerre, c'est d'égorger jusqu'au dernier Espagnol qui se trouve chez eux sur la foi des conventions, ou de ravager les villages dont ils sont voisins. Quelquefois ils font avertir d'autres nations à qui les Espagnols ne sont pas moins odieux. C'est ce qu'ils appellent faire courir la flèche, parce qu'ils font passer l'avis, d'une habitation à l'autre avec autant de vitesse que de secret. La nuit de l'invasion est marquée, sans qu'il en transpire jamais rien. Cette fidélité, et le peu de préparatifs dont ils ont besoin pour leurs armements, rendent leurs desseins impénétrables jusqu'au moment de l'exécution. La convocation faite, ils élisent entre eux un chef de guerre, auquel ils donnent le nom de *toqui* ; et, dans les premières heures de la nuit fixée, lorsque les Espagnols ne s'attendent à rien moins qu'à être attaqués, des Indiens qui vivent parmi eux les surprennent et les tuent. Ensuite ils se dispersent de divers côtés ; ils entrent dans les petits villages, dans les métairies et les chaumières, où ils égorgent tout ce qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ni de sexe. Après cette exécution, se réunissant en corps, ils forment une armée, plus redoutable néanmoins par le nombre que par la discipline et l'habileté. Ces furieuses invasions leur ont souvent réussi, malgré les plus sages précautions des gouverneurs espagnols, parce que les secours qu'ils reçoivent continuellement les

empêchent de sentir leurs pertes. S'ils en font d'assez sanglantes pour se rebuter du combat, ils se retirent à quelques lieues du champ de bataille ; mais cinq ou six jours après, ils vont fondre d'un autre côté.

Ces peuples ne déclarent jamais de guerre qu'elle ne dure plusieurs années. Dans la paix, leurs plus grandes occupations consistent à cultiver leurs champs et à fabriquer des ponchos ou manteaux pour leur habillement ; c'est même plutôt à leurs femmes qu'ils laissent ordinairement ce travail : tandis que, s'abandonnant à l'oisiveté, ils passent le temps à boire d'une espèce de cidre, composé de pommes qu'ils ont en abondance dans leurs terres. Leurs cabanes sont si légères, qu'un jour ou deux suffisent pour les bâtir. Leurs mets demandent peu de préparation ; ce sont des racines et de la farine de maïs, ou de quelque autre grain. Ainsi, faisant la guerre avec aussi peu de frais que de risque, ils la regardent comme un amusement. Si la paix succède, c'est toujours moins à leur sollicitation qu'à celle des Espagnols. On convient d'une conférence qui a reçu le nom de *parlamento*, à laquelle assistent le président, le gouverneur du Chili, avec les principaux officiers de l'armée, l'évêque de la Conception, et quelques autres personnes du premier rang.

Du côté des Indiens, c'est le *toqui*, avec les principaux capitaines, qui sont en même temps députés de chaque canton, et chargés de leurs suffrages. Dans un *parlamento* tenu en 1724, on leur accorda la possession libre de tout le pays qui s'étend au sud de Biobio, et tous les capitaines de paix furent supprimés. On donnait ce titre à des Espagnols qui résidaient dans les villages habités par des Indiens convertis, et qui avaient fait naître le soulèvement par leurs extorsions.

Outre ces assemblées, qui se tiennent à l'occasion de quelque traité, il s'en tient d'autres lorsqu'il arrive de nouveaux présidents. La différence en est si légère, qu'il suffit d'en décrire une pour donner une idée de toutes les autres. Lorsqu'on juge un *parlamento* nécessaire, on en fait donner avis aux Indiens de la frontière, et le jour est indiqué. Des deux côtés, on convient d'une escorte pour les chefs. Les Espagnols campent sous des tentes, et le quartier général des Indiens est vis-à-vis, à peu de distance. D'abord les anciens de chaque canton viennent saluer le président. Il boit à leur santé : tous lui répondent ; mais c'est le président qui leur verse à boire de sa propre main ; et pour joindre quelque chose de plus réel à cette politesse, il leur distribue des couteaux, des ciseaux, et d'autres bagatelles fort précieuses à leurs yeux. On commence ensuite à parler de paix, et de la manière d'en observer les conditions ; après quoi les Indiens se retirent à leur quartier, où le président leur rend une visite, et leur fait porter une certaine quantité de vin. Les Indiens

de la suite des députés qui ne les ont point accompagnés à l'assemblée paraissent alors, et se joignent pour rendre leurs devoirs au président. Il leur fait donner aussi du vin. Ensuite il reçoit à son tour un présent de vœux, de bœufs, de chevaux et d'oiseaux.

La paix étant conclue par ces caresses mutuelles, le président ne dédaigne point, pendant la suite des conférences d'admettre à sa table les principaux chefs, ou ceux du moins auxquels il reconnaît de la douceur et de la raison. Il se tient une espèce de foire, où les Guases accourent avec leurs merceries, et les Indiens avec des ponchos et des bestiaux. Ces marchandises se troquent, et la bonne foi règne dans ces traités.

Ces mêmes peuples, qui ont toujours refusé de se soumettre aux Espagnols, accordent l'entrée de leur pays aux missionnaires, quelque différence qu'il y ait entre leurs maximes et celle qu'on leur prêche. Plusieurs se font baptiser ; mais ils ne renoncent point aisément à la vie libre dans laquelle ils sont élevés, et la plupart de ces nouveaux convertis n'ont aucune sorte de religion. Vers le commencement du XVIII^e siècle, les missionnaires en avaient rassemblé un assez grand nombre, dont ils avaient formé des villages. Dans tous les forts de la frontière, il y avait aussi des aumôniers payés par le roi pour les instruire ; mais à la première nouvelle d'un soulèvement qui eut lieu en 1720, tous les néophytes disparurent et se joignirent aux guerriers de leur nation.

Quoique dans leurs guerres ces peuples ne fassent de quartier à personne, surtout aux Espagnols, ils ne laissent pas d'épargner les femmes blanches ; ils les enlèvent et les conduisent dans leurs terres, où ils vivent avec elles. De là vient cette multitude d'Indiens blancs et blonds, qu'on prendrait pour des Européens nés au Chili. Pendant la paix on vient un grand nombre dans les villes et les bourgs espagnols, qui s'engagent à travailler pour un certain prix l'espace d'un ou de six mois. Ils s'en retournent à la fin du terme, après avoir employé leur salaire en merceries. Tous ces peuples, sans distinction de sexe, portent des ponchos et des manteaux de laine ; mais cet habillement est fort court, et ne leur descend pas qu'au genou. Les nations plus éloignées des établissements d'Espagne qui habitent le sud de Valdivia, et ceux de la côte voisine de Chiloe ne portent aucune espèce d'habit. Ceux d'Arauco, de Tucapel et des bords de Biobio, nourrissent quantité de chevaux, et sont fort exercés à les monter. Ainsi leurs armées sont-elles composées de cavalerie et d'infanterie. Leurs armes sont des lances fort longues, qu'ils manient avec beaucoup d'adresse, le javalot, et d'autres armements de cette nature.

CHINE, vaste empire de l'Asie orientale.

§ 1^{er}. — DIVISION DE LA NATION CHINOISE EN DIFFÉRENTES CLASSES.

Avant de passer aux différents ordres de la nation chinoise, il ne sera pas inutile de faire d'abord quelques observations sur le nombre des habitants de ce grand empire, que quelques voyageurs font monter jusqu'à trois cents millions : c'est une erreur sans doute ; mais appuyons notre estimation sur des faits.

Le tribut qui se lève à la Chine depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante est payé par plus de cinquante millions de Chinois entre ces deux âges. Dans le dénombrement qui se fit au commencement du règne de Khang-hi, on trouve onze millions cinquante-deux mille huit cent soixante-deux familles, et cinquante-neuf millions sept cent quatre-vingt-huit mille trois cent soixant-quatre hommes capables de porter les armes, sans comprendre dans ce nombre les princes, les officiers de la cour, les mandarins, les soldats congédiés, les lettrés, les licenciés, les docteurs et les bonzes, ni les personnes au-dessous de vingt ans, ni tous ceux qui passent leur vie sur mer ou sur les rivières. Il est difficile de ne pas porter tous ces différents états à un nombre au moins égal, ce qui donnerait cent vingt millions d'habitants, c'est-à-dire plus que n'en contient l'Europe entière.

Le nombre des bonzes monte seul à plus d'un million : on en compte, à Pékin, deux mille qui vivent dans le célibat, et trois cent cinquante mille dans les temples et les monastères, en divers endroits, établis par lettres patentes de l'empereur. On ne compte pas moins de quatre-vingt-dix mille lettrés qui ne sont point engagés dans le mariage : il est vrai que les guerres civiles et la conquête des Tartares ont détruit une quantité innombrable d'habitants ; mais la paix, qui n'a pas cessé de régner depuis, a réparé toutes ces pertes.

Le P. Duhalde réduit toutes les classes à deux ordres principaux : celui de la noblesse et celui du peuple. Le premier, dit-il, comprend les princes du sang, les mandarins et les lettrés ; le second, les laboureurs, les marchands et les artisans : c'est cette division que nous suivrons.

La noblesse n'est pas héréditaire à la Chine, quoiqu'il y ait des dignités attachées à quelques familles, et qui se donnent par l'empereur à ceux qu'il en juge dignes par leurs talents. Les enfants d'un père qui s'est élevé aux premiers postes de l'empire ont leur fortune à faire ; et s'ils sont dépourvus d'esprit, ou si leur inclination les porte au repos, ils tombent au rang du peuple, obligés souvent d'exercer les plus viles professions. Cependant un fils succède au bien de son père ; mais pour hériter de ses dignités et de sa réputation, il doit s'y être élevé par les mêmes degrés : c'est pourquoi ils s'appliquent avec beaucoup de constance à l'étude ; et dans quelque condition qu'ils soient nés, ils sont sûrs de leur avancement, lors-

qu'ils ont d'heureuses dispositions pour les lettres ; aussi voit-on naître continuellement à la Chine des fortunes considérables, non moins surprenantes que celles qui se font quelquefois parmi les ecclésiastiques d'Italie, où la plus basse naissance n'empêche point d'aspirer aux premières dignités de l'Eglise.

Les titres permanents de distinction n'appartiennent qu'à la famille régnante ; outre le rang de prince, que tous les descendants de l'empereur doivent à leur naissance, ils jouissent de cinq degrés d'honneur, qui répondent aux titres européens de ducs, de marquis, de comtes, de vicomtes et de barons. Ceux qui épousent les filles d'un empereur participent à ces distinctions comme ses propres fils et leurs descendants. On leur assigne des revenus qui répondent à leur dignité ; mais ils ne jouissent d'aucun pouvoir. Cependant la Chine a des princes qui n'ont aucune alliance avec la maison impériale ; tels sont les descendants des dynasties précédentes, ou ceux dont les ancêtres ont acquis ce titre par les services qu'ils ont rendus à l'empire. Lorsque le fondateur de la famille tartare qui règne aujourd'hui fut établi sur le trône, il accorda plusieurs titres d'honneur à ses frères, qui étaient en grand nombre, et qui avaient contribué par leur valeur à la conquête d'un si grand Etat : ce sont ceux que les Européens ont nommés *réglus*, ou princes du premier, du second et du troisième rang. Il fut réglé alors que parmi les enfants de chaque *réglu*, on en choisirait toujours un qui succéderait à son père dans la même dignité.

La ceinture jaune est une distinction commune à tous les princes du sang, de quelque rang qu'ils puissent être. Cependant, ceux que leurs richesses ne mettent point en état de mener un train convenable à leur naissance affectent de cacher cette ceinture.

Quelque lustre qu'ils puissent tirer de leur naissance et de leurs dignités, ils vivent dans l'Etat sans pouvoir et sans crédit : on leur accorde un palais, une cour, avec des officiers et un revenu dignes de leur rang ; mais ils ne jouissent d'aucune sorte d'autorité : le peuple ne laisse pourtant pas de les traiter avec beaucoup de respect.

Quoiqu'on ne compte pas plus de cinq générations des princes du sang depuis leur origine, leur nombre ne monte pas aujourd'hui à moins de deux mille : ils se nuisent les uns aux autres à force de se multiplier, parce que la plupart n'ont point de biens en fonds de terre, et que, l'empereur ne pouvant leur accorder à tous des pensions, plusieurs vivent dans une extrême pauvreté qui les expose au mépris. L'usage des Tartares est de faire mourir tous les princes d'une race détrônée.

Vers la fin de la dynastie des Ming, on comptait dans la ville de Kiang-tchaou plus de trois mille familles de cette race, dont quelques-unes étaient réduites à vivre d'aumônes. Le brigand qui s'empara de Pékin extirpa presque entièrement cette race, ce

qui a rendu désertes quelques parties de ville. Ceux qui échappèrent au carnage prirent le parti de quitter la ceinture jaune de changer de nom, pour se mêler avec le peuple, mais on les connaît encore par leurs descendants du sang impérial. Les missionnaires de la même ville en eurent un pendant quelques temps à leur service, dans une maison qui avait été bâtie par un aïeul de ces princes. Celui-ci, ayant découvert que des Tartares le cherchaient, prit la fuite et disparut.

L'usage accorde aux princes, outre la femme légitime, trois autres femmes, auxquelles l'empereur donne des titres, et dont les noms sont enregistrés au tribunal des princes. Leurs enfants prennent séance après ceux des femmes légitimes, et sont plus respectés que les enfants des concubines ordinaires. Les princes ont aussi deux sortes de domestiques : les uns, qui sont proprement esclaves ; les autres, Tartares ou Chinois tarisés, que l'empereur leur accorde en plus ou moins grand nombre, suivant le degré de la dignité dont ils les honore : ce sont ces derniers qui composent l'équipage du *réglu*, et qui s'appellent communément *gens de sa porte*. Il se trouve parmi eux de mandarins considérables, des vice-rois, et même des *tsong-lous*, qui sans être esclaves comme les premiers, n'en sont pas moins soumis à leur maître, et passent au service de ses enfants, lorsqu'ils héritent de la dignité de leur père. Si le prince est dégradé pendant sa vie, ou si sa dignité n'est pas conservée à ses enfants, cette sorte de domestique passe à quelque autre prince du sang lorsque l'empereur l'élève à la même dignité.

Les fonctions des princes des cinq premiers ordres se réduisent à assister aux cérémonies publiques, et à se montrer chaque matin au palais impérial : ils se retirent ensuite dans l'intérieur de leur hôtel, où toutes leurs affaires sont bornées au gouvernement de leur famille et de leurs officiers domestiques. On ne leur laisse pas même liberté de se visiter les uns les autres, celle de coucher hors de la ville, sans une permission expresse de la cour. Cependant il leur arrive quelquefois d'être employés aux affaires publiques, et de se faire connaître par d'importants services.

On met au rang des nobles, 1° ceux qui ont été revêtus de la dignité de mandarin dans les provinces, soit qu'ils aient été nommés, ce qui arrive presque à tous, soit qu'ils aient été forcés de résigner leur emploi, soit qu'ils se soient retirés volontairement, avec la permission de l'empereur. 2° Ceux qui, n'ayant pas eu assez de capacité pour parvenir aux degrés littéraires n'ont pas laissé de se procurer par faveur ou par présents certains titres d'honneur qui leur donnent le privilège de visiter les mandarins, et qui leur attirent par conséquent le respect du peuple. 3° Une infinité de gens d'étude, depuis l'âge de quinze

seize ans jusqu'à quarante, qui ont subi les examens établis par l'usage.

La plus noble famille de la Chine est celle du philosophe Confucius. C'est en effet la plus ancienne du monde, puisqu'elle s'est conservée en droite ligne depuis plus de deux mille ans : elle descend d'un neveu de cet homme célèbre qui est nommé par excellence *Ching-jin-ti-chiell*, c'est-à-dire neveu du grand homme. En considération d'une si belle origine, les empereurs ont constamment honoré un de ses descendants du titre de *kong*, qui répond à celui de nos ducs ou de nos anciens comtes.

Une des principales marques de noblesse entre les Chinois consiste dans les titres d'honneur que l'empereur accorde aux personnes distinguées par leur mérite ; il étend quelquefois cette faveur jusqu'à la dixième génération, en la mesurant aux services qu'on a rendus au public ; il la fait même remonter, par des lettres expresses, au père, à la mère, à l'aïeul et à l'aïeule, qu'il honore chacun d'un titre particulier, sur ce principe d'émulation, que toutes les vertus des enfants doivent être attribuées à l'exemple et aux soins de leurs ancêtres.

L'empereur Kang-hi suivit cette méthode. En 1666, pour récompenser le P. Ferdinand Verbiest, jésuite flamand : ce missionnaire ayant fini ses tables des révolutions célestes et des éclipses pour deux mille ans, réduisit ce grand ouvrage en trente-deux volumes de cartes, avec leurs explications, sous le titre d'*Astronomie perpétuelle de l'empereur Kang-hi*. Il eut l'honneur de les présenter à Sa Majesté dans une assemblée générale des grands de l'empire, qui avait été convoquée à cette occasion. Ce prince reçut avec beaucoup de satisfaction le présent du P. Verbiest, et le fit placer dans les archives du palais. En même temps il voulut récompenser un si grand service, et créa le P. Verbiest président du tribunal des mathématiques, avec le titre de tagin, ou de grand louame, qui appartient à cette dignité, et que l'empereur étendit à toutes les personnes de son sang. Comme Verbiest n'avait personne de sa famille à la Chine, tous les autres missionnaires de son ordre passèrent par ses frères, et furent considérés sous ce titre par les mandarins. La plupart des missionnaires firent inscrire sur la porte de leurs maisons le titre de tagin : c'est l'usage des Chinois : fiers des titres qu'ils ont obtenus, ils ne manquent point de les faire graver dans plusieurs endroits de leur demeure, et même sur les lanternes qu'on porte devant eux pendant la nuit. L'empereur conféra les mêmes honneurs aux ancêtres de Verbiest par autant de patentes qu'il y eut de personnes nommées. Pierre Verbiest, son grand-père, Paschasie de Wolff, sa grand-mère, Louis Verbiest, son père, et Anne Van-herke, sa mère, furent ainsi revêtus des premières dignités de la Chine, pendant qu'ils vivaient obscurs et pauvres dans un coin de l'Europe.

On peut conclure qu'à l'exception des

princes de la famille régnante et des descendants de Confucius, il n'y a point d'autre noblesse à la Chine que celle du mérite, déclaré par l'empereur, et distingué par de justes récompenses. Tous ceux qui n'ont pas pris les degrés littéraires passent pour plébéiens.

Les Chinois lettrés ont été anoblis dans la seule vue d'encourager l'application à l'étude et le goût des sciences, dont les principales à la Chine sont l'histoire, la jurisprudence et la morale, comme celles qui ont le plus d'influence sur la paix et le bonheur de la société. On voit, dans toutes les parties de l'empire, des écoles et des salles ou des collèges où l'on prend comme en Europe les degrés de licencié, de maître ès arts et de docteur. C'est dans les deux dernières de ces trois classes qu'on choisit tous les magistrats et les officiers civils. Comme il n'y a point d'autre voie pour s'élever aux dignités, tout le monde se livre assidûment à l'étude, dans l'espérance d'obtenir les degrés, et de parvenir à la fortune. Les jeunes Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ou six ans ; mais le nombre des lettrés est si grand, que, pour faciliter l'instruction, le premier rudiment qu'on leur présente est une centaine de caractères qui expriment les choses les plus communes, telles que le soleil, la lune, l'homme, certaines plantes et certains animaux, une maison, les ustensiles les plus ordinaires, en leur faisant voir d'un autre côté les figures des choses mêmes. Ces figures peuvent être regardées comme le premier alphabet des Chinois.

On leur met ensuite entre les mains un petit livre nommé *San-tse-king*, qui contient tout ce qu'un enfant doit apprendre, et la manière de l'enseigner. Il consiste en plusieurs sentences courtes, dont chacune n'a pas plus de trois caractères, et qui sont rangées en rimes, comme un secours pour la mémoire des enfants. Ils doivent les apprendre peu à peu, quoiqu'elles soient au nombre de plusieurs mille. Un jeune Chinois en apprend d'abord cinq ou six par jour, à force de les répéter du matin au soir, et les récite deux fois à son maître. Il est châtié, s'il manque plusieurs fois à sa leçon. On le fait coucher sur un banc, où il reçoit par-dessus ses habits neuf ou dix coups d'un bâton plat comme nos lattes. On n'accorde aux enfants qu'un mois de congé au commencement de l'année, et cinq ou six jours au milieu.

Lorsqu'ils sont une fois arrivés au livre *Tsé-chu*, qui contient la doctrine de Confucius et de Mend, il ne leur est pas permis de lire d'autres livres avant qu'ils l'aient appris jusqu'à la dernière lettre. Ils n'en comprennent point encore le sens ; mais on attend, pour leur en donner l'explication, qu'ils sachent parfaitement tous les caractères. Pendant qu'ils apprennent à lire les lettres, on les accoutume à les former avec un pinceau ; car les Chinois n'ont pas l'usage des plumes. On commence par leur donner

de grandes feuilles de papier écrites ou imprimées en gros caractères rouges, qu'ils doivent couvrir de couleur noire avec leurs pinceaux. Ensuite on leur fait prendre une feuille de lettres noires, moins grandes que les premières, et sur lesquelles, mettant une feuille blanche et transparente, ils forment de nouveaux traits calqués sur ceux de dessous. Mais ils se servent plus souvent encore d'une planche couverte d'un vernis blanc, et partagée en petits carrés, dans lesquels ils tracent leurs caractères; après quoi ils les effacent avec de l'eau, ce qui épargne le papier. Ils prennent ainsi beaucoup de soin à se former la main, parce que, dans l'examen triennal pour les degrés, on rejette ordinairement ceux qui écrivent mal, à moins qu'ils ne donnent des preuves d'une habileté distinguée dans le langage ou dans la manière dont ils traitent leur sujet.

Lorsqu'ils sont assez avancés dans l'écriture pour s'appliquer à la composition, ils doivent apprendre les règles du *Ven-tchang*, espèce d'amplification qui ressemble à celle qu'on fait faire aux écoliers de l'Europe avant d'entrer en rhétorique; mais plus difficile, parce que le sens en est plus resserré et le style particulier. On leur donne pour sujet une sentence des auteurs classiques, qu'ils appellent *ti-mou* ou thèse. Il ne consiste souvent qu'en un seul caractère. Pour s'assurer du progrès des enfants, l'usage, dans plusieurs provinces, est d'envoyer ceux d'une même famille à la salle commune de leurs ancêtres, où chaque chef de maison leur donne à son tour un sujet de composition, et leur fait préparer un dîner. Il juge de la bonté de leur travail, et donne le prix à celui qui l'a mérité. Si quelqu'un de ces enfants s'absente sans une juste raison, ses parents doivent payer douze sous pour l'expiation de sa faute.

Outre ce travail volontaire et particulier, les jeunes écoliers subissent souvent l'examen des mandarins, qui président aux lettres, et sont obligés à d'autres compositions, sous les yeux d'un mandarin inférieur de cet ordre, qui porte le titre de *hio-kouang*, ou gouverneur de l'école. Cette cérémonie se renouvelle deux fois l'année, au printemps et pendant l'hiver. Dans quelques villes, les gouverneurs se chargent eux-mêmes de faire composer les lettrés du voisinage: ils les rassemblent chaque mois; ils distribuent des récompenses à ceux qui ont le mieux réussi, les régalaient et fournissent aux autres frais de la fête.

Il n'y a point de ville, de bourg, ni même de petit village qui n'ait ses maîtres d'école pour l'instruction de la jeunesse. Les parents de qualité donnent à leurs enfants des précepteurs, qui sont des docteurs ou des licenciés, et qui les instruisent, les accompagnent, forment leurs mœurs, leur enseignent les cérémonies, les révérences, et tout ce qui concerne la civilité; enfin, dans l'âge convenable, les élèves apprennent l'histoire et les lois de leur patrie. Le nombre de ces précepteurs est infini, parce qu'ils se

prennent parmi ceux qui aspirent aux degrés et qui ne réussissent point à les obtenir. L'emploi de maîtres d'école est honorable. Ils sont entretenus aux frais des familles. Les parents leur donnent le premier pas dans toutes sortes d'occasions, et le titre de *sien-sing*, qui signifie notre maître ou notre docteur. Les maîtres reçoivent pendant toute leur vie des témoignages d'une profonde soumission de la part de leurs élèves.

Quoique la Chine n'ait pas d'universités comme l'Europe, on trouve dans chaque ville du premier ordre un grand palais qui sert à l'examen des gradués. Ces édifices sont encore plus grands dans les villes capitales; mais ils sont tous bâtis dans le même goût. Le mur d'enclos est très-haut, et la porte magnifique. Au-devant se voit une place carrée de cent cinquante pas de largeur, plantée d'arbres avec des bancs et des sièges pour les officiers et les soldats qui sont en sentinelle pendant l'examen. Des deux côtés de la dernière cour règne une longue file de petites chambres longues de quatre pieds et demi sur trois et demi de large, pour loger les étudiants, qui sont quelquefois plus de six mille. Mais, avant d'entrer au palais pour la composition, on les visite avec la plus scrupuleuse exactitude, dans la crainte qu'ils n'aient apporté quelque livre ou quelque écrit. On ne leur laisse que de l'encre et des pinceaux. Si l'on découvrait quelque fraude, les coupables seraient punis sévèrement, et même exclus de tous les degrés. Aussitôt que les aspirants sont entrés, on ferme soigneusement les portes, et l'on y appose le sceau public. Le tribunal a des officiers dont le devoir est de veiller à tout ce qui se passe, et d'empêcher les visites ou les communications d'une chambre à l'autre.

Les chefs ou les présidents à qui appartiennent le droit de l'examen sont les *fouyuen*, les *tchi-fou* et les *tchi-hien*, c'est-à-dire les gouverneurs de la province et des villes du premier et du troisième rang. Aussitôt que les jeunes étudiants sont en état de subir l'examen des mandarins, ils doivent passer d'abord à celui du *tchi-yuen* dans la juridiction duquel ils sont nés. Cet officier donne le sujet, examine les compositions, ou les fait examiner par son tribunal, et juge du mérite des pièces. De huit cents candidats, par exemple, il en nomme six cents, qui prennent le titre de *hien-ming*, c'est-à-dire inscrits pour le bien. Il se trouve des biens ou le nombre des étudiants monte jusqu'à six mille. Les six cents doivent se présenter ensuite à l'examen du *tchi-fou*, ou gouverneur de la ville du premier ordre, qui, par un nouveau choix, en nomme environ quatre cents, sous le titre de *fou-ming*, c'est-à-dire inscrits pour le second examen. Jusqu'alors ils n'ont aucun degré dans les lettres, et leur nom général est celui de *long-seng*, ou candidats.

Il y a dans chaque province un mandarin envoyé de la cour, et qui ne conserve sa charge que trois ans, sous le titre de *hio-tao*

ou dans quelques autres endroits, sous celui de *hio-yuen*. Il est en correspondance avec les grands tribunaux de l'empire. Pendant la durée de ses fonctions, il est chargé de deux examens : l'un qui se nomme *sou-kiu* ; l'autre *ko-kao*. Il faut qu'il visite toutes les *fous*, ou toutes les villes du premier ordre de sa province. En arrivant dans une de ces villes, il commence par aller rendre ses respects à Confucius ; ensuite il explique quelques passages des livres classiques ; les jours suivants sont employés à l'examen. Les quatre cents candidats *fou-ming* paraissent à son tribunal pour la composition. S'ils forment un trop grand nombre avec ceux des autres biens subordonnés au même *fou*, on les divise en deux bandes. Ici l'on emploie toutes sortes de précautions pour empêcher que les auteurs des compositions ne soient connus des mandarins. Le *hio-tao* ne comme qu'environ quinze personnes sur les quatre cents qu'on suppose venues de chaque bien. On accorde à ceux qui sont ainsi nommés le premier degré, avec la qualité de *sieout-sai*, qui répond à celle de bachelier. Comme c'est proprement l'entrée des études, ils prennent l'habit de leur ordre, qui consiste dans une robe bleue bordée de noir, avec la figure d'un oiseau, en argent ou en étain, sur la pointe de leur bonnet. Ils ne sont plus sujets à la bastonnade par l'ordre des mandarins ordinaires ; ils dépendent d'un mandarin particulier, qui les punit lorsqu'ils tombent dans quelque faute. Si l'on découvrait que la faveur eût quelque part à leur élection, l'envoyé de la cour perdrait tout à la fois sa fortune et sa réputation.

Les mêmes mandarins qui sont chargés de l'examen pour les lettres examinent aussi les candidats qui se présentent pour la guerre. Ceux-ci doivent donner des preuves d'habileté à tirer de l'arc, à monter à cheval, et de force à lever quelque grosse pierre ou à porter un pesant fardeau. On donne en même temps à ceux qui ont fait quelques progrès dans l'étude de leur profession, des questions à résoudre sur les campements, les marches et les stratagèmes militaires ; car les guerriers ont, comme les lettrés, des livres qui traitent du métier des armes, et qui sont uniquement composés pour leur instruction.

Le *hio-tao* étant obligé, par sa charge, de parcourir la province, assemble dans chaque ville du premier ordre tous les *sieou-tsai*, ou bacheliers qui en dépendent. Après s'être informé de leur conduite, il examine leurs compositions ; il récompense les progrès, il punit les négligences. Quelquefois, pour exercer une justice plus exacte, il les divise en six classes : l'une, de ceux qui se sont distingués avec éclat ; il leur donne pour récompense un taël et une écharpe de soie. Ceux de la seconde classe reçoivent aussi une écharpe de soie et quelque petite somme d'argent. La troisième classe n'est ni récompensée ni punie. Ceux de la quatrième reçoivent la bastonnade ; ceux de la cinquième

perdent l'oiseau qu'ils portent à leur bonnet, et deviennent demi-bacheliers ; enfin ceux qui ont le malheur de composer la dernière classe sont entièrement dégradés. Mais cet excès d'humiliation est très-rare. Dans les examens de cette espèce, on voit quelquefois un homme de cinquante ou soixante ans recevoir la bastonnade, tandis que son fils, qui compose avec lui, reçoit des éloges et des récompenses ; mais le mandarin ne se porte jamais à des punitions si rigoureuses lorsqu'il n'y a point de plainte contre la conduite et contre les mœurs.

Un gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal s'expose au danger d'être privé de son titre et de retomber au rang du peuple. Il n'y a que la maladie ou le deuil pour la mort d'un père qui puisse lui servir d'excuse. Seulement les anciens gradués qui sont parvenus à la vieillesse obtiennent pour le reste de leur vie une dispense de toutes sortes d'examens, sans perdre l'habit ni les honneurs de leur degré.

Le degré de *kiou-gin*, qui signifie licencié ou maître ès arts, demande un nouvel examen, qu'on appelle *tchou-kao*. Il ne se fait qu'une fois tous les trois ans, dans la capitale de chaque province, sous l'inspection des grands officiers, assistés de quelques autres mandarins. La cour en députe deux avec la qualité de présidents : l'un, qui porte le titre de *tching-tchou-kao*, et qui doit être *han-lin*, c'est-à-dire membre du principal collège des docteurs de l'empire ; l'autre nommé *fou-tchou*. Sur dix mille *sieou-tsai* qui se trouvent dans une province, souvent il n'y en a pas plus de soixante qui obtiennent le degré de *kiou-gin*. Leur robe est de couleur brunâtre, avec un bord bleu de quatre doigts. L'oiseau qu'ils portent sur leur bonnet doit être d'or ou de cuivre doré. Le premier de tous est honoré du titre de *kiai-yuen*. Ce degré ne s'obtient pas facilement, et souvent on corrompt les juges. Les *kiou-gin* doivent se rendre à Pékin l'année suivante, pour subir l'examen qui les conduit au degré de docteur. C'est l'empereur qui fait les frais du premier voyage. Ceux qui, étant parvenus au degré de *kiou-gin*, se bornent à cet honneur, soit parce qu'ils sont déjà d'un âge avancé, soit parce que leur fortune est médiocre, ont la liberté de se dispenser de cet examen, qui se fait à Pékin tous les trois ans. Un *kiou-gin* est qualifié pour toutes sortes d'emplois. Dans ce degré on obtient quelquefois des emplois importants par le rang de l'âge. On a vu des *kiou-gin* élevés à la dignité de vice-roi. Aussitôt qu'ils ont obtenu quelque emploi public, ils renoncent au degré de docteur.

Tous les licenciés qui sont sans emploi doivent se rendre à Pékin pour l'examen triennal, qui porte le nom d'*examen impérial*. C'est l'empereur même qui donne le sujet de la composition, et qui est censé faire cet examen par l'attention qu'on y apporte et le compte exact qu'on lui rend du travail. Le nombre des licenciés monte quelquefois à cinq ou six mille, dont environ

trois cents sont élevés au degré de docteur ; quelquefois cette distinction n'est accordée qu'à cent cinquante. Les trois premiers prennent le titre de *tien-tsé-men-seng*, qui signifie *disciple du fils du ciel*. Le premier, ou le chef, se nomme *tchoung-yuen* ; le second, *pang-yuen* ; et le troisième, *tan-koa*. Parmi les autres, l'empereur en choisit un certain nombre qu'il décore du titre de *han-lin*, c'est-à-dire *docteur du premier ordre*. Le reste porte celui de *tsin-sée*.

Un Chinois qui parvient au glorieux titre de *tsin-sée*, soit dans les lettres, soit dans les armes, peut se regarder comme solidement établi ; il est à l'abri de l'indigence. Outre les présents qu'il reçoit en grand nombre de ses proches et de ses amis, il peut s'attendre à être porté tôt ou tard aux emplois les plus importants de l'empire, et à voir sa protection briguée de tout le monde. Ses parents et ses amis ne manquent guère d'ériger dans leur ville des arcs de triomphe en son honneur. Ils y inscrivent son nom, son âge, le lieu et de temps de son élévation.

L'empereur Khang-hi remarqua, vers la fin de son règne, qu'il ne paraissait plus un aussi grand nombre de livres qu'autrefois, et que ceux qu'on mettait au jour n'avaient pas le degré de perfection qu'il souhaitait pour la gloire de son règne et pour mériter d'être transmis à la postérité. Il en accusa les principaux docteurs, qui négligeaient leurs études pour se livrer aux intrigues de l'ambition. Pour remédier à cette négligence, aussitôt que l'examen fut fini, il voulut, contre l'usage, examiner lui-même ces premiers docteurs, si fiers de leur qualité de juges et d'examineurs des autres. Si sa résolution leur causa beaucoup d'alarme, elle fut suivie d'un jugement encore plus surprenant ; plusieurs furent dégradés et renvoyés honteusement dans leurs provinces. L'effet de cet exemple fut d'inspirer aux autres plus d'application à l'étude. L'empereur s'applaudit d'autant plus de sa conduite, qu'un des plus savants hommes de sa cour, qui fut employé à l'examen des compositions, porta le même jugement que lui sur les pièces rejetées, à l'exception d'une seule sur laquelle il resta indécis. N'y avait-il pas un peu de flatterie dans le jugement et dans l'indécision ?

Duhalde observe encore, à l'occasion des sieou-tsai, ou bacheliers, qu'après avoir été déclarés dignes des degrés, ils se rendent à la porte du *ti-hio-tao*, ou du mandarin qui préside aux examens, vêtus de toile noire et la tête couverte d'un bonnet commun. Aussitôt qu'ils sont admis en sa présence, ils s'inclinent devant lui, ils tombent à genoux et se prosternent plusieurs fois à droite et à gauche, sur deux lignes, jusqu'à ce que le mandarin leur fasse apporter les habits convenables au degré de bachelier, lesquels consistent dans une veste, un surtout ou une robe, et un bonnet de soie. Lorsqu'ils en sont revêtus, ils se prosternent encore devant le tribunal du mandarin ; après quoi,

se rendant au palais de Confucius, ils baissent quatre fois la tête jusqu'à terre devant son nom et devant ceux des plus éminents philosophes ; ils retournent ensuite dans leurs provinces. Là, se joignant à tous le sieou-tsai du même district, ils vont en corps se prosterner devant le gouverneur, sur son tribunal. Cet officier suprême les presse de se relever, et leur présente du vin dans de coupes, qu'il élève d'abord en l'air. Dans plusieurs endroits il distribue entre eux des pièces de soie rouge dont ils se font une espèce de baudrier. Ils reçoivent aussi de petites baguettes ornées de fleurs d'argent qu'ils placent des deux côtés de leurs bonnets comme des caducées. Alors ils se rendent, avec le gouverneur à leur tête, au palais de Confucius, pour terminer la cérémonie par les salutations ordinaires. Ce dernier acte est comme le sceau qui achève de les mettre en possession de leur nouvelle dignité, parce qu'ils reconnaissent ainsi Confucius pour leur maître, et qu'ils font profession de suivre ses maximes de gouvernement. Les enfants des charretiers, des bouchers, des bûcherons, des comédiens et des bâtards, sont exclus de toutes sortes de degrés.

Les candidats, après avoir mis la dernière main à leurs compositions, les ferment soigneusement et mettent dessus leur nom et celui de leur pays, avec une enveloppe qui ne permet pas de les lire. Elles sont délivrées aux officiers établis, qui les portent à la salle des mandarins, où elles doivent être examinées : celles qui ne méritent pas de passer dans la seconde chambre sont rejetées. De cinq mille il y en a toujours la moitié qui ne passe point la première chambre. Les autres après avoir subi l'examen dans la seconde sont réduites aussi à peu près à la moitié ; cette moitié parvient jusqu'à la troisième chambre, pour y être jugée par les présidents de l'examen. Il en demeure cinquante de plus élégantes que l'on range dans l'ordre qui convient à chacune, précisément comme les rangs de licence en Sorbonne. On cherche alors les noms des auteurs, et les ayant appelés à haute voix, on les inscrit sur de grands tableaux qui sont suspendus dans une place publique. Cette seule déclaration les élève au degré.

S'il se trouve d'autres compositions qui méritent le même honneur, on conserve l'écrit le nom des auteurs, avec une recommandation dans laquelle on déclare qu'ils auraient été dignes du degré, si l'usage n'eût admis un plus grand nombre ; ce qui passe pour une distinction extrêmement honorable.

La durée de l'examen est de trois jours pendant lesquels tous ceux qui ont paru à cette importante cérémonie sont enfermés. L'empereur en fait toute la dépense : elle est si loin, que Navarette se dispense du calcul parce qu'il ne paraîtrait pas croyable aux Européens. Ensuite le vice-roi, les examinateurs et les autres grands mandarins reçoivent les gradués avec toutes sortes d'honneurs, l'

traitent dans un festin solennel, et leur donnent à chacun une écuelle d'argent, un parasol de soie bleue et une chaise à porteurs.

Au moment où les tableaux sont suspendus, quantité de personnes se hâtent de partir pour aller porter à la famille des gradués la première nouvelle de leur élévation: ces courriers sont généreusement récompensés. Toute la ville célèbre le bonheur de son concitoyen par des réjouissances publiques. Lorsqu'il y arrive, il est accablé de visites, de félicitations et de présents, chacun lui offre une somme d'argent, suivant sa fortune, pour contribuer aux frais des voyages qu'il est obligé de faire à la cour en qualité de licencié. Son nom d'ailleurs est enregistré dans les livres impériaux, afin qu'il puisse être employé dans l'occasion aux emplois du gouvernement. Ceux qui aspirent à la qualité de *docteur*, déclarent qu'ils veulent être examinés par l'empereur, et reçoivent ordre de se rendre à la cour. On accorde tous les honneurs imaginables à ceux qui remportent le premier prix: quelques-uns sont réservés pour le collège impérial; les autres retournent dans leur patrie pour y attendre les emplois qui leur sont destinés.

Quoiqu'on apporte des soins extrêmes à prévenir la corruption, les moyens ne manquent jamais pour s'élever par cette voie. L'empereur Khang-hi fit couper la tête à deux licenciés convaincus de ce crime. La méthode de corruption la plus commune est de rendre visite à l'examineur. S'il est disposé à favoriser le candidat, il convient d'une somme avec lui; ensuite il lui demande une marque à laquelle il puisse distinguer sa composition, s'il n'aime mieux lui communiquer le sujet, pour lui donner le temps d'y travailler à loisir; mais si le candidat qui s'élève par cette lâcheté est reconnu pour un homme sans mérite, on reprend à l'examineur.

Navarette voudrait que les écoliers de l'Europe ressemblassent mieux à ceux de la Chine. « La gravité et la modestie, dit-il, sont le partage des lettrés chinois. Ils marchent toujours les yeux baissés. Un jeune écolier n'est pas moins composé dans son air et dans ses manières; mais ces vertus, ajoute-t-il, sont gâtées par un orgueil incroyable, qui leur fait presque refuser la qualité d'hommes à tous les autres peuples du monde. Cependant les Tartares, qui n'ont pas tant d'inclination pour les lettres, ont un peu humilié les savants chinois. »

Observons ici que, sous le nom de *savants* ou de *lettrés*, on comprend tous les étudiants de la Chine, soit qu'ils aient pris quelque degré, ou qu'ils n'y soient point encore parvenus, soit employés ou sans emplois. Tous les mandarins sont lettrés; mais tous les lettrés ne sont pas mandarins.

Les laboureurs à la Chine sont au-dessus des marchands et des artisans; ils jouissent de plus grands privilèges, et leur profession est regardée comme la plus nécessaire à

l'Etat. Les Chinois prétendent, suivant Navarette, que l'empereur est obligé de leur accorder une protection spéciale, et d'augmenter sans cesse leurs prérogatives, parce que c'est de leur travail et de leur industrie que toute la nation tire sa subsistance. Il est certain qu'elle ne pourrait pas vivre sans l'application et les efforts continuels que les paysans apportent à l'agriculture. La Chine est si peuplée, que toutes ses terres cultivées jusqu'à la moindre partie, comme elles le sont effectivement, suffisent à peine pour la nourriture de tous ses habitants. Un empire si vaste a peu de ressource dans le secours des étrangers, pour suppléer à ses besoins, quand même ses relations avec eux seraient mieux établies. C'est par cette raison qu'on y a toujours regardé le progrès de l'agriculture comme un des principaux objets du gouvernement, et que les laboureurs et leur profession y sont également respectés. On y célèbre une fête publique à leur honneur.

King-vang, vingt-quatrième empereur de la famille des Tcheous, sous le règne duquel on vit naître le philosophe Confucius, 531 ans avant la naissance de Jésus-Christ, renouvela toutes les lois que ses prédécesseurs avaient portées en faveur de l'agriculture; mais elle fut élevée au comble de l'honneur par l'empereur Ven-ti, qui régna 235 ans après King-vang. Ce prince, voyant ses états ruinés par la guerre, donna l'exemple du travail à ses sujets, en labourant lui-même les terres de la couronne. Ses ministres et toute la noblesse de l'empire se virent dans la nécessité de l'imiter. On regarde cet événement comme l'origine d'une grande fête qui se célèbre annuellement dans toutes les villes de la Chine lorsque le soleil entre au 15^e degré du Versceau, c'est-à-dire au point que l'astronomie chinoise a fixé pour le commencement du printemps. Ce jour-là, le gouverneur de chaque ville sort de son palais, précédé de ses étendards, d'un grand nombre de flambeaux allumés, et de divers instruments. Il est couronné de fleurs, et, dans cet équipage, il marche vers la porte orientale de la ville, comme s'il allait au-devant du printemps. Son cortège est composé d'un grand nombre de brancards peints et revêtus de tapis de soie sur lesquels sont des figures et des représentations des hommes illustres dont l'agriculture a ressenti les bienfaits, avec les histoires qui appartiennent au même sujet. Les rues sont ornées de tapisseries; on élève des arcs de triomphe à certaines distances; on suspend des lanternes, et les villes sont éclairées par des illuminations.

Entre les figures on voit une vache de terre d'une si énorme grandeur, que cinquante hommes suffisent à peine pour la porter. Derrière cette vache, dont les cornes sont dorées, paraît un jeune enfant qui représente le génie de l'industrie et du travail. Il marche un pied nu et l'autre chaussé, avec une baguette à la main, dont il aiguil-

bonne sans cesse la vache, comme pour la faire avancer. Il est suivi des laboureurs avec leurs instruments, et après eux viennent des troupes de masques et de comédiens qui représentent diverses pièces. Cette procession se rend au palais du gouverneur, où l'on dépouille la vache de tous ses ornements. On tire de son ventre un grand nombre d'autres petites vaches de terre, qui se distribuent à l'assemblée avec les fragments de la grande vache qu'on brise en pièces; ensuite le gouverneur prononce une courte harangue en l'honneur de l'agriculture, qu'il recommande comme l'une des choses les plus nécessaires à un Etat.

L'attention de l'empereur et des mandarins pour la culture des terres est portée si loin, que, s'il arrive à la cour des députés de la part d'un vice-roi, le monarque n'oublie jamais de leur demander quel est l'état des champs et des moissons. Une pluie favorable est une occasion de rendre visite au mandarin, et de le complimenter tous les ans au printemps. L'empereur ne manque pas, suivant l'ancien usage, de conduire solennellement une charrue, et d'ouvrir quelques sillons pour animer les laboureurs par son exemple. Les mandarins observent la même cérémonie dans chaque ville. Voici l'ordre qui s'y observe à Pékin. Le tribunal des mathématiques commence, sur les ordres qu'il reçoit, par fixer le jour le plus convenable; ensuite le tribunal des rites avertit l'empereur, par un mémoire, des préparatifs établis pour la fête. 1° L'empereur doit nommer douze seigneurs pour lui servir de cortège et labourer après lui. Ces seigneurs doivent être trois princes et neuf présidents des cours souveraines, ou leurs assesseurs, dans le cas de vieillesse ou de maladie. 2° Comme le devoir de l'empereur, dans cette cérémonie, ne consiste pas seulement à labourer la terre pour exciter l'émulation par son exemple, mais qu'en qualité de premier pontife il est obligé d'offrir un sacrifice au Chang-ti pour obtenir l'abondance, il doit s'y préparer par trois jours de jeûne et de continence. Les princes et les mandarins nommés pour l'accompagner sont assujettis à la même obligation. 3° La veille du jour marqué, Sa Majesté doit envoyer à la salle de ses ancêtres une députation de plusieurs seigneurs pour se prosterner devant leurs tablettes, et leur donner avis, comme s'ils étaient vivants, qu'elle se propose d'offrir le lendemain un grand sacrifice.

Outre ces devoirs, qui regardent l'empereur, le même tribunal prescrit à divers autres tribunaux les préparatifs qui les concernent : l'un est chargé de préparer le sacrifice; un autre, de composer la formule que l'empereur doit répéter dans la cérémonie; un autre, de faire dresser les tentes où l'empereur doit dîner; un quatrième, d'assembler quarante ou cinquante laboureurs respectables par leur âge, qui doivent être présents lorsque l'empereur met la

main à la charrue; et quarante jeunes paysans pour disposer les instruments d'agriculture, pour atteler les bœufs et préparer les grains qui doivent être semés. On choisit cinq sortes de graines, qui représentent toutes les autres. C'est du froment, du riz, des fèves et deux sortes de millet.

Le jour marqué, l'empereur, en habits de cérémonie, se rend, avec toute sa cour, au lieu assigné, pour offrir au Chang-ti le sacrifice du printemps, et en obtenir l'abondance et la conservation des biens de la terre. Ce lieu est une petite élévation de terre à peu de distance au sud de la ville: elle doit avoir cinquante pieds quatre pouces de hauteur. La place qui doit être labourée par les mains impériales est à côté de ce tertre.

Aussitôt que le sacrifice est offert, l'empereur descend avec les trois princes et les neuf présidents qu'il a choisis: plusieurs seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la cour garde un profond silence; alors l'empereur prend la charrue, et trace plusieurs sillons en allant et venant. Les trois princes et les présidents labourent successivement après l'empereur. Après ce travail, qui se recommence en plusieurs endroits du champ, l'empereur sème les différentes sortes de grains. Le lendemain, les quarante vieux laboureurs et les quarante plus jeunes achèvent ce qui reste à labourer dans le même champ. Cette cérémonie se termine par des présents que l'empereur leur distribue: ils consistent en quatre pièces de toile de coton de couleur qu'on donne à chacun d'eux pour se faire des habits.

Le gouverneur de Pékin va souvent visiter ce champ, et le fait soigneusement cultiver. Il en examine tous les sillons pour découvrir s'il n'y croit pas quelque épi extraordinaire. Ce serait le plus favorable augure d'y trouver, par exemple, une tige qui portât treize épis: le gouverneur se hâterait d'en avertir la cour. En automne, il fait recueillir le grain dans des sacs jaunes, pour les renfermer dans un magasin construit exprès, et qui est distingué par le nom de *magasin impérial*. Ce grain se conserve pour les cérémonies les plus solennelles. L'empereur, dans les sacrifices qu'il fait au Tien ou au Chang-ti, en offre comme le fruit du travail de ses mains; et dans certains jours de l'année, il présente la même offrande à ses ancêtres.

Entre plusieurs beaux règlements de l'empereur Yong-Tching, Duhalde en rapporte un qui marque une considération singulière pour l'agriculture. Ce prince, pour encourager les laboureurs, exigeait de tous les gouverneurs des villes qu'ils lui envoyassent tous les ans le nom d'un paysan de leur district, distingué par son application à cultiver la terre, par une conduite irréprochable, et par le soin d'entretenir l'union dans sa famille et la paix avec ses voisins; enfin par son économie et son éloi-

gèrement de toute dépense inutile. Sur le témoignage du gouverneur, Sa Majesté élevait ce sage et diligent laboureur au degré de mandarin du huitième ordre, et lui envoyait des patentes de mandarin honoraire : distinction qui le mettait en droit de porter l'habit de mandarin, de rendre visite au gouverneur de la ville, de s'asseoir en sa présence, et de prendre du thé avec lui. Il est respecté pendant le reste de sa vie. Après sa mort, on lui fait des funérailles convenables à son rang, et ses titres d'honneur sont inscrits dans la salle de ses ancêtres. Quelle doit être l'émulation des laboureurs après des exemples de cette nature ! aussi apportent-ils tous leurs soins à la culture de leurs terres. S'ils ont du temps de reste, ils vont couper du bois sur les montagnes, ils visitent les légumes de leurs jardins, ils font leurs provisions de cannes, etc. ; on ne les trouve jamais oisifs. Jamais les terres de la Chine ne demeurent en friche : elles produisent généralement trois moissons chaque année : la première, de riz ; la seconde, de vesce, qui se sème avant que le riz soit moissonné ; et la troisième, de fèves ou de quelques autres grains. Les Chinois n'emploient guère leur terrain à des usages inutiles, tels que les jardins à fleurs ou les allées pour la promenade. Le plaisir particulier marche toujours après l'intérêt public.

Le principal objet du travail des laboureurs est la culture du riz. Lorsqu'il commence à grener, on mêle avec l'eau dont la terre est arrosée de la chaux vive, que les Chinois croient propre non-seulement à tuer les insectes et à détruire les mauvaises herbes, mais encore à donner à la terre une chaleur qui contribue beaucoup à sa fécondité. Cette précaution rend les champs de riz si nets, que l'on y cherche quelquefois un brin d'herbe sans en pouvoir trouver.

On sème d'abord le riz sans ordre ; mais, lorsqu'il s'est élevé d'un pied ou d'un demi-pied, on l'arrache avec les racines pour le ressembler en petites gerbes qu'on plante sur diverses lignes en échiquier. Les épis se reposant ainsi les uns sur les autres, en ont plus de force pour résister aux vents. Mais avant cette plantation on travaille à rendre la terre égale et unie. Après lui avoir donné trois ou quatre labours consécutifs, toujours le pied dans l'eau, on brise les mottes avec la tête du hoyau : ensuite, à l'aide d'une machine de bois, sur laquelle le laboureur se tient debout pour conduire le buffe qui la traîne, on l'aplanit si parfaitement, que l'eau se distribue partout à une hauteur égale ; aussi ces plaines ressemblent-elles plus à de vastes jardins qu'à une simple campagne.

Toutes les montagnes de la Chine sont cultivées : on n'y aperçoit ni haies, ni fossés, ni presque aucun arbre, tant les Chinois ménagent le terrain. C'est un spectacle fort agréable dans quantité de lieux que de voir des plaines de trois ou quatre lieues de longueur environnées de collines et de monta-

gnes qui, depuis le pied jusqu'au sommet, sont coupées en terrasses hautes de trois ou quatre pieds, élevées quelquefois l'une sur l'autre, jusqu'au nombre de vingt ou trente. Ces montagnes ne sont pas ordinairement pierreuses comme celles d'Europe. La terre en est si légère, qu'elle se coupe aisément, et si profonde dans plusieurs provinces, qu'on y peut creuser trois ou quatre cents pieds sans rencontrer le roc. Lorsqu'elles sont pierreuses, les Chinois en détachent les pierres, et en font de petites murailles pour soutenir les terrasses ; ils aplanissent ensuite la bonne terre, et sèment le grain.

Ils poussent encore plus loin l'industrie. Quoiqu'il y ait dans quelques provinces des montagnes désertes et incultes, cependant, comme les vallées et les champs qui les séparent en mille endroits sont fertiles et bien cultivés, les habitants mettent d'abord de niveau tous les terrains inégaux qui sont capables de culture, ensuite ils divisent en différentes pièces toute la terre qu'ils ont ainsi nivelée ; et de celle qui borde les vallées, et qu'ils ne peuvent rendre égale, ils forment des étages en forme d'amphithéâtres. Le riz qu'ils sèment dans l'une et dans l'autre, ne pouvant croître sans eau, ils font, à certaines distances et à différentes élévations, de grands réservoirs pour recevoir la pluie et les autres eaux qui coulent des montagnes, afin de la distribuer également dans toutes leurs pièces de riz, soit en la faisant tomber des réservoirs dans les pièces d'en bas, soit en la faisant monter jusqu'au plus haut étage de leur amphithéâtre : ils emploient pour cela une machine hydraulique, dont le jeu est aussi simple que la composition. C'est une espèce de chapelet composé d'une chaîne sans fin, de bois, et d'un grand nombre de petites planches de six ou sept pouces carrés, enfilées parallèlement à égales distances, et à angles droits, par le milieu dans la chaîne de bois. Cette chaîne passe dans un canal carré, à l'extrémité inférieure duquel est un cylindre dont l'axe est fixé des deux côtés. À l'autre bout est attaché une espèce de tambour, entouré de petites planches correspondantes à celles de la chaîne qui passe autour du tambour et du cylindre ; de sorte que, lorsque le tambour tourne, la chaîne tourne aussi. Le bout inférieur du canal est plongé dans l'eau, et le bout du tambour étant élevé à la hauteur où l'eau doit être conduite, les planches, qui remplissent exactement la capacité du canal, poussent continuellement l'eau, tandis que la machine est en mouvement ; ce qui se fait par trois moyens : 1^o avec la main, par le secours d'une ou de deux manivelles attachées aux deux bouts de l'axe du tambour ; 2^o avec le pied, par le moyen d'une grosse cheville de bois, d'un demi-pied de longueur, ajustée à l'axe du tambour. Ces chevilles ont la tête assez longue et bien arrondie, pour y placer commodément la plante du pied nu ; de sorte qu'une ou plusieurs personnes peuvent mettre sans peine la machine en mouve-

ment, tandis que leurs mains sont employées à tenir un parasol et un éventail; 3^e avec le secours d'un buffle ou de quelque autre animal attaché à une grande roue de douze pieds de diamètre, et placée horizontalement. On fixe autour de sa circonférence un grand nombre de chevilles ou de dents qui, s'ajustant exactement avec celles de l'axe du tambour, font tourner très-facilement la machine.

Lorsqu'on nettoie un canal, ce qui arrive de temps en temps, on le coupe, de distance en distance, par des digues; et chaque village voisin ayant sa part du travail, les paysans paraissent aussitôt avec leur machine à chaîne qui sert à faire passer l'eau d'un fossé à l'autre. Cette entreprise, quoique pénible, est bientôt finie, à cause de la multitude des ouvriers. Dans quelques endroits de la province de Fokien, les montagnes sont contiguës, sans être fort hautes. Mais quoiqu'on y trouve à peine quelques vallées, l'art des habitants est parvenu à les cultiver, en conduisant de l'une à l'autre une abondante quantité d'eau par des tuyaux de bambou.

C'est à cette admirable industrie des paysans que la Chine est redevable de l'abondance de ses grains et de ses légumes. Elle en est mieux fournie que tous les autres pays du monde; cependant il est certain que le pays suffit à peine pour nourrir ses habitants. Ils auraient besoin d'un espace plus grand du double. Les laboureurs chinois sont pauvres, et chacun n'a qu'une petite portion de terre à cultiver. L'usage est que le seigneur tire la moitié de la récolte, et qu'il paye tous les impôts; l'autre moitié demeure au laboureur pour unique fruit de son travail.

Le nombre des marchands dans toutes les parties de la Chine est incroyable; ils sont tous d'une extrême politesse, et ne rejettent pas l'occasion de vendre avec le plus petit profit: fort différents des Japonais, qui sont au contraire grossiers, peu obligeants, et si opiniâtres, qu'après avoir une fois déclaré qu'une chose vaut vingt ducats, toutes les raisons du monde ne leur en feraient rien rabattre. Le P. Lecomte représente les Chinois comme la nation de l'univers la plus propre au commerce, et qui s'y entend le mieux. Ils sont, dit-il, fort insinuants dans leurs manières, et leur avidité pour le gain leur fait trouver des moyens de vivre et des méthodes de trafic qui ne viennent point naturellement à l'esprit. Il n'y a point d'occasion dont ils ne tirent avantage, ni de voyages qu'ils n'entreprennent, au mépris de toutes les difficultés, dans l'espérance du moindre profit.

Mais, suivant le témoignage de quelques missionnaires, il serait à souhaiter qu'ils fussent d'un peu meilleure foi dans leurs marchés, surtout à l'égard des étrangers. Ils s'efforcent toujours de vendre au-dessus du juste prix, et souvent ils ne se font pas scrupule d'altérer les marchandises. Leur maxime est que ceux qui achètent ne cher-

chent qu'à payer le moins possible, et se dispenseraient même de payer, si le marchand y consentait. Ils se croient en droit, sur ce principe, de demander les plus hauts prix. « Ce ne sont pas les marchands qui trompent, disent-ils fort hardiment, c'est l'acheteur qui se trompe lui-même. L'acheteur n'est forcé à rien, et le profit que tire le marchand est le fruit de son industrie. » Cependant ceux qui se conduisent par de si mauvais principes sont les premiers à faire l'éloge de l'honnêteté et du désintéressement. Magalhaens regarde comme les plus riches négociants de la Chine ceux qui font le commerce de la soie et du bois de construction.

§ II. — SCIENCES DES CHINOIS : ASTRONOMIE, MÉDECINE, MUSIQUE, POÉSIE, HISTOIRE, MORALE, LANGAGE.

Quoique les Chinois aient le goût des sciences, et de la facilité à réussir dans tous les genres de littérature, ils n'ont jamais fait de progrès considérables dans les sciences spéculatives, parce qu'elles ne sont pas du nombre de celles que le gouvernement anime par des récompenses. Cependant, comme la pratique des affaires demande quelque connaissance de l'arithmétique, de l'astronomie, de la géométrie, de la géographie et de la physique, ils les cultivent assez soigneusement; mais les études dont ils font leur principal objet, et qui forment proprement leurs sciences, sont la grammaire, la rhétorique, l'histoire et les lois de leur pays, avec la morale et la politique.

On voit par l'histoire de la Chine que les mathématiques ont été cultivées dans cet empire dès les plus anciens temps. L'usage des quatre premières règles de l'arithmétique y est établi; mais ils n'ont point, comme nous, de caractères arithmétiques composés de neuf figures et du zéro.

Pour faire leurs comptes, ils emploient un instrument nommé *suan-pan*, qui consiste dans une petite planche traversée du haut en bas de dix à douze petites verges parallèles en fils d'archal, dans chacun desquels sont passées sept petites boules d'os ou d'ivoire qui peuvent monter et descendre, mais qui sont tellement partagées par une séparation vers le milieu de la planche, qu'il y en a deux d'un côté et cinq de l'autre. Les deux qui sont dans la partie supérieure valent chacun cinq, et les cinq de la partie basse sont pour les unités. En joignant ou séparant ces boules, les Chinois calculent à peu près comme on le fait en Europe, avec des jetons, mais avec tant de promptitude et de facilité, qu'ils suivent sans peine un homme, quelque vite qu'il lise un livre de comptes. Nous ne saurions, avec le secours de nos chiffres, atteindre à la rapidité avec laquelle les Chinois supputent les sommes les plus considérables.

Leur géométrie est assez superficielle; ils

sont aussi peu versés dans la théorie que dans la pratique. S'ils entreprennent de résoudre un problème, c'est moins par principes que par induction : cependant ils ne manquent point d'habileté pour mesurer leurs terres, ni d'exactitude pour en régler les bornes : leur méthode est simple et précise.

Ils se vantent d'avoir cultivé l'astronomie depuis la fondation de leur empire, et se regardaient dans cette science comme les plus anciens maîtres de l'univers ; mais leurs progrès n'ont guère répondu au temps qu'ils y ont employé. Les missionnaires avouent qu'il n'y a point de nation qui ait apporté des soins si constants aux observations mathématiques : dans tous les temps, la Chine a eu nuit et jour des mathématiciens attentifs aux mouvements célestes : telle a toujours été la principale occupation des lettrés de l'empire ; leur assiduité sur ce point était regardée comme un devoir de si haute importance, que les lois punissaient de mort la moindre négligence : cet usage est prouvé par un passage du Chou-king, un de leurs anciens livres, à l'occasion de Hi et de Ho, deux de leurs astronomes, auxquels il échappa une éclipse de soleil, deux mille cent cinquante-cinq ans avant la naissance de Jésus-Christ ; plusieurs mathématiciens jésuites ont vérifié la vérité de cette éclipse, et prétendent qu'elle ne peut avoir été vue qu'à la Chine.

De trente-six éclipses de soleil dont Confucius a parlé dans son livre intitulé *Tchun-tiou*, il n'y en a que deux fausses et deux douteuses ; toutes les autres ont été souvent vérifiées, non-seulement par les astronomes chinois, sous les dynasties des Han, des Tang et des Yuen, mais encore par quantité de missionnaires européens. Les PP. Adam Schaal, Kegler et Slavisek en calculèrent plusieurs, et le premier fit imprimer ses calculs en langue chinoise. Le P. Gaubil prit la peine de les examiner toutes ; et, si l'on en excepte quatre, il trouva que, pour le temps et le jour, elles s'accordaient avec son propre calcul, suivant les tables astronomiques dont il fit usage.

Le même missionnaire, après s'être fait une étude particulière de rechercher quels avaient été les progrès des anciens Chinois dans l'astronomie, nous apprend qu'ayant examiné l'état du ciel chinois, composé plus de cent vingt ans avant Jésus-Christ, il y trouva le nombre et l'étendue de leurs constellations, et que les étoiles répondaient alors aux solstices et aux équinoxes, la déclinaison des étoiles, et leur distance des tropiques et des deux pôles. Il ajoute que les Chinois connaissent le mouvement du soleil et de la lune de l'orient à l'occident, et celui des planètes et des étoiles fixes, quoiqu'ils n'aient déterminé le mouvement des dernières que quatre cents ans après Jésus-Christ. Ils avaient aussi une connaissance assez exacte des mois solaires et lunaires ; ils donnaient à peu près les

mêmes révolutions que les Européens à Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure. A la vérité, ils n'avaient jamais eu de règles pour les rétrogradations et les stations : cependant, à la Chine comme en Europe, quelques philosophes ont attribué au ciel et aux planètes une révolution autour de la terre, et d'autres ont tout fait tourner autour du soleil ; mais les derniers sont en petit nombre : il ne paraît même aucun vestige de ce système dans leurs calculs, si ce n'est dans quelques écrits particuliers.

Le P. Kegler, président du tribunal des mathématiques, avait une vieille carte chinoise des étoiles, composée longtemps avant que les Jésuites fussent entrés à la Chine ; on y avait marqué les étoiles qui sont invisibles aux yeux seuls : le télescope a fait reconnaître l'exactitude de ces positions.

Depuis la dynastie des Han, qui régnait avant la naissance de Jésus-Christ, on trouve à la Chine des traités d'astronomie par lesquels on apprend que, depuis plus de deux mille ans, les Chinois ont connu la longueur de l'année solaire, composée de trois cent soixante-cinq jours, et d'environ six heures ; qu'ils ont connu le mouvement diurne du soleil et de la lune, et la manière d'observer la hauteur méridienne du soleil par l'ombre d'un gnomon ; que la longueur de ces ombres leur servait à calculer avec assez de justesse l'élévation du pôle et de la déclinaison du soleil ; qu'ils connaissaient assez bien l'ascension droite des étoiles, et le temps de leur passage par le méridien ; comment les mêmes étoiles, dans la même année, se lèvent ou se couchent avec le soleil, et comment elles passent le méridien tantôt à leur lever, et tantôt à leur coucher ; qu'ils avaient donné des noms aux étoiles, et divisé le ciel en diverses constellations ; qu'ils y avaient rapporté les places des planètes ; qu'ils distinguaient les étoiles fixes, et qu'ils avaient des figures particulières pour cet usage.

L'année chinoise commence à la conjonction du soleil et de la lune, ou à la nouvelle lune la plus proche du 15° degré du Verseau, signe où le soleil, suivant les idées reçues en Europe, entre vers la fin du mois de janvier, et demeure pendant le mois suivant presque entier : c'est de ce point qu'ils comptent leur printemps. Le 15° degré du Taureau fait le commencement de leur été ; le 15° degré du Lion, celui de leur automne ; et le 15° degré du Scorpion, celui de leur hiver.

Ils ont douze mois lunaires : les uns de vingt-neuf jours, et les autres de trente : tous les cinq ans, ils ont des mois intercalaires pour ajuster les lunaisons avec le cours du soleil : leur année consiste en trois cent soixante-cinq jours, et quelque chose moins de six heures. Ils ont calculé les mouvements des planètes par des tables d'équation suivant une époque réglée au solstice d'hiver, qui est le point fixe de leurs observations, comme le 1° degré du Bélier

est le nôtre, en comptant de cent en cent degrés.

Il y a plus de quatre mille ans, si l'on s'en rapporte à leur histoire, qu'ils ont l'usage d'un cycle ou d'une révolution solaire, assez semblable aux olympiades grecques : ce cycle est composé de soixante ans, et leur sert de période ou d'âge pour régler leurs annales. Les années de ce cycle sont distinguées par les noms de leurs douze heures, diversement combinées avec dix autres termes de leur invention.

Ils divisent les semaines comme les Européens, suivant l'ordre des planètes, et leur assignent à chacune quatre constellations, comptant successivement les vingt-huit jours, sept par sept, pendant tout le cours de l'année.

Leur jour commence à minuit, comme le nôtre, et finit à minuit suivant; mais sa division n'est qu'en douze heures, dont chacune est égale à deux des nôtres. Ils ne les comptent point par des nombres comme nous, mais par des noms particuliers et des figures : ils divisent aussi le jour naturel en cent parties, et chaque partie en cent minutes, de sorte que chaque jour contient dix mille minutes : cette division s'observe avec d'autant plus d'exactitude, que, dans l'opinion générale des Chinois, il y a des minutes heureuses, suivant la position du ciel et les divers aspects des planètes : ils croient l'heure de minuit fort heureuse, parce qu'ils la prennent pour le temps de la création; ils sont persuadés aussi que la terre fut créée à la seconde heure, et l'homme à la troisième.

Les Chinois n'ont point d'horloge pour régler le temps, mais ils se servent de cadrans solaires et d'autres mesures : les missionnaires trouvèrent à la Chine des cadrans fort anciens, qui étaient autrefois divisés en quatre grandes parties, chacune subdivisée en vingt-quatre plus petites : cet instrument parut fort irrégulier au P. Lecomte; à peine en put-il reconnaître l'usage; mais depuis que les Chinois ont reçu le nouveau calendrier des missionnaires, ils ont mieux réglé leurs cadrans.

Toutes les villes de la Chine ont deux tours : l'une nommée *tour du tambour*; l'autre, *tour de la cloche*; elles servent à distinguer les cinq veilles de la nuit, qui sont plus longues en hiver qu'en été : la première veille commence par un coup de tambour, qu'on répète avec des intervalles réglés, jusqu'à la seconde : celle-ci commence par deux coups qui se répètent de même jusqu'à la troisième; et le nombre augmente ainsi pour les veilles suivantes. Aussitôt que le jour paraît, les coups redoublent comme au commencement de la nuit, de sorte qu'il n'y a point de temps où l'on ne puisse savoir quelle heure il est. On fait de petites pastilles parfumées, de forme conique, pour les allumer à chaque heure de la nuit; elles portent une marque qui fait connaître à quelle heure chacune doit brûler. Magalhaens observe que ces pastilles sont

composées de bois de sandal, ou de quelque autre bois odoriférant réduit en poudre, dont on fait une sorte de pâte, et qu'on forme dans des moules; elles sont rondes par le bas, et diminuent en cercle à mesure qu'elles s'élèvent, jusqu'à ce qu'elles se terminent en pointe; mais leur base quelquefois la largeur de deux ou trois palmes, et même davantage : elles durent un, deux et trois jours, suivant leur grandeur; on en fait pour les temples, qui brûlent vingt et trente jours. Toutes les pastilles de cette nature portent cinq marques qui servent à distinguer les cinq veilles de la nuit; et cette manière de mesurer le temps est si juste, qu'elle ne cause jamais d'erreur considérable. Ceux qui veulent se lever à certaine heure suspendent un petit poids à la marque; lorsque le feu y est parvenu, le poids tombe dans un bassin de cuivre placé au-dessous, et ne manque pas de les éveiller par le bruit.

L'astronomie a toujours été dans une si haute considération à la Chine, qu'elle a donné naissance au tribunal qui porte son nom, et qui n'a point d'autre occupation. Quoiqu'il soit un des plus considérables de l'empire, il est subordonné à celui des rites : tous les quarante-cinq jours, il est obligé d'offrir à l'empereur une carte qui représente l'état du ciel, avec les altérations de l'air, suivant la différence des saisons, les prédictions qui concernent les maladies, la sécheresse, la cherté des provisions, le vent, la pluie, la grêle, la neige, le tonnerre, etc. Il doit ressembler beaucoup à quelques-uns de nos almanachs. Outre ces observations, le principal soin du tribunal de l'astronomie ou des mathématiques est de calculer les éclipses, et de marquer à l'empereur, dans un mémoire qui doit lui être présenté quelques jours auparavant, le jour, l'heure et la partie du ciel où elles doivent arriver, leur durée et leurs degrés d'observations. Elles doivent être calculées pour la longitude et la latitude des capitales de chaque province. Le tribunal des rites et le *ko-lao*, qui est le gardien des observations et des prédictions, en répandent des copies dans toutes les provinces et les villes de l'empire, afin que les éclipses y puissent être observées comme à Pékin, qui est la résidence de la cour.

Peu de jours avant l'éclipse, le tribunal des rites fait afficher, dans une place publique, un écrit en gros caractères qui annonce ce phénomène. Les mandarins de tous les rangs sont avertis de se rendre, avec les habits et les marques de leur dignité, dans la cour du tribunal de l'astronomie, pour y attendre le commencement de l'éclipse. Ils se placent tout près de grandes tables sur lesquelles l'éclipse est représentée, ils les considèrent, ils raisonnent entre eux sur le phénomène. Au moment que le soleil ou la lune commence à s'obscurcir, ils tombent à genoux et frappent la terre du front : en même temps il s'élève dans toute la ville un bruit épouvantable de tambours

et de timbales, par l'effet d'une ridicule opinion qui prévaut encore, que ce bruit est nécessaire pour le secours d'une planète utile, et pour la délivrer du dragon céleste qui est près de la dévorer. Quoique les savaux et les personnes de distinction regardent les éclipses comme des effets naturels, ils ont tant de respect pour les usages de l'empire, qu'ils n'abandonnent point leurs anciennes cérémonies.

Pendant que les mandarins sont prosternés, d'autres se rendent à l'observatoire pour examiner, avec une scrupuleuse attention, le commencement, le milieu et la fin de l'éclipse. Ils comparent leurs observations avec la figure qu'on leur a donnée : ensuite ils les portent, signées et scellées de leur sceau, à l'empereur, qui observe l'éclipse avec le même soin dans son palais. Les mêmes cérémonies se pratiquent dans tout l'empire.

Mais le principal objet du tribunal est la composition du calendrier, qui se distribue chaque année dans toutes les provinces. Il n'y a point de livre au monde dont il se fasse tant de copies, ni qu'on publie avec plus de solennité. On est obligé d'en imprimer des millions d'exemplaires, parce que tout le monde est impatient de s'en procurer un pour l'usage.

Il y a trois autres tribunaux à Pékin, qui doivent composer chacun leur calendrier, et le présenter à l'empereur. L'un est situé près de l'observatoire : le second est une espèce d'école mathématique, où l'on explique la théorie des planètes et la méthode des calculs ; dans le troisième, qui est voisin du palais, on délibère sur toutes les affaires, et l'on compose tous les actes qui ont quelque rapport à l'astronomie. On distingue trois classes de mathématiciens comme trois tribunaux, et jusqu'à ces derniers temps on en comptait une quatrième, qui était composée d'astronomes mahométans. C'est la première qui est chargée de la préparation du grand calendrier, du calcul des éclipses et des autres supputations astronomiques.

Les trois calendriers se publient chaque année en langue tartare et chinoise. Dans le plus petit des trois, qui est le calendrier commun, on trouve la division de l'année en mois lunaires, avec l'ordre des jours, l'heure et la minute du lever et du coucher du soleil, la longueur des jours et des nuits, les différentes élévations du pôle dans chaque province ; l'heure et la minute des conjonctions et des oppositions du soleil et de la lune, c'est-à-dire les nouvelles et les pleines lunes, le premier et le dernier quartier, que les astronomes appellent les quadratures de cette planète ; l'heure et la minute où le soleil entre dans chaque signe et dans chaque demi-signe du zodiaque.

Le second calendrier contient les mouvements des planètes pour chaque jour de l'année, et leur place dans le ciel, avec un calcul de leur mouvement à chaque heure et à chaque minute. On y joint, en degrés et en minutes, la distance de chaque pla-

nète à la première étoile de la plus proche des vingt-huit constellations chinoises, avec le jour, l'heure et la minute de l'entrée de chaque planète dans chaque signe ; mais on n'y parle point d'autres aspects que les conjonctions.

Le troisième calendrier, qui est présenté en manuscrit à l'empereur seul, contient toutes les conjonctions de la lune avec les autres planètes, et ses approches des étoiles fixes dans l'étendue d'un degré de latitude ; ce qui demande une exactitude singulière de calcul et de supputations. Aussi voit-on jour et nuit, sur la tour astronomique, cinq mathématiciens qui observent continuellement le ciel ; l'un a les yeux fixés sur le zénith, et chacun des quatre autres sur un des quatre points cardinaux, pour ne pas perdre un moment de vue ce qui se passe dans les quatre différentes parties du ciel. Ils sont obligés d'en tenir un compte exact, qu'ils remettent tous les jours, signé de leurs noms et de leurs sceaux, aux présidents du tribunal des mathématiques, qui le présentent à l'empereur.

C'est le premier jour du second mois que l'almanach de l'année suivante doit être présenté à l'empereur. Quand il l'a vu et approuvé, les officiers subalternes du tribunal joignent à chaque jour les prédictions astrologiques ; ensuite, par l'ordre de l'empereur, on en distribue des copies aux princes, aux seigneurs et aux grands officiers de Pékin, et on l'envoie aux vice-rois des provinces, qui les remettent aux trésoriers généraux pour les faire réimprimer. Le trésorier général de chaque province doit en remettre des exemplaires à tous les gouverneurs subordonnés, et garder la planche qui a servi à l'impression. A la tête du calendrier, qui est imprimé en forme de livre, on voit en rouge le sceau du grand tribunal de l'astronomie, avec un édit impérial, qui défend, sous peine de mort, d'en vendre et d'en imprimer d'autres, et d'y faire la moindre altération sous aucun prétexte.

La distribution du calendrier se fait tous les ans avec beaucoup de cérémonie ; ce jour-là, tous les mandarins de Pékin et de la cour se rendent de grand matin au palais. D'un autre côté, les mandarins du tribunal astronomique, revêtus des habits de leur dignité, et chacun avec la marque de son office, s'assemblent à l'observatoire, pour accompagner le calendrier. On place les exemplaires qui doivent être présentés à l'empereur, à l'impératrice et aux reines, sur une grande machine dorée, composée de plusieurs étages en forme de pyramide. Ils sont en grand papier, couverts de satin jaune, et proprement renfermés dans des sacs de drap d'or. La machine est portée par quarante hommes vêtus de jaune, et suivie de dix ou douze autres machines de moindre grandeur, mais dorées comme la première, et fermées de rideaux rouges, où sont les calendriers destinés aux princes du sang, reliés en satin rouge, et renfermés dans des sacs de drap d'argent : ensuite viennent plu-

seurs tables couvertes de tapis rouges, sur lesquelles sont les calendriers des grands, des généraux d'armée et des autres officiers de la couronne, tous scellés du sceau du tribunal astronomique, et couverts de drap jaune. Chaque table offre le nom du mandarin, ou du tribunal à qui les calendriers appartiennent.

Les porteurs déposent leur fardeau à la dernière porte de la grande salle, et, rangeant les tables des deux côtés du passage qu'on nomme *impérial*, ils ne laissent au milieu que la machine où sont les calendriers impériaux; enfin, les mandarins de l'académie astronomique prennent les calendriers de l'empereur et ceux des reines, les placent sur deux tables couvertes de brocarts jaunes, qui sont à l'entrée de la salle impériale, se mettent à genoux, et, s'étant prosternés trois fois le front contre terre, délivrent leurs présents aux maîtres d'hôtel de l'empereur, qui forment aussitôt une autre procession pour aller présenter ce dépôt à Sa Majesté impériale. Ce sont les eunuques qui portent à l'impératrice et aux reines les exemplaires qui leur sont destinés.

Ensuite les mandarins du tribunal astronomique retournent dans la grande salle pour y distribuer le reste des calendriers aux mandarins de tous les ordres. Ils trouvent d'abord au passage impérial les premiers officiers des princes, qui reçoivent à genoux les calendriers pour leurs maîtres et pour les mandarins de ces cours inférieures. Les exemplaires pour chaque cour montent à douze ou treize cents. Après les officiers des princes, on voit paraître les seigneurs, les généraux d'armée et les mandarins de tous les tribunaux, qui viennent recevoir à genoux leurs calendriers. Aussitôt que la distribution est finie, ils reprennent leurs rangs dans la salle, et, se tournant vers la partie la plus intérieure du palais, ils tombent à genoux au premier signal qui leur est donné, et se prosternent, suivant l'usage, pour rendre grâce à Sa Majesté de la faveur qu'elle leur accorde.

A l'exemple de la cour, les gouverneurs et les mandarins des provinces reçoivent le calendrier dans la ville capitale avec les mêmes cérémonies. Le peuple l'achète. Il n'y a point de famille si pauvre qui ne s'en procure un exemplaire. Aussi n'en imprime-t-on pas moins de vingt-cinq ou trente mille dans chaque province. En un mot, le calendrier est si respecté, et passe pour un livre si important à l'Etat, que, le recevoir, c'est se déclarer sujet et tributaire de l'empire; et le refuser, c'est déployer ouvertement l'étendard de la révolte.

Les Chinois se conduisent plus par les lunaïsons que par les révolutions solaires, et douze signes suffisent pour les douze mois solaires, et les lunaïsons ne cadrant pas toujours avec ces signes, ils ont des lunaïsons intercalaires auxquelles ils attribuent les mêmes signes qu'aux précédentes. De là vient que plusieurs de leurs mois sui-

vent l'ordre des signes, et que d'autres o des jours hors des signes, ou manquent des jours pour les remplir.

Il n'est pas surprenant, dans cette confusion, que les Chinois soient quelquefois obligés de corriger leurs tables astronomiques: il s'était glissé des erreurs si considérables dans les calendriers qui suivirent ceux du P. Adam Schaal, qu'ils se virent dans la nécessité de recourir encore aux missionnaires, quoique renfermés alors dans les prisons publiques, et chargés de chaînes sur les accusations d'un astronome arabe, d'un médecin chinois nommé *Yang-quen-sien*, qui avaient représenté leur doctrine comme pernicieuse au gouvernement. L'empereur Khang-hi, qui était alors sorti jeune et dans la septième année de son règne, leur fit demander par un ko-lao s'ils connaissaient quelques fautes dans le calendrier de l'année précédente et dans celui qui paraissait déjà pour l'année d'après. Un missionnaire qui était le P. Verbiest, répondit que le second était rempli d'erreurs; il en fit particulièrement remarquer une, qui consistait à mettre treize mois dans l'année suivante. L'empereur en fut si frappé, qu'il dès le lendemain il se fit amener les missionnaires au palais.

Verbiest y parut à l'heure marquée, avec les PP. Buglio et Magalhaens; on les conduisit dans la grande salle où tous les mandarins du tribunal astronomique étaient rassemblés. Verbiest y découvrit toutes les erreurs du calendrier; sur quoi l'empereur qui n'avait jamais vu les trois missionnaires donna ordre qu'ils fussent introduits dans sa propre chambre, avec tous les mandarins devant lesquels ils s'étaient expliqués. Le prince fit placer Verbiest vis-à-vis de lui; prenant un air gracieux: « Est-il vrai, dit-il, que vous puissiez nous faire connaître évidemment si le calendrier s'accorde avec le ciel? » Verbiest répondit modestement que la démonstration n'en était pas difficile; que les instruments qu'il avait fait faire à l'observatoire étaient composés pour épargner les embarras des longues méthodes aux personnes occupées des affaires d'Etat, qui, n'ayant pas le loisir d'étudier les opérations astronomiques, pouvaient s'assurer en un instant de la justesse des calculs, et reconnaître s'ils s'accordaient avec l'état du ciel. « Si Votre Majesté, continua le missionnaire, désire d'en voir l'expérience, qu'il lui plaise de faire placer dans une des cours du palais un style, une chaîne et une table, je calculerai sur-le-champ la proportion de l'ombre à toute heure proposée. Par la longueur de l'ombre, il me sera facile de déterminer la hauteur du soleil; de conclure de sa hauteur quelle est sa place dans le zodiaque; ensuite on jugera si la place marquée pour chaque jour dans le calendrier. »

Cette proposition parut plaire à l'empereur. Il demanda aux mandarins s'ils employaient cette manière de calculer, et s'ils

étaient capables de former des pronostics sur la seule longueur de l'ombre. Le mahométan répondit avec beaucoup de hardiesse qu'il comprenait cette méthode, et que c'était une règle sûre pour distinguer la vérité : mais il ajouta qu'on devait se défier des Européens et de leurs sciences qui deviendraient funestes à l'empire ; et prenant droit de la patience avec laquelle il était écouté, il s'emporta sans ménagement contre le christianisme. L'empereur changea de visage, et lui dit : « Je vous ai déjà déclaré que le passé doit être oublié, et qu'il faut penser uniquement à régler l'astronomie. Comment êtes-vous assez hardi pour tenir ce langage en ma présence ? Ne m'avez-vous pas sollicité vous-même, par divers placets, de faire chercher d'habiles astronomes dans toutes les parties de l'empire ? On en cherche depuis quatre ans, sans en avoir pu trouver. Ferdinand Verbiest, qui entend parfaitement les mathématiques, était ici, et vous ne m'avez jamais parlé de son savoir. Je vois que vous ne consultez que vos préventions, et que vous n'en usez pas de bonne foi. » Ensuite, l'empereur, reprenant un air riant, fit plusieurs questions au missionnaire sur l'astronomie, et donna ordre au ko-lao et à d'autres mandarins de déterminer la longueur du style pour le calcul de l'ombre.

Comme il s'agissait de commencer l'opération dans le palais même, l'astronome mahométan prit le parti d'avouer qu'il n'avait jamais su la méthode du P. Verbiest. L'empereur en fut informé ; et dans le ressentiment qu'il eut de tant d'impudence, il aurait fait punir sur-le-champ cet imposteur, s'il n'eût jugé à propos de remettre son châtimement après l'expérience des missionnaires, pour le convaincre aux yeux mêmes de ses protecteurs. Il ordonna au missionnaire de faire son opération à part pendant le reste du jour, et aux ko-laos de le rendre le lendemain à l'observatoire pour remarquer la longueur de l'ombre à l'heure précise de midi.

Il y avait à l'observatoire un pilier carré en bronze, haut de huit pieds trois pouces, élevé sur une table de même métal, longue de dix-huit pieds et large de deux, sur un pouce d'épaisseur. De la base du pilier, cette table était divisée en dix-sept pieds, chaque pied en dix pouces, et chaque pouce en dix minutes. Autour des bords était un petit canal, creusé dans le cuivre, large d'un demi-pouce sur la même profondeur, et rempli d'eau pour assurer la table dans une position parallèle. On s'était servi anciennement de cette machine pour déterminer les ombres méridiennes ; mais le pilier s'était courbé, et sa position ne formait plus un angle droit avec la table.

La longueur du style ayant été fixée à huit pieds quatre pouces et neuf minutes, Verbiest attacha au pilier une planche unie, parallèle à l'horizon, précisément à la hauteur déterminée ; et par le moyen d'une perpendiculaire tirée du haut de cette planche

jusqu'à la table, il marqua le point duquel il devait commencer à compter la longueur de l'ombre, qui, suivant son calcul, devait être le jour suivant, à midi, de seize pieds six minutes et demie. Le soleil approchait alors du solstice d'hiver, et par conséquent les ombres étaient plus longues que dans aucun autre temps de l'année.

Le soleil ne manqua point, à l'heure annoncée, de tomber sur la ligne transversale que le missionnaire avait tracée sur la table pour marquer l'extrémité de l'ombre. Tous les mandarins en parurent extrêmement surpris.

L'empereur, ayant pris beaucoup de plaisir au récit qu'on lui fit de cette première observation, ordonna qu'elle fût recommencée le jour suivant dans la grande cour du palais. Il assigna deux pieds deux pouces pour la longueur du style. Verbiest ayant préparé deux planches, l'une plate et divisée en pieds et en pouces, l'autre perpendiculaire, pour servir de style, porta le lendemain cette machine au palais. Tous les mandarins qui s'y étaient assemblés, voyant que l'ombre, dont la longueur avait été marquée à quatre pieds trois pouces quatre minutes et demie sur la planche horizontale, paraissait fort longue, parce qu'elle ne portait pas encore atteinte sur la planche horizontale, et qu'elle tombait à côté sur la terre, se parlaient à l'oreille et riaient, dans l'opinion où ils étaient que le missionnaire s'était trompé ; mais un peu avant midi, l'ombre, étant arrivée à la planche, se raccourcit tout d'un coup, et parut près de la ligne transversale, et à midi tomba précisément sur l'heure. Alors il fut impossible aux mandarins de cacher leur étonnement. Le ko-lao s'écria : « Le grand maître que nous avons ici ! » Les autres ne dirent mot ; mais, depuis ce moment, ils conçurent une jalousie implacable contre le missionnaire. Cependant on informa l'empereur du succès de l'observation, en lui présentant la machine, qu'il reçut fort gracieusement. Comme une affaire de cette importance ne pouvait être pesée avec trop de soin, il souhaita que l'expérience fût renouvelée pour la troisième fois sur la tour astronomique. Verbiest le satisfait avec tant de succès, que ses ennemis mêmes, qui avaient assisté à toutes les opérations par l'ordre de l'empereur, ne purent se dispenser de lui rendre justice et de louer la méthode européenne.

L'astronome mahométan n'avait pour toute connaissance du ciel que celle qu'il avait puisée dans quelques vieilles tables arabes. Il les suivait sur divers points, et depuis plus d'un an il s'était employé à la correction du calendrier, par commission des régents de l'empire ; il avait même composé suivant sa méthode un calendrier en deux volumes pour l'année suivante. Cet ouvrage, qui avait été présenté à l'empereur, fut remis au P. Verbiest, avec ordre de l'examiner. Il n'était pas difficile d'y découvrir un grand nombre de fautes. Outre le défaut d'ordre et quantité d'erreurs dans les calculs, Ver-

biest le trouva rempli de contradictions manifestes. C'était un mélange d'idées chinoises et arabes, de sorte qu'on pouvait le nommer indifféremment *calendrier de la Chine ou d'Arabie*. Le missionnaire, ayant fait un recueil des fautes les plus grossières de chaque mois, par rapport au mouvement des planètes, les écrivit au bas d'un placet qu'il fit présenter à l'empereur. Aussitôt ce prince, comme s'il eût été question du salut de l'empire, convoqua l'assemblée générale de tous les princes, des mandarins de la première classe, et des principaux officiers de tous les ordres et de tous les tribunaux de l'empire. Il y envoya le placet du P. Verbiest, afin que chacun pût donner son avis sur le parti qu'il convenait de prendre dans une si grande occasion. Les régents que l'empereur son père avait nommés avant sa mort lui étaient odieux depuis longtemps; ils avaient condamné l'astronomie de l'Europe et protégé les astronomes chinois. L'empereur, de l'avis de quelques-uns de ses principaux confidents, voulait prendre cette occasion pour annuler tous les actes des régents; et c'était dans cette vue qu'il avait donné toute la solennité possible à cette assemblée.

On y lut le placet du P. Verbiest. Après de longues délibérations sur cette lecture, les seigneurs et les principaux membres du conseil déclarèrent unanimement que la correction du calendrier étant une affaire importante, et l'astronomie une science difficile, dont peu de personnes avaient connaissance, il était nécessaire d'examiner publiquement, avec les instruments de l'observatoire, les fautes que l'astronome européen avait relevées dans son mémoire. Ce décret ayant été confirmé par l'empereur, Verbiest et l'astronome mahométan reçurent l'ordre de se préparer sans délai pour les observations du soleil et des planètes, et de mettre par écrit la méthode qu'ils emploieraient dans cette opération. Le missionnaire obéit volontiers, et présenta ses explications aux mandarins du tribunal des rites.

La première observation devant se faire le jour que le soleil entre au 15^e degré du Verseau, un grand quart de cercle que Verbiest avait placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau, sur le méridien, montra la hauteur du soleil pour ce jour, et la minute de l'écliptique où il devait arriver avant midi. En effet, le soleil tomba précisément sur le lieu indiqué; tandis qu'un sextant de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'équateur, fit voir la déclinaison de cet astre. Quinze jours après, Verbiest eut le même succès, en observant, avec les mêmes instruments l'entrée du soleil dans le signe des Poissons : cette observation était nécessaire pour décider si le mois intercalaire devait être retranché du calendrier. La hauteur méridienne du soleil et sa hauteur pour ce jour en démontrèrent très clairement la nécessité.

À l'égard des autres planètes, dont les pla-

ces devaient être observées pendant la nuit Verbiest calcula leur distance des étoiles fixes, et marqua, plusieurs jours avant l'observation, sur un planisphère, en présence de plusieurs mandarins, ces distances l'heure fixée par l'empereur. Le temps annoncé pour l'observation étant arrivé, il porta ses instruments à l'observatoire, et les mandarins s'étaient assemblés en fort grand nombre. Là, tous les spectateurs furent convaincus par la justesse de ses opérations que les calendriers de l'astronome arabe étaient remplis d'erreurs. L'empereur informé de ce résultat, voulut que l'affaire fût examinée dans son conseil; mais les astronomes Yang-quang-sien et U-ming-uer dont les calendriers avaient été censurés obtinrent, contre l'usage, la permission d'assister; et, par leurs artifices, ils trouvèrent le moyen de partager les suffrages de l'assemblée.

Les mandarins, qui étaient à la tête du conseil, ne purent supporter avec patience que l'astronomie chinoise fût abolie pour faire place à celle de l'Europe; ils soutinrent que la dignité de l'empire ne permettait pas des altérations de cette nature, et qu'il valait mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts que d'en introduire de nouvelles, surtout lorsqu'il fallait les recevoir des étrangers. Ils firent honneur aux deux astronomes chinois du zèle qu'ils témoignaient pour la gloire de leur patrie, et les érigèrent en défenseurs de la grandeur de leurs ancêtres. Mais les principaux mandarins tartares embrassèrent l'avis opposé et s'attachèrent à celui de l'empereur, qui était favorable au P. Verbiest : les deux partis disputèrent avec une chaleur extrême, enfin l'astronome Yang-quang-sien, qui avait gagné les ministres d'État, et qui se reposait sous leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares : « Si vous donnez l'avantage à Ferdinand en recevant l'astronomie qu'il vous apporte de l'Europe, soyez sûrs que l'empire des Tartares ne sera pas de longue durée à la Chine. » Un discours si téméraire excita l'indignation des mandarins tartares; ils informèrent sur-le-champ l'empereur, qui ordonna que le coupable fût chargé de chaînes et conduit à la prison publique.

Cet événement confirma le triomphe du P. Verbiest; il fut établi directeur du tribunal des mathématiques, avec ordre de reformer le calendrier et toute l'astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un mémoire à l'empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du calendrier le mois intercalaire qui, suivant le calcul même des astronomes chinois, appartenait à l'année d'après. Les membres du conseil privé, auxquels ce mémoire fut renvoyé, regardèrent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solennellement; mais n'osant contredire le nouveau directeur, ils prirent parti de lui députer leur président.

mandarin aborda Verbiest d'un air riant : « Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez lire; vous allez nous couvrir de honte aux yeux des nations voisines, qui suivent et qui respectent le calendrier chinois. Que penseraient-elles en apprenant que nous sommes tombés dans des erreurs si grossières, qu'il ait fallu retrancher un mois entier de l'année pour les réparer? Ne pouvez-vous pas trouver quelque autre expédient qui mette notre réputation à couvert? Vous nous rendriez un important service. » Verbiest lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de concilier l'ordre des cieux avec le calendrier chinois, et que le retranchement d'un mois lui paraissait d'une nécessité indispensable. On publia bientôt, dans toutes les parties de l'empire, un édit impérial, qui déclarait que, suivant les calculs, il avait été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, et qui défendait de le compter à l'avenir. Ainsi la première origine du grand crédit des Jésuites dans l'empire chinois fut la science de l'almanach. En Europe, où l'on en savait un peu davantage, leur pouvoir fut appuyé sur la connaissance des hommes et des affaires, et non sur la connaissance des cieux.

À l'égard de la géographie, les Chinois n'ont pas négligé celle de leur empire, mais leurs lumières sont fort bornées sur celle des pays étrangers; ils réduisaient autrefois toutes les autres régions du monde à cinquante-deux royaumes, qu'ils plaçaient au hasard comme autant de petites îles dont leur mer était entourée, sans les distinguer par les longitudes et les latitudes; ils leur donnaient des noms méprisants, et, dans leurs descriptions ridiculement fabuleuses, ils en représentaient les habitants comme des monstres. Quoiqu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonais, les Coréens et d'autres peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoraient pas d'un autre nom que celui des quatre nations barbares.

Dans les derniers temps, ayant reçu quelques informations sur l'existence de l'Europe, ils l'avaient ajoutée à leurs cartes comme une île déserte. De là vient qu'en 1662, le vice-roi de Canton, après avoir fait de l'ambassade portugaise, dans un voyage qu'il envoyait à l'empereur, ajouter cette remarque : « Nous avons vérifié que l'Europe consiste en deux petites îles au milieu de la mer. » Lorsque les Chinois virent pour la première fois des Européens, ils leur demandèrent s'il y avait en Europe des villages et des maisons. Ils sont un peu revenus de ces grossières erreurs. Un jour que le P. Chavagnac, missionnaire jésuite, montrait une carte du monde à quelques lettrés, ils y cherchèrent longtemps la Chine. Enfin ils jurèrent que ce devait être l'hémisphère oriental, parce que l'Amérique ne leur paraissait que trop grande pour le reste du monde. Le missionnaire prit plaisir à les laisser quelque temps dans cette idée; mais un d'entre eux lui demanda l'explication des lettres et des noms :

« L'hémisphère que vous regardez, leur dit-il, contient l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Voici donc l'Asie, la Perse et la Tartarie. Où donc est la Chine? s'écria un des lettrés. C'est ce petit coin de terre, lui répondit-on, et vous en voyez les bornes. » Il parut extrêmement surpris de cette réponse; et, regardant ses compagnons qui ne le paraissaient pas moins, il leur dit en chinois : « Que cela est petit ! » Un meilleur philosophe aurait pu dire le même mot en regardant le globe entier.

Les autres parties des mathématiques étaient entièrement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un siècle qu'ils ont ouvert les yeux sur ce qui manquait à leurs connaissances. Khang-hi, dont la passion favorite était d'acquérir de nouvelles lumières, ne se lassait pas de voir et d'entendre les missionnaires jésuites; tandis que, de leur côté, jugeant combien sa protection pouvait être avantageuse au christianisme, ils ne négligeaient rien pour satisfaire sa curiosité. Ils commencèrent par lui donner quelques idées de l'optique, en lui présentant un demi-cylindre d'un bois fort léger, dans l'axe duquel ils avaient placé un verre convexe, qui, étant tourné vers un objet, en représentait l'image au naturel. L'empereur, charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle, demanda qu'on lui fit dans ses jardins de Pékin une machine semblable qui pût lui faire découvrir, sans être vu lui-même, tout ce qui se passait dans les rues et les places voisines. Les missionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un cabinet avec une grande fenêtre en pyramide, dont la base donnait dans le jardin et le sommet vers une place : à ce sommet ils placèrent un œil de verre directement opposé au lieu où le concours du peuple était le plus nombreux. L'empereur prenait beaucoup de plaisir à ce spectacle, et les reines encore plus, parce que, ne sortant jamais du palais, elles n'avaient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passait au dehors.

La physique est cultivée à la Chine; elle a ses principes pour expliquer la composition des corps, leurs propriétés et leurs effets. Mais quels principes! La médecine, par exemple, a toujours été fort en honneur parmi les Chinois, non-seulement parce qu'elle est très-utile pour la conservation de la vie, mais encore parce qu'ils supposent beaucoup de liaison entre cette science et les mouvements du ciel. Ils comptent cinq éléments, la terre, les métaux, l'eau, l'air et le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, et dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelques parties. Ainsi le feu prédomine dans le cœur et dans les viscères voisins, et le sud est le pont du ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme la résidence principale de la chaleur naturelle, etc., etc.

Les Chinois s'attribuent la première invention de la musique, et se vantent de l'avoir portée anciennement à sa plus haute

hies le trouva rempli de contradictions manifestes. C'était un mélange d'idées chinoises et arabes, de sorte qu'on pouvait le nommer indifféremment *calendrier de la Chine* ou *d'Arabie*. Le missionnaire, ayant fait un recueil des fautes les plus grossières de chaque mois, par rapport au mouvement des planètes, les écrivit au bas d'un placet qu'il fit présenter à l'empereur. Aussitôt ce prince, comme s'il eût été question du salut de l'empire, convoqua l'assemblée générale de tous les princes, des mandarins de la première classe, et des principaux officiers de tous les ordres et de tous les tribunaux de l'empire. Il y envoya le placet du P. Verbiest, afin que chacun pût donner son avis sur le parti qu'il convenait de prendre dans une si grande occasion. Les régents que l'empereur son père avait nommés avant sa mort lui étaient odieux depuis longtemps; ils avaient condamné l'astronomie de l'Europe et protégé les astronomes chinois. L'empereur, de l'avis de quelques-uns de ses principaux confidents, voulait prendre cette occasion pour annuler tous les actes des régents; et c'était dans cette vue qu'il avait donné toute la solennité possible à cette assemblée.

On y lut le placet du P. Verbiest. Après de longues délibérations sur cette lecture, les seigneurs et les principaux membres du conseil déclarèrent unanimement que la correction du calendrier étant une affaire importante, et l'astronomie une science difficile, dont peu de personnes avaient connaissance, il était nécessaire d'examiner publiquement, avec les instruments de l'observatoire, les fautes que l'astronome européen avait relevées dans son mémoire. Ce décret ayant été confirmé par l'empereur, Verbiest et l'astronome mahométan reçurent l'ordre de se préparer sans délai pour les observations du soleil et des planètes, et de mettre par écrit la méthode qu'ils emploieraient dans cette opération. Le missionnaire obéit volontiers, et présenta ses explications aux mandarins du tribunal des rites.

La première observation devant se faire le jour que le soleil entre au 15° degré du Verseau, un grand quart de cercle que Verbiest avait placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau, sur le méridien, montra la hauteur du soleil pour ce jour, et la minute de l'écliptique où il devait arriver avant midi. En effet, le soleil tomba précisément sur le lieu indiqué; tandis qu'un sextant de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'équateur, fit voir la déclinaison de cet astre. Quinze jours après, Verbiest eut le même succès, en observant, avec les mêmes instruments l'entrée du soleil dans le signe des Poissons : cette observation était nécessaire pour décider si le mois intercalaire devait être retranché du calendrier. La hauteur méridienne du soleil et sa hauteur pour ce jour en démontrèrent très clairement la nécessité.

À l'égard des autres planètes, dont les pla-

ces devaient être observées pendant la nuit Verbiest calcula leur distance des étoiles fixes, et marqua, plusieurs jours avant l'observation, sur un planisphère, en présence de plusieurs mandarins, ces distances l'heure fixée par l'empereur. Le temps annoncé pour l'observation étant arrivé, il y porta ses instruments à l'observatoire, et les mandarins s'étaient assemblés en si grand nombre. Là, tous les spectateurs furent convaincus par la justesse de ses opérations que les calendriers de l'astronomie arabe étaient remplis d'erreurs. L'empereur informé de ce résultat, voulut que l'affaire fût examinée dans son conseil; mais les astronomes Yang-quang-sien et U-ming-uei dont les calendriers avaient été censurés obtinrent, contre l'usage, la permission d'assister; et, par leurs artifices, ils trouvèrent le moyen de partager les suffrages de l'assemblée.

Les mandarins, qui étaient à la tête du conseil, ne purent supporter avec patience que l'astronomie chinoise fût abolie pour faire place à celle de l'Europe; ils soutinrent que la dignité de l'empire ne permettait pas des altérations de cette nature, et qu'il valait mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts que d'en introduire de nouvelles, surtout lorsqu'il fallait les recevoir des étrangers. Ils firent honneur aux deux astronomes chinois du zèle qu'ils témoignaient pour la gloire de leur patrie, et les érigèrent en défenseurs de la grandeur de leurs ancêtres. Mais les principaux mandarins tartares embrassèrent l'avis opposé et s'attachèrent à celui de l'empereur, qui était favorable au P. Verbiest : les deux partis disputèrent avec une chaleur extrême, enfin l'astronome Yang-quang-sien, qui avait gagné les ministres d'État, et qui se reposait sous leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares : « Si vous donnez l'avantage à Ferdinand en recevant l'astronomie qu'il vous apporte de l'Europe, soyez sûrs que l'empire des Tartares ne sera pas de longue durée en Chine. » Un discours si téméraire excita l'indignation des mandarins tartares; ils informèrent sur-le-champ l'empereur, qui ordonna que le coupable fût chargé de chaînes et conduit à la prison publique.

Cet événement confirma le triomphe du P. Verbiest; il fut établi directeur du tribunal des mathématiques, avec ordre de reformer le calendrier et toute l'astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un mémoire à l'empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du calendrier le mois intercalaire qui, suivant le calcul même des astronomes chinois, appartenait à l'année d'après. Les membres du conseil privé, auxquels ce mémoire fut renvoyé, regardèrent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solennellement; mais n'osant contredire le nouveau directeur, ils prirent parti de lui députer leur président.

mandarin aborda Verbiest d'un air riant : « Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez faire; vous allez nous couvrir de honte aux yeux des nations voisines, qui suivent et qui respectent le calendrier chinois. Quo penseraient-elles en apprenant que nous sommes tombés dans des erreurs si grossières, qu'il ait fallu retrancher un mois entier de l'année pour les réparer? Ne pouvez-vous pas trouver quelque autre expédient qui sauve notre réputation à couvert? Vous nous rendriez un important service. » Verbiest lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de concilier l'ordre des cieux avec le calendrier chinois, et que le retranchement d'un mois lui paraissait d'une nécessité indispensable. On publia bientôt, dans toutes les parties de l'empire, un édit impérial, qui déclarait que, suivant les calculs, il avait été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, et qui défendait de le compter à l'avenir. Ainsi la première origine du grand crédit des Jésuites dans l'empire chinois fut la science de l'almanach. En Europe, où l'on en savait un peu davantage, leur pouvoir fut appuyé sur la connaissance des hommes et des affaires, et non sur la connaissance des cieux.

À l'égard de la géographie, les Chinois n'ont pas négligé celle de leur empire, mais leurs lumières sont fort bornées sur celle des pays étrangers; ils réduisaient autrefois toutes les autres régions du monde à soixante-douze royaumes, qu'ils plaçaient au hasard comme autant de petites îles dont leur mer était entourée, sans les distinguer par les longitudes et les latitudes; ils leur donnaient des noms méprisants, et, dans leurs descriptions ridiculement fabuleuses, ils en représentaient les habitants comme des monstres. Quoiqu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonais, les Coréens et les autres peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoraient pas d'un autre nom que celui des quatre nations barbares.

Dans les derniers temps, ayant reçu quelques informations sur l'existence de l'Europe, ils l'avaient ajoutée à leurs cartes comme une île déserte. De là vient qu'en 1685, le vice-roi de Canton, après avoir été de l'ambassade portugaise, dans un voyage qu'il envoyait à l'empereur, ajouta cette remarque : « Nous avons vérifié que l'Europe consiste en deux petites îles au milieu de la mer. » Lorsque les Chinois virent pour la première fois des Européens, ils leur demandèrent s'il y avait en Europe des villages et des maisons. Ils sont un peu revenus de ces grossières erreurs. Un jour que le P. Chavagnac, missionnaire jésuite, montrait une carte du monde à quelques lettrés, ils y cherchèrent longtemps la Chine. Enfin ils jurèrent que ce devait être l'hémisphère oriental, parce que l'Amérique ne leur paraissait que trop grande pour le reste du monde. Le missionnaire prit plaisir à les laisser quelque temps dans cette idée; mais un d'entre eux lui demandant l'explication des lettres et des noms :

« L'hémisphère que vous regardez, leur dit-il, contient l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Voici donc l'Asie, la Perse et la Tartarie. Où donc est la Chine? s'écria un des lettrés. C'est ce petit coin de terre, lui répondit-on, et vous en voyez les bornes. » Il parut extrêmement surpris de cette réponse; et, regardant ses compagnons qui ne le paraissaient pas moins, il leur dit en chinois : « Que cela est petit ! » Un meilleur philosophe aurait pu dire le même mot en regardant le globe entier.

Les autres parties des mathématiques étaient entièrement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un siècle qu'ils ont ouvert les yeux sur ce qui manquait à leurs connaissances. Khang-hi, dont la passion favorite était d'acquiescer de nouvelles lumières, ne se lassait pas de voir et d'entendre les missionnaires jésuites; tandis que, de leur côté, jugeant combien sa protection pouvait être avantageuse au christianisme, ils ne négligeaient rien pour satisfaire sa curiosité. Ils commencèrent par lui donner quelques idées de l'optique, en lui présentant un demi-cylindre d'un bois fort léger, dans l'axe duquel ils avaient placé un verre convexe, qui, étant tourné vers un objet, en représentait l'image au naturel. L'empereur, charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle, demanda qu'on lui fit dans ses jardins de Pékin une machine semblable qui pût lui faire découvrir, sans être vu lui-même, tout ce qui se passait dans les rues et les places voisines. Les missionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un cabinet avec une grande fenêtre en pyramide, dont la base donnait dans le jardin et le sommet vers une place : à ce sommet ils placèrent un œil de verre directement opposé au lieu où le concours du peuple était le plus nombreux. L'empereur prenait beaucoup de plaisir à ce spectacle, et les reines encore plus, parce que, ne sortant jamais du palais, elles n'avaient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passait au dehors.

La physique est cultivée à la Chine; elle a ses principes pour expliquer la composition des corps, leurs propriétés et leurs effets. Mais quels principes! La médecine, par exemple, a toujours été en honneur parmi les Chinois, non-seulement parce qu'elle est très-utile pour la conservation de la vie, mais encore parce qu'ils supposent beaucoup de liaison entre cette science et les mouvements du ciel. Ils comptent cinq éléments, la terre, les métaux, l'eau, l'air et le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, et dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelques parties. Ainsi le feu prédomine dans le cœur et dans les viscères voisins, et le sud est le point du ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme la résidence principale de la chaleur naturelle, etc., etc.

Les Chinois s'attribuent la première invention de la musique, et se vantent de l'avoir portée anciennement à sa plus haute

hiest le trouva rempli de contradictions manifestes. C'était un mélange d'idées chinoises et arabes, de sorte qu'on pouvait le nommer indifféremment *calendrier de la Chine* ou *d'Arabie*. Le missionnaire, ayant fait un recueil des fautes les plus grossières de chaque mois, par rapport au mouvement des planètes, les écrivit au bas d'un placet qu'il fit présenter à l'empereur. Aussitôt ce prince, comme s'il eût été question du salut de l'empire, convoqua l'assemblée générale de tous les princes, des mandarins de la première classe, et des principaux officiers de tous les ordres et de tous les tribunaux de l'empire. Il y envoya le placet du P. Verbiest, afin que chacun pût donner son avis sur le parti qu'il convenait de prendre dans une si grande occasion. Les régents que l'empereur son père avait nommés avant sa mort lui étaient odieux depuis longtemps; ils avaient condamné l'astronomie de l'Europe et protégé les astronomes chinois. L'empereur, de l'avis de quelques-uns de ses principaux confidents, voulait prendre cette occasion pour annuler tous les actes des régents; et c'était dans cette vue qu'il avait donné toute la solennité possible à cette assemblée.

On y lut le placet du P. Verbiest. Après de longues délibérations sur cette lecture, les seigneurs et les principaux membres du conseil déclarèrent unanimement que la correction du calendrier étant une affaire importante, et l'astronomie une science difficile, dont peu de personnes avaient connaissance, il était nécessaire d'examiner publiquement, avec les instruments de l'observatoire, les fautes que l'astronome européen avait relevées dans son mémoire. Ce décret ayant été confirmé par l'empereur, Verbiest et l'astronome malométan reçurent l'ordre de se préparer sans délai pour les observations du soleil et des planètes, et de mettre par écrit la méthode qu'ils emploieraient dans cette opération. Le missionnaire obéit volontiers, et présenta ses explications aux mandarins du tribunal des rites.

La première observation devant se faire le jour que le soleil entre au 15° degré du Verséau, un grand quart de cercle que Verbiest avait placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau, sur le méridien, montra la hauteur du soleil pour ce jour, et la minute de l'écliptique où il devait arriver avant midi. En effet, le soleil tomba précisément sur le lieu indiqué; tandis qu'un sextant de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'équateur, fit voir la déclinaison de cet astre. Quinze jours après, Verbiest eut le même succès, en observant, avec les mêmes instruments l'entrée du soleil dans le signe des Poissons : cette observation était nécessaire pour décider si le mois intercalaire devait être retranché du calendrier. La hauteur méridienne du soleil et sa hauteur pour ce jour en démontrèrent très clairement la nécessité.

À l'égard des autres planètes, dont les pla-

ces devaient être observées pendant la nuit, Verbiest calcula leur distance des étoiles fixes, et marqua, plusieurs jours avant l'observation, sur un planisphère, en présence de plusieurs mandarins, ces distances à l'heure fixée par l'empereur. Le temps annoncé pour l'observation étant arrivé, il fit porter ses instruments à l'observatoire, où les mandarins s'étaient assemblés en fort grand nombre. Là, tous les spectateurs furent convaincus par la justesse de ses opérations que les calendriers de l'astronomie arabe étaient remplis d'erreurs. L'empereur, informé de ce résultat, voulut que l'affaire fût examinée dans son conseil; mais les astronomes Yang-quang-sien et U-ming-uen, dont les calendriers avaient été censurés, obtinrent, contre l'usage, la permission d'y assister; et, par leurs artifices, ils trouvèrent le moyen de partager les suffrages de l'assemblée.

Les mandarins, qui étaient à la tête du conseil, ne purent supporter avec patience que l'astronomie chinoise fût abolie pour faire place à celle de l'Europe; ils soutinrent que la dignité de l'empire ne permettait pas des altérations de cette nature, et qu'il valait mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts que d'en introduire de nouvelles, surtout lorsqu'il fallait les recevoir des étrangers. Ils firent honneur aux deux astronomes chinois du zèle qu'ils témoignaient pour la gloire de leur patrie, et les érigèrent en défenseurs de la grandeur de leurs ancêtres. Mais les principaux mandarins tartares embrassèrent l'avis opposé, et s'attachèrent à celui de l'empereur, qui était favorable au P. Verbiest : les deux partis disputèrent avec une chaleur extrême; enfin l'astronome Yang-quang-sien, qui avait gagné les ministres d'État, et qui se reposait sous leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares : « Si vous donnez l'avantage à Ferdinand, en recevant l'astronomie qu'il vous apporte de l'Europe, soyez sûrs que l'empire des Tartares ne sera pas de longue durée à la Chine. » Un discours si téméraire excita l'indignation des mandarins tartares; ils en informèrent sur-le-champ l'empereur, qui ordonna que le coupable fût chargé de chaînes et conduit à la prison publique.

Cet événement confirma le triomphe du P. Verbiest; il fut établi directeur du tribunal des mathématiques, avec ordre de réformer le calendrier et toute l'astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un mémoire à l'empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du calendrier le mois intercalaire qui, suivant le calcul même des astronomes chinois, appartenait à l'année d'après. Les membres du conseil privé, auxquels ce mémoire fut renvoyé, regardèrent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solennellement; mais n'osant contredire le nouveau directeur, ils prirent le parti de lui députer leur président. Ce

mandarin aborda Verbiest d'un air riant : « Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez faire; vous allez nous couvrir de honte aux yeux des nations voisines, qui suivent et qui respectent le calendrier chinois. Que penseront-elles en apprenant que nous sommes tombés dans des erreurs si grossières, qu'il ait fallu retrancher un mois entier de l'année pour les réparer? Ne pouvez-vous pas trouver quelque autre expédient qui mette notre réputation à couvert? Vous nous rentriez un important service. » Verbiest lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de concilier l'ordre des cieux avec le calendrier chinois, et que le retranchement d'un mois lui paraissait d'une nécessité indispensable. On publia bientôt, dans toutes les parties de l'empire, un édit impérial, qui déclarait que, suivant les calculs, il avait été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, et qui défendait de le compter à l'avenir. Ainsi la première origine du grand crédit des Jésuites dans l'empire chinois fut la science de l'almanach. En Europe, où l'on en savait un peu davantage, leur pouvoir fut appuyé sur la connaissance des hommes et des affaires, et non sur la connaissance des cieux.

À l'égard de la géographie, les Chinois n'ont pas négligé celle de leur empire, mais leurs lumières sont fort bornées sur celle des pays étrangers; ils réduisaient autrefois toutes les autres régions du monde à soixante-douze royaumes, qu'ils plaçaient au hasard comme autant de petites îles dont leur mer était entourée, sans les distinguer par les longitudes et les latitudes; ils leur donnaient des noms méprisants, et, dans leurs descriptions ridiculement fabuleuses, ils en représentaient les habitants comme des monstres. Quo qu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonais, les Coréens et les autres peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoraient pas d'un autre nom que de celui des quatre nations barbares.

Dans les derniers temps, ayant reçu quelques informations sur l'existence de l'Europe, ils l'avaient ajoutée à leurs cartes comme une île déserte. De là vient qu'en 1668, le vice-roi de Canton, après avoir parlé de l'ambassade portugaise, dans un mémoire qu'il envoyait à l'empereur, ajoutait cette remarque : « Nous avons vérifié que l'Europe consiste en deux petites îles au milieu de la mer. » Lorsque les Chinois virent pour la première fois des Européens, ils leur demandèrent s'il y avait en Europe des villes, des villages et des maisons. Ils sont un peu revenus de ces grossières erreurs. Un jour que le P. Chavagnac, missionnaire jésuite, montrait une carte du monde à quelques lettrés, ils y cherchèrent longtemps la Chine. Enfin ils jurèrent que ce devait être l'hémisphère oriental, parce que l'Amérique ne leur paraissait que trop grande pour le reste du monde. Le missionnaire prit plaisir à les laisser quelque temps dans cette idée; mais un d'entre eux lui demandant l'explication des lettres et des noms :

« L'hémisphère que vous regardez, leur dit-il, contient l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Voici donc l'Asie, la Perse et la Tartarie. Où donc est la Chine? s'écria un des lettrés. C'est ce petit coin de terre, lui répondit-on, et vous en voyez les bornes. » Il parut extrêmement surpris de cette réponse; et, regardant ses compagnons qui ne le paraissaient pas moins, il leur dit en chinois : « Que cela est petit ! » Un meilleur philosophe aurait pu dire le même mot en regardant le globe entier.

Les autres parties des mathématiques étaient entièrement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un siècle qu'ils ont ouvert les yeux sur ce qui manquait à leurs connaissances. Khang-hi, dont la passion favorite était d'acquérir de nouvelles lumières, ne se lassait pas de voir et d'entendre les missionnaires jésuites; tandis que, de leur côté, jugeant combien sa protection pouvait être avantageuse au christianisme, ils ne négligeaient rien pour satisfaire sa curiosité. Ils commencèrent par lui donner quelques idées de l'optique, en lui présentant un demi-cylindre d'un bois fort léger, dans l'axe duquel ils avaient placé un verre convexe, qui, étant tourné vers un objet, en représentait l'image au naturel. L'empereur, charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle, demanda qu'on lui fit dans ses jardins de Pékin une machine semblable qui pût lui faire découvrir, sans être vu lui-même, tout ce qui se passait dans les rues et les places voisines. Les missionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un cabinet avec une grande fenêtre en pyramide, dont la base donnait dans le jardin et le sommet vers une place; à ce sommet ils placèrent un œil de verre directement opposé au lieu où le concours du peuple était le plus nombreux. L'empereur prenait beaucoup de plaisir à ce spectacle, et les reines encore plus, parce que, ne sortant jamais du palais, elles n'avaient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passait au dehors.

La physique est cultivée à la Chine; elle a ses principes pour expliquer la composition des corps, leurs propriétés et leurs effets. Mais quels principes! La médecine, par exemple, a toujours été fort en honneur parmi les Chinois, non-seulement parce qu'elle est très-utile pour la conservation de la vie, mais encore parce qu'ils supposent beaucoup de liaison entre cette science et les mouvements du ciel. Ils comptent cinq éléments, la terre, les métaux, l'eau, l'air et le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, et dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelques parties. Ainsi le feu prédomine dans le cœur et dans les viscères voisins, et le sud est le point du ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme la résidence principale de la chaleur naturelle, etc., etc.

Les Chinois s'attribuent la première invention de la musique, et se vantent de l'avoir portée anciennement à sa plus haute

perfection : mais si leurs prétentions ne sont pas fabuleuses, ils l'ont laissée étrangement dégénérer ; elle est aujourd'hui si imparfaite à la Chine, qu'elle en mérite à peine le nom ; il paraît certain qu'elle y était autrefois fort estimée. Confucius même entreprit d'en introduire les règles dans toutes les provinces dont on lui avait confié le gouvernement. Les histoires du pays parlent beaucoup de l'excellence de l'ancienne musique, et les Chinois regrettent continuellement la perte des anciens livres qui traitaient de cet art. Quelque opinion qu'on en doive prendre, la musique est aujourd'hui peu en usage à la Chine, excepté dans certaines fêtes, dans les comédies, aux mariages, et dans d'autres occasions pareilles : les bonzes l'emploient aux funérailles. Les musiciens de la Chine lèvent et baissent la voix d'une tierce, d'une quinte et d'une octave ; mais ils ne chantent jamais par semi-tons : la beauté de leurs concerts ne consiste point dans la variété des voix ou dans la différence des parties ; ils chantent tous le même air, suivant l'usage de tous les Asiatiques. La musique de l'Europe leur plaît assez, pourvu qu'il n'y ait qu'une voix accompagnée d'instruments : ils ne trouvent qu'un désordre confus dans le contraste de plusieurs voix différentes, et dans les sons graves et aigus, les dièses, les fugues, etc.

Ils n'ont point de notes ni d'autres figures pour distinguer la diversité des tons, les élévations et les chutes de la voix, et les autres variations qui forment l'harmonie ; cependant ils expriment leurs tons par certains caractères. Les airs chinois, joués par un instrument, ou chantés par une bonne voix, ne sont pas sans agrément : ils s'apprennent par routine ou par la justesse de l'oreille. On ne laisse pas d'en composer quelquefois de nouveaux. Khang-hi en composa plusieurs, qui se chantent encore aujourd'hui. En 1679, ce monarque s'étant fait jouer quelques airs de clavecin par les PP. Grimaldi et Pereyra, put prendre beaucoup de plaisir aux airs européens : il donna ordre à ses musiciens de jouer un air chinois, et lui-même il toucha cet instrument avec beaucoup de grâce. Le P. Pereyra prit ses tablettes, sur lesquelles il nota aussitôt l'air que l'empereur avait joué, et l'exécuta aussi parfaitement que s'il l'eût répété plusieurs fois. Khang-hi en fut si surpris, qu'il avait peine à se le persuader ; il ne comprenait pas comment le missionnaire pouvait avoir appris en si peu de temps un air que lui et ses musiciens n'étaient parvenus à jouer parfaitement qu'après quantité de répétitions et par le secours de certains caractères : il fallut, pour le convaincre, que Pereyra fit plusieurs essais sur d'autres airs, qu'il nota de même et qu'il exécuta sur-le-champ avec autant de facilité que d'exactitude. Khang-hi en prit occasion d'instituer une académie de musique, composée des plus habiles musiciens de la Chine : il en donna la direction à son troisième fils, qui était homme de lettres, et qui avait lu beaucoup. Les aca-

démiciens commencèrent par un nouvel examen de tous les auteurs qui avaient écrit sur cette matière : ils firent composer toutes sortes d'instruments à l'ancienne mode, suivant les dimensions qu'ils tirèrent de leurs livres ; mais les ayant trouvés trop d'effet, ils les corrigèrent par des règles plus modernes ; après quoi, ils formèrent un recueil de musique en quatre volumes, sous le titre de *Véritable Doctrine du Liti*, composée par l'ordre de l'empereur. Ils y joignirent ensuite un cinquième tome, qui contenait les éléments de la musique européenne rédigés par le P. Pereyra.

Les Chinois ont inventé huit instruments auxquels ils trouvent beaucoup de rapport avec la voix humaine. Les uns sont de métal, comme nos cloches ; d'autres de pierre, entre lesquels on distingue un qui a la forme de nos trompettes ; d'autres sont de peau comme nos tambours. Entre plusieurs espèces, il y en a de si pesants, que, pour faire usage, on est obligé de les poser sur un bloc de bois. Les instruments à cordes sont en fort grand nombre ; mais les cordes sont ordinairement de soie, et quelquefois de boyau, comme celles des vielles que les aveugles portent dans les rues, et celles des violons. Ils n'ont que trois cordes, sur lesquelles on joue avec un archet : cependant on en voit un à sept cordes, qui est fort estimé, et dont l'harmonie n'est pas désagréable, lorsqu'il est touché par une main habile. Il y en a d'autres encore, mais uniquement composés de bois ; ce sont de grandes tablettes qu'on frappe l'une contre l'autre. Les bonzes se servent d'une petite planche qu'ils touchent avec assez d'art et de cadence. Enfin les Chinois ont des instruments à vent, tels que des flûtes, dont on distingue deux ou trois sortes, et un autre composé de plusieurs tuyaux, qui a quelque ressemblance avec notre orgue, et qui rend un son si agréable ; mais qui est si petit, qu'il se porte à la main. On en avait offert un à l'empereur, que le P. Pereyra trouva le moyen de grandir, et qui fut placé dans l'église des suites de Pékin : la nouveauté et l'harmonie de cet instrument charmèrent les Chinois, mais ils furent encore plus surpris de voir jouer seul des airs européens ou chinois, et les mêler quelquefois ensemble avec beaucoup d'agrément.

Pereyra, dont le talent était singulier pour la musique, plaça au sommet de l'église des Jésuites une grande et magnifique horloge ; il fit fondre un assortiment musical de petites cloches qui furent suspendues dans une tour construite exprès pour cet usage, et qui, à l'aide d'un grand tambour, forment un carillon qui jouait à chaque heure du jour les plus beaux airs du pays : l'heure sonnait ensuite sur une cloche d'un ton plus grave. Ce fut un spectacle nouveau pour la cour et la ville : les grands et le peuple se lassaient pas de courir pour entendre cette musique.

La poésie et l'éloquence sont des arts très anciens à la Chine : sans parler de leurs

ciens livres, dont une partie est en vers, on admire la délicatesse et la douceur extrême des poèmes de Kiu-i-uen. La dynastie des Tang vit fleurir Li-tsao-pé et Tou-té-moei, deux poètes que l'on met à côté d'Anacréon et d'Horace; ce qui ne prouve pas que nous devrions le croire. Les poètes, à la Chine, sont tous philosophes, et, de tous les écrivains chinois qui ont quelque réputation, Tseng-nan-fong est le seul qui n'ait point écrit en vers. C'est ce qui le fait comparer à la fleur hai-tang, qui serait parfaite, si elle n'était pas insipide.

Pour bien comprendre en quoi consiste la beauté de la poésie chinoise, il faut être versé dans la langue du pays : les compositions poétiques des Chinois ont quelque ressemblance avec les sonnets, les rondeaux, les madrigaux et les chansons de l'Europe; ils ont de longs vers, ils en ont de courts, c'est-à-dire qu'il y entre plus ou moins de mots, et que leur beauté consiste dans la variété de leur cadence et de leur harmonie. Les vers chinois doivent avoir ensemble une relation de sens et rime qui forme une variété aussi agréable à l'esprit qu'à l'oreille. On distingue à la Chine une autre sorte de poésie, le *tsou-tseu*, qui consiste dans l'antithèse ou l'opposition des pensées : si la première pensée regarde le printemps, la seconde regarde l'automne; ou si la première a quelque rapport au feu, la seconde doit en avoir avec l'eau. Cette composition a ses difficultés, qui demandent un certain art. L'enthousiasme ne manque point aux poètes chinois; la plupart de leurs expressions sont allégoriques : ils savent employer les figures qui donnent de la chaleur et de la force au style et aux pensées.

Au contraire, leur rhétorique est fort naturelle. Ils connaissent peu de règles pour l'ornement du discours. Leur unique étude de ce genre est la lecture de leurs meilleurs écrivains, dans lesquels ils observent les tours les plus vifs et les plus propres à faire l'expression qu'ils se proposent.

Leur éloquence ne consiste point dans l'arrangement des périodes, mais dans la clarté de l'expression, dans la noblesse des métaphores, dans la hardiesse des comparaisons, et surtout dans des maximes et des sentences tirées de leurs anciens sages, et brièvement exprimées d'une manière concise, vive et mystérieuse, contiennent beaucoup de sens en peu de mots.

Leur logique ne contient point de règles pour la perfection du raisonnement, ni de méthode pour définir ou diviser les idées, pour en tirer les conséquences. Les Chinois ne suivent que les lumières naturelles de la raison, qui leur sert à comparer plusieurs idées ensemble sans le secours de l'art, et qui les conduit à la conclusion. Cependant ces qualités leur ont suffi pour composer un grand nombre de livres sur toutes sortes de sujets, tels que l'agriculture, la politique, les arts libéraux, militaires et mécaniques, la philosophie et l'astronomie : mais la fécondité de leur esprit éclate parti-

culièrement dans leurs histoires, leurs comédies, leurs livres de chevalerie errante, leurs romans et leurs nouvelles. Les romans chinois ressemblent assez à ceux de l'Europe; ils contiennent des aventures d'amour et d'ingénieuses fictions; mais l'instruction est jointe à l'amusement, et l'on y trouve des maximes utiles à la réformation des mœurs, et des exhortations à la vertu. Les récits y sont quelquefois mêlés de vers pour animer la narration. Duhalde nous a donné pour exemple trois ou quatre pièces de ce genre, que les missionnaires de sa Compagnie n'ont pas dédaigné de traduire.

Les comédies doivent être en grand nombre à la Chine, puisqu'il n'y a point de fête d'apparat, comme on l'a déjà dit, dont elles ne fassent partie. Mais il ne faut pas chercher dans ces compositions dramatiques les trois unités, d'action, de temps et de lieu, ni les autres règles auxquelles on s'attache en Europe, pour donner autant de régularité que de grâce à cette sorte d'ouvrage. L'unique but des auteurs étant de divertir une assemblée ou d'émouvoir les passions, et d'inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice, ils croient avoir atteint à la perfection lorsque le succès répond à leurs vues. Ils ne mettent point de distinction entre leurs tragédies et leurs nouvelles, excepté que les premières se jouent sur un théâtre. Dans les livres imprimés, les personnages sont rarement nommés, parce que, dans la pièce, chacun d'eux commence par s'annoncer lui-même aux spectateurs, et par leur apprendre son nom, ainsi que le rôle qu'il joue.

Une troupe de comédiens est composée de huit ou neuf acteurs, dont chacun est quelquefois chargé de différents rôles : autrement, comme les moindres circonstances sont représentées en dialogues, cette multitude de rôles demanderait une troupe trop nombreuse. On conçoit que le spectateur qui voit le même visage à deux personnages très-différents doit éprouver quelque embarras; un masque fait remédier à cet inconvénient : mais les Chinois n'en font guère usage que dans les ballets; en général, ce déguisement à la Chine est le partage des brigands et des voleurs.

Les tragédies chinoises sont entremêlées de chansons, dans lesquelles on interrompt assez souvent le chant pour réciter une ou deux phrases du ton de la déclamation ordinaire. Les auteurs que nous suivons ici remarquent qu'il est choquant pour un Européen d'entendre un acteur qui se met à chanter au milieu d'un dialogue. S'ils avaient écrit de nos jours, ils auraient trouvé l'exemple de cette bizarrerie dans nos opéras comiques. Au reste, chez les Chinois, le chant exprime toujours quelque vive émotion de l'âme, telle que la joie, la colère, la douleur ou le désespoir. Un Chinois chante pour déclarer son indignation; il chante pour s'animer à la vengeance; il chante même lorsqu'il est prêt à se donner le coup mortel.

Les chansons des comédies ne sont pas

fort intelligibles, surtout pour les Européens, parce qu'elles sont remplies d'allusions à des événements qui leur sont inconnus, et d'expressions figurées qui ne leur sont pas familières. Dans les tragédies, les airs sont en petit nombre ; et dans l'impression ils sont placés à la tête des chansons, qui sont imprimées en gros caractères, pour les distinguer de la prose.

Le P. Duhalde nous donne pour essai du théâtre chinois une tragédie intitulée *Tchao-chi-cou-ell*, c'est-à-dire, *le petit Orphelin de la maison de Tchao*. On doit la traduction de cette pièce au P. de Prémare, missionnaire jésuite, qui l'avait tirée d'une collection en quarante volumes, de cent des meilleures tragédies chinoises, composées sous la dynastie des Yuen (181).

Pour ce qui est de l'histoire, on ne connaît guère de nation qui ait apporté plus de soin à écrire et conserver les annales de son empire. Ces livres respectés contiennent tout ce qui s'est passé sous le règne des premiers empereurs qui ont gouverné la Chine : on y trouve l'histoire et les lois de l'empereur Yao, avec toutes les mesures qu'il prit pour établir une forme de gouvernement dans ses Etats, les règlements de Chun et de Yu, ses successeurs, pour améliorer les mœurs et affermir la tranquillité publique ; les usages des petits rois qui gouvernaient les provinces sous la dépendance de l'empereur ; leurs vertus, leurs vices, leurs maximes de gouvernement, leurs guerres mutuelles, les grands hommes qui florissaient de leur temps, et tous les autres événements qui ont paru dignes d'être transmis à la postérité.

Les historiens de chaque règne ont suivi la même méthode. Mais ce qui distingue beaucoup les Chinois, c'est l'attention qu'ils ont apportée, et les précautions qu'ils ont prises pour garantir leurs histoires de cette partialité que la flatterie n'aurait pas manqué d'y introduire. Une de leurs précautions consista à choisir un certain nombre de docteurs désintéressés, dont l'office est d'observer tous les discours et toutes les actions de l'empereur, de les écrire, chacun en particulier, sans aucune communication l'un avec l'autre, et de mettre leurs remarques dans une espèce de tronc destiné à cet usage. Ils rapportent avec sincérité tout ce que leur maître a fait ou dit de bien et de mal : par exemple, tel jour l'empereur oublia sa dignité ; il ne fut pas maître de lui-même, et se laissa vaincre par la colère : tel jour il n'écouta que son ressentiment pour ordonner une punition injuste, ou pour casser sans raison une sentence du tribunal ; tel jour de telle année il donna telle marque d'affection paternelle à ses sujets : il entreprit une guerre pour la défense de son peuple et pour l'honneur de l'empire ; tel jour, au milieu des applaudissements de sa cour qui le félicitait d'une action utile à

l'Etat, il parut avec un air humble et modeste, etc., etc.

Le tronc dans lequel ces mémoires sont déposés n'est jamais ouvert pendant la vie du monarque, ni même tandis qu'il sa famille est sur le trône : mais lorsque la couronne passe dans une autre maison, on recueille tous ces matériaux fournis par une longue suite d'années ; on les compare soigneusement pour vérifier les faits, et l'on en compose les annales de chaque règne. La lecture de ces annales doit être une leçon bien importante pour le prince qui monte sur le trône ; mais quelles leçons le trône ne fait-il pas oublier !

Les philosophes chinois réduisent toute la science de leur morale à cinq principaux devoirs : ceux des pères et des enfants, du prince et des sujets, du mari et de la femme, de l'aîné des enfants et de ses frères, et ceux de l'amitié. Tous leurs livres moraux roulent presque uniquement sur ces cinq points.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang, ni de mécontentement juste ou supposé qui puisse dispenser un fils du respect, de la complaisance et de l'affection qu'il doit à ses parents. Ce sentiment de la nature est poussé si loin parmi les Chinois, que les lois accordent aux pères une autorité absolue sur leur famille, et jusqu'au pouvoir de vendre leurs enfants aux étrangers, lorsqu'ils ont à se plaindre de leur conduite. Un père qui accuse son fils devant un mandarin de lui avoir manqué de respect n'est point obligé d'en apporter de preuves. Le fils s'est nécessairement pour coupable, et l'accusation du père est toujours juste. Au contraire, un fils serait regardé comme un monstre, s'il se plaignait de son père. Il y a même une loi qui défend aux mandarins de recevoir une plainte de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées lorsqu'elles sont signées par le grand-père ; mais s'il se trouve quelque fausseté dans le moindre article, le fils court risque de la vie. « C'est le devoir d'un fils, disent les Chinois, d'être et de prendre patience. De qui souffrira-t-il, s'il ne peut rien souffrir de son père ? »

S'il arrivait qu'un fils maltraitât son père, soit par des paroles injurieuses, soit par des coups, ou, ce qui est également rare et horrible, que dans un transport de fureur il devînt parricide, l'alarme se répandrait dans toute la province, la punition s'étendrait jusque sur ses parents, et les gouverneurs mêmes courraient risque d'être déposés, parce qu'on supposerait toujours que ce malheureux enfant n'aurait pu parvenir que par degrés à ce comble d'horreur, et que ceux qui devaient veiller sur sa conduite auraient prévenu le scandale, s'ils eussent apporté une juste rigueur à le punir de ses premières fautes : mais alors il n'y a point de châtement trop sévère pour le coupable. Il est coupé en mille pièces ; sa maison est

(181) Voyez sur ce ouvrage la préface de l'*Orphelin de la Chine*, dont la pièce chinoise a fourni le sujet à Voltaire.

détruite, et l'on élève un monument pour éterniser l'horreur d'une si détestable action.

On a déjà vu quelques exemples de la vénération des enfants pour leurs pères, dans l'article du deuil pour les morts. Ce respect et cette soumission pour les auteurs de leur naissance, qui sont les premiers sentiments qu'on leur inspire, les dispose à l'observation du second devoir, c'est-à-dire à l'obéissance qu'ils doivent aux princes et aux gouverneurs; et ces deux principes sont comme la base de toute la morale et de toute la politique chinoise.

Les devoirs qui regardent le mari et la femme, et les enfants d'un même père entre eux, établissent l'harmonie et le bon ordre qui règnent généralement dans les familles. La même influence que ces devoirs ont dans la vie privée se répand dans la société publique. Sous le nom d'amitié on comprend ce sentiment d'affection qu'on doit à tous les hommes, proches ou éloignés, étrangers comme voisins. Le devoir consiste dans la modestie et la circonspection à laquelle chacun est obligé personnellement, et dans les civilités et les compliments qu'on se doit l'un à l'autre, suivant l'âge, le rang et le mérite.

Les règles de la bienséance ont introduit dans l'air et dans les manières des Chinois une réserve, une complaisance, une habitude de douceur et de politesse qui les dispose toujours à se prévenir mutuellement par toutes sortes d'égards, et qui les rend capables d'étouffer, ou du moins de dissimuler les plus vifs ressentiments. Rien ne contribue tant, disent-ils, au repos et au bon ordre de la société. Ils ajoutent que la férocité naturelle de certaines nations, augmentée par une éducation brutale, rend le peuple traitable, le dispose à la révolte, et produit dans l'Etat des convulsions dangereuses.

Au reste, les principes de la morale des Chinois ne sont pas moins anciens que leur monarchie. Ils les tirent des livres de leurs premiers sages, dont toutes les maximes et les exhortations portent sur ces fondements. Ils ont servi de règle à la nation entière depuis le temps de son origine.

Les lois chinoises sont toutes fondées sur les mêmes principes de morale et de saine raison. Leur but est de maintenir la forme du gouvernement telle qu'elle est établie de tout temps; elles se trouvent dans les anciens livres classiques, dans les édits, les déclarations, les ordonnances et les instructions des empereurs. Duhalde en a donné un recueil fort curieux, auquel il a joint ses remontrances et les discours des plus habiles ministres sur les bonnes et les mauvaises qualités du gouvernement. Ce recueil, qui porte le titre de *Collation impériale*, est l'ouvrage de Khang-hi, qui a joint ses propres remarques à la plus grande partie des lois.

L'histoire de la Chine forme un très-grand nombre de volumes, comme on doit se le figurer d'une succession d'empereurs qui ont régné depuis quatre mille ans, et du détail

des circonstances où les auteurs sont entrés sur chaque événement. Les Chinois ont aussi des histoires particulières, ou des annales de tous les petits rois qui régnaient autrefois dans les provinces, écrites avec la même impartialité et le même détail que celle des empereurs. Enfin quantité d'auteurs ont écrit l'histoire de leur temps et celle des révolutions de leur empire. Aussi l'étude de l'histoire est-elle devenue parmi eux une occupation assez pénible, qui demande beaucoup de mémoire et de constance pour démêler une si grande variété d'événements, et se mettre en état d'en faire l'application aux nouveaux incidents qui peuvent survenir, soit qu'il s'agisse seulement d'en juger, soit que l'on veuille en faire usage pour soutenir une opinion particulière sur quelque point de gouvernement.

Les livres classiques de la Chine contiennent la morale, les lois et l'histoire de l'empire, depuis sa fondation. Ils se réduisent au nombre de cinq, qui portent, par cette raison, le nom d'*Ou-king*, c'est-à-dire *les Cinq livres*. C'est proprement l'Ecriture sainte des Chinois, pour laquelle ils n'ont pas moins de respect que les Juifs pour l'Ancien Testament, les chrétiens pour le Nouveau, et les Turcs pour l'Alcoran. Tous les autres livres les plus autorisés dans l'empire ne sont que des commentaires ou des explications de l'*Ou-king*.

King signifie une doctrine sublime et invariable. Le premier des livres canoniques se nomme *I-king*, ou *Livre des transformations*. Il n'est pas facile à des Européens d'entendre et d'expliquer ce que c'est, puisque les Chinois ne le savent pas encore. Il contient soixante-quatre figures symboliques, inventées par Fo-hi, et que l'on regarde comme le premier alphabet chinois. Cet alphabet allégorique et moral contenait, dit-on, les plus sublimes vérités; mais personne ne put les expliquer jusqu'au temps de Confucius, qui, le premier, en donna la clef. Il découvrit dans ces lignes une profonde doctrine, qui regarde en partie la nature des êtres, surtout les éléments et leurs propriétés, en partie la morale et le gouvernement du genre humain: cependant les Chinois avouent que l'*I-king* est demeuré rempli d'obscurités impénétrables, qui devinrent l'occasion d'une infinité d'erreurs et d'opinions superstitieuses. Des docteurs corrompus en réduisirent le sens à de vains pronostics, à la divination et même à la magie. Enfin telle est partout, sur les objets les plus importants, la contrariété des opinions, que ce livre, regardé comme sacré, a été appelé souvent le livre des sottises. Que penser, après tout, de son auteur Fo-hi, nommé le père des sciences et du bon gouvernement, qui, pour donner plus de réputation à ses figures, prétendit les avoir vues sur le dos d'un dragon qui s'éleva d'un lac? C'est même depuis ce temps que les empereurs ont pris un dragon pour armes. Ce qui a le plus contribué à la réputation de l'*I-king*, c'est la tradition établie qu'il fut sauvé du feu, dans

la destruction générale de tous les monuments littéraires, qui arriva par l'ordre de l'empereur Tsin-chi-Hoang-ti, environ deux cents ans après Confucius, et avant Jésus-Christ. Cette réputation n'a fait qu'augmenter par les éloges des écrivains de tous les siècles, qui ont supposé l'I-king rempli d'excellentes maximes de politique et de morale, quoiqu'en effet ils ne connussent point ce qu'il contient, et que ce ne soit peut-être, selon quelques-uns, qu'un essai fait au hasard pour ranger deux sortes de lignes dans toutes les combinaisons qu'elles peuvent recevoir.

Le second des cinq principaux livres canoniques se nomme *Chou-king*, c'est-à-dire livre qui parle des anciens temps. Il est divisé en six parties, dont les deux premières contiennent les plus mémorables événements du règne des anciens empereurs Yao, Chun et Yu, qui passent pour les législateurs et les héros de la nation chinoise. Yu fut le fondateur de la famille de Hyao, première dynastie impériale, qui commença deux mille deux cents ans avant Jésus-Christ, et qui dura quatre cent cinquante-huit ans. Dans la troisième partie du second livre canonique, on trouve l'histoire de la seconde famille impériale, qui commença dans la personne de Tching-tang, dix-sept cent soixante-seize ans avant l'ère chrétienne, et qui dura six cents ans. On y a conservé les sages ordonnances de cet empereur, avec les belles instructions du ministre Tsong-Hoeï, et quelques règlements de Fou-yué, autre ministre, que l'empereur Kao-tsong fit chercher après l'avoir vu en songe et qui fut trouvé dans une troupe de maçons. Les trois dernières parties du *Chou-king* renferment l'histoire de la troisième race, fondée par Jou-vang, onze cent vingt-deux ans avant Jésus-Christ, et continuée l'espace de cent soixante-treize ans. Cette histoire est entremêlée d'excellentes maximes et de règlements pour l'utilité publique. Le P. Duhalde en a donné quelques extraits de la traduction du P. Prémare, missionnaire jésuite.

Le troisième livre canonique du premier ordre contient, sous le nom de *Chi-king*, des odes, des cantiques et d'autres pièces de poésie, composées sous la troisième race. C'est la relation des mœurs, des usages et des maximes d'un grand nombre de petits rois subordonnés aux empereurs. Confucius donne de grands éloges à ce livre, et assure que la doctrine qu'il renferme est pure et sainte ; mais, comme il s'y trouve quelques pièces impies et extravagantes, plusieurs interprètes soupçonnent qu'elles peuvent y avoir été interpolées dans des temps postérieurs. Ces compositions poétiques, dont le style est fort laconique et chargé de vieux proverbes qui le rendent fort obscur, peuvent être divisées en cinq différentes classes : la première comprend l'éloge des hommes illustres par leurs vertus et leurs talents, avec quantité d'instructions ou de maximes qui se chantaient dans les grandes solennités, telles que les

sacrifices, les funérailles et les cérémonies instituées à l'honneur des ancêtres ; la seconde renferme les usages de l'empire dans une espèce de romans composés par divers particuliers ; elles ne se chantaient point, mais elles se récitaient devant l'empereur et ses ministres, dont elles ne censurent pas moins les défauts que ceux du peuple : la troisième porte le titre de *comparaisons*, parce que cette figure y est employée continuellement ; la quatrième contient des odes qui s'élèvent, dit-on, jusqu'au sublime ; la cinquième contient des vers qui paraissent suspects à Confucius, et qu'il regarda comme apocryphes. Ce qu'on peut affirmer, sans que nous devions en être plus vains, c'est que toutes ces productions, qui n'ont de respectable que leur ancienneté et quelques traits de bonne morale, ces monuments qui sont *au-dessus du sublime*, sont fort au-dessous de nos bons livres ; mais il était beau de les voir, ces monuments, quand le reste de la terre, excepté les Indes, était ignorant et barbare.

Le Tchun-tsiou, ou le quatrième livre canonique du premier ordre, ne fut point admis avant le règne de la race des Han. Il avait été composé du temps de Confucius, c'est-à-dire longtemps après les trois autres. Quelques-uns l'attribuent même à ce philosophe ; mais cette opinion est rejetée du plus grand nombre : les uns croient qu'il contient l'histoire du royaume de Lou, où Confucius naquit, et qui porte aujourd'hui le nom de *Chanton* ; d'autres le regardent comme un abrégé de ce qui s'était passé dans les différents royaumes dont la Chine était composée avant qu'ils fussent réunis par Tsin-tchi-Hoang. C'est par cette raison que d'habiles gens auraient souhaité qu'il fût rangé dans la seconde classe des livres canoniques. Cependant les Chinois en font un cas extraordinaire : on y trouve le récit des actions de plusieurs princes, avec la peinture de leurs vices et de leurs vertus. Son titre est *le Printemps et l'Automne*, par allusion à l'état florissant de l'empire sous un prince vertueux, et à sa décadence sous un mauvais prince.

Le *Li-ki*, ou Recueil des Lois, des Devoirs et des Cérémonies de la vie civile, forme le cinquième livre canonique, en douze livres, compilé de divers ouvrages des anciens. Quoiqu'il soit attribué à Confucius, on croit que le principal auteur fut Tcheou-ong, frère de l'empereur Vou-vang. Il renferme aussi les ouvrages de plusieurs disciples de Confucius et de divers autres écrivains moins considérés, parce qu'ils sont plus modernes. On y traite des usages et des cérémonies tant sacrées que profanes, surtout pendant les trois dynasties de Hiao, Chang et Tcheou ; du devoir des enfants à l'égard de leurs pères, et des femmes envers leurs maris ; des règles de la véritable amitié ; de la civilité dans les fêtes ; des honneurs funèbres, de la guerre, de la musique et de plusieurs autres sujets qui ont rapport aux intérêts de la société ; mais comme, après l'origine de cette compila-

tion, tous les exemplaires furent brûlés par l'ordre de Tsin-tchi-Hoang, et qu'on n'en put sauver qu'un petit nombre de feuilles échappées aux flammes, avec ce que les vieillards avaient retenu par cœur, on soupçonne qu'il s'y est mêlé quantité de choses étrangères, sans compter qu'on y trouve un grand nombre d'usages qui ne sont pas reçus aujourd'hui. Aussi les Chinois confessent-ils qu'il ne doit être lu qu'avec beaucoup de précaution.

Les livres canoniques du second ordre sont au nombre de quatre, tous composés par Confucius ou ses disciples. On y en a joint deux autres qui sont presque aussi considérés que les quatre premiers. Le P. Noël, missionnaire jésuite, célèbre par ses observations astronomiques, et par d'autres remarques sur la Chine et les Indes, a publié une traduction de ces livres en latin, dont le P. Duhalde nous a donné des extraits.

Le premier livre du second ordre porte le nom de *Ta-gio* ou la *Grande-Science*, parce qu'il est destiné à l'instruction des princes et des seigneurs dans toutes les parties du gouvernement, et qu'il traite du souverain bien, qui consiste, suivant la doctrine de cet ouvrage, dans la conformité des actions avec la droite raison. Pour y parvenir, Confucius enseigne qu'il est nécessaire de bien examiner la nature des choses, et de s'élever à la connaissance du bien et du mal; de se tirer dans l'amour de l'un et dans la haine de l'autre; de régler ses mœurs et de maîtriser ses passions; qu'un homme ainsi renouveau ne trouvera point de peine à renouveler les autres, et fera bien tôt régner la paix dans l'empire et dans le sein des familles.

Le second livre se nomme *Tchong-yong*, ou l'invariable milieu. C'est un ouvrage de Confucius, où ce philosophe traite du milieu qui doit être observé en toutes choses, et que tout le monde doit suivre, surtout ceux qui sont chargés du gouvernement des nations, parce que c'est dans ce milieu, ou ce moyen, que la vertu consiste. C'est comme d'Horace : *Virtus est medium vitiorum*. L'ouvrage est divisé en trente-trois livres, où Confucius établit que la loi du ciel est gravée dans le cœur de l'homme, et que la lumière de la raison est un guide que l'homme doit suivre. Il déplore le misérable état du genre humain, qui s'attache si peu au milieu; il explique en quoi il consiste : il prétend que, si cette science est difficile dans la speculation, elle est aisée dans la pratique; mais, malgré l'autorité de Confucius, tous les hommes croient le contraire : *Video meliora, proboque : deteriora sequor*, est la devise de presque tous les hommes.

Le *Lun-yu*, ou le livre des Sentences, cinquième livre du second ordre, est divisé en vingt articles, dont le dixième est employé au récit que les disciples de Confucius faisaient de la conduite de leur maître; et les autres, en questions, en réponses et en maximes de ce philosophe ou de ses disciples, sur les vertus, les bonnes œuvres et

l'art de bien gouverner; cette collection est remplie de sentences morales, qui ne cèdent rien à celles des sept sages de la Grèce. Confucius déclare « qu'il est impossible qu'un flatteur ait de la vertu; que le sage ne s'afflige point d'être peu connu des hommes, mais qu'il regrette de ne pas les connaître assez (cette pensée est en effet très-belle, et il y en a peu d'un plus grand sens) : que l'homme sage ne se propose que la beauté de la vertu, et que l'insensé ne pense qu'aux plaisirs. » Duhalde nous donne plusieurs extraits de ce volume.

Le quatrième livre se nomme *Meng-tsé*, ou *Livre du docteur Meng*. Ce philosophe était parent des rois de Lou et disciple de Té-tsé, petit-fils de Confucius. Ses ouvrages sont divisés en deux parties, dont la première contient six chapitres, et la seconde huit. Ils traitent presque uniquement du bon gouvernement. Comme l'empire était alors troublé par des guerres civiles, l'auteur prouve que ce n'est pas de la force des armes, mais des exemples de vertu qu'il faut attendre la paix et la tranquillité de l'état. Ces discours sont en forme de dialogue : Duhalde en donne l'extrait.

Le cinquième livre, intitulé *Hyao-king*, ou *Du Respect filial*, est un petit volume qui contient seulement les réponses de Confucius aux questions de son disciple Tseng, sur le devoir des enfants envers leurs pères, qu'il fait regarder comme la base d'un sage gouvernement. Le respect filial est porté fort loin dans ce traité. Il n'y a point de vertu si nécessaire et si sublime que l'obéissance d'un fils, ni de crime si énorme que sa désobéissance. Cette obligation ne regarde pas moins les princes que les derniers sujets; et l'on propose comme des modèles de vertu ceux qui ont servi par leurs exemples à mettre en honneur l'amour et le respect filial. Cependant on reconnaît que les enfants ne doivent point obéir à leur père, ni les ministres aux princes, s'ils en reçoivent des ordres qui blessent la justice et l'honnêteté.

Le sixième et le dernier livre canonique porte le titre de *Siao-hio*, ou d'*Ecole des enfants*. Il fut composé vers l'an de Notre-Seigneur 1150, par le docteur Tchu-hi, sous le règne de la famille des Song. C'est une collection de maximes et d'exemples, tant anciens que modernes, divisés en chapitres et en paragraphes. Elle traite particulièrement des écoles publiques, des honneurs dus aux parents, aux rois, aux magistrats et aux personnes âgées; des devoirs du mari et de la femme; de la manière de régler le cœur, les mouvements du corps, la nourriture et l'habillement; en un mot, le but de l'auteur est d'instruire la jeunesse et de réformer les mœurs. Duhalde donne un extrait des maximes que le compilateur a jointes aux principes des anciens livres.

La connaissance du langage et l'art de l'écriture font, comme on l'a déjà remarqué, une partie de l'érudition chinoise; et la carrière des emplois étant ouverte à tout

le monde, le dernier homme du peuple apprend à lire et à écrire.

La langue chinoise n'a aucune ressemblance avec les autres langues mortes ou vivantes. Toutes les autres ont un alphabet, composé d'un certain nombre de lettres, qui par leurs diverses combinaisons forment des syllabes et des mots ; au lieu que dans celle des Chinois il y a autant de caractères et de différentes figures que d'expressions et d'idées : ce qui en rend le nombre si grand, que Mahalhaens en compte cinquante-quatre mille quatre cent neuf, et d'autres jusqu'à quatre-vingt mille. Cependant leurs mots élémentaires, dont ils varient les combinaisons figurées, ne surpassent pas trois cent trente. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables, qui finissent presque tous par une voyelle, ou par la consonnante *n*, ou *ng*.

Cette petite quantité de syllabes ne laisse pas de suffire pour traiter toutes sortes de sujets, parce que, même sans multiplier les mots, le sens est varié presque à l'infini par la différence des accents, des inflexions, des tons, des inspirations et des autres changements de la voix. A la vérité, pour ceux qui ne sont pas fort versés dans la langue, cette variété de prononciation devient une occasion fréquente d'erreur. Par exemple, le mot *tchu*, prononcé en traînant sur *u*, et levant la voix, signifie *seigneur* ou *maître* ; d'un ton uniforme et allongé, il signifie *pourceaux* ; d'un ton bref, il signifie *cuisine* ; et d'un ton fort et mâle, qui s'adoucit sur la fin, il signifie *colonne*. De même la syllabe *po*, suivant ses divers accents et ses différentes prononciations, n'a pas moins de onze sens différents. Elle signifie *verre*, *bouillir*, *vanner du riz*, *sage* ou *libéral*, *préparer*, *vieille femme*, *rompre* ou *fendre*, *incliné*, *tant soit peu*, *arroser*, *esclave* ou *captif*. Il en faut conclure que les Grecs, qu'on a beaucoup vantés pour la délicatesse de l'oreille, étaient en ce genre fort inférieurs aux Chinois ; mais je n'en conclurais pas avec les historiens des voyages que la langue de la Chine soit très-abondante et très-expressive. C'est une véritable pauvreté qu'un grand nombre de différences imperceptibles dont l'étude peut occuper la vie d'un homme. La véritable richesse d'un idiome est dans les expressions usuelles plus ou moins faciles à comprendre et à retenir. En général, la langue qui exprime le plus de choses d'une manière claire et précise est la plus riche de toutes.

D'un autre côté, le même mot différemment composé dénote une infinité de choses différentes. *Mou*, par exemple, signifie seul, un arbre, ou du bois ; composé, il a quantité d'autres sens. *Mou-leao* signifie du bois préparé pour bâtir ; *mou-lan*, des barreaux ou une porte de bois ; *mou-hia*, une caisse ; *mou-siang*, une armoire ; *mou-tsiang*, un charpentier ; *mou-eul*, un mousseron ; *mou-nu*, une espèce de petite orange ; *mou-sing*, la planète de Jupiter ; *mou-mien*, du coton, etc. Enfin, ce mot peut être joint à

quantité d'autres, et forme autant de sens que de combinaisons. Ainsi les Chinois, par un simple changement d'ordre dans leurs monosyllabes, font des discours suivis dans lesquels ils s'expriment avec beaucoup de grâce et de clarté. L'habitude leur fait distinguer si bien les différents tons des mêmes monosyllabes, qu'ils comprennent leurs différentes significations sans paraître faire beaucoup d'attention.

Il ne faut pas s'imaginer, comme plusieurs auteurs le racontent, qu'ils chantent en parlant, et qu'ils fassent une espèce de musique, qui ne pourrait être que fort désagréable à l'oreille. Au contraire, ces différents tons sont si délicats, que les étrangers n'en sentent pas facilement la différence, surtout dans la province de Kiangnan, où l'accent passe pour le plus parfait. On peut s'en former une idée par la prononciation naturelle de la langue espagnole, et par les différents tons du français et de l'italien, qui signifient différentes choses, quoiqu'on ait d'abord quelque peine à les trouver différents : ce qui a donné naissance au proverbe, *le ton fait tout*.

Comme les Chinois n'ont point d'accents écrits pour varier les sons, ils sont obligés d'employer pour le même mot autant de figures qu'il y a de tons par lesquels son sens est varié ; ils ont avec cela des caractères qui expriment deux ou trois mots, et quelquefois des phrases entières. Par exemple, pour écrire ces deux mots, *bonjour*, *monsieur*, au lieu de joindre le caractère de *bonjour* avec celui de *monsieur*, ils en emploient un différent, qui exprime par lui-même ces deux mots, ou, si l'on veut, ces trois mots ; mais on conçoit aussi que cet usage multiplie extrêmement les caractères chinois, et rend l'art de joindre les monosyllabes très-compiqué. Dans la composition par écrit, les mots sont, à la vérité, les mêmes ; mais le style poli est si différent de celui du discours familier, qu'un homme de lettres ne pourrait, sans paraître ridicule, écrire de la manière dont on s'exprime dans la conversation. Il est aisé de s'imaginer combien l'étude d'un si grand nombre de caractères demande d'années, non-seulement pour les distinguer dans leur composition, mais pour se souvenir même de leur signification et de leur forme. Cependant, lorsqu'on en sait parfaitement dix mille, on peut fort bien s'exprimer dans cette langue, et lire quantité de livres. Celui qui en sait le plus passe pour le plus habile ; mais la plupart des Chinois n'en savent pas plus de quinze ou vingt mille ; et parmi les docteurs même il s'en trouve peu qui en sachent plus de quarante mille.

Ce prodigieux nombre de caractères est recueilli dans une espèce de vocabulaire qui se nomme *Hai-pien*. De même que l'hébreu a ses lettres radicales, qui font connaître l'origine des mots et la manière de trouver leurs dérivés dans les dictionnaires, la langue chinoise a aussi ses caractères radicaux, tels que ceux des montagnes.

des arbres, de l'homme, de la terre, du cheval, etc.; il faut de plus savoir distinguer dans chaque mot les traits ou les figures qui sont placés au-dessus, ou au-dessous, à côté, ou dans le corps de la figure radicale. L'empereur Kang-hi fit composer un dictionnaire qui contenait dans la première compilation quatre-vingt-quinze volumes, la plupart fort épais et d'un petit caractère: pendant il était bien éloigné de renfermer toute la langue, puisqu'on jugea nécessaire d'y joindre un supplément de vingt-quatre volumes.

Outre ce grand vocabulaire, les Chinois en ont un autre qui ne contient que huit ou dix mille caractères, et dont les savants font usage pour lire ou écrire, et pour entendre ou composer leurs livres. Ils ont recours au grand, lorsque le petit ne leur suffit pas. C'est ainsi que les missionnaires ont recueilli tous les termes qui peuvent servir à l'instruction du peuple, pour se faciliter les moyens d'exercer leur ministère.

Clement d'Alexandrie attribue trois sortes de caractères aux Egyptiens: le premier, qu'il appelle *épistolaire*, ressemble, dit-il, aux lettres de notre alphabet; le second est le *sacerdotal*, qui sert pour les écrits sacrés, comme les notes pour la musique; le troisième, qui est l'*hiéroglyphique*, n'est employé que pour les inscriptions publiques sur les monuments. Il y a deux méthodes pour le dernier: l'une par des images exactes, qui représentent ou l'objet même, ou quelque chose qui en approche beaucoup; c'est ainsi qu'on emploie le croissant pour exprimer la lune; l'autre par des symboles et des figures énigmatiques, telles qu'un serpent en forme de cercle avec sa queue dans sa gueule, pour signifier l'année ou l'éternité. Les Chinois ont toujours eu, comme les Egyptiens, divers caractères symboliques. Au commencement de leur monarchie, ils se communiquaient leurs idées en traçant sur le papier des images naturelles de ce qu'ils voulaient exprimer: par exemple, un oiseau, une montagne, un arbre, pour signifier exactement les mêmes choses. Cette méthode était fort imparfaite, et demandait des volumes entiers pour l'expression des pensées les plus courtes. D'ailleurs combien d'objets ne pouvaient être représentés par le rayon ou le pinceau, tels que l'âme, les sentiments, les passions, la beauté, la vertu, les vices, les actions des hommes et des animaux, enfin tout ce qui est sans corps et sans forme! Ce fut cette raison qui fit naître insensiblement l'ancienne manière d'écrire et composer des figures plus simples pour exprimer les choses qui ne tombent pas sous les sens.

Un fait très-remarquable, c'est que les caractères de la Corinchine, du Tonkin et du Japon, sont les mêmes qu'à la Chine, et signifient les mêmes choses. Quoique les copies de ces quatre régions aient un usage si différent, qu'ils ne peuvent s'en-

tendre dans le discours, ils s'entendent parfaitement par écrit, et leurs livres sont communs entre eux. Ainsi leurs caractères peuvent être comparés aux chiffres qui portent différents noms en divers pays, mais dont le sens est partout le même.

Avant le commencement de la monarchie, on se servait de petites cordes, avec des nœuds coulants, qui avaient chacun leur signification, comme les quipos des Péruviens. Les Chinois en conservent la représentation sur deux tables qu'ils appellent *Lo-tu* et *Lo-chu*.

Le style des Chinois dans leurs compositions est concis, allégorique, et souvent obscur pour ceux qui ne sont pas bien versés dans l'usage de leurs caractères. Il demande beaucoup d'attention et même d'habileté, pour ne tomber dans aucune méprise: il exprime quantité de choses en peu de mots. Les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies et de métaphores. Duhalde en donne un exemple: « L'encre qui a tracé l'édit impérial en faveur de la religion chrétienne n'est point encore sèche; et vous entreprenez de la détruire! » C'est ainsi qu'écrivent les Chinois. Hamlet, dans Shakspeare, emploie une figure toute semblable, en parlant de sa mère qui est près de se marier avec le ministre de son premier époux: « L'infidèle! avant d'avoir usé les souliers qu'elle portait à l'enterrement de mon père! » Il y a de la vérité dans cette idée, et cette vérité grossière paraîtra une beauté aux nouveaux commentateurs de Shakspeare; mais les gens de goût, qui savent qu'un prince ne s'exprime pas comme un homme du peuple, et que le langage du théâtre n'est pas celui des rues, diront qu'il était facile de saisir cent autres circonstances que celle des souliers, et d'être aussi vrai et plus noble.

Les Chinois insèrent volontiers dans leurs écrits des sentences et des passages tirés des cinq livres canoniques; et comme ils comparent leurs compositions à la peinture, ils comparent de même ces sentences aux cinq principales couleurs qu'ils emploient pour peindre; enfin ils attachent beaucoup de prix à écrire proprement et à peindre exactement leurs caractères. C'est à quoi l'on apporte une extrême attention dans l'examen de ceux qui se présentent pour les degrés. Les Chinois préfèrent un beau caractère d'écriture au tableau le plus fini, et souvent une page de quelque vieil écrit bien exécuté se vendra fort cher. Ils rendent une espèce d'honneur à leurs caractères jusque dans les livres les plus communs; et si le hasard leur fait rencontrer quelques feuilles imprimées, ils ne manquent point de les ramasser avec respect. Celui qui marcherait dessus ou qui les jetterait négligemment, passerait pour un homme sans éducation. La plupart des menuisiers et des maçons se croiraient coupables s'ils déchiraient une feuille imprimée, lorsqu'ils

la trouvent collée sur un mur ou contre une fenêtre.

On lit dans quelques relations que les savants de la Chine, en conversant ensemble, tracent souvent des caractères avec le doigt ou avec leur éventail, sur leurs genoux, ou dans l'air; c'est que leur langue a divers mots qui ne doivent être employés que rarement dans une conversation polie, tels que les termes de *navigation* et de *chirurgie*. Concluons que l'on peut distinguer trois sortes de langages : le vulgaire, qui varie dans les différentes provinces, surtout pour la prononciation, et qui n'est employé que dans les compositions des basses classes; le langage mandarin, qui est à peu près pour eux ce que le latin est en Europe pour les ecclésiastiques et les savants, et que l'auteur de *l'Orphelin de la Chine* appelle

La langue sacrée,

Du conquérant tartare et du peuple ignoré.

Enfin celui des livres, qui est fort différent du discours familier : il ne s'emploie jamais que pour écrire, et ne peut être entendu sans le secours des lettres; mais ceux à qui l'étude facilite l'intelligence de ce style y trouvent beaucoup de netteté et d'agrément. Chaque pensée est ordinairement exprimée par cinq ou six caractères; l'oreille la plus délicate n'y rencontre rien de choquant, et la variété des accents en rend le son fort doux et fort harmonieux. La différence entre les livres qu'on publie dans ce dialecte, et ceux qui portent le nom de *king*, consiste dans le sujet, qui n'est pas si relevé, et dans le style, qui n'a pas la même grandeur et la même précision. Il faut passer par quantité de degrés avant d'arriver à la majestueuse brièveté qu'on admire dans les *kings*. On n'emploie point de ponctuation pour les sujets sublimes : on laisse aux savants, pour qui ces ouvrages sont destinés, le soin de juger où le sens se termine, et les habiles gens ne s'y trompent jamais.

Les Chinois ont encore une autre sorte de langage et un autre caractère, qui a servi à la composition de quelques livres, que les savants doivent entendre, mais qui ne sert plus à présent que pour les titres, les inscriptions, les sceaux et les devises. Ils ont aussi une écriture courante, qu'ils emploient dans les contrats, les obligations et les actes de justice, comme les Européens ont un caractère particulier pour les procédures. Enfin ils ont une espèce de notes ou de caractères d'abréviations qui demande une étude particulière à cause de la variété de ses traits, et qui sert à recueillir promptement tout ce que l'on veut écrire.

La langue chinoise est le contraire de toutes les autres, parce qu'elle a infiniment plus de caractères que de mots. Les Chinois admirent de leur côté qu'avec si peu de lettres les Européens puissent exprimer toutes leurs paroles; mais l'étonnement cesserait de part et d'autre, si l'on faisait réflexion

que les mots sont composés de la combinaison d'un petit nombre de sons simples, formés par les organes de la parole, et que les caractères européens sont inventés pour exprimer des sons; au lieu que les caractères chinois expriment des mots, et doivent être par conséquent beaucoup plus nombreux. Il n'est pas aisé de juger comment cette méthode leur est venue à l'esprit plutôt que l'autre, ou pourquoi ils ont préféré l'une à l'autre, si elles s'y sont présentées toutes deux. Nous savons seulement qu'il n'y a pas d'autre exemple de cette préférence dans toutes les parties du monde connu. A la vérité, les Egyptiens, les Mexicains, et d'autres peuples ont eu des caractères de la même nature; mais il en reste fort peu, et l'on ne voit pas que l'invention en ait été si judicieuse et si uniforme, ni qu'elle ait été capable d'exprimer une aussi grande variété d'idées simples et composées que la méthode chinoise.

Il est difficile d'exprimer les mots chinois en caractères européens; mais il est impossible d'exprimer les mots européens en caractères chinois. La raison en est sensible : c'est non-seulement parce que la langue chinoise manque de certains sons qui se trouvent dans d'autres langues; mais encore parce que les caractères chinois expriment des paroles, au lieu d'exprimer de simples sons, ou, si l'on veut, parce qu'ils expriment le son de plusieurs lettres ensemble. Cependant il faut en excepter les voyelles, dont chacune a son caractère particulier. Comme tous les mots de cette langue sont de simples syllabes, et que leur nombre n'est que de trois cent trente, il est clair que les caractères chinois ne peuvent exprimer un plus grand nombre de syllabes en aucune autre langue, et qu'un quart de ces caractères étant d'une nature qui n'a rien de semblable en aucun autre lieu, ils ne peuvent exprimer par conséquent plus de deux cent cinquante syllabes étrangères. Lorsqu'ils veulent écrire ou prononcer quelque mot européen dont les syllabes ne se trouvent pas dans les trois cent trente mots de leur langue, ils emploient ceux qui en approchent le plus. Par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*; ils prononcent *Ho-cul-se-te-in*, au lieu d'*Holstein*; *So-tu-yao-koculma*, au lieu de *Stockholm*; et *Oli-che-y-si-che*, au lieu d'*Alexiortitz*.

La difficulté devient d'autant plus grande, qu'ils n'ont pas les lettres *b*, *d*, *r*, *x* et *z*, qui reviennent souvent dans les langues de l'Europe. Ils expriment ordinairement le *d* comme le *t*, par *ki*; ils emploient *p* pour *b*, cependant le *d* et le *x* paraissent fondus dans les mots *j-tse*, que plusieurs Chinois prononcent *j-dse*; mais ceux qui peuvent prononcer distinctement *j-dse*, ne pourraient prononcer *da*, *de*, *di*, *do*, *du*; ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*. Au lieu de notre *r*, ils emploient *l*, ou plutôt un mot qui commence par *l*; ainsi, pour *France*, ils disent *Fu-lan-tsu-se*. Ils emploient *che* au lieu de notre *x*, comme on l'a vu dans *Alexiortitz*.

Tous les mots chinois écrits en lettres européennes se terminent ou par une des cinq voyelles ou par la lettre *n*, à laquelle les Français et les Espagnols ont ajouté le *g*, et les Portugais l'*m*.

À l'égard de la table suivante, on doit faire trois observations : 1° que les mots contenus sous les différentes lettres sont formés sur une règle commune de la langue chinoise, quoique le nombre n'en soit pas égal sous chaque lettre ; 2° que suivant la manière d'écrire des Français et des Portugais, plusieurs paraissent de deux ou trois syllabes, et doivent être prononcés de même, si l'on s'attache à la manière commune de lire ; au lieu que, suivant la manière d'écrire des Anglais, ce sont autant de monosyllabes, conformément au génie de la langue chinoise ; 3° que le changement d'orthographe du portugais et du français à l'anglais est naturel et nécessaire. La principale difficulté pour les Anglais consiste à prononcer certains caractères composés d'une double consonne, dont la prononciation n'est point en usage dans leur langue : cependant, comme ils en ont aussi de doubles et de triples, un peu d'exercice leur facilite cette prononciation. Par exemple, un Anglais qui est accoutumé à prononcer *brand, sing, prong, swing, strong*, etc., ne saurait trouver beaucoup de peine à prononcer dans un seul son, *yuen, siang, kiang, suen, lui, tein* ; il n'y a qu'à suivre pour prononcer ensemble, *su, yu, si*, etc., la même règle qu'il observe en prononçant *br, st, pr*, etc. ; c'est-à-dire qu'il les doit prononcer comme s'ils ne faisaient qu'une seule lettre.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

De tous les mots qui composent la langue chinoise, suivant la prononciation anglaise, française et portugaise.

Français.	Anglais.	Portugais.
TSC.	CHI.	GH.
Tcha	Cha	Xa
Tchan	Chan	Xam
Tchang	Chang	Xam
Tchao	Chau	Xao
Tchai	Chay	Xai
Tche	Che	Xe
Tchen	Chen	Xen
Tcheng	Cheng	Xem
Tcheon	Chew	Xeu
Tchi	Chi	Xi
Tchin	Chin	Xin
Tching	Ching	Xim
Tcho	Cho	Xo
Tchou	Chou	Xou
Tchang	Chung	Xum
Tchoua	Chwa	Xua
Tchouang	Chwang	Xuam
Tchoue	Chwo	Xue
Tchouen	Chen	Xuen
F.	F.	F.
Fa	Fa	Fa

Français.	Anglais.	Portugais.
F.	F.	F.
Fan	Fan	Fan
Fang	Fang	Fam
Fouu	Fou	Fou
Fi	Fi	Fi
Fo	Fo	Fo
Fou	Fou	Fu
Fung	Fung	Fum
Fuen	Fwen	Fuen
G.	G.	G.
Gan	Gan	Gan
Gang	Gang	Gam
Gao	Gau	Gau
Gai	Gay	Gai
Gha	Gho	Guo
Guei	Ghney ou Gwey	Goei ou Guei
Go	Go	Go
Gou	Goo	Gu
H.	H.	H.
Hang	Han	Han
Han	Hang	Han
Heo	Hau	Hao
Hei	Hay	Hai
He	He	He
Heng	Heng	Hem
Heo	Hew	Hew
Hi	Hi	Hi
Hing	Hing	Him
Ho	Ho	Ho
Hou	Hoo	Hu
Hoen	Hoen	Hoen
Houng	Hung	Hum
Hioe	Hye (182)	Hue
Hiven	Hven	Hinea
Hia	Hya	Hia
Hiang	Hyang	Hiam
Hiao	Hyau	Hiao
Hiai	Hyay	Hiai
Hie	Hye	Hie
Hien	Hyen	Hien
Hieu	Hyew	Hieu
Hio	Hyo	Hio
Hiu	Hyu	Hiu
Hium	Hyun	Hium
Hiung	Hyun	Hieua
1. voyelle.	L.	Y.
In	In	Yn
Iag	Iug	Ym
2. consonne.	J.	G.
Jo	Jo	Ge
Jen	Jen	Gen
Jeng	Jeng	Gem
Jeu	Jew	Geu
Jin	Jin	Gin
C.	K.	C.
Ca	Ka	C
Can	Kan	Cau
Oang	Kang	Cam
Cau	Kau	Cau
Cai	Kai	Kai
Ke	Ke	Ke
Ken	Ken	Ken
Keng	Keng	Kem
Keu	Kew	Ken
Ki	Ki	Ki
Kin	Kin	Kin
King	King	Kim

(182) Ce mot et le suivant peuvent être prononcés aussi *Hie, Hion* par les Anglais.

Français.

Anglais.

Portugais.

Français.

Anglais.

Portugais.

C.

K.

C.

N et N G.

N.

N.

Co
Cu
Cung
Kicue
Kieven
Kya
Kiang
Kiao
Kiai
Kie
Kien
Kieu
Kio
Kiu
Kiun
Kiang

Ko
Ku
Kung (183)
Kwe
Kwen
Kya
Kyang
Kiau
Kyay
Kie
Kyen
Kyew
Kyo
Kyu
Kyun
Kiung

Co
Ca
Cam
Kive
Kiven
Kia
Kiam
Kiao
Kiai
Kie
Kien
Kieu
Kio
Kiu
Kiun
Kiun

Na
Nan
Nag
Nao
Nai
Ne
Neng

Ngao
Ngai
Ngue
Nquen
Ngacu
Ngo
Ni
Nin
Ning
No
Nu
Nann
Nung
Nui
Naon
Niang
Niao

Na
Nan
Nang
Nau
Nay
Ne
Neng
New
Ngau
Ngay
Nghe
Nghen
Nghew
Ngo
Ni
Nin
Ning
No
Nu
Nuo
Nung
Nui
Nwoo
Nyang
Nyau
Nye
Nyen
Nyeu
Nyo
Nya

Na
Nan
Nam
Nao
Nai
Ne
Nem
Nen
Ngao
Ngai
Nge
Ngen
Ngen
Ngo
Ni
Nia
Nim
No
Nu
Nun
Num
Nui
Nuen
Niam
Niao
Nie
Nien
Nieu
Nio
Niu

L.

L.

L.

La
Lan
Lang
Lao
Lai
Le
Leng
Leu
Li
Lin
Ling
Lo
Lu
Lun
Lung
Liven
Loan
Lui
Luon
Leang
Leao
Lie
Lien
Lieu
Lio
Liu

La
Lan
Lang
Lau
Lay
Le
Leng
Lew
Li
Lin
Ling
Lo
Lu
Lun
Lung
Lven
Lwan
Lwi
Lwon
Lyang
Lya
Lye
Lyen
Lyew
Lyo
Lyu

La
Lan
Lam
Lao
Lai
Le
Lem
Leu
Li
Lin
Lim
Lo
Lu
Lun
Lum
Liven
Loan
Lui
Luon
Leam.
Leao
Lie
Lien
Lieu
Lio
Liu

Nien
Nien
Nio
Niu

O.

o

P.

Pa
Pan
Pang
Pao
Pai
Pe
Peng
Peu
Pi
Pin
Ping
Po
Pu
Pung
Puen
Poei
Puon
Piao
Plie
Pien
Pieu

Nie
Nien
Nyeu
Nyo
Nya

O.

o

P.

Pa
Pan
Pang
Pau
Pay
Pe
Peng
Pew
Pi
Pin
Ping
Po
Pu
Pung
Pwen
Pweg
Pwon
Pyau
Pye
Pyen
Pyew

Nie
Nien
Niu

O.

o

P.

Pa
Pan
Pam
Pao
Pai
Pe
Pen
Peu
Pi
Pin
Pim
Po
Pu
Pun
Puen
Poi
Puon
Piao
Pie
Pien
Pieu

M.

M.

M.

Ma
Man
Mang
Mao
Mai
Me
Men
Meng
Mu
Mi
Min
Ming
Mo
Mu
Mung
Muen
Mui

Muon
Miao
Mie
Mien
Mieu

Ma
Man
Mang
Mau
May
Me
Men
Meng
Mew
Mi
Min
Ming
Mo
Mu
Mung
Mwen
Mwi
Mwei
Mwon
Myau
Mie
Myen
Myeu

Ma
Mang
Mam
Mao
Mai
Me
Men
Mem
Meu
Mi
Min
Mim
Mo
Mu
Mum
Muen
Mui
Mvai
Muon
Miao
Mie
Mien
Mieu

Qua
Quan.
Quouang
Quoi
Quoue
Quouei
Quouen

Quono
Quovou

Qua
Quam
Quang
Quay
Que
Quey
Quen
Queng
Quo
Quou

K.
Kua
Kuan
Kuan
Kuai
Kue
Kuei
Kuen
Kuen
Kuo
Kuo

(183) Ce mot est écrit aussi *Kong*, et le même doute naît à tous les mots de cette forme, que les

missionnaires écrivent indifféremment par *n* ou par *o*.

Français.	Anglais.	Portugais.	Français.	Anglais.	Portugais.
S.	S.	S.	T.	T.	T.
Sa	Sa	Sa	Tien	Tyen	Tien
San	Sin	San	Tieu	Tyen	Tieu
Sa g	Sang	San	TS ou OS.	TS.	C.
Sao	Sau	Sao	Tsa	Tsa	Ca
Sai	Say	Sai	T an	Tsan	Can
Se	Se	Se	Tsang	Tsang	Cam
Sen	Sen	Sen	Tsao	Tsau	Cao
Seng	Seng	Sen	Tsai	Tsay	Cai
Sou	Sew	Sou	Tse	Tse	Ce
Si	Si	Si	Tseug	Tseug	Cem
Sin	Sin	Sin	Tseu	Tseu	Cou
Sing	Sing	Sim	Tsi	Tsi	Qi
So	So	So	Tsin	Tsin	Cin
Sou	Su	Su	Tsing	Tsing	Cim
Sen	Sen	Sun	Tsu	Tsu	Cu
Seng	Seng	Sam	Tsun	Tsun	Cun
Sine	See	Sine	Tsung	Tsung	Cum
Sineu	Swen	Sineu	Tsive	Tsve	Cive
Sai	Swi	Sai	Tsien	Tsven	Civen
Soun	Swon	Soun	Tsue	Tswe	Coe ou Cue.
Siang	Syang	Sium	Tsui	Tsui	Cui
Siao	Syan	Siao	Tsunon	Tswon	Cunon
Sie	Sye	Sie	Tsiang	T-yang	Ciam
Sien	Syen	Sien	Tsiao	T-yan	Ciao
Sen	Syew	Sieu	Tsio	Tsyo	Cie
Sio	Syo	Sio	Tsien	Tsven	Cien
Sin	Syu	Siu	Tsion	T yen	Cieut
Sun	Syun	Sium	Tsio	Tsyo	Cio
			Tsiu	Tsyo	Ciu
			Tsiung	Tyng	Cium
CH.	SH.	X.	U voyelle.	U.	U.
Cha	Sha	Xa	U	U	U
Chan	Shan	Xan	U	U	U
Chang	Shang	Xam	U	U	U
Chao	Shau	Xao	U	U	U
Chai	Shay	Xai	U	U	U
Ché	She	Xe	U	U	U
Chen	Shen	Xen	U	U	U
Chen	Shew	Xen	U	U	U
Chi	Shi	Xi	U	U	U
Chin	Shin	Xin	U	U	U
Ching	Shing	Xim	U	U	U
Cho	Sho	Xo	U	U	U
Chu	Shu	Xu	U	U	U
Chun	Shun	Xun	U	U	U
Chung	Sh'g	Xum	U	U	U
Choun	Shwa	Xoa	U	U	U
Chouang	Shwang	Xeam	U	U	U
Chau	Shwa		U	U	U
Chac	Shwe		U	U	U
Chien	Shwen		U	U	U
Sai	Shwi	Xai	U	U	U
Siau	Shyan	Xiau	U	U	U
Tien	Shyew	Xieu	U	U	U
T.	T.	T.	HO.	W.	HO.
Ta	Ta	Ta	Hua	Wha	Hoa
Tan	Tan	Tan	Hoan	Wham	Hoan
Tang	Tang	Tam	Hoang	Whang	Ham
Tao	Tau	Tao	Hai	Whay	Hai
Tai	Tay	Tai	Hoa	Who	Hoe
Te	Te	Te	Hori	Whei	Hoei
Teng	Teng	Tem	Hue	Whe	Hue
Ten	Tew	Ten	Hoen	When	Hoen
Ti	Ti	Ti	Huon	Whon	Huon
Ting	Ting	Tim	Y et I	Y	Y.
To	To	To	Ya	Ya	Ya
Tu	Tu	Tu	Yang	Yang	Yam
Tun	Tun	Tun	lao	Yau	Y o.
Tung	Tung	Tung	Yai	Yai	Yai
Tui	Tui	Tui	le	Ye	Ye
Twon	Twon	Twon	len	Yen	Yen
Tiao	Tyan	Tiao	Yeu	Yeng	Y m
Tie	Tye	Tie	Yin	Yew	Yeu
			Yo	Yin	Yn
			Yu	Yo	Yo
				Yu	Yu

Français.	Anglais.	Portugais.
Y et L.	Y.	Y.
lan	Yun	Yun
long	Yung	Yang
lve	Ywe	Yue
lven	Ywen	Yven
Yuei	Yw-i	Yui
Youin	Ywin	Yuin

§ III. — RELIGION.

Dans l'empire de la Chine, comme dans la plupart des autres pays du monde, les habitants sont divisés par la différence de leurs religions. On y distingue trois principales sectes : 1^o la secte des lettrés et du gouvernement ; elle suit la doctrine des anciens livres, et regarde Confucius comme son maître ; 2^o celle du philosophe Lao-kiur, qui n'était, dans les principes, qu'une corruption de la loi naturelle, loi établie ensuite par Confucius ; 3^o celle de Fo, qui consiste dans une idolâtrie grossière. On peut joindre à ces trois espèces de cultes, le judaïsme, le mahométisme et le christianisme, qui ont fait quelque progrès dans l'empire.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, renvoyant au *Dictionnaire des Religions* de M. l'abbé Bertrand, dans l'*Encyclopédie* de M. Migne.

§ IV. — MŒURS DES CHINOIS.

Les Chinois font consister la beauté à avoir le front large, le nez court, de petits yeux fendus, la face bien large et carrée, de grandes oreilles, la bouche à fleur de tête et médiocre, et des cheveux noirs ; car ils ne peuvent supporter une chevelure blonde ou rousse. Les tailles fines et dégagées n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits sont fort larges, et ne sont point ajustés à la taille comme en Europe. Ils croient un homme bien fait lorsqu'il est gras et gros, et qu'il remplit sa chaise avec bonne grâce.

Quoique les chaleurs excessives qui se font sentir dans les provinces méridionales, surtout dans celles de Quang-tong, de Fokien et de Yun-nan, donnent aux paysans, qui vont nus jusqu'à la ceinture, un teint brun et olivâtre, ils sont naturellement aussi blancs que les Européens, et l'on peut dire en général que leur physionomie n'a rien de désagréable. La plupart ont même la peau fort belle jusqu'à l'âge de trente ans. Les lettrés et les docteurs, surtout ceux de basse extraction, ne se coupent jamais l'ongle du petit doigt ; ils affectent de le laisser croître de la longueur d'un pouce, pour faire connaître qu'ils ne sont point dans la nécessité de travailler pour vivre. À l'égard des femmes, elles sont ordinairement d'une taille médiocre ; elles ont le nez court, les yeux petits, la bouche bien faite, les lèvres vermeilles, les cheveux noirs, les oreilles longues et pendantes, leur teint est fleuri ; il y a de la gaieté dans leur visage, et les traits en sont assez réguliers.

Les Chinois, en général, sont d'un carac-

tère doux et facile. Ils ont beaucoup d'affabilité dans l'air et les manières, sans aucun mélange de dureté, d'aigreur et d'emportement. Cette modération se remarque jusque dans le peuple. Le P. de Fontaney, jésuite, ayant rencontré au milieu d'un grand chemin un embarras de voitures, fut surpris, au lieu d'entendre prononcer des mots indécents, suivis comme en Europe d'injures et de coups, de voir les charretiers se saluer civilement, et s'entraider pour rendre le passage plus libre. Les Européens qui ont quelque affaire à démêler avec les Chinois doivent se garder de tout mouvement de vivacité. Ces écarts passent à la Chine pour des défauts contraires à l'honnêteté ; non que les Chinois ne soient aussi ardents et aussi vifs que nous ; mais ils apprennent de bonne heure à se rendre maîtres d'eux-mêmes.

Leur modestie est surprenante : les lettrés paraissent toujours avec un air composé, sans accompagner leurs discours du moindre geste. Les femmes sont encore plus réservées : elles vivent constamment dans la retraite, avec tant d'attention à se couvrir, qu'on ne voit pas même paraître leurs mains au bout de leurs manches, qui sont fort longues et fort larges. Si elles présentent quelque chose à leurs plus proches parents, elles le posent sur une table, et leur laissent la peine de le prendre : elles sont fort choquées de voir les pieds nus à nos saints dans les tableaux.

Quoique les Chinois soient naturellement vindicatifs, surtout lorsqu'ils sont animés par l'intérêt, ils ne se vengent jamais qu'avec méthode, sans en venir aux voies de fait. Ils dissimulent leur mécontentement, et gardent si bien les apparences, qu'on les croirait insensibles aux outrages ; mais l'occasion de ruiner leur ennemi se présente-t-elle, ils la saisissent sur-le-champ. Les voleurs mêmes n'emploient point d'autre méthode que l'adresse et la subtilité. Il s'en trouve qui suivent les barques des voyageurs ou des marchands, et qui se coulent parmi ceux qui les tirent sur le canal impérial, dans la province de Chan-tong ; ce qui leur est d'autant plus aisé, que, l'usage étant de changer de matelots chaque jour, ils ne peuvent être facilement reconnus. Pendant la nuit, ils se glissent dans les cabinets : ils endorment les passagers par la fumée de certaines drogues, et dérobent librement sans être aperçus. Un voleur chinois ne se lassera point de suivre un marchand pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'occasion de le surprendre ; d'autres pénètrent dans les villes, au travers des murs les plus épais, brûlent les portes, ou les percent par le moyen de certaines matières qui brûlent le bois sans flamme. Ils s'introduisent dans les lieux les plus secrets d'une maison, et les habitants sont surpris de trouver leur lit sans rideaux et sans couverture, leur chambre sans tapisseries et sans meubles, et de ne découvrir aucune

autre trace des voleurs que le trou qu'ils ont fait au mur ou à la porte.

Le P. Le Comte avertit les Européens qu'ils ne doivent rien prêter aux Chinois sans avoir pris leurs sûretés, parce qu'il n'y a point de fond à faire sur leur parole. Ils commencent par emprunter une petite somme, en promettant de restituer le capital avec de gros intérêts. Ils remplissent cette promesse; et, sur le crédit qu'ils s'établissent, ils continuent d'emprunter de plus grosses sommes. L'artifice se soutient pendant des années entières, jusqu'à ce que la somme soit aussi grosse qu'ils la désirent. Alors ils disparaissent.

Il faut avouer que cette manière de tromper n'est pas particulière aux Chinois, et la précaution que recommande ici le P. Le Comte est l'orne avec toutes les nations commerçantes. Le même jésuite convient ailleurs que, lorsqu'il vint à la Chine avec ses compagnons, étrangers, inconnus, exposés à l'avarice des mandarins, on ne leur fit pas le moindre tort dans leurs personnes ni dans leurs biens; et ce qui lui paraît bien plus extraordinaire, un commis de la douane refusait de recevoir d'eux un présent malgré toutes leurs instances, en protestant qu'il ne prendrait jamais rien des étrangers. Mais ces exemples sont rares, ajoute-t-il, et ce n'est pas sur un seul trait qu'il faut juger un caractère national. Ne devait-il pas contraire plus naturellement qu'un pareil exemple de probité dans une ville maritime, grande et marchande, où l'avidité, l'artifice et la fraude doivent régner plus qu'ailleurs, ne doit point être rare dans le reste de la nation? Aussi le P. Duhalde en porte-t-il un jugement plus modéré. En général, dit-il, les Chinois ne sont pas aussi fourbes et aussi trompeurs que le P. Le Comte les représente; mais ils se croient permis de duper les étrangers: ils s'en font même une gloire. On en trouve d'assez impudents, lorsque la fraude est découverte, pour s'excuser sur leur défaut d'adresse. « Il paraît assez, disent-ils, que je m'y suis fort mal pris; vous êtes plus adroit que moi, et je vous promets de ne plus m'adresser aux Européens. » En effet, on prétend que c'est des Européens qu'ils ont appris l'art de tromper, si l'homme, en quelque pays que ce soit, a besoin d'apprendre cet art. Un capitaine anglais, qui s'était fait marché à Canton pour quelques balles de soie, se rendit avec son interprète à la maison du marchand pour examiner s'il ne manquait rien à la qualité de sa marchandise: il fut content de la première balle; mais les autres ne contenaient que de la soie pourrie. Cette découverte l'ayant irrité, il se répandit en reproches fort amers. Le Chinois les écouta sans s'émouvoir, et lui fit cette réponse: « Prenez-vous-en à votre fripon d'interprète, qui m'a protesté que vous n'examineriez point les balles. »

Cette disposition à tromper est commune parmi le peuple des côtes: ils emploient toutes sortes de moyens pour falsifier ce qu'ils vendent; ils vont jusqu'à contrefaire

les jambons, en couvrant une pièce de bois d'une espèce de terre, qu'ils savent revêtir d'une peau de porc. Cependant Duhalde et Le Comte même reconnaissent qu'ils ne pratiquent ces friponneries qu'à l'égard des commerçants étrangers, et que, dans les villes éloignées de la mer, un Chinois ne peut se persuader qu'il y ait tant de mauvaise foi sur les côtes.

Lorsqu'ils ont en vue quelque profit, ils emploient d'avance toute la subtilité de leur esprit pour s'insinuer dans les bonnes grâces de ceux qui peuvent favoriser leur entreprise. Ils n'épargnent ni les présents, ni les services, sans aucune apparence d'intérêt: ils prennent, pendant des années entières, toutes sortes de personnalités et toutes sortes de mesures pour arriver à leur but. Ce genre de patience, qui est la vertu des fripons, prouverait plus que tout le reste un caractère naturellement porté à être fourbe et habile à tromper.

Les seigneurs de la cour, les vice-rois des provinces et les généraux d'armée sont dans un perpétuel mouvement pour acquérir ou conserver les principaux postes de l'Etat. La loi ne les accorde qu'au mérite; mais l'argent, la faveur et l'intrigue ouvrent secrètement mille voies plus sûres. Leur étude continuelle est de connaître les goûts, les inclinations, l'humeur et les desseins les uns des autres.

Dans quelques cantons, le peuple est si porté à la chicane, qu'on y engage ses terres, ses maisons et ses meubles, pour le plaisir de suivre un procès ou de faire donner la bastonnade à son ennemi. Mais il arrive souvent que, par une corruption plus puissante, l'accusé fait tomber les coups sur celui qui l'accuse. De là naissent entre eux des haines mortelles. Une de leurs vengeances est de mettre le feu à la maison de leur ennemi pendant la nuit; cependant la peine de mort que les lois imposent à ce crime le rend assez rare.

On assure que les Chinois les plus vicieux ont un amour naturel pour la vertu, qui leur donne de l'estime et de l'admiration pour ceux qui la pratiquent. Ceux qui s'assujettissent le moins à la chasteté honorent les personnes chastes, surtout les veuves; ils conservent, par des arcs de triomphe et par des inscriptions, la mémoire des personnages distingués qui ont vécu dans la continence, qui ont rendu service à la patrie, et qui se sont élevés au-dessus du vulgaire par quelque action remarquable. Ils apportent beaucoup de soin à dérober la connaissance de leurs vices au public. Ils témoignent le plus grand respect à leurs parents et à ceux qui ont pris soin de leur éducation; ils honorent les vieillards à l'exemple de l'empereur. Ils détestent dans les actions, dans les paroles et dans les gestes, tout ce qui décèle de la colère ou la moindre émotion. Mais c'est peut-être aussi de cette habitude de se contraindre que naît leur disposition aux vengeances tardives et étudiées, aux raffinements de la fourberie; et ce caractère est bien

aussi dangereux que la violence, et plus odieux.

Magalhães observe qu'ils ont porté la philosophie morale spéculative à sa perfection, qu'ils en font leur principale étude et le sujet ordinaire de leurs entretiens. Il ajoute qu'ils ont l'esprit si vif et si pénétrant, qu'en lisant les ouvrages des jésuites, ils entendaient facilement les questions les plus subtiles.

Les vernis de la Chine, la porcelaine, et cette variété de belles étoffes de soie qu'on transporte en Europe sont des témoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paraît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébène, d'écaille, d'ivoire, d'ambre et de corail. Ceux de sculpture et leurs édifices, tels que les portes de leurs grandes villes, leurs arcs de triomphe, leurs ponts et leurs tours, ont beaucoup de noblesse et de grandeur. S'ils ne sont point parvenus au degré de perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, il en faut accuser la mesquinerie chinoise, qui, mettant des bornes étroites à la dépense des particuliers, et restreignant le salaire des artistes, n'encourage pas assez le travail et l'industrie.

Il est vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les mécaniques ; mais leurs instruments sont plus simples ; et, sans avoir jamais vu les modèles qu'on leur propose, ils les imitent facilement. C'est ainsi qu'ils font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, des pistolets, etc.

Ils ont une si haute opinion d'eux-mêmes, que le plus vil Chinois regarde avec mépris toutes les autres nations. Dans leur engouement pour leur pays et pour leurs usages, ils ne peuvent se persuader qu'il y ait rien de bon ni rien de vrai que leurs savants aient ignoré. On s'efforce en vain de leur faire entreprendre sérieusement quelque ouvrage dans le goût de l'Europe : à peine les missionnaires ont-ils pu obtenir des architectes chinois de leur bâtir une église dans le palais, sur le modèle envoyé de France. Quoique les vaisseaux de la Chine soient mal construits, et que les habitants ne puissent refuser de l'admiration à ceux qui viennent de l'Europe, leurs charpentiers paraissent surpris lorsqu'on leur propose de les imiter. Ils répondent que leur fabrique est l'ancien usage de la Chine. « Mais cet usage est mauvais, » leur dites-vous. « N'importe, » répliquent-ils ; c'est assez qu'il soit établi dans l'empire, et l'on ne peut s'en écarter sans blesser la justice et la raison. » Il paraît néanmoins que cette réponse ne vient souvent que de leur embarras. Ils craignent de ne pas satisfaire les Européens qui veulent les employer ; car leurs meilleurs artistes entreprennent toutes sortes d'ouvrages sur les modèles qu'on leur présente.

Le peuple ne doit sa subsistance qu'à son travail assidu ; aussi ne connaît-on pas de nation plus laborieuse et plus sobre : les Chinois sont endurcis au travail dès l'enfance ; ils emploieront des jours entiers à fouir la terre, les pieds dans l'eau jusqu'aux

genoux, et le soir ils se croiront fort heureux d'avoir pour leur souper un peu de riz cuit à l'eau, un potage d'herbes et un peu de thé. Ils ne rejettent aucun moyen pour gagner leur vie. Comme on aura peine à trouver dans tout l'empire un endroit sans culture, il n'y a personne, à quelque âge qu'on le suppose, homme ou femme, sourd, muet, boiteux, aveugle, qui n'ait de la facilité à subsister. On ne se sert à la Chine que de moulins à bras pour broyer les grains : ce travail, qui n'exige qu'un mouvement fort simple, est l'occupation d'une infinité de pauvres habitants.

Les Chinois savent mettre à profit plusieurs choses que d'autres nations croient inutiles, ou dont elles tirent peu de parti. A Pékin, quantité de familles gagnent leur vie à vendre des allumettes, d'autres à ramasser dans les rues des chiffons de soie, de laine, de coton ou de toile, des plumes de poules, des os de chiens, des morceaux de papier, qu'ils nettoient soigneusement pour les revendre : ils gagnent même sur les ordures qui sortent du corps humain : on voit dans toutes les provinces des gens qui s'occupent à les ramasser ; et dans quelques endroits, sur les canaux, des barques qui n'ont pas d'autre usage. Les paysans viennent acheter ces immondices pour du bois, de l'huile et des légumes. Au surplus, tous ces moyens de subsistance ne sont pas particuliers aux Chinois, et se retrouvent à Paris et dans les grandes capitales.

Malgré la sobriété et l'industrie qui règnent à la Chine, le nombre prodigieux des habitants y cause beaucoup de misère. Il s'en trouve de si pauvres, que, si la mère tombe malade ou manque de lait, l'impuissance de nourrir leurs enfants les force de les exposer dans les rues. Ce spectacle est rare dans les villes de province ; mais rien n'est plus commun dans les grandes capitales, telles que Pékin et Canton. D'autres engagent les sages-femmes à noyer leurs filles dans un bassin d'eau au moment de leur naissance. La misère produit une multitude incroyable d'esclaves dans les deux sexes, c'est-à-dire de personnes qui se vendent, en se réservant le droit de se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de domestiques volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un père vend quelquefois son fils, vend sa femme, et se vend lui-même à vil prix.

L'habillement des hommes se ressent de la gravité qu'ils affectent ; il consiste dans une longue veste qui descend jusqu'à terre, et dont un pan se replie sur l'autre ; celui de dessus, s'avancant jusqu'au côté droit, s'y attache avec quatre ou cinq boutons d'or ou d'argent, l'un assez près de l'autre : les manches sont larges vers l'épaule, mais elles se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet ; et, se terminant en fer à cheval, elles couvrent toute la main, à l'exception du bout des doigts. Ils se coignent d'une large ceinture de soie dont les bouts pendent jusqu'aux genoux, et à laquelle ils attachent un étui

qui contient une bourse, un couteau et deux petits bâtons qui leur servent de fourchettes. Anciennement les Chinois ne portaient pas de rouleaux; il est rare même que les lettrés en portent aujourd'hui.

En été, ils portent sous la veste des caleçons de toile de lin, couverts quelquefois de taffetas blanc; en hiver, des hauts-de-chausses de satin, piqué de soie crue ou de coton. Dans les provinces du nord on porte des pelisses fort chaudes. Leur chemise est de différentes sortes de toiles suivant les saisons; elle est fort large, mais courte. C'est un usage assez commun pour entretenir la propreté dans les grandes chaleurs, de porter sur la peau un filet de soie qui empêche la chemise de s'appliquer à la peau. En été, les Chinois ont le cou tout à fait nu; mais en hiver ils portent un collet qui est ou de satin, ou de martre, ou de peau de renard, et qui tient à leurs robes, qui sont alors doublées de peau ou piquées de soie et de coton. Les gens de qualité la doublent même de peaux très-fines, soit de martre, soit de renard bordé de martre. Au printemps, ils bordent leurs robes d'hermines; et par-dessus ils portent un surtout à manches larges et courtes, doublé ou bordé dans le même goût.

Toutes les couleurs ne sont pas permises. Le jaune, comme on l'a dit, n'appartient qu'à l'empereur et aux princes de son sang. Le satin d'un rouge est affecté à certains mandarins dans les jours de cérémonie. On s'habille communément en noir, en bleu ou en violet. La couleur du peuple est généralement le bleu ou le noir.

Avant la conquête, les Chinois étaient passionnés pour leur chevelure, qu'ils pommadaient soigneusement. Ils étaient si passionnés pour cet ornement, que plusieurs préférèrent la mort à la loi qui leur fut imposée de se raser la tête comme les Tartares. Aujourd'hui ils laissent croître assez de cheveux sur le sommet de la tête pour les mettre en tresse. En été, ils se couvrent la tête d'une espèce de petit chapeau ou d'un bonnet de la forme d'entonnoir; le dehors est de rotang, travaillé très-finement; le dedans est doublé de satin; de la pointe de ce bonnet sort un gros flocon de crin rouge, qui le couvre et qui se répand jusque sur les bords: ce crin est une espèce de poil très-fin et très-clair, qui croît aux jambes de certaines vaches, et se teint d'un rouge vif et éclatant. Les mandarins et les lettrés ont une espèce de bonnet quo le peuple n'a pas la liberté de porter; il est de la même forme que l'autre, mais fait en carton, doublé ordinairement de satin rouge ou bleu, et couvert de satin blanc; au-dessus flotte irrégulièrement un gros flocon de la plus belle soie rouge. Les personnes de distinction se servent souvent de la première de ces deux sortes de chapeaux, surtout quand elles vont à cheval et dans le mauvais temps, parce qu'il résiste à la pluie et qu'il est plus propre à les garantir du soleil par-devant et par derrière. En hiver, ils portent une autre

espèce de bonnet fort chaud, bordé de zibeline, d'hermine ou de peau de renard, et terminé au sommet par une touffe de soie rouge; la bordure de peau est large de deux ou trois doigts, et produit un fort bel effet, surtout lorsqu'elle est de belles zibelines noires et luisantes.

Les Chinois, surtout les personnes de qualité, n'osent paraître en public sans bottines; elles sont de soie, particulièrement de satin ou de calicot, et fort bien ajustées au pied; mais elles n'ont ni genouillères ni talons. Celles qu'on porte pour monter à cheval sont de cuir de vache ou de cheval, si bien préparé, que rien n'est plus souple. Les bas de bottes sont d'étoffe piquée et doublée de coton; il en sort de la botte une partie qui est bordée d'une large bande de peluche ou de velours; mais autant ils sont utiles en hiver pour entretenir la chaleur des jambes, autant sont-ils insupportables pendant l'été: on en prend alors de plus convenables à la saison. Le peuple, pour épargner la dépense, porte des bas d'étoffe noire. Ceux dont les personnes de qualité usent dans leurs maisons sont de soie, fort propres et fort commodes. Lorsque les Chinois sortent pour quelque visite d'importance, ils portent par-dessus leurs habits, qui sont ordinairement de toile ou de satin, une longue robe de soie presque toujours de couleur bleue, avec une ceinture, et par-dessus le tout un petit habit noir ou violet, qui ne passe point les genoux, mais qui est fort ample, avec des manches courtes et larges; ils prennent alors un petit bonnet qui représente dans sa forme un cône raccourci, chargé tout autour de soies voltigeantes ou de crin rouge; enfin, pour achever l'ornement, ils ont aux jambes des bottes d'étoffe et un éventail à la main.

Les dames chinoises sont d'une modestie extraordinaire dans leurs regards, dans leur contenance et dans leurs vêtements: leurs robes sont fort longues; elles en sont tellement couvertes de la tête jusqu'aux talons, qu'on ne voit paraître que leur visage. Leurs mains sont toujours cachées sous leurs grandes manches, qui descendraient jusqu'à terre, si elles ne prenaient soin de les relever. La couleur qui appartient à leur sexe est ou rouge, ou bleue, ou verte. Peu de femmes portent le noir et le violet, si elles ne sont fort avancées en âge. Elles marchent d'un pas doux et lent, les yeux baissés et la tête penchée; mais leur marche n'est pas sûre, parce qu'elles ont les pieds d'une petitesse extraordinaire: on les leur serre dès l'enfance avec beaucoup de force pour les empêcher de croître; et, regardant cette mode comme une beauté, elles s'efforcent encore de les rendre plus petits à mesure qu'elles avancent en âge.

Les Chinois mêmes ne connaissent pas bien l'origine d'un usage si bizarre. Quelques-uns s'imaginent que c'est une invention de leurs ancêtres pour retenir les femmes au logis; mais d'autres regardent cette opinion comme une fable; le plus grand

nombre est persuadé que c'est une mode établie par la politique pour tenir les femmes dans une continuelle dépendance. Il est certain qu'elles sont extrêmement renfermées, et qu'elles sortent peu de leur appartement, qui est dans la partie la plus retirée de la maison, où elles n'ont de communication qu'avec les femmes qui les servent. Cependant on peut dire, en général, qu'elles ont la vanité ordinaire à leur sexe, et que, ne paraissant qu'aux yeux de leurs domestiques, elles ne laissent pas, chaque jour au matin, d'employer des heures entières à leur parure. On assure qu'elles se frottent le visage avec une sorte de pâte pour augmenter leur blancheur, mais que cette pratique leur gâte bientôt la peau, et hâte les rides, et par conséquent n'est pas meilleure à la Chine qu'en France, où elle est pourtant fort en usage.

Leur coiffure consiste en plusieurs boucles de cheveux, entremêlées de petites touffes de fleur d'or et d'argent. Quelques-unes se la parent d'une figure du *fong-hoang*, oiseau fabuleux qu'elles portent en or, en argent ou en cuivre doré, suivant leur richesse et leur qualité; les ailes de cette figure, mollement étendues sur le devant de la coiffure, embrassent le haut des tempes; la queue, qui est assez longue, forme une espèce d'aigrette au sommet de la tête; le corps est au-dessus du front, le cou et le bec tombent au-dessus du nez; mais le cou est joint au corps par un ressort secret, à l'aide duquel il joue négligemment et se prête au moindre mouvement de la tête, sur laquelle il ne porte que par les pieds qui sont fichés au milieu de la chevelure. Les femmes de la première qualité portent quelquefois une sorte de couronne composée de plusieurs de ces oiseaux entrelacés ensemble. L'ouvrage en est fort cher.

Les jeunes filles portent ordinairement une autre sorte de couronne dont le fond n'est que de carton, mais couvert d'une fort belle soie. Le devant s'élève en pointe au-dessus du front; il est chargé de diamants, de perles et d'autres ornements. Le dessus de la tête est couvert de fleurs naturelles ou artificielles, mêlées d'aiguilles dont la pointe offre des pierreries. Les femmes avancées en âge, surtout celles du commun, se contentent d'un morceau de soie fort fine passée plusieurs fois autour de la tête; au reste, les modes de parure ont toujours été les mêmes à la Chine, depuis le commencement de l'empire jusqu'à la conquête des Tartares, qui, sans rien changer aux autres usages du pays, forcèrent seulement les Chinois à prendre leur habillement.

Magalhães observe que la nation chinoise porte la curiosité fort loin dans ses habits. Le plus pauvre est vêtu décemment, avec le soin de se conformer toujours à la mode. On est étonné de les voir le premier jour de l'an dans leurs habits neufs, qui sont d'une propreté admirable, sans que la pauvreté paraisse y mettre aucune distinction.

Il n'y a rien où les Chinois mettent plus

de scrupule que dans les cérémonies et les civilités dont ils usent : ils sont persuadés qu'une grande attention à remplir tous les devoirs de la vie civile sert beaucoup à corriger la rudesse naturelle, à donner de la douceur au caractère, à maintenir la paix, l'ordre et la subordination dans un Etat. Parmi les livres qui contiennent leurs règles de politesse, on en distingue un qui en compte plus de trois mille différentes. Tout y est prescrit avec beaucoup de détails. Les saluts ordinaires, les visites, les présents, les festins et toutes les bienséances publiques ou particulières, sont plutôt des lois que des usages introduits peu à peu par la coutume.

Le cérémonial est fixé pour les personnes de tous les rangs avec leurs égaux ou leurs supérieurs. Les grands savent quelles marques de respect ils doivent rendre à l'empereur et aux princes, et comment ils doivent se conduire avec eux. Les artisans mêmes, les paysans et la plus vile populace ont entre eux des règles qu'ils observent; ils ne se rencontrent point sans se donner mutuellement quelques marques de politesse et de complaisance. Personne ne peut se dispenser de ces devoirs, ni rendre plus ou moins que l'usage ne le demande.

Pendant qu'on portait au tombeau le corps de l'impératrice, femme de Khang-hi, un des premiers princes du sang, ayant appelé un colao pour lui parler, celui-ci s'approcha et lui répondit à genoux, et le prince le laissa dans cette posture sans lui dire de se relever. Le lendemain un col accusa devant l'empereur le prince et tous les colaos; le prince, pour avoir souffert qu'un officier de cette considération se tint devant lui dans une posture si humble; et les colaos, particulièrement celui qui s'était agenouillé, pour avoir déshonoré le premier poste de l'empire, et les autres, pour ne s'y être pas opposés, ou du moins pour n'en avoir pas donné avis à l'empereur. Le prince s'excusa sur ce qu'il ignorait la loi ou l'usage sur cet article, et que d'ailleurs il n'avait point exigé cette soumission. Mais le col cita pour réplique une loi d'une ancienne dynastie : aussitôt l'empereur donna ordre au li-pou, qui est le tribunal des cérémonies, de chercher cette loi dans les archives; et, si elle ne se trouvait pas, d'en faire une qui pût servir désormais de règle invariable. Le tribunal du li-pou tient si rigoureusement à faire observer les cérémonies de l'empire, qu'il ne veut pas même que les étrangers y manquent. Avant qu'un ambassadeur paraisse à la cour, l'usage veut qu'il soit instruit pendant quarante jours, et soigneusement exercé aux cérémonies, à peu près comme un comédien récite son rôle avant de monter sur le théâtre. La politesse est fort bonne; mais l'excès même des bonnes choses est un inconvenient et un ridicule.

La plupart de ces formalités se réduisent à la manière de s'incliner, de se mettre à genoux, et de se prosterner une ou plusieurs fois, suivant l'occasion, le lieu, l'âge

ou la qualité des personnes, surtout lorsqu'on rend des visites, qu'on fait des présents et qu'on traite ses amis.

La méthode ordinaire des salutations pour les hommes consiste à joindre les mains jointes devant la poitrine, en les remuant d'une manière affectueuse, et de baisser un peu la tête en prononçant *tsin, tsin*, expression de politesse dont le sens n'est pas limité. Lorsqu'on rencontre une personne à qui l'on doit plus de déférence, on joint les mains, on les élève et on les abaisse jusqu'à terre, en inclinant profondément tout le corps. Si deux personnes de connaissance se rencontrent après une longue absence, toutes deux tombent à genoux et baissent la tête jusqu'à terre; ensuite, se relevant, elles recommencent deux ou trois fois la même cérémonie. Le mot de *fo*, qui signifie bonheur, se répète souvent dans les civilités chinoises.

À commencement de la monarchie, lorsque la simplicité régnait encore, il était permis aux femmes de dire aux hommes, en leur faisant la révérence : *van-fo*, c'est-à-dire que toutes sortes de bonheur vous accompagnent. Mais aussitôt que la pureté des mœurs eut commencé à s'altérer, ce compliment parut une indécence. On réduisit les femmes à des révérences muettes; et pour détruire entièrement l'ancienne coutume, on ne leur permit pas même de prononcer le même mot en se saluant entre elles.

Parmi les gens même du commun, l'on donne toujours la première place au plus âgé de l'assemblée; mais, s'il s'y trouve des étrangers, elle est accordée à celui qui est venu du pays le plus éloigné, à moins que le rang ou la qualité ne leur impose d'autres lois. Dans les provinces où la droite est la place d'honneur, on ne manque jamais de l'offrir; dans d'autres lieux, la gauche est la plus honorable.

Quand deux mandarins se rencontrent dans la rue, s'ils sont d'un rang égal, ils se saluent sans sortir de leur chaise, et sans même se lever, en baissant d'abord leurs mains jointes, et les relevant ensuite jusqu'à la tête, ce qu'ils répètent plusieurs fois, jusqu'à ce qu'ils se perdent de vue. Mais si l'un est d'un rang inférieur, il doit faire arrêter sa chaise, ou descendre, s'il est à cheval, et faire une profonde révérence. Les inférieurs évitent autant qu'ils le peuvent les dangers de ces rencontres.

Rien n'est comparable au respect que les enfants ont pour leur père, et les écoliers pour leur maître : ils parlent peu et se tiennent toujours debout en leur présence. L'usage les oblige, surtout au commencement de l'année, au jour de leur naissance, et dans d'autres occasions, de les saluer à genoux, en frappant plusieurs fois la terre du front.

Les règles de la civilité ne s'observent pas moins dans les villages que dans les villes; et les termes qu'on emploie, soit à la promenade et dans les conversations, soit pour les salutations de rencontre, sont toujours humbles et respectueux. Jamais ils n'em-

ploient dans leurs discours la première ni la seconde personne, à moins qu'ils ne parlent familièrement et entre amis, ou à des personnes d'un rang inférieur. *Je* et *vous* passeraient pour une incivilité grossière. Ainsi, au lieu de dire, « je suis fort sensible au service que vous m'avez rendu », ils diront, « le service que le seigneur ou le docteur a rendu au moindre de ses serviteurs ou de ses écoliers l'a touché très-sensiblement. » De même un fils qui parle à son père prendra la qualité de son petit-fils, quoiqu'il soit l'aîné de la famille, et qu'il ait lui-même des enfants.

Un article de la politesse chinoise est de rendre des visites, comme parmi nous, au commencement de la nouvelle année, aux fêtes, à la naissance d'un fils, à l'occasion d'un mariage, d'une dignité, d'un voyage, d'une mort, etc. Ces visites, qui sont autant de devoirs pour tout le monde, surtout pour les écoliers à l'égard de leurs maîtres, et pour les mandarins à l'égard de leurs supérieurs, sont ordinairement accompagnées de quelques petits présents et de quantité de cérémonies dont on est dispensé dans les visites communes et familières.

Quand on fait une visite, on commence d'abord par faire remettre au portier de la personne qu'on vient voir un billet de visite, ou *tié-tsée*. C'est un cahier de papier rouge, légèrement semé de fleurs d'or, et plié en forme de paravent. Sur un des plis on écrit son nom, avec quelques termes respectueux, suivant le rang de la personne; par exemple, *le tendre et sincère ami de votre excellence, et le disciple perpétuel de sa doctrine, se présente en cette qualité pour rendre ses devoirs et faire sa révérence jusqu'à terre*, ce qui s'exprime par les mots *tun-cheou-pai*. Si c'est un ami familier, ou une personne du commun qu'on visite, il suffit de donner un billet d'un simple feuillet en papier commun. Dans les deuils, le papier doit être blanc.

Toutes les visites qui se rendent à un gouverneur ou à d'autres personnes de distinction, doivent se faire avant le dîner, ou du moins celui qui la fait doit s'être abstenu de vin, parce qu'il serait peu respectueux de paraître devant une personne de qualité avec l'air d'un homme qui sort de table, et que le mandarin s'offenserait, s'il sentait l'odeur du vin. Cependant une visite qui se rend le même jour qu'on l'a reçue peut se faire l'après-midi, parce que cet empressement à la rendre est une marque d'honneur. Quelquefois un mandarin se contente de recevoir le *tié-tsée* par les mains de son portier, et tient compte de la visite, en faisant prier par un de ses gens celui qui veut la rendre de ne pas prendre la peine de descendre de sa chaise; ensuite il rend la sienne le même jour, ou l'un des trois jours suivants. Si celui qui visite est une personne égale par le rang, ou un mandarin du même ordre, sa chaise a la liberté de traverser les deux premières cours du tribunal, qui sont fort grandes, et de s'avancer jusqu'à l'entrée de la

salle, où le maître de la maison vient le recevoir. En entrant dans la seconde cour, il trouve devant la salle, avec un parasol et un grand éventail, deux domestiques qui s'inclinent tellement l'un vers l'autre, en le conduisant, qu'il ne peut ni voir le mandarin ni en être vu. Ses propres domestiques le quittent aussitôt qu'il est sorti de sa chaise; et le grand éventail étant retiré, il se trouve assez près du mandarin qu'il visite pour lui faire la révérence. C'est à cette distance que doivent commencer les cérémonies, telles qu'elles sont expliquées fort au long dans le rituel chinois. On apprend dans ce livre à quel nombre de révérences on est obligé, quelles expressions et quels titres on doit employer, quelles doivent être les génuflexions réciproques, les détours qu'on doit faire pour être tantôt à droite et tantôt à gauche, car la place d'honneur varie suivant les lieux; les gestes muets par lesquels le maître de la maison presse d'entrer, sans prononcer d'autre mot que *tsin-tsin*; le refus honnête que l'on en fait d'abord en prononçant *pou-can, je n'ose*; le salut que le maître de la maison doit faire à la chaise où l'on doit s'asseoir; car il doit s'incliner devant elle avec respect, et l'éventail légèrement avec un pan de sa veste pour en ôter la poussière.

Est-on assis, il faut exposer d'un air grave et sérieux le sujet de sa visite. On répond avec la même gravité et diverses inclinations. Il faut du reste se tenir fort droit sur sa chaise, sans s'appuyer contre le dossier, baisser un peu les yeux sans regarder de côté et d'autre, les mains étendues sur les genoux et les pieds également avancés. Après un moment de conversation, un domestique proprement vêtu entre avec autant de tasses de thé qu'il y a de personnes: ici nouvelle attention pour observer exactement la manière de prendre la tasse, de la porter à la bouche et de la rendre au domestique. On sort enfin avec d'autres cérémonies. Le maître de la maison conduit l'étranger jusqu'à sa chaise, et quand on y est entré, il s'avance un peu pour attendre que les porteurs l'aient soulevée; alors on lui dit adieu, et sa réponse consiste dans quelques expressions polies. On n'a pas trop de la vie entière pour posséder à fond une politesse si savante.

Les simples lettres que s'écrivent les particuliers sont sujettes à tant de formalités, qu'elles causent souvent de l'embarras aux lettrés mêmes. Si l'on écrit à une personne de distinction, on doit employer du papier blanc, plié et replié dix ou douze fois comme un paravent; mais il doit être orné de petites bandes de papier rouge. On commence à écrire sur le second pli, et l'on met son nom à la fin de la lettre. Le style exige beaucoup d'attention, parce qu'il doit être différent de celui de la conversation; enfin le caractère qu'on emploie en demande aussi, car il doit être proportionné au rang et à la qualité de la personne à qui l'on écrit. Plus il est petit, plus il est respectueux; on doit

garder une certaine distance entre les lignes le sceau, lorsqu'on en met, est posé en deux endroits, au-dessous du nom de la personne qui écrit, et au-dessus du premier caractère de la lettre; mais on se contente ordinairement de l'appliquer sur le cachet de papier qui sert d'enveloppe.

S'il n'y a point d'occasion où la politesse chinoise ne soit fatigante et ennuyeuse pour les Européens, elle l'est particulièrement dans les fêtes, parce que tout s'y passe par des formalités et en cérémonies. On distingue la Chine deux sortes de festins: l'un ordinaire, qui consiste dans un service de douze ou quinze plats; l'autre plus solennel, où l'on sert vingt-quatre plats sur chaque table et où l'on affecte beaucoup de façons. Pour observer ponctuellement le cérémonial, on envoie trois tié-tsée ou trois billets à ce qu'on veut régaler: la première invitation se fait un jour ou deux avant la fête; la seconde le matin du jour même, pour faire souvenir les convives de leur engagement à y aller; la troisième, le jour même, pour leur faire prier de n'y pas manquer; la troisième, lorsque, tout étant préparé, le maître de la maison veut faire connaître, par un troisième billet, le désir qu'il a de les voir.

Les cuisiniers français, qui ont porté un raffinement si loin, seraient surpris de voir surpassés par les Chinois dans l'art de préparer les potages; ils auraient peine à se persuader qu'avec les seules fèves du pays, particulièrement celles de la province de Chan-long, et avec de la farine de riz et de blé, on prépare à la Chine une infinité de mets tous différents les uns des autres à la vue et au goût. Ils diversifient leurs ragoûts en y mettant tant des épices et des herbes fortes. Les Chinois préfèrent la chair de porc à celle des autres animaux; c'est comme le fondement de tous leurs festins. Tout le monde se nourrit de porcs et les engraisse; l'usage est d'en manger toute l'année. Ils sont généralement de meilleur goût que ceux de l'Europe, et l'on aurait peine à trouver quelque chose de plus délicat qu'un jambon de Chine; mais les plus délicieux mets des Chinois et les plus recherchés dans les grands festins, sont les nerfs de cerfs et les nids d'oiseaux. On fait sécher les nerfs de cerf au soleil d'été, et pour les conserver on les renferme avec de la fleur de poivre et de la muscade. Les nids d'oiseaux se trouvent le long des côtes de Tonquin, de la Cochinchine, de Java, etc. On suppose que l'espèce d'hirondelle qui les bâtit emploie, pour les attacher aux rochers, un suc visqueux qu'elle rend par le bec. On prétend aussi qu'elle prend de l'écume de mer pour les lier ensemble. Les parties de ces petits édifices sont comme les hirondelles y emploient de la boue. La matière en est blanche dans la fraîcheur; mais en séchant elle devient blanche, transparente, et d'une couleur tirant quelquefois un peu sur le vert. Aussitôt que les petits ont quitté leurs nids, les habitants des côtes s'empressent de les détacher; on en charge des barques entières. On ne peut mieux les comparer, pour la forme et

gandeur, qu'à la moitié de l'écorce d'un citron confit. Les pattes d'ours et les pieds de divers autres animaux, qu'on apporte tout sales de Siam, de Cambodge et de Tartarie, sont des friandises qui ne conviennent qu'aux tables des seigneurs. On y sert aussi toutes sortes de volailles, de lièvres, de lapins, et les espèces de gibier qui se trouvent dans les autres pays. Quoique toutes ces denrées soient généralement moins chères dans les grandes villes de la Chine que dans les plus fertiles contrées de l'Europe, les Chinois ne laissent pas d'aimer la chair de chien et de cheval, sans examiner si ces animaux sont morts de vieillesse ou de maladie; ils ne font pas même difficulté de manger des chats, des rats, et d'autres créatures de cette sorte, qui se vendent publiquement dans les rues. C'est un spectacle assez amusant de voir tous les chiens d'une ville rassemblés par les cris de ceux qu'on va tuer ou par l'odeur de ceux qu'on a déjà tués, fondre en corps sur les bouchers, qui n'osent marcher sans être armés de longs bâtons ou de fouets, pour se défendre contre leurs attaques, et qui ferment soigneusement leurs boucheries pour se mettre à couvert.

Quoique le blé croisse dans toutes les provinces de la Chine, on se nourrit généralement de riz, surtout dans les contrées méridionales.

Quoique le thé soit la liqueur ordinaire de la Chine, on y boit aussi une sorte de vin fait avec le riz, mais d'une autre espèce que celui qui se mange.

Les Chinois ne connaissent point d'obligation plus importante que celle du mariage. Un père voit en quelque sorte son honneur compromis, et ne vit pas content s'il ne marie point tous ses enfants. Un fils manque au premier de ses devoirs s'il ne se pas de la postérité pour la propagation de sa famille. Quand un fils aîné n'aurait rien hérité de son père, il n'en serait pas moins obligé d'élever ses frères et de les marier, parce qu'il doit leur tenir lieu du père qu'ils ont perdu, et parce que, si la famille venait à s'éteindre par leur faute, leurs ancêtres seraient privés des honneurs qu'ils ont à prétendre de leurs descendants. On ne consulte jamais l'inclination des enfants pour le mariage. Le choix d'une épouse appartient au père ou au plus proche parent, qui fait les conditions avec le père ou les parents de la fille. Ces conditions se réduisent à leur payer une certaine somme, qui doit être employée à l'achat des habits et des autres ornements de la jeune mariée, car les filles chinoises n'ont pas de dot.

Cet usage se pratique surtout parmi les personnes de basse condition; car les grands, les mandarins, les lettrés, et généralement tous les riches, dépensent beaucoup plus pour le mariage d'une fille qu'ils ne reçoivent de son mari. Par la même raison, un Chinois qui a peu de bien va souvent aux hôpitaux des orphelins demander une fille, afin de l'élever et de la donner pour épouse à son fils. Il épargne ainsi la somme qu'il

serait obligé de déboursier pour s'en procurer une autre, et la jeune fille est élevée dans le plus profond respect pour sa belle-mère; il y a même lieu de croire qu'elle sera plus soumise à son mari.

On dit que les riches qui n'ont point d'enfants feignent quelquefois que leur femme est grosse, et vont demander secrètement un enfant à l'hôpital, qu'ils font passer pour leur fils. Ce petit étranger entre dans tous les droits des enfants légitimes, fait ses études sous le nom qu'il a reçu, et parvient aux degrés de bachelier et de docteur, privilège refusé aux enfants adoptifs pris ouvertement à l'hôpital.

Ceux qui n'ont pas d'héritier mâle adoptent un fils de leur frère ou quelque autre parent, quelquefois le fils d'un étranger, et donnent même de l'argent aux parents. L'enfant adoptif entre dans tous les droits d'un fils naturel et légitime, prend le nom de celui qui l'adopte, et devient son héritier. S'il naît dans la suite un autre enfant de la même famille, l'enfant adoptif ne laisse pas d'entrer en partage de la succession. C'est dans la même vue qu'il est permis aux Chinois de prendre des concubines, ou plutôt de secondes femmes, qui tiennent rang après l'épouse légitime. Cependant la loi n'accorde cette liberté que lorsque la première femme est parvenue à l'âge de quarante ans sans aucune marque de fécondité.

Comme les femmes ne paraissent jamais à la vue des hommes, le mariage d'une fille ne se conclut que sur le témoignage de ses parents, ou de quelques vieilles femmes dont le métier est de s'entremettre de ces sortes d'affaires. Les familles les engagent par des présents à faire un tableau flatté de la beauté, de l'esprit et des talents de leur fille; mais on se fie peu à leur rapport, et lorsqu'elles en imposent avec trop peu de retenue, elles sont punies très-sévèrement.

Le jour marqué pour la noce, la jeune fille se met dans une chaise pompeusement ornée et suivie de ceux qui portent sa dot. C'est ordinairement parmi le menu peuple une certaine quantité de menbles que son père lui donne avec ses habits nuptiaux, qui sont renfermés dans des coffres. Un cortège d'hommes loués l'accompagne le flambeau à la main, même en plein midi; sa chaise est précédée de fifres, de hautbois et de tambours, et suivie de ses parents et des amis de sa famille. Un domestique de confiance garde la clef de la chaise et ne doit la remettre qu'au mari, qui attend son épouse à la porte de sa maison. Aussitôt qu'elle est arrivée, il reçoit la clef du domestique, et ouvrant la chaise avec empressement, il juge alors de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Il s'en trouve qui, mécontents de leur sort, referment aussitôt la chaise, et renvoient la fille avec tout son cortège, aimant mieux perdre la somme qu'ils ont donnée que de tenir le marché; mais on prend des précautions qui rendent ces accidents fort rares. Lorsque la fille est sortie de sa chaise, l'époux se met à côté d'elle; ils passent tous

neux ensemble dans la salle d'assemblée, où ils font quatre révérences au *Tien* : elle en adresse quatre autres aux parents de son mari ; après quoi elle est remise entre les mains des dames invitées à la fête, avec lesquelles elle passe le reste du jour en réjouissances, tandis que le mari traite les hommes dans un autre appartement.

Navarette rapporte plusieurs causes de divorce qui ne seraient pas admises dans nos tribunaux : 1° une femme babillarde, qui se rend incommode par ce défaut, est sujette à être répudiée quoiqu'elle soit mariée depuis longtemps, et qu'elle ait donné plusieurs enfants à son mari ; 2° une femme qui manque de soumission pour son beau-père et sa belle-mère ; 3° une femme qui déroberait quelque chose à son mari ; 4° la lèpre est une autre raison de divorce ; 5° la stérilité ; 6° la jalousie.

Le soir des noces, on conduit la jeune mariée dans l'appartement de son mari, où elle trouve sur une table des ciseaux, du fil, du coton et d'autres matières à ouvrages, pour lui faire connaître qu'elle doit aimer le travail et fuir l'oisiveté. Depuis ce jour, jamais un beau-père ne revoit plus le visage de sa belle-fille. Quoiqu'il vive dans la même maison, il ne met jamais le pied dans sa chambre. Il se cache lorsqu'elle en sort. Les amis et les alliés de la famille n'ont pas la liberté de lui parler sans témoins. Cette permission s'accorde aux cousins, lorsqu'ils sont encore très-jeunes ; mais ceux qui sont plus âgés n'obtiennent jamais une faveur de cette nature. Il est permis aux femmes de sortir quelquefois dans le cours de l'année pour rendre visite à leurs proches parents. C'est à quoi se bornent leurs plaisirs et leurs amusements.

Lorsqu'une femme se croit grosse, elle va faire la déclaration de son état au temple de ses ancêtres, et demander leur secours pour une heureuse délivrance. Après l'accouchement, elle retourne au temple pour l'action de grâces, et pour demander la conservation de son enfant.

Dès le moment de la naissance, on donne aux enfants le nom de leur famille, c'est-à-dire un nom commun à tous ceux qui descendent du même grand-père. Un mois après, on y joint un diminutif, que les Chinois appellent un *nom de lait*, et qui est ordinairement celui d'une fleur, d'un animal, ou de quelque autre créature. Au commencement de ses études, un enfant reçoit de son maître un nouveau nom qu'il porte entre ses condisciples. Lorsqu'il est arrivé à l'âge viril, il en prend un autre qu'il porte entre ses amis : c'est celui qu'il conserve, et qu'il signe ordinairement au bas de ses lettres ; enfin, s'il parvient à quelque emploi considérable, il choisit un nom convenable à son rang ou à son mérite ; et lorsqu'on parle de lui, la politesse ne permet plus qu'on lui en donne un autre. Ce serait une incivilité grossière de l'appeler de son nom de famille, à moins qu'on n'y fût autorisé par la supériorité du rang,

La piété filiale étant le principal fondement du gouvernement chinois, les anciens sages de la nation se persuadèrent que rien n'était plus capable d'inspirer aux enfants le respect et la soumission qu'ils doivent à leurs parents pendant leur vie, que de voir rendre aux morts des témoignages continuels de la plus profonde vénération. C'est pour cette raison que les rituels prescrivent avec tant d'exactitude toutes les cérémonies qui regardent les morts, telles que l'usage en est établi dans la religion dominante, qui est celle des lettrés ou des sectateurs de Confucius. Les autres sectes font profession de les pratiquer aussi, mais avec un mélange de superstition qu'on prendra soin de distinguer dans la description suivante.

Navarette nous apprend que, suivant le rituel, lorsqu'un homme approche de sa dernière heure, on le prend dans son lit et on le couche à terre, afin que sa vie finisse où elle a commencé. De même, on place un enfant à terre aussitôt qu'il est né, comme chez les Juifs et d'autres nations, pour faire connaître qu'il doit retourner dans le lieu d'où il est venu. Lorsque le malade a expiré, on lui met dans la bouche un petit bâton qui l'empêche de se fermer. Alors une personne de la famille monte au sommet de la maison, avec les habits du mort, qu'il étend à l'air, en appelant son âme par son nom, et la conjurant de revenir ; ensuite il revient auprès du cadavre et le couvre de ses habits : on le laisse trois jours dans cet état, pour attendre s'il donnera quelque marque de vie avant qu'on le mette au cercueil.

On pense ensuite à faire une canne ou un bâton d'appui, qui porte le nom de *chang*, afin que l'âme ait quelque soutien qui puisse lui servir à se reposer. Ce bâton se suspend ensuite dans quelque temple des morts. On fait aussi cette sorte de tablette que les missionnaires appellent *tablettes des morts*, et qui sont nommées par les Chinois *trônes ou sièges de l'âme* ; car ils supposent que les âmes de leurs amis morts y font leur séjour, et qu'elles s'y nourrissent de la vapeur des aliments qu'on leur offre. Navarette assure qu'il a vérifié cette doctrine par la lecture de leurs livres et par leur propre témoignage. En troisième lieu, on met dans la bouche du mort une pièce de monnaie d'or ou d'argent, du riz, du froment, et quelques autres bagatelles. C'est dans cette vue qu'on la tient ouverte. Les personnes riches y mettent quelques perles. Toutes ces cérémonies sont prescrites dans le rituel et dans le livre nommé *Kay-yu*, qui est l'ouvrage de Confucius.

L'usage des Chinois, lorsque la maladie met un de leurs parents en danger, est d'appeler les bonzes, pour employer le secours de leurs prières. Ces ministres de la religion viennent avec de petits bassins, des sonnettes, et d'autres instruments dont ils font assez de bruit pour hâter la mort du malade ; mais ils prétendent, au contraire, que c'est un soulagement qu'ils lui procurent. Si la maladie augmente, ils assurent que l'âme est

partie; et vers le soir, trois ou quatre d'entre eux courent par la ville avec un grand bassin, un tambour et une trompette, dans l'esérance de la rappeler. Ils s'arrêtent un peu en traversant les rues; ils font retentir leurs instruments et continuent leur marche. Navarette fut témoin plusieurs fois de cette pratique. Ils parcourent dans la même vue les champs voisins, en chantant, priant, et sonnant de leurs instruments entre les buissons. S'ils trouvent quelque grosse mouche, ils s'efforcent de la prendre; et, retournant avec beaucoup de bruit et de joie au logis du malade, ils assurent que c'est son âme qu'ils rapportent. Navarette apprit qu'ils la lui mettent dans la bouche.

C'était un usage assez commun parmi les Tartares, après la mort d'un homme, qu'une de ses femmes se pendît pour l'accompagner dans l'autre monde. En 1668, un Tartare de distinction étant mort à Pékin, une de ses femmes, âgée de dix-sept ans, se disposait à lui donner cette preuve d'affection; mais ses parents, qui l'aimaient beaucoup, présentèrent une requête à l'empereur pour le supplier d'abolir une si odieuse coutume. Ce prince ordonna qu'elle fût abandonnée, comme un ancien reste de barbarie. Elle était établie aussi parmi les Chinois; mais les exemples en étaient plus rares, et leur philosophe ne l'avait point approuvée. Cependant Navarette fut témoin qu'un vice-roi de Canton, sentant la mort approcher, pria celle de ses femmes qu'il aimait le plus tendrement de se souvenir de l'affection qu'elle lui devait, et de ne pas l'abandonner dans le voyage qu'il allait entreprendre. Cette femme eut le courage de lui en donner sa parole, et de l'exécuter en se pendant elle-même aussitôt qu'il eut expiré.

Dubalde assure qu'on lave rarement les morts, mais que, après les avoir revêtus de leurs plus riches habits, et couverts des marques de leur dignité, on les place dans le cercueil qu'ils ont fait faire pendant leur vie. Leur prévoyance va si loin sur cet article, que, s'ils n'avaient que dix pistoles au monde, ils les emploieraient à se procurer un cercueil plus de vingt ans avant d'en avoir besoin. Ils le regardent comme le meuble le plus précieux de leur maison. On a vu des enfants se louer ou se vendre dans la seule vue d'amasser assez d'argent pour acheter un cercueil à leur père. Il s'en fait d'un bois assez recherché qui valent quelquefois jusqu'à mille écus. On en trouve de toutes les grandeurs dans les boutiques. Les mandarins exercent souvent leur charité en distribuant des cercueils au peuple. Un Chinois qui meurt sans ce meuble est brûlé comme un Tartare; aussi célèbre-t-on par une fête l'heureux jour où l'on est parvenu à se procurer un cercueil. On l'expose à la vue pendant des années entières; on prend quelquefois plaisir à s'y placer. L'empereur même a son cercueil dans le palais. Les planches dont les cercueils sont composés, pour les personnes riches, ont un demi-pied d'épaisseur et durent fort longtemps.

Comme ils sont enduits de bitume et de poix du côté intérieur, et soigneusement vernis au dehors, il n'en sort point de mauvaise odeur. On en voit de richement dorés, avec divers ornements de sculpture. En un mot, la dépense des personnes riches pour se procurer un beau cercueil est portée à un excès incroyable. Assurément on ne peut faire aux Chinois le reproche qu'Horace adressait aux Romains : *Sepulcri immemor, struis domos.*

Tu bâtis des palais, sans penser au tombeau.

On y met un petit matelas, une courteline et des oreillers : on n'oublie pas aussi d'y mettre des ciseaux pour se couper les ongles. Avant la conquête des Tartares, on y mettait un peigne pour les cheveux. L'usage est de couper les ongles aux morts lorsqu'ils ont rendu le dernier soupir, et de mettre ce qu'on en retranche dans de petites bourses aux quatre coins du cercueil. Ils regardent comme une cruauté d'ouvrir un corps et d'en ôter le cœur et les entrailles pour les enterrer séparément. Des os de morts entassés les uns sur les autres, comme en Europe, leur paraissent une chose monstrueuse; et tant qu'un cercueil conserve sa forme, ils se gardent scrupuleusement de le joindre dans une même fosse à ceux de la même famille.

Le *Tiao*, c'est-à-dire les devoirs solennels qu'ils rendent aux morts, dure ordinairement l'espace de sept jours, à moins qu'on ne soit obligé, pour quelque bonne raison, de les réduire à trois. C'est dans cet intervalle que les parents et les amis d'une famille qu'on a eu soin d'inviter viennent rendre leurs devoirs au mort. Les plus proches parents restent même dans la maison. Le cercueil est exposé dans la principale salle, qui est tendue d'étoffe blanche, quelquefois entremêlée de pièces de soie noire et violette, et d'autres ornements de deuil. On place devant le cercueil une table sur laquelle est l'image du défunt, ou bien un cartouche sur lequel son nom est écrit, et qui de chaque côté est accompagné de fleurs, de parfums et de bougies allumées. On met quelquefois au milieu de la chambre un plat, que les bonzes brisent en pièces après quelques cérémonies, en assurant qu'ils ont ouvert au mort les portes du ciel; alors les lamentations commencent, et l'on ferme le cercueil avec une infinité de nouvelles cérémonies.

Ceux qui viennent faire les compliments de condoléance saluent le défunt en se prosternant, et frappent plusieurs fois la terre du front, vis-à-vis la table, sur laquelle ils mettent ensuite quelques bougies et des parfums que l'usage les oblige d'apporter. Les amis particuliers accompagnent cette formalité de soupirs et de larmes. Pendant qu'ils s'acquittent de ces devoirs, le fils aîné, suivi de ses frères, sort de derrière un rideau qui est à côté du cercueil, se traînant à terre et fondant en larmes, dans un morne silence. Ils rendent les saluts avec

les mêmes cérémonies qu'on vient de pratiquer devant le cercueil. Cependant les femmes, qui sont cachées derrière le rideau, jettent par intervalles des cris lamentables.

Lorsque tous ces devoirs ont été remplis, on se lève, et un parent éloigné du mort, ou un ami en habit de deuil, qui a reçu à leur arrivée les personnes invitées, continue de faire les honneurs de la maison, et les conduit dans un autre appartement, où l'usage est de leur présenter des fruits secs, du thé et d'autres rafraîchissements. Celles qui demeurent à peu de distance de la ville viennent s'acquitter en personne de toutes ces bienséances. Celles que l'éloignement ou quelque indisposition en empêche envoient un domestique avec leurs présents et un billet de visite qui contient leur excuse. L'usage oblige aussi les enfants du mort, ou du moins le fils aîné, de rendre visite pour visite; mais il suffit qu'ils se présentent à chaque porte, ou qu'ils envoient un billet par un domestique.

Quand le jour des obsèques est fixé, on en donne avis aux parents et aux amis de la famille, qui ne manquent pas de se rendre au jour marqué; le convoi commence par des figures de carton qui représentent des esclaves, des tigres, des lions, des chevaux, etc., et qui sont portées par des hommes. D'autres troupes suivent, marchant deux à deux, les uns avec des étendards, des banderoles, ou des cassolettes remplies de parfums; d'autres avec des instruments de musique, sur lesquels ils jouent des airs lugubres. Dans quelques provinces, le portrait du mort s'élève au-dessus de tout le reste, avec son nom et ses titres écrits en gros caractères d'or; il est suivi du cercueil, sous un dais de soie violette, en forme de dôme, avec des houppes de soie blanche, richement brodées aux quatre coins. La machine qui supporte le cercueil est portée par des hommes, dont le nombre monte quelquefois jusqu'à soixante-quatre. Le fils aîné, à la tête de ses frères et des petits-enfants, suit à pied, couvert d'un sac de toile de chanvre, et s'appuyant sur un bâton, le corps penché, comme s'il était près de succomber à la douleur; il est suivi des parents et des amis, tous en habits de deuil, et d'un grand nombre de chaises couvertes d'étoffe blanche, où sont les femmes et les filles du mort, qui percent l'air de leurs cris.

Les tombeaux chinois sont hors des villes, la plupart sur quelque éminence: on y plante ordinairement des pins ou des cyprès, qui les environnent de leur ombre. Chaque ville offre, à quelque distance, des villages, des hameaux et des maisons dispersées, qui sont presque toujours accompagnées de petits bois et de quantité de petites collines couvertes d'arbres et entourées de murs, qui sont autant de différents cimetières, dont la vue n'est pas sans agrément.

La forme des tombeaux diffère suivant les différentes provinces de l'empire; cependant la plupart sont en fer à cheval; ils sont assez bien bâtis, et blanchis proprement,

avec les noms de chaque famille gravés sur la principale pierre.

A quelques pas du tombeau, on trouve des tables rangées dans des salles bâties exprès, et pendant la cérémonie de l'enterrement, les domestiques y préparent le festin. Les sépultures des seigneurs occupent plusieurs appartements, où les parents et les amis passent un ou deux mois après l'inhumation du corps, pour renouveler chaque jour leurs gémissements avec le fils du mort.

En arrivant au lieu de la sépulture, font un sacrifice à l'esprit qui y préside pour implorer sa protection en faveur de son nouvel hôte. Après les funérailles, l'offrande pendant plusieurs mois, devant l'image du mort, et devant sa tablette, des viandes du riz, des légumes, des fruits, des potages et d'autres aliments, dans l'opinion qu'à l'âme en fait sa nourriture. Cette cérémonie se renouvelle un certain nombre de fois chaque mois et chaque jour.

On vient quelquefois de fort loin visiter les sépultures pour examiner à la couleur des ossements si la mort d'un défunt a été naturelle ou violente; mais la loi veut qu'il ne soit ni un mandarin qui préside à l'ouverture du cercueil. Les tribunaux ont des officiers qui sont chargés de cette inspection. L'avidité des richesses fait quelquefois ouvrir les tombeaux pour enlever les joyaux ou les habits précieux qui s'y trouvent renfermés; mais c'est un crime qui est puni sévèrement.

La durée ordinaire du deuil, pour un père, doit être de trois ans; mais cet espace est ordinairement réduit à vingt-sept mois pendant lesquels on ne peut exercer aucun emploi public. Un mandarin est obligé de quitter son gouvernement, et un ministre d'état le soin des affaires publiques, pour ne pas vivre dans la retraite et se livrer à sa douleur. L'empereur, pour de bonnes raisons, peut accorder une dispense; mais les exceptions en sont très-rares. On prétend que le sage de trois ans de deuil est fondé sur la reconnaissance qu'un fils doit à son père et à sa mère pour les trois premières années de sa vie, pendant lesquelles il a eu continuellement besoin de leur secours. Le deuil pour les autres parents est plus ou moins long, suivant le degré de parenté; ces pratiques s'observent avec tant de scrupule que les annales de la Chine ont immortalisé la piété de Ven-kong, roi de Tsin, qui, ayant été chassé des États de Hien-ko par son père, par la violence et les artifices de sa belle-mère, prit le parti de voyager dans divers pays pour dissiper son chagrin et garantir des pièges qu'on tendait à sa vie. Lorsqu'il apprit la mort de son père, il se fusa pendant le temps de son deuil à prendre les armes pour se mettre en possession du trône, quoiqu'il y fût invité par la plus grande partie de ses sujets.

La couleur du deuil est le blanc, pour les princes comme pour les plus vils artisans. Dans un deuil complet, le bonnet, la robe

la robe, les bas et les bottes doivent être blancs; mais, pendant le premier mois du deuil d'un père ou d'une mère, l'habit des enfants est une espèce de sac de toile de chanvre, rousse et fort claire, qui ressemble beaucoup à nos toiles d'emballage: leur ceinture est une corde lâche: leur bonnet, dont la figure est assez bizarre, est aussi de toile de chanvre. Cette négligence et cet air lugubre passent pour des marques d'une profonde douleur.

Il est permis aux Chinois de garder aussi longtemps qu'ils le souhaitent les cadavres dans leurs maisons, sans que les magistrats puissent les obliger à les inhumer: ainsi, pour faire éclater le respect et la tendresse qu'ils doivent à leur père, ils gardent quelquefois son corps pendant trois ou quatre ans. Leur siège, pendant tout ce temps de deuil, est un tabouret revêtu de serge blanche, et leur lit une natte de roseaux près du cercueil. Ils s'interdisent l'usage du vin et de certains mets, n'assistent à aucun repas de cérémonie, et ne fréquentent pas les assemblées publiques. S'ils sont obligés de sortir en ville, ce qui n'arrive guère qu'après un certain temps, leur chaise à porteurs est couverte de blanc; cependant il faut enfin que le cadavre soit inhumé. Un fils qui négligerait de placer le corps de son père dans le tombeau de ses ancêtres serait perdu d'honneur, surtout dans sa famille; on refuse, après sa mort, de placer son nom dans la salle où on les honore. Les personnes riches ou de qualité qui meurent éloignées de leur province exigent que leur corps soit transporté au lieu de leur naissance; mais, sans un ordre particulier de l'empereur qui leur permette de traverser les villes, ils doivent passer hors des murs.

Outre les devoirs du deuil et des funérailles, l'usage assujettit les familles chinoises à deux autres cérémonies relatives à leurs ancêtres. La première se pratique dans le *Tsé-tang*, salle que chaque famille s'est appropriée. Toutes les personnes qui se touchent par le sang s'y rassemblent au printemps, et quelquefois en automne: on en a vu monter le nombre jusqu'à sept ou huit mille. Alors il n'y a point de distinction de rang: mandarins, lettrés, artisans, laboureurs, tous les membres d'une famille se confondus, se mêlent et se reconnaissent pour parents. C'est l'âge qui règle tout; le plus vieux, qui est quelquefois le plus pauvre, occupe la première place.

Il y a dans cette salle une longue table placée contre la muraille sur une élévation, où l'on monte par des gradins. On y voit les images des ancêtres les plus distingués, ou du moins leurs noms. Ceux des hommes, des femmes et des enfants de la famille sont écrits sur des tablettes ou de petites planches rangées des deux côtés, avec leur âge, leur qualité, leur emploi, et le jour de leur mort.

Les plus riches de la famille préparent un festin. On charge plusieurs tables de toutes sortes de mets, de riz, de fruits, de parfums,

de vin et de bougies. Les cérémonies qui s'observent dans cette fête sont à peu près les mêmes que celles des enfants à l'égard de leur père, lorsqu'ils approchent de lui pendant sa vie.

La seconde cérémonie se pratique au moins une fois l'année, au tombeau même des ancêtres. Comme il est ordinairement situé dans les montagnes, tous les descendants d'une même famille, hommes, femmes et enfants, s'y rassemblent. Si c'est au mois d'avril, ils commencent par nettoyer les sépulcres des herbes et des buissons qui les environnent; après quoi ils expriment leur respect, leur reconnaissance et leur douleur avec les mêmes cérémonies que le jour de la mort: ensuite ils placent sur les tombeaux du vin et des viandes, qui leur servent à se régaler tous ensemble.

Duhalde observe que, malgré l'opinion qui fait regarder les Chinois comme plus attachés à la vie que la plupart des autres peuples, on les voit néanmoins assez tranquilles dans les plus dangereuses maladies; et qu'ils souhaitent même qu'on ne leur déguise pas l'approche de la mort. D'ailleurs, il s'en trouve un grand nombre dans les deux sexes qui prennent volontairement le parti de mourir dans un transport de colère, ou par un mouvement de jalousie, de désespoir, de grandeur d'âme, etc. Cette disposition au suicide, assez naturelle dans une nation flegmatique et réfléchie, est encore entretenue par la multiplicité et le retour fréquent des cérémonies funèbres qui accoutument à l'idée de la mort et au détachement de la vie.

Quoique les lois de la Chine aient banni le luxe et le faste dans le cours de la vie privée, non-seulement elles le permettent, mais elles l'approuvent même quand on paraît en public, quand on voyage, quand on fait ou rend des visites, quand on obtient une audience de l'empereur. On aurait peine à représenter l'air de grandeur avec lequel les *kouangs*, c'est-à-dire les officiers civils et militaires, que nous avons nommés *mandarins*, à l'exemple des Portugais, paraissent dans les processions et dans les autres occasions d'apparat. Lorsqu'un *tchi-fou*, magistrat civil, qui n'est qu'un mandarin du cinquième ordre, sort de sa maison, les officiers de son tribunal marchent en ordre des deux côtés de la rue. Les uns portent devant lui un parasol de soie; d'autres frappent de temps en temps sur un bassin de cuivre, et avertissent le peuple à haute voix de rendre les respects qu'il doit à leur maître; d'autres portent de grands fouets; d'autres traînent de longs bâtons ou des chaînes de fer. Le fracas de tous ces instruments fait naturellement trembler les habitants d'une ville. Dès que le *tchi-fou* paraît, tous les passants ne pensent qu'à lui témoigner leur respect, non en le saluant, car ce serait une familiarité criminelle, mais en se retirant à l'écart et se tenant debout, les pieds serrés et les bras pendants. Ils demeurent immobiles dans cette

posture jusqu'à ce que le mandarin soit passé.

Si un mandarin du cinquième ordre marche avec cette pompe, on peut juger quelle est la magnificence du cortège d'un *tsong-tou*, ou vice-roi ; il est toujours accompagné de cent hommes au moins, qui occupent quelquefois toute la rue. La marche commence par deux timbaliers, qui battent continuellement pour avertir le peuple. Si c'est pendant la nuit qu'il doit sortir, on porte de grandes et belles lanternes, sur lesquelles on lit ses titres et ses qualités, pour imprimer à tous les spectateurs le respect qui lui est dû, et pour faire arrêter les passants ou lever ceux qui sont assis.

Le kouang militaire n'affecte pas moins de grandeur quand il sort : c'est ordinairement à cheval. Les harnais chinois sont d'une somptuosité extraordinaire : les mors et les étriers sont dorés ou d'argent ; la selle est très-riche, et la bride de gros satin piqué, large de deux doigts.

Ce ne sont pas seulement les princes et les personnes du plus haut rang qui paraissent en public avec ce faste. Un homme de médiocre qualité ne sort dans les rues qu'à cheval, ou dans un palanquin bien fermé, avec une suite de plusieurs domestiques à pied. Les dames tartares ont l'usage des calèches à deux roues, mais elles n'ont point celui des carrosses. Au lieu qu'en Europe on voyage avec peu de provisions, sans ordre et sans éclat, l'usage des mandarins, à la Chine, est de ne s'éloigner jamais du lieu de leur résidence sans beaucoup d'appareil. S'ils voyagent par eau, leur barque est superbe, et est suivie d'un grand nombre d'autres, qui portent tout leur train. S'ils vont par terre, outre les domestiques et les soldats qui précèdent et qui suivent avec des lances et des étendards, ils ont pour leur propre personne une chaise portée par des mules ou par huit hommes, et plusieurs chevaux en laisse, pour en faire alternativement usage, suivant leur commodité et les changements de temps.

Les Chinois affectent aussi beaucoup de pompe dans leurs réjouissances publiques, surtout dans deux fêtes qui se célèbrent avec une dépense extraordinaire. La première est celle du commencement de leur année, et l'autre, celle des Lanternes. Par le commencement de l'année ils entendent la fin de la douzième lune, et environ vingt jours de la première lune de l'année suivante ; c'est proprement le temps de leurs vacances. Alors cessent toutes sortes d'affaires ; on se fait des présents, toutes les postes sont arrêtées, et les tribunaux fermés dans tout l'empire. Cette fête porte le nom de *Clôture des sceaux*, parce que les petits coffres où l'on renferme les sceaux de chaque tribunal sont alors fermés avec beaucoup de cérémonie. Ces vacances durent un mois entier ; c'est un temps de grande réjouissance, surtout les derniers jours de l'année qui expire, qu'on célèbre avec beau-

coup de solennité. Les mandarins inférieurs rendent des devoirs à leurs supérieurs, les enfants à leur père, les domestiques à leurs maîtres, etc. C'est ce qui s'appelle en langue chinoise *congédier l'année*. Le soir toute la famille s'assemble, et on fait un grand festin.

Dans quelques cantons les personnes d'une même famille ne recevraient point un étranger, pas même un de leurs plus proches parents, de crainte qu'au moment où commence la nouvelle année, il n'enlève tout bonheur qu'elle peut apporter à la maison, qu'il ne l'emporte dans la sienne. Tout le monde se tient renfermé ce jour-là et ne réjouit qu'avec sa famille ; mais le lendemain et les jours suivants ce sont des démonstrations de joie extraordinaires : toutes les boutiques de la ville sont fermées ; on ne pense qu'au plaisir ; chacun se pare de ses plus beaux habits et visite ses parents, ses amis et ses protecteurs. On représente des comédies, on se régale les uns les autres, et l'on se souhaite mutuellement toutes sortes de prospérités.

La fête des Lanternes tombe au quinzième jour de la première lune. Toute la Chine est illuminée dans ce jour ; on la croirait en feu. Les réjouissances commencent le 13 au soir, et durent jusqu'au soir du 16 ou du 17. Les personnes riches emploient plus de deux cents francs en lanternes. Les grands mandarins, les vice-rois et l'empereur même y mettent trois ou quatre mille livres. Toutes les portes sont ouvertes le soir, et le peuple a la liberté d'entrer dans les tribunaux des mandarins, qui sont magnifiquement ornés. Mais rien ne donne tant d'éclat à la fête que les feux d'artifice qui s'exécutent dans tous les quartiers de la ville.

On observe dans ces fêtes une cérémonie fort remarquable. Dans la plupart des maisons, les chefs de famille écrivent en gros caractères, sur une feuille de papier rouge ou sur une tablette vernie, les mots suivants : *Tien-ti, san-iaï, che-fan ran-ti-tchin-tsai*, c'est-à-dire, *au trahi gouverneur du ciel, de la terre, des trois limites et des dix mille intelligences*. Ce papier est tendu sur un châssis, ou appliqué sur une planche. On l'élève dans la cour sur une table, où l'on met du blé, du pain, de la viande ou quelque autre offrande de cette nature. Ensuite on se prosterne à terre, et l'on offre de petits bâtons parfumés.

L'opinion commune sur l'origine de cette fête est qu'elle fut établie, peu de temps après la fondation de l'empire, par un mandarin qui, ayant perdu sa fille sur le bord d'une rivière, se mit à la chercher, mais inutilement, avec des flambeaux et des lanternes, accompagné d'une foule de peuple. Il s'était fait aimer par sa vertu ; mais les lettrés donnent une autre origine à la fête des Lanternes : ils prétendent que l'empereur Kie, dernier monarque de la dynastie de Hia, se plaignant de la division des

et des jours, qui rend une partie de la vie inutile au plaisir, fit bâtir un palais sans fenêtres, où il rassembla un certain nombre de personnes des deux sexes, et que, pour chasser les ténèbres, il y établit une illumination continue de flambeaux et de lanternes, qui donna naissance à cette fête.

Les Chinois supposent que le nombre de neuf est le plus excellent de tous les nombres, et qu'il a la vertu de conférer des bonheurs, des richesses et une longue vie : c'est dans l'espérance d'obtenir ces trois biens que le neuvième jour de la lune on s'assemble dans les villes, sur les tours et les terrasses, où l'on se réjouit avec ses parents et ses amis. Les habitants de la campagne prennent, pour lieu d'assemblée, les montagnes et d'autres lieux élevés.

La magnificence des Chinois éclate dans leurs ouvrages publics, tels que les fortifications des villes, des forts et des châteaux, les temples, les salles de leurs ancêtres, les tours, les arcs de triomphe, les ponts, les chemins, les canaux et les autres monuments.

On compte environ trois mille tours le long de la grande muraille : le tiers des habitants de l'empire fut employé à la bâtir. Comme elle commence à la mer, on fut obligé, pour en jeter les fondements de ce côté-là, de couler à fond plusieurs vaisseaux chargés de fer et de grosses pierres : elle fut élevée avec un art merveilleux. Il fut défendu aux ouvriers, sous peine de mort, de laisser la moindre ouverture entre les pierres. De là vient que ce fameux ouvrage se conserve aussi entier que le premier jour qu'il fut bâti.

Le plus fameux édifice est celui de Nan-kin, qui se nomme la *grande tour*, ou la *tour de porcelaine*, dans le temple de Paou-king-tsé. C'est un octogone d'environ quarante pieds de diamètre ; de sorte que la largeur de chaque face est de quinze pieds : elle est entourée d'un mur de la même forme, qui est à deux toises et demie de l'édifice. Le premier toit, qui est de tuiles vertes, semble sortir du corps de la tour, et forme une fort belle galerie. Les étages sont au nombre de neuf, dont chacun est orné d'une corniche, trois pieds au-dessus des fenêtres, et d'un toit semblable à celui de la galerie, excepté qu'il ne peut être si saillant, parce qu'il n'a point de second mur pour le soutenir. Le mur du rez-de-chaussée n'a pas moins de douze pieds d'épaisseur et plus de huit pieds et demi par le haut : il est revêtu de porcelaine. La pluie et le poussière en ont un peu diminué la hauteur ; mais on distingue encore que c'est de la porcelaine, quoique grossière. Des arques ne se seraient pas si bien conservées depuis trois cents ans.

L'escalier intérieur est petit et incommode, parce que les degrés en sont extrêmement hauts. Chaque étage est formé par d'épaisses briques qui se croisent pour soutenir le plancher, et qui composent une chambre dont le lambris est enrichi de diverses peintures,

si les peintures chinoises, remarque le P. Lecomte, sont capables d'orner un appartement. Les murs des étages supérieurs sont percés d'une infinité de petites niches, qui contiennent des idoles en bas-relief. Tous les étages sont de la même hauteur, à l'exception du premier, qui est plus haut que tous les autres. Le P. Lecomte ayant compté cent quatre-vingt-dix marches, chacune d'environ dix pouces, la hauteur totale doit être de cent cinquante-huit pieds. Si l'on y joint celle du perron, celle du neuvième étage qui n'a point de degrés, et celle du toit, on peut donner à cette tour environ deux cents pieds depuis le rez-de-chaussée.

Le comble n'est pas une des moindres beautés de cette tour. C'est un fort gros mâ, qui, prenant du plancher du huitième étage, s'élève de plus de trente pieds en dehors. Il est engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en spirale, et éloignée de plusieurs pieds de l'arbre ; de sorte que, dans l'éloignement, on le prendrait pour une espèce de cône creux d'une grandeur extraordinaire : il est terminé par une grosse boule dorée. Cet édifice est l'ouvrage le plus solide et le plus magnifique de tout l'Orient.

La Chine est remplie de ces temples que les Européens ont nommés *pagodes*, et qui sont consacrés à quelque divinité fabuleuse. Les plus célèbres sont bâtis sur des montagnes stériles ; mais les canaux qui ont été ouverts à grands frais pour conduire l'eau des hauteurs dans des réservoirs, les jardins, les bosquets, et les grottes qu'on a pratiqués dans les rochers pour se mettre à l'abri des chaleurs excessives d'un climat brûlant, rendent ces solitudes extrêmement agréables. L'édifice consiste en portiques, pavés de grandes pierres carrées et polies ; en salles et en pavillons, qui terminent les angles des cours, et qui communiquent l'une à l'autre par de longues galeries, ornées de statues en pierre, et quelquefois en bronze.

Les arcs de triomphe sont fort médiocres ; mais, à une certaine distance, ils forment un spectacle qui a quelque chose de noble et d'agréable dans les rues où ils sont placés. On compte plus de onze cents de ces monuments élevés à l'honneur des princes, des hommes et des femmes illustres, et des personnes renommées pour leur savoir et leur vertu. Il n'y a point de ville qui n'ait les siens.

Entre les édifices publics on peut nommer les salles bâties à l'honneur des ancêtres, les bibliothèques, et les palais des princes et des mandarins. Les bibliothèques, au nombre de deux cent soixante-douze, ont été bâties à grands frais, et ne manquent ni de livres, ni d'ornements.

Mais la plus grande partie des palais, surtout les hôtels des kouangs et des mandarins, quoique bâtis aux dépens de l'empereur, n'ont guère plus de magnificence que les maisons des simples particuliers. L'empire chinois a des lois somptuaires qui res- treignent également le luxe des grands et

des petits. Pendant le séjour que le P. Le-comte fit à Pékin, un des principaux mandarins, il croit même que c'était un prince, s'étant fait bâtir une maison un peu plus belle que les autres, fut accusé devant l'empereur ; et la crainte du péril qui le menaçait lui fit prendre le parti de l'abattre avant que l'affaire fût jugée. Les maisons du commun des habitants sont d'une extrême simplicité ; on ne cherche qu'à les rendre commodés. Celles des riches sont ornées de vernis, de sculptures et de dorures qui les rendent riantes et agréables.

La manière de les bâtir est de commencer par élever un certain nombre de colonnes, sur lesquelles on pose le toit. Tous les édifices de la Chine étant de bois, il est rare que les fondements aient plus de deux pieds de profondeur. Les murs sont ordinairement de brique ou d'argile battue, quoique dans plusieurs cantons on les fasse de bois. Ces maisons n'ont généralement qu'un rez-de-chaussée, à l'exception de celle des marchands, qui ont un second étage, nommé *léou*, dont ils font leur magasin.

La magnificence des maisons consiste dans l'épaisseur des solives et des colonnes, dans le choix du bois, et dans la belle sculpture des portes. Il n'y a point d'autres degrés que ceux qui servent à élever un peu la maison au-dessus du rez-de-chaussée ; mais le long du corps de logis règne une galerie courante de six à sept pieds de largeur, et revêtue de belles pierres de taille.

Le peuple emploie pour la construction des murs une sorte de briques qui ne sont pas cuites au feu, excepté pour la façade, qui est toujours en briques cuites. Dans quelques provinces, les maisons ne sont que d'argile trempée et battue entre deux ais ; dans d'autres, ce sont des claies de bois, revêtues de terre et de chaux ; mais chez les personnes de distinction, les murailles sont toutes de briques polies, et souvent ciselées avec art. Dans les villages, surtout dans quelques provinces, les maisons sont généralement de terre et fort basses. Les toits sont faits de roseaux appliqués sur des solives ou des lattes.

Les hôtels des princes et des principaux mandarins, comme ceux des personnes opulentes, sont étonnants par leur vaste étendue ; la multitude de leurs cours et de leurs appartements compense ce qui leur manque du côté de la magnificence et de la beauté. Ils sont composés de quatre ou cinq cours séparées par autant de corps de logis. Les ailes ne contiennent que des offices et des logements pour les domestiques. Chaque façade a trois portes : celle du milieu, qui est la plus grande, offre des deux côtés des lions en marbre. Devant la grande porte de la première cour est une place environnée d'une balustrade qui est revêtue d'un beau vernis rouge ou noir. Les côtés sont flanqués chacun d'une petite tour, d'où les tambours et d'autres instruments de musique se font entendre à différentes heures du jour, surtout lorsque le mandarin sort de sa maison,

ou qu'il entre, ou qu'il monte sur son tribunal.

Dans la première cour on voit une grande esplanade, où s'arrêtent ceux qui ont quelque requête à présenter. Les deux ailes sont composées de petits bâtiments qui servent de bureaux pour les officiers du tribunal. Au fond de la cour se présentent trois autres portes, qui ne s'ouvrent que quand le mandarin monte au tribunal. Celle du milieu est fort grande et uniquement réservée pour les personnes de distinction. On passe dans une autre cour dont le fond offre d'abord une grande salle, où le mandarin rend la justice. Cette salle est suivie de deux autres, qui lui servent à recevoir ses visites.

On trouve ensuite une troisième cour où se présente une salle beaucoup plus belle que celle des audiences publiques. C'est le lieu où les amis particuliers du mandarin sont introduits. Les corps de logis qui l'environnent sont habités par les domestiques. Au delà de cette salle est une autre cour qui contient les appartements des femmes et des enfants du mandarin, et qui n'a qu'une grande porte ; nul homme n'ose y pénétrer. Cette partie du palais est propre et commode. On y voit des jardins, des bosquets, des pièces d'eau, et tout ce qui peut plaire à la vue.

Les Chinois n'ont pas, comme les Européens, la curiosité d'orner et d'embellir l'intérieur de leurs maisons : on n'y voit point de tapisseries, de glaces, ni de dorures. Comme les mandarins tiennent leurs hôtels de l'empereur, et qu'il leur arrive quelquefois de se les voir ôter, ils ne font jamais de dépense extraordinaire pour les meubles. D'ailleurs, les visites ne se recevant que dans la grande salle qui est sur le devant de la maison, il n'est pas surprenant que les ornements soient négligés dans les appartements intérieurs, où ils seraient entièrement inutiles, parce qu'ils n'y seraient jamais vus de personne.

Les lits sont d'une beauté singulière, surtout dans les maisons des grands. Le bois est peint, doré et orné de sculptures. Dans les provinces du nord, les rideaux sont de double satin pendant l'hiver ; ils sont place en été aux taffetas blancs à fleurs et à figures, ou à une très-belle gaze, qui est assez claire pour le passage de l'air, et assez serrée pour empêcher celui des cousins, insectes fort communs dans les provinces méridionales. Le peuple emploie, pour s'en défendre, une toile de chanvre fort mince. Les matelas sont fort épais et boursés de coton.

Dans les provinces du nord on fait de briques des alcôves de différentes grandeurs, suivant le nombre des personnes qui composent une famille. À côté est un petit fourneau où l'on met du charbon, dont le chaleur se répand dans toute la maison par des tuyaux qui portent la fumée jusqu'au-dessus du toit. Chez les personnes de distinction le fourneau est pratiqué dans un mur, et s'allume par dehors. Par ce moyen

chacun se communique si parfaitement au lit, et à toutes les parties d'une maison, qu'on n'a pas besoin de lits de plume comme en Europe. Ceux qui craignent de coucher immédiatement sur la brique chaude; suspendent au-dessus une sorte de hamac fait de cordes ou de rotang.

Le matin, on enlève tout cela, et l'on met à la place des tapis et des nattes pour s'y asseoir. Comme il n'y a point de cheminée, rien n'est si commode pour toute une famille qui s'occupe ainsi de son travail sans ressentir le moindre froid, et sans être obligé de recourir aux pelisses. Les gens du commun préparent leurs aliments, et font chauffer leur vin ou leur thé à l'ouverture du fourneau. Ces alcôves et ces lits sont assez grands dans les hôtelleries pour que plusieurs voyageurs y trouvent leur place.

L'attention du gouvernement chinois, comme celle des anciens Romains, s'étend aux grands chemins de l'empire, et ne néglige rien pour les rendre sûrs, beaux et commodes. Une infinité d'hommes sont continuellement employés à les rendre unis, et souvent à les paver, surtout dans les provinces méridionales, où les chevaux et les charriots ne sont point en usage. Ces chemins sont ordinairement fort larges, et si bien sablés, qu'ils se séchent aussitôt qu'il a cessé de pleuvoir. Les Chinois ont ouvert des chemins par-dessus les plus hautes montagnes, en coupant les rochers, en aplaniissant les sommets et comblant de profondes vallées. Dans quelques provinces, les grands chemins sont autant de grandes allées bordées d'arbres fort hauts, et quelquefois de murs de sept ou huit pieds d'élévation pour empêcher les voyageurs de passer à cheval dans les terres. Ces murailles ont des ouvertures qui répondent aux chemins de traverse, et qui aboutissent de toutes parts à des villages.

Sur ces routes on trouve, à certaines distances, des lieux des repos pour ceux qui voyagent à pied. La plupart des mandarins voyant rappelés de leurs emplois cherchent à distinguer par des ouvrages de cette nature. On rencontre aussi des temples et des couvents de bonzes qui offrent pendant le jour une retraite aux voyageurs; mais on obtient rarement la permission d'y passer la nuit, à la réserve des mandarins, qui jouissent de ce privilège. Il se trouve des personnes charitables qui font distribuer pendant la belle saison du thé aux pauvres voyageurs; et pendant l'hiver, une sorte d'eau composée où l'on a fait infuser du gingembre. Les hôtelleries sont fort grandes et fort belles sur les grandes routes; mais, dans les chemins détournés, rien n'est si misérable et si malpropre.

A chaque poste, on rencontre une maison qui se nomme *Cong-houan*, établie pour la réception des mandarins et de ceux qui voyagent par l'ordre de l'empereur.

Sur les grands chemins on trouve, d'espace en espace, des tours hautes de douze pieds

sur lesquelles il y a des guérites pour des sentinelles, et des pavillons qu'on lève pour signal en cas d'alarme. Ces tours sont faites de gazon ou de terre battue; leur forme est carrée: elles ont des créneaux. Dans quelques provinces on y place, au sommet, des cloches de fer; celles qui ne sont point sur la route de Pékin n'ont ni guérites ni créneaux. Les lois ordonnent qu'il y ait sur toutes les routes fréquentées des tours de cette espèce, de cinq en cinq lis, c'est-à-dire à chaque demi-lieue, une grande et une petite, alternativement, avec une escouade de soldats continuellement en faction pour observer ce qui se passe aux environs, et prévenir tout désordre. On les répare soigneusement lorsqu'elles tombent en ruine; et si le nombre des soldats n'est pas suffisant, les habitants des villages sont obligés d'y suppléer.

Outre les chemins de terre, la Chine est remplie de commodités pour les voyages et les transports par eau. Les rivières navigables et les canaux y sont en fort grand nombre. On trouve le long des rivières un sentier commode pour les gens de pied, et les canaux sont bordés d'un quai de pierre. Dans les cantons humides et marécageux, on a construit de longues chaussées pour la commodité des voyageurs et de ceux qui tirent les barques. Il y a peu de provinces qui n'aient pas une grande rivière, ou un large canal qui sert de grand chemin; et la rive est souvent bordée, à la hauteur de dix à douze pieds, de belles pierres de taille qu'on prendrait en quelques endroits pour du marbre gris, ou couleur d'ardoise. Ces bordures ayant quelquefois vingt ou vingt-cinq pieds de haut, on a besoin de quantité de machines pour élever l'eau et la faire entrer dans les terres.

D'espace en espace, les grands canaux sont couverts de ponts à trois, cinq ou sept arches. Celle du milieu a quelquefois trente-six et même quarante-cinq pieds de largeur, et est fort élevée, afin que les barques passent dessous sans abaisser leurs mâts. Les arches des côtés ont rarement moins de trente pieds de largeur, et diminuent à proportion. Les voûtes sont bien bâties; les piles sont si étroites, que dans l'éloignement les arches paraissent suspendues en l'air.

Les principaux canaux se déchargent des deux côtés dans un grand nombre de petits, qui, se subdivisant en quantité de ruisseaux, communiquent ainsi à la plupart des villes et des bourgs. Souvent ils forment des étangs et de petits lacs qui arrosent les plaines voisines. Outre ces canaux, qui sont d'une commodité infinie pour les voyageurs et les négociants, l'industrie des Chinois en a creusé d'autres pour rassembler les eaux de pluie, qui servent à faire croître le riz dans les plaines.

Rien ne peut être comparé en ce genre au grand canal, qui porte le nom de *Yun-téang-ho*, c'est-à-dire canal pour le transport des marchandises, ou *Yun-ho*, canal royal: il traverse tout l'empire du nord au

sud. On a commence à le former par la jonction de plusieurs rivières, mais, dans les lieux où les rivières manquent, on n'a pas laissé de le continuer en suivant les niveaux, comme dans les provinces de Pé-tché-li, de Chan-tong et de Kiang-nan, où les montagnes et les rochers n'étaient pas assez nombreux pour causer de grands embarras aux ouvriers; il n'a pas moins de cent soixante lieues de longueur dans ces trois provinces.

Ce fameux canal, dont le nom revient si souvent dans les relations des voyageurs, commence à la ville de Tien-tsing-uey, dans les Pé-tché-li, qui est située sur la rivière de Pay ou de Pei-ho. Après avoir traversé les provinces de Pé-tché-li et de Chan-tong, il entre dans celle de Kiang-nan, où il se joint au Hoang-ho ou fleuve Jaune. On continue de naviguer pendant deux jours sur ce fleuve, d'où l'on entre dans une autre rivière; ensuite le canal recommence, et conduit à la ville de Hoai-ngan-fou : de là, passant par plusieurs villes, il arrive à Yang-tcheou-fou, un des plus célèbres ports de l'empire. Un peu plus loin, il entre dans le grand fleuve de Yang-tse-kiang, à une journée de Nankin. La navigation continue par ce fleuve jusqu'au lac Po-yang, dans la province de Kiang-si. On traverse ce lac pour entrer dans la rivière de Kan-kiang, qu'on remonte jusqu'à Nan-ngan-fou; ensuite on fait douze lieues par terre jusqu'à Nan-hiang-fou, dans la province de Quang-long, où l'on se rembarque sur une rivière qui conduit à Canton.

Ainsi, par le moyen des rivières et des canaux, on peut voyager fort commodément de Pékin jusqu'aux dernières extrémités de l'empire, c'est-à-dire l'espace d'environ six cents lieues, sans autre interruption qu'une journée de marche pour traverser la montagne Mey-lin; encore peut-on se dispenser de quitter sa barque, si l'on veut prendre par les provinces de Quang-si et de Hou-quang; ce qui n'est pas difficile dans les grandes eaux, parce que les rivières de Hou-quang et de Kiang-si se rendent au nord dans le Yang-tse-kiang : une brasse et demie d'eau suffit pour cette navigation; mais, lorsque les eaux s'enflent assez pour faire craindre qu'elles ne débordent leurs rives, on ouvre en divers endroits des tranchées qu'on ne manque point ensuite de fermer soigneusement.

Ce grand ouvrage, qui passe pour une des merveilles de l'empire chinois, fut exécuté par l'empereur Chi-tsou ou Hou-per-lie, qui était le fameux Kou-blai-Khan, petit-fils de Gengis-Khan, et fondateur de la dynastie des Yeuns. Ce prince, ayant conquis toute la Chine, après s'être déjà rendu maître de la Tartarie occidentale, résolut de fixer sa résidence à Pékin, comme au centre de ses vastes domaines; mais les provinces du nord n'étant pas capables de fournir assez de provisions pour la subsistance de ses nombreuses armées et de sa cour, il fit construire un grand nombre de vaisseaux et de longues barques, pour en faire venir des provinces maritimes. L'expérience lui fit

connaître le danger de cette méthode. Une partie de ses vaisseaux périssaient par la tempête; d'autres étaient arrêtés par les calmes. Enfin, pour remédier à ces deux inconvénients, il prit le parti de faire creuser un canal, entreprise merveilleuse, où la dépense répondit à la difficulté de l'ouvrage et à la multitude innombrable des ouvriers.

Le P. Lecomte observe que, dans quelques endroits où la disposition du terrain n'a pas permis de former une communication entre deux canaux, on ne laisse pas de faire passer les barques de l'un à l'autre, quoique le niveau soit différent de plus de quinze pieds. A l'extrémité du canal supérieur, on a construit un double glacis, ou talus de pierres de taille, qui s'étend des deux côtés jusqu'à la surface de l'eau. Lorsque la barque arrive dans le canal inférieur, elle est guidée, avec le secours des cabestans, sur le plan du premier glacis; et, arrivée à la pointe, son propre poids la fait glisser par le second glacis dans le canal supérieur. On la fait descendre de même du canal supérieur dans l'autre. L'auteur a peine à comprendre comment les barques chinoises, qui sont ordinairement fort longues et très-pesamment chargées, ne se rompent pas par le milieu, lorsqu'elles se trouvent comme suspendues en l'air sur l'angle aigu des deux glacis. Cependant il n'apprit jamais qu'il fût arrivé le moindre accident; l'unique précaution que prennent les négociants, lorsqu'ils ne veulent pas quitter leur barque, est de se faire lier avec une corde, pour éviter d'être emportés d'un bout à l'autre. Il n'y a point de ces écluses dans le grand canal, parce que les barques impériales, qui sont aussi grandes que nos frégates, ne pourraient être élevées à force de bras, ni garanties des accidents. On rencontre un double glacis dans le canal qui est entre Tchao-king-fou et Ning-po-fou. Les barques qu'on emploie dans ce canal sont construites en forme de gondoles, et leur quille est d'un bois assez dur et assez épais pour soutenir tout le poids du bâtiment.

Le long des canaux, on trouve partout, à la fin de chaque lieue, un *tang*, ou corps-de-garde de dix à cinq soldats, qui se donnent réciproquement les avis nécessaires par des signaux. La nuit ils tirent une petite pièce de canon; pendant le jour, ils s'enl'avertissent par une épaisse fumée, qu'ils font élever en l'air en brûlant des feuilles et des branches de pin dans de petits fourneaux de figure pyramidale, ouverts par en haut.

Les Chinois ne sont pas moins magnifiques dans leurs quais et leurs ponts que dans leurs canaux. On ne saurait voir sans étonnement la longueur des quais et la grandeur des pierres dont ils sont bordés. Les ponts, comme on l'a déjà remarqué, sont admirables par leur hauteur et par leur construction. Comme le nombre en est fort grand, ils forment une perspective fort agré-

ble dans les lieux où les canaux sont en droite ligne.

On voit à la Chine des ponts d'une seule arche demi-circulaire et bâtie de pierres cintrées, longues de cinq ou six pieds, sur cinq ou six ponceux d'épaisseur; quelques-unes sont anguleuses. D'autres ponts ont, au lieu d'arches, trois ou quatre grandes pierres posées comme des planches sur des piles. Ces pierres ont quelquefois jusqu'à dix-huit pieds de long. On voit un grand nombre de ces derniers ponts sur le grand canal. On ne sera pas fâché de savoir de quelle manière les ouvriers chinois construisent leurs ponts. Après avoir maçonné les culées, ils prennent des pierres de quatre ou cinq pieds de longueur et larges d'un demi-pied, qu'ils posent alternativement debout et en travers, en observant que celles qui doivent faire la clef soient exactement horizontales. Ainsi, l'épaisseur du haut de l'arche n'est que celle d'une de ces pierres. C'est peu de chose sans doute, mais il n'y passe jamais de voitures à roues.

Comme le pont, surtout lorsqu'il est d'une seule arche, a quelquefois quarante ou cinquante pieds de largeur entre piles, et qu'il est ordinairement beaucoup plus haut que la rive, on forme aux deux bouts un talus divisé en petits degrés, dont chacun n'a pas plus de trois pieds de hauteur; il s'en trouve néanmoins où les chevaux ne passent pas sans peine; mais tout l'ouvrage est généralement fort bien entendu.

Les ponts, qui ne sont faits que pour la commodité du passage, sont ordinairement bâtis comme les nôtres, avec de grosses piles de pierres assez fortes pour rompre la violence du courant, et soutenir des arches si larges et si hautes, que le passage est aisé pour les plus grandes barques. Le nombre en est fort grand dans toutes les parties de la Chine. L'empereur n'épargne point la dépense pour exécuter ces travaux, qui servent à la commodité du public.

Plusieurs de ces ponts sont d'une structure très-belle. Celui de Lou-ko-kyao, bâti sur le Ho-en-ho, on la rivière bourbeuse, à deux lieues et demie à l'ouest, était un des plus beaux qu'on eût jamais vus, avant qu'il eût été ruiné en partie par une inondation, au mois d'août 1688. Il avait subsisté deux mille ans, suivant le témoignage des Chinois, sans avoir souffert la moindre dégradation. Il était tout de marbre blanc bien travaillé, et d'une très-belle architecture. Des deux côtés régnaient soixante-dix colonnes à la distance d'un pas l'une de l'autre, séparées par des panneaux de beau marbre où on voyait des fleurs, des feuillages, des figures d'oiseaux et de plusieurs sortes d'animaux fort délicatement ciselées; l'entrée du côté de l'ouest offrait deux lions d'une taille extraordinaire sur des piédestaux de marbre, avec plusieurs lionceaux en pierre, les uns montant sur le dos des lions, d'autres en descendant, et d'autres se glissant entre

leurs jambes; le bout du côté de l'ouest était orné de deux figures d'enfants, travaillées avec le même art, et placées aussi sur des piédestaux.

Mais la Chine a peu de ponts qui puissent être comparés à celui de Fou-tcheou-fou, capitale de la province de Fo-Kien; la rivière, qui est large d'un mille et demi, forme de petites îles en se divisant en plusieurs bras: toutes ces îles sont unies par des ponts qui ont ensemble huit lis et soixante-dix brasses chinoises de longueur. Le principal offre plus de cent arches, bâties de pierre blanche, avec des balustrades de chaque côté; sur ces arches s'élèvent, de dix en dix pieds, de petits pilastres carrés, dont les bases ressemblent à des barques creuses: chaque pilastre soutient des pierres de traverse qui servent de support aux pierres de la chaussée.

Le pont de Tsuen-tcheou-fou l'emporte sur tous les autres: il est bâti à la pointe d'un bras de mer, qu'on serait obligé, sans ce secours, de passer dans des barques avec beaucoup de danger. Sa longueur est de deux mille cinq cent vingt pieds chinois; sa largeur de vingt. Il est supporté par deux cent cinquante-deux grosses pierres, c'est-à-dire de chaque côté par cent vingt-six; la couleur des pierres est grise, l'épaisseur égale à la longueur. Duhalde prétend que rien dans le monde n'est comparable à ce pont.

Dans les lieux où les Chinois n'ont pu bâtir des ponts de pierre, ils ont inventé d'autres méthodes pour y suppléer. Le fameux pont de fer (tel est le nom qu'on lui donne), à Koci-tcheou, sur la route d'Yun-nan, est l'ouvrage d'un ancien général chinois. Sur les deux bords du Pan-ho, torrent qui a peu de largeur, mais qui est très-profond, on a construit une grande porte entre deux gros massifs de maçonnerie, larges de six à sept pieds, sur dix-sept à dix-huit de hauteur; des deux piliers de l'est pendent quatre chaînes à de gros anneaux, qui vont aboutir aux deux massifs de l'ouest, et qui, jointes par d'autres petites chaînes, ont quelque ressemblance avec un filet à grandes mailles. On a placé sur ces chaînes des planches fort épaisses, liées ensemble pour en faire un plain-pied continu; mais, comme il reste encore quelque distance jusqu'aux portes, à cause de la courbure des chaînes, surtout lorsqu'elles sont chargées, on a remédié à ce défaut avec le secours d'un plancher supporté par des tasseaux ou des consoles qui sont attachés au plain-pied de la porte. Ce plancher aboutit jusqu'aux planches portées par les chaînes. Des deux côtés du plancher, on a élevé de petits pilastres de bois, qui soutiennent un toit de la même matière, dont les deux bouts portent sur les massifs de pierres des deux rives.

§ V. — MISSIONS DE LA CHINE (184).

Lettre du R. P. Roze, missionnaire de la

Compagnie de Jésus, en Chine, à ses parents. — *Wam-Dam, 23 avril 1847.* — « Depuis le départ du P. Brueyre qui nous a quittés au commencement du Carême pour aller à la dure Mission de Chang-tong, je suis resté chargé presque seul du séminaire. Ordinairement tout retombe sur moi : surveillance, enseignement de tous les degrés, économie domestique, soins spirituels. Ce serait peu encore, si j'étais Chinois depuis deux ou trois ans; mais obligé d'écrire tout ce que je veux expliquer en cette langue, j'ai besoin de toutes mes forces et de tout mon temps pour suffire à tout; quand je perds une demi-heure dans la journée, je m'en ressens deux ou trois jours de suite. Aujourd'hui nous sommes en grand congé, je reste enfermé dans une chambre pour vous écrire, plutôt que d'aller respirer l'air des champs qui me serait cependant si utile.

« Vous voudriez que je vous racontasse des choses bien curieuses; comment le fera-t-je, moi qui ne connais d'autres Chinois que mes trente-huit séminaristes; d'autre localité que l'arpent de terre où est bâtie notre maison; d'autres coutumes que celles d'un séminaire, où tout, à l'exception de ses habitants, est européen? Ici rien d'édifiant que les traits de vertu juvénile si communs dans nos bons collèges d'Europe. Passons cependant une journée ensemble au séminaire du Sacré-Cœur, à Wam-Dam; et d'abord permettez-moi de vous présenter ma jeune famille. Je commence par mes aînés : ils sont au nombre de treize qui étudient ici depuis cinq ans, tous d'une piété, d'une application, d'une patience au travail digne d'éloges. Ce grand, dont la petite-vérole a maltraité le visage, est le préfet, c'est lui qui est chargé de présider partout où le supérieur ne se trouve pas; il est à la hauteur de sa charge; pendant quatre ans on n'a pas eu un reproche tant soit peu grave à lui faire. Ce bon jeune homme unit la science à la vertu; nous en ferons bientôt un bachelier, quoiqu'il n'ait que vingt et un ans. Cet autre grand, qui a la figure si douce, les manières si dignes, unit à beaucoup d'intelligence une simplicité d'enfant. Ce petit, à la grosse tête, aux grands yeux, est une de ces natures heureuses qui apprennent tout sans travail. Il a été mon premier maître de chinois; j'ai cessé de l'honorer de ce titre parce qu'il m'a semblé qu'un peu plus d'humilité ne ferait qu'assurer le succès de ses talents. Viennent ensuite les Chantonais, nation rude que la douceur nankinoise a peine à mitiger. Ils forment parfois de petites factions qui montent, dans un jour, à un degré d'animosité effrayant; on leur fait alors remarquer combien ils se rendent méprisables aux Nankinois, et l'amour-propre national les réconcilie. Parmi eux le premier qui se présente est un surveillant ou préfet; le second, à la voix pleine et sonore, est le maître de chant; le troisième est l'infirmier général; le quatrième et dernier est une nature à part. Si on le laisse découvert il s'ennuiera et fera la guerre : c'est mon homme d'affaires; il me raccommode les portes, travaille au jardin, répare les toits, creuse des puits. Quand je suis trop longtemps sans le gronder, il m'apporte un billet à peu près ainsi conçu : « Mon Père, vous m'aviez chargé, il y a tant de temps, de veiller à ce que rien ne fût ni cassé ni en mauvais état; or, maintenant je laisse telle et telle chose à faire; je promets de me corriger; si je ne le fais pas, je prie le Père de me punir sérieusement. » Je le gronde un peu, je lui promets une punition, puis il s'en va content. J'espère beaucoup de cette nature vigoureuse, quand l'âge l'aura tempérée par un peu plus de réflexion. La seconde division n'est composée que de dix élèves et compte moins de sujets brillants, mais elle ne le cède en rien à la première pour le travail et la piété. Elle a l'honneur de donner les deux autres surveillants qui, avec les deux de la première division, forment le personnel de la seconde magistrature du séminaire. Après eux vient le commun du peuple, je vous le présente en masse. Vous avez passé en revue toute mon armée, officiers et soldats; maintenant voyez-la manœuvrer.

« A cinq heures et demie je parcours les dortoirs en agitant ma petite sonnette. Une demi-heure auparavant il m'a fallu prévenir les domestiques de faire chauffer de l'eau; car un Chinois ne se lave jamais avec de l'eau froide, c'est très-dangereux, selon lui, en toute saison, dans toutes les conditions possibles. L'eau distribuée, chacun vient à son tour se laver. Les Européens, en pareille circonstance, apportent sur leurs bras une serviette pour s'essuyer; les Chinois en portent une pour se mouiller. Ils lavent donc avec soin dans leur eau chaude une petite serviette, large comme les deux mains, et longue d'un pied et demi, puis en expriment l'eau scrupuleusement en la tordant de toutes leurs forces, et c'est avec ce linge ainsi préparé qu'ils se lavent la figure. Après la visite de propreté qu'ils passent devant moi, commence la prière du matin; tous la font en chantant. Un Chinois ne saurait faire une prière sans chanter; même quand ils prient seuls, ils chantent. C'est un usage qui a sa source dans leur manière de lire et d'étudier dont je parlerai dans un instant. Vient ensuite l'étude des leçons latines et la sainte messe. Le déjeuner suit. Après neuf heures, ils se remettent à étudier. C'est le moment de la classe de chinois. On juge en Europe de la bonne tenue d'une classe par le silence des élèves, ici c'est le contraire, c'est par le tapage qu'ils font. Ils étudient non-seulement à haute voix, mais en chantant. Encore s'ils savaient, comme dans nos salles d'asile, se mettre d'accord ! Point du tout, chacun crie à tue-tête. Il m'est arrivé parfois, en inspectant cette classe, de perdre contenance; je sortais aussitôt, de peur d'avoir l'air effrayé. Cependant le docteur chinois, homme vénérable, que distinguent ses grands ongles et sa longue mais très-rare barbe, se tient grave et impassible. Debout,

il me raccommode les portes, travaille au jardin, répare les toits, creuse des puits. Quand je suis trop longtemps sans le gronder, il m'apporte un billet à peu près ainsi conçu : « Mon Père, vous m'aviez chargé, il y a tant de temps, de veiller à ce que rien ne fût ni cassé ni en mauvais état; or, maintenant je laisse telle et telle chose à faire; je promets de me corriger; si je ne le fais pas, je prie le Père de me punir sérieusement. » Je le gronde un peu, je lui promets une punition, puis il s'en va content. J'espère beaucoup de cette nature vigoureuse, quand l'âge l'aura tempérée par un peu plus de réflexion. La seconde division n'est composée que de dix élèves et compte moins de sujets brillants, mais elle ne le cède en rien à la première pour le travail et la piété. Elle a l'honneur de donner les deux autres surveillants qui, avec les deux de la première division, forment le personnel de la seconde magistrature du séminaire. Après eux vient le commun du peuple, je vous le présente en masse. Vous avez passé en revue toute mon armée, officiers et soldats; maintenant voyez-la manœuvrer.

à ses côtés, sur la même ligne que lui, mais le visage tourné contre le mur, est un de ses élèves qui récite avec une rapidité étonnante plusieurs pages de lettres chinoises. Souvent il n'en comprend pas une seule, jugez de sa mémoire ! C'est comme si vous donniez à un enfant deux pages de chiffres à apprendre et à réciter. Quand ils auront ainsi récité leurs six livres sans hésiter, ils les écriront, puis on les expliquera. Quoi que nous fassions pour obliger notre docteur à suivre une marche plus logique et à expliquer tout ce que les élèves doivent apprendre, la force de l'habitude l'emporte. Suit la classe latine qui ressemble tout à fait à nos classes d'Europe. Vient ensuite le dîner. Vous en connaissez déjà les singularités ; par exemple, ces baguettes, instruments si simples en comparaison de nos fourchettes, cuillères, couteaux, et qui n'en sont pas moins d'un usage très-facile. Le reste de la journée étant semblable à la première partie, je ne m'y arrêterai pas. »

Extrait d'une lettre du P. Estève, mort depuis en Chine. — Sam-Kiam-Fou, 29 avril 1847. — « Jusqu'à présent les apparitions que j'ai faites chez les riches ont été à peu près sans aucun résultat : grandes salutations, belles paroles, et voilà tout. Une fois je voulais aller visiter un petit mandarin qui, m'a-t-on dit, était désireux de me voir. Je me rendis au tribunal, lieu de sa résidence ; j'arrivai trop tard ou trop tôt, car on me dit qu'il reposait. En attendant qu'il lui plût de se réveiller, je haranguai, dans la cour du tribunal, la multitude que la curiosité y avait fait accourir. Pendant que je parlais, le mandarin me fit dire très-poliment par un de ses gens qu'il me savait très-bon gré de ma visite, mais que, prévoyant que je voulais lui parler du ciel, de l'enfer et d'autres choses auxquelles il n'entendait rien, parce qu'il ne les avait jamais vues, il remettait à un autre temps le plaisir de me voir. Les marchands chez qui j'ai été se sont montrés très-honnêtes : la plupart m'ont cédé leur comptoir en guise de chaire, et m'ont ensuite offert à déjeuner. »

« Il m'est arrivé plusieurs fois d'entrer dans les pagodes et d'y prêcher fortement contre les idoles et contre les bonzes qui m'écoutaient. Si c'eût été au Japon, j'aurais été mille fois empalé, décapité, brûlé ; ici personne ne l'a trouvé mauvais ; au contraire, on a paru fort content. Les bonzes de ce pays-ci ne sont pas très-spirituels, et ceux qui ont quelque intelligence ne croient pas à l'idolâtrie. Un jour que je m'étais arrêté à causer avec quelques braves gens que j'avais rencontrés sur mon chemin, un bonze vint à passer. Je l'arrête, et lui demande depuis quand il est bonze. « Depuis quarante ans, me répond-il. — De bonne foi, croyez-vous aux idoles ? Êtes-vous bien convaincu que toutes vos superstitions ne sont pas trompeuses ? — Je n'admets que quatre vérités, répond-il en souriant, la faim, la douleur, le vêtement et la nourriture ; tout le reste

« n'est que faussemblé. — Malheureux ! m'écriai-je, ne savez-vous donc pas que vous avez un Dieu à adorer et une âme à sauver ? — Tout ce que je sais, répliqua-t-il encore, c'est que quand on a faim, il faut manger. » Telle est, mon R. Père, la théologie de nos bonzes chinois ; vous voyez qu'elle ne s'élève pas bien haut.

« Je crois inutile de vous dire que nous marchons partout tête levée ; mais ce qui vous surprendra peut-être, c'est qu'on n'ose plus nous insulter en public. Il n'y a pas longtemps, deux enfants me voyant passer en chaise à porteurs, attendirent que je fusse bien loin pour se mettre à crier contre moi. Je ne m'en étais même pas aperçu : mais le lendemain le petit magistrat du lieu vint me faire toute sorte d'excuses pour eux, craignant que je ne le rendisse responsable du prétendu délit. Je pardonnai pour cette fois, après avoir fait promettre qu'on prendrait à l'avenir des moyens efficaces pour donner une meilleure éducation à la jeunesse. La crainte qu'ont les Chinois de s'attirer nos reproches a fait plus d'une fois déménager tous leurs dieux. Entrant un jour dans la chaumière d'une vieille païenne, je vis cette femme détacher de la muraille ces objets superstitieux et les emporter bien vite dans la chambre voisine. »

Lettre de Mgr Perrocheau, vicaire apostolique du Su-tchuen, à MM. les présidents et membres des deux Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. — Su-tchuen, le 4 septembre 1848. — « Notre position actuelle est la même que celle de l'an dernier. Comme en 1847 les bons mandarins tolèrent la religion chrétienne, les mauvais la persécutent. Il est démontré par les faits que le prince Ky-in a vingt fois trompé M. de Lagrenée, en lui répétant que la liberté générale était pour les provinces intérieures comme pour les provinces maritimes, qu'elle était également observée dans les unes et les autres. Nous ne savons encore ce qu'a fait M. Forth-Rouen à Canton pour remplir la belle mission que lui a donnée la France.

« Malgré les entraves que mettent les mandarins à ces conversions des infidèles, nous avons admis douze cent quatre-vingts néophytes au catéchuménat, et baptisé huit cent quatre-vingt-huit adultes dans l'année. Dieu en soit béni ! Mais c'est notre société Angélique qui nous donne les plus grandes consolations. Le nombre des enfants d'infidèles baptisés en danger de mort va toujours en croissant ; il monte cette année à 84,416, dont les deux tiers environ, déjà en possession d'une félicité indiscutable, aimeront et loueront Dieu éternellement. Plus nous recevrons de secours d'Europe, plus cette Œuvre étendra ses bienfaits. Nous avons ouvert en plusieurs villes de petites boutiques où des médecins chrétiens distribuent gratis des pilules pour les petits malades, et donnent généreusement les soins de leur art à tous les enfants qu'on

leur apporté. Cette Œuvre produit des effets merveilleux, procure le baptême à un très-grand nombre d'enfants, plaît singulièrement aux païens, et a même obtenu les louanges de plusieurs mandarins, qui lui ont envoyé des enseignes ornées de leurs noms, dignités et cachets. L'un d'eux, charmé d'une telle institution, s'est servi de son utilité publique pour défendre les chrétiens contre des païens qui voulaient les contraindre à contribuer aux frais de comédies superstitieuses. C'était dans la seconde ville de la province, Tchoung-king. Le mandarin était assis sur son tribunal, les païens accusateurs, les chrétiens accusés et une foule considérable remplissaient la salle d'audience. Ce magistrat, après avoir pris connaissance de la cause, s'exprima à peu près en ces termes : « Accusateurs, « vous devez savoir que les chrétiens ont « ouvert, dans telle rue, à telle enseigne, « une boutique où ils guérissent gratis tous « les enfants, et leur distribuent gratis des « pilules médicales. C'est un établissement « admirable, d'une grande utilité pour toute « la ville et les environs. Pour une si « bonne œuvre, les chrétiens font de grandes « dépenses, et ne demandent point votre « argent pour les aider. Vous ne devez « donc pas exiger que ces chrétiens si hum- « rains, si charitables, vous donnent de « l'argent pour vos comédies qui sont inu- « tiles. Ne les inquiétez donc plus et reti- « rez-vous tous. » Telle est la sentence qui a terminé ce procès.

« Ces boutiques nous causent en effet de grandes dépenses. Il faut louer la maison, la meubler, la fournir de remèdes et entretenir deux médecins, etc. Le nombre de nos baptiseurs ambulants ou à poste fixe va toujours en augmentant ; nos écoles des deux sexes sont nombreuses. Dans la partie orientale du Su-tchuen nous avons établi un petit collège préparatoire, où un prêtre chinois et un régent instruisent une vingtaine d'écoliers qui désirent apprendre le latin, et on choisit parmi eux sept ou huit des meilleurs, chaque année, pour aller continuer et achever leurs études ecclésiastiques dans notre grand collège, placé dans les montagnes occidentales de la province. Ces deux établissements sont la vie et l'espérance de la mission ; mais il en coûte de grands frais pour les soutenir. En novembre nous aurons dans le grand collège environ cinquante écoliers, dont deux ou trois seulement aident un peu à leur entretien. Je vous supplie donc, Messieurs, de nous allouer entièrement les sommes que nous réclamons pour l'Œuvre des baptiseurs, pour les pharmacies, pour nos deux collèges, pour les écoles, pour les missionnaires et prêtres, et pour toutes les autres branches de dépenses de la mission. Plus vous donnerez, plus nous sauverons d'âmes. Nous vous adressons mille remerciements pour les aumônes que vous avez eu la charité de nous allouer les années précédentes. Le peu de bien que nous faisons,

nous le devons à votre Œuvre divine. Ses secours nous ne pourrions absolument rien.

« Pour s'expliquer le prodigieux succès de notre Œuvre Angélique, il faut savoir que la Chine entière est couverte de pauvres réduits à la dernière misère, et qui sont chargés souvent d'une famille nombreuse. Ces enfants manquent de tout ; point de nourriture, point de vêtements, et souvent point d'abri. Les mères meurent de faim de froid ; les enfants qu'elles allaitent meurent avec elles. Ce sont surtout ces nourrissons des pauvres qui procurent une abondante moisson à nos baptiseurs. Ils cherchent de préférence ces malheureux, les abordent avec bonté, témoignent un vif intérêt à leur jeune famille, donnent des pilules, ajoutent souvent quelques sapèques d'aumône ; aussi sont-ils reçus comme des anges descendus du ciel, et peuvent-ils très-facilement baptiser ces petits moribonds. Les riches présentent aussi très-souvent leurs enfants malades à nos baptiseurs. Les mères surtout espèrent beaucoup des remèdes de personnes si charitables. Elles veulent généreusement payer nos gens refusent absolument, et alors s'établit une douce et sainte lutte à la gloire de notre religion. Quelques-uns de nos médecins ont souvent opéré des cures étonnantes quoiqu'ils soient peu habiles, et ont acquis une réputation extraordinaire. Hippocrate n'était pas si loué. Ici les éponges sont comme inconnues. L'idée nous est venue d'en faire apporter de Macao, comme plus commodes que le coton pour baptiser. Les païens admirent ces éponges et les regardent comme un antidote infailible pour opérer la guérison. Ils se complaisent à voir le front de leurs petits malades lavé avec un instrument si merveilleux. Ils rient, et espèrent fort. C'est un peuple enfant sur certains rapports, et vieilli à l'endroit du crime, de la malice, de la fourberie, etc. Nous espérons que l'an prochain le chiffre des enfants baptisés approchera de cent mille, plus tard il pourra parvenir à deux cent mille par an, si vous nous envoyez une forte allocation. Envoyez donc, envoyez beaucoup, je vous en supplie. Nulle part ailleurs votre argent n'opérera le salut tant d'âmes. Si la Chine se convertirait durant plusieurs années, on compterait par millions les enfants de fidèles et de païens régénérés en chaque province. Faites donc tous une sainte violence au ciel. Vous serez exaucés. Après la conversion de la Chine qui contient plus de trois cent millions d'habitants, vous pouvez supputer approximativement la multitude de petits Chinois qui chaque année monteraient au ciel. Ici il meurt la moitié des enfants avant l'âge de raison. Le Tonkin, la Cochinchine, la Corée, anciennes provinces de l'empire, et même le Japon et la Mandchourie, voudraient probablement imiter la Chine, sa foi comme ils l'imitent dans sa idolâtrie. Ce sera donc une multitude innom-

brûle d'âmes que vous aurez sauvées par vos prières et par vos aumônes. Si je n'étais pas mort alors, j'expirerais de joie et de fatigue.

« On sera peut-être surpris en Europe d'un si grand débit de pilules en Chine. Mais l'étonnement cessera dès qu'on saura que les Chinois sont faits aux médecines, comme les Européens aisés à prendre le chocolat et le café. Des colporteurs courent de bourg en ville, étalent leur pharmacie sur le marché, publient les effets admirables de leurs drogues, et sont facilement crus par les passants. A ce sujet je vais vous citer un exemple qui vous étonnera. La ville de Tchoung-kin n'a qu'une petite lieue de circuit. Vers 1830, lorsque je faisais la visite de ses chrétiens, je demandai aux pharmaciens catholiques combien il y avait de boutiques d'apothicaires. Ils me répondirent : on en compte 2,300 qui ont enseigné ; dans chacune dix ou douze garçons sont continuellement occupés à préparer, à peser les médicaments. En outre, grand nombre de docteurs ont chez eux une pharmacie pour leurs clients. Ils me dirent aussi que dans cette ville on comptait plus de trois mille médecins sans cesse occupés. On pourrait dire que cet empire est un immense hôpital. La plupart des maladies ne sont pas graves. Pour un petit malaise, un Chinois veut boire ses trois pots de tisane, sans compter les pilules qu'il avale sans cesse comme des dragées. J'ai souvent plaisanté mes néophytes de tant de drogues qu'ils prennent. Ils en rient aussi, et sont fort étonnés du petit nombre d'apothicaires et de médecins de nos villes d'Europe. »

Extrait d'une lettre de M. Pinchon, missionnaire apostolique du Su-tchuen, à son directeur. — Ngan-té-fou, en Chine, province du Su-tchuen, le 15 août 1848. — « Parmi les conversions opérées dans mon district, il en est surtout une très-remarquable, c'est celle d'un prétorien célèbre par la terreur qu'il inspirait dans le pays. Lors de la grande persécution suscitée en Chine, il y a environ trente ans, ce prétorien, aux ordres duquel marchaient chaque jour dix satellites, exerça contre les chrétiens et les missionnaires des cruautés horribles dont on conserve encore le triste souvenir. Il avait même reçu la mission particulière de découvrir le chef des fidèles, Mgr le vicaire apostolique, qui fut martyrisé. Hé bien, cet homme de sang a eu le bonheur de se convertir, il y a six ou sept ans. Il habite une grande et belle ville. Lors de la visite des chrétiens de cette station, il vint me trouver, adora le Dieu qu'il avait persécuté jusqu'à ce jour ; et puis, les larmes baignées de larmes, il me fit demander audience. Les anciens chrétiens, accoutumés à trembler devant lui, n'osaient se charger de me transmettre sa prière, à plus forte raison n'osaient-ils pas m'engager à l'ad-

mettre un instant, craignant une trahison de sa part. Ayant eu vent de tant d'inquiétude, j'y coupai court en me présentant hardiment dans l'oratoire où le prétorien m'attendait. Alors il s'approche avec dignité, me salue respectueusement et me conjure en pleurant de lui pardonner. Je lui répondis : « Le Dieu que vous adorez en ce jour est le Dieu du pardon : voyez-vous ce Christ qui est posé sur l'autel, c'est l'image de notre Sauveur. Si jusqu'à présent vous l'avez persécuté, sachez qu'il est mort pour ses bourreaux. Il ne demande qu'une chose de vous, c'est que vous lui promettiez d'être fidèle et ferme dans la foi. Dès aujourd'hui je ne verrai en vous qu'un frère bien-aimé, plus digne de miséricorde et d'amour, parce qu'il a péché davantage. » Le vieillard ému me promit fidélité dans la foi, et le bon exemple jusqu'à la mort.

« Deux jours s'étaient écoulés, et on le voyait, lui et son fils actuellement prétorien, traverser la grande ville de Kouan-hien, entourés d'une vingtaine de néophytes des plus notables de la cité : ils portaient une petite croix à la main, le chapelet pendu au côté droit, selon l'usage des chrétiens de ce pays. Durant le trajet, qui est d'une demi-lieue, ils ne cessèrent de brûler des pétards en signe de joie. Arrivés dans la famille du vieillard, hommes, femmes et enfants tous adorent notre Dieu. Puis on dresse une espèce de bûcher au milieu de la cour, on y jette toutes les idoles, tous les insignes de l'enfer ; la collection en était riche, elle a été estimée à huit cents piastres, ce qui en France aurait une valeur plus que double. Telle a été ma plus grande consolation, durant ma première année de visite. Plaise au Seigneur d'y trouver sa gloire, et de multiplier ainsi ses enfants ! Cette conversion a eu un très-grand retentissement dans les lieux circonvoisins, à cause de la dignité du néophyte, de la terreur qu'inspirait son nom, de son grand talent et de sa fortune. Dès lors toute sa famille est devenue un modèle de vertu ; chacun y étudie la doctrine et s'efforce à donner le bon exemple. Mon prétorien habite dans une ville où sévissait la persécution il n'y a pas encore un an, et, qui le croirait ! personne n'a osé l'inquiéter, pas même le mandarin qui le voit chaque jour ; sa loyauté et sa franchise ont reçu les applaudissements de tout le monde. »

« *Extrait d'une lettre de Mgr. Verolles, missionnaire en Mandchourie, du 11 novembre 1848 (185).* — « Vous avez, Messieurs, tant de fois entendu parler de Pékin ! Sans prétendre vous en tracer ici la description, ce qui surpasse et mes forces et mon temps, je veux seulement vous redire ce qui m'a frappé. Aussi bien la pieuse curiosité des associés de la Propagation de la Foi est désireuse de détails. Certes, ils me l'ont bien prouvé lorsque j'étais naguère en France, au milieu de

vous. Que de fois ne m'a-t-on pas demandé : Avez-vous vu Pékin ?...

« Sans doute, en ma qualité de vieux routier en Chine, je ne pouvais avoir la pensée de retrouver aux environs de Pékin quelque barrière de l'Etoile, des Champs-Élysées, les bosquets de Neuilly, ni ceux des bords de la Saône en arrivant à Lyon. Je pensais pourtant rencontrer quelque monument, quelque route mieux alignée, cet air d'aisance que l'on remarque à l'approche de nos grandes villes. Mais au contraire, je ne sache rien dans toute la Chine qui paraisse plus pauvre, plus ignoble, que les abords de la capitale. Je regardais de tous côtés, et je n'ai pu apercevoir ni palais, ni maison de plaisance, ni même un simple bosquet. Le peuple des bourgades et villages que je traversais ne me paraissait ni plus aisé ni plus élégant dans ses goûts que le reste de l'empire. Nous avançons à pas lents, le sable à mi-jambe. Là, comme partout ailleurs, dans ces pays, les routes sont complètement défoncées, et nul ne pense à les restaurer. Chacun s'en tire comme il peut. Les mandarins ne s'occupent guère que de rançonner le peuple.

« Nous entrâmes par la porte du Sud, et traversâmes la ville chinoise, *Oay-lo-tcheng*, du sud au nord. D'abord, c'est un quartier spacieux, presque désert ; quelques cabanes sont jetées çà et là parmi un grand nombre de petits champs et jardins potagers, où pas une allée, pas un arbre n'embellit la culture. Après dix minutes de marche, nous arrivâmes aux quartiers habités, puis à la ville tartare, *Man-tcheng* ; ses murailles sont plus élevées et mieux bâties que celle de la ville chinoise. Elles sont en briques, les portes sont à triple étage, et les murs hauts de quarante pieds. Nous suivions l'une après l'autre les rues de cette immense cité, souvent encombrées par de longues files de carioles qui se croisent dans tous les sens, par des troupes de chameaux, de mulets, de portefaix ; quel tohu-bohu !

« Cependant, Pékin est de beaucoup supérieur à toutes les villes de Chine que j'aie jamais vues. On y admire deux grandes rues, dont l'une dans la ville chinoise, et l'autre dans la ville tartare, toutes deux larges d'environ soixante pieds : elles traversent la ville d'une porte à l'autre. C'est là surtout que le Chinois étale le luxe des décors dans la façade de ses boutiques, aux larges frontons dorés, enrichis de mille sculptures toutes à jour. A côté de chaque boutique est installée l'enseigne ; c'est une planche épaisse et large, vernie, sur laquelle sont gravés ou peints des caractères dorés. Elle est assujettie verticalement à sa base entre deux bornes de granit sculptées, et s'élève de quarante à cinquante pieds. Au-dessus d'elle se dressent des mâts peints en rouge, et couronnés d'un cœur doré et renversé. Cette

confusion de mâts et d'enseignes produit un effet bizarre et original. Outre ces deux grandes rues, j'en ai remarqué quelques-unes tirées au cordeau, mais moins larges, quoique assez belles. Tout le reste ne mérite aucune mention. Certains quartiers sont pavés de dalles, mais affaissées et désunies faute d'entretien, et qui offrent aux chariots une voie peu sûre. Presque partout c'est une fange noire qui, pendant la sécheresse, aveugle les passants et pénètre dans les boutiques : pendant la pluie, quelle boue ! et par suite, quelles ornières, où vient patauger une population sans cesse montante ! Sous les frontons dorés qui ornent les magasins, sont des portes et fenêtres aux carreaux de papier ; dans Pékin je n'ai pas remarqué une vitre. Après le coucher du soleil, c'est une obscurité et une solitude complètes.

« En parcourant cette immense cité je ne pouvais me défendre d'un sentiment de tristesse... Cette ville de Pékin où notre sainte religion était jadis si prospère, aux jours de l'empereur Kang-hi, bisaïeul de Tao-kaouang, comptait un évêque, quatre églises, une chrétienté nombreuse et florissante... Aujourd'hui tout a disparu ! Je rêvais ces pensées, lorsque, à peine entré dans la ville tartare (*Mang-tcheng*), j'aperçus la croix encore debout, dominant cette Babylone infidèle, et s'élevant sur le pinacle d'un édifice en ruines. C'est l'ancienne cathédrale, ou l'église des Portugais. Lorsque, à mon retour de Chine, et à notre arrivée dans l'île de Malte, je découvris la croix plantée sur une éminence qui domine la mer, mes yeux laissèrent couler des larmes de joie ; mais ici, Messieurs, elle n'ombrage que des ruines : tous les vitraux du temple ont été brisés, les portes en sont murées. *Vixit Sion lugent : portæ ejus destructæ, et ipsa oppressa amaritudine* (186) !... Il y a quelques années, lorsqu'on ferma cette église, et que l'on détruisit ses dépendances, la maison de l'évêque et son séminaire, l'empereur voulut renverser aussi cette croix, mais il recula, dit-on, craignant le châtement et la vengeance du Dieu des chrétiens. Elle est donc encore debout parmi tant de sujets de deuil ; daigne la divine Bonté la faire régner dans tous les cœurs, et susciter de ces pierres brutes des enfants d'Abraham !

« Cette église de l'Immaculée-Conception, à Pékin, est de moyenne grandeur, pouvant contenir douze à quinze cents âmes : elle forme une croix latine ; son architecture n'appartient à aucun genre, elle n'a rien d'ogival, son portail est assez élégamment orné de festons et nervures en relief, au milieu desquels apparaît le saint nom de Jésus. C'est, en un mot, le genre des églises portugaises. Tous ces décors sont en plâtre, et bien exécutés. La croix qui domine le fronton est à soixante pieds du sol.

(186) Les voies de Sion p'eurent ; ses portes sont détruites, et elle-même est oppressée d'amertume.

« Certains auteurs ont estimé jusqu'à trois millions la population de Pékin, d'autres à deux millions, d'autres à quinze cent mille, d'autres à un million. Voici, Messieurs, quelques réflexions qui pourront éclaircir peut-être la question. C'est un fait que Pékin a cinquante-deux lis de tour, c'est-à-dire environ six lieues métriques, ou vingt-quatre kilomètres. Sa forme, assez irrégulière, est un quadrilatère imparfait qui approche d'un trapèze. Il renferme quatre enceintes : celle de la ville chinoise *Ouy-lo-tcheng*, qui forme la base du trapèze, celle de la ville tartare ou *Man-tcheng*, celle de la ville impériale ou *Hoang-tcheng*, et celle du palais ou *Tse-kin-toheng*. Ce palais, qui n'est qu'une longue file de cours et de maisons, plus quelques jardins, est entouré d'un large fossé plein d'eau, creusé en dehors, au pied du mur d'enceinte; il a une demi-lieue de tour. Le *Tien-thau*, où l'empereur va sacrifier au ciel, est lui seul plus grand que le palais. Les grands tribunaux de l'empire, plusieurs grandes pagodes occupent encore un espace considérable. Les boutiques sont en général inhabitées. Chaque jour, vers le soir, tous les marchands, les gardiens exceptés, reviennent dans leur famille qui habite quelque quartier retiré. C'est là qu'ils ont, à proprement parler, leur enclos, leur maison. Il est vrai que dans ces maisons chinoises les familles sont entassées les unes sur les autres; avec le père et la mère sont les enfants, les bruns, les petit-fils; mais aussi ces maisons n'ont point d'étage. De tous ces considérants il me semble suivre naturellement que ceux qui donnent à Pékin un million d'habitants sont plus que les autres près de la vérité. Quant aux faubourgs que l'on dit être considérables, c'est une erreur. J'en ai parcouru plusieurs, entre autres celui du Midi qui est le plus peuplé : c'est une rue unique, longue à peine d'un quart de lieue.

« Le commerce de Pékin est loin d'être en proportion avec la capitale d'un aussi vaste empire. Elle reçoit les soieries des provinces du midi, surtout celles du Kiang-tan, de Soutcheou, de Hangtcheou, et même du Sutchuen. Le Chan-si lui fournit ses feutres et ses ouvrages de fer, le Chan-tong et les provinces méridionales leurs toiles; Canton ses livres imprimés, etc. En un mot, Pékin reçoit ouvrés et confectionnés la plupart des principaux objets de consommation. On n'y fabrique guère que les objets de luxe et ceux de moindre importance, pour l'usage ordinaire de la vie. Quoi qu'il en soit, le commerce de Pékin est encore considérable; mais c'est un commerce d'approvisionnement et d'entrepôt; c'est un immense magasin où affluent les richesses des dix-huit provinces, pour les exporter au delà de la grande muraille et les porter aux stations et groupes principaux de la Mandchourie et

de la Mongolie, tels que Moukden, Ghirin, Tsi-tsi-kar, Ha-ta, San-tso-ta, Lama-miao, etc.

« Le 4 mars, j'arrivai enfin au village de *Yang-Koan* (l'hôtel du Soleil), situé à trois lieues de la mer, non loin de la ville de Kay-tcheou; c'est là, Messieurs, que s'élève humblement au pied des montagnes cette petite cathédrale dont je vous parlais naguère, et qui toujours excitait au milieu de vous, s'il m'en souvient, une certaine hilarité. Par ici, tout au contraire, c'est un monument célèbre dans le pays; on en parle au loin, surtout depuis que je l'ai ornée de ces belles images, de ces bouquets de fleurs, chandeliers et autres décors que m'a offerts la piété de nos fidèles de France.

« Il faut avouer cependant que cet oratoire me parut encore plus petit, plus misérable que je ne l'avais laissé trois ans auparavant. C'est que depuis j'avais contemplé nos cathédrales de France et les basiliques de Rome.

« Ma mission, pendant mon absence, a prospéré, et je l'ai trouvée en bon état. Quatre nouveaux confrères sont venus partager mes travaux. M. Berneux déjà était arrivé avant mon départ; il avait voulu échanger contre le ciel brûlant de la Cochinchine les glaces du nord, et affronter d'immenses fatigues et de durs travaux avec des membres épuisés par les tortures et une longue captivité (187). Je l'ai nommé mon vicaire général. Inutile, Messieurs, de vous dépeindre ma joie en revoyant ces chers confrères qui m'attendaient avec anxiété! Quels doux moments nous avons passés ensemble ici au bout de l'univers! Pourtant cette joie a bien eu aussi ses amertumes. Je n'ai plus retrouvé M. de la Brunnière, que pendant mon séjour en France j'avais nommé coadjuteur avec le titre d'évêque de Tremita. Je nourrissais l'espérance de le sacrer à mon retour. Dieu semble en avoir autrement disposé, et peut-être est-il disparu pour toujours! Quelle perte, Messieurs, qu'un tel sujet! que de talents, que de hautes qualités, mais surtout que de vertus éminentes le Seigneur avait coordonnés dans cette belle âme! Lors de mon départ je l'avais laissé supérieur de la mission. Il a voulu explorer le nord de la Mandchourie, la grande et immense province du Saghalien, ou Dragon noir (In-long-kiang); son voyage ne devait être que de quelques mois; mais son zèle l'y a trop retenu; au lieu de revenir avec ses courriers, il les a renvoyés des bords de l'Ousouri où il avait passé l'hiver par un froid de 54 degrés centigrades, et seul sur une nacelle qu'il avait achetée, il est descendu de l'Ousouri dans le grand fleuve Saghalien pour pénétrer jusqu'à son embouchure, et peut-être jusque dans l'île Tarakaï. J'ai déjà envoyé à deux reprises à sa recherche, mais où le trouver, dans ces immenses régions! De Kay-tcheou d'où je vous écris, jusqu'à Tarakaï, il y a cinq cents lieues,

187) M. Berneux est un des cinq missionnaires français que Mouk-Men-h avait condamnés à mort et qui furent délivrés, le 17 mars 1843, par le com-

mandant de la frégate l'*Héroïne*. Sa captivité avait duré près de deux ans.

dont deux cent cinquante sont traversées par des hordes sauvages et farouches. Ce cher confrère a-t-il été assassiné par quelque peuplade tartare, a-t-il été gelé par le froid, a-t-il chaviré avec sa nacelle au milieu du fleuve, est-il réduit en esclavage, ou bien évangélise-t-il les rivages glacés de cette grande île Tarakai ? Hélas, Messieurs, toutes ces hypothèses sont également plausibles.

« Depuis mon retour, j'ai parcouru une grande partie de ma mission. J'ai visité mon petit collège situé dans les plaines de la Mongolie, à cent cinquante lieues d'ici. Il comptait huit élèves, dont quelques-uns annoncent d'heureuses dispositions. M. Mesnard les dirige et les instruit avec succès ; c'est une tâche pénible et difficile. Nous avons là, à dix lieues autour du collège, sept à huit cents chrétiens, presque tous venus du Leao-long d'où la misère les a fait émigrer.

« A la capitale, Moukden en mandchou et Chen-yang en chinois, nous comptons deux cents chrétiens dont la plupart sont soldats des huit drapeaux. Je les ai visités chemin faisant, et leur ai fait faire leurs pâques. Cette ville est la deuxième de l'empire ; les Chinois Mandchous y veulent compter un million d'âmes. Il est possible qu'il y ait deux cent mille habitants. Chaque empereur doit y venir au moins une fois pendant la durée de son règne, pour y vénérer les restes de ses ancêtres ; il leur offre des sacrifices, fait grand nombre de kho-teou ou prostrations pour se rendre leurs mânes propices : on invite ces âmes des morts, devenues esprits infernaux, à venir se réjouir à l'odeur des chèvres et porcs rôtis, à savourer l'encens, les libations de vin, l'aspersion du sang d'un coq, en un mot, tous ces mets et fruits divers qu'on expose devant la tablette où sont écrits leurs noms. Comme il s'agit des ancêtres de l'empereur, ces offrandes sont contenues dans des plats d'agate, de cornaline, de jaspe ou autre pierre plus précieuse, et ceux qui les touchent doivent avoir les mains couvertes d'une pièce de satin jaune (188). Que dirons nous, Messieurs, de ces puérilités païennes, sinon ce mot de saint Augustin : *Solatia vivorum, non adjumenta mortuorum* (189) !

« L'empereur ne pouvant résider à Moukden, lieu trop excentrique pour régir et gouverner de là son empire, y envoie tous les dix ans son portrait, ou, selon le mot chinois, sa sainte face, *Chéng-yng*. Lorsque j'arrivais à Moukden, cette année, on y attendait ce portrait fameux. C'est un des premiers princes du sang qui l'apporte sur un char magnifiquement orné : on l'adore, on lui offre des sacrifices ; car l'empereur étant réputé fils du ciel, on lui rend même avant sa mort les honneurs divins. Mais ce qui passe toutes nos idées européennes à ce sujet, c'est que, pour le transport de ce por-

trait, de même que pour l'empereur quand il vient en personne, l'on bâtit tout exprès, depuis Pékin jusqu'au palais de Moukden, dans une longueur de deux cents lieues, une route large de quinze à dix-huit pieds, pratiquée le plus souvent sur le milieu de la voie publique. Elle est plus haute d'un pied que le reste du chemin. Il n'est permis à personne d'aller par cette route ; l'on voyage sur les côtés ; tant pis s'il y a encombrement. Bien que cet exhaussement ne soit le plus souvent que de terre, combien de millions sont dépensés pour cette vaine cérémonie !

« Souvent l'on me demandait en Europe des détails sur le gouvernement chinois, voici qui répondra en peu de mots à bien des questions. Prenons pour exemple cette fameuse translation du portrait de l'empereur. Longtemps d'avance, les mandarins de Pékin ont présenté au fils du ciel le devis de la route et l'état des dépenses à faire. Tao-Kouang donne l'argent demandé, quatre millions de taels ou onces d'argent, environ trente-deux millions de francs. Aussitôt l'ordre est expédié à tous les mandarins des districts par où doit passer cette voie triomphale. Pour l'argent il n'en est pas question. Ils ne reçoivent pas un obole. C'est un fait que de ces trente-deux millions de francs pas un denier ne sort de Pékin ; les grands mandarins se les partagent entre eux. Il faut bien pourtant que la route se fasse. Les gouverneurs des villes et districts qui ont reçu l'ordre de la construire, rançonnent le peuple. Je connais un petit marchand chrétien de Moukden qui a été taxé à trois cents ligatures, ou deux cent cinquante francs. Cette fois l'argent sera bien employé à sa destination, mais toujours avec le péché sur pour les magistrats qui en revendiquent plus de la moitié. Ainsi va l'administration en Chine.

« Je m'aperçois, Messieurs, que cette lettre est déjà un peu longue ; pourtant que de choses je n'ai pas dites, et que vos chers associés attendent encore de moi ! Naguère l'on me demandait partout : Qu'est-ce que la Chine ? Quoi qu'on puisse répondre à cette question, elle restera toujours pour l'Europe enveloppée de ténèbres. Une des premières causes de cette obscurité, c'est que dans ce vaste empire l'on trouve plus que partout ailleurs des contradictions inexplicables : tant de force unie à tant de faiblesse, tant de richesse avec la plus grande pauvreté, tant de grandiose et tant d'ignoble ; certains arts, des tissus, des inventions qui nous étonnent, et un laisser-aller, une enlaidie stationnaire dans les instruments, les méthodes et les choses les plus usuelles ; enfin une étiquette presque ridicule, chez un peuple grossier dans ses usages, sale dans ses maisons, dans ses habits et ses meubles, chez un peuple tout couvert de vermine qu'il

(188) Le jaune est la couleur impériale et celle des Lamas ; nul, s'il n'est de la famille impériale, ne peut être vêtu de jaune, ni avoir sur le toit

de sa maison d s tuiles jaunes.

(189) « C'est une consolation pour les vivants, et non un soulagement pour les morts. »

mange, comme on le dit des Hottentots, à belles dents et à deux mains ! J'ai vu des Chinois de distinction le faire en ma présence !!! Enfin l'empereur, ce fils du ciel à qui les plus grands de l'empire n'osent parler que le front contre terre, est toujours, passez-moi l'expression, pouilleux. Cela même porterait bonheur ; aussi a-t-il toujours sur lui, par précaution, quelque spécimen de l'espèce, un d'or et un d'argent : mais c'est bien assez sur l'article.

« On trouve en Chine, avec tous les vices d'une civilisation usée et vieillie dans l'idolâtrie, une physionomie patriarcale, et quelques restes de cette simplicité antique que nous aimons à contempler chez les anciens peuples. Malheureusement, cette simplicité n'existe guère que dans les usages extérieurs, car la fourberie chinoise est passée en proverbe. Néanmoins, telle quelle, cette disposition aide beaucoup la foi dans nos Léophtes. Le Chinois dans ses habitudes est fort sensuel, épicurien, et pourtant il mène souvent une vie dure et de privations. Inscible outre mesure, emporté jusqu'à la fureur, et cela pour un mot qui ne lui sourit pas, on le dirait néanmoins apathique et sans nerf aucun ; parfois laborieux à l'excès, il est en même temps la paresse personifiée : contrastes très-réels et qui rendent le caractère chinois difficile à définir. Inutile de vous parler, Messieurs, du débordement et de la corruption extrême de ce peuple. Son habileté dans le commerce vous est connue. On a beaucoup trop vanté la perfection de son agriculture. Il cultive beaucoup ; mais il cultive sans méthode, n'a qu'une vieille routine, ignore presque tous les procédés et les ressources de la science agricole, soit pour bonifier les espèces, soit pour les conserver. C'est ce que j'ai constamment remarqué au Su-tchuen et dans les régions du nord.

« Qui ne sait, Messieurs, qui d'entre vous ne connaît les exagérations, les rodomontades, les vanteries chinoises ! *Sinenses semper mendaces*, comme saint Paul le disait de ses Crétois. Chez eux le mensonge et surtout la hablerie, coulent de source avec un naturel, un naïf inimitable. Ils ne s'en aperçoivent pas, ou à peine. Un grand fonds d'orgueil uni à une extrême légèreté en est la cause. « J'ai beau me tenir sur mes gardes », me disait un missionnaire, me détacher de leurs rapports, je suis encore leur dupe. Ils dénaturent, ils exagèrent tout. Souvent l'Européen, surtout après un long séjour au milieu d'eux, finit par croire une partie de ce qu'on lui raconte. »

« Il y a dans cette nation un fonds de jugement et de bon sens qui perce au milieu de tant de vices ; mais sa langue sera toujours pour lui un obstacle invincible aux progrès des arts et de la civilisation. Quand un Chinois a consommé les plus belles années de sa vie, depuis dix ans jusqu'à quarante ou quarante-cinq, à étudier, que sait-il ? Absolument rien en fait de science quelconque ; mais il sait des caractères, plus ou

moins ; il sait arranger une phrase, et possède quelques axiomes de Confucius et de Mong-tse. Cette langue chinoise, peu maniable et obscure, devient indéchiffrable, même pour les plus grands lettrés, dès qu'il faut approfondir une question tant soit peu sérieuse de théologie, de philosophie ou d'histoire, et bien plus encore s'il s'agit de sciences abstraites : telles que la physique, la chimie, les mathématiques, la mécanique, etc. ; impossible de les aborder. Aussi depuis dix-huit ans que j'habite la Chine, je n'ai jamais rencontré un seul indigène qui soupçonnât même l'idée de ces sciences, et ces noms ne se trouvent pas dans la langue chinoise. Quant à l'astronomie, c'est un fait que les astronomes de Pékin seraient tous en défaut, aujourd'hui de même qu'autrefois, s'il leur fallait faire un calendrier.

« Le grand nombre d'écrivains qui ont enrichi la littérature chinoise de leurs ouvrages prouvent assez que ce peuple ne manque pas d'aptitude ni d'ouverture pour les lettres, et que si, débarrassé de ses entraves, il était dirigé, il sortirait bientôt de sa barbarie et de son ignorance. Mais pour ce qui a été fait jusqu'ici, je doute fort qu'en Europe, malgré les louables efforts des sinologues, à moins que dans leurs traductions ils ne changent et la forme et le fond, on lise jamais ces productions froides, vagues, puériles, sans méthode, et qui sont tout aussi insipides que celles de Confucius, de Mong-tse, et que les *Kin*, dont la morale matérialiste laisse ce peuple infortuné enseveli dans ses épaisses ténèbres.

« J'ajoute, pour en finir, que les Chinois sont en opposition complète avec nous pour leurs usages, leurs idées, au physique et au moral. Ainsi, pour les repas, le Chinois commence par le dessert, le vin, puis la viande, et finit par le potage ; c'est, vous le voyez, d'un bout à l'autre, le rebours de chez nous. La place d'honneur est à gauche et non à droite, et le maître doit être à la dernière. S'ils apprêtent des choux, ils jettent les feuilles tendres, et vous servent les trognons. Ils mangeront la mie du pain et laisseront la croûte ; plus la viande est coriace, et meilleure ils la goûtent. Du reste, telle quelle, on mange tout. En Chine, l'on ne perd rien : tout animal quel qu'il soit, chien, chat, cheval, mort de vieillesse ou de maladie, peu importe, est mangé sans miséricorde. *Kho-Si* ! s'écrient-ils, quel dommage ce serait de le perdre ! Ici la beauté consiste dans les pâles couleurs, aussi le fard des Chinois est-il une espèce d'amidon. L'élégance exige des ongles fort longs (j'en ai vu de deux pouces), et des souliers ou bottes à semelle fort épaisse ; celles des souliers de femmes ont constamment trois pouces de haut : ceci regarde la Tartarie, où les femmes ne se ligaturent point les pieds. Dans le reste de la Chine vous savez qu'elles s'estroient elles-mêmes, non pas, comme on le croit en Europe, par une jalousie ou défiance stupide qui voudrait les retenir à la maison ;

non du tout : c'est chez elles une idée sotte d'extrême vanité. Du reste, avec leurs pieds-bots elles marchent encore assez bien, et peuvent faire quelques lieues, bien que lentement et avec peine. Leur démarche est assez semblable, pour l'allure, à la vitesse près, à celle des habitants des Landes quand ils sont montés sur leurs échasses. Elles sont donc peu solides sur leurs bases et peu sûres de leurs mouvements ; de là résultent nécessairement grand nombre d'accidents fâcheux.

« La plaie irrémédiable qui depuis longtemps, et aujourd'hui plus que jamais, ronge jusqu'au cœur cet immense colosse de l'empire chinois, c'est l'égoïsme ; une soif inextinguible de l'argent rend tout vénal, paralyse tous les ressorts de l'administration, brise tout lien social quant au gouvernement, et fait du nom de bien public un mot vide de sens. Aussi tombe-t-elle pourrie de vétusté, cette masse affaissée et inerte ; et qui le voudra, en ramassera les lambeaux. Il y a longtemps, sans doute, qu'une révolution eût bouleversé la Chine, et l'eût renouvelée peut-être, si le Chinois n'était tellement livré au lucre de chaque jour, tellement absorbé par l'intérêt que peu lui importe comment va l'Etat, pourvu qu'il gagne, pourvu que rien ne trouble son commerce, ne le dérange dans la culture de ses champs. Quant aux soldats du céleste empire, ils ont pour principe avoué de fuir dès qu'il y aura danger. Aussi, me disait un de mes chrétiens qui est sous les drapeaux, le sabre qu'ils portent est-il arrangé de manière qu'au premier coup de doigt, il puisse tomber avec son fourreau pour les laisser, le cas échéant, courir et se sauver plus vite. Cette année même, un petit brick anglais de huit canons bloquait le port de Chang-hay ; une quarantaine de marins au plus tenaient en échec quatre mille jonques, montées par plus de quarante mille hommes ! Pendant un mois durant, pas une d'elles n'a osé bouger.

« Mais celui qui dans cet empire *fleuri du milieu*, *Tchong-hoa-koué*, doit fixer avec plus d'intérêt notre attention, c'est l'empereur. Comme fils du ciel, et en cette éminente qualité, il ne sacrifie qu'au ciel et à ses ancêtres. Les autres divinités lui sont réputées inférieures. Il a même le pouvoir de faire des dieux, et il en fait quelquefois par un décret de sa volonté que l'on appelle *sainte*. L'esprit humain une fois dévié de sa route ne sait plus où s'arrêter. Ces pauvres Chinois en sont venus jusqu'à transformer leur prince en idole, et le grandiose outré de cette majesté inabordable en fait un vrai automate.

« Il a son règlement comme un séminariste ; mais, de même que son peuple, il faut bien qu'il soit en perpétuelle contradiction avec nous. Vers trois heures après midi, quatre heures au plus tard, la journée est close, et l'on se couche au palais, soit en hi-

ver, soit en été. Le réveil est à une heure du matin. Après son lever, l'empereur va saluer sa mère qui, pour conserver mieux sa dignité, ne le reçoit pas toujours. Il fait la prostration en dehors, à sa porte, et s'en retourne. De là il va allumer quelque baguette odoriférante devant l'idole. Dès avant trois heures arrivent les grands de l'empire qui doivent avoir audience ; on expédie les affaires, et avant le lever du soleil déjà tout est fini. Les repas du prince sont réglés, dit-on, chaque jour par un conseil de douze médecins à la pluralité des voix. On sert devant Sa Majesté céleste trois tables parfaitement semblables. Le grand-maitre des cérémonies veille à ce qu'elle observe exactement la décision des docteurs, pour la quantité, quotité, etc. Selon l'usage de tous les rois païens, ses femmes sont nombreuses, et nul des grands ou princes tartares ne peut marier sa fille, si l'empereur, à qui on la présente, n'a déclaré n'en vouloir pas pour son palais.

« En Europe, lorsqu'un roi se montre en public, il aime à se voir entouré de son peuple et reçoit avec bonheur le tribut de ses acclamations et de ses hommages. Dans Pékin, et partout où se trouve l'empereur, chaque fois qu'il sort, chacun ferme sa porte, sa fenêtre et sa boutique ; bien entendu que les Chinois ne manquent pas de regarder par les fentes. Pas un âme ne doit se trouver sur son passage ; tout le monde a pris la fuite à l'avance, et malheur à quiconque ne s'effacerait pas assez vite ; il serait frappé rudement par quelque satellite du cortège. Il faut surtout éviter de se trouver sur quelque éminence d'où l'on dominerait le chef de l'Etat. Un jour que Kieulong, l'aïeul de Tao-Kouang aujourd'hui régnaient, faisait route par la Mongolie, une vieille et pauvre femme ramassait du bois, sur un tertre voisin, et faisait sa ramée. Comme elle se trouvait plus élevée que l'empereur, deux émissaires partis de son cortège accoururent, et, dit-on, sans forme de procès lui tranchèrent la tête. Aujourd'hui encore cette règle est en vigueur, et la route que foulent les pieds de ce fils du ciel doit être plus haute que celle que pratique le reste de sa suite.

« Avec tous ces honneurs, l'empereur de Chine est un véritable reclus dans son palais de Lay-Tien où il habite la plupart du temps (190), et il ne connaît que fort peu ce qui se passe dans ses Etats. Le cérémoniel absurde qui l'entoure le rend inaccessible à la vérité, tout ce qui lui est communiqué lui arrive façonné par ses *Tai-cheng* ou ses *Tsay-siang*, mandarins du palais ; et du reste il est si infatué de sa prétendue grandeur, si exigeant au milieu des vicissitudes humaines, si intraitable dans les revers, si terrible, si ridicule, si implacable dans ses vengeances, quo le grand art de la cour c'est de le tromper, de lui persuader qu'il a toujours réussi. Les visiteurs envoyés dans les provinces sont corrompus infailliblement, et le rapport qu'ils donneront sera

(190) Ce palais est à quatre lieues de Pékin.

monlé selon l'usage. Aussi ses armées, qu'il croit innombrables (191) et invincibles, n'existent guère que sur le papier : et les mandarins qui s'entendent fort bien au métier, gardent pour eux comme supplément à leurs appointements, les sommes énormes destinées à la solde de ces listes de soldats. Sa flotte qui, dans la mer de Pékin, devrait compter vingt-cinq jonques de guerre, consistait naguère en une jonque unique et démantibulée. Tout le monde sait que depuis longtemps les trésors publics des villes et des provinces n'existent plus et sont défoncés jusqu'au dernier sou. Il y a environ douze ans, l'empereur voulut lui-même visiter ses finances. Comme il n'avait prévenu personne, l'on fut pris à l'improvise; mais quelle surprise! Il trouva un grand nombre de lingots de bois recouverts de papier doré et argenté. Ce pauvre empereur entra, dit-on, dans une grande colère; mais sur quelles têtes frapper! Chacun de dire et de prouver que, lors de son entrée aux affaires, les choses étaient en cet état. Comment atteindre tant de coupables!

Les mandarins sont pour la plupart rétribués maigrement, et les satellites pas du tout. Aussi malheur à qui tombe dans les serres de ces vautours! Dans toutes les affaires, bonnes ou mauvaises, il ne s'agit ni de justice ni de droit; celui qui a acheté le mandarin a la parole, le droit, et la victoire. Que vous prenez chez vous en flagrant délit un voleur, de nuit, que vous le conduisiez au prétoire, si vous ne payez au mandarin le triple de ce que ce larron vous avait enlevé, il est possible que vous receviez à sa place des coups de rotin ou de savate. Il y a des exceptions, mais elles sont rares, et c'est un fait que les mandarins sont les premiers brigands du céleste empire. Un jour, une escouade de satellites poursuivait dans la ville de Pié-lin un misérable qui avait tué sa femme. L'assassin s'était réfugié et caché aux environs d'un village chrétien. Sur la demande des satellites, les habitants qui l'avaient vu rôder non loin de leur habitation, le dénoncèrent et aidèrent à le trouver. Une fois pris, chose incroyable! « C'est chez vous qu'il est saisi, disent les soldats, c'est à vous de payer. » Et le chef du village à trois cents ligatures ou deux cents francs; et pour réponse à de justes coups de bâton. trottaient. Quelques jours après j'arrivais au milieu de ces pauvres gens. Je les consolais d'avoir été rançonnés et battus par la main de ceux à qui ils tenaient de rendre service.

Toujours on a remarqué que les peuples mous, lâches et corrompus étaient les plus dissolus des peuples du globe; je dirai pas qu'il est le plus cruel, mais est loin d'avoir dépouillé sur ce point sa barbarie. Dès qu'il se réveille de son apathie, il est altéré de sang. Si l'empereur eût vaincu les Anglais, pas un prisonnier,

soldat ou général, n'eût évité d'être porté à Pékin en cage de bois, et là tous eussent été dépecés vivants, écorchés vifs et taillés menu, en commençant par le bout des doigts, et cela, du moins pour le chef de l'expédition, en présence de Sa Majesté. C'est l'engagement que l'empereur exigea du général chinois qu'il envoya à Canton pour battre les Anglais. Ce sont du reste, les traditions de l'empire.

En 1826, les Eleuthes de la Kalmoukie, exaspérés par les exactions criantes des mandarins chinois, se révoltèrent enfin contre cette tyrannie sous la protection de laquelle ils s'étaient comme abrités. Pour toutes armes, ils n'avaient, disent eux-mêmes les Chinois, que des bâtons. Pendant plusieurs années ils dispersèrent les diverses armées dirigées contre eux. Taoukouang, pour relever le moral de ses peuples désappointés, envoya à leur secours un fameux général du Su-tchuen, nommé Yang-fang. Plus habile que ses devanciers, le rusé Chinois se garda bien de livrer bataille. Il se sentait peu rassuré à la vue des bras musculeux de ces barbares armés de bâtons. Il parla; il fit entendre au khan ou grand chef de la horde, que l'empereur désirait par-dessus tout vivre avec lui en bonne harmonie; qu'il fallait qu'il vint lui-même à Pékin voir et vénérer le fils du ciel, et que tout s'arrangerait au grand bien des deux parties. La proposition est acceptée, et le khan se dirige vers la capitale avec l'élite de son armée. Ils étaient arrivés à quelques journées de Pékin lorsque ce chef trop crédule, harcelé par les incessantes sollicitations du général chinois, consentit à renvoyer ses braves et fidèles Eleuthes. Quelques instants après, l'infortuné était chargé de chaînes, garrotté dans une cage de bois, et en cet état, conduit à Pékin par ce misérable et perfide Yang-fang qui, dans l'ivresse de son triomphe, le présenta à l'empereur. Celui-ci le fit découper devant lui par morceaux pour les menus plaisirs de sa récréation. Son aïeul, l'empereur Kien-long, dont on a vanté d'ailleurs la sagesse et la capacité, avait, vers l'année 1775, fait subir le même sort au brave et infortuné roi du Kin-tchoan dans le Tibet. Ce prince avait demandé du secours à la Chine pour vider sa querelle avec un autre petit roi, son voisin. Le Chinois, pour arranger les prétendants, voulut s'emparer des deux royaumes. Mais les deux rivaux se réunirent contre l'ennemi commun, et pendant six années, ils soutinrent dans cette lutte désespérée le poids de la guerre contre toutes les forces réunies de l'empire. Les Chinois étaient deux à trois cents contre un. A la fin, la petite armée tibétaine, de mille à quinze cents hommes, fut épuisée par ses victoires. Un de ces rois fut pris, enfermé dans une cage de bois, conduit ainsi à Pékin; et pour prix de son héroïsme dans une aussi juste cause, il fut, de même que notre Kalmouk, dépecé vif sous les yeux de Sa Majesté.

(191) Quatre cent quatre-vingt mille hommes à Pékin intra muros!

« Que dirons-nous, Messieurs, en présence de tels faits? Malheureusement ils parlent assez haut et plus que ne le pourraient faire nos réflexions. La Chine, formée à l'école de Confucius et de ses disciples, est telle que pourrait la faire la philosophie païenne et matérialiste de ces hommes, qui sont devenus ses dieux; elle est tout entière plongée dans les plus épaisses ténèbres, de même que notre Europe et l'Asie occidentale avant la venue du Sauveur, sauf dix-huit siècles de plus en dégradation, en corruption, en avilissement du cœur humain. Je pourrais pousser plus loin, et multiplier les détails jusqu'à une dégoûtante satiété; mais ce peu que j'en ai raconté suffit et au delà pour vous faire apprécier à leur valeur ces idées de justice, d'ordre, d'équité, de paternité, de grandeur que, encore maintenant en France, beaucoup de personnes veulent admirer en Chine. Le siècle dernier qui était sur cet article, comme sur tant d'autres, de mauvaise foi, n'a déblité là-dessus que des fables. Il voulait se passer de l'Evangile et nous ramener à la raison. Les insensés! *Et mentita est iniquitas sibi* (192). Ils en ont menti!

« Seule donc, la religion de Jésus-Christ purifiera, par la grâce du Sauveur, cet infect égout. Elle civilisera la Chine. Les obstacles sont grands; pourtant gardons-nous bien de perdre courage. En Chine, ce n'est pas le plus grand nombre, mais enfin beaucoup de gens aiment la vérité et veulent la suivre, lorsqu'une fois ils l'ont connue. La plupart, il est vrai, sont retenus par le défaut de liberté, par les vexations de tout genre et les persécutions ouvertes du Gouvernement contre l'Eglise. Ces entraves, Messieurs, sont toujours nombreuses, et la persécution est incessante au Yun-nan, au Su-tchuen, à Pékin, au Chang-tong; d'où il suit que l'édit concédé à M. de Lagrenée, il y a quelques années, et qui vous a paru être un pas immense, se trouve par le fait réduit à néant. Jamais nous, Européens, ne nous défions assez de la fourbe chinoise. C'est un fait incontestable que les mandarins haut placés, qui font des saluts et des félicitations aux représentants de la nation française, ne leur donnent en arrière que le titre de chien, de barbare, ou quelque chose de pire encore. Là dessus nul doute, quelles que soient d'ailleurs leurs démonstrations d'amitié. Ceux qui connaissent les lois et usages de la cour m'ont assuré, lors de mon passage à Pékin, que l'on avait omis, comme à dessein, à la fin de l'édit, une formule d'usage en pareil cas, et nécessaire pour en assurer l'exécution. Le manque de cette clause fait regarder par les prétoires le décret comme non avenu. De plus, il n'a été publié nulle part, sauf à Canton et dans quelques parties du Tche-kiang. Mais à Pékin et dans le reste de l'empire, quiconque oserait en parler et l'invoquer pour sa défense, serait roué de coups. Sans doute nous avons des actions de grâces à

rendre à l'ambassade française pour ce qu'elle a fait, ou voulu faire pour nous; mais elle a eu trop de confiance en Ky-yu, qui peut être plus adroit, sans avoir moins de mauvaise foi que tous ses confrères. Pourtant, il faut bien l'avouer, il est facile en Chine, quand on a des canons, de se faire obéir. Un mot de fermeté fera ramper tout ce monde par terre. On croyait, surtout dans les prétoires, que l'ambassade venait pour réclamer la liberté de religion, et déjà l'empereur avait dit: « Qu'on leur accorde tout ce qu'ils voudront, pourvu qu'ils ne viennent pas à Pékin. » Or, cette représentation à la capitale, on l'eût aisément obtenue. L'esprit des Chinois, à commencer par l'empereur, est un esprit servile et pusillanime qui accorde tout à la peur, et refuse tout aux condescendances, aux égards de la diplomatie; avec eux il ne faut douter de rien, vouloir en maître; et, sans tirer un coup de canon, on ira à Pékin, on fera sanctionner toutes les concessions désirables. Le consul résidant à Canton aura beau réclamer, toujours on lui prodiguera des excuses, on lui répondra que d'ailleurs le mandarin persécuteur a été destitué, c'est-à-dire qu'on l'a changé et peut-être fait monter plus haut.

« De tout ceci, il suit que nous sommes aujourd'hui en Chine tout comme auparavant. Si on n'a pas poussé en certaines provinces les sévices contre les chrétiens aussi loin qu'autrefois, c'est que récemment on avait en vue des côtes les navires de la France; voilà tout. Dernièrement, au Chang-tong, le R. P. Languilla a été chargé de chaînes, bien qu'il fût reconnu et déclaré Français; il a été jeté pêle-mêle avec les bandits et les assassins, livré à toutes leurs vexations, et à toutes les puauteurs de ce bouge qu'on appelle en Chine maisons d'arrêt ou Ka-fang.

« Le 8 avril 1849. — P. S. Cette lettre, Messieurs, était terminée, et je me proposais de vous l'envoyer par les premières barques, lorsqu'un ouragan est venu bouleverser cette mission naissante, et me chasser de mon gîte. J'ai sept chrétiens de ce petit village d'où je vous écrivais, qui sont dans les fers; les autres et moi-même avec eux nous nous sommes enfuis dans les montagnes, et avons gagné d'autres parages. Je me suis réfugié dans une chrétienté voisine de la Corée. Si Dieu permet que les grands mandarins de Moukden, devant qui l'affaire est portée, veuillent donner gain de cause à nos ennemis, cette mission va retomber dans le chaos. Ici plus que partout ailleurs, les persécutions ruinent tout. »

Extrait d'une lettre du R. P. Maxime, missionnaire apostolique en Chine, à un de ses confrères (193). — « ... Quelques mots sur cette Chine encore si mal connue en Europe. On s'est plu longtemps à vanter la civilisation de cet empire, la sagesse de

(192) Et l'iniquité a menti à elle-même.

(193) *Annales*. Juillet 1849.

son gouvernement, et par suite le bonheur du peuple qui l'habite. Or, quiconque voit la Chine, non dans son imagination, mais à découvert et telle qu'elle est en elle-même, avoue facilement qu'en fait de société et de gouvernement il n'existe rien sur notre terre de plus comique et de plus dérisoire. Le peu que j'en dirai prouvera suffisamment cette assertion.

« Les membres de la hiérarchie gouvernementale, à l'exception d'un très-petit nombre, n'ont d'autre occupation que celle de se voler les uns les autres; les grands usent de la force contre les petits, et les petits usent de finesse et de fraude envers les grands. L'empereur perçoit chaque année des sommes énormes sur les grands mandarins de Pékin; ceux-ci se rejettent sur les vice-rois des provinces; les vice-rois dépouillent les gouvernements des villes et ainsi de suite jusqu'aux petits mandarins qui, pour ne pas rester pauvres, pressurent le peuple de la manière la plus injuste, comme j'en suis témoin tous les jours. Mais voici que par contre-coup les petits mandarins, indignement volés par leurs domestiques, se vengent sur les grands par des fraudes qu'il serait trop long d'expliquer, et enfin les grands mandarins trompent l'empereur dans presque toutes les parties de l'administration, en sorte qu'on peut le regarder comme la première dupe de l'empire. Je ne rapporterai que deux faits qui serviront à éclaircir la chose.

« A Moukden capitale du Leao-tong, et après Pékin la plus noble cité de l'empire, comme appartenant à la patrie des empereurs Mandchou, Tao-Kouang possède un grand palais et des jardins d'une vaste étendue. Chaque année des mulets partent de Pékin pour Moukden, portant le produit des revenus impériaux, et accompagnés d'une forte escorte. Le grand mandarin de Moukden reçoit ces trésors au nom de l'empereur avec l'ordre de les déposer dans des salles secrètes du palais destinées à cet usage. Mais on ne voit nulle part une plus parfaite image du tonneau des Danaïdes. Quoique depuis tant d'années l'argent arrive en abondance, il est de fait que les salles du trésor de Moukden sont absolument vides. Tout a été absorbé par les mandarins.

« Vous me demanderez peut-être comment je le sais; le voici: il n'est guère d'années que l'empereur ne vienne passer quelques jours de l'été à son palais de Moukden, et il a soin de visiter en personne les salles du trésor. Les grands mandarins, toujours avertis de sa visite à cause des préparatifs de sa réception, ordonnent aux plus riches habitants et marchands de la ville d'apporter pour quelques jours tout leur argent disponible. Vous pensez bien qu'on obéit avec empressement à cette invitation; car quiconque hésiterait seulement à contenter les désirs du mandarin, s'exposerait à de fortes

amendes: on remplit ainsi le trésor; l'empereur arrive, se le fait ouvrir, témoigne sa satisfaction du bon état où il le trouve, et se retire content. Aussitôt après son départ, l'argent est rendu aux prêteurs. On a ici autant de témoins de ce fait que le mandarin emploie d'hommes à faire la collecte.

« Le second exemple que je pourrais citer n'est pas moins démonstratif. On a construit dans plusieurs villes depuis longtemps des greniers publics, destinés en temps de famine à soulager la misère du peuple. L'empereur y envoie chaque année une quantité considérable de grains de toute espèce; et cependant les greniers restent vides, parce que les employés qui y sont préposés vendent les grains à leur compte. Les famines sont très-fréquentes en Chine, et le peuple ne reçoit rien des greniers publics. Vous devez regarder ces courts détails comme un faible échantillon de ce qui se passe journellement sous nos yeux... »

Lettre de M. Bertrand, missionnaire apostolique du Su-Tchuen, à M. Legrégeois, directeur du séminaire des Missions étrangères (194). — Su-tin-fou, le 21 août 1849. — « En vérité, nos mandarins et nos lettrés ont poussé la science au delà des bornes du concept européen. Veut-on que le ciel se couvre de nuages et verse sur les champs altérés sa rosée bienfaisante, la recette est bien simple: on se hâte de fermer les portes méridionales des villes, et tôt ou tard la pluie arrive. Est-on, au contraire, ennuyé de la pluie, nos mandarins ont un autre secret de même force; ils font fermer les portes septentrionales, et le ciel tôt ou tard devient serein. Libre à vous de trouver là du merveilleux. Pour nos esprits forts de la Chine, ils n'y voient qu'une chose très-naturelle, c'est que les mandarins, par leurs profondes études, sont parvenus à connaître non-seulement la couleur, les causes et les effets des vents, mais encore leurs jalousies et leurs rivalités mutuelles. On a donc découvert que le vent du sud est père de la chaleur et grand-père de la sécheresse; que le vent du nord est père de la pluie et grand-père des inondations; que ces deux terribles fils d'Eole, continuellement en guerre, se disputent avec acharnement l'empire des villes et des campagnes, et que l'un d'eux, une fois maître du pays, y exerce une puissance absolue, sans que son adversaire puisse y avoir accès, ou, s'il y entre, c'est furtivement, et comme un dieu dérobé.

« Le vent du midi, par exemple, a-t-il inauguré son règne, il lance sur les villes et les campagnes ses chaudes bouffées, les citadins sont hors d'haleine, le labourer pâlit à la vue de ses rizières desséchées, la gent aquatique, comme jadis aux noces du Soleil, pousse des cris de détresse, et l'avenir se montre accompagné de l'horrible famine. Heureusement que le mandarin est là pour conjurer le fléau. Sensible aux mal-

heurs de son peuple, il fait fermer les portes méridionales des villes, pour en interdire l'entrée au brûlant africain. Celui-ci, trouvant une barrière sur son chemin, est bien forcé de s'arrêter. C'est le moment qu'attendait son rival pour relever la tête. Aussi, le voilà qui commence à respirer, et sous son humide haleine la nature rafraîchie a frissonné de joie. D'heure en heure son empire s'affermir ; il appelle les nuages du fond du nord et des rives du Saghalien ; par ses rapides progrès, il ranime le boutiquier halestant, et souffle l'espérance au pauvre laboureur.

« Que si, malgré l'attention des mandarins à tenir fermées les portes méridionales, l'audacieux vent du midi trouve encore le moyen d'exhaler par-dessus les remparts ses brûlantes ardeurs et de prendre la ville par escalade, alors nos lettrés, s'érigeant en souverains pontifes, portent un décret par lequel il est enjoint à tout le monde de jeûner tant qu'il durera le fléau. Or, ce jeûne consiste à s'abstenir de toute espèce de viandes, de poissons, d'œufs et de vin ; le nombre et l'ordre des repas ne sont point réglés. Pendant cette pénitence publique, des prières sont ordonnées dans les pagodes, et, pour se rendre surtout propice le dieu qui préside aux destinées des peuples, on porte l'idole ventrue au sommet d'un monticule hors de la cité ; une table ou une pierre lui sert de piédestal ; une natte de bambou le garantit des ardeurs du soleil ; là, le hideux immortel, la figure grimaçante tournée vers le nord, reçoit jour et nuit les adorations du peuple, et flaire avec ses larges, mais insensibles narines, l'odeur des parfums qui ne cessent de brûler. Le mandarin, la tête nue sous un ciel de feu, vient deux fois le jour se prosterner devant le bloc muet et lui offrir sa poignée d'encens ; tous les grands personnages rivalisent de dévotion.

« En ces temps-là, on voit surgir des fanatiques, qui font les vœux les plus étranges en faveur de la cause commune. Celui-ci promet une somme d'argent pour faire jouer la comédie ; celui-là en promet autant pour construire une pagode ; d'autres, poussés par une ferveur sans pareille, restent immobiles sur une roche, depuis le matin jusqu'au soir, la tête nue et la face continuellement tournée vers le soleil ; tandis que d'autres grimpent au sommet des montagnes, aux endroits où se cachent des sources d'eau, et là, chantant des prières cadencées, conjurent les Naiades chinoises d'épancher vers la plaine leurs urnes bienfaisantes.

« Après tant de jeûnes et de sacrifices, si l'implacable midi s'obstine encore à souffler, alors on attribue la calamité publique au Dragon, au fameux Dragon, qui, dans les temps reculés, descendit du ciel et se cacha au sein de la terre, où il s'est creusé diverses routes tortueuses, allant d'un pôle à l'autre, accaparant toutes les richesses, dont il ne fait part qu'aux enfants de ceux qui ont eu le bonheur d'être enterrés sur son

passage. De là, la grande science des *Yang* qui, par le moyen de la boussole, savent trouver les endroits propres à la sépulture, c'est-à-dire placés sur la route du Dragon. « C'est donc ce fameux serpent, disent nos mandarins, qui est de contrivance avec le vent du midi pour rendre les hommes malheureux ; il faut désarmer sa colère, et nous le rendre favorable. » On indique alors une procession solennelle du Dragon pour obtenir la pluie. Aussitôt, de façonner avec du papier un énorme reptile, un dragon monstre avec une grosse tête, une gueule béante, et une queue longue à proportion ; de le harioter de la manière la plus bizarre, et six hommes de le prendre chacun sur un bâton de bambou, deux au cou, deux au milieu du corps, deux à la naissance de la queue, de le promener musique en tête, de le replier, de l'allonger et de le faire bondir comme s'il était vivant. On parcourt ainsi toute la ville, dont les habitants se tiennent devant leur porte, une jarre d'eau à la main, pour la verser sur les porteurs du dragon, tandis qu'une foule immense le suit en faisant pleuvoir une grêle de pétards.

« Si le ciel est encore d'airain, si l'atmosphère continue d'être embrasée, ne croyez pas que nos mandarins aient vidé leur sac ; leur rituel est inépuisable en rubriques. Cette fois, c'est le *Chien céleste*, le *chien leon*, ce chien formidable qui dévore le soleil ou la lune, quand vous autres Européens, avec vos télescopes, dites qu'il y a éclipse de lune ou de soleil ; c'est ce chien, dit un *Hiang-yo* à barbe grise, qui empêche l'aiglon de rassembler les nuages. Irrité contre les mortels, il ne cessera pas de les tourmenter, si on ne l'apaise par quelque sacrifice. Aussitôt, une amende honorable est décrétée ; il faut honorer le *chien céleste* dans la personne d'un de ses semblables ; ainsi donc on saisit un chien grand rongeur d'os, on lui passe aux jambes postérieures un pantalon qu'on lui ajuste au milieu du corps, on l'affuble d'une redingote et on lui couronne la tête d'un bonnet de cérémonie. Dans ce contrement, la bête canine est installée dans un palanquin, portée, musique en tête, par toute la ville, et suivi de tout le peuple, qui lance des pétards, qui rit aux éclats et crie à tue-tête : *Keou-lao yé ! Monseigneur Chien !*

« En voilà bien assez pour le vent du midi. Vienne maintenant celui du nord, dont le règne est parfois tout aussi despotique et aussi désastreux. Nos mandarins font aussitôt fermer les portes septentrionales des villes, afin d'en exclure l'aiglon avec ses nuages et ses torrents de pluie. Mais il n'hébit pas toujours à cette première sommation, et alors recommencent les jeûnes publics et les prières dont j'ai parlé plus haut. Tout cela ne coûte qu'une ordonnance. Il n'est pas aussi facile de mettre un frein à la fureur des eaux et d'arrêter le cours des inondations. Voilà déjà le fleuve qui ressemble à une mer : la frayeur s'empare de toute la population. Que vont faire nos mandarins ?

Venez, ils prennent un porc et l'immolent au dieu *Kiang*, en le conjurant de ne point nuire à la ville. Souvent il arrive que *Kiang* ne s'occupe pas l'odeur du sacrifice, et qu'en l'absence des mandarins il rompt ses digues, emporte meubles et maisons. C'est alors que le mandarin a besoin de déployer toutes les ressources de sa puissance; armé d'une chaîne de fer, il descend sur le rivage, et châtie le dieu en frappant plusieurs coups sur la surface de l'eau, et si, les jours suivants, l'eau baisse, tout le monde publie que le fleuve a eu peur du mandarin. Telle est la civilisation si vantée de la Chine.

Un mot maintenant sur le moyen d'éteindre les incendies. Le feu prend-il à une maison, la flamme s'élève-t-elle déjà dans les airs et gagne-t-elle les habitations voisines, le mandarin en est averti. Il est alors ou à prendre son repas, ou à fumer l'opium : comme s'il ne s'agissait de rien, il continue sans se déranger, sans rien perdre de son calme stoïque. Son dîner fini ou sa pipe achevée, il se rend sur le théâtre de l'incendie. Vous croyez peut-être qu'il va faire jouer la pompe sur les édifices qui brûlent, ou tirer le canon sur ceux qui peuvent servir d'aliment au feu. Erreur. La puissance d'un mandarin est bien autre : sa force est dans sa loi. Il s'agenouille à terre, et fait plusieurs prosternations à l'incendie, le priant de se reculer; ensuite il s'en va. Le lendemain, chacun fait l'éloge de la vertu du mandarin, et publie que le feu a eu peur de son globule, que sans lui toute la ville était perdue. Ceux qui ont les maisons ont été brûlées répètent qu'il se si le mandarin avait été averti un peu plus tôt, le feu n'aurait pas consumé leurs habitations...

*Extrait d'une lettre de Mgr Ephise Chiaï, évêque apostolique du Chen-si. — 17 novembre 1869. — «... Je ne dois pas passer sous silence un fait des plus édifiants, arrivé l'année dernière dans mon vicariat. Un païen de *Siu-nin-tuenli*, qui habitait à proximité d'une famille chrétienne, s'était déterminé, sur les exhortations de cette famille, à adorer le vrai Dieu. A peine eut-il pris cette résolution, que tous les idolâtres de l'endroit, irrités de le voir abandonner le culte des ancêtres, s'efforcèrent par tous les moyens possibles de le faire renoncer à son choix. Comme leurs reproches et leurs menaces restaient sans effet, ils se décidèrent à porter une accusation en forme au mandarin de *Cu-ye-hien*. Le nouveau converti fut donc amené au tribunal et sommé de sacrifier aux idoles. Il répondit avec courage qu'il adorait le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et n'en servirait jamais d'autre. Sur cette réponse, le juge ordonna de lui donner vingt coups de bâton. On le prit donc pour le lier, et la flagellation commença. Pendant que les verges sillonnaient son corps, notre bon catéchumène ne faisait qu'invoquer les noms de Jésus et de Marie : « aidez-moi, disait-il, et donnez-moi la force*

« de supporter ces tourments. » La bastonnade achevée, le néophyte fut ramené devant le juge, qui lui demanda quelles avaient été ses pensées pendant qu'on le frappait. « Au premier coup, répondit-il, j'implorais votre clémence; mais voyant que je ne gagnais rien à vous prier, j'en suis adressé au Maître de toutes choses, et voilà qu' aussitôt, par un prodige de sa bonté, je n'ai plus ressenti aucune douleur. »

« Le juge, touché de sa constance, ordonna à ceux qui l'avaient accusé de laisser désormais tranquille cet adorateur du Dieu du ciel; mais les païens se montrèrent plus impitoyables que le magistrat. Après avoir tenu conseil entre eux, ils décidèrent qu'à l'avenir ils n'auraient plus aucun rapport avec ce chrétien; que personne, pour quel motif que ce fût, n'irait chez lui, et que, s'il se présentait dans leurs demeures, il en serait expulsé; ils convinrent, de plus, que si quelqu'un enfreignait cet ordre, il serait condamné au même isolement. Cette résolution fut affichée aux portes du village. Néanmoins, le bon catéchumène persévère dans sa vocation, et sous peu de jours un missionnaire du district ira lui administrer le baptême. »

*Extrait d'une lettre de M. Guillemain à sa mère (185). — Canton, 12 février 1850. — « Si l'aspect matériel de la ville de Canton est triste, que dirai-je de son état moral, de cette misère affligeante qui se présente sans cesse sous les yeux, de cette corruption qui en a fait la Babylone de la Chine et qui a donné naissance à ce proverbe : *Vieillard, ne va pas au Su-tchuen; jeune homme, ne va pas à Canton*, voulant dire que l'un ne pourra habiter un pays aussi montagneux, et que l'autre ne résistera pas à la corruption qui règne dans cette malheureuse cité. Je ne sais s'il est au monde une ville où les pauvres soient à la fois plus nombreux et plus abandonnés qu'ici. On ne peut sortir sans en rencontrer une foule, qui vont à la file les uns des autres, appuyés sur un bâton, et frappant sur une espèce de timbale en bois, qu'ils portent au côté. La plupart joignent encore à leur pauvreté le malheur d'être aveugles. Le soir, lorsqu'ils regagnent leur logis, on n'entend que la voix lamentable de leurs prières, ou le bruit de leurs bâtons frappant uniformément le pavé. Il faut que le sentiment de la faim qui les presse soit bien grand pour les porter à tout ce qu'ils font dans le but de toucher la sensibilité de leurs compatriotes. J'en ai vu plusieurs, par un temps de pluie et de froid, se jeter sans habits au milieu de la boue des rues, et là, la face contre terre, demander l'aumône à ceux qui passaient. D'autres restent à genoux et baissent la poussière des chemins pendant des heures entières. Enfin j'en ai vu qui étendaient sur le pavé un petit enfant, à peine âgé de quinze jours, demandant quelques sapèques (quelques*

centimes, pour soutenir sa vie. Mais faut-il le dire, le plus souvent ces prières sont vaines, ces peines sont inutiles ! Depuis que je suis ici, à peine une fois ou deux j'ai vu une pièce tomber de la main d'un Chinois dans celle de ces malheureux. Aussi dit-on qu'il en périt un grand nombre de misère et de faim, et je n'ai pas de peine à le croire.

« La vente ou exposition des enfants qu'on voue à la mort est encore un des crimes qu'il faut déplorer à Canton. Je ne sais si ce désordre s'étend ici aussi loin qu'on l'a représenté dans l'intérieur de la Chine ; mais ce qu'on voit suffit pour montrer le peu de cas que l'on fait de ces malheureux, et combien leurs mères ont dépouillé les sentiments les plus sacrés de la nature. Il y a environ deux mois, une personne avait annoncé qu'elle achèterait tous les enfants qu'on lui apporterait. En moins d'une heure, une multitude de femmes arrivèrent, portant elles-mêmes derrière leur dos leurs petits enfants, qui semblaient par leurs cris s'élever contre l'indigne action commise à leur égard. Passant à ce moment, j'ai voulu m'arrêter pour voir un trafic qu'on a peine à croire, si on n'en a pas été soi-même le témoin. Eh bien ! j'ai entendu les deux parties marchander, se disputer longtemps et enfin conclure le marché pour une somme qui revenait à peine à dix ou douze sous de notre monnaie ; et ces malheureuses, après avoir livré le fruit de leurs entrailles, sont parties en comptant leur argent, sans donner une larme à l'innocente victime qu'elles venaient de sacrifier à l'esclavage, à la corruption et peut-être à la mort. Quelle différence y a-t-il entre ce marché et celui des animaux qu'on mène à une foire !

« Une autre fois, j'ai été témoin d'un spectacle également triste ! Je revenais d'une excursion sur le fleuve, lorsque je vis flotter sur l'eau quelque chose qui me parut être un enfant. Je voulus m'approcher pour m'assurer du fait ; il n'y avait pas moyen d'en douter. La batelière qui me conduisait n'en parut pas le moins du monde surprise. Quelques jours après, exprimant à une femme chrétienne la peine que j'en avais éprouvée, elle me dit que, peu de jours auparavant, elle avait aussi trouvé dans le fleuve un enfant qui venait d'y être jeté ; qu'elle s'était empressée de le retirer et de lui donner le baptême, et qu'ensuite elle le portait chez elle pour l'élever, lorsque cet enfant déjà mutilé mourut en chemin.

« Ce n'est pas toutes fois que les Chinois n'aient aussi leur religion ; mais quelle religion ! Loin d'éclairer le peuple sur ses devoirs, sur son existence présente et sa destinée future, elle ne fait que le rattacher à la terre par les idées les plus basses et les plus ridicules. Il est possible qu'il y ait quelques belles sentences dans leurs livres ; mais il n'en est pas moins vrai que ces idées ne sont point encore descendues jusqu'au peuple et ne rendent pas les savants

meilleurs. Acquérir le plus de fortune possible, parce que c'est le seul moyen de se rendre heureux en ce monde et en l'autre, voilà la devise de tous les états, de toutes les conditions. De là cet empressement à s'enrichir auquel ils sacrifient toutes les idées de droiture et de justice que Dieu a déposées dans leurs cœurs. Quelques bâtonnets qu'ils allument le soir devant leurs maisons, pour en éloigner le diable ou pour le remercier d'un gain ou d'un vol qu'ils ont fait ; voilà une des pratiques les plus ordinaires de leur religion. En voulez-vous une autre dont je viens d'être le témoin, et qui prouve combien ce peuple est profondément enseveli dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition ? Vous allez en juger.

« Pendant les trois premiers jours de l'an, les Chinois honorent d'une manière spéciale le dieu-dragon, que l'on promène dans toutes les rues de la ville. J'avais prié mon catéchiste de m'avertir lorsqu'il viendrait à passer. Or, le 13 de ce mois à 8 heures du matin, j'entends le bruit des timbales, les cris confus d'une multitude en marche, et en même temps on vient me prévenir de me tenir prêt, parce que le dragon était sur le point d'arriver. Je descends rapidement pour voir une scène aussi curieuse ; j'aperçois effectivement un dragon, d'une longueur démesurée, planant au-dessus de toutes les têtes et s'avancant en longs replis tortueux au milieu de cette populace étonnée. Il avait de trente à quarante pieds de long, sur huit ou dix de circonférence, avec des pattes, une tête monstrueuse, une queue couverte d'écaillés, comme on représente chez nous les animaux mythologiques. Huit hommes bien exercés et placés dessous le soutenaient au bout de leurs piques et dirigeaient avec habileté tous ses mouvements. Un neuvième marchait devant le monstre, et lui présentait au bout d'une perche une grosse boule rouge, que le dragon cherchait à saisir et qui lui échappait sans cesse. Ayant demandé des explications sur le sens religieux de cette cérémonie, on me dit que c'était là le dieu que les Chinois honoraient comme dispensateur de la félicité. Aussi allait-il à la plupart des portes saluer la famille et lui souhaiter une heureuse année ; tous l'accueillaient avec joie : les femmes surtout se prosternaient devant lui, pour lui demander le bonheur de devenir mères, et en particulier mères d'un garçon, toujours bien venu dans la famille.

« Ce caractère burlesque se rencontre dans toutes les pratiques de leur religion. Il y a à Canton un grand nombre de pagodes : chaque rue presque a la sienne. Dans ces temples destinés au démon et noircis par la fumée des sacrifices, on ne voit que des figures hideuses, telles qu'on pourrait en faire pour jeter l'effroi dans l'âme des enfants. Ce qui dans nos journaux est caricature, ou pour me servir du mot usité, ce qu'on appelle charges, est ici l'objet devant lequel ce

peuple se prosterner et auquel il demande ses faveurs.

« Mais ce qu'il y a de plus curieux sous ce rapport à Canton, est une pagode ou temple de bonzes, située dans une île, à une lieue environ de la ville. Bien que l'entrée n'en soit pas très-facile aux Européens, un de mes confrères et moi, nous avons essayé d'y pénétrer, et rien, Dieu merci, n'a pu nous faire repentir de notre heureuse tentative.

« La maison de ces religieux est vaste, spacieuse, et paraît, dès l'abord, destinée aux exercices du cloître. En y entrant, on se rappelle ces fameux bonzes, dont il est parlé dans la Vie de saint François Xavier, et j'étais bien aise de voir si je retrouverais ici ce que j'en avais lu autrefois avec tant d'intérêt. D'abord, de grandes cours ombragées d'arbres séculaires nous ont conduits à une espèce de vestibule, où se trouvent deux statues colossales de 30 à 40 pieds de haut et grosses en proportion. Ce sont les dieux gardiens de la pagode, et c'est sans doute pour cette raison qu'on les a représentés armés d'un glaive et tenant le poing levé, comme pour menacer les profanes qui oseraient approcher du sanctuaire.

« Plus loin, au milieu d'une seconde cour plus spacieuse, se trouve la grande salle où les bonzes se réunissent pour prier. Au moment où nous entrions, ils faisaient leur office du soir: nous ne pouvions arriver plus à propos. Il serait difficile d'exprimer l'étonnement où j'ai été, en voyant ces hommes au nombre d'une centaine, la tête rasée, revêtus d'une espèce de tunique en soie jaune, qu'ils jettent sur leurs épaules, se prosterner devant leurs dieux, ou bien tourner autour de la chapelle, récitant leurs prières au son d'un petit tambour, et d'une clochette que le supérieur agite alternativement et avec une certaine cadence, pour donner le ton à la communauté. Quelquefois même on croirait qu'ils ont emprunté au christianisme quelques-unes de ses cérémonies, telles que cette gravité religieuse, ces mains jointes, ces chants prolongés, ces prostrations qui indiquent si bien notre état de suppliant, en présence de Celui auquel nous nous adressons. Et qu'y aurait-il de surprenant à ce que le démon eût voulu singier quelques-uns de nos usages, et faire servir à son culte les cérémonies mêmes employées dans celui du vrai Dieu ?

« Quoi qu'il en soit de la conduite des bonzes, diversement appréciée, je puis dire que nous n'avons eu qu'à nous louer de leur attention à notre égard. Nous avons attendu que leur office fût terminé pour leur parler, et nous nous sommes placés à dessein sur leur passage. Quelques-uns effectivement se sont arrêtés auprès de nous. J'avais alors mon habit ecclésiastique, que je porte tant que je ne m'éloigne pas trop de la ville. Chacun d'eux voulut le voir, le toucher et bien s'assurer de quelle étoffe il était fait. Puis vinrent des questions à ne plus en finir sur notre pays et nos voyages. Voyant leur bonne

volonté, nous en avons profité pour demander à visiter leurs tombeaux, choses qu'il n'accordent pas facilement; mais déjà nous avions gagné leurs bonnes grâces. Un des anciens de la bande appela un domestique et le chargea de nous y conduire.

« Après bien des détours au milieu de ces cours et jardins, nous arrivâmes à un bosquet touffu et silencieux. Là, sous de vieux arbres, s'élève une petite construction chinoise, comme une espèce de voûte dont les murs noircis par la fumée indiquent assez à quel usage elle est destinée. Lorsqu'un religieux est décédé, c'est là que ses confrères apportent son corps pour le brûler; ils le renferment dans un cercueil en bois, le placent sur des tréteaux en fer et mettent le feu dessous. Tandis que la flamme s'élève et consume sa victime, les bonzes rangés autour du cadavre, debout et découverts, adressant leurs prières aux génies tutélaires de la pagode, afin qu'ils recueillent l'âme du défunt. Deux jours avant notre visite, cette triste cérémonie avait eu lieu, et on voyait encore dispersés çà et là les morceaux de bois à demi calcinés qui avaient servi à brûler le cadavre. Quand le corps est ainsi consumé, on en recueille les cendres et on les porte processionnellement dans un catafalque, qui se trouve à quelque distance de là. C'est ce qu'il y a de plus beau. Il est placé sur une petite éminence, ombragée d'arbres, d'où il domine une partie du jardin. On y monte par un fort bel escalier de granit, qui va en se rétrécissant et qui offre sur ses côtés des sculptures en pierre bien travaillées. En haut se trouve le tombeau commun, qui n'est autre chose qu'un carré en pierres de taille, dont on enlève la pierre supérieure, afin d'y verser les cendres de ceux qui sont morts. Tout autour sont des inscriptions destinées à rappeler le nom, les vertus, l'époque du décès des bonzes qui se sont distingués dans l'ordre. En voyant leur vie et la fin qui la termine, combien on est tenté de s'écrier: Quelle misère ! quel aveuglement ! Mais on est bien plus surpris encore, quand on apprend le motif qui les fait agir. Pourquoi tout cela ? Pourquoi cette vie du cloître, qui sous bien des rapports est loin d'être satisfaisante ? Hélas ! pour le bonheur puéril de pouvoir après leur mort être les génies de quelques montagnes ! Voilà tout ce que ces hommes livrés au silence de la retraite et de la méditation ont pu trouver, dans leur philosophie, comme la récompense de leurs sacrifices ! Qu'il y a loin de là au sentiment qui fait agir un chrétien pendant sa vie, dans l'espérance de voir un jour Dieu et de partager avec les anges et les saints son éternelle félicité ! Nous nous sommes retirés le cœur attristé de voir tant d'illusions dans ces hommes qui ne sont pas sans inspirer quelque intérêt, mais en conservant l'espoir d'y revenir, lorsqu'une connaissance plus approfondie de la langue nous permettrait d'entamer avec eux des conversations religieuses !

« Tel est le misérable état où se trouvent la ville et la province de Canton ! Et cepen-

dant, combien de fois déjà ce malheureux pays, depuis près de trois cents ans, n'a-t-il pas reçu la bonne semence de l'Évangile ?

« C'est le jour de Noël que j'entrai pour la première fois dans une habitation chrétienne. La veille au soir, une famille, demeurant à quelque distance de la ville, était venue me demander si je voulais aller dire chez elle la messe de minuit ; elle ajoutait que plusieurs fidèles seraient heureux de s'y rencontrer. Ce désir était trop juste pour avoir un refus. Le lendemain, dès que la nuit fut venue, je pris mes habits chinois, et précédé de la lanterne qui devait nous éclairer au milieu des sinuosités de la ville, je fis route sans être reconnu. Vous pouvez juger de la joie que je dus éprouver en pénétrant dans cette pauvre et simple maison, où vingt-cinq néophytes, réunis de différents points, m'attendaient pour célébrer ensemble la naissance du Sauveur des hommes. À peine arrivé, il fallut recevoir leurs salutations ; ensuite on vint m'offrir le thé, et je m'assis au milieu d'eux sur le siège d'honneur qu'ils m'avaient préparé.

« Un Européen en face de Chinois qu'il n'a jamais vus, et pour lesquels cependant il a tout quitté et fait plus de six mille lieues de chemin, vous concevez combien une semblable position prête aux douces émotions de l'âme et provoque la curiosité. Aussi, les questions ne discontinuaient-elles pas. On me demanda quel était mon nom, mon âge, mon pays ; combien de temps j'avais été en mer ; si j'avais éprouvé des accidents ; si j'avais encore mon père, ma mère, des frères, des sœurs ; si ma famille avait eu bien de la peine à se séparer de moi..... Je répondis à tout de mon mieux ; mais sachant combien les Chinois tiennent aux sentiments de l'affection filiale, je m'appesantis surtout sur ce dernier point. Je leur dis que ma famille ne m'avait quitté qu'à regret, que moi-même j'avais eu bien de la peine à m'en éloigner ; mais que le désir de leur faire quelque bien m'avait déterminé à ce sacrifice ; que je serais heureux de pouvoir leur être utile, qu'ayant tout quitté pour leur salut, j'espérais aussi trouver en eux d'autres parents, d'autres amis, qui me dédomageraient, par leur bonne conduite, des pertes que je m'étais imposées. Il paraît que ces bonnes gens entendent aussi le langage du cœur ; car, à ces mots ils se levèrent tous, et protestèrent par leurs paroles et leur attitude qu'ils seraient dociles à mes moindres conseils. À mon tour je m'informai de l'âge, de la position, de la famille de chacun, me conformant on cela aux usages chinois et cherchant à leur montrer la satisfaction que j'avais à me trouver au milieu d'eux. Vous comprenez que de tout cela je ne disais en chinois qu'une partie, les phrases les plus simples et les plus faciles, et le reste je l'exprimais en latin, que mon catéchiste leur rendait aussitôt en langue vulgaire.

« Après ce premier entretien, je me retirai

dans un coin de la chambre, pour me préparer à la célébration de la sainte messe et laisser à mon catéchiste le temps d'arranger l'autel. Chacun voulut y apporter le petit tribut de son travail. À minuit précis, je commençais. Cette cérémonie était touchante pour moi. Deux ans auparavant, à pareil jour, je disais cette messe dans notre église de Vuillafans (196), où s'était écoulée mon enfance, au milieu de mes bons et chers compatriotes ; l'année dernière, au milieu des îles sauvages de l'Océan, cette année, je la célébrais dans une cabane chinoise, parmi ces bonnes gens qui sont désormais l'objet tout particulier de ma sollicitude. Eux-mêmes n'étaient pas moins émus. J'avais cherché à leur faire sentir toute la grandeur du bienfait accordé en ce jour à leur pauvre chaumière. Combien, leur disais-je, de maisons à Canton, à Pékin ! combien, dans ces deux villes, de palais, de demeures somptueuses ! Dieu y descendra-t-il ? Non ! c'est ici qu'il veut venir ; il vous appelle autour de son autel, comme autrefois les bergers autour de sa crèche ; il va descendre au milieu de vous, non dans l'appareil de sa gloire, mais dans la simplicité d'un enfant qui n'a que des grâces à répandre. — Et ces humbles néophytes recevaient ces paroles avec un sentiment de piété difficile à décrire. Pendant les deux messes, ils restèrent constamment à genoux, le plus souvent la face prosternée contre terre. J'aurais bien désiré pouvoir ajouter à cette consolation celle de les confesser et de les admettre à la sainte table ; mais n'entendant pas encore assez la langue, j'ai mieux aimé remettre cette faveur à une autre circonstance.

« Après avoir encore longtemps prié après ma deuxième messe, j'ai été agréablement surpris de les voir, selon l'usage européen, se préparer à la collation, les hommes dans une pièce, les femmes dans une autre, car en Chine l'usage ne leur permet pas de manger ensemble. Ma place était marquée à une troisième table ; mais, à mon grand regret, je n'ai pu l'occuper, n'ayant dit que deux messes, et devant réserver la troisième pour les personnes qui viennent l'entendre les dimanches et autres jours de fêtes, à neuf heures. Je me contentai de me jeter sur une natte, pour reposer un peu jusqu'à ce que le matin arrivât.

« Ainsi se passa ma première visite. Sur les cinq heures du matin, lorsque la ville était encore endormie, je fis mon petit paquet de missionnaire et regagnai mon logis, sans être reconnu de personne. L'exercice de la religion catholique, comme de tout autre culte, est bien permis à Canton ; mais nos chrétiens sont si timides et si peu nombreux, qu'il est mieux de n'aller les voir que d'une manière occulte. Quelques jours après, la bonne femme qui avait donné sa demeure pour le lieu de notre réunion, m'envoyait par un gentil petit Chinois deux poules, qu'elle me priait de recevoir comme

(196) Vuillafans est un bourg situé dans le département du Doubs, à sept lieues de Beaune.

ma part du festin, auquel je n'avais pu assister.

« Ma deuxième visite eut pour objet les enfants trouvés. Je vous ai dit que l'hospice chinois de Canton regorgeait d'orphelins qui, pour la plupart, mouraient en bas âge. Je m'étais assuré d'autre part que des femmes chrétiennes pourraient s'y introduire, sous prétexte de visiter ces enfants, et qu'elles pourraient baptiser ceux qu'elles trouveraient en danger de mort. Deux généreuses néophytes s'étaient offertes pour cette bonne œuvre; mais, avant de les employer, je voulais leur donner quelques avis sur la manière dont elles devaient agir. Je leur fis donc savoir l'heure et le jour auxquels j'irais les voir, et bien que ma visite n'eût pas d'autre objet, je trouvai en arrivant chez elles bon nombre de chrétiens. Après leur avoir parlé quelque temps, je me suis spécialement occupé de nos deux baptiseuses.

Comme elles ne demandent que leur entretien, c'est-à-dire leur logement et leur nourriture, j'ai calculé que la dépense pouvait revenir à 300 francs par an, y compris quelques petits cadeaux qu'il faudra bien donner au concierge et autres personnes consacrées en dignité, pour se les rendre favorables. Mais où prendre cet argent? j'ai pensé, ma chère mère, que la première œuvre que j'établirais dans ce pays, je vous prierais de la prendre sous vos auspices, et de la regarder comme la vôtre. »

« Le *Journal des Débats* a publié le 21 mai 1852, à propos des missionnaires qui vont en Chine porter les principes sublimes de l'Evangile, un long article dans lequel il expose et approuve les persécutions dont ils sont l'objet et celles que les premiers chrétiens ont eu à subir dans les premiers siècles de l'Eglise. L'*Univers* lui répondit le lendemain par un article plein de raison et de logique, dont voici un fragment et que nous regrettons de ne pouvoir donner en entier :

« Le *Journal des Débats* vient de se passer une fantaisie qui nous paraît bien excentrique pour ses allures.

« Il est probable qu'il y a dans la rédaction de cette feuille, comme dans toutes les sociétés avancées (avancées se dit des viandes qui arrivent à la corruption), bon nombre de philosophes, de sceptiques et de rationalistes qui s'inquiètent fort peu de la religion en elle-même.

« Nous nous doutions bien « qu'ils étaient ce qu'on appelle des indifférents en matière de religion », et, d'après ce qu'on connaît d'eux, ces fameux philosophes, épicuriens et doués; mais nous pensions qu'ils avaient au moins la religion, en public, ces égards de bienséance qu'on doit à une institution légale nationale. »

« C'est à ce point de vue de scepticisme discret et de respect diplomatique que nous sommes surpris de voir ce journal changer tout d'un coup d'aimable philosophe contre celui d'encyclopédiste fougueux, qui ne vise à rien moins qu'à écraser l'infâme. Reprenant

à son compte le scandale de la thèse du Juif Salvador, qui essaya de prouver, il y a vingt-cinq ans, que Jésus-Christ avait été légalement condamné par la Synagogue, il veut nous prouver aujourd'hui que le rôle d'un missionnaire catholique en Chine est absurde aux yeux de la raison, révolutionnaire aux yeux de la politique, et que le supplice des missionnaires par les juges chinois est légitime aux yeux de la conscience.

« On flétrirait notre silence, si nous omettions d'appeler d'un pareil jugement comme de l'abus le plus monstrueux et le moins perfide auquel les écrivains dont nous parlons se soient livrés depuis longtemps.

« Nous en demandons pardon à nos lecteurs; mais nous sommes résolus d'être aussi longs qu'il le faudra pour redresser tous les raisonnements éclopés de cet article.

« La société antique, celle que le christianisme est venu abolir, étant constituée sur l'union du spirituel et du temporel de l'Eglise et de l'Etat, de la foi et de la loi, tout ce qui chez elle portait atteinte à la religion établie portait en même temps atteinte au Code civil, à la nationalité, enfin à la société. »

« Au lieu d'abolir la société antique, qui était constituée sur l'union du spirituel et du temporel, de la foi et de la loi, c'est précisément cette forme de société que le christianisme est venu conserver et consacrer par la vérité. Le *Journal des Débats*, dans son illusion parlementaire, se figure que le christianisme avait pour but de séparer l'Eglise de l'Etat, et de promulguer la liberté des cultes !

« On peut donc nier que, soit vis-à-vis des Juifs, soit vis-à-vis des païens, les premiers Chrétiens ne fussent des ennemis de l'ordre; la religion nouvelle opérerait une révolution politique autant qu'une révolution religieuse. »

« Pardon ! on peut nier et on nie absolument que les premiers Chrétiens fussent des ennemis de l'ordre. Vis-à-vis des Juifs, cela va tout seul. L'Ancien Testament annonçait le Messie, attendait la révolution politique et religieuse qu'il devait opérer. Ainsi les Chrétiens accomplissaient la loi mosaïque au lieu de la détruire. Vis-à-vis des païens, la réponse pourrait être la même; car les prophéties du Messie étaient aussi bien crues de la gentilité que du peuple de Dieu : Tacite nous en est témoin.

« Mais, en supposant une société païenne qui n'ait pas eu connaissance de la promesse du Sauveur, les Chrétiens n'en étaient pas plus les ennemis de l'ordre. » Car, dans tous les pays et dans tous les temps, la première loi de l'ordre le plus conservateur consiste à faire bon accueil à une religion, quand elle est divine. Depuis quand les *Débats* ont-ils une telle horreur de toute révolution, qu'ils soient obligés de repousser même la divinité du christianisme ?

« A cette époque, la société établie se défendait comme elle se défend aujourd'hui « encore dans le fond de l'Orient, et c'est cette « frappante et curieuse similitude qui nous « fait considérer avec un profond intérêt les « événements dont la Chine et le Japon sont « en ce moment le théâtre. »

« Nous savons ce qu'il y a sous cet euphémisme : *La société établie se défendait*. A la première époque, cela signifiait : Les Chrétiens aux lions, et, à l'époque actuelle, cela veut dire que les missionnaires et leurs adeptes sont mutilés, tenaillés, excoriés, empalés. Quel charmant et curieux spectacle ! Notre journaliste ne peut pas y assister, couché dans sa loge, au Colisée ; mais il lui reste le plaisir de braquer sa longue vue « dans le fond de l'Orient, » pour « considérer avec un profond intérêt les événements dont la Chine et le Japon sont en ce moment le théâtre. » — « L'aimable philosophe, épicurien et douteur ! » S'il s'agissait de considérer l'Inquisition et saint Pie V ligués avec Philippe II pour défendre dans le midi de l'Europe la société établie sur la vraie religion et la vraie civilisation, oh ! alors, le spectacle, au lieu d'être curieux, serait affreux ; au lieu de mériter un profond intérêt, il ne mériterait qu'un profond dégoût, et on détournerait les yeux des événements dont l'Italie et l'Espagne furent le théâtre au siècle d'or. » (L'abbé Jules MOREL.)

On a vu par les courts extraits des lettres des *Annales de la foi* combien sont nombreuses les misères morales auxquelles nos missionnaires de Chine ont à porter remède. L'une des plus affligeantes est cet abandon des petits enfants que les pauvres familles chinoises exposent sur la voie publique ou jettent quelquefois en pâture aux plus vils animaux. L'*Oeuvre de la sainte enfance*, heureuse auxiliaire de la *Propagation de la foi*, peut seule en se multipliant guérir cette plaie humiliante de l'humanité ; nous engageons donc nos lecteurs à contribuer par tous les moyens à leur disposition aux progrès de ces deux œuvres qui, en étendant les lumières de la foi dans le pays de l'ignorance, y propagent en même temps le nom et la gloire de la France.

CIRCASSIENS. Voyez NATIONS DU CAUCASE.

COCHINCHINE ou ANAM, royaume au delà du Gange soumis à l'empereur de la Chine.

§ I. — DÉTAILS GÉNÉRAUX.

La Cochinchine, appelée *Anam* par les naturels du pays, est bornée au nord par le royaume de Tonkin, dont le fleuve Sungen la sépare ; à l'ouest, par le royaume de Laos et par une chaîne de montagnes qui la sépare du Cambodge ; à l'est et au midi, par cette partie de l'océan oriental, appelé *mer de la Chine*.

Les anciens habitants, appelés *Moys*, retirés depuis l'invasion des possesseurs ac-

tuels, dans les montagnes qui avoisinent le Cambodge, sont de vrais sauvages, fort noirs, et qui ont tous les traits des Cafres. Les Cochinchinois sont évidemment issus de la même race que les Chinois dont ils ont tous les traits, les manières et les coutumes. Leur religion est la même ; leur langue, quoique différente, semble formée sur les mêmes principes, et ils ont les mêmes caractères d'écriture ; ce peuple est doux, affable, hospitalier. Les femmes déploient une activité qui contraste avec l'indolence des hommes, elles ne sont point renfermées comme à la Chine. Elles font au contraire toutes les affaires, tandis que leurs nonchalants maris fument, boivent du thé ou mâchent du bétel. Les femmes servent de courtiers, de facteurs, d'agents de commerce ; et l'on assure que leur probité est rarement en défaut.

Les deux sexes ont le même habillement : c'est une robe flottante qui se boutonne autour du cou, par-dessus une autre plus courte et plus étroite, et forme des plis sur la poitrine comme une robe de banian. Les manches en sont fort larges et couvrent le bout des doigts. Les personnes d'un rang élevé, et surtout les dames, portent plusieurs de ces robes l'une sur l'autre ; celle de dessous traîne à terre, et les autres vont en diminuant de longueur, de sorte que l'étagage des différentes couleurs forme un effet choquant pour des yeux européens, mais dont la vanité cochinchinoise est singulièrement flattée.

Chapman (197) était encore au port de Quinon, lorsqu'il apprit que le roi se trouvait aux environs, et il profita de l'occasion pour demander à lui être présenté. Voici les détails qu'il donne sur sa réception : « Le mandarin du fort, dit le voyageur, m'attendait sur la plage : il me conduisit à une espèce de hangar fort vaste, et couvert en paille, qu'il me dit être sa maison ; de chaque côté de l'entrée, étaient rangés douze de ses gardes, habillés de toile bleue, coiffés d'un casque de cuir ou de papier verni et orné de fleurs et d'emblèmes sur des plaques d'étain, ainsi que les poignées et les fourreaux de leurs sabres. Cette petite troupe avait, sinon l'air martial, au moins une certaine apparence de discipline et de régularité. Je trouvai le ministre assis, les jambes croisées sur une estrade : c'était un jeune homme d'une figure fort agréable. Il se leva dès qu'il m'aperçut, et me fit assiseoir, ainsi que les personnes de ma suite, sur des sièges disposés autour de lui à cet effet. Il me fit alors les questions accoutumées : *D'où venez-vous ? qui vous amène en Cochinchine ? combien avez-vous mis de temps pour y parvenir ?* Je l'informai que j'étais au service du gouvernement anglais du Bengale ; que ma mission avait pour but d'établir des relations de commerce et d'amitié entre ce pays et la Cochinchine, lesquelles seraient indubitablement avantageuses aux deux contrées. Je présentai au

ministre une paire de pistolets, quelques pièces d'étoffes, etc., etc. Dès lors, il me fut impossible de le déterminer à me parler d'autre chose que de présents. Avant de nous séparer, je le priai de me permettre que je fisse usage d'une hutte en paille, voisine de la prise d'eau ; il me dit qu'il n'y était pas autorisé ; mais il ajouta qu'il devait retourner le lendemain à la cour et qu'il m'invitait à l'y accompagner. Je m'en excusai sur ce que je désirais être mandé par le roi lui-même. Le ministre parut choqué de cette réponse et me répondit, qu'il demanderait au roi de m'envoyer sans délai une invitation. Trois jours après effectivement, je reçus une invitation et un sauf-conduit du roi ; plusieurs mandarins me l'apportèrent en grande cérémonie. Ils désirèrent que le vaisseau fût pavoisé à cette occasion, qu'un parasol fût tendu au-dessus de l'écrit royal tandis qu'on en ferait la lecture, et que je me levasse pour le recevoir. Toutes ces formalités étant remplies, la dépêche fut ouverte, lue et remise entre mes mains. Les mandarins ne manquèrent pas de me faire entendre que les porteurs d'une marque si distinguée de la faveur royale, seraient excessivement flattés de recevoir quelque récompense pour la peine qu'ils s'étaient donnée. Je leur fis servir du vin et des confitures, et les renvoyai satisfaits. Nous fûmes avertis le lendemain, dès six heures du matin, que le roi était prêt à nous recevoir. Nous suivîmes aussitôt notre conducteur, et, après avoir marché l'espace d'un mille, nous nous trouvâmes en vue du palais, sur une éminence où l'on nous fit congé. Or tous nos gens et quitter nos épées, personne ne pouvant paraître armé devant le monarque. Ces préliminaires remplis, nous avançâmes vers le palais ; devant la façade était en bataille, sur deux rangs de cent hommes chaque, une troupe armée de lances, de piques, de hallebardes, ayant ses drapeaux déployés ; deux canons de cuivre, forts longs, présentaient leurs bouches hors de l'enceinte ; sur une terrasse sablée, en face du palais, furent déposés les présents que j'apportais au roi. Lorsque nous eûmes monté cette terrasse, un mandarin vint nous avertir de saluer Sa Majesté comme il le ferait lui-même, c'est-à-dire en nous prosternant trois fois, et touchant la terre de notre front : mais cette attitude nous parut trop humiliante, et nous nous contentâmes de nous incliner trois fois à la manière anglaise. Nous arrivâmes par une demi-douzaine de degrés, à l'endroit où étaient assemblés le monarque et toute sa cour ; c'était une salle ouverte par devant et sur les côtés, et lambrissée dans le fond, où le trône s'élevait de deux ou trois marches au-dessus du plancher ; cette salle, couverte en tuiles et construite à la manière des Cochinchinois, était soutenue par de belles colonnes d'un bois précieux. Le roi était assis dans un fauteuil à bras, peint en rouge et orné de têtes de dragons ; il avait devant lui une petite table couverte d'un coussin de soie

rouge, brodé en or, sur lequel il s'appuyait ; à droite du trône, et sur un tabouret, était assis le frère du roi : je remarquai à gauche un siège semblable, mais qui restait vide, et l'on me dit que c'était celui d'un autre frère du monarque, qui se trouvait alors à Donai : derrière ces deux princes, les mandarins occupaient plusieurs rangées de bancs, selon le rang qu'ils avaient à la cour.

« Le roi était vêtu d'une robe de soie d'un jaune foncé, sur laquelle étaient brodées en or des figures de dragons ; il avait un bonnet qui lui serrait la tête, relevé par derrière, et orné par devant de quelques pierreries ; au sommet de ce bonnet était une grosse pierre rouge, au travers de laquelle passait un fil de laiton qui l'élevait de quelques pouces ; cette pierre s'agitait à chaque mouvement du roi, et jetait alors un grand éclat. La plupart des mandarins avaient des robes de soie de différentes couleurs, semées de dragons, et leurs bonnets l'étaient de fleurs en or et en argent ; ils portaient de larges ceintures d'un drap écarlate, avec des agrafes en or, et des cornalines montées sur le même métal ; en somme, l'appareil de cette cour était noble et pompeux, quoiqu'il y manquât beaucoup des objets qui constituent la grandeur et la magnificence parmi les princes orientaux, comme une profusion de diamants, de lap's, de domestiques, etc. La régularité et le décorum qui s'y observaient donnaient à un certain point l'idée d'un monarque puissant et respecté. En face du trône était un banc sur lequel nous prîmes place, mes compagnons et moi, auprès du ministre.

« Je dis à Sa Majesté, par l'organe d'un interprète, que j'étais un serviteur du gouvernement anglais du Bengale, qui m'avait député vers elle pour lui proposer de lier les deux Etats par des relations de commerce et d'amitié : le roi me répondit que le bruit des exploits des Anglais était parvenu jusqu'à lui ; qu'il avait entendu dire que cette nation surpassait les autres par le nombre de ses vaisseaux et l'habileté de ses marins ; mais aussi qu'elle abusait de cet avantage pour attaquer indistinctement, saisir et piller tous les vaisseaux qu'elle rencontrait ; qu'il permettrait volontiers l'entrée et le commerce des ports de son royaume aux Anglais, pourvu que ceux-ci respectassent son pavillon.

« Je répondis à Sa Majesté que les agents de notre commerce étaient renommés par la probité et la bonne foi qui dirigeaient leurs opérations ; le roi me dit alors que les Anglais pourraient trafiquer dans ses ports ; et après quelques explications, les arrangements se firent.

« Sa Majesté se retira ensuite dans ses appartements, où nous ne tardâmes pas d'être mandés ; elle avait quitté ses habits royaux pour une soubreveste de soie unie, boutonnée avec de petits diamants, sa tête était enveloppée d'une pièce de soie rouge en forme de turban ; toute cérémonie fut alors écartée et la conversation devint générale. Le

roi nous répéta qu'il était bien intentionné pour les Anglais, et désirait sincèrement se lier avec eux; il fit l'énumération des produits de son royaume, comme poivre, cannelles, bois d'aigle, dents d'éléphants, étain, et quantité d'autres articles dont l'ignorance de son peuple, disait-il, l'empêchait de tirer parti. Je promis au roi de rendre fidèlement ce qu'il venait de me dire au gouverneur général du Bengale; il me recommanda particulièrement de lui procurer un cheval bai à quelque prix que ce fût, et de le lui envoyer par le premier navire qui viendrait en Cochinchine. Nous primes congé après avoir été régalez de thé et de bétel; je reçus dans la soirée trois dépêches royales: l'une scellée du grand sceau, exposait les conditions auxquelles nos vaisseaux seraient reçus à trafiquer dans les ports de la Cochinchine; les deux autres, scellées du petit sceau, contenaient, l'une la description détaillée du cheval que désirait Sa Majesté, et l'autre son autorisation pour visiter tous les ports du royaume.»

Le Cochinchinois est naturellement doux, affable, poli et doué de beaucoup d'intelligence. La dernière classe du peuple est supérieure, sous beaucoup de rapports, à celle d'Europe; elle a plus de bonté, de mœurs et de raison. Dans ce pays on autorise la pluralité des femmes; mais il n'y en a jamais qu'une seule qui soit maîtresse dans la maison, toutes les autres sont au rang des servantes. Les filles n'ont jamais de dot en mariage: elles sont plutôt vendues que mariées. Le divorce y est permis; mais, quand il a lieu, la femme ne restitue rien de ce qu'elle a coûté.

L'adultère est puni de mort dans les deux coupables. Dans les familles riches, les demoiselles reçoivent une bonne éducation; aussi la chasteté et la modestie distinguent généralement les femmes de cette classe. Les Cochinchinoises passent pour jolies, mais il en est peu de belles aux yeux d'un Européen, même dans les provinces septentrionales, où la douceur de la température conserve mieux que dans les provinces méridionales l'éclat et la blancheur du teint. De grands cheveux, de petits yeux, des dents et un teint blancs, caractérisent la beauté dans les deux sexes: quelques coquettes, à l'imitation des Chinoises, se peignent aussi le visage. Le costume est le même à peu près qu'en Chine, excepté que les Cochinchinoises n'ont pas la folie de se torturer le pied. Quelques-uns font le commerce et s'y montrent habiles; mais leurs occupations se bornent généralement, comme chez nous, à l'intérieur du ménage, où, comme chez nous aussi, elles sont souvent maîtresses. On a commis une erreur quand on a avancé que les travaux pénibles étaient souvent leur partage.

Le code de leurs lois civiles offre autant de confusion que celui de la Chine, d'où il est tiré. Le criminel est mieux entendu. L'empereur est obligé de viser trois fois, à des intervalles déterminés, la sentence qui

condamne un de ses sujets, et les seules modifications qu'il lui est permis d'y apporter, doivent toujours être en faveur du condamné. Gia-Long, qui a institué cette loi au milieu des troubles civils, a également établi, en faveur de quelques personnes qu'il aime et qu'il estime, que si elles lui demandaient trois fois grâce pour un condamné, elle leur serait accordée: «Car, leur disait-il, votre amitié pour moi doit m'empêcher de souscrire à des jugements trop rigoureux; et ce sera une bien grande probabilité que je me trompe, si vous persistez à me demander une grâce.» Cette conduite sage et humaine l'a mieux servi que ses armes pour reconquérir son trône.

«Je profitai de mon séjour dans le port de Kigue, dit M. Chapman, pour visiter les environs de cette ville impériale. Je parcourus d'abord la montagne où les ennemis de l'empereur faisaient, avant son avènement au trône, leurs sacrifices au ciel. Cette montagne, tout artificielle, est élevée d'environ trois cents toises au-dessus du sol; sa forme est celle d'un cône tronqué; de son sommet la vue qui s'étend au loin se promène agréablement sur tous les environs de la ville. A cinq lieues de ses murs est le tombeau de l'impératrice, entouré de sapins, arbres très-rare et très-recherchés dans le pays. Celui de l'empereur, qu'il a fait construire lui-même, touche à celui de son épouse; il est très-simple et parfaitement situé. C'est un usage ordinaire en Cochinchine de préparer sa dernière demeure durant le cours de sa vie, et la plus grande pompe relative y accompagne toujours celui qu'on y transporte. L'empereur, pour qui tout le monde se dérange, cède le pas à une pompe funèbre. La mort est souvent pour le défunt une époque de dignités et d'honneurs; on accorde alors à ses services des récompenses inutiles; et tel qui, durant sa vie, n'a rempli que des emplois peu élevés dans l'armée, devient tout à coup général après sa mort; le brevet en est expédié, et la famille le conserve toujours comme un monument honorable. La vénération pour les morts est portée aussi loin qu'en Chine; mais ce noble sentiment est accompagné de tant de superstitions ridicules, qu'il perd tout son prix aux yeux des étrangers et des êtres raisonnables. Cependant, quoique superstitieux, le Cochinchinois n'est point fanatique, et les lettrés comme les grands ne sont ni l'un ni l'autre.

«On rapporte à ce sujet que Gia-long, voulant expédier un convoi au Tonkin, se soumit par politique aux conjurations que, suivant les rites religieux, on doit faire en pareil cas. Les augures ne favorisant pas les dispositions prises par l'empereur, le départ du convoi fut différé. Enfin le jour favorable ayant été annoncé, le convoi sortit du port, et deux jours après on reçut la nouvelle de son désastre. Sur cent quatre-vingts bâtiments, vingt-cinq seulement avaient échappé à la tempête. A ce récit, l'empereur fut tellement irrité, qu'il fit donner du rotin à tous

augures, et menaça de faire couper la tête à tous ceux qui, à l'avenir, contrariaient les dispositions qu'il aurait prises lui-même pour le départ de ses flottes.

• Toutes les religions sont tolérées en Cochinchine; les bonzes et les bonzesses vivent en communauté dans les couvents; mais leur crédit est très-faible; le nombre des chrétiens est évalué à soixante mille dans les trois royaumes. Toute la province de Siam est isanométrane.

II. — OBSERVATIONS DIVERSES SUR LA COCHINCHINE, LE TONKIN, LE CAMBOGE ET LE LAOS.

Extrait d'un rapport de M. Cécille, capitaine de vaisseau (198) commandant la frigate l'Erigone et la division navale française en station dans les mers de Chine, en date du 18 août 1843.)

Compilé rétrospectif sur l'histoire de la Cochinchine, du Laos et du Tonkin. — Arrivée de l'Erigone à Tourane. — Rapports de M. Cécille avec les mandarins de la ville. — Petite expédition navale faite par les Cochinchinois. — Oraison funèbre de l'évêque d'Adran, composée par le roi Gia-Long. — Réception solennelle de M. Cécille par un mandarin envoyé de Hué-Fou. — Description de la cérémonie. — Singularité du costume du prince. — Détails sur Thieu-Try, roi actuel de la Cochinchine, et sur sa famille. — Commerce et industrie des Cochinchinois. — Exactions du roi et des mandarins. — Misère et souffrances du peuple. — Mœurs des Cochinchinois. — Départ de l'Erigone.

« Je me suis profit mon séjour à Macao (1843-1844) pour me procurer, sur les affaires intérieures de la Cochinchine, tous les renseignements qui pourraient m'éclairer sur les intérêts politiques de ce pays. J'apprends que le Cambodge était encore, dans le siècle dernier, un royaume très-florissant. Son territoire, placé entre deux souverains plus puissants que lui, et qui tous deux voulaient étendre aux dépens de ses Etats, les deux rois successivement ravagés et démembrés par l'un et par l'autre, et s'était trouvé par là obligé de payer tribut à tous deux, et le peu qui lui restait. La Cochinchine avait enlevé la meilleure partie de son territoire situé sur la mer de Chine, et qui forme maintenant la basse Cochinchine. Ses rois entretenaient même des garnisons dans les villes principales de l'intérieur, de sorte qu'il ne reste plus au roi du Cambodge qu'une ombre d'autorité.

« Sans parler des guerres qui ont désolé la basse Cochinchine au commencement du dix-huitième siècle, cette contrée, si riche par sa fertilité et son heureuse situation pour le commerce, a encore éprouvé, depuis dix ans, plusieurs révolutions considérables. Le grand mandarin Tâquam, compagnon d'armes et favori de Gia-Long, voulait, comme son maître mourut, que l'on continuât de gouverner d'après les principes qu'il avait établis ce grand roi. Il n'approuvait pas les mesures sanguinaires du nouveau monarque contre les chrétiens, qu'il regardait comme les enfants de l'évêque d'Adran, lequel avait rendu de grands services

à la dynastie régnante, et il les protégeait. Tâquam était alors vice-roi de la basse Cochinchine et très-puissant. Minh-Menh n'osa rien entreprendre contre lui pendant sa vie; mais il lui fit faire son procès après sa mort. Koi, sa créature et son ami, indigné que le roi poursuivît ce vieux guerrier jusque dans la tombe, et se trouvant lui-même impliqué dans ce procès, se liguait avec d'autres mécontents, souleva le peuple, massacra, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1833, les mandarins de Saigon, et s'empara de la ville. Tout le pays se soumit d'abord à lui; mais bientôt, la division s'étant mise parmi les rebelles, presque tous rentrèrent dans le devoir. Koi, se voyant abandonné, se renferma dans Saigon avec 2,000 hommes qui lui étaient restés fidèles. M. Marchand, missionnaire français, était alors en basse Cochinchine. Les insurgés, dans l'espoir d'attirer les chrétiens dans leur parti, se saisirent de sa personne et le tinrent renfermé dans la ville sans vouloir lui permettre d'en sortir. Saigon soutint un long siège; mais, en septembre 1835, elle fut prise, et 1,200 hommes qui s'y trouvaient furent passés au fil de l'épée. Les chefs des rebelles et M. Marchand, que sa qualité de Français et de missionnaire fit distinguer de la foule, furent seuls réservés. Conduits à la capitale, ils furent coupés par morceaux, le 30 novembre 1835, après avoir enduré les plus cruelles tortures.

« A la faveur de ces troubles, les Siamois vinrent, au nombre de 80,000 hommes, fondre sur le Cambodge et la basse Cochinchine; ils pillèrent Hatien, Chan-Dock et Nam-Vang, firent un grand massacre des hommes, et gardèrent, selon la coutume, les femmes et les enfants; mais bientôt, repoussés par 2,000 Cochinchinois seulement, qui leur tuèrent un nombre considérable d'hommes, ils se retirèrent à Bathambang, ville conquise sur le Cambodge, avec leur butin et environ 2,000 captifs, au nombre desquels était M. Regereau, missionnaire français, qui se trouvait à Nam-Vang lors de l'arrivée des Siamois. Tous ces prisonniers furent ensuite transférés à Bang-Kok.

« Le 24 décembre 1839, le petit prince de Bathambang se révolta contre le roi de Siam, et força environ 10,000 personnes qui habitaient cette ville à l'abandonner et à passer sur les terres du roi de Cochinchine. MM. Miche et Duclos, qui étaient alors dans cette ville, refusèrent de suivre les rebelles, qui ne leur firent aucune violence. L'armée siamoise ne tarda pas à arriver, et les émigrants qui furent rattrapés, quoique amenés de force, furent décapités.

« Le roi de Siam, irrité de cette défection, qu'il attribuait aux manœuvres des Cochinchinois, n'attendait que l'occasion d'en tirer satisfaction. Elle ne tarda pas à se présenter. Quelque temps avant sa mort, Minh-Menh publia un édit par lequel il ordonnait aux Cambogiens de prendre le costume co-

chinchinois. A cette nouvelle, les esprits s'exaspérèrent, et un soulèvement général eut lieu en même temps sur tous les points du Camboge annamite. Les Cambogiens, qui formaient la majorité de la population de la plupart des localités, firent main basse sur les Cochinchinois, massacrèrent les mandarins et tous ceux qui tentèrent de leur résister. Mais, craignant d'être victimes d'une réaction, ils appelèrent à leur secours l'armée siamoise, qui, depuis un an, se tenait sur les frontières, épiant le moment de se venger de l'émigration de Bathambang. Les soldats annamites, obligés de se retirer dans les places fortes, se défendirent courageusement, quoiqu'en petit nombre, contre les Siamois et les Cambogiens réunis. Mais ces derniers mettaient tout à feu et à sang dans la plaine. Voici ce qu'on en écrivait à la fin de 1841 et au commencement de 1842 : « Les révoltés se composent de Cambogiens, de Siamois, de Ghinois et même de Cochinchinois. Ils ont à leur tête le nouveau roi de Camboge, le prétendant au trône de Cochinchine et le généralissime des Siamois. Ils tuent et massacrent une infinité de monde ; on dit les insurgés plus forts que les troupes royales. Au reste, on fait mystère de cette guerre et le public n'en sait presque rien en Cochinchine. »

« A la fin d'avril 1842, Thieou-Try, étant à Kécho, pour recevoir l'investiture de son royaume (199), fit publier que ses troupes avaient enfin triomphé des Cambogiens, et, en effet, un missionnaire, qui se trouvait à Chantabon, près Bang-Kok, écrivait, le 18 avril 1842, que les troupes siamoises s'étaient retirées de devant Hatien, qu'elles assiégeaient, et qu'elles s'étaient rendues, avec leur général, à Chantabon, où elles attendaient des ordres du roi de Siam, soit pour continuer la guerre, soit pour retourner à Bang-Kok. Une lettre de cette dernière ville, du 9 août 1842, dit : « Le bruit court que les Siamois vont commencer, dans quelques mois, une nouvelle campagne contre la Cochinchine. »

« J'obtins également, sur le Laos et le Tonkin, des renseignements non moins intéressants à connaître. Il y a environ dix ans que, le roi du Laos (200) étant mort, deux enfants qu'il laissait ne purent s'accorder touchant la succession. Le plus jeune alla demander à Minh-Menh le secours de ses armes pour soutenir ses droits. Le roi de Cochinchine s'assura de sa personne et proposa son intervention au frère aîné, qu'il parvint à attirer à sa cour par d'insidieuses promesses. Aussitôt qu'il eut les deux prétendants en son pouvoir, il leur fit trancher la tête et envoya deux mandarins pour gouverner le Laos en son nom, avec ordre de s'assurer de tous les enfants des deux princes

Laociens. Quoique tout porte à croire que Minh-Menh ait fait périr ces jeunes princes, on n'a cependant là-dessus rien de certain.

« Au Tonkin, quatre familles sont considérées par les Tonkinois comme ayant seules des droits au trône. Ces familles sont : 1° la famille des Dinh ; 2° celle des Lê ; 3° celle des Ly ; 4° celle des Trân. La famille des Lê a deux fois occupé le trône. Elle l'occupait pour la seconde fois après le règne des Trun, lorsqu'elle en fut dépouillée par un nommé Quang-Trung (lumière brillante), qui n'appartenait à aucune des quatre familles. C'est alors que Gia-Long, ami de la famille des Lê, fut obligé de fuir dans le Camboge (201). Il en sortit à la tête des partisans de Lê, qu'il avait réunis, et chassa Quang-Trung. Maître du Tonkin, il assembla secrètement un conseil de mandarins annamites, pour décider s'il ne serait pas plus avantageux pour la Cochinchine de réunir le Tonkin que de le remettre aux princes légitimes. La décision fut telle qu'il devait l'attendre. Il n'invita pas moins les Lê à venir s'asseoir de nouveau sur le trône de leurs ancêtres. Ses protestations de fidélité trompèrent celui de cette famille auquel le trône appartenait. Il se rendit aux perfides promesses de Gia-Long ; mais celui-ci le fit mourir, et réunit le Tonkin à sa couronne.

« Il paraît qu'il y existe encore quelques membres de cette famille, car il y a environ six ans que Minh-Menh rendit un décret pour ordonner à quiconque connaîtrait la retraite de ces princes de la faire connaître, avec promesse de dignités pour les délateurs.

« Il existe aussi un descendant de la famille de Trân. Il y a six ans, ce prince, âgé alors de vingt-cinq ans (il n'était pas encore marié à cette époque), fit quelques efforts pour rentrer en possession du trône ; mais, vaincu par Minh-Menh, il fut contraint de s'enfuir dans les montagnes. Toutes les recherches des Cochinchinois pour s'emparer de sa personne sont demeurées jusqu'à présent inutiles, et c'est en vain que sa tête a été mise à prix. Il y a environ quatre ans, un des partisans de ce prince montra une lettre qu'il avait reçue d'un grand mandarin attaché à la personne de ce prétendant, qu'il a suivi dans sa retraite. Il était dit dans cette lettre que ce descendant des Trân avait avec lui une centaine de personnes, et qu'il était dans un asile sûr. Il conserve un grand nombre de partisans dans le Tonkin.

« Aujourd'hui, si un descendant d'une des quatre familles royales du Tonkin se présentait avec des chances de succès, il serait reçu avec enthousiasme, les Tonkinois ne pouvant oublier qu'ils furent autrefois in-

(199) Thieou-Try a succédé à son père Minh-Menh le 20 janvier 1841.

(200) L'os ou Van-tu-long, qui signifie multitude d'éléphants.

(201) On doit croire que Gia Long, dépouillé

lui-même d'une partie de ses États, était réfugié auprès du roi Lê, et que ce n'est qu'après avoir repris son autorité en Cochinchine qu'il alla chasser Quang-Trung.

dépendants, que Gia-Long, qui a usurpé leur pays, n'était anciennement qu'un mandarin attaché à la personne de leur roi (202); que, par la réunion de Tonkin avec la Cochinchine et les vexations des rois cochinchinois, leur commerce, jadis florissant, a été ruiné. Autrefois ils vendaient avec avantage leurs abondantes récoltes de riz aux Annamites, tandis qu'aujourd'hui le roi s'est emparé de ce commerce, au grand détriment de la population. Enfin les impôts sont considérablement augmentés. A ces griefs, déjà si puissants, sont venues se joindre des vexations de différents genres, comme, par exemple, l'obligation imposée aux Tonkinois d'abandonner leur costume national et de prendre celui des Cochinchinois; ce qui a étrangement irrité les esprits, surtout chez les femmes.

« La famille des Tràn, comme on a pu le voir, compte beaucoup de partisans parmi les Tonkinois. Cependant, celle pour laquelle ils paraissent avoir le plus d'inclination, parce qu'elle a fourni de bons rois, est celle des Lê, dont il a été déjà question. S'il faut en croire les Tonkinois, il existe encore des descendants de cette famille.

« Plusieurs jours s'écoulèrent sans que nous entendissions parler des mandarins, et je craignais de ne plus les voir, quand, le 29, il s'en présenta deux, le noir et un autre, plus jeune, que nous n'avions pas encore vu.

« C'était l'heure du déjeuner, et j'invitai nos visiteurs à y prendre part. Pendant le repas, le mandarin noir se montra, comme de coutume, fort au courant de nos usages et bon convive : l'autre fut plus timide et plus réservé. Le premier a été souvent employé dans des missions étrangères et a beaucoup voyagé. C'est un homme fin, instruit des affaires de son pays et qui comprend sa position critique dans les circonstances actuelles. Je leur fis voir une grande pièce écrite en caractères chinois sur papier rouge (203), c'est une copie exacte de l'oraison funèbre de l'évêque d'Adran, écrite par Gia-Long lui-même. Ils la lurent avec un intérêt marqué. Ils ne la connaissaient pas et me prièrent de leur en laisser prendre copie. J'y consentis d'autant plus volontiers, que je l'avais apportée exprès, afin de remémorer, dans le cas où on en aurait perdu le souvenir, l'estime que Gia-Long portait au *Grand-Maitre*, comme il avait coutume d'appeler son ami. Voici une traduction de ce

document curieux et probablement peu connu en France aujourd'hui (204).

« *Brevet en forme d'oraison funèbre donné par le roi de Cochinchine pour honorer la mémoire et célébrer les grandes actions de feu Monseigneur Pierre-Georges-Joseph Pigneaux de Behaine, évêque d'Adran et vicaire apostolique de la Cochinchine, décédé en Cochinchine, le 9 octobre 1799 (205).* — « Je possédais un sage, l'intime confident de tous mes secrets, qui, malgré la distance de plusieurs milliers de lieues, était venu dans mes États, et s'était attaché à ma personne avec tant de fidélité et de constance, qu'il ne m'abandonna jamais, lors même que j'étais poursuivi par l'adversité et n'éprouvais que des revers de fortune. Ah! pourquoi faut-il qu'au moment où mes affaires, prenant une meilleure tournure, je commence à jouir de quelque prospérité, une mort prématurée m'enlève en un instant un trésor si précieux! le sage dont je veux parler est le *Grand-Maitre* (206) Pierre Pigneaux, décoré de la dignité épiscopale et du glorieux titre de plénipotentiaire du roi de France, avec le commandement et la direction des troupes de terre et de mer, et des secours maritimes que ce souverain avait ordonné d'envoyer pour m'aider à recouvrer mes États.

« Le souvenir des vertus que ce sage pratiquait depuis longtemps ne cesse d'occuper mon esprit, et de faire le sujet de mes réflexions, et je veux en ce moment donner une preuve authentique de ma reconnaissance pour les bienfaits que j'ai reçus de lui, afin de m'acquitter de ce que je dois à son rare mérite. En Europe, il passait pour un homme doué d'un talent et d'un mérite extraordinaires; dans cette cour on le regardait comme le plus illustre étranger qui y ait jamais paru.

« Dès ma tendre jeunesse j'eus le bonheur de rencontrer ce précieux et excellent ami, dont l'heureux naturel cadrait si bien avec mon caractère. Je l'avais tout le jour à mes côtés, il m'instruisait dans le chemin de la vertu; je le consultais dans mes doutes et mes embarras, et ses conseils étaient toujours si sages et si prudents que je pouvais les suivre avec la plus grande assurance. Peu de temps après, mille malheurs étant venus fondre tout à coup sur mon royaume, mes pieds devinrent aussi chancelants que ceux de l'empereur Thien-Khang de la dynastie des

(202) Ceci aurait besoin d'être complété ou éclairci par des recherches historiques. Peut-être Gia-Long, dépossédé de ses États, avait-il trouvé asile près du roi de Tonkin, et s'en voulait-il allier à cette situation inférieure. Le Tonkinois auquel je tiens ces renseignements n'a pu préciser ce point; c'est une tradition répandue dans le peuple.

(205) Les Cochinchinois se servent des caractères chinois pour écrire.

(206) C'est au P. L. Bri que je dois ce docu-

ment, qui a été retrouvé par lui dans les archives de la procure de Macao, à la tête de laquelle il est placé.

(207) Cette date doit être fautive. L'évêque d'Adran est mort en 1817 et non en 1799. (Voir à ce sujet la note insérée dans la Revue coloniale de septembre 1843, t. I, p. 576.)

(208) Mgr. l'évêque d'Adran était appelé de son vivant, par le roi de Cochinchine et par toute la cour, du nom de *Grand-Maitre*.

« Ba. Dans ces circonstances critiques, il
 « nous fallut prendre un parti qui nous sé-
 « para l'un de l'autre, comme le ciel l'est
 « de la mer. Je donnai alors à ce grand
 « homme la plus grande marque de con-
 « fiance que je pusse lui donner, mais dont
 « il était réellement on ne peut plus digne.
 « Je lui confiai l'éducation de mon fils aîné,
 « héritier présomptif de ma couronne. Je le
 « lui remis entre les mains, quoiqu'il eût le
 « dessein de l'emmenner au delà des mers
 « dans le royaume qui est sa patrie, afin
 « d'intercéder en ma faveur, par le récit de
 « mes infortunes, le grand monarque qui y
 « régnait. Il réussit à m'en obtenir des
 « secours de troupes que ce souverain avait
 « ordonné de m'envoyer, mais ces secours
 « ne furent point expédiés, parce que, lors-
 « qu'il était déjà en chemin pour revenir
 « vers moi, ses projets furent traversés par
 « des personnes puissantes qui refusèrent
 « d'exécuter les ordres de leur monarque.
 « Malgré ces contradictions, il ne m'aban-
 « donna pas; mais, imitant un grand homme
 « de l'antiquité, il s'empessa de me témoi-
 « gner son attachement et sa fidélité en ve-
 « nant se réunir à moi pour chercher les
 « moyens et les occasions de combattre avec
 « courage et persévérance mes ennemis,
 « qu'il regardait comme les siens.

« L'année que je pus rester en possession
 « d'une portion de mes États et revenir à
 « ma capitale, j'attendais chaque jour avec
 « impatience quelque heureux bruit qui
 « m'annonçât son retour. Deux ans après,
 « il arriva sur un vaisseau européen, préci-
 « sément au temps qu'il avait fixé et assi-
 « gné. A la manière insinuante et pleine de
 « de douceur avec laquelle il élevait le
 « prince mon fils, qu'il avait ramené sain et
 « sauf, on voyait qu'il avait un talent mer-
 « veilleux pour instruire la jeunesse, ce
 « qui faisait croître de jour en jour l'affec-
 « tion et l'estime que j'avais pour lui. Dans
 « les temps de détresse et de calamité, la
 « profondeur et la sagacité de son génie lui
 « faisaient trouver des ressources et des
 « moyens admirables pour nous tirer d'em-
 « barras et rétablir mes affaires. La sagesse
 « de ses conseils et l'éminence de sa vertu,
 « que l'on voyait briller jusque dans l'en-
 « jouement de sa conversation, fortifièrent
 « et rassurèrent les liens de l'amitié qui
 « nous unissait, jusqu'au point de nous
 « rendre si familiers ensemble, que, quand
 « mes affaires m'appelaient hors de mon
 « palais, nos chevaux marchaient de front.
 « Enfin il est vrai de dire que, depuis le
 « premier jour où nous nous sommes con-
 « nus mutuellement jusqu'au triste instant
 « qui vient de nous séparer, nous n'avons
 « cessé d'avoir un même cœur et une même
 « volonté. Cette union intime de nos cœurs,
 « toujours subsistante, toujours inaltérable

« remplissait mon âme de la joie la
 « pure sans mélange d'un instant de dé-
 « sir. Je me flattais que la santé floriss-
 « dont il jouissait me procurerait l'avar-
 « de goûter encore longtemps les f-
 « d'une si étroite union; mais, hélas! j-
 « mon malheur, la terre vient de cou-
 « cet arbre précieux, égal en beauté à
 « valeur au diamant le plus riche et le
 « brillant. Quel cuisant chagrin pour
 « d'avoir perdu un objet si cher à
 « cœur; non content d'exprimer par
 « paroles dans le silence de la retraite
 « regrets amers qui occupent sans
 « mon esprit, je veux témoigner aussi d-
 « manière publique mon chagrin et ma
 « dresse pour cet illustre étranger. j-
 « pourquoi, afin de répandre au loin
 « deur de ses vertus, que sa rare mod-
 « lui faisait toujours tenir cachées avec
 « et de laisser à la postérité un monu-
 « authentique qui atteste ses grandes ar-
 « et son rare mérite, je le décore de la
 « gnité et des titres ci-énoncés, très
 « et très-puissant seigneur et pri-
 « Pigneaux, premier ministre d'État, g-
 « verneur de l'héritier présomptif de
 « couronne, et surnommé Trung-Y-205
 « Le corps de ce grand homme est to-
 « en ruines; son âme, qui y était cor-
 « dans une terre étrangère, s'est envolée
 « ciel. Hélas! qui pourrait le retenir
 « pour toujours? Je termine ici ce petit é-
 « pour mes regrets et ceux de la cour
 « n'auront point de fin. Belle âme du Gr-
 « Maître, recevez cette marque de ma fa-
 « et de mon amitié.

« Le 11^e jour de la 11^e lune de la 60^e
 « née de Canhhing. »

« Le lendemain j'allai rendre la vis-
 « On se montra très-content de me voir
 « m'offrit des rafraîchissements et on
 « proposa des chevaux pour aller faire
 « promenade dans les environs. Les ma-
 « rins avaient rendu compte à Quen-T
 « gouverneur de la province, de notre de-
 « entretien, et ils ne doutaient pas que
 « n'eussions bientôt une réponse.

« En effet, le 4 juin, nous eûmes
 « des nouvelles satisfaisantes. Le man-
 « civil vint dans l'après-midi m'annoncer
 « rivée d'un grand personnage. Le roi
 « formé par le gouverneur de la prov-
 « avait donné des ordres, et le premier
 « nistre avait envoyé ce mandarin pou-
 « recevoir; on l'attendait le soir même:
 « convenu que je descendrais le lende-
 « dix heures pour avoir avec lui une pre-
 « entrevue.

« A l'heure convenue je me rendis à
 « accompagné de M. Douai, qui portait
 « forme de lieutenant de vaisseau, de l'
 « nieur-hydrographe et du Tonkinois dé-
 « en Chinois. Nous trouvâmes au débar-

(207) Ce surnom est composé de deux mots chi-
 nois qui expriment en abrégé les vertus et le mérite
 du Mgr l'évêque d'Adran. Le premier, *Trung*, si-
 gnifie un homme droit, sincère et fidèle, d'une

vertu accomplie; le second, *Y*, désigne un
 d'un mérite rare et excellent, recommandé
 ses grandes qualités et ses talents extraordi-

ne foule de curieux, et pour nous recevoir les mandarins ordinaires de la ville. Ils nous conduisirent au grand magasin de la louane, où se tiennent toutes les conférences possibles, depuis la plus mesquine jusqu'à la plus importante. Dans la cour qui précède était rangée de chaque côté une file haie de soldats au nombre de 90 à 100, habillés uniformément de tuniques de laine rouge bordées de bleu, par-dessus un pantalon blanc très-court, les jambes et les pieds nus, la tête couverte d'un petit salama fait de bambou artistement travaillé et capable de parer un coup de sabre, les uns armés de longues piques, les autres de boulets de munition, quelques-uns ayant de longues épées à deux mains et des sabres. Tous ces hommes étaient de taille généralement petite, sales et d'apparence peu guerrière. Au fond de la cour, avant d'arriver au magasin, on avait construit un hangar. Venait ensuite, sur un plan plus élevé, l'estrade ou plancher où se trouvent ordinairement les marchandises déposées en vente : celles-ci avaient disparu. D'immenses tapis pendus de chaque côté laissaient voir au milieu de l'édifice un large espace servant de salon. Aux colonnes en bois soutenant la toiture étaient accrochées de grandes plaques d'ébène avec des incrustations en nacre représentant des fleurs et des sentences. Au fond du salon adossé à la muraille était un petit autel élevé à Confucius, orné avec simplicité comme tous ceux que l'on consacre à ce philosophe. Tout à l'entrée, sur le devant, à la naissance de l'estrade, se trouvait dressée entre deux fauteuils et sous un dais en drap rouge, une petite table couverte d'un tapis de même couleur, sur laquelle étaient rangés quelques rares gâteaux, des fruits flétris et tout le matériel d'un thé chinois. Plus bas que l'estrade, sous le hangar provisoire, était une table plus grande avec des bancs pour la suite des deux principaux personnages ; à droite et à gauche de celle-ci, et à quelque distance, deux autres tables plus simples pour le menu peuple. Sur le plancher, les nattes de différentes qualités suivant les grades. Au plafond, et particulièrement tout l'estrade, appendues à la hauteur des têtes, des tentures de drap rouge broché d'or et de soie, et enfin dans la cour, avant d'arriver à tout ce luxe de mauvais goût, un tas considérable de fruits, de pots remplis de samchou, des sacs de riz et de haricots, et des paniers d'œufs artistement disposés, puis bon nombre de volailles de toute espèce, de cochons, et deux beaux chiens, le tout destiné à être offert en présent.

« Nous fûmes conduits vers le grand mandarin, qui nous attendait debout sur l'estrade, une main armée d'un éventail et l'autre appuyée sur la table, l'autre tenant une petite planchette en ivoire, sur laquelle étaient gravés des caractères chinois, indiquant son rang. Il portait un fort beau costume. Sa robe, très-ample et à manches extrêmement larges, était de soie bleue

brochée or et soie, représentant, sous toutes couleurs, des dragons, des têtes de monstres, des fleurs et d'autres symboles. Son pantalon, ou plutôt son caleçon, était en crépon uni blanc, et ses bottines en satin noir, à semelles très-élevées. Il portait autour de la taille, suspendue plutôt que serrée, une ceinture en bois rouge en forme d'arc, armée de pierres de diverses couleurs incrustées. C'est une marque de haute dignité. Puis, pour couronner le tout, la coiffure la plus extraordinaire que l'on puisse imaginer : une sorte de calotte enveloppant la tête jusqu'aux oreilles, et dont le profil a quelque rapport avec celui d'un bonnet phrygien. Le tissu en est roide, à jour, et ressemble à du crin. Sur le devant, à la partie inférieure, et prenant d'une oreille à l'autre, est une plaque d'or de trois doigts de large au milieu, allant en se rétrécissant vers les extrémités, et dont les découpures délicates et à jour ressortent sur le fond noir du tissu. De chaque côté partent des plaques du même genre, relevées vers le haut de la tête comme la jugulaire des shakos de nos soldats. Plus haut, appliquée contre le surcroît de la calotte, est une autre plaque aussi découpée, et, entre celle-ci et la première, sur le milieu du front, une rosace en or ornée de pierres fines et grande comme une pièce de 40 francs. Enfin, deux ailes de même tissu que le bonnet, longues d'un pied environ, arrondies aux extrémités, et en tout parfaitement semblables à celles des insectes appelés *demoiselles*, partent de derrière la calotte, s'étendent en ligne droite de chaque côté de la tête dans un plan vertical, et complètent cette coiffure mirifique.

« Sous cette calotte de Mercure, qui semblait prête à s'envoler, était une figure fatiguée, accusant de 55 à 60 ans. Dix-huit à vingt longs poils, encore noirs, pendaient à son menton déprimé, et ceux non moins rares de sa moustache ombrageaient à peine des lèvres minces. Sa grande bouche laissait voir des dents de couleur d'ébène au milieu de gencives rougies par le bétel ; les yeux petits, sans bridure, la face plate et le nez long, sans être saillant, tel est, en somme, le portrait de ce mandarin. Il ne ressemblait pas mal, par sa pose, son immobilité et son air grave, à ces figures de cire représentant le grand Mogol ou quelque autre grand de la terre que l'on voit dans les cabinets historiques de nos foires.

« A mon approche, cette statue se mit en mouvement ; elle fit lentement quelques pas vers moi, et me présenta une main, qui reporta involontairement ma pensée vers les griffes du diable, tant elle lui ressemblait par la maigreur des doigts et la longueur des ongles. Après une poignée de main tout à fait européenne, nous primes place vis-à-vis l'un de l'autre à la petite table réservée. Les personnes qui m'accompagnaient s'assirent à la seconde table avec les mandarins de Tourane et quelques autres personnes de la suite de l'envoyé ; autour

do nous, à petite distance, se tenaient les interprètes cochinchinois et les domestiques, et, un peu plus loin, un concours de peuple assez nombreux.

« L'envoyé (qui se nommait Dao-tri-Phù), conservant toujours sa gravité, m'offrit des gâteaux et des fruits, en fit passer à ces messieurs, puis, ayant remarqué que je prenais mon thé sans sucre, à la manière des Chinois, il fit remplacer la tasse moyenne dont je me servais par une autre très-petite, semblable à la sienne, et nous partageâmes ensuite le thé fait à la minute dans une théière en miniature, qui en contenait à peine assez pour remplir deux de ces petits vases. Ils furent vidés et remplis bien des fois pendant cette séance, qui dura plus de trois heures et demie. Pendant tout ce temps, mon vis-à-vis, peu au courant de nos usages, ne se gênait pas. Parfois il laissait échapper des profondeurs de l'estomac des sons non équivoques et fort peu agréables. Forcé à la défensive, je me suis mis à lui envoyer la fumée d'une dizaine de cigares; de son côté, il fit souvent usage de son narguilé, prenant plaisir à rendre la fumée par les narines, sans doute pour ne pas se gâter les dents.

« Le lendemain de cette entrevue, Kouan, l'un des interprètes cochinchinois, vint à bord. Le grand mandarin était parti le matin pour la capitale. Kouan avait reçu l'ordre de rester à Tourane jusqu'au départ de la frégate, et de retourner ensuite à Hué pour en rendre compte. Ce jeune homme est un de nos amis, et d'un caractère doux, de manières plus distinguées que ses compatriotes. Il a fait le voyage de France avec les deux Annamites qui y furent envoyés, il y a quelques années, par Minh-Menh. Il en est revenu enthousiasmé, et son plus grand désir, ses rêves de tous les jours, c'est d'avoir une occasion d'y retourner. Il parle mieux français que je ne l'avais cru d'abord, et il se fait très-bien comprendre quand il n'est pas intimidé comme il l'était en présence du mandarin. On lui fit bon accueil, et on le fit causer. Le but du voyage des Cochinchinois en France avait été de tout examiner avec soin, de recueillir des notes et de faire un rapport au roi à leur retour. Il paraît que ce rapport a été très-volumineux, et que Minh-Menh y avait puisé quelques idées qu'il avait envie de mettre à exécution. Il aurait eu le projet de faire de Tourane une espèce de port libre, et d'y attirer les étrangers. Mais la mort l'arrêta, et le nouveau roi, influencé par ses conseillers, ne veut rien changer au *statu quo*. Pour lui, le but qu'il se propose est d'imiter en tout le Japon. Du reste, il paraît peu se mêler des affaires de l'Etat : ce sont les grands mandarins qui les conduisent. Il ne s'occupe que de ses plaisirs et de ses femmes. C'est un homme de trente-six ans, de taille moyenne et de constitution assez bonne; il a cinq enfants, deux garçons et trois filles : l'aîné des garçons a de quinze à seize ans.

« Au sujet de la religion chrétienne, Kouan nous dit que le peuple serait bien porté à l'adopter, ainsi qu'un assez grand nombre de mandarins; mais le roi est inflexible. On lui a fait accroire que les missionnaires ne sont envoyés en Cochinchine que pour disposer les esprits à la révolte et préparer l'envahissement de ses Etats. Il veut couper le mal dans sa racine, en expulsant tous les étrangers. Interrogé si le roi avait été bien mécontent de ce qu'on fût venu lui demander les cinq missionnaires français, il nous dit que non, et que si on les avait tant fait souffrir, c'est que les lois sont très-sévères contre eux.

« Par suite du monopole du roi et des exactions des mandarins, le commerce est tout à fait tombé en Cochinchine. Nos bâtiments n'y vont plus depuis longtemps, et c'est à peine si on y voit quelques navires anglais tous les deux ou trois ans. Ce n'est pas que la terre refuse ses richesses; les habitants peuvent cultiver autant de sucre qu'ils veulent, et ils en produiraient beaucoup s'ils pouvaient s'en défaire avantageusement. Mais il ne leur est permis de vendre qu'au roi et aux mandarins, qui font les prix eux-mêmes, et il est coté si bas, que le cultivateur retire à peine ses frais. C'est une calamité pour un Annamite d'avoir un beau jardin ou un arbre qui produise de beaux fruits : si le mandarin en a connaissance, et il en est toujours instruit par ses espions, l'interdit est mis sur les fruits; ils sont réservés pour telle ou telle grande autorité ou pour le roi lui-même. Dès ce moment ils sont comptés, et le propriétaire en devient responsable. Si le vent ou toute autre cause en fait disparaître, il faut les remplacer de quelque manière que ce soit et quelquefois recevoir du bambou par-dessus le marché. En sorte que le malheureux propriétaire n'a rien de mieux à faire pour se soustraire à cet arbitraire, que de détruire l'arbre et le jardin. Il en est de même de tout. Un ouvrier est-il reconnu habile, aussitôt il est pris par le mandarin, qui le fait travailler pour son compte, et le nourrit mal, tout en exigeant de lui une forte tâche, qui ne lui laisse pas un instant de repos. Si un homme bâtit une maison plus spacieuse et plus commode que l'ordonnance ne le veut, ou bien s'il s'habille un peu plus proprement et plus convenablement que les autres, il est bientôt accusé de vouloir rivaliser de luxe avec le mandarin, et il est mis à l'amende, sinon battu. Est-il étonnant qu'avec un tel système il n'y ait ni commerce, ni industrie, ni émulation? Des gens qui seraient naturellement laborieux restent pauvres par calcul, habitent de misérables huttes, vivent dans l'indolence et la crasse, ne s'occupant que des besoins du jour et jamais de l'avenir. Cela seul explique comment un peuple si voisin de la Chine en est si éloigné sous le rapport de la constitution physique, de la civilisation, de l'industrie et du commerce.

C'est une chose incroyable, dans un pays où la chaleur est si forte que l'on voudrait être toujours dans l'eau, de voir la saleté qui règne partout et la quantité de gens couverts de maladies et d'insectes que l'on répugne même à nommer. S'il faut juger de la population cochinchinoise par celle que nous voyons tous les jours sur les rives de la baie de Tourane, il n'y en a pas au monde de plus malheureuse ni de plus digne de pitié. Les races aujourd'hui éteintes de la terre de Vandiemén ont supporté bien des misères, et celles de la Nouvelle-Hollande, traquées par les colons anglais, auront encore bien des maux à endurer avant de disparaître comme leurs voisins. Mais ces races, que la nature semble avoir créées comme transition entre l'homme et la brute, n'ont connu et ne connaissent que des maux physiques, tandis que les Cochinchinois, chez lesquels l'intelligence est développée, joignent les souffrances morales aux autres, et les ressentent davantage. Le cœur se serre à la vue de tant de maux (208), et l'âme se révolte à la pensée qu'ils sont le résultat du gouvernement absurde de princes indignes de la haute mission que la Providence leur a départie, et de quelques mandarins infâmes, qui spéculent sur cette misère. On est malgré soi rempli d'indignation, et l'on se demande comment les nations civilisées de l'Europe, qui se sont croisées contre l'esclavage des noirs, et qui ont déjà tant fait pour l'intérêt de l'humanité, n'ont pas encore jeté un regard de commisération sur une population de trente millions d'âmes victimes de quelques milliers de méchantes créatures.

§ III. — MISSIONS DE LA COCHINCHINE.

Lettre de Mgr Pellerin, coadjuteur de Mgr le vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-étrangères, à Paris. — Hué, capitale de la Cochinchine, 26 novembre et 16 décembre 1848.

Funérailles des rois. — Observations diverses.

« A peine le roi Thieu-tri eut-il résolu d'en finir avec la religion chrétienne dans ses Etats, et de marcher sur les traces de son père, le cruel Minh-Menh, que la main de Dieu le frappa d'une maladie mortelle, causée, dit-on, par la peur que lui avaient inspirée les Européens, et surtout deux vaisseaux anglais venus à Tourane, au mois d'octobre. Ces deux navires s'étaient présentés pour négocier un traité de commerce entre l'Angleterre et la Cochinchine; les Anglais disaient au roi, pour l'engager à conclure cette alliance, qu'ils défendraient son royaume contre les Français, et'ils ajoutaient que, pour eux, ils ne pratiquaient pas la religion du maître du ciel.

Malgré ces deux motifs, dont le second excita quelque peu de mépris, on n'écouta aucune proposition, et on ne permit pas aux négociateurs d'aller jusqu'à la ville royale. On leur rendit les présents qu'ils avaient apportés, et les Anglais se retirèrent en promettant de revenir avec des forces plus imposantes, et alors, ont-ils ajouté, nous verrons bien si on pourra nous empêcher de parler au roi. Peu de jours après, malgré tous les médecins, malgré les sorciers et les jongleurs qu'on fit venir de tous côtés, Thieu-tri mourut dans la nuit du 3 au 4 novembre 1847.

« Lorsque Thieu-tri mourut, on chercha des sorciers pour indiquer le jour et l'heure propices à la sépulture royale; et lorsque cette heure fut venue, on déposa dans la bière avec le cadavre une multitude d'objets, à l'usage du mort dans l'autre monde, tels que sa couronne, des turbans, des habits de toutes sortes, de l'or, de l'argent et tout un ameublement de matière précieuse. Les cercueils dans ce pays sont faits d'une seule grosse pièce de bois ciselé, qui ferme hermétiquement, de sorte qu'on peut garder les corps plusieurs mois et même plusieurs années, sans qu'il s'en exhale aucune mauvaise odeur. Quand Thieu-tri eut été déposé dans la bière, on le porta dans une maison mortuaire faite exprès, et là chaque jour on immolait des buffles, des porcs et des poulets; on préparait des mets sur une table placée près du cercueil, et le nouveau roi, fils du défunt, revêtu d'habits de deuil, venait adorer son père et lui offrir des aliments. Chaque jour aussi on allumait des cierges, on brûlait de l'encens, on préparait du béthel, de l'areck, du tabac, et toutes autres choses dont le défunt avait coutume de se servir pendant sa vie. C'étaient surtout les jours fastes, déclarés tels par le calendrier du royaume, entre autres les premiers et les quinzièmes de chaque lune, que les sacrifices se faisaient avec plus de splendeur. Le corps resta ainsi dans sa chambre ardente jusqu'au 21 de la cinquième lune 1848 (21 juin), jour indiqué par les devins comme propice pour commencer les funérailles. Rien de ce qui regarde les morts ne se fait ici au hasard: il faut que le lieu et le moment de la sépulture soient fixés par les astrologues, qui cherchent l'emplacement au moyen d'une boussole, et qui lisent dans les astres les jours heureux ou malheureux. Si toutes les formalités n'ont pas été remplies, si l'on n'a pas suivi toutes les prescriptions des sorciers, les païens disent que les enfants et les parents du mort n'auront jamais de bonheur, que leur existence ne sera qu'une succession non interrompue de calamités de tout genre. Il arrive souvent qu'on déterre plusieurs fois un mort pour l'inhumer ailleurs, lorsqu'un famélique sorcier vient, pour gagner quelques sapèques, jeter l'épouvante dans une famille, en lui prédi-

(208) Ils sont tels, chez certaines familles, que des mères nous ont proposé de nous donner leurs enfants.

sant des malheurs inouïs, parce qu'un parent n'a pas été enseveli en bonne forme. Ce n'est pas seulement le peuple qui se prête à ces absurdités, ce sont encore les grands, les rois et les mandarins. J'ai fait plusieurs fois interroger les devins pour savoir s'ils croyaient à tous ce qu'ils débitent, et toujours ils ont répondu franchement aux questions de nos chrétiens qu'ils n'y croyaient pas le moins du monde; mais quand on les presse de quitter leur ignoble métier, ils ont un grand argument et le voici : « Si nous quittons notre état, il faudra donc mourir de faim. » Pour les païens, quand on leur montre le ridicule de leurs observances, ils ne trouvent autre chose à répondre, sinon que le roi fait tout cela, donc le peuple doit le faire; car il n'est pas possible que le roi se trompe. Quand est-ce donc que la lumière de l'Evangile aura fait disparaître ces épaisses ténèbres de tout le pays chinois, comme elle les a dissipées dans la plupart des autres contrées du globe, et surtout en Europe, où nos pères étaient plongés dans des superstitions peut-être plus grossières que celles de l'Asie, avant que notre patrie n'eût été éclairée par le flambeau de la Foi!

« Le 21 de la cinquième lune, le cercueil contenant le corps du prince fut porté dans une maison bâtie exprès à l'une des portes de la ville. Sur le fleuve, tout près de cette porte, étaient réunies toutes les barques qui devaient servir au convoi; la route qu'on allait parcourir était couverte de tapis, de belles nattes, de pièces de soie et d'indienne; les deux côtés du fleuve étaient également préparés et embellis avec soin. Un édit avait ordonné aux maires et aux anciens de chaque village de la province de venir dresser chacun un autel tout le long du rivage, d'apporter de l'encens et des cierges; et lorsque le corps passait, il fallait se prosterner à terre et pousser trois grands cris. Chaque côté du fleuve était aussi bordé d'une haie de soldats. Le tombeau du roi est à une lieue environ de la ville; cependant on a mis trois jours pour y arriver, car on allait très-lentement, et il y avait trois stations. A chacune on s'arrêtait un jour pour faire des sacrifices; c'étaient des buffles, des bœufs, des porcs qu'on immolait; puis on offrait encore tout ce qui sert à la nourriture: du bétel, du tabac, etc. Les païens disent que l'âme se repaît de l'essence de toutes ces choses. Les animaux étaient offerts en entier, ensuite on les divisait, et on les distribuait aux mandarins et aux soldats.

« Le cercueil resta donc un jour dans la maison bâtie non loin du fleuve, et ce jour-là on sacrifia trente-cinq gros animaux. Sur le soir on se mit en marche. Le corps était porté par des soldats. Le nouveau roi marchait à la suite; comme chef de la famille, il conduisait le deuil; il allait à pieds, vêtu d'un habit de coton blanc, long et à grandes manches; sur la tête il

avait une espèce de bonnet de paille; à la main il tenait un bâton de bambou sec, et après lui venaient les autres enfants de Thieu-tri, puis les parents du roi défunt, tous en habit blanc et en turbans blancs (c'est la couleur du deuil dans ce pays). Lorsqu'on fut arrivé au fleuve, on déposa le cercueil dans une magnifique barque faite exprès; personne ne descendit dans cette embarcation; le corps y fut laissé seul, et le cercueil caché de manière à ce qu'il ne pût être vu de personne. Voici l'ordre que suivit le convoi sur le fleuve :

« D'abord s'avancait la barque des bonzes, montés sur une estrade que des soldats portaient sur leurs épaules; soit qu'on allât à pied ou à la rame, les bonzes étaient perchés sur cette estrade, et là ils criaient, hurlaient, déclamaient l'éloge du défunt, mais tout cela d'une manière ridicule même aux yeux des païens sensés. Ces pauvres bonzes étaient obligés de rester sur leurs tréteaux toute la journée; on ne leur permettait de descendre pour aucune affaire, quelque pressante qu'elle fût. Ensuite venait une autre barque avec son estrade, où l'on voyait étalée une pièce de damas soutenue par un châssis en bois; sur ce damas étaient écrits en gros caractères plusieurs signes superstitieux : c'est là, disent les païens, le siège de l'une des âmes du défunt. La troisième barque avait aussi son estrade, sur laquelle étaient du riz, des fruits, des pains et d'autres aliments. Enfin suivait une quatrième barque plus curieuse que les autres : elle supportait également une plate-forme, où s'agitait un grand nombre de joueurs, dont la fonction était de chasser les démons qui auraient pu inquiéter le mort. Leurs figures étaient peintes en rouge, en blanc, en noir, en jaune, en bleu, en violet, etc.; ils avaient des habits grotesques, et tenaient à la main des sabres ou des lances de bois; quelques-uns avaient des tisons enflammés; ils hurlaient, pleuraient, riaient, s'épouvaient en contorsions, brandissaient leurs armes de bois ou leurs tisons de feu, et tout cela pour épouvanter les démons. Après cette avant-garde, venait la barque du défunt, remorquée par divers canots; puis la barque du nouveau roi, et à sa suite une infinité d'autres nacelles, dont les unes étaient montées par des individus portant des armes, les autres par des hommes munis de torches allumées et de fanal. C'est ainsi qu'on marcha pendant trois jours, en jetant de tous côtés une quantité prodigieuse de papier d'or et d'argent.

« Enfin, le 24, on arriva près du tombeau, construit dans l'intérieur d'une montagne, assez près du fleuve. A mi-côte de la colline on a élevé un édifice en belles pierres : ce bâtiment est renfermé dans une enceinte de muraille, et là sont les appartements destinés à servir comme de prison aux femmes du défunt qui n'ont pas eu d'enfants. Elles doivent y rester perpétuellement pour garder le sépulcre et pour préparer, chaque jour, les repas et les autres choses dont on

voit que le mort a encore besoin. Dans la montagne même est creusée une caverne profonde, dont l'ouverture, placée dans l'écluse, est fermée par une grosse pierre. C'est dans cette caverne, qui se prolonge, si on, en plusieurs sens jusqu'au milieu de la montagne, qu'on dépose le cercueil. Ce lieu est protégé par le mystère; nul ne le sait, excepté les quelques personnes qu'il est indispensable de mettre dans la confidence; or l'on craint qu'en cas de guerre, les ennemis ne viennent profaner les restes du mort; ce qui est regardé comme le plus grand des malheurs.

Depuis le fleuve jusqu'au tombeau, se trouvait un plancher recouvert de belles nattes, sur lequel passa le cercueil, défilant le convoi, furent portées toutes les barques, toutes les estrades; et à l'heure prescrite indiquée par les astrologues, le corps fut déposé dans la caverne mystérieuse. Avec lui on enfouit beaucoup d'or, d'argent, de pierreries et autres matières précieuses. Ce ne furent pas les seules richesses perdues. Dans l'enceinte des murailles on construisit trois grands bûchers avec les barques, les estrades et tout ce qui avait servi aux funérailles, avec tous les objets qui avaient été à l'usage du roi pendant sa vie : des jeux d'échecs, des instruments de musique, des éventails, des boîtes, des parasols, des nattes, des lits, des voitures, des éléphants, et de plus un cheval de bois et un éléphant de carton; et le nouveau roi mit le feu à ce gigantesque bûcher. On brûla aussi, mais séparément, une magnifique barque toute dorée, dans laquelle on avait déposé de l'or et des pierres précieuses; c'était la barque dont Thieu-tri se servait pendant sa vie. Une autre barque d'une égale richesse, qui avait été construite exprès pour porter le corps, fut également livrée aux flammes. Pendant que tout cela brûlait, les jongleurs dont j'ai déjà parlé s'agitaient d'une manière étrange; ils dansaient, brandissaient leurs armes de bois ou leurs tisons de feu; ils chantaient, hurlaient et menaçaient les dieux, pour les empêcher d'entrer dans la caverne. Lorsque tout fut consummé, le nouveau roi et les mandarins s'en retournèrent à la ville; il ne resta que les femmes du défunt, avec quelques soldats pour garder le tombeau.

Dans cette cérémonie plusieurs fonctionnaires ont perdu leur dignité, car la moindre faute contre le cérémonial est sévèrement punie. Quelque temps après les funérailles, à deux reprises différentes, on a construit dans une bonzerie deux magnifiques palais de bois, en tout semblables à celui qu'habitait le monarque enterré; on a porté la plus scrupuleuse attention à ce que rien n'y manquât de ce qui peut orner un jour princier, et ces palais ont encore été brûlés en grande pompe. C'est ainsi que des richesses immenses sont devenues la proie des flammes, par la sotte croyance qu'elles pourront servir au mort dans l'autre vie. Mais le peuple qui paye ces folles dépenses,

et qui cependant meurt de faim, murmure en secret et souffre bien à contre-cœur un joug si dur à porter. Toutefois, il n'ose guère manifester sa désapprobation; car un mot de plainte, qui parviendrait aux oreilles des autorités supérieures, suffirait pour faire punir des derniers supplices celui qui l'aurait prononcé.

Cependant, on avait dit qu'après les funérailles de Thieu-tri les chrétiens auraient enfin la paix; il paraît même qu'il y avait déjà un projet d'édit tout rédigé; le roi s'était fait apporter les Annales du règne de Gia-Long, et avait lu tous les services rendus à sa famille par Mgr d'Adran. D'après tous ces indices, je saluais donc avec bonheur l'aurore d'une liberté prochaine; et mes espérances, que je croyais fondées, diminuaient la peine que me causait la vue des désolantes ruines amoncelées par la persécution dans la province royale. Chaque jour, je découvrais quelque nouvelle plainte; mais, confiant dans le secours de Dieu, je me promettais d'en guérir plusieurs, et même d'étendre le royaume de Jésus-Christ plus qu'il ne l'a jamais été dans ce pays. Beaucoup de païens sont animés des plus heureuses dispositions, et n'attendent, dit-on, que la liberté religieuse pour se convertir. Mais voilà que vers la fin de juin, des espions envoyés à Singapore, et quelques élèves interprètes que le roi y entretenait pour apprendre les langues étrangères, arrivèrent à la capitale et apportèrent la nouvelle de la révolution française. Nos ennemis profitèrent de cet événement pour persuader au roi de saisir l'occasion de se venger, en exterminant la religion chrétienne une fois pour toutes : car, disaient-ils, maintenant que tout est bouleversé en Europe, personne ne songera à venir faire la guerre au Tong-King. Le roi, qui est encore jeune, et dont la couronne est chancelante, fut obligé de faire céder ses bonnes dispositions pour nous aux exigences de ses grands mandarins qu'il redoute. Vers la fin de juillet, un prêtre annamite m'annonça qu'un nouvel édit de persécution se rédigeait au ministère. J'eus d'abord peine à le croire, et j'envoyai quelqu'un interroger un fonctionnaire chrétien de mes amis : ce mandarin répondit qu'en effet une ordonnance allait paraître, et il put même m'en faire remettre une copie. Je me hâtai d'en expédier la teneur à tous mes confrères, afin qu'ils pussent se mettre en mesure avant la publication du décret dans les provinces. Voici en substance ce que porte cet édit :

« La religion de Jésus, déjà proscrire par les rois Minh-Menh et Thieu-tri, est évidemment une religion perverse; car dans cette religion on n'honore pas ses parents morts, on arrache les yeux des mourants pour en composer une eau magique, dont on se sert pour fasciner les gens; de plus, on y pratique beaucoup de superstitions.

« En conséquence : 1° les maîtres euro-

« péens de cette religion, qui sont les plus
 « coupables, doivent être jetés à la mer avec
 « une pierre attachée au cou. Une récom-
 « pense de trois cents clous ou trente barres
 « d'argent (environ trois mille francs) sera
 « donnée pour chacun de ceux qu'on pourra
 « prendre (209). 2° Les maîtres annamites de
 « la religion, moins coupables que les pre-
 « miers, seront mis à la question pour voir
 « s'ils veulent apostasier; s'ils refusent, ils
 « seront marqués à la figure et exilés sur les
 « montagnes, dans les endroits les plus
 « malsains. 3° Pour les gens du peuple qui
 « suivraient encore les pratiques de cette
 « religion perverse et qui ne voudraient pas
 « apostasier, comme ils sont seulement
 « séduits, et que ce sont en général de pau-
 « vres idiots et de misérables imbéciles, le
 « roi, dans son grand amour pour le peuple,
 « décide qu'ils ne seront plus punis de la
 « mort, de l'exil ou de la prison, mais que
 « les mandarins se borneront à les châtier
 « sévèrement, puis ils seront renvoyés à
 « leurs familles. » Le même édit prohibe
 aussi tout commerce avec les Européens.
 « Dès que parut ce décret, je crus qu'il
 était prudent de me cacher, pour voir quelle
 tournure prendraient les choses; car à peu
 près tous les chrétiens, peut-être même quel-
 ques païens, connaissaient déjà ma pré-
 sence dans la province royale, et l'un d'eux
 aurait bien pu se laisser séduire par l'appât
 des trente grosses pièces d'argent. Des nota-
 bles d'une chrétienté voisine de celle où
 j'étais vinrent me proposer de me conduire
 secrètement chez eux, et de me loger dans
 une petite cabane, où je ne courrais aucun
 danger: j'acceptai leur proposition. Bientôt
 j'appris que l'édit avait porté l'effroi dans
 plusieurs provinces, et que dans certaines
 localités les mandarins et les chefs païens
 des communes avaient pris de la occasion de
 tracasser les chrétiens. Mes confrères et
 moi-même avons eu aussi quelques alertes
 plus ou moins fondées, mais je n'ai pas su
 qu'il soit rien arrivé de grave.

« Cependant dès que l'édit parut, on mit
 en liberté les prisonniers pour la Foi. Dans
 les prisons de la capitale il y avait seule-
 ment quatre confesseurs, entre autres le
 Thây-Tham et le Thây-Phuoc (210), con-
 damnés à mort avec sursis lors de la pre-
 mière arrestation de Mgr Lefèvre. Le premier
 est un habile médecin du pays. Pendant sa
 captivité il a guéri plusieurs mandarins et
 plusieurs membres de la famille royale, qui,
 par reconnaissance, lui faisaient porter des
 présents, au moyen desquels il pouvait se-
 courir grand nombre de détenus. Ici les pri-
 sonniers sont laissés dans un si cruel aban-
 don qu'il en meurt beaucoup de faim et de
 misère. De plus, les deux confesseurs ont

converti à la Foi dix malfaiteurs, dont ci-
 ont déjà reçu le baptême, et cinq autres
 recevront incessamment. Ces deux apô-
 chargés de chaînes s'étaient concilié l'esti-
 et l'affection de tous leurs compagnons
 captivité; aussi, à leur départ, c'était pil-
 de voir les larmes et d'entendre les gémis-
 ments de tous ces malheureux. Le Thây
 Phuoc, qui est catéchiste, n'a pas pu tenir
 ce spectacle, et il m'a prié de le garder
 pour continuer ses soins aux condamnés.
 Quoiqu'il soit libre, il va presque tous
 jours en prison consoler et instruire les pa-
 vres détenus. Pour cela, il est obligé
 prendre quelques précautions; car les pa-
 piens sont fort peu entendus en fait
 charité, et j'apprends qu'un nouveau ca-
 taine a voulu empêcher les prisonniers né-
 phytes et catéchumènes de se réunir,
 matin et le soir, pour réciter leurs prières
 en commun, comme ils le faisaient du temps
 du Thây-Tham.

« Peu de temps après la publication
 décret, j'appris que les mandarins n'étaient
 pas d'accord entre eux au sujet de la reli-
 gion, que plusieurs voulaient la liberté
 d'accord en cela avec le jeune prince qui
 sire accorder ce bienfait, mais qu'il a fal-
 céder aux instances de quelques vieux
 mandarins, lesquels auraient, dit-on, juré
 Minh-Menh que de leur vivant on n'ac-
 céderait pas le libre exercice de la Foi. N'a-
 porte, il faudra bien qu'ils cèdent ou qu'ils
 soient brisés. Le roi voudrait aussi la paix
 avec les Européens, qui inspirent toujours
 une grande frayeur, et je suis convaincu qu'
 s'il se présentait un navire avec l'intention
 de négocier, on accepterait toutes les pro-
 positions qui seraient faites.

« Aujourd'hui nos fidèles de la provin-
 royale sont très-tranquilles; ils récitent
 leurs prières à plus haute voix que jamais
 et bâtissent sans nulle opposition des ma-
 sons de pierres. Un membre notable de
 chrétienté où je suis, qui était médecin
 lèpre, vient de mourir: je m'étais rendu
 sa demeure pour lui administrer les sa-
 niens sacrements, et, au moment des fu-
 railles, un prêtre annamite est venu fa-
 la bénédiction du corps et chanter le Lib-
 au su et au vu des païens; le défunt a
 porté en terre avec toute la pompe possible
 une croix gigantesque précédait le cor-
 et les néophytes, tenant des cierges à
 main, récitaient des prières de toute la foi
 de leurs poumons. On a passé ainsi sous
 murs de la capitale, sans que personne
 manifesté la moindre opposition. Des pa-
 et même des mandarins assistaient à l'en-
 rement avec gravité, et tous disaient: « I-
 « chrétiens ensevelissent leurs morts avec
 « plus de dignité et de respect que nous

(209) Minh-Menh lui-même n'avait jamais mis la
 tête des missionnaires à un prix si élevé. Dans le
 projet de l'édit présenté au roi, il était dit qu'au-
 sitôt après l'arrestation d'un Européen, il fallait
 exécuter immédiatement la sentence, sans autre
 forme de procès et sans demander aucune sanction;

mais le prince a voulu qu'on lui en donnât d'ab-
 avis et qu'on attendît ses ordres.

(210) Le mot *Thây* signifie maître; *Tham-
 Phuoc*, sont les noms propres des deux con-
 fesseurs.

« Maintenant j'ai donc des espérances de succès plus fondées que jamais. Il est certaines petites circonstances qui semblent nous présager des jours meilleurs.

« Vous raconterai-je une petite histoire qui montre la science des Cochinchinois dans l'art militaire. On a voulu fonder des armées immenses, qui pussent défendre le royaume contre tous les ennemis du monde. Les pièces devaient avoir douze coudées de long, et on a pris les boulets que M. Lapierre avait lancés à Tourane pour en mesurer le calibre. D'abord on essaya de faire ces canons en fonte, mais impossible ! Quand on voulait couler le métal, il se durcissait immédiatement, et l'on n'obtenait que des morceaux d'une coudée ou deux tout au plus. Alors on prit du bronze, et cette fois on obtint douze gros canons. Or voici qu'à la première épreuve presque tous ont crevé, non pas par la culasse, comme crèvent ordinairement les canons, mais plus ou moins près de la gueule. Un mandarin, voyant cela, eut la lumineuse pensée de faire scier et enlever la partie avariée, assurant qu'on pourrait s'en servir ensuite comme si rien n'était, pourvu qu'on leur offrit des sacrifices et qu'on les appelât *maîtres* ou *seigneurs*. Les pièces ont donc été sciées et on les appelle *Messeigneurs les canons*. C'est ainsi que quelques mandarins lettrés ont mis toute leur confiance en cas d'attaque de l'ennemi. Mais les mandarins militaires et les soldats ont une autre ressource, ils complètent par-dessus tout sur leurs jambes ; ils sont bien déterminés à prendre la fuite s'ils voient paraître les Européens. »

La culture accordée au roi de Cochinchine par l'empereur de la Chine.

« D'après une coutume ou un droit établi de temps immémorial, les rois de Cochinchine ont à recevoir l'investiture de l'empereur ; quoique ce soit une simple formalité, puisque le royaume annamite est indépendant des chinois, cependant ses princes auraient cru que quelque chose manquait à leur royauté, s'ils n'avaient pas obtenu un diplôme de l'empereur de la Chine, et le peuple aussi n'eût regardé comme tout à fait roi un souverain qui n'aurait pas été institué par une puissance étrangère. Jusqu'ici la cérémonie de l'investiture se faisait à Ké-cho, jadis capitale du royaume et ancien séjour des rois ; et même depuis que le Tong-King et la Cochinchine ne forment plus qu'un seul royaume, dont la capitale est Hué, dans la Cochinchine septentrionale, les rois se rendaient encore à Ké-cho et rejoignaient là les ambassadeurs chinois. Ce voyage du monarque se faisait avec grande pompe, avec grande foule pour les mandarins, et grandes dépenses pour le peuple ; car dans ce pays c'est sur le peuple que pèsent toutes les charges. Outre les impôts qu'il paye régulièrement, s'il arrive quelque chose d'extraordinaire, on lui impose des corvées et on lui fait de subvenir à tous les frais.

« Lorsque le roi Tu-Duc est monté sur le trône, ses mandarins l'ont engagé à de-

mander à l'empereur de Chine que les ambassadeurs du Céleste Empire vinssent lui donner l'investiture dans sa capitale ; il paraît même qu'en cas de refus on était disposé à ne plus se soumettre à cette formalité. Après quelques pourparlers, la Chine a souscrit au désir du nouveau roi, et dès que la nouvelle certaine de cette concession est arrivée en Cochinchine, on s'est hâté de tout disposer pour donner à l'ambassade étrangère une grande idée du royaume annamite. En conséquence, les populations qui avoisinent les routes par lesquelles elle devait passer ont dû se mettre à l'œuvre et elles ont travaillé pendant quatre ou cinq mois. On avait décidé qu'on ne ferait faire que peu de chemin chaque jour aux députés, afin que, mesurant le pays sur la durée du voyage, ils crussent que le royaume est immense. Aussi à chaque distance de quatre ou cinq lieues on avait construit des palais pour les faire reposer avec toute leur suite.

« A la sixième lune, les ambassadeurs, après avoir été annoncés plusieurs fois, entrèrent dans le royaume par la partie la plus septentrionale du Tong-King. Ils ont mis plus d'un mois pour se rendre jusqu'à Hué. La caravane se composait de cent quarante personnes environ : à leur tête était un mandarin du second ordre, c'était le premier ambassadeur ; puis venaient trois autres mandarins subalternes, un interprète, quatre ou cinq sorciers ou astrologues ; le reste se composait de soldats. Les Chinois professent un grand mépris pour les Annamites : aussi pendant le voyage les ont-ils soumis à mille vexations, gaspillant avec impunité les provisions amassées pour leur usage. Tout ce dont ils ne se servaient pas, était jeté dans les champs ou dans les fleuves. Cependant leur voracité naturelle n'était pas en défaut : à chaque station ils se faisaient peser pour voir s'ils n'avaient rien perdu de leur embonpoint, et s'il manquait quelque chose à leur poids, ils restaient à manger jusqu'à ce qu'ils eussent comblé le déficit.

« Le 17 de la septième lune, les ambassadeurs arrivèrent à la capitale et furent reçus par plusieurs mandarins de différents grades en grande tenue. Ils montèrent ensuite dans des palanquins portés par des soldats, et entrèrent dans la ville en grande cérémonie, escortés par trois mille hommes de troupes, portant des armes et des étendards ; il y avait aussi des éléphants et des chevaux ; tout ce'a allait en assez bon ordre, et on arriva ainsi au palais de réception qui était préparé avec beaucoup de soin dans la ville extérieure.

« La capitale du royaume annamite, appelée *Huê*, *Thua-Thieu*, ou *Phu-Xuân*, se compose de deux enceintes : l'une appelée ville extérieure, et l'autre ville intérieure. La ville extérieure est entourée de murailles et d'un assez beau fleuve ; elle est fortifiée à l'européenne ; on y entre par dix ponts correspondant à dix portes. Cette ville, qui est très-vaste, contient, outre la cité intérieure qui est au centre, les différents ministères,

les maisons de quelques-uns des parents du roi, des casernes, des prisons, des magasins et des greniers; quelques personnes du peuple y habitent aussi, mais ils sont pauvres; ce sont de petits marchands qui vendent du riz, du bétel et autres denrées dont les soldats ont besoin. C'est peut-être du monde entier la capitale qui offre le plus triste aspect. Tout gémit sous la double tyrannie et du despote qui s'imagine que lui seul dans son royaume doit être heureux, et des mandarins qui pour la plupart ne songent qu'à tromper le roi et à pressurer le peuple à leur profit. La cité intérieure, au milieu de la ville extérieure, est aussi entourée de murailles; elle contient le palais du roi, dans lequel aucun homme ne pénètre jamais, le palais de la reine-mère, la maison où le roi reçoit ses mandarins, et une caserne pour les soldats qui veillent à la porte.

« Le vingt-deuxième jour de la septième lune était fixé pour la cérémonie de l'investiture, et le lieu était la maison où le roi reçoit ses mandarins. Le matin, six coups de canon annoncèrent que les ambassadeurs partaient de leur hôtel, et peu après neuf autres coups de canon firent savoir qu'ils étaient arrivés à la porte de la ville intérieure. Tu-Duc y était déjà rendu; il s'avança hors de la porte pour recevoir les ambassadeurs : dès que ceux-ci l'aperçurent, ils descendirent de leurs palanquins et tous entrèrent ensemble, le roi à la droite, les ambassadeurs à la gauche; le diplôme impérial fut déposé sur une espèce d'estrade ou d'autel, au milieu des parfums; alors le mandarin chargé des cérémonies avertit le roi de s'avancer, et Tu-Duc vint en face de l'autel où il se prosterna cinq fois, puis il resta à genoux. Le premier ambassadeur prit le diplôme, et se levant au milieu de l'estrade, il le lut tout entier, et le remit au roi, qui, le tenant élevé au-dessus de sa tête, fit une solennelle prostration; puis le diplôme fut confié à un des princes, et le roi le salua de nouveau en se prosternant cinq fois. Cela fait, Tu-Duc reconduisit les ambassadeurs jusqu'en dehors de la porte, et ils revinrent chez eux dans le même ordre qu'ils étaient partis.

« Voilà en quoi a consisté cette investiture des rois de la Cochinchine. Tout cela a une physionomie plus religieuse que politique, et c'est probablement un reste des traditions primitives, horriblement défigurées par les passions humaines. Cependant, dans les pays même les plus barbares, un sentiment inné et naturel paraît indiquer que l'homme ne peut avoir de puissance sur ses semblables, si elle ne lui est communiquée par un ordre supérieur, ce que la doctrine catholique exprime par ces paroles de saint Paul : *Non est potestas nisi a Deo.* »

CONGO, vaste pays de la côte occidentale de l'Afrique (211).

Le royaume de Congo n'a pas de plus belle et de plus grande rivière que celle de Zaire.

Cette fameuse rivière tire, dit-on, ses eaux du lac Zambré. Lopez, qui passa plusieurs années au Congo, donne vingt-huit milles de largeur à l'embouchure de ce fleuve. Il entre avec tant d'impétuosité dans l'Océan, qu'à trente ou quarante milles de la terre, ses eaux se conservent fraîches; cependant il n'est navigable que dans l'espace d'environ vingt-cinq lieues, au delà desquels, étant resserré par des rochers, il tombe avec un bruit épouvantable qui se fait entendre à sept ou huit milles. Les Portugais ont donné à ce lieu le nom de *cachivera*, c'est-à-dire chute ou cascade.

Les Portugais et les Hollandais se sont procuré des établissements dans le Congo, où ils ont fait le commerce, et où quelquefois ils ont porté la guerre, comme ont fait partout les Européens.

San-Salvador, ainsi nommé par les Portugais, capitale du royaume de Congo, où les rois font leur résidence ordinaire, portait anciennement le nom de *Banza*, qui signifie, dans le langage de la nation, cour ou demeure royale. Elle est située à cent cinquante milles de la mer, sur une grande et haute montagne qui n'est presque qu'un seul rocher, et qui contient néanmoins une mine de fer; le sommet offre une plaine d'environ dix milles de tour, bien cultivée, et si remplie de villes et de villages, que dans un si petit espace elle contient plus de cent mille âmes. Les Portugais, charmés d'un si beau lieu, lui ont donné le nom d'*Oheirio*, c'est-à-dire *perspective*, parce que, outre les agréments du terrain même, on y a celui de découvrir d'un coup d'œil toutes les plaines dont la montagne est environnée : elle est fort escarpée du côté de l'est; mais sa hauteur n'empêche pas qu'elle n'ait quantité de sources qui achèveraient d'en faire un séjour délicieux, si l'eau en était meilleure; les habitants tirent celle dont ils font usage d'une seule fontaine qui est du côté du nord, sur la pente de la montagne, où leurs esclaves vont la puiser dans des vaisseaux de bois ou de cuir; la plaine est d'une fertilité extrême en grains de toutes les espèces; elle a des prairies d'une herbe excellente et des arbres d'une verdure continuelle; l'air y est aussi très-frais et très-sain; outre les motifs que les rois ont eu sans doute pour y établir leur demeure, ils n'y ont pas été moins engagés par la situation du terrain qui fait de leur palais une retraite inaccessible, et parce qu'étant au centre du royaume, il leur donne la facilité d'étendre leur attention de toutes parts à la même distance.

Il y a peu de régions aussi peuplées que le royaume de Congo. Carli assure hardiment que ses habitants sont innombrables; les Mosicongos (tel est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes) sont communément noirs, quoiqu'ils s'en trouve un grand nombre de couleur olivâtre; la plupart ont les cheveux noirs et frisés; mais il s'en trouve aussi qui

les ont roux ; leur taille est moyenne , et si l'on excepte la couleur, ils ont beaucoup de ressemblance avec les Portugais ; les uns ont la prunelle des yeux noire, d'autre d'un vert de mer ; leurs lèvres ne sont pas grosses et pendantes comme celles des Nubiens et des autres nègres.

Quand le roi et les principaux seigneurs du royaume ont embrassé le christianisme, ils ont adopté l'habillement portugais ; ils ont pris les manteaux à l'espagnole, le chapeau, la veste de soie, les mules de velours ou de maroquin, et les bottines à la portugaise, avec des épées aussi longues qu'on n'en ait jamais portées dans la Castille ; la nécessité borne encore les pauvres à leurs anciens habits ; mais les femmes de distinction imitent les usages des femmes de Lisbonne.

Ils n'ont aucune trace des sciences, ni la moindre inclination à les cultiver ; on ne trouve point parmi eux d'anciennes histoires de leur pays, ni de registres des temps éloignés, où la mémoire et le nom de leurs rois soient conservés. Jusqu'à l'arrivée des Portugais, ils n'avaient pas connu l'art de l'écriture ; la date des faits était la mort de quelque personne remarquable : cela est arrivé, disaient-ils, avant ou après la mort d'un tel. Ils comptaient les années par les kossious, ou les hivers, qui commencent pour eux au mois de mai et finissent au mois de novembre ; leurs mois par les pleines lunes, et les jours de la semaine par leurs marchés ; mais ils ne poussaient pas plus loin la division des temps. De même ils n'avaient pas d'autre règle pour juger de la grandeur d'un pays que le nombre des marches ou des journées, qu'ils distinguaient seulement par le terme de voyage libre ou chargé.

Mérolla nous représente une de leurs fêtes. Ils choisissent ordinairement le temps de la nuit, et s'assemblent en fort grand nombre. Leur posture favorite est d'être assis en rond ; mais ils choisissent quelque arbre épais, sous lequel ils se placent sur l'herbe. Le centre du cercle est occupé par un grand plat de bois qui contient quelque mélange de leur goût. L'ancien de la troupe, qu'ils appellent *makolontou*, divise les portions, et les distribue avec une égalité qui ne laisse aucun sujet de plainte. Ils n'emploient pour boire ni verres ni tasses. Le *makolontou* prend le flacon qu'ils appellent *moringo*, le porte successivement à la bouche de tous les convives, laisse boire à chacun la mesure qu'il juge convenable, et le remet à sa place. Cette méthode s'observe jusqu'à la fin de la fête.

Mais ce qui parut beaucoup plus surprenant à Mérolla, il ne passait personne près de l'assemblée qui ne se plaçât sans façon dans le cercle, et qui ne reçût sa portion comme les autres, quoiqu'il fût arrivé après la distribution. Le *makolontou* prenait sur chaque part de quoi composer celle de l'étranger. On apprit à Mérolla que cette cérémonie ne s'observe pas moins quand les pas-

sants se présentent en plus grand nombre. Ils se lèvent aussitôt que le plat est vide, et continuent leur chemin sans prendre congé de l'assemblée et sans dire un mot de remerciement. Les voyageurs profitent de ces rencontres pour ménager leurs propres provisions. Il n'est pas moins étrange que l'assemblée ne fasse pas la moindre question à ces nouveau-venus pour savoir d'eux où ils vont et d'où ils viennent. Tout se passe avec un silence admirable. « On croirait, dit Mérolla, qu'ils veulent imiter les Locriens, ancien peuple d'Achaïe, qui, suivant le témoignage de Plutarque, punissait par une amende ceux qui se rendaient importuns par leurs questions. » Un jour Mérolla, traitant plusieurs nègres qui lui avaient rendu quelque service, remarqua que le nombre de ses convives était fort augmenté. Comme il ne se croyait pas obligé de recevoir des inconnus, il demanda qui étaient ces étrangers. On lui répondit qu'on l'ignorait. « Pourquoi souffrez-vous, dit-il, que des gens qui n'ont pas de part à votre travail viennent partager votre nourriture ? » Ils lui répondirent simplement que c'était l'usage. Avec un peu de réflexion, cette charité lui parut si louable, qu'il fit doubler la portion commune.

On remarque peu de différence entre les édifices de Congo et ceux de toute la côte occidentale.

Ceux des habitants qui font leur demeure dans les villes tirent leur subsistance du commerce ; ceux qui demeurent à la campagne vivent de l'agriculture et de l'entretien des bestiaux ; ceux qui sont établis sur les bords du Zaire et des autres rivières subsistent de la pêche ; d'autres gagnent leur vie à recueillir le vin de Tombo, d'autres à fabriquer les étoffes du pays. Il y a peu de Mosisongos qui ne soient experts dans quelque métier ; mais ils ont tous une extrême aversion pour le travail pénible.

Les habitants des parties orientales du royaume et des pays voisins sont d'une habileté singulière pour la fabrication de plusieurs sortes d'étoffes, telles que les velours, les tissus, les satins, les damas et les taffetas. Leurs fils sont composés de feuilles de divers arbres, qu'ils empêchent de s'élever en les coupant chaque année, et les arrosant avec beaucoup de soin pour leur faire pousser au printemps des feuilles plus tendres. Les fils sont très-fins et très-unis. Les plus longs servent à composer les grandes pièces. Les Portugais ont commencé à les employer pour faire des tentes, et s'en trouvent bien contre la pluie et le vent.

Les richesses des Mosisongos consistent principalement en esclaves, en ivoire et en simbos, qui sont de petites coquilles qui tiennent lieu de monnaie. Congo, Sogno et Bamba vendent peu d'esclaves, et ceux qu'on tire de ces trois provinces ne passent pas pour les meilleurs, parce qu'étant accoutumés à vivre dans l'indolence, ils succombent bientôt aux travaux pénibles. Les principales marchandises du comté de Sogno

sont les étoffes de Sombos, l'huile de palmier et les noix de kola. Les dents d'éléphants, qu'on y apportait autrefois en grand nombre, y sont devenues plus rares. Au reste, c'est la ville de San-Salvador qui est le centre du commerce portugais.

Quoique le christianisme ait fait de grands progrès dans le royaume de Congo, la seule contrée de l'Afrique où les Portugais aient envoyé des missionnaires, quoique les mariages y soient célébrés avec les cérémonies de l'Eglise romaine, il a toujours été fort difficile de faire perdre aux habitants le goût de la polygamie.

L'économie domestique a ses lois, qui sont uniformes dans toute la nation. Le mari est obligé de se pourvoir d'une maison, de vêtir sa femme et ses enfants suivant sa condition, d'émonder les arbres, de défricher les champs et de fournir sa maison de vin de palmier.

Le devoir des femmes est de faire les provisions pour tout ce qui concerne la nourriture, et par conséquent d'aller au marché. Aussitôt que la saison des pluies est arrivée, elles vont travailler aux champs jusqu'à midi pendant que les maris se reposent tranquillement dans leurs huttes. A leur retour, elles préparent leur dîner. S'il manque quelque chose pour la subsistance de la famille, elles doivent l'acheter sur-le-champ de leur propre bourse, ou se le procurer par des échanges. Le mari est assis seul à table, tandis que sa femme et ses enfants sont debout pour le servir. Après son dîner, elles mangent ses restes, mais sans cesser de se tenir debout, par la force d'une ancienne tradition qui leur persuade que les femmes sont faites pour servir les hommes et pour leur obéir.

Dans la première jeunesse des nègres, on les lie avec de certaines cordes faites par les sorciers du pays, avec quelques paroles mystérieuses qui accompagnent cette cérémonie.

Les nègres qui n'ont point embrassé le christianisme, ou qui ne sont pas fermes dans la foi, présentent leurs enfants aux sorciers dès le moment de leur naissance.

L'ascendant des sorciers sur les nègres va jusqu'à leur interdire l'usage de la chair de certains animaux, et de tels fruits ou de tels légumes, et leur imposer d'autres obligations nommées *kédjilla*. Rien n'approche de la soumission des nègres pour les ordonnances de leurs prêtres. Ils passeraient plutôt deux jours à jeun que de toucher aux aliments qui leur sont défendus; et si leurs parents ont négligé de les assujettir au *kédjilla* dans leur enfance, à peine sont-ils maîtres d'eux-mêmes, qu'ils se hâtent de le demander au sorcier, persuadés qu'une prompt mort serait le résultat du moindre délai volontaire. Mérola raconte qu'un jeune nègre, étant en voyage, s'arrêta le soir chez un ami qui lui offrit à souper un canard sauvage, parce qu'il le croyait meilleur que les canards domestiques. Le jeune étranger demanda de bonne foi si c'était un canard

privé. On lui dit que c'en était un : il mangea de bon appétit comme un voyageur affamé. Quatre ans après, les deux amis tant rencontrés, celui qui avait trompé l'autre lui demanda s'il voulait manger avec d'un canard sauvage : le jeune homme, n'était point encore marié, s'en défendit parce que c'était son *kédjilla*. Quel scrupule lui dit son ami; et pourquoi refuser aujourd'hui ce que vous acceptâtes il y a quatre ans à ma table? Cette déclaration fut un coup de foudre qui fit trembler le jeune nègre de tous ses membres, et qui lui troubla l'imagination jusqu'à lui causer la mort dans l'espace de vingt-quatre heures.

Le royaume de Congo n'a point de médecins ni d'apothicaires, ni même d'autres remèdes que des simples, l'écorce des arbres, les racines, les eaux et l'huile, qui fait prendre aux malades presque indistinctement pour toutes sortes de maladies. Le climat d'ailleurs est sain, et les habitants sont sobres.

Dans les royaumes de Kakongo et d'Angola, l'usage ne permet pas d'ensevelir un parent si toute la famille ne se trouve assemblée. L'éloignement des lieux n'est pas même un sujet d'exception. Les funérailles commencent par le sacrifice de quelques poules, le sang desquelles on arrose le dehors et le dedans de la maison. Ensuite on jette les cadavres par-dessus le toit, pour empêcher que l'âme du mort ne fasse le *zombi*, c'est-à-dire qu'elle ne revienne troubler les habitants par des apparitions; car on est persuadé que celui qui verrait l'âme d'un mort tomber sur le mort lui-même sur-le-champ. Cette persuasion est si fortement gravée dans l'esprit des nègres que l'imagination seule a souvent produit tous les effets de la réalité. Ils assurent aussi que le premier mort appelle le second, surtout lorsqu'ils ont eu quelque démêlé pendant leur vie.

Après la cérémonie des poules, on continue de faire des lamentations sur le cadavre; et si la douleur ne fournit pas de larmes, on a soin de se mettre du poivre dans le nez, ce qui les fait couler en abondance. Lorsqu'on a crié et pleuré pendant quelque temps, on passe tout d'un coup de la tristesse à la joie, en faisant bonne chère avec les frais des plus proches parents du mort, qui demeure pendant ce temps-là sans sépulture. On cesse de boire et de manger, mais c'est pour suivre le son des tambours qui invitent toute l'assemblée à danser. Le bal commence aussitôt qu'il est fini, on se retire dans des lieux indiqués où tous les spectateurs d'un même sexe sont renfermés ensemble dans l'obscurité, avec la liberté de se mêler sans distinction. Comme le signal de cette cérémonie se donne au son des tambours, l'ardeur du peuple est incroyable pour se rendre à l'assemblée. Il est presque impossible aux mères d'arrêter leurs filles, et plus encore aux maîtres de retenir leurs esclaves. Les murs et les chaînes sont des obstacles trop faibles; mais ce qui doit paraître encore plus étrange, si c'est le maître d'un

maison qui est mort, sa femme se livre à ceux qui demandent ses faveurs, à la seule condition de ne pas prononcer un seul mot tandis qu'on est seul avec elle.

Le conseil de Congo est composé de dix douze personnes qui sont dans la plus haute faveur auprès du roi, et sur lesquelles se repose des affaires d'État, de l'administration, de la paix et de la guerre, et de publication de ses ordres.

Sa cour est fort nombreuse. Elle est composée d'une partie de sa noblesse qui fait résidence au palais, ou dans les lieux voisins, et d'une multitude de domestiques et d'officiers de sa maison. Il a pour garde un corps d'Anzikos et de plusieurs autres nations. Son habillement est très-riche. Il est ordinairement quelque étoffe d'or et argent, avec un manteau de velours. Il se couvre la tête d'un bonnet blanc, comme les seigneurs qu'il honore de ses bienveillances. C'est une marque si certaine de sa faveur, qu'au moindre mécontentement, il le retire à ceux qui lui déplaisent. En un mot, le bonnet blanc est un caractère de noblesse et de chevalerie au Congo, comme le Toison d'or et le Saint-Esprit en Europe.

Le roi donne deux audiences publiques dans le cours de chaque semaine; mais la liberté de lui parler n'est accordée qu'aux Portugais. Lorsqu'il se rend à l'église, tous les Portugais, soit ecclésiastiques ou séculiers, sont obligés de grossir son cortège et de l'accompagner de même à son retour jusqu'à la porte du palais; mais c'est la seule occasion où ce devoir leur soit imposé.

Parmi les moyens qu'emploie le monarque pour suppléer par des rapines à la modicité de ses revenus, on en raconte un très-bizarre, si quelque chose peut le paraître dans un despote. Lorsqu'il sort en voyage blanc avec les seigneurs de son cortège, il se fait quelquefois apporter un charreau dans sa marche, et s'en sert quelques moments; ensuite, redemandant son bonnet, le met si négligemment, qu'il peut être enlevé par le moindre vent. S'il tombe en terre, les seigneurs s'empressent pour le ramasser; mais le roi, offensé de cette disette, refuse de le recevoir, et retourne au palais fort mécontent. Le lendemain il fait partir deux ou trois cents soldats, avec ordre de lever sur le peuple une grosse imposition; ainsi l'État est menacé d'un grand malheur quand le roi a mis son bonnet de travers.

Il peut lever, dit-on, des armées innombrables et les mettre en campagne. Carli et d'autres voyageurs racontent qu'un roi du Congo marcha contre les Portugais à la tête de cent mille hommes. On aurait cru qu'il proposait la conquête de l'univers; mais il n'avait à combattre que trois cent quatre cents mousquetaires portugais, qui avaient pour armes, avec leurs fusils, deux pièces de campagne; mais, les chargées à cartouche, l'exécution qu'elles firent dans les premiers rangs des nègres

jeta la consternation dans une armée si nombreuse, et la mort du monarque acheva de les mettre en déroute. Le Portugais qui avait coupé la tête à ce prince assura que ses armes royales et tous les ustensiles dont il faisait usage étaient d'or battu.

La manière ordinaire de combattre dans toutes ces régions ne prouve pas plus de courage que de discipline. Deux armées de nègres qui sont en présence commencent par discuter froidement le sujet de leur querelle : elles passent successivement aux reproches et aux injures; enfin, la chaleur augmentant par degrés, on en vient aux coups. Les tambours se font entendre avec beaucoup de confusion. Ceux qui sont armés de fusils les jettent à la première décharge, parce qu'ils sont plus occupés de leur propre frayeur que de l'envie de nuire. D'ailleurs la méthode qu'ils prennent pour tirer est vraiment dangereuse. Ils appuient la crosse du fusil contre l'estomac, sans aucun point de mire, et les balles passent en l'air par-dessus la tête de leurs ennemis, d'autant plus que des deux côtés l'usage est de s'accroupir lorsqu'ils voient le premier feu de la poudre; ensuite les deux partis se relèvent et se servent de leurs arcs. S'ils sont à quelque distance, ils lancent leurs flèches en l'air, persuadés qu'elles sont plus meurtrières dans leur chute; mais lorsqu'ils sont fort près, ils tirent en droite ligne. Les flèches sont quelquefois empoisonnées, et le premier remède qu'ils appliquent à leurs blessures est leur propre urine. Ils ramassent les flèches qu'ils découvrent autour d'eux pour les employer contre ceux qui les ont tirées.

La succession au trône n'a point d'ordre établi; du moins n'en a-t-elle pas qui ne puisse être renversé par la volonté des grands, sans aucun égard pour le droit d'aînesse ou pour la légitimité de la naissance. Ils choisissent entre les fils du roi celui pour lequel ils ont conçu le plus de respect, ou qu'ils croient le plus capable de les gouverner. Quelquefois ils rejettent les enfants pour donner la couronne au frère ou au neveu.

Dans le couronnement du roi, l'usage est de faire une proclamation qui prouve le crédit des Portugais dans ces contrées; un héraut dit à haute voix : « Vous qui devez être roi, ne soyez ni voleur, ni avare, ni vindicatif; soyez l'ami des pauvres; faites des aumônes pour la rançon des prisonniers et des esclaves; assistez les malheureux; soyez charitable pour l'Eglise; efforcez-vous d'entretenir la paix et la tranquillité dans ce royaume, et conservez avec une fidélité inviolable le traité d'alliance avec votre frère le roi de Portugal. »

Ensuite deux seigneurs se lèvent pour aller chercher le prince, comme s'il était confondu dans la foule. L'ayant bientôt trouvé, ils l'amènent, l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche. Ils le placent sur le fauteuil royal, lui mettent la couronne sur la tête, les bracelets d'or aux poignets,

et sur le dos un manteau noir, qui sert depuis longtemps à cette cérémonie. Alors on lui présente un livre d'évangiles, soutenu par un prêtre en surplis; il y porte la main, et jure d'observer tout ce que le héraut a prononcé. Toute l'assemblée jette aussitôt un peu de sable et de terre sur lui, non-seulement comme un témoignage de la joie publique, mais encore pour l'avertir que sa qualité de roi n'empêchera pas qu'il ne soit réduit quelque jour en poudre. Il se rend ensuite au palais, accompagné de douze principaux nobles qui ont présidé à la fête.

Chaque province du Congo, quoique gouvernée par un des principaux seigneurs du royaume, sous le titre de *mani*, se divise en plusieurs petits cantons qui ont faussé leur *mani* particulier, mais d'un rang inférieur. Ainsi le *mani* ou le seigneur de *Vamma*, qui n'est qu'une division de province, n'est pas du même rang que le *mani bamba*, qui gouverne une province entière.

Le roi nomme dans chaque province un juge revêtu de son autorité pour la décision de toutes les causes civiles. Comme il n'y a point de lois écrites, les juges n'ont pour règle, dans l'exercice de leur juridiction, que leur caprice ou celui de l'usage; mais leurs sentences ne vont jamais plus loin que l'emprisonnement ou l'amende. Dans les matières importantes, les accusés appellent au roi, seul juge des causes criminelles; il condamne rarement à mort.

En finissant la description du royaume de Congo, il ne sera point inutile de jeter un coup d'œil sur les nations voisines, particulièrement sur celles des Anzikos et des Diaggas, qui environnent fort loin le royaume à l'est, et qui se sont rendues redoutables par leurs fréquentes invasions.

Les Anzikos sont d'une extrême agilité. Ils courent sur les montagnes comme autant de chèvres. On ne vante pas moins leur courage, leur douceur, leur droiture et leur bonne foi. Il n'y a point de nègres pour lesquels les Portugais aient autant de confiance. Cependant ils sont d'un caractère si sauvage et si grossier, qu'il n'y a point de conversation à former avec eux. Le commerce les attire au Congo: ils amènent des esclaves de leur propre nation, et apportent des dents d'éléphants ou des étoffes de la Nubie, dont ils sont voisins. En échange, ils emportent du sel et des zimbis ou grains de verre, qui leur servent de monnaie, outre une autre espèce de grandes coquilles qui viennent de l'île de San-Thomé, et qui servent à leur parure. Ils reçoivent aussi des soies, des toiles, de la verroterie et d'autres marchandises apportées du Portugal.

Ils ont l'usage de la circoncision; et, dès l'enfance, ils se marquent et se cicatrisent le visage avec la pointe d'un couteau.

La chair humaine se vend dans leurs marchés comme celle de bœuf dans nos boucheries de l'Europe, car ils mangent tous les esclaves qu'ils prennent à la guerre. Ils

tuent même leurs propres esclaves, lorsqu'ils les jugent assez gras; ou, s'ils trouvent cette voie moins avantageuse, ils les vendent pour la boucherie publique. Lorsqu'ils sont fatigués de la vie, ou quelquefois pour montrer seulement le mépris qu'ils en font, ils s'offrent avec leurs esclaves pour être dévorés par leurs princes. On trouve d'autres nations qui se nourrissent de la chair des étrangers; mais on ne connaît que les Anzikos qui se mangent les uns les autres, sans excepter leurs propres parents.

Malamba est habité par les Diaggas. Il a, du côté de l'est et du sud, les pays de Diaggas et de Kassandj: cette région s'étend du nord-est au sud-ouest, le long de Malamba et de Benguela, l'espace d'environ neuf cents milles.

Les Diaggas sont répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abyssinie au nord, jusqu'au pays des Hotentots au sud; car, outre les pays qu'on a déjà nommés, ils possèdent une partie considérable du Monémudji. Delisle les place au nord de cet empire; Lopez leur fait habiter les bords de cette vaste contrée, le long des deux rives du Nil, depuis sa source, qu'il place dans des lacs qui sont à l'est de Congo, jusqu'à l'empire du Prétejeau, par lequel il entend l'Abyssinie.

Leur figure est fort noire et fort difforme; ils ont le corps grand et l'air audacieux; leur usage est de se tracer des lignes sur les joues avec un fer chaud; ils s'accoutument aussi à ne montrer que le blanc des yeux, en baissant la paupière; ce qui achève de les rendre très-horribles.

Ils sont tout à fait nus, et tout respire la barbarie dans leurs manières. On ne leur connaît point de rois: ils vivent dans les forêts, errants comme les Arabes; leur férocité les porte à ravager le pays de leurs voisins, et, dans leurs attaques, ils poussent des cris affreux, pour commencer par inspirer la terreur. Si l'on en croit Lopez, leurs plus redoutables adversaires sont les Amazones, race de femmes guerrières, qu'il place dans le Monomotapa; ils se rencontrent sur les frontières de cet empire, et se font des guerres presque continuelles.

Ils ne trouvent de satisfaction que dans les pays où les palmiers croissent abondamment, parce qu'ils sont passionnés pour le vin et le fruit de cet arbre. Le fruit est pour eux d'un double usage; ils le mangent et l'emploient à faire de l'huile. Leur méthode pour tirer le vin est différente de celle des Imbondas, qui ont l'art de grimper sur un arbre sans y toucher avec les mains, et qui remplissent leurs flacons au sommet. Les Diaggas abattent l'arbre par la racine, et le laissent couché pendant dix ou douze jours avant d'en faire sortir le vin; ensuite ils y creusent deux trous carrés, l'un au sommet, l'autre au milieu, de chacun desquels ils tirent du matin au soir une quarte de liqueur: chaque arbre fournit ainsi, pendant vingt-six jours, deux quartes de vin, après quoi il se flétrit et sèche.

entièrement. Dans tous les lieux où ils font quelque séjour, ils coupent assez d'arbres pour se fournir de vin pendant un mois. A la fin de ce terme, ils en abattent le même nombre; ainsi en peu de temps ils ruinent le pays.

Ils ne s'arrêtent dans un lieu qu'aussi longtemps qu'ils y trouvent des provisions. Au temps de la moisson, ils s'établissent dans le canton le plus fertile qu'ils peuvent découvrir, pour recueillir les grains d'autrui et faire main basse sur les bestiaux, car ils ne plantent et ne sèment jamais; ils n'entretiennent point de troupeaux, et leur subsistance est toujours le fruit de leurs rapines. Lorsqu'ils entrent dans quelques pays où ils seroient menacés d'une vigoureuse résistance, leur usage est de se retrancher pendant un ou deux mois; ils ne cessent point d'harceler les habitants, et de les tenir dans les armes continuelles. S'ils sont attaqués, ils se tiennent sur la défensive, et laissent deux ou trois jours à l'ennemi pour épuiser sa fureur. Ensuite leur général met pendant la nuit une partie de ses troupes en embuscade, à quelque distance du camp; et si l'attaque est renouvelée le lendemain, l'ennemi, pressé furieusement de deux côtés, se dément mal contre l'artifice et la force; ils ne pensent plus alors qu'à ravager le pays.

Leurs femmes sont fécondes; mais, dans leurs marches, les Diaggas ne souffrent pas qu'elles multiplient, et leurs enfants sont mortels au moment qu'ils voient le jour. Ainsi les guerriers errants meurent ordinairement sans postérité; ils apportent pour raison de leur conduite qu'ils ne veulent pas être troublés par le soin d'élever des enfants, et retardés dans leur marche; mais s'ils rencontrent quelques villes, ils conservent les garçons et les filles de douze à treize ans, même s'ils étoient nés d'eux, tandis qu'ils font les pères et les mères pour les mœurs. Ils traînent cette jeunesse dans leurs courses, après leur avoir mis un collier, qui est la marque de leur servitude, et que les parents doivent porter jusqu'à ce qu'ils aient prouvé leur courage en offrant la tête de l'ennemi au général. Cette marque de leur vie disparaît alors. Le jeune homme déclaré gonso c'est-à-dire soldat. Rien n'a de force que cette espérance pour soutenir leur courage.

OPTES. — Habitants de l'Egypte. — Voyez OPTES.

CORÉE. — Royaume voisin et tributaire de la Chine.

§ 1^{er} — NOTIONS GÉNÉRALES.

La Corée est divisée en huit provinces, qui contiennent trois cent soixante villes grandes et petites, sans compter les forêts et les châteaux, qui sont situés généralement sur des montagnes.

Les Coréens sont fort enclins à dérober et à tromper et à mentir, qu'on ne s'y fie pas trop. Ils regardent si peu la

fraude comme une infamie, qu'ils se font une gloire d'avoir dupé quelqu'un. Cependant la loi ordonne que celui qui peut prouver qu'on l'a trompé dans un marché a le droit, au bout trois ou quatre mois, de revenir sur ce qui a été conclu. Les Coréens sont d'ailleurs simples et crédules. Les Hollandais auraient pu leur faire croire toutes sortes de fables, parce qu'ils ont beaucoup d'affection pour les étrangers, surtout leurs bonzes: ils sont d'un naturel efféminé, sans montrer dans l'occasion beaucoup de fermeté ni de courage; du moins les Hollandais en prirent cette idée sur le récit de plusieurs personnes dignes de foi, qui avaient été témoins du carnage que les Japonais firent dans la Corée lorsqu'ils en tuèrent le roi, et de la manière dont les Coréens se laissèrent traiter par les Tartares, qui avaient passé sur la glace pour s'emparer de leur pays. Welltevri avait vu toutes ces révolutions, et assurait qu'il était mort beaucoup plus de Coréens dans les bois que par le fer de l'ennemi. Loin d'avoir honte de leur lâcheté, ils déplorent le malheur de ceux qui sont obligés de combattre. On les a vus souvent repoussés par une poignée d'Européens lorsqu'ils voulaient piller un vaisseau que la tempête avait jeté sur leur côte: ils abhorrent le sang jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en rencontrent dans leur chemin. Le pays produit quantité de plantes médicinales; mais elles ne sont pas connues du peuple, et la plupart des médecins sont employés auprès des grands. Aussi les pauvres ont-ils recours aux sorciers et aux aveugles, qu'ils suivaient autrefois à travers les rivières et les rochers pour aller aux temples de leurs idoles; mais cet usage fut aboli en 1662 par un ordre du roi.

C'est par la Corée que les Tartares manchous commencèrent leur dernière expédition qui leur soumit la Chine. Alors l'unique occupation des habitants étoit de boire, de manger et de se livrer à toutes sortes d'excès. Aujourd'hui qu'ils sont tyrannisés par les Tartares et les Japonais, le tribut qu'ils payent aux premiers leur rend la vie assez difficile dans les mauvaises années. Ils ont appris des Japonais à planter du tabac: On leur a dit que la semence de cette plante est venue de *Nampankouk*, c'est-à-dire de Hollande; ils l'ont nommée, par cette raison, *Nampankoy*. L'usage en est si général à présent dans leur nation, qu'il est commun aux deux sexes: on voit fumer les enfants, même dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorsqu'on apporta du tabac en Corée pour la première fois, les habitants en payèrent le même poids en argent: c'est ce qui leur fait regarder *Nampankouk*, ou la Hollande, comme un des meilleurs pays du monde. Le simple peuple de la Corée n'est vêtu que de toile de chanvre et de mauvaises peaux; mais, en récompense, la nature leur a donné la racine jinsing (212), dont ils

Qu'on s'en souvienne, il en est question, dans la lettre de M. Bernex, missionnaire apostolique, à l'antiquaire.

font un commerce considérable à la Chine et au Japon.

Les maisons des personnes de qualité sont fort belles ; celles du peuple ont peu d'apparence : il n'a pas même la liberté de les bâtir mieux, ni de les couvrir de tuiles sans une permission expresse ; aussi la plupart sont-elles de chaume et de roseaux ; elles sont séparées l'une de l'autre par un mur, ou par une rangée de palissades. Pour les bâtir, on plante d'abord des piliers de bois à certaines distances, et l'on remplit de pierres les intervalles jusqu'au premier étage ; le reste de l'édifice est de bois plâtré en dehors, et revêtu, dans l'intérieur, de papier blanc collé. Le plancher repose sur une voûte ; en hiver on fait du feu par-dessous ; de sorte qu'on n'y est pas moins chaudement qu'auprès d'un poêle. Le plafond est couvert de papier huilé. Les maisons sont petites, n'ayant qu'un étage, avec un grenier au-dessus pour y serrer les provisions. Les Coréens n'ont que les meubles absolument nécessaires. Dans les maisons des nobles, il y a toujours un corps de logis avancé, dans lequel on reçoit et on loge ses amis, chaque maison ayant généralement un grand espace carré ou une basse-cour, avec une fontaine d'eau vive ou un réservoir, et un jardin avec des allées couvertes. Les marchands et les principaux bourgeois ont près de leur demeure une sorte de magasin qui contient leurs effets, et dans lequel ils traitent leurs amis avec du tabac et de l'arak. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison : personne n'a la liberté d'en approcher. Quelques maris permettent à leurs femmes de voir le monde et d'assister aux fêtes ; mais elles y sont assises à part, et vis-à-vis de leurs maris.

On trouve de toutes parts, dans la Corée, des cabarets où les habitants s'assemblent pour voir des femmes qui chantent, qui dansent et qui jouent de divers instruments. En été, ces réjouissances se prennent dans des lieux frais, à l'ombre des arbres. Il n'y a pas d'hôtels ; mais ceux qui voyagent s'asseyent le soir près de la première maison qu'ils rencontrent ; aussitôt le maître leur apporte du riz cuit et des viandes pour souper. Ils peuvent se reposer aussi souvent qu'ils le désirent, avec la certitude de recevoir les mêmes secours. Cependant, sur la grande route de Sior, on trouve des hôtels où les officiers de l'Etat sont logés et nourris aux dépens du public.

Les Coréens ne peuvent se marier entre parents qu'au quatrième degré. On se marie dès l'âge de huit ou dix ans : les jeunes femmes, à moins qu'elles ne soient filles uniques, habitent dès ce moment la maison de leur beau-père, jusqu'à ce qu'elles aient appris à gagner leur vie et l'art de gouverner leur famille. Le jour du mariage, le futur monte à cheval, accompagné de ses amis ; il fait le tour de la ville, et s'arrête enfin à la porte de sa future ; il est reçu par ses parents qui la conduisent chez lui, où les no-

ces se célèbrent sans autre cérémonie. Les hommes peuvent avoir hors de leur maison autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourrir, et les voir librement ; mais ils ne peuvent recevoir chez eux que leur véritable femme. Si les gens de qualité en ont deux ou trois dans leurs propres demeures, elles n'y prennent aucune part à la conduite de leur maison. Au fond, les Coréens ont peu de considération pour leurs femmes, et ne les traitent guère mieux que leurs esclaves. Après en avoir eu plusieurs enfants, ils n'en sont pas moins libres de les chasser sous le moindre prétexte, et d'en prendre une autre. Les femmes n'ont pas le même privilège, à moins qu'elles ne l'obtiennent par autorité de justice. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour elles, c'est qu'en les congédiant, un mari peut les forcer de prendre leurs enfants et de se charger de leur entretien.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfants, et n'en sont pas moins respectés. On ne voit pas régner la même tendresse dans les familles d'esclaves, parce que les pères sont accoutumés à se voir enlever leurs enfants aussitôt que l'âge les rend capables de travail. Les enfants qui naissent d'un homme libre et d'une femme esclave sont condamnés à l'esclavage. Ceux dont le père et la mère sont esclaves, appartiennent au maître de leur mère.

A la mort d'un homme libre, ses enfants prennent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils ne vivent pas moins austèrement que leurs prêtres : ils ne peuvent exercer aucun emploi dans cet intervalle ; et s'ils occupent quelque poste, ils sont obligés de le quitter. Les enfants qui leur naissent pendant le cours de ces trois ans ne seront pas légitimes. La colère, les querelles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre sur une espèce de culice, composé de fils tors presque aussi gros que les fils d'un câble. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verts entrelacés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils marchent point sans une grande canne ou un long bâton, qui sert à faire distinguer celui qui ils portent le deuil. La canne marque la mort d'un père, et le bâton celle d'une mère. Ils ne se lavent point ; aussi les parents drait-on alors pour des mulâtres.

Aussitôt que quelqu'un est mort, ses parents courent dans les rues en pleurant, hurlant et s'arrachant les cheveux. Ils entourent le mort avec beaucoup de soin, dans quelque endroit d'une montagne choisie par leurs devins. Les corps sont renfermés dans un double cercueil de deux ou trois doigts d'épaisseur, pour empêcher que l'eau n'y pénètre. Le cercueil extérieur est orné de peintures et d'autres embellissements, suivant la fortune de chaque famille.

Les Coréens enterrent ordinairement leurs morts dans le cours du printemps ou de l'automne. Ceux qui meurent en été sont placés sous une hutte de chaume, élevée sur

autre pieux, pour attendre que le temps de la moisson du riz soit passé. Lorsque l'époque de l'enterrement est arrivée, on le rapporte à sa maison, et l'on enferme avec lui dans le cercueil ses habits et quelques joyaux. Ensuite, après avoir employé toute la nuit à se réjouir, on part à la pointe du jour avec le corps : les porteurs chantent et gardent une certaine mesure dans leur marche, tandis que les parents et les amis font retentir l'air de leurs lamentations. Trois jours après cette cérémonie, le convoi retourne au tombeau du mort pour y faire quelques offrandes. La scène finit par un grand repas, auquel tout le monde prend part. Les fosses du menu peuple n'ont que cinq ou six pieds de profondeur ; mais celles des personnes de qualité sont des caveaux de pierre, sur lesquels on place leur statue, avec une inscription au-dessous, qui contient leurs noms, leurs qualités et leurs emplois. Chaque mois, au temps de la pleine lune, on coupe l'herbe qui croît sur le tombeau, et les offrandes se renouvellent ; c'est la plus grande fête des Coréens, après celle de la nouvelle année.

Lorsque les enfants ont rendu à la mémoire de leurs pères tous les devoirs établis par l'usage, le fils aîné prend possession de la maison paternelle et de toutes les terres qui en dépendent. Le reste est divisé entre les autres fils ; mais Hamel et ses compagnons n'apprennent pas que les filles eussent le moindre part à la succession, parce qu'en Corée une femme n'apporte que ses habits en mariage. Un père, à l'âge de quatre-vingts ans, se déclare incapable de l'administration de sa famille, et cède à ses enfants la conduite de son bien. Alors l'aîné prend possession de la maison, en fait bâtir une autre aux frais communs de la famille, pour y loger son père et sa mère ; prend soin de leur subsistance, et ne cesse jamais de les traiter respectueusement.

La noblesse coréenne et tous ceux qui ont des terres apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfants ; ils leur font apprendre de bonne heure à lire et à écrire. Leurs méthodes d'instruction ne sont pas rigoureuses ; ils inspirent aux écoliers une haute idée du savoir et du mérite de leurs ancêtres ; mais leur représentant combien il est glorieux de s'élever à la fortune par cette voie. Ces études excitent l'émulation et le goût de l'étude. Toute la doctrine des Coréens consiste dans l'exposition de quelques traités qu'on leur donne à lire. Cependant, outre cette étude particulière, il y a dans chaque ville un temple où, suivant l'ancien usage auquel toute la nation est fort attachée, on assemble la jeunesse pour lui faire lire l'histoire du pays, et les procès des personnes célèbres qui ont été punies de mort pour leurs crimes.

Dans chaque province, il y a toujours deux ou trois villes où l'on tient des assemblées publiques : les écoliers s'y rendent pour obtenir quelque emploi pour la plume ou pour l'épée. Chaque gouverneur nomme des députés qui sont chargés de l'examen. Leur choix tombe sur les plus dignes ; et, sur leur

témoignage, on écrit au roi, qui distribue les emplois à ceux dont on lui fait connaître le mérite. Les vieux officiers qui n'ont encore possédé que des emplois civils et militaires s'efforcent alors de se faire employer tout à la fois dans ces deux professions, pour grossir leur revenu ; mais ils ne parviennent quelquefois qu'à se ruiner par les présents et la dépense qu'ils sont obligés de faire pour se procurer des suffrages. Ceux qui meurent dans les poursuites de l'ambition sont ordinairement fort satisfaits d'obtenir en mourant le titre de l'emploi qu'ils ont sollicité, et regardent comme un honneur d'y avoir été nommés. En général, ce gouvernement ressemble à celui de la Chine, autant qu'un petit pays peut imiter un grand empire.

Leur langue, leurs caractères d'écriture et leur arithmétique ne s'apprennent pas facilement ; ils ont plusieurs mots pour exprimer une même chose, et le sens dépend de la prononciation, ainsi qu'à la Chine. Il y a trois sortes d'écriture dans la Corée : la première ressemble à celle de la Chine et du Japon ; c'est celle qui est en usage pour l'impression des livres et pour les affaires publiques. La seconde n'est pas différente de l'écriture commune de l'Europe ; les grands et les gouverneurs l'emploient pour répondre aux placets qu'on leur présente, pour faire leurs notes sur les lettres du peuple. La troisième, qui est la plus grossière, sert aux femmes et au peuple : elle est plus aisée que les deux premières. Les Coréens ont un grand nombre d'anciens livres, soit imprimés ou manuscrits, à la conservation desquels on veille si soigneusement, que la garde n'en est confiée qu'au frère du roi. Plusieurs villes en ont les copies en dépôt, par précaution contre les ravages du feu.

La connaissance qu'ils ont du monde est fort imparfaite. Leurs auteurs assurent que la terre est composée de quatre-vingt-quatre mille pays ; mais ces suppositions trouvent peu de crédit parmi les habitants. « Il faudrait donc, disent-ils, compter pour un pays la moindre île et le plus chétif écueil ; car peut-on s'imaginer autrement que le soleil suffise pour éclairer tant de régions en un seul jour ? » Lorsque les Hollandais leur nommaient quelques royaumes, ils se mettaient à rire, en leur disant que c'étaient sans doute des villes ou des villages, parce que la connaissance qu'ils ont des côtes ne s'étend point au-delà de Siam, où leur commerce se borne. Ils sont persuadés en effet, qu'il n'y a que douze royaumes dans le monde, ou douze contrées, qui étaient autrefois soumises à la Chine, et qui lui payaient un tribut, mais qui ont secoué le joug depuis la conquête des Tartares, parce que ces nouveaux maîtres n'ont pas été capables de les contenir dans la soumission. Ils donnent au Tartare le nom de *Tiekse* ou d'*Orankay* ; à la Hollande, le nom de *Nampankouk*, qui est celui que les Japonais donnent aux Portugais comme aux Hollandais, parce qu'ils ne les connaissent pas eux-mêmes.

Ils tirent leur almanach de la Chine, faute de lumières pour le composer eux-mêmes; ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches, et tirent ainsi la feuille. Leurs comptes d'arithmétique, se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jetons. Ils ne savent pas tenir de livres de comptes; mais, lorsqu'ils achètent une chose, ils en marquent le prix par-dessous, et, marquant de même l'usage qu'ils en font, ils calculent fort bien la perte ou le profit.

Ils divisent leurs années par les lunes, et tous les trois ans ils ajoutent un mois d'intercalation. Ils ont des sorciers, des devins ou des charlatans qui leur apprennent si leurs morts sont en repos ou non, et si le lieu de leur sépulture leur convient. La superstition est si excessive sur ce point, que souvent on leur fait changer deux ou trois fois de tombeau.

Les habitants de la Corée n'ont guère d'autre commerce qu'avec les Japonais et les insulaires de Suicima, qui ont un magasin dans la partie méridionale de la ville de Pousan. C'est d'eux que les Coréens tirent leur papier, leur bois de parfum, leur alun, leurs cornes de buffle, et d'autres marchandises que les Chinois et les Hollandais vendent au Japon. En échange, ces étrangers prennent les productions de la Corée et les ouvrages de ses manufactures. Les Coréens font aussi quelque commerce avec les parties septentrionales de la Chine en linge et étoffes de coton; mais les frais en sont considérables, parce que le transport ne se fait que par terre, et qu'on y emploie des chevaux. Il n'y a que les riches marchands de Sior qui poussent leur commerce jusqu'à Pékin, et ce voyage leur prend au moins trois mois.

Les Coréens ne connaissent pas d'autres monnaie que leurs kasis: c'est aussi la seule qui ait cours sur les frontières de la Chine. L'argent passe au poids en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon.

Hamel doute si la religion des Coréens en mérite le nom. On voit faire au peuple des grimaces devant leurs idoles, mais il ne les révère guère. Les grands leur rendent encore moins d'honneur, parce qu'ils se croient quelque chose de plus qu'une idole. En effet, lorsqu'il meurt quelqu'un de leurs parents ou de leurs amis, ils s'assemblent pour honorer le mort dans la cérémonie des offrandes que le prêtre fait à son image; souvent ils font trente ou quarante lieues pour assister à cette cérémonie, soit pour témoigner leur reconnaissance à quelque seigneur, soit pour marquer leur estime pour le mérite, soit pour manifester le souvenir qu'ils conservent de quelques savants. Dans les fêtes, lorsque le peuple se rend aux temples, chacun allume un petit morceau de bois odoriférant qu'il place devant l'idole dans un vase destiné à cet usage, et se retire après avoir fait une profonde révérence: c'est en quoi consiste tout leur culte. Ils croient d'ailleurs que le bien sera récompensé dans une autre vie, et qu'il y aura des punitions pour le vice.

Ils n'ont ni prédications ni mystères; aussi ne voit-on jamais parmi eux de dispute sur la religion. Leur foi et leur pratique sont uniformes. La fonction du clergé est d'offrir deux fois le jour des parfums aux idoles. Les jours de fêtes, tous les habitants de chaque maison religieuse font beaucoup de bruit avec des tambours, des bassins et des chaudrons. Les monastères et les temples, dont la plupart sont situés sur des montagnes, sont bâtis aux dépens du public, chacun y contribuant en proportion de son bien. Quelques-uns contiennent jusqu'à cinq ou six cents religieux, et leur nombre est si grand, qu'on en voit jusqu'à trois et quatre mille dans le ressort d'une seule ville; car chaque couvent est sous la juridiction d'une ville. Les religieux sont divisés comme en escouades de dix, de vingt, et quelquefois de trente. C'est le plus vieux qui gouverne et qui a droit de faire punir les négligences par la bastonnade sur l'anus. Mais si l'offense est grave, le coupable est livré au gouverneur de la ville dont le monastère dépend. Comme tout le monde a la liberté d'embrasser l'état de religieux la Corée en est remplie, d'autant plus qu'ils ont la liberté d'abandonner leur état lorsqu'il leur déplaît: cependant les moines ne sont pas en général beaucoup plus respectés que les esclaves. Le gouvernement les accable d'impôts et les assujettit à des travaux.

Leurs supérieurs ne laissent pas de joir d'une grande considération, surtout lorsqu'ils ont quelque savoir; car, dans ce cas, ils vont de pair avec les grands du royaume. On les nomme *moines du roi*; ils portent sur leur habit la marque de leur ordre; ils ont le pouvoir de juger comme les officiers subalternes, et de faire leurs visites à cheval. Les religieux se rasant la tête et la barbe, ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ni entretenir aucun commerce avec les femmes. Ceux qui violent ces règles sont condamnés à la bastonnade et bannis de leurs couvents. A l'époque de leur tonsure, les religieux reçoivent sur le bras une marque qui ne s'efface jamais, et à laquelle on les reconnaît quand ils ont quitté le froc. Ils travaillent, ou bien ils font quelque commerce pour gagner leur vie.

Quelques-uns vont à la quête, et tous obtiennent quelques secours des gouverneurs. Ils élèvent les enfants dans leurs monastères, c'est-à-dire qu'ils leur enseignent à lire et à écrire; si ces enfants veulent être rasés, on les retient au service du couvent, auquel le profit de leur travail appartient; mais ils deviennent libres à la mort de leur maître. Ils héritent de tout son bien, et portent le deuil pour lui comme pour leur propre père.

Tradition de la tour de Babel. — Il y a une autre sorte de religieux qui s'abstiennent de chair comme les précédents, et qui s'emploient de même au service des idoles, mais qui ne sont pas rasés et qui ont la liberté de se marier. Ils croient, par tradition, qu'anciennement le genre humain ne parlait qu'un même langage, et que la confusion des langues est venue à l'occasion d'une

tour que l'on voulut bâtir pour monter au ciel.

Usages divers. — Lorsque le roi sort du palais, il est accompagné de toute la noblesse de sa cour. Chacun porte les marques de son rang, qui consistent dans une pièce de broderie par devant et par derrière, une robe de soie noire, et une écharpe fort large ; d'autres ferment le cortège en bon ordre : il est précédé par divers officiers à pied et à cheval, dont les uns portent des enseignes et des bannières, tandis que d'autres jouent de divers instruments guerriers. La garde du corps, qui vient ensuite, est composée des principaux bourgeois de la capitale. Le roi est au milieu, porté sous un dais fort riche. Chacun garde un profond silence, et la plupart des soldats portent un petit bâton dans leur bouche, afin qu'on ne puisse les accuser d'avoir fait le moindre bruit. Si le roi passe devant quelqu'un, soit officiers ou soldats, ils sont obligés de tourner le dos, sans oser jeter sur lui le moindre regard, et sans oser même tousser. Immédiatement devant lui marche un secrétaire d'Etat ou quelque autre officier de distinction, avec une petite boîte dans laquelle il met les placets et les requêtes qu'on lui présente au bout d'un roseau, ou qu'il aperçoit suspendus aux murs ; de sorte qu'on ne voit jamais de quelle main ils lui viennent. Ceux qui pendent aux murs lui sont apportés par des sergents qui n'ont pas d'autre fonction. Le roi, de retour à son palais, se fait présenter toutes ces suppliques, et les ordres qu'il donne à cette occasion sont exécutés sur-le-champ. Toutes les portes et les fenêtres sont fermées dans les rues par lesquelles il passe. Personne n'aurait la hardiesse de les entr'ouvrir, encore moins celle de regarder par-dessus les murs et les palissades.

La justice s'exécute fort sévèrement en Corée ; un rebelle est exterminé avec toute sa race. Sa maison est rasée, sans que personne ose jamais la rebâtir, et ses biens sont confisqués. Quand le roi a prononcé un arrêt, si quelqu'un a la hardiesse d'y trouver à redire, rien ne peut sauver ce téméraire d'un châtiment rigoureux. C'est de quoi les Hollandais furent souvent témoins.

Une femme qui tue son mari est ensevelie toute vive jusqu'aux épaules au milieu d'un grand chemin, et l'on place près d'elle une hache, dont tous les passants, qui ne sont pas de l'ordre de la noblesse doivent lui donner un coup sur la tête, jusqu'à ce qu'elle ait expiré. Les juges de la ville où le crime s'est commis sont interdits pour un temps. La ville même est privée de son gouverneur, et tombe dans la dépendance d'une autre ville ; ou, ce qui peut lui arriver de plus favorable, elle demeure sous le commandement d'un particulier. Les lois imposent la même punition aux villes qui se mutinent contre leurs gouverneurs, ou qui envoient contre eux à la cour des plaintes mal fondées.

Un homme a le pouvoir de tuer sa femme lorsqu'il la surprend dans une grande faute, pourvu qu'il prouve le fait. Si la femme est esclave, le mari en est quitte pour payer trois fois sa valeur au maître. Un esclave qui tue son maître est livré à de cruels supplices, mais un maître est en droit d'ôter la vie à son esclave sous le plus léger prétexte. La punition du meurtre est singulière. Après avoir longtemps foulé le criminel aux pieds, on prend du vinaigre, dans lequel on a lavé le cadavre pourri d'un mort ; on lui en fait avaler avec un entonnoir, et lorsqu'il en est bien rempli, on lui frappe le ventre à coups de bâton jusqu'à ce qu'il expire. Le supplice des voleurs est d'être foulé aux pieds jusqu'à la mort.

Ceux qui ne payent pas leurs créanciers au terme dont ils sont convenus reçoivent deux ou trois fois par mois des coups sur les os des jambes, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le moyen d'acquitter leurs dettes. S'ils meurent sans avoir rempli ce devoir, leurs plus proches parents doivent payer pour eux, ou subir le même châtiment. Ainsi personne n'est exposé à perdre ce qui lui est dû. La plus légère punition dans la Corée est la bastonnade sur l'anus ou sur le gras des jambes. Elle n'est pas même regardée comme une tache, parce qu'elle y est fort commune, et qu'une parole prononcée mal à propos suffit quelquefois pour la mériter. Les gouverneurs inférieurs et les juges subalternes ne peuvent condamner personne à mort sans en informer le gouverneur de la province, ni faire le procès aux criminels sans la participation de la cour.

Chaque année les Coréens envoient un ambassadeur à la Chine pour recevoir l'almanach chinois. Lorsque leur roi meurt, ou qu'il abdique la couronne, l'empereur de la Chine confie à deux de ses grands la commission d'aller donner au prince héréditaire le titre de *Quay-hoang*, qui signifie roi. Si le roi mourant appréhende quelques différends pour la succession, après sa mort, il se choisit un héritier, dont il demande la confirmation à l'empereur. Le prince qui succède reçoit la couronne à genoux, et fait aux commissaires chinois des présents réglés par l'usage, auxquels il ajoute huit mille liangs en argent : ensuite il envoie son tribut à l'empereur de la Chine par un ambassadeur, qui baise le front jusqu'à terre devant ce prince ; et sa femme attend la permission du même monarque pour prendre la qualité de reine.

§ II. — LE CHRISTIANISME EN CORÉE.

Extraits d'une lettre de M. Daveluy, missionnaire apostolique en Corée. — Octobre 1847. — « On espère toujours des merveilles des pays lointains, et il n'y a rien que de commun ; notre vie est chaque jour la répétition du précédent. Pour retrouver un intérêt dramatique, il faut remonter à l'époque des martyrs de 1839, année si glorieuse et si pleine de douleurs, où la fa-

mine jointe aux persécutions aurait dû anéantir tous nos chrétiens, si Dieu, de sa main puissante, ne s'était réservé un petit troupeau. Tous les jours j'apprends de nouveaux détails de cette année d'impérissable mémoire. On se demande encore comment grand nombre de néophytes ont pu survivre à l'excès de leur misère. Là où le païen pouvait trouver quelques ressources chez les mandarins et les riches, le chrétien, repoussé de tous, était obligé de fuir, et les herbes des champs, les racines des forêts devenaient sa seule nourriture. Les nobles surtout offraient un tableau désolant. Elevés dans l'abondance, et souvent dans la finéantise, ou s'occupant uniquement de lettres chinoises, ni leurs forces, ni leurs habitudes ne leur permettaient le travail; plus persécutés que le peuple, plus que lui ils souffraient de la faim. J'en connais qui pendant plusieurs mois, n'ont vécu que de glands et de racines, attendant chaque jour leur dernière heure entre la disette et le glaive.

« L'un d'eux me racontait qu'après un long séjour sur des montagnes inhabitées, il pensa à retourner auprès d'un cousin idolaire. N'ayant pas d'habit, il dut s'y présenter dans son costume habituel, c'est-à-dire avec un pantalon et une veste de paille pourrie. Son parent, à cette vue, recula d'horreur, et ne consentit à lui parler qu'après l'avoir fait revêtir d'habillements humains. Or, ce pauvre empaillé appartient à une famille très-riche, dont tous les enfants se convertirent il y a peu d'années, avec leur mère. Ils commencèrent par faire restitution de vingt mille francs, fruit d'anciens prêts entachés d'usure; puis vint la persécution; plusieurs furent pris, les autres mis en fuite, et tous les biens dissipés. Les trois fils qui ont échappé aux tortures de 1839 mènent une vie misérable, au point que l'un d'eux, après la persécution de 1846, voulant déloger de nouveau, vendit sa maison et quelques ustensiles de cuisine pour la somme de trente-cinq sous, unique trésor qu'il emporta avec les habillements qui couvraient son corps. Tous les nobles à peu près en sont là. Faut-il s'en étonner avec les procédés qu'emploie la police coréenne. Quand les satellites sont lancés à la poursuite de leur proie, ils ont une puissance illimitée; ils saisissent, battent, tuent à volonté qui leur tombe sous la main, puis ils pillent tout ce qui se rencontre. Pour découvrir les chrétiens aucun stratagème n'est oublié. On en a vu qui, le soir, dans les auberges, semblaient regarder autour d'eux s'ils n'étaient pas examinés, et, faisant ensuite le signe de la croix, simulaient furtivement un murmure de prières, afin que si quelque fidèle était là, il vint à eux comme à des frères, et se jetât ainsi dans la gueule du lion.

« Dirai-je les insultes que ces hommes mêlaient à leurs cruautés? Les satellites, assez bien instruits de la religion par les livres saisis et par les interrogatoires des

confesseurs, demandaient aux Chrétiens s'ils étaient seulement baptisés. « En ce cas, tu n'as que peu de forces, disaient-ils à la victime; on te battra peu. » Mais à d'autres: « Es-tu confirmé? » sur sa réponse affirmative: « Eh bien, tu es un soldat vigoureux, nous te frapperons beaucoup plus qu'avant l'apostasie; » et ils redoublaient les coups. Si le malheureux cédait à la douleur, des cris, des injures, des sarcasmes insultaient à sa défaite: « Après la confirmation, tu apostasies encore! tu es un lâche, indigne du nom de chrétien. » Voilà toute la pitié qu'on avait pour ses plaies et ses remords.

« A côté de ce pénible tableau, citons quelques traits consolants. C'est, d'abord, un vieillard de soixante et onze ans qui nous est arrivé à la onzième heure. Depuis trois ans qu'il est chrétien, sa journée se passe en prières, en lectures pieuses, en œuvres de pénitence. Le carême dernier, il redoubla ses austérités pour se préparer à la mort, jeûnant tous les jours, tous les jours faisant le Chemin de la Croix et beaucoup d'autres exercices religieux. Plusieurs fois son fils voulut modérer cette ferveur excessive: ce fut en vain. « Le Sauveur a tant souffert pour nous, disait le vieillard; ne puis-je pas souffrir un peu pour l'amour de Jésus? » Tout son carême se passa de la sorte, et quand il vint à moi quelque temps après, pour recevoir les sacrements annuels, son maintien, ses paroles, sa foi, m'édifièrent et m'émurent jusqu'aux larmes.

« Un autre Coréen, noble d'origine, ayant quitté sa province pendant la famine de 1839, avait passé deux ou trois ans en pays lointain. A son retour, il voit quelques vides parmi ses anciennes connaissances et ses amis; il s'informe d'eux et apprend que comme chrétiens ils ont péri dans les supplices. Cette nouvelle le frappe: « Il y a donc, se dit-il, quelque chose de bien grand dans cette religion qui élève les hommes au-dessus de la mort; je veux la connaître. » Et il se dirige vers les montagnes, à la recherche des chrétiens qui s'y sont réfugiés. Après s'être instruit de nos vérités saintes, il se retire lui-même dans les bois avec toute sa famille. En vain ses autres parents l'ont obsédé pour le faire sortir de son affreuse retraite; il a répondu à leurs tracasseries par un zèle si généreux, que plusieurs de ses proches sont prêts de se faire chrétiens. Le pauvre noble a pour maison une cabane ouverte à tous les vents. Quel abri pour nos hivers si rigoureux! Son unique ressource est un champ qu'il a défriché à la sueur de son front, et, après tant de fatigues, la récolte de la première année s'est montée en tout à une quinzaine de francs.

« Cette année, je devais visiter environ 500 chrétiens disséminés à de grandes distances. Au moment où j'allais partir, Dieu nous éprouva encore; des affaires politiques assez graves firent couvrir les routes de sa-

tellites et d'espions ; il fallut nous cacher de nouveau, et, après être restés inactifs pendant un mois, ajourner indéfiniment mon voyage. Quelle nouvelle pour ces pauvres néophytes ! huit ans ils ont attendu le Père, et quand il va venir, de nouveaux obstacles empêchent de le voir ! Aussitôt un grand nombre d'entre eux accoururent où je me trouvais. Des femmes avec leurs enfants à la mamelle, des vieillards, des jeunes personnes ne craignirent pas de faire quatre, six et même huit journées de chemin pour venir chercher la grâce des sacrements, et cela par la neige, par le froid et les montagnes. Arrivés près de moi, ils étaient épuisés de fatigues ; souvent leurs pieds étaient enflés, écorchés et saignants, mais n'importe ; auprès du Père, toute leur douleur cessait. Ils tombaient à mes pieds, fondant en larmes, recouvraient la paix de la conscience, puis recommençaient leur longue route avec joie. Ainsi vinrent deux cents et quelques personnes.

Quant aux païens, le nombre de ceux qui désirent se convertir est grand, mais la peur les retient. Ah ! si nous pouvions prêcher librement, quelle moisson à recueillir ! Lorsque une occasion favorable et exempte de dangers se présente, il est rare que nos chrétiens ne fassent pas quelque conquête. Ainsi, il y a quinze mois, un satellite des mandarins s'étant converti quitta la ville et se retira dans les montagnes. Quelques mois plus tard, il rencontra des parents et des amis ; on le questionne sur son étrange conduite : « Pourquoi aller dans les montagnes ? serais-tu chrétien ? — Oui, dit-il, je le suis ; » et il se met à leur prêcher l'Évangile. Ses auditeurs attendris avouent que la religion est une bonne chose ; ils lui demandent des livres ; trente personnes ont pris à cette lecture la bonne nouvelle, et presque toutes dans quelques mois seront des sœurs. Voilà une partie de nos joies ; elles sont dans l'espérance de l'avenir : l'espérance est la vie de l'homme, dit-on ; combien plus est-elle la vie du missionnaire ! »

Lettre de Mgr Ferréol, évêque de Belline et vicar apostolique de la Corée, à M. Barthe, directeur du séminaire des Missions-Étrangères. — Seoul, capitale de la Corée, le 21 novembre 1847. — « Vous aurez sans doute reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire l'année dernière. La générosité et le triomphe des martyrs coréens vous aura comblé de joie, et l'état de notre pauvre mission vous aura intéressé en sa faveur : vous priez, je n'en doute pas, le bon Dieu de lui accorder la liberté après laquelle elle soupire. La persécution s'arrêta après la mort de nos courageux confesseurs. Le calme rétabli, et les chrétiens revenus dans leurs foyers, car plusieurs avaient fui, nous reprîmes l'administration des néophytes, et

nous avons pu à peu près l'achever avec assez de tranquillité.

« Le ministère apostolique, dans ces contrées, est crucifiant pour la nature ; nous ne sommes que deux ouvriers (213) ; les chrétiens sont disséminés sur une vaste étendue ; il faut être sans cesse en course ; les voyages au milieu des montagnes couvertes de glace et de neige sont extrêmement pénibles. M. Daveluy ne jouit pas d'une forte santé ; cet été, il a eu une maladie sérieuse. Le pays est par sa nourriture meurtrier pour des Européens ; le pain et le vin sont ici inconnus ; le riz bouilli et l'eau fermentée dans le froment en tiennent lieu. Environnés de périls, nous ne pouvons sortir que couverts de l'habit de deuil, qui nous cache jusqu'à la figure. Cependant au milieu de nos peines et de nos travaux, Dieu ne nous laisse pas sans consolation qui les adoucit : dans chaque station, nous voyons revenir des pécheurs qui depuis longues années vivaient dans l'oubli de toute pratique religieuse ; nous sommes édifiés de l'empressement des Chrétiens à participer aux sacrements. Plusieurs d'entre eux viennent de vingt, trente, quarante lieues pour se confesser ; ce sont ceux qui ne peuvent recevoir les Européens chez eux. Leur désir de voir le prêtre est si grand que, si je ne l'avais défendu sous des peines sévères, ils se transporteraient presque tous au lieu où il réside, sans s'embarrasser du danger de donner l'éveil aux païens et de faire saisir le missionnaire. Vous concevez cet empressement, Monsieur et cher confrère, en pensant qu'ils ne peuvent qu'une fois l'an assister à nos saints mystères. Il en est même, parmi les femmes unies à des païens, qui ne peuvent obtenir d'eux de sortir un instant pour se rendre auprès de nous. Plusieurs fois, dans la capitale, j'ai été touché jusqu'aux larmes en voyant des Chrétiennes d'une haute noblesse profiter du sommeil du reste de la famille pour venir se confesser au milieu de la nuit ; elles professent en secret le christianisme, et personne de la maison ne connaît leur foi. Ce mystère est ici une nécessité ; car autant de chrétiens pris, autant de mis à mort, à moins qu'ils ne rachètent leur vie au prix d'une apostasie. Les lois du royaume qui proscrivent le christianisme sont exécutées avec la plus cruelle rigueur. »

CORSE. — Ile de la Méditerranée (214).

Si l'on disait devant un étranger que la France possède une province, réunie depuis soixante ans à son territoire, et formant aujourd'hui l'un des quatre-vingt-six départements du royaume ; qu'il suffit de vingt-quatre heures pour s'y rendre de l'un de nos premiers ports, et que néanmoins elle est beaucoup moins connue de nous autres Français, je ne dis pas que la Suisse, l'Ita-

(213) D'autres missionnaires se sont présentés aux frontières de la Corée ; il leur a été imposé de les franchir.

(214) Nous extrayons cet article des *Souvenirs de*

voyage de M. le comte de Cooslosquet (in-16, chez Wailly. 1843), par un écrivain qui vient de mourir.

lie et l'Angleterre, mais que maintes contrées de l'Amérique ou de l'Océanie ; — cet étranger aurait assurément bon droit de s'étonner. Telle est pourtant l'exacte vérité. La dernière idée qui vienne à l'esprit d'un Français, c'est celle d'un voyage en Corse ; on ne suppose pas qu'il soit possible d'y trouver de l'instruction ou du plaisir ; l'intérêt y attire un petit nombre d'hommes, mais ceux-là songent à toute autre chose qu'à observer les institutions du pays et les mœurs de ses habitants ; ou, s'il leur arrive de recueillir sur leur chemin quelque fait curieux, ils ne sont guère empressés de le communiquer au public.

Une circonstance fortuite m'ayant conduit en Corse dans l'été de 1839, j'ai pensé que certains détails sur ce pays pourraient offrir quelque intérêt ; et, dans cet espoir, j'ai confié au papier un petit nombre de souvenirs qu'un séjour de dix-sept jours à Ajaccio a laissés gravés dans ma mémoire.

Vindicatif comme un Corse, dit un ancien proverbe : ces quatre paroles expriment le trait caractéristique de la physionomie d'un peuple placé à beaucoup d'égards en dehors de la civilisation européenne, et dont les vertus comme les vices semblent appartenir à une autre époque de l'histoire. On en citera peu qui soient plus généreux, plus fidèles observateurs de leur parole, plus hospitaliers, moins accessibles aux viles passions dont la cupidité est la source, ou à celles plus raffinées qui accusent l'agonie d'une société usée. Otez-leur un seul vice, et ce sera une nation modèle ; mais ce vice suffit pour en faire une nation à demi sauvage. La *vendetta*, cette passion farouche, dont le nom seul glace d'épouvante ; la *vendetta* s'empare du Corse à son berceau, grandit à mesure que ses forces et son intelligence se développent, le domine, le subjugue ; elle se mêle à ses jeux, s'assied à sa table et à son foyer, se pose sur sa couche, le poursuit dans ses rêves et anime jusqu'au dernier souffle qu'exhale sa poitrine ; que dis-je ? souvent elle lui survit ; elle va, au fond du cercueil, remuer sa froide poussière pour en faire jaillir une étincelle qui embrasera l'âme de tout ce qui tient à lui par les liens du sang ou par ceux de l'amitié.

L'étranger inoffensif peut parcourir le sol de la Corse avec la plus parfaite sécurité, sans avoir à redouter une attaque, une insulte, ou même un mauvais procédé. Mais malheur à celui qui s'aviserait, soit de blesser l'orgueil des indigènes par des paroles offensantes, soit de froisser leurs intérêts et de chercher à s'enrichir à leurs dépens ? C'est là un tort qu'un Corse ne pardonne guère.

En entrant dans le port d'Ajaccio, j'avais remarqué de loin une espèce de tour de forme cylindrique, assez semblable à un phare, mais d'une élévation beaucoup moindre. Le lendemain, étant allé me promener sur la route de Bastia, je passai au pied de

cette construction, et je cherchais en vain quelle en pouvait être la destination : je m'en enquis, et voici quelle fut la réponse. Un Français établi en Corse avait acheté ce terrain pour y placer un moulin à vent ; la maçonnerie était terminée, il ne restait plus qu'à y adapter les ailes. Grande rumeur parmi les meuniers de la contrée. Quel est cet étranger qui vient implanter son industrie en concurrence avec la nôtre ? c'en est fait de nous si nous le laissons faire. — Et aussitôt des lettres anonymes sont adressées au malheureux industriel, dans lesquelles on lui intime la défense, *sous peine de la vie*, d'achever son ouvrage. Que faire ? A de pareilles menaces, dans un pays semblable, la soumission est le parti le plus sûr ; et c'est celui auquel il se résigna. Cette carcasse de moulin, semblable à un tronc amputé de ses deux bras, est restée là, debout sur un rocher, à la porte de la ville, comme pour dire à tous les passants : Qui que tu sois qui entres ici, apprends que tu es dans un pays où les lois sont impuissantes pour protéger les droits des citoyens ; où le pouvoir social lui-même est désarmé contre la force brutale de la multitude.

J'ai vu de riches habitants d'Ajaccio qui possèdent, dans les environs de la ville, des maisons d'habitation ; ils m'ont dit qu'ils allaient quelquefois y passer une partie de la journée, mais jamais la nuit ; ils ne s'y croiraient pas en sûreté, car quel est le propriétaire assez heureux pour ne pas compter un ennemi parmi tous ses voisins, ou assez téméraire pour poser sa tête sur un oreiller quand il sait qu'un ennemi est proche ? Rarement ils sortent de la ville sans porter sur eux un poignard : en Corse le poignard n'est pas seulement l'arme offensive du traître et du lâche, il est aussi pour le faible et l'innocent un instrument nécessaire de défense.

Dans les promenades que je faisais tous les matins aux environs d'Ajaccio, je rencontrais souvent, sur le bord d'un chemin, au milieu d'une lande ou d'un champ cultivé, de petites croix en pierre. Ailleurs, la vue du signe sacré de notre salut pénètre l'âme de sentiments de vénération, de recueillement, de confiance : ici une pensée sinistre, un souvenir funeste s'y rattache ; on sait d'avance que le lieu ainsi marqué a été souillé par quelque meurtre.

Sur la route de Vico on m'a montré la place où s'était commis, quelques mois auparavant, un de ces crimes qui, à raison du rang élevé de la victime, a eu un grand retentissement : M. Pozzo di Borgo, parrain du département, et neveu du fameux diplomate de ce nom, revenait de sa maison de campagne à Ajaccio : deux hommes armés de fusils s'approchent de sa voiture, l'invitent à descendre ; il les reconnaît pour des habitants du village d'Alata, avec lesquels il avait eu récemment une discussion d'intérêt ; il ouvre la portière, saute à terre sans défiance, croyant qu'il s'agit de causer d'affaires ; à l'instant, sa poitrine est traversée

deux balles ; on le transporte mourant à Ajaccio : le lendemain, il avait succombé à ses blessures. Les meurtriers prirent la fuite, se cachèrent dans un *maquis* (on appelle ainsi des terrains incultes et couverts de brousses, comme il en existe beaucoup en Corse) ; ils vécurent là plusieurs mois, nourris par les soins de leurs proches, qui venaient toutes les nuits leur apporter des provisions. Enfin le lieu de leur retraite fut découvert : au milieu de la nuit, une compagnie de voltigeurs corse, avec plusieurs gendarmes de gendarmerie, sortent de la ville, se tiennent en silence, cernent le maquis ; à point du jour, les habitants d'Ajaccio entendent une forte fusillade dans la campagne : ces deux misérables, se voyant traités comme des bêtes fauves, s'étaient dévoués à vendre chèrement leur vie, et ils moururent du moins à soustraire leurs têtes à l'échafaud ; quand la troupe rentra dans la ville, elle ne ramenait que leurs cadavres. Pendant des mandats d'arrêt avaient été envoyés contre plusieurs habitants d'Alata, accusés de complicité avec les meurtriers ; à l'époque où j'arrivai en Corse, la cour royale de Bastia venait de prononcer sur leur sort : deux étaient condamnés aux travaux forcés à perpétuité, plusieurs autres à des peines correctionnelles. Dans un voyage que je fis à la forêt de Vizzavone, je rencontrai sur la route ces derniers, qui étaient conduits dans les prisons d'Ajaccio, sous l'escorte de la gendarmerie : une seconde escorte suivait ; celle-ci se composait d'un certain nombre de leurs parents et amis, qui, n'ayant été à Bastia déposer à leur départ, avaient voulu ne s'en séparer qu'au moment où les verrous se refermeraient sur eux : ils étaient à cheval, ils avaient l'œil baissé, la tête baissée ; une tristesse profonde se reflétait sur leurs traits ; des signes de sympathie s'échangeaient entre eux et les soldats ; et cette sympathie, je l'ai retrouvée à mon retour à Ajaccio, chez plusieurs personnes notables de la ville, qui prenaient intérêt à la défense des condamnés, et ne voulaient pas de les désigner comme des coupables d'une fatale erreur de la justice des hommes.

En revenant de Vizzavone, j'ai passé la nuit à Bocognano. Ce village, situé sur le versant méridional du *monte d'Oro*, est un des plus mal famés de la Corse. Entre autres choses dont il a été le théâtre, on en citait une assez récente, et qui avait acquis une certaine célébrité. Une violente inimitié divisait, depuis un quart de siècle, deux familles du village ; elle s'était signalée, de part et d'autre, par plusieurs assassinats. Par le dernier, le chef de l'une de ces familles se trouvait être un jeune homme de vingt ans. Le jour du tirage approchait ; il était désigné par le sort pour le contingent, et se trouvait dans un régiment qui tenait garnison dans l'intérieur de la France ; plusieurs années se passent : depuis son enrôlement, sa conduite avait été exempte de reproche. Il demande un congé, sous le pré-

texte d'affaires de famille à régler, l'obtient, arrive à Bocognano. On devine aisément que la soif de la vengeance pressait sa marche ; mais ce qu'on n'aurait jamais supposé, tant le fait est antipathique au caractère corse ! tant il est exceptionnel, et même inouï dans ce pays ! c'est qu'il commença par feindre de se réconcilier avec son ennemi, et qu'au moment même où celui-ci avançait la main pour presser celle qu'il lui tendait, il lui plongea un poignard dans le cœur. L'assassin prit la fuite, il fut poursuivi, atteint : il opposa une vive résistance ; une balle lui fracassa la jambe, et l'on finit par s'emparer de sa personne. Pendant mon séjour à Ajaccio, il était à l'hôpital militaire de cette ville, renfermé dans une espèce de cachot, en attendant que l'état de sa blessure permit de le transporter à Bastia. Tous les jours, en passant devant sa fenêtre, je pouvais l'apercevoir à travers les barreaux épais dont elle était garnie : je crois voir encore cette figure brune, mâle, cachée presque en entier sous une barbe noire et touffue, au milieu de laquelle brillait une paire d'yeux vifs comme l'éclair. Environ un an après, j'ai appris par les journaux que ce misérable avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

C'est à quelque distance du col de Vizzavone, que s'est passée une aventure assez piquante, et où se peint au naturel le caractère corse. M. Colonna d'Istria, conseiller à la cour royale de Bastia, se rendait de cette ville à Ajaccio. Un homme mal vêtu, le fusil sur l'épaule, sort de la forêt, fait arrêter la voiture, se présente à la portière, et, le désignant par son nom, demande d'un ton sec et impératif quel est celui des voyageurs qui s'appelle ainsi. « C'est moi, répond sans hésitation le magistrat ; que me veux-tu ? — Nous avons un compte à régler ensemble. — Je ne te connais pas ; quel mal ai-je pu te faire ? — Quel mal, scélérat ! As-tu oublié qu'à telle époque tu m'as condamné à mort par contumace ? Sais-tu bien que, depuis ce jour, j'ai juré de me venger ; et la vengeance d'un Corse, c'est la mort. Recommande ton âme à Dieu. — Tu es dans l'erreur, » reprend froidement le magistrat ; et, avec le plus grand sang-froid, il lui cite diverses circonstances qui prouvent de la manière la plus péremptoire qu'il n'a ni siégé ni pu siéger au nombre de ses juges. A mesure qu'il parlait, l'irritation, la colère, disparaissaient du visage du bandit, et la confusion prenait leur place ; dès qu'il eut terminé, celui-ci ouvrant la bouche à son tour : « Je te fais mes excuses, » dit-il ; puis il fait signe au conducteur de se remettre en marche ; lui cependant, tenant sa main à la portière de la voiture, marche à côté, en s'entretenant familièrement avec le conseiller : au bout d'un quart d'heure, ils en étaient à l'intimité, et le bandit adressait à son interlocuteur les plus fortes protestations de dévouement. On approchait du col de la montagne, que domine le *mont de Vizzavone* ; M. Colonna, prenant

est temps de nous séparer ; les gens du fort pourraient l'apercevoir, et tu ne serais pas en sûreté ; adieu ; » — et, en achevant ces mots, il lui tend sa bourse. Le bandit la repousse : « Garde ton or ; que dirait-on de moi si je l'acceptais ? Je voulais tout à l'heure te tuer — oui, pour me venger, et je m'en fais honneur : mais te voler ! si donc ! j'étais incapable d'une telle bassesse. » Ce mot dit, il lui donne une poignée de mains, et disparaît dans la forêt.

On vient de voir ce qu'est la *vendetta* en Corse, et quels ravages funestes elle cause chez ce peuple. On se demandera s'il existe quelques moyens pour extirper une passion aussi profondément enracinée, et si le gouvernement songe sérieusement à les employer.

Sans doute il y aurait de l'injustice à accuser le gouvernement français de négliger la Corse, ou à méconnaître les efforts qu'il a faits et qu'il fait encore pour améliorer les mœurs de sa population. Les nombreuses routes que l'on construit, et dont bientôt la Corse sera sillonnée dans toutes les directions ; les encouragements donnés à l'instruction populaire, une foule d'autres mesures attestent sa sollicitude vigilante pour ce pays. Mais, tout en appréciant ces moyens d'amélioration matériels et intellectuels, on doit se garder d'en exagérer la portée, ou de se figurer qu'ils puissent suffire pour opérer une grande réforme morale. Un tel résultat ne saurait être l'œuvre de l'homme seul ; pour l'obtenir, il faut que l'homme travaille sous l'œil et avec l'assistance de Dieu ; il faut que les lois et les institutions humaines se placent sous l'égide tutélaire de la religion, à laquelle seule il appartient de leur donner une sanction solide et durable.

De nombreuses réconciliations se sont opérées en Corse depuis quelques années ; et c'est toujours à l'influence bienfaisante de la religion qu'il faut en rendre grâces. Rien de plus solennel et de plus touchant à la fois que la cérémonie qui a lieu à cette occasion : je crois ne pouvoir mieux terminer ce *compte rendu* de mes *souvenirs sur la Corse*, qu'en en tracant ici une esquisse rapide.

Les membres des deux familles ennemies sont rangés dans le chœur de l'église paroissiale, une famille à la droite, l'autre à la gauche de l'autel ; une multitude immense de spectateurs remplit la nef. Le curé commence le saint sacrifice. Après l'évangile, il se retourne pour adresser à son auditoire une courte et affectueuse allocution appropriée à la circonstance. Quelle force est attachée à la parole du ministre de celui qui, du haut de la croix, a pardonné à ses bourreaux et prié pour eux ! Quelle haine ne s'apaiserait à la voix du prêtre répétant ces paroles divines : « Pardonnez, et vous serez pardonnés... Si vous ne remettez pas aux hommes leurs offenses, mon Père, qui est aux cieux, ne vous remettra pas les vôtres... Jugement sans miséricorde à qui aura refusé de faire miséricorde ! »

L'instruction terminée, on fait à la voix l'appel nominal. Chacun, à mesure son nom est prononcé, quitte sa place, proche de l'autel, lève la main droite pose sur le livre des saints Evangiles lui est présenté ouvert, et jure de punir, de tout son cœur, à ses ennemis : touffer tout sentiment de vengeance haine ou de ressentiment à leur égard leur rendre tous les bons offices qui sont en son pouvoir ; en un mot, de se comp avec eux en tous points suivant les règles de la charité fraternelle que Jésus-Christ venu enseigner au monde, et dont il a une obligation rigoureuse à tous ceux qui professeront sa loi. Cette formule est répétée dix, quinze, vingt fois, devant un nombreux auditoire qui l'écoute en silence : quel fois la voix de celui qui la prononce est éternisée par une émotion profonde ; on voit des vieillards de soixante ans et plus, le cœur s'était endurci et comme enra dans la haine, ne pouvoir retenir les larmes au moment où, pour la première fois, une parole de paix et d'amour s'écoule de leurs lèvres. Mais, dans l'avenir tous, il y a un caractère de sincérité qui ne saurait tromper ; car, il faut le dire : l'éloge du Corse, l'honneur est tout pesant sur lui, et c'est même à ce noble sentiment, mal entendu, qu'on doit imputer excès odieux auxquels il se livre trop souvent. Ailleurs, le faux honneur excite deux citoyens à s'entr'égorgir, à l'épée au pistolet, en présence de témoins, en servant certaines formes solennelles ; ne vous porte à attendre votre ennemi à l'angle d'une rue déserte ou au coin d'un bois, à lui enfoncer, sans plus de façon, un poignard dans le cœur. Maintenant, amenez les hommes à jurer de pardonner et de se concilier ; et l'honneur, qui était tout l'heure un ministre de sang et de mort, se transformera en un messager de paix ; l'infamie s'attachera, non plus à celui qui renoncera à se venger, mais à celui qui oserait poursuivre encore une vengeance s'est interdite par un serment solennel.

Cependant la cérémonie religieuse se termine dans un profond recueillement ; tout n'est pas fini encore. De l'église on se rend au presbytère : là on s'embrasse, prodigue toutes les marques extérieures d'une affection mutuelle ; et les légers gestes sont réellement le miroir fidèle du cœur. Un notaire est présent ; il a rédigé l'avance un acte authentique de réconciliation, dont il donne lecture à haute voix ; chacun le signe, et on se sépare en silence.

Souvent, pour donner plus de pompe à la cérémonie, et pour lui imprimer un caractère plus auguste encore, le premier pasteur du diocèse vient la présider en personne. C'est ce qui eut lieu pendant mon séjour en Corse, dans la paroisse d'Albitreccia, à deux lieues d'Ajaccio. Quelques jours après, j'eus une visite que je rendis au pieux

et 315, celui-ci voulut bien me remettre une copie de l'acte notarié qui avait été rédigé en cette occasion. Cette pièce est curieuse, et il m'a paru qu'il ne serait pas hors de propos d'en donner une copie littérale.

« Ce jourd'hui deux du mois de juillet mil huit cent-neuf, dans la commune d'Albitreccia, presbytère; nous, Ventura Provanacci, notaire public et royal, à la résidence de la commune de Porto et Prugna, avec droit d'exercice dans le port de la justice de paix du canton de Sainte-Étienne et Siché, arrondissement d'Ajaccio, département de la Corse, en présence des témoins soussignés, après l'invitation qui nous a été faite par Messieurs Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, notaire apostolique et prêtre du diocèse de Sienne, et par Monsieur, le chanoine Forcioli, curé de la commune de Pila et Canale et les sieurs M. Bruni, propriétaire, demeurant à Pila et M. Casabianca Marc-Antoine, officier de marine, demeurant et domicilié dans la commune de Casagrande, tous médiateurs, avons résolu et signé le présent acte contenant les dispositions ci-dessous prises par lesdits médiateurs, procédant en présence et du consentement des parties ci-dessus nommées, afin de terminer une inimitié qui existait depuis longtemps dans la commune d'Albitreccia, et de rendre aux habitants le calme et la tranquillité dont ils étaient privés.

« Les parties contractantes sont, d'une part, Messieurs Charles Joseph et Pancrace Guastana, père et fils, et François Guastana, petit-fils de Charles Joseph, et ce dernier mineur, procédant avec l'assistance de Charles Joseph, leur père et grand-père; et d'autre part, Messieurs Joachim Borelli, Jean-Baptiste Borelli, son neveu, procédant avec l'assistance dudit Joachim, son oncle, M. Borelli et Joseph-Marie, son fils, assisté de M. Antoine, son père, Cesar Borelli et Simon Borelli, tous propriétaires domiciliés dans la commune d'Albitreccia.

« Lesquelles parties, en suite des dispositions prises par les médiateurs ci-dessus nommés, ont accepté ce qui suit :

« 1.° J'oses de prévenir les malheurs qui pourraient être la suite de la continuation de leurs querelles, et desirant de donner à leurs familles pour leur pays un gage de paix et de sincérité; 2.° Influencés par les motifs que la religion leur inspire, et voulant rendre témoignage à cette même religion par un acte de cette charité fraternelle qui fait la base de sa morale divine, acte par lequel elles souhaitent de donner toute la publicité possible; 3.° Lesdites parties renonçant d'ores et déjà à tout esprit de ressentiment, de haine et de vengeance les uns à l'égard des autres.

« 4.° Elles s'engagent à cesser dès ce moment toute espèce de poursuite, d'actions judiciaires et à obtenir la réparation de leurs torts et des dommages réciproques, qu'elles se pardonnent mutuellement du fond de leurs cœurs.

« 5.° Les parties se donneront en toutes rencontres les marques d'une vraie et sincère fraternité.

« 6.° Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le présent accord venait à être violé par l'une des parties, elle subira la peine d'une amende de six mille francs, laquelle amende sera payée par le gouvernement sur les biens du

contrevenant et sur ceux de ses adhérents mentionnés dans le présent acte, lesquels, faisant cause commune avec lui, seront par là même solidairement responsables du paiement de ladite amende.

« 5.° Une condition essentielle du présent accord, c'est que le sieur Toussaint Guastana, absent, mais représenté par Charles-Joseph, son père, et Pancrace, son frère, lesquels se font forts et garants pour leur dit fils et frère, sortira le plus tôt possible du département de la Corse, et s'en tiendra éloigné tout le temps qu'il plaira au parti Borelli. En attendant que la sortie dudit Toussaint puisse s'effectuer, son père et son frère ci-dessus nommés répondent pour lui qu'il ne troublera en aucune manière le présent traité de paix.

« De son côté, le parti Borelli s'oblige à ne point inquiéter ledit Toussaint et à lui laisser paisiblement accomplir son projet de départ.

« 6.° S'il naissait quelque difficulté sur l'interprétation ou sur l'exécution du présent accord, cette difficulté quelle qu'elle puisse être, sera résolue par l'un des trois médiateurs, M. le curé Forcioli, M. Casabianca, M. Bruni, et en dernier ressort par Mgr l'évêque d'Ajaccio, et les parties s'engagent d'avance à s'en tenir à cette solution qu'ils acceptent comme un jugement arbitral et définitif. Ainsi fait, convenu, accepté et arrêté par les parties dans le presbytère de la commune d'Albitreccia. Toutefois la lecture du présent acte a eu lieu dans l'église paroissiale de ladite commune, où les parties se sont rendues et ont juré solennellement sur l'autel le maintien du présent acte au nom de la très-sainte Trinité, et sous les auspices de sainte Catherine, vierge martyre, patronne de la paroisse; et en présence des médiateurs susnommés et de messieurs Jean Sarrabayronse, vicaire général du diocèse d'Ajaccio, et Charles-Mathieu Panjacci, chanoine et secrétaire-général de l'évêché, demeurant et domiciliés à Ajaccio, lesquels ont signé avec les parties, et nous notaire, à l'exception de Charles-Joseph Guastana, lequel a déclaré ne savoir, de ce par nous requis.

« Le présent acte rédigé et lu une première fois en français, a été traduit et relu aux parties en langue italienne. »

COSAQUES, en russe *Kasak*. — Population russe en partie nomade, descendant d'un mélange de Slaves et de Tartares.

On divise les Cosaques en Cosaques du Don, de la mer Noire, du Volga, d'Orenbourg et de Sibérie; mais on reconnaît, en les visitant, que ce sont les membres d'une même famille, dont les qualités physiques, les mœurs, le caractère et les constitutions politiques sont les mêmes.

Les Cosaques forment une sorte de république, ils ne relèvent guère de l'empereur de Russie que par les troupes qu'ils lui fournissent; ils sont divisés par stanitzas ou mairies; chaque stanitza a son altaman ou chef qui la gouverne. Cette place est annuelle et élective. Autrefois c'étaient les Cosaques eux-mêmes qui y nommaient, et lorsque l'empereur demandait des soldats, chaque altaman se rendait sous les drapeaux du czar, à la tête des guerriers de son canton; mais aujourd'hui qu'on a rangé les Cosaques parmi les troupes régulières, ils sont

gouvernés, par des réformes importantes dans la discipline de son clergé, et par beaucoup d'autres actes empreints d'une haute sagesse.

M. CASANELLI D'ISTRIA, sacré en 1835. Né en Corse d'origine, est plein de zèle et de courage. Il a marqué son administration par la création de nombreux établissements ecclésiastiques.

commandés par des colonels, nommés par la cour de Russie, aussi bien que les alta-mans, ce qui leur a fait perdre beaucoup de leur pouvoir.

L'empereur de Russie accorde à chaque Cosaque une portion de terrain, et le droit de pêche dans une certaine étendue; en revanche, le Cosaque s'engage à servir vingt ans. Les trois premières années il est obligé de combattre en quelque lieu du monde que ce soit; et les dix-sept dernières dans les limites de l'empire seulement, à moins qu'on ne le réclame pour des occasions extraordinaires: après cela il ne sort plus de son pays, où il est encore tenu cinq ans de faire le service de la police intérieure; ensuite il est absolument libre.

Les Cosaques sont grands, bien faits, robustes, souples et adroits: ils sont peu propres à la guerre, à cause de leur extrême indiscipline; ils redoutent toute espèce de joug, et sont très-jaloux de leur liberté; gais par caractère, ils sont avides d'amusements et de plaisirs; hospitaliers et généreux pour tout ce qui n'est pas ennemi, on leur reproche d'être perfides et traîtres à la guerre: en général ils ont des passions très-vives, ce qui les rend capables de très-belles actions comme de très-grands crimes.

La propreté est une des qualités dominantes des Cosaques; elle brille dans l'intérieur de leurs maisons et sur leurs personnes. L'habitation d'un Cosaque, sa batterie de cuisine, tous ses meubles n'ont pas moins d'éclat que ceux d'un Hollandais; et il entretient son costume avec un soin extrême. Rien de plus élégant que l'habillement des Cosaques, ni de mieux entendu pour faire valoir et relever la bonne mine d'un homme: ils portent de très-larges pantalons qui descendent fort bas, et montent très-haut: leur gilet, presque toujours de soie, est assujéti par une large ceinture qui couvre et embrasse les reins; enfin ils ont une petite veste de drap semblable à celui du pantalon, ordinairement bleue ou rouge. Leur coiffure est un bonnet noir, au fond duquel tient une espèce de petit sac d'étoffe rouge: ils ne portent jamais, pour chaussure, que des bottes. Ce costume est le même en paix qu'en guerre, et celui de tous les habitants, parce que tout Cosaque est soldat: seulement chez eux ils ne portent point de sabre, et le remplacent par une baguette ornée d'une pomme d'ivoire; ils ont une arme qui leur est propre, c'est une lance fort longue, et dont ils savent se servir avec adresse.

Les femmes cosaques sont généralement grandes et belles, leur costume ne manque pas de grâce: il est composé d'une tunique en soie, d'un large pantalon, semblable à celui des hommes, d'une ceinture souvent brochée en argent, et de bottines jaunes. Les jeunes filles laissent tomber leurs cheveux en plusieurs tresses sur leurs épaules, et les femmes les portent relevés sous un riche bonnet.

Parce que les Cosaques font la guerre en

brigands, on s'est imaginé que c'était un peuple barbare, aussi étranger chez lui à la civilisation que le droit des gens l'est dans les camps à ses soldats; mais on prend une opinion bien différente lorsqu'on pénètre dans l'intérieur du pays. Le coup-d'œil que présente Tcherchaskoy annonce un peuple industriel, auquel les arts ne sont point absolument inconnus. Cette ville s'élève du milieu du Don sur plusieurs îles marécageuses; bâtie sur pilotis comme Venise, son aspect, quoique moins magnifique, rappelle assez celui de cette cité des mers. Les rues sont formées par des canaux et les piétons ne peuvent les parcourir qu'en suivant une petite galerie très-étroite qui règne le long des maisons.

Sept églises embellissent Tcherchaskoy; quatre sont en pierres, le reste est en bois, ainsi que les autres édifices publics. Les nombreuses boutiques répandues dans Tcherchaskoy, contribuent beaucoup à vivifier cette ville; mais les Cosaques aiment trop le mouvement et l'activité pour ne pas se trouver gênés dans une ville où l'on peut à peine se promener; en conséquence, ils ont presque tous des maisons de campagne aux environs de la ville. On est étonné du goût avec lequel les vergers, les bosquets et les jardins sont distribués; et l'on n'est pas moins surpris quand on parcourt l'intérieur des maisons, soit à la ville, soit à la campagne, de trouver de petites bibliothèques et des meubles très-élégants, quelquefois en acajou.

Les chefs cosaques ne manquent pas tout à fait d'éducation; comme ils sont tous soldats, ils voyagent; leur expérience supplée souvent aux connaissances qu'ils n'ont pas.

COTE-D'OR. — Pays de la Guinée ou Nigritie, côte occidentale d'Afrique.

Les habitants des villes maritimes d'Akra sont les plus civilisés de la côte d'Or. Leurs maisons sont carrées et bâties fort proprement; les murs sont de terre, mais d'une belle hauteur, et les toits couverts de paille. L'ameublement est des plus simples; car, malgré leurs richesses, ils se contentent de quelques pagnes pour habillemeut, et leurs besoins sont renfermés dans des bornes très-étroites. Ils sont laborieux; ils entendent le commerce. On s'aperçoit qu'ils ont retenu parfaitement les leçons des Normands leurs anciens maîtres. La crainte que leurs voisins du côté du nord ne viennent partager avec eux les profits du commerce des Européens leur fait fermer soigneusement tous les passages. Ainsi toutes les marchandises qui se répandent au nord passent nécessairement par leurs mains. Ils ont établi un grand marché qui se tient trois fois la semaine à Abino, ville à deux lieues du grand Akra, et à sept ou huit de la côte, où les étrangers voisins apportent en échange, pour les commodités de l'Europe, de l'or, de l'ivoire, de la cire et de la civette, sans compter les esclaves qui viennent en fort grand nombre par cette voie.

Le voyageur Desmarchais assure que de temps l'or était si commun dans le pays Akra, qu'une once de poudre à tirer se valait deux drachmes de poudre d'or.

Les marchandises d'Europe qu'on recherchait dans le pays sont les toiles d'Osnabruck, étoffes de Silésie, les baïettes, les saies, perpétuans, les fusils, la poudre, l'eau-vie, la verroterie, les couteaux, les peaux de bœufs, les toiles rayées de l'Inde, et autres objets dont le goût s'est répandu parmi les nègres. Ils les portent au marché d'Ankoo, où l'on voit arriver trois fois par semaine une prodigieuse quantité d'autres marchandises, Akkanes, Aquambos, Aquiméras, Akkoo, qui achètent à fort grand prix ce qui leur est nécessaire ; car, ne pouvant obtenir la liberté de venir jusqu'aux forts européens, ils n'ont pas d'autre règle, pour la vente de leurs marchandises, que la volonté des marchands nègres d'Akra.

Parmi les chefs barbares, dont les guerres et les brigandages troublent souvent le commerce du pays, les voyageurs parlent d'un chef nommé *Ankoa*, né avec des inclinations si féroces, qu'il ne pouvait vivre en paix : c'était d'ailleurs un monstre de cruauté. S'étant saisi, en 1691, de cinq ou six des principaux de ses ennemis, il prit plaisir, de sang-froid, à leur faire de sa propre main une infinité de blessures ; ensuite il buvait leur sang avec une brutale fureur. Un de ses malheureux, qu'il haïssait particulièrement, fut lié par ses ordres, jeté à ses pieds, et percé de coups en mille endroits, puis qu'avec une coupe à la main il recevait le sang qui ruisselait de toutes parts. Après en avoir bu une partie, il offrit le reste à son dieu. C'est ainsi qu'il traitait ses ennemis ; mais, faute de victimes, il tournait sa rage contre ses propres sujets.

En 1692, pendant la seconde campagne qu'il faisait contre les nègres d'Anta, Boshu lui rendit une visite dans son camp, à Schama. Il en fut reçu fort civilement, et traité suivant les usages du pays ; mais, au milieu même des amusements que le barbare procurait à son hôte, il trouva l'occasion d'exercer sa cruauté. Un nègre, remarquant qu'une des femmes d'Ankoa était ornée de quelque nouvelle parure, prit tout d'un collier de corail, dont il admira l'ouvrage, sans que cette femme parût s'occuper de sa curiosité. L'usage du pays accorde une liberté honnête, dont le nègre ni la femme n'avaient pas passé les bornes. Pendant le cruel *Ankoa* se trouva si blessé de cette action, qu'après le départ de Boshu, il leur fit donner la mort, et, suivant son goût monstrueux, il but tout leur sang. Quelque temps auparavant, il avait fait couper la main, pour un crime fort léger, à une autre de ses femmes ; et, se faisant un amusement de sa cruauté, il voulait que, dans cet état, elle lui peignât la tête et lui tressât les cheveux.

À l'égard des mœurs et des usages qui, dans la plupart des objets, ont beaucoup de ressemblance avec ceux des autres nations

de la côte occidentale d'Afrique, nous ne spécifierons que ce qui nous offrira quelque particularité remarquable.

Les nègres de la côte d'Or ont l'esprit facile et la conception vive. Ils n'ont pas les yeux du corps moins perçants. On observe que sur mer ils découvrent les objets de beaucoup plus loin que les Européens. Ils ne manquent point de jugement ; le progrès de leurs connaissances est si prompt dans les affaires de commerce, qu'ils l'emportent bientôt sur les Européens mêmes. Ils sont malins, envieux, et si dissimulés, qu'ils sont capables de déguiser leurs ressentiments pendant des années entières ; d'ailleurs ils sont fort polis. Ils s'offensent beaucoup lorsqu'ils ne voient pas aux Européens les mêmes ménagements pour eux.

Un nègre qui vole un autre nègre est regardé parmi eux avec détestation ; mais ils ne regardent pas comme un crime de voler les Européens ; ils font gloire, au contraire, de les avoir trompés, et c'est aux yeux de leur nation une preuve d'esprit et d'adresse. Lorsqu'on les surprend sur le fait, ils apportent pour excuse que les Européens ont quantité de biens superflus, au lieu que tout manque dans le pays des nègres.

Leur mémoire est surprenante ; quoiqu'ils ne sachent ni lire ni écrire, ils conduisent leur commerce avec la dernière exactitude. Un nègre partagera sans aucune erreur quatre ou cinq marcs d'or entre vingt personnes, dont chacune a besoin de cinq ou six sortes de marchandises. Leur adresse ne paraît pas moins dans tout ce qui concerne le commerce ; mais, au milieu même des services qu'ils rendent, ils sont d'une hauteur et d'une fierté singulières. Ils marchent les yeux baissés, sans daigner les lever autour d'eux pour regarder ce qui se présente, et ne distinguent personne, s'ils ne sont arrêtés par leurs maîtres ou par quelque officier supérieur. A ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs ou leurs égaux, ils ne disent pas un seul mot ; ou s'ils leur parlent, c'est pour leur ordonner de se taire, comme s'ils se croyaient déshonorés de converser avec eux. Cependant ils ne manquent pas de complaisance pour les étrangers ; mais elle vient moins d'humilité que de l'espérance de s'attirer les mêmes témoignages de considération. Ils en sont si jaloux, que leurs marchands, qui sont tous, à la vérité, du corps de leur noblesse, ne marchent point sans être suivis d'un esclave qui porte une sellette derrière eux, afin qu'ils puissent s'asseoir lorsqu'ils rencontrent quelqu'un à qui ils veulent parler. Ces chefs de la nation traitent le commun des nègres avec beaucoup de mépris. Au contraire, ils s'efforcent de marquer toute sorte de respects aux blancs de quelque distinction, et rien ne paraît égal à leur joie lorsqu'ils en reçoivent des civilités. Avides de tout, ils ne sont attachés à rien.

On les a peints parfaitement lorsqu'on a dit d'eux qu'ils se réjouissent au milieu des sépulcres, et que, s'ils voyaient leur pays en

flammes, ils le laisseraient brûler sans interrompre leurs chants et leurs danses. On a déjà fait observer qu'avec toute leur avidité pour acquérir, ils ne paraissent point affligés de perdre; et l'on pourrait leur enlever tout leur bien sans leur ôter un quart d'heure de repos.

Un des plus odieux traits de leur caractère, c'est qu'ils ne sont capables d'aucun sentiment d'humanité et d'affection. A peine soulageraient-ils d'un verre d'eau un homme qu'ils verraient mortellement blessé, et ils se voient mourir les uns les autres sans compassion et sans secours. Leurs femmes, leurs enfants sont les premiers qui les abandonnent dans ces circonstances. Le malade demeure seul lorsqu'il n'a pas d'esclaves prêts à le servir, ou d'argent pour s'en procurer. Cette désertion de ses parents et de ses amis n'est pas même regardée comme une faute. Si sa santé se rétablit, ils recommencent à vivre avec lui comme s'ils avaient rempli tous les devoirs de la nature et de l'amitié; tant il est vrai que l'humanité est le plus beau caractère qui distingue l'homme perfectionné.

Le penchant qu'ils ont au larcin est expliqué par une tradition des marabouts mahométains, qui prouve que les nègres ont aussi leur mythologie. Les trois fils de Noé, tous trois de couleur différente, s'assemblèrent après la mort de leur père pour faire entre eux le partage des biens. C'était de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, de l'ivoire, de la toile, des étoffes de soie et de coton, des chevaux, des chameaux, des bœufs et des vaches, des moutons, des chèvres et d'autres animaux; sans parler des armes, des meubles, du blé, du tabac et des pipes. Les trois frères soupèrent ensemble avec beaucoup d'affection, et ne se retirèrent qu'après avoir fumé leur pipe et bu chacun leur bouteille. Mais le blanc, qui ne pensait guère à dormir, se leva aussitôt qu'il vit les deux autres ensevelis dans le sommeil, et, se saisissant de l'or, de l'argent et des effets les plus précieux, il prit la fuite vers les pays qui sont habités aujourd'hui par les Européens. Le Maure s'aperçut de ce larcin à son réveil. Il se détermina sur-le-champ à suivre un si mauvais exemple, et prenant les tapisseries avec les autres meubles, qu'il chargea sur le dos des chevaux et des chameaux, il se hâta aussi de s'éloigner. Le nègre, qui eut le malheur de s'éveiller le dernier, fut fort étonné de la trahison de ses frères. Il ne lui restait que du coton, des pipes, du tabac et du millet. Après s'être abandonné quelque temps à sa douleur, il prit une pipe pour se consoler, et ne pensa plus qu'à la vengeance. Le moyen qui lui parut le plus sûr, fut d'employer les représailles en cherchant l'occasion de les voler à son tour. C'est ce qu'il ne cessa point de faire pendant toute sa vie; et son exemple devenant une règle pour sa postérité, elle a continué jusqu'aujourd'hui la même pratique.

La boisson commune du pays est de l'eau

simple, ou du *peytou*, liqueur qui ne ressemble pas mal à la bière, et qui se brasse avec du maïs. Ils achètent aussi du vin de palmier, en se joignant cinq ou six pour en avoir une mesure du pays, qui contient environ dix pots de Hollande. Ils se placent autour de leur calebasse et boivent à la ronde. Mais, avant de commencer la fête, chacun prend soin d'envoyer quelques vases de cette liqueur à la plus chère de ses femmes. Alors celui qui doit boire le premier, remplit un petit vase qui sert de tasse, tandis que les autres, se tenant debout autour de lui, les mains sur sa tête, prononcent et crient le mot de *tantosi*. Il ne doit point avaler tout ce qui est dans la tasse; mais, laissant quelques gouttes de liqueur, il la répand sur la terre, comme une offrande au fétiche, en répétant plusieurs fois le mot *you*. Ceux qui ont leur fétiche avec eux, soit qu'ils le portent à la jambe ou au bras, l'arrosent d'un peu de vin, et sont persuadés que, s'ils négligeaient cette cérémonie, ils ne boiraient jamais tranquillement.

L'eau et le *peytou* se boivent le matin, et les nègres ne touchent point au vin de palmier avant la nuit. La source de cet usage est l'heure de la vente, qui est toujours l'après-midi pour le vin de palmier. Le vin ne pouvant se garder jusqu'au jour suivant parce qu'il s'aigrit dans l'intervalle, les nègres s'assemblent ordinairement le soir, pour acheter ce qui en reste aux marchands. A quelquel prix que ce soit, il faut qu'ils aient de l'eau-de-vie le matin, et du vin de palmier l'après-midi. Les Hollandais sont obligés d'entretenir une garde à leurs celliers pour empêcher les nègres de voler leur eau-de-vie et leur tabac, deux passions auxquelles ils ne peuvent résister. Leurs femmes n'y sont pas moins livrées. Dès l'âge de trois ou quatre ans, on apprend à boire aux enfants, comme si c'était une vertu.

Quoique chaque nègre puisse prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir, il est rare que le nombre aille au delà de vingt. Toutes les femmes s'exercent à la culture de la terre, excepté deux, qui sont dispensées de toutes sortes de travaux manuels lorsque les richesses du grand le permettent. La principale, qui se nomme la *mulièr-grande*, est chargée du gouvernement de la maison; celle qui la suit en dignité porte le titre de *bossoum*, parce qu'elle est consacrée au fétiche de la famille. La principale femme ou la *mulièr-grande*, prend soin de l'argent et des autres richesses de la maison.

Les enfants passent de longues années livrés à eux-mêmes, dans une oisiveté continuelle, négligés par leur famille, courus en troupes dans les champs et les marches, comme autant de petits porceaux qui se vautrent dans la fange, mais acquérant pour fruit de leurs premières années une agilité extrême et l'art de nager, dans lequel ils excellent. S'ils se trouvent dans un canot que le vent renverse, ils gagnent en un instant le rivage. Mêlés comme ils sont gaillardement

filles, nus et sans aucun frein, ils perdent tout sentiment naturel de pudeur, d'autant plus que leurs parents ne les reprennent et ne les corrigent presque jamais. L'autorité maternelle est fort peu respectée. Les nègres ne punissent guère leurs enfants que pour les avoir battus ou s'être laissés battre eux-mêmes, et alors il les traitent sans pitié. Pendant l'enfance ils sont sous le gouvernement de leur mère, jusqu'à ce qu'ils aient embrassé quelque profession, ou que leur père juge à propos de les vendre pour l'esclavage.

À l'âge de dix ou douze ans, ils passent sous la conduite de leur père, qui entreprend de les rendre propres à gagner leur vie. Il les élève ordinairement dans la profession qu'il exerce lui-même : s'il est pêcheur, il les accoutume à l'aider dans l'usage des filets; s'il est marchand, il les forme aux degrés dans l'art de vendre et d'acheter. Il les pendant plusieurs années tout le profit de leur travail; mais lorsqu'ils arrivent à dix-huit ans, il leur donne des esclaves, avec le pouvoir de conduire eux-mêmes leurs entreprises et de travailler pour leur propre compte. Ils abandonnent alors la maison paternelle pour bâtir des cabanes qui leur appartiennent; et s'ils ont pris le métier de pêcheur, ils achètent ou louent une pirogue pour la pêche. Les premiers profits qu'ils en tirent sont employés à l'acquisition d'un pagne. Si leur père est satisfait de leur conduite, et s'aperçoit qu'ils aient gagné quelque chose, il apporte tous ses soins à leur procurer une honnête femme.

Les filles sont élevées à faire des paniers, des nattes, des bonnets, des bourses, et d'autres objets à l'usage de la famille. Elles apprennent à teindre de différentes couleurs, à broyer les grains, à faire diverses sortes de pain ou de pâte, et à vendre leur ouvrage au marché. Elles mettent leurs petits profits entre les mains de leur mère pour servir quelque jour à grossir leur dot. Tous ces services, répétés de jour en jour avec de constants progrès, en font naturellement d'excellentes ménagères.

À l'égard de la succession, une femme ne jamais part à l'héritage de son mari, quoiqu'elle en ait eu des enfants. Biens et meubles, tout passe au frère du mort, ou au plus proche parent dans la même ligne. Il n'a pas de frère, tout ce qu'il a possédé revient à son père. La même loi oblige le frère de restituer tout ce qu'il a reçu de ses parents à leur frère ou à leurs neveux. Les femmes ont l'usage de tous les biens de leur mari tandis qu'il est au monde; mais aussitôt qu'il est mort, elles sont obligées de retourner à leur propre subsistance et à celle de leurs enfants. C'est la rigueur de cette loi qui porte les enfants et les mères à mettre tout ce qu'ils peuvent retrancher de la dépense commune pour se trouver en état de subsister après la mort de leur père ou de leur mari, dont ils ne peuvent espérer l'héritage.

Bosman, qui paraît s'être informé avec

soin de tout ce qui regarde la succession des biens parmi les nègres, observe qu'Akra est le seul canton de toute la côte d'Or où les enfants légitimes, c'est-à-dire ceux qui viennent des femmes déclarées, héritent des biens et des meubles de leur père. Dans tous les autres lieux, l'aîné, s'il est fils du roi ou de quelque chef de ville, succède à l'emploi que son père occupait; mais il n'a pas d'autre héritage à prétendre que son sabre et son bouclier. Aussi les nègres ne regardent-ils pas comme un grand bonheur d'être né d'un père et d'une mère riches, à moins que le père ne se trouve disposé à faire de son vivant quelque avantage à son fils, ce qui n'arrive pas souvent, et ce qui doit être caché avec beaucoup de précaution; car, après la mort du père, ses parents se font restituer jusqu'au dernier sou.

Bosman traite de la navigation du pays. Les plus grandes pirogues se font dans le canton d'Axim et de Takorari. Elles sont capables de porter huit, dix, et quelquefois douze tonneaux de marchandises, sans y comprendre l'équipage. On s'en sert beaucoup pour le passage des barres et dans les lieux trop exposés à l'agitation des vagues, tels que les côtes d'Ardra et de Juida. Les nègres de la Mina, qui ne sont pas les plus adroits à les conduire, ne laissent pas de visiter dans ces frêles bâtiments toutes les parties du grand golfe de Guinée, jusqu'à la côte même d'Angole.

On peut juger, par la grandeur des pirogues, quelle doit être celle des arbres du pays, puisque les plus spacieux de ces bâtiments ne sont composés que d'un seul tronc. On doit s'imaginer aussi quel est le travail des nègres pour abattre de si grands arbres et leur donner la forme nécessaire avec de petits instruments de fer qui ne méritent que le nom de couteaux. On croirait cet ouvrage impossible, si l'on ne savait que ces arbres sont des cocotiers, c'est-à-dire d'un bois tendre et poreux.

La religion de ces contrées est divisée en plusieurs sectes. Il n'y a point de ville, de village, ni même de famille qui n'ait quelque différence dans ses opinions. Tous les nègres de la côte d'Or croient un seul Dieu, auquel ils attribuent la création du monde et de tout ce qui existe; mais cette créance est obscure et mal conçue. Quand on les interroge sur Dieu, ils répondent qu'il est noir et méchant, qu'il prend plaisir à leur causer mille sortes de tourments; au lieu que celui des Européens est un Dieu très-bon, puisqu'il les traite comme ses enfants.

Leurs prêtres assurent que Dieu se fait voir souvent au pied des arbres fétiches sous la figure d'un gros chien noir. Mais, comme les Européens leur ont fait croire que ce chien noir est le diable, un nègre ne leur entend jamais faire aucune de ces imprécations qu'un mauvais usage a rendues si familières parmi les matelots : *le diable vous casse le cou* sans être prêt à s'évanouir de frayeur.

On trouve quantité de nègres qui font profession de croire deux dieux : l'un blanc,

qu'ils appellent *yangou muom*, c'est-à-dire *le bonhomme*; ils le regardent comme le Dieu particulier des Européens; l'autre noir, qu'ils nomment, après les Portugais, *demonio* ou *diablo*, et qu'ils croient fort méchant et fort nuisible. Ils tremblent à son seul nom. C'est à cette puissance maligne qu'ils attribuent toutes leurs infortunes. C'est une sorte de manichéisme fondé sur le mélange du bien et du mal, et qu'on retrouve chez toutes les nations.

Ils ont l'usage de bannir tous les ans le diable de leurs villes, avec une multitude de cérémonies qui ont leurs lois et leurs saisons réglées : Bosman en fut témoin deux fois sur la côte d'Axim.

Ils assurent qu'en sortant de cette vie les morts passent dans un autre monde, où ils vivent dans les mêmes professions qu'ils ont exercées sur la terre, et qu'ils y font usage de tous les présents qu'on leur offre dans celui-ci; mais ils n'ont aucune notion de récompense ou de châtement pour les bonnes ou les mauvaises actions de la vie. Cependant il s'en trouve d'autres qui, faisant gloire d'être mieux instruits, prétendent que les morts sont conduits immédiatement sur les bords d'une fameuse rivière de l'intérieur des terres nommée *Bosmanque*. Cette transmigration, disent-ils, ne peut être que spirituelle, puisqu'en quittant leurs pays, ils y laissent leurs corps. Là, Dieu leur demande quelle sorte de vie ils ont menée. Si la vérité leur permet de répondre qu'ils ont observé religieusement les jours consacrés aux fétiches, qu'ils se sont abstenus de viandes défendues, et qu'ils ont satisfait inviolablement à leurs promesses, ils sont transportés doucement sur la rivière dans une contrée où toutes sortes de plaisirs abondent. Mais s'ils ont violé ces trois devoirs, Dieu les plonge dans la rivière, où ils sont noyés sur-le-champ et ensevelis dans un oubli éternel.

Il serait difficile de rendre un compte exact de leurs idées sur la création du genre humain. Le plus grand nombre croit que les hommes furent créés par une araignée nommée *anansio*. Ceux qui regardent Dieu comme l'unique créateur soutiennent que dans l'origine il créa des blancs et des nègres; qu'après avoir considéré son ouvrage, il fit deux présents à ces deux espèces de créatures, l'or et la connaissance des arts; que les nègres, ayant eu la liberté de choisir les premiers, se déterminèrent pour l'or, et laissèrent aux blancs les arts, la lecture et l'écriture; que Dieu consentit à leur choix; mais qu'irrité de leur avarice, il déclara qu'ils seraient les esclaves des blancs, sans aucune espérance de voir changer leur condition. Cette fable a beaucoup plus de sens que celle que nous avons rapportée ci-dessus sur le partage entre les trois frères, et ferait honneur au peuple le plus instruit.

Sur toute la côte d'Or, il n'y a que le canton d'Akra où les images et les statues soient honorées d'un culte. Mais les habi-

tants ont des fétiches qui leur tiennent lieu de ces idoles.

Le mot de *feitisso* ou *fetiché* est portugais dans son origine, et signifie proprement *charme* ou *amulette*. On ignore quand les nègres ont commencé à l'emprunter; mais, dans leur langue, c'est *Bossoum* qui signifie *Dieu* et chose divine, quoique plusieurs usent aussi de *Bassefo* pour exprimer la même chose. *Fétiche* est ordinairement employé dans un sens religieux. Tout ce qui sert à l'honneur de la divinité prend le même nom; de sorte qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer leurs idoles des instruments de leur culte. Les brins d'herbe qu'ils portent pour ornements, leurs parures de corail et d'ivoire sont autant de fétiches.

Tous les voyageurs conviennent que ces objets de vénération n'ont pas de forme déterminée. Un os de volaille ou de poisson, un caillou, une plume, enfin les moindres bagatelles prennent la qualité de fétiches, suivant le caprice de chaque nègre. Le nombre n'en est pas mieux réglé. C'est ordinairement deux, trois ou plus. Tous les nègres en portent un sur eux ou dans leur pirogue. Le reste demeure dans leurs cabanes, et passe de père en fils comme un héritage, avec un respect proportionné aux services que la famille croit en avoir reçus.

Ils les achètent à grand prix de leurs sorciers, qui feignent de les avoir trouvés sous les arbres fétiches. Pour la sûreté de leurs maisons, ils ont à leurs portes une sorte de fétiche qui ressemble aux crochets dont on se sert en Europe pour attirer les braves des arbres dont on veut cueillir les fruits. C'est l'ouvrage des sorciers, qui les mettent pendant quelque temps sur une pierre aussi ancienne, disent-ils, que le monde, et qui les vendent au peuple après cette consécration. Dans les calamités ou les chagrins, un nègre s'adresse aux sorciers pour obtenir un nouveau fétiche. Il en reçoit un petit morceau de graisse ou de suif, orné de deux ou trois plumes de perroquet. Le gendre du roi de Fétou avait pour fétiche la tête d'un singe, qu'il portait continuellement.

Chaque nègre s'abstient de quelque liqueur ou de quelque sorte particulière d'aliment à l'honneur de son fétiche. Cet engagement se forme au temps du mariage, et s'observe avec tant de scrupule, que ceux qui auraient la faiblesse de le violer se croiraient menacés d'une mort certaine. C'est pour cette raison qu'on voit les uns obstinés à ne pas manger de bœuf, les autres à refuser de la chair de chèvre, de la volaille, du vin de palmier, de l'eau-de-vie, comme si leur vie en dépendait.

Outre les fétiches domestiques et personnels, les habitants de la côte d'Or, comme ceux des contrées supérieures en ont de publics, qui passent pour les protecteurs du pays ou du canton. C'est quelquefois une montagne, un arbre ou un rocher; quelquefois un poisson ou un oiseau. Ces fétiches

éclairés prennent un caractère de divinité sur toute la nation. Un nègre, qui aurait été par accident le poisson ou l'oiseau fétiche, serait assez puni par l'excès de son malheur. Un Européen qui aurait commis le même sacrilège verrait sa vie exposée au même danger.

Ils s'imaginent que les plus hautes montagnes, celles d'où ils voient partir les éclairs et la résidence de leurs dieux. Ils y portent des offrandes de riz, de millet, de maïs, de pain, de vin, d'huile et de fruits, qu'ils offrent respectueusement au pied.

Les pierres fétiches ressemblent aux horloges qui sont en usage dans quelques parties de l'Europe pour marquer la distinction des champs. Dans l'opinion des nègres, elles sont aussi anciennes que le monde.

Les nègres sont persuadés que leur fétiche voit et parle ; et lorsqu'ils commettent quelque action que leur conscience leur reproche, ils le cachent soigneusement sous un pagne, de peur qu'il ne les trahisse. Louis XI conjurait sa petite Vierge de détourner les yeux pour ne pas voir les meurtres et les crimes qu'il commettait, valant-il mieux que le nègre cachant le fétiche sous son pagne ?

Ils craignent beaucoup de jurer par les fétiches ; et, suivant l'opinion généralement établie, il est impossible qu'un parjure survive d'une heure à son crime. Lorsqu'il est question de quelque engagement d'importance, celui qui a le plus d'intérêt à l'observation du traité demande qu'il soit confirmé par le fétiche. En avalant la liqueur qui sert à cette cérémonie, les parties y joignent d'affreuses imprecations contre elles-mêmes, s'il leur arrive de violer leur engagement. Il ne se fait aucun contrat qui ne soit accompagné de cette redoutable formalité. Mais Bosman remarque que depuis quelque temps on ne fait plus le même fond sur ces serments, parce que l'argent était devenu parmi les nègres une source continuelle de corruption. Ainsi l'avarice l'emporte encore sur la superstition.

Après les fétiches, rien n'inspire tant de frayeur aux nègres que le tonnerre et les orages. Dans la saison des orages, ils tiennent leurs portes soigneusement fermées, et leur surprise paraît extrême de voir marcher les Européens dans les rues sans aucune marque d'inquiétude. Ils croient que les hommes de leur pays, dont les noms sont demeurés dans leur mémoire, ont été enlevés par les fétiches au milieu d'une tempête, et qu'après ce malheur ou châtimement, on n'a jamais entendu parler d'eux. Leur crainte va si loin, qu'elle les retient dans leurs cabanes pendant la pluie et le vent. Au bruit du tonnerre, on leur voit lever les yeux et les mains vers le ciel, et ils savent que le Dieu des Européens fait sa résidence, en l'invoquant sous le nom de *Chamain*, dont eux seuls entendent le sens.

Quoique les nègres n'aient pas d'autre notion de l'année et de sa division en mois

et en semaines que celle qu'ils tirent de la fréquentation des Européens, ils ne laissent pas de mesurer le temps par les lunes, et d'employer ce calcul pour la connaissance des saisons. Il paraît même qu'ils divisent les lunes en semaines et en jours, car ils ont dans leur langue des termes fixes pour marquer cette distinction.

Les nègres du pays intérieur divisent le temps en parties heureuses et malheureuses. Les premières se subdivisent en d'autres portions de plus ou moins d'étendue. Dans plusieurs cantons, les plus longues portions heureuses sont de dix-neuf jours, et les moindres de sept ; mais elles ne se succèdent pas immédiatement. Les jours malheureux, qui sont au nombre de sept, viennent entre les deux portions heureuses. C'est pour les habitants une espèce de vacation, pendant laquelle ils n'entreprennent aucun voyage ; ils ne travaillent point à la terre, ils ne font rien qui soit de la moindre importance, et demeurent enfin dans une oisiveté absolue. Les nègres d'Akambo sont plus attachés à cette pratique superstitieuse que ceux de tout autre pays ; car ils refusent, dans cet intervalle, de s'appliquer aux affaires, et de recevoir même des présents. Mais parmi les nègres de la côte tous les jours sont égaux. Ils n'ont que deux fêtes publiques, l'une à l'occasion de leur moisson, l'autre pour chasser le diable.

Lorsque la pêche n'est pas heureuse, on ne manque point de faire des offrandes à la mer.

Les nègres ont généralement deux jours de fêtes particulières chaque semaine. Ils ont donné à l'un le nom de *bossoum*, c'est-à-dire jour du fétiche domestique ; et dans plusieurs cantons, ils l'appellent *dio-santo*, d'après les Portugais. Bosman assure que ce jour-là ils ne boivent point de vin de palmier jusqu'au soir. Ils prennent un pagne blanc, pour marquer la pureté de leur cœur ; et, dans la même vue, ils se font diverses raies sur le visage avec de la terre blanche. La plupart, mais surtout les nobles, ont un second jour de fête, qui est consacré en général aux fétiches.

Le mercredi des Européens est le sabbat des nègres. Tous les voyageurs conviennent que la fête du mercredi est observée sur toute la côte d'Or, excepté dans le canton d'Anta, où, comme chez les mahométans, l'usage a placé cette célébration au vendredi, et où d'ailleurs la défense du travail regarde uniquement la pêche. Mais, dans les autres lieux, ce sabbat s'observe avec tant de rigueur, que les marchés sont interrompus, et qu'on n'y vend pas même de vin de palmier. Enfin l'on n'y fait aucune affaire, à la réserve du commerce avec les vaisseaux européens qui est excepté, à cause du peu de séjour qu'ils font sur la côte. Ce jour-là tous les nègres se lavent avec plus de soin que dans tout autre temps.

Vilvaux admire beaucoup la vénération des nègres pour leurs sorciers ; elle surpasse toutes les expressions. Les éléments les

plus délicats sont réservés pour eux. Ils sont les seuls, dans toutes ces nations, qui soient exempts de travail et nourris aux dépens du public. Il ne manque rien d'ailleurs pour leur entretien, parce qu'ils tirent un profit considérable des fétiches qu'ils vendent au peuple.

Les nègres de Guinée sont généralement distingués en cinq classes. Leurs rois forment la première. La seconde est celle des cabochirs ou des chefs, qui peuvent être regardés comme les magistrats civils ; car leur office consiste uniquement à veiller au bon ordre dans les villes et dans les villages, à prévenir toute espèce de tumulte et les querelles, ou à les apaiser. La troisième classe comprend ceux qui ont acquis la réputation d'être riches. Quelques auteurs les ont représentés comme les nobles. La quatrième compose le peuple, c'est-à-dire ceux qui s'emploient aux travaux, à l'agriculture et à la pêche. La cinquième classe est celle des esclaves, soit qu'ils aient été vendus par leurs parents, ou pris à la guerre, ou condamnés pour leurs crimes, ou réduits à ce triste sort par la pauvreté.

On doit observer, comme une perfection du gouvernement de Guinée, à laquelle on n'est point encore parvenu en Europe, que, malgré la pauvreté qui règne parmi les nègres, on n'y voit point de mendiants. Les vieillards et les estropiés sont employés, sous la direction des gouverneurs, à quelque travail qui ne surpasse point leurs forces. Les uns servent aux soufflets des forgerons, d'autres à presser l'huile de palmier, à broyer les couleurs dont on peint les nattes, à vendre les provisions aux marchés. Les jeunes gens oisifs sont enrôlés pour la profession des armes.

Les cruautés qui se commettent dans leurs guerres font frémir d'horreur ; et ceux qui tombent vivants entre les mains de leurs ennemis doivent s'attendre à toutes sortes de barbaries. Après les avoir longtemps tourmentés, on leur coupe ou plutôt on leur déchire la mâchoire d'en bas ; et, sans égard pour leurs larmes, on les laisse périr dans cet état. Un habitant de Commodo assura Barbot qu'il avait traité lui-même avec cette furie trente-trois hommes dans une seule bataille. Après leur avoir coupé le visage d'une oreille à l'autre, il leur avait appuyé le genou contre l'estomac, et leur avait arraché, de toutes ses forces, la mâchoire d'en bas, qu'il avait emportée comme en triomphe. D'autres ont la cruauté d'ouvrir le ventre aux femmes enceintes, et d'en tirer l'enfant pour l'écraser sous la tête de la mère. Les nations d'Yououfo et d'Akkanéz ont tant d'horreur l'une pour l'autre, que leurs batailles sont de véritables boucheries, après lesquelles ceux qui leur survivent n'ont pas d'autre passion que de se rassasier de la chair de leurs ennemis dans un horrible festin, et de prendre leurs mâchoires et leurs crânes pour en orner leurs tambours et la porte de leurs maisons.

La situation de la côte d'Or étant au 5° de-

gré de la ligne, on doit juger que l'air du soleil y est extrême. Mais ce que le climat peut avoir de malsain ne vient du passage soudain de la chaleur du jour au froid de la nuit, surtout pour ceux qui l'envie de se rafraîchir fait quitter tôt leurs habits. On peut en assigner autre cause. La côte étant assez inégale, il s'élève chaque jour au milieu du fond des vallées, un brouillard épais et sulfureux, particulièrement dans les rivières et dans les lieux marécageux, qui, se répandant fort vite avant que le vent puisse le dissiper, infecte tous les lieux où il s'étend. Il est difficile de ne pas ressentir, surtout pour les Européens, que le corps est plus susceptible de ses impressions que celui des habitants naturels. Le brouillard est très-fréquent pendant l'hiver, surtout au mois de juillet et d'août, qui sont aussi les plus dangereux pour la santé.

Les maladies ne viennent pas généralement, comme le pensent quelques écrivains, de la débauche et des autres excès ; puisqu'il y a beaucoup de tempérance et de sobriété, on ne se garantit pas toujours des attaques les plus malignes et les plus mortelles. Cependant tous les auteurs avouent que la plupart des matelots et des soldats européens se rendent coupables de leur propre mort par l'usage excessif du vin de palmier et de l'eau-de-vie. A peine ont-ils reçu leur paye, qu'ils l'emploient à un brutal amusement, et l'argent leur ne quant bientôt pour acheter des aliments qui pourraient soutenir leur santé, ils recourent au pain, ou plutôt aux pâtes de pays, à l'huile et au sel, qui ne réparant pas le double épuisement du travail et de la débauche. Ainsi leurs forces diminuent sensiblement jusqu'à la naissance de quelque maladie violente à laquelle ils ne sont pas capables de résister. Leurs supérieurs mêmes, livrés à l'intempérance des femmes et des liqueurs fortes, ne sont pas plus capables de modération.

Les maladies épidémiques des nègres sont la petite-vérole et les vers. Le premier de ces deux fléaux en fait périr un nombre considérable avant l'âge de quatorze ans ; l'autre assujettit les vivants à d'affreux douleurs dans toutes les parties du corps, mais particulièrement aux jambes.

Les nègres de la côte d'Or n'ont pas de règle pour distinguer les saisons qu'il y a de différence du temps. Ils le partagent en hiver et en été. A la vérité, les arbres sont toujours verts et couverts de feuilles ; il s'en trouve même un assez grand nombre qui produisent des fleurs deux fois l'année, mais pendant l'été, qui est la saison de la sécheresse, une chaleur excessive se fait sentir, et dévore la terre ; au lieu que, dans le temps des pluies, qui est l'hiver, les champs sont couverts d'abondantes moissons.

Les nègres de la côte évitent la pluie avec des soins extrêmes, et la croient très-dangereuse pour leurs corps nus. Les Hollandais s'en sont convaincus par leur ex-

pe expérience, surtout dans la saison où ils nomment *travado*, à l'imitation des portugais, et qui répond à nos mois d'avril, de mai et de juin. Dans cet intervalle, les pluies qui tombent près de la ligne sont tout à fait rouges et d'une qualité si pernicieuse, qu'on ne peut dormir dans des habits mouillés, comme il arrive souvent aux matelots, sans se réveiller avec une maladie dangereuse. On a vérifié que des habits dont on se dépouille dans cet état, qu'on renferme sans les avoir fait sécher parfaitement, tombent en pourriture aussitôt qu'on y touche; aussi les nègres ont-ils tant d'aversion pour la pluie, que, s'ils sont surpris du moindre orage, ils mettent les bras en croix au-dessus de leur tête pour se couvrir le corps. Ils courent à toutes leurs forces jusqu'à la première pluie, et paraissent frémir à chaque goutte d'eau qui tombe sur eux, quoiqu'elle soit si froide qu'à peine en ressentent-ils l'impression. C'est par la même raison qu'en dormant sur leurs nattes, ils tiennent pendant toute la nuit leurs pieds tournés vers le feu, et qu'ils se frottent si soigneusement le corps d'huile; ils sont persuadés, avec raison, que cette onction leur tient les pores fermés, et que la pluie, qu'ils regardent comme la cause de toutes leurs maladies, n'y peut pénétrer.

La force du vent dans les tornados est telle, qu'elle a quelquefois roulé le plomb des toits aussi proprement qu'il pourrait l'être par la main de l'ouvrier. Le nom de *tornado* ou d'ouragan fait supposer plusieurs vents opposés; mais le plus fort est généralement le sud-est.

Atkins, qui quelquefois avait essuyé deux tornados dans un seul jour, assure que, de deux vaisseaux à dix lieues l'un de l'autre, l'un est quelquefois tranquille, tandis que l'autre est exposé au plus triste naufrage. Il se souvient même d'avoir vu un doux et serein près d'Anamabo, pendant qu'au cap Corse, qui n'en est qu'à trois ou quatre lieues, il était horriblement agité. Sans examiner, dit-il, s'il est vrai, comme les naturalistes le conjecturent, que le tonnerre ne se fasse jamais entendre plus loin qu'à dix lieues, il a toujours jugé que, dans les tornados, il doit être fort près. On peut mesurer son éloignement par la distance qui est entre l'éclair et le bruit. Atkins parle d'une occasion où il crut entendre, à trente pieds de sa tête, un bruit plus affreux et plus éclatant que celui de dix mille coups de fusil; son grand mât fut brisé au même instant, et l'orage se termina par une pluie excessive, qui fut suivie d'un assez long calme. Les éclairs sont communs en Guinée, surtout vers la fin du jour. Leur direction est tantôt horizontale et tantôt perpendiculaire.

Quelques voyageurs ont parlé d'un foudre matériel qu'on a quelquefois trouvé sur les vaisseaux ou dans d'autres lieux, tel que celui qui tomba, dit-on, en 1693, sur la ville juive d'Andrinople. On en montre

aussi dans les cabinets de plusieurs princes. A Copenhague, par exemple, on conserve une assez grosse pièce de substance métallique qu'on honore du nom de *pierre de foudre*.

Bosman avait lu dans les papiers du directeur de Walkenbrug, qui décrivaient l'état de la côte, qu'en 1651, le tonnerre y avait causé d'affreux ravages, et fait croire à tout le monde que la dissolution de l'univers approchait. L'or et l'argent se trouveraient fondus dans les coffres, et les épées dans leurs fourreaux. La principale crainte des Hollandais était pour leur magasin à poudre. Il semblait que tous les tonnerres du pays fussent venus s'y rassembler; mais par une exception fort heureuse, ce fut presque le seul endroit qui s'en trouva garanti pendant toute la saison.

Les Portugais ont donné le nom de *terrore* à un vent de terre que les nègres appellent *harmattan*, et qui est si fort dès le moment de sa naissance, qu'il maîtrise aussitôt les vents de la mer. Il forme des orages qui durent ordinairement deux ou trois jours; et quelquefois quatre ou cinq. Il est extrêmement froid et perçant. Le soleil demeure caché dans l'intervalle, et l'air est si obscur, si épais et si rude, qu'il affecte sensiblement les yeux. La nudité des nègres les expose à ressentir si vivement son action, que Bosman les a vus trembler comme dans l'accès d'une fièvre violente. Les Européens mêmes, qui sont nés dans un climat plus froid, le supportent à peine, et sont obligés de se tenir renfermés dans leurs chambres, avec le secours d'un bon feu et des liqueurs fortes. Les harmattans règnent à la fin de décembre, et surtout pendant tout le mois de janvier. Ils durent quelquefois jusqu'au milieu de février; mais ils perdent alors une partie de leur violence. Jamais ils ne se font sentir pendant le reste de l'année.

Barbot rapporte que, pendant toute la durée des harmattans, les blancs et les nègres sont également forcés de demeurer à couvert dans leurs maisons, ou n'en sortent que pour les besoins pressants. L'air, dit-il, est alors si suffoquant, qu'il y a peu de poitrines assez fortes pour y résister. La respiration est embarrassée: on avale de l'huile pour l'adoucir. Les harmattans ne sont pas moins pernicieux aux animaux qu'aux hommes. Aussi les nègres, qui connaissent le danger, prennent-ils des précautions pour en garantir leurs bestiaux. Deux chèvres que le commandant du cap Corse fit exposer à l'air, dans la seule vue de s'instruire par l'expérience, furent trouvées mortes au bout de quatre heures. Les jointures des planchers dans les chambres, et celles des ponts sur les vaisseaux s'ouvrent presque aussitôt que le harmattan commence, et demeurent dans cet état jusqu'à sa fin; ensuite elles se ferment d'elles-mêmes comme s'il n'y était point arrivé de changement. La direction ordinaire de ces vents est est-nord-est. Leur force est si extraordinaire,

qu'ils font changer le cours de la marée.

L'or passe pour le seul métal de cette côte, ou du moins les Européens, qui n'y sont attirés que par ce précieux métal, n'ont pas pris la peine de pousser plus loin leurs recherches. Villaut et Labat prétendent que l'or le plus fin est celui d'Axim, et que naturellement on en trouve dans ce canton à vingt-deux ou vingt-trois carats; celui d'Akra ou de Tasore est inférieur; celui d'Akkanéz et d'Achem suit immédiatement; et celui de Fétou est le pire.

Les peuples d'Axim et d'Achem le tirent du sable de leurs rivières. Il est probable que, s'ils ouvraient la terre au pied des montagnes, d'où ces rivières paraissent sortir, ils le trouveraient avec plus d'abondance. Ils confessent, et l'expérience n'en laisse aucun doute, qu'ils trouvent plus d'or dans le sable après les grandes pluies. Si l'or leur manque, ils demandent de la pluie à leurs fétiches par un redoublement de prières.

L'or d'Akkanéz et de Fétou est tiré de la terre, sans autre fatigue que de l'ouvrir; mais il ne s'y trouve pas toujours avec la même abondance. Un nègre qui découvre une mine ou quelque veine d'or en a la moitié. Le roi partage toujours avec égalité. L'or de ce pays ne passe jamais vingt ou vingt-un carats. On le transporte sans le fondre, et les Européens le reçoivent tel qu'il est sorti de la terre.

Le général danois avait un lingot d'or de sept marcs et un septième d'once qui venait de la montagne de Tafou: c'était un présent qu'il avait reçu du roi d'Akra lorsque ce prince s'était réfugié dans le fort danois, après avoir été défait dans une bataille.

Le roi de Fétou avait un casque d'or et une armure complète du même métal, travaillée avec beaucoup d'art; mais ce ne sont que des feuilles aussi minces que le papier, ou des tissus d'un fil d'or, qui n'est pas plus gros qu'un cheveu. Leurs filières sont plus belles que celles de l'Europe; et l'expérience, plutôt que l'art, leur en fait tirer parti. Leurs rois ont de la vaisselle d'or de toutes sortes de formes. Dans les danses publiques, on voit des femmes chargées de deux cents onces d'or en divers ornements, et des hommes qui en portent jusqu'à trois cents.

Ils distinguent trois sortes d'or: le fétiche, les lingots et la poudre. L'or fétiche est fondu ou travaillé en différentes formes pour servir de parure aux deux sexes; mais il s'allie communément avec quelque autre métal. Les lingots sont des pièces de différents poids, tels, dit-on, qu'ils sont sortis de la mine. Philips en avait un qui pesait trente onces. Cet or est aussi très-sujet à l'alliage. La meilleure poudre d'or est celle qui vient des royaumes intérieurs de Dunkira, d'Akim et d'Akkanéz: elle est tirée du sable des rivières. Les habitants creusent des trous dans la terre, près des lieux où l'eau tombe des montagnes; l'or est arrêté par son poids. Alors ils tirent le sable avec des peines incroyables, ils le lavent et le

passent jusqu'à ce qu'ils y découvrent quelques grains d'or qui les payent de leur travail, mais avec assez peu d'usure. Nous avons vu la même méthode au Sénégal. Entre une infinité de récits qui se combattent, c'est le seul qui ait quelque vraisemblance; car, si la nature avait placé des mines si près de la côte, les Anglais et les Hollandais s'en seraient saisis depuis longtemps, et se garderaient bien d'admettre les nègres au partage. On ne sait guère que par oui-dire la manière dont on cherche l'or; car on ne fouille les rivières que fort loin de la côte. Si l'on fouille trop loin des premiers flots qui ont traversé les mines, les particules d'or s'ensevelissent trop dans le sable, ou se dispersent tellement, que le fruit du travail ne répond plus à la peine.

Les marchands de l'Europe prennent ordinairement un nègre à leurs gages pour séparer de l'or véritable un or faux qui se nomme *krakra*. C'est une sorte d'écaume sèche ou de poussière de cuivre qui se trouve mêlée dans la poudre d'or, et qui donne lieu à beaucoup de fraude dans le commerce.

Après l'or le principal objet du commerce, sur cette côte, est le sel, qui produit des richesses incroyables aux habitants. S'ils étaient capables de vivre dans une paix constante, cette seule marchandise attirerait à eux tous les trésors de l'Afrique; car les nègres des pays intérieurs sont obligés d'y venir prendre du sel, du moins ceux qui sont en état de le payer. Les plus pauvres se servent d'une certaine herbe qui renferme imparfaitement quelques-unes de ses qualités. Au delà d'Adra, dans quelques royaumes d'où vient la plus grande partie des esclaves, deux hommes se vendent pour une poignée de sel.

La nature n'a point accordé au pays ces herbes qui sont communes en Europe, excepté le fluteau et le tabac, qui croissent ici en abondance; mais Bosman trouve le tabac de la côte d'Or d'une puanteur insupportable, quoique les nègres en fassent leurs délices. La manière dont ils le fument est capable d'empêcher qu'il ne leur nuise. La plupart ayant des tuyaux de cinq ou six pieds de long, les vapeurs les plus infectes peuvent perdre une partie de leur force dans ce passage. La tête des pipes est un vaisseau de pierre ou de terre qui contient deux ou trois poignées de tabac. Les nègres qui vivent parmi les Européens ont du tabac du Brésil, qui vaut un peu mieux, quoiqu'il soit fort puant. La passion des deux sexes est égale pour le tabac; ils se retrancheraient jusqu'au nécessaire pour se procurer cette consolation dans leur misère; ce qui augmente tellement le prix du tabac, que pour une brassée portugaise, c'est-à-dire pour moins d'une livre, ils donnent quelquefois jusqu'à cinq schellings (six francs). La feuille de tabac croît ici sur une plante de deux pieds de haut. Elle est longue de deux ou trois paumes sur une de largeur; sa fleur est une

elle cloche qui se change en semence par sa maturité.

Les nègres ont tant de passion pour l'ail, qu'ils l'achètent à toute sorte de prix. Barbot raconte qu'il y a gagné cinq cents pour cent, et beaucoup de regret de n'en avoir pas porté une plus grande provision.

CREES. — Indiens des environs de la Baie d'Hudson (216) dans l'Amérique du nord.

Extrait d'un séjour à la Baie d'Hudson ou journal de la vie sauvage en Amérique, par Robert Ballantyne. — Londres, 1848.

§. — Les aborigènes du nord de l'Amérique septentrionale se divisent en un grand nombre de nations ou tribus, qui diffèrent non-seulement par les traits et l'apparence extérieure, mais aussi par leurs usages, et nourrissent, pour la plupart, une haine implacable les uns contre les autres. Les uns sont les plus doux, les plus inoffensifs parmi ces peuples sauvages; ils habitent des contrées couvertes de bois qui avoisinent celles de la Baie d'Hudson; ils vivent sous des tentes, ne font jamais la guerre, et passent tout leur temps à la chasse et à la pêche. Cette nation étant celle avec laquelle j'ai eu le plus de rapports pendant mon séjour dans ces contrées, je la peindrai de préférence aux autres tribus que j'ai vues de près.

Le physique des hommes Crees est assez agréable; ils n'ont pas, à la vérité, la contenance guerrière que l'on remarque chez d'autres tribus, mais la vivacité, la souplesse de leurs mouvements, l'intelligence de leur physiognomie et le brillant de leurs yeux qui semblent être sans cesse en observation, forment un ensemble qui plaît à la fois. Leurs cheveux sont d'un noir de jais; tombent sur les épaules en nattes serrées, et quelquefois de grains de verres ou de pièces d'argent, quelquefois aussi de plumes de perdrix; mais il est fort rare de voir ces sauvages coiffés d'un bonnet ou d'un gant de peau, excepté pendant l'hiver, où la rigueur du froid les oblige à porter une sorte de casquette en fourrure. Les Crees bien que paraissent avoir peu de force musculaire, sont cependant capables d'endurer de grandes fatigues; leur taille moyenne est de cinq pieds, et il est presque aussi rare de voir parmi eux des hommes qui la dépassent d'une manière sensible, qu'il l'est de rencontrer des individus mal faits ou rapés. Cependant, malgré cette petite taille, le pas d'un Indien Cree est beaucoup plus long que celui d'un Européen, en raison qu'il faut attribuer à l'habitude de par eux dès leur bas âge, de marcher tout et longtemps de suite à travers des marécageux, où il est nécessaire de faire de grandes enjambées.

Le vêtement d'été de ces sauvages est tout entier de fabrication anglaise. Il se compose d'une capote d'épaisse flanelle ou bleue, très-large, descendant plus que le genou, serrée à la taille par un

ceinturon de laine écarlate, et d'une chemise de coton bleu rayée, très-grossière, qui se porte en toute saison. Le pantalon est remplacé par une sorte de bas ou de guêtre en drap, qui ne ressemble pas mal à ce que nous appelons une gauffre roulée, et qui protège la jambe depuis la cheville jusqu'au-dessus du genou. En hiver, ce costume subit quelques changements. Au lieu de la capote de laine, l'Indien en porte une faite de cuir de daim fumé, doublée d'une épaisse flanelle, et bordée de fourrures; ses mains sont garanties par des gants sans doigts, n'ayant qu'une ouverture pour le pouce; et sous le le mocassin, qui est sa chaussure habituelle, il revêt son pied d'une, de deux, et jusqu'à quatre paires de chaussons de flanelle, selon que l'exige la rigueur du froid. Le mocassin est une espèce de brodequin fait d'un cuir extrêmement mince et souple, embelli par des broderies exécutées avec des épines de porcépée teintes en couleur, et des fils de soie de diverses nuances; cette chaussure, que les femmes confectionnent avec une rare habileté, est d'une élégance remarquable quand elle est portée sans chaussons; elle est si souple et si juste, qu'elle marque les moindres formes du pied comme un gant de fine peau le fait de celles de la main.

Les femmes des Indiens Crees sont moins favorisées par la nature que leurs maris, et je ne me souviens pas d'en avoir rencontré une seule que l'on pût qualifier de jolie: elles ont toutes la démarche humble, disgracieuse, le regard baissé, craintif; résultats naturels de l'état de dépendance dans lequel les tiennent leurs maris, et des rudes travaux auxquels elles sont assujetties. Leur peau est comme celle des hommes, d'un brun grisâtre, peu agréable à l'œil, et que la saleté excessive de leurs habitudes rend plus repoussant encore: du reste, si ces pauvres créatures manquent de beauté, elles sont du moins sans prétentions aucunes, et rien n'égale le calme habituel, la douceur et la soumission de leur caractère. Le costume des femmes Crees consiste en une blouse de gros drap bleu ou vert, étroite, sans manches, qui descend jusqu'au-dessous du genou, des guêtres semblables à celles des hommes, mais beaucoup plus ornées, et des mocassins. Par-dessus ce vêtement tombe une épaisse couverture qui le recouvre en entier: cette sorte de manteau est d'un usage général chez les deux sexes, et il est bien rare, quelle que soit la saison, qu'un Indien s'aventure hors de chez lui sans se munir de sa couverture. Chez les femmes, un coin de cette pièce d'étoffe, ramené sur la tête, leur sert de coiffure; quelquefois aussi, dans de grandes occasions, elles y substituent une espèce de barrette pointue, faite d'un morceau de drap bleu, et décorée de verroteries.

Ces enfants primitifs et nomades des forêts habitent sous des huttes recouvertes de peaux, ou seulement d'écorce d'arbres si les peaux leur manquent à cet effet. Lorsqu'un

Indien a résolu de changer de résidence, il part dans son canot, accompagné pour l'ordinaire de deux femmes et de trois ou quatre enfants. A la vue d'une petite place unie, abritée contre le vent du nord, située près d'une rivière poissonneuse, et environnée de pins qui lui assurent le bois et le feuillage dont il aura besoin, le sauvage amène son embarcation à terre, et en tire tout ce qu'elle contient, savoir le mince mobilier de la famille. Cela fait, son premier soin est de couper un certain nombre de longues perches, et de les disposer en forme de tente conique, sur une espace d'environ 15 ou 20 pieds de diamètre; ensuite il recouvre cet échafaudage, soit avec des peaux, si ses précédentes chasses ont été heureuses, soit avec de petits rouleaux d'écorce, soit avec du feuillage, dans le cas où il ne possède rien de mieux : une ouverture faisant face à la rivière et fermée par une peau de bison, sert de porte à l'édifice. Le plancher de la hutte est tapissé d'une couche épaisse de rameaux de pin, destinés à remplir à la fois l'office de tapis et celui de matelas, enfin on ne tarde guère à voir s'allumer au centre de la cabane un feu de bois, dont la flamme, en s'animant, communique à cette fragile demeure un degré de chaleur et de confort que les habitants des villes auraient peine à se figurer. C'est dans ce rustique établissement que l'Indien passe souvent plusieurs semaines, quelquefois seulement un petit nombre de jours, selon que le gibier est plus ou moins abondant dans le voisinage : quand cette ressource commence à lui manquer, il enlève la couverture de sa tente, remonte sur son canot, et va porter ses pénates dans quelque autre canton où l'entretien de sa famille soit plus facile.

Il serait difficile d'imaginer une embarcation plus légère, plus gracieuse, que le canot indien; mieux calculée surtout pour naviguer à travers un pays sauvage, sur des rivières fréquemment obstruées par des rapides, des cataractes ou des bas-fonds. Ce bateau est si léger, qu'un homme le porte aisément sur ses épaules quand un obstacle le force à quitter l'eau pour la terre; d'un autre côté, comme il ne prend jamais plus de quatre à six pouces d'eau, il y a peu de bas-fond où il ne puisse continuer à flotter. L'écorce du bouleau dont ce canot est construit, a environ un quart de pouce d'épaisseur; le dedans est doublé de feuilles en bois excessivement minces, sur lesquelles sont clouées, de distance en distance, de fortes baguettes destinées à donner quelque solidité à la frêle machine. C'est dans cette légère embarcation, longue de douze à quinze pieds, large de deux ou trois, qu'une famille indienne voyage souvent pendant des centaines de milles, tantôt franchissant un rapide blanc d'écume, tantôt traversant à pied un *portage*, si la chute d'eau est trop forte pour en tenter la descente, tantôt glissant sans obstacle sur la surface unie d'un beau lac.

Un autre objet de fabrication indienne mé-

rite également d'être décrit; c'est le soulier à neige, non moins utile au sauvage du nord que son canot, et sans l'aide duquel il lui serait impossible de pourvoir à sa nourriture pendant l'hiver. Ce soulier, qu'il ne faut point du tout comparer à nos patins, car ceux-ci sont destinés à mordre sur la glace, tandis que la chaussure indienne doit seulement empêcher celui qui la porte d'enfoncer dans la neige; ce soulier, dis-je, est formé de deux pièces de bois très-minces, unies aux deux bouts, séparées au milieu formant un ovale allongé dont le dedans est garni, en guise de semelle, d'une sorte de fillet fait avec des lanières de peau de daim. On donne de la solidité à cette petite machine en plaçant à l'intérieur de légères baguettes en bois, et elle se fixe au pied par le moyen d'une lanière qui passe sur les orteils. Du reste, on aurait tort de croire qu'elle ressemble par sa forme à un soulier; elle est quelquefois ronde au lieu d'être ovale, et elle a toujours quatre à six pieds de long sur quinze à vingt pouces de large. Malgré sa grandeur cependant, cette chaussure, vu son extrême légèreté, n'est point embarrassante, et avec un peu d'habitude le voyageur finit si le temps est favorable, c'est-à-dire si la neige est dure, par s'en servir avec facilité. Chaussée de ses souliers à neige, un Indien peut faire aisément de huit à dix lieues par jour, et dans un cas d'urgence il en parcourt souvent davantage.

On comprend que la nourriture de ces peuples sauvages varie beaucoup suivant les circonstances. Quelquefois l'Indien vit pendant des semaines entières de perdrix, de gibier, ou de chair de castor; quelquefois, au contraire, il se voit réduit à se nourrir en partie de poisson, en partie d'une espèce de lichen dont parlent les voyageurs, et qu'ils ont nommée *tripe de roche*; mais cette dernière nourriture, si elle n'était soutenue d'aucune autre, pourrait tout au plus retarder d'un jour ou deux la mort amenée par l'insatiation. Du reste, quand il se voit en proie aux souffrances de la faim, l'Indien n'hésite guère à avoir recours au cannibalisme, et j'ai connu moi-même quelques vieilles femmes qui, dans des cas extrêmes, avaient mangé leurs propres enfants; cette affreuse mesure, toutefois ne doit point être considérée comme faisant partie des mœurs habituelles de ces peuples; elle n'est jamais chez eux que le résultat d'un excès de misère, et ils en parlent avec une sorte d'effroi.

Toutes les tribus indiennes ont, comme on le sait, un goût très-vif pour les boissons fortes, et ce moyen de leur attirer, de traiter avec elles d'une manière avantageuse, fut que trop souvent employé par les compagnies anglaises à une époque où la création de compagnies rivales leur faisait redouter la concurrence; mais depuis l'administration éclairée de sir George Simpson, on a presque entièrement renoncé à distribuer de l'eau-de-vie aux Indiens, et ces peuples s'en trouvent infiniment mieux. En revanche, le tabac à fumer est une de leurs principales

consommations. Il est bien rare de rencontrer un Indien qui n'ait sa pipe à la bouche : l'occupation du temps qu'il donne à la chasse, de celui qu'il passe à dormir, vous le parfumer presque sans interruption. Au lieu qu'il achète de la compagnie il mêle une forte dose des feuilles d'une autre plante préparée par lui-même : cet usage a pour but non de rendre le tabac meilleur, mais d'épargner un peu sur cet objet de luxe ; sans cela, la consommation lui deviendrait trop coûteuse.

L'Indien désire-t-il se marier, il va droit au père de la jeune fille qu'il a choisie, et la lui demande : si le père consent, le fiancé en épouse aussitôt la jeune personne ; alors lui-ci, sans plus de cérémonie, le suit dans la maison et s'y installe en maîtresse. En général les Créés se contentent d'une seule femme ; cependant il leur est loisible d'en avoir deux, même trois ou quatre, s'ils peuvent pouvoir les nourrir. Quant aux idées religieuses, on peut dire qu'elles sont presque nulles parmi ces peuples ; ils reconnaissent la vérité un être suprême qu'ils appellent Manitou, mais ils ne lui rendent aucun culte. Depuis quelques années des missionnaires ont été consacrés à répandre le christianisme parmi ces tribus, auxquelles ils donneront sans doute avec le temps, des notions plus justes et plus relevées des attributs de la Divinité.

CRÉOLES. Voy. SAINT-DOMINGUE. Voy. aussi Pinou et l'introduction ethnographique.

Au Brésil, les créoles, d'un caractère doux, aimable et gai, se réunissent fréquemment les uns chez les autres pour passer la soirée à jouer aux cartes, à faire de la musique et à danser. Doués d'un esprit vif et d'une imagination ardente, mais n'ayant pour eux aucun objet digne de les occuper ou de les intéresser, les créoles sont tous joueurs : les femmes ont en général des yeux noirs, une physionomie expressive ; elles sont spirituelles, animées du désir de s'instruire, et elles soutiennent la conversation avec un agrément infini. Il y a dans leurs assemblées, qu'elles nomment *tertulias*, un air de gaieté et d'enjouement qui les rend extrêmement agréables ; elles se mettent avec beaucoup d'élégance, et suivent les modes françaises.

CRÉATES. — Habitants de la Croatie.

La Croatie est située le long du golfe de Venise, à l'occident.

Les habitants actuels de la Croatie descendent tous d'un mélange de plusieurs nations slaves ; aussi ont-ils des qualités naturelles, des mœurs, des usages qui leur sont communs à tous ; mais la diversité des religions, l'éducation, la situation physique et les rapports politiques produisent des nuances différentes dans le caractère moral et physique et font distinguer les habitants d'une contrée de ceux d'une autre, de même que les individus des divers cultes. L'habitant des montagnes ressemble peu à ceux du

plat pays ; la Croatie proprement dite professe la religion catholique.

Les habitants de la Croatie sont généralement d'une belle taille ; ils ont l'air mâle, vigoureux, le teint rembruni et le regard farouche, ce qui a donné lieu à cette vieille tradition : *Il y a des Illyriens dont les regards sont mortels, et qui ont deux prunelles dans chaque œil*. Dans le canton de la Licca surtout les habitants sont très-grands, très-robustes, leur voix est rude et forte, au point qu'ils se parlent et se comprennent fort bien à une distance de 3 à 400 pas ; ils ont la vue perçante et l'ouïe subtile, mais le goût et l'odorat très-faibles.

Les habitants de la Licca sont pleins de valeur et ils aiment la gloire ; ils se nomment entre eux *junak* (héros), et prétendent même recevoir ce titre des étrangers. Les *Bunjizci* sont les plus valeureux de tous et l'élite de leurs milices. Un enfant Bunjizci, à l'âge de 10 à 12 ans, se bat et remporte souvent la victoire contre un jeune homme de 20 ans d'une autre contrée ; dès le plus bas âge, leur voix est mâle et leur hardiesse est extrême ; les enfants se font un jeu de gravir les rochers sur les bords de la mer, ou de grimper sur les mâts des vaisseaux, d'où ils se précipitent dans l'eau.

Le peuple qui habite la partie militaire est fort et belliqueux, les enfants portent les armes dès leur septième année ; il n'y a pas jusqu'au plus petit pâtre qui ne sache manier un fusil : jadis ils ne se seraient pas éloignés de la maison sans être armés ; ils portaient toujours des pistolets et un coutelas à la ceinture. Avant d'entrer à l'église, ils déposaient ordinairement leurs armes, qu'ils rangeaient en bel ordre devant la porte ; après l'office, ils les reprenaient pour danser le *kolo* (danse nationale), et s'en retournaient en chantant des chansons martiales en l'honneur de leurs plus grands guerriers.

Le Croate du plat pays ressemble peu à ces belliqueux montagnards. Bien fait comme eux, sa taille est moins grande et son corps moins vigoureux ; il est moins propre à la fatigue, et fort inférieur, pour le courage, aux habitants de la partie militaire. On pourrait présumer que les mariages précoces ont enervé cette race d'hommes ; les garçons se marient à quatorze ou quinze ans, pour augmenter le nombre des femmes, seules chargées de tous les soins du ménage et des travaux les plus pénibles. La santé de l'habitant des montagnes est aussi beaucoup meilleure et plus durable que celle du Croate des plaines. Le montagnard, endurci dès sa jeunesse à souffrir continuellement les changements de température dans un climat rigoureux, accoutumé à une nourriture simple et frugale, est rarement malade, et guérit promptement lorsque sa santé est altérée. Le Croate du plat pays, au contraire, vivant dans un climat chaud et humide, est sujet à plus de maladies, qu'il croit guérir toutes par la saignée et les

ventouses, tandis que le remède universel des montagnards est un verre d'eau-de-vie mêlée avec du poivre, ou du vin coupé avec du vinaigre, auquel ils ajoutent de l'ail.

La nourriture ordinaire des Croates consiste en pain et autres préparations farineuses, lait et fromage. Il se fait surtout une plus grande consommation de pain en Croatie que partout ailleurs. Les fours étant rares dans ce pays, on est obligé de faire tous les jours du pain frais, dont on mange une plus grande quantité. Les Illyriens se servent à cet effet de la *pequa*, sorte de poêle de fer ou de terre cuite, de la forme d'un pain, qu'ils mettent dans leur âtre et qu'ils couvrent de charbon jusqu'à ce que le pain soit assez cuit. Ils font aussi une espèce de gâteaux azymes, de farine de froment, de seigle et d'orge, mêlés ensemble, qu'ils font cuire sous les cendres. Si l'habitant du plat pays et des parties fertiles de la Croatie recueille en abondance les fruits propres à sa nourriture, l'habitant des montagnes du sud et de l'est en manque presque toujours; et le plus aisé d'entre eux mange rarement du pain de froment. La nature, moins libérale dans les contrées montagneuses, ne fournit à leurs habitants, pour faire du pain, que du millet, du maïs, de l'orge, de l'épeautre et de l'avoine. Outre le pain, ces montagnards font tous les jours leur *polenta* (farine cuite à l'eau), qu'ils assaisonnent avec du beurre, de l'huile ou du lait, et qu'ils mangent même assez souvent sans aucun assaisonnement. Pendant leur carême, ils ne mangent que des légumes cuits à l'eau avec un peu de sel.

Comme il n'y a pas de boucheries, on consomme peu de viande en Croatie; ce n'est que les jours de fêtes, aux repas de noces, et à la fin de la moisson ou de la fenaison, qu'ils s'en régalaient, et alors ils la mangent presque toujours rôtie. Au commencement de l'hiver, on tue dans chaque maison des bœufs, des moutons, des chèvres et des cochons dont on fume la chair; elle est destinée à ceux qui vont faire leur service au régiment, ainsi qu'à ceux qui sont obligés de s'absenter quelques jours pour faire une corvée. Aux jours de festin, on sert des chèvres ou des moutons rôtis tout entiers. Dans les contrées où l'on cultive la vigne, on boit du vin, mais la récolte ne peut suffire ordinairement que pour cinq ou six mois. La boisson des habitants du midi est l'eau et le petit-lait. On prépare aussi une boisson avec des poires et de l'épine-vinette; mais le vin de Dalmatie est la boisson chérie de l'habitant de la Licca, il s'en régale les jours de fêtes et dans les grands repas.

Les Croates n'achètent point leurs vêtements, les femmes tissent la toile et le drap; le lin, le chanvre, la laine qu'elles emploient sont des productions du pays. Le costume diffère selon la différence de l'origine, et selon la religion: l'Illyrien couvre ordinairement sa tête d'un bonnet rouge et

porte rarement un chapeau; ses cheveux sont tressés en chaînette sur la nuque, son menton est rasé et il ne porte que des moustaches. Les hommes, les femmes et les enfants ont toujours le cou et la poitrine découverts, même pendant le froid le plus rigoureux, ce qui fait qu'ils ne sont point sujets à des maladies de poitrine. Les chemises sont à larges manches; l'ouverture, le poignet, le col et les épaules sont bordés en fil de laine bleue. Les hommes portent ordinairement un pantalon blanc, le gilet à la hongroise, brodé en cordons avec un double rang de boutons; des chaussons brodés en fil de laine; l'Illyrien recouvre ces chaussons d'une espèce de brodequins faits de peau non tannée. Le Croate a le corps serré par une ceinture de cordons rouges dans laquelle il place ses pistolets et un long couteau; par-dessus son habillement, il porte un manteau rouge; les plus riches mettent une longue pelisse verte ou bleue qui leur sert de parure, et qu'ils ne quittent même pas durant les plus grandes chaleurs de l'été. Le luxe des hommes consiste en dix ou douze anneaux d'argent qu'ils attachent au côté gauche d'une veste d'écarlate, de façon qu'en marchant, ils font un bruit à peu près semblable à celui des grelots d'un collier de chien; de grands boutons d'argent sur la pelisse sont également le signe de l'opulence.

Les maisons, que les habitants de la Croatie construisent eux-mêmes, sont toutes en bois, à l'exception de celles du littoral, qui sont bâties en pierres; ce ne sont que des cabanes, divisées en deux compartiments, l'un servant d'habitation aux hommes, et l'autre aux animaux domestiques; dans la plaine, elles sont un peu plus spacieuses; mais dans les montagnes, particulièrement dans le district militaire de Carlstadt, elles ressemblent aux huttes des sauvages; les parois sont de bois enduit de glaise, le toit est de planches ou de chaume; il n'y a ni plancher, ni fenêtre, ni cheminée; la cuisine se fait dans la chambre qu'ils habitent, dans un trou pratiqué au milieu, autour duquel ils se chauffent pendant l'hiver; la même chambre sert aussi de magasin pour les blés, les provisions et les vivres. Ils n'ont ordinairement d'autre lit que la terre dure; le seul chef de la famille et les paysans les plus riches ont des couchettes élevées, formant une espèce de grabat de planches couvertes de paille et de quelques peaux de mouton.

Dans quelques maisons, l'on voit cinquante à soixante personnes de quatre générations, vivre ensemble, sans que la discorde vienne jamais troubler leur union. Le plus vieux est le chef absolu de la famille; on le nomme *gospodar*; il ordonne et dirige les travaux, tous les autres lui obéissent; sa femme ou la plus vieille de la maison, qu'on appelle *stara, maiko*, ou *gospodina*, est chargée de l'éducation de tous les enfants, qu'elle gouverne et punit à volonté. Les occupations les plus remplies

l'intérieur du ménage sont le partage jeunes femmes ; les jeunes gens sont du labourage.

En général, le Croate n'aime pas un travail ; loin d'avoir l'activité nécessaire au développement de l'industrie, il est paresseux et insouciant ; il passe la grande partie de la journée à ne rien faire, tandis que les femmes, laborieuses, agiles, soutiennent presque à elles seules tout le poids des travaux ; non-seulement elles vaquent aux soins du ménage, elles font aussi une grande partie des travaux champêtres. Il n'est pas rare de rencontrer dans les chemins raboteux des montagnes, des femmes portant jusqu'à cent livres de foin, ou une charge de bois, pendant l'été, elles vont chercher à distance de plusieurs lieues. Ces femmes, chargées de soins aussi pénibles, nouent la quenouille à leur ceinture et le lin ou la laine qui doit servir de vêtement à leur famille. L'étranger est surpris de rencontrer dans les montagnes de Dalmatie et de la Kapella, des femmes de la montagne ayant un grand sac sur leur tête, un sur leur dos et un autre dans les mains, et de leur voir faire, en filant et en tissant, dix à douze lieues par jour, tandis qu'il marche à côté d'elles sans porter rien sur son ardeau, et occupé seulement à fumer sa pipe.

Croates, et surtout les montagnards, sont très hospitaliers envers leurs compatriotes. Un homme qui arrive pendant le repas ne peut s'en empêcher d'en prendre sa part, s'il ne veut passer sensiblement le chef de la maison, qui se croirait déshonoré s'il rendait un indigent ou un voyageur, sans lui offrir l'hospitalité. En général, le Croate est honnête homme dans ses rapports avec les individus de sa nation ; il est généreux et secourable, mais il traite, comme nous, tous ceux qui ne sont pas de la nation que lui, et comme ennemis ceux qui ne sont pas de son pays.

La première chose dont on s'occupe lors d'un décès, c'est d'aller en avertir le curé, afin qu'il fasse sonner toutes les cloches de la paroisse. Le peuple croit que le son des cloches facilite le voyage des âmes dans l'autre monde. Les catholiques mettent dans la main du mort une croix simple, et les orthodoxes, une croix double ou triple. Dans les parties du pays, on dépose aussi, près du mort, ses armes et sa pipe

chargée de tabac. Ensuite, le chef de la maison prononce un éloge funèbre auquel les parents répondent d'une voix lamentable, ainsi que les amis du défunt, en faisant l'énumération de ses exploits et de ses vertus ; pour le convoi, on loue une pleureuse. Il y a des femmes croates très-habiles et qui s'acquittent parfaitement de cet emploi. Cette femme entonne les cantiques funèbres, auxquels toutes les personnes du cortège répondent en poussant des cris plaintifs, et en se tordant les bras. Ces chants funèbres sont tous à la gloire du défunt ; on célèbre sa valeur dans les combats, sa force et sa beauté, si c'est un jeune homme ; on l'appelle à grands cris par son nom : on lui reproche de s'être laissé mourir si tôt. On s'entretient avec lui comme s'il pouvait répondre ; ses camarades lui demandent pourquoi il les a délaissés, comment ils pourront vivre désormais sans lui ; ils lui disent : « A quoi serviront maintenant tes pistolets, ton haushar, tes armes ? tu ne te pareras plus de ton beau doliman rouge ! Ame chérie ! as-tu faim, as-tu soif ? Salue de notre part les âmes de nos parents que tu vas voir dans l'autre monde, et rends-leur compte de l'état où se trouve à présent leur famille. » Chez les schismatiques, le cercueil reste ouvert, à l'église, jusqu'après l'office ; alors les parents et les amis embrassent le défunt, puis on l'enterre. Une mère fait éclater sa douleur, quand elle perd un enfant, par des imprécations terribles contre la mort, et après l'enterrement, elle brise, sur la tombe, le berceau qui a servi à l'enfant.

Les jeux de cette nation, particulièrement ceux des habitants des montagnes, consistent en exercices qui exigent autant de force que d'adresse. Ils jettent, vers un but, une pierre de trente à cinquante livres pesant ; ils s'exercent aussi à la course et à sauter. Le *kolo* est la danse nationale des Illyriens.

Le plus grand amusement d'un Croate, en temps de guerre, comme dans sa maison, c'est d'allumer un grand feu. Il supporte fort bien le froid, mais il aime extrêmement à se chauffer les pieds. Dix ou douze Croates, rassemblés autour d'un grand feu, se couchent par terre, les pieds tout près des charbons et la tête tournée en dehors ; ils exposent sans peine tout le reste du corps au froid et à la neige, pourvu qu'ils aient les pieds chauds.

D

DROMEY. — Royaume de la côte occidentale d'Afrique. Voy. GURNEZ, § III, n° 2, et § IV.

DRUZES. Voyez SYRIE, § III.

E

ECOSSAIS. — Les mœurs et les habitudes de la bonne société écossaise sont calquées sur celles des Anglais et n'offrent rien de très-caractéristique; mais les habitants des montagnes appelés *Highlanders* sont un type à part qui a acquis de la célébrité et dont il faut dire un mot. Le passage suivant qui leur est consacré est extrait du recueil des *Voyages modernes* (217).

Highlanders ou montagnards écossais. — « Lorsqu'on prend la route de *Dalmalty*, en quittant *Inverary*, le contraste est frappant; car à peine a-t-on perdu de vue le plus charmant séjour et les hôtes les plus aimables, qu'on entre dans une chaîne de montagnes arides et de l'aspect le plus sauvage; la route est étroite, embarrassée, et ce triste et pénible chemin, où, pendant huit heures, on ne rencontre nul être vivant, ni habitation, ni arbres, ni verdure, fatigue autant le corps que l'imagination. Enfin, on sort de cette espèce d'étroite prison, et une jolie vallée semée de coteaux s'ouvre subitement devant vous : une petite rivière, appelée *Glen-Urchi*, serpente sur la partie gauche; quelques maisons groupées, d'autres dispersées çà et là; une chapelle dans le fond, et un lac dans le lointain, embellissent ce paysage : ce lieu s'appelle *Dalmalty*. L'hôtellerie, qui s'annonce assez bien, est située sur une éminence isolée, environnée de verdure; une quinzaine de montagnards étaient en face de la porte, tous dans le même costume, fort remarquable; ils saluèrent les arrivants d'une manière fort honnête, mais en même temps un peu fière. L'hôte, qui accueillit de fort bonne grâce les voyageurs et qui savait un peu d'anglais, leur dit qu'ils devaient être tranquilles sur le compte de ces hommes, qui, peu accoutumés à voir des étrangers dans un lieu aussi reculé où il en passe rarement, fixaient avec plaisir leurs regards sur nous. « Vous pouvez être assuré, ajouta-t-il, que ces bons montagnards, loin de vous nuire, se croiraient, au contraire, très-heureux de pouvoir exercer envers vous les lois de l'hospitalité, qu'ils aiment et qu'ils respectent de tout temps; et si vous les trouvez réunis en aussi grand nombre, c'est à cause du jour de dimanche. »

« Effectivement, les montagnards écossais, très-zélés presbytériens, sont sévères observateurs du culte, et ne se permettraient pas, ce jour-là, le plus léger divertissement. Ceux-là arrivaient de la prière, et se reposaient un moment avant de se retirer chez eux; leur air grave et recueilli formait un singulier contraste avec l'éclat et les couleurs tranchantes de leur parure militaire.

« Leur costume, très-singulier, consiste en

une veste militaire à revers et à parements, d'une étoffe de laine à grands carreaux, verts, bleus et blancs; ils donnent à cette veste le nom de *filibeg*; en un grand manteau de la même étoffe, retroussé et noué sur l'épaule gauche, c'est le *plaid*; en une espèce de jupe courte et plissée comme le bas de la cotte-d'armes de l'habillement romain, qui leur tient lieu de culottes, mais qui ne descend qu'à moitié de la cuisse; la jambe est aussi en partie nue et chaussée d'un demi-bas en laine, rehaussé de couleurs vives et à bandes croisées, qui imitent fort bien un brodequin antique; leur tête est couverte d'un bonnet bleu, avec une petite bordure autour, de couleur rouge, bleue et verte; une seule plume longue et flottante le décore. Ils ont toujours un poignard et souvent deux pistolets à la ceinture; ce poignard porte le nom de *durk* ou *dirk*. Leurs souliers, qu'ils savent faire, en général, eux-mêmes d'une manière assez grossière, mais solide, sont attachés avec des courroies; *brogues* est le nom qu'ils donnent à cette chaussure.

« Leur argent est renfermé dans une ceinture de peau de loutre, qui leur sert en même temps d'ornement; elle est faite de manière que la peau de la tête de l'animal se trouve placée par-devant; les yeux sont bordés d'un ruban de laine rouge, et la tête est entourée d'une multitude de petits cordons de diverses couleurs; elle recouvre une pochette qui sert à placer l'argent en guise de bourse. Tel est l'habillement que portent les montagnards écossais depuis des temps très-reculés. »

EGYPTE. — Des diverses races d'habitants de cette contrée.

Nous extrayons les notions suivantes du *Voyage en Egypte et en Syrie* de Volney.

Au milieu des révolutions qui n'ont cessé d'agiter la fortune des peuples, il est peu de pays qui aient conservé purs et sans mélange leurs habitants naturels et primitifs. Partout cette même cupidité qui porte les individus à empiéter sur leurs propriétés respectives, a suscité les nations les unes contre les autres : l'issue de ce choc d'intérêts et de forces a été d'introduire dans les états un étranger vainqueur, qui, tantôt usurpateur insolent, a dépouillé la nation vaincue du domaine que la nature lui avait accordé, et tantôt, conquérant plus timide ou plus civilisé, s'est contenté de participer à des avantages que son sol natal lui avait refusés. Par là se sont établies dans les états des races diverses d'habitants, qui quelquefois, se rapprochant de mœurs et d'intérêts, ont mêlé leur sang, mais qui, le plus souvent, divisés par des préjugés politiques ou

ageux, ont vécu rassemblés sur le même sol sans jamais se confondre. Dans le premier cas, les races, perdant par leur mélange les caractères qui les distinguaient, ont formé un peuple homogène où l'on n'a plus aperçu les traces de la révolution. Dans le second, demeurant distinctes, leurs différences personnelles sont devenues un monument qui a survécu aux siècles, et qui peut, en quelque sorte, suppléer au silence de l'histoire.

Tel est le cas de l'Egypte : enlevée depuis sept-trois siècles à ses propriétaires naturels, elle a vu s'établir successivement dans son sein, des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Turcs, et enfin cette race de Tartares connus sous le nom de *Turks ottomans*. Un mélange de peuples, plusieurs y ont laissé des vestiges de leur passage ; mais comme dans leur succession ils se sont mêlés, il en est résulté une confusion qui rend moins facile à connaître le caractère de chacun. Cependant on peut encore distinguer dans la population de l'Egypte quatre races principales d'habitants.

La première et la plus répandue est celle des Arabes, qu'on doit diviser en trois classes : 1^{re} la postérité de ceux qui, lors de l'invasion de ce pays par Amrou, l'an 640, accoururent de l'Hedjaz et de toutes les parties de l'Arabie s'établir dans ce pays justement vanté pour son abondance. Chacun s'empressa d'y posséder des terres, et bientôt le Delta fut rempli de ces étrangers, au préjudice des Grecs vaincus. Cette première race, qui s'est perpétuée dans la classe actuelle des *fellâhs* ou *laboureurs* et des artisans, a conservé sa physionomie originelle ; mais elle a pris une taille plus forte et plus élevée : effet naturel d'une nourriture plus abondante que celle des déserts. En général, les paysans d'Egypte atteignent cinq pieds quatre pouces ; plusieurs vont à cinq pieds et sept ; leur corps est musculeux sans être gras et robuste comme il convient à des hommes endurcis à la fatigue. Leur peau bronzée par le soleil est presque noire ; mais leur visage n'a rien de choquant. La plupart ont la tête d'un bel ovale, le front large et avancé, et sous un sourcil noir un œil noir, enfoncé et brillant ; le nez assez grand, sans être aquilin ; la bouche bien taillée et toujours de belles dents. Les habitants des villes, plus mélangés, ont une physionomie moins uniforme, moins prononcée. Ceux des villages, au contraire, ne s'alliant jamais que dans leurs familles, ont des caractères plus généraux, plus constants, et quelque chose de rude dans l'aspect, qui tire sa cause des passions d'une âme sans cesse aigrie par l'état de guerre et de tyrannie qui les environne.

2^e Une deuxième classe d'Arabes est celle des Africains ou Occidentaux (218), venus à diverses reprises et sous divers chefs se

réunir à la première ; comme elle, ils descendent des conquérants musulmans qui chassèrent les Grecs de la Mauritanie ; comme elle, ils exercent l'agriculture et les métiers ; mais ils sont plus spécialement répandus dans le Saïd, où ils ont des villages et même des princes particuliers.

3^e La troisième classe est celle des Bédouins ou hommes des déserts (219), connus des anciens sous le nom de *Scenites*, c'est-à-dire habitant sous des tentes. Parmi ceux-là, les uns, dispersés par familles, habitent les rochers, les cavernes, les ruines et les lieux écartés où il y a de l'eau ; les autres, réunis par tribus, campent sous des tentes basses et enfumées, et passent leur vie dans un voyage perpétuel. Tantôt dans le désert, tantôt sur les bords du fleuve, ils ne tiennent à la terre qu'autant que l'intérêt de leur sûreté ou la subsistance de leurs troupeaux les y attachent. Il est des tribus qui, chaque année, après l'inondation, arrivent du sein de l'Afrique pour profiter des herbes nouvelles, et qui au printemps se renfoncent dans le désert ; d'autres sont stables en Egypte, et y louent des terrains qu'ils ensemencent et changent annuellement. Toutes observent entre elles des limites convenues qu'elles ne franchissent point, sous peine de guerre. Toutes ont à peu près le même genre de vie, les mêmes usages, les mêmes mœurs. Ignorants et pauvres, les Bédouins conservent un caractère original, distinct des nations qui les environnent. Pacifiques dans leur camp, ils sont partout ailleurs dans un état habituel de guerre. Les laboureurs qu'ils pillent, les haïssent ; les voyageurs qu'ils dépouillent, en médisent ; les Turcs qui les craignent, les divisent et les corrompent. On estime que leurs tribus en Egypte pourraient former trente mille cavaliers ; mais ces forces sont tellement dispersées et désunies, qu'on les y traite comme des voleurs et des vagabonds.

Une seconde race d'habitants est celles des Coptes, appelés en arabe *el Qoubt*. On en trouve plusieurs familles dans le Delta ; mais le grand nombre habite le Saïd, où ils occupent quelquefois des villages entiers. L'histoire et la tradition attestent qu'ils descendent du peuple dépouillé par les Arabes, c'est-à-dire de ce mélange d'Egyptiens, de Perses, et surtout de Grecs qui, sous les Ptolémées et les Constantin, ont si longtemps possédé l'Egypte. Ils diffèrent des Arabes par leur religion, qui est le christianisme ; mais ils sont encore distincts des chrétiens par leur secte, qui est celle d'Eutychès. Leur adhésion aux opinions théologiques de cet homme leur a attiré de la part des autres Grecs des persécutions qui les ont rendus irréconciliables. Lorsque les Arabes conquièrent le pays, ils en profitèrent pour les affaiblir mutuellement. Les

(218) En arabe, *magârbe*, p'urriel de *magrebi*, du nom de *garb* ou couchant : ce sont nos Barbares.

(219) En arabe, *bedâoui*, formé de *béd*, désert, *pays sans habitations*.

Coptes ont fini par expulser leurs rivaux ; et comme ils connaissent de tout temps l'administration intérieure de l'Égypte, ils sont devenus les dépositaires des registres des terres et des tribus. Sous le nom d'*écrivains*, ils sont au Kairo les intendants, les secrétaires et les traitants du gouvernement et des beks. Ces écrivains, méprisés des Turks qu'ils servent, et haïs des paysans qu'ils vexent, forment une espèce de corps dont est chef l'écrivain du commandant principal. C'est lui qui dispose de tous les emplois de cette partie, qu'il n'accorde, selon l'esprit de ce gouvernement, qu'à prix d'argent.

On prétend que le nom de Coptes leur vient de la ville de *Coptos* où ils se retirèrent, dit-on, lors des persécutions des Grecs ; mais je lui crois une origine plus naturelle et plus ancienne. Le terme arabe *Qoubti*, un *Copte*, me semble une altération évidente du grec *Αἰγυπτίος*, un *Égyptien* ; car on doit remarquer que *y* était prononcé *ou* chez les anciens Grecs, et que les Arabes n'ayant ni *g* devant *a* ou *u*, ni la lettre *p*, remplacent toujours ces lettres par *q* et *b* : les Coptes sont donc proprement les représentants des Égyptiens (220) ; et il est un fait singulier qui rend cette acception encore plus probable. En considérant le visage de beaucoup d'individus de cette race, je lui ai trouvé un caractère particulier qui a fixé mon attention : tous ont un ton de peau jaunâtre et fumeux, qui n'est ni grec ni arabe ; tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre grosse ; en un mot, une vraie figure de mulâtre. J'étais tenté de l'attribuer au climat (221), lorsqu'ayant été visiter le Sphinx, son aspect me donna le mot de l'énigme. En voyant cette tête caractérisée *négre* dans tous ses traits, je me rappelai ce passage remarquable d'Hérodote, où

(220) D'autant mieux qu'on les trouve au Saïd dès avant Dioclétien, et qu'il paraît que le Saïd fut moins remué par les Grecs que le Delta.

(221) En effet, j'observe que la figure des nègres représente précisément cet état de contraction que prend notre visage lorsqu'il est frappé par la lumière et par une sorte réverbération de chaleur. Alors le sourcil se fronce ; la pomme des joues s'élève ; la paupière se serre ; la bouche fait la moue. Cette contraction des parties mobiles n'a-t-elle pas pu et dû à la longue influer sur les parties solides, et mouler la charpente même des os ? Dans les pays froids, le vent, la neige, l'air vif, opèrent presque le même effet que l'excès de lumière dans les pays chauds : et nous voyons que presque tous les sauvages ont quelque chose de la tête du nègre ; ensuite viennent les coutumes de mouler la tête des enfants, et même le genre de coiffure, qui, par exemple, chez les Tartares étant un bonnet haut, lequel serre les tempes et relève le sourcil, me semble la cause du *sourcil de chèvre* qu'on remarque chez les Chinois et les Kalmouks : dans les zones tempérées et chez les peuples qui habitent sous des toits, ces diverses circonstances n'ayant pas lieu, les traits se montrent allongés par le repos des muscles, et les yeux à fleur de tête, parce qu'ils sont protégés contre l'action de l'air.

(222) Lib. II, p. 150.

il dit (222) : *Pour moi, j'estime que les Grecs sont une colonie des Égyptiens, pour, comme eux, ils ont la peau noire et cheveux crépus* ; c'est-à-dire que les anciens Égyptiens étaient de vrais nègres de la même pièce de tous les naturels d'Afrique ; et dès lors on explique comment leur sang s'est allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule original. On peut même donner à cette observation une étendue très-générale et poser en principe que la physionomie est une sorte de monument propre en bien des lieux à constater ou éclaircir les témoignages de l'histoire, sur les origines des peuples. Parmi nous, un laps de neuf cents ans, n'a pu effacer la nuance qui distinguait les habitants des Gaules, de ces *hommes du Nord* qui, sous Charles le Gros, vinrent occuper la plus riche de nos provinces. Les voyageurs qui vont par mer de Normandie en Danemark, parlent avec surprise de la ressemblance fraternelle des habitants de ces deux contrées, conservée malgré la distance des lieux et des temps. La même observation se présente, quand on passe de France en Bourgogne ; et si l'on parcourt avec attention la France, l'Angleterre, toute autre contrée, on y trouverait la trace des émigrations écrites sur la face des habitants. Les Juifs n'en portent-ils pas d'inclinaisons, en quelque lieu qu'ils soient établis ? Dans les États où la noblesse représente un peuple étranger introduit par conquête, si cette noblesse ne s'est point alliée aux indigènes, ses individus ont une empreinte particulière. Le sang kalmouk se distingue encore dans l'Inde ; et si quelqu'un avait étudié les diverses nations de l'Europe et du nord de l'Asie, il retrouverait peut-être des analogies qu'on a oubliées.

(223) Cette observation qui, lors de la publication de ce voyage, en 1787, sembla plutôt neuve et piquante que fondée en vérité, se trouve aujourd'hui portée à l'évidence par des faits eux-mêmes aussi piquants que décisifs. Blumenbach, professeur très-distingué d'anatomie à Göttingue, a publié en 1794 un mémoire duquel il résulte :

1° Qu'il a eu l'occasion de disséquer plusieurs momies égyptiennes ;

2° Que les crânes de ces momies appartiennent à trois différentes races d'hommes, savoir : l'une la race éthiopienne, caractérisée par les joues épaisses, les lèvres épaisses, le nez large et épais, les prunelles saillantes, ainsi, ajoute-t-il, que nous représente les Coptes d'aujourd'hui.

La seconde race qui porte le caractère des Hébreux, et la troisième qui est mixte et participe des deux premières.

Le docteur Blumenbach cite aussi, en preuve de la première race, le sphinx gravé dans le Nord auquel les plus savants antiquaires n'avaient fait attention jusqu'à présent. J'y ajoute en cette occasion pour nouveau témoin, le même sphinx dessiné par l'un des artistes les plus distingués de nos jours, M. Cuvier, auteur du *Voyage pittoresque de la Syrie de l'Égypte*, etc. L'on y remarquera, outre des proportions gigantesques, une disposition de traits qui établit de plus en plus ce que j'ai avancé.

lais en revenant à l'Égypte, le fait qu'elle ad à l'histoire offre bien des réflexions à philosophie. Quel sujet de méditation, de ir la barbarie et l'ignorance actuelle des pt, issus de l'alliance du génie profond , Égyptiens, et de l'esprit brillant des ers; de penser que cette race d'hommes ins, aujourd'hui notre esclave et l'objet nos mépris, est celle-là même à laquelle as devons nos arts, nos sciences, et jus- à l'usage de la parole; d'imaginer enfin e est au milieu des peuples qui se di- g les plus amis de la liberté et de l'hu- mité que l'on a sanctionné le plus barbare esclavages, et mis en problème si les ours noirs ont une intelligence de l'espèce l'homme!

Le langage est un autre monument dont radations ne sont pas moins justes ni mas instructives. Celui dont usaient ci- ment les Coptes, s'accorde à constater les m que j'établis. D'un côté la forme de us lettres et la majeure partie de leurs ns démontrent que la nation grecque, us un séjour de mille ans, a imprimé etement son empreinte sur l'Égypte (224); d'autre part, l'alphabet copte a cinq mtes et le dictionnaire beaucoup de mots u sont comme les débris et les restes de arabe égyptien. Ces mots examinés avec ritique ont une analogie sensible avec les ments des anciens peuples adjacents, tels que les Arabes, les Éthiopiens, les Syriens, et même les riverains de l'Euphrate; et l'on est établi comme un fait certain que tou- es langues ne furent que des dialectes nés d'un fonds commun. Depuis plus de us siècles, celui des Coptes est tombé en litude; les Arabes conquérants, en dé- upant l'idiome des peuples vaincus, leur d imposé avec leur joug l'obligation d'ap- re leur langue. Cette obligation même nt une loi, lorsque, sur la fin du 1^{er} siè- e de l'hégire, le kalife Oualéd 1^{er} prohiba e langue grecque dans tout son empire : e moment l'arabe prit un ascendant nersel; et les autres langues, reléguées us les livres, ne subsistèrent plus que us les savants qui les négligèrent. Tel a le sort du copte dans les livres de dé- tion et d'église, les seuls connus où il nte : les prêtres et les moines ne l'en- dent plus; et en Égypte, comme en Sy- musulman ou chrétien, tout parle arabe e entend que cette langue.

Il se présente à ce sujet des observations s, dans la géographie et l'histoire, ne sont s sans importance. Les voyageurs, en nt des pays qu'ils ont vus, sont dans age et souvent dans l'obligation de citer s mots de la langue qu'on y parle. C'est e obligation, par exemple, s'il s'agit de as propres de peuples, d'hommes, de

villes, de rivières et d'autres objets parti- culiers au pays; mais de là est survenu l'abus, que transportant les mots d'une lan- gue à l'autre, on les a défigurés à les ren- dre méconnaissables. Ceci est arrivé surtout aux pays dont je traite; et il en est résulté, dans les livres d'histoire et de géographie, un chaos incroyable. Un Arabe qui saurait le français, ne reconnaîtrait pas dans nos cartes dix mots de sa langue, et nous-mê- mes, lorsque nous l'avons apprise, nous éprouvons le même inconvénient. Il a plu- sieurs causes.

1^o L'ignorance où sont la plupart des voyageurs de la langue arabe, et surtout de sa prononciation; et cette ignorance a été cause que leur oreille, novice à des sons étrangers, en a fait une comparaison vicieuse aux sons de leur propre langue.

2^o La nature de plusieurs prononciations qui n'ont point d'analogies dans la langue où on les transporte. Nous l'éprouvons tous les jours dans le *th* des Anglais et le *jota* des Espagnols : quiconque ne les a pas entendus, ne peut s'en faire une idée; mais c'est bien pis avec les Arabes, dont la lan- gue a trois voyelles et sept à huit conson- nes étrangères aux Européens. Comment les peindre pour leur conserver leur nature, et ne les pas confondre avec d'autres qui sont des sens différents (223).

3^o Enfin, une troisième cause de désordre est la conduite des écrivains dans la rédac- tion des livres de cartes. En empruntant leurs connaissances de tous les Européens qui ont voyagé en Orient, ils ont adopté l'orthographe des noms propres, telle qu'ils l'ont trouvée dans chacun; mais ils n'ont pas fait attention que les diverses nations de l'Europe, en usant également des lettres romaines, leur donnent des valeurs diffé- rentes. Par exemple, l'*u* des Italiens n'est pas notre *u*, mais *ou*; leur *gh*, n'est pas *gé*, mais *gué*; leur *c*, n'est pas *cé*, mais *tché*; de là une diversité apparente de mots qui sont cependant les mêmes. C'est ainsi que celui qu'on doit écrire en français *chaik* ou *chek*, est écrit tour à tour *schek* (226), *shekh*, *schech*, *sciek*, selon qu'on l'a tiré de l'an- glais, de l'allemand ou de l'italien, chez qui ces combinaisons de *sh*, *sch*, *sc*, ne sont que notre *ché*. Les Polonais écriraient *szech*, et les Espagnols, *chej*; cette différence de fi- nale, *j*, *ch* et *kh*, vient de ce que la lettre arabe est le *jota* espagnol, *ch* allemand (227), qui n'existe point chez les Anglais, les Fran- çais et les Italiens. C'est encore par des raisons semblables, que les Anglais écrivent *Rooda*, l'île que les Italiens écrivent *Ruda*, et que nous devons prononcer comme les Arabes, *Rouda*; que Pocoke écrit *harammé*, pour *hardmi*, un voleur; que Niebuhr écrit *dajebel* pour *djebel*, une montagne; que d'An-

en Égypte; et son compagnon, le jeune Fokhal, au bout d'un an, fut plus avancé que lui.

(226) Pour faire sentir ces différences à la lec- ture, il faut appeler les lettres une à une.

(227) Pas dans tous les cas, mais après l'*o* et l'*n*, comme dans *buch*, un livre.

(224) Voy. le Dict. Copte, par Lacroze.

(225) Il n'y a pas jusqu'au savant Pocoke qui, dans ses livres, ne put jamais se faire d'interprète. Récentement, Vonhaven, pro- fesseur d'arabe en Danemark, ne put pas entendre le *salam alai kom* (le bonjour), lorsqu'il vint

ville, qui a beaucoup usé de mémoires anglais, écrit *Shâm* pour *Châm*, la *Syrie*, *wadi* pour *ouddi*, une vallée, et mille autres exemples.

Par là, comme je l'ai dit, s'est introduit un désordre d'orthographe qui confond tout; et si l'on n'y remédie, il en résultera, pour le moderne, l'inconvénient dont on se plaint pour l'ancien. C'est avec leur ignorance de langues barbares, et avec leur manie d'en plier les sons à leur gré, que les Grecs et les Romains nous ont fait perdre la trace des noms originaux, et nous ont privés d'un moyen précieux de reconnaître l'état ancien dans celui qui subsiste. Notre langue, comme la leur, a cette délicatesse; elle dénature tout, et notre oreille rejette comme barbare tout ce qui lui est inusité. Sans doute il est inutile d'introduire des sons nouveaux; mais il se serait à propos de nous rapprocher de ceux que nous traduisons, et de leur assigner, pour représentants, les plus rapprochés des nôtres, en leur ajoutant des signes convenus. Si chaque peuple en faisait autant, la nomenclature deviendrait une, comme ses modèles (228): et ce serait un premier pas vers une opération qui devient de jour en jour plus pressante et plus facile, qu'un alphabet général qui puisse convenir à toutes les langues, ou du moins à celles de l'Europe. Dans le cours de cet ouvrage, je citerai, le moins qu'il me sera possible, de mots arabes; mais lorsque j'y serai obligé, qu'on ne s'étonne pas si je m'éloigne souvent de l'orthographe de la plupart des voyageurs. A en juger par ce qu'ils ont écrit, il ne paraît pas qu'aucun ait saisi les vrais éléments de l'alphabet arabe, ni connu les principes à suivre dans la translation des mots à notre écriture (229). Je reviens à mon sujet.

Une troisième race d'habitants en Egypte est celle des Turks, qui sont les maîtres du pays, ou qui du moins en ont le titre. Dans l'origine, ce nom de Turk, n'était point particulier à la nation à qui nous l'appliquons; il désignait en général des peuples répandus à l'orient et même au bord de la mer Caspienne, jusqu'au delà du lac Aral, dans les vastes contrées qui ont pris d'eux leur dénomination de *Tour-estân* (230). Ce sont ces mêmes peuples dont les anciens Grecs ont parlé sous le nom de Parthes, de Massagètes, et même de Scythes, auquel nous avons substitué celui de Tartares. Pasteurs et vagabonds comme les Arabes bédouins, ils se montrèrent, dans tous les temps, guerriers farouches et redoutables. Ni Cyrus ni Alexandre ne purent les subjuguier; mais les Arabes furent plus heureux. Environ quatre-vingts ans après Mahomet, ils entrèrent, par ordre du kalif

Ouâled I^{er}, dans les pays des Turks, et s'efforcèrent de leur religion et leurs armées. Ils leur imposèrent même des tribus; et l'anarchie s'étant glissée dans l'empire, gouverneurs rebelles se servirent d'eux pour résister aux kalifes, et ils furent mêlés dans toutes les affaires. Ils ne durent pas d'y prendre un ascendant qui dérivait de leur genre de vie. En effet, pendant des jours sous des tentes, toujours les armes à la main, ils formaient un peuple guerrier et une milice rompue à toute les manœuvres des combats. Ils étaient divisés, comme les Bédouins, en tribus ou camps, appelés d'eux leur langue *ordou*, dont nous avons *horde*, pour désigner leurs peuplades. Tribus, alliées ou divisées entre elles par leurs intérêts, avaient sans cesse des guerres plus ou moins générales; et c'est la raison de cet état, que l'on voit dans l'histoire plusieurs peuples également nommés *Turks*, s'attaquer, se détruire et s'expulser tour à tour. Pour éviter la confusion, réserverai le nom de *Turks*, propres à ceux de Constantinople, et j'appellerai *Turkman* ceux qui les précéderent.

Quelques hordes de Turkman ayant été introduites dans l'empire arabe, et parvinrent en peu de temps à faire la loi à ceux qui les avaient appelées comme alliées ou comme stipendiaires. Les kalifes en firent eux-mêmes une expérience remarquée par Motazzam (231), frère et successeur d'Almoumoun, ayant pris pour sa garde un corps de Turkman, se vit contraint de quitter Bagdad à cause de leurs désordres. Après lui, le pouvoir et leur insolence s'accrurent au point qu'ils devinrent les arbitres du trône et de la vie des princes; ils en massacrèrent plus en moins de trois ans. Les kalifes, délivrés de cette première tutelle, ne devinrent pas plus sages. Vers 935, Râdi-b'ellâh (232) ayant encore déposé son autorité dans les mains d'un Turkman, ses successeurs retombèrent dans les premières chaînes, et sous la guidance des emirs-el-omara, ils ne furent plus que des fantômes de puissance. Ce fut dans les désordres de cette anarchie qu'une foule de hordes turkmanes pénétrèrent dans l'empire et qu'elles fondèrent divers Etats indépendants, plus ou moins passagers, dans le Turkestan, le Korasan, à Iconium, à Alep, à Damas et en Egypte.

Jusqu'alors les Turks actuels, distingués par le nom d'*Ogouziens*, étaient restés à l'orient de la Caspienne et vers le Djihl, mais dans les premières années du xiii^e siècle, Djengkiz-Kan ayant amené toutes les tribus de la haute Tartarie contre les princes de Balk et de Samarcand, les Ogouziens jugèrent pas à propos d'attendre les Mongols.

(228) Lorsque les voyageurs français, qui font actuellement le tour du monde, seront revenus, on verra la confusion qu'apportera dans leurs récits la variété des orthographes anglaise et française.

(229) Le lecteur curieux de ce genre d'étude peut consulter un ouvrage que j'ai publié pour remplir l'objet que j'indique ici. Il est intitulé *Simplification des langues orientales*, in 8^e, et se trouve

chez Bossange frères, libraires, rue de Seine 12, à Paris.

(230) *Estân* est un terme persan qui signifie pays, et s'applique en finale aux noms propres; ainsi l'on dit *Arab-estân*, *Frank-estân*, etc.

(231) En 834.

(232) Qui se plaît en Dieu.

partirent sous les ordres de leur chef So-
man, et poussant devant eux leurs trou-
pes, ils vinrent, en 1214, camper dans
l'Arbéjdjn, au nombre de cinquante mille
hommes. Les Mogols les y suivirent, et les
débattirent plus à l'ouest dans l'Arménie.
So-man s'étant noyé, en 1220, en voulant
traverser l'Euphrate à cheval, Ertogrul, son fils,
fut le commandement des hordes, et s'avan-
ça dans les plaines de l'Asie Mineure,
où des pâturages abondants attiraient ses
troupeaux. La bonne conduite de ce chef lui
valut dans ces contrées une force et une
considération qui firent rechercher son al-
liance par d'autres princes. De ce nombre fut
le Turkmén Ala-el-din, sultan à Iconium.
Ala-el-din se voyant vieux et inquiété
par les Tartares de Djengiz-Kan, accorda des
marchés aux Turks d'Ertogrul, et le fit même
général de toutes ses troupes. Ertogrul ré-
mit à la confiance du sultan, battit les
Mogols acquit de plus en plus du crédit et
de la puissance, et les transmit à son fils
Kamen, qui reçut d'un Ala-el-din, succes-
sor du premier, le Qosetan, le tambour et
les queues de cheval, symboles du comman-
dement chez tous les Tartares. Ce fut cet
Ala-el-din qui, pour distinguer ses Turks des
autres, voulut qu'ils portassent désormais
son nom, et qu'on les appelât *Osmanli*, dont
nous avons fait *Ottomans* (233). Ce nouveau
nom devint bientôt redoutable aux Grecs de
Constantinople, sur qui Osman envahit des
terres assez considérables pour en faire un
royaume puissant. Bientôt il lui en donna le
titre, en prenant lui-même, en 1300, la qua-
lité de *soltân*, qui signifie *souverain absolu*.
Il sait comment ses successeurs, héritiers
de son ambition et de son activité, conti-
nuèrent de s'agrandir aux dépens des Grecs;
moment de jour en jour, leur enlevant des
provinces en Europe et en Asie, ils les res-
taurent jusque dans les murs de Constan-
tinople; et comment enfin Mahomet II, fils
d'Ala-el-din, ayant emporté cette ville en 1453,
en fit le rejeton de l'empire de Rome.
Les Turks se trouvant libres des af-
faires d'Europe, reportèrent leur ambition
sur les provinces du midi. Bagdad, subjuguée
par les Tartares, n'avait plus de kalifes depuis
cent ans (234), mais une nouvelle puis-
sance formée en Perse avait succédé à une
autre de leurs domaines. Une autre formée
en l'Egypte, dès le x^e siècle, et subsistant
sous le nom de *Mamlouks*, en avait dé-
jà la Syrie et le Diarbekr. Les Turks se
proposèrent de dépouiller ces rivaux. Bayazid
I^{er} de Mahomet, exécuta une partie de ce
plan contre le sultan de Perse, se s'empara
de l'Arménie; et Sélim, son fils, le com-
batta contre les Mamlouks. Ce sultan les
vint attirer près d'Alep en 1517, sous pré-
texte de l'aider dans la guerre de Perse,
et ma subitement ses armées contre eux, et

leur enleva de suite la Syrie et l'Egypte, où
il les poursuivit. De ce moment le sang des
Turks fut introduit dans ce pays; mais il s'est
peu répandu dans les villages. On ne trouve
presque qu'au Kaire des individus de cette
nation : ils y exercent les arts, et occupent
les emplois de religion et de guerre. Ci-ri-
vant ils y joignaient toutes les places du gou-
vernement; mais depuis environ trente ans,
il s'est fait une révolution tacite, qui, sans
leur ôter le titre, leur a dérobé la réalité du
pouvoir.

Cette révolution a été l'ouvrage d'une
quatrième et dernière race, dont il nous
reste à parler. Ses individus, nés tous au
pied du Caucase, se distinguent des autres
habitants par la couleur blonde de leurs che-
veux, étrangère aux naturels de l'Egypte.
C'est cette espèce d'hommes que nos croisés
y trouvèrent dans le xiii^e siècle, et qu'ils ap-
pelèrent *Mamelus*, ou plus correctement
Mamlouks. Après avoir demeuré presque
anéantis pendant deux cent trente ans sous
la domination des Ottomans, ils ont trouvé
moyen de reprendre leur prépondérance.
L'histoire de cette milice, les faits qui l'a-
menèrent pour la première fois en Egypte,
la manière dont elle s'y est perpétuée et ré-
tablie, enfin son genre de gouvernement,
sont des phénomènes politiques très-bi-
zarres (235).

ELEUTHS. Voy. KALMOUKS.

EPIROTES (236).—Habitants grecs de l'Al-
banie méridionale, dans l'ancienne Grèce.

L'Acrocéranne, ou monts Acrocéranniens,
est la partie la moins connue de l'Epire.

Les avantages dont jouissent les Acrocé-
ranniens, sous le rapport de la longévité,
sont rigoureusement compensés par le pays
qu'ils habitent. Le voyageur frémit en con-
templant ces monts qui s'élèvent dans les
airs; il tremble en voyant les précipices des
montagnes, et il s'attriste à l'aspect d'une
contrée frappée de stérilité. Mais les Epi-
rotes regardent d'un autre œil les gorges
profondes, les rochers et les torrents qui
sillonnet et déchirent leur territoire. Ces
sites, au lieu de les affliger, ont pour eux
chaque jour de nouveaux charmes. Ils ai-
ment le bruit des cascades qui se brisent
entre leurs montagnes; ils se plaisent à voir
les vagues de la mer bondir contre leurs ri-
vages; ils prêtent avec délice l'oreille au
sifflement des vents, et tous chérissent, mal-
gré leur pauvreté, le pays sauvage où ils
reçoivent la vie.

L'Acrocéranne rentre, d'après les cal-
culs approximatifs, une population de sept
mille quatre cent cinquante familles. En
portant ces familles, qui en général sont
nombreuses parmi ces montagnards, à six
personnes, on trouvera pour cette contrée
quarante-quatre mille sept cents individus,

tâsem.

(235) Nous supprimons l'histoire des Mamlouks
que donne M. de Volney.

(236) Voyez l'introduction à l'article MONTE-
NÉGAIN.

(233) Cette différence du *t* à l'*s* vient de ce que
l'original est le *th* anglais, que les étran-
gers traduisent tantôt *t*, tantôt *s*.

(234) En 1230, Holagou-kan, descendant de
Gengis, abolit le kalifat dans la personne de Mos-

répartis dans quatre-vingt-cinq bourgs ou villages, dont les habitants, parlant le schype, ne diffèrent entre eux que par le plus ou moins de barbarie, de grossièreté et de perfidie. Leurs richesses en troupeaux est évaluée à deux cent mille moutons, et le double de chèvres. On se contente en général de la culture du maïs, dont tout le monde se nourrit.

La température et l'air varient dans l'Acrocéranne, suivant les aspects des montagnes. Du côté de la mer d'Ionie croissent les plantes et les arbustes des climats chauds. Au nord et dans les vallées supérieures, les coteaux sont tapissés de sapins, d'érables, de noisetiers et de buis. Vers l'Aous, on trouve des pâturages abondants et des terres fertiles; mais nulle part, quels que soient les sites, on ne remarque ce ton d'aisance et de contentement qui annonce le bonheur d'un peuple. Le paysan, courbé sur la charrue, n'emblave point ses champs, en invoquant le ciel protecteur des moissons! Armé, soucieux, il paraît jeter au hasard les semences qu'il confie à la terre, sans compter sur les retours de la récolte. Les moissonneurs, tristes et abattus, se hâtent de fouler leurs grains, sans mêler aux travaux de la campagne ces chansons d'allégresse qui signalaient l'abondance. Ils craignent de paraître riches, et ils cachent dans des greniers souterrains, qu'ils appellent *ambaria*, leurs denrées céréales. La joie, incompatible avec la barbarie qui exclut le plaisir, n'existe nulle part, parce que la violence se trouve partout unie à l'anarchie. C'est aux éclats du tonnerre, aux braillements des cerfs, aux cris sinistres des aigles et des chacals, que répondent les échos de l'Acrocéranne. Jamais ils ne redisent les chants des pasteurs; jamais ils ne répètent les sous-champêtres du flageolet. Le berger comme le laboureur, le paysan et l'homme des bourgades, le pauvre et le riche, tous sont chargés d'armes, et portent avec eux l'inquiétude, les soucis et la méfiance, jusque dans leurs fêtes qui se terminent souvent par des rixes sanglantes.

« Ce fut au mois de mai, dit Pouqueville dans son *Voyage en Grèce*, que je descendis pour la première fois à Delvinaki. Jusqu'alors je n'avais vu dans l'Epire, que des villes ou des villages bâtis dans des lieux escarpés, d'autres attachés aux crêteaux des montagnes comme des aires d'aigles! J'en trouvais là un placé au fond d'un entonnoir et caché dans une coupe formée de rochers, qui semblent le dérober aux recherches des voyageurs. La population était en fête, on célébrait un panégyri (236*) composé, comme au siècle de Rhée, des laboureurs et des bergers de la Thesprotie. Des danses formées par les plus belles femmes de

l'Epire, vêtues de bure blanche, la tête et le cou enveloppés d'un châle de laine jaune semblable au voile de l'aurore, couvraient la place publique. Dans une autre partie du lieu des exercices, les jeunes gens parés de bluets et de fleurs de grenadiers, formaient des chœurs séparés. Les vieillards assis à l'écart, paraissaient, à leur gravité et par leurs suffrages, présider une de ces solennités antiques, dans lesquelles l'heureuse Grèce, mère des plaisirs, couronnait ses enfants au milieu des acclamations des peuples accourus à ses fêtes.

« A peine descendu de cheval, je vins prendre part à l'allégresse, et les Gérontes, qui m'accueillirent avec amitié, me donnèrent une place à côté d'eux. J'avais laissé mes Turcs au logis, avec défense d'en sortir; et cette attention qu'on sut apprécier, me valut des égards, que sans cela je n'aurais pas obtenus. J'étais à mon aise au milieu de ces bons Thesprotes, et je me crus un moment transporté parmi mes compatriotes.

« A l'apparition des premières étoiles, on alluma des fanaux de bois résineux, et les voix discordantes des hommes qui alternaient avec les femmes éclatèrent; on chanta la gloire des rois chrétiens qui chérissaient leurs peuples, on chanta les charmes de la paix, en déployant les longues évolutions de la danse roméique. On se disposait à commencer la pyrrhique, qui fut inventée, dit-on, par les Crétois, lorsqu'un signal donné par la Simandra (237), les danses s'arrêtèrent, et les regards se portèrent du côté où le son s'était fait entendre. Bientôt on aperçut un long cortège descendant de la montagne, précédé de *Dadouchi-Phora* qui tenaient des torches de pins enflammées, et des gens qui portaient des drapeaux. Chacun avait fait silence, lorsque les chants de l'épithalame se firent entendre. « Vous épousesz, disaient les coryphées de la scène pastorale, le fils du roi, vous êtes la reine du hameau, ô la belle des belles! » et des instruments rustiques exécutaient la ritournelle de ce distique, qui fut couvert de mille et mille io répétés.

« La pompe étant arrivée sur la place publique, la foule fit passage aux mariées, qui parurent les cheveux tressés avec des fils d'or, et la tête couverte du *flammeum* ou voile de pourpre; des enfants portaient devant elles, sur un carreau, les couronnes nuptiales destinées à ceindre encore leurs fronts le jour de leurs funérailles (238). Elles s'avancèrent jusqu'aux pieds des vieillards, qu'elles saluèrent en s'inclinant, et dont elles baisèrent respectueusement la main droite; soutenues ensuite par le parrain de la couronne, car c'est ainsi qu'on nomme le témoin particulier du mariage, elles s'ach-

(236*) Les panégyris de la Grèce étaient des solennités ou fêtes publiques. On se sert maintenant du même mot pour désigner une fête de village, ou une foire ouverte au commerce.

(237) On supplée aux cloches, dont l'usage est défendu en Turquie, par une plaque en fer, sur

laquelle on frappe avec un marteau, pour appeler les fidèles aux exercices de la religion.

(238) Si les époux meurent sans avoir chargé de liens, on les pare, le jour de leur enterrement, de leurs couronnes nuptiales.

inèrent lentement vers la maison desoux, au bruit des tambours de basque, des musettes, et des voix qui recordaient l'antistrophe de l'épithalame. Le soir, les noces furent célébrées par un banquet. Les mariés et les convives, assis sur la pelouse au sur des nattes, autour de tables séparées, couronnés de fleurs, étaient tout entiers aux plaisirs. Les torches de pin odorant, dont la scène était éclairée, ne dérobaient rien de la voûte du firmament embellie par le doux éclat des étoiles. La nuit était avancée lorsque je quittai les convives, et j'appris, le lendemain, que le jour seul avait interrompu leurs amusements, pour rappeler aux travaux des champs ces hommes dont des siècles d'esclavage n'ont pu effacer le caractère aimable. »

EQUATEUR. Voy. NOUVELLE-GRENADE. — Nous avons réuni, sous ce dernier nom, différents détails ethnographiques qui peuvent s'appliquer à tous les indigènes des provinces du nord-ouest de l'Amérique méridionale. Nous parlerons ici plus particulièrement de Quito, capitale de la république de l'Equateur.

La ville de Quito est extrêmement peuplée : on y compte des familles fort distinguées, qui doivent leur origine aux premiers conquérants, à des présidents, à des auditeurs ou à d'autres personnes de considération, venues de différentes provinces d'Espagne. Elles se sont conservées dans leur lustre, sans aucun mélange d'alliance avec les habitants d'un ordre inférieur. Ceux-ci peuvent être distingués en quatre classes, Espagnols ou blancs, les métis, les naturels du pays, les nègres et leurs descendants, dont le nombre n'est pas grand à Quito en comparaison de quelques autres villes du nouveau monde ; car il n'est pas aisé d'y amener des nègres, et d'ailleurs ce sont les naturels du pays qui cultivent les terres. Par le simple nom d'Espagnol, on n'entend pas un Européen, qu'on nomme *chapeton*, comme à Carthagène (239), mais un homme né de parents espagnols : ils ont la peau blanche, ce qui les fait considérer comme Espagnols, quoiqu'ils ne le soient pas réellement. Ceux qu'on distingue ainsi par la couleur blanche font environ la sixième partie des habitants de Quito.

Les Espagnols de Quito sont bien proportionnés dans leur taille ; celle des métis est presque généralement au-dessus de la moyenne. Les jeunes gens de distinction s'appliquent à l'étude de la philosophie et de la théologie. Quelques-uns étudient la jurisprudence, mais sans aucun dessein d'en faire profession. Depuis plusieurs années ils ont fait de grands progrès dans les sciences naturelles, l'économie politique, l'histoire et les beaux-arts.

Les femmes de distinction joignent aux agréments de la figure un fonds de douceur qui est le caractère général de leur sexe

dans toute l'Amérique. On remarque à Quito que le nombre des hommes n'approche pas de celui des femmes ; ce qui paraît d'autant plus extraordinaire que les hommes n'ont pas l'usage de voyager comme dans les pays de l'Europe. On voit des maisons chargées de filles sans un seul garçon. Le tempérament même des hommes, surtout de ceux qui ont reçu une éducation molle, s'affaiblit dès l'âge de trente ans, au lieu qu'après cet âge les femmes deviennent plus fortes. La cause de cette différence n'est peut-être que dans le climat ou dans les aliments du pays ; mais don Ulloa ne fait pas difficulté de l'attribuer principalement à une triste cause, à la débauche. Il ajoute, sur le même principe, que l'estomac, perdant sa vigueur, n'a plus la force de fournir à la digestion ; et, pour preuve, il assure qu'il est assez ordinaire aux habitants de Quito de rendre, quelque temps après le repas, tout ce qu'ils ont mangé, et que, s'ils y manquent un jour, ils s'en trouvent incommodés ; mais, avec cet assujettissement et ces infirmités, ils ne laissent pas d'arriver à l'âge ordinaire, et l'on en voit même de fort vieux. L'unique exercice des personnes de distinction qui ne sont pas appelées au saint ministère est de visiter leurs biens de campagne, et d'y passer tout le temps de la récolte. On en voit peu qui s'appliquent au commerce ; ils l'abandonnent aux Européens, qui prennent la peine de voyager dans cette vue.

Le peuple, surtout parmi les métis et les Américains, est extrêmement porté au larcin, et l'exerce avec une adresse extraordinaire. Les métis, quoique naturellement poltrons, sont des filous fort hardis ; ils enlèvent particulièrement les chapeaux, et le vol est quelquefois considérable, parce que les personnes de condition et les bourgeois mêmes qui ont quelque bien portent des chapeaux blancs de castor, qui coûtent quinze à vingt écus, entourés d'un cordon d'or ou d'argent, avec une boucle de diamants ou d'émeraudes montée en or.

On ne regarde pas comme un crime à Quito de dérober les choses comestibles ni les ustensiles de table. Un métis ou un Américain qui se trouve à portée de prendre une pièce d'argenterie ne manque jamais de s'en saisir, et choisit toujours la moins précieuse, dans l'espérance qu'on s'en apercevra moins facilement. S'il est découvert, il s'excuse par un mot, qui est même introduit dans la langue espagnole du pays. Ce mot est *yanga*, qui signifie sans nécessité, sans profit, sans mauvaise intention. C'en est assez pour établir que le voleur n'est pas coupable : il rend la pièce avec la liberté de se retirer ; mais, s'il n'est point aperçu, il n'y a point de preuves qui puissent constater le fait lorsqu'il s'obstine à le désavouer.

Le langage qu'on parle à Quito et dans les autres parties de la province n'est point uniforme. La langue espagnole est aussi

commune que la péruvienne. Il y a dans toutes les deux un mélange de quantité de mots pris et corrompus de l'une et de l'autre. La première que les enfants parlent est la péruvienne, parce que c'est celle de leurs nourrices. Il est rare qu'un enfant sache un peu d'espagnol avant l'âge de cinq ou six ans; et, dans la suite, les jeunes gens se font un jargon mêlé, dont ils ne peuvent se défaire. Un Espagnol qui arrive d'Europe a besoin d'un interprète pour les entendre.

Le climat de Quito est si singulier dans ses variations, que l'expérience est nécessaire sur ce point pour corriger les erreurs du jugement.

Qui pourrait se persuader, sans l'avoir éprouvé, ou du moins sans des témoignages dignes de foi, qu'au centre de la zone torride, sous l'équateur même, non-seulement la chaleur n'ait rien d'incommodé, mais qu'il y ait des cantons où le froid est très-sensible, et que dans d'autres on jouisse sans cesse de tous les charmes du printemps? La douceur de l'air et l'égalité des jours et des nuits font trouver mille délices dans un pays qu'on croirait inhabitable. On le préfère aux pays situés sous les zones tempérées, où l'incommodité du changement des saisons se fait sentir par le passage du froid au chaud, et du chaud au froid. La nature rend le climat de Quito si délicieux par la réunion de diverses circonstances, dont une seule ne pourrait manquer sans le rendre inhabitable. La principale est l'élévation du terrain au-dessus de la superficie de la mer, ou même de toute la terre.

Le climat de la ville même est tel, que les chaleurs ni le froid n'y sont jamais incommodés, quoique les neiges, les glaces et les volcans en soient si proches. Les matinées sont fraîches, le reste du jour est tempéré, et les nuits ne sont ni fraîches ni chaudes; elles sont agréables. De là vient qu'il y a peu d'uniformité dans les vêtements. On voit porter indifféremment des étoffes légères et du drap, sans craindre aucune incommodité du froid ou de la chaleur.

Il règne continuellement à Quito des vents modérés; les plus ordinaires sont ceux du sud et du nord. Comme ils sont constants, de quelque côté qu'ils soufflent, ils ne cessent pas de rafraîchir la terre en arrêtant l'impression excessive du soleil.

Si ces avantages n'étaient pas balancés par divers inconvénients, il n'y aurait pas de meilleur ni de plus agréable pays dans l'univers. Mais les pluies y sont terribles et presque continuelles; elles sont accompagnées d'éclairs, de tonnerre, et souvent d'affreux tremblements de terre. Cependant l'air est naturellement si pur à Quito, qu'on n'y connaît pas même la plupart de ces insectes qui font la guerre au repos des hommes dans les régions chaudes. Les serpents, s'il s'y en trouve quelques-uns, y sont sans venin. En un mot, on n'y voit guère d'autre insecte malfaisant que la nigue, dont aucune partie de l'Amérique méridionale n'est

exempte. La peste y est inconnue, du moins suivant l'idée que nous attachons à cet ennemie de la race humaine; car il y a des maladies contagieuses, des pleurésies, des points de côté, qui causent souvent de fréquents ravages. Dans toute l'Amérique méridionale, la rage est aussi inconnue pour les chiens que la peste pour les hommes.

ESCLAVONS ou SLAVES. — L'Esclavonie est située au midi de la Basse-Hongrie, est une province fertile, mais inculte. Dans les villes et dans les bourgs, les maisons sont fort mal bâties; elles ne sont qu'en bois de terre battue, couvertes de tuiles de l'ou de roseaux. Il n'y a de maisons en pierre ou de rues pavées que dans les deux familles d'Essek et de Peterwardein; les autres vents sont un peu mieux construits. Il y a pas soixante ans que l'on ne voyait pas un seul village dans toute l'Esclavonie, les hommes vivaient dans des huttes de terre comme les sauvages; ce n'est que depuis peu de temps qu'ils ont commencé à se réunir dans des villages et à bâtir des maisons comme les autres peuples de l'Europe.

Les bourgeois sont en fort petit nombre. La plus grande partie des habitants forme la classe des paysans; la disproportion qui se trouve entre leur nombre et celui des habitants des villes n'est pas favorable à la prospérité de l'Etat. Les paysans exercent grossièrement, et pour leur propre besoin, tous les métiers que les bourgeois font dans les villes des autres pays.

L'Esclavon, d'origine slave ou illyrienne, est en général d'une taille haute et élancée; son corps est d'une constitution saine et robuste, endurci dès l'enfance à supporter toutes les fatigues et toutes les privations. On baigne les enfants, été et hiver, dans les rivières; ils courent toute la journée sur la neige et sur les glaces, nus pieds et sans autres vêtements qu'une chemise. Lorsqu'ils rentrent, la mère leur donne, pour les réchauffer, une goutte de raky (eau-de-vie de prunes).

Le costume des hommes ne diffère beaucoup du costume hongrois; mais dans quelques endroits il est encore à moitié turc. Pendant l'été, l'habillement est en toile; la chemise, serrée par une ceinture, descend jusqu'aux genoux; pour s'habiller plus décemment, ils passent quelquefois cette chemise un habit court de toile brune, lisérée en bleu; ces habits de couleur sont plus usités dans les montagnes que dans les plaines, où l'on porte plus ordinairement blanc. Les Esclavons conservent encore quelques usages tures, tels que celui de s'asseoir à terre les jambes croisées, et de laisser croître leur barbe; cependant, dans le comté de Posega et dans le cordon militaire, on coupe la barbe et on ne porte que des moustaches; leurs cheveux sont toujours bien peignés et tressés sur la nuque, en chafnettes. Ils se couvrent la tête d'un bonnet de drap rouge ou bleu, de la forme d'un cône coupé par le sommet.

L'habillement des femmes est aussi

toile; elles portent cependant sur leur chemise deux tabliers d'étoffe de laine, rayés de diverses couleurs; elles mettent ces deux tabliers, l'un par devant et l'autre par derrière. Leur tête est tout enveloppée d'un linge de toile. Pour se parer, elles passent sur leur habillement un corset noir à lanières, et chaussent des bas de laine bariolée; la coiffure est l'objet principal de leur toilette; les filles ont, au lieu d'un voile, une espèce de bonnet rouge. Les bijoux sont les femmes slaves aiment à se parer de dents d'animaux et de petites plaques de métal de toutes couleurs; elles en mettent dans leurs cheveux, à leur cou et à leurs oreilles. Pendant l'hiver, les hommes et les femmes portent des pelisses.

Les mères nourrissent ordinairement leurs enfants, et bien souvent même, deux ou trois à la fois.

Les fils ne partagent jamais entre eux les champs qu'ils reçoivent de l'héritage de leur père; toute la famille reste réunie et vit en communauté de la succession; c'est ce qui fait que l'on trouve souvent des familles fort nombreuses où il y a jusqu'à vingt couples d'époux qui vivent ensemble avec leurs enfants dans la même maison. Tous les membres de cette même famille se rassemblent pour choisir un chef, qu'ils nomment *harschina* (le plus vieux); dans ce choix ils suivent presque toujours les derniers conseils du défunt, qui recommande ordinairement un membre de la famille pour être son successeur; il arrive aussi assez souvent que le choix tombe sur de jeunes parents. Toute la famille respecte ce chef comme un père, et le craint comme un supérieur. Il exerce une autorité absolue sur tous les individus, hommes et femmes; il gouverne toute la maison, il récompense et il punit; il est le dépositaire des propriétés, il administre le bien, distribue les travaux, pourvoit à tous les besoins de la famille dont il est aussi le représentant, et paie les impôts; mais s'il s'acquitte mal de ces devoirs, il arrive aussi qu'on le destitue de sa place. Une femme, nommée comme chef de la maison, par tous les individus de la famille, est à la tête du ménage et dirige les travaux domestiques. On mange en commun, d'abord les hommes, puis les femmes et les enfants.

Les Esclavons sont très-hospitaliers; ils accueillent avec plaisir le voyageur; on lui prépare, aussitôt son arrivée, un repas auquel assiste ordinairement le chef de la famille; avant de le conduire coucher, une des femmes de la maison vient lui laver les pieds. Les hommes d'un âge mûr ont des lits de plume et des couvertures, les enfants et les jeunes gens n'ont d'autre lit que le plancher, sur lequel ils étendent, tout au plus, un drap ou un habit.

Les habitants de l'Esclavonie sont braves. On leur reproche à tort d'être paresseux, ignorants, faux et rusés; ces défauts ne sont pas dans leur caractère: ils ne sont qu'accidentels. La polygamie est un vice qu'ils tien-

nent des Turcs. Leur nourriture consiste, pendant l'été, en légumes et en laitage, et pendant l'hiver en viandes, surtout en chair de cochon; mais le mets principal de leurs repas est le chou préparé à l'allemande. Leur pain est de froment, et, en quelques contrées, d'orge; ils font aussi des mets de farine de maïs, qu'ils assaisonnent avec du lait ou du lard. Pour boisson ils aiment le vin, et encore plus le raky; au défaut de ces deux liqueurs, ils se contentent d'eau pure, car on ne brasse point de bière dans tout le pays.

Les Esclavons ont aussi quelque talent pour la musique. Ils ont deux instruments, la cornemuse et une espèce de vielle à quatre et à six cordes; ils aiment plus la musique douce que la musique bruyante: leurs danses sont d'un caractère sérieux, et ils dansent souvent sans aucun instrument, à la simple voix de l'un des danseurs.

Les Illyriens aiment à chanter les exploits de leurs anciens rois et des héros de leur nation: ils ont beaucoup de dispositions naturelles pour la poésie. Leurs chansons sont fort mélodieuses, et remplies d'une imagination poétique d'autant plus admirable, que leurs poètes ont été privés de tous les secours de l'instruction et de l'art.

Les Esclavons, manquant presque entièrement de médecins et de pharmacies, guérissent le peu de maladies auxquelles ils sont sujets, par des remèdes qu'ils préparent eux-mêmes avec des simples qui croissent abondamment dans leur pays.

La culture du millet et du maïs est celle dont s'occupent presque exclusivement tous les Esclavons; premièrement parce que ces grains se multiplient davantage, et ensuite parce que leur usage est beaucoup plus varié que celui des autres blés. Ils en font du pain, ils en nourrissent le bétail, et ils s'en servent aussi à leur cuisine.

Le commerce ne fournissant aux paysans aucun moyen de débit lucratif de leurs bestiaux, ils négligent presque entièrement l'entretien des troupeaux et du bétail; et les campagnes manquent nécessairement d'engrais. Sans fourrage pour nourrir les bêtes à cornes dans des étables où l'on peut faire provision de fumier, ils sont obligés de les mener paître dans les bois, où l'engrais se perd. Tout cela prouve que les Esclavons sont encore trop ignorants et trop paresseux pour adopter, dans leur économie rurale, une réforme avantageuse. En Serbie, leur ignorance est si grande, qu'ils ont même le préjugé que tout engrais est nuisible à la culture du blé. Au lieu de la faux, les Esclavons se servent de la faucille pour couper leurs blés; et au lieu de les battre en grange, comme l'on fait partout ailleurs, ils font fouler les gerbes par les chevaux et par les bœufs, en pleine campagne. De cette manière une grande quantité de grains se perd dans la terre; et triturée par les pieds des chevaux qu'ils font trotter jusqu'au nombre de douze à la fois, la paille n'est plus bonne

à rien. Cette perte évidente, et le mal qu'ils font à leurs chevaux, que l'ardeur excessive du soleil, qu'une multitude d'insectes harcassent jusqu'à l'épuisement pendant cette longue et pénible opération, n'ont pu encore les engager à bâtir des granges; leur paresse trouve mieux son compte en faisant faire ce travail par leurs chevaux, qu'à se servir du fléau, ce qui les obligerait à travailler eux-mêmes.

N'ayant point de granges pour garder leurs moissons, ils sont obligés d'entasser les gerbes dans les champs, en proie aux bestiaux, aux insectes, à l'humidité et aux oiseaux. Elles y restent jusqu'au printemps, lorsque les pluies ont empêché de les battre pendant l'hiver. Les grains poussent pendant ce temps, et on voit quelquefois des gerbes toutes vertes comme si elles étaient couvertes de gazon. Le maïs cependant est un objet plus sérieux de leurs soins. Au temps de la récolte, tout le monde, jusqu'aux enfants, s'occupe à en recueillir les épis et à les porter dans une espèce de magasin grossièrement construit de quelques pieux entourés d'osier; mais plus d'une fois on a vu le paresseux paysan mener paître les bestiaux qu'il veut engraisser, dans les champs mêmes où croît le maïs. Les paysans font eux-mêmes leur farine, et construisent leurs moulins d'une manière fort simple. De cet aperçu il résulte que l'agriculture est encore fort négligée en Esclavonie, et qu'en général le paysan ne sème de blé qu'autant qu'il lui en faut pour sa consommation annuelle: si la récolte est abondante, il emploie le superflu à engraisser ses bestiaux, ou il le dissipe sans en retirer aucune utilité.

Si les Esclavons en général ne se distinguent pas par leur industrie, ils ont d'autres excellentes qualités, qui ne demanderaient que d'être développées par de bonnes lois et institutions, pour en former une nation digne d'estime. Ils sont très-attachés à leur patrie. Ils éprouvent souvent ces élans d'un sentiment généreux qui porte l'homme à se dévouer pour son semblable. A une âme forte ils joignent une constitution robuste et un tempérament vigoureux. On pourrait avec ce peuple neuf produire de grands et d'heureux changements.

ESPAGNOLS. — CATALANS. — Il n'y a pas en Espagne deux provinces dont les mœurs et le caractère se ressemblent, mais l'orgueil national est le même partout, et l'Espagnol a généralement la plus haute idée de lui-même. Les Catalans sont fiers, hautains, violents dans leurs passions, rudes dans le propos et dans l'action, remuants, indociles, passionnés pour l'indépendance, actifs, industriels, infatigables; tout à la fois marins, agriculteurs, fabricants, ils vont chercher fortune dans toutes les parties du monde; braves, courageux, intrépides, quelquefois téméraires, opiniâtres dans leurs projets, difficiles à rebuter, ils réussissent malgré des obstacles que d'autres trouveraient insurmontables.

Le caractère des habitants de Barcelone est un peu adouci par les relations commerciales; néanmoins il conserve une sorte d'âpreté naturelle aux Catalans.

Les femmes de toutes les conditions ne portent le costume espagnol que lorsqu'elles vont à l'église ou à pied dans les rues; chez elles, elles suivent très-exactement les modes de France. La chaussure est l'objet le plus important de leur parure: les femmes de toutes les classes portent des bas de soie, et sont bien chaussées.

La Catalogne est, de toutes les provinces de l'Espagne, celle qui offre le plus d'activité et d'industrie pour le commerce, les manufactures et l'agriculture. Un sol ingrat, coupé par des montagnes et des rochers, devient productif et même fertile entre les mains des laborieux Catalans. Ils cultivent avec le plus grand succès leurs plaines et leurs vallons; mais leur intelligence se manifeste particulièrement lorsqu'ils ont des terrains maigres et arides. Ils portent la culture jusque sur des rochers escarpés, que l'on croirait uniquement destinés aux bêtes fauves, et sur lesquels on voit insensiblement paraître des champs fertilisés.

HABITANTS DU ROYAUME DE VALENCE. — Les Valenciennes sont naturellement douces; mais l'ascendant qu'elles ont pris sur les hommes les rend quelquefois impérieuses. Autant les hommes dans les classes moyennes sont actifs et industriels, autant les femmes de toutes les classes sont oisives et fuient tout genre d'occupation. Les femmes du peuple travaillent malgré elles pour pourvoir à leur subsistance; ont-elles quelques jours d'assurés, elles se livrent à la paresse jusqu'à ce que le besoin les oblige de nouveau à travailler; celles d'une classe supérieure ne s'occupent à aucun ouvrage de leur sexe, pas même à la lecture. Cependant, par un effet de la mobilité du caractère propre au pays qu'elles habitent, les Valenciennes sont toujours en mouvement; elles se promènent dans les rues, elles vont de boutique en boutique, souvent sans rien acheter. Elles ont un grand luxe de toilette et de voitures, mais il ne s'étend point dans l'intérieur des maisons, dont les ameublements sont très-simples; point de tapisseries, point de tapis, point de glaces, etc. Les murs tout nus sont, tout au plus, décorés par quelques filets d'une peinture légère: les planchers sont couverts de nattes, les chaises sont en paille, et de grands lustres de verre blanc font la principale décoration des appartements. Les femmes sont assez belles; leur taille, au-dessus de la moyenne, est svelte et élancée; elles ont de beaux yeux, et la peau plus blanche qu'elle ne l'est ordinairement en Espagne.

Les mariages donnent lieu à des dépenses exorbitantes, d'autant plus déplacées, qu'ordinairement les demoiselles n'ont pas de fortune. La vanité espagnole déploie dans ces occasions une magnificence extraordinaire. Quelques jours avant la cérémonie, on étale aux yeux du public les robes, le linge, les

ajustements, les bijoux destinés à la future, ainsi que les présents qu'elle a reçus. On met tant de soins et de recherches dans l'arrangement de ces objets, qu'un étranger vendrait pour un magasin de modes ou de bijouterie la salle où est exposé le trousseau de la mariée. Une des parentes fait, à chaque société qui se présente, l'énumération des objets étalés : elle nomme les lieux d'où viennent les étoffes ; elle indique ce qui appartient à la future, ce qu'elle doit à l'affection ou à la vanité du prétendu ; ce qu'elle veut de ses parents, dont la générosité est d'autant plus grande, qu'ils savent qu'elle en a connue du public. Le luxe des repas, les noces, des bals qui les suivent et des équipages est encore plus considérable.

C'est dans le royaume de Valence que l'on trouve la culture la plus soignée, la plus brillante et la plus riche de l'Espagne ; les champs y sont des vergers ; la terre y répand ses dons avec profusion et s'embellit sous la main des cultivateurs industrieux. Les plaines sont superbes, les vallons délicieux, et les montagnes mêmes enrichissent les plaines.

Les Valenciens sont les premiers danseurs de l'Espagne ; des troupes se répandent dans les différentes provinces de cette monarchie et y exécutent des danses, des ballets, auxquels on accourt avec empressement ; ils reviennent ensuite dans leur patrie manger l'argent qu'ils doivent à leur agilité. Quelques troupes même sortent et parcourent les royaumes étrangers.

HABITANTS DE L'ESTRAMADURE. — L'Estramadure n'a ni manufacture ni commerce, elle est située dans le milieu des terres, loin de la mer et de toute navigation intérieure ; ses marchandises ne peuvent être transportées que sur de petites charrettes, et en beaucoup d'endroits à dos de mulets ; cependant elle se trouve placée à côté du Portugal et du royaume de Séville, où l'on pourrait importer les denrées et ensuite les exporter ; mais les habitants de cette province ont si peu de connaissance et un tel goût pour le travail qu'ils sont constamment dans l'oisiveté. C'est aussi dans cette partie de l'Espagne que le voyageur éprouve le plus de désagrément dans les auberges que l'on appelle *posadas*. La plupart ressemblent à de mauvaises écuries ; les chambres, cuisine et les habitants de la maison sont d'une malpropreté extrême ; on y est souvent couché à côté d'un cochon, d'un âne ou d'une mule.

Andalous. — Cadix est une des villes de l'Espagne où les mœurs sont les plus douces, et la manière de vivre la plus agréable : on trouve généralement dans la société de ses procédés, une politesse aisée et le charme de la bonne compagnie. Les étrangers sont accueillis avec simplicité et cordialité. La plupart des maisons de Grenade sont encore embellies par des fontaines, ancien usage des Maures ; elles ont le double avantage de fournir de l'eau aux habitants, et de tempérer par leur fraîcheur les ardeurs

d'un climat brûlant en été. Beaucoup de ces fontaines sont dans les cours des maisons ; les unes tombent dans des cuves, les autres jaillissent dans les airs, et forment une douce rosée ; d'autres, par des jets moins élevés et plus gros, retombent dans des bassins et forment des nappes et des cascades. Les Grenadins, à l'imitation des Maures, couvrent d'une tente les cours de leurs maisons, pour les mettre à l'abri de l'ardeur du soleil. Ils se tiennent l'été dans ces cours, c'est leur salle à manger, leur salon de compagnie, et ils ont raison de trouver ce lieu aussi commode qu'agréable.

Le royaume de Grenade est la partie la mieux cultivée de toute l'Andalousie ; c'est le pays que les Maures ont habité le plus longtemps ; ils ont transmis leur industrie à leurs successeurs ; aussi cette province paraît-elle un vrai pays de promission par la bonté, la variété et l'abondance de ses productions. On y recueille toutes sortes de grains, toute espèce de légumes, du lin, du chanvre, du vin, de l'huile, du sucre, de la soie, des oranges, des cédras, des citrons, des grenades ; tout y vient en profusion.

Les Andalous passent pour les Gascons de l'Espagne ; ils aiment fort à parler de leur mérite, de leurs richesses, des objets précieux qu'ils possèdent ; en un mot, ils ont beaucoup de jactance. Les Andalouses sont les danseuses les plus renommées de l'Espagne ; elles ont en général une taille svelte, les traits fins, les yeux noirs et pleins de feu.

HABITANTS DU ROYAUME DE MURCIE. — Le Murcien a le teint jaune et plombé ; il est triste, sombre, colère, hypocondriaque, sujet aux maladies du foie. Jamais il n'ouvre un livre, jamais il ne sent le besoin de s'instruire. Il déjeune deux fois, la première avec du chocolat, la seconde avec du piment ; il dîne, il goûte et il soupe ; le reste du temps est employé à fumer.

Les femmes ont le même goût pour l'oisiveté : celles d'un rang élevé font aussi leurs cinq repas, dorment après, et passent le reste du temps assises les bras croisés. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les femmes du peuple ont la même indolence ; beaucoup de servantes quittent leurs maîtres à l'entrée de la belle saison, parce qu'avec deux sous et demi par jour elles achètent suffisamment de salade, de fruits, de melons et de piment pour se nourrir, et elles prétendent qu'il y aurait de la folie à se fatiguer lorsqu'on a de quoi manger.

Cette province, par ses mœurs et ses habitudes, ne ressemble à aucune autre de l'Espagne. On ne conçoit pas comment elles sont devenues aussi rudes, aussi repoussantes, sous un ciel aussi beau et sur un sol aussi fertile ; elles étaient plus douces chez les Maures, et les Murciens n'ont pas hérité de l'activité, de l'industrie et de la civilisation de leurs prédécesseurs.

Dans cette province, il n'y a ni luxe ni dans la toilette

ameublements; non par défaut d'argent, mais par suite de l'économie des habitants.

Les hommes du peuple dans les villes portent un chapeau rond, le rets ou filet noir sur la tête, une veste ou un gilet noir, un large manteau noir ou brun.

ARAGONAIS. — L'Aragonais, fier et sérieux, parle peu et défend son opinion avec fermeté. Il élève son pays au-dessus de tous les autres, et l'hyperbole lui est familière pour en vanter les beautés et les avantages; la moindre contradiction l'enflamme, il s'aveugle sur ses défauts ainsi que sur ceux de ses compatriotes; une sorte d'apreté dans la voix et les manières rend son abord fort peu prévenant; et l'étiquette donne même à ses amusements une apparence de tristesse: tout se fait, parmi eux, par compas et par mesure; tout s'y rapporte aux anciens usages, et ceux qu'ils ont adoptés de leurs voisins se confondent avec ceux qu'ils suivaient auparavant. Le gilet, le manteau, le chapeau rond, forment le costume des états mitoyens entre la noblesse et le peuple. Les grands, la magistrature, les employés, sont entièrement vêtus à la française.

NAVARRAIS. — Les Navarrais sont généralement sérieux, réservés, fiers et braves; très-légers à la course, ils passent pour les meilleurs sauteurs et les plus adroits joueurs de paume de l'Espagne; on les dit aussi fort querelleurs et fort spirituels. Ils ont facilement adopté les mœurs françaises. Les femmes des montagnes ont conservé leurs anciennes coutumes, elles portent un corset avec des manches étroites fermées au poignet; des fichus de soie sur le cou, leurs cheveux tressés, tombant en doubles tresses sur leurs épaules et entrelacés de larges rubans de diverses couleurs.

BISCAYENS. — La seigneurie de Biscaye offre, en plusieurs endroits, l'image rare et touchante des mœurs antiques. On voit éparses des maisons isolées, sans aucunes décorations, mais commodes, aisées, placées chacune au milieu du manoir de leur propriétaire et dans le voisinage d'une rivière ou d'un ruisseau. La plupart de ces habitations appartiennent aux mêmes familles depuis un temps immémorial. Elles se transmettent religieusement de père en fils: il y aurait une sorte de honte à vendre le bien de ses aïeux. Ces propriétaires sont appelés *Eche-Jaunes*, c'est-à-dire seigneurs de maisons; l'église paroissiale est ordinairement au centre.

D'espace en espace, un château également antique s'élève au-dessus de ces habitations modestes; ils sont tous d'une architecture simple, la plupart flanqués de tours carrées; les familles se les transmettent également de père en fils, depuis plusieurs siècles. Les possesseurs, désignés sous le titre de *Parientes-Majores*, sont les anciens du canton; ils étaient regardés jadis comme les chefs et les juges; ils conservent encore

une considération marquée et une prépondérance réelle.

Les habitants de la Biscaye sont d'une taille ordinaire: ils ont le teint frais, la physionomie riante, et généralement ils parviennent à la vieillesse. Leur bonheur domestique est fondé sur les vertus religieuses et sociales; les femmes sont bonnes, pieuses, fidèles et attentives aux soins du ménage; les enfants sont soumis et respectueux.

Les Biscayens des villes n'ont point cependant la sobriété des Espagnols; on prétend qu'ils consomment le produit de leur vin en vins étrangers; ils mangent et boivent beaucoup, cependant ils s'enivrent rarement. Les Biscayennes ont de très-beaux cheveux; elles les tressent et les ornent de rubans de couleur; de longs cheveux leur paraissent la plus belle parure. Les femmes de la campagne portent un jupon de calmande rayé de couleurs différentes, et un juste-au-corps; leur chaussure se nomme *abarcas*; ce sont des sandales en cuir.

La musique et l'apparence de la gaieté président à l'enterrement des enfants; lorsque ceux-ci meurent avant l'âge de raison, on les porte à découvert au lieu de la sépulture, revêtus d'habits blancs et la tête ornée d'une couronne de roses blanches; des musiciens précèdent le cortège, un enfant de chœur porte la croix; le cortège en tumulte manifeste sa joie pour attester la félicité de l'innocence. La mère surmonte sa douleur, en offrant au ciel sa résignation. Quelque peine qu'éprouve le Biscayen, sa foi le rend impassible: il prononce tranquillement *Dios lo quiere*, Dieu le veut.

HABITANTS DE LA PRINCIPAUTÉ D'ASTURIENES. — Un grand attachement à son pays, une fidélité à toute épreuve à son souverain, une obéissance passive aux lois, du courage et de la bravoure: tels sont les traits héréditaires du caractère des Asturiens. Le vol est inconnu parmi ces honnêtes montagnards; ils ne savent pas non plus ce qu'on veut dire par dissipation, amusements et plaisirs; ils se bornent à remplir exactement leurs devoirs, et vivent paisibles et heureux au milieu de leurs chers.

HABITANTS DU ROYAUME DE GALICE. — Les Galiciens sont grands, forts et robustes; ils supportent aisément la fatigue. Les femmes sont assez belles, elles ont la peau blanche, les cheveux et les yeux noirs, les traits réguliers, mais pas la moindre physionomie. Les hommes, les femmes et les enfants ont l'habitude d'aller nu-jambes ou nu-pieds. Les Galiciens quittent ordinairement leurs foyers pour aller chercher fortune au loin; ils sont graves, sobres, discrets, religieux, et d'une probité parfaite.

HABITANTS DU ROYAUME DE LÉON. — Les habitants du royaume de Léon sont fiers et lencieux. On retrouve dans les monta-

l'ancien costume national. Les hommes portent un chapeau en pyramide, une sorte de fraise en cou, une jaquette ou habit court et serré, des calottes larges, et des espèces de bottines de drap qui montent au-dessus du genou et sont boutonnées tout du long. Les femmes portent aux oreilles de très-grands anneaux, sur la tête un turban blanc, aplati et élargi comme un chapeau; leurs cheveux sont séparés sur le front; elles ont une chemise fermée sur la poitrine et un corsage bien boutonné, dont les manches larges sont ouvertes par derrière. Leurs jupes et leurs voiles sont aussi de couleur brune; par-dessus tout cela, elles ont d'immenses colliers de corail, qui leur descendent du cou jusqu'au genou; ils font d'abord plusieurs tours au cou, ils repassent sur les épaules où un rang est assujéti, formant un esclavage sur la poitrine; un autre rang tombe plus bas que celui-ci, enfin un troisième et un quatrième rang, à distance séparée, tombent sur les genoux avec une grande croix sur le côté gauche.

HABITANTS DE LA VIEILLE-CASTILLE. — Les vieux Castillans parlent peu, ils sont tristes, timides, fiers, rélâchés, lents dans tout ce qu'ils font, et peut-être les plus lents de toute l'Espagne; mais leurs mœurs sont fort simples: ils ont de la franchise, de la probité, de l'obligeance et beaucoup de noblesse dans leurs procédés. Peu communicatifs, ils se fréquentent rarement entre eux, et voient encore moins les étrangers. Rigoureusement soumis à l'étiquette la plus gênante et la plus monotone, leurs amusements s'en ressentent et portent la teinte de leur caractère. Dans les villages, les femmes conservent encore l'habit qu'elles portaient dans le XVI^e siècle: une robe brune, juste au cou et aux poignets, à manches tailladées au-dessus des épaules jusqu'aux coudes, maintenue par une large ceinture autour du corps; leurs cheveux tressés tombent par derrière, et elles se couvrent la tête d'un linge noir, qu'elles appellent *montera*.

HABITANTS DE LA NOUVELLE-CASTILLE. — Les mœurs et les usages des habitants de Madrid n'ont point un caractère particulier, parce que la population se compose en grande partie des provinciaux qui y affluent. Le peuple est généralement assez grossier; la bourgeoisie est honnête et obligeante; les femmes réunissent à la douceur, à l'affabilité, la prévenance et la grâce.

Les courses de taureaux sont un des grands divertissements de la nation espagnole; elles ont lieu à Madrid, hors la porte d'Alcala, dans un vaste cirque entouré de loges. L'arène est fermée par une barrière haute de six pieds, derrière laquelle règne un corridor où l'on peut circuler; et, dans la crainte que le taureau ne franchisse cette première barrière, il en existe une seconde entre l'amphithéâtre, où le peuple est assis. Les jeux sont présidés par le corrégidor, premier magistrat de la ville.

Les Espagnols aiment avec passion ces exercices; rien n'a pu les en détourner, ni

les dangers qu'ils y courent, ni les lois du royaume. On s'est vu forcé de les tolérer; mais du moins on en a limité le nombre. Le riche, le pauvre, l'homme en place, tout le monde se rend à ces courses, et les femmes particulièrement. Un prêtre muni du Saint-Viatique et un médecin assistent toujours à ce spectacle.

La Nouvelle-Castille est une province pauvre, en grande partie inculte, et qui ne se ressent pas du tout du voisinage de la cour. Madrid forme comme une ville isolée; à peine en est-on sorti, qu'on se croit transporté dans un pays absolument nouveau; on ne trouve plus ni luxe ni activité, et l'on passe dans un instant du sein de l'opulence au sein de la pauvreté.

Quelques mots sur les usages et les mœurs des Espagnols. — L'Espagne est un pays naturellement fertile, mais il manque de bras pour la culture, parce que sa population est très-bornée, et qu'à l'exception de quelques cantons, ses habitants sont excessivement paresseux et peu industriels.

Les Espagnols sont lents dans tout ce qu'ils font, ils délibèrent lorsqu'ils devraient agir, et leur invincible éloignement pour le travail a de tout temps paralysé leurs facultés; cependant lorsque leur fierté est irritée, ou leur générosité stimulée, ils sortent de cette apathie et sont capables des plus grandes et des plus nobles actions. Les Espagnols ne vont point à la promenade pour marcher, ils aiment à s'asseoir dans ce lieu de rassemblement et à passer en revue tout ce qui les environne. Le grand nombre de domestiques des deux sexes est un objet de luxe; à la vérité le peu d'activité de ceux-ci rend nécessaire leur multiplicité, attendu que quatre servantes espagnoles font à peine ce qu'une femme de chambre fait en France. Les Espagnoles prennent tous les soirs le *refresco* à sept ou huit heures. Il consiste ordinairement en un grand verre d'eau à la glace, dans lequel on trempe un morceau de sucre spongieux, dont la forme est celle d'un biseuit; il se fond en un instant dans l'eau si on ne le mange sur-le-champ; on prend ensuite une tasse de chocolat; chez les gens riches, on y joint de la limonade, de l'orgeat, des confitures. Le *refresco* se distribue aux intimes amis, aux habitués de la maison. Les Espagnols dorment deux ou trois heures après leur dîner, particulièrement en été. Cet usage est si général que depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à cinq, on pourrait parcourir les rues de la plupart des villes, sans trouver personne, les boutiques mêmes sont fermées; on se présenterait vainement dans les maisons, il serait impossible d'y pénétrer, tout le monde est enseveli dans le sommeil: on ne trouverait même pas un domestique à qui parler. On prend cependant beaucoup de précautions contre la chaleur, qui nécessite, dit-on, cet usage; plusieurs fois par jour on arrose les appartements, les volets des fenêtres sont fermés avec soin dès que le soleil paraît, elles sont garnies en dehors de tentes de toile ou de couil,

ou bien en dedans de grands et larges rideaux qu'on rejette en dehors des balcons. En quelques endroits, on ôte les vitrages des fenêtres aux approches de l'été, intérieurement toutes les portes sont ouvertes pour établir des courants d'air ; les femmes ne cessent de faire usage de leur éventail ; pendant les repas, les domestiques font mouvoir des espèces de grands éventails carrés, faits de feuilles de palmiers attachées à l'extrémité d'un long bâton. Mais en revanche on ne prend aucune précaution contre le froid, on ne trouve de cheminée que chez les Espagnols riches qui ont voyagé hors de leur pays. Les autres se chauffent avec des brasiers ; ce sont de grandes coupes de cuivre ou d'argent. On les remplit de charbons ardents, on les place au milieu des appartements, et la société s'assoit autour.

Les ameublements sont en général très-simples. Un tapis de jonc ou de feuilles de palmier couvre le plancher et les murs ; ceux-ci ne sont tapissés qu'à la hauteur de quatre ou cinq pieds ; au-dessus, le mur est peint en blanc, orné de quelques tableaux représentant les saints ; on y accroche aussi des plaques à bras destinées à supporter des bougies ; ces plaques sont couvertes d'une glace entourée d'un cadre doré, elles donnent aux appartements l'air de cafés ou de salles de billard. De petites glaces sont placées entre les fenêtres, et un lustre de verre blanc, imitant le cristal, est suspendu au milieu du principal salon. Généralement on ne trouve d'autres sièges que des chaises de paille ; chez quelques personnes très-riches il y a cependant des chaises et des canapés de bois de noyer, dont les dos sont à jour, et les sièges couverts de damas cramoisi ou jaune. A Madrid seulement les maisons des grands sont meublées magnifiquement, mais avec plus de richesse que de goût.

Les Espagnols sont très-attachés à leurs usages : néanmoins dans les grandes villes ils adoptent tant qu'ils peuvent les mœurs françaises, mais sans en convenir, sans vouloir qu'on s'en aperçoive ; ils ridiculisent la France, et ils en prennent les costumes, les modes ; ils cherchent à imiter l'élégance des Français, ils apprennent leur langue, ils traduisent leurs livres, et toute chose acquiert plus de prix à leurs yeux lorsqu'elle vient de France.

Mais ce qu'on ne saurait trop louer chez les Espagnols, c'est le respect de soi-même, mobile de nobles actions, leurs profonds sentiments religieux et leur attachement à la foi monarchique.

ESQUIMAUX. Voyez l'article général sur les INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, et l'article sur le GROENLAND. — Nous ajouterons ici quelques traits particuliers, d'après le voyage de M. M'Keavor.

Les Esquimaux sont, en général, moins grands que les Européens, ils ont la tête grosse, le corps trapu, les pieds et les mains extrêmement petits, et le teint fortement basané. Ils n'ont point d'apparence de barbe,

parce qu'ils en arrachent la racine aussitôt qu'elle commence à pousser. Leurs vêtements sont faits avec des peaux de renne de veaux marins et d'oiseaux. Leur surto ressemble à une blouse de voiturier, surmontée d'un capuchon destiné à abriter la tête dans les temps froids ou pluvieux. Le costume des femmes ne diffère de celui de hommes que par la longueur, la variété et choix des ornements. Les deux sexes portent des bottes ; celles des hommes s'arrêtent aux genoux, celles des femmes montent jusqu'aux hanches : à cette hauteur elles sont très-amples, et tenues ouvertes au moyen d'un cercle en baleine ; c'est que les femmes posent leurs enfants quand elles sont lasses de les porter. Les Esquimaux, en guise de fil, se servent de bandons de renne, qu'ils fendent en lanières très-fines, et tressent ensuite deux ou trois ensemble ; leurs aiguilles sont faites avec de l'ivoire ou des os d'oiseaux et de poissons.

Leurs canots, longs de vingt pieds et larges de deux seulement, sont d'une construction remarquable ; des pièces de bois ou des fanons de baleine liés avec des tendons d'animaux, en forment la charpente, qui recouvrent des peaux de phoques parcheminées. Il n'y reste qu'une ouverture au centre suffisante pour recevoir le corps d'un rameur, qui s'y assied les jambes étendues. Cette ouverture est bordée d'un cercle haut de deux pouces, auquel est assujettie une peau qu'on noue autour de son corps, d'une manière que le tout soit hermétiquement fermé. Il y a une autre espèce de canot nommé *pagaye*, long de dix pieds, étroit au milieu, large et plat aux deux extrémités, que l'Esquimau fait manœuvrer si rapidement, en le plongeant alternativement dans l'eau, à droite et à gauche, qu'il devance, dit-on, fort aisément un bateau anglais à douze rames.

Ces divers canots, ainsi hermétiquement fermés, ne craignent ni les vents, ni les tempêtes, aussi leurs possesseurs y mettent-ils un haut prix ; « cependant notre capitaine, dit M. Thomas M'Keavor, d'un voyage duquel nous empruntons ces détails, ayant choisi l'un des plus beaux, en fit l'acquisition moyennant un pot d'étain, un chaudron, une hache, quelques limes et quelques vrilles.

« L'ardeur de ce peuple pour le trafic est telle que, quand ils n'ont plus de marchandises à offrir, ils se dépouillent de leurs vêtements. L'un donna une très-belle blouse de peau de phoque pour un vieux couteau rouillé, un autre ses culottes et ses bottes pour une lime et quelques aiguilles ; un autre encore un habillement complet pour une scie et quelques morceaux de fer. Le marchandé conclu, ils s'éloignaient en toute hâte, dans la crainte sans doute que l'acquéreur ne vint à s'en repentir. L'un d'eux ayant acheté du cuisinier un vieux bonnet de nuit rouge, s'en coiffa,

aux éclats en se regardant dans un miroir.

Peu d'entre eux s'esquivèrent sans rien donner en échange de ce qu'ils avaient reçu. Celui qui avait réussi à faire le larcin s'éloignait aussitôt du bâtiment ; mais il se retournait et riait de bien en cœur en regardant celui qu'il avait dérobé.

Aucune femme n'avait paru le premier jour ; il en arriva beaucoup le lendemain, tous de grands bateaux ouverts, qui pouvaient contenir trente ou quarante personnes. Dans le plus grand de ces bateaux il y avait une femme âgée, portant sur son front une espèce de diadème, que les autres considéraient toujours avant de faire le moindre marché. En général, en traitant avec les femmes, nous eûmes occasion de remarquer que toutes paraissaient attentives à la voix des personnes âgées ; car l'âge qui donne l'expérience est l'unique source d'instruction chez des peuples barbares.

Dans la soirée, environ soixante Esquimaux, hommes, femmes et enfants, montèrent sur le vaisseau. Les femmes parurent se divertir beaucoup de nos danses et les imitèrent avec précision. Un thé ayant été servi, nous leur donnâmes du vin, du rhum, du sucre, du pain, du lait, etc. ; ils représentèrent tout avec le plus grand dégout, notamment le sucre ; tous le rejetèrent et se nettoyèrent ensuite la bouche.

Nous donnâmes à l'un d'eux du porc rôti à manger, servi dans une assiette avec un couteau et une fourchette. Il ne put trouver le mets assez bon, mais il regarda fort mal ces ustensiles ; au lieu de porter les morceaux à sa bouche, il y prit sa main, tandis que le haut de la fourchette allait frapper sa joue. Les autres se conduisirent fort bien, quoiqu'on ne pût obtenir de les maintenir deux minutes à la même place. Il n'y en eut qu'un seul qui essaya de nous dérober quelque chose ; je le surpris glissant furtivement une cuiller d'argent dans sa main. Je le saisis par la main, puis la cuiller, et la montrai à la société ; mais, loin de paraître honteux d'avoir été attrappé, il se mit à rire. Ils nous quittèrent à dix heures du soir ; la plus grande partie regarda la côte, à la clarté de la lune, l'autre resta autour du vaisseau et s'endormit sur la neige, enveloppée dans des peaux de phoque.

Malgré l'horrible climat qu'habitent les Esquimaux, nul peuple n'est plus attaché à son sol natal ; on ne cite qu'un exemple d'un Esquimau qui, au milieu du luxe et de toutes les jouissances européennes, ne put constamment soupirer après ses montagnes flottantes, ses phoques savoureux et sa hutte enfumée. Quelques voyageurs ont accusé ce peuple de cruauté, de fraude ; mais d'autres lui ont rendu justice, et le représentent, ainsi que l'auteur, comme un peuple doux, gai et

fort traitable ; il a des passions vives, il est prompt à venger un outrage, mais il se calme promptement, et n'exige jamais de réparations humiliantes.

Il croit à un état futur plus agréable que la vie terrestre, et qui doit durer toujours. Comme il tire sa principale subsistance de la mer, c'est dans ses abîmes qu'il place l'Elysée, et s'imagine que les profondes cavités des rochers en sont les portes. Il place dans ce séjour Tongarim et sa mère. Sous la douce influence d'un soleil dont aucune nuit n'obscurcit les rayons, on y jouit d'un été perpétuel ; là circulent sans interruption des rivières claires et limpides, là fourmille une multitude d'oiseaux, de poissons et surtout de veaux marins, qui se laissent tous prendre sans difficulté. Mais l'application, l'assiduité au travail, des exploits signalés, des services, de grandes fatigues, ouvrent seuls l'entrée de ce séjour de délices ; on y reçoit aussi les personnes qui ont péri dans la mer, et les femmes qui sont mortes en couche.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE. *Voy. BARBADE, CANADA, FLORIDE, MISSOURI, MONTAGNES ROCHEUSES, OSAGES, ORÉGON, TEXAS, VIRGINIE.*

— L'accroissement rapide des Etats-Unis en population et en puissance est un des phénomènes politiques les plus extraordinaires. De grands empires ont été formés à la longue par une série de conquêtes, comme l'empire romain ; d'autres ont jailli subitement du sein de la victoire, comme celui d'Alexandre ; mais les annales des peuples n'avaient point encore offert le spectacle intéressant d'un petit nombre d'aventuriers jetant au milieu des plus affreux déserts, malgré les attaques répétées d'un ennemi féroce, l'intempérie d'un climat sauvage et les horreurs de la famine, les fondements d'un empire qui, presque dès son berceau, apparaît l'égal des nations les plus florissantes, les étonne ou les alarme.

Trois peuples, différents de mœurs, de principes et de préjugés (il n'est question que des plus importants), forment aujourd'hui les bases de l'union américaine. Ces trois peuples sont : celui de la Nouvelle-Angleterre au nord, qui comprend les Etats de Vermont, de Newhampshire, de Rhode-Island, de Connecticut, de Massachusetts, du district de Maine, etc. ; celui de Pensylvanie, de New-York et autres, au centre ; et celui de la Virginie au midi.

L'histoire nous apprend que les protestants anglais qui, sous le règne de Henri VIII, s'étaient séparés de la communion romaine, se divisèrent après sa mort. Des controverses religieuses s'élevèrent, et des persécutions les suivirent. La Nouvelle-Angleterre dut sa naissance à ces persécutions. Les calvinistes anglais, contraints de s'y soustraire, abandonnèrent en un jour amis et parents, pour aller faire fortune au loin. Le gouvernement anglais sembla voir avec indifférence la colonie naissante. Ses fondateurs, profitant de cette indifférence, se donnèrent un

code de lois municipales fondées sur les principes les plus austères du républicanisme. Remontant à l'origine des sociétés, ils se considérèrent comme des hommes dégagés de toute espèce de liens politiques, réunis pour le bonheur commun et soumis aux lois seules qu'ils jugeraient convenable de s'imposer. D'autres principes présidèrent à la formation de la colonie centrale. Un homme extraordinaire de la secte ridicule des Quakers, Guillaume Penn, en jeta les fondements. Pendant un siècle les deux mondes ont prodigué les éloges à son système de tolérance et à ses travaux politiques; sa mémoire est encore aujourd'hui protégée par les persécutions que lui ont suscitées ses opinions religieuses. Cependant la sagacité politique et le désintéressement de ce chef d'émigrés ont été beaucoup trop vantés, ou du moins tous deux furent singulièrement en défaut, la première lorsqu'il maintint l'esclavage dans l'organisation de la société, et qu'il lui interdit l'usage des armes quand elle était appelée à vivre au milieu de peuples qui fondent presque toujours le droit sur la force; le second, quand il fut sur le point de vendre à son profit aux Anglais sa colonie naissante, marché honteux que la mort l'empêcha seule de conclure; ou quand il profita de l'ignorance des sauvages pour leur acheter à vil prix un territoire qu'il aurait pu conquérir, non plus injustement, les armes à la main.

L'avarice et le besoin du luxe fondèrent la troisième colonie. Une troupe d'aventuriers anglais, arrachés à leur sol natal, fixèrent leur résidence en Virginie, qui leur offrait abondamment de quoi les assouvir. Toutefois il paraît constant que ces nouveaux aventuriers n'avaient point eu d'abord l'intention de s'expatrier, et qu'ils n'avaient désiré des richesses que pour rapporter dans leur patrie les moyens de vivre au sein du luxe et de la mollesse. Le sort en a décidé autrement.

Ainsi, l'on voit dans la Nouvelle-Angleterre un état démocratique où les premiers colons ayant, dès le principe, divisé les terres en petits lots, et ne les ayant vendues qu'à ceux qui voulaient les cultiver eux-mêmes, ont triomphé promptement, par le travail, d'un sol naturellement ingrat et d'un climat rigoureux. A l'aide des mesures de leur gouvernement, la population s'est rapidement accrue, l'amour du pays a germé, il s'est fortifié dans les enfants par une bonne éducation.

Dans les Etats de la Pensylvanie et de New-York, on trouve beaucoup moins de vertus politiques, résultat nécessaire de la facilité qu'ont les étrangers d'y devenir propriétaires, et d'y jouir comme tels des droits de citoyen, sans y résider, et même sans en suivre les lois. Mais si l'existence de quelques vertus privées peut faire pardonner l'absence des vertus politiques, l'humanité et l'hospitalité qui distinguent assez généralement les habitants de la Pensylvanie et de New-York plaideront en leur faveur.

Une aristocratie insolente et despotique règne dans la Virginie. Le territoire, divisé d'abord en grandes propriétés, est devenu partage exclusif d'un petit nombre de familles qui envahissent seules et les honneurs et la fortune. Ce malheureux pays se ressent encore des vices de ses premiers colons, malheur d'avoir été organisé et administré par une société de négociants résidant en Europe, et de celui, plus grand peut-être encore, de n'avoir changé ce premier gouvernement que pour en recevoir un de plus mauvaises l'ère. Ce prince, si insatiable de ses prérogatives royales, non content d'avoir introduit l'esclavage dans la Virginie, en fit un lieu de déportation pour les personnes infâmes et les repris de justice.

Depuis leur fondation, ces différentes colonies reconnaissaient l'Angleterre comme leur mère-patrie, et déféraient plus ou moins ses lois. Mais leur prospérité avait excité la jalousie de la métropole, celle-ci voulut de nos jours leur faire sentir plus fortement le poids de sa puissance, et de son orgueil leur despotisme au delà des mers. On courut aux armes; l'étendard de l'indépendance flotta pour la première fois dans le nouveau monde; la France soutint leur courage, le sort de cette partie du nouveau monde fut irrévocablement décidé.

Mais aujourd'hui un luxe effréné, en rompant les mœurs, menace de détruire avec le patriotisme des Américains, l'union qui fut son ouvrage. Déjà dans les villes même chez les citoyens de la Nouvelle-Angleterre, qui sont encore ceux qui conservent le plus de vertus politiques, les habitudes ne sont plus en harmonie avec les institutions. Les descendants des colons de Massachussets ne se retrouvent plus que dans les campagnes, où le travail les a jusqu'à présent préservés de la contagion; mais où elle finira par les atteindre aussi, et alors probablement s'opérera la dissolution de ce corps politique si tôt admiré.

Il était bon que ces observations générales précédassent les détails qui vont suivre sur les mœurs et les coutumes des citoyens de l'union fédérative américaine.

La première singularité qui frappe l'étranger dans ce pays, c'est la coutume de fumer qui règne presque universellement. Elle poursuit à la promenade, à table, le spectacle. Un petit-maître américain dresse le bras à une dame, sans quitter la pipe ou le cigare. Dans les maisons les plus distinguées, à la suite du dîner, un plat rempli de cigares espagnols accompagne toujours Bordeaux et le Madère; les dames s'arrêtent, et chaque convive fume et boit à discrétion. Enfin, le directeur du spectacle de New-York a été obligé de requérir les habitués du parterre, des galeries et des loges de s'abstenir de fumer pendant la représentation des pièces, parce que la vapeur de l'odeur du tabac bûlé forçait la plupart des spectateurs européens à quitter la salle.

Les Américains font une affaire importante du boire et du manger, surtout ceux qui

habitent les ports de mer. Le haut prix de la main-d'œuvre permet aux familles qui ne vivent que du produit de leur industrie de rivaliser à cet égard avec les familles les plus opulentes : la seule différence qui existe entre l'ordinaire des uns et des autres est que dans les vins de dessert. Leur dîner est une espèce d'ambigu composé de bœuf, de café, d'œufs frais, de saumon salé, de tranches de bœuf fumé, de gâteaux de farine et de rôties au beurre. Les autres repas de la journée sont dignes de ce menu. Les Français, dans leurs repas, n'ont garde d'oublier la bonne chère ; mais ils pensent surtout à la musique et à la danse : les Américains ne pensent guère qu'aux humeurs et aux toasts. Leur allégresse n'est que la vue de l'aloyau et du plum-cake ; et, semblables aux héros de l'Iliade, pour célébrer un événement extraordinaire, ils font rôtir et dévorent un bœuf entier. C'est le singulier spectacle que donnaient les Bostoniens aux armées françaises, lors de la conquête de la Hollande. L'usage est aussi de manger dans les rues, et il est assez fréquent de rencontrer des amateurs groupés autour d'une borne, avalant avec leur four des huîtres fraîches que le pêcheur leur distribue à la ronde.

Il est de certains jours consacrés au jeûne et à la prière. A ces époques les temples se remplissent pieusement, mais les tables ne sont pas moins bien servies que dans les occasions solennelles dévouées au plaisir et à la bonne chère. Au reste, il faut dire, à l'honneur des Américains, que les jours de jeûne sont toujours anoblis par des actes de bienfaisance.

Les citoyens des Etats-Unis qui n'ont point voyagé ont en général des manières trop libres ou trop réservées ; et l'on est toujours étonné de la rapidité avec laquelle ils passent de la gravité la plus austère à la familiarité la plus intime. On voit souvent à une partie de thé un nombre considérable d'hommes et de femmes rangés comme en bataille, les uns vis-à-vis des autres, en gardant un profond silence, qui n'est interrompu que par l'interrogation d'usage : — Votre thé vous convient-il, monsieur ? — Et la réponse : — Il me convient très-fort, madame. Alors, le thé fini, quelqu'un se lève-t-il de son siège, toute la compagnie l'imité : on se mêle, on se parle, et la véritable gaieté est bientôt étouffée sous des éclats de rire ininterrompus.

Celui qui présente un étranger dans une maison le prend par la main et le conduit devant chaque personne du cercle en disant à chaque fois son nom et celui de l'individu devant lequel il se trouve.

Le luxe des habillements est extrême dans toutes les classes, même dans celle des domestiques dont il augmente la corruption. Les modes arrivent d'Europe deux fois par an, au printemps et à l'automne, et chacune de ces époques est marquée par une révolution générale dans les habillements et les coiffures. Il n'est pas rare qu'un

étranger pretine ; dans ce pays, une suivante pour la maîtresse de la maison ; car tout contribue à le tromper, les manières, le langage et le costume, qui sont exactement les mêmes. Du plaisir qu'ont les domestiques, de ne pas paraître tels, ils sont passés au dégoût du nom de leur profession ; et lorsque la nécessité les force à chercher une place, ils ne demandent pas si vous avez besoin de service, mais si vous souhaitez de l'assistance. Les noms de maître, de maîtresse, leur sont insupportables, et cette haine semble même s'attacher aux personnes ; car on n'aperçoit en Amérique aucune trace de cette affection qui souvent rapproche, en France, les maîtres et les domestiques.

La vanité exerce chez les Américains un empire despotique. Dans la plupart des maisons, tout ce qui est en vue est élégamment meublé et décoré, même dans l'escalier, tandis que la chambre à coucher est inconmode et misérablement garnie. Un trait fort plaisant caractérise particulièrement cette vanité. Les Américains ne sont pas, comme les autres peuples, fiers de leurs ancêtres et de leur gloire passée, mais ils se glorifient de ce qu'ils seront un jour.

L'esprit de parti est très-violent dans les Etats-Unis ; il trouble l'harmonie sociale et divise les familles et les amis. Souvent les papiers publics livrent à l'animadversion des oisifs et à la malignité des calomniateurs des lettres écrites sous le sceau du secret et dans l'abandon de l'intimité. Toutes les classes de citoyens s'occupent d'affaires politiques ; nul ouvrier ne saurait commencer ses travaux avant d'avoir lu la chronique du matin. Elle passe du salon à l'office, et le cuisinier sait toujours, avant de commencer son dîner, ce qui se passe en Europe et dans le congrès.

Je connais, dit à ce propos un voyageur, un citoyen de New-York qui est véritablement possédé du démon politique. Il néglige son état de médecin pour savoir ce qui concerne les rois et les républiques. Il ignore tout ce qu'on fait chez lui, mais il sait parfaitement ce qui se passe dans le cabinet de Saint-James ou à la cour de Russie. Il ne pourrait pas dire souvent les noms de ses plus anciennes connaissances ; mais il n'est pas un ministre européen dont les titres et la généalogie ne lui soient toujours présents. Les portraits des potentats et des généraux modernes ont remplacé dans son salon les portraits de famille.

Les Américains ont emprunté des Anglais la coutume ridicule d'accoler sans cesse à leurs noms ceux des hommes les plus célèbres des anciennes républiques. Ils en souscrivent toutes leurs productions littéraires et politiques ; mais c'est surtout à la veille des élections qu'on est accablé d'un déluge de héros et de philosophes grecs de toutes les sectes. Un nom bien sonore est garant d'un succès ; et certains récla-

mations, certains styles forment le contraste le plus bizarre avec les noms qui les souscrivent. Si, de cette manière, la race des grands hommes est nombreuse dans ce pays, à en juger d'après les gazettes, celle des belles femmes ne l'est pas moins. Ainsi, l'annonce d'un mariage est toujours accompagnée, dans la feuille publique qui le contient, d'un éloge brillant de la nouvelle mariée. Aujourd'hui c'est M. Smith qui a eu le bonheur de conduire à l'autel la belle et accomplie miss Rebecca. Demain le général Jonathan y conduira l'élégante, aimable et jolie miss Ruth. Si le lecteur ne sortait pas de chez lui, il se croirait dans un pays uniquement peuplé de Vénus et d'Hébé. L'Américain porte jusqu'à la dernière exagération la manie des éloges; il s'est fermé, à cet égard, toutes les voies raisonnables, et ne s'aperçoit nullement du ridicule de ses expressions, tant l'habitude le rend aveugle en ce point.

New-York est appelé un Etat libre; cependant on lit souvent dans les journaux des articles ainsi conçus :

A vendre, une servante au fait des ouvrages de la ville ou de la campagne, âgée d'environ trente ans. On la vend parce qu'elle désire changer de place. S'adresser au bureau.

A vendre ou à louer, un jeune homme sobre, honnête et de bonne conduite. Il pourrait convenir comme valet dans une maison, ou comme domestique d'un particulier.

L'amour de la liberté n'en est pas moins fort grand dans cette ville. On y nomme un domestique un aide; il ne répondrait pas au nom de domestique. Parlant à une servante, un Européen lui dit : *Ayez la complaisance de dire à votre maîtresse que je serais bien aise de la voir.* — *Ma maîtresse! je n'ai ni maîtresse ni maître; si vous voulez parler à madame M....., vous pouvez l'aller trouver : dans ce pays il n'y a que des citoyens, et je suis citoyenne.*

Les domestiques sont engagés pour une semaine, et on ne prend pas d'informations sur leur conduite. On garde rarement ensemble dans la même maison des noirs et des blancs.

Les usages des hôtels garnis sont singuliers : une affiche placée dans la salle à manger de l'hôtel de Law, à Middletown, indique aux voyageurs les règles suivantes : 1° Tous les gentlemen doivent donner leurs noms. 2° Personne ne doit entrer dans la salle à manger avant que l'on n'ait sonné une seconde fois. 3° Il est défendu de jouer dans les chambres à coucher. 4° Les portes seront fermées à dix heures, excepté les nuits où il y a des amusements publics. 5° Aucun gentleman ne doit prendre la selle, la bride ou les harnais d'un autre gentleman, sans le consentement de ce dernier.

Un dernier trait pour caractériser ce singulier peuple et montrer jusqu'à quels abus l'entraîne son amour illimité de la liberté. Il

n'est pas de ville de cette vertueuse république où les bijoutiers ne vendent publiquement du cuivre doré pour de l'or pur. Le gouvernement le sait et n'a pas le droit de l'empêcher; tout ce qu'il peut faire, c'est de mettre à la porte des marchands qui se livrent à ce honteux trafic, un préposé chargé d'avertir les étrangers à quelles fraudes ils s'exposent en entrant dans leur magasin.

Cherchons quelque chose de plus édifiant et de plus intéressant à la fois dans les écrits de nos bons missionnaires de la Propagation de la Foi.

Extraits d'une notice sur les premiers établissements, les progrès et l'état actuel du catholicisme aux Etats-Unis (240). — Dans cette variété de peuples de toute langue et de toute couleur que l'Eglise d'Amérique a pour mission de consommer dans l'Unité, il est quatre éléments principaux, dont l'analyse distincte nous expliquera l'action, les difficultés et les résultats du saint ministère aux Etats-Unis; ce sont : les descendants des anciens colons, les nouveaux émigrants, les tribus indiennes et les noirs esclaves.

La première catégorie, celle des grands centres de population semés sur le littoral de l'Océan et dans la vallée du Mississippi, possède un ministère sacerdotal à peu près tel que nous le voyons dans nos contrées. Là comme en Europe, avec le nombre et les ressources de moins, il a pour but de perpétuer la foi dans les générations catholiques, de ramener les sectaires par la discussion, et de léguer à l'avenir un clergé indigène. Mais ce but général, il le poursuit dans des conditions qui lui sont propres : en voici les plus remarquables.

D'abord, l'apostolat s'exerce dans un milieu d'indifférence religieuse. Elle est produite chez les Américains par le spectacle de ces innombrables sectes qui dégoûtent l'âme des choses de Dieu, en donnant leurs mille contradictions pour sa parole, et par cette impatience de jouir qui précipite toutes les existences sur les chemins aventureux de la fortune et ne leur permet d'autre culte sérieux que celui de l'intérêt. Sous l'empire de cette disposition, on va indistinctement d'une église à l'autre, on s'assoit successivement au pied de toutes les chaires, sans autre motif que de satisfaire un goût de controverse, et en général sans autre résultat que d'applaudir au talent de l'orateur. Ce qui attire de préférence aux temples catholiques, c'est l'accent grave et convaincu de la prédication, l'attrait de la musique religieuse et la majesté des cérémonies romaines.

A côté de cette indifférence générale se place une liberté sans limite pour l'action du prêtre. Elle existe du côté de l'Etat, dont l'Eglise ne reçoit ni faveurs ni entraves; du côté de l'esprit public qui, à défaut de religion positive, professe le respect de tous les cultes comme un dogme politique, comme

ne des formes de sa propre inviolabilité; de côté de l'hérésie elle-même qui, d'abord dédaignée par dédain, puis, à la vue de nos progrès, furieuse jusqu'à l'incendie et au pillage, a enfin compris qu'il valait mieux montrer résignée dans l'impuissance, que rendre inutilement odieuse dans le fanatisme.

Chose étonnante! la liberté qu'on disait hostile au catholicisme n'a profité qu'à elle, et les sectes y succombent. Privées de la tutelle du pouvoir qui, sans prévenir les divisions intérieures de doctrines, leur prête leurs un corps factice en les absorbant dans la vie officielle de l'Etat, ici elles ont été affranchies de tout frein, s'abandonnant à leur pente naturelle et atteindre les dernières limites de cette décomposition où les absorbe le poids même de leur principe. Toutes les formules de l'erreur, tous les éléments de l'indiscipline, tous les morcellements de la discorde, elles les ont parcourus dans une progression effrayante, jusqu'à ce qu'elles en soient venues à former autant de tronçons qu'elles ont dévoré de pages à leur Evangile en lambeaux. Advenues aujourd'hui à l'impuissance de se mouvoir encore, parce qu'on ne fractionne pas la poussière, elles ne conservent plus d'autre symbole commun, d'autre ralliement et d'autre vie que la haine du catholicisme, chaque jour plus épanoui à ce côté de la liberté qui les consume (241).

En effet, les institutions que l'Eglise affectionne, parce qu'elles lui donnent pour prestige la science et la charité, se sont toutes acclimatées sous le ciel américain; toutes ont l'espoir de s'alimenter d'une terre généreuse, puisée dans le sol même qu'elles ont pris racine, et se couvrent de rameaux indigènes. Un seul ordre n'a jusqu'ici échoué sur le territoire de l'Amérique, c'était l'austère Trappiste, qui n'a pu ses prières et ses sueurs à donner la rançon des âmes; et voilà qu'il ne peut compléter par une colonie nou-

velle cette grande famille de religieux qui compte déjà quatre-vingt-une communautés. Dans ces pieuses fondations, il est à remarquer que les maisons d'hommes ont généralement plus de peine à s'établir que celles de femmes, près de trois fois plus nombreuses (242). Les vocations ecclésiastiques rencontrent aussi des obstacles analogues dans ces idées d'affranchissement absolu, dans ce besoin d'émancipation précoce, qui tourmentent au sortir du berceau la jeunesse du nouveau monde. Cependant le clergé n'en est plus comme autrefois à réparer exclusivement les pertes du sanctuaire par des emprunts faits à l'Europe: ses deux cent soixante-sept élèves des séminaires sont fournis en grande partie par des sources nationales, et la majorité de son épiscopat est aujourd'hui d'origine américaine. Si l'aurole du martyre lui a manqué, s'il n'a pas reçu l'onction du sang qui sacre aux yeux des peuples tout apostolat naissant, le sacerdoce des Etats-Unis y a suppléé de son mieux chaque fois qu'à défaut d'arènes, les épidémies sont venues le mettre aux prises avec la mort: sur ce terrain, où les ministres protestants n'ont pas osé le suivre, il a su par son dévouement s'imposer à l'admiration et à la reconnaissance de ceux mêmes qu'on avait formés à le haïr (243).

Considérée dans son organisation intérieure, l'Eglise des Etats-Unis n'a pas de paroisses proprement dites. Le prêtre qui dessert une localité en est moins le pasteur que le missionnaire; il donne une sollicitude spéciale aux brebis placées sous sa houlette, mais il reste à la disposition de tout le troupeau. Aussi ses pouvoirs n'expirent pas aux confins du poste qu'il occupe; ils n'ont d'autres limites que celles du diocèse: ce qui permet de mobiliser son dévouement, de l'appeler sur tous les points comme à tous les emplois. Cette variété de ministères est souvent le partage de l'évêque aussi bien que de son clergé.

(241) Cette annihilation religieuse des sectaires n'est bien le résultat inévitable, la conclusion sûre et rigoureuse des doctrines protestantes, elle a été annoncée et décrite, il y a deux siècles, avec toute la précision qu'on demanderait à l'histoire. Il serait impossible à un observateur contemporain de peindre avec plus de vérité ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis, que ne l'a fait Bossuet dans ces lignes tracées en 1669: «Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance... Dès lors on a bien prévu que la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini; et que tandis que les uns cesseraient de disputer, ou donneraient leurs voix pour inspiration, les autres, fatigués de ces folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste dans l'entière indépendance dans l'indifférence des uns sur les autres de l'athéisme (*Oraison funèbre d'Henri de France*). »

(242) Dès l'année 1843, il y avait aux Etats-Unis cent cinquante-cinq religieuses, connues sous différentes dénominations de Carmélites, Ursulines, Dominicaines, Sœurs de la Providence, de la Miséri-

corde, de Notre-Dame, de la Retraite, de Saint-Joseph, de la Visitation, du Sacré-Cœur, de Lorette, et de la Charité. Le nombre des jeunes pensionnaires élevées par ces religieuses était alors de trois mille; celui des orphelines recueillies dans leurs asiles, de huit cent soixante-seize, et celui des petites filles pauvres instruites par elles dans les écoles gratuites, de trois mille neuf cent trente (Lettre de Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, 1843).

(243) A l'époque récente où le typhus désolait le Canada, des Pères Jésuites qui venaient de clore l'année scolaire dans un collège de l'Union demandèrent et obtinrent la faveur d'aller passer leurs vacances dans les hôpitaux encombrés de mourants. Une des plus illustres victimes de cette héroïque charité, à l'époque dont nous parlons, fut Mgr Power, évêque de Toronto, sur la frontière des Etats-Unis. Lorsque la contagion envahit son diocèse, la santé du prélat était déjà chancelante, et son médecin le pressait d'éviter le contact des malades sous peine de courir à une perte certaine. « Je le sais, répondit l'évêque, c'est ma mort, mais c'est mon devoir. » Et il alla mourir.

Il y a peu de temps qu'un prêtre américain cumulait à la fois, outre l'administration diocésaine, les fonctions de curé dans sa ville épiscopale, celle d'architecte de sa cathédrale aujourd'hui achevée, et celle de professeur dans son collège situé à plusieurs milles de sa résidence.

Sous l'action d'un apostolat si laborieux, la population catholique des villes s'est rapidement améliorée, et ses heureuses dispositions, comme sa force numérique, suivent plus que jamais une voie progressive. Le caractère distinctif de ce mouvement religieux est qu'il s'effectue de bas en haut. En Amérique, comme au berceau de la foi chrétienne, les délaissés de ce monde sont venus les premiers se grouper autour de la croix; la semence évangélique a d'abord germé dans la souffrance, et de ces couches populaires, ordinairement trempées de larmes, elle monte graduellement vers les conditions supérieures, qu'elle atteindra mieux encore lorsque ses sanctuaires agrandis cesseront en quelque sorte d'humilier ceux qui les fréquentent. Envisagés dans leur ensemble, les fidèles de l'Union sont animés d'un bon esprit. Déjà plus d'un quart de nos frères américains, c'est-à-dire cinq cent mille environ, se distinguent par la pratique de tous les devoirs religieux. Leur exemple gagne de proche en proche la masse des indifférents, qui sentent la confiance leur venir avec le nombre, et se prennent d'une sainte émulation pour les pompes de leur culte trop longtemps oublié. C'est ainsi qu'en 1849, la ville de Cincinnati a vu cinq mille hommes à une de ses processions, et compté, pendant une retraite de neuf jours, cinq mille communicants, dont quinze cents étaient des hommes mariés. Quelques mois après, c'étaient encore mille jeunes gens de la ville qui recevaient la sainte hostie des mains de Mgr Purcel (244). Un dernier indice, qui nous révèle le zèle et l'amour des laïques pour leur foi, c'est qu'ils s'en font les organes et les apologistes dévoués dans la presse périodique : on compte aux Etats-Unis douze *Gazettes* ou *Revue*s, qui prêtent avec succès leur publicité au triomphe de la religion.

A ces faits consolants se mêlent aussi des sujets de tristesse. Si les apostasies deviennent plus rares, il se produit encore quelques défections. Mais elles sont largement compensées par les conversions nouvelles. Ce qui prépare en général ces retours des protestants à l'unité, ce sont les écoles catholiques, où des familles dissidentes s'estiment heureuses de placer leurs enfants sous la sauvegarde du sacerdoce et de la virginité. Au sortir de ces maisons, dans lesquelles on n'exerce d'autre prosélytisme que celui de l'exemple, les jeunes Américains emportent avec eux, si ce n'est la foi, du moins un souvenir pieux de ceux qui l'enseignent; ils aiment à re-

dire les vertus dont ils ont été témoins, et ils s'en font au besoin les défenseurs contre ceux qui les attaquent sans les connaître. Plus tard, la réflexion mûrit ces germes de la grâce, et ramène souvent l'élève convaincu au berceau de son enfance, au pied des autels de ses maîtres bien-aimés. Il est d'autres conversions plus laborieusement accomplies; elles sont le fruit d'une étude persévérante, de la lassitude et du dégoût de l'erreur, des luites et des angoisses de la conscience humaine en quête de la vérité. Aux Etats-Unis, plus que partout ailleurs, il y a des âmes désabusées de vains symboles, des intelligences élevées qui, se fatiguant de flotter à tout vent de doctrine, viennent demander à l'unité de calmer leurs doutes, et d'apaiser leur muet désespoir. Les rangs du sacerdoce se sont déjà ouverts à plusieurs de ces heureux transfuges, qui in-voient maintenant leurs frères égarés à se réfugier comme eux dans la foi antique, seule retraite assurée contre les incertitudes de l'esprit et les orages du cœur. Telle est la physiologie générale des anciens diocèses. Passons à ceux qui se forment aujourd'hui par l'émigration.

On sait que le peuple américain est un monde pour ainsi dire formé d'alluvions, que par ses ports, tournés vers l'Europe, il attire à lui tous ceux que la souffrance a déracinés du sol natal, et que les flots charrient sans cesse de nos côtes orageuses vers ses rivages hospitaliers. Chaque de nos calamités a concouru à sa fortune. La persécution religieuse lui a donné ses colonies de proscrits, la politique lui a jeté ses vaincus, la guerre lui a longtemps fourni son contingent de victimes, les troubles et la misère de notre vieille société ont fait et font encore le reste. Ces cailloux volontaires quittent sans retour une patrie qui n'a plus ni calme ni pain à leur donner. Les uns se hâtent de mettre la barre de l'Océan entre eux et nos révolutions, préférant aux orages des cités les orages du désert. Les autres, véritable émigration levée périodiquement par la faim, s'en vont chercher ailleurs des champs à labourer, à semer, à récolter, à vendre, à se nourrir. C'est par trois cent mille que l'Europe, si riche en malheureux, exporte annuellement en Amérique, avec ses autres produits. Souvent il arrive que les émigrants d'une même contrée s'unissent pour s'expatrier ensemble. Comme l'Indien dont ils vont occuper la place, ils ont dit adieu aux ossements de leurs pères, et on les voit s'acheminer par troupes vers les bords de l'Océan, à travers d'autres malheureux qui envient leur sort; lebole du pauvre recueillie en passant les conduit jusqu'au navire où ils sont entassés; une sorte de vénération pour l'exilé marque leur départ, et bientôt les solitudes profondes de l'abîme les préparent à l'isolement lointain des forêts.

(244) Extrait de l'*Ami de la vérité*, journal catholique de Cincinnati.

En l'absence de ces peuplades émigrantes marchent les Irlandais. Enfants d'une nation malheureuse qui n'est pauvre que parce qu'on l'a dépeuplée, ils partiront jusqu'au dernier homme si la misère ne les condamne pas à mourir sur leur sol inutilement forcé (245). Les plus heureux, 200 mille environ, jouissent annuellement du privilège de s'exiler. Mais sous quelques lieux qu'ils s'exilent, que ce soient les plages de l'Océan, le nouveau monde ou de l'Afrique, quand les repoussent, nulle part ils ne perdent l'amour de leur foi (246). On dirait qu'il a plu à la divine Providence de leur en faire un peuple fidèle sous le pressoir, afin qu'il quittât la demeure de ses pères, et que sa dispersion fût une semence de chrétiens chez les nations lointaines (247). Ce sont eux qui ont donné aux États-Unis la plus grande partie de la population catholique, et qui versent encore chaque année dans son sein un tribut de cent cinquante mille âmes.

L'Allemagne, déchirée par ses divisions intestines, va aussi chercher le travail et la paix sous les forêts américaines. On croit qu'elle leur fournit au moins 80 mille colons par an. Sans parler de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Iowa et du Missouri où ils affluent (248), le Wisconsin compte à lui seul plus de 200 mille émigrés, pour la plupart d'origine germanique. Chez eux la patrie absente conserve toujours un culte filial; ils aiment à se grouper pour s'entre-soutenir dans les mêmes provinces, à reconstituer des familles allemandes sur un sol étranger, à graver sur tout ce qui les entoure, sites, hameaux ou chapelles, l'empreinte de leurs patriotiques souvenirs. Quand un essaim considérable de ces cultivateurs pèlerins va s'installer au désert, il emmène ordinairement avec lui un prêtre de sa nation pour partager ses travaux et ses peines, qu'il peut seul adoucir. Souvent c'est lui qui distribue, comme un père à ses enfants, les terres à défricher. Le premier arbre planté sert à façonner une croix. De ses branches enlacées on construit avant tout l'oratoire de feuillage; et le soir venu, après la prière faite en commun, la jeune colonie s'endort autour d'un grand feu, ou distrait par l'insomnie à calculer l'avenir de son œuvre civilisatrice, accablée dans la solitude, sous les yeux de Dieu seul (249). Né sous l'aussi pieux auspices, le village grandit bientôt par l'arrivée de nouveaux frères; ils le reconnaissent de loin à son clocher qui domine la forêt; c'est le signe du ralliement pour les émigrants de Treves qui vont à Saint-François-Xavier, pour ceux de la rivière qui accourent au Mine-Sota ou à Germantown déjà peuplée de 1,800 catholi-

ques, ou pour les colons du Luxembourg qui forment, près du lac Michigan, une paroisse de 3,000 fidèles. Alors les huttes sont converties en maisons, la chapelle en église, et ce n'est pas sans verser de douces larmes qu'un jour, au fond des bois, l'enfant de la Germanie entend la cloche du pays natal tinter pour la première fois l'*Angelus*; ce n'est pas sans une émotion sainte que, du milieu des lacs qu'il traverse à toute vapeur, le voyageur catholique salue de loin, au faite des églises de Green bay, de Port-Washington et de Walkerspoint, le signe auguste de notre rédemption: car, au sein des solitudes américaines, ce que le phare est au navigateur dans l'obscurité de la nuit, la croix l'est au chrétien sur la flèche de ses temples où le soleil la fait étinceler (250).

Aux deux sources principales de l'émigration, l'Allemagne et l'Irlande, il faut ajouter la France, la Belgique, l'Espagne et l'Italie, qui concourent pour un chiffre mal défini au versement annuel de 300 mille étrangers sur le territoire de l'Union. Sur ce nombre, qui s'est parfois élevé jusqu'à quatre ou cinq cent mille, plus des trois cinquièmes sont catholiques. C'est donc de 200 à 250 mille enfants adoptifs que le ciel envoie chaque année à l'Eglise américaine. Aussi sa plus grande sollicitude est-elle d'aller au-devant de ces frères qui ont faim et soif à leur arrivée, qui demandent à être réchauffés ou nourris pour quelques jours; car ils sont malheureux pour la plupart, et beaucoup d'entre eux ne sortent du navire que pour entrer à l'hôpital.

Longtemps cette misère a fait le deuil de l'Eglise par les défections qu'elle enfantait. Alors l'émigré catholique, privé de tout secours et tombant isolé au milieu des masses du protestantisme, y perdait souvent sa foi, comme l'eau du ciel perd sa douceur native en tombant dans les mers. Nous allons résumer, d'après un illustre prélat, les causes de ces anciennes apostasies, ne fût-ce que pour constater les avantages du présent, et signaler les conditions auxquelles on pourra prévenir le retour d'un passé douloureux.

Les principales causes de nos pertes, dit Mgr Engländer, sont : 1° l'affluence d'un grand nombre de catholiques étrangers, dans un pays où rien n'était préparé pour faciliter la pratique de leur culte, et où, au contraire, l'exercice de leur religion rencontrait une foule d'obstacles qui devaient paraître insurmontables à des étrangers; 2° le défaut d'établissements pour élever les enfants et les orphelins catholiques dans la religion de leurs pères; 3° l'absence d'un clergé assez nom-

(245) Mémoire de Mgr Portier, évêque de Mende, 1849.

(246) Lettre de Mgr Devereux, vicaire apostolique au cap de Bonne-Espérance, 20 juillet 1840.

(247) Lettre de Mgr Byrne, évêque de Little Rock, 1850.

(248) On nous écrit que, dans la seule ville de

Cincinnati, leur nombre s'est élevé de 5,000 à 40,000 pendant les 15 années écoulées, et qu'ils y ont bâti sept grandes églises de 1833 à 1849.

(249) Lettre du R. P. Czwikowicz. Reuemptorie, 1865.

(250) Lettre du R. P. Joseph Salzmann, 5 mars 1850.

breux pour répondre à tous les besoins, assez familiarisé avec la langue du pays pour parler en public, assez initié au génie de la nation, à son gouvernement et à ses lois, pour agir toujours avec connaissance de cause; 4° le manque de confiance mutuelle entre les émigrants, et par suite le défaut de coopération pour fondre ensemble les différentes nations, qui, tout en ayant la même foi et le même zèle, étaient cependant trop séparées par leurs usages et leurs intérêts pour agir comme un seul corps; 5° l'activité, les ressources pécuniaires, les efforts bien concertés des diverses sociétés protestantes, qui, bien que divisées dans leurs croyances, sont toujours unies lorsqu'il s'agit de tenir en échec le catholicisme (551).

Nous l'avons dit, ces causes ont en partie disparu. Mais elles ne tarderaient pas à renaître, si notre charité cessait un instant de faire un contre-poids aux charges nouvelles que l'émigration impose à l'Eglise des Etats-Unis. Ces charges, que sont-elles? Les Pères du VII^e Concile de Baltimore vont nous l'apprendre (252). Vous comprendrez facilement, nous disent-ils, l'immensité de nos besoins et la grandeur de notre responsabilité, lorsque vous saurez que l'émigration européenne et catholique dépasse maintenant, par année, le chiffre de 250 mille âmes! Les émigrants sont, à peu d'exception près, dénués de ressources. A ces pauvres, il faut des églises, des pasteurs; à leurs enfants, de l'instruction, le pain spirituel et souvent la nourriture du corps. Comprenez bien que, pour l'augmentation des catholiques seuls, nous devrions nous procurer annuellement trois cents prêtres, bâtir trois cents églises, trois cents écoles! Or voici quelle est notre situation: les vieux diocèses ne répondent que faiblement aux cris et aux besoins de cette multitude; ceux qui sont naissants, qui n'ont qu'une population faible, éparse et pauvre, languissent faute d'assistance.

Les six cent cinquante mille francs que l'OEuvre alloue chaque année aux Etats-Unis, sont comme l'humble pierre apportée par nos mains à ces créations incessantes. Jusqu'ici l'existence de la Propagation de la Foi, dit encore Mgr England, a été pour nous un immense bienfait; aujourd'hui la continuation de vos efforts nous est devenue une indispensable nécessité; et si nous étions maintenant abandonnés, ce serait une question de savoir si votre générosité de quelques années n'aurait pas été plus nuisible qu'avantageuse à nos missions. Mais nous n'avons rien à craindre de semblable. Les règles de prudence que vous avez adoptées vous interdisent de vous occuper de ce qui n'est pas de votre ressort, tandis que vous agissez fortement dans la sphère qui vous a été tracée: vous amassez des trésors pour ceux qui sont dans l'indigence, et vous en

confiez la distribution à ceux qui, selon la discipline de l'Eglise, sont chargés de soigner ses intérêts. Et certes, vous n'êtes pas sans consolations: vous avez bâti des églises, fondé des séminaires, créé des couvents, établi des écoles, arraché des orphelins à la misère et au danger de la ruine éternelle. Des milliers d'hommes, assis naguère à l'ombre de la mort, lèvent maintenant les mains pour vous bénir, parce que vous les avez appelés à jouir de la lumière et de la chaleur que répand le véritable Orient (253).

Trois races naturellement distinctes, pour ne pas dire ennemies, peuplent le territoire des Etats-Unis: l'Américain élevé dans la civilisation, l'Indien placé aux limites extrêmes de l'indépendance, et le nègre tombé au dernier degré de la servitude. Chacune d'elles poursuit à part sa destinée, séparée qu'elle est des autres par l'origine, l'éducation, la loi, et jusqu'à la couleur. Entre les blancs, les peaux-rouges et les noirs la distinction est encore aussi profonde, même après un contact de plusieurs siècles, que celle des castes dans l'Inde. Placé en conquérant ou en maître entre les sauvages au nord, et les esclaves au sud, l'Américain tient les premiers au bout de sa carabine, les seconds au bout de leur chaîne; c'est jusqu'ici le seul trait d'union sociale qui les rapproche. Heureusement pour tous la religion en connaît un autre, la croix qui leur apprend à s'aimer. Mère commune de tous ces enfants qui ont au ciel un même Père, elle franchit les barrières qui les parquent dans leurs préjugés et leur haine, se prodigue à tous sans acception de peuples policés ou barbares, et confond dans les embrassements de sa charité ces membres divisés d'une même famille, étonnés de se rencontrer au pied du même autel, dans l'adoration du même Dieu, dans l'espérance d'un égal et suprême avenir. Nous avons dit ce que le catholicisme a déjà accompli au milieu des blancs; il nous reste à voir ce qu'il a fait pour les nègres et les Indiens.

Le recensement officiel de 1850 porte à 3,206,425 le nombre des esclaves, et à 225,319 celui des hommes libres de couleur dans les Etats du Sud, sur un total de 9,699,572 habitants. Comparé au chiffre de 1840, c'est un accroissement de 692,476 esclaves. Cette partie de la population a gagné 22 pour 100 pendant les dix dernières années. Quant à la race affranchie, elle continue de décroître et semble menacée d'une extinction plus ou moins prochaine.

Séparé de l'Afrique qu'il regrette toujours, bien qu'elle l'ait vendu, répudié par la société de ses maîtres, qui le voit multiplier dans son sein comme une source de richesse et d'effroi, le nègre reste isolé entre les deux peuples, également déshérité de sa patrie de lui-même, de ses enfants qui entrent au même temps dans la servitude et dans

(251) Lettre de Mgr England, évêque de Charleston, 1856.

(252) Lettre du 14 mai 1849.

(253) Lettre de Mgr England, évêque de Charleston, N° 57, page 257.

e, et du sol qu'il exploite sans y avoir même obtenu droit au cimetière commun. Ici il se s'affranchir, il serait encore en attente à la tyrannie des lois et à l'intolérance des mœurs, qui poursuivent en lui jusqu'au avenir de l'esclavage. Dans cet état d'universelle exclusion, on dit que son âme s'est assise au niveau de sa misère, et on se met à craindre que l'instruction ne vienne graver ses maux en lui en montrant l'éternité. A une autre époque, sa conversion ne traitait un double obstacle : celui qu'opposait l'esclave, et celui qui venait du maître ; et celui-ci ne pouvait alors refuser aux nouveaux baptisés le repos des jours de fête, ni reconnaître absolument en eux le caractère des chrétiens.

Mais alors comme aujourd'hui l'Eglise, qui n'est détruite la servitude en Europe, ne la connaît pas sans consolations au nouveau monde. *Jésus-Christ*, écrivait Paul III en 1557, ne veut pas de distinction entre peuple et peuple ; mais il veut que la lumière soit portée à tous, parce que tous sont capables de la recevoir.... Cependant, des hommes pleins d'une honteuse cupidité ont servi d'instrument à la malice de Satan, pour empêcher, si cela était possible, que l'Eglise reçût dans son sein les gens de l'Orient et de l'Occident, pour nous avons connus depuis peu. Tous les Indiens, selon ces artisans de mensonge, ne doivent être regardés et traités que comme un peuple sans raison, et réduits en esclavage.... Or dans le poste où la divine miséricorde nous a placés, nous ne négligerons rien pour faire venir dans le bercail du bon Pasteur toutes les brebis de son troupeau. Et comme elles ont toutes confiées à nos soins, il nous appartient d'en prendre la défense.... En conséquence, nous invitons tous les fidèles qui sont en relation avec les Indiens et autres populations, à les attirer et les appeler à la foi catholique. Ce que les uns peuvent faire par le ministère de la prédication, d'autres le peuvent par des instructions familières, et tous par exemple (254). Ces accents du Pontife romain se sont reproduits dans la bouche de ses successeurs jusqu'à Grégoire XVI, qui a prouvé, de son autorité apostolique, la suite des noirs comme indigne du nom chrétien (255).

Doctes à ces inspirations de la charité, les missionnaires ne cessèrent jamais d'intervenir en faveur des esclaves, et de se mettre, quand ils ne purent faire davantage, à soulager leurs souffrances. Parmi ces religieux amis des noirs, on aime à citer le père P. jésuite Claver, qui s'était imposé pour ministère par un vœu, et avait signé son saint profession : *Pierre, esclave des nègres* et toujours. Dès qu'un bâtiment arrivait, il courait avec du biscuit et de l'eau-de-vie, baptisait les enfants nés pendant la traversée, secourait les malades ; et, amené avec lui d'autres nègres, déjà convertis,

il s'en servait comme d'interprètes pour s'insinuer dans ces âmes ulcérées par le malheur. Il ne les abandonnait pas davantage dans leurs misérables gîtes. Dressant l'autel au milieu de cette atmosphère fétide, il faisait entendre des paroles d'amour et de pardon à des gens qui ne respiraient que le désespoir et la vengeance, et les réconciliait avec leur sort, en leur annonçant que l'esclavage pouvait être pour eux l'acheminement à une liberté céleste.

De nos jours, le missionnaire américain accomplit la même tâche, celle d'adoucir la sévérité du maître et de rendre l'esclave meilleur, tout en évitant de se heurter au mur de séparation que le temps a élevé entre les deux classes. Dans l'intérêt même de ceux qui servent, l'Eglise catholique a dû se conformer aux coutumes et aux lois de ceux qui dominent, et bien qu'elle étende indistinctement sur eux comme sur des enfants chéris toute sa sollicitude maternelle, elle se garde avec soin des écueils où pourraient l'entraîner une conduite indiscreète et un zèle imprudent. Ainsi, dans l'église, à la table sainte, au tribunal de la pénitence, aux fonts sacrés, et aux prédications, elle admet tous les fidèles, sans distinction d'esclaves et de libres, de noirs et de blancs. Mais elle a des écoles à part pour le nègre, des collèges distincts pour les personnes de couleur qui recherchent l'instruction, des communautés spéciales pour celles qui auraient vocation à l'état religieux. C'était tout ce qu'on pouvait faire ; car essayer de placer, dans ces établissements, l'affranchi à côté de celui qui fut son maître, eût été aussi imprudent qu'impossible (256).

A la Nouvelle-Orléans, des Sœurs de N. D. du Mont-Carmel se dévouent à l'éducation des filles de couleur ; elles reçoivent des pensionnaires, et leurs écoles sont fréquentées par un grand nombre d'externes. Baltimore possède une communauté de filles noires, connues sous le nom de *Sœurs de la Providence*. Elles se consacrent à Dieu par les vœux de religion, observent une règle monastique, édifient toute la ville par leur conduite exemplaire, et dirigent avec succès l'éducation des enfants de leur sexe et de leur classe (257). Pouvait-il se concevoir un plus beau spectacle que celui de ces humbles négresses, élevées au rang des chastes épouses de Jésus-Christ, transformées à leur tour en instrument de civilisation, et faisant descendre sur la jeunesse de leur peuple dédaigné la lumière et la vertu qu'elles ont reçues de la foi !

Pendant que le catholicisme s'occupe à guérir au nouveau monde les maux de l'esclavage, ses prêtres vont essayer de le tarir à sa source, en évangélisant la race nègre dans ses propres foyers. D'importantes missions se fondent et prospèrent sur les côtes de l'Afrique occidentale ; des prêtres

(254) Lettre au cardinal-archevêque de Tolède, mai 1557.

(255) Lettre apostolique du 3 décembre 1859.

(256) Mémoire de Mgr Rosati au Souverain-Pontife, 1842.

(257) Mémoire de Mgr Rosati.

noirs, ordonnés à Paris, ont repris le chemin du Sénégal, leur patrie, pleins d'ardeur pour la conversion de leurs frères : ils ont été reçus en triomphe. Ces misérables tribus semblent avoir éprouvé quelque sentiment de la dignité humaine, en voyant leurs enfants revêtus du sacerdoce chrétien. Déjà la Guinée possède deux évêques qu'elle entoure de sa vénération ; des églises, des écoles, des croix, tous ces instruments de pieuse conquête, s'élèvent et s'affermissent sur le sol africain. Vienne le triomphe de l'Evangile dans ces contrées, et la traite en aura disparu ; une fois le Niger devenu chrétien, le Mississipi n'aura plus d'esclaves.

L'Indien, comme le nègre, vit en dehors de la civilisation américaine ; mais avec cette différence que le noir est exclu comme indigne par la société de ses maîtres, tandis que le sauvage la dédaigne et la fuit comme une déchéance et une servitude. Le premier, quoique étranger et esclave, multiplie dans une étonnante progression au sein de son abjecte misère ; le second, indigène et libre, marche à une rapide extinction dans sa fière indépendance. Au sud des Etats-Unis, on craint que ce ne soit une lutte à mort qui se prépare en silence entre les deux castes ; au nord-ouest, c'est probablement une lutte qui va finir par la disparition prochaine de tout un peuple. Les Indiens eux-mêmes ont le pressentiment de ce douloureux avenir. Une de leurs tribus l'exprimait ainsi, en 1829, dans sa pétition au Congrès : *Nous voici les derniers de notre race, nous faut-il donc aussi mourir* (258) !

Un mot sur les causes de ce dépérissement graduel, sur l'intervention des missionnaires dans les migrations forcées de l'Indien et sur les derniers efforts tentés par la religion pour conserver à ce peuple primitif une vie qui lui échappe.

Quelques familles d'Indiens, égarées au milieu de la civilisation américaine, végètent encore au midi sur le territoire que peuplaient leurs aïeux. Ces descendants tardés de vingt tribus éteintes sont tout ce qui reste des Chactas, des Creeks, des Lenapes, des Chérokis et des Natchez. « Autrefois, dit un missionnaire qui les a visités (259), vous eussiez rencontré leurs tentes partout où abondait l'ours, où paissait le chevreuil, et où coulait une fontaine. » Aujourd'hui que de longues guerres ont décimé leurs guerriers, on les a relégués dans les extrémités de l'Etat : que dis-je ? il n'y a que peu de jours qu'on les a forcés de céder ces retraites, pour leur donner

en échange des solitudes plus profondes, d'où la cupidité les chassera encore... Je l'ai vu ce fier sauvage marcher au milieu des blancs la tête haute ; son port était majestueux ; il semblait leur dire : « Nous vous avons accordé l'hospitalité, et voilà que vous voulez nous chasser de cette tente, sous laquelle nous vous avons reçus. Ce sont nos terres que vous convoitez ; peuplez d'abord les déserts que nous vous avons abandonnés, et, avant que vos générations les couvrent, notre race sera éteinte. » En effet, elle ne vit presque plus que dans le souvenir des hommes ; il faut faire plus de cent lieues dans l'intérieur du continent pour rencontrer un Indien. C'est aux frontières de l'ouest et à l'entrée du désert qui s'étend au pied des Montagnes-Rocheuses, qu'on doit maintenant le chercher : outre la pression des blancs qui l'y pousse à mesure que l'émigration demande de nouvelles terres, il est forcé de s'y enfoncer à la suite des bisons, qui sont le pain de chaque jour pour ce peuple chasseur.

A l'instant où les bruits continus de l'industrie européenne se font entendre en quelque endroit, dit un auteur contemporain (260), le gibier commence à fuir et à se retirer vers l'ouest, où son instinct lui apprend qu'il rencontrera des déserts encore sans bornes. On m'a assuré que cet effet de l'approche des blancs se faisait souvent sentir à deux cents lieues de leur frontière. Leur influence s'exerce ainsi sur des tribus dont ils savent à peine le nom, et qui souffrent les maux de l'usurpation longtemps avant d'en connaître les auteurs. Les Indiens, qui avaient vécu jusque-là dans une sorte d'abondance, trouvent difficilement à subsister. En faisant fuir leur gibier, c'est comme si on frappait de stérilité les champs de nos cultivateurs. On raconte alors ces infortunés rôdant comme des loups affamés au milieu de leurs bois déserts. L'amour instinctif de la patrie les attache au sol qui les a vus naître, et ils n'y trouvent plus que la misère et la mort. Ils se décident enfin : ils partent, et suivant de loin dans sa fuite l'élan, le buffle et le castor, ils laissent à ces animaux sauvages le soin de leur choisir une nouvelle patrie... La contrée où ils ont fixé leur séjour est déjà occupée par des peuples qui ne voient qu'avec jalousie les nouveaux arrivants. Derrière eux est la faim, devant eux la guerre, la misère partout. Afin d'échapper à tant d'ennemis ils se divisent. Chacun d'eux cherche à s'isoler pour trouver sur lui-même les moyens de soutenir son existence, et vit dans l'immensité des déserts comme le précrit dans le sein des sociétés civilisées. Le lien social depuis longtemps affaibli se brise alors.

(258) « On peut prévoir déjà le moment où la race indienne disparaîtra de ces contrées. Mais en admettant, ce que nous ignorons, que les co-seins impénétrables de la Providence aient créé cette extinction totale, elle ne sera pas consommée avant un siècle. D'ici là il y a plusieurs générations à faire jouir en paix des bienfaits de la vie chrétienne ; il y a des millions d'enfants à envoyer

au ciel par la grâce du saint baptême. En fait-il davantage pour soutenir la ferveur des missionnaires et pour leur créer de nombreux imitateurs ? » (Henri de Courcy, 1851.)

(259) Lettre de M. Chalon, 16 janvier 1851.

(260) M. de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique.*

Il n'y avait déjà plus pour eux de patrie, bientôt il n'y aura plus de peuple ; à peine il restera des familles : le nom commun se perd, la langue s'oublie, les traces de l'origine disparaissent. La nation a cessé d'exister... J'ai vu de mes propres yeux plusieurs milliers que je viens de décrire ; j'ai contemplé des maux qu'il me serait impossible de tracer.

Ce que l'écrivain moderne se refuse à examiner, des vieillards indiens l'avaient depuis longtemps entrevu et prédit en plaintes prophétiques, qui furent alors attribuées à exagérations du désespoir, mais qui ne sont plus aujourd'hui que l'histoire fidèle du passé, la peinture du présent, la prophétie de la destinée probable de la race aborigène. Au commencement de ce siècle, lorsque les Américains passèrent sur la rive occidentale du Mississippi, et imprimèrent aux tribus qui l'occupaient un mouvement de retraite qui ne devait plus avoir de terme, un vieux guerrier des Osages tint ce discours aux agents du gouvernement fédéral. Malgré sa longueur, on nous pardonnera de le transcrire, comme le chant funèbre du sauvage vaincu en voyant les apprêts de son sacrifice.

Le grand fleuve, le père des eaux, nous sépare de vous : pourquoi venez-vous nous chercher à vous établir sur notre rivage ? La terre du matin ne vous suffisait-elle pas ? Elle est comme la nôtre, des eaux, des montagnes, des forêts ; elle vous offre, comme à nous, ses fruits, ses animaux, ses ombrages. J'en ai parcouru les contrées, dans la fleur de ma jeunesse, et le tomahac à la main, quand j'allais cueillir les chevelures de mes ennemis pour orner ma hutte sauvage. Les plaines où je m'ébrouais m'ont paru belles : leur état a-t-il changé ? sont-elles devenues stériles ? ne restent-elles plus l'eau des nuages et les rayons du jour ? les rivières où flottait la pirogue a-t-elle suspendu leur cours ? Ces régions si vastes : vous ne les remplissez pas encore, et si elles vous suffisent, pourquoi n'avez-vous pas de demeures ? Vous avancez, et tout ce qui avait reçu la vie tombe ou disparaît : le incendie s'étend devant vous ; il éloigne ceux que vous ne pouvez atteindre, et vous vous perdez dans le désert que vous avez fait. J'ai prévu le sort qui attend tous les hommes rouges, quand du haut de nos montagnes la terre que vous envahissez se dépouille de ces belles forêts qui avaient été notre asile, quand j'ai vu ces immenses troupeaux de buffles, de cerfs, d'autres animaux sauvages, s'éclaircir dans les plaines, et gagner rapidement les savanes, les prairies de l'est : ils étaient notre cortège ; ils nous

suivent pour s'affaiblir encore, et pour s'endormir un jour au fond de nos solitudes.

Nos pères nous ont appris que d'autres régions s'étendaient au-delà de ces montagnes ; mais si nous franchissons cette barrière, les peuples que nous rencontrerons voudront-ils nous recevoir ? La terre qu'ils habitent ne leur a-t-elle pas été donnée par le Grand-Esprit, pour qu'ils puissent en parcourir paisiblement les forêts ? Sans doute vous nous y poursuivrez encore ; et les débris de nos nations, refoulées les unes sur les autres, ne laisseront plus dans les vastes contrées qui leur avaient appartenu que les monuments de leur passage et de leur destruction. Qui sait même s'il en restera quelque trace sur la terre ? On dit que les grandes eaux l'enveloppent comme d'une ceinture : si vous nous repoussez sans cesse vers leurs rivages, il viendra un temps où nos dernières générations, ne pouvant plus s'éloigner davantage, et ne voulant pas plier sous la servitude, contempleront ce gouffre immense comme un dernier asile, et n'aspireront plus qu'à s'y ensevelir (261).

L'Union américaine marche d'un pas rapide et continu à ce fatal dénouement. On a calculé qu'elle empiète chaque année de dix lieues sur le désert ; il est donc facile de compter dès aujourd'hui le nombre d'étapes annuelles qui la séparent encore de l'océan Pacifique. Pour lui frayer la route et déblayer devant elle le terrain, elle a trois auxiliaires d'une irrésistible puissance : l'eau-de-vie qui consume les sauvages en les dépravant, les armes à feu qui leur servent à s'entretuer, et la famine qui dispense les blancs de recourir à l'expulsion des anciens possesseurs pour s'installer dans leur héritage. C'est là tout ce que la politique humaine a réalisé jusqu'ici pour les Indiens (262). Il eût été trop long de les civiliser : on a trouvé plus simple et plus court de les déclarer insociables et de les traiter en conséquence. Qu'on juge de la grandeur du désastre par les débris qui restent encore debout. Il résulte d'un travail fait en 1836, qu'à l'est du Mississippi on compte 81,236 sauvages ; 265,567 errent à l'ouest du même fleuve ; 2,600,000 occupent les solitudes du Mexique et du Texas ; plus de 1,400,000 sont répandus dans les colonies anglaises et russes, sans parler de la multitude de métis (263). C'est donc près de 4,400,000 Indiens qui attendent dans la misère l'Evangile ou la mort.

Après une longue absence, l'Evangile a reparu de nos jours au milieu des anciennes peuplades, chez qui le souvenir des robes noires n'avait pas cessé d'être un culte filial et

quoï venez-vous nous tenter jusqu'à la porte de nos cabanes avec votre eau de feu, si fatale à notre tribu ? S'il se commet des crimes parmi nous, c'est par suite de l'ivresse ; et qui nous enivre ? qui ? Des hommes avides qui nous vendent du poison au prix de nos dépouilles ! (Lettre de M. l'abbé Grélin, 1845.)

(263) Lettre du P. de Smet.

(261) Etats-Unis d'Amérique, par Roux de Roche.

(262) En 1844, un chef des Ojibégo s'exprima ainsi dans une conférence avec le général R. commissaire du gouvernement : « Pour se passer d'être juste envers nous, on nous accuse de la nation la plus perverse qui soit sous le ciel. On prétend que les blancs osent nous reprocher des vices qui sont leur ouvrage... Pour-

un regret traditionnel. Jusque-là les missionnaires avaient été si absorbés par les soins à donner aux colons européens, qu'ils obtenaient difficilement l'honneur d'aller mourir au milieu des sauvages. Les premières tribus qu'ils rencontrèrent, pliaient déjà leurs tentes pour s'acheminer vers l'exil. Ils eurent à consoler les douleurs, à soutenir la résignation, à sanctifier les épreuves de ces multitudes déportées. Toutes les migrations indiennes auxquelles le prêtre s'est mêlé pour en adoucir les rigueurs, présentent les mêmes scènes de désolation et de charité : il nous suffira donc d'en citer une seule, celle des Potowatomies, dont M. Petit fut l'ange consolateur (264).

C'était en 1837. Le gouvernement fédéral venait de fonder, à l'ouest de l'Arkansas et du Missouri, un district exclusivement indien, où seraient rassemblés les débris des nations indigènes épars sur l'immense territoire de l'Union. Une fraction des Potowatomies, presque toute chrétienne, avait sollicité pour elle une exception à la mesure générale, et dans l'attente de la décision du Congrès, ces sauvages, qui n'en avaient plus que le nom, continuaient leur vie patriarcale sous la direction du jeune missionnaire. Les lignes suivantes feront connaître le pasteur et le troupeau :

«... Dans deux jours je partirai d'ici tout seul, allant à près de trois cents milles répandre parmi des peuples que je ne connais point, mais auxquels Dieu m'envoie, des grâces ratifiées au ciel. Quand je me vois d'avance voyager en compagnie de mon Dieu reposant sur ma poitrine nuit et jour, portant sur mon cheval les instruments du grand sacrifice, m'arrêtant de temps à autre au fond des bois, et faisant de la chaumière d'un obscur catholique le palais du roi de gloire : oh ! comme je me lie avec délices en lui !... Aller de messe en messe jusqu'au ciel !... Vous le savez, souvent je disais que j'étais né heureux : eh ! bien, j'avais toujours désiré une mission sauvage, nous n'en avons qu'une dans l'Indiana, et c'est moi que les Potowatomies vont appeler leur père la Robenoire. »

Arrivé au village indien, le missionnaire décrit ainsi les joies de son ministère : « Me voici à Chichipé-Outipé, au sein de mon église sauvage. Comme je les aime mes enfants, et comme je me plais au milieu d'eux ! C'est toujours la même merveille, un incroyable mouvement de conversions parmi ces pauvres infidèles. Il y a maintenant mille à douze cents chrétiens ; et puis une ferveur, une simplicité admirable et touchante !... Si vous voyez quand j'entre dans une cabane, les petits enfants qui m'entourent et montent sur mes genoux ; les père et mère qui se recueillent, font pieusement le signe de la croix, et avec un sourire confiant viennent

me presser la main, vous ne pourriez vous défendre de les aimer comme moi. Quand on les visite, le soir, dans leurs cabanes, on les trouve la tête penchée sur le feu, chantant des cantiques, ou récitant le catéchisme à la lueur de leur brasier... »

« J'ai maintenant la triste perspective de ma mission indienne bientôt détruite, et c'est comme un fond noir au tableau de ma vie présente. Les réclamations de mes pauvres Indiens n'ont pas été entendues. Pour moi, j'aurai à essuyer leurs larmes quand ils iront en exil ; j'aurai à détruire l'autel et l'église, à mettre en terre la croix qui s'élève sur leurs tombes, pour épargner à ces choses saintes d'hérétiques profanations ; et puis il faudra leur dire adieu pour ne les plus revoir ! Et ces âmes chrétiennes iront se dessécher sans le secours des sacrements, dont ils s'approchaient avec tant d'amour, et languir sous un ciel inconnu. Oh ! je ferai tout ce qui dépendra de moi pour ne pas les abandonner. »

A quelque temps de là, le gouvernement américain s'empara de l'église où les sauvages se réunissaient pour la prière. « Alors, dit M. Petit, je rassemblai mes enfants à l'heure du départ. Nous, mission qui mourait, nous priâmes pour le succès des autres missions, et nous chantâmes tous ensemble : *Je mets ma confiance, Vierge, en votre secours*. Celui qui entonna eut la voix étouffée par un sanglot, et quelques voix seulement arrivèrent jusqu'à la fin. Il est triste, je vous assure, pour un missionnaire de voir une œuvre si jeune et si vigoureuse expirer entre ses bras. Quelques jours après, j'appris que les Indiens, malgré leurs dispositions paisibles, avaient été surpris et faits prisonniers de guerre ; que, poussés la bannette dans les reins, ils comptaient déjà dans leurs rangs un grand nombre de malades ; que plusieurs, entassés dans des wagons de transport, étaient morts de chaleur et de soif... A ces nouvelles, monseigneur me permit enfin de rejoindre les émigrants. La sourire reparut aussitôt parmi la désolation de l'exil ; nous nous retrouvions en famille. »

De ce moment, l'émigration s'accomplit sans murmure. Ces sauvages avaient tout perdu ; mais ils emportaient avec eux l'autel où Dieu nous donne sans fin l'exemple du sacrifice, et pour fêter sa présence mystérieuse ils retrouvaient, eux proscrits, leurs cantiques de la terre des aïeux. Un prêtre qu'ils aimaient, qui avait aussi tout quitté pour les servir, accompagnait leurs pas sous un ciel étranger, assistait leurs malades, bénissait les tombes des morts qu'ils semaient en grand nombre sur le chemin. Il ne les quitta qu'au terme de cette voie douloureuse, en les remettant aux mains des Pères jésuites, dont les établissements s'élèvent au centre du territoire indien (265). Son œuvre et sa

(264) M. Petit avait été avocat au barreau de Rennes, avant de se vouer au ministère apostolique : il avait 26 ans, et venait d'être ordonné prêtre par Mgr Brué.

(265) Le territoire a pour limites la rivière Rouge

au sud, le Missouri à l'est, le désert et les Montagnes-Roches à l'ouest et au nord. Il réunissait déjà en 1838 les débris des nations suivantes : Ponchas, Dourvas, Outas, Kansas, Osages, Kickapou, Potowatomies, Delaware, Shawanons, Weas,

taient achevées; la fatigue avait épuisé leurs forces; il mourut au retour, dernière d'une émigration dont il fut le conducteur (266).

Il ne n'était pas assez pour le catholique d'avoir adouci l'exil de quelques tribus condamnées à périr comme l'arbre transplanté sans cesse. Il fallait tenir fond des plus âpres solitudes un d'effort pour sauver des nationalités entières, en les convoquant au pied de ce mystérieux serpent d'airain qui seul rendre la vie à tout un peuple exilé au désert; il fallait, après avoir servi moment de salut aux sauvages, que le prêtre essayât de donner la fertilité à plaines incultes, et l'aspect de colonies entières à leurs bandes aussi malheureuses et désordonnées. Cet espoir, ne fût-il qu'un rêve généreux, mériterait encore, par son courageuse initiative et ses premiers succès, de fixer les regards du chrétien.

En seulement une quinzaine d'années, un petit nombre d'hommes apostoliques, les yeux sur cette immensité de lacs, de rivières et de forêts qui s'étendent du Canada à la Colombie, et la voyant couverte de tribus idolâtres, entreprit d'y introduire le nom et goûter les bienfaits de la civilisation. Sans s'être concertés, mais par l'impulsion du même esprit qui les poussait à pénétrer partout les côtes à la fois, ils n'essayeront pas de suivre leurs pas dans ce désert où la tanière des bêtes sauvages inspire moins d'effroi au voyageur que la hutte du sauvage : quelques hommes suffiront pour jalonner leur route. En 1839, M. Proulx traverse le lac sur un canot d'écorce, et fonde la Croix de Manitouline une chrétienté pour les Algonquins. M. Provenchère, plus au nord, va s'établir sur la Rivière Rouge, et de Saint-Boniface donne la main aux missionnaires de la baie d'Hudson et du Iowa. Poussant encore plus loin dans

cette voie périlleuse, MM. Blanchet et Demers ne s'arrêtent qu'aux rivages de l'Orégon, où M. Bolduc vient les rejoindre à travers l'océan Pacifique. Au midi, c'est M. Belcourt qui remonte le Mississipi jusqu'à sa source, et dresse tour à tour son campement nomade, tantôt dans le camp des métis qu'il suit à la chasse du bison, tantôt sous la tente des Mandanes, des Sautaux et des Assiniboïnes qu'il visite pendant l'hiver, emporté sur la neige par un attelage de chiens. C'est enfin le P. de Smet qui parvient, après mille lieues de détour, au centre des Montagnes-Rocheuses, limites imposantes du monde atlantique, convertit les Têtes-Plates, les Pandéras et les Kalispels, réunit chaque soir dans une commune prière jusqu'à deux mille néophytes, représentants de vingt nations sauvages, proclame entre elles la paix de Dieu au désert, et ébauche la civilisation indienne par les premiers essais d'agriculture.

Les fruits ont dignement répondu aux sueurs des apôtres. A l'absence de tout établissement religieux dans ces contrées perdues, a succédé l'érection de quatre sièges épiscopaux et de deux vicariats apostoliques sur le territoire indien. Ces six évêques ont, pour seconder le zèle de leur clergé, deux congrégations de missionnaires et deux communautés de femmes. Sept à huit mille sauvages déjà baptisés (267) ne sont que les prémices de deux cent mille de leurs frères, qui appellent dans leurs tribus les Robes-noires, et s'offrent d'eux-mêmes aux conquêtes de la grâce. Leur piété est encore plus consolante que leur nombre. « Il serait impossible, dit le P. de Smet, de voir sur terre une réunion d'hommes plus semblable à la compagnie des saints. Que ne puis-je vous peindre l'émotion dont j'étais saisi, en entendant ces enfants des montagnes chanter à la louange du Créateur un cantique solennel qu'ils avaient eux-mêmes composé. Ces deux mille voix s'élevant en chœur du

avec eux leurs familles; ils traînaient à leur suite des blessés, des malades, des enfants qui venaient de naître et des vieillards qui allaient mourir. Ils n'avaient ni tentes, ni chariots, mais seulement quelques provisions et des armes. Je les vis s'embarquer pour traverser le grand fleuve, et ce spectacle solennel ne sortira jamais de ma mémoire. On n'entendait parmi cette foule assemblée ni sanglots, ni plaintes; ils se taisaient. Leurs malheurs étaient anciens, et ils les sentaient irrémédiables. Les Indiens étaient déjà tous entrés dans le vaisseau qui devait les porter; leurs chiens restaient encore sur le rivage : lorsque ces animaux virent enfin qu'on allait s'éloigner pour toujours, ils poussèrent en ensemble d'affreux hurlements, et s'élançant à la fois dans les eaux glacées du Mississipi, ils suivirent leurs maîtres à la nage. »

avec eux leurs familles; ils traînaient à leur suite des blessés, des malades, des enfants qui venaient de naître et des vieillards qui allaient mourir. Ils n'avaient ni tentes, ni chariots, mais seulement quelques provisions et des armes. Je les vis s'embarquer pour traverser le grand fleuve, et ce spectacle solennel ne sortira jamais de ma mémoire. On n'entendait parmi cette foule assemblée ni sanglots, ni plaintes; ils se taisaient. Leurs malheurs étaient anciens, et ils les sentaient irrémédiables. Les Indiens étaient déjà tous entrés dans le vaisseau qui devait les porter; leurs chiens restaient encore sur le rivage : lorsque ces animaux virent enfin qu'on allait s'éloigner pour toujours, ils poussèrent en ensemble d'affreux hurlements, et s'élançant à la fois dans les eaux glacées du Mississipi, ils suivirent leurs maîtres à la nage. »

267) Le P. Mazucchelli en compte	1,500	au Lac Supérieur, etc.;
le P. Chazelle	—	700 au Lac Huron;
le P. Sorin	—	300 au Lac Michigan;
M. Petit	—	1,200 au Missouri;
M. Belcourt	—	200 au Pimbinia;
le P. de Smet	—	4,000 aux Montagnes-Rocheuses.

Total 7,900

sein du désert, avec cet élan d'une foi naissante qu'exaltait encore le calme religieux d'une belle nuit, et demandant à Dieu de mieux le connaître afin de lui témoigner plus d'amour, formaient pour moi le plus sublime concert. » Ce n'est pas tout. La solitude a maintenant ses villages, ses défrichements et ses moissons : les gracieux souvenirs du Paraguay semblent se réveiller aux Montagnes-Rocheuses avec leur parfum d'innocence et leur poésie patriarcale. A Saint-François Xavier de Wallamet, à Sainte-Marie chez les Têtes-Plates, à Saint-Ignace chez les Kalispels, au Sacré-Cœur de Jésus chez les Cœurs-d'Alène, des bois ont été abattus, des bassins creusés, des chemins ouverts, d'abondantes récoltes recueillies. La loge du blé s'élève déjà à côté de la maison de prières, et assure au sauvage les ressources de la prévoyance, comme sa hutte, fixée désormais aux champs qu'il cultive, lui promet les douceurs du foyer. O Eglise du désert ! puissent les vallées au fond desquelles tu t'abrites, te protéger assez contre la cupidité des blancs pour que leur influence ne vienne pas étouffer ta foi et ta civilisation au berceau !

Un missionnaire raconte qu'en 1836 un iconoclaste moderne, nommé *Parkers*, brisa une croix sur la tombe d'un enfant, en disant avec emphase qu'il ne voulait pas laisser au désert un monument d'idolâtrie, élevé en passant par quelque Iroquois catholique. Quinze ans se sont à peine écoulés, et s'il revenait aujourd'hui aux montagnes, il entendrait les louanges du Seigneur sur le bord des rivières et des lacs, dans les prairies comme au sein des forêts ; il verrait la croix plantée de rive en rive sur un espace de trois cents lieues, dominant la chaîne principale qui sépare les eaux du Missouri de celles de la Colombie, et suspendue avec amour au cou de plus de quatre mille Indiens. Que n'est-il donné à ce briseur de croix de repasser aux mêmes lieux, et à la vue de cette famille immense, composée de tant de tribus diverses, prosternée devant l'image de Jésus crucifié avec une égale ferveur, et oubliant à ses pieds toutes les haines, toutes les rivalités de peuplades, peut-être que lui-même la saluerait avec eux comme notre unique espérance ! *O cruz, ave, spes unica !*

Tel est l'état du catholicisme aux Etats-Unis, de cette Eglise qui est déjà un géant, bien qu'elle touche encore à son berceau. Quelles ressources matérielles ont favorisé son prodigieux essor ? à peu près aucune. En Amérique plus que partout ailleurs, la religion n'a dû qu'à elle-même son établissement et ses progrès. Là point de monarque, nul prince qui ait édifié ses églises, fondé ses monastères, érigé et doté ses séminaires, ses collèges, ses universités, ses écoles, ses hôpitaux et ses refuges d'orphelins. Le clergé n'a trouvé aucun secours dans les revenus de ses évêchés et de ses

paroisses. Les fidèles eux-mêmes, pour la plupart étrangers, venus en Amérique pour améliorer leur sort, ne pouvaient offrir que des largesses proportionnées à leur humble fortune ; mais la Providence y a suppléé par les inépuisables trésors de la charité chrétienne. Voici d'abord les ressources locales. Les évêques, ainsi que les curés et les missionnaires, n'ayant point de traitement, les offrandes volontaires des fidèles sont leurs seuls moyens de subsistance. Le plus souvent ces offrandes sont recueillies les dimanches et jours de fête, à l'église, pendant le chant du *Credo*, par quelques laïques chargés de ce soin. Dans la plupart des églises il y a des bancs pour l'usage des paroissiens et des étrangers, et leur rente annuelle couvre en partie les frais du culte.

S'agit-il d'une dépense considérable, par exemple d'élever une église ou un collège, alors on a recours aux souscriptions. L'érection ou le prêtre qui en propose l'érection, accompagné des catholiques les plus recommandables, porte de maison en maison un registre où le projet est discuté, et prie ceux auxquels il le présente de coopérer à la bonne œuvre par une contribution volontaire. Cette mesure obtient généralement un heureux succès. Il arrive souvent que les protestants eux-mêmes prêtent au missionnaire un concours généreux. De cette manière on réalise au moins une partie des fonds les plus nécessaires, puis on s'adresse à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Les six cent cinquante mille francs qu'elle a jusqu'ici alloués chaque année aux missions américaines, sont le principal budget d'une Eglise qui s'étend des Florides à Vancouver et de Boston à la Californie. Pendant la dernière période de dix ans, les associés ont concouru pour près de sept millions à ses immenses progrès. Aussi l'épiscopat de l'Union ne cesse-t-il de nommer la Propagation de la Foi dans ses prières et sa reconnaissance. Si votre Œuvre, dit Mgr Hughes, évêque de New-York, doit être regardée partout comme suscitée de Dieu pour devenir, à notre époque, la Providence visible des parties lointaines et indigentes du royaume de Jésus-Christ, c'est surtout aux Etats-Unis d'Amérique que ces titres la font bénir. Nulle part, peut-être, elle n'a opéré plus de bien que dans nos églises naissantes. Naguère la foi n'éclairait que les côtes maritimes de ce vaste pays : aujourd'hui les émigrants catholiques, en quelque lieu qu'ils portent leurs pas, sont assurés de trouver des évêques, des prêtres et des secours religieux... Heureux chrétiens d'Europe ! ajoutez le prélat, vous n'avez eu qu'à recourir de la foi de vos pères ces édifices et ces établissements religieux qui vous ont été transmis comme un riche héritage ; mais pour nous le passé n'a rien fait. C'est à notre faiblesse à tout entreprendre et à tout créer, en même temps qu'elle doit conserver et soutenir. Puisse le bien qui s'est déjà accompli par votre concours dilater encore votre charité en faveur de nos immenses besoins !

F

FINNOIS. — Ancien peuple du nord-est de l'Europe, originaire de l'Asie septentrionale, dont les descendants sont établis principalement aujourd'hui en Finlande et en Livonie.

Extrait d'un rapport de M. Léouzon-Leduc, chargé d'une mission en Russie, pour le ministre de l'instruction publique (268). — Londres, le 23 novembre 1850. — La partie des instructions qui m'ont été transmises par l'Institut, concernant mes études sur les antiquités finnoises, est certainement une des plus difficiles à remplir. Non, sans doute, que pour cela les matériaux fassent défaut; ils abondent, au contraire: mais c'est précisément cette abondance qui crée l'embarras. Il faudrait une sagacité rare, un coup d'œil infiniment sûr pour ne pas se laisser égarer au milieu de tant de richesses, pour y choisir les éléments supérieurs, y détacher le blé d'avec l'ivraie, l'or pur d'avec les allages secondaires. Il est vrai que, par un tel travail, j'ai trouvé, en Finlande, des auxiliaires puissants et consciencieux. Et certes, j'oserais à peine aborder dans un rapport un sujet aussi épineux, si je ne pourrais m'appuyer sur leur autorité. Du reste, monsieur le ministre, ce n'est qu'un fragment de mes recherches que je me détermine à vous communiquer aujourd'hui; ces recherches se rattachent à un si vaste ensemble, qu'on ne pourrait en apprécier l'importance que dans une exposition complète: mais je ne pouvais rester plus longtemps sans vous donner au moins une idée des travaux qui m'occupent; c'est pourquoi je vais traiter en quelques mots du berceau de la race finnoise.

Cette question a donné lieu à des investigations sérieuses: historiens, philologues, naturalistes, ont cherché à l'éclaircir; mais, tout le dire, malgré tous leurs efforts, ils ont à peine réussi à soulever un coin du voile; le berceau de la race finnoise gît encore dans la région des problèmes. Peut-être aussi le peu de succès des recherches dont il a été l'objet tient à certaines opinions monstrueuses que des écrivains étrangers ont émises à son sujet; la véritable science a déserté un thème qui lui paraissait entouré de tant de folies.

Et pourtant, ce thème si ingrat, si discrédité, a rencontré un homme qui a voulu en faire raison: cet homme, c'est M. Castren. Finnois de naissance, et possédé d'un amour profond de sa nationalité, M. Castren a pensé qu'il y avait dans l'histoire primitive de ses

ancêtres, autre chose qu'une question d'intérêt local. Il y a vu un principe de solution pour la plupart des problèmes qui touchaient aux grandes races de l'Asie et de l'Europe. Fort de cette conviction, il a consacré à la faire prévaloir toutes les heures de sa vie. Et ce n'est pas seulement dans son cabinet qu'il s'est livré à ses explorations: il a pris le bâton de voyageur, et, pendant plus de dix ans, on l'a vu parcourant les déserts de la Sibérie, longeant les frontières de la Chine, pénétrant dans les gorges de l'Altai et des monts Sayans; n'oubliant aucun lieu empreint des vestiges de la migration finnoise, secouant la poussière des monuments, déchiffrant les inscriptions, s'initiant aux mystères des langues, palpant les crânes, disséquant, analysant, comparant. Jamais, peut-être, exploration n'avait été poussée avec tant de vigueur et d'étendue. A son retour, l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg lui a ouvert ses rangs; l'Académie de Finlande lui a confié l'enseignement de sa langue et de son histoire nationales. Des publications nombreuses (269) ont déjà fait connaître au monde savant le nom de M. Castren et les immenses richesses qu'il a recueillies dans ses voyages. Mes rapports intimes avec lui me découvrent tous les jours, dans cet homme éminent, une profondeur de vue et une abondance d'érudition que je ne puis me lasser d'admirer. Aussi, si j'avais à former un vœu utile à mon pays, ce serait de voir le nom de M. Castren figurer sur les rôles de l'Institut de France: il en serait certainement une des plus belles couronnes.

Le zèle de M. Castren pour les études finnoises a trouvé d'ardents et nombreux imitateurs dans son pays. Je devrais citer Cygnens, s'il n'était déjà connu dans toutes les villes de l'Europe méridionale dont les archives ont pu lui fournir d'utiles documents pour l'histoire du Nord; je signalerai Rimeberg, qui réalise, dans ses poésies, la fusion du génie finnois et du génie scandinave; Snellman, le profond publiciste; Nordström, le savant historien; Tapelius, le délicieux conteur; Cajan, Nervauder et tant d'autres; mais entre tous, et à côté de Castren, je dois placer Lönnroz, Lönnroz, l'Homme finlandais, le collecteur intrépide de ces innombrables chants populaires, dont le tissu merveilleux offre une épopée d'un genre tout nouveau et riche des beautés les plus grandioses.

Ainsi donc, monsieur le ministre, les au-

(268) Archives des missions scientifiques, t. I. janvier 1851.

(269) Parmi les publications de M. Castren, je cite les suivantes: *Elementa grammaticae Syriacae*. — Versuch einer Ouy a kischen Sprachlehre, nebst einem Wörterverzeichnis. — Ueber die neuere R. d. d. c.

tion der Kalewalla-Runen. — *De affixis personalibus linguarum altaicarum.* — *Anmärknengar om savo-otischeskaja tschud* [?]. — *Elementa grammaticae tscheremissic.* — *Vom einflusse der Accents in der lappländischen Sprache.* — *De affinitate declinationum in lingua finnica, esthonica et lapponica, etc., etc.*

torités ne me manquent pas pour appuyer mes conclusions sur les questions qui m'occupent; mais c'est surtout l'autorité de Castren que j'invoquerai, car je ne sache pas qu'il existe en Europe aucun savant dont l'opposition puisse être admise contre une assertion que Castren regarderait comme sérieuse.

On sait que, jusqu'à l'époque où leur histoire cesse d'être incertaine, les Finnois ont vécu fort séparé les uns des autres, partie en Asie, partie en Europe. Des traces de leur passage ont été trouvées en Suède, en Danemark, en Allemagne et en Angleterre. Une partie considérable de la Russie et de la Sibérie occidentale est encore habitée aujourd'hui par des peuples de leur sang. Des écrivains distingués, Rask, par exemple, ont supposé que les plus anciens habitants de l'Espagne, les Ibères et les Basques, leurs descendants, étaient d'origine finnoise. Or, en n'acceptant de ces données historiques que celles qui sont justifiées par les faits matériels, quand on voit un grand peuple répandu en tribus éparses sur une étendue si considérable du globe, n'est-on pas porté à se demander quel est le lieu du monde où ces tribus ont vécu primitivement dans une unité compacte et fraternelle? C'est de ce point de vue que j'étudierai la question du berceau de la race finnoise.

Cette question ne saurait se résoudre qu'en prenant pour base les affinités mêmes de toute la race; mais ici les opinions se divisent: les uns rangent les Finnois et leurs alliés dans la race *jaune* ou *mongolique*; les autres dans la race *blanche* ou *caucasienne*; une troisième hypothèse en fait une race *septentrionale* ou *polaire*, et comprend par conséquent dans les peuples du Nord, les Finnois, les Samoièdes et toutes les autres tribus de la même famille. M. Castren prétend, et avec raison, ce me semble, que les Finnois, les Turcs et les Samoièdes forment à eux seuls un groupe complet, qui sert de transition entre la race jaune ou mongolique et la race blanche ou caucasienne. Quoi qu'il en soit, il est au moins certain qu'il existe entre ces trois peuples, les Finnois, les Turcs et les Samoièdes, une parenté réelle. Entre les Finnois et les Turcs, la question est déjà vidée depuis longtemps chez les philologues, et tout récemment le professeur Retzius, de Stockholm, et d'autres naturalistes, ont fortifié leurs conclusions par des observations craniologiques indubitables. Ces observations sont moins positives peut-être en ce qui concerne les Samoièdes; mais ici les données philologiques sont tellement surabondantes, que l'affinité de ces peuples avec les Turcs ou Tartares est un fait déjà acquis à la science.

Certainement il serait fort curieux d'entamer à ce propos une étude comparative des langues; et j'aurais pour cela de riches

matériaux dans les travaux de M. Castren, en particulier dans cet ouvrage que j'ai déjà cité: *De affixis personalibus linguarum altaicarum*, ouvrage prodigieux, où M. Castren n'examine pas moins de vingt-deux idiomes. Mais ce travail dépasserait trop les limites d'un rapport; je préfère prendre mes preuves dans un champ aussi vaste peut-être, mais moins aride et plus universellement abordable. Je m'arrêterai donc à un trait de mœurs dont le caractère me paraît décisif.

Quand on pénètre à fond dans l'histoire intime des peuples qui nous occupent, ce qu'on y remarque particulièrement, c'est une confiance illimitée, surnaturelle, qu'ils avaient jadis, et qu'ils ont encore en partie aujourd'hui, dans la puissance du chant. Au moyen du chant, ils se croyaient certains de vaincre leurs ennemis, de triompher de tous les dangers, de guérir toutes les maladies, d'endormir les serpents, d'apprivoiser les bêtes féroces, en un mot d'accomplir toutes les choses impossibles. Selon eux, le chant était synonyme de sagesse; or, rien n'était plus vénérable à leurs yeux que la sagesse. Quelque confiance qu'ils eussent dans leur glaive, ils le regardaient cependant comme inférieur au chant. Ainsi, les vieilles *runas* nous apprennent que les héros agissaient encore plus par la force du chant que par la force de l'épée; et si, au milieu de leurs exploits, un mot, un seul mot venait à manquer à leur chant, toute puissance au monde ne pouvait y suppléer; ils devaient tout quitter pour aller à la recherche du mot fatal, fût-il enseveli jusqu'au fond des enfers, ou dans la poitrine de quelque héros déjà endormi dans la tombe.

Je citerai à ce sujet un fragment du *Kalevala*, épopée nationale des Finnois.

Wäinämöinen, le dieu suprême, le héros du poème, a oublié, dans le chant magique qui lui est nécessaire pour construire son navire, les paroles originelles, c'est-à-dire les paroles dans lesquelles réside la force créatrice. Il se rend dans l'atelier d'Ilmarinen, le forgeron éternel:

« O ouvrier Ilmarimeen, forge-moi des souliers de fer, des gants de fer, une tunique de fer; forge-moi un bâton de fer, une moelle d'acier, et je partirai pour arracher les paroles magiques du sein du vieux Kaleva, de la bouche d'Autero Wäinämöinen (270). »

« L'ouvrier Ilmarimeen dit: « Déjà depuis longtemps Wipunen est mort; depuis longtemps Kaleva n'est plus. Tu n'as rien de lui pas une parole, pas la moitié d'une parole. »

« Le vieux Wäinämöinen n'écoute rien et se met en route; il marche, il court, et sur la pointe des aiguilles des femmes, et sur les glaives aigus des hommes, et sur les baches d'acier des héros.

« Wipunen, l'habile chanteur de vers,

(270) Pour ce nom propre et pour beaucoup d'autres, ainsi que pour certains noms de la langue fin-

noise, nous ne sommes pas bien sûrs d'avoir parfaitement lu la copie de M. Léouzon-Le Duc.

il couché depuis longtemps sous la terre. Wainämöinen arriva, et il enfonça avec son bâton de fer dans sa gorge béante, les joues frémissantes.

Soudain Wipunen s'éveilla de son sommeil. Il sentit l'atteinte du bâton de fer, et la douleur immense le déchira ; il mordit au lion, mais sa dent ne toucha que la surface ; elle n'eut point de prise sur la moelle vert, sur le cœur du fer.

Il ouvrit alors une bouche plus large, et les joues se détendirent pour engloûtir Wainämöinen ; mais le dieu s'y précipita de même et descendit dans les entrailles du dieu.

Lors il s'établit entre Wainämöinen et Wipunen une lutte à outrance où, au milieu d'images les plus excentriques, rayonnent les splendeurs d'une poésie sans pareille.

« Où es-tu venu, s'écrie le géant, d'où es-tu venu, féau cruel, sanie impure ? comment as-tu pu m'atteindre ? viens-tu du sein des pierres ou des arbres, ou des régions célestes ? Es-tu descendu des montagnes, des tiges des framboises, ou du sanctuaire des sages, ou des fleuves des hommes velus, ou des marais des sorciers, ou des collines des hommes sauvages, ou des cavernes des chiens farouches, ou des repaires des ours indomptés, ou des contrées où les ours glapissent, où les lièvres se rassemblent ? »

« Prodiges d'épouvante, fuis loin de moi ; applique de la terre, éloigne-toi de ma poitrine ; sinon, que la douleur t'envahisse, que les passions te dévorent, que le mal te déchire en deux parties, que le noir destin partage en trois lambeaux ! »

Mais, Wipunen appelle à son secours toutes les puissances du ciel et de la terre.

« O Ukko, toi qui t'appuies sur l'axe du monde, toi qui habites la nue qui vomit la foudre, apporte ici ton glaive de feu, afin de punir le cruel qui me tourmente, de chasser jamais mon ennemi ! »

« Va-t'en, être fatal ; fuis, homme perverti, avant que l'aurore de Dieu ne se lève, que le soleil ne se lève, que je ne commence mes chants. »

Que Dieu apparaisse, que le secours de Jumala se manifeste ! Les montagnes distillent du beurre, les rochers se couvrent de grasse de porc, les lacs se transforment en collines, les hautes terres s'inclinent, les basses terres s'élèvent, les citadelles furent ébranlées, les rochers d'airain abîmèrent, les tours des forts s'écroulèrent, que pour la première fois Dieu apparut, que pour la première fois Jumala se manifesta.

Ainsi ébranle-toi, méchant ; fuis, fuis de moi ! »

Mais Wainämöinen résiste à toutes ces invocations ; enfin, Wipunen vaincu ouvre la pleine de paroles, afin de lui chanter ses beaux chants, ses plus beaux chants.

Il chanta les paroles de l'origine, les

chants de la sagesse. Le soleil s'arrêta pour l'écouter, la lune s'arrêta pour l'écouter, les étoiles, les vastes flots s'arrêtèrent pour l'écouter, les fleuves cessèrent de bouillonner, les cataractes d'écumer, le Vuoksi suspendit sa course, les ondes du Juortana se dressèrent.

« Et Wainämöinen entendit les paroles magiques de la bouche d'Antero Wipunen, de la poitrine de l'homme fort, de l'estomac du puissant héros. »

Ces récits des Finnois se retrouvent également chez les sauvages Tatars et chez les Samoièdes : comme ceux des Finnois, leurs guerriers et leurs héros s'élancent au delà des terres et des mers pour y chercher ces chants merveilleux, ces paroles de la sagesse, auxquels rien ne peut résister. Il y avait dans la puissance du chant, selon les Finnois, quelque chose de si entraînante, de si victorieux, que les dieux eux-mêmes se laissaient charmer par lui. La même croyance existe aussi chez les Tatars : on lit dans leurs sagas que les sept dieux du ciel assis sur les nuages prêtent l'oreille aux chants des mortels ; et que les esprits de l'abîme eux-mêmes franchissent l'espace qui les sépare des régions de la lumière pour venir s'y consoler aux sons mélodieux de la harpe.

Cette puissance extraordinaire du chant, on la croyait surtout cachée dans les paroles magiques, dans les incantations de sorcellerie. Mais les peuples dont il est ici question possèdent aussi de riches trésors de chants lyriques et épiques. Ces chants offrent un caractère absolument identique chez les Finnois et les Samoièdes, chez les Turcs païens ou Tartares. Il ne faut donc pas s'attendre, comme déjà on peut le présumer d'après la physionomie extérieure de ces peuples, il ne faut pas s'attendre, dis-je, à y rencontrer de ces explosions de joie et d'enthousiasme que font naître la fortune et le bonheur ; ils ressemblent, au contraire, aux soupirs profonds exhalés d'un cœur qui souffre et qui est accablé par le malheur. « Ma harpe, dit la muse finnoise, est formée de chagrins, composée de soucis, sa caisse est faite de jours mauvais, ses cordes tressées avec des douleurs. Oui, ma harpe ne rend point de sons joyeux, parce qu'elle est formée de chagrins, composée de soucis. » Telle est la nature de la harpe finnoise : rarement la joie la fait vibrer ; mais elle reproduit à travers les variations les plus diverses tous les sentiments les plus tendres et les plus douloureux du cœur humain. Ce caractère mélancolique domine également dans les effusions lyriques des Samoièdes et des Tartares. M. Castrén cite à ce sujet une sorte d'élégie samoiède dont le sujet est on ne peut plus touchant.

« Quand je fus prise pour épouse, je regrettais amèrement de me séparer de ma bonne mère ; mais je vécus quelque temps avec mon époux, avec mon noble ami, et j'oubliai tout mon chagrin. Je pensais autrefois qu'il n'était pas d'adieu plus douloureux

que celui qui vous sépare d'une mère ; mais maintenant il m'en est venu un autre : il est mort, mon noble époux, et je le regrette bien plus que je n'ai jamais regretté ma mère. Il m'a laissé quatre petits enfants à la maison. Ah ! oublierons-nous jamais celui que nous avons perdu ! Maintenant ma vie se passe à exhaler la moitié de ma douleur dans mes chants et à en adoucir l'autre moitié avec mes larmes. »

Il serait superflu de citer encore ici des chants turcs ou tartares. C'est toujours le même soupir exhalé, toujours la même corde mélancolique. Que penser de cette conformité d'inspiration ? Et lorsque l'on considère qu'elle a son principe dans des mœurs, des habitudes, un culte religieux, une manière de sentir et de concevoir tout à fait analogues, n'est-on pas porté à affirmer que les peuples chez lesquels se rencontrent de pareils phénomènes appartiennent à la même origine ; que, par conséquent, les Finnois, les Samoièdes et les Turcs sont frères ?

La même ressemblance qui existe dans les chants lyriques de ces peuples se fait remarquer dans leurs chants épiques ou héroïques. Par exemple, le sujet en est partout identiquement le même. Ainsi, chez les Finnois, comme chez les Turcs et les Samoièdes, c'est toujours la main d'une jeune fille qui est proposée comme but aux exploits des guerriers. A peine, parmi tous leurs chants héroïques, s'en trouve-t-il un seul qui développe un thème différent. Il est vrai que ce sujet a aussi été chanté par presque tous les peuples de l'Europe, surtout pendant la brillante époque de la chevalerie. Mais les sauvages de l'Asie ne l'ont pas envisagé du même point de vue. Comment, en effet, auraient-ils pu se rencontrer avec les nations les plus civilisées du monde, ces habitants des déserts et des montagnes arides ?

Ce qui distingue le temps de la chevalerie, c'est qu'alors les exploits du chevalier n'avaient d'autre but que de capter l'amour et la bienveillance d'une jeune fille. Après avoir langui plus de mille ans sous le joug de l'esclavage et du mépris, la femme avait enfin reconquis, par le triomphe du christianisme sur le paganisme, un de ses droits les plus sacrés, celui de disposer de son propre cœur et de suivre à son gré l'impulsion de ses sentiments. Or, il était dans l'esprit de la chevalerie qu'elle fixât de préférence ses affections sur celui qui s'était distingué dans les combats. De là cette magnifique ardeur qu'inspirait au jeune guerrier l'espoir d'attirer les regards d'une belle vierge et d'entrer en possession de son cœur. C'était comme l'aiguillon qui activait sa course au milieu des dangers, comme l'étoile qui le guidait à la victoire.

Les exploits du héros finnois, samoiède ou turc, avaient un tout autre principe. Chez ces peuples, la femme était autrefois, et est encore en partie maintenant, une pure esclave, un être sans volonté, une

chose qu'on peut acheter avec une autre chose. Toute aspiration vers un état meilleur lui était interdite ; elle devait, du moins, l'étouffer dans son germe et ne pas permettre à la nature de suivre vis-à-vis d'elle ses lois accoutumées. Née pour la servitude, à la merci de son père ou de ses frères, elle devait assister sans se plaindre au commerce qu'ils faisaient de son cœur : se laisser vendre sans participer en aucune façon au marché.

Mais, dira-t-on, si la condition de la femme était si misérable, si dépendante, que pouvait-elle donc avoir de commun avec les exploits des héros ! Qu'y avait-il de si attrayant pour eux dans cet être voué au mépris ; et si, ne se souciant en aucune façon de son amour ni de sa bienveillance, ils ne voulaient d'elle que sa propre personne, à quoi bon, pour cela, livrer bataille, dépenser leur sang et leur vie, puisqu'ils pouvaient l'acquiescer au prix de quelques rennes ou de quelques chevaux ?

Pour résoudre cette question, je dois citer un article du code matrimonial des Samoièdes et des Tartares. Cet article proscriit toute union entre individus de même tribu ; en sorte que, pour contracter un mariage valide, il faut nécessairement que les deux contractants appartiennent à des tribus différentes. Or, dans les temps anciens, les tribus samoièdes ou tatares étaient presque toujours en hostilité ouverte. Pour aller d'une tribu dans une autre, il fallait passer, selon le langage des *runas* héroïques, à travers le tranchant des glaives des hommes et les haches de combat des héros. Comment donc eût-on pu contracter des mariages à l'amiable au milieu d'une guerre aussi continuelle et aussi flagrante ? Il faut dire aussi que la polygamie, dominante chez les peuples en question, y activait singulièrement le débit de cette marchandise qu'on appelait *femme*, en sorte que les jeunes filles y devenaient très-rares, très-recherchées, et par conséquent très-difficiles à obtenir. C'est pourquoi, dans les conditions mêmes les plus pacifiques, l'affaire d'un mariage entraînait toujours de longues négociations, de fortes dépenses et mille autres inconvénients. Pour trancher d'un seul coup toutes ces difficultés, les jeunes braves n'hésitaient pas à livrer bataille et à conquérir leurs femmes à la pointe de l'épée. Ce sont des exploits de ce genre que les Samoièdes et les Tartares célèbrent de préférence dans leurs chants héroïques.

M. Castren, dont j'exprime ici les idées et dont je traduis en quelque sorte les propres expressions, prétend que les chants héroïques des Finnois procèdent du même principe d'inspiration. Il est vrai qu'avec le temps ils ont revêtu un caractère moins rude, une physionomie plus tendre, plus humaine. Le droit que possède la femme de disposer de son propre cœur s'y révèle déjà en plusieurs endroits, et l'on y voit les jeunes filles exiger des guerriers qui aspirent à leur main des preuves d'éclat et

more : c'est ainsi, par exemple, que, pour complaire à la vierge de Pohja, le héros finnois doit enchaîner le coursier du diable, et tuer un cygne d'un coup de flèche sur le fleuve même de la Vénus; c'est ainsi que, dans le même but, le héros doit labourer un champ rempli de serpents, museler les loups des bois, enlever un brochet dans les torrents de la mer. La jeune Finnoise attend son amant avec impatience, elle le reçoit avec joie, lorsqu'il a encore les lèvres rouges du baiser du loup et la main entortillée de serpens.

Pendant, malgré ces couleurs vraiment barbares, on rencontre encore çà et là dans les chants finnois, des traits tout à fait épiques. De même que les Tartares et les Samoièdes, les Finnois vivaient en tribus séparées, presque toujours en guerre avec les autres. Les *runas*, il est vrai, ne citent que deux de ces tribus; mais la tradition en reconnaît un bien plus grand nombre, et, parmi ces dernières, il en est encore plusieurs qui ont conservé jusqu'aujourd'hui leur mutuelle animosité. Malgré tout cela, le héros finnois, comme le héros samoiède, devait, si l'on en croit les épopées, choisir sa fiancée dans une tribu étrangère à la sienne. Aussi, lorsqu'il allait faire sa demande en mariage, il devait toujours soin de se revêtir d'une cuirasse de fer et de ceindre ses reins d'une ceinture d'acier; ou du moins, de remplir son sac d'argent, de remplir son chapeau d'or. L'or et l'argent étaient, en effet, auprès des Finnois, une recommandation non moins puissante que le tranchant du glaive. En donc, il demeure parfaitement établi que les chants héroïques finnois, turcs et samoièdes, reposent sur une base commune et participent aux mêmes caractères. Seulement, comme je l'ai déjà dit, il y a dans les chants finnois plus de douceur et de noblesse; il semble qu'un souffle de l'esprit chevaleresque du moyen âge ait pénétré dans ces régions lointaines habitées par la race finnoise, et en ait modifié l'inspiration; en sorte que, dans leur forme actuelle, elles rappellent en plus d'un endroit les épopées germaniques.

En restant, en étudiant les rapports de parenté qui unissent les Finnois, les Turcs et les Samoièdes, il ne faut pas perdre de vue une de nombreuses branches de la race finnoise ont vécu pendant plus de mille ans en contact intime avec les Slaves et les Germains. Aussi ces derniers ont-ils enté leur civilisation sur le vieux tronc primitif de ces branches, et changé par conséquent la forme de leurs rejetons. Mais, quoi qu'il en soit, ils n'ont pu en dessécher entièrement la sève originelle, et il en jaillit encore aujourd'hui des preuves d'une consanguinité manifeste entre les Finnois, les Turcs et les Samoièdes. Cette consanguinité paraît donc incontestable; mais il est des nations alliées comme des individus unis par les liens du sang: c'est à

dire qu'il a été un temps où elles habitaient ensemble, un temps où elles se sont élancées du même berceau. Dût-on nier absolument toute parenté entre les races finnoise, turque et samoiède, qu'il n'en faudrait pas moins admettre pour elles une époque de cohabitation commune. Car autrement, comment expliquer cette ressemblance merveilleuse qui se produit dans leurs langues, leurs mœurs, leur genre de vie, etc., etc.? Un principe aussi nécessaire exerce sur la question qui nous occupe une influence décisive. Il nous conduit, en effet, par la voie des Tartares et des Samoièdes, jusqu'à ce berceau désiré de la race finnoise, que nous aurions cherché en vain à atteindre directement.

Écoutez ici M. Castren :

« Pour pénétrer aussi complètement que possible les mystères de la langue, de l'histoire, et les autres conditions vitales de la race samoiède, je me suis livré à de longues et laborieuses pérégrinations, d'où je suis revenu avec cette conviction, que les Samoièdes sont originaires de la haute Asie, et qu'ils se sont établis primitivement dans les régions des monts Sayans et sur les rives du Jénisseï. J'ai rencontré dans ces derniers parages plusieurs petites tribus samoièdes vivant au milieu des tribus turques et mongoles. Une seule parmi elles, une petite ouïgoussse, a conservé sa langue et sa nationalité; le reste a déjà pris la langue des Turcs et des Mongols, ainsi que leurs mœurs et leur genre de vie, sans pourtant oublier entièrement leur origine samoiède, laquelle d'ailleurs se trahit par des phénomènes philologiques et par d'autres monuments dont la signification n'est pas douteuse. Ainsi, pour ne citer qu'un seul fait, j'ai trouvé chez les Soyotes, qui habitent les frontières de la Chine, un certain nombre de noms de famille absolument semblables à ceux qui sont en usage chez les Samoièdes de la mer Glaciale. A quoi tient cette ressemblance, sinon à une communauté d'origine entre les Samoièdes du nord et les Samoièdes du midi? Mais les partisans d'une race polaire objecteront, peut-être, que les Samoièdes-méridionaux ne sont établis aujourd'hui dans les monts Sayans que par suite d'une émigration aventureuse de leurs antiques demeures de la mer Glaciale. Une pareille opinion est en contradiction avec toutes les données de l'histoire. Aussi loin que s'étendent les annales de la race humaine, elles nous montrent toutes les grandes migrations s'effectuant toujours du midi au nord, jamais du nord au midi. Qu'y a-t-il d'ailleurs de vraisemblable dans cette hypothèse d'une race polaire qui aurait eu son berceau sur les rivages glacés de l'Océan septentrional? Une nature, qui suffit à peine à nourrir quelques plantes chétives, aurait-elle eu la force de produire de ses entrailles un couple humain? Quant aux Samoièdes en particulier, leur affinité bien constatée avec les Turcs est encore une nouvelle preuve de leur origine méridionale. Ajoutons à cela leurs traditions nationales, qui indiquent clairement

les monts Sayans comme le point de départ d'où s'est élancée la race Samoiède pour se répandre au loin dans l'Europe et dans l'Asie du nord.

« Il est encore une autre tradition fort accréditée parmi les peuplades asiatiques, savoir, qu'au commencement des temps, elles vivaient concentrées au sein d'une grande chaîne de montagnes, d'où peu à peu elles sont descendues dans les plaines. Cette tradition a sans doute son fondement véritable, de même que son explication dans ce grand déluge qui, selon la croyance générale, a submergé la terre, et en a forcé les habitants à chercher un refuge au sommet des monts les plus élevés. Grecs, Juifs, Chinois, Thibétans, Indiens, Américains même, racontent dans leurs traditions les désastres du déluge universel. Ils y indiquent, en plusieurs endroits, les hautes montagnes qui, pendant l'inondation, ont sauvé le genre humain d'une ruine complète. Le mont Ararat n'a pas été probablement le seul refuge offert à l'humanité, l'arche de Noé, sa seule planche de salut. Or, si les traditions des autres peuples ont le même droit à être acceptées que celles des Juifs, si l'on admet avec tous les savants modernes que le déluge universel est un fait historique, on y trouvera une explication naturelle de ces récits populaires, qui font descendre toutes les nations du sommet des montagnes. Tel est aussi mon sentiment que les cimes élevées des Sayans ont servi de refuge aux Samoièdes pendant la grande inondation. Tout au moins faut-il admettre qu'ils les ont habitées pendant longtemps, et que les dernières traces de leurs pays ont disparu. »

En chaîne continue avec les monts Sayans s'étend le groupe occidental de l'Altai, dont le propre noyau est formé du grand Altai, lequel se déroule entre les sources de l'Ob et de l'Irtisch. Une autre masse considérable de la chaîne altaïque, qui porte le nom de *Tangu-Ola*, se dresse au midi du Jénisseï, non loin des monts Sayans. Or, suivant les chroniques chinoises, le grand Altai et le *Tangu-Ola* ont été habitées, dès les temps les plus anciens, par la race turque. D'un autre côté, deux des plus illustres écrivains modernes, Klapproth et Ritter, supposent que ces montagnes ont servi de refuge aux Turcs pendant l'inondation du déluge universel. Il est du moins certain qu'ils les ont habitées dès l'origine. Ceci résulte, non-seulement du témoignage des chroniques chinoises, mais encore de celui d'un historien turc, Abulghasi-Bahadur-Chan, lequel raconte que le premier père des Turcs fixa sa demeure au sein de l'Altai, près du lac Issikol. D'après Abulghasi, ce premier père des Turcs s'appelait *Turk*, et était fils de Japhet. Ainsi, si l'on en croit l'écrivain mahométan, les Turcs ont fait un séjour fort prolongé dans les monts Altai; mais, en musulman orthodoxe qu'il est, Abulghasi se garde bien de leur donner ces régions pour berceau; il préfère remonter à la tradition mosaïque et se conformer aux croyances de ses com-

patriotes en le plaçant dans le Paradis restre, dans la terre promise.

En vérité, c'est une chose surprenante que cet accord des données historiques établissant le fait d'une demeure commune pour ces deux races alliées, les Turcs et les Samoièdes. Comme nous l'avons déjà vu de Castren, cette demeure est située dans la haute Asie occidentale, près des monts Sayans et de la chaîne occidentale de l'Altai, à environ des sources de l'Ob, de l'Irtisch et du Jénisseï. N'est-ce donc pas aussi dans ces régions que nous devons placer le berceau de la race finnoise? Cela paraît évident, puisque nous avons constaté d'ailleurs la parenté de ces peuples avec les Turcs et les Samoièdes. Un savant hongrois, nommé *Choma Körösi*, a espéré pourtant trouver la patrie première des Hongrois et de toute la race finnoise dans une autre partie de la haute Asie, dans le Tibet. Guidé par cette espérance, il a pénétré jusqu'au royaume de *Lai-Lama*; et là, enfermé dans le cloître de *Zmiska*, il a consacré onze ans de sa vie à poursuivre le but qu'il s'était proposé, au milieu des fatigues et des privations de toutes sortes. Les travaux de *Körösi* sont connus du monde savant. Il a ouvert la voie à la riche littérature du Tibet; mais le berceau de la race finnoise, il ne l'a point trouvé, et avec la marche qu'il avait adoptée, à *Castren*, il lui était impossible de le trouver. »

« J'ai suivi avec une scrupuleuse attention, continue *Castren*, tous les mouvements de la migration finnoise, et je ne crois pas me tromper en affirmant, comme je l'ai déjà dit, que les derniers vestiges des Finnois et de la race finnoise se perdent dans les monts Altai et Sayans. Les Tartares ne sont encore aujourd'hui d'un peuple aux yeux bleus, qui, dès les temps les plus reculés s'était établi dans leur pays et y était regardé comme ayant élevé tous ces vieux tertres funéraires qu'on rencontre de toutes parts dans les steppes. Cette tradition tatarique pond tout à fait à une chronique chinoise où il est fait mention d'un peuple de race blonde, qui avait jadis fixé sa demeure au nord du *Tangu-Ola*, de même que les Turcs, ajoute la même chronique, avaient fixé la leur au midi de la même montagne. Or, il n'est pas incroyable, il est même finement probable que, par ce peuple de race blonde, on doive entendre le peuple finnois, car le teint blond a été regardé de tous les temps comme un de ses signes les plus caractéristiques.

« Une chose qui paraîtra sans doute assez fort remarquable, c'est que l'on trouve dans les environs de l'Irtisch un lieu appelé *Suomi*, c'est-à-dire presque littéralement du nom propre de la Finlande, *Suomi*. On trouve en outre, dans les mêmes régions, beaucoup d'autres dénominations locales qui se trouvent également en Finlande, et qui, d'ailleurs, n'ont en partie leur explication que dans la langue finnoise. J'en cite quelques-unes des plus importantes :

ple, le fleuve Jénisseï est appelé par les Tartares *Kem*; c'est aussi le nom de plusieurs fleuves en Finlande et dans la Karélie. Ce nom s'écrit, suivant les divers dialectes, *Kem*, *Kemi* ou *Kymi*, et signifie finnois un grand fleuve, un fleuve mère. Le système Jénisseïque appartient les affluents *Sim*, *Jja* et *Jjus*, lesquels noms ressemblent étonnamment à ceux des fleuves du Simo et *Jjoki*, qui se trouvent également dans les parages du *Kemi*, au nord de la Laponie. Parmi les autres affluents du Jénisseï, il faut encore citer *Oja*, qui, en finnois, veut dire ruisseau; *Jaga*, synonyme du mot finnois *Joki* et du mot lapon *Joga*; *va*, nom qui se rencontre aussi en Finlande, à Perm, à Archangel, et qui, dans la langue finnoise, signifie rivière poissonneuse. Près des sources du Jénisseï, on voit de nombreuses montagnes ou *Taskyl*, dont la plus remarquable est supérieure à toutes. La première cime est appelée par les Finnois *Kyrky-Taskyl*, et la plus basse *Ala-Taskyl*; ces dénominations ne rappellent-elles pas les mots finnois *korkia* haut, et *ala*, bas? On trouve aussi plusieurs des noms que je viens de citer tirent leur origine de la langue tatare, et il n'en résultera pas moins qu'il existe des mots tout à fait identiques dans la Finlande et dans l'Altaï; que les langues finnoise et altaïque sont sœurs: et que par conséquent c'est du sein des monts Altaï que les Finnois sont partis pour venir s'établir dans les demeures qu'ils occupent actuellement.

Je pourrais citer d'une foule d'autres preuves qui tendraient à confirmer cette dernière conclusion, je ferai seulement remarquer la circonstance importante, que plusieurs tribus séparées de la souche finnoise se trouvent encore aujourd'hui dans les environs de son ancienne demeure. On désigne habituellement ces branches sous le nom d'*Ostiaks* et de *Wogoules*; mais on les appelle aussi sous le nom commun d'*Ugriens* ou *Jugriens*. Pour le moment, elles sont établies le long des rives inférieures du *Ural* et de l'*Artisch*; mais on trouve aussi leurs traces dans toutes les autres parties du pays baignées par ce dernier fleuve. Évidemment qu'elles auront pris leur nom d'*Ugriens* ou de *Jugriens*, depuis leur séjour aux bords de l'*Artisch*. Là, en effet, habitaient, dès les temps les plus anciens, une tribu turque appelée *Ogar* ou *Jogar*; or, il est hors de doute que les tribus finnoises se trouvaient dans son voisinage se fusaient complètement avec elle et lui empruntèrent son nom. Du reste, ce n'est pas seulement les *Wogoules* et les *Ostiaks*, mais aussi les *Ugriens*, qui ont pris le nom d'*Ugriens*; le nom de *Ugriens*, que portent les *Magyares*, a aussi la même origine; de même que le peuple *Ugrien* lui-même compte parmi ses plus anciens parents les *Ostiaks* et les *Wogoules*. C'est pourquoi les Hongrois ont hésité pendant longtemps à reconnaître cette parenté; l'amour-propre national y répugnait souverainement, et c'est pour cela peut-être,

en partie du moins, que *Körösi* a voulu chercher le berceau primitif de la race hongroise dans le Tibet, où, du reste, suivant les annales chinoises, il devait rencontrer encore une branche de ces *Turcs-Ogurs*, qu'il fuyait avec tant de soin. Après *Körösi*, les écrivains n'ont pas manqué, qui ont cherché, sous mille prétextes, contre toute raison et toute vérité, à briser les liens de famille qui unissent les *Magyares* et les *Finnois*. Telle est, en effet, l'ambition de tous les peuples du monde, de s'attribuer un berceau entouré d'une splendide auréole. Les *Finnois* eux-mêmes, les *Finnois*, moins superbes cependant que leurs frères de Hongrie, n'ont-ils pas rougi de sentir couler dans leurs veines un sang lapon et samoïède? et n'ont-ils pas pas secoué, eux aussi, la poussière du paradis terrestre et de la terre promise, pour y retrouver la semence primitive de leur nationalité? Toutes ces illusions doivent s'évanouir au souffle de la réalité. Il est beau, sans doute, d'aspirer à de nobles aïeux; mais il est mieux encore de s'illustrer par ses propres œuvres. Chaque peuple, d'ailleurs, a sa gloire propre, car chaque peuple a sa destinée à remplir, son génie à féconder; il n'est pas permis à une tribu, sous prétexte d'une splendeur plus éclatante, de briser ses alliances et de renier son sang. Qu'elle se souvienne, au contraire, qu'il y a entre races du même sang solidarité impérieuse; que la gloire de l'une réagit nécessairement sur l'autre, et qu'il est de leur conscience à toutes de rapporter cette gloire à la source unique et féconde d'où procède la famille tout entière.

Ces considérations ont déjà porté leurs fruits; l'histoire triomphe du roman, la vérité de la chimère; les *Finnois* déposent leur vanité d'un jour pour tendre la main aux *Lapons* et aux *Samoïèdes*; les *Magyares* fraternisent avec les *Finnois*.

Du reste, les *Finnois* ont, dans les annales de leur race, assez d'éléments qui les recommandent. Originaires de la haute Asie, ils se sont épanouis au feu du soleil oriental et ont participé à toutes les merveilles de ses inspirations. Frères des Hongrois et des *Turcs*, ils peuvent couronner leur blason du glaive des combats, du diadème de la victoire. Il est vrai que leur destinée personnelle ne ressemble en rien à celle des fils d'*Attila* ou des guerriers d'*Othman*; une fois lancés dans la voie des migrations, ils ont passé successivement sous divers dominations étrangères. Leur existence politique n'a jeté qu'une fugitive lueur. Mais alors ils se sont repliés sur eux-mêmes, afin de féconder leur âme, et de s'illustrer dans la vertu. Fidèles, laborieux, résignés, ils entretiennent une lutte toujours triomphante avec une nature ingrate et stérile; qu'on leur laisse une place sous le soleil, ils ne demanderont à personne qu'à eux-mêmes les nécessités de leur existence. Chez eux, la conscience s'est identifiée avec le caractère; la légalité est devenue une seconde nature. De tous les

peuples du monde, le peuple finnois est certainement celui auquel un maître politique peut laisser la plus grande somme de liberté; il n'en abusera jamais; il bénira au contraire avec reconnaissance la main qui aura dégagé les voies, et qui lui aura dit : Marche ! Ah ! ils le connaîtraient bien peu, ceux qui voudraient le courber sous la suspicion et museler son initiative. Ils ne feraient que créer dans un monde, où il y en a déjà tant, une immense souffrance de plus et une des plus gratuites souffrances qui fut jamais. Non, qu'on parcoure tous les fastes de la race finnoise, qu'on analyse son génie, qu'on interroge toutes ses manifestations, on n'y trouvera pas un fait, pas un souffle qui puisse la vouer à la défiance. C'est là le fond de son être, son immuable essence. Qu'on se garde donc d'en troubler l'harmonie : tel qu'il est, le peuple finnois ne formera, sans doute, ni les nerfs ni les muscles d'un grand empire, mais il sera un des plus beaux et des plus limpides diamants de sa couronne.

Si du caractère du peuple finnois nous passons à son intelligence, nous trouvons encore là plus d'un phénomène à admirer. Nous avons déjà placé son berceau dans les régions de la haute Asie : c'est de là qu'il faut prendre le principe de ses inspirations; mais à mesure que le peuple finnois a gravité vers le nord, ce principe s'est altéré proportionnellement, pour se briser enfin en rayons tendres et mélancoliques. Et toutefois, parmi ces rayons, il se manifeste tant de jets vivaces et éclatants, qu'on y sent toujours le foyer primitif. Ce qui distingue la littérature finnoise, c'est, si je puis m'exprimer ainsi, le caractère *humain*. En effet, que pouvait chanter un peuple étranger ou indifférent à tout mouvement politique, sinon l'homme lui-même ? Voilà aussi ce qui lui donne à mes yeux un prix infini. De nos jours, où l'homme fait en quelque sorte divorce avec son individualité pour ne refléter que les accidents extérieurs qui l'environnent, il est beau de rencontrer encore un peuple où les droits de l'être intelligent soient respectés, et où la pensée lui donne la première place. Une littérature frappée d'un pareil type brise nécessairement les barrières d'un intérêt local, pour entrer dans le domaine universel. Mais, comme de tous les sujets d'inspiration, l'homme est certainement le plus fécond, cette littérature est d'une richesse immense; elle trouve des organes, non-seulement aux sommets de la science, mais jusque dans l'intérieur des plus humbles chaumières. Ce n'est pas assez des efforts réunis de toute une société d'explorateurs pour déchiffrer tous ses titres, recueillir tous ses monuments.

J'ai dit que la littérature finnoise appartenait au domaine universel. En effet, l'humanité remplit tout le monde; mais cette littérature a encore cela de propre que, reflétant d'une manière sensible les inspirations de son berceau, elle jette un grand

jour sur le génie des peuples dont ce berceau a aussi abrité le premier âge. Ainsi, il est plus d'un point mystérieux dans le caractère des Hongrois, des Turcs et des autres nations altaïques, qui ne trouveraient leur explication que dans les *runes* finnoises. Pendant que ces nations faisaient la guerre, les Finnois observaient et chantaient; et en chantant au sein de la paix, ils devaient nécessairement conserver ces traits originels, qui ne pouvaient que s'évanouir ou du moins s'obscurcir au milieu du fracas des armes et de la dissipation des conquêtes; je vais plus loin. Telle est la force de l'intelligence, que là où les Finnois ont eu le temps d'empreindre vivement le sol de leur nationalité, leurs traditions sont restées et se sont même mêlées plus tard avec celles des peuples qui les ont dépossédés. L'Edda scandinave pourrait fournir plus d'une preuve à cette assertion.

Ainsi donc, l'importance de cette étude que je viens d'esquisser sur le berceau de la race finnoise me paraît hors de toute contestation; on en comprend la portée philologique, littéraire, historique, humanitaire. Il faudrait un grand courage, un temps considérable pour embrasser un pareil sujet dans toute son étendue. Je le ferai autant que mes forces pourront me le permettre; car indépendamment de l'intérêt scientifique qui s'y rattache, il me semble que c'est une chose utile que, dans le temps de surexcitation où nous vivons, de présenter aux peuples impatientés d'un bien-être prématuré, le spectacle d'un peuple qui, sous un climat glacé, au milieu d'une nature ingrate, de ressources manquées, et sous la dépendance séculaire d'un sceptre étranger, a néanmoins conservé sa vertu intègre, son âme forte, et s'est élevée à une civilisation intellectuelle d'une merveilleuse splendeur.

FLORIDE, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du nord.

Laudonnière nous a tracé quelques détails sur le caractère des peuples voisins de ses anciennes possessions françaises dans la Floride, avec quelques observations sur les propriétés du pays. Mais deux siècles écoulés, et la domination espagnole, ont apporté quelques changements dans cette contrée; et ce qui suit ne doit être entendu rigoureusement que du temps où Laudonnière avait.

« Les Floridiens de ce canton, dit-il, sont bien faits, braves et fiers, quoique assez traitables, lorsqu'on sait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs prisonniers; et quoiqu'ils soient anthropophages comme eux, ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils ne contentent de réduire à l'esclavage les femmes et les enfants qu'ils enlèvent, ils immolent les hommes au soleil, et se font un devoir de religion de manger la chair de

victimes. Dans les marches et dans les camps, les paraoustis sont toujours à la tête de leurs troupes ; le bagage est porté par des hermaphrodites, dont Laudonnière assure que le nombre est grand parmi ces tribus. Un de leurs usages est d'arracher, même chez les nations qui sont plus avancées, la peau de la tête de leurs ennemis qu'ils ont tués ; mais, dans les réjouissances qui suivent la victoire, ce sont les femmes qui se parent de ces chevelures. Il paraît que le soleil est leur unité divine, ou du moins tous leurs temples sont consacrés à cet astre ; mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les cantons. La polygamie n'est permise, dans la tribu, qu'aux paraoustis ; ils ne donnent pas le nom d'épouse qu'à une de leurs femmes : les autres sont de véritables esclaves, et leurs enfants n'ont aucun droit à l'hérédité du père. On rend de grands honneurs à ces chefs pendant leur vie, et de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de flèches plantées en terre, et la coupe dont ils se servaient pour boire est placée sur la tombe. Toute l'habitation pleure et jeûne pendant trois jours. La cabane du mort est recouverte avec tout ce qui était à son usage, comme si personne n'était digne de s'en servir après lui : ensuite les femmes se coupent les cheveux, et les sèment sur le tombeau où plusieurs vont tour à tour, pendant six mois, pleurer trois fois chaque jour. Les paraoustis des bourgades voisines viennent aussi rendre en cérémonie leurs derniers devoirs à leur allié. Presque toute l'éducation qu'on donne aux enfants de la tribu est de les exercer à la course, sans distinc-

tion de sexe. Aussi tous les Américains du pays, hommes et femmes, sont d'une agilité merveilleuse : on les aperçoit plutôt au sommet des plus grands arbres qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adresse à tirer de l'arc et à lancer une espèce de javelots qui les rendent plus redoutables à la guerre que leurs *macanes* ou massues. Enfin ils nagent avec beaucoup de vitesse : les femmes, chargées de leurs enfants qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes rivières à la nage. »

FOULAHS. — Peuples nègres de la côte occidentale d'Afrique. *Voy. SÉNÉGAL.*

FRANÇAIS. *Voy. l'Introduction ethnographique.*

La nation française est la plus homogène de l'Europe ; cependant les méridionaux diffèrent assez des septentrionaux. Le type allemand est très-marqué encore dans l'Alsace et dans une partie de la Lorraine ; le type gaélique en Basse-Bretagne, le type basque au pied des Pyrénées occidentales. Outre le français, on parle dans quelques provinces l'allemand, le bas-breton, l'ibère ou escaldunac. La langue française, remarquable par sa clarté, est presque devenue en Europe la langue universelle.

Les Français formés d'un mélange de Gaulois (composés eux-mêmes de Galls, de Kymirs et d'Ibères habitants primitifs du pays), de Grecs et de Romains, et plus tard de Francs, d'Alains, de Goths, de Burgundes, de Suèves, ont néanmoins gardé indéfiniment et beaucoup du type gaulois. Ils sont très-sociables, gais, spirituels, actifs, braves, téméraires même ; on leur reproche d'être fougueux et vaniteux.

G

IBON (271). — Pays de la côte occidentale d'Afrique, habité par diverses peuplades, et traversé par les nègres Bouloux.

— *Extrait d'un rapport adressé, le 1^{er} septembre 1844, au commandant de la mission française des côtes occidentales d'Afrique, par M. Darricau, lieutenant de vaisseau, commandant le cutter l'Eperlan. (272).* « J'ai pu me convaincre que le Gabon n'est pas, à proprement parler, un pays, mais un bras de mer dans lequel on peut se jeter un grand nombre de rivières, dont les plus importantes sont : sur la rive gauche, Mafouga et Rainboway ; sur la rive droite, Cimber, Rogouley et Passall. Elles permettent aux navires d'y entrer. La peuplade des Pawins, la plus nombreuse et la plus sauvage de ces parages (au moins de tous), commence à 5 ou 6 lieues du rivage de Cobangoï. Ils n'habitent pas les rives de la rivière ; leur sol produit du fer

en si grande quantité, que, sans exploitation, il est recueilli à la surface. Les Pawins le fondent et en fabriquent leurs armes ; ils ne prennent des Européens ou des Gabonais, auxquels ils portent leurs dents d'éclat, que des fusils, de la poudre et de l'eau-de-vie ; ils dédaignent nos étoffes. Les Pawins cultivent du tabac et paraissent être industriels et guerriers, si on en juge par leurs armes (travaillées par eux), que je suis parvenu à me procurer. On les dit anthropophages ; mais cela n'est pas bien prouvé. Leurs relations avec Passall et Cobangoï sont fréquentes : on trouvera chez eux des guides si l'on veut faire l'exploration du pays. Elle a été tentée par un missionnaire américain, dix jours avant notre arrivée ; il n'a atteint que la frontière, la contrée lui a paru d'un faible intérêt, et au retour de son excursion il a succombé en trois jours à la maladie qu'il avait contractée.

¹⁾ Voy. d'autres détails sur les habitants du Gabon à la fin de l'article que nous donnons sur les côtes de B-nin.

²⁾ *Revue Coloniale.* Novembre 1844.

« Le commerce de la rivière était, à mon passage, assez actif dans tous les villages. J'ai rencontré les courtiers des villages de Denis, de Louis et de Glass. Quatre navires étant sur rade, tous se faisaient une rude concurrence pour se procurer de l'ivoire. . .

« Des missionnaires américains sont venus au Gabon au nombre de quatre, dont un homme de couleur; leurs femmes les ont suivis, ainsi que quelques enfants, dont ils avaient commencé l'éducation au Cap des Palmes.

« M. Wilson, homme d'une instruction et d'un esprit remarquables, est le chef de la mission; il est d'abord venu seul pour examiner le pays, et faire le choix de la localité où il devait s'établir lui et les membres de sa communauté. Les terrains dont il a fait choix lui ont été concédés à prix d'argent. Lorsqu'après cette exploration il est revenu au Gabon, il s'est muni de tous les meubles qui constituent le bien-être d'une maison européenne.

« La mission, loin de se grouper dans un seul endroit, a cherché à embrasser l'étendue de terrain la plus grande possible. Les villages du roi Glass, du prince Glass, du Roi-Georges et de Dukin, sont les lieux où ont été assises leurs habitations. Les futurs habitants ont choisi dans ce but les hauteurs les plus découvertes et les mieux aérées; leurs cases ont été construites avec les matériaux du pays: la distribution intérieure ressemble à celle de toutes nos habitations des colonies. Une varangue, devant laquelle est un joli jardin que cultivent les dames de la mission; un vaste salon, et huit autres pièces, forment la maison de M. Wilson, en tout semblable à celle de ses collègues. Une fermeture à l'américaine forme une enceinte à hauteur d'appui, en dedans de laquelle sont les diverses cases de charge: cuisine, buanderie, atelier de charpentage, bergerie, étable à vaches, pigeonnier et poulailler. Ces diverses maisons donnent à l'établissement l'aspect d'un joli village. L'église, qui sert aussi d'école, est un peu en dehors.

« Les premiers soins des missionnaires ont été l'étude de la langue du pays, puis la traduction, en langue du Gabon, des prières et hymnes chrétiennes. À l'aide d'une imprimerie portative, ils ont répandu dans le pays ces divers ouvrages; s'attachant peu à la conversion des hommes faits, ils n'ont cherché à réunir que des enfants. Pour parvenir à ce but, ils ont employé un moyen infailible: c'est de les élever toujours chez eux comme des enfants en pension, ne leur donnant que de rares permissions d'aller dans leurs familles, les habillant et les nourrissant aux frais de la mission. Il est évident que cette séparation des habitudes de la vie du nègre doit, en peu de temps, plier les jeunes adeptes à nos mœurs et coutumes. L'instruction, d'un autre côté, marche bien plus rapidement par l'exactitude qu'on obtient d'enfants qui, s'ils rentraient chaque

jour chez eux, seraient souvent absents de l'école.

« Cette manière d'agir permet, de part aux missionnaires, de faire regarder comme une faveur l'admission dans leur école de choisir leurs sujets.

« La dépense est peut-être la plus grande objection à faire à ce système; mais on pourrait y répondre par le vieil adage: veut la fin veut les moyens. »

§ II. — *Rapport adressé au commandant cutter l'Eperlan, par M. Gouin, chirurgien-major de ce bâtiment.* — « Parti du bû le 2 mai 1844, au matin, j'ai été forcé d'interrompre toute la journée à Saint-Thomé, où j'ai dû m'entendre avec Petit-Denis, qui devait procurer les hommes nécessaires pour me guider dans ma route et porter mes provisions de voyage. À 11 heures nous étions dans le village de Rotondo, où nous avons été relâchés pour prendre de l'eau et faire notre premier repas. Ce village est d'une situation délicieuse. Assis sur une pointe qui s'avance dans la mer, il est entouré de tous côtés d'un rempart de verdure qui se reflète dans nos yeux, et ses papayers, recouverts de lianes légères et touffues, qui montent jusqu'au sommet pour retomber comme une épaisse chevelure, nous offraient l'aspect de colonnes régulières supportant un dôme verdoyant.

« À 3 heures 1/2, nous avons mis pied à terre devant un village de Bouloux, où nous avions résolu de passer la nuit, afin de prendre les dernières dispositions pour notre voyage que nous allions entreprendre pour y acheter les vivres qui nous manquaient encore. J'ai distribué à chacun des hommes sa part du fardeau qu'ils devaient porter, et, avec de l'eau-de-vie et du tabac, j'ai acheté quelques régimes de bananes tout ce que j'ai pu trouver de pains de manioc. Le village, composé d'une cinquantaine de cases, était peu habité et entièrement par des femmes; les hommes étant partis depuis 20 jours pour la cueilte des singes et des sangliers, dont ils font la principale nourriture.

« En descendant une montagne, nous aperçûmes devant nous une nombreuse troupe d'hommes qui s'avançaient de notre côté; là aucune fuite, aucune surprise n'était possible. Le terrain était entièrement découvert, et les herbes étaient si basses qu'il était difficile de quitter le sentier sans qu'il fallût donc aller en avant. Arrivés à pas de nous, la troupe inconnue s'avança nous continuâmes; alors un de nos amis marchait à notre rencontre et s'arrêta à trente pas de nous. Il tenait à la main son fusil prêt à faire feu, et s'était couvert de ses félicités. Il poussa le cri de reconnaissance: *Awe mande?* (qui êtes-vous Pongwy (Gabonais), dirent mes hommes. *Assekany* (Bouloux), répondit-il aux autres. Nous nous avançâmes alors vers lui, et le reste de sa troupe ne tarda pas à le rejoindre. Nous nous approchâmes bientôt, et, avec défiance, et le doigt sur la

de nos armes. Les reconnaissances eurent lieu de part et d'autre, et je sus que nous venions de rencontrer le roi dont, le matin, nous avions vu les esclaves; il vint me serrer la main, et me dit qu'il connaissait déjà les blancs, mais qu'il ne s'attendait pas à en voir un aussi loin de la mer. Il était porteur de deux sangliers, fruit de sa chasse de la journée. J'échangeai un peu de poudre et de tabac contre quelques livres de son gibier, et nous nous séparâmes bons amis.

..... Pendant cette insomnie, je repassais dans ma tête les diverses circonstances de notre voyage, et je considérais avec curiosité la vie aventureuse des Bouloux dont les occupations la place. Si vous le permettez, je profiterai de mon temps d'insomnie pour vous raconter ce que je sais de ces peuples singuliers.

Les habitants des rives du Gabon, depuis l'embouchure jusqu'à l'île Koninkey, sur la côte N., et jusqu'au Roi-Georges, sur la côte S., sont des Pongwy ou Gabonais. Toutes les autres peuplades des environs, soit qu'elles habitent l'intérieur, soit qu'elles aient leurs cases sur les bords de la rivière au delà des limites que je viens de tracer, sont des Bouloux. Le Pongo ou Gabonais, que la présence des blancs a un peu dégrossi et couvert d'un léger vernis de civilisation, est paresseux comme tous les noirs de la côte; il reçoit du Boulou l'ivoire, la cire et le bois de sandal, que celui-ci a cherché au péril de sa vie ou à la sueur de son front, et cependant ne laisse pas de mériter fort: Il dit: *Salé, misérable et paresseux comme un Boulou*. Mais quand une fois il a quitté les tas de nattes sur lesquelles il se prélassait avec ses femmes, et qu'il est entré dans le domaine de ce dernier, son caractère se change en crainte. Voyons donc ce peuple qui inspire à la fois aux blancs des rives du Gabon du mépris et du frayeur.

Le Boulou est en général petit, maigre, sa figure disgracieuse, sale et affectée de taches de peau; ses villages sont beaucoup plus misérables et plus malpropres que ceux du Gabon, et on n'y trouve en aucune manière le quasi-confortable des cases de l'Île de l'Éléphant; mais le Boulou est un coureur et intrépide chasseur; sa vie ne se passe dans une case; il n'est pas là chez lui, il s'y ennuit, et son domaine est la forêt et les vastes plaines; là il est à son élément, si je puis m'exprimer comme une bête fauve, il dort à l'abri des arbres et défile les orages; il se plait à la poursuite d'un buffle ou d'un sanglier, et son ambition est d'abattre plus de bêtes que ses compagnons; car le produit de la chasse est équitablement partagé par le roi, qui la dirige. Quand une fois les Bouloux ont choisi un lieu favorable pour habiter, ils y bâtissent quelques cases sur le bord d'un ruisseau, pour mettre à l'abri

leurs provisions ainsi que leurs femmes et leurs esclaves, qui s'emploient à fumer ou à saler le gibier. Ce sont ces cases que nous avons rencontrées sur notre route, et qui nous ont offert si souvent un asile. Pourquoi donc les peuples du Gabon craignent-ils si fort les Bouloux quand ils veulent entrer dans leurs forêts? C'est que la tradition rapporte que souvent de nombreuses troupes du Pongo ont été arrêtées et dépouillées par ces intrépides batteurs de bois, et le Gabonais est craintif au dernier point. Le Boulou a encore fort peu subi l'influence des blancs. Sauf le rhum, le tabac et quelques pagnes, il fabrique tout lui-même, ou l'achète aux peuplades plus avancées dans l'intérieur, avec lesquelles il est souvent en rapport. Aussi nous vend-on sur la côte des sagales et des poignards bouloux. Outre la poursuite de l'éléphant, du buffle et du sanglier, ces peuplades ont encore d'autres occupations, comme celle de chercher dans les bois des essaims d'abeilles pour leur enlever le miel et la cire; celle d'abattre et de tailler en morceaux les arbres énormes qui nous fournissent le bois de sandal; celle enfin de faire de longs voyages dans l'intérieur pour y introduire quelques produits européens et en apporter de l'ivoire.

GALLAS. — Peuples d'Abyssinie. *Voy. l'Introduction ethnographique, et dans le Dictionnaire à l'article ABYSSINIE.*

GAMBIE (PEUPLES NOIRS DE LA). *Voy. SÉNÉGAL et GAMBIE.*

GAMBIER ou MANGARÉVA, et l'île ÉMÉO. — Îles de la Polynésie au S. O. de Taïti.

Extrait d'un rapport adressé, le 7 août 1844, à M. le contre-amiral commandant la station de l'océan Pacifique, par M. Pénaud, capitaine de vaisseau, commandant la frégate la Charte (273). — Le 11 février 1844 au matin, par un temps orageux et très-pluvieux, la frégate la Charte se dirigeait sur Crescent, dont nous devions être à peu de distance. D'épais nuages nous dérobaient la vue des terres élevées du groupe des Mangaréva (Îles Gambier).

Le 12 février, en débarquant, je trouvai la population de Mangaréva assemblée sur le rivage; le roi Maputéo, les chefs ses oncles, et le révérend père supérieur Cyprien Liausu, vinrent à moi de la manière la plus affable. Un coup de caronade signala que je mettais pied à terre; enfin tout annonçait que j'étais en pays ami. On me conduisit dans la demeure royale, où je fis connaissance avec les principaux personnages, et, ensuite, M. le supérieur voulut bien me faire visiter le village de Mangaréva et ses environs.

Les habitants de ces îles, qui, visités pour la première fois, il y a seulement dix-huit ans, par le capitaine anglais Beechey, furent signalés par cet officier comme les plus inhospitaliers et les voleurs les plus audacieux de la Polynésie, forment maintenant

(23) Voir, sur les îles Gambier, la *Revue Coloniale*, p. 28 du t. III et 178 du t. IV de 1845, et septembre 1845.

une des populations les plus bienveillantes que l'on puisse rencontrer, et chez laquelle la propriété est le plus religieusement respectée. Sur les lieux mêmes où Bechey fut obligé d'avoir recours à la fusillade et même à l'artillerie de la corvette, pour faire cesser les spoliations agressives des naturels, et pour se procurer quelques fruits et son approvisionnement d'eau, les indigènes venaient à notre rencontre, nous offrant des cocos, qu'ils ouvraient pour nous rafraîchir. Pendant les huit jours que la *Charte* a passés au mouillage, non-seulement il n'y a pas eu un seul vol commis à terre ou à bord, mais les habitants rapportaient les objets qu'ils supposaient avoir été oubliés. Ils montrèrent la plus grande réserve dans les visites qu'ils firent à la frégate. Une conversation plus animée ou quelques exclamations indiquaient seules qu'une chose leur plaisait ou excitait leur admiration. Si quelqu'un du bord débarquait sur une des îles, il était bientôt joint par des habitants qui paraissaient chercher les moyens d'être agréables ou utiles en offrant leur assistance pour porter des bagages, servir de guides, ou même faire l'office de chien de chasse, et tout cela, en montrant un grand désintéressement. Le très-modeste maro qui, en 1826, formait l'unique vêtement de toute la population, est maintenant remplacé par un vêtement qui couvre tout le corps.

Les changements extraordinaires effectués en si peu de temps sont l'œuvre de quelques missionnaires français, qui, conduits par l'espoir d'appeler à notre religion des anthropophages idolâtres, et ayant fait abnégation de leur existence, se sont fait jeter sur une des îles du groupe, sans vivres pour le lendemain, et ne connaissant pas la langue du peuple auquel ils se livraient. Une de ces femmes charitables et compatissantes, qui sont de tous les pays, une mère probablement, qui, en voyant des malheureux, aura pensé que ses enfants pourraient un jour se trouver en pareille situation, est venue au secours de ces apôtres de la foi, malgré les mauvaises dispositions que leur montraient les autres indigènes, et leur a donné quelques morceaux de fruits à pain qui ont suffi pour soutenir leur existence pendant les premiers jours. Plus tard, la réserve extrême mise par les missionnaires dans leur conduite, la résignation avec laquelle ils ont subi de rudes épreuves de tous les genres, des soins portés aux malades, et des conseils pour tirer un plus grand parti des ressources des îles, ont valu aux nouveaux débarqués quelque affection qui s'est peu à peu répandue. L'Évangile a été prêché, et l'exemple d'un petit nombre de timides prosélytes n'a pas tardé à être suivi de la conversion de la population entière, de ceux-là même qui, par un tel changement, perdaient une position prépondérante parmi leurs compatriotes. Le chef Matoua, un des oncles du roi, d'une taille et d'une corpulence colossale, ancien grand prêtre de toutes les îles du groupe, jouissant par ses

fonctions d'une immense influence et jugeant une très-grande partie des offrandes faites aux divinités; celui sous la direction duquel les victimes humaines étaient sacrifiées, rôties, distribuées, et dont il prenait sa bonne part, est maintenant un des phylotes les plus zélés du P. Cyprien. Il passait l'après-midi du dimanche à chanter des prières latines, roulant un chapelet dans ses larges mains, qui jadis, armées d'un silex, se levaient en pierre ou d'une dent de poisson, étaient occupées d'une manière bien différente.

Le coton est indigène à Mangaréva; les missionnaires en propagèrent la culture, et ont construit quelques grossiers métiers. Le roi tissa la première bande de toile; l'exemple fut suivi par les autres femmes, et maintenant la manufacture, enrichie de meilleurs instruments expédiés de France, suffit en très-grande partie à la consommation de toute la population. Des ouvriers de Paris sont venus prendre part à l'œuvre; les prêtres; ils ont trouvé des élèves adroits et intelligents, qui ont promptement profité de leurs leçons. Les îles Mangaréva possèdent un bel atelier de charpentage, de menuiserie et de tourneur. Le corail, très-commun dans ces îles, fournit une chaux d'une bonne qualité et d'une remarquable blancheur.

Dès qu'ils purent disposer d'une partie de ces éléments, nos jeunes apôtres travaillèrent à bâtir des maisons où ils ne se bornèrent que le strict nécessaire. Toutes les ressources furent employées à la construction des églises. Celle de Mangaréva est un chef-d'œuvre, en raison des difficultés qu'il a fallu vaincre pour son élévation. C'est un bâtiment parallélogramme rectangulaire de 160 pieds de long sur 70 de large, d'une couverture en dôme est supportée par des voûtes en arcades qui sont soutenues, chaque côté de la nef, par une rangée de grandes et belles colonnes. La chaire est sculptée avec goût; on y remarque une crustation en nae en en dents de caracal qui est très-bien faite. La vue de ce monument donne une idée de l'influence des missionnaires sur la population. Le pied de chaque colonne et les tables des deux côtés des chapelles latérales sont composés de gros blocs de corail. Presque tous les blocs ont été retirés de la mer à une grande profondeur et portés sur la forme élevée où est bâtie l'église, par des gens qui, par nature, ont un éloignement très-prononcé pour tout genre de travaux auxquels on ne donnait aucun salaire, qui n'avaient d'autres moyens de transport que de faibles embarcations ou leurs propres. Qu'on juge combien il a fallu de persévérance d'un côté et de soumission de l'autre!

Les mœurs aux îles Mangaréva étaient peu près les mêmes que celles des Marquises et de Taïti; mais elles ont entièrement changé depuis l'arrivée des prêtres. Il n'y a peut-être peu de couvents où les rit

notre religion soient suivis avec une plus ponctuelle exactitude que par ces nouveaux chrétiens. Il y a certes peu de pays au monde où le neuvième commandement de Dieu soit observé plus rigoureusement.

Il est vrai que ceux qui l'enfreignent sont sévèrement punis : ils sont attachés à des poteaux à la porte de l'église, dont l'entrée leur est interdite pour un mois ou plus. La femme se voit couper les cheveux, qui sont sortis longs et pendants; les indigènes, en passant près des pêcheurs, leur jettent de la boue ou des ordures à la figure; on dit même qu'il y a eu quelquefois flagellation. Ensuite on leur impose une pénitence consistant à récolter une quantité donnée de coraux et à contribuer à la construction d'un vivier ou puis sur la mer ou à quelque autre travail pénible. Il résulte de cette difficulté, on peut dire presque impossibilité, de se livrer au libertinage, que les mariages sont nombreux, ce qui contribue à l'augmentation de la population, qui jadis était décroissante.

La population du groupe est de deux mille trois cents âmes, dont quinze cents sur Mangaréva. Les femmes sont généralement grandes; et, quoi qu'en dise le capitaine Baudin, il y en a quelques-unes d'assez belles. Leur costume se borne communément à une ample chemise blanche serrant au cou, descendant jusqu'aux talons, et dont la coupe peu gracieuse se ressent beaucoup de la sévérité des principes de ceux qui en ont donné le modèle. La toilette des hommes est en général plus élégante que celle des femmes; leurs pantalons sont ordinairement bien faits, et les jours de fête on remarque le gilet et une certaine coquetterie dans le choix de leurs paletots et de leurs cravates. A temps ordinaire, les chefs portent de simples redingotes en coton blanc; mais en cérémonie ils ont des habillements de drap. L'épée se décore du costume et de l'épée qui lui ont été envoyés par Louis-Philippe. Plusieurs naturels savent lire et écrire; les autres lisaient tout haut le nom de la lettre, écrit sur le ruban de chapeau des brins de la frégate.

Les naturels sont sans moyens de défense, cela près d'un très-petit nombre de fusils servant qu'à faire des salves les jours de fête. Ils ne possèdent d'autres armes que des anciennes piques, entées d'arêtes de poissons ou de dents de requins.

Mangaréva a, sur une petite échelle, la même situation et la végétation de Taïti; c'est autour de l'île un terrain plat, plus ou moins s'étendant du pied des montagnes jusqu'au bord de la mer, et arrosé par de nombreux ruisseaux sur lesquels s'élèvent l'hibiscus, le pandanus, le casnarina, l'arbre à pain, le bananier, le cocotier, etc.; quelques-uns de ces arbres n'atteignent pas les gigantesques proportions de ceux des îles de la Société, mais ils viennent très-bien. En outre des terres basses, la culture pourrait tirer grand parti de celles qui couvrent les plus élevés et où croissent à peu près les mêmes arbres que sur le sol inférieur.

Les missionnaires ont établi, sur les hauteurs qui dominent dans l'O. le village chef-lieu de Mangaréva, une espèce de couvent de femmes occupées à l'entretien et à la création de plantations de maïs, de patates et de manioc, qui réussissent à merveille.

De fortes herbes, qui poussent sur les versants des montagnes, arrêtent les terres végétales; la vigne y viendrait probablement bien. Mon opinion se base à cet égard sur ce qu'il en existe à Akena un plant qui, malgré le peu de soin qu'on lui donne, produit tous les ans de très-bons raisins.

Je suis porté à croire que les îles Mangaréva présentent plus de ressources que ne leur en accordent les missionnaires; ils craignent avec raison que des Européens, venant à s'y établir, ne détruisent en peu de temps leur influence et l'édifice moral qu'ils ont élevé.

La nacre et les perles sont les seuls objets que le commerce retire de Mangaréva. Longtemps ces pauvres insulaires ont ignoré la valeur de ces marchandises, qu'ils échangeaient pour des bagatelles. Plus éclairés aujourd'hui, ils ne se laissent plus tromper si facilement; mais leur trésor s'épuise par suite des pêches continuelles qu'ils font, ainsi que les caboteurs qui exploitent l'archipel des Pomotou.

Le 26 février 1844, six jours après notre départ de Mangaréva, nous étions près de l'île de la Madeleine, la plus méridionale des Marquises. La frégate était en calme; plusieurs pirogues vinrent à bord et les naturels montèrent sur le pont sans hésitation. En montrant le pavillon de la frégate, ils demandèrent si vous étiez à bord, amiral, et témoignèrent le regret de ne pas vous voir. Ils étaient presque nus, demandant en mauvais anglais de l'eau-de-vie, du tabac ou du biscuit, gesticulant, criant ou chantant avec force lorsqu'on leur en donnait. En voyant ces sauvages dans toute leur barbarie native, nous pûmes juger des difficultés que les missionnaires de Mangaréva ont eu à surmonter pour arriver au résultat auquel ils sont parvenus.

La fécondité du sol d'Enéo est reconnue; elle fournit des vivres à Taïti. Nous pourrions y avoir des plantations et des prairies où les troupeaux seraient en sûreté. Il existe dans le fond du port une plaine assez large, arrosée par une belle rivière, couverte par les montagnes, et sur laquelle des Anglais ont, dans ce moment, formé une sucrerie qui fournit à la consommation des îles de la Société et fait des envois à la Nouvelle-Hollande. La population n'est que de treize cents âmes.

GEORGIENS. Voy. l'article général NATIONS DU CAUCASE.

GRECS. — Habitants de la Grèce, peuple issu des anciens Pélasges. Nous ne répéterons pas ce qui est dit de cette race dans l'Introduction ethnographique. Nous nous bornerons à extraire quelques observations de mœurs du *Voyage en Grèce* de M. de Pou-

queville, en renvoyant en outre aux articles ALBANAIS et EPIROTES.

Le Grec en général est intelligent, actif, industriel; malheureusement son caractère, opprimé par la brutalité turque, a pris quelque chose d'obséquieux et de faux. On lui reproche aussi avec raison de la vantardise et de l'orgueil, défauts qui diminueront à mesure que s'accroîtront ses lumières.

Les Thessaliens sont braves et timides, audacieux et efféminés, actifs et apathiques; ils forment deux peuples différents, suivant les localités. Ils ont conservé les qualités que les anciens historiens leur attribuaient, et les vices reprochés à leur indolence. L'habitant des bords du golfe Pélasgique est encore ce marin intrépide qui brave les flots et les tempêtes, pour saisir sa proie au milieu des dangers; et s'il s'adonne uniquement à la piraterie, c'est qu'une plus noble carrière est fermée à son courage. S'il avait une patrie et des lois, le Pélage de Volo et de Trikeri serait entreprenant, et s'élèverait aux plus brillantes entreprises; c'est le malheur seul de sa condition qui l'égare, en le poussant dans la carrière du vagabondage maritime.

Le Magnète, moins audacieux, mais brave, en oubliant la liberté, s'est consacré à d'utiles occupations. Si quelques-uns de ses enfants se joignent parfois aux bandes de brigands de l'Othryx et du Pinde, c'est plutôt par erreur que par instinct naturel. Les habitants d'Ambélakia, d'Agia et des autres bourgades, leur montrent l'exemple du travail et de la soumission, qui sont les sources de la véritable prospérité. Ils n'étaient pas nés pour les aventures; leurs pères, libres des occupations auxquelles ils s'adonnaient, aiment le plaisir, la parure, l'élégance des maisons et les procès. Cependant la mollesse et le penchant au luxe établissent le chafnon moral qui les unit aux habitants de la plaine. Ils sont encore Magnésiens par quelques traits de caractère. Ils aiment les armes, mais pour escorter des processions, pour brûler de la poudre à l'occasion des fêtes patronales, et pour former de bruyantes confréries de pèlerins de Saint-Michel.

On trouve chez ce peuple un usage qui tient vraisemblablement à quelque coutume ancienne dont le souvenir ne s'est pas perpétué dans l'histoire. On sait que dans toute l'étendue de la Turquie il n'existe pas d'état civil. En conséquence, avec le seul billet d'un cadî on se marie, et l'on donne la sépulture aux morts, sans que jamais on ait pensé à constater les naissances. Chez les Magnésiens, par une exception particulière, on enregistre les enfants mâles, en inscrivant le jour de leur naissance et leur nom de baptême sur une feuille de laurier, confiée à la mère, qui en reste dépositaire jusqu'au temps où le fils contracte un mariage.

Les Cravariotes, dont le nom seul est une injure, habitent les mêmes montagnes que les Etoliens, dont cependant ils diffèrent tellement qu'on peut les regarder comme

une autre espèce d'hommes. Pauvres par la nature de leur pays, ils auraient dû être braves; mais ce n'est ni comme les montagnards d'Agrapha qu'ils ont voulu améliorer leur sort, ni comme les industriels Valaques du Polyanos qu'ils ont cherché à suppléer à la stérilité de leurs rochers. Les Cravariotes sont dressés dès l'enfance à l'état de mendiants, qui est pour eux une source inépuisable de richesses. Heureuses, parmi eux, les familles qui ont des enfants contrefaits ou estropiés, elles regardent comme une faveur de la Providence ce qui coûte parmi nous tant de larmes aux parents que le ciel afflige dans leur postérité. Un aveugle est un don de Dieu; un manchot, un boiteux, un rachitique, sont regardés comme de véritables trésors; mais toutes les familles n'ayant pas de pareils avantages, quoique souvent elles aient soin de mutiler leurs enfants ou de leur disloquer les membres, on sait, à défaut de vices de conformation ou d'infirmités, s'en procurer de factices qui sont temporaires. Ils connaissent la manière de se donner la goutte sereine avec une préparation d'euphorbe; d'autres s'exercent et réussissent à paraître estropiés, tous savent le moyen de se couvrir de plaies livides; et la science de la besace, chez cette peuplade infâme, est portée au plus haut degré. Ainsi contrefaits, les Cravariotes descendent chaque année, par bandes, de leurs montagnes, et prennent toutes les directions où le vagabondage les guide, pour aller ravir l'aumône que la charité destine à la véritable indigence. Constantinople, la Romélie, les îles de l'Archipel, le Péloponèse et l'Épire voient arriver ces essaims de mendiants importuns, aussi péreusement, que les sauterelles et les insectes qui dévastent les campagnes. Couverts de haillons, on les trouve à la porte des grandes villes, dans les ports, et près des caravanserais.

Les Turcs, qui savent tirer parti de tout, prélèvent des bénéfices particuliers sur les bandes des Cravariotes; mais, en dépit des droits établis sur leur honteuse industrie, il est rare, après quelques années de caravane, que les Cravariotes, et surtout les chefs de gueux, n'économisent pas de quoi passer une vie tranquille et souvent aisée. Il en est même qui, par suite de l'héritage des besaces de leurs camarades morts en voyage, se trouvent assez riches pour qu'on puisse rencontrer à Platanos, à Amourani et autres lieux, des capitalistes qui ont jusqu'à deux cent mille piastres. Il n'est pas rare non plus de voir dans les maisons des gueux *parvus* un luxe ridicule; d'entendre les titres d'Archontes, donnés à ceux qui furent longtemps qualifiés de vauriens et de saquins.

Les Cravariotes sédentaires ou retirés, comme on dit, du service, et les femmes en particulier, défrichent et cultivent la terre, ou gardent les troupeaux. Quelques-uns font des ustensiles en bois; d'autres s'appliquent à extraire le goudron des arbres résineux; et à l'époque de la cueillette, tous s'oc-

reputent de la récolte des châtaignes, qui forment la base principale de la nourriture de la population. Ne serait-il pas permis de croire que cette peuplade de mendiants est l'œuvre et la postérité de quelque colonie de Bohémiens ou Ghisthi, convertis au christianisme à une époque qu'on ne peut pas déterminer? Le réseau brunâtre qui fait le fond de leur carnation, leurs cheveux gris et crépus, leur peu d'embonpoint, la vivacité de leurs yeux, leur propension naturelle à la vie errante, l'indifférence au mépris, leurs goûts abjects, leur amour du luxe quand ils sont enrichis, paraissent des traits caractéristiques suffisants pour pouvoir baser cette conjecture. On leur reproche aussi la poltronnerie, et sous ce rapport, comme sous celui de leurs mœurs ignobles, les Cravariotes forment une caste qui n'appartient pas à la Grèce.

Le vêtement des Macédoniens est la cape pour les pauvres; et l'habit à la longue, avec un étroit calpac, est la livrée des riches. Quant aux femmes, on ne saurait dire où elles ont pris des modèles pour se défigurer sous le travestissement qu'elles portent. Elles se couvrent d'une housse bariolée de points et de couleurs différentes.

M. de Pouqueville termine son ouvrage sur la Grèce par cette réflexion: « On pourrait croire en fait, dit-il, que sans l'aide d'une autre puissance, le sort des Grecs doit changer. Une révolution dans les idées aura lieu, mais elle sera la plus lente, à cause de la lépre de l'ignorance et de l'influence de leurs papas, qui ne leur inspirent que la haine des catholiques, desquels seuls la liberté pourrait leur arriver. »

Les circonstances politiques ont heureusement hâté les vœux de M. de Pouqueville. Les Grecs sont aujourd'hui affranchis, et ont fait espérer qu'ils ne perdront jamais le souvenir de la part que la France et le catholicisme ont pris à cet événement.

GROENLAND. — Vaste pays au nord de l'Amérique septentrionale (274).

Les Groënlais, qui s'appellent eux-mêmes *innuit*, c'est-à-dire hommes, pour se distinguer des autres nations, dont ils ne méprisent souvent que les vices, reçoivent en Groënlandais le nom de *Skraellinger*, par lequel on se moque de la petitesse de leur taille, presque toujours au-dessous de cinq pieds de hauteur. Cependant elle est bien conformée, et dans les justes proportions d'un bel être. Du reste, ils ont un visage large et rond, des joues rouges et potelées, mais dont les yeux s'élèvent en avant; des yeux petits et gris, mais sans feu, sans étincelle d'esprit et d'âme; un nez qui, sans être plat, n'est pas assez grand ni saillant; une bouche communément petite et ronde; la lèvre inférieure un peu plus grosse que celle d'en haut. Leur couleur en général est olivâtre; mais elle est brun, mais animé d'un rouge qui prouve qu'ils ne sont pas naturellement bruns (car leurs enfants naissent

assez blancs), mais que cette couleur sombre leur vient de la malpropreté où ils vivent; toujours dans la graisse ou dans l'huile, assis à la fumée de leurs lampes, et se lavant très-rarement. Que si le climat contribue à leur donner à la longue cette couleur d'olive, peut-être sera-ce un effet de la brusque alternative de froid et de chaud qu'ils éprouvent, passant tous les ans d'un hiver excessivement long et rigoureux aux chaleurs brûlantes d'un soleil qui reste près de deux mois sur l'horizon. Mais il est probable qu'ils doivent le fond brun de leur teint à leur nourriture onctueuse, épaisse et grasse, qui s'incorpore et s'insinue si bien dans leurs veines, que leur sueur en contracte une odeur d'huile et de poisson, et que leurs mains sentent le lard de phoque qu'ils mangent et touchent perpétuellement. Cependant il y a des Groënlais passablement blancs, qui ont les joues rouges et le visage d'une rougeur point trop marquée; en sorte que, dans certaines montagnes de la Suisse, ils ne passeraient pas pour étrangers.

Le Groënlais a les cheveux noirs, épais, forts et longs, mais rarement de la barbe, parce qu'il se l'arrache ou l'épile. Il a les mains petites et charnues, les pieds de même; la tête et les membres assez gros; la poitrine haute, les épaules larges, surtout les femmes, qui sont accoutumées dès leur jeunesse à porter de lourds fardeaux. Ils ont le corps fourni de chair, communément gras et très-sanguin; avec ce préservatif naturel et des fourrures bien épaisses, ils s'exposent au froid la tête et le cou nus; et dans leurs maisons ils ne se couvrent que depuis la ceinture jusqu'aux genoux; mais la vapeur chaude qui sort de leur corps en cet état n'est pas supportable aux Européens. Un missionnaire a de la peine à y résister dans l'église, même en hiver; car les Groënlais exhalent tant de chaleur, qu'il y sue à grosses gouttes, et ne peut respirer par l'épaisseur des émanations de son auditoire.

Les Groënlais ont le pied lesté et la main adroite. On voit chez eux peu de malades, d'infirmités, d'avortons, ou d'enfants contrefaits. D'ailleurs peu propres à ce qu'ils n'ont jamais fait, ils sont habiles dans les choses d'habitude. Ils montrent en général beaucoup de courage; et ce n'est pas cette ardeur passagère et momentanée qui naît de la vivacité de l'imagination, mais plutôt cette constance qui vient de la force du corps. Un homme qui n'aura rien mangé depuis trois jours, ou qui ne sera repu que d'algue ou d'herbe marine, luttera hardiment avec son canot contre la tempête et la fureur des vagues. Les femmes porteront, jusqu'à quatre lieues sur leurs épaules, un renne tout entier, une pièce de bois, ou un quartier de pierre, qui pèseront le double de ce qu'un Européen pourrait soulever.

Le caractère de la nation groënlaise

n'a rien d'assez tranchant ni d'assez marqué pour être bien défini. La disposition flegmatique et tranquille de leur humeur leur porte à une sorte de mélancolie ou de morne stupidité; l'abondance du sang rend leur colère furieuse quand elle est provoquée par de rudes assauts; mais il en faut de très-violents pour agiter et remuer des âmes qui ne sont ni vives ni trop sensibles. Ils n'ont ni de la gaieté jusqu'à la joie, ni de la joie jusqu'à la folie; ils sont, au reste, d'une humeur assez paisible pour une société sûre. Contents du présent, ils ne se souviennent guère du passé, ni ne s'inquiètent de l'avenir; aussi donnent-ils plus volontiers qu'ils n'amassent. Assez ignorants et grossiers pour s'estimer beaucoup, ils mettent tout leur esprit à se moquer des Européens; cependant ils conviennent que ces étrangers ont plus d'intelligence qu'eux; mais ils ne jugent pas que cet avantage soit d'un grand prix. Y a-t-il rien de meilleur que la chasse du phoque? et quand on a ce qu'il faut pour vivre, à quoi sert le reste? C'est là toute la logique de ce peuple simple sans bêtise, et sensé sans raisonnement. Il se croit, avec ce peu d'idées, mieux policé que les étrangers, parce qu'il les voit tomber dans des excès qui lui sont inconnus. S'il s'en trouve un seul qui soit d'un caractère doux et modéré: C'est dommage, disent les gens du pays, qu'il ne soit pas né parmi nous; mais il se fera, ce sera bientôt un homme; et cela veut dire un Groënlandais. Pour l'ordinaire, ils aiment mieux céder que disputer; aussi, quand leur patience est poussée à bout, ce sont des lions qui ne craignent plus rien. Ils supportent quelquefois les injures des hommes, comme celles de la fortune, ou comme les maux de la nature, avec une indifférence qui passe le stoïcisme, moins par art et par réflexion que par insensibilité de caractère; mais s'ils prennent du chagrin et de l'animosité pour quelque offense, les y voilà plongés jusqu'au moment de la vengeance; d'autant plus terribles dans leur ressentiment qu'ils s'y livrent avec plus de peine et l'ont nourri plus longtemps.

Quoique les peuples sauvages, ainsi que l'homme en général et tous les animaux, soient portés à la paresse et à l'oisiveté, la rigueur et la stérilité du climat ne permettent guère au Groënlandais d'être longtemps sans rien faire. Cependant ils ont cette inconstance naturelle aux enfants, qui leur fait entreprendre cent choses et les abandonner; curieux et bientôt dégoûtés de tout ce qu'ils ignorent. Dans les longs jours du Groënland, on ne dort que cinq ou six heures, et dans les longues nuits, que huit heures au plus; mais si l'on travaille ou si l'on veille toute la nuit, on dormira volontiers tout le jour. Dès le matin un Groënlandais monte sur quelque éminence, et d'un air pensif regarde le ciel et la mer, quel temps il aura, la peine et le danger que le jour lui prépare; et son front prend l'aspect nébuleux ou serein de l'horizon.

Au défaut des plantes et des végétaux et dans la disette des animaux terrestres ce peuple pêcheur vit de poisson, ou plutôt de cette espèce amphibie qui tient le pied à la terre par sa conformation et ses besoins; c'est encore une fois le phoque. On en garde la tête et les pieds en été sur le gazon, et tout le corps en hiver sous la neige. Les Groënlandais mangent une partie de phoque moitié gelée ou moitié pourrie avec autant d'appétit et de plaisir que les peuples délicats en trouvent dans le gibier. On fait dessécher à l'air certaines parties de l'animal, telles que les côtes, pour les servir ainsi sans autre préparation; il en est de même du saumon, du toulde et du flétan, qu'on découpe en longues tranches. Pour les oiseaux et la plupart des poissons, on les mange bouillis ou étuvés, mais sans autre sel qu'un peu d'eau de la mer. Quand on a pris un phoque, le premier soin est de fermer la plaie mortelle dont il est abattu, pour retenir le sang dans ses veines jusqu'à ce qu'on puisse le transporter dans des pots, où on le conserve pour en faire la soupe. On mange les entrailles des petits animaux, sans autre précaution que de presser les boyaux avec les doigts pour en faire sortir les ordures. La matière retenue dans le ventre d'un renne est si précieuse et si exquise au goût des Groënlandais, qu'ils en font des présents à leurs meilleurs amis. Ce ventre de renne et la fiente de la perdrix, préparés dans l'huile fraîche de baleine, sont pour ce peuple ce que sont parmi nous la bécassine et le foie de bruyère.

Les Groënlandais sont mieux traités de nature pour le vêtement que pour la nourriture; et la peau des animaux leur fournit moins que la chair: ils ont des fourrures de toute espèce. Leur vêtement de dessus est une sorte de robe longue, cousue de bout aux côtés, faite de façon à la passer comme une chemise par-dessus la tête, en fourrant en même temps les deux bras. A cet habit long tient un capuchon, dont on se couvre dans les temps froids et humides. Cet habillement, chez les hommes ne vient qu'à mi-cuisse, et ne serre point de bien près; mais comme il est fort large par-devant, il garantit assez du froid. Ils ont pour chemise une fourrure d'eider avec une plume en dedans, ou plus souvent encore des peaux de renne; cependant ils gardent quelquefois les plus fines de cette espèce pour en faire des vestes; mais elles sont si rares, qu'il n'y a plus que les femmes les plus riches qui puissent prétendre à cette parure. Les Groënlandais s'habillent communément des peaux de phoques, qu'ils tournent en dehors le côté le plus rude. Ces habits sont bordés et garnis sur les extrémités de cuir rouge ou blanc du même animal: ce sont là leurs galons d'or et d'argent. Ils ont pourtant aujourd'hui des chemises de drap et même de toile, soit de coton, soit de lin, mais toujours faites à la façon et à la coupe du pays. Leurs culottes sont

plaque ou d'une peau de renne, mais très-courtes, tant de la ceinture que de la cuisse. Leurs bas sont faits avec la peau de jeunes phoques trouvés dans le sein de la mère, et leurs souliers d'un cuir noir, doux et préparé. Cette chaussure est attachée aux pieds avec des courroies, qui passent par-dessous la plante. Les semelles débordent de deux doigts, tant devant que derrière, un peu recourbées en dehors; elles sont faites avec beaucoup de propreté, mais sans ornements. Les gens à qui le trafic donne une sorte de richesses portent maintenant des robes, des culottes et des bas de laine.

Mais en mer tous prennent par-dessus l'habit ordinaire un manteau noir, de cuir le phoque le plus uni, pour se garantir le froid; et par-dessus la veste, une chemise faite des boyaux de cet animal, pour conserver leur chaleur naturelle et ne point craindre d'humidité. « La casaque de mer est une espèce de jaquette où l'habit, la culotte, les bas et les souliers ne forment qu'une pièce : elle est faite de peau de phoque, unie et sans poil, et si bien couverte que l'eau ne saurait y pénétrer. Il y a dans la poitrine un petit trou par lequel ils soufflent autant d'air qu'ils jugent à propos pour se soutenir sans aller au fond, puis le bouchent ensuite avec une chemise. A mesure qu'ils augmentent ou qu'ils diminuent l'air en dedans de cet habit, ils descendent et remontent comme bon leur semble : ce sont de vrais ballons qui flottent sur l'eau sans s'y enfoncer. »

L'habillement des femmes diffère très-peu de celui des hommes. Leurs jaquettes ont des manches et le capuchon plus hauts, et ne sont pas taillées horizontalement vers le bas; mais en s'arrondissant depuis la cuisse jusqu'au bas, elles forment devant et derrière deux longues oreilles, dont la pointe faite de fil rouge descend au-dessous du nombril. Elles portent aussi la culotte avec des caleçons par-dessous : elles aiment à porter leurs culottes et leurs souliers de couleur rouge ou blanc, avec une couture sur le devant, façonnée et travaillée très-proprement. Les mères et les nourrices ont le même genre d'habillement assez ample pour y porter un enfant; ce vêtement chaud et commode tient lieu de berceau et de lange au nouveau-né, qu'on y enveloppe tout nu. Pour l'empêcher de tomber, les femmes relèvent et rattachent cette robe autour de leur jaquette avec un ceinturon de cuir arrêté sur le devant par un bouton ou une boucle. Les habits de tous les jours sont dégoûtants de graisse et couverts de poux, vermine que les Groënlais n'ont pas honte de croquer avec les doigts; cependant ils tiennent assez proprement leurs habits de parure.

Les hommes portent les cheveux courts. Quelques-uns les coupent ras du front pour que la neige ne leur tombent pas sur les yeux et les empêchent pas de vaquer à leurs travaux. Mais ce serait un déshonneur pour une femme de se raser la tête, à moins que

ce ne fût dans le deuil ou pour renoncer au mariage. Elles relèvent tous leurs cheveux en deux boucles au sommet : l'une y forme une large touffe, et l'autre, plus petite, s'élève au-dessous de la première; le tout est noué galamment et brillant de grains de verre : ce sont là les perles dont les Groënlaises font des colliers, des pendants, des bracelets, et qui leur servent à décorer leurs habits et leurs souliers. Elles commencent à changer quelque chose dans leur parure, et les plus riches ceignent leur front d'un ruban de fil ou de soie, mais de façon que les touffes de cheveux qui font leur plus bel ornement ne soient pas couvertes ou cachées. Celles qui aspirent à la suprême beauté doivent porter sur le visage une broderie faite avec un fil noirci de fumée; on leur passe ce fil entre cuir et chair sous le menton, le long des joues, autour des pieds et des mains. Quand il est retiré de dessous l'épiderme, il y laisse une marque noire qui ressemble à de la barbe. Les mères font cette pénible opération à leurs filles dès la tendre enfance, enfin qu'elles ne risquent pas de manquer de mari. Grantz dit que les Groënlaises baptisées ont abandonné cette vanité mondaine comme un sujet de tentation au péché. Peut-être qu'ailleurs les femmes devraient prendre cette mode comme un préservatif contre les tentations. Enfin telle est la propreté du Groënlais : les hommes ne se lavent jamais; cependant, quand ils reviennent de la mer, ils se lèchent les doigts et se les passent, comme les chats sur les yeux, pour adoucir ou corriger par leur salive l'âcreté des sels de la mer. Les femmes se lavent, mais avec leur urine pour faire passer l'odeur de poisson.

Les Groënlais ont des tentes pour l'été, et des maisons pour l'hiver. Celles-ci, larges de deux brasses, s'étendent depuis quatre jusqu'à douze brasses de longueur, et n'ont que la hauteur d'un homme. Ils ne bâtissent pas sous terre, comme on le croit communément, mais sur des endroits élevés, et préférablement sur un rocher escarpé, afin d'être moins incommodés, ou plus tôt délivrés de la neige dans les dégels. C'est au voisinage de la mer que leurs maisons sont situées, à portée de la pêche, toujours ouvertes sur la côte qui leur fournit la subsistance. Ils font les murs de l'épaisseur d'une brasse, avec des pierres entassées l'une sur l'autre, cimentées ensemble de terre ou de gazon. Sur ces murailles ils placent une poutre de la longueur du logement; ou, si elle est trop courte, ils en joignent jusqu'à trois ou quatre liées ensemble avec des bandes de cuir, et soutenues de poteaux. Ils mettent des solives en travers sur ces poutres, et des lattes minces entre les solives. Ils couvrent le tout de broussailles, puis de tourbe; et par-dessus d'une terre fine, légère, qui fait le toit.

Tant qu'il gèle, ces édifices se soutiennent assez bien, mais les pluies et les fontes de l'été ruinent tout l'ouvrage; et, dès

l'automne suivant, il faut réparer le toit et les murailles.

Chaque famille a sa chambre, et chaque maison contient depuis trois jusqu'à dix familles. Elles dorment sur ces planchers couverts de fourrures; on y reste assis toute la journée, les hommes les jambes pendantes, et les femmes les jambes croisées à la manière des Turcs; ceux-là font des meubles ou des outils pour la pêche et le ménage; celles-ci s'occupent à la cuisine ou à la couture. Sur le devant de la maison sont des fenêtres carrées de deux pieds, avec des panneaux d'intestins de poissons, si transparents et si bien cousus, qu'ils laissent entrer la lumière, sans donner passage au vent ni à la neige. Sous ces fenêtres, on trouve en dedans, le long de la muraille, un banc où l'on fait asseoir et dormir les étrangers.

Chaque ménage a son feu; voici comment: on place d'abord contre le poteau de séparation un billot à terre, sur cette souche une pierre plate, et sur cette pierre un trépied qui soutient une lampe de pierre ollaire, large d'un pied, et faite en demi-lune; elle est comme enchâssée dans un vase de bois en ovale, fait pour recevoir l'huile qui dégoutte de la lampe. Celle-ci n'a pour toute mèche qu'une mousse fine, mais qui brûle si bien, que la maison est éclairée et même échauffée par la lumière de toutes ces lampes. C'est là pourtant leur moindre utilité; car au-dessus de chaque lampe est une chaudière de pierre ollaire, suspendue au toit par quatre cordes. Cette chaudière, longue d'un pied, est large de six pouces; c'est là qu'on fait bouillir le dîner ou le souper de chaque famille. Le feu de la lampe sert encore à sécher les habits et les bottes, qu'on étend sur une espèce de râtelier ou de claie attachée au plafond. Ces lampes, toujours allumées, donnent une chaleur moins vive, mais plus égale, que celle des poêles d'Allemagne, avec moins d'exhalaisons nuisibles, presque point de fumée, et jamais aucun danger d'incendie. D'un autre côté, l'odeur forte des lampes, des poissons et des viandes de la chaudière, des pelleteries qui servent de tentures et de vêtements, et par-dessus tout de l'urine qu'on laisse croupir dans ces maisons, en fait un domicile très-incommode pour des étrangers. Cependant, comme les odeurs les plus désagréables ne sont pas toujours malsaines, on s'y habitue à la longue. Les Groënländais vivent même assez longtemps dans ces cabanes étroites, où ils ont su renfermer tous leurs désirs, et satisfaire à tous leurs besoins avec un ordre et une tranquillité admirables, contents d'une pauvreté dans laquelle ils se croient plus riches et sont réellement plus heureux que nous avec nos palais, nos mets, nos vins et nos parfums exquis. Au dehors de l'appartement, ils ont une espèce d'office où ils mettent, pour les besoins du jour, soit de la viande, soit du poisson séché, tandis que leurs grandes provisions se conservent sous la neige. Près de là se voient leurs canots

renversés et suspendus à ces mêmes poteaux où sont attachés leurs ustensiles et leurs armes pour la chasse et la pêche. C'est dans ces maisons qu'on se retire à la fin de septembre, jusqu'au mois d'avril et de mai, temps où la fonte des neiges, qui menace le toit et les fondements de ces édifices, oblige les habitants à aller camper sous des tentes.

Chaque famille a sa tente; mais les plus aisés logent quelquefois une ou deux familles des plus pauvres ou de leur parenté; de sorte que chaque tente peut contenir vingt personnes. Le foyer et le dortoir y sont situés comme dans les maisons d'hiver; mais il règne beaucoup plus d'aisance et de propreté dans les tentes.

Ce peuple a cinq sortes d'armes ou d'instruments pour la pêche. Le premier est le grand harpon, que les Groënländais appellent *erni-nek*. La seconde espèce d'arme est l'*angovik*, ou la grande lance, faite à peu près comme le harpon, si ce n'est que la pièce de baleine amovible où tient la pique de fer n'a point de barbes, afin qu'on puisse la retirer de la peau de l'animal. Le troisième instrument est le *kapot*, petite lance armée par le bout d'une longue pointe d'épée. L'*aglikak*, ou le quatrième instrument, est la flèche volante, d'un pied et demi de long. Elle est amovible; mais, en se détachant, elle reste suspendue au bâton par une corde. Les résides portent un petit tuyau fait d'un os creux, au moyen duquel on peut les enlever ou les laisser vides en le bouchant ou le débouchant.

Les grands bateaux, qu'ils appellent *umiak*, ont environ quarante pieds de longueur sur quatre ou cinq de large, et trois de profondeur, effilés ou pointus devant et derrière, avec le fond plat.

Les petits bateaux ou bateaux d'hommes, appelés *kaiak*, n'ont que dix-huit pieds de toute leur longueur. Le tout est revêtu de peaux, de même que l'*umiak*, avec cette différence que le *kaiak* en est enveloppé dessus et dessous comme s'il était dans un sac de cuir. Au milieu du *kaiak*, on ménage dans la quille un trou rond bordé d'un cerceau de bois ou de baleine large de deux doigts. C'est là que le pêcheur met ses pieds, et qu'il s'enfonce jusqu'aux genoux, assis sur une planche couverte de cuir. Ensuite il retroussé sur le bord de ce tambour son habit de pêche autour de ses cuisses, avec la précaution d'avoir le visage et les épaules bien enveloppés de sa cape et de son capuchon, qu'il a soin de boutonner. À ses côtés il a sa lance arrêtée par des courroies le long du bateau; devant lui son faisceau de cordes roulées autour d'une roue faite exprès, et derrière lui la vessie qui doit servir de bouée. Sa rame est également large et plate aux deux bouts; il la prend des deux mains, et fend l'eau à droite et à gauche avec un mouvement aussi régulier que s'il battait la mesure. C'est un plaisir de voir un Groënländais avec son habit de pêche, de

couleur grise, garni de boutons blancs, voguer sur un frêle esquif à la merci des flots et des tempêtes que brave son courage, et braver les ondes avec une légèreté à faire vingt-quatre lieues par jour, quand il s'agit de porter quelques lettres d'une colonie à l'autre.

Lorsque les Groënlais sont parvenus à l'âge d'endosser le harnais ou l'habit de mer, c'est-à-dire quand ils ont assez de force, d'adresse et d'habileté pour commencer le métier de toute leur vie, ils vont à la pêche du phoque, qui se fait de trois façons, ou dans le *kaiak* d'un homme seul, ou à la battue en campagne, ou l'hiver sur la glace. La première façon est la meilleure et la plus commune. Aussitôt qu'un pêcheur, muni d'un harpon avec tout son attirail, aperçoit un phoque, il tente de le surprendre à l'improvise, pendant que l'animal, allant contre le vent et le soleil, ne peut entendre ni voir l'homme qui l'attaque par-devant. Celui-ci se cache même derrière une grosse lame, et s'avance vite et sans bruit jusqu'à la portée de cinq ou six brasses, tenant son harpon, sa corde et sa vessie tout prêts à lancer. Il prend sa rame de la main gauche, et le harpon de la droite par le manche. Si le harpon frappe droit au but et s'enfonce dans les flancs de l'animal jusqu'au bout des barbes de l'os de baleine où le fer est enfoncé, il se détache du fût qui reste flottant sur l'eau. Dès que le coup a porté, le pêcheur jette la vessie dans la mer, du côté où la proie a plongé, puis il recueille et ramène dans son bateau le fût de son harpon ; et l'animal tire à lui la vessie, et l'entraîne souvent sous l'eau ; mais c'est avec peine, parce qu'elle est fort grosse ; aussi ne tarde-t-elle pas à reparaitre suivie du phoque qui vient reprendre haleine. Le Groënlais observe la place où la vessie se montre, pour attendre l'animal et le percer avec la même lance qu'on a déjà décrite. Toutes les fois que le phoque revient, on lui enfoncé ce dard jusqu'à ce que ses forces soient épuisées ; alors on va droit à lui la main lancée à la main, et l'on achève de le tuer. Dès qu'il est mort, on a soin de bander ses blessures et d'arrêter la perte du sang : ensuite on le souffle pour l'enfler et l'aire surnager plus aisément, attaché par la corde à la gauche du *kaiak*.

Cette façon de pêcher est la plus dangereuse, quoique la plus usitée, et les Groënlais l'appellent *kamavok*, pêche à extinction, parce qu'il y va quelquefois de la vie de l'homme ; car la corde peut se nouer elle-même en filant, ou s'embarasser autour du *kaiak*, et l'entraîner, dans ces deux cas, au fond de la mer : elle peut dans le développement de ses replis, accrocher la mer ou même le pêcheur, en s'entortillant autour de sa main et de son cou, ce qui arrive quand la mer est grosse au point que les lames fondent sur le pilote avec les rasses de corde dont elles l'enveloppent. Le phoque peut lui-même, revenant sur le *kaiak*, s'engager dans la ligne, et traîner le

canot au fond avec le pêcheur occupé à la lâcher. Si par malheur l'homme se trouve pris, il n'a que les ressources dont on a parlé pour se débarrasser de ses propres filets ; quelquefois, au moment de s'en dégager, il se sent mordre à la main ou au visage par l'animal furieux que la vengeance pousse à attaquer son ennemi quand il ne peut plus se défendre lui-même, car cette espèce a appris de la nature à vendre cher sa vie. Cet instinct de vengeance est surtout la passion des femelles, qui courent à l'agresseur ; et quand elles ne peuvent lui faire d'autre mal, elles assouvissent leur rage en vomissant de grosses lames de mer contre le bateau pour noyer le pêcheur.

Aussi, dans cette pêche, où l'homme est seul aux prises avec le monstre, ne peut-il attraper que l'espèce de phoque la plus stupide. Pour chasser les autres sortes, ou pour prendre plusieurs phoques à la fois, il faut être en troupe. On va les attendre en automne au détroit de Nepiset, dans le Bals-Fiord, entre le continent et l'île de Kanghuk. Les Groënlais les forcent à sortir de leur retraite en les effrayant avec de grands cris et des pierres qu'ils lancent dans l'eau. Quand ces bêtes paraissent, on les poursuit jusqu'à les mettre hors d'haleine et les obliger à rester longtemps sur l'eau pour respirer l'air. Alors ils les environnent et les tuent avec les petits dards de la quatrième espèce. Rien n'est plus curieux à voir que cette chasse, où les Groënlais font la même manœuvre que les hussards à la guerre. Dès que l'animal se montre, tous les pêcheurs fondent sur lui comme s'ils avaient des ailes, faisant un bruit affreux ; le phoque plonge, les hommes se dispersent sur ses traces, attentifs à observer l'endroit où ils imaginent qu'il reviendra sur l'eau ; c'est pour l'ordinaire à près d'un mille du lieu de sa première apparition. Si la bête avait une enceinte à parcourir de trois ou quatre lieues, elle occuperait ses ennemis l'espace de deux heures avant d'être rendue. Quand l'animal effaré cherche la terre pour refuge, il y est accueilli à coups de pierres et de bâtons par les femmes et les enfants qui l'attaquent de front, et percé de dards et de lances par les hommes qui sont à ses trousses. Cette chasse est d'autant plus attrayante et récréative pour les Groënlais, que chacun y prend souvent huit ou dix phoques pour sa part.

La chasse d'hiver se fait à la baie de Disko. Comme les phoques pratiquent alors des trous dans la glace pour y venir respirer l'air, un Groënlais vient s'asseoir à côté sur une petite sellette, mettant ses pieds sur une autre pour les garantir du froid ; dès que l'animal avance le museau, l'homme le perce d'un harpon, rompt aussitôt la glace tout autour, tire la bête accrochée, et la tue à coups redoublés. Quelquefois un homme s'étend ventre à terre sur une espèce de traîneau, le long des trous par où les phoques montent sur la glace pour se chauffer au soleil. Près d'un de ces

grands trous on en fait un petit, par lequel un Groënlandais passe un harpon qui est au bout d'un grand bâton. Celui qui veille au bord du grand trou, voyant l'animal passer sous le harpon, fait signe à son camarade; et celui-ci enfonce le fer dans l'amphibie, de toutes ses forces. Si le chasseur aperçoit un phoque sur la glace, il imitera quelquefois son grognement, de façon que l'animal, le prenant pour un être de son espèce, le laisse approcher jusqu'à la portée du harpon, et se trouve surpris et tué sans avoir le temps de fuir.

« Nous n'avons jamais vu (c'est Crantz qui parle), nous n'avons vu, dit-il, aucune action indécente, ni entendu aucune parole deshonnête chez les Groënlandais. Rarement les femmes produisent, encore moins cachent-elles des enfants illégitimes. C'est ce qui ne peut arriver qu'à une femme répudiée ou à quelque jeune veuve; et cette personne, quoique méprisée, tâche de réparer le tort et la honte attachés à ses enfants en les vendant à un homme qui n'en aurait point, ou du moins en se faisant adopter avec eux dans la famille d'un homme qui ne voudrait pas l'épouser. Dans un pays où le climat n'invite pas au libertinage, telle est pourtant la retenue du sexe faible, qu'une femme n'a jamais de conversation particulière avec un homme, et qu'une jeune personne regarderait comme un affront l'offre d'une prise de tabac que lui ferait un garçon. » Quand un jeune homme veut se marier, et ce n'est jamais avant sa vingtième année, il prend une fille de son âge, et déclare à sa famille quel est l'objet de son choix, sans craindre qu'on lui donne une épouse qu'il n'aimerait pas. Il n'attend ni ne cherche une grosse dot, et n'ayant rien à porter lui-même en mariage, que ses habits, son couteau, sa lampe, et tout au plus une marmite de pierre, il n'exige de sa femme que le talent de tenir en ordre ce petit ménage : elle, de son côté, ne regarde dans l'homme que le mérite d'un bon chasseur. Les parents réciproques des deux époux consentent à ce que leurs enfants veulent, car ils n'ont jamais ni l'intérêt ni l'envie de les gêner. Deux vieilles femmes sont chargées de négocier le mariage auprès des parents de la fille, et c'est par l'éloge du jeune homme qui la recherche qu'elles entament indirectement la négociation. Au nom de mariage, la fille se retire, n'y voulant point entendre, et met en pièces l'anneau de ses cheveux; car c'est toujours le rôle de son sexe de rougir et de résister par une bienséance d'usage, même lorsqu'un homme est assuré d'avance qu'on se rendra. Cependant ce n'est pas toujours une feinte que ces refus, mais l'effet d'une répugnance qui pousse quelquefois une fille à des excès si violents, qu'elle tombe en pamoison, se sauve dans les montagnes désertes, ou se coupe les cheveux; dernier acte de désespoir, après lequel il n'est plus permis de la solliciter au mariage. Peut-être cette aversion vient-elle de la repudiation, dont les

exemples sont assez fréquents au Groënland, ou de la liberté que les hommes se sont réservée de prendre une seconde femme. Quelle que soit la cause de cet éloignement pour le mariage, les parents ne donnent point leur consentement malgré la fille; mais ils la laissent faire. Alors les deux femmes qui sont dans les intérêts du garçon vont chercher celle qu'il aime, et l'entraînent chez lui de gré ou de force. Après quelques jours qu'elle passe dans l'abattement, les cheveux épars, sans vouloir rien prendre, si elle résiste encore aux semonces de la persuasion, on emploie la violence, et même les coups, dès qu'il faut, pour la soumettre au joug du mariage. S'échappe-t-elle une seconde fois, on la ramène, et c'est pour l'attacher par des menaces qu'elle ne voudra plus rompre. En effet, quoique rien ne paraisse plus bizarre et plus injuste, et plus contraire à l'amour, que ces voies de contrainte dans l'action la plus libre et la plus volontaire par sa nature, il n'est peut-être point de violence et d'injustice plus excusable, et qui ne soit plus tôt pardonnée, car on ne voit guère de Groënlandaise fuir la maison conjugale après qu'elle y est entrée.

Rarement voit-on un mariage entre cousins, ou même entre des personnes qui ont été élevées ensemble, soit que la nature ou l'adoption ait cimenté leur parenté. Cependant, quelquefois un homme épouse les deux sœurs en même temps, ou la mère et sa fille; mais ces exemples sont extraordinaires et même odieux.

La polygamie, quoique tolérée au Groënland, n'y est point commune; sur vingt maris, il n'y a guère qu'un polygame. Cependant l'usage de plusieurs femmes, loin d'être un crime, fait honneur au mari qui peut en entretenir plus d'une. Comme il se rait honteux à un homme de n'avoir point d'enfants, et surtout point de garçon pour être le soutien de sa vieillesse, quiconque est assez riche pour en nourrir un grand nombre a droit à la pluralité des femmes.

Les Groënlandaises n'ont guère que trois ou quatre enfants, et tout au plus six. Rarement elles ont deux jumeaux. On donne au nouveau-né le nom de son grand-père ou de sa grand-mère, ou du parent dernier mort, et ce nom est ordinairement emprunté de bêtes, des instruments de chasse, ou de certaines parties du corps humain; en sorte qu'ils auraient quelquefois des noms deshonnêtes, si leur langue ou leurs mœurs simples pouvaient attacher une idée de mal à ce que la nature a fait pour le bien. Quand ils donnent aux enfants le nom d'un parent mort, c'est pour perpétuer sa mémoire; mais si sa mort venait d'un accident funeste, on le laisserait son nom dans l'oubli, de peur de réveiller la douleur de sa perte. Aussi quand un homme porte par hasard le nom d'un de ses amis qui vient de mourir, on le donne un autre nom pendant quelque temps, pour ménager son affliction. Le

Groënlandais peuvent donc avoir plusieurs noms, l'un à titre de mérite pour quelque belle action, et l'autre de raillerie pour quelque défaut ; en sorte qu'on les voit quelquefois embarrassés de dire aux étrangers les noms qu'ils portent, obligés d'en rougir, soit de modestie ou de honte.

Ils aiment passionnément leurs enfants. Les mères les portent partout où elles vont, et quelque chose qu'elles fassent. Elles s'attachent ce doux fardeau entre leurs épaules, de la manière la moins gênante pour la mère et l'enfant. On tette, au Groënland, jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, parce que le pays ne fournit point de nourriture propre au premier âge. Un enfant risque de périr quand on est obligé de le sevrer trop tôt, afin de donner le lait à un plus petit, et si sa mère meurt avant qu'il soit assez fort pour supporter les aliments durs et grossiers de la vie commune.

Les enfants sont élevés sans violence ni mépris. La sévérité n'est point nécessaire avec eux, parce qu'ils sont doux et paisibles comme des agneaux ; elle leur serait d'ailleurs inutile : on les tuerait avant de leur faire entendre ou vouloir par force ce que la raison et les caresses n'ont pu leur persuader. Les nourrices groënlandaises n'ont guère souffert des cris ou des inquiétudes du bas âge qu'après la première année et jusqu'à la fin de la seconde ; mais si, par impatience ou dureté, les mères battent leurs enfants, elles s'exposeraient à leur faire ressentir du père, surtout s'il faisait de son fils, qu'il prétend faire respecter dès sa naissance comme l'est chez les peuples policés l'héritier d'un royaume. Chez les Groënlandais, aussitôt qu'un enfant peut faire usage de ses mains et de ses pieds, son père lui donne un arc et des flèches pour qu'il s'exerce à tirer au blanc. On apprend à lancer des pierres contre un objet planté sur le bord de la mer ; il lui fait sentir d'un couteau, qui sert d'abord à son amusement. A l'âge de dix ans, il le pourvoit d'un kajak, où il se divertit à ramer, à pêcher et à tenter enfin les travaux et les périls de la mer. A quinze ou seize ans, l'enfant suit son père à la pêche du phoque. Le premier monstre qu'il a pris doit servir à régaler toute sa famille et le voisinage. Durant ce festin, le jeune homme raconte son exploit, et comment il s'est rendu maître de sa proie. A vingt ans, un Groënlandais fait son kajak et son équipage, et se procure de ses propres rames. Il ne tarde pas à se marier ; mais il reste toujours avec ses parents, et sa mère garde le timon du ménage.

Les filles, jusqu'à l'âge de quatorze ans, ne font que babiller, chanter et danser, à moins qu'elles ne servent à puiser de l'eau. A quinze ans, il faut qu'elles sachent soigner quelque enfant, faire la cuisine, préparer le bœuf, et même, à mesure qu'elles avancent en âge, ramer sur les bateaux et bâtir les maisons.

Dans le ménage, le mari va sur mer à la

chasse, à la pêche ; et dès qu'il est à terre, il ne s'embarrasse plus de rien, croyant même au-dessous de sa dignité de tirer à bord l'animal qu'il a pris. Les femmes font tout le reste, depuis le métier de bouchères jusqu'à celui de cordonnières. Elles n'ont pour toutes sortes d'ouvrages qu'un couteau fait en demi-lune, comme nos bachoires de cuisine, une polissoire d'os ou d'ivoire, un dé à coudre, deux ou trois aiguilles. Dans la construction des cabanes, elles font tout l'ouvrage de la maçonnerie, et les hommes celui de la charpente. Du reste, ceux-ci regardent froidement passer les femmes avec de grosses pierres sur le dos. En revanche, ils les laissent mattresses de tout ce qu'ils prennent ou qu'ils acquièrent, excepté l'huile de baleine, que les hommes se chargent de vendre.

En général, les femmes du Groënland ne sont point heureuses, si ce n'est dans leur première enfance, et tant qu'elles restent dans la maison paternelle, où elles sont traitées avec assez de douceur. Mais depuis l'âge de vingt ans jusqu'à leur mort, ce n'est qu'un enchaînement de peines, d'indigence et de misère. Si leur père meurt, les voilà sans ressources, obligées d'aller servir pour vivre ; elles ne manqueront pas de subsistances chez un maître, tant qu'il y en aura, mais n'y gagneront pas de quoi s'habiller. Une femme avance-t-elle en âge sans enfants qui puissent lui attirer de la considération, toute sa ressource est le métier de sorcière, dont elle tire quelquefois profit, mais non sans risque d'être lapidée, ou précipitée dans la mer, ou poignardée et mise en pièces sur le moindre soupçon d'avoir ensorcelé quelqu'un. Echappe-t-elle à ces dangers, comme elle n'est qu'un fardeau pour elle et pour les autres, on l'ensevelit toute vive, ou bien on la noiera par compassion.

Cependant, malgré toutes ces peines attachées à leur condition, elles vivent communément plus longtemps que les hommes. Ceux-ci passent la plus grande partie de leurs jours sur mer, au milieu des eaux et des glaces, entre la neige et la pluie, toujours dans les travaux et les dangers, poussés des extrémités de la faim à des excès d'intempérance, ne mangeant qu'une fois par jour, mais avec une voracité pire que la diète ; aussi ne parviennent-ils que rarement à cinquante ans, et sont-ils bien moins nombreux que les femmes.

Quand les Groënlandais se font des visites pour remplir le vide de leurs hivers, elles sont accompagnées de présents ; aussi sont-ils reçus avec des chants de joie : on s'empresse de décharger leurs canots et de les tirer à terre. Ces présents consistent en friandises comestibles, ou en parures de pelletterie, c'est-à-dire toujours de la chair et du cuir de phoque. A ce prix, chacun s'étudie, pour attirer du monde chez soi, à le bien recevoir. Mais de part et d'autre on garde d'abord le silence. Enfin le maître de la maison invite l'étranger à quitter sa ca-

saque de mer, et la met sécher près de la lampe. Il lui offre des habits et des peaux à changer, et le prie de s'asseoir sur le banc ; c'est la place honorable, que les Européens évitent ordinairement, sans doute comme la moins commode, car presque toujours les honneurs sont faits aux dépens des plaisirs. On parle ensuite gravement du temps, de la saison de la pêche et de la chasse ; et c'est tout l'entretien des hommes rassemblés à part dans le plus bel endroit de la chambre qui compose tout l'appartement, et sert, pour ainsi dire, à tous les besoins et les commodités de la vie. Les femmes, dans leur coin, parlent entre elles de leurs parents morts, mais avec des hurlements lamentables, qui sont assez souvent suivis d'histoires pour rire. Bientôt la tabatière fait la ronde, et chacun y renifle du tabac avec le nez ; usage moins sale peut-être pour des Groënlandais que celui d'en prendre avec des doigts poissés et puants de graisse et d'huile forte. La tabatière est de corne de cerf, enrichie ou doublée d'étain ou de cuivre. Cependant on prépare et l'on sert le repas ; les étrangers se laissent presser plus d'une fois par leur hôte, gardant un air indifférent, de peur de passer pour pauvres ou pour des affamés. La table est ordinairement couverte de trois ou quatre plats ; et, dans les grandes fêtes, d'un plus grand nombre. Un facteur des colonies danoises, dans un festin qu'il fit avec quelques Groënlandais de la plus haute classe, compta jusqu'à dix plats dans cet ordre : des harengs saurets, du phoque séché, un plat de phoque bouilli ; du *mimiak*, c'est de la chair de phoque demi-pourrie, et qu'on appelle *renée* ; des *alques* bouillies ; une pièce de queue de baleine d'un fumet très-avancé : c'est le mets friand, le plat d'invitation ; du saumon sec, du renne séché ; un dessert de mûres de ronce avec une sauce faite du chyle de renne : or ce chyle n'est point du tout blanc, et l'on devine aisément ce que c'est ; un autre plat du même fruit nageant dans l'huile de baleine, pour achever et couronner le dernier service. Le repas se prolonge pour le plaisir de la conversation, c'est-à-dire pour parler de la pêche du phoque. Chacun pousse ses histoires prolixes sur cette matière jusqu'à ce que ses auditeurs bâillent et s'endorment ; car ce repas est un souper.

Ce peuple froid est gesticulateur, parce que le geste est le premier langage de l'homme, et que ce langage d'action domine d'autant plus dans la communication des idées, qu'il est moins suppléé par un langage stérile, comme le sont celles des peuples sauvages.

Le commerce des Groënlandais est très-simple ; c'est un trafic de leur superflu pour ce qui leur manque. Mais à cet égard ils sont souvent aussi capricieux que des enfants, parce qu'ils ne connaissent guère mieux le prix des choses. Curieux de tout ce qu'ils voient de nouveau, ils feront vingt trocs, et perdront toujours sur chacun des

effets qu'ils trafiquent, donnant un meuble utile pour un jouet qui les amuse, préférant un colifichet à des outils, et ce qui leur plait à ce qui peut leur servir.

Le trafic du Groënland se fait dans une espèce de foire, où est le rendez-vous général de la nation. C'est en hiver qu'elle se tient tous les ans à la fête du soleil ; on la fera connaître. Les Groënlandais vont à cette foire comme en pèlerinage ; ils y exposent leurs marchandises, et demandent celles qu'ils veulent en retour. Les habitants du sud n'ont point de baleines, ceux du nord point de bois. Il part des bateaux de la côte méridionale, et même de l'est du Groënland, qui font jusqu'à trois ou quatre cents lieues pour se rendre à la baie de Disko ; c'est là qu'ils échangent du bois et de la vaisselle de pierre ollaire pour des cornes et des dents de poisson, des barbes, des côtes, des os de queues de baleines ; ainsi ce commerce se fait presque tout entre les gens de la nation.

Dans ces voyages, ou pèlerinages maritimes, ils emportent avec eux toute leur famille et leur fortune. Soit inconstance ou curiosité, soit indifférence pour des lieux également inhabitables et peu commodes, ils s'accoutument tellement à mener une vie errante, que, s'ils ne sont pas promptement expédiés dans un endroit, ils vont porter leurs marchandises dans un autre. Souvent il se passe des années avant qu'ils retournent dans leur pays natal ; car si l'hiver les surprend quelque part, ils s'y arrêtent, et bâillent une cabane pour hiverner, mais préférablement dans le voisinage de quelque colonie danoise. La terre et la mer se partent à eux ; et comme ces familles errantes séjournent tantôt ici, tantôt là, elles sont sûres de trouver partout des amis et des connaissances.

Le commerce en peaux de renards et de phoques, mais surtout le commerce d'habit d'animaux marins, se fait entre les nationaux et les étrangers ; et c'est pour cet objet que les Européens ont établi des comptoirs. Les Groënlandais ne reçoivent jamais d'argent en paiement, car la monnaie n'a point de valeur chez eux, ni sa matière point de prix : et peu leur importe d'avoir un collier d'or ou de laiton, des pendants de verre ou de diamants. Ils n'estiment les bijouteries de l'Europe que parce qu'elles brillent, et ne regardent pas de si près à la solidité de cet éclat. Plus d'une fois ils ont donné une guinée ou une piastre d'Espagne, qu'ils avaient dérobée à quelques navigateurs étrangers, pour deux charges de poudre à fusil, ou pour une once de tabac. Moins curieux d'or qu'avidés de fer, ils cherchent en matière d'échange d'abord des lames de harpon, des couteaux, des ciseaux, des scies, des vrilles et des aiguilles ; en second lieu, des toiles de lin ou de coton, de gros draps, des capes ou des bas de laine ; des mouchoirs, des bottes, des écuelles de bois, des plats d'étain, des chaudières de cuivre, des miroirs, des peignes, des rubans et des jouets

d'enfants : voilà leur luxe. Ils acquièrent aussi volontiers des fusils, de la poudre et du plomb ; mais c'est un objet d'échange qui ne leur sert pas à grand'chose et sur lequel ils perdent beaucoup. Le tabac en poudre leur tient lieu de petite monnaie, c'est-à-dire qu'ils font et donnent beaucoup de choses pour quelques prises de tabac. Les tailleurs et les cordonniers se contentent de cette monnaie : on vous apportera des poignées d'éclat, des œufs et des oiseaux, un plat de poisson pour un peu de tabac ; souvent un Groënlandais se dépouillera de ses habits et mourra de faim avec sa famille plutôt que de refuser à son nez de cette fatale poussière, qui est aussi funeste, aussi chère aux peuples sauvages que la poudre d'or l'est aux Européens : elle fait presque autant de mal au Groënland que le feu-le-vie ailleurs ; heureusement les liqueurs fortes coûtent trop dans un climat si rude pour y nuire beaucoup à ses habitants.

Les tristes Groënlandais ont pourtant des fêtes ; ils ont aussi leurs fêtes. Celle du soleil se fait au solstice d'hiver, pour célébrer le retour de cet astre qui ramène, quoiqu'à pas lents, la saison de la chasse et de la pêche. Il est même singulier qu'on fête le soleil dans le temps où les nuits sont les plus longues et le froid le plus rigoureux ; lorsqu'on ne voit pas, pour ainsi dire, le moindre rayon du jour ; lorsqu'enfin la nature n'offre de toutes parts que le deuil, la tristesse, le silence et l'engourdissement de la mort. Cependant c'est alors, c'est au sein des ténèbres et de ce néant qu'une sorte de joie se réveille dans la plupart des contrées de la terre où les hommes n'ont plus que de faibles lueurs de lumière et d'espérance. On observe que tous les peuples ont eu et ont encore des fêtes à la fin, ou plutôt au renouvellement de l'année, et que ces fêtes désignent communément une naissance. Chez les Orientaux, c'était la naissance du soleil qui remonte sur l'hémisphère. En Perse, à Rome, le solstice d'hiver était principalement célébré. Il faut en avoir le savoir si les Hottentots, les peuples du Chili, si tous les habitants de la zone tempérée australe ont de semblables fêtes au temps de notre solstice d'été. On verrait alors que le soleil a fait partout les mêmes impressions sur l'esprit des hommes. Mais les fêtes des Groënlandais au retour de cet astre ne sont pas un reste d'antiques superstitions qui auront voyagé vers les pôles, ne doivent-elles pas être un effet naturel de l'inaction où se trouvent les humains durant le repos de l'année ? Quand le froid et la nuit les rassemblent autour de leurs foyers, au défaut des travaux qui ne peuvent entretenir la chaleur et le mouvement, ne sont-ils pas obligés d'imaginer des jeux et des exercices, des festins et des danses, des moyens, en un mot, de faire circuler le sang dans leurs veines jusqu'aux extrémités du corps ? C'est sans doute par la suite de ce besoin que les Groënlandais

s'assemblent et s'invitent de toutes parts à manger ce qu'ils ont de meilleur, allant tour à tour de cabane en cabane chercher la bonne chère en attendant la peine. S'ils n'ont pas comme nous le barbare et sot plaisir de s'enivrer, en revanche ils mangent d'autant plus qu'ils ne boivent que de l'eau.

Les Groënlandais n'ont que des mœurs et point de lois. Voici le précis de leurs mœurs, ou plutôt de leurs usages civils, tel que Crantz nous le donne d'après la relation de Dalager, facteur des colonies danoises au Groënland. Chacun va où il veut, et vit comme il lui plaît. S'il trouve des habitants dans l'endroit où il cherchait à s'établir, il ne s'y fixe pas, à moins qu'il n'y soit invité. La pêche et la chasse sont libres : on prend ce qu'on trouve, même une pièce de gibier ou de poisson qui serait dans les filets d'autrui, pourvu qu'il y en ait abondamment, et qu'on ne trouble point la piste et la voie des animaux et des chasseurs : point de réserves, point de lieux exclusifs, même pour les étrangers ; mais si ceux-ci voulaient former des prétentions inusitées, et s'arroger des droits et des privilèges à la façon de l'Europe commerçante, les naturels du pays leur céderaient la terre et la mer plutôt que d'avoir avec eux des altercations et des démêlés, et ils lui seraient, comme font les sauvages du Canada, des nations étrangères se disputer et baigner de leur sang un sol qui n'appartient à personne, et qui ne vaut jamais les injustices et les cruautés dont on l'achète. Quiconque a trouvé du bois flottant sur la côte, ou les dépouilles et les débris d'un naufrage, s'en empare comme de son bien, quoiqu'il ne soit pas habitant de ces bords ; mais il tire à terre cette prise et met une pierre sur le monceau qu'il en a fait : c'est là le signe et le sceau de sa propriété, personne n'y touche. Si quelque proie échappe à un pêcheur avec le dard qu'il lui a plongé dans le dos, et qu'un autre homme vienne à tuer le monstre fugitif et blessé, la prise appartient de droit au premier coup, et non au dernier. Mais si le phoque rompt la corde et la ligne où est attaché le harpon qu'il a dans les flancs, celui qui a mis le harpon sur la bête perd son droit, et celui qui la prend encore vivante, ou la trouve morte, s'en empare en restituant le harpon au pêcheur qui l'a jeté. Quand on tire un de ces monstres pour le dépecer, celui qui le premier y enfonce le couteau doit en emporter la tête et la queue, et chacun enlève ce qu'il peut du reste. Quant au corps de la baleine, le spectateur y a le même droit que le harponneur ; et comme c'est à qui pourra le plus en prendre, on ne voit guère des centaines de personnes se jeter, le couteau à la main, sur le corps d'une baleine sans qu'il n'en arrive bien des accidents, et que les coups de couteau ne portent à droite et à gauche sur les doigts de tant de gens acharnés à la curée ; mais à cela point de malice, point d'offense : personne ne s'en plaint. Si

plusieurs flèches à la fois pleuvent sur un renne, il appartient à la main qui l'a percé au plus près du cœur, pourvu qu'il reste à tous les chasseurs une part de la proie. Mais depuis que les Groënländais ont eu des fusils, comme personne ne saurait reconnaître sa balle, il y a souvent des démêlés entre les chasseurs pour le droit et le partage du butin; et ce ne sera pas sans doute le moindre tort que les armes à feu pourront causer à ce peuple sauvage. Si quelqu'un fait une trappe pour prendre les renards, et néglige de la tendre, celui qui l'aura tendue, après un certain temps, emporte l'animal qu'il trouve pris au piège. Quand un homme prête son canot, ou quelque outil, s'il s'y fait quelque dommage, le propriétaire n'a pas droit d'en exiger la réparation: aussi n'aiment-ils point à prêter ce qui s'use. Celui qui fait un troc, s'il n'est pas content de l'effet qu'on lui donne en échange, peut rompre le marché et reprendre ce qu'il a livré. L'acheteur qui ne paye pas sur-le-champ peut prendre à crédit; mais s'il meurt avant d'avoir acquitté sa dette, le créancier du mort n'ira pas ajouter à l'affliction des parents qui le pleurent en réclamant ses droits. Cependant, après un certain temps, il peut en parler à la famille du débiteur, et reprendre son effet, s'il n'a pas été perdu parmi le trouble et le pillage qui se font toujours dans la maison où meurt un Groënländais. Bien plus, quand un homme perd ou brise une chose prise à crédit, personne n'en peut exiger la valeur et le paiement.

Les Groënländais n'ont aucun culte. Des voyageurs ignorants ont imaginé qu'ils adoraient le soleil, et faisaient des sacrifices au diable. Mais cette méprise vient de ce qu'ils les voyaient dès le matin observer le soleil et l'horizon sur des hauteurs pour juger du temps, et de ce qu'on a pris pour des traces d'autels et de sacrifices des places carrées, couvertes de pierres, de restes de charbon et d'ossements, tandis que ce n'était que l'emplacement des tentes où ce peuple campe l'été pour y dormir et faire sa cuisine. Loin d'avoir des cérémonies et des pratiques religieuses, l'idée de Dieu semblait fort loin de leur esprit quand les premiers missionnaires danois sont allés leur parler de l'Être suprême. Le nom de la Divinité n'était pas même dans leur langue. Leur demandait-on qui a fait le ciel et la terre, ils répondaient: *Nous n'en savons rien*; ou: *Nous ne le connaissons pas*; ou, *Ce sera sans doute un être habile et puissant*. Ou bien ils disaient: *Les choses ont toujours été ce qu'elles sont, et demeureront dans le même état*. Cependant les missionnaires pensent que ce peuple avait au fond de l'âme une notion obscure de la Divinité; notion fautive, erronée et ridicule, mais qui prouve toujours, disent-ils, qu'il doit y en avoir une vraie.

« Quant à l'âme, dit Crantz, il y a des Groënländais qui ne croient pas que dans l'homme elle soit autre chose que dans les

animaux, ni qu'elle survive à notre corps. Mais, ajoute-t-il, ceux qui pensent ainsi sont des gens brutaux et stupides, dont le reste de la nation se moque, ou des libertins de mauvaise foi, qui cherchent à tirer du profit de leur doctrine. » Cependant on ne voit pas ce qu'ils peuvent y gagner chez un peuple qui n'a ni riches, ni grands, ni de ces tyrans intéressés à mépriser les remords. D'autres croient que l'âme est un second principe dans l'homme, mais matériel comme le corps, divisible, capable d'acquiescer, de perdre et de recouvrer. Ils imaginent même qu'elle quitte le corps, et vit à part; et cette idée leur vient sans doute de ce qu'ils pensent à leur pays natal quand ils en sont éloignés; car alors, selon eux, leur âme doit être aux lieux dont elle s'occupe, et le corps dans ceux qu'il habite. D'autres matérialistes donnent à l'homme deux âmes: c'est l'ombre et le souffle de chaque individu. Pendant la nuit l'âme s'envole du corps et va chasser, danser et se réjouir. Ils regardent donc les songes comme une absence de l'âme fugitive qui va où il lui plaît, soit durant le sommeil, ou durant les maladies. Cette opinion est entretenue par les devins ou enchanteurs, qui s'attribuent le pouvoir de rappeler une âme que la fièvre ou la folie tient absente de son corps, et de changer l'âme d'un homme malade avec celle d'un lèvre, d'un renne, d'un oiseau, d'un enfant. C'est ainsi qu'ils réparent les pertes ou les maladies des âmes, par des échanges ou par la transmigration; car les Groënländais ont aussi le dogme de la métempsychose. Que cette opinion soit ancienne ou nouvelle chez eux, on a remarqué qu'elle était utile aux malheureux. Les pauvres veuves s'en servent pour attirer des secours à leurs enfants abandonnés. Quand un père a perdu son fils, une veuve lui persuadera que l'âme de ce fils vient de passer à l'un de ses enfants, qu'elle a eu sans doute après la mort de celui qu'il s'agit de remplacer; et dès lors le père affligé se fait un devoir d'adopter cet étranger, et prend dans sa maison l'enfant et la mère dont il se croit parent par la transmigration.

Les Groënländais les plus sensés, dit-on, mais qui ne sont pas, à beaucoup près, le plus grand nombre, croient à une âme spirituelle, qui ne se nourrit point des mêmes aliments que le corps, qui survit à la corruption de ce moule fragile, mais se soutient on ne sait comment. De cette idée d'immortalité naît la croyance d'une vie à venir, qui ne finira jamais.

Comme les Groënländais tirent de la mer la meilleure partie de leur subsistance, ils placent leur Élysée au fond de l'Océan, ou dans les entrailles de la terre, sous ces rochers qui servent de digues et de soutiens aux eaux. Là, disent-ils, règne un été perpétuel (car ils ne connaissent pas de printemps), le soleil n'y laisse pas entrer la nuit, les eaux y sont toujours claires; tous les biens y abondent; c'est-à-dire les rennes,

les eiders, les poissons; mais surtout les phoques s'y pèchent sans aucune peine, et tombent tout vivants dans les chaudières toujours bouillantes. Mais, pour arriver à ces demeures fortunées, il faut l'avoir mérité par l'adresse et la constance au travail : c'est la première vertu des Groënlais; il faut s'être signalé par des exploits à la pêche, avoir dompté les baleines et les monstres marins, avoir souffert de grands maux, avoir erré dans la mer (car c'est le champ d'honneur), ou en travail d'enfants. Les âmes s'abandonnent pas en dansant à cet Elysée, mais tombent y glisser pendant cinq jours le long d'un rocher escarpé, tout hérissé de pointes et couvert de sang. C'est bien là une idée vilaine du purgatoire. Les âmes qui doivent aller à l'Elysée par un si rude voyage dans le cœur de l'hiver, portées sur les ailes de la tempête qui les précipite, courent le risque de trouver en route une seconde mort qui serait suivie de l'anéantissement : c'est ce que les Groënlais craignent le plus. Aussi la commisération pour ces âmes souffrantes fait que les parents d'un mort sont pendant cinq jours obligés de s'abstenir de certains aliments (sans doute par une espèce de superstition), et de tout travail bruyant, si ce n'est celui qu'exige absolument la pêche, de peur de troubler, de fatiguer ou même de faire partir l'âme qui est en route pour l'Elysée.

D'autres placent leur paradis dans les nuages, au dessus des nuages. Il est si facile à l'âme de voler aux astres, que, dès le premier soir de son voyage, elle arrive à la lune, où elle danse et joue aux boules avec les autres âmes; car les aurores boréales ne sont que l'animation des Groënlais que la danse des âmes. Elles ont leurs tentes autour d'un grand lac où foisonnent le poisson et les eiders. Quand ce lac déborde, la terre a des inondations; et s'il rompt ses digues, elle éprouve un déluge universel. On voit que tous les peuples ignorants et sauvages sont prêts à imaginer les mêmes rêveries sur la cause des grandes catastrophes du monde. Cependant Crantz est porté à croire que ces fables sont qu'un reste défiguré de la religion chrétienne, que la tradition a fait circuler et s'élever jusqu'aux pôles.

Les partisans de l'Elysée souterrain disent que le paradis céleste est fait pour les pasteurs et pour les sorciers, dont les âmes agonisent ou mourront de faim dans les espaces vides de l'air, ou qu'elles y seront perpétuellement infestées et harcelées par des esprits méchants, ou qu'elles n'y auront ni paix ni être, emportées dans les cieux comme par les ailes d'un moulin. Les partisans du paradis prétendent qu'ils n'y manqueront jamais de nourriture, parce qu'on y mange des phoques, qui renaissent sans doute par la digestion, car elles ne se consomment point. Les sages du Groënlais se moquent de ces deux sectes, et se contentent de dire qu'ils ne savent point quelle sera la nourriture et l'occupation des âmes après cette vie, mais qu'elles habiteront certainement une

demeure de paix. Ceux d'entre eux qui croient un enfer le placent dans les régions obscures de la terre, où la lumière et la chaleur n'entrent jamais; séjour livré aux remords et aux inquiétudes. Ceux-là, retenus par la crainte de ces peines, mènent une vie régulière et irréprochable.

Ce sont à peu près les idées de religion qu'on retrouve chez les peuples de l'Amérique et les Tartares de l'Asie. Les Groënlais leur ressemblent par les mœurs, les usages et les opinions; ce qui prouverait que ce peuple sort anciennement de quelque horde ou troupe errante des deux autres nations. Mais on observe que plus on approche du nord, et plus les opinions, ainsi que les traits du visage, se défigurent ou s'éloignent de leur origine primitive. On croit aussi reconnaître quelques traces de la vraie religion dans les opinions des Groënlais sur la création et la fin du monde, et sur le déluge. Il est probable qu'ils le tiennent des Norwégiens. Le premier homme, disent-ils, sortit de la terre; la première femme, du pouce de l'homme; et de ces deux êtres tout le genre humain. L'homme introduisit toutes les autres choses dans le monde, et la femme y fit entrer la mort en disant de tous ses enfants : Il faut bien qu'ils meurent pour faire place à leur postérité. Un Groënlais prit des copeaux d'un arbre, les jeta par-dessous la jambe dans la mer, et les poissons remplirent l'Océan.

Dans la suite des temps le monde fut noyé par le déluge; un seul homme sauvé des eaux frappa la terre de son bâton; il en sortit une femme, et le monde fut repeuplé. Une des preuves existantes du déluge universel, ce sont, disent les Groënlais, les débris de coquillages et de poissons qu'on trouve bien avant dans la terre à une profondeur où l'homme n'habita jamais, et des os de baleine qui couvrent les montagnes les plus élevées.

Après une longue révolution de siècles entassés, le genre humain disparaîtra de la face du monde; le globe terrestre sera dissous et mis en pièces; mais enfin il sera purifié du sang des morts par une vaste inondation : un vent séchera cette poussière bien lavée, la ramassera dans les airs, et la remettra dans une forme plus belle qu'auparavant. Dès lors on ne verra plus de rochers nus et décharnés, et toute la terre ne sera qu'une plaine riante, toujours couverte de verdure et de délices. Les animaux renaîtront pour peupler ces campagnes. Quant aux hommes, l'être d'en-haut soufflera sur eux, et ils revivront. Quel est cet être d'en-haut? Les Groënlais n'en savent rien; mais ce peuple, qui se croit le premier-né de la terre, dit que les Européens sont issus de petits chiens dont une Groënlaise accoucha, et qu'elle mit à la merci des flots dans un soulier.

Les Groënlais imaginent des esprits supérieurs et inférieurs, qui ressemblent aux dieux de la première et de la seconde classe qu'adoraient les peuples sa-

vants de l'antiquité. Parmi les esprits d'en-haut il en est deux qui dominent dans le monde, l'un bon, l'autre méchant : le bon principe s'appelle *Torngarsuk*. C'est lui que les angekok, ou devins du Groënland, vont consulter, disent-ils, dans son empyrée souterrain, sur la température des saisons à venir. Sa figure est un problème : les uns disent qu'il n'a point de forme ; d'autres, qu'il est comme un grand ours ; quelques-uns le font de la taille haute d'un homme, avec un seul bras ; quelques autres, aussi petit que le doigt. Il est immortel ; mais il peut être tué, si quelqu'un lâche un vent dans la maison où le magicien l'évoque : cela veut dire qu'il suffit de se moquer des sorciers pour chasser les esprits. Le mauvais principe est un esprit femelle, mais anonyme. C'est, disent les Groënlandais du nord, la fille d'un puissant angekok, qui sépara l'île de Disko du continent, où elle était jointe près de Bals-Fiord, et la poussa deux cents lieues plus loin vers le pôle. Cette Proserpine habite sous la mer, dans un vaste palais, où sa puissance magique enchaîne tous les animaux de l'Océan. Dans la cuve d'huile qui entretient sa lampe nagent tous les oiseaux aquatiques. Les portes de son palais sont gardées par de terribles phoques qui rampent à l'entrée ; mais le seuil en est encore défendu par une espèce de Cerbère qui ne dort que le temps d'un clin d'œil, et ne peut être surpris. Quand les Groënlandais éprouvent la famine sur mer, ils députent et payent un angekok pour aller apaiser la malignité femelle. Son esprit familier le guide à travers le sein des mers et de la terre. Il passe par la région des âmes heureuses qui vivent dans la gloire et les plaisirs ; ensuite il arrive aux bords du vaste abîme, à l'entrée duquel une petite roue, unie comme la glace, tourne avec une incroyable vitesse. Alors l'esprit familier prend le prophète par la main, et glisse avec lui le long d'une corde suspendue dans l'abîme ; c'est ainsi qu'ils passent au milieu des phoques dans le palais de la furie. Dès qu'elle voit ces intrus, elle s'agite, écume et frémit de colère ; elle met le feu aux ailes de quelques eiders. L'odeur de la fumée suffoque l'angekok et son guide, qui se rend prisonnier de la divinité. Mais bientôt ces héros la saisissent avant qu'elle ait vomé tous les poisons de sa rage, la tiennent par les cheveux, et lui arrachent tous les caractères magiques dont le pouvoir caché retenait les habitants de la mer au fond des abîmes. Dès que ce charme est rompu, les captifs remontent à la surface de l'Océan, et le champion retourne sans peine et sans danger vers la flotte des pêcheurs qui l'avaient député.

Les Groënlandais n'aiment point l'esprit femelle, parce qu'il leur fait plutôt du mal que du bien ; ils ne le craignent point, parce qu'ils ne le croient pas assez méchant pour se faire un plaisir de tourmenter les hommes : mais, disent-ils, il se plaît à garder la solitude dans son palais de délices, et l'environne de dangers pour empêcher qu'on ne

viennne l'y troubler. Cet esprit femelle n'est qu'un esprit mélancolique qui fuit les hommes, au lieu que l'esprit méchant les poursuit. Le bon principe ne les défend pas toujours : cependant les Groënlandais aiment le leur ; et quand les Européens leur parlent de Dieu, ces sauvages croient que c'est de leur Torngarsuk, quoiqu'ils n'attribuent pas à celui-ci la création et l'empire de toutes choses. Du reste, ils ne lui adressent ni culte, ni prière, pensant qu'il est trop bon pour attendre des vœux et des offrandes : mais, par une inconséquence que Crantz n'explique pas, ils ont la coutume, dans leur chasse ou leur pêche, de mettre auprès d'une grande pierre un morceau de la graisse ou de la peau de l'animal qu'ils prennent, et surtout de la chair du premier renne qu'ils auront tué ; et quand on leur demande la raison de cet usage, ils répondent qu'ils le tiennent de leurs pères, qui le pratiquaient pour être heureux dans leurs entreprises.

Les Groënlandais, entraînés par cette faiblesse qui semble être naturelle à l'homme de multiplier les êtres invisibles, ont peuplé d'esprits tous les éléments. Ils en ont dans l'air qui attendent les âmes au passage pour leur arracher les entrailles et les dévorer : mais ces esprits sont maigres, tristes, noirs et ténébreux comme le Saturne des Grecs. Ils en ont dans l'Océan qui tiennent et mangent les renards, quand ils viennent pour attraper du poisson sur les bords de l'eau : ils ont des esprits ignés qu'ils voient voler dans les phosphores ou feux follets. Ces esprits habitaient la terre avant le déluge, et quand elle fut submergée, ils se métamorphosèrent en flamme, et se retirèrent dans le creux des rochers. On les accuse de dérouter et d'égarer les hommes qui vont rejoindre leurs camarades ; mais pourtant ces esprits ne sont point malfaisants. Il y a des génies pour les montagnes ; les uns sont des géants de douze pieds de taille, les autres des pygmées qui n'ont qu'un pied de haut, mais très-ingénieux, dit-on, au Groënland ; car ils ont appris aux Européens tous les arts qu'ils possèdent. Il y a des esprits d'eau douce : ainsi, quand les Groënlandais rencontrent une source ou fontaine inconnue, un angekok, ou, en son absence, le plus ancien de la troupe doit boire le premier de cette eau nouvelle pour la délivrer des esprits malins. Cette engence est répandue partout : si les femmes qui ont de petits enfants, ou qui sont dans le deuil, tombent malades après avoir mangé de certains mets, elles s'en prennent aux esprits des substances comestibles, qui les ont poussées à passer les bornes et les règles de l'abstinence. Les Groënlandais reconnaissent une sorte de Mars. Il a pour cortège les esprits de la guerre, qui sont ennemis du genre humain, et qui habitent, disent-ils, à l'orient de leur pays ; c'est de là que les Norwégiens abordèrent à la côte orientale du Groënland. Ce pays a son Éole qui préside aux glaces et commande au beau temps. La

soleil et la lune ont aussi leurs esprits tutélaires, qui furent autrefois des hommes, si l'on en croit la vanité du peuple groënlandais, ou plutôt la charlatanerie de ses devins. Ceux-ci font mille contes de spectres et de fantômes, qui semblent forgés pour effrayer aux hommes en épouvantant les oiseaux et les poissons. Il n'y a que les angakoks qui les voient, et, pour les mieux voir, ils vont à la chasse les yeux bandés, prennent ces spectres, les mettent en pièces, ou les mangent.

Les magiciens du Groënland se disposent par des épreuves à l'initiation, c'est-à-dire, à converser avec des esprits qui habitent les éléments; car il faut en avoir nécessairement un à sa disposition pour être un angakok, ou réputé magicien. Ils se retirent donc loin du commerce des hommes, dans quelque ermitage ou solitude, occupés à de profondes méditations, et demandant à Tornarsuk de leur envoyer un de ces esprits subalternes. Enfin, à force de jeûnes, de maigreur et de contemplation, l'aspirant parvient à se troubler l'esprit jusqu'à voir des fantômes et des monstres bizarres qui lui apparaissent. Il croit que ses rêveries sont les esprits qu'il cherche, et, dans l'effervescence de son imagination, son corps s'ébranle et s'excite à des convulsions qu'il chérit et qu'il travaille à fomentier de plus en plus. Ceux qui s'adonnent dès leur jeunesse à l'art des convulsions, sous la direction de quelque maître consommé dans ce métier lucratif, sont initiés à peu de frais et sans peines. Quand on veut invoquer Tornarsuk, il faut s'asseoir sur une pierre et lui adresser sa prière. A son apparition, l'adepte effrayé tombe mort, et reste trois jours dans cet état. Ensuite le grand esprit le ressuscite, et lui donne un génie familier, qui, l'instruisant de la science et de la sagesse utile à sa profession, le conduit dans les cieux et les enfers en très-peu de temps.

On n'attend pas sans doute une dissertation sur les sciences dans l'histoire d'un peuple qui doit être le plus ignorant de notre hémisphère. Le mot *savoir* suppose des études, des spéculations, des méthodes, en un mot, des connaissances raisonnées. Si, dans nos états les plus policés de l'Europe la plupart des hommes qui ont reçu quelque éducation, disons même des grands, et quelquefois des ministres et des princes, sont dans une sorte d'ignorance sur toutes les choses qu'on leur a enseignées, mais dont ils ne peuvent se rendre compte à eux-mêmes, comment oserait-on parler des sciences d'un peuple qui n'a seulement pas l'usage ni l'idée de l'écriture? Toute sa science est une langue qu'il parle sans étude et sans réflexion, comme elle a été faite, et comme tout est toutes les langues avant d'avoir des poètes, des poètes et des orateurs qui les embellissent en les maniant. Mais cette langue, tout imparfaite et sauvage qu'elle est, mérite l'attention de la plus habile classe des érudits; ils y trouveront peut-être quelques notions propres à confirmer ou à développer

les principes généraux de la grammaire. Cette matière est si bien discutée aujourd'hui, que tout ce qui s'y rapporte reçoit et réfléchit une nouvelle clarté dans le cercle des connaissances humaines.

La langue groënlandaise n'a, dit-on, aucune affinité avec les autres langues du Nord, soit de l'Asie centrale, ou de l'Amérique; si vous en exceptez celle des Esquimaux, qui semblent être de la même race que les Groënlandais. Cette langue est presque toute composée de polysyllabes, ce qui la rend embarrassante à prononcer; de sorte que celui qui saurait la lire n'en aurait l'usage qu'à moitié: comme elle est encore moins écrite que parlée, c'est n'en rien savoir que de se borner à l'entendre dans les livres, telle que des Européens peuvent l'écrire avec des caractères qui lui sont étrangers; car on imagine bien qu'un peuple qui n'a jamais lu ne fait pas des livres. Les Groënlandais ont une richesse de langage qui montre la disette des idées: ils emploient un mot non-seulement pour chaque objet, mais pour chaque modification du même objet. Aussi n'ont-ils pas de termes pour exprimer toutes les idées abstraites ou morales de religion, de science ou de société. S'ils avaient autant d'idées que nous, on sent combien une langue qui rendrait ces idées par autant d'expressions différentes nuirait aux progrès de l'esprit humain, en chargeant la mémoire aux dépens des autres facultés de l'entendement. Mais ce qui prouve, d'un autre côté, la pénurie des termes dans la langue des Groënlandais, c'est qu'on prétend qu'ils expriment beaucoup de choses en peu de mots, ce qui ne se peut faire qu'en supprimant les signes de certaines idées intermédiaires d'un discours. Les peuples sauvages sont d'autant plus accoutumés à cette espèce d'abréviation, que les gestes chez eux font la moitié des frais du langage, et que d'ailleurs ils n'ont guère à peindre que des rapports et des circonstances sensibles dans les idées qu'ils se communiquent. Ainsi, quand on dit qu'ils représentent toutes les modifications d'un objet par autant de mots, on ne parle sans doute que des objets physiques et de leurs propriétés les plus frappantes et les plus fixes. En effet, il est bien difficile de créer une langue riche dans un pays pauvre, et de varier les couleurs et les traits d'une perspective uniforme. Du reste, comme il est peut-être douteux si les individus et les sociétés, dans l'enfance du langage, ne singularisent pas tous les objets divers par des mots différents, ou ne confondent pas dans un même mot tous les êtres qui se ressemblent, on ne peut conclure ni qu'une langue sauvage soit riche quand elle a beaucoup de mots pour exprimer peu de choses, ni qu'elle soit énergique et concise parce qu'elle exprime beaucoup de choses avec très-peu de mots.

L'usage de joindre plusieurs mots ensemble, ou d'en composer un de plusieurs, cet usage, qui quelquefois enrichit les langues

savantes, et donne en certains cas plus d'expression au discours, peut ne faire qu'un embarras dans une langue naissante et sauvage, en compliquant les idées qu'il faudrait avoir séparées avant de les rejoindre ; car ces combinaisons de mots, qu'un peuple grossier a faites par hasard et par ignorance pour composer une langue quelconque, ne doivent pas ressembler à cet esprit d'analyse et d'harmonie qui guide les peuples éloquents et les oreilles délicates dans l'embellissement et la perfection d'une langue déjà formée. La preuve en est que le langage des Groënlandais devient si difficile à prononcer par la multiplication des polysyllabes, que les étrangers passent bien des années avant de l'entendre, et ne peuvent jamais parvenir à le parler couramment. Il est vrai qu'ils n'ont peut-être pas les organes assez durs, ni cette voix de fer que la nature a donnée à des hommes nés entre les rochers et les glaces. Cependant, par une singularité bizarre, mais très-ordinaire, ces peuples du Nord, ainsi que ceux de l'Asie, n'ont pas la lettre la plus rude, qui semble caractériser les langues douces et polies, c'est-à-dire, l'*R*, cette lettre qu'on appelle canine, sans doute parce qu'elle rend à l'oreille le bruit d'un chien qui gronde et montre les dents pour mordre. Cet élément, ou ce son qui paraît nécessaire pour exprimer toutes les idées de froissement, de déchirement et de destruction accompagnés d'un bruit qui racle ou écorche les organes ; ce son qui distingue et prononce fortement les syllabes qu'il sépare ; ce son, qui chez nous marque d'une manière frappante le rebroussement de l'air refoulé par les dents, chez les Groënlandais, non-seulement part du gosier, mais s'arrête et se perd dans la gorge. Leur langage est presque tout guttural ; aussi n'y trouve-t-on guère les consonnes labiales et dentales, ou du moins jamais ils ne commencent un mot par les lettres *B, D, F, G, L, R, Z*. Ils n'ont que peu de diphthongues et de consonnes composées, au moins au commencement des syllabes ; c'est pourquoi ils suppriment les diphthongues, et divisent les consonnes composées en prononçant les mots étrangers ; ainsi ils disent *Eppetah*, au lieu de *Iephtha* ; et de même ils appuient, à la façon des enfants, chaque consonne sur une voyelle, et prononcent *Peterusse* pour *Petrus*, ne pouvant s'accoutumer à joindre plusieurs consonnes de suite. Ils altèrent souvent les sons pour l'euphonie ; et les femmes surtout ont une grâce particulière à adoucir le son nasal du *ng* qui se trouve dans plusieurs mots de leur langue. Elles ont encore l'art d'indiquer le sens des mots, et de donner à la langue l'expression significative qui lui manque, par l'accent, le ton, les mines et le clin d'œil. Il faut voir parler un Groënlandais, et non pas l'entendre, car il parle bien plus aux yeux qu'à l'oreille, et ses gestes sont plus éloquents que sa langue. Pour exprimer le consentement et l'approbation, ils aspirent l'air au fond du gosier avec un cer-

tain bruit ; pour marquer la désapprobation et la négative, ils rient le nez, accompagnant cette grimace d'un renflement assez fort.

Ils ont peu d'adjectifs, encore ne sont-ce la plupart que des participes, toujours placés après les substantifs qui commencent ordinairement la phrase. Ils n'ont ni genres ni articles. Leurs noms, ainsi que leurs verbes, outre les nombres singulier et pluriel, ont le duel ; distinction que les Grecs ont conservée de l'enfance des langues, mais qui peut-être charge plus le langage qu'elle ne l'aide et ne l'embellit.

Dans les déclinaisons ils n'ont de particulier que le génitif désigné par l'addition d'un *b* à la fin d'un mot, ou d'un *m* quand ce mot doit être suivi d'un autre qui commence par une voyelle. Tous les autres cas sont distingués chacun par une préposition. Tous les noms ont leurs diminutifs et leurs augmentatifs, auxquels on ajoute quelquefois des syllabes différentes pour exprimer le bien et le mal des objets que ces noms représentent. *Yglo* signifie maison ; *yglopilik*, une mauvaise maison ; *yglopilurook*, une grande vilaine maison.

La langue groënlandaise n'a que cinq ou six prépositions : *mik*, avec et par ; *mit* de ; *mut*, à ; *me*, dans ou sur ; *kut* et *agut*, par et autour. Ces prépositions ne sont pas mises avant, mais après les noms. En général, les noms se combinent avec les prépositions et même avec les pronoms, de façon à ne faire qu'un mot composé de trois choses modifiées et altérées les unes par les autres. Ainsi, *nuna* signifie terre ; *aga* signifie ma ; *nunaga*, ma terre ; et *nunagut* signifie de ma terre. « Les pronoms possessifs, dit Egède, sont attachés à leurs substantifs comme les suffixes des Hébreux, et les Groënlandais n'ont pas seulement des suffixes de noms, mais encore des suffixes de verbes. » Ils aiment mieux adapter ainsi des mots accessoires au principal, et en fondre plusieurs en un seul, que d'allonger la langue par une suite de mots entiers et séparés. C'est pour cela qu'ils insèrent la négative *ng*, dans les corps des noms et des verbes où ils ont besoin de l'exprimer. *Ermik* signifie laver. *ermikpok*, il se lave ; *ermingilak*, il ne se lave pas. Cette terminaison *ngilak* doit entrer dans tous les temps et les modes du verbe où l'on voudra mettre la négative. C'est par la variété des inflexions et des terminaisons qu'on peut exprimer différentes idées avec un seul mot. Chaque verbe, pour exprimer différents rapports, soit de temps ou de personnes, lesquels concourent à le modifier, aura jusqu'à cent quatre-vingts inflexions. Dans un seul mot, on exprime à la fois le verbe, le pronom personnel qui lui sert de nominatif, celui qui sert de cas avec la préposition qui désigne ce cas, le nombre singulier, duel, ou pluriel du nominatif du cas ; le temps qui précède, accompagne ou suit l'action désignée par le verbe.

Ceux qui ont étudié la langue groënlandaise avec le plus de soin ont découvert ces

bons de combiner un mot avec deux, trois, quatre, cinq ou six autres qui n'en feront qu'un seul. On va donner un exemple de ces combinaisons, plutôt pour la curiosité des lecteurs que pour l'instruction des savants.

Aglek-pok, il écrit. *Aglek-iartor-pok*, il va écrire incessamment. *Aglek-iartor-asuar-pok*, il va se mettre vite à écrire. *Aglek-kig-iartor-asuar-pok*, il va se mettre encore promptement à écrire. *Aglek-kig-iartor-mar-niar-pok*, il va se mettre de nouveau promptement, et il est déjà à écrire.

Les Groënlandais coupent et façonnent leurs mots comme on taille la pierre brute; mais les matériaux de leur langue sont si bruts et si raboteux, que l'édifice qu'ils en construisent est toujours informe et mal joint. Ainsi leurs discours ressemblent à des cabanes, et là comme ailleurs, la langue est l'image des mœurs; ce peuple n'a rien d'élégant. La syntaxe des Groënlandais est simple et naturelle. Le mot qui désigne l'objet principal est à la tête de la phrase, et les autres mots se placent à la suite, chacun selon le degré d'importance qu'il a dans l'ordre des idées. Quoique les leurs ne soient pas bien élevées ni abstraites, leur manière de construire un mot de pièces de rapport doit mettre quelquefois de la confusion dans leurs phrases; mais ils ont suppléé à la clarté des idées par la répétition des paroles. Leur style n'a point d'hyperbole ni d'emphase comme celui des Grecs, et même des peuples septentrionaux de l'Amérique. Cependant ils aiment les similitudes et les allégories, surtout depuis qu'ils connaissent l'Evangile. Ils ont aussi des tours figurés, des proverbes; mais ce langage n'est familier qu'aux vieillards, qui emploient quelquefois des expressions dans un sens contraire à l'acceptation reçue; cet art leur donne l'air savant, et sert à expliquer des oracles.

Leur poésie n'a ni rime ni mesure; elle est pourtant composée de courtes périodes ou phrases qui peuvent se chanter en face. Leur arithmétique est très-bornée: car, quoiqu'ils puissent compter jusqu'à vingt, le nombre des doigts de leurs mains et de leurs pieds, leur langue ne leur fournit que des noms de calcul que jusqu'au nombre de dix; de sorte qu'ils répètent quatre fois le même nom pour arriver au nombre vingt; cependant ils ont des mots particuliers pour exprimer six, onze et seize. Comme ils savent que chaque homme a dix doigts; quand ils veulent exprimer cent, ils disent cinq hommes. En général, toute quantité au-dessus de dix est innombrable pour un Groënlandais; il ne se piquera pas d'être arithmétique.

Qu'ils possèdent le mieux, c'est leur généalogie; ils peuvent compter jusqu'à dix de leurs ancêtres en ligne directe, avec les branches collatérales: ils ne négligent pas la science, parce qu'elle leur est utile.

Un Groënlandais pauvre ne manquera point du nécessaire, s'il peut prouver qu'il est parent d'un homme aisé; car chez ce peuple personne ne rougit d'avoir des parents dans la pauvreté, ni ne refuse de les en tirer quand il le peut.

La sublime vertu parmi les Groënlandais, c'est l'art et le soin de faire fortune, c'est-à-dire, de pourvoir aux premiers besoins de la nature. C'est là leur noblesse qu'ils croient héréditaire, et non sans fondement: le fils d'un célèbre pêcheur succède ordinairement au talent et à la réputation de son père, même quand il l'aurait perdu dans l'enfance, et qu'il n'aurait pas été guidé par la main paternelle.

Ils avaient si peu d'idée de l'écriture, qu'au commencement de leur commerce avec les Européens, ils étaient effrayés de voir, disaient-ils, le papier parler: ils n'osaient porter une lettre d'un homme à un autre, ni toucher un livre, s'imaginant qu'il y avait du sortilège à peindre les pensées et les paroles de quelqu'un avec des caractères noirs sur du papier blanc. Quand un missionnaire leur lisait les commandements de Dieu, ils croyaient sérieusement qu'il devait y avoir une voix hors du livre qui les lui soufflait. Mais aujourd'hui ils se chargent volontiers des lettres qu'on leur donne pour les colonies danoises, parce qu'ils sont bien payés de leurs peines: il y a même de l'honneur, à leur avis, à porter ainsi la voix d'un homme à plusieurs lieues de distance. Quelques-uns d'entre eux ont poussé l'art d'écrire jusqu'à envoyer leurs demandes et leurs promesses aux facteurs étrangers tracées avec du charbon sur une pièce de cuir ou de parchemin, marquant la quantité de marchandises qu'ils veulent, celles qu'ils rendront en échange, et le nombre des jours qui doivent s'écouler jusqu'au paiement, par autant de barres ou de lignes. Mais ce qui les étonne, c'est que les Européens, qui sont si savants, ne puissent pas entendre les hiéroglyphes du Groënland aussi aisément que les caractères bien plus difficiles de notre écriture.

Leur chronologie est si peu de chose, qu'ils ne savent pas même leur âge. Ils comptent les années par hivers, et les jours par nuits, parce qu'en effet la nuit embrasse les deux tiers de leur vie. Quand ils ont dit qu'une personne a vécu vingt hivers, ils sont au bout de leur calcul. Cependant depuis un certain temps ils se sont fait des époques, comme l'établissement d'une colonie, ou l'arrivée d'un missionnaire. C'est de ces grands événements que chacun date l'histoire de sa vie. Ils ont leur manière de diviser l'année en saisons: ce n'est point par les équinoxes, qu'ils n'ont pas encore appris à fixer; mais ils devinent le solstice d'hiver quelques jours d'avance, du moins vers le midi du Groënland, par un reste des rayons du soleil qu'ils voient briller un moment sur la cime des rochers, et c'est alors qu'ils célèbrent le renouvellement de l'année. De cette époque, ils

comptent trois mois jusqu'au printemps, où ils s'approprient à changer leurs cabanes en tentes. Le quatrième mois, c'est-à-dire, celui d'avril, leur est annoncé par l'apparition de petits oiseaux et par la ponte des corbeaux. Au cinquième, ils reçoivent la première visite des phoques, qui viennent avec toute la jeunesse d'une nouvelle race enrichir et réjouir leurs côtes. Le mois de juin est marqué par la naissance des eiders; mais alors ils perdent de vue la lune, dont le soleil absorbe la lumière dans l'éclat permanent de quelques jours sans nuit. Au défaut de lunaisons, les Groënländais se guident en été par la marche des ombres des rochers, dont le sommet leur sert de cadran ou de style, non pour marquer les heures, mais les jours. Sans doute que dans le temps où le soleil ne quitte pas leur horizon, ils comptent chaque jour renaissant au point de la plus grande projection des ombres qui tombent des rochers exposés à l'orient. C'est par la direction et la progression de ces ombres qu'ils prévoient le retour des phoques, l'arrivée ou le départ de certaines troupes de poissons ou d'oiseaux: enfin le temps de plier leurs tentes et de rebâtir des maisons.

Ils divisent le jour par le flux et le reflux de la mer, dont ils subordonnent les périodes aux phases de la lune, tant qu'ils aperçoivent cet astre. La nuit est encore plus facile à diviser pour eux par le lever et le coucher de certaines étoiles.

C'est là tout ce qu'ils savent de la connaissance des temps. Quant à celle du monde en général, ils pensent que la terre est immobile sur ses gonds, mais que ses pivots sont tellement usés de vieillesse, qu'ils se brisent souvent, et que le globe serait en pièces depuis longtemps, si les angekoks n'étaient continuellement occupés à réparer ses ruines. Ces imposteurs les entretiennent dans cette illusion grossière en apportant quelquefois au peuple des morceaux de bois rompus, qu'il prend pour les débris de la grande machine. Le ciel ou le firmament a son axe appuyé, disent les Groënländais, sur le sommet d'une grande montagne, placée au nord, et fait ses révolutions autour de son centre. Leur astronomie ne contient que des fables. Ils vous diront que tous les corps célestes sont des Groënländais, ou des animaux qui, par une fatalité singulière, ont été transportés au firmament; et qu'en conséquence de leur ancienne nourriture, les astres, dont ils ont pris la forme, sont pâles ou rouges. Les planètes en conjonction sont deux femmes qui se visitent ou se querellent. Les étoiles tombantes sont des âmes qui vont faire un tour aux enfers pour voir ce qui s'y passe. La constellation de la grande ourse, ils l'appellent *la renne*; les sept étoiles de cette constellation sont autant de chiens de chasse aux trousses d'un ours; et ces étoiles servent aux Groënländais pour connaître le retour de la nuit dans l'hiver. Les gémeaux sont pour eux *la poitrine du ciel*;

et le boudier d'Orion leur représente *des hommes égarés* qui, ne sachant plus retrouver leur chemin au retour de la pêche des phoques, furent transportés aux cieux.

Le soleil et la lune étaient frère et sœur. Ils jouaient un jour avec d'autres enfants dans les ténèbres, lorsque Malina, enragée des poursuites de son frère Anniga, frota ses mains à la suie des lampes, et barbouilla le visage de celui qui la poursuivait, afin de le reconnaître au grand jour; et de là viennent les taches de la lune. Malina voulut s'échapper; mais son frère la poursuivit jusqu'à ce que, prenant son vol dans les cieux, elle fut changée en soleil; et son frère, restant en chemin, fut la lune, qui poursuit encore le soleil et tourne autour de lui comme pour l'attraper. Lorsqu'il est harassé de fatigue et de faim (c'est au dernier quartier), il met son équipage de chasse et de pêche sur un traîneau tiré par quatre grands chiens, et reste quelques jours à se refaire et à s'engraisser, ce qui produit la pleine lune. Cet astre se réjouit de la mort des femmes, et le soleil de celle des hommes: ainsi les uns ferment leurs portes aux éclipses de soleil, et les autres aux éclipses de lune; car Anniga rôde alors autour des maisons pour piller les viandes et les peaux, et pour tuer ceux qui n'ont pas observé fidèlement l'abstinence ou la diète religieuse que les dévots ont prescrite sans doute. Aussi cache-t-on alors ces provisions, et les hommes, portant leurs effets et leurs chaudières sur le toit de la maison, parlent tous ensemble en frappant sur ces meubles pour effrayer la lune et l'obliger de retourner à sa place. Aux éclipses de soleil, les femmes prennent les chiens par les oreilles; s'ils crient, c'est un signe certain que la fin du monde n'est pas encore prochaine; car les chiens, qui existaient avant les hommes, doivent avoir un plus sûr pressentiment de l'avenir; mais s'ils ne crient pas, malheur qu'on a soin de prévenir par le mal qu'on leur fait, tout serait perdu, l'univers croulerait, il n'y aurait plus de Groënländais.

Lorsqu'il tonne par hasard, ce sont des vieilles femmes qui habitent une petite maison dans l'air et s'y battent pour un peu de phoque bien tendue. Dans la dispute, la maison s'écroule, les lampes sont brisées, et le feu se disperse dans les airs. Voilà la cause du tonnerre et des éclairs. C'est avec de pareilles fables que les habitants du Groënländ amusent les enfants, les gémeaux et les étrangers qui veulent les égarer. Du reste, s'ils ont peu d'astronomie, ils sont exempts d'astrologie et ne se tourmentent pas à chercher dans le ciel, ni dans le vol ou le chant des oiseaux, ce qui doit arriver sur la terre; contents d'étudier et de prévoir les changements des temps dans la température de l'air et dans l'aspect de l'horizon nébuleux ou serein.

La médecine n'a guère fait plus de progrès au Groënländ que les autres sciences. Voir en peu de mots l'histoire des maladies et des remèdes connus en ce pays.

Au mois de mai et de juin, les Groënlais ont les yeux rouges et larmoyants, ce qui vient des grands vents et de la réflexion des rayons du soleil réfléchis par les neiges et les glaces qui fondent. Ils tâchent de se garantir de cet éclat éblouissant par une espèce de garde-vue; c'est un morceau de bois mince et large de trois doigts, qu'ils s'attachent au front. D'autres portent devant les yeux une pièce de bois, où ils pratiquent des fentes pour voir à travers sans être blessés par l'éclat de la neige. Si le mal aux yeux continue, ils se font une incision au front, pour que l'humeur s'écoule par cette issue. Quand ils ont des cataractes, une bonne femme les leur cerne tout autour avec une aiguille crochue, et les enlève avec un couteau, si proprement qu'il est rare qu'elle échoue dans cette opération; mais depuis que les Groënlais ont l'usage du tabac, ils sont moins sujets au mal d'yeux; ce qui prouve que cette poudre leur est peut-être plus utile qu'à beaucoup d'autres pays, où elle est devenue une nouvelle source de besoins, de dépenses, de vexations, de crimes et de peines.

Les Groënlais saignent fréquemment le nez, par la trop grande abondance de sang que l'huile, la graisse et la chair de poisson leur occasionnent. Quand ces pertes vont trop loin, ils prient quelqu'un de les muer à la nuque du cou, ou bien ils se lient fortement les deux doigts annulaires; ou, prenant un morceau de glace dans leur bouche, ils respirent de l'eau de mer par le nez, et le saignement cesse.

Dès qu'un Groënlais est à l'agonie, on l'arrange dans ses beaux habits et ses bottes, et on lui attache les jambes contre les hanches, sans doute afin que son tombeau soit plus court. Aussitôt qu'il est mort, on jette ce qui touchait à sa personne, de peur d'en contracter une contagion de malheur. Tous les gens de la même maison viennent aussi mettre dehors tous leurs effets jusqu'au soir, où l'odeur du cadavre sera rapportée. Ensuite on pleure le mort en silence pendant une heure, et l'on prépare sa sépulture. On ne sort jamais le corps par la porte de la maison, mais par la fenêtre; et si c'est dans une tente, on l'enlève par une ouverture qu'on fait par derrière, en tirant les peaux qui ferment l'enceinte de la tente. Une femme tourne autour du logis avec un morceau de bois allumé, disant *Urratpok*, c'est-à-dire, il n'y a plus rien à faire ici pour toi. Cependant le tombeau, pour l'ordinaire, est de pierre, se présente au loin et dans un endroit élevé. On y met un peu de mousse sur la terre, au fond de la fosse, et par-dessus la mousse on étend une peau. Le corps, enveloppé et mis dans la plus belle pelisse du mort, est porté par son plus proche parent, qui le jette sur son dos, ou le traîne par terre. Il le descend dans la tombe, puis on le couvre d'une peau avec un peu de gazon vert, et par-dessus on entasse de grosses pierres larges, pour garantir le corps des

oiseaux et des renards. On met à côté de son tombeau son kajak, ses flèches et ses outils; ou, si c'est une femme, on lui laisse son couteau et ses aiguilles, car les morts auraient beaucoup de chagrin d'être privés de ces attirails, et le chagrin ne fait pas de bien à leur âme. D'ailleurs bien des gens pensent qu'on a besoin de ces ressources pour vivre dans l'autre monde. Ces gens-là mettent la tête d'un chien sur le tombeau d'un enfant; car l'âme d'un chien, disent-ils, sait trouver son chemin partout, et ne manquera pas de montrer au pauvre enfant, qui ne sait rien, le chemin des âmes. Mais depuis qu'on s'est aperçu que les effets qu'on mettait sur les tombeaux avaient été volés, sans crainte de la vengeance des spectres ou des mânes des morts, quelques Groënlais ont supprimé ces sortes de présents ou d'offrandes. Cependant ils ne se servent point de ces effets, mais ils les vendent à d'autres, qui n'ont aucun scrupule de ce marché.

Un enfant à la mamelle, qui ne peut encore digérer que le lait, ni trouver une nourrice, est enterré vif avec sa mère morte, ou peu de temps après elle, quand le père n'a pas le moyen de le conserver, ni le cœur de le voir souffrir plus longtemps. Quel tourment et quel horrible office pour un père, d'enterrer ainsi son propre fils tout vivant! Mais il faut avoir eu un fils, il faut l'avoir perdu pour sentir cette affreuse situation. Une veuve qui sera déjà vieille, affligée et malade, sans enfants ni parents qui soient en état de la soutenir, est ensevelie dès son vivant, et l'on vous dit encore que c'est un acte de pitié que d'épargner ainsi à cette malheureuse créature la peine de languir dans un lit de douleur, d'où elle n'a point d'espérance de se relever; que c'est soulager sa famille d'un fardeau trop onéreux à la tendresse même. Mais, dit Crantz, c'est plutôt avarice, insensibilité; car on n'enterre pas de même un vieillard inutile, à moins qu'il n'ait point de parents; encore aime-t-on mieux le conduire dans quelque île déserte, où on l'abandonne à sa cruelle destinée. Triste et malheureuse condition de la vie sauvage, où la nature force la pitié même à devenir féroce!

Après l'enterrement, ceux qui ont accompagné le convoi retournent à la maison du deuil. Les hommes y sont assis dans un morne silence, les coudes appuyés sur leurs genoux, et la tête sur leurs mains: les femmes, prosternées la face contre terre, pleurent et sanglotent à petit bruit. Le plus proche parent du mort prononce son éloge funèbre, ou une élogie qui contient les bonnes qualités de celui qu'on regrette. A chaque période ou strophe de sa chanson, l'assemblée l'interrompt par des pleurs et des lamentations éclatantes qui redoublent à la fin de l'éloge. Le gémissement des femmes surtout est d'un ton vraiment lugubre et touchant. Une pleureuse mène ce concert funèbre, qu'elle entrecoupe de temps en temps par quelques mots échappés à la douleur;

mais les hommes ne se font entendre que par des sanglots. Enfin le reste des provisions comestibles que le défunt a laissées est étalé sur le plancher, et les gens du deuil s'en régalaient. Ils répètent leurs visites de condoléance durant une semaine ou quinze jours, tant qu'il y a des vivres chez le mort. Sa veuve doit toujours porter ses habits les plus vieux, déchirés et sales; jamais elle ne se lave; elle se coupe les cheveux ou ne paraît qu'échevelée; et quand elle sort, elle a toujours une coiffure de deuil. La maîtresse de la maison qui reçoit les visites dit à tous ceux qui entrent : « Celui que vous cherchez n'y est plus, hélas ! il est allé trop loin ; » et les pleurs recommencent : ces lamentations se renouvellent pour une demi-heure chaque jour, durant des semaines et quelquefois un an entier, selon l'âge qu'avait le défunt ou l'importance dont il était à sa famille. Quelquefois on va le pleurer sur sa tombe; et surtout les femmes aiment à lui réitérer ces tristes devoirs. Les hommes, moins sensibles, ne portent guère d'autres marques de deuil que les cicatrices des blessures qu'ils se font quelquefois dans les premiers transports de la douleur, comme une preuve d'une affliction profonde qui pénètre l'âme et le corps tout à la fois.

Rien ne convient mieux à la fin de cet article des funérailles qu'une chanson funèbre rapportée par Delager, et prononcée par un père qui pleurait la mort de son fils.

« Malheur à moi, qui vois ta place accoutumée, et qui la trouve vide ! Elles sont donc perdues les peines de ta mère pour sécher tes vêtements ! Hélas ! ma joie est tombée en tristesse ; elle est tombée dans les cavernes des montagnes. Autrefois, lorsque je revenais le soir, je rentrais content ; j'ouvrais mes faibles yeux pour le voir, j'attendais ton retour. Ah ! quand tu parlais, tu voguais, tu ramais avec une vigueur qui défilait les jeunes et les vieux. Jamais tu ne revenais de la mer les mains vides, et ton *kaïak* rapportait toujours sa charge d'eiders ou de phoques. Ta mère allumait le feu, pressait la chaudière, et faisait bouillir la pêche de tes mains. Ta mère étalait ton butin à tous les conviés du voisinage, et j'en prenais aussi ma portion. Tu voyais de loin le pavillon d'écarlate de la chaloupe, et tu criais de joie : Voilà le marchand qui vient. Tu sautais aussitôt à son bord, et ta main s'emparait du gouvernail de sa chaloupe. Tu montrais ta pêche, et ta mère en séparait la graisse. Tu recevais des chemises de lin et des lames de fer pour le prix du fruit de tes harpons et des tes flèches. Mais à présent, hélas ! tout est perdu. Ah ! quand je pense à toi, mes entrailles s'émouvent au dedans de moi. Oh ! si je pouvais pleurer comme les autres, du moins je soulagerais ma peine. Eh ! qu'ai-je à souhaiter désormais en ce monde ? La mort est ce qu'il y a de plus désirable pour moi. Mais si je mourais, qui prendrait soin de ma femme et de nos autres enfants ? Je vivrai donc encore un peu de temps, mais privé de tout ce qui réjouit et console l'homme sur la terre. »

GUANCHOS. — Peuples indigènes des îles Canaries. *Voy.* ce mot.

GUINÉE. — Vaste pays habité par des

peuplades noires sur la côte occidentale d'Afrique.

Nous donnons, dans notre Dictionnaire différents articles spéciaux sur les principaux peuples de cette contrée. *Voy.* **ACHAN**, **BENIN**, **CÔTE-D'OR**, **GABON**, **ISSINOIS**, **JO** ou **WYDAH**, **MALAGUTTE**, **SIERRA LEONE**.

Dans ce dernier article, on trouvera longs détails sur le fétichisme et les serpents fétiches, adorés par les noirs.

Nous réunissons ici quelques extraits de rapports dus à nos pieux missionnaires et nos braves officiers de marine sur l'état quelques-unes de ces peuplades.

§ 1^{er}. — *Lettre de M. Gallais, missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit, à l'invocation de l'Immaculé Cœur de Mar à Mgr Kobès, coadjuteur du vicaire apostolique de la Guinée et de la Sénégambie, date de Joal, le 10 mars 1850* (275).

« Nous voici depuis deux ans au milieu de notre bon peuple Sérér. Sans doute n'est pas en mon pouvoir de vous transmettre tous les renseignements curieux et dignes d'intérêt, qu'une plus longue expérience nous fournira sur cette portion de la vigne que le Seigneur vous a confiée ; mais puisque vous me demandez ce que j'ai recueilli sur l'état, le caractère et les mœurs, aussi bien que sur le culte et les croyances des indigènes, je vais m'arracher un instant à l'étude de la langue, ma plus délicieuse occupation, pour m'entretenir avec vous de ces enfants si chers à votre cœur paternel et à votre sollicitude pastorale. Vous les aimez tous d'un amour qui veut la vérité ; il faut donc vous les montrer tels qu'ils sont, avec leurs vices et leurs vertus, afin de vous mettre plus à même de leur prodiguer les secours dont ils ont besoin.

« Et d'abord, pour vous parler du village où nous séjournons, vous savez que Joal est un mélange de Wolofs et de Serers ; on parle les deux langues, et il nous faut des missionnaires qui aiment à prendre pour bouquet spirituel ces paroles de l'Apôtre : *Fides ex auditu. Quomodo credent in quod non audierunt* (276) ? Joal fut autrefois un comptoir portugais. Des prêtres de cette nation réussirent, dit-on, à y fonder une chrétienté assez florissante ; mais hélas ! qu'en restait-il à notre arrivée ? à peu près aucun vestige ; avec les pasteurs, la foi et la piété des brebis avaient disparu. Si quelques ministres zélés du Seigneur s'étaient montrés de loin en loin pour rallumer les étincelles d'une foi qui s'éteignait, comme ils n'avaient fait pour ainsi dire que passer, ils n'avaient aussi produit que des fruits éphémères. Nous trouvâmes donc ici d'âmes plongées dans la dernière ignorance et incapables de répondre aux questions religieuses les plus simples et les plus fondamentales. Le plus renommé du pays, son savoir croyait qu'un jour Dieu de

(275) *Annales*, tom. XXIII, 134 ; janvier 1851.

(276) La foi vient de l'ouïe. Comment croiront-

ils en Jésus-Christ, s'ils n'en ont pas entendu parler ? *Rom.*, 10, 14 et 17.

surir. Notre Sauveur était inconnu, son même était ignoré; au lieu de se prosterner devant la croix du Rédempteur, on avait de vils fétiches, et l'on se chargeait tous les signes de superstition des infidèles; et pourtant Joal avait été un village rétien! Les habitants se glorifiaient encore porter ce nom, mais sans en comprendre sens. C'était le paganisme dans toute sa force: quelqu'un était-il mort, et l'heure venue pour son inhumation était-elle arrivée, avant qu'on eût eu le temps de confondre la bière, à la place du mort on entrait un chien, sans rien omettre des cérémonies et des pleurs accoutumés. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les mœurs étaient aussi dépravées que les croyances, que la haine était à peu près inconnue, et que la polygamie était générale.

Au moment où je vous écris, notre petite paroisse de Joal promet un excellent avenir. Les enfants sont notre plus précieuse et notre plus riche espérance. Que n'êtes-vous ici pour voir leur empressement à venir à l'église, à assister aux catéchismes, avec quelle facilité, non moins grande que celle de nos enfants d'Europe, ils répondent à toutes les questions! Impossible de vous transmettre leur goût prononcé pour le chant et la musique. Ils exécutent nos cantiques avec des séers avec un accent à ravir. Ces petits virtuoses ne disent jamais: *C'est dur*; aussi, à l'issue des divers offices où ils ont chanté de tout leur cœur, font-ils encore retentir l'air de nos hymnes pieux jusqu'à ce qu'ils soient rentrés dans leurs familles. Leurs pères avaient oublié que le dimanche est le jour du Seigneur; aujourd'hui ils savent tous qu'en ce jour sacré le travail doit être remplacé par la prière. J'ai vu de jeunes Séers en qui la grâce du Seigneur abondait, supplier leurs maîtres de leur envoyer cinq jours de suite à des corvées forcées, plutôt que de leur faire violer le jour du Seigneur. Ces petits nous sont extrêmement attachés et font notre plus grande consolation. Vous les verriez se grouper autour de nous avec plus d'empressement qu'après de leurs parents; souvent notre maison en est remplie. Sont-ils absents? on ne s'inquiète pas de les chercher ailleurs que chez nous.

Ce ne sont pas les seuls enfants qui encouragent par leur piété le missionnaire dans ses travaux; le peu d'expérience que nous avons nous a démontré que Dieu sait réserver partout ses fidèles adorateurs. La première personne adulte que j'ai eu le bonheur de baptiser, suffisait seule pour me dédommager de toutes les peines que traversait la vie apostolique, et pour me faire goûter de joie. C'est une vieille femme, veuve et malheureuse, tant il est vrai que comme chez les Juifs, au temps de Jésus-Christ, les infirmes et les pauvres méritaient les richesses, les puissants et les heureux du siècle dans le royaume du ciel.

Cette pauvre femme, dont l'existence

se mesure bientôt par un siècle, naquit chez les Dohlas, et était encore jeune, lorsque des monstres à figure humaine la chargèrent de chaînes pour en faire leur esclave. Mais elle, ne pouvant se persuader, dans son indignation, qu'il pût y avoir de la grandeur dans les fers, se creva les yeux pour ne point servir; et comme, peu de jours avant son baptême, je lui faisais quelques observations sur cette mutilation volontaire: « Comment, me répliqua-t-elle ce Dieu: Notre-Seigneur, qui règne au-dessus de nos têtes, m'a créée libre, et d'une liberté aussi éclatante que ce soleil qui nous réchauffe de ses rayons, et voici que des hommes me font esclave! Et où aller? loin de mon pays et de ma mère, au milieu d'un peuple que je ne connais pas et dont je n'entends point le langage! Mais Dieu merci, je ne suis esclave de personne, et Dieu seul est mon maître. »

« Aujourd'hui c'est une fervente chrétienne, venant à la messe tous les dimanches, appuyée sur son bâton, et répétant une courte prière qu'elle a faite elle-même dans la simplicité de son cœur. Je vous la transcris telle que je la lui ai entendu dire; vous pourrez voir que les expressions ne sont pas tout à fait celles d'un théologien: *Thi tur u bai, ak Dome, ak Jel mu sell ma. Amen. Mariama, iadi suma bai ba iadi suma Ndei dha, dindil ma bakarbi, mai ma Tuillabo te iobul ma aldhana.* — « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit; ainsi soit-il. O Marie! vous qui êtes mon père et ma mère dans les cieux, effacez mes péchés, faites-moi miséricorde et conduisez-moi en paradis. » Elle la répète à n'en plus finir: à son lever et à son coucher, avant et après les repas, et toutes les fois que la cloche sonne. Si vous voulez un modèle de style oriental, écoutez le salut qu'elle nous adresse, genou en terre, quand il lui arrive de venir frapper à notre porte: « Salut à toi, fils de bénédiction, enfant du ciel, saint de Dieu. Que Notre-Seigneur t'accorde des jours éternels et te comble de bénédictions. »

« Permettez que je vous parle encore d'une autre femme, la deuxième adulte que j'ai eu le bonheur de baptiser. Riche en terres et en troupeaux, elle vivait heureuse avec son époux et ses enfants, lorsque tout à coup des *tiédos* (soldats), furieux et insatiables de richesses, firent irruption sur son village. On se précipita sur elle, on l'arracha d'entre les bras de son mari, on lui enleva ses enfants, on la dépouilla avec brutalité de ses bracelets et de ses pendants d'oreilles, et on la réduisit à un dur esclavage. Aujourd'hui elle fait de sang-froid le récit de son malheur, et montrant ses oreilles déchirées par la violence exercée à son égard quand on lui arrachait ses boucles d'or, elle ajoute: « Et je ne pleurerai pas! *Te ma don set Jalla sunu borum bi.* — *J'avais les yeux fixés sur le Seigneur.* » Tous ses enfants sont esclaves, à l'exception d'une fille qui recouvrera la liberté. Il y a

quelque temps, lors de l'arrivée du roi de Sin en notre village, elle vint me trouver au milieu des appréhensions les plus vives, et me dit : « Père, je n'espère plus qu'en Dieu, « Notre-Seigneur, et en toi ; voici venir le « roi, suivi de ses *tiédos* ; on me dit qu'on « prendra ma fille. Dis-moi ce que tu en « penses ; n'as-tu pas vu dans tes livres ce « qui doit arriver à mon enfant ? Si tu ne le « sais pas encore, demande à Dieu, Notre-
« Seigneur. Si l'on prend ma fille de nouveau, « c'en est fait, je ne puis plus vivre. »

« N'est-il pas temps, Monseigneur, de quitter un instant Joal pour vous parler en général du peuple sérér, au milieu duquel nous vivons ?

« Je n'affirmerai rien sur leur nombre. Le roi de Sin renonce à pouvoir le connaître et dit que ses sujets sont nombreux comme la poussière ; et encore ne possède-t-il que la moitié des Sérers. Leur langue, éminemment populaire, se parle depuis le cap de Naze jusqu'à Salum, sans comprendre l'immense population qui habite l'intérieur.

« De mœurs simples et champêtres, les Sérers font leur principale occupation de la garde de leurs troupeaux et de la culture de leurs terres. Quelques-uns fabriquent des sandales, d'autres des lances et des instruments aratoires. Ils s'entendent aussi à confectionner des vases en terre et à tisser le coton ; voilà toute leur industrie. Leur nourriture est le kouskous, le riz et le lait, sans parler des vins de palmiers, de rôniers et autres qu'ils savent fabriquer avec une habileté rare.

« Leur caractère est le plus enjoué, le plus charmant et le plus joyeux qu'il soit possible de rencontrer. Jamais vous ne les voyez le front soucieux ; ils semblent inaccessibles au chagrin, si ce n'est à la mort de leurs proches. Alors se développe toute la sensibilité de leur caractère. Un Sérér vient-il d'expirer, aussitôt règne un morne et profond silence ; puis une terrible détonation annonce les ravages faits par la mort. Le silence se fait encore, et de distance en distance se succèdent quelques autres détonations non moins sinistres que la première. Le deuil ainsi annoncé, ce n'est plus que pleurs et gémissements confus, que plaintes lugubres qui remplissent les airs. On a parfois calomnié comme factices ces accents de leur douleur ; mais pour moi ils ne sont point suspects.

« Je n'oublierai jamais une malheureuse mère dont l'enfant était mort au berceau. Pendant plus de quinze jours consécutifs, je l'observai sortant seule et se dirigeant loin du tumulte, triste et les larmes aux yeux, vers le rivage de la mer ; et là, solitaire sur la grève, elle chantait sa douleur. Je me plaisais à aller réciter mon bréviaire non loin d'elle et à écouter sa plainte funèbre, bien simple et bien touchante : « O mon fils, tu es mort, et je pleure ! » Je n'oublierai point non plus qu'un homme, passant sur le chemin, montra le ciel à la

pauvre mère, comme seul capable de la consoler, et lui dit : « Mets ta confiance en « Dieu, *setale Jalla*. »

« Les Sérers ont du respect pour les morts ; aussi leurs tombeaux sont-ils une des choses les plus curieuses du pays. On enterre le défunt dans sa case, dont on coupe les colonnes à moitié ; puis on la couvre entièrement de coquillages, si c'est sur la côte ; et de terre, si c'est dans l'intérieur du royaume. A Ndong, à Fadhout et à Mbi-sel, vous diriez autant de petits châteaux en ruine, qui imposent par leur aspect sombre et mystérieux, produit par l'épaisseur des bois qui les environnent.

« Des funérailles passons aux croyances des Sérers au sujet de l'autre vie. A coup sûr jamais Pythagore n'aurait affronté les brûlantes chaleurs de nos contrées, et voilà pourtant qu'on y croit quelque peu à la métempsycose. On dit que les bons renaîtront après leur mort. Plusieurs m'ont assuré avoir de leurs parents nés de nouveau dans un autre pays qu'ils ne me nommaient pas. Un noir peut revivre blanc, et moi-même un jour renaître noir. Non loin d'ici mourut une fille à qui l'on coupa la lèvre supérieure, et neuf mois après elle renaquit de la même mère avec la même lèvre mutilée. Telles sont les preuves que l'on nous apporte en toute confiance, et qu'on accepte ici comme irréfragables. Ce ne sont point là les seules erreurs de ce pauvre peuple ; le fond de la religion est le fétichisme, et leur idole principale le serpent. Ainsi l'ancien ennemi du genre humain se fait encore adorer et obéir sous la figure de ce vil reptile, qui avait séduit nos premiers pères. Aussi les serpents semblent-ils faire leurs délices d'habiter dans ce pays ; ils y sont d'une abondance extraordinaire ; mais on finit par s'y habituer comme à toute autre chose, et l'on en vient à les regarder presque comme des animaux domestiques. Un jour que je revenais extrêmement fatigué d'une course faite aux ardeurs d'un soleil brûlant, je m'étendis sur ma couche pour prendre un peu de repos. Tout à coup je suis éveillé en sursaut par un bruit extraordinaire. C'était un énorme reptile qui s'élançait sur mon chevet, et retombait sur les coquillages de ma case. Je me lève promptement, je saisis une arme pour le combat, et remporte la victoire après vingt coups redoublés. Une autre fois, rentrant au logis également harassé de fatigue, je suis averti par le vacarme qui frappe mes oreilles qu'un étranger s'est emparé de ma case. C'est un monstrueux serpent dans le genre crocodile qui trône noblement sur mon lit. A mon arrivée, doutant sans doute de la légitimité de ses droits, il se précipite sur les coquillages. Cependant il reste maître de la place, et il s'agit pour moi de reprendre mes pénates usurpés. L'ennemi était trop formidable, et je ne jugai point à propos de l'attaquer à force ouverte. Je saisis un pieu et frappai à coups répétés le long des murs de la cabane. Ne pouvant

l'inter à ce genre de sommations, il sort le et sur-le-champ un coup de fusil le mit de sa témérité. Sa grosseur était celle d'un homme et sa longueur de deux mètres demi. Même après sa mort, ses yeux paraissaient encore si effrayants que le frère cadet, qui avait eu l'intrépidité de tirer sur lui, n'osait plus le regarder en face. Il fallut faire moi-même l'office de fossoyeur et l'enfouir profondément dans la terre. On dit-on, le fils très-illustre du *grand* *Guéthie*, prince des serpents de tous les villages d'alentour.

Un autre jour, nous récitons nos litiges à la chapelle avant l'examen particulier ; arrivé à ce verset : *Ab omni malo libera Domine* (277), j'aperçois, juste sur ma tête, suspendu à un tableau du chemin de la fin, un long serpent noir, de ceux dont la morsure est des plus venimeuses. Inutile de vous dire que je lui fis payer bien cher la insolence d'avoir osé pénétrer jusque dans le sanctuaire du Seigneur.

« Ici se trouvent le serpent à sonnettes, et entre quelquefois jusque dans les cases, le boa, qui, au dire des indigènes, ne craint pas d'attaquer les bœufs. Outre les serpents, nous avons encore pour voisins des lions et des tigres très-nombreux. Ceux-ci ont dévoré cette année dix chiens de notre village. N'importe on en tua un sous mes yeux ; on le revêtit des plus magnifiques robes et, sur la grande place, au pied de la porte du conseil, tous les chasseurs de venant le saluer en disant : « Salut, seigneur serpent ! » et puis de tirer leurs coups de fusil et la foule de claquer des mains au son des plus bruyantes clameurs. Mais, de ces animaux, le serpent seul reçoit des hommages religieux. On lui érige des autels, parfois même on le nourrit de viande de poulet, et on lui prodigue de larges libations de lait et de liqueur, sans parler des bœufs qu'on lui immole. Mamap, le dieu est le fameux prince des serpents de nos parages. Est-il Dieu ? personne ne le dira ; seulement il est, à n'en pas douter, un grand génie, qui se revêt de la forme du serpent, et se montre parfois sous une forme chamarrée d'un vieil officier de l'empire. Récemment quelques-uns ont été frappés de son apparition sous mon costume, avec le cordon qui me ceint les reins, les glands qui me tombent aux pieds, et les peuples sont extrêmement crédules, quand il s'agit de mensonges. Je me rappelle encore que, revenant d'accompagner l'un de mes confrères, je me rencontrai, avant point du jour, avec un homme extrêmement brave qui, pour le dire en passant, a tué quinze éléphants et nous a fait manger une fois de sa chasse. Je l'aborde en lui tendant la main ; mais bientôt je m'aperçois de son trouble. Je veux le rassurer, mais vainement ; je prends donc le parti de le laisser seul à ses réflexions. Le soir, il me racontait aux anciens du village qu'il avait

vu le génie à tel lieu et sous telle forme. Or, je publiai le lendemain que le génie n'était autre que moi-même.

« Ces prétendus génies sont les protecteurs de la justice et du droit, et les vengeurs du crime. Personne n'oserait porter une main sacrilège sur les richesses déposées dans leur sanctuaire. J'ai eu l'avantage de voir l'immense sanctuaire de Massa-Uali, protecteur de Mhisel. Ce sont de vastes enceintes environnées d'une haie, et au milieu s'élèvent les arbres sacrés à la cime touffue. Adhoala Dhajanor, génie du lieu, exerce un empire terrible, et quiconque oserait dérober le moindre dépôt confié à son temple aurait la tête tournée en arrière avant de pouvoir parvenir à sa maison.

« Quelqu'un a-t-il commis un crime ? il est soumis immédiatement à la justice sévère. Voici comment elle s'exerce. On rassemble les vieillards, et si l'accusé est trouvé coupable, on le livre aussitôt à la fureur du génie ; dès lors il est voué à une mort inévitable, à moins toutefois qu'avant l'époque assignée il ne consente à de pénibles sacrifices, c'est-à-dire, bien entendu, à se dépouiller de ses richesses. La fourberie des juges a tout prévu ; le coupable n'est point seul abandonné à la justice sévère, mais avec lui toute sa famille est enveloppée dans l'anathème. Viingt fois j'ai été témoin de l'empire qu'exerce cette terrible croyance. On écrivait à un débiteur : « Si, à telle époque, vous ne payez vos dettes, vous saurez toute la vertu de nos Canaris ; » et tout se payait parfaitement au terme marqué. Allant me promener, il y a quelques jours, à Fadhout, j'assistai à un spectacle imposant : c'était plus de soixante vieillards à barbe blanche, siégeant gravement à terre, et plaçant la délivrance d'un malheureux septuagénaire voué à la fureur du génie pour cause d'adultère. Beaucoup d'entre eux me paraissaient bons et simples ; il n'y avait que l'*othur* qui me semblât d'une fourberie profonde. L'*othur* est une sorte de *grand-orient* ou *chevalier sévère*, chargé de présider au culte. C'est lui qui, au moyen de mille signes cabalistiques, voue l'accusé à la cruauté du génie, moyennant une somme de la part de l'accusateur, et qui délivre ensuite la victime à raison d'une grande partie de sa fortune.

« Nos pauvres Sérers ont encore une autre croyance qui les rend bien dignes de pitié, c'est leur foi à certains génies analogues à nos prétendus vampires. On les appelle *onaky*. Ce n'est pas que, comme nos cadavres ambulants, ils sortent de leurs tombeaux pour s'abreuver pendant la nuit du sang des vivants ; mais ce sont des esprits mauvais qui revêtent des formes humaines, et se repaissent de l'âme ou du principe vital des hommes. Soupçonne-t-on quelqu'un d'être *onaky* ou mangeur d'âmes, on lui fait une guerre à mort. La plus grande et la plus impardonnable injure que l'on puisse

adresser à un Sérér est de lui donner cette épithète. Un jour, un jeune homme de notre village se permit cette qualification à l'égard d'un homme de Sin, et, pour le dérober à la fureur de l'outragé, on fut obligé de le cacher huit jours dans la forêt.

« Jusqu'ici, Monseigneur, je ne vous ai dépeint le peuple sérér qu'avec des traits assez noirs. Maintenant laissez-moi vous dire un mot de son bon cœur, qui se traduit par l'hospitalité la plus cordiale envers les étrangers. La véritable fraternité est comprise et pratiquée par ce peuple. Avez-vous un voyage à faire, ne vous inquiétez pas de vos provisions de route; à quoi bon? puisque vous ferez le bonheur de tous ceux qui auront l'occasion de subvenir à vos besoins. Vous arrivez dans un village; aussitôt vous voyez venir une grande calbasse d'eau pour vous laver les pieds, une natte pour vous asseoir et du lait pour vous rafraîchir. Une case vous sera préparée pour y passer tranquillement la nuit. Le lendemain, on vous servira un excellent kouskous et la meilleure poule du hameau, et en cela on ne cherche d'autre récompense que le plaisir de s'entretenir avec le voyageur. Que de fois ai-je été reçu de la sorte, sans qu'on m'ait demandé une seule obole! A mon arrivée dans un village, le Sérér me disait avec sa gaieté et son enjouement naturel: « Eh! pauvre étranger, te voilà bien fatigué; viens-t-en manger, viens-t-en boire. »

« Le peuple se distingue encore par un grand respect pour l'autorité. Quand les Sérers vont rendre au roi leurs hommages, ils quittent leurs sandales et font une génuflexion devant le prince, en disant: « Seigneur, Dieu est avec vous. » Vient-il à éternuer? tout le monde bat des mains. Ici on n'écrit pas l'histoire des princes, ce qui n'empêche point qu'on ne conserve long-temps la mémoire de leurs guerres, de leurs combats, de leurs vices et de leurs vertus.

« J'ai rencontré un bon vieux *laudator temporis acti* (278), qui m'a fait la liste des douze derniers rois de Sin; il m'a aussi ajouté que dans des temps très-anciens, mais dont il ne pouvait m'assigner l'époque, il y avait eu un roi nommé *Nagdne*, que ses sujets avaient détrôné, « Alors, dit-il, quand il quitta ses Etats, le soleil devint tout sombre, et la terre éprouva de violentes secousses; on crut que Dieu allait écraser le royaume du poids de sa colère. »

« Voilà les Sérers avec leurs vices et leurs vertus. Je ne prétends point vous dire que la moisson soit déjà jaunissante, mais du moins elle demande des ouvriers. Venez à notre secours, monseigneur, et envoyez-nous de bons missionnaires.

« Les populations sont bien favorables à l'Evangile. Par deux fois j'ai fait un voyage auprès du roi de Sin, à une quarantaine de lieues de notre résidence, et partout j'ai reçu le plus bienveillant accueil. On me prenait par la soutane, et l'on s'efforçait de

me faire rester encore. Le roi et son vieux père sont dans les meilleures dispositions. L'année dernière, lors de leur visite dans nos parages, ils s'empressèrent de me demander chacun une croix et une médaille, et, à leur départ, j'étais heureux de les voir dépouillés de tous leurs signes superstitieux et portant à leur cou la médaille et la croix que je leur avais données.

« Votre petit séminaire est fondé dans l'endroit le plus sain, le plus fertile et le mieux situé de toute la côte. Quant à votre établissement de Saint-Joseph, il semble offrir par sa position tous les avantages, et bien difficilement on aurait pu trouver un emplacement plus convenable pour une ferme-modèle. Il est placé sur une hauteur d'où il domine la mer, ayant dans son voisinage la fontaine des biches et celle des Eléphants, les deux plus belles qu'on puisse rencontrer depuis Dakar jusqu'à Salum.

« A Fadhout, village non loin d'ici, on me paraît également animé d'excellentes dispositions à notre égard. Déjà nous y avons une case; mais deux prêtres ne peuvent suffire partout. Nous avons un besoin immense de missionnaires et de ressources pour opérer le bien. »

§ II. — *Extrait d'une lettre de M. Durand, missionnaire apostolique de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, à sa mère, en date de Sainte-Marie, 15 février 1852 (279).*

« Depuis mon arrivée en Afrique, voici déjà un évêque et un missionnaire, tous deux mes compatriotes, à qui j'ai fermé les yeux. Hélas! que la volonté de Dieu soit faite! lui seul sait si j'aurai bientôt leur bonheur.

« Quelques jours après je m'embarquais pour Dakar, peuplades de noirs mahométans à mœurs féroces, et dont le fanatisme n'a pu céder encore à l'action permanente de nos missionnaires. Elimane, leur roi et leur marabout tout ensemble, est une physionomie originale, qu'il m'a été donné de contempler de près, puisque j'ai été autrefois son secrétaire. Cet homme, plein de bon sens et de finesse, est parfaitement convaincu dans le fond de son cœur des vérités que nous lui prêchons; mais la possession de sa petite royauté lui est plus chère que ses intérêts éternels. C'est la crainte de voir l'autorité échapper de ses mains qui le retient au seuil du christianisme. Il fait, en secret, assez bon marché du Coran et de Mahomet, et ne se gêne pas le moins du monde pour boire son petit coup, *quelles* que soient les prescriptions du prophète. Un jour, je le pressais de s'expliquer sur les deux religions et de prendre un parti définitif. « Attendons, reprit-il; après notre mort, nous verrons mieux de quel côté est la vérité. — C'est vrai, répondis-je à mon tour; mais ce sera bien tard. Dieu te dira: « Je t'avais envoyé des hommes blancs pour t'annoncer ce que tu devais croire et ce

que tu devais faire, mais tu n'a pas voulu l'écouter ; il est juste que tu portes maintenant la responsabilité de ton indifférence. » Je le vis soudain devenir indolent, et ne sachant que me répondre, il me fit brusquement. Peut-être garderions-nous l'espoir de lui voir embrasser le christianisme, s'il n'était sous l'influence des rabouais, qui forment en même temps la noblesse aristocratique du pays. Ces hommes, pervers, fourbes et méchants, rappellent finement le type des pharisiens de la Bible. On les voit se tenir longtemps, écorchés dans les mains, dans une humble posture, à la porte de la mosquée, afin de mériter la confiance des simples. Grâce à ces actes multipliés d'hypocrisie, ils sont parvenus à conquérir sur ces pauvres noirs l'ascendant irrésistible, et ils en profitent pour mieux mieux pour les exploiter, les voler et s'enrichir. Une des industries qu'ils pratiquent avec le plus de succès, dans ce pays, c'est la vente des gris-gris. Le gris-gris n'est autre chose qu'un morceau de papier sur lequel les imposteurs, avant de l'enfermer dans un lambeau d'étoffe, ont écrit quelques caractères arabes dont ils ne comprennent point le sens. Les uns, disent-ils, protègent de la maladie, les autres de la dent des bêtes, les autres du feu, les autres de la mort... Puis ils les livrent à un prix exorbitant en rapport avec le pouvoir qu'ils en supposent. J'en ai vu quelques-uns vendre parfois jusqu'à cent francs. Ces hommes, les plus méchants et les plus méprisables que j'aie jamais rencontrés, sont hantés contre nous d'une haine qui tient à la haine. Ils vont çà et là dans les villages, semant la calomnie, proclamant que les prêtres blancs ont quitté leur patrie pour faire fortune, et que si on ne les chasse plus vite, de grands malheurs fondront sur le pays. Les naturels, ainsi dupés, en proie à la terreur, courbent la tête et se tiennent loin de nous. Cependant, malgré tant d'obstacles, plusieurs d'entre eux, bons et naïves ont le courage d'embrasser la vérité.

Après quelques mois de séjour à Dakar, le gouverneur, qui revenait d'un long voyage aux côtes de la Guinée, m'envoya exercer les fonctions d'économe au séminaire de Saint-Joseph. Cette résidence, appelée par les naturels *Gasobite*, occupe un terrain de quatre-vingt arpents carrés, cédé aux missionnaires par un roi de l'intérieur, au prix de quelques pièces d'étoffe bariolées, dues à un certain nombre de barres de monnaie courante du pays. Elle est située entre le petit village de Joal, dont on voit à deux lieues de distance les toits chaume, et la Fasua, rivière assez forte qui remonte bien loin dans les solitudes du pays. Vers le nord coule un ruisseau et la source ne tarit presque jamais, et les eaux duquel, au temps des grandes sécheresses, la biche et le tigre viennent se rafraîchir tour à tour. Au delà le regard se perd, d'un côté, sur de sombres forêts qui

servent de repaire à d'innombrables bêtes sauvages, et de l'autre sur les nappes bleues de l'Océan. C'est dans ce lieu solitaire que Mgr Kobès, après avoir mûrement réfléchi devant Dieu, était venu jeter les fondements d'un petit séminaire, auquel il se proposait de joindre une ferme modèle. Sa grandeur, en agissant ainsi, avait un triple but. C'était, d'abord, de séparer de leurs parents les enfants qui se préparent au sacerdoce ; car trop souvent, en Afrique comme en Europe, les enseignements de la religion sont contredits par les exemples du foyer domestique ; c'était, en second lieu, de les éloigner des autres enfants de leur âge, trop abandonnés à eux-mêmes, et dont le contact ne pourrait que leur être funeste ; c'était, enfin, de joindre à leur éducation classique, comme complément et récréation tout ensemble, quelques notions pratiques d'agriculture, ressource indispensable au missionnaire dans ces parages, et aussi moyen fécond d'opérer le bien. L'entreprise était vaste ; tout était à créer, car les premières dispositions prises par les missionnaires, avec l'aide de nos frères et des trente élèves déjà réunis, n'étaient que provisoires et devaient au plus tôt faire place à des travaux plus sérieux. Heureusement les aumônes de la Propagation de la foi vinrent à notre secours. M. Baudin, gouverneur de Saint-Louis au Sénégal, s'associant en même temps aux sages idées de notre évêque, nous obtint, du ministre de la marine, un grand nombre d'instruments aratoires. Toutes ces ressources étant arrivées, nous fûmes en mesure de nous mettre immédiatement à l'œuvre.

« Mon premier soin fut de me procurer des ouvriers laborieux et intelligents. Dans cette intention, je jetai les yeux sur la tribu des Serrères, où j'avais plus d'espoir de trouver ce que je cherchais. Les Serrères, en effet, sont bien supérieurs aux noirs qui les entourent. Ils aiment le chant, pratiquent l'hospitalité, et unissent à un esprit plus pénétrant des goûts plus élevés et des instincts plus généreux. Bientôt je fus entouré de douze travailleurs intrépides. Avec une bande d'étoffe à la ceinture pour tout vêtement, ils bravaient les rayons du plus ardent soleil des tropiques, et telle fut leur activité, qu'au bout d'un mois les constructions du séminaire étaient presque achevées. Peut-être qu'à ces mots vous apercevez déjà devant vos yeux un édifice grandiose, au faite élancé, où de vastes salles abritent, pour leurs exercices divers, de nombreux écoliers. Rejetez bien vite cette illusion, et voyez simplement quatre cases carrées, dont la façade, longue de huit mètres, en a quatre dans sa profondeur. Un tissu de paille habilement travaillé par les indigènes forme les murailles, que surmonte un gracieux toit de chaume. Elles m'ont souvent rappelé, par leur forme rustique, certaines granges de nos montagnes. Le souvenir de la patrie est doux ; plus doux encore celui de l'étable de Bethléem, dont la

pauvreté de nos demeures nous retrace une constante et bien chère image.

« Les cases terminées ; je voulus doter notre cuisine d'un fourneau en pierre ; mais la chose était moins facile que vous ne pensez, le roi ayant, pour des *raisons politiques*, à ce qu'il disait, interdit d'une manière absolue l'usage de la chaux. Heureusement Sa Majesté n'avait pas prévu le cas où l'on emploierait la terre glaise. Cela me suffisait, et, en deux jours, sans autre outil que nos mains, notre fourneau croissait à vue d'œil. Ce qu'apercevant, nos Serrères se regardèrent les uns les autres d'un air inquiet, et j'en entendis quelques-uns, qui avaient vu sur la côte un fort élevé autrefois par les Français, s'écrier : *Le blanc est plus fin qu'on ne le pense. Dès que son mur sera fini, il placera dessus Tétal you ré, c'est-à-dire de gros fusils, et s'emparera de notre pays.* Pauvres gens, me disais-je, tout en souriant de leur frayeur, ce n'est pas votre pays que je suis venu prendre, mais bien vos âmes que je voudrais conduire au ciel. Malgré toute la confiance qu'ils me gardèrent, je ne pus jamais chasser de leur cerveau cette fausse idée, et c'est seulement lorsque le mur en question fut construit, qu'ils comprirent que je ne les avais pas trompés.

« Cependant il fallait compléter notre entreprise. La maison des hommes était debout, mais la maison de Dieu était encore à élever, et nous ne pouvions pas retarder plus longtemps la construction d'une chapelle. Aussitôt, tandis que notre chaloupe s'en va à dix lieues sur la côte chercher quatre-vingts ronniers, petits arbres durs comme le fer et droits comme des joncs, ces braves noirs creusent la terre avec leurs mains, les frères scient des planches pour la charpente, et les missionnaires, aidés des élèves, aplanissent le sol. Chacun rivalise de zèle pour cette œuvre sainte, si bien que notre petite chapelle s'élève comme par enchantement. Elle était vraiment charmante dans sa simplicité, avec sa nef en forme de croix latine, toute dallée en superbes coquillages cueillis sur la grève, avec son autel orné des deux statues de la sainte Vierge et de saint Joseph, que nous avaient envoyées des religieuses espagnoles de Cadix, et son tabernacle de bois doré surmonté d'un grand Christ noir venu de France. Un petit dôme couronnait la toiture de chaume, et au-dessus s'élevait une croix dominant au loin la solitude et la mer.

« Ce monument était pour la contrée une merveille incomparable, une apparition féérique, un vrai prodige. Les noirs venaient de l'intérieur pour le visiter, et dans leur ébahissement, ils se tenaient assis sur le sable, les jambes croisées, immobiles, le menton dans la main, en contemplation pendant des heures ; puis ils se disaient entre eux avec un sérieux inaltérable : « *Tugal* (la France) « ne pourra jamais produire un *Dhiengo boa* « (une église) aussi vaste et aussi belle que « celle-ci. Les blancs sont incompréhensibles : « ils ont dans leur tête tous les moyens de « faire ce qu'ils veulent. » Mais nous, pen-

dant ce temps-là, heureux d'avoir mené notre œuvre à bonne fin, nous demandions à Dieu qu'après nous avoir aidés à triompher des obstacles matériels pour lui élever une maison à l'ombre de laquelle il pût reposer sa tête, il nous permit de lui préparer bientôt d'autres sanctuaires plus dignes de lui, en transformant pour les purifier et les éclairer, les cœurs de tant de malheureux qui ne le connaissent point.

« Je passai quelques mois à Saint-Joseph, après l'achèvement du séminaire. Que de fois alors, si vous aviez pu me suivre à travers la distance qui nous sépare, vous eussiez eu peine à en croire vos yeux, tant les incidents dont la vie du missionnaire est semée sur cette terre lointaine, la rendent différente de celle des prêtres d'Europe la plus agitée. Tantôt vous m'auriez vu descendre, à minuit, les bords escarpés d'un fleuve afin de le traverser à la nage ; tantôt rentrer dans notre case, le fusil en bandoulière et une biche sur les épaules ; car il n'y a pas à notre porte, comme en France, un marché où l'on puisse s'approvisionner pour la nourriture, et lorsque sur sa route on rencontre un imprudent gibier qui s'approche, c'est une trop bonne fortune pour qu'on ne se hâte pas d'en profiter. D'autres fois, vous m'eussiez surpris poursuivant une troupe de singes qui tentaient de piller la case aux provisions, ou faisant mes préparatifs pour tendre des pièges aux éléphants nombreux dans les bois qui nous entourent. Mais surtout quelle n'eût pas été votre frayeur, si vous eussiez connu le danger auquel je me suis trouvé un jour exposé ? Poussé par le désir d'explorer l'intérieur d'une forêt qui s'étend sur les bords de la Fasnaz, je priai un noir de me suivre, et, tous deux bien armés, nous nous mîmes en route, sur les deux heures du matin, par une nuit calme, à la clarté des étoiles. Nous venions d'atteindre les hauteurs qui dominent la rivière, lorsque des hurlements épouvantables partent soudain d'un épais fourré, dont on distinguait à trois cents pas la masse noire. Ils sont à l'instant repercutés par les échos de la vallée qui les portaient au loin et nous les renvoyaient sur les tons les plus opposés, en sorte qu'on eût dit que toutes les bêtes sauvages hurlaient ensemble jusque dans les profondeurs les plus reculées du désert. C'était un bruit à glacer de terreur, que rendait plus affreux encore le contraste du silence profond de la nuit. Par un de ces avertissements mystérieux que donne le sentiment d'un danger véritable, nous fûmes, mon compagnon et moi, en un clin d'œil, immobiles. Quel est cet animal, lui demandai-je aussitôt ? Mais je n'avais pas ouvert la bouche, qu'il me répondit en agitant convulsivement sa main : *Nopil, nopil* ! Tais-toi, tais-toi ! Les cris ayant cessé un instant, je réitérai ma demande ; mais lui réitéra sa réponse, et me dit encore d'une manière plus pressante : *Nopil, nopil* ! Tout en prononçant ce malheureux *nopil*, qui ne me rassurait pas, il avait l'œil fixé sur l'animal, dont on apercevait vaguement, dans

l'ombre, la silhouette qui s'avancait lentement, dans ses mains, tout armé, son fusil chargé de huit balles. Je ne sais pas trop combien de temps dura cette embarrassante situation ; par conséquent, les premiers rayons du joururent bientôt faire évanouir le danger. Un pauvre noir, remis de sa frayeur, m'apprit alors que nous avions eu affaire à une pme pressée par la faim ; il ajouta qu'elle avait pas osé avancer parce que nous étions aux ; mais que s'il eût été seul, elle lui aurait infailliblement enlevé le nez, c'est-à-dire que j'avais oublié de vous dire que les nègres ont consisté la vie dans le nez). Je demandai pourquoi il n'avait pas voulu prononcer, pendant la nuit, le nom de l'animal ? Sa réponse m'apprit que, selon une superstition de ces tribus, prononcer le nom de quelques bêtes sauvages en sa présence, lui nécessairement se livrer à sa fureur. Quant à lui, il ne doutait pas que si ce mot de *hyène* était venu à ses lèvres, il n'eût été mangé sur-le-champ.

À quelque temps de là, un autre danger me menacer non plus seulement la vie d'un missionnaire, mais l'avenir tout entier de notre chère mission. Nous étions au milieu de la saison sèche ; les arbres perdaient leur feuillage, les herbes commençaient à jaunir, et tout annonçait aux naturels que la saison de la chasse était arrivée. Sur le soir, un nuage noir se leva à l'horizon au-dessus des forêts. Il fut suivi de bruits sourds et répétés, qui venaient du lointain, grossissant par degrés, comparables au déchaînement d'une tempête. Au même moment, les noirs crient de tous les côtés : Le feu ! le feu ! C'était lui ! Le ciel était embrasé ; une mer de flammes, occupant un espace immense, s'avancait directement vers nous, plus rapide qu'un cheval au galop ; rien ne résistait à sa fureur. Les grands arbres, les taillis, les longues herbes, tout, en un instant, s'enflammait et paraissait anéanti. Notre pauvre établissement allait être détruit en quelques minutes, lorsque, par une permission de la divine Providence, l'incendie s'arrêta non loin de nous, près d'une source qu'on appelle la *Source des Éléphants*. Grâce en soient rendues mille fois à cette main invisible qui a béni le lieu : *Tu n'iras pas plus loin !* Sans le Saint-Joseph n'existerait plus aujourd'hui.

Ces accidents, toutefois, n'étaient pas les seuls que nous eussions à redouter ; la fureur des hommes pouvait, à chaque instant, s'unir à la fureur des animaux et des éléments. Nous étions entourés de peuplades barbares. Celle des *Tudus*, entre autres, avait arrêté le dessein de faire main basse sur nous, et n'en a été détournée que par l'espoir d'une meilleure aubaine. Les anthropophages, du reste, ne sont pas rares dans ces contrées. Il existe près de nous, sur les bords de la Gambie, certaines tribus de l'homme doué d'embonpoint, qui tombe à la mer, est immédiatement mis à mort et

mange par les nègres. La raison à cela, c'est qu'il n'est plus bon, disent-ils, lorsqu'il est trop maigre. Dernièrement un de nos confrères, qui réside à Grand-Bassam, ayant remarqué un noir dont le visage était plus triste que de coutume, lui en demanda le motif : « C'est que j'ai fait un bien maigre « souper, lui répondit celui-ci avec un soupir. — Et qu'as-tu donc mangé ? poursuivit le missionnaire. — Je n'ai mangé, ajouta « son interlocuteur, que les deux oreilles « d'un homme. »

Sur ces entrefaites, au milieu de mille craintes et de mille épreuves, monseigneur m'a appelé à Sainte-Marie, où je suis encore. Cette petite île anglaise, située vers l'embouchure de la Gambie, a une lieue de circonférence et une population de cinq à six mille habitants. Grâce à Dieu, malgré de nombreux obstacles, entre lesquels les tracasseries des méthodistes ne sont pas les moindres, la religion catholique a fait de rapides progrès dans ce pays. »

§ III. — *Extrait d'un rapport de M. de Monléon, capitaine de corvette commandant le brick le Zèbre, en date du 12 novembre 1844, sur le cap des Palmes, le Dahomey, Fernando-Pô et l'île du Prince, en 1844 (280).*

N° 1. LE CAP DES PALMES. — « Colonie américaine. — Cette colonie ne date que de six ans environ ; sa population s'élève à près de 800 habitants, et, au besoin, son gouvernement peut disposer d'une milice active de 100 à 120 hommes armés, et passablement organisés pour la défense du pays, contre les noirs de l'intérieur et du voisinage, qui sont d'ailleurs doux et de bonne composition.

« La nouvelle ville est assise sur le cap même ; entre ses deux parties existe encore l'ancien village noir, à moitié évacué par ses habitants, que les Américains veulent rejeter tous de l'autre côté de la rivière, pour rester seuls sur la presqu'île ; projet qui leur réussira tout aussi bien que celui qu'ils sont près de réaliser, à savoir, de traiter directement avec les gens de l'intérieur, sans l'entremise des fainéants courtiers du littoral.

Missionnaires. — « Les écoles des deux sexes, tenues par les missionnaires protestants, sont assez bien suivies ; mais les indigènes ne les fréquentent pas et n'y sont pas même admis. Ces missionnaires, qui ne s'occupent que des colons américains, n'ont pas encore travaillé sur les indigènes, et, par conséquent, n'ont pas fait de prosélytes ; cependant quelques-uns d'entre eux sont déjà placés sur des habitations intérieures et peuvent disposer de sommes considérables, que la Société philanthropique américaine met à leur disposition, et qu'on évalue à 100,000 francs pour chaque missionnaire.

« Les missionnaires catholiques, français et irlandais, ne sont plus au Cap des Palmes, où ils sont restés fort peu de temps. Il y

avait encore à Cap-Town, lors de mon passage, le dernier des sept missionnaires catholiques et un frère convers, destinés à nos comptoirs par Mgr l'évêque Barron; ils m'ont demandé passage pour le Gabon; et ils ont été reçus à bord du *Zèbre* (281).

« La disposition prise d'envoyer dans les établissements des religieux à peine rétablis du tribut de fièvre que chaque Européen est obligé de payer en arrivant sous ce climat, a été désastreuse : ces malheureux missionnaires y ont presque tous succombé. Cette cruelle leçon doit servir d'expérience pour l'avenir. En pareil cas, il faudrait d'abord un centre, un lieu d'acclimatation pour les missionnaires, et, sous ce rapport, le cap des Palmes, avec sa grande et belle maison où se trouvait réuni tout le confortable nécessaire, était assez bien choisi; il faudrait renvoyer en Europe tous ceux qui ne pourraient pas s'acclimater, et ne diriger sur les autres points que ceux qui seraient bien éprouvés, et par deux ou trois, au moins, avec des frères convers ou de l'Ecole-Chrétienne assez nombreux pour qu'ils pussent vivre ensemble convenablement, prendre du repos, et faire marcher simultanément sous la même direction l'instruction religieuse et élémentaire; il faudrait surtout n'expédier absolument personne dans les établissements avant d'avoir acquis la certitude matérielle que leur logement et les accessoires indispensables au bien-être, seront complètement prêts, bien assainis; et eux-mêmes ne devront se mettre à l'œuvre qu'après s'être bien organisés, en procédant avec modération, surtout en commençant; et, tout en évangélisant, ils devront apprendre la langue du pays et la fixer par l'écriture. »

N° 2. LE DAHOMEY. — « Ce royaume est l'un des plus vastes et des plus puissants de l'Afrique; sa fondation n'est que le fait d'une rébellion, ou au moins d'une usurpation cruelle, et n'est pas très-ancienne. Son origine se rattache à la signification même du mot *Dahomey* (maison sur ventre); elle est curieuse et mérite d'être rapportée :

« Le roi du pays, qui est actuellement le royaume de ce nom, était obsédé depuis longtemps par les instances d'un chef voisin, qui voulait étendre ses possessions sur les siennes. Lui ayant déjà cédé une partie de son territoire, il fit répondre à cet insatiable solliciteur qu'il n'aurait pas d'autre habitation que celle qu'il *bâtirait sur son ventre* : métaphore assez singulière, par laquelle il lui déclarait que, de son vivant, ce qu'il demandait ne lui serait jamais accordé. Le chef, outré de ce refus, déclara la guerre

au roi, le tua, et, sur le lieu même de sa sépulture, bâtit une maison qui est devenue la résidence de ses successeurs et, par suite, la capitale du royaume du nom de Dahomey.

Gouvernement. — « Dans le Dahomey, la royauté est héréditaire et la succession a lieu par ordre de primogéniture. Le gouvernement est tyrannique et despotique, dans toutes les acceptations de ces mots. Le *Dada* (roi) actuel, *Grèzo-apogi* (le 9^e roi), n'est monté sur son trône de crânes d'ennemis ou de sujets décapités à la guerre ou par caprice, qu'en faisant enfermer son frère aîné, qui, à cause de son ivrognerie, de sa folie et de son excessive cruauté, a été jugé incapable de gouverner (282).

« Ce roi a une armée d'hommes et une garde composée d'hommes et de femmes assez nombreuse et dévouée. Le bataillon de femmes a souvent donné des preuves éclatantes de courage et d'audace, particulièrement dans l'attaque d'un village où les hommes avaient été repoussés d'abord et qu'elles ont emporté d'assaut. Jadis l'un des commandants français de Whydah, voulant amener le roi d'alors à renoncer à ces guerres d'embûches et de surprises que les petits princes noirs se font pour avoir des captifs, lui représenta ces guerres comme indignes d'un roi aussi puissant et aussi éclairé que lui, et l'engagea à agir comme les souverains des nations civilisées, qui n'attaquent jamais leurs voisins sans leur déclarer la guerre d'avance. Le roi de Dahomey déféra à ce conseil, dans une guerre qu'il eut bientôt à faire. La résistance qu'il rencontra fut telle, d'ailleurs, qu'il vainquit uniquement par l'enthousiasme que les femmes excitèrent dans toute l'armée, en se lançant à travers les ennemis. Il y eut dans le combat un grand nombre de tués, mais on ne fit pas de prisonniers. Le despotisme, contrarié d'un pareil résultat, fit couper les têtes de tous les morts et les envoya au commandant français, en lui faisant dire que c'était par ses mauvais conseils qu'il avait perdu tant d'esclaves; puis il l'obligea à payer toutes ces têtes, comme s'il eût acheté autant de captifs. Il reprit ensuite son précédent système de guerre, comme étant moins meurtrier et plus lucratif.

« Le royaume de Dahomey est divisé en plusieurs provinces, commandées par des chefs qui ne peuvent faire un pas, ni un acte, ni avoir surtout des relations avec les étrangers, qu'en présence de deux émissaires délégués par le roi et qui lui rendent compte directement de tout ce qui se fait d'un peu important dans la localité.

(281) M^r Baron, vicaire apostolique des Deux-Guinées, est parti de Londres pour le cap des Palmes, le 21 novembre 1843, accompagné de deux missionnaires irlandais. Deux mois auparavant, il avait embarqué pour sa mission sept prêtres français et trois frères. Ces dix religieux appartenaient à la congrégation du *Saint-Cœur de Marie*, fondée en 1843 dans le diocèse d'Amiens, pour travailler

spécialement à la conversion des noirs; et c'est par cette congrégation qu'ils ont été envoyés à la côte d'Afrique. (Voir les détails donnés sur la congrégation du *Saint-Cœur de Marie* dans les *Annales maritimes* de 1844).

(282) Le principal amusement du roi détroné était de tuer tous les hommes qu'il rencontrait directement sur son passage.

Le chef de la province de Whydah, ou mieux Grégoëy (que les Français nomment *préfet*, les Espagnols, les Portugais et les Brésiliens *cabecero*), a le titre de yavogan (*gan*, chef ou commandant; *yero*, blancs : commandant des blancs). On voit par ce titre seul à quelles conditions humiliantes les trafiquants esclaves ont dû se soumettre pour obtenir autrefois la création et le maintien de factoreries où ils recrutaient leurs victimes.

Il n'y a pas de religion dans le Dahomey; un fétichisme abrutissant et superstitieux, auquel on n'a pas encore pu tracer les quelques prosélytes qu'ont eus les deux ou trois prêtres catholiques qui se sont succédé dans les comptoirs, domine ces populations ignorantes et se traduit par des danses presque obscènes, des offrandes, des poteries et des statues grossières et indécentes, devant lesquelles les femmes mêmes vont faire des libations et des prières.

Pendant que nous étions sur les lieux, nous avons eu un exemple de l'action stupide qu'exercent les possédés des fétiches sur la crédulité inepte de ce peuple. Ils avaient publié que le fétiche de l'incendie était en colère, et qu'il fallait vite l'apaiser en lui apportant des poules, des cabris, etc., etc., ce qui fit immédiatement les indigènes; mais il paraît que le fétiche ne fut que médiocrement satisfait, car le lendemain parut une maison, isolée heureusement, incendiée. A cette occasion, un Espagnol faisait judicieusement observer que la meilleure offrande à faire au fétiche incendiaire serait de pendre quelques-uns de ces possédés à côté de la maison brûlée.

Grezo-Apoji passe à Whydah pour un assez capable et moins cruel que la plupart de ses prédécesseurs. Il paraît qu'il a épargné moins d'esclaves qu'eux sur la tête de son père (283); mais, sous son règne, des exécutions sanglantes, la nuit et secrètes, n'en ont pas moins lieu périodiquement : les captifs qu'on ne peut vendre occuper n'en sont pas moins égorgés ! assure cependant que cela se fait avec une modération qu'autrefois. On rapporte que dernièrement Grezo-Apoji, voulant envoyer un cheval à son père, le fit dépecer et mettre dans une fosse; mais comme il lui fallait absolument quelqu'un pour le conduire à sa destination, il voulut se contenter de confier la mission à un esclave qui eut, bien entendu, la tête coupée, comme le cheval, et à qui la même fut donnée pour véhicule. Les noirs sacrifiés reçoivent, dit-on, ces sortes de commissions avec une impassibilité et une soumission extraordinaires. Ces coutumes inspirent autant d'horreur que de dégoût, et l'on ne conçoit pas que les nations civilisées ne s'entendent pas mieux pour

mettre un terme à des atrocités qui déshonorent autant la civilisation et l'espèce humaine.

Il n'est pas besoin de dire que la justice se rend arbitrairement dans le royaume de Dahomey; cependant lorsque l'autorité ou quelque grand personnage n'est pas en cause, elle y est assez impartiale. Quant à la propriété, il paraît que c'est la notoriété et l'habitude de la possession qui font le droit. Il paraîtrait aussi que la famille est un peu mieux constituée dans ce pays que dans les autres parties de l'Afrique. Les mariages n'y ont rien de différent : un cadeau, lors de la demande, s'il y a promesse, un autre cadeau aux parents et une dot à la fille, en rapport avec la condition et la fortune du mari, lors de la prise de possession (c'est le mot); voilà en quoi il consiste.

Le roi est très-jaloux de son autorité et très-soupçonneux; il faut peu de chose pour s'attirer sa disgrâce, qui est presque toujours fatale à ceux de ses sujets qui l'ont encourue.

Il s'est réservé pour lui seul le droit de mort, et l'on sait qu'il l'exerce dans les ténèbres; de sorte que, lorsqu'un de ses sujets se trouve emprisonné, on ignore absolument ce qu'il devient, et il est défendu d'en parler. Cependant on est presque certain que le frère du roi vit encore.

Tout sujet du Dahomey, à quelque rang qu'il appartienne, toutes les fois qu'il a à parler du roi, en son nom, ou à recevoir ses ordres, doit avant tout se frotter la tête, les bras et les jambes avec de la terre, de celle qui est le plus à portée; et quels que soient l'heure, le lieu, le temps et la position de l'individu qui reçoit les commandements du roi, il doit les exécuter immédiatement sous peine de mort; ainsi, un malheureux qui serait sur le point de rentrer chez lui pour prendre son repas ou pour se reposer et qui recevrait un ordre du roi, serait forcé, sous peine de la vie, de se barbouiller d'abord de terre, et de partir sans rentrer chez lui, sans manger, sans effets, sans rien. Comprend-on ce farouche despotisme? Ceux qui font dire piteusement aux esclaves de nos colonies : « Oui, nous sommes maté-riellement heureux, nous possédons tout le bien-être que nous pouvons désirer, mais nos cœurs souffrent, nous souffrons de ne pouvoir dire que notre corps nous appartient, » que feraient-ils dire à ces malheureux sujets libres du Dahomey, qui ne sont pas toujours certains que le lendemain leur tête appartiendra toujours à leur corps?

En peu de jours, il s'est fait à Whydah, en notre présence, deux barbouillages de cette nature. L'un, c'est M. Brue (le résident de la factorerie française) qui en a été la cause innocente. Il était en visite chez le gouverneur de la province, l'yavogan lui-même, et dans la conversation il eut

25) Ces esclaves sont généralement sacrifiés pour aller servir le défunt dans l'autre monde.

l'inadvertance de lui demander des nouvelles du roi : celui-ci, avant toute réponse, se frotta si complètement avec de la terre, qu'il en devint méconnaissable ; mais il laissa voir combien cela le contrariait, car dans un mouvement d'impatience il s'écria : « Oh ! ces étrangers, ces blancs, « ils sont vraiment singuliers, ils vous parlent du roi comme d'une chose ordinaire ! »

« L'autre fois, nous vîmes arriver au comptoir français plusieurs noirs du village tout barbouillés de terre ; nous comprîmes de suite qu'ils avaient reçu quelque ordre du roi : effectivement, ils venaient rendre compte à M. Brue, qui est leur chef direct, que Sa Majesté leur avait envoyé un mouchoir où était peinte une mère qui nourrissait ses enfants, et leur avait fait dire que lui-même était la mère, eux les enfants, et qu'il prenait soin d'eux ; mais qu'il leur ordonnait de bien garder la plage, et aussi, je crois, de défendre les blancs.

« J'ai remarqué encore la bassesse avec laquelle les esclaves, les gens du bas peuple, et même quelques femmes, saluent les grands du pays. Ils se mettent à genoux, l'avant-corps appuyé sur les coudes, presque à plat ventre, et battent des mains jusqu'à ce qu'ils soient passés ; nous avons été nous-mêmes l'objet de ce salut, aussi vil pour celui qui le fait que pénible et presque humiliant pour celui qui le reçoit.

« Les noirs d'ici sont pleins de déférence et de respect pour les blancs ; ils aiment beaucoup les Français, qu'ils appellent *Zia-guè*, corruption en langue du pays, de *Id-d-guè* ; *Id* le voici, *d-guè*, il arrive. Le premier blanc qui mit pied à terre fut un Français ; les nègres qui le voyaient venir sans pirogue en furent très-surpris, et se disaient entre eux ces deux mots, qu'ils répétaient très-souvent, et d'où s'est formé le nom de *Zia-guè*, qui est resté aux Français. Ce premier arrivé se nommait *Saint-Passé*, et la maison qui l'a reçu, où il a logé, et qui est à un petit mille de Whydah, est restée une maison fétiche respectée, qui est encore maintenant dans un état de propreté et de construction parfaites : elle a pris et conservé le nom de *Saint-Passé*.

« Le pays est magnifique et d'une végétation variée ; étant presque tout en plaine, il serait d'une exploitation facile ; tous les petits essais de culture des produits coloniaux y ont bien réussi, mais on n'y a jamais donné suite, à cause du commerce des esclaves : ce commerce s'y fait toujours avec la plus grande activité et d'une manière si lucrative encore, que, malgré ses entraves, personne ici n'a jamais songé sérieusement à s'occuper d'autre chose.

« Il en est de même en Dahomey dans toute l'Afrique : la population est pas en rapport avec l'étendue du pays. Il ne faut pas attribuer ce fâcheux état de choses seulement à la traite, qui sans contredit, une malheureuse cause de dépopulation : l'absence de bonnes institutions et de civilisation y contribue peut-être davantage.

« Les villages de l'intérieur que j'ai vus en allant voir un lac à 3 lieues de Whydah (lac qui communique, dit-on, avec la rivière Lagos ou Oni), sont en palmiers, n'ont rien de remarquable et ne diffèrent pas de ceux des autres parties de l'Afrique. Ceux qui entourent les établissements européens sont composés de maisons en terre, sans étage, sans fenêtres, et enfermées des murs de terre aussi, et de même hauteur, ce qui donne à leur ensemble un aspect triste qui répond assez à leur misérable intérieur. Les toitures sont en paille et de vraies proies d'incendies. Les noirs y sont mal logés et aussi malheureux qu'ailleurs, et, de plus, leur maintien humble et craintif annonce assez sous quel joug ils vivent.

« Le marché est grand et journellement assez bien approvisionné ; il est remarquable par ses petites loges et ses divisions européennes ; c'est une petite foire permanente. Les maisons, les logements, les barracons des trafiquants d'esclaves, au contraire, sont très-beaux, très-confortables, et, soit dit en passant, font honte à beaucoup d'autres établissements européens occupés par des gens plus honorables et en dans un but plus louable et plus philanthropique.

« Le commerce des esclaves, malgré les croiseurs qui le traquent, a toujours grand développement sur cette fraction de la côte ; mais, à Whydah même, il s'est beaucoup ralenti. J'ai vu entièrement vides les grands magasins de marchandises humides, jadis toujours pleins. Cependant, le général en chef, M. de Souza, et son quartier général, composé de riches traitants pagnols, portugais et brésiliens, sont ici et dirigent une partie des opérations. On se font à Lagos ou Oni (à 25 lieues environ plus bas), lieux où l'on compte 10 à 15 factoreries de traite, et d'où l'on a expédié dans la seule première quinzaine de juin 1844, au moins 8 négriers complètement chargés d'esclaves. Ces gens-là sont la côte d'Afrique comme les joueurs à la roulette : il sera bien difficile de les en décimer.

« C'est dans les ruines du fort français (284), le plus O. et le plus grand de tous, que s'élève la factorerie française la maison Régis de Marseille ; ce fort et le village qui l'avoi sine ont été remis sous la direction du résident, M. Brue, à la fin de 1844.

(284) La Notice statistique sur le Sénégal et ses dépendances, publiée en 1839 par le département de la marine, renferme sur cet ancien fort français des

détails auxquels nous renvoyons le lecteur (V. t. III des Notices statistiques sur les colonies françaises, p. 183, à la note).

du Dahomey, avec un empressement particulier.

« Le commerce licite ne date, pour ainsi dire, à Whydah, que de l'établissement de la factorerie d'huile de palme établi par la maison Régis, et ne consiste qu'en cet oléa-
 eux que l'on récoltait, il est vrai, pour la consommation du pays, mais dont l'exportation était à peu près nulle. Aujourd'hui, le comptoir de Whydah en a déjà expédié plusieurs centaines de tonnes, et il est mesuré, non-seulement de livrer les tonnes que prenait la *Norna* lors de son séjour à Whydah, mais encore de se faire à de plus grandes expéditions, si le gouvernement lui continue son appui en lui faisant passer de temps à autre un de ses bâtiments de guerre, et surtout si Régis a soin de ne pas le laisser manquer des marchandises nécessaires, marchandises qui, jusqu'à présent, se sont placées si avantageusement. J'ai eu la certitude personnelle que ceux des articles les moins recherchés ont été encore vendus à un bénéfice de 120 p. 100 sur les prix de facture, ce qui prouve que lorsque les produits de notre industrie sont choisis et placés par des mains intelligentes et habiles, ils n'ont pas à redouter sur cette côte, autant qu'on le croit généralement, la concurrence anglaise.

« Un autre fait tout aussi digne de remarque est produit par ce commerce licite, véritable ennemi du commerce réprouvé, et d'avoir amené naturellement les habitants et les négociants nègres à conserver et eux, pour cet objet, un personnel de noirs assez nombreux, qu'ils vendaient auparavant aux traitants des colonies.

« Cet heureux résultat, ainsi que le succès et la prospérité de la factorerie française, sont incontestablement dus à la capacité commerciale, à l'activité éclairée et infatigable du résident, M. Brue alné; et l'on peut prévoir que si le commerce français voyait en Afrique beaucoup d'hommes de cette habileté, il prendrait vite un plus grand essor, et ferait peut-être des prodiges d'avancement à ce qui est.

M. de Souza est, comme on sait, le grand maître de la traite à Whydah. Ses dîners sont des repas de Balthazar, recherchés, servis avec la même exactitude que ceux que nous avons trouvés au cours de nos courses; ils ne le font toutefois pas dévier de la sobriété sévère et délicate à l'extrême, qu'il s'est imposée depuis quarante ans qu'il est à Whydah, et à laquelle il doit, dit-il, ses longues années, et à avoir jamais été un instant sérieusement malade. Sa maison, où les hommes ne paraissent jamais que dans une seule salle, est servie que par des femmes dont six, déguisées, sont exclusivement attachées à la personne, et doivent goûter, avant de les servir, tous les aliments qu'il prend. Il est de même de ceux qu'il emporte dans ses voyages, et qu'il fait mettre d'ailleurs dans des caisses parfaitement organisées, et qu'il garde les clefs pendant toute la

route. M. de Souza a, dans son vaste sérail, un harem de près de 400 femmes. En dehors de son commerce d'esclaves et de ses femmes, ce vieillard est grand, bon et généreux; son esprit juste, délié et d'une finesse remarquable, fait regretter qu'il n'ait pas appliqué ces heureuses facultés et son influence au véritable bien-être de ce pays, qu'il a adopté. Je cherchai et trouvai l'occasion de le lui faire remarquer pendant la course que nous fîmes au lac. J'avais fait arrêter mes porteurs sur une légère élévation de terrain pour admirer la beauté de l'immense étendue, unie et inculte, qui se développait devant moi. M. de Souza s'en aperçut, et s'écria : « Commandant, que de trésors perdus dans cette grande plaine ! » Ma réponse était préparée; je lui dis : « Eh bien, Monsieur, quelques milliers de noirs de moins en esclavage aux colonies ou libérés à Sierra-Leone, jetés ici par vous, qui seul pouvez opérer ce prodige dans ce pays, et vous aurez l'honneur d'avoir mis, le premier, cette contrée dans une des meilleures voies pour l'amener à la civilisation. » Puis j'ajoutai : « Vous feriez, par la culture de cette terre, la pénitence de vos péchés de négrier, péchés qui l'ont si longtemps privée de ses bras naturels. » Il me répondit en souriant que déjà un commandant anglais lui avait conseillé d'abandonner la traite des noirs pour le commerce de l'huile de palme, mais qu'il dédaignait ce commerce, comme trop peu important pour soutenir la position qu'il s'était faite; il me dit que ce que je lui proposais valait mieux, d'autant plus que c'était réellement la position transitoire qu'il faudrait faire prendre à ce pays pour l'amener plus tard, avec quelque espoir de succès, à l'organisation que nos philanthropes voudraient lui faire prendre, mais que les moyens proposés par eux pour atteindre ce but étaient mauvais ou trop incomplets, et que, quant à lui, il était trop vieux pour entreprendre une aussi grande tâche.

« Je n'en finirais pas si je voulais raconter tous les honneurs de garde, de musique et de bruit de poudre qu'il m'a fallu subir à Whydah. Je n'en parlerai que pour constater combien les Français y sont bien vus, et l'excellent effet qu'a produit, dans l'intérêt de la factorerie française, la présence du *Zèbre* : d'ailleurs ces espèces d'émeutes pacifiques, ces cris, ces bruits d'instruments discordants, de fusils et de canons, déraisonnables, insolites et indus, plutôt fastidieux qu'amusants, et dont on est plutôt l'occasion que l'objet, cesseront dès que l'on nous aura vus plus souvent, et que les trafiquants d'esclaves seront bien persuadés que nous réprouvons (tout autant que les Anglais, qu'ils détestent) cet infâme commerce d'hommes qui fait toute leur existence et que nous voulons réprimer.

N° 3. FERNANDO-PÔ. — « Quand on a vu l'île de Fernando-Pô, et que l'on connaît sa position, la bonté de son sol, la richesse de sa végétation et son joli *Cove de Clarence*,

on n'est plus étonné de l'active insistance que les Anglais ont mise pendant longtemps à en devenir les possesseurs légitimes et définitifs. Dans le but de faciliter la répression de la traite des noirs, ainsi que les expéditions scientifiques et commerciales projetées dans les bouches du Niger, ils avaient fondé à Fernando-Pô un joli établissement qui prospérait déjà dans leurs mains, lorsque l'annonce de la remise de l'île aux Espagnols, et l'insuccès de la grande expédition du Niger sont venus en arrêter les développements, tout remettre en question, et éloigner même déjà quelques personnes.

« Le chef-lieu de l'île est un village qui est bien percé et peut avoir de 7 à 800 habitants, négociants ou marchands, blancs et de couleur, ou noirs libres arrivés de divers points de la côte. On y remarque un temple, une école, plusieurs maisons assez jolies et deux factoreries ou magasins de marchandises anglaises.

« Dans les environs, on rencontre deux ou trois petites habitations bien tenues, qui produisent des vivres, du coton et un peu de café.

« Le commerce m'a paru très-languissant; il consiste en une très-petite quantité d'huile de palme et un petit cabotage avec les rivières du continent voisin. Il n'y avait dans le joli petit port de Fernando-Pô qu'un trois-mâts américain et deux petits navires. Le brick de S. M. B. le *Star* y a fait aussi une apparition; ce bâtiment, le plus heureux des croiseurs anglais, avait déjà capturé trois navires négriers, dont un chargé de noirs.

« Les naturels du pays sont au nombre de 15 à 16,000. Ce sont, je crois, les noirs les plus laids d'Afrique, et ils se rendent plus hideux encore par un horrible tatouage, général parmi eux, et par l'huile de palme dont ils se frottent tout le corps ainsi que les cheveux, qu'ils fixent en petites tresses avec de la terre d'abord amollie. Ils sont grands et forts, et quoique vivant à l'état presque sauvage, ils ne sont pas anthropophages, comme on l'a souvent dit; mais ils sont craintifs et si méfiants, qu'il serait imprudent de leur donner de l'ombrage. Ils couchent littéralement sur la terre et dans des huttes si sales et si dégoûtantes, que nous rougirions d'y loger le plus malpropre de nos animaux domestiques.

« Les missionnaires protestants sont au nombre de 10 ou 12; les uns dirigent l'école et l'église locale; plusieurs d'entre eux se destinent à des voyages dans l'intérieur de l'Afrique, par les bouches du Niger, et aspirent même à s'y établir. Ceux qui sont venus de la Jamaïque, pour fonder, disent-ils, une colonie agricole sur une grande échelle, n'ont amené avec eux qu'une quarantaine de noirs fainéants, qui ne fonderont rien et dont on voudrait bien se débarrasser.

« La colonie va passer de fait dans d'autres mains; seront-elles assez habiles et assez puissantes pour tirer parti de ce beau pays

et le coloniser? Certes, la nation qui a créé la Havane ne manque pas d'hommes capables de bien faire; mais au milieu de ses embarras politiques et financiers, pourra-t-elle donner la puissance nécessaire? C'est plus que douteux, et cela fait craindre que bien des gens que cette île ne devienne un autre foyer actif de traite des noirs, car la situation actuelle est fâcheuse. La prise de possession a bien eu lieu officiellement par le commandant d'un brick espagnol, mais il n'avait les pouvoirs nécessaires pour l'effectuer; mais il n'a laissé ici d'espagnol que le pavillon qu'il a planté sur les ruines d'une mauvaise batterie, très-bien située cependant. Il s'est borné à continuer, au nom de son gouvernement, les fonctions de gouverneur à l'ancien gouverneur anglais, M. Krokroff, et à débaptiser le Cove du nom de *Clarence* pour y substituer celui de *Port-Regente*.

N° 4. ILE DU PRINCE. — « L'île du Prince ainsi que celles de Saint-Thomas et d'Annobon, n'ont pas été trouvées habitées comme Fernando-Pô, qui a encore aujourd'hui sa population indigène dans son état primitif. Les habitants de ces trois îles, libres ou esclaves, sont tous d'origine européenne ou du continent africain.

« Ici, contrairement à ce qui a été fait sur tous les points de la côte que je viens de parcourir, on a commencé par fonder des colonies agricoles qui, avant d'avoir été dirigées par leur gouvernement et une mauvaise administration à l'état misérable, elles sont arrivées, avaient eu leur temps de prospérité, comme le constatent les documents trouvés dans leurs archives. Ainsi, l'on sait, d'après ces documents, que pendant leur temps prospère, les îles du Prince et de Saint-Thomas, maintenant si couvertes de forêts, étaient tellement cultivées, pour leurs constructions, et pour alimenter leurs usines, elles tiraient une partie de leurs bois de Fernando-Pô et d'Annobon.

« On sait aussi qu'en 1560 elles avaient un très-grand nombre de sucreries (petites et grandes) en bon rapport, qui ont été abandonnées successivement (dans l'intérêt de la colonisation brésilienne) jusqu'en l'époque où il en restait encore plus de soixante-dix que le gouvernement fit détruire dans le même but.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION. — « Dans cette page, j'ai visité avec soin tous les établissements européens et américains de la côte qui passent pour avoir quelque importance, et j'ai pris assez connaissance de leur situation pour juger de leur influence commerciale, morale et politique, sur les îles. Cette situation et cette influence ne me sont pas paru assez considérables ni assez digne de l'intérêt que la plupart des nations civilisées semblent manifester pour l'Afrique, et encore moins en rapport avec les besoins des populations et du sol de ces riches contrées. A quelques exceptions près, l'Afrique est encore comme au temps de la traite officielle; s'il y a de moins les affreux

des esclaves qu'on y voyait autrefois, il y a de plus la répression de ce trafic infâme qui, exercée dans le but le plus louable, ne l'atténue même pas, puisque, comme l'ont déjà fait observer des philanthropes de plusieurs pays, elle est la cause de plus nombreuses rancunes, et que ce commerce impie n'en continue pas moins d'une manière effrayante.

Politiquement, rien n'est plus absurde que ce pêle-mêle de pavillons et de forts disséminés, devenus désormais inutiles à ces honnêtes parcsages d'hommes. A l'avenir, ils ne peuvent plus être, situés comme ils le sont, d'une cause d'embarras, de collision même entre les possesseurs, et un obstacle assez grand pour l'organisation du pays. Les puissances intéressées devraient donc s'entendre, non-seulement pour faire disparaître ce principe de désaccord, mais encore pour soumettre, par contrées bien déterminées, toute l'Afrique à leur action civilisatrice. Dans tous les temps, des congrès, des conférences ont réglé les affaires de territoire; pourquoi, dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation, ne les réglerait-on pas en Afrique? Et c'est là que, dans le même intérêt, en cas de guerre avec les métropoles, on pourrait plus facilement garantir (au moins pour un temps donné) cette neutralité qui n'a été qu'un rêve ailleurs.

La situation commerciale de la côte occidentale d'Afrique a été si bien définie dans le rapport adressé, en 1839, au ministre de la Marine, par M. le commandant Bouët, à la suite de l'exploration de la *Malouine* (283), qu'il est évident qu'il sera bien difficile d'y ajouter quelque chose d'intéressant. Ce travail, qui a dû coûter autant de soin que de science, est le guide le plus précieux des voyageurs d'Afrique, pays où le commerce arrivera cependant à une grande extension, les grands développements, que par la mortification des indigènes, par une meilleure exploitation des produits du pays et par la fécondation de son sol, choses complètement oubliées ou négligées jusqu'à ce jour sur la malheureuse partie du continent africain. Et c'est pourtant pour avoir méprisé les premiers éléments d'une bonne colonisation que les établissements européens se sont trouvés comme atrophies, dès que l'objet qui les avait fait créer a été réprouvé comme un crime par tous les gouvernements.

Les trois associations américaines elles-mêmes, qui ont fondé Libéria, Cap-Town, la mission d'Afrique, ne se sont pas assez occupées, il me semble, de ces considérations; de plus, elles ont fait la faute grave d'agir séparément, au lieu de se réunir et d'imprimer à leur colonisation une direction unique qui aurait évité tout dissentiment et présenté leurs moyens de progrès.

Les Hollandais, ces anciens maîtres en commerce et en colonisation, laissent main-

tenant leurs comptoirs d'Afrique dans un tel abandon, qu'on n'y trouve pas l'ombre d'une institution quelconque.

Les Danois, qui avaient promis les premiers la liberté à leurs esclaves, sont dans le même cas. Ils ont fait, comme les Hollandais, quelques essais de culture insignifiants et qui n'ont pas eu de succès.

Les Anglais, au contraire, au cap Coast, ont réussi dans tous les essais qu'ils ont tentés sur les productions coloniales. J'ai été moi-même sur la belle habitation nommée *Napoléon*, où j'ai admiré la belle venue de plusieurs milliers de caféiers en parfait rapport; mais les Anglais se sont bornés là et à d'autres faibles essais; ces puissants insulaires, qui ont pris l'initiative de l'émancipation des esclaves et de la répression de la traite des noirs, devaient et pouvaient faire davantage.

Les Espagnols, ce peuple jadis si riche en grandes colonies, et si puissant qu'il faillit réaliser le rêve d'une monarchie universelle, mais aujourd'hui si déchu, n'a pu encore que planter son pavillon sur la belle île de Fernando-Pô.

Enfin les Portugais, cette nation la première maîtresse de la mer, qui posséda un si vaste empire colonial et des sources si fécondes d'une intarissable richesse, cette nation, aujourd'hui aussi faible en Europe qu'ailleurs, ne donne signe de vie que pour pressurer et ruiner ses jolies colonies d'Afrique.

Voilà le résumé de la situation actuelle de cet immense littoral du continent africain; c'est au milieu de ces circonstances que la France, mue par une pensée de commerce et de civilisation, vient d'y jeter simultanément trois comptoirs qui, n'étant encore qu'à l'état d'ébauches, devraient être abandonnés si on n'avait l'espoir fondé de voir ces baraquements provisoires faire bientôt place à des établissements plus dignes de la France et plus en rapport avec ceux des étrangers. Il faut espérer, de plus, que la France fera des efforts persévérants pour obtenir, à Grand-Bassam et à Assinie, au moins deux points commerciaux d'une haute importance, et, au Gabon, un port maritime indispensable et une belle colonie tout à la fois.

Par colonie, j'entends un grand établissement de culture des denrées intertropicales, pour lequel la métropole ferait les frais de tous les instruments de production convenables au sol et au climat, et fournirait tous les objets nécessaires, de la meilleure fabrique et aux meilleurs prix, en échange des denrées qu'elle en exporterait.

Il n'y a pas ici à s'occuper si la terre rendra ce qu'on lui demande, ce n'est plus une question; il faudra avoir soin simplement de ne pas planter des cannes à sucre là où il conviendrait mieux de mettre du café, ni

(283) Voir, au sujet de cette exploration, les détails donnés dans le numéro d'octobre 1843, t. I^{er} de la *Revue coloniale*, p. 512.

planter du café là où le terrain convient mieux au coton ou au cacao, etc.

« Le grand problème à résoudre, le prodige à faire, le miracle à opérer, sera d'amener au travail ces populations si oisives par leur nature, car il ne faut pas songer aux blancs ; ces pays torrides n'ont d'autre alternative que de rester stériles perpétuellement ou d'être fécondés par les noirs qui en sont les agriculteurs naturels.

« Il faudrait donc, par des encouragements et des lois, y organiser la propriété et le travail, et y régler les rapports entre le propriétaire et le travailleur, à la manière d'Europe, où les laboureurs fécondent les terres d'autrui moyennant un salaire ou une part des produits établie par l'usage ou par des contrats volontaires faits de bonne foi et synallagmatiques.

« On pourrait arriver plus promptement à un résultat en profitant de l'esclavage actuel, en limitant irrévocablement le temps de travail pour acquérir la liberté. Ce serait une libération établie même au cœur des pays et sur des bases plus morales, plus efficaces que l'impuissante répression par les traités et les croiseurs. La vraie philanthropie même n'aurait qu'à s'en applaudir.

« Il faudrait également faire concourir à cette grande entreprise les sociétés commerciales, industrielles, philanthropiques et religieuses, mais simultanément et avec un centre commun qui ne peut être que le gouvernement et son autorité ; il faudrait agir par associations opérant par de grands fonds, et éviter les inconvénients d'un monopole privilégié, exclusif, trop contraire à la liberté du commerce, et les inconvénients, peut-être plus nuisibles encore, d'une concurrence jalouse et tracassière.

« Ausurplus, quel que soit le système adopté, il ne faudrait jamais perdre de vue les intérêts de notre industrie, cette véritable mère de toute colonie ; les développements de notre navigation, qui est aussi une de nos premières industries et peut-être le premier élément de notre puissance, et se rappeler aussi que les nègres sont des hommes, qu'il faut les traiter comme tels, les instruire, les moraliser, les gouverner, et qu'il ne faut jamais les tromper. »

§ IV. — *Extrait de la relation du voyage fait en 1843, dans le royaume de Dahomey, par M. Brue, agent du comptoir français établi à Whydah* (286).

« Le 28 avril, le roi nous envoya, par un de ses eunuques, le bâton royal qui devait nous servir de sauf-conduit, et, le 2 mai, je partis accompagné de don Francisco, Brésilien établi à Whydah depuis quarante-deux ans, et qui exerce une très-grande influence sur la politique du pays. Nous étions portés en hamac par douze nègres qui se relevaient successivement, précédés d'une garde armée et d'une troupe de musiciens. Nous fîmes un heureux voyage.

« A mon approche, le roi se leva, me ten-

dit la main, et m'exprima tout le plaisir qu'il éprouvait à voir un Français. Il n'avait pas oublié que Whydah était jadis un de nos établissements, et que les Français avaient donné la possession du pays à ses ancêtres ; il témoigna le désir d'entrer en relations avec nous.

« Guesoh-Apoji, neuvième roi du Dahomey, est un homme de haute taille ; il a des formes agréables et ne paraît pas avoir plus de cinquante ans. Aidé de don Francisco, qui lui fournit les moyens de soutenir l'insurrection, il est parvenu au pouvoir en détrônant son frère, que ses sujets avaient pris en aversion à cause de ses vices et de son despotisme. Il le tient enfermé dans son palais et le fait garder à vue ; ses sujets n'en parlent qu'avec la plus grande circonspection.

« Après s'être entretenu pendant quelque temps avec nous, il but au roi des Français et à la prospérité de notre commerce à Whydah ; puis il nous congédia. En retournant, nous remarquâmes un spectacle affreux qui nous avait échappé d'abord. Tout autour de la maison royale s'élevaient de petits hangars sous chacun desquels on voyait des hommes bâillonnés tellement garrottés, que les liens avaient disparu sous l'enlure des poignets, et servant pour ainsi dire de lièze à des chevaux ; on attendait le coucher du soleil pour sacrifier hommes et chevaux. Un frisson d'horreur s'empara de moi, et je me retirai dans une maison du roi qui nous était destinée.

« La ville de Dahomey est bâtie en argile, les habitations sont couvertes en paille comme celles de Whydah. D'après l'usage du pays, chaque prince régnant fait construire sa demeure ; toutes les maisons royales sont renfermées dans la même enceinte et n'ont qu'un rez-de-chaussée ; une seule est élevée d'un étage, c'est celle du conquérant de Whydah. A l'époque des coutumes elle est tapissée de cowris à l'extérieur. Les nègres de ce pays sont mieux constitués que ceux du littoral. La ville est bâtie sur un plateau élevé ; à l'ouest se trouve un bassin d'une très-grande étendue et d'un aspect pittoresque qui fournit de l'eau à la ville. Je remarquai la maison de castration, peine qu'on inflige habituellement aux chefs des ennemis vaincus. Au fond du paysage, et à la distance d'environ douze lieues, se dessinent deux hautes montagnes, les seules que nous ayons vues ; le climat est très-sain, il ne règne aucune des fièvres qui ravagent le littoral et dont les habitants de Dahomey sont souvent victimes quand ils descendent au bord de la mer. Tous les arbres, à l'exception de quelques palmistes, ont été plantés ; ils sont d'assez belle venue, et produisent une graine qui, outre la graine, renferme une graine végétale que les nègres emploient dans l'appât de leurs aliments ; comme à Agrim, on y voit le coton, que les indigènes cultivent en petite quantité, et l'indigo sauvage.

qu'ils emploient avec succès dans la teinture de leurs étoffes. Les tigres et les hyènes, quoique nombreux, attaquent rarement l'homme : il n'est pas rare de les voir traverser la ville ; le tigre est considéré comme fétiche, et il est défendu de le tuer sans nécessité. Le cas échéant, on est obligé de rapporter les moustaches aux ministres du fétichisme. Les perdrix sont très-abondantes.

J'envoyai les cadeaux que les anciens commandants du fort français avaient l'habitude de faire au roi, et, sur son invitation, je me rendis auprès de lui pour assister à la coutume qu'on célébrait ce jour-là. Accompagné de mon interprète, je traversai plusieurs cours et j'entrai dans une dernière enceinte. Le roi s'y tenait sous un grand parasol d'environ cinq mètres de rayon, couvert en damas rouge et bordé de bandes blanches sur lesquelles étaient grossièrement peintes des têtes d'homme et d'animaux ; à dix pas de distance, les eunuques qui m'avaient introduit se prosternèrent en se couvrant de poussière la tête et les bras. Je saluai le roi, et ces infortunés me conduisirent auprès de lui en se traînant sur leurs mains et leurs genoux. Comme la première fois, le roi se leva à mon approche et me tendit la main. Il me questionna longtemps sur l'état de la France, sur son gouvernement, sur la manière dont nous faisons la guerre, sur la quantité de soldats dont se composaient nos armées, et notamment sur les moyens que nous avions employés pour résister à l'Europe entière ; il me fit quelques questions sur Napoléon, sa stature et ses formes : plus satisfait qu'étonné de mes réponses, il fit servir de la bière et nous bûmes à la santé du roi des Français et de sa famille, qu'il savait déjà être nombreuse. Il me fit placer vis-à-vis de lui et ordonna de commencer la célébration de la coutume. Il était couvert d'un pagne de damas cramoisi broché. Il avait la tête nue, et portait aux pieds des sandales garnies en corail ; il était assis sur un riche sofa ; une négresse tenait à son côté une robe de velours doublée en satin blanc. Le ride du parasol était occupé par des soldats et des femmes armés de sabres et de fusils ; à gauche de la troupe que j'évalue au nombre de huit cents, était placé à la droite du roi. Derrière se trouvaient les concubines d'un très-grand nombre, gardées par des eunuques qui portaient sur la tête de petites couronnes en argent. A droite du roi, se tenait le minga (premier ministre), entouré des officiers ; tous étaient sous leur parasol et portaient le grand costume de fête : ils portaient une tunique courte en soie et des pantalons du même tissu à la façon des Maures et s'arrêtaient aux genoux. Une partie de leurs avant-bras était couverte d'un large bracelet fait d'une large plaque d'or ou d'argent, selon le rang qu'occupait le cabocir. A gauche du roi se tenait le méhou (deuxième ministre), entouré d'un nombre égal de cabocirs et vêtu de la même manière. Derrière eux étaient placés les soldats-hommes, la plupart armés

de fusils ; quelques-uns avaient des arbalètes, d'autres portaient des arcs d'un mètre de longueur et des carquois garnis de flèches empoisonnées. Le fond de la scène était aussi occupé par des troupes. Devant nous étaient les féticheros (ministres du fétichisme) ; mon interprète les disait Mandingues : en effet, ils parlaient un idiome différent et portaient une tige de fer en forme de quenouille et surmontée de différentes figures grotesques fort bien travaillées. Devant les Mandingues étaient d'autres féticheros portant des queues de chevaux qu'ils agitaient toutes les fois que le roi buvait ou éternuait, afin de chasser le mauvais sort qu'on pourrait, selon eux, lui jeter dans un de ces moments. Les musiciens occupaient le côté gauche ; leurs instruments consistent en tambours de différentes dimensions, en trompes de dents d'éléphants, en une espèce de flûte, et en une cloche de fer sur laquelle ils battent avec une baguette. A côté des musiciens paraissaient les ambassadeurs des peuples et royaumes voisins : je remarquai ceux du roi d'Onim (Lagos) et des républiques de Portonovo et d'Agué. Enfin venaient les chanteurs. Chaque roi a sa troupe de rhapsodes entretenus pour conserver la mémoire de son règne : par ce moyen il supplée à l'histoire.

Après le chant de l'hymne en l'honneur du conquérant de Whydah, les troupes commencèrent à défilier ; chacun des cabocirs était à la tête des siens, drapeau déployé ; vint ensuite l'armée de femmes commandée par des chefs du même sexe, puis les concubines du roi portant divers objets. Quelques-unes traînaient des voitures, d'autres des chevaux en bois de grandeur naturelle, des meubles, des vases, des malles, des glaces, des chaises à porteurs, des orgues de Barbarie, du corail, et une foule d'objets européens destinés à des usages opposés et bizarrement mélangés. Dans le nombre je remarquai un oiseau en filigrane d'argent fort bien travaillé, c'était l'ouvrage d'un Maure ; il y avait aussi des statues sculptées par les nègres avec beaucoup de goût. Les femmes étaient suivies par les eunuques ; après elles venaient des hommes chargés des trophées conquis dans les dernières guerres : c'étaient des drapeaux, des boucliers garnis de crânes humains, des armes de toute espèce, des tuniques, des pagnes, des verroteries et des casques surmontés de crâneaux, qui rappelaient la coiffure mythologique de Cybèle ; venaient ensuite les troupes des musiciens pris dans les diverses peuplades détruites. Le méhou (deuxième ministre), et percepteur des impôts dans la partie du royaume situé au sud de Dahomey, précédait le minga (premier ministre), chargé de la partie nord ; ce dernier était suivi d'une troupe d'environ soixante hommes que don Francisco me dit être des anthropophages amenés en captivité sous les premiers rois du Dahomey et conservés par leurs successeurs. On a soin de leur donner des esclaves pour femmes afin de perpétuer

leur race : on s'en sert lorsque le roi condamne un chef ennemi à être mangé ; la victime est alors garrottée et voit faire les apprêts de la chaudière qui doit la recevoir. Parmi eux je remarquai un vieillard portant une barbe d'une blancheur éclatante ; il portait attaché à son cou une petitealebasse, dans laquelle il buvait le sang des victimes quand le roi le lui ordonnait : les fonctions de cet homme contrastaient singulièrement avec sa physionomie patriarcale. Enfin, venait la garde du corps, composée de femmes, au milieu desquelles se trouvait le roi, porté dans un hamac d'étoffe blanche. Nous suivîmes le cortège qui se rendit au marché, sur lequel s'élevait un grand échafaudage recouvert en soieries de diverses couleurs. Le roi, m'ayant fait appeler, me donna en cowris la valeur de dix francs ; après moi vint le tour des cabocirs, suivant l'ordre hiérarchique, puis celui des marchands. Quand il eut distribué ses largesses aux principaux du pays, il monta sur l'échafaudage et se mit à jeter des cowris et du pain de maïs au peuple, qui se rua sur le cortège. On prit ensuite la route du palais où allaient avoir lieu les holocaustes humains. Pour moi, fatigué des émotions de la journée, je m'en tins aux premiers actes du drame, et je ne voulus pas assister au dénouement.

« A l'époque des coutumes, toutes les affaires commerciales et judiciaires restent suspendues, ce qui m'obligea à prolonger mon séjour au delà du terme que j'avais fixé.

« J'eus la visite d'un Maure qui fabriquait des coussins en peau ; mon interprète m'ayant dit que cet homme venait de l'intérieur et de loin, je lui offris de l'eau-de-vie et je le questionnai beaucoup. Tout ce que je pus savoir de lui, c'est qu'en marchant une lune dans la direction du nord-est, qu'il me désigna de la main, on arrivait à une mer d'eau douce sur laquelle naviguaient des navires, et dont les bords sont habités par des blancs qui connaissent les livres. Je compris qu'il voulait me parler du Niger, et que les blancs par lui indiqués devaient être des Maures. Cet homme me dit être en relations suivies avec des voyageurs qui parcourent ces contrées ; il me montra un livre arabe, et par sa conversation, que mon interprète me traduisait, je compris qu'il était de la religion du Koran. Je lui demandai si un blanc pourrait arriver sans danger jusqu'aux bords de la mer dont il m'avait parlé ; il me répondit qu'il fallait traverser des pays inhospitaliers, mais qu'avec des précautions, toutefois, on pouvait sans crainte arriver jusqu'au Niger.

« Le gouvernement du Dahomey est complètement despotique. Le roi est le seul homme libre ; les chefs, premiers esclaves, sont obligés de payer un tribut annuel qui augmente en raison des fonctions : le minga est le plus fort contribuable, puis le méhou, ensuite les cabocirs, par ordre hiérarchique ; quant aux marchands, ils sont imposés pro-

portionnellement à l'étendue de leur commerce. Le roi a droit de vie et de mort sur ses sujets.

« Une certaine nuit, le roi nous fit prévenir de ne laisser sortir aucune des personnes attachées à notre suite ; cet avis m'étonna et j'en demandai la cause : on me répondit que le roi avait choisi cette nuit pour exécuter les condamnés pour délits politiques ; ces exécutions devaient se faire mystérieusement et dans les ténèbres : aussi était-il interdit, sous peine de mort, de sortir. Des bandes armées parcouraient les rues et avaient ordre de tuer indistinctement tous ceux qu'ils rencontraient. Le lendemain, jour de sinistre mémoire, en entrant par la grande porte du palais, je remarquai de chaque côté et en dehors un parallélogramme formé en argile, sur lequel étaient fixées les têtes des victimes de la nuit précédente ; j'en ai compté soixante-quatre à cette entrée seulement. Ces malheureux avaient été immolés sur le seuil, et je fus obligé de marcher dans la boue qu'avaient formée le sang et l'eau-de-vie qu'on avait répandus.

« La coutume se célébrait dans une cour ; le roi, ombragé par un parasol, était assis sur un trône dont les marches étaient incrustées de verroteries, de corail et de dents humaines. Au-dessus d'un grand tambour colossal, dont le tour était garni de la même manière, flottait, en forme de drapeau, un grand pagne, fait de pièces et de morceaux empruntés aux différentes espèces de tissus européens, mélangées avec celles du pays : le parasol et le tambour étaient l'emblème de la force, et le pagne celui de la richesse. On dansa et on chanta les louanges du roi, qui fit quelques largesses à son peuple. Le roi m'ayant mandé, m'offrit à boire avec. Une femme, pendant ce temps, lui couvrit le visage d'un voile blanc, les féticheros brandirent leurs queues de cheval, les soldats agitèrent leurs sonnettes ; tous se prosternèrent jusqu'à ce que le roi eût bu. Voyant que je regardais les crânes appendus à son trône, il les prit dans sa main l'un après l'autre, et me fit l'histoire des guerres auxquels ils avaient appartenu. Après le récit de ses exploits, le roi me conduisit à mon siège, et nous fûmes à l'instant entourés des principaux cabocirs, qui venaient faire leur cour. Je remarquai parmi eux deux fous qui avaient la figure bizarrement tatouée et qui portaient des vêtements tout bariolés.

« Après la cérémonie, on introduisit deux hommes couverts d'un pagne blanc ; on les fit placer en face du roi. Ces hommes savaient qu'ils allaient mourir, mais ils étaient d'une impassibilité telle, que ma présence paraissait absorber toute leur pensée. Le roi leur fit remettre la valeur de 5 francs en cowris et un flacon d'eau-de-vie, afin de pourvoir aux besoins de leur voyage. Le premier féticheros se pencha à leur oreille et les chargea de diverses commissions auprès des ancêtres du roi ; on les conduisit ensui-

sur un des côtés de l'enceinte, où l'on voyait, adossé dans la terre, un pieu tel qu'on en rencontre dans quelques-uns de nos abattoirs. On les fit agenouiller, et deux hommes de la troupe du minga, armés d'un sabre très-court, leur coupèrent la tête en frappant de coups répétés. Après l'exécution, les bourreaux chargèrent les cadavres sur leurs paules, et allèrent les jeter dans les fossés qui bordent le mur d'enceinte d'Abomey, en ayant soin, toutefois, de garder les cow-ries, les pagnes et l'eau-de-vie.

« Les jours suivants, répétition des mêmes horreurs, avec cette différence que le supplice de la croix remplaçait la scène du pilori. Je vis un arbre qu'on avait dépouillé de ses fruits, et en guise desquels on avait posé des têtes humaines. A l'ombre de ces arceaux funèbres, le roi fit servir aux cacochirs un banquet d'où les femmes étaient exclues. J'évalue à plus de mille le nombre de victimes qui furent sacrifiées dans ces fêtes de sang.

« Ce ne fut qu'à l'expiration de ces fêtes que je pus obtenir audience du roi et lui parler d'affaires. Je lui montrai la lettre du ministre de la marine qui nous autorisait à prendre possession du fort. Quoique ne sachant pas lire, il en exigea une copie, et il m'investit du commandement du fort, ainsi que de celui du village des Français.

« Les cacochirs vinrent me faire la réception d'usage, avec des danses et des défilés de mousqueterie. Dès ma première entrevue avec le roi, j'avais sollicité la grâce de neuf hommes condamnés à mort, appartenant au village français. Je désespérais d'obtenir leur pardon, lorsque je les vis entrer garrottés dans la cour de notre

habitation, conduits par le méhou et par un détachement de ses troupes. Arrivés devant mon logement, on les fit agenouiller, et le méhou leur apprit que le roi leur avait fait grâce à ma sollicitation; il leur adressa une longue allocution pour les porter à la reconnaissance et à une meilleure conduite; je fus ensuite engagé à délier les liens du principal de ces condamnés, et les soldats du méhou délièrent les autres. Dans la soirée, le roi vint nous faire sa visite, et nous fûmes autorisés à partir (287). »

GUYANE. — Vaste région de l'Amérique méridionale, isolée par les fleuves de l'Amazonie, le Rio-Negro, le Cassiquiare et l'Orénoque. Elle se divise en cinq parties : la Guyane espagnole ou colombienne, la Guyane anglaise, la Guyane hollandaise, la Guyane portugaise ou brésilienne, et la Guyane française. Nous nous occuperons seulement de cette dernière, qui nous intéresse à tant d'égards. Nous ferons connaître l'état actuel de ses différentes populations, sans négliger de parler des colonies pénitenciaires de transportés que le gouvernement français a formées dans ce pays depuis 1848; nous donnerons enfin quelques notions sur les Indiens Galibis, l'une de ses principales peuplades indigènes.

§ 1^{er}. — *Notes ethnographiques et statistiques sur la Guyane française, par M. Jules Itier (août 1843 [288]).*

La population de la Guyane se compose d'Européens, de créoles, d'individus de sang mêlé, de noirs libres, esclaves, et de quelques rares tribus d'Indiens aborigènes.

Déclaration faite de ces derniers et de la garnison, la colonie comptait :

Au 1 ^{er} janvier 1837,	5,050	libres et	16,592	esclaves.	Total	21,648
Au 1 ^{er} janvier 1842,	5,746	—	14,883	—	—	20,629
Augmentation en 5 ans,	690	—	—	—	—	'
Diminution en 5 ans,	'	—	1,709	—	—	1,019

Population blanche. — Travail des Européens à la Guyane. — La population blanche n'est que pour 1,000 à 1,100 individus dans les 116, formant le chiffre de la population libre sédentaire de la colonie : elle se compose de créoles (c'est ainsi qu'on appelle les individus nés dans la colonie), et d'Européens venus pour y chercher fortune ou, au moins, des moyens d'existence. J'ai vu ailleurs quels sont à la longue les effets du climat de la Guyane sur les individus de race blanche. J'ajouterai ici que, contrairement à une opinion généralement admise, je suis fondé à penser que ce climat traite à peu près de la même manière le créole et l'Européen, alors que ce dernier a été acclimaté par un séjour d'une année environ, pour pendant lequel il a vu diminuer plus ou moins rapidement cette dose de vitalité qu'il possédait à son arrivée d'Europe, et qui est la conséquence d'un sang riche en énergie, circonstance qui, dans le cours de

la première année, le prédisposait aux effets de l'insolation.

Les fièvres intermittentes de marais et les maladies qui les accompagnent atteignent à peu près également le créole et l'Européen. Toutefois, ce dernier reste plus longtemps sujet aux maladies inflammatoires aiguës dites fièvres pernicieuses et typhoïdes, qui enlèvent quelquefois le malade au troisième accès.

Le travail de la terre à la Guyane peut-il offrir au blanc créole ou européen des moyens d'existence? Nous n'hésiterons pas un instant à répondre affirmativement à cette question.

Il est tout à fait démontré pour nous qu'une famille de cultivateurs placée dans un des lieux sains qu'offrent en assez grand nombre les quartiers de l'île de Cayenne, de Mana, de Macouria, de Kaw, de l'Oyapock et de Mapa, et qui serait pourvue d'une petite maison, de vivres pendant dix-huit mois, d'ou-

(287) Voy. l'article WEYDAN.

(288) *Revue coloniale*, juin 1844.

tils, et d'un abatis défriché depuis deux ans, pourrait se suffire à elle-même et prospérer, d'abord en cultivant des vivres, tels que maïs, riz, bananes, maniocs, ignames, etc.; puis, en étendant peu à peu ses soins, soit à la culture (en terre haute de montagne et de plaine) du cacaoyer, du caféier, du cotonnier, du giroflier, du muscadier, du cannellier et du vanillier, soit surtout à l'élève des bestiaux, et enfin à l'exploitation des immenses forêts de la Guyane. Ces occupations, ces travaux sont loin, en effet, de dépasser les forces d'un Européen qui se nourrit passablement, et dont l'intelligence et les connaissances lui suggéreront promptement l'emploi d'une foule de procédés propres à alléger le poids de ses fatigues. Ainsi la charrue substituée à la houe, et la production des engrais, par suite de l'élève mieux entendu du bétail, amélioreraient certainement d'une manière notable les conditions de la culture par les blancs.

Les expériences faites sur plusieurs points des côtes de la Guyane ne laissent aucun doute sur la possibilité, pour les Européens, de se livrer à la petite culture. Ainsi, en ce qui concerne le poste actuel de la Mana, situé à deux lieues et demie de l'embouchure de cette rivière, les Européens qui l'ont habité s'accordent à dire qu'avec quelques heures de travail par jour ils obtenaient abondamment de la terre tous les produits nécessaires à leur consommation (289).

J'ai rencontré à Kaw, dit le sieur Lorenzo, un ancien grenadier du régiment d'Alsace, venu à Cayenne en 1792. Cet homme, du nom d'Albrek, âgé aujourd'hui de 72 ans, a fait fort souvent partie des détachements envoyés dans les forêts à la poursuite des nègres marrons. Il a quitté le service en 1809 pour se livrer à la culture des terres, et il a pris part, pendant de longues années, aux travaux de dessèchement dans les terres basses des pays les plus malsains; il lui arrivait même souvent de doubler dans la journée la tâche imposée au nègre de pelle. Sa nourriture, si l'on en excepte le vin, ne se composait cependant que des aliments produits dans la colonie: c'était, le plus ordinairement, de la cassave et de la pimentade. Albrek travaillait à toute heure du jour et en toute saison: eh bien, il n'a jamais eu que quelques indispositions passagères. On a dû le congédier de plusieurs habitations, parce qu'il y décimait les ateliers en fixant, pour la tâche de chaque nègre, le travail qu'il exécutait lui-même en six heures. Cet homme, que j'ai vu, jouit encore d'une bonne santé, et, n'était sa vue, qui s'est considérablement affaiblie, il ne connaîtrait pas d'infirmité. Après m'être fait rendre compte par lui-même des détails qui précèdent, je lui demandai si l'on pouvait espérer que des cultivateurs venus de France, que les Alsaciens, par exemple, habitués aux travaux de la terre,

pourraient s'y livrer comme il l'a fait à Guyane. « Oh ! me répondit-il, nous étions plusieurs grenadiers qui travaillions ensemble; mais ils sont presque tous morts promptement, et sur 100 cultivateurs de mon pays à qui l'on imposerait la tâche du nègre, to en leur fournissant une nourriture substantielle, telle que du pain et du vin, il en mourrait peut-être bien 90 la première année.

Après avoir exposé quelques-uns des faits constatés dans mon enquête, je crois à propos de résumer, le plus succinctement possible, l'opinion que je me suis faite sur la question de la limite du travail du cultivateur européen à la Guyane, comme sur les conditions de son existence.

En général, dans presque tous les essais de colonisation, l'espèce des émigrants toujours porté en soi une cause inévitable et profonde d'insuccès.

En ce qui concerne la déportation faite à Sinnamary en 1794, personne n'a été, sans doute, tenté d'y voir un essai de colonisation. Colonise-t-on un pays avec des hommes politiques, des prêtres, des vieillards, qui brusquement arrachés aux habitudes d'une vie aisée, et tourmentés d'inquiétudes, auraient, dans le dénûment où on les a laissés et dans la situation morale de leur esprit, trouvé dix fois la mort dans le lieu plus salubre du monde? Sinnamary est assurément un endroit encore mal assaini bien que sa situation se soit améliorée sous ce rapport par l'effet des anciens défrichements; mais ce n'est point une terre nouvelle, comme on serait en droit de le penser par le nombre des victimes dont elle a regorgé. Transportés à Sinnamary avec la condition facile qu'ils y mourraient, les fructidorisés auraient subi partout ailleurs l'effet de cette condamnation politique.

Il convient donc, selon moi, de cesser d'invoquer contre la salubrité du climat de la Guyane le résultat des expéditions du Kourou, de Sinnamary, de Laussadelphie, etc. L'enquête des faits divers qui se sont produits depuis trente ans suffit aujourd'hui pour déterminer à quelle condition les cultivateurs blancs peuvent être introduits à Guyane. Ces conditions, les voici sans développements, ce qui précède en tout lieu :

1° S'établir sur des terres desséchées défrichées depuis quelque temps, situées autant que possible, au vent des marécages multiplier les dessèchements; choisir de préférence les terres hautes de plaine et environs de Cayenne, de Mana, de la rade de Macouria à Kourou, de la montagne d'Agout et du lac Mapa;

2° Former des villages, afin que leurs habitants puissent jouir de tous les avantages physiques et moraux de l'association l'homme n'étant un être complet qu'en société;

3° Être pourvu d'habitations, d'ins-

(289) Voir le Précis sur la colonisation des bords de la Mana, publié en 1835 par le département de la marine.

ents de culture, et des meubles indispensables à une exploitation, ainsi que d'une mase de dix-huit mois de vivres ;

1° Se borner à la production des plantes précieuses, pour assurer d'abord la subsistance des habitants, et à la culture du cacao, du cacaoyer, du cotonnier, du girolier, du muscadier, du cannellier, du vallier et de l'indigofère, pour trouver dans ces précieux produits des moyens d'échange ;

2° Ménager, au début, les forces des travailleurs, en ne consacrant que 6 à 7 heures par jour aux cultures, le matin et le soir ; remettre, sous ce rapport, comme sous celui du régime hygiénique à suivre, les choses à une discipline militaire ;

3° Diriger leur activité vers l'exploitation des immenses forêts de la Guyane, et surtout vers l'élevé du bétail, qui, en procurant des engrais, pourrait donner le moyen de cultiver en terre haute le colonnier, le rocouyer, et peut-être la canne à sucre ; s'occuper, dès lors, d'améliorer les pâturages naturels et de se procurer des fourrages secs, destinés à être consommés à l'étable.

A ces conditions, l'on introduira à la Guyane des cultivateurs européens, qui obtiendraient bientôt une aisance à laquelle il ne leur aurait pas été permis de prétendre dans leur patrie.

Population de sang mêlé. — Les préjugés de caste sont, comme on l'a déjà dit, moins prononcés, moins vivaces à la Guyane française qu'aux Antilles : on ne les rencontre guère que dans les salons et chez les dames blanches, qui se regarderaient encore comme humiliées de recevoir à leur table, ou même chez elles, un habitant de sang mêlé et de sang africain. Le véritable esprit de racialisme, qui classe aujourd'hui, quoi qu'on en dise, les hommes par les sentiments du cœur, l'éducation et le mérite, et non par la couleur de leur front, commence à faire justice de ces idées verrouillées au sein des créoles d'un esprit élevé que compte la Guyane. Ajoutons que la population de sang mêlé se rend chaque jour plus digne de considération par sa manière de vivre comme par ses mœurs. Les sacrifices qu'elle s'impose pour donner de l'éducation à ses enfants sont fort louables, et plusieurs membres de cette classe occupent déjà, soit comme membres du conseil colonial, soit par leur profession libérale, une bonne position dans la colonie.

Population noire libre. — Quant à la population noire libre, les nouveaux affranchis ont une véritable antipathie pour le travail de la terre, qui est, après tout, pour eux le symbole poignant de l'esclavage. Les seuls qui sont libres depuis longtemps sont ceux qui ont plus ces idées ; ceux surtout qui résistent de petites habitations dirigent le travail de leurs quelques esclaves, et y prennent une part directe ; toutefois, cette classe compte beaucoup d'individus dont les moyens d'existence sont fort problématiques.

Population noire esclave. — Le sort du

noir esclave est pénible à la Guyane, plus pénible qu'aux Antilles, non que l'esclave soit plus en butte aux mauvais traitements de son maître, non qu'on lui impose une plus grande somme de travail, non qu'on fasse une moins large part à sa consommation personnelle ; tout au contraire, son logement vaut, à peu près, celui des paysans de nos provinces pauvres ; sa nourriture est abondante, par suite des distributions de salaison et de tafia qui lui sont faites, et au moyen du jour qui lui est accordé par quinzaine pour cultiver ses vivres. Il reçoit, lorsqu'il est malade, tous les soins nécessaires dans l'hôpital de chaque habitation, lequel est toujours muni d'une pharmacie complète, et dispose d'un médecin au moyen d'un abonnement annuel. Il résulte de plusieurs relevés que les nègres coûtent, l'un dans l'autre, 6 à 7 francs par année pour le service médical.

Mais l'isolement des ateliers paralyse les faibles éléments de bonheur et de bien-être que l'esclavage laisse encore subsister. Ainsi les nègres ne peuvent, en raison de l'éloignement des ateliers, se livrer à un commerce d'échange qui, en les excitant à travailler et à produire, leur procurerait des jouissances et ferait naître chez eux le désir de la propriété, si profitable à la société humaine. Ils ne peuvent entretenir de rapports d'atelier à atelier qu'au prix de courses longues et pénibles, qui, exécutées le plus souvent pendant la nuit, les excèdent de fatigue, surtout s'il faut, le lendemain, reprendre la pelle.

Cette absence de relations des nègres entre eux est une des causes les plus influentes de l'état peu avancé de civilisation où sont les esclaves à la Guyane : ils sont encore, dans certains ateliers, presque aussi bruts qu'au jour de leur immigration, et il s'y ajoute cette taciturnité, cet air de tristesse qui caractérise la vie sauvage.

Les nègres travaillent généralement à la tâche. La tâche faite, le temps du nègre lui appartient ; il en dispose à son gré, soit pour la pêche ou la chasse, soit pour la culture de ses vivres, pour laquelle on lui concède en outre, ainsi que je viens de le dire, un samedi tous les quinze jours, indépendamment des dimanches et jours fériés. Il est arrivé quelquefois que les travaux d'exploitation ont exigé impérieusement la coopération des nègres un jour de fête ou de samedi concédé. Dans ce cas, on leur paye exactement leur journée à raison de 1 fr. 50 cent. ou on la leur remplace dans la semaine qui suit : ainsi la tâche a tous les caractères d'un contrat entre le maître et l'esclave : situation bizarre, lorsqu'on réfléchit que, des deux parties contractantes, une seule peut dire : Je veux ; mais c'est que les principes éternels de justice viennent encore se faire jour à travers l'injustice permanente de la possession de l'homme par l'homme, et étendre leur garantie tutélaire sur les intérêts du maître et de l'esclave. Du jour où le maître manquerait à ses engagements vis-à-vis de

son esclave, il n'y aurait plus de travail à la tâche possible, et les avantages de ce mode seraient perdus pour tous deux.

La promiscuité des sexes est un goût que l'esclavage entretient chez le nègre. Quels que soient les encouragements de son maître pour qu'il se marie, il s'y décide difficilement, et, s'il cède à l'appât des faveurs qui lui sont promises, son union est rarement de longue durée : les époux ne tardent guère à se séparer ; le mari abandonne insoucieusement ses enfants. N'est-ce pas encore là un des fruits amers de l'esclavage, ou bien manque-t-il au nègre l'instinct de la philogénie ?

Il est consacré par l'usage qu'une femme qui a fait six enfants est libre de fait ; elle n'en continue pas moins à jouir de son logement et à recevoir sa ration de vivres et ses vêtements : c'est une prime d'encouragement donnée à la fécondité, et le calcul n'est pas mauvais de la part du colon.

Quoi qu'il en soit, les femmes sont infiniment moins fécondes à la Guyane qu'en Afrique : on en peut chercher la cause dans la vie dissolue qu'elles mènent. On a remarqué que, dans les ateliers écartés et sans voisinage, elles sont assez fécondes pour que le nombre des naissances égale ou dépasse celui des décès, tandis qu'il est des ateliers où toutes les femmes sont stériles, et ce sont principalement ceux qui reçoivent de fréquentes visites de tous les nègres du voisinage.

Le nombre total des naissances égalerait-il celui des décès (et il n'en est rien, puisque, dans l'espace des cinq dernières années, la colonie a vu, par suite de morts, réduire de plus de 1,000 le nombre de ses esclaves), que les forces actives et productrices n'en diminueraient pas moins assez rapidement. Ce double effet tient, comme je l'ai dit ailleurs, à ce que la traite, en n'apportant que des adultes et plus d'hommes que de femmes, a faussé momentanément la proportion naturelle des divers âges et des deux sexes, et qu'il faut à la longue que l'équilibre se rétablisse, conformément aux lois qui président au remplacement des êtres. C'est évidemment bien plus dans ce motif que dans celui qu'on tire de l'insalubrité du climat, qu'il faut chercher les causes de la dépopulation. Les nègres sont soumis, il est vrai, à plusieurs maladies graves, en tête desquelles il faut placer la lèpre, l'éléphantiasis et le pian, mais ces affections sont rares ; les fièvres intermittentes les attaquent plus fréquemment. Ils sont aussi sujets à des maladies inflammatoires qui les emportent rapidement et qu'on a dû souvent prendre pour les effets du poison, non que je pense que le poison n'ait jamais été employé ; mais cette épouvantable protestation de l'esclave est plus rare, Dieu merci, à la Guyane que dans nos autres colonies.

Il existe sur quelques habitations plusieurs exemples de longévité remarquable : j'ai vu des nègres plus que septuagénaires,

et une négresse qui avait atteint l'âge de quatre-vingt-six ans.

La valeur vénale d'un nègre de 1^{re} classe est de 2,500 à 3,000 francs : mais, l'un dans l'autre, les nègres d'un atelier peuvent être évalués à 1,200 ou 1,300 francs.

Il s'est fait pendant mon séjour à Cayenne, un marché qui peut aussi donner quelque idée de la valeur du nègre : le propriétaire d'une sucrerie a trouvé à louer 25 nèges valides à raison de 20,000 kilogrammes de sucre par année ; en supposant le sucre à 40 francs les 100 kilogrammes, le prix de location du nègre est de 320 francs.

On peut évaluer ainsi le rapport annuel d'un bon ouvrier nègre d'après les documents donnés précédemment.

En coton	325 ¹	Valeur moyenne	650 ¹
En sucre	2,800		1,120
En rocou	800		,200

et comme il coûte environ 100 francs par année d'entretien, d'après le détail ci-après :

Nourriture	19 ²⁵
Santé	6 50
Vêtements	20 00
Logement	15 00

Il rapporte, appliqué à la culture du coton, 550 francs, à la culture du sucre, 1,000 fr., à celle du rocou, 1,100 fr., sauf la part afférente aux capitaux que son travail met en valeur ; mais il est à remarquer que ce que l'on entend par un bon nègre pour la culture du cotonnier ne serait souvent qu'un nègre médiocre pour celle de la canne à sucre. Si l'on ne tenait pas compte de cette observation, on s'étonnerait à juste titre que tous les nègres cotonniers ne fussent pas convertis en nègres sucriers.

Population indigène. — La population aborigène devient tous les jours plus rare : j'ai peine à croire que le nombre des individus répandus autour de nos établissements s'élève aujourd'hui à 700 : ils sont divisés en tribus. Les principales sont celles des Gai-bis, de l'Approuague, des Emerillons, des Oyampis, etc. ; quelques Tapouilles, chassés du Para, sont venus dans ces derniers temps établir leurs carbets dans le haut des rivières.

Les Indiens cultivent un peu de manioc, des ignames et des bananes ; mais ils tirent surtout leurs ressources de la chasse et de la pêche, exercices dans lesquels ils excellent : ils se louent quelquefois pour ce genre d'occupation ; ils s'emploient aussi à l'exploitation des bois ; mais ils ne sauraient se déterminer à prendre part à un travail quelconque de culture. Ils viennent vendre à Cayenne de la poterie et des paniers.

Ils reconnaissent l'autorité de la France : mais c'est une reconnaissance inerte qui ne se manifeste guère qu'au moment où ils élisent un capitaine chef de tribu, dont le grade est soumis à la confirmation du gouverneur de la Guyane. J'ai assisté à l'investiture du chef de la tribu des Oyampis : on a remis au nouveau capitaine une canne de tambour-major, signe de son autorité : c'est

dit le fils qui succédait à son père mort en combattant vaillamment les nègres Bonis qui quelquefois menacé nos établissements. Il portait, pour se faire reconnaître, un tel uniforme de capitaine de vaisseau que son père avait reçu autrefois en cadeau du gouverneur de la Guyane.

Les Indiens sont sujets, comme les autres habitants de la Guyane, à l'influence délétère des miasmes. La fièvre et les désordres qu'elle amène sont des affections fort communes parmi eux. Tout récemment la petite vérole y a fait invasion et a causé d'affreux ravages. La population des villages indiens de Marouan et de Mourages, qui habitaient le haut de la rivière de l'Approuague, a disparu complètement, à l'exception de 3 ou 4 individus.

L'usage du tafia, que les Indiens désignent sous le nom d'esprit de blanc, a été des plus funestes à ces malheureux, qui aiment avec passion cette liqueur.

II. — Colonies pénitenciaires.

Le ministre de la marine et des colonies veut de recevoir de Cayenne des dépêches très-intéressantes, qui lui ont été adressées par le commissaire général chargé de la direction supérieure des établissements pénitenciaires à la Guyane française.

Il résulte de ces dépêches que la situation des établissements est favorable, que l'acclimatement, étudié et préparé avec soin, se fait de la manière la plus heureuse, et que l'état moral et matériel des déportés est excellent.

Ces faits démontrent que la question de la situation des colonies pénitenciaires, conçue et développée avec tant d'énergie et de persévérance par le ministère de la marine, est aujourd'hui jugée d'une manière définitive. La France recueille déjà les fruits de cette heureuse mesure, car il est constaté que depuis la déportation de cette classe si nombreuse d'individus dangereux, le nombre de crimes, et celui surtout des récidives, a sensiblement diminué.

Voici les parties les plus importantes de la correspondance :

Cayenne, le 16 novembre 1852.

Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser un numéro de la feuille officielle dans lequel j'ai fait insérer un arrêté concernant le régime disciplinaire de l'établissement des îles du Salut, en exécution de l'art. 13 du décret du 27 mars 1852.

Je n'ai pas cru pouvoir rendre un arrêté général qui s'appliquât à tous les établissements : le peu d'importance relative de ceux-ci sont formés sur d'autres points, et surtout la différence des localités et des catégories d'individus, ne comportent pas tous les détails contenus dans le règlement des îles du Salut, dépôt central destiné à recevoir nécessairement le plus grand nombre de déportés d'une même catégorie, celle des condamnés aux travaux forcés.

Le régime des îles du Salut est le régime militaire; l'obligation du travail est la règle

qui domine toutes les autres; aucun transport n'en est dispensé. Je les ai vus moi-même à l'œuvre, et j'ai eu lieu d'être satisfait; ils déploient une activité que n'ont guère les travailleurs du pays, et qui sera pour la nouvelle colonisation une force bien puissante, si leur santé se maintient, ce que j'espère, avec les précautions hygiéniques et les soins que je ne cesse de recommander, et une nourriture saine et substantielle.

Pour prendre leurs repas, ils se réunissent, d'après le règlement, par plats de dix, et mangent dans leurs baraques; mais je me propose d'adopter un autre mode avec lequel le service sera plus facile, la surveillance beaucoup mieux exercée, et qui rendra impossible tout gaspillage : je veux parler de la réunion de tous les transportés dans un vaste réfectoire, où ils prendront leur nourriture en commun, tous à la même heure, et sous l'œil de leurs chefs. Aujourd'hui, il y a des ventes de pain et de vin, et même de rations tout entières, entre les transportés; il en résulte que plusieurs ne mangent pas suffisamment, en vue de satisfaire leur goût pour la boisson; par suite, leur santé peut en souffrir, ils peuvent s'enivrer et causer du désordre. Or, les hommes étant disséminés par plats de dix, il est bien difficile de les surveiller assez pour empêcher les fautes de cette nature; réunis, au contraire, ces faits deviendront impossibles. J'aurai l'honneur de vous adresser incessamment le plan de la construction dont il s'agit et dont s'occupe en ce moment même M. le commandant du génie, à qui j'ai donné les ordres nécessaires. Ce sera un vaste hangar, soutenu par une centaine de colonnes et qui pourra contenir douze cents personnes. Il sera construit par les transportés tailleurs de pierre et charpentiers, et le bois sera tiré du chantier de Maroni, dont j'ai l'honneur de vous entretenir dans ma lettre du 17 novembre.

Cette construction coûtera ainsi peu de frais à l'Etat, et sera d'une grande utilité. Ce qui en augmentera l'importance, c'est qu'elle sera appropriée en même temps à une autre destination. Au moyen d'une coulisse placée à une des extrémités, recouvrant un autel et glissant à volonté, elle se transformera en église, et l'on y célébrera les saints offices.

Quant aux autres établissements, Monsieur le ministre, c'est-à-dire pour ne parler que de ceux actuellement existants, l'île la Mère, l'île Saint-Joseph et la montagne d'Argent, je m'occupe d'extraire du règlement que j'ai l'honneur de vous transmettre les dispositions qui peuvent convenir à ces localités, et en y ajoutant celles qui me paraîtront nécessaires, j'en formerai autant de règlements spéciaux que je n'empêcherai de vous communiquer.

Cayenne, 17 novembre 1852.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par ma lettre du 17 octobre, quelques jours après l'expédition de cette lettre, j'ai

pris possession de la montagne d'Argent, à Oyapock.

Parti de Cayenne le 28 octobre, le bâtiment à vapeur le *Styx*, ayant à bord M. le commandant du génie de Saint-Quentin et M. le lieutenant d'artillerie Poëte, qui commande l'établissement, des transportés noirs, des ouvriers civils et militaires, et un détachement d'infanterie, formant ensemble un effectif de 65 personnes, était au mouillage le 29 dans la matinée. Le débarquement des hommes et des matériaux fut immédiatement effectué, et le personnel a pu être logé dans les bâtiments d'exploitation existants. Sur le *Styx* avaient été placées la charpente d'un grand hangar et plusieurs baraques qui vont être montées, et permettront de porter à 250 le nombre des hommes. Ayant visité moi-même, dans un voyage dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, les terrains de la montagne d'Argent, j'ai pu indiquer l'emplacement à choisir pour les diverses constructions qui vont maintenant se succéder rapidement.

Un chemin nouveau, en pente douce, conduira à mi-côte au centre de l'établissement. C'est un travail que je ferai achever dès que le nombre de bras disponibles le permettra, car les charrois sont ici une grande affaire, et en raison des difficultés qu'ils présentent, j'ai ordonné l'envoi à la montagne d'Argent de quelques mules de l'artillerie. Le chemin actuellement existant, quoique rapide et en mauvais état, permettra de les employer au halage des bois et au transport des menus matériaux. Je dois recevoir sous peu de jours de M. le commandant du génie un levé suffisamment exact et détaillé.

J'ai assuré un approvisionnement de matériaux de construction que l'ancien propriétaire exploitera sur la montagne de Coumarouma. Les avis que j'ai fait donner dans le fleuve me permettent d'ailleurs d'espérer que les bois et les planches que les exploiters dirigent ordinairement vers Cayenne s'arrêteront désormais au nouvel établissement. Enfin, Monsieur le ministre, j'ai pris toutes les mesures que j'ai jugées utiles pour que rien ne languît dans les travaux.

Pendant mon séjour à la montagne d'Argent, j'ai pu faire un examen approfondi, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, des avantages qu'elle présente comme point de départ de la colonisation ultérieure de l'Oyapock sur une grande échelle, et je demeure de plus en plus convaincu qu'il serait impossible de faire un meilleur choix.

Cette terre élevée se rattache par un isthme étroit aux vastes alluvions qui la séparent des montagnes de l'Oyapock et de la rivière d'Approuague. J'ai pu m'assurer que la partie adjacente à la montagne, dont les travaux de dessèchement se voient encore, et qui, il y a peu d'années, donnait de beaux produits en coton et café, pourra être facilement reconquise sur les eaux qui l'ont envahie depuis l'abandon de ses cultures. Il existe même un entourage de deux hectares parfaitement desséchés, dès à présent, par une

petite écluse en bois. On va pouvoir y cultiver immédiatement des plantes potagères.

Il serait impossible de tenter la culture des terres d'alluvion de la Guyane par les Européens dans des conditions plus favorables.

La montagne, dont le contour est assez accidenté, a 1,500 mètres de longueur du nord au sud, sur environ 1,000 mètres de l'est à l'ouest. L'arête principale se termine brusquement au nord par un point culminant qui semble ménagé par la nature pour y placer le phare désiré dans ces parages par tous les navigateurs. Cette crête, s'inclinant doucement au sud vers la baie, se bifurque pour former les deux rameaux qui embrassent la petite vallée où les constructions s'élèveront en amphithéâtre. A l'est et à l'ouest s'avancent de petits contre-forts où se détachent les mamelons aujourd'hui cultivés en rocou et en vivres du pays.

Comme ces terres sont fort anciennement habitées, les arbres fruitiers sont en grande quantité, même au milieu des fourrés. Les eaux sont pures et abondantes; les fontaines existantes ne tarissent jamais, et les puits peuvent être multipliés selon les besoins. Il existe même, dans un ravin, un petit étang d'eau douce, où l'on trouve encore, dans cette saison de sécheresse extrême, près d'un demi-mètre d'eau.

Il ne doit pas y avoir plus de 130 à 140 hectares de terre cultivable sur la montagne; ainsi, lorsque les établissements seront terminés, on n'y trouvera pas l'emploi utile d'une population agricole de plus de trois ou quatre cents personnes. Mais l'étendue des terres basses adjacentes est à peu près indéfinie; en remontant le fleuve à partir du fort Saint-Louis, et tout en gagnant les montagnes de l'intérieur, on peut asseoir une population que ne pourront jamais fournir, d'ailleurs, les immigrations des diverses contrées.

Le propriétaire qui vient d'être dépossédé a fait, dans ces derniers temps, des revenus considérables à cause du prix élevé des rocous. Néanmoins sa principale industrie était la pêche du *machoiran*, poisson qui fournit l'ichthyocolle. Les pêcheries pourront donc prendre une certaine importance sur ces côtes, surtout lorsqu'on pourra s'étendre au sud du cap d'Orange. En tout cas, elles seront d'une ressource précieuse pour l'alimentation de la population nouvelle.

La montagne d'Argent, cette excellente escale pour arriver à l'occupation de l'Oyapock, présente cependant un inconvénient: la baie n'est accessible qu'à des bâtiments de moyenne grandeur, qui doivent mouiller à l'ouverture de cette baie; en tout temps les déchargements y seront assez difficiles. Toutefois, je me hâte de dire que l'on peut y construire un port sûr. J'y enverrai le capitaine Thoyon, à son retour de Surinam, avec mission de faire l'hydrographie de la baie. Quoi qu'il en soit, dans la perspective de l'avenir réservé à cette localité, et avec les bras et les matériaux dont on pourra

poser, je ne pense pas que l'entreprise présente des difficultés bien sérieuses, ni qu'elle entraîne de grandes dépenses pour le trésor. Les travaux à exécuter ne me paraissent pas plus difficiles que ceux qui ont déjà été faits aux îles du Salut.

Depuis le départ du premier convoi dont je viens d'avoir l'honneur de vous rendre compte, j'ai expédié un nouveau contingent de cinquante transportés noirs, ce qui porte à cent personnes occupées à édifier des logements. Aussitôt la saison des pluies commencée, j'enverrai à la montagne d'Argent 200 transportés européens, dont la vie ne courra alors aucun danger.

Cayenne, 17 novembre.

J'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date du 13 de ce mois, j'ai créé auprès de moi une direction centrale de la police, que j'ai confiée au capitaine de la gendarmerie de la Guyane, à l'effet de recueillir et de concentrer entre mes mains tout ce qui, dans un intérêt général, doit être porté à ma connaissance.

Dans les circonstances actuelles, Monsieur le ministre, il n'est pas douteux que l'action d'une police vigilante ne soit un des premiers besoins de la Guyane. La position du gouvernement local, dans ce pays, est plus difficile qu'elle n'a jamais été, car il s'agit tout à la fois de rendre à la vie une colonie agonisante et de créer une colonie nouvelle. Je n'hésite pas à dire que la première partie de l'œuvre sur tout présente les plus grandes, les plus sérieuses difficultés. La population laborieuse a dû se déplacer, dans la plupart des localités, pour prendre possession de la nouvelle et se faire une existence de qu'elle fût à l'abri des poursuites. Ces mouvements ne se sont pas opérés dans la tranquillité sans que le calme habituel de la surpopulation s'en ressentit, et le caractère des mesures les plus légales s'est trouvé souvent dénaturé aux yeux d'une population ignorante. Il y a donc à calmer toutes ces inquiétudes sans fondement, à dissiper les préventions, et, je le répète, à appeler la confiance quand il se rencontre une hostilité réelle ou une volonté malfaisante. Enfin, Monsieur le ministre, en ce qui concerne l'ancienne colonie, les motifs qui m'ont déterminé à instituer une police centrale me sera près de moi, et aura à me rendre compte scrupuleusement de tout ce qui se passe dans le pays.

En ce qui touche la nouvelle colonie, il faut installer sur la terre ferme cette population des bagnes rendue à l'air et à l'espace, qui, dans les premiers moments de la liberté relative dont elle va jouir, pourra s'ouvrir quelquefois. Ici, nécessité impérieuse de surveiller tous ses mouvements dans l'intérêt de l'œuvre d'abord, et aussi en vue de rassurer les habitants qui, indépendamment de la protection qui leur est due, souffriraient dans les écarts des transportés le motif plausible pour se plaindre plus

encore de la mesure prise, et un aliment de récriminations nouvelles.

Voilà donc deux grandes tâches à accomplir : ce n'est rien moins que la colonisation de ce beau pays, aujourd'hui vaste désert, à reprendre à nouveau sur de nouvelles bases. Pour réussir dans l'accomplissement de cette œuvre pour laquelle je me sens toute l'ardeur de mon premier jour de débarquement à Cayenne, j'ai besoin du concours de tous les fonctionnaires et agents du service colonial : j'ai besoin aussi d'être en face d'une population qui seconde mon action propre, sinon par ses actes, du moins par ses bonnes intentions et le calme de son attitude. Je dois pouvoir parler enfin à des travailleurs prémunis contre les efforts de la malveillance, aussi bien que contre les mauvais instincts auxquels ils pourraient encore s'abandonner eux-mêmes.

Or, Monsieur le ministre, l'action de la police à la Guyane a été nulle jusqu'à présent ; elle a manqué de nerf le plus souvent, et toujours d'intelligence. Je n'ai pu rien obtenir d'elle depuis mon arrivée, et l'évasion de trois transportés que j'ai eu l'honneur de vous faire connaître par ma lettre du 15 novembre, évasion dont la police n'a pas même eu l'air de se douter, lorsque le public lui-même en était instruit, est une preuve de son incapacité. Une telle police ne pouvait suffire au temps où nous sommes.

Cayenne, 17 novembre.

J'ai sous les yeux votre dépêche du 8 avril, où vous me faites l'honneur de me dire qu'un grand résultat sera accompli si, dans un délai d'une année, l'établissement pénal a été mis sur la voie de l'alimentation des déportés par leur propre travail, et de l'exécution sur place, au moyen des bois du pays, des logements destinés à l'agrandissement successif du pénitencier.

Je ne voudrais pas, Monsieur le ministre, vous faire concevoir des espérances que je ne sentirais pas réalisables ; mais je crois pouvoir vous dire que dans le premier semestre de 1853, je serai en mesure de vous annoncer le résultat que vous mettez devant mes yeux comme but de mes efforts. Après vous avoir parlé de l'établissement de la montagne d'Argent où j'ai la confiance de voir en peu de temps prospérer la petite colonie que je viens d'y établir, je dois vous entretenir de mes vues sur l'extrémité opposée de la Guyane, le Maroni, où je me propose d'installer d'ici à un mois, au plus tard, deux ou trois cents transportés que j'enverrai en pionniers reconnaître les lieux, sous la conduite d'hommes du pays expérimentés et d'officiers du génie. Je profite du départ du *Voyageur* pour son voyage mensuel à Surinam, je m'embarque demain sur cet aviso, qui me déposera à Mana où, en attendant son retour, je visiterai moi-même les lieux.

Plusieurs fois, Monsieur le ministre, le gouvernement local a eu occasion d'entretenir le département de la marine des

une case pour lui apprendre le principal mystère de leur art, qui consiste dans l'évocation de certaines puissances que Biet croit celles de l'enfer. Au lieu de le fouetter comme les capitaines, on le fait danser avec si peu de relâche, que, dans sa faiblesse, il tombe sans connaissance ; mais on la lui rappelle avec des ceintures et des colliers remplis de grosses fourmis noires ; ensuite, pour le familiariser avec les plus violents remèdes, on lui met dans la bouche une espèce d'entonnoir par lequel on lui fait avaler un grand vaisseau de jus de tabac. Cette étrange médecine lui cause des évacuations qui vont jusqu'au sang, et qui durent plusieurs jours : alors on le déclare payé et revêtu de la puissance de guérir toutes sortes de maladies. Cependant, pour la conserver, il doit observer un jeûne de trois ans, qui consiste, la première année, à ne manger que du millet et de la cassave ;

la seconde, à manger quelques grappes avec cette espèce de pain ; et la troisième, à se contenter d'y joindre encore quelques petits oiseaux. Mais la plus rigoureuse partie de cette abstinence est la privation des liqueurs fortes. Ils n'ont le droit de se faire appeler à la visite des malades qu'après avoir achevé ce long cours d'épreuves et de pénitence. L'évocation des puissances infernales ne mérite pas le soin que Biet a pris d'en rapporter toutes les circonstances ; mais son récit demande plus d'attention lorsqu'il vante la connaissance que ces barbares ont d'un grand nombre de simples, « avec lesquelles ils font des cures admirables. Ils ont des racines qui guérissent les plaies les plus empoisonnées, et qui ont la force d'en tirer les flèches rompues. » Nos médecins d'Europe ne font pas des cures si merveilleuses ; mais ils ne sont pas non plus assujettis à de si rudes épreuves.

H

HONGROIS. Voy. l'Introduction au Dictionnaire et l'article Finnois.

HOTTENTOTS. — Habitants du cap de Bonne-Espérance, en Afrique.

Les détails qui suivent sont extraits, pour la plupart, de la collection des voyages de La Harpe, et se rapportent, par conséquent, à l'époque où le cap de Bonne-Espérance appartenait encore aux Hollandais. Les Anglais s'y sont établis depuis ; mais les mœurs et les usages des Hottentots sont restés les mêmes.

Il n'est pas aisé de fixer au juste les dimensions du pays qui est habité par les Hottentots. Ses limites sont très-incertaines au nord et au nord-est. Environné de trois côtés par la mer, il peut être regardé comme occupant la partie méridionale de l'Afrique, depuis le tropique du capricorne jusqu'au 35° degré de latitude sud.

Un peu au sud de la baie de Sainte-Hélène, sur la côte occidentale, est celle de Saldagna, célèbre dans les relations de tous les voyageurs. Vingt lieues au sud de Saldagna, on arrive à la baie de la Table, qui est séparée de la baie Falso, au sud, par un isthme sablonneux, large de neuf mille toises. Le cap de Bonne-Espérance forme la pointe occidentale de la baie Falso, et le cap Falso la pointe orientale. La côte se prolonge ensuite en ligne courbe jusqu'au cap des Aiguilles, qui est la pointe la plus méridionale de l'Afrique.

Kolbe, voyageur allemand qui a donné, en 1719, une description du cap de Bonne-Espérance, réduit les nations des Hottentots contenues dans cette partie de l'Afrique au nombre de dix-sept, dont il rapporte les noms : les Gunghemans, les Kokhaquas, les Sussaquas, les Odiquas, les Khirigriquas, les grands Namaquas et les petits, les Khorogauquas, les Kopmares, les Hessaquas, les Souquas, les Dunquas, les Damaquas, les

Gauros ou les Gauriquas, les Houteniquas, les Khamtovères et les Heykoms. Le temps a sans doute apporté de grands changements dans cette nomenclature.

Toutes les nations des Hottentots sont dans l'usage de passer, avec leurs huttes et leurs troupeaux, d'un endroit de leur territoire à l'autre, pour la commodité des pâturages. L'herbe y croît fort haute et fort épaisse ; mais lorsqu'elle commence à vieillir, ils la brûlent jusqu'à la racine, et changent de canton, pour y revenir dans un autre temps, qui n'est jamais fort éloigné, car les cendres engraisent beaucoup la terre, et les pluies ne manquent pas pour la rafraîchir. L'usage de brûler les herbes est établi de même entre les Hollandais du Cap. Ils creusent un fossé autour de l'espace qu'ils veulent brûler, pour arrêter la communication des flammes.

Les Khirigriquas habitent les bords de la baie de Sainte-Hélène. C'est une nation nomade, distinguée particulièrement par la force du corps et par une adresse extraordinaire à lancer la zagaie. La belle rivière de l'Eléphant, qui tire son nom de la multitude de ces animaux qu'on voit sur ses bords, traverse le territoire des Khirigriquas. Il est rempli de montagnes, dont le sommet est couvert de beaux pâturages, comme elles le sont presque toutes dans le pays des Hottentots. Les terres l'emportent beaucoup pour la bonté sur celles des Sussaquas et des Odiquas. Les vallées sont ornées d'une grande variété de fleurs d'une beauté et d'une odeur extraordinaires ; mais elles servent de retraite à quantité de serpents, entre lesquels on trouve le céras ou le serpent cornu. On y voit aussi des cailloux de différentes formes et de diverses couleurs.

Les Namaquas sont divisés en deux nations : l'une des grands, et l'autre des petits Namaquas : ceux-ci habitent la côte ; les

lands occupent le pays voisin du côté de l'est. Ces deux peuples diffèrent entre eux, dans leur gouvernement et dans leurs usages; mais ils se ressemblent par la force, la valeur et la prudence; ils sont également respectés de tous les autres Hottentots. Kolbe les représente comme les nègres les plus méchants qu'il ait vus dans cette région. Ils craignent peu; leurs réponses sont courtes et méchantes. Ils peuvent mettre en campagne une armée de vingt mille hommes. Le territoire des deux nations est rempli de montagnes où l'herbe ne peut pénétrer au travers du sable et des pierres qui les couvrent. Les vallées ne sont pas plus fertiles. Il n'y a nulle part tout le pays qu'un petit bois et une plaine. La rivière de l'Eléphant, qui le traverse, est la seule ressource des habitants pour se procurer de l'eau. Les lieux qu'elle arrose sont la retraite d'une infinité de bêtes sauvages, surtout d'une sorte de daims nommés *chouettes* qui sont propres à ces cantons. Ils sont moins gros que ceux de l'Europe, mais d'une légèreté qui surpasse l'imagination. Leurs taches sont jaunes et blanches. On ne les voit jamais qu'en troupeaux, et jamais jusqu'au nombre de mille.

Près la fontaine des Namaquas, on trouve un rocher taillé en forme de donjon ou de forteresse. On le nomme Château de Méro, du nom d'un capitaine du pays qui se fit un amusement de lui donner cette forme. Mais on doute qu'un Hottentot puisse avoir la capacité d'une entreprise qui demandait tant d'industrie que de travail, surtout de deux logements qu'il trouva fort bien adaptés, et qui peuvent contenir un assez grand nombre d'hommes. En un mot, c'est sans doute le plus précieux qui se trouve dans le pays des Hottentots.

Kolbe dit que la nation des Namaquas est nombreuse, et leur donne une taille gigantesque. Les hommes portent une plaque de cuir devant leurs parties naturelles, et un cercle de la même matière aux bras, avec une ceinture d'anneaux de cuivre. Chacun a sa selle de bois garnie de cordes qui lui servent à la porter continuellement, pour aller dans toutes sortes de lieux.

Les Hottentiques sont bordés par les Khamtovers ou les Hamtovers, qui possèdent un territoire fort beau et fort uni.

Les Heykoms suivent les Khamtovers au nord-est. Ils habitent un pays fort montagneux, et qui n'a de fertile que ses vallées. Mais il nourrit un assez grand nombre de bestiaux qui se trouvent fort bien de l'eau douce des rivières et des roseaux qui croissent sur leurs bords. On y voit aussi beaucoup de gibier, et toutes les espèces de sauvages qui se trouvent autour du pays; mais la rareté de l'eau douce rend la vie fort dure aux habitants, et les expose à de cruelles extrémités. Un officier de la Compagnie du Cap étant venu les inviter au commerce et leur proposer un traité d'alliance avec les Hollandais, ils acceptèrent d'abord; mais pour première faveur ils lui offrirent un tambour, avec un chaudron

et une poêle de fer qu'ils avaient observés dans son équipage. Ces trois présents leur devinrent fort précieux. Quelque temps après, un parti de flibustiers accoutumés à piller les Hottentots sous de belles apparences de commerce, leur enlevèrent ces instruments chéris et quantité de bestiaux. Ils n'ont jamais perdu le souvenir de cette injure. Un Européen qui visite leur pays est sûr de leur entendre rappeler leur infortune, et déplorer la perte de leur tambour, de leur chaudron et de leur poêle.

Au delà des Heykoms on trouve la Tierra de Natal, qui est habitée par les Cafres, nation dont la figure et les mœurs n'ont aucune ressemblance avec celles des Hottentots.

On a remarqué plus haut que les Hollandais ne commencèrent à s'établir au Cap qu'en 1650. Van-Rikbeck, chirurgien hollandais, revenant des Indes orientales, avait observé que le pays était naturellement riche et susceptible de culture, les habitants d'un caractère traitable, et le port sûr et commode. Il exposa ses observations devant les directeurs de la compagnie, qui firent équiper aussitôt trois vaisseaux pour une si belle entreprise, sous la conduite du même chirurgien, après l'avoir nommé gouverneur de ce nouvel établissement. En arrivant au Cap, Van-Rikbeck fit un traité avec les habitants, par lequel ils cédaient aux Hollandais la possession de leur pays pour la somme de quinze mille florins en diverses sortes de marchandises. C'est la première fois que les Européens abordant sur des côtes lointaines ont pu se persuader qu'un pays appartenait à ses habitants. Van-Rikbeck commença aussitôt à s'y fortifier par la construction d'un fort carré. Il forma dans l'intérieur du pays, à deux lieues de la côte, un jardin qu'il enrichit des semences de l'Europe.

Hottentot paraît être l'ancien nom de tous ces peuples, car ils n'en connaissent point d'autre. Leur origine est fort obscure et fort incertaine. Ils racontent que leurs premiers pères sont entrés dans leur pays par une porte ou par une fenêtre; que le nom de l'homme était *Noh*, et celui de la femme *Hinknoh*; qu'ils furent envoyés par Tikquoas, c'est-à-dire par Dieu même, et qu'ils communiquèrent à leurs enfants l'art de nourrir des bestiaux, avec quantité d'autres connaissances. Ces prétendues connaissances sont donc bien diminuées?

Les enfants des Hottentots apportent au monde une couleur d'olive luisante, qui se ternit dans la suite par l'habitude qu'ils ont de se graisser, mais qui ne laisse pas de s'apercevoir, avec quelque soin qu'ils la déguisent. La plus grande partie des hommes ont cinq ou six pieds de hauteur; les deux sexes sont bien proportionnés dans leur taille. Ils ressemblent aux nègres par la grandeur des yeux, la platitude du nez et l'épaisseur des lèvres, avec cette différence qu'on emploie l'art pour leur aplatir le nez dans leur enfance. Leur chevelure est semblable à celle des nègres, c'est-à-dire courte

et laineuse. Les hommes ont les pieds gros et larges. Les femmes les ont petits et délicats. L'usage de se couper les ongles, soit des pieds, soit des mains, n'est connu ni de l'un ni de l'autre sexe. On voit peu de Hottentots tortus ou difformes : ils sont robustes, agiles et d'une légèreté surprenante. Un cavalier bien monté suit à peine le pas d'un Hottentot. C'est par cette raison que les gouverneurs hollandais du Cap entretenaient constamment une troupe de cavalerie pour les occasions où la nécessité oblige de les poursuivre. Ils sont tous chasseurs, et d'une habileté si singulière dans l'usage de leurs zagaies, de leurs flèches et de leurs kirris ou de leurs bâtons de rakkoum, qu'avec leurs zagaies ils parent un coup de flèche et de pierre.

Le vice favori des Hottentots est la paresse. Cette passion domine également leur corps et leur esprit. Le raisonnement est pour eux un travail, et le travail leur paraît le plus grand de tous les maux. Quoiqu'ils aient sans cesse devant les yeux le plaisir et l'avantage qu'on tire de l'industrie, il n'y a que l'extrême nécessité qui puisse les réduire au travail. La contrainte ne leur cause pas moins d'horreur ; c'est-à-dire que, si la nécessité les force de travailler, ils sont dociles, soumis et fidèles ; mais, lorsqu'ils croient avoir assez fait pour satisfaire à leurs besoins présents, ils deviennent sourds à toutes sortes de prières et d'instances, et rien n'a la force de leur faire surmonter leur indolence naturelle.

Un autre vice des Hottentots est l'ivrognerie. Qu'on leur donne de l'eau-de-vie et du tabac, ils boiront jusqu'à ne pouvoir se soutenir, ils fumeront jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus voir, ils hurleront jusqu'à ce qu'ils aient perdu la voix. Les femmes ne sont pas moins livrées que les hommes à cet excès d'intempérance ; mais elles sont plus longtemps à s'enivrer, et, dans les vapeurs de l'ivresse, elles poussent la folie jusqu'au transport. Cette passion désordonnée pour les liqueurs n'empêche pas qu'on ne puisse en confier à leur garde, car elles n'y toucheront jamais sans une permission formelle ; exemple de fidélité qu'on ne trouvera guère dans tout autre pays. D'ailleurs l'ivrognerie n'est point accompagnée, chez les Hottentots, d'une foule d'autres vices qui en sont inséparables en Europe, tels que l'immodestie et l'incontinence. Ses plus fâcheux excès sont leurs querelles, qui finissent quelquefois par des coups.

On leur reproche avec raison un usage qui blesse la nature, et qui semble appartenir particulièrement à leur nation. Après la cérémonie qui constitue les Hottentots dans la qualité d'homme, ils peuvent sans scandale maltraiter et battre leurs mères : c'est un honneur pour eux de ne pas les ménager ; et loin de s'en plaindre, les femmes approuvent elles-mêmes cette insolence. Si l'on entreprend de faire sentir aux anciens l'absurdité d'une si odieuse pratique, ils croient résoudre la difficulté en répondant que c'est l'usage des Hottentots.

La coutume d'immoler leurs enfants et leurs vieillards doit paraître encore plus barbare ; mais elle n'est pas plus propre aux Hottentots qu'à d'autres nations de l'Afrique et de l'Asie. Sur la première de ces deux barbaries qui déshonore aussi la Chine et le Japon, les Hottentots n'assignent que l'usage pour leur justification ; mais s'il est question de leurs vieillards, ils prétendent que c'est un acte d'humanité, et qu'à cet âge il vaut bien mieux sortir des misères de la vie par la main de ses amis et de ses parents que de mourir de faim dans une hutte ou de devenir la proie des bêtes féroces.

Au reste, leurs vertus paraissent surpasser leurs vices : ce sont la bienveillance, l'amitié et l'hospitalité. Les Hottentots ne respirent que la bonté et l'envie de s'obliger mutuellement ; ils en cherchent continuellement l'occasion. Quelqu'un implore-t-il leur assistance, ils courent le soulager. Leur demande-t-on leur avis, ils le donnent sincèrement. Voient-ils quelqu'un dans le besoin, ils se retranchent tout pour le secourir. Un plaisir des plus sensibles pour les Hottentots est celui de donner.

A l'égard de l'hospitalité, ils étendent cette vertu jusqu'aux Européens étrangers. En voyageant autour du Cap, on est sûr d'un accueil ouvert et caressant dans tous les villages où l'on se présente ; enfin la bonté des Hottentots, leur intégrité, leur amour pour la justice et leur chasteté, sont des vertus que peu de nations possèdent au même degré. On en voit beaucoup qui refusent d'embrasser le christianisme par la seule raison qu'ils voient régner parmi les chrétiens l'avarice, l'envie, l'injustice et la luxure.

Le langage des Hottentots est dur et peu articulé : un seul mot signifie plusieurs choses, et leur prononciation est accompagnée de tant de vibrations, de tours et d'inflexions de langue, qu'elle ne paraît qu'un bégayement aux oreilles des étrangers. Pour exprimer les espèces particulières d'oiseaux, ils joignent une épithète au mot *kourkour*, qui signifie, dans leur langue, oiseau en général. Ainsi, pour désigner un oiseau de rivière, ils disent *kamma kourkour*. Cette juge qu'il est fort difficile, et peut-être impossible pour un étranger d'apprendre jamais leur langue ; et par la même raison, quoiqu'ils apprennent facilement le français et le hollandais, ils le prononcent si mal, qu'ils ne parviennent jamais à se faire bien entendre.

VOCABULAIRE HOTTENTOT.

Hottentot.	François.
Khanna,	Mouton.
D.katore,	Canard.
Kgou,	Oie.
Kamma,	Eau et liqueur.
Banqvaa ou ay,	Arbre.
Quayha,	Ane.
Knomim,	Entendre.
Nouou,	Oreilles.
Kockan,	Oiseau nommé <i>norbat</i> .
Qiaqua,	Faisan.
Kirri,	Bâton.

Hottentot.	Français.
Baka.	Baleine.
Amblu.	La barbe.
Beri.	Bêtes en général.
Ba.	Boire.
Babou.	Fusil de chasse.
Bak-sa ou Bubaa.	Bœuf.
Ba-ra-bo.	Taureau sauvage.
Ba-kao.	Bœuf de charge.
Ba ou ou-equa.	Les bras.
Ba-vi.	Beurre.
Ba-ka-ha.	Tomber.
Ba-ro.	Chien marin.
Ba-ka.	Chien.
Ba-ka.	La tête.
Ba-ka-ka.	Capitaine.
Ba-ka-ka.	Cerf.
Ba-ka.	Le cou.
Ba-ka.	Pigeon.
Ba-ka.	Le cœur.
Ba-ka.	Demain.
Ba-ka.	Dim.
Ba-ka.	Dent.
Ba-ka.	Dieu.
Ba-ka.	Dieu des dieux.
Ba-ka.	Le diable.
Ba-ka.	Maison.
Ba-ka.	Chat.
Ba-ka.	Fer.
Ba-ka.	Fils.
Ba-ka.	Ruisseau.
Ba-ka.	Poule.
Ba-ka.	Herbe.
Ba-ka.	Mot scandaleux.
Ba-ka.	Nuit obscure.
Ba-ka.	Riz.
Ba-ka.	La bouche.
Ba-ka.	Paon.
Ba-ka.	Garçon.
Ba-ka.	Fille.
Ba-ka.	Poudre à tirer.
Ba-ka.	Singe, babouin.
Ba-ka.	Etoile.
Ba-ka.	La terre.
Ba-ka.	Oeil.
Ba-ka.	Tigre.
Ba-ka.	Vache marine.
Ba-ka.	Vallée.
Ba-ka.	Le vent.
Ba-ka.	Le vent.
Ba-ka.	Loup.
Ba-ka.	Mouton.

NOMBRES DES HOTTENTOTS.

Hottentot.	Français.
Ba.	Un.
Ba.	Deux.
Ba-ka.	Trois.
Ba-ka.	Quatre.
Ba-ka.	Cinq.
Ba-ka.	Six.
Ba-ka.	Sept.
Ba-ka.	Huit.
Ba-ka.	Nuf.
Ba-ka.	Dix.

Les nombres des Hottentots se réduisent à dix; lorsqu'ils les ont finis, ils reviennent à un, et recommencent à compter dix. Ils n'ont jamais compté dix fois dix, ils recommencent deux fois le mot dix, qui signifie dix quand il est ainsi redoublé; ils continuent de même jusqu'à dix fois dix-dix, c'est-à-dire mille; et recommencent trois

fois le même mot, c'est-à-dire dix-dix-dix : ensuite quatre fois, cinq fois, etc.

L'habillement des Hottentots est singulier : les hommes se couvrent le corps d'une mante ouverte ou fermée, suivant la saison. Les mantes, qu'ils appellent *krosses*, sont faites, pour les riches, de peaux de panthère ou de chat sauvage; celles du peuple ne sont que de peaux de mouton, dont le côté laineux se tourne en dehors pendant l'été; elles leur servent de matelas pendant la nuit, et de drap mortuaire dans leur sépulture.

Pendant les chaleurs, tous les Hottentots vont tête nue, ou du moins sans autre couverture que leur enduit de suif et de graisse; ils en chargent tous les jours leur chevelure, sans prendre jamais soin de les nettoyer, ce qui forme une croûte ou un bonnet de mortier noir; ils prétendent que ce mastic leur rafraîchit la tête. En hiver ils portent une calotte de peau de chat sauvage ou de mouton, soutenue par deux cordons, dont l'un fait deux fois le tour de la tête et vient se lier avec l'autre sous le menton; ils se servent aussi de ces calottes dans les temps de pluies.

Les Hottentots ont toujours le visage et le cou nus; ils suspendent à leur cou un petit sac qui contient leur couteau, s'ils sont assez riches pour s'en procurer un, leur pipe, leur tabac, et le daka, petit bâton brûlé par les deux bouts, qu'ils portent comme un préservatif contre les sortilèges. Ces petits sacs, ou ces bourses, sont composés souvent des vieux gants de peau qu'ils obtiennent des Européens.

Comme leurs *krosses* sont le plus souvent ouverts, on leur voit l'estomac et le ventre nus jusqu'aux parties naturelles, qu'ils couvrent ordinairement d'une peau de chat dont le poil est extérieur; ils ont les jambes nues, excepté lorsqu'ils gardent leurs bestiaux, car ils les couvrent alors d'une espèce de bas ou botte de cuir. S'ils ont une rivière à passer, ils portent des espèces de sandales de cuir de bœuf ou d'éléphant, taillées d'une seule pièce, et liées avec des courroies.

Dans leurs voyages, les Hottentots portent deux verges de fer ou de bois, qu'ils nomment *kirris* ou *rakkoum*. La longueur du kirri est d'environ trois pieds, et son épaisseur d'un pouce : il est sans pointe par les deux bouts; c'est leur arme défensive; mais le rakkoum est pointu d'un côté, et peut passer pour une sorte de dard qu'ils lancent avec une adresse admirable; jamais ils ne manquent le but : c'est l'arme qu'ils emploient à la chasse.

La différence de l'habillement pour les femmes consiste dans l'habitude de porter des bonnets qui s'élèvent spiralement en pointe sur le haut de la tête, au lieu que ceux des hommes sont contigus à la peau, comme une véritable calotte. Les femmes portent aussi deux *krosses*, ou deux mantes, qui ne sont jamais fermées par devant; de sorte qu'elles n'ont la peau cachée que par

un sac de cuir, qu'ils ne quittent ni dans l'intérieur de leur maison ni dehors, et qui leur sert à renfermer leurs aliments, leur daka, leur tabac et leur pipe.

Les Hottentots sont passionnés pour les ornements de tête. Ils ont pris un goût fort vif pour les boutons de cuivre et pour les petites plaques de même métal, qui n'ont pas cessé jusqu'à présent d'être fort à la mode au Cap. Un petit fragment de glace de miroir est si précieux dans leur nation, que les diamants ne sont pas plus estimés en Europe. Les pendants d'oreilles et les colliers de verre ou de cuivre sont des distinctions qui n'appartiennent qu'aux personnes du premier rang, mais leur méthode est de les porter suspendus à leur chevelure; ils donnent volontiers leurs bestiaux en échange pour toutes les bagatelles de cette espèce.

Il ne faut pas oublier le principal article, celui dont les hommes, les femmes et les enfants sont également idolâtres : c'est l'usage de se graisser le corps avec du beurre ou de la graisse de mouton mêlée avec la suie de leurs chaudrons; ils renouvellent cette onction autant de fois qu'elle se sèche au soleil. Comme le peuple n'a pas toujours du beurre frais ou de la graisse nouvelle, on sent de fort loin un Hottentot à son approche; mais les personnes riches sont plus délicates et n'emploient que le meilleur beurre. Il n'y a point de partie du corps qui soit exceptée; ceux qui sont assez riches pour ne pas manquer de graisse en frottent jusqu'à leurs crosses ou leurs mantes de peau. Les différences de cette graisse sont la principale distinction entre les riches et les pauvres. D'un autre côté, ils ont la graisse de poisson en horreur, et non-seulement ils n'en mangent point, mais ils ne peuvent en souffrir sur leur corps.

Kolbe est persuadé que leur unique but a toujours été de se défendre contre les ardeurs excessives du soleil, qui, sans ce secours, aurait bientôt épuisé leurs forces dans un climat si chaud.

La répétition fréquente de leur onction semble confirmer l'opinion de Kolbe, et montre en même temps combien l'instinct des nations les plus sauvages est habile à leur indiquer les moyens de se défendre contre leur climat.

Les Hottentots se nourrissent de la chair et des entrailles de leurs bestiaux et de quelques animaux sauvages, avec des racines et des fruits de différentes espèces. Les hommes, qui ne se contentent point des fruits, des racines et du lait que les femmes leur préparent, ont pour ressource la chasse ou la pêche; ils chassent toujours en troupes nombreuses. Les entrailles des animaux sauvages ou de leurs bestiaux sont pour eux un mets exquis: ils les font bouillir ordinairement dans le sang des mêmes animaux, en y mêlant du lait, et quelquefois ils les mangent grillés; mais, avec l'une ou l'autre préparation, ils les avalent à demi crus, ou plutôt ils les dévorent avec une

avidité extrême. Les femmes sont chargées de la cuisine, excepté dans le temps de leur infirmités périodiques, pendant lequel l'usage des hommes est de vivre chez leurs voisins ou de préparer eux-mêmes leurs aliments; ils les font cuire à l'eau comme en Europe. Les heures de leurs repas sont jamais réglées; ils suivent leur caprice ou leur appétit, sans aucune distinction de la nuit ou du jour. Dans le beau temps, ils mangent en plein air. Pendant le vent ou la pluie, ils se tiennent renfermés dans leurs huttes. D'anciennes traditions les obligent à s'abstenir de certains mets, tels que la chair de porc et celle des poissons sans écailles, qui sont également défendus aux deux sexes. Les lièvres et les lapins sont défendus aux hommes et permis aux femmes; le pur sang des animaux et la chair de taupe sont permis aux hommes et défendus aux femmes.

La malpropreté des Hottentots les expose à toutes sortes de vermine, surtout aux poux, qui sont d'une grosseur extraordinaire; mais, s'ils en sont mangés, ils les mangent aussi; et lorsqu'on leur demande comment ils peuvent s'accommoder d'une chose si détestable, ils allèguent la loi du talion et prétendent qu'il n'y a point de honte à dévorer des animaux qui les dévorent eux-mêmes. Ils ne paraissent point embarrassés lorsqu'on les surprend à la chasse des poux avec des tas de cette vermine autour d'eux.

Les Européens du Cap se servent des champs d'une espèce de soulier de cuir dont le poil est tourné en dehors. Aussitôt qu'ils les quittent, on voit les Hottentots les ramasser avec précipitation. Ils les conservent dans leurs huttes pour les jours de pluie. Si leurs provisions viennent alors à manquer, ils se contentent d'en ôter le poil et de les faire un peu tremper dans l'eau; puis ils les rôtissent au feu pour les manger.

Quoique les Hottentots ne mangent jamais de sel entre eux, et qu'ils n'aient l'usage d'aucune sorte d'épice pour assaisonner leurs mets, ils aiment beaucoup les assaisonnements de l'Europe, et mangent avidement toutes les viandes de haut goût, quoiqu'ils aient peine ensuite à se désaltérer. On observe que ceux qui s'accoutument à ces aliments ne vivent pas si longtemps et ne jouissent pas d'une si bonne santé que le reste de leurs compatriotes.

Les deux sexes ont une passion donnée pour le tabac. Un Hottentot aime mieux perdre une dent que la moindre partie de cette précieuse plante. Ils jugent mieux de sa bonté que l'Européen le plus délicat. Le tabac fait toujours une partie de leurs gages, lorsqu'ils se louent au service d'un blanc. S'ils manquent de tabac, ils servent d'une autre plante nommée *kat*, qui envoie les mêmes vapeurs à la tête. Quelquefois ils les mêlent ensemble, et le mélange se nomme *bouzesch*. La racine de kanna, un des végétaux particuliers

est fort estimée aussi des Hottentots, car qu'elle produit les mêmes effets. Ils demeurent, comme les Tartares, dans des villages mobiles, qu'ils appellent *kraals*. Les habitations ne contiennent jamais moins de vingt huttes, bâties fort près l'une de l'autre; et le kraal qui n'a pas plus de cent habitants passe pour un lieu peu considérable. On trouve dans la plupart trois ou quatre cents personnes, et quelquefois cinq cents. Chaque kraal n'a qu'une entrée fort étroite. Les huttes sont rangées en cercle sur le bord de quelque rivière, dans une situation commode, et ressemblent à des fours; elles sont composées de bâtons, de bois et de nattes. Ces bâtons ne sont pas plus gros que les manches de nos râteaux ou de nos pelles; mais ils sont beaucoup plus longs. Les nattes, qui sont l'ouvrage de leurs femmes, ne sont qu'un tissu de jonc et de paille, mais si serré, que la pluie n'y peut pénétrer. La forme de ces huttes est ovale: leur plus long diamètre, elles ont environ quatorze pieds. L'entrée de ces fours n'est qu'environ que trois pieds de haut sur deux de large; de sorte que les habitants n'y peuvent entrer qu'en rampant sur les genoux et les mains. Comme il est impossible pour eux de se tenir debout dans un lieu si bas, les hommes et les femmes y sont accroupis sur leurs jarrets, et l'habitude leur rend cette position facile. Dans les grandes huttes comme dans les petites, on ne voit jamais résider qu'une famille, qui est ordinairement composée de dix ou douze personnes de différentes sortes d'âges. Le centre de la hutte est occupé par un grand trou d'un pied de diamètre, qui sert de cheminée ou de four. Il est environné de trous plus petits, qui servent de place aux habitants pour s'asseoir, et de lit pour dormir. Chacun a son trou séparé, hommes et femmes, dans lequel ils reposent tranquillement avec leurs robes ou leurs mantes étendues sur eux. Des crosses de réserve, les arcs et les flèches sont suspendus aux murs. Deux ou trois pots sont destinés aux usages de la cuisine, un ou deux pour le beurre, et quelques vaisseaux de terre pour le lait et le beurre composent tout le mobilier de l'ameublement. La fumée ne peut sortir que par la porte, il n'y a point de cheminée qui soit capable de demeurer dans ces huttes lorsque le feu est allumé. Considérant leurs dimensions, on est étonné que des matériaux si combustibles puissent échapper aux flammes. Chaque hutte est gardée par un chien qui veille à la sûreté de la famille et des bestiaux. Aussitôt que le pâturage leur manque, ou qu'ils perdent un de leurs habitants par la mort naturelle ou violente, ils changent d'habitation.

Leur principal instrument de musique est le gongom, qui est commun à toutes les nations des nègres sur cette côte de l'Afrique; on distingue deux sortes, le grand et le petit. C'est un arc de fer ou de bois tendu d'une corde de boyau ou de nerf de mouton,

qu'on a fait assez sécher au soleil pour la rendre propre à cet usage. A l'extrémité de l'arc on attache, d'un côté, le tuyau d'une plume fendue, en faisant passer la corde dans la fente. Le joueur tient cette plume dans la bouche lorsqu'il manie l'instrument, et les différents tons du gongom viennent des différentes modulations de son souffle. Les Hottentots sont passionnés pour la musique.

Leur manière de danser n'est pas de meilleur goût que leur musique. Les hommes s'accroupissent en cercle, et laissent entre eux quelque distance pour le passage des femmes. Aussitôt que les gongoms commencent à se faire entendre, les femmes battent des doigts sur leurs tambours. Toute l'assemblée chante *ho, ho, ho*, et frappe des mains. Alors il se présente plusieurs couples pour danser. Mais on n'en laisse entrer que deux à la fois dans le cercle. Ils se placent face à face. En commençant, ils sont éloignés entre eux d'environ dix pas, et cinq ou six minutes se passent avant qu'ils se rencontrent. Quelquefois ils dansent dos à dos; mais jamais ils ne se prennent par les mains. Chaque danse ne dure guère moins d'une heure. Leur agilité est surprenante, et leurs pas sont nets et dégagés. Pendant ce temps-là toutes les femmes se tiennent debout, les yeux baissés, et chantent *ho, ho, ho*, en battant des mains. Lorsqu'elles ont besoin d'hommes pour la danse, elles lèvent la tête et secouent les anneaux qu'elles portent aux jambes. Le bruit qu'elles font en frappant du pied ressemble à celui du cheval qui se secoue sous le harnais. Les danseurs fatiguent ordinairement les musiciens, car il faut que chacun danse à son tour.

La chasse est un autre amusement que les Hottentots aiment beaucoup. Ils y font éclater une adresse surprenante, soit dans le maniement de leurs armes, soit dans la vitesse et la légèreté de leur course. Kolbe s'étonne qu'ils ne fassent pas plus souvent un mauvais usage de leur agilité, quoiqu'il leur arrive quelquefois d'en abuser. Il en rapporte un exemple. Un matelot hollandais, en débarquant au Cap, chargée un Hottentot de porter à la ville un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorsqu'ils furent tous deux à quelque distance de la troupe, le Hottentot demanda au blanc s'il savait courir: « Courir? répondit le Hollandais; oui, fort bien. — Essayons, reprit l'Africain; » et se mettant à courir avec le tabac, il disparut presque aussitôt. Le matelot hollandais, confondu de cette merveilleuse vitesse, ne pensa point à le poursuivre et ne revit jamais ni son tabac ni son porteur.

On aurait peine à s'imaginer quelle est l'adresse de ces barbares. A cent pas, ils touchent d'un coup de pierre une marque de la grandeur d'un sou; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'au lieu de fixer comme nous les yeux sur le but, ils font des mouvements et des contorsions continuelles; il semble que leur pierre soit por-

un sac de cuir, qu'elles ne quittent ni dans l'intérieur de leur maison ni dehors, et qui leur sert à renfermer leurs aliments, leur daka, leur tabac et leur pipe.

Les Hottentots sont passionnés pour les ornements de tête. Ils ont pris un goût fort vif pour les boutons de cuivre et pour les petites plaques de même métal, qui n'ont pas cessé jusqu'à présent d'être fort à la mode au Cap. Un petit fragment de glace de miroir est si précieux dans leur nation, que les diamants ne sont pas plus estimés en Europe. Les pendants d'oreilles et les colliers de verre ou de cuivre sont des distinctions qui n'appartiennent qu'aux personnes du premier rang, mais leur méthode est de les porter suspendus à leur chevelure; ils donnent volontiers leurs bestiaux en échange pour toutes les bagatelles de cette espèce.

Il ne faut pas oublier le principal article, celui dont les hommes, les femmes et les enfants sont également idolâtres : c'est l'usage de se graisser le corps avec du beurre ou de la graisse de mouton mêlée avec la suie de leurs chaudrons; ils renouvellent cette onction autant de fois qu'elle se sèche au soleil. Comme le peuple n'a pas toujours du beurre frais ou de la graisse nouvelle, on sent de fort loin un Hottentot à son approche; mais les personnes riches sont plus délicates et n'emploient que le meilleur beurre. Il n'y a point de partie du corps qui soit exceptée; ceux qui sont assez riches pour ne pas manquer de graisse en frottent jusqu'à leurs krosses ou leurs mantes de peau. Les différences de cette graisse sont la principale distinction entre les riches et les pauvres. D'un autre côté, ils ont la graisse de poisson en horreur, et non-seulement ils n'en mangent point, mais ils ne peuvent en souffrir sur leur corps.

Kolbe est persuadé que leur unique but a toujours été de se défendre contre les ardeurs excessives du soleil, qui, sans ce secours, aurait bientôt épuisé leurs forces dans un climat si chaud.

La répétition fréquente de leur onction semble confirmer l'opinion de Kolbe, et montre en même temps combien l'instinct des nations les plus sauvages est habile à leur indiquer les moyens de se défendre contre leur climat.

Les Hottentots se nourrissent de la chair et des entrailles de leurs bestiaux et de quelques animaux sauvages, avec des racines et des fruits de différentes espèces. Les hommes, qui ne se contentent point des fruits, des racines et du lait que les femmes leur préparent, ont pour ressource la chasse ou la pêche; ils chassent toujours en troupes nombreuses. Les entrailles des animaux sauvages ou de leurs bestiaux sont pour eux un mets exquis: ils les font bouillir ordinairement dans le sang des mêmes animaux, en y mêlant du lait, et quelquefois ils les mangent grillés; mais, avec l'une ou l'autre préparation, ils les avalent à demi crus, ou plutôt ils les dévorent avec une

avidité extrême. Les femmes sont chargées de la cuisine, excepté dans le temps de leurs infirmités périodiques, pendant lequel temps l'usage des hommes est de vivre chez leurs voisins ou de préparer eux-mêmes leurs aliments; ils les font cuire à l'eau comme en Europe. Les heures de leurs repas ne sont jamais réglées; ils suivent leur caprice ou leur appétit, sans aucune distinction de la nuit ou du jour. Dans le beau temps, ils mangent en plein air. Pendant le vent ou la pluie, ils se tiennent renfermés dans leurs huttes. D'anciennes traditions les obligent à s'abstenir de certains mets, tels que la chair de porc et celle des poissons sans écailles, qui sont également défendues aux deux sexes. Les lièvres et les lapins sont défendus aux hommes et permis aux femmes; le pur sang des animaux et la chair de taupe sont permis aux hommes et défendus aux femmes.

La malpropreté des Hottentots les expose à toutes sortes de vermine, surtout aux poux, qui sont d'une grosseur extraordinaire; mais, s'ils en sont mangés, ils les mangent aussi; et lorsqu'on leur demande comment ils peuvent s'accommoder d'un mets si détestable, ils allèguent la loi du talion, et prétendent qu'il n'y a point de honte à dévorer des animaux qui les dévorent eux-mêmes. Ils ne paraissent point embarrassés lorsqu'on les surprend à la chasse des poux avec des tas de cette vermine autour d'eux.

Les Européens du Cap se servent aux champs d'une espèce de soulier de cuir cru, dont le poil est tourné en dehors. Aussitôt qu'ils les quittent, on voit les Hottentots les ramasser avec précipitation. Ils les conservent dans leurs huttes pour les jours de pluie. Si leurs provisions viennent alors à manquer, ils se contentent d'en ôter le poil, et de les faire un peu tremper dans l'eau, puis ils les rôtissent au feu pour les manger.

Quoique les Hottentots ne mangent jamais de sel entre eux, et qu'ils n'aient l'usage d'aucune sorte d'épice pour assaisonner leurs mets, ils aiment beaucoup les assaisonnements de l'Europe, et mangent avidement toutes les viandes de haut goût, quoiqu'ils aient peine ensuite à se désaltérer. Kolbe observe que ceux qui s'accoutument à ces aliments ne vivent pas si longtemps et ne jouissent pas d'une si bonne santé que le reste de leurs compatriotes.

Les deux sexes ont une passion donnée pour le tabac. Un Hottentot aimait mieux perdre une dent que la moindre partie de cette précieuse plante. Ils jugent mieux de sa bonté que l'Européen le plus délicat. Le tabac fait toujours une partie de leurs gages, lorsqu'ils se louent au service d'un blanc. S'ils manquent de tabac, ils se servent d'une autre plante nommée *daka*, qui envoie les mêmes vapeurs à la tête. Quelquefois ils les mêlent ensemble, et ce mélange se nomme *bouspetch*. La racine de kanna, un des végétaux particuliers à

qu'on a fait assez sécher au soleil pour la rendre propre à cet usage. A l'extrémité de l'arc on attache, d'un côté, le tuyau d'une plume fendue, en faisant passer la corde dans la fente. Le joueur tient cette plume dans la bouche lorsqu'il manie l'instrument, et les différents tons du gongom viennent des différentes modulations de son souffle. Les Hottentots sont passionnés pour la musique.

Leur manière de danser n'est pas de meilleur goût que leur musique. Les hommes s'accroupissent en cercle, et laissent entre eux quelque distance pour le passage des femmes. Aussitôt que les gongoms commencent à se faire entendre, les femmes battent des doigts sur leurs tambours. Toute l'assemblée chante *ho, ho, ho*, et frappe des mains. Alors il se présente plusieurs couples pour danser. Mais on n'en laisse entrer que deux à la fois dans le cercle. Ils se placent face à face. En commençant, ils sont éloignés entre eux d'environ dix pas, et cinq ou six minutes se passent avant qu'ils se rencontrent. Quelquefois ils dansent des à dos ; mais jamais ils ne se prennent par les mains. Chaque danse ne dure guère moins d'une heure. Leur agilité est surprenante, et leurs pas sont nets et dégagés. Pendant ce temps-là toutes les femmes se tiennent debout, les yeux baissés, et chantent *ho, ho, ho*, en battant des mains. Lorsqu'elles ont besoin d'hommes pour la danse, elles lèvent la tête et secouent les anneaux qu'elles portent aux jambes. Le bruit qu'elles font en frappant du pied ressemble à celui du cheval qui se secoue sous le harnais. Les danseurs fatiguent ordinairement les musiciens, car il faut que chacun danse à son tour.

La chasse est un autre amusement que les Hottentots aiment beaucoup. Ils y font éclater une adresse surprenante, soit dans le maniement de leurs armes, soit dans la vitesse et la légèreté de leur course. Kolbe s'étonne qu'ils ne fassent pas plus souvent un mauvais usage de leur agilité, quoiqu'il leur arrive quelquefois d'en abuser. Il en rapporte un exemple. Un matelot hollandais, en débarquant au Cap, chargea un Hottentot de porter à la ville un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorsqu'ils furent tous deux à quelque distance de la troupe, le Hottentot demanda au blanc s'il savait courir : « Courir ? répondit le Hollandais ; oui, fort bien. — Essayons, reprit l'Africain ; » et se mettant à courir avec le tabac, il disparut presque aussitôt. Le matelot hollandais, confondu de cette merveilleuse vitesse, ne pensa point à le poursuivre et ne revit jamais ni son tabac ni son porteur.

On aurait peine à s'imaginer quelle est l'adresse de ces barbares. A cent pas, ils toucheraient d'un coup de pierre une marque de la grandeur d'un sou ; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'au lieu de fixer comme nous les yeux sur le but, ils font des mouvements et des contorsions continuelles ; il semble que leur pierre soit por-

tée par une main invisible. Ils remarquent avec plaisir l'admiration des Européens, et sont toujours prêts à recommencer la même expérience.

Les grandes chasses sont celles où tous les habitants d'un village sortent ensemble, soit pour attaquer quelque bête féroce qui ravage leurs troupeaux, soit pour leur seul amusement. S'ils veulent tuer un éléphant, un rhinocéros, un élan ou un âne sauvage, ils l'environnent et l'attaquent avec leurs zagaies. Leur adresse consiste à ménager si bien leurs coups, que l'un ou l'autre frappent toujours l'animal par derrière, et, dès qu'il se tourne vers celui qui l'a frappé, ils le font tomber couvert de blessures avant qu'il ait pu distinguer ceux qui le frappent. Ils réussissent de même à tuer les lions et les panthères, en se garantissant de la fureur de ces animaux par leur agilité. Le monstre s'élance quelquefois si impétueusement et le coup de sa griffe paraît si sûr, qu'on tremble pour le chasseur et qu'on s'attend à le voir aussitôt en pièces; mais on est surpris de se trouver trompé. Dans un clin d'œil il échappe au danger, et l'animal décharge toute sa rage contre terre. Au même instant il est couvert de blessures par derrière. Il se tourne, il se précipite sur un autre ennemi, mais toujours en vain; il rugit, il écume, il se roule de fureur. La promptitude des chasseurs est égale à se garantir de ses griffes, et à s'entraider par de nouveaux coups avec autant de vitesse que de résolution. C'est un spectacle dont on ne trouve d'exemple dans aucun autre pays, et qu'on ne saurait voir sans admiration. Si l'animal ne perd pas bientôt la vie, il prend enfin la fuite, en s'apercevant qu'il n'a rien à gagner contre de tels ennemis. Alors les Hottentots lui laissent la liberté de se retirer; mais ils le suivent à quelque distance, parce que, leurs flèches étant empoisonnées, ils sont sûrs de le voir tomber devant eux et d'emporter sa peau pour fruit de leur victoire.

Les Hottentots ont institué un ordre fort honorable et fort singulier, composé de ceux qui ont tué dans un combat particulier un lion, une panthère, un léopard, un éléphant, un rhinocéros ou un gnou. L'installation se fait avec beaucoup de cérémonie. Après son exploit il se retire dans sa hutte; les habitants du village lui députent bientôt un vieillard pour l'inviter à se rendre au centre du kraal, où il est attendu avec tous les honneurs qui sont dus à sa victoire. Il se laisse conduire par un guide. Toute l'assemblée le reçoit avec des acclamations. Il s'accroupit au milieu d'une hutte qu'on a préparée pour lui, et tous les habitants se placent autour de lui dans la même posture. Alors le vieux député s'approche et pisse sur lui depuis la tête jusqu'aux pieds en prononçant certaines paroles. Si le député est de ses amis, il l'inonde d'un déluge d'eau, et l'honneur augmente à proportion de la quantité d'urine. Le champion n'a pas manqué de se faire d'avance, avec les ongles,

des sillons sur la graisse dont il a le corps enduit, pour recevoir plus immédiatement cette aspersion. Il s'en frotte soigneusement le visage et tout le corps. Kolbe a cru devoir donner à cette institution le nom d'*ordre de l'Urine*, parce qu'elle n'en porte aucun dans la nation. Après la cérémonie, le député allume sa pipe, et la fait circuler dans l'assemblée jusqu'à ce que le tabac ou le daka soit réduit en cendres. Ensuite, prenant les cendres, il en parseme le nouveau chevalier, qui reçoit en même temps les félicitations de l'assemblée sur l'honneur qu'il a fait au kraal, et sur le service qu'il a rendu à sa patrie. Ce grand jour est suivi pour lui de trois jours de repos, pendant lesquels il est défendu à sa propre femme d'approcher de lui. Le troisième jour au soir, il tue un mouton, reçoit sa femme et se réjouit avec ses amis et ses voisins. Le monument de sa gloire est la vessie de l'animal qu'il a tué. Il la porte suspendue à sa chevelure comme une marque insigne d'honneur. Kolbe ajoute que la mort d'une panthère cause plus de joie aux Hottentots que celle de toute autre bête.

Ils sont d'une adresse incomparable à la nage. Leur manière de nager a quelque chose de surprenant et qui leur est tout à fait propre. Ils nagent le cou droit et les mains étendues hors de l'eau, de sorte qu'ils paraissent marcher sur terre. Dans la plus grande agitation de la mer, et lorsque les flots forment autant de montagnes, ils dansent en quelque sorte sur le dos des vagues, montant et descendant comme un morceau de liège. Leurs pêcheurs enveloppent dans leurs krosses ou dans des sacs de cuir les poissons qu'ils ont pris, et nagent ainsi avec leur fardeau sur la tête.

Les ouvertures et les propositions de mariage sont faites par le père ou par le plus proche parent de l'homme, qui s'adresse au plus proche parent de la femme. Il est rare que la demande soit refusée, à moins qu'une famille ne soit déjà liée par quelque autre engagement.

Malgré la passion que les Hottentots ont pour la musique et la danse, ils ne les emploient jamais dans leurs fêtes nuptiales. Ils admettent la polygamie; mais il est rare, même parmi les riches, qu'on leur voie plus de trois femmes. Ils ne permettent pas le mariage entre les cousins aux premier et second degrés. Ceux qui sont convaincus d'avoir violé cette loi reçoivent une forte bastonnade, sans aucun égard pour le rang et les richesses.

L'adultère est toujours puni de mort; mais le divorce est permis, lorsque le mari peut le justifier par de bonnes raisons. Une veuve qui se remarie est obligée de se couper la jointure du petit doigt, et de continuer la même opération aux doigts suivants, chaque fois qu'elle rentre dans les chaînes du mariage.

On fait des réjouissances extraordinaires à la naissance de deux jumeaux mâles. Si ce sont deux filles, l'usage est de tuer la

lus laide. Sic'est une fille et un garçon, la fille est exposée sur une branche d'arbre, ou ensevelie vive, avec la participation et le consentement de tout le kraal. On a trouvé plusieurs de ces enfants abandonnés, que les Européens du Cap ont eu l'humanité de faire élever. Mais lorsqu'ils arrivent à l'âge de maturité, ils sont confiés aux mœurs, aux vêtements et à la religion de leurs bienfaiteurs pour se conformer aux usages de leur nation.

Les réjouissances sont beaucoup plus vives pour un premier enfant que pour ceux qui le suivent. Aussi le fils aîné jouit d'une autorité presque absolue sur ses frères et ses sœurs.

On s'est persuadé mal à propos en Europe que les Hottentots naissent avec le nez aplati. La plupart, au contraire, apportent en naissant un nez de la forme des nôtres ; mais il passe dans la nation pour une si grande difformité, que le premier soin des mères est de les aplatir avec le pouce.

La jeunesse, parmi les Hottentots, est confiée à la garde des mères jusqu'à l'âge de huit ans. On reçoit alors les garçons au milieu des hommes, avec lesquels ils n'ont guère auparavant la hardiesse de converser, sans en excepter leur propre père. Tous les candidats s'assemblent, et les hommes s'accroupissent ensemble. Le candidat reçoit l'ordre de se mettre dans la même posture, mais hors du cercle. Il doit être accroupi sur ses jarrets de manière qu'il reste au moins trois pouces de distance jusqu'à la terre : alors le plus vieux de l'assemblée se lève, demande le consentement des autres pour recevoir le candidat, s'approche de lui, lui déclare qu'à l'avenir il doit abandonner sa mère, renoncer à la compagnie des femmes et aux amusements de l'enfance ; au mot, que dans ses actions et ses discours il doit se conduire en homme. Le candidat, qui n'est point venu sans être bien oint de graisse et de suie, reçoit immédiatement une inondation d'urine par le ministère de l'orateur. Il paraît que chez ce peuple c'est un ingrédient essentiel à toutes les étonnances.

La nation des Hottentots est sujette à peu de maladies, et ceux qui s'assujettissent à la dureté du pays s'en ressentent rarement. On les voit vivre, suivant le témoignage de Kuper, jusqu'à cent dix, cent vingt et cent trente ans. Kolbe en vit un au Cap qui n'avait pas beaucoup moins de cent ans, et qui paraissait de n'avoir jamais été attaqué d'aucune maladie. Mais ceux qui font usage de liqueurs étrangères abrègent leurs jours par de nombreuses maladies qui n'avaient jamais été connues dans leur nation. Les aliments crus, assaisonnés à la manière de l'Europe, sont pernicieux pour les Hottentots. La médecine et la chirurgie sont deux arts qu'ils exercent conjointement, et dans lesquels Kolbe assure que leurs connaissances sont pas méprisables. On leur voit faire des cures merveilleuses. Ils sont fort habiles dans la botanique de leur pays. Ils ont de bonnes notions de l'anatomie, de la

saignée, des ventouses et des opérations les plus difficiles, telles que l'amputation et l'art de remettre un membre disloqué. Leur adresse est d'autant plus admirable, qu'ils n'ont pour instruments que des cornets, des couteaux et des os pointus.

Le médecin est la troisième personne de l'Etat. Les grands kraals en ont deux. On les choisit entre les plus sages habitants pour veiller à la santé du public ; mais ils ne reçoivent jamais de récompense ni d'appointements, comme s'ils étaient assez récompensés par la distinction de leurs fonctions. Il ne manque rien à la confiance et au respect qu'on a pour eux. Comme la nation des Hottentots est sujette à peu de maladies, ils ne sont pas surchargés d'occupations.

Les Européens du Cap ont aussi peu de maladies à combattre, preuve assez claire de la bonté du climat. Les femmes souffrent très-peu dans l'accouchement ; mais, en allaitant leurs enfants, elles sont fort sujettes à des maux de sein. La petite vérole et la rougeole n'ont point ordinairement de suites fâcheuses. Le flux de sang est une espèce de tribut que les étrangers payent au Cap en y arrivant ; mais il se guérit aisément par des remèdes convenables. La maladie la plus commune parmi les Européens du Cap est celle des yeux : elle est surtout fort dangereuse en été, et l'auteur l'attribue aux vents du sud-est, qui sont d'une chaleur extrême, et à la réverbération du soleil contre les montagnes. On n'a jamais entendu parler de la pierre parmi les Européens du Cap.

Aussi longtemps qu'un homme ou une femme sont capables de sortir de leur hutte en rampant pour y apporter une plante, une racine ou un bâton de bois, ils sont traités de leur famille avec beaucoup de tendresse et d'humanité ; mais, lorsque la force les abandonne entièrement, leurs amis et leurs propres enfants les tuent, pour leur éviter de périr de faim, de misère, ou par les griffes des bêtes féroces. Quelque riche que soit un Hottentot, il ne peut éviter ce malheureux sort, s'il survit à ses forces et à son activité. C'est en vain qu'on reproche à ces peuples une pratique si barbare ; ils s'obstinent à la défendre comme une action méritoire et comme une œuvre de piété et de compassion pour délivrer un vieillard des tourments de la vie, qui deviennent insupportables à cet âge.

Les bestiaux d'un kraal ou d'un village paissent en commun, les grands dans un pâturage, et les petits dans un autre ; mais un simple Hottentot qui n'aurait qu'une seule brebis a droit de la joindre au troupeau public, où l'on en prend le même soin que si elle appartenait au chef du kraal. Les communautés n'ont pas de bergers ou de pâtres d'office. Chacun est obligé à son tour d'exercer cette fonction, c'est-à-dire trois ou quatre à la fois, suivant les circonstances et les besoins. Ils mènent les troupeaux au pâturage entre six et sept heures du matin. Ils les ramènent le soir avant huit

heures. Les femmes sont chargées de traire les vaches matin et soir. Pendant toute l'année, ils laissent les taureaux avec les vaches, et les bœliers avec les brebis. Cette méthode sert beaucoup à la multiplication : leurs brebis produisent constamment deux agneaux chaque année. Les Européens du Cap, qui ont une méthode opposée, prétendent qu'à la longue celle des Hottentots affaiblit et diminue la race ; mais les Hottentots pensent autrement.

La multitude des bêtes de proie qui infestent le pays oblige les Hottentots à des précautions continuelles pour la sûreté de leurs troupeaux pendant la nuit. Leur méthode ordinaire est de placer leurs jeunes bestiaux dans le centre du kraal. Les vieux sont attachés en dehors contre les huttes, et liés deux à deux par les pieds pour empêcher leur mutinerie. Dans cette situation, ils n'ont pas besoin de sentinelle qui demeure à veiller ; l'approche du moindre danger leur fait pousser de longs mugissements qui répandent aussitôt l'alarme dans le kraal.

Ils ont une sorte de bœufs qu'ils appellent *bakkeleyers*, c'est-à-dire bœufs de combat, du mot *bakkeley*, qui signifie guerre, et dont ils se servent en effet dans leurs guerres, comme les peuples de l'Asie emploient les éléphants. Ces animaux belliqueux leur rendent d'importants services contre les voleurs et les bêtes féroces. Au moindre signe, ils rappellent les autres bestiaux qui s'écartent, et les forcent, comme nos chiens de bergers, de rentrer dans le cercle du troupeau. Il n'y a point de kraal qui n'ait au moins une demi-douzaine de ces fidèles défenseurs. Ils connaissent tous les habitants de leurs villages. Ils ont pour eux une sorte de respect, tel que celui des chiens pour les amis de leur maître. Mais un étranger qui se présenterait sans être accompagné d'un Hottentot du kraal courrait risque d'être fort maltraité, s'il n'avait la précaution d'épouvanter les *bakkeleyers* en sifflant ou par la décharge de quelque arme à feu.

Ils ont aussi des bœufs de voiture, qu'ils accoutument de bonne heure à cet exercice en leur faisant passer au travers de la lèvre supérieure, entre les deux narines, un bâton terminé en crochet pour empêcher qu'il ne glisse. Si l'animal est indocile, ils se servent de ce frein pour lui faire baisser la tête, et la force de la douleur l'assujettit en peu de jours. On ne saurait voir sans admiration avec quelle promptitude il obéit au commandement. La crainte du bâton terrible rend sa diligence et son attention surprenantes. Les bœufs de charge sont en beaucoup plus grand nombre que les *bakkeleyers*, et servent à porter toutes sortes de fardeaux.

Ils savent tanner les peaux ou les cuirs. Leurs pelletiers exercent aussi le métier de tailleur, et ne manquent point d'adresse dans leur profession : un os d'oiseau leur sert d'aiguille. Leur fil est le petit nerf qui règne le long de l'épine du dos des bêtes, divisé et

séché au soleil. Avec cet unique secours, emploient moins de temps à faire les krosses ou leurs mantes, et les font pe être mieux que nos plus habiles tailleurs.

Les Hottentots ont des artistes ou ouvriers en ivoire, qui font les bracelets des anneaux dont ils composent leur parure. Quoique ce travail soit fort ennuyeux, par qu'ils n'ont pas d'autre instrument qu'un couteau, ils donnent à leur ouvrage une douceur, un luisant, un poli qui le ferait attribuer au plus habile tourneur de l'Europe.

Tous les Hottentots sont potiers de profession, car chaque famille fait sa poterie et d'autres ustensiles de terre. Leur matière est une sorte de terre glaise dont les fourmis composent leurs habitations, et qu'ils ne rent en effet que de leurs nids, en y mêlant les œufs des fourmis qu'ils y trouvent dispersés ; ensuite ils la tournent sur une pierre comme un pâtre : ils unissent parfaitement dedans et le dehors avec la main, et donnent à leur vase la forme de l'urne romaine, qui est celle de tous les pots de la nation. Deux jours d'exposition au soleil suffisent pour le sécher. L'ouvrier le sépare alors de la pierre avec un nerf sec, qu'il passe entre deux et qui fait l'office d'une scie. Il ne rest qu'à le faire cuire au feu, dans un trou qu'il creuse sous terre. Cette dernière opération lui donne une dureté surprenante avec une couleur de jais qui se soutient merveilleusement, et que les Hottentots attribuent à un mélange des œufs de fourmis.

Leurs forgerons sont d'autant plus admirables, qu'ils forgent le fer tel qu'il sort des mines, qui sont en abondance dans toutes les parties du pays, sans y employer d'autre secours que des pierres. Ils ouvrent un grand trou sur un terrain élevé ; une pierre demi plus bas, ils en font un autre pour recevoir le métal fondu, qui passe de l'un à l'autre par un canal de communication. Avant de mettre le minéral dans le grand trou, ils font autour de l'ouverture un feu capable de l'échauffer dans toutes ses parties. Ensuite ils y jettent le minéral, sur lequel ils continuent d'entretenir ce feu jusqu'à ce qu'il descende en fusion. Aussitôt qu'il est refroidi, ils le brisent en pièces avec des pierres fort dures ; et, remettant ces pièces au feu, ils n'emploient que des pierres au lieu de marteaux pour en forger des armes et d'autres ustensiles. Ils fondent quelquefois du cuivre par la même méthode ; mais l'usage qu'ils en font est borné à quelques bijoux pour leur parure. Ils le mettent en œuvre et le polissent avec une industrie surprenante.

Le commerce des Hottentots ne consiste qu'en échanges : ils n'ont point de monnaie courante, ni la moindre notion de son utilité.

On ne court aucun risque de voyager avec un Hottentot dans tous les pays voisins du Cap, et l'on est sûr d'être bien reçu et de se ressé même dans tous les villages. Les Hottentots se piquent d'une fidélité admirable pour tout ce qui est confié à leurs voisins. La vérité, il se trouve dans les contrées d'

une sorte de brigands ou de bandits qui rent de leurs pillages ; mais ils sont en horreur à tous les Hottentots civilisés, qui les ont comme autant de bêtes féroces, dans chaque endroit qu'ils puissent les rencontrer.

Il serait difficile d'approfondir les notions des Hottentots sur l'Être suprême, et leurs véritables principes de religion. Ils évitent généralement toutes sortes d'explications sur cet article ; et leurs réponses, comme les qu'ils font à toutes les questions qui regardent leurs usages, paraissent autant de mensonges et de subterfuges. Quelques-uns en ont pris droit de douter s'ils ont eu quelque idée de religion. Mais Kolbe assure formellement qu'ils reconnaissent un Dieu, créateur de tout ce qui existe. Ils l'appellent *Gounga* ou *Gounga Tekwona*, c'est-à-dire, Dieu de tous les dieux. Ils disent de lui : « Que c'est un excellent homme, qui ne fait aucun mal à personne, de qui l'on n'en a jamais craindre, et qu'il demeure fort loin au delà de la lune. » Mais il ne paraît pas qu'ils aient aucune espèce de culte à lui rendre. Quand les questions qu'on leur fait sont pressantes, ils apportent pour réponse une tradition qui leur apprend que leurs premiers parents, ayant offensé ce Dieu, ont été condamnés avec toute leur postérité à l'endurcissement du cœur ; de sorte que, s'ils le connaissent peu, ils confessent qu'ils n'ont pas beaucoup d'inclination à le louer et à le servir mieux.

Ils rendent des adorations à la lune, dans les assemblées qu'ils font la nuit en plein air. Ils lui sacrifient des bestiaux et lui offrent de la chair et du lait. Ces sacrifices renouvellent constamment aux pleines lunes. Ils félicitent cet astre de son retour ; et demandent un temps favorable, des vœux pour leurs troupeaux, et beaucoup d'autres. Ils la regardent comme un *gounga* ou Dieu qui représente le grand.

Ils honorent aussi, comme une divinité, un certain insecte de l'espèce des *volants*, qui est particulier à cette région. Sa grandeur est à peu près celle du corps d'un enfant. Son dos est vert, et son ventre tacheté de blanc et de rouge. Il a deux cornes. Dans quelques-unes qu'ils puissent l'apercevoir, ils lui rendent les plus grandes marques de respect et d'honneur. Lorsqu'il paraît dans un lieu, tous les habitants s'assemblent pour le louer, comme si c'était un dieu descendant du ciel.

Les Hottentots rendent une espèce de culte ou de vénération religieuse à leurs chefs, c'est-à-dire aux hommes qui ont acquis la réputation par leurs vertus et leurs œuvres. Ils n'ont pas l'usage des statues, des tombes et des inscriptions ; mais ils consacrent à la mémoire de ces héros des montagnes, des champs et des rivières. Ils ne passent jamais dans ces lieux sans s'y arrêter. Ils y marquent leur respect par un profond silence, et quelquefois par des prières et des battements de mains. Cette

institution n'a rien de barbare. On ne sait pas assez chez les nations civilisées combien il faut parler aux sens, même en morale. Des hommages publics rendus à des monuments visibles, qui rappelleraient le souvenir des grands hommes, avertiraient plus souvent de les imiter, et en inspireraient le désir.

On ne leur a point reconnu la moindre notion d'un état futur, et bien moins l'espérance d'une résurrection. Ils craignent les revenants ou les esprits des morts, et cette crainte les oblige de changer de kraal lorsqu'ils ont perdu quelque habitant. Ils croient que les sorciers et les sorcières ont le pouvoir d'attirer ces esprits ; mais ils paraissent persuadés que les âmes des morts font leur domicile autour des lieux où leurs corps sont enterrés, et l'on ne s'aperçoit point qu'ils redoutent un enfer et des punitions, ou qu'ils espèrent des récompenses dans un état plus heureux.

Tel est le fond de la religion des Hottentots. Ils y sont attachés avec une opiniâtreté inviolable. Si vous entreprenez de leur inspirer d'autres idées par le raisonnement, ils vous écoutent à peine, et quelquefois ils vous quittent brusquement. Il s'en est trouvé quelques-uns qui ont feint d'embrasser le christianisme ; mais, en perdant leurs motifs, on les a toujours vus retourner à leur croyance. Tous les efforts des missionnaires hollandais du cap n'ont jamais été capables d'en convertir un seul. Au lieu de missionnaires protestants, il faudrait aux Hottentots des missionnaires catholiques.

Leur prêtre ou leur maître des cérémonies porte le nom de *souri*, qui signifie *maître* en leur langue. Le mot de *prêtre* a signifié longtemps la même chose chez presque toutes les nations.

Les Hottentots ne vivent point sans gouvernement et sans règle de justice. Chaque nation particulière a son chef qui se nomme *konquer*, et dont l'emploi consiste à commander dans les guerres, à négocier la paix, avec le droit de présider aux assemblées publiques.

Le second officier du gouvernement hottentot est le capitaine du kraal, dont l'emploi consiste à maintenir la paix et la justice dans l'étendue de sa juridiction. Cette charge est héréditaire ; mais, en commençant à l'exercer, le capitaine s'oblige à ne rien changer dans les lois et les anciennes coutumes du kraal. Tout marque chez ce peuple l'attachement le plus constant à ses usages et à la patrie.

Chaque kraal a son tribunal pour les affaires civiles et criminelles, formé, comme on l'a dit, du capitaine et des habitants qui s'assemblent avec lui. Parmi eux, la justice n'a rien à souffrir de la corruption ni du délai. Les deux parties plaident leur propre cause. On juge à la pluralité des voix, sans appel et sans aucune sorte d'obstacle. Dans les matières criminelles, telles que le meurtre, le vol et l'adultère, un coupable ne trouve aucun appui dans ses richesses et

dans son rang. Le capitaine même n'obtient pas plus de faveur que le moindre habitant du kraal. Quelqu'un est-il soupçonné d'un crime, on en donne aussitôt connaissance à tous les habitants, qui, se regardant comme autant de ministres de la justice, cherchent le coupable et s'en saisissent. S'il prévoit qu'il ne puisse éviter la conviction, il se retire ordinairement parmi les Bojesmans, ou hommes des bois; car il passerait pour un espion dans les autres villages qu'il voudrait choisir pour asile; et, sur le moindre avis, il serait remis entre les mains de ceux qui le cherchent. Mais s'il est arrêté, on commence par l'enfermer sous une garde sûre, pour se donner le temps de convoquer l'assemblée. Il est placé au centre du cercle, comme au lieu le plus favorable pour écouter et se faire entendre. Ses accusateurs exposent le crime. On appelle les témoins. Il a la liberté de se défendre, et l'on écoute patiemment jusqu'au dernier mot ce qu'il allègue en sa faveur. Si l'accusation paraît injuste, les juges condamnent l'accusateur à des dédommagements, qui sont pris sur ses troupeaux. Mais si le crime est constaté, ils prononcent aussitôt la sentence, qui s'exécute sur-le-champ. Le capitaine du kraal se charge de l'exécution. Il fond sur le coupable avec un transport furieux, et l'étend à ses pieds d'un coup de kirri, qui lui casse ordinairement la tête. Toute l'assemblée s'unit pour l'achever, et son corps est enterré au même instant. Mais la famille n'en reçoit aucune tache : le châtement efface le crime, et la mémoire même du coupable ne reçoit aucun reproche. Au contraire, ses funérailles sont célébrées avec autant de respect que s'il était mort vertueux. Kolbe trouve cette jurisprudence fort supérieure à celle de l'Europe, et il a raison. J'en excepte les funérailles; quoique tous les hommes soient égaux après la mort, il faut toujours flétrir jusqu'à la mémoire du crime. Mais d'ailleurs il y a deux grandes preuves de sagesse dans leurs jugements, la célérité de l'exécution, qui épargne au coupable les moments affreux qui s'écoulent entre l'arrêt et le supplice; moments plus cruels que le supplice même; et l'équité naturelle qui défend de faire rejaillir sur l'innocence l'opprobre qui ne doit appartenir qu'au crime.

À l'égard des héritages, tous les biens d'un père descendent à l'aîné de ses fils, ou passent dans la même famille au plus proche des mâles. Jamais ils ne sont divisés; jamais les femmes ne sont appelées à la succession. Un père qui veut pourvoir à la condition de ses cadets doit penser pendant sa vie à leur faire un établissement, sans quoi il laisse leur liberté et leur fortune à la disposition du frère aîné.

Jamais dans la guerre les Hottentots ne pillent ou n'insultent les morts. Ils laissent leurs habits, leurs armes et tout ce qui leur

appartient à la disposition de leurs concitoyens; mais ils tuent sur-le-champ les prisonniers. Les déserteurs et les espions n'obtiennent pas plus de grâce; ou, si leur vie leur est conservée, c'est pour essuyer le mépris de ceux dont leur lâcheté ou leur perfidie leur a fait rechercher la protection. À peine obtiennent-ils de quoi vivre après la guerre. Dans tous les traités de paix, on s'oblige de part et d'autre à les rendre, et châtier de leur infidélité est toujours mort.

HUDSON (BAIE ET TERRES D') dans l'Amérique septentrionale.

Nous avons donné un article général sur les Indiens de l'Amérique du nord (290) nous compléterons les notions ethnographiques de cette notice par quelques extraits des lettres de nos missionnaires, qui nous feront connaître de nouveaux détails et concevoir quelque espérance d'amener un jour à la foi ces pauvres nations sauvages (291).

§ I. — *Extrait d'une lettre de Mgr Inchevicaire-apostolique de la Baie d'Hudson à sa mère (292), datée de Saint-Jean-Baptiste, Ile à la Crosse, 4 janvier 1831.*

« Bien des fois déjà vous m'avez demandé de longs détails sur le peuple que j'évangélise. Malgré tout le plaisir que j'aurais à vous donner satisfaction plus tôt, j'ai eu devoir différer; car s'il faut vivre longtemps avec une personne pour la bien connaître, cette condition est encore plus indispensable quand il s'agit d'apprécier un peuple. Pour ma part, il me semble impossible, dans l'espace de quelques mois, de se former une idée exacte d'une nation, de saisir son caractère, ses idées et ses mœurs, de s'initier à ses usages et à ses coutumes. Cette difficulté augmente encore par rapport à une nation dont on ignore la langue, dont l'idiome même n'a jamais été compris d'une seule personne capable d'en porter un jugement sain et réfléchi. Voilà pourquoi plusieurs de ceux qui ont écrit sur les nations sauvages ont si peu atteint le but que doit se proposer tout écrivain : celui de faire connaître exactement et les hommes et les choses. Les uns, oubliant trop facilement les scènes cruelles dont les peuples civilisés ne présentent que trop souvent l'affreux tableau, ne voient dans les sauvages que des monstres sous une forme humaine qui, habitués à poursuivre les bêtes fauves, en ont pris les instincts et la férocité. D'autres, au contraire, surpris de les voir exempts de ces ambitions qui réchauffent au foyer de la vie civile, s'efforcent à trouver en eux les traces du bonheur dont jouissait l'homme dans l'état primitif, et dont la douce vie des patriarcat nous apparaît comme un souvenir et un gracieux reflet. Les uns et les autres, dans leurs poétiques fictions, font des habitants des bois un peuple idéal qui ne se rencontre nulle part. Je dois vous faire un aveu qui ne plaidera peut-être pas beaucoup

(290) Voy. AMÉRIQUE.

(291) Voyez aussi ETATS-UNIS.

(292) Annales de la Propag., sept. 1852.

de mon jugement, mais qui du moins l'expression de la vérité. A mon arrivée parmi les nations sauvages, j'étais dans une profonde illusion à leur égard. La lecture des élégantes descriptions et des tendres sympathies d'un illustre auteur, m'attendait à contempler le désert que j'ai vu ; ma surprise fut à son comble quand je me trouvai en face de la réalité ; je pouvais à peine croire mes yeux. Si ce que, parti du Canada avec l'intention d'une promesse formelle de vous écrire souvent et bien au long sur les sauvages, j'y ai écrit alors, et me dis : Puisqu'on n'écrit pour dissimuler la vérité, je n'écrai rien. Tel est le motif du long silence que j'ai mis sur le compte des Indiens, dans nos nombreuses relations que je vous ai adressées pour satisfaire et votre tendresse maternelle. Aujourd'hui, pourtant, je me suis à vos pressantes sollicitations. Cette fois, comme les autres, n'est écrite que le but de vous être agréable, à vous et à votre cercle de parents et d'amis sous les yeux desquels elle peut naturellement tomber. Je n'ai qu'une prétention, celle d'être vrai.

Le vaste territoire de la Baie d'Hudson, comprenant celui du nord-ouest, est divisé en quatre grandes familles de sauvages bien distinctes les unes des autres, dans dont les différentes tribus offrent des caractères de ressemblance trop frappants pour permettre d'en méconnaître l'affinité. Une de ces familles occupe une zone triangulaire légèrement oblique du nord-ouest au sud-est, et dont le point de départ est au pied des Montagnes-Rocheuses. 1° Au sud, sur la limite des Etats-Unis, on trouve les Pieds-Noirs, les Assiniboïnes, les Sioux, qui me semblent de même origine que les Hurons, dont ils partagent l'ardeur guerrière et une certaine grandeur d'âme trop semblable à de la cruauté. 2° Plus haut, vers le 50° de latitude septentrionale et le long de la grande nation des Cris et des Sautaux, qui, dans le prolongement de la zone, coudoie les Algonquins et autres tribus canadiennes avec lesquelles l'assimilation de langage prouve évidemment l'unité d'origine. 3° Au bord de la mer du Nord, comme sur les côtes du Labrador, on trouve les Esquimaux, qu'on ne rencontre qu'au-dessous de Churchill, au 59° de latitude septentrionale et 94° de longitude occidentale. Ils ne descendent pas plus au sud, et j'ai crainte sans doute de ne point trouver les glaces assez épaisses pour y pratiquer des habitations, ni un froid assez intense pour satisfaire leurs habitudes. Ces Esquimaux, qui suivent exclusivement la côte, vivent presque sur les terres des Cris, et ont entre leurs possessions et celles de ces derniers un espace triangulaire, dont la base est au pied de la grande chaîne depuis le 56° de latitude septentrionale jusqu'au 59°, et dont le sommet est à Churchill. 4° Cet

immense triangle est le patrimoine de la quatrième famille, qui seule sera l'objet de cette lettre. Non contente d'habiter le versant oriental des grands monts, elle en peuple aussi les crêtes, et s'étend même sur la pente occidentale, jusqu'à une assez petite distance de l'océan Pacifique. Je ne parlerai aujourd'hui que des tribus comprises dans les limites de ce diocèse, et qui se ressemblent tellement que l'on peut dire avec une certaine exactitude : *Ab uno disce omnes* (298).

« Ces différentes fractions de la quatrième famille sont les *Mangeurs de cariboux*, les *Castors*, les *Sarcis*, les *Plats-côtés de chiens*, les *Couteaux jaunes*, les *Esclaves*, les *Peaux de lièvres*, et enfin les *Loucheux* ou *Querelleurs*. La nation, dans son ensemble, n'a point de nom particulier ; je lui donnerai néanmoins celui de la tribu au milieu de laquelle je me trouve, et que ses membres traduisent dans leur langue par le mot d'hommes (*Dendé*). J'ignore complètement pourquoi nos Canadiens les ont appelés *Montagnais*, puisque cette peuplade est précisément la plus éloignée de la grande chaîne, et qu'il n'y a pas une seule montagne considérable dans le territoire qu'elle occupe. Un mot sur l'état de ces Indiens à l'arrivée des missionnaires vous révélera leurs besoins intellectuels, moraux et physiques.

« 1° *Les Montagnais au point de vue intellectuel*. — Ceux qui prétendent à l'honneur insigne de n'être que des orang-outangs mieux peignés et mieux rasés que leurs ancêtres, m'honoreraient sans doute d'un sourire de pitié en m'entendant parler de l'état intellectuel de sauvages qui, d'après eux, sont tout au plus des jokers et des babouins. Pour nous, ces enfants des bois sont autant de membres de la grande famille dont le chef a été créé à l'image et à la ressemblance de l'Intelligence suprême. Nos Montagnais ont donc de l'intelligence, et il ne faut pas une longue étude pour s'en convaincre. La facilité avec laquelle ils apprennent des choses dont ils n'ont jamais eu la moindre idée prouve que la nature a autant fait pour eux que pour les autres peuples. Il est vrai qu'on ne trouve au désert aucun de ces génies transcendents qui souvent doivent tout l'éclat dont ils brillent au milieu qui les entoure. D'un autre côté, les extrêmes médiocrités ne sont pas plus communes ici qu'ailleurs, tous sont doués d'une portion moyenne d'intelligence.

« Le premier usage que l'homme doit faire de sa raison est, sans doute, de s'élever à la connaissance de son auteur. *Donnez-moi l'intelligence*, dit le Prophète, *et je m'appliquerai à connaître votre loi*. Aussi les Montagnais, avec les seules lumières naturelles et les lueurs de la tradition primitive, étaient-ils parvenus à la connaissance de Dieu, sans y mêler ce grossier alliage qui déshonorait les peuples les plus éclairés de

l'antiquité. Ils croyaient à un seul Dieu, créateur et conservateur de tout, rémunérateur de la vertu et vengeur du crime; à un Dieu éternel dont les soins providentiels s'étendent à tout ce qui existe. Cependant, peu faits aux idées purement spirituelles, ils supposaient ce Dieu revêtu d'une forme humaine, dont les proportions gigantesques répondaient à son pouvoir absolu, en même temps que la délicatesse de ses organes lui permettaient de voir et d'entendre, du haut du ciel, tout ce qui se fait et se dit sur la terre. Cette notion de la divinité me paraît la plus exacte qu'ait jamais eue un peuple privé de l'immense bienfait de la révélation. Nos sauvages l'avaient surtout puisée dans la contemplation de la nature. *Les cieux racontent la gloire de Dieu.* Comment, dans leur admirable langage, n'auraient-ils point parlé à l'intelligence de celui dont ils sont l'unique abri? Le grand livre de la création est écrit en caractères trop lumineux pour que l'enfant des bois n'en fasse pas la lecture. Aussi la vue du ciel avec les merveilles de ses mondes, l'observation attentive de la terre dans la majesté silencieuse des forêts, portent invinciblement à la connaissance du divin architecte dont la pensée féconde a fait éclore tant de prodiges. Il faut une grande perversité dans l'homme, ce vice-roi de la création, pour oublier le souverain qui, par un miracle continu de bonté, prodigue le pain de chaque jour à ceux mêmes qui ne savent pas en prévoir le besoin. Nos Montagnais ne s'étaient point associé à l'insensé qui a dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu.* Au contraire, chaque feuille de la forêt, chaque brin d'herbe de la prairie, chaque goutte d'eau des lacs, chacun des nombreux habitants des eaux, de l'air et de la terre, leur redisait une des lettres qui forment les noms de créateur (*ni-ottsi*) et de puissant (*yeddariyé*), qu'ils donnaient à Dieu.

« Il est surprenant qu'avec ces idées sur la Divinité, les Montagnais n'eussent presque aucun culte public ni cérémonie religieuse. Seulement aux réunions, surtout aux festins, quelque'un des vieillards exhortait l'assemblée à reconnaître la libéralité de Dieu, et à éviter le mal, qui seul peut suspendre le cours de ses bienfaits. Suivait une fervente prière pour demander la santé, le succès à la chasse et autres faveurs pour la vie présente. On jetait ensuite au feu et on enterrait sous le foyer les prémices des aliments qui devaient être offerts aux convives. Quelques sacrifices plus considérables avaient aussi lieu, mais si rarement qu'ils n'étaient, pour ainsi dire, point d'usage. Quant au culte privé, il était assez universel. Quelques personnes adressaient tous les jours une prière à Dieu; d'autres ne le faisaient que dans les circonstances critiques. J'ai entendu raconter plusieurs faits qui prouvent combien la voix de ces âmes simples était puissante auprès de celui qui a dit : *Demandez et vous recevrez.* En voici un exemple. J'examinais un jour la main d'un vieillard privé de

son pouce. S'étant aperçu de ce qui fixait mon attention, il me dit d'un ton pénétré qui me toucha : « Vois cette main; un jour « d'hiver j'étais à la chasse loin de ma « loge, il faisait froid, je marchais; tout à « coup j'aperçois des cariboux; je m'en ap- « proche, je les tire, mon fusil crève et « m'emporte le pouce. J'avais déjà perdu « beaucoup de mon sang; en vain je m'ef- « forçai de l'arrêter, il coulait toujours. Peu « à peu je prenais froid. J'essayai d'allu- « mer du feu; impossible. Alors j'eus peur de « mourir; mais me souvenant de celui qui « tu nommes *Dieu*, et que je ne connaissais « pas bien, je lui dis : *Mon Grand-Père Ji- « tsiyé*, on assure que tu peux tout; re- « garde-moi, et puisque tu es puissant, vien « à mon aide. Soudain plus de sang. Je re- « gagnai ma loge, où je tombai de faiblesse « en entrant. Je compris alors, ajouta-t-il « profondément ému, je compris alors qu'elle « est la force du Puissant. Depuis ce mo- « ment, j'ai toujours désiré le connaître. « C'est pourquoi ayant appris que tu étais « ici, je suis venu de bien loin pour que tu « m'enseignes à servir celui qui m'a sauvé « cette fois, et qui seul nous fait vivre tous. »

« Quoique le mot *blasphème* se trouve dans leur langue, ce crime, si commun parmi les chrétiens, était inconnu aux Montagnais. Ils croyaient que des imprécations contre la Divinité ne pouvaient qu'aggraver leurs maux.

« Ces sauvages avaient conservé quelques-uns des grands traits de l'histoire du genre humain. Outre un vague souvenir de la création et de la chute de l'homme par la femme, leur tradition se joint au récit de Moïse pour dire avec lui et dans les mêmes termes : « Il y avait des géants sur la terre; « les eaux inondèrent tout, et couvrirent la « surface du monde; les hommes se disper- « sèrent ensuite dans toutes les régions; le « feu tomba du ciel et brûla l'univers. »

« Dans l'histoire de leur déluge, ils remplacent l'arche par une petite île flottante sur laquelle quatre personnes, des animaux et des oiseaux trouvèrent leur salut, et échappèrent à la ruine générale. Une pareille tradition trouvée au *xix^e* siècle chez un peuple infidèle étonnerait, je suppose, l'ignorante incrédulité des philosophes du *xviii^e* siècle.

« Vous n'entendrez peut-être pas sans intérêt le récit de l'une de leurs fables, qui peut paraître ridicule, mais qui me semble renfermer une forte preuve en faveur de ceux qui prétendent que l'Amérique a été peuplée par des émigrations venues d'Asie. Voici cette légende : Au temps des géants, l'un d'eux se promenait sur les bords du grand lac glacé (la mer Glaciale). Il était si grand, qu'un homme ordinaire se loyait dans le pouce de sa mitaine sans lui causer aucun embarras. Ce géant en rencontra un autre, et engagea avec lui un combat singulier; se sentant près de succomber dans la lutte, il s'adressa au petit homme qui était dans sa mitaine, et lui dit : *Mon petit frère, coupe les jambes de mon adversaire, car*

tus fort que moi. Le petit homme obéit, colosse tomba à la renverse en travers grand lac, de façon que sa tête touchait la rive, ce qui forma comme un pont sur lequel les cariboux passaient à l'autre. Plus tard, une femme entreprit à son tour le trajet, et y réussit après plusieurs tentatives de marche. Elle apportait du fer et du cuivre ; elle fut bien accueillie par les Montagnais, auxquels elle donna ces métaux. Elle fit encore plusieurs voyages ; mais ayant été insultée par quelques hommes, elle s'en retourna dans la terre, et emporta tout le fer qu'elle avait. Dès lors, dit le récit, les émigrations cessèrent. Les Esquimaux, qui ont la tradition, prétendent que les cariboux continuèrent de franchir le détroit. Ce qui est que parfois ces animaux disparaissent tout à coup, pour reparaître ensuite en plus grande quantité. Un autre fait, non moins significatif, est l'arrivée des Européens parmi les Montagnais, ceux-ci n'avaient point d'ustensiles de métal, et qu'ils se rappelaient en avoir perdu l'usage à une époque assez rapprochée. Ils expliquent aussi, par la chute du géant, la stérilité des efforts sans nombre et presque sans résultat qui ont été faits pour découvrir le passage du nord-ouest. Cette dernière assertion prouve clairement que le corps de leur géant n'est pas autre chose qu'un pont de glace, sur lequel ont jadis traversé le détroit. Les voyages incessants de l'étrangère sembleraient indiquer que les émigrations ont eu lieu à différentes époques, et que, ne pouvant pas expliquer leur cessation, ils l'ont attribuée à la disparition de cette femme. D'autres conjectures pourraient peut-être offrir quelque intérêt, mais je dois me souvenir d'écrire une lettre, et non un volume. Le principal de ces narrations est le manuel chronologique, ce qui ne surprend pas un peuple dont chaque individu ignore l'âge et celui de ses enfants.

En parlant de l'intelligence des Montagnais, je ne puis taire une réflexion que j'ai faite bien des fois. Tous les Indiens sont de bons naturalistes, non-seulement que nous voyons dans nos campagnes, mais même la portion éclairée de nos populations. Peu d'entre eux sont initiés à ces connaissances. Un sauvage de quatorze ans connaît le nom de tous les animaux, oiseaux et poissons de son pays ; il sait de plus leurs mœurs, leur nourriture et leurs habitudes. Le plus petit insecte n'échappe pas à son observateur. Je dois confesser humblement que bien des fois j'ai été fort aise d'avoir me retrancher derrière mon ignorance de leur langue, pour éviter des explications que j'eusse été en peine de donner en français.

Les bons habiles botanistes que les autres Indiens, nos Montagnais connaissent très-bien les propriétés des plantes, quoiqu'ils en ignorent les noms et les formes. En ceci encore ils sont plus savants que moi. Je vous prie, bonne mère, me faire ici un petit

reproche bien mérité. Si dans mes vacances d'écolier, au lieu de me livrer exclusivement à des amusements frivoles, je m'étais rendu à vos sages conseils, si j'avais consenti à profiter des leçons de botanique que vous vouliez me donner, je n'aurais pas aujourd'hui à rougir de me voir plus ignorant qu'un petit sauvage. Pourquoi faut-il ne devenir sage que quand les regrets sont le seul remède qu'on puisse apporter à sa folie ? Vous n'auriez pas beaucoup de peine à me décider maintenant à devenir votre élève, si j'en avais la possibilité.

« Les Montagnais n'ont aucune idée des sciences positives ; leur langue ne peut point exprimer de nombre au-dessus des centaines. Les sciences expérimentales leur sont aussi parfaitement inconnues. Leurs observations astronomiques n'étonneraient pas les maîtres de la science, mais elles valent bien celles de la partie illettrée de nos concitoyens. Le soleil, la lune, les constellations de la Grande Ourse et d'Orion sont leurs chronomètres. Eux aussi, comme tant d'autres, croient que le soleil a un mouvement diurne autour de notre planète, et que cette dernière, qu'ils supposent immobile, n'est rien moins que sphérique. Constamment exposés aux intempéries des saisons, ils savent prévoir les variations de l'atmosphère et en apprécier la température. La nature leur sert de baromètre et de thermomètre. On est souvent surpris de les trouver d'accord avec ses instruments.

« Ce serait peut-être ici le lieu de dire un mot sur les dialectes des sauvages en général, et sur celui des Montagnais en particulier. Je sais bien que la langue dans laquelle une mère chérie nous a fait entendre les premières expressions de sa tendresse est toujours celle qui retentit le plus harmonieusement à l'oreille de l'homme, et qui fait la plus douce impression sur son cœur. De là cette partialité en faveur de l'idiome maternel, qu'on suppose préférable à tout autre. Mais ce sentiment, quelque naturel qu'il soit, doit avoir ses limites sous peine de nous jeter dans de trop grands écarts. On a vu des personnes instruites d'ailleurs, douées d'un jugement exquis pour le reste, décider sans appel que les langues sauvages ne disent rien, et que, sans le secours des signes, l'Indien ne pourrait communiquer les quelques pensées qui prennent naissance dans son pauvre cerveau. Et pourquoi ce jugement ? tout bonnement parce que ceux qui le portent ne savent pas un mot de sauvage. On devrait néanmoins se souvenir que, s'il y a de l'impénétrabilité à nier une vérité révélée parce qu'on ne la comprend pas, il y a aussi de l'absurdité à tenir la même conduite dans les questions d'un ordre secondaire. Celui qui a donné à l'homme la faculté de percevoir et de se parler à lui-même par la pensée, lui a donné aussi la faculté de communiquer ses idées à ses semblables, et de leur parler par le langage. Cet inappréciable bienfait, Dieu l'a accordé aux sauvages comme aux autres. Je dis plus : il est cer-

tains dialectes du désert, tels que le Sautoux et le Cris, qui dans maintes circonstances présentent une énergie, une variété et une netteté d'expressions qu'on ne trouve certainement pas dans les langues européennes. Ceci tient au génie même de ces idiomes, dont on ne peut avoir d'idée qu'après une étude sérieuse, et lorsque l'usage permet d'en exploiter les richesses; alors ils étonnent et ceux qui s'en servent et ceux qui les entendent.

« Quant à la langue de nos Montagnais, je dois avouer que de prime-abord elle ne prévient guère en sa faveur. Il faut avoir foi en ce qu'ils sont, pour soupçonner qu'ils expriment des pensées ou des sentiments. Impossible d'imaginer un pareil assemblage de sons bizarres, rauques et étranges; des interruptions subites au milieu des mots, des aspirations outre mesure, des gutturales qui ne sont égalées que par les sifflantes qui les accompagnent, des kyrielles de consonnes, entre lesquelles se perdent quelques voyelles qu'on peut à peine saisir, forment un ensemble de prononciation qui excite le rire de tous ceux qui l'entendent pour la première fois. C'est là la grande difficulté du dialecte montagnais, difficulté presque insurmontable pour un étranger, et qui jusqu'à présent a déconcerté les plus courageux. On trouve des documents sur les autres langues sauvages; mais aucun sur celle-ci, à part ceux que nous avons dressés nous-même. Il nous a fallu adopter près d'une vingtaine de signes arbitraires pour exprimer des sons qui ne peuvent se rendre par les combinaisons possibles de notre alphabet. Cette langue occupant mon attention journellement, je serais peut-être tenté de vous en parler plus au long; mais comme je sais que les aridités grammaticales ne sont pas l'objet de vos études favorites, et que vous n'avez pas de prétentions à devenir polyglotte, je suppose que vous me saurez gré de passer rapidement sur un sujet aussi peu attrayant. Je me contenterai d'observer que cet idiome a aussi son mérite, qu'une Montagnaise sait bien dire à son fils qu'elle l'aime, et en être comprise. Quelques-uns de nos nouveaux Chrétiens prient et chantent dans leur langue avec un accent de bonheur qui montre clairement que, si l'étranger n'y trouve rien que de ridicule, eux sentent vibrer leur âme en réfléchissant aux sentiments qu'elle exprime.

« 2^e *Etat moral des Montagnais.* — Si nos Indiens ont beaucoup à envier aux peuples civilisés sous le rapport intellectuel, il faut avouer que leur position morale, au milieu de la plus profonde ignorance, peut offrir une leçon de véritable sagesse à ceux qui abusent si criminellement de leur instruction. Voici le beau côté de cette tribu. Je sais que tout est loin d'y être parfait, quand surtout on en juge d'après les sublimes enseignements puisés dans la morale évangélique; mais il n'est pas moins vrai que leur conduite forme un bien agréable contraste avec celles de la plupart des peuples infidèles.

les. Qui dit sauvage dit féroce et barbare sous ce rapport nos bons Montagnais sont point sauvages. Il n'est peut-être de nation qui ait plus horreur du sang de tout acte d'une violente cruauté. Le meurtre est inconnu parmi eux, et leur imagination s'éloigne d'un éloignement extrême. L'esprit de vengeance trouve, sans doute, place partout; les divines leçons descendues de la croix sont pas faire le sentiment naturel; néanmoins les Montagnais se contentaient d'une légère satisfaction. Quelques coups de poings, et quelques cheveux arrachés à la tête de leur adversaire, étaient une compensation satisfaisante des plus sanglants trages. Leur douceur naturelle était mal assez voisine de la lâcheté. Je crois que beaux temps de la chevalerie, avec les aventures romanesques, trouveraient de champions parmi nos pacifiques ouamis. On pourrait peut-être en faire des chevaliers sans reproches, mais pour des chevaliers sans peur, impossible de l'espérer. Ils pensent toujours avoir des ennemis acharnés à leur poursuite; en sorte qu'il n'est pas rare de voir des partis considérables prendre la fuite, parce qu'une femme ou un enfant aura cru entendre un bruit semblable à la détente d'un fusil, ou encore parce que quelques feuilles de la forêt leur paraissent porter l'empreinte d'un pied étranger. Le Cris, avec lesquels ils ont été longtemps en lutte, leur sont pourtant l'honneur d'avoir gagné, quoique très-soigneux d'éviter le combat, ils sont d'une grande bravoure dans l'action. Je le crois facilement, parce qu'ils ont d'un caractère réfléchi et sérieux, sorte de gens difficiles à émuouvoir, mais d'une constante fermeté dans leurs émotions. Quand on leur reproche leurs terreurs mystiques, ils s'en excusent sur leur étonnement pour le meurtre, dont le nom de meurtre ne saurait diminuer l'horreur. Cette raison peut être vraie, n'est guère comprise par ceux avec lesquels ils vivent, et ils sont réputés d'être lâches.

« L'oppression du faible m'a toujours été une suite du manque de grandeur d'âme; aussi je n'ai pas été surpris de la trouver chez nos Montagnais. Il fait mal être soumis à leur autorité. Je ne connais rien de plus triste que le sort d'un orphelin adopté par une famille étrangère. Aussi ces misérables créatures conservent-elles, jusque dans l'âge avancé, un air d'infériorité, souvent même de stupidité, qu'il ne faut attribuer qu'à leurs mauvais traitements dont elles ont été victimes pendant l'enfance. Ceci prouve que si nos sauvages ont de la douleur, ils ont peu de sensibilité. Ce vice de leur caractère se montre au grand jour dans leur conduite envers leurs femmes. Il est pénible de voir celle qui a été créée la compagne de l'homme devenir l'esclave de celui qui n'avait que sa force supérieure qu'il a fin de lui servir de protecteur et non de bourreau. Ce défaut n'est malheureusement que trop commun, appliqué, puisqu'on a vu de ces hommes si débonnaires entre eux, assommer le

mes, et les traiter constamment avec une pitié qui tient de la barbarie. Que de fois j'ai béni le ciel de n'avoir point fait naître une femme de Montagnais !

Si l'était un motif capable de me les rendre détestables, ce serait sans doute ce dédain, mais je suis bien aise de pouvoir vous dire que la religion, par sa douce influence, a peu à peu effacé les traces de cette indifférence. Une chose singulière et incompensable, ce semble, avec ce manque de tendresse, c'est qu'ils tombaient dans le dernier état du désespoir à la mort de leurs proches. Tout alors était sacrifié au deuil ; ils ne conservaient-on les vêtements les plus indispensables pour se couvrir. Des pleurs continus et des lamentations sans bornes avaient les plus indifférents, et quiconque assistait à un décès prenait à cœur d'exprimer fortement une douleur que la plupart d'eux n'éprouvaient pas. J'ai été témoin de l'une de ces scènes, au milieu de laquelle je commençais à évangéliser. Je me assure qu'il eût fallu un bien impitoyable sang-froid pour n'être pas ému à la vue de ces contorsions et des hurlements auxquels se livraient le père et la mère de la victime. Les autres sauvages, un peu moins instruits, joignaient leurs efforts aux miens pour les calmer.

J'ai vu que les Montagnais manquaient de libéralité ; je dois faire une exception pour les pères pour leurs enfants, des pères en général, mais surtout des mères. Les caractères généraux de l'humanité qui se retrouvent partout. Celui de la femme dans l'exercice de ses devoirs de mère offre quelque chose de si profondément caractéristique, qu'il est impossible de ne pas le découvrir, même chez les peuples les plus barbares. Malheureusement ici, même dans bien d'autres pays, les mères ne vivent souvent pour récompense de leur tendresse que la douleur de se voir oubliées. Pour moi, le cœur toujours plein de ce souvenir, je m'efforce d'adoucir leur sort et d'exciter à la piété filiale ceux qui, tout si longtemps, en avaient méconnu les obligations saintes.

La mère ici n'avait point d'autorité sur ses enfants, surtout sur les garçons. Ces derniers la voyaient tous les jours se livrer à des travaux les plus rudes, sans même songer à la soulager. Le père se faisait obéir à cause de ses forces physiques lui donnaient une supériorité ; mais l'âge où quelque accident venait à le priver de cet avantage, il devenait tout ascendant ; il lui fallait à son tour céder devant celui de ses fils qui se vantait de le faire vivre. Cette autorité du père, quelque limitée qu'elle soit, est la même chez les Montagnais. On peut leur prouver en toute vérité ce que les livres saints disent du peuple juif à certaines époques de son histoire : « En ce temps-là il n'y avait point de roi... mais chacun faisait ce qui lui plaisait.

A cette indépendance s'allie une scrupuleuse probité. Si tous les hommes ressem-

blaient sous ce rapport à nos Montagnais, on n'eût jamais songé à se mettre sous la protection des verroux, ni à inventer des serrures. Le vol est celui de tous les vices pour lequel ils ont le plus d'éloignement, et on peut affirmer que cette pauvre nation est la plus honnête du globe. La chose est d'autant plus surprenante, qu'ils aiment passionnément tout ce qui leur appartient ; il leur en coûte autant de donner ce qui est à eux que de prendre ce qui est à autrui. Rien pour rien, telle est leur loi. Le mot *générosité* est effacé du dictionnaire de leurs usages, non-seulement envers les étrangers, mais même à l'égard de ceux qu'ils chérissent le plus. Je vous assure qu'un missionnaire qui n'aurait ici à attendre du secours que de ses chères ouailles serait souvent à jeun. Quelquefois pourtant, quand ils sont dans l'abondance, ils reçoivent assez libéralement leurs amis. Hors de là point d'amitié qui puisse tenir lieu de paiement. Ils ne donnent jamais, ou presque jamais, sans arrière-pensée. La moindre offrande qu'ils ont faite leur semble un dépôt précieux dont ils ont droit de recevoir une rente viagère. Malheur à ceux qu'ils honorent de leurs largesses ! Joignez à cet égoïsme une passion effrénée d'importuns solliciteurs. Si les lois contre la mendicité étaient en vigueur au désert, il y a déjà bien des générations que la nation entière serait sous les verroux. Leur accordez-vous une première demande, elle est aussitôt suivie d'une seconde, celle-ci d'une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin un refus, ou même plusieurs, les forcent de s'arrêter. Donner à un, c'est presque faire une invitation aux autres de recourir à votre libéralité. Ils sont nés quêteurs, et ne veulent point changer.

« A mon arrivée ici quelqu'un, voulant me peindre en deux mots leur disposition à cet égard, me dit : « Un Montagnais peut vous demander jusqu'à votre dernière chemise. » L'expression me parut exagérée ; mais je ne tardai pas à me convaincre qu'elle était littéralement vraie. En effet, dès les premiers jours de ma mission, un Montagnais m'aborda et me dit : « Donne-moi une chemise. » Je m'en excusai sur ma pauvreté ; il insista ; puis cherchant du doigt le collet de ma chemise : « En voici une », dit-il, qui est presque blanche, et tu dois en avoir une autre pour la remplacer quand elle sera sale ; donne-moi donc celle que tu as sur toi, et mets celle qui est propre. » Le pauvre homme n'avait que trop bien deviné l'état de ma garde-robe.

« Ce fait vous prouve aussi que nos sauvages ne sont pas ce qu'en bonne société on pourrait appeler délicats. La honte rougit bien des fois leurs fronts, sans presque jamais régler leur conduite. Aussi on dit proverbialement : *Effronté comme un Montagnais*. Il leur faut tout voir et tout toucher. On trouve dans les tribus voisines ce qu'on pourrait appeler de la courtoisie sauvage.

Chez eux rien, absolument rien qui ressemble à de la politesse, à ce sentiment des convenances qui répand tant de charmes sur les rapports avec nos semblables. Ces Indiens conservent, dans leurs relations avec eux et avec les étrangers, un caractère de franche rusticité qui leur plaît autant qu'elle embarrasse les autres. Point de rang ni de distinction : l'enfant et le vieillard, le père et le fils, se traitent d'égal à égal, se reprennent sur le même ton, et se rient l'un de l'autre, comme si l'âge et la nature ne commandaient pas le respect. La présence des plus hautes sommités ne les empêchait pas de prendre leurs plus libres ébats.

« Vous entretenir de la moralité des anciens Montagnais serait m'exposer à blesser votre délicatesse. J'aime mieux jeter un voile sur cette triste page de l'histoire de mon peuple, bien qu'à certains égards il se distingue avantageusement des autres enfants de la nature, et même des premiers-nés de la civilisation. Chose triste à dire : la capacité de malice est telle dans l'homme, qu'on s'étonne quelquefois de ne pas le voir aussi bas qu'il pourrait descendre.

« 3^e *Les Montagnais au point de vue physique.* — Ces Indiens ont un physique assez avantageux ; leur taille est peut-être au-dessus de la moyenne. J'en ai mesuré un de six pieds trois pouces. Ils ne sont ni jolis ni laids. Leur figure, assez conforme au type européen, en diffère par une forte saillie dans les pommettes. A un teint rembruni se joignent des cheveux touffus, souvent châtains pendant l'enfance, mais qui noircissent toujours avec le temps. On ne remarque point dans leur regard cette expression de vivacité et de malice assez commune aux yeux noirs, surtout à ceux des sauvages ; on y lit facilement la douceur et le calme de leur caractère, dont toute leur physionomie porte l'empreinte. Une barbe, souvent bien fournie et toujours noire, les distingue des autres enfants des bois. Leur nez, sans être ni aquilin ni très-saillant, est presque toujours un peu aplati par l'extrémité, et ne présente pas cette indéfinissable variété que l'on trouve dans d'autres pays : je n'en connais qu'un dont les proportions pourraient offrir quelque chance de succès dans une exhibition de cette intéressante partie de nous-mêmes. Ils ont le pied assez mignon, et, à l'exemple de nos damoiseaux, ils cherchent à tirer vanité de ce prétendu avantage. Les femmes, dans cette contrée du moins, sont petites ; un degré considérable d'embouppement leur fait gagner en circonférence ce qu'elles perdent en hauteur. Le désir de plaire, et surtout l'amour de la toilette, si ordinaire aux femmes, a plutôt besoin d'être excité que réprimé en elles. Quoique ennemi du luxe, je suis quelque peu forcé de m'en faire ici l'apôtre. Nos sauvagesses, dit-on, ne sont pas laides ; mais il faut un œil mieux exercé que le mien pour leur trouver des grâces sous l'épaisse couche de crasse et de graisse qui leur sert de voile, sous cette courte chevelure qui s'étend, avec

une capricieuse négligence, jusque dans leur bouche. A moins d'en être témoin, est impossible de se faire une idée de dégoûtante malpropreté qui les caractérise.

« Le costume des hommes est assez semblable à celui de nos paysans. Ils se procurent leurs habits dans les magasins de Compagnie, où on les reçoit tout conditionnés d'Angleterre. En automne, quand viennent de faire leurs emplettes, nos sauvages ont un certain air d'aisance ; leurs capoteuses bleues ou blanches, leurs mitasses noires ou blanches ou rouges, leurs bonnets écossais et leurs ceintures colorées, semblent faire croire qu'ils vivent, sinon dans l'opulence, du moins dans une honnête médiocrité. Hélas ! que la scène est différente printemps ! pitoyable est le coup d'œil qu'ils présentent alors. Une chose particulière aux sauvages, c'est qu'ils n'ont aucun goût pour les vaines parures ; chez eux, ni colliers, pendants d'oreilles, ni rien de semblable. Toujours ils préfèrent le solide au frivole. Aucun ornement ne se mêle à leur chevelure, qui pend en désordre sur leurs épaules. L'art de la parfumerie n'a point encore atteint ici un haut degré de perfectionnement. Il consiste tout simplement à presser un morceau de graisse quelconque, et à se frotter les cheveux, le visage et les mains avec une prodigalité sans borne. Hommes, femmes et enfants, tous aiment le brillant poli qui résulte de cette opération.

« Nos Montagnais sont excessivement gourmands. Leur sert-on quelque mets, ils commencent par palper le tout, puis choisissent ce qu'il y a de mieux, et le débrent avec une gloutonnerie dégoûtante. Le usage de la fourchette est inconnu parmi eux ; voici comment ils y suppléent. Ils prennent la viande de la main gauche, la saisissent entre les dents, puis le couteau arrive pour corder à la bouche tout ce qu'elle peut en tenir. Les premières fois que je fus témoin de ces scènes, je croyais à tout moment tomber quelque bout de nez dans le plat ; mais non, leur habileté en ceci n'est égale que par la vivacité avec laquelle l'opération s'exécute. Un morne silence règne tout le temps du repas ; on voit qu'il y a de la faim. Quand la portion est épuisée, chacun s'essuie les doigts à sa chevelure. On se regarde avec complaisance si le festin a été copieux ; alors seulement les propos commencent.

« Les Montagnais vivent de la chasse ; l'écureuil, le caribou, le cerf et le bœuf sauvage constituent leur principale nourriture. Ce que manger du poisson leur paraît pénible, ils sont néanmoins obligés de résigner, depuis quelques années surtout, trop heureux quand la pêche ne leur réussit pas aussi. Oh ! que leur sort était digne de pitié avant qu'ils entendissent parler l'Évangile ! Naitre dans les pleurs, pour vivre dans la souffrance, et mourir sans espoir, était alors tout l'abrégé de leur existence. On peut encore leur appliquer à la fin de ces énergiques paroles du patriarche

Joueur : *L'homme, né de la femme, vit peu de temps ; il est rempli de beaucoup de misères.* En effet, il règne ici une extrême détresse, tout ne peut point avoir d'idée ceux qui sont habitués à un autre ordre de choses. Vous savez qu'en général les sauvages vivent au jour le jour, ce qui fait qu'ils sont trois dans l'abondance et le lendemain pas le besoin. Nos Montagnais, beaucoup plus prévoyants que les autres, sont à la vérité moins exposés à des privations évitables. arrive néanmoins souvent que la rigueur du temps et la stérilité des lieux mettent la provision en défaut. Je demandais un jour à l'un d'entre eux, s'il était jamais resté plus de trois jours sans rien manger ; il parla d'un éclat de rire, et ajouta : « Tu ne vois donc pas comment nous vivons ! J'ai passé jusqu'à dix jours sans prendre une seule bouchée, ni moi, ni ma femme, ni mes enfants. » Et celui dont je vous parle est peut-être le meilleur chasseur du district.

« Ces jeûnes fréquents et prolongés ruinent leur constitution. Les cas de commune infirmité sont beaucoup plus rares ici qu'ailleurs. En hiver surtout, toutes les maladies sont graves, presque toujours mortelles. Je ne puis donc encourager un homme dont l'épouse n'était que légèrement indisposée ; il me répondit : « Nous ne sommes pas comme les blancs. La mort est forte contre nous ; elle ne nous laisse point être malade à demi. » Le pauvre mari avait raison.

Pour avoir une idée complète de la misère de ces sauvages, il faut ajouter à la privation si fréquente de nourriture l'excessive nudité de leur vêtement. Pour ma part, je suis encore à me demander comment il est possible de résister à la rigueur du froid qu'ils habitent, sans autres ressources que celles qu'ils ont à leur disposition. Il faut que l'habitude, contractée dès l'enfance, fasse perdre la sensibilité à un point qu'il est difficile d'imaginer. Par les froids les plus intenses, ils couchent dehors, sans feu, sous une simple couverture, souvent beaucoup plus courte qu'eux-mêmes. Un sauvage qui accompagnait dans un récent voyage peut servir comme exemple. La veille de notre départ ici, le thermomètre de Réaumur marquait trente-deux degrés au-dessous de zéro. Nous étions campés dans un endroit peu abrité, sans abri contre l'impétuosité du vent, et presque sans bois pour faire du feu. Au réveil, je tremblais de tous mes membres, les dents me claquaient dans la bouche. Je pus alors mon Montagnais les pieds nus, sortis de dessous sa petite couverture, posés à l'air et séparés de la neige par une branche de sapin. Je ne pus retenir un moment de surprise craignant qu'il ne fût gelé. Les autres compagnons l'éveillèrent, quoiqu'avec difficulté. Il nous avoua alors qu'il n'avait dormi profondément toute la nuit, sans même sentir le froid.

Ces Indiens sont tellement pauvres, que ce petit adoucissement leur paraît du

luxe. Quand je voyage en hiver, je prends ordinairement deux couvertures pour m'abriter, tandis que mon manteau me sert de matelas. Je ne pensais pas qu'un pareil lit pût offrir du superflu, quand il faut coucher dehors, sous un ciel glacé. Eh bien ! le croiriez-vous, bonne mère, je n'ai peut-être pas un seul soir préparé cette couche, si simple en elle-même, sans entendre les sauvages qui m'accompagnaient faire des commentaires sur le bonheur de ma position, sur l'avantage d'être aussi richement pourvu de toutes les choses nécessaires à la vie. Deux couvertures pour un seul homme leur semble un trésor, que des étrangers à leur nation peuvent seuls posséder. Ce dénuement de nos sauvages, on en devine aisément les causes. Il tient, avant tout, à la volonté adorable de la Providence, qui les a placés dans le coin du monde le plus inhospitalier. Plus d'industrie et un peu plus de travail de leur part pourrait améliorer leur condition. Notre position à nous-mêmes ne nous permet pas de les aider autrement que par des conseils. Ce mode de régénérer un peuple est lent ; il faut du temps pour changer des habitudes qui sont l'œuvre des siècles.

« Si le sort de la tribu en général est si triste, celui de la femme en particulier offre un redoublement de privations et de souffrances, tout à fait inconnu chez les nations civilisées. *Je multiplierai tes maux*, avait dit Dieu à la première pécheresse ; cet anathème terrible pèse encore ici de tout son poids ; c'est la misère multipliée par la misère, de façon à donner un produit effrayant de tribulations. Femmes chrétiennes, si vous ne comprenez pas tous les avantages que vous procure la religion, venez à l'école des peuplades infidèles, et alors vous verrez ce que vous seriez sans la salutaire influence du christianisme ! »

§ II. — *Lettre du R. P. Laverlochère, Oblat de Marie Immaculée, à Mgr l'évêque de Bytown (294), datée du lac des Deux-Montagnes.*

« Le 4 mai 1851 je quittai, avec le R. P. Clément, le lac des Deux-Montagnes, accompagné de six néophytes, et emportant pour unique trésor la bénédiction du vénérable directeur de cette mission et les vœux de tout le peuple pour le succès de notre apostolat. Il y a toujours quelque chose de solennel et d'émouvant dans le départ du missionnaire, lorsque, prosterné au pied des autels, il prie le Dieu des nations de bénir le voyage pénible et dangereux qu'il va entreprendre pour sa gloire et son amour. Il aperçoit autour de lui des Iroquois, des Algonquins dont les parents furent infidèles, et des Franco-Canadiens aussi dévoués que pieux ; il entend ces paroles touchantes que lui adresse un prêtre vénéré : « Allez, mon frère, allez sauver les brebis qui se perdent ; que l'ange du Seigneur guide vos pas comme il guida ceux du jeune To-

« bie... » Puis, après qu'il a confondu ses prières, et quelquefois ses larmes avec celles des spectateurs, le missionnaire des sauvages relève plein de confiance, s'élance dans sa frêle nacelle, et s'abandonne, sous la garde de la Providence, à la merci des vents et des flots.

« Quinze jours de fatigues nous conduisirent sans accident à Témiskaming. Nous y étions désirés avec la plus vive impatience par nos chers néophytes, qui, décimés chaque jour par la faim, n'attendaient plus, disaient-ils, que l'arrivée de la *Robe-noire* pour mourir.

« S'il est navrant de voir souffrir ces pauvres sauvages, on éprouve aussi une consolation bien douce à retrouver, dans leur profonde misère, ces sentiments chrétiens qui sanctifient la douleur.

« En attendant que les canots qui devaient me transporter de Témiskaming à la Baie d'Hudson fussent prêts, je partageai avec le R. P. Clément, qui connaît bien mieux que moi le langage algonquin, les fatigues et les consolations du saint ministère.

« Cette population, qui compte à peine aujourd'hui quatre cents âmes, est à peu près toute chrétienne et très fervente. La jonglerie ou magie et la passion pour les liqueurs fortes en ont néanmoins retenu jusqu'ici quelques-uns dans l'infidélité. De ce nombre était une vieille pythonisse, dont le fils avait un enfant nouveau-né et malade. Elle lui défendit de le laisser baptiser. Chez l'Indien, la parole des vieillards est toujours respectée comme un oracle; et malheureusement elle a peut-être encore plus d'influence pour le mal que pour le bien. J'avais déjà fait, auprès du père, plusieurs voyages inutiles. En vain j'avais employé les prières et les menaces, tantôt m'adressant au père de l'enfant, tantôt à la vieille grand-mère; tous deux restaient insensibles à mes exhortations. Désolé de voir cette pauvre petite créature exposée à périr éternellement sous mes yeux, je fais une nouvelle tentative. C'était, je crois, la sixième. Dès que le père m'aperçoit, il saisit son fusil et me couche en joue. J'étais à cinq pas de distance. Vous seul, ô mon Dieu, savez ce qui se passa dans mon âme à ce moment! Le sauvage tenait déjà la détente du fusil... Mon sacrifice était fait; mais j'étais indigne d'une aussi noble fin. Au moment où le coup allait partir, je saisis spontanément mon crucifix et le lui présente. A cet aspect, l'arme lui tombe des mains, le coup part à mes pieds. Le sauvage me fixe d'un air stupéfait, ses dents s'entre-choquent, il tremble de tout son corps; je cours à lui, je le prends dans mes bras, je le presse contre mon cœur et l'arrose de mes larmes. — « Vois, mon fils, lui dis-je, si ce que tu veux faire est bien!... Tu veux me tuer et moi je viens te sauver, toi, ta femme, ton enfant, et même ta mère... C'est pour cela que je suis venu de si loin. Laisse donc baptiser ton enfant pour qu'il soit un jour heureux avec le Grand-Esprit... — Eh bien! oui,

« me dit-il, baptise-le. » Mais pendant ce rapide colloque, la malheureuse grand-mère avait pris l'enfant, l'avait jeté dans un canot s'était embarquée sur le lac, et je ne le revis plus; mais je les confiai à Marie. Quatre mois après, repassant dans ce lieu, j'y trouvai mon sauvage qui m'attendait. Dès qu'il me vit, il me demanda pardon. — « tu m'avais blessé à mort, mon fils, » dis-je, la dernière parole que j'aurais pu prononcer aurait été un vœu pour ton bonheur. — « heur... Et ton enfant, où est-il? — Il est mort. — Il est mort, malheureux! et n'est pas baptisé, et jamais il ne verra le Grand-Esprit dans sa grande lumière, » c'est toi qui en es cause... — Écoute, me dit-il en m'interrompant, écoute : une femme que tu lavas dans l'eau de la prière, il y a deux ans, a profité de l'absence de ma mère pour ondoyer l'enfant, qui est mort aussitôt après. — O Marie! m'écriai-je alors dans l'excès de ma joie, voilà votre ouvrage!... »

« De Témiskaming au lac Abbitibi, le trajet se fit en six jours. Ce dernier lac, qui peut tenir le premier rang entre les plus grands du globe, puisqu'il a deux cents lieues de circonférence, est à peine connu des géographes et n'a été jusqu'ici exploré que par quelques marchands de pelleteries. Son caractère est vaseux, désagréable au goût et donne un vert solitaire à tous ceux qui en boivent pendant un certain temps. Il n'est pas le seul des lacs qui habitent ses bords qui ne soit atteint de cet hôte incommode. Ils sont-ils d'une maigreur extrême et d'un appétit dévorant.

« Parmi les nombreuses cascades dont le lit du torrent qui tombe dans le lac est accidenté, il en est une qui mérite une mention particulière, moins à cause de sa hauteur, qui n'excède guère plus de soixante pieds, que par le tragique souvenir qui s'y rattache. On l'a nommée *la chute aux larmes*, qu'on a dit, parce que, dit-on, un de leurs chefs, composé de cinquante guerriers, fut précipité dans le gouffre, qu'ils n'avaient pas eu le temps d'apercevoir, tant ils étaient acharnés à poursuivre les Algonquins, qui avaient résolu d'exterminer, et qu'ils allaient chercher jusque sur les bords de la mer glaciale!

« Ces Iroquois, qui habitaient le nord des États-Unis et le sud du Canada, étaient sans contredit la nation la plus féroce et la plus redoutable de toutes les tribus sauvages. C'est elle qui a exterminé la grande famille des Hurons, dont le dernier chef est mort, il y a deux ans, à quelques lieues de Quebec. D'une haute stature, d'un caractère indomptable et hautain, mêlant la générosité et d'atroce barbarie, ces Indiens portent vivante sur leurs traits, dans leurs gestes, leurs démarches, leur regard sinistre empreinte de leur moral. Rien de gale l'épouvantable énergie de leur langage. En voici un petit échantillon; mais, en juger, il faudrait les entendre eux-mêmes articuler ces sons gutturaux et heu-

matkon, rennetya, nok, rolenkia, nok, Mo, royalla tokkinti, etonna ydwin. (le signe de la Croix.)

La redoutable nation des Iroquois a presque disparu à son tour. Elle compte à ce jourd'hui cinq ou six mille âmes. »

— *Extrait d'une lettre de P. Faraud, de Athabaskaw, 20 avril 1851 (295).*

Les Indiens de l'île à la Crosse et ceux qui m'ont vu moi-même sont appelés *Montagnais*, et sont généralement empressés à m'apprendre de la bonne nouvelle. Quant aux Indiens de la rivière Rouge proprement dite, ils ne sont pas précisément sauvages; ce sont quelques cultivateurs canadiens qui ont retirés du service de la Compagnie. Ils vivent en partie du produit de la terre, qui est assez fertile, et en partie de la chasse. Ils sont peu éloignés de là. La population de la rivière Rouge monte à environ sept mille âmes; tout le reste du diocèse est un grand désert, où on rencontre à peine une famille de vingt en vingt lieues. Suivez-moi maintenant dans mes voyages, et je vous en dirai, en passant, de vous faire connaître ma position depuis que je vous ai quittés, et les personnes avec lesquelles j'ai voyagé, et les sauvages qui sont l'objet de mes missions et de mon espérance.

Je commence par dire la messe. Voyez-moi cette petite caisse verte : là-dedans est un ornement de toutes couleurs, un litre de vin, des burettes et tout le nécessaire du saint sacrifice. Remarquez ce couvercle; je vais l'ouvrir; c'est un étendoir, une petite nappe, un corporal de petites dimensions; une petite croix en bois dessus; à côté, deux chandeliers avec une bougie, un Missel in-8° : tout cela. Voyez encore ce sac, c'est une bourse; c'est une chapelle, c'est tout ce que vous voudrez. Il y a dans ce sac six chemises, quelques pans de toile et à côté trois pointus; c'est la charpente de l'église. Le tout, réuni en deux minutes, me donne un appartement de sept pieds de haut sur cinq pieds de large par la base, et sur un demi-pied au sommet; c'est là que j'adresse mon autel et que je vais célébrer les saints mystères. Pour ne point empêcher mes mouvements, je me passe de genoux; les voyageurs à genoux sur le sol ne peuvent entendre la messe, qui est suivie d'un catéchisme et d'un sermon. Telle est la vie de mon cher Père, la manière de célébrer les saints mystères; et cependant ces voyages sont au désert. Ce ne fut que quarante jours après mon départ de la rivière Rouge que j'arrivai à l'île à la Crosse. Or, l'île à la Crosse n'est point une île, c'est simplement une place de commerce qui eu a le nom; c'est de plus une mission où il y a deux ans par M. Lallée et le père. Ces messieurs, que je voyais pour la première fois, m'accueillirent en frères. Sur ce point n'était pas écoulé que déjà nous

étions tout à notre aise, comme d'antiques connaissances, des amis du temps passé.

« Cependant l'hiver approchait, et je voyais venir l'époque des neiges avec d'autant plus de plaisir que je sentais plus le besoin d'apprendre les dialectes sauvages, et que conservant encore un peu de ma maladie d'autrefois, je ne pouvais entreprendre un travail aussi ardu pendant la belle saison. Je commençai en même temps l'étude du Montagnais et du Cris; et, ce qui est plus singulier, c'est que j'étais obligé de me servir du Cris pour arriver au Montagnais, n'ayant pour éclairer mon ignorance que les lumières obscures d'un vieil aveugle, qui ne comprenait pas un mot de français. Le peu que j'avais appris de la langue Sautaise, pendant mon séjour à la rivière Rouge, me fut d'une très-grande utilité pour l'intelligence du Cris, qui est intrinsèquement la même, bien que différente dans la forme. Aussi, peu de semaines s'étaient écoulées que déjà je commençais à me faire comprendre de mon interprète; et, à la fin de mai, je pouvais catéchiser dans cette langue.

« Tandis que je partageais mon temps entre l'étude et le rabot, arriva la brigade d'Athabaskaw que je devais suivre. Je laissai le P. Taché seul, et, en compagnie de M. Ermantinger, agent de l'honorable Compagnie, j'arrivai le 18 septembre à Athabaskaw. Les sauvages n'étaient point réunis, mais à peine surent-ils que j'étais arrivé, qu'ils se rassemblèrent tous. Je fus pendant trois semaines accablé de fatigue. Bientôt les premiers flocons de neige avertirent les Indiens qu'il était temps de rentrer en hivernement. Quelques vieilles sauvagesses restées autour du fort avec les orphelins formaient tout mon troupeau. Le moment était venu pour moi de fonder un établissement fixe, en bâtissant une maison et une chapelle. Je fis part de mes plans à M. Anderson, nouvel agent de la Compagnie, qui, à l'instant, entrant dans mon dessein, commença les premiers travaux. Avant les glaces, tous les matériaux étaient réunis. Manquaient encore les planches. Je pris moi-même la hache, et je fus couper les arbres nécessaires à cet effet. Quelques jours après, ce bois fut charrié, et, tandis qu'on le sciait, j'allai moi-même équarrir le bois de construction d'une petite cuisine. Ce travail terminé, j'ai façonné les portes, fenêtres, tables, et autres objets absolument nécessaires. Dans quelques jours d'ici, la maison sera debout, et, pendant le cours de l'été, je tâcherai de la finir.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Père, combien mon isolement est pénible. Voilà bientôt deux ans que je suis seul, et je dois me résoudre à passer ainsi encore un an et peut-être plus. Telle est la nécessité de notre position. Nous devons non-seulement nous faire tout à nous, mais nous faire tout à toutes sortes de circonstances. Si je n'avais pas à me construire une demeure, je me résoudrais peut-être à quit-

ter ma mission pour aller passer quelques jours à l'île à la Crosse; mais il ne faudrait pas moins de deux mois pour faire ce voyage, et cela me mettrait dans l'impossibilité de bâtir. En face du travail qui me reste à faire pour terminer ma maison, environné d'un grand nombre de sauvages qui réclament impérieusement et avec raison l'instruction religieuse, sans autre secours que celui de mes bras, n'ayant d'autre logement qu'un petit appartement de douze pieds carrés, qui me sert en même temps de chambre et de chapelle, je ne sais franchement de quel côté me tourner. Que vais-je devenir? Je n'en sais rien, ou plutôt je sais que je vais faire bien des choses imparfaitement, abandonner le très-utile pour l'absolument nécessaire, et, à force de veilles et de travail, aidé des secours d'en haut, vivre au jour le jour jusqu'à ce qu'une époque favorable vienne me tirer d'embarras.

« Le nombre des Indiens visitant le poste d'Athabaskay, où je me trouve, monte environ à douze cents. Quand je suis venu parmi eux, ils avaient une connaissance générale des vérités religieuses. L'objet de mes efforts a été d'augmenter le nombre des priants, et d'instruire plus à fond ceux qui l'étaient déjà un peu. Mes peines n'ont point été perdues pour tous, il en est même qui ont fait beaucoup de progrès. Il me serait difficile d'évaluer au juste le nombre des convertis. Mais, un fait certain, c'est qu'il s'est opéré un grand changement en eux depuis l'époque où ils ont entendu parler de la religion. Les liens du mariage, autrefois méprisés, sont généralement respectés aujourd'hui. Les dimanches sont sanctifiés par un grand nombre; quelques-uns observent rigoureusement les jeûnes et les abstinences. Les Montagnais sont des Indiens qui ne ressemblent, pour ainsi dire, en rien aux autres sauvages. Avant même qu'ils

eussent entendu parler de l'Evangile, étaient beaucoup moins vicieux que les autres; ils conservaient aussi un souvenir confus de la tradition sur l'origine du mal sur le déluge, et même sur la chute de l'homme. J'ai découvert depuis quel temps qu'ils avaient une idée du sacré car j'ai trouvé ce mot dans leur langue. sauvages, doux par caractère, confiants, qu'on leur dit, désireux de bien vivre, et prédisposés à embrasser la religion chrétienne. Ils croient à l'instant tous les dogmes qu'on leur annonce; un très-petit nombre élève quelques objections qu'on peut résoudre d'une seule parole.

« Le pays qu'habitent les Montagnais n'est pas susceptible d'être cultivé. Ils n'ont donc au jour le jour du produit de la chasse. Le bœuf sauvage, l'original, le caribou, et un grand nombre d'ours noirs, quelques-uns blancs, sont les seules ressources que leur ait ménagées la Providence. Laborieux et plus prévoyants que les autres sauvages, les Montagnais se trouvent néanmoins réduits à la dernière extrémité. L'hiver, cependant, quatre ou cinq familles réunies ont eu à souffrir toutes les horreurs de la faim. Plusieurs enfants sont morts de froid et d'inanition, et les autres, quelques-uns vivants, sont venus chercher auprès de moi un secours qu'on leur a accordé d'autant plus difficilement, que nous étions réduits à la disette. A la fin, la Providence est venue soulager tant de misères : les sauvages ont apporté de la viande de pêche, sans être abondante, est devenue meilleure. Pour mon compte, la vue de ces pauvres malheureux m'a tellement affecté, que je suis resté longtemps malade dans une espèce de maladie. »

HURONS. Voyez l'article général sur les Indiens de l'AMÉRIQUE DU NORD. Voyez OTTOWAS.

I

ILINOIS. Voyez l'article général sur les Indiens de l'AMÉRIQUE DU NORD.

ILLYRIENS. Voy. ESCLAYONS, CROATES.

Le tome XII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouv. série, p. 317, renferme un Mémoire de M. Pouqueville sur l'Illyrie ancienne et moderne, et sur les colonies valaques établies en Illyrie et en Grèce.

INDOSTAN ou **INDOUSTAN**, vaste contrée d'Asie, soumise aux Anglais. — Au nombre des royaumes de l'Inde, successivement subjugués par les Anglais, dominait autrefois à Delhi l'empire mogol, ou le Grand Mogol. La célébrité de cet empire nous oblige à en faire connaître la constitution, les mœurs et les usages avec quelque étendue. Nous ne saurions mieux faire, pour atteindre ce but, que de recourir à la collection des voyageurs, publiée par La Harpe. On devra se rappeler

que les renseignements donnés dans ce voyage ont été écrits avant la conquête anglaise, qu'ils ne sont plus, par conséquent, que des souvenirs historiques; mais ils n'ont pas perdu leur intérêt. Tout ce qui touche aux mœurs, aux croyances, aux sectes religieuses, n'a pas changé d'essence aujourd'hui d'une extrême bonté.

Voici les divisions que nous avons établies dans cet article :

- I. Des Mogols et du Grand Mogol. — II. Des religions des Indous. — III. Mœurs et usages divers des Indous. — IV. Des Baniens ou Indous. — V. Des Parsis. — VI. Gentils et autres. — VII. Observations diverses. — VIII. Missions de l'Inde.

Voyez encore dans ce Dictionnaire les mots CACHEMIRIENS, MALABARES.

I.—DES MOGOLS ET DU GRAND MOGOL (296).

Sans vouloir entrer dans les détails qui appartiennent à l'histoire, il suffira de rappeler ici que l'ancien empire des Tartares-mogols, fondé par Tamerlan vers la fin du ^{xiv}^e siècle, fut partagé, au commencement du ^{xv}^e, en deux branches principales : la branche d'Ousbeck-Khan, un des descendants de Tamerlan, régna dans Samarkand sur les Tartares-Ousbecks ; et Baber, autre prince de la même race, régna dans l'Indoustan : le partage subsiste encore.

Le prodigieux nombre de troupes que les empereurs mogols ne cessent point d'entretenir à leur solde en font sans comparaison les plus redoutables souverains des Indes. On croit en Europe que leurs armées sont moins à craindre par la valeur que par la multitude des combattants ; mais c'est moins le courage qui manque à cette milice que la science de la guerre et l'adresse à se servir des armes. Elle serait fort inférieure à la nôtre par la discipline et l'habileté ; mais de ce côté même elle surpasse toutes les autres nations indiennes, et la plupart ne l'égalent point en bravoure. Sans remonter à ces conquérants tartares qui peuvent être regardés comme les ancêtres des Mogols, il est certain que c'est par la valeur de leurs troupes que Akbar et Aureng-Zeb ont étendu si loin les limites de leur empire, et que le dernier des ^{longtemps} rempli l'Orient de la terreur de son nom.

On peut rapporter à trois ordres toute la milice de ce grand empire : le premier est composé d'une armée toujours subsistante que le grand mogol entretient dans sa capitale, et qui monte la garde chaque jour devant son palais ; le second, des troupes qui sont répandues dans toutes les provinces ; le troisième, des troupes auxiliaires que les rajahs, vassaux de l'empereur, sont obligés de lui fournir.

L'armée, qui campe tous les jours aux portes du palais, dans quelque lieu que soit le cour, monte au moins à cinquante mille hommes de cavalerie, sans compter une prodigieuse multitude d'infanterie, dont Akbar et Agra, les deux principales résidences des grands mogols, sont toujours remplies ; aussi, lorsqu'ils se mettent en campagne, ces deux villes ne ressemblent plus à deux camps déserts dont une grosse armée serait sortie. Tout suit la cour ; et si ce n'est le quartier des banians, ou des négociants, le reste a l'air d'une ville dépeuplée. Un nombre incroyable de vivants, portefaix, d'esclaves et de petits marchands, accompagnent les armées, pour leur rendre le même service que dans les villes ; toute cette milice de garde n'est pas sur le même pied. Le plus considérable de ces corps militaires est celui des quatre mille esclaves de l'empereur, qui est désigné par ce nom pour marquer son dévouement à sa personne. Leur chef, nommé *roga*, est un officier de considération

auquel on confie souvent le commandement des armées. Tous les soldats qu'on admet dans une troupe si relevée sont marqués au front. C'est de là qu'on tire les mansebdards et d'autres officiers subalternes pour les faire monter par degrés jusqu'au rang d'ombas de guerre : titre qui répond assez à celui de nos lieutenants généraux.

Les gardes de la masse d'or, de la masse d'argent et de la masse de fer, composent aussi trois différentes compagnies, dont les soldats sont marqués diversement au front. Leur paye est plus grosse et leur rang plus respecté, suivant le métal dont leurs masses sont revêtues. Tous ces corps sont remplis de soldats d'élite, que leur valeur a rendus dignes d'y être admis ; il faut nécessairement avoir servi dans quelques-unes de ces troupes, et s'y être distingué, pour s'élever aux dignités de l'Etat. Dans les armées du mogol, la naissance ne donne point de rang ; c'est le mérite qui règle les préminences, et souvent le fils d'un ombra se voit confondu dans les derniers degrés de la milice : aussi ne reconnaît-on guère d'autre noblesse parmi les mahométans des Indes que celle de quelques descendants de Mahomet, qui sont respectés dans tous les lieux où l'on observe l'Alcoran.

En général, lorsque la cour réside dans la ville de Delhy ou dans celle d'Agra, l'empereur y entretient, même en temps de paix, près de deux cent mille hommes. Lorsqu'elle est absente d'Agra, on ne laisse pas d'y entretenir ordinairement une garnison de quinze mille hommes de cavalerie et de trente mille hommes d'infanterie ; règle qu'il faut observer dans le dénombrement des troupes du mogol, où les gens de pied sont toujours au double des gens de cheval. Deux raisons obligent de tenir toujours dans Agra une petite armée sur pied : la première, c'est qu'en tout temps on y conserve le trésor de l'empire ; la seconde, qu'on y est presque toujours en guerre avec les paysans du district, gens intraitables et belliqueux, qui n'ont jamais été bien soumis depuis la conquête de l'Indoustan.

Si ce grand nombre de soldats et d'officiers qui ne vivent que de la solde du prince est capable d'assurer la tranquillité de l'Etat, il sert aussi quelquefois à la détruire. Tant que le souverain conserve assez d'autorité sur les vice-rois et sur les troupes pour n'avoir rien à redouter de leur fidélité, les soulèvements sont impossibles ; mais, aussitôt que les princes du sang se révoltent contre la cour, ils trouvent souvent dans les troupes de leur souverain de puissants secours pour lui faire la guerre. Aureng-Zeb s'éleva ainsi sur le trône ; et l'adresse avec laquelle il ménagea l'affection des gouverneurs de provinces fit tourner en sa faveur toutes les forces que Schah-Djehan son père entretenait pour sa défense.

Des armées si formidables, répandues dans toutes les parties de l'empire, procu-

raut ordinairement de la sûreté aux frontières, et de la tranquillité au centre de l'Etat; il n'y a point de petite bourgade qui n'ait au moins deux cavaliers et quatre fantassins : ce sont les espions de la cour qui sont obligés de rendre compte de tout ce qui arrive sous leurs yeux, et qui donnent occasion, par leurs rapports, à la plupart des ordres qui passent dans les provinces.

Les armes offensives des cavaliers mogols sont l'arc, le carquois, chargé de quarante ou cinquante flèches, le javelot ou la zagaie, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse, la cimeterre d'un côté et le poignard de l'autre; pour armes défensives, ils ont l'écu, espèce de petit bouclier qu'ils portent toujours pendu au cou; mais ils n'ont pas d'armes à feu.

L'infanterie se sert du mousquet avec assez d'adresse; ceux qui n'ont pas de mousquet portent, avec l'arc et la flèche, une pique de dix ou douze pieds, qu'ils emploient au commencement du combat en la lançant contre l'ennemi. D'autres sont armés de cottes de mailles qui leur vont jusqu'aux genoux; mais il s'en trouve fort peu qui se servent de casques, parce que rien ne serait plus incommode dans les grandes chaleurs du pays. D'ailleurs les Mogols n'ont pas d'ordre militaire; ils ne connaissent point les distinctions d'avant-garde, de corps de bataille, ni d'arrière-garde; ils n'ont ni front ni file, et leurs combats se font avec beaucoup de confusion. Comme ils n'ont point d'arsenaux, chaque chef de troupe est obligé de fournir des armes à ses soldats : de là vient le mélange de leurs armes, qui souvent ne sont pas les mêmes dans chaque corps : c'est un désordre qu'Aureng-Zeb avait entrepris de réformer. Mais l'arsenal particulier de l'empereur est d'une magnificence éclatante; ses javelines, ses carquois, et surtout ses sabres, y sont rangés dans le plus bel ordre; tout y brille de pierres précieuses. Il prend plaisir à donner lui-même des noms à ses armes : un de ses cimenterres s'appelle *alom-guir*, c'est-à-dire *le conquérant de la terre*; un autre, *fait-alom*, qui signifie *le vainqueur du monde*. Tous les vendredis au matin, le grand mogol fait sa prière dans son arsenal pour demander à Dieu qu'avec ses sabres il puisse remporter des victoires et faire respecter le nom de l'Eternel à ses ennemis. On pourrait demander comment se nommaient tous ces cimenterres lorsque, par la suite, Nadir-Schah tenait l'empereur captif dans son palais de Delhi.

Les écuries du grand mogol répondent au nombre de ses soldats. Elles sont peuplées d'une multitude prodigieuse de chevaux et d'éléphants. Le nombre de ses chevaux est d'environ douze mille, dont on ne choisit à la vérité que vingt ou trente pour le service de sa personne; le reste est pour la pompe ou destiné à faire des présents. C'est l'usage des grand mogols de donner un habit et un cheval à tous ceux dont ils

ont reçu le plus léger service. On fait venir tous ces chevaux de Perse, d'Arabie, et surtout de la Tartarie. Ceux qu'on élève aux Indes sont rétifs, ombrageux, mous et saugrenus. Il en vient tous les ans plus de cent mille de Bockara et de Kaboul; une somme considérable pour les douanes de l'empire qui font payer vingt-cinq pour cent de la valeur. Les meilleurs sont séparés pour le service du prince, et le reste se vend à ce qui, par leur emploi, sont obligés de monter la cavalerie. On a fait remarquer de plusieurs relations que leur nourriture aux Indes n'est pas semblable à celle qu'on leur donne en Europe, parce que dans un pays si chaud, on ne recueille guère de fourrage que sur le bord des rivières. On y supplée par des pâtes assaisonnées.

Les éléphants sont tout à la fois une force et un ornement de l'empereur mogol, et l'un des principaux ornements de son palais. Il en possède jusqu'à cinq cents, pour lui servir de monture, sous de grands portiques bâtis près. Il leur donne lui-même des noms pleins de majesté, qui conviennent aux propriétés naturelles de ces grands animaux. Leurs harnais sont d'une magnificence qui étonne. Celui que monte l'empereur a le dos un trône éclatant d'or et de pierres précieuses. Les autres sont couverts de plaques d'or et d'argent, de housses en broderies d'or, de campanes et de franges d'or. L'éléphant du trône, qui porte le nom d'*reng-gas*, c'est-à-dire capitaine des éléphants, a toujours un train nombreux à sa suite. Il ne marche jamais sans être précédé de timbales, de trompettes et de tambours. Il a triple paye pour sa dépense. La moitié entretient d'ailleurs dix hommes pour le service de chaque éléphant : deux qui ont soin de l'exercer, de le conduire et de le gouverner; deux qui lui attachent ses chaînes; deux qui lui fournissent son vin; l'eau qu'on lui fait boire; deux qui portent la lance devant lui, et qui font écarter le peuple; deux qui allument des feux d'artifice devant ses yeux pour l'accoutumer à cette vue; un pour lui ôter sa litière et en fournir de nouvelle; un autre enfin pour chasser les mouches qui l'importunent pour le rafraîchir, en lui versant par les valles de l'eau sur le corps. Ces éléphants du palais sont également dressés pour la chasse et pour le combat. On les accoutume au carnage en leur faisant attaquer des lions et des tigres.

L'artillerie de l'empereur est nombreuse et la plupart des pièces de canon qu'il emploie dans ses armées sont plus anciennes qu'il ne s'en trouve en Europe. On ne saurait douter que le canon et la poudre ne fussent connus aux Indes longtemps avant la conquête de Tamerlan. C'est une tradition du pays, que les Chinois avaient apporté l'artillerie à Delhi, dans le temps qu'ils étaient les maîtres. Chaque pièce est désignée par son nom. Sous les empereurs qui ont précédé Aureng-Zeb, presque tous les canonniers de l'empire étaient europ-

le zèle de la religion porta ce prince à admettre que des mahométans à son service. On ne voit plus guère à cette cour autres Français que des médecins et des frères. On n'y a que trop appris à se passer de nos canonniers et de presque tous les artistes.

Cette cour si puissante et si magnifique ne peut fournir à ses dépenses que par des revenus proportionnés. Mais quelque idée qu'on ait pu prendre de son opulence par le nombrement de tant de royaumes, dont les terres appartiennent toutes au souverain, ce n'est pas le produit des terres qui est la principale richesse du grand mogol. Ce sont aux Indes de grands pays peu propres à la culture, et d'autres dont le fonds est fertile, mais qui demeure négligé par les habitants. On ne s'applique point dans l'Indoustan à faire valoir son propre domaine; c'est un mal qui suit naturellement le despotisme que les mogols ont établi sur leurs conquêtes. L'empereur Akbar, pour remédier et mettre quelque réforme dans ses finances, cessa de payer en argent les vice-rois et les gouverneurs. Il leur donna quelques terres de leurs départements pour les faire cultiver en leur propre nom. Il exigea d'eux, pour les autres terres de leur district, une somme plus ou moins forte, suivant que leurs provinces étaient plus ou moins fertiles. Ces gouverneurs, qui ne sont proprement que les fermiers de l'empire, afferment à leur tour ces mêmes terres à des officiers subalternes. La culture consiste à trouver dans les campagnes des laborateurs qui veuillent se charger du travail de la culture, toujours sans profit seulement pour la nourriture. C'est la violence qu'on assujettit les paysans au travail. De là leurs révoltes et leur exil dans les terres des radjas indiens, qui traitent avec un peu plus d'humanité. Rigoureuses méthodes servent à dépeupler insensiblement les terres du Mogol, et tout demeure en friche.

On voit l'or et l'argent que le commerce apporte dans l'empire suppléer au défaut de culture, et multiplier sans cesse les trésors du souverain. S'il en faut croire Bernier, qu'on ne croit pas livré à l'exagération, la plupart des voyageurs, l'Indoustan comme l'abîme de tous les trésors transportés de l'Amérique dans le reste du monde. Tout l'argent du Mexique, dit-il, et l'or du Pérou, après avoir circulé quelque temps dans l'Europe et dans l'Asie, finissent à l'empire du Mogol pour n'en sortir. On sait, continue-t-il, qu'une partie de ces trésors se transporte en Turquie pour payer les marchandises qu'on en tire; de la Turquie ils passent dans la Perse, l'Arabie, pour le payement des soies qu'on va prendre; de la Perse ils entrent dans l'Indoustan, par le commerce de Moka, de Suez, de Mandel, de Bassora et de Bender-El-El. d'ailleurs il en vient immédiatement d'Europe aux Indes par les vaisseaux des compagnies de commerce. Presque tout

l'argent que les Hollandais tirent du Japon s'arrête sur les terres du Mogol; on trouve son compte à laisser son argent dans ce pays, pour en rapporter des marchandises. Il est vrai que l'Indoustan tire quelque chose de l'Europe et des autres régions de l'Asie; on y transporte du cuivre qui vient du Japon, du plomb et des draps d'Angleterre; de la canelle, de la muscade et des éléphants de l'île de Ceylan; des chevaux d'Arabie, de Perse et de Tartarie, etc. Mais la plupart des marchands payent en marchandises, dont ils chargent aux Indes les vaisseaux sur lesquels ils ont apporté leurs effets; ainsi la plus grande partie de l'or et de l'argent du monde trouve mille voies pour entrer dans l'Indoustan, et n'en a presque point pour en sortir.

Bernier ajoute une réflexion singulière. Malgré cette quantité presque infinie d'or et d'argent qui entre dans l'empire mogol, et qui n'en sort point, il est surprenant, dit-il, de n'y en pas trouver plus qu'ailleurs dans les mains des particuliers; on ne peut convenir que les toiles et les brocards d'or et d'argent qui s'y fabriquent sans cesse, les ouvrages d'orfèvrerie, et surtout les dorures, n'y consomment une assez grande partie de ces espèces; mais cette raison ne suffit pas seule. Il est vrai encore que les Indiens ont des opinions superstitieuses qui les portent à déposer leur argent dans la terre, et à faire disparaître les trésors qu'ils ont amassés. Une partie des plus précieux métaux retourne ainsi dans l'Indoustan, au sein de la terre dont on les avait tirés dans l'Amérique; mais ce qui paraît contribuer le plus à la diminution des espèces dans l'empire Mogol, c'est la conduite ordinaire de la cour. Les empereurs amassent de grands trésors, et quoiqu'on n'ait accusé que Schah-Djehan d'une avarice outrée, ils aiment tous à renfermer dans des caves souterraines une abondance d'or et d'argent qu'ils croient pernicieuse entre les mains du public, lorsqu'elle y est excessive. C'est donc dans les trésors du souverain que tout ce qui se transporte d'argent aux Indes par la voie du commerce va fondre, comme à son dernier terme. Ce qu'il en reste après avoir acquitté tous les frais de l'empire n'en sort guère que dans les plus pressants besoins de l'Etat; et l'on doit conclure que Nadir-Schah n'avait pas réduit le grand mogol à la pauvreté, lorsque, suivant le récit d'Otter, il eut enlevé plus de dix-sept cents millions à ses Etats.

Ce voyageur, homme très-éclairé, donne une liste des revenus de ce monarque tels qu'ils étaient en 1697, tirée des archives de l'empire: un krouré vaut cent laks, un lak cent mille roupies, et la roupie, suivant l'évaluation d'Otter, environ quarante-cinq sous de France. Tous les royaumes dont l'empire est composé se divisent en sarkars, qui signifient provinces, et les sarkars se subdivisent en parganas, c'est-à-dire en gouvernements particuliers. Les royaumes tributaires sont: le royaume de Delhy, le royaume

d'Agra, le royaume de Lahor, le royaume d'Asmire, Guzarate, Malvay, Béar, Moultan, Kaboul, Tata, Urécha, Hlavas, Cachemire (297), le Décan, Brar, Candesch, Nandé, Baglana, le Bengale, le Visapour, Golconde. En total ces Etats payent trois cent quatre-vingt-sept millions cent quatre-vingt-quatorze mille roupies.

Outre ses revenus fixes, qui se tirent seulement des fruits de la terre, le casuel de l'empire est une autre source de richesses pour l'empereur : 1° on exige tous les ans un tribut par tête de tous les Indiens idolâtres; comme la mort, les voyages et les fruits de ces anciens habitants de l'Indoustan en rendent le nombre incertain, on le diminue beaucoup à l'empereur, et les gouverneurs profitent de ce déguisement; 2° toutes les marchandises que les négociants idolâtres font transporter payent aux douanes cinq pour cent de leur valeur : les Mahométans sont affranchis de ces sortes d'impôts; 3° le blanchissage de cette multitude infinie de toiles qu'on fabrique aux Indes est encore la matière d'un tribut; 4° le fermier de la mine de diamants paye à l'empereur une très-grosse somme : il doit lui donner les plus beaux et les plus parfaits; 5° les ports de mer, particulièrement ceux de Sind, de Barothe, de Surate et de Cambaye, sont taxés à de grosses sommes. Surate seule rend ordinairement trois laks pour les droits d'entrée, et onze pour le profit des monnaies qu'on y fait battre; 6° toute la côte de Coromandel et les ports situés sur les bords du Gange produisent de gros revenus; 7° l'empereur recueille l'héritage de tous les sujets mahométans qui sont à sa solde. Tous les meubles, tout l'argent et tous les effets de ceux qui meurent lui appartiennent de plein droit. Il arrive de là que les femmes des gouverneurs de provinces et des généraux d'armée sont souvent réduites à des pensions modiques, et que leurs enfants, s'ils sont sans mérite, tombent dans une extrême pauvreté; enfin les tributs des radjas sont assez considérables pour tenir place entre les principaux revenus du grand mogol.

Ce casuel de l'empire égale à peu près ou surpasse même les immenses richesses que l'empereur tire des seuls fonds de son domaine. On serait étonné d'une si prodigieuse opulence, si l'on ne considérait qu'une partie de ces trésors sort tous les ans de ses mains, et recommence à couler sur ses terres. La moitié de l'empire subsiste par les libéralités du souverain, ou du moins elle est constamment à ses gages. Outre ce grand nombre d'officiers et de soldats qui ne vivent que de leur paye, tous les paysans qui labourent pour lui sont nourris à ses frais, et la plus grande partie des artisans des villes, qui ne travaillent que pour son service, sont payés du trésor impérial. Cette politique, rendant la dépendance de tant de sujets plus étroite, augmente au même degré leur respect et leur attachement pour leur maître.

Joignons à cet article quelques remarques de Mandelslo. Il vit dans le palais d'Agra une grosse tour dont le toit est couvert de lames d'or, qui marquent les richesses qu'elle renferme en huit grandes voûtes remplies d'or, d'argent et de pierres précieuses. On l'assura que le grand mogol qui régnait son temps avait un trésor dont la valeur montait à plus de quinze cents millions d'écus; mais ce qu'il ajoute est beaucoup plus positif : « Je suis assez heureux, dit-il, pour avoir entre les mains l'inventaire du trésor qui fut trouvé après la mort de Schah Akbar, tant en or et en argent monnayé qu'en lingots et en barres, en or et argent travaillés, en pierreries, en brocarts et autres étoffes, en porcelaines, en manuscrits, en munitions de guerre, armes, etc.; inventaire si fidèle, que j'en dois la communication à mes lecteurs.

« Akbar avait fait battre des monnaies de vingt-cinq, de cinquante et de cent toles jusqu'à la valeur de six millions neuf cent soixante-dix mille massas, qui font quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent quatre-vingt mille roupies. Il avait fait battre cent millions de roupies en une autre espèce de monnaie, qui prirent de lui le nom de *roupies d'Akbar*, et deux cent trente millions d'une monnaie qui s'appelle *paies*, de trente font une roupie.

« En diamants, rubis, émeraudes, saphirs, perles et autres pierreries, il avait la valeur de soixante millions vingt mille cinq cent cinquante roupies; en or façonné, savoir, en barres et statues d'éléphants, de chameaux, de chevaux et autres ouvrages, la valeur dix-neuf millions six mille sept cent quatre-vingt-cinq roupies; en meubles et autres d'or, la valeur de onze millions sept cent trente-trois mille sept cent quatre-vingt-cinq roupies; en meubles et ouvrages de cuivre, un million deux cent vingt-cinq roupies; en porcelaine, vases de terre glissée et autres, la valeur de deux millions cinq cent sept mille sept cent quarante-sept roupies; en brocarts, draps d'or et d'argent, et autres étoffes de soie et de coton de Perse, de Turquie, d'Europe et de Guinée, quinze millions cinq cent neuf mille cent soixante-dix-neuf roupies; en draps de laine d'Europe, de Perse et de Tartarie, cent trois mille deux cent cinquante-vingt-cinq roupies; en tentes, tapisseries et autres meubles, neuf millions neuf cent vingt-cinq mille cinq cent quarante-cinq roupies; en quatre mille manuscrits, ou livres écrits à la main, et si richement reliés, qu'ils étaient estimés six millions quatre cent soixante-trois mille sept cents roupies; en artillerie, poudre, boulets, balles et autres munitions de guerre, la valeur de huit millions cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-onze roupies; en armes offensives et défensives, comme épées, rondaches, piques, flèches, etc., la valeur de sept millions cent cinquante-cinq mille cinq cent

(297) Voyez le mot CACHEMIENS.

ni roupies; en selles, brides, étriers et autres harnais d'or et d'argent, deux millions ni cent vingt-cinq mille six cent quarante-uit roupies; en couvertures de chevaux et d'éléphants, brodées d'or, d'argent et de velours, cinq millions de roupies. » Toutes ces sommes ensemble, ne faisant que celle de trois cent quarante-huit millions deux cent vingt-six mille roupies, n'approchent point des richesses de l'arrière-petit-fils d'Akbar, que Mandelslo trouva sur le trône; et qui confirme que le trésor des grands rois grossit tous les jours.

Rien n'est plus simple que les ressorts qui gouvernent ce grand empire : le souverain seul est l'âme. Comme sa juridiction n'est pas partagée que son domaine, toute l'autorité reside uniquement dans sa personne. Il n'y a proprement qu'un seul maître dans l'Indoustan : tout le reste des habitants ont moins porter le nom de sujets que de vassaux.

À la cour, les affaires de l'Etat sont entre les mains de trois ou quatre omhras du premier ordre, qui les règlent sous l'autorité du prince. L'itima-doulet, ou le premier ministre, tient auprès du mogol le même rang que le grand visir occupe en Turquie; mais ce n'est souvent qu'un titre sans emploi, et une dignité sans fonction. L'empereur choisit quelquefois pour grand visir un homme d'expérience, auquel il ne laisse que les appointements de sa charge; tantôt c'est un prince du sang mogol, qui s'est assez bien mérité pour mériter qu'on le laisse vivre jusqu'à la vieillesse, tantôt c'est le père d'une favorite, sorti quelquefois du plus bas rang de la milice ou de la plus vile populace; et tout le poids du gouvernement retombe sur les deux secrétaires d'Etat. L'un rassemble les trésors de l'empire, et l'autre les dépense; celui-ci paye les officiers de la couronne, les troupes et les laboureurs; l'autre lève les revenus du domaine, exige les impôts et reçoit les tributs. Un troisième s'occupe des finances, mais d'une moindre importance que les secrétaires d'Etat, est chargé de recueillir les héritages de ceux qui meurent au service du prince, commis à une tâche lucrative, mais odieuse. Au reste, on s'attache à ces postes éminents de l'empire par le service des armes. C'est toujours l'ordre militaire que se tirent également les ministres qui gouvernent l'Etat, et les officiers qui conduisent les troupes. Lorsqu'il y a besoin de leur entremise auprès du prince, on ne les aborde jamais que les bras armés à la main; mais cet usage vient moins de l'avarice des omhras que du respect des princes. On fait peu d'attention à la valeur de l'homme. L'essentiel est de ne pas se présenter les mains vides devant les grands officiers de la cour.

L'empereur ne marche pas lui-même à la tête de ses troupes, le commandement des troupes est confié à quelque'un des princes du sang, ou à deux généraux choisis par le prince; l'un du nombre des omhras nommés, l'autre parmi des radjas in-

diens. Les troupes de l'empire sont commandées par l'omhra. Les troupes auxiliaires n'obéissent qu'aux radjas de leur nation. Akbar, ayant entrepris de régler les armées, y établit l'ordre suivant, qui s'observe depuis son règne. Il voulut que tous les officiers de ses troupes fussent payés sous trois titres différents : les premiers, sous le titre de douze mois; les seconds, sous le titre de six mois, et les troisièmes, sous celui de quatre. Ainsi, lorsque l'empereur donne à un mansebdar, c'est-à-dire à un bas officier de l'empire, vingt roupies par mois au premier titre, sa paye monte par an à sept cent cinquante roupies, car on en ajoute toujours dix de plus. Celui à qui l'on assigne par mois la même paye au second titre en reçoit par an trois cent soixante-quinze. Celui dont la paye n'est qu'au troisième titre, n'a par an que deux cent cinquante roupies d'appointements. Ce règlement est d'autant plus bizarre, que ceux qui ne sont payés que sur le pied de quatre mois, ne rendent pas un service moins assidu pendant l'année que ceux qui reçoivent la paye sur le pied de douze mois.

Lorsque la pension d'un officier de l'armée ou de la cour monte par mois jusqu'à mille roupies au premier titre, il quitte l'ordre des mansebdars pour prendre la qualité d'omhra. Ainsi ce titre de grandeur est tiré de la paye qu'on reçoit. On est obligé d'entretenir alors un éléphant et deux cent cinquante cavaliers pour le service du prince. La pension de cinquante mille roupies ne suffirait pas même aux Indes pour l'entretien d'une si grosse compagnie; car l'omhra est obligé de fournir au moins deux chevaux à chaque cavalier : mais l'empereur y pourvoit autrement. Il assigne à l'officier quelques terres de son domaine. On lui compte la dépense de chaque cavalier à dix roupies par jour; mais les fonds de terre, qu'on abandonne aux omhras pour les faire cultiver, produisent beaucoup au delà de cette dépense.

Les appointements de tous les omhras ne sont pas égaux : les uns ont deux azaris de paye, d'autres trois, d'autres quatre, quelques-uns cinq; et ceux du premier rang en reçoivent jusqu'à six; c'est-à-dire qu'à tout prendre la pension annuelle des principaux peut monter jusqu'à trois millions de roupies; aussi leur train est magnifique, et la cavalerie qu'ils entretiennent égale nos petites armées. On a vu quelquefois ces omhras devenir redoutables au souverain. Mais c'est un règlement d'Akbar, auquel ses inconvénients mêmes ne permettent pas de donner atteinte. On compte ordinairement six omhras de la grosse pension, l'itima-doulet, les deux secrétaires d'Etat, le vice-roi de Kaboul, celui de Bengale et celui d'Ughen. À l'égard des simples cavaliers et du reste de la milice, leur paye est à la discrétion des omhras, qui les lèvent et qui les entretiennent : l'ordre oblige de les payer chaque jour; mais il est mal observé. On se contente de leur faire tous les mois quel-

que distribution d'argent; et souvent on les oblige d'accepter en paiement les vieux meubles du palais, et les habits que les femmes des ombras ont quittés. C'est par ces vexations que les premiers officiers de l'empire accumulent de grands trésors, qui rentrent après leur mort dans les coffres du souverain.

La justice s'exerce avec beaucoup d'uniformité dans les Etats du grand mogol. Les vice-rois, les gouverneurs des provinces, les chefs des villes et des simples bourgades, font précisément dans le lieu de leur juridiction, sous la dépendance de l'empereur, ce que ce monarque fait dans Agra et dans Delhi; c'est-à-dire que, par des sentences qu'ils prononcent seuls, ils décident des biens et de la vie des sujets. Chaque ville a néanmoins son *katoul* et son *cadi* pour le jugement de certaines affaires; mais les particuliers sont libres de ne pas s'adresser à ces tribunaux subalternes; et le droit de tous les sujets de l'empire est de recourir immédiatement, ou à l'empereur même dans le lieu de sa résidence, ou aux vice-rois dans leur capitale, ou aux gouverneurs dans les villes de leur dépendance. Le *katoul* fait tout à la fois les fonctions de juge de police et de grand prévôt. Sous Aurang-Zeb, observateur zélé de l'Alcoran, le principal objet du juge de police était d'empêcher l'ivrognerie, d'exterminer les cabarets à vin, et généralement tous les lieux de débauche; de punir ceux qui distillaient de l'arak ou d'autres liqueurs fortes. Il doit rendre compte à l'empereur des désordres domestiques de toutes les familles, des querelles et des assemblées nocturnes. Il y a dans tous les quartiers de la ville un prodigieux nombre d'espions, dont les plus redoutables sont une espèce de valets publics, qui se nomment *alarcos*. Leur office est de balayer les maisons et de remettre en ordre tout ce qu'il y a de dérangé dans les meubles. Chaque jour au matin, ils entrent chez les citoyens, ils s'instruisent du secret des familles, ils interrogent les esclaves, et font le rapport au *katoul*. Cet officier, en qualité de grand prévôt, est responsable, sur ses appointements, de tous les vols qui se font dans son district, à la campagne comme à la ville. Sa vigilance et son zèle ne se relâchent jamais. Il a sans cesse des soldats en campagne et des émissaires déguisés dans les villes, dont l'unique soin est de veiller au maintien de l'ordre.

La juridiction du *cadi* ne s'étend guère au delà des matières de religion, des divorces et des autres difficultés qui regardent le mariage. Au reste, il n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces deux juges subalternes de prononcer des sentences de mort sans avoir fait leur rapport à l'empereur ou aux vice-rois des provinces; et suivant les statuts d'Akhar, ces juges suprêmes doivent avoir approuvé trois fois, à trois jours différents, l'arrêt de condamnation avant qu'on l'exécute.

Quoique diverses explications répandues

dans les articles précédents aient déjà fait prendre quelque idée de la majestueuse forme de cette justice impériale, il croit devoir en rassembler ici tous les traits d'après un peintre exact et fidèle.

Après avoir décrit divers appartements on vient, dit-il, à l'*amkas*, qui m'a semblé quelque chose de royal. C'est une grande cour carrée, avec des arcades qui ressemblent assez à celles de la place Royale de Paris, excepté qu'il n'y a point de bâtiment au-dessus, et qu'elles sont séparées les unes des autres par une muraille; de sorte néanmoins qu'il y a une petite porte pour passer de l'une à l'autre. Sur la grande porte, qui est au milieu d'un des côtés de cette place, on voit un divan, tout couvert du côté de la cour, qu'on nomme *nagarkanay*, parce que c'est le lieu où sont les trompettes, ou plutôt les hautbois et les timbales qui jouent ensemble à certaines heures du jour et de la nuit. Mais c'est un concert bien étrange aux oreilles d'un Européen qui n'y est pas encore accoutumé; car dix ou douze de ces hautbois et autant de timbales se font entendre tout à la fois, et quelques hautbois, tels que celui qu'on appelle *karna*, sont longs d'une brasse et demie, et n'ont pas moins d'un pied d'ouverture par le bas; comme il y a des timbales de cuivre et de fer qui n'ont pas moins d'une brasse de diamètre. Bernier raconte que, dans les premiers temps, cette musique le pénétrait, et lui causait un étourdissement insupportable. Cependant l'habitude eut le pouvoir de la lui faire trouver très-agréable, surtout la nuit, lorsqu'il se tendait de loin dans son lit et de sa terrasse. Il parvint même à lui trouver beaucoup de mélodie et de majesté. Comme elle a ses règles et ses mesures, et que d'excellents maîtres, instruits dès leur jeunesse, savent modérer et fléchir la rudesse des sons, il doit concevoir, dit-il, qu'ils en doivent tirer une symphonie qui flatte l'oreille dans l'éloignement.

A l'opposite de la grande porte du *nagarkanay*, au delà de toute la cour, s'offre une grande et magnifique salle à plusieurs rangs de piliers, haute et bien éclairée, ouverte sur trois côtés, et dont les piliers et le plafond sont peints et dorés. Dans le milieu de la muraille qui sépare cette salle d'avec le sérail on a laissé une ouverture, ou une espèce de grande fenêtre haute et large, laquelle l'homme le plus grand n'atteint point d'en bas avec la main. C'est là qu'Aurang-Zeb se montrait en public, assis sur un trône, quelques-uns de ses fils à ses côtés, et plusieurs eunuques debout; les uns pour chasser les mouches avec des queues de paon, les autres pour le rafraîchir avec de grands éventails, et d'autres pour être prêts à recevoir ses ordres. Derrière lui voyait en bas autour de lui tous les ombras, les radjas et les ambassadeurs debout aussi sur un divan entouré d'un balustre d'argent, les yeux baissés et les mains croisées sur l'estomac. Plus loin, voyait les mansebdars, ou les moindres

omhras debout comme les autres, et dans le même respect. Plus avant, dans le reste de la salle et dans la cour, sa vue pouvait s'étendre sur une foule de toutes sortes de gens. C'était dans ce lieu qu'il donnait audience à tout le monde, chaque jour à midi; de là venait à cette salle le nom d'*amkas*, qui signifie lieu d'assemblée commun aux grands et aux petits.

Pendant une heure et demie, qui était la durée ordinaire de cette auguste scène, l'empereur s'amusait d'abord à voir passer devant ses yeux un certain nombre des plus beaux chevaux de ses écuries, pour juger s'ils étaient en bon état et bien traités. Il se faisait amener aussi quelques éléphants, dont la propreté attirait toujours l'admiration de Bernier. Non-seulement, dit-il, leur vilain corps était alors bien lavé et brossé, mais il était peint en noir, à la réserve de deux grosses raies de peinture rouge, qui, descendant du haut de la tête, venaient se joindre vers la trompe. Ils avaient aussi quelques belles couvertures en brocart avec deux clochettes d'argent qui leur pendaient des deux côtés, attachées aux extrémités d'une grosse chaîne d'argent qui leur passait par-dessus le dos, et plusieurs de ces belles queues de vaches du Tibet, qui leur pendaient aux oreilles en forme de grandes moustaches. Deux petits éléphants blancs marchaient à leurs côtés, comme les esclaves destinés à les servir. Ces grands animaux paraissaient fiers de leurs ornements, et marchaient avec beaucoup de suite. Lorsqu'ils arrivaient devant l'empereur, leur guide, qui était assis sur leurs têtes avec un crochet de fer à la main, piquait, leur parlait, et leur faisait incliner un genou, lever la trompe en l'air, et pousser une espèce de hurlement que le peuple prenait pour un *taslim*, c'est-à-dire une salutation libre et réfléchie. Après les éléphants on amenait des gazelles apprivoisées, des nilgauts ou bœufs gris, que Bernier croit une espèce d'élans; des rhinocéros, des buffles de Bengale, qui ont de prodigieuses cornes; des léopards ou des panthères apprivoisées, dont on se sert à la chasse des gazelles; de beaux chiens de chasse *locks*, chacun avec sa petite couverture de peau; quantité d'oiseaux de proie, dont les uns étaient pour les perdrix, les autres pour la grue, et d'autres pour les lièvres, et d'autres pour les gazelles, qu'ils aveuglent de leurs ailes et de leurs griffes. Souvent un ou deux omhras faisaient alors passer leur arme en revue devant l'empereur; ce qui prenait même plaisir à faire quelques-uns essayer des coutelas sur des moutons qu'on apportait sans entrailles, et fort soigneusement empaquetés. Les jeunes omhras aimaient de faire admirer leur force et adresse en coupant d'un seul coup les pieds joints ensemble et le corps du mouton.

Tous ces amusements n'étaient qu'au premier degré d'intermèdes pour des occupations plus graves. Aureng-Zeb se faisait apporter

chaque jour les requêtes qu'on lui montrait de loin dans la foule du peuple; il faisait approcher les parties, il les examinait lui-même, et quelquefois il prononçait sur-le-champ leur sentence. Outre cette justice publique, il assistait régulièrement une fois la semaine à la chambre qui se nomme *adaletkanay*, accompagné de ses deux premiers cadis, ou chefs de justice. D'autres fois il avait la patience d'entendre en particulier, pendant deux heures, dix personnes du peuple qu'un vieil officier lui présentait.

Ce que Bernier trouvait de choquant dans la grande assemblée de l'*amkas*, c'était une flatterie trop basse et trop fade qu'on y voyait régner continuellement; l'empereur ne prononçait pas un mot qui ne fût relevé avec admiration, et qui ne fît lever les mains aux principaux omhras, en criant *karamat*, c'est-à-dire merveille.

De la salle de l'*amkas* on passe dans un lieu plus retiré, qui se nomme le *gosel-kanay*, et dont l'entrée ne s'accorde pas sans distinction: aussi la cour n'en est-elle pas si grande que celle de l'*amkas*: mais la salle est spacieuse, peinte, enrichie de dorures et relevée de quatre ou cinq pieds au-dessus du rez-de-chaussée, comme une grande estrade; c'est là que l'empereur, assis dans un fauteuil, et ses omhras debout autour de lui, donnait une audience plus particulière à ses officiers, recevait leurs comptes, et traitait des plus importantes affaires de l'Etat. Tous les seigneurs étaient obligés de se trouver chaque jour au soir à cette assemblée, comme le matin à l'*amkas*, sans quoi on leur retranchait quelque chose de leur paye. Bernier regarde comme une distinction fort honorable pour les sciences que Danech-Mend-Khan, son maître, fût dispensé de cette servitude en faveur de ses études continuelles, à la réserve néanmoins du mercredi, qui était son jour de garde. Il ajoute qu'il n'était pas surprenant que tous les autres omhras y fussent assujettis, lorsque l'empereur même se faisait une loi de ne jamais manquer à ces deux assemblées. Dans ses plus dangereuses maladies, il s'y faisait porter du moins une fois le jour; et c'est alors qu'il croyait sa personne plus nécessaire, parce qu'au moindre soupçon qu'on aurait eu de sa mort, on aurait vu tout l'empire en désordre et les boutiques fermées dans la ville.

Pendant qu'il était occupé dans cette salle, on n'en faisait pas moins passer devant lui la plupart des mêmes choses qu'il prenait plaisir à voir dans l'*amkas*, avec cette différence que, la cour étant plus petite, et l'assemblée se tenant au soir, on n'y faisait point la revue de la cavalerie; mais, pour y suppléer, les mausebajars de garde venaient passer devant l'empereur avec beaucoup de cérémonie. Ils étaient précédés du *kours*, c'est-à-dire de diverses figures d'argent, portées sur le bout de plusieurs gros bâtons d'argent fort bien travaillés. Deux représentaient de grands poissons; deux autres un animal fantastique d'horrible figure, que les

Mogols nomment *cicdeha* ; d'autres deux lions ; d'autres deux mains ; d'autres des balances, et quantité de figures aussi mystérieuses. Cette procession était mêlée de plusieurs gouzeherdars, ou porte-masses, gens de bonne mine, dont l'emploi consistait à faire régner l'ordre dans les assemblées.

Joignons à cet article une peinture de l'amas, tel que le même voyageur eut la curiosité de le voir dans l'une des principales fêtes de l'année, qui était en même temps celle d'une réjouissance extraordinaire pour le succès des armes de l'empire.

L'empereur était assis sur son trône, dans le fond de la grande salle. Sa veste était d'un satin blanc à petites fleurs, relevée d'une fine broderie d'or et de soie. Son turban était de toile d'or, avec une aigrette dont le pied était couvert de diamants d'une grandeur et d'un prix extraordinaires, au milieu desquels on voyait une grande topaze orientale, qui n'a rien d'égal au monde, et qui jetait un éclat merveilleux. Un collier de grosses perles lui pendait du cou sur l'estomac. Son trône était soutenu par six gros pieds d'or massif, et parsemés de rubis, d'émeraudes et de diamants. Bernier n'entreprend pas de fixer le prix ni la quantité de cet amas de pierres précieuses, parce qu'il ne put en approcher assez pour les compter et pour juger de leur eau. Mais il assure que les gros diamants y sont en très-grand nombre, et que tout le trône est estimé quatre krores, c'est-à-dire quarante millions de roupies. C'était l'ouvrage de Schah-Djehan, père d'Aureng-Zeb, qui l'avait fait faire pour employer une multitude de pierreries accumulées dans son trésor, des dépouilles de plusieurs anciens radjas, et des présents que les omhras sont obligés de faire à leurs empereurs dans certaines fêtes. L'art ne répondait pas à la matière. Ce qu'il y avait de mieux imaginé, c'étaient deux paons couverts de pierres précieuses et de perles, dont on attribuait l'invention à un orfèvre français, qui, après avoir trompé plusieurs princes de l'Europe par les doublets qu'il faisait merveilleusement, s'était réfugié à la cour du mogol, où il avait fait sa fortune.

Au pied du trône, tous les omhras, magnifiquement vêtus, étaient rangés sur une estrade couverte d'un grand dais de brocart, à grandes franges d'or, environnée d'une balustrade d'argent. Les piliers de la salle étaient revêtus de brocart à fond d'or. De toutes les parties du plafond pendaient de grands dais de satin à fleurs, attachés par des cordons de soie rouge, avec de grosses houppes de soie, mêlées de filets d'or. Tout le bas était couvert de grands tapis de soie très-riches, d'une longueur et d'une largeur étonnantes. Dans la cour, on avait dressé une tente, qu'on nomme *l'aspek*, aussi longue et aussi large que la salle à laquelle elle était jointe par le haut. Du côté de la cour, elle était environnée d'un grand balustre couvert de plaques d'argent, et soutenu par des piliers de différentes grosseurs, tous couverts aussi de plaques du même métal.

Elle est rouge en dehors, mais doublée et dedans de ces belles chites, ou toiles peintes au pinceau, ordonnées exprès, avec des couleurs si vives, et des fleurs si naturelles qu'on les aurait prises pour un parterre suspendu. Les arcades qui environnent la cour n'avaient pas moins d'éclat. Chaque omhra était chargé des ornements de la sienne, et s'était efforcé de l'emporter par sa magnificence. Le troisième jour de cette superbe fête, l'empereur se fit peser avec beaucoup de cérémonie, et quelques omhras à son exemple, dans de riches balances d'or massives comme les poids. Tout le monde applaudissait avec la plus grande joie en apprenant que cette année l'empereur pesait deux livres de plus que la précédente. Son intention, dans cette fête, était de favoriser les marchands de soie et de brocart, qui, depuis quatre ou cinq ans de guerre, en avaient des magasins dont ils n'avaient pu trouver le débit.

Ces fêtes sont accompagnées d'un ancien usage qui ne plaît point à la plupart des omhras. Ils sont obligés de faire à l'empereur des présents proportionnés à leurs forces. Quelques-uns, pour se distinguer par leur magnificence, ou dans la crainte d'être recherchés par leurs vols et leurs concussions, ou dans l'espérance de faire augmenter leurs appointements ordinaires, en font d'une richesse surprenante. Ce sont ordinairement de beaux vases d'or couverts de pierreries, de belles perles, des diamants, des rubis, des émeraudes. Quelquefois c'est plus simplement un nombre de ces pièces d'or qui valent une pistole et demie. Bernier raconte que, pendant la fête dont il fut témoin, Aureng-Zeb étant allé visiter Djahar Khan, son visir, non en qualité de ministre mais comme son proche parent, et sous prétexte de voir un bâtiment qu'il avait fait depuis peu, ce seigneur lui offrit vingt-cinq mille de ces pièces d'or, avec quelques belles perles et un rubis qui fut estimé quarante mille écus.

Un spectacle fort bizarre, qui accompagne quelquefois les mêmes fêtes, c'est une pièce de foire qui se tient dans le même ou le sérail de l'empereur. Les femmes omhras et des grands mansebdars sont les marchandes. L'empereur, les princesses et toutes les dames du sérail viennent acheter ce qu'elles voient étalé. Les marchandises sont de beaux brocards, de riches broderies d'une nouvelle mode, de riches turbans, ce qu'on peut rassembler de plus précieux. Outre que ces femmes sont les plus belles et les plus galantes de la cour, celles qui ont des filles d'une beauté distinguée ne manquent point de les mener avec elles pour les faire voir à l'empereur. Ce monarque vient marchander sou à sou tout ce qu'il achète, comme le dernier de ses sujets, avec le langage des petits marchands qui se plaignent de la cherté et qui contestent pour le prix. Les dames se défendent de nuire et la plaisanterie va quelquefois jusqu'à des injures. Tout se paye argent comptant. Quelquefois, au lieu de roupies d'argent, il

princesses laissent couler, comme par mégarde, des roupies d'or en faveur des marchandes qui leur plaisent.

§ II. — PRATIQUES RELIGIEUSES DES INDOUS MAHOMÉTANS (298).

Dans un si grand nombre de provinces, qui formaient autrefois différents royaumes, dont chacun devait avoir ses propres lois et ses usages, on conçoit que, malgré la ressemblance du gouvernement qui introduit presque toujours celle de la police et de la religion, en changeant par degrés les mœurs, les mœurs et les autres habitudes, en l'espace de quelques siècles qui se sont écoulés depuis la conquête des Mogols, n'a pu mettre encore une parfaite uniformité entre tant de peuples. Ainsi la description de tous les points sur lesquels ils diffèrent serait une entreprise impossible. Mais les voyageurs les plus exacts ont jeté quelque jour dans ce chaos, en divisant les sujets du grand mogol en mahométans, qu'ils appellent *Maures*, et en païens ou gentous de différentes sectes. Cette division paraît d'autant plus propre à faire connaître les uns et les autres, qu'en Orient, comme dans les autres parties du monde, c'est la religion qui règle ordinairement les usages.

L'empereur, les princes et tous les seigneurs de l'Indoustan professent le mahométisme. Les gouverneurs, les commandants et les katouals des provinces, des villes et des bourgs, doivent être de la même religion. Ainsi c'est entre les mains des mahométans ou des Maures que réside toute l'autorité, non-seulement par rapport à l'administration, mais pour tout ce qui regarde aussi les finances et le commerce; ils travaillent tous avec beaucoup de zèle au profit de leurs opinions. On sait que le mahométisme est divisé en quatre sectes : celle d'Aboubèkre, d'Ali, d'Omar et d'Otman. Les Mogols sont attachés à celle d'Ali, qui leur est commune avec les Persans; avec cette seule différence que, dans l'explication de l'Alcoran, ils suivent les sentiments des Abbassides et de Maléki, au lieu que les Persans s'attachent à l'explication d'Ali et du Zaid-Sadouk, opposés les uns et les autres aux Turcs, qui suivent celle de Hanif. La plupart des fêtes mogoles sont celles des Persans. Ils célèbrent fort solennellement le premier jour de leur année, qui commence le premier jour de la lune de *Rebi*. Elle dure neuf jours, sous le nom de *Rebi*, et se passe en festins. Le jour de la naissance de l'empereur est une autre fête, pour laquelle il se fait des dépenses extraordinaires à la cour. On en célèbre une au mois de juin en mémoire du sacrifice d'Abraham, et l'on y mêle aussi celle d'Ismaël. L'usage est d'y sacrifier quantité de bœufs, que les dévots mangent ensuite avec beaucoup de réjouissances et de cérémonies. Il y a encore la fête des deux frères Hassan et Hussein, fils d'Ali, qui, étant allés par de religion vers la côte de Coroman-

del, y furent massacrés par les banians et d'autres gentous, le dixième jour de la nouvelle lune de juillet : ce jour est consacré à pleurer leur mort. On porte en procession, dans les rues, deux cercueils avec des trophées d'arcs, de flèches, de sabres et de turbans. Les Maures suivent à pied en chantant des cantiques funèbres. Quelques-uns dansent et sautent autour des cercueils; d'autres escriment avec des épées nues; d'autres crient de toutes leurs forces, et font un bruit effrayant; d'autres se font volontairement des plaies avec des couteaux dans la chair du visage et des bras, ou se la percent avec des poinçons, qui font couler leur sang le long des joues et sur leurs habits. Il s'en trouve de si furieux, qu'on ne peut attribuer leur transport qu'à la vertu de l'opium. On juge du degré de leur dévotion par celui de leur fureur. Ces processions se font dans les principaux quartiers et dans les plus belles rues des villes. Vers le soir, on voit, dans la grande place du médan ou du marché, des figures de paille ou de papier, ou d'autre substance légère, qui représentent les meurtriers de ces deux saints. Une partie des spectateurs leur tirent des flèches, les percent d'un grand nombre de coups, et les brûlent au milieu des acclamations du peuple. Cette cérémonie réveille si furieusement la haine des Maures, et leur inspire tant d'ardeur pour la vengeance, que les banians et les autres idolâtres prennent le parti de se tenir renfermés dans leurs maisons. Ceux qui oseraient paraître dans les rues, ou montrer la tête à leurs fenêtres, s'exposeraient au risque d'être massacrés ou de se voir tirer des flèches. Les Mogols célèbrent aussi la fête de Pâques au mois de septembre, et celle de la confrérie le 25 novembre, où ils se pardonnent tout ce qu'ils se sont fait mutuellement.

Les mosquées de l'Indoustan sont assez basses; mais la plupart sont bâties sur des éminences, qui les font paraître plus hautes que les autres édifices. Elles sont construites de pierres et de chaux, carrées par le bas et plates par le haut. L'usage est de les environner de fort beaux appartements, de salles et de chambres. On y voit des tombes de pierre, et surtout des murs d'une extrême blancheur; les principales ont ordinairement une ou deux hautes tours. Les Maures y vont avec une lanterne pendant le ramadan, qui est leur carême, parce que ces édifices sont fort obscurs. Autour de quelques-unes on a creusé de grands et larges fossés remplis d'eau. Celles qui sont sans fossés ou sans rivières, ont de grandes citernes à l'entrée, où les fidèles se lavent le visage, les pieds et les mains. On n'y voit point de statues ni de peintures.

Chaque ville a plusieurs petites mosquées, entre lesquelles on en distingue une plus grande qui passe pour la principale, où personne ne manque de se rendre tous les vendredis et les jours de fête. Au lieu de clo-

ches, un homme crie du haut de la tour, comme en Turquie, pour assembler le peuple, et tient, en criant, le visage tourné vers le soleil. La chaire du prédicateur est placée du côté de l'orient : on y monte par trois ou quatre marches. Les docteurs, qui portent le nom de *mollahs*, s'y mettent pour faire les prières et pour lire quelque passage de l'Alcoran, dont ils donnent l'explication, avec le soin d'y faire rentrer les miracles de Mahomet et d'Ali, ou de réfuter les opinions d'Aboubekre, d'Otman et d'Omar.

On voit dans le journal de Tavernier la description de la grande mosquée d'Agra. Celle de Delhy ne paraît pas moins brillante dans la relation de Bernier. On la voit de loin, dit-il, élevée au milieu de la ville, sur un rocher qu'on a fort bien aplani pour la bâtir, et pour l'entourer d'une belle place, à laquelle viennent aboutir quatre belles et longues rues, qui répondent aux quatre côtés de la mosquée, c'est-à-dire une au frontispice, une autre derrière, et les deux autres aux deux portes du milieu de chaque côté. On arrive aux portes par vingt-cinq ou trente degrés de pierre qui règnent autour de l'édifice, à l'exception du derrière, qu'on a revêtu d'autres belles pierres de taille pour couvrir les inégalités du rocher qu'on a coupé; ce qui contribue beaucoup à relever l'éclat de ce bâtiment. Les trois entrées sont magnifiques. Tout y est revêtu de marbre, et les grandes portes sont couvertes de grandes plaques de cuivre d'un fort beau travail. Au-dessus de la principale porte, qui est beaucoup plus magnifique que les deux autres, on voit plusieurs tourelles de marbre blanc qui lui donnent une grâce singulière. Sur le derrière de la mosquée s'élèvent trois grands dômes de front, qui sont aussi de marbre blanc et dont celui du milieu est plus gros et plus élevé que les deux autres. Tout le reste de l'édifice, depuis ces trois dômes jusqu'à la porte principale, est sans couverture, à cause de la chaleur du pays, et le pavé n'est composé que de grands carreaux de marbre. Quoique ce temple ne soit pas dans les règles d'une exacte architecture, Bernier en trouva le dessin bien entendu et les proportions fort justes. Si l'on excepte les trois grands dômes et les tourelles ou minarets, on croirait tout le reste de marbre rouge, quoiqu'il ne soit que de pierres très-faciles à tailler, et qui s'altèrent même avec le temps.

C'est à cette mosquée que l'empereur se rend le vendredi, qui est le dimanche des mahométans, pour y faire sa prière. Avant qu'il sorte du palais, les rues par lesquelles il doit passer ne manquent pas d'être arrosées pour diminuer la chaleur et la poussière. Deux ou trois cents mousquetaires sont en haie pour l'attendre, et d'autres en même nombre bordent les deux côtés d'une grande rue qui aboutit à la mosquée. Leurs mousquets sont petits, bien travaillés, et revêtus d'un fourreau d'écarlate, avec une

petite banderole par-dessus. Cinq ou six cavaliers bien montés doivent aussi se tenir prêts à la porte et courir bien loin devant lui, dans la crainte d'élever de la poussière en écartant le peuple. Après ces préparatifs, le monarque sort du palais, monté sur un éléphant richement équipé, et sous un dais peint et doré, ou dans un trône éclatant d'or et d'azur, sur un brancard couvert d'écarlate ou de drap d'or, que huit hommes choisis et bien vêtus portent sur leurs épaules. Il est suivi d'une troupe d'omhres, dont quelques-uns sont à cheval et d'autres en palekis. Cette marche avait aux yeux de Bernier un air de grandeur qu'il trouvait digne de la majesté impériale.

Les revenus des mosquées sont médiocres. Ce qu'elles ont d'assuré consiste dans le loyer des maisons qui les environnent. Le reste vient des présents qu'on leur fait, ou des dispositions testamentaires. Les *mollahs* n'ont pas de revenus fixes : ils ne vivent que des libéralités volontaires des fidèles, avec le logement pour eux et leur famille dans les maisons qui sont autour des mosquées. Mais ils tirent un profit considérable de leurs écoles, et de l'instruction de la jeunesse, à laquelle ils apprennent à lire et à écrire. Quelques-uns passent pour savants; d'autres vivent avec beaucoup d'austérité, ne boivent jamais de liqueurs fortes, et renoncent au mariage; d'autres se renferment dans la solitude, et passent les jours et les nuits dans la méditation ou la prière. Le ramadan ou le carême des Mogols dure trente jours, et commence à la nouvelle lune de février. Ils l'observent par un jeûne rigoureux qui ne finit qu'après le coucher du soleil. C'est une opinion bien établie parmi eux qu'on ne peut être sauvé que dans leur religion. Ils croient les juifs, les chrétiens et les idolâtres également exclus des félicités d'une autre vie. La plupart ne toucheraient point aux aliments qui sont achetés ou préparés par des chrétiens. Ils n'en exceptent que le biscuit fort sec et les confitures. La loi les oblige de faire cinq fois la prière dans l'espace de vingt-quatre heures. Ils la font tête baissée jusqu'à terre, et les mains jointes. L'arrivée d'un étranger ne trouble point leur attention. Ils continuent de prier en sa présence; et lorsqu'ils ont rempli ce devoir ils n'en deviennent que plus civils.

§ III. — MOEURS ET USAGES DIVERS DES INDOUS MAHOMÉTANS (299).

Les Mogols et les Maures indous ont en général des manières nobles et posées. Leur habillement n'est point sujet au caprice des modes. Ils ont en horreur l'inceste, l'envie et toutes sortes de querelles; mais ils admettent la polygamie. Quoiqu'ils se servent en public de l'usage du vin et des liqueurs fortes, ils ne font pas difficulté, dans l'intérieur de leurs maisons, de boire l'arak.

Ils sont moins blancs que basanés; la

et sont d'assez haute taille, robustes et proportionnés. Leur habillement ordinaire est fort modeste. Dans les parties intérieures de l'empire, les hommes portent longues robes des plus fines étoffes de soie, d'or et d'argent. Elles leur pendent jusqu'au milieu de la jambe, et se ferment sur du cou. Elles sont attachées avec boutons par-devant, depuis le haut jusqu'en bas. Sous ce premier vêtement ils ont une veste d'étoffe de soie à fleurs, ou toile de coton, qui leur touche au corps et leur descend sur les cuisses. Leurs robes sont extrêmement longues, la plupart d'étoffes rouges rayées, et larges par le bas, mais se rétrécissant par le bas : elles sont froncées sur les jambes, et descendent jusqu'à la cheville du pied. Comme ils n'ont ni de bas, cette culotte sert par ses plis à réchauffer les jambes. Au centre de l'empire et vers l'occident, ils sont vêtus à la sarie, avec cette différence que les Mores passent, comme les Guzarates, l'ouverture de leur robe sous le bras gauche, au lieu que les Persans la passent sous le bras droit : et que les premiers nouent leur ceinture sur le devant et laissent pendre les pans ; au lieu que les Persans ne font que la passer autour du corps, et cachent les bouts sous la ceinture même.

Ils ont des sérignons, qui sont une espèce de larges souliers, faits ordinairement de cuir rouge doré. En hiver comme en été, leurs pieds sont nus dans cette chaussure. Ils portent comme nous portons nos mules, c'est-à-dire sans aucune attache, pour prendre plus promptement lorsqu'ils ont à partir, et pour les quitter avec la même facilité en rentrant dans leurs chambres, où ils craignent de souiller leurs habits et leurs tapis de pied.

Ils ont la tête rase et couverte d'un turban dont la forme ressemble à celui des Persans, d'une fine toile de coton blanc, avec des raies d'or ou de soie. Ils savent tous le manier et se l'attacher autour de la tête, qu'il soit quelquefois long de vingt ou trente aunes de France. Leurs ceintures, qu'ils nomment *commerbant*, sont ordinairement de soie rouge, avec des raies de soie blanches, et de grosses houppes qui pendent sur la hanche droite. Après la ceinture, ils en ont une autre qui est de coton blanc, mais plus petite et roulée autour du corps, avec un beau syndesme à gauche, entre cette ceinture et la hanche, dont la poignée est souvent ornée d'or, d'argent, de cristal ou d'ambre. Le fourreau est moins riche à proportion. Lorsqu'ils ont peur et qu'ils craignent la pluie ou le vent, ils prennent par-dessus leurs habits une écharpe d'étoffe de soie qu'ils se passent sous les épaules, et qu'ils se mettent autour du cou pour servir de manteau. Les riches, et tous ceux qui fréquentent la cour, sont éclater leur magnificence dans leurs habits ; mais le commun des citoyens et des gens du métier sont vêtus modeste-

ment. Les mollahs portent le blanc depuis la tête jusqu'aux pieds.

Les femmes et les filles des mahométans ont ordinairement autour du corps un grand morceau de la plus fine toile de coton, qui commence à la ceinture, d'où il fait trois ou quatre tours en bas, et qui est assez large pour leur pendre jusque sur les pieds. Elles portent sous cette toile une espèce de caleçons d'étoffe légère. Dans l'intérieur de leurs maisons, la plupart sont nues de la ceinture en haut, et demeurent aussi nues de la tête et pieds nus ; mais lorsqu'elles sortent ou qu'elles paraissent seulement à leur porte, elles se couvrent les épaules d'un habillement, par-dessus lequel elles mettent encore une écharpe. Ces deux vêtements étant assez larges, et n'étant point attachés ni serrés, voltigent sur leurs épaules, et l'on voit souvent nue la plus grande partie de leur sein et de leurs bras. Les femmes riches ou de qualité ont aux bras des anneaux et des cercles d'or. Dans les rangs où les fortunes inférieures, elles en ont d'argent, d'ivoire, de verre ou de laque dorée, et d'un fort beau travail. Quelquefois elles ont les bras garnis jusqu'au-dessous du coude ; mais ces riches ornements paraissent les embarrasser, et n'ont pas l'air d'une parure aux yeux des étrangers. Quelques-unes en portent autour des chevilles du pied. La plupart se passent dans le bas du nez des bagues d'or garnies de petites perles, et se percent les oreilles avec d'autres bagues, ou avec de grands anneaux qui leur pendent de chaque côté sur le sein : elles ont au cou de riches colliers ou d'autres ornements précieux, et aux doigts quantité de bagues d'or. Leurs cheveux, qu'elles laissent pendre et qu'elles ménagent avec beaucoup d'art, sont ordinairement noirs, et se nouent en boucles sur le dos.

Les femmes de considération ne laissent jamais voir leur visage aux étrangers. Lorsqu'elles sortent de leurs maisons, ou qu'elles voyagent dans leurs palanquins, elles se couvrent d'un voile de soie. Schouten prétend que cette mode vient plutôt de leur vanité que d'un sentiment de pudeur et de modestie ; et la raison qu'il en apporte, c'est qu'elles traitent l'usage opposé de bassesse vile et populaire.

Les maisons des Maures sont grandes et spacieuses, et distribuées en divers appartements qui ont plusieurs chambres et leur salle. La plupart ont des toits plats et des terrasses, où l'on se rend le soir pour y prendre l'air.

Les appartements des grandes maisons offrent ce qu'il y a de plus riche en tapis de Perse, en nattes très-fines, en précieuses étoffes, en dorures et en meubles recherchés, parmi lesquels on voit de la vaisselle d'or et d'argent. Les femmes ont un appartement particulier qui donne ordinairement sur le jardin ; elles y mangent ensemble. Cette dépense est incroyable pour le mari, surtout dans les conditions élevées ; car chaque femme a ses domestiques et ses

esclaves du même sexe, avec toutes les commodités qu'elle désire. D'ailleurs les grands et toutes les personnes riches entretiennent un grand train d'officiers, de gardes, d'eunuques, de valets, d'esclaves, et ne sont pas moins attentifs à se faire bien servir au-dedans qu'à se distinguer au-dehors par l'éclat de leur cortège. Chaque domestique est borné à son emploi. Les eunuques gardent les femmes avec soin. On voit au service des principaux seigneurs une espèce de coureurs qui portent deux sonnettes sur la poitrine, pour être excités par le bruit à courir plus vite, et qui font régulièrement quatorze ou quinze lieues en vingt-quatre heures. On y voit des coupeurs de bois, des charretiers et des chameliers pour la provision d'eau, des porteurs de palanquins, et d'autres sortes de valets pour divers usages.

Entre plusieurs sortes de voitures, quelques-uns ont des carrosses à l'indienne, qui sont tirés par des bœufs; mais les plus communes sont diverses sortes de palanquins, dont la plupart sont si commodes, qu'on y peut mettre un petit lit avec son pavillon, ou des rideaux qui se retroussent comme ceux de nos lits d'ange. Une longue pièce de bambou courbée avec art passe d'un bout à l'autre de cette litière, et soutient toute la machine dans une situation si ferme, qu'on n'y reçoit jamais de mouvement incommode. On y est assis ou couché, on y mange et l'on y boit dans le cours des plus longs voyages; on y peut même avoir avec soi quelques amis, et la plupart des Mogols s'y font accompagner de leurs femmes; mais ils apportent de grands soins pour les dérober à la vue des passants. Ces agréables voitures sont portées par six ou huit hommes, suivant la longueur du voyage et les airs de grandeur que le maître cherche à se donner. Ils vont pieds nus par des chemins d'une argile dure, qui devient fort glissante pendant la pluie. Ils marchent au travers des broussailles et des épines sans aucune marque de sensibilité pour la douleur, dans la crainte de donner trop de branle au palanquin. Ordinairement il n'y a que deux porteurs par-devant et deux par derrière qui marchent sur une même ligne. Les autres suivent pour être toujours prêts à succéder au fardeau. On voit avec eux autour de la litière deux joueurs d'instruments, des gardes, des cuisiniers et d'autres valets, dont les uns portent des tambours et des flûtes, les autres des armes, des banderoles, des vivres, des tentes, et tout ce qui est nécessaire pour la commodité du voyage. Cette méthode épargne les frais des animaux, dont la nourriture est toujours difficile et d'une grande dépense, sans compter que rien n'est à meilleur marché que les porteurs. Leurs journées les plus fortes ne montent pas à plus de quatre ou cinq sous. Quelques-uns même ne gagnent que deux sous par jour. On se persuadera aisément qu'ils ne mettent leurs services qu'à ce prix, si l'on considère que dans toutes les parties de l'Indoustan les gens du commun ne vivent

que de riz cuit à l'eau, et que, s'élevant naturellement au-dessus de leur condition, ils prennent le métier de leurs pères, avec l'habitude de la soumission et de la docilité pour ceux qui tiennent un rang supérieur.

Les seigneurs et les riches commerçants sont magnifiques dans leurs festins: c'est une grande partie de leur dépense. Le maître de la maison se place avec ses convives sur des tapis, où le maître-d'hôtel présente à chacun des mets fort bien apprêtés, avec des confitures et des fruits. Les Mogols ont des sièges et des bancs sur lesquels on peut s'asseoir; mais ils se mettent plus volontiers sur des nattes fines et sur des tapis de Perse, en croisant leurs jambes sous eux. Les plus riches négociants ont chez eux de fauteuils pour les offrir aux marchands étrangers.

Dans les conditions honnêtes, on envoie les enfants aux écoles publiques, pour y apprendre à lire, à écrire, et surtout à bien entendre l'Alcoran. Ils reçoivent aussi les principes des autres sciences auxquelles ils sont destinés, telles que la philosophie, la rhétorique, la médecine, la poésie, l'astronomie et la physique. Les mosquées servent d'écoles et les mollahs de maîtres. Ceux qui n'ont aucun bien élèvent leurs enfants pour la servitude ou pour la profession des armes, ou pour quelque autre métier duquel ils les croient capables de réussir.

Ils se fiancent dès l'âge de six à huit ans, mais le mariage n'a lieu que suivant l'ordre du père et de la mère. Aussitôt que la fille reçoit cette liberté, on la mène avec beaucoup de cérémonie au Gange, ou sur le bord de quelque autre rivière. On la couvre de fleurs rares et de parfums. Les réjouissances sont proportionnées au rang ou à la fortune. Dans les propositions de mariage, la famille négocie longtemps. Après la conclusion, l'homme riche monte à cheval pendant quelques soirées. On lui porte sur la tête plusieurs parasols. Il est accompagné de ses amis, et d'une suite nombreuse de ses propres domestiques. Ce cortège est environné d'une multitude d'instruments, dont le bruit s'annonce par un grand bruit. On y joint parmi eux des danseurs, et tout ce qui sert à donner plus d'éclat à la fête. Une foule de peuple suit ordinairement cette cavalcade. On passe dans toutes les grandes rues; on prend le plus long chemin arrivant chez la jeune femme, le mari se place sur un tapis où ses parents le consolent. Un mollah tire son livre, et prononce hautement les formules de religion, sous les yeux d'un magistrat qui sert de témoin. Le mari jure devant les spectateurs qu'il répudie sa femme, il restituera la dot qu'il a reçue; après quoi le prêtre achève et donne sa bénédiction.

Le festin nuptial n'est ordinairement composé que de bétel ou d'autres mets de cette nature, mais on n'y sert jamais de liqueurs fortes et ceux qui en boivent sont obligés de se tenir à l'écart. Le mets le plus commun et le plus estimé est une sorte de pâte en

s boules rondes, composée de plusieurs nences aromatiques et mêlée d'opium, les rend d'abord fort gais, mais qui les urdit ensuite et les fait dormir.

Le divorce n'est pas moins libre que la bigamie. Un homme peut épouser autant de femmes que sa fortune lui permet d'en avoir; mais, en donnant à celles qui lui plaisent le bien qu'il leur a promis le jour du mariage, il a toujours le pouvoir de les répudier. Elles n'ont ordinairement pour eux que leurs vêtements et leurs bijoux. Les femmes qui sont d'une haute naissance passent dans la maison de leur mari avec leurs esclaves de chambre et leurs esclaves. L'adultère les expose à la mort. L'usage ordinaire des Mogols est de fendre la coupable en deux avec leurs sabres; mais une femme n'a point d'autre ressource que la patience; pendant, lorsqu'elle peut prouver que son mari l'a battue, ou qu'il lui refuse ce qui est nécessaire à son entretien, elle peut porter sa plainte au juge et demander la dissolution du mariage. En se séparant, elle emmène ses filles, et les garçons restent au mari. Les riches particuliers, surtout les marchands, établissent une partie de leurs familles dans les différents lieux où leurs affaires les appellent pour y trouver une maison sûre. Les riches font garder par des eunuques et des esclaves.

Les devoirs qu'on rend aux morts sont accompagnés de tant de modestie et de dévotion, qu'un voyageur hollandais reproche à la nation d'en avoir beaucoup moins. Pendant trois jours les femmes, les parents, les amis et les voisins poussent de grands cris; ensuite on lave le corps; on l'enveloppe dans une toile blanche qu'on coud soigneusement, et dans laquelle on renferme des parfums. La cérémonie des funérailles commence par deux ou trois prêtres, qui font plusieurs fois autour du corps en récitant quelques prières. Huit ou dix hommes vêtus de blanc le mettent dans la bière et le portent au lieu de la sépulture. Les parents et les amis, vêtus aussi de blanc, ent deux à deux, et marchent avec un peu d'ordre et de modestie. Le tombeau est petit, et ordinairement de maçonnerie; on y pose le corps sur le côté droit, les pieds tournés vers le midi et le visage vers le nord. On le couvre de planches, et on le recouvre de la terre par-dessus. Ensuite les personnes de l'assemblée vont se tenir les mains dans un lieu préparé pour eux. Les prêtres et les assistants restent former un cercle autour du tombeau, la tête couverte, les mains jointes, le visage tourné vers le ciel, et font une courte prière. Après quoi chacun reprend son rang pour suivre les parents jusqu'à la maison mortuaire. Là, sans perdre la gravité qui convient à cette triste scène, l'assemblée se sépare et chacun se retire d'un air sérieux. Les usages, qui sont communs à tous les peuples de l'empire, mettent beaucoup de ressemblance entre eux dans toutes les coutumes, malgré la variété de leur origine

et la différence du climat. Mais l'on ne trouve pas la même conformité dans les sectes idolâtres qui composent encore la plus grande partie des sujets du grand mogol. Les voyageurs en distinguent un grand nombre. Ici, pour ne s'arrêter qu'aux usages civils, les principales observations doivent tomber sur les *banians*, qui, faisant sans comparaison le plus grand nombre, peuvent être regardés comme le second ordre d'une nation dont les mahométans sont le premier.

§ IV. — DES BANIANES OU INDOUS IDOLÂTRES.

MŒURS ET USAGES. BRAMINES, SCIENCES, PHILOSOPHIE, VÉDAS.

Suivant le témoignage de tous les voyageurs, il n'y a point d'Indiens plus doux, plus modestes, plus tendres; plus pitoyables, plus civils, et de meilleure foi pour les étrangers que les banians. Il n'y en a point aussi de plus ingénieux, de plus habiles, et même de plus savants. On voit parmi eux des gens éclairés dans toutes sortes de professions, surtout des banquiers, des joailliers, des écrivains, des courtiers très-adroits, et de profonds arithméticiens. On y voit de gros marchands de grains, de toiles de coton, d'étoffes de soie, et de toutes les marchandises des Indes. Leurs boutiques sont belles, et les magasins richement fournis; mais il n'y faut chercher ni viande ni poisson. Les banians savent mieux l'arithmétique que les Chrétiens et les Maures. Quelques-uns font un gros commerce sur mer, et possèdent d'immenses richesses; aussi ne vivent-ils pas avec moins de magnificence que les Maures. Ils ont de belles maisons, des appartements commodes et bien meublés, et des bassins d'eau fort propres pour leurs bains. Ils entretiennent un grand nombre de domestiques, de chevaux et de palanquins; mais leurs richesses n'empêchent point qu'ils ne soient soumis aux Maures dans tout ce qui regarde l'ordre de la société, à l'exception du culte religieux, sur lequel aucun empereur mogol n'a jamais osé les chagriner. Il est vrai qu'ils achètent cette liberté par de gros tributs, qu'ils envoient à la cour par leurs prêtres, qui sont les bramines. Elle en est quitte pour quelques vestes ou quelque vieil éléphant, dont elle fait présent à leurs députés. Ils payent aussi de grosses sommes aux gouverneurs, dans la crainte qu'on ne les charge de fausses accusations, ou que, sous quelque prétexte, on ne confisque leurs biens. Le peuple de cette secte est composé de toutes sortes d'artisans qui vivent du travail de leurs mains, mais surtout d'un grand nombre de tisserands dont les villes et les champs sont remplis. Les plus fines toiles et les plus belles étoffes des Indes viennent de leurs manufactures. Ils fabriquent des tapis, des couvertures, des courtes-pointes, et toutes sortes d'ouvrages de coton ou de soie, avec la même industrie dans les deux sexes, et la même ardeur pour le travail.

Les riches banians sont vêtus à peu près comme les Maures; mais la plupart ne

portent que des étoffes blanches depuis la tête jusqu'aux pieds. Leurs robes sont d'une fine toile de coton, dont ils se font aussi des turbans. C'est par cette partie néanmoins qu'on les distingue; car leurs turbans sont moins grands que ceux des Maures. On les reconnaît aussi à leurs hauts-de-chausses, qui sont plus courts; d'ailleurs ils ne se font point raser la tête, quoiqu'ils ne portent pas les cheveux fort longs. Leur usage est aussi de se faire tous les jours une marque jaune au front, de la largeur d'un doigt, avec un mélange d'eau et de bois de sandal, dans lequel ils broient quatre ou cinq grains de riz. C'est de leurs bramines qu'ils reçoivent cette marque, après avoir fait leurs dévotions dans quelques pagodes.

Leurs femmes ne se couvrent point le visage comme celles des mahométans, mais elles parent aussi leurs têtes de pendants et de colliers. Les plus riches sont vêtues d'une toile de coton si fine, qu'elle en est transparente, et qui leur descend jusqu'au milieu des jambes. Elles mettent par-dessus une sorte de veste, qu'elles serrent d'un cordon au-dessus des reins. Comme le haut de cet habillement est fort lâche, on les voit nues depuis le sein jusqu'à la ceinture. Pendant l'été, elles ne portent que des sabots ou des souliers de bois, qu'elles s'attachent aux pieds avec des courroies; mais l'hiver elles ont des souliers de velours ou de brocart, garnis de cuir doré. Les quartiers en sont fort bas, parce qu'elles se déchaussent à toute heure pour entrer dans leurs chambres, dont les planchers sont couverts de tapis. Les enfants de l'un et de l'autre sexe vont nus jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans.

La plupart des femmes baniennes ont le tour du visage bien fait et beaucoup d'agréments. Leurs cheveux noirs et lustrés forment une ou deux boucles sur le derrière du cou, et sont attachés d'un nœud de ruban. Elles ont, comme les mahométanes, des anneaux d'or passés dans le nez et dans les oreilles; elles en ont aux doigts, aux bras, aux jambes et au gros doigt du pied. Celles du commun les ont d'argent, de laque, d'ivoire, de verre ou d'étain. Comme l'usage du bétel leur noircit les dents, elles sont parvenues à se persuader que c'est une beauté de les avoir de cette couleur. «*Elles disaient-elles à Mandelslo, vous avez les dents blanches comme les chiens et les singes.*»

Les bramines sont distingués des autres baniens par leur coiffure, qui est une simple toile blanche, à laquelle ils font faire plusieurs fois le tour de la tête, pour attacher entièrement leurs cheveux, qu'ils ne font jamais couper, et par trois filets de petite ficelle qu'ils portent sur la peau, et qui leur descendent en écharpe sur l'estomac, depuis l'épaule jusqu'aux hanches. Ils n'ont jamais cette marque de leur profession, quand il serait question de la vie.

L'éducation des enfants de cette nombreuse secte n'a rien de commun avec celle des mahométans. Les jeunes garçons apprennent de bonne heure l'arithmétique et l'art d'écrire. Ensuite on s'efforce de les avancer dans la profession de leurs pères. Il est rare qu'ils abandonnent le genre de vie dans lequel ils sont nés. L'usage est de les fiancer dès l'âge de quatre ans, et de les marier au-dessus de dix, après quoi les parents leur laissent la liberté de suivre l'instinct de la nature. Aussi l'on voit souvent parmi eux de jeunes mères de dix ou douze ans. Une fille qui n'est pas mariée à cet âge tombe dans le mépris. Les cérémonies des noces sont différentes dans chaque canton, et même dans chaque ville. Mais tous les pères s'accordent à donner leurs filles pour une somme d'argent ou pour quelque présent qu'on leur offre. Après avoir marché avec beaucoup d'appareil dans les principales rues de la ville ou du bourg, les deux familles se placent sur des nattes, près d'un grand feu, autour duquel on fait faire trois tours aux deux futurs, tandis qu'un bramane prononce quelques mots, qui sont comme la bénédiction du mariage. Dans plusieurs endroits, l'union se fait par deux cocos, dont l'époux et la femme font un échange, pendant que le bramane leur lit quelques formules dans un livre. Le festin nuptial est proportionné à l'opulence des familles. Mais quelque riches que soient les parents d'une fille, il est rare qu'elle ait d'autre dot que ses joyaux, ses habits, son lit et quelque vaisselle. Si la nature lui refuse des enfants, le mari peut prendre une seconde, et même une troisième femme, mais la première conserve toujours son rang et ses privilèges. D'ailleurs, quoique l'usage accorde cette liberté aux hommes, ils ne peuvent guère en user sans donner quelque atteinte à leur réputation.

Les baniens sont d'une extrême propreté dans leurs maisons. Ils couvrent le paré de nattes fort bien travaillées, sur lesquelles ils s'asseyent comme les Maures; c'est-à-dire les jambes croisées sous eux. Leur nourriture la plus commune est du riz, du beurre et du lait, avec toutes sortes d'herbages et de fruits. Ils ne mangent aucune sorte d'animaux, et ce respect pour toutes les créatures vivantes s'étend jusqu'aux insectes. Dans plusieurs cantons, ils ont des hôpitaux pour les bêtes languissantes de vieillesse ou de maladie. Ils rachètent les oiseaux qu'ils voient prendre aux mahométans. Les plus dévots sont difficiles à calmer pendant la nuit du feu ou de la chandelle, de peur que les mouches ou les papillons ne s'y viennent brûler. Cet excès de superstition, qu'ils doivent à l'ancienne opinion de la transmigration des âmes, leur donne de l'horreur pour la guerre et pour tout ce qui peut conduire à l'effusion de sang; aussi les empereurs n'exigent-ils d'eux aucun service militaire; mais cette exemption les rend aussi méprisables que la polydatrie aux yeux des mahométans.

prennent droit de les traiter en esclaves ; qui n'empêche point que le souverain ne laisse l'avantage de pouvoir léguer leurs biens à leurs héritiers mâles, sous la seule condition d'entretenir leur mère jusqu'à la mort, et leurs sœurs jusqu'au temps de leur mariage.

Quelques voyageurs ont fait le compte des sectes idolâtres, qui sont autant de branches des banians, et prétendent en avoir trouvé autre-vingt-trois ; elles ont toutes cette ressemblance avec les mahométans, qu'elle est de consister la principale partie de leur religion dans les purifications corporelles. Il n'y a point d'idolâtre indien qui laisse passer le jour sans se laver ; la plupart n'ont rien de plus pressant : dès le plus grand matin, avant le lever du soleil, ils se baignent dans l'eau jusqu'aux hanches, tenant à la main un brin de paille que le bramin leur distribue pour chasser l'esprit malin, pendant qu'il donne la bénédiction ; qu'il prêche ses opinions à ceux qui se baignent. Les habitants des bords du Gange croient les plus heureux, parce qu'ils attribuent une idée de sainteté aux eaux de ce fleuve ; non-seulement ils s'y baignent plusieurs fois le jour, mais ils ordonnent que leurs cendres y soient jetées après leur mort. Le comble de leur superstition est dans le temps des éclipses, dont ils craignent les plus malignes influences. Bernier fait un récit curieux du spectacle dont il fut témoin. Il se trouvait à Delhi pendant la fameuse éclipse de 1666 : « Il monta, dit-il, sur la terrasse de sa maison, qui était située sur les bords de Djemna ; de là il vit les rivaux de ce fleuve, dans l'étendue d'une lieue, couverts d'idolâtres qui étaient dans le bain jusqu'à la ceinture, regardant le ciel et se plonger et se laver dans le moment que l'éclipse allait commencer. Les petits garçons et les petites filles étaient nus, et tenaient la main ; les hommes l'étaient aussi, et n'avaient qu'une espèce d'écharpe nouée à l'entour des cuisses. Les femmes âgées et les filles qui ne passaient pas six ans étaient couvertes d'un simple voile. Les personnes de condition, telles que les rajahs, princes souverains gentils, qui sont ordinairement à la cour et au service de l'empereur ; les sérafs ou changeurs, les joailliers, les artisans et tous les riches marchands avaient traversé l'eau avec leurs familles ; ils avaient dressé leurs tentes sur le bord, et planté dans la rivière des pavillons, qui sont une espèce de paravents, pour observer leurs cérémonies et se laver tranquillement sans être exposés à la vue d'une personne. Aussitôt que le soleil eut commencé à s'éclipser, ils poussèrent un grand cri, et se plongeant dans l'eau, où ils furent cachés assez longtemps, ils sortirent pour y demeurer debout, les yeux toujours levés vers le soleil, prononçant des prières avec beaucoup de dévotion, et par intervalle de l'eau avec les mains, la jetant vers le soleil, inclinant la tête et remuant et tournant les bras et les

maines, et continuant ainsi leurs immersions, leurs prières et leurs contorsions jusqu'à la fin de l'éclipse. Alors chacun ne pensa qu'à se retirer en jetant des pièces d'argent fort loin dans la rivière, et distribuant des aumônes aux bramines qui se présentaient en grand nombre. Bernier observa qu'en sortant de la rivière ils prirent tous des habits neufs qui les attendaient sur le sable, et que les plus dévots laissèrent leurs anciens habits pour les bramines. Cette éclipse, dit-il, fut célébrée de même dans l'Indus, dans le Gange et dans les autres fleuves des Indes ; mais surtout dans l'eau du Tanaisier, où plus de cent cinquante mille personnes se rassemblèrent de toutes les régions voisines, parce que ce jour-là son eau passe pour la plus sainte.

Les quatre-vingt-trois sectes des banians peuvent se réduire à quatre principales, qui comprennent toutes les autres : celles des *Ceuravaths*, des *Samaraths*, des *Bisnaos* et des *Gondjis*.

Les premiers ont tant d'exactitude à conserver les animaux, que leurs bramines se couvrent la bouche d'un linge dans la crainte qu'une mouche n'y entre, et portent chez eux un petit balai à la main pour écarter toutes sortes d'insectes. Ils ne s'assistent point sans avoir nettoyé soigneusement la place qu'ils veulent occuper ; ils vont tête et pieds nus, avec un bâton blanc à la main, par lequel ils se distinguent des autres castes ; ils ne font jamais de feu dans leurs maisons ; ils n'y allument pas même de chandelle ; ils ne boivent point d'eau froide, de peur d'y rencontrer des insectes. Leur habit est une pièce de toile qui leur pend depuis le nombril jusqu'aux genoux ; ils ne se couvrent le reste du corps que d'un petit morceau de drap, autant qu'on en peut faire d'une seule toison.

Leurs pagodes sont carrées, avec un toit plat ; elles ont, dans la partie orientale, une ouverture sous laquelle sont les chapelles de leurs idoles, bâties en forme pyramidale, avec des degrés qui portent plusieurs figures de bois, de pierre et de papier, représentant leurs parents morts, dont la vie a été remarquable par quelque bonheur extraordinaire. Leurs plus grandes dévotions se font au mois d'août, pendant lequel ils se mortifient par des pénitences fort austères. Mandelslo affirme qu'il se trouve de ces idolâtres qui passent un mois ou six semaines sans autre nourriture que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer qui soutient leurs forces. Les *ceuravaths* brûlent les corps des personnes âgées ; mais ils enterreront ceux des enfants. Leurs veuves ne se brûlent point avec leurs maris ; elles renoncent seulement à se remarier. Tous ceux qui font profession de cette secte peuvent être admis à la prêtrise ; on accorde même cet honneur aux femmes, lorsqu'elles ont passé l'âge de vingt-cinq ans ; mais les hommes y sont reçus dès leur septième année, c'est-à-dire qu'ils en prennent l'habit, qu'ils s'accoutument à mener une vie austère, et

qu'ils s'engagent à la chasteté par un vœu. Dans le mariage même, l'un des deux époux a le pouvoir de se faire prêtre, et par cette résolution d'obliger l'autre au célibat pour le reste de ses jours. Quelques-uns font vœu de chasteté après le mariage ; mais cet excès de zèle est rare. Dans les dogmes de cette secte, la divinité n'est point un être infini qui préside aux événements : tout ce qui arrive dépend de la bonne ou mauvaise fortune ; ils ont un saint qu'ils nomment *Fiel-Tenck-Ser* ; ils n'admettent ni enfer ni paradis ; ce qui n'empêche point qu'ils ne croient l'âme immortelle ; mais ils croient qu'en sortant du corps elle entre dans un autre, d'homme ou de bête, suivant le bien ou le mal qu'elle a fait, et qu'elle choisit toujours une femelle, qui la remet au monde pour vivre dans un autre corps. Tous les autres baniens ont du mépris et de l'aversion pour les *ceuravaths* ; ils ne veulent boire ni manger avec eux ; ils n'entrent pas même dans leurs maisons, et s'ils avaient le malheur de les toucher, ils seraient obligés de se purifier par une pénitence publique.

La seconde secte ou caste, qui est celle des *samaraths*, est composée de toutes sortes de métiers, tels que les serruriers, les maréchaux, les charpentiers, les tailleurs, les cordonniers, les fourbisseurs, etc. Elle admet aussi des soldats, des écrivains et des officiers ; c'est par conséquent la plus nombreuse. Quoiqu'elle ait de commun avec la première de ne pas souffrir qu'on tue les animaux ni les insectes, et de ne rien manger qui ait eu vie, ses dogmes sont différents : elle croit l'univers créé par une première cause qui gouverne et conserve tout avec un pouvoir immuable et sans borne ; son nom est *Permiser* et *Vistnou*. Elle lui donne trois substituts, qui ont chacun leur emploi sous sa direction : le premier, nommé *Brahma*, dispose du sort des âmes, qu'il fait passer dans des corps d'hommes ou de bêtes ; le second qui s'appelle *Bouffinna*, apprend aux créatures humaines à vivre suivant les lois de Dieu, qui sont comprises en quatre livres : il prend soin aussi de faire croître le blé, les plantes et les légumes ; le troisième se nomme *Mais*, et son pouvoir s'étend sur les morts ; il sert comme de secrétaire à *Vistnou*, pour examiner les bonnes et mauvaises œuvres ; il en fait un rapport fidèle à son maître, qui, après les avoir pesées, envoie l'âme dans le corps qui lui convient. Les âmes qui sont envoyées dans le corps des vaches sont les plus heureuses, parce que, cet animal ayant quelque chose de divin, elles espèrent d'être plutôt purifiées des souillures qu'elles ont contractées. Au contraire, celles qui ont pour demeure le corps d'un éléphant, d'un chameau, d'un buffle, d'un bouc, d'un âne, d'un léopard, d'un porc, d'un serpent, ou de quelque autre bête immonde, sont fort à plaindre, parce qu'elles passent de là dans d'autres corps de bêtes domestiques et moins féroces, où elles achèvent d'expié les crimes qui les

ont fait condamner à cette peine. Enfin *Mais* présente les âmes purifiées à *Vistnou* qui les reçoit au nombre de ses serviteurs.

Les *samaraths* brûlent les corps des morts à la réserve de ceux des enfants au-dessous de l'âge de trois ans ; mais ils observent de faire les obsèques sur le bord d'une rivière ou de quelque ruisseau d'eau vive ; ils portent même leurs malades, lorsqu'ils sont à l'extrémité, pour leur donner la consolation d'y expirer. Il n'y a point de secte où les femmes se sacrifient si gaîement à la mémoire de leurs maris. Elles sont persuadées que cette mort n'est qu'un passage pour entrer dans un bonheur sept fois plus grand que tout ce qu'elles ont eu de plaisir sur la terre. Un autre de leurs plus saints usages est de faire présenter à leur enfant aussitôt qu'elles sont accouchées, une écorce de toire, du papier et des plumes ; si c'est un garçon, elles y font ajouter un arc ; le premier de ces deux signes est pour engager *Bouffinna* à graver la loi dans l'esprit de l'enfant, et l'autre lui promet sa fortune à la guerre, s'il embrasse cette profession à l'exemple des *rasbouts*.

La troisième secte, qui est celle des *bisnaos*, s'abstient, comme les deux précédentes, de manger tout ce qui a l'apparence de vie. Elle impose aussi des jeûnes ; ses temples portent le nom particulier d'*agoges*. La principale dévotion des *bisnaos* consiste à chanter des hymnes à l'honneur de leur dieu, qu'ils appellent *Ram-ram*. Leur culte est accompagné de danses, de tambours, de flageolets, de bassins de cuivre, et d'autres instruments, dont ils jouent devant leurs idoles. Ils représentent *Ram-ram* sa femme sous différentes formes ; ils ont pour parent de chaînes d'or, de colliers de perles et d'autres ornements précieux. Les dogmes sont à peu près les mêmes que ceux des *samaraths*, avec cette différence que leur dieu n'a point de lieutenants, et qu'il agit par lui-même. Ils se nourrissent de gumes, de beurre et de lait, avec ce qu'ils nomment *atsenia*, qui est une composition de gingembre, de mangues, de citrons, d'ail et de graine de moutarde confite au sel ; sont leurs femmes ou leurs prêtres qui leur cuire leurs aliments. Au lieu de bois, qu'ils ont scrupule de brûler, parce qu'il s'y en trouve contre des vers qui pourraient périr par le feu, ils emploient de la fiente de vache séchée au soleil et mêlée avec de la paille, qu'ils coupent en petits carreaux, comme les briques. La plupart des baniens *bisnaos* exercent le commerce par commission ou pour leur propre compte ; ils y sont fort entêtés. Leurs manières étant très-douces, et leur conversation agréable, les Chrétiens et les mahométans choisissent parmi eux les interprètes et leurs courtiers. Ils ne permettent point aux femmes de se faire brûler avec leurs maris ; ils les forcent à garder un veuvage perpétuel, quand le mari serait mort avant la consommation du mariage. Il n'y a pas longtemps que le second frère est obligé, parmi eux, d'épouser la veuve.

ainé; mais cet usage a fait place à la loi condamne toutes les veuves au célibat. On se baignant suivant l'usage commun toutes les sectes banianes, les bisnaos ont se plonger, se vautrer et nager dans l'eau; après quoi ils se font frotter par un mine, le front, le nez, les oreilles, d'une pommade composée de quelque bois odorant, et pour sa peine ils lui donnent une certaine quantité de blé, de riz ou de légumes. Les plus riches ont dans leurs maisons bassins d'eau pure qu'ils y amènent à grands frais, et ne vont aux rivières que dans les occasions solennelles, telles que leurs fêtes, les pèlerinages et les éclipses. La secte des gondjis, qui comprend les brahmes, c'est-à-dire les moines banians, les missionnaires et tous ceux qui se consacrent à la dévotion par état, fait profession de reconnaître un Dieu créateur et conservateur de toutes choses. Ils lui donnent différents noms, et le représentent sous différentes formes. Ils passent pour de saints personnages; et, n'exerçant aucun métier, ils s'attachent qu'à mériter la vénération du peuple. Une partie de leur sainteté consiste à ne rien manger qui ne soit cuit ou préparé avec de la housse de vache, qu'ils regardent comme ce qu'il y a de plus sacré; ils ne peuvent rien posséder en propre. Les autres ne se marient point, et ne toucheraient pas même une femme; ils méprisent les biens et les plaisirs de la vie; le travail n'a pas plus d'attrait pour eux; ils consacrent leur vie à courir les chemins et les forêts, où la plupart vivent d'herbes vertes et de fruits sauvages. D'autres se logent dans des masures ou dans des grottes, et choisissent toujours les plus sales; d'autres vont à l'exception des parties naturelles, et se font pas difficulté de se montrer en cet état au milieu des grands chemins et des villages; ils ne se font jamais raser la tête, enlèvent la barbe, qu'ils ne lavent et ne coupent jamais, non plus que leur chevelure; aussi paraissent-ils couverts de poils comme autant de sauvages. Quelquefois ils se rassemblent par troupes sous un chef, auquel ils rendent toutes sortes de respects et de soumissions. Quoiqu'ils fassent profession de ne rien demander, ils s'arrêtent dans les lieux habités qu'ils rencontrent, et l'opinion qu'on a de leur sainteté porte les autres sectes banianes à leur offrir des vivres; enfin d'autres, se livrant à la mendicité, exercent en effet d'incroyables faustérités. Il se trouve aussi des sectes qui embrassent un état si dur. Schoungoune ajoute que souvent les pauvres mettent leurs enfants entre les mains des gondjis, lorsqu'ils sont exercés à la patience, ils soient capables de suivre une profession si sainte et honorée, s'ils ne peuvent subsister par d'autres voies. Quelques voyageurs mettent les rasbouts au nombre des sectes banianes, parce qu'ils se consacrent aussi à la transmigration des âmes, qu'ils ont une grande partie des mêmes usages. Cependant, au lieu que tous les au-

tres banians ont l'humeur douce, et qu'ils abhorrent l'effusion du sang, les rasbouts sont emportés, hardis et violents; ils mangent de la chair, ils ne vivent que de meurtre et de rapine, et n'ont pas d'autre métier que la guerre.

Le grand mogol et la plupart des autres princes indiens les emploient dans leurs armées, parce que, méprisant la mort, ils sont d'une intrépidité surprenante. Mandelslo raconte que, cinq rasbouts étant un jour entrés dans la maison d'un paysan pour s'y reposer d'une longue marche, le feu prit au village, et s'approcha bientôt de la maison où ils s'étaient retirés. On les en avertit; ils répondirent que jamais ils n'avaient tourné le dos au péril; qu'ils étaient résolus de donner au feu la terreur qu'il inspirait aux autres, et qu'ils voulaient le forcer de s'arrêter à leur vue. En effet ils s'obstinèrent à se laisser brûler plutôt que de faire un pas pour se garantir des flammes. Il n'y en eut qu'un qui prit le parti de se retirer: mais il ne put se consoler de n'avoir pas suivi le parti des autres.

Les rasbouts n'épargnent que les bêtes, surtout les oiseaux, parce qu'ils croient que leurs âmes sont particulièrement destinées à passer dans ces petits corps, et qu'ils espèrent alors pour eux-mêmes autant de charité qu'ils en auraient eu pour les autres. Ils marient, comme les banians, leurs enfants dès le premier âge; leurs veuves se font brûler avec les corps de leurs maris, à moins que, dans le contrat de mariage, ils n'aient stipulé qu'on ne puisse les y forcer: cette précaution ne les déshonore point, lorsqu'elle a précédé l'union conjugale.

Au reste, cette variété d'opinions et d'usages, qui forme tant de sectes différentes entre les banians, n'empêche point qu'ils n'aient quatre livres communs, qu'ils regardent comme le fondement de leur religion, et pour lesquels ils ont le même respect, malgré la différence de leurs explications. Bernier, qui s'attache particulièrement à tout ce qui regarde leurs sciences et leurs opinions, nous donne des éclaircissements curieux sur ces deux points.

Bénarès, ville située sur le Gange, dans un pays très riche et très-agréable, est l'école générale et comme l'Athènes de toute la gentilité des Indes. C'est le lieu où les brahmines et tous ceux qui aspirent à la qualité de savants se rendent pour communiquer leurs lumières ou pour en recevoir. Ils n'ont point de collèges et de classes subordonnées comme les nôtres; en quoi Bernier leur trouve plus de ressemblance avec l'ancienne manière d'enseigner. Les maîtres sont dispersés par la ville, dans leurs maisons, et principalement dans les jardins des faubourgs, où les riches marchands leur permettent de se retirer. Les uns ont quatre disciples, d'autres six ou sept, et les plus célèbres, douze ou quinze au plus, qui emploient dix ou douze années à recevoir leurs instructions. Cette étude est très-lente, parce que la plupart des Indiens sont naturel-

lement paresseux ; défaut qui leur vient de la chaleur du pays et de la qualité de leurs aliments. Ils étudient sans contention d'esprit, en mangeant leur kichery, c'est-à-dire un mélange de légumes que les riches marchands leur font apprêter.

Leur première étude est le sanscrit, qui est une langue tout à fait différente de l'indienne ordinaire, et qui n'est sue que des poundits ou des savants. Elle se nomme *sanscrit* ou *sanskret*, qui signifie *langue pure* ; et croyant que c'est dans cette langue que Dieu, par le ministère de Brahma, leur a communiqué les quatre livres qu'ils appellent *Védas*, ils lui donnent les qualités de sainte et de divine. Ils prétendent qu'elle est aussi ancienne que ce Brahma, dont ils ne comptent l'âge que par *locks*, ou centaines de mille ans. « Je voudrais caution, dit Bernier, de cette étrange antiquité ; mais on ne peut nier qu'elle ne soit très-ancienne, puisque les livres de leur religion, qui l'est sans doute beaucoup, ne sont écrits que dans cette langue, et que de plus elle a ses auteurs de philosophie et de médecine en vers, quelques autres poésies, et quantité d'autres livres, dont une grande salle est toute remplie à Bénarès. »

Les traités de philosophie indienne s'accordent peu sur les premiers principes des choses. Les uns établissent que tout est composé de petits corps indivisibles, moins par leur résistance et leur dureté que par leur petitesse ; d'autres veulent que tout soit composé de matière et de forme ; d'autres, des quatre éléments et du néant, ce qui est intelligible ; quelques-uns regardent la lumière et les ténèbres comme les premiers principes.

Dans la médecine, ils ont quantité de petits livres qui ne contiennent guère que des méthodes et des recettes. Le plus ancien et le principal est écrit en vers. Leur pratique est fort différente de la nôtre ; ils se fondent sur ces principes, qu'un malade qui a la fièvre n'a pas besoin de nourriture ; que le principal remède des maladies est l'abstinence ; qu'on ne peut donner rien de pire à un malade que des bouillons de viande, ni qui ne se corrompe plus tôt dans l'estomac d'un fiévreux, et qu'on ne doit tirer du sang que dans une grande nécessité, telle que la crainte d'un transport au cerveau, ou dans les inflammations de quelque partie considérable, telle que la poitrine, le foie ou les reins. Bernier, quoique médecin, ne décide point, dit-il, la bonté de cette pratique ; mais il en vérifia le succès. Il ajoute qu'elle n'est pas particulière aux médecins gentous ; que les médecins mogols et mahométans, qui suivent Avicène et Averroës, y sont fort attachés, surtout à l'égard des bouillons de viande ; que les Mogols, à la vérité, sont un peu plus prodigues de sang que les Gentous, et que, dans les maladies qu'on vient de nommer, ils saignent ordinairement une ou deux fois ; mais ce ne sont pas de ces petites saignées de nouvelle invention : ce sont de ces saignées copieuses des anciens, de dix-

huit à vingt onces de sang, qui vont soulever jusqu'à la défaillance, mais qui ne manquent guère aussi d'étrangler, suivant le langage de Galien, les maladies dans leur origine. »

Pour l'anatomie, on peut dire absolument que les Indiens gentous n'y entendent rien. La raison en est simple : ils n'ouvrent pas de corps d'hommes ni d'animaux. Cependant ils ne laissent pas d'assurer qu'il y a cinq mille veines dans le corps humain avec autant de confiance que s'ils les avaient comptées.

À l'égard de l'astronomie, ils ont leurs livres, suivant lesquelles ils prévoient les éclipses. Si ce n'est pas avec toute la justesse des astronomes de l'Europe, ils parviennent à peu près ; mais ils ne laissent pas de joindre à leurs lumières de ridicules fables. Ce sont des monstres qui se saisissent alors du soleil ou de la lune, et qui l'effacent. Leurs idées de géographie ne sont pas moins choquantes. Ils croient que la terre est plate et triangulaire ; qu'elle a sept étages, tous différents en beauté, en habitants, dont chacun est entouré de sa mer ; que, de ces mers, une est de lait, une autre de sucre, une autre de beurre, une autre de vin, etc. ; qu'après une terre vient une mer et une mer après une terre, et que chaque étage a différentes perfections, jusqu'au premier qui les contient toutes.

Si toutes ces rêveries, observe Bernier, sont les fameuses sciences des mahométans brachmanes des Indes, on s'est bien trompé dans l'idée qu'on en a conçue. Mais il est certain que la religion des Indes est d'un temps mémorial ; qu'elle s'est conservée dans la langue sanscrite, qui ne peut être que très-ancienne, puisqu'on ignore son origine ; que c'est une langue morte qui n'est connue que des savants, et qui a ses poésies ; que tous les livres de science ne sont écrits que dans cette langue ; enfin que peu de monuments ont autant de marques d'une grande antiquité.

Bernier raconte qu'en descendant le Gange et passant par Bénarès, il alla trouver un chef des poundits, qui faisait sa demeure ordinaire dans cette ville. C'était un brahmane si renommé par son savoir, que le roi de Djehan, par estime pour son mérite, lui avait accordé une pension annuelle de deux cents roupies. Il était de belle taille et d'une agréable physionomie. Son habillement consistait dans une espèce d'écharpe blanche de soie, qui était liée autour de sa ceinture, et qui lui pendait jusqu'au milieu des jambes ; avec une autre écharpe de soie rouge, large, qu'il portait sur les épaules sous un petit manteau. Bernier l'avait vu plusieurs fois à Delhi devant l'empereur, à l'assemblée des omhras, et marchant dans les rues, tantôt à pied, tantôt en palekis. Il avait même entretenu plusieurs fois chez lui le docteur Mend, à qui ce docteur indien faisait sa lecture dans l'espérance de faire rétablir sa pen-

Aureng-Zeb lui avait ôtée, pour marquer son attachement au mahométisme.

Lorsqu'il me vit à Bénarès, dit Bernier, me fit cent caresses, et me donna une Nation dans la bibliothèque de son université, avec les six plus fameux poundits docteurs de la ville. Me trouvant en bonne compagnie, je les priai tous de me dire leurs sentiments sur l'adoration de ces idoles, parce que, me disposant à quitter les Indes, j'étais extrêmement scandalisé de ce côté-là, et que ce culte me paraissait digne de leurs lumières et de leur philosophie. Voici la réponse de cette noble assemblée.

« Nous avons véritablement, me dirent-ils, dans nos deutas ou nos temples quantité de statues diverses, comme celles de Brahma, Achaden, Genich et Gavani, qui sont des divinités principales; et beaucoup d'autres moins principales, auxquelles nous rendons de grands honneurs, nous prosternant devant elles, et leur présentant des fleurs, du riz, des huiles parfumées, du safran et d'autres offrandes, avec un grand nombre de cérémonies. Cependant nous ne croyons point que ces statues soient ou Brahma même, ou les autres, mais seulement leurs images et leurs représentations; et nous ne leur rendons ces honneurs que par rapport à ce qu'elles représentent. Elles sont dans nos deutas, parce qu'il est nécessaire à ceux qui font la prière d'avoir quelque chose devant les yeux qui arrête l'esprit. Quand nous prions, ce n'est pas la statue que nous prions, mais bien celui qui est représenté par la statue. Au reste, nous reconnaissons que c'est Dieu qui est le maître absolu et le seul tout-puissant.

« Voilà, reprend Bernier, sans y rien ajouter ni diminuer, l'explication qu'ils me firent. Je les poussai ensuite sur la nature de leurs divinités, dont je voulais être éclairci; mais je n'en pus rien tirer que de vains mots. »

Bernier continue : « Je les remis encore sur la nature du *lengue-chériré*, admis par quelques-uns de leurs meilleurs auteurs; mais je n'en pus tirer que ce que j'avais depuis longtemps entendu d'un autre poundit : savoir, que les semences des animaux, des arbres et des arbres, ne se forment point de nouveau; qu'elles sont toutes, dès la première naissance du monde, dispersées partout, mêlées dans toutes choses, et qu'en quelque manière, en puissance, elles ne sont que des plantes, des arbres et des animaux entiers et parfaits, mais si petits, qu'on ne peut distinguer leurs parties, si ce n'est lorsque, se trouvant dans un lieu convenable, elles se nourrissent, s'étendent et se multiplient; en sorte que les semences d'un pommier et d'un poirier sont un *lengue-chériré*, un petit pommier et un petit poirier parfait, avec toutes ses parties essentielles, comme celles d'un cheval, d'un éléphant et d'un homme, sont un *lengue-chériré*, un petit cheval, un petit éléphant et un petit homme, auxquels il ne manque que

l'âme et la nourriture pour les faire paraître ce qu'ils sont en effet. » Voilà le système des germes préexistants.

Quoique Bernier ne sût pas le sanscrit ou la langue des savants, il eut une précieuse occasion de connaître les livres composés dans cette langue. Danesch-Mend-Khan prit à ses gages un des plus fameux poundits de toutes les Indes. « Quand j'étais las, dit-il, d'expliquer les dernières découvertes d'Harvey et de Pecquet sur l'anatomie, et de raisonner sur la philosophie de Gassendi et de Descartes, que je traduisais en langue persane, le poundit était notre ressource. » Nous apprîmes de lui que Dieu, qu'il appelait toujours *Achar*, c'est-à-dire immobile ou immuable, a donné aux Indiens quatre livres qu'ils appellent *Védas*, nom qui signifie sciences, parce qu'ils prétendent que toutes les sciences sont comprises dans ces livres. Le premier se nomme *Atherbaved*; le second, *Zagerved*; le troisième *Rekved*; et le quatrième, *Samaved*. Suivant la doctrine de ces livres, ils doivent être distingués, comme ils le sont effectivement, en quatre tribus : la première, des bramines ou gens de la loi; la seconde, des ketterys, qui sont les gens de guerre; la troisième, des bescués ou des marchands, qu'on appelle proprement *banians*; et la quatrième, des seydras, qui sont les artisans et les laboureurs. Ces tribus ne peuvent s'allier les unes avec les autres; c'est-à-dire qu'un bramine, par exemple, ne peut se marier avec une femme kettery.

Ils s'accordent tous dans une doctrine, qui revient à celle des pythagoriciens sur la métempsycose, et qui leur défend de tuer ou de manger aucun animal. Ceux de la seconde tribu peuvent néanmoins en manger, à l'exception de la chair de vache ou de paon. Le respect incroyable qu'ils ont pour la vache vient de l'opinion dans laquelle ils sont élevés, qu'ils doivent passer un fleuve dans l'autre vie en se tenant à la queue d'un de ces animaux.

Les Védas enseignent que Dieu, ayant résolu de créer le monde, ne voulut pas s'employer lui-même à cet ouvrage, mais qu'il créa trois êtres très-parfaits. Le premier, nommé *Brahma*, qui signifie *pénétrant en toutes choses*; le second, sous le nom de *Beschen*, qui veut dire *existant en toutes choses*; et le troisième, sous celui de *Méhahden*, c'est-à-dire *grand seigneur*; que, par le ministère de Brahma il créa le monde; que par Beschen il le conserve, et qu'il le détruira par Méhahden; que Brahma fut chargé de publier les quatre Védas, et que c'est par cette raison qu'il est quelquefois représenté avec quatre têtes.

§ V.—DES PARSIS.

Les banians, dans leurs différentes sectes, ne sont pas les seuls idolâtres de l'empire. On trouve, particulièrement dans la province de Guzarate, une sorte de païens qui se nomment *parsis*, dont la plupart sont des Persans des provinces de Fars et de Khorasan, qui abandonnèrent

leur patrie dès le ^{viii}^e siècle pour se dérober à la persécution des mahométans. Aboubekre ayant entrepris d'établir la religion de Mahomet en Perse par la force des armes, le roi qui occupait alors le trône, dans l'impuissance de lui résister, s'embarqua au port d'Ormus avec dix-huit mille hommes fidèles à leur ancienne religion, et prit terre à Cambaye. Non-seulement il y fut reçu, mais il obtint la liberté de s'établir dans le pays, où cette faveur attira d'autres Persans, qui n'ont pas cessé d'y conserver leurs anciens usages.

Les parsis n'ont rien de si sacré que le feu, parce que rien, disent-ils, ne représente si bien la Divinité. Ils l'entretiennent soigneusement. Jamais ils n'éteindraient une chandelle ou une lampe; jamais ils n'emploieraient de l'eau pour arrêter un incendie, quand leur maison serait exposée à périr par les flammes: ils emploient alors de la terre pour l'étouffer. Le plus grand malheur qu'ils croient avoir à redouter, est de voir le feu tellement éteint dans leurs maisons, qu'ils soient obligés d'en tirer du voisinage. Mais il n'est pas vrai, comme on le dit des Guèbres et des anciens habitants de la Perse, qu'ils en fassent l'objet de leurs adorations. Ils reconnaissent un Dieu conservateur de l'univers, qui agit immédiatement par sa seule puissance, auquel ils donnent sept ministres, pour lesquels ils ont aussi beaucoup de vénération, mais qui n'ont qu'une administration dépendante dont ils sont obligés de lui rendre compte. Audessous de ces premiers ministres ils en comptent vingt-six autres, dont chacun exerce différentes fonctions pour l'utilité des hommes et pour le gouvernement de l'univers. Outre leurs noms particuliers, ils leur donnent en général celui de *geshou*, qui signifie *seigneur*, et, quoique inférieurs au premier être, ils ne font pas difficulté de les adorer et de les invoquer dans leurs nécessités, parce qu'ils sont persuadés que Dieu ne refuse rien à leur intercession. Leur respect pour leurs docteurs est extrême. Ils leur fournissent abondamment de quoi subsister avec leurs familles. On ne leur connaît point de mosquées ni de lieux publics pour l'exercice de leur religion; mais ils consacrent à cet usage une chambre de leurs maisons, dans laquelle ils font leurs prières assis et sans aucune inclination de corps. Ils n'ont pas de jour particulier pour ce culte, à l'exception du premier et du vingtième de la lune, qu'ils chôment religieusement. Tous leurs mois sont de trente jours, ce qui n'empêche point que leur année ne soit composée de trois cent soixante-cinq jours, parce qu'ils en ajoutent cinq au dernier mois. On ne distingue point leurs prêtres à l'habit, qui leur est commun, non-seulement avec tous les autres parsis, mais avec tous les habitants du pays. L'unique distinction de ces idolâtres est un cordon de laine ou de poil de chameau, dont ils se font une ceinture qui leur passe deux ou trois fois autour du corps, et qui se noue en deux nœuds sur le

dos. Cette marque de leur profession paraît si nécessaire, que ceux qui ont malheur de la perdre ne peuvent ni manger, ni boire, ni parler, ni quitter la place où ils se trouvent avant que leur en ait apporté une autre de chez le prêtre qui les vend. Les femmes en portent comme les hommes depuis l'âge de douze ans.

La plupart des parsis habitent le long côtes maritimes, et trouvent paisiblement leur entretien dans le profit qu'ils tirent du tabac qu'ils cultivent, et du terry qu'ils rent des palmiers, parce qu'il leur est permis de boire du vin. Ils se mêlent aussi du commerce de banque et de toutes sortes de professions, à la réserve des métiers de menuisier, de forgeron et de serrurier, parce que c'est pour eux un péché irrémissible d'éteindre le feu. Leurs maisons sont petites, simples et mal meublées. Dans les villes ils se contentent d'occuper un même quartier. Quoiqu'ils n'aient point de magistrats particuliers, ils choisissent entre eux deux des plus considérables de la nation, qui décident des différends, et qui leur épargnent l'embarras de plaider devant d'autres juges. Leurs enfants se marient fort jeunes; mais ils continuent d'être élevés dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans. Les veuves ont la liberté de se remarier, l'on excepte l'avarice et les tromperies de commerce, vice d'autant plus surprenant dans les parsis, qu'ils ont une extrême aversion pour le larcin, ils sont généralement de meilleur naturel que les mahométans. Leurs mœurs sont douces, innocentes, plus éloignées du moins de toutes sortes de désordres que celles des autres nations de l'Inde.

Lorsqu'un parsis est à l'extrémité de sa vie, on le transporte de son lit sur un tapis de gazon, où on le laisse expirer. Ensuite cinq ou six hommes l'enveloppent dans une pièce d'étoffe, et le couchent sur une grille de fer en forme de civière, sur laquelle on le portait au lieu de la sépulture comme on le fait à présent. Cette grille est une muraille de douze ou quinze pieds de hauteur, dont l'un est pour les femmes, l'autre pour les hommes, et le troisième pour les enfants. Chaque fosse sur son ouverture des barres qui forment une autre espèce de grille, sur laquelle on place le corps pour y servir de pâture aux oiseaux de proie, jusqu'à ce que les parents et les amis l'accompagnent avec cris et des gémissements effroyables; mais ils s'arrêtent à cinq cents pas de la sépulture, pour attendre qu'il soit couché sur la grille. Six semaines après, on porte la grille à la terre sur laquelle le mort rendra l'âme, comme une chose souillée; personne ne voudrait avoir touchée; on sert à couvrir les restes du corps et à remplir la fosse. L'horreur des parsis va si loin pour les cadavres, que, s'il leur arrive

ment de toucher aux os d'une bête morte, sont obligés de quitter leurs habits, de nettoyer le corps, et de faire une pénitence de neuf jours, pendant lesquels leurs femmes et leurs enfants n'osent approcher d'eux. Ils croient particulièrement que ceux qui les os tombent par malheur dans l'eau sont condamnés sans ressource aux punitions de l'autre vie. Leur loi défend de manger les animaux; mais cette défense n'est si sévère, que, dans la nécessité, ils ne font pas de la chair de mouton, de chèvre, de cerf, de la volaille et du poisson. Cependant ils s'interdisent si rigoureusement la chair de bœuf et de vache, qu'on leur voit dire qu'ils aimeraient mieux manger leur père et leur mère. Quoique le *terry* ou vin de palmier leur soit permis, il leur est défendu de boire de l'eau-de-vie et surtout de s'enivrer. L'ivrognerie est un si grand crime dans leur secte, qu'il ne peut être expié que par une longue et rude pénitence, et ceux qui refusent de s'y soumettre sont bannis de leur communion.

La taille des parsis n'est pas des plus hautes, mais ils ont le teint plus clair que les autres Indiens, et leurs femmes sont incomparablement plus blanches et plus belles que celles des mahométans. Les hommes ont la barbe longue, et se la coupent en rond. Les uns se font couper les cheveux, et les autres les laissent croître. Ceux qui se font couper gardent au sommet de la tête une tresse de la grosseur d'un pouce.

§ VI. — GENTOUS ET THEERS.

On distingue dans l'Indoustan deux autres sectes de païens, dont les uns sont *thous*, et tirent leur origine de la province d'Avoutan. Ils ne sont point banians, puisqu'ils tuent et mangent indifféremment toutes sortes de bêtes, et que dans leurs assemblées de religion, qui se font en cercle, n'admettent aucun banian. Cependant ils ont beaucoup de respect pour le bœuf et la vache. La plupart suivent la profession d'armes, et sont employés par le grand roi à la garde de ses meilleures places. La secte qui porte le nom de *gentous*, est du Bengale, d'où elle s'est répandue dans toutes les grandes Indes. Ces idolâtres ont pas les bonnes qualités des banians, sont aussi moins considérés. La plupart ont l'âme basse et servile. Ils sont d'une ignorance et d'une simplicité aussi surprenantes dans ce qui regarde la vie civile que dans tout ce qui appartient à la religion, et ils se reposent sur leurs prêtres; ils croient que, dans l'origine des choses, il n'y avait qu'un seul Dieu, qui s'en associe d'autres à mesure que les hommes ont mérité cet honneur par leurs belles actions; ils croient à l'immortalité et la transmigration des âmes, ce qui leur fait abhorrer l'effusion du sang. Aussi le meurtre n'est-il si commun parmi eux. Ils punissent rigoureusement l'adultère.

Dans la ville de Jagrenat, dit Bernier, si l'on va sur le golfe du Bengale, on voit un fameux temple de l'idole du même nom, où

il se fait tous les ans une fête qui dure huit ou neuf jours. Il s'y rassemble quelquefois plus de cent cinquante mille gentous. On fait une superbe machine de bois, remplie de figures extravagantes, à plusieurs têtes gigantesques, ou moitié hommes et moitié bêtes, et posées sur seize roues, que cinquante ou soixante personnes tirent, poussent et font rouler. Au centre est placé l'idole Jagrenat, richement parée, qu'on transporte d'un temple dans un autre. Pendant la marche de ce chariot, il se trouve des misérables dont l'aveuglement va jusqu'à se jeter le ventre à terre sous ces larges et pesantes roues qui les écrasent, dans l'opinion que Jagrenat les fera renaître grands et heureux.

Les gentous du Bengale sont laboureurs ou tisserands. On trouve des bourgs et des villages uniquement peuplés de cette secte, et dans les villes ils occupent plusieurs grands quartiers. C'est de leurs manufactures que sortent les plus fines toiles de coton et les plus belles étoffes de soie. « C'est un spectacle fort amusant, raconte Schouten, de voir leurs femmes et leurs filles tout à fait noires et presque nues travailler avec une adresse admirable à leurs métiers, et s'occuper à faire blanchir les toiles, en accompagnant de chansons le travail et le mouvement de leurs mains et de leurs pieds. Les hommes me paraissent plus lâches et plus paresseux. Ils se faisaient aider par leurs femmes dans les plus pénibles exercices, tels que de cultiver la terre et de moissonner; elles s'en acquittaient mieux qu'eux. Après avoir travaillé avec beaucoup d'ardeur, elles allaient encore faire le ménage pendant que leurs maris se reposaient. J'ai vu cent fois les femmes gentives travailler à la terre avec leurs petits enfants à leur cou ou à la mamelle. »

On trouve dans l'Indoustan une autre sorte de sectaires, qui ne sont ni païens ni mahométans, et qui portent le nom de *theers*. On ne leur connaît aucune religion; ils forment une société, qui ne sert dans tous les lieux qu'à nettoyer les puits, les cloaques, les égouts, et qu'à écorcher les bêtes mortes dont ils mangent la chair. Ils conduisent aussi les criminels au supplice, et quelquefois ils sont chargés de l'exécution; aussi passent-ils pour une race abominable. D'autres Indiens qui les auraient touchés se croiraient obligés de se purifier depuis la tête jusqu'aux pieds; et cette horreur que tout le monde a pour eux leur a fait donner le surnom d'*alkores*. On ne souffre point qu'ils demeurent au centre des villes. Ils sont obligés de se retirer à l'extrémité des faubourgs, et de s'éloigner du commerce des habitants.

§ VII. — OBSERVATIONS DIVERSES. SUICIDE DES VEUVES.

Tandis que Mandelslo cherchait à satisfaire sa curiosité à Cambaye, un facteur anglais vint lui faire des reproches d'avoir préféré une maison mahométane à la sienne; et, s'offrant à l'accompagner dans ses observations, il lui promit pour le leu-

demain le spectacle d'une Indienne qui devait se brûler volontairement. En effet, ils se rendirent ensemble hors de la ville, sur le bord de la rivière, qui était le lieu marqué pour cette funeste cérémonie. L'Indienne était veuve d'un rasbout qui avait été tué à deux cents lieues de Cambaye ; en apprenant la mort de son mari, elle avait promis au ciel de ne pas lui survivre. Comme le grand mogol et ses officiers n'épargnent rien pour abolir un usage si barbare, on avait résisté longtemps à ses désirs ; et le gouverneur de Cambaye les avait combattus lui-même en s'efforçant de lui persuader que les nouvelles qui lui faisaient haïr la vie étaient encore incertaines ; mais ses instances redoublant de jour en jour, on lui avait enfin permis de satisfaire aux lois de sa religion.

Elle n'avait pas plus de vingt ans. Mandelslo la vit arriver au lieu de son supplice avec tant de constance et de gaieté, qu'il crut qu'on avait troublé sa raison par une dose extraordinaire d'opium, dont l'usage est fort commun dans les Indes. Son cortège formait une longue procession qui était précédée de la musique du pays, c'est-à-dire de hautbois et de timbales ; quantité de filles et de femmes chantaient et dansaient autour de la victime ; elle était parée de ses plus beaux habits ; ses bras, ses doigts et ses jambes étaient chargés de bracelets, de bagues et de carcans ; une troupe d'hommes et d'enfants fermait la marche.

Le bûcher qui l'attendait sur la rive était de bois d'abricotier, mêlé de sandal et de cannelle. Aussitôt qu'elle put l'apercevoir, elle s'arrêta quelques moments pour le regarder d'un œil où Mandelslo crut découvrir du mépris ; et, prenant congé de ses parents et de ses amis, elle distribua parmi eux ses bracelets et ses bagues. Mandelslo se tenait à cheval auprès d'elle avec deux marchands anglais. « Je crois, dit-il, que mon air lui fit connaître qu'elle me faisait pitié, et ce fut apparemment par cette raison qu'elle me jeta un de ses bracelets que j'acceptai heureusement, et que je garde encore en mémoire d'un si triste événement. Lorsqu'elle fut montée sur le bûcher, on y mit le feu ; elle se versa sur la tête un vase d'huile odoriférante, où la flamme ayant pris aussitôt, elle fut étouffée en un instant, sans qu'on vit aucune altération sur son visage. Quelques assistants jetèrent dans le bûcher plusieurs cruches d'huile qui, précipitant l'action des flammes, achevèrent de réduire le corps en cendres. Les cris de l'assemblée auraient empêché d'entendre ceux de la veuve, quand elle aurait eu le temps d'en pousser. »

Le récit suivant a été fait par un autre témoin oculaire. (300) « Revenant de Chitpour dimanche 1^{er} août 1819, vers six heures du soir, je vis une foule d'Indiens rassemblés sur le bord de la rivière, et j'appris qu'on allait célébrer une *suttée* (grande fête). N'ayant

jamais été témoin d'un aussi horrible spectacle, je dirigeai mon bateau vers le lieu rassemblement, non dans la vue de satisfaire une barbare curiosité, mais afin d'empêcher, s'il était possible, la malheureuse femme s'immoler sur le bûcher de son mari. M'informai aussitôt de ce que je pourrais faire en faveur de la victime ; mais on dissuada de rien entreprendre, attendu que la veuve avait manifestement exprimé le désir d'être brûlée avec le corps de son mari, et que l'autorité avait sanctionné ce qui est conforme d'ailleurs à l'usage. Bientôt je parais une vieille femme, plus morte que vive, portée par une autre femme et entourée de deux ou trois hommes qu'on me dit être de ses parents. Le cortège arrivé au bord de la rivière, on jeta quelques cruches d'huile sur la tête de la victime, et on lui mit dans la main un paquet de feuilles qu'elle porta à peine porter ; ensuite, après l'avoir dépourvue de quelques ornements, on soutint ses cheveux avec des peignes de bois, et on l'approcha du bûcher sur lequel était étendu le corps de son mari. Alors, excitée par la foule qui poussait les plus horribles cris, elle monta sur le bûcher, on l'attacha avec une corde au corps du défunt, et en un instant elle disparut sous une quantité considérable de paille et de bambous secs. La flamme s'éleva alors au milieu d'un tourbillon de fumée en moins de deux minutes l'œuvre de la destruction fut achevée. »

Tavernier dit que, dans tous les lieux où le nom se termine par *séra*, on doit se présenter un grand enclos de murs ou haies, dans lequel sont disposées en cercle cinquante ou soixante huttes couvertes de chaume. C'est une sorte d'hôtellerie supérieure aux caravansérails persans, où l'on trouve quelques hommes et quelques femmes qui vendent de la farine, du riz, du beurre et des herbages, et qui prennent le soin de faire cuire le pain et le riz des voyageurs. Ils nettoient les huttes, que chacun a la liberté de choisir ; ils y mettent un peu de sangle, sur lequel on étend le matelas dont on doit être fourni lorsqu'on n'est pas assez riche pour se faire accompagner d'une tente. S'il se trouve quelque mahométan parmi les voyageurs, il va chercher du bois de bœuf ou le village du mouton et des porcs qu'il distribue volontiers à ceux qui le paient le prix.

Tavernier confirme ce que dit Mandelslo de la multitude de singes qu'on rencontre dans l'Inde, et du danger qu'il y a toujours à les irriter. Un Anglais, qui en tua un coup d'arquebuse, faillit d'être étranglé par soixante de ces animaux qui descendent du sommet des arbres, et dont il ne fut délivré que par le secours qu'il reçut d'un grand nombre de valets. En passant à Agra, pour, assez bonne ville, qui tire son nom du commerce de ces toiles peintes qu'on appelle *chites*, Tavernier vit dans une grande place quatre ou cinq lions qu'on amène

dur les apprivoiser. La méthode des Indiens lui parut curieuse. On attache les lions par les pieds de derrière, de douze en douze pas l'un de l'autre, à un gros pieu bien affermi. Ils ont au cou une corde dont le maître tient le bout à la main. Les pieux sont plantés sur une même ligne; et sur une autre parallèle éloignée d'environ vingt pas on tend encore une corde de la longueur de l'espace qui est occupé par les lions. Les deux cordes qui tiennent chacun deux animaux attachés par les pieds de derrière leur laissent la liberté de s'élancer jusqu'à la corde parallèle qui sert de rempart à ces hommes qui sont placés au delà pour les irriter par quelques pierres ou quelques petits morceaux de bois qu'ils leur jettent. Une partie du peuple accourt à ce spectacle. Lorsque le lion provoqué s'est élancé vers le bord, il est ramené au pieu par celle que le maître tient à la main. C'est ainsi qu'il s'apprivoise insensiblement; et Tavernier fut témoin de cet exercice à Chitpour, sans sortir de son carrosse.

Le jour suivant lui offrit un autre amusement dans la rencontre d'une bande de fakirs ou de dervis mahométans. Il en comptait cinquante-sept, dont le chef ou le supérieur avait été grand écuyer de l'empereur Djehan-Ghir, et s'était dégoûté de la cour à l'occasion de la mort de son petit-fils, qui avait été étranglé par l'ordre de ce monarque. Quatre autres fakirs, qui tenaient le premier rang après le supérieur, avaient occupé des emplois considérables à la même cour. L'habitement de ces cinq chefs consistait en trois ou quatre aunes de toile couleur orange, dont ils se faisaient comme des ceintures avec le bout passé entre les jambes et relevé par derrière jusqu'au dos, et sur les épaules une peau de tigre attachée sous le bras. Devant eux on menait en main six beaux chevaux, dont trois avaient des brides d'or et des selles couvertes aussi de brides d'argent, avec une peau de léopard sur chacune. L'habit du reste des dervis était une simple corde qui leur servait de ceinture, sans autre voile pour l'honnêteté d'un petit morceau d'étoffe. Leurs cheveux étaient liés en tresse autour de la tête, et ils avaient une espèce de turban. Ils étaient tous armés la plupart d'arcs et de flèches, quelques-uns de mousquets, et d'autres de piques avec une sorte d'arme inconnue en Europe, qui est, suivant la description de Tavernier, un cercle de fer tranquille, de la forme d'un plat dont on aurait enlevé le fond; ils s'en passent huit ou dix autour du cou comme une fraise; et les tiennent lorsqu'ils veulent s'en servir, ils les saisissent avec tant de force, comme nous faisons voler une assiette, qu'ils coupent un anneau presque en deux par le milieu du cercle. Chaque dervis avait aussi une espèce de cor de chasse dont ils sonnent en arrivant dans quelque lieu, avec un autre instrument de fer à peu près de la forme d'une

truelle. C'est avec cet instrument, que les Indiens portent ordinairement dans leurs voyages, qu'ils raclent et nettoient la terre dans les lieux où ils veulent s'arrêter, et qu'après avoir ramassé la poussière en monceau, ils s'en servent comme de matelas pour être couchés plus mollement. Trois des mêmes dervis étaient armés de longues épées, qu'ils avaient achetées apparemment des Anglais ou des Portugais. Leur bagage était composé de quatre coffres remplis de livres arabes ou persans, et de quelques ustensiles de cuisine. Dix ou douze bœufs qui faisaient l'arrière-garde servaient à porter ceux qui étaient incommodés de la marche.

Lorsque cette religieuse troupe fut arrivée dans le lieu où Tavernier s'était arrêté avec cinquante personnes de son escorte et de ses domestiques, le supérieur, qui le vit si bien accompagné, demanda qui était cet aga, et le fit prier ensuite de lui céder son poste, parce qu'il lui paraissait commode pour y camper avec les dervis. Tavernier, informé du rang des cinq chefs, se disposa de bonne grâce à leur faire cette civilité. Aussitôt la place fut arrosée de quantité d'eau et soigneusement raclée. Comme on était en hiver, et que le froid était assez piquant, on alluma deux feux pour les cinq principaux dervis, qui se placèrent au milieu, avec la facilité de pouvoir se chauffer devant et derrière. Dès le même soir ils reçurent dans leur camp la visite du gouverneur d'une ville voisine, qui leur fit apporter du riz et d'autres rafraîchissements. Leur usage pendant leurs courses est d'envoyer quelques-uns d'entre eux à la quête dans les habitations voisines, et les vivres qu'ils obtiennent se distribuent avec égalité dans toute la troupe. Chacun fait cuire son riz; ce qu'ils ont de trop est donné aux pauvres.

§ VIII. — MISSIONS DE L'INDE.

Extrait d'une lettre de M. l'abbé Dodot, missionnaire apostolique et chapelain catholique de la station militaire de Lahore, à MM. les membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris (301), datée de Lahore, capitale du Penjaub, Indes orientales, 16 février 1850. — « Après avoir travaillé sur plusieurs points importants de l'immense mission d'Agra, j'ai été dirigé par notre nouvel évêque, Mgr Carli, sur Lahore; et depuis quinze mois, je me trouve dans cette capitale des Seikhs, grande ville dont on a beaucoup parlé en Europe, les années passées, et qui, depuis la grande et décisive bataille de Goozérat, le 21 février 1849, est devenue comme le centre des opérations anglaises dans le nord de l'Inde. En effet l'armée européenne, avancée en ce moment presque jusqu'aux portes du Caboul, forme çà et là autour de Lahore, et dans le centre du Penjaub, de grandes stations militaires où se trouvent beaucoup de catholiques. Il peut y avoir actuellement dans ces

(301) *Annales de la Propagation*, juillet 1850.

vastes contrées nouvellement conquises environ huit mille fidèles, Européens ou natifs ; et ce nombre assurément augmentera de jour en jour par l'arrivée de nos pauvres frères irlandais, qui viennent chercher ici un pain moins amer que celui de leur patrie. Je vais essayer de vous présenter brièvement le résumé de ce qui a été fait par Mgr Borghi, actuellement élevé sur le siège de Cortone en Italie, et tout ce qu'il reste à faire au pieux prélat qui lui succède dans l'Inde. Je puis certifier que les documents que je vais vous donner sont vrais en tous points, j'ose espérer qu'en considérant notre périlleuse position, vous viendrez au secours de notre excellent évêque.

« Comme, dans le centre de l'Inde, la conversion des musulmans et des Indous est très-difficile, et que les Chrétiens natifs sont exposés à tous les vices en vivant au milieu des idolâtres, Mgr Borghi chercha à s'emparer de la jeunesse et à ouvrir des écoles pour les indigènes. Ainsi à Sirdanah, où fut la princesse Sombro laissa quelques fonds pour la mission, un collège fut bâti pour recevoir les enfants catholiques et ceux qui peuvent être achetés des idolâtres. Naguère deux ecclésiastiques élevaient environ une quarantaine de petits garçons dans cet établissement. Le manque de prêtres pour les stations fait qu'aujourd'hui cette œuvre, destinée aussi à former un clergé indien, est en pleine décadence.

« Convaincu par l'expérience que l'éducation donnée à nos pauvres enfants était le seul moyen d'arrêter les ravages de l'hérésie dans ces jeunes cœurs, Mgr Borghi mit tout en œuvre pour opposer des écoles catholiques aux écoles protestantes. Les religieuses de Jésus-Marie, sous la direction du vicaire apostolique, bâtirent deux couvents, l'un à Agra, et l'autre dans les montagnes de l'Hymalaïah. Dans le premier elles ont environ cent vingt petites filles, et environ quarante dans l'autre établissement. Sans ces excellentes dames, dont la vie de sacrifices est au-dessus de tout éloge, la plus grande partie de ces enfants serait perdue pour le ciel. Beaucoup ont été arrachées à l'hérésie ou à l'idolâtrie. De plus, un collège dédié au prince des apôtres a été fondé à Agra pour les jeunes garçons de nos pauvres catholiques venus d'Europe, et pour recueillir tous les malheureux orphelins. Là deux prêtres, sous la direction de Mgr Carli lui-même, donnent leurs soins les plus assidus à environ soixante enfants, et opposent une noble résistance aux envahissements du protestantisme. Toutes les ressources de la mission ont été presque totalement absorbées par ces diverses écoles et par l'érection de l'église catholique d'Agra. Pour soutenir les établissements dont je viens de parler, et subvenir aux dépenses qu'occasionnent tous ces pauvres enfants, il faut que notre saint et zélé pasteur se résigne à bien des sacrifices, à bien des privations dont le récit ne pourrait qu'émouvoir profondément vos cœurs pieux et chrétiens.

Oh ! si vous voyiez sa pauvreté, si vous étiez témoin de la grandeur de ses sentiments, si, comme moi, vous aviez vu ce noble prélat pleurer, il y a quelques mois, sur le malheur de ses ouailles privées de pasteurs, privées d'églises et d'instructions faute de ressources pécuniaires, j'en suis convaincu, vous auriez décidé à l'unanimité qu'il fallait vous imposer de nouveaux sacrifices en faveur de notre mission.

« Vous savez qu'à l'exception de quelques chapelains militaires qui, comme moi, reçoivent de la Compagnie des Indes ce qu'il faut à peine pour vivre, tous les membres de la mission, le vicaire apostolique compris, ne touchent aucun traitement. Ainsi, Mgr Carli, obligé de subvenir aux besoins pressants de plusieurs prêtres, de donner du pain aux enfants orphelins, n'a de ressources que dans les modiques et volontaires aumônes de malheureux Chrétiens natifs, de quelques bons soldats irlandais, de certains protestants moins hostiles que les autres à notre ministère, et dans les allocations qui peuvent lui être faites par votre sainte œuvre. Il en est de même pour nos pauvres religieuses ; elles n'ont vraiment d'autres secours que la générosité de quelques bonnes âmes, et les modiques pensions qu'elles peuvent obtenir de quelques élèves.

« Voilà, Messieurs, où en est présentement l'ancienne partie du vicariat d'Agra. Manque de prêtres pour les stations importantes, manque de sujets pour donner l'instruction dans les écoles catholiques, manque d'argent pour soutenir ces mêmes établissements. Oh ! que c'est triste ! Mais tout cela est encore brillant à côté de ce qui existe dans le Penjaub, sous le point de vue religieux. Les idolâtres peuvent s'y trouver au nombre d'environ quinze à dix-huit millions. Lahore seule, qui n'est plus en ce jour qu'une ombre de ce qu'elle fut sous l'empire mogol et sous Ranjeet-Sing, peut en compter 200,000. Mais pour planter la croix dans ces beaux pays, qui, au temps d'Alexandre le Grand, firent pleurer ce conquérant quand il se vit forcé de retourner sur ses pas, par la mutinerie de ses fiers Macédoniens ; mais pour opposer une digue convenable aux efforts de l'anglicanisme, qui cherche déjà à s'établir là en maître, combien l'Eglise catholique a-t-elle de représentants ? Dans la partie méridionale de son immense vicariat, Mgr Carli, en ce moment, compte à peine six prêtres capables de partager les travaux de son apostolat, et de soutenir la foi chancelante de neuf à dix mille catholiques. Dans les vastes provinces de Lahore, trois anciens curés français et un irlandais forment tout son clergé. Et pour conserver environ huit mille fidèles, Européens ou natifs ; et pour convertir des peuples qui jamais encore n'ont bien entendu la parole de Dieu, voilà les seuls instruments mis en œuvre !

« Aux portes du Caboul, c'est-à-dire au premier poste avancé de l'armée anglaise, à Peshawer située à environ cent cinquante

ues au nord-ouest de Lahore, se trouve le premier prêtre français, M. Bertrand qui, dans les dernières batailles des Seikhs avec les Européens, s'est montré digne de tout, et a vraiment marché sur les traces du bon P. François, mort en 1845, victime de son zèle dans les plaines de Sohraon. En venant sur Lahore, non loin du Jhéum, probablement à peu de distance du lieu où se fit face à Alexandre, est placé un autre prêtre français M. Moria, dont la vie est, depuis deux ans, qu'un long martyre. Quant à moi, depuis quinze mois, je me sens comme perdu dans la capitale des anciens Mogols, naguère celle des Seikhs, aujourd'hui tombée sous le pouvoir britannique. Là, à la tête d'environ dix-huit prêtres catholiques, j'ai souvent à pleurer la perte de bien des âmes qui, faute de prêtres et d'instructions, ne verront jamais leur Créateur et leur Dieu. A quinze miles au sud de Lahore, est placé un prêtre anglais plein de zèle et digne de la généreuse, mais trop infortunée Irlande. Ainsi de missionnaires, point d'écoles, presque pas de chapelles, point de ressources pour élever quelque église digne de notre sainte religion, sur un sol où l'hérésie communique à jeter l'argent et l'or à pleines mains pour séduire les âmes ! Combien de fois cet affreux tableau ne nous fait-il pas jeter les yeux sur des portions moins malheureuses de la vigne du Seigneur ! Oh ! Messieurs, au nom de notre commun Maître, les donc dans les Annales un appel au zèle de notre pieux clergé de France, et au dévouement de nos bonnes sœurs en Jésus-Christ. Filles aux catholiques nos frères combien ils sont dépourvus de secours dans ces lointains pays, combien nous avons besoin de leurs prières pour avancer ici l'œuvre de Dieu. J'ose espérer que ces réflexions, traversées sous une impression de douleur, excitent l'ardeur de quelques bons prêtres, et les viendront partager nos peines et nos quelques consolations. Ici peut-être ils ne verseront pas leur sang pour Jésus-Christ, mais il leur restera suffisamment à souffrir pour mériter.

Écrit de Mgr Neyret, évêque d'Olène et vicar apostolique de Visagapatam, à M. l'abbé Martin, supérieur de la congrégation des missionnaires de Saint-François de Sales (302), le 6 de Visagapatam, 6 septembre 1850. — C'est temps que je vous donne une notice sur la mission confiée à vos soins ; son origine, ses progrès et ses besoins feront le sujet de cette lettre. Vous savez déjà son étendue. C'est un long d'environ cent quatre-vingts miles sur cent de largeur, situé entre le Bengale et les quatre fleuves : Go-

davery, Mahanuddy, Hustoo et Norbudda.

« Il y a à peine douze ans, on ne comptait encore, sur cette vaste superficie, qu'un seul missionnaire. Ce n'est pas que le christianisme soit nouvellement implanté dans ces contrées. Selon toute apparence, il y aurait été apporté par les Portugais dès les premières années de leur établissement sur le littoral de la Péninsule. Mais, trop peu nombreux pour pouvoir visiter, même une fois l'an, les fidèles confiés à leurs soins, les différents apôtres qui ont paru sur la côte d'Orissa, ainsi que dans le district d'Aurangabad, n'ont guère songé à entreprendre la conversion des idolâtres. Eussent-ils même été en forces suffisantes, il est à croire que leur ministère aurait échoué devant le mépris qu'inspirait aux païens une religion dont les sectateurs étrangers ne se distinguaient d'eux que par plus de scandales. Quoi qu'il en soit des causes de cette stérilité, il n'est que trop vrai que jusqu'en 1838, le chiffre des catholiques s'est considérablement affaibli.

« Mais je viens de prononcer une date qui fera époque dans les annales religieuses de ces contrées. En effet, Sa Sainteté Grégoire XVI venait d'adjoindre au vicariat apostolique de Madras les vastes régions d'Hidrabad et de Visagapatam. Cette nouvelle circonscription était un bienfait immense, tant pour les anciens Chrétiens de ces missions, que pour les soldats catholiques, bien plus nombreux, dont la diffusion des troupes anglaises dans toute l'Inde, a doté le pays : elle permettait au vicaire apostolique de Madras, devenu le premier pasteur de ces contrées, de fournir à ses nouvelles ouailles des secours tout à la fois plus abondants et plus appropriés à leurs besoins. Dès 1839, trois prêtres européens furent dirigés sur les postes les plus importants. C'était une première faveur pour ce pays délaissé. Une seconde grâce, non moins marquante, fut l'érection de Visagapatam en mission distincte, confiée par le Père commun des fidèles au dévouement de votre congrégation. A peine cinq ans se sont écoulés, et déjà vous avez pu bénir quinze de vos enfants, douze prêtres et trois frères, envoyés ici pour y défricher une terre restée presque sans culture. Encore quelques mois, et, selon les espérances que vous nous en avez fait concevoir, M. le supérieur, de nouveaux ouvriers nous arriveront. Ce ne sera pas trop de leurs efforts, unis à nos labeurs, pour recueillir la moisson qui semble blanchir dans quelques parties d'un champ aussi immense.

« Dans toute la vaste étendue de la mission, vous le savez, notre sainte religion n'occupe encore que quelques points, comme perdus au milieu du paganisme. A l'inté-

2. Il n'y a que six ans que les missionnaires de Saint-François de Sales évangélisent cette contrée : déjà trois y sont morts : MM. Martin, Gaudin et Sermet. Pour les remplacer, quatre membres de la même congrégation viennent de partir, et il me reste à treize prêtres le personnel de la mission. Ce vicariat apostolique, plus étendu que

la France, renferme une population mêlée de catholiques, de protestants, de païens, et même de sauvages chez qui les sacrifices humains sont encore en honneur. Les principaux postes du pays sont Aurangabad, Nagpou, Kampour, Visagapatam, Julnah, Cutach et Yanaon qui possèdent une communauté de prêtres de Saint-Joseph.

rieur, se trouve une chaîne de montagnes mesurant une échelle d'environ cinq degrés, et jusqu'ici étrangères non-seulement aux bienfaits du christianisme, mais encore à l'investigation du voyageur. Les habitants de ces vallées forment un peuple à part, n'ayant que fort peu de rapport avec les Indiens de la plaine, dont ils diffèrent par les mœurs aussi bien que par la langue. Chez eux, dit-on, le système des castes est inconnu, excepté sur les frontières de la côte d'Orissa, et encore y sont-elles moins tranchées et plus tolérantes que dans tout le reste de la Péninsule.

« Il y a quelques années, le gouvernement anglais crut devoir porter la guerre jusqu'aux foyers des Condes : c'est le nom de ces vallées et de leurs habitants. Voici à quelle occasion. Les sacrifices humains sont encore en usage chez ce malheureux peuple. A l'occasion d'une fête ou d'une calamité, à l'époque des semailles surtout, ils immolent des enfants de l'un et de l'autre sexe. A cette fin, on fait de ces innocentes victimes comme des dépôts pour servir dans les différentes circonstances. Là règne donc aussi la traite, celle de petits orphelins que l'on achète à la misère, ou qu'on enlève de force dans le voisinage. Quelques-uns de ces enfants sont élevés avec ceux du maître, sans qu'ils connaissent ni leur origine, ni leur destination. Comme on pourrait mettre en doute l'existence d'une si horrible coutume, je transcris les détails fournis par un missionnaire qui vient de visiter ces contrées.

« Voici, m'écrivait-il à son retour, ce que j'ai appris de la bouche même de ces jeunes gens qui doivent être immolés et qui ont plus d'une fois été témoins oculaires de tels sacrifices. « En général on achète les victimes. Les parents qui sont pauvres et surchargés de famille vendent quelques-uns de leurs enfants. Aucun âge n'est excepté; si les enfants sont grands, l'acquéreur les attache pour les conduire dans son village. Il les garde ainsi enchaînés jusqu'à ce qu'ils prennent l'engagement de renoncer à toute tentative d'évasion. Pour mieux s'assurer de leur personne, on leur promet qu'on ne les sacrifiera pas. En effet, on leur tient quelquefois parole. Dans ce cas, le maître marie l'adolescent qu'il a acheté, se réservant de lui substituer les enfants qui naîtront de cette union. Au reste, il conserve toujours le droit de l'immoler plus tard, s'il le juge à propos. Tout prétexte est bon pour cette boucherie, un fléau public, une maladie grave, une fête de famille, une noce, etc. Huit jours avant le sacrifice, le malheureux qui doit en faire les frais est garrotté; on lui donne à manger et à boire ce qu'il désire. Pendant cet intervalle les villages voisins sont invités à venir prendre part à la fête. Lorsque tout le monde se trouve réuni, on conduit la victime au lieu du sacrifice. En

« général, on a soin de la mettre dans « état d'ivresse; après l'avoir attachée, « multitude danse à l'entour, et au signal « donné, chaque assistant court couper un « morceau de chair qu'il emporte chez lui; « la victime est dépecée toute vivante. Le « lambeau que chacun en détache pour son « propre compte doit être palpitant; ainsi « chaud et saignant il est porté en toute « hâte sur le champ qu'on veut féconder. « Tel est le sort réservé à ceux qui me paraissent, et cependant ils dansèrent une « grande partie de la nuit! »

« Le gouvernement ayant donc eu connaissance, et de cet usage barbare des Condes, et de l'existence de ces enfants entretenus par milliers pour le jour de l'immolation, voulut porter remède à un mal aussi affreux. Après des menaces restées sans résultat, les villages situés à l'entrée des montagnes furent livrés aux flammes par les troupes anglaises, et le résultat de cette première expédition, qui eut lieu il y a trois ans, fut l'extradition d'environ 500 enfants, que les écoles méthodistes se sont partagés.

« L'autorité ne s'en est pas tenue à ce premier acte de vigueur contre les Condes; elle a créé au pied de leurs collines, à Russel-Condah, un nouveau poste militaire, d'où chaque année, après la saison des pluies, on forme des détachements pour parcourir le pays à plusieurs journées de marche, et prévenir ainsi les horribles sacrifices.

« Ce but, si digne d'un gouvernement chrétien, se trouve-t-il maintenant rempli? Les sacrifices ont-ils cessé? Selon toute apparence, non; car la fièvre du pays mortelle aux étrangers, n'ayant pas permis aux troupes anglaises de pénétrer bien avant dans ces gorges, il est à croire que l'horrible superstition continue ses ravages là où elle n'a rien à craindre des Anglais. J'ai appris récemment que ces derniers proposaient de faire la reconnaissance de tout le pays. Que Dieu y trouve sa gloire, comme l'humanité y trouvera son avantage! Inutile de dire qu'à cette double fin, la religion doit venir en aide au pouvoir.

« Je dois vous faire observer que, malgré leurs sacrifices humains, les Condes ne sont pas d'un caractère féroce; c'est, dit-on, un peuple encore tout neuf dont la bonté égale la simplicité et la franchise. Permettez-moi de vous en citer un trait que je tiens d'un des officiers supérieurs qui leur ont fait la guerre :

« Un jour que les Condes se crurent en forces pour se mesurer avec les troupes de la Compagnie, ils voulurent bien prévenir ces dernières que, dès le surlendemain, ils seraient prêts à leur répondre. Les Anglais, ne se croyant pas tenus par le droit des gens à tant de délicatesse envers leurs faibles ennemis, leur présentèrent la bataille dès le lendemain. Il serait superflu de dire ce qui en arriva aux pauvres Condes. Mais, en revanche, ils se plaignaient hautement aux Anglais de leur mauvaise foi : « Vous avez

« disaient-ils, devancé le jour fixé pour le combat, c'est une déloyauté ! »

« Voilà, Monsieur le supérieur, l'intéressant troupeau sur lequel j'appelle votre sollicitude, vos ferventes prières, ainsi que celles de la congrégation et de toutes les âmes pieuses qui s'intéressent à notre salut. »

IOLOFS, JOLOFS ou YOLOFS. — Peuples nègres de la côte occidentale d'Afrique. *Voy. NÉGRAL.*

IRLANDE, pays soumis à l'Angleterre. — Il y a trois races bien distinctes d'habitants en Irlande : ce sont les Espagnols, qu'on trouve dans le comté de Kerry et une partie des comtés de Limerick et de Corke ; ils sont grands, minces et bien faits ; ils ont le visage long, les yeux bruns, de longs cheveux noirs et plats. Il n'y a pas très-longtemps que les Espagnols avaient sur la côte du comté de Kerry une espèce d'établissement, auquel le gouvernement ne paraissait pas faire attention. Ils y étaient en grand nombre sous le règne de la reine Elisabeth, et ils ne furent chassés que du temps de Cromwell. Il y a une île de Valentia sur cette côte, avec d'autres noms certainement espagnols. La race écossaise est au nord, où l'on trouve les traits supposés distinguer ce peuple, son accent et beaucoup de ses usages. Dans un district près de Dublin, et particulièrement dans les baronnies de Bargie et de Forlts, dans le comté de Wexford, on parle la langue irlandaise sans aucun mélange de langue irlandaise, et les habitants ont une variété d'usages qui les distinguent de leurs voisins. La race milésienne d'Irlandais, qu'on veut appeler natifs, est éparse dans le royaume.

Les seules divisions que pourrait faire un voyageur en traversant rapidement le royaume, seraient les gens riches et les gens du peuple : la division intermédiaire de ces deux classes, si nombreuse en Angleterre, est à peine remarquable en Irlande ; cependant il est une autre classe, le général d'une fortune médiocre, c'est celle des *gentlemen* de campagne et de ceux qui tiennent des terres à loyer.

Les mœurs, les habitudes et les usages des gens riches sont absolument les mêmes partout, du moins a-t-il très-peu de différence à cet égard entre l'Angleterre et l'Irlande ; c'est donc parmi la basse classe que l'on doit chercher les traits distinctifs du caractère national. Les Irlandais ont une vivacité et une volubilité de langue étonnante, mais éloquente ; ils ne se lasseraient jamais de causer en prenant du tabac. Extrêmement gais, ils n'ont rien de cette incivilité triste et silencieuse dont tant d'Anglais semblent s'envelopper, comme s'ils se concentraient dans leur propre importance. Lents pour le travail, les Irlandais sont fort actifs pour le *hurling*, jeu de balle, où ils déploient une grande agilité. Ils sont aussi remarquables par leur goût prononcé pour la société que par leur insatiable curiosité ; mais leur

hospitalité envers le premier venu, malgré leur pauvreté, est bien digne d'éloges. Charmés d'une plaisanterie ou d'une répartie ingénieuse, ils la répètent avec une telle expression, qu'elle excite un rire universel. Amis chauds, ennemis vindicatifs, ils gardent inviolablement leur secret, ainsi que celui d'un autre, fût-ce même un oppresseur dont ils pilleraient volontiers la propriété. Ils sont grands buveurs et querelleurs, mais honnêtes, soumis, obéissants et pieux. Le goût de la danse est si général chez eux, qu'il y a partout des maîtres de danse ambulants, auxquels les paysans payent six pences par trimestre pour apprendre à danser à leurs familles. Ils ne négligent pas non plus l'éducation ; et l'on rencontre souvent auprès des haies, ou même dans des fossés, des écoliers écoutant leur instituteur.

Les guerres civiles et l'oppression du gouvernement anglais sont cause du peu de valeur des terres en Irlande et de l'insouciance des propriétaires pour les intérêts de leur postérité. Après ces longs troubles, pour augmenter le revenu d'un bien de fort peu de valeur parce qu'il était inculte, on concéda des terres par baux à perpétuité. Cet usage devenu général subsiste encore dans la plus grande partie du royaume, et y occasionne la misère du peuple.

Un homme aisé, dont la redevance est non-seulement sûre, mais régulièrement payée, est à beaucoup d'égards un tenancier préférable à un paysan pauvre, ou à un petit fermier. En conséquence, les grands propriétaires ont tous de ces hommes intermédiaires, et ceux-ci sous-louent par petites portions, système déplorable.

S'il y a des chaumières sur une ferme, c'est la résidence des paysans ; s'il n'y en a point, le fermier marque des jardins à patates, nourriture ordinaire des pauvres, et les gens de travail qui lui demandent à louer la terre élèvent leurs propres chaumières sur ces lieux ; ensuite il se fait un accord verbal que le nouveau paysan aura son jardin à patates à telle rente, et qu'il nourrira une ou deux vaches au fermier. Le paysan travaille alors avec le fermier ordinairement pour dix *pences* et demi par jour : on a pour cet effet une taille (dont chacun garde une moitié), on y fait une marque pour le travail de chaque journée ; au bout de six mois ou d'une année on fait le compte, et la balance est payée. Le paysan travaille pour lui-même, selon que ses patates l'exigent.

La nourriture des paysans irlandais consiste en patates et en lait, preuve de l'extrême pauvreté du pays ; au surplus, cette nourriture doit être fort saine, car presque tous les paysans sont nerveux, vigoureux, et supportent fort bien le travail et la fatigue.

En voyant des hommes robustes, des femmes belles et des chaumières fourmillant d'enfants, on ne suppose point que tous ces gens-là soient mal nourris ; ce qu'il y a de

certain, c'est-qu'ils ont au moins une grande abondance de ce qu'on peut appeler une chétive nourriture; il est curieux de voir chez l'Irlandais l'énorme plat de patates posé à terre, toute la famille accroupie autour, dévorant gaiement une quantité incroyable de ce mets: le mendiant vient-il à passer, on l'invite de bon cœur à prendre sa part.

Les paysans irlandais sont en général vêtus d'une si mesquine manière, qu'elle frappe tout étranger d'une forte idée de pauvreté universelle: rarement voit-on des bas et des souliers aux enfants, et beaucoup d'hommes et de femmes n'en ont point.

Un Irlandais et sa femme sont beaucoup plus jaloux de nourrir leurs enfants et de graver dans leur cœur les sentiments de la foi religieuse que de les habiller coquettement. En Angleterre, au contraire, on est étonné de l'excessive dépense faite pour ajuster des enfants. En Irlande, la plupart des enfants sont tout déguenillés, mais ils se portent bien, et ils ont de l'activité. Les femmes lavent leurs vêtements aux rivières et aux ruisseaux quelque temps qu'il fasse.

Les dimanches et fêtes cependant les paysans aisés sont assez bien mis: l'homme porte un habit gris ou bleu clair, avec de larges boutons de métal; cet habit est si long, qu'il tombe jusqu'à la cheville du pied: le gilet et la culotte sont de la même étoffe; mais la culotte n'est jamais boutonnée aux jarrettières, et les rubans ne sont pas noués; une chemise blanche, une cravate de soie ou foulard formant un gros nœud avec de longs bouts qui pendent; des bas de laine gris, des jarrettières rouges que l'on voit toujours, de très-forts souliers attachés avec un morceau de cuir, les cheveux coupés très-courts, un chapeau noir sur la tête, un grand carik bleu de ciel et un gros bâton à la main complètent le costume du paysan à la promenade. La femme a tous ses cheveux redressés autour de la tête sur une espèce de bourrelet, et attachés tous ensemble au sommet de la tête; au-dessus du bourrelet, elle place un petit bonnet de mousseline claire, garni d'une dentelle unie, et surmonté d'un nœud de ruban d'une couleur très-vive: sa robe est de drap ou d'étoffe de coton peint, avec des manches courtes et une taille extrêmement longue; cette robe est ouverte devant, et rétroussée derrière, de manière à laisser voir le jupon de dessous, ordinairement de drap rouge, ou d'une étoffe noire à carreaux; elles portent un fichu de mousseline unie, croisé devant, et attaché sur les côtés; un tablier de mousseline, des bas de laine bleus ou noirs, des souliers très-grossièrement faits, attachés avec une grande boucle carrée en argent; et pour sortir, une pelisse rouge avec un capuchon.

Les chaumières des Irlandais, appelées *Cabbins*, ont l'apparence de la plus grande misère: les murs sont faits avec de la boue

pétrée avec de la paille, ils ont tout au plus cinq ou six pieds de haut et deux pieds d'épaisseur; les toits, composés de soliv qui partent du sommet des murs, sont couverts de chaume, ou de tiges de patates, de bruyère, d'autres sont tout simplement couverts de molles de terre tirées d'un peu le mauvais entretien de ces toits, un grand dans le chaume, souvent bouché avec une motte de terre, des plantes sauvages qui poussent de tous côtés, donnent à ces chaumières l'apparence d'un tas de fumier couvert de mauvaises herbes, surtout lorsque la chaumière est appuyée d'un côté contre les bords d'un large fossé; le toit semble alors un petit tertre sur lequel mange souvent le cochon. Tel est l'état dans lequel l'Angleterre retient systématiquement les campagnes d'Irlande pour les punir de leur foi catholique!

La population est très-considérable en Irlande, et plusieurs causes se réunissent pour l'accroître. En Angleterre, où les pauvres sont, à tous égards, dans un état supérieur, un couple ne se marie point sans être en état d'avoir une maison, pour la construction de laquelle, sur toute la surface du royaume, il en coûte de vingt-cinquante livres sterling: un homme et une femme ont passé la moitié de la vie perdue la vigueur de la jeunesse, avant d'avoir pu épargner une pareille somme. En Irlande, au contraire, on regarde la chaumière comme chose fort peu importante; posséder une vache et un cochon de lait voilà le point essentiel: l'habitation commence par une cabane, qu'on élève en quelques jours de travail, et le jeune couple ne songe point sa jeunesse dans le célibat, faute d'asile pour ses enfants.

Les paysans sont généralement persuadés que leur bien-être dépend de leur grand nombre d'enfants; que ce soit une vérité ou un préjugé, il est certain que l'un ou l'autre contribue nécessairement à faire marier de bonne heure, par conséquent à augmenter la population. Les paysans nourrissent communément de patates et de lait, et ces deux objets étant très-bon marché, les enfants en ont en abondance et acquièrent des forces de bonne heure.

IROQUOIS. Voyez l'article général des Indiens de l'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ISLANDE. — Ile d'Europe, appartenant au Danemark.

Les Islandais sont en général d'une stature médiocre, mais bien faits, assez semblables aux Norwégiens par la figure et les traits. Ils ont les dents blanches et saines, d'où l'on doit conclure que leur constitution est excellente, le climat sain, leur nourriture assez bonne: aussi leur tempérament est-il vigoureux.

L'habillement des Islandais, ou du commun de la nation, est assez semblable à celui de nos matelots. Il consiste, pendant l'été, en une veste et une culotte de toile; pendant l'hiver, l'une et l'autre sont en vadmal. Chaque homme a encore un habit

long, fait comme un surtout qui s'appelle *hempe*. On s'en sert lorsqu'on sort de maison, lorsqu'on voyage, ou qu'on va à l'église. Les femmes ont des robes, des caïques et des tabliers de vadmál ou d'autre drap. Par-dessus leur camisole elles portent ordinairement une robe très-ample, qui monte jusqu'au cou, enveloppe bien la tête, et dont les manches étroites leur couvrent les bras jusqu'au poignet : c'est à peu près la forme de celles qu'on appelle en France *robes en amadis*. La coiffure des Islandaises est un grand mouchoir de toile blanche fort roide. Une autre bande de toile fine couvre la première. Elle est arrangée sur la tête en forme pyramidale, en sorte que ces femmes semblent porter sur la tête un pain de sucre de la hauteur de six pieds. Autour du front elles mettent un autre mouchoir de soie qui leur enveloppe la tête et le front de la largeur de trois

doigts. Il n'y a proprement en Islande ni villes ni bourgs : on n'y trouve que des villages, et plutôt ce que nous appelons des hameaux. Cependant on y donne le nom de *stafr* au lieu d'étape à l'assemblage de quatre maisons, et dont dépendent plusieurs bâtiments qui servent de cuisines et de magasins. Aux environs de ces prétendues villes, qui sont communément bâties près d'un port, on voit çà et là quelques habitations de pêcheurs qui trafiquent de poisson sec avec les négociants de la côte ; et le voisinage des étapes sont-ils beaucoup plus peuplés que l'intérieur du pays.

Dans toute l'île, chaque ferme ou métairie est bâtie isolément au milieu des prairies qui en dépendent. Il réside dans ces lieux autant de locataires ou fermiers que le propriétaire peut s'en procurer, en leur donnant des pâturages, ou simplement une maison. Quelquefois un seul propriétaire a pour lui cinq ou six fermiers qui font son fonds. On les appelle *hialege maenner*, c'est-à-dire homme locataire de prairie, la maison qu'ils occupent porte le nom de *hialege*. Les *hialege maenner* sont distingués des autres locataires, en ce qu'ils ont un pâturage pour nourrir une ou plusieurs vaches ; au lieu que les autres ne louent que la maison ; c'est ce qui fait que toute l'île est divisée par paroisses.

Les métairies ainsi bâties séparément, et quelquefois à une grande distance les unes des autres, forment un hameau ou un village ; car il y a de ces métairies qui, en y comprenant les locataires, ont depuis douze jusqu'à cinquante bâtiments. Au reste il ne faut pas regarder comme un inconvénient la méthode de bâtir au milieu de ses terres une maison isolée. On en a plus de facilité à veiller aux travaux de la campagne, à éviter l'embarras pour la récolte, et plus de facilité contre les incendies ou les autres accidents qui peuvent provenir de la négligence des voisins.

Après le poisson frais ou sec cuit à l'eau

de la mer, et accommodé à force de beurre, la principale nourriture des Islandais est le lait de vache ou de brebis. Ils font usage aussi de gruau ou de farine de froment cuite dans du lait. Leur boisson ordinaire est cette liqueur qui reste après que le beurre est fait, et qu'ils appellent *syre*. C'est à tort qu'on a débité dans les géographies, et dans l'histoire même d'Islande, que ses habitants ne connaissaient presque point l'usage du pain. Il est vrai que, l'agriculture n'y étant point pratiquée, le blé et tous les autres grains y sont rares ; mais le commerce supplée à cette disette. Tous les ans on apporte dans ses ports de la farine et du pain cuit, qui se répandent par tout le pays. Il n'est point de port en Islande où il n'entre annuellement depuis quatre cents jusqu'à mille tonneaux de farine, outre deux ou trois cents tonnes de pain.

On ne peut certainement pas dire qu'un pays soit bien peuplé lorsqu'il contient à peine la vingtième partie des habitants qu'il peut nourrir ; tel est l'état de l'Islande. La première cause de ce petit nombre d'habitants est attribuée d'abord à cette épidémie si terrible appelée la *peste noire*, qui désola tout le Nord pendant les années 1347, 1348 et 1349. Il périt tant de monde en Islande, qu'il n'y resta plus personne en état de rédiger une relation des effets de ce fléau meurtrier. Les annales islandaises, où tout ce qui est arrivé depuis que le pays est habité est exactement rapporté, n'en font aucune mention. On sait seulement, par une tradition orale, qu'il n'échappa de cette funeste contagion qu'un petit nombre d'habitants qui s'étaient sauvés dans les rochers. Tout le reste de cette nation périt sans secours et dans la plus affreuse misère. Cette même tradition apprend que tout le plat pays, où la peste exerçait le plus ses fureurs, était couvert d'un brouillard très-épais. Le Danemark, ayant été ainsi dépeuplé dans le même temps, ne put y envoyer des colonies.

Cependant les habitants échappés à la destruction générale repeuplèrent l'île peu à peu. Mais leurs malheureuses générations ont encore été détruites en partie par des fléaux non moins cruels que la peste.

En 1627, des corsaires algériens firent une irruption dans cette île, et enlevèrent deux cent quarante-deux hommes.

En 1687, un corsaire turc prit aussi terre en Islande, et ne l'abandonna qu'après y avoir volé des marchandises et une douzaine d'hommes.

Les années 1697, 1698 et 1699 furent encore plus funestes à la nation islandaise : il périt beaucoup de monde par la faim, et l'on prétend qu'il mourut de cette manière plus de cent vingt personnes dans une seule paroisse.

En 1707, la petite-vérole, jointe à une autre maladie épidémique et pestilentielle, emporta plus de vingt mille habitants ; et peu de temps après la petite-vérole seule fit

encore encore périr beaucoup de personnes.

La population de l'Islande s'élève aujourd'hui à 47,000 âmes environ, ce qui est bien peu considérable pour la grandeur de cette île.

« J'ai souvent été témoin, dit Horrebaw, que les Islandais ne sont ni poltrons, ni timides, ainsi que les en accuse Anderson. On en a vu dans les troupes du roi de Danemark servir avec distinction, et parvenir au grade de capitaine. S'il ne se trouve que peu d'Islandais dans les armées danoises, c'est que ce pays étant peu peuplé, ses habitants voyagent rarement au dehors; c'est en outre qu'étant, pour son bonheur, fort éloigné du royaume, aucun enrôleur n'est tenté d'entreprendre un voyage long et pénible pour aller faire des recrues. »

Les annales islandaises prouvent encore qu'ils n'ont pas plus de timidité et de lâcheté que les autres peuples de l'Europe. Ils ont eu entre eux des guerres civiles dans lesquelles on a vu, comme dans toutes les guerres de cette espèce, autant d'exemples de valeur que de férocité.

A l'égard du service maritime, il est aisé de présumer qu'ils y sont aussi propres qu'à celui de terre, étant continuellement sur la mer et très-familiarisés avec cet élément.

Quant aux sciences, nombre d'Islandais s'y sont appliqués avec succès. Cette île a produit Snorro Sturleson, Sæmond, Thormod Thorlacius, Angrim Jonas, et plusieurs écrivains assez célèbres. On voit dans l'université de Copenhague des étudiants islandais qui ne le cèdent point aux autres : à parler même en général, ils les surpassent ordinairement, et dans le nombre de ces étudiants il s'en trouve peu de médiocres. On apprend encore par leurs annales, et quelques auteurs islandais le confirment, que plusieurs de ces insulaires voyageaient beaucoup anciennement, dans le dessein de s'instruire. Un écrivain de cette nation a publié, dans le *xviii^e* siècle, une dissertation latine sur les voyages des anciens peuples septentrionaux, et il s'étend particulièrement sur ceux de ses compatriotes. Il s'attache surtout à démontrer que ces derniers ne méritent pas les reproches de barbarie et de grossièreté qu'on leur fait gratuitement sans les connaître. « De tous les temps, dit cet écrivain, les Islandais ont aimé à voyager; ceux qui n'étaient pas sortis de l'île étaient méprisés de leurs concitoyens, tandis qu'au contraire ceux qui revenaient après de longs voyages étaient fêtés, chéris et en grande vénération. » L'auteur tire des preuves de ce qu'il avance de plusieurs maximes islandaises, recueillies dans les plus anciens écrivains de la nation. On voit en effet par là combien les Islandais étaient persuadés que les voyages servent beaucoup à l'instruction de la jeunesse et à perfectionner son éducation.

Ces insulaires sont sujets à ce qu'on appelle *la maladie du pays*, quoiqu'il soit assez apparent qu'ils sont beaucoup mieux et plus agréablement ailleurs que chez eux; mais

on ne doit pas en être surpris : c'est une affection leur est commune avec toutes les nations. Si elle se trouve principalement chez celles du Nord, qui paraîtraient devoir être le moins sujettes, puisqu'elles ne peuvent guère que gagner à changer de climat, c'est que, leur pays étant moins fréquenté par les étrangers, et qu'eux-mêmes ne voyagent peu, l'habitude de ne voir que des compatriotes, jointe au peu de connaissance qu'on y a des autres peuples, attache chaque habitant à sa patrie; ce qui lui inspire naturellement des regrets dès qu'il l'a quittée et des désirs de la revoir, qui lui causent une langueur mortelle, s'il n'y retourne promptement; d'où l'on peut conclure que, dans un pays sera fréquenté, moins les habitants communiqueront avec d'autres peuples, plus ils seront passionnés pour leur sol et leur climat, et sujets à la *maladie du pays*.

A l'égard des dispositions des Islandais pour les arts, on ne peut leur contester qu'ils n'en aient de très-grandes; on en voit la preuve en Islande, où il se trouve plusieurs bons ouvriers en différentes professions sans qu'ils aient jamais eu d'autres maîtres que leur goût et leur génie. Plusieurs habitants travaillent également en orfèvrerie, en cuivre, en menuiserie, et tout ce qui est le ressort du maréchal et du forgeron, le constructeur de barques, et des autres métiers de première nécessité. Or, rien ne marque plus d'adresse que de savoir faire tout ce qui est à l'usage ordinaire, sans avoir ni les meilleurs matériaux, ni les instruments propres à toutes les professions.

On remarque aussi à l'avantage des Islandais qu'il en est très-peu qui ne sachent lire et écrire. C'est une étude pour laquelle toute la nation montre le même empressement. « Je mets en fait, dit l'écrivain danois, qu'on trouve en Islande, parmi ce peuple, plus de gens qui écrivent bien partout ailleurs. »

Les autres occupations de nos insulaires sont de prendre soin de leurs bestiaux et de tirer parti de tout ce qui en est le produit. Les peaux de ces animaux sont tannées assez grossièrement, parce qu'ils n'ont pas les instruments nécessaires à la profession de tanneur; mais par leur méthode gagnent en célérité ce qu'ils perdent en côté du fini.

L'occupation la plus générale, celle de toute la nation pendant l'hiver, c'est de préparer la laine de leurs moutons. Ils la lavent, la tordent, et en font des étoffes de métiers aussi peu commodes que grossièrement fabriqués.

Les Islandais n'ayant pas la moindre naissance de l'horlogerie, ni d'aucune artificielle de mesurer le temps, ils se contentent uniquement sur le soleil ou sur les étoiles, et sur les étoiles, quand cela n'est point visible. Ils n'ont point l'usage de compter les heures comme nous, par deux, trois, quatre, etc.; ils ont même assez de peine à comprendre cette méthode.

ils divisent les vingt-quatre heures en trois espaces qui ont des noms particuliers. Ils connaissent midi et minuit, puis subdivisent le temps écoulé avant le premier de ces points en intervalles d'une durée de dix minutes, à qui ils donnent en leur langue des noms qui reviennent à peu près à mi-jour, plein-jour, jour de midi; et après-midi, demi-soir, soir-nuit, minuit.

Inggrim Jonas, auteur islandais, est le premier qui ait jeté sur la découverte de l'Islande quelques lumières, qu'il dit avoir pu recueillir dans les annales de sa patrie. Son récit est assez curieux pour trouver place ici. Il apprend qu'un certain Maddoc, allant visiter de Feroë, fut jeté par une tempête sur la côte orientale de l'Islande, à laquelle donna le nom de *Snæland*, à cause des neiges qu'il y trouva. Ce fut là le premier navigateur du continent qui prit pied en Islande; mais il ne s'y arrêta pas. Un suédois, entendit parler de cette découverte: il partit pour aller chercher l'Islande. Il y passa l'hiver en 864, et lui donna le nom de *Gardars-Holm*, c'est-à-dire, *Île de gardes*.

Troisième, nommé Flocco, pirate renommé de Norvège, voulut aussi reconnaître l'Islande dont il avait entendu parler. On lui donna une invention très-heureuse: il se fit fabriquer une boussole et un compas qui étaient inconnus. Comme il parcourait les mers septentrionales, sans découvrir ce qu'il cherchait, il prit trois corbeaux volant de l'île de Hettland, l'une des Orkney, et en lâcha un lorsqu'il se crut bien en mer. Il reconnut qu'il n'était pas si loin de terre qu'il l'avait cru, puisque le corbeau reprit la route de Hettland. Il avança vers, et lâcha un second corbeau qui redressa le vaisseau après avoir beaucoup volé de côté et d'autre sans voir de terre. Troisième corbeau, lâché encore plus en mer, découvrit l'Islande et s'y enfonça. Flocco remarqua la direction de son vol, suivit des yeux et de ses voiles, et arriva heureusement à la partie orientale de l'île de Gardars-Holm, où il passa l'hiver. Au printemps suivant assiéger des glaces qui venaient de l'ouest, il donna le nom d'*Island* à cette île qu'il a toujours conservé. Flocco passa un second hiver dans la partie méridionale de l'Islande; mais apparemment il ne trouva pas bien, car il revint en Norvège où il fut appelé *Rafnaflocco*, c'est-à-dire *le-Corbeau*, en mémoire des corbeaux qu'il s'était servis pour faire sa découverte. Les annales islandaises ne marquent point que trois navigateurs trouvèrent des habitants en Islande. Elles citent, comme la source des peuples de cette île, un certain Inggrim, Norvégien, qui se retira dans cette île avec son beau-frère Hior-Leifs, pour avoir des terres aux grands seigneurs de leur pays. Il était une coutume que les bannis de Norvège arrachassent les portes de leurs maisons et les emportassent avec eux, Inggrim qui n'avait pas oublié les siennes, les

jeta dans la mer dès qu'il fut à la vue de l'Islande, en se proposant d'aborder au hasard où les flots les pousseraient. Cependant il prit terre à un autre endroit, et ne trouva ses portes que trois ans après; ce qui l'engagea à fixer son séjour où elles s'étaient arrêtées. C'est à l'an 874 qu'est fixée l'époque du séjour d'Ingulf en Islande. Les annales assurent qu'il trouva cette île inculte et déserte lorsqu'il y arriva, et qu'il reconnut néanmoins que des marins anglais ou irlandais avaient autrefois pris terre dans cette île, par quelques cloches, par certaines croix, et quelques ouvrages faits à la mode d'Irlande et d'Angleterre, qu'on voyait sur le rivage. Cependant on ne peut pas conclure de ce récit que l'Islande ne fut point habitée avant l'arrivée d'Ingulf, mais seulement que le canton où il se fixa ne l'était point. Les mêmes annales rapportent que les anciens Islandais appelaient ces Irlandais *Papas*, et la partie occidentale de leur île *Papey*, parce que les étrangers avaient coutume d'y aborder comme la plus proche et la plus commode. Or, les anciens Islandais, parmi lesquels vraisemblablement Flocco passa les deux années qu'il demeura en Islande, doivent être regardés comme les habitants primitifs de l'île; mais leur origine se perd dans la nuit des temps, et leur source se confond avec celle des Celtes, dont il y a beaucoup d'apparence qu'ils faisaient partie.

Il paraît encore par leurs annales que, dans ces temps reculés, ils adoraient, entre autres dieux, Thor et Odin. Thor était comme le Jupiter, et Odin comme le Mercure des anciens Grecs et Latins. C'est de là que le jeudi porte encore parmi les Islandais modernes, comme chez les peuples scandinaves, le nom de *torsdag*, et le mercredi celui d'*odensdag*: ce qui répond au *dies Jovis* et *dies Mercurii* des Latins. Les autels consacrés à ces divinités étaient revêtus de fer; un feu perpétuel y brûlait, et on y plaçait un vase d'airain pour recevoir le sang des victimes, qui servait à arroser les assistants. À côté de ce vase était un agneau d'argent du poids de vingt onces, qu'on frottait de ce même sang et qu'on empoignait quand on voulait faire un serment solennel. Ces idolâtres sacrifiaient des hommes à leurs idoles. Ils les écrasaient sur un grand rocher, ou les jetaient dans des puits profonds, creusés exprès à l'entrée des temples. Le rocher était au milieu d'un cirque, suivant les fastes d'Islande. Cette coutume barbare ayant été abolie, le rocher retint plusieurs siècles après la couleur du sang humain qui y avait été répandu.

On représente ces anciens Islandais comme des hommes spirituels et curieux qui conservaient avec soin la mémoire non-seulement de tout ce qui se passait dans leur patrie, mais même de tous les événements remarquables qui arrivaient dans les royaumes de l'Europe. Aussi leur compatriote Arngrim Jonas leur applique-t-il ce qu'Hérodote et Platon ont dit des Égyptiens, *ad totius Europæ res historicas Lyncei*. En effet, Saxon

le grammairien, dans la préface de son *Histoire danoise*, avoue qu'il s'est servi très-utilement des annales islandaises. La Pereyre dit que le docteur Wormius, qui en avait une copie, lui en avait expliqué différents endroits, et qu'il y avait remarqué plusieurs traits d'histoire relatifs à la Norwège, au Danemark, à l'Angleterre et aux îles Orcades; et entre autres, le récit de l'irruption des Normands en France, lequel était sans date. Il parle aussi de la descente d'Ingulfe. Or cette première irruption des Saxons étant de l'an 843, sous Charles le Chauve, c'est une nouvelle preuve que l'Islande était habitée depuis longtemps, puisqu'elle avait déjà des historiens et des poètes; car une partie de ces annales est écrite en vers; et les Islandais ont toujours joui parmi leurs voisins d'une grande réputation pour leurs poésies.

Les Islandais ont une mythologie très-ancienne, dont la collection se nomme *Edda*. Voici l'idée qu'en donne La Pereyre dans sa lettre déjà citée. « Les auteurs de l'Edda, dit-il, posent pour principe éternel un géant qu'ils appellent *Iuner*. Il sortit du chaos, selon eux, de petits hommes qui se jetèrent sur le géant et le mirent en pièces. De son crâne ils firent le ciel; de son œil droit, le soleil; de son œil gauche, la lune; avec ses épaules, les montagnes; avec ses os, les rochers; avec sa vessie, la mer; les rivières avec son urine; et ainsi de toutes les autres parties de son corps: de sorte que ces poètes appellent le ciel *le crâne d'Iuner*; le soleil, son œil droit; la lune, son œil gauche. Les rochers, les montagnes, la mer, les rivières n'ont de même point d'autre nom que ceux d'*os*, d'*épaules*, de *vessie* et d'*urine d'Iuner*. »

Quoi qu'il en soit de ce récit de La Pereyre ou des explications de Wormius, personne n'a répandu plus de lumière sur la mythologie islandaise, et en particulier sur l'Edda, que Mallet, auteur de la meilleure histoire de Danemark que nous ayons (303). A la suite de son introduction à cette histoire on trouve la traduction de l'Edda ou de la mythologie celtique, et nous y renvoyons les lecteurs curieux de connaître cet ouvrage.

Le même auteur nous apprend qu'il y a eu deux Edda: la première et la plus ancienne rédigée par Sœmund Sigfusson, surnommé le *Savant*, et né en Islande environ l'an 1057; l'autre, recueillie, environ cent vingt-six ans après, par Snorro Sturleson, célèbre Islandais, né l'an 1179, d'une des plus illustres familles de l'île.

On sait que les prêtres des Celtes, nation dont les Islandais faisaient partie, avaient comme les anciens prêtres d'Egypte, ou comme les brahmes modernes de l'Inde, deux espèces de doctrine; l'une qu'ils se réservaient comme un secret inviolable, et qui a péri avec eux; l'autre, qui n'était qu'un mélange informe de fables et de dogmes poli-

tiques transmis de génération en génération par tradition orale. Ces vers se perdirent chez les Gaulois et les Bretons lorsque forme de leur gouvernement changea; mais probablement les Islandais les conservèrent avec soin jusqu'au milieu du XI^e siècle, époque de la première collection faite par Snorro Sturleson, sous le nom d'*Edda*. Ce nom d'*Ed* appliqué au corps de la mythologie islandaise, a donné la torture aux étymologistes mais comme, selon Mallet, il vient d'un terme de l'ancien gothique qui signifie *ancêtre*, « il est, dit-il, dans le génie des anciens philosophes celtes d'avoir voulu désigner ainsi l'antiquité de leur doctrine. »

Il ne reste aujourd'hui de l'Edda que les poèmes entiers, et l'abrégé qu'en fit en prose au commencement du XII^e siècle, Snorro Sturleson. Ces trois poèmes sont les plus anciens qui existent en langue gothique. L'un est intitulé: *Voluspa* ou *Prophétie de la sibylle*; le second: *Havamaal*, et contient une morale d'Odin, qui passe pour en être l'auteur; le troisième a pour titre: *Chapitre runique*. Il renferme le détail des prodiges que l'auteur se croyait ou voulait se faire croire capable d'opérer par le moyen de la magie, et surtout des runes ou caractères runiques dont le même Odin est cru l'inventeur.

Cet Odin, suivant les annales islandaises, était un prince asiatique dont les États étaient situés entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin. Vaincu et soumis par les Romains, vaincu que Pompée commandait dans la Phrygie mineure, Odin prit la route du Nord, s'établit d'abord en Saxe, et parvint successivement dans la Suède, la Scandinavie et l'Islande, avec les Phrygiens qui l'avaient suivi.

On place cette migration environ 700 ans avant Jésus-Christ; et à cette époque, la scène de ces régions septentrionales changea tout à coup. Odin y apporte l'usage des lettres; il enseigne l'art de la poésie; il persuade à ces peuples qu'il a mille secrets divins, qu'il peut par des paroles et de certains caractères apaiser les querelles, chasser la tristesse et guérir toutes les maladies; enchaîner les vents, enfin exciter ou calmer les flots. Cet Odin, qui parlait ainsi aux Scandinaves, nation pauvre et sauvage, et accompagné d'une cour dont l'éclat les éblouissait. Il ne leur parut pas moins qu'un dieu. Le prince asiatique sut bien profiter de l'étonnement pour répandre une histoire merveilleuse accommodée à leurs idées et qu'il fit composer par ses poètes. La crédulité des hommes est toujours en raison de leur ignorance. Les Scandinaves, aisément impressionnés, déifièrent l'homme qu'ils avaient pour maître. Ce souverain établit pour chefs de la nation douze seigneurs de sa suite; bientôt on en fit autant de dieux; les femmes et leurs filles participèrent aux mêmes honneurs. Après avoir vu mon-

(303) De nos jours, un de nos premiers écrivains, M. X. Marmier, a publié d'excellentes lettres de l'Islande.

bles ces divinités humaines, on continuait à les invoquer comme si elles présidaient encore aux emplois qu'elles avaient exercés pendant leur vie.

La langue et les caractères runiques, apportés par Odin en Scandinavie, sont la source de celle qui se parle encore à présent en Islande. Le docteur Wormius assura à La Pereyre que l'islandais était le seul pur runique qui se fût conservé. Cet homme est, suivant Busching, l'ancienne langue norvégienne qui a reçu quelque altération, mais cependant très-utile pour expliquer les langues des anciens peuples du Nord. Les caractères de la langue islandaise ont retenu de même leur origine runique. y en a d'hiéroglyphiques qui signifient des mots entiers.

On ne peut révoquer en doute que l'Islande n'ait reçu les lumières de l'Évangile au IX^e siècle, puisqu'il existe des monuments qui l'attestent. Telles sont, entre autres, les lettres patentes de Louis le Débonnaire, du 15 mai 834, où il est dit que Jésus-Christ a été annoncé en Islande et dans le Groënland. Ces lettres patentes sont attribuées à Ansgarius, Français, prélat célèbre que le monde arctique reconnaît pour son premier apôtre. L'empereur le fit archevêque de Hambourg, en érigeant pour son district en archévêché, dont il étendit la juridiction dans tous les pays septentrionaux, depuis l'Elbe jusqu'à la mer Glaciale et dans les îles qu'elle renferme. Ces lettres patentes furent confirmées par une bulle de Grégoire IV, de l'an 835. Quoique l'Évangile eût été annoncé en Islande, toute la population n'en embrassa pas d'abord. Arngrim Jonsson rapporte que le paganisme n'y fut entièrement extirpé que vers l'an 1000 de l'ère chrétienne.

En milieu du XVI^e siècle, Frédéric, roi de Danemark, ayant introduit le luthérianisme dans ses États, voulut l'établir aussi dans l'Islande, qui lui appartenait comme une dépendance de la Norvège unie dès lors au Danemark; mais la réformation ne put s'effectuer dans cette île sans trouble et sans effusion de sang. Un pieux évêque, fort attaché à l'Église de Rome et soutenu par un parti puissant, s'opposa vigoureusement pendant plusieurs années à la révolution; mais il paya finalement de sa tête, et sa mort fut suivie de l'abaissement total de la religion catholique. Depuis cet événement malheureux, le luthérianisme est la seule religion que l'on professe en Islande; toutes les autres ont été bannies. Busching dit, dans sa géographie, que les troubles occasionnés par l'établissement de la réforme durèrent depuis 1531 jusqu'en 1551.

Les deux évêchés partageaient le domaine spirituel de l'Islande, Skalholt et Holum. Le premier comprenait les trois quarts du pays, à l'exception des cantons de l'orient, du midi et de l'occident. Le quartier du nord seul formait l'évêché de Holum. Depuis 1801 les deux évêchés ont été réunis. Reikiavik, lieu situé à l'occident de l'île, en est la capitale ac-

tuelle. On y comptait cent maisons au commencement du XIX^e siècle. Bessestad est le siège d'un bon gymnase avec une bibliothèque de 1,500 volumes. Les étudiants y prennent le degré de licencié. Ensuite lorsqu'ils ont donné des preuves de leur capacité, ils sont nommés aux cures du pays, sans qu'ils soient obligés de subir aucun examen à l'université de Copenhague. Cependant il se trouve toujours plusieurs Islandais qui passent dans cette capitale pour y étudier la théologie et le droit civil; aussi ceux-là sont-ils assurés, à leur retour dans leur patrie, d'avoir la préférence sur les autres et d'obtenir les meilleures cures. Ce sont eux qui remplissent encore les offices de baillis, de sous-baillis, et les autres charges de judicature.

On peut bien dire des anciens évêques en Islande, ce qu'on disait de ceux de la primitive Église, *crosses de bois, évêques d'or*; il y a sûrement peu de pays où ils se rapprochent autant des apôtres dont ils sont les successeurs. Lorsque la réformation fut introduite dans cette île, une petite partie des biens du clergé catholique demeura unie aux sièges épiscopaux et aux cures; le reste fut confisqué au profit du roi, qui en jouit encore.

Les divertissements des Islandais sont aussi simples que la vie qu'ils mènent. Toutes leurs récréations, dans les moments de loisir qu'ils ont en hiver, pendant les temps orageux, et les dimanches et les fêtes, consistent à se rassembler en famille, à converser ensemble, à chanter d'anciennes chansons guerrières de leurs ancêtres, et à jouer aux échecs. Ils ont une grande quantité de ces chansons, et ils les chantent sur des airs assez grossiers, parce qu'ils ne connaissent ni mesure, ni musique, ni aucune sorte d'instruments. La danse étant également ignorée chez eux, ils n'en font aucun usage; ils n'ont même aucun exercice qui en approche; c'est en quoi ils diffèrent particulièrement de tous les habitants des pays septentrionaux, et peut-être de tous les peuples du monde.

Les Islandais ont un goût marqué pour le jeu d'échecs, et il paraît que de tout temps ils ont passé pour d'habiles joueurs, comme ils en ont encore la réputation. Le jeu des échecs est donc fort en usage chez eux, et il n'est pas rare de trouver, même parmi le petit peuple, des gens qui le jouent très-bien. La Pereyre dit qu'il n'y a point de si misérable paysan qui n'ait chez lui son jeu d'échecs fait de sa main, et d'os de poisson. Le jeu d'échecs n'est pas ancien et commun seulement chez les Islandais, mais encore dans toutes les contrées du Nord. La chronique de Norvège rapporte que le géant Drog, qui avait élevé Harald le Chevelu, ayant appris les grands exploits de son élève, lui envoya, parmi des présents d'un grand prix, un très-beau jeu d'échecs. Ce Harald régnait vers l'an 870.

Malgré la vie frugale que mènent les Islandais, ils parviennent rarement à une

grande vieillesse. Dès qu'ils ont passé cinquante ans, ils sont communément atteints de phthisie ou d'autres maladies de poitrine qui les conduisent au tombeau après quelques années de langueur. « Il n'est pas douteux, dit Horrebrow, que cette prompte destruction ne provienne des travaux excessifs qu'ils supportent en mer, et de l'imprudence avec laquelle ils se conduisent. Ces insulaires revenant de la pêche, où souvent ils sont entièrement trempés d'eau, n'ont pas la précaution de changer d'habits. » Ils donnent à la plus grande partie des maladies auxquelles ils sont sujets le nom général de *landfarfock*, fièvre du pays.

Il y a en Islande différentes lois par lesquelles tous les cas litigieux se décident. La première est un ancien code de droit islandais, auquel on a recours dans ceux où il s'agit de successions, de biens-fonds, et en général dans toutes les contestations qui s'élèvent au sujet du *tien* et du *mien*. Les causes qui regardent les terres seigneuriales et les affaires ecclésiastiques se décident par les lois de Norwège et par différents édits particuliers du roi de Danemark.

A l'égard des formalités prescrites dans les procès criminels, on se conforme encore aux lois de Norwège. Il y a de plus différentes coutumes et quelques édits particuliers, qui, avec ceux qu'on vient de citer, forment le corps de la jurisprudence. Frédéric, roi de Danemark, avait chargé plusieurs jurisconsultes de composer un nouveau corps de droit pour l'Islande; il a été exécuté sous le feu roi Frédéric V. Du tribunal supérieur d'Islande on appelle à la cour de Copenhague, lorsque l'affaire est importante et d'une nature prescrite par les lois.

Les affaires ecclésiastiques se jugent en première instance par la juridiction du chapitre de l'église cathédrale, qui est composée d'un prévôt et de deux assesseurs. Elles passent de ce tribunal à celui d'une chambre consistoriale, tenue par l'évêque, le prévôt, les prébendaires et autres ecclésiastiques, et encore présidée par le grand bailli, ou par un autre magistrat que nomme le gouverneur général de l'île. Cette chambre de justice ressortit directement à la cour souveraine de Copenhague. Dans ces assemblées ecclésiastiques on ne s'occupe pas seulement d'affaires contentieuses, on y examine aussi tout ce qui a rapport à la police du clergé. On y distribue des pensions aux anciens ministres, et aux veuves de ceux qui sont morts dans l'année.

Il n'y a en Islande aucun avocat reconnu et immatriculé. Les juges en constituent chaque fois qu'on en a besoin.

ISMAËLIENS, ou ISMAËLIS. Voy. ARABES, § II.

ISSINOIS, habitants du royaume d'Issini, en Guinée, côte occidentale d'Afrique (304). — Le royaume d'Issini, connu autrefois sous le nom d'*Asbini*, est habité par deux sortes

de nègres, les Issinois et les Vétères, habitants naturels sont les Vétères, dont le nom signifie *pêcheurs de la rivière*. On conte que les Ezieps, nation voisine du Apollonia, qui était gouverné par un prince nommé *Fay*, se trouvant fort mal, il plus de cent ans, du voisinage des peuples d'Axim, abandonnèrent leur pays pour retirer dans le canton d'Asbini, qui appartenait aux Vétères. Ceux-ci prirent d'une malheureuse nation, lui accordèrent un asile avec des terres pour les cultiver, ne mirent plus de différence entre eux-mêmes et ces nouveaux hôtes. Cette bonté et intelligence se soutint pendant plusieurs années; mais les Ezieps, qui étaient d'un caractère turbulent, s'étant enrichis par le commerce avec les Européens, commencèrent bientôt à mépriser leurs bienfaiteurs. Ils joignirent l'oppression au mépris, et la tyrannie fut portée si loin, que les Vétères se repentant de leurs anciennes bontés, résolurent de chasser ces ingrats; mais c'était une entreprise difficile. Ils ignoraient l'usage des armes à feu, et les Ezieps en étaient bien fournis, et n'étaient pas moins exercez à s'en servir; aussi furent-ils obligés d'attendre une occasion de vengeance qui ne se présenta qu'en 1670.

Une autre nation, nommée les Ochiens, qui habitait la contrée d'Issini, à dix lieues au delà du cap Apollonia, prit querelle avec les peuples de Ghiomo ou Ghiomay, habitants de ce cap. Les Issinois ou les Ochiens, après plusieurs batailles, dans lesquelles furent maltraités, résolurent d'abandonner leur pays pour chercher une autre retraite. Ils jetèrent les yeux sur le canton des Vétères, dont la bonté s'était fait connaître pour les Ezieps dans les mêmes circonstances. Zénan, leur roi ou leur chef, était d'une famille des Aumouans, qui était celle des anciens rois des Vétères. Une raison si légitime leur fit espérer d'obtenir ce qui avait été accordé gratuitement aux Ezieps. C'était alors où les Vétères, irrités contre leurs premiers hôtes, s'affligeaient d'être trop faibles pour faire éclater leur ressentiment. Ils reçurent les Issinois à bras ouverts, leur accordèrent des terres, et leur communiquèrent tous leurs projets de vengeance. Les intérêts de ces deux nations devenant les mêmes, elles traitèrent les Ezieps avec un succès qui produisit bientôt une guerre ouverte. Comme les Issinois étaient privés d'armes à feu, il fut impossible aux Ezieps de résister longtemps à deux puissances réunies. Après avoir été défaits plusieurs fois, ils se virent forcés de se retirer à un lieu de la côte de l'Ivoire, ou du pays des Koakoas, sur la rive ouest de la rivière de Saint-André. Ils s'y sont établis, quoiqu'ils y soient souvent exposés aux incursions des Issinois, leurs mortels ennemis, qui ne viennent guère sans avoir emporté un butin. Depuis cette révolution, les

ni qu'occupaient les Eziéps, après l'avoir tenu des Vétères, et la rivière du même nom, étant passés entre les mains des Issinois, ont pris le nom d'*Issini*, de leurs nouveaux possesseurs; et l'ancien territoire des Inois, qu'on nomme encore le *Grand Issini*, pour le distinguer de l'autre, dont il est éloigné que de dix lieues, est demeuré aux habitants. On voit que ces peuplades ont été souvent refoulées les unes sur les autres, et qu'un même lieu a souvent changé d'habitants comme autrefois en Europe. Quiconque possède peu change de demeure. Ce sont les richesses de la police qui fixent une nation.

La pierre d'*aigris*, qui tient lieu de monnaie parmi les barbares, est fort estimée par eux, quoiqu'elle n'ait ni lustre ni beauté. Les Kompas, nation voisine, la brisent en petits morceaux qu'ils percent fort adroitement, et qu'ils passent dans de petits brins de barbe pour les vendre aux Vétères. Chaque petit morceau est estimé deux liards de France. Il se trouve peu d'or sur cette île.

Les Vétères se bornent à la pêche de la mer, parce qu'ils n'ont pas la hardiesse de aller aux flots de la mer sur une côte qui est ordinairement fort orageuse. Ils se font des réservoirs où le poisson entre de lui-même, et dans lesquels il prend plaisir à demeurer. Ce sont de grands enclos de sautoir, soutenus par des pieux dans les endroits où la rivière a moins de profondeur. Ils n'y laissent qu'une ouverture, qui sert de porte au poisson pour entrer. S'ils ont besoin de quelque poisson extraordinaire, vont dans ces lieux avec de petits filets, choisissent ce qu'ils désirent, comme on le fait en Europe dans nos réservoirs.

Les Kompas bordent le pays des Vétères. C'est une nation gouvernée en forme de république, ou plutôt d'aristocratie, car ce sont les chefs des villages qui discutent les intérêts publics, et qui en décident à la pluralité des voix. Leur pays est composé d'admirables collines que les habitants cultivent avec succès, et qui produisent tous les fruits qu'on y sème, tandis que le terroir des côtes, qui n'est qu'un sable sec et brûlant, demeure éternellement stérile. Les Vétères et les Issinois ne subsisteraient pas longtemps sans le secours des Kompas. Ils tirent d'eux leurs principales provisions, et leur rendent en échange des armes à feu, du safran et du sel, dont les Kompas sont entièrement dépourvus. C'est d'eux encore que les Issinois tirent l'or qu'ils emploient au commerce. Les Kompas le retirent d'une nation qui habite plus loin dans les montagnes. On peut observer que c'est toujours dans l'intérieur de ces contrées et loin de la mer que se trouve l'or que le commerce apporte sur les côtes.

Les Kompas ont grand soin d'entretenir leur noirceur en se frottant tous les jours la peau du corps de palmier, mêlée de poudre de charbon, ce qui la rend brillante, douce et unie

comme une glace de miroir. On ne leur voit jamais un poil ni la moindre saleté sur le corps. A mesure qu'ils vieillissent, leur noirceur diminue, et leurs cheveux de coton deviennent gris. Ils donnent quantité de formes différentes à cette chevelure. Leurs peignes, qui sont de bois ou d'ivoire, à quatre dents, y sont toujours attachés. L'huile de palmier mêlée de charbon, qui leur sert à se noircir la peau, leur tient aussi lieu d'essence pour la tête. Ils parent leurs cheveux de petits brins d'or et de jolies coquilles. Ils n'ont pas d'autres rasoirs que leurs couteaux; mais ils savent les rendre fort tranchants. Les uns ne se rasent que la moitié de la tête, et couvrent l'autre moitié d'un petit bonnet retroussé sur l'oreille. D'autres laissent croître plusieurs touffes de cheveux, en différentes formes, suivant leur propre caprice. Ils sont passionnés pour leur barbe; ils la peignent régulièrement, et la portent aussi longue que les Turcs. Le goût de la propreté du corps est commun à toute la nation d'*Issini*. Ils se lavent à tout moment les mains, le visage et la tête entière. L'habitude qu'ils ont d'être nus (ils sont très-voisins de la ligne) fait qu'ils n'y trouvent ni peine ni honte. Il n'y a que leurs *brembis* et leurs *bahoumets*, différentes espèces de cabochirs, qui soient tout à fait vêtus.

Les Issinois ont cela de commun avec les anciens Spartiates, que le vol n'est jamais puni par eux. Ils font gloire de raconter leurs exploits dans ce genre. Le roi même les y encourage. Si quelqu'un de ses sujets a fait un vol considérable et craint d'être découvert, il s'adresse au roi, en lui offrant la moitié du butin, et l'impunité est certaine à ce prix.

Ils sont si déflants dans le commerce, qu'il faut toujours leur montrer l'argent ou les marchandises d'échange avant qu'ils entrent dans aucun traité. S'il est question de vous rendre quelque service, ils veulent être payés d'avance, et souvent ils disparaissent avec le salaire. Il est rare qu'ils remplissent jusqu'à la fin tous leurs engagements, à moins que les *daschis* ou les présents d'usage ne soient renouvelés plusieurs fois. Cependant, lorsqu'ils achètent quelque chose, on est obligé de se fier à leur bonne foi pour la moitié du prix, ce qui expose toujours les marchands de l'Europe à quelque perte. Ces friponneries sont communes à toute la nation, depuis le roi jusqu'au plus vil esclave.

Leur avarice va si loin, que, s'ils tuent un mouton, ils le regrettent jusqu'aux larmes pendant huit jours, quoique cet excès de générosité ne leur arrive guère que pour traiter quelque Européen de distinction, dont ils reçoivent dix fois la valeur de leur dépense. S'ils élèvent de la volaille, ce n'est que pour la vendre et pour en conserver le prix.

Les femmes se plaisent à porter autour de la ceinture quantité d'instruments de cuivre et d'étain, et surtout des clefs de fer.

dont elles se font une parure, quoique souvent elles n'aient pas dans leurs cabanes une boîte à former. Elles suspendent aussi à leur ceinture plusieurs bourses de différentes grandeurs, remplies de bijoux, ou du moins de bagatelles qui en ont l'apparence, pour se faire une réputation de richesse, surtout aux yeux des Européens. Leurs jambes et leurs bras sont moins ornés que chargés de bracelets, de chaînes et d'une infinité de petits bijoux de cuivre, d'étain et d'ivoire. Le P. Loyer en vit plusieurs qui portaient ainsi jusqu'à dix livres de quincailleries; plus fatiguées, dit-il, sous le poids de leurs ornements que les criminels de l'Europe ne le sont sous celui de leurs chaînes.

La porte des maisons, ou des huttes, est un trou d'un pied et demi carré, par lequel on ne passe qu'en rampant, avec assez de difficulté; elle est fermée d'un tissu de roseaux, attaché intérieurement avec des cordes, pour servir de défense contre les panthères. Pendant la nuit, on allume du feu au centre des huttes; et comme elles sont sans cheminée, il y règne toujours une fumée épaisse. Les nègres s'y couchent sur des nattes ou des roseaux, les pieds contre le feu. Leurs femmes habitent des cabanes séparées, où elles mangent et couchent à part, rarement du moins avec leurs maris. Toutes ces huttes sont environnées d'une palissade ou d'une haie de roseaux, qui forme une cour dont la porte se ferme toutes les nuits. Cette cour et le fond des cabanes, qui n'est que du sable, sont nettoyés dix fois le jour par leurs femmes et les filles, dont l'emploi est d'entretenir l'ordre et la propreté.

Ils sont fort affligés par les maux d'yeux, qui vont souvent jusqu'à leur faire perdre entièrement la vue; et qu'on attribue à la réflexion du soleil sur des sables d'une blancheur et d'une sécheresse extrêmes.

Pour les blessures, ils emploient une herbe dont le suc, mis sur la plaie avec le marc, produit des cures si merveilleuses, qu'ils comptent pour rien une blessure de cinq pouces de profondeur, où l'os même est endommagé, et qu'ils sont sûrs de la guérir en trois semaines. Loyer en vit des exemples si surprenants, qu'il se dispense de les rapporter, parce qu'on les prendrait pour des fables.

Les nègres sont fort soigneux, pendant leur vie, d'acheter et de préparer tout ce qui doit servir à leur enterrement: c'est un beau drap de coton rayé pour les envelopper; un cercueil et des bijoux d'or ou d'autres matières pour l'orner, dans l'opinion que l'accueil qu'on leur fera dans l'autre monde répondra aux ornements de leur sépulture. Un nègre qui voyagerait parmi nous serait fondé à croire que nous avons la même opinion, en voyant l'émulation de faste et de vanité qui règne dans nos enterrements.

On a représenté la religion de ces nègres avec de fausses couleurs. Villault, par exemple, s'est fort trompé en rapportant qu'ils adorent les fétiches comme leurs divinités.

Ils désavouent eux-mêmes la doctrine qu'il leur attribue. Suivant le P. Loyer, ils reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses, et particulièrement des fétiches, qu'il envoie sur la terre pour rendre service au genre humain. Cependant leurs notions sur l'article des fétiches sont fort confuses. Les plus vieux nègres paraissent embarrassés lorsqu'on les interroge; ils ont appris seulement par une ancienne tradition qu'ils sont redevables aux fétiches de tous les biens de la vie, et que ces êtres, aussi redoutables que bienfaisants, ont aussi le pouvoir de leur causer toutes sortes de maux. Nous traiterons dans la suite l'article des fétiches.

Chaque jour au matin, ils vont se laver à la rivière, et se jettent sur la tête une poignée d'eau, à laquelle ils mêlent quelquefois du sable pour exprimer leur humilité; ils joignent les mains, les ouvrent ensuite, et prononcent doucement le mot d'*Echisaris*. Après quoi, levant les yeux au ciel, ils font cette prière: *Anghioumé, mamé enaro, mamé orié, mamé schiché e okkori, mamé akana, mamé brembi, mamé angnan e aousan*; ce qui signifie: « Mon Dieu, donnez-moi aujourd'hui du riz et des ignames, donnez-moi de l'or et de l'aigris; donnez-moi des esclaves et des richesses; donnez-moi la santé, et accordez-moi d'être prompt et actif. » C'est à cette prière que se réduisent toutes leurs adorations. Ils croient Dieu si bon, qu'il ne peut, disent-ils, leur faire du mal: il a donné tout son pouvoir aux fétiches, et ne s'en est pas réservé.

On peut se reposer sans défiance sur le serment des nègres, lorsqu'ils ont juré par leur fétiche, et surtout lorsqu'ils l'ont avalé. Pour tirer la vérité de leur bouche, il suffit de mêler quelque chose dans de l'eau, d'y tremper un morceau de pain, et de leur faire boire ce fétiche en témoignage de la vérité. Si ce qu'on leur demande est tel qu'ils le disent, ils boiront sans crainte; s'ils parlent contre le témoignage de leur cœur, rien ne sera capable de les faire toucher à la liqueur, parce qu'ils sont persuadés que la mort est infaillible pour ceux qui jurent fausement. Leur usage est de râper un peu de leur fétiche qu'ils mettent dans de l'eau ou qu'ils mêlent avec quelque aliment. Un nègre qui s'engage par cette espèce de lien trouve plus de crédit parmi ses compatriotes qu'un chrétien n'en trouve parmi nous en offrant de jurer sur les saints Évangiles.

Les nègres d'Issini n'ont point de temples ni de prêtres, ni d'autres lieux destinés aux exercices de la religion, que les autels publics et particuliers de leurs fétiches. Ils ne laissent pas d'avoir une sorte de pontife, qu'ils nomment *osnon*, et dont l'élection appartient aux baboumets. Lorsque l'*osnon* meurt, le roi convoque l'assemblée de ses cabochirs, qui sont entretenus aux frais publics pendant le cours de cette cérémonie. Leur choix est libre, et tombe ordinairement sur un homme de bonne réputation, mais versé surtout dans l'art de composer des fétiches. Ils le revêtent des marques de sa

gnité, qui consistent dans une multitude de fétiches joints ensemble qui le couvrent jusqu'à la tête jusqu'aux pieds. Dans cet équipage, ils le conduisent en procession sur toutes les rues, après avoir néanmoins amené par lui donner huit ou dix bandes d'or (305) levées sur le public. Un nègre précède dans cette marche solennelle, chant à haute voix que tous les habitants doivent apporter quelque offrande au nouvel an, s'ils veulent participer à ses prières. On expose à l'extrémité de chaque village un plat d'étain pour recevoir les aumônes. On n'est le seul prêtre du pays. Son emploi consiste à faire les grands fétiches, à donner ses conseils au roi, qui n'entreprend rien sans son avis et son consentement; s'il tombe malade, on lui envoie communiquer les délibérations. Dans une paresse excessive, ou dans les temps orageux et de pluies violentes, le peuple craint qu'il manque quelque chose à l'oson; sur-le-champ on fait pour lui une quête, à laquelle tout le monde contribue suivant ses moyens.

La doctrine de la transmigration des âmes est bien établie parmi les nègres d'Issini, qui, n'espérant rien de réel et de permanent dans ce monde ni dans l'autre, ils bornent tous leurs vœux à jouir, autant qu'il leur est possible, des richesses et des plaisirs qui leur en contiennent. Leur parle-t-on de l'enfer du ciel, ils éclatent de rire. Ils sont persuadés que le monde est éternel, et que l'âme doit passer dans une autre région, ils placent au centre de la terre, pour y avoir un nouveau corps dans le sein d'une femme; que les âmes de cette région meurent de même dans celle-ci; de sorte que, suivant leurs principes, il se fait un échange continu d'habitants entre les deux régions. Ils placent le souverain bien de l'homme dans les richesses, dans la puissance, et dans le plaisir d'être servi et respecté.

Le pouvoir du roi est absolu sur les pauvres et sur les esclaves; mais le cabochirs, tout ceux qui passent pour riches, et qui ont un grand nombre d'esclaves, sont fort éloignés de cette rigoureuse soumission. Leur dépendance se borne à se rendre aux audiences, c'est-à-dire aux conseils publics, à secourir le roi de leurs forces, lorsqu'il s'agit de la question de la sûreté publique. Rien ne leur est plus à notre ancien gouvernement féodal. La succession, dans le royaume d'Issini, est au plus proche parent du roi, à l'exclusion de ses propres enfants. La loi ne lui permet pas même de leur laisser une partie de ses richesses; de sorte qu'ils n'ont pour leur subsistance et leur établissement que ce qu'ils ont acquis pendant la vie de leur père. Cependant il les aide pendant son règne à amasser quelque chose pour l'avenir. On leur fait même apprendre quelque art ou quelque commerce qui puisse leur servir

après sa mort. Les enfants du roi ne laissent pas d'être respectés pendant qu'il est sur le trône. Ils ont des gardes qui ne cessent pas de les accompagner; mais à la mort de leur père toute leur grandeur disparaît, et s'ils ne s'attirent quelque distinction par leur mérite et leurs bonnes qualités, ils ne sont pas plus considérés que le commun des nègres. Leur unique portion consiste dans quelques esclaves. Tout le reste de l'héritage passe au nouveau roi. Au reste, dans les contrées nègres, où la royauté est héréditaire, il est rare qu'elle le soit en ligne directe. Elle appartient le plus souvent au frère du roi, ou au fils de sa sœur. La succession par les femmes leur paraît, non sans raison, plus sûre et plus prouvée que toutes les autres.

Les nobles et les grands de contrée sont distingués par les titres de *brembis* et de *bahoumets*, qui signifie dans leur langue les riches et les commandants. Dans la langue du commerce, qu'on appelle *linguafianca*, on les confond sous le nom de *cabochirs* ou de *capchères*, sans que l'origine et le sens de ce mot soient mieux connus. C'est à ces grands qu'appartient le privilège du commerce, c'est-à-dire le droit d'acheter ou de vendre à l'arrivée des vaisseaux de l'Europe. Tout autre nègre qui serait surpris à trafiquer verrait ses effets confisqués. De là vient que les cabochirs sont les seuls riches, et que tout l'or du pays tombe entre leurs mains: leur nombre est ordinairement de quarante ou cinquante, quoiqu'il ne soit pas fixé. Le reste des Issinois est si pauvre, que les plus aisés ont à peine un misérable pagne pour se couvrir, et ne vivent qu'avec le secours des cabochirs. Ils se louent à leur service pour se procurer de quoi nourrir leurs enfants; et quelquefois ils sont obligés de se vendre pour le soutien de leur vie. Cependant, lorsqu'il s'en trouve quelqu'un qui, à force d'industrie et de travail, est parvenu à amasser un peu de bien, et qui a pu cacher ses richesses avec assez de soin pour les conserver, il emploie sous main ses amis à la cour, et parmi les cabochirs, pour s'élever à la qualité de marchand ou de noble. Si sa demande est approuvée, le roi et les *brembis* indiquent un jour où l'on se rend au bord de la mer pour cette cérémonie. Le candidat commence par payer les droits royaux, qui sont huit écus en poudre d'or. Ensuite le roi déclare devant ses cabochirs qu'il reçoit un nègre de tel nom pour noble et pour marchand; après quoi, se tournant vers la mer, il défend aux flots de nuire au nouveau cabochir, de renverser ses canots et de nuire à ses marchandises. Il finit l'installation en versant dans la mer une bouteille d'eau-de-vie pour gagner ses bonnes grâces. Alors le nouveau noble s'approche du roi, qui lui prend les mains, les serre d'abord l'une contre l'autre, les ouvre ensuite, et souffle dedans en prononçant doucement le mot *akschouc*, c'est-

l'or. Environ cent pistoles de France.

à-dire, *allez en paix*. Tous les cabochirs réclament cette cérémonie après le roi. Il ne reste pour conclusion que de se rendre au festin, où le candidat a pris soin de faire inviter tous les nobles ; et lorsqu'ils en sont sortis, il est regardé par toute la nation comme marchand, comme noble, comme brembis et cabochir, avec le droit de vendre et d'acheter des esclaves. S'il accompagne le roi à la guerre, il a part aux dépouilles de l'ennemi ; enfin il entre en possession de tous les privilèges attachés à son titre. Ainsi l'on achète la noblesse sur les côtes d'Afrique comme parmi nous : il n'y a de différence que dans le prix et dans le titre, et partout les privilèges de cette noblesse tiennent plus ou moins à l'oppression des faibles. Tout rappelle le proverbe italien, *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*. Ce qui suit on est encore une preuve.

Lorsqu'un créancier se lasse du délai, et qu'il prend la résolution de se faire payer, il s'adresse au roi, qui, sur sa demande, fait avertir le débiteur. Un esclave chargé de cet ordre se présente le sceptre ou plutôt le bâton royal à la main, et déclare au débiteur qu'il est appelé par le roi. Si le cas est pressant, il l'oblige sur-le-champ de le suivre. Alors le procès commence par un présent de huit onces d'or, que le créancier est obligé de faire au roi pour acheter de l'eau-de-vie. Il doit déposer en même temps au moins un tiers de la somme qu'il demande : et ce tiers est distribué entre le roi et les courtisans, qui doivent être ses juges. Ensuite il jure, en avalant le fétiche, que telle somme lui est due par celui qu'il a cité. On écoute le débiteur : si les juges ne sont pas satisfaits de ses raisons, il est condamné à payer la dette dans un certain temps, et forcé de s'y engager par un serment solennel, qu'il prononce en touchant la tête du roi. Le procès finit sans autre formalité. S'il manque d'un seul jour à l'exécution, il est obligé de payer une bande au roi, ou deux bandes, s'il est riche, pour avoir violé son serment. On lui donne ensuite une autre trêve, mais avec de nouvelles dépenses de la part du créancier. S'il manque à sa promesse après l'avoir renouvelée plusieurs fois, il court risque à la fin d'être déclaré insolvable ; après quoi il est vendu pour l'esclavage.

La sorcellerie, ou du moins le crime auquel les Issinois donnent ce nom, est punie par l'eau, c'est-à-dire que le coupable est noyé solennellement avec diverses marques de l'exécration publique. Ceux qui révèlent les secrets du conseil sont décapités sans cérémonie et sans espérance de grâce. Les esclaves, ou les prisonniers de guerre qui entreprennent de s'échapper, sont présentés au conseil du roi et des brembis, qui examinent d'abord les circonstances du crime. S'il paraît bien prouvé, le coupable est condamné à mort. Après lui avoir prononcé sa sentence, on lui lie les mains derrière le dos, et on lui met dans la bouche un bâillon attaché par les deux bouts avec une

corde qui se lie derrière la tête. Un esclave du roi, qui reçoit pour son salaire huit écus en poudre d'or, portant sur la tête un fétiche du roi, court dans toutes les rues de la ville comme un insensé, en faisant pencher le fétiche de côté et d'autre comme s'il voulait le faire tomber. Lorsqu'il arrive à la place où l'on a déjà conduit le criminel, il perce la foule en demandant au fétiche sur qui doit tomber la fonction d'exécuter. Ensuite le premier jeune homme qu'il touche de l'épaule est celui qu'on suppose nommé par le fétiche. Cependant il recommence à demander si c'est assez d'un seul. Quelquefois le nombre des exécuteurs nommés monte ainsi jusqu'à dix. Enfin l'esclave fugitif est placé près du fétiche auquel il doit être sacrifié. On prend le soin de lui faire étendre le cou au-dessus de l'idole. Celui qui se trouve nommé le premier pour l'exécution tire son poignard et lui perce la gorge, tandis que les autres tiennent la victime, dont ils font couler le sang sur le fétiche. L'exécuteur accompagne cette action d'une prière qu'il prononce à haute voix : « O fétiche ! nous t'offrons le sang de cet esclave. » Aussitôt qu'il est mort on coupe son corps en pièces, et l'on ouvre au pied du fétiche un trou dans lequel toutes les parties sont enterrées, à l'exception de la mâchoire, qu'on attache au fétiche même. Les exécuteurs sont censés impurs pendant trois jours, et se bâtissent une cabane séparée à quelque distance du village ; mais dans cet intervalle, ils ont le droit de courir comme des furieux et de prendre tout ce qui tombe entre leurs mains : volailles, bœufs, tiaux, pain, huile, tout ce qu'ils peuvent toucher leur appartient, parce que les autres les croient souillés, et n'oseraient s'en servir. A la fin des trois jours, ils demolissent leur cabane, dont ils rassemblent toutes les pièces. Le premier exécuteur prend un pot sur sa tête, et conduit ses compagnons jusqu'au lieu où le criminel a eu la mort. Là, ils l'appellent trois fois par son nom. Le premier exécuteur brise son pot sur la terre. Les autres y laissent les pièces de la cabane. Tous ensemble prennent fuite et retournent chez eux, où, se retenant de leur meilleur pagne, ils vont rendre visite aux brembis et aux bahoumels, et leur donnent une certaine quantité de poudre d'or. Il n'y a personne dans la nation qui refuse cet emploi, quand il est nommé par le fétiche. Les fils mêmes du roi ne sauraient pas difficulté de l'accepter. Il rend les exécuteurs infâmes pendant trois jours, mais il passe ensuite pour un sujet de gloire. Leur usage est d'arracher une dent au criminel qui est mort par leurs mains, et plus ils en peuvent montrer, plus ils ont de l'éclat à leur réputation.

ITALIENS, peuple du rameau Européen et de la famille Latine. — Voyez ce qu'en dit M. d'Ornalius d'Halloy dans l'Introduction ethnographique.

Nous n'ajouterons ici que quelques traits empruntés à un voyageur moderne.

Le Romain est grave, calme, son langage pur et large.

Le Florentin est vif, spirituel, enjoué; il est économe et laborieux. Son langage est plus pur de l'Italie.

Le Vénitien est honnête, discret, porté à obéissance.

Le Génois est brusque, surtout querelleur et brouillon.

Le Napolitain est enjoué, jovial et peute le peuple le plus bruyant du monde.

Le Calabrais est de moyenne stature, en proportionné et très-muscleux. Il a le teint basané, les traits de la physionomie très-prononcés, et les yeux pleins de feu et d'expression. A l'exemple des Espagnols avec lesquels il a beaucoup de rapports, il porte, en toute saison, un grand manteau noir qui lui donne un aspect sombre et lugubre. Sa chaussure se compose uniquement d'un morceau de peau serré, en forme de sandale, au-dessus de la cheville : sa tête est couverte d'un chapeau très-élevé, et dont la forme, terminée en pointe, a quelque chose de bizarre et de disgracieux. Il sort toujours avec d'un fusil, de deux pistolets, d'un poignard et d'une ceinture en forme de giberne, qui contient un grand nombre de cartouches.

La presse du Calabrais passe toute expression : à l'exception de ceux que leur extrême indigence force à travailler pour vivre, tous les autres perdent leur vie dans l'oisiveté la plus complète. On les voit, couverts de leurs sinistres manteaux, sous lesquels ils sont armés de toutes pièces, former des groupes, des colonies sur les places publiques et au coin des rues, n'ayant d'autre distraction que le jeu, une de leurs passions favorites, qui amène presque toujours des querelles suivies de quelques coups de fusil.

Le Calabrais devenu brigand, et celui qui n'a pas la terre, ont de si grands rapports qu'il est difficile de les distinguer; même leurs, même costume, même armement. Le premier emploie seulement le fruit de ses rapines et de ses extorsions à se procurer une veste de velours de coton, garnie de boutons d'argent, et à orner son chapeau de plumes et de rubans. Quelques chefs de bande étalent un peu plus de luxe et d'apparat. Mais il existe au reste dans le caractère national (et ceux même que leur situation fait rendre ennemis du désordre ne le démentent point à cet égard) un tel sentiment d'indulgence pour les brigands, que nul Calabrais n'en parle jamais qu'en les gratifiant de *poveretti. Sano poveretti*, disent-ils, *sont de pauvres diables*.

La sobriété du Calabrais est poussée à l'extrême, même dans les familles opulentes. La plus grande douceur de la vie est de classer des capitaux. Jamais on ne voit le peuple animé par ce sentiment de gaieté, et chez les autres nations européennes n'est-ce si franchement les jours de fêtes et les dimanches.

A travers son ignorance, le peuple cala-

brais doit à son climat, peut-être aussi à son origine, une finesse et une subtilité d'esprit étonnantes. Son langage, qui est à l'italien ce que le provençal est au français, est plein d'originalité et d'expression. La classe un peu civilisée s'exprime avec une vivacité, une chaleur, qui annoncent du génie; elle accompagne ses discours d'une pantomime très-significative, à la manière italienne, et se distingue essentiellement par des manières souples, insinuantes, et par un esprit très-délié. Les villes dont les habitants se font remarquer, surtout par des mœurs et des dehors plus agréables, sont celles de la Calabre ultérieure, et parmi celles-ci, Monteleone. Cantanzaro, dans la Calabre citérieure, mérite aussi une distinction. On fait aussi une exception honorable en faveur des habitants de Platunia, jolie petite ville de la Calabre citérieure. Cette ville n'est peuplée que de familles d'origine albanaise, qui fuyant la persécution des Turcs après la mort de Scanderberg, s'étaient réfugiés en Italie. Le gouvernement de Naples ayant surtout favorisé leur établissement en Calabre, elles y ont fondé des espèces de colonies, et conservent, au milieu des contrées et des mœurs les plus sauvages, leur religion, leur costume, dont la richesse et l'élégance sont remarquables, leur amour pour le travail et leur hospitalité héréditaire.

L'habitant de la Sicile, ordinairement d'une taille médiocre, est robuste, bien fait; son teint est olivâtre, ses cheveux châtain-bruns, son œil vif, sa physionomie spirituelle. Il est pénétrant, actif, capable de tout dès qu'il a un but déterminé; mais si ce but s'éloigne de lui, il faiblit, devient paresseux, insouciant, et bientôt il oublie ses premiers desseins. L'hospitalité est la vertu favorite du Sicilien; elle est commune à tous les états, et il l'exerce avec une simplicité parfaite. Ce peuple est naturellement généreux, souvent même jusqu'à la prodigalité.

Une chose assez singulière, c'est que cette nation est plus jalouse de ses propres habitants que des étrangers qu'elle accueille à merveille. Le Sicilien, sobre par nature, donne dans tous les excès du luxe, parce qu'il croit ainsi suivre le bon ton. Egoïste à l'excès, il est cependant capable d'éprouver l'amitié, et de faire en sa faveur les efforts les plus généreux; chez lui, au coin de son feu, il ne songe qu'à ses plaisirs. Revêtu d'un emploi public, chargé du soin de représenter sa patrie, ce n'est plus le même homme, il devient citoyen zélé, chaud patriote, il consomme son bien, et répand sans regret son sang pour les intérêts de la cause qu'il embrasse. Il est peu de Siciliens qui n'aient des vues particulières; souvent ils sont opposés les uns aux autres: guidés par des projets différents, ils se jalourent mutuellement. Arrive-t-il quelque incident qui intéresse la nation en général, toute rivalité cesse, et tous les individus se réunissent.

Le génie du Sicilien ne s'écarte pas beau-

coup de son caractère. Vif, pénétrant, il conçoit tout aisément, il apprend avec facilité, retient avec exactitude; mais plein de sa grandeur passée, il est bouffi d'amour-propre, et il a de lui-même la plus haute opinion, ce qui nuit prodigieusement à l'accroissement de ses connaissances.

On remarque en Sicile un défaut d'industrie beaucoup plus étonnant dans ce pays que partout ailleurs, vu le génie naturel des habitants. Mais communément en Sicile, on voit le colon paresseux négliger ses champs, laisser dépérir ses manufactures, et crouler ses bâtiments, plutôt que d'y faire annuellement les réparations nécessaires; aussi les plus beaux palais menacent ruine; l'agriculture est dans un état pitoyable, la majeure partie des champs est en friche, le reste est cultivé négligemment; et, malgré cette nonchalance, la Sicile est extrêmement riche en grains de toute espèce, grâce à la bonté du terrain.

Le langage sicilien est un dialecte de l'italien, mais si corrompu, et si plein de mots absolument propres au terroir, ou dérivant du grec ou de l'arabe, qu'il est impossible à tout Italien même de le comprendre. Une des beautés de la langue sicilienne est d'être on ne peut pas plus laconique, quoique d'ailleurs très-riche en synonymes et en belles expressions. Cette concision des mots et des phrases est très-favorable à la poésie du pays, qui, par cette raison, ne peut jamais être bien traduite; car ce qu'un

Sicilien dira en dix ou douze vers, il faudra en le traduisant le noyer dans une page de circonlocutions, que l'abondance des pensées obscurcit. L'i est la vocale favorite de ce peuple; la plus grande partie de leurs mots finissent naturellement par elle: ce son aigu, trop souvent répété, produit à la longue une consonnance clapissante, à laquelle les nationaux sont accoutumés, mais qui frappe tout de suite l'oreille d'un étranger; ce défaut est plus sensible encore chez les femmes.

Une autre particularité, non moins singulière, est l'usage des gestes et des signes dont on se sert communément, et dont le langage est si expressif pour les nationaux, qu'à une distance considérable, au milieu d'une société nombreuse, deux personnes, sans ouvrir la bouche, se comprennent parfaitement, et se communiquent leurs pensées. Ces signes et ces gestes ne sont point généraux: une femme en a de différente espèce; les uns destinés à son mari, d'autres à ses amis. Cette différence d'alphabet produit plusieurs langues, dont la même personne se sert avec toute l'aisance possible. On remarque la même habileté chez les enfants, dès l'âge le plus tendre, ils composent avec leurs camarades une suite de signes propres à eux seuls; cela provient du penchant qu'a la nation pour les gestes; un Sicilien ne peut pas dire la chose la plus indifférente sans l'accompagner d'un geste expressif.

J

JAPONAIS. — Habitants du Japon.

§ I. — GOUVERNEMENT, MŒURS ET RELIGION. Le grand empire nommé *Japon* par les Européens, et qui porte parmi ses habitants le nom de *Nippon*, est situé entre le 31° et le 42° degré de latitude septentrionale. On y distingue trois grandes îles, dont la principale s'appelle *Nippon*, et donne son nom à tout l'empire; elle est séparée par un détroit de la seconde île, nommée *Kiusu*; la troisième s'appelle *Sikokf*. Ces trois îles sont entourées d'autres îles moins grandes, et gouvernées par de petits princes, sans compter une infinité d'îlots qui ne sont guère que des rochers stériles. Il faut y joindre ses dépendances, c'est-à-dire les îles septentrionales de Lieou-Kieou, la partie de la Corée nommée *Tsiosin*, l'île d'Iso ou Mats-mai, et les deux Kouriles voisines.

On rapporte une tradition assez singulière sur la manière dont on prétend que s'est peuplé le Japon. Les Orientaux racontent qu'un empereur de la Chine, regrettant que la vie humaine fût si courte, entreprit de trouver quelque remède qui pût le garantir de la mort, et qu'il employa d'habiles gens à cette recherche dans toutes les parties du monde; qu'un de ses médecins, las de vivre sous un maître qui se faisait détester par sa

barbarie, profita fort adroitement de l'occasion pour s'en délivrer. Il annonça que le remède dont il était question se trouvait dans les îles voisines, mais qu'il consistait dans quelques plantes d'une organisation si frêle, que, pour conserver toute leur vertu, elles demandaient d'être cueillies par des mains pures et délicates. L'empereur ne fut pas difficile de lui accorder trois cents jeunes hommes et autant de jeunes filles, sur lesquels il lui remit toute son autorité, et le médecin s'en servit pour s'établir dans les îles du Japon et pour les peupler.

Les Japonais ne désavouent point ce récit: au contraire, ils montrent, sur les côtes méridionales, l'endroit où les Chinois abordèrent, le canton dans lequel ils établirent leur colonie, et le reste d'un temple qui fut élevé à la mémoire de leur chef, pour avoir apporté au Japon les sciences, les arts et la politesse de la Chine; mais ils prouvent fort bien, par la chronologie de leurs propres monarques, que l'empereur chinois au règne duquel on rapporte cet événement, régnait quatre cent cinquante-trois ans avant Sinnu, premier monarque du Japon; et par conséquent que leurs îles étaient déjà peuplées.

Le gouvernement du Japon a toujours

monarchique; son premier empereur Sinnu, qui régnait, dit-on, six cent ans avant Jésus-Christ; comme son origine est incertaine, les Japonais ont un préjugé plus simple de le faire descendre d'une race de demi-dieux, par lesquels ils prétendent avoir été gouvernés pendant des siècles. Sinnu régnait sous le titre de *tri*.

Dès les premiers temps de la monarchie, la milice était commandée par un chef, qui portait le nom de *Cuba*, auquel on donna celui de *Sama*, qui signifie seigneur; l'importance de cette charge, qui donnait une autorité presque absolue dans l'administration militaire, obligeait l'empereur de la confier qu'à des mains sûres : elle fut ordinairement l'apanage du second de ses fils, lorsqu'il en avait plusieurs. Ce fut de ces redoutables officiers, nommé *Io-mme*, qui, prenant occasion d'une guerre pour secouer le joug, jeta les fondements d'un nouveau trône, qui s'est soutenus jusqu'aujourd'hui. Kœmpfer nomme trente-trois de ces empereurs cubosamas; car c'est le titre qu'ils ont conservé, pour se distinguer des empereurs daïris. La guerre dura longtemps entre ces puissances, et l'alternance des succès devint l'occasion de nouveaux troubles, les seigneurs et les gouverneurs provinciaux s'étant érigés en souverains dans leurs provinces. On nous représente, à cette époque, le Japon livré à une espèce de anarchie féodale, aussi orageuse que l'a été longtemps celle de l'Europe. Pendant la division de l'empire, les cubosamas ne possédaient que des cinq provinces, qui sont le même domaine des empereurs; mais, au commencement du *xvi^e* siècle, un de ces princes se rendit absolu par la force des armes; et, réduisant les daïris à la soumission religieuse, il établit entre lui et les princes ou princes la même distance qui existait entre les *iakatas* et les *konikus* ou gentlemen vassaux; de sorte que tous recurent d'un degré, et aujourd'hui plus de moitié de l'empire est du domaine impé-

rial. On distingue donc au Japon deux empereurs : l'un que nos voyageurs appellent le *monarque séculier*, ou le cubosama, qui n'a réellement de toute l'autorité temporelle; l'autre, qu'ils nomment le *monarque religieux*, et qui continue la succession des anciens daïris avec les apparences de la souveraineté, mais dont tout le pouvoir est réduit à régler les affaires de religion, à donner aux dignités ecclésiastiques, et à prononcer sur certains différends qui s'élèvent entre les grands.

À Méaco est la résidence de ce souverain séculier : il occupe dans la partie nord-est de la ville un palais d'immense étendue; et sous prétexte de veiller à sa conservation, le cubosama entretient constamment une garnison pour le garder. Le daïri n'a rien de son domaine; mais le cubosama, qui s'est emparé du domaine impérial, pourroit noblement à sa subsistance :

il lui abandonne le revenu de Méaco et de ses dépendances, auquel il ajoute quelque chose de son trésor : cet argent est mis entre les mains du daïri, qui en prend ce qui est nécessaire pour ses besoins et ses plaisirs, et qui distribue le reste à ses officiers. Le droit qu'on lui a conservé de nommer aux dignités ecclésiastiques, et de conférer généralement tous les titres d'honneur, est une autre ressource qui fait entrer d'immenses richesses dans ses coffres. Comme il prononce aussi sur les différends des grands, il a pour cette fonction un conseil d'Etat dont les officiers se nomment *kungis* ou *kunis*. Il les envoie souvent, avec le titre de commissaires souverains, pour faire exécuter ses sentences; et ces commissions lui rapportent de grosses sommes.

Au reste, la politique des cubosamas dédommage le daïri de l'obéissance qu'on a cessé de lui rendre, car il est l'objet d'un culte religieux qui approche des honneurs divins. La nation japonaise, accoutumée, comme on l'a fait remarquer, à voir en lui un descendant des dieux et des demi-dieux, est entrée sans peine dans toutes les vues qu'on s'est efforcé de lui inspirer. Les daïris sont regardés comme des pontifes suprêmes, dont la personne est sacrée : ils contribuent eux-mêmes à soutenir cette opinion, comme le seul fondement de grandeur qui leur reste. Kœmpfer rapporte quelques exemples de leurs usages. « Un daïri croirait profaner sa sainteté s'il touchait la terre du bout du pied. S'il veut aller quelque part, il faut que des hommes l'y portent sur leurs épaules. Il ne s'expose jamais au grand air, ni même à la lumière du soleil, qu'il ne croit pas digne de luire sur sa tête. Telle est la sainteté des moindres parties de son corps, qu'il n'ose se couper ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles; on lui retranche ces superfluités pendant son sommeil, parce que l'office qu'on lui rend alors passe pour un vol. Autrefois il était obligé de se tenir assis sur son trône pendant quelques heures de la matinée, avec la couronne impériale sur la tête, et d'y rester dans une parfaite immobilité, qui passait pour un augure de la tranquillité de l'empire. Si, par malheur, il lui arrivait de se remuer ou de tourner les yeux vers quelque province, on s'imaginait que la guerre, le feu, la famine et d'autres fléaux terribles ne tarderaient pas à désoler l'empire. On l'a délivré d'une si gênante cérémonie, ou peut-être les daïris eux-mêmes ont-ils secoué ce joug : on se contente de laisser la couronne impériale sur le trône, sous prétexte que dans cette situation, son immobilité, qui est plus sûre, produit les mêmes effets. Chaque jour on apporte la nourriture du daïri dans des vaisseaux neufs. On ne le sert qu'en vaisselle neuve, et d'une extrême propreté, mais d'argile commune, afin que, sans une dépense excessive, on puisse briser tous les jours tout ce qui a paru sur sa table. Les Japonais sont persuadés que la bouche et la gorge des daïris s'enfleraient aussitôt, s'ils avaient mangé

dans cette vaisselle vénérable. Il en est de même des habits sacrés du daïri : celui qui les porterait sans sa permission expresse en serait puni par une épilure douloureuse. » Pour concevoir comment il est possible de se prêter à cet excès de dignité un peu importun, il faut croire que le daïri peut bien y déroger quelquefois ; qu'on lui permet d'aller à la garde-robe sans s'y faire porter, et de faire semblant de dormir pendant qu'on lui fait la barbe.

Aussitôt que le trône est devenu vacant par la mort d'un de ces monarques imaginaires, la cour ecclésiastique y élève son héritier le plus proche, sans distinction d'âge ni de sexe. On y a vu souvent des princes mineurs, ou de jeunes princesses qui n'étaient pas mariées ; et quelquefois même la veuve de l'empereur mort s'est trouvée assez proche parente pour lui succéder. S'il se trouve plusieurs prétendants à la couronne, et que leurs droits puissent faire naître des contestations, on termine le différend en les faisant régner tour à tour chacun pendant un certain nombre d'années, qu'on proportionne au degré de parenté : quelquefois le père assigne successivement la couronne à plusieurs de ses enfants, pour donner à chacune de leurs différentes mères le plaisir de voir le sien sur le trône, auquel il n'aurait pas d'autres droits. Ces changements se font avec le plus grand secret. Un empereur peut mourir ou abdiquer sans que le public en soit instruit avant que la succession soit réglée. Cependant il est quelquefois arrivé que les membres de la famille impériale, qui croyaient avoir des droits à la succession dont on les avait exclus, ont maintenu leurs prétentions par la force des armes ; il en est résulté des guerres sanglantes, dans lesquelles tous les princes du Japon embrassaient différents partis, et qui ne se sont terminées que par la mort d'un des concurrents, et par la destruction de toute sa famille.

Le daïri, suivant l'usage de ses prédécesseurs, prend douze femmes, et partage les honneurs du trône avec celle qui est mère du prince héréditaire.

L'habillement du daïri est assez simple : c'est une tunique de soie noire sous une robe rouge ; et par-dessus celle-ci une autre de crêpon de soie extrêmement fin. Il porte sur la tête une sorte de chapeau avec des pendants assez semblables aux fanons d'une mitre d'évêque ou de la tiare du Pape ; mais il affecte d'ailleurs une magnificence qui va jusqu'à la profusion. On prétend qu'on lui prépare chaque jour un somptueux souper, avec une grande musique, dans douze appartements du palais, et qu'après qu'il a déclaré celui dans lequel il veut manger, tout cet appareil y est réuni sur une seule table.

Tous ceux qui composent la cour du daïri se vantent d'être descendus comme lui d'une race de demi-dieux. Quelques-uns possèdent de riches bénéfices, et s'y retirent pendant une partie de l'année : cependant la plupart demeurent enchaînés religieusement à la

personne sacrée de leur chef, qu'ils servent dans les dignités dont il lui plaît de le revêtir. On en distingue plusieurs ordres mais à la réserve de certains titres, auxquels il y a des fonctions attachées, les autres sont de simples titres honorifiques, que le daïri accorde également aux princes et aux seigneurs séculiers, soit à la recommandation du cubosama, soit à leur prière, lorsqu'elle est accompagnée d'une grosse somme d'argent. Kœmpfer nomme néanmoins deux de ces titres, que le cubosama peut conférer aux premiers ministres et aux princes de l'empire, mais avec le consentement du daïri : ce sont ceux de Makendairo et de Cami ; le premier, qui était anciennement héréditaire, revient à celui de duc ou de comte ; le second signifie chevalier.

Entre plusieurs marques qui distinguent les courtisans ecclésiastiques, ils ont un habit particulier, qui fait connaître non-seulement leur profession, mais les différences même de leurs classes. Ils portent le large et longues culottes. Leur robe est aussi d'une longueur et d'une ampleur extrêmes, avec une queue traînante. Ils se couvrent la tête d'un bonnet noir, dont la forme désigne leur rang ou leur emploi. Quelques-uns y attachent une large bande de crêpon ou de soie noire qui leur pend sur les épaules, et d'autres une pièce en forme d'éventail, qui tombe devant leurs yeux. D'autres ont une large bande qui descend des deux côtés sur la poitrine. Les dames de la cour ou daïri sont vêtues aussi tout différemment des autres femmes laïques, surtout les douze femmes de ce prince, qui portent des robes sans doublure, et d'une ampleur si prodigieuse, qu'elles n'ont pas, dit-on, peu d'esbarras à marcher lorsqu'elles sont en habit de cérémonie. Mais pourquoi seraient-elles plus embarrassées que ne l'étaient ces femmes de cour avec leurs grands paniers.

L'étude et les sciences sont le principal amusement de cette cour ; non-seulement les courtisans, mais plusieurs de leurs femmes se sont fait un grand nom par divers ouvrages d'esprit. Les almanachs se composaient autrefois à la cour du daïri ; aujourd'hui c'est un simple habitant de Méaco qui les dresse ; mais ils doivent être approuvés par un kungi, qui les fait imprimer. La musique est en honneur aussi dans cette cour et les femmes surtout y touchent avec beaucoup de délicatesse plusieurs sortes d'instruments. Les jeunes gens s'y appliquent tous les exercices qui conviennent à leur âge. Kœmpfer ne put être informé si l'on représente des spectacles ; mais la passion générale des Japonais pour le théâtre porte à croire qu'ils ne se privent pas de cet amusement.

Tous les cinq ou six ans, le cubosama rend une visite solennelle au daïri. On emploie une année entière aux préparatifs de ce voyage. Une partie des seigneurs qui doivent se trouver au cortège partent quelques jours avant l'empereur, une autre partie quelques jours après ; mais le conseil

ille point ce monarque. Le chemin d'Iedo Méaco, qui est de cent vingt-cinq milles, partage en vingt-huit logements, dans chacun desquels se trouvent de nouveaux officiers, de nouveaux soldats, des chevaux, des provisions, et tout ce qui est nécessaire pour la cour du prince qui va rendre hommage, avec une armée, à un souverain dont il est réellement le maître. Ceux qui sont partis d'Iedo avant le cubosama s'arrêtent au premier logement. Ceux qui l'attendaient à celui-ci le suivent jusqu'au second ; et le même ordre s'observant qu'à Méaco, chaque détachement ne suit le prince que pendant une demi-journée ; il fait deux logements par séjour. A l'arrivée dans la capitale ecclésiastique, les troupes s'y rendent en si grand nombre, que les cent mille maisons que renferme la ville ne suffisant pas pour les loger, on est obligé de dresser des tentes hors de la ville. Le cubosama dit que le cubosama y trouve un château uniquement destiné à le recevoir. Les étrangers ignorent ce qui se passe de particulier entre les deux empereurs ; cependant tout le monde sait que le cubosama présente ses respects au daïri comme un vassal à son souverain et qu'il a dû avoir fait de magnifiques présents, en reçoit aussi de fort riches. On raconte que, pendant cette visite, on lui apporte une tasse d'argent pleine de vin, qu'il boit à pleines lèvres, et qu'il met la tasse en pièces, et la garder dans cet état. Cette cérémonie se fait pour une preuve éclatante de dépendance et de soumission.

Pendant ce n'est au fond qu'une scène de flatterie, qui n'empêche point que le cubosama ne jouisse du pouvoir absolu. Outre son domaine, qu'on fait monter, depuis le dixième siècle, à plus de la moitié du Japon, et les tributs qui se lèvent en son nom sur le commerce étranger, et sur les mines, chaque seigneur est obligé de lui entretenir un nombre de soldats proportionné à son revenu. Celui qui a dix mille florins de rente entretenir vingt fantassins et deux carabins. La proportion est établie sur cette base. Pendant que les Hollandais avaient compté à Firando, le prince qui régnait dans ce petit Etat, ayant six mille florins de revenu, entretenait six cent fantassins et cent vingt cavaliers, sans compter les valets, les esclaves, et ceux qui doivent accompagner une troupe de guerre. Enfin le nombre total des soldats que les princes et les seigneurs sont obligés de fournir à l'empereur séculier est de trois cent huit mille fantassins, et cent huit mille huit cents hommes de cheval. De son côté, il entretient à sa cour cent mille hommes de pied et vingt mille chevaux, qui composent les garnisons des places, sa maison et ses gardes. Les soldats sont armés de pied en cap ; ils ont des carabines courtes, des javalots, des arcs et un sabre. On prétend qu'ils sont habiles à tirer de l'arc. Les fantassins ont d'autres armes défensives qu'une es-

pèce de casque. Pour armes offensives, ils ont chacun deux sabres, une espèce de pique et un mousquet. L'infanterie est divisée par compagnies. Cinq soldats ont un homme qui les commande ; et cinq de ces chefs, qui, avec leurs gens, font trente hommes, en reconnaissent un autre qui leur est supérieur. Une compagnie de deux cent cinquante hommes a deux chefs principaux et dix subalternes, avec un seul capitaine qui les commande tous ; l'ensemble des compagnies est commandé par un chef général. La même gradation s'observe dans la cavalerie.

Toutes ces troupes sont plus que suffisantes pour faire respecter un prince qui ne pense qu'à contenir ses sujets dans la soumission, et qui ne se propose point de conquêtes. Cependant, si l'empereur du Japon avait besoin de plus grandes forces, il lui serait facile de rassembler de formidables armées, sans gêner en rien le commerce de ses Etats, l'exercice des arts, ni même le travail nécessaire à la subsistance du peuple. Tous les ans il est exactement informé du nombre de ses sujets, tant de ceux qui habitent les villes que de ceux des campagnes. Des officiers, chargés de cette commission, en rendent compte à la cour.

Autant il est facile au cubosama d'amasser des trésors, autant les grands trouvent-ils de difficulté à augmenter leurs richesses. La plupart jouissent d'un revenu considérable, mais la politique du souverain les engage dans des dépenses excessives. Tous les gouverneurs sont obligés de passer six mois de l'année à Iedo, et d'y venir avec un pompeux cortège. Les autres seigneurs doivent y aller au moins une fois en deux ans, et chaque fois qu'ils y sont appelés. Chacun a son époque fixée pour les voyages, qui ne se font qu'à grands frais. Avant d'arriver à Iedo, leur bagage est visité par des commissaires impériaux, auxquels il est expressément défendu de laisser passer des armes. Ils sont fréquemment obligés de donner des repas et des fêtes qui leur coûtent beaucoup. Leurs femmes et leurs enfants demeurent habituellement à Iedo, et ne peuvent se dispenser d'y vivre avec splendeur. Enfin, lorsque l'empereur forme quelque entreprise considérable, il en charge un certain nombre de seigneurs qui sont obligés de l'exécuter à leurs frais. La politique de cette cour paraît fondée tout entière sur la crainte et la déliance.

Lorsqu'un prince ou un seigneur bâtit une maison, il faut qu'outre la porte ordinaire, il en fasse faire une autre dorée, vernissée et ornée de bas-reliefs. On la couvre de planches, pour en conserver la beauté, jusqu'à ce qu'il plaise à l'empereur de rendre visite au maître de la maison, qui lui donne alors un somptueux festin. L'invitation se fait trois années auparavant, et cet intervalle est employé tout entier aux préparatifs. Tout ce qui doit servir est marqué aux armes de l'empereur, qui a seul le droit de passer par la porte dorée ; après quoi elle est condamnée

pour toujours. La première fois que ce prince fait l'honneur à un de ses sujets de manger chez lui, il lui fait un présent, digne ordinairement d'un grand monarque; mais ce qu'il donne n'approche point de ce qu'il fait dépenser. La moindre faveur qui vient de sa main, par exemple une pièce de gibier de sa chasse, jette le seigneur qui la reçoit dans des profusions incroyables.

Ces monarques veillent sans relâche à tenir les grands dans la dépendance où ils les ont réduits. Ils démembreront leurs petits Etats pour les affaiblir; ils font jouer toutes sortes de ressorts pour être instruits de leurs desseins, et pour rompre leurs liaisons. Ils font les mariages de tous ceux qui composent leur cour. Les femmes que l'on tient ainsi de la main du souverain sont traitées avec beaucoup de distinction. On leur bâtit des palais, on leur donne une maison nombreuse. Les filles que l'on met auprès d'elles sont choisies avec un soin extrême, et servent avec beaucoup de modestie et d'adresse. On les divise par troupe de seize, chacune sous une dame qui la commande; et ces troupes servent tour à tour. Elles sont distinguées par la couleur de leurs habits. Les filles, qui sont des meilleures maisons du pays, s'engagent pour quinze ou vingt ans, et plusieurs pour toute leur vie. On les prend ordinairement fort jeunes; et, lorsqu'elles ont rempli leur engagement, on les marie suivant leur condition.

Chaque ville impériale a deux gouverneurs ou lieutenants généraux, qui se nomment *tonossamas*. Ils commandent tour à tour; et tandis que l'un exerce ses fonctions, l'autre réside près de la cour, à Iedo, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre d'aller relever son collègue. Depuis l'année 1688, Nangasaki en a trois, parce que la sûreté d'une place de cette importance demande beaucoup de vigilance et de précaution, à cause du commerce des étrangers. Les appointements des gouverneurs ne passent jamais dix mille taëls, somme peu considérable pour la grandeur de leur train et de leur dépense; mais les profits casuels sont immenses; et l'on s'enrichirait dans ces emplois, si les présents qu'on est obligé de faire à l'empereur et aux grands de la cour n'emportaient une bonne partie du gain. La maison des gouverneurs est composée en premier lieu de deux ou trois intendants, qui sont ordinairement gens de condition; secondement, de dix *iorikis*, officiers civils et militaires, tous d'une naissance distinguée, dont l'emploi est de donner leur avis dans les occasions importantes, et d'exécuter les ordres qu'ils reçoivent. Ils sont employés aussi pour les députations qui s'envoient aux seigneurs des provinces, et leur suite est alors très-nombreuse. Au-dessous de ceux-ci, les gouverneurs ont trente autres officiers inférieurs, nommés *doosju*. Tous ces officiers sont nommés par l'empereur, qui leur paye leurs appointements, et quelquefois leur donne des ordres particuliers, qu'ils exécutent sans la participation des gouverneurs, auprès des-

quels ils sont comme les surveillants de cour. Mais, à Nangasaki, l'abus qu'ils ont fait de cette indépendance les a fait supprimer absolument, depuis 1688, à l'autorité des gouverneurs, qui les nomment et qui leur comptent leurs appointements, ce qui a beaucoup diminué leur ancienne considération.

Le nombre des subalternes, tels que gens des et domestiques, est incroyable. On prendrait le palais d'un gouverneur pour celui d'un souverain. L'autorité de ceux de Nangasaki s'étend non-seulement sur les habitants de la ville, mais encore sur les étrangers que le commerce y amène ou qu'il retient, c'est-à-dire sur les Chinois et les Hollandais. Ce n'est pas une des moindres sources de leurs profits.

Tous les gouverneurs impériaux résident à un conseil composé de quatre magistrats, qu'on nomme *To-sii-iori-siu* ou *anciens*, parce qu'effectivement ils étaient autrefois choisis entre les habitants les plus âgés. Cet emploi était alors annuel; mais il est devenu comme héréditaire, et l'on nomme tous les ans un de ces quatre magistrats, sous le titre de *nimbam*, qui signifie surveillant, pour informer le gouverneur de ce qui arrive d'important, et pour faire le rapport des grandes affaires qui doivent se traiter au conseil. S'il s'élève quelque différend entre lui et ses collègues, l'affaire est portée devant le tribunal de l'empereur, qui en rend ordinairement la décision aux gouverneurs. Autrefois les *to-sii-iori-siu*, qui sont comme les maires de ville, dépendaient immédiatement du conseil d'Etat, dont ils recevaient leurs provisions. Ils jouissaient du privilège de porter deux cimenterres, comme les grands de l'empire, et de se faire précéder d'un quier; mais à mesure que le pouvoir des gouverneurs s'est accru, les magistrats ont vu leur autorité diminuer et leurs distinctions s'évanouir. On leur a retranché jusqu'au droit de choisir les officiers de bourgeoisie, et celui de régler les taxes. Cependant un *nimbam* conserve le droit d'aller à la cour d'Iedo, lorsqu'il a fini son terme, pour saluer l'empereur, et pour mettre au conseil le mémoire de ce qui s'est passé dans la ville pendant l'année de son administration.

Ces quatre magistrats ont leurs subalternes, nommés *dsio-iosi*, c'est-à-dire officiers perpétuels, parce que ces emplois sont à vie; ils prononcent sur toutes les petites affaires civiles; leur salaire est mince et payé par l'empereur. Cependant, comme le peuple juge de l'importance d'un officier à la figure qu'il voit faire à ceux qui en sont revêtus, les *dsio-iosi* s'efforcent de donner un air de dignité à leurs charges par un somptueux dehors, qui servent de voile à la pauvreté. Les *neng-iosi* sont quatre autres officiers qui suivent les *dsio-iosi*, et qui sont nommés par les maires, pour représenter les habitants de la ville, et veiller à leurs intérêts près des gouverneurs; ils sont logés dans une petite chambre du palais, où

endent le moment de présenter leurs ré-
f-tes au nom des particuliers, ou de rece-
ir les ordres du gouverneur. C'est un
ploi délicat et pénible qui demande beau-
up de prudence et d'attention. Ils n'ont
de lieu fixé pour s'assembler; et s'il est
essaie qu'ils tiennent conseil, ils se ren-
t chez le nimbam, qui préside à toutes
assemblées où les gouverneurs ne se
uvent point.

Les sergents ou archers forment une com-
pagnie composée d'environ trente personnes,
demeurent dans une même rue, et qui
ont autrefois sous les ordres du nimbam :
is elles ne reconnaissent aujourd'hui que
x des gouverneurs. Leur occupation la
ordinaire est de poursuivre et d'arrêter
criminels; quelquefois même on les em-
ie pour les exécutions. Les enfants sui-
nt la profession des pères; la plupart sont
excellents luteurs, et d'une adresse ex-
me à désarmer un homme. Ils portent
une corde avec eux; et quoique leur
ploi soit méprisé, il passe pour militaire
oble.

N'y a pas de profession plus vile et plus
asse au Japon que celle de tanneurs;
seulement ils écorchent les bestiaux
morts et tannent les cuirs, mais encore ils
errent d'exécuteurs pour toutes les senten-
es de la justice, telles que d'appliquer les
châti-ments à la torture, ou de leur donner
mort; aussi demeurent-ils ensemble dans
village séparé et proche du lieu des
brutons, qui est généralement à l'extré-
mité occidentale des villes, assez près du
rd chemin.

La justice criminelle dépend aussi du
nimbam et de ses collègues, à l'exception de
certain cas privilégiés, qui sont du ressort
des gouverneurs, ou qui doivent être portés
au conseil d'Etat; mais l'administration par-
tière appartient à la police, dont l'ordre,
complet, est admirable au Japon; mais
dégénère en une contrainte tyrannique
l'habitude seule peut faire supporter.

Chaque rue d'une ville a ses officiers et
règlements de police. Le principal offi-
cier d'une rue se nomme l'*ottona*; il veille à
ce la garde se fasse pendant la nuit, et
il les ordres des gouverneurs et des prin-
cipaux magistrats soient ponctuellement
exécutés; il a un registre où sont écrits les
noms de tous les habitants de chaque mai-
son, soit propriétaires, soit locataires; de
ceux qui naissent, qui meurent ou qui se
mangent, qui vont en voyage, ou qui chan-
gent de quartier, avec leur qualité, leur re-
venu et leur profession. S'il s'élève quelque
contestation entre les habitants de sa rue, il
appelle les parties pour leur proposer un
arbitrage; mais il n'a pas le droit de
les contraindre. Il punit les fautes légères
en mettant les coupables aux arrêts ou en
leur infligeant une amende; il peut obliger les habitants à prêter
main-forte pour arrêter les criminels qu'il
a mis aux fers, et dont il instruit l'af-
faire pour la porter devant les magistrats su-
périeurs: en un mot, il est responsable de

tout ce qui arrive dans l'étendue de sa juri-
diction: les habitants de la rue le choisissent
à la pluralité des suffrages; mais il doit ob-
tenir l'agrément des gouverneurs avant de
prendre possession de son emploi; son sa-
laire est le dixième du trésor de la rue. A
Naukasaki, ce trésor est ce qui revient d'une
somme qui se lève sur les marchandises
étrangères.

Chaque *ottona* doit avoir trois lieutenants.
Tous les habitants d'une rue sont parta-
gés en compagnies de cinq hommes dont
chacune a son chef, et dans lesquelles on ne
reçoit néanmoins que les propriétaires de
maisons; et comme ils ne font pas le plus
grand nombre, une compagnie de cinq
hommes a quelquefois jusqu'à quinze fa-
milles qui en dépendent. Les locataires sont
exempts aussi des impositions qui se met-
tent sur les maisons; mais ils ne sont pas
dispensés de la garde et de la ronde. Ils n'ont
aucune part à l'élection des officiers de la
rue, et n'entrent point en partage de l'ar-
gent public; d'ailleurs les loyers sont consi-
dérables, et l'estimation s'en fait suivant le
nombre des nattes qui couvrent le plancher
des appartements; ils se payent réguliè-
rement tous les mois. Le greffier ou le secré-
taire est un autre officier de la rue, qui a le
titre de *fsia*. Il transcrit et fait publier les
ordres de l'*ottona*; il expédie les passe-
ports, les certificats et les lettres de congé;
il tient les registres où sont inscrits les noms
des habitants et tous les détails du quartier.
Il y a un autre officier nommé *takurakaku*,
nom qui signifie garde-joyaux; c'est le tré-
sorier de la rue ou le dépositaire de l'argent
public; sa commission est annuelle, et tous
les habitants l'exercent à leur tour. Le der-
nier des officiers d'une rue est le *nitsi-iosi*,
ou le messager. Il est tenu d'informer l'*ot-*
tona des naissances, des morts, des change-
ments de demeure, et de tout ce qui doit ve-
nir à la connaissance de ce premier officier;
il lui remet les requêtes et les certificats; il
recueille les sommes auxquelles chacun con-
tribue pour le présent qui se fait aux gou-
verneurs et aux principaux magistrats. Il
porte les ordres aux chefs des compagnies,
et c'est lui qui les publie.

Toutes les nuits deux rondes parcourent
chaque rue. La première se fait par les ha-
bitants, tour à tour, au nombre de trois: ils
ont leurs corps-de-garde dans une loge au
milieu de la rue. Les jours de fête, et toutes
les fois que le magistrat en donne l'ordre,
le guet se fait le jour comme la nuit: on le
double même au moindre danger. C'est un
crime capital d'insulter cette garde, ou de
lui opposer la moindre résistance. L'autre
ronde est celle des portes de la rue: elle est
particulièrement établie contre les voleurs
et les accidents du feu; mais elle n'est com-
posée que de deux hommes du bas peuple,
qui, se tenant séparément aux deux extré-
mités de la rue, s'avancent de temps en
temps l'un vers l'autre. Dans les villes ma-
ritimes, il y a d'autres gardes le long de la
côte, et même à bord des navires. Ils sont

tous obligés, pendant la nuit, de frapper souvent sur deux pièces de bois pour faire connaître qu'ils veillent; mais ce bruit, qui sert à la sûreté des habitants, nuit à leur repos. Chaque rue a des portes qui demeurent fermées toute la nuit, et que la moindre raison fait fermer aussi pendant le jour. A Nangasaki, par exemple, elles se ferment toujours au départ des navires étrangers, pour empêcher les habitants de s'enfuir, ou de frauder la douane. Cette précaution va si loin, que, jusqu'à ce qu'on ait perdu de vue un vaisseau qui part, on fait dans chaque quartier des recherches rigoureuses pour s'assurer qu'il n'y manque personne. Le messager appelle chacun par son nom, et l'oblige de se présenter. Dans les temps de suspicion, si quelqu'un est obligé, pour ses affaires, d'aller la nuit d'une rue à l'autre, il doit prendre un passe-port de son ottona, et se faire accompagner d'un homme de guet. Pour changer de demeure, on doit s'adresser d'abord, par une requête, à l'ottona de la rue où l'on veut loger, exposer les raisons qui font désirer ce changement, et joindre au placet un plat de poisson. L'ottona ne répond qu'après avoir fait demander à chaque habitant de sa rue s'il consent à recevoir l'homme qui se présente pour y demeurer. Une opposition sérieuse, fondée sur des motifs graves, fait rejeter la demande; mais, lorsqu'elle est accordée, il faut que le suppliant obtienne de la rue qu'il quitte un certificat de vie et de mœurs, et des lettres de congé. Il les porte à son nouvel ottona, qui, le prenant aussitôt sous sa protection, et l'incorporant parmi les habitants de sa rue, commence aussi à répondre de lui pour l'avenir. Alors le nouvel habitant doit traiter la compagnie dont il est devenu membre; il vend ensuite son ancienne maison, avec le consentement de tous les habitants de la rue où elle est située, qui peuvent rejeter un acheteur inconnu ou de mauvaise réputation. Une condition indispensable pour celui qui achète, c'est de payer un droit de huit pour cent, et quelquefois de douze. Cette somme passe dans le trésor de la rue, au profit commun des habitants, entre lesquels on en distribue également une partie; l'autre est employée aux dépenses générales du quartier.

Un habitant qui doit faire un voyage prend d'abord un certificat du chef de sa compagnie, ou, s'il n'est que locataire, il le prend de son propriétaire. Le certificat porte qu'un tel se dispose à partir pour des affaires qui doivent être désignées, et que son voyage sera de telle durée. Cet écrit passe par les mains de la plupart des officiers de la ville, qui lui appliquent leur sceau; et toutes ces formalités se font gratuitement, à la réserve du papier, qui doit être payé au messager: le prix fait une partie de ses appointements.

S'il s'élève une querelle entre les habitants d'une rue, les voisins les plus proches sont obligés de séparer les combattants. Non-seulement celui des adversaires qui tuerait l'autre payerait son crime de sa tête, n'eût-

il fait que se défendre, mais les trois familles les plus voisines du lieu où le meurtre aurait été commis seraient obligées de garder leurs maisons pendant plusieurs mois; c'est-à-dire qu'après leur avoir donné le temps de faire des provisions pour la durée du châtiment, leurs portes et leurs fenêtres seraient absolument condamnées. Tous les autres habitants de la rue auraient part aussi à la punition; ils seraient condamnés à de rudes corvées plus ou moins longues, à proportion de ce qu'ils auraient pu faire pour arrêter la querelle. Les chefs de compagnie sont toujours punis avec plus de rigueur; ils sont responsables des hommes de leur compagnie qui échappent à la justice. Tout Japonais qui met le sabre ou le poignard à la main dans une querelle particulière, quand il n'aurait pas touché son adversaire, est condamné à la mort, s'il est dénoncé. On voit par ce détail que les villes du Japon sont une espèce de couvents politiques assujettis à mille gênes, dont il semble que la vivacité européenne ne pourrait jamais s'accommoder.

On lève peu d'impôts sur les habitants des villes: ils ne tombent même que sur les propriétaires des maisons, parce que les autres, quoiqu'ils fassent toujours le plus grand nombre, ne sont pas regardés comme de vrais citoyens. Le premier impôt est une contribution foncière qui se lève au nom de l'empereur, dans le cours du huitième mois de l'année, sur tous les propriétaires de maisons ou de terrains situés dans l'enceinte de la ville. La seconde est une espèce de contribution volontaire, dont personne n'exempterait néanmoins. s'exempter, pour faire un présent au gouvernement; mais elle est particulière à Nangasaki. Ainsi les Japonais ne payent proprement qu'un seul impôt à l'empereur. Dans les villes qui ne sont pas de domaine impérial, l'impôt se lève au nom des princes dont elles dépendent immédiatement. Méaco seule est exempte de toutes impositions, par un privilège de Tayco-Samoy.

Les lois consistent dans les ordonnances de l'empereur et quelques anciens règlements, dont on ne peut appeler à aucun tribunal; mais les princes et les grands sont ordinairement à couvert de cette extrême sévérité. S'ils sont convaincus de malversations, et s'ils manquent de crédit, ils sont bannis dans une des deux petites îles nommées plus haut; ou bien, s'il s'agit d'un crime capital, leur supplice est d'avoir le ventre fendu. Lorsque l'empereur ne leur fait pas grâce, toute leur famille doit partir avec eux. Quand on veut favoriser le coupable, on permet à son plus proche parent de l'exécuter à mort dans sa maison: cette peine, qui n'a rien de honteux pour celui qui l'inflige, est aussi moins déshonorante pour celui qui la subit, quoiqu'il y ait toujours un peu de honte à mourir de la main d'autrui. La plupart demandent la permission de s'ouvrir le ventre eux-mêmes. Un criminel qui obtient cette grâce assemble sa famille et ses amis, se pare de ses plus riches habits,

fait un discours éloquent sur sa situation ; après quoi , prenant un air content , il se découvre le ventre , et s'y fait une ouverture en croix. Le crime le plus odieux est effacé par ce genre de mort. On met le criminel au rang des braves ; sa famille n'en court aucune tache , et n'est pas dépouillée de ses biens. Le supplice ordinaire du peuple est la croix ou le feu. Quelques-uns ont la tête coupée , ou sont taillés en pièces à coups de sabre. D'ailleurs les princes , les magistrats , et les pères mêmes de famille dérogent souverainement sur les procès qui s'élèvent dans l'étendue de leur juridiction , et qui n'ont pu se terminer par arbitrage. Si la loi n'est pas précise en faveur de l'une ou de l'autre partie , c'est le bon sens qui préside à ces décisions. Les rescrits de l'empereur sont exprimés en peu de mots ; jamais il n'apporte de raison pour expliquer ses ordres , et souvent même il laisse aux juges subalternes la détermination de la peine ou du supplice. Les Japonais trouvent de la majesté dans ce style concis. Il y aurait une majesté plus réelle à parler le langage de la raison , qui est la première de toutes les autorités , puisque c'est sur elle que toutes les lois sont fondées.

En général , les Japonais sont fort mal faits ; ils ont le teint olivâtre , les yeux petits , quoique moins enfoncés que les Chinois , les jambes grosses , la taille au-dessous de la médiocre , le nez court , un peu écrasé et relevé , les sourcils épais , les joues plates , les traits grossiers et très-peu de barbe , qu'ils ne rasent ou s'arrachent ; mais cette description ne convient pas aux habitants de toutes les provinces. D'ailleurs la plupart des grands seigneurs n'ont rien de choquant dans l'air et dans les traits du visage. Une fierté noble qui leur est naturelle , et qu'ils savent soutenir avec affectation , contribue peut-être à les rendre moins difformes. A l'égard des femmes , tous les voyageurs leur attribuent de la beauté. Kœmpfer regarde celles de la province de Fisen comme les plus belles personnes de l'Asie ; mais il les représente fort petites ; et l'usage qu'elles ont de se peindre le visage peut faire douter que leurs agréments soient tout à fait naturels.

L'habillement des Japonais est noble et simple. Les grands et tous les nobles , en proportion de leur rang , portent des robes richement de ces belles étoffes de soie à fleur d'or et d'argent , qui se font dans l'île de Tsusima et dans celle de Kamakura. De petites écharpes qu'ils ont au cou leur font une espèce de cravate. Une autre plus large leur sert de ceinture sur la tunique de dessous , qui est aussi d'une étoffe très-riche. Leurs manches sont larges et pendantes ; mais les ornements dont ils paraissent le plus curieux sont le sabre et le poignard , qu'ils passent dans leur ceinture , et dont la poignée , et souvent même le fourreau , sont enrichis de perles et de diamants. Les bourgeois , dont la plupart sont marchands , artisans ou soldats , ont des habits qui ne leur descendent qu'à la moitié des jambes , et dont les man-

ches ne passent pas le coude ; le reste du bras est nu ; mais ils portent tous des armes , d'une propreté fort recherchée. Ils diffèrent encore des personnes de qualité par la forme de leur chevelure , qu'ils ont rasée derrière la tête ; au lieu que les nobles se font raser le haut du front , et laissent pendre le reste de leurs cheveux par derrière , et trouvent tant de grâce à cette parure , qu'ils ont presque toujours la tête découverte. Cependant ils se la couvrent , en voyage , d'un grand chapeau de paille ou de bambou très-proprement travaillé , qui s'attache sous le menton avec de larges bandes de soie doublées de coton. Les femmes en portent comme les hommes. Ils sont fort larges : lorsqu'une fois ils sont mouillés , la pluie ne les pénètre point.

Les femmes sont plus magnifiquement vêtues que les hommes. Toutes les Japonaises sont coiffées en cheveux , mais différemment , suivant leur condition. Les femmes de l'ordre inférieur se contentent de les relever sur le haut de la tête , et de les y retenir avec une aiguille , à peu près comme les Espagnoles et les Italiennes. Les dames laissent tomber négligemment leur chevelure sur le derrière de la tête , où elle est nouée en touffe pendante. Au-dessus de l'oreille , elles ont un poinçon au bout duquel pend une perle , ou quelque pierre de prix , avec un petit cercle de perles à chaque oreille ; ce qui leur donne beaucoup de grâce. Leur ceinture est large et semée de fleurs et de figures. Sur quantité de longues vestes elles ont une robe flottante , qui traîne de quatre pieds. C'est par le nombre de ces vestes qu'on juge de la qualité d'une femme. On assure qu'elles montent quelquefois jusqu'à cent , et qu'elles sont si déliées , qu'on en peut mettre plusieurs dans la poche. Les dames de la première qualité ne paraissent jamais dans les rues sans une suite nombreuse. Une troupe de filles magnifiquement parées leur portent des mules de prix , des mouchoirs , et toutes sortes de confections dans de grands bassins. Ce cortège est précédé des femmes de chambre qui environnent leurs maîtresses , les unes avec des éventails , d'autres avec un parasol en forme de dais , dont la crépine est très-riche. Les femmes chrétiennes avaient sur la tête , en allant à l'église , un voile qui non-seulement couvrait le visage , mais leur pendait jusqu'aux pieds. L'usage oblige les dames de ne recevoir aucune visite sans avoir un voile sur la tête. Ces visites ne leur sont permises qu'une fois l'année ; et pour peu que les lieux soient éloignés , elles se font porter dans des norimons avec toutes les femmes de leur suite.

Les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe changent d'habillements à mesure qu'ils avancent en âge. Ils sont tous légèrement couverts , et ne portent ordinairement rien sur la tête.

Les Japonais ne négligent rien pour cultiver l'esprit de leurs enfants , et ne mettent aucune différence dans l'éducation des deux

sexes. Les femmes savantes ne sont pas rares au Japon. Ce n'est pas du moins le temps qui leur manque, car elles ne doivent se mêler d'aucune sorte d'affaires. On apprend aux enfants à parler correctement, à bien lire, et à bien former les caractères. Ils en font une étude sérieuse, qui est suivie de celle de leur religion. A celle-ci succède la logique, qui leur apprend à discerner le vrai et raisonner juste. On passe aux leçons d'éloquence, de morale, de poésie et de peinture. Peu de nations ont plus de génie pour les beaux-arts.

Kœmpfer assure que la langue japonaise est originale, qu'elle est nette, articulée, distincte, et qu'elle n'a jamais que deux lettres combinées dans une syllabe. Les Japonais ne peuvent donner à notre *H* que le son de l'*F*. Leurs caractères sont grossiers et informes. Ils sont posés les uns sur les autres en ligne perpendiculaire comme ceux des Chinois ; mais au lieu que ceux-ci n'ont entre eux aucune particule qui les lie, parce que chaque caractère est un mot, le génie de la langue japonaise exige que les caractères, qui sont aussi des mots, soient quelquefois transposés, et quelquefois joints ensemble par d'autres, ou par des particules inventées pour cet usage ; ce qui est si nécessaire que lorsqu'on imprime au Japon des livres chinois on est obligé d'ajouter ces mots ou ces particules, pour rendre les Japonais capables de les lire ou de les entendre. A l'égard de l'écriture savante, elle est à peu près la même à la Chine et au Japon. Elle consiste en caractères significatifs. Les idées sont attachées à la figure avant d'être attachées au son par lequel cette figure s'exprime ; et de là vient que ce genre d'écriture est composé d'un si grand nombre de caractères ; parce que chaque caractère n'est que l'image de la chose qu'il représente ; méthode plus difficile que la nôtre, mais moins sujette aux ambiguïtés. Il en est de même des plantes et d'une infinité d'autres choses ; on les exprime par différents caractères, suivant leurs qualités et leur usage. Toutes les prières, et les lois anciennes du Japon, surtout celles qui regardent la religion, sont dans un langage sacré et intelligible. On assure que ceux mêmes qui se donnent pour les interprètes des dieux ne l'entendent pas plus que les autres ; ce qui peut arriver ailleurs qu'au Japon.

Les Japonais ont l'imagination belle, une grande pénétration pour connaître le cœur humain, et un talent rare pour en mouvoir tous les ressorts. Plusieurs missionnaires, qui avaient entendu leurs prédications, ont avoué que rien ne leur avait paru plus touchant, plus pathétique, plus conforme au vrai goût de l'éloquence, et qu'il est assez ordinaire au Japon de voir fondre en larmes un nombreux auditoire. Ils ajoutent que leur poésie a des grâces singulières. Leur principal talent est pour les pièces de théâtre. Elles sont distribuées comme les nôtres en actes et en scènes. Un prologue en expose le plan ; mais sans toucher au dénou-

ment, où l'on veut toujours que le spectateur soit surpris. Les décorations sont belles et convenables au sujet. Les intermèdes sont des ballets, ou quelque farce bouffonne ; mais dans les tragédies et les comédies tout est rapporté à la morale. Le style des premières a de l'énergie et de l'emphase, elles roulent ordinairement sur les actions les plus héroïques.

Les spectacles publics sont composés de plusieurs pièces qui se succèdent les unes aux autres, et dont le sujet est pris de l'histoire des dieux et des héros. Leurs aventures, leurs grands exploits, leurs intrigues sont mises en vers, et se chantent dansant au son de toutes sortes d'instruments de musique. De petites farces font les intermèdes : on voit paraître différentes sociétés de bouffons, dont les uns disent mille plaisanteries, et d'autres, à la manière des anciens pantomimes, dansent sans parole et s'efforcent d'exprimer en cadence, par leurs actions et par leurs gestes, les circonstances du sujet qu'ils représentent. Le lieu de la scène offre ordinairement des fontaines, des ponts, des maisons, des jardins, des arbres, des montagnes, des animaux ; tout est de grandeur naturelle, et disposé de manière que les changements peuvent s'opérer avec beaucoup de promptitude. Les acteurs sont ordinairement de jeunes garçons choisis dans les quartiers qui font la dépense du spectacle, et de quelques filles qu'on tire des lieux de débauche. Ils sont magnifiquement vêtus, suivant leurs rôles. Les mêmes scènes ne doivent pas être répétées d'une année à l'autre. Kœmpfer donne la description de la place des spectacles qu'il vit à Nangasaki. On y avait élevé, dit-il, un grand temple de bambous. La façade était tournée vers la place. Ce bâtiment, qui était couvert de paille et de branches de tsugi, ressemblait assez à une grange ; aussi se proposait-on de remettre devant les yeux l'ancienne simplicité japonaise. Un grand sapin s'élevait à côté de la façade, et les trois autres côtés de la place étaient disposés en loges, où l'on avait ménagé un grand nombre de sièges pour les spectateurs. Les ministres des dieux s'assirent en ordre sur trois bancs, vis-à-vis le théâtre. On reconnaissait les supérieurs, qui étaient sur le banc le plus élevé, à leur habit noir et à un bâton court qu'ils portaient pour marque de leur autorité. Quatre nusi, d'un rang peu inférieur, étaient sur le second banc, vêtus de robes blanches, et un bonnet noir vernissé. Tous les autres étaient à peu près vêtus comme les nusi. Les valets du temple se tenaient derrière leur maître, tête nue et debout. L'autre côté des sièges occupés par le clergé les lieutenants des gouverneurs étaient assis sous une tente, un peu au-dessus, rez-de-chaussée, avec leurs piques vis-à-vis d'eux. Leur devoir, dans ces occasions est de faire ranger la foule et de contenir la populace. Ils ont autour d'eux quantité d'officiers subalternes.

On vient d'observer que ce sont les différents quartiers de la ville qui font la déense des grands spectacles.

On attribue aux peintres du Japon un goût particulier dans lequel on prétend qu'ils excellent. Leur pinceau est fort délicat ; mais ils s'appliquent peu au portrait : ils se bornent aux figures d'oiseaux, de fleurs, et d'autres productions de la nature. C'est toujours sur de simples feuilles de papier qu'ils les tracent : elles se vendent quelquefois jusqu'à trois et quatre mille fus d'or. Quoiqu'on n'ait jamais vu d'eux, en Europe, que des ouvrages fort grossiers, on se peut que les peintures plus parfaites se conservent dans les cabinets du pays. On arie de leur musique avec moins d'éloge : ils ont peu de méthode, et leurs voix ni leurs instruments ne méritent point d'attention.

Ils composent beaucoup de livres, et leurs bibliothèques sont nombreuses. Tous ces ouvrages regardent la morale, l'histoire, la religion et la médecine. Leur historien assure qu'ils n'en ont aucun de jurisprudence ; leurs lois sont en petit nombre, bien rédigées, et fidèlement observées, parce que la moindre contravention est punie avec rigueur.

Ils sont peu versés dans les mathématiques et dans la physique. Ils ne connaissent pas le ciel. Leurs époques, la manière dont ils partagent les heures, et dont ils comptent leurs années, donnent une même opinion sur leurs combinaisons et de leurs calculs. Ils ont adopté des Chinois les cycles, ou périodes de soixante années, qui se forment d'une combinaison des douze signes célestes, avec des lettres de leurs noms. Les caractères de ces douze signes, combinés six fois avec ceux des dix éléments, ou ces éléments combinés six fois avec les signes célestes, produisent soixante figures disposées, ou soixante caractères dont chacun se prend pour une année : après l'expiration des soixante années, un nouveau cycle commence.

Les douze signes célestes, suivant les Japonais, qui les nomment *ietta*, sont : 1° né, le souris ; 2° us, ou le taureau ; 3° torra, le tigre ; 4° oy, ou le lièvre ; 5° tats, ou le dragon ; 6° mi, ou le serpent ; 7° uma, ou le cheval ; 8° tsitsuse, ou le mouton ; 9° iesai, le singe ; 10° torri, ou le coq ; 11° in, ou le chien ; 12° i, ou le verrat. Ils donnent les mêmes noms, et dans le même ordre, aux douze heures du jour, et aux douze parties dont ils composent chaque heure. Ce qu'ils appellent jour est l'espace de temps qui s'écoule entre le lever du soleil et son coucher : ils le divisent en six parties égales, comme la nuit en six autres ; d'où il arrive que, suivant la saison, les heures sont plus longues ou plus courtes.

L'égard des éléments, ils en comptent six, parce que ce nombre est nécessaire pour faire résulter sa combinaison avec les signes célestes dans un cycle de soixante années ; mais ils n'en ont proprement que

cinq, qui sont le bois, le feu, la terre, les métaux et l'eau, désignés par deux sortes de caractères qui les doublent. Le commencement de leur année tombe entre le solstice d'hiver et l'équinoxe du printemps, vers le cinquième jour de février ; mais comme ils sont d'une superstition extrême à célébrer le jour de la nouvelle lune, ils commencent ordinairement l'année par la lune qui précède ou qui suit immédiatement le 5 février. Leurs mois sont lunaires ; mais de deux en deux, ou de trois en trois ans, ils ont une année de treize lunes ; de sorte qu'en dix-neuf années communes ils en ont sept que Kœmpfer nomme *bissextiles*.

Les marchands japonais ont une arithmétique assez simple, et qui n'en est pas moins sûre : ils se servent d'une table sur laquelle ils placent des bâtons, surmontés d'une petite boule, qui leur font trouver tout d'un coup les quatre preuves de nos opérations, à peu près comme les Chinois, desquels il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont emprunté cette méthode.

Les savants du Japon sont les ministres de la religion du peuple ; ils sont chargés seuls de l'éducation de la jeunesse, qui demeure chez eux jusqu'à l'âge de quatorze ans ; ces académies sont en grand nombre. On lit dans les lettres de saint François-Xavier, que, de son temps, il y en avait quatre aux environs de Méaco, dont chacune n'avait pas moins de trois ou quatre mille écoliers, et qu'elles n'approchaient pas néanmoins de celle de Bandoue, la plus nombreuse de l'empire. Les filles sont élevées de même dans les communautés de leur sexe.

Aussitôt que les jeunes gens sont retournés à la maison paternelle, on les forme aux exercices de leur âge. On commence alors à leur donner des armes ; et cette cérémonie, qui est une vraie fête, fait connaître que la guerre est la passion dominante de leur nation. Ils se perfectionnent bientôt dans cette science : les premiers Européens qui leur portèrent des armes à feu furent surpris de la facilité avec laquelle ils apprirent à s'en servir. Tout Japonais est un soldat : ces insulaires ne sont véritablement jaloux que de leurs armes ; ils ne les quittent que pendant le sommeil ; encore les mettent-ils sur le chevet de leur lit. Ils tirent l'épée à la moindre occasion, quoique rien ne soit plus sévèrement défendu dans les villes. Ce règlement, auquel on tient exactement la main, prévient quantité de désordres.

Les fastes de l'empire sont composés dans la cour du daïri : c'est l'occupation des princes et des princesses du sang impérial : on en tire des copies qui ne s'impriment qu'après un certain temps, et qui se gardent soigneusement dans le palais.

La médecine est plus en honneur au Japon que la chirurgie. Nos voyageurs ne parlent même d'aucun chirurgien de profession ; mais les médecins embrassent toutes les par-

ties de l'art qui s'occupe de la vie et de la santé des hommes. Ils se font suivre partout d'un valet, avec une cassette qui a douze tiroirs, et dans chacun desquels ils ont cent quarante-quatre petits sachets d'herbes et de drogues, dont ils prennent ce qui convient à chaque maladie. Ils excellent, comme les Chinois, dans la science du poulx. On assure qu'après avoir examiné pendant une demi-heure le poulx d'un malade, ils connaissent les causes et tous les symptômes du mal. Ils ne sont pas fatigants par la multitude des remèdes; mais on ne s'accommoderait pas de leur méthode en Europe: ils ne tirent jamais de sang aux malades; ils ne leur donnent rien à manger qui ne soit cuit, parce qu'ils supposent qu'un estomac affaibli ne peut rien digérer, s'il n'est dans son état naturel; ils ne leur refusent rien de ce qu'ils demandent, dans l'opinion que la nature, toujours sage, malgré les désordres des humeurs, ne désire rien qui puisse lui nuire. Leur plus grande attention est de prévenir les maladies par l'usage fréquent du bain.

Les arts mécaniques sont fort cultivés dans toutes les parties du Japon; ils y sont venus de la Chine: mais si les Japonais n'ont presque rien inventé, ils sont capables de donner la dernière perfection à tout ce qui sort de leurs mains. Ils excellent dans la gravure, la dorure et la ciselure. Leur papier l'emporte beaucoup sur celui des Chinois, qui n'ont jamais égalé non plus la finesse et l'éclat des étoffes de Fatsisio et de Kamokura. La porcelaine du Japon est célèbre par sa beauté; les sabres y sont d'une trempe admirable; le vernis des Japonais est au-dessus de tous les autres, et ne s'applique nulle part avec tant de propriété. Ils surpassent tous les peuples de l'Orient dans la composition de leurs liqueurs et dans l'apprêt des viandes: mais leur industrie et leur application éclatent particulièrement dans la culture des terres, dont ils ne laissent pas un pouce inutile.

L'honneur est le principe de toutes les affections des Japonais; de là naissent la plupart de leurs vertus et de leurs défauts. Ils sont ouverts, droits, bons amis, fidèles jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenants, sans attachement pour les richesses; ce qui leur fait regarder le commerce comme une profession vile; aussi n'y a-t-il point de peuple policé qui soit généralement plus pauvre. On ne trouve chez le commun des Japonais que le pur nécessaire; mais tout y est d'une propreté charmante, et leur visage respire un contentement parfait et un souverain mépris du superflu. Toutes les richesses de ce puissant Etat sont entre les mains des princes et des grands, qui savent s'en faire honneur. La magnificence ne va nulle part plus loin; et l'histoire des plus opulentes monarchies n'offre rien en ce genre qui soit au-dessus de ce qu'on voit au Japon. Ce qu'il y a de plus merveilleux,

c'est que le peuple n'en conçoit point d'en-vie (306).

Cette même nation, dit plus loin Kœmpfer, est remuante, vindicative à l'excès, pleine de défiance et d'ombrage. Malgré sa vie dure et sa férocité naturelle, elle porte fort loin la dissolution des mœurs; et pourtant le Japonais est naturellement religieux; il souffre la vérité qui le condamne, il convient des excès qu'on lui fait reconnaître. Il veut être instruit de ses obligations et de ses défauts; et l'on assure que tous les gens de qualité ont chez eux un domestique de confiance dont l'unique soin est de les avertir de leurs fautes. La mauvaise foi est une horreur au Japon, et le mensonge le plus léger y est puni de mort.

On n'a pas d'exemple qu'un Japonais ait blasphémé ses dieux. Rarement on l'entend se plaindre: dans les plus grands revers, ils conservent presque tous une fermeté qui tient du prodige. Un père condamne son fils à la mort sans changer de visage, et sans cesser néanmoins de paraître père: les exemples en sont si communs, qu'on n'y fait plus attention. Si quelqu'un sait que son ennemi le cherche, il affecte d'aller seul dans tous les lieux où il peut le rencontrer; il traite en public avec lui, il le parle en bien, il lui rend service; mais il ne perd pas un moment de vue la résolution de s'en venger; si l'occasion lui manque, la dette passe à son fils, et la vengeance s'exerce toujours noblement; jamais le Japonais n'est plus à craindre que lorsqu'il est tranquille et de sang-froid.

Il s'estime infiniment, et son mépris est extrême pour les étrangers; non-seulement par l'idée qu'il a de sa nation, mais parce qu'il n'a besoin de personne, et qu'il craint rien, pas même la mort, qu'il se regarde avec une gaieté féroce, et qu'il donne volontairement pour le plus léger jet.

Les manières des Japonais, leur tournure d'esprit, un certain air libre et naturel, les rendent propres à la société, et les rapprochent beaucoup des nations les plus policées de l'Europe; mais leur gouvernement les en éloigne.

Les seigneurs, les pères et les maris ont droit de vie et de mort sur leurs vassaux, leurs femmes et leurs enfants; il n'en est pas tout à fait de même pour leurs domestiques. A la vérité, comme les maîtres regardent des fautes de ceux qui les servent, ont sur eux tant d'autorité, que, s'ils tuent dans un premier mouvement de colère, il leur suffit, pour être absous, de produire la justice de leur emportement.

On trouve dans leur histoire les plus beaux traits de générosité, et des prodiges de courage. Le P. Charlevoix rapporte un fait qu'il trouve dans un mémoire de 1604, et que l'auteur avait été témoin oculaire. Une femme était restée veuve avec trois garçons,

(306) La Harpe en suivant Kœmpfer, a fait ici un tableau beaucoup trop flatteur, qui est, il est vrai, bien modifié par ce qui suit.

ne subsistait que de leur travail ; mais, comme ils ne pouvaient gagner assez pour entretenir toute la famille, ils prirent une étrange résolution, dans la seule vue de mettre leur mère à son aise. On avait publié depuis peu que quiconque livrerait un voleur à la justice recevrait une somme assez considérable. Ils convinrent entre eux qu'un des trois passerait pour voleur, et que les deux autres le mèneraient au juge : ils tiennent au sort, qui tomba sur le plus jeune : ses frères le lient et le conduisent comme un criminel. Le magistrat l'interroge ; il répond qu'il a volé : on le jette en prison, et ceux qui l'ont livré touchent la somme promise. Leur cœur s'attendrissant sur une si chère victime, ils trouvent le moyen d'entrer dans sa prison, et ne se croyant vus de personne, ils s'abandonnent à toute leur tendresse. Un officier que le hasard rendit témoin de leurs embrassements et de leurs larmes, fut extrêmement surpris de ce spectacle, il fait venir les deux délateurs, avec ordre d'éclaircir un fait si singulier. On lui rapporte que les deux jeunes gens étaient rentrés dans une maison, et qu'on leur avait entendu faire le récit de leur aventure à une femme qui était leur mère ; qu'à cette nouvelle elle avait jeté des cris lamentables, et qu'elle avait ordonné à ses enfants de reporter la somme qu'ils avaient reçue, en protestant qu'elle aimait mieux mourir de faim que de prolonger ses jours aux dépens de ceux de son fils. Le juge informé conçoit autant de pitié que d'admiration ; il fait venir son valet, il recommence les interrogatoires ; et, le trouvant ferme à se reconnaître coupable, il lui déclare enfin qu'il n'ignore rien. Après avoir tout éclairci, il l'embrasse tendrement ; il se hâte d'aller faire son rapport au cubosama, qui, charmé d'une action si héroïque, voulut voir les trois frères, les couvrit de caresses, assigna au plus jeune quatre cents écus de rente, et cinq cents à chacun des deux autres.

Le point d'honneur ne porte pas ce peuple des actions moins extraordinaires. Kämpfer raconte sérieusement que deux gentilshommes s'étant rencontrés sur un escalier du palais impérial, leurs épées se frottèrent l'une contre l'autre ; celui qui descendait souffrit de cet accident, l'autre s'excusa, et protesta que c'était l'effet du hasard ; il ajouta que le malheur, après tout, n'était pas grand, que ce n'étaient que deux épées qui s'étaient touchées, et que l'une valait bien l'autre. « Je vais vous faire voir, reprit le premier, la différence qu'il y a de l'une à l'autre ; » et sur-le-champ il tire son poignard, et s'en ouvre le ventre. Le second, sans répliquer, monte en diligence, pour servir sur la table de l'empereur un plat qu'il tenait en main, revient ensuite, et trouvant son adversaire qui expirait, il lui dit qu'il l'aurait prévenu, s'il n'eût été occupé du service du prince, mais qu'il le suivrait de près, pour lui faire voir que son épée valait bien la sienne. Aussitôt il se fendit le ventre et tomba mort.

Dans les festins, le cérémonial ne finit point ; malgré le nombre des domestiques, on n'entend pas une parole, et l'on ne remarque pas la moindre confusion. Les plats sont ornés de rubans de soie ; on ne sert pas un oiseau qui n'ait le bec et les pattes dorées : tout le reste est orné à proportion. La fête est ordinairement accompagnée de musique ; en un mot, il ne manque rien à la satisfaction des yeux et des oreilles ; mais la chère est fort mauvaise.

Toutes les villes ont une place fermée de grilles, d'où l'on annonce au peuple la volonté suprême, comme les Japonais s'expriment, c'est-à-dire, les édits et les ordres particuliers de l'empereur.

Les maisons des particuliers dans les villes ne doivent pas avoir plus de six toises de hauteur, et rarement sont-elles si hautes, à moins qu'on n'en veuille faire des magasins. Les palais mêmes des empereurs n'ont qu'un étage : c'est la crainte des tremblements de terre, assez fréquents au Japon, qui assujettit les habitants à cette méthode ; mais si ces édifices ne peuvent être comparés aux nôtres ni pour la solidité ni pour l'élevation, ils ne leur cèdent point pour la commodité ni pour l'agrément. Presque toutes les maisons du Japon sont bâties de bois ; le premier plan, ou le rez-de-chaussée, est élevé de quatre ou cinq pieds pour le garantir de l'humidité. Il ne paraît pas que l'usage des caves y soit connu. Pour se précautionner contre le feu, chaque maison doit avoir un endroit séparé et fermé d'un mur de maçonnerie, où l'on renferme ce qu'on a de plus précieux. Les autres murailles sont de planches, et couvertes de grosses nattes qui sont jointes avec beaucoup d'art.

Les maisons des personnes de distinction sont divisées en deux appartements : l'un pour les femmes, qui ne se montrent que rarement ; l'autre ouvert pour les usages communs de la vie et de la société. La plus belle porcelaine, ces cabinets, ces coffres si renommés, ne servent point dans les salles où tout le monde est reçu ; on les tient dans des lieux plus sûrs.

Comme les cheminées ne sont pas en usage au Japon, on ménage sous le plancher des plus grandes chambres un trou carré et muré, qu'on remplit de charbons allumés ou de cendre chaude, et qui donne une chaleur suffisante. Quelquefois on met sur ce foyer une table basse qu'on couvre d'un tapis, sur lequel on se tient assis dans un grand froid. Si la chambre n'a point de foyer, on y supplée par des pots de cuivre et de terre qui produisent le même effet. Au lieu de pincettes, on se sert de barres de fer pour attiser le feu, avec autant d'adresse qu'on use de deux petits bâtons pour manger. Ce qu'on trouve de plus curieux dans les grandes maisons, c'est le jardin ; une partie est pavée de pierres rondes de diverses couleurs, qu'on prend au fond des rivières et sur le bord de la mer. Le reste est couvert de gravier qui se nettoie soigneuse-

ment. Il règne partout une apparence de désordre qui a beaucoup d'agrément : de petits rochers où l'on ménage des cascades, de petits bois, de petites rivières peuplées de poissons, des arbres fruitiers, des plantes ; tout semble offrir la miniature de ce qu'on nomme un *jardin anglais*.

Les grands chemins sont fort soignés, bordés de sapins ou d'autres arbres, et rafraîchis par des fontaines. On y a creusé des fossés et des canaux pour en faire écouler les eaux dans les terres basses. On y a construit des digues pour arrêter celles qui, tombant des lieux élevés, y pourraient causer des inondations. Les villages les plus voisins sont chargés de ces travaux publics. Les chemins sont nettoyés tous les jours, et lorsqu'une personne de distinction doit y passer, des officiers qui n'ont pas d'autres fonctions marchent devant pour y faire régner l'ordre. De distance en distance on trouve des monceaux de sable pour aplanir et sécher les endroits qui sont rompus par les pluies. Les seigneurs et les gouverneurs des provinces sont sûrs de rencontrer des cabinets de verdure dressés pour eux, de trois en trois lieues, avec toutes les commodités qui peuvent diminuer la fatigue du voyage. On ne doit pas s'imaginer que ce travail soit d'une grande dépense pour les paysans ; au contraire, tout ce qui peut salir les chemins tourne à leur utilité. Les branches d'arbres leur tiennent lieu de bois de chauffage, qui est très-rare dans quelques provinces ; les fruits qui ne se mangent point, et toutes les autres immondices, servent à engraisser leurs terres : aussi s'empressent-ils eux-mêmes à les venir enlever. On a formé des chemins dans les montagnes les plus escarpées, on a bâti des ponts sur toutes les rivières qui peuvent en recevoir, et Kœmpfer en décrit un de quarante arches et de quatre cents pas de longueur. La plupart sont de bois de cèdre, quelques-uns de pierre, et presque tous sont ornés de belles balustrades, sur lesquelles on voit régner de chaque côté une rangée de grosses boules de cuivre.

On ne sort jamais au Japon sans un éventail à la main : celui qu'on porte en voyage est remarquable par le nom des routes et des hôtelleries qui s'y trouvent marquées. On se munit aussi de petits livres qui se vendent sur la route, et qui contiennent le prix des vivres.

Les plus grands bâtiments du Japon sont des navires marchands qui ne s'éloignent jamais beaucoup de l'empire, mais qui servent à transporter d'une île ou d'une province à l'autre des passagers ou des marchandises. Ces bâtiments sont si fragiles, et dans une mer si redoutable, qu'il faut être bien sûr des temps pour oser mettre à la voile ; mais, depuis plus d'un siècle, les lois de l'empire ne permettent point d'en construire de plus forts, quoique les marchandises n'y soient pas même à couvert de l'eau du ciel, ni de celle des vagues. C'est une précaution des empereurs pour ôter à leurs

sujets jusqu'à la tentation d'entreprendre de longs voyages. La poupe est tout ouverte et la fabrique si légère, qu'au moindre vent la prudence oblige de chercher un abri, ou du moins de jeter l'ancre et d'amener les voiles ; en un mot, suivant la remarque de l'historien du Japon, les sauvages de la Floride et du Canada sont moins exposés dans leurs canots d'écorce, et dans leurs moindres pirogues, que les Japonais dans leurs plus grands vaisseaux.

En faveur de ceux qui voyagent, les principaux villages ont des postes qui appartiennent aux seigneurs, et qui se nomment *siuku*, où l'on trouve en tout temps, à des prix réglés, un nombre suffisant de chevaux de porteurs, de valets ; et tout ce qui est nécessaire pour parcourir la route commodément et promptement. Leur distance ordinaire est d'un mille et demi, et jamais de plus de quatre milles. Kœmpfer en compte cinquante-six entre Osaka et Iedo. On y voit des commis salariés, qui tiennent registre de ce qui s'y passe chaque jour, et des messagers établis pour porter les dépêches du gouvernement. Ces dépêches, qui doivent être portées à la poste voisine aussitôt qu'elles arrivent, sont renfermées dans une petite boîte revêtue d'un vernis noir avec les armes impériales ; et le message les porte sur son épaule, attachées au bout d'un petit bâton. Il est toujours accompagné d'un autre, qui prendrait sa place, si arrivait quelque accident. Tous les voyageurs, sans exception de rang et de qualité, doivent sortir du chemin pour laisser le passage libre à ces messagers, qui se les reconnaissent par le son d'une petite cloche.

Les maisons de poste ne servent point de logement ; mais les hôtelleries sont en grand nombre, et fort bonnes sur toutes les routes. Tout y est d'une propreté charmante : on n'aperçoit pas la moindre tache sur les murs, ni sur les paravents et les planchers. Il n'y a point d'hôtellerie qui n'ait ses baignoires et ses étuves ; ou y est servi comme à la plus grande seigneurie le sont dans leurs palais. Aussi n'en sort-on point sans avoir fait nettoyer l'appartement qu'on occupait. Tous les ornements des palais se trouvent dans les grandes hôtelleries, et la recherche est extrême, jusque dans les latrines.

Avec tant de commodités pour les voyageurs, il n'est pas surprenant que la plupart des grands chemins soient aussi peuplés que les villes. Kœmpfer assure qu'ayant fait quatre fois dans le Tokaïdo, qui est à vérité une route des plus fréquentées du Japon, il y a vu plus de monde que dans les rues des plus grandes villes de l'Europe. Comme tous les princes et les seigneurs de l'empire sont obligés de paraître à la cour une fois l'année, ils doivent passer deux fois sur les grandes routes, c'est-à-dire lorsqu'ils vont à Iedo et lorsqu'ils reviennent. Ils font ce voyage avec toute pompe qu'ils croient convenable à leur rang et au respect qu'ils portent à leur maître. La suite de quelques-uns des premiers

nees de l'empire est si nombreuse, qu'elle ne peut être que quelques journées de chemin. On rendait ordinairement pendant deux jours le bagage d'un prince, composé d'officiers subalternes et des valets, divisés en plusieurs bandes. Le prince même parait que le troisième jour, suivi d'une armée, qui marche dans un ordre admirable. En 1638, lorsque les affaires des Portugais parurent tout à fait désespérées dans le pays où ils avaient jusque-là été favorisés, environ quarante mille chrétiens japonais, réduits au désespoir par les cruautés desquelles ils voyaient souffrir à leurs yeux, dont plusieurs milliers avaient déjà péri dans les supplices, choisirent pour asile la vieille forteresse, voisine de Simabara, et la résolution d'y défendre leur vie jusqu'à l'extrémité. Les Hollandais, en qualité d'amis et d'alliés de l'empereur, furent obligés d'assister les troupes impériales au siège de cette place. Kockebeker, directeur du commerce à Firando, ne tarda point à se rendre à bord du seul vaisseau hollandais qui fût dans le havre de cette ville ; et, étant approché de la forteresse de Simabara, il fit tirer contre les chrétiens, dans l'espace de quinze jours, quatre cent vingt coups de canon, tant du vaisseau qu'il avait placé sur une batterie qu'il avait élevée sur le rivage. Cette attaque diminua beaucoup le nombre des assiégés, et ruina tellement leurs forces, qu'ils furent bientôt réduits jusqu'au dernier. Un empressement si soumis pour l'exécution d'un ordre entraîna la destruction totale du christianisme dans l'établissement des Hollandais au Japon, malgré le dessein que la cour de l'empereur excluait tous les étrangers ; et il faut convenir que les moyens étaient nobles. Une si basse déférence n'était propre à leur attirer la confiance et l'estime d'une nation généreuse : aussi la tolérance qu'on leur accorde est-elle achetée au prix de toutes les humiliations qu'on leur fait essuyer. Ils s'attendaient, pour le prix de leurs services, à se voir tout d'un coup en possession, non-seulement de la liberté qu'ils désiraient pour leur commerce, mais encore de tous les avantages dont ils avaient fait dépouiller leurs rivaux. Cependant ils reçurent ordre de démolir le comptoir et le magasin qu'ils avaient bâtis depuis dans l'île de Firando, parce qu'ils étaient considérés comme de la taille, et qu'ils avaient gravé sur l'édifice l'année de l'ère chrétienne ; et ils se virent forcés d'abandonner entièrement ce comptoir, et de se confiner dans l'île qui avait été bâtie pour les Portugais. Là ils sont environnés d'une foule de soldats, de gardes et de surveillants japonais, surtout à l'arrivée de leurs vaisseaux, pendant la durée de leur vente. Ces géomètres et ces espions, auxquels ils sont obligés de payer eux-mêmes des gages fort considérables, n'approchent d'eux qu'après s'être engagés par un serment solennel à leur rendre toute espèce de communication, de confiance ou d'amitié.

On voit dans le journal de Kœmpfer avec quel air de dédain ils sont traités à la cour. Tout Japonais qui marque pour eux quelque égard ou quelque amitié n'est pas regardé comme un homme d'honneur, qui ait pour sa patrie l'attachement qu'il lui doit. De là vient l'opinion bien établie qu'il est également glorieux et légitime de leur surprendre, de leur demander un prix excessif des moindres denrées, de les tromper autant qu'il est possible, de diminuer leurs libertés et leurs avantages, et d'inventer de nouveaux plans pour augmenter leur servitude.

Celui qui leur dérobe quelque chose, et qui est saisi sur le fait, en est quitte pour la restitution de ce qu'on trouve sur lui, et pour quelques coups de fouet qu'il reçoit sur-le-champ des soldats qui gardent leur île. Si le crime est considérable, il est quelquefois banni pour un temps assez court ; mais le châtimement des Hollandais qui fraudent la douane est une mort certaine, soit en leur tranchant la tête, ou par le supplice de la croix.

Aucun Hollandais ne peut envoyer une lettre hors du pays sans en avoir donné une copie aux gouverneurs, qui la font enregistrer dans un livre destiné à cet usage. Les lettres qui viennent du dehors doivent être remises aux mêmes officiers avant d'être ouvertes. Cependant ils ferment les yeux sur celles qui sont pour les particuliers, quoiqu'elles soient comprises aussi dans la loi. Autrefois lorsqu'un Hollandais mourait à Nagasaki, on le jugeait indigne de la sépulture, et son corps était jeté dans la mer à la sortie du port. Depuis quelque temps on a pris le parti de leur assigner un petit terrain inutile sur la montagne d'Inassa, où ils ont la liberté d'enterrer leurs morts.

Dans les premiers temps de leur commerce au Japon, les Hollandais n'y envoyaient pas chaque année moins de sept navires chargés de marchandises. Depuis qu'ils ont été resserrés dans l'île de Desima, il n'en envoient pas plus de trois ou quatre.

Ce qui peut consoler les Hollandais des affronts qu'ils éprouvent, c'est que les Chinois ne sont pas mieux traités. Devenus suspects au Japon, où l'on craint leurs entreprises, ils y sont resserrés dans une espèce de prison de commerce, comme les Hollandais à Desima. En 1688, un jardin qui avait appartenu à un intendant des domaines impériaux leur fut assigné pour demeure. Ce jardin était agréablement situé vers le fond du port, près du rivage et de la ville. Il avait été soigneusement embelli d'un grand nombre de belles plantes domestiques et étrangères. On bâtit sur ce terrain plusieurs rangs de petites maisons, chaque rang couvert d'un toit commun. Tout l'espace fut environné de fossés, de palissades et de doubles portes. Cette opération fut si prompte, que le même lieu, qui était un des plus agréables jardins du monde au commencement de février, avait, à la fin de mai, l'odieuse apparence d'une prison, où les Chinois se virent ren-

fermés sous une bonne garde. En quelque temps qu'ils arrivent, on ne leur accorde pas d'autre retraite; ils y sont traités comme les Hollandais à Desima.

La liberté qui régnait dans cet empire avant la ruine du christianisme y avait introduit quantité de sectes étrangères, au préjudice de l'ancienne religion du pays. Quelques auteurs en comptent jusqu'à douze, dont les principes et les pratiques n'ont presque rien de commun. Les uns adorent le soleil et la lune, et d'autres offrent leur encens à divers animaux. Les *camis*, premiers souverains du Japon, les Fes des îles, tous ceux qui ont contribué à peupler et à policer ces îles, qui y ont porté des lois civiles, quelque science, quelque art, et tous ceux qui y ont établi quelque nouveau culte y ont des temples et des adorateurs. La plupart des grands passent pour athées, et croient l'âme mortelle, quoiqu'à l'extérieur ils fassent profession de quelque secte. Enfin les démons mêmes ont des autels et des sacrifices au Japon.

On accorde le titre de *camis* à tous les grands hommes qui se sont distingués pendant leur vie par leur sainteté, leurs miracles et les avantages qu'ils ont procurés à la nation. Chacune de ces divinités a son paradis, les uns dans l'air, d'autres au fond de la mer, dans le soleil, dans la lune, et dans tous les corps lumineux qui éclairent les cieux. Il n'y a point de ville où le nombre des temples et des chapelles ne soit presque égal à celui des maisons. Les empereurs et les princes se disputent la gloire d'en bâtir de magnifiques; aussi les richesses de quelques-uns de ces monuments ne surprennent-elles pas moins que leur nombre. Il n'est pas rare d'y voir quatre-vingts ou cent colonnes de cèdre d'une prodigieuse hauteur, et des statues colossales de bronze : on y en voyait même autrefois d'or et d'argent, avec une quantité de lampes et d'ornements d'un grand prix. Les statues sont ordinairement couronnées de rayons. Les temples se nomment *mias*, c'est-à-dire demeure des âmes immortelles. Kœmpfer en compte plus de vingt-sept mille.

Les principaux points de la religion du Sinto, qui est la plus ancienne, se réduisent à cinq : la pureté du cœur, l'abstinence de tout ce qui peut rendre l'homme impur, qui consiste à ne pas se souiller de sang, à s'abstenir de manger de la chair, à ne pas s'approcher des corps morts. Il n'est pas permis aux femmes d'entrer dans les temples lorsqu'elles ont leurs infirmités lunaires. Toutes les fêtes du Sinto ont leurs jours fixes; chaque mois en a trois, qui reviennent constamment le premier jour, le quinzième et le dernier. Cinq autres sont réparties dans le cours de l'année, et fixées à certains jours qui passent pour les plus malheureux, parce qu'ils sont impairs, et qu'ils en ont pris leurs noms.

On a remarqué, en parlant du daïri, qu'il est le chef suprême de l'ancienne religion, et qu'elle n'a pas proprement de prêtres,

puisque'elle n'en a pas d'autres que ce prince et toute sa cour, qui ne sont d'ailleurs aucune fonction ecclésiastique; et les causes, dont l'emploi se réduit à la garde des temples; mais elle a un ordre religieux de moines fort ancien : Ils se nomment *Iamabos*, c'est-à-dire soldats de montagnes, et suivant leur nom et leur règle, ils sont obligés de combattre pour le service des camps, et pour la conservation de leur culte. Ils font profession de mener une vie très dure, voyageant sans cesse dans les montagnes saintes, vivant de racines pendant ces voyages, et se baignant dans l'eau froide au cœur même de l'hiver.

Les Fekis sont les quinze-vingts du Japon, mais leur origine est plus héroïque. L'empire était partagé en deux factions principales. L'empereur Feki avait pour lui la première, et le cubosama, nommé Ghendz, était à la tête de la seconde. Chacune prit le nom de son chef, et ces divisions remplirent longtemps le Japon de sang et d'horreur. Après une longue variété de succès, les ghendzis gagnèrent l'avantage, par l'habileté d'Ioritomo, devenu cubosama, qui gagna une bataille décisive où l'empereur fut tué. Ce malheureux monarque avait un général d'une bravoure et d'une force qu'on croyait surnaturelle : son nom était Kambige. Il s'était sauvé avec les débris de l'armée vaincue; mais il fut pris ensuite par les troupes victorieuses. Ioritomo l'estimait; il voulut se l'attacher. Ce brave guerrier lui répondit : « J'ai été fidèle serviteur d'un bon maître; il est mort : personne ne se vante jamais que j'aie eu pour lui la même fidélité et la même affection. J'avoue que je voudrois la vie; mais mon malheur est tel, que je ne puis tourner les yeux sur vous sans me sentir le désir de vous ôter la vie pour venger mon maître. La fortune me réduit à ne pouvoir vous marquer la reconnaissance que je dois à vos offres, qu'en m'arrachant ces deux yeux qui m'excitent à votre perte. » En achevant cette réponse, il s'arracha les yeux, les mit sur une assiette, et les offrit à Ioritomo. Un mélange d'horreur et d'admiration lui ayant fait accorder aussitôt la liberté, il se retira dans la province de Fungo où il institua la société d'aveugles qui porte le nom de Feki, et qui s'est extrêmement étendue. Elle est composée d'aveugles de toutes sortes de rangs et de professions. Comme ils sont tous séculiers, leur principale distinction est de se faire raser la tête comme les bussots, ou les aveugles ecclésiastiques. Dans la manière de se vêtir, ils diffèrent peu du commun des Japonais, quoiqu'entre eux les rangs et les dignités soient marqués par certaines différences. Les pauvres ne reçoivent point d'aumônes : s'entretiennent honnêtement par l'exercice de divers métiers qui s'accordent avec l'infirmité. Plusieurs cultivent heureusement la musique : on les emploie dans les fêtes des princes et des grands de l'empire, et solennités et aux fêtes publiques, telles que les processions et les mariages. Ils

persés dans tout l'empire; mais leur
 eral réside à Méaco : on lui donne le
 u d'*osiof*, et le dairi lui fait une pension
 uelle de quatre mille trois cents taëls
 r son entretien. Il gouverne sa société à
 ée d'un conseil de dix anciens, qui a le
 voir de vie et de mort, avec cette res-
 tion néanmoins que, pour l'exécution
 n criminel, la sentence doit être approu-
 et l'ordre expédié par le président de
 justice impériale. C'est le conseil des dix
 nomme les officiers inférieurs qui rési-
 dans les provinces. Les supérieurs pro-
 teaux portent le titre de *kengios*; et cha-
 kengio a ses kotos, ou ses conseillers,
 gouvernent eux-mêmes des districts
 euliers et qui sont distingués du com-
 b des aveugles par la largeur de leurs
 ailes. Kuempfer vit à Nangasaki un ken-
 et deux kotos dont l'autorité s'étendait
 tous les aveugles de la ville et du pays
 toutour.

Les idoles étrangères sont venues dispu-
 ter aux canis les adorations des Japonais.
 ou *Boudsod* est le nom qu'on donne
 à ces idoles.

La ressemblance entre la nouvelle
 japonaise et celle des bramines tit
 avec raison à Kuempfer que le Xaca
 Chinois et des Japonais est le même
 Bouda; c'est ce que nous avons déjà
 . Ce célèbre voyageur observe à ce sujet
 Cette religion s'est répandue comme le
 der d'Inde, qui se multiplie de lui-même
 formant de nouvelles racines de l'extré-
 de ses branches.

L'attrait le plus séduisant de la religion
 Xaca pour un peuple du caractère des
 noais, est l'immortalité qu'elle promet à
 vertu dans une plus heureuse vie. De là
 scènes tragiques de tant de personnes
 tout âge et de tout sexe qui courent à
 ont de sang-froid, et même avec joie,
 l'opinion que le sacrifice de leur vie
 agréable à leurs dieux, et qu'ils seront
 is au bonheur sans aucune épreuve.
 n'est plus commun que de voir, le long
 côtes de la mer, des barques remplies
 es fanatiques qui se précipitent dans
 chargées de pierres, ou qui, perçant
 s barques, se laissent insensiblement
 noyer en chantant les louanges du dieu
 on, dont ils plaudent le paradis au fond des
 . Une multitude infinie de spectateurs
 uit des yeux, élève leur courage jus-
 au ciel, et veut recevoir leur bénédiction
 qu'ils disparaissent. D'autres s'enfer-
 et se font murer dans des cavernes,
 l'espace leur suffit à peine pour y de-
 ber assis, et où ils ne peuvent respirer
 par un tuyau qu'on a soin de leur mé-
 . Là ils se laissent tranquillement mou-
 de faim, dans l'espérance que Xaca lui-
 me viendra recevoir leurs âmes. D'autres
 mont sur des pointes de rochers extrê-
 ment élevés, au-dessous desquels il se
 une des mines de soufre dont il sort
 quelquefois des flammes, et ne cessent d'in-
 quer leurs dieux en les priant d'accepter

l'offre de leur vie, jusqu'à ce qu'ils voient
 la flamme qui commence à s'élever; alors
 ils la prennent pour une marque que leur
 sacrifice est accepté; et, fermant les yeux,
 ils se jettent la tête la première au fond de
 l'abîme: et d'autres se font écraser sous
 les roues des chariots sur lesquels on porte
 en procession leurs idoles, et se laissent
 fouler aux pieds ou étouffer dans la presse de
 ceux qui visitent les temples.

Tous les Japonais ne poussent pas si loin
 la résignation; mais l'esprit de pénitence
 est assez commun dans la religion de Boudso.
 Un grand nombre de ces idolâtres commen-
 cent le jour, dans les plus rigoureux froids
 de l'hiver, par se faire verser sur la tête et
 sur tout le corps, jusqu'à deux cents cru-
 ches d'eau glacée, sans qu'on remarque en
 eux le moindre frémissement; d'autres en-
 treprennent de longs pèlerinages, marchant
 nu-pieds, par des chemins fort rudes, sur
 des pointes de cailloux, à travers les ronces
 et les épines, la tête découverte, bravant les
 ardeurs du soleil, la pluie, le froid, grim-
 pant au sommet des rochers les plus es-
 carpés, courant avec une vitesse inconce-
 vable dans les lieux où les daims et les
 chamois passeraient avec moins de hardiesse,
 et marquant à ceux qui les suivent le che-
 min tracé de leur sang. Quelques-uns font
 vœu d'invoquer leurs dieux des milliers de
 fois par jour, prosternés contre terre, frap-
 pant chaque fois le pavé de leur front, qui
 en demeure écorché. Le pèlerinage que
 certains bonzes, nommés *dambagis*, disci-
 ples de Xaca, font de temps en temps, et
 que les plus zélés sectateurs entreprennent
 à leur exemple, peints si bien les emportements
 de leur superstition, qu'il mérite d'être rap-
 porté dans toutes ses circonstances, d'après
 le nouvel historien du Japon, qui les a re-
 cueillies de plusieurs mémoires dont il ga-
 rantit la sûreté.

Environ deux cents pèlerins s'assemblent
 tous les ans dans la ville de Nara, qui est à
 huit lieues de Méaco; ils se mettent en mar-
 che au jour marqué. Le voyage qu'ils ont à
 faire est de soixante-quinze lieues, et les
 chemins qu'ils choisissent par les bois et les
 déserts sont si difficiles, qu'à peine en peu-
 vent-ils faire une par jour; d'ailleurs ils
 vont pieds nus, et chacun porte sa provi-
 sion de riz pour tout le voyage; à la vérité
 ce fardeau n'est pas considérable, parce
 qu'on ne mange que le matin et le soir, et
 qu'à chaque fois on ne prend qu'autant de
 riz grillé qu'il en peut tenir dans le creux de
 la main, avec trois verres d'eau. Les huit
 premiers jours on n'en trouve pas une seule
 goutte, et chacun doit porter sa provision
 pour ce temps; mais comme elle manque,
 ou qu'elle s'altère bientôt, plusieurs en tombent
 malades. Lorsqu'ils ne peuvent plus
 marcher, on les abandonne sans pitié, et la
 plupart périssent misérablement.

A huit lieues de Nara, on commence à
 monter, mais il faut prendre des guides.
 Certains bonzes, nommés *genguis*, qui se
 rendent exprès dans une bourgade nommée

Ozino, sont employés à cette fonction ; ils conduisent les pèlerins l'espace de huit autres lieues, jusqu'au bourg d'Ozaba, où ils les remettent à d'autres bonzes, connus sous le nom de *goguis*, qui sont les directeurs de ce pèlerinage. Ces deux espèces de bonzes mènent une vie extrêmement pénitente : on ignore dans quels lieux ils se retirent ; l'idée qu'on a conçue de ces hommes extraordinaires, leur figure qui a quelque chose d'affreux, leur air et leur regard farouche, leur son de voix, leur démarche, l'agilité avec laquelle ils courent sur le penchant des rochers bordés de précipices, inspirent une véritable horreur qui fait frémir les plus intrépides. On ajoute que ces conducteurs ont de fréquents entretiens avec les démons. Enfin tout ce qu'on en raconte les ferait plutôt regarder comme des esprits infernaux que comme des hommes ; ils passent néanmoins pour les confidents de Xaca, et pour des saints d'un ordre distingué.

L'autorité qu'ils prennent sur les pèlerins ne peut être conçue que par ses effets : ils commencent par les avertir d'observer exactement le jeûne, le silence et toutes les règles établies ; après quoi, pour la moindre faute, ils prennent le coupable, ils le suspendent par les mains au premier arbre, et l'y laissent exposé au plus affreux désespoir : dans cette situation un malheureux, à qui la force manque bientôt pour se soutenir, tombe et roule du précipice en précipice. Les spectateurs n'osent pousser la moindre plainte : un fils qui pleurerait son père, un père qui donnerait le moindre signe de compassion pour son fils, recevraient le même traitement.

Vers la moitié du chemin, on arrive dans un champ où les bonzes font asseoir tous les pèlerins, les mains en croix, et la bouche collée sur leurs genoux. C'est la posture des Japonais pendant leurs prières ; il faut demeurer dans cette posture l'espace de vingt-quatre heures : de grands coups de bâton puniraient le moindre mouvement ; tout ce temps est destiné à faire l'examen de sa conscience, pour se disposer à la confession de tous les péchés où l'on est tombé depuis le dernier pèlerinage. Après cette préparation, toute la troupe se remet en marche : en approchant avec de nouvelles peines, on découvre un cercle de hautes montagnes, assez proches les unes des autres, au milieu desquelles s'élève un rocher escarpé qui semble se perdre dans les nues. Au sommet de ce rocher, qui est le terme du pèlerinage, les *goguis* ont dressé une machine par laquelle ils font sortir une longue barre de fer qui soutient une balance fort large : ils placent les pèlerins l'un après l'autre dans un des plats de la balance, en mettant dans l'autre un contre-poids pour l'équilibre ; ils poussent ensuite la barre en dehors, et le pèlerin se trouve suspendu au-dessus d'un profond abîme. Tous les autres sont assis sur la croupe des montagnes d'alentour, d'où ils peuvent voir ce malheureux péni-

tent qui doit déclarer à haute voix tous péchés. Si les bonzes croient s'apercevoir qu'il ne s'explique pas nettement, ou cherche à déguiser ses fautes, ils secouent la barre, et ce mouvement le fait tomber dans un précipice dont le seul aspect est capable de troubler sa vue et sa raison. À tout que l'un a fini, un autre prend sa place lorsqu'ils ont tous passé par une si douloureuse épreuve, ils sont conduits dans le temple de Xaca, où la statue de ce dieu en or massif et d'une grandeur extraordinaire, environnée de plusieurs petites idoles dont le nombre augmente chaque année, y rendent leurs adorations à Xaca ; ensuite ils emploient vingt-cinq jours à faire diverses stations autour des montagnes ; là, prenant congé de leurs directeurs, à quels chacun donne la valeur de quelques écus, ils se rendent ensemble dans un temple, qui est le terme de leurs dévotions. Ils n'en sortent que pour faire éclater la joie par une fête commune, et chacun prend alors le chemin qui lui convient pour se tirer.

Dans le cours de la seconde lune, on célèbre une fête plus sanglante que religieuse. Des cavaliers bien montés et bien armés rendent sur une espèce d'esplanade ; chacun porte sur son dos la figure d'un dieu ; il suit la secte : en arrivant, ils forment des escadrons ; c'est le prélude d'un combat commence à coups de pierres, mais auquel on emploie bientôt les flèches, lances et le sabre ; on se traite alors toute la fureur de la haine ; aussi n'est-ce que le rendez-vous de tous ceux qui ont quelque querelle à vider. Chacun se cache sous le masque de la religion et sous les auspices des dieux. Le champ de bataille demeure couvert de morts et de blessés, que la justice ait le droit de rechercher les motifs de cette violence.

Kœmpfer ne nous apprend point en quoi consistent les engagements du mariage ; quelles en sont les cérémonies ; mais il paraît que les inclinations n'y sont guère consultées : on se marie au Japon sans le savoir ; ce sont les parents des deux qui forment le nœud ; à la vérité cet arrangement n'est pas gênant, puisque la loi de se séparer est égale pour les deux sexes, et que les hommes peuvent avoir autant de femmes du second rang qu'il leur plaît pendant l'adultère est puni de mort des femmes, et quelquefois une simple femme leur coûte la vie. Les Japonais sont les seuls hommes du monde qui n'ont pas trouvé l'art de gagner et de se conserver le cœur de leurs femmes par cette rigueur ; on vante leur attachement et leur fidélité. Les histoires du Japon en offrent de nombreux exemples : on y voit des femmes se laisser mourir de faim, dans le cas où de ne pouvoir trouver d'autre voie de suivre leurs maris au tombeau. Il est difficile d'accorder ce fonds de tendresse avec l'usage qui permet aux pères et aux mères d'exposer les enfants qu'ils ne sont

état d'élever. Les personnes riches qui ont des points d'enfants adoptent ceux de leurs parents et de leurs amis qui en ont trop grand nombre.

Lorsque les aînés des familles sont parvenus à l'âge viril, les pères prennent le parti de se retirer, et leur abandonnent la suite de leurs biens ; ils ne s'en réservent que ce qui est nécessaire à leur subsistance et à l'entretien de leurs autres enfants ; le partage des cadets est modique ; les filles ne portent à leurs maris que ce qu'elles ont sur elles.

Dans les conditions communes, on observe des degrés et des proportions comme dans la noblesse. Les marchands composent le premier ordre, les artisans le second, et les laboureurs le troisième.

Les funérailles du Japon sont plus uniformes qu'on ne doit se l'imaginer de cette multitude de sectes et de la variété de leurs coutumes. Les ministres des temples vont porter le corps, et le portent en chancelant dans leur cloître, où ils l'enterrent sans aucune rétribution quoique ce qui leur est offert soit d'aumône ; mais, avant la mort du défunt, ils ont employé tous leurs soins à procurer une partie de son bien.

Après une dureté de deux ans, pendant lesquels on le prive de toutes sortes de plaisirs. Les Japonais, qui ne regardent pas la mort comme un mal, commencent par se réjouir du bonheur de la personne qui vient de mourir, et ensuite ils pleurent etc.

II. — MISSIONS DU JAPON (307).

Un moment où la civilisation chrétienne pour ainsi dire toute l'Asie, et vient ouvrir les portes de la Chine, quand les missionnaires catholiques, redoublant d'efforts, tentent jusqu'au fond de la Mongolie et de la Corée, on se demande si l'Eglise ne prendra pas possession de ces îles du Japon qui lui donnèrent, il y a deux siècles, tant de saints et de martyrs. Il semble qu'un temps est venu d'espérer, en voyant, de nos jours, et les pavillons européens franchir impunément le blocus de ses ports, et les missionnaires pousser leurs intrépides pérégrinations jusqu'aux îles Liou-Kiou, les et tributaires du Japon, et le Saint-Empire appeler de nouveau un évêque à ce pays périlleux et lointain, appel que Rome n'a jamais sans avoir le pressentiment de la suite. C'est dans la prévision de cet avenir, et pour aider nos lecteurs à saisir le passé le germe des événements qui se préparent, que nous retracerons, dans une courte notice sur l'empire japonais, les faits les plus remarquables que le christianisme y fit connaître pendant quatre-vingts ans, jusqu'à ce qu'il s'éteignît dans une persécution sans merci. Peut-être dans ces souvenirs, où l'on découvre d'abord que des sujets de regret et de douleur, démôlerons-nous des espérances que la Providence sem-

ble confirmer aujourd'hui, qu'elle met la main d'une manière si manifeste aux affaires de l'Orient.

Les îles du Japon, entrecoupées par des détroits faciles à franchir, occupent un espace d'environ 400 lieues de long sur une largeur moyenne de 50, présentant à peu près deux fois la superficie des îles Britanniques. Des calculs dont on ne peut garantir la rigoureuse exactitude portent la population à 25 millions d'hommes. Un si grand peuple ne pouvait demeurer oisif sous un climat qui n'est, ni assez doux pour assoupir l'activité humaine, ni assez rude pour la décourager. Aussi, le travail des siècles y a produit toutes les institutions, tous les arts, toutes les industries qui caractériseraient une civilisation complète, s'il pouvait y avoir des sociétés complètement civilisées sans la vérité chrétienne, sans la justice chrétienne, seules capables de régler les intelligences et de discipliner les cœurs.

Aussi loin qu'il est possible de remonter dans les traditions du Japon, on y trouve une religion connue sous le nom de *Sinto*, où les souvenirs défigurés de la révélation primitive se reconnaissent encore, au milieu des erreurs par lesquelles toutes les nations païennes ont cherché à satisfaire leurs imaginations déréglées, et à justifier leurs vices. C'est ainsi qu'un livre sacré des Japonais représente, à l'origine du monde, les éléments flottant dans le chaos, et un esprit s'élevant au-dessus de l'abîme pour le féconder. Cet esprit, appelé *Kuni-toko-dat-syno-Mikoto*, est le premier des dieux. Deux autres le suivent de près et forment avec lui une triade puissante, intelligente et parfaitement pure. Mais au-dessous d'eux on voit paraître quatre dieux et quatre déesses qui montrent déjà toutes les faiblesses de l'humanité. Le dernier de ces couples, penché, dit-on, sur le pont du ciel, considérait un jour l'Océan ; et la pensée leur vint de remuer le fond des eaux avec une pique de pierre précieuse ; et, quand ils la retirèrent, il en tomba quelques gouttes d'écume qui furent les premières îles du Japon. Séduits par la beauté des lieux, le dieu et la déesse y descendirent, ils y donnèrent le jour à plusieurs enfants en qui l'essence suprême devait s'altérer encore, jusqu'à ce qu'elle se divisât à l'infini en la personne de huit cent mille divinités inférieures adorées sous le nom de *Kamis*.

Mais par suite de cette infirmité de l'esprit humain, qui, devenu esclave des sens, ne supporte plus la pensée des choses spirituelles, les Japonais n'adorent pas la trinité pure et intelligente qu'ils placent au plus haut des cieux ; ils n'offrent point de sacrifices aux quatre premiers couples divins, les croyant trop au-dessus de la terre pour s'occuper de ses habitants ; ils réservent tous leurs hommages aux divinités qu'ils nomment *terrestres*, et qu'ils supposent nées sur le sol même de leurs îles, issues

du même sang que leurs princes, chargées de pourvoir à leurs besoins et à leurs plaisirs. A ce titre, ils honorent premièrement Ten-sio-daï-sin, la grande déesse nationale regardée comme l'aïeule de la maison régnaute; ensuite ses deux frères Patsman et Jebisu, l'un devenu le dieu de la guerre, l'autre celui des navigateurs et des marchands; puis un nombre infini d'empereurs, de héros, de princesses, dont les aventures composent une mythologie aussi féconde que celle des Grecs, et aussi coupable, puisqu'on y sent partout ce génie cruel et voluptueux, ce goût du sang et de la chair qui fait le fond de tous les paganismes. De là les idoles monstrueuses dont les temples sont peuplés: des statues gigantesques armées de trente-six bras pour menacer et pour punir frappent d'épouvante une nation considérée comme l'une des plus puissantes et des plus sages de toute l'Asie.

Quand l'idée de Dieu qui est la lumière de l'intelligence s'est éteinte jusqu'à ce point, comment tous les dogmes ne s'obscurciraient-ils pas? Sans doute les Japonais professent l'immortalité de l'âme, mais ils désarment pour ainsi dire ce dogme de ses terreurs salutaires, en décernant les honneurs divins aux empereurs après leur mort, sans distinction des bons et des mauvais, en laissant dans une incertitude complète le sort éternel du commun des hommes, en n'imposant aux pécheurs d'autre peine que d'arriver un peu plus tard au séjour de la félicité. Détournés de l'éternité, les esprits n'ont plus de pensées que pour le temps; et voilà pourquoi toutes leurs prières se réduisent aux satisfactions de la vie présente, et toute leur morale religieuse se borne à la pureté extérieure du corps qui plaît aux dieux dispensateurs des biens temporels. Ils voient les signes de la faveur divine dans la prospérité, dans la force; d'où ils tirent ces trois conséquences communes à toutes les fausses religions, de traiter les femmes en créatures maudites, de repousser avec horreur les indigents comme des coupables atteints de quelque mystérieux anathème, et de ne jamais se présenter dans les temples des dieux avec le cœur attristé par le malheur, de peur, disent-ils, de se rendre désagréables à ces êtres parfaitement heureux. Chose merveilleuse! rien n'est plus faible que l'homme livré à lui-même, rien n'est plus pauvre et plus souffrant, et cependant rien n'égale son mépris pour la faiblesse, la pauvreté et la souffrance.

En même temps que le paganisme trouve ces appuis dans les mauvais instincts de la nature humaine, il en cherche d'autres dans l'organisation oppressive de la société. Depuis l'an 660 de Jésus-Christ qui ouvre les annales authentiques du Japon, ce grand pays forme une monarchie théocratique dont le chef, appelé *Dairi*, passe pour le descendant, l'héritier et l'égal des dieux. Longtemps le *Dairi*, prêtre et roi, entouré d'une nombreuse hiérarchie sacerdotale,

régnait sans partage sur un peuple accoutumé à révéler ses volontés comme des oracles du ciel. Mais à la fin du *xiii^e* siècle de notre ère, un officier, chargé par le monarque de faire rentrer dans le devoir les vassaux révoltés de l'empire, refusa de déposer ses armes victorieuses, et retint la plénitude du pouvoir militaire qu'il transmit à ses descendants avec le titre de *Seogoun*. Le *Seogoun* dispose souverainement des forces et des finances du pays, en laissant le nom et le titre de la souveraineté au *Dairi* dont il déclare le premier sujet, le défenseur et le gardien. Il le garde en effet sous une espèce de nombreuse, loin des affaires et des regards du peuple, dans la ville sacrée de *Mikado*. Pour lui, il range sous son gouvernement une foule de princes héréditaires qui se partagent le territoire. La distinction des rangs est maintenue par des règles sévères, par des titres pompeux soutenus d'un cérémonial compliqué. Mais à tous les degrés on retrouve cet esprit tyrannique des sociétés païennes, qui n'a du respect ni pour la vie ni pour la conscience des hommes. Le supérieur ordonne sans jugement, sans procédure la mort de ses inférieurs, et celui qui a reçu l'ordre de mourir, met son orgueil à l'exécuter de ses propres mains en se fendant le ventre. De telles institutions politiques devaient produire un droit civil aussi injuste qu'elles. La polygamie est consacrée par l'exemple du *Dairi*. La loi autorise le commerce des esclaves: chaque maître considère ses siens comme d'une chose vénale, et dispose de leur sang aussi bien que de leurs sueurs.

Et cependant, afin de montrer par un illustre exemple que la prospérité matérielle, la science, le génie même, ne suffisent pas pour faire le bonheur des peuples, cette nation, dégradée par l'idolâtrie, a vu ses villes de quatre cent mille âmes, ses temples magnifiques, des routes, des ponts et des canaux qui entretiennent l'activité sur tous les points du territoire. Elle produit des ouvrages d'art que l'Europe admire. Rien ne surpasse la beauté de ses soieries et de ses porcelaines. L'imprimerie, introduite au Japon depuis six siècles, y propage chaque année près de huit mille publications: écoles florissantes entretiennent la jeunesse des lettres; l'histoire, la philosophie, la poésie, remplissent de leurs compositions de nombreuses bibliothèques, et toutes les grandes villes ont des théâtres. Il est remarquable que la Chine a beaucoup fait pour l'éducation des Japonais. Elle leur a donné l'alphabet, les premiers modèles de leur écriture, et quelques-unes de leurs industries. Mais elle leur a fait payer cher ces bienfaits en portant chez eux le culte de *Boudha*. Cet autre paganisme est venu dresser ses autels à côté de l'antique superstition nationale. Rien n'est plus tolérant que les idolâtres, et il ne leur en coûte pas d'adopter auprès d'eux de nouveaux dieux. On voit que les Romains ouvraient leur Panthéon aux divinités des nations vaincues. De là

auprès de Myaco s'élève un temple où trois cent trente mille images grandes et petites reçoivent l'encens et les prières. Les bonzes fraternisent avec les prêtres des Kamis ; et les mêmes pèlerins qui sont allés porter leurs offrandes au sanctuaire de Ten-sio-lan-sin, se rendent aussi en un lieu où les sectateurs de Bouddha pensent trouver la rémission de leurs péchés. Là, on les place dans une balance suspendue sur un précipice : ils y commencent leur confession à haute voix. Si les bonzes qui les écoutent remarquent de l'hésitation ou des réticences dans l'aveu, ils retirent les contre-poids, et les coupables sont précipités dans l'abîme. Les autres pénitents se jettent, la pierre au cou, dans les fleuves, ou se font écraser sous les roues des chariots qui servent à romener les images sacrées. Il n'y a pas de temple idolâtre, si poli qu'il soit, où l'on ne fasse le sacrifice humain, comme pour consacrer le règne de l'esprit du mal, duquel l'écrit : *Qu'il est homicide depuis le commencement.*

C'était dans une contrée où toutes les gens semblaient réunies pour opposer à l'évangile une résistance désespérée ; c'était un peuple fier de ses lumières, de ses institutions, et pénétré de mépris pour les doctrines étrangères, que le christianisme ne pénétrer, ne fut-ce que pour un instant, et pour l'accomplissement de cette parole : *Allez et enseignez toutes les nations.* Une entreprise si difficile voulait un grand ouvrier.

Le 15 août 1549, saint François Xavier vint au port de Cangoxima et ouvrit la mission du Japon, sous les auspices de la sainte Vierge Marie, mais sans autre assistance humaine que deux religieux et trois néophytes. Les commencements furent difficiles de l'apôtre des Indes. Il prêcha sur les places publiques de Cangoxima, d'Amangul et de Figen, au milieu d'une foule immense, étonnée de la sainteté de sa personne et de sa doctrine. S'il ne fut pas accueilli dans la ville de Myaco, alors désolée par la guerre civile, il parut avec honneur devant le roi de Bungo, confondit devant les bonzes, et convertit l'un d'eux, à la suite duquel cinq cents personnes demandèrent le baptême. Sa parole était confirmée par des miracles éclatants, tels que ceux en a souvent permis pour seconder l'ange chez les peuples où il pénètre pour la première fois. C'est vers ce temps que Xavier écrivait, dans l'effusion de sa ferveur : « Je suis vieux, je suis tout blanc, cependant je me sens plus robuste que jamais. Car les peines qu'on se donne pour convertir une nation raisonnable, qui aime la vérité, qui veut sincèrement son salut, peuvent profondément le cœur. » Au bout d'environ trois ans, il comptait au Japon plusieurs milliers de chrétiens. Il passa à d'autres mains le soin de recueillir la moisson déjà blanchissante, et s'éloigna afin de porter le christianisme en Chine. La mort ou plutôt l'immortalité bienheu-

reuse l'attendait au seuil de ce grand empire. Il expira dans l'île déserte de Sancian, mais après avoir montré par un exemple glorieux comment la foi pouvait forcer l'entrée de ces vastes monarchies de l'Orient qu'on avait si longtemps crues impénétrables.

Son ouvrage ne périt point avec lui : tout ce que la compagnie de Jésus avait de plus intrépides missionnaires briguaient l'honneur d'évangéliser le Japon. C'est alors que les vaisseaux du Portugal y portèrent ces prêtres héroïques, Torrez, Fernandez, Vilela, Almeida, que la postérité oublie trop, mais qui ont travaillé pour Dieu, plus juste que la postérité. Des hommes savants, éloquentes, énergiques, en mesure de parvenir aux premiers honneurs de leur patrie, n'hésitaient pas à passer les mers, à s'exiler pour la vie chez un peuple inhospitalier, souvent dépouillés par les pirates, traqués par les bonzes, cachés dans les cavernes, errant dans les neiges dont l'hiver couvre les plaines du Japon, sur les eaux dangereuses qui séparent ses îles, souvent poursuivis de haches et de pierres, lorsque pour la première fois ils essayaient avec hésitation, dans une langue mal connue, d'annoncer à la multitude ces vérités étranges : *Heureux les pauvres ! Heureux ceux qui pleurent !* Toutefois comme le nombre de ceux qui pleurent est toujours le plus grand, beaucoup étaient touchés d'un enseignement si contraire à l'implaçable doctrine de leurs bonzes, et bientôt les missionnaires ne suffirent plus à l'empressement des néophytes qui assiégaient leurs oratoires. Ainsi commencèrent les belles chrétientés de Firando, d'Omura, de Nangazaqui, où revivait la ferveur de la primitive Eglise, avec la même austérité chez les pénitents, la même pureté chez les vierges, la même charité chez tous. L'entraînement général commençait à ébranler quelques-uns des grands. Des hommes de guerre, des magistrats bravaient les préjugés de leur nation pour se déclarer hautement les serviteurs d'un Dieu né dans une étable et mort sur une croix. Mais rien n'égalait l'exemple que donna le roi de Bungo dont la conversion fit la joie de l'Eglise, et qui, dans la suite, accablé d'adversités et d'humiliations, au moment où tout semblait conjuré pour troubler sa foi, prononçait solennellement ces belles paroles. « Je jure en votre présence, Dieu puissant, que quand tous les Pères de la compagnie de Jésus, par le ministère desquels vous m'avez appelé au christianisme, renonceraient eux-mêmes à ce qu'ils m'ont enseigné ; quand je serais assuré que tous les chrétiens d'Europe auraient renié votre nom ; je vous confesserais, reconnaitrais, et adorerais, m'en dû-il coûter la vie, comme je vous confesse, reconnais et adore pour le seul vrai et tout-puissant Dieu de l'univers. »

Au bout de cinquante ans de prédication, le nombre des chrétiens s'élevait à dix-huit cent mille. Le Saint-Siège leur avait donné un évêque. Cent trente religieux de la Com-

pagnie de Jésus portaient l'Évangile par toutes les provinces de l'empire, et plusieurs d'entre eux pénétrèrent jusque dans l'île d'Iso et dans la Corée. Bientôt les ordres de Saint-François, de Saint-Dominique, de Saint-Augustin voulurent partager les fatigues d'un apostolat si glorieux. Le culte était devenu public; les grandes villes avaient des oratoires, des hôpitaux desservis par des confréries de miséricorde, quelquefois des écoles, des collèges, des noviciats. Déjà les missionnaires élevaient un observatoire à Ozaca et formaient à Myaco une académie pour initier ce peuple intelligent à tous les travaux du génie européen. On disait publiquement que des gens si éclairés sur ce que l'univers a de plus caché, ne pouvaient être accusés d'ignorance en fait de religion. Ainsi la science servait la foi. Comme le roi de Bungo, ceux d'Arima et d'Omura avaient reçu le baptême. Une ambassade de ces trois princes fut chargée de porter à Rome l'hommage public du Japon. Le 23 mars 1585, les ambassadeurs firent leur entrée dans la ville éternelle, au son des cloches, et au bruit du canon. Le pape Grégoire XIII reçut avec une émotion profonde les prémisses d'une nation qui semblait si près du royaume de Dieu. Ce grand événement toucha toute l'Europe; l'Espagne et l'Italie rivalisèrent de prévenances pour les illustres étrangers. La république de Venise chargea le fameux Tintoret de faire leurs portraits pour les placer parmi ceux de ses doges; et l'historien de Thou voulut écrire le récit de leur voyage.

Cependant la mission du Japon n'avait pas manqué de ces épreuves qui mettent le sceau de Dieu à toutes les œuvres saintes. Les bonzes n'avaient jamais cessé d'exciter contre les chrétiens la politique des princes et la crédulité des peuples. La fureur des passions païennes éclatait par des actes violents; elles n'attendaient que le prétexte d'une persécution générale. Longtemps la prudence des missionnaires et de leurs disciples conjura le péril: ce furent, il faut bien le dire, les fautes des Européens qui déchaînèrent la tempête sur ces heureuses chrétiennités.

Avec les prédicateurs de l'Évangile, les marchands portugais étaient venus s'établir dans les ports du Japon; et si la conduite de quelques-uns honorait le christianisme aux yeux des infidèles, d'autres les étonnaient par leurs désordres, et les irritaient par leur déloyauté. A ces premières causes de défiance vinrent s'ajouter les rivalités des colons espagnols des îles Philippines, leurs tentatives pour introduire leur commerce de gré ou de force, et enfin l'imprudence d'un de leurs pilotes. Cet homme, débattant une affaire difficile avec des officiers japonais, pensa les intimider en leur vantant la puissance du roi son maître, qui, disait-il, envoyait d'abord des prêtres aux nations barbares pour les convertir, et ensuite des soldats pour les soumettre. De tels propos, recueillis par la malveillance des païens,

devaient éveiller des soupçons terribles. Vers le même temps, la compagnie hollandaise des Indes commençait à pousser entreprises jusqu'aux extrémités de l'Océan; ceux qui en étaient les chefs portaient le cœur toutes les passions du protestantisme naissant, avec la haine de l'Espagne dont ils venaient de secouer la domination avec les grands intérêts d'un commerce ne pouvant fonder ses comptoirs que sur la ruine des établissements rivaux. Les émissaires abordèrent au Japon; ils s'aggravèrent à entretenir les craintes des gens par les complots vrais ou faux qu'ils prétendaient découvrir entre les néophytes et le cour de Madrid. Cette odieuse politique conduisit jusqu'à livrer aux Japonais des religieux castillans qu'ils trouvèrent sur un vaisseau capturé par un de leurs corsaires et qui furent brûlés vifs. Toutefois il faut accuser aucune nation des torts ni des crimes de ses représentants. Alors en 1600 aujourd'hui la Hollande comptait une nombreuse population catholique qui eut le remords de ces perfidies. Les protestants même en rougirent, et l'un d'eux, l'historien Kœmpfer, exprima hautement son indignation.

Aux premiers bruits de l'orage grondant sur leurs têtes, les chrétiens s'étaient préparés au martyre par la prière, par la pénitence et l'aumône. Jamais ils n'avaient pu hautement confessé leur foi; les braves couraient se faire inscrire avec leur famille sur les listes dressées par les magistrats; les femmes de qualité travaillaient d'après les habits qu'elles voulaient porter le jour du sacrifice, pour paraître avec plus de lennité et de décence; les plus jeunes enfants se réjouissaient d'accompagner leur mère. Enfin, le 30 décembre 1596 le soir même du Japon, renonçant à tous les témoignages qu'il avait d'abord gardés, rendant une sentence de mort contre six religieux de l'ordre de Saint-François, trois de la Compagnie de Jésus, et dix-sept laïques dont trois enfants au-dessous de quinze ans « pour avoir prêché la loi chrétienne en la défense du prince. » Le 5 février 1600 les martyrs furent conduits sur une des lignes qui dominaient la ville de Nangaza; ils y trouvèrent une foule innombrable et vingt-six croix dressées pour leur supplice. Quand ils y furent attachés, et qu'on commença à les élever, l'un d'entre eux donna le cantique de Zacharie : *C'est maintenant, Seigneur, que vous renverrez votre vifiteur en paix*. Tous les autres le chantaient encore lorsque, frappés à coups de lance par les bourreaux, ils allèrent au ver leur chant dans le ciel.

Un spectacle si nouveau ravissait d'admiration tout ce qu'il y avait de gens de bien parmi les païens. Ils se sentaient prêts de connaître une religion qui savait se parer ainsi de la conscience humaine, et la rendre invincible à toutes les faiblesses de la nature et à toutes les violences des tyrans. Le nombre des conversions se

iplia si fort, qu'en l'année séculaire 1600 illes se montèrent à plus de trente mille. Le temps qui suivit fut plus calme; le sang coulait, mais par intervalles et dans un petit nombre de provinces. Ce fut seulement en 1614 que la persécution générale éclata pour ne plus s'éteindre. Un édit impérial ordonnait la destruction des églises, et enjoignait, sous peine de mort, à tous ceux qui avaient embrassé le christianisme, de retourner au culte des dieux du pays. En exécution de ces ordres, plusieurs missionnaires furent conduits à Nangazaqui et jetés sur les vaisseaux espagnols et portugais; au même temps les enquêtes judiciaires commencèrent sur tous les points de l'empire. Une armée de dix mille hommes entra dans le royaume encore tout chrétien d'Arima. On dressa dans les villes des enceintes de palissades où les néophytes étaient passés par troupes. Là, on les foula aux pieds, on les accablait de bastonnades, on leur brisait les jambes entre des pieux de bois; mais l'horreur des tortures ne faisait qu'animer les courages. Quand les juges, las de tourmenter les serviteurs de Dieu, les envoyaient à la mort, des processions les accompagnaient au lieu de leur sacrifice avec des cierges et des fleurs. Les martyrs prêchaient au peuple du haut des croix et des bûchers. On vit une femme à demi brûlée ramasser des charbons et les mettre en couronne sur sa tête, pour se déclarer l'élève du Christ couronné d'épines. En vain les satellites essayaient de dérober à la pitié publique les restes de ces illustres morts; ils les recueillaient dans l'or et dans la soie, pendant que leurs noms fussent honorablement inscrits au catalogue des saints.

Cependant les récits qui parvenaient en Europe troublaient tristement les espérances que l'ambassade japonaise avait fait concevoir, et les princes catholiques, occupés de se disputer quelques lieues de frontières, essayèrent rien pour ces chrétientés lointaines persécutées en haine d'eux. Mais l'Espagne ne les oubliait pas, elle faisait pour eux des larmes. Dans ses écoles et dans ses bibliothèques la perspective du martyre multipliait les vocations. Aucune ne fut plus flatteuse que celle de Charles Spinola, qui, élevé par sa naissance, par son savoir, à tous les honneurs de l'Etat ou de l'Eglise, résista aux sollicitations de sa famille, pour se vouer à l'apostolat du Japon. Pris en route par un corsaire anglais, jeté dans les prisons de la Grande-Bretagne, arrêté

par des maladies et des traverses qui eussent ébranlé les plus fermes résolutions, il avait enfin le pied sur le sol japonais. Il y passa seize ans dans des travaux inouïs, surchargé de l'administration temporelle et spirituelle des missions, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains des persécuteurs, fut conduit à la mort avec vingt-trois religieux, et expira dans les flammes en confessant Dieu à la vue d'un peuple immense (308).

A la suite de ce grand missionnaire paraissent les P. de Costanzo, Pacheco, Carvalho, Mastrilli, Maczinoky, sortis des plus nobles maisons du Portugal, de l'Italie et de la Pologne, pour aller mourir sur une terre païenne du supplice des esclaves; puis des religieux de tous les ordres, des prêtres japonais, et un nombre infini de chrétiens de tout sexe et de tout âge, qui lassaient la fureur des bourreaux. L'impuissance du fer et du feu avait fait imaginer des tortures nouvelles, on forçait, pour ainsi dire, toute la nature à tourmenter les serviteurs de Dieu. On les plongeait dans des bains de glace où ils rendaient le dernier soupir; on les descendait lentement au fond des cratères volcaniques du mont Ugen, où bouillonnaient des eaux sulfureuses; il y en avait qu'on suspendait la tête la première dans un fossé: ils y éprouvaient des douleurs inouïes, et que la mort ne terminait souvent qu'au bout de douze jours. Mais pourquoi rappeler ces luttes héroïques dont l'histoire doit être familière à tous les chrétiens? L'Eglise n'est pas ingrate: elle a mis le P. Spinola et ses compagnons à côté de saint Cyprien, de saint Laurent, de saint Irénée, et les martyrs du Japon, avec leurs noms barbares, lui sont aussi chers que ceux des trois premiers siècles qui lui conquièrent l'empire romain.

Mais la violence de la persécution ne pouvait emporter d'un seul coup des chrétientés qui avaient de si profondes racines. En 1638 les chrétiens étaient encore si nombreux dans le royaume d'Arima, que poussés à bout par l'excès des cruautés, trente-sept mille d'entre eux prirent les armes et se saisirent de la place forte de Ximabara. Bientôt cette ville fut investie par toute l'armée impériale, qu'elle eût peut-être tenue en échec jusqu'à la conclusion d'un traité favorable aux chrétiens, si un navire hollandais ne fût venu prêter assistance aux infidèles, en foudroyant de son artillerie les malheureux assiégés. Ainsi périrent les faibles restes d'un peuple catholique, au milieu de l'indifférence des princes européens. Peu de temps après, la marine por-

(308) « Spinola, du haut de son bûcher, aperçut Isabelle Fernandez, l'épouse du Portugais dans la prison duquel il a été séjourné. Un doux souvenir se présenta à son cœur, et il demanda à cette mère où se trouvait son petit Ignace. C'était le fils d'Isabelle que, treize années auparavant, le jésuite avait baptisé, et elle n'eut de son arrestation. Isabelle souleva l'enfant qui, comme tous les chrétiens, est couvert de plus beaux vêtements, et elle dit: « Le voilà, mon Père, il se réjouit de mourir avec vous. »

Puis, s'adressant au petit Ignace: « Regarde, continue-t-elle, celui qui t'a fait enfant du bon Dieu, c'est lui qui t'a révélé une vie mille fois préférable à celle que nous allons laisser. Mon fils, implore sa bénédiction pour toi et pour ta mère. » Ignace se met à genoux, il joint ses petites mains, et, déjà presque entouré de flammes, le confesseur, éprouvé par vingt années de tribulations, bénit ce martyr au berceau.... » (*Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. III, p. 192)

tugaise, découragée par la capture des derniers missionnaires qu'elle avait portés au Japon, refusa de s'exposer désormais à des dangers inutiles. Un petit nombre de prêtres japonais entretenaient encore les dernières étincelles de la foi dans l'ombre et dans le silence. Mais ce clergé indigène n'avait pas d'évêque qui pût en assurer la perpétuité par des ordinations nouvelles : les vétérans du sacerdoce mouraient sans successeurs. En 1666 une commission d'enquête fut établie dans toutes les villes et dans tous les villages de l'empire, pour s'enquérir de la croyance de chaque famille. On ordonna qu'une fois, tous les ans, les habitants de chaque maison fouleraient aux pieds les images du Christ et de la Vierge. En même temps défense fut faite aux Japonais, sous peine de la vie, de quitter le pays, et pour en interdire l'accès aux chrétiens étrangers, on fit peindre des croix sur le débarcadère de tous les ports, en sorte que nul ne pût pénétrer dans le Japon, sans fouler le signe du salut, c'est-à-dire, sans faire acte public d'apostasie.

Si nous nous sommes arrêtés à cette page, la plus douloureuse peut-être de l'histoire ecclésiastique, à ce récit d'une chrétienté fondée avec tant d'éclat et ruinée en si peu de temps, c'est que dans le spectacle même de sa ruine, nous apercevons un premier motif de croire à sa renaissance. Premièrement, nous voyons un grand peuple, le mieux doué peut-être de toute l'Asie, et qui n'est pas arrivé sans doute à ce degré de pénétrance et de lumière sans avoir quelque mission providentielle à remplir. Nulle part le christianisme ne trouva un plus glorieux accueil ; jamais, depuis les premiers siècles, il n'avait suscité plus de vertus et de dévouements. Tant de mérites ne peuvent être perdus devant Dieu qui tient compte aux fils de la piété de leurs pères. Cependant comment douter que leurs derniers vœux sur la terre, leur première intercession dans le ciel n'aient été pour les enfants qu'ils laissaient en péril de perdre la foi, pour leurs frères endurcis dans l'erreur, pour leurs persécuteurs et leurs bourreaux ? Et lorsqu'un petit nombre de justes a plus d'une fois suffi pour sauver des nations coupables, comment croire que des milliers de martyrs, conjurés depuis deux cents ans pour fléchir la justice divine, ne finissent pas par lui arracher tôt ou tard le salut du Japon ?

Jusqu'ici rien n'est changé dans la condition religieuse du Japon : les lois qui en ferment l'accès aux étrangers, ne se sont point relâchées de leur rigueur. La compagnie hollandaise des Indes occupe à Nangazaki un comptoir resserré dans un flot, sous le feu des batteries du port, et sous la surveillance d'une police ombrageuse. Chaque année, quand le vaisseau expédié de Batavia arrive chargé de marchandises européennes, l'équipage est désarmé et traité en prisonnier de guerre, pendant que les ventes et les échanges se font par le minis-

tère d'interprètes qui prêtent serment d'accorder aux étrangers aucune sorte d'intimité ni de confiance. Mais c'est précisément l'excès de ces précautions humiliantes qui ne permet pas de croire à leur durée, quand les peuples chrétiens se font respecter par toute l'Asie, et que la Chine ouvre en laissant ses ports à ceux qu'elle appelait autrefois barbares de l'Occident. S'il en fallait croire les dernières relations, les Japonais commenceraient à revenir de leur mépris pour l'Europe. Plusieurs de leurs princes apprennent, dit-on, le hollandais, et cherchent à s'instruire dans nos sciences et dans nos arts. Peut-être cette curiosité en conduira-t-elle quelques-uns à s'enquérir de la religion qui fait au fond toute la supériorité des nations européennes. Et une telle conjecture ne paraîtra pas dénuée de consistance, si l'on se rappelle qu'en 1820 des Japonais vinrent acheter à Batavia des livres de théologie et de liturgie catholique.

Enfin, si Dioclétien se fit décerner le titre d'exterminateur du christianisme (*inimicus Christianorum deletor*), et si cependant avec toute l'habileté de ses juriconsultes et toute la puissance de ses légions, il ne put venir pas à arracher la croix d'une seule de ses provinces, il est difficile de supposer qu'une entreprise où échouèrent les empereurs romains, ait été menée à bout par le dairi du Japon. Leurs menaces n'ont jamais même toujours réussi à fermer l'entrée du pays aux missionnaires européens. En 1784 un prêtre italien, M. de Sidoti, se fit jeter par un navire de Manille, sur la côte japonaise. Arrêté aussitôt après son débarquement, il fut conduit à Jedo, où il resta prisonnier pendant plusieurs années, et mourut enfin d'une mort cruelle, après avoir eu un grand nombre de prosélytes. Plus tard une tentative du même genre eut lieu, et qu'on ait su avec quel succès : et qui peut dire si parmi les religieux espagnols et les Philippines, il ne s'en est pas trouvé d'assez intrepides pour s'introduire à quelques points mal gardés de l'archipel japonais, et pour y chercher la couronne de l'apostolat, sans autres témoins que les anges ? Voilà comment le christianisme paraît s'être maintenu, au moins l'état de doctrine secrète, au fond de quelques provinces, s'il faut en croire les récits des Coréens qui fréquentent les mers du Japon. Et en effet, toute l'inhospitalité de ce grand empire ne peut empêcher ses habitants de communiquer avec ceux de ses voisins, et c'est assez pour que le christianisme porté à Rome par un pèlerin désespéré pas de rentrer à Nangazaki, à Myaco. Deux voies lui sont indiquées : d'une part, la Corée, cette terre consacrée il y a dix ans par de si glorieux martyrs, et déjà vingt mille chrétiens, dont les évêques pourront avant peu préparer aux missionnaires les moyens de toucher les côtes du Japon. D'un autre côté l'Europe vient de rentrer dans les îles Liou-

depuis longtemps soumises à l'empire japonais auquel une chaîne d'îlots les rattache. Peut-être ne faut-il plus que les prières des associés de la Propagation de la Foi pour pousser la barque qui portera de nouveaux successeurs de saint François Xavier sur ses rivages encore tout pleins de son nom. Et alors que ne doit-on pas attendre d'un pays où la religion chrétienne ne se présentera plus en étrangère, mais comme la foi héréditaire de tant de familles dont les descendants vivent encore; lorsqu'elle aura à appeler aux peuples tant de souvenirs glorieux en même temps qu'héroïques, et qu'autour de la croix du Sauveur elle leur montrera les images de leurs ancêtres morts pour lui (309) !

JAVA.—Grande île de la Sonde, dans l'archipel indien, possédée par les Hollandais.

§ 1. — ORIGINE DES JAVANAIS. VILLES PRINCIPALES. PREMIERS VOYAGES DES HOLLANDAIS (310).

Les habitants de Java se croient originaires de la Chine. Leurs ancêtres, disant ne pouvant supporter l'esclavage où ils étaient réduits par les Chinois, s'échappèrent en grand nombre, et vinrent peupler cette île. Si l'on s'arrêtait à leur physionomie, cette opinion ne serait pas sans vraisemblance. La plupart ont, comme les Chinois, le front large, les joues grandes, les yeux petits. Cette idée se trouve encore confirmée par le témoignage de Marc-Pol, qui, tout reçu parmi les Tartares, avait appris que la grande Java leur payait annuellement un tribut, et qu'aussitôt que les Chinois se furent révoltés contre eux, les Javanais secouèrent le joug. On voit encore tantam un grand nombre de Chinois qui ne s'y établirent, pour se dérober aux rigoureuses lois de la Chine.

On ne saurait douter du moins que les habitants de Java n'aient depuis longtemps leurs propres rois. Il est arrivé dans cette île comme dans d'autres pays, que, faute de loi ou d'ordre bien établi dans la succession, quantité de particuliers ont aspiré au titre de souverain, et se sont formés de ces Etats par la force ou par l'adresse. Chaque ville en composait un, avec les habitants de sa dépendance; mais le royaume tantam a toujours été le plus puissant. Parmi les principales villes de Java on en trouve d'abord Balambouam, ville célèbre par ses murailles. Elle a vu d'elle l'île de Bali, dont elle n'est séparée que par un détroit d'une demi-lieue de large, qu'on nomme le détroit de Balambouam. A dix lieues au nord de cette ville, on trouve celle de Panaroucan, où quantité de Portugais s'étaient établis, parce qu'ils étaient amis du roi, et que le port y est sûr. Il s'y fait un grand commerce de javas, de poivre long, et de ces habits blancs qui portent le nom de *conjorins* dans le pays. On trouve, six lieues plus

loin, la ville de Passaouran, où l'on fait un commerce de toile de coton. A dix lieues au nord-nord-ouest, on trouve Toubaon, ou Touban, ville marchande et bien murée : c'est la plus belle ville de l'île. Son roi, que les Hollandais virent seulement dans leur second voyage à Java, se distinguait par la magnificence de sa cour. Un jour qu'ils étaient descendus au rivage, il s'y rendit pour leur faire honneur; et les conduisit ensuite à son palais. Il leur montra ses éléphants, chacun sous un petit toit particulier soutenu par quatre colonnes. On leur fit remarquer le plus grand et le plus beau, dont on leur raconta des choses fort extraordinaires. Lorsqu'on lui commandait de tuer quelqu'un, il exécutait aussitôt cet ordre; et, prenant le cadavre, qu'il se mettait sur le dos avec sa trompe, il allait le jeter aux pieds du roi. La moitié de sa trompe était blanche. Il était si bien dressé aux combats, que le roi n'en montait pas d'autre pendant la guerre. On lui donnait une arme dont il se servait aussi habilement avec sa trompe que le soldat le plus exercé. Les Hollandais en comptèrent douze autres, tous d'une beauté extraordinaire, mais moins grands que le premier, auquel ils donnent la hauteur de deux hommes l'un sur l'autre.

Le premier appartement qu'on leur fit voir contenait le bagage du roi, dans des caisses entassées les unes sur les autres. On porte toutes ces caisses avec le roi dans ses moindres voyages. De là ils entrèrent dans l'appartement des coqs de joute, dont chacun occupe une cage particulière de la forme de celles où l'on renferme les alouettes de Hollande, mais dont les bâtons ont deux doigts d'épaisseur. Il y a des officiers commis pour en prendre soin et pour régler leurs combats. Cet usage de les tenir renfermés à la vue l'un de l'autre, les rend si vifs et si colères, qu'ils se battent avec une furie surprenante. Les Hollandais passèrent dans l'appartement des perroquets, qui leur parurent beaucoup plus beaux que ceux qu'ils avaient vus dans d'autres lieux, mais d'une grosseur médiocre. Les Portugais leur donnent le nom de *noiras* : ils ont un rouge vif et lustré sous la gorge et sous l'estomac, et comme une belle plaque d'or sur le dos; le dessus des ailes est mêlé de vert et de bleu, et le dessous paraît d'un bel incarnat. Cette espèce est si recherchée dans les Indes, qu'on donne volontiers jusqu'à dix piastres pour un noiras. On lit dans les voyages de Linschoten que les Portugais ont tenté inutilement de transporter quelques-uns de ces beaux oiseaux en Europe, parce qu'ils sont trop délicats pour résister à la navigation. Cependant les Hollandais en apportèrent à Amsterdam en 1598. Les noirs sont d'un agrément admirable pour leurs maîtres. Ils les caressent avec une douceur et une familiarité surprenantes; mais ils mordent les étrangers avec fureur.

9) Voyez LIOW-KIOW.

(310) Voyez LA H RPE, Collect., t. IV.

Les Hollandais furent conduits de cet appartement dans celui des chiens, qui avaient leurs loges à part, et chacun son maître particulier, qui l'instruisait pour la chasse ou pour d'autres exercices. Le roi demanda s'il y avait de grands chiens en Hollande. On lui répondit qu'il y en avait d'aussi grands que ses petits chevaux, et si furieux, qu'ils étaient capables de tuer un homme. Il demanda si les chevaux y étaient grands. On lui dit qu'il s'en trouvait d'aussi grands que ses petits éléphants. Ces deux réponses furent reçues d'abord comme une plaisanterie; mais lorsqu'on les eut renouvelées sérieusement, il offrit un prix considérable pour un des plus grands chevaux et un des plus grands chiens de Hollande. Sa surprise devint encore plus grande en apprenant que la différence des climats ne permettait pas d'amener facilement ces animaux jusqu'aux Indes.

Après avoir admiré l'appartement des chiens, on conduisit les Hollandais dans celui des canards. Ils les trouvèrent semblables à ceux de Hollande, excepté qu'ils étaient un peu gros, et que la plupart étaient blancs. Leurs œufs sont plus gros du double que ceux de nos plus belles poules. Un satirique s'amuserait à faire d'une pareille cour une allégorie plaisante, et un misanthrope dirait qu'elle en vaut bien une autre. Après leur avoir montré tous les animaux, on leur fit voir l'appartement des femmes.

Ce prince fit conduire un autre jour les Hollandais dans sept écuries, dont chacune ne contenait qu'un cheval. Elles étaient fermées, par les côtés, d'un treillage de bois, et le dessous n'était aussi qu'une sorte de planches à jour, par laquelle la fiente des chevaux pouvait passer pour être emportée aussitôt. Les chevaux de Java ne sont pas grands; mais ils sont bien faits et légers à la course. En général, les chevaux sont assez rares dans les Indes, et par conséquent d'un grand prix.

Après avoir passé les canaux qui séparent les îles du golfe d'Iacatra, on arrive enfin devant Bantam, dont le port est sans comparaison le plus grand et le plus beau de l'île entière: aussi est-il comme le centre du commerce. La ville est située dans un pays bas, au pied d'une haute montagne, à la distance d'environ vingt-cinq lieues de Sumatra. Trois rivières qui l'arrosent, c'est-à-dire une de chaque côté, et la troisième au milieu, n'y laisseraient rien à désirer pour la facilité du commerce, si elles avaient plus de profondeur; mais la plus profonde n'a guère plus de trois pieds d'eau: elles ne peuvent recevoir les bâtiments qui en tirent davantage. Au lieu d'arbres pour les former, on n'emploie que de gros roseaux. Bantam est à peu près de l'ancienne grandeur d'Amsterdam. La plupart des maisons sont environnées de cocotiers, et la ville en est remplie. Elles sont faites de paille et de

roseaux, et soutenues par huit ou dix piliers de bois, qui sont chargés d'ornements de sculpture. Le toit est de feuilles de cocotier. Elles sont ouvertes par le bas pour recevoir de la fraîcheur; car le froid n'est pas connu dans l'île. Pour les fermer pendant la nuit, elles ont de grands rideaux qui se tirent et s'attachent. Les cloisons des chambres, des appartements, sont composées de laque de bambou, espèce de gros roseau de dureté du bois.

§ 2. — DE LA RELIGION DES JAVANAIS, DE LEUR GOUVERNEMENT, DE LEURS FORCES MILITAIRES, DE L'ÉTAT DES PERSONNES PRINCIPALES (311).

Les Javanais ne sont point des mahométans fanatiques; ils ont conservé une partie de leurs lois, des usages et des coutumes étrangères parmi eux avant qu'il eussent adopté l'islamisme. Plusieurs ont une secrète vénération pour leur ancien culte. Ils sont conformes au code dicté par Mahomet et tout ce qui concerne les héritages et la transmission des propriétés, mais dans le reste ils ont mêlé aux préceptes de l'Alcoran beaucoup de croyances et de maximes de leur ancienne religion.

Les pèlerinages à la Mecque sont peuplés, très-communs. Les Hollandais y trouvent obstacle autant qu'ils le peuvent, à la réputation de sainteté et de perfection morale qu'acquiescent ceux qui ont accompli ces sortes de vœux, leur donnent plus d'influence sur le peuple, et les rendent plus dangereux pour le pouvoir. Les prêtres mahométans de Java sont ordinairement d'une race mêlée d'Arabes et de Javanais, et le zèle pour leur religion les pousse souvent à soulever les chefs des nations contre les Européens, qu'ils haïssent comme infidèles, comme usurpateurs.

Chaque village a un peu considérable un panghoulou ou prêtre mahométan, une mosquée, ou un bâtiment qui sert de lieu, uniquement consacré au service de Dieu. Le panghoulou est juge dans tous les procès, et dans toutes les contestations importantes; il est aussi chargé d'avertir les habitants des époques de l'année les plus propres aux travaux de l'agriculture. Les revenus consistent en un dixième du produit des terres, dans le casuel qu'il perçoit pour les circoncisions, les mariages, les divorces, les funérailles; et aussi dans les présents en usage à certains temps de l'année et dans diverses occasions.

Dans chaque ville capitale il y a un prêtre, qui, avec plusieurs autres, est en sous ordre, forment une espèce de hiérarchie ecclésiastique qui surveille et régit les districts et de villages. Une portion du dîme et des émoluments perçus par les derniers est réservée pour former les revenus des grands prêtres et de leurs successeurs. Ces grands prêtres sont d'origine, ou descendent des Arabes

les femmes *javanaises*. Leur nombre dans quelques villes est considérable; celui de tous les prêtres de l'île est au moins de cent mille, ce qui forme un dix-neuvième de la population. Les prêtres de village sont tous toujours des *Javanais*; ceux d'entre eux qui se destinent au sacerdoce adoptent un habillement différent de celui de leurs compatriotes; ils se couvrent d'un turban, se revêtissent d'une longue robe à la manière des *Arabes*, et ils tâchent de faire paraître le peu de poils qu'ils ont au menton, et de se former une barbe.

C'est à huit ans que la circoncision (*sonat*) a lieu pour les garçons; on fait subir aux jeunes filles, au même âge, une opération très-près analogue. Dans toutes ces occasions, il y a des fêtes et des réjouissances. Les fêtes des *Javanais* ne sont pas différentes comme celles des autres mahométans (312).

Quoique les *Javanais* ne soient pas fanatiques, ni fortement attachés à la religion mahométane qu'ils professent, ils sont très-superstitieux et très-crédules: ils croient toujours heureux ou malheureux, et cette croyance exerce une forte influence sur eux, qui s veulent entreprendre. Il faut leur faire croire, suivant eux, de sortir de chez soi le jour qu'on apprend la mort d'un ami: les malheureux qui se battent dans les airs croient quelque malheur; mais si deux oiseaux de l'espèce qu'ils nomment *medjak*, se livrent un combat près d'une maison, il est certain que l'ami que vous voulez arrivera (313).

L'autorité des prêtres, des chefs, et l'état des personnes et des rangs, sont les mêmes dans toute l'île; mais, l'organisation de la puissance politique ne peut être complètement étudiée que dans la partie restée indépendante, puisque tout le reste se trouve mis au despotisme européen.

Le trône du *sousounan* ou du *sultan* est héréditaire de père en fils, mais l'ordre de succession n'est pas toujours suivi, ni rigoureusement établi. Le gouvernement est purement despotique, et sa puissance est limitée que par certains usages auxquels le peuple est si attaché, que le sultan lui-même n'ose pas y déroger. Quant à ces usages, ses sujets ne peuvent faire valoir aucun droit relatif à la liberté des personnes et des propriétés, qui puisse un instant mettre des bornes à son autorité: le moindre signe de sa volonté peut élever au plus haut degré des honneurs et des richesses l'homme obscur, relégué dans les derniers rangs de la société, ou précipiter dans la poussière celui qui, peu d'instant auparavant s'enorgueillissait de l'éclat de sa naissance. Non-seulement les distinctions de places dépendent du souverain, mais toutes les terres de ses États lui appartiennent. Il peut, comme il lui plaît, les don-

ner et les partager, ainsi que les cultivateurs qui les font valoir entre les agents qui l'ont bien secondé dans son gouvernement; entre les membres de sa famille, les officiers de sa maison, ou les ministres de ses plaisirs: et dans les parties de l'île, possédées par les Européens, les chefs particuliers, que l'on désigne sous le nom de *régents*, ont à cet égard le même pouvoir que le *sousounan*. Il y a cependant certains districts dans les parties montagneuses de *Sonda*, où le droit de propriété foncière est reconnu, où les terres se transmettent par héritage, et sont vendues ou partagées sans la participation des chefs; mais ces terres aliénées sont en petit nombre (314). Chacun des agents de l'administration est payé par des concessions de terres, ou par une délégation qui autorise celui auquel on l'a accordée, à percevoir un produit déterminé sur certains villages et certains districts.

Le visir ou le premier ministre du sultan de *Java*, qu'on nomme *raden adipati*, a tous les soins, toutes les inquiétudes du pouvoir et de la souveraineté, tandis que le sultan jouit des honneurs qui y sont attachés. Cependant depuis que les Européens ont usurpé le droit de nommer le *raden adipati*, il a moins de puissance: les sultans se défient d'un premier ministre qui n'est pas de leur choix, et il reste souvent étranger à plusieurs intrigues du palais, et à plusieurs déterminations secrètes de son souverain. Le pouvoir despotique qu'a reçu du *sousounan* le *raden adipati*, celui-ci le transmet aux *bapatis* ou gouverneurs de province, qui le délèguent aussi dans toute sa plénitude aux *pandgerans*, aux *toumongongs*, aux *andgebais* et aux *mantris*, c'est-à-dire aux commandants de districts et de cantons. Chaque *adipati* a un *patih* ou lieutenant qui est chargé de le suppléer au besoin, et sur les soins duquel il se repose souvent pour tous les détails d'administration; il est à son égard ce que le visir est au sultan. La seule institution qui, dans la constitution politique des *Javanais*, est favorable à la liberté, c'est la nomination des chefs des villages; ils sont élus par le peuple (315). Chaque village comprend une étendue quelconque de territoire qui a ses limites géographiques, et qui forme ce que nous appelons une commune. Chacune de ces communes a une organisation politique aussi parfaite que l'on peut le désirer. Le *petindgi* ou le chef de la commune est élu pour un an. Les habitants cultivent ses terres gratuitement, tandis qu'assisté de son *kabayan*, il répartit les impôts, il les lève, il surveille les intérêts de la commune, et il juge les contestations peu importantes (316). Au besoin il rassemble les *kamituah* ou chefs de familles, et prend leur avis; il se consulte

312. Raffles, t. II, p. 4-3.

313. Raffles, t. I, p. 243.

314. Raffles, t. I, p. 458.

(315) Raffles, t. II, p. 269.

(316) Raffles, t. I, p. 284.

aussi avec le *moudin* ou prêtre. Le *petindgi* sous ses ordres l'*oulou-oulou*, ou l'inspecteur des eaux, le *djerou-toulis* ou le greffier, et d'autres employés, de sorte que chaque commune ou chaque village forme un petit état à part, dont l'organisation politique est en quelque sorte indépendante de celle du royaume; il en est de même dans l'Indoustan (317).

Il y a à Java une police excellente : lorsque le chef du village veut rassembler tous les habitants en armes, il lui suffit de frapper un bloc de riz, et à la manière seule dont on le bat, chaque habitant sait si on l'appelle pour repousser un bandit, pour tuer un tigre ou pour éteindre un incendie, et il s'habille et se prépare en conséquence (318).

La justice est rendue par des tribunaux de deux espèces ; ceux des *panghoulous* ou grands prêtres, et ceux des juges civils ou *djaksas*. Dans les premiers, les lois de Mahomet sont strictement observées ; dans les seconds elles sont considérablement modifiées par les coutumes et les usages du pays. Les premiers tribunaux jugent de tous les crimes capitaux, et des contestations relatives aux mariages, aux divorces et aux héritages ; ils forment aussi des espèces de cours supérieures, où l'on peut, en certains cas, appeler de la décision des juges civils ou *djaksas*. Ceux-ci, assistés des *kliwons* ou assesseurs, sont chargés de prononcer sur les vols, les filouteries et les délits de peu d'importance ; ils ressemblent à nos tribunaux de police correctionnelle. Leur nom même, qui signifie surveillant, gardien, exprime la nature de leurs fonctions (319).

Il y a différents codes de lois écrits en langue du pays, relatifs à cette double jurisprudence ; ceux des tribunaux de *panghoulous* se nomment *koukoum Allah*, ou commandements de Dieu : ceux qui régissent les décisions des *djaksas*, se nomment *youdha-nagara*, ou confédérations pour le pays. Ces dernières lois sont très-souvent de simples usages que la tradition transmet et consacre ainsi qu'étaient nos anciennes coutumes ; mais on les a en partie rédigés par écrit, et ils forment divers ouvrages (320).

La législation, relativement aux obligations des débiteurs envers leurs créanciers, est la même que dans tout l'*archipel d'Orient*. Le créancier a un droit direct sur les biens meubles de son débiteur, et s'ils ne sont pas suffisants pour répondre de la dette, il peut le faire travailler pour son profit, et même, s'il est nécessaire, imposer la même tâche à sa femme et à ses enfants. De là provient la classe nombreuse de ceux qu'on nomme *bedol* à Java, qui sont proprement serfs ou esclaves pour dette, ou qui travaillent pour le compte d'un autre jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés.

Toute la population mâle est passible du service militaire, mais comme il faut que les terres soient cultivées, à moins de cas extraordinaires, on levait tout au plus un tiers des habitants en état de porter les armes. Tous les grades et les honneurs militaires émanent du sultan qui, pour cette raison, ajoute à ses titres celui de *sinapati* ou seigneur de la guerre. Chaque *widana* ou commandant, a trois cent vingt hommes sous ses ordres, qui sont divisés en quatre bataillons de quatre-vingts hommes chacun, commandés par quatre *lourahs* ou *tindja* ; chaque bataillon est subdivisé en deux escouades de quarante hommes chacune, qui reçoivent des ordres de deux bas officiers nommés *babakalas* ou *sesabatas*. Les officiers sont payés par des concessions de terres. Les troupes sont nourries aux dépens des districts où elles résident, et en pays ennemi, elles ne subsistent que par le pillage. Au reste, le soursouan actuel ne peut plus entretenir d'autre armée qu'une garde de mille hommes ; les Européens fournissent ensuite tout ce qui, au delà de ce nombre, est nécessaire pour maintenir la tranquillité du pays.

Les armées javanaises sont principalement composées d'infanterie, mais les officiers voyagent toujours à cheval : lorsque la cavalerie est nécessaire, chaque district fournit son contingent ; chaque village a aussi un petit arsenal de lances et d'armes nécessaires pour armer les soldats qu'il doit fournir.

Leurs principales armes sont des kris, ou de longs poignards qui ressemblent à nos couteaux de chasse, des lances, des arcs, des flèches, des frondes, et des boucliers ronds.

Les Javanais depuis longtemps connaissent les armes à feu. Ils fabriquent de la poudre, mais en petite quantité ; ils ont des fonderies de canons à *Youddiakerta* et à *Grisik* : dans cette dernière ville c'est même une branche d'industrie considérable. Ils se procurent des fusils et des pistolets par la voie du commerce, et presque tous ceux qu'ils possèdent sont de manufactures Européennes.

Les Javanais ont beaucoup perdu de leur antique valeur ; ils sont physiquement plus faibles que les *Malais* proprement dits, ils sont aussi moins courageux. Dans les combats il leur arrive cependant souvent, lorsqu'ils sont exaltés, de se précipiter sur l'ennemi sans aucune crainte de la mort, et de terminer à vaincre ou à périr ; c'est ce qu'ils appellent courir un *amok*, parce que cette manière de se battre ressemble à cette folie frénétique si dangereuse dont on connaît les effets : dans ces occasions ils ne manquent pas de prendre de l'opium avant la bataille, pour augmenter leur exaspération.

Comme tous les agents du gouvernement depuis le premier ministre jusqu'aux mous-

(317) Raffles, t. I, p. 286.

(318) Raffles, t. I, p. 355.

(319) Raffles, t. I, p. 277.

(320) Raffles, t. I, p. 280.

es serviteurs, sont payés par des concessions de terres révocables à volonté, il n'y a de revenus publics, ni trésor public. Lorsqu'on entreprend une route ou un grand ouvrage pour l'utilité générale, chaque village fournit le contingent d'hommes et de matériaux qui lui est demandé. Ainsi que dans le système féodal, auquel l'organisation de la société parmi les *Javanais* ressemble beaucoup, chaque chef a droit d'exiger des villages qui lui sont subordonnés, des provisions et des logements lorsqu'il voyage, et des présents quand il y a un mariage ou des naissances dans sa famille. Il existe bien aussi plusieurs sortes de taxes d'argent, mais elles ont été introduites récemment, et sont étrangères aux principes de gouvernement et d'administration en vigueur parmi les *Javanais*. Maintenant il est facile de voir que le cultivateur à Java est assailli sous le poids des charges publiques, des redevances féodales, des corvées de cette nature, et des taxes pécuniaires qui ont été imposées par le génie fiscal des Européens.

Les *Javanais* témoignent, par des démonstrations serviles, leur respect envers leurs supérieurs. Quand un chef paraît en public, ceux qui sont d'un rang inférieur s'assistent sur leurs talons, et restent dans cette posture jusqu'à ce qu'il soit passé. La même coutume a lieu dans l'intérieur des maisons. En Europe, quand un grand paraît, tout le monde se lève en témoignage de respect; à Java, au contraire, tout le monde s'accroupit et reste ainsi jusqu'à ce qu'il soit parti; d'où qu'on nomme *dodoken* Javanais (321). Une femme n'approche son père ou son souverain sans joindre les mains en les élevant dessus de la tête, et, dans les occasions solennelles, on baise le genou ou la plante du pied de son supérieur.

Les cultivateurs javanais ne gardent pas longtemps les terres qu'ils cultivent, et ne les transmettent pas à leurs héritiers ou à leurs enfants, mais ils en changent au contraire quelquefois tous les ans. Ceux qui sont chargés de percevoir les redevances des terres, ne sont pas non plus toujours attachés aux mêmes districts, et ne transmettent pas leurs charges en héritage. Les terres ou les fonctionnaires publics auxquels on a attribué des terres pour payer leurs fonctions, ne les conservent que pendant la durée de leurs fonctions; de sorte que cette instabilité, dans l'état de possession de celui qui cultive et de celui qui reçoit la rente, ne laisse pas malheureusement, comme dans l'Indoustan, d'incertitude sur la nature des propriétés : dans cette dernière contrée, on a douté quel était le véritable propriétaire, ou du *ryot* ou cultivateur qui, sans pouvoir aliéner les terres qu'il cultive, n'est pas troublé dans sa possession, et transmet ses enfants par héritage les champs qu'il reçoit de ses ancêtres, tant qu'il paye exac-

tement la redevance qui en est due au *zemindar*; ou bien du *zemindar* qui jouit de même toujours des revenus attachés aux terres dont il a hérité, et qu'il léguera à ses enfants, tant qu'il paye à son souverain la rétribution qui lui revient; ou enfin du souverain qui, en cas de négligence et de désobéissance, peut les déposséder. A Java le souverain est incontestablement le seul et unique propriétaire, et il dispose de toutes les terres selon son bon plaisir. En un mot, sauf les exceptions qui ont lieu dans quelques cantons montagneux de *Sonda*, la possession, quelle que soit sa durée dans la même personne ou dans la même famille, ne fait point titre.

La nature des terres modifie cependant les droits qu'acquiert sur elles le cultivateur. Il sait qu'il n'a aucun autre droit sur les *sawahs* ou champs de riz ordinaire qu'on lui a donnés à cultiver, que celui de la récolte de l'année, déduction faite des redevances dont on a chargé ces terres à exploiter. Il sait que l'année suivante il cultivera d'autres champs, et que celui qu'il cultive sera donné à d'autres cultivateurs. Mais si, dans la distribution annuelle, on ne lui en donnait point à cultiver, il émigrerait et irait chercher des terres ailleurs. Si au contraire le cultivateur défriche un de ces terrains nommés *gagas*, pleins d'arbres et de broussailles, pour y planter le riz sec, alors il réunit, du moins pour l'année, les droits du souverain, du receveur et du cultivateur, et il récolte sans payer aucune redevance. Enfin la troisième sorte de propriété est celle des arbres à fruits : chaque cultivateur se considère propriétaire de ceux qu'il a plantés, et si un chef voulait attenter à ce droit, le village qu'il aurait ainsi opprimé serait bientôt abandonné (322). La redevance due par les cultivateurs dans les *sawahs* est au plus de moitié du produit, et dans les mauvaises terres seulement du quart : dans les *tegals* ou hautes terres, elle est au plus d'un tiers, et quelquefois moins d'un cinquième.

§ 3. — DE L'AGRICULTURE, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE DES JAVANAIS.

Les *Javanais* sont essentiellement cultivateurs, et les produits de l'agriculture, à Java, sont aussi féconds que variés. La proportion du nombre des cultivateurs à ceux qui s'adonnent à d'autres professions, est en général de quatre à un, c'est-à-dire qu'on compte trois et demi ou quatre cultivateurs pour un seul homme employé dans le commerce, les manufactures ou toute autre occupation. En Angleterre la proportion est inverse, et on y compte deux et demi ou trois commerçants, manufacturiers ou autres pour un seul cultivateur. Le riz est le principal objet de culture; on en tire pour *Sumatra*, *Malakka*, *Bornéo*, *Célèbes*. et les

(321) R. Mes, t. I, p. 310.

(322) R. Mes, t. I, p. 143.

Moluques, une quantité considérable. On laboure avec la charrue, traînée ordinairement par des buffles; elle est simple et supérieure cependant à celle du Bengale; elle est toujours en bois de tek, le joug seulement est de bambou.

Telle est la fertilité du sol de Java (323), que certains champs, après avoir produit deux et quelquefois trois récoltes dans l'année, n'ont pas même besoin d'être changés de culture. Le cultivateur de Java se procure facilement toutes les nécessités de la vie, et par cette raison, satisfait de ce qu'il possède, il est paresseux et indolent. Le riz est sa principale nourriture comme celle de tous les habitants, à quelque classe qu'ils appartiennent. On calcule qu'un homme peut facilement gagner par jour quatre ou cinq katis de riz, et le kati, qui passe une livre un quart, poids anglais, suffit dans ces contrées pour la nourriture d'un adulte. Le travail des femmes rapporte autant, et est estimé à un prix aussi haut que celui des hommes: ainsi un père et une mère, avec le secours seul de leurs bras, peuvent nourrir huit ou dix personnes, et rarement une famille à Java excède la moitié de ce nombre. La moitié de ce que gagne un père de famille cultivateur, peut donc être employé en instruments d'agriculture, en logement, en mobiliers, en habillements, et en tout ce qui peut augmenter les commodités de la vie (324). Le prix du riz, comme celui du blé en Europe, est d'une grande importance à Java. On y élève quelques brebis et quelques chèvres, mais en petite quantité; quant aux chevaux, on ne s'en sert que dans les villes, ou pour le transport des denrées, mais ils ne sont point employés à l'agriculture. Les vaches à Java, comme dans tout le reste de l'*archipel d'Orient*, ne donnent que peu de lait.

Le maïs (*zea maiz*) est, après le riz, la plante la plus nourrissante et la plus généralement cultivée; elle vient dans toutes sortes de terrains, et non moins bien à Java qu'en Amérique, où M. de Humboldt dit qu'elle rend cent cinquante pour un.

Les *Javanais* sous le rapport des manufactures et du commerce, sont moins avancés que sous celui de l'agriculture; leur industrie, assez ingénieuse mais peu active, s'étend peu au delà de leurs besoins (325).

Cependant ils fabriquent, avec des pierres bazaltiques décomposées, des briques d'une grande dureté pour la construction de leurs maisons; mais soit paresse, soit toute autre cause, ils ne taillent point la pierre; les Chinois sont presque les seuls à Java qui soient habiles à ce métier. Les grands édifices en ruines, et la multitude de statues que l'on voit dans différentes parties de l'île, prou-

vent que, sous ce rapport, les *Javanais* sont dégénérés, et n'ont point autant d'industrie que leurs ancêtres. Il y a cependant, près de *Gresik*, une sorte de pierre très-blanche et très-tendre, qui se durcit à l'air, qu'on sort de la carrière ils taillent et façonnent pour en faire des tombeaux, et sur laquelle ils gravent des inscriptions avec netteté, et exactitude.

Les *Javanais* déploient beaucoup d'habileté dans la construction des toits de leurs maisons, et dans celle de leurs nattes. Les nattes que l'on fabrique avec l'herbe nommée *mendong*, et surtout celles qu'on nomme *klaso-psantren*, du lieu où elles se font, sont d'une finesse extrême, et forment, chez les grands et les riches, un des principaux objets de luxe (326).

Nous avons déjà dit que les *Javanais* fabriquent eux-mêmes leurs armes, et il est certain que depuis un temps immémorial, non-seulement les habitants de Java, mais tous ceux de l'*archipel d'Orient* savent fabriquer le fer. La profession de forgeron est ancienne et très-honorée parmi eux; elle tient encore actuellement un des premiers rangs dans l'opinion publique; et un *pandi* ou ouvrier en fer gagne quelquefois jusqu'à une roupie par jour (327). Les soufflets dont ils se servent sont exactement pareils à ceux de *Madjindanao*, et de *Madagascar* (328). Selon la description qu'en donne Dampier, ce sont des troncs d'arbres creusés, qui forment de gros cylindres en bois, de trois pieds de long, qu'on lève à un bout pour y adapter un tuyau, et d'où l'on chasse l'air par ce tuyau au moyen de gros bouchons de plumes très-fines qui s'adaptent à l'autre bout du cylindre.

Les *Javanais* fabriquent aussi très-bien le cuivre; ils en font des marmites, des pots et des ustensiles de toutes sortes. De même que les autres habitants de l'*archipel d'Orient*, ils travaillent aussi, avec une grande perfection, l'or et l'argent, mais sous ce rapport cependant ils sont inférieurs à leurs voisins les *Sumatriens*. Il y a, dans toutes les grandes villes, des lapidaires qui taillent et polissent le diamant et les autres pierres précieuses. Les *Javanais* travaillent le bois avec une habileté remarquable; ils sont bons charpentiers, et encore meilleurs ébénistes; ce sont eux qui font tous les meubles dont les Européens se servent dans les différentes îles de l'*archipel d'Orient*, et ils construisent des voitures conformes aux modèles qui leur sont apportés d'Europe. Les *Javanais* font aussi très-bien des bateaux et des vaisseaux de petites dimensions; les grands bâtiments ont toujours été entrepris pour le compte des Européens.

(323) M. Marsden dit qu'à Sumatra, où le sol est cependant considéré comme moins fertile qu'à Java, le riz donne de cent à cent vingt pour un. Voyez son ouvrage, t. 1, p. 95. Et cependant M. Raffles (t. 1, p. 107) dit qu'à Java le riz donne de trente à cinquante pour un. Il faut qu'il y ait erreur.

(324) Raffles, t. 1, p. 109.

(325) Raffles, t. 1, p. 165.

(326) Raffles, t. 1, p. 167.

(327) Raffles, t. 1, p. 173.

(328) Marsden's *Sumatra*, p. 181. — Sonner: vol. II, p. 60. — Raffles, t. 1, p. 173.

t sous leur direction. Les meilleurs constructeurs sont les habitants de *Rembang* et ceux de *Gresik*.

Les *Javanais* font leur papier avec l'écorce mûrie à papier (*morus papyrifera*) : la sève de cet arbre et la fabrication du papier n'ont lieu que dans certains districts particuliers, et c'est une des principales occupations des prêtres, qui fondent la plus grande partie de leurs revenus sur ce monopole (329).

Le commerce de *Java* n'est plus aussi considérable que dans les temps florissants de l'empire des *Javanais*. Cependant la facilité des communications, soit par eau, soit par terre, rend le commerce intérieur très-actif. Il y a des bazars ou des marchés publics (*pekan*) qui se tiennent régulièrement une ou deux fois la semaine (330). On y construit des toits qui garantissent des rayons du soleil. Ces marchés sont ordinairement remplis de femmes qui sont chargées de transporter les marchandises. Les *Chinois* qui ont de gros capitaux sont ceux qui font les achats les plus considérables. Ce sont aussi eux, ainsi que les *Arabes* et les *Indiens*, qui transportent le long des côtes, dans les îles voisines, et sur la presqu'île de *Malacca*, les denrées de l'intérieur. Il est à remarquer que les *Javanais* ont une aversion marquée pour la mer.

II. — MŒURS ET USAGES DES JAVANAIS.

La salubrité du climat de l'île de *Java*, et la fertilité de son sol, y favorise les mariages. La durée de la vie n'y est pas beaucoup plus courte que dans les meilleurs climats d'Europe : un grand nombre d'individus des deux sexes atteignent l'âge de quatre-vingt et de quatre-vingts ans, et quelques-uns vivent même jusqu'à cent ans et au-delà. Les hommes se marient à seize ans, et les femmes à treize. Il est rare de voir un homme célibataire à l'âge de vingt ans, et plus extraordinaire encore de rencontrer une femme âgée qui soit restée fille. Aucune loi, aucune institution religieuse ne prescrit le célibat, et les prêtres ne s'y conforment pas plus que les autres. Les femmes, à *Java*, produisent jusqu'à un âge avancé, et sont assez prolifiques. L'éducation des enfants, leur nourriture et leur entretien, ne coûtent presque rien ; et le cultivateur, auquel ils ne sont point attachés, ne redoute pas d'en augmenter le nombre. Cependant les familles se réduisent généralement à quatre ou cinq individus, en comptant le père et la mère (331-32) : la raison en est que les jeunes gens abandonnent de bonne heure la maison paternelle pour former d'autres familles, et qu'il meurt aussi beaucoup d'enfants par les maladies, et surtout par la petite vérole, mais jamais, pendant, par suite d'abandon et de négligence. Les femmes de toutes les classes, à l'exception de celles des chefs, nourrissent

leurs enfants. Comme le travail des femmes rapporte autant que celui des hommes, les filles sont élevées avec le même soin, et vues avec autant de tendresse que les garçons. Les dissolutions de mariage sont fréquentes, et ont lieu pour le moindre prétexte ; mais elles n'entraînent pas l'abandon des enfants, qui sont plutôt considérés comme une richesse que comme une charge. Les époux, tant qu'ils restent unis, se gardent une fidélité mutuelle. Les liens du mariage ne sont donc point relâchés, mais ils peuvent se dénouer facilement. Il en résulte que, quoique la sévérité des principes moraux n'apporte pas de grands obstacles à un commerce illicite entre les deux sexes, la prostitution est rare à *Java*, et on n'en voit guère d'exemples que dans les grandes capitales. Par la même raison la polygamie, quoique permise à *Java* par les lois et la religion, semble en quelque sorte y être inconnue. La facilité que l'on a de changer de femme empêche que l'on ait le désir d'en posséder plusieurs à la fois. L'usage permet cependant aux chefs d'avoir deux femmes, et aux souverains d'en avoir quatre. Les chefs ont aussi ordinairement jusqu'à trois ou quatre concubines, et le souverain jusqu'à huit à dix : mais ces exemples sont considérés comme des privilèges attachés au rang, et n'ont aucune influence sur la masse générale du peuple (333).

Non-seulement le cultivateur *javanais* se procure facilement ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille ; mais il a peu de dépense à faire pour son habitation : la chaumière d'un paysan à *Java* coûte de deux à quatre roupies, ou de six à douze francs. La plupart sont construites de niveau avec le terrain, et diffèrent, sous ce rapport, des habitations des natifs des autres îles de l'archipel d'Orient : les murs sont en bambous aplatis ou réunis ensemble par un ciment ; les séparations, quand il en existe, sont aussi en bambous, et le toit est en feuilles de palmier-nipa ou autre. La forme et la dimension de ces chaumières varient selon les besoins et les lieux. Il n'y a point de fenêtres, et on ne reçoit le jour que par la porte, ce qui a peu d'inconvénient dans un pays où tout se fait en plein air. D'ailleurs les toits sont projetés en avant de la façade, de manière à donner de l'ombre à un portique ouvert, ou à un *viranda* qui forme, ainsi que dans l'Indoustan, la façade de toutes les maisons. C'est là que les femmes se tiennent tout le jour, lorsqu'elles filent ou cardent le coton, ou qu'elles sont employées à quelque occupation sédentaire. L'habitation d'un poupan se nomme *oumah limasan* ; celle d'un chef inférieur *tchéblouk* ou *oumah djoglo* ; on distingue ces dernières parce qu'elles ont huit toits, quatre principaux et quatre secondaires. Elles coûtent environ huit piastres ou quarante francs à construire. L'habitation d'un

329. Raffles, t. I, p. 175.

330. Raffles, t. I, p. 199.

(331-32) Raffles, t. I, p. 70.

(333) Raffles, t. I, p. 73.

chef supérieur qu'on nomme *oumah tum-pang*, coûte de cinquante à soixante piastres, ou environ trois cents francs; elle ne se distingue de celles des chefs inférieurs que par la grandeur et par les supports et les poutres qui sont en bois. Les maisons en brique (*oumah dgidong*) sont construites par des *Chinois*, dont on distingue par cette raison très-facilement les *kampongs* ou villages. Quelquefois, mais rarement, les *Javanais* habitent aussi ces sortes de maisons.

Les paysans *javanais* ne construisent jamais de chaumières isolées, mais ils les réunissent et forment un village plus ou moins grand. Cependant chacun d'eux a soin d'entourer son habitation d'un terrain suffisamment grand pour fournir aux besoins de sa famille. Il y fait des plantations qui deviennent sa propriété, et il y cultive des légumes de toutes sortes. Ainsi, chaque chaumière se trouve cachée et enveloppée par les arbres et les arbrisseaux qui la couvrent de leur ombrage, et qui la protègent contre les brûlantes ardeurs du soleil des tropiques. Les plus nombreux villages ne présentent aux regards qu'un frais bocage où on n'aperçoit pas une seule maison. Ces bocages, parsemés çà et là dans de vastes plaines ou sur les flancs des montagnes, y composent toute l'année des aspects variés et enchanteurs; et dans la saison où tout le pays est inondé pour la culture du riz, ils semblent autant d'îles verdoyantes qui s'élèvent du sein des eaux; plus tard ils assourissent leur verdure sombre au vert pâle des feuilles de riz et des autres plantes herbacées qui recouvrent le sol; et lorsque les grains ont acquis leur dernier degré de maturité, et qu'avec un luxe de végétation, inconnu en Europe, ils semblent revêtir la terre d'un vêtement doré qu'agite le souffle du zéphir, ces villages contrastent alors d'une manière délicieuse par leurs dômes de feuillage, avec les brillantes couleurs des champs qui annoncent une moisson riche et abondante.

Les grandes villes sont formées sur le même plan que les villages; chacune d'elles y est de même entourée de jardins et de vergers; et *Soura-kerta*, la capitale des natifs, qui renferme plus de cent mille âmes, doit plutôt être considérée comme une réunion de grands villages que comme une capitale, dans le sens que les Européens attachent à ce mot. Cependant les routes ou les rues qui croisent les principales villes ou les grands villages dans toutes les directions, sont larges, bien alignées, très-régulières et très-propres (334). Les palais des souverains, qu'on nomme *kratons*, sont entourés de fossés et de murs qui servent de remparts, et qui sont garnis de canons. Le mur qui entoure le *kraton* de *Youdgia-kerta*, n'a pas moins de trois milles de circonfé-

rence. Devant l'entrée principale de chaque *kraton*, est une espèce de piedestal qu'on nomme *setingel*; c'est là que se fait l'inauguration du souverain; il monte aussi sur ce piedestal toutes les fois qu'il veut se faire voir au public. Au devant du *setingel* on plante toujours deux *waringen* ou bananiers arbres qui, de temps immémorial, sont considérés à *Java* comme les emblèmes de souveraineté (335).

L'ameublement des *Javanais* se réduit à un petit nombre d'articles. Leurs lits, comme ceux des *Sumatriens*, consistent en une natte avec plusieurs coussins ou oreilles recouverts d'une étoffe colorée, qui est simplement superposée comme une courte pointe. Ils n'ont ni tables ni chaises. Les mets se servent sur de grands bassins en cuivre ou de bois, dans des plats de porcelaine ou de cuivre; les convives prennent les morceaux avec le pouce et un des doigts et ils les jettent dans leurs bouches: ils servent de cuillers pour les mets liquides et n'usent presque jamais de couteaux ni de fourchettes. Dans les districts occupés par les Hollandais, les chefs ont adopté le ton et les habitudes d'Europe, et ont des tapis, des miroirs, des chaises, des tables et tous les meubles et ustensiles en usage parmi les Européens.

Les *Javanais* ont un goût très-prononcé pour les illuminations; les jours de fête ils ornent le devant de leurs maisons de guirlandes, de festons et de couronnes faites avec diverses fleurs, et les jeunes pousses des cocotiers et des bambous, disposées avec beaucoup de goût. Ils aiment assez la rure, et cherchent quelquefois à imiter l'habillement des Européens, qui, adoptés seulement en partie, et mêlés avec le leur, ont posé un accoutrement grotesque. Mais les hommes de tous les rangs se plaisent à porter l'étoffe qu'a tissée leur femme, leur fille, et en font avec orgueil remarquer la beauté. La pièce principale de l'habillement des *Javanais* et de tous les habitants de l'*archipel d'Orient*, est le *sarong* sorte de manteau formé d'une pièce d'étoffe en partie colorée, de six à huit pieds long sur trois ou quatre pieds de large, et qui se ferme aux deux bouts, et qui ressemble à un grand sac sans fond. On l'a comparé à raison au *plaid* des montagnards écossais. Les *Malais* jettent ce *sarong* sur leurs épaules, ou se l'attachent autour des hanches avec une ceinture, de manière à le laisser pendre jusqu'aux chevilles, et dans cet état il forme une espèce de jupe qui enveloppe les cuisses et les jambes. Les *Javanais*, au lieu du *sarong*, se servent du *djarit* (336) qui n'en diffère que parce qu'il est composé d'une étoffe cousue aux deux bouts (337). Les jours de présentation, au lieu du *djarit*, ils portent le *dodot* qui est en coton ou en soie,

(334) R. Mes., t. I, p. 80-83.

(335) R. Mes., t. I, p. 24.

(336) Les *Malais* nomment ce vêtement *kain-pand*

jang ou *kain-lepas*.

(337) R. Mes., t. I, p. 87.

emblable au *djarit*, mais beaucoup plus ample, et qui se drape avec plus de grâce, et paraît plus riche et plus étoffé. Les *Javanais* de la classe inférieure portent des espèces de caleçons courts, et d'étoffe grossière, et un *djarit* attaché à l'entour des hanches, qui ne descend que jusqu'à mi-membre, et ressemble à un jupon court. Ils portent aussi une sorte de veste nommée *kalambi*, à manches courtes et qui ne va que jusqu'au coude. Le *kalambi* est souvent blanc, mais plus fréquemment d'un bleu ble, avec des raies bleues plus foncées. Sur la tête est un mouchoir (*ikat*) qu'on ploie de différentes manières, mais ils se couvrent souvent d'un chapeau de feuilles de bambou, dont les larges bords les garantissent du soleil ou de la pluie. A leur ceinture est attaché le mouchoir; ils y suspendent aussi un petit sac qui contient le tabac et le *siri*. Le kris ou poignard qui est porté par toutes les classes complète leur habillement. A l'usage du journalier, il faut ajouter encore un large couteau ou une hache, selon le métier qu'il exerce. Les femmes portent de même le *Djarit* attaché à l'entour des hanches; il descend toujours jusqu'au bas des jambes de même qu'une veste courte ou un jupon, mais il n'est jamais employé comme celui des hommes; il est orné avec une ceinture qu'on nomme *ou-lu*. Elles ont en outre une espèce de corset nommé *kembang*, qui entoure le corps, s'étend jusqu'au-dessus du sein, passe sous les bras, et descend jusqu'à la ceinture. Elles ont aussi communément une robe de chambre, presque toujours de couleur bleue, qu'on nomme *kalambi* comme la veste des hommes, et qui descend jusqu'aux genoux, et garnie de longues manches qu'on boutonne sur les poignets. Les femmes ne mettent point de mouchoirs sur leurs têtes, mais elles y forment, par leurs cheveux, un diadème orné de larges agrafes ou épingle en cuivre ou en buffle, matières qu'elles emploient aussi pour pendants d'oreille. Les *Javanais* des deux sexes portent des bagues à leurs doigts, cet usage est général même parmi les classes inférieures. La valeur d'un habillement complet tel que nous venons de le décrire, est d'environ cinquante piastres ou quinze francs pour les hommes, et de six ou dix-huit francs pour les femmes.

Les enfants du peuple vont tout nus jusqu'à l'âge de quinze à dix-huit mois; au-delà de six à sept ans; mais ceux des personnes riches portent un *djarit* et une ceinture.

Les hommes des classes supérieures ont un *djarit* très-ample qui descend jusqu'à la cheville du pied, et qui est employé de la même manière à ce que la jambe se découvre en marchant. Leur ceinture, qu'on nomme *sabouk*, est généralement en soie. Dans l'intérieur de leurs maisons ils se

vêtissent d'une sorte de robe de chambre courte qui descend jusqu'aux genoux; mais en public ils portent une grande veste en soie ou en velours, souvent galonnée et ornée de boutons en filigrane. Sous cette veste qu'on nomme *sikapan*, est un gilet d'étoffe blanche avec un seul rang de boutons en filigrane, qui est boutonné entièrement et jusqu'au col ainsi qu'une chemise. Au soleil ils mettent sur leur tête le *toudong*, qui ressemble à un grand chapeau de jockey. Dans les parties ouest de l'île, les chefs ordinaires portent, au lieu du *toudong*, un grand chapeau à large bord comme celui de nos marins, fait avec des bambous peints de diverses couleurs, et verni pour être impénétrable à la pluie; il est noué sous le menton comme les chapeaux des gens du peuple. Le costume des femmes des classes supérieures ne diffère de celles du commun que par la beauté des étoffes, et par les pierres précieuses et les ornements qu'elles y ajoutent; l'un et l'autre sexe, dans les classes aisées, portent dans la maison des sandales, des souliers et des pantoufles. Les régents et les autres chefs supérieurs, lorsqu'ils sont en voyage, ajoutent à l'habillement javanais des pantalons étroits de nankin, ou d'autre étoffe avec des bottes et des éperons, à l'imitation des Européens.

La valeur d'un habillement complet dans les classes supérieures, varie selon la fortune, mais celle d'un chef ordinaire ou de sa femme est de trois cents à quatre cent francs, en y comprenant la boîte *siri* ou à bétel. Les deux sexes laissent croître leurs cheveux, et les attachent en nœuds sur le sommet de la tête. Cependant c'est une marque de respect de les laisser tomber en présence de ses supérieurs, et les chefs les laissent ordinairement flotter en boucles sur leur cou, leurs épaules et derrière le dos. Les *Javanais* diffèrent, sous ce rapport, des *Malais* et des *Boudgis*, qui coupent leurs cheveux, et les portent courts. Les hommes comme les femmes, chez les *Javanais*, se parfument la tête d'huiles odoriférantes; et dans les maisons des grands on embaume l'air en brûlant du benjoin et diverses gommes aromatiques.

Les prêtres sont ordinairement vêtus en blanc, et portent un turban à la manière des Arabes (338).

Indépendamment des habillements ordinaires que nous venons de décrire, il y a deux costumes particuliers qui en diffèrent essentiellement, c'est le costume de guerre et celui de cour. Le premier consiste en un *tchilana* ou pantalon boutonné depuis la hanche jusqu'à la cheville; en un *katok* ou cotte en soie ou en coton coloré, qui descend jusqu'au-dessous du genou, et en une *amban*, sorte de ceinture ou de sangle en soie ou en coton, qu'on roule sept à huit fois autour du corps; par-dessus on revêt une veste sans boutons, nommée *sanglang*, qui est re-

couverte par le *kotang* ou la veste ordinaire, boutonnée depuis le haut jusqu'en bas ; tous ces vêtements sont encore recouverts par le *sikapan* ou la jaquette. La tête est couverte d'un *toudong*, et les pieds ont des sandales ou des souliers. L'épée est attachée à un baudrier, et suspendue au côté gauche. Trois kris, un de chaque côté et un en arrière, sont passés dans la ceinture. Le plus précieux de tous, celui qu'ils ont reçu en mariage, ou qui leur a été transmis par leurs ancêtres, est placé à gauche.

Dans le grand costume de cour, les épaules, les bras, et tout le corps enfin jusqu'aux hanches, est entièrement nu. Le *tchelana* ou le pantalon, le *djarit* ou le *dodot* qui descend des hanches jusqu'aux talons, et le chapeau qui couvre la tête, sont les seuls vêtements. La *Sabouck* ou la ceinture est en galon, avec des franges pendantes aux deux bouts. On ne doit avoir qu'un seul kris qui se place à droite ; à gauche on porte une sorte de serpe nommée *widdung* et un petit couteau, qui indiquent que l'on est prêt à exécuter les ordres de son souverain, et à couper les branches des arbres et les herbes qui pourraient le gêner dans sa marche. La tête doit être couverte d'un chapeau nommé *koulouk*, fait d'une étoffe blanche ou bleue pâle, très-empesée : dans les occasions moins solennelles, les chefs portent de préférence ce chapeau en velours noir, orné en or et avec un bouton en diamant. La partie du corps qui est à nu, est ordinairement frottée de poudre blanche ou jaune. Le souverain lui-même est habillé de la même manière les jours de cérémonie, et son corps et ses bras sont couverts d'une poudre d'un jaune brillant. Les femmes qui l'approchent, indépendamment des diamants et des fleurs qui ornent leurs cheveux, doivent avoir une ceinture en soie jaune, dont les deux extrémités, teintes en rouge, pendent le long de chaque hanche jusqu'à terre. Depuis la perte de la *makota* ou couronne d'or de *Madjapahit*, le sous-souveau et le sultan ont un chapeau ou un bonnet de velours, et tous les deux portent des culottes, des bas et des boucles, à l'imitation des Européens (339).

Les rangs se distinguent par la manière dont on porte le kris, mais surtout par les couleurs du *payong* ou parasol. Le souverain seul peut porter un *payong* doré. Les *payongs* de la reine et de la famille royale sont jaunes ; ceux de la famille de la reine, et des enfants du souverain avec ses concubines, sont blancs. Ceux des *bopatis* ou *toumongongs* sont verts, avec des bords et une monture dorés ; ceux des *andjibais*, des *rouggas*, des *mantris*, sont rouges ; et ceux des chefs de village et des officiers inférieurs sont bleus (340).

Les *Javanais* des deux sexes se noircissent les dents comme tous les habitants de

l'archipel d'Orient, qui, passé l'âge de neuf ans, considèrent comme une chose honteuse d'avoir des dents blanches ainsi que des chiens ; mais ils ne les dorent pas comme les *Sumatriens*, et depuis l'introduction de l'islamisme, ils ont cessé de s'allonger le lobe des oreilles comme on le fait à *Bali* et ailleurs ; usage antique, ainsi que le prouvent les statues du dieu *Boudha* (341).

Les gens du peuple se baignent une fois par jour ; ceux des classes supérieures deux ou trois fois. Les *Javanais* ne se frottent pas le corps de graisse comme certains habitants de l'Indoustan (342).

Les *Javanais* se conforment aux préceptes de la religion mahométane, et s'abstiennent de la chair de porc, et de toute boisson enivrante. Quelques-uns, par un reste de superstitions attachées à leur ancienne religion, ne mangent point de la chair de bœuf ou de vache, mais ceux-là sont en petit nombre. La chair de ces animaux et celle des buffles, des daims, des chèvres, est mise en vente dans tous les marchés, avec les tortues, les volailles et tous les autres objets de consommation. Le peuple aime beaucoup la chair de cheval, mais il est défendu de tuer cet utile animal pour le manger, à moins qu'il ne soit blessé ou malade.

La chair de daim séchée et fumée, et connue sous le nom de *dinding*, est un mets très-recherché par tous les habitants de l'archipel d'Orient, mais particulièrement par les *Javanais*. Ils n'ont aucun goût pour le lait ni pour aucune des préparations faites avec cette substance. A la vérité leurs rations n'en donnent qu'une très-petite quantité ; mais outre cela, ils ne l'aiment pas, et ne cherchent pas à s'en procurer. La même répugnance existe au Tonkin et dans l'Annam, dont les colonies ont certainement contribué à peupler l'île de Java (343). Les *Javanais* font diverses espèces de pâtisseries et de confitures. Ils aiment que leurs mets soient agréables aux yeux comme au goût, et ils les colorent de différentes manières : ils teignent en rouge les œufs durs comme en France, et pour varier ils altèrent la blancheur du riz par des préparations qui lui donnent une couleur jaune ou brune. Ils ne sont pas aussi frugals que les Indous ni aussi gourmands que les Chinois. Comme les ressources que leur offre la fertilité de leur sol sont encore accrues par leur activité agricole, ils craignent peu la famine, ils se plaisent à partager leurs repas avec ceux qu'ils ont occasion d'inviter ; ils exercent alors l'hospitalité avec beaucoup de générosité. Ils mangent par terre sur des nattes. L'exemple des Européens même ne peut rendre que très-rare, parmi les *Javanais*, le goût du vin et des liqueurs fortes ; l'eau est leur unique boisson, et dans les hautes classes on la fait bouillir avant de s'en servir, ou le plus souvent on la boit chaude.

(339) R. Mes., t. I, p. 92.

(340) Raffles, t. I, p. 312.

(341) R. Mes., t. I, p. 96.

(342) R. Mes., t. I, p. 343.

(343) La Bis-sachère. — Statistique du Tonkin, vol. I, p. 126.

Quelques-uns l'aromatisent avec de la cannelle et d'autres épices. Tous ceux qui peuvent se procurer du thé en prennent plusieurs fois dans la journée. Les *Chinois* font deux sortes de liqueurs fermentées avec le riz. A *Soura-Kerta* on fabrique une espèce de bière nommée *pari*, dont le goût est assez agréable, mais qui ne peut se conserver. Les *Javanais* font deux repas par jour; ils dînent avant midi, et c'est là leur principal repas: ils soupent entre sept et huit heures du soir. Quelquefois ils prennent une collation le matin, particulièrement quand ils sortent de bonne heure, c'est ce qu'on appelle *sarap*; mais ils ne font point du dîner un repas régulier. Il y a dans les rues ou sur les bords des routes des boutiques nommées *warong*, où l'on vend du café, des gâteaux, du riz, pour ceux qui ont besoin de manger dans l'intervalle des repas.

Dans toutes les classes on mâche la feuille de bétel, la noix d'arek, le gambir ou le bac (344). L'usage de l'opium n'est malheureusement que trop universel, et il est encouragé par l'avarice des Européens. On avale cette drogue ou on la fume. Dans le premier cas on la fait bouillir avec des feuilles de tabac ou autres, jusqu'à ce qu'elle soit dans un état glutineux et liquide; cette préparation se nomme *madak*. Le *ichandou* que l'on fume est l'opium bouilli sans aucun mélange d'aucune autre substance jusqu'à l'état de dessiccation. On en use de l'opium avec modération, produit une ivresse légère, agréable, qui efface le souvenir des peines, et porte dans l'esprit les sens un engourdissement voluptueux. Mais si on le prend à grande dose, elle va jusqu'à la fureur ceux que pourvoient des idées de haine ou de vengeance. Et d'ailleurs, de quelque manière qu'on tempère l'usage, un poison lent qui détruit les facultés de l'âme, et affaiblit celles du corps. L'habitude de l'opium est d'autant plus dangereuse que lorsqu'on l'a contractée, on n'a plus la force de l'abandonner. Il satisfait ce besoin impérieux, l'homme néglige sa femme, ses enfants, et néglige le travail nécessaire à sa propre subsistance: afin d'obvier à la pauvreté qui est la suite de son oisiveté, il ne respectera ni la propriété ni la vie de son semblable; les remords et les inquiétudes qui résultent de son inconduite et de ses crimes, il les étouffe ou les efface par de grandes doses d'opium: c'est ainsi que, avant toujours un remède au mal dans l'usage du mal même, il s'y enfonce davantage, et devient enfin un animal féroce et insatiable, qui donne la mort sans motif, et il faut tuer sans hésiter dès que la fureur le saisit. Aussi ceux qui, chez les *Javanais*, tombent avec excès à l'usage de l'opium sont méprisés: les princes, les régents, les

chefs, tous ceux qui aspirent à la considération publique, s'en abstiennent. Chez ce peuple naturellement frugal, les Européens parviendraient facilement à éteindre la pernicieuse habitude de cette drogue, s'ils ne préféraient un vil gain au bien de l'humanité.

Quand une femme est enceinte, on fait part de l'événement à ses plus proches parents dans le troisième mois de la grossesse, et on leur envoie en même temps en présent du riz jaune, des huiles odoriférantes et des bougies; à quoi les plus riches ajoutent des draps, de l'or, de l'argent, des coupes en cuivre, et des aiguilles de ce métal ou en acier. On donne ensuite après sept mois de grossesse, à tous les amis et parents, une fête où le riz jaune domine toujours. La femme enceinte doit après se laver le corps avec le lait d'une noix de coco verte, sur la surface de laquelle on a sculpté deux belles figures, une de chaque sexe, qui sont sensées représenter toutes les perfections corporelles dont l'imagination de la mère doit être frappée, pour que l'enfant qui naîtra en conserve les traits. La noix est ouverte par le mari. La femme enceinte se baigne ensuite dans de l'eau parfumée par les fleurs odoriférantes qu'on y a jetées. Elle se revêt au sortir du bain d'un nouvel habillement, et donne celui qu'elle portait à celle qui l'a soignée dans le bain: elle lui fait aussi un présent en argent, en riz, en bétel, en cocos. La nuit d'après elle assiste à un *wadjang* ou sorte de représentation théâtrale qui ressemble aux ombres chinoises (345). On lui fait voir toutes les aventures d'un certain prince de la famille de *Dewa Batara Brama*. Quand une femme accouche d'un garçon, on enveloppe l'arrière-faix dans un morceau de papier sur lequel on a écrit l'alphabet javanais; on met le tout dans un vase neuf, qu'on enterre, sur lequel on place une lampe allumée sous une couverture en bambou, ornée des feuilles de *pandanri*: on entretient la flamme de cette lampe jusqu'à ce que le cordon ombilical de l'enfant soit tombé. C'est alors que plusieurs personnes veillent auprès du nouveau-né toute la nuit, en lisant l'histoire des *Dewas* ou des plus fameux princes, ou en s'amusant de la représentation d'un *wadjang*.

Les *Javanais* se marient si jeunes, que c'est toujours leurs parents qui choisissent et contractent pour eux. Lorsqu'une jeune fille est demandée, on la nomme une *tetakou* ou une *recherchée*. Si ses parents ont consenti à son mariage, c'est une *lamar* ou une *solicitée*. L'époux fait alors un présent (*paningsat*) à sa future (346): il perd ce présent s'il ne consomme pas le mariage, et on le lui rend si la rupture provient de la jeune fille ou de ses parents (347). Mais cet usage a fait place à un autre qui est actuellement

344) Raffles, t. I, p. 100.

345) Raffles, t. I, p. 316.

346) Ceci rappelle les usages des Romains, et

ceux de la Genèse ch. xv, 2; xxiv, 5.

(347) Raffles, t. I, p. 317.

plus universel. Le prétendant fait différents présents à sa future peu de temps avant le jour fixé pour la célébration du mariage; et lorsque le jour est arrivé, le fiancé et la fiancée ne quittent plus leurs maisons pendant environ quarante jours; après ce temps, les deux conjoints, accompagnés de leurs parents, se présentent devant le *pangkoulou* ou prêtre qui fait la cérémonie du mariage. Si l'époux ne peut pas se trouver à la cérémonie, il lui suffit d'envoyer son *kris* ou poignard qui le représente, et le mariage est légal. Le jour du mariage, ou le jour suivant, l'époux, vers l'heure de midi, monte à cheval revêtu de ses plus beaux habits, et escorté de tous ses amis, précédé et suivi de musiciens qui font retentir les airs de leurs bruyants instruments, il s'avance vers la demeure de sa nouvelle épouse qui, à son approche, vient à sa rencontre jusques sur le seuil de la porte; elle lui fait, ainsi qu'aux parents qui l'accompagnent, divers signes de soumission. Les deux conjoints sont ensuite placés sur une estrade et en présence de tous les assistants, pour montrer leur intimité future, ils mâchent du bétel pris dans la même boîte (348). Dans quelques districts, l'époux, après avoir été chercher son épouse dans sa demeure, la fait monter sur une litière ou un palanquin, et l'escorte à cheval; il la fait promener ainsi dans toute la ville au son de la musique et quelquefois du canon. Le soir on retourne à la maison de la mariée, où l'on célèbre une fête, et où les deux époux passent la nuit. Dans certains districts les noces se continuent le lendemain dans la maison de l'époux, ou quelquefois ses parents ne rendent la fête à ceux de la mariée que le cinquième jour (349). Une veuve peut se marier au bout de trois mois et dix jours après la mort de son mari.

Dans la classe supérieure comme parmi le peuple, ce sont les femmes qui sont chargées de tous les intérêts pécuniaires du ménage, qui, seules, reçoivent, vendent et achètent; elles sont considérées, sous ce rapport, comme beaucoup plus habiles que les hommes.

Lorsqu'une personne puissante ou riche a rendu les derniers soupirs, tous les parents des deux sexes se transportent dans sa maison. On leur distribue de l'argent. Les prêtres qui font la cérémonie des funérailles, reçoivent chacun une piastre, une pièce d'étoffe et une petite natte. On lave le corps (350), on l'enveloppe dans une toile blanche, on le place dans une bière couverte d'une étoffe en toile peinte, et sur laquelle on place des guirlandes de fleurs qui pendent en festons. Dans ces occasions on porte les plus beaux parasols, les plus belles lances, et tout ce qu'on peut imaginer de plus propre à honorer la personne défunte,

et à donner plus de pompe et de solennité à son convoi. Tous les parents et les amis accompagnent le corps jusqu'au tombeau; là, le prêtre adresse une prière au ciel à l'âme de l'individu décédé, une exhortation pieuse dont la substance est « qu'étant l'ouvrage du Créateur de l'univers, il doit se hâter d'abandonner son séjour terrestre, et retourner à la source d'où elle émane. » Le corps est toujours enterré selon l'usage des mahométans. On plante à côté d'un arbre de *samboja*: plusieurs fois dans l'année, on y répand des fleurs odoriférantes que l'on cultive dans ce seul but. Les cimetières sont ordinairement placés sur des lieux élevés, et ajoutent à la beauté des paysages. Les tombes sont ornées de sculptures, et on y grave d'une manière très-nette, des épitaphes, des inscriptions et des sentences en caractères arabes ou javanais. Pendant une semaine les prêtres qui ont concouru à la cérémonie des funérailles, se réunissent dans la maison de la personne défunte, et prient pour le repos de son âme en présence de ses parents. Les troisième, septième, quatorzième, centième et millième jours après sa mort, il y a des fêtes solennelles en mémoire, dans lesquelles on adresse des prières au ciel pour son bonheur dans l'autre vie (351); ces fêtes se nomment *sidikah*.

On nomme *bantchaki* ou *nealamit* les fêtes qui ont lieu à l'époque du mariage, de la naissance et de la circoncision. Toutes les fêtes religieuses, telles que celles du ramadam et autres, portent le nom de *greb*.

Les *Javanais* ont beaucoup de goût pour les représentations théâtrales. Ils en ont deux sortes; celles qu'on nomme *topeng* exécutées par des acteurs toujours masqués excepté quand ils jouent devant le souverain; celles qu'on nomme *wadjang*, qui semblent à nos ombres chinoises. Les *topengs* sont toujours pris dans des aventures de *Pandji*; et les *wadjangs* représentent quelque événement fabuleux ou torique, antérieur à la destruction de l'empire de *Madjapahit*, tiré du poème de *Ramayana* ou de celui du *Mintagara*. Les *dalang*, les directeurs de ces représentations théâtrales, sont traités avec beaucoup d'estime et même de respect. Sous plusieurs rapports ils tiennent le même rang que les ambassadeurs, et ce sont eux qui bénissent l'enfant nouveau-né, en récitant plusieurs *sages* des anciennes légendes. Un *dalang* qui amène avec lui ses acteurs, reçoit deux ou trois piastres par soirée. Les chefs de nobles ont généralement une troupe de comédiens à leur service.

La danse, chez les *Javanais*, n'est pas si vive et pétulante comme en Europe; mais elle est comme chez tous les Orientaux, elle

(348) Raffles, t. I, p. 319.

(349) Raffles, t. I, p. 320.

(350) Les Romains lavaient les corps morts avec de l'eau chaude, Voy. Virgile. *Æneid.*, lib. vi, 218.

Les Juifs lavaient aussi les cadavres avant de les enterrer, et cet usage paraît avoir été en usage.

(351) Raffles, t. I, p. 322.

le principalement dans des mouvements légers et gracieux des jambes, des bras, et même des doigts. Les plus habiles danseuses sont les *srampis* ou les concubines du souverain. On les choisit parmi les plus belles personnes de l'île, et rarement elles ont plus de quatorze ou quinze ans. Quand elles ont enfanté une seule fois, elles cessent leurs fonctions de danseuses. Leurs danses, qu'elles exécutent avec beaucoup de grâce et de modestie, ressemblent à nos menuets de quatre personnes. Elles ont alors la tête, les bras et les mains ornés de pierreries; un ceinturon leur serre la taille et monte au-dessus du sein; leur ceinture pend de chaque côté jusqu'à terre, et leurs jupes de soie, le plus souvent teintes en vert avec des fleurs brodées en or, tombent jusqu'à terre entre les jambes, et sont souvent jetées de côté pendant les mouvements vifs et précipités des danses.

Les *bedayas* qui sont, sous plusieurs rapports, pour les nobles ce que les *srampis* sont pour le souverain, exécutent des danses à huit personnes et non à quatre comme les premières.

Les *ronggings* ou les danseuses ordinaires ressemblent aux bayadères de l'Indoustan, mais elles n'ont pas d'une vertu plus austère. Elles forment des troupes qui exercent leur art pour l'amusement des chefs et du peuple. Quoiqu'on en trouve dans toutes les îles principales, cependant celles des districts montagneux de *Sonda* sont les plus estimées : dans cette partie occidentale de l'île, on les emploie dans toutes les fêtes; et les chefs qui en ont à leurs gages pendant toute l'année. Leur conduite est le plus souvent désordonnée, et le nom de *rongging* est presque synonyme de celui de prostituée. Mais, comme cependant quelquefois qu'après l'acquisition des richesses considérables par l'exercice de leur profession, elles obtiennent la main de quelque chef d'un ordre supérieur. Leur parure est moins élégante que celle des *srampis*; du reste elles ne se distinguent que parce qu'elles n'ont ni bijoux, ni rien qui leur couvre la tête. Leurs cheveux retroussés en nœuds selon l'usage du pays, sont parfumés d'huiles odorantes, et ornés de diverses fleurs. Leur danse n'a rien de remarquable pour des Européens, et leur voix est tout à fait harmonieuse; mais leurs chansons sont gaillardes, spirituelles, et excitent des rires et de bruyants applaudissements. Elles sont quelquefois accompagnées d'un joueur qui imite tous leurs gestes d'une manière grotesque, et qui contribue beaucoup à égayer les spectateurs. Cependant, généralement, les *ronggings* ne s'avilissent pas jusqu'à déployer ces gestes indécentes et les attitudes lascives que l'on reproche aux bayadères de l'Indoustan.

Sur certaines fêtes les nobles et les chefs se joignent aux *ronggings*, et dansent avec

elles; car chez les *Javanais* la danse est pour les hommes de toutes les classes, une partie essentielle de l'éducation. Dans *Sonda* ou dans la partie occidentale il y a des maîtres pour cet exercice; et une fête serait incomplète si tous les hommes présents, même les chefs, ne dansaient pas. Cependant ils interdisent cet amusement à leurs femmes et à leurs filles, et elles restent spectatrices. Les danses des hommes sont plus variées que celles des femmes. Plusieurs ressemblent à des exercices guerriers, et pour chacune le danseur a un nom particulier. Le *gamboul* tient un kris dans sa main droite, et a un bouclier à son bras gauche; il fait diverses évolutions au son de la musique. Le *nioutra* doit avoir un arc qu'il bande et débande en cadence, en jetant avec grâce son corps en avant et en arrière. Le *Ountchelang* est armé d'une lance qu'il jette en l'air, et qu'il rattrape avec adresse. Les danseurs ont ordinairement le corps nu jusqu'à la ceinture, et tout couvert de poudre jaune ou verte; la tête est ornée de guirlandes de fleurs de melati (352). Ceux qui excitent le plus d'admiration, sont les *beksakembangs* ou les *beksa rongings*, qui sont ornés de fleurs, et ont des boucliers et des serpents dans leurs mains : leurs danses ressemblent beaucoup à celles de plusieurs insulaires de la *Polynésie*.

Les *Javanais* ont un grand nombre d'instruments de musique (353); plusieurs ressemblent à des harmonicas, et se jouent au moyen de marteaux dont on frappe des corps sonores. Les *gongs* ou timbales sont, dit-on, supérieures par la beauté terrible et majestueuse des sons, à celles que l'on emploie en Europe. Le *dgender* est formé de diverses plaques de métal suspendues à des cordes. Le *tchelempoung* est un instrument de dix à quinze cordes en fil de métal que l'on fait vibrer avec les doigts, comme la harpe. Le *trawangsa* est une sorte de guitare qui n'est guère d'usage que dans les montagnes de *Sonda*. Le *rebab* est une espèce de violon à deux cordes, qu'on raccourcit à volonté avec les doigts, et qu'on joue avec un archet. On bat le tambour avec les mains ouvertes ou avec les doigts, ainsi que nous faisons à l'égard de nos tambours de basque. Le *Bonang* ou *Kromo*, le *sarong*, le *dimong*, le *selantam*, sont des barres de métal ou des cloches placées sur une caisse que l'on frappe pour accompagner d'autres instruments, mais que l'on ne joue jamais seuls. Le *gambang-kayou* se compose de barres de bois de longueurs graduées, placées en travers d'une caisse en forme de bateau; on frappe ces barres avec une sorte de petit maillet, de manière à produire des sons plus ou moins aigus; le son le plus bas et le son le plus élevé de cet instrument diffèrent l'un de l'autre par l'intervalle d'une octave et d'une tierce majeure; les sons intermédiaires de chaque octave, depuis la plus basse note, sont les

secondes, les tierces, les quintes, les sixtes. Le *gambang-kayou* se joue dans tout l'*archipel d'Orient*, souvent seul, souvent accompagné du tambour et des timbales.

Raden-rana-dipoura, javanais, qui accompagna M. Raffles en Angleterre, joua sur cet instrument divers airs de son pays en présence d'un grand compositeur, et l'on s'aperçut qu'ils ressemblaient beaucoup aux plus anciens airs d'Ecosse. Dans les uns comme dans les autres, tous les demi-tons, aussi bien que les quatrième et septième de la clef, manquaient entièrement. Plusieurs sons, en les répétant, sont avec art prolongés au delà de la longueur prescrite par la valeur de la note, ce qui produit une irrégularité qui pourrait embarrasser et offenser l'oreille d'un rigoureux batteur de mesure. C'est l'harmonie qui résulte de tous ces sons réunis, qui donne à la musique javanaise son caractère particulier. Ces sons font un effet agréable, surtout à une certaine distance, et quoique simples et monotones, lorsqu'ils sont joués sur le *gambang-kayou*, ils ne fatiguent point l'oreille. Un assortiment d'instruments de musique javanais, coûte de mille à seize cents piastres, ou depuis six mille francs jusqu'à neuf mille six cents francs. Chaque chef possède un de ces assortiments, plus ou moins beau ou plus ou moins complet, particulièrement dans Java ou dans la partie orientale de l'île. La principale manufacture de ces instruments est à *Gresik*. Les *gongs* ou timbales de cette ville surtout sont renommées, et forment un article important d'exportation. Dans les districts montagneux de l'intérieur et particulièrement dans ceux de *Sonda*, ils ont un instrument grossier, nommé *angkloung*, composé de tubes de bambou, coupés inégalement comme des tuyaux d'orgue, qui ont depuis vingt jusqu'à huit pouces de long; ces tuyaux sont placés de manière à vibrer lorsqu'on frappe ou qu'on remue la base qui les soutient. Dans les fêtes les montagnards de *Sonda* ont chacun un de ces instruments, qu'ils accompagnent de deux autres et d'un petit tambour qu'ils frappent toujours avec la main ouverte (354). Quant à la flûte, elle a plusieurs pieds de longueur et une ouverture proportionnée; on s'en sert peu dans l'île de Java, quoique dans celle de *Bali* l'usage en soit général.

Les *Javanais* n'ont fait presque aucun progrès dans le dessin et la peinture; cependant ils sont sensibles aux effets de cet art, et ils copient assez bien les modèles qu'on leur donne.

Depuis longtemps les *Javanais* ont passé cette période de la civilisation, où les peuples s'adonnent à la chasse comme un moyen de subsistance; mais ils recherchent encore cet exercice comme un amusement. Les chefs surtout ont des chevaux et des chiens

dresses exprès pour chasser les daims et antilopes. Le chasseur, lorsqu'il relance un antilope, lâche la bride sur le cou de cheval qui poursuit l'animal léger, et pourrait le faire un chien de chasse. Le cavalier, lorsqu'il est près de l'antilope, lui jette un filet entre les cornes et la tète et attend ensuite la troupe qui l'accompagne. Lorsqu'il est démonté par l'animal, se débat, le cheval continue seul alors poursuivre l'antilope, et il arrive, dit-on quelquefois qu'il l'atteint, lui livre un combat avec ses pieds, le terrasse, s'agenouille sur son ventre, le mord avec sa bouche et le tient ainsi sous lui jusqu'à ce que la troupe des chasseurs soit arrivée (355). Dans les districts orientaux on perce l'animal avec une lance, et dans ceux d'occident, on tue et on le dépèce avec un couteau de chasse.

Un des spectacles que les *Javanais* regardent le plus, c'est le combat du tigre et du buffle, qu'on fait entrer pour cet effet dans une grande cage construite en bambous. Celui qui paraîtra extraordinaire c'est que le buffle est presque toujours vainqueur; mais on est obligé de l'exciter en versant sur sa tête de l'eau bouillante, et en le frappant avec des orties. Quelquefois le tigre s'élance sur le buffle, dès qu'il le voit; mais le plus souvent il se couche, et ne se détermine à combattre qu'après y avoir été contraint par des fourches avec lesquelles on le pique, et par la flamme de la paille brûlée qu'on attache sous son ventre; ce combat dure environ vingt minutes ou une demi-heure. Quand on connaît la retraite d'un tigre, le chef du village assemble tous les habitants mâles, ils s'arment de lances; on entoure l'endroit qui recèle l'animal féroce; on le fait sortir par le bruit des *gongs*, ou par le moyen du feu; on court sur lui dès qu'il sort, et il est percé par les lances qui l'entourent de toutes parts; cette chasse se nomme *ramé*.

Les *Javanais* font aussi combattre les taureaux contre les autres des taureaux, des bœufs, des sangliers, des caillies, des coqs, et qu'à des sauterelles. Ils prennent beaucoup de plaisir à ces sortes de spectacles, et aiment aussi les jeux d'échecs, de dés, et autres jeux de hasard.

Les *Kalangs* qu'on trouve dans les provinces de *Kendal*, de *Kaliwungou*, de *Demak*, ainsi que les habitants des districts de *Tengger*, et les *Bedoui*, dans la partie orientale, forment des tribus peu nomades, qui ne se sont point converties au mahométisme, et qui ont conservé des coutumes et des usages particuliers. Les habitants des monts *Tengger* bâtissent leurs maisons sur des plates-formes élevées qui ont depuis trente jusqu'à soixante pieds de long; chaque maison a sa forme, qui n'est point ombragée comme celles des autres districts de Java (356).

(354) Raffles, t. I, p. 472.

(355) Thurn. — *Memoir of the conquest of Java*,

p. 216, in-4°, London, 1815.

(356) Raffles, t. I, p. 329.

— DES DIFFÉRENTS DIALECTES EN USAGE
 CHEZ LES JAVANAIS ; DE LEUR MYTHOLOGIE ;
 DE LEURS PLUS ANCIENS LIVRES ; DE LEUR
 LITTÉRATURE, ET DE L'ÉTAT DES SCIENCES
 AMI EUX.

Les Javanais ont trois sortes de langage, différent entre eux ; le langage vulgaire, le langage de cour, et la langue savante.

Toutes ces langues ont une grande affinité avec le *malais* ou la langue commune du *chypel d'Orient*, et avec le *sanskrit* de l'Indoustan, et le *pali* ou *bali* de Siam et de l'empire des Birmans.

Le langage vulgaire se divise lui-même en quatre dialectes, qui diffèrent tellement entre eux qu'on peut les considérer comme des langues distinctes. Ces dialectes sont, le *sonda* que parlent les habitants des districts montagneux à l'ouest de celui de *Tegal* ; le *javanais*, qui est la langue parlée par tous les naturels de la côte septentrionale, et par ceux de *Java* proprement dite, ou la partie de l'île de ce nom qui est à l'est de *Tchéribon* ; et enfin les deux dialectes de *Madoure* et de *Bali*, deux îles dont les habitants paraissent avoir une origine commune avec ceux de *Java*. Ces quatre dialectes écrivent avec le même alphabet, mais ils ont des disparités qu'ils offrent, paraissent dériver d'une même source.

Le *sonda* est peut-être le plus ancien dialecte de l'île : c'est le moins perfectionné. On n'y guère parle que par un dixième de la population, les neuf autres dixièmes parlent *javanais*. Le *sonda* renferme beaucoup de mots *malais*, et un petit nombre tirés du *sanskrit*.

La langue de *Madoure* se subdivise elle-même en deux dialectes, celui de *Madoure* proprement dit, et celui de *Souminap*. Cette langue contient encore plus de mots *malais* que le *sonda*.

En 11^e siècle, l'ancienne religion et la littérature de cette île se réfugièrent dans le *Bali* ; aussi les dialectes qui s'y parlent ont-ils la plus grande affinité avec ceux de *Siam* et de *Madoure*.

Malgré les grandes différences qui existent entre les diverses langues de *Java*, de *Madoure* et de *Bali*, on en remarque d'autres de la même dialecte selon les provinces où l'on parle. Dans le district de *Tegal* on prononce le mot par la manière dont on le prononce ; à *Samarang*, au contraire, la prononciation est brève, mais grave ; à *Tchéribon* elle est brève, mais aiguë. Dans les cours de *Sourakarta* et de *Youdgia-kerta*, elle est grave et accentuée. A *Bantam* le langage est mêlé de plus de mots *malais* et de ceux de *Brambanan* et de *Singa-sari*, on a trouvé des inscriptions en anciens caractères *devanagari*.

Le langage de cour, nommé *basa-krima*, est celui qu'on emploie toutes les fois qu'on parle à son supérieur ; et rien n'est plus digne de remarque que l'existence, chez un peuple quelconque, d'une langue spéciale pour parler aux grands, et dont l'usage est obligé. Le *basa-krima* contient beaucoup de *sanskrit*, une portion de *malais* ; environ un quart des mots seulement dérivent du langage vulgaire, mais même ceux-là en diffèrent par la prononciation ou l'orthographe. Les Javanais connaissent tous le *basa-krima*, parce qu'ils sont habitués à se servir de cette langue dès l'âge le plus tendre, quand ils adressent la parole à leur père, à leur mère et à leurs parents âgés. Les personnes des classes supérieures de la société parlent généralement entre eux une langue mixte, ou mêlée de mots de la langue de cour et d'autres de la langue vulgaire.

La langue savante des Javanais se nomme *kawi*, mot qui paraît dérivé du *sanskrit*, et qui signifie poétique (357-58). C'est en effet dans cette langue, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, que sont écrits tous les poèmes un peu considérables, toutes les inscriptions anciennes sur pierre ou sur cuivre, que l'on trouve dans différentes parties de l'île. Il est difficile de dire si le *kawi* a été une langue sacrée, ou la langue vulgaire de quelque peuple étranger qui aurait fait la conquête de *Java*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est dérivé du *sanskrit*, puisque les neuf dixièmes des mots sont d'origine *sanskrite*. Le *kawi* se rapproche encore davantage du *sanskrit* que le *pali* ou *bali*, ou la langue savante de *Siam* et d'*Ava* : si originairement le *kawi* a été la même langue que le *pali*, ce fut à une époque ancienne où cette dernière langue n'était pas encore corrompue. Dans l'île de *bali* le *kawi* est encore la seule langue de la religion et des lois ; à *Java* on ne l'emploie que pour la poésie et pour les fables anciennes. Dans l'île de *bali* il n'y a que les Brame qui sachent la langue *kawi*. A *Java* une légère connaissance de cette langue est regardée comme une partie essentielle de l'éducation de tout homme distingué. Les anciens poèmes historiques et mythologiques javanais se sont conservés d'une manière plus pure et plus correcte dans l'île de *Bali* que dans l'île de *Java*.

Les lettres de l'alphabet javanais, aussi bien que les signes orthographiques, sont sur les mêmes principes que le caractère *devanagari* de l'Indoustan, et dans les ruines de *Brambanan* et de *Singa-sari*, on a trouvé des inscriptions en anciens caractères *devanagari*.

Les naturels de *Java* écrivent ordinairement avec de l'encre indienne sur du papier

fabriqué par eux, ou par les Européens ou les Chinois; mais les habitants de *Bali* emploient toujours, pour écrire, le stylet de fer, et gravent leurs lettres sur les feuilles de palmiers, préparées pour cet objet. Les *Javanais* écrivent de gauche à droite, ils ne lient point ensemble leurs lettres, et ne séparent point les mots. Un ou deux traits en diagonales, très-courts, ou une virgule, indiquent seulement la fin d'une strophe ou d'un chapitre.

Le *javanais* diffère surtout du *malais*, en ce qu'il n'a rien emprunté à l'*arabe*, si ce n'est un petit nombre de mots relatifs au gouvernement, à la religion et aux lois qui s'y sont introduites avec l'islamisme. Le *javanais* indique un état de civilisation très-avancée, c'est une langue énergique et perfectionnée, elle abonde en synonymes et en nuances subtiles, elle exprime avec beaucoup de force l'orgueil du pouvoir et la bassesse servile de l'esclavage (359).

Dans l'usage ordinaire, les *Javanais* se servent, pour exprimer les nombres, de dix lettres de l'alphabet légèrement modifiées. Mais dans les occasions solennelles, ils emploient certains signes ou symboles qui leur tiennent lieu de chiffres. Cet usage paraît très-ancien. On nomme ces symboles *Tchandra Sangkala*: « réflexions des temps royaux » ou « lumières des dates royales. » Ils consistent dans les noms ou les dessins d'un certain nombre d'objets qui chacun ont la même valeur qu'une des dix lettres qui forment les chiffres. On trouve ces symboles employés dans les plus anciennes inscriptions, et les souverains javanais s'en servent encore aujourd'hui pour dater leurs édits ou leurs proclamations; quelquefois la signification de ces symboles désigne, avec la date, le fait même qui en est l'objet. C'est ainsi que la destruction de *Madjapahit* est exprimée par les mots suivants, qui marquent en même temps la date de cet événement, par le moyen de chiffres placés dans un ordre inverse.

sirna ilang kertaning boumi
perdu et disparu est l'ouvrage (l'orgueil) de la terre
0 0 4 1

Ainsi la date 1313, qui se trouve gravée près de la tombe de la princesse Tchernai est exprimée de la manière suivante :

<i>kaya</i>	<i>wulan</i>	<i>putri</i>	<i>ikou</i>
pareille à la	lune	était cette	princesse
3	1	3	1

Il arrive souvent aux *Javanais* de se former, pour les correspondances secrètes et importantes, un langage mystérieux qui n'est connu que de ceux qui l'emploient.

La littérature arabe a fait peu de progrès chez les *Javanais*, et tous les écrits arabes qui circulent parmi eux (au nombre d'environ deux cents), sont relatifs à la religion. Mais la littérature des *Javanais* est riche en poèmes et en compositions de diverses sor-

tes, qui presque toutes sont relatives à leur histoire et à leur religion primitive.

Le plus ancien de ces ouvrages est celui qu'on nomme *Kanda*, qui paraît avoir été traduit du kawi en javanais, et dont l'original s'est perdu. Cet ouvrage, qu'on nomme aussi *Pepakam*, est un récit embrouillé d'événements bizarres si compliqués, que l'analyse la plus développée serait encore inintelligible pour des Européens. C'est cependant cet ouvrage et celui de *Manek-Maya* qui renferment presque toute la mythologie ancienne des *Javanais*. Nous allons traduire le commencement de ce dernier, afin d'en donner une idée à nos lecteurs (360).

« *Sang-Yang-Wisesa*, le tout-puissant, existait avant la création du ciel et de la terre. Ce dieu, qui résidait au centre de l'univers, désira vivement que l'Etre Suprême réalisât un souhait qu'il avait formé : il y eut alors un terrible combat entre les éléments, et au milieu du fracas de ce choc épouvantable, on entendit des sons pareils à ceux d'une cloche que l'on frappe avec précipitation. *Sang-Yang-Wisesa* regarda ensuite en haut, et vit un globe suspendu au-dessus de sa tête; il le prit, et aussitôt ce globe se sépara en trois parties; l'une d'elles forma le ciel et la terre, une autre le soleil et la lune, et la troisième fut l'homme ou le *Manek-Maya*. »

Le *Wiwaha* est un poème régulier qui contient trois cent cinquante-cinq *Padas*, ou stances métriques.

Le *Rama Kawi* est un autre poème qui renferme toutes les aventures de Rama: c'est le plus étendu de tous les poèmes javanais; il se divise en quatre parties. Son sujet est presque le même que celui du *Ramayana* des Indous.

Anraka-sura, ou le courageux enfant du soleil, est un poème en langage kawi, qui a été traduit en javanais sous le titre de *Buma Kalantaka* ou *Emba Tali*. Il est principalement relatif aux exploits de *Buma*, fils de *Dewi Pratiwi* de la race des *Widadaris* ou enfants du ciel. L'époque des événements de ce poème est postérieure à celle du poème de *Wiwaha*, et antérieure à celle du poème de *Brata-Youdha*.

Le *Brata-Youdha*, ou la guerre sainte, ou plutôt la guerre de malheur, est le plus estimé et le plus connu de tous les poèmes javanais. Le sujet de ce poème est presque le même que celui du *Mahabarat* des Indous. Le *Brata-Youdha* a sept cent dix-neuf *padas* ou stances métriques de quatre vers chacune. La durée de l'action n'est que d'environ un mois, qui est le cinquième de l'année.

Dans ce poème, *Dewati-Satia-Wati*, femme de *Salia*, apprend que son époux a succombé dans une bataille.

« Elle parut semblable à celle que la mort vient d'abandonner; mais lorsque, par le secours de ses amis, elle eut repris sa

(359) *Raffles*, t. I, p. 371.

(360) *Raffles*, t. I, p. 373, et t. II, A. p. 207.

is, elle se leva, répara le désordre de ses cheveux, et résolut de se rendre sur le champ bataille. Elle se saisit de son poignard, résolue à s'ôter la vie lorsqu'elle en parvenait à l'endroit où la joie de son mari avait péri. Elle monte sur son char, un vent frais agite ses légers vêtements les boucles ondulantes de sa flottante trelure.

Accompagnée de sa suivante *Sagandika*, *Wati-Satia* cherche de tous côtés le cher objet de ses regrets. »

Enfin, fatiguée de ses vaines recherches, la princesse tire son poignard, et veut percer ce cœur qui n'a jamais palpité que pour son époux : alors le Tout-Puissant, touché de compassion, fait briller des éclairs pour la guider sur le lieu même où est étendu celui qu'elle a si longtemps cherché; et il lui donne de nouvelles forces, et lui inspire une énergie surnaturelle. » « Cependant le char de son époux était enseveli sous les fleurs et on l'avait couvert. Le tonnerre s'était fait entendre, et la pluie était tombée sur la terre, en témoignage de la douleur du roi sur la mort de ce héros. La princesse, apercevant les signes divins qui la guidaient, aperçut *Salia*, immobile, étendu, et malgré le mouvement convulsif de ses bras, semblait s'être tourné de son côté pour lui lancer un tendre et dernier regard.

Se connaissant plus, elle se précipite vers le pied de ce corps inanimé, elle les caresse, elle les baise. Elle essuie les pâles lèvres de son bien-aimé, et leur rend, avec une teinture, une leur vermeille; elle essuie son visage et ses vêtements; elle panse ses blessures, et, en proie à une triste illusion, elle adresse les paroles suivantes : »

« Ah ! je te retrouve enfin, objet chéri, toi et unique maître de ma destinée, pourquoi gardes-tu le silence ? Refuseras-tu de répondre à la voix de celle qui te cherche si longtemps ? Qui m'adressera de consolantes paroles, si ce n'est toi ? Quoi me ! tu détournes les regards de celle qui bravé tant de périls et de fatigues pour te rejoindre ? Parle ! veux-tu me condamner à des pleurs éternels ? Parle, et cesse de présenter à moi avec ce regard fixe et sourdre immobile. Si tu ressens quelque pitié pour ta fidèle compagne, ah ! ne refuse pas de consoler son cœur plongé dans la douleur. » « C'est ainsi qu'avec des mots doux et plaintifs, la princesse s'adresse en vain à son époux privé de vie, et ne peut lui répondre : bientôt revenue à elle-même, l'affreuse vérité l'accable, et elle s'écrie : » « C'est donc, hélas ! pour moi, au-devant de la mort, que tu t'es dévoué de ma couche pendant mon fatal sommeil ? C'est pour monter seul et à mon insu dans ces régions célestes dont on ne revient jamais ! Mais je te suivrai, ô mon

« bien-aimé ! Seulement, j'en supplie, viens à ma rencontre, et transporte-moi par-dessus le pont fatal (*ugal adjil*) ; sans ton aide, tremblante et craintive, comment pourrais-je franchir ce redoutable passage ? Je sais que tu es entouré d'esprits célestes (*Widadaris*), empressés à t'obéir, mais celle-là doit être préférée qui a vécu et qui meurt pour toi. » « Elle dit et s'enfonce un poignard dans le sein ; son sang jaillit et brille comme l'or resplendissant des feux du soleil. Frappée mortellement, elle appelle *Sagandika* et lui dit : » « O toi, la plus ancienne de celles qui s'attachèrent à mon service, exécute les suprêmes ordres de ta maîtresse et de ton amie. Retourne à *Man-daraka*, et dis au peuple assemblé que je lui fais connaître par ton organe ma dernière volonté. Qu'on retrace l'histoire de mes souffrances, et qu'on la transmette de bouche en bouche ; que tous les cœurs sensibles soient d'âge en âge émus par ces récits, et que des larmes coulent en abondance des yeux de tous ceux qui écouteront cette douloureuse narration. » A peine la princesse eut-elle prononcé ces mots, qu'elle rendit le dernier soupir. « Ah ! maîtresse chérie, s'écria *Sagandika*, comment as-tu pu te résoudre à partir sans moi pour l'autre vie. Partout je te suivrai. Qui donc ira, si ce n'est moi, chercher l'eau dont tu as besoin ? qui laverait les pieds de ma noble maîtresse ? » « A peine *Sagandika* a-t-elle proféré ces douloureuses exclamations, qu'elle tire le poignard du corps de la princesse, et se frappe le cœur de cette arme ensanglantée ; elle tombe sans vie au pied du cadavre de *Devati-Satia-Wati*. Leurs âmes, ravies de se trouver ensemble, s'élevèrent vers le céleste séjour, et rencontrèrent bientôt l'esprit de *Salia* qui les attendait dans les nuages. » « Oh ! combien, dit le prince à *Devati*, j'étais impatient de te revoir ! les anges et les déités (361) qui m'accompagnaient ont été les témoins de mes regrets, et ne pouvaient me consoler de ton absence. » « Il prend en même temps dans ses bras son épouse chérie, et se dirige vers le ciel avec ce doux fardeau. Bientôt ils ont franchi l'intervalle qui remplit les impures vapeurs de ce globe terrestre, et ils atteignent à ces régions éthérées, immenses, indéfinies, où l'on jouit d'un éternel bonheur, où l'on ne mesure plus ni l'espace ni le temps. La princesse contemple avec étonnement ces champs de lumières, ces maisons de diamant, ces demeures de la félicité, ces bosquets surchargés de fruits et de fleurs, et la sublime beauté des habitants de ce délicieux séjour, qui brillent d'une jeunesse éternelle, qui jouissent sans cesse des innombrables dons du Tout-Puissant, et des actions de grâce qu'ils lui adressent. »

Cet épisode peut donner une idée assez favorable de l'épopée favorite des Javanais.

Le *Parakissit* est un poème qui, dans l'ordre chronologique, suit immédiatement le

Brata-youudha ; il est relatif à l'histoire du souverain, dont le nom est le titre même du poème, et à celle de dix de ses descendants, jusqu'à *Adji-Jaya-Baya*, sous le règne duquel commencèrent, dit-on, les relations entre les natifs de *Java* et les habitants de l'Indoustan.

Le *Niti-Sastra-Kawi* est un poème moral composé de cent-vingt-trois stances, qui est de la même époque que le *Brata-Youudha*, et même peut-être plus ancien ; écrit originellement en langue *kawi*, ce poème a été plusieurs fois traduit en langage vulgaire. Voici comme il commence :

« Louanges soient à *Batara Gourou*, qui est tout-puissant ! A *Batara Vishnou*, qui purifie l'esprit des hommes ! A *Batara Suria*, qui éclaire le monde ! Puissent-ils prêter leur divine assistance à l'auteur de cet ouvrage, qui contient toutes les vérités des saintes écritures, et qui est nécessaire à tout homme public. »

Souvent l'auteur délasse son lecteur de la sécheresse des maximes philosophiques par d'ingénieux apologues. Nous citerons l'exemple suivant :

« Les amis doivent être indulgents les uns envers les autres ; quand ils ne savent pas se supporter mutuellement, il en résulte des conséquences fâcheuses, qui sont fatales à chacun d'eux. La fable du tigre et de la forêt nous fournit une preuve de cette maxime. La forêt et le tigre vivaient ensemble unis par une étroite amitié ; personne ne pouvait approcher de la forêt sans que le tigre ne se trouvât sur son chemin ; personne ne pouvait combattre le tigre, parce que la forêt lui accordait un refuge où il était impossible de l'atteindre. Tous deux véquirent ainsi longtemps protégés l'un par l'autre, dans une mutuelle sécurité. Mais le tigre un jour abandonna la forêt, et se mit à errer dans les plaines. Aussitôt une foule de bûcherons, sachant que le tigre n'était plus dans la forêt, l'envahirent et la coupèrent, et la convertirent en champs fertiles ; le tigre, à son tour, poursuivi par les habitants des villages des contrées environnantes, ne trouvant plus la forêt, ne sut où se réfugier, et fut tué (362). »

Voici quelques-unes des maximes de cet ouvrage :

« Un jeune homme beau ; riche et d'une naissance illustre, qui est ignorant, ressemble à la plante de *Warawasi*, dont les fleurs, couleur de pourpre, présentent aux regards le plus vif éclat, mais qui est absolument inodore. »

« Un homme parfait doit en fermeté et en habileté égaler huit femmes ; et, pour satisfaire une femme, un homme doit être capable de lui plaire de neuf manières différentes. »

(362) *Raffles*, t. I, p. 255.

(363) *Raffles*, t. I, p. 391.

(364) *Raffles*, t. I, p. 474.

(365) L'analogie qui existe entre le mot *wukou*

« *Yang-anala* ou *Brama* (le feu), *Suri* (le soleil), *Tchandra* (la lune), *Kala* (le temps), *Bayou* (la vie), sont cinq grands témoins qui sont toujours présents dans les trois mondes ; souviens-toi donc de n'y jamais t'écarter de la vérité dans tes discours (363). »

Il y a aussi en ancien javanais plusieurs codes de lois. Le *Srouiti* est un ouvrage de morale en langue *kawi*, qui n'a pas encore été traduit en javanais moderne.

Il existe cependant un grand nombre de compositions en langage moderne ; la plus considérable et la plus importante est *Anggréne*, ouvrage historique qui commence avec le règne de *Djaya-Langkara*, souverain de *Medang-Kamoulan*, grand-père de *Pandji*, et qui se termine à la mort de ce dernier héros. L'ouvrage se divise en sept parties séparées, dont les titres commencent par le nom de *Pandji*, et qui ne se distinguent que par les adjectifs qu'on ajoute à ce nom. L'auteur des *Pandjis* n'est pas connu, mais il y a tout lieu de croire qu'il a écrit lors des temps florissants de l'empire de *Madjapahit*.

Le *Jowar Manikam* est une composition encore plus récente, qui peut donner une idée des romans modernes des Javanais : ils ressemblent, sous beaucoup de rapports, à nos contes de fées.

Les Javanais n'ont aucun système qui leur soit particulier dans leur calcul arithmétique. Ils comptent ordinairement de mémoire ; le peuple emploie souvent, pour faire ses calculs, des grains de *Pasi*, ou de petites pierres.

Les Javanais actuels n'ont aucune connaissance en astronomie, et le partage des saisons a lieu d'après un système dont ils ne comprennent plus le principe, et dont ils font souvent des applications erronées. Tout démontre seulement qu'ils ont eu autrefois un système astronomique, et qu'ils l'ont reçu des Indous (364). Les Javanais ont une semaine de cinq jours (*Pentchevara*), et une semaine de sept jours (*Wukou*) (365). Le *Pentchevara* est d'un usage plus ancien, plus universel que le *Wukou*, et c'est d'après le *Pentchevara* ou la semaine de cinq jours, qu'on règle les jours de marché. Il est remarquable que pour les usages civils et pour régler les foires et marchés les Mexicains se servaient aussi de semaines de cinq jours, et de mois de cinq jours (366). A chaque jour de la semaine, chaque mois et à chaque semaine de l'année, on fait correspondre le nom de quelque divinité qui est censée y présider.

A la suite de cette intéressante description des mœurs et usages des Javanais, on au regrettable baron Walckenaer, on lira pas sans satisfaction l'extrait suivant d'une lettre qui donne quelque espérance

et celui de *week* en anglais est évidente, de même qu'entre le mot *manek* (l'homme) et le mot (homme).

(366) Voy. Humboldt et Clavigero.

ur l'avenir du catholicisme parmi ces peuples, si éloignés encore de la vraie religion.

Extrait d'une lettre de Mgr Wrancken, évêque de Colophon, vicaire apostolique des missions hollandaises dans les îles de la Sonde, à M. le comte Paul Van der Vrecken, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le grand à Maastricht (367), datée de Batavia, 24 mai 1849. — « ... Au jour de la Pentecôte 1848, j'ai donné ici pour la première fois le sacrement de la confirmation à une certaine quantité de fidèles de toute nation, de toute tribu et de toute langue. Peu de temps après, j'en suis rendu, accompagné d'un de nos missionnaires de Batavia, dans une partie de l'intérieur, afin d'y administrer la confirmation et les autres sacrements dans les principales villes et localités. Ce fut d'abord à Samarang, où, par les soins de M. le curé de la fabrique, l'église était fort bien décorée; j'ai donné la confirmation à cent cinquante fidèles, environ à un pareil nombre de Socraboya, et ensuite dans les principales villes et forteresses de la seconde division militaire de Java, telles que Salatiga, Socrabaya, Djodjocarta, Bagelen, Gombong, Bouwemoas, Tjlatyap, Magelong, Ambrawa, et plusieurs autres places. Partout j'ai été reçu avec assez d'intérêt, pour un pays où, jusqu'à présent, jamais un évêque catholique n'avait posé l'empreinte de ses pieds, dans lequel on avait vécu jusqu'alors dans l'oubli presque total de Dieu et de la religion. Dans tous les lieux que j'ai visités, non-seulement les propriétaires catholiques, mais les protestants, sont venus assister au service divin avec recueillement, et même quelques princes javanais, qui sont mahométans, ont voulu être témoins de nos saintes cérémonies.

L'empereur de Solo, entre autres, m'a paru avec une certaine pompe orientale dans son trône ou palais, et le sultan de Djocarta

en a fait autant. Ce dernier prince a donné le 21 août dernier, à 6 heures du soir, à dîner à 5 ou 6,000 hommes assemblés dans une très-grande cour de son palais, qui avait été disposée et illuminée tout exprès pour ce festin. Le repas était servi par terre, sur des nattes de paille, et aux endroits où les princes du sang devaient s'asseoir, ces nattes étaient couvertes de serviettes ou de nappes. Lorsque cette multitude de mahométans fut arrangée, et que tout fut d'ailleurs préparé, le sultan, m'ayant offert son bras droit, descendit avec moi les marches du palais, précédé de divers corps de musique de toute espèce, entouré et suivi de ses courtisans javanais et d'une garde d'honneur. Il parvint ainsi jusque dans la cour, où ces milliers de convives étaient rassemblés et rangés en lignes à perte de vue. Alors, à un signal donné pour annoncer la présence du prince, toute cette multitude se coucha tout à coup la face contre terre, et le silence fut si profond, qu'on aurait dit qu'il n'y avait pas une âme. Je ne puis vous exprimer, mon cher M. Van der Vrecken, ce qui alors se passa dans mon cœur; je devais me faire violence pour cacher mon émotion. Oh! si j'avais pu lever les mains pour bénir ce bon peuple!!!

« Après cela chacun prit sa place à la manière orientale, c'est-à-dire par terre, et l'on commença à manger, pendant que le sultan se promenait avec moi au milieu de ces immenses rangées de convives, au grand étonnement des Européens présents à cette scène. Un sultan, un mahométan, donnant le bras à un évêque catholique au milieu de tant de milliers de mahométans! Dieu veuille que de tels signes de rapprochement portent de riches fruits pour l'avenir! »

JU. RIENS. *Voy. FINNOIS.*

JUIDA, mieux WYDAH, sur la côte occidentale d'Afrique. *Voy. WYDAH.*

K

KALMOUCS ou **ELEUTHS**, peuples de l'Asie centrale (368). — Les Mongols dont nous parlons à l'article des Mongols proprement dit composent la première branche des peuples compris sous ce nom, et les Oeroet ou Doerboen-Oïroet l'autre. Ce nom, qui réunit les quatre alliés, a été regardé à tort par plusieurs savants comme celui qui est particulier aux Kalmouks; mais ces peuples tendent par là autant de souches principales, qu'ils distinguent par les noms d'Oelk, Kout, Toun-Mout et Barga-Bouriat. Les Oelvet ou Eleuths sont ceux que l'on connaît en Europe et en Asie sous le nom de Kalmouks. Suivant leurs plus anciennes traditions, la plus grande partie des Oelvet a fait, à une époque bien antérieure

à celle de Gengis-khan, une expédition vers l'ouest, et a disparu dans les environs du Caucase. Ceux qui restèrent dans le pays furent appelés Kalimaks par les Tartares leurs voisins; *Kalimaks* signifie gens désunis ou restés en arrière. Ils ne rejettent pas ce nom, et s'appellent assez volontiers Kalimaks, quoique la dénomination d'*Oelvet* soit toujours celle qui leur appartient réellement, et celle sous laquelle ils se sont rendus redoutables aux Chinois et aux Mongols. Les Koïtes ont été presque entièrement détruits par les guerres et les expéditions éloignées; il n'en subsiste plus que quelques restes confondus avec les Kalmouks-Soungars, ou dispersés dans la Mongolie, le Thibet, et les villes boukhares. Il existe

(367) *Annales*, juillet 1850

(368) La Harpe t. X. Voyez BOUKHARIE, MANTCHOURIE, MONGOLIE.

encore des Toummouts dans les contrées situées entre la rivière Naoun et la grande muraille de la Chine. Quant aux Barga-Bourriats, appelés Braiskis par les Russes, ils sont passés sous la domination russe depuis la conquête de la Sibérie.

Les Eleuths prétendent avoir occupé autrefois le pays situé entre le Koko-nor ou lac Bleu et le Thibet. Ils sont divisés, du moins depuis la dissolution de la monarchie mongole, en quatre branches principales, qui sont les Kochots, les Derbets, les Soungars et les Torgots. Chacune d'elles a toujours été soumise à un prince particulier depuis leur séparation d'avec les Mongols.

La plus grande partie des Kalmouks-Kochots se sont maintenus dans le Thibet et les pays voisins, ainsi que sur les bords du Koko-nor, et sont restés réunis sous la protection de la Chine. Leurs chefs prétendent être des descendants de Gengis-khan. La horde qui relève encore de la Chine se monte à 50,000 têtes. A raison de la descendance de ses princes, elle prend le pas sur toutes les autres hordes kalmoukes.

Les Soungars ne formaient qu'une seule branche avec les Derbets à l'époque du démembrement de la puissance mongole; mais elle se divisa sous deux frères désunis par la haine. On appela Soungars ceux qui habitaient à la gauche ou à l'ouest du Thibet, vers les monts Altaï et Irtych. Les Derbets restèrent, au commencement de leur séparation, dans la contrée située au delà du Koko-nor. Les princes des Soungars se sont soumis dans le ^{xvii}^e siècle, et au commencement du ^{xviii}^e les autres tribus kalmoukes, et surtout les Kochots, les Derbets et les Koïtes. Ils ont soutenu des guerres sanglantes contre les Mongols et l'empereur de la Chine; mais elles ont fini par leur asservissement total et leur dispersion. Avant cette malheureuse époque, on pouvait évaluer leur nombre à 50,000 combattants, en y comprenant les Derbets. Ils passaient pour la horde la plus belliqueuse, la plus puissante et la plus riche en bétail. Leurs principales habitations, au commencement de leur prospérité, occupaient les bords du Balkook-nor, qui les séparait des Kirghis, les cantons arrosés par le Tschni, l'Ili et l'Enil, qui se jettent en partie dans ce lac; l'angle formé par les monts Allaki et Altaï, la source de l'Irtych et les bords des rivières et ruisseaux qui s'y jettent au midi. A l'époque de l'apogée de leur puissance, toutes les villes boukhares jusqu'à Kachegar, une partie des Karacalpaks, qui habitent les bords du Talus et les sources de la Sirdaïa, les Kirghis qui sont au midi des monts Altaï, un peuple tartare qui vivait dans le même pays, vers le Look-nor, relevaient de leur chef ou kontaïdchi, et lui payaient tribut. Les Soungars appelaient les Kirghis Bourouts. Leurs remparts contre les Mongols étaient les hautes montagnes de Bogdo-oala, qui joignent la chaîne altaïque à l'Allakite. Les Kon-taïdchis avaient leur résidence sur les beaux plateaux des col-

lines qui environnent la partie supérieure de l'Ili. C'est par cette raison que les Chinois, en parlant des Soungars, les appellent encore aujourd'hui *Ili*. Deux monastères considérables, occupés par des lamas, étaient situés sur l'Ili; ils ressemblaient à des villes importantes. Dans le temps de la dispersion des Soungars, une grande partie de ce peuple se répandit, à ce qu'on prétend, dans l'intérieur de l'Asie, et jusque dans les villes des Ousbeks. Plusieurs milliers d'entre eux se réfugièrent dans la Sibérie, et furent incorporés parmi les Kalmouks du Volga; le plus grand nombre se mit sous la protection de la Chine. Les prétres soungars estiment la population de leur tribu à 20,000 familles au plus, en y comprenant les Derbets.

Les Derbets, qui occupaient d'abord les contrées arrosées par le Koko-nor, se retirèrent sur les rivages de l'Irtych, lors des troubles excités par les Mongols. Ils se séparèrent en deux corps: celui qui se réunissait aux Soungars fut enveloppé dans sa ruine; l'autre s'avança toujours plus à l'ouest, entra sur les terres de la Russie, s'approcha de l'Iaïk et du Volga, et s'éleva enfin jusqu'aux bords du Don.

Il paraît que les Torgots se sont séparés plus tard que les Soungars et les Derbets, pour former une tribu particulière. Plusieurs Kalmouks tirent leur dénomination de *tourouk* ou *tourougout*, qui signifie *hommes de haute stature*. Ils assurent qu'un des corps qui composaient la garde de Gengis-khan portait ce nom. Les nobles torgots se prétendent issus de ce corps. Ils se sont séparés de bonne heure des Soungars, ont été gouvernés par leurs propres princes, ont gagné vers l'occident, et sont parvenus aux steppes du Volga. Ils ont vécu entre ce fleuve et l'Iaïk pendant près d'un siècle, sans avoir de guerres sanglantes à soutenir. Leur population s'est élevée à soixante mille hommes; mais il n'en reste que six à sept mille près du Volga. On rapporte que les autres ont péri, pour la plupart, par la famine, d'une manière violente, ou en traversant les steppes des Kirghis.

Les Barga-bourriats cherchèrent, sous le règne de Gengis-khan, un asile dans les pays montagneux situés au nord du lac Balkoul. Le plus grand nombre les habite encore aujourd'hui, et leur tribu est encore assez puissante. S'ils n'ont pu se soustraire aux armes de ce conquérant, il paraît au moins qu'ils se mirent en liberté au moment où la monarchie mongole s'établit à la Chine, époque à laquelle les tribus qui parcourent les contrées éloignées se séparèrent. Ils sont tous actuellement sous la domination de la Russie.

Les Kalmouks sont d'une taille médiocre, mais bien prise, et très-robustes. Ils ont le visage fort gros et fort large, le visage peint le teint olivâtre, les yeux noirs et brillants, mais trop éloignés l'un de l'autre, et les lèvres ouvertes, quoique très-fendus. Ils ont le nez plat et presque de niveau avec le reste

visage, de sorte qu'on n'en distingue rien que le bout, qui est aussi très-plat, mais qui s'ouvre par deux grandes narines; les oreilles sont fort grandes, quoique aux bords; ils ont peu de barbe, parce qu'ils se l'arrachent; leurs cheveux sont noirs; ils ont la bouche assez petite, avec des dents aussi blanches que l'ivoire. Les hommes ont à peu près les mêmes traits, mais plus grands; elles sont la plupart d'une taille agréable, et très-bien prises. Les hommes ont la peau assez blanche, et surtout les enfants; mais la coutume de ce peuple de laisser courir les enfants absolument nus l'ardeur du soleil, jointe à la fumée dont les cabanes sont toujours remplies, et à l'habitude qu'ils ont de coucher nus pendant la nuit, à l'exception d'une culotte qu'ils gardent, leur rend la peau d'un jaune bleuâtre. Les femmes sont beaucoup moins basanées. On voit parmi les femmes kalmoukes d'un teint supérieur des visages très-blancs. Cette blancheur est encore relevée par leurs cheveux noirs; par là et par leurs traits elles ressemblent beaucoup aux Chinoises.

D'après le rapport de plusieurs voyageurs, on serait tenté de croire que tous les Kalmouks ont une figure laide et hideuse; ce n'est pas ce qu'on voit, au contraire, tant parmi les hommes que chez les femmes, beaucoup de visages ronds et fort jolis. Il y a même des hommes qui ont les traits si beaux et si réguliers, qu'elles trouveraient des adorateurs en Europe.

Une particularité très-remarquable, c'est le mélange du sang russe et tartare avec le sang kalmouk et mongol produit de très-mauvais enfants, tandis que ceux d'origine kalmouke et mongole ont des figures très-formes jusqu'à l'âge de dix ans; ce n'est en grandissant que leurs traits prennent une forme plus régulière. Au reste le mélange du sang kalmouk avec le sang européen laisse des traces ineffaçables jusque dans les générations les plus reculées. On le connaît surtout au nez camus et écrasé vers le front.

Les Éléuths ont l'odorat très-subtil, l'ouïe fine et la vue singulièrement perçante. La subtilité de l'odorat leur est fort utile dans leurs expéditions militaires pour tirer de loin la fumée du feu, ou l'odeur du camp, ou pour se procurer du butin. Un grand nombre, en mettant le nez à l'ouverture d'un terrier, disent si l'animal s'y est ou en est sorti. Ils savent distinguer l'ouïe, à une distance considérable, le lieu où des chevaux qui marchent, les lieux où l'ennemi se trouve, ceux où ils pourront rencontrer un troupeau, ou quelque pièce de gibier égarée. Il leur suffit, pour cela, de se tenir à terre, et de mettre une oreille contre le sol. Mais la perspicacité de la vue des Kalmouks est plus étonnante encore; ils savent, quoique placés sur un lieu peu élevé, au milieu de déserts immenses, abso-

lument plats, malgré les ondulations de la surface et les vapeurs que les grandes chaleurs attirent, ils aperçoivent les plus petits objets dans un éloignement extraordinaire.

Le caractère des Kalmouks, décrié par plusieurs voyageurs, l'emporte de beaucoup sur celui des autres peuples nomades de l'Asie centrale. Ils sont hospitaliers, affables, francs, obligeants, toujours gais et enjoués. Mais ces bonnes qualités sont obscurcies par des défauts; ils sont paresseux, sales, très-rusés, et un peu colères. Cependant ils vivent entre eux en meilleure intelligence qu'on ne serait tenté de l'imaginer d'après leur genre de vie indépendante. Ils aiment beaucoup la société et les festins, et ne peuvent se faire à l'idée de manger seuls. Leur plus grand plaisir est de partager ce qu'ils possèdent avec leurs amis. S'il n'y a qu'une seule pipe à fumer dans la société, elle passe de l'un à l'autre; si on leur donne du tabac ou des fruits, ils s'empressent d'en faire part à leurs amis ou à leur société; si une famille fait provision de lait pour fabriquer de l'eau-de-vie, les voisins sont invités sur-le-champ à venir en prendre leur part. Toutefois, cette générosité n'a lieu que pour les provisions de bouche, ils ne partagent jamais leurs biens. Ils ne sont pas plus adonnés au pillage que les autres peuples nomades, à moins qu'il n'existe quelque inimitié entre leurs hordes ou tribus. S'il se commet des meurtres parmi eux, ils sont le plus souvent occasionnés par inimitié ou par vengeance; jamais, au reste, ces crimes n'ont lieu à force ouverte; c'est toujours par ruse et par trahison qu'un Éléuth cherche à se débarrasser de son ennemi.

Les hommes portent des chemises de *kitayka* (369); leurs pantalons sont de la même étoffe, et souvent de peau de mouton, mais extraordinairement larges. Dans les provinces méridionales, ils ne portent pas de chemise en été, et se contentent d'une espèce de veste de peau de mouton sans manches, qui touche à leur peau, et dont la partie laineuse est en dehors. Les hords de cette veste entrent dans le haut de leurs pantalons; ils serrent cette veste avec une écharpe ou ceinture; leurs bras sont nus jusqu'aux épaules; mais, dans les provinces du nord, ils portent une chemise par-dessous. En hiver, ils ont des vestes plus longues qui leur tombent jusqu'au gras de la jambe, et dont la laine est tournée en dedans pour leur donner plus de chaleur. Ces vestes ont de si longues manches, qu'ils sont obligés de les retrousser lorsqu'ils vont au travail. Leurs bottes sont d'une grandeur excessive, et les incommode beaucoup en marchant. Ils font aussi usage en hiver d'un manteau de feutre ou de peau de mouton préparée.

L'habillement de leurs femmes diffère peu de celui des hommes; les étoffes qui le composent sont plus légères; il est bien fait, et les manches sont plus serrées. Les

(369) Pièce de calicot ainsi nommé parce qu'il vient du Katay ou de la Chine. Il y en a de divers surnoms.

femmes riches ont par-dessus leur veste une seconde veste longue et sans manches, faite d'une belle étoffe, et qu'elles portent comme un manteau de housard. La veste de dessous est boutonnée; la chemise est ouverte par-devant.

Sans la coiffure, on distinguerait à peine les femmes des hommes; elle sert aussi à mettre une différence entre les femmes et les filles. Les hommes ont la tête rasée, ne gardant sur le sommet qu'une petite touffe de cheveux, dont ils forment de petites nattes; les riches en ont deux ou trois; les pauvres se contentent d'une seule. Presque tous les Torgots portent, été et hiver, de petits bonnets ronds fourrés; mais les Soungars ont en été des chapeaux couverts de feutres semblables à ceux des Chinois: ils sont moins grands et ont un bord plat. Les bonnets sont ornés d'une houppe de soie ou de crin d'un rouge éclatant, et bordés de peau. Les Kalmouks, comme tous les peuples mongols et tartares, ont les oreilles très-éloignées de la tête: ce qui est dû à l'usage d'avoir toujours le bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles. On s'en aperçoit davantage aux Kalmouks, parce qu'ils ont les oreilles fort grandes.

Ils rasant la tête à leurs enfants mâles dès le plus bas âge; les femmes, au contraire, sont fort jalouses de leurs cheveux. Les jeunes filles courent avec les cheveux épars jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, époque de leur nubilité. On leur fait alors des tresses qui entourent leur tête. Les femmes portent deux tresses qu'elles laissent pendre sur leurs épaules. Celles du peuple les mettent dans un étui de toile pendant leur travail. Les bonnets des filles ressemblent beaucoup à ceux des femmes. Les pauvres ne les mettent que lorsqu'elles se parent ou qu'elles sortent. Ces bonnets sont ronds, garnis d'une large bordure de poil; le fond est d'étoffe: ils sont si petits, qu'ils ne couvrent que le sommet de la tête. Les bonnets des femmes riches sont d'une superbe étoffe ou de soie, ornés d'une large bordure retroussée, fendue par-devant et par-derrière, et doublée de velours noir. Le dessus du bonnet est orné d'une grosse houppe communément rouge. Les femmes kalmoukes portent ordinairement des boucles d'oreilles.

Le rouge est la couleur favorite des Eleuths. Leurs princes ou mirzas, quoique fort mal parés d'ailleurs, ne manquent jamais de porter une robe d'écarlate dans les occasions d'éclat. Les mirzas seraient plutôt sans chemise que sans cette précieuse robe, et les femmes de qualité auraient fort mauvaise opinion d'elles-mêmes, si cet ornement leur manquait. Le plus vil Kalmouk affecte de porter la couleur rouge: ce goût s'est répandu jusqu'en Sibérie. En un mot, on fait plus dans toute l'Asie septentrionale avec une pièce d'étoffe rouge qu'avec le triple de sa valeur en argent.

L'intérieur du ménage regarde les femmes. Les hommes n'ont d'autre occupation que

de construire les tentes, et d'y faire les préparations nécessaires; ils passent le rest du temps à la chasse, au soin de leurs troupeaux, ou bien à se divertir. Les femmes, au contraire, sont toujours occupées à traire les bestiaux, à préparer les peaux, à couvrir ou à d'autres ouvrages domestiques. Elles d'montent les tentes lorsqu'on change de séjour, les chargent sur les bêtes de somme et les remontent quand on est arrivé à un nouveau campement. Mais ce qui est bien plus singulier, c'est que la femme selle le cheval et le conduit devant la porte, lorsque le mari va en campagne. Elles ont les occupations, qu'on les voit rarement oisives.

Les Kalmouks vivent de leurs troupeaux qui sont toute leur richesse. Ils consistent principalement en chevaux et en moutons. Ils ont fort peu de bœufs et de chèvres.

Leurs chevaux sont un peu plus petits que ceux des Kirghis, assez hauts, avec les jambes déliées; ils ne sont ni beaux ni laids: ils ne valent rien pour le trait, parce qu'ils sont trop fougueux et trop faibles pour cette sorte de service; mais en revanche aucune race de chevaux ne peut leur être comparée pour la course, non plus qu'aux chevaux des Kirghis. Ils ne connaissent d'autre fourrage que celui qu'ils trouvent en pâture toute l'année dans les steppes. On peut les conduire où l'on veut, sans aucune inquiétude pour leur nourriture: les chevaux des autres peuples nomades des steppes sont de même. Il serait très-difficile de les accoutumer au fourrage que l'on donne aux chevaux en Europe; en voulant leur donner plus de force, on augmenterait leur fougue. Quelques Kalmouks possèdent jusqu'à deux mille chevaux et du bétail à proportion. Ils occupent la plus grande partie de leurs jeunes chevaux. Ils laissent toujours les étalons avec les juments, afin de ne jamais manquer de lait.

Les moutons des Kalmouks sont assez gros; ils ont la queue fort courte, et sont enveloppée dans une pelote de graisse qui pèse plusieurs livres. Leurs oreilles sont pendantes; leur laine n'est pas très-mauvaise; bien peu ont des cornes. On les laisse paître librement l'hiver comme l'été, sans les abreuver, pour les forcer à manger de la neige. Les Kalmouks ont quelques chevaux dans leurs troupeaux. Elles ont aussi des oreilles pendantes; elles sont ordinairement tachetées de plusieurs couleurs: elles ont de longs poils aux cuisses: on en voit beaucoup sans cornes.

Les Kalmouks élèvent fort peu de chameaux, parce qu'il faut trop de temps à ces animaux pour se multiplier. Ils en ont cependant de deux espèces; des dromadaires qui n'ont qu'une bosse, et des chameaux qui en ont deux. Le nombre de chameaux que les Kalmouks possèdent suffit pour leur usage; ils en vendent même aux peuples voisins. Les chameaux réussissent très-bien

ans les steppes habitées par les Kalmouks, cause de la grande quantité de plantes sèches qui s'y trouvent, et que ces bêtes aiment beaucoup. Les Kalmouks sont cependant obligés de les soigner en hiver, et de s'assurer du froïd en les couvrant de filassons de roseaux, ou de vieux morceaux de feutre.

Leurs nombreux troupeaux leur fournissent beaucoup de lait en été; c'est aussi la base de leur nourriture. Ils ont plus de chevaux que de bêtes à cornes, et préfèrent le lait de jument à celui de vache; de même que les Mongols, ils le trouvent meilleur et plus gras, et, comme les autres peuples mongols, en font une sorte d'eau-de-vie. Dès qu'il est aigri, ce qui ne demande que deux nuits, ils le mettent dans des pots de terre, qu'ils bouchent soigneusement avec une sorte d'entonnoir, pour la distillation; ils en tirent sur le feu une liqueur si claire que l'eau-de-vie de grain; mais elle doit passer deux fois sur le feu: ils appellent *aréka*. Dès que l'eau-de-vie est faite, on ôte le tuyau et les couvercles qui ont servi à l'opération; on la verse d'une fois dans une gamelle; on la met ensuite dans des outres, et l'on invite tous les voisins. Quand tout le monde est réuni, le maître de la tente verse un peu d'eau-de-vie dans une jatte; il en verse une partie sur le feu, et l'autre vers l'ouverture par laquelle s'échappe la fumée; puis il rompt la pointe du couvercle d'argile de la grande outre où le lait a bouilli, et répand sur quelques gouttes de la liqueur. Il agit ensuite de cette boisson chaude des deux mains qui tiennent environ une pinte; il les porte à la compagnie, en commençant par le plus âgé, et ainsi de suite, sans avoir égard au sexe. Deux ou trois jattes pareilles sont pour griser. Celui qui s'enivre de cette boisson est presque fou pendant quelques jours, et il lui en faut plusieurs pour remettre.

En général, ces peuples sont si passionnés pour les liqueurs fortes, que ceux qui peuvent s'en procurer ne cessent pas d'en faire usage longtemps qu'ils sont capables de soutenir. Lorsqu'ils veulent se réjouir, on apporte la provision qu'il a recueillie, et l'on se met à boire jour et nuit jusqu'à la dernière goutte. Cette passion semble être à proportion qu'on avance vers le Nord. Les Kalmouks n'en ont pas moins pour le tabac.

Ils appellent *bousah* le résidu de la distillation du lait; il est extrêmement acide; ils l'emploient à différents usages; ils le jettent au sortir de la chaudière, mêlé avec du lait frais; ils s'en servent aussi pour la préparation des peaux de moutons et d'agneaux. Lorsque l'eau-de-vie est faite de du lait de vache, ils font cuire ce résidu jusqu'à ce qu'il s'épaississe; ils le mettent ensuite dans des sacs, après l'avoir bien pressé et exprimé, coupent ce fromage par morceaux, ou bien en forme de petits pains ronds, et les font sécher au soleil;

ils font aussi de petits fromages avec le lait de brebis; ils conservent ces fromages pour l'hiver, et les mangent avec du beurre. Le lait de brebis ne vaut rien pour faire l'eau-de-vie. Ils font du beurre avec le lait de vache, qu'ils mettent cuire dans une chaudière avec une certaine quantité de lait de brebis; ils y ajoutent un peu de crème du lait aigri, ce qui fait aigrir toute cette quantité dans un jour; ils battent alors ce lait avec un pilon de bois ou battoir, et le versent dans une auge ou grande gamelle. Le beurre qui surnage est enlevé, mis dans des vases de cuir, et salé pour qu'il se conserve; si ce lait n'a pas encore perdu toute sa graisse, on le fait bouillir une seconde fois.

En général, ils ne manquent jamais de viande en été, la chasse et leurs bestiaux leur en fournissent toujours en abondance; ils tuent rarement le bétail, et c'est toujours par nécessité, à l'exception des riches, lorsqu'ils donnent de grands festins: ils mangent tous les quadrupèdes et oiseaux quelconques, pourvu qu'ils soient gras. En fait de gibier, ils aiment surtout le blaireau, la marmotte et le souslik, sorte de musaraigne; ils font aussi grand cas du castor; ils mangent beaucoup de chevaux, de chèvres sauvages, de sangliers, et même les oiseaux de proie les plus gros. Ils ont une extrême aversion pour la chair de loup, disant qu'elle est amère, et ne goûtent qu'avec répugnance la chair du renard et des autres animaux carnassiers les moins gras. Lorsqu'ils ont trop de viande en été, ils la coupent par bandes ou languettes minces qu'ils font sécher au soleil, ou qu'ils pendent à la fumée du foyer de leurs tentes, s'il pleut. Cette viande, ainsi séchée, se conserve pour l'hiver ou pour les voyages. Les Kalmouks font aussi usage pour leur nourriture de plusieurs racines sauvages, par exemple, des nœuds de celle du bodmonsoc (*phlomis tuberosa*); ils les réduisent en poudre lorsqu'ils sont bien secs, et en font une bouillie avec du lait. Ils mangent aussi la racine du soknok (*lathyrus tuberosus*), qu'ils font cuire avec la viande, et celle d'une espèce de crome. Au lieu de thé, qu'ils préparent à la mongole, avec du petit lait et du beurre, les Kalmouks pauvres boivent l'infusion des feuilles d'une petite réglisse qui croît dans les lieux les plus arides des steppes.

Les Kalmouks font leurs vases de cuir avec des peaux de chevaux et de bœufs; les derniers sont les meilleurs. Quand ils en ont retiré le poil, soit en les échaudant avec de l'eau bouillante, soit en les trempant dans de la cendre, ils les raclent des deux côtés pour les bien nettoyer, les unissent autant qu'il leur est possible, puis les lavent dans une eau courante. Quelquefois on leur donne un second apprêt, en les faisant tremper huit ou quinze jours dans du lait aigri, auquel on ajoute un peu de sel; c'est la manière d'apprêter les peaux les plus minces destinées à faire des bottes et des courroies. Pour donner aux peaux la dureté

de la corne, on les étend au soleil au sortir de l'eau. Alors les femmes, qui entendent mieux cette opération que les hommes, les coupent par morceaux, suivant la forme qu'elles veulent donner aux vases, les cousent aussitôt avec des nerfs effilés, et les font bien sécher à la fumée d'un petit feu. Elles font de cette manière tous les vases possibles, même des flacons et des bouteilles à col étroit; elles leur donnent la forme convenable avec les mains, pendant qu'elles les séchent en partie à l'air, et en partie au-dessus du feu; elles soufflent dedans pour les rendre concaves, et les remplissent à cet effet de sable ou de cendre. Elles dessinent sur la surface extérieure toutes sortes de figures. On pourrait se servir tout de suite de ces vases, mais il vaut mieux les laisser encore longtemps à la fumée pour que le cuir s'amollisse sans le secours d'aucun liquide, et pour l'empêcher de communiquer de mauvais goût. Des racines sèches sont l'unique chauffage que les steppes fournissent aux Kalmouks. Comme il est très-pénible à ramasser, ils ne fument leurs vases de cuir que lorsqu'il y en a un certain nombre de fabriqués dans un canton: alors ils se réunissent pour faire le feu nécessaire à l'opération. On laisse les vases à la fumée pendant deux, trois, quatre et même cinq jours. Ils deviennent alors transparents comme de la corne et d'un excellent usage.

Quoique les hommes mènent une vie douce et oisive en comparaison des femmes, on ne doit cependant pas leur reprocher leur indolence, car on peut les regarder comme des militaires veillant sans cesse à la défense de leurs familles et de leurs biens. Outre l'occupation des armes, ils ont le soin des troupeaux, l'entretien des tentes ou des cabanes, et il faut qu'ils en construisent de neuves pour la dot de leurs filles.

La fabrication du feutre est l'ouvrage de toute la famille, père, mère et enfants des deux sexes. Ils en font de très-grandes pièces qui servent à couvrir les cabanes; les petites pièces sont employées à faire des tapis et des coussins. Pour fabriquer ce feutre, ils tondent au printemps ou en été leurs moutons avec des couteaux bien aiguisés, ne leur ôtant cependant que la quantité de laine dont ils veulent se servir. Ils l'étendent ensuite sur des paillassons ou sur de grandes couvertures de feutre; ils se mettent dix à douze personnes autour, et la battent bien pour la purger de poussière; ensuite ils l'étalent sur des pièces de feutre de la même dimension que celles qu'ils veulent fabriquer. Les ornements ou les dessins se font avec des laines de couleur. Lorsque la laine est également étendue, ils versent dessus de l'eau bouillante, la roulent avec la pièce de feutre, et lient ce rouleau avec des cordes de crin. Puis ils s'accroupissent tous, et pendant quelques heures, ils se jettent mutuellement le rou-

leau, de terre sur les genoux, et des genoux à terre, avec toute la force possible. Ils le font ensuite le rouleau, et foulent avec les mains cette nouvelle pièce de feutre pour réparer les défauts qui peuvent s'y trouver.

Rien n'approche du respect que les enfants de toutes sortes d'âge et de condition rendent à leur père; mais ils n'ont pas les mêmes égards pour leur mère, à moins qu'ils n'y soient obligés par d'autres raisons que celle du sang. Ils doivent pleurer longtemps la mort d'un père, et se refuser toutes sortes de plaisirs pendant le deuil. L'usage oblige les fils de renoncer pendant plusieurs mois au commerce même de leur femmes. Ils ne doivent rien épargner pour donner de l'éclat aux funérailles, et rien ne les dispense d'aller une fois au moins chez l'aïeule faire leurs exercices de piété au tombeau paternel.

C'est dans des tentes que les Éléuths font leur habitation. Ces tentes, comme celle des Mongols, sont rondes et d'une construction ingénieuse. La charpente de ces cabanes consiste dans une claie d'osier haute de sept pieds ou davantage. Chaque pièce tient à l'autre par des perches de saule de trois pouces d'épaisseur, et se lie comme un filet; de sorte qu'en les ouvrant elles forment un grillage d'une brasse de large sur cinq pieds de large; en les pliant, chaque perche aboutit directement sur l'autre. On pose cette claie autour de l'emplacement circulaire plus ou moins grand que doit avoir la cabane. On réunit les pièces avec des cordes de crin ou des courroies de cuir; on laisse une ouverture pour l'entrée, et l'on y place une porte à un ou deux battants. Une longue corde de cuir entoure toute la tente, afin de l'affermir et de la donner une forme bien ronde. Le toit est formé par une espèce de couronne de bois composée de deux cercles. Ils sont soutenus à quelque distance l'un de l'autre sur trois longues perches de saule. Il part de la claie d'osier beaucoup de longues perches des bouts supérieurs entrent dans les cercles de la couronne, ce qui forme une pièce de dôme: elles y sont affermies par des cordes. Cette charpente est ordinairement peinte en rouge. On couvre ce toit avec une grande pièce de feutre, et on l'attache par des cordes entrelacées. On laisse les côtés ouverts pendant l'été; on les ferme avec du feutre ou des paillassons de roseaux lorsqu'il fait froid, et quelquefois avec l'une et l'autre de ces enveloppes qu'on affermit également avec des cordes. Un rideau de feutre est suspendu devant la porte. On laisse au milieu du toit une ouverture pour servir de passage à la fumée et pour préserver du vent et de la pluie l'intérieur de la tente, on y met deux bâtons d'osier en croix pour y placer un morceau de feutre du côté du vent, ou pour boucher l'ouverture, lorsqu'il n'y a plus de feu dans la cabane, afin d'y entretenir la chaleur.

Il y a au-dessous de l'ouverture, au milieu de la tente, un grand trépied de fer, sur lequel on entretient toujours du feu allumé, ou de la braise. C'est sur ce trépied, dans de grandes pièces de vaisselle de terre que se fait la cuisine. La batterie de cuisine et les autres ustensiles consistent en ces pièces de vaisselle de différentes formes, dans des gamelles et des gobelets de bois, des outres et autres vaisseaux de cuir, et une théière contenant quatre litres. Les pauvres ont une théière de cuir; les riches sont de bois, proprement ornées, et garnies de petites plaques et cerclés de cuivre ou d'argent. Le lit est à l'extrémité de la tente, en face de la porte. Il est fait de petits châlits en bois; les oreillers et les coussins sont de feutre. Les hommes et les autres personnes de distinction se bâtissent des logements plus spacieux et plus commodes; ils ont aussi pour eux de grandes tentes de kitayka, et pour leurs cabanes de planches revêtues de cuir, qui peuvent être dressées ou abattues en moins d'une heure.

Le petit nombre d'habitations fixes qui se trouvent dans le pays des Eleuths est bâti comme les tentes, à l'exception du toit, qui est formé d'un dôme: on n'y voit d'ailleurs ni chambres ni greniers. Tout l'édifice est composé d'une seule pièce d'environ douze mètres de hauteur. Ces maisons sont moins utiles et moins commodes que celles des Kirghizes, qui donnent une forme carrée à leurs demeures. La hauteur des murs est d'environ dix pieds; le toit ne ressemble pas à ceux des villages d'Allemagne. On y a de grandes fenêtres, où l'on met, au lieu de vitres, du papier fort mince, à l'usage des Chinois. On construit aussi, sur de la maison, des espèces de cheminées hautes de deux pieds sur quatre de diamètre. On allume du feu auprès, de manière que la fumée, circulant dans cette espèce de canal, ne trouve de passage que par le haut opposé; ce qui porte dans le dortoir une chaleur modérée qui fait plaisir en hiver. Toutes les habitations, soit fixes ou mobiles, ont leurs portes au sud, pour les garantir des vents du nord.

On rencontre encore, dans divers endroits de la Kalmoukie, des ruines qui attestent l'existence d'un grand nombre de parties habitables du pays avant qu'il eût été ravagé par les guerres mongoliques dont son asservissement a été la suite. Un médecin envoyé par le czar, en 1734, pour observer les plantes qui croissent dans la Sibérie, trouva, presque au milieu de la grande steppe ou du désert par lequel cette région est bornée au sud-ouest, une pyramide de pierre blanche, haute d'environ seize pieds, environnée de quelques petites aiguilles de quatre ou cinq mètres de hauteur. D'un côté de la grande aiguille ou de la pyramide, il vit une inscription; les petites offraient aussi plusieurs caractères à demi effacés par le temps. A juger des caractères par les restes qu'il eut la curiosité de copier, ils n'ont aucun rap-

port avec ceux qui sont aujourd'hui en usage dans les parties septentrionales de l'Asie.

Dans le même pays, entre l'Iaik et le Sir, dont les bords sont habités par les Kalmouks, les Russes ont découvert, en 1714, une ville entièrement déserte, au milieu d'une vaste étendue de sables, à onze journées au sud-ouest de Yamicha, et huit à l'ouest de Simpelat, sur l'Irtich. La circonférence de cette ville est d'environ une demi-lieue; ses murs sont épais de cinq pieds et hauts de seize; les fondements sont de pierre de taille, et le reste de brique, flanqué de tours en divers endroits; les maisons sont toutes bâties de briques cuites au soleil, soutenues par de la charpente; les plus distinguées ont des chambres: on y voit aussi de grands édifices de brique, ornés chacun d'une tour, qui ont vraisemblablement servi de temples; tous ces bâtiments sont en fort bon état, et ne paraissent pas avoir beaucoup souffert. On y trouva des papiers de soie couverts de caractères mongols: c'étaient des ouvrages de dévotion. On a découvert depuis deux autres villes abandonnées de même; ce qui peut s'expliquer aisément par les émigrations fréquentes, si ordinaires aux peuples nomades.

Vers les frontières de la Sibérie on a trouvé, sur de petites montagnes, des squelettes d'hommes et de chevaux, avec de petits vases et des bijoux d'or et d'argent. Les squelettes des femmes ont des bagues d'or aux doigts. On a regardé ces monuments comme les tombeaux des Mongols qui accompagnèrent Gengiskhan dans les provinces méridionales de l'Asie, et de leurs premiers descendants. Ces conquérants, ayant enlevé toutes les richesses de la Perse, de la grande et de la petite Boukharie, du Tangout, d'une partie des Indes, et du nord de la Chine, les transportèrent dans leurs déserts, où ils enterrèrent avec leurs morts les vases d'or et d'argent, aussi longtemps qu'ils en possédèrent: c'était un de leurs anciens usages, qui se conserve encore parmi la plupart des Mongols idolâtres. Ils n'enterrent point de mort sans mettre dans le même tombeau son meilleur cheval, et les meubles dont ils supposent qu'il aura besoin dans l'autre monde.

Des prisonniers suédois et russes qui se trouvaient en Sibérie étant allés en grand nombre dans les terres des Eleuths, pour y chercher ces tombeaux, les habitants, offensés de leur hardiesse, en tuèrent des troupes entières. Aujourd'hui ces expéditions sont défendues sous de rigoureuses peines. Cette conduite des Eleuths, qui sont d'un naturel paisible, semble marquer qu'ils regardent ces monuments comme les tombeaux de leurs ancêtres, pour lesquels on sait que les Mongols ont une vénération extraordinaire.

Les Eleuths, comme les autres nations nomades de l'Asie centrale, ont peu de commerce; ils se bornent à faire des échanges de leurs bestiaux avec les Russes, les Bou-

khariens et leurs autres voisins, pour les objets qui leur manquent. Il n'est guère probable que le commerce devienne jamais florissant parmi eux, comme il l'était du temps de Genghis-khan, cette vaste région étant divisée entre plusieurs petits princes, dont les uns s'opposent toujours aux projets des autres. Du côté de la Sibérie, de la Chine et des Indes, on peut voyager dans l'Asie centrale avec beaucoup de liberté, parce que les Eleuths et les Mongols entretiennent un commerce tranquille avec leurs voisins, lorsque d'autres intérêts ne les mettent point en guerre.

Ils ne partagent pas l'avidité des Tartares à se procurer des esclaves. Comme ils n'ont besoin d'ailleurs que de leur propre famille pour la garde de leurs troupeaux, qui composent toutes leurs richesses et le fonds de leur subsistance, ils n'aiment point à se charger de bouches inutiles. De là vient qu'on ne voit des esclaves parmi eux qu'au khan et au taïkis. Lorsque ces princes font des prisonniers à la guerre, ils distribuent entre leurs sujets ceux qu'ils ne retiennent point à leur service, pour augmenter tout à la fois leur nation et leur revenu. Au contraire, les Tartares font souvent la guerre à leurs voisins, dans l'unique vue de prendre des esclaves, et de vendre ceux dont ils ne font pas d'usage. Cette avidité prévaut tellement chez les Circassiens, les Tartares qui vivent à l'ouest des Eleuths, et chez les Nogays, que, faute d'autres esclaves, ils vendent jusqu'à leurs enfants, surtout leurs filles, lorsqu'elles ont quelque beauté, et même leurs femmes, au moindre sujet de mécontentement. En un mot, le commerce des esclaves faisant toute leur opulence, ils n'épargnent ni leurs ennemis, ni leurs amis, lorsqu'ils trouvent l'occasion de s'en défaire par cette voie.

Les Eleuths et tous les Mongols ont un cycle qui leur est particulier, et qui consiste en douze mois lunaires, dont voici les noms : 1° *Kaskou*, ou la souris; 2° *Oul*, ou le bœuf; 3° *Pars*, ou le léopard; 4° *Touchkan*, le lièvre; 5° *Loui*, le crocodile; 6° *Yibin*, le serpent; 7° *Youned*, le cheval; 8° *Koui*, le monton; 9° *Pichan*, le singe; 10° *Dakouk*, la poule; 11° *Eyt*, le chien; 12° *Togouz*, le porc.

Cet ordre de mois est tiré des tables d'Ouloughbegh; les Mongols l'ont reçu des Igours, autrement Oigours ou Vigours, le seul peuple de Tartarie qui eût des lettres et quelque savoir du temps de Gengis-khan. Il s'accorde avec le cycle des Turcs et des Tartares orientaux, comme avec celui d'Ietta, ou les douze signes du Japon, qui ont été pris vraisemblablement du cycle des Mongols.

Les Eleuths ont des gardes de nuit qui frappent de temps en temps sur des bassins de cuivre, pour avertir qu'ils sont exacts à veiller; ils emploient la même méthode pour marquer le temps à chaque demi-heure.

Les Eleuths sont divisés en hordes ou tribus, qui s'appellent *oulouss*; chacune de

celles-ci a pour chef un *noïon*; elle est divisée en *aimaks*, qui campent ensemble et qui ne se séparent point sans en avoir leur chef ou *saïssang*, afin qu'il puisse retrouver dans le besoin. Ces aimaks se divisent en plusieurs compagnies, à chacune des pâturages. Les compagnies sont composées de dix à douze tentes, et portent le nom de *khatoun*, qui signifie chaudron; qui indique que chaque compagnie doit manger à la même marmite. Chaque *khatoun* a son chef qui dépend du *saïssang*, et celui-ci du *noïon*. Ce dernier perçoit annuellement la dîme sur tous les bestiaux de ses sujets. Il a le droit de leur infliger les peines corporelles qu'il juge à propos; de leur faire couper le nez, les oreilles ou le poignet lorsqu'ils commettent quelque faute; et il n'ose faire mourir personne publiquement. Les *noïons* s'attribuent quelquefois ce pouvoir secrètement, quand ils veulent débarrasser de quelqu'un qui leur est contraire. Les *oulouss* se partagent ordinairement entre eux les enfants du *noïon* moins que le père ne prenne d'autres engagements, et que quelques-uns de ses fils soient prêtres. Ce partage est toujours très disproportionné.

Quand un Kalmouk paraît devant son *noïon*, il doit le saluer en mettant la main droite fermée sur le front, et en touchant ensuite le côté du *noïon* avec la même main; celui-ci lui met une de ses mains sur l'épaule, s'il daigne lui rendre son salut. Les *oulouss* se saluent entre eux en disant *mandou* je te salue.

Il y a encore beaucoup d'autres charges chez les Eleuths. Le khan, comme souverain de l'oulouss, et le *noïon*, les distribuent à qui bon leur semble. Chaque *oulouss* a au moins un premier *saïssang*, auquel on donne le nom de *tarkhan*. Tous les gens de distinction qui composent la cour du khan, ou les premiers princes, ont le titre de *taïscha*.

Tous les Eleuths ont une connaissance exacte de l'aimak ou de la tribu dont ils descendent, et conservent soigneusement le souvenir de génération en génération. Quoique, avec le temps, les tribus se divisent en plusieurs branches, chaque *oulouss* passe toujours pour appartenir à la même tribu.

Les *noïons* sont soumis à leur khan, à-dire à un souverain dont ils sont les vassaux, et qui prend parmi eux ses conseillers et ses généraux. Les peuples mongols, soit tartares, soit idolâtres ou mahométans, donnent, sans distinction, à tous les chefs le titre de *khan*, qui signifie *seigneur* ou *prince régnant*. Plusieurs petits peuples mongols, qui résident vers les sources de l'Éléusé, portent le nom de *khans*, qui sont tributaires du khan des Mongols-kalkas, et est sous la protection de l'empereur de Chine. Ce monarque même, comme *Méou* d'extraction, est aussi nommé *khan*, quoiqu'il est le chef des Mantchous, des *Méous* et des Eleuths proprement dits, qui sont venus ses sujets, comme le khan des Eleuths.

par droit de naissance, le chef de toutes les branches des Eleuths.

À la mort d'un khan, tous les princes de famille régnante, et les chefs des tribus qui sont sous la même domination, s'assemblent dans le lieu où le monarque faisait résidence, pour lui choisir un successeur. Le choix se réduit à vérifier lequel de tous les princes est le plus avancé en âge, sans égard pour l'ancienneté des différentes branches de la famille, ni pour les enfants morts. Ils ne manquent jamais d'élire le plus vieux, à moins qu'il ne soit exclu par quelque défaut personnel. A la vérité, la force et l'usurpation peuvent quelquefois troubler cet ordre; mais ce cas est si rare parmi les idolâtres qu'entre les nomades.

Le *Kon-laidshi*, ou khan des Eleuths, réside continuellement sous des tentes, à la manière de ses ancêtres, quoiqu'il possède des pays où les villes sont en assez grand nombre.

Un camp kalmouk, en temps de guerre, est divisé en plusieurs quartiers, en places militaires et en rues, comme une ville. Il n'y a pas moins d'une lieue de tour; et, dans l'espace d'une demi-heure, on en voit sortir quatre mille hommes de cavalerie. Le quartier du khan est au centre; comme les tentes sont fort élevées et peintes de couleurs vives, elles forment un spectacle extrêmement agréable. Les femmes du khan sont logées dans de petites maisons de bois qui peuvent être abattues dans un instant, et chargées des chariots pour changer de pays.

La lance, un arc et des flèches, sont les armes des Kalmouks. Leurs arcs sont faits de différents bois, principalement d'érable; en ont aussi en corne; ce sont les meilleurs, mais les plus chers. Ils ont plusieurs sortes de flèches, les unes sont toutes de bois, fort courtes, avec la pointe en forme de crosse ou de massue; ils s'en servent pour tirer les petits animaux et les oiseaux. Ils ont d'autres fort légères, garnies d'un fer étroit; d'autres avec un fer léger qui a la forme d'un ciseau, et enfin d'autres grandes flèches pour la guerre, armées d'un gros pointu et très-fort. Toutes leurs flèches sont garnies de trois ou quatre rangs de plumes d'aigle; ils ne prennent que les plumes de la queue, parce qu'elles sont plates; la courbure de celles des ailes ferait prendre à la flèche une fausse direction. Chaque sorte de flèche a son compartiment séparé dans le quivois, qui est suspendu à droite à la selle du cheval; l'arc est dans une espèce d'étui en cuir, qui est la place d'honneur. Ils ont avec autant de vigueur que de justesse. On remarqua, dans les différends que les Russes eurent avec eux en 1715, à l'occasion de quelques établissements contestés sur la rivière d'Irtich, que d'un coup de flèche ils perçaient le corps d'un homme de part et d'autre.

Les Kalmouks riches préfèrent les armes à feu; ce sont de grandes arquebuses de bois de six pieds de long, dont le canon a

plus d'un pouce d'épaisseur; ils se servent d'une mèche pour y mettre le feu, et leurs coups sont sûrs à six cents pas. Dans leurs marches, ils les portent suspendues derrière le dos. Chaque Kalmouk bien armé a sa cuirasse; elle est composée de petits anneaux de fer et d'acier en forme de filet, suivant la manière des Orientaux. Ils se procurent ces cuirasses ou cottes de mailles par leur commerce d'échange avec les Troukmènes, peuple tartare qui vit à l'est de la mer Caspienne. Ils en ont quelquefois d'acier poli, qui viennent de Perse, et qui sont estimées cinquante chevaux, et même plus. Les plus communes s'échangent contre sept ou huit chevaux. L'armement complet d'un Kalmouk consiste dans un casque rond, garni d'un filet d'anneaux en fer; ce filet tombe par-devant jusqu'aux sourcils, mais il couvre par derrière tout le cou et les épaules. Ils ont sur le corps une jaque de mailles, dont les manches sont de même nature; elles vont jusqu'aux poignets, et sont terminées par une pointe qui couvre toute la main, et qui est agrafée entre les doigts. Le dessous du bras est garni d'une plaque d'acier, qui commence au coude et va jusqu'au poignet, où elle est bouclée. Elle leur sert à parer les coups de sabre lorsqu'ils sont dans la mêlée. Leurs commandants et quelques autres ont des sabres à la chinoise. Chaque horde est ordinairement commandée par son chef, de sorte qu'une troupe de cavalerie tartare est plus ou moins nombreuse, suivant la force des hordes.

L'habileté d'un Kalmouk est égale à tirer en fuyant ou en avançant; aussi aiment-ils mieux attaquer à quelque distance que de près, à moins qu'ils n'aient beaucoup d'avantage.

Dans le combat, ils ne connaissent pas la méthode des lignes et des rangs; ils se divisent sans ordre en autant de troupes que leur armée contient de hordes, et chacune marche la lance à la main sous la conduite de son chef. On sait, par le témoignage des anciens auteurs, que les peuples du nord de l'Asie ont toujours su combattre en fuyant. La vitesse de leurs chevaux les aide beaucoup. Souvent, lorsqu'on les croit en déroute, ils reviennent à la charge avec une nouvelle vigueur, et leurs adversaires sont exposés aux plus grands dangers s'ils ont perdu leurs rangs dans la chaleur de la poursuite. Les Eleuths sont braves; il ne leur manque que la discipline de l'Europe pour être véritablement redoutables. L'usage du canon, qu'ils ne connaissent point encore, ne leur serait pas d'une grande utilité, puisque leurs armées ne sont composées que de cavalerie.

Chaque horde a son enseigne ou sa bannière, qui n'est ordinairement qu'une pièce de kitayka, ou de quelque autre étoffe colorée, d'une aune de long, attachée au sommet d'une lance de douze pieds. Les Eleuths et les Mongols y représentent la figure d'un chameau, d'une vache, d'un cheval, ou de quelque autre animal, au-dessous de la-

quelle ils mettent le nom de la tribu. Comme toutes les branches d'une même tribu conservent la figure de son enseigne, en y joignant le nom particulier de la branche, ces bannières leur servent en quelque sorte de tables chronologiques. Lorsqu'une horde est en marche, l'enseigne est portée à la tête immédiatement après la personne du chef.

Les Kalmouks forgent ou fabriquent eux-mêmes les petits morceaux de fer de leurs armes, et tous les petits ustensiles de fer dont ils ont besoin. Ils ont parmi eux des orfèvres qui font, en argent, tous les ornements qui servent à la parure des femmes. Ce sont eux qui garnissent d'anneaux et de cercles d'argent les théières de bois; ils les ornent aussi de figures d'animaux de même métal; ils savent même damasquiner le fer. Les outils de forge sont très-simples; un sac de cuir avec un tuyau sert de soufflet; il est enchâssé entre deux morceaux de bois uni que l'on tient à la main, et que l'on élève et abaisse alternativement.

Les Kalmouks ont plusieurs manières de chasser. Personne ne s'entend mieux que ce peuple à dresser toutes sortes de filets et de pièges pour prendre des bêtes sauvages. Les Kalmouks riches s'amuse beaucoup de la chasse au faucon. Ils préfèrent pour cette chasse le lanier, qu'ils appellent *balaban*, et qu'ils savent dresser. Quoiqu'il soit très-commun dans leur pays, ils en font beaucoup de cas. Ils ont aussi des chiens de chasse, qui sont de la même race que les chiens de garde ordinaires. Ils diffèrent un peu des nôtres: ils ont le poil ras et le corps vilé; les oreilles, les cuisses et la queue sont peu garnies. Ils sont très-bons pour la chasse.

Les Eleuths et les Mongols qui ont conservé l'ancienne manière de vivre ne marchent jamais sans porter avec eux toutes leurs richesses. De là vient que, s'ils perdent une bataille, leurs femmes et leurs enfants demeurent presque toujours au pouvoir du vainqueur, avec leurs bestiaux et tout ce qu'ils possèdent. C'est une espèce de nécessité pour eux de se charger de cet embarras, parce qu'autrement ils laisseraient leurs familles et leurs richesses en proie à d'autres nomades, leurs ennemis et leurs voisins. D'ailleurs il leur serait impossible de voyager dans les plaines vastes et sablonneuses de leur pays, s'ils ne conduisaient avec eux leurs troupeaux pour se nourrir dans une route où, pendant plusieurs centaines de lieues, ils ne trouvent que de l'herbe, et quelquefois fort peu d'eau. Les caravanes de Sibérie que le commerce mène à Pékin sont obligées de suivre la même méthode depuis Selinghinskoy jusqu'à la Chine.

Les chameaux sont fort utiles aux Kalmouks lorsqu'ils passent ainsi d'une contrée à l'autre avec leurs troupeaux, pour se procurer de nouveaux pâturages. Ces animaux portent non-seulement leurs tentes, mais encore tous leurs ustensiles de ménage, les coffres, les sacs et tout ce qu'ils possèdent.

Les Kalmouks n'osent employer à ce service leurs dromadaires, et surtout les blancs; ils leur font porter seulement les livres saints, les idoles et toutes les choses sacrées, et enballe tous ces objets sur de petits charriots, et on y attelle ces dromadaires blancs. Les Kalmouks mettent des grelots et de petites clochettes à leurs chameaux de charge. Il n'y a rien de si amusant que la rencontre de ces familles kalmoukes dans leurs voyages. Les femmes et les enfants chantent en conduisant les troupeaux; les hommes chantent aussi en voltigeant à droite et à gauche, et en chassant. Ce peuple passe la plus grande partie de sa vie à se divertir, et se croit fort heureux, quelque misérable qu'il nous paraisse. Nous regardons sa manière de vivre et de se nourrir comme très-malsaine; il y en a cependant beaucoup qui parviennent à un âge très-avancé, et jouissent, jusqu'à la mort, d'une santé excellente et d'une gaieté inaltérable.

Leur vie simple et frugale les met à l'abri d'un grand nombre de maladies qui affligent les nations policées; cependant ils ne sont pas entièrement exempts des infirmités attachées à la condition humaine. Leur nourriture, composée en partie de viande à moitié corrompue, leur cause des maladies inflammatoires et putrides.

Il ne faut pas s'attendre à trouver beaucoup de magnificence dans la cour des khans: leurs sujets ne les suivent à la guerre que dans l'espérance d'avoir part aux dépouilles de l'ennemi, et ne reçoivent pas d'autre paye; mais le revenu du souverain consiste aussi dans les dîmes. Toutes les nations tartares en payent deux chaque année, l'une à leur khan, l'autre aux chefs des hordes ou des tribus. Comme les Eleuths et les Mongols ne cultivent pas leurs terres, ils donnent la dîme de leurs troupeaux; celle du butin qu'ils enlèvent à leurs ennemis pendant la guerre. Leur condition est donc beaucoup plus douce que celle des paysans de l'Europe, qui sont assujettis aux impôts et aux taxes de l'Etat.

Les lois des Kalmouks seraient bonnes aux nations les plus policées de l'Europe, qui affectent de donner le nom de barbares aux peuples grossiers mais libres de l'Asie centrale. Le recueil des lois des Kalmouks est écrit en caractères mongols, parce que ce peuple se sert de l'écriture mongole pour toutes les affaires publiques et privées. Leur langue a d'ailleurs beaucoup d'affinité avec celle des Mongols.

Le recueil des lois fut mis en ordre et ensuite approuvé et confirmé vers 1620, par le khan Galdan, par quarante-quatre prêtres mongols et oïroïts, en présence de trois koutouktous ou grands prêtres: il est daté de l'année du serpent, les cinq premiers jours de septembre.

Les punitions consistent dans des amendes et des confiscations de biens; les plus graves sont des peines corporelles; elles prononcent la mort dans aucun cas. L.

inces sont soumis, comme le peuple, aux lois et aux règlements. Plusieurs articles de lois sont remarquables et méritent qu'on en fasse mention.

Le premier article concerne les trahisons et les hostilités que les princes et les ours peuvent commettre les uns contre les autres. La loi condamne les coupables à rendre tout ce qu'ils possèdent, ou au moins de grosses amendes proportionnées à la richesse des délinquants. Cet article s'applique aussi à ceux qui ne se rendent pas à l'armée lorsqu'il s'agit d'une guerre générale nationale. Un autre article condamne tout elf ou soldat convaincu de poltronnerie ou s'être mal conduit dans une affaire à une forte amende proportionnée aux biens du coupable : en outre, on lui ôte ses armes, l'habillement en femme, et on le promène nu dans le camp. Les peines contre l'omicide sont fortes. Elles ne consistent pendant pas en punitions corporelles, pas même dans la peine de mort pour le cas de parricide. Tous ceux qui sont restés spectateurs oisifs d'une querelle particulière et condamnés à l'amende d'un cheval, si un des deux combattants est resté sur la place. Si un Kalmouk en tue un autre dans une dispute relative au jeu, ou quand il est l'agresseur, la loi le condamne à prendre chez lui la femme et les enfants du mort, et à se charger de leur entretien. Quiconque tue quelqu'un ou le blesse est puni suivant la qualité de la personne et la gravité de l'acte de violence. Ce qu'il y a de plus sévère dans cette disposition, c'est que la loi fixe l'amende à payer pour une dent, une oreille, chaque doigt de la main blessé ou abattu. Un beau-père, une belle-mère, et même les parents qui battent les enfants de leur sujet, sont punis. Il y a également des amendes fixes pour chaque sorte d'insulte.

Les plus grandes sont de tirer un homme par la queue ou par la barbe, d'arracher la queue de son bonnet, de lui cracher au visage, de lui jeter du sable ou autre chose à la figure ; et, s'il s'agit d'une femme, de lui tirer sa tresse de cheveux, de lui mettre la main sur la gorge ou sur toute autre partie du corps. L'amende n'est pas limitée ; elle est plus ou moins forte, suivant l'âge de la femme offensée. On punit l'adultère et les autres offenses contre les mœurs ; mais les peines sont légères : elles ne sont pas plus fortes non plus pour punir les délits peu importants, tels que troubler la chasse, faire le feu du camp, emporter chez soi une charogne ou bien un animal égaré ou perdu, sans annoncer qu'on l'a trouvé.

Le vol est le délit le plus rigoureusement puni ; il emporte des peines corporelles ou de grosses amendes, et même la confiscation de tous les biens. La loi condamne le voleur non seulement à restituer le vol, mais encore à avoir un doigt de la main coupé, et même il n'aurait pris qu'une bagatelle en meubles ou en vêtements ; le coupable a la faculté de se racheter de cette dernière peine en donnant cinq pièces de

gros bétail. Les dispositions concernant le vol sont portées si loin, qu'il y a même une amende fixée pour le vol d'une aiguille ou d'un bout de fil. Il faut convenir que les législateurs européens n'ont pas poussé si loin la prévoyance.

Galdan-khan ajouta un article particulier à ce recueil de lois ; il porte que celui qui est chargé de l'inspection d'une centaine de tentes doit répondre des vols commis par les hommes placés sous ses ordres. Si les chefs du khatoun ne dénoncent pas un coupable d'après les formes prescrites, ils sont condamnés à avoir le poing coupé ; si un simple Kalmouk ne dénonce pas un vol dont il a connaissance, il est mis aux fers. Quiconque est convaincu de vol pour la troisième fois est condamné à la perte de tous ses biens. On a vu que la plupart des châtiments consistent en une amende de gros ou petit bétail, proportionnée aux biens du coupable et à la gravité du délit. Ces amendes sont partagées entre le toïon, les préteurs et le dénonciateur ; si le coupable est d'un rang distingué, son amende consiste en cuirasses, casques et autres armures. La plus grande peine pour un prince qui commet des hostilités contre un autre est une amende de cent cuirasses, cent chameaux et mille chevaux. Tous les autres princes sont obligés de fournir chacun un homme pour marcher contre lui. Si par les actes d'hostilité il a ruiné des oulouss entiers, ou de grands aimaks, on lui ôte tout ce qu'il possède : une moitié se partage entre les autres princes, et l'autre appartient à la partie lésée. Dans certains cas, on punit le criminel en lui ôtant un ou plusieurs de ses enfants. La peine la plus légère est une amende d'une chèvre avec son cabri, ou d'une petite quantité de flèches.

Une autre loi porte qu'une fille ne peut se marier avant l'âge de quatorze ans ; lorsqu'elle a passé vingt ans, il ne lui est plus permis de se marier. Si elle est promise, et que, parvenue à l'âge de vingt ans, son fiancé ne veuille plus l'épouser, elle a la faculté d'en prendre un autre pour époux, en avertissant le noïon. L'époux est obligé de donner au père de la fille un certain nombre de têtes de bétail, mais il en reçoit une dot. La loi ne fixe rien sur ces deux articles, qui dépendent de la richesse et du rang des parties. Une autre loi ordonne que, dans le nombre de quarante tentes ou kibitks, il faut au moins que quatre hommes se marient chaque année, et que, sur les fonds publics, on assure à chacun d'eux dix pièces de bétail, pour l'achat de sa femme ; ils reçoivent pour dot quelque habillement de peu de valeur.

Lorsqu'un Kalmouk prête serment en justice suivant la manière ordinaire, il appuie le bout du canon de son fusil contre sa bouche et le baise ; s'il n'a pas de fusil, il prend une flèche, et, après l'avoir touchée avec la langue, il en applique la pointe sur le devant de la tête. L'épreuve du serment est usitée dans les cas importants. Ils font rougir une

hache ou un morceau de bois ; l'accusé est obligé de le porter sur le bout des doigts, à quelques toises de distance, pour être déclaré innocent. On assure que plusieurs Kalmouks savent faire passer si adroitement ce fer rouge d'un doigt à l'autre, qu'ils ne se brûlent pas ; ce qui est regardé comme une preuve incontestable de leur innocence.

Les Kalmouks ont la même écriture, à peu près la même langue, et les mêmes usages que leurs frères les Mongols. Ils ont aussi la même religion, qui est le lamisme, dont nous donnerons une idée en parlant du Thibet, où réside son chef.

Les Kalmouks sont très-soumis à leurs prêtres. Les Torgots ont un koutouktou, ou vicaire du grand lama, qui est respecté comme une image vivante de la Divinité. Au-dessous de lui sont des zordschis ; enfin les simples lamas, ou gheilongs, vivent dispersés dans les hordes. On en compte un sur cent cinquante à deux cents hordes. Il exerce le ministère religieux près de son aimack. Les gheilongs ne possèdent rien en propre ; leur revenu ne consiste que dans les offrandes qu'ils reçoivent, surtout les jours de fêtes et de prières ; ils sont aussi exempts de toutes les charges publiques. Ils ne font d'autres saluts à leurs princes que de retrousser leurs moustaches, genre de compliment assez singulier.

Chaque gheilong tient une école qui est souvent assez nombreuse ; il enseigne à ses écoliers, désignés par le nom de mandchis, la langue tangoute ou thibétaine, et leur religion ; le devoir des écoliers est de chanter pendant l'office, et d'y jouer des instruments. Chaque gheilong a un diacre ou diatschok, qui porte aussi le nom de ghedzull ou aide. Il peut faire des ghedzulls de ses écoliers ; mais, pour recevoir la prêtrise, il faut que le ghedzull aille se faire ordonner par le koutouktou, ce qui se pratique avec beaucoup de cérémonies.

Une autre charge ecclésiastique, d'un degré inférieur, est celle de ghepkou. On ne les trouve que près du haut clergé ; leur emploi, qui ressemble à celui des sacristains, est d'avoir soin du bourkhan-ouergoé (maison de Dieu), tente de feutre superbement ornée, qui sert de salle d'assemblée aux membres du haut clergé. Les ghedzulls et les ghepkous sont vêtus comme le reste du peuple ; ils ne s'en distinguent que parce qu'ils ont la tête entièrement rasée, et ne portent pas de houppe à leur bonnet. Lorsqu'un jeune homme est admis à l'école du gheilong, on lui coupe sa touffe de cheveux en cérémonies ; il fait ensuite le vœu de chasteté, de même que les ghepkous et tous les membres du clergé. Un écolier peut cependant renoncer à l'état ecclésiastique avec la permission de son gheilong.

Le culte des Kalmouks se fait en langue thibétaine, que le peuple ne comprend pas ; mais il faut que les prêtres sachent au moins la lire, et ils sont obligés d'avoir tous les livres de prières et de cantiques qui sont nécessaires pour l'office de chaque jour,

Les membres du clergé ont, en général, beaucoup de livres en langue mongole, qui traitent en détail des cérémonies du culte ; ils ont des formules d'exorcisme en langue tongouse, et n'emploient presque pas d'autres remèdes avec quelques prières pour guérir les malades. Ils y ajoutent une amulette qu'ils pendent à leur cou. Chaque Kalmouk porte d'ailleurs sur la poitrine une amulette roulée et attachée à un cordon. Ce sont les prêtres qui les leur donnent. Ce sont quelquefois de grands morceaux de toile de coton, sur lesquels on a imprimé et peint en couleurs toutes sortes de figures qui ordinairement n'ont aucune signification. On joint à chacune une formule en langue thibétaine, avec l'explication de son usage et de ses vertus. Ce sont aussi les prêtres qui font ces images et qui impriment ces figures avec des formes de bois. Les Kalmouks y attachent un grand prix, et ne doutent nullement de leur efficacité.

Les prêtres sont également obligés d'avoir les livres astrologiques du lamisme, afin de décider le jour et l'heure favorables à chaque opération ; entreprise ou affaire quelconque ; car un Kalmouk bon croyant n'entreprend rien sans avoir auparavant consulté son gheilong. On dit qu'ils ont un livre qui sert à faire des prédictions, en examinant le vol des oiseaux. La chouette blanche est pour eux un présage de bonheur ou de malheur, suivant qu'elle se dirige à droite ou à gauche. Lorsqu'elle prend son vol de ce dernier côté, les Kalmouks font leur possible pour la chasser sur la droite ; s'ils y réussissent, ils s'imaginent avoir écarté le malheur dont ils étaient menacés. Tuer une chouette blanche est regardé comme un crime.

Les prêtres ont ordinairement leurs idoles avec eux ; ils logent dans des tentes de feutre blanc, parce que les dieux ne doivent pas en habiter d'autres. Au lieu du lit qui, dans les tentes ordinaires, est placé vis-à-vis de la porte, on trouve à sa place, dans les tentes des prêtres, plusieurs petites caisses qui renferment les idoles et les livres sacrés.

Les idoles du premier ordre sont quelquefois serrées dans des étuis particuliers que l'on pose sur ces caisses. En avant est une petite table ou une espèce d'autel qui reste toujours à la même place. Il est garni d'une lampe et de huit petites coupes de cuivre ou d'argent. Une autre petite coupe est attachée à un long manche de fer fiché en terre à la place du foyer. Le gheilong, dans ce vase, comme offrandes, toutes les boissons qu'il prend. Il ne boit jamais, surtout si la boisson a été mise dans des vases étrangers, sans avoir proféré ces mots : *om a khoum*, qui signifient : que tout soit purifié, que Dieu nous comble de ses bienfaits, que cette boisson me soit salutaire. Ils ont un grand nombre de prières aussi laconiques que celle-là. Le gheilong couche dans la même tente avec son ghedzull et plusieurs de ses écoliers ; ils n'ont pour

de des morceaux de feutre étendus sur la terre.

On voit souvent parmi les Torgots des hommes mariés abandonner femmes, enfants, et tout ce qu'ils possèdent, pour embrasser l'état ecclésiastique; on les soumet à un noviciat; il est remarquable que l'on ne voit des exemples semblables que chez les Torgots, qui assurent que cette action est très-agréable à Dieu. Les Soungars ne souffrent jamais parmi eux.

Les Kalmouks ont aussi des magiciens et chamanes, qu'il faut pourtant bien se garder de classer parmi les prêtres ou les personnes attachées à l'état ecclésiastique, puisqu'ils sont méprisés. On les punit même quand on les surprend dans l'exercice de leur art illicite. Ces magiciens sont des gens de la dernière classe du peuple dans les deux sexes. Ils ne font pas usage d'un tambour magique; ils se servent d'une cuelle remplie d'eau, dans laquelle ils pompent une herbe qui leur tient lieu de pupillon pour asperger la tente dans laquelle ils se trouvent; ils prennent dans chaque main plusieurs racines qu'ils allument; ils chantent ensuite quelques paroles, en faisant beaucoup de contorsions, et finissent par entrer en fureur; alors ils répondent aux questions ou demandes qu'on leur a faites; leurs réponses contiennent ordinairement des prédictions, ou bien l'indication des lieux où l'on retrouvera les objets perdus ou égarés.

Plusieurs Kalmouks se promettant mutuellement leurs enfants en mariage dès la plus tendre enfance, et même quelquefois avant qu'ils soient nés; c'est-à-dire, au cas que l'enfant de l'un soit un garçon, et celui de l'autre une fille; ils regardent ces promesses comme sacrées. Ils ne se marient avant qu'à quatorze ans, et même plus tard. Lors même que les promesses ou engagements ont été faites dès la plus tendre enfance, il faut que les parents du jeune homme terminent avec ceux de la fiancée, et que le mariage, en ce qui concerne le nombre de chevaux et le bétail dont la dot doit être composée. Les parents de la mariée fournissent ses habits, les meubles, les coussins de feutre couverts et ornés d'offres de soie, les couvertures de lit; on dresse une tente de feutre neuve et commode blanche. On demande ensuite au jeune homme un jour heureux pour le mariage; on fixe, la fille, accompagnée de tous ses parents, va trouver le jeune homme, tend la tente neuve; toute la compagnie rassemble avec le gheïlong; celui-ci lit plusieurs prières sur les deux époux. Il fait ensuite les cheveux de la mariée, qui ne se baigne qu'une seule tresse, et lui en fait deux, ainsi que les femmes les portent. Il demande les bonnets des deux époux, les prend, et s'en va hors de la tente; son ghezull. Arrivé à une certaine distance dans la steppe, il parfume ces bonnets avec de l'encens, en récitant quelques prières; il revient et donne les bonnets à la

femme chargée de tous les préparatifs de la noce: celle-ci les met sur la tête des époux. Cette cérémonie est suivie d'un repas auquel toute la famille assiste. C'est ordinairement pendant le repas que le père de l'époux livre la quantité de chevaux et de bétail stipulée.

Il ne lui est permis de sortir qu'après un certain temps, et elle ne peut recevoir d'autres visites que celles de sa mère et de ses parentes. Les noces des princes sont accompagnées de fêtes et de réjouissances. Dans le repas splendide qui se donne aussitôt après la bénédiction nuptiale, on sert les mets dans de grands plats de bois. Ceux qui les portent sont conduits par un héraut d'armes ou écuyer richement vêtu. Il a sur l'épaule une longue écharpe de toile blanche, et à son bonnet une peau de renard noir ou de loutre. Le repas est suivi de l'exercice de la lutte, de courses de chevaux, et de toutes sortes d'amusements. Ce jour-là les prêtres des différents oulouss récitent des prières.

Le lamisme défend la polygamie. Cette loi n'est pas exactement observée, puisque plusieurs princes kalmouks ont deux ou trois femmes; toutefois ce cas est assez rare. Le divorce n'est pas permis, quoique les Kalmouks, et surtout les grands, répudient assez souvent leurs femmes. Si un Kalmouk est mécontent de la sienne, ou bien si elle veut se séparer de lui, il peut lui ôter tout ce qu'elle a, et la chasser.

KAMTCHATKA, presque à l'extrémité orientale de la Russie d'Asie. — Le Kamtchatka, tenant par son extrémité septentrionale au continent, et communiquant au midi avec les îles Kouriles par la mer, ses habitants doivent participer du caractère, de la figure et du langage des peuples qui les environnent. Aussi sont-ils comme divisés en trois nations et trois langues: la Koriak au nord, la Kourile au midi, la Kamtchadale entre deux. Celle-ci, qui est la principale nation, et ne parle que la même langue, habite depuis la source du Kamtchatka jusqu'à son embouchure, et le long de la mer Orientale.

Les Kamtchadales s'appellent eux-mêmes *Itelmen*, c'est-à-dire, habitants du pays. Depuis quand l'habitent-ils? Ils y ont été créés, disent-ils. D'où viennent-ils? De la Montgoïe, répond Steller. Quelles sont les preuves de cette conjecture? En voici deux.

La langue des Kamtchadales a beaucoup de mots terminés, comme celle des Mongols chinois, en *ong*, *ing*, ou *tchin*, *tcha*, ou *ksin*, *ksung*. Ces deux langues se ressemblent dans les déclinaisons et les mots dérivés. Les variations et les aberrations qui se trouvent entre elles viennent du temps et du climat.

Une autre preuve de descendance est la conformité de figure. Les Kamtchadales sont petits et basanés comme les Mongols. Ils ont les cheveux noirs, peu de barbe, le visage large et plat, le nez écrasé comme les Kalmouks. Ces traits, et des rapports dans le caractère des deux nations achèvent de prouver à Steller que ces nations ont une

origine commune, ou que l'une vient de l'autre. Mais leur séparation, dit-il, doit être antérieure à celle du Japon d'avec la Chine; et la preuve qu'elle est très-ancienne, c'est que les Kamtchadales n'ont aucun usage ni presque aucune idée du fer, dont les Mongols se servent depuis plus de deux mille ans. Ils ont perdu jusqu'à la tradition de leur origine; ils ne connaissent que depuis peu de temps les Japonais, et même les Kouriles. Ils étaient très-nombreux quand les Russes arrivèrent chez eux, quoique les inondations, les ouragans, les bêtes féroces, le suicide et les guerres intestines fussent des causes continuelles de dépopulation. Ils ont une connaissance de la propriété des herbes, qui suppose une longue expérience; mais surtout les instruments et les ustensiles dont ils se servent sont différents de ceux des autres nations. De tous ces faits, Steller conclut que les Kamtchadales sont de la plus haute antiquité, et qu'ils ont été poussés dans leur presque-île par les conquérants de l'Orient, comme les Lapons et les Samoièdes ont été chassés au nord par les Européens. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, que les Kamtchadales soient venus des bords du Léna, d'où ils auront été chassés par les Tongouses, ou qu'ils soient issus de la Montgolie, au delà du fleuve Amour, l'incertitude même de leur origine en prouve l'ancienneté, et les révolutions éternelles des peuples qui les entourent sur le continent font présumer qu'ils sont arrivés au Kamtchatka par terre, et non par mer, car c'est le continent qui a peuplé les îles, et non les îles qui ont peuplé le continent.

Les Kamtchadales ressemblent, par bien des traits, à quelques nations de la Sibérie; mais ils ont le visage moins long et moins creux, les joues plus saillantes, la bouche grande et les lèvres épaisses; les épaules larges, surtout ceux qui vivent sur les bords de la mer. Il ne serait pas même surprenant que ces hommes sauvages eussent quelques rapports éloignés de figure avec les animaux dont ils font la chasse, la pêche et leur nourriture, si l'imagination, le climat, les habitudes, les sensations, et surtout les aliments de la mère influent dans la formation du fœtus. Mais si les Kamtchadales ne ressemblent en rien aux animaux dont ils se nourrissent, du moins ils sentent le poisson, et ils exhalent une odeur forte d'oiseaux de mer; aussi musqués par excès de saleté qu'on peut l'être par un raffinement de propreté. Avant d'entrer dans le tableau de leurs mœurs, il faut connaître leurs occupations; elles se rapportent toutes à leurs premiers besoins, la nourriture, les vêtements et le logement.

Ce peuple vit de racines, de poissons et d'amphibies; mais il fait plusieurs sortes de mélanges de ces trois substances. Leur principal aliment est l'*ioukolo* ou le *zaal*: c'est là leur pain. Ils découpent toutes les espèces de saumons en six parties. On en fait pourrir la tête dans des fosses; le dos et

le ventre sèchent à la fumée; la queue et les côtes à l'air. On pile la chair pour les hommes, et les arêtes pour les chiens. On sèche cette espèce de pâte, et l'on en mange tous les jours.

Le second mets est le caviar, qui se fait avec des œufs de poisson. Il y a trois façons de le préparer. On fait sécher les œufs à l'air, suspendus avec la membrane qui les enveloppe, ou dépouillés de ce sac, et étendus sur le gazon. D'autres fois on renferme ces œufs dans des tiges d'herbe ou des roseaux de feuilles; on les sèche au feu; et enfin on les met sur une couche de gazon au fond d'une fosse, et on les couvre d'herbe et de terre pour les faire fermenter. Ce caviar dont les Kamtchadales sont toujours pourvus. Avec une livre de cette sorte de provision un homme peut subsister longtemps sans autre nourriture. Quelquefois on mêle à son caviar sec de l'écorce de saule ou de bouleau. Ces deux aliments veulent être ensemble: le caviar seul fait dans la bouche une colle qui s'attache aux dents, l'écorce est trop sèche pour qu'on puisse l'avaler.

Un régal plus exquis encore est le *tebr priki*. On étend sur une claie, à sept pieds au-dessus du foyer, des poissons moyens de toute espèce. On ferme les habitations pour les chauffer comme des étuves ou des saunas; quelquefois avec deux ou trois feux. Quand le poisson s'est ainsi cuit lentement dans son jus, moitié rôti, moitié fumé, on en tire aisément la peau, on en vide les entrailles; on le fait sécher sur des nattes, on le coupe en morceaux, et on garde ces provisions dans des sacs d'herbes entrelacées.

Ce sont là les mets ordinaires qui tiennent lieu de pain. La viande des Kamtchadales est la chair des phoques et des autres marins. Voici comment on en fait des provisions. On creuse une fosse, dont on pave le fond avec des pierres. On y met des tas de bois qu'on allume par-dessous. Quand la fosse est chauffée, on en retire les os; on garnit le fond d'un lit de branches d'aulne vert, sur lequel on étend par couches de la graisse et de la chair de phoque, entrecoupant ces couches de branches d'aulne; et quand la fosse est remplie, on la couvre de gazon et de terre pour tenir la vapeur bien renfermée. Après quelques heures, on retire ces provisions, qui se gardent une année entière, et valent mieux que boucanées que cuites.

La manière dont les Kamtchadales mangent la graisse de phoques est de s'en faire dans la bouche un long morceau qu'ils coupent près des lèvres, avec un couteau, et de l'avaler sans la mâcher.

Le mets le plus recherché des Kamtchadales est le *sélag*. C'est un mélange de racines et de baies broyées ensemble, à quoi l'on ajoute du caviar, de la graisse de phoque, du phoque et du poisson cuit. Tous les peuples sauvages ont ainsi leur nourriture; qu'ils préparent d'une manière qui est très-goûtante pour tout autre qu'eux. Les

mes kamtchadales nettoient et blanchissent leurs mains crasseuses dans le sélagu, qu'elles pétrissent et délaient avec la sarana.

Ce peuple n'a que l'eau pour boisson. Autrefois, pour s'égayer, ils y faisaient infuser des champignons. Aujourd'hui, c'est de l'eau de vie qu'ils boivent, quand les Russes veulent leur en donner par grâce, en échange de ce que ces sauvages ont de plus beau et le plus cher. Les Kamtchadales sont fort attirés par le poisson sec dont ils se nourrissent : aussi ne cessent-ils de boire de l'eau après leur repas, et même la nuit. Ils y mettent de la neige ou de la glace pour empêcher, dit-on, de s'échauffer.

L'homme sauvage est nécessairement plus bice au nord qu'au midi. Destructeur à l'égard de la nature, qui lui donne beaucoup de faim et peu de fruits, veut qu'il se les animaux pour se nourrir et pour habiller. Ainsi le Kamtchadale engraisé, rempli de poissons ou d'oiseaux aquatiques, et encore vêtu, couvert et fourré de leurs peaux. C'est à ce prix sans doute qu'il est le maître de la nature dans l'étroite péninsule qu'il habite. Avant que ce peuple eût été connu par les Russes et les Cosaques, à l'aide du fusil et de bâton, il se faisait un vêtement bigarré de peaux de renards, de phoques, et de plumes d'oiseaux de mer généralement cousues ensemble. Aujourd'hui les Kamtchadales sont aussi bien vêtus que les Russes. Ils ont des habits courts et descendent jusqu'aux genoux ; ils en ont une queue qui tombent plus bas : ils ont même un vêtement de dessus ; c'est une espèce de casaque fermée, où l'on ménage un trou par où y passer la tête. Ce collet est garni de laines de chien dont on se couvre le visage dans le mauvais temps, sans compter un capuchon qui se relève par-dessus la tête.

Le capuchon, le bout des manches qui sont très larges, et le bas de l'habit, sont garnis d'une bordure de peau de chien couverte de longs poils. Ces habits sont galonnés sur le dos et les coutures de bandes de cuir ou d'étoffes peintes, quelquefois chargées de houppes de fil, ou de courroies de diverses couleurs. La casaque est une pelisse à poil noir, blanc ou tacheté, qu'on porte en dehors. C'est là l'habit que les kamtchadales appellent *kakpitach*, et les Cosaques *koukliancha*. Il est le même pour les femmes que pour les hommes : les deux sexes ne diffèrent dans leurs habits que par les vêtements de dessous.

Les femmes portent sous la casaque une jupe et un caleçon cousus ensemble. Le vêtement se met par les pieds, se ferme par le collet avec un cordon, et s'attache en bas par les jambes. On l'appelle *chonba*. Les hommes ont aussi, pour couvrir leur nudité, une ceinture qu'ils appellent *macha*. On y attache une espèce de bourse pour le derrière, et un tablier pour le derrière. C'est le déshabillé de la maison : c'était tout l'habillement d'autrefois. Aujourd'hui les hommes ont pour l'été des caleçons ou culottes de femme qui descendent jusqu'aux ta-

lons. Ils en ont même pour l'hiver, mais plus larges et fourrées, avec le poil en dedans, sur le derrière, en dehors autour des cuisses.

Les hommes ont pour chaussure des bottines courtes ; les femmes les portent jusqu'au genou. La semelle est faite de peau de phoque, fourrée en dedans de peaux à longs poils pour l'hiver, ou d'une espèce de foin. Les belles chaussures des Kamtchadales ont la semelle de peau blanche de phoque, l'empeigne de cuir rouge et brodé comme leur habit ; les quartiers sont de peau blanche de chien, et la jambe de la bottine est de cuir sans poil, et même teint. Mais quand un jeune homme est si magnifiquement chaussé, c'est qu'il a une maîtresse.

Autrefois les Kamtchadales avaient des bonnets ronds, sans pointe, faits de plumes d'oiseaux et de peaux de bêtes, avec des oreilles pendantes. Les femmes portaient des perruques : on ne dit pas de quelle matière, si c'est de poil d'animaux, ou d'une espèce de jonc velu ; mais elles étaient si attachées à cette coiffure, dit Steller, qu'elles ne voulaient point se faire chrétiennes, parce qu'on leur ôtait la perruque pour les baptiser ou qu'on leur coupait les cheveux qu'elles avaient quelquefois naturellement frisés et bouclés en perruque. Aujourd'hui ces femmes ont le luxe de celles de Russie : elles portent des chomises, même avec des manchettes.

Elles ont poussé la propreté jusqu'à ne travailler plus qu'avec des gants, qu'elles ne quittent jamais. Elles ne se lavent pas même le visage ; elles se le teignent avec du blanc et du rouge. Le premier est fait d'une racine vermoulue, qu'elles mettent en poudre, et le second d'une plante marine qu'elles font tremper dans l'huile de phoque. Dès qu'elles voient un étranger, elles courent se laver, s'enluminer et se parer.

Le luxe a fait de tels progrès au Kamtchadka, depuis que les Russes y ont porté leur goût et leur politesse, qu'un Kamtchadale, dit-on, ne peut guère s'habiller, lui et sa famille, à moins de cent roubles ou de cinq cents francs. Mais sans doute cette dépense s'arrête aux riches ; car il y a des gens encore vêtus à l'ancienne mode, et surtout les vieilles femmes. Un Kamtchadale du premier ordre est un homme qui porte sur son corps du renne, du renard, du chien, de la marmotte, du béliet sauvage, des pattes d'ours et de loups, beaucoup de phoque et de plumes d'oiseaux. Il ne faut pas écortcher moins de vingt bêtes pour habiller un Kamtchadale à l'antique.

Une des commodités de la vie des sauvages est de changer d'air et de logement avec les saisons. S'ils n'ont pas de ces palais éternels qui voient naître et mourir plusieurs générations, chaque famille a du moins sa cabane d'hiver et sa cabane d'été ; ou plutôt, des matériaux d'un logement ils en font deux, amovibles et portatifs. Leur

logement d'hiver, qu'ils appellent *yourte*, se construit de cette manière :

On creuse un terrain à la profondeur de quatre pieds et demi. La largeur est proportionnée au nombre des gens qu'il faut loger, de même que la longueur. Mais on peut juger de cette dernière dimension par le nombre et la distance des poteaux qui sont plantés dans cet emplacement. Sur une ligne qui le partage en deux carrés longs égaux on enfonce quatre poteaux séparés d'environ sept pieds l'un de l'autre. Ces poteaux soutiennent des poutres disposées sans doute dans la longueur de l'yourte. Les poutres portent des solives dont un bout va s'appuyer sur la terre. Ces solives sont entrelacées de perches, et toute cette charpente est revêtue de gazon et de terre, mais de façon que l'édifice présente une forme ronde en dehors, quoique en dedans il soit carré. Au milieu du toit, on ménage une ouverture carrée qui tient lieu de porte, de fenêtre et de cheminée. Le foyer se pratique contre un des côtés longs, et l'on y ouvre un tuyau de dégagement à l'air pour chasser la fumée en dehors par la cheminée. Vis-à-vis du foyer sont les ustensiles, les auges où l'on prépare à manger pour les hommes et les chiens. Le long des murs ou des parois sont des bancs ou des solives couvertes de nattes pour s'asseoir le jour et dormir la nuit. On descend dans les yourtes par des échelles qui vont du foyer à l'ouverture de la cheminée. Elles sont brûlantes. On y serait bientôt étouffé par la fumée ; mais les Kamtchadales ont l'adresse d'y grimper comme des écureuils par des échelons où ils ne peuvent appuyer que la pointe du pied. Cependant il y a, dit-on, une autre ouverture plus commode, qu'on appelle *youpana* ; mais elle n'est que pour les femmes ; un homme aurait honte d'y passer, et l'on verrait plutôt une femme entrer ou sortir par l'échelle ordinaire, à travers la fumée, avec ses enfants sur le dos : tant il est glorieux d'être homme chez les peuples qui ne connaissent encore d'empire que celui de la force. Quand la fumée est trop épaisse, on a des bâtons faits en tenailles pour jeter les gros tisons par-dessus l'yourte, à travers la cheminée. C'est même une joute de force et d'adresse entre les Kamtchadales. Ces maisons d'hiver sont habitées depuis l'automne jusqu'au printemps.

C'est alors que les Kamtchadales sortent de leurs huttes, comme une infinité d'animaux de leurs souterrains, et vont camper sous des *balaganes*, dont voici la description.

Neux poteaux de treize pieds, plantés sur trois rangs, à égale distance comme des quilles, sont unis par des traverses et surmontés de soliveaux qui forment le plancher, couvert de gazon. Au-dessus s'élève un toit en pointe, avec des perches liées ensemble par un bout, attachées par l'autre aux solives qui font l'enceinte du plancher. Deux portes ou trappes s'ouvrent en face l'une de l'autre. On descend dans les yourtes, ou monte dans les balaganes, et c'est

avec la même échelle portative. Si l'on entre ainsi dans les maisons par le toit, c'est pour les garantir des bêtes, et surtout des ours qui viendraient y manger les provisions de poissons, comme ils font quelquefois dans les rivières et les champs ne leur offrent rien. Un lieu planté de balaganes est appelé *ostrog* par les Cosaques, c'est-à-dire *habitation* ou *peuplade*. Un ostrog a l'air d'une ville dont les balaganes seraient les tours. Ces sortes d'habitations sont ordinairement près des rivières, qui deviennent dès lors le domaine des habitants. Ils s'attachent à ces rivières comme les autres peuples à leurs terres. Les Kamtchadales disent que leur père ou leur dieu (c'est la même chose) a eut deux ans sur les bords de chaque rivière, et qu'il les peupla de ses enfants, les laissant pour héritage les bords et les eaux de la rivière où ils étaient nés. Aussi ne s'éloignent-ils guère, dans leurs transmissions, de ce domaine antique et inaliénable. Mais les peuples voisins de la mer bâtent sur ses côtes ou dans les bois, qui n'en sont pas éloignés. La chasse, ou plutôt la pêche des phoques, étend quelquefois leurs excursions à cinquante lieues de leurs habitations. La faim n'admet point de demeure fixe chez les sauvages, comme l'ambition ne connaît ni frontières ni limites chez les peuples policés.

Les meubles des Kamtchadales sont des tasses, des auges, des paniers ou corbeilles, des canots et des traîneaux ; voilà leurs richesses, qui ne coûtent ni de longs desirs, ni de grands regrets. Comment ont-ils fait ces meubles sans le secours du fer ou des métaux ? C'est avec des ossements et des cailloux. Leurs haches étaient des os de renne ou de baleine, ou même du jaspé taillé en coin. Leurs couteaux sont encore aujourd'hui d'un cristal de roche, pointus et taillés comme leurs lancettes, avec de manches de bois. Leurs aiguilles sont faites d'os de zibeline, assez longues pour être percées plusieurs fois quand elles se rompent à la tête.

On ne décrira point leurs ustensiles. Les plus beaux sont des auges de bois qui étaient autrefois un an de travail. Aussi était assez d'une belle auge pour distinguer un village entier, quand elle pouvait servir à régaler plusieurs convives. S'il est vrai comme on le dit, qu'un seul Kamtchadale mange autant que dix hommes ordinaires, on ne saurait trop vanter une de ces auges.

Pour faire leurs outils et leurs meubles ces sauvages ont besoin de feu. Quel est leur moyen d'en avoir ? Ils tournent entre les mains, avec beaucoup de rapidité, un bâton sec et rond qu'ils passent dans une planche percée à plusieurs trous, et ne cessent de le tourner qu'il ne soit enflammé. Cette herbe séchée et broyée leur sert de torchon. Ils préfèrent leur art de faire du feu à celui d'en tirer des pierres à fusil, parce qu'il leur est plus facile par l'habitude.

Leurs canots sont de deux sortes : les uns qu'ils appellent *koiahtoktim*, sont faits

eu près comme les bateaux des pêcheurs usés ; mais ils ne s'en servent que sur la rivière de Kamtchatka. Les autres, qu'on emploie sur les côtes de la mer, s'appellent *katous*.

Les traîneaux sont faits de deux morceaux de bois courbés ; ils choisissent pour cet effet un morceau de bouleau qui ait cette forme ; ils les séparent en deux parties, et les attachent à la distance de treize pouces par le moyen de quatre traverses ; ils élèvent, vers le milieu de ce châssis, quatre montants qui ont dix-neuf pouces d'écartement environ. Ils établissent sur ces quatre montants le siège, qui est un vrai châssis de trois pieds de long sur treize pouces de large ; il est fait avec des perches légères et des courroies.

Un Kamtchadale ne va jamais sans raquettes et sans patins, même avec son traîneau. Si l'on traverse un bois de saules, on risque de se crever les yeux ou de se rompre bras ou jambes, parce que les chiens redoublent d'ardeur ou de vitesse à proportion des obstacles. Dans les descentes escarpées, il n'est pas possible de les arrêter. Malgré la précaution d'en dételer la moitié ou de les retenir de toutes ses forces, ils emportent le traîneau, et quelquefois renversent le voyageur. Alors il n'a d'autre ressource que de courir après ses chiens, qui vont d'autant plus vite que le poids est léger. Quand le traîneau s'accroche, l'homme le rattrappe et se laisse emporter, rampant sur son ventre, jusqu'à ce que les chiens soient arrêtés, ou de lassitude, ou par quelque obstacle.

Les armes des Kamtchadales sont l'arc, la pique et la cuirasse. Ils font leurs arcs de mélèze, et les garnissent d'écorce de bouleau. Les nerfs de baleine y servent de corde. Leurs flèches ont environ trois pieds et demi de longueur ; la pointe en est armée de différentes façons. Quand c'est de pierre, ils appellent la flèche *kauglatch* ; *inch*, si le bout est d'un os mince ; et *pinch*, si cette pointe d'os est large. Ces flèches sont la plupart empoisonnées, et l'on meurt dans vingt-quatre heures, à moins que l'homme ne suce la plaie qu'elles ont faite.

Les Kamtchadales sont extrêmement grossiers, disent les Russes. La politesse et les compliments ne sont point d'usage chez eux. Ils n'ont point leurs bonnets, et ne voient jamais personne. Ils sont si stupides dans leurs discours, qu'ils semblent ne différer des brutes que par la parole. Ils sont pendant curieux. Ils font consister leur bonheur dans l'oisiveté et dans la satisfaction de leurs appétits naturels. Quelque délicate que soit leur façon de vivre, quelque grande que soit leur stupidité, ils sont cependant néanmoins qu'il n'est point de plus heureuse et plus agréable que la leur. C'est ce qui fait qu'ils regardent avec étonnement mêlé de mépris la manière de vivre des Cosaques et des Russes.

On habille de bonne heure les enfants à Kamoiède. Ce vêtement, qui se passe par

les pieds, est un habit où le bonnet, le caleçon et les bas sont attachés et cousus ensemble.

Les parents aiment leurs enfants sans en attendre le même retour. Si l'on en croit Steller, les enfants grondent leurs pères, les accablent d'injures, et ne répondent aux témoignages de la tendresse paternelle que par l'indifférence. La vieillesse infirme est surtout dans le mépris. Au Kamtchatka, les parents n'ont point d'autorité, parce qu'ils n'ont rien à donner. Les enfants prennent ce qu'ils trouvent sans demander. Ils ne consultent pas même leurs parents quand ils veulent se marier. Le pouvoir d'un père et d'une mère sur leur fille se réduit à dire à son prétendant : *touche-la, si tu peux*. Ces mots sont une espèce de défi, qui suppose ou donne de la bravoure. La fille recherchée est défendue comme une place forte, par des camisoles, des caleçons, des filets, des courroies, des vêtements si multipliés qu'à peine peut-elle se remuer. Elle est gardée par des femmes qui suppléent à l'usage qu'elle voudrait faire de ses bras. Si le futur la rencontre seule ou peu environnée, il se jette sur elle avec fureur, arrache et déchire les habits, les toiles et les liens dont elle est enveloppée, et se fait jour, s'il le peut, jusqu'à l'endroit où on lui a permis de la toucher. C'est ordinairement l'estomac. S'il y a porté la main, sa conquête est à lui ; dès le soir même il vient jouir de son triomphe, et le lendemain il emmène sa femme avec lui dans son habitation.

Rien n'est plus grossier au Kamtchatka que les lois du mariage. Toute union d'un sexe à l'autre est permise, si ce n'est entre le père et sa fille, entre le fils et sa mère. Un homme peut épouser plusieurs femmes, et les quitter.

Ce sont les occupations qui font les mœurs. Tous les peuples du Nord ont beaucoup de ressemblance entre eux ; les peuples chasseurs et pêcheurs encore davantage.

Au printemps, les hommes se tiennent à l'embouchure des rivières pour attraper au passage beaucoup de poissons qui retournent à la mer, ou bien ils vont dans les golfes et les baies prendre une espèce de morue qu'on appelle *vachinia*. Quelques-uns vont à la pêche des loutres de mer. En été l'on prend encore du poisson ; on le fait sécher et on le transporte aux habitations. En automne, on tue des oies, des canards, on dresse des chiens, on prépare des traîneaux. En hiver, on va sur ces voitures, à la chasse des zibelines et des renards, ou chercher du bois et des provisions ; ou bien on s'occupe dans sa hutte à faire des filets.

Dans cette saison les femmes filent l'ortie avec leurs doigts grossiers. Au printemps, elles vont cueillir des herbages de toute espèce, et surtout de l'ail sauvage. En été, elles ramassent l'herbe dont elles ourdisent des tapis et des manteaux, ou bien elles suivent leurs maris à la pêche, pour vider les poissons qu'il faut sécher. En automne, on les voit couper et rouir l'ortie, ou

bien courir dans les champs pour voler de la sarana dans les trous des rats.

Ce sont les hommes qui construisent les yourtes et les balaganes, qui font les ustensiles de ménage et les armes pour la guerre, qui préparent et donnent à manger, qui écorchent les chiens et les animaux dont la peau sert à faire des habits.

Les femmes taillent et cousent les vêtements et la chaussure. Un Kamtchadale rougirait de manier l'aiguille et l'alène comme font les Russes, dont il se moque. Ce sont encore les femmes qui préparent et teignent les peaux. Elles n'ont qu'une manière dans cette préparation.

Qui croirait qu'un tel peuple fût assez malheureux pour vivre dans un état de guerre ? S'il n'a rien à perdre, qu'a-t-il à gagner ? Cependant, si l'on s'en rapporte aux Russes, les Kamtchadales se faisaient la guerre entre eux avant que les Russes vinsent les soumettre. Quel était l'objet de cette guerre ? Des prisonniers à faire. La vengeance ou le point d'honneur, sentiments outrés et barbares chez tous les peuples, faisaient courir aux armes. Une querelle entre des enfants, un hôte mal régalé par un autre, c'en était assez pour détruire une habitation. On y allait de nuit, on s'emparait de l'entrée des yourtes ; un seul homme, avec une massue ou une pique, tuait ou perçait une famille entière. Ces guerres intestines n'ont pas peu contribué, dit-on, à soumettre les Kamtchadales aux Cosaques. Une habitation se réjouissait de la défaite d'une autre, sans songer que l'incendie d'une maison menace les maisons voisines, et que la destruction d'une peuplade prépare la ruine d'une nation. Mais il en a coûté cher aux Cosaques pour réduire les Kamtchadales : ce peuple, terrible dans la défense naturelle, a recours à la ruse, si la force lui manque. Lorsque les Cosaques exigeaient le tribut, pour les Russes, de quelque habitation qui n'était pas soumise, les Kamtchadales, loin de témoigner d'abord la moindre résistance, attiraient les cruels exacteurs dans leurs cabanes, et les endormaient par leurs présents et leurs festins ; ensuite ils les massacraient tous, ou les brûlaient dans la nuit. Les Cosaques ont appris par ces trahisons à se défier des caresses et des invitations de ces sauvages. Si leurs femmes sortent la nuit de leur yourte, car elles abhorrent le sang, et leurs maris n'osent en répandre sous leurs yeux ; si les hommes racontent des songes où ils ont vu des morts ; s'ils vont se visiter au loin les uns les autres, c'est un indice infaillible de révolte ou de trahison, et les Cosaques se tiennent sur leurs gardes ; on les égorgerait, eux et tous les habitants qui n'entreraient pas dans le complot.

Rien de plus affreux, disent toujours les Russes, que la cruauté des Kamtchadales envers leurs prisonniers. On les brûle, on les mutilé, on leur arrache la vie en détail par des supplices lents, variés et répétés. Cette nation est lâche et timide, disent-ils

encore. Le suicide lui est très-familier quand on fait marcher des troupes contre les Kamtchadales révoltés, les rebelles ne vent néanmoins se retrancher dans les montagnes, s'y fortifier, y attendre leurs ennemis, les repousser à coups de flèche lorsque l'ennemi l'emporte soit par la force ou par l'habileté, chaque Kamtchadale commence par égorger sa femme et ses enfants se jette dans des précipices, ou s'élance désespéré au milieu des ennemis. Dans une révolte des habitants d'Outkolok, en 1777, continua le même voyageur, toutes les femmes, à l'exception d'une fille qu'ils n'eurent pas le temps d'égorger, furent massacrées par les hommes, et ceux-ci se précipitèrent dans la mer du haut de la montagne où s'étaient réfugiés. Est-ce là de la lâcheté de la faiblesse ?

Quand un Kamtchadale veut se lier d'amitié avec un de ses voisins, il l'invite à manger : il échauffe d'avance sa yourte, prépare, de tous les mets qu'il a dans ses provisions, assez pour rassasier dix personnes. Le convié se rend au festin, et se déshabille, ainsi que son hôte : on dirait un défi à coups de poings. L'un sert à manger à l'autre, et verse du bouillon dans une grande écuelle, sans doute pour aider à la digestion par la boisson. Pendant que l'étranger mange, son hôte jette de l'eau sur des pierres rougies au feu pour augmenter la chaleur. Le convive mange et se jette jusqu'à ce qu'il soit obligé de demander grâce à l'hôte, qui, de son côté, ne prend rien, et peut sortir de la yourte quand il veut. Si l'honneur de l'un est de chauffer et de régaler celui de l'autre est d'endurer l'excès de la chaleur et de la bonne chère. Il vomira dix fois avant de se rendre ; mais enfin, obligé d'avouer sa défaite, il entre en composition avec son hôte qui lui fait acheter la trêve par un présent : ce seront des habits, ou des chiens ; menaçant de le faire chauffer et manger jusqu'à ce qu'il crève ou qu'il pare, le convié donne ce qu'on lui demande et reçoit en retour des haillons ou de vieux chiens estropiés. Mais il a le droit de la revanche, et rattrape ainsi dans un second festin l'équivalent de ce qu'il a perdu du premier. Cette réciprocité de traitement entretient les liaisons, l'amitié, l'hospitalité chez les Kamtchadales.

Lorsque les Kamtchadales veulent se lier à la joie, ils ont recours à l'art pour s'écarter : la nature ne les y porte pas, mais y suppléent par une espèce de champignon qui leur tient lieu d'opium : il s'appelle *cho-more*, tue-mouche ; ils en avalent des entiers, pliés en rouleaux, sinon ils boient d'une liqueur fermentée où ils ont fait tomber de ce narcotique. L'usage modéré de cette boisson leur donne de la gaieté, de la vivacité ; ils en sont plus légers et plus rageux ; mais l'excès qu'ils en font communément les jette en moins d'une heure dans des convulsions affreuses : ils sont bientôt suivies de l'ivresse et du délire. Les uns rient, les autres pleurent au

d'un tempérament triste ou gai : la plupart tremblent, voient des précipices, des naufrages. Cependant les Kamtchadales plus modérés dans l'usage du mucho-more tombent rarement dans ces symptômes de frénésie. Les Cosaques, moins instruits par l'expérience, y sont plus sujets.

Le mucho-more est d'autant plus redoutable pour les Kamtchadales, qu'il les pousse à tous les crimes, et les expose dès lors au supplice. Ils l'accusent de tout le mal qu'ils voient, qu'ils font, qu'ils disent, ou qu'ils prouvent. Malgré ces suites funestes, ils ne sont pas moins avides de ce poison. Les *ariaks*, qui n'en ont point chez eux, en ont tant de cas, que, par économie ou pauvreté, s'ils voient quelqu'un qui en ait bu dans un vase, et la boivent pour s'enivrer leur tour de cette liqueur enchanteresse. Quatre de ces champignons ne font point de mal; mais dix suffisent pour troubler l'esprit et les sens. Les femmes n'en usent jamais.

Les divertissements des Kamtchadales sont la danse et le chant. Les femmes accompagnent quelquefois leurs danses de chansons. Assises en rond, l'une se lève et chante, agite les bras et remue tous ses membres avec une vitesse que l'œil suit à peine : elles imitent si bien les cris des bêtes et des hommes, qu'on entend distinctement trois différents cris dans un seul. Les femmes et les filles ont la voix agréable : ce sont elles qui composent la plupart des chansons. L'amitié et l'amour en font presque toujours sujet. Voici une de ces chansons :

J'ai perdu ma femme et ma vie. Accablé de tristesse et de douleur, j'irai dans les bois, j'arracherai mille des arbres et je la mangerai. Je me lèverai grand matin, je chasserai le canard aanghitche et le faire aller dans la mer. Je jeterai les yeux de tous côtés pour voir si je ne trouverai pas quelque part celle qui fait l'objet de ma tendresse de mes regrets.

Cette chanson s'appelle *aanghitche*, parce qu'elle est notée sur les tons du cri de cet oiseau.

Kracheninnikow a noté une autre chanson Kamtchadale, faite en l'honneur de quelques Russes. On y remarque ces couplets :

Si j'étais cuisinier de M. l'Enseigne, je n'ôtterais jamais la marmite qu'avec des gants.

Si j'étais M. le Major, je porterais toujours une chemise blanche.

Si j'étais l'an, son valet, je porterais de beaux vêtements rouges.

Du reste il s'étonne que les Kamtchadales, qui montrent beaucoup de goût pour la musique, n'aient d'autre instrument qu'une espèce de flûte faite avec la tige de l'angélique.

Les Kamtchadales n'ont besoin d'aucune pièce de chirurgien, même pour la saignée. Dans les hémorroïdes, quand ils veulent soulager une partie malade, ils prennent la veau d'alentour avec des pincettes de

bois, la percent avec un outil tranchant de cristal ou de pierre, et laissent couler autant de sang qu'ils en veulent perdre. C'est assez parler des maladies du corps, il faut passer à celles de l'esprit.

Les Kamtchadales n'ont aucune idée de l'Être suprême, et n'ont point le mot *esprit* dans leur langue. Quand Steller leur demandait si à la vue du ciel, du soleil, de la lune et des étoiles, ils n'avaient jamais pensé qu'il y eût un Être tout-puissant, créateur de toutes choses, ils lui ont répondu affirmativement « que jamais cela ne leur était venu dans l'idée, et qu'ils ne sentaient ni n'avaient jamais senti pour cet Être suprême ni amour ni crainte. » Voici quelques-unes de leurs opinions religieuses :

« Dieu n'est la cause ni du bonheur ni du malheur; mais tout dépend de l'homme. Le monde est éternel : les âmes sont immortelles. Elles seront réunies aux corps, tous jours sujettes à toutes les peines de cette vie, excepté la faim.

« Toutes les créatures, jusqu'à la mouche la plus petite, ressusciteront après la mort, et vivront sous terre. Ceux qui ont été pauvres dans ce monde seront riches dans l'autre; et ceux qui sont riches ici deviendront pauvres à leur tour. Ils ne croient pas que Dieu punisse les fautes, car celui qui fait mal, disent-ils, en reçoit le châtiment dès à présent.

« Ils pensent que le monde empire de jour en jour, et que tout dégénère en comparaison de ce qui a existé autrefois. »

Au défaut d'idées justes sur la Divinité, les Kamtchadales ont fait des dieux à leur image, comme les autres peuples. « Le ciel et les astres, disent-ils, existaient avant la terre. Koutkhon créa la terre; et ce fut de son fils qui lui était né de sa femme un jour qu'il se promenait sur la mer. »

« Koutkhon, disent d'autres Kamtchadales, et sa sœur Kouhtligith, ont apporté la terre du ciel, et l'ont affermie sur la mer créée par Outleigin.

« Koutkhon, après avoir créé la terre, quitta le ciel et vint s'établir au Kamtchatka. C'est là qu'il eut un fils appelé *Tigil*, et une fille nommée *Sidanka*, qui se marièrent ensemble. Koutkhon, sa femme et ses enfants, portaient des habits faits de feuilles d'arbres, et se nourrissaient d'écorce de bouleau et de peuplier; car les animaux terrestres n'avaient point encore été créés, et les dieux ne savaient point prendre de poisson. » Sont-ce les Chinois qui ont porté leur mythologie aux Kamtchadales? Est-ce l'historien du Kamtchatka qui prête à ce pays les fables de la Chine?

« Koutkhon abandonna un jour son fils et sa fille, et disparut du Kamtchatka. Quoiqu'il marchât sur des raquettes, les montagnes et les collines se formèrent sous ses pas : la terre était plate auparavant; mais ses pieds enfoncèrent comme dans de la glaise, et les vallons creusés en conservent la trace.

« Tigil, voyant augmenter sa famille, in-

venta l'art de faire des filets avec de l'ortie, pour prendre des poissons. Son père lui avait appris à faire des canots. Il enseigna à ses enfants l'art de s'habiller de peaux. Il créa les animaux terrestres, et leur donna Piliatchoutchi, pour veiller sur eux. Ce dieu, d'une taille fort petite, vêtu de peaux de goulou, est traîné par des oiseaux : ce ne sont pas des aigles, ni des colombes, mais des perdrix. Sa femme s'appelle *Tir-nous*.

Koutkhoul a fait beaucoup de sottises qui ne lui attirent que des malédictions au lieu de louanges et de prières. Pourquoi tant de montagnes, de précipices, d'écueils, de bancs de sable, de torrents ou de rivières si rapides, tant de pluies ou de tempêtes ? Les Kamtchadales n'ont que des injures à lui dire pour de si mauvais offices. Soit peu de crainte ou d'amour dans leur culte, ils n'offrent au dieu qu'ils estiment le plus que les oses, les nageoires, ou les queues des poissons, qu'ils jetteraient dans les immondi-ces. « Ils ont, dit Kracheninnikow, cela de commun avec toutes les nations asiatiques, qui offrent seulement à leurs dieux ce qui ne vaut rien, et qui gardent pour elles ce qu'elles peuvent manger. » Les dieux peuvent ne pas s'en irriter, mais il n'est pas sûr que les prêtres s'en contentent.

Au reste, si les Kamtchadales ne donnent rien à leurs dieux, c'est qu'ils en attendent peu de chose. Ils font un dieu de la mer, qu'ils appellent *Mitg*, et qu'ils représentent sous la forme d'un poisson. Ce dieu ne songe qu'à lui. Il envoie les poissons dans les rivières, mais pour y chercher du bois propre à la construction de ses canots, et non pour servir de nourriture aux hommes. Ces peuples ne peuvent croire qu'un dieu puisse leur faire du bien.

En revanche, ils connaissent des dieux très-capables de leur faire du mal. Ce sont ceux qui président aux volcans, aux fontaines bouillantes. Ces mauvais génies descendent la nuit des montagnes, et volent à la mer pour y prendre du poisson. Ils en emportent un à chaque doigt. Les dieux des bois ressemblent aux hommes ; leurs femmes portent des enfants qui croissent sur leur dos et pleurent sans cesse. Ces esprits égarent les voyageurs et leur ôtent la raison.

Piliatchoutchi, ou Bilioukai, ne laisse pas d'être malfaisant quelquefois. Ce dieu habite sur les nuées, d'où il verse la pluie et lance les éclairs. L'arc-en-ciel est la hordure de son habit. Les sillons que l'ouragan fait sur la neige sont les traces de ses pas. Il faut craindre ce dieu ; car il fait enlever dans des tourbillons les enfants des Kamtchadales, pour supporter, comme des cariatides, les lampes qui éclairent son palais.

Touila est le dieu des tremblements de terre. Ils proviennent de ce que son chien Kosei, quand il le traîne, secoue la neige qu'il a sur le corps.

Gaetch est le chef du monde souterrain, où les hommes vont habiter après leur mort ;

car sous la terre, qui est plate, est un ci semblable au nôtre : et sous ce ciel est un autre terre dont les habitants ont l'hiver quand nous avons l'été, et leur été dura notre hiver.

Les Kamtchadales n'ont pour nourrir la superstition que des magiciennes. Ce sont toujours de vieilles femmes qui ont exercé les sortilèges, comme si ce sexe, qui commence son règne par l'amour, devait le finir par la crainte ; heureusement les charmes de la beauté l'emportent sur ceux de la magie. Au Kamtchatka, les magiciennes ne prêtent que pour guérir les maladies, détourner les malheurs et prédire l'avenir.

Quand un enfant est né durant une tempête, c'est un mauvais présage. Dès qu'il aura l'usage de la parole, il faudra le réconcilier avec le diable ; et c'est par un sortilège qu'on y réussit. On attend un ouragan alors l'enfant se met tout nu, avec une quille entre les mains. Il court autour de la cabane, en disant aux esprits malfaisants : « La coquille est faite pour l'eau salée, non pour l'eau douce : vous m'avez trempé mouillé, l'humidité me fera périr. Voyez que je suis nu, et que je tremble tous mes membres. » Dès ce moment, l'enfant est en paix avec les diables, et il n'aura plus de tempêtes ni d'ouragans.

Les Kamtchadales attachent beaucoup de mystères aux songes. S'ils possèdent une songe une jolie femme, ce bonheur est un présage d'une bonne chasse. S'ils songent qu'ils satisfont à certains besoins, ils attendent des hôtes ; s'ils rêvent à la vermine, ce sont des Cosaques qui viendront chez eux ; ces Cosaques lèvent les impôts.

Mais une seule cérémonie renferme toutes les superstitions des Kamtchadales : c'est la fête de la *purification des fautes*, fête qui se célèbre au mois de novembre, quand les travaux de l'été et de l'automne sont finis. Steller en conjecture que, dans l'origine elle avait été instituée par la reconnaissance.

Dans la fête des purifications kamtchadales, on commence par balayer l'ouragan. On en ôte ensuite les traîneaux, les barques et tout l'attirail qui déplaît aux génies qu'on veut évoquer. Un vieillard et trois femmes portent une natte qui renferme des provisions. On fait une espèce de hache avec l'*ioukola*, qui est une pâte, et ces quatre personnages sacrés envoient chacun un homme dans le bois, avec ses provisions sa hache pour le voyage. Le *tonchitchik* une herbe mystérieuse qu'on porte à la main ou sur la tête, et qu'on met partout dans les cérémonies religieuses. Les hommes qui vont au bois couper du bois pour l'hiver, en ont sur la tête et sur les hanches ; les femmes et les vieillards ont leurs mains. Celles-ci, après le départ des quatre bûcherons, jettent le reste de leurs provisions aux enfants, qui se battent pour se les arracher.

Ensuite les femmes pétrissent ou taillent de l'*ioukola* en forme de baleine. On chau-

morte; et le vieillard apporte une barbe enfilée et la met dans un fossé creusé devant l'entrée de l'yourte. Il tourne trois fois sur la même place; les hommes, les femmes et les enfants font la même chose après lui. Il fait cuire de la sarana pour régaler les mauvais esprits. Chacun met ses idoles de bois, soit vieilles, soit neuves, dans le plafond au-dessus du foyer; car le foyer et l'échelle ont des choses sacrées dans les yourtes.

Un vieillard apporte un gros tronc de bouleau, dont on fait la grande idole. On attache à celle-ci du matteï au cou, on lui fait du tonchitché, et on la met sur le foyer. C'est le grand dieu Iare. Ensuite les enfants se placent auprès de l'échelle pour traper les idoles qu'on leur jette de dehors dans l'yourte; puis un d'entre eux prend la grande idole, la traîne par le cou autour du foyer, et la remet à sa place avec ses compagnons, qui le suivent en criant *alkhlalal*.

Les vieillards s'asseyent autour du foyer. Le principal, qui fait l'office de grand pontife, prend une pello de tonchitché et dit au feu nouvellement allumé : « Koutkhon, ordonne de t'offrir une victime chaque année. Sois-nous propice, défends-nous, préserve-nous des chagrins, des malheurs et des incendies. » Cette victime est l'herbe même qu'il jette au feu. Tous les vieillards alors se lèvent, frappent des pieds, battent des mains, et finissent par danser : en criant toujours *alkhlalal*.

Pendant ces cris, les femmes et les filles restent des coins de l'yourte, les mains levées, avec des regards terribles, des contorsions et des grimaces affreuses. Ces convulsions finissent par une danse accompagnée de cris et de mouvements si furieux, qu'elles tombent par terre, comme mortes, l'une après l'autre. Les hommes les remportent à leurs places, où elles restent étendues sans mouvement. Un vieillard vient prononcer à elles quelques paroles qui les font crier et pleurer comme des possédées.

À la fin du jour, les quatre bûcherons restent avec tous les hommes qu'ils ont rencontrés, et portent un des plus gros boulevaux coupé à la racine. Ils frappent à l'entrée de l'yourte avec ce bouleau, battant des pieds et jetant de grands cris. Ceux qui sont dans leur répondent avec le même bruit. Bientôt une fille s'élance en fureur, vole sur son cheval, et s'attache au bouleau. Dix femmes l'aident à l'emporter; mais le chef de yourte les en empêche. Toutes les femmes ont le bouleau dans l'yourte; tous les hommes qui sont dehors l'en retirent, et les femmes tombent par terre, excepté la fille qui s'était attachée au bouleau la première. Elles restent toutes sans mouvement.

C'est alors que le vieillard vient les désenchanter. Kracheninnikov, de qui l'on a tiré la description, dit que, dans une de ces yourtes, il vit une des filles obsédées résister longtemps que les autres aux paroles menaçantes du vieillard. Enfin elle reprit ses sens, et, se plaignant d'un grand mal

de cœur, elle fit sa confession, et s'accusa d'avoir écorché des chiens avant la fête. Le vieillard lui dit qu'elle aurait dû s'en purifier en jetant dans le feu des nageoires et des os de poissons.

Les hommes qui reviennent du bois ne rapportent dans les nattes où l'on avait mis des provisions que des copeaux de bouleaux. On en fait de petites idoles en l'honneur des démons qui se sont emparés des femmes. On les range de suite; on leur présente trois vases de sarana pilée, en mettant une cuiller devant chaque idole. On leur barbouille le visage de baies de myrtille. On leur fait des bonnets d'herbes; et après avoir mangé les mets auxquels elles n'ont pas touché, on fait de ces idoles trois paquets, et l'on jette au feu tous ces petits diables ou démons, avec de grands cris et des danses.

Toutes les cérémonies de cette fête ont de l'analogie avec les occupations et les besoins du peuple qui la célèbre. Une femme vient à minuit dans l'yourte d'assemblée avec une figure de baleine, faite d'herbe, qu'elle porte sur le dos. Les gestes et les grimaces de cette nouvelle cérémonie, l'objet du culte, tout ce qui se dit et se fait à cette occasion, n'est que pour obtenir des vents et de la mer qu'ils envoient des baleines mortes sur les côtes du Kamtchatka.

Le lendemain matin, de vieilles femmes font à peu près les mêmes extravagances devant des peaux de phoques. Elles ont des courroies faites de cuir de cet animal, et les allument comme des bougies, elles en parfument ou empestent l'yourte. Cette fumigation s'appelle une *purification*.

Ensuite une femme entre dans l'yourte par la seconde ouverture, qu'on appelle *choplade* ou *ioupana*, tenant un loup fait de matteï, et rempli de graisse d'ours. Les hommes et les femmes se disputent ce loup; le premier sexe l'emporte enfin, un homme tire une flèche sur ce loup, et les autres le déchirent, et mangent la pâte et les matières comestibles dont il est formé. « Quoique les Kamtchadales, dit Kracheninnikov, ne soient pas plus en état de rendre raison de cette cérémonie que de celle de la baleine; quoiqu'ils ignorent si elle a rapport à leurs opinions superstitieuses ou non, et pourquoi elle se pratique, il me paraît cependant que ce n'est qu'un simple divertissement, ou un emblème du désir qu'ils ont de prendre et de manger des baleines et des loups. »

Après ces diverses cérémonies, on apporte dans l'yourte des branches de bouleau. Chaque chef de famille en prend une; et, après l'avoir courbée en cercle, il y fait passer deux fois sa femme et ses enfants, qui dansent en rond au sortir de ce cercle. Cela s'appelle se purifier de ses fautes. La fête se termine par une procession qu'on fait autour de l'yourte, en traînant le grand bouleau que les quatre députés ont apporté

de la forêt. On le place enfin sur la balagane, où il reste toute l'année.

Quelque ridicules que soient les particularités de ces cérémonies, il est impossible d'y méconnaître la pensée de la nécessité d'une réparation de la faute originelle, pensée répandue dans l'univers entier.

Les Kamtchadales voient très-peu de serpents; mais ils ont une crainte superstitieuse des lézards. Ce sont, disent-ils, les gaëthes qui viennent leur prédire la mort. Si on les attrape, on les coupe en petits morceaux, pour qu'ils n'aillent rien dire au dieu des morts. Si un lézard échappe, l'homme qui l'a vu tombe dans la tristesse, et meurt quelquefois de la peur de mourir.

Si les Kamtchadales font quelques grimaces de superstition pour conjurer les maux, ils en ont aussi pour attirer les biens dont ils ont besoin. Avant d'aller à la pêche du phoque, ils en font une espèce de représentation mystique, comme les enfants. Une grosse pierre qu'ils roulent contre une yourte, représente la mer; de petits cailloux qu'ils mettent sur cette pierre signifient les vagues; de petits paquets de matteil, les phoques. On met ces paquets entre des boulettes de *tolkoucka*, pâte faite d'œufs de poisson et d'autres mélanges. Avec de l'écorce de bouleau on fait une espèce de vase en forme de canot; on le traîne sur le sable, comme s'il nageait sur la mer. Tout cela se fait pour inviter les phoques à se laisser prendre, en leur montrant qu'ils trouveront au Kamtchatka de la nourriture, une mer, et ce qu'il leur faut. Dans l'yourte, les Kamtchadales ont des hures de phoques à qui ils font des prières et des reproches, comme si ces animaux refusaient de venir chez les hôtes qui les régalaient si bien. La fin du repas qu'ils présentent à ces amphibiens aboutit à manger eux-mêmes tous les mets qu'ils leur ont offerts; car une religion qui ne donnerait rien à manger ne serait pas bonne pour des sauvages.

Ceux des Kamtchadales qui font la pêche de la baleine s'y préparent par des cérémonies à peu près semblables. Ils façonnent une baleine de bois d'environ deux pieds de longueur. Ils la portent en procession, d'un balagane dans une yourte. Ils placent devant la *Ioupana* un grand vase plein de *tolkoucka*. Ensuite on tire la baleine de l'yourte en criant, *la baleine s'est ensuie dans la mer*. On va la remettre dans un balagane neuf fait exprès, où on laisse une lampe allumée, avec un homme, pour empêcher qu'elle ne s'éteigne pendant la saison de la pêche, qui dure depuis le printemps jusqu'en automne.

Enfin la superstition des Kamtchadales paraît surtout dans leurs usages à l'égard des morts qui partout ont toujours été la terreur des vivants. Cette peur fait qu'au Kamtchatka l'on n'ose rien porter de ce qui leur a servi, pas même loger dans l'habitation où un homme est mort. Heureusement il en coûte peu d'en construire une autre. Mais il est singulier que cette frayeur des morts n'inspire pas une sorte de vénération pour les cada-

vres. Les Kamtchadales les donnent à manger à leurs chiens. Il est vrai que c'est par motif d'intérêt pour les hommes. « Ceux, » sent-ils, dont le corps aura été dévoré par les chiens, en auront de très-bons dans le monde souterrain. » Cependant ils ont encore une autre raison d'intérêt personnel pour exposer les cadavres à la voirie, devant la porte de leurs yourtes: les esprits malins qui ont tué ces victimes s'en contentent peut-être en les voyant, et feront grâce à vivants.

KARISMIENS. Voyez TARTARES INDÉPENDANTS.

KIRGHIS. Voyez TARTARES INDÉPENDANTS.

KORIAKS, peuples de l'extrémité nord-est de l'Asie, vis-à-vis de l'Amérique. Une partie des Koriaks habite le Kamtchatka, une autre partie erre dans les terres qui le bornent au nord. Les premiers, qui s'appellent *Fizes*, sont établis dans toute la partie supérieure du Kamtchatka, depuis la rivière Ouka, sur la côte orientale, jusqu'à Tigil, sur la mer occidentale. Tout l'espace compris entre ces deux points jusqu'au village de l'Anadir est couvert ou plus parsemé des habitations de ce peuple. Les autres Koriaks, beaucoup moins nombreux aux Kamtchadales par les traits et mœurs, errent avec leurs rennes au milieu de ces peuples fixes, arrêtant leurs courses à peu près dans les limites géographiques où ceux-ci bornent leurs domiciles. Mais ces deux nations, dont l'origine est peut-être la même, diffèrent par la figure, le genre de vie, le caractère et les opinions. Les Koriaks errants sont maigres comme les rennes; ils ont le visage ovale, de petits yeux ombragés de sourcils épais, le nez court, la bouche grande; ils sont plus petits et moins gros que les Koriaks fixes. Ceux-ci, dit Kracheninnikov, sont plus robustes et même plus courageux. Cependant les Koriaks errants méprisent les sédentaires comme des esclaves. Les Koriaks à rennes sont riches de leurs troupeaux, et les sédentaires tiennent d'eux leurs vêtements. Quand un Koriak à rennes va chez les autres Koriaks, ils courent tous au-devant de lui. On le comble de présents, on supplie, on ne le méprise. Partout le besoin rampe, et la vanité se dédaigne. Rien de plus vain et plus présomptueux que les Koriaks à rennes. La philosophie russe leur fait un reproche d'être persuadés qu'il n'y a point de monde plus heureuse que la leur. Ils disent comme presque tous les sauvages de la Russie aux peuples commerçants de l'Europe: « Si vous étiez plus riches que nous, vous ne viendriez pas de si loin chercher ce que vous manquez sans doute; contents de ce que nous possédons, nous n'aurions pas besoin d'aller chez vous. » Les Koriaks à rennes portent leur orgueil jusque dans leur morale et dans leur jalousie. Les autres portent leurs ajustements les plus élégants sous des habits usés et dégoûtants. C'est d'autant plus étonnant, que les ho-

res ont des mœurs tout à fait opposées. Chez eux, c'est une politesse d'offrir sa femme ou sa fille à un étranger; une injure de refuser cette offre. Un Koriak fixe tue un homme qui n'aurait pas voulu prendre sa place dans le lit conjugal, comme un koriak à rennes assassinerait celui qu'il partagerait avec sa femme.

Les Tchouktchis sont une espèce de Koriaks plus fiers et plus forts que les deux autres peuples; sans les Russes, ils enlèveraient, dit-on, les rennes aux Koriaks errants, pour les obliger à vivre en esclaves, de racines et de poissons, comme les sédentaires. Les Tchouktchis ont les femmes les plus complaisantes: elles sont toutes nues dans leurs yourtes, assises sur leurs talons, sans le reste de pudeur, mais occupées à adoucir les belles figures qu'elles se sont tracées par tout le corps; plus enchantées de ces ornements qui ne les quittent jamais, et qui tiennent à leur peau, que des riches habits qui leur seraient étrangers.

Les Koriaks errants habitent partout où il y a de la mousse pour leurs rennes, contents de l'eau de neige pour leur boisson, et d'arbrustes verts pour se chauffer. Aussi leurs yourtes sont-elles inhabitables par la fumée et par l'humidité qu'occasionne leur feu, qui fait dégeler la terre. On ne voit rien à travers ce brouillard âcre et brûlant; on y perd les yeux quelquefois en un jour. Il est difficile de juger à la construction même de ces yourtes, que ces Koriaks ne sont pas sédentaires. Sans planchers, sans cloisons, autre pieux avec des traverses qu'ils supportent, un foyer entre ces pieux, où les chiens sont à l'attache, voilà le logement de ce peuple errant. Les nombreux troupeaux de rennes servent aux Koriaks de matière d'échange ou de commerce pour leur procurer des fourrures, et tout ce dont la nature ne leur donne le besoin sans le satisfaire. Ils vivent familièrement avec leurs rennes. Ces animaux entendent très-bien le sens de tous les cris des bergers qui les gardent. Les Koriaks, sans savoir compter, s'aperçoivent au premier coup d'œil d'un renne qui leur manque entre plusieurs milliers, et diront même de quelle couleur est l'animal égaré. Les peuples errants sont aussi ignorants en matière de religion que les Kamtchadales. Le chef ou prince koriak, avec lequel j'eus l'occasion de converser, dit Kraeheninnikov, n'a aucune idée de la Divinité. Cependant ils ont beaucoup de vénération pour les chiens, parce qu'ils les craignent. Ils imitent même des chiens et des rennes, sans savoir à qui ils offrent ce sacrifice, se contentant de dire: *Vaioukoing, iaknilalougeta*. « C'est pour toi; mais envoie-nous aussi quelque chose. »

Quand les Koriaks doivent passer des rivières ou des montagnes qu'ils croient habitées par les esprits maléfaisants, ils tuent un chien, dont ils mangent la chair; ensuite ils attachent la tête et les os sur un pieu, et se séjournent de ces démons. Les Koriaks errants ou fixes ont des prêtres ou magiciens

qui sont médecins, et qui prétendent guérir les maladies en frappant sur des espèces de petits tambours. « Au reste, dit l'auteur russe, une chose fort surprenante, c'est qu'il n'y a aucune nation, quelque sauvage et quelque barbare qu'elle soit, chez qui les prêtres et les magiciens ne soient plus adroits, plus fins et plus rusés que le reste du peuple. »

Les magiciens ou *chamans*, dont on parle ici, font croire que les démons leur apparaissent, tantôt de la mer et tantôt des volcans, et que ces esprits les tourmentent dans des songes. Quelquefois ils font semblant de se percer le ventre en présence du peuple; le sang coule à gros bouillons; ils s'en lèchent les doigts, ensuite ils l'étanchent, et ferment la plaie avec des herbes magiques et des conjurations. Mais cette plaie n'est qu'une outre percée, et ce sang n'est que du phoque.

Les Koriaks à rennes n'ont point de fêtes, peut-être par la raison qu'ils n'ont pas de domicile: les Koriaks fixes célèbrent tous les ans une fête d'un mois, pendant laquelle, enfermés dans leurs habitations sans aucun travail, ils passent le temps à se régaler et à se réjouir.

Les Koriaks errants, plus sauvages sans doute que les fixes, ne divisent l'année que par quatre saisons, ne distinguent les vents que par les quatre points cardinaux de l'horizon. La grande ourse est pour eux *le renne sauvage*; les pléiades sont *le nid du canard*; Jupiter est *la flèche rouge*; la voie lactée est *la rivière parsemée de cailloux*. Chaque peuple retrouve dans les cieux, par l'imagination, ce que ses yeux voient sur la terre.

Les distances, chez les Koriaks, se mesurent par journées, et les journées varient depuis trente jusqu'à cinquante verstes de chemin.

Avant l'arrivée des Russes, les Koriaks ne savaient pas ce que c'était que prêter serment de fidélité; mais enfin on leur a inculqué cette idée par des signes très-expressifs. « Les Cosaques leur présentent le bout du fusil, leur faisant entendre que celui qui ne sera pas fidèle à son serment, ou qui refusera de le prêter, n'échappera pas à la balle toute prête à le punir. » C'est aussi la méthode qu'on emploie pour terminer les affaires douteuses et embrouillées. Ainsi les balles de fusil jugent les procès chez les Koriaks comme les boulets de canon vident les différends entre les rois. Celui qui a peur a tort. Cependant les Koriaks ont un grand serment, qui consiste en ces mots, *immokon, keim, metinmetik*. « Oui, certainement, je ne vous mens pas. »

Les Koriaks ont une manière de recevoir les visites bien opposée à celle des Kouriles. Celui qui va rendre cette sorte de devoir, après avoir dételé ses rennes, reste assis sur son traîneau, attendant qu'on l'introduise, comme si c'était à une audience. La maîtresse de la maison lui dit, *elko*, le maître est chez lui. Celui-ci, assis à sa place, dit à l'étranger, *koion*, c'est-à-dire, approche. Ensuite, lui montrant l'endroit où il doit s'asseoir, il lui

dît, *katvagan*, assieds-toi. Du reste on le régale, mais sans le forcer à manger.

Si les Koriaks n'ont pas adopté la communauté des femmes, ils aiment du moins la polygamie, épousant, quand ils sont riches, jusqu'à deux ou trois femmes, qu'ils entretiennent dans des endroits séparés, avec des troupeaux de rennes qu'ils leur donnent. Ils ont aussi quelquefois des concubines ; mais elles sont déshonorées sous le nom injurieux de *kaïen*. Un usage très-singulier, que la superstition a répandu chez les Koriaks fixes, c'est de donner dans leur lit conjugal la seconde place à des pierres qu'ils habillent comme des femmes.

« Un habitant d'Oukinha, dit Kracheninikov, avait deux de ces pierres : l'une grande qu'il appelait sa femme ; l'autre petite, qu'il appelait son fils. Je lui demandai la raison de cette étrange singularité. Il me dit qu'un jour, dans un temps qu'il avait tout le corps couvert de pustules, il avait trouvé sa grande pierre sur le bord d'une rivière ; qu'ayant voulu la prendre, elle avait soufflé sur lui, comme aurait pu faire un homme ; et que, de peur, il l'avait jetée dans la rivière. Dès ce moment son mal empira, jusqu'à ce qu'au bout d'un an, ayant recherché sa pierre dans l'endroit où il l'avait jetée, il fut étonné de la retrouver à quelque distance de ce lieu même, sur une grande pierre plate, avec une autre petite à côté. Il prit les deux qui étaient ensemble, les porta dans son habitation, les habilla ; et bientôt après sa maladie cessa. Depuis ce temps-là, dit-il, je porte toujours la petite pierre avec moi, soit à la chasse, soit en voyage, et j'aime ma femme de pierre plus que ma véritable épouse. »

KORISMIENS. KHARISMIENS. Voyez TARTARES INDÉPENDANTS.

KOURILES. — Peuples errants de l'Asie. Voyez SYRIE, § 2.

KOURILES (ILES) (370). — Ces îles s'étendent de la pointe méridionale du Kamtchatka, en formant une ligne courbe, qui se prolonge au sud-ouest jusqu'au détroit de Sangar, qui sépare l'île de Matsmaï, dernière des Kouriles, de l'île de Nippon dans l'empire du Japon. Il paraît, par la position générale de ces îles, par leur distance et leur situation respectives, qu'elles faisaient autrefois partie d'un grand espace de terre forme qui semble avoir été englouti par la mer. Elle y a fait à peu près le même chemin qu'aux Antilles, creusant et minant un grand circuit, au travers duquel elle s'est ouvert plusieurs passages pour former ce golfe qui compose la mer d'Amour, celle de Pengina et la mer d'Okhotsk. Il y a même entre cette contrée de l'Asie et celle de l'Amérique septentrionale une ressemblance singulière soit que l'on considère d'un côté l'étendue circulaire des îles Kouriles et celles des Antilles, soit qu'on examine les progrès et les ravages de la mer, qui a formé d'une part le golfe du Mexique et de l'autre ce long sinus compris entre les Kouriles et le continent d'Asie. On aperçoit que ces

deux chaînes d'îles étaient jadis une barrière que la terre opposait au choc continuel de la mer qui regagne toujours à l'orient ce qu'elle doit perdre au couchant, où nous voyons même en Europe, même en France, qu'elle a laissé du terrain, témoin ces landes qui s'étendent depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne.

On supposait jadis qu'il y avait trente-trois îles Kouriles ; mais il n'y en a réellement que vingt-deux. La différence des noms que leur donnent les Kouriles, les Japonais et les Russes, a fait longtemps varier les opinions sur leur nombre.

On juge, par la situation des îles Kouriles, que leurs habitants devraient participer également de la figure et des mœurs des Japonais et des Kamtchadales, qu'elles séparent. Mais la différence prodigieuse que la police et les arts ont mise entre un empire riche et peuplé, tel que celui du Japon, et des îles qui sont ou désertes, ou mal habitées, fait que les insulaires des Kouriles doivent beaucoup plus ressembler aux sauvages du Kamtchatka qu'au peuple fier et industrieux du Japon. Si l'on croit que la proximité puisse avoir la même influence pour le bien que pour le mal, il suffit, pour se détromper de cette prétention, de jeter un coup d'œil sur la Corse, qui, environnée de deux nations depuis longtemps éclairées et policées, a conservé sa férocité, sa paresse, son ignorance naturelle, et paraît encore plus à l'italie, pour les arts et les lois, que les peuples africains ne le sont de l'Europe pour l'industrie et les lumières. Des îles pauvres, incultes, et d'un abord difficile, d'un séjour désagréable et peu sûr, n'attirent point un peuple commerçant, qui pourrait les défricher et les cultiver. Des sauvages sans arts et sans connaissances n'abordent guère chez une nation policée, dont les mœurs et le caractère repoussent encore plus l'homme grossier que celui-ci ne rebute l'homme civilisé. On ne s'étonnera donc pas de trouver beaucoup de rapports entre les Kamtchadales et les peuples kouriles.

Ceux-ci sont pourtant mieux faits, d'une taille et d'une figure plus avantageuses. Tout ce qu'ils ont de sauvage, ils le tiennent des Kamtchadales ou des Tongouses errants du continent, comme un visage basané, l'usage de se noircir les lèvres, de se peindre des figures sur les bras jusqu'aux coudes, de faire des habits composés de peaux de bêtes et d'oiseaux de différentes espèces, assortis de poils et de plumes de toutes couleurs. Tout ce qu'ils ont d'artificiel, ils le tiennent des Japonais, comme la coutume d'avoir les cheveux ras par-devant jusqu'au sommet de la tête et pendants par derrière ; de porter aux oreilles des anneaux d'argent. Soient ils mêlent les deux goûts et l'habillement sauvage aux étoffes du luxe. Curieux de brillantes couleurs, mais peu jaloux de la propreté, un Kourile habillé d'écarlate mettera sur ses épaules un phoque dégoûtant de graisse et de sang. Un Kourile, dit Steinh

un troué un corset de soie, mit cet habitement, et se promena gravement devant les Cosaques, qui se moquaient de lui. C'était le plus stupide, ou le sauvage qui savait que les femmes et les hommes étaient tout habillés également comme dans son pays, ou le Cosaque qui n'en savait pas assez pour réfléchir que l'insulaire ne devait pas avoir davantage ?

Les Kouriles se nourrissent de quadrupèdes marins, et se logent comme les Kamtchadales, quoique avec plus de propreté, tapissent leurs sièges et leurs murailles de nattes de porc. Ils connaissent aussi peu la Divinité des Kamtchadales; mais ils ont, comme leurs idoles de bois, qu'ils appellent *Inakou*, ou *Innakou*. En font-ils des dieux ou des démons ? c'est ce qu'on ignore. Mais ils offrent les premières bêtes qu'ils prennent, en mangent la chair, et leur en laisse la peau.

Ils ont des *baidares* pour naviguer en été, et des *qajaks* pour marcher en hiver, faute de chiens pour aller en traîneaux. Quand les hommes ne font pas des nattes ou des habits, ils envoient leurs maris à la chasse des bêtes marines.

Les Kouriles ont jusqu'à deux ou trois femmes, mais ils ne voient les filles qu'ils retiennent que la nuit, à la dérobée, comme les Arabes mahométans, jusqu'à ce qu'ils les aient payées au père le prix que doit leur coutume.

Quand les femmes kouriles accouchent de plusieurs enfants, on en fait périr un. Cependant l'usage est doux et humain; il respecte les liens du sang; il cultive l'amitié. « C'est un spectacle touchant, dit Kracheninikoff, que de voir l'enfant de deux amis qui habitent dans des îles séparées. L'étranger vient sur un canot, et celui qui va le recevoir marche avec cérémonie. Chacun endosse son habit de guerre, prend ses armes, agite son sabre et se bat. Ils bandent leur arc l'un contre l'autre, comme s'ils allaient combattre, et s'approchent en dansant. Quand ils se sont joints, ils s'embrassent avec toutes sortes de caresses, et versent des larmes de joie. On mène le convive dans une yourte, on le fait asseoir, on se tient debout devant lui pour écouter le récit des aventures de son pays, et des nouvelles de sa famille. Quand

il a fini de parler, le plus âgé de l'habitation raconte à son tour tout ce qui s'est passé dans l'île durant l'absence de l'étranger. On se réjouit ou l'on s'afflige tour à tour, selon la nature des récits. Enfin, on mange, on danse, on chante : telles sont les mœurs des Kouriles.

Comme le Kamtchatka n'est important pour les Russes que par la communication qu'il peut leur ouvrir avec les deux grandes sources du commerce et des richesses, il était naturel qu'après avoir trouvé la route qui les mène au Japon et aux Indes, ils en cherchassent une vers l'Amérique. La presqu'île du Kamtchatka, à peu près également éloignée de ces deux régions, leur a facilité l'approche du continent de l'Amérique.

Steller soupçonne que les deux continents se joignaient autrefois. La figure des côtes de l'un et de l'autre, dans les hautes latitudes; le grand nombre de caps qui s'avancent des deux côtés dans une longueur de trente à soixante verstes; la multitude et la situation des îles qui se trouvent entre ces deux terres, tout le porte à présumer que l'ancien et le nouveau monde ont été séparés avec violence par cet élément qui change perpétuellement la face du globe terrestre.

« Les îles, dit-il, qui s'étendent depuis le Kamtchatka jusqu'à l'Amérique, entre le 51° et le 54° degré de latitude, forment une chaîne aussi suivie que les îles Kouriles. »

Enfin il y a des ressemblances frappantes entre les Kamtchadales et leurs voisins de l'Amérique. Les traits du visage sont les mêmes : les unes et les autres mangent de la sarana, qu'ils préparent de la même manière; leurs haches, leurs habits, leurs chapeaux, leurs canots, tous ces objets de comparaison portent à croire qu'ils ont la même origine. Le continent de l'Amérique n'eût-il jamais été joint à celui de l'Asie, ces deux parties du monde sont si voisines, qu'il est très-possible que les habitants de l'Asie aient passé en Amérique par les îles intermédiaires qui favorisaient cette transmigration. Steller joint à ces traits de conformité des rapports très-sensibles entre les mœurs des Kamtchadales et celles des Américains.

L

LANGUE D'OR (PEUPLES DE LA). — On trouve quelquefois sous ce nom les Valaques, qui s'appellent aussi les Romains. Voy. Introduction ethnographique.

LIOS, pays au delà du Gange. — Il en est parlé à nos articles COCHINCHINE et LI.

LISSIS. Voy. NATIONS DU CAUCASE.

LIBAN. — Célèbre chaîne de montagnes de Syrie. Voy. sur les peuples qui l'ha-

bitent l'article SYRIE et l'article particulier MARONITES.

LIYOU-KIYOU ou **LIYOU-KIYOU** (Iles.)

§ I. — NOTIONS GÉNÉRALES.

Ces îles, situées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, sont au nombre de trente-six. Elles ont reçu leur nom de la plus considérable du groupe. Les anciens missionnaires de la Chine et du Japon en ont parlé sous le nom de *Liquco* ou *Lequeio*; d'autres

écrivains, sous celui de *Loqueo* ; les Anglais sous celui de *Liou-Tchiou* ; enfin Kœmpfer, dans son histoire du Japon, les appelle *Riu-Kiu*.

Il y a plus de neuf cents ans que les bonzes de la secte de Fo passèrent de la Chine à Lieou-Kieou, et y introduisirent leur idolâtrie avec les livres classiques de leur secte ; depuis ce temps, le culte de Fo y est dominant, soit à la cour, soit parmi les grands, soit parmi le peuple.

Quand ces insulaires font des promesses et des serments, ce n'est pas devant les statues ou images de leurs idoles qu'ils les font ; ils brûlent des parfums, ils préparent des fruits, se tiennent debout avec respect devant une pierre, et profèrent quelques paroles qu'ils croient mystérieuses, et dictées anciennement par les deux sœurs de leur premier roi, dont toute la famille ne consiste qu'en personnages mythologiques. Dans les cours des temples, dans les places publiques, sur les montagnes, on voit quantité de pierres érigées et destinées pour les promesses et les serments de conséquence.

Certaines femmes sont consacrées au culte des esprits, et passent pour puissantes auprès d'eux. Elles vont voir les malades, donnent des médicaments, et récitent des prières. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien missionnaire du Japon, lorsqu'il dit qu'aux îles de Lequeo il y a des sorcières et des magiciennes.

L'empereur Khang-hi introduisit à Lieou-Kieou le culte d'une idole chinoise nommée *Tien-fey*, c'est-à-dire reine céleste ou dame céleste. Dans la petite île de Mey-tcheou-su, voisine de la côte de Chine, une jeune fille de la famille de Lin, considérable dans le Fo-kien, était fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers empereurs de la dynastie des Song lui donnèrent des titres d'honneur, et la déclarèrent esprit céleste. Ceux des dynasties Yuen et Ming augmentèrent son culte, et on lui accorda le titre de Tien-fey. Enfin Khang-hi, persuadé que sa dynastie devait à cet esprit la conquête de Formose, lui fit bâtir des temples, et recommanda au roi de Lieou-Kieou de suivre en cela son exemple. De là vient que dans cette capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. Supao-kouang, ambassadeur de Khang-hi, y alla faire des prières ; et sur le vaisseau qu'il monta pour retourner à la Chine il eut soin de placer une statue de Tien-fey, à laquelle lui et l'équipage rendirent souvent de respectueux hommages.

Les familles sont distinguées à Lieou-Kieou par des surnoms comme à la Chine. Les hommes et les femmes ou filles du même nom ne peuvent pas contracter de mariage ensemble. Quant au roi, il ne peut épouser que des filles de trois grandes familles qui occupent toujours des postes distingués. Il en est une quatrième aussi considérable que

les trois autres ; mais le roi et les princes contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si cette famille n'a pas même tige que la royale.

La pluralité des femmes est permise à ces îles. Quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la femme qu'on lui propose, et s'il y a un consentement mutuel, ils se marient. Les femmes les filles sont fort réservées ; elles n'ont pas de fard, et ne portent point de pendans d'oreilles ; elles ont de longues guillemettes d'or ou d'argent à leurs cheveux tressés en haut en forme de boule. Il y a fort peu de mendiants, de voleurs et de malfaiteurs.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine : le deuil y est aussi extrêmement gardé ; mais on n'y fait pas tant de dépense pour les enterrements et pour les sépultures ; les bières, hautes de trois ou quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On brûle la chair du défunt, et l'on conserve les ossements : c'est une cérémonie qui se fait quelque temps avant l'enterrement sur des collines dédiées à cet effet. La coutume n'est pas de mettre des viandes devant les morts ; on se contente de quelques odeurs et de quelques bougies ; il est des temps où l'on pleure près des tombeaux : les gens de condition y pratiquent des portes de papier et mettent des tables à côté pour les bougies et les cassolettes.

On compte neuf degrés de mandarins comme à la Chine. On les distingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture, par le coussin. La plupart des mandarins sont héréditaires dans les familles ; mais un bon nombre est destiné pour ceux qui distinguent. On les fait monter, descendre, on les casse, on les emploie selon ce qu'ils font de bien ou de mal. Les princes et les grands seigneurs ont des villes et des villages dans la grande île, soit dans les autres îles ; mais ils ne peuvent pas y faire leur résidence ; ils sont obligés d'être à la cour. Le roi envoie des mandarins pour percevoir les impôts des terres ; c'est à eux que les fermiers et les laboureurs sont obligés de donner ce qui est dû aux seigneurs, à qui l'on doit le remettre exactement. Les laboureurs, ceux qui cultivent les jardins, les artisans, les artisans etc., ont pour eux la moitié du produit ; et comme les seigneurs et propriétaires sont obligés de fournir à certains fraix, ils ne perçoivent presque que le tiers de leur bien.

Les mandarins, les grands, et même les princes ne peuvent avoir pour leurs chevaux que deux porteurs. Le roi seul en peut avoir autant qu'il veut ; leur équipement et leurs chaises sont à la japonaise, aussi que les armes et les habits. Depuis le XVIII^e siècle, les grands, les princes, le roi, soit dans leurs palais, soit dans leurs habits, ont beaucoup imité la mode chinoise ; en général, ils prennent des

des Japonais ce qu'ils jugent le plus com-
mode.

Nul homme ne paraît au marché ; ce sont
les femmes et les filles qui y vendent et y
achètent dans un temps réglé : elles portent
un petit fardeau sur leur tête avec une
solidité singulière. Les bas, les souliers,
huile, le vin, les œufs, les coquillages,
poisson, la volaille, le sel, le sucre,
noix, les herbages, tout cela se
vend et s'achète ou par échange, ou en
pièces de cuivre de la Chine et du Ja-
pon.

On parle dans ces îles trois langues diffé-
rentes, qui ne sont ni la chinoise ni la ja-
ponaise ; le langage de la grande île est le
même que celui des îles voisines ; mais il
diffère de celui des îles du nord-
ouest, et de celui des îles de Pa-tchong-
ang et Tay-ping-chang. Il est néanmoins
compris des trente-six îles beaucoup de per-
sonnes qui parlent la langue de la grande
île, et qui servent d'interprètes. Ceux
qui étudient connaissent les caractères
chinois, et, par le moyen de ces carac-
tères, ils peuvent se communiquer leurs

lettres répandues dans le royaume
pour apprendre aux petits
enfants à lire selon les préceptes des alpha-
bétiques japonais, surtout de celui qu'on appelle
kanji. Il paraît même que les Japonais
sont autrefois en grand nombre à Liou-
Kiou, et que les seigneurs de cette na-
tion s'étaient emparés de l'île : de là vient
sans doute que beaucoup de mots japo-
nais se trouvent dans la langue de la grande

île. Les bonzes, pour la plupart, connaissent
les caractères chinois. Les lettres
s'écrivent, les comptes, les ordres du
gouvernement sont en langage du pays et en carac-
tères japonais ; les livres de morale, d'his-
toire, de médecine, d'astronomie ou as-
tronomie, sont en caractères chinois. On
trouve dans ces caractères les livres clas-
siques de la Chine, et ceux de la religion de

la forme de l'année à Liou-Kieou est la
même qu'à la Chine. On y suit le calendrier
impérial ; et les noms des jours, des an-
nées, des signes du zodiaque, sont absolu-
ment les mêmes.

Les maisons, les temples, les palais du roi
sont bâtis à la japonaise ; mais les maisons
chinoises, l'hôtel de l'ambassadeur de la
Chine, le collège impérial, le temple de la
déesse Tien-fey, sont construits à la chi-
noise. Dans un grand nombre de temples et
d'édifices publics, on voit des tables de
marbre et de marbre, où sont gravés des carac-
tères chinois à l'honneur des empereurs
de la Chine, depuis l'empereur Hong-hou
jusqu'à présent. Sur les arcs de triomphe,
palais du roi, dans les temples et bâti-
ments publics, on voit plusieurs inscriptions
chinoises. Il y en a aussi en caractères japo-
nais et en langue japonaise ; il y en a encore,
un peu, en caractères indiens, écrits par

des bonzes qui ont eu ces caractères et
ces inscriptions de quelques bonzes du
Japon.

§ II. — MISSION DE LIOU-KIOU.

*Extrait d'une lettre de M. Leturdu, mis-
sionnaire apostolique de la congrégation des
Missions étrangères, à messieurs les membres
des conseils de la Propagation de la foi, da-
tée de Hong-Kong, 27 janvier 1849.* — « On
apprendra, je pense, avec plaisir quel a été
le commencement de la mission de Liou-
Kiou. Cette Eglise est née avec celle de
Corée. Lorsqu'en 1832, le Saint-Siège éri-
gea ce dernier royaume en vicariat apostolique,
qu'il confia à Mgr de Cappe, évêque
de notre congrégation, il lui adjoignit Liou-
Kiou, mais plutôt comme partie principale
que comme partie accessoire, puisqu'il fut
adjoint au vicaire apostolique de faire tous
ses efforts pour aller résider à Liou-Kiou
de préférence à la Corée. Le motif de cette
injonction était l'espérance que Liou-Kiou
serait la porte par où l'Evangile s'introdui-
rait au Japon. Car, quoiqu'on ne connût
pas alors les vrais rapports qui existent
entre ces deux pays, on savait pourtant
qu'ils étaient unis par le commerce, et que
la langue était à peu près la même. Mais,
malgré tout leur désir, ni Mgr Bruguières,
ni Mgr Imbert son successeur, ne purent
exécuter la volonté du Saint-Siège. Le
dernier, voyant qu'il lui était impossible
d'aller lui-même à Liou-Kiou, laissa au pro-
cureur de Macao des pouvoirs qui lui per-
mettaient d'y envoyer un ou plusieurs mis-
sionnaires à la première occasion. Elle ne
se présenta qu'au mois d'avril de l'année
1844 ; alors un navire se dirigeant vers ces
îles, on lui confia Mgr Forcade, maintenant
vicaire apostolique du Japon, mais alors
simple prêtre, et on lui donna pour com-
pagnon unique un catéchiste chinois, nom-
mé Augustin, qui sortait des prisons de
Canton, où il avait été écroué pour la foi.
Ils arrivèrent à Liou-Kiou, la veille du mois
de Marie, et, après un refus formel de trois
jours, les mandarins, changeant enfin d'a-
vis, leur permirent de débarquer, le 3 mai,
jour de l'Invention de la Croix, et anniver-
saire de l'établissement de votre sainte
Œuvre. »

A l'occasion de la mort de M. Adenet, son
confrère en apostolat, M. Leturdu ajoute :
« Je reçus ensuite quelques visites, entre
autres celles de trois mandarins qui venaient
au nom du premier ministre, du gouver-
neur de la capitale et du gouverneur de
Nafa, m'offrir des lettres de condoléance.
Cela fait, ils me demandèrent à assister aux
funérailles, ce que je leur permis ; mais une
demande qui ne passa pas de même, fut
celle de venir sacrifier, à un jour nommé,
sur la tombe du cher défunt. Il me fallut
plus d'une demi-heure d'explications pour
leur donner à entendre qu'il n'était pas plus
permis de sacrifier aux morts qu'aux vi-
vants, même à Liou-Kiou ; encore n'étaient-
ils qu'à demi convaincus, quand, pour en

finir, je leur dis que c'était défendu par une loi de mon pays. A ce mot de défense du pays, ils se taisent et n'ont plus rien à objecter. J'ajoutai que si les mandarins tenaient à honorer mon confrère, ils pouvaient venir à la bonzerie, et que j'offrirais en leur nom un sacrifice au seigneur du ciel, pour le repos de celui dont nous déplorions la perte; mais ils ne donnèrent pas suite à cette offre.

« Comme les lettres qu'on me remit sont à peu près semblables, je n'en citerai qu'une seule, celle du gouverneur de la capitale. En voici la traduction sans commentaire; chacun fera les réflexions qu'il jugera à propos :

« La naissance et la mort sont comme le printemps que suit constamment l'automne, et comme le jour qui fait régulièrement place à la nuit.

« Le maître Adnet a longtemps languie, couché sur la natte. Enfin, le génie de sa maladie était impitoyable, il est mort. « Moi, être de néant, à l'annonce de cette mort, j'ai été saisi d'une douleur intarissable. Mais vous, considérant que naître et mourir sont des lois du sort, veuillez tempérer votre douleur. »

« Qui ne dirait à ce style que les mandarins sont nos meilleurs amis? C'est qu'ici on n'est pas avare de politesses qui n'engagent à rien; c'est la politique du pays. Quand on nous avait fait quelque mauvais tour, on nous invitait à dîner ou on nous envoyait des présents. La plus grande peine que nous pouvions leur faire était de rejeter et le dîner et les dons hypocrites; mais cela ne les empêchait pas de recommencer à la première occasion. Je dirai pourtant à leur louange, que pendant quinze jours après la mort de mon confrère, ils ne m'ont causé aucun désagrément. Mais revenons aux funérailles.

« Le 3 au matin, les trois mandarins vinrent à la tête d'un nombreux cortège, tous en habits blancs. (Ici le blanc est la couleur du deuil.) J'avais tendu l'autel en noir. Après avoir récité matines et laudes devant le cercueil, j'offris le saint sacrifice en présence des trois mandarins et de leur suite. Nous nous dirigeâmes ensuite vers la fosse, précédés de la croix. Le lieu de la sépulture était un petit bois sur le bord de la mer, à quelques pas de la bonzerie; déjà j'y avais enterré, il y avait deux ans, un médecin français. On a été frappé des cérémonies funèbres de l'Eglise; on les a trouvées très-dignes, et on a vu que si nous n'adorons pas les morts, nous savons les honorer. J'ai fait placer sur la tombe une belle croix : au centre est un calice moitié doré, moitié argenté, surmonté d'une hostie entourée d'une gloire; et sur une belle pierre placée au milieu du tombeau, on a gravé cette inscription : *Ci-gît le corps du Révérend Matthieu Adnet, Prêtre français, Missionnaire apostolique du Japon, décédé à Liou-Kiou, le 1^{er} juillet 1848.* Grâce au respect qu'on a ici pour les morts, ce tom-

beau sera respecté, et aussi la croix qui est dessus. Ainsi mon cher confrère aura bonheur de servir, dans sa mort, de ma chepid au signe adorable de notre rédemption. Puisse-t-il en sortir bientôt une vertu divine, qui délivre ce peuple de l'oppression japonaise. A moins de cela, il n'y a pas à espérer qu'il se convertisse. Ce n'est que ses vices l'éloignent de la foi. Impossible de voir un pays mieux disposé et offrant moins d'obstacles. Peuple simple, docile, civilisé, pauvre et laborieux par nécessité si ce n'est par goût; d'un esprit droit, sans croyance aux idoles, sans amour du lucre et cette avidité dévorante que produit un commerce actif; les mœurs publiques y sont pures; aucune amoralité extérieure (du moins que je sache) n'est jetée à la corruption; il n'y a pas même spectacle.

« Aussi la seule objection que font les indigènes quand on leur parle de Dieu, celle-ci : « Ce que vous dites est bon, mais nous ne pouvons pas l'entendre, il y a danger. » Et rien n'est plus vrai que danger pour quiconque nous écouterait s'aviserait de suivre la voix de sa conscience et de son cœur. La prison, la bastonnade, l'exil ou la mort seraient sa récompense. Voici ce que je tiens d'un bon vieillard, qui a été gouverneur d'une petite île. Ce bon homme paraissait nous porter une vraie affection; un jour, il nous appela pendant que nous passions devant sa demeure, et après nous avoir fait entrer, il nous offrit du thé et le tabac, malgré la défense de quelques satellites qui étaient survenus et qui lui rappelaient les ordres du gouvernement. Ainsi se lia notre connaissance. Il puis lors, chaque fois qu'il nous rencontrait sur les chemins, il commençait par regarder autour de lui; s'il ne voyait aucun personnage suspect, il s'avançait et entrait en conversation avec nous; si, au contraire, ne se croyait pas en sûreté, il s'arrêtait sous un prétexte ou sous un autre, et nous disait un petit bonjour. Un matin que je promenais au bord de la mer, il m'appela et venant vers moi, il me dit de le suivre. Je lui obéis, et il me mena dans un endroit solitaire où était un tombeau. Là, il me dit : Savez-vous bien que les Japonais (les Japonais) ont défendu sous peine de mort de vous parler en face. — Je le lui dis-je, mais cela cessera bientôt; un peu doit venir un mandarin français qui parlera au roi et demandera que vous puissiez communiquer avec nous. — Le mandarin oh ! il ne peut rien; c'est le mandarin japonais qui gouverne. — Où réside ce mandarin japonais? — A Nafa (port principal de l'île). — Eh bien ! on lui parlera. — Vous ne pouvez pas; il est invisible aux étrangers. Ce disant, il voit un homme qui se massait du sable à quelque distance; il regarde avec frayeur, et d'une voix basse : Voyez-vous cet homme? c'est peut-être un espion : s'il me voit, je suis perdu. — Vous vous trompez, lui dis-je, ce n'est

pas un espion, c'est un malheureux esclave que son maître a envoyé chercher du sable; rassurez-vous. — Ah! répondit-il, c'est que les espions sont déguisés sous toute sorte de costumes; il en est de bien vêtus, comme il y en a en guenilles; ils sont à la ville et à la campagne, partout... Mais il s'en va, nous encore un mot. Expliquez-moi donc un peu ce que c'est que Jésus. — Jésus est un envoyé du Seigneur du ciel, puissant en paroles et en œuvres; et le Seigneur du ciel est celui qui a créé tout ce qui existe; il est un. Car, dites-moi, peut-il y avoir deux soleils au firmament et deux rois dans le même royaume? — Non, il n'en faut qu'un. — De même il ne peut y avoir qu'un seigneur du ciel et de la terre. — C'est juste. — C'est pour vous le faire connaître que je suis venu ici; ne voulez-vous pas nous écouter? — Oui, oui; mais il y a à manger, nous ne pouvons pas. — Eh bien! permettez-moi au moins de lui adresser quelques jours cette prière: « Seigneur, si tu es celui que je vous connaisse, » et puis, venez nous écouter quand on vous aura permis de le faire. — Oui. Et là-dessus nous nous séparâmes.

« Une autre fois, un septuagénaire est venu du nord, nous a-t-il dit, exprès pour nous voir. Il n'a pas osé s'expliquer davantage, parce que le domestique de la bonzerie, qui est un homme du gouvernement, l'ayant vu entrer chez nous, avait été à sa rencontre, et l'avait intimidé. Quelques jours après, je fis une excursion dans le nord, et tâcher de découvrir ce bon vieillard, car nous ne savions si c'était la curiosité ou le Saint-Esprit qui nous l'avait amené; mais nous ne nous en allâmes dans toutes sortes de villages, nos recherches demeurèrent sans fruit. Les mandarins avaient tâché de me détourner de ce voyage; mais, voyant que j'étais décidé à l'entreprendre, ils envoyèrent dans les bourgs et hameaux défendre de me recevoir nulle part, de me donner même à manger. Ils pensaient que, rebuté dès le premier jour, je reviendrais sur mes pas; se trompaient, car une de nos maximes est de ne jamais reculer, je poursuivis ma route, et quand j'avais trop faim, j'entraissais quelque cabane pour y quêter des aïdes. Mon voyage dura cinq jours. Dans tout ce temps de m'isoler le plus possible des indiens, les mandarins ont été jusqu'à imposer l'interdiction aux habitants des villages de recevoir des visiteurs, en sorte que si nous entrions dans leurs cases, nous ne trouvions que des sourds-muets. Un jour, plein de compassion pour ces malheureux, j'entrepris leur recherche; je déclarai donc que je coucherais dans la maison jusqu'à ce qu'on pût me dire au moins un mot. Je passai ainsi trois nuits à différents particuliers, et j'eus la consolation de les voir me parler le matin, pour dire qu'ils étaient muets de par les mandarins, et me prier de m'en retourner. Quelques jours après la mort de mon père, je reçus des nouvelles de Chine, et le navire qui y va tous les ans faire le

commerce. J'apprenais que Mgr Forcade allait arriver à Hong-Kong, comme préfet de cette colonie; le Saint-Siège lui avait donné ce poste comme position favorable pour trouver une occasion de se rendre au Japon. Je ne recevais point d'ordre de mon évêque; aucun confrère ne venait à mon secours. Je me résolus dès lors à passer en Chine, pour mettre Sa Grandeur au courant des choses et m'entendre avec elle sur la manière dont elle voudrait rentrer dans sa mission. C'est pourquoi la *Bayonnaise*, corvette française, se trouvant à passer à Liou-Kiou, je profitai de la bonne volonté du commandant pour quitter cette île. Je m'embarquai à son bord, le 27 août 1848; elle m'a transporté à Manille, d'où un bâtiment à vapeur anglais m'a porté à Hong-Kong où je suis actuellement. Retournerons-nous à Liou-Kiou? ne nous dirigerons-nous pas plutôt sur quelque point du Japon, dans quelque pays boisé, montagneux, peu habité, et par conséquent plus propre à nous soustraire à la surveillance du gouvernement? Rien n'est encore décidé. Ce dernier parti est le plus dangereux; mais en revanche, il offre plus de chances de succès, supposé qu'on puisse aborder: ce que je ne crois pas impossible. Mais peut-être que la Providence va se charger elle-même de nous ouvrir la porte, au moyen des canots anglais ou américains.

« On sait que ce qu'on appelle Liou-Kiou, est une assez petite île courante à l'est de la Chine, par le 26° de latitude et le 126° de longitude; ce nom convient aussi à la réunion en un seul royaume, d'une suite de petites îles qui s'étendent au sud de Kiou-Siou, depuis le 20° de latitude jusqu'au 24°. Liou-Kiou n'est pas la dénomination appliquée dans le pays à l'île principale. On la nomme *Oukigna*, et le groupe entier *royaume d'Oukigna*, qui n'est en réalité qu'une province ou département du Japon. Si on lui donne le nom de royaume, qui désigne proprement un état indépendant, c'est un effet de la vanité des monarques japonais. Ils ont voulu que les anciens rois soumis conservassent leur premier titre pour avoir la gloriole de commander non à des préfets, mais à des rois, ce qui nous bien mieux.

« Toutes ces îles sont au nombre de trente-six, mais quelques-unes ne sont que des rochers inhabités. La plus grande, celle d'Oukigna, qui donne son nom au royaume, est le centre du gouvernement; là réside le roi, les grands mandarins, et surtout le ministre japonais, venu de la cour de l'empereur.

« La capitale est une jolie ville, bâtie au sud-ouest de l'île, à une lieue de la mer. On la nomme Choui. Le palais du roi est à l'entrée, sur le sommet d'une colline qui domine toutes les hauteurs environnantes, car ici on dit que la souveraine puissance doit habiter le lieu le plus élevé. Quand on voulait nous flatter, on nous disait que le roi de France habitait sans doute la plus haute montagne de l'Europe. Une superbe avenue, ornée de

trois arcs de triomphe, conduit à ce palais, qu'une triple enceinte de murs environne. Il a bien un tiers de lieue de circuit. A la porte ouest, qui est la principale, sont postés deux lions en pierre, symbole de la puissance de celui qui y séjourne : on ne voit aucune autre garde d'honneur ni de sûreté. D'ailleurs solitude presque complète au dedans, silence profond au dehors. Et pourtant là résident le roi, son ministre et ses trois premiers mandarins ! Vraiment nos idées européennes sont ici tout à fait dérouterées.

« En descendant au nord au-dessous du palais, on s'imagine être à Saint-Cloud, à la vue d'un charmant bois, s'élevant au-dessus d'une pièce d'eau, qu'environne une petite place demi-circulaire. A droite est la pagode royale, non que le prince y aille faire ses dévotions, ce n'est pas l'usage ici, mais parce qu'elle est de fondation royale et que c'est la plus belle du pays. L'entrée en est gardée par deux géants en pierre, qu'on appelle dieux ; je leur ai vu, en effet, offrir des sacrifices. On y monte par un bel escalier en pierres de taille ; il conduit à un portique détaché, ouvrant sur une vaste cour bordée de bâtiments, où demeurent les bonzes. Au milieu est la pagode, faite en bois et chargée de sculptures. Ces dehors font espérer de voir quelque richesse dans l'intérieur, mais il n'en est rien ; un corps nu, sans architecture, à charpente découverte, est tout ce qui se présente aux regards. Le seul ornement est, au fond, une grande table pour recevoir les sacrifices ; là sont posés des pots de fleurs, des coupes de thé, et quelques vases où brûlent toujours des bâtonnets. La principale divinité là céante, est Chaka, le même que le Fo de la Chine et le Sommonocodon de Siam. Son tableau, placé au-dessus de l'autel, le représente dans la gloire, siégeant au milieu de ses dignes disciples. Il paraît être de façon japonaise, il est très-grand, mais de mauvais goût. Les bâtiments qui sont destinés aux bonzes et qui pourraient en loger une cinquantaine, en contiennent seulement trois, en compagnie de quelques enfants.

« Choui a des rues larges et bien entretenues, elle compte beaucoup de belles maisons, mais le malheur est que ces demeures des grands, bâties au fond d'une cour plus ou moins vaste, sont dérobées à la vue par une enceinte de murailles. C'est l'usage général au Japon, que les nobles se renferment ainsi derrière des murs : cela donne aux villes un aspect sévère, bien conforme au genre de gouvernement qui les régit. Quant aux habitations des pauvres, elles ont un toit de chaume, des murs en paille et un plancher en bambou ; et hélas ! ici comme ailleurs et plus qu'ailleurs ces cabanes sont les plus nombreuses.

« La solitude qui règne autour du palais se fait remarquer dans le reste de la ville ; le commerce bruyant y est interdit ; il n'y a de vendeurs et d'acheteurs que pour les choses nécessaires à la vie. C'est le Ver-

sailles Oukignais. Le lieu où se tiennent foires, les grands marchés, est Nafa, principal de Liou-Kiou, à une lieue et de de la capitale, du côté du sud-ouest. commerce extérieur, quoique circonscrit entre cet archipel et le reste du Japon, pourtant considérable ; au temps de la mission, j'ai vu jusqu'à vingt-un navires japonais dans la rade, sans compter ceux des voisins. Qu'était-ce donc autrefois lorsque Liou-Kiou était l'entrepôt du négoce entre le Japon, la Corée, la Chine, la chinchine, Siam ; lorsque les navires tous ces pays y abordaient en foule, et qu'on envoyait les siens à son tour dans les royaumes, et jusqu'à Malaca ! C'est ce que raconte l'histoire chinoise ; les souvenirs du pays sont en parfait accord avec ce que les vestiges de cette ancienne grandeur montrent encore dans les ruines amoncelées par la politique japonaise.

« Liou-Kiou a de plus, au nord-ouest, des plus beaux ports du monde, aussi que vaste ; deux cents navires peuvent y venir à l'aise, et la couronne de hauteurs l'entoure et le domine, fait qu'ils y sont aussi tranquilles au temps des typhons que dans le plus grand calme de la mer. Ce port a sur les cartes le nom de port Melvil mais dans le pays on le connaît sous le nom de port d'Ounting, et c'est ainsi que le vice-amiral Cécile l'a désigné sur le plan qu'il a fait faire. Le seul inconvénient qu'il présente est l'étroitesse de son entrée ; mais avec des précautions et surtout avec des bateaux à vapeur, cet inconvénient disparaît.

« La population totale d'Oukignais monte pas, à mon avis, à plus de soixante mille âmes. J'en mets quarante mille entre les deux villes de Choui et de Nafa et les autres vingt mille seraient disséminés dans le reste de l'île. D'ailleurs son territoire n'est pas étendu que le supposent les cartes des voyageurs. A peine a-t-elle quatre à cinq lieues dans sa plus grande largeur, sur une longueur de vingt-cinq de long.

« Un mot maintenant sur l'introduction du christianisme dans cette île. On se rappelle que sous le règne de Chang-Thing, les missionnaires de Liou-Kiou allaient à Formose, Corée, au Tong-king, aux royaumes de Bungo et de Saxuma ; ils passèrent jusqu'à la presqu'île Malaise. C'était vers le temps où les Portugais faisaient un commerce si considérable avec le Japon, où surtout saint François Xavier et lui, des colonies de missionnaires portaient à cet empire la bonne nouvelle, établissant ces chrétiens si célèbres qui rappelés par leur ferveur celles des premiers siècles allaient même jusqu'à convertir des rois, entre lesquels figure si noblement celui de Bungo.

« Qui croira après cela que l'île d'Oukignais ait été étrangère à la prédication de l'évangile ? que ses marchands n'aient connus au Bungo la religion qui y brilla

l'un si grand éclat ? que plus tard des missionnaires n'aient pas été l'annoncer au reste des habitants ? Ne sait-on pas qu'en 1530, un Père dominicain passa par Liou-Kiou pour aller au Japon, qu'il y fut reconnu et pris ? Aujourd'hui, la croix qui reste gravée sur le port où abordaient les étrangers, atteste que la foi n'était pas inconnue dans cette île. J'ai remarqué plusieurs autres petites croix à l'entrée de Choni, sur des terres de taille qui pavent maintenant le chemin. Ainsi que Mgr Forcade le rapporte dans son Mémoire, les mandarins y connaissent le nom du Sauveur, et appellent le catholicisme, religion de Jésus, nom sous lequel il était désigné au Japon. Mais hélas ! quel état qu'ait été autrefois le christianisme dans ce pays, les despotes qui l'ont détruit dans les autres parties de l'empire, ont pas moins réussi à Liou-Kiou. »

LOANGO, pays dépendant du Congo, côte orientale d'Afrique (371). — Le Congo peut se diviser en quatre principales parties, qui ont autant de grands royaumes : 1° Loango ; 2° Congo, proprement dit ; 3° Angola ; 4° Benin : ces quatre royaumes s'étendant du nord au sud ; celui de Loango, qui est le plus septentrional, a le pays de Gabon au sud-est, Mokoko ou Anzibo à l'est, et le fleuve Congo au sud.

Lopez prétend que le royaume de Loango, limité par les Bramas, commence, du côté du nord, à l'équateur, et s'étend de la côte vers l'intérieur des terres l'espace de deux cent cinquante milles, en comprenant dans ses bornes le golfe de Lopez-Consalvo. Ces pays sont connus des Européens, à l'exception de quelques places le long de la côte. De tous les voyageurs dont les relations ont été publiées, Battel est celui qui traite l'article de Loango avec le plus d'étendue ; il s'accorde très fort exactement avec Bruno et Dapper, quoiqu'il déclare qu'il ne les a jamais

cevoir dans leurs villes. Les femmes se servent de l'arc avec autant d'habileté que les hommes. Elles ne craignent point de pénétrer seules dans les bois, sans autre défense contre les singes pongos que leurs flèches empoisonnées.

Les peuples qui habitent le royaume de Loango portent le nom de Bramas. Ils sont soumis à la rigoureuse pratique de la circoncision. Ils exercent le commerce entre eux. Ils sont vigoureux et de haute taille ; civils, quoique anciennement leur férocité les ait fait passer pour anthropophages ; livrés à tous les excès du libertinage ; avides de s'enrichir, mais généreux et libéraux les uns à l'égard des autres ; passionnés pour le vin de palmier, sans aucun goût pour celui de la vigne ; et sans cesse entraînés par leurs superstitions.

Le mariage, dans le royaume de Loango, est si débarrassé de cérémonies et de formalités, qu'à peine se soumet-on à demander le consentement des pères. Cependant il se trouve des pères qui veillent soigneusement sur leurs filles jusqu'à l'âge nubile, et qui les vendent alors à ceux qui se présentent pour les épouser. Quoique le nombre des femmes ne soit pas borné, et que plusieurs en aient huit ou dix, le commun des Nègres n'en prend que deux ou trois. Les femmes sont chargées, comme chez tous les peuples nègres, de tous les ouvrages serviles, extérieurs et domestiques. Pendant que le mari prend ses repas, elles se tiennent à l'écart, et mangent ensuite ses restes. Leur soumission va si loin, qu'elles ne leur parlent qu'à genoux, et qu'à son arrivée elles doivent se prosterner pour le recevoir.

L'aîné d'une famille en est l'unique héritier ; mais il est obligé d'élever ses frères et ses sœurs jusqu'à l'âge où l'on suppose qu'ils peuvent se pourvoir eux-mêmes. Les enfants naissent esclaves, lorsque leur père et leur mère sont dans cette condition. Tous les enfants, suivant l'observation particulière de Dapper, naissent blancs, et dans l'espace de deux jours ils deviennent parfaitement noirs. On voit quelquefois naître d'un père et d'une mère nègres des enfants aussi blancs que les Européens. L'usage est de les présenter au roi. On les nomme *dondos*. Ils sont élevés dans les pratiques de la sorcellerie ; et, servant de sorciers au roi, ils l'accompagnent sans cesse. Leur état les fait respecter de tout le monde. S'ils vont au marché, ils peuvent prendre tout ce qui convient à leurs besoins. Battel en vit quatre à la cour de Loango.

Dapper s'étend un peu plus sur la nature des Nègres blancs. Il observe qu'à quelque distance ils ont une parfaite ressemblance avec les Européens : leurs yeux sont gris, et leur chevelure blonde ou rousse ; mais, en les considérant de plus près, on leur trouve la couleur d'un cadavre, et leurs yeux paraissent postiches. Ils ont la vue très-faible pendant le jour, et la prunelle tour-

à province de Mayomba, dans le royaume de Loango, est si couverte de bois, qu'on y voyage à l'ombre sans être jamais incommodé par la chaleur du soleil. On n'y sème ni blé, ni aucune sorte de grain. Les habitants se nourrissent de bananes, de racines et de cocos. N'étant pas mieux fourrés de volaille et de bestiaux que de blé, ils ne connaissent d'autre chair que celle des singes et des bêtes féroces, mais leurs rivières fournissent du poisson en abondance. Leurs bois sont si remplis de singes, que tout voyageur le plus intrépide n'oserait y aller sans escorte.

On trouve au nord-est de Mani-keseck, à deux journées de Mayomba, les Matimbas, une nation de pygmées, qui sont de la hauteur d'un garçon de douze ans, mais tous d'une force extraordinaire. Leur nourriture est la chair des animaux qu'ils tuent de leurs arcs. Quoiqu'ils n'aient rien de farouche dans leur caractère, ils ne veulent point entrer dans les maisons des Marambas, ni les re-

née comme s'ils étaient bigles. La nuit, au contraire, ils ont le regard très-ferme, surtout à la clarté de la lune. Quelques Européens ont cru que la blancheur de ces Nègres est un effet de l'imagination des mères, comme on prétend que plusieurs femmes blanches ont mis des enfants noirs au monde après avoir aperçu des Nègres.

Les Portugais donnent à ces Maures blancs le nom d'*albinos*, et cherchent l'occasion de les enlever pour les transporter au Brésil. On prétend qu'ils sont d'une force extraordinaire, et par conséquent très-propres au travail; mais que leur paresse est extrême, et qu'ils préfèrent la mort aux exercices pénibles. Les Hollandais ont trouvé des hommes de la même espèce non-seulement en Afrique, mais aux Indes orientales, dans l'île de Bornéo, et dans la Nouvelle-Guinée ou pays des Papous. Les Nègres blancs du royaume de Loango ont le privilège d'être assis devant le roi. Ils président à quantité de cérémonies religieuses, surtout à la composition des *mokissos*, qui sont des idoles du pays.

Il est fort remarquable, suivant Battel, que les Nègres de Loango ne permettent jamais qu'un étranger soit enterré dans leur pays. Qu'un Européen meure, on est obligé, pour les satisfaire, de porter son corps dans une chaloupe à deux milles du rivage, et de le jeter dans la mer. Un négociant portugais, étant mort dans une de leurs villes, ne laissa pas d'y être enterré par le crédit de ses amis, et demeura tranquille pendant quatre mois dans sa sépulture; mais il arriva cette année que les pluies, qui commencent ordinairement au mois de décembre, retardèrent de deux mois entiers. Les *mokissos* ou sorciers ne manquèrent point d'attribuer cet événement au mépris qu'on avait fait des lois en faveur du Portugais. Son corps fut exhumé avec diverses cérémonies, et précipité dans les flots.

Loango était autrefois soumis au roi de Congo; mais un gouverneur du pays, s'étant fait proclamer roi, envahit une si grande partie des Etats de son souverain, que le royaume de Loango est aujourd'hui fort étendu et tout à fait indépendant; mais il est toujours regardé comme faisant partie du pays de Congo.

Les rois de Loango sont respectés comme des dieux, et portent le titre de *samba* et de *pango*, qui signifie, dans le langage du pays, dieu ou divinité. Les sujets sont persuadés que leur prince a le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. Ils s'assemblent au mois de décembre pour l'avertir que c'est le temps où les terres en ont besoin; ils le supplient de ne pas différer cette faveur, et chacun lui apporte un présent dans cette vue. Le monarque indique un jour auquel tous ses nobles doivent se présenter devant lui, armés comme en guerre, avec tous leurs gens. Ils commencent les cérémonies de cette fête par des exercices militaires, et rendent à genoux leur hommage au roi, qui les remercie de leur soumission et de leur fidélité.

Ensuite on étend à terre un tapis d'environ quatre-vingts pieds de circuit, sur lequel est placé le trône où il est assis. Alors il commande à ses officiers de faire entendre leurs tambours et leurs trompettes. Les tambours sont si gros, qu'un homme seul ne suffit pas pour les porter. Les trompettes sont des dents d'éléphants d'une grandeur extraordinaire, creusées et polies avec beaucoup d'art: le bruit de cette musique est effroyable. Après ce concert barbare, le roi se lève, et lance une flèche vers le ciel. S'il pleut le même jour, les réjouissances et les acclamations sont poussées jusqu'à l'extrême vagance.

L'usage absurde et barbare des épreuves juridiques, qui domine dans toute la Guinée, n'est pas moins en usage à Loango. L'engagement le plus solennel se fait en avalant la liqueur de bonda.

Cette liqueur, qui se nomme aussi *bonda*, est le suc d'une racine: on la râpe dans l'eau. Après y avoir longtemps remué, elle forme une liqueur aussi amère que le fiel. Si on en râpe trop dans une petite quantité d'eau, elle cause une suppression d'urine; et, gagnant la tête, elle y répand des vapeurs si puissantes, qu'elle renverse infailliblement celui qui l'avale. C'est le cas où il est déclaré coupable.

La liqueur de bonda sert aussi à découvrir la cause des événements. Les Nègres de Loango s'imaginent que peu de personnes finissent leur vie par une mort naturelle: ils croient que tout le monde meurt par sa faute ou par celle d'autrui. Si quelqu'un tombe dans l'eau et se noie, ils l'accusent quelque sortilège. S'ils apprennent qu'une panthère ait dévoré quelqu'un, ils assurent que c'est un *dakkin* ou sorcier qui s'est revêtu de la peau de cet animal. Lorsqu'une maison est consumée par un incendie, ils racontent gravement que quelque *mokisso* y a mis le feu. Ils sont pas moins persuadés, lorsque la saison des pluies arrive trop tard, que c'est l'effet du mécontentement de quelque *mokisso* qu'on laisse manquer de quelque chose d'utile ou d'agréable. Comme il paraît important de découvrir la vérité, on a recours à la liqueur de bonda. Les personnes intéressées s'adressent au roi pour le prier de nommer un ministre, et cette faveur coûte une certaine somme. Les ministres de bonda sont au nombre de neuf ou dix, qui se tiennent ordinairement assis dans les grandes rues. Vers trois heures après midi l'accusateur leur apporte les noms de ceux qu'il soupçonne, et jure par les *mokissos* que ses dépositions sont sincères. Les accusés sont cités avec toute leur famille, car il arrive rarement que l'accusation tombe sur un seul, et souvent tout le voisinage y est compris. Ils se rangent sur une ou plusieurs lignes pour s'approcher successivement du ministre, qui ne cesse point pendant les préparatifs, de battre sur un petit tambour. Chacun reçoit sa portion de liqueur, l'avale, et reprend sa place.

Alors le ministre se lève, et lance sur eux des petits bâtons de bananier, en les sommant de tomber, s'ils sont coupables, ou de se soutenir sur leurs jambes et d'uriner librement, s'ils n'ont rien à se reprocher. Il coupe ensuite une de ces mêmes racines dont la liqueur est composée, et jette les pièces devant lui. Tous les accusés sont obligés de marcher dessus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, l'assemblée pousse un grand cri, et remercie les mokissos de l'éclaircissement qu'ils accordent à la vérité. Ses accusateurs conduisent devant le roi, après l'avoir dépouillé de ses habits, qui sont l'unique gloire du ministre. La sentence est prononcée aussitôt, et le condamne ordinairement à supplice. On le mène à quelque distance de la ville, où son sort est d'être coupé en tranches au milieu d'un grand chemin. On réserve aux personnes riches la liberté de faire avaler la liqueur par un de leurs esclaves. S'il tombe, le maître est obligé d'acheter la liqueur à son tour. On donne l'annule à l'esclave; et si le maître tombe, ses richesses ne le garantissent point de la mort. Cependant, lorsque la crime est léger, il obtient sa grâce en donnant quelques esclaves. Au reste, tous les voyageurs reconnaissent que cette pratique est mêlée de beaucoup d'artifice et d'imposture. Les ministres font tomber l'effet du poison sur un ennemi, ou sur ceux dont la ruine est leur être de quelque utilité: ils se font gagner par des présents pour noir- l'innocence ou pour sauver les coupables. Si les accusés sont des étrangers à l'époque desquels ils soient sans prévention, on ordinairement sur le plus pauvre qu'ils tombent la peine du crime. Maîtres de parer la liqueur, ils donnent la plus forte dose à ceux qu'ils veulent perdre, quoique cette odieuse prévarication se fasse tant d'adresse, que personne ne s'en aperçoit. Il ne se passe point de semaine que la cérémonie de l'épreuve ne se renouvelle à Loango, et elle y fait périr un grand nombre d'innocents.

Dans le récit des nègres de Loango, le roi n'a pas moins de sept mille femmes. Comme entre elles une des plus graves des plus expérimentées, qu'il honore du nom de sa mère, et qui est plus respectée que celle à qui cette qualité appartient par droit de la nature. Cette matrone, que le peuple appelle *makonda*, jouit d'une autorité distinguée, que, dans toutes les affaires d'importance, le roi est obligé de prendre ses conseils. S'il l'offense, ou s'il refuse ce qu'elle désire, elle a le droit de lui ôter la vie de ses propres mains.

Une loi, que nous avons déjà vue ailleurs, est sous peine de mort de regarder le roi boire ou manger. On rapporte un exemple encore plus étrange que celui que nous avons déjà cité de l'atrocité du traitement que l'on fait éprouver aux malheureux qui transgressent cet usage. Un fils du

roi, âgé de onze ou douze ans, étant entré dans la salle tandis que son père buvait, fut saisi par l'ordre de ce prince, revêtu sur-le-champ d'un habit fort riche, et traité avec toutes sortes de liqueurs et d'aliments. Mais aussitôt qu'il eut achevé ce funeste repas, il fut coupé en quatre quartiers, qui furent portés dans toutes les villes, avec une proclamation qui apprenait au public la cause de son supplice. Ce trait exécrable est confirmé par une barbarie de la même nature que rapporte un témoin. Un autre fils du roi, mais plus jeune, ayant couru vers son père pour l'embrasser dans les mêmes circonstances, le grand prêtre demanda qu'il fût puni de mort. Le roi y consentit, et sur-le-champ ce malheureux enfant eut la tête fendue d'un coup de hache. Le grand prêtre recueillit quelques gouttes de son sang, dont il frota les bras du roi pour détourner les malheurs d'un tel présage. Cette loi s'étend jusqu'aux bêtes. Les Portugais de Loango avaient fait présent au roi d'un fort beau chien de l'Europe, qui, n'étant pas bien gardé, entra dans la salle du festin pour caresser son maître: il fut massacré sur-le-champ.

Cet usage vient d'une opinion superstitieuse et généralement établie dans la nation, que le roi mourrait subitement si quelqu'un l'avait vu boire ou manger. On croit détourner le malheur dont il est menacé en faisant mourir le coupable à sa place. Quoiqu'il mange toujours seul, il lui arrive quelquefois de boire en compagnie; mais ceux qui lui présentent la coupe tournent aussitôt le visage contre terre jusqu'à ce qu'il ait cessé de boire. Si ses courtisans boivent dans la même salle, ils sont obligés de tourner le dos pendant qu'ils ont le verre à la bouche. Il n'est permis à personne de boire dans le verre dont le roi s'est servi, ni de toucher aux aliments dont il a goûté. Tout ce qui sort de sa table doit être enterré sur-le-champ.

Il y a des crieurs publics dont l'office est de proclamer les ordres du roi dans la ville, et de publier ce qu'on a perdu ou trouvé. Battel parle d'une sonnette du roi, qui ressemble à celles des vaches de l'Europe, et dont le son est si redoutable aux voleurs, qu'ils n'osent garder un moment leurs vols après l'avoir entendue. Ce voyageur, étant logé dans une petite maison à la mode du pays, avait suspendu son fusil au mur. Il lui fut enlevé dans son absence. Sur ses plaintes, le roi fit sonner la cloche, et dès le matin du jour suivant le fusil se trouva devant la porte de Battel.

Vis-à-vis le trône du roi sont assis quelques nains, le dos tourné vers lui. Ils ont la tête d'une prodigieuse grosseur; et, pour se rendre encore plus difformes, ils sont enveloppés dans une peau de quelque bête féroce.

Les images ou les statues s'appellent, ainsi que les prêtres, mokissos, comme on l'a déjà vu. Les nègres se font instruire par les prêtres dans l'art de faire des mokissos.

Lorsqu'un particulier se croit obligé de créer une nouvelle divinité, il assemble tous ses amis et tous ses voisins. Il demande leur assistance pour bâtir une hutte de branches de palmier, dans laquelle il se renferme pendant quinze jours, dont il doit passer neuf sans parler; et pour mieux garder le silence, il porte deux plumes de perroquet aux deux coins de la bouche. Si quelqu'un le salue, au lieu de battre les mains suivant l'usage, il frappe d'un petit bâton sur un bloc qu'il tient sur ses genoux, et sur lequel est gravée la figure d'une tête d'homme.

Au bout de quinze jours, toute l'assemblée se rend dans un lieu plat et uni, où il ne croît aucun arbre, avec un dembé ou un tambour autour duquel on trace un cercle. Le tambour commence à battre et à chanter. Lorsqu'il paraît bien échauffé de cet exercice, le prêtre donne le signal de la danse, et tout le monde, à son exemple, se met à danser en chantant les louanges des mokissos. L'adorateur entre en danse aussitôt que les autres ont fini, et continue pendant deux ou trois jours, au son du même tambour, sans autre interruption que celle des besoins indispensables de la nature, tels que la nourriture et le sommeil. Enfin le prêtre reparait au bout du terme, et, poussant des cris furieux, il prononce des paroles mystérieuses; il fait de temps en temps des raies blanches et rouges sur les tempes de l'adorateur, sur les paupières et sur l'estomac,

et successivement sur chaque membre, pour le rendre capable de recevoir le mokisso. L'adorateur est agité tout d'un coup par des convulsions violentes, se donne mille mouvements extraordinaires, fait d'affreuses grimaces, jette des cris horribles, prend feu dans ses mains, et le mord en grinçant les dents, mais sans paraître en ressentir aucun mal. Quelquefois il est entrainé comme malgré lui dans des lieux déserts où il se couvre le corps de feuilles vertes. Ses amis le cherchent, battent le tambour pour le retrouver, et passent quelquefois plusieurs jours sans le revoir. Cependant s'il entend le bruit du tambour, il revient volontairement. On le transporte à sa maison, où il demeure couché pendant plusieurs jours sans mouvement et comme mort. Le prêtre choisit un moment pour lui demander quel engagement il veut prendre au son mokisso. Il répond en jetant des flots d'écume, et avec des marques d'une extrême agitation. Alors on recommence à chanter et à danser autour de lui; enfin le prêtre lui met un anneau de fer autour du bras pour lui rappeler constamment la mémoire de ses promesses. Cet anneau devient sacré pour les Nègres qui ont essuyé la cérémonie du mokisso, que dans les occasions importantes ils jurent par leur anneau et tous les jours on reconnaît qu'ils préféreraient plutôt la vie que de violer ce serment.

M

MADAGASCAR (ILE DE), en Afrique. — **DES MISSIONS DE MADAGASCAR (372).**

Madagascar, située sur la côte orientale de l'Afrique et à l'entrée de l'Océan indien, est une des plus grandes et des plus belles îles du globe. Elle s'étend du 12° au 25° degré de latitude sud, et présente, sur une échelle de trois cents lieues de long et de cent trente de large, à peu près autant de superficie que la France. Les Portugais qui la découvrirent en 1506, sous les ordres de Lorenzo Almeida, lui donnèrent le nom de *Saint-Laurent*, qu'elle échangea contre celui d'*Ile Dauphine* au temps d'Henri IV, et contre celui de *France-Orientale* sous Louis XIV. On ne sait d'où lui viennent les noms de *Madagascar*, *Malgaches* et *Madécasses*, usités parmi les Européens, et complètement étrangers aux indigènes, qui appellent simplement leur patrie *Tani-bé* ou *Kiera-bé* (grand pays). Chaque tribu, chaque province, a de plus une dénomination particulière, qui caractérise ordinairement les coutumes ou le naturel des habitants; mais il n'existe pas de terme générique pour désigner l'ensemble de la population.

Cette île est parcourue dans toute sa lon-

gueur par une ou plusieurs chaînes de montagnes, dont les plus hauts sommets atteignent dix-huit à dix-neuf cents toises d'élévation, et présentent les aspects les plus variés. Vue de la mer, dans le nord-est, elle offre jusqu'à cinq plateaux superposés, qui courent parallèlement au rivage et montent vers l'intérieur en imitant un amphithéâtre; tandis que dans le sud-ouest c'est une série de collines qui ont à peu près cent mètres de haut, et qui se dessinent dans le lointain comme les ouvrages d'une vaste forteresse, dont les lignes uniformes s'étendraient à perte de vue. La chaîne dominante détermine deux versants généraux: celui de l'Océan indien et celui du canal de Mozambique, sillonnés l'un et l'autre de rivières nombreuses, mais peu considérables. Aucune d'elles n'est praticable aux navires; deux seulement portent les bateaux jusqu'à plusieurs lieues dans les terres; toutes les autres sont si obstruées par les sables à l'embouchure, qu'à peine des pirogues peuvent y passer.

Quoique la plupart de ces cours d'eau n'aient qu'un espace très-limité à franchir, cent lieues au plus, et toujours sous une zone torride, ils traversent en peu de jours toutes les variétés de climats, de saisons

de sites et de cultures. Au-dessous des pics majestueux d'où ils s'élancent en cascades, ils arrosent des vallées salubres et fertiles, puis des plaines d'une fécondité sans exemple, de vastes savanes où paissent de nombreux troupeaux, et finissent par couvrir le sol abaissé des côtes de ces marécages si funestes aux étrangers.

Sur une terre qui réunit à une exubérante fertilité l'élévation progressive et accidentée du sol, et les influences les plus graduées de la température, on doit s'attendre à trouver dans tout son luxe la végétation propre aux divers climats. Aussi les voyageurs s'accordent-ils à vanter la richesse de ses productions naturelles. Celles qui naissent de l'industrie et des sueurs de l'homme sont infiniment plus restreintes. Généralement paresseux, les Malgaches mesurent leur travail aux impérieux besoins de la nourriture et du simple vêtement; leur ambition et leur prévoyance ne vont pas au delà. Du riz, du maïs, du manioc, des patates, des bananes et quelques légumes, c'est tout ce qu'ils récoltent sur un terrain qui se prête avec succès aux plus riches cultures, telles que la canne à sucre, le café, le girofle, le tabac, le coton, la soie, l'indigo, la vigne et le froment. On en a vu jusqu'ici d'heureux essais, qui attendent toujours pour se généraliser une puissante colonisation européenne.

Nous ne parlerons pas des mines d'or et d'argent, si souvent attribuées à Madagascar, parce qu'on n'a encore aucune preuve positive de l'existence de ces métaux précieux. Dans le règne animal, les oiseaux de cette île se distinguent entre tous par leur rare beauté. C'est une famille complète qui réunit toutes les variétés de la grandeur et de la grâce, depuis le colibri aux couleurs éblouissantes jusqu'à l'aigle noir au sombre et austère plumage. La veuve noire constitue dans cette collection une spécialité touchante, qui l'a rendue sacrée aux indigènes, et qui mérite un souvenir. A peu près de la grosseur du merle, cet oiseau imite dans les forêts tout ce qu'il entend : voix de l'homme, cris des animaux, bruit des torrents ou des orages, il met son étude à les redire avec fidélité. Aussi à l'époque d'une grande famine, où les cases retentissaient de gémissements et de sanglots, la pauvre veuve ne faisait que pleurer. Les Malgaches témoins de sa compassion pour eux, la déclarèrent inviolable, et depuis lors ses jours sont respectés par la reconnaissance du peuple. On la prend quelquefois, sans qu'elle s'apprivoise jamais. Aussitôt introduite dans la cage, elle se met incontinent à miauler avec le chat, à japper avec le chien, à lutter de cris avec le coq; mais elle ne veut pas manger; captive elle meurt en brave, et son dernier chant est encore un écho.

Parmi les animaux sauvages et les énormes reptiles qui peuplent les bois et les ruisseaux de Madagascar, on ne signale comme dangereux que le caïman, monstre amphi-

bien de douze à quinze pieds de long, à la forme de lézard, et à la cuirasse d'écailles que le fer et la balle ne peuvent entamer. Il attaque les hommes dans l'eau, mais il n'ose les poursuivre à terre. On en rencontre souvent sur les bords des étangs et des rivières, où ils dorment le ventre au soleil, toujours prêts, au premier bruit qui les éveillera, à se précipiter dans leur élément favori, pour y épier leur proie. « Dans un de mes voyages, écrivait M. Dalmond, on m'avertit qu'il y avait un gros caïman sur le chemin. Je pris avec moi plusieurs hommes armés de fusils et de sagaies, me figurant que s'il se jetait sur nous, aisément nous pourrions nous défendre. Dès qu'il nous aperçut, cet animal entra dans une caverne, et, tourné vers nous, il ouvrit son effroyable gueule, d'environ un pied de diamètre, et garni de dents sur toute sa superficie. Il poussait un cri semblable au rugissement sourd du lion. Comptant sur nos armes, nous nous approchâmes à trois pas du monstre, et lui envoyâmes quatre balles dans la gueule qu'il tenait toujours béante, sans plus remuer que s'il ne les avait pas senties. Nous lui enfonçâmes une pioche dans la mâchoire; il la saisit avec force; nous le tirâmes ainsi hors de son antre, et comme il ne marchait pas, nous fîmes pleuvoir sur lui balles et sagaies pour l'achever; mais inutile; il n'avait pas même une égratignure. Enfin nous pûmes le renverser sur le dos, et on le tua en lui ouvrant le ventre. »

L'intérieur de Madagascar étant inexploré en majeure partie, et les notions les plus élémentaires du calcul peu familières à ses habitants, on n'a recueilli jusqu'à ce jour aucune donnée satisfaisante sur le chiffre de sa population. Demandez à un Malgache combien il y a d'insulaires dans son village, il vous répondra : *Marou* (beaucoup). — Combien dans la province? encore *marou*. — Combien dans l'île entière? toujours *marou*; c'est tout ce que vous en aurez. Demandez-lui le nombre de ses enfants, il se mettra à les compter sur ses doigts avant de pouvoir formuler une réponse qu'un père devrait trouver toute prête dans son cœur. Il n'est donc pas étonnant qu'en l'absence de renseignements plus précis, l'évaluation totale des indigènes flotte au hasard entre quinze cent mille et dix-sept millions, qui sont les deux chiffres extrêmes accusés par les historiens. Mais celui de trois ou quatre millions est plus communément reçu comme une vérité approximative. Du reste, la population de Madagascar a beaucoup diminué depuis vingt ans, par la politique barbare des *Ovas* qui ont fait une guerre d'extermination à leurs rivaux, et changé en solitude des provinces entières.

Ces peuples sont divisés en vingt et quelques familles, issues à ce qu'on croit d'une source commune, dont chacune avait naguère un ou plusieurs rois; mais dont la moitié environ est aujourd'hui courbée sous le joug des Ovas. Les principales tribus sont

celles des *Betaniménas* et des *Betismitsaraks* dans l'est, des *Sakalaves* dans l'ouest, des *Antankaras* au nord, des *Antatsèmes* dans le sud, des *Ovas*, des *Massikoras* et des *Mahafalis* à l'intérieur. Nous nous abstenons de caractériser ici les mœurs de ces diverses peuplades, pour ne pas revenir sur des récits déjà connus (373), ni anticiper sur celui qui suivra cette notice. Mais à côté des jugements portés par nos missionnaires, qui apprécient tous favorablement les Malgaches, il peut être utile de citer quelques lignes d'un historien moderne (374) qui rend une égale justice aux heureuses dispositions de ces insulaires. « L'hospitalité, dit-il, est encore une des vertus des Malgaches. Le voyageur qui entre dans leur case au moment du repas, est aussitôt convié à le partager, et l'on attend toujours qu'il ait fini, avant de lui demander le motif de sa venue. Pendant les onze années de ma résidence chez les Betismitsaraks, j'ai constamment trouvé en eux un grand fonds de probité.... Hors des lieux fréquentés par les navires, il suffisait d'un bâton planté devant une case, ou d'un fil qui tenait la porte fermée, pour indiquer l'absence du maître et en éloigner les passants. L'horreur du vol était si grande, que celui qui en était même soupçonné, était souvent forcé de s'expatrier pour échapper au mépris public... Missionnaires catholiques, qui cherchez des peuples à civiliser, tournez les yeux vers ce malheureux pays ! Jamais peut-être champ plus vaste et plus digne de votre charité ne s'est offert à votre zèle. »

Ce n'est pas le zèle apostolique qui a manqué à l'évangélisation de Madagascar. Dès les premiers essais de colonisation tentés il y a deux cents ans par la France, et successivement renouvelés jusqu'à nos jours par MM. Pronis (1642), Flacourt (1648), Benjowski (1774), de Makau (1818), et Gourbeyre (1829), les enfants de saint Vincent de Paul y accoururent, avides de souffrir, au midi comme au nord, sur une terre où leur saint fondateur avait été esclave. Là comme à Alger la mort les attendait. Décimés par les fièvres et le martyre, ils n'en continuèrent pas moins avec succès une mission qui prospérait de jour en jour, lorsque, poussés à bout par les iniques vexations des traitants, les Malgaches se ruèrent sur les établissements européens, qu'ils couvrirent de sang et de ruines. L'évacuation de l'île fut alors ordonnée, et Louis XIV défendit à ses navires de toucher à ces parages qui gardent encore, en souvenir de massacre et d'insalubrité, le nom de *cimetière des Français*.

Mais qu'importe au missionnaire que sa tombe soit creusée d'avance sur le rivage ! Il s'y élance avec plus d'ardeur ; et c'est parce qu'au fond de l'Asie l'échafaud était en permanence, que pressés d'y arriver par le plus court chemin, les apôtres passaient devant Madagascar en paraissant l'avoir ou-

blié. Cependant, en 1837, un saint prêtre M. Dalmond, s'arrêta sur ces côtes qu'il devait aborder jusqu'à six fois avant d'y mourir. Les succès de son ministère furent dignes de sa vertu : une seule mission donna en huit mois plus de quatre cent néophytes. Nommé préfet apostolique de cette île en 1844, il appela à son aide la congrégation du Saint-Esprit, spécialement dévouée aux colonies, et la compagnie de Jésus qui jette ses membres à tous les fléaux, sans plus tenir compte des fièvres pestilentielles de Madagascar que du choléra indien du Maduré. Un nouvel effort va être tenté pour le salut des Malgaches, et cette fois un évêque le dirige en personne : M. Monnet, déjà familiarisé avec les usages, le climat du peuple que Rome lui confie vient de partir pour sa lointaine mission en recommandant aux prières des associés le succès d'une œuvre entreprise avec secours de leurs aumônes.

Extrait d'une lettre du R. P. Jouen, missionnaire apostolique de la compagnie de Jésus, à un de ses confrères.

Mœurs et coutumes Malgaches. — « Un d'explication doit précéder les détails que j'ai à vous donner. Bien que j'aie étudié chez les Sakalaves les coutumes que je vais décrire, les mêmes usages, à quelques modifications près, sont communs aux autres peuplades. En second lieu, ces cérémonies n'ont guère d'application que pour les chefs et leurs familles. Enfin ce n'est point sur moi-même que j'en parlerai : j'ai été moi-même témoin oculaire des faits.

« La fille d'un grand chef venait d'être fiancée à un Arabe : elle était fort jeune encore, pleine de fraîcheur et de santé, lorsque tout à coup elle fut atteinte de la petite vérole. Bientôt le mal augmenta et prit un caractère sérieux ; soit prévention, soit crainte d'enfreindre les coutumes nationales, soit tout autre motif, Tsimandrou, son père, ne crut pas devoir recourir à nous, et nous n'apprîmes la gravité de la maladie que lorsqu'il n'y avait plus de remède.

« Presque aussitôt que la jeune princesse fut atteinte, les cérémonies et les supplications commencèrent. Plusieurs fois le jour toutes les filles et femmes du village, revêtues de leurs plus beaux habits, se réunissaient sur la place du *Cabarre*, ou des *Harangues*, à l'ombre d'un immense tamarinier. Chacune d'elles tenait à la main une longue baguette ; elles se rangeaient ensuite sur deux files et s'acheminaient en chantant vers la case de la malade. Leur marche était grave, digne et assez semblable à celle de nos processions. Leur chant n'avait rien de bien remarquable ; c'était une espèce de récitatif que l'une d'elles entonnait à lequel les autres répondaient, non sans quelque mesure. Quoique ces airs fussent en général monotones, ils avaient parfois quelque chose de triste et de mélancolique qui allait à l'âme.

(373) Voir le numéro de Mars 1846, pag. 146 et suiv.

(374) M. Carayon, capitaine d'artillerie.

« Un jour entre autres, elles firent entendre comme une litanie qui me rappelait elle que l'Eglise chante le samedi saint, jusqu'on se rend processionnellement aux bûches baptismaux, et, comme malgré moi, je me sentis ému et attendri à ce souvenir. Les paroles qu'elles prononcent sont insinifiantes : elles débitent tout ce qui leur passe par la tête.

« Lorsqu'elles furent rendues à la case de malade, elles se rangèrent en cercle tout autour, et là, pendant plus d'une heure, les chants recommencèrent, accompagnés de claquements de mains et d'un certain balancement de corps et de tête exécuté en mesure. Il y avait de quoi étourdir la malade et l'excéder de fatigue. Quelquefois elles arrêtaient tout à coup, suspendaient leurs chants ; et alors l'une d'elles s'approchant de la porte prêtait une oreille attentive, écoutait en silence, comme pour s'assurer si l'harmonie avait produit son effet.

« Autant qu'il m'a été possible de le deviner, ces chants et ces cérémonies ont un double but : conjurer le mauvais esprit et éloigner de la malade, inspirer le devin et lui révéler la cause et le remède du mal. Le thème cérémoniel s'observa tant que dura la maladie de la jeune fille, et ces chants, ces processions, ces claquements de mains, qui se renouvelaient plusieurs fois le jour et la nuit, ne cessèrent qu'à sa mort.

« Les devins jouent un grand rôle chez les Malgaches, et en particulier chez les Sakalaves qui sont, je crois, les plus superstitieux de ces peuples. Le devin est ordinairement choisi par le chef de la tribu, qui lui confère sa mission. C'est lui que l'on consulte dans les cas de maladie, de guerre, de marches, d'expéditions, etc. Il en est qui professent d'ignorance, et à qui il est interdit d'apprendre les *Taratat*, c'est-à-dire à lire et à écrire. Peut-être s'imaginent-ils, livrés à sa simplicité native et dégagés de toutes les influences et préjugés de la civilisation, leur esprit est plus apte à recevoir les impressions et communications célestes. Un jour, un Malgache se présenta à notre case, suivi de son fils : c'était un jeune homme d'une quinzaine d'années et d'une personnalité intéressante. Il y avait là d'autres enfants qui apprenaient à lire et à écrire. Je remarquai avec quelque étonnement au lieu de s'approcher de ceux qui étudiaient et de se mêler à leur cercle, suivant l'usage de ce jeune homme, inquiet, agité, passionné, il se tint à son aise et cherchait à s'éloigner.

Ce fut bien autre chose lorsque je lui proposai à lui-même de rester avec nous pour s'instruire. Aussitôt il nous quitta brusquement et se mit à fuir. J'en demandai la cause à son père qui me dit qu'il avait été désigné par le chef pour être *devin*, et que ce titre, il ne pouvait suivre l'école ; c'était pour lui chose sacrée ou interdite, *fali*.

Le devin a ordinairement sur sa case une sorte de drapeau flottant dans l'air, et

bariolé de diverses couleurs : c'est son enseigne.

« Pour en revenir à celui dont je parle, il se rendit de son côté à la case de la malade. A son arrivée, les chants et les claquements de mains redoublèrent plus fort que jamais : c'était l'heure de l'enthousiasme et de l'inspiration. Quel en fut le résultat ? Je l'ignore. Il y a lieu de croire qu'il ne fut pas très-heureux, puisque quelques jours plus tard la jeune fille expirait.

« Quoi qu'il en soit, on aime à retrouver ici, avec la trace des traditions antiques, la puissance de l'harmonie sur l'homme reconnue et constatée, et naturellement on se rappelle le trait du prophète Elisée, au IV^e livre des Rois, chapitre III^e : *Adducite mihi psalterium. Cumque caneret psalterium, facta est super eum manus Domini, et ait. Applez un joueur de harpe, et pendant que cet homme chantait sur sa harpe, la main du Seigneur fut sur Elisée, et il dit.*

« Je traversais, un jour, le village de Tananariva, regagnant notre case. Il était près d'une heure et demie ; la chaleur était étouffante ; le thermomètre à l'ombre marquait 40 degrés Réaumur. Je vis le roi qui sortait de son *vala*, triste, abattu, comme un homme qui n'a plus d'espérance.... Quelques minutes après une femme vint le rejoindre et lui dit à l'oreille, mais assez haut pourtant pour que je l'entendisse : *Efa mate ! Elle est morte !* Je m'approchai alors de lui pour le consoler et ne pus m'empêcher de me plaindre doucement de ce qu'il n'avait pas eu recours à nous pendant la maladie de sa fille. Je le laissai dans un profond accablement, et bientôt tous les chefs subalternes vinrent l'entourer.

« Ce fut alors pour la première fois que je fus témoin du plus imposant et du plus saisissant spectacle : tout un village en pleurs ! Des cris, des gémissements, des sanglots s'élevaient en même temps de tous les points et de toutes les cases. Les filles, les mères, les petits enfants tristement assis dans la poussière, poussaient des cris lamentables. Jamais spectacle ne fit sur moi une impression si profonde ! Jamais je ne compris si bien toute l'étendue du deuil, toute l'amertume de la douleur de Rachel, si bien dépeinte par le prophète Jérémie : c'était littéralement le *Vox in Rama audita est.... ploratus et ululatus multus ! Une voix a été entendue dans Rama, des pleurs et des gémissements sans fin !* Je voulus m'assurer par moi-même jusqu'à quel point tout cela était sincère ; je fis le tour de quelques cases et je ne tardai pas à me convaincre qu'on ne jouait pas la douleur, mais qu'on la ressentait. Ce gémissement universel dura près de trois jours.

« Pendant que les femmes, les filles et les enfants donnaient ainsi tous les signes de la plus amère désolation, une autre scène non moins touchante se passait sous mes yeux.

« J'avais laissé le roi à la place du Cabarre, où les chefs et tous les hommes vinrent se

réunir à lui. Lorsqu'ils furent tous rassemblés, je les vis se mettre en ordre et se diriger vers le centre du village. Ils s'avançaient deux à deux, lentement et en silence. Le roi suivait et fermait la marche; après qu'ils eurent fait une centaine de pas, et qu'ils furent arrivés à la case des larmes, là, tous s'arrêtèrent; chacun s'assit dans la poussière, les yeux tristement baissés, et gardant un morne silence : c'était la scène biblique des amis de Job : *Et sederunt cum eo in terra septem diebus et septem noctibus, et nemo loquebatur ei verbum : videbant enim dolorem esse vehementem. Et ils s'assirent avec lui sur la terre durant sept jours et sept nuits, et aucun d'eux ne lui adressait la parole, car ils voyaient que sa douleur était immense.*

« Ils restèrent dans cette attitude l'espace d'une demi-heure environ, après quoi on se leva et, toujours en silence et dans le même ordre, on reconduisit le roi jusqu'à sa case, pendant que tout le village continuait à pousser des gémissements et des sanglots....

« A peine la jeune fille eut-elle rendu le dernier soupir qu'on s'occupa de l'ensevelir suivant la coutume des Sakalaves; des hommes et des femmes de la cour de Tsimandrou se présentèrent à toutes les cases et vinrent quêter tout ce qui était nécessaire à cet effet. Il paraît que les détails de cette cérémonie funèbre diffèrent peu de nos usages. Le corps n'est point embaumé; on ne l'enterre pas de suite; on se hâte, il est vrai, de le soustraire aux regards de la famille, mais c'est pour le porter ailleurs, et le déposer dans une case construite à cette fin, où il demeure plus ou moins longtemps exposé, suivant le rang et la qualité du personnage défunt.

« Ce fut le lendemain du décès que se fit cette translation. Nous en fûmes avertis par un redoublement de cris, de gémissements et de sanglots. Bientôt le cortège se mit en marche, et le convoi vint traverser notre cour et défilé sous nos yeux. Ni le roi ni aucun membre notable de sa famille n'en faisait partie. Le corps de la jeune fille, renfermé dans une caisse en bois, était placé sur un brancard assez richement orné. Les étoffes qui le recouvraient, étaient rouges et blanches. Je n'en ai vu aucune de couleur noire. Le brancard était porté par dix hommes et suivi d'une foule considérable qui marchait en silence, pêle-mêle, et dans un désordre affecté. A droite et à gauche se tenaient deux esclaves, ayant chacun à la main un éventail qu'ils ne cessaient d'agiter au-dessus du corps, comme pour lui procurer quelque rafraîchissement ou écarter ce qui aurait pu l'incommoder.

« Il y avait dans la marche du convoi quelque chose d'étrange et de mystérieux, dont le souvenir me fait encore impression. Tout y semblait respirer l'anxiété et l'effroi. Des hommes et des jeunes gens, à l'extérieur et au regard effarés, allaient courant dans toutes les directions, faisant dans l'air de fréquentes décharges avec leurs fusils, comme pour éloigner de la défunte quelque ennemi

invisible. Ceux qui portaient le corps ne paraissaient pas moins effrayés. Au lieu de suivre le sentier battu, on les voyait passer à travers les grandes herbes et les broussailles, gravissant les points les plus escarpés, tantôt avançant avec effort, tantôt reculant précipitamment comme à l'aspect de l'ennemi, tantôt courant à droite et à gauche, sans garder aucun ordre ni suivre aucun chemin régulier. Tout cela évidemment devait avoir une signification, mais laquelle? On n'a jamais pu me l'expliquer bien clairement, peut-être, par cette marche pénible, coupée, rétrograde, voulaient-ils exprimer l'angoisse de la défunte, et tout ce qui lui en coûtait de s'arracher si jeune à son père, à sa mère, à ses parents, à ses amis, à ce village où elle était née, où elle avait grandi au milieu de compagnes chéries, et où elle laissait tant de regrets.... Peut-être aussi y avait-il là une autre pensée, celle de déjouer le mauvais esprit toujours en embuscade sur le passage de l'âme, toujours prêt à l'arrêter le long du chemin et à l'entraîner avec lui dans l'abîme....

« Le repas funèbre est encore un usage remarquable des Sakalaves, dans les funérailles des chefs : chaque famille doit venir à son tour manger du bœuf autour du corps pendant tout le temps qu'il demeure exposé. Il n'y a toutefois que les esclaves qui soient assujettis à cette coutume. Les familles libres paraissent en être exemptes.

« On appelle *fali* tout le temps qui s'écoule depuis le moment de la mort jusqu'à celui de l'enterrement, qui n'a lieu d'ordinaire qu'un ou deux mois après. Pendant cet intervalle, le travail est expressément défendu; on ne doit ni pêcher, ni construire de nouvelles cases, ni relever les anciennes si elles tombent en ruines, ni planter, ni semer, ni moissonner, ni tenir des Cabarra : les enfants même ne peuvent aller à l'école. La seule chose permise est la préparation des repas. A l'exception de cet acte si indispensable à la vie, tout le reste ou presque tout le reste est interdit.

« Ici le deuil exclut toute parure et tout habit propre. La grande toilette des Malgaches consiste à soigner leurs cheveux et à les tresser de mille manières diverses; c'est là une des premières et des plus importantes occupations de leur vie. Dès le matin voyez les hommes et les jeunes gens étendus devant leurs cases, et auprès d'eux des femmes appliquées à composer leur coiffure. Les femmes se rendent entre elles le même service.

« Dans le temps de deuil, toutes ces tresses, tout cet artifice, tous ces ornements disparaissent, et les cheveux comme le restant demeurent sales et négligés. On ne voit plus ni riches pagnes (vêtements de femmes), ni magnifiques saimbous (vêtements des hommes); les habits des hommes et des femmes sont ce qu'il y a de plus simple et de plus commun; on ne les lave ni on ne les blanchit; tout y respire la tristesse, la douleur et le deuil.

« Les jeux, les amusements, les fêtes joyeuses, ont également cessé pour faire place à une solitude profonde ; malheur à celui qui oserait, dans ces jours consacrés à la douleur, braver, par un air de joie ou les habits recherchés, l'opinion et la coutume du pays ! il ne le ferait pas toujours impunément.

« Je me rappelle qu'à cette époque, un matin, Tsinaudrou vint me trouver, accompagné de plusieurs chefs ; il était vivement ému, et le plus violent désespoir se peignait sur tous ses traits. Il me dit que, la veille, un individu d'une autre case était venu les harceler jusque dans leur village ; qu'il portait des habits de fête, alors qu'eux-mêmes n'avaient que des haillons ; que la joie brillait dans ses yeux, tandis que les leurs étaient pleins de larmes... Puis, joignant la main aux paroles, il s'assit au pied d'une colonne, et, l'étreignant avec force, il disait : « Moi, je respecte les usages des autres. Si le grand chef des Français, ayant perdu son fils, me disait : Reste là, j'y resterais ; dépouille tes habits, je les dépouillerai ; roule-toi dans la poussière, j'y roulerai ; je voudrais partager en tout la douleur de mon père, le grand chef des Français ! Pourquoi donc les autres ne respecteraient-ils pas les usages des Malgaches, et pourquoi viendraient-ils nous harceler jusque chez nous ? »

« Après un mois environ de cérémonies, de processions et de repas funèbres autour du corps, on l'enleva ; on le plaça sur une pirogue, et on le porta à Nossi-fali, lieu de la sépulture. Une grande partie du village suivit : là encore ce furent de nouvelles fêtes, de nouveaux gémissements, de nouvelles fêtes funèbres. Enfin le corps de la princesse ayant été enterré, à peu près suivant nos usages, tout le cortège se mit en marche pour regagner Nossi-bé. A une lieue les pirogues furent-elles en vue de la dernière île, qu'un gémissement général s'éleva de nouveau dans tout le village de la défunte ; il dura l'espace d'une demi-heure environ, après quoi tout fut fini ; bientôt l'hazo-lahé (tambour) se fit entendre pour annoncer qu'au mois de deuil qui avait de s'écouler, allait en succéder un autre de plaisirs, de réjouissances et de fêtes ! »

Extrait d'une lettre du R. P. Neyraguet, Jésuite, à un Père de la compagnie de Jésus (375), datée de Nossi-bé, le 10 août 1849.

« Il y aura bientôt cinq ans que la mission de Madagascar, qui commençait à s'établir sur la côte ouest de cette île, à Saint-Augustin, se vit, par l'imprudence et la malice des hommes, anéantie dans ses fondements, sans espoir aucun de se relever et d'être le commencement de ses ruines. Dans cette situation fâcheuse, M. Dalmond, préfet apostolique de Madagascar, mort depuis deux ans à Sainte-Marie, homme si connu par son zèle pour la conversion des Malgaches, dirigea les pas des missionnaires de la baie de

Saint-Augustin vers l'île de Nossi-bé, où abordaient tous les jours de nouveaux transfuges Sakalaves et Betsimisaras, fuyant le fer homicide des Ovas, qui s'emparaient de leur patrie. En peu de temps, grâce aux secours de la Propagation de la foi, l'on vit s'élever dans cette île trois établissements principaux : le premier à Hell-ville, le second à Tafondro, et le troisième à Fasseigné, comprenant chacun un presbytère, une église et une école. Malgré les fatigues de l'acclimatation et les accès presque incessants de la fièvre, malgré les difficultés de la langue malgache, les nouveaux missionnaires annoncèrent la bonne nouvelle à ces diverses tribus ; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que d'autres pensées préoccupaient l'esprit de ces populations. Le désir de rentrer dans leur patrie, à l'aide d'une expédition française qui doit les y introduire, remplit exclusivement leur cœur, et fait l'objet de toutes leurs espérances. C'est au milieu de cette agitation des esprits, que M. Webber, nommé par intérim provicaire apostolique de Madagascar, jugea opportun de visiter la côte ouest de la Grande-Terre, encore presque entièrement indépendante de l'empire des Ovas. Il lui fallait un compagnon. La maison de Tafondro jeta les yeux sur moi et me désigna pour accompagner M. le provicaire apostolique dans sa visite pastorale. J'acceptai d'autant plus volontiers cette mission, que depuis longtemps je désirais voir de près un peuple dont on racontait tant de bien. D'ailleurs, j'avais la certitude que le poste que j'occupais à Nossi-fali serait rempli par un confrère, et que ma paroisse ne souffrirait pas de mon absence. Un navire, prêt à faire voile pour les parages de Ménabé, nous mit à même d'exécuter sans délai notre résolution.

« Ce fut le 29 novembre que nous appareillâmes, et que nous sortîmes du port de Nossi-bé. Le bâtiment qui nous portait, appelé *Léocadie*, était commandé par un français, M. Giroud ; nous lui devons le sentiment de la plus vive reconnaissance, pour les prévenances et honnêtetés dont nous avons été l'objet pendant tout le cours de notre voyage. Il devait, avant de se rendre dans le sud de Madagascar, passer par Mayotte, où l'appelaient les affaires de son commerce. Forcé nous fut donc de le suivre dans ce détour, court, à la vérité, mais trop long pour nous, impatients de visiter les nouvelles terres du Ménabé. Il faut le dire cependant, dans ces contrées lointaines, le plaisir de revoir un confrère et d'embrasser un ami dédommage bien des fatigues qu'on a à supporter dans le voyage. Le P. Cotain est curé de Mayotte ; il habite sur le rocher de Zaoudzi, îlot séparé de la grande terre de Mayotte, et destiné par les fortifications qu'on doit y faire, à devenir le Gibraltar de la mer des Indes. Pendant huit jours nous y avons été témoins des efforts du génie et de la puissance de l'art.

« Cette fille a le bonheur de posséder un établissement de Sœurs de S.-Joseph, destinées au soulagement des malades et à l'instruction des enfants. Après ces quelques jours de repos, nous embrassons le P. Cotain qui nous avait accompagnés jusque sur le rivage, et le 8 décembre nous faisons route pour le Ménabé.

« Ce royaume, situé sur le bord de la mer, entre le 17° et 21° de latitude sud, est borné au nord par le royaume de l'Ambougon, et au sud par celui de Feregné; il a environ cent lieues de long sur quinze ou vingt de large. Il n'offre, sur toute la côte, aucun abri sûr pour des navires; aussi ces contrées sont elles restées jusqu'à ce jour inexplorées par les Européens, et peut-être le seraient-elles encore, si les Ovas n'avaient fermé les ports de la côte orientale au commerce des blancs. Cependant une maison de commerce de Bourbon est parvenue à y établir trois postes, où elle traite par ses agents avec les naturels du pays. Le navire qui nous portait devait visiter successivement ces trois stations, et séjourner dans chacune l'espace de quelques jours. Après une navigation pleine d'orages, nous mouillons enfin devant le village de Tsimanan-Rafozan, où se trouvait le premier comptoir. Ici commencent des peines et des soucis d'un autre genre. Il faut, pour les connaître, vous donner une idée du caractère sakalave.

« Le Sakalave n'est pas méchant par caractère, il n'est cruel que par circonstance; c'est le seul défaut, au reste, dont je le crois exempt : car il possède énergiquement tous les autres. Fainéant, il dort la nuit et repose le jour; cupide, il désire posséder tout ce qui flatte sa vue, et il le demande sans honte : depuis le roi, jusqu'au dernier de ses sujets, tout ce peuple est mendiant, et mendiant jusqu'à l'importunité. Cédez-vous à ses instances, et lui accordez-vous l'objet de ses convoitises? n'attendez pas de lui un sentiment de reconnaissance; il semble que tout ce qu'on lui donne lui est dû. Mais un vice chez le Sakalave qui les domine tous, un vice qui règne dans tous les rangs et dans tous les âges, c'est l'immoralité. Elle règne dans l'intérieur des terres comme sur la côte, avec cette différence cependant, que sur le rivage ce vice, sous le vernis d'une civilisation commencée, sait déguiser sa laideur, tandis que dans l'intérieur de l'île, il se montre dans sa nudité, et marche sans honte comme sans retenue. Aussi n'y a-t-il sous la case malgache point de supériorité paternelle, point de piété filiale, en un mot point d'esprit de famille. Sauf quelques exceptions, qui sont assez rares, tel est le caractère du Sakalave. Vous en jugerez vous-même par la suite de cette narration.

« Nous étions arrivés le matin à Tsimanan-Rafozan, et à peine avions-nous mouillé, que le chef du village s'empresse de nous expédier une pirogue, pour reconnaître le navire, s'informer de la nature de sa cargaison, du nombre et de la qualité des passagers. L'envoyé, satisfait de nos réponses, et plus encore des petits présents qu'il a reçus,

s'en retourne au village. Cependant nous nous disposons, M. Webber et moi, à le suivre de près, pour faire connaître, par nous-mêmes, aux naturels l'objet de notre mission.

« Nous avions à peine pris terre que le chef du village, instruit par son envoyé de notre prochain débarquement, s'était hâté d'assembler son conseil sous un grand hangar, lieu des délibérations publiques. Tout Sakalave a droit de s'y trouver et d'y émettre son opinion. Notre arrivée avait excité la curiosité générale, et la réunion était nombreuse. Nous sommes donc introduits au milieu de cette assemblée. Tous les assistants étaient armés de fusils ou de zagaies; nous seuls étions sans armes; toutefois, montrant à leurs yeux une confiance entière, nous prenons place au milieu de l'assemblée, et assis à terre, sur le sable, nous faisons connaître le motif de notre voyage.

« Nous ne sommes pas des marchands, dit M. le provicaire apostolique, et nous ne venons pas faire le commerce parai vous. Nous sommes des voyageurs partis du nord de la Grande-Terre pour offrir des hommages au roi de Ménabé. La confiance dont nous jouissons auprès des rois du nord de Madagascar, nous fait espérer de trouver un accueil favorable auprès de votre prince. Notre profession est d'instruire les hommes, de leur révéler l'art de la lecture et de l'écriture, c'est-à-dire la grande science de parler aux yeux comme l'on parle aux oreilles; et surtout de donner à l'homme la connaissance de ses destinées futures. L'enseignement de toutes ces sciences, ajouta-t-il, nous a valu l'amitié des princes Sakalaves du nord, et nous espérons par elles n'être pas indignes de celle des princes Sakalaves du sud.

« C'est bien, répliqua le chef; mais savez-vous qu'on ne peut se présenter devant le roi sans avoir des cadeaux à lui offrir; il faut aussi pour ses officiers. — Je le sais, reprit M. Webber; aussi apportons-nous des présents pour le prince et sa cour; ils sont encore à bord du navire où j'irai le chercher, lorsque vous nous aurez préparé des embarcations pour nous conduire à Lapa. » C'est la demeure royale, placée à dix lieues dans l'intérieur des terres; on s'y rend en remontant en pirogue le cours de la rivière appelée Tsizi-bounji.

« Soit par lenteur de caractère, soit plutôt par cupidité, nos embarcations n'étaient pas prêtes; et les braves de toile donnée au chef n'ayant pu lui faire activer le service, nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que le Sakalave voulait exploiter notre inexpérience dans ces nouveaux parages. Désespérant alors de voir le roi par ce moyen, nous retournons au navire, dans le dessein d'attendre des circonstances plus heureuses. Dans cet intervalle, nous apprenons que Iariari, parent et premier ministre du roi de Ménabé, doit se rendre, sous peu de jours, à Tsimanan-Rafozan, pour y prendre connaissance d'un assassinat commis

ans un village voisin. Dès lors nous nous sommes prêts à saisir cette occasion de nous faire présenter à Sa Majesté. Le jour suivant, Iariari arrive au village et nous fait prier pour nous donner audience. Aussitôt nous nous rendons près de lui, en grande tenue, sous le hangar où se trouvait autre les Sakalaves des environs, la suite ombreuse du ministre du roi. « Je suis déjà instruit, nous dit-il, du motif de votre voyage, je suis content de vos dispositions, et vos désirs seront satisfaits. Préparez-vous à partir demain. Je vous conduirai moi-même et vous présenterai au roi. » Nous nous retirons donc enchantés de l'accueil d'Iariari, et de ses bonnes dispositions pour ceux qui enseignent la science de la culture.

Il était déjà nuit, lorsqu'un envoyé du ministre vint à la case nous demander les présents que nous voulions faire au roi, afin de s'assurer qu'ils étaient dignes de la Majesté royale. Dans l'intervalle écoulé depuis la première audience, les chefs du village avaient persuadé au ministre que nous n'avions rien à offrir, et l'avaient déterminé à cette marque de défiance à notre égard. Nous revenons donc au conseil, et pour faire disparaître tout soupçon de supercherie : « Voilà, dit M. Webber, des bracelets qui sont presque d'or, ils sont destinés au prince. J'apporte aussi, pour ses enfants, deux riches robes, confectionnées pour des Majestés royales. Pour toi, qui aimes la musique, je te donne mon accordéon, et comme l'expression de mon amitié, voici un gage que tu ne récuseras pas. » En même temps, on passe au poignet deux brillants bracelets de chrysocale. Confus de ses défiances et de nos générosités, le ministre multipliait sans cesse ses inclinations de tête, en signe de sa satisfaction.

On se retire content de part et d'autre, la nuit s'avancant, il était temps de prendre quelque repos. Le sommeil fut léger et vaillait l'être pour bien des raisons. Des milliers de moustiques faisaient une horrible harmonie autour de nos oreilles. Cependant, roulés dans une couverture, nous nous défendions de notre mieux contre les morsures de ces impitoyables insectes, lorsqu'un troisième envoyé vint au milieu de la case crier à la porte de la case que les chefs ne partiraient pas, parce que les chefs jugeaient pas leurs présents assez satisfaisables. Comme cette voix n'avait rien d'officiel, nous n'y répondons que par un profond silence. Dès l'aube du jour, nous nous rendons à la case du ministre, et nous nous mettons à lui parler. « Qu'est-il donc arrivé, lui disons-nous, depuis notre dernière entrevue, pour te faire changer si subitement de dispositions à notre égard ? Mais tes blancs ne sont pas des enfants, pour que sans motif ils se voient joués par le premier ministre du roi de Ménabé. — Ce n'est pas ma pensée, dit le ministre, ce ne sont pas là les sentiments de mon cœur : ou, je ne reviens pas sur ma parole, je ne

suis pour rien dans ces nouvelles exigences, c'est l'œuvre de mes chefs subalternes. » En même temps il les appelle auprès de lui, et prenant devant eux notre défense, il désapprouve leur conduite intéressée, se plaint de leurs obsessions mendiantes, et leur ordonne de tenir prêtes les embarcations pour partir au premier signal.

Cette fois, la sentence est sans appel. Après un sobre repas où le ministre ne refusa pas de prendre sa part, Iariari se charge dans sa pirogue d'une partie de nos provisions, le reste est placé dans la nôtre. Suivent ensuite quatre ou cinq canots que remplissent les divers chefs et officiers du ministre. A l'aide d'une forte brise qui vient du large, nous remontons aisément le cours rapide du fleuve. Nous touchons enfin au séjour royal. Le village n'offre rien qui trahisse la dignité de celui qui le gouverne.

Le chef du village, proche parent du roi, nous reçoit sur un tapis de sable, et nous présente à boire dans unealebasse de l'eau en abondance. Cependant on instruit le roi de notre arrivée. Bientôt la sœur du prince vient nous complimenter de sa part, et demander nos présents pour les offrir au roi, avant d'être admis en sa présence.

Comparativement aux cadeaux qu'il reçoit des autres visiteurs, les nôtres n'en méritaient pas le nom. Nonobstant ils furent agréés de Sa Majesté ; sans doute qu'il eut égard à l'ignorance où nous étions des exigences du pays. On nous les rapporta pour les offrir nous-mêmes, et voici comment cela se fit. On plaça les deux robes de soie dans une belle corbeille, destinée à cet usage. Quelques mouchoirs de couleur sont développés et pendent suspendus sur les bords. Un riche bracelet, brillant de pierreries, occupe dans la corbeille la place d'honneur. Enfin des officiers du palais s'arment de quelques bouteilles de vin. La corbeille ouvre la marche, portée au-dessus de leur tête par deux esclaves. Nous suivons nos présents, et toute la caravane défile à pas lents, l'un derrière l'autre et après nous. Nous nous dirigeons ainsi vers la case du roi. Il nous attendait hors de son enclos, assis sous un grand tamarinier. Il avait deux officiers à ses côtés, armés de zagaies et de fusils. Un esclave derrière lui tenait un parasol étendu sur sa tête ; un autre gardait entre ses mains sa pipe et sa boîte à tabac, enfin un troisième, et sans contredit le plus occupé, avait un verre d'une main, et de l'autre un grand flacon rempli d'arac, prêt à lui verser à boire au moindre signe de sa volonté. Ce prince fait un usage trop fréquent de liqueurs fortes, il a rarement l'esprit lucide, ce qui lui donne un air silencieux, niais et hébété. Il essaya d'articuler quelques mots qu'il ne comprenait pas et qui furent moins compris encore de l'auditoire. Cependant Iariari, son premier ministre, qui nous présentait, lui fit connaître le but de notre voyage. Le roi n'était pas en état de répon-

dre, les vapeurs de l'arac lui avaient troublé le cerveau; du moins elles ne lui permettaient pas de mettre de la suite dans ses idées. Comme il fallait, avant de se retirer, accomplir le cérémonial, on apporte aux pieds du roi la corbeille où se trouvaient les étoffes. Un esclave y verse un peu d'eau, et l'on fait boire les gouttes qui en découlent au petit domestique qui était à notre service. On débouche ensuite une bouteille de vin, on en verse dans un verre, et on le présente à M. Webber, sans doute pour en éprouver le premier la vertu. Puis on en remplit une grandealebasse, qui se vide à mesure qu'elle fait le tour de l'assistance. Cela fait, le roi veut aussi nous offrir de l'arac à boire; nous en primes quelques gouttes. Mais revenant à la charge, il en remplit un verre, me le présente et me presse de le boire. Je ne voulais pas lui désobéir, car il est facile à s'irriter; je ne voulais pas non plus m'indisposer; que faire? Après avoir fait semblant de boire à longs traits, je profite d'un moment où les yeux du roi étaient distraits, et je passe le verre à un des officiers, assis derrière moi, qui trouva sans doute qu'il n'y en avait pas trop pour lui. Comme notre présence avait suspendu le cours de ses fréquentes libations, les idées du roi commençaient à s'éclaircir, et sa langue à devenir plus libre. Il nous invita donc à passer dans son enclos pour nous donner audience sous son lapa, espèce de belvédère, au toit de chaume, élégamment construit et porté sur quatre colonnes; c'est là que le roi fait monter à côté de lui les personnes qu'il veut honorer. Le prince tenait à nous y montrer un orgue à manivelle dont lui avait fait présent la maison de commerce de Bourbon qui fait la traite dans son royaume.

« A peine sommes-nous assis sous le lapa, que le roi, entr'ouvrant le buffet de l'orgue, se met à faire tourner le cylindre. Bientôt fatigué, il cède la manivelle à M. Webber. Celui-ci passe en revue tout le répertoire. Il était déjà las, lorsque le roi lui ordonne de recommencer la série des airs, faisant répéter plusieurs fois ceux dont la mesure plus marquée lui permettait d'accompagner le chant de la voix et du geste. Le pauvre missionnaire n'en pouvait plus; la sueur ruisselait sur sa figure. Voulait-il respirer un instant! le roi, d'un ton irrité, lui disait brutalement: Jouez, jouez encore. Plusieurs fois je m'étais offert inutilement au provicaire pour le remplacer, lorsque le voyant à bout de forces, je m'empare tout à coup de la manivelle, et je me mets à tourner à tour de bras. J'avais remarqué que M. Webber, en habile musicien, observant scrupuleusement la mesure, donnait aux airs quelque chose de nouveau pour le prince, qui captivait ses oreilles. Quelquefois le talent est nuisible. Je crus donc, pour en finir plus tôt, devoir suivre une marche différente; et loin de conserver aux airs leur mouvement et leur mesure, je m'étudiai à brusquer l'un et à manquer l'autre; aussi le roi fut bien-

tôt dégoûté de mon jeu, et arrêlant mon bras: C'est assez, dit-il, c'est assez. En effet, c'en était assez pour lui et trop pour nous. Parfois, au milieu de quelques chants tout brûlants de patriotisme ou de courage, le prince s'animait, s'enflammait, et tirait son poignard, il le brandissait sur nos têtes, on le dirigeait vers nos poitrines. Alors ses officiers, assis autour du lapa, le rappelaient à son devoir, et lui représentaient l'incivilité de sa conduite. Le monarque, obéissant, rengainait son poignard, pour le tirer encore, à la première impression vive qu'il éprouvait. Ces traits peuvent vous donner la mesure de l'homme. Jugez si, dans ces circonstances, la musique pouvait avoir des attrait pour nos oreilles. Nous étions accablés de la fatigue du voyage, et la faim nous dévorait.

« Prenant donc congé du roi, nous allons nous installer dans la demeure que le chef du village tient en réserve pour les voyageurs. C'était la première fois que nous logions dans une case malgache. Elles sont ici comme dans tout Madagascar, petites, basses et étroites. On y entre presque en rampant sur ses mains, et dedans, même au centre, à peine peut-on se tenir debout. Une petite enceinte de huit pieds de long, sur six ou sept de large, renferme quelquefois une nombreuse famille. Ce même appartement sert tout à la fois de cuisine, de réfectoire, de chambre à coucher, et résume toutes les dépendances de nos maisons de France. C'est dans une de ces cases, que nous nous retirâmes, après avoir pris un peu de riz simplement cuit à l'eau. Là, dans un coin de la cabane, s'élevaient, à un pied de terre, quelques barres de bois croisées ensemble, le tout porté sur quatre piquets. C'était le lit qui nous tendait les bras; et que le sommeil y eût été bon, si les monstres nous avaient permis d'en goûter les douceurs!

« Le lendemain matin, le roi à qui la nuit avait fait retrouver ses esprits et le calme de son âme, nous rappela sous son lapa pour converser avec nous; il s'intéressa au motif de notre voyage, nous traita avec bonté, et finit par nous faire servir à déjeuner. Les rois sakalaves ont en général plus de mauvaises qualités que de bonnes. Ils sont, comme leurs sujets, cupides, ingrats, parageux, voluptueux et perfides. Aussi, ne peut-on compter ni sur leur parole, ni sur leurs promesses, surtout lorsqu'ils sont sous l'influence des Arabes. Telle est la corruption du roi de Ménabé. Quelle garantie peut-il offrir, à l'établissement d'une mission dans ses États? Il la demande; mais que connaît ses motifs? Si c'est par intérêt qu'il nous appelle, ne peut-il pas plus tard nous sacrifier à la haine que l'enfer ne manque pas de lui inspirer? Un roi, dont le monde demeure presque toujours abruti par les liqueurs fortes, ne peut-il pas, même sans le vouloir, nous immoler au ressentiment de son ennemi de la religion?

« Cependant ce prince, sachant que nous

evions repartir sans délai et accompagner le premier ministre à Ambika, lieu de sa demeure, nous permit de regagner nos compagnons de voyage. Nous nous dirigeons vers l'ariari vers le fleuve où nous attendent les pirogues. Nous devions encore monter le cours de la rivière pendant cinq heures, avant d'entrer dans ses Etats. Ce prince, d'une humeur joviale et spirituelle, et de près les Européens à Bourbon ; il aime, il les estime. Il a du jugement, et que n'en comporte la race noire ; habile dans la discussion des affaires, il est chargé de la direction du gouvernement du pays, tandis que le roi s'endormant sur le trône, Ravinango se contente de l'honneur de régner. Pendant toute la route, ce prince exerçait son adresse au tir, à tirer sur des caïmans qu'il voyait dans le long du fleuve, endormis sur le rivage.

Le village d'Iariari est comme celui du pays dans les terres et d'un accès bien plus facile encore. Nous dûmes, pour nous y rendre, charger tous nos bagages sur les pirogues de la caravane, passer au travers des forêts et de vastes prairies inondées, où plus d'une fois nous avons eu l'eau jusqu'à la ceinture. Enfin, après trois heures d'une marche pénible, nous arrivons à l'entrée de la baie au milieu de laquelle se trouve le village d'Iariari. Iariari veut faire ici un coup de prestige. Ayant fait serrer les rangs à la tête de la caravane, il nous place avec lui à l'arrière de la file ; puis, prenant l'accord avec le chef qui lui avait donné M. Webber, il se met en tout sens ce pauvre instrument, et retentit le bois d'une harmonie nouvelle. A ce bruit, hommes et femmes sortent de leurs cases, et nous accompagnent jusqu'à la place publique. Là, le prince fait étaler un tapis de jonc et nous invite à nous asseoir à côté de lui, puis faisant signe à son peuple de s'asseoir, il lui expose le motif de la visite des nouveaux venus. Après son discours, nous nous sommes congédiés, et le peuple congédié, le prince nous a introduit dans son enclos, où pour nous donner une grande marque de sa confiance, il nous fait passer dans l'appartement des femmes. Elles étaient assises à terre, richement vêtues, et au nombre de cinquante. Une immense tulle, richement brodé, les voilait de la tête jusqu'aux pieds. Elles échangeaient quelques paroles avec le prince, et moi nous sortîmes de l'enclos, pour nous installer dans la case qu'on nous avait préparée. Depuis longtemps Iariari nourrissait dans son cœur un violent désir de lire, et il n'avait encore trouvé de blanc qui eût le temps ou la patience de lui en donner les premiers principes. Le lendemain de notre arrivée, dès l'aube du jour, n'eut-il rien de plus pressé que de mettre à contribution les loisirs de M. Webber. La journée entière s'était passée à cet exercice si agréable au prince, et le soir du même jour, arrivent les envoyés de Ravinango, avec ordre de ramener tous les deux auprès du roi.

Nous nous regardons tous surpris de ce contre-temps, nous demandons aux messagers le motif de ce rappel ; ils ne peuvent nous satisfaire. Alors Iariari, s'approchant de moi, me dit à l'oreille : C'est un effet de l'ivresse. Cependant M. Webber, pour ne pas compromettre l'avenir de la mission, se résolut à suivre seul les envoyés, tandis que je le remplacerais auprès du prince, et que je continuerais à lui donner des leçons de lecture. Il était cinq heures du soir ; M. le provicaire devait traverser des pays fangeux et inondés, suivre au milieu des ténèbres ses guides à travers les bois et les forêts. Sa fatigue fut extrême, et la nuit fut si obscure qu'il dut s'attacher à la main et aux vêtements de son guide pour ne pas perdre la route. Aussi, à peine fut-il arrivé le lendemain au village royal, qu'il fut pris successivement de trois accès de fièvre tels, qu'il n'en avait jamais éprouvé de si violents ; et pour comble d'épreuve le roi qui aurait dû l'attendre, s'il eût été homme d'honneur, venait de partir, pour aller visiter, à une dizaine de lieues de là, un coureur arabe qui venait d'aborder sur les côtes de son royaume. M. Webber revint donc me rejoindre malgré sa fatigue, et le jour suivant nous étions en route pour notre retour à Tsimanan-Rafozan.

« Nous n'avons eu qu'à nous féliciter des procédés et des attentions d'Iariari, pendant tout le temps que nous avons séjourné dans son village. Il désire ardemment que nous revenions chez lui, pour apprendre la lecture aux enfants, et faire connaître à son peuple la loi de Dieu. Ses dispositions sont bien meilleures que celles de son parent Ravinango ; mais qui peut nous assurer qu'elles ne se démentiraient pas, si le roi venait un jour à se déclarer notre ennemi ? Il voulut, avant notre départ, nous montrer son trésor ; c'est une immense troupeau de bœufs. Il en tua un en l'honneur de notre visite. C'est à Madagascar la plus grande marque d'affection et de respect que les rois puissent donner à leurs hôtes. Comme le fleuve de Tsizibounji a un cours rapide, et que les pirogues, rapides comme la flèche, volent à sa surface, nous fûmes rendus dans quelques heures à Tsimanan-Rafozan, que nous avions quitté depuis une dizaine de jours.

« Nous avons visité deux provinces du royaume de Ménabé, avec leurs chefs respectifs, et il nous restait encore le pays de Manemboule et celui des Antsansas à explorer. Mahinti-rano, village sakalave situé sur la côte à 30 lieues au nord de Tsimanan-Rafozan, nous parut le point le plus favorable pour rayonner de là dans ces deux provinces. Nous nous embarquâmes donc sur le navire qui nous attendait pour partir, et, après quelques jours de repos passés à Mahinti-rano, nous nous disposâmes à descendre dans le Manemboule. Nous nous remettons donc en mer, sur une pirogue, frêle embarcation dans laquelle on a fréquemment l'occasion de recommander son âme à Dieu. Deux Sakalaves conduisaient la nacelle, et

parcé que la distance n'est que de 15 lieues, trajet que l'on peut faire en quelques heures par un bon vent, nous ne prîmes des provisions que pour un seul jour. Malheureusement pour nous, notre navigation en dura quatre, pendant lesquels nous eûmes constamment vent debout. Tous les matins, l'océan étant paisible, nous avançons à force de rames ; mais le soir, à deux heures après midi, la mer devenait grosse, et nous étions obligés de regagner la terre. Là, sur le rivage, à l'aide de la voile de la pirogue, on dressait la tente pour se mettre à l'abri des ardeurs du soleil, et la nuit arrivée, l'on se couchait sur le sable pour y prendre quelque repos. Voilà la vie du missionnaire de Madagascar, lorsqu'il voyage sur les côtes désertes de cette île. La nuit du premier jour, nous dormions tranquillement à la fraîcheur du ciel, lorsque voici venir un de ces orages si communs entre les tropiques dans la saison des pluies ; des torrents d'eau se précipitent sur nous ; que faire ? où se mettre à l'abri ? pas de retraite. Habits, provisions, tout est mouillé, tout est transpercé par les eaux. Le meilleur parti à prendre dans ces circonstances, c'est de chanter : *Benedicite, omnis imber et ros, Domino...* L'orage passé, on allume un vaste foyer et l'on se sèche de son mieux, avec la confiance que les ardeurs du soleil du jour suivant achèveront l'œuvre imparfaite des feux de la nuit. Le second jour de notre navigation fut en tout semblable au premier, avec cette différence que nous n'avions plus de vivres, ni pour nous, ni pour nos matelots. Seuls sur un rivage désert, retenus par les vents, loin de toute habitation humaine, et n'ayant rien pris de tout le jour, nous commençons à éprouver avec la faim les effets de la sainte pauvreté, lorsqu'un de nos matelots, à l'œil clairvoyant, aperçut au large une pirogue, qui, comme nous, forcée par la mer de relâcher, se dirigeait vers le rivage.

« Les Sakalaves ont l'habitude de ces mers ; aussi lorsqu'ils voyagent, sont-ils fournis de vivres, et parés contre les chances d'une longue navigation. En effet, cette pirogue avait des provisions de riz, de manioc, et de maïs. Nous accourons sur le rivage, et nos matelots s'empressent de prêter leurs secours, pour mettre la pirogue à sec. Nos provisions achetées, nous allumons un grand feu, nous faisons cuire une marmite de riz, et nous bénissons le Seigneur des soins de sa divine providence. Cependant la nuit arrive, chacun se couche sous le magnifique pavillon des cieux, et s'endort sur le sable du rivage. Telle a été notre manière de voyager sur toute la côte ouest de Madagascar.

« Nous étions arrivés à l'embouchure du Manemboule, et nous nous disposions à remonter le cours de cette grande rivière, lorsque nous fîmes l'heureuse rencontre d'un chef qui devait suivre la même route que nous. Il nous avait connus chez Ravi-

nango, et sachant l'accueil que nous avions reçu du roi, il se crut honoré de nous présenter aux divers princes qui sont fixés sur le bord du fleuve. Cette manière de voyager avec un chef pour sauf-conduit, nous a été d'une grande utilité, soit pour ne pas éveiller des soupçons, soit pour nous frayer un accès favorable. »

Lettre du R. P. Louis Jouen, de la compagnie de Jésus, préfet apostolique de Madagascar, à M. Choisselat, membre du Conseil central de Paris (376), datée de Saint-Denis, île de la Réunion, 11 septembre 1854.

« Cette pauvre mission malgache présente ce caractère particulier, qu'elle a à opérer sur des populations qui ne sont ni pleinement civilisées, ni entièrement sauvages. C'est un mélange de l'un et de l'autre, auquel viennent se surajouter une corruption profonde, une incroyable superstition, une souveraine insouciance des choses et des temps, comme de celles de l'éternité.

« Toutefois, nous conservons au plus intime de nos âmes, et c'est là ce qui nous console et nous soutient, la ferme espérance qu'un jour viendra, qui n'est peut-être pas très-éloigné, où il plaira à la bonté divine de bénir le grain de sénévé, et alors la propagation de la Foi commencera à recueillir les fruits de sa générosité et de sa persévérance.

« J'assignerai comme fondement de nos espérances les causes suivantes :

« 1^{re} *Unité dans la mission.* On ne saurait se dissimuler que la diversité d'ouvrages travaillant sur un même point, si droite que soient leurs intentions, si grande que soit leur charité, amène presque toujours divergence dans les vues et les moyens. Cette diversité, bien loin d'avancer l'œuvre de Dieu, ne peut que l'entraver et lui nuire. C'est ce qu'a éprouvé, plus qu'aucune autre peut-être, la mission de Madagascar. Aujourd'hui, grâce aux dispositions de la divine Providence et aux nouvelles mesures adoptées par le Saint-Siège, la mission est homogène, et tout fait présager qu'à l'avenir de cette unité, les choses marcheront plus facilement, et mieux, et plus vite.

« 2^{re} *Arrivée d'un nouveau gouverneur Mayotte.* Personne n'ignore tout ce que peut avoir d'influence, au milieu d'une mission naissante, la présence et l'action d'un bon gouverneur. Or il était difficile que la Providence nous servît plus à point qu'elle ne l'a fait en nous envoyant un commandant supérieur du caractère de M. Bonnet. Intelligence supérieure, esprit droit et loyal, cœur noble et plein de foi, comprenant admirablement qu'il n'y a pas de civilisation possible sans religion ; tel est l'homme que le Seigneur nous a ménagé dans sa miséricorde, et nous espérons qu'à l'ombre de sa protection, fortifiée par l'exemple, la mission de Madagascar ne saurait manquer de prendre bientôt un développement considérable.

« 3° *Excellentes dispositions d'un grand nombre de chefs.* Malgré l'apathie et l'indifférence naturelles aux Malgaches, la persévérance des missionnaires à s'occuper de leurs enfants, à les rechercher, à les loger, à les habiller, à les nourrir, à les instruire avec dévouement et un désintéressement dont on n'a jamais eu d'exemple, tout cela ne passe pas à la longue que de faire une profonde impression sur ces cœurs à demi sauvages, et à la défiance commencent à succéder la confiance et l'admiration. C'est ainsi qu'à Sainte-Marie de Madagascar, les premiers chefs eux-mêmes sont ébranlés. L'un d'eux, Manditsaru, doit bientôt envoyer sa femme à Bourbon, pour s'y disposer plus facilement à sa première communion; car elle a déjà été baptisée. Déjà, l'année dernière, il nous a confié deux de ses enfants pour être élevés à la Ressource, et bien que l'un d'eux nous ait été ravi par une mort subite le lendemain de son baptême, cet excellent père, loin d'être découragé par un tel sinistre sensible et imprévu, n'a pas hésité à ce seul instant, à mon dernier voyage, à me confier le troisième de ses fils. Lui-même nous a proposé le projet de se rendre à la Ressource pour y être instruit et préparé au baptême.

« *Les écoles nombreuses à Madagascar et à la Réunion.* C'est là, je l'avoue, notre première et notre plus douce espérance. Répandre les écoles, y rassembler le plus grand nombre possible, choisir parmi ces enfants connus et dégrossis, en quelque sorte, les plus capables et les plus intelligents et les transplanter au centre d'un pays désert, afin d'y puiser le complément de l'instruction religieuse, les reporter ensuite sur le sol natal pour y faire l'application de ce qu'ils auront appris et y devenir à leur tour des apôtres et les civilisateurs de leurs compatriotes; tel est, M. le Trésorier, le plan que nous avons adopté et que nous ne cessons de suivre, parce que l'expérience nous a démontré que c'est à peu près le seul efficace.

Je suis heureux de vous annoncer que toutes ces écoles prospèrent à l'envi. A Sainte-Marie de Madagascar, l'autorité locale, admirablement disposée, grâce à son propre zèle et aux recommandations de M. le commandant supérieur, vient de s'engager à arrêter et à habiller à ses frais trente garçons et trente filles, et le chiffre des élèves est ainsi que complet.

« A Nosibé, le gouvernement a pris les mêmes engagements, et l'école des garçons compte déjà plus de cinquante sujets. Malheureusement il nous manque des sœurs pour tenir l'école des petites filles.

« Deux établissements de filles et de garçons s'élèvent en ce moment à l'île de la Réunion. Celui de Nagarest renferme trente-quatre jeunes filles malgaches, sous la direction et la surveillance de deux sœurs de Saint-Joseph, secondées par trois sœurs.

« La maison de la Ressource comprend

quatre-vingt-dix garçons qui, outre l'instruction religieuse, s'y exercent à l'agriculture et à divers métiers.

« C'est dans ce double établissement surtout que se prépare le noyau des familles chrétiennes, que nous jetterons successivement sur le sol de Madagascar pour y implanter et y propager la civilisation et le christianisme.

« 5° *Projets pour la grande île de Madagascar.* Nous avons la pleine confiance que la barrière infranchissable qui nous ferme cette île tombera enfin. Nous sommes, pour ainsi dire, de toutes parts aux aguets pour y pénétrer. Ce que nous ambitionnerions surtout, ce serait de nous glisser au cœur de l'empire Hova.

« A l'heure où je vous trace ces lignes, un de nos missionnaires s'y est introduit. Il est entré, bien entendu, *incognito*. Mais pourra-t-il s'y maintenir longtemps? Je n'oserais trop l'espérer, tant le gouvernement est ombrageux! tant la défiance est extrême vis-à-vis des blancs! tant la vigilance et la surveillance sont actives!

« Voici comment il raconte lui-même son anxiété et les embarras où il se trouve :

« Une nouvelle circonstance vient s'ajouter à d'autres pour m'interdire un long séjour ici. Outre que le jour même où je vous écris (24 août 1851) j'ai été désigné aux Hovas comme un *Umpizourou* (homme de la prière), hier, une lettre de Tananarive a été remise à M. N***; il y était question d'une pièce anonyme qu'un capitaine de Maurice avait envoyée à Ranavola; laquelle pièce contenait, disait-on, des menaces et des injures. On l'a attribuée aux ministres anglicans. Jugez quel effet doit faire ma présence ici sur ces méfiants Hovas. La lettre de Tananarive dit que la reine est furieuse contre les *priants*, et qu'il pourrait bien en résulter quelque nouvelle persécution. »

« Comme vous le voyez, Monsieur, le séjour prolongé de notre missionnaire est encore problématique. J'en suis d'autant plus désolé que nous nourrissons l'espoir d'arriver par là jusqu'au palais du jeune prince, qu'on dit admirablement disposé à nous accorder son estime et sa confiance, et d'attendre ainsi l'heure où il plaira à la divine Miséricorde de nous permettre d'agir au grand jour.

« Nous avons formé un autre projet, si Dieu nous en facilite l'occasion, c'est de tenter une nouvelle descente sur la côte ouest parmi les Sakalaves de ces contrées. Sera-t-elle plus heureuse que la première? Dieu le sait. »

Nous ajouterons quelques particularités aux détails si intéressants des lettres précédentes.

Madagascar est gouvernée par plusieurs souverains qui se font presque toujours la guerre. La province d'*Ancove*, située sous un ciel pur et sain, est vers le milieu de l'île.

Les Hovas, habitants de cette partie de Madagascar, diffèrent totalement de toutes

les autres castes semées sur la surface de cette île. Ils sont grands et bien faits; ils ressemblent beaucoup aux Indiens. Comme ces derniers, ils ont les cheveux lisses et longs, le nez aquilin et les lèvres petites. De toutes les castes dispersées sur la surface de la grande île de Madagascar, celle des Hovas seule se rapproche de nous par ses connaissances dans les arts; ces insulaires travaillent le fer et le forgent aussi bien que les Européens. Ils imitent parfaitement la plupart des objets que leur portent de temps en temps les blancs qui vont commercer chez eux. Les Hovas ont des jours dans la semaine consacrés aux marchés. On trouve dans ces lieux toutes les productions de Madagascar.

Les *Autamahouris*, descendants des Arabes qui sont venus habiter Madagascar, forment une caste particulière qui ne se confond point avec les autres. L'*Antamahouri* est d'un caractère prévenant; il est assez bien fait, ses traits sont réguliers; sa tête est couverte d'une laine fort courte et moutonnée. Comme le juif et le mahométan, le cochon est pour lui un mets odieux; son idiome diffère aussi de ceux des autres castes.

Le Madecasse qui voyage d'une province à l'autre est toujours assuré d'être bien reçu de ses compatriotes. Lorsqu'il est fatigué, il s'arrête au premier village qu'il rencontre sur son chemin, et il entre dans la case de la meilleure apparence; il s'assoit sur la natte sans dire un mot, parce que l'usage du pays veut que le maître de la case adresse le premier la parole à l'étranger. L'hôte s'empresse de demander au voyageur comment il se porte, et il lui apprend les nouvelles du village; après quoi le voyageur lui fait part de l'état de sa santé; il lui dit d'où il vient, où il va, et lui donne les nouvelles des lieux où il a passé. Ce petit préambule achevé, le voyageur s'entretient avec son hôte de choses indifférentes, en attendant qu'on lui apporte à manger. Cette hospitalité n'a lieu que pour les naturels; car un blanc qui voyage à Madagascar paye les choses de première nécessité le double de ce qu'elles valent pour un homme du pays.

Le Madecasse s'occupe de la chasse, de la pêche, et de temps en temps il soigne ses troupeaux et son habitation; mais naturellement paresseux, il passe les trois quarts de sa vie dans sa case, étendu sur une natte en jouant du *maron-vané* ou du *tritri*. Le *maron-vané* fait avec des bambous et sept cordes, rend des sons assez harmonieux. Le Madecasse, étranger à l'amitié, indifférent sur l'avenir, ne redoute point les caprices de la fortune; un sadic, pièce de toile avec laquelle il entoure son corps, un fusil, de la poudre et du plomb, sont pour lui des objets qu'il regarde comme de grandes richesses. Toujours joyeux dans ses travaux, il joue du *tritri* en allant au bois; lorsqu'il recueille le riz, il improvise une chanson

analogue, et ses femmes et ses esclaves la répètent; ses enfants s'éloignent-ils de la maison paternelle? il les voit partir avec la même indifférence qu'il les reçoit à leur retour; faible et superstitieux, si quelque grand malheur trouble son repos, il en accuse l'esprit malin. Dans sa jeunesse, on le voit sur la plage brûlante s'exercer à percer d'une petite sagaye les crabes sortant de leurs trous pour se rafraîchir; d'autres fois, il s'embarque dans un petit canot, et s'amusant à manier la rame, il apprend à diriger cette frêle embarcation; dans son adolescence comme dans sa vieillesse, les liqueurs fortes et la boisson du pays lui sont chères, et il ne saurait s'en passer sans se faire violence.

Une plante nommée *ravenalo*, dont les feuilles ont quelque rapport avec celles du bananier, fournit tout à la fois aux Madecasses, des nappes, des serviettes, des assiettes et des cuillers. Cette plante, si précieuse pour eux, croît dans les lieux marécageux. On fait cuire le riz dans une panelle de terre, ou dans une marmite de fer; quand il est cuit, on le met dans une ou plusieurs feuilles de *ravenalo*, étendues sur une petite natte de forme oblongue ou carrée; on la plie avec les feuilles, pour ainsi dire, en forme de portefeuille, de manière que le riz puisse conserver longtemps sa chaleur; ensuite on porte ce mets sur une autre natte posée au milieu de la case, et sur laquelle les convives sont assis. On d'eux déploie le paquet avec un morceau de feuille de la même plante; il l'étend, en ménageant au milieu un trou dans lequel il met le rôti. Dans une marmite placée à un des coins de la natte, est une espèce de sauce avec laquelle on arrose le riz. Les Madecasses appuient ordinairement le coude sur un coussin, et mangent, dans cette attitude, avec une nonchalance qui leur est particulière; ils parlent peu en mangeant, et ils ne boivent qu'à la fin de leur repas.

Un Madecasse accusé d'être sorcier est un homme perdu; ses compatriotes le dénoncent aux chefs, qui le font sur-le-champ renfermer dans une case et garder à vue avec défense expresse de lui donner à manger, n'ayant pas même la permission de voir ses plus proches parents; il sort de cette espèce de prison après deux ou trois jours de captivité, pour être conduit à l'endroit fatal où on lui prépare un breuvage à l'effet doit prouver son innocence ou son crime. L'accusé voit souvent expirer à ses côtés le chien sur lequel on a fait l'épreuve du poison. D'autres fois, l'animal sur lequel ce poison violent, et l'homme succombe. Lorsqu'on a fait prendre ce breuvage au chien, on le présente au prétendu sorcier et il l'avale avec la plus grande résignation; on croirait, en le voyant, qu'il boit sa propre liqueur. Lorsque le poison commence à agir, le pauvre patient fait mille contorsions; s'il a le bonheur de le rendre, il est sauvé et reconnu innocent; dans le cas contraire, il meurt dans des douleurs affreuses.

le peuple reste convaincu qu'il était vraiment sorcier.

On prétend que les chefs abusent fréquemment de l'usage odieux de faire dénoncer et tel individu comme sorcier, soit pour emparer de ses biens, soit pour satisfaire quelque vengeance particulière. On raconte d'un négociant, après avoir acquis une belle fortune à Madagascar, laissa, en partant, des jets très-précieux à une femme qu'il aimait. Le chef du village où elle demeurait, voulant s'approprier des richesses qu'il en avait, la fit déclarer sorcière. Cette malheureuse créature fut condamnée, non à boire tanguin, mais à passer la rivière de Manazary à la nage. Cette rivière est fort rapide et remplie de caïmans monstrueux. C'est ce qu'on avait, pour la même raison, ordonné à cette épreuve barbare avaient tous été dévorés; cependant cette femme traversa la rivière sans accident; et le peuple l'ayant reconnue innocente, le chef n'osa la faire érir.

Le poison qu'on nomme tanguin est la semence râpée d'un grand arbrisseau laiteux dont le fruit a la forme d'une mangue; on la mêle avec le jus des feuilles du grand cardamome.

Les femmes madecasses aiment prodigieusement les miroirs. La première chose qu'elles font en se levant est de se regarder au quart d'heure dans un miroir; elles réitérent ce plaisir, très-vif pour elles, au moins cinquante fois dans la journée. Leur habillement, très-simple, n'est point dépourvu de grâce; il se compose d'un jupon assez court, d'une pièce d'étoffe dont elles forment une espèce de manteau; elles en roulent une partie autour de leur corps, réservant une portion du côté droit pour se couvrir les épaules et la tête lorsqu'il pleut ou que le soleil est ardent. Une sorte de corset leur habille le buste; mais ce corset est ouvert ni devant ni derrière, de sorte qu'il faut d'abord passer les bras, ensuite l'enlever, et le tirer par en bas. Elles portent aux coudes et aux poignets des amulettes qu'elles nomment *saravos*; ce sont tout simplement quelques morceaux d'un certain bois ou de corne odorante, enveloppés dans un petit morceau de toile, et qui les préserve, pensent-elles, de l'atteinte des sorciers; leurs bracelets sont de grains de rasade, quelquefois accompagnés d'une demi-piastre, et souvent ce sont de petites chaînes d'or et d'argent.

MADÈRE (ILLE DE). — L'île de Madère est située à 32° 37' de latitude nord, et à cent lieues au nord de l'île de Ténériffe. Elle produit un revenu considérable au roi de Portugal. Sa capitale, qui se nomme *Funchal*, est fortifiée par un château.

La description que Cada-Mosto nous a donnée de Madère semble préférable à toutes celles qui sont venues après lui. Il est évident que le terrain, quoique montagneux, est d'une rare fertilité; qu'il produi-

sait autrefois jusqu'à trente mille steres (377) vénitiens de blé, et qu'il rendait soixantedix pour un; mais que, faute d'habileté dans la culture, il ne rend plus que trente ou quarante; qu'il est rempli de sources excellentes, outre sept ou huit rivières; que ce fut cette abondance d'eau qui fit naître au prince Henri de Portugal la pensée d'y envoyer des cannes de Sicile; que cette transplantation dans un climat plus chaud leur donna tant de fécondité, qu'elles surpassèrent toutes les espérances; que le vin y était fort bon de son temps, quoique alors extrêmement près de son origine, et l'abondance si grande, que les transports étaient déjà considérables. Entre les vignes qui furent portées à Madère, le prince Henri fit choisir à Candie quelques ceps de Malvoisie, qui réussirent parfaitement.

En général, le terroir de Madère est si favorable aux vignobles, qu'on y voit plus de grappes que de feuilles, et qu'elles y sont d'une grosseur extraordinaire. On y trouve aussi, dans sa perfection, le raisin noir, qui se nomme *pergola*. Cada-Mosto ajoute que les habitants commençaient alors la vendange à Pâques.

L'île ne produit rien avec tant d'abondance que du vin; on en distingue trois ou quatre espèces: celui qui a la couleur du champagne a peu de réputation; le pâle est beaucoup plus fort; la troisième espèce, qu'on nomme *malvoisie*, est véritablement délicieuse; la quatrième est le *tinto*, qui n'est pas moins coloré que le malvoisie, mais qui lui est fort inférieur par le goût. On le mêle avec d'autres vins, autant pour les conserver que pour leur donner de la couleur. Cada-Mosto remarque qu'en le faisant cuver, on y jette une sorte de pâte composée de la pierre de *jess*, qu'on pile avec beaucoup de soin, et dont on met neuf ou dix livres dans chaque pipe. Le vin de Madère a cette propriété, qu'il se perfectionne, ou que, s'il a souffert quelque altération, il se répare à la chaleur du soleil en laissant la bonde ouverte.

Dans le temps de la vendange, les pauvres n'ont guère d'autre nourriture que le pain et le raisin. Sans cette sobriété, il leur serait difficile d'éviter la fièvre dans une saison si chaude. Aussi les Portugais, même les plus riches, s'imposent des règles de sobriété dont ils ne s'écartent presque jamais. Ils ne pressent point leurs convives de boire. Les domestiques qui servent dans un repas ont toujours la bouteille à la main; mais ils attendent si exactement l'ordre des maîtres pour leur offrir du vin, qu'un simple signe ne serait pas entendu. Cette affectation de tempérance est portée si loin, qu'un Portugais n'oserait uriner dans les rues, parce qu'il s'exposerait au reproche d'ivrognerie.

Les habitants de Madère ont beaucoup de gravité dans leur parure, et portent communément le noir, par déférence pour le clergé,

(*) Le stère est une mesure de grain qui valse trois livres.

mais ils ne peuvent être un moment sans l'épée et le poignard; les valets même ne quittent point ces ornements inséparables l'un de l'autre. On les voit servir à table l'assiette à la main, l'épée au côté, jusque dans les plus grandes chaleurs, et leurs épées sont d'une longueur extraordinaire.

Les maisons n'ont rien néanmoins qui sente le faste. L'édifice et les meubles sont de la même simplicité. On voit peu de bâtiments qui aient plus d'un étage. Les fenêtres sont sans vitres, et demeurent ouvertes pendant tout le jour. Le soir, elles se ferment avec des volets de bois. Le pays ne produit aucun animal vénimeux; mais il s'y trouve un nombre infini de lézards qui nuisent beaucoup aux fruits et aux raisins. Les serpents et les crapauds, qui multiplient prodigieusement aux Indes, s'accroissent peu de l'air de Madère.

L'île a cependant perdu de sa fertilité depuis l'origine de ses plantations. A force de fatiguer la terre, on a tellement diminué sa fécondité, qu'on est obligé, dans plusieurs endroits, de la laisser reposer pendant trois ou quatre ans; et lorsqu'elle ne produit rien après ce terme, elle est regardée comme absolument stérile. Cependant on n'attribue pas moins cette altération à la mollesse des habitants qu'à l'épuisement du terrain.

Le clergé est très-nombreux; les églises sont les lieux où l'on ensevelit les morts. On orne avec beaucoup de soin le cadavre; mais on l'enterre sans cercueil, et l'on ne manque pas de mêler de la chaux avec la terre, pour le consumer promptement; de sorte qu'en moins de quinze jours sa place peut être remplie par un autre corps.

MAGELLAN (INDIGÈNES DU DÉTROIT DE). *Voy. Océanie*, III^e partie

MAGYARES ou HONGROIS. *Voyez* l'Introduction au Dictionnaire et l'article FINNOIS.

MALABARES ou MALAVARES, habitants de la côte occidentale de l'Indoustan (378).— Toute l'étendue de terre qui est entre Surate et le cap de Comorin porte ordinairement le nom de *Côte de Malabar*. Cependant cette côte ne commence en réalité qu'au mont Delhy, qui est situé sous le 12^e degré au nord de la ligne. C'est seulement dans cet espace que les habitants du pays prennent eux-mêmes le nom de *Malabares*, ou *Malavares*. Dans ce dernier sens, la longueur de la côte est d'environ deux cents lieues.

Les habitants originaires sont noirs ou fort bruns, mais la plupart ont la taille belle. Ils prennent un grand soin de leurs cheveux, qu'ils ont ordinairement fort longs. On ne leur reproche point de manquer d'esprit; mais, négligeant de le cultiver, ils vivent dans une égale indifférence pour les sciences et les arts. L'habillement des hommes et des femmes est à peu près le même. Les deux sexes se ceignent d'une pièce de toile qui les couvre de la ceinture aux genoux. Ils ont le reste du corps nu, sans en

excepter la tête et les pieds; mais quelques-uns se servent d'un mouchoir de soie pour attacher leurs cheveux, après les avoir divisés par des tresses et des nœuds.

Dans les autres pays de l'Inde, les personnes riches, surtout les femmes, portent pour habits des étoffes de soie et de brocart d'or ou d'argent. Au Malabar, ce sont les femmes des plus basses tribus qui emploient les étoffes précieuses à se vêtir; et celles qui sont distinguées par la naissance ou les richesses ne se couvrent jamais que de belle toile de coton. Elles ont de riches ceintures d'or, des bracelets d'argent et de corne de buffle; mais il n'est permis de porter des bracelets d'or qu'à ceux que le souverain honore de cette distinction. Les deux sexes ont des bagues et des pendants d'oreilles d'or qui pèsent quelquefois jusqu'à quatre onces; rien ne contribue tant à leur allonger les oreilles, qu'ils ont naturellement grandes. C'est pour eux un trait singulier de beauté. On a soin de les percer de bonne heure aux enfants, et de leur mettre dans l'ouverture un morceau de feuille de palmier sèche et roulée. Cette feuille, tendant sans cesse à reprendre son étendue naturelle, dilate insensiblement le trou, et rend l'oreille si longue, qu'il n'est pas rare d'en voir qui pendent plus bas que les deux épaules, et par l'ouverture desquelles on passerait aisément le poing.

Les *Malabares gentous* (378*) se font raser la barbe; quelques-uns ont des moustaches, quoique la plupart n'en conservent point. Leurs maisons sont bâties de terre, et couvertes de feuilles de cocotier. La pierre n'est employée qu'à la construction des pagodes et des maisons royales. Dans leurs campagnes, qui paraissent ne former qu'un grand village, parce qu'on y rencontre de tous parts des maisons dispersées, chacun a son enclos et son puits, surtout s'il est à quelque distance des rivières; il ne leur est pas permis, soit pour se laver, soit pour boire, d'employer l'eau d'un voisin qui n'est pas de la même tribu.

On distingue les *Malabares mahométans* et les *gentous*. Les premiers, qui sont en fort grand nombre, se croient originaires de l'Arabie, d'où leurs ancêtres sont venus s'établir sur cette côte. Tout le commerce du pays est entre leurs mains, parce que les *Gentous*, et surtout les *naïres*, qui composent leur noblesse, se croiraient avilis par cette profession, et que d'ailleurs ils ne font jamais en mer pour des voyages de long cours. Aussi les *Malabares mahométans* sont-ils presque tous riches; ils passent pour les plus méchants et les plus pervers de tous les hommes. Ils font leur demeure dans les grosses bourgades, où ils ne souffrent pas d'habitants qui ne soient de leur secte. On donne à ces bourgs le nom de *bazar*, qui signifie marché, parce qu'ils sont peuplés que de marchands. Les

(378) Extrait de La Harpe. Collect. t. VI. *Voyez* INDOSTAN.

(378*) *Voyez* INDOSTAN.

insidérables sont situés près de la mer, ou sur les bords des rivières, pour la facilité du commerce et la commodité des négociants étrangers. Ces riches mahométans ne servent point aux méthodes ordinaires qui conduisent à la fortune ; la plupart sont corsaires ; ils courent la mer avec des galiotes des galères qu'ils nomment *pares*. Leurs escadres s'étendent sur toutes les côtes de l'Inde, et, du côté opposé, jusque dans le golfe Persique et dans la mer Rouge, où ils flottent indifféremment tout ce qui tombe entre leurs mains : leurs prisonniers sont traités avec la dernière barbarie. Quoique leurs bâtiments soient presque toujours armés de cinq à six cents hommes, ils attaquent rarement ceux des Européens, s'ils les croient faibles, ou s'ils ne les voient qu'en petits : ils sont plus subtils que braves ; moindre résistance les met en fuite ; mais ils sont insolents et cruels dans la victoire, lorsqu'ils sont en mer, ils ne font aucune distinction entre les étrangers et leurs meilleurs amis. Cette férocité les abandonne au jour. Il n'y a rien à craindre dans leurs ports. Les princes sous l'autorité desquels sont établis ferment les yeux sur leurs crimes maritimes, et les partagent même avec eux ; mais ils les punissent aussi rigoureusement que le moindre de leurs sujets lorsqu'ils peuvent les convaincre de quelque autre vol. On les distingue des autres par leur barbe qu'ils laissent croître, par l'usage qu'ils ont de se couper les cheveux, et plus sûrement encore à leurs habits, qui sont des vestes et des turbans ; au lieu que les gentous sont presque nus. Si les prisonniers qu'ils font sur mer sont malabares, soit gentous ou mahométans, ils les volent, les dépouillent et les mettent en terre ; mais ils ne peuvent les réduire à l'esclavage, s'ils sont gentous d'une autre tribu ; s'ils sont chrétiens, ils ont le pouvoir de les conduire dans leurs habitations, de les charger de chaînes et de les forcer à des travaux pénibles qui abrègent bientôt la vie de ceux qui n'ont personne qui s'intéresse à leur sort et qui se hâte de les racheter. Lorsqu'un corsaire met pour la première fois une galiote à l'eau, il y égorgé quelques-uns de ses esclaves chrétiens ; et respirant de leur sang, il en espère plus de bonheur dans ses courses. S'il n'a pas de raisons qu'il puisse encore immoler, il en fait pour cet exécration sacrifice qu'il lui fait de quelques Chrétiens entre les mains. Les Portugais sont la première nation de l'Europe qui ait formé des établissements dans l'Inde, c'est aussi celle qui a le plus souvent éprouvé la cruauté des mahométans du Malabar. Les gouverneurs de Goa en ont eu occasion d'armer tous les ans un certain nombre de galiotes qui font une guerre continuelle à ces ennemis du repos public. On ne peut se saisir sans être conduits à Goa, et condamnés à ramer sur les galères, à d'autres travaux. Mais les pirates malabares ne sont pas plus sensibles au malheur de leurs amis qui sont esclaves des

Portugais qu'à la misère des Chrétiens qu'ils retiennent dans les fers.

Ces mahométans du Malabar sont assujettis à toutes les lois du pays qui ne sont pas directement opposées aux maximes fondamentales de leur secte. L'exercice de leur culte ne leur est permis que dans l'enceinte de leurs bazars. Ils y ont peu de mosquées, et la plupart sont mal entretenues. En un mot, les devoirs de la religion et de l'humanité les touchent moins que la passion de s'enrichir par des voies indignes de l'une et de l'autre.

Les gentous formant le corps de la nation, non-seulement parce qu'ils sont les habitants originaires, mais parce que leur nombre excède beaucoup celui des mahométans, on les divise en plusieurs tribus, dont la première et la plus éminente est celle des princes. Les nambours ou grands prêtres forment la seconde ; les brahmines la troisième ; et les nâhers ou nâires, qui sont les nobles du pays, composent la quatrième.

La tribu des tîves, qui est la cinquième, comprend ceux qui s'occupent à cultiver la terre, à recueillir le tary et à distiller l'eau-de-vie. Ils portent quelquefois les armes, mais c'est par tolérance, après en avoir reçu l'ordre ou la permission du prince. Les mâinats, sixième tribu, n'ont pas d'autre occupation que de blanchir du linge et des toiles dont on fabrique une prodigieuse quantité dans toutes les parties du Malabar. Les chètes, qui sont les tisserands, composent aussi une tribu particulière ; et Dellon, voyageur français, assure qu'il en est de même de presque tous les métiers. Les moucouas sont la plus nombreuse. Leur unique exercice est la pêche. Ils ne peuvent habiter que sur le rivage de la mer, où tous leurs villages sont bâtis. On les estime indignes de porter les armes ; et, dans le plus grand besoin de soldats, ils ne sont employés qu'à porter le bagage.

La dernière et la plus vile de toutes les tribus du Malabar est celle des pouliats. Cette malheureuse espèce d'hommes est regardée de toutes les autres comme la plus méprisable partie de l'humanité, et comme indigne du jour. Les pouliats n'ont pas de maison stable. Ils vont errants dans les campagnes ; ils se retirent sous des arbres, dans des cavernes, ou sous des huttes de feuilles de palmier. Leur unique fonction dans la société est de garder les bestiaux et les terres. On devient infâme en les fréquentant, et souillé pour s'être approché d'eux à la distance de vingt pas. Les purifications sont indispensables pour ceux qui leur parlent de plus près.

Les princes, les nambours, les brahmines et les nâires peuvent se fréquenter, vivre ensemble et se toucher ; mais personne de ces quatre tribus ne peut prendre la même liberté avec des tribus inférieures sans contracter une tache qui l'oblige de se purifier. Une femme est impure et déshonorée sans retour lorsqu'elle épouse un homme d'une

mais ils ne peuvent être un moment sans l'épée et le poignard; les valets même ne quittent point ces ornements inséparables l'un de l'autre. On les voit servir à table l'assiette à la main, l'épée au côté, jusque dans les plus grandes chaleurs, et leurs épées sont d'une longueur extraordinaire.

Les maisons n'ont rien néanmoins qui sente le faste. L'édifice et les meubles sont de la même simplicité. On voit peu de bâtiments qui aient plus d'un étage. Les fenêtres sont sans vitres, et demeurent ouvertes pendant tout le jour. Le soir, elles se ferment avec des volets de bois. Le pays ne produit aucun animal vénimeux; mais il s'y trouve un nombre infini de lézards qui nuisent beaucoup aux fruits et aux raisins. Les serpents et les crapauds, qui multiplient prodigieusement aux Indes, s'accoutument peu de l'air de Madère.

L'île a cependant perdu de sa fertilité depuis l'origine de ses plantations. A force de fatiguer la terre, on a tellement diminué sa fécondité, qu'on est obligé, dans plusieurs endroits, de la laisser reposer pendant trois ou quatre ans; et lorsqu'elle ne produit rien après ce terme, elle est regardée comme absolument stérile. Cependant on n'attribue pas moins cette altération à la mollesse des habitants qu'à l'épuisement du terrain.

Le clergé est très-nombreux; les églises sont les lieux où l'on ensevelit les morts. On orne avec beaucoup de soin le cadavre; mais on l'enterre sans cercueil, et l'on ne manque pas de mêler de la chaux avec la terre, pour le consumer promptement; de sorte qu'en moins de quinze jours sa place peut être remplie par un autre corps.

MAGELLAN (INDIGÈNES DU DÉTROIT DE).

Voy. Océanir, III^e partie

MAGYARES ou HONGROIS. Voyez l'Introduction au Dictionnaire et l'article FINNOIS.

MALABARES ou MALAVARES, habitants de la côte occidentale de l'Indoustan (378).—Toute l'étendue de terre qui est entre Surate et le cap de Comorin porte ordinairement le nom de *Côte de Malabar*. Cependant cette côte ne commence en réalité qu'au mont Delhy, qui est situé sous le 12^e degré au nord de la ligne. C'est seulement dans cet espace que les habitants du pays prennent eux-mêmes le nom de *Malabares*, ou *Malavares*. Dans ce dernier sens, la longueur de la côte est d'environ deux cents lieues.

Les habitants originaires sont noirs ou fort bruns, mais la plupart ont la taille belle. Ils prennent un grand soin de leurs cheveux, qu'ils ont ordinairement fort longs. On ne leur reproche point de manquer d'esprit; mais, négligeant de le cultiver, ils vivent dans une égale indifférence pour les sciences et les arts. L'habillement des hommes et des femmes est à peu près le même. Les deux sexes se ceignent d'une pièce de toile qui les couvre de la ceinture aux genoux. Ils ont le reste du corps nu, sans en

excepter la tête et les pieds; mais quelques-uns se servent d'un mouchoir de soie pour attacher leurs cheveux, après les avoir divisés par des tresses et des nœuds.

Dans les autres pays de l'Inde, les personnes riches, surtout les femmes, portent pour habits des étoffes de soie et de brocart d'or ou d'argent. Au Malabar, ce sont les femmes des plus basses tribus qui emploient les étoffes précieuses à se vêtir; et celles qui sont distinguées par la naissance ou les richesses ne se couvrent jamais que de belle toile de coton. Elles ont de riches ceintures d'or, des bracelets d'argent et de corne de buffle; mais il n'est permis de porter des bracelets d'or qu'à ceux que le souverain honore de cette distinction. Les deux sexes ont des bagues et des pendants d'oreilles d'or, qui pèsent quelquefois jusqu'à quatre onces; rien ne contribue tant à leur allonger les oreilles, qu'ils ont naturellement grandes. C'est pour eux un trait singulier de beauté. On a soin de les percer de bonne heure aux enfants, et de leur mettre dans l'ouverture un morceau de feuille de palmier sèche et roulée. Cette feuille, tendant sans cesse à reprendre son étendue naturelle, dilate insensiblement le trou, et rend l'oreille si longue, qu'il n'est pas rare d'en voir qui pendent plus bas que les deux épaules, et par l'ouverture desquelles on passerait aisément le poing.

Les Malabares *gentous* (378*) se font raser la barbe; quelques-uns ont des moustaches, quoique la plupart n'en conservent point. Leurs maisons sont bâties de terre, et couvertes de feuilles de cocotier. La pierre n'est employée qu'à la construction des pagodes et des maisons royales. Dans leurs campagnes, qui paraissent ne former qu'un grand village, parce qu'on y rencontre de toutes parts des maisons dispersées, chacun a son enclos et son puits, surtout s'il est à quelque distance des rivières; il ne leur est pas permis, soit pour se laver, soit pour boire, d'employer l'eau d'un voisin qui n'est pas de la même tribu.

On distingue les Malabares mahométans et les *gentous*. Les premiers, qui sont en fort grand nombre, se croient originaires de l'Arabie, d'où leurs ancêtres son venus s'établir sur cette côte. Tout le commerce du pays est entre leurs mains, parce que les Gentous, et surtout les naïres, qui composent leur noblesse, se croiraient avilis par cette profession, et que d'ailleurs ils ne voyagent jamais en mer pour des voyages de long cours. Aussi les Malabares mahométans sont-ils presque tous riches; ils passent pour les plus méchants et les plus perfides de tous les hommes. Ils font leur demeure dans les grosses bourgades, où ils ne souffrent pas d'habitants qui ne soient de leur secte. On donne à ces bourgs le nom de *bazar*, qui signifie marché, parce qu'ils en sont peuplés que de marchands. Les plu-

(378) Extrait de La Harpe. Collect. t. VI. Voyez INDOSTAN.

(378*) Voyez INDOSTAN.

es enfants que sous celle de vingt naïres bien armés, tout le monde préfère le plaisir de paraître avec une suite nombreuse à la certitude d'être couvert de toutes sortes d'insultes sous une escorte qui flatte moins la vanité.

Un naïre qui sert de garde reçoit ordinairement quatre tares par jour; en campagne, il paye est de huit tares. C'est une petite monnaie d'argent qui vaut à peu près deux aïards, et dont seize valent un fanon, petite monnaie d'or de la valeur de huit sous. Les naïres Malabares ne fabriquent point d'autres espèces; mais ils laissent un cours libre dans leurs Etats à toutes les monnaies étrangères d'or et d'argent.

Rien n'approche de la délicatesse et des scrupules de cette nation dans ce qui concerne les alliances et les mariages. Un homme, il est vrai, peut indifféremment se marier ou prendre une femme dans sa tribu ou dans celle qui suit immédiatement la sienne; mais s'il est convaincu de quelque débauche avec une femme d'une tribu supérieure, les deux coupables sont vendus pour l'esclavage ou punis de mort. Si la femme de la fille est de la tribu des nambouris, et que le séducteur de celle des brahmines, on se contente de les vendre. Si l'homme est d'une tribu plus basse, il est condamné à mourir, et la femme est remise entre les mains du prince, qui a le droit de la vendre à quelque étranger chrétien ou mahométan. Comme les femmes des quatre premières tribus l'emportent ordinairement sur les autres par la beauté ou les agréments, il se présente un grand nombre de marchands qui achètent celles qui sont condamnées à cette punition.

Dellon observe, comme une circonstance extrêmement singulière, que les hommes de la tribu d'une femme coupable ont droit de tuer pendant trois jours, dans le lieu où le crime s'est commis, et sans distinction de sexe, toutes les personnes qu'ils rencontrent de la tribu du séducteur. Les tribus exercent ce droit barbare sur les tives, les chètes; ceux-ci sur les maucouas, et les maucouas sur la misérable tribu des pouliats; mais, pour empêcher qu'il n'y ait trop de sang répandu, on garde ordinairement les coupables pendant huit jours, et les exécutions sanglantes ne sont permises que du jour de leur supplice. Dans cet intervalle, chacun a le temps et la liberté d'aller visiter son village, où les plus timides retournent qu'un jour ou deux après l'expiration du terme.

On doit en conclure que l'homicide ne se passe pas pour un grand crime entre les Malabares. Outre les pouliats qu'on peut tuer impunément, il est rare qu'on punisse de mort ceux qui tuent des personnes d'une tribu plus élevée, à moins que le meurtre ne soit aggravé par les circonstances; et, dans ces occasions mêmes, c'est moins la justice que le ressentiment des familles qui exige ordinairement la vengeance. Il n'en est pas de même du larcin : ces peuples en

abhorrent jusqu'au nom. Un voleur devient infâme : il est puni avec tant de sévérité, que souvent le vol de quelques grappes de poivre conduit au supplice. On ne connaît point au Malabar l'usage des prisons pour les criminels : on leur met les fers aux pieds, et, dans cet état, on les garde jusqu'à la décision de leur procès, qui dépend du prince, juge souverain de toutes les affaires civiles et criminelles. Si l'accusation est douteuse et le nombre des témoins insuffisant, on reçoit le serment de l'accusé dans cette forme : il est conduit devant le prince, par l'ordre duquel on fait rougir au feu le fer d'une hache; on couvre la main de l'accusé d'une feuille de bananier, sur laquelle on met le fer brûlant pour l'y laisser jusqu'à ce qu'il ait perdu sa rougeur, c'est-à-dire l'espace d'environ trois minutes. Alors l'accusé se jette à terre, et présente sa main aux blanchisseurs du roi ou du juge, qui se tiennent prêts avec une serviette mouillée dans une espèce d'eau de riz que les Indiens nomment *cangue*, et dont ils l'enveloppent; ils lient ensuite la serviette avec des cordons dont le juge scelle lui-même les nœuds de son cachet. Elle demeure dans cet état pendant huit jours, après lesquels on découvre en public la main du prisonnier. Lorsqu'elle se trouve saine et sans apparence de brûlure, il est renvoyé absous; mais s'il y reste la moindre impression du feu, on le conduit sur-le-champ au supplice. C'est par la bouche du prince que l'arrêt est prononcé : l'exécution ne diffère jamais. Si le crime est digne de mort, on fait sortir le coupable de l'enceinte du palais; et les naïres de la garde, se faisant honneur d'exécuter l'ordre du prince, ambitionnent la fonction de bourreau. Lorsque le crime est assez noir pour dégrader le coupable de sa tribu, ses parents s'empressent eux-mêmes de lui donner la mort pour laver dans son sang la honte dont il couvre sa famille. Le supplice commun est de percer les criminels à coups de lance, et de les mettre en pièces à coups de sabre pour attacher leurs membres à plusieurs troncs d'arbres.

Quoique les femmes, au Malabar, aient souvent plusieurs maris, la plupart des hommes n'ont qu'une seule femme. Celles qui se voient sans bien cherchent à réparer leur fortune en s'attachant un grand nombre d'hommes, dont chacun s'efforce de contribuer à leur entretien. Il paraît certain que c'est de ce droit des femmes qu'est venu l'usage de ranger les enfants dans la tribu de leurs mères. A quelle autre tribu appartiendraient-ils, lorsqu'ils n'ont aucune règle pour distinguer leur père? C'est apparemment la même raison qui fait passer l'héritage aux neveux du côté des sœurs, c'est-à-dire aux descendants des femmes, parce qu'il n'y a jamais aucun doute qu'ils ne soient du véritable sang. Les mahométans du Malabar ont trouvé cet ordre si sûr pour exclure les étrangers de leur succession, que, sans être moins jaloux qu'en Turquie, ni moins soigneux d'enfermer leurs femmes,

tribu inférieure à la sienne. Elle peut s'allier dans une tribu supérieure; mais ces lois regardent particulièrement les poulints. Si quelqu'un des quatre premières tribus rencontre un de ces misérables objets de l'exécration publique, il jette un cri d'aussi loin qu'il peut le voir; et c'est un signal qui l'oblige à se retirer à l'écart. Au moindre retardement, on a le droit de les tuer d'un coup de flèche ou de mousquet, pourvu que le tueur ne soit pas privilégié, c'est-à-dire consacré à quelque pagode. La vie de ces malheureux paraît si méprisable, qu'un naïre qui veut éprouver ses armes tire indifféremment sur le premier pouliat qu'il rencontre, sans distinction d'âge ou de sexe. Jamais ce meurtre n'est recherché ni puni. Cette liberté de les outrager et de les tuer impunément en a fort diminué le nombre, et peut-être seraient-ils tous exterminés depuis longtemps si le besoin qu'on a d'eux pour la garde des biens de la campagne n'obligeait d'en conserver quelques-uns. Il leur est défendu de se vêtir d'étoffe ou de toile. L'écorce des arbres ou les feuilles entrelacées leur servent à se couvrir. Ils sont d'ailleurs fort sales. On leur voit manger toutes sortes d'immondices; ils n'en exceptent pas celles des bœufs et des vaches, ce qui augmente beaucoup l'horreur qu'on a pour eux dans un pays où ces animaux sont en vénération. Aussi ne leur est-il pas plus permis d'approcher des temples que des grands et de leurs palais. Les prêtres ne reçoivent de leur part aucune autre offrande que de l'or ou de l'argent; encore faut-il qu'ils le posent de fort loin à terre, où l'on se garde de l'aller prendre avant qu'ils aient disparu. On le lave pour le présenter aux dieux; et celui qui va le prendre est obligé de se purifier après l'avoir apporté. S'ils ont quelque faveur à demander aux grands, il faut aussi que leur requête soit présentée d'assez loin; et la réponse se fait à la même distance. Souvent, sans avoir commis la moindre faute, ils sont condamnés sous peine de la vie à payer de grosses amendes; et pour éviter la mort, ils apportent fidèlement la taxe qu'on leur impose. Les voyageurs expliquent comment des malheureux qui sont bannis du commerce des hommes, qui ne possèdent rien, et qui n'exercent aucune profession dans laquelle ils puissent s'enrichir, se trouvent en état de satisfaire à ces impositions. C'est une passion commune à tous les Malabares d'enterrer tout l'or et l'argent qu'ils ont amassé, et d'ajouter chaque jour quelque chose à leur trésor, sans jamais en rien ôter. Ils meurent ordinairement sans en avoir donné connaissance à leurs héritiers, dans l'espoir de retrouver ces richesses et de pouvoir s'en servir lorsque, suivant leurs principes, ils reviendront animer un autre corps. Les pouliats, qui vivent dans l'oisiveté, emploient la meilleure partie de leur temps à la recherche de ces trésors cachés, et le bonheur qu'ils ont souvent d'y réussir les fait accuser de sortilège.

Les naïres ou les nobles du Malabar ne sont pas moins distingués par leur adresse

et leur civilité que par leur naissance. Ils ont seuls le droit de porter les armes, et leur tribu est la plus nombreuse de chaque Etat. Comme ils dédaignent la profession du commerce, la plupart ont fort peu de bien; mais ils n'en sont pas moins respectés. Leur pauvreté les oblige de s'engager, en qualité de gardes, au service des rois, des princes, de gouverneurs de provinces et de villes, qu'en ont toujours un grand nombre à leur solde. Ils s'attachent même à d'autres naïres plus riches et plus puissants, auxquels ils servent d'escorte, mais qui les traitent avec autant d'honnêteté qu'ils en exigent de respect, pour marquer l'égalité de la naissance.

Les étrangers qui résident ou qui passent dans le pays sont obligés de prendre des naïres pour les garder; mais le nombre n'est tant fixé par aucune loi, ils ne consultent là-dessus que leurs facultés ou le danger qu'ils ont de paraître avec éclat. C'est d'ailleurs une nécessité indispensable de se faire accompagner de quelques naïres lorsqu'on entreprend de voyager dans les terres du Malabar. Sans cette précaution, le vol et l'insulte sont les moindres dangers auxquels on s'expose de la part d'une tribu qui doit sa subsistance à cet usage. L'assassinat même et une violence assez ordinaire; et comme on prend soin d'en avertir les étrangers, ces vols et ces meurtres demeurent impunis. On rejette leur malheur sur leur négligence ou leur avarice, d'autant plus qu'il ne manque rien à la fidélité des naïres, lorsqu'ils emploient volontairement leurs services. Ils se louent jusqu'à la frontière de l'Etat dont ils sont sujets; là ils cherchent eux-mêmes d'autres naïres de l'Etat voisin, à la conduite desquels ils abandonnent le voyageur qui s'est mis sous leur protection. Leur zèle est si loin, que, s'ils sont attaqués dans la route, ils périssent tous jusqu'au dernier plutôt que de survivre à ceux dont ils ont entrepris la défense. Ils n'abusent jamais de la confiance qu'on a pour eux; ou, si l'on rapporte quelque exemple de trahison, ils sont comme effacés par les affreux châtimens dont ils ont été suivis. Ce n'est pas à la justice publique qu'on remet la punition des coupables; leurs plus proches parents les servent de bourreaux pour réparer la honte de leur famille, et les mettent en pièces de leurs propres mains, avec des circonstances dont le récit fait frémir.

Dellon observe qu'un étranger qui voyage dans le Malabar est plus en sûreté sous la garde d'un enfant naïre que sous celle de plus redoutables guerriers de la même tribu, parce que les voleurs du pays ont pour maxime de n'attaquer jamais que les voyageurs qu'ils rencontrent armés, et qu'ils ont, au contraire, un respect inviolable pour la faiblesse et l'enfance. Les jeunes naïres que leur âge ne rend pas assez forts pour soutenir et pour manier les armes, portent une petite massue de bois d'un demi-pied de longueur. Il est surprenant, ajoute Dellon, que, malgré l'opinion bien établie qu'ils ont à moins de danger sous la garde d'un

ces enfants que sous celle de vingt naïres bien armés, tout le monde préfère le plaisir de paraître avec une suite nombreuse à la certitude d'être couvert de toutes sortes d'insultes sous une escorte qui flatte moins la vanité.

Un naïre qui sert de garde reçoit ordinairement quatre tares par jour; en campagne, sa paye est de huit tares. C'est une petite monnaie d'argent qui vaut à peu près deux liards, et dont seize valent un fanon, petite monnaie d'or de la valeur de huit sous. Les naïres Malabares ne fabriquent point d'autres espèces; mais ils laissent un cours libre dans leurs Etats à toutes les monnaies étrangères d'or et d'argent.

Rien n'approche de la délicatesse et des scrupules de cette nation dans ce qui concerne les alliances et les mariages. Un homme, il est vrai, peut indifféremment se marier ou prendre une femme dans sa tribu ou dans celle qui suit immédiatement la sienne; mais s'il est convaincu de quelque relation avec une femme d'une tribu supérieure, les deux coupables sont vendus pour l'esclavage ou punis de mort. Si la femme ou la fille est de la tribu des nambouris, et le séducteur de celle des brahmines, on se refuse de les vendre. Si l'homme est d'une tribu plus basse, il est condamné à mourir, et la femme est remise entre les mains du prince, qui a le droit de la vendre à quelque étranger chrétien ou mahométan. Comme les femmes des quatre premières tribus l'emportent ordinairement sur les autres par la beauté ou les agréments, il se présente un grand nombre de marchands pour acheter celles qui sont condamnées à cette punition.

Dellon observe, comme une circonstance extrêmement singulière, que les hommes de la tribu d'une femme coupable ont droit de tuer pendant trois jours, dans le lieu où le crime s'est commis, et sans distinction d'âge ni de sexe, toutes les personnes qu'ils rencontrent de la tribu du séducteur. Les autres exercent ce droit barbare sur les têtes et les chètes; ceux-ci sur les maucouas, et les maucouas sur la misérable tribu des pouliats; mais, pour empêcher qu'il n'y ait trop de sang répandu, on garde ordinairement les coupables pendant huit jours, et les exécutions sanglantes ne sont permises que du jour de leur supplice. Dans cet intervalle, chacun a le temps et la liberté d'annoncer son village, où les plus timides ne retournent qu'un jour ou deux après l'expiration du terme.

On doit en conclure que l'homicide ne passe pas pour un grand crime entre les Malabares. Outre les pouliats qu'on peut tuer impunément, il est rare qu'on punisse de mort ceux qui tuent des personnes d'une tribu plus élevée, à moins que le meurtre ne soit aggravé par les circonstances; et, dans ces occasions mêmes, c'est moins la justice que le ressentiment des familles qui exige ordinairement la vengeance. Il n'en est pas de même du larcin : ces peuples en

abhorrent jusqu'au nom. Un voleur devient infâme : il est puni avec tant de sévérité, que souvent le vol de quelques grappes de poivre conduit au supplice. On ne connaît point au Malabar l'usage des prisons pour les criminels : on leur met les fers aux pieds, et, dans cet état, on les garde jusqu'à la décision de leur procès, qui dépend du prince, juge souverain de toutes les affaires civiles et criminelles. Si l'accusation est douteuse et le nombre des témoins insuffisant, on reçoit le serment de l'accusé dans cette forme : il est conduit devant le prince, par l'ordre duquel on fait rougir au feu le fer d'une hache; on couvre la main de l'accusé d'une feuille de bananier, sur laquelle on met le fer brûlant pour l'y laisser jusqu'à ce qu'il ait perdu sa rougeur, c'est-à-dire l'espace d'environ trois minutes. Alors l'accusé se jette à terre, et présente sa main aux blanchisseurs du roi ou du juge, qui se tiennent prêts avec une serviette mouillée dans une espèce d'eau de riz que les Indiens nomment *cangue*, et dont ils l'enveloppent; ils lient ensuite la serviette avec des cordons dont le juge scelle lui-même les nœuds de son cachet. Elle demeure dans cet état pendant huit jours, après lesquels on découvre en public la main du prisonnier. Lorsqu'elle se trouve saine et sans apparence de brûlure, il est renvoyé absous; mais s'il y reste la moindre impression du feu, on le conduit sur-le-champ au supplice. C'est par la bouche du prince que l'arrêt est prononcé : l'exécution ne diffère jamais. Si le crime est digne de mort, on fait sortir le coupable de l'enceinte du palais; et les naïres de la garde, se faisant honneur d'exécuter l'ordre du prince, ambitionnent la fonction de bourreau. Lorsque le crime est assez noir pour dégrader le coupable de sa tribu, ses parents s'empressent eux-mêmes de lui donner la mort pour laver dans son sang la honte dont il couvre sa famille. Le supplice commun est de percer les criminels à coups de lance, et de les mettre en pièces à coups de sabre pour attacher leurs membres à plusieurs troncs d'arbres.

Quoique les femmes, au Malabar, aient souvent plusieurs maris, la plupart des hommes n'ont qu'une seule femme. Celles qui se voient sans bien cherchent à réparer leur fortune en s'attachant un grand nombre d'hommes, dont chacun s'efforce de contribuer à leur entretien. Il paraît certain que c'est de ce droit des femmes qu'est venu l'usage de ranger les enfants dans la tribu de leurs mères. A quelle autre tribu appartiendraient-ils, lorsqu'ils n'ont aucune règle pour distinguer leur père? C'est apparemment la même raison qui fait passer l'héritage aux neveux du côté des sœurs, c'est-à-dire aux descendants des femmes, parce qu'il n'y a jamais aucun doute qu'ils ne soient du véritable sang. Les mahométans du Malabar ont trouvé cet ordre si sûr pour exclure les étrangers de leur succession, que, sans être moins jaloux qu'en Turquie, ni moins soigneux d'enfermer leurs femmes,

ils observent l'usage de faire passer les biens aux neveux maternels.

On marie les filles dans un âge fort tendre. Il s'en trouve peu qui attendent jusqu'à douze ans, et rien n'est plus commun que de les voir mères à dix ans. La plupart sont de petite taille. Leurs mariages prématurés arrêtent les développements de la nature; mais elles sont propres, et généralement d'une figure agréable. La loi qui leur permet d'avoir plusieurs maris les met à couvert du cruel usage d'une grande partie des Indes, qui oblige les femmes idolâtres à se faire brûler vives avec le mari qu'elles ont perdu.

Les habitants riches du Malabar n'affectent pas, comme dans les autres pays des Indes, de se distinguer par une grande abondance de vaisselle d'or et d'argent. Ils n'emploient que des paniers de jonc et des plats de terre ou de cuivre. Le reste de leurs meubles consiste dans des tapis ou des nattes. Au lieu de bougies et de chandelles, ils brûlent de l'huile de coco dans les lampes. S'ils mangent la nuit, ils tournent le dos à la lumière. Ils ne font jamais de feu dans leurs maisons, parce que le froid n'y est jamais assez vif pour les obliger à se chauffer. Les cheminées ou les fourneaux qui servent à préparer leurs aliments sont en dehors. Le riz, qu'ils recueillent au lieu de blé, fait leur principale nourriture. Ils y joignent du lait et des légumes; mais leurs mets ont peu de délicatesse, et leurs lits ne sont que des planches, dont ils forment une sorte d'es-trade, que les riches couvrent de tapis, et les pauvres de nattes fort simples. Les uns et les autres n'ont qu'une pièce de bois pour chevet.

Mais leurs pagodes ou leurs temples sont d'une magnificence surprenante. La plupart sont couverts de lames de cuivre, et quelques-uns de plaques d'argent. On trouve toujours à l'entrée des bassins d'une grandeur proportionnée à la richesse du temple, où ceux qui viennent présenter leurs vœux et leurs offrandes commencent par se purifier. Les plus célèbres de ces édifices ont de grandes terres qui leur viennent de la libéralité des princes, et qui passent pour des lieux si sacrés, que c'est un crime irrémissible que d'y avoir répandu du sang. Le coupable, de quelque tribu et de quelque condition qu'il puisse être, n'évite point la mort; ou s'il trouve le moyen de s'en garantir par la fuite, on lui substitue son plus proche parent. Outre les biens inaliénables, on offre sans cesse aux idoles du riz, du beurre, des fruits, des confitures, de l'or, de l'argent et des pierreries. Les brahmines tirent non-seulement leur subsistance de ces offrandes, mais, dans les temples bien fondés, ils distribuent chaque jour aux pauvres du voisinage et aux passants étrangers quantité de riz et d'autres secours, sans égard pour leur religion, avec cette seule différence, que les pauvres Gentous des tribus supérieures ont la liberté d'entrer dans la pagode et d'y séjourner, au lieu que les

pauvres des tribus inférieures, ou qui ne sont pas gentous, reçoivent l'aumône hors du temple et n'y peuvent jamais entrer. On leur accorde néanmoins le logement dans les lieux qui n'ont pas d'autre usage.

Les gentous ont dans leurs temples une infinité d'idoles qui ne représentent rien de connu dans le monde, et qui ne doivent leur existence qu'au caprice de l'ouvrier. Ils y gardent avec la même vénération les images de plusieurs animaux auxquels ils rendent un culte religieux; mais ils adorent particulièrement le soleil et la lune. Leurs réjouissances au renouvellement de la lune et leurs alarmes au temps des éclipses leur sont communes avec tous les Orientaux, et presque avec tous les idolâtres de l'univers. Mais, dans l'opinion que la lumière et la chaleur du soleil sont encore plus nécessaires, leur frayer est beaucoup plus vif pendant les éclipses de cet astre. Ils ne cessent point de hurler et de prier qu'il n'ait repris sa splendeur ordinaire.

Ils saluent leurs dieux et leurs rois avec les mêmes cérémonies; et leur respect pour leur prince va si loin, qu'à quelque distance qu'ils soient de sa personne, ils n'osent jamais s'asseoir dans un lieu où ses regards peuvent tomber. Les jeunes naïres observent le même devoir à l'égard des anciens de leurs tribus, sans se relâcher pour les plus pauvres, ni même pour leurs ennemis.

Comme il y a peu de régularité dans leur calendrier, et qu'ils comptent le temps par les lunes, ils n'ont pas de jours fixes pour la célébration de leurs fêtes. Tout dépend du caprice des brahmines, qui se préparent à ces solennités par des jeûnes très-austères. Le jour qu'ils ont indiqué, tous les peuples voisins d'une pagode s'y rendent tumultueusement pour accompagner les idoles qu'on promène, dans les villages de la dépendance du temple, sur des éléphants magnifiquement ornés. Une troupe de naïres les environne avec des éventails attachés à de longues cannes, qui leur servent à chasser les mouches autour des idoles et des prêtres. L'air retentit du bruit confus des instruments mêlés aux acclamations du peuple, pendant qu'un des principaux brahmines, armé d'un sabre à deux tranchants, dont la poignée est garnie de plusieurs sonnettes, court devant le cortège avec toutes les agitations d'un furieux, en se donnant par intervalle des coups de sabre sur la tête et sur le corps. On voit couler abondamment le sang de ses blessures. On brûle après leur mort les princes, les nambouris, les brahmines et les naïres, et l'on enterre les morts de toutes les tribus inférieures.

Les Malabares à qui la loi permet de porter les armes s'en servent avec beaucoup d'adresse. A peine les enfants ont la force de marcher, qu'on leur met entre les mains de petits arcs et des flèches proportionnées, avec lesquelles ils font la guerre aux oiseaux. A l'âge de dix ou douze ans, ils sont envoyés dans les académies entretenues aux dépens du prince, où la subsistance et

struction sont gratuites. Chacun fabrique ses armes dont il se sert. Leurs mousquets sont néanmoins fort légers. Ils ont tous un calibre pour les balles. En tirant, ils appuient la crosse du fusil contre leur joue, sans qu'il y ait jamais aucun inconvénient de cette méthode. On leur voit rarement manquer un coup : ils se servent aussi de sabres et de lances ; mais rien n'est comparable à ce qu'ils font avec laquelle ils tirent de l'arc. On leur a vu souvent tirer deux flèches, l'une immédiatement après l'autre, et perdre la seconde le bois de la première. Le mousquet ordinaire de leurs arcs est de six toises, et leurs flèches sont longues de trois toises. Le fer a trois doigts de large sur huit de hauteur. Ils ne les portent point dans un carquois, comme les Mogols, qui en ont de beaucoup plus petites ; mais ils en tiennent une sept dans la main. Avec l'arc, la lance et le mousquet, ils ont au côté gauche un couteau sans fourreau, large d'un pied et long d'un pied et demi, qui est tenu par un crochet de fer. Cette arme n'est employée que dans les combats où ils ne veulent plus se servir des autres armes. Ceux qui portent le sabre l'ont nu dans une gaine, avec une rondache dans l'autre. Toutes les armes sont entretenues avec une grande exactitude, tout les autres Indiens sont fort ignorants.

Dans les académies, la jeune noblesse est exercée aux fonctions militaires de la part du prince et les grands. On nomme des directeurs choisissent les plus jeunes écoliers, et les divisent en deux classes, qui doivent combattre en champ pendant un temps limité ; mais ces exercices dégénèrent presque toujours en terribles combats, et finissent par une effusion de sang qui coûte la vie à plusieurs de ces jeunes champions.

Quand les naires soient naturellement vaillants, et qu'ils portent toujours leurs armes, ils en font rarement usage pour satisfaire leurs ressentiments particuliers. La plupart de leurs différends se terminent par injures. S'ils en viennent quelquefois aux mains, ils commencent par mettre bas leurs armes, et leur combat se fait à coups de poings. Lorsqu'il s'élève une querelle ou rancune entre deux naires riches et puissants, et que l'honneur de leurs familles est intéressé, chacun des deux adversaires envoie un ou plusieurs de ses vassaux dans une tribu inférieure. Ils sont abondamment payés pendant quelques semaines. On leur apprend à manier les armes. Aussitôt qu'on voit bien instruits, on convient du jour et du lieu où le différend doit se terminer. Le vainqueur s'y rend avec toute sa cour. Les adversaires s'y trouvent à la tête de ceux qui doivent combattre pour eux. La mêlée commence entre ces malheureux vassaux, qui doivent être armés que de deux petits couteaux à deux tranchants, et le combat ne finit ordinairement que par la mort de tous

les braves d'un des deux partis. La victoire décide de la meilleure cause. Alors les deux naires se réconcilient tranquillement, avec peu de regret du sang qui s'est versé pour eux, et dans l'orgueilleuse idée que leur propre sang est trop noble et trop précieux pour être répandu dans toute autre cause que celle du prince ou de l'Etat. Entre ces misérables victimes de la vengeance de leurs maîtres, il est assez ordinaire que les vainqueurs mêmes, qui ont survécu à leurs ennemis, jouissent peu de la victoire, parce qu'ils ne sortent d'un combat si désespéré qu'avec des blessures mortelles.

En général, les Malabares sont fort patients. Ils s'abandonnent rarement à la colère ; s'ils se vengent, c'est toujours par les voies de l'honneur. Ils ont tant d'horreur pour le poison, qu'à peine savent-ils de quoi il peut être composé, quoique ce détestable usage soit fort commun dans tous les autres pays de l'Inde.

Dans leurs guerres, ils ne connaissent aucun ordre. On ne les voit observer ni rang, ni marche régulière, ni la moindre apparence de discipline.

MALACCA. — Vaste presqu'île, peuplée de Malais, qui termine au sud l'Inde Transgagnétique.

Lettre de M. Favre, missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions Étrangères, à MM. les directeurs du séminaire des Missions Étrangères (379), datée de Malacca, 25 août 1848.

« Malacca, dont il est beaucoup parlé dans la vie de saint François-Xavier, dont la terre fut quatre fois foulée par les pieds du saint apôtre et arrosée de ses sueurs, fut pendant longtemps sous la domination portugaise ; ensuite, occupé alternativement par les gouvernements Hollandais et Anglais, il obéit à ce dernier depuis 1825. Le Saint-Siège y érigea, en 1553, un évêché, et le donna pour suffragant à l'archevêché de Goa. En 1838, il subit le sort de toutes les anciennes possessions portugaises qui se trouvent actuellement sous le pavillon britannique, c'est-à-dire qu'il fut réduit à l'état de missions et administré par un vicaire apostolique. Ces changements, déjà opérés en partie depuis un certain nombre d'années par des décrets particuliers, furent enfin accomplis d'une manière générale en vertu de la Bulle *Multa præclare*, donnée à Rome le 24 avril 1838. Les deux prêtres Indo-Portugais, qui administraient alors la chrétienté de Malacca, refusèrent de recevoir les ordres du Saint-Siège. Depuis ce temps jusqu'en 1845, le vicaire apostolique, Mgr l'évêque de Bide, et ensuite son successeur Mgr Boucho, évêque d'Athalie, ne cessèrent, par tous les moyens que la prudence put leur suggérer, de chercher à ramener ces pauvres égarés à la soumission, mais toujours sans succès. Enfin, au mois de mai 1845, je reçus ordre de me rendre à Malacca pour les exhorter de nouveau à l'obéis-

sance, en leur présentant des copies authentiques de la bulle; et en cas de refus, de leur déclarer qu'ils n'avaient plus aucun pouvoir et que je prenais charge de la chrétienté. Dès ce moment, ces malheureux se déclarèrent incépendants de Rome et entraînèrent l'Eglise de Malacca dans le schisme. Je fus alors obligé de m'adresser aux chrétiens. Quelques-uns des plus instruits et les plus respectables familles eurent horreur de la rébellion de leurs anciens pasteurs, et se rangèrent sous l'autorité du vicaire apostolique. Grâce à Dieu, leur exemple fut suivi par quelques autres, et en peu de mois j'eus un petit troupeau, composé de la meilleure partie de la chrétienté; le nombre en augmente continuellement, quoique d'une manière assez lente: ce qui me porte à croire que, si nous ne pouvons espérer une prompte fin à ce schisme, au moins nous pouvons entrevoir son entière extinction à une époque un peu plus éloignée. Le grand mal de ces pauvres gens est l'ignorance causée par la négligence de leurs anciens pasteurs. Un des plus efficaces moyens de relever cette nation ainsi tombée, serait l'établissement de bonnes écoles; mais l'état de dénuement où se trouve la mission ne nous a pas encore permis de le mettre à exécution. Une autre nécessité, qui ne se fait pas moins vivement sentir, serait la construction d'une église: projet aussi empêché par la même raison.

« Au mois de juin 1846, je reçus du renfort dans la personne de M. Dastugue qui, à cause de son défaut de santé, ne pouvant entrer dans la mission de Cochinchine pour laquelle il avait été destiné, reçut ordre de venir me rejoindre à Malacca. Son arrivée me fut d'un grand secours; car, malgré sa faiblesse, M. Dastugue put cependant tenir le poste en mon absence: ce qui me permit d'exécuter un projet que j'avais conçu depuis quelque temps, et que je ne pouvais réaliser étant seul. C'était de visiter les peuplades sauvages répandues dans l'intérieur des forêts dont la péninsule Malaise est couverte, et dont on m'avait parlé comme d'un peuple bon et heureusement disposé à recevoir l'Evangile. Je fis part de ce dessein à Mgr le vicaire apostolique qui l'approuva et m'enjoignit de lui rendre compte du fruit de mes recherches, de dresser autant que possible une statistique exacte de ces peuples, et d'étudier les moyens à prendre pour établir parmi eux une mission. Je fus donc occupé, pendant les six derniers mois de 1846 et une partie de 1847, à voyager dans ces forêts plus peuplées de tigres, de panthères et d'éléphants que d'êtres raisonnables. J'y ai cependant trouvé les sauvages que je cherchais, mais si épars que ce sera un grand travail de les réunir pour en faire des chrétientés. Mais, d'un autre côté, je dois dire que de tous les païens que j'ai vus jusqu'à présent, ce sont ceux dont les dispositions me paraissent les plus favorables aux succès de la prédication. Leur vie est généralement simple et frugale; ils se nour-

rissent de la pêche, de la chasse, et cultivent les *cladées* ou pomme de terre du pays. Quelques-uns même récoltent le riz. J'ai remarqué en eux une grande horreur de la polygamie, ce qui contraste singulièrement avec les mœurs des autres peuples qui les environnent. Quelques-uns bâtissent des maisons à la manière des Malais et s'y vêtus de même, tandis que d'autres n'ont sans habitation et sont presque sans vêtements; mais tous se distinguent par une grande bonté. Toujours je fus reçu par eux avec beaucoup de respect, et je les trouvais toujours prêts à me rendre les services que leur demandais.

« J'avais déjà parcouru presque entièrement cette partie de la péninsule qui se trouve entre Singapore et Malacca, lorsque je fus informé que les sauvages que j'avais vus étaient seulement les avant-postes de grandes agglomérations plus considérables, qui se trouvaient à l'intérieur de la péninsule, dans la direction de Malacca à Siam et à Polonang. J'entrepris donc de visiter ces contrées. Cette fois j'étais accompagné de M. Borie, que Sa Grandeur vient de charger d'une manière plus spéciale de cette mission. Nous rencontrâmes dans ces endroits un plus grand nombre de Carians, qui sont toujours bien épars. Ce fut donc dans la direction que M. Borie eut ordre de commencer son apostolat. Déjà une maison de planches s'y trouve construite avec une petite chapelle; déjà un certain nombre de personnes se font instruire, et seront probablement en état de recevoir la grâce du baptême dans peu de temps. Cette mission donne de grandes espérances; mais elle demanderait aussi des dépenses considérables; je ne sais si la mission sera en état de les faire.

« Ce ne sera peut-être pas sans votre intérêt que vous suivrez nos courses dans des endroits qui, pour la première fois, reçoivent la visite d'un missionnaire. On peut-être, d'un être civilisé. Voici quelques circonstances d'un de ces voyages que je fis sur le territoire de Johore, situé entre Singapore et Malacca. Les nombreuses difficultés que j'avais déjà éprouvées, en parcourant l'intérieur de la péninsule, de la part des petits chefs malais établis sur chaque village, m'avaient convaincu qu'il était presque impossible de réussir dans ces excursions sans avoir préalablement obtenu un passeport en bonne forme des premières autorités des royaumes malais. A cette fin, je me rendis à Singapore au mois de septembre, pour obtenir de Sa Majesté le sultan de Johore, et de Sa Majesté le Tommongong de Singapore, la permission par écrit de voyager librement sur le territoire de leur domination. Comme je connaissais déjà la mère du Sultan, j'eus soin d'en obtenir des lettres de recommandation pour son fils: elles eurent le succès que j'en attendais. Je fus favorablement reçu de Sa Majesté, et quelques jours après on me remit la pièce que je

munie du sceau royal. Je quittai Singapore le 5 du mois de septembre, accompagné seulement d'un jeune Indo-Portugais et d'un Chinois chrétien. Mes provisions consistaient en quelques mesures de riz, poisson sec et quelques habits de rechange. La petite barque qui me portait était conduite par quelques rameurs indiens. Six heures, j'entrai dans la rivière de Malacca, et quelques instants après j'arrivai au village malais nommé Pomatang. Le sultan était absent, et les habitants, quoiqu'appartenant pour gens civilisés, me parurent sauvages. A mon arrivée, une partie de la population prit la fuite, et quelques hommes auxquels je pus parler ne surent donner aucune information sur leur pays. J'entrai donc dans ma barque et continuai à monter la rivière jusqu'à l'ancienne ville de Johore, où j'arrivai vers le soir. Cette ville fut fondée en 1511 ou 1512 par le sultan Mahomet Shah II de Malacca, sur son expulsion de cette ville par les Portugais. Depuis cette époque, elle fut la résidence habituelle du Sultan et la capitale de l'empire qui prit le nom d'Empire de Malacca, au lieu de celui de Malacca. Aujourd'hui la capitale a subi le sort de l'empire; elle est entièrement tombée; ce n'est qu'un pauvre village composé de vingt-cinq ou trente maisons malaises, la plupart construites en écorces d'arbres et couvertes en paille. Une misérable mosquée en planches, située au milieu de la place du marché, en fait tout l'ornement.

Le 6 septembre et les jours suivants, j'essayai de remonter le fleuve, sans pouvoir rencontrer les sauvages que je cherchais et que l'on me disait toujours plus avant. Enfin, le quatrième jour de navigation, j'arrivai à un endroit situé à la source de la rivière, où je trouvai une population de deux à trois cents personnes. Je m'y arrêtai quelques jours, pendant lesquels je pris de ces pauvres gens quelques informations sur leurs mœurs et coutumes. Je sondai aussi leurs dispositions à recevoir la foi. Le tout coïncidait assez avec ce que j'avais déjà remarqué dans d'autres voyages. De cet endroit je commençai la route à pied. Après avoir obtenu quelques sauvages pour me conduire dans ce pays inconnu, je me dirigeai vers l'intérieur, où, d'après les renseignements que m'avait donnés, devait se trouver une agglomération. Quatre jours furent employés à sa recherche, sans rencontrer ni homme ni habitation, sans route et souvent sans aucun sentier, dans une forêt épaisse, parmi l'épineux *rotan* qui se multiplie à plusieurs fois me fit laisser derrière moi mes habits en lambeaux. Cette partie de la péninsule, à ce que j'en puis juger, est un terrain bas; car une partie de la forêt se trouvait dans la fange et dans l'eau, jusqu'au genou et tantôt jusqu'à la ceinture. Nous couchions sur la terre, ayant devant nous de nous couvrir de quelques feuilles. Au quatrième jour, j'atteignis une

place nommée Benaut où je trouvai environ quatre-vingts personnes, parmi lesquelles je passai deux jours. Je me disposais à reprendre la direction du Mont-Ophyr, lorsque mon Portugais et mon Chinois me dirent que l'état de leurs jambes ne leur permettait plus de marcher. Je les examinai et les trouvai effectivement dans un misérable état, causé par la déchirure des épines, et par la morsure des sangsues qui sont en si grand nombre dans ces forêts, qu'il est presque impossible de les éviter entièrement; j'en avais moi-même souffert aussi. L'état de mes deux compagnons me fit prendre la résolution de sortir de la péninsule par la rivière de Benaut, pour y rentrer par celle de Batu-Pahat: ce qui m'aurait donné occasion de visiter quelques autres peuplades sauvages, et aurait procuré à mes hommes quelques jours de repos, ce trajet devant se faire en barque.

« Les sauvages, qui m'avaient reçu avec beaucoup de bonté, me fournirent un canot fait d'un tronc d'arbre, et trois hommes pour descendre la rivière jusqu'à la mer. Nous fûmes trois jours à en suivre le cours, pendant lesquels nous ne rencontrâmes personne. Notre barque étant trop petite pour y passer la nuit: nous dormions sur le bord de la rivière. Des deux côtés de son lit la terre est basse, et se trouvait alors couverte d'eau: ce qui faisait l'effet d'une forêt plantée dans un vaste étang. Nous fixions donc quelques perches sur lesquelles nous posions des bâtons en travers, puis on long, et ainsi s'improvisait une espèce de plancher, servant de cuisine, de salle à manger, de table et de lit. Les nuits précédentes, nous avions reçu la visite des tigres; ici c'était celle des crocodiles; mais Dieu qui veille sur les siens ne permit pas que nous eussions aucune atteinte ni des uns ni des autres.

« Trois jours de cette navigation nous conduisirent à un village malais, situé à peu près à une demi-lieue de l'embouchure de la rivière. Les habitants, au premier abord, parurent me faire un bon accueil; m'ayant promis de remplacer par des gens de leur hameau les sauvages qui m'avaient amené; je congédiai ceux-ci; mais le lendemain, quand je voulus partir, j'eus occasion de m'apercevoir que je me trouvais entre les mains des pirates. Déjà ils avaient aux moyens d'exploiter leur capture. J'eus beau leur assurer que je n'étais qu'un pauvre missionnaire, que je ne possédais actuellement pour tout bien qu'une petite provision de riz et de poisson sec qui, dans peu de jours, allait être épuisée; que non-seulement je n'avais pas d'argent sur moi, mais que de plus je n'avais aucune fortune à Malacca, mais ils ne m'en firent rien. Ils ne leur reviendrait rien de me garder, sinon la peine de me nourrir; toutes ces réflexions furent inutiles: on me confina dans une petite maison, au milieu d'un marais fangeux, où mes deux hommes eurent l'avantage de se délasser pendant sept jours. Je m'aperçus

pendant que cette retraite ne leur était pas moins désagréable qu'à moi. Bientôt notre provision de poisson sec fut épuisée; nous étions par conséquent réduits au riz seul, que nous faisons cuire avec l'eau croupie qui entourait notre demeure, et qui nous servait aussi de breuvage. Enfin, après quelques jours de détention, ceux qui nous gardaient ainsi finirent par se convaincre que non-seulement je n'avais pas d'argent, mais encore qu'il ne fallait pas s'attendre que j'en fisse venir pour ma rançon, et, en conséquence, on résolut de mettre fin à ma captivité. Je fus cependant inquiet pendant les derniers jours : et en voici la raison. Je m'étais aperçu que nos gardiens avaient peur qu'à mon arrivée à Malacca je ne fisse des plaintes aux autorités anglaises. Je craignais donc que, pour obvier à cet inconvénient, il ne leur vint en pensée de se défaire de nous, ce qui leur était si facile. Quelques démarches que mon portugais avait observées et qui s'accordaient avec ce que je voyais, me confirmaient dans cette crainte. Je tâchai donc de me mettre dans une disposition de soumission absolue à tout ce que la Providence voudrait bien permettre. Quelques bruits tumultueux que nous entendîmes à différentes reprises, principalement pendant la dernière nuit, furent pour nous des moments sinistres. Enfin, le huitième jour de ma séquestration, on se mit en état de nous transporter à un village malais, situé à quelques lieues de là, sur le bord de la mer. Une barque avait été préparée pendant la nuit, et dix hommes se disposaient à me conduire. Je ne pouvais m'expliquer pourquoi un si grand nombre d'hommes armés de pied en cap; je supposai quelque intention hostile. Je leur dis donc que je voulais payer les hommes qui me guideraient, et qu'en conséquence je n'en voulais prendre que le plus petit nombre possible, quatre ou cinq tout au plus. Cela fut le sujet d'une longue et chaleureuse discussion. Mais comme je refusai absolument de partir avec dix hommes, ils se retirèrent pour se consulter, puis acquiescèrent à ma proposition. Au moment de mon départ, un vieillard, dont le fils avait été pendu comme pirate par les autorités anglaises de Pinang, vint presque en tremblant me faire de longues excuses sur ce qu'il n'avait pu, disait-il, me laisser partir plus tôt. Depuis quelques jours mon Portugais avait une indisposition causée, je pense, par la mauvaise qualité de l'eau que nous buvions. Quand nous fûmes en mer, la maladie augmenta, et le mit bientôt dans un état qui me donna de vives inquiétudes. Alors je dis à mes guides qu'il ne s'agissait plus d'aller à aucun village malais, mais qu'il fallait se rendre le plus promptement possible à Malacca. Ils firent de grandes difficultés, par la peur qu'une fois dans cette ville je ne fisse contre eux quelque dénonciation. Je m'efforçai de les convaincre qu'un prêtre catholique ne se venge du mal en faisant du bien; puis je leur donnai

ma parole que rien de fâcheux ne leur arriverait. Cela joint à la promesse d'une petite récompense les décida. Nous nous dirigeâmes donc sur Malacca où nous touchâmes en quarante-huit heures. Le vingt-cinquième jour après mon départ de Singapore, je remis mon malade entre les mains d'un médecin anglais catholique, par les soins duquel il fut promptement rétabli.

Autre lettre du même missionnaire à MM. les directeurs du séminaire des Missions Etrangères, datée de Malacca, 25 octobre 1848. — « Dans ma dernière lettre je vous annonçais que dans la suivante j'aurais à vous parler de l'origine, des facultés intellectuelles, de la population, des demeures et des usages des Orangs-Benuas qui habitent le midi de la péninsule Malaise. Sans m'arrêter à de plus longs préliminaires, j'aborde immédiatement cette série de sujets.

« L'origine des Benuas, comme celle de toute nation qui ne possède ni littérature ni monuments, est une question difficile à résoudre et sur laquelle la science est encore réduite aux conjectures. Ce qui est certain c'est que ce peuple remonte à la plus haute antiquité. Entre toutes les races qui se sont établies dans la péninsule Malaise, la priorité d'occupation paraît appartenir aux Benuas, ainsi que l'indique leur dénomination d'habitants du sol. Ce titre leur serait également confirmé par l'histoire, à en juger par un passage d'Hérodote qui mentionne, aux régions les plus reculées de l'Inde, un peuple où les enfants dévoraient leurs vieux pères. Or tel était l'ancien usage des Benuas, disent leurs traditions. Quand un vieillard touchait à la décrépitude, on le faisait monter sur un arbre de la forêt; il s'y laissait suspendu par les mains à une branche, et en attendant que ses forces épuisées ne fissent lâcher ce dernier appui, ses enfants réunis à l'entour chantaient en chœur : « Quand le fruit sera mûr, il tombera de lui-même. » En effet, il ne tardait point à tomber, et la famille, se jetant sur lui avec fureur, se disputait les lambeaux du vieillard, qu'elle mangeait sur place et sans remords.

« Les connaissances des Orangs-Benuas sont très-bornées. Je crois cependant que la cause doit en être attribuée moins à un défaut d'intelligence qu'à l'absence de moyens nécessaires au développement de leurs facultés. S'ils sont ignorants, du moins ils paraissent capables d'acquérir une certaine instruction; et je ne doute pas que, avec des soins convenables leur étaient donnés, ils parviendrait à obtenir des résultats très-satisfaisants. Ils paraissent aussi susceptibles d'une bonne éducation que la plupart des peuples de l'Inde. La présence des missionnaires parmi eux montrera si ces conjectures sont fondées. Pour le présent voici à quel borne leur savoir.

« Un grand nombre d'entre eux connaissent l'existence d'un Être suprême. Ils appellent *Thuan - Alla*, c'est-à-dire Seigneur

L'idée des châtiments réservés aux méchants est beaucoup plus répandue que des récompenses promises aux justes. Les tribus, qui se trouvent en communications plus fréquentes avec les Malais, ont aussi un peu plus de principes religieux. Il en est qui m'ont parlé de Dieu, de créateur de toutes choses, d'Adam, le premier homme; ils ont même une confusion d'Abraham et de Moïse. Mais ils n'ont absolument aucune connaissance de Jésus-Christ ni de la religion chrétienne.

Les Benuas sont peu riches en dogmes; ils passent aux yeux des Malais pour des barbares dans l'art de guérir. Ces derniers croient extrêmement heureux, dans les maladies, lorsqu'ils peuvent, par des sacrifices, obtenir de ces pauvres Carians une prescription médicale. Plusieurs d'entre eux, nommés *Panangs*, prétendent avoir des connaissances en médecine, et de certains secrets de la nature; mais lorsqu'on les examine, on s'aperçoit qu'ils ne savent presque rien de ce qu'ils ignorent.

Sur la géographie et l'astronomie on ne peut rien se figurer ce qu'ils savent. Le matin ils se lèvent avec le soleil, et le soir ils se couchent avec lui; lorsqu'il est nuit, ils dorment, et jamais fait aucune recherche ni observation sur la révolution des astres. N'y a-t-il de jours dans une lunaison, ou de lunes dans un an? beaucoup d'entre eux l'ignorent. Ils ne connaissent ni le nom de leur pays, ni celui de leurs enfants. Je me rappelle les deux premiers Benuas que j'instruis; l'un sur ce point était un père et son fils me répondirent d'abord qu'ils n'en savaient rien; mais sur mes instances pour leur en dire au moins un à peu près, ils gardèrent instant le silence, paraissant vouloir cacher leurs souvenirs, après quoi ils me dirent d'un commun accord que l'un avait sept ans et l'autre à peu près

le climat qui est toujours le même, un soleil qui exclut tout changement de température, un soleil qui se lève et se couche à la même heure, divisant le jour et la nuit en deux parties égales et mesurant, ne contribuent pas peu à entretenir les peuples de ces pays dans une telle ignorance. A quoi bon observer ce qui est toujours le même? Pour nous européens, la vie a des époques qui en font le cycle, et il nous semble qu'elle nous serait inconnue si les dimanches et les fêtes, si les commencements des mois et le renouvellement des années n'en venaient rompre la monotonie. Mais pour les Benuas, il n'en est pas ainsi; leur vie est toute d'un trait: elle est la naissance jusqu'à la mort, elle s'écoule sans aucune variation entre un jour et l'autre, excepté la circonstance du mariage qui se célèbre avec quelque solen-

La langue des Benuas est celle des

Malais, avec quelques légères différences. Aucune espèce d'écriture ne leur est connue. Ils savent généralement compter jusqu'à dix, ce qu'ils font sur leurs doigts, mais ils ne se bornent pas à leurs sciences mathématiques.

Il serait difficile de dire au juste quelle est la population des Benuas. Les personnes qui m'ont parlé de ces peuples en ont généralement beaucoup exagéré le nombre. D'après les visites que j'ai faites parmi eux, les informations que j'ai prises, et les recherches auxquelles je me suis livré, voici un aperçu qui ne doit pas s'éloigner beaucoup de la vérité. Les Benuas de Malacca sont très-peu nombreux, et ne doivent pas s'élever à plus de deux ou trois cents, ceux de Johore à peu près à mille, et ceux de Menang-Kabou au moins à quatre mille. C'est parmi ces derniers que la mission a commencé. L'établissement s'est fait à un endroit nommé Rombea, à quatre lieues de Malacca. Là se trouve déjà réunie une centaine de néophytes dont une partie se prépare à recevoir prochainement le baptême. Ainsi je crois que le nombre total des Benuas qui habitent la partie méridionale de la péninsule ne dépasse pas cinq ou six mille. J'avais entendu dire qu'une agglomération considérable de ces sauvages devait se trouver dans les environs du Mont-Ophyr, le point le plus élevé de la presqu'île Malaise. Mais au mois de juin de l'année dernière, j'ai visité cette fameuse montagne ainsi que ses environs, sans y rencontrer personne. J'ai vu, à la vérité, dans ces vastes forêts différentes places où s'élevaient autrefois des villages habités par des Malais et peut-être aussi par des Benuas, mais dont il ne reste que des ruines. Quelques Chinois, qui exploitent les mines d'or, sont les seuls débris d'une population jadis nombreuse de cultivateurs Malais et de mineurs Chinois, qui, de ces lieux aujourd'hui déserts, faisaient des contrées fertiles et commerçantes. Triste effet de la mauvaise administration des gouvernements malais.

Quant aux habitations, les Benuas de Johore sont les mieux partagés; j'en ai vu parmi eux d'assez grandes et de commodités. Les Benuas de Menang-Kabou ont des maisons beaucoup plus simples; la plupart ne sont que de misérables huttes perchées sur le haut de quatre gros bâtons, précaution inspirée par la crainte des tigres. On y monte par une longue échelle. Ces demeures qui, vues de loin dans la forêt, ressemblent plutôt à des nids de gros oiseaux qu'à des habitations d'êtres humains, ont de cinq à six pieds en carré sans aucune division à l'intérieur. Là se loge pêle-mêle toute la famille, avec les chiens, quelques singes et les corps des animaux qui ont été pris à la chasse. Ces huttes, ordinairement construites en feuilles, se trouvent communément près des montagnes, le long des rivières et des ruisseaux. Au bas des réduits aériens on voit les os, le poil ou les plumes des animaux qui servent de nourriture aux habitants, et dans les environs on aperçoit quel-

ques plantations de bananiers et de *cladées* ou pommes de terre du pays.

« Entre tous les Benuas ceux de Malacca sont les plus misérables. Beaucoup n'ont pas de maison : voici la manière dont ils se logent. Ils se rassemblent au nombre de cinq ou six familles, choisissent un des endroits les plus touffus de la forêt ; là ils abattent les arbres et nettoient une place en rond, d'un diamètre de vingt-cinq à trente pieds, puis ils entourent cet espace avec les branches des arbres qu'ils viennent de couper. A cela ils ajoutent encore quelques arbustes épineux qu'ils tâchent de trouver dans les environs, et forment ainsi une espèce de rempart contre les tigres, les ours et autres bêtes sauvages. Ayant ainsi préparé cet enclos, ils travaillent à y établir leur demeure. Chaque famille se met à construire ce qui devra servir de lit pendant la nuit, de siège pendant le jour, de table pour le repas et d'abri dans le mauvais temps ; le tout consiste en quinze ou vingt morceaux de bois placés l'un à côté de l'autre, supportés, aux deux extrémités par deux traverses, lesquelles reposent sur quatre pieux ; c'est un échafaudage de quatre pieds de large sur six de long et deux de hauteur. Une douzaine de feuilles de *Chucho*, réunies par leurs pédi-cules et attachées à la tête du lit, s'étendent jusqu'au pied et en font la couverture ou le toit. Ces espèces de lits sont placés de telle sorte que, quand tout le monde est couché, les pieds de chacun sont tournés vers le centre, qui reste vide, étant destiné à la cuisine et à d'autres usages.

« La grande occupation des Benuas est la chasse. Formés dès l'enfance à cet exercice, ils ont pour lui une spéciale prédilection, comme étant le principal moyen de se procurer leur nourriture. Lorsque la famille a épuisé ses provisions, le mari va battre la forêt pendant quelques heures. Souvent il revient chargé de quelque grosse pièce de gibier ; parfois aussi il revient les mains vides, et alors on va se coucher sans souper. La chasse est ordinairement la corvée du soir. Dans le reste de la journée, les Benuas s'occupent à préparer leurs flèches et la matière avec laquelle ils les empoisonnent ; ils bâtissent ou réparent leurs maisons, et mangent les animaux qu'ils ont atteints la veille. Il en est aussi qui courent les bois une partie considérable du jour pour chercher du rotin, de la résine, et autres articles de commerce ; puis ils vont à quelque maison malaise où ils échangent le fruit de leur labeur contre un peu de riz, quelquefois insuffisant pour sustenter leur famille même un seul jour, après quoi ils se remettent en quête de leur nourriture du lendemain, et ainsi de suite pendant toute l'année. Dans les lieux où s'exploient des mines, les Chinois emploient quelquefois les Benuas comme manœuvres. La fonction des femmes est de prendre soin des enfants, de préparer les repas et d'aller, elles aussi, par la forêt cueillir des fruits et des racines

« On peut juger, d'après ce que j'ai jusqu'à présent, que les Benuas ne suivent pas un régime alimentaire très-régulier. Sans doute ils aiment les bons mets, et à leur défaut ils mangent sans difficulté avec répugnance tout ce qui peut être mis sous la dent, même ce qui ferait horreur à nos peuples civilisés. Ils se nourrissent de serpents, de singes, d'ours, de tigres, d'ours et d'animaux de toutes sortes. Les bananes, les *cladées*, les fruits sauvages, les fruits de certains arbres et différentes espèces de racines, sont aussi une partie de leurs aliments. Ceux qui cultivent le riz en consacrent une partie aux Malais pour acheter des vêtements ; le reste leur suffit à peine pour quelques mois. Parfois ils rôti-ssent la viande avant de la manger, mais d'autres fois ils la dévorent toute crue. Assez souvent ils se contentent de passer l'animal sur le feu, et quand le poil en est grillé, on le mange qu'il est cuit. J'ai vu de grands singes préparés de cette manière, et servis à un ce- de sept ou huit personnes qui les engloutissaient en quelques minutes, n'en laissant que les squelettes. Dans ces repas, les convives servent de vases à boire ; les feuilles de bananes tiennent lieu d'assiettes. Les couteaux, les fourchettes, les couteaux et tout autre instrument de cuisine et de table sont remplacés par les dents, les mains et les doigts des convives.

« Plusieurs tribus de Benuas ont en horreur la chair de l'éléphant, par la raison, disent-ils, qu'elle occasionne des maladies d'autres, au contraire, s'en font un grand régal. Lorsqu'un de ces animaux a été tué par ceux des sauvages qui les premiers en ont été avertis courent annoncer cette bonne nouvelle à leurs parents ; tout le monde se rend à l'endroit où git le colossal gibier ; on bat tout autour de petites cabanes en feuillage, puis on mange et on se divertit jusqu'à ce que l'animal qui fait les frais de la fête soit achevé, après quoi chacun décampe et retourne au train de sa vie ordinaire.

« Il existe dans la forêt différentes plantes où l'arbre qui produit le fruit appelé *dourian* se trouve en grande quantité. Vers le milieu de juillet les Benuas s'y rendent en foule, dressent leurs tentes de feuillage, et pendant plusieurs semaines se nourrissent exclusivement de *dourian*. La saison passée, chaque famille rentre au logis, aussi affamée qu'elle en était partie.

« J'ai observé qu'un des mets les plus recherchés par nos sauvages est un rayon de miel. Mais, soit dit sans blesser l'opinion de nos cuisiniers européens, le temps où le miel est dans toute sa pureté n'est pas, selon nos épicuriens de la nature, la saison de le manger : on attend que les petites abeilles soient bien formées dans les alvéoles, quelques jours avant le départ présumé du jeune essaim, on s'empare avec soin du rayon, on l'enveloppe dans une feuille de banane, on le met sur le feu pour quelques instants, puis abeilles et cire tout est détruit à la fois

es Benuas de Malacca et ceux de Johore pour toute arme qu'une lance et un *parang*. Bien peu parmi eux connaissent le fer, aussi bien que la manière d'employer les flèches. Le *parang* est une lame de fer, d'à peu près un pied de long ou trois pouces de large, avec une forme assez semblable à celui d'un grand couteau. Cet instrument sert à couper les arbres et à repousser les attaques des bêtes féroces. Je connais un Benuas qui, assailli par un tigre, se défendit très-bravement avec un simple *parang*. Ce combat singulier dura près d'une demi-heure. Le Benuas y perdit un œil, mais le tigre y perdit la vie. L'arme favorite des Benuas de Menangkabou est le *sampitan*. C'est un petit bambou de la grosseur du doigt et long de six à dix pouces, avant à l'une de ses extrémités une pointe de la grosseur d'un œuf. Cette pièce de bois est insérée jusqu'à la tête dans un bambou plus gros et de même longueur. Les deux bouts qu'on y introduit sont de petits morceaux de bois très-durs, tels à peu près que les aiguilles à tricoter, et se terminant par une pointe enduite de poison. A l'autre bout de la flèche est placé un petit cône en bois, coupé de manière à remplir juste le *sampitan*, afin d'empêcher toute fuite de souffle. Le trait est lancé en rasant le sol, et une quantité d'air dans les pous- sées et en l'émettant fortement dans le *sampitan*, dont la tête doit être enfoncée dans la bouche du projecteur. La distance à laquelle il peut avoir son effet est de dix à quatre-vingts pieds, quelquefois plus, mais alors le coup est peu à peu épuisé.

On dit que le seul événement remarquable dans la vie d'un Benuas était l'époux et son mariage. Elle est ordinairement pendant la saison des fruits, c'est-à-dire vers le mois de juillet et d'août. Lorsque les personnes qui veulent s'unir ont obtenu le consentement de leurs parents, on choisit un jour, pour lequel on prépare un repas plus ou moins solennel, suivant les richesses des contractants et leur rang dans la tribu. Ce moment arrivé, le futur époux se rend à la maison de la jeune fille, où la peuplade doit se trouver rassemblée. Et d'autre part on se fait des présents, et les deux parties déclarent l'alliance conclue, et en l'honneur les nouveaux époux mangent le même plat ; puis commence le repas nuptial. La fidélité conjugale est tellement sacrée chez les Benuas que l'adultère est puni de mort. Et c'est réellement une chose digne de remarque, que ces peuples, quoiqu'entourés par les Malais, les Arabes et autres païens très-vicieux, ont conservé le mariage dans son état de pureté et d'unité primitives, avec cette différence toutefois qu'ils admettent le divorce. Dans ces conditions de la rupture sont énoncées le mari qui demande à se séparer, et perd les présents qu'il fait à sa femme ; au contraire, la demande en est faite par

l'épouse, elle doit rendre les présents qu'elle a reçus du mari et perd ceux qu'elle a pu lui faire. Je crois cependant que le divorce, quoique permis, est extrêmement rare.

« Je finis par un mot sur les funérailles. Si le Benuas est mort le matin, il est enterré le jour même ; si il est décédé le soir, les obsèques sont différées jusqu'au lendemain matin. Le *sampitan*, les flèches, le *parang* et la lance sont enterrés avec lui ; on y joint ordinairement du riz, de l'eau et du tabac. J'ai questionné les Benuas sur la signification de ces pratiques, mais je n'ai pu obtenir d'autre réponse, sinon que c'était la coutume des ancêtres. Comme beaucoup d'autres peuples de l'Asie, les Benuas considèrent la couleur blanche comme sacrée, et c'est un grand sujet de consolation pour eux, quand, à leur dernière maladie, ils peuvent se procurer, quelque pièce de linge blanc pour être ensevelis. »

MALAGUETTE (CÔTE DE LA), comprenant la côte du cap de Monte, en Guinée, Afrique occidentale. — Dans sa plus grande étendue, la côte de la Malaguettes prend depuis Sierra-Leone jusqu'au cap des Palmes : cet espace contient cent soixante lieues ; mais d'autres la font commencer au cap de Monte, cinquante-trois lieues au sud-est de Sierra-Leone ; d'autres encore la bornent entre la rivière de Cestre et Garouai.

Les habitants du cap de Monte entretiennent beaucoup de propreté dans leurs maisons, quoique pour la forme elles ne diffèrent pas de celles du Sénégal. Les édifices du roi et des grands sont bâtis en long ; on en voit de deux étages, avec une voûte de roseaux ou de feuilles de palmier si bien entrelacées, qu'elle est impénétrable au soleil et à la pluie. L'espace est divisé en plusieurs appartements. La première pièce, qui est la salle d'audience et qui sert aussi de salle à manger, est entourée d'une espèce de sofa de terre ou d'argile, large de cinq ou six pieds, quoiqu'il n'en ait qu'un de hauteur. Ce banc est couvert de belles nattes, qui sont un tissu de joncs ou de feuilles de palmier, teintes de très-belles couleurs et capables de durer fort longtemps. C'est le lieu où les grands et les riches passent la plus grande partie de leur temps à demi couchés, et la tête sur les genoux de leurs femmes. Dans cette posture, ils s'entretiennent, ils fument, ils boivent du vin de palmier.

Ces peuples sont moins malpropres dans leurs aliments et la manière de manger que la plupart des autres nègres. Ils ont des plats faits d'un bois fort dur, et des bassins de cuivre étamés, qu'ils nettoient fort soigneusement. Ils emploient des broches de bois pour rôtir leur viande ; mais ils ont oublié l'art de les faire tourner, quoiqu'ils l'aient appris des Français : ils font rôtir un côté de la viande, après quoi ils la tournent pour faire rôtir l'autre.

Le langage des nègres change un peu à mesure qu'on avance au long de la côte. Leur langue, comme on peut se l'imaginer,

n'est formée que d'un petit nombre de mots, qui expriment les principales nécessités de la vie ; c'est du moins ce qu'on peut conclure de la taciturnité qui règne le plus souvent dans leurs fêtes, et même dans leurs assemblées. Dans leur commerce, les mêmes expressions reviennent souvent, et leurs chansons ne sont qu'une répétition continue de cinq ou six mots.

Les maisons de ce pays sont, dit-on, les mieux bâties de toute la côte. Au centre de chaque village on voit une sorte de théâtre, couvert comme une halle de marché, qui s'élève d'environ six pieds, sur lequel on monte de plusieurs côtés par des échelles ; il porte le nom de *kaldée*, qui signifie place, ou lieu de conversation. Comme il est ouvert de toutes parts, on y peut entrer à toutes les heures du jour et de la nuit : c'est là que les négociants s'assemblent pour traiter d'affaires, les paresseux pour fumer du tabac, et les politiques pour entendre ou raconter des nouvelles. Les plus riches s'y font apporter, par leurs esclaves, des nattes sur lesquelles ils sont assis ; d'autres en portent eux-mêmes ; et d'autres en louent des officiers du roi, qui sont établis dans ce lieu pour l'entretien de l'ordre. La ville royale s'appelle Andria.

Tout le pays intérieur, depuis le cap de Monte, porte le nom de Quodja. Ces peuples dépendent du roi des Folghias, qui dépendent eux-mêmes de l'empereur des Monous. La puissance de cet empereur des Monous s'étend sur plusieurs nations voisines, qui lui payent annuellement un tribut. Les Folghias donnent à l'empereur des Monous le nom de *Mandi* ou *Mani*, qui signifie seigneur ; et aux Quodjas, celui de *Mandi-Monous*, c'est-à-dire peuple du seigneur. Ils croient se faire honneur par ces titres, parce qu'ils sont ses tributaires. Cependant chaque petit roi jouit d'une autorité absolue dans ses limites, et peut faire la guerre ou la paix sans le consentement de l'empereur ou de quelque autre puissance que ce soit.

Les peuples de cette côte sont, comme tous les nègres en général, livrés à l'incontinence. Mais les habitants sont d'ailleurs plus modérés, plus doux, plus sociables que les autres nègres. Ils ne se plaisent point à verser le sang humain, et ne pensent point à la guerre s'ils n'y sont forcés par la nécessité de se défendre. Quoiqu'ils aiment beaucoup les liqueurs fortes, surtout l'eau-de-vie, il est rare qu'ils en achètent : on ne leur reconnaît ce faible que lorsqu'on leur en présente. Ils vivent entre eux dans une union parfaite, toujours prêts à s'entre-socourir, à donner à leurs amis, dans le besoin, une partie de leurs habits et de leurs provisions, et même à prévenir leurs nécessités par des présents volontaires. Si quelqu'un meurt sans laisser de quoi fournir aux frais des funérailles, vingt amis du mort se chargent à l'envi de cette dépense. Le vol est très-rare entre eux ; mais ils n'ont pas le même scrupule pour les étrangers, et sur tout pour les marchands d'Europe.

La principale occupation des nègres, dans toute cette contrée, est la culture de leurs terres, car ils ont peu de penchant pour le commerce. Les esclaves dont ils peuvent disposer sont en petit nombre, et les vaisseaux européens qui passent si souvent le long de leur côte ont bientôt épuisé l'ivoire, la cire, et le bois de cam qui se trouve dans le pays. Ce bois de cam est d'un plus beau rouge pour la teinture que le bois de Brésil, et passe pour le meilleur de toute la côte. Il peut être employé jusqu'à sept fois.

Ils emploient, pour convaincre les vices, différentes épreuves aussi absurdes que celles qui composaient autrefois notre jurisprudence criminelle.

Ils reconnaissent un Être suprême, le créateur de tout ce qui existe. Ils appellent cet être *Kanno*. Ils croient que tous les hommes viennent de lui, mais ils ne lui accordent pas une durée éternelle. Il aura pour successeur, disent-ils, un autre être, qui doit punir le vice et récompenser la vertu.

Ils sont persuadés que les morts deviennent des esprits, auxquels ils donnent le nom de *diannanines*, c'est-à-dire palmiers défenseurs. L'occupation qu'ils attribuent à ces esprits est de protéger et de secourir leurs parents et leurs anciens amis.

Les Quodjas qui reçoivent quelque malheur se retirent dans le bois, où ils croient que ces esprits font leur résidence. Là, ils demandent vengeance à grands cris, soit à *Kanno*, soit aux *diannanines*. De même, s'ils se trouvent dans quelque embarras ou quelque danger, ils invoquent l'esprit à lequel ils ont le plus de confiance. D'autres le consultent sur les événements futurs. Par exemple, lorsqu'ils ne voient point arriver les vaisseaux de l'Europe, ils interrogent leurs *diannanines* pour savoir ce qui les arrête, et s'ils apporteront bientôt des marchandises. Enfin leur vénération est extrême pour les esprits des morts. Ils ne boivent jamais d'eau ni de vin de palmier sans commencer par en répandre quelques gouttes à l'honneur des *diannanines*. S'ils veulent surmonter la vérité, c'est leurs *diannanines* qui l'attestent. Le roi même est soumis à cette superstition ; et, quoique toute la nation paraît pénétrée de respect pour *Kanno*, le culte public ne regarde que ces esprits. Chaque village a dans quelque bois sacré un lieu fixe pour les invocations. On y porte, dans trois différentes saisons de l'année, une grande abondance de provisions pour la subsistance des esprits. C'est à ces personnes affligées vont implorer l'assistance de *Kanno* et des *diannanines*. Les femmes, les filles et les enfants ne peuvent entrer dans ce bois sacré. Cette hardiesse serait pour un sacrilège. On leur fait craindre dès l'enfance qu'elle serait punie sur le champ par une mort tragique.

Les Quodjas ne sont pas moins persuadés qu'ils ont parmi eux des magiciens et des sorciers. Ils croient avoir aussi une espèce d'ennemis du genre humain, qu'ils appellent *sovas-mounousins*, c'est-à-dire em-

neurs et suceurs de sang, qui sont capables de sucer tout le sang d'un homme ou d'un animal, ou du moins de le corrompre. Ce sont les vampires d'Afrique. L'esprit humain est partout le même; ils croient avoir des enchanteurs nommés *billis*, qui ont le pouvoir d'empêcher le riz de croître ou d'arrêter sa maturité. Ils croient que Sova, à-dire le diable, s'empare de ceux qui tombent à l'excès de la mélancolie, et que dans cet état il leur apprend à connaître les racines et les racines qui peuvent servir aux enchantements; qu'il leur montre les gestes, les paroles, les grimaces, et qu'il leur donne le pouvoir continu de nuire. Aussi la mort est la punition infaillible de ceux qui sont accusés de ces noires pratiques. Ces sorciers ne traverseraient point un bois sans être accompagnés, dans la crainte de rencontrer quelque *billi* occupé à chercher des racines et ses plantes : ils portent avec eux une certaine composition à laquelle ils attribuent la vertu de les préserver contre Sova et ses ministres. Les histoires qu'ils en racontent valent bien les nôtres en ce genre. Les peuples de cette côte circonscirent leurs enfants dès l'âge de six mois, sans autre motif qu'une tradition immémoriale, dont ils ignorent l'origine à Kanno même. Ce n'est que la tendresse de quelques mères qui retardent l'opération jusqu'à l'âge de trois ans, parce qu'elle se fait alors avec moins de danger. On guérit la blessure avec les racines de certaines herbes.

Il y a des espèces d'associations mystérieuses pour les hommes et pour les femmes ; les hommes s'appellent *le belli*, et de même les femmes, après cinq ans d'épreuves, comme autrefois les disciples de Pythagore. Celle des femmes, nommée *sands*, ne demande que quarante jours de retraite, et se termine par une cérémonie. Les hommes n'apprennent que par leurs confrères que des danses et des

Sestos, ou la rivière de Sestos ou de Mesurado. Le pays fournit de l'ivoire, des esclaves, de la poudre d'or, et du poivre ou de la malaguette.

On trouve dans la rivière de Cestre une multitude de cailloux semblables à ceux de Méseïs plus durs, plus clairs, et d'un plus grand lustre; ils coupent mieux que le diamant et n'ont guère moins d'éclat, lorsqu'ils sont bien taillés.

La langue du pays de Cestre est la plus mauvaise de toute la côte; ce qui réduit les habitants à la nécessité de faire le commerce par signes. Les nègres excellent dans l'art de conserver néanmoins quantité de choses françaises qui leur ont été transmises par leurs ancêtres, mais aussi défigurées, on peut se l'imaginer. Ils ont appris des Français l'art de tremper le fer et l'acier, ou ils l'ont porté à une perfection dont les Européens n'approchaient point encore il y a vingt ans. Les marchands de l'Europe qui trafiquent sur cette côte ne manquent jamais de faire donner leur trempe

aux ciseaux dont on se sert pour couper les barres de fer.

Le canton de Cestre produit une si grande abondance de riz, que le plus gros bâtiment peut en faire promptement ses cargaisons à deux liards la livre; mais il n'est pas si blanc et si doux que celui de Milan et de Vérone. Les habitants les plus distingués en font un commerce continu, auquel ils joignent celui de la malaguette et des dents d'éléphants. Quoique la dernière de ces trois marchandises soit assez rare, elle est néanmoins d'une fort bonne qualité; mais le prix n'en est pas réglé, parce qu'il n'y a point de comptoir fixe dans le pays. La malaguette est à si bon marché, que cinquante livres ne reviennent qu'à cinq sous en marchandises.

Dès que les habitants aperçoivent un vaisseau, ils crient de toutes leurs forces avec un reste de prononciation normande : « Malaguette tout plein, malaguette tout plein; tout plein, plein, tout à terre de malaguette. » Ils reconnaissent ensuite aux réponses des matelots si le bâtiment est français. Les Dieppois donnaient autrefois à cette ville le nom de *Cestro-Paris*, parce qu'elle est une des plus grandes et des plus peuplées de cette région. Ils y avaient un établissement pour le commerce du poivre de Guinée ou malaguette, et de l'ivoire. Le poivre des Indes n'était point encore connu dans l'Europe. Mais les Portugais ayant ensuite conquis cette contrée se répandirent sur toutes les côtes de Guinée, et s'établirent sur les ruines des comptoirs français. Le Grand-Cestre se nommait le *grand Paris*, comme le Petit-Cestre, qui est quelques lieues plus loin, portait le nom de *petit Paris*.

Le vin de palmier et les dattes, que les nègres aiment passionnément, y sont de la meilleure qualité du monde. Mais la principale richesse de la côte est la malaguette, dont l'abondance empêche toujours la cherté. Suivant Barbot, les nègres de Sestos l'appellent *ouaizanzag*, et ceux du cap des Palmes, *emaneghetia*.

Les habitants sont livrés à tous les excès de l'intempérance et de la luxure.

Toute la côte, depuis le cap des Palmes jusqu'au cap des Trois-Pointes, est connue des gens de mer sous le nom de côte des Dents, ou côte de l'Ivoire. Les Hollandais la nomment, dans leur langue, *Tand-Kust*. Elle se divise en deux parties, celle du bon Peuple et celle du mauvais Peuple. Ces deux nations sont séparées par la rivière de Botro. On ignore à quelle occasion la dernière a reçu le titre de *mauvaise*; mais il est certain, en général, qu'à l'est du cap des Palmes les nègres sont méchants, pervers, voleurs et cruels. A l'égard du nom de côte de l'Ivoire, on conçoit qu'il vient du grand nombre de dents d'éléphants que les Européens achètent sur cette côte.

Celle du bon peuple commence au cap Laho. Les Hollandais ont donné le nom de *Koakôas* aux habitants, jusqu'au cap Apo-

Jonias, parce qu'en s'approchant des vaisseaux de l'Europe, ils avaient sans cesse ce mot à la bouche. On a jugé qu'il signifiait *bonjour*, ou *soyez les bienvenus*.

On trouve dans chaque canton les mêmes marchandises, c'est-à-dire de l'or, de l'ivoire et des esclaves. Quoiqu'il n'y ait point de tarif réglé, le commerce est considérable.

Au cap Apollonia ou Sainte-Apolline commence la terre du mauvais Peuple. Les habitants de ce canton sont les plus sauvages de toute la côte. On les accuse d'être anthropophages. Ils font gloire de porter les dents en pointes, et de les avoir aussi aiguës que des aiguilles ou des alènes. Barbo ne conseille à personne de toucher à cette dangereuse terre. Cependant les nègres apportent à bord de fort belles dents d'éléphants; mais il semble que leur vue soit de les faire servir d'amorce pour attirer les étrangers sur leur côte, et peut-être pour les dévorer; car ils mettent leurs marchandises à si haut prix, qu'il y a peu de commerce à faire avec eux. D'ailleurs ils demandent avec importunité tout ce qui se présente à leurs yeux, et paraissent fort irrités du moindre refus. Leur inquiétude et leur défiance vont si loin, qu'au moindre bruit extraordinaire ils se précipitent dans la mer et retournent à leurs pirogues. Ils les tiennent exprès à quelque distance pour faciliter continuellement leur fuite.

Toutes les parties de cette contrée seraient très-propres au commerce, si les habitants étaient d'un caractère moins farouche. On raconte qu'ils ont massacré, dans plusieurs occasions, un grand nombre d'Européens qui n'avaient relâché sur leur côte que pour y faire leur provision d'eau et de bois. C'est l'usage pour les enfants de suivre la profession de leur père : le fils d'un tisserand exerce le même métier, et celui d'un facteur n'a point d'autre emploi que le commerce. Cet ordre est si bien établi, qu'on ne souffrirait pas qu'un nègre sortît de sa condition originelle.

C'est un amusement pour les matelots, le long de cette côte, de se voir environnés d'un grand nombre de pirogues chargées de nègres qui crient de toute leur force, *koakoa ! koakoa !* et qui s'éloignent aussi promptement qu'ils se sont approchés. Depuis que les Européens en ont enlevé plusieurs, leur inquiétude est si vive, qu'on ne les engage pas facilement à monter à bord. La meilleure méthode pour les attirer avec leurs marchandises, est de prendre un peu d'eau de mer et de s'en mettre quelques gouttes dans les yeux, parce que, la mer étant leur divinité, ils regardent cette cérémonie comme un serment.

Les Koakoas sont ordinairement quatre ou cinq dans une pirogue; mais il est rare qu'on en voie monter plus de deux à la fois sur un vaisseau : ils y viennent chacun à leur tour, et n'apportent jamais deux dents ensemble.

Les daschis ou présents, qui sont les premiers objets de l'empressement des nè-

gres, ne paraissent pas d'abord d'une grande importance : c'est un couteau de peu de valeur, un anneau de cuivre, un verre d'eau de-vie ou quelques morceaux de biscuit; mais ces libéralités qui ne cessent point le long de la côte, et qui se renouvellent quarante à cinquante fois par jour, emportent à la fin cinq pour cent sur la cargaison du vaisseau. Cet usage vient des Hollandais qui se crurent obligés, en arrivant sur la côte de Guinée, d'employer l'appareil d'une générosité extraordinaire pour ruiner les Portugais dans l'esprit des nègres. Il a point de nation pour qui leur exemple n'ait pris la force d'une loi. Toute proposition de commerce doit commencer par deschis. Ainsi ce trait de politique est devenu un véritable fardeau pour l'Europe pour ceux mêmes qui l'ont inventé.

MALAIS, grande variété de l'espèce humaine, que l'on fait sortir de la presqu'île de Malacca et qui est surtout répandue dans l'Océanie occidentale et dans les îles de Sonde. Voyez l'Introduction et les mots **BALI**, **CÉLÈBES**, **JAVA**, **MALACCA**, **MOLUQUES**, **PHILIPPINES**, **SUMATRA**, **SAMBAYA** et **TIOR**. Voyez aussi **Océanie**, article général. **MALDIVES**, ou îles de Malé. — Elles sont situées dans la mer des Indes, au sud de l'Indoustan.

§ 1. — Les îles Maldives, mer des Indes, sont divisées en treize provinces qui se nomment *atollons*, division qui est fournie par la nature; car chaque atollon est séparé des autres, et contient quantité de petites îles. C'est un spectacle singulier que de voir chacun de ces atollons environné d'un grand banc de pierre. Ils sont presque tous de figure ovale, ayant chacun environ trente lieues de tour, et s'entre-suisant du nord au sud sans se toucher; ils sont séparés par des canaux de plus ou moins de largeur. Du centre d'un atollon on voit autour de lui le banc de pierre qui l'environne, et qui défend les îles contre l'impétuosité de la mer. Les vagues s'y brisent avec tant de fureur, que le pilote le plus hardi n'approche pas sans effroi. Les habitants assurent que le nombre des îles, dans treize atollons, monte jusqu'à douze mille; et le roi des Maldives prend le titre de *souverain de treize provinces et de douze mille îles*; mais Pyrard s'imagina qu'il faut entendre par ce nombre une multitude qui ne peut être comptée, d'autant plus qu'une grande partie de ce qui porte le nom d'îles n'est que de petites motes de sable inhabitées, que les courants et les grandes marées emportent et emportent tous les jours. Il y a beaucoup d'apparence que toutes ces petites îles et la mer qui les sépare ne sont qu'un banc continu, si l'on n'aime mieux penser qu'il y avait anciennement une seule île, que la violence des flots a coupée comme des pièces. Les canaux intérieurs sont très-narres, et l'eau n'y a pas plus de vingt brasses dans sa plus grande profondeur.

Ceux qui cherchent l'origine des Maldivois dans l'île de Ceylan ne se fondent

ur d'assez fortes raisons pour nous persuader que deux nations qui n'ont aucune ressemblance entre elles, quoique situées à peu près sous le même climat, puissent venir d'une source commune. Les insulaires de Ceylan sont noirs et mal formés; les Maldivois sont olivâtres et d'une si belle taille, qu'à l'exception de la couleur, ils diffèrent peu des Européens. Il y a plus d'apparence qu'ils viennent des côtes de l'Inde, quoiqu'ils en soient plus éloignés que de Ceylan; et l'on trouverait la fondation d'une comparaison plus juste, non-seulement entre leur figure et celle des Indiens, mais même entre leur caractère et leurs usages, surtout dans ceux qui habitent depuis Malé jusqu'à la pointe du nord. Les Maldivois du sud ont plus de grossièreté dans leurs manières et dans leur langage; on y voit encore des femmes qui n'ont pas honte d'être nues, avec une seule petite toile dont elles se couvrent le milieu du corps; au lieu que du côté du nord les usages diffèrent de ceux des Indes, et la civilité n'y est pas moins établie. C'est là que toute la noblesse fait sa demeure et que le roi lève ordinairement sa milice. Il est vrai qu'indépendamment de l'origine, on peut en apporter pour raison le commerce avec les étrangers, qui a toujours été plus fréquent dans cette partie, et le passage de tous les navires qui enrichit et civilise tout à la fois le pays. Mais en général le peuple des Maldives est spirituel, industriel, porté à l'exercice des arts, capable même de s'insérer dans les sciences, dont il fait beaucoup de cas, surtout de l'astronomie, qu'il cultive soigneusement. Il est courageux, exercé aux armes, ami de l'ordre et de la lice. Les femmes sont belles; et quoique plus grand nombre soient de couleur olivâtre, il s'en trouve d'aussi blanches qu'en Europe.

Tous les habitants de l'un et de l'autre ont les cheveux noirs, et regardent la couleur comme une beauté. Les filles portent jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans un petit pagne; et les garçons ne commencent aussi à se raser qu'à l'âge de sept ans, c'est-à-dire après qu'ils ont été circoncis. L'habillement commun des Maldivois est une sorte de haut-de-chausse, ou de capot de toile, qui leur pend depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux, et par-dessus lequel ils portent un pagne de soie ou d'autre étoffe ornée diversement, suivant les degrés du rang ou de la richesse; le reste du corps est nu. L'habit des femmes est fort différent de celui des hommes; elles portent de véritables robes d'une étoffe légère de soie ou de coton, et la bienséance leur en fait l'obligation de se couvrir soigneusement le sein. Il n'y a point de barbiers parmi les Maldivois; chacun se fait la barbe avec des rasoirs d'acier, ou des ciseaux de fer et de fonte. Quelques-uns se rendent eux-mêmes ce service. Le roi et les principaux seigneurs se font raser par des gens de qualité, qui se font un honneur de cette

fonction sans en tirer aucun salaire. Mais leur superstition est extrême pour les rongures de leur poil et de leurs ongles; ils les enterrent dans leurs cimetières avec beaucoup de soin pour n'en rien perdre; c'est une partie d'eux-mêmes qui demande, disent-ils, la sépulture comme le corps. La plupart vont se raser à la porte des mosquées.

La langue commune des Maldives est particulière à ces îles, mais plus grossière et plus rude dans les atollons du sud, quoiqu'elle y soit la même. L'arabe s'apprend dès l'enfance comme le latin en Europe. Ceux qui ont des liaisons de commerce avec les étrangers parlent les langues de Cambaye, de Guzarate, de Malacca, et même le portugais.

L'île principale, qui se nomme *Malé*, et dont toutes les autres tirent leur nom, auquel on joint *dive*, qui signifie amas de petites îles, est à peu près au centre de cet archipel; son circuit est d'environ une lieue et demie. Le séjour du roi, qui y tient sa cour, y attire tant de monde, que c'est la plus peuplée comme la plus fertile; mais elle est aussi la plus malsaine. La raison que les insulaires en apportent est qu'il s'élève des vapeurs malignes de la multitude des corps qu'on y enterre. Les eaux y sont aussi fort mauvaises. Le roi et les seigneurs s'en font apporter de quelques autres îles où l'on n'accorde la sépulture à personne. Dans toutes les Maldives, sans en excepter l'île de Malé, il n'y a pas de villes qui soient environnées de murs; chaque île habitée est remplie de maisons, dont les unes sont séparées par des rues, et les autres dispersées. Celles du peuple sont composées de bois de cocotier et couvertes de feuilles du même arbre, cousues en double les unes dans les autres. Les seigneurs et les riches marchands en font bâtir d'une sorte de pierre blanche et polie, mais un peu dure à scier, qui se trouve en abondance au fond des canaux, et qui devient tout à fait noire après avoir été longtemps mouillée de la pluie ou de toute autre eau douce. La méthode qu'on emploie pour la tirer mérite d'être observée. Il croît dans les îles une sorte d'arbre qui se nomme *candou*, de la grosseur du noyer, semblable au tremble par les feuilles, et aussi blanc, mais extrêmement mou: il ne porte aucun fruit, et n'est pas même propre à brûler. Lorsqu'il est sec, on le scie en planches qui sont aussi légères que le liège. Si on a quelques grosses pierres à tirer du fond de l'eau, on y attache un câble, ce que les insulaires font d'autant plus aisément, qu'ils savent tous plonger; ensuite ils prennent une planche de *candou*, qu'ils lient ou enfilent au câble fort près de la pierre: ils en mettent par-dessus une ou plusieurs autres, en un mot, autant qu'il en est besoin, jusqu'à ce que le bois, flottant au-dessus de l'eau, soulève la pierre, qu'ils conduisent alors très-facilement jusqu'au bord de leur île. Pyrard assure qu'ils tiraient ainsi jusqu'à l'artille-

rie de son navire submergé. Les planches du même bois leur servent à faire des radeaux bordés pour la pêche, qu'ils nomment *candoupatis*. Une autre propriété de ce bois, est qu'il produit du feu en frottant une pièce contre une autre, et les habitants n'emploient pas d'autre fusil pour en allumer. A l'égard de la chaux qui sert à lier les pierres des édifices, ils la font, comme dans la plus grande partie des Indes, d'écailles et de coquilles qui se trouvent au bord de la mer.

La religion des Maldives est le pur mahométisme, avec toutes ses fêtes et ses cérémonies. Chaque île a ses temples et ses mosquées. Ceux qui ont fait le voyage de la Mecque et de Médine reçoivent des marques particulières d'honneur et de respect, quelque vile que soit leur naissance, et jouissent de divers privilèges. On les nomme *hadgis* (380), c'est-à-dire saints; et pour être reconnus, ils portent des pagnes de coton blanc et de petits bonnets ronds de la même couleur, avec une sorte de chapelet qui leur pend à la ceinture.

L'éducation des enfants est un des principaux objets de la législation dans toutes ces îles. Aussitôt qu'un enfant est né, on le lave dans de l'eau froide six fois le jour, après quoi on le frotte d'huile; et cette pratique s'observe longtemps. Les mères doivent nourrir leurs enfants de leur propre lait, sans en excepter les reines: on ne les enveloppe d'aucun linge. Ils sont couchés nus et libres dans de petits lits de corde suspendus en l'air, où ils sont bercés par des esclaves. Cependant on n'en voit pas de contre-faits, et dès l'âge de neuf mois ils commencent à marcher. Ils reçoivent la circoncision à sept ans; à neuf, on doit les appliquer aux études et aux exercices du pays. Ces études sont d'apprendre à lire et à écrire, et d'acquiescer l'intelligence du Kéoran. On leur enseigne trois sortes de lettres; l'arabique, avec quelques lettres et quelques points qu'ils y ont ajoutés pour exprimer les mots de leur propre langue; une autre, dont le caractère est particulier à la langue des Maldives; et une troisième, qui est en usage dans l'île de Ceylan et dans la plus grande partie des Indes. Ils écrivent leurs leçons sur de petits tableaux de bois qui sont blanchis; et lorsqu'ils les savent par cœur, ils effacent ce qu'ils ont écrit, et reblanchissent leurs tableaux. Ce qui doit durer est écrit sur une sorte de parchemin, composé des feuilles d'un arbre qui se nomme *macarequeau*: ces feuilles ont une brasse et demie de long sur un pied de large. Ils en font des livres qui résistent mieux au temps que les nôtres. Pour épargner le parchemin en montrant à écrire aux enfants, ils ont des planches de bois fort polies, sur lesquelles ils étendent du sable pour y former des lettres qu'ils font imiter à leurs élèves, et qu'ils effacent à mesure qu'elles ont été copiées. Quoique le temps des études soit borné, il se trouve parmi eux quantité de particuliers qui les

continuent, surtout celle du Kéoran et des cérémonies de leur religion. Les mathématiques ne sont pas moins cultivées. Ils s'attachent principalement à l'astrologie; et la superstition va si loin en ce genre, qu'ils n'entreprennent rien sans avoir consulté leurs astrologues. Le roi entretient à sa cour un grand nombre de ces mathématiciens se conduit souvent par leurs lumières, plutôt par leurs rêveries.

Le gouvernement de l'état des Maldives royal et fort ancien; mais, quoique l'autorité du roi soit absolue, elle est exercée généralement par les prêtres. La division territoriale des treize atollons forme celle du gouvernement. On en a fait treize provinces dont chacune a son chef qui porte le titre de *naïbe*. Ces naïbes sont des docteurs de la loi qui ont l'intendance de tout ce qui appartient à la religion et à l'exercice de la justice. Chaque île, excepté celles qui en tiennent moins de quarante et un habitans, est gouvernée par un autre docteur qui se nomme *catibe*, et qui a sous lui les prêtres particuliers des mosquées. Leurs revenus consistent dans une sorte de dîme qu'ils prennent sur les fruits, et dans certaines redevances qu'ils reçoivent du roi suivant leur degré; mais l'administration principale est entre les mains des naïbes. Ils sont les seuls juges civils et criminels. Leur emploi les oblige de faire quatre fois l'année la visite de tout l'atollon. Ils ont néanmoins un supérieur qui fait sa résidence continuelle dans l'île de Malé, et qui ne s'éloigne jamais de la personne du roi. Il est distingué par le titre de *pandiaré*. C'est tout à la fois le chef de la religion et le juge souverain du royaume. Il appelle à son tribunal de la sentence des naïbes. Cependant il ne peut porter jugement dans les affaires importantes sans être assisté de trois ou quatre graves personnes, qui se nomment *mocouris*, et qui savent le Kéoran par cœur. Ces *mocouris* sont au nombre de quinze, et forment son conseil. Le roi seul a le pouvoir de réformer les jugemens de ce tribunal: lorsqu'on lui en fait quelques plaintes, il examine le cas avec de ses principaux officiers, qui se nomment *moscouris*, et la décision est exécutée sur le champ. Les parties plaident elles-mêmes leur cause: s'il est question d'un fait, il produit trois témoins, sans quoi l'accusé est cru sur le serment qu'il prête en touchant la main le livre de la loi. Il est rigoureusement défendu au juge d'accepter le moindre salaire, même à titre de présent; mais les sergens, qui se nomment *devanits*, ont le droit de prendre la douzième partie des biens des testés. Un esclave ne peut servir de témoin devant les tribunaux de justice, et le mariage de trois femmes n'est compté que pour celui d'un homme.

Les esclaves sont ceux qui se vendent volontairement, ou ceux que la loi réduit à cette condition pour n'avoir pu payer les dettes, ou des étrangers amenés et vendus

(380) Ce mot ressemble beaucoup au mot grec *ἅγιος*, qui signifie saint.

la qualité. Le naufrage ne donne aucun droit aux insulaires sur la liberté des étrangers. Malgré l'humanité de cette loi, le sort des esclaves est fort dur aux Maldives ; ils peuvent prendre qu'une femme, quoique les personnes libres puissent en avoir six. Ceux qui les maltraitent ne reçoivent que la moitié du châtimement que les lois imposent pour avoir maltraité une personne libre. L'unique salaire de leurs services est leur entretien. Ceux qui deviennent esclaves de leurs créanciers ne peuvent être vendus pour servir d'autres maîtres ; mais après la mort, le créancier se saisit de tout ce qu'ils peuvent avoir acquis ; et s'il reste à quelque chose de la dette, les enfants du débiteur d'être esclaves, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement acquittée.

À l'égard des crimes, il faut que l'offense méritée pour s'attirer l'attention de la justice, et qu'ils soient dénoncés formellement et être punis. Si les enfants sont en bas âge, lorsque leur père est tué par quelque meurtrier, on attend qu'ils aient atteint l'âge de seize ans pour savoir d'eux-mêmes s'ils doivent être vengés par la justice. Dans l'innocence, celui qui est connu pour l'auteur d'un meurtre est condamné seulement à les mener et à leur faire apprendre quelque métier. Lorsqu'ils arrivent à l'âge réglé, il leur est permis d'exiger d'eux, ou de demander justice, ou de punir au coupable, sans que dans la vie il puisse être recherché. Les peines usuelles sont le bannissement dans quelque île déserte du sud, la mutilation de quelque membre, ou le fouet, qui est le châtimement le plus commun et le plus cruel : le plus violent on en meurt. C'est le supplice ordinaire des grands crimes, tels que la sodomie, l'inceste et l'adultère. On coupe le doigt des voleurs, lorsque le vol est considéra-

ble. On laisse passer devant eux ; et s'ils étaient chargés de quelque fardeau, ils sont obligés de le mettre bas. Les femmes nobles, quoique mariées avec un homme du peuple, ne perdent pas leur rang, et communiquent la noblesse à leurs enfants. Celles de l'ordre populaire qui épousent un homme noble ne sont pas anoblies par leur mariage, quoique les enfants qui viennent d'elles participent à la noblesse de leur père. Ainsi chacun demeure dans l'ordre où il est né, et n'en peut sortir que par la volonté du souverain.

L'honneur du pays consiste à manger du riz accordé par le roi. Les nobles mêmes obtiennent peu de considération lorsqu'ils ne joignent pas cet avantage à celui de la naissance. Tous les soldats en jouissent, surtout ceux de la garde du roi, qui sont au nombre de six cents, divisés en six compagnies, sous le commandement de six moscoulis. Le roi entretient habituellement dix autres compagnies, commandées par les plus grands seigneurs du royaume, mais qui ne le suivent qu'à la guerre, et qui sont employées à l'exécution de ses ordres. Leurs privilèges sont fort distingués. Ils portent leurs cheveux longs. Ils ont au doigt un gros anneau, pour les aider à tirer de l'arc, ce qui n'est permis qu'à eux. Outre le riz du roi, on assigne pour leurs subsistances diverses petites îles, et certains droits sur les passages. La plupart des riches insulaires s'efforcent d'entrer dans ces deux corps ; mais cette faveur ne s'accorde qu'avec la permission du roi, et se paye assez cher, comme la plupart des emplois civils et militaires.

Dans les quatre ordres il y a divers usages communs, auxquels les grands et les petits sont également attachés. Ils ne mangent jamais qu'avec leurs égaux en richesse comme en naissance ou en dignité ; et comme il n'y a point de règle bien sûre pour établir cette égalité dans chaque ordre, il arrive de là qu'ils mangent bien rarement ensemble. Ceux qui veulent traiter leurs amis font préparer chez eux un service de plusieurs mets, qu'on arrange proprement sur une table ronde couverte de taffetas, et l'envoient chez celui qu'ils veulent traiter. Cette galanterie est reçue comme une grande marque d'honneur. Lorsqu'ils mangent en particulier, ils seraient fâchés d'être vus ; et se retirant dans leurs appartements les plus intérieures, ils abaissent toutes les toiles et les tapisseries qui sont autour d'eux. Leur table est le plancher d'une chambre, couvert à la vérité d'une natte fort propre, sur laquelle ils sont assis les pieds croisés. Ils ne se servent pas de linge ; mais, pour conserver leur natte, ils emploient de grandes feuilles de bananier, qui tiennent lieu de nappes et de serviettes. Cependant leur propre va si loin, qu'il ne leur arrive jamais de rien répandre. La vaisselle est une sorte de faïence qui leur vient de Cambaye, ou de la porcelaine qu'ils tirent de la Chine, et qui est fort commune dans toutes les conditions ; mais on ne leur sert jamais un plat de porcelaine ou de terre qui ne soit dans

la nation est distinguée en quatre ordres. Le premier comprend le roi et tout ce qui lui touche par le sang, les princes des vieilles races royales et les grands seigneurs. Le second ordre est celui des dignités et des offices, que le roi seul a le pouvoir de distribuer, et dans lesquels les rangs sont soigneusement observés. Le troisième est celui de la noblesse, et le quatrième celui du peuple. Comme la noblesse doit ses distinctions à la naissance, c'est par elle qu'il est naturel de commencer. Outre les nobles d'ancienne race, dont quelques-uns remontent leur origine jusqu'aux temps antérieurs, le roi est toujours libre d'anoblir qu'il veut honorer de cette faveur. Il y a un ordre des lettres, dont la publication se fait dans l'île de Malé au son d'une sorte de cloche, qui est une plaque de cuivre sur laquelle on frappe avec un marteau. Le nom des nobles est fort grand. Ils sont réduits dans toutes les îles. Les personnes du peuple, sans en excepter les plus riches marchands, qui n'ont pas obtenu la noblesse, ne peuvent s'asseoir avec un noble, ni même sa présence, lorsqu'il se tient debout. Ils s'arrêtent lorsqu'ils le voient paraître,

une boîte ronde d'un assez beau vernis de leurs îles, avec son couvercle de la même matière; et cette boîte, toute fermée qu'elle est, ne se présente point sans être couverte encore d'une pièce de soie de même grandeur. Les plus pauvres ont l'usage de ces boîtes, non-seulement parce qu'elles coûtent fort peu, mais beaucoup plus à cause des fourmis, dont le nombre est si étrange, qu'il s'en trouve partout, et qu'il est difficile d'en préserver les aliments. La vaisselle d'or ou d'argent est défendue par la loi, quoique la plupart des grands seigneurs soient assez riches pour en user. Ils se servent de cuillères pour les choses liquides, mais ils prennent tout le reste avec les doigts. Leurs repas sont fort courts, et se passent sans qu'on leur entende prononcer un seul mot. Ils ne boivent qu'une fois après s'être rassasiés. La boisson la plus commune est de l'eau ou du vin de coco tiré le même jour. L'usage du bétel et de l'arec est aussi commun aux Maldives que dans le reste des Indes. Chacun en porte sa provision dans les replis de sa ceinture. On s'en présente mutuellement lorsqu'on se rencontre. Les grands et les petits ont les dents rouges à force d'en mâcher, et cette rougeur passe pour une beauté dans toute la nation. Dans leurs bains, qui sont fort fréquents, ils se nettoient les dents avec des soins particuliers, afin que la couleur du bétel y prenne mieux.

Leur médecine consiste plus dans des pratiques superstitieuses que dans aucune méthode. Cependant ils ont divers remèdes naturels, dont les Européens usent quelquefois avec succès. Le dérèglement de leurs mœurs ne contribue pas moins que les qualités du climat à ruiner leur santé et leur constitution.

Jamais on ne frappe à la porte d'une maison. On n'appelle pas même pour la faire ouvrir. La grande porte est toujours ouverte pendant la nuit. On entre jusqu'à celle du logis, qui n'est fermée que d'une tapisserie de toile de coton, et toussant pour unique signe, on est entendu des habitants, qui se présentent aussitôt et reçoivent ceux qui demandent à les voir.

Les appartements intérieurs du palais sont ornés des plus belles tapisseries de la Chine, de Bengale et de Masulipatan. L'or et la soie y éclatent de toutes parts avec une diversité admirable dans les couleurs et dans l'ouvrage. Les Maldives ont aussi leurs manufactures de tapisseries et d'étoffes, mais la plupart de coton, pour l'usage du peuple. Les lits du roi, comme ceux de ses principaux sujets, sont suspendus en l'air par quatre cordes à une barre de bois qui est soutenue par deux piliers. Les coussins et les draps sont de soie et de coton, suivant l'usage général de l'Inde. On donne cette forme aux lits, parce que l'usage des seigneurs et des personnes riches est de se faire bercer,

comme un remède ou préservatif pour mal de rate dont la plupart sont atteints. Les gens du commun couchent sur des nattes de coton posés sur des ais montés sur quatre piliers.

Lorsque le roi sort accompagné de garde, on soutient sur sa tête un parasol blanc, qui est aux Maldives la principale marque de la majesté royale. Le roi a un exclusif sur tout ce que la mer jette au rivage, soit par le naufrage des étrangers, soit par le cours naturel des flots, qui amène au bord des îles quantité d'ambre gris et corail, surtout une sorte de gros cocos que les Maldivois nomment *tavarcarré*, et les Portugais *coco des Maldives*. Pyrrard ne nous en apprend pas l'origine; mais ses vertus sont vantées par les médecins, et il le représente aussi gros que la tête d'un homme, il s'achète à grand prix. Lorsqu'un Maldivien fait fortune, on dit en proverbe qu'il a trouvé de l'ambre gris ou du *tavarcarré*, pour faire entendre qu'il a découvert quelque trésor.

La monnaie des Maldives est d'argent, ne consiste qu'en une seule espèce, qui se bat dans l'île de Malé, et qui porte le nom du roi en caractères arabesques. Ce sont des pièces qu'on nomme *larins*, de la valeur d'environ huit sous de France. Au lieu de petite monnaie, on se sert de bolyes, petites coquilles qui sont une des richesses de ces îles. Elles ne sont guère plus grosses que le bout du petit doigt; leur couleur est blanche et luisante. La pêche s'en fait deux fois chaque mois, trois jours avant la nouvelle lune et trois jours après. On laisse le soin aux femmes, qui se mettent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour les ramasser du sable de la mer. Il en sort tous les ans des Maldives la charge de trente ou quarante navires, dont la plus grande partie se transporte dans le Bengale, où l'abondance de l'or, de l'argent et des autres métaux, n'y pêche pas qu'elles ne servent de monnaie commune. Les rois mêmes et les seigneurs font bâtir exprès des lieux où ils convertissent des amas de ces fragiles richesses, qu'ils gardent comme une partie de leur trésor; les vend en paquets de douze mille qui valent un *larin*, dans de petites corbeilles de feuilles de cocotier, revêtues en dedans de toile du même arbre. Ces paquets se lient comme des sacs d'argent dans le commerce de l'Europe, c'est-à-dire sans compter qu'ils contiennent (381).

Les autres marchandises des Maldives sont les cordages et les voiles de coco, l'huile et le miel du même arbre, et les cocos mêmes, dont on transporte chaque année la charge de plus de cent navires; du poisson cuit et séché, les écailles d'une sorte de tortues qui se nomment *cambou*, qui ne se trouvent qu'aux environs des îles et des Philippines; les nattes de jonc dorées; diverses étoffes de soie et de coton qu'on y apporte crues, et qu'on y me

(381) Ces petites coquilles portent, dans le commerce, le nom de *cauris*, et sont en usage en Afrique et ailleurs.

arré, de toute sorte de grandeur, pour en faire des pagnes, des turbans, des mouchoirs, des robes. Enfin l'industrie des habitants est renommée pour toutes les marchandises qui sortent de leurs îles, et cette réputation leur procure en échange ce que la nature leur a refusé, du riz, des toiles de coton, des laines, de la soie et du coton cru, de l'huile d'une graine odoriférante qui leur sert à se frotter le corps, de l'arrec pour le bétel, du fer, de l'acier, des épiceries, de la porcelaine, de l'or même et de l'argent qui ne sortent pas des Maldives, lorsqu'une fois ils y ont entré, parce que les habitants n'en ont jamais aux étrangers, et qu'ils ne l'emploient qu'en ornements pour leurs maisons, ou en bijoux pour leurs parures et pour celles de leurs femmes. Les Portugais, par leur profit des divisions de quelques princes maldivois, s'étaient rendus maîtres de plusieurs des îles, et jouirent paisiblement de leurs conquêtes l'espace d'environ dix ans; mais ils en furent chassés sans retour.

§ II. — *EXTRAIT DE LA Revue coloniale*, 11 mois de septembre 1844. — M. Barbot de La Trésorière, capitaine de corvette, commandant la corvette *la Blonde*, attachée à l'établissement de Bourbon, a reçu, en mars 1843, du gouverneur de cette colonie, la mission de se rendre à Pondichéry, et de visiter en passant les Maldives, afin d'y recueillir quelques notions sur les productions, le commerce et les habitants de ces îles, peu connues et jusqu'ici rarement visitées, quoiqu'elles soient situées sur la route des bâtiments qui se rendent de Bourbon dans l'Inde (382). M. Barbot de La Trésorière s'est dirigé sur l'atoll (groupe d'îles) de Pona-Moluque et y a séjourné du 9 au 14 avril 1843. A son retour à Bourbon, en mai suivant, il a remis au gouverneur, avec une carte hydrographique du groupe de Pona-Moluque, un rapport où se trouvent consignées toutes les informations qu'il a pu obtenir sur ce groupe. C'est de ce rapport que sont extraits les détails qu'on va lire.

Il y avait déjà quelque temps que nous étions occupés à parcourir les accores de l'atoll de Pona-Moluque, lorsque je vis sortir de derrière une pointe un bateau paraissant se diriger sur nous à la rame; je repris le chemin de suite et je fis route à la rencontre avec toute la célérité possible. Le bateau parut hésiter un instant; mais, voyant que nous lui faisons signe de venir, il se décida à nous approcher à portée de la voix. Un des Indiens, embarqués sur

la Blonde, et qui parlait un peu le lascar, ayant crié à plusieurs reprises, aux gens qui montaient le bateau, que nous étions des amis, ils se sont enfin résolus à venir vers nous.

« Le lendemain je me suis, de nouveau, mis en route, pour essayer de communiquer avec le chef qui m'avait été signalé; mais, cette fois, sans prendre d'armes, ni sans aucune précaution contre toute espèce d'agression, pensant, d'après ce que nous avions vu, qu'elles étaient complètement inutiles. Comme je me dirigeais vers la terre, le premier bateau à rames de la veille en partait également et du même endroit d'où je l'avais vu sortir: il est venu tout de suite à ma rencontre, en me faisant prévenir qu'il revenait avec l'intention de me conduire près du chef. Après avoir passé sur la chaîne de récifs où il ne reste, à marée basse (sur la tête des coraux dont elle est parsemée) qu'à peine assez d'eau pour y passer avec une embarcation, je suis arrivé à la plage (sur laquelle nous avons fait un assez long trajet), ayant de deux pieds à deux pieds et demi d'eau.

« J'ai été reçu, en arrivant à terre, par un chef qui, je l'ai su plus tard, n'était pas le premier, celui-ci s'étant sauvé ou du moins caché à notre arrivée et pendant notre séjour. Ce chef était entouré d'une trentaine d'individus au moins; tous, sans exception, ainsi que les premiers, n'avaient aucune arme, ni sur eux, ni près d'eux, et ne paraissaient nullement embarrassés, ni intimidés par notre présence; le sentiment de la bienveillance et de l'aménité était peint sur leur visage, bien plutôt que celui de la crainte et de la répulsion.

« J'avais encore amené avec moi, pour me servir d'interprète, l'Indien dont j'ai parlé plus haut. Les premières questions, et même les seules que les naturels de l'île m'aient adressées, ont eu pour but de savoir d'où nous venions et où nous allions. C'est à peine s'ils ont paru s'occuper du nom de notre nation, qu'ils paraissaient cependant entendre pour la première fois. Différentes questions leur ont été adressées pour me mettre à même de compléter, autant que possible, les divers renseignements que j'étais chargé de recueillir: je ne sais trop s'ils ont compris ce que leur ai fait demander, mais le fait est qu'ils ont toujours répondu par l'affirmative.

« J'ai trouvé cette île, qui a environ deux lieues de longueur sur à peine un mille de largeur (aussi que celles que plus tard j'ai

82. Pyrrard, voyageur français, a fait naufrager les Maldives en 1602, et il a laissé une relation intéressante de ces îles. Un autre navigateur français, le capitaine de La Pérouse, a fait aussi naufrage en 1777. Les Portugais ont tenté d'y établir et y érigèrent un fort; mais ils furent bientôt chassés. Aucune autre tentative n'a été faite par les Européens pour y former des établissements. La position géographique des Maldives a été recueillie, en 1826, par M. le baron de

Bougainville, commandant de la frégate *la Thétis*, et, en 1828, par M. F. Bré, commandant de la corvette *la Chevrete*; mais ces deux officiers ne paraissent avoir eu aucun rapport avec leurs habitants. En août 1839, M. Savy, capitaine du brick anglais le *Peter*, a recueilli aussi, aux Maldives, quelques renseignements géographiques et hydrographiques sur Pona-Moluque, l'île la plus au sud du groupe.

visitées) beaucoup plus peuplée que je ne l'avais présumé en la voyant extérieurement. Les cases couvertes de feuilles sèches de cocotier, qui avaient été aperçues en différents endroits, ne sont autres que de petites mosquées, placées, de distance en distance, presque sur la plage; des allées conduisent aux divers groupes de maisons, qui sont toujours entourés d'un emplacement couvert d'un assez grand nombre de sépultures, toutes pourvues de pierres tumulaires, et quelques-unes de tombeaux, les unes et les autres dans le goût et les formes usitées chez les musulmans.

« Sur ces tumulus à côtes courbes, comme sur le pourtour des tombeaux, sont gravés en relief des arabesques ou des versets du Koran. J'avais, dans le premier moment, pensé que ce pouvait être les indigènes qui travaillaient ces tombes, mais ils m'ont fait connaître qu'ils les tiraient toutes faites de l'île Maldiva, résidence ordinaire de leur sultan et de l'atoll du même nom.

« Les maisons qui servent de logement aux naturels sont toutes plus ou moins dans le centre des îles, par rapport à leur largeur, et généralement protégées contre l'ardeur du soleil par des masses d'ombre produites par une grande quantité de cocotiers et plus particulièrement d'arbres à pain; elles sont, quant à l'extérieur, assez proprement et assez confortablement construites, au moyen de forts piquets en bois de cocotier; elles sont presque toutes entourées ou attenantes à un enclos qui leur sert de jardin, et où nous avons aperçu quelques bananiers, citronniers, cannes à sucre, cotonniers et enfin quelques légumes, mais en petite quantité, à peine suffisante, je le crois, pour les besoins journaliers des habitants.

« En parcourant les différentes îles de l'atoll de Pona-Moluque, j'ai vu quelques bateaux, les uns à l'eau et tout prêts à être équipés; les autres à terre, en construction, sous des hangars, recouverts (ainsi que les maisons, mosquées, etc.) de feuilles de cocotier. Les plus grands de ces bateaux, qu'on pourrait, par analogie dans les formes, dans la mâture et la voilure, appeler daunis, sont évidemment destinés pour la grande navigation et peuvent être du port d'environ 30 tonneaux: les plus petits (qui ne servent aux naturels que pour communiquer d'une île à l'autre, dans l'intérieur de l'atoll et de la ceinture de brisans qui l'entoure extérieurement, ainsi que pour se procurer les ressources que la mer peut leur offrir) sont de diverses grandeurs, pouvant border depuis dix avirons à couple jusqu'à quatre, et, comme les grands, pouvant également se mâter et aller à la voile.

« De leur manière générale de construire, on peut déduire, avec presque certitude, que depuis bien des années ils ont acquis la perfection à laquelle ils sont parvenus en ce moment et qu'ils ne dépasseront certainement pas.

« Tous les habitants de l'atoll de Pona-Moluque sont musulmans, et surtout très-scrupuleux observateurs de cette religion. Leur croyance religieuse, professée avec plus de foi que n'en mettent la plus grande partie de mahométans d'Europe et d'Asie, doit leur faire connaître de suite quel est leur caractère, et quels sont leurs mœurs et leurs usages. Elle leur sert, ainsi qu'à leurs religieux, de règle de conduite dans tous les cas qui peuvent se présenter, tant dans les rapports qu'ils ont entre eux, qu'dans ceux qu'ils ont avec les étrangers, avec lesquels ils entrent en relation momentanée ou continue.

« La langue dont les Maldiviens se servent est la même que, dans l'Inde, on appelle la musulmane, et que vulgairement, à Pondichéry, on désigne (du moins ceux qui parlent) sous la dénomination de *choulia*, celle enfin qui s'est établie dans l'Indoustan depuis sa conquête par les musulmans. Un jeune matelot, provenant d'un navire de commerce, embarqué sur la *Blonde*, à son départ, et qui venait de faire plusieurs voyages à la côte de l'Inde, se faisait assez bien comprendre par eux en la parlant. C'est lui qui m'a assuré que peu, parmi les indigènes, parlaient la langue des *Las cars*.

« Le commerce des Maldiviens se borne ou doit se borner à bien peu de chose, par la raison qu'ils vivent de peu et qu'ils doivent se contenter de peu sous le rapport des besoins journaliers. J'ai obtenu diverses versions concernant leur genre et leur manière de négocier: suivant les premières, ils ne pourraient commercer que par l'entremise du sultan; d'après d'autres, ils le pourraient avec les bateaux des autres atolls et enfin, d'après le chef auquel j'ai parlé avec tout bâtiment qui viendrait dans le but. Ce dernier ne parut point hésiter à répondre que tout Français qui voudrait venir ici pour traiter ou y créer un genre d'industrie quelconque, y serait toujours bienvenu.

« Les objets qui leur servent d'échange sont des cocos, bons à boire ou bons à faire de l'huile; des cauris, de la toile de coton ou en fil de coco, pour les voiles de leurs bateaux; des bateaux grands et petits avec tout ce qui compose leur mâture, leur gréement; ils ne sauraient user autrement la quantité qu'ils en construisent.

« L'industrie locale m'a paru se borner à la construction des diverses grandeurs de bateaux, et à la fabrication des cordages pour les grées, de leur mâture, et enfin des voiles, qui sont en fil de coco ou en coton. Pendant le séjour que nous avons fait de l'atoll de Pona-Moluque, nous n'avons vu les naturels travailler à autre chose.

« Nous n'avons pu connaître avec certitude la composition de leur nourriture, mais sa base principale doit être du fil de l'arbre à pain, qu'ils font, pour le cuire, sécher au moyen du feu, sur une claie, coupé en petits morceaux; il est es-

ment probable que, vu la grande quantité d'îles en révolte, ils doivent en faire commerce avec les îlots plus au nord ; puis ils vivent aussi se nourrir de poules, et sans doute des quelques fruits et légumes qu'ils cultivent, en y ajoutant ce qu'ils se procurent par les daunis qui viennent ici commercer.

« Les cocos leur servent également commeisson, soit fermentée, soit fraîchement tiède ; ils doivent bien s'en servir aussi comme nourriture ; mais le plus grand nombre est rendu ou donné en échange pour les marchandises que les daunis apportent. On m'a même assuré qu'ils en donnaient comme imposition ou redevance annuelle au sultan des Maldives, qui envoie chaque année les enlever.

« Cette population ressemble en tout à celle de l'Inde ; mais elle est généralement plus petite et plus faible ; nulle part nous n'avons vu un seul naturel d'une belle et forte stature. Ils paraissent presque tous souffrir de la poitrine, par la difficulté qu'ils pouvaient à respirer toutes les fois qu'ils marchaient un peu vite. On doit attribuer cela, je pense, au passage trop fréquent et brusque de la chaleur du soleil de l'après-midi aux ombrages humides des arbres des maisons, sur un sol qui n'est élevé que d'environ cinq à six pieds au-dessus du niveau des grandes marées.

« Ces insulaires étant très-scrupuleux et craintifs, dans la crainte, sans doute, que nous ne pénétrassions, même par hasard, dans les endroits où ils avaient fait voler leurs femmes pour nous en dérober une, ne nous ont pas laissé faire un pas seuls. Ils nous ont accompagnés, en assez grand nombre, dans les courses que nous avons faites dans le centre des îles, pour en connaître la profondeur, la qualité du terrain, la nature des productions, et enfin la position des récifs au large. Ils nous faisaient toujours inquiets et ne savaient trop comment nous détourner, lorsque, par hasard, nous avions pris une route qui devait probablement nous conduire où ils ne voulaient pas que nous allions.

Partout ailleurs, sur leurs bateaux, à la proue ou à bord, ils nous ont toujours comblés de prévenances et nous ont montré la plus grande confiance. C'est donc évidemment aux craintes dont je viens de parler que je dois de n'avoir pu examiner leurs mœurs d'être et de vivre, autant que je l'aurais désiré, pour vous en rendre un compte plus exact et plus certain.

N'ayant, dès le principe, vu aucun Malais armé, ni dans les bateaux qui sont au bord de la *Blonde*, ni en descendant à terre, j'ai dû remarquer, autant qu'il m'a été possible, pendant mes courses, au bord près des maisons, ensuite dans l'intérieur des cases, le peu de fois que nous y sommes entrés, s'il serait possible de découvrir des armes ; mais nos recherches ont été vaines, et nous n'en avons aperçu

d'aucune sorte. Il est impossible de considérer comme arme un petit couteau ne se fermant point, de 4 à 5 pouces de lame (qu'ils tirent, m'ont-ils assuré, de Ceylan), que chacun porte à sa ceinture, et dont ils se servaient avec une admirable adresse pour ouvrir les cocos bons à boire, qu'ils se plaisaient à nous offrir.

« D'après mes observations, je suis porté à croire que cette population doit être depuis bien longtemps en possession de sa religion, et, par conséquent, de la civilisation qu'elle peut comporter ; mais aussi qu'elle serait, par cette même raison, peu désireuse d'en prendre une autre ; qu'il serait très-difficile de faire adopter par les Maldiviens nos mœurs, nos coutumes, et peut-être même notre industrie. Je pense cependant qu'en respectant leur manière de voir et leur manière de faire, on pourrait très-facilement vivre en bonne intelligence avec eux, et se procurer tout ce qu'ils peuvent offrir en ressources. »

MALLICOLLO. — Île de la Mélanésie. Voyez Océanie, II^e partie.

MALTAIS, habitants de l'île de Malte. — Le langage des Maltais est extrêmement doux ; la quantité d'h qu'ils emploient, et la manière dont ils les aspirent, contribuent à donner une sorte de charme à leur langage qui est un dialecte arabe. Les gens aisés parlent le français et surtout l'italien.

Malgré le peu de terre qui couvre la surface de l'île de Malte, tout ce qu'on y sème y vient on ne peut pas mieux, parce que la poussière même du roc se mêlant avec l'argile, qui est la terre la plus commune, la divise et facilite singulièrement la germination et la nourriture de la plante parvenue à un certain état de grandeur. Partout où sont ces couches de terre, la culture est très-facile, et la bêche seule suffit ; mais une partie de l'île est entièrement découverte, et ne présente que la surface aride d'un tuf poreux et stérile. C'est sur ces côtes que l'industrie des Maltais et leur travail opiniâtre sont vraiment admirables : avec un courage infatigable ils vont chercher en Sicile l'élément qui leur manque, et passent cent fois ce canal pour rendre la vie à un terrain mort. Il est vrai que, grâce à leurs soins, il devient fructueux, et paye abondamment les peines qu'il a données. C'est pour conserver cette terre si précieuse, qu'on élève dans la campagne toutes ces murailles transversales, afin que les vents et la pluie ne l'emportent pas dans la mer. La quantité d'herbes odoriférantes, et particulièrement de fleurs d'orange qui se trouve à Malte, font produire aux abeilles un miel délicieux. L'île ne fournit pas à ses habitants tous les besoins de la vie, mais à l'aide de l'industrie des Maltais, on trouve de tout dans les marchés. Le poisson de mer est parfait et dédommage amplement du manque absolu de poisson d'eau douce.

Les femmes de Malte sont généralement d'une blancheur éblouissante ; elles ont des cheveux d'un noir d'ébène. L'habillement

des hommes riches est tout anglais, ou, si l'on veut, français.

Les voitures du pays sont des cabriolets à brancards, trainés par de grosses mules de la grandeur des plus beaux chevaux napolitains, et conduites par des coureurs maltais très-agiles. Comme le pavé est excellent, ces voitures vont comme le vent, et l'on n'y éprouve pas le moindre cahot.

Le climat de Malte est fort inconstant à cause du voisinage de la mer, qui environne de tous côtés ce rocher, et lui communique toutes les vicissitudes auxquelles elle est sujette elle-même. Tantôt un sirocco brûlant, venant des déserts de Sahra, dilate l'air au point que les habitants respirent difficilement, et tantôt une bise violente paraît annoncer l'approche soudaine des frimas et des glaçons. En été, la chaleur est insupportable.

Un fléau plus incommode encore que la chaleur suffocante, c'est la quantité innombrable de petites mouches grises d'une existence éphémère, mais qui, jouissant de toutes leurs facultés du moment de leur essor, s'acharnent sur tout ce qu'elles rencontrent, et particulièrement sur les parties charnues du corps; chacune de leurs piqûres occasionne une sensation très-vive, suivie d'une enflure considérable. Il est impossible de s'en préserver dans les rues, et dans les appartements on ne peut s'en garantir qu'en brûlant du soufre ou du sucre.

MAMLOMS. Voy. EGYPTÉ.

MANDINGUES. — Peuples noirs de la côte occidentale d'Afrique. Voyez SÉNÉGAL et GAMBIE.

MANILLE. Voy. PHILIPPINES.

MANTCHOURIE et **MONGOLIE.** — Vastes régions de l'Asie centrale, faisant partie de l'empire chinois (383).

§ I. — DÉTAILS GÉNÉRAUX.

On comprenait jadis sous la dénomination vague de *Tartarie*, non-seulement le plateau central, de l'Asie mais aussi les contrées septentrionale et orientale de cette partie du monde. Les diverses révolutions que ces vastes régions éprouvèrent, surtout depuis le ^{xiii}^e et le ^{xiv}^e siècle, jusqu'à la conquête de la Chine par les Mantchous, introduisirent dans la géographie la fameuse division qui partageait la Tartarie en trois : la *Tartarie russe* ou *moscovite*, comprenant Astrakhan, Kasan et la Sibérie; la *Tartarie chinoise*, composée du pays des Mongols et des Mantchous; enfin la *Tartarie indépendante*, formée des États de la grande et de la petite Boukharie, de celui des Eleuths ou Kalmouks, des Kirghis, des Turcomans. Cette triple division doit être entièrement rejetée; car elle est dérangée depuis longtemps. Les Kalmouks, qui en 1683 avaient fait la conquête de la petite Boukharie, et s'étaient rendus redoutables à la Chine et à la Russie, éprouvèrent tous les fléaux de la guerre civile. Les Chinois les soumirent, et en tiennent encore

une partie sous leur domination; l'autre obéit aux Russes. La dénomination de *Tartarie* chinoise devrait donc comprendre aujourd'hui tout le plateau de l'Asie centrale; mais il est plus convenable de bannir de la géographie ce terme inexact.

C'est à tort d'ailleurs que l'on avait donné le nom de *Tartares* aux peuples qui habitent la partie orientale de l'Asie centrale. Toutes les nations que nous désignons sous ce nom reconnaissent celui de *Turcs* pour leur dénomination commune. Quelle que soit l'origine du nom de *Tartares*, il a, comme nous venons de le voir, envahi pendant longtemps toute l'Asie centrale et septentrionale, et a fait disparaître celui de *Mongols*, quoique ceux-ci régnassent sur les Tartares. La cause en vint sans doute de ce que les Tartares soumis par Gengis-khan et ses successeurs, et encadrés dans les armées mongoles, s'y trouvèrent les plus nombreux, et finirent par faire oublier le nom de leurs vainqueurs.

Les Tartares diffèrent des Mongols par leur physiologie, leur constitution physique et leur langue, autant que les Maures diffèrent des nègres. Ces peuples appartiennent à deux races entièrement différentes, et les pays qu'ils occupent offrent aussi des dissemblances frappantes. Les Mongols s'étendent sur tout le plateau central, depuis le lac Palkati et depuis le mont Belour jusqu'à la grande muraille. Les Tartares sont restés maîtres de la vaste contrée qui des monts Belour se prolonge à l'ouest jusqu'au lac Aral et à la mer Caspienne.

Les peuples de race mongole vivent dans les régions les plus orientales : les premiers que l'on trouve à l'est sont les Mantchous, qui, en 1640, ont fait la conquête de la Chine.

La Mantchourie est divisée en trois grands gouvernements : Chin-yang ou Moukden, Kirin-oula, et Tsit-cikar.

Le gouvernement que les Mantchous appellent *Moukden* comprend tout l'arrondissement de Liaotoung. Il a pour bornes, au sud, la grande muraille de la Chine.

Il paraît que le langage des Yu-pi-las est un mélange de celui des Mantchous, leurs voisins à l'ouest et au sud, et de celui de Keching-ta-se, qui sont au nord et à l'est.

Les Keching-ta-se s'étendent le long du Saghalien-oula, depuis Tondou jusqu'à l'Océan. Dans tout cet espace, qui est d'environ cent cinquante lieues, on ne rencontre que des villages médiocres. La plupart situés sur les bords de grands fleuves. Leur langage diffère de celui des Mantchous, qui appellent *fiatta*. Cette langue *fiatta* est très-sensiblement celle de tous les peuples qui habitent depuis l'embouchure du Saghalien-oula jusqu'au 55° degré de latitude, c'est-à-dire jusqu'aux dernières limites de l'empire chinois, dans la Mantchourie orientale. Ils ne se rasant point la tête, suivant la coutume présente de l'empire; ils ont les cheveux d'une espèce de ruban, ou renfermés dans

une bourse. Ils paraissent plus ingénieux que les Yu-pi-la-se. Ils répondirent fort clairement aux questions que leur firent les missionnaires sur la géographie du pays, et ils furent très-attentifs aux opérations mathématiques.

Ils apprirent aux missionnaires qu'il y a vis-à-vis de l'embouchure du Saghalien-oula une grande île habitée par des hommes qui leur ressemblent. Sur ce récit, l'empereur y envoya des Mantchous. Ils y passèrent sur des barques de ces Ké-tcheng-la-se qui habitent sur les bords de la mer, et commercèrent avec les habitants de la partie occidentale de cette île. Si ces Mantchous en eussent pénétré et mesuré la partie méridionale de même qu'ils en avaient observé, en allant, la pointe qui s'étend de l'ouest à l'est, et en retournant au lieu d'où ils étaient partis, toute la côte du nord, on aurait une connaissance parfaite de cette île; mais le manque de vivres les ayant forcés de revenir trop tôt, ils ne rapportèrent ni les mesures ni les noms des villages de la côte méridionale. Les habitants du continent lui donnent différents noms, suivant les divers villages de l'île auxquels ils ont coutume d'aborder; mais le nom général qui lui conviendrait serait Saghalien-anga-hata, île de l'embouchure du fleuve Noir. Le nom de Hu-yé, qu'on lui donne souvent à Pékin, est inconnu des Mantchous du continent et des habitants de l'île.

Les Mantchous rapportaient que ces insulaires n'ont ni chevaux, ni autres bêtes de somme; mais qu'en plusieurs endroits ils nourrissent une espèce de cerfs domestiques qui tirent leurs traîneaux, et qui, suivant la description qu'ils en faisaient, sont des rennes.

Au delà du Saghalien-oula on ne trouve plus que quelques villages des Ké-tcheng-la-se. Le reste du pays n'offre qu'un désert.

On voit encore dans ces contrées des ruines de villes. Fenegué-hotun, à cinq ou six lieues de Ningouta, n'est plus qu'un hameau. Odoli-hotun était fort par son assiette. On n'y peut arriver que par une langue de terre qui fait comme une levée au milieu des eaux. On voit encore de grands escaliers de pierre, et quelques autres restes du passé; ce que l'on ne rencontre nulle part ailleurs, pas même à Ningouta. C'est ce qui pourrait faire croire que tous les anciens monuments de la Mantchourie orientale sont l'ouvrage, non des Mantchous d'aujourd'hui, mais de ceux du XII^e siècle, qui, sous le nom de Kintchao, étaient les maîtres du nord de la Chine, et avaient fait bâtir en divers endroits de leur pays des cités et des palais dont ils ne purent profiter dans la suite, parce qu'ils furent taillés en pièces par les Mongols et les Chinois réunis. Ceux qui échappèrent au carnage se réfugièrent dans les parties occidentales de leur ancien pays, habité aujourd'hui par les Ssolon-la-se, qui se disent descendre des Mantchous.

Les Ssolon-la-se sont plus robustes, plus froids et plus braves que les autres habi-

tants de ces contrées. Leurs femmes montent à cheval, mènent la charrue, chassent le cerf et toutes sortes d'animaux. C'est le même peuple auquel on donne aussi le nom de *Tongouses*, et qui, dans sa langue, se distingue par celui d'*Oven*. On les regarde comme la souche des Mantchous. Le nom de *Ssolon* signifie chasseur, en mongol. On les appelle aussi *Camnega Ssolon*, ou chasseurs guerriers. On en trouve un grand nombre à Nierghi, ville assez grande, à peu de distance de Tcit-cicar et de Merghen. Ils partent en octobre pour leur chasse, vêtus de camisoles courtes et étroites de peau de loup, avec un bonnet de la même peau, et leurs arcs au dos. Ils emmènent quelques chevaux chargés de millet, et de leurs longs manteaux de peau de renard ou de tigre, dont ils s'enveloppent dans les temps froids, surtout pendant la nuit. Leurs chiens sont dressés à la chasse, grimpent fort bien dans les lieux escarpés et connaissent toutes les ruses des martres. Ni la rigueur de l'hiver qui glace les plus grandes rivières, ni la férocité des tigres dont les chasseurs deviennent souvent la proie, ne peuvent empêcher les Ssolons de retourner à ce rude et dangereux exercice, parce que toutes leurs richesses consistent dans le fruit de leur chasse. Les plus belles peaux sont réservées pour l'empereur, qui leur en donne un prix fixe. Ce qui reste se vend fort cher, dans le pays même. Elles y sont assez rares, et les mandarins ou les marchands de Tcit-cicar les enlèvent très-promptement.

Les Mantchous proprement dits, que les Russes nomment *Bogdoys*, et qui sont comme seigneurs de toutes les autres nations de ces contrées, puisque leur chef est l'empereur de la Chine, n'ont point de temples ni d'idoles, et ils n'adorent réellement, comme ils s'expriment, que l'empereur du ciel, auquel ils font des sacrifices; mais ils rendent à leurs ancêtres un culte mêlé de pratiques superstitieuses. Depuis qu'ils sont entrés à la Chine, quelques-uns ont embrassé les sectes idolâtres; mais la plupart demeurent fort attachés à leur ancienne religion, qu'ils respectent comme le fondement de leur empire et comme la source de leur prospérité.

Sous le gouvernement qui subsiste aujourd'hui à la Chine, l'usage de la langue mantchoue est aussi commun à la cour que celui de la langue chinoise. Tous les actes publics du conseil impérial, ou des cours suprêmes de justice, sont écrits dans les deux langues. Cependant le mantchou commence à décliner, et se perdrait apparemment, si l'on n'employait toutes sortes de précautions pour le conserver. Sous le règne de Chunt-tchi, les Mantchous commencèrent à traduire les classiques chinois, et à compiler les dictionnaires en ordre alphabétique; mais comme les explications et les caractères étaient en chinois, et que la langue chinoise ne pouvait rendre ni les sons ni les mots de la langue mantchoue, cet ouvrage eut peu d'utilité. C'est pour cette rai-

son que l'empereur Khang hi, au commencement de son règne, créa dans sa capitale un tribunal des meilleurs grammairiens des deux nations, dont les uns devaient traduire les classiques qui n'avaient pas été achevés, tandis que les autres s'attacheraient aux orateurs, et le plus grand nombre composerait un trésor de la langue mantchoue. Cet ouvrage s'exécuta avec une diligence extraordinaire. S'il survenait quelque doute aux traducteurs, ils devaient consulter les anciens des huit bannières mantchoues : s'il fallait des recherches plus profondes, on interrogeait ceux qui étaient nouvellement arrivés du fond de la Mantchourie. On proposa des récompenses pour ceux qui fourniraient des mots anciens propres à être placés dans le dictionnaire. Lorsque tous ces mots furent rassemblés, et qu'on crut qu'il n'y en manquait que très-peu qui pourraient se mettre dans un supplément, on les distribua par classes.

La première parle du ciel ; la seconde, du temps ; la troisième, de la terre ; la quatrième, de l'empereur, du gouvernement des mandarins, des cérémonies, des coutumes, de la musique, des livres, de la guerre, de la chasse, de l'homme, des terres, des soies, des toiles, des habits, des instruments, du travail, des ouvriers, des barques, du boire et du manger, des grains, des herbes, des oiseaux, des animaux farouches et privés, des poissons, des insectes, etc. ; les classes sont divisées en chapitres et en articles. Chaque mot écrit en grands caractères a sous lui, en plus petits caractères, sa définition, son explication et ses usages : les explications sont nettes, élégantes et dans un style aisé ; elles peuvent servir de modèle pour bien écrire ; mais comme ce fameux livre est en langue et en caractères mantchous, son utilité se borne à ceux qui, sachant déjà la langue, cherchent à s'y perfectionner, ou à composer quelque ouvrage.

Ce que cette langue a de plus singulier, comparativement à la langue française, c'est que le verbe diffère aussi souvent que le substantif qu'il gouverne. Par exemple, le verbe *faire* change autant de fois que le substantif qui le suit. On dit en français : *Faire une maison, faire un ouvrage, des vers, faire un tableau, fuire une statue, faire un personnage, fuire le modeste, fuire croire*, etc. ; c'est une expression commode, mais c'est ce que les Mantchous ne peuvent supporter. Ils pardonnent la répétition d'un même verbe dans le discours familier ; mais dans une composition, et même dans les écritures ordinaires, ils la trouvent inexcusable : le retour du même mot dans deux lignes voisines ne leur est pas plus supportable ; il forme pour eux une monotonie qui choque l'oreille ; ils se mettent à rire lorsqu'un missionnaire lisant nos livres, ils entendent revenir souvent *que, qu'ils, qu'eux, quand, quoi, quelquefois*, etc. On a beau leur dire que c'est le génie de la langue française, ils ne peuvent s'y accoutumer. Ils se passent de ce secours et n'en ont nul besoin : le seul

arrangement des mots suffit sans qu'il y ait jamais ni équivoque ni obscurité ; aussi n'ont-ils point de jeux de mots ni de fades allusions.

Une autre singularité dans la langue mantchoue, c'est sa richesse, qui donne le moyen d'exprimer clairement et d'une manière précise ce qui demanderait autrement de longues circonlocutions : c'est ce qui se voit aisément quand on veut parler des animaux. Si l'on en veut faire une description exacte, à combien de périphrases ne faut-il pas avoir recours, par la disette de termes qui signifient ce qu'on veut exprimer. Il n'en est pas de même chez les Mantchous, et on seul exemple le fera comprendre. Le chien est, de tous les animaux domestiques, celui qui fournit le moins de termes dans la langue mantchoue, et elle en a cependant beaucoup plus que nous. Outre les noms communs de grands et de petits chiens, de mâtins, de lévriers, de barbeta, etc., elle en a qui expriment l'âge, le poil et les bonnes ou mauvaises qualités d'un chien. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles et de la queue fort long et fort épais ? c'est assez du mot *tayha* ; a-t-il le museau long et gros, la queue de même, les oreilles grandes et les lèvres pendantes ? *yolo* exprime tout cela. Un chien ou une chienne qui a deux boucles de poil jaune au-dessus des paupières, s'appelle *tourbé* ; s'il est marqué comme le léopard, on le nomme *couré* ; s'il a que le museau tacheté et le reste du corps d'une couleur uniforme, on l'appelle *palla* ; s'il a le cou tout blanc, c'est un *tcha-kow* ; s'il a sur la tête quelques poils qui tombent par derrière, c'est un *kalia* ; si la prunelle est moitié blanche et moitié bleue, c'est un *trichiri* ; s'il est de taille basse, s'il a les jambes courtes, le corps épais, la tête levée, c'est un *kapari*. Le nom commun d'un chien est *indagon*, et celui d'une chienne, *niegher*. Les petits, à sept mois, s'appellent *niaba* : depuis sept jusqu'à onze ils se nomment *noukéré* ; à seize mois, ils prennent le nom générique d'*indagon*. Il en est de même de leurs qualités, bonnes ou mauvaises : un mot en exprime deux ou trois ensemble.

Les détails seraient infinis sur les autres animaux. Pour le cheval, par exemple, cet animal de prédilection des peuples mongols, les noms ont été vingt fois plus multipliés que pour le chien ; il y en a non-seulement pour ses différentes couleurs, pour son âge et pour toutes ses qualités, mais encore pour ses divers mouvements. On ne découvre pas aisément si cette étrange abondance est un ornement ou un embarras dans la langue. Mais d'où les Mantchous ont-ils tiré cette multitude surprenante de mots et de termes pour exprimer leurs idées ? Ce n'est pas de leurs voisins. À l'ouest, ils ont les Mongols ; mais à peine se trouvent-ils quelques mots qui se ressemblent dans les deux langues : encore l'origine en est-elle incertaine : à l'est, jusqu'à la mer, il y a quelques petites nations qui vivent en sauvages, et dont ils n'entendent point

langue, non plus que celle de leurs voisins, du nord : du côté du sud, ils ont les Coréens ; mais le langage et les caractères de la Corée, tant chinois, n'ont aucune ressemblance avec ceux de la Mantchourie.

Les Mantchous ont quatre manières d'écrire, quoiqu'ils n'aient qu'une sorte de caractères. La première est quand on écrit avec respect, c'est-à-dire en caractères semblables à ceux qui se gravent sur la pierre ou sur le bois, ce qui demande un jour entier pour écrire soigneusement vingt ou vingt-cinq lignes, surtout lorsqu'elles doivent être vues de l'empereur. Si les traits du pinceau sont d'une main pesante, qui les rend trop larges et trop pleins, s'il leur manque de la netteté, si les mots sont pressés ou décaux, si on en a oublié un seul, il faut tout recommencer. Il n'est pas permis d'user de renvois ni d'additions marginales, ce qui trait manquer de respect au prince. Les inspecteurs de l'ouvrage rejettent toutes les feuilles où l'on aperçoit la moindre faute.

La seconde méthode est fort belle, et peu différente de la première, quoiqu'elle soit beaucoup plus aisée ; elle n'oblige pas de tracer à traits doubles les finales de chaque lettre, ni de retoucher ce qui est écrit, quand le trait serait trop épais ou trop mince.

La troisième manière est plus différente de la seconde que celle-ci ne l'est de la première. C'est l'écriture courante ; elle est si simple, que les deux côtés de la page sont bientôt remplis. Comme les pinceaux du prince prennent beaucoup mieux l'encre que les plumes, on perd moins de temps à les employer. Si l'on dicte à un écrivain, on est surpris de la vitesse avec laquelle on voit finir le pinceau. Ce caractère est le plus usagé pour les mémoires, les procédures de la justice et les affaires communes. Les autres méthodes précédentes ne sont pas d'une écriture égale, mais elles sont également lisibles.

La quatrième est la plus grossière, quoique la plus expéditive et la plus commode pour un auteur, et pour ceux qui ont des traits à faire, ou quelque chose à copier. Il faut savoir que dans l'écriture mantchoue il y a toujours un trait principal qui tombe perpendiculairement du haut en bas du mot. À gauche de ce trait on en ajoute en forme de dents de scie, qui font les quatre voyelles *e*, *i*, *o*, distinguées l'une de l'autre par des points qui se mettent à droite de la perpendiculaire. Un point opposé à la dent forme la voyelle *e* : si ce point est omis, c'est la voyelle *a*. Un point à gauche d'un mot près la dent signifie *n*, et l'on doit lire alors : si le point est opposé à droite, on lit : si à la droite d'un mot on trouve un *o* à place d'un point, cet *o* marque que la voyelle est aspirée, et qu'il faut lire *ho*, *he*, comme en espagnol.

On se sert ordinairement d'un pinceau, quoiqu'on emploie quelquefois aussi une plume de plume faite de bambou, et taillée à peu près comme celles de l'Europe. On commence par tremper le papier dans de l'eau

d'alun pour empêcher qu'il ne boive l'encre. Les caractères mantchous sont de telle nature, qu'étant renversés, on les lit également, c'est-à-dire que, si un Mantchou présente un livre ouvert dans le sens ordinaire, et si on le lit lentement, lui qui ne voit les lettres qu'à rebours, lira plus vite qu'un étranger, et le prévientra lorsque celui-ci hésitera. C'est pourquoi l'on ne saurait écrire en mantchou que ceux qui se trouvent dans la même salle, et dont la vue peut s'étendre jusque sur l'écriture, en quelque sens que ce soit, ne puissent lire ce que l'on écrit, surtout si ce sont de grandes lettres.

Il n'y a point de Mantchou qui ne préfère sa langue naturelle à toutes les autres, et qui ne la croie la plus belle et la plus riche du monde. Le fils aîné de l'empereur, à l'âge de trente-cinq ans, s'imaginait qu'il était impossible de rendre le sens de la langue mantchoue, et plus encore la majesté de son style, en aucune des langues européennes : il les traitait de barbares. La reliure de nos livres et nos gravures lui plaisaient beaucoup, mais il trouvait les caractères petits, en petit nombre, et mal distingués les uns des autres. Il prétendait qu'ils formaient une espèce de chaîne dont les anneaux étaient un peu tortillés, ou plutôt qu'ils ressemblaient à la trace des pieds d'une mouche sur une table poudreuse. Il ne pouvait se persuader qu'avec des caractères de cette nature on pût exprimer un grand nombre de pensées et d'actions, et tant de choses mortes ou vivantes, comme avec ceux des Chinois et des Mantchous, qui sont beaux, nets et bien distincts. Enfin il soutenait que sa langue était fort majestueuse et très-agréable à l'oreille ; au lieu quodans le langage des missionnaires il n'entendait qu'un gazouillement continu, fort approchant du jargon de Fo-kien.

Le P. Parennin, pour convaincre ce prince que les langues de l'Europe pouvaient exprimer tout ce qui était prononcé en langue mantchoue, traduisit sur-le-champ en latin une lettre au P. Suarez, que le prince avait dictée dans sa propre langue. Il lui fit ensuite convenir que les caractères romains étaient préférables à ceux de la Mantchourie, parce que, malgré leur petit nombre, ils ne laissent pas d'exprimer quantité de mots chinois et mantchous, que sa nation ne peut écrire avec ses caractères. Il lui proposa pour exemple les mots *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand*, qu'il fut impossible au prince de rendre dans sa langue, parce le mantchou n'admettant point deux consonnes de suite, il ne pouvait écrire que *perender*, *pelatine*, *gheriffon* et *feriand*. Le P. Parennin lui fit encore observer que les Mantchous ne pouvaient commencer aucun mot par les lettres *b* et *d*, et qu'ils étaient forcés de leur substituer *p* et *t* comme dans *bestia* et *deus*, qu'ils écrivent *pestia* et *teus*. Les Européens ayant une infinité d'autres sons qui ne peuvent être exprimés par les caractères

mantchous, quoiqu'un Mantchou puisse les prononcer, Parennin conclut que l'alphabet français avait beaucoup d'avantage sur celui de la Mantchourie.

Il objecta d'ailleurs au prince que chez les Mantchous la voyelle *e* est toujours ouverte, qu'à l'exception de quelques mots qui finissent par *n*, elle n'est jamais muette; et que, dans ce dernier cas, aucun signe ne le fait connaître. Il ajouta que le même défaut se trouve dans la langue chinoise, et que, les Mantchous ayant la lettre *r*, leur langue a de l'avantage sur celle de la Chine pour exprimer les noms étrangers; mais il soutint que la langue mantchoue, en elle-même, n'est pas commode pour le style concis et coupé; qu'elle a des mots trop longs et peu convenables, par conséquent, à la poésie. Il dit enfin qu'elle a peu de transitions, et, que celles mêmes qu'elle a ne sont pas assez sensibles; que les plus grands esprits ne peuvent surmonter cette difficulté, et demeurent souvent dans l'embarras pour lier leurs phrases; qu'après y avoir pensé longtemps ils se voient fréquemment obligés d'effacer ce qu'ils ont écrit, sans en apporter d'autre raison que le mauvais son ou la dureté d'une expression, l'impropriété du tour et le défaut de liaison. Le prince ne put nier que sa langue ne fût sujette à ces inconvénients; mais il prétendit qu'elle ne les avait pas dans la conversation, et que l'on parlait sans hésiter. Parennin le pria d'observer que ceux qui ne possédaient pas comme lui la langue mantchoue dans sa perfection allongeaient beaucoup les finales; et qu'ils ajoutaient souvent le mot *yala*, quoiqu'il ne signifie rien; qu'ils s'applaudissaient beaucoup lorsqu'ils n'avaient répété que deux ou trois fois ce mot dans une conversation; que ceux qui étaient arrivés nouvellement du centre de la Mantchourie en usaient aussi fréquemment que les autres: ce qui prouverait assez que les transitions sont en petit nombre. — Voyez *Mongols*.

§ II. — MISSIONS DE LA MANDCHOURIE.

Lettre de M. Berneux, vicaire apostolique de la Mandchourie, à Messieurs les membres des conseils centraux de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris, datée de la Mandchourie, 10 mai 1851. — En l'absence de Mgr Verrolles, j'entreprends de vous faire connaître l'état de la mission de Mandchourie, dans le cours des deux années qui viennent de s'écouler. Les deux dernières années ont été pour cette mission deux années de souffrances et d'anxiété. Au commencement de 1849, une soixantaine de païens, à la suite d'une orgie, se ruèrent sur la résidence de Mgr le vicaire apostolique, dans le dessein de se saisir de sa personne, et de le livrer au mandarin. M. de Montigny, consul de France à Chang-hai, s'est efforcé de nous venir en aide. Au mois d'août, il avait fait parvenir aux magistrats de Moukden une lettre dans laquelle il se plaignait énergiquement des rigueurs exercées contre les

Chrétiens, malgré les édits impériaux, et menaçait d'en informer son gouvernement si droit n'était pas fait à sa réclamation. Cette lettre de M. le consul inquiétait le gouverneur; de là l'accueil bienveillant qu'il fit à la supplique du catéchiste Jen.

Connaissant la timidité des Mandchous les plus peureux sujets de tout l'empire chinois, vous comprenez facilement combien notre ministère a dû souffrir pendant toute une année qu'a duré ce procès. Beaucoup de catéchumènes ont été ébranlés dans leur foi et grand nombre de païens, que l'exemple de nos néophytes attirait à la religion, ont repris le culte de leurs idoles, en voyant nos Chrétiens traînés avec ignominie devant les tribunaux. Nos écoles se sont également ressenties de notre détresse. Mais alors vous êtes venus à notre secours, et je suis heureux de pouvoir vous dire que votre allocation, reçue en 1850, a remis sur pied une partie de nos œuvres, et obtenu des résultats qui nous consolent. Nous comptons, en 1849, environ soixante-dix baptêmes d'adultes et douze cents enfants d'infidèles régénérés à l'article de la mort. En 1850, malgré la terreur répandue encore dans mon district par l'arrestation en Mongolie de MM. Nègre et Franclet, quatre-vingt-huit adultes et deux mille cent quatre-vingt-un enfants d'idolâtres ont été reçus dans le sein de l'Eglise. Si nous ajoutons à ce chiffre les succès obtenus dans le district de M. Nègre, qui n'a pu m'envoyer le compte rendu de son administration annuelle, nous aurons au moins cent adultes et deux mille six cents enfants de païens baptisés.

Plus confiants que jamais en votre bienveillante assistance, nous avons déjà construit trois nouveaux oratoires; une nouvelle chapelle s'élève en ce moment, la plus vaste que nous ayons encore bâtie. Une pharmacie va incessamment s'ouvrir à Moukden dans le but de faciliter le baptême des enfants. Enfin nous avons préparé les voies à la prédication de l'Evangile dans des contrées où le flambeau de la foi n'a pas encore été porté. La relation du voyage qu'a fait l'un de mes confrères chez les Mandchous du nord vous offrira peut-être quelque intérêt; je vais vous la transcrire, en la faisant précéder de quelques détails qui ont pu pas être portés à votre connaissance.

Dès son entrée en Mandchourie, en 1844, M. de La Brunière avait conçu le dessein d'aller évangéliser le pays des Tchang-Mantzou ou Tartares-Longs-Poils (ainsi appelé parce qu'ils ne rasant pas leurs têtes). Il avait plusieurs fois sollicité la permission de Mgr le vicaire apostolique, sans pouvoir l'obtenir, étant alors l'unique missionnaire que possédât Sa Grandeur. En 1845, le nombre des ouvriers évangéliques s'étant augmenté, Mgr Verrolles, sur de nouvelles instances, autorisa M. de La Brunière à aller explorer ces vastes régions, avec défense toutefois de s'y fixer, et même de prolonger son voyage au delà de trois mois. M. de

nière partit de Kai-Tcheou, en mai 1855, s'avança jusqu'à quatre cents lieues dans Nord, accompagné d'un seul guide. Arrivé aux bords de l'Ousouri, au lieu des longs-Poils qu'il comptait y rencontrer, il trouva qu'un immense désert. Que faire ? Les trois mois fixés par Mgr de Colombie n'avaient à leur fin; d'un autre côté, reprendre le chemin de son district, c'était agir inutilement couru bien des dangers, subi bien des souffrances. Toujours pressé par le désir et l'espoir de sauver des âmes, présuma le consentement de l'autorité à celle il ne pouvait plus recourir; et, après avoir renvoyé le néophyte qui l'accompagnait, pour ne pas lui faire courir les chances d'un voyage dont il entrevoyait les pénibles fatigues, il se dirigea seul, sur un esquif, vers le pays des Longs-Poils. A tir de ce moment, aucune lettre, aucune nouvelle, ne nous sont parvenues.

Mgr Verrolles, à son retour d'Europe, en 1858, fut profondément contristé de trouver absent ce cher confrère, dont l'émulation, sa piété et les talents distingués pouvaient servir si utilement sa mission, et que le Saint-Siège venait de lui adjoindre comme coadjuteur. Sa Grandeur envoya aussitôt deux hommes à sa recherche. Parvenus à San-Sing, à trois cents lieues environ de Kai-Tcheou, le débordement des fleuves les empêcha d'avancer plus loin; d'ailleurs l'accord unanime avec lequel Chinois et Tartares y racontaient les circonstances d'un crime commis sur la personne d'un étranger parut une preuve certaine de la mort du missionnaire, et un motif suffisant pour ne pas pousser plus loin des recherches vaines et dangereuses. Cependant le cœur de Mgr Verrolles doutait encore : ordre est donné à l'un des deux courriers de repartir en campagne, et de pénétrer cette fois jusqu'à Mou-Tcheng, où l'on disait que l'assassinat avait été commis. Lorsque revint ce courrier, Monseigneur était en route pour l'Europe.

En attendant j'arrive à la relation que l'on m'a faite de son voyage à Mgr de Colombie, dans une lettre qui m'a été adressée. Je laisse parler ce cher confrère :

« Monseigneur,

Les intentions de Votre Grandeur ne furent pas plutôt connues, que je me hâtai à me diriger vers le royaume qu'on m'indiquait dans le nord, sous le nom de Jen-sen. Le 6 de la première lune 1850, je partis de ma résidence d'A-che-ho, sur un

traîneau attelé de trois chevaux, et accompagné des Chrétiens Ho, Tchen et Tchao.

« Pour éviter les postes militaires que l'empereur a établis au confluent du Songari et du Hei-Long, dans le dessein d'empêcher toute communication entre San-Sing et le pays appelé Hei-Kin, nous nous dirigeâmes vers le Outze-Kiang (Ousouri), et le passâmes à l'endroit où il reçoit l'Imma, avant sa jonction avec le Moli. Nous arrivâmes ainsi à Ouei-tze-Keou, à dix lieues de San-Sing. On comprend sous le nom de Ouei-tze-Keou un groupe de villages qui, sur un rayon de six lieues, offrent encore quelque culture et une population assez nombreuse. Au delà, en allant au nord, plus d'auberges, plus de terres cultivées, plus de chemins; seulement, au milieu du désert se dessine un étroit sentier, que foule le cheucheur de Jen-sen (384). De Ouei-tze-Keou à Imma-Keou-tze, distance d'environ cent lieues, on rencontre quelques rares habitations perdues dans les gorges des montagnes. Ces cabanes sont habitées par des vieillards (on n'y voit pas une femme). Leur occupation est d'abattre les arbres des forêts, qu'ils laissent pourrir, et sur lesquels pousse une espèce de champignons qui, portés à la ville de San-Sing, deviennent un objet de commerce assez lucratif.

« Nous avions à peine fait dix lieues au nord de San-Sing, que, la neige ayant disparu, il nous fallut abandonner notre traîneau, et placer notre bagage sur le dos de nos coursiers. Force nous fut alors de cheminer à pied. Nous voyageâmes douze jours à travers le désert, logeant quelquefois dans les cabanes dont je viens de parler, et le plus souvent en plein air. Chaque soir, arrivés au lieu où nous devions passer la nuit, nous abattions quelques arbres, faisons cuire notre millet, et, la réfection prise, nous nous endormions paisiblement, en bénissant le Seigneur, environnés d'un immense brasier qui nous protégeait contre les atteintes du froid et contre la dent du tigre. Grâce à Dieu, nous n'avons rencontré, dans tout notre voyage, aucune bête féroce; seulement des ossements épars et convertis encore de lambeaux de chair humaine, des morceaux d'habits récemment déchirés et souillés de sang, nous av. rurent quelquefois des précautions que nous avions à prendre contre les hôtes de ces forêts.

« Imma-Keou-Tze ne possède que quelques maisons, toutes habitées par des cher-

« Le Jen-sen, que les Chinois appellent le trésor du Nord, est sans contredit le premier de l'univers. Lorsque les forces viles sont totalement épuisées, et que le mortel ne peut plus, donnez lui le pois de quelque grain de vie, il revient à la vie; continuez chaque jour sa vigueur revient aussitôt, et vous pouvez en tirer encore plusieurs mois. Le prix du Jen-sen est exorbitant, c'est presque incalculable, près de cinquante mille francs la livre! Le bon, l'excellent, d'après les Chinois, est le plus vieux; il

doit être sauvage: aussi celui de Corée, qui vient par la culture, est-il extrêmement inférieur en qualité. A la foire annuelle de Corée, on le vend en France, au su des mandarins qui ferment les yeux. Bien que fort élevé, le prix du Jen-sen coréen est pourtant raisonnable: environ deux cents francs la livre. La racine seule est en usage. On peut le sécher. Je vais tâcher de m'en procurer de la graine, et en ce cas, l'Europe pourra posséder cette plante admirable (Extrait d'une lettre de Mgr Verrolles.)

cheurs de Jen-sen. Ce sont des aventuriers sans feu ni lieu, gâtés de sac et de corde, qui vivent là en famille sous les ordres du propriétaire de la maison. Le gain est également réparti entre tous, aussi bien que la dépense. Ce n'est point une auberge, c'est une famille dont vous devenez membre en vous y présentant; c'est une république où reçoit qui veut le droit de citoyen, mais à la condition de prendre part au travail. C'est dans cette communauté que j'ai vécu pendant deux mois. Un aussi long séjour n'était pas nécessaire pour me faire désirer vivement de continuer ma route, et de prendre congé de pareille société. Mais je n'avais ni guides ni traîneau; il me fallut, bon gré mal gré, attendre que le dégel fût venu, et me permit de voyager en barque. Pendant ces deux éternels mois, nous parlâmes souvent de Dieu et de notre sainte religion à ces chercheurs de Jen-sen et aux voyageurs chinois ou tartares, qui venaient comme nous s'abriter sous ce toit.

« Arriva enfin le dégel. J'avais acheté un petit bateau fait d'écorce d'arbre, long de vingt-cinq pieds sur deux de large; j'avais pour pilote un Mandchou païen, loué au prix de dix taëls d'argent (environ quatre-vingt-dix francs) par mois. Je lui mis en main le gouvernail; mes hommes et moi prîmes la rame, et nous nous dirigeâmes vers le pays des Longs-Poils, le 19 de la troisième lune (31 avril). Malgré les dix taëls que je donnais à mon Mandchou pour me conduire, il ne le faisait qu'avec répugnance et de mauvaise grâce. Les mille absurdités qu'on avait débitées sur mon compte, savoir, que j'étais un Russe qui avais à mes ordres une armée que j'allais rejoindre, pour venir ensuite saccager le pays; que j'étais un sorcier qui d'un seul acte de sa volonté faisait mourir les gens; ces contes, dis-je, avaient singulièrement indisposé mon pilote et surexcité sa mauvaise humeur. Mais ce fut bien autre chose, lorsqu'arrivés à *Hai-Tsing-Jü-Kiang*, il entendit les marchands raconter avec quelle férocité les Long-Poils avaient massacré M. de La Bruinière, et publier à l'envi la rapacité de ces hommes qui ne manqueraient pas de nous occire pour s'emparer de nos effets. Son caractère naturellement très-irascible étant encore exaspéré par la crainte, Dieu sait ce que chaque jour nous eûmes à souffrir de ce furieux.

« Vers la fin de la quatrième lune, nous arrivâmes à Mou-Tcheng. Ce n'est point une ville ni même un village; c'est tout simplement une enceinte entourée d'une palissade, au milieu de laquelle est construite une maison en bois, destinée à loger le mandarin chinois qui, chaque année, vient recevoir les fourrures que doivent fournir les Tartares, et auxquels il donne en échange quelques pièces de drap ou de soie. Cet officier, tout en faisant le service de son maître, n'oublie pas ses intérêts; il a son industrie, son commerce, ainsi que les satellites qui l'accompagnent au nombre d'environ trente

hommes. Malheur aux Tartares sur lesquels il peut mettre la main, soit en descendant soit en remontant le fleuve! Après s'être épuisés à traîner la barque mandarine, ne recevant d'autre salaire que des coups de verges à discrétion, il leur faudra encore bon gré mal gré, acheter les marchandises du mandarin, et toujours fort cher.

« L'empereur a établi plusieurs postes militaires, comme je l'ai dit plus haut, au confluent du Songari et du Hei-Long pour empêcher toute communication entre San-Sing et les peuplades du nord. Il envoie, plus, chaque année, une flottille de douze quinze barques sous les ordres du mandarin dont je viens de parler; des escouades de satellites descendent encore chaque année Mou-Tcheng, pour veiller à ce que les fonctionnaires eux-mêmes ne favorisent pas la contrebande. Néanmoins passe qui veut sans être inquiété, moyennant une somme considérable que se partagent les officiers impériaux; et le Fils du ciel ne se doute pas que ces postes militaires, cette flottille, ces satellites entretenus à grands frais, n'aboutissent qu'à remplir le coffre des mandarins. Pour éviter de payer patente ou passeport un grand nombre de barques descendent jusqu'à la mer avant l'arrivée du magistrat et ne remontent à San-Sing qu'après qu'il a quitté Mou-Tcheng. C'est ainsi que je braverai trente lieues au nord de cette ville, nous vîmes l'In-Xan (montagne d'argent), ainsi appelée à cause des paillettes blanches et brillantes de ses pierres; à quatre-vingt lieues plus haut, nous arrivâmes à Aki, premier village des Longs-Poils. Ce hameau, le plus considérable, dit-on, des Tchang-Mao-tze, ne compte pas plus de sept ou huit mille. Là je remarquai avec plaisir un plus mâle que chez les Toan-Mao-tze (Tartares têtes-rases), une physionomie qui rapproche davantage du type européen. Les vis aussi s'embrassèrent en signe d'amitié ce que je n'ai trouvé nulle part en Chine; ils sont surtout prodigues de ces témoignages d'affection, lorsque l'eau-de-vie dilate leurs cœurs. Je distribuai de petits présents à chaque famille qui ne parut pas en si grand cas; un vase d'eau-de-vie eût été mieux accueilli.

« Cependant nous étions à Poulo en face d'Ouctou, dernier village des Longs-Poils. Là mon pilote tartare-mandchou, dont le frayeur allait toujours croissant à mesure que nous avançons, déclara net et net qu'il en avait assez de ce voyage, et qu'il n'irait plus loin. Les autres compagnons ne refusaient pas de le suivre; mais, à leur mine, il était facile de juger que le cœur commençait à leur dégoûter. Dans l'embarras où je me trouvais, j'appris un marchand de me recevoir sur sa barque et de me conduire jusqu'à la mer, impossible de l'obtenir. Ne sachant quel parti prendre, j'allai visiter Poulo. Je trouvai un individu qui revenait de Si-San; ses barques avaient péri par un coup de vent dans le détroit; la sienne seule avait échappé.

au naufrage; grande fête donc dans la famille que je visitais et dont ce marchand était parent. Je dus prendre part à la commune joie. Le festin terminé, je profitai de la bienveillance de mes hôtes pour les imposer au succès de mon voyage. Un neveu du marchand consentit à m'accompagner, moyennant dix taëls qu'il me fallut payer comptant. Je déposai chez lui une partie de mes effets, et nous voilà de nouveau en route, sans excepter même mon petit tartare qui avait repris un peu de nous. Nous étions entrés chez les Ki-li-mi. À peine avions-nous fait cinquante lieues, une nouvelle terreur vint entraver notre marche. On nous avertit que le village de Hou-Tong, le premier que nous allions atteindre, était celui où M. de La Brunière avait été assassiné, et qu'un peu plus haut les barques nous attendaient pour nous faire subir le même sort.

Un homme nous raconta que M. de La Brunière était occupé à préparer son repas sur une petite baie, où il s'était abrité d'un vent de bout assez violent, lorsque dix hommes, dont le narrateur faisait partie, excités par l'appât du butin, allèrent, avec des arcs et des hallebardes, attaquer le voyageur étranger. Arrivés à la baie, sept d'entre eux, les trois autres demeurant sur la barque. Après avoir percé le voyageur de plusieurs flèches, ces sept hommes montèrent sur son bateau et le frappèrent de leurs hallebardes. Ce ne fut qu'au dernier coup, qui lui fracassa la tête, que M. de La Brunière fut renversé. Pendant cette tragédie, tranquillement assis sur son banc, il n'avait pas proféré un mot, pas fait un geste, pas un soupir ne s'était élevé de ses lèvres. Il offrait en silence le sacrifice à Dieu pour la conversion de ces peuples, dont le salut l'avait constamment préoccupé depuis son entrée en Mandchourie. C'est un bruit généralement répandu chez les Chinois et les Tartares qu'après la mort de leur victime, les Ki-li-mi lui arrachèrent encore les dents, lui arrachèrent les yeux et exercèrent sur le cadavre de terribles mutilations. Jetés sur le rivage, les restes furent, après quelques jours, emportés par le fleuve. Les habitants prétendent avoir revu, depuis, l'étranger se promenant sur la grève; et cette apparition leur fit une grande frayeur. Le crime constaté, les assassins se partagèrent le butin. J'ai vu quantité d'enfants porter, à la ceinture, des médailles miraculeuses, de petites croix; l'argent a été converti en anneaux d'oreilles à l'usage des femmes. Les meurtriers qu'ont vu mes hommes ont fait repentant; il rapporta de lui-même ce qui lui restait de sa part des délices, savoir: un ornement, une pierre précieuse, une barette d'argent, les débris d'un tambour et de deux boussoles. Outre la restitution, mes délégués, de concert avec les trois chefs de villages Ki-li-mi, imposèrent une amende à l'assassin, qui l'accepta malgré la difficulté; elle consistait en

cinq marmites, deux hallebardes, deux Mang-Pao (habits brodés et de différentes couleurs, tels qu'en portent les mandarins), un habit de peau, une pièce de satin et un sabre. Les deux hallebardes doivent rester entre les mains des interprètes, comme monument de la paix conclue entre nous et le meurtrier. Ces objets ayant été livrés à mes délégués en présence des trois chefs de villages, on signa un acte de réconciliation dont une copie a été remise aux Ki-li-mi et une autre à moi. En voici la traduction:

« En l'année trentième de l'empereur Tao-Kouang, les nommés Juen-Ouen-Ming (M. Venault) et Tchen-Fou-Tchou (un des courriers chrétiens) étant venus demander satisfaction d'un meurtre commis en la vingt-sixième année, sur la personne d'un missionnaire appelé Pao (nom de M. de La Brunière), par des hommes des trois villages Arckong, Sieuloin et Hou-Tong, paix a été faite de part et d'autre. Les susdits villages s'engagent à ne nuire désormais en aucune façon aux missionnaires qui viendront, soit en barque pendant l'été, soit en traîneau dans l'hiver, mais à les traiter comme des frères. Les parents et amis du prêtre Pao, de leur côté, promettent de ne tirer aucune vengeance de l'assassinat commis la vingt-sixième année de Tao-Kouang. Mais comme la parole s'efface et s'oublie, acte de ces engagements a été rédigé par les deux parties, en présence des interprètes qui demeurent chargés de veiller à ce qu'ils soient exécutés.

« Ont signé :

« Les témoins : TCHEN-FOU-TCHOU et JANG-CHOUEN;

« Les interprètes : SAN-IL-HO et I TOUNOU du village Ngao-Lai; TIEN-I-TSE-NOU et JU-TSE-NOU de Kian-Pan; HOU-POU et SI-NOU de Hou-Tong. »

« Pendant que la paix se faisait d'un côté, la guerre se rallumait sur un autre point. J'avais promis à mes guides et à mes interprètes de leur laisser les objets donnés en satisfaction par les Ki-li-mi. Sans attendre que je fisse la répartition, chacun se saisit de ce qui était à sa convenance: de là une rixe; des imprécations on passa aux coups de poing, et de là aux coups de couteau. Fatigués de tant de misères, mes deux néophytes refusèrent d'aller plus loin, et force me fut de renoncer à Si-san. Je revins donc à Poulo pour préparer mon retour, lorsque la flottille du mandarin se serait retirée de Mou-Tchieng. J'attendais là depuis un mois, quand arriva la nouvelle que les satellites approchent pour nous surprendre. Nous cachons à la hâte notre bagage dans un grenier, et nous nous enfuyons, mes deux chrétiens et moi, dans un bois voisin. Malgré tant d'obstacles accumulés, je songeais encore à Si-san; le refus que tous firent de me suivre me força d'abandonner ce projet, qui était cependant le motif principal de ce voyage, et m'obligea à revenir à mon poste d'A-che-ho. J'y suis arrivé le 6 de la

vième lune, neuf mois après mon départ de cette chrétienté. Je n'y ai rapporté que ma peau et mes os, ayant dépensé plus de deux cent quarante taëls, vendu mes habits et perdu jusqu'à mon bréviaire.

« Partout j'ai été pris pour un Russe. Les Russes font souvent des apparitions chez les Ki-li-mi et les Longs-Poils, avec lesquels ils ont des relations de commerce. J'ai vu chez ces peuples plusieurs objets européens, qu'ils se sont procurés par cette voie, tels que marmites, haches, coutelas, boutons d'habits, cartes à jouer et même une pièce d'argent récemment frappée. A Poulo, on me dit qu'à la troisième lune (avril 1850) plusieurs Russes étaient venus choisir un terrain où ils doivent bâtir une ville. J'avais quitté Heng-kong-ta (chez les Ki-li-mi) depuis six jours seulement pour revenir à Poulo, lorsqu'il y arriva un bateau monté par sept Russes; ils seraient venus me trouver dans cette retraite, si la difficulté de remonter le fleuve ne les eût arrêtés. Ki-li-mi, Longs-Poils, Chinois, tous assurent que les Russes vont bâtir une ville et se fixer dans ce pays. Qui sait si la divine Providence ne se servira pas d'eux, un jour, pour nous ouvrir les îles septentrionales du Japon ?

« Un mot maintenant sur les chances de succès qu'offrent ces contrées à la prédication de l'Evangile. D'A-che-ho à San-Sing, on rencontre peu de familles : on ne trouve que des soldats et des vagabonds, dont la vie entière se passe au jeu, dans l'orgie et les excès de la plus honteuse débauche. San-Sing et ses environs, c'est Sodome.

« Les Touan-Mao-tze du Outze-Kiang (Ousouri) sont de grands enfants, affables et hospitaliers; par malheur ils ont adopté les vices des Chinois, avec lesquels ils sont continuellement en contact. Leurs superstitions au commencement de la chasse et de la pêche, aussi bien que leurs longs et fréquents voyages, sont des obstacles que le missionnaire aura peine à surmonter. Les Touan-Mao-tze des bords de l'Amour sont plus grossiers, plus cruels et plus ivrognes.

« Quant aux Longs-Poils et aux Ki-li-mi, ils surpassent toutes les autres peuplades en férocité : spolier, assassiner, surtout lorsqu'ils sont ivres, ce qui est leur état habituel, est chose de chaque jour. De là pour le missionnaire qui voudra leur porter la foi, la certitude de beaucoup souffrir; mais si les difficultés sont grandes, la puissance de Dieu est plus grande encore. Ainsi, courage et confiance. D'ailleurs le sang du juste, que cette terre ingrate a bu, crie miséricorde pour elle; il la rendra féconde et lui fera produire des fruits de salut.

« J'ai eu l'honneur d'exposer à Votre Grandeur pour quels motifs je n'ai pu aller jusqu'à Si-san; voici du moins le résultat des informations que je n'ai cessé de prendre à ce sujet. Les barques chinoises qui descendent jusqu'à la mer ne vont jamais

à Si-san, séparé du continent par un détroit qu'elles n'osent franchir. Les Jü-Pi-ta-tze, plus hardis, s'y rendent chaque année. Ils partent à la cinquième lune, passent l'hiver dans l'île soit à chasser, soit à faire le commerce, et n'en reviennent qu'au printemps de l'année suivante. » (*Annales de la Propagation de la Foi*, novembre 1851.)

MARIANNES, îles de la Micronésie, dites aussi îles DES LARRONS ou de SAINT-LAZARE. L'île de Guahan étant la principale, les Espagnols y bâtirent un bon château, dans lequel ils n'ont cessé d'entretenir une garnison d'environ cent hommes. Les Jésuites y ont bâti deux collèges pour l'instruction de jeunes Indiens de l'un et de l'autre sexe; la cour d'Espagne donne chaque année trois mille piastres à ce religieux établissement. Un vaisseau de Manille, envoyé aussi tous les ans, y apporte de l'étoffe et d'autres provisions. Carreri se trompe lorsqu'il ne donne qu'environ dix lieues de tour à l'île de Guahan : elle en a quarante; elle est agréablement fertile. En général, quoique les îles Mariannes soient sous la zone torride, le ciel est fort serein; on y respire un air pur, la chaleur n'y est jamais excessive; les montagnes, chargées d'arbres presque toujours verts, et coupées par un grand nombre de ruisseaux qui se répandent dans les vallées et dans les plaines, rendent le pays très agréable.

Avant que les Espagnols eussent paru dans ces îles, les habitants y vivaient dans une parfaite liberté; ils n'avaient d'autres lois que celles qu'ils voulaient s'imposer. Séparés de toutes les nations par les vastes mers dont ils sont environnés, ils ignoraient qu'il existât d'autres terres, et se regardaient comme les seuls habitants du monde. Pendant ils manquaient de la plupart des choses que nous croyons nécessaires à la vie; ils n'avaient point d'animaux, à l'exception de quelques oiseaux, et presque d'aucune seule espèce, assez semblable à nos tourterelles; ils ne les mangeaient pas, mais ils en faisaient un amusement de les apprivoiser et de leur apprendre à parler. Ce qu'il y avait de fâcheux, c'est qu'ils n'avaient jamais vu de feu (385). Cet élément, sans lequel on ne s'imaginait pas que les hommes pussent vivre, leur était tellement inconnu, qu'ils n'en purent deviner les propriétés en le voyant pour la première fois dans une descente de Magellan, qui brûla quelques-unes de leurs maisons. Ils prirent d'abord le feu pour un animal qui s'attachait au bois et qui leur en nourrissait. Les premiers qui s'en approchèrent trop s'étant brûlés, leurs cris redoublèrent de la crainte aux autres, qui n'osèrent plus le regarder que de loin. Ils apprirent d'ailleurs que la morsure d'un si terrible animal était capable de les blesser par la seule violence de sa respiration; car l'idée qu'ils se formèrent de la flamme et de la chaleur; mais cette fausse imagination

(385) Nous rapportons cette circonstance sur la foi de Magellan et des autres voyageurs suivis par

La Harpe, mais nous avouons qu'elle nous paraît encore très-in vraisemblable.

lura peu; ils s'accoutumèrent bientôt à se servir du feu comme nous.

Quoiqu'on ignore dans quel temps les Mariannes ont été peuplées, et de quel pays les habitants tirent leur origine, leurs inclinations, qui ressemblent à celle des Japonais, et les idées de leur noblesse, qui n'est pas moins fière et moins hautaine qu'au Japon, font juger qu'ils peuvent être venus de ces grandes îles, d'autant plus qu'ils en sont éloignés que de six à sept journées. Quelques-uns se persuadent néanmoins qu'ils sont sortis des Philippines et des îles voisines, parce que la couleur de leur visage, leur langue, leurs coutumes et la forme de leur gouvernement ont beaucoup de rapport avec ce qu'on a dit des Tagales, anciens habitants des Philippines. Peut-être viennent-ils des uns et des autres, et leurs îles se sont-elles peuplées par quelque naufrage des Japonais et des Tagales que la tempête aura jetés sur leurs côtes.

Les Mariannes sont fort peuplées. On compte plus de trente mille habitants dans la seule île de Guahan. Celle de Saypan en contient moins, et les autres à proportion. Toutes ces îles sont remplies de villages répandus dans les plaines et sur les montagnes, dont quelques-uns sont composés de cent et cent cinquante maisons. Les habitants sont basanés, mais leur teint est d'un brun plus clair que celui des Philippinois. Ils sont plus robustes que les Européens. Leur taille est haute et bien proportionnée. Quoiqu'ils ne se nourrissent que de racines, de fruits et de poisson, ils ont tant d'embonpoint, qu'ils n paraissent enflés : mais il ne les empêche pas d'être souples et agiles. Rien n'est moins rare parmi eux que de vivre cent ans. Leur historien assure que la première année qu'on leur prêcha l'Évangile, on en baptisa plus de cent vingt qui passaient cet âge, et qui ne paraissaient pas au-dessus de leur cinquième année. La plupart arrivent à une extrême vieillesse sans avoir jamais été malades. Ceux qui le deviennent se guérissent avec des simples dont ils connaissent l'usage.

Les hommes sont entièrement nus; mais les femmes ne le sont pas tout à fait. Elles ont consisté la beauté à se rendre les dents noires et les cheveux blancs. Ainsi la plus importante de leurs occupations est de se porter les dents avec certaines herbes, et de lancer leur chevelure avec des eaux préparées pour cet usage. Elles la portent fort longue, au lieu que les hommes se la rasent presque entièrement, et ne conservent au sommet de la tête qu'un petit flocon de cheveux long d'un doigt, à la manière du Japon. Leur langue a beaucoup de rapport avec celle des Tagales, qu'on parle aux Philippines. Elle est assez agréable; la prononciation en est douce et aisée. Un des agréments de cette langue est de transposer les mots, et quelquefois même les syllabes du même mot; ce qui donne occasion à desquivoques que ces peuples aiment beaucoup. Quoiqu'ils n'aient aucune connais-

sance des sciences ni des beaux-arts, ils ne laissent pas d'avoir des histoires remplies de fables, et même quelques poésies dont ils se font honneur. Un poète est respecté de toute la nation. Mais jamais peuple ne fut rempli d'une vanité plus sottise et d'une plus ridicule présomption. Tous les pays dont on leur parle ne paraissent qu'exciter leur mépris. Ils n'entendent ces récits qu'avec des marques de pitié. Leur nation est distinguée en trois états; la noblesse, le peuple, et ceux qui forment comme l'état moyen. La noblesse est d'une fierté que leur historien traite d'incroyable; elle tient le peuple dans un abaissement qu'il est impossible, dit-il, de s'imaginer en Europe. C'est la dernière et la plus criminelle infamie, pour les nobles, de s'allier aux filles du peuple. Une famille qui le souffre est perdue de réputation. Avant qu'ils eussent embrassé le christianisme, s'il arrivait qu'un noble se dégradât par une alliance si révoltante, tous ses parents s'assembleraient, et de concert ils lavèrent cette tache dans le sang du coupable. Enfin ce fol entêtement va si loin, que c'est un crime pour les personnes du peuple d'approcher de la maison des nobles; et s'ils désirent quelque chose les uns des autres, il faut qu'ils se le demandent de loin.

Ces nobles sont distingués par le titre de *chamorris*. Ils ont des fiefs héréditaires dans leurs familles. Ce ne sont pas les enfants qui succèdent aux pères, mais les frères et neveux du mort, dont ils prennent le nom ou celui du chef de la famille. Cet usage est si bien établi, qu'il ne cause jamais aucun trouble. La noblesse la plus estimée est celle d'Adgadna, capitale de l'île de Guahan. Une situation avantageuse et l'excellence des eaux ont attiré dans cette ville plus de cinquante familles nobles, qui jouissent d'une grande considération dans l'île entière. Leurs chefs président aux assemblées. On les respecte, on les écoute; mais la déférence pour leur jugement n'est jamais forcée. Chacun prend le parti qui lui convient, sans y trouver d'opposition, parce que ces peuples n'ont proprement aucun maître, ni d'autres lois que certains usages, dont ils n'observent religieusement un petit nombre que par la force de l'habitude.

Dans une si profonde barbarie, on remarque entre les *chamorris* quelque apparence de politesse. Lorsqu'ils se rencontrent ou qu'ils passent les uns devant les autres, ils se saluent par quelques termes civils. Ils s'invitent mutuellement à manger. Ils se présentent une herbe qu'ils ont toujours à la bouche, et qui leur tient lieu de tabac. Une de leurs civilités les plus ordinaires est de passer la main sur l'estomac de ceux qu'ils veulent honorer. C'est une extrême incivilité parmi eux de cracher devant ceux à qui on doit du respect. Leur délicatesse va là-dessus jusqu'à la superstition. Ils crachent rarement, et jamais sans beaucoup de précautions. Ils ne crachent jamais près de la maison d'un autre, ni le matin. Les plus graves en apportent quelques raisons qu'on n'a pas bien

pénétrées, et qui n'en valent pas trop la peine.

Leur occupation la plus commune est la pêche : ils s'y exercent dès l'enfance ; aussi nagent-ils comme des poissons. Leurs canots sont d'une légèreté surprenante et d'une propreté qui ne déplairait pas en Europe. Carreri en fait une description curieuse. Ils ne sont pas faits d'un seul tronc d'arbre, comme en Afrique et dans d'autres lieux, mais de deux troncs cousus et joints avec de la canne des Indes. Leur longueur est de quinze ou dix-huit pieds ; et comme ils pourraient chavirer facilement, parce que leur largeur n'est que de quatre palmes, ils joignent aux côtés des pièces des bois solides qui les tiennent en équilibre. Ce bâtiment ne pouvant guère contenir que trois matelots, ils font un plancher dans le milieu, qui s'avance des deux côtés sur l'eau, et qui est la place des passagers. Des trois matelots, l'un est sans cesse occupé à jeter l'eau qui entre également par dehors et par les fentes, tandis que les autres sont aux extrémités pour gouverner. La voile, qui ressemble à celles qu'on nomme *latines*, est de nattes, et de la longueur du bâtiment ; ce qui les expose à se voir renverser lorsqu'ils n'évitent pas soigneusement d'avoir le vent en poupe. Mais rien n'est égal à leur vitesse ; ils font dans une heure dix et douze milles. Pour revenir d'un lieu à un autre, ils ne font que changer la voile sans tourner le bâtiment ; alors la proue devient la poupe. S'ils ont besoin d'y faire quelque réparation, ils mettent les marchandises et les passagers sur la voile, et leur manœuvre est si prompte, que les Espagnols, qui en sont témoins tous les jours, ont peine à en croire leurs yeux. C'est dans ces frêles machines qu'ils ont quelquefois traversé une mer de quatre cents lieues jusqu'aux Philippines.

Leurs édifices ne sont pas sans agréments. Ils sont bâtis de cocotiers et de maria, espèce de bois qui est particulier à ces îles. Chaque maison est composée de quatre appartements, séparés par des cloisons de feuilles de palmiers, qui sont entrelacées en forme de natte. Le toit est de la même matière. Ces appartements sont propres, et destinés chacun à leur usage. On couche dans le premier ; on mange dans le second ; le troisième sert à garder les fruits et les autres provisions, et le quatrième au travail.

On ne connaît aucun peuple qui vive dans une plus grande indépendance. Chacun se trouve maître de soi-même et de ses actions aussitôt qu'il est capable de se connaître. Le respect même et la soumission pour les parents, qui semble la première inspiration de la nature, est un sentiment qu'ils ignorent. Ils n'ont de rapport avec leurs pères et leurs mères qu'autant qu'ils ont besoin de leurs secours. Chacun se fait justice dans les démêlés qui naissent entre eux. S'il survient quelque différend entre les villages et les peuples, ils le terminent par la guerre. Ils ont une facilité extrême à s'irriter. Ils se hâtent de courir aux armes ; mais ils les quit-

tent aussi promptement qu'ils les prennent, et jamais leurs guerres ne sont de longue durée. Lorsqu'ils se mettent en campagne, ils poussent de grands cris, moins pour effrayer leurs ennemis que pour s'animer eux-mêmes ; car la nature ne les a pas faits braves. Ils marchent sans chef, sans discipline et sans ordre : ils partent sans provisions. Ils passent deux et trois jours sans manger, uniquement attentifs aux mouvements de l'ennemi, qu'ils tâchent de faire tomber dans quelque piège. C'est un art dans lequel peu de nations les égalent. La guerre parmi eux ne consiste qu'à se surprendre : ils n'en viennent aux mains qu'avec peine. La mort de deux ou trois hommes décide ordinairement de la victoire. Ils paraissent saisis de peur à la vue du sang ; et, prenant la fuite, ils se dissipent aussitôt. Les vaincus envoient des présents au parti victorieux, qui les reçoit avec une joie insolente, telle qu'est toujours celle des caractères timides qui voient leurs ennemis à leurs pieds. Il insulte aux vaincus, il compose des vers satiriques qui se chantent ou qui se récitent dans les fêtes.

Une singularité qui distingue encore cette nation est de n'avoir point d'arcs, de flèches ni d'épées. Les armes des Mariannais sont des bâtons garnis du plus gros os d'une jambe, d'une cuisse ou d'un bras d'homme. Ces os, qu'ils travaillent assez proprement, ont la pointe fort aiguë, et sont si redoutés par leur propre nature, que la moindre égratignure qui reste dans une blessure cause infailliblement la mort, avec des convulsions, des tremblements et des douleurs incurables, sans qu'on ait pu trouver jusqu'à présent de remède à la force d'un poison si puissant. Chaque insulaire a quantité de ces redoutables traits. Les pierres sont une autre partie de leurs munitions. Ils les lancent avec tant d'adresse et de roideur, qu'elles entrent quelquefois dans le tronc des arbres. On ne leur connaît point d'armes défensives. Ils ne parent les coups qu'on leur porte que par la souplesse et l'agilité de leurs mouvements. Mais s'ils sont mauvais guerriers, ils entendent si bien la dissimulation, que les étrangers y ont été toujours trompés avant d'avoir appris à les connaître.

La vengeance est une de leurs plus ardentes passions. S'ils reçoivent une injure, leur ressentiment n'éclate jamais par des paroles : toute leur aigreur et leur amertume se renferment dans leur cœur. Ils sont si maîtres d'eux-mêmes, qu'ils laissent passer tranquillement des années entières pour attendre l'occasion de se satisfaire : alors ils se vengent d'une si longue violence, en se livrant à tout ce que la haine et la trahison leur inspirent de plus noir et de plus affreux.

Leur inconstance et leur légèreté sont sans exemple. Comme ils vivent sans contrainte et dans l'habitude continuelle de suivre tous leurs caprices, ils passent aisément d'une inclination à l'autre ; ce qu'ils

lésirent avec le plus d'ardeur, ils cessent de vouloir le moment d'après. Les missionnaires regardent cette mobilité d'humeur comme le plus grand obstacle qu'ils aient trouvé à la conversion de ces barbares.

Ils ont naturellement de la gaieté; ils exercent agréablement par des railleries mutuelles et par des bouffonneries qui neissent point languir la joie. S'ils sont sottes, c'est moins par inclination que par nécessité. Ils s'assemblent souvent; ils se traitent en poissons, en fruits, en racines, avec une liqueur qu'ils composent de riz et de cocos râpés; ils se plaisent, dans ces fêtes, à danser, à courir, à lutter, à raconter les aventures de leurs ancêtres, et souvent à réclamer des vers de leurs poètes, qui ne contiennent que des extravagances et des fables. Les femmes ont aussi leurs amusements. Elles y viennent fort parées, autant du moins qu'elles peuvent l'être avec des coquillages, de petits grains de jais et des morceaux d'écaille de tortue, qu'elles laissent pendre sur leur front; elles y entrelacent leurs cheveux pour relever ces bizarres ornements. Leurs ceintures sont des chaînes de petites coquilles, qu'elles estiment plus que nous ne faisons en Europe les perles ou les pierres précieuses. Elles y attachent de petits cocos assez proprement travaillés: elles s'attachent à toutes ces parures des tissus de racines d'arbres; ce qui ne sert qu'à les défigurer: car ces tissus ressemblent plus à des cages qu'à des habits.

Dans leurs assemblées, elles se mettent onze ou treize en rond, debout et sans se mouvoir. C'est dans cette attitude qu'elles chantent les vers fabuleux de leurs poètes, avec un agrément et une justesse qui plait en Europe. L'accord de leurs voix est admirable, et ne cède rien à la musique la plus concertée. Elles ont dans les mains de petites coquilles qu'elles font jouer comme nos castagnettes. Mais les Européens sont surpris de la manière dont elles retiennent leur voix et dont elles animent leur chant, avec une action si vive et tant d'expression dans les gestes, qu'au jugement même des missionnaires, elles charment ceux qui les voient et qui les entendent.

Les hommes prennent le nombre de femmes qu'ils jugent à propos, et n'ont pas autre frein que celui de la parenté: cependant l'usage commun est de n'en avoir une. Elles sont parvenues, dans les îles Mariannes, à jouir des droits qui sont ailleurs le partage des maris. La femme commande absolument dans chaque maison; elle est la maîtresse. Elle est en possession de l'autorité; et le mari n'y peut disposer de rien sans son consentement. S'il n'a toute la déférence que sa femme se croit le droit d'exiger, si sa conduite n'est pas saine, ou s'il est de mauvaise humeur, sa femme le maltraite ou le quitte, et rentre dans tous les droits de la liberté. Ainsi le mariage des Mariannais n'est pas indissoluble; mais de quelque côté que vienne la séparation, la femme ne perd pas ses biens:

ses enfants la suivent, et considèrent le nouvel époux qu'elle choisit comme s'il était leur père. Un mari a quelquefois le chagrin de se voir en un moment sans femme et sans enfants par la mauvaise humeur et la bizarrerie d'une femme capricieuse. Mais ce n'est pas le seul désagrément des maris. Si la conduite d'une femme donne quelque sujet de plainte à son mari, il peut s'en venger sur le séducteur, mais il n'a pas droit de le maltraiter; et son unique ressource est le divorce. Il n'en est pas de même de l'infidélité des maris. Une femme, convaincue qu'elle est trahie par le sien, en informe toutes les femmes de l'habitation, qui conviennent aussitôt d'un rendez-vous. Elles s'y rendent la lance à la main, et le bonnet de leur mari sur la tête. Dans cet équipage guerrier, elles s'avancent en corps de bataille vers la maison du coupable. Elles commencent par désoler ses terres, arracher ses grains et les fouler aux pieds, dépouiller ses arbres et ravager tous ses biens. Ensuite, fondant sur la maison, qu'elles ne traitent pas avec plus de ménagement, elles l'attaquent lui-même, et ne lui laissent de repos qu'après l'avoir chassé. D'autres se contentent d'abandonner le mari dont elles se plaignent, et de faire savoir à leurs parents qu'elles ne peuvent plus vivre avec lui. Toute la famille, brûlant d'envahir le bien d'autrui, s'assemble pour en saisir l'occasion. Le mari se croit trop heureux lorsque, après avoir vu piller ou saccager tout ce qu'il possède, il ne voit pas aller la fureur jusqu'à renverser sa maison. Cet empire des femmes éloigne du mariage quantité de jeunes gens.

L'homicide, et même le vol, sont en horreur dans toute la nation, du moins entre eux. Leurs maisons ne sont point fermées, et l'on n'apprend jamais que personne ait volé son voisin.

Avant l'arrivée des missionnaires, ils ne reconnaissaient aucune apparence de divinité; et, n'ayant pas la moindre idée de religion, ils étaient sans temples, sans culte et sans prêtres. On n'a trouvé parmi eux qu'un petit nombre de sorciers, distingués par le nom de *mancanas*, qui s'attribuaient le pouvoir de commander aux éléments, de changer les saisons, et de procurer une récolte abondante ou d'heureuses pêches; mais ils ne laissaient pas d'attribuer à l'âme une sorte d'immortalité, et de supposer dans une autre vie des récompenses ou des peines. Ils nommaient l'enfer *zazarragan*, ou *maison de Chassi*, c'est-à-dire d'un démon auquel ils donnaient le pouvoir de tourmenter ceux qui tombaient entre ses mains. Leur paradis était un lieu de délices, mais dont ils faisaient consister toute la beauté dans celle des cocotiers, des cannes à sucre, et des autres fruits qu'ils y croyaient d'un goût merveilleux; et ce n'était pas la vertu ou le crime qui les conduisait dans l'un ou l'autre de ces lieux: tout dépendait de la manière dont on sortait de ce monde. Ceux qui mouraient d'une mort violente avaient le *zazar-*

raguan pour partage; et ceux qui mouraient naturellement allaient jouir des arbres et des fruits délicieux du paradis.

Peu de nations sont plus éloquentes dans la douleur. Rien n'est aussi lugubre que leurs enterrements : ils y versent des torrents de larmes. Leurs cris sont déchirants. Ils s'interdisent toutes sortes de nourriture; ils s'épuisent par leur abstinence et par leurs larmes. Leur deuil dure sept ou huit jours, et quelquefois plus longtemps. Ils le proportionnent à la tendresse qu'ils avaient pour le mort. Tout ce temps est donné aux pleurs et aux chants lugubres. L'usage commun est de faire quelques repas autour du tombeau, car on en élève toujours un dans le lieu de la sépulture. On le charge de fleurs, de branches de palmier, de coquillages et de ce qu'on a de plus précieux. La douleur des mères s'exprime encore par des marques plus touchantes. Après s'y être abandonnées longtemps, tous leurs soins se tournent à l'entretien de leur tristesse. Elles coupent les cheveux des enfants qu'elles pleurent, pour les conserver précieusement. Elles portent au cou, pendant plusieurs années, une corde à laquelle elles font attacher de nœuds qu'il s'est passé de nuits depuis leur perte. Si le mort est du nombre des chamorris, ou si c'est une femme de qualité, on ne connaît plus de bornes, le deuil est une véritable fureur. On arrache les arbres; on brûle les édifices; on brise les bateaux : on déchire les voiles, qu'on attache par lambeaux au-devant des maisons; on jonche les chemins de branches de palmiers, et l'on élève des machines lugubres en l'honneur du mort. S'il s'est illustré par la pêche ou par les armes, on couronne son tombeau de rames et de lances. S'il est également renommé dans ces deux professions, on entrelace les rames et les lances, pour en faire une espèce de trophée.

Le P. Gobien, représentant la douleur touchante des Mariannais, a traduit quelques-unes de leurs expressions : « Il n'y a plus de vie pour moi, dit l'un; ce qui m'en reste ne sera qu'ennui et qu'amertume. Le soleil qui m'animait s'est éclipsé; la lune qui m'éclairait s'est obscurcie; l'étoile qui me conduisait a disparu. » On reconnaît le goût des Orientaux dans cette profusion de figures toujours tirées des mêmes objets.

MARONITES, peuples catholiques du mont Liban, en Syrie. — On trouvera à l'article de la Syrie (chap. III, § II) les notions ethnographiques que Volney nous a données sur cette intéressante population si dévouée à la France, si tristement abandonnée dans sa lutte en 1840. Ici nous rapporterons quelques extraits des notices et de la correspondance de la Propagation de la Foi sur l'état général des *Missions du Liban*.

Avant de publier les documents que nous avions sollicités, disent les éditeurs des *Annales* (386), et que nous venons de recevoir,

sur les établissements des Pères Jésuites au mont Liban, nous croyons utile de placer sous les yeux de nos associés un aperçu de contrées que ces missionnaires évangélisent. Un plus vif intérêt s'attachera au récit de leurs travaux, quand la physionomie générale du pays, le caractère des populations qui l'habitent et les traditions de sainte qui consacrent son souvenir, seront plus présents à l'esprit du lecteur. Nous empruntons à un pieux et savant voyageur (38) les traits dont nous avons besoin pour ébaucher ce tableau.

« Cette contrée (la Syrie), qui dès l'origine des sociétés fut le champ de bataille tant de conquérants, la terre promise de la plupart des émigrés, est devenue aujourd'hui un asile de proscrits, et demeure toujours une proie facile pour les ambitieux. Chaque peuple de passage y a laissé des traces; chaque armée des maraudeurs, chaque ancien possesseur des descendants; on y rencontre à la fois des Juifs et des Perses, des Grecs et des Latins, des Francs et des Arabes; puis des réfugiés des persécutions chrétiennes et musulmanes, les Maronites et les Métualis; des victimes des destins les plus étranges, les Samaritains et les Kedemacès; des fous des espèces les plus honteuses, les Kalbièhs, qui adorent le chien, et les Jézidis, qui adorent le diable; des indépendants venus du nord comme du midi, les Turkomans et les Bédouins; ces despotes, les Ottomans; des fanatiques, les Druses; des brigands, les Kurdes.

« C'est par Beyrouth qu'on aborde le pied du Liban. Quoique ce soit la plus belle ville de la côte de Syrie, elle ne réveille guère de près à l'idée que nous avons d'une ville en Europe; cependant, quand on aperçoit de la rade, mollement couchée sur la plus délicieuse colline, ressemblant, selon l'expression orientale, à une sultane coudée sur un coussin vert, et regardant ses flots dans sa rêverie indolente, couronnée de ses arceaux, de ses flèches, de ses ogives de ses terrasses, de ses ruines moresques de ses murailles crénelées, de ses minarets des dômes de ses pins élevés, reflétée dans la plus belle des mers, éclairée par un ciel de lumière, on est saisi d'étonnement d'admiration.

« Plus loin se groupent les cimes gigantesques du Liban. Elles s'étendent d'un part vers Tripoli, en portant sur chacune leurs crêtes un village, une église, un minaret; de l'autre vers Saïda, toutes chargées de mûriers, de maisons de campagne, derrière un désert de sable rouge et étouffant, qui un jour engloutira la plaine si fertile et la ville si prospère. Ce désert est menaçant, avançant toujours, lentement mais sûrement. C'est un désert en miniature, qui a ses montagnes de sable soulevées par les vents, ses oasis, son mirage, ses plantes salines, ses chaleurs étouffantes.

(386) *Annales*, novembre 1852.

(387) Mgr Mislou. Son ouvrage, publié en 1851, a pour titre *Les saints Lieux*.

et jusqu'à ses Bédouins et ses caravanes de chameaux. C'est un véritable désert, mais il ne faut que trois heures pour le traverser du nord au sud, et beaucoup moins dans sa largeur. La nature s'est plu à rassembler ici sur un petit espace tout ce qu'elle a de beau, de grand, de gracieux, de terrible, comme elle a réuni toutes les couleurs dans les zones étroites de l'arc-en-ciel. Ici, au couchant, une mer immense, à côté le désert, plus loin une vallée riante, plus loin encore les collines couvertes d'habitations, et, au fond du tableau, des montagnes blanches qui se perdent dans les nues.

« Nos tentes étaient dressées, pour la nuit, sur le rivage, la mer mugissait devant nous et les maisons s'éclairaient peu à peu sur les premières collines du Liban. Tout à coup j'entendis de toutes parts des cloches sonner l'*Angelus* : ces sons religieux et sonneries descendaient des montagnes, comme les voix célestes qui invitent à la prière les enfants de la terre. Je n'ai jamais été plus touché en faisant monter vers le ciel mes faibles oraisons : heureux de me retrouver, au delà des mers, au milieu d'un peuple de frères; de respirer de nouveau cette atmosphère catholique qui va si bien à l'âme, parce qu'elle lui prépare et lui rappelle de si douces jouissances : vie de paix, de consolation et de bonheur, qui consacre à Dieu tous les moments du jour, toutes les pulsations de notre cœur. Au pied du Liban, l'*Angelus*, cette invitation à la prière commune, en me rappelant toutes les joies de l'enfance, toutes les affections de la patrie, me disait aussi que je n'étais plus seul dans une terre inconnue, puisqu'un peuple tout entier s'associait à mes prières et à mes espérances.

« On ne saurait donner une idée plus juste de l'aspect du Liban que ne l'a fait d. David par les lignes suivantes :

« D'autres montagnes se présentent à vos regards, dont chaque étage est peuplé : cette tache blanche sur un mamelon boisé, c'est un village; cette tache brune sur une roche blanche, c'est un couvent; cette muraille au-dessus de laquelle s'élève une végétation nuancée, c'est un verger; ce groupe d'arbres disposés avec art, ce sont des mûriers; ces branches grimpantes étalées avec soin sur un talus, ce sont des vignes; cette ligne grisâtre qui descend dans un vallon, ce sont des oliviers; ce morceau de terre maintenu par une solide bâtisse, c'est un champ de blé; ces sillons profondément creusés, et où roule une blanche écume, ce sont des canaux; ces palissades autour d'un carré vert, c'est une prairie; toutes ces merveilles, c'est l'œuvre d'un peuple patient, laborieux, uni, en un mot, chrétien. »

« Mais avant de pénétrer dans le Liban, qu'on me permette de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la plus nombreuse et de la plus intéressante des nations qui l'habitent, les Maronites.

« Un solitaire, nommé Maron, appelé des

bords de l'Oronte pour être évêque de Botris, ville située au pied du Liban, entre Tripoli et Biblos, rendit de si grands services à l'Eglise par son zèle pour la défense de la vraie foi, qu'il fut élevé à la dignité de patriarche du Liban. Il fut cher au peuple par ses bienfaits et ses vertus : on venait de toutes parts chercher un asile contre les persécutions dans les antres des montagnes, et dans le sein inépuisable de sa charité.

« Un monastère avait été fondé par Théodose le Grand dans la vallée la plus reculée, à Kanobin; c'est là qu'il fixa sa résidence. Les chrétiens, rassemblés autour de lui et poursuivis par les Arabes qui les qualifiaient de *rebelle*, s'habituèrent aux combats, et devinrent une des nations les plus redoutées de la Syrie. A sa mort, ils se choisirent des chefs entreprenants, et ils ne se contentèrent plus de se défendre derrière leurs rochers, mais ils fondirent plusieurs fois dans la plaine, et attaquèrent avec succès les armées musulmanes. Il paraît que c'est de leur premier patriarche qu'ils prirent le nom de Maronites.

« Autant ces montagnards sont bons, hospitaliers, simples et attachés à leur foi, autant ils sont peu avancés dans les sciences. Cependant le manque de lumières chez ce peuple chrétien n'amène ni abrutissement, ni corruption, ni barbarie, comme chez les autres populations asiatiques; le catholicisme a fait son éducation morale : nourris de croyances essentiellement civilisatrices, les Maronites se sont trouvés doux, faciles, généreux, capables de dévouement et de sentiments élevés. Aussi, quand on compare ce peuple ignorant avec le peuple éclairé de nos grandes villes, on est moins fier de notre civilisation.

« Le clergé maronite se compose du patriarche, qui prend le titre de patriarche d'Antioche, de neuf archevêques et évêques diocésains, de six évêques *in partibus*, attachés au patriarcat ou aux établissements d'éducation, et de douze cents prêtres séculiers, qui desservent trois cent cinquante-six églises. En général, le clergé maronite est très-pauvre; les récentes fureurs des Druses et des Egyptiens ont mis le comble à sa misère. Il y a deux ans que les moines de Keshaja, à l'occasion de la dernière guerre, ont fait des pertes considérables : toutes leurs propriétés ont été dévastées et plusieurs couvents livrés aux flammes; on m'a assuré que des religieux ont eu les pieds et les mains coupés, et que d'autres ont été crucifiés. L'Europe s'est émue au récit des nouvelles qui venaient du Liban; mais la réalité a dépassé de beaucoup ce que nous avons appris alors, et nous en sommes restés à de stériles sympathies.

« Du haut de la terrasse du patriarche, on jouit d'une vue qu'on ne peut décrire. Tout ce que la nature a de sublime, de sauvage et de saisissant, se trouve réuni dans cet immense tableau, coloré par un soleil brûlant dont les rayons vont se perdre, en se réfléchissant mille fois sur l'arête des

rochers, jusque dans les vallées les plus profondes. Mais ce qui absorba surtout mon attention, ce furent les cèdres. Le patriarche me les montra au-dessus de la vallée des Saints, la Kadischa; ils la dominent, comme les fleurs qui paient nos sanctuaires dominant et parfument les nefs de nos vieilles cathédrales. On les voit distinctement, quoiqu'il faille encore trois heures pour y aller (388). Vus de là, les cèdres apparaissent comme une touffe d'arbres placés sur un autel immense, dont les plus hautes cimes du Liban forment le fond; souvent des nuages d'une blancheur éclatante s'élèvent de la profondeur des abîmes, comme des nuages d'encens vers les cieux. Au-dessous des cèdres, à mi-côte, on voit blanchir une source qui tombe des rochers en cascades nombreuses. C'est dans les grottes qu'on rencontre tout le long de la vallée que vivaient autrefois les pieux anachorètes dont elle porte le nom. Aujourd'hui il y en a encore un grand nombre qui mènent une vie purement ascétique : c'est ainsi qu'à travers les siècles, il y a eu une continuité de prières dans ce temple le plus grand de l'univers, et consacré par la voix de Dieu lui-même dès les premiers âges du monde.

Keshaja est la principale maison de l'ordre de Saint-Antoine, qui compte environ quatre-vingts couvents dans le Liban. Il nous fallut plusieurs heures pour parcourir les sombres labyrinthes de cet antique monastère. Le lendemain, je visitai les ermitages qui sont sur la colline opposée. Dans quelques petites cabanes enfoncées dans le roc, et au sommet d'une haute montagne, vivent avec les aigles, ou plutôt avec les anges, de pieux ermites dont deux sont prêtres; ils se nourrissent d'herbes et de prières, comme saint Paul et saint Antoine dans la Thébàide. De grosses croix de bois placées sur des pics élevés indiquent leurs demeures : c'est là tout ce que le monde sait d'eux; quelques pins leur donnent de l'ombre en été et un peu de bois en hiver; une source, qui coule au bas des rochers, leur offre leur boisson de toute l'année : ils cultivent la vigne qui garnit leur coteau; mais le produit n'est pas pour eux, ils ne boivent jamais de vin. Lorsque je franchis ce seuil de la sainteté et de la retraite, un vieillard de quatre-vingts ans vint me baiser la main qu'il porta ensuite sur son front et sur son cœur; c'était à moi à lui baiser les pieds : il y a quarante-cinq ans qu'il vit dans cette solitude. Il me conduisit dans une grotte où il conserve le Saint-Sacrement et où il dit la messe. « Il n'y a point d'ermite, a dit l'auteur du *Génie du christianisme*, qui ne saisisse aussi bien que Claude le Lorrain ou Le Nôtre le rocher où il doit placer sa grotte. » Rien ne peut donner une idée de la majesté du site que j'ai sous les yeux.

« Du haut de ces rochers on jouit d'une

vue admirable; on domine toute la vallée verdoyante de Keshaja, le couvent, les innombrables terrasses de vignes et de mûriers, le torrent qui gronde, les aigles qui planent au-dessous, au milieu des nuages, des rochers et des carpes, des arbres sur la pente des précipices, une nature sauvage, un ciel semé des âmes pures : tout est là, Dieu, le désir et le bonheur. Après avoir visité les pauvres cellules, dont une planche, qui sert de toit, est une couverture, un livre, une croix, forment tout l'ameublement, nous redescendîmes de la montagne, édifiés de ce que nous avions vu. »

Lettre du R. P. Abougit, de la Compagnie de Jésus, à M. le président du conseil central de Lyon, datée de Bicfaia, résidence de Notre-Dame Libératrice (Mont-Liban), 8 septembre 1851. — « Si la vie des missionnaires vous était moins connue, je me croirais obligé, au début de cette lettre, de justifier le délai que j'ai mis à vous adresser des renseignements sur notre mission de Syrie. Mais, instruit comme vous l'êtes de la continuité des occupations diverses qui absorbent nos pensées comme nos moments, vous concevez sans peine qu'il nous soit difficile d'y faire trêve, pour vous en tracer le tableau et vous dire ce qu'elles nous offrent de consolations, d'espérances et de travaux. Je n'ai donc pas à me préoccuper de retard involontaire, et je puis, sans autre préambule, aborder les détails que vous attendez de moi.

« Notre mission de Syrie comprend cinq établissements. Ce sont : la résidence de Notre-Dame, à Beyrouth; la résidence de Notre-Dame Libératrice, à Bicfaia; le séminaire et la résidence de Saint-Joseph, à Ghazir; la résidence du sacré Cœur de Jésus à Zahleh, et celle de Saint-Joseph, succursale de la précédente, au Maalaka. D'autres positions nous ont été offertes; mais le temps n'est pas encore venu de les accepter.

BEYROUTH. — « La situation et l'importance de la ville de Beyrouth inspirèrent naturellement à nos premiers missionnaires l'idée et le désir d'en faire comme le chef-lieu de toutes nos missions de Syrie (389). Les difficultés ne devaient pas manquer; peut-être, moins qu'ailleurs; on s'y attendait. Nos Pères se mirent pourtant à l'œuvre, et, quoique les obstacles surgissent plus nombreux, plus sérieux même qu'il n'avait prévu, ils parvinrent à la tranquille possession d'un établissement tel à peu près qu'on pouvait le désirer. A l'heure qu'il est, c'est-à-dire après dix années d'assise, la mission de Beyrouth est assise sur une base aussi large que solide, et les précieux résultats qu'elle a déjà obtenus semblent lui présager le plus bel avenir. Le court exposé des œuvres qu'elle embrasse et du développement qu'elle est parvenue

(388) Les cèdres sont à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la cime du M. Kmel qui les précède à 8,000 pieds.

(389) Beyrouth a une population de 36,000 âmes ainsi répartie : 12,000 mahométans, turcs et arabes, 12,000 grecs schismatiques, et 12,000 catholiques.

pour donner, est la meilleure preuve que je puisse fournir à l'appui de mon appréciation.

• Pour l'enseignement, Beyrouth possède, depuis plusieurs années, une double école arabe et de français. Elle est confiée aux soins de deux Pères français et de deux autres arabes qui ne négligent rien pour mériter la confiance des familles. Aussi la prions-nous également fréquentée par les maronites, les Grecs-Unis, les Arméniens, les Syriens et les Latins. Il n'est pas jusqu'aux Grecs schismatiques qui ne consentent souvent à y envoyer leurs enfants. La sagesse en emporte, généralement, ce que nous tenons le plus à lui donner, et ce qu'elle trouverait le plus difficilement hors un établissement de cette nature : les principes de l'éducation chrétienne et des sentiments toujours plus sympathiques pour le centre de l'unité catholique. En général aussi, elle aime à conserver avec ses anciens élèves de fréquentes, d'intimes relations, à leur prouver ainsi, non-seulement qu'elle est reconnaissante de leurs leçons, mais encore qu'elle a su en profiter.

• Deux congrégations sont destinées à cultiver le bien commencé dans les écoles, et, grâce à Dieu, elles marchent à leur tour avec un succès des plus consolants. Chaque fois que les jeunes gens ou les hommes qui la composent, appliqués tous, ou presque tous, au commerce, n'aient que quelques heures du dimanche pour se débarrasser des fatigues incessantes de la semaine, n'en sont pas moins fidèles, ce jour-là, à leurs pieux rendez-vous qui les appelle aux pieds de Marie, leur patronne, pour y puiser dans la prière, dans la parole de Dieu, une mutuelle édification, un nouvel essor à leur piété. Leur exemple a déjà inspiré une louable émulation au clergé maronite de la ville ; l'évêque de ce rite a, de son côté, dans son église cathédrale, une assemblée de même nature, et, bien qu'elle compte que des Maronites (à la différence de la nôtre qui se recrute dans tous les rits), elle ne laisse pas d'être aussi nombreuse que servente.

• A nos congrégations pieuses se joint la société scientifique. Cette œuvre, de date encore récente et toute nouvelle pour le pays, a pour but immédiat d'imprimer la jeunesse de Beyrouth un mouvement vers les bonnes études, et de vulgariser parmi les connaissances historiques, astronomiques, etc., qu'elle offre, en Europe, l'enseignement secondaire ou supérieur. Elle tend à bienfaisance, d'abord par des réunions hebdomadaires où tous les membres lisent à tour de rôle, sur un sujet donné, des traités préparés avec soin ; puis, par les livres qu'elle leur met entre les mains et sa bibliothèque, et celle qu'on a formée pour eux, au moyen d'un appel fait aux sympathies généreuses de la France. La société tient ses séances dans notre maison, reçoit de nos Pères une direction plus ou moins spéciale, tout en conservant la né-

archie ordinaire des dignitaires élus par elle.

« Inutile de faire ressortir l'à-propos et l'importance de cette œuvre, envisagée seulement dans l'intérêt de la science, du véritable progrès des idées, et indépendamment du point de vue qui toujours, aux yeux d'un missionnaire, domine tous les autres, du point de vue religieux. Mais il en coûtera, à coup sûr, de l'implanter et de la naturaliser au sein d'une population dont toutes les pensées et tous les efforts se tournent, comme instinctivement, vers le négocier. Déjà bien des difficultés ont surgi, et, à cette heure même, la société est sous le coup d'une crise qui pourrait lui être fatale. A Dieu ne plaise, toutefois, qu'on désespère de son avenir ! Elle peut, le ciel aidant, se relever victorieuse et plus forte qu'elle n'est jamais.

• Une presse autographique, fonctionnant ici en pleine liberté, travaille sans relâche à remédier, d'une part, à l'extrême pénurie de bons livres, et notamment de livres élémentaires pour les écoles, qui afflige le pays ; d'autre part, à parer jusqu'à un certain point au danger toujours croissant qu'offrent les presses protestantes de Beyrouth, de Malte et d'ailleurs. Entre autres ouvrages, elle a produit le *Diwan* de l'évêque maronite Germain Farhhat, beau recueil de poésies religieuses destiné à remplacer, dans les mains de nos catholiques les *Diwans* si dangereux des poètes musulmans.

• L'exercice du saint ministère vient naturellement couronner ces œuvres diverses ; il est le plus beau côté de la mission ; je dirai plus, il en est l'âme et la vie. Catéchiser, prêcher, confesser, visiter les malades, sont choses à peu près journalières pour nos trois missionnaires de Beyrouth. Notre église y est très-fréquentée, surtout en hiver, alors que le froid et la misère chassent de leurs montagnes une foule de Libanais, et les forcent à se réfugier dans une ville où ils trouvent, avec une douce température, le secours assuré du travail ou de l'aumône.

• Un dernier trait à ajouter à cette esquisse de notre mission de Beyrouth, c'est l'influence exercée par la présence et par le dévouement des missionnaires jusque sur la partie infidèle de la population. Cette influence est incontestable et va toujours grandissant. A elle est dû, au moins en partie, l'amortissement de ce fanatisme antichrétien que le brutal islamisme inspire à ses sectateurs, et qui, il y a douze ou quinze ans à peine, dominait encore, à Beyrouth, la généralité des Turcs. A cette heure, le capucin, le franciscain, le lazariste, le jésuite, etc., peuvent traverser tous les bazars, pénétrer dans tous les magasins, traiter avec toute sorte de gens, sans éprouver la moindre gêne de leur qualité de *frangis*, ni de la spécialité de leur vêtement, qui révèle à tous leur état et leur mission, deux choses aussi antipathiques par elles-mêmes au Turc, que sacrées pour le catholique.

Ils sont sûrs de ne rencontrer nulle part un seul de ces regards moqueurs, de ces impertinentes apostrophes, qu'on ne leur épargnerait pas toujours dans les cités les plus polies d'Europe. Bien plus, ils ont souvent lieu d'être surpris de ce que les Turcs d'honnête condition mettent d'égards, je dirais presque de bonne grâce dans leurs rapports avec eux. Chez quelques-uns, cette heureuse disposition va jusqu'à l'estime et jusqu'à une sorte de confiance religieuse; témoin celui qui, de son lit de douleur, faisait appel à la charité du supérieur actuel de notre mission. Que voulait-il de lui? — Qu'il priât sur sa tête, qu'il le bénît et l'aidât ainsi à guérir. Sa confiance fut telle que Dieu, ce semble, voulut l'en récompenser par la guérison presque instantanée qu'il lui accorda.

RÉSIDENTE DE BICFAÏA. — « Bicfaïa est la principale localité du Kathaâ, l'un des districts du mont Liban. Son heureuse position y attire, chaque année, dans la belle saison, bon nombre d'Européens et d'Arabes. L'émir Haïder lui-même, successeur du célèbre émir Béchir dans le gouvernement de la montagne, a voulu y fixer sa résidence. Désertant le palais de Salima, qui l'a vu naître et grandir, il s'est bâti, à Bicfaïa, un second palais qui ne le cède, sous le rapport de l'art et de la richesse, qu'à celui d'Eltédine, élevé à grands frais par son prédécesseur. Mais bien s'en faut qu'il ait été déterminé à ce changement de séjour par la seule perspective des avantages physiques. L'émir Haïder est homme de foi, homme de piété. Il fut toujours le modèle des princes libanais, et Dieu semble ne l'avoir élevé au-dessus d'eux que pour donner plus de lustre à sa vertu et lui assurer plus d'influence sur le pays. L'émir Haïder nous honore de son estime, de sa confiance, je dirai même de son amitié. C'est à son invitation, à sa prière, que nos premiers missionnaires foudrèrent la résidence de Bicfaïa; il les aida de ses encouragements, de ses aumônes et de sa protection. Devenu *grand prince*, c'est-à-dire prince gouverneur, il se crut obligé de redoubler de bienveillance à notre égard et d'applaudir plus ouvertement que jamais à nos vœux, à nos efforts et à nos succès. Faut-il s'étonner, après cela, que le principal motif de sa détermination ait été son affection pour nos missionnaires? On l'entend répéter parfois : *Je vieillis; je veux sanctifier auprès d'eux, et sous le patronage de SAÏDAT ENNEJAH (Notre-Dame Libératrice) le reste de mes jours.*

« En fixant son séjour à Bicfaïa, l'émir a donné à cette localité une importance qui va toujours croissant. Les étrangers de toute qualité y affluent; la justice s'y rend par un *magelès* ou tribunal, tout à la fois civil et criminel, qui se compose de deux juges *maronites*, de deux autres *grecs unis*, d'autant de *grecs schismatiques*, d'un *Turc*, d'un *métouali*, de deux *Druses* et d'un délégué du prince. Quant à la population, elle se partage en trois rites : maronite, grec uni,

grec schismatique. Le premier rite est celui de la grande majorité. L'infériorité numérique des grecs schismatiques les rend moins remuants, moins prétentieux et moins intolérants à notre égard qu'ils ne se montrent partout où ils se sentent en force. C'est un grand avantage pour les missionnaires qui n'ont ainsi aucun embarras à redouter de leur part, quoi qu'ils puissent entreprendre pour le bien des catholiques principal objet de leur sollicitude.

« Mais qu'y avait-il à faire et qu'a-t-il réalisé en faveur de ces *dumestiques de Foi*? Voilà, sans doute, ce qu'il vous intéresse le plus de savoir. C'est là aussi, monsieur, ce dont j'ai le plus à cœur de vous entretenir.

« La nation maronite est, depuis bien des siècles, l'objet de magnifiques éloges, dictés par un sentiment d'estime qui s'élève souvent jusqu'à l'admiration. Ce sentiment, le missionnaire le partage; ces éloges, le missionnaire y applaudit et y voit, pour ce nation, un titre de plus à son amour et son dévouement. Mais nul ne doit se laisser éblouir par le prestige de ses vertus au point de s'aveugler sur ses vices.... Que le mont Liban ait aussi ses infirmités morales, il n'y a rien là qui puisse étonner. Je n'hésite donc pas à m'en expliquer ici sans détour. À côté de cet inviolable attachement à notre sainte foi, de cette soumission dévouée au Saint-Siège, de cette affectueuse sympathie pour les Souverains Pontifes, de ce profond respect de l'autorité ecclésiastique, qu'on si justement préconisés en mille circonstances, on remarque avec une douloureuse surprise, dans la masse des Maronites, les désordres qui découlent nécessairement du manque d'instruction chrétienne. Je dois ajouter que ces désordres n'éclataient d'une part, peut-être, aussi graves et aussi nombreux qu'à Bicfaïa, à l'époque où notre Compagnie s'occupa d'y ouvrir une mission. L'opinion en avait fait justice, et partant était connu et répété ce flétrissant proverbe : *Bicfaïa, kafrâia* (Bicfaïa, infidélité).

« En présence d'une population dont les œuvres s'harmonisaient si peu avec sa foi, les deux fondateurs de notre nouvelle mission de Syrie durent, sinon s'effrayer, moins s'étonner de la grandeur du mal à parer, des écueils à éviter, et des traverses de toute nature qui les attendaient. Mais confiants en la divine Providence qui, comme ils avaient tout lieu de l'espérer, avait dessein d'immense miséricorde sur ce peuple, ils se mirent courageusement à l'œuvre et jetèrent les fondements de leur première résidence. C'était en 1833.

« Il serait long et difficile d'énumérer les sacrifices au prix desquels on est parvenu à transformer Bicfaïa en une localité admirable de régularité, de bon esprit et de zèle. Ce consolant résultat est un fait constant; il frappe tous les jours les étrangers et paraît incroyable à ceux qui ne connaissent que les Bicfaïens d'il y a dix-huit ans. Je me borne donc à le constater ici, et à

ne ressortir, jusqu'à un certain point, l'importance, par un exposé succinct des œuvres principales, destinées à le maintenir et à le développer même d'un jour à l'autre.

Une double école est ouverte aux enfants des deux sexes. Elles sont l'une et l'autre parfaitement tenues. On n'en regrette ni moins la perte de trois ou quatre sœurs Saint-Joseph qui, forcées par des circonstances malheureuses de désertir Beyrouth, avaient été réfugiées à Biciaïa, et quo les mêmes causes obligèrent, peu de mois après, à chercher plus loin un abri et une protection. Les bonnes sœurs avaient déjà opéré un grand bien et conquis une popularité qui rendra longtemps leur nom cher à nos compatriotes. On songe à combler le vide qu'a laissé leur départ par l'établissement d'une congrégation enseignante indigène. Bien de bonnes âmes soupirent ici après le jour où cette œuvre sera réalisée. La seule difficulté qui arrête est le manque de ressources financières. Outre les deux écoles d'enfants, nous en avons une troisième pour les adultes, qui a lieu après le coucher du soleil; on y enseigne l'arabe et le syriaque.

Nous mentionnerons encore parmi nos institutions pieuses, en dehors de l'exercice public du saint ministère, une congrégation de sœurs, qui compte déjà plus de cinquante jeunes gens, des conférences ecclésiastiques qui réunissent, tous les mercredis dans notre résidence, les quatre curés de Biciaïa et ceux de plusieurs villages voisins, des retraites annuelles pour le pays, des visites et des prédications domaniales à toutes les localités des environs. Dans les circonstances un peu extraordinaires, chaque village a aussi sa retraite. Bien plus, le mois de Marie s'y préche solennellement toutes les années, comme à Biciaïa, et toujours avec grand concours et grand fruit.

Je ne puis passer sous silence la célérité toujours croissante dont *Notre-Dame* patronne jouit dans le pays. Les grâces multipliées obtenues par son intercession nous amènent souvent des étrangers qui, au pied de son humble autel et sous son image plus humble encore, lui exposent leurs besoins ou lui offrent leurs actions de grâce. Naguère, on me montrait un jeune homme de douze ans, qui, après être né à la fin d'un vœu fait à Saïdat Ennéjah, fut, par son secours, ramené des portes de la mort. Sa pauvre mère était venue le présenter à nos frères coadjuteurs, très-renommés pour ses connaissances en médecine. Le jeune homme le trouva dans un état si désespéré qu'il crut prudent de refuser tout remède, et ne se point faire attribuer une mort qu'il jugeait inévitable. La mère, accablée de refus trop significatif pour son intelligente tendresse, court aux pieds de Saïdat Ennéjah, dépose le petit moribond sur la dalle du pavé, et répète, avec un accablement de douleur, ces paroles entrecoupées de sanglots : « O Notre-Dame Libératrice ! n'est-ce pas toi qui m'as donné ce

« fils unique ? pourquoi le laisser mourir si jeune ? C'est à toi de le sauver ; c'est à toi de me le rendre sain et sauf.... *Ja Saïdat Ennéjah, Néjini....* O Notre-Dame Libératrice ! délivre-moi.... » Puis elle s'éloigne de l'enfant, s'assied à l'entrée de l'église et, là, donne un libre cours à ses larmes. à ses gémissements et à ses plaintes. Pendant qu'on s'efforçait, mais en vain, de la consoler, Saïdat Ennéjah abaissait sur son fils un regard de compassion. La mère, poussée par une sorte de pressentiment, retourne auprès de lui, le considère, le trouve, à sa grande surprise, inondé de sueur, le porte au frère médecin, et en reçoit la consolante assurance que le malade est hors de tout péril.

GHAZIR. — « C'est le chef-lieu du Kesrouân, principal district du mont Liban. Il fut repris sur les Turcs par la noble et vaillante famille des Hahbaïches, dont le dernier patriarche maronite était issu, et qui a donné un ou deux consuls à la France, sous Louis XV. Le célèbre émir Béchir-Chehab, mort, il n'y a pas encore un an, à Constantinople, y avait placé, à titre de gouverneur, l'émir Aabdallah-Chehab, qui, depuis la chute de son parent et protecteur, vit sans éclat et presque ignoré à Ghosta, village peu distant de Ghazir. Il a laissé dans son ancienne résidence trois palais qui, sans être des *Louvers*, sont beaux pour le pays. Deux ne lui appartiennent déjà plus ; il a trouvé plus avantageux de s'en défaire. Par un contraste assez singulier, l'un des deux palais vendus a été transformé en fabrique de soie ; l'autre, qui en est à peine séparé par une ruelle, est devenu tout à la fois séminaire et collège de notre Compagnie.

« L'idée de cette création se présente aux RR. PP. Riccadonna et Planchet, dès leur arrivée dans le pays ; car, dès lors, ils découvrirent et sondèrent, jusqu'à un certain point, la plaie la plus profonde de l'Orient catholique, c'est-à-dire, l'extrême pénurie de dignes pasteurs des âmes. Le palais de Ghazir répondait aux vues des missionnaires par sa proximité de Beyrouth et son climat tempéré. On l'acheta. Un de nos frères coadjuteurs, habile architecte, fut chargé de l'adapter à sa nouvelle destination, et un de nos Pères placé à la tête de l'école provisoire d'arabe et d'italien qu'on se hâta d'y établir. C'était en 1844.

« En 1846, le 19 mars, fête de saint Joseph, donné pour patron à l'établissement, le séminaire s'ouvrit et reçut ses premiers élèves. Ces prémices lui vinrent naturellement de divers points du Kesrouân et du Kathaâ qui l'avoisine. Mais les autres districts du mont Liban ne tardèrent pas à fournir leur tribut. Bientôt les rites maronite, grec uni, syrien, chaldéen, et même latin, se virent représentés à Ghazir par un nombre assez notable de jeunes gens, tous animés du meilleur esprit, et joignant à une grande docilité une application égale à l'étude. La noblesse du pays s'était montrée jalouse de recueillir sa part des avan-

tages qu'on se promettait de l'œuvre naissante; la bonne moitié des séminaristes maronites se composait de *cheikhs*, membres des principales familles du pays, c'est-à-dire de Khazènes, d'Habaïches, de Dahli-dahlis, de Khouris. Les patriarches maronite et grec uni, l'évêque de Baalbek, l'archevêque de Saïda (Sidon), l'évêque administrateur temporel du patriarcat maronite, y avaient envoyé, comme à l'envi, quelqu'un de leurs proches parents.

« Je ne m'arrêterai pas à faire ressortir l'importance de cet établissement. Il est évident que c'est là l'œuvre capitale de notre mission. Ainsi l'ont toujours envisagé nos supérieurs; ainsi ne cessent de la juger les étrangers de tout pays et de tout caractère, à qui une étude sérieuse de l'Orient permet de l'apprécier. Plus d'un personnage éminent s'est plu à consacrer ce jugement en l'appuyant de sa haute autorité. Et voilà pourquoi notre Société ne s'épargne aucun sacrifice pour lui donner les plus larges développements; et voilà aussi pourquoi nous croyons pouvoir le signaler avec une confiance toute spéciale à votre intérêt, à la charité inépuisable d'une œuvre qui a reçu du ciel une mission si évidemment providentielle, et qui la remplit de manière à exciter l'admiration de l'univers catholique.

« La mission de Ghazir est de date encore plus récente que le séminaire; elle ne compte que trois années et demie d'existence. Nous devons à Dieu bien des actions de grâces pour les bénédictions inattendues qu'il y a daigné répandre sur nos travaux. Catéchismes, prédications, confessions, communions, visite des malades, exercices du mois de Marie, confrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, avec ses offices hebdomadaires, concours habituel des habitants des villages voisins, rien, ce semble, n'y manque, hormis une double école pour les enfants des deux sexes. Pourquoi cette lacune si regrettable sous tant de rapports? Il m'en coûte de le dire; mais la faute en est tout entière au peuple, dont l'apathie refuse à nos bons desseins et à nos sacrifices la faible coopération que la modicité de nos ressources nous force à réclamer de lui. A ce propos, j'observerai que ce défaut de concours se rencontre partout en Orient. Il est bien rare, pour ne pas dire sans exemple, qu'en proposant une œuvre de zèle toute au profit du pays, les missionnaires obtiennent des indigènes autre chose qu'une approbation stérile et de vaines promesses. De là l'impossibilité de réaliser bien des désirs et des projets, inspirés par le spectacle journalier d'immenses besoins, et dont l'accomplissement paraît le seul moyen de relever à la longue l'Orient de son affaissement moral.

« Un mot, en finissant, sur l'influence exercée par cette mission. Elle avait paru, d'abord, n'offrir aucune chance de succès. Mais le Seigneur avait des desseins de miséricorde sur ce peuple, hélas! trop délaissé;

il ne permit pas que les Pères chargés de la direction du collège se refusassent aux désirs et aux instances des Ghaziriens qui réclamaient le secours de leur saint ministère. Ce premier pas fait, il fut bientôt question de remplacer notre petit oratoire domestique par une chapelle publique. Deux caveaux qui, sous l'émir Aabdallah, n'étaient ni plus ni moins que des prisons, furent convenablement adaptés à notre but, et, le jour de la Fête-Dieu 1849, notre divin Maître et Sauveur, cet adorable captif de l'amour, y fit solennellement son entrée, au milieu d'une foule empressée en qui l'on voyait éclater tout à la fois l'admiration, la joie, la piété et la reconnaissance. Depuis lors, la mission n'a cessé de grandir. En 1850, Mgr Villardell présida la procession du très-saint Sacrement. Il fut si frappé de pieux concours des assistants, de leur docilité à nos ordres, de leur religieuse allégresse, qu'à l'issue de la cérémonie, il en témoigna sa surprise et sa satisfaction en des termes on ne peut plus honorables pour les missionnaires. La même procession eut lieu cette année, avec un surcroît d'éducation, qui donnait la mesure des heureux progrès accomplis dans la mission.

ZAHLEH. — « Zahhle est une petite ville de dix à douze mille âmes, assise sur le versant oriental du mont Liban. Elle a pour perspective la fameuse plaine de Baïb, dont elle n'est distante que de quelques pas, et la chaîne de l'Anti-Liban qui se dresse à l'Orient de cette plaine comme un gigantesque rempart, dont les crénelures inégales se dessinent à l'horizon sur l'azur du ciel. Il est peu de points de vue aussi grandioses et aussi saisissants, si l'on se place sur le pic qui domine Zahhle et au flanc duquel serpente l'une des deux routes qui conduisent à Beyrouth. J'ai joui une fois de ce spectacle, et j'avoue qu'il m'arracha des cris intolérables d'admiration.

« La population de Zahhle ne représente pas mal, par son amalgame, celle des grandes villes de Syrie. Une fraction notable est catholique. Les Grecs unis y ont un évêque et plusieurs églises. Les Maronites sont peu nombreux et dépendent de l'archevêque de Saïda.

« La mission de Zahhle, malgré les obstacles qu'on rencontre partout où les populations du rite grec sont en majorité, s'est largement et solidement établie. Nos écoles y sont fréquentées par près de six cents enfants des deux sexes; elles ont fait un bon au R. P. Riccadonna qui en est le fondateur. Mais l'œuvre de prédilection de ce bon confrère, œuvre dont il poursuit depuis plusieurs années la réussite et dont il recueille enfin les plus douces consolations, c'est une société de petits missionnaires, choisis entre tous les enfants qui fréquentent nos écoles. Le but de cette agrégation est de former à nos Pères des catéchistes qui conduisent leur zèle dans les excursions qu'ils font, les jours de dimanche et de fête, dans un bon nombre de villages dispersés sur

plaine de Baalbek. Pour mettre ces catéchistes improvisés en état de remplir convenablement leur ministère, le P. Riccadonna ordonne par écrit, tous les lundis, et leur plique dans le courant de la semaine le thème de chaque catéchisme; le jour venu, chaque maître et chaque maîtresse d'école rend, avec quatre ou cinq de ces jeunes frères, au village qui lui a été assigné. Si la distance à franchir est considérable, on part de grand matin, après avoir assisté à la sainte messe. Tous sont munis d'un modeste viatique qui doit leur servir de dîner et de dîner. La cloche du village s'éveille à leur approche, quelques-uns se rendent directement à l'église ou au lieu convenu de réunion; les autres parcourent les maisons pour inviter les indifférents et rassurer les retardataires. Le peuple rassemblé, on enseigne la lettre du catéchisme, les prières ordinaires; puis vient l'explication du point de doctrine déjà bien et dûment développé par le directeur de la société et appris par les jeunes répétiteurs. Cette instruction est suivie, au besoin, de quelque exercice de piété qui occupe l'après-midi jusqu'à l'arrivée du missionnaire. Le Père prêche, confesse et se remet en route pour aller s'acquitter du même ministère dans un ou deux autres villages, où il est également attendu. Il ne rentre d'ordinaire à Zahbleh qu'à la fin du jour, quoiqu'il ait la vitesse d'un cheval pour abréger le chemin. Comme tous les catéchistes, il prend un léger dîner : un peu de *laben* ou d'aigri et un morceau de pain arabe en fait tous les frais.

L'effet produit par cet apostolat nouveau sur les pauvres chrétiens qui en sont le fruit, est des plus salutaires. C'est tout à la fois une récompense et un encouragement pour cette intéressante jeunesse, une bénédiction pour les familles qui nous fournissent ces apôtres, un puissant motif pour les missionnaires de croire que *le doigt de Dieu est là*, et d'espérer que le secours du haut ne sera pas défaut à cette œuvre. **EL MAALLAKA.** — Notre résidence de ce lieu fut fondée en même temps que celle de Ras, c'est-à-dire qu'elle remonte à la naissance de notre nouvelle mission de Syrie. Elle s'ouvrit sous les auspices et la protection de l'émir Béchir, qui daigna nous offrir le terrain nécessaire pour une maison, une église et un petit jardin. Lorsque plus tard on se vit en mesure de s'installer à Zahbleh, on n'hésita pas un instant à occuper le dernier poste, plus conforme aux vues des missionnaires, et la station d'El Maallaka fut plus qu'une simple succursale de la mission nouvelle.

El Maallaka possède une double école : garçons et de filles, dirigée par deux maîtres et par une maîtresse, tous à notre charge sous notre direction. Le chétif appartement qui avait longtemps tenu lieu de chapelle fut d'être enfin remplacé par une église vaste. Le saint ministère continue à s'exercer dans toute sa plénitude. En ou-

tre, c'est là que se retirent nos maîtres d'école, et quelquefois nos Pères, pour vaquer aux exercices de la retraite annuelle. Bientôt, s'il plaît à Dieu, cette résidence deviendra une maison de retraite, qu'on pourra ouvrir, à certaines époques, aux séculiers de toute condition, qui voudront y consulter le Seigneur dans le silence et la prière, repasser leur vie dans l'amertume de leur âme et y négocier avec le ciel la grande affaire du salut.

« Pour compléter cet aperçu sur notre mission de Syrie, permettez-moi, Monsieur, de transcrire ici quelques détails sur le voyage de deux de nos missionnaires, envoyés en Mésopotamie, l'un à titre de vice-délégué apostolique, l'autre comme compagnon du vice-délégué.

« Ce dernier, le P. Joseph Laborde, écrivait en date du 25 mai : « Dix jours nous « ont suffi pour arriver à Alep. Jusqu'ici « nous avons pressé continuellement « voyagé à travers le désert. Je m'étais « présenté la plaine de Baalbek comme un « terrain d'une fertilité prodigieuse. Je sais « maintenant qu'à partir du village de Tamnin elle n'offre, pour ainsi dire, que « l'image de la stérilité. C'est un vrai phénomène d'y voir se dresser un arbre. Une « sorte d'herbe aromatique, quelques fleurs « agrestes, des chardons, voilà ce qui la « couvre tout entière. A notre départ de Ras, « qui fut notre seconde halte, nous dûmes « faire un détour de deux heures, pour ne « pas tomber au milieu des Arabes qui campaient aux environs du Kser. Après une « heure de marche, nous nous trouvâmes en « face d'une caravane de Kurdes se rendant « de Damas à Hama. A les en croire, leurs « montures étaient toutes chargées d'or. « Partout, sur notre passage, nous rencontrions de belles ruines qui nous disaient « assez combien grande était autrefois, dans « ces contrées, la puissance romaine.... »

« Le vice-délégué écrivait à son tour, le 12 juin : « Nous voici enfin à Diarbékir. Mon « intention n'est pas de m'y arrêter longtemps. Je désire me transporter sans délai « à Madiat, où réside l'évêque syrien converti. Les PP. capucins m'apprennent « qu'ils y ont envoyé un des leurs, et qu'il « en est revenu plein de confiance dans l'avenir; je ne veux pas que ces espérances « périssent, faute de sollicitude. Mon premier soin sera de faire bâtir une petite « église pour les néophytes de Madiat, avec « une habitation pour l'évêque. On me fait « aussi pressentir comme prochaine la conversion des nestoriens et des Syriens. Je « ne négligerai rien dans cette excursion « pour souder les esprits et hâter leur retour au sein de l'unité. »

MARQUISES. — Elles sont nommées aussi *Nouka-Hiva*, de l'île principale, dans la Polynésie. Sur l'ethnographie générale des habitants voyez Océanie, 1^{re} partie, n° 2.

OBSERVATIONS DIVERSES.

Du 16 avril au 20 juillet 1843, M. le capi-

taine de corvette Collet, commandant supérieur du groupe N.-O. des îles Marquises, et M. Cugnet, capitaine d'infanterie, commandant supérieur (par intérim) du groupe S.-E., ont adressé à M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, commandant en chef de la station de l'océan Pacifique, quatre rapports, où se trouvent des détails intéressants sur la situation actuelle des établissements français formés dans les deux îles, et sur les mœurs et coutumes des indigènes. Nous en extrayons les passages suivants :

§ 1^{er}. NOUKA-HIVA.

Fort Collet. Etablissement de Taiohaé. —

« Le 3 février 1843, Manas, un des chefs des Taïpiis-Oumis, vint m'inviter, ainsi que la garnison, à aller chez cette peuplade, au *koïka* (fête) qui devait avoir lieu dans huit jours. Je répondis que, les travaux que j'avais à faire exécuter ne me permettant pas de m'absenter de Tuhiva, je n'irais pas à cette fête : il me laissa une branche de cocotier, tressée d'une manière particulière, comme preuve, dit-il, qu'il avait rempli la mission dont il avait été chargé par les autres chefs. Je lui fis quelques cadeaux, et nous nous séparâmes bons amis.

« Le 7 février, une grande partie des indigènes abandonnèrent la baie, pour aller au *koïka* des Taïpiis-Oumis ; c'est la deuxième fois qu'ils nous laissent en possession de leurs terres et de leurs maisons ; c'est aussi la première fois qu'ils vont à la fête des Oumis (390). Ils en revinrent le 9, et me dirent qu'ils avaient fait la paix avec les Taïpiis-Vaïées, comme je lo leur avais recommandé ; Tava-Vékéto vint lui-même me confirmer cette nouvelle.

« Le 11 février, le capitaine du baleinier américain *Georges-et-Suzanne*, en pêche autour de l'île, vint me déclarer que six hommes de son équipage lui avaient enlevé une baleinière qu'il supposait dans les environs de Taiohaé. Un canot de la *Triomphante*, expédié à sa recherche, ne la trouva pas. Le 13, ayant appris que la baleinière était chez les Taïoas, Témooana se chargea de l'aller réclamer ; mais il se donna une peine inutile ; et, malgré les offres qu'il fit de poudre et de fusils, on persista à la garder. Pensant que nous allions faire la guerre aux Taïis, Mohi, un de leurs chefs, vint me trouver, et me dit que, n'ayant fait d'autre mal aux blancs que de bien recevoir ceux qui s'étaient réfugiés chez eux, et confiant dans la promesse qui leur avait été faite que nous n'étions venus que pour les rendre heureux, et lui, ne croyant pas que nous prenions le parti de leur faire la guerre, il s'était déterminé à venir pour calmer toutes les craintes que les Kanaks (hommes) de sa baie avaient manifestées à son départ. Quand il fut rassuré, il me promit que chez eux, ainsi qu'à Taiohaé, pour la même rétribution

de la part des capitaines américains, ils arrêteraient les déserteurs et rendraient la baleinière pour la somme ou la quantité d'étoffe que je déterminerais. Les six déserteurs se sont tous réembarqués ; quant à l'embarcation, Témooana, sans autre forme de procès, a été la leur enlever.

« Le 16 mars 1843, je me rendis dans la baie des Taïoas, pour visiter la grande prêtresse Matahiva et les chefs, chez lesquels un sentiment de déplaisir s'était manifesté à notre égard. Je revins très satisfait de ma démarche.

« Le 19 mars, le chef des Taïpiis-Atibéos, qui avait déjà signé la demande de notre amitié, est venu me voir et m'assurer des bonnes dispositions de son peuple à notre égard.

« Depuis longtemps je cherchais à attirer au fort Akanao, chef et grand prêtre de Pua, homme d'une grande influence, avec lequel j'avais déjà eu des relations par un tiers ; il y avait trois mois que j'avais fait amitié avec lui ; il avait manifesté à plusieurs reprises une grande envie de venir à Tuhiva, mais il ne l'osait pas, parce que, bien qu'au *koïka* des Taïoas, dont j'ai parlé dans mon dernier rapport, il eût fait la paix avec les Taïis, il craignait de se trouver parmi eux, vu que, dans la dernière guerre, c'était lui qui avait mangé le fils de Tava-Vékéto, grand prêtre de ces derniers ; enfin, étant parvenu à le faire convaincre que tous ceux qui restaient chez les Français étaient *taïos* pour les Taïis, il se décida ; et le 25 il vint, accompagné de deux autres chefs. C'est un grand beau jeune homme, à figure énergique ; il nous est dévoué, m'a promis de ne plus faire la guerre, de protéger les blancs que le hasard conduirait dans sa baie, m'a témoigné le désir de donner une fête à l'arrivée de M. le commandant de la station de l'océan Pacifique, espérant que M. Dupetit-Thouars voudra bien aller dans la rade où vit son peuple. Il passa la nuit avec moi et me quitta le lendemain matin enchanté d'avoir vu les Français et d'avoir été si bien traité par eux. Il est à remarquer qu'il n'osa cependant quitter le fort, bien que Témooana, reçu à ma demande, lui pressât la main en signe d'amitié et de paix. Je pense avoir fait une bonne connaissance par la grande influence que ce guerrier exerce sur les autres tribus de Taïpiis qu'il dirige très-souvent.

« Le 26 mars, j'entendis une cinquantaine de coups de fusil dans la direction d'Amak. J'appris peu après que les habitants de ce village s'étaient mis en route pour faire la guerre à ceux de Pakio ; mais que Tava-Vékéto et le vieux Pakoko, en ayant été avertis à temps, et voulant tenir les promesses qu'ils m'avaient faites, s'étaient rendus sur les lieux, qu'ils avaient arraché les fusils des mains de plusieurs sauvages, qui avaient dit aux autres que, la terre des

(390) Voir dans les *Annales maritimes* de 1843 (3^e partie. — *Revue coloniale*, p. 250), le récit d'une fête semblable, extrait d'un rapport de M. Collet,

en date du 30 octobre 1842. (*Revue coloniale*, 1844.

sous la protection des Français, on ne pouvait plus s'y battre sans la permission de leur chef, et que les Kanaks, habitués à se soumettre à la volonté du grand prêtre et du vieux Pakoko, avaient déchargé leurs armes et étaient rentrés chez eux.

« Le 1^{er} mai 1843, nous fîmes les saluts d'usage pour la fête du roi. Tous les chefs et beaucoup de Kanaks de la baie vinrent au fort partager avec nous les plaisirs de la journée. Je leur fis distribuer à l'heure du repas de la garnison du biscuit, du lard et de l'eau-de-vie. Ce n'est qu'à la nuit qu'ils nous quittèrent, très-satisfaits d'avoir assisté au kôka du grand chef des Français.

« Notre bonne renommée se répandant de plus en plus chez les diverses peuplades de l'île, le 12 mai une vingtaine de Taipiis-Atuatuas, habitant l'extrémité E. de Noukaiva, sont venus au fort, conduits par le grand prêtre et le roi des Téliis, avec lesquels ils étaient venus faire la paix, me demander notre protection aux mêmes conditions que les Téliis. Après avoir fait donner manger à la députation et fait des présents, leur chef Pahoépékaio, je lui fis signer une lettre par lequel il reconnaissait la souveraineté de la France, et, après quelques recommandations, nous nous séparâmes.

« Le lendemain, je me rendis sur le rivage pour assister à une cérémonie qui avait pour but de consacrer le traité de paix avec les Atuatuas; ce traité terminait une guerre existant avec les Téliis depuis un temps immémorial : il devait abolir l'usage de manier de la chair humaine et lever un *tabou* i, depuis la mort du dernier grand prêtre des Téliis, mettait obstacle à la propagation des cochons dans la baie de Taiohaé. J'avais essayé de faire lever ce *tabou* par Tauakéto, mais il ne le pouvait sans une occasion de la nature de celle qui se présentait, comme il me l'avait promis, il n'y manqua pas. A neuf heures, arrivèrent sur la plage un grand nombre de Téliis en costume de guerre; à leur tête marchaient deux autres eux, porteurs, sur leurs épaules, d'un bâton de trois à quatre mètres, entouré de feuilles de cocotier tressées d'une manière particulière, et contenant, à une distance d'un mètre l'une de l'autre, une tortue de mer qui avait été apportée par les Atuatuas et la tête de mort ayant appartenu, me dit-on, au chef Taipii, qui, après avoir mangé beaucoup de Téliis, avait fini par être leur ennemi, et avait subi le sort qui, à cette époque, était réservé au vaincu. Arrivés à la case du roi, tous les Kanaks s'accablèrent; une douzaine attachèrent des cordes avec des bouts de liane, et, à un signal donné par un coup de fusil tiré du rivage accroupi, les deux porteurs du sacrifice et les douze hommes armés de pierres coururent à la nage : quand ils furent à deux extrémités du bâton auquel étaient suspendues la tortue et la tête de mort; cette opération terminée, on abandonna le tout, et coula immédiatement. Les nageurs rega-

gnèrent la côte et la foule se dispersa en silence.

« La confiance que nous inspirons augmente de jour en jour, à tel point que Matahéva, grande prêtresse, mécontente de l'irrévérence avec laquelle avait été reçue une prophétie qu'elle avait faite, menaça les Taioas de les quitter et de venir habiter au fort. On commença à considérer notre position militaire comme un lieu sacré, notre caractère impartial comme un arbitre auquel on vient se soumettre volontairement; aussi suis-je convaincu du dévouement des Téliis, dont les chefs nous portent toute l'affection dont sont capables des hommes à l'état sauvage, ce qui ne veut pas dire que nous puissions encore tout entreprendre; mais nous pouvons beaucoup. Je vais, du reste, citer un exemple que le hasard vient de me fournir à moi-même, et qui donnera la mesure de l'amitié que nous portent les naturels de la baie, qui, comme je l'ai dit dans mes rapports précédents, ont pris les armes à plusieurs reprises pour repousser des attaques qui n'ont pas eu lieu, mais qu'ils croyaient dirigées contre eux et nous.

« Le 2 juin 1843, à 10 heures un quart du matin, je quittais la *Triomphante*; j'avais à peine débordé, qu'on me cria que l'on battait la générale au fort : une inspection rapide des hauteurs et des ravins ne m'ayant rien laissé entrevoir qui pût justifier une alerte sérieuse, je n'en fis pas moins doubler les avirons, pensant qu'un incendie pouvait être cause de la mesure qui venait d'être prise; cependant, n'apercevant pas de fumée, je fus encore heureusement dérompé dans cette conjecture. Je remarquai sur la plage une grande quantité de Kanaks qui se sauvaient à toutes jambes vers les cases; les hommes du fort, qui avaient été laver leur linge, revenaient avec la même vitesse, ce qui occasionnait un très-grand mouvement. Enfin je sautai à terre, et lorsque j'entrai au fort, M. le capitaine Fouques me rendit compte qu'ayant été informé qu'un Français venait d'être assassiné au village d'Avao, il avait fait battre la générale, qui continuait toujours. J'ignorais si la chose était vraie, si c'était un fait particulier, et, dans ce cas, qui avait été l'agresseur, et enfin (ce qui était plus important pour la conduite à tenir) si cet acte, dont je doutais très-fort, d'après les relations intimes qui existaient entre nos hommes et les Kanaks, avait été la suite d'une inimitié spontanée de tous les sauvages. Quoi qu'il en fût, je fis disposer les munitions et une corvée pour rentrer les malades au fort en cas de nécessité. Je renvoyai à bord de la *Triomphante* les corvées de ce bâtiment, en priant en même temps le commandant de me faire savoir si tout son équipage n'était pas rentré. Ces mesures prises, je fis faire un appel : il ne manqua qu'un homme, ce qui, bien que je n'eusse pas confiance dans les révélations que m'avait répétées le nommé Haré, Kanak, ne laissait pas que de m'inquiéter. Voulant cependant être fixé le plus promptement possible, je fis chercher le roi par un canot de

la Triomphante, et Tawa-Vékéto par un des Kanaks restés au fort : l'un et l'autre arrivèrent tout de suite, malgré les instances et les pleurs de leurs femmes et de leurs Kanaks qui craignaient, disaient-ils, qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux à leurs chefs. Témoana arriva le premier, suivi de son oncle Niéitu, vieux sauvage, qui, dans les grandes circonstances, se tient toujours près de lui. Ces deux chefs, pour calmer les craintes des personnes qui voulaient les empêcher de venir, leur dirent que je leur avais recommandé de se rendre près de moi, toutes les fois qu'il arriverait quelque chose, et qu'ils étaient certains que je ne leur ferais aucun mal. Peu après arrivèrent au fort, avec un empressement bien louable, les autres chefs, Pakoko, Manu, Hopévéné, Mohi et tous ceux que nous connaissions plus particulièrement. Tous les hommes rentrés avaient été interrogés : chaque version était différente ; mais toutes étaient d'accord sur un point, c'est qu'un Français avait été tué : personne ne l'avait vu. Mais aussi il résultait de tous ces rapports que ce malheur, s'il avait eu lieu, était le résultat d'une rixe particulière. A leur tour les chefs, que j'interrogeai sur ce qui s'était passé à Avao, me répondirent tous, sans la moindre hésitation et d'un air chagrin, qu'ils n'avaient rien su de positif à cet égard ; mais qu'ils avaient aussi entendu dire, sans y ajouter foi, qu'un Français avait été assassiné à Avao ; que si, contre leur espérance, ce fait avait eu lieu, il fallait immédiatement faire la guerre à ce village. Témoana et Niéitu surtout voulaient se faire tuer les premiers, nous laissant le soin de les venger ; les autres exprimèrent la même opinion avec une exaltation qui m'obligea à calmer un élan de sympathie pour les Français, élan qui pouvait faire éclater une guerre pour laquelle nous n'avions pas de motifs suffisamment prouvés. Enfin je fus obligé de les menacer de me fâcher s'ils faisaient le moindre mouvement, avant que je les fisse prévenir. Témoana ajouta qu'ils étaient tous nos amis, que les Tétis étaient constamment parmi nous ; qu'on avait tué un des nôtres ; qu'il était de leur devoir de faire la guerre au premier signal que j'en donnerais. Ils me quittèrent, et le pauvre vieux Pakoko, malade d'un point pleurétique au côté, pouvant à peine se traîner, se chargea, accompagné de Niéitu, d'aller à Avao et de m'en faire rapporter le Français et le Kanak coupable. Il m'arrivait de temps à autre des renseignements qui ne me fixaient pas, car personne n'avait vu ; mais j'apprenais aussi que les Kanaks s'armaient et que Témoana faisait faire des cartouches. Enfin, à trois heures, l'homme qui manquait rentra, il n'y eut dès lors plus de doute sur la fausseté du prétendu assassinat. J'en fis informer les chefs en leur faisant dire d'arrêter leurs préparatifs : que tous les Français étaient au fort.

« Les habitants d'Avao, ayant été informés des motifs qui avaient donné lieu à la grande

rumeur qui se passait dans la baie, m'adressèrent demander à venir le lendemain au fort (car il était nuit quand leur envoyé m'arriva) se disculper du reproche qui avait plané sur eux. Le lendemain donc, au moment où nous hissâmes nos couleurs, le roi, qui avait réuni tous ses guerriers près de sa case, leur fit décharger leurs armes, ce qui eut toujours lieu chez les sauvages quand ils veulent faire savoir que tout est fini : pour répondre convenablement à cet acte, je fis aussi décharger les armes aux hommes de garde et tout rentra dans l'ordre. Peu après je vis descendre des montagnes une foule d'hommes ; ils entrèrent au fort et me prièrent de demander aux Français s'ils avaient jamais eu à se plaindre des Avaos. Je fis réunir la garnison sur les trois côtés de la cour, et les indigènes sur le quatrième. Après avoir satisfait leur bonne et louable intention, ils me firent dire que les Français étaient *tabou* pour eux, et que pas un sauvage n'oserait en toucher un. La garnison, chez laquelle une teinte de mécontentement s'était manifestée la veille, appréciant la démarche que venaient de faire près d'eux les Avaos, fraternisa avec eux comme par le passé, et la mauvaise impression causée par l'événement fut détruite entièrement. Je fis faire une petite distribution de biscuits d'écrou-de-vie, et je renvoyai les Kanaks satisfaits de voir que leur démarche avait été approuvée.

« Cet événement, qui s'était présenté sous d'aussi fâcheux auspices, m'a confirmé dans l'opinion que j'avais conçue de la sympathie des chefs, opinion qu'aucune preuve n'était encore venue corroborer par des faits aussi incontestables.

« La démarche des Avaos n'est pas moins significative, et prouve que nous sommes très-avancés dans l'esprit de tous les indigènes de la baie. Le malheur est qu'ils sont bien changeants, et que l'instabilité de leur caractère d'enfant nous obligera encore longtemps à une grande prudence.

« Le 14 février 1848 commencèrent les pluies, qui continuèrent avec une violence telle que la terre-plein du fort ne fut plus qu'une nappe d'eau. Dans la nuit du 19, la pluie, poussée par une forte brise, tourbillonnant sur Tuhiva, tomba avec une si grande abondance, que le sol s'affaissa. Le 20 et le 21, notre fort n'avait plus d'enveloppe extérieure. Il fallait entreprendre les travaux de réparation dans la boue jusqu'aux genoux ; enfin nos neufs maçons construisirent en quatre mois des gouttières et des égouts en planches de taille, réparèrent les plates-formes, les pièces et le pignon du magasin, qui s'étaient écroulés. Vers le 25 février, le temps redevenant beau, et nous permit de poursuivre nos travaux, rendus bien pénibles par la saison.

« Le 26 avril, le revêtement du côté du bastion de la rade, celui de la cour du côté de l'infanterie, et de gauche du bastion arrière, s'affaissèrent à la suite de nouvelles pluies, et il ne nous resta plus qu'une ressource, avant d'en venir à construire :

terres, sable et chaux, travail que la surface intérieure du fort (1,260 mètres sur 2 1/2 l'épaisseur moyenne) eût rendu interminable avec nos ressources en ouvriers; c'était de recommencer nos revêtements avec cinq rangs de gazon, ce que nous entreprîmes vers la fin de la première quinzaine de mai. Quelques hommes continuèrent à occuper de la culture, et les maçons travaillèrent à la construction d'un nouveau mur à chaux plus grand que le premier, et, du reste, était hors de service. On construisit dans le camp un hangar de 35 mètres, pour y abriter les boulangers, les fers de long, les charpentiers et les forgerons.

On a enfin, après de nombreux essais,

réussi à confectionner des briques pour lesquelles on a fait une maison dans le genre de celles du pays, et un métier à filer le coton y a été monté.

Quarante bâtiments baleiniers, pour la plupart américains, relâchent ici moyennement par an. Leur commerce jusqu'à présent se borne à échanger quelques brasses de tapa, d'étoffe blanche, bleue, et de laine rouge surtout; des haches, des fusils et de la poudre, contre des patates douces, des cocos, quelques régimes de bananes et du bois à brûler, seules ressources de la baie pour le moment.

Le capitaine de corvette commandant supérieur du groupe N.-O.,

Signé COLLET.

Est de la population de Noukahiva, d'après le nombre d'hommes que chaque baie peut mettre sous les armes.

NOMS DES CHEFS ET PRÊTRES.	NOMS DES PEUPLES.	NOMBRE DES GUERRIERS DE CHAQUE BAIE, D'APRÈS Tauavékéto. Niéto. Makii.		
Temo-na, roi; Vékéto, grand prêtre; Pakoko et Niéto, chefs.	Tétiis.	200	200	200
Nitoka, Manu et Manutini, chefs.	Xapas.	400	400	300
Tauia, chef, père de la reine Taiooko, femme de Témouana.	Taiipiis-Oumis.	200	180	160
Tau-Pekao, chef.	Taiipiis-Aruatuas.	100	80	80
Tauia, chef.	Taiipiis-Vaies.	200	150	120
Tauia, chef.	Taiipiis-Puilagos.	250	300	250
Tau, Vii-ai-mu, chefs.	Taiipiis-Atihéos.	200	240	250
Tauia, chef.	Akapaas.	160	160	160
	Atitokas.	120	100	100
	Puas.	120	100	100
	Taioas.	160	80	160
NOTA. Ces peuples, qui sont les principaux, se divisent encore en plusieurs petites tribus.	NOMBRE TOTAL des guerriers.	1,990	1,890	1,760
	MOYENNE.		1,880	

Population d'après l'idée généralement admise que, chez les sauvages,

le nombre d'hommes portant les armes en est le cinquième

9,400

le contre-amiral Du Petit-Thouars considère ces évaluations comme exagérées et n'estime pas la population de Noukahiva à plus de 6,000 individus.

§ II. — ÎLE TAOUATA.

Fort Duquesne. Baie de Vaitahu. — Un jour de *koika*, chez les chefs Toupéhoué et Katouka, qui habitent la baie Va-Yva. Je pris M. de Messey, élève de seconde classe à bord de l'*Adonis*, de m'y accompagner. Nous y allâmes par mer, bien qu'il y ait un chemin par les montagnes. Nous mîmes la baleinière sur le plein. Des canots nous conduisirent jusqu'au lieu du village, qui était leur village, à une bonne distance de la mer. Nous mîmes sept quarts d'heure à faire le chemin, qui n'est qu'un tiers à peine tracé, passant sur la crête des montagnes. J'avais avec moi cinq matelots faisant partie de l'équipage de la baleinière; nous étions tous sans armes aucune, à l'exception du couteau inséparable du matelot.

Le *koika* commença à notre arrivée, et nous fûmes parfaitement reçus. Une très-grande pluie avait empêché beaucoup de Kanaks de se rendre à la fête, où 300 person-

nes, à peu près, se trouvaient réunies. Katouka et Toupéhoué vinrent au-devant de nous. Ils nous serrèrent la main, et parurent enchantés de nous voir sans armes. Toupéhoué, en sa qualité de premier chef, nous conduisit à sa case.

« Les chefs et les Kanaks me demandèrent la permission de venir prendre les fruits à pain qui sont dans la baie de Vaitahu. Je me suis empressé de la leur accorder.

« J'ai également autorisé Jackarie, chef de la baie d'Anamiai, à habiter cette baie, pour y cultiver des pommes de terre. J'ai étendu la même faveur à Manouho, qui la sollicitait pour le même motif.

« Comme toutes les nations sauvages, les habitants des Îles Marquises sont très-avides de liqueurs spiritueuses. Tous les jours il vient au camp un grand nombre de Kanaks des deux sexes pour avoir de l'eau-de-vie et du biscuit dont ils sont très-friands. »

Lettre du P. Honoré Laval (391). — « Le 29 avril 1849, nous aperçûmes Ouapou. C'est une île qu'on pourrait appeler l'île aux clochers, tant elle est accidentée de flèches et d'aiguilles. Le 30, au matin, nous nous hâtâmes d'aller contempler Noukahiva qui posait devant nous. Ce sont des vallées étroites et comme étranglées entre des montagnes à pic, hérissées de masses basaltiques. À cause de ces déchirements de terrain, la reine des Marquises offre à l'œil peu de verdure, quoiqu'elle fournisse, dit-on, de bons pâturages.

« A mesure que nous avançons, je distinguais sur les mamelons comme des maisonnettes blanches, que l'on me dit être des Blockhaus; puis, à droite et tout près de la grève, un fort, une caserne, le pavillon du gouverneur et celui des officiers; enfin, çà et là une dizaine de cabanes en bois pour loger les vachers, les soldats et les matelots. Je cherchais la demeure du missionnaire; on me montra une petite maison couverte de bardeaux, située sur un tertre, fort loin de l'habitation des indigènes.

« La population de cette île infortunée est plongée tout entière dans la corruption la plus profonde. Le roi lui-même est la plupart du temps ivre. Il se nomme Témoana, mot qui signifie la *haute mer*.

« Je m'empressai de lui faire une visite, en compagnie du P. Dordillon et de deux indigènes. Nous rencontrâmes Sa Majesté seule sur la grève, accroupie à l'ombre de quelques arbres qui nous dérobaient la case royale. Témoana était occupé à disposer un petit hameçon pour aller à la pêche; il n'avait, selon sa coutume, d'autre vêtement que sa ceinture; sa chevelure liée au sommet de la tête, de manière à pencher sur l'oreille droite, me rappela l'effet des bonnets de coton que portent les habitants de la Beauce. Ce roi n'est distingué ni par sa taille ni par sa bonne mine; il me parut âgé de vingt-cinq à vingt-sept ans. Après quelques paroles échangées, il nous invita à venir boire un coco dans sa case.

« En entrant nous trouvâmes la reine malade et couchée sur sa natte. Autour d'elle étaient trois femmes et un jeune homme occupé à agiter un éventail pour donner de l'air à Sa Majesté souffrante. Après le salut d'usage (*kaoha*,) qui nous fut rendu, la reine garda le silence. Le roi parla très-peu, et je fus seul à tenir la conversation.

« Du palais nous allâmes visiter les cases des insulaires. Voilà quatre mois que le P. Dordillon annonce l'Évangile dans cette île, la principale de l'archipel; et dans la peuplade même où il demeure, on trouve des naturels qui ne le connaissent pas encore, tant est grande leur apathie! Cependant on nous a vus, partout où nous sommes allés, sans aucune marque d'aversion et même, ce semble avec plaisir. Ces courses nous ont mis à même de porter la bonne nouvelle à beaucoup d'indigènes; mais,

qu'il sera difficile de faire pénétrer la morale chrétienne dans une population aussi abrutie par tous les vices! Cependant, nous a dit dans une case: « Nous nous ferons chrétiens, quand Témoana se fera baptiser. »

« Nos Pères n'ont encore à Noukahiva que sept ou huit néophytes et autant de catéchumènes; ils les logent dans leur clos, afin de les moins perdre de vue. L'un d'eux, nommé *Louis-Philippe*, est le fils de Ouapou. Je ne crois pas qu'on puisse trouver plus de générosité chrétienne que chez lui: en voici un trait. Vous avez appris nos appréhensions récentes pour l'archipel de Mangaréva, menacé de la famine. Elles sont loin d'être dissipées aujourd'hui. Je n'eus pas plutôt donné connaissance de ce danger à cet excellent homme, qu'il leva et me dit: « Mon Père, j'ai dans mes terres une fosse pleine de ma très-ancienne semence; elle peut contenir à peu près 2,000 livres de rils de nourriture. Eh bien! je donne tout cela à *Gregorio Maputeva* pour son peuple. Quoi! le roi de Mangaréva est en famine, je le suis aussi, son peuple a faim, tandis que j'ai des vivres en abondance; et je ne le soulagerais pas! Père, ces visions de mes ancêtres sont à Gregorio; c'est entre tes mains que je les remets; écris-lui donc, pour que sa tribu vienne les chercher; et pour lui prouver que je veux être son ami, je prétends adopter un de ses fils pour le mien, car je n'ai pas d'enfants. » — « Eh bien! lui dis-je, j'accepte au nom de Gregorio Maputeva ce que tu veux bien lui donner pour sa ver son peuple de la famine; mais si tu ne refuses pas les présents que je vais te conseiller de t'offrir en retour. Ce sont des nattes de feuilles, quelques barils de nacre avec laquelle vous pourrez faire des hameçons, et une certaine quantité d'étoffe filée et tissée par les Chrétiens. Ces offres mirent le bon chef au comble de la joie, et par cet échange réciproque de présents, le traité d'amitié fut définitivement ratifié. Il ne nous manque plus que de trouver un navire pour le transport. »

MAURES. — On appelle ainsi une certaine classe de la population musulmane de l'Afrique qu'il ne faut pas confondre avec les Arabes. Les Maures sont le produit du mélange des Arabes asiatiques et des grés en Afrique avec les Berbers ou anciens habitants indigènes du revers septentrional de l'Atlas. Dans l'histoire des invasions de l'occupation de l'Espagne par les musulmans, il faut aussi bien distinguer les Maures d'avec les Arabes. La période de la conquête d'Espagne et du Califat de Cordoue est arabe, celle des Almoravides et du Grenade est maure.

MAURES de l'Afrique septentrionale des anciennes régions barbaresques de l'Algérie, Tunis, Alger et de l'empire du Maroc.

Depuis la conquête de l'Algérie, les

es ont presque tous abandonné le pays, mais ils se retrouvent dans les autres parties de l'Afrique du nord. Dès un temps reculé, ils s'étaient avancés au milieu des plaines noires du Sénégal et du Sahara, puis ont façonnées à leur civilisation.

Les Maures, comme tous les musulmans, blâment les femmes ainsi que les hommes entrer nu-pieds dans les mosquées. Cet usage de se déchausser à la porte n'a rien de désagréable, parce que le carreau de la mosquée est entièrement couvert de nattes sèches, par-dessus lesquelles il y a de beaux tapis de Turquie. La grande mosquée de Tripoli, par exemple, est élevée et presque carrée; les murs, à trois pieds du plancher, sont garnis de belles tuiles de la Chine, peintes et glacées uniformément. Le plafond est orné de la même manière. Les seize colonnes de marbre ont de minces verges de dorées et peintes en bleu, passant de l'une à l'autre, et formant une espèce de grand pillage à travers tout l'édifice, à six pieds au-dessous du comble, d'où pendent en tout des lampes antiques, suspendues par de longues chaînes d'argent, dont quelques-unes sont très-larges; et des vases d'or à jour pour mettre de l'encens. Il y a sur trois faces de la mosquée des fenêtres carrées et basses, garnies de grillages de fer, sans vitrage. Du côté qui se trouve en face de la Mecque, il y a une porte de marbre semblable à de l'albâtre, laquelle on monte par un escalier de quatre marches, environné d'une balustrade de marbre. Cette chaire est couverte en tôle de la Chine. Au-dessus est un petit dôme d'albâtre, soutenu par quatre piliers de marbre blanc, qui reposent sur la chaire; l'intérieur de ce dôme est entièrement couvert en or.

Les fenêtres des deux côtés ont vue sur le péristyle qui environne la mosquée; du quatrième côté, elles donnent sur un élément de l'édifice de pierre blanche qui ressemble à une mosquée, et qui est le mausolée de *turbar*. Il est rempli de beaux tombeaux appartenant aux personnes de la famille royale décédées en ville; car il est expressément défendu d'y enterrer le corps qui que ce soit mort hors de son entrée.

Le *turbar*, tout entier du plus beau marbre blanc, est rempli d'une immense quantité de fleurs toujours fraîches; presque tous les tombeaux sont ornés de festons de jasmin et de labie, de gros bouquets de fleurs de cette espèce, et ces arbustes exhalent une odeur qu'on ne peut concevoir.

Les tombeaux sont presque tous de marbre blanc; ceux des hommes sont distingués par un turban sculpté dans le marbre. Les plus belles chambres des maisons de campagne des Maures sont souvent garnies d'une manière fort agréable, par un large courant d'eau qui coule au milieu de chaque pièce dans un canal de marbre. Le plancher et les côtés de l'appartement sont garnis de tuiles colorées, et les pla-

fonds sculptés et peints en mosaïque. Dans la cour intérieure appartenant à la maison, il y a un réservoir continuellement rempli d'eau fraîche, provenant des sources voisines, et qui coule ensuite dans les jardins. Ce réservoir est entouré d'un parquet de marbre, et un certain nombre de marches en marbre y conduisent. On laisse autour un large chemin pavé, sur lequel s'ouvrent les appartements.

Les femmes maures surveillent avec une grande exactitude leurs esclaves lorsqu'elles font des confitures, des gâteaux et les divers travaux de la maison. Elles inspectent la préparation des vivres et sont accompagnées pour lors de deux groupes d'esclaves, l'un fait les ouvrages de la cuisine; l'autre enlève tout ce qui pourrait être désagréable à l'œil et agite sans cesse des éventails pour chasser les mouches et les insectes, tandis que la maîtresse de la maison, appuyée sur deux femmes, marche lentement dirigeant les travaux.

Les dames même de la famille royale remplissent ce devoir avec soin, afin de prévenir toute trahison dans la préparation des mets destinés à leurs époux.

Les princesses et les dames d'un haut rang sont dans l'usage d'assister au repas de leur mari; elles s'assiennent auprès de sa chaise, mais ne mangent point avec lui.

Les heures que les femmes maures consacrent à leurs amusements se passent à danser et à chanter, il en est qui se font balancer des heures entières dans une escarpolette.

Un voyageur raconte ainsi l'épouvantable effroi qu'occasionna un jour une éclipse chez les Maures. Les lézards et les serpents rampaient le long des terrasses, des nuées d'oiseaux de nuit appelés marabouts et regardés comme sacrés par les Maures, volaient de toutes parts et augmentaient encore l'obscurité. Le bruit que faisaient leurs ailes épouvantait le Maure; et lorsque ces oiseaux se heurtaient entre eux venaient tomber à ses pieds, il reculait d'effroi, les regardait avec horreur et poussait un cri sinistre. Lorsque le jour eut tout à fait disparu, les Maures réunis par groupes dans les rues, regardaient le soleil d'un air hagard, ils couraient ensuite de côté et d'autre, tirant des coups de fusil en l'air pour effrayer le monstre qu'ils croyaient occupé à dévorer le soleil. Dans ce moment, leur chant funèbre, ou les cris qu'ils poussaient pour leurs morts, retentissaient non-seulement dans les montagnes et dans les vallées, mais il était vraisemblablement répété sur toute la surface de l'Afrique. Les femmes portaient dans les rues les chaudières de cuivre et tous les ustensiles de fer qu'elles pouvaient trouver; et frappant dessus en poussant des cris affreux, elles se firent entendre à plusieurs milles. Quelques-unes de ces femmes se trouvèrent mal par suite de leurs violents efforts et de leur terreur, qui ne cessa qu'à neuf heures, lorsque le soleil vint les assu-

rer par le vif éclat de ses rayons, que tous ses dangers étaient passés.

On ne saurait imaginer à quel point les Maures sont superstitieux et ignorants. Ils n'ont aucune espèce de connaissance en médecine, et la manière dont ils traitent les malades en fait périr bien plus que la maladie. Le feu est un de leurs principaux remèdes; ils l'emploient pour les blessures, les indispositions, les rhumes et même les maux de tête; il ne manque jamais de brûler avec un fer chaud la partie malade. Si un enfant de trois mois est incommodé, ils lui donnent de la graisse bouillie avec du marc de café, et lorsqu'un homme a un accès de fièvre, on lui fait prendre un ragoût composé de poivre rouge, d'oignons, d'huile et de légumes. Lorsqu'un malade est sur le point de mourir, ses amis l'entourent en poussant des cris perçants, afin de le convaincre qu'il n'y a plus d'espoir et qu'on ne le compte déjà plus au nombre des vivants; s'il souffre beaucoup, on lui introduit dans la bouche une grande cuillerée de miel, ce qui le délivre ordinairement de tous ses maux en l'étouffant. Ensuite, comme d'après la religion mahométane les Maures croient que le défunt ne peut être heureux tant qu'il n'est pas enterré, ils le lavent tandis qu'il est encore chaud, et la plus grande consolation que puissent avoir ses amis, est de le voir sourire pendant cette opération, parce qu'ils regardent ce sourire comme une approbation.

Le corps est porté au cimetière par les plus proches parents du défunt; durant le trajet ils sont à chaque instant remplacés par quelques-uns de ses amis, et tous sont si empressés de lui rendre ce dernier devoir, que le cercueil passe perpétuellement de l'un à l'autre, au risque de le voir tomber à chaque instant.

Les tombeaux sont blanchis fréquemment, entretenus avec beaucoup de soin, et les femmes les plus pauvres se priveraient de leur subsistance pour ne point manquer à cet usage.

Le trousseau de mariage d'une dame maure se commence au moment de sa naissance; par conséquent le père d'une fiancée envoie à son futur gendre des présents sans nombre. Pendant le séjour de madame Tully à Tripoli, une fille du pacha épousa un neveu du Duganire. Parmi les articles de la garde-robe de la princesse se trouvaient deux cents paires de souliers, des baracans, des pantalons, des chemises, des gilets, des bonnets, des rideaux d'appartements et un grand nombre d'autres objets dans la même proportion. Les articles de même espèce étaient renfermés séparément dans des boîtes carrées, toutes d'une égale dimension, et dont le nombre allait à l'infini; on aurait dû les porter chez le Duganire, mais Lilla-Howisha, comme fille du pacha, ne quittait pas le château; en conséquence le magnifique trousseau sortit pompeusement par une porte et rentra par une autre, escorté par des gardes, des domestiques et un certain

nombre de femmes louées pour chanter l'hymne d'allégresse, *Loo, loo, loo*, qui commence quand le cortège quitte la maison du père, et finit lorsqu'il entre dans la maison de l'époux. Le mariage de la princesse fut célébré par une fête donnée dans ses appartements. Une grande affluence de peuple entourait le château. Les appartements de deux époux étaient entièrement garnis de plus riches étoffes de soie. Un siège élevé six pieds au-dessus de terre et placé dans l'alcove qui est la place d'honneur de la chambre, était préparé pour la jeune mariée; c'est là qu'elle reste assise, dérobée aux regards des spectateurs par un voile de soie brodé, qui la couvre entièrement. Ses plus intimes amies peuvent seules lui parler et montant sept à huit marches placées à droite. Elles s'approchent d'elle en levant soigneusement le voile qui la cache, et prenant bien garde de ne laisser voir aucune partie de sa personne. Il est d'étiquette de dire peu de mots, afin que toutes les dames puissent lui faire leur cour l'une après l'autre. Lilla-Howisha avait les cils teints en noir très-foncé, et sa figure peinte en rouge et en blanc. Son costume éblouissait tant qu'il était couvert d'or et d'argent. Ses superbes pantoufles montaient jusqu'aux chevilles également teintes en couleur d'ébène, et elle portait de doubles bracelets d'or à chaque cheville du pied. Ses doigts peints en couleur foncée faisaient ressortir l'éclat des bagues de diamants qu'elle portait, ainsi que la blancheur de ses mains et de ses bras. Deux esclaves soutenaient les tresses de cheveux de la princesse, tellement surchargées de bijoux d'or et d'argent qu'elle n'aurait pu en supporter le poids si elle eût voulu se lever. On avait préparé des tables magnifiquement couvertes des mets les plus recherchés, de confitures fraîches et sèches, et de tous les fruits du pays. Ces tables étaient environnées de coussins brodés en or et d'argent, posés par terre et destinés à servir de sièges aux convives. Lilla-Hulluma, l'épouse du pacha, et ses filles faisaient complètement le tour des tables suivies des femmes de leurs maisons et de leurs esclaves. Les dames, invitées au château pour quelques heures, prirent avec elles une grande quantité de vêtements de rechange, réservant les plus brillants pour les derniers. Le premier costume de Lilla-Udicia, l'une des filles du pacha Abderrahman, se composait d'une chemise faite, selon l'usage du pays, de gaze de soie et d'or. Son gilet de dessus était de velours cramoisi et de galon d'argent; celui de dessous de brocart vert et d'argent. Son baracan de plusieurs aunes de long et de large, était entièrement fait de rubans violets en rouleaux, de huit pouces de largeur, avec un tissu d'or entre chaque une large bande d'or poli traversait le milieu du baracan, d'un bout à l'autre, et produisait un effet aussi riche que singulier. Les deux extrémités de ce baracan avaient une bordure or et argent d'une demi-aune de hauteur. Elle portait un pantalon de soie jaune

de l'or en poudre et en barres, des plumes d'autruches, de la myrrhe, de l'ébène. L'or en poudre, que l'on se procure en Abyssinie, est renfermé dans de petits morceaux de drap, de la forme et du volume d'une grosse noix. Chaque paquet vaut un sequin de Venise, ou à peu près 11 fr. 80 c., et passe couramment jusqu'à ce que l'étoffe soit usée, sans avoir été ouvert une seule fois.

Les Caravanes. — Une des caravanes les plus nombreuses en Afrique est celle qui part de Fez et passe le long des côtes de l'Océan atlantique : elle le cotoie jusqu'à ce qu'elle arrive au point où elle traverse l'Afrique, dans sa partie la plus étroite, pour gagner le royaume de Sanaar, par lequel elle se rend au bord de la mer Rouge. Une autre caravane, très-considérable aussi, part du Maroc, et se grossit durant sa route, le long de la Méditerranée, depuis Maroc jusqu'en Egypte, d'un grand nombre de pèlerins et de voyageurs d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Cette caravane campe plusieurs semaines sous des tentes de toutes dimensions et de toutes couleurs, dans la plaine de sable qui touche aux portes de Tripoli ; son camp, vu à une certaine distance, ressemble à une petite ville d'un aspect singulier. Les voyageurs reçoivent des habitants de Tripoli les provisions dont ils ont besoin, et ils les payent ordinairement avec les marchandises qu'ils portent, particulièrement avec des plumes d'autruches et du cuir de Maroc. Cette caravane en partant de Tripoli se dirige par le désert vers Alexandrie.

C'est avec une de ces caravanes que Hadgi-Abderrahman, pacha de Tripoli, se rendit à la Mecque avec sa famille. Les dames voyageaient dans des voitures couvertes de tentures et portées à dos de chameaux. Quand la caravane s'arrêtait, on les descendait et on les transportait dans des tentes où elles trouvaient des tapis et toutes les commodités qu'elles pouvaient désirer ; quelquefois néanmoins on n'avait pas la faculté de leur procurer ces agréments, parce qu'ils exigeaient plus de temps qu'il n'était prudent à la caravane d'en prendre, à cause des hordes errantes.

Lorsque cette caravane arriva au Caire, elle se composait de plus de mille chameaux et de trois à quatre mille personnes. Le Caire est un marché considérable ; il s'y trouve toujours une telle affluence de monde, que on a peine à passer dans les rues.

Des marchandises sont transportées de ce vaste entrepôt, par la Méditerranée, en Europe et en Turquie. Leur produit est ensuite envoyé dans l'intérieur de l'Afrique, en Abyssinie, dans le Fezzan, à Maroc, en Guinée ; d'immenses richesses passent la mer Rouge, et vont se répandre dans toutes les parties de l'Asie, en Arabie, en Chine, dans l'Inde, en Perse et autres lieux.

Les caravanes conduisent annuellement, de l'Abyssinie au Caire, deux mille nègres qui sont autant de prisonniers faits à la guerre. Presque tous les souverains de l'intérieur de l'Afrique vendent leurs prisonniers ou les mettent à mort. Cette caravane conduit aussi au Caire des gazelles, des perroquets, des singes, et quelquefois des bêtes sauvages particulières à l'Afrique ; parmi les articles précieux qu'elle y porte, sont

de l'or en poudre et en barres, des plumes d'autruches, de la myrrhe, de l'ébène. L'or en poudre, que l'on se procure en Abyssinie, est renfermé dans de petits morceaux de drap, de la forme et du volume d'une grosse noix. Chaque paquet vaut un sequin de Venise, ou à peu près 11 fr. 80 c., et passe couramment jusqu'à ce que l'étoffe soit usée, sans avoir été ouvert une seule fois.

La route du Caire à Suez, qui n'a pas soixante milles, est la partie la plus difficile du voyage de Tripoli à la Mecque, sans en excepter les déserts d'Alexandrie. Beaucoup de pèlerins sont obligés de continuer leur route par la mer Rouge, attendu l'impossibilité où ils sont de transporter avec eux les provisions dont ils ont besoin pour le reste du pèlerinage de la Mecque ; car Suez environné de sable, et sans une seule goutte d'eau pour sa propre consommation, ne peut fournir aucun secours aux voyageurs. Les habitants de cette ville sont obligés d'aller à six ou sept lieues chercher l'eau qui leur est nécessaire. C'est à Nuba, sur les bords de la mer Rouge, qu'ils se la procurent ; et cette eau est si saumâtre, qu'un Européen n'en peut boire s'il n'y mêle quelque liqueur spiritueuse.

Rien de plus curieux que la vue des caravanes, lorsqu'elles partent du grand Caire : elles sont alors composées d'une foule d'individus de toutes les nations, aussi différents de costumes que de physionomies ; outre de l'or en poudre, ils portent des sequins de Venise, des piastres, du froment, des fèves, du fer, du plomb et de la cochenille, à la Mecque, à Moka et autres lieux. Ils reviennent par Tripoli avec des mousselines, des plumes d'autruches, des schalls, du café d'Arabie, des perles, des diamants de Golconde, de la soie, du coton, et une espèce de conserve de roses, d'abricots et de pêches, qui est excellente, mais extrêmement chère.

Au nombre des marchandises apportées de l'Arabie en Egypte par ces caravanes, sont les belles esclaves que l'on vend au Caire. Elles viennent toutes de pays chrétiens, comme de la Géorgie, de la Circassie, de l'Arménie ; car aucun mahométan, homme ou femme, ne peut être esclave. Une circonstance particulière, c'est que la Géorgie, d'où l'on tire aujourd'hui les femmes les plus blanches qui existent, était anciennement peuplée d'habitants noirs de l'Egypte. En partant du Caire, les caravanes mettent cent jours pour faire leur pèlerinage et en revenir. On trouve souvent à faire des marchés avantageux avec les conducteurs des caravanes, surtout en diamants et en perles. Ils en apportent de grandes quantités à Tripoli et vendent quelquefois les plus belles et les plus grosses perles à un prix fort au-dessous de ce qu'on les paye en Europe.

Le pacha de Tripoli doit conduire lui-même la caravane jusqu'à la Mecque. Pour suppléer au manque absolu d'eau, et empêcher le voyageur d'expirer de soif, on trouve dans différentes parties des déserts de l'A-

rabie, à quatre journées de marche de Suez, plusieurs anciens aqueducs et un grand nombre de canaux sous terre qui ont été construits à grands frais par les Assyriens, les Perses et les Mèdes, dont l'un des devoirs religieux était de faire trouver de l'eau dans les déserts.

Jeûne du Rhamadan et fête du Beiram. — Le grand rhamadan des Maures est terrible pour eux lorsqu'il fait une excessive chaleur (392). Les batteries du château tirent des salves au commencement et à la fin de ce jeûne, et des drapeaux sont arborés sur toutes les mosquées et sur les forts, au signal qui en est donné par un coup de canon tiré du château du pacha. Ce jeûne finit à la première apparition de la nouvelle lune qui suit celle où il a commencé ; mais il n'exécède pas trente jours si la lune n'est pas visible à cette époque. Pendant toute sa durée, les vrais musulmans ne prennent aucune nourriture depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Il y a un garde dont le seul devoir est de parcourir tous les quartiers de la ville au point du jour, heure à laquelle les Maures disent leur *adan*, ou premières prières. Ce garde prévient à temps le peuple de faire un repas chaud avant le lever du soleil, pour pouvoir se passer de nourriture jusqu'à son coucher ; il emploie à cet effet une botte de fer blanc contenant quelques morceaux de fer. Cette botte remplace les sonnettes inconnues dans le pays, parce que la religion des Maures ne leur permet pas d'en faire usage. L'*adan* (le matin), est l'heure des cinq chansons ou prières que les Maures chantent pendant vingt-quatre heures, du haut de leurs mosquées, se promenant extérieurement autour, tenant dans leurs mains un étendard de la Mecque. La seconde prière a lieu à midi précis ; la troisième entre midi et l'heure du coucher du soleil, et la cinquième, une heure et demie après : on la nomme le *dernier marabout*.

Ces appels répondent exactement à nos cloches et horloges d'église ; ils annoncent le moment de la prière, et par conséquent l'heure du jour. Les bons musulmans sont si rigides observateurs du rhamadan, que par un vent de terre qui occasionne une chaleur excessive, on n'a jamais vu un Maure un peu distingué rompre son jeûne et diminuer ses angoisses en buvant un verre d'eau. Souvent ils tombent dans les rues, accablés par la soif. Le peuple leur répand alors de l'eau sur la figure, sans toutefois en approcher de leurs lèvres. Ceux qui le peuvent dorment une partie du jour ; mais le bey et les autres fils du pacha se divertissent en allant se promener à cheval dans les sables pendant la durée du rhamadan. Après plusieurs heures d'une course fatigante, ils se retirent à l'heure du lazéro, ou prière du soir, à l'un des palais du pacha, situé hors de la ville, et vont se baigner

dans un *gebbia* ou grand réservoir d'eau de source, placé dans le jardin, à l'ombre de mûriers. C'est la seule manière dont ils se rafraîchissent dans les plus grandes chaleurs. Ils ne manquent jamais de retourner à la ville au coucher du soleil, moment de rompre le jeûne. Les portes des maisons des consuls étrangers sont constamment ouvertes à cette heure-là, et les Maures s'y précipitent cinq ou six à la fois pour étancher leur première soif. Il en est parfois de tellement épuisés qu'ils ont à peine la force de boire et souvent quelques-uns tombent avant qu'on arrive à eux.

Les Maures, après un long jeûne de trente jours, attendent avec une telle impatience l'apparition de la nouvelle lune qui doit y mettre un terme, qu'il est passé en proverbe dans leur langue, lorsqu'on souhaite ardemment une chose, de dire qu'on la désire comme la lune du rhamadan. Le lendemain de ce beau jour, les canons du château et ceux de toutes les batteries des remparts annoncent la fête du beiram, qui dure trois jours en ville et sept à la campagne. On dirait, à tout le tapage et à tous les divertissements qui ont lieu à cette époque, qu'ils veulent se dédommager de ce qu'ils ont souffert pendant le jeûne. Des hommes parcourent les rues, avec des costumes si bizarres qu'ils ne ressemblent en aucune manière à des êtres humains. Quoiqu'ils se donnent les noms de lions, de chameaux, etc., etc., on ne peut, avec toute la bonne volonté possible, reconnaître dans leur accoutrement autre chose qu'un paquet de bâtons et de guenilles liés ensemble. Ils se promènent en dansant au son du chalumeau et autres instruments ; des balançoires sont tendues entre deux collines extrêmement hautes. Dans les rues, où le peuple se balance pour une très-légère rétribution. Il est impossible de se procurer du poisson pendant le beiram, parce que toutes les barques sont occupées à promener le peuple de la basse classe autour du port. Quoique l'usage du vin soit défendu par la loi de Mahomet, un nombre prodigieux de Maures s'enivrent avec une liqueur qu'ils appellent *lakaby*, que l'on extrait du dattier, et qui les rend très-inconfortables, parce qu'elle les plonge dans une espèce de folie. Aussi, durant ces trois ou quatre jours, est-il dangereux de se promener dans les rues. Le *lakaby* coule ordinairement du dattier pendant un mois, et donne environ dix pintes de liqueur par jour ; on marque l'arbre après cette opération ; le fruit ne revient qu'au bout de trois ans ; il arrive que l'arbre subit l'opération de la ponction (si l'on peut se servir de cette expression) cinq ou six fois, il meurt alors et sert comme bois de charpente pour les maisons.

Chez les consuls, on dresse dans la cour une table que l'on tient toujours couverte

(392) Rhamadan est le nom de la lune ou du mois pendant lequel les Turcs font leur carême. Ce jeûne a été ainsi appelé, parce que Mahomet disait

que le Koran lui avait été envoyé du ciel pendant ce temps-là.

vin, d'huile, de pain et d'olives, pendant trois jours de la fête; ces vins sont destinés à tous les *hampiers*, *chouses* et esclaves noirs appartenant au pacha, qui veulent prendre leur part; les drogmans ou les autres les invitent à entrer par troupes, suivant leur rang. Les mosquées sont illuminées tous les soirs, pendant la durée de la fête; la ville n'étant éclairée d'aucune manière, le brillant éclat de plusieurs lampes allumées autour des hautes mosquées, ressort d'avantage.

Le café-bazar est aussi illuminé d'un bout à l'autre, pendant tout le beiram, jusqu'à deux heures du matin; il est rempli de chaque côté des premières personnes de la ville, presque toutes richement costumées. Les parfums d'ambre, de fleur d'orange et de jasmin, exhalent une odeur beaucoup trop forte pour être agréable. Le nombre des lampes est si considérable qu'on voit comme en plein jour.

Les maisons des gens de la première classe, chez les Maures, ont presque toutes trois ou quatre étages; on entre par une porte ou loge, ayant des bancs de pierre de chaque côté; de là un escalier conduit à un grand appartement, nommé *gulphor*; il s'ouvre sur la rue, ce qui n'est permis que dans une autre partie du bâtiment. Cet appartement est uniquement réservé au maître de la maison, c'est là qu'il tient ses livres, il traite d'affaires et reçoit ses amis; les autres membres de sa famille n'osent entrer dans le *gulphor* sans sa permission. Au delà de cette salle est une cour pavée en raison de la fortune du propriétaire. Quelques-unes de ces maisons sont en ciment brut, ressemblant à du marbre très-poli; d'autres sont en marbre noir ou blanc; les plus ordinaires sont de pierre ou de terre; qu'elles soient petites ou grandes, à la campagne ou à la ville, toutes sont bâties sur le même modèle. La cour sert à recevoir un grand nombre de personnes, que la maîtresse de la maison reçoit à l'occasion de la célébration d'un mariage, ou de tout autre événement, et, en cas de mort, à l'accomplissement des cérémonies funèbres, avant que le corps soit inhumé en terre. Dans ce cas-là, on couvre la cour de nattes et de tapis de Turquie, et l'on étend au-dessus une toile pour garantir de la chaleur, ce qui, fort souvent, entraîne les Maures à de très-grandes dépenses. De riches tapis de soie sont placés tout autour pour servir de sièges; les murs sont garnis de tapisseries; en un mot, la cour est transformée en un grand salon. Elle est environnée d'un portique, soutenu par des piliers, au-dessus duquel s'élève une galerie dans les mêmes dimensions, fermée par un treillis de bois. Du portique et de la galerie, des portes donnent entrée dans de grandes salles sombres qui ne communiquent pas entre elles, et qui ne sont éclairées que par cette cour; les combles des maisons sont plats, et couverts de plâtre ou de ciment, et entourés

d'un parapet d'un pied de haut, pour empêcher que rien ne tombe dans la rue. C'est sur ces terrasses que les Maures sèchent et préparent leurs figues, leurs raisins, leurs dattes et pâte de dattes. Ils vont y jouir de la fraîcheur que procure la brise de mer, si précieuse après une journée brûlante; et on les y voit, toujours après le coucher du soleil, occupés à faire leurs dévotions à Mahomet; car en quelque lieu qu'on se trouve un Maure, au moment où le marabout annonce la prière du soir, rien ne peut l'empêcher de se prosterner jusqu'à terre, ce qui surprend beaucoup un Européen qui se trouve dans la rue à cette heure-là.

Des terrasses les eaux pluviales tombent dans des citernes qui sont au-dessous de la cour, et où l'eau se conserve pendant des années dans la plus grande pureté; c'est la seule bonne eau douce que l'on puisse se procurer dans le pays.

Les bains sont grands, et généralement faits en marbre; ils sont fréquentés toute la journée par un nombre prodigieux de dames qui s'y rendent pour faire leur toilette. Elles s'y font accompagner par leurs femmes et leurs esclaves; parmi ces dernières l'une lave entièrement les cheveux de sa maîtresse avec de l'eau de fleur d'orange, une autre se tient prête à les sécher avec de la poudre composée d'ambre brûlé, de girofle, de cannelle et de musc. Les Maures se marient si jeunes, que l'on voit souvent jouer ensemble la mère et l'aîné de ses enfants, tous deux également inquiets ou chagrins du résultat de leurs jeux enfantins, et souvent des femmes sont grand'mères à vingt-six ou vingt-sept ans.

Le deuil chez les Maures consiste à ôter aux habits tout ce qui peut leur donner l'apparence du neuf; plus on veut que le deuil soit grand, plus les vêtements doivent être négligés, même usés.

MAURES du Sénégal (393). Le commerce si important des gommes était, du temps de Brue, entre les mains de trois tribus, ou hordes indépendantes des Maures du désert. Les chefs de ces tribus étaient marabouts, nom générique des prêtres mahométans, qui prêchaient la religion du prophète dans toute la zone torride. Ces Maures du désert méritent d'être considérés avec quelque attention. Ils ont beaucoup de rapport avec cette fameuse nation des Arabes, qui a joué si longtemps un grand rôle dans le monde.

Ces Maures des environs d'Arguin et du Sénégal conservent inviolablement les usages de leurs ancêtres. Si l'on excepte un petit nombre, qui ont leurs cabanes sous les murs du fort de Portendic et vers le Sénégal, ils campent tous en pleine campagne, près ou loin de la mer ou de la rivière, suivant les saisons et les besoins du commerce. Leurs tentes et leurs cabanes ont toutes la forme d'un cône. Les premières sont composées d'une toile grossière de poil de chèvre et de chameau, si bien tissée que, malgré la vio-

lence et la longueur des pluies, il est fort rare que l'eau les pénètre. Ces toiles ou ces étoffes sont l'ouvrage de leurs femmes, qui filent le poil et la laine, et qui apprennent de bonne heure à les mettre en œuvre; elles n'en sont pas moins chargées de tous les travaux domestiques, jusqu'à celui de panser les chevaux, de faire la provision d'eau et de bois, de faire le pain et de préparer les aliments. Malgré ces assujettissements où leurs maris les réduisent, ils les aiment et ne les maltraitent presque jamais. Si elles manquent à quelque devoir essentiel, ils les chassent de leur maison, et les pères, les frères ou les autres parents d'une femme coupable la punissent bientôt de l'opprobre qu'elle jette sur la famille; d'ailleurs les maris se font un honneur d'entretenir leurs femmes bien vêtues, et ne leur refusent rien pour leur parure. Tout ce qu'ils gagnent par le commerce ou par le travail est employé à cet usage; aussi ne faut-il guère espérer d'obtenir d'eux l'or qu'ils apportent de leurs voyages: ils le gardent pour en faire des bracelets et des pendants d'oreilles à leurs femmes, ou pour garnir la poignée de leurs couteaux et de leurs sabres. On voit que l'esprit de galanterie et de magnificence, anciennement renommé chez les Arabes, se retrouve jusque dans les hordes vagabondes des déserts d'Afrique.

Les femmes des Maures ne paraissent jamais sans un long voile qui leur couvre le visage et les mains. Les Européens ne sont pas encore assez familiers avec leur nation pour obtenir la liberté de les voir à découvert; mais les hommes et les enfants ont généralement la taille et la physionomie fort belles. Quoiqu'ils ne soient pas fort hauts, ils ont les traits réguliers: leur couleur foncée vient de la chaleur du soleil à laquelle ils sont continuellement exposés. Si la beauté du teint manque aussi à leurs femmes, elle est avantageusement compensée par la prudence, la modestie et la fidélité dans les engagements du mariage; elles ne connaissent pas la galanterie, apparemment, dit Bruce, parce qu'elles n'en trouvent pas l'occasion. Non-seulement elles ne sortent jamais seules, mais l'usage des hommes est de détourner le visage lorsqu'ils rencontrent une femme. Ils se rendent même le bon office de veiller mutuellement sur les femmes et les filles l'un de l'autre, et nul autre que le mari n'a la liberté d'entrer dans la tente des femmes. Un Maure qui serait assez pauvre pour n'avoir qu'une seule tente recevrait ses visites et ferait toujours ses affaires à la porte plutôt que d'y laisser entrer ses plus proches parents. Ce privilège n'est accordé qu'à leurs chevaux, ou plutôt à leurs juments, qu'ils préfèrent beaucoup aux mâles de cette espèce, parce que, outre l'avantage d'en tirer des poulains qui leur apportent beaucoup de profit, ils les trouvent plus douces, plus vives et de plus longue durée que les mâles; elles couchent dans leurs tentes pêle-mêle avec leurs femmes et leurs enfants. Ils les laissent courir librement avec leurs pou-

lains, ou du moins ils ne les attachent jamais par le cou, et leur seul lien est aux pieds; elles s'étendent par terre, où elles servent d'oreiller aux enfants, sans leur faire moindre mal; elles distinguent ceux qui traitent le mieux; et lorsqu'elles sont en liberté, elles s'en approchent et les suivent. Leurs maîtres gardent fort soigneusement leur généalogie, et ne les vendent pas à faire valoir les bonnes qualités de leurs pères, dont ils produisent un état exact en rehausse beaucoup le prix. Elles ne sont pas remarquables par leur grandeur ni leur embonpoint, mais, dans une taille modeste, elles sont bien proportionnées. Le sage des Maures n'est pas de les ferrer. Les nourrissement pendant la nuit avec du grand millet et de l'herbe un peu sèche. Au printemps, ils les mettent au vert, et laissent un mois sans les monter.

Un *adouard* (ou *douar*) est un nombre de tentes et de cabanes où les Maures habitent quelquefois par tribus, quelquefois par milles. Ils les rangent ordinairement en cercle, l'une fort près de l'autre, en laissant au centre une place où leurs bestiaux, leurs animaux domestiques passent la nuit. Il y a toujours une sentinelle établie pour garantir l'habitation des surprises de l'ennemi ou des voleurs, ou des bêtes farouches. Au moindre danger, la sentinelle donne l'alarme, qui est augmentée par l'aboiement des chiens, et tout le village se presse aussitôt à se défendre. Ces adouards sont mobiles et se transportent d'autant plus aisément que les Maures, ayant peu de meubles et d'ustensiles domestiques, chargent en un instant tout leur équipage sur leurs bœufs et leurs chameaux. Ils placent leurs femmes dans des paniers, sur le dos de ces animaux. Cette errance n'est pas sans agréments: ils se procurent ainsi de nouveaux voisins, de nouvelles commodités et de nouvelles perspectives. Leurs tentes sont de poil de chameau, elles sont soutenues par des pieux, auxquelles ils ne les attachent qu'avec des courroies de cuir. Dans le temps de la sécheresse, ils rapprochent leurs camps des bords du Sénégal pour y trouver de l'herbe et la fraîcheur de l'eau. Dans la saison des pluies, ils se retirent vers les côtes de la mer, où le vent les prévient de l'importunité des moucheron. À la fin de cette dernière saison qu'ils consacrent à leurs plantations de millet et de maïs. Ils n'ont pas d'autre liqueur que le lait. Leur pain est de farine de millet, non que la nature leur refuse d'autres grains, puisque le froment et l'orge peuvent croître dans le pays; mais les changements continuels de leur demeure leur ôtent le goût de l'agriculture. Ils se servent quelquefois de riz. Lorsqu'ils recueillent de l'orge ou du froment, ils l'enferment, après l'avoir séché, dans des puits fort profonds, qu'ils creusent dans le roc ou dans la terre. La verdure de ces trous n'a pas plus de durée qu'il ne faut pour le passage d'un homme, mais ils s'élargissent par degrés, à proportion de leur profondeur, qui est souvent de tre-

rieds : on les nomme *matamors*. Le fond et les côtés sont garnis de paille. Les Maures mettent leur blé jusqu'à l'ouverture, qu'ils couvrent de bois, de planches et de paille, et par-dessus ils forment une couche de terre, sur laquelle ils sèment ou plantent quel que autre grain. Le blé se conserve longtemps dans ces greniers souterrains.

Les Maures nettoient fort soigneusement leur grain avant de le broyer entre deux pierres pour le réduire en farine. Leur pain est cuit sous la cendre, et leur usage est de manger chaud. Ils font bouillir doucement leur riz dans un peu d'eau ; et, lorsqu'il est à demi cuit, ils le tirent du feu et le laissent ainsi comme en digestion. Dans cet état, il s'enfle sans se coaguler. N'ayant pas l'usage des cuillères, ils se servent de leurs doigts pour en prendre de petites parties qu'ils jettent fort adroitement dans leur poche ; ils ne mangent que de la main droite, parce que l'autre est réservée pour les exercices qui ont moins de propreté : ainsi se lavent-ils jamais la main gauche. Les viandes sont coupées en petits morceaux, avant qu'elles soient cuites, pour éviter la peine de se servir de couteaux à table. Si l'on prépare des poules ou quelque autre pièce de volaille au riz, on les coupe en quartiers, après quoi il n'est plus besoin de couteau pour les dépecer autrement, que que l'un en prend un quartier qu'il présente à son voisin ; et celui-ci, tirant de son côté tandis que l'autre tire du sien, le partage est fait en un moment. Ils mangent, comme au Levant, assis à terre et les jambes croisées, autour d'un cercle de cuir rouge d'une natte de palmier, sur laquelle on étend les aliments dans des plats de bois ou dans des bassins de cuivre : ils mangent excessivement leur pain et leur viande, et mais ils ne boivent qu'à la fin du repas, lorsqu'ils quittent la table pour se laver. Les Maures ne mangent point avec les hommes. L'usage ordinaire est de manger deux fois par jour, le matin et vers l'entrée de la nuit. Les repas sont courts et se font avec un grand silence ; mais la conversation vient ensuite, du moins entre les personnes de distinction, lorsqu'on commence à fumer, à boire du café ou du vin et de l'eau-de-vie, pour se procurer les amusements que chacun veut tirer de son rang et de ses richesses. Les Maures de ces contrées n'ont pas de médecine : la santé, qui est un bien commun dans leur nation, les délivre de cette infirmité. S'ils sont sujets à quelques maladies, c'est à la dysenterie et à la pleurésie ; mais ils s'en guérissent eux-mêmes avec le secours des simples. Barbot assure nettement qu'ils ne sont sujets à aucune maladie, que l'air de Sahara est si bon, qu'on y guérit les malades comme à la source de la santé et de la vie. Les marabouts sont presque les seuls qui savent lire l'arabe ; en général, toute la nation est envelee dans l'ignorance. Ce-

pendant il se trouve un grand nombre de particuliers qui connaissent fort bien le cours des étoiles, et qui parlent raisonnablement sur cette matière. L'habitude qu'ils ont de vivre en pleine campagne leur donne beaucoup de facilité pour les observations. Ils ont presque tous l'imagination fort vive et la mémoire excellente ; mais leur histoire est mêlée de tant de fables, qu'il est difficile d'y rien comprendre. Leur habileté principale est pour le commerce. Ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leurs intérêts : ils sont adroits et trompeurs ; sans goût pour les arts, ils ne laissent pas d'aimer la musique et la poésie. L'instrument qui les anime le plus ressemble à nos guitares. Ils composent des vers qui ne paraissent pas méprisables à ceux qui connaissent le génie des langues orientales, dont la leur est descendue.

MÉLANÉSIE. Voy. OCÉANIE.

MEXICAINS, Amérique du nord (394).

§ I^{er}. — ORIGINE, MONARCHIE, CHRONOLOGIE, COUR IMPÉRIALE, REVENUS DE L'EMPIRE ET GOUVERNEMENT DES ANCIENS MEXICAINS.

La tradition d'un déluge universel, reçue chez presque tous les peuples de la terre, se trouve aussi dans les traditions nuageuses qui enveloppent l'origine des Mexicains. Il paraît évident à tous les historiens espagnols que les premiers habitants de la Nouvelle-Espagne ont été des sauvages qui habitaient des montagnes, sans cultiver la terre, sans religion et sans gouvernement, se nourrissant de leur chasse et de racines, d'où leur sont venus les noms d'*Otomies* et de *Chichimèques*, et dormant dans des grottes ou des buissons. Les femmes s'occupaient des mêmes exercices, et laissaient leurs enfants attachés à des arbres. On trouve encore aujourd'hui dans le Nouveau-Mexique des hommes de cette race, qui sont restés dans un pays stérile et montueux, sans penser à chercher des habitations plus douces. Ils vivent des animaux qu'ils tuent dans leurs chasses, et ne s'assemblent que pour voler et tuer les voyageurs ; les Espagnols n'ont pu les subjuguier dans l'épaisseur des bois qui leur servent de retraite.

On donne le nom de *Navatlèques*, pour les distinguer des Chichimèques, à cette race d'hommes plus polis et plus sociables, qu'on fait descendre de sept chefs, qui se déterminèrent à chercher de meilleures terres. Plusieurs nations se rassemblèrent autour du lac, nommé aujourd'hui *Mexico*. Celle qui avait pour chef Mexi, qui donna son nom aux Mexicains, subjuguait successivement toutes les autres. Elle avait eu huit rois depuis qu'elle était assujettie au gouvernement monarchique ; mais ces rois étaient électifs. Le cinquième, Montézuma I^{er}, avait ajouté beaucoup à la splendeur et à la puissance de l'empire. Il avait immolé d'innombrables victimes à l'idole Vitzilopochtli, et c'était lui qui avait institué les cérémonies de ces barbares

sacrifices. Elles consistaient à fendre l'estomac du prisonnier avec un couteau de pierre pour en tirer le cœur, et pour en frotter la face de l'idole. Tlacaletell, son oncle, l'empêcha, par des raisons de politique, de soumettre la province de Tlascal : il lui fit comprendre que, le nouvel empire ne pouvant se soutenir que par les armes, il était important de se conserver toujours des ennemis belliqueux pour aiguïser le courage des Mexicains, sans compter la nécessité qu'il avait imposée à ses successeurs de fournir des victimes pour les sacrifices. Ce fut aussi pour exercer le courage de ses sujets qu'il institua l'usage de se tirer un peu de sang de quelque endroit du corps, dans les bassins qui servaient au culte des idoles. Il fallait que les offrandes fussent toujours sanglantes ; et, lorsque le sang ennemi manquait dans les temples, il n'y avait point de Mexicain qui ne fût prêt à répandre une partie du sien.

Les Mexicains, n'ayant point de lettres, employaient des figures hiéroglyphiques pour exprimer les choses corporelles, et se servaient de divers caractères pour l'expression des idées. Leur manière d'écrire était de bas en haut. Ils avaient une sorte de roues peintes qui contenaient l'espace d'un siècle, distingué par années avec des marques particulières, pour y dessiner avec des caractères établis le temps où chaque chose arrivait. Ce siècle était composé de cinquante-deux années solaires, chacune de trois cent soixante-cinq jours. La roue était divisée en quatre parties, dont chacune contenait treize ans ou une indiction, et répondait à une des quatre parties du monde. Cette roue ou ce cercle était entourée d'un serpent, et c'était le corps du serpent qui contenait les quatre divisions : la première, qui marquait le midi, avait pour hiéroglyphe un lapin sur un fond bleu, et s'appelait *tochtli* ; la seconde, qui signifiait l'orient, était marquée par une canne, sur un fond rouge, et s'appelait *acatl* ; l'hiéroglyphe du nord était une épée à pointe de pierre sur un fond jaune, et se nommait *tecpatl* ; celui de l'occident était une maison sur du vert, et portait le nom de *cagli*.

Ces quatre divisions étaient le commencement des quatre indictions qui composaient un siècle. Il y avait entre l'une et l'autre douze autres petites divisions, dans lesquelles les quatre premiers noms étaient successivement distribués, chacun avec sa valeur numérale, jusqu'à 13, qui était le nombre dont se composait une indiction. Cette manière de compter par 13 s'observait non-seulement dans les années, mais même dans les mois ; et, quoique le mois des Mexicains ne fût que de vingt jours, ils recommençaient lorsqu'ils arrivaient à 13. Si l'on demande d'où leur venait cet usage, on répond qu'ils suivaient apparemment le calcul de la lune. Ils divisaient le mouvement de cette planète en deux temps : le premier, du réveil, depuis le lever solaire jusqu'à l'opposition, qui

était treize jours ; et l'autre, du sommeil d'autant de jours jusqu'à son coucher du matin : peut-être aussi n'avaient-ils pas d'autre but que de donner à chacun de leurs dieux du premier ordre, qui étaient au nombre de treize, le gouvernement de années et des jours ; mais ils ignoraient eux-mêmes l'origine et le fondement de leur méthode.

Il naît d'autres difficultés : la première pourquoi ils commençaient à compter leur années du midi ; la seconde, pourquoi ils servaient des quatre figures, d'un lapin d'une canne, d'une pierre, d'une maison. Ils répondaient à la première par des traditions fabuleuses qui leur faisaient conclure que la lumière du soleil avait commencé dans son midi ; d'ailleurs ils croyaient que l'enfer était du côté du nord, et cette idée suffisait seule pour leur persuader que le soleil n'avait pu naître que du côté opposé qu'ils regardaient comme la demeure de dieux. Ils ajoutaient que le soleil se renouvelait à la fin de chaque siècle, sans quoi le temps aurait fini avec un vieux soleil. C'était un ancien usage dans la nation de se mettre à genoux le dernier jour du siècle sur le toit des maisons, le visage tourné du côté de l'orient, pour observer si le soleil recommencerait son cours, ou si la fin du monde était arrivée. Le soleil d'un nouveau siècle était un nouveau soleil, qui, suivant l'ordre de la nature, devait reproduire tous les ans, après le mois de janvier, la verdure sur les arbres ; et, poussant encore plus loin cette analogie entre le siècle et l'année, ils voulurent que, comme il y a quatre saisons dans l'année, il y en eût aussi quatre dans le siècle : *tochtli* fut établi pour le printemps, ou la jeunesse de l'âge du soleil, comme son commencement dans la partie méridionale ; *acatl*, pour son été, *tecpatl*, pour son automne, et *cagli*, pour son hiver ou sa vieillesse. Ces quatre figures, dans le même ordre, étaient encore les symboles des quatre éléments, c'est-à-dire que *tochtli* était consacré à Tevacyohu, dieu de la terre ; *acatl* à Tlalocatecutli, dieu de l'eau ; *tecpatl* à Chetzalcoatl, dieu de l'air, et *cagli* à Xintlescutli, dieu de feu.

A l'égard de leurs mois, qu'ils ne comptaient que de vingt jours, il est clair que leur calcul était fort régulier, puisqu'ils en comptaient dix-huit, qui reviennent à douze mois égyptiens de trente jours : ces mois ne se divisaient pas en semaines, mais à vu plus haut que, quoiqu'il n'y eût que vingt jours dans ceux des Mexicains, la division était aussi par treize, apparemment pour éviter la confusion ; car, avec cette méthode, il suffisait de donner le nombre de quelque jour que ce fût, avec son nombre correspondant, selon cette distribution de treize en treize jours, pour savoir à quel mois il appartenait sans aucun risque d'erreur ; mais, outre la division des jours en treize, il y en avait une autre de cinquante-cinq, qui servait à régler les *tianguex*, c'est

ire les marchés. C'était le 3, le 8, le 13 le 18 de chaque mois, jours dédiés aux dieux figures, tochtli, acatl, tecpatl et ca-
let et règle était invariable, quand même années n'auraient pas commencé par ali.

ux dix-huit mois qui faisaient trois soixante jours, les Mexicains ajoutent, à la fin de chaque année, cinq jours, qu'ils appelaient *nenontemi*; seulement ces cinq autres jours avaient nom propre, mais ils entraient aussi le compte des treize. Ceux qui savent quelles erreurs la plupart des nations nales sont tombées sur cette matière, verront point sans admiration le cercle icel des Mexicains. Leur année bissextile avait aussi ses règles : la première le du siècle commençait le 10 avril; la ède et la troisième de même; mais la même, qui est la bissextile, commen- au 9; la huitième au 8; la douzième au isième au 6, et de même jusqu'à la u siècle, qui se terminait le 28 mars, auquel on commençait la célébration es qui duraient les treize jours de eble jusqu'au 10 avril.

ent de commencer le nouveau siècle, on qui tous les vases et l'on éteignait le 4, dans l'idée que le monde devait finir e le sel; mais aussitôt que le premier e commençait à luire, on entendait re- ries tambours et les autres instruments, e remercier les dieux d'avoir accordé au le un autre siècle. On achetait de nou- i vaiseaux, et l'on allait recevoir du es prêtres, dans des processions solen- s.

otézuma II, qui s'était attaché plus que rédecesseurs à relever la majesté do ère, avait institué de nouvelles céré- es; non-seulement il avait augmenté le re des officiers de sa maison, mais il en exclu les personnes d'une naissance une, et il ne voulait voir autour de lui des seigneurs du premier ordre. Il deux sortes de gardes : l'une de soldats, occupaient toutes les cours de son ; l'autre intérieure, et composée de cents nobles, qui entraient chaque au matin dans les appartements. Leur ese faisait tour à tour et par brigades, mprenaient toute la noblesse de l'em- ils venaient successivement des pro- le plus éloignées. Leur principal tait les antichambres, où ils étaient is de tout ce qui sortait de la table de aître, qui leur permettait quelquefois rer dans sa chambre, ou qui les y fai- peler. Son dessein, comme il l'apprit ème aux Espagnols, était moins de les ier que de les accoutumer à la sou- on, et de connaître par ses propres eux qui méritaient d'être employés. udiences publiques étaient rares; mais duraient une grande partie du jour, et réparatifs en étaient imposants. Tous rands qui avaient l'entrée du palais re- ent ordre d'y assister, et les conseillers

d'Etat y devaient être rangés autour du trône pour être prêts à donner leurs avis sur les points importants ou difficiles. Quantité de secrétaires, placés suivant leurs fonctions, marquaient, avec les caractères qui leur servaient de lettres, les demandes des suppliants et les réponses ou les arrêts du prince. Ceux qui voulaient se présenter avaient donné leurs noms à des officiers chargés de ce soin. Ils étaient appelés l'un après l'autre; chacun entraît nu-pieds et les yeux baissés, en faisant successivement trois révérences, à la première desquelles il disait *seigneur*, à la seconde *monseigneur*, à la troisième *grand-seigneur*. Après avoir exposé sa demande et reçu la réponse, à laquelle il ne lui était pas permis de répliquer, il se retirait, en répétant les trois révérences sans tourner le dos, et surtout sans oser lever la vue. La moindre faute dans l'observation de ces cérémonies était punie sur-le-champ avec une extrême rigueur, et les exécuteurs du châtimement attendaient le coupable à la porte. L'empereur écoutait les moindres affaires avec beaucoup d'attention; mais il affectait de répondre avec sévérité. Cependant s'il remarquait quelque trouble dans le visage ou la voix de celui qui parlait, il l'exhortait à se rassurer; et lorsque cette exhortation ne suffisait pas, il nommait un des ministres pour l'écouter dans un autre lieu. Montézuma faisait beaucoup valoir aux Espagnols la patience avec laquelle il écoutait les plus ridicules demandes de son peuple.

Il mangeait seul, et quelquefois en public, mais toujours avec le même air de grandeur. On lui servait ordinairement environ deux cents plats, si bien assaisonnés, que non-seulement ils plurent aux Espagnols, mais qu'ensuite l'usage de les imiter passa jusqu'en Espagne. Avant de se mettre à table, Montézuma faisait la revue de tous les mets qui étaient rangés d'abord autour de la salle sur plusieurs buffets. Il marquait ceux qui lui plaisaient le plus. Le reste était distribué entre les nobles de sa garde; et cette profusion, qui se renouvelait tous les jours, était la moindre partie de la dépense ordinaire de sa table, puisque tous ceux que leur devoir appelait autour de sa personne étaient nourris au palais. La table de l'empereur était grande, mais fort basse, et son siège n'était qu'un tabouret. Après ses repas, il prenait ordinairement d'une espèce de chocolat, qui consistait dans la simple substance du cacao, battue en écume. Ensuite il fumait du tabac mêlé d'ambre gris, et cette vapeur l'excitait à dormir. Lorsqu'il avait donné quelques moments au repos, on faisait entrer les musiciens, qui chantaient au son des instruments diverses poésies dont les vers avaient leur nombre et leur cadence. Le sujet ordinaire de ces compositions était quelque trait de l'ancienne histoire du pays, ou des conquêtes du monarque et de ses prédécesseurs.

Les revenus de la couronne devaient être immenses, puisque avec tant de frais pour l'entretien de la cour, ils suffisaient non-

seulement à tenir sans cesse deux ou trois grosses armées en campagne, et des garnisons dans les principales villes, mais encore à former un fonds considérable, qui croissait chaque année de ce qu'on mettait en réserve. Les mines d'or et d'argent apportaient beaucoup de profit. Les salines et tous les anciens droits de l'empire n'en produisaient pas moins; mais les principales richesses venaient des nouveaux tributs que Montézuma portait à l'excès. Tous les paysans payaient le tiers du revenu des terres qu'ils faisaient valoir. Les ouvriers rendaient autant de la valeur de leurs manufactures; les pauvres mêmes étaient taxés à des contributions fixes, qu'ils se mettaient en état de payer, soit en mendiant, soit par de rudes travaux. Il y avait divers tribunaux répandus dans toutes les parties de l'empire, qui recueillaient les impôts avec le secours des juridictions ordinaires, et qui les envoyaient à la cour. Ces ministres, qui dépendaient du tribunal de l'épargne, anciennement établi dans la capitale, rendaient un compte rigoureux du revenu des provinces, et leurs moindres négligences étaient punies. De là toutes les violences qu'ils exerçaient dans la levée des droits impériaux, et la haine qu'elles avaient attirée à Montézuma, sous le règne duquel l'indulgence dans ces odieuses commissions n'était pas un moindre crime que la fraude et le larcin. Montézuma n'ignorait pas la misère et les plaintes de ses sujets, mais il mettait l'oppression entre les maximes de sa politique. Les places voisines de la capitale lui fournissaient des matériaux et des ouvriers pour ses édifices, qu'il multipliait par des travaux continuels.

Le tribut des nobles, outre l'obligation de garder sa personne dans l'intérieur du palais, et de servir dans ses armées avec un certain nombre de leurs vassaux, consistait à lui faire quantité de présents, qu'il recevait comme volontaires, mais en leur faisant sentir qu'ils y étaient obligés. Ses trésoriers, après avoir délivré tout ce qui était nécessaire pour la dépense de sa maison et pour l'entretien des troupes, portaient le reste au trésor, et le réduisant en espèces, surtout en pièces d'or, dont les Mexicains connaissaient la valeur, sans en faire néanmoins beaucoup d'usage.

Le gouvernement de l'empire était remarquable par le rapport de toutes ses parties. Comme il y avait un premier conseil des finances, dont toutes les cours subalternes étaient dépendantes, il y avait un conseil suprême de justice, un conseil de guerre, un conseil de commerce, et un conseil d'Etat, où non-seulement les grandes affaires étaient portées directement, mais où les sentences des tribunaux inférieurs pouvaient être relevées par des appels; ce qui n'empêchait point que chaque ville n'eût d'autres ministres particuliers, sous l'autorité de son propre tribunal, pour toutes les causes qui demandaient une prompte expédition. Ces officiers, qui répondaient aux prévôts de l'Europe, faisaient régulièrement

leurs rondes armés d'un bâton, qui était marque de leur charge, et suivis de quelques sergents. Quoique leur pouvoir ne regardait que la police, ils avaient une cour dont les jugements étaient sommaires et sans appel. Les parties s'y présentaient avec les témoins, et la contestation était décidée sur le champ. Mais il restait toujours la voie de l'appel au tribunal supérieur; et le frein de la chicane était une augmentation de peine ou d'amende pour ceux qui, se refusant à changer de juges, étaient également condamnés dans tous les tribunaux. La pire n'avait point de lois écrites. L'usage tenait lieu de droit, et ne pouvait être autre que par la volonté du prince. Au milieu de tous les conseils étaient composés, et non seulement de citoyens riches, qu'on supposait à l'épreuve de la corruption, mais ceux qui s'étaient distingués par leur conduite dans les temps de paix ou de guerre. Leurs fonctions ne s'étendaient pas moins à récompenser le mérite qu'à punir le crime. Ils devaient connaître et vérifier les faits extraordinaires pour en informer le prince. Le principal objet de leur zèle était la punition de l'homicide, du vol et de l'adultère, et des moindres irrévérences contre la religion et la majesté du prince. Les vices se pardonnaient aisément, parce que la religion désarmait la justice en les permettant; mais on punissait de mort tous les délits d'intégrité grité dans les ministres. Il n'y avait point de faute légère pour ceux qui exerçaient des offices publics. Montézuma pénétrait la perversité si loin, qu'il faisait lui-même des recherches secrètes sur la conduite des juges, jusqu'à les tenter par des sommes considérables, qu'il leur faisait présenter sous ment par différentes mains dont ils ne pouvaient se défier; et le supplice du coup de pique faisait aussitôt éclater son crime.

Le conseil d'Etat n'était composé que de quatre électeurs de l'empire, dont les deux premiers étaient les caciques de Tezcucotlan et de Tacuba, par une ancienne prérogative qui se transmettait avec le sang. Ils n'étaient élus néanmoins que dans les occasions extraordinaires, et pour les affaires de la haute importance; mais les autres, au nombre de quatre, étaient logés et nourris dans le palais, pour se trouver toujours prêts à paraître devant l'empereur, qui n'ordonnait rien sans les avoir consultés. C'étaient ordinairement des princes du sang impérial qui remplissaient de grandes dignités: ils étaient distingués par des titres fort étranges, et proposés de plusieurs idées qui ne formaient qu'un mot dans la langue du pays: l'un se nommait *prince des traits à lancer*; un autre *coupeur d'hommes*; le troisième, *époux de sang*; et le quatrième, *seigneur de la son noire*. Tous les autres conseils relevaient d'eux. Il se ne passait rien dans l'empire sans qu'on ne leur rendit compte. Leur principal attention regardait les sentences de mort qui ne s'exécutaient que par un ordre personnel de leur main.

Les empereurs mexicains ne recevaient

couronne que sous des conditions fort onéreuses. Après l'élection, le nouveau monarque était obligé de se mettre en campagne à la tête de ses troupes, et de remporter quelque victoire sur les ennemis de l'Etat, ou de conquérir quelque nouvelle province. C'était par cette politique militaire que l'empire avait reçu tant d'accroissement dans les derniers règnes. Aussitôt que le succès des armes avait justifié le choix des électeurs, l'empereur rentrait triomphant dans la capitale : tous les nobles, les ministres et les sacrificateurs l'accompagnaient au temple du dieu de la guerre. On y sacrifiait sous ses yeux une partie des prisonniers. Il était revêtu du manteau impérial : on lui mettait dans la main droite une épée d'or ornée d'une pierre à fusil, qui était le symbole de la justice ; et dans la main gauche un arc et des flèches, qui désignaient le commandement suprême. Alors le cacique de Tezcuco lui couvrait la tête d'une riche couronne : un des principaux seigneurs, que son éloquence faisait choisir pour cette occasion, lui adressait un long discours, par lequel non-seulement il le félicitait de sa dignité au nom de ses peuples, mais il lui représentait les devoirs qui s'y trouvaient attachés. Ensuite le chef des sacrificateurs s'approchait pour recevoir un serment dont on ne connaît pas d'autre exemple dans tous les gouvernements humains. Outre la promesse de maintenir la religion de ses ancêtres, d'observer les lois de l'empire, et de rendre la justice à ses sujets, on lui faisait prêter que pendant tout le cours de son règne les pluies tomberaient à propos, les rivières ne causeraient point de ravages par leurs débordements, les campagnes ne seraient point affligées par la stérilité, ni les hommes par les malignes influences de l'air et du soleil. Un historien prétend que l'intention des Mexicains, dans un serment si bizarre, n'était que de faire comprendre à leur souverain que, les malheurs d'un Etat venant presque toujours du désordre de l'administration, il devait régner avec tant de modération et de sagesse, qu'on ne pût jamais regarder les calamités publiques comme le fruit de son imprudence, ou comme une suite de ses dérèglements.

On ne connaissait point de plus grand bonheur au Mexique que celui de plaire à l'empereur, et surtout d'obtenir son estime par l'usage des armes. C'était l'unique chemin qui fût ouvert au peuple pour s'élever au-dessus des nobles, et aux nobles mêmes pour arriver aux plus hautes dignités de l'empire. Tezuma, ayant compris de quelle importance il était pour le soutien de sa grandeur de maintenir cette idée parmi ses sujets, avait institué des prix d'honneur pour ceux qui distinguaient à la guerre. C'était une espèce de chevalerie ou d'ordre militaire, qui était distinguée par un habillement particulier par d'autres marques. Les historiens mentionnent trois de ces ordres sous les titres de *Chevaliers de l'Aigle, du Tigre et du Lion*, qui portaient la figure de ces animaux pen-

due au cou, et peinte sur leurs habits. Le même prince avait fondé un ordre supérieur pour les princes et les nobles, où il s'était enrôlé lui-même, pour lui donner plus de considération. Les chevaliers avaient une partie de leur cheveux liés d'un ruban rouge et de gros cordons de même couleur, qui, sortant d'entre les plumes dont leur tête était ornée, pendaient plus ou moins sur leurs épaules, suivant le mérite de leurs exploits, qu'on distinguait par le nombre des cordons. On augmentait ce nombre avec beaucoup d'appareil, à mesure que le chevalier se distinguait par de nouvelles vertus, réserve fort adroite, qui mettait des degrés dans l'honneur même, et qui ne laissait jamais refroidir l'émulation. Gomara, qui ne pouvait tenir le détail du couronnement que du témoignage d'autrui, assure qu'il fut témoin des cérémonies avec lesquelles on créait les chevaliers du grand ordre. On les nommait *tecuitles* ; et cette dignité, qui était la première après l'empereur, n'était accordée qu'aux fils des principaux seigneurs de l'empire. Le récit des épreuves par lesquelles il fallait passer rappelle, quoique avec quelque différence, celles que l'on faisait subir, chez l'un des peuples de l'Afrique, à celui que l'on choisissait pour roi. Celles-ci étaient plus cruelles, les autres étaient plus longues. Les uns et les autres prouvent que, chez les peuples dont la police est imparfaite, le courage et la douleur passe pour la première des qualités morales. Trois ans avant l'initiation, celui qui était destiné à la chevalerie invitait à la fête ses parents, ses amis, les seigneurs de la province et tous les anciens *tecuitles*. Il paraît que cet intervalle était établi pour donner le temps au public de faire des recherches sur la conduite du novice, et pour former des objections contre son courage et ses mœurs. On n'observait pas moins, surtout entre les parents et les amis, s'il n'arrivait rien dans un si long espace qui dût passer pour un mauvais augure. Le jour de l'assemblée, tous ceux qui la composaient, parés de leurs plus riches ornements, conduisaient le novice à l'autel. Il se mettait à genoux avec une égale affectation de grandeur d'âme et de piété. Un prêtre qui se présentait aussitôt lui perceait le nez d'un os pointu de jaguar, ou d'un ongle d'aigle, et mettait de petites pièces d'ambre noir dans les trous. Après cette douloureuse opération, qu'il devait souffrir sans aucune marque d'impatience, le prêtre lui adressait un discours aussi ennuyeux par sa longueur que piquant par les injures dont il était rempli ; et passant des paroles aux actions, il lui faisait diverses sortes d'outrages qui aboutissaient à le dépouiller de tous ses habits. Il se retirait nu dans une salle du temple, où il s'asseyait à terre pour y passer le reste du jour en prières. Pendant ce temps-là, toute l'assemblée s'asseyait à un grand festin, auquel il n'avait aucune part ; et quoique la joie fût poussée fort loin en sa présence, c'était sans lui adresser un

seul mot. A l'entrée de la nuit, tout le monde se retirait sans le regarder, sans lui dire adieu. Alors les prêtres apportaient un manteau fort grossier pour le vêtir, de la paille sur laquelle il devait coucher, et un morceau de bois fort dur pour lui servir de chevet. Ils lui donnaient de la teinture pour se frotter le corps, des poinçons pour se percer les oreilles, les bras et les jambes, un encensoir et de la poix grossière pour encenser les idoles. Ils ne lui laissaient pour compagnie que trois vieux soldats des plus endurcis aux fatigues de la guerre, qui étaient chargés non-seulement de l'instruire, mais de troubler continuellement son sommeil, parce qu'il ne devait dormir que quelques heures, et assis, pendant l'espace de quatre jours. S'il paraissait un peu s'assoupir, ils le piquaient avec des poinçons pour le réveiller. A minuit, il devait encenser les idoles, et leur offrir quelques gouttes de son sang. Il faisait une fois pendant la nuit le tour de l'enclos du temple, et, creusant la terre en quatre endroits, il y enterrait des cannes et des cartes teintes du sang de ses oreilles, de ses pieds, de ses mains et de sa langue. Ensuite il prenait son repas, qui consistait en quatre épis de maïs et un verre d'eau. Ceux qui voulaient se distinguer par leur force et leur courage ne prenaient rien pendant quatre jours. A la fin de ce pénible terme, le chevalier demandait congé aux prêtres pour aller continuer son noviciat dans les autres temples. Ses exercices y étaient moins rigoureux, mais ils duraient pendant tout le reste de l'année; et dans une si longue pénitence il ne pouvait aller à sa maison ni s'approcher de sa femme. Vers la fin de l'an, il commençait à chercher un jour heureux pour sortir avec des augures aussi favorables qu'il était entré; et lorsqu'il croyait avoir fait un bon choix, il en faisait avertir ses amis, qui venaient le prendre à la pointe du jour. On le lavait, on le nettoyait soigneusement. On le ramenait, au milieu des instruments et des cris de joie, au premier temple, qui était celui de l'idole Camallé. Là, ses amis le dépouillaient de l'habit grossier qu'il avait porté si longtemps, et lui en faisaient prendre un très-riche. Ils lui liaient les cheveux d'un ruban rouge, et le couronnaient des plus belles plumes; on lui mettait un arc dans la main gauche, et des flèches dans la droite. Le grand prêtre lui adressait une longue harangue, qui ne contenait que des éloges de son courage, et des exhortations à la vertu. Il lui recommandait particulièrement la défense de sa patrie et de sa religion, et lui rappelant qu'il avait eu le nez percé d'un os de jaguar ou d'une griffe d'aigle, le nez, c'est-à-dire la partie de l'homme qui se présente la première, il l'avertissait qu'aussi longtemps qu'il porterait les cicatrices de ces glorieuses blessures, il devait faire éclater dans toutes ses actions la noblesse de l'aigle et l'audace du jaguar. Enfin le grand prêtre lui donnait un nouveau nom et le congédiait en le bénissant. Qui croirait que

le seul prix de tant de souffrances n'était autre chose que le droit de préséance dans les assemblées, et le privilège de faire porter un siège à leur suite pour s'asseoir lorsqu'ils le désiraient? Si les ordres de l'Europe n'avaient pas d'autres prérogatives, il est probable qu'ils seraient moins recherchés.

§ II. — RELIGION, DIVINITÉS, TEMPLES, PRÊTRES, SACRIFICES ET FÊTES DES MEXICAINS.

Solis prétend que, malgré la multitude des dieux du Mexique, que les premières relations font monter jusqu'à deux mille, ne saissent pas de reconnaître dans toutes les parties de l'empire une divinité supérieure à laquelle on attribuait la création du ciel et de la terre; mais que cette première cause de tout ce qui existe était pour les Mexicains un dieu sans nom, pour lequel ils n'avaient point dans leur langue un terme pour l'exprimer. Ils faisaient seulement comprendre qu'ils la connaissaient en regardant le ciel avec vénération. Cette idée servit peu à les désabuser de l'idolâtrie. Il fut toujours très-difficile de leur persuader que le même pouvoir qui avait créé le monde fût capable de le gouverner et de leur secourir. Ils le croyaient oisif dans le ciel. Ce qui paraît de plus clair dans leurs notions sur l'origine des divinités qu'ils avaient, c'est que les hommes commencent à les connaître à mesure qu'ils deviennent misérables, et que leurs besoins se multiplient. Ils les regardaient comme des génies bienfaisants dont ils ignoraient la nature, et qui se produisaient lorsque les mortels avaient besoin de leur assistance.

Ils ne laissaient pas de reconnaître la mortalité des âmes, et de les croire soumises à des punitions ou à des récompenses. Toute leur religion était fondée sur ce principe. Ils distinguaient divers lieux où l'âme pouvait passer en sortant du corps. Ils mettaient un près du soleil, qu'ils regardaient comme la maison du soleil même, et qui était le partage des gens de bien, de ceux qui étaient morts aux combats, et de ceux qui avaient été sacrifiés par leurs ennemis. Les méchants étaient relégués dans des souterrains. Leurs enfants, et ceux qui étaient sans vie, avaient leur demeure assignée. Ceux qui mouraient de vieillesse ou de maladie en avaient une autre. Ceux qui s'étaient noyés, ceux qui étaient punis de mort pour le vol ou l'adultère, ceux qui avaient tué leur père, leur femme ou leurs enfants, leur seigneur ou un prêtre; tous avaient leur demeure dans des souterrains séparés qui convenaient à leur âge, à leur conduite de leur vie et au genre de leur mort.

La principale idole des Mexicains, qui traitaient de tout-puissant seigneur du monde, était adorée sous le nom de *Tloquepachli*. C'était une statue de bois taillé en forme humaine, assise sur une boule d'azur, posée sur un brancard, de sorte que son coin duquel sortait un serpent de feu. Elle avait le front azuré, et par-dessus

et une bande de la même couleur, qui était fait d'une oreille à l'autre; sa tête était couronnée de grandes plumes dont les omes étaient dorées; elle portait dans la main gauche une rondache blanche, avec cinq figures de pommes de pin disposées en croix, et au sommet une sorte de cimier accompagné de quatre flèches que les Mexicains croyaient envoyées du ciel; dans sa main droite elle avait un serpent azuré. Tescatlipochtli était le dieu de la guerre. Tezcatlipochtli, qui paraît avoir tenu le second rang, était le dieu de la pénitence: les Mexicains s'adressaient à lui pour obtenir pardon de leurs fautes. Cette idole était d'une pierre noire, aussi luisante qu'un marbre poli, vêtue et parée de rubans. Elle avait à la ceinture d'en bas des anneaux d'or et d'argent, avec un petit tuyau de cristal, d'où sortait une plume verte qu'on changeait quelquefois pour une bleue; la tresse de ses cheveux, qui lui servait de bandeau, était d'or brun; et du bout de cette tresse sortait une oreille d'or, un peu souillée d'une espèce de fumée qui représentait les larmes des pécheurs et des affligés. Entre sa main droite et l'autre on voyait sortir des serpents; et la statue avait au cou un lingot d'or qui descendait assez pour lui couvrir la poitrine; ses bras étaient ornés de chaînes d'or; une pierre verte fort précieuse lui servait de nombril. Elle portait dans la main gauche un chasse-mouches de plumes bleues et jaunes, qui sortaient d'une queue d'or si bien brunie, qu'elle faisait l'effet d'un miroir; ce qui signifiait que d'un coup d'œil l'idole voyait tout ce qui se passait dans l'univers. Elle tenait dans la main droite quatre dards, qui marquaient le lieu dont les pécheurs étaient menacés. Tescatlipochtli était le dieu le plus redouté des Mexicains, parce qu'ils appréhendaient qu'il ne révélât leurs crimes; et sa fête, qu'on célébrait de quatre en quatre ans, était une espèce de jubilé qui apportait pardon général. Il passait aussi pour le dieu de la stérilité et du deuil. Dans les temples où il était honoré à ce titre, il était représenté dans un fauteuil avec beaucoup de prestige, entouré d'un rideau rouge sur lequel étaient peints des cadavres et des ossements. On le représentait aussi tenant de sa main gauche un bouclier avec cinq pommes de pin, et de la droite un dard prêt à lancer. Quatre autres dards sortaient du bouclier. Sous toutes ces formes, il avait l'air menaçant, le corps noir, et la tête couverte de plumes de caillies.

Il paraît d'ailleurs que le peuple adorait ce qu'il croyait utile ou nuisible aux hommes, le feu, l'eau, la terre, les météores, les animaux. A l'égard des temples, leur architecture était d'une magnificence telle qu'il serait difficile de donner une idée. On ne peut mieux faire que de renvoyer le lecteur au dessin gravé qui représente le principal temple de Mexico, dans la description des Indes occidentales, par le P. de la Harpe. Ils avaient tous des tours où l'on

montait par des degrés. On y voyait non-seulement quantité d'autels qui offraient les images et les statues des dieux, mais plusieurs rangs de chapelles qui servaient de sépultures pour les seigneurs; comme les cours et les espaces voisins du temple étaient le cimetière du peuple.

Chacune des quatre portes du grand temple conduisait dans une vaste salle, et des chambres hautes et basses, qui servaient de magasins d'armes: car les temples étaient tout à la fois des lieux de prière et des forteresses où l'on portait pendant la guerre toutes sortes de munitions pour la défense de la ville. Quantité d'autres édifices aboussaient de toutes parts aux murs d'enclos, et servaient de logement aux prêtres des idoles. On y voyait de grandes cours, des jardins, des étangs, et toutes les commodités nécessaires à plus de cinq mille personnes qu'on y entretenait pour le service de la religion. Ces ministres des dieux jouissaient du revenu de plusieurs villages, qui les mettaient dans une abondance réservée dans toutes les nations pour les chefs du clergé.

Quoique Tescatlipochtli fût le principal dieu des Mexicains, on conservait, dans un des étages qui étaient au-dessus des deux autels du grand temple, une idole plus chère encore à la nation, mais dont le culte était moins régulier, et envers laquelle la dévotion du peuple n'éclatait avec beaucoup d'ardeur qu'à certains jours solennels. Elle était composée de toutes les semences des choses qui servent à la nourriture des hommes, mouluës et pétries ensemble avec du sang de jeunes enfants, de veuves et de vierges sacrifiées. Les prêtres la faisaient sécher soigneusement, et, toute grande qu'elle était, elle pesait peu. Le jour de la consécration, non-seulement tous les habitants de Mexico, mais ceux de toutes les villes voisines, assistaient à cette fête avec des réjouissances extraordinaires; les plus dévots approchaient de l'idole, la touchaient avec la main, appliquaient à ses principales parties divers bijoux qu'ils croyaient sanctifiés par sa vertu, et les regardaient comme un préservatif contre toutes sortes de maux. Après cette cérémonie, l'idole était renfermée dans un sanctuaire, dont l'entrée était interdite aux laïques, et même au commun des prêtres. On bénissait en même temps, avec de grandes cérémonies, un vase plein d'eau qu'on gardait dans le même lieu. Cette eau sacrée n'était employée qu'à deux usages, l'un pour le couronnement de l'empereur, et l'autre pour l'élection du général des armées: on en arrosait les soldats, et on en faisait boire au général. L'idole étant d'une matière que le temps ne manquait point d'altérer, on la renouvelait quelquefois avec les mêmes formalités. Alors la vieille était mise en pièces, qu'on distribuait comme de précieuses reliques entre les premiers seigneurs de l'empire, surtout aux officiers militaires. On faisait aussi dans le grand temple, à certains jours de l'année, une idole dont la matière pouvait se manger, et que

les prêtres dépeçaient pour en donner les fragments à ceux qui venaient les recevoir : c'était une espèce de communion à laquelle on se préparait par des prières et des purifications établies : l'empereur même assistait à cette cérémonie avec une partie de sa cour.

Quoiqu'une partie des victimes humaines fût sacrifiée dans le grand temple, et que les Mexicains eussent l'horrible usage d'en manger la chair, ils réservaient les têtes, soit comme un trophée qui faisait honneur à leurs victoires, soit pour se familiariser avec l'idée de la mort. Le lieu qui contenait cet affreux dépôt était devant la principale porte du temple, à la distance d'un jet de pierre. C'était une espèce de théâtre de forme longue bâti de pierre, à chaux et à ciment ; les degrés par lesquels on y montait étaient aussi de pierre, mais entremêlés de têtes d'hommes dont les dents s'offraient en dehors. Aux côtés du théâtre il y avait quelques tours qui n'étaient fabriquées que de têtes et de chaux. Les murailles étaient revêtues d'ailleurs de cordons de têtes en plusieurs compartiments, et de quelque côté qu'on y jetât les yeux, on n'y voyait que des images de mort. Sur le théâtre même, plus de soixante poutres, éloignées de quatre à cinq palmes les unes des autres, et liées entre elles par de petites solives qui les traversaient, offraient une infinité d'autres têtes enfilées successivement par les temps. Le nombre en était si grand, que les Espagnols en comptèrent plus de cent trente mille, sans y comprendre celles dont les tours étaient composées. La ville entretenait plusieurs personnes qui n'avaient point d'autre fonction que de replacer les têtes qui tombaient, d'en remettre de nouvelles, et de conserver l'ordre établi dans cet abominable lieu.

Après avoir parlé tant de fois des sacrifices du Mexique et des victimes humaines, on doit au lecteur une peinture de ces épouvantables fêtes. Tous les historiens conviennent qu'il ne s'en trouve point d'exemple aussi révoltant pour l'humanité, dans les plus barbares nations de l'Afrique et des deux Indes. C'était dans la vue d'immoler paisiblement des hommes à leurs dieux que les Mexicains épargnaient le sang de leurs ennemis pendant la guerre, et qu'ils s'efforçaient de faire un grand nombre de prisonniers vivants. Montézuma ne fit pas difficulté d'avouer à Cortez que, malgré le pouvoir qu'il avait de conquérir la province de Tlascala, il se refusait cette gloire, pour ne pas manquer d'ennemis et pour assurer des victimes à ses temples ; et l'on a vu que le premier devoir des empereurs, après leur élection, était d'enlever des captifs et de les présenter au couteau des prêtres.

Herrera décrit les cérémonies du sacrifice. On faisait une longue file des victimes, environnées d'une multitude de gardes. Un prêtre descendait du temple, vêtu d'une robe blanche bordée par le bas de gros flocons de fil, et portant dans ses bras

une idole composée de farine de maïs et de miel ; elle avait les yeux verts et les dents jaunes. Le prêtre descendait les degrés du temple avec beaucoup de précipitation ; montait sur une grande pierre qui était comme fixée sur une plate-forme fort haute au milieu de la cour, et qui se nommait *quahitxicali* ; il passait sur la pierre par un petit escalier, tenant toujours l'idole entre ses bras ; et, se tournant vers les captifs, il montrait à chacun l'un après l'autre, en disant : *C'est ici votre dieu*. Ensuite, descendant de la pierre par un second escalier opposé à l'autre, il se mettait à leur tête pour se rendre, par une marche solennelle au lieu de l'exécution où ils étaient attendus par les ministres du sacrifice. Le grand temple en avait six qui étaient revêtus de cette dignité ; quatre pour tenir les pieds et les mains de la victime ; le cinquième pour la gorge, et le sixième pour ouvrir le corps. Ces offices étaient héréditaires et passaient aux fils aînés de ceux qui les possédaient. Celui qui ouvrait le sein des victimes tenait le premier rang, et portait le titre suprême de *topilzin* ; sa robe était une sorte de tunique rouge et bordée de flocons ; il avait sur la tête une couronne de plumes vertes et jaunes, des anneaux d'or aux oreilles, enrichis de pierres vertes ; et sur la lèvre inférieure un petit tuyau de pierre de couleur bleue céleste ; son visage était peint d'un noir fort épais. Les cinq autres avaient la tête couverte d'une chevelure artificielle, fort crépue et renversée par deux bandes de cuir qui leur ceignaient le milieu du front : ces bandes soutenaient de petits boucliers de papier, peints de différentes couleurs, qui ne passaient pas sur leurs yeux ; leurs robes étaient des tuniques blanches entremêlées de noir. Le *topilzin* avait la main droite armée d'un couteau de caillou, fort large et fort aigu ; un autre prêtre portait un collier de bois de la forme d'un serpent replié en cercle.

Aussitôt que les captifs étaient arrivés à l'amphithéâtre des sacrifices, on les faisait monter l'un après l'autre, par un petit escalier, nus et les mains libres. On étendait successivement chaque victime sur la pierre ; le prêtre de la gorge lui mettait un collier, et les quatre autres la tenaient par les pieds et par les mains ; alors le *topilzin* appuyait le bras gauche sur son estomac, lui ouvrant le sein de la main droite, il arrachait le cœur qu'il présentait au soleil pour lui offrir la première vapeur qui s'exhalait ; après quoi, se tournant vers l'idole qu'il avait, quittée pendant l'opération, lui en frottait la face, avec quelques incantations mystérieuses. Les autres prêtres portaient le corps du haut en bas de l'escalier sans y toucher autrement qu'avec les pieds, et les degrés étaient si roides, qu'il précipité dans un instant. Tous les corps destinés au sacrifice recevaient le même traitement jusqu'au dernier. Ensuite les corps étaient livrés aux prêtres pour les distribuer entre

nis, qui les mangeaient solennellement. Dans toutes les provinces de l'empire, ce usage était exercé avec la même ardeur. On voyait des fêtes où le nombre des victimes était de cinq mille, rassemblées ignominieusement pour un si grand jour. Il se faisait des sacrifices à Mexico qui coûtaient plus de vingt mille captifs. Si l'on était trop d'intervalle entre les guerres, le pilzin portait les plaintes des dieux à l'empereur et lui représentait qu'ils mourraient de faim. Aussitôt on donnait des avis à tous les caciques que les dieux demandaient à manger. Toute la nation prenait les armes; sous quelque vain prétexte, les peuples de chaque province commençaient à faire des incursions sur leurs voisins. Cependant quelques historiens prétendent que la plupart des Mexicains étaient las de cette barbarie, et que, s'ils n'osaient témoigner leur mécontentement dans la crainte d'offenser les prêtres, on ne leur donna plus de disposition à reconnaître les principes du christianisme.

Il y avait d'autres sacrifices, qui ne se faisaient qu'à certaines fêtes, et qui se nomment *racaxipe velitsily*, c'est-à-dire écorchement d'hommes. On prenait plusieurs esclaves, que les prêtres écorchaient réellement; de leur peau ils revêtaient autant de ministres subalternes, qui se distribuèrent dans tous les quartiers de la ville, chantant et dansant à la porte des maisons. Chacun devait leur faire quelque libation, et ceux qui ne leur offraient rien furent frappés au visage d'un coin de la main. Celui qui leur laissait quelques traces de sang. Cette cérémonie, qui ne finissait que quand le cuir commençait à se corrompre, donnait le temps aux prêtres d'accumuler de grandes richesses. Dans quelques autres fêtes, on faisait un défi entre le sacrificateur et la victime. Le captif était attaché au pied à une grande roue de pierre. On armait d'une épée et d'une rondache; celui qui s'offrait pour le sacrifice paraissait les mêmes armes, et le combat s'engageait à la vue du peuple. Si le captif demeurait vainqueur, non-seulement il échappait à la mort, mais il recevait le titre et les honneurs que les lois du pays accordaient aux plus fameux guerriers, et le vaincu servait de victime.

La principale fête à l'honneur du dieu *Itzpachilli* était célébrée régulièrement tous les ans de mai. Quelques jours auparavant, les jeunes filles, consacrées au service du dieu, pétrissaient avec du miel de la pâte de maïs, dont on faisait une grande galette. Tous les seigneurs assistaient à la cérémonie. On faisait ensuite des mor-

ceaux de la même pâte, pétris en forme d'os, qu'on nommait *la chair de Vitzilopochtli*. Les prêtres les coupaient en morceaux, et les distribuaient au peuple sans distinction d'âge ni de sexe : chacun recevait le sien. On en portait même aux malades : la cérémonie avait lieu au point du jour ; c'était un péché capital de prendre la moindre nourriture, même liquide, avant midi. Les prêtres avertissaient les fidèles de s'en abstenir rigoureusement, et chacun avait soin de cacher jusqu'à l'eau, pour en priver les enfants. La solennité finissait par un sermon du grand-prêtre, qui recommandait l'observation des lois et des cérémonies (395).

De quatre en quatre ans, les Mexicains célébraient une fête qu'Acosta nomme *jubilé*. Elle commençait le 10 de mai, et durait neuf jours. Un prêtre sortait du temple, jouant d'une flûte, et se tournait successivement vers les quatre parties du monde; ensuite, s'inclinant vers l'idole, il prenait de la terre et la mangeait; le peuple faisait ensuite la même chose, en demandant pardon de ses péchés, et priant qu'ils ne fussent pas découverts. Les soldats demandaient la victoire dans leurs guerres, et des forces pour enlever un grand nombre de prisonniers qu'ils pussent offrir aux dieux. Ces prières se continuaient pendant huit jours avec des gémissements et des larmes. Le neuvième, qui était proprement celui de la fête, on s'assemblait dans la cour du grand temple; et le principal objet de la dévotion publique était de demander de l'eau; ce qui faisait donner à cette fête le nom de *Tox-coalt*, qui signifie sécheresse. Cette fête terminait par des sacrifices humains, comme celle des marchands, en l'honneur de *Quatzal-coalt*, dieu des marchandises. Quarante jours avant la célébration, ils achetaient un captif de belle taille; ils le paraient des habits de l'idole, et dans cet intervalle ils l'attachaient soigneusement à le purifier, en le lavant deux fois chaque jour dans l'étang du temple. Il était traité avec toutes sortes d'honneurs et bien nourri. La nuit, on le tenait enfermé dans une cage, et, pendant le jour on le conduisait par la ville au milieu des chants et des danses. Neuf jours avant le sacrifice, deux prêtres venaient lui annoncer son sort. Il devait répondre qu'il l'acceptait avec soumission : s'il s'en affligeait, son chagrin passait pour un mauvais augure, et les prêtres faisaient diverses cérémonies par lesquelles on supposait qu'ils avaient changé ses dispositions. Le sacrifice se finissait à minuit, et son cœur était offert à la lune. On portait le corps chez le principal marchand; il y était rôti, et préparé avec di-

1) Nous aurions hésité à rapporter cette estimation du plus saint des sacrements du christianisme sur tout autre témoignage que celui d'Acosta; mais il insiste sur ces récits l'autant plus de force, qu'il trouve une preuve manifeste même de nos institutions dans la malice du diable qui les contrefait. Par cela seul, on voit clairement que Satan s'efforce, qu'il peut, d'usurper l'honneur et le service

qui est dû à Dieu seul, quoiqu'il y mêle toujours ses cruautés et ses ordures. Mais Acosta pousse cette idée peut-être bien loin, lorsqu'il prétend reconnaître dans diverses pratiques de l'idolâtrie mexicaine les sacrements de la pénitence et de l'extrême-onction, la confession auriculaire, le mystère de la Sainte Trinité, et la plupart des dogmes de notre sainte religion.

vers assaisonnements. Les convives dansaient en attendant le festin ; et, après avoir mangé leur part de cet horrible mets, ils allaient saluer l'idole au lever du soleil.

Outre les six sacrificateurs du grand temple, dont la dignité était héréditaire, chaque quartier et chaque temple avaient leurs prêtres, qui étaient appelés à cet emploi par élection, ou qui s'y consacraient dans leur jeunesse par un vœu particulier. Leur fonction ordinaire était d'encenser les idoles. Ils renouvelaient cet exercice quatre fois le jour, c'est-à-dire au lever du soleil, à midi, au soleil couchant, et à minuit. Chaque fois le son des trompettes, des tambours et d'autres instruments, formant un bruit lugubre, se faisait entendre dans les temples : à ce signal, le prêtre de semaine se mettait en marche, vêtu d'une robe blanche, avec son encensoir à la main. Il prenait du feu dans un grand brasier qui brûlait continuellement devant l'autel, et de l'autre main il tenait un vaisseau dans lequel était l'encens. Il encensait seul, quoiqu'il fût accompagné de tous ses collègues : ensuite on lui présentait un linge dont il frottait l'autel et les rideaux. Après cette cérémonie, ils allaient tous ensemble dans un lieu secret, où ils exerçaient sur eux-mêmes quelque rude pénitence, telle que de se meurtrir la chair et de se tirer du sang. L'office de la nuit s'observait scrupuleusement. Chaque temple avait ses revenus, et les prêtres étaient bien payés pour les rigueurs qu'ils exerçaient sur eux-mêmes ; d'ailleurs on a déjà bien remarqué qu'une partie de la piété des Mexicains consistait à se tirer du sang.

L'usage des prêtres était de s'oin dre depuis les pieds jusqu'à la tête, et les cheveux mêmes, d'une graisse claire et liquide, qui leur faisait croître le poil dans toutes les parties du corps, et qui le faisait dresser comme le crin des chevaux : Ils en étaient d'autant plus incommodés, qu'il ne leur était jamais permis de le couper, du moins jusqu'à leur extrême vieillesse, temps auquel ceux qui voulaient quitter leur profession étaient exempts de toute sorte de travail, et jouissaient d'une distinction proportionnée à l'opinion qu'on avait de leur vertu. Ils tressaient leurs cheveux avec des bandes de coton larges de six doigts. L'encens qu'ils employaient ordinairement n'étant que de la résine, leur teint, naturellement basané, en devenait presque noir. Lorsqu'ils allaient rendre hommage aux idoles, qu'ils tenaient dans des caves, dans des bois touffus ou sur des montagnes, ils s'y disposaient par une autre onction, composée de la cendre de plusieurs bêtes venimeuses, de tabac et de suie, pétris ensemble. Le peuple était persuadé que cette préparation les élevait au-dessus du commun des hommes, et les mettait en commerce avec les dieux. Leur imagination se pénétrait de la même idée, car ils perdaient alors toute sorte de crainte ; et, se croyant respectés de la nature entière, ils se hasardaient la nuit au milieu des bois les plus sauvages, dans la confiance que les j-

guars, les ours et les cougaras ne pouvaient leur nuire. *

L'enceinte du grand temple de Mexico renfermait deux monastères, l'un de jeunes filles entre douze et treize ans, et l'autre de jeunes garçons. Ces deux établissements qui tenaient au service du temple, étaient situés vis-à-vis l'un de l'autre, mais sans aucune communication : ils avaient chacun leur supérieur du même sexe. L'emploi des filles était d'appréter à manger pour les idoles, c'est-à-dire pour les prêtres, auxquels il n'était permis de rien prendre qui n'eût été présenté devant l'autel. La plupart de ces aliments étaient une espèce de pâtisserie de maïs et de miel. Ces jeunes filles se faisaient couper les cheveux en entrant au service des idoles ; ensuite on leur permettait de les laisser croître. Elles se levaient la nuit pour prier, et pour se tirer du sang, dont elles étaient obligées de se frotter les joues ; mais elles se lavaient aussitôt avec de l'eau consacrée par les prêtres. Leur habillement était une robe blanche : on les occupait à fabriquer de la toile pour le temple ; elles étaient élevées d'ailleurs dans une si grande modestie, que leurs moindres fautes étaient punies avec la dernière rigueur, et la mort attendait celles qui manquaient à l'honneur. S'il se trouvait dans le temple quelque chose de rongé par un rat ou une souris, c'était un signe de la colère du ciel, qui annonçait quelque désordre arrivé parmi les jeunes religieuses. On cherchait les coupables ; et malheur, dans ces circonstances, à celles qui étaient soupçonnées du moindre déreglement ! On ne recevait dans ce monastère que des filles de Mexico : leur clôture durait un an ; ce temps expiré, elles sortaient pour se marier.

Les jeunes garçons devaient être âgés dix-huit à vingt ans. Ils avaient les cheveux coupés en rond sur les côtés de la tête, ils ne les laissaient croître que jusqu'à moitié de l'oreille ; mais sur la nuque, ils pouvaient les mettre en tresse. Le nombre était de cinquante, et leur clôture ne durait qu'un an, comme celle des filles ; mais, dans cet intervalle, ils devaient conformer aux règles de la chasteté, de l'obéissance et de la pauvreté. Leur emploi était de servir les prêtres dans tout ce qui concernait le culte. Ils balayaient les lieux saints, ils garnissaient de bois le brasier qui brûlait sans cesse devant la grande idole. La mortie leur était recommandée si soigneusement, que c'était un crime pour eux de lever les yeux devant une femme. Ils allaient mendier dans la ville, marchant quatre à quatre, ensemble d'un air humble ; cependant, ils n'obtenaient rien, ils avaient droit de prendre ce qui leur était nécessaire pour se nourrir ; parce qu'ayant fait vœu de pauvreté, on supposait leurs besoins toujours pressants. On savait d'ailleurs que leur pénitence était continuelle : ils étaient obligés de se lever la nuit pour sonner des clochettes et faire entendre les autres instruments. Ils veillaient successivement au

de l'idole pour entretenir le brasier ; ils assistaient à l'encensement des prêtres, et ensuite ils entraient dans un lieu qui leur était destiné, pour s'y tirer du sang avec des pointes aiguës, et s'en frotter les tempes jusqu'aux oreilles. Leur habit était un cilice blanc, mais fort rude.

A certaines fêtes de l'année, les prêtres du grand temple et tous les jeunes religieux du monastère s'assemblaient dans un lieu environné de sièges, armés de cailloux pointus, et de lames avec lesquelles ils se tuaient, depuis l'os de la jambe jusqu'au mollet, quantité de sang dont ils devaient non seulement se frotter les tempes, mais aussi pincer les lames ; ils les fichtaient ensuite dans des boules de paille, entre les créneaux de la cour, afin que le peuple jugeât de leur valeur pour la pénitence. Le lieu où ils se baignaient après cette opération portait le nom d'*Ezapan*, qui signifie eau de sang : une même lame ne servait jamais deux fois ; ils en avaient un grand nombre en réserve. Avant les fêtes, ils jeûnaient rigoureusement cinq ou six jours, se réduisant à l'eau ; ils dormaient peu, et se mortifiaient le corps par de fréquentes disciplines. Le peuple observait aussi ces pratiques aux fêtes solennelles, surtout pendant celle du *Toxcoatl* ou du jubilé. Leurs disciplines, faites de fil de coton, étaient longues d'une brasse, et terminées par des nœuds, dont ils se donnaient de grands coups sur les épaules. Quoique les prêtres ne fussent obligés par aucune loi de se priver du commerce des femmes, ils y renonçaient dans ces grandes occasions, et quelques-uns y formaient des cicatrices invincibles par des blessures volontaires, qui leur étaient pour quelque temps l'usage et le goût du plaisir.

Le soin des funérailles appartenait aussi aux prêtres ; elles n'avaient rien d'uniforme, dépendaient presque toujours de la dernière volonté des mourants. Les uns voulaient être enterrés dans leurs terres, ou dans les cours de leurs maisons ; d'autres se faisaient porter dans les montagnes, à l'imitation des empereurs, qui avaient leurs tombes dans celle de Chapultépeque ; d'autres ordonnaient que leurs corps fussent brûlés, et que les cendres fussent enterrées dans les temples, avec leurs habits et ce qu'ils avaient de plus précieux. Aussitôt qu'un Mexicain avait rendu l'âme, on appelait les prêtres de son quartier, qui le mettaient à terre, assis à la manière du pays, et étendu de ses meilleurs habits. Dans cette heure, ses parents et ses amis venaient le voir et lui offrir des présents : si c'était un noble, ou quelque personne considérable, lui offrait des esclaves, qui étaient sacrés sur-le-champ, pour l'accompagner dans l'autre monde. Chaque seigneur ayant une espèce de chapelain pour le diriger dans les cérémonies religieuses, on tuait aussi ce domestique et les principaux officiers qui avaient servi dans la maison ; les uns allaient préparer un nouveau domicile à son maître, les autres pour lui servir de

cortège ; et c'était dans la même vue que toutes les richesses du mort étaient enterrées avec lui. Si c'était un capitaine, on faisait autour de lui des amas d'armes et d'enseignes. Les obsèques duraient dix jours, et se célébraient par des pleurs et des chants : les prêtres chantaient une sorte d'office des morts, tantôt alternativement, tantôt en chœur, et levaient plusieurs fois le corps avec un grand nombre de cérémonies. Ils faisaient de longs encensements, ils jouaient des airs lugubres sur le tambour et la flûte. Celui qui tenait le premier rang était revêtu des habits de l'idole que le défunt avait le plus particulièrement honorée, et dont il avait été comme l'image vivante, car chaque noble représentait une idole ; et de là venait l'extrême vénération que le peuple avait pour la noblesse. Lorsque l'on brûlait le corps, un prêtre en recueillait soigneusement les cendres ; et, se couvrant d'un habit terrible, il les remuait longtemps avec le bout d'un bâton, et d'un air qui répandait la frayeur dans toute l'assemblée.

Lorsque l'empereur paraissait atteint d'une maladie mortelle, on mettait des masques sur le visage des principales idoles ; ils y restaient jusqu'à sa mort ou sa guérison : s'il mourait, on en donnait avis aussitôt à toutes les provinces de l'empire, non-seulement pour rendre le deuil public, mais pour convoquer tous les seigneurs à la cérémonie des funérailles. Ceux qui n'étaient éloignés que de quatre journées du lieu de sa mort devaient s'y rendre les premiers : c'était en leur présence qu'après avoir levé le corps et l'avoir parfumé pour le garantir de toute corruption, on le plaçait assis sur une natte, où il était veillé pendant quatre nuits avec beaucoup de pleurs et de gémissements. On coupait une poignée de ses cheveux, qui se conservait soigneusement ; on lui mettait dans la bouche une grosse émeraude, et on lui couvrait les genoux de dix-sept couvertures fort riches, dont chacune avait sa signification ; par-dessus on attachait la devise de l'idole qui était l'objet particulier de son culte, ou dont il avait été l'image. On lui couvrait le visage d'un masque enrichi de perles et de pierres précieuses. Ensuite on tuait pour première victime l'officier qui avait eu l'emploi d'entretenir les lampes et les parfums du palais, afin que le voyage du monarque dans un autre monde ne se fit point dans les ténèbres, ni sur une route où son odorat fût blessé. Alors on portait le corps au grand temple ; et tous ceux qui composaient le cortège étaient obligés de donner des marques extérieures d'affliction par des cris ou des chants lugubres. Les seigneurs et les chevaliers étaient armés, et tous les domestiques du palais portaient des masses d'armes, des enseignes et des panaches. On trouvait dans la cour du temple un grand bûcher auquel les prêtres mettaient le feu ; et pendant qu'il brûlait, le grand sacrificateur récitait d'une voix plaintive des prières et des invocations. Enfin, lorsque le bûcher était bien enflammé, l'on y plaçait le

corps avec tous les ornements dont il était couvert ; dans le même instant, chacun y lançait aussi ses armes, ses enseignes et tout ce qu'on avait apporté dans le convoi. On y jetait un chien pour annoncer par ses aboiements l'arrivée de l'empereur dans les lieux par lesquels il devait passer. C'était alors que les prêtres commençaient le grand sacrifice : il fallait que le nombre des victimes fût au moins de deux cents ; on leur ouvrait la poitrine pour en arracher le cœur, qui était jeté aussitôt dans le feu, et les corps étaient déposés dans des charniers, sans qu'il fût permis d'en manger la chair. Ceux qui avaient l'honneur d'être sacrifiés étaient non-seulement des esclaves, mais aussi des officiers du palais, entre lesquels il y avait aussi plusieurs femmes. Le lendemain, on se rassemblait après avoir fait garder le bûcher pendant toute la nuit ; on ramassait la cendre du corps, surtout les dents qui ne se consomment point par le feu, et l'émeraude qu'on avait enfoncée dans la bouche. Les prêtres mettaient ces respectables dépouilles dans un vase, qu'ils portaient solennellement à la montagne de Chapultepec ; ils les y renfermaient avec la poignée de cheveux qu'on avait coupée à l'empereur le jour de son couronnement, et qu'on gardait toujours pour cette dernière cérémonie, sous une petite voûte dont l'intérieur était revêtu de peintures bizarres. On en bouchait soigneusement l'entrée, et par-dessus on plaçait une statue de bois qui représentait l'empereur défunt. Les solennités continuaient l'espace de quatre jours, pendant lesquels ses femmes, ses filles et ses plus fidèles sujets venaient faire de grandes offrandes, qu'ils mettaient devant la voûte, sous les yeux de la statue. Le cinquième jour, les prêtres faisaient un sacrifice de quinze esclaves. Le vingtième, ils en sacrifiaient cinq, trois le soixantième, et neuf vingt jours après, pour terminer la cérémonie.

§ III. — FIGURE, HABILLEMENT, CARACTÈRE, USAGES, MOEURS, ARTS ET LANGUES DES MEXICAINS.

Quoique le temps qui s'est écoulé depuis la conquête n'ait pu apporter beaucoup de changement dans la personne des Mexicains, cependant la domination et le commerce de l'Espagne ayant presque entièrement changé leurs usages, il n'est pas surprenant qu'une si grande révolution dans leurs habitudes morales ait produit quelque influence sur le fond de leur caractère et sur leur figure même, qui dépendent assez souvent, dans les hommes, de leurs occupations et de leur genre de vie. Aussi les peintures des historiens et des voyageurs différentes beaucoup suivant les temps. On lit, dans les premières relations, que les Mexicains étaient d'une taille médiocre, et plus gras que maigres ; que la couleur de leur teint tirait sur le jaune fauve ; qu'ils avaient les yeux grands, le front large, les narines fort ouvertes, les cheveux rudes et plats ; qu'ils étaient sans barbe, ou qu'ils n'en

avaient que fort peu, parce qu'ils se l'arrachaient, ou qu'ils s'oignaient la peau d'un onguent qui l'empêchait de pousser. Il s'en trouvait peu qui fussent aussi blancs que les Européens. Ils se peignaient le corps, et se couvraient la tête, les bras et les jambes de plumes d'oiseaux, ou d'écailles de poissons, ou de poils de jaguar ou d'autres animaux. Ils se perçaient les oreilles, le nez et le menton, pour mettre dans les trous ou des pierreries, ou de l'or, ou des dépouilles d'animaux, par exemple, des dents molaires ou des ossements, les serres et le bec d'un aigle, ou des arêtes de poissons. Les seigneurs y plaçaient des pierres fines, et de petits ouvrages d'or d'un travail fort recherché.

Les femmes différaient peu des hommes pour leur taille et le teint ; mais elles conservaient leurs cheveux dans toute leur longueur, ayant un soin extrême de les noircir par diverses sortes de poudres et de pommades. Les femmes mariées les relevaient autour de la tête, et s'en faisaient un nœud sur le front ; les filles les laissaient flotter sur le sein et les épaules. Dès qu'elles étaient devenues mères, leurs mamelles croissaient au point de pouvoir donner à téter à leurs enfants, qu'elles portaient sur le dos. Elles faisaient principalement consister la beauté dans la petitesse du front ; et, par l'effet de frictions répétées, leurs cheveux croissaient jusque sur les tempes. Elles se baignaient souvent ; et, en sortant du bain chaud, elles entraient dans un bain froid, ce qui, par suite de l'habitude, n'avait aucun danger pour elles ; ensuite elles se frottaient le corps avec une décoction de graines, qui servait moins à les embellir qu'à les garantir par son amertume de la piqure des mouches.

Les Mexicains étaient entièrement nus, à l'exception des soldats, qui, pour se rendre plus terribles, se couvraient le corps de la peau entière d'un animal, dont ils ajustaient même la tête sur la leur. Cette parure, avec une bandoulière composée de coeurs, de nez, d'oreilles d'hommes, et terminée en bas par une tête, leur donnait un air de férocité. Les empereurs mêmes et les grands ne se couvraient le corps que d'une sorte de manteau, composé d'une pièce de coton carrée et nouée sur l'épaule droite. Ils avaient pour chaussure des espèces de sandales. Sur la tête ils ne portaient que des plumes soutenues par de légers cordons. Les femmes du peuple étaient presque nues : une sorte de chemise à manches courtes leur tombait sur les genoux ; elle était ouverte sur la poitrine, et si haute, qu'ajustée sur la peau, on avait de la peine à l'en distinguer ; leurs cheveux composaient seuls leur coiffure : sur quoi les Espagnols observèrent qu'elles avaient la tête plus forte et le crâne plus endurci que les hommes.

Suivant des relations plus modernes, les Mexicains sont d'une couleur brune ; la plupart d'assez haute taille, surtout dans les provinces septentrionales. Ils s'

arantissent les joues du froid et de la piquûre
es mouches en se frottant avec le suc d'herbes
ilées. Ils se barbouillent aussi d'une terre
quide pour se rafraîchir la tête, adoucir et
cirer les cheveux. « Leur habillement con-
siste en un pourpoint court et des culottes
et larges. Un tilma ou manteau de diverses
couleurs leur couvre les épaules, et, pas-
sant sous le bras droit, se lie par les extré-
mités sur l'épaule gauche. Ils se servent de
mitines au lieu de souliers. Jamais ils ne
courent leurs cheveux, quand même la pau-
vreté les obligerait d'aller nus ou de se cou-
vrir de haillons. Les femmes portent un
mipil, qui est une espèce de tunique fort
large, et par-dessus un *cobiza*, camisole de
tulle très-fine. Lorsqu'elles sortent, elles y
ajoutent une sorte de grand mantelet, qu'elles
doivent pour s'en couvrir la tête quand
elles sont à l'église. Leurs jupes sont étroites,
ornées de figures de couguars, d'oiseaux
et de fleurs, et comme tapissées, en plu-
sieurs endroits, de belles plumes de canards.
Les femmes des métis, des nègres et des
mâtises, qui sont en très-grand nombre,
éprouvant prendre l'habit espagnol, et dé-
daignant celui des Indiennes, ont inventé
un ridicule usage de porter une espèce de
jupe en travers sur les épaules et sur la
tête. Mais leurs maris et leurs enfants mâles
ne vont pas par degrés arrôgés le droit de suivre
les modes d'Espagne, et, sans posséder au-
cun emploi, ils s'honorent entre eux du ti-
tre de capitaine. »

Un des premiers historiens attribue aux
Américains deux pernicieuses pratiques,
dont la figure et la santé de leurs enfants ne
avaient manquer de se ressentir. Pen-
sant leur grosseur, elles se médicamen-
tent avec différentes herbes, qui produi-
sent d'aussi mauvais effets sur les mères
que sur le fruit qu'elles portaient dans leur
sein; et lorsque les enfants venaient au
monde, non-seulement elles s'efforçaient de
leur raccourcir le cou, en le comprimant
entre les épaules, mais elles les arran-
geaient dans le berceau d'une manière qui
empêchait le cou de s'allonger. On n'en
rapporte pas d'autre raison qu'un préjugé
faux qui leur faisait attacher de la grâce à
la difformité. A la naissance des garçons,
appelait un prêtre, qui leur faisait aux
temples et aux parties viriles une petite in-
jection pour en tirer quelques gouttes de
sang. Après avoir lavé lui-même l'enfant, le
prêtre mettait à ceux des nobles et des guer-
riers une petite épée dans la main droite,
un petit bouclier dans la main gauche;
pour les enfants du commun, il mettait dans les
mains les outils de la profession de leur
père, et dans celles des filles les instruments
pour filer et coudre. La mère nourrissait
elle-même ses enfants; lorsqu'un accident
forçait d'employer une nourrice, elle re-
venait sur son ongle quelques gouttes du lait
qu'elle avait sué : et si son épaisseur l'empêchait
d'écouler de dessus l'ongle, la nourrice
était admise. Une femme qui allaitait un
enfant devait manger des mêmes mets

pendant tout le temps, qui était de quatre ans.

Chaque temple avait une école où les
jeunes garçons du quartier allaient recevoir
les instructions des prêtres. On leur ensei-
gnait non-seulement la religion et les lois,
mais aussi divers exercices, tels que danser,
chanter, tirer des flèches, lancer le dard et
la zagaie, se servir de l'épée et du bou-
clier, etc. On les habitua à coucher sou-
vent sur la dure, manger peu et prendre
beaucoup d'exercice. Les enfants nobles
étaient élevés dans une école particulière,
où leurs parents leur envoyaient leur nour-
riture. Ils avaient pour instituteurs d'an-
ciens guerriers qui les formaient aux plus
rudes travaux, et qui joignaient à leurs
leçons des exemples de toutes les vertus.
On les envoyait dès leur première jeunesse
aux armées pour y porter des vivres aux
soldats; cet emploi, qui leur donnait occasion
de prendre quelque idée des exercices et des
périls de la guerre, servait aussi à faire
connaître leur vigueur, leur courage et leurs
inclinations. Ils trouvaient souvent dans ces
essais le moyen de se distinguer par des
actions d'éclat; et celui qui était parti chargé
d'un vil fardeau revenait quelquefois avec
le titre de capitaine. Après le cours des ins-
tructions, ceux qui marquaient du penchant
pour le service des temples entraient dans
le couvent de leur sexe; et s'ils se desti-
naient au sacerdoce, ils avaient des maîtres
particuliers qui les instruisaient dans les
mystères et les cérémonies de la religion.
Une fois consacrés à cette profession, c'était
jusqu'à l'extrême vieillesse.

Les filles étaient élevées de même dans
des principes d'honneur et de retenue. Dès
l'âge de quatre ans on les formait, dans la
solitude, aux travaux de leur sexe, à la
pratique de la vertu, et la plupart ne sor-
taient point de la maison paternelle avant
leur mariage. On les menait rarement aux
temples; ce n'était que pour accomplir les
vœux de leur mère, ou pour implorer le
secours des dieux dans leurs maladies. Elles
y étaient accompagnées de plusieurs fem-
mes, qui ne leur permettaient point de lever
les yeux ni d'ouvrir la bouche. Jamais les
jeunes filles et les garçons ne mangeaient
ensemble avant l'époque du mariage. Les
grands observaient cette loi jusqu'au scrupule.
Leurs maisons étant fort grandes, ils
y avaient des jardins et des vergers où
l'appartement des femmes était séparé des
autres bâtiments. Celles qui faisaient un pas
hors de l'enceinte prescrite étaient châtiées
sévèrement; dans leurs promenades même,
elles ne devaient jamais lever les yeux ni
tourner la tête en arrière; elles étaient
punies lorsqu'elles quittaient le travail sans
permission : on leur faisait regarder le men-
songe comme un si grand vice, que, pour
une faute de cette nature, on leur fendaient un
peu la lèvre.

L'âge de se marier, pour les hommes, était
vingt ans, et quinze pour les jeunes filles.
Cette cérémonie se faisait par le ministère
d'un prêtre, qui, prenant par la main les fu-

turs conjoints, leur demandait ce qu'ils souhaitaient. Sur la réponse du jeune homme, il attachait le bord de la robe dont il était revêtu pour la cérémonie au bout du voile que la jeune fille portait dans cette occasion, et conduisait les mariés à la maison qu'ils devaient habiter. Alors il les faisait tourner sept fois autour d'un fourneau, et leur union était consacrée : mais ils étaient tenus d'obtenir préalablement la permission de leurs parents et celle du capitaine de leur quartier. Si leurs pères étaient pauvres, les enfants s'engageaient, en les quittant, à leur faire part du bien qu'ils pourraient acquérir, comme les pères qui étaient riches joignaient au bien qu'ils donnaient la promesse aux jeunes mariés de ne les jamais laisser dans le besoin. Un homme avait la liberté de prendre plusieurs femmes, et, quoique la plupart n'en eussent qu'une, il n'était pas surprenant d'en voir qui en avaient cent cinquante. Les degrés de mère et de sœur étaient les seuls défendus. La crainte d'être trompés faisait tenir aux hommes un compte exact de tout ce qu'ils donnaient à leur future, avant le mariage, pour se faire restituer jusqu'aux moindres bijoux, si leurs espérances sur la sagesse de leurs femmes étaient trompées. Les époux divorcés ne pouvaient se remarier ensemble, sous peine de mort ; mais les femmes avaient la liberté de contracter de nouveaux liens lorsqu'elles en trouvaient l'occasion.

Acosta ne parle jamais sans étonnement de l'art avec lequel un peuple enseveli d'ailleurs dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie avait trouvé le moyen de suppléer à l'usage des lettres. Il y avait au Mexique une sorte de livres par lesquels on perpétuait non-seulement la mémoire des anciens temps, mais encore les usages, les lois et les cérémonies. La ville d'Amatitlan, dans la province de Guatimala, était célèbre par l'habileté de ses habitants à composer le papier et les pinceaux. On trouvait dans plusieurs autres villes des bibliothèques, ou des recueils d'histoires, de calendriers, et de remarques sur les plantes et sur les animaux. C'étaient des feuilles d'arbres équarries, pliées et rassemblées. Quelques Espagnols, qu'Acosta traite de *pédants*, prirent les figures qu'elles contenaient pour des caractères magiques, et livrèrent au feu tout ce qu'ils en purent découvrir. Les plus sensés, après avoir reconnu l'erreur d'un faux zèle, en déplorèrent beaucoup les effets. Un Jésuite, dont on ne rapporte point le nom, assembla, dans la province de Mexique, les anciens des principales villes, et se fit expliquer ce qu'il y avait de plus curieux dans un petit nombre de livres qui leur restaient. Il y vit plusieurs de ces roues qui figuraient leurs cycles, et dont on trouve un dessin dans la relation de Gemelli. Il y admira d'innombrables hiéroglyphes, qui représentaient tout ce qui peut être conçu. Les choses qui ont une forme paraissaient sous leurs propres images, et celles qui n'en ont point étaient représentées par des caractères em-

blématiques. C'est ainsi qu'ils avaient marqué l'année où les Espagnols étaient entrés dans leur pays en peignant un homme avec un chapeau et un habit rouge au signe de la roue qui correspondait à l'époque de l'événement. Mais, ces caractères ne suffisant point pour exprimer tous les mots, ils ne rendaient que la substance des idées. Cependant, comme les Mexicains aimaient à composer des récits et à conserver la mémoire des faits, leurs orateurs et leurs poètes avaient composé des discours, des poèmes et des dialogues que les enfants apprenaient par cœur. C'était une partie de l'éducation qu'ils recevaient dans les collèges, et toutes les traditions se conservaient par cette voie. Lorsque les Espagnols eurent conquis le Mexique, et s'y furent établis, ils apprirent aux habitants l'usage des lettres de l'Europe. Alors une partie de ce qu'ils avaient dans la mémoire fut écrite avec toute l'exactitude qu'on voit dans nos livres. Mais ils n'ont pas laissé de conserver l'habitude de leurs anciens caractères, surtout dans les provinces éloignées de la capitale.

Il était défendu au commun des Mexicains d'élever leurs maisons au-dessus du rez-de-chaussée, et d'y avoir des fenêtres et des portes. La plupart n'étaient bâties qu'en terre, et couvertes de planches qui formaient une espèce de plate-forme, à laquelle tous les historiens donnent le nom de *terrace*, on conçoit que la commodité n'y était pas plus connue que l'élégance ; dans les plus pauvres néanmoins, l'intérieur était revêtu de nattes de feuilles. Quoique la cire et l'huile fussent abondantes au Mexique, on n'y employait, pour s'éclairer, que des torches de bois de sapin. Les lits étaient de nattes ou de simple paille, avec des couvertures de coton. Une grosse pierre ou billot de bois tenait lieu de chevet. Les sièges ordinaires étaient de petits sacs pleins de feuilles de palmier. Il y en avait aussi de bois, mais fort bas, avec un dossier formé d'un tissu des plus grosses feuilles ; ce qui n'empêchait point que l'usage ne fût de s'asseoir à terre et même d'y manger. On reproche aux Mexicains d'avoir été fort sales dans leurs repas. Ils mangeaient peu de chair, mais ils ne rejetaient aucune espèce d'animaux vivants. Leur principale nourriture était le maïs en pâte, ou préparé avec divers assaisonnements. Ils y joignaient toutes sortes d'herbes, sauf celles qui sont très-dures et de mauvaise odeur. Le plus délicat de leurs breuvages était une composition d'eau et de farine de cacahouat, à laquelle ils ajoutaient du miel. Ils en avaient plusieurs autres, mais incapables d'enivrer. Les liqueurs fortes étaient si rigoureusement défendues, que pour en boire, il fallait obtenir la permission des grands ou des juges. Elle ne s'accordait qu'aux vieillards et aux malades, à l'exception néanmoins des jours de fêtes et de travail public, où chacun avait sa mesure proportionnée à l'âge. L'ivrognerie passait pour le plus odieux de tous les vices. La punition de ceux qui tombaient dans l'ivresse con-

sistait à être rasés publiquement; pendant l'exécution, la maison du coupable était abattue, pour faire connaître qu'un homme qui avait perdu le jugement ne méritait plus de vivre dans la société humaine. S'il possédait quelque charge publique, il en était dépourvu, et l'interdiction durait jusqu'à sa mort. Cette loi s'étant affaiblie depuis la conquête, les voyageurs ont observé que les Mexicains sont les plus grands ivrognes de l'Amérique.

Leur ancienne sobriété n'empêchait pas qu'ils ne fussent passionnés pour la danse, pour diverses sortes de jeux et pour les tours d'adresse et d'agilité, que l'empereur honorait souvent de sa présence, et pour lesquels on distribuait des prix.

Chaque province du Mexique ayant été unie successivement au corps de l'empire, il n'est pas surprenant qu'il y restât des différences considérables dans les lois et les usages; la religion étant l'unique point sur lequel il paraît que la politique des empereurs, plutôt que le penchant des peuples ou la persuasion, était parvenue à faire régner l'uniformité. Quant aux successions, par exemple, dans la capitale et tout son ressort, elles suivaient les degrés de parenté. Le fils aîné entraînait dans tous les droits de son père, lorsqu'il était capable de les maintenir. Autrement, le second fils prenait sa place, et s'il n'y avait point d'autre mâle, les neveux étaient appelés à l'héritage. Au défaut de neveux, les frères du père y arrivaient. S'il n'en restait point, surtout parmi les grands qui jouissaient d'un gouvernement par le droit de leur naissance, les vassaux avaient recours à la voix de l'élection pour faire tomber leur choix sur le plus digne, dans l'opinion que l'intérêt public devait l'emporter sur les droits d'une parenté fort éloignée. Dans les pays de Tlascala, de Guaxingo et Cholula, on suivait la même règle, avec cette différence, que celui qu'on substituait au véritable parent était soumis de rigoureuses épreuves.

Le Mexique avait une espèce de seigneurs qu'Herrera compare aux commandeurs de Castille, c'est-à-dire qui recevaient de la faveur du souverain, ou pour récompense de leurs services, des terres dont ils n'avaient ni propriété que pendant leur vie. Il y avait un autre ordre qui se nommait, en langage du pays, *les grands parents*, et qui était composé des pufnés du premier ordre. Il était subdivisé en quatre autres classes, qui répondaient aux quatre premiers degrés de parenté, et qui se distinguaient par le plus ou moins d'éloignement de la souche. Tous ceux dont la descendance était plus éloignée entraient dans la quatrième classe. Outre le droit de pouvoir succéder aux chefs de leur race lorsqu'ils y étaient appelés, leur noblesse les exemptait de tributs. La plupart servaient dans les armées; et c'était parmi eux qu'on choisissait les ambassadeurs, les juges des tribunaux de justice, et tous les ministres publics. Les chefs de races étaient

obligés de leur fournir le logement et la subsistance.

Tous les caciques jouissaient du droit de la souveraineté dans l'étendue de leur domaine. Ils tiraient un tribut de tous les vassaux, sans en excepter cette espèce de seigneurs dont les biens ne se transmettaient pas par succession, et qui n'en jouissaient que par la donation de l'empereur. Les officiers même payaient le tribut pour leurs emplois, comme les marchands celui de leur commerce; mais ils n'étaient pas obligés à d'autres services, tels que les ouvrages publics, le labourage pour les seigneurs, et diverses corvées qui étaient le partage du peuple. Ils avaient même entre eux une espèce de syndic choisi dans leur corps pour traiter de leurs affaires avec les seigneurs, et pour régler annuellement leurs comptes. Les plus malheureux hommes soumis à l'impôt étaient les laboureurs qui tenaient les terres d'autrui; ils se nommaient *mayèques*. Tous les autres vassaux pouvaient avoir des terres en propre ou en commun; mais il n'était permis aux mayèques que de les tenir en loyer. Ils ne pouvaient quitter une terre pour en prendre une autre, ni abandonner celle qu'ils exploitaient, et dont ils payaient le loyer en nature, par d'anciennes conventions dont l'origine était inconnue. Leurs seigneurs exerçaient sur eux la juridiction civile et criminelle. Ils servaient à la guerre, parce que personne n'en était exempt; mais on apportait beaucoup d'attention à ne pas trop diminuer leur nombre, et il fallait que le besoin de troupes fût très-pressant pour faire oublier que les mayèques étaient nécessaires à la culture des terres.

L'exemption du tribut n'était accordée qu'aux enfants en puissance de leurs pères, aux orphelins, aux vieillards décrépits, aux veuves et aux blessés. Il se levait avec beaucoup d'ordre dans les villages comme dans les villes. Le plus ordinaire était en maïs, en haricots et en coton. Les marchands et les ouvriers le payaient de la matière de leur commerce ou de leur travail. Il n'était pas assis par tête, chaque communauté était imposée en masse, et cette taxe se divisait entre ses membres; tous les particuliers regardaient comme leur premier devoir de payer leur quote-part. Le tribut en grains se levait au temps de la récolte; celui des marchands et des ouvriers s'acquittait de vingt en vingt jours, c'est-à-dire de mois en mois: ainsi les impôts s'acquittaient pendant toute l'année. La même règle s'observait pour les fruits, le poisson, les oiseaux, les plumes, la vaisselle de terre; et les maisons des seigneurs se trouvaient fournies sans embarras et sans interruption. Dans les années stériles et dans les temps de maladies contagieuses, non-seulement on ne levait rien, mais, si les vassaux d'un cacique avaient besoin de secours, il fournissait de ses magasins des substances aux plus pauvres, et des grains aux autres pour semer. Le service personnel des mayèques consistait à bâtir pour leur seigneur, et surtout à leur porter chaque jour de l'eau et du bois.

Cette dernière corvée était répartie entre les villages, de sorte que le tour de chacun ne revenait pas souvent. S'il était question d'une construction, tous les vassaux s'y employaient avec autant de contentement que de zèle. Hommes, femmes et enfants, tous mangeaient à des heures réglées. On a souvent observé qu'ils sont peu laborieux lorsqu'on les applique seuls au travail, et que six Mexicains, occupés séparément, avancent beaucoup moins qu'un Espagnol. Comme ils mangent peu, leurs forces semblent proportionnées à leur nourriture. Cependant, lorsqu'on trouve le moyen de les faire travailler ensemble, et par quelque motif autre que la crainte, ils ne perdent pas un instant. Comme ils respectaient presque également leurs caciques et leurs dieux, ils n'épargnaient pas leurs peines dans la construction des temples et des palais. Ils sortaient de leurs villages au lever du soleil. La fraîcheur du matin passée, ils mangeaient sobrement des provisions qu'ils portaient avec eux. Ensuite chacun mettait la main à l'ouvrage, sans attendre qu'il fût pressé par l'ordre ou les menaces des chefs, et le travail continuait jusqu'à la première fraîcheur du soir. A la moindre pluie, ils cherchaient à se mettre à couvert ; parce qu'étant nus, et connaissant le dangereux effet de la pluie, ils craignaient d'y rester longtemps exposés ; mais ils revenaient gaiement aussitôt qu'ils voyaient le temps s'éclaircir ; et le soir, retournant sans impatience à leurs maisons, où leurs femmes leur faisaient du feu et leur apprêtaient à souper, ils s'y amusaient innocemment au milieu de leur famille.

Leurs idées sur l'origine des choses avaient des rapports singuliers avec les saints Livres de Moïse : ils racontaient que Dieu avait créé de terre un homme et une femme ; que ces deux modèles de la race humaine, s'étant allés baigner, avaient perdu leur forme dans l'eau, mais que leur auteur la leur avait rendue, avec un mélange de certains métaux, et que le genre humain tirait d'eux leur origine ; que, les hommes étant tombés dans l'oubli de leurs devoirs, ils avaient été punis par un déluge universel, à l'exception d'un prêtre américain, nommé *Tezpi*, qui s'était mis avec sa femme et ses enfants dans un grand coffre de bois, où il avait rassemblé aussi quantité d'animaux et d'excellentes semences ; qu'après l'abaissement des eaux il avait lâché un oiseau nommé *aura*, qui n'était pas revenu, et successivement plusieurs autres, qui ne s'étaient pas fait revoir ; mais que le plus petit, et celui que les Mexicains estiment le plus pour la variété de ses couleurs, avaient reparu bientôt avec une branche d'arbre dans le bec. Les prêtres de Mechoacan portent des tonsures, comme ceux de l'Eglise romaine.

Les peuples de la province de Mistèque avaient treize langages différents. On attribue cette étrange variété à la disposition du pays, qui, étant rempli de montagnes fort hautes, rendait le commerce fort difficile d'un canton à l'autre. Les Espagnols y ont

trouvé des cavernes et des labyrinthes de plus d'une lieue de longueur, avec de grandes places et des fontaines d'excellente eau. Dans la partie des montagnes qui se nomment aujourd'hui *Saint-Antoine*, les Américains n'habitaient que des antres de dix ou vingt pieds de circonférence, qu'ils paraissent avoir creusés, par un long travail, dans les plus durs rochers. On remarque deux montagnes d'une hauteur extraordinaire, qui sont fort éloignées l'une de l'autre par le pied, mais dont les sommets s'approchent si fort, que les Indiens sautaient d'un côté à l'autre.

Les Tlascalans, dont on a vanté le courage et la fidélité, avaient pris des Mexicains l'horrible usage de sacrifier leurs ennemis et d'en manger la chair. Il paraît même qu'ils ne s'y étaient accoutumés que par représailles, pour rendre à ces cruels ennemis le traitement qu'ils ne cessaient d'en recevoir. On a vu que l'amour de la liberté avait donné naissance à leur république, et que la valeur et la justice en étaient le soutien. Les relations espagnoles s'écartent beaucoup sur leur caractère ; ils mangeaient peu, et se nourrissaient d'aliments très-légers. Ils étaient actifs et susceptibles d'apprendre et d'imiter tout ce qu'on leur montrait. Ils punissaient de mort le meurtre dans un sujet de la république, mais ils le pardonnaient aux étrangers, comme s'ils ne les eussent pas crus capables de la même perfection qu'un Tlascalan. Aussi tous leurs traités publics s'exécutaient-ils de bonne foi. La franchise ne régnait pas moins dans leur commerce : c'était un sujet d'opprobre entre leurs marchands que d'emprunter de l'argent ou des marchandises parce que l'emprunt expose toujours à l'impuissance de rendre. Ils respectaient les vieillards ; ils châtiaient rigoureusement l'adultère et le larcin. Les jeunes gens d'une naissance distinguée qui manquaient de respect et de soumission pour leurs pères étaient étranglés par un ordre secret du sénat, comme des monstres naissants qui pouvaient devenir pernicioeux à l'Etat lorsqu'ils seraient appelés à le gouverner. Ceux qui nuisaient au public par des désordres qui ne méritaient pas la mort étaient relégués aux frontières, avec défense de rentrer dans l'intérieur du pays ; c'était le plus honteux de tous les châtimens, parce qu'il supposait des vices dont on craignait la contagion. Les femmes subissaient la peine de mort avec leurs parents jusqu'au septième degré, d'où l'idée qu'un crime si noir ne pouvait résulter de l'esprit de personne, s'il n'y était porté par l'inclination du sang. L'ivrognerie était si rigoureusement défendue, qu'il n'était permis de boire des liqueurs fortes qu'aux vieillards qui avaient épuisé leurs forces dans la profession des armes. Le territoire de la république ne produisant point de sel, ni de coton, ni de cacao, ni d'argent, il n'y avait point d'excès ou de luxe à craindre dans la bonne chère et dans les habits. Cependant les lois y avaient pourvu en défendant

mer des étoffes de coton, de boire du cacao lavé, de se servir d'argent et de sel, si ces besbes n'avaient été gagnées par les arts. Les Tlascalans n'étaient pas nus; ils avaient une camisole fort étroite, sans let et sans manches, avec une ouverture par y passer la tête; elle descendait jusqu'aux genoux, et par-dessus ils avaient une sorte de soutane d'un tissu de fil.

L'ordre qui régnait à Tlascala et les avances d'un bon gouvernement y attirant de toutes parts quantité d'étrangers qui cherchaient à se garantir de la tyrannie de leurs rois, ils y étaient reçus, à la seule condition de s'y conformer aux lois. On y comptait parmi la noblesse environ soixante personnes qui s'étaient mis volontairement sous la protection de la république en qualité de vassaux. Elle avait des chevaliers qui méritaient ce titre par des actions héroïques ou des conseils salutaires, et qui en avaient été revêtus dans le temple avec beaucoup de cérémonies. Les riches marchands avaient aussi des distinctions, qui les plaçaient par degrés à la noblesse; mais que pauvre que fût le noble, il ne pouvait exercer aucune profession mécanique. Les seuls degrés défendus par le mariage étaient ceux de mère, de sœur, de tante et de belle-mère. L'héritage ne passait point aux filles, mais aux frères du père, et plusieurs pouvaient épouser successivement une belle-sœur. Non-seulement les lois permettaient la pluralité des femmes, mais elles autorisaient ceux qui pouvaient en nourrir d'une. Xicotencatl en avait cinq cents: mais il n'y en avait que deux qui portaient le titre d'épouse; elles étaient respectées de toutes les autres, et leur mari leur permettait pas coucher avec une concubine sans leur en avoir averties. Un enfant était plongé dans l'eau froide au moment de sa naissance, et les femmes s'y lavaient aussi dès qu'elles étaient délivrées. Rien n'est égal à l'attention qu'on apportait à leur inspirer l'habitude de la modestie et de la propreté.

Les flèches qu'ils portaient dans leur ceinture, ils en avaient deux qui représentaient les deux fondateurs de la ville. Ils tiraient d'abord une, et s'ils tuaient ou blessaient un ennemi, c'était un heureux présage. L'inutilité du premier coup passait pour un mauvais augure; mais chacun se mettait un point d'honneur de reprendre sa première flèche, et ce préjugé contribuait beaucoup à la victoire.

Les extravagances de leur polythéisme ne leur empêchaient pas de reconnaître un dieu principal, mais sans le désigner par aucun nom. Ils admettaient des récompenses et des punitions dans une autre vie, des esprits qui habitaient l'air, neuf cieux, pour leur punir et pour celle des hommes vices après leur mort. Ils croyaient la terre immobile, n'ayant aucune idée de la révolution des corps célestes, ils étaient persuadés que le soleil et la lune dormaient tous les jours à la fin de leur course: c'étaient pour eux le roi et la reine des étoiles. Ils regardaient

le feu comme le dieu de la vieillesse, parce qu'il n'y a point de corps qu'il ne consume. Suivant leurs idées, le monde était éternel; mais ils croyaient, sur d'anciennes traditions, qu'il avait changé deux fois de forme; l'une par un déluge, et l'autre par la force du vent et des tempêtes. Quelques hommes qui s'étaient mis à couvert dans les montagnes y avaient été convertis en singes; mais par degrés ils avaient repris la figure humaine, la parole et la raison. La terre devait finir par le feu et demeurer réduite en cendres jusqu'à de nouvelles révolutions dont ils ignoraient l'époque.

Les Otomis, que leur haine pour les Mexicains, le séjour de leurs montagnes et leur ancienne simplicité semblaient devoir préserver du barbare usage d'immoler des victimes humaines, sont ceux qui l'ont conservé les derniers, après l'avoir reçu de leurs ennemis. Ils ne sacrifiaient, à la vérité, que les captifs qu'ils faisaient dans leurs guerres; mais ils les hachaient en morceaux, qui se vendaient tout cuits dans les boucheries publiques. Quelques missionnaires espagnols, qui s'étaient hasardés à vivre parmi eux pour les instruire, commençaient à s'applaudir du succès de leur zèle, lorsque, dans une maladie contagieuse, qui faisait beaucoup de ravage, ils furent surpris de voir toute la nation rassemblée sur une haute montagne: c'était pour y sacrifier une jeune fille à leurs anciennes divinités. Les missionnaires s'efforcèrent en vain de les arrêter; on leur répondit qu'en embrassant un nouveau culte, l'ancien ne devait pas être oublié; et la jeune fille eut le soin ouvert à leurs yeux. Après le sacrifice, tous les Otomis revinrent tranquillement à l'instruction.

Gemelli observe que l'industrie des Mexicains de son temps différait beaucoup de celle des anciens, qui cultivaient les arts avec autant de succès que de goût. « Ils sont plongés à présent dans l'oisiveté, dit ce voyageur; cependant le petit nombre de ceux qui s'attachent au travail prouve encore qu'ils ne sont pas sans talents; les uns composent plusieurs sortes de figures avec des plumes de différentes couleurs, surtout avec celles d'un oiseau que les Espagnols nomment *chupafleur* ou *suce-fleur*. D'autres travaillent fort délicatement en bois; mais la plupart ne sont propres qu'aux plus vils travaux, où les Espagnols ne cessent point de les employer. »

A l'égard de l'état des Espagnols au Mexique, à la fin du XVII^e siècle, on ne peut citer un témoignage plus authentique que celui de Coréal, l'un des sujets les plus zélés que l'Espagne ait jamais eus. « Tous ces peuples, dit-il, que nous regardons comme des esclaves fort soumis, conspirent notre perte. Jusqu'à présent la hardiesse et les forces leur ont manqué; mais je suis sûr qu'avec quelques troupes bien disciplinées qu'on ferait entrer dans le pays, surtout par Costa-Rica, où sont les Américains que nous nommons *Bravos* ou *Indios de guerra*, et du côté de Guatimala, en suivant la côte de l'une ou

de l'autre mer, on exciterait tout d'un coup à la révolte, non-seulement les anciens naturels, les esclaves nègres et les métis, mais une partie même des créoles. Il suffirait de leur fournir des armes, de la poudre, du plomb, et de les traiter avec assez de douceur et de désintéressement pour leur ôter la prévention dans laquelle ils sont tous aujourd'hui que les Européens n'en veulent qu'à leurs richesses. L'impatience de voir finir leur esclavage est devenue si vive, que tous les jours on en voit passer un grand nombre dans l'intérieur des terres et dans des montagnes inaccessibles, d'où ils ne sortent plus que pour massacrer les voyageurs espagnols.

Les vice-rois sont d'intelligence avec les ministres subalternes; ils épuisent les peuples par leurs exactions; ils vendent la justice; ils ferment les yeux et les oreilles à tous les droits.

D'une si mauvaise administration il résulte que les places importantes sont mal munies, presque sans soldats, sans armes et sans magasins. Les troupes n'ont point de paye réglée, leur ressource est de piller les habitants; jamais on ne les forme à l'exercice des armes, à peine sont-elles vêtues: aussi les prendrait-on moins pour des soldats que pour des mendiants ou des voleurs. Les fortifications sont absolument négligées, parce que la Nouvelle-Espagne n'a point d'ingénieurs; elle n'est pas mieux fournie d'artisans pour les ouvrages militaires et pour les besoins les plus communs. On n'y trouve personne qui sache faire un bon instrument de chirurgie.

Entre les raisons de cette extrême décadence il faut aussi compter la haine qui subsiste depuis longtemps entre les Espagnols venus de l'Europe et les créoles; elle vient dans ceux-ci du chagrin qu'ils ressentent de se voir exclus de toutes sortes d'emplois: il est inouï qu'on prenne parmi eux des gouverneurs et des juges. Quoiqu'il s'y trouve des Cortez, des Gironne, des Alvarado, des Gusman, c'est-à-dire des familles réellement descendues de tous ces grands capitaines, ils sont regardés des Espagnols européens comme à demi barbares, et incapables des soins du gouvernement. D'un autre côté, ceux qui arrivent d'Espagne, ne reconnaissant point leurs usages et leurs goûts dans les créoles, s'attachent de plus en plus à cette opinion, et persistent non-seulement à les éloigner de toutes les charges publiques, mais à redouter leur nombre, qui peut faire appréhender qu'avec de justes sujets de ressentiment ils ne tentent un jour de secouer le joug. Gage est persuadé que tôt ou tard cette division suffira pour faire perdre une si belle conquête à l'Espagne. Il est aussi aisé, dit-il de soulever les créoles que les Américains; il leur a souvent entendu dire qu'ils aimeraient mieux se voir soumis à tout autre pouvoir qu'à celui de l'Espagne.

On sait que depuis le temps où Coréal ex-primait ces plaintes, le Mexique a proclamé son indépendance, en est-il plus heureux? La guerre civile et les révolutions répondent.

MICRONÉSIE. Voyez Océanie.

MINGRÉLIENS. Voyez Nations du Caucase.

MISSOURI. — Vaste pays des États-Unis de l'Amérique du Nord.

§ 1^{er}. — *Extrait d'une lettre du R. P. de Saint-Missionnaire apostolique de la Compagnie de Jésus, à messieurs les membres des conseils centraux de Lyon et de Paris (33) datée de l'Université de Saint-Louis, juin 1849.*

« Une courte visite que j'avais faite à quelques tribus de Sioux, dans le haut Missouri lors de mon retour des montagnes Rocheuses m'avait laissé un vif désir de revoir ces pauvres Indiens.

« Pour me rendre parmi ces peuplades il me fallut remonter le Missouri en bateau à vapeur jusqu'à Belle-Vue, village situé sur le territoire des Ottos, à la distance de cent dix milles de Saint-Louis, et ensuite continuer ma course à cheval à travers des plaines immenses, pendant environ vingt-cinq jours. Un voyage dans les belles plaines du grand désert américain, et surtout dans le voisinage de cette magnifique rivière qui descend par d'innombrables torrents des monts Rocheux, offre sans doute beaucoup de charmes et pourrait prêter à de nombreuses descriptions pleines d'intérêt; mais c'est une matière dans laquelle j'ai eu des déractions; je serais, de plus, donner aux lettres que j'ai l'honneur de vous adresser une extension que je ne puis et n'ose me permettre. Je bornerai à vous transcrire l'aperçu général qu'en a tracé M. Nicolle. J'ai pu apprécier par moi-même l'exactitude et la fidélité du tableau.

« Jetez un regard sur la vaste étendue d'une plaine, dominez une à une ses ondulations, et porté, comme d'une voile, à l'autre, de la vallée sur le plateau, vous en fin à l'interminable prairie qui déroule sous vos yeux; les heures, les jours et les semaines se succèdent toujours des émotions pleines de charme et de variété captiveront votre esprit comme le spectacle d'inépuisables richesses et de nouvelles beautés fascineront vos regards. Il est sans doute des instants où les ardeurs d'un soleil de feu, la dure privation d'une eau limpide et fraîche à étancher la soif qui vous dévore, ne vous rappellent que les jouissances plus pures ont aussi leurs épineux; ces épreuves sont rares et de courte durée. La brise rafraîchit presque constamment ces vastes plaines, dont le sol est si fertile qu'il rend impossibles les surprises de l'ennemi le plus rusé. La route est un champ de verdure, parsemé de fleurs et de riantes dont le brillant éclat n'a

moins que l'azur du firmament. C'est tout en été que l'aspect des déserts inspire la gaieté, la grâce et la vie, et s'il un moment où ils doivent attirer toutes les sympathies du voyageur, c'est lorsque, au lieu de la poursuite du chevreuil et du bison, anime cette immense solitude de la présence et de ses mouvements. J'ai vu de l'homme dont l'âme n'est point ennoblie par l'aspect ravissant d'un si magnifique spectacle. »

Ce fut à Belle-Vue, à neuf milles au sud du Nebraska, ou *Rivière Plate*, que commença mon voyage par terre; de là à la bouche du Niobrarah, ou l'*Eau qui coule*, pendant dix jours de marche, nous rencontrâmes aucun Indien, et ne découvrîmes pas le moindre vestige d'habitation. Ici et là se distinguaient quelques monuments artificiels, élevés par la main de l'homme; quelques monceaux de pierres amoncelées irrégulièrement, et des tombeaux renfermaient les restes mortels de quelques sauvages, soigneusement enveloppés des peaux de buffle; parfois un poteau de bois qui marquait l'endroit où quelque Indien avait succombé sur le champ de bataille, ou reposait peut-être quelque vieux Indien du désert. Ces monuments, quoique destinés à la description pour raconter de hauts faits, et à mettre des noms à la postérité, sont le fruit d'un cœur affectueux, le témoignage muet du respect que l'Indien porte à la mémoire d'un père ou d'un ami, et du soin qu'il attache à la gloire de ses ancêtres. Les troupeaux de buffles, de grosses cerfs, des chevreuils de différentes espèces que notre approche mettait en fuite, les seules distractions aux fatigues du voyage.

Il me reste à vous donner quelques détails sur les sauvages que j'ai pu visiter. Aucune de mes courses précédentes, je ne m'étais rencontré des Ponkaks; cette fois je vis toute la tribu rassemblée à l'embouchure du Niobrarah, leur résidence favorite pendant la saison des fruits et à la récolte du bison. La manière dont ils abordèrent mes gens de voyage semblait ne présager que le bon, et faillit avoir les suites les plus heureuses. Il parait, en effet, qu'ils ne craignaient rien moins qu'une attaque sur leur troupe de blancs qui, au nombre de sept seulement, escortaient un wagon chargé de marchandises destinées à la compagnie des Indiens. Du moins ils avaient l'intention de laisser ce convoi et de mettre à mort un voyageur, sous prétexte qu'il venait de la part des Pawnés, où un de leurs guerriers avait perdu la vie. Je vous donne ici une idée laconique du raisonnement d'un Indien barbare, tandis qu'il couchait en sa victime. *Mon frère a été tué par un Pawné. Tu es l'ami reconnu des Pawnés. Je t'envoie par ta mort, ou recevoir en ta place, et en couvrant la dette (valeur) de ta vie.* Voilà malheureusement où en étaient les idées de justice chez les Indiens. Un Indien a-t-il été tué par un

blanc, tout homme de la même tribu se croit en droit d'user de représailles envers le premier blanc qu'il rencontre, quel que soit le pays qui ait vu naître celui-ci, ou de quelque partie du monde qu'il arrive.

« J'avais pris les devants; mais au premier signal d'alarme, je fis volte face vers le lieu du danger. Aussitôt l'air retentit des cris répétés : *La Robe noire arrive! la Robe noire arrive!* La surprise et la curiosité arrêtaient l'œuvre de pillage. Les chefs demandant des explications et donnent aussitôt aux spoliateurs l'ordre de se tenir en respect et de rendre ce qu'ils avaient déjà volé; ils se pressent alors autour de moi pour me serrer la main (cérémonie qui dura longtemps, car ils étaient plus de six cents) et nous conduisent tous ensemble comme en triomphe à notre campement sur les bords du Niobrarah. De mon côté je fais une petite distribution de tabac, présent qu'ils semblent apprécier plus que tout autre; on fume paternellement le calumet qui passe de bouche en bouche, et bientôt ils me prodiguent ainsi qu'à mes compagnons les marques les plus affectueuses de bienveillance et de respect. Telle fut l'heureuse issue d'une rencontre qui nous avait d'abord inspiré de si justes craintes. Mais les vues miséricordieuses de la Providence s'étendaient encore plus loin. Ils me prièrent de les accompagner dans leur village à quatre milles de là, pour y passer la nuit au milieu d'eux. Je me rendis d'autant plus volontiers à leur invitation, qu'elle devait me procurer une occasion favorable de leur annoncer les vérités de la foi. Aussi ne perdis-je point de temps, et, peu après mon arrivée, toute la tribu, au nombre de plus de mille personnes, se trouvait rangée autour de la *Robe noire*. C'était la première fois que les Ponkaks entendaient prêcher Jésus-Christ par la bouche de son ministre. Leur sainte avidité et l'attention qu'ils prêtèrent à mes paroles me firent prolonger mes instructions bien avant dans la nuit.

« Le lendemain, je baptisai un grand nombre de leurs petits enfants, et quand le moment de la séparation fut arrivé, ils me prièrent avec les plus vives instances de renouveler ma visite et de venir me fixer au milieu d'eux; *Nous écouterons volontiers la parole du Grand-Esprit*, me disaient-ils, *et nous nous soumettrons à ses ordres que tu nous feras connaître.* En attendant que leurs vœux puissent s'accomplir, je me crus très-heureux de rencontrer là un métis catholique assez bien instruit dans sa religion, qui me promit de leur servir de catéchiste.

« La langue des Ponkaks diffère peu de celle des Ottos, des Kansas et des Osages. Intrépides et d'une bravoure éprouvée, ils savent, malgré leur petit nombre, se faire redouter de leurs voisins plus nombreux. On pourrait bien les appeler les Têtes-Plates des plaines à cause de leur courage. Quoique attachés par goût à la vie nomade, ils ont cependant commencé à cultiver

quelques champs de maïs, de citrouilles et de patates.

« Voilà donc une terre encore en friche, mais qui n'attend qu'une main généreuse et charitable pour porter des fruits dignes de la céleste rosée.

« Il est temps de passer aux Sioux, dont j'atteignis le territoire peu de jours après ma visite aux Ponkabs. M. Campell, un des meilleurs interprètes de ces contrées, s'offrit généreusement à m'accompagner chez les différentes tribus de cette nation. La connaissance du pays et des mœurs de ces Indiens, ainsi que l'amitié et le respect qu'ils lui portent, contribuèrent beaucoup à faciliter mes rapports avec eux. Je dois en même temps ajouter, comme un tribut de ma juste reconnaissance, que les officiers du Fort-Bonis et du Fort-Pierre m'accueillirent avec la bienveillance la plus délicate, et que l'efficacité de leur concours aida puissamment à rendre plus faciles et plus fructueuses mes relations avec les sauvages.

« J'ai fait plusieurs fois la remarque, dans d'autres lettres, que les Indiens qui habitent la vallée du haut Missouri sont, en général, plus cruels que ceux qui séjournent à l'ouest des montagnes Rocheuses. Cela provient probablement des guerres presque incessantes qu'allument entre eux l'amour du pillage et le désir de la vengeance. A l'époque de ma visite chez les Sioux, une troupe de ces barbares revenait d'une guerre contre les Mahas, avec trente-deux chevelures humaines arrachées à des vieillards sans défense, à des femmes et à des enfants, dont les pères et les maris étaient partis pour la chasse. Ils attachent ces horribles trophées de leur honteuse victoire au bout de leurs lances ou au mors de leurs chevaux, lorsqu'ils sont leur rentrée dans le village après le combat. A la vue de ces dépouilles, la tribu entière jette des cris de joie, et tous se font une fête d'assister aux cérémonies atroces de la *Danse* et du *Festin de la chevelure*, célébrés au milieu des vociférations les plus discordantes et des mouvements les plus affreux. Ils plantent, à cette occasion, un poteau vermillonné au milieu du camp; les guerriers l'entourent et agitent dans leurs mains les chevelures qu'ils ont rapportées du champ de bataille; chacun d'eux hurle sa chanson de guerre au son lugubre d'un tambour grossier; puis, donnant tour à tour son coup de casse-tête au poteau, il proclame les victimes que sa hache a immolées, et montre avec ostentation les cicatrices des blessures qu'il a reçues.

« Tel est encore aujourd'hui l'état où sont plongés ces malheureux Indiens. Ils n'entreront point en campagne sans avoir taché d'attirer sur eux les faveurs du Grand-Esprit, soit par des rites diaboliques, soit par des jeûnes rigoureux ou par des macérations et d'autres peines corporelles. Ils vont même jusqu'à se couper les phalanges des doigts. Ajoutez aux profondes ténèbres du paganisme un débordement de mœurs effrayant,

et vous aurez une faible idée de la triste position de ces infortunées tribus. En bien ces mêmes hommes me reçurent à bras ouverts comme un envoyé du Grand-Esprit. Une vive émotion, peinte sur tous les visages, accompagnait en eux l'attention la plus respectueuse à mes discours, pendant que je les instruisais des grandes vérités de notre sainte religion.

« Un événement, qui survint deux jours après mon arrivée au Fort-Pierre, contribua beaucoup à augmenter en ma faveur la confiance des sauvages. Le voici tel qu'il passa. La tribu des Ogallallas avait pénétré hostilement sur les terres de leurs voisins Absharokés (ou Corbeaux), et leur avait fait bataille. Ceux-ci se défendirent en braves, et tuèrent dix ou douze guerriers. Ils avaient même employé un mode de répulsion qui couvre à jamais d'infamie la tribu qui l'éprouvé les effets; ils avaient chassé Ogallallas avec la verge et le bâton; ce signifiait, selon eux, que leurs adversaires ne valaient ni le plomb ni la poudre qu'il leur avait fallu employer pour les mettre à mort. Une défaite si honteuse décourage l'Indien et il n'ose plus se présenter devant un ennemi.

« Dans cette affaire le chef de la tribu vaincue, nommé le *Poisson-Rouge*, avait perdu sa fille, prisonnière des Corbeaux, conduite par eux en captivité. Triste et humilié, il quitta les loges de sa tribu, que la perte de son honneur et la mort de tant de guerriers plongeait dans le deuil et l'affliction. Ce fut le lendemain de mon arrivée au Fort-Pierre qu'il s'y présenta lui-même. L'objet de son voyage était d'obtenir, par l'entremise des officiers du Fort, la libération de sa fille; il offrait pour sa rançon vingt belles robes de buffle et ses meilleurs chevaux. Dans la visite qu'il me fit, tenant ma main serrée dans les siennes, les larmes aux yeux et le cœur brisé par la douleur, m'adressa ces paroles souvent interrompues par ses sanglots : *Robe noire, je suis un bien malheureux. J'ai perdu ma fille bien aimée. Aie pitié de moi. J'ai appris que la décade (la prière) des Robes noires est faite auprès du Grand-Esprit. Parle au Grand-Esprit de la vie en ma faveur, et je conserve encore l'espoir de revoir mon enfant.*

« A ce peu de paroles, que les émotions du vieillard rendaient singulièrement pathétiques, je répondis que je prenais part à son affliction, mais que lui-même devait préparer les voies aux faveurs du Grand-Esprit, que ce serait par des actions honorables qu'il obtiendrait du Grand-Esprit l'accomplissement de ses vœux. J'ajoutai que, sans le Maître de la vie, il avait été offensé par la coupable attaque contre les Corbeaux. Lui-même avait été le principal moteur de sa qualité de grand chef, et qu'à lui-même devait attribuer l'infortune de sa fille et les malheurs qui avaient été la suite de l'expédition. Je l'engageai à renoncer à toute agression injuste contre

ains, et à presser sa tribu d'écouter les
lres du Grand-Esprit que je venais leur
noncer. Je finis en lui parlant des miséri-
des du Seigneur, qui écoute toujours la
des affligés, pourvu qu'ils veuillent l'ai-
r et le servir. Je lui promis aussi le se-
rs de ma prière; et lui, de son côté, pro-
de suivre mes conseils.

Le Poisson-Rouge retourna bientôt après
sa tribu et rassembla tous les princi-
x chefs, pour leur communiquer ce qui
ait passé au Fort, et particulièrement ses
tiens avec la *Robe noire* au sujet de sa
. Au même instant un cri de joie se
entendre à l'extrémité du camp. On ac-
t de tout côté; on s'informe; on an-
ce enfin la joyeuse nouvelle *que la fille*
ice s'est échappée saine et sauve des mains
enemis. Le vieux chef ose à peine en
re ce qu'il entend. Il se lève, et, au sor-
e sa loge, il a la douce consolation de
ir cette enfant chérie, que la Provi-
e vient de lui rendre. Jugez, si vous le
vez, de son étonnement et de son bon-
r, que partage avec lui toute sa tribu.
es les mains se lèvent vers le ciel pour
ier le Grand-Esprit de la délivrance
ative. Le bruit en vola bien vite d'une
ubale à l'autre; et cette heureuse coïnci-
dence, que la divine Providence permit pour
les des Ogallallas, fut pour eux la preuve
tée du grand pouvoir de la prière chré-
te, et contribuera, j'espère, à raffermir
autres sauvages dans leurs bonnes dis-
tious.

Le nombre d'enfants métis et indiens
nés chez les Sioux s'élève à plusieurs
ines. Je conférai le même sacrement à
dultes fort avancés en âge, dont deux
at nonagénaires, et habitaient une petite
en peau de buffle, où un pauvre feu ré-
lait à peine leurs membres glacés par
nées. Ils me reçurent avec bonheur.
ur parlai du Grand-Esprit, de la néces-
du baptême, de la vie future, de l'éter-
neuse ou malheureuse qui doit suffi-
ette vie. Ils écoutèrent avec avidité les
ortions que je leur répétais pendant plu-
s jours, et reçurent enfin le sacrement
régénération. Ils ne se lassaient pas de
dire qu'ils n'avaient jamais cessé d'ai-
le Grand-Esprit, et qu'ignorant des
es plus convenables, ils lui avaient of-
que jour les prémices du calumet.

Ceci me rappelle un fait assez insigni-
fier lui-même, mais qui n'a pas moins
our moi la source d'une bien vive conso-
l. A mon arrivée dans la tribu des *Brûlés*,
singulièrement surpris de me voir
lé par un enfant de quinze ans environ,
ma présence semblait causer une joie
serait difficile de décrire. Quelques
s caresses, par lesquelles je répondis
te manifestation si extraordinaire de
lement, me concilièrent si bien son
son que les efforts et les menaces des
ges qui m'entouraient ne purent le sé-
que momentanément de ma personne.
me l'avait-on éloigné par la violence,

qu'un petit détour le ramenait à mes côtés;
il pénétrait même dans le grand conseil des
chefs, où la diplomatie assez expéditive des
Brûlés agitait les questions dont mon arrivée
au milieu d'eux exigeait la solution. La nuit
vint mettre fin aux délibérations de l'assem-
blée, et dut me soustraire aussi aux inces-
santes caresses de mon nouvel ami. Son
front extrêmement étroit et aplati, son re-
gard niais, ses gestes désordonnés m'avaient
bientôt fait comprendre qu'il était du nom-
bre de ces êtres chez qui le manque de rai-
son est une sauvegarde contre la perte de
l'innocence, et je me déterminai à le régéné-
rer le lendemain dans les eaux salutaires du
baptême. Je fis donc rassembler toute la
tribu, et après lui avoir donné une claire
explication des bienfaits du sacrement que
j'allais conférer, je fis comprendre le bon-
heur qui était réservé pour toute l'éternité à
un être en apparence si vil, et qui n'avait
été jusqu'alors que l'objet de leur mépris ou
au moins de leur pitié. Ce peu de paroles fit
sur mon nouvel auditoire une profonde im-
pression, et fut suivi de nombreuses demandes
pour obtenir la grâce d'appartenir au Grand-
Esprit, comme mon pauvre Paschal (c'est le
nom du petit idiot), qui est entouré mainte-
nant du respect, je dirais presque de la vé-
nération de toute sa tribu. Mais, ne devant
rester au milieu d'eux que peu de jours, je
me contentai de baptiser un grand nombre
de leurs enfants; aux autres je fis espérer
que plus tard nous reviendrions les visiter,
et que nous pourrions alors les instruire et
leur accorder ainsi plus utilement la faveur
qu'ils sollicitaient.

« Dans les différents camps que je visitai,
je fis présent à chacun des grands chefs
d'une médaille à l'effigie de notre très-saint
Père le Pape Pie IX. A ce sujet, je leur ex-
pliquai la haute position du grand chef de
toutes les *Robes noires*, le respect, la véné-
ration et l'amour que toutes les nations fidèles
au Grand-Esprit témoignent à son repré-
sentant sur la terre, etc., etc. Aussitôt on
apporta le calumet, et après l'avoir offert
d'abord au Maître de la vie, en implorant
ses bienfaits, les sauvages, dans leur naïve
simplicité, le présentèrent à son chef visible,
me priant de lui faire connaître l'estime et
l'amour qu'ils lui portent, et le désir ardent
qu'ils ont d'écouter les *Robes noires* en-
voyées en son nom.

« Dans une distribution de médailles aux
sauvages, ces explications deviennent né-
cessaires; car, étant naturellement supersti-
tieux, ils attachent souvent plus que du
respect à ces sortes d'objets. Un chef sioux
m'en donna une preuve bien étrange. Comme
je lui pendais au cou la médaille de Pie IX,
il m'en témoigna une joie et une reconnais-
sance extraordinaires. *Je la placerai, me*
dit-il, avec mon manitou de la guerre; elle
saura me rendre aussi sage dans les conseils
de paix que l'autre a su me rendre fort dans
les combats. Je lui demandai le sens de ces
paroles. Il ouvre aussitôt une petite boîte et
en sort un rouleau enveloppé soigneuse-

ment dans une peau de chevreuil; il le déroule, et, à ma grande surprise, je vois l'image coloriée du général Diebitch, en grand uniforme et monté sur un beau coursier. Depuis plusieurs années, le Russe avait été le manitou de la guerre du chef sioux; il l'invoquait et lui présentait le calumet avant toutes ses entreprises contre l'ennemi, et lui attribuait toutes les victoires qu'il remportait. J'ai tâché de désabuser le pauvre Indien de son étrange culte, et j'ai l'espoir que mes efforts n'ont point été inutiles.

« Je l'ai déjà dit, j'ai été envoyé chez les tribus siouses pour sonder leurs dispositions, au point de vue religieux et moral. La petite relation que j'ai l'honneur de vous présenter vous fait connaître le résultat de ma visite. Tout ce que je viens de raconter sur ces pauvres habitants du désert n'est pas très-encourageant pour un missionnaire. Il y a loin de ces sauvages aux Têtes-Plates et à tant d'autres Indiens qui demeurent à l'ouest des montagnes Rocheuses. Ces premiers enfants de mon apostolat m'ont donné des consolations que je chercherais en vain chez les Sioux. Une mission parmi ces derniers serait-elle donc sans espoir de succès? Le peu d'expérience que j'ai pu acquérir, et mon séjour au milieu d'eux, m'inspirent plus de confiance en celui qui tient entre ses mains les cœurs les plus durs et les volontés les plus récalcitrantes. J'espère que, dans le courant de cette année, quelque chose sera fait en faveur de ces malheureux Indiens, si longtemps privés des secours de la religion. Le même bonheur sera accordé à la nation des Pieds noirs qui compte déjà onze cents néophytes dans son sein. C'est une bonne œuvre dont les prières des associés de la Propagation de la Foi contribueront puissamment à aplanir les difficultés.

« Je quittai les terres supérieures du *Nio-brarah* et du *Mankizita* vers la fin d'octobre 1848, avant la saison des pluies et des neiges. Ces lieux sont le séjour où différentes tribus des Sioux se rendent en automne, pour faire la chasse aux animaux sauvages qui y abondent alors, et afin de se pourvoir de peaux et de viande pour l'hiver qui approche. La consommation de peaux dans le Missouri doit être immense, car tous les Indiens s'en servent pour la construction de leurs loges, pour les harnais de leurs chevaux et pour leurs habillements. L'année dernière, cent dix milles peaux de buffle et autres dépouilles de cerf, de gazelle, de chevreuil, de grosse corne, de loutre, de castor, etc., et vingt-cinq mille langues salées ont été reçues dans les magasins de pelleteries à Saint-Louis. Par là vous avez une idée du nombre extraordinaire de buffles tués, et de l'étendue du vaste désert qui sert de pâturage à ces animaux. »

§ II. — *Extrait d'une lettre du P. Smet. Université de Saint-Louis, 24 février 1852.*

« Nous suivîmes la grande route au sud de la Rivière-Plate, et, après huit jours d'un voyage sans accident, nous arrivâmes au

fort La Ramée. Le commandant nous dit que le grand conseil des Indiens devait avoir lieu à l'embouchure de la rivière aux chevaux, vaste plaine située à trente-cinq milles plus bas. Je m'y rendis le lendemain. Là se trouvaient environ mille loges, appartenant à différentes tribus, savoir : les Sioux, les Sheyennes et les Shapahas, avec plusieurs députations des Corbeaux, des Serpents, des Arrikaras, des Assiniboines et des Minataries.

« Pendant les dix-huit jours que le grand conseil a duré, l'union, l'harmonie et l'amitié qui régnaient parmi ces dix mille Indiens étaient vraiment admirables et dignes de tout éloge. Leurs haines implacables, leurs inimitiés héréditaires, leurs guerres sanglantes, tout le passé, en un mot, paraissait oublié. Ils se visitèrent, fumèrent ensemble le calumet, et échangèrent à l'envi des présents; les festins étaient nombreux, chaque loge était ouverte à tous les étrangers, et ce qui ne se pratique guère que dans les circonstances les plus solennelles, il y eut entre eux un grand nombre d'adoptions de frères et d'enfants. L'objet de la réunion attestait, de la part du gouvernement américain, le désir sincère d'établir une paix durable parmi les tribus; pour la cimenter, il leur accordait une rente annuelle de cinquante mille piastres, soit comme indemnité pour le passage des blancs sur leurs terres, soit comme réparation des torts et ravages que ceux-ci leur avaient pu causer.

« Le deuxième dimanche de septembre, fête de l'Exaltation de la sainte Croix, quelques loges de peaux furent arrangées en forme de sanctuaire, et j'eus le bonheur d'offrir le très-saint sacrifice de la messe, en présence des commissaires du conseil de tous les blancs, des métis et d'un grand nombre d'Indiens. Après l'instruction, vingt-huit enfants et cinq adultes furent régénérés avec toutes les cérémonies de l'Eglise. Le total des baptêmes que j'ai administrés dans les diverses tribus s'élève à 1,586.

« Outre les consolations accordées à ce ministère, j'ai été témoin d'une cérémonie dont les détails vous offriront quelque intérêt. C'était une réconciliation entre deux peuplades; voici le fait qui les avait divisées. Lorsque les Indiens furent convoqués en assemblée générale, les Sossonies et Serpents avaient à peine quitté les montagnes Rocheuses pour se rendre au grand conseil, qu'ils furent suivis et attaqués par un parti de Sheyennes. Ceux-ci leur enlevèrent deux hommes dont ils eurent les cheveux. Il s'agissait de payer la rançon de sang, ou, comme disent les sauvages, *couvrir les corps*, satisfaction rigoureusement exigée du coupable avant d'accueillir le calumet de paix. Les principaux chefs de la nation sheyenne et quarante guerriers sossonies s'étaient rassemblés à cette occasion. Il y eut d'abord de longs discours préliminaires obligés de toute résolution importante; le festin vint ensuite, et, après le banquet, les Sheyennes apportèrent

sents destinés à couvrir le meurtre; ils insistèrent en tabac, couvertures, couteaux, ces de drap rouge et bleu. On les plaça milieu du cercle. Les deux chevelures in furent présentées au frère des deux heureuses victimes, qui se trouvait assis entre les deux chefs de sa nation. On déclara même temps (ce qui était une condition essentielle) que la grande danse de la chevre n'avait point encore eu lieu. Cette danse est une fête sauvage dans laquelle hante les exploits des guerriers; elle se renouvelle chaque jour, et se prolonge souvent pendant plusieurs semaines; les femmes et que les enfants ont le droit d'y assister et se distinguent le plus par leur tapage et leur frénétique délire. Le frère des Indiens gardait un air sombre et triste; voyant les chevelures, il montra une grande émotion. Toutefois, il embrassa les meurtriers et reçut leurs présents qu'il reçut, en grande partie, à ses compatriotes. Les gages d'amitié se prodiguèrent vite. Pendant cet échange de sentiments, les orateurs déployaient toute éloquence pour cimenter la réconciliation et rendre la paix durable entre les deux tribus. La nuit suivante, les Sheyennes se installèrent dans les loges des Soshonies, qui campaient à côté de ma petite tente, et leurs tentes durèrent jusqu'au point du jour, puis ils se hâtèrent de fermer l'œil.

Le 20 septembre, arrivèrent enfin les Indiens qui contenaient les présents destinés aux Américains. La vue de ce convoi fut pour un sujet d'allégresse; car un grand nombre se trouvaient dans une disette qui était de la famine. Le jour suivant, le général des Etats-Unis fut déployé au sommet d'un mât, en face de la tente du surintendant, et un coup de canon annonça à ces sauvages que le partage des cadeaux avait lieu. Aussitôt on les vit accourir, hommes, femmes et enfants, pêle-mêle, dans le même costume, barbouillés de mille couleurs et décorés de tous les colifichets qu'ils possédaient. Ils prirent leurs places respectives, marquées pour chaque bande, et formèrent un cercle immense à l'entour des Indiens. La vue d'une pareille réunion fut un sujet bien intéressant pour moi. C'était un Hogarth ou d'un Cruik-

Les grands chefs des différentes nations furent servis les premiers. On commença par les habiller. Je renonce à vous décrire les incidents de cette métamorphose. Je vous pouvez vous figurer le ravissement de ces sauvages travestis en généraux, éblouis d'eux-mêmes, méconnaissant leurs propres yeux, et jouissant avec orgueil de l'admiration qu'ils excitaient chez leurs compagnons, qui semblaient ne pouvoir se lasser de les contempler. Ce déguisement perceait encore leur caractère primitif; avec leur costume de général, le beau sabre doré suspendu à la cein-

ture, on voyait leurs longs cheveux couvrir leur uniforme, et le tout était rehaussé par la burlesque solennité des poses, par la gravité officielle de leurs figures bariolées sous un chapeau à riches galons.

« L'attitude de cette vaste multitude ne cessa pas un instant d'être respectueuse et tranquille. Pas le moindre signe d'impatience ou de jalousie ne fut observé pendant la distribution. Chacun parut parfaitement résigné jusqu'à ce qu'il reçut sa part, et alors, satisfaits et paisibles, on les vit s'éloigner avec leurs loges et leurs familles.... Ils avaient reçu la bonne nouvelle que les troupeaux apparaissaient nombreux sur la Fourche du Sud, à trois journées de marche, et ils se dirigèrent en toute hâte vers cet endroit, déterminés à demander aux buffles entière satisfaction pour la faim qu'ils avaient endurée sur la plaine du grand conseil.

« Je suis bien convaincu que cette assemblée produira les résultats heureux que le gouvernement s'en était promis. C'est pour les sauvages le commencement d'une ère de paix. A l'avenir les citoyens paisibles traverseront en toute sécurité le désert; à l'avenir aussi les Indiens seront protégés contre les mauvais blancs.

« P. S. Je joins à cette lettre un tableau sommaire des principales tribus qui occupent le haut Missouri :

Les Sioux, environ	3,000 loges, ou	30,000 Américains
Les Sheyennes,	500	5,000
Les Mandanes,	30	150
Les Manataries,	85	700
Les Assiniboïnes,	1,500	14,000
Les Corbeaux,	400	4,800
Les Pieds-noirs,	1,200	9,600

On compte généralement dix nations par loge.
(— *Annales de la Propag.* Novembre 1852.)

§ III. — Extrait du récit de l'enlèvement d'une famille américaine par des sauvages, au nord du Missouri (397).

Les Indiens dont j'ai été deux ans l'esclave, sont un peuple chasseur et guerrier. La chair, à moitié bouillie ou rôtie, des animaux sauvages qu'ils ont tués, fait leur principale nourriture; ils y joignent, au printemps, la seconde écorce d'un arbrisseau dont le goût, rappelant celui du navet, m'a paru plus agréable. Les chefs ont une certaine propriété dans leurs personnes, leurs demeures et l'appât de leurs aliments; mais les classes inférieures sont, en tout, de la saleté la plus dégoûtante. Tous occupent de chétives cabanes appelées wigwams qui n'ont ni cheminées, ni fenêtres, où la fumée devient suffocante lorsque des pluies ou des neiges abondantes contraignent de fermer l'ouverture pratiquée au milieu du toit pour la laisser échapper. Les ustensiles de ménage, aussi grossièrement faits que les habitations, sont peu nombreux: j'ai remarqué une sorte d'élégance dans la façon des seules fourchettes en bois, comme les plats, bowls,

poêlons, etc; ces trois derniers objets sont de nœuds d'érable ou de tout autre arbre. Des peaux d'ours rangées dans le wigwam, servent de lits à la famille qui l'habite; et si elle ne peut être couchée ainsi tout entière, d'autres peaux sont étendues sur une espèce de cadre ou châssis élevé à quatre ou cinq pieds au-dessus du sol.

L'enfant qui vient de naître est étendu sur le dos, dans une caisse en planches, garnie intérieurement d'une mousse tendre que produisent les prés et les marécages: tandis que sa mère se livre aux soins domestiques, il reste suspendu à des branches d'arbres, dans cette espèce de berceau, d'où on le tire après quelques mois. Les petits garçons vont nus, les filles ont une chemise qui les couvre depuis le cou jusqu'aux genoux, et un court jupon. Les hommes tiennent d'une main les deux bouts de la partie supérieure d'une couverture négligemment jetée sur leurs épaules, et se promènent autour des camps ou villages, avec une pipe ou un couteau dans l'autre main. Ceux qui ont quelque prétention à l'élégance s'épilent la tête, conservant au sommet, sur un espace grand comme un écu de six francs, une touffe de cheveux qu'ils laissent croître à une longueur considérable, et auxquels ils attachent des tuyaux en argent ou en ivoire, et des plumes de différentes couleurs; ils se peignent la figure de rouge et de noir, et font grand cas de ce singulier ornement. Toutes les femmes l'emploient pour leurs cheveux, et quelques-unes ont contre les oreilles et au milieu du front des plaques circulaires peintes ainsi, d'un pouce et demi de diamètre. Les jeunes gens les plus recherchés se séparent, avec un couteau, les oreilles de la tête, en sorte qu'elles n'y tiennent plus que par les extrémités, et introduisent l'une sur l'autre, dans la fente, des tresses de laiton, dont le poids, donnant à la partie amputée une courbure de quatre ou cinq pouces de rayon, la fait presque descendre jusqu'aux épaules. Ils ont aussi l'habitude de se percer les narines, et d'y introduire des pendants de différentes sortes. Leurs chaussures, en peau de bêtes fauves ayant tout son poil, sont faites de manière que les pieds y sont à l'aise, et n'éprouvent de la plus longue marche aucun inconvénient. De petits morceaux de cuivre ou d'étain, disposés autour des chevilles, par le moyen d'attaches en cuir, produisent quand l'Indien marche ou danse, un tintement qui lui paraît fort agréable. La danse est l'exercice favori de ce peuple, et fait, dans toutes les occasions publiques, une partie essentielle de ses divertissements. La jeunesse des deux sexes s'y livre même tous les soirs, quand il n'y a ni partie de chasse, ni expédition de guerre. Au milieu d'un cercle de spectateurs assis, qui tous marquent la cadence, et font entendre de bizarres accents, chaque danseur exécute, l'un après l'autre, en chantant les exploits de ses ancêtres, des mouvements qui n'exigent pas moins de force que d'agilité. Les femmes se tiennent

fort droites, les bras pendants sur les côtés et dansant toujours en mesure, souvent avec beaucoup de grâce.

Les danses des Indiens sont de plusieurs sortes; celle qui précède leur départ pour la guerre, et qui se répète à leur retour, a causé une vive terreur. Comme les danseurs se tiennent à un lieu dans un cercle de guerriers; le chef la commence par un mouvement à gauche du point d'où il est parti. Quand il finit, tout en dansant, le récit d'une action mémorable, de lui-même ou des siens, donne un violent coup de massue contre le poteau enfoncé exprès dans la terre, au centre du cercle. Chacun danse à son tour, récapitule les hauts faits de sa famille; les danseurs ensuite se mettent en mouvement; la danse devient générale, et forme un spectacle effrayant pour l'étranger qui y assiste. Les postures, grimaces et contorsions plus horribles que puissent imaginer les danseurs, faisant comme une répétition du rôle qu'ils se proposent de jouer sur le champ de bataille. Armés de couteaux forts et bien affilés, ils risquent, dans la rapidité de leurs mouvements et pirouettes, de se percer mutuellement le cœur ou de se percer la gorge; et si ce malheur n'arrive jamais, c'est grâce à l'inconcevable dextérité de ceux qui s'y exposent. L'objet de cette danse est de figurer la manière dont ils prennent et scalpent leurs prisonniers: ils y mêlent les cris ou hurlements qu'ils font entendre dans une bataille réelle, de sorte qu'on croit voir une réunion de fous furieux ou même de démoniaques.

Quand les Indiens reviennent d'une expédition de guerre que le succès a couronné, ils combinent leur marche, de manière n'approcher que le soir du village où est leur domicile. Deux d'entre eux sont détachés en avant, pour communiquer au chef et à tout le village les circonstances les plus essentielles de la campagne. Le lendemain, au point du jour, ils changent les vêtements de leurs prisonniers, leur donnent la figure de diverses couleurs, et mettent à la main un bâton blanc, au bout duquel sont roulées des queues de bêtes fauves: cela fait, le chef de l'expédition pousse un cri affreux, et le répète autant de fois qu'il a de prisonniers et de crânes de nemis tués dans l'action. Tout le village s'assemble à ce cri, et aussitôt que l'air a paru, quatre ou cinq jeunes gens, en rang, viennent la rejoindre dans un cercle par terre, suivant la position du village. Les deux premiers portent chacun un couteau, et vont, en chantant, prendre les prisonniers, qu'ils mènent triomphalement au wigwam, où leur sentence sera prononcée. Le propriétaire de cette cabane a le droit de fixer leur sort, à moins que ce droit ne soit réclamé par quelque femme, dont le frère, le fils ou l'époux aura péri à la guerre. Dans ce cas, elle adopte généralement le prisonnier, à la place du parent qu'elle a perdu.

Les crânes humains, ces preuves terribles de la barbarie des Indiens, sont pour eux un grand prix ; ils les suspendent comme trophées et ornement dans leurs wigwams, tirant la qualité des malheureux auxquels ces crânes ont appartenu ; de nouveaux noms ou titres d'honneur sont décernés, dans des solennités publiques périodiques, aux vainqueurs. Le jeune guerrier se croit d'autant plus payé des dangers et fatigues de plusieurs campagnes, par cette distinction, qu'il le rend plus terrible à ses ennemis, et fait respecter davantage de ses compatriotes.

Les femmes seules sont occupées de l'agriculture et des soins domestiques ; les hommes se dégradent en s'y livrant, et vivent dans une indolence habituelle, et ils ne sortent que pour fabriquer les armes et instruments de chasse.

MOLUQUES, Iles de l'Océan Oriental, près des Iles de la Sonde, dans la Malaisie. — On prétend que les Chinois occupèrent autrefois les Moluques, lorsqu'ils subjuguèrent la plus grande partie des pays orientaux, et après eux elles eurent successivement pour maîtres les Javanais, les Malais, les Persans et les Arabes. C'est aux derniers qu'on attribue l'introduction du mahométisme, dont les superstitions s'y mêlèrent avec celle de l'idolâtrie. Il s'y trouve d'anciennes villes, qui se font honneur de tirer leur origine des premières divinités du pays, mais en être moins attachées à l'Alcoran. Les lois y sont grossières et barbares : elles permettent la pluralité des femmes, sans en fixer le nombre, et sans aucune réponse pour le bon ordre des mariages. Cependant, la première femme du roi est distinguée par le nom de *poutrix*, et ses enfants sont estimés plus nobles que ceux des autres rois. Leur droit à la succession n'est jamais contesté par les enfants d'une autre reine. Les lois pardonnent difficilement l'adultère, et font grâce à l'adultère. Dans l'opinion de ces insulaires, la propagation du genre humain doit être le premier objet de politique. Ils ont des ministres publics, et sont obligés de se promener dès la fin du jour dans toutes les rues des villes et des bourgs en battant la caisse, pour avertir les personnes mariées et les exciter à remplir le devoir conjugal.

Les hommes portent des turbans de diverses couleurs, ornés de plumes, et quelquefois de pierres précieuses. Celui du roi est distingué des autres. C'est une espèce de mitre qui lui tient lieu de couronne. Le vêtement commun est un pourpoint ou une robe, qu'ils appellent *chenines*, avec des manches de damas bleu, rouge, ou violet. Ils portent aussi des manteaux de la même étoffe, quelquefois écarlates et quelquefois raccourcis et noués sur le côté. Les femmes entretiennent soigneusement leur chevelure, qu'elles laissent flotter toute sa longueur, ou qu'elles relèvent en tresses entremêlées de fleurs, de plumes et de grattes. Leurs robes sont à la turque

ou à la persane : elles portent des bracelets, des pendants d'oreilles, des colliers de diamants et de rubis, et de grands tours de perles. Ces ornements sont communs à tous les états. Les étoffes de soie et d'écorce d'arbre sont aussi en usage, sans aucune distinction, pour les deux sexes, et leur viennent de toutes les parties de l'Inde, qui s'empresse de les porter en échange pour du girofle et du poivre. On doit juger que ce n'est pas pour se garantir du froid qu'elles apportent tant de soin à leur parure ; ce goût de propreté leur est venu sans doute avec le mahométisme. Les hommes le portent jusqu'à parfumer leurs habits.

En général, les femmes sont d'une taille médiocre, blanches, assez jolies, et d'une humeur vive. Avec quelque soin qu'elles soient gardées, on ne peut les empêcher de tromper leurs maris : elles s'occupent ordinairement à filer du coton, qui croît en abondance dans toutes leurs Iles. Les plus riches ne possèdent point d'argent. La principale richesse de ces insulaires consiste en clous de girofle. Il est vrai qu'avec cette précieuse marchandise il n'y a rien qu'ils ne puissent se procurer. Les hommes sont un peu basanés, ou plutôt d'une couleur jaunâtre, plus obscure que celle du coing. Ils ont des cheveux plats, et plusieurs se les parfument d'huiles odoriférantes. La plupart ont les yeux grands, et le poil des sourcils fort long. Ils les colorent d'une sorte de peinture, aussi bien que celui des paupières : ils sont robustes, infatigables à la guerre et sur mer, mais paresseux pour tout autre exercice ; ils vivent longtemps, quoiqu'ils blanchissent de bonne heure ; ils sont doux et officieux à l'égard des étrangers, se familiarisant aisément ; mais ils sont importuns par leurs demandes continuelles, intéressés dans le commerce, soupçonneux, trompeurs ; et, pour joindre plusieurs vices en un seul, ils sont ingrats.

Les Iles de Ternate, de Tidore et de Bakian, ont chacune leur roi particulier ; mais le plus puissant de ces trois princes est celui de Ternate, qui compte dans ses Etats la plupart des Iles voisines. Le terrain de cette Ile est haut, et l'eau des puits y est fort douce. Elle a deux ports qui regardent l'Orient : l'un est Telingamma, et l'autre à une lieue de là, Toloco. Leurs quais sont revêtus de pierres, et commodes pour les vaisseaux. Le roi tient sa cour à Gammalamma, ville située sur le rivage, mais sans rade, parce que la mer y a trop de profondeur, et que le fond en est pierreux. Les habitants y ont fait une jetée de pierre pour se mettre à couvert des surprises ; de sorte que les vaisseaux étrangers vont mouiller ordinairement devant Telingamma, où la rade est fort bonne entre cette place et l'Ile de Tidore. A une demi-lieue de Telingamma, dans les terres, est Maléca, petite ville qui est revêtue d'un mur de pierres sèches.

Gammalamma, qui peut passer pour la capitale de Ternate, quoique d'autres donnent ce titre à Maléca, ne contient qu'une rue

assez longue, mais sans pavé. La plupart des édifices sont de roseaux; le reste est de bois; et les deux rangs qui forment la rue s'étendent le long du rivage. On découvre au milieu de l'île une très-haute montagne, couverte de palmiers et d'autres arbres, au sommet de laquelle on trouve une profonde caverne, qui semble pénétrer jusqu'au fond de la montagne, et dont l'ouverture est si large, qu'à peine reconnaîtrait-on quelqu'un d'un côté à l'autre.

Elle contient un espace en forme d'aire, composé de pierres et de terre mouvante. C'est un volcan d'une nature extraordinaire. On en voit sortir une fontaine; mais on ne sait si l'eau en est douce, aigre ou amère; car personne n'a la hardiesse d'en goûter. Un Espagnol nommé Gabriel Rebelo, ayant eu la curiosité de mesurer avec des cordes la profondeur de la caverne, la trouva de deux mille cinq cents pieds. Antoine Galvan, qui commandait les Portugais dans ces îles en 1538, en a donné une description un peu embrouillée; c'est pourquoi nous l'omettons.

Les relations hollandaises rapportent plus simplement que, près de la ville où le roi tient sa cour, il y a un volcan qui paraît terrible, surtout dans le temps des équinoxes, parce qu'alors on voit toujours régner certains vents dont le souffle embrase la matière qui nourrit le feu. Elles ajoutent qu'il fait toujours froid sur le haut de la montagne, et qu'elle ne jette point de cendre, mais seulement une matière légère qui ressemble à la pierre ponce, qu'elle s'élève en forme de pyramide, et que, depuis le bas jusqu'au sommet, elle est couverte d'arbrisseaux et de broussailles, qui conservent toujours leur verdure, sans que le feu qui brûle dans ses entrailles paraisse jamais l'altérer; qu'au contraire, il semble contribuer à les arroser et à les rafraîchir par des ruisseaux qui se forment des vapeurs qu'il exhale.

Un Hollandais de la suite du gouverneur Timbe, qui allait commander aux Moluques en 1626, dans les établissements de la compagnie de Hollande, déclare, dans la relation de son voyage, que, malgré le témoignage de plusieurs personnes qui se sont vantées d'avoir visité le sommet de la montagne de Ternate, il ne peut se persuader que cette entreprise ait jamais été véritablement exécutée. « Ce n'est pas seulement, dit-il, par les roseaux pointus dont presque tout le bas de cette montagne est environné, ni par la multitude des rochers escarpés, qu'un curieux serait arrêté. Il y trouverait un obstacle invincible dans la quantité de cendres et de pierres brûlées qui sont entre ces roseaux, et qui remplissent tous les endroits par lesquels on pourrait espérer de s'ouvrir un passage. Toutes les séparations qu'on croit voir entre les roseaux et les broussailles sont bouchées de ces cendres, dont les monceaux ont plus de hauteur que les pointes mêmes des buissons, et qui sont comme autant de petites montagnes taillées

à pied droit; la hauteur du volcan n'est pas d'ailleurs très-extraordinaire. Ceux qui l'ont mesurée le plus exactement ne la font aller qu'à trois cent six toises.

Vers le même temps, l'île de Ternate était fort bien peuplée. La ville de Malappa se trouvait environnée de bonnes palissades. Elle était habitée par des bourgeois libres et par des Mardicres. Les Hollandais y avaient élevé au côté du nord le fort Orange, à quatre bastions revêtus de murailles. Les murailles des courtines étaient épaisses et les fossés profonds. On y voyait des appartements commodes pour les officiers et les subalternes, de grands magasins, un hôpital, un grand atelier pour les ouvriers, et quantité de canons. En sortant de la ville, on découvrait le grand chemin de la compagnie et une nouvelle négrerie, avec une petite redoute de pierre du côté de l'eau.

La négrerie ou la petite ville, qui était au côté septentrional de la forteresse, consistait en une grande et large rue, qui avait plus de mille pas de long. On y voyait la mosquée royale et la sépulture des rois. Le prince, frère du roi, y faisait sa demeure avec sa sœur, qu'on nommait la princesse de *Gammalamma*; au bout de la rue étaient les palais du roi et ses jardins. Les édifices étaient dans le goût du pays, c'est-à-dire fort mal entendus; encore avaient-ils été ruinés par les dernières guerres.

L'île de Tidor est plus grande que celle de Ternate, au sud de laquelle elle est située. Son nom signifie fertilité et beauté dans l'ancien langage du pays; mais il paraît qu'il s'écrivait *Tidoura*, du moins en caractères arabes et persans. Elle n'est pas moins fertile ni moins agréable que celle de Ternate. Sa côte orientale est couverte de bois. Du nord au sud, le rivage est défendu par un retranchement de pierres de la longueur de deux ou trois portées de mousquet. À l'extrémité méridionale est une montagne ronde et assez haute, au pied de laquelle est la ville capitale, qui porte, comme l'île, le nom de Tidor.

Bakian est aussi un royaume particulier, mais tombé en décadence par la mollesse de ses habitants. L'historien des Moluques traite cette île de grand pays désert, quoiqu'il soit abondant en sagou, en fruit, en poisson, en diverses sortes de denrées; mais il ne fait pas connaître autrement son étendue. Il ajoute seulement qu'on y recueillait peu de clous et que les giroflées y étaient insensiblement détruits, quoiqu'ils y crussent mieux qu'en aucun autre endroit.

Le circuit de Makian est d'environ six lieues. C'est, après Bakian, la plus fertile des Moluques en sagou, dont elle a besoin seulement sa provision, mais assez pour en faire part aux îles voisines.

Le roi de Ternate a étendu sa puissance sur soixante et douze îles; il règne sur Makian et Motir, sur la partie septentrionale

inciale de Gilolo, sur Mortai, sur quelques portions de Célèbes, et même sur une partie de la Nouvelle-Guinée.

On distingue dans l'archipel des Moluques, outre Gilolo, les îles de Céram, Bourro, Amboine, le groupe de Banda, Timor-Laout et Saiguou.

La forme de Gilolo est très-irrégulière. L'intérieur renferme des montagnes très-hautes à cimes aiguës. Cette île abonde en vaches, chèvres, daims, sangliers; mais les moutons y sont peu nombreux. Il y a beaucoup d'arbres à pain et de sagous. Les forêts, de même que la plupart de celles de l'archipel, renferment probablement des girofiers et des muscadiers, malgré les soins que les Hollandais ont mis à les extirper.

Bourro offre aux navigateurs une côte très-scarpée. Un lac de figure ronde occupe l'intérieur. Il paraît qu'il croît et diminue comme le lac de Czirnitz en Carniole. L'air de Bourro est très-humide.

Céram a de grandes forêts de sagous qui forment un objet considérable d'exportation. Cette île est traversée de l'est à l'ouest par plusieurs chaînes de montagnes parallèles. C'est là que vivent les Alfouriens, dont il sera question plus tard.

Amboine, qui fut découverte par les Portugais en 1515, c'est-à-dire en même temps que Ternate, et que les Hollandais leur enlevèrent le 23 de février 1603, est située à 6 degrés de latitude sud, au-dessus de Céram. Des l'an 1607, la compagnie de Hollande y avait un gouverneur qui se nommait Frédéric Houtman. L'amiral Matelief, qui y passa dans le même temps, en fait la description suivante : « Cette île, dit-il, est divisée en deux parties, et presque en deux îles, par deux golfes qui s'enfoncent dans les terres. On y comptait vingt habitations d'insulaires, qui pouvaient mettre deux mille hommes sur les armes, tous convertis au christianisme par les Portugais. La grande partie de l'île nommée Pito avait quatre villes ou quatre habitations principales, dont chacune avait sept autres sous sa juridiction. Elles pouvaient fournir quinze cents hommes pour guerre, la plupart Maures, c'est-à-dire abométans, et qui, relevant du fort, étaient sous la domination des Hollandais.

« Le fort tenait en bride non-seulement toute l'île, mais encore les îles voisines jusqu'à celle de Banda; mais il avait proprement dans sa dépendance quatre autres îles qui se nommaient en général îles d'Uliasser, qui abondaient en sagous. Leurs habitants s'attribuaient la qualité de chrétiens; étaient au moins des chrétiens sauvages, jusqu'à ce qu'ils mangeaient encore la chair de leurs ennemis, lorsqu'ils les pouvaient prendre. » Toutes les relations hollandaises du même temps donnent vingt-deux ou vingt-quatre lieues de circuit à l'île d'Amboine, et s'expriment dans les mêmes termes sur les deux parties dont elle est composée. Au côté occidental, suivant la relation du premier voyage, on trouve un grand port qui s'enfonce dans l'espace de six lieues dans les terres,

et qui peut contenir un nombre infini de vaisseaux. Il est presque partout sans fond, excepté vers le fort, où le fond est de bonne tenue : sa largeur, qui est d'abord de deux lieues, se resserre ensuite de la moitié. Au côté oriental est un grand golfe qui répond à ce port : le terrain qui les sépare est d'environ quatre-vingts perches. Il est si bas, qu'en le creusant de la hauteur d'un homme, on aurait joint facilement les deux golfes. Déjà même les pirogues et les caracores qui venaient de l'est au golfe occidental aimaient mieux se faire tirer par-dessus cette espèce d'isthme que de faire le tour de l'île; et ce travail ne demandait pas plus de deux heures.

L'air du pays est sain, quoique la chaleur y soit excessive : l'eau est excellente; le riz, le sagou et les fruits y sont en abondance. Le bois de construction n'y manque pas, et le brou de coco y fournit des cordages. La plus grande partie de l'île était alors inculte, par l'indolence des habitants qui ne se donnaient pas la peine de planter des girofles : mais la nature leur en fournissait assez pour en faire un continuel commerce. Leurs mœurs, leurs usages et leurs armes étaient à peu près les mêmes qu'à Ternate.

Les rois de Ternate ont consenti à brûler tous les girofiers de leur île, pour rendre ce commerce plus avantageux aux Hollandais, qui en ont confiné la culture dans Amboine.

Nous devons au Hollandais Valentyn des détails plus intéressants sur l'île d'Amboine, que nous ne déroberons pas à la curiosité de nos lecteurs.

L'aspect intérieur du pays n'offre d'abord qu'un désert très-rude. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on se voit environné de hautes montagnes dont le sommet se perd dans les nues, d'affreux rochers entassés les uns sur les autres, de cavernes épouvantables, d'épaisses forêts et de profondes vallées qui en reçoivent une obscurité continuelle, tandis que l'oreille est frappée par le bruit des rivières qui se précipitent dans la mer avec un fracas horrible, surtout au commencement de la mousson de l'est, temps auquel les vaisseaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les étrangers, qui s'arrêtent dans le pays jusqu'à la mousson de l'ouest, y trouvent des agréments sans nombre. Ces montagnes qui abondent en sagou et en girofle, ces forêts toujours vertes et remplies de beaux bois, ces vallées fertiles, ces rivières qui roulent des eaux pures et argentines, ces rochers mêmes et ces cavernes qui sont comme les ombres dans un tableau; tous ces objets, diversifiés en tant de manières, forment le plus magnifique tableau du monde.

Il est vrai que quelques personnes y ont été atteintes de paralysie, et que d'autres en rapportent un teint olivâtre; ce qu'on appelle, avec beaucoup d'injustice, la maladie du pays. Mais, si l'on excepte les tempéraments faibles, la plupart de ceux qui perdent l'usage de leurs membres ne doivent

attribuer cet accident qu'à leur imprudence. On en a vu qui, pour s'être endormis en chemise au clair de la lune, dans les soirées fraîches, se sont trouvés perclus à leur réveil, surtout après quelque débauche. Le vin de palmier donne à ceux qui ont pris l'habitude d'en boire avec excès cette couleur pâle qu'on nomme la maladie du pays. Les insulaires, qui usent de la même liqueur avec plus de modération, et qui ne s'exposent point à l'air pendant les nuits froides, ne sont pas sujets à ces inconvénients.

Les grosses pluies et les tremblements de terre sont les deux principales incommodités du pays. Pendant la mousson de l'est, qui commence au mois de mai et qui finit en septembre, on voit quelquefois pleuvoir sans discontinuation plusieurs semaines entières. Malgré l'abondance d'eau qui tombe à plomb, et les torrents impétueux qui coulent des montagnes dans les lieux bas, le terrain est si spongieux, que les campagnes sont bientôt desséchées. Mais on remarque, comme une merveille de la nature moins facile à comprendre, que la saison de ces pluies n'est pas la même pour toutes ces îles. Quand il pleut dans celle d'Amboine, il fait beau à Bouro et dans d'autres îles situées à l'occident. Ce qui paraît encore plus surprenant, c'est qu'à l'ouest on ait à la fois la mousson sèche, et à l'est celle des pluies. Cette dernière saison est souvent accompagnée de violents ouragans; mais les tremblements de terre sont plus fréquents dans l'autre, qui commence au mois de novembre, et qui règne aussi pendant cinq mois. Dans les mois d'avril et d'octobre on n'a point de vents réglés; ceux de l'est et du sud-est amènent les pluies; ceux de l'ouest et du nord-ouest causent la sécheresse, mais ils tempèrent les grandes chaleurs, qui, sans cela, seraient excessives. L'ardeur du soleil dure depuis neuf jusqu'à cinq heures; après quoi l'on commence à respirer un grand air de fraîcheur, qui devient même assez vif par les fortes rosées qui tombent à l'entrée de la nuit. La chaleur a cependant une action si forte sur la terre, qu'elle y forme souvent des ouvertures de vingt pieds de profondeur. Elle fait tarir les rivières et sécher sur pied de vieux arbres. Les girofliers, qui demandent de l'humidité, en souffrent surtout beaucoup de dommage.

Les tremblements de terre ne sont jamais plus à craindre qu'après les pluies qui suivent ces grandes chaleurs. Dans cette saison de sécheresse, on est aussi effrayé de temps en temps par de furieux coups de tonnerre; et la foudre, en tombant sur les mâts des vaisseaux et sur les plus gros arbres, les fend quelquefois du haut en bas. On assure, d'après une expérience répétée, que c'est l'effet de véritables carreaux, et qu'on en a réellement trouvé plusieurs à l'ouverture des fentes; mais ces observations auraient besoin d'être constatées par de meilleurs physiciens que ne le sont la plupart des voyageurs que nous suivons ici.

Les mers d'Amboine offrent un spectacle

plus étrange dans la différence de leurs eaux. Deux fois l'an, avec la nouvelle lune de juin et d'août, la plaine liquide paraît, la nuit, comme coupée par plusieurs gros sillons qui ont la blancheur du lait, et qui semblent ne faire qu'un composé avec l'eau quoique pendant le jour on n'y remarque aucun changement. Cette eau blanche qui ne se mêle pas avec l'autre, a plus ou moins d'étendue à proportion que les vents du sud-est, les orages et les pluies en augmentent le volume; mais celle du mois d'août est la plus abondante. On la voit principalement des îles de Key et d'Arou, au sud du sud-est, jusqu'à Tenember et Timor, nord, près de la côte méridionale de Céram, mais elle ne passe pas au nord d'Amboine. Personne ne sait d'où elle vient ni quels en peuvent être les causes. L'opinion la plus commune est qu'elle commence au sud-est et qu'elle sort de ce grand golfe qui est entre le continent des terres australes et la Nouvelle-Guinée. Quelques-uns l'attribuent à de petits animaux qui luisent de nuit. Quand l'eau blanche est passée, la mer décharge ses bords une plus grande quantité d'écume et d'ordure qu'à l'ordinaire. Cette eau est dangereuse pour les petits bâtiments, parce qu'elle empêche de distinguer les brisants. Les vaisseaux qui y sont exposés pourrissent aussi plus tôt, et l'on observe que les poissons suivent l'eau noire.

Un autre objet d'admiration qu'on trouve dans ces mers, ce sont certains vermineux de couleur roussâtre, qu'on nomme *ento*, et qui paraissent tous les ans à un temps réglé le long du rivage, en divers endroits de l'île d'Amboine. Vers le temps de la pleine lune d'avril, on en voit une infinité qui s'étendent à l'est du château de la Victoire sur une grande lisière du rivage, particulièrement dans les endroits pierreux, où l'on peut les ramasser par poignées. Ils jettent le soir une lueur semblable au feu, qui invite les insulaires à sortir pour en aller faire provision, parce que ces insectes ne se font voir que trois ou quatre jours dans l'année. Les Amboiniens les savent confire; ils en font une espèce de *bacassoum* qui leur paraît excellent; mais si l'on diffère seulement un jour de les saler, ils s'amollissent si fort, qu'il n'y a rien de resté qu'une humeur glaireuse et tout à fait inutile.

Les Amboiniens sont de moyenne stature, plus maigres que gros, et fort basanés. Ils n'ont pas le nez camus; ils l'ont bien formé, et les traits du visage réguliers; on en voit même plusieurs qui peuvent passer pour de beaux hommes; et les femmes n'y sont point sans agréments. On trouve parmi ces insulaires une espèce d'hommes qu'on nomme *cakerlaks*, presque aussi blancs que les Hollandais, mais d'une pâleur de mort qui donne quelque chose d'affreux, surtout quand on est proche. Leurs cheveux sont fort noirs et comme roussis par la flamme. Ils ont une quantité de grosses lentilles aux mains.

visage; leur peau est galeuse, rude et chargée de rides; leurs yeux, qu'ils clignent continuellement, paraissent de jour moitié fermés, et sont si faibles, qu'ils peuvent presque pas supporter la lumière; mais ils voient fort clair de nuit; les ont gris, au lieu que ceux des autres insulaires sont noirs. L'auteur a vu un roi de Hitto et son frère qui avaient cakerlaks, et qui avaient non-seulement des frères et des sœurs, mais même des enfants dont le teint était le brun ordinaire de ces îles. On voit aussi quelques femmes de cette espèce, quoiqu'elles soient rares. Les cakerlaks sont méprisés de leur propre nation, qu'ils ont en horreur; c'est une sorte d'albinos: il s'en trouve aussi parmi les nègres, en Afrique et ailleurs. Leur nom vient de certains insectes blancs des Indes, qui muent tous les ans, dont la peau ressemble à celle des cakerlaks.

L'habillement des Amboiniens paraît être un mélange de leurs anciens usages et de ceux qu'ils ont empruntés des Hollandais. Quoiqu'il y ait des bijoux de prix soient rares parmi les insulaires, on en voit plusieurs en or, en argent, en diamants et en perles; un des plus anciens ornements des Orientaux, connu du temps d'Abraham, est celui que les femmes portaient au milieu du front, et leur descendait entre les sourcils. Cette espèce de bijoux semble ne s'être conservée qu'ici, où Valentyn eut l'occasion d'en voir quelques-uns des plus étranges; le principal avait six pendants, qui couvraient presque tout le visage; mais la plupart n'ont qu'un, qui tombe jusque sur le cou, et d'autres sont sans pendants. On compte parmi les plus précieux ornements des princes du pays les serpents d'or, qui sont ordinairement à deux têtes, et qui valent jusqu'à cent cinquante florins ou plus. Les insulaires mettent au-dessus de l'oreille le *sorassa*, qui est une composition de métal avec certaine quantité de cuivre. Leur croit que c'est le véritable *orichalc* des anciens. On en fait des anneaux, des baguettes de canne, des boutons et toutes sortes de petits vaisseaux. Au reste, il ne trouve de ces bijoux que parmi les riches. Tous les autres sont fort pauvres. Les radjas, les patis et les orancaies tirent souvent un revenu assez honnête de leurs terres et de leurs clous de girofle, pour lesquels on leur paye encore le droit d'un sou pour chaque livre; ils pourraient amasser des richesses, s'ils ne dépensaient tout en festins, en présents et en procès, ne faisant aucune difficulté de sacrifier à la chicane une partie de leurs ducats pour un girofler con-

Malgré cette prodigalité des grands et la pauvreté des autres, il est remarquable qu'on ne voit jamais ici de mendiants. On sera moins surpris, si l'on considère que les arbres y produisent en abondance des fruits dont on n'interdit pas l'usage aux pauvres, et que personne ne refuse aux indigènes qui la demandent la liberté de cou-

per autant de bois à brûler qu'ils en ont besoin pour un jour. Un insulaire qui n'est pas trop paresseux peut gagner facilement trois escalins par jour, en revendant ses fagots, tandis qu'il ne lui faut que deux sous pour vivre.

L'ignorance, mère de l'idolâtrie, a introduit dans le culte et dans la manière de vivre de ces insulaires une infinité d'usages bizarres. Les démons partagent leurs principaux soins, et sont le continuel objet de leurs inquiétudes. La rencontre d'un corps mort qu'on porte en terre, celle d'un impotent ou d'un vieillard, si c'est la première créature qu'on voit dans la journée; le cri des oiseaux nocturnes, le vol d'un corbeau au-dessus de leurs maisons, sont pour eux autant de présages funestes dont ils croient pouvoir prévenir les effets en rentrant chaque fois chez eux, ou par certaines précautions. Quelques gousses d'ail, de petits morceaux de bois pointus et un couteau, mis à la main ou sous le chevet d'un enfant pendant la nuit, leur paraissent des armes efficaces contre les esprits malins. Jamais un Amboinien ne vendra le premier poisson qu'il prend dans des filets neufs; il en appréhenderait quelque malheur; mais il le mange lui-même ou le donne en présent. Les femmes qui vont au marché le matin avec quelques denrées donneront toujours la première pièce pour le prix qu'on leur en offre, sans quoi elles croiraient n'avoir aucun débit pendant le reste du jour. Aussi, lorsqu'elles ont vendu quelque chose, elles frappent sur leurs paniers, en criant de toute leur force que cela va bien. On ne fait pas plaisir aux insulaires de louer leurs enfants, parce qu'ils craignent que ce ne soit avec le dessein de les ensorceler, à moins qu'on n'ajoute à ces éloges des expressions capables d'éloigner toute défiance. Lorsqu'un enfant est né, on se sert d'une espèce d'imprécation, comme pour conjurer l'esprit malin qui cherche à le faire mourir. Ces idées sont si invétérées dans la nation, qu'on entreprendrait vainement de les détruire. Les personnes mêmes qui ont embrassé le christianisme n'en sont pas exemptes. On n'admet point auprès d'un malade ceux qui seraient entrés peu auparavant dans la maison d'un mort. Les filles du pays ne mangeront pas d'une double banane, ou de quelque autre fruit double. Une esclave n'en présentera point à sa maîtresse, de peur que dans sa première couche elle ne mette deux enfants au monde, ce qui augmenterait le travail domestique. Qu'une femme meure enceinte ou en couche, les Amboiniens croient qu'elle se change en une espèce de démon, dont ils font des récits aussi absurdes que leurs précautions pour éviter ce malheur. Une de leurs plus singulières opinions est celle qu'ils se forment de leur chevelure, à laquelle ils attribuent la vertu de soutenir un malfaiteur dans les plus cruels tourments, sans qu'on puisse lui arracher l'aveu de son crime, à moins qu'on ne le fasse raser;

et ce qui doit faire admirer la force de l'imagination, cette idée est vérifiée par l'effet : l'auteur en rapporte deux exemples arrivés de son temps.

Avec tant de penchant à la superstition, on se figure aisément que les Amboiniens sont fort portés à la nécromancie. Cette science réside dans certaines familles renommées parmi eux. Quoiqu'ils les haïssent mortellement, parce qu'ils les croient capables de leur nuire, ils ne laissent pas d'avoir recours aux sortilèges, soit pour favoriser leurs amours ou pour d'autres vues. Ce vice règne principalement parmi les femmes. Mais si on examine à fond leur magie, on trouve qu'elle ne consiste le plus souvent que dans l'art de préparer subtilement des poisons, et que le reste n'est qu'un tissu d'impostures.

Les Amboiniens ont divers usages qui leur sont communs avec d'autres peuples de l'Orient, comme de laisser croître leurs ongles, qu'ils teignent en rouge; de se laver souvent dans les rivières, mais les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, avec des vêtements particuliers à ces bains, par respect pour la pudeur: de s'oindre le corps d'huiles odoriférantes, et d'en parfumer aussi leur chevelure, en s'arrachant le poil de toutes les autres parties, et de s'asseoir sur une natte les jambes croisées sous le corps.

Dès qu'un enfant est né, sa mère lui présente le sein et lui donne un nom de lait, indépendamment de celui qu'il reçoit au baptême. Ce nom a toujours rapport à quelques circonstances de sa naissance. On ne sait ce que c'est que d'emballoter les enfants, mais on les enveloppe négligemment dans un linge, après leur avoir appliqué un bandage sur le nombril. D'autres soins seraient mortels dans un pays si chaud, et plusieurs Européens en ont fait anciennement l'expérience. Au lieu de porter les enfants sur le bras, l'usage est de les porter ici sur la hanche, en passant le bras gauche sous leurs aisselles, autour du dos, dans une attitude fort aisée. On ne voit parmi ces peuples que des corps bien formés dans tous leurs membres, et jamais d'estropiés que par accident. Après la naissance d'un enfant, on plante un cocotier, ou quelque autre arbre dont le nombre des nœuds successifs indique celui de ses années.

À la mort du père, l'aîné des fils est le maître de tout ce qu'il possédait. Cet aîné ne donne à sa mère et à ses frères et sœurs que ce qu'il juge nécessaire à leur subsistance; mais il ne succède pas à son père dans les dignités héréditaires; elles passent aux collatéraux.

On peut mettre comme au second ordre des naturels du pays les Alfouriens ou Alfouras, montagnards sauvages qui occupent les hauteurs de plusieurs îles, et notamment de Cérâm, et qui sont fort différents des insulaires établis sur le rivage. En général, ils sont beaucoup plus grands, plus charnus et plus robustes, mais d'un naturel farouche et

barbare. La plupart vont nus, sans distinction de sexe, n'ayant qu'une large et épaisse ceinture, teinte en plusieurs raies, qui leur couvre le milieu du corps. Ces ceintures sont composées de l'écorce d'un arbre nommé *sacca*, que l'auteur prend pour le sycomore blanc. Sur la tête ils portent une coque de coco, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux. Ils les attachent aussi quelquefois à un morceau de bois, qui leur sert en même temps d'étui pour le peigne. Cet étrange bonnet est encore orné de trois ou quatre panaches. Leur chevelure est liée d'un cordon, auquel ils enfilent de petits coquillages blancs, dont ils se garnissent de même le cou et les doigts des pieds. Quelquefois leur collier est un chapellet de verre. Ils portent aussi de gros anneaux jaunes aux oreilles; et jamais ils ne paraissent plus propres qu'avec des rameaux d'arbre aux bras et aux genoux, dont ils manquent pas de se parer, surtout lorsqu'ils doivent se battre.

Tous ces montagnards, quoique partagés en factions, ont les mêmes manières, les mêmes mœurs et le même culte. C'est une loi inviolable parmi eux, qu'aucun jeune homme ne peut couvrir sa nudité ou aller à la maison, se marier ni travailler, s'il n'apporte pour chacune de ces installations autant de têtes d'ennemis dans son village, où elles sont posées sur une pierre consacrée à cet usage. Celui qui compte le plus de têtes est réputé le plus noble, et peut aspirer aux meilleurs partis. On n'examine point la rigueur si ce sont des têtes d'hommes, de femmes ou d'enfants; il suffit que la tête soit remplie. Par cette politique, il est facile à leurs chefs de détruire en peu de temps un village ennemi, et de faire la guerre à qu'il leur en coûte la moindre dépense.

Dans leurs maraudes pour chercher des têtes, les jeunes Alfouriens battent la campagne en petites troupes de huit ou dix cors tellement couvert de verdure, de mousse et de rameaux, que, cachés sur des chemins au milieu des bois, on les peut facilement pour des arbres; dans cet état s'ils voient passer quelqu'un de leurs amis, ils lui jettent une zagaie par derrière; s'élançant sur lui, ils lui coupent la tête, qu'ils emportent dans les habitations, où font leur entrée solennelle, tandis que les jeunes femmes et les filles, chantant et dansant autour d'eux, célèbrent cette victoire par des réjouissances publiques. Les têtes sont suspendues aux maisons ou jetées dans certains lieux, comme une offrande aux divinités du pays. Il arrive souvent à ces jeunes Alfouriens de rôder un mois ou deux dans un pays qu'ils puissent trouver l'occasion de pourvoir de têtes, parce qu'ils n'attaquent l'ennemi qu'à coup sûr. S'ils le voient, ils reviennent les mains vides, et quelquefois blessés, et si remplis de frayeur qu'ils ne pensent plus de longtemps au mariage. Lorsqu'ils ont perdu quelques-uns de leurs gens dans un combat, et que les têtes sont emportées, ils jettent les cadavres

un arbre, comme indignes de la sépulture. Mais si les morts ont encore leur tête, est permis aux parents de les enterrer, et la crainte que leurs ennemis n'en puissent faire trophée.

On conçoit qu'avec des lois aussi barbares Alfouriens ont besoin d'autres maximes relatives à cette politique et capables de percer les occasions de les exercer avec quelque apparence de justice. Leur extrême vanité sur le point d'honneur est la principale source des guerres continuelles qui règnent entre eux. Lorsqu'un Alfourien visite un autre, rien ne doit manquer à l'accueil qu'on lui fait. Cette réception consiste à lui présenter d'abord une banane et du tabac. Oublie-t-on volontairement, ou par malheur, de joindre à la banane les feuilles de sirî nécessaires, c'est assez pour mettre en colère l'Alfourien étranger, qui, pour témoigner son ressentiment au maître de la maison, en sort sur-le-champ, et va se venger devant la porte en dansant le *re* à la main, jusqu'à ce que l'offenseur soit puni par quelques présents. Si pendant la visite les petits enfants de la maison rient ou se mouchent, c'est un outrage infligé. S'ils jettent quelque chose à l'étranger, ou s'ils lui rient au nez, le père est obligé de laver chaque fois l'opprobre par de nouveaux présents, et la paix est faite alors; mais s'il le refuse, l'offensé s'en plaint à ses amis, et revient deux ou trois ans après demander satisfaction à son hôte. La querelle peut encore être apaisée par un présent; sinon la vengeance est résolue contre l'offenseur qui, non content d'un premier présent, ose encore, après tant d'années, mépriser le mépris jusqu'à ne rien offrir en vue de la réconciliation. L'offensé meurt sans avoir exécuté sa résolution, ce soin est à ses descendants, qui ne manquent de le venger tôt ou tard. Quelquefois les habitants du village prennent parti pour le mort, et vont enlever dans celui de l'offenseur quelques têtes, sans distinction, les premières qu'ils peuvent abattre; sur cela naît ordinairement une guerre ouverte. Avant d'en venir à cette extrémité, l'un d'entre eux élève la voix, appelle les dieux, la terre, la mer, les rivières et tous les ancêtres à leur secours. Après cette invocation, il se tourne vers les ennemis et leur annonce à haute voix les motifs qui les entraînent à la guerre, protestant qu'ils ne viennent pas clandestinement comme des voleurs, mais à découvert, et dans la seule vue de procurer par la force le présent de la réconciliation qu'on a l'injustice de leur refuser. De retour dans leur village avec une cinquantaine de têtes qu'ils ont coupées à leurs ennemis, ils les portent en cérémonie, accompagnés de leurs femmes qui ne cessent de chanter et de danser autour d'eux. On donne ensuite un grand festin où les têtes sont mises en place, et sont servies chacune par un guerrier qui leur présente des bananes, du riz et d'autres rafraîchissements. On verse quelques gouttes d'huile sur chacune; après

quoi deux hommes les prennent et les jettent. Ils sont persuadés que, s'ils manquaient à la moindre de ces cérémonies, ils n'auraient pas de bonheur à se promettre dans leur entreprise. Cependant, pour s'en assurer d'avance, ils ont recours au démon, qu'ils consultent de différentes manières, et dont ils attendent la réponse par certains signes: si les présages sont constamment favorables, ils n'hésitent plus à commencer la guerre.

Les Alfouriens se nourrissent de rats, de serpents, de grenouilles et de diverses autres sortes de reptiles. La chair de sanglier, et le riz, qu'ils commencent à cultiver eux-mêmes, entrent aussi dans leurs aliments; mais ils y sont moins accoutumés. Le sagou est pour eux un mets friand: ils en font une bouillie épaisse qu'ils mettent dans des bambous, et la mangent froide lorsqu'ils sont en voyage. Ces bambous leur tiennent lieu de marmites, de pots et de verres. L'eau est leur boisson commune; mais le sagou vert, espèce de liqueur fermentée qu'ils tirent du sagou, anime leurs festins. Ils enterrent cette liqueur dans des marais pour la rendre plus forte. Elle y prend aussi une couleur plus jaune, et s'y conserve toujours fraîche, quoiqu'elle perde beaucoup de son goût agréable, et qu'elle devienne même fort âpre. Ces montagnards aiment l'eau-de-vie à la fureur, et savent la distinguer du vin d'Espagne. Valentyn rapporte que Montanus, ministre hollandais, étant arrivé le soir à Elipapoutelh, pour y administrer les sacrements, on lui dit que le radja Sahoulau, un des plus puissants rois des Alfouriens, descendu des montagnes avec une nombreuse suite, souhaitait de le saluer. Montanus, qui connaissait ce prince de réputation, consentit à le recevoir sur-le-champ pour en être plus tôt délivré. Après un court compliment, le radja demanda de l'eau-de-vie, ajoutant en mauvais malais qu'il l'aimait beaucoup. La crainte des effets désagréables que cette liqueur pouvait produire fit répondre au ministre hollandais qu'étant au terme de son voyage, ses provisions étaient presque finies. Cependant il fit apporter un petit reste de vin d'Espagne qu'il voulut faire boire au radja pour de l'eau-de-vie. Mais ce prince n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le rejeta. « Ce que vous m'offrez, dit-il en secouant la tête, n'est pas une boisson d'homme, c'est une boisson de femme; si c'est de l'eau-de-vie, il faut que j'aie perdu la mémoire. » Le ministre, fort embarrassé, se vit obligé de faire paraître sa bouteille d'eau-de-vie; et le radja, qui en reconnut l'odeur, s'écria que c'était une boisson d'homme. En effet, la bouteille fut bientôt vidée. Alors le prince alfourien, commençant à s'échauffer, tira de sa corbeille quelques morceaux de serpents et de sagou, qu'il offrit à Montanus; et, les lui voyant refuser sous divers prétextes, il voulut du moins, pour signaler sa reconnaissance, lui faire accepter le spectacle d'un combat de ses Alfouriens. Les objections et les excuses ne purent le faire changer de dessein. Il li-

commencer, à la lumière de quantité de flambeaux, un combat qui n'ayant d'abord été que simulé, devint bientôt sérieux. La terre fut jonchée de cadavres, le sang ruisselait, et les membres volaient de toutes parts, tandis que le radja ne cessait d'animer les combattants par ses promesses et ses menaces, sans que les représentations et les instances du ministre pussent l'engager à terminer une scène si tragique. « Ce sont mes sujets, lui répondit-il ; ce ne sont que des chiens morts, dont la perte n'est d'aucune importance ; et je ne me fais pas une affaire d'en sacrifier mille pour vous marquer mon estime. » Montanus, changeant de ton, répliqua que c'était beaucoup d'honneur pour lui, mais que les lois hollandaises ne permettaient pas de répandre inutilement le sang, et qu'il en deviendrait lui-même responsable au gouverneur, qui, ne manquant d'espions nulle part, serait bientôt informé de cette scène. Le radja, cédant à ses remontrances, fit enfin terminer le combat ; et Montanus en eut d'autant plus de joie, qu'il craignait sérieusement que les Alfouriens, las de se massacrer les uns les autres dans l'idée de l'amuser, ne se donnassent, à leur tour, le divertissement de le tuer en pièces lui et toutes les personnes de sa suite.

Avant que ces peuples connussent le giron, dont ils tirent aujourd'hui leur subsistance, ils ne vivaient que de leurs pirateries, mangeaient les corps de leurs ennemis, et marchaient nus, à la réserve d'une ceinture. C'est des Portugais qu'ils ont appris à se vêtir, et des Hollandais qu'ils ont reçu les lumières de l'Evangile ; mais la profession qu'ils font d'être chrétiens n'empêche pas qu'ils ne reviennent encore quelquefois à leur ancienne barbarie. On en rapporte des exemples qui font voir que la chair humaine a toujours de grands appas pour eux, lorsqu'ils trouvent l'occasion de s'en rassasier sans témoins. Le roi de Titavay, vieillard de soixante ans, avoua, en 1687, que dans sa jeunesse il avait mangé plusieurs têtes de ses ennemis, après les avoir fait rôtir sur des charbons, ajoutant que, de toutes les viandes, il n'y en avait pas de si délicate, et que les plus friands morceaux étaient les joues et les mains. En 1702, un vieux messager du conseil d'Etat d'Amboine, originaire de cette île, et d'ailleurs fort honnête homme, fut convaincu d'avoir enlevé du gibet et mangé un bras du cadavre d'un esclave, dont l'eubonpoint l'avait tenté. Il fut puni par une amende de cinquante piastres, heureux d'en être quitte à si bon marché. Il y a des ordonnances très-sévères pour réprimer cette horrible passion, et de temps en temps on a soin de les renouveler.

MONGOLS. — Peuples asiatiques *Voy. MANDCHOURIE MONGOLIE* (398).

Le pays des Mongols proprement dits, appelés *Mogols* par une abréviation vulgaire et inexacte, est borné à l'est par le pays

des Mandchous, et la grande muraille de la Chine ; au sud, par le Thibet ; à l'ouest, par le pays des Eleuths ; au nord, par la Sibérie. Mais ces limites sont bien vagues, et ce serait trop hasarder que de vouloir donner, même par approximation, l'étendue de cette contrée si peu connue. Le milieu de ce pays est un plateau froid et stérile. C'est là que termine le désert de Chamo ou Cobi.

Cette portion du plateau central de l'Asie a été le théâtre des plus grandes actions que l'histoire attribue aux Tartares. C'est là que le grand empire de Gengis-Khan et de ses successeurs, chefs de hordes mongoles, prouva leur puissance, et qu'il eut son siège principal avant celui des conquérants mandchous qui gouvernent aujourd'hui la Chine. Là, pendant plusieurs siècles, on vit des guerres sanglantes et des batailles alors fameuses, qui décidèrent le destin de plusieurs monarchies aujourd'hui détruites ; là, toutes les richesses de l'Asie méridionale furent plusieurs fois réunies et dissipées. Enfin c'est dans ces déserts que les arts et les sciences furent longtemps cultivés, et qu'on vit fleurir une quantité de puissantes villes, dont on a peine à distinguer aujourd'hui les traces, et dont les noms mêmes sont oubliés.

Quoique les différentes branches qui composent la nation des Mongols mènent une vie errante, elles ont leurs limites respectives au delà desquelles il ne leur est pas permis de s'établir. Les terres des premiers mongols sont divisées en *kis* ou *banieres*.

Ces peuples portent divers noms dans les historiens. On les trouve nommés *Mongols*, *Mongous*, *Mongals*, *Mogols* et *Moguls* ; suivant l'histoire d'Aboul-ghazi-Khan, ils ont tiré leur nom de *Mogul* ou *Mongol-Khan*, ancien monarque de leur nation. Les Chinois appellent quelquefois les Mongols *Si-ta-tse* ou Tartares occidentaux ; et, par dérision, *Tsao-ta-tse*, c'est-à-dire Tartares puants, parce qu'ils sentent effectivement fort mauvais.

Les Mongols l'emportent beaucoup sur les Mandchous par l'étendue de leur pays et par leur nombre.

Ils parlent tous la même langue, qu'ils appellent simplement *langue mongole*. A la vérité ils ont quelques dialectes ; mais ils s'entendent tous les uns les autres, et qui parle la langue des uns se fait comprendre de tous les autres. Le P. Régis nous apprend que les caractères qui subsistent sur les anciens monuments mongols sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui, et qu'ils diffèrent de ceux du mandchou. Ils n'ont pas la moindre ressemblance avec les caractères chinois, et ne sont pas plus difficiles à apprendre que les caractères romains : ils se gravent sur une espèce de table, avec un pointu de fer ; aussi les livres sont-ils fort rares parmi les Mongols. L'empereur de la Chine en a fait traduire quelques-uns pour leur plaisir, et les a fait imprimer à Pékin. Mais le plus commun de leurs livres est le *calen-*

drier du tribunal chinois des mathématiques, qui se grave en caractères mongols.

Les Mongols sont la plupart d'une taille médiocre, mais robustes; ils ont la face large et plate, le teint basané, le nez plat, les yeux noirs et disposés obliquement, les cheveux noirs et aussi forts que le crin de leurs chevaux; ils se les coupent ordinairement assez près de la tête, et n'en conservent qu'une touffe au sommet, qu'ils laissent croître de sa longueur naturelle. Ils ont peu de barbe.

Gerbillon les représente fort grossiers, mais honnêtes et d'un bon naturel. Ils sont, dit-il, sales dans leurs tentes, et malpropres dans leurs habits; ils vivent au milieu des ordures de leurs bestiaux, dont la fiente tient lieu de bois pour faire du feu. D'ailleurs ils sont excellents cavaliers et habiles chasseurs, adroits à tirer de l'arc, à pied et à cheval. En général, ils mènent une vie fort misérable. Ennemis du travail, ils aiment mieux se contenter de la nourriture qu'ils tirent de leurs troupeaux que de se donner la peine attachée à la culture de la terre, qui est assez bonne en plusieurs endroits.

Régis observe que les Mongols n'aiment à se distinguer les uns des autres que par la grandeur et le nombre de leurs tentes, et par la multitude de leurs troupeaux. Ils bornent leur ambition à conserver le rang que leur ont laissé leurs ancêtres, et n'estiment les choses que par l'utilité, sans se soucier de ce qui est rare ou précieux. Leur naturel est gai et ouvert, toujours disposé à la joie; ils ont peu de sujets d'inquiétude, parce qu'ils n'ont pas de voisins à ménager, ni d'ennemis à craindre, ni de grands seigneurs auxquels ils soient obligés de faire cour, ni d'affaires difficiles, ou qui les obligent à se contraindre. Leurs occupations, et plutôt leurs amusements continuels, sont la chasse, la pêche ou d'autres exercices du corps.

Suivant Régis, l'habit ordinaire des Mongols est fait de peaux de mouton et d'agneau, dont ils tournent la laine du côté du corps. Quoiqu'ils sachent préparer et blanchir assez bien ces peaux de même que celles de cerf, de daim et de chèvre sauvage, les riches portent au printemps en forme de vestes, toutes leurs précautions n'empêchent pas qu'en s'approchant d'eux on ne sente. Leurs tentes exhalent une odeur de brebis qui est insupportable. Un étranger qui se trouve parmi eux est obligé de couvrir sa sienne à quelque distance.

Leurs armes sont la pique, l'arc et le sabre, qu'ils portent à la manière des Chinois. Ils sont toujours à la guerre à cheval, comme les nomades.

Leurs troupeaux sont composés de chevaux, de chameaux, de vaches et de moutons, assez bons dans leur espèce, mais qui ne peuvent être comparés avec ceux des Kaloucks, soit pour la bonté ou pour l'apparence. Leurs moutons néanmoins sont fort estimés; ils ont la queue longue d'environ six pieds, et presque de la même dimension en grosseur : elle pèse ordinairement

dix ou onze livres. Les Mongols n'élevaient pas d'autres animaux que ceux qui paissent l'herbe; ils abhorrent surtout les porcs.

La manière de vivre de tous les Mongols est uniforme; ils errent çà et là avec leurs troupeaux, s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent le plus de fourrage : en été, dans des lieux découverts, près de quelque rivière ou de quelque lac; en hiver, du côté méridional de quelque montagne qui les mette à couvert du vent du nord, extrêmement froid en ce pays, et où la neige leur fournisse de l'eau. Leurs aliments sont fort simples. Pendant l'été, ils se nourrissent de laitage, usant indifféremment du lait de vache, de jument, de brebis, de chèvre et de chameau; ils boivent de l'eau bouillie avec le plus mauvais thé de la Chine, y mêlant de la crème, du beurre ou du lait. Ils font aussi une liqueur spiritueuse avec du lait aigre, surtout avec du lait de jument, qu'ils distillent, après l'avoir fait fermenter. Les riches mêlent de la viande de mouton fermentée avec ce lait aigre, ensuite ils le distillent, ce qui fait une liqueur forte et nourrissante, dont ils aiment à s'enivrer. Ils prennent beaucoup de tabac. Quoique la polygamie ne leur soit pas défendue, ils n'ont ordinairement qu'une femme. Leur usage est de brûler leurs morts, et d'enterrer les cendres sur quelque hauteur, où ils forment un amas de pierres sur lequel ils plantent de petits étendards.

Ils habitent sous des tentes ou dans des cabanes mobiles, dont les portes sont fort étroites, et si basses, qu'ils n'y peuvent entrer sans se courber. Ils ont l'art d'en joindre si parfaitement toutes les parties qu'ils se garantissent du souffle perçant des vents du nord.

Quant au commerce, les petits marchands de la Chine viennent en grand nombre chez les Mongols, et leur apportent du riz, du thé bohé, qu'ils appellent *kara-chay*, du tabac, des étoffes de coton et d'autres étoffes communes, diverses sortes d'ustensiles; enfin, tout ce qui convient à leurs besoins. En échange ils reçoivent des bestiaux; car l'usage de la monnaie n'est pas connu des Mongols.

Tous ces peuples n'ont, suivant Gerbillon, qu'une même religion, qui est celle du Thibet, c'est-à-dire qu'ils adorent l'idole Fo, qu'ils appellent *Foucheké* dans leur langue. Ils croient à la transmigration des âmes, et ils ont pour les lamas, qui sont leurs prêtres, une si profonde vénération, que non-seulement ils leur obéissent aveuglément, mais encore leur donnent ce qu'ils ont de meilleur. La plupart de ces prêtres sont fort ignorants; ils passent pour savants lorsqu'ils sont capables de lire les saints livres en langue du Thibet. On ajoute que leur libertinage est excessif, surtout avec les femmes qu'ils débauchent impunément. Cependant les princes du pays se conduisent par leurs conseils, et leur cèdent le rang dans toutes les cérémonies. Ces prêtres sont aussi médecins, pour avoir plus d'occasion de tromper

ces peuples grossiers, parmi lesquels il y a peu d'hommes qui sachent lire et écrire. On voit même des lamas qui entendent à peine leurs prières; elles se récitent d'un ton grave et assez harmonieux; c'est à peu près à quoi se réduit le culte religieux des Mongols: ils n'ont pas de sacrifices ni l'usage des offrandes; mais le peuple se met souvent à genoux, tête nue, devant les lamas, pour recevoir l'absolution de ses péchés, et ne se lève qu'après avoir reçu l'imposition des mains. Ils sont communément persuadés que les lamas peuvent faire tomber la grêle et la pluie.

Les Mongols sont fort dévots, et presque tous portent au cou des chapelets, sur lesquels ils récitent leurs prières. Il y a peu de leurs princes qui n'aient un temple dans leur territoire, quoiqu'ils n'y aient pas une seule maison.

Un prince mongol versé dans l'histoire de ses ancêtres, à qui le P. Gerbillon demanda dans quel temps les lamas avaient introduit la religion de Fo dans sa nation, lui répondit que c'était sous le règne de l'empereur Koublay, que nous nommons *Koblay-Khan*, petit-fils de Gengis-Khan, et conquérant de la Chine au XIII^e siècle.

Ces lamas mongols ont à leur tête un chef subordonné au dalai-lama du Thibet; il se nomme le *koutouktou*.

Ces peuples sont divisés d'ailleurs en quarante-neuf bannières sous un grand nombre de petits princes. Régis observe que les Manchous, après avoir conquis la Chine, donnèrent aux principaux Mongols des titres seigneuriaux; qu'ils assignèrent un revenu à chaque chef de bannière; qu'ils réglèrent les limites des territoires, et qu'ils y établirent des lois par lesquelles ils ont été gouvernés jusqu'aujourd'hui. Il y a dans Pékin un grand tribunal où l'on appelle de la sentence de ces princes, qui sont obligés d'y comparaître eux-mêmes, lorsqu'ils y sont cités. Les Kalkas sont assujettis aux mêmes règlements depuis qu'ils sont soumis à l'empire de la Chine.

De toutes les nations mongoles qui dépendent de la Chine, la plus nombreuse et la plus célèbre est celle des Kalkas, ou Mongols jaunes: ils tirent leur nom de la rivière de Kalka. Leurs Etats, qui sont immédiatement à l'est des Eleuths, ont une étendue de plus de trois cents lieues de l'est à l'ouest, et du nord au sud, vont, suivant Gerbillon, depuis le 50^e et le 51^e degré de latitude jusqu'à l'extrémité méridionale du grand désert de Chamo, qu'on met au nombre de leurs possessions, parce qu'ils y campent en hiver.

Les Kalkas sont les descendants de ces Mongols qui furent chassés de la Chine vers l'an 1368, par Hong-hou, fondateur de la dynastie de Ming, et qui, s'étant retirés du côté du nord, au delà du grand désert, s'établirent principalement sur les rivières de Selinga, d'Orkhon, de Toula et de Kerlon, où les pâturages sont excellents et les eaux abondantes. Il est surprenant qu'après

avoir été si longtemps accoutumés aux délicatesses de la Chine, ils aient pu reprendre si facilement la vie errante et grossière de leurs ancêtres.

Cette partie de la Mongolie offrait autrefois plusieurs villes qui n'existent plus: les missionnaires remarquèrent sur les bords septentrionaux du Kerlon les ruines d'une ville considérable, dont la forme avait été carrée. On distinguait encore les fondements, quelques parties de murs, et deux pyramides à demi ruinées; elle avait eu vingt lis chinois de circonférence; son nom était *Para-hotun*, c'est-à-dire la ville du tigre. Les Mongols regardent le cri d'un tigre comme un augure favorable.

On voit les ruines de plusieurs autres villes dans les pays des Mongols et des Kalkas, mais peu anciennes: elles ont été bâties par les Mongols, successeurs du fameux Koblay-Khan, qui, ayant conquis toute la Chine, devint le fondateur de la dynastie d'Y-huen. Quoique le génie de cette nation lui fasse préférer ses tentes aux maisons les plus commodes, on peut supposer qu'après la conquête de la Chine, Koblay-Khan, dont le caractère ne s'éloignait pas des mœurs chinoises, civilisa ses sujets, et leur fit prendre les usages du pays qu'ils avaient subjugué. La honte de paraître inférieurs à des peuples qu'ils avaient vaincus porta sans doute les Mongols à bâtir des villes dans leur patrie; ils firent alors ce qu'on a vu faire aux Manchous sous le gouvernement de l'empereur Khang-hi, qui a bâti de grandes villes dans les cantons les plus reculés, et de belles maisons de plaisance dans ceux qui touchent à la Chine.

La religion des Kalkas n'est pas différente de celle des autres Mongols. Ils ont aussi leur koutouktou, mais qui n'est pas soumis au dalai-lama: il habite des tentes; il est assis dans la plus grande, sur une espèce d'autel où il reçoit les hommages de plusieurs nations; il ne rend le salut à personne. Les grands et le peuple le considèrent comme un dieu, et lui rendent les mêmes adorations qu'à Fo même. Leur aveuglement, qui va jusqu'à la folie, les porte à croire qu'il n'ignore rien, et qu'il dispose absolument des pouvoirs et des faveurs de Fo. Ils sont persuadés qu'il est déjà rené moins quatorze fois, et qu'il renaitra encore lorsque son temps sera fini.

Le dalai-lama, ou souverain pontife de toutes les régions mongoles, confère à ses laïcs divers degrés de pouvoir et de dignité, et le plus éminent est celui de koutouktou de Fo vivant; un titre si distingué n'est partagé que d'un petit nombre. Le plus célèbre et le plus respecté de tous les koutouktous est celui des Kalkas; il est regardé comme un oracle infallible: il est même entièrement dérobé à l'autorité du dalai-lama; la sienne est si bien établie, que celui qui paraîtrait douter de sa divinité ou du moins de son immortalité, serait à l'horreur à toute la nation. Il est vrai que le cour de la Chine contribua beaucoup

l'apothéose, dans la vue de diviser les Mongols et les Kalkas; elle conçut que l'écution de ce dessein serait difficile tant que les deux nations reconnaîtraient un seul chef de religion, parce que ce souverain prêtre serait toujours intéressé à les concilier dans leurs moindres différends, plutôt qu'au contraire un schisme ecclésiastique ne manquerait pas de leur faire rompre la sorte de communication. Sur ce principe, elle embrassa l'occasion de soutenir réèlement le koutouktou contre le dalaï-lama, et sa politique n'a pas mal réussi. Le koutouktou n'a pas de demeure fixe : comme le dalaï-lama, il campe de côté et d'autre : cependant, depuis sa séparation, il ne met plus le pied sur les terres des Kalkas. Il est sans cesse environné d'un grand nombre de lamas et de Mongols armés, qui se rassemblent de toutes parts, surtout lorsqu'il change de camp, et qui se présentent à lui sur sa route pour recevoir sa bénédiction et lui payer ses droits. Il n'y a que les chefs de sa tribu, ou d'autres seigneurs de la même distinction qui aient la permission de s'approcher de sa personne. Sa manière de s'habiller en posant la tête du côté de sa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet à la mode des lamas.

Le peuple est persuadé qu'il vieillit à mesure que la lune décline, et que sa jeunesse commence avec la nouvelle lune. Dans les grands jours de fêtes, il paraît sous un magnifique dais de velours de la Chine, au milieu des instruments. Il est assis sur un grand coussin de velours, les jambes croisées à la manière des Tartares, avec une image de son dieu à chaque côté. Les autres lamas de distinction sont au-dessous de lui sur des coussins moins élevés, entre lesquels il est placé et l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun leur livre, dans lequel ils lisent en silence, et seulement des prières. Aussitôt que le koutouktou a pris sa place, le bruit des instruments cesse, et le peuple, qui est assemblé devant le pavillon, se prosterne à terre, en poussant certaines exclamations à l'honneur de la divinité et de son prêtre. Alors des lamas apportent des encenseurs avec des herbes odoriférantes; ils encensent d'abord les représentations de la divinité, ensuite le koutouktou. On apporte aussitôt plusieurs vases de porcelaine remplis de liqueurs et de confitures; on en place sept devant chaque image de la divinité, et sept autres devant le koutouktou, qui, après en avoir un peu goûté, fait distribuer le reste entre les chefs des tribus qui se trouvent présents, et se retire ensuite dans sa tente au son des instruments de musique.

Le koutouktou des Kalkas n'est pas sans considération à la cour impériale. Si le désir de se conserver dans l'indépendance du dalaï-lama l'intéresse à gagner par des présents les favoris de l'empereur, la cour, qui a besoin de lui et de ses lamas pour contenir les Mongols de l'ouest dans la soumission, le traite dans toutes les occasions

avec beaucoup d'égards. Il y reçut même une fois une marque de distinction fort extraordinaire. On célébrait la fête anniversaire de l'empereur Khang-ai, qui entraînait alors dans la soixantième année de son âge : le koutouktou, ayant été averti de s'y rendre avec tous les vassaux de l'empire, fut dispensé de se prosterner plus d'une fois devant sa majesté, quoique la loi ordonne trois prosternations, et cette distinction fut regardée comme un honneur sans exemple. Son intérêt le porte aussi à cultiver l'amitié des Russes de Sélinginskoi, avec qui ses sujets sont en commerce.

Les Kalkas avaient autrefois leur khan, qui descendait, comme les autres souverains mongols, de la famille de Gengis-Khan; mais ayant eu une guerre malheureuse avec les Eleuths, leurs voisins, vers la fin du XVII^e siècle, ils se rendirent vassaux de la Chine pour en obtenir du secours; ils furent divisés en trois bannières, sous trois princes dont l'un est régulo du troisième ordre; le second, cong ou comte; et le troisième a le titre de chafak. C'est dans ce pays que sont les haras et les troupeaux de l'empereur; ces troupeaux et ces haras, affermés à des petits princes mongols, contribuent à les lui attacher. Ils n'ont point le pouvoir d'ordonner de la vie de leurs sujets, ni celui de confisquer leurs biens. La connaissance de ces cas est réservée à l'un des tribunaux suprêmes de Pékin, qui porte le nom de *Mongol-chour-gan*, ou de tribunal des Mongols; mais, quoique soumis, ces peuples ne payent point de tribut.

MONOMOTAPA. — Pays ou empire d'Afrique australe, habité par des Cafres, et situé près de la côte de Sofala et de Mozambique.

Lopez représente l'empire de Monomotapa comme un vaste pays dont les habitants sont innombrables. Ils sont noirs et de taille moyenne. Leur courage est célèbre à la guerre, et leur légèreté extrême à la course. La principale nation de ce grand pays, suivant Faria, se nomme les Mokarangis; la maison impériale en tire son origine. Ils sont moins belliqueux que les autres, et n'emploient point d'autres armes que l'arc, les flèches et les javelines. Leur religion n'admet point d'images ni d'idoles. Ils reconnaissent un seul Dieu, ils croient à l'existence d'un diable, qu'ils appellent *mouzuoko*, et qu'ils se représentent fort méchant. Ils sont persuadés que tous leurs empereurs passent de la terre au ciel. Dans cet état de gloire, ils les appellent *mouzimos*, et les invoquent comme les catholiques prient les saints. N'ayant point de lettres ni d'autres caractères d'écriture, ils conservent la mémoire du passé par de fidèles traditions. Leurs estropiés et leurs aveugles portent le nom de pauvres du roi, parce qu'ils sont entretenus avec beaucoup de charité aux frais de ce prince. Dans leurs voyages, on est obligé de leur fournir des guides d'une ville à l'autre, et de pourvoir à leur subsistance.

L'empereur a plusieurs femmes; mais il n'en a que neuf qui soient honorées du titre de grandes reines : elles sont ou ses sœurs ou ses plus proches parentes. Les autres sont choisies entre les filles des grands. La première se nomme Mazasira. Les Portugais l'appellent leur mère, et lui font quantité de présents, parce qu'elle défend leurs intérêts à la cour.

La plus grande fête du pays est le *khouavo*, qui se célèbre le premier jour de la lune de mai. Tous les seigneurs, dont le nombre est fort grand, se rassemblent au palais; et, courant la javeline à la main, ils donnent la représentation d'une espèce de combat. Cet amusement dure tout le jour. Ensuite l'empereur disparaît, et passe huit jours sans se faire voir. Dans cet intervalle, les tambours ne cessent de battre. Le dernier jour, ce prince fait donner la mort aux seigneurs pour lesquels il a le moins d'affection. C'est une sorte de sacrifice qu'il fait aux mouzimos ou à ses ancêtres. Les tambours se taisent, et chacun se retire.

Lopez raconte que l'empereur de Monomotapa entretient plusieurs armées dans différentes provinces pour contenir dans le respect et la soumission plusieurs rois ses vassaux, que leur inclination porte souvent à se révolter. Ces troupes sont divisées en légions, suivant l'usage des anciens Romains. Si l'on en croit le même auteur, les plus braves soldats de l'empire sont quelques légions de femmes qui se brûlent la mamelle gauche, comme les anciennes Amazones, pour se servir plus librement de l'arc. Elles n'ont point d'autres armes. Le roi leur accorde certains cantons pour y faire leur demeure. Elles y reçoivent quelquefois des hommes dans la seule vue d'entretenir leur espèce. Les enfants mâles sont renvoyés aux pères, et les filles demeurent sous la conduite de leurs mères, pour apprendre le métier de la guerre à leur exemple. Au surplus, l'intérieur de ce pays, comme celui de tous les empires d'Afrique, est peu connu.

MONTAGNAIS. — Indiens de l'Amérique du Nord. Voy. BAIE D'HUDSON.

MONTAGNES-ROCHEUSES, vastes contrées des Etats-Unis de l'Amérique du Nord (Indiens des) (399)

§ I^{er} — *Extrait d'une lettre du R. P. Joset, de la Compagnie de Jésus, au R. P. Fouillot, de la même Société* (400).

Mission de Saint-Ignace (Kalispels), 15 février 1847.

« Les Pends-d'Oreilles sont les émules des Têtes-Plates en vertus chrétiennes. Avant l'arrivée des missionnaires dans cette tribu, en septembre 1844, elle était livrée aux superstitions d'un fétichisme grossier, aux fureurs de l'esprit de vengeance, à la double immoralité du jeu et de la polygamie. Aujourd'hui, ces vices ont disparu sous l'influence du christianisme.

« La force des Pends-d'Oreilles naît de

leur union et de leur soumission au chef, qui réunit les fonctions de père, de médiateur, de conseiller et de juge. Par un bienfait de la Providence, les dépositaires de cette autorité patriarcale en font depuis longtemps un usage vraiment paternel; le peuple regrette surtout l'avant-dernier de ces chefs, homme supérieur, auquel il doit une partie de ses institutions, et qui mourut, il y a trois ans, en faisant choix du plus digne pour lui succéder.

« L'autorité dont jouit le chef de cette grande famille est toute-puissante. On n'entreprend rien sans le consulter, et l'on se ferait scrupule de s'absenter un seul jour sans l'avoir prévenu. Il est seul chargé de préparer les mariages : celui qui songe à contracter une alliance se contente de lui en parler; c'est lui qui sonde les dispositions de l'autre partie, ou qui s'oppose au mariage, s'il y voit des inconvénients; et c'est seulement après avoir reçu le consentement commun, qu'il en fait part aux pères de famille.

« Le chef est encore chargé de punir les délits, moins comme juge que comme père : s'il voulait châtier tous ceux qui lui demandent cette grâce, la pénitence serait perpétuelle au village.

« Mais la sévérité succède à propos à l'indulgence. Qu'un jeune homme se soit laissé tenter au jeu chez d'autres peuplades, il est bien certain de n'échapper au châtiment que par un exil volontaire, dont il y a ici peu d'exemples. Dès qu'il est de retour, le chef le fait venir, l'admoneste avec force et lui fait payer publiquement la peine de sa légèreté. D'autres fois, il refuse une punition à des hommes qu'il regarde comme incorrigibles : — « A quoi bon te châtier? c'est toujours à refaire. » Et la honte de se voir traité comme un malade désespéré a souvent plus d'efficacité que les coups.

« Ajoutons-le, personne n'est puni s'il ne le veut bien; mais un coupable qui déclinerait la peine infligée ne pourrait plus rester au milieu de la nation sans y être honni, évité de tout le monde, et en quelque sorte excommunié.

« Tout cela se fait sans aucune participation du missionnaire; c'est comme le gouvernement civil de la peuplade, qui n'est point de son ressort. Quand le chef a fait une exécution de ce genre, il se garde bien d'en parler au Père : ennemi déclaré de la médisance, il s'en croirait lui-même coupable, s'il révélait les fautes qu'il a punies.

« Voulez-vous maintenant savoir quelle est la liste civile de ce petit monarque? c'est un champ de pommes de terre qui se plante toutes les années; chacun y concourt de ses bras, et reçoit en retour une part de la récolte qu'a produite le travail commun. Les chevaux et les canots de tous sont encore à sa disposition; ce n'est pas au propriétaire, c'est au chef qu'on s'adresse pour les em-

(399) Voyez la notice générale sur les Indiens de l'AMÉRIQUE DU NORD.

(400) *Annales*. Mai 1849.

prunter, et tous les membres de la peuplade viennent l'engager à les mettre à contribution pour le bien général.

« Grâce à sa vigilance, l'union la plus parfaite règne entre ses enfants. La religion est venue perfectionner encore ces heureuses dispositions. L'Indien n'est guère généreux de lui-même : donner pour recevoir, c'était le principe de conduite des Pends-d'Oreilles les uns envers les autres ; ils savent maintenant ce que c'est que la charité chrétienne. S'aider mutuellement, secourir les veuves, les vieillards, les infirmes, est leur occupation journalière ; rendre un service est leur plus douce jouissance.

« Nos Indiens ont recueilli les fruits de cette heureuse union dans leurs travaux agricoles. Leurs premiers essais en ce genre, en 1815, n'avaient pas été de nature à les encourager : une crue d'eau extraordinaire, arrivée au mois de juin, avait changé la prairie et le champ qu'ils avaient ensemencés en un lac immense, en sorte que la récolte put à peine suffire aux semailles nouvelles. Mais loin de se rebuter, sur le premier mot du missionnaire, ils se sont remis à l'ouvrage, pleins de confiance en la bonté divine. Cette fois ils ont labouré plus de quarante hectares de terrain, sans qu'il nous ait fallu mettre la main à la charrue, autrement que pour tracer un sillon dans les endroits difficiles. Nous les avons vus pendant quinze jours guider le soc en chantant, dans la partie humide de terrain où ils s'embourbaient jusqu'aux genoux, pendant que les bœufs attelés avaient assez à faire de s'arracher tour à tour de la boue.

« Il est impossible à nos campagnards d'Europe d'entreprendre une tâche plus rude avec une plus pauvre nourriture. L'hiver, faute de neige, ils n'avaient pu chasser le chevreuil ; l'été, l'inondation ne leur avait pas permis de faire leurs provisions accoutumées de cerises ; et ainsi, pour soutenir des fatigues dont ils n'avaient pas même l'idée, il leur fallait la mousse des pins cuite avec un peu de gamache (301).

« Grâce à Dieu, l'inondation de cette année a respecté leur travail et leurs récoltes. Le lac Roothan a porté pendant quelques semaines ses eaux presque à la même hauteur qu'en l'année dernière ; mais la main de Dieu, dont nous avons souvent imploré la Mère, les a retenues, et à l'avenir on continuera de richifier les collines qui entourent le village, pour assurer contre le terrible élément la subsistance de la tribu.

Avec quelle joie ces bonnes gens contemplaient leur ouvrage, et voyaient grandir sous leurs yeux les espérances d'une heureuse moisson ! Il ne manquait qu'une chose à leurs travaux agricoles, une grange pour abriter les fruits. On avait bien, pendant l'hiver, équarri quelques troncs d'arbres, mais il fallait les mettre en œuvre ; et pour lever ses énormes masses, nos sauvages

n'avaient pas d'autre instrument que leurs bras, pas même une poulie. Le Frère qui devait y présider, entièrement étranger à l'art du charpentier, ne connaissait aucun de ces moyens qui abrègent et facilitent le travail. Nous n'osions leur proposer de nouvelles fatigues, quoique la nécessité s'en fût sentie. A la fin, le Frère fit un appel à leur bonne volonté : « Ne serait-ce pas bien, dit-il à quelques jeunes gens, de construire une loge pour le blé ? » Il n'en faut pas davantage, les voilà tous à l'œuvre ; c'est à qui maniera les plus lourdes pièces ; l'ardeur croît avec les difficultés, et en quinze jours la grange est debout. Quinze autres jours furent employés à la couvrir. Les bardeaux coupés sur la montagne passaient de main en main pour être transportés, façonnés, et placés sur le toit ; et malgré la faim qui pressait les travailleurs, ce fut au milieu des cris de joie et des chants continuels que s'éleva l'édifice.

« Vint la moisson si désirée. Les jouissances n'étaient pas sans inquiétude. Les faucilles étaient peu nombreuses, mais les bras y suppléèrent ; ceux qui n'avaient pu trouver un instrument tranchant, arrachaient le blé avec effort. Le Frère avait peine à le rentrer à mesure qu'on l'entassait ; les enfants, trop petits pour moissonner, formaient les gerbes et les portaient sur un char dont les roues n'étaient que les sections mal arrondies d'un tronc d'arbre. Leur récompense était de monter tour à tour dans la voiture cahotante, et la punition de leur négligence d'être privés de cet honneur. En quinze jours fut finie la moisson, et avec elle la longue abstinence de nos Indiens : ils vivaient de mousse depuis l'hiver ; c'est *jeûner fort*, selon leur langage. Aujourd'hui ils ont l'orge et le blé en abondance. Une partie du camp est allée à la grande chasse, celle des buffles ; les autres poursuivent le chevreuil, et ils ont déjà tué plus de mille de ces animaux. Les voilà donc assurés contre le retour de la famine. Nos Indiens, qui n'ont eu jusqu'ici qu'une nourriture malsaine et peu appétissante, apprécient dignement les bienfaits de l'industrie et de l'agriculture : que sera-ce quand, avec nos petites ressources, nous aurons pu leur procurer un moulin, des habitations saines et commodes, la matière première de leurs vêtements, et enfin à la longue tous les avantages matériels de la civilisation ? »

§ II. — *Lettre de Mgr Jean-Baptiste Miège, de la Compagnie de Jésus, vicaire apostolique de l'Est des montagnes Rocheuses, au R. P. général de la Compagnie de Jésus.*

Sainte-Marie des Potowatomies, 1^{er} janvier 1832.

« La tribu des Potowatomies se compose de 3,500 Indiens, disséminés par petits groupes sur un espace de trente mille carrés. Nous comptons parmi eux 1,500 convertis, formant trois villages, dont le premier et le

301) La gamache est un petit oignon blanc et sec de terre.

sucre, que les sauvages préfèrent de beaucoup à la

plus grand s'appelle Sainte-Marie. Là se trouvent les écoles, la ferme et la bourgeoisie de la contrée, c'est-à-dire le médecin, le maréchal-ferrant, quelques négociants, et un certain nombre de métis qui savent lire et écrire. Les familles indiennes qui nous entourent ont toutes leur maison de troncs d'arbre (c'est le style du pays), leur petit troupeau, et un champ, qui suffit à leur entretien. La plupart entendent la messe chaque jour, s'approchent régulièrement des sacrements au moins une fois par mois, et pratiquent avec une admirable ferveur tous les autres exercices de piété que l'Eglise a établis pour accroître la dévotion de ses enfants.

« Dans les autres villages, qui sont à trois milles l'un de l'autre, et à vingt milles de Sainte-Marie, on compte aussi un bon nombre de zélés et fervents Chrétiens ; mais, comme jusqu'à présent les missionnaires n'ont pu les visiter qu'une fois par mois, l'instruction y manque, et les cas d'ivresse y sont fréquents. L'arrivée du P. Schulz, que le R. P. provincial a eu la bonté de nous envoyer, apportera bientôt un remède à ces misères. Ces pauvres sauvages sont comme des enfants. Ils craignent le prêtre autant qu'ils le respectent ; dès qu'il n'est pas au milieu d'eux pour les surveiller, les soutenir et les consoler, leurs bonnes résolutions viennent bientôt échouer contre une bouteille de liqueur, ou contre d'autres écueils plus dangereux encore ; après une première chute, le découragement s'en mêle, et il n'est pas rare que ces infortunés néophytes s'éloignent de la mission, pour se livrer plus en liberté à tous leurs primitifs égarements. Espérons que ce malheur cessera quand ils auront près d'eux la main d'un Père toujours prête à les relever.

« Ceux de nos sauvages qui sont encore infidèles composent à peu près la moitié de la tribu des Potowatomies. Ils appartiennent pour le plus grand nombre à ce qu'on appelle ici la *bande de la médecine*, et sont si entichés de cette jonglerie, que tous les efforts des missionnaires ont à peu près échoué jusqu'à présent contre leur tenacité. Viendra-t-il des jours meilleurs pour eux ? Nous osons l'espérer, et nous allons leur envoyer pour catéchistes les plus influents de nos convertis. C'est, dit-on, le moyen le plus efficace pour les gagner ; c'est du moins la voie par laquelle les vingt-cinq ou trente infidèles que nous baptisons annuellement parviennent à connaître et à aimer la vérité. Ce qui soutient notre courage, c'est que ces nouveaux convertis sont presque tous d'une piété et d'une ferveur qui compensent abondamment les peines qu'ils ont occasionnées. De plus, les écoles comptent régulièrement de cent à cent vingt élèves ; c'est là un bien durable qui portera plus tard ses fruits, sous le double rapport de la religion et du travail.

« La mission des Osages (402), à cent quatre vingt milles au sud de celle des Potowatomies, occupe un magnifique emplacement sur le Néosho ou Grande-Rivière. Cette tribu, qui se compose de sept mille âmes environ, a parfaitement conservé, malgré le voisinage des blancs, la vie et les habitudes sauvages qui caractérisent le centre du désert : elle est entièrement rasée excepté le toupet, figuré d'une prodigieuse longueur et surchargée de coquillages ou de griffes d'ours, une ouverture pour tout vêtement, la chasse au buffle ou au chevreuil pour toute occupation et le produit de cette chasse, plus un peu de maïs, pour toute nourriture. Si vous ajoutez à cela une stature à peu près commune de six pieds, un corps robuste et bien pris, un caractère hautain et décidé, un goût bien prononcé pour le vol et les chevaleries ennemies, vous aurez tout le bien et une partie du mal qu'on peut en dire.

« Il y a trois ans et plus que deux apôtres zélés, les PP. Schvenmakers et Bax, consacrent leur ardeur à cultiver cette singulière trempe d'individus ; il en est résulté une véritable estime et une sincère confiance de la part des sauvages pour les missionnaires. Mais c'est à peu près tout. Néanmoins, comme le terrain est un peu préparé, et que le P. Bax commence à bien parler la langue, on espère que le temps d'une plus abondante moisson ne tardera pas à venir. Ce qui paralyse, en partie au moins, les efforts des missionnaires, c'est l'oisiveté complète dans laquelle vivent les sauvages quand ils ont amassé quelques provisions. Juger-en par ce fait. Le gouvernement leur avait envoyé, il y a quelques années, des charrettes des wagons et des bœufs, pour les initier à l'agriculture ; or, ils ont vendu les charrettes et les wagons pour quelques bouteilles de liqueur, et ont fait un grand festin avec les bœufs (403). »

MONTÉNÉGRINS. — Habitants de Monténégro, contrée sur le golfe Adriatique, entre l'Albanie et la Dalmatie (404).

Introduction. — Un intérêt puissant attache nécessairement à l'histoire des Monténégriens. Quelques reproches qu'on puisse légitimement leur faire, cette poignée de montagnards intrépides qui, à petite nombre en corps de nation, sans arts, sans richesses, sans alliance, n'ayant de ressources que leur courage, ont défendu leur indépendance avec énergie, et sont parvenus à la conjurer au milieu du bouleversement et de la servitude général de leurs voisins, méritent d'occuper l'attention des hommes, et sont dignes de leur estime.

Toutefois leur existence est restée longtemps presque aussi obscure que l'est à l'origine leur origine ; car la grandeur et la puissance n'ont que trop souvent le privilège exclusif d'être offertes en admiration à l'humanité.

(402) voyez Osages.

(403) *Annales de la Propag.* Nov. 1852.

(404) Extrait du *Voyage historique et politique en Monténégro*, par M. Viala de Sommeville.

Quoi qu'il en soit, les auteurs qui donnent le plus de détails sur les anciennes possessions de Pyrrhus, roi d'Épire, disent succinctement, sans émettre aucune opinion sur l'origine des hommes dont ils parlent, que « dans les montagnes qui couvrent la partie occidentale de l'Albanie, il existait des peuplades presque inconnues, nomades, indisciplinées, ne connaissant de lois que leurs antiques coutumes, mais célèbres par leur courage, leur indépendance et leur fidélité à leur parole. »

Strabon, en parlant de cette même race d'hommes, les caractérise encore plus énergiquement : « Nation libre et indépendante de toute antiquité, qui, par sa valeur et sa position inaccessible dans les rochers de l'Épire, ne reçut jamais la loi de personne. »

Du silence de ces auteurs et de l'histoire en général sur l'origine des montagnards de l'Épire, il faut conclure qu'on ne leur en connaissait pas d'autre que celle qui était commune à tous les habitants de l'Épire ou de l'Albanie. C'est en effet sous la domination générale d'Épirotes ou d'Albanais, que les uns et les autres ont été de tout temps désignés jusqu'au delà du *xv^e* siècle de notre ère.

L'origine de la nation épirote ou albanaise est enveloppée de moins d'obscurité : elle a excité les recherches des savants ; et, de toutes les versions émises à cet égard, la plus probable, comme la plus généralement adoptée, est que les Épirotes ou Albanais descendent d'un peuple italien, dont une colonie se porta jusque dans la Colchide, aujourd'hui la Géorgie, fameuse par l'expédition de Jason et des Argonautes.

Quoi qu'il en soit de la vérité de cette origine, on ne peut guère douter qu'il ne vaille aller chercher parmi les peuples de l'ancienne Épire ou de l'Albanie, et surtout parmi les peuples des montagnes, les ancêtres de ceux qui couvrent aujourd'hui le Monténégro.

La contrée qui en porte le nom faisait, dans l'antiquité, partie du royaume d'Illyrie. Après la destruction et la conquête de ce royaume par les Romains, cent soixante-dix ans avant Jésus-Christ, le Monténégro recouvra son indépendance, et s'établit en république fédérative, ou plutôt il entra dans l'organisation fédérative que reçut plus tard la Dalmatie. Dans le moyen âge, longtemps en proie aux incursions des Goths, il se délivra de leurs ravages que par les Slavons, qui l'incorporèrent à leur empire. Les Slavons succombent à leur tour, et le Monténégro rentre sous la domination de l'empire grec, à laquelle succède celle des princes de Serbie. Après la chute de ces princes, les simples gouverneurs se disputent leurs pouilles ; et un long état d'anarchie, des guerres intestines, ou l'oppression plus terrible encore des Turcs, désolent toutes les provinces de l'ancienne Épire ou de l'Albanie, jusqu'au milieu du *xv^e* siècle environ, le célèbre Castriote, dit Scanderberg, vient

momentanément mettre un terme aux malheurs et à l'avitissement de son pays.

Cette époque est importante dans l'histoire du Monténégro. Vingt-quatre années de triomphes non interrompus contre la puissance la plus redoutable alors de l'univers, la délivrance de l'Épire, le salut de l'Italie, et peut-être même celui de la chrétienté, ont élevé trop haut Scanderberg, et jeté trop d'éclat sur les intrépides compagnons de ses travaux, pour ne pas s'y arrêter un instant.

Parmi ces intrépides compagnons, les montagnards de l'Épire tenaient le premier rang : la gloire qu'ils avaient acquise appartenait à la nation en général ; car ils avaient combattu dans les armées de Scanderberg comme Épirotes ou Albanais ; mais après la mort de ce dernier, ils commencèrent à acquérir une célérité personnelle, quoique le nom de Monténégrins leur fût encore étranger.

Les triomphes de l'Épire avaient cessé avec Scanderberg ; la cendre de ce grand homme était à peine refroidie, que déjà les Turcs, que son nom seul épouvantait jadis, couvraient le sol qu'ils n'avaient pu conquérir pendant sa vie. Toutes les provinces de l'ancienne Grèce enfin étaient retombées sous leur despotisme barbare, et les Monténégrins seuls conservaient dans leurs montagnes l'amour et la jouissance de la liberté. En effet, les Ottomans ne pouvaient être regardés comme réellement possesseurs d'une contrée où leur autorité ne s'exerçait que les armes à la main, et cessait encore là où la force ne l'appuyait plus.

Alliés constants de toutes les puissances ennemies de la Porte, les montagnards de l'Épire marchaient indifféremment contre elle avec les Vénitiens, les Autrichiens et les Russes, quand il s'agissait de la combattre. Des guerres suspendues par l'épuisement mutuel, ou par des traités aussitôt rompus que formés, des succès et des revers, mais jamais de soumission complète ; tels sont les événements qui caractérisent l'histoire du Monténégro, jusqu'en 1770. A cette époque, provoqués par de nouvelles cruautés, les Monténégrins soutenus par la Russie, secouèrent entièrement le joug du croissant. C'est alors aussi que commença à se former entre eux et l'empereur moscovite une alliance d'autant plus intime, qu'une conformité parfaite d'intérêts et de religion en serrait les nœuds. Pierre le Grand avait jeté les fondements de cette alliance, et l'habile et prévoyante Catherine l'avait cimentée. La paix de Sistow, en 1791, par laquelle la Russie reconnut les Monténégrins sujets de la Porte, semblait devoir la rompre ; mais il n'en fut rien ; et, malgré ce honteux abandon, les Monténégrins, toujours fidèles à la liberté, prouvèrent que, dans le danger, ils n'avaient besoin de personne pour la défendre.

Situation géographique et population du Monténégro. — Le Monténégro a tiré son nom de son aspect et de sa situation même,

et ce nom ne remonte pas à plus d'un siècle environ. La contrée qu'il désigne est cette portion montagneuse de l'ancienne Épire ou de l'Albanie qui est située entre les 36° et 37° degrés de latitude. Elle est bornée à l'est, par le Cadalik d'Antivari et la Zante supérieure qui en fait aujourd'hui partie; au midi, par les bouches du Cattaro; à l'ouest, par l'Herzegowine; au nord, par une autre partie de l'Herzegowine et par les montagnes supérieures de l'Albanie propre : elle est par conséquent environnée de trois côtés par le territoire turc, et du quatrième par l'Albanie ex-vénitienne. Son étendue, en y comprenant la Zante supérieure dont la possession est encore contestée aux Monténégrins, présente une surface de quatre cent dix-huit milles carrés, sur laquelle sont accumulées confusément des masses énormes de rochers, séparés par des abîmes pénétrant à des profondeurs incalculables. Parmi toutes ces montagnes une seule est remarquable par sa prodigieuse élévation sur toute la contrée, c'est le Monte-Sella ou le Mont-Cælo, qui semble menacer le ciel, circonstance d'où elle a reçu sa dernière dénomination.

Le Monténégro se divise en cinq parties, nommées *nahia*, ce qui veut dire départements; ce sont la *Katemska*, la *Rieska*, la *Piessiwaska*, la *Liesanska* et la *Czerniska*. Chacune de ces *nahia* est divisée en comtés, et les comtés le sont en communes dont il reste les chefs-lieux.

Quatre rivières principales, la *Ricowezernowich*, la *Schimzza*, la *Zetta* ou la *Poria* et la *Suffizza* arrosent et fertilisent ces diverses provinces. Elles dirigent leur cours vers le lac de *Scutari* qui paraît être le bassin commun.

Le climat du Monténégro est doux, mais son aspect est, presque sur tous les points, d'un effet sinistre. Les abords en sont partout difficiles et périlleux. Aucun chemin tracé n'y conduit, et l'on n'y peut pénétrer avec le moins d'inconvénients que par la *Czerniska*.

On ne rencontre dans l'intérieur du Monténégro aucune ville, ni même aucun assemblage d'habitations, qui puisse approcher de l'idée que ce nom fait naître ordinairement; mais on trouve à chaque pas des points de vue et des accidents de sol très-remarquables.

Gnégussi, lieu de la résidence ordinaire du gouverneur, présente un de ces beaux aspects.

Les chemins qui avoisinent le célèbre monastère de Saint-Basile ont le privilège exclusif, qu'ils doivent uniquement à la sainteté et à la réputation du lieu vers lequel ils conduisent, d'être assez soigneusement entretenus par les Monténégrins. Pour arriver au monastère même, il faut descendre presque au niveau du lac de *Scutari* : là, le climat est plus doux qu'en aucun lieu de Monténégro, si l'on excepte toutefois la *Czerniska*. *Cowani* est le chef-lieu du canton qui comprend dans sa circonscription territoriale le

monastère, l'ermitage et une infinité d'habitations isolées, répandues çà et là sur un riant côteau exposé au midi, sous les monts supérieurs et qui domine parallèlement le cours de la *Schinizza*.

Les principaux villages de la partie des monts supérieurs unie au Monténégro sont : *Cussi*, *Liesno*, *Duboko*, *Lagaras* et *Bielo-Pawluchi*.

Cettigné est la résidence la plus habituelle du *wladika*, ou prince-évêque du pays. Il est devenu le siège de l'autorité spirituelle et temporelle.

A mesure qu'on se rapproche de la belle Albanie, ce pays change graduellement de forme. Tous les sites offrent de séduisants paysages. La Segliante promène doucement ses eaux au milieu de prairies toujours vertes, égayées par de nombreux troupeaux.

D'après le recensement qui a été fait en 1812 sur des pièces authentiques, et qui comprend les habitants de la Zante supérieure, la population de ces pays réunis ne s'élève pas au delà de cinquante-trois mille cent soixante-huit individus, parmi lesquels on compte treize mille deux cent quatre-vingt-douze hommes d'armes qui sont ainsi répartis :

PROVINCES.	Nombre des communes.	Nombre des maisons.	Hommes d'armes.
<i>Nahia</i> ou province de <i>Katunska</i> .	18	947	2,000
<i>Idem</i> <i>Rieska</i>	25	989	1,261
<i>Idem</i> <i>Piessiwaska</i>	8	277	482
<i>Idem</i> <i>Gliesanska</i>	43	1,265	2,554
<i>Idem</i> <i>Czerniska</i>	18	714	1,575
Villages de la religion grecque serbienne unis aux Monténégrins.	5	1,250	3,100
Villages catholiques dans le même cas.	5	547	1,720
Totaux	122	5,989	15,300

Ces treize mille deux cent quatre-vingt-douze hommes d'armes multipliés par quatre suivant le terme du calcul qu'on a dû adopter pour ce pays, au lieu du nombre cinq comme on le fait ordinairement partout ailleurs, donnent les cinquante-trois mille cent soixante-huit individus : population qui, répandue sur une surface de quatre cent dix-huit mille carrés, ne fait que cent vingt-sept habitants par mille.

Il ne faut pas croire cependant que le nombre d'hommes d'armes soit absolument réduit à treize mille deux cent quatre-vingt-douze. On ne comprend sous cette dénomination que ceux qui peuvent supporter les travaux et les fatigues d'une campagne. Mais lorsque les circonstances l'exigent, ce nombre s'augmente de tous les hommes valides. Il n'est pas sans exemple au Monténégro de voir des centaines même utiliser leur

ières années pour la défense de leurs. Ainsi, dans une incursion imprévue, il raisonnablement compter trouver au-de soldats qu'il y a d'hommes dans le. L'expérience a prouvé qu'en douze es, sept à huit mille Monténégrins peuvent se réunir sur le même point d'attaque, moyen des signaux convenus; et qu'en quatre heures, on en réunirait vingt. Tous sont d'une très-grande habileté le maniement de leurs armes; ils en ont dès leur plus tendre jeunesse; le feu, dit, le mouvement, tout leur est familier, ne les intimide: un exercice fréquent apprend à tirer juste à toute portée, de sière que jeunes et vieux sont également es à la défense. On ne tolère l'inaction dans les hommes physiquement incapables d'agir, encore arrive-t-il souvent que leurs, oubliant leur état, se font violence r voler à la défense du sol natal.

Un exemple remarquable de ce noble sentiment patriotique eut lieu dans la re où pérille pacha de Scutari, Mamouth akia. Un Monténégrin était retenu dans lit par une fracture à la jambe; pendant son, il exigea qu'on le portât sur un ber d'où il pouvait tirer sur l'ennemi. Il pendant trois heures sans relâche. Quand a mal lui annoncer la victoire: « Il était temps, tra-t-il, je n'avais plus de cartouches; serais mort de rage s'il m'eût fallu céder. » Je conçois tout le parti qu'un gouverne-nt bien organisé pourrait tirer de pareils omes, nous allons voir dans la section ante ce que celui du Monténégro en a fait.

Forme du gouvernement et religion des Monténégrins.

Le gouvernement monténégrin se compose, u prince-évêque ou wladika; 2° du gou- teur; 3° de cinq sardars ou chefs de ia, destinés à contre-balancer les deux niers pouvoirs, de knès et de vaivodes, apitaines de commune.

Le gouverneur et les cinq sardars sont élus les knès; ceux-ci le sont par les vaivodes s derniers par les communes.

Il voit par cette organisation que nulle nce dans le Monténégro n'était desti- ans le principe, à y exercer une autorité ive; mais les circonstances, à bien des ont plusieurs fois modifié cet état de . D'abord, les premiers succès des tégrins sur les Turcs ayant exalté leur nation, et chaque homme ayant dès senti de quel poids il était, par son ge et ses facultés personnelles, dans se publique, a été conduit naturelle- par ses réflexions à vouloir exercer sa nfluence dans le gouvernement, qui e ce moment, une tendance démocra- es prononcée; tendance d'ailleurs en me avec les dispositions locales et lo ère indépendant des habitants. Denos les attaques répétées des Turcs, l'ar- ot le succès de leurs tentatives, mettent rie en danger: le wladika combat et

négoce pour ses concitoyens; heureux dans ses guerres, heureux dans ses négociations, honoré de la protection puissante de la Russie, il jette les fondements de cette in- fluence dominatrice, que cimentent plus tard ses triomphes sur le pacha de Janina.

En effet, depuis ce temps, le wladika réu- nit au pouvoir spirituel, que lui donne sa qualité d'évêque, le pouvoir temporel, qui naguère était dans les mains du gouver- neur. Rien ne se fait plus que par le premier, et la reconnaissance, autant que l'admiration de ses concitoyens pour lui, contribue à augmenter cette influence. Telle est même la force de ces deux sentiments, qu'il ne se manifeste aucune espèce d'opposition aux concessions qu'ils ont fait faire. Au reste, le wladika n'a fait usage de son pouvoir que pour le bien et la gloire de son pays.

Les causes judiciaires ont peu ou beau- coup d'importance. C'est au gouverneur et aux cinq sardars qu'il appartient de décider dans quelle catégorie chacune de celles qui se présentent doit être rangée. Dans les causes de peu d'importance, les chefs des communes, joints à un ou deux primats, exercent les fonctions de juges. Ils entendent les parties intéressées qui doivent plaider elles-mêmes leur cause, au milieu de la place publique, et debout. Comme la con- science est le seul guide, et que les erreurs sont rares dans des affaires aussi simples que le peuple au milieu duquel elles prennent naissance, elles n'avaissent jamais ceux qu'elles entraînent, et n'empêchent pas que les décisions ne soient toujours respectées.

Dans les affaires importantes, les knès, les vaivodes, les primats, rassemblés par l'ordre du gouverneur et des sardars, ju- gent solennellement. Le prince-évêque pro- nonce toujours en dernier ressort. Au reste, son intervention est nécessaire dans toutes les causes; dans ces dernières, comme partie du jugement, dans les autres, comme ratification.

Mais il ne faut entendre tout ceci que pour ce qui concerne le civil exclusive- ment. Quelque faible que soit la protection de la loi, dans ce cas, elle manque encore dans les matières criminelles. L'homme outragé, abandonné par elle, n'invoque plus son appui, et ne prend plus conseil que de sa fureur. C'est un grand malheur, sans doute, mais chez ce peuple tout est extrême, la haine comme l'amitié, et les transports de l'une sont aussi terribles que le dévou- ment de l'autre est sublime. Tel est le Mon- ténégrin. Il venge le meurtre par le meur- tre. Les familles adoptent les injures faites à l'un de leurs membres, et les transmettent héréditairement. Alors les homicides, les incendies, les dévastations de toute espèce se succèdent sans interruption. Cependant il arrive un jour où, honteux de leurs propres excès, lassés de verser le sang, le besoin de la paix se fait sentir. Alors les agres- seurs proposent les premiers la cessation de toute hostilité. Ils poussent des soupirs, affichent des remords, et implorent à haute

voix la tenue d'un kmeti, ou tribunal de réconciliation. Cet acte important, honorable, consolant pour l'humanité, et destiné à réparer l'insuffisance des lois, mérite un détail particulier.

Lorsque deux familles ont résolu de mettre un terme au cours de leurs ressentiments, elles implorent la tenue d'un kmeti. Ce tribunal particulier se compose de vingt-quatre vieillards notables, dont douze au choix de chaque famille.

Le curé du village du dernier offensé, ou du dernier mort, ou quelque autre personnage recommandable du lieu, est le président de cette commission spéciale. Il emporte les voix si elles sont partagées. Ce partage a rarement lieu, parce que les intérêts sont discutés d'avance, et que le résultat est presque sûr avant que la réunion ait été formée.

Le jour de la tenue, il y a messe solennelle, tous les drapeaux flottent autour de l'église, et à toutes les avenues les cloches ne cessent pas de sonner.

Le kmeti s'assemble une heure avant la messe, pour faire le calcul des sangs répandus. On appelle *sang* une blessure ; il est évalué dix sequins. La mort d'un homme, qu'on appelle tête, équivaut à dix sangs ou blessures, par conséquent est évaluée cent sequins, ou 1,250 francs de notre monnaie. La tête d'un prêtre et celle d'un chef de commune sont portées à un prix sept fois au-dessus de tout autre. Quelquefois ces prix sont fixés de gré à gré.

Sur les sommes payées, le kmeti a la faculté de retenir quarante sequins pour les honoraires de ses membres ; mais il n'use de ce droit qu'au profit du coupable, à qui la remise de cette retenue est toujours faite, immédiatement après l'acte de réconciliation.

La balance établie, le kmeti communique le résultat de ses opérations aux diverses parties. Celles-ci avertissent leurs proches, leurs amis, afin qu'ils fassent leurs préparatifs pour paraître dans leur plus brillante mise, le jour de la cérémonie. On détermine en commun l'heure et le lieu où la sentence recevra son exécution et la sanction publique ; néanmoins il faut toujours, par forme, obtenir l'autorisation du wladika et du gouverneur, qui y assistent souvent eux-mêmes, accompagnés d'un grand concours de spectateurs.

Au jour annoncé, le greffier envoie, dès le matin, douze enfants à la mamelle, portés par leurs nourrices, à la demeure de l'offensé. Ils tiennent tous un petit mouchoir de toile, et ils sont censés, en raison de leur innocence, devoir l'attendrir. Celui-ci, après avoir résisté pendant quelque temps à la demande d'ouvrir qu'on fait en leur nom, ouvre enfin et reçoit les douze mouchoirs comme un témoignage de ses bonnes dispositions. Le même jour, grande messe solennelle, jeûne, déploiement de drapeaux et sonnerie de cloches. Après la messe, les vingt-quatre arbitres se réunissent au lieu

préparé ; c'est ordinairement dans l'enceinte d'un couvent, ou près de l'église du village de l'offensé qui se présente accompagné de tous ses parents, des chefs et vieillards du lieu et du pope. Vers l'extrémité de l'enceinte, à quelque distance des spectateurs, vont se placer les membres du kmeti.

Alors l'agresseur, assisté également de ses plus proches parents, paraît à genoux, à l'entrée de l'enceinte, portant à son bras l'instrument du dernier assassinat ; puis, dans cette posture, il s'avance, en se tenant sur ses mains, jusqu'en face du kmeti.

Aussitôt le pope, détachant l'arme meurtrière, la jette au loin, les assistants se saisissent, la mettent en pièces. Dans ce moment le patient s'adresse au tribunal et déclare qu'il accepte formellement sa décision : il demande ensuite à son adversaire s'il renonce à l'inimitié et à la vengeance ?

L'offensé s'agite, pleure, réfléchit ; il regarde le ciel, soupire, hésite ; son âme semble bouleversée par mille sentiments contraires.

Les amis, les parents des deux partis, le pressent, l'invitent à la concorde ; les colloques se multiplient, s'animent : on redouble la résolution d'un refus dont l'offensé est encore le maître.

Tout le monde s'éloigne de lui, on l'abandonne à ses propres réflexions ; tandis que l'agresseur, toujours à ses pieds, lève les yeux, dans la crainte de rencontrer ceux de son adversaire.

Dans ce moment d'un profond silence, un prêtre s'avance seul auprès de l'offensé, lui parle à l'oreille, lui montre le ciel et se retire. A ce langage muet, son âme s'émue : toujours, son courroux expire, il tend sa main à son ennemi qu'il aide à se relever, et de l'autre, montrant le ciel : « Grand Dieu, dit-il, sois témoin que je lui pardonne. »

Les deux adversaires se jettent aussitôt dans les bras l'un de l'autre, et se tiennent mutuellement embrassés. Tous les assistants cependant font retentir l'air de leurs applaudissements, et entraînés par l'exemple se brassent aussi confusément.

Dans ces premiers moments d'effusion, le curé et le président du kmeti donnent l'exemple aux réconciliés. Celui qui a été donné prononce, à haute voix, devant le kmeti, et avec une expression qui en dénote la sincérité, le serment le plus formel qu'il renonce à tout ressentiment et à tous droits de vengeance.

Immédiatement après, les arbitres et les parents des deux parts se mettent en marche, au bruit de décharges multipliées de mousqueterie, et précédés des deux nouveaux amis. On se rend ainsi au village de l'agresseur qui a eu soin de faire préparer un grand repas auquel les voisins, les parents et les passants eux-mêmes sont invités.

Au repas succèdent des chants héroïques, des danses nationales, et l'abandon de la franche gaieté.

On présente la somme convenue au moment où les convives sont encore à table. Quelquefois l'offensé refuse tout par un sentiment de générosité.

La sentence rédigée en double, sur une même feuille, est remise au curé pour en délivrer un exemplaire à chacune des parties, qui le conservent comme un titre honorable à leur famille.

Les deux pages qui contiennent cet acte sont liées par un ruban dont les extrémités réunies traversent une pièce de monnaie turque très-mince. Le curé, ou le président, coupe la pièce en deux parties égales. On sépare la feuille de manière qu'une moitié de la pièce reste attachée à chacune des pages, et leur rapprochement atteste leur identité.

Il n'y a point d'exemple que de pareils actes aient été enfreints; les mêmes familles peuvent bien se diviser de nouveau, mais elles ne reviennent jamais sur ce qui a été décidé antérieurement.

Nous avons vu que dans l'application des peines, le kmeti ne pouvait prononcer contre les coupables que des amendes ou l'exil, jamais la mort.

On ne connaît point davantage au Monténégro l'usage des contributions annuelles; seulement on s'y cotise, suivant les besoins et les intérêts de l'Etat. Il faut dire toutefois, à cet égard, que les besoins de ce peuple sont très-bornés.

La justice s'y rend gratis. D'ailleurs, les distances qui séparent les propriétés entre elles évitent beaucoup de contestations; et l'agriculture, le commerce, la chasse, l'usage des eaux et des bois, excepté la pêche, réservée exclusivement au wladika, étant libres, il y a fort peu de sources de procès. L'usage des troupes soldées n'est pas seulement ignoré au Monténégro, il est encore repoussé par l'opinion; de même que celui des forts qui les rendraient nécessaires. Ce peuple est si jaloux de sa liberté, et l'organisation de troupes permanentes lui paraît si opposée à sa conservation, qu'il préfère être exposé aux attaques fréquentes et aux ravages des Turcs, sur toute l'étendue de ses frontières, plutôt que de se garantir par de tels moyens.

De la Religion. — Le culte qu'on professe généralement au Monténégro est le rite grec servien schismatique; le rite latin a quelques sectateurs, mais en très-petit nombre. On fait remonter l'introduction du rite grec, dans ce pays, au règne de Soliman, vers le xvi^e siècle. Jusque-là tous les habitants de l'Epire avaient professé la religion catholique romaine.

Dans le rite grec servien on n'admet ni la croix, ni le jeûne du samedi. On a en horreur nos cérémonies, nos sanctuaires, et un prêtre monténégrin pousse ce sentiment si loin, qu'il n'officierait pas sur un autel catholique, avant de l'avoir purifié par l'eau sacrée: s'il en avait le choix, il préférerait encore le détruire.

Les Monténégrins sont iconoclastes; ce-

pendant ils honorent les images peintes sur planche, usage antérieur à l'an 300 de notre ère: ils révèrent encore certaines croix couvertes de sculptures, qu'ils prétendent sacrées, parce qu'elles ont été travaillées, à la main, sur la montagne sainte, sans le secours des instruments de l'art.

Les prêtres grecs et les prêtres latins sont ennemis; le gouvernement monténégrin rend au clergé toute la justice qu'il mérite. Cette considération et cette protection particulière que les vertus des simples curés de village grecs obtiennent du gouvernement; étendent infiniment leur influence sur le peuple; une parole, une action de l'un de ces ecclésiastiques devient une règle de conduite pour toutes ses ouailles. Cette déférence et ce respect se manifestent dans les circonstances les plus simples et les plus habituelles; jamais un Monténégrin ne passe devant un prêtre qu'il ne lève sa barrette, ne porte une de ses mains sur sa poitrine, et de l'autre celle du curé à sa bouche pour la baiser respectueusement. Quand un curé entre dans une maison, tous les assistants, quel que soit leur rang, en agissent de même.

L'architecture des temples est simple à l'extérieur; dans l'intérieur les murs sont sans ornements, et il n'y a de sièges que pour les curés; les fidèles restent debout pendant les offices. Le plus grand luxe de ces temples consiste en luminaire. On croit honorer d'autant plus la Divinité, qu'on brûle plus de cierges en son honneur.

L'autel est soustrait aux regards des fidèles par une boiserie grossièrement peinte qui s'élève jusqu'à la voûte. Cette cloison a trois portes dont la plus grande est au milieu et ferme à deux battants, tandis que les autres sont seulement garnies de rideaux. Sur deux piliers sont placés, sous châssis couverts de verre, les dons faits à l'église ou à la Vierge; ces dons proviennent de la magnificence des empereurs de Russie, d'Autriche et de la république de Venise.

Les quêtes dans l'église et hors de l'église sont une autre source de richesses pour le clergé. Nulle part elles ne sont aussi nombreuses qu'au Monténégro. Les ablutions et les consécérations se font dans le plus grand mystère, les prêtres mêmes qui n'ont pas reçu tous les ordres ne peuvent y assister. Dans la communion, l'hostie est remplacée par un pain sans levain, cuit sous la cendre d'un feu allumé aux rayons du soleil. On allume ce feu trois ou quatre fois dans l'année avec de grandes cérémonies.

L'Eglise grecque admet plus de jours de fête qu'aucune autre de la religion chrétienne. Elle en consacre surtout beaucoup à la sainte Vierge. Aussi chaque propriétaire établit, dans le lieu le plus apparent de sa maison, une image de la Mère de Dieu, peinte sur planche. Une lampe l'éclaire tous les dimanches et fêtes. On a soin de l'allumer la veille, cela fait partie des détails du ménage et des soins domestiques.

Un serment prononcé devant cette image est rarement trahi.

Les jeunes filles ne paraissent à l'église que deux fois par an, à Pâques et à Noël. Les femmes y sont séparées des hommes; tous y assistent dans le plus profond recueillement et dans le plus rigoureux silence; converser ensemble serait violer un des préceptes les plus sévères: et y cracher par terre un sacrilège qui entraînerait infailliblement l'expulsion du coupable hors du lieu saint.

Les fidèles accompagnent le chant des hymnes d'un son nasillard et de mouvements de corps si bizarres, qu'ils outrepassent en ce genre le ridicule d'un juif ou d'un derviche.

Un usage solennel et très-respecté dans l'Eglise grecque, c'est la bénédiction des maisons deux fois par an, à Pâques et à Noël. Ce sont deux grandes époques dans le Monténégro, où l'on croit que la prospérité ou la décadence d'une famille dépend du plus ou du moins de ferveur qu'on apporte à cet acte religieux.

Les prêtres des différents rites sont reçus partout, dans ces occasions, avec le même respect; ils bénissent indistinctement les maisons des deux cultes. Cette nation a le plus grand respect pour les morts. Les corps sont déposés dans des fosses recouvertes de voûtes, et creusées à quelque distance des temples; car les églises n'ont jamais servi de sépulture au Monténégro. On s'approche rarement des tombeaux, et l'on évite même, autant que possible, l'occasion de passer auprès.

Le rite grec servien autorise le mariage des prêtres en général; mais au Monténégro ce privilège n'est accordé qu'aux curés. On leur assigne, dans ce cas, une portion de terre, qu'ils doivent cultiver en personne, aidés de leur famille. L'usage des armes leur est familier, surtout sur les frontières les plus exposées aux vagabondages des Turcs; car alors la nécessité de la défense personnelle oblige de marcher constamment armé. On a conclu de là que les habitudes guerrières éloignaient généralement les prêtres de l'esprit qui doit les animer; mais on a, à cette occasion, tiré des crimes de quelques-uns, des conséquences erronées contre tous.

Nulle part la croyance aux revenants, aux sorciers, aux malins esprits, n'est plus invétérée qu'au Monténégro. Les fantômes, les rêves, les prestiges poursuivent sans cesse l'imagination de ses habitants; mais rien n'égale la terreur que leur inspirent les *brucolagues*, c'est-à-dire les cadavres des individus frappés d'excommunication. Le sol qui les a reçus est maudit à jamais, ils s'en éloignent avec horreur, et si le lieu se présente par hasard à leur imagination, ils se croient poursuivis par des revenants. Il faudrait être un habile démonographe pour faire la longue histoire de tous les diables que redoute ce peuple superstitieux.

Caractère national. — Mœurs. — Usages.

— *Anecdotes relatives.* — Ce peuple que l'absence d'institutions politiques et civiles a, presque de tout temps, jusqu'ici, abandonné à lui-même; dont les facultés sont, pour la plupart, étouffées sous le poids des préjugés et de la superstition de l'Eglise grecque; qui ne reçoit pas d'instruction, ou qui la reçoit mauvaise, tient cependant de la nature les dons les plus heureux. Au physique, tout est remarquable dans les deux sexes. Une haute stature, de belles formes, un visage à traits réguliers, un regard assuré, haut, superbe même, qui imprime à leur physionomie un caractère sévère, un port noble, une démarche libre et fière, distinguent particulièrement les hommes, au premier aspect.

Les femmes sont petites en comparaison; mais de grands yeux bleus, un teint de rose, quand les travaux champêtres ne l'ont pas flétri, ajoutent encore au charme de leur abord.

Le moral n'est pas moins favorisé; ils aiment avec excès leur patrie et l'indépendance; ils ont rappelé, en défendant l'une et l'autre, les plus beaux temps de l'antiquité.

Les habitations des Monténégrins sont généralement très-éloignées les unes des autres; et les plus rapprochées laissent toujours entre elles des intervalles assez considérables, ordinairement cultivés en jardins. Les maisons sont construites de branchages et de terres, et recouvertes d'écorces d'arbres. De très-grosses pierres sont scellées de chaque côté, et supportent des barres de traverse qui soutiennent la toiture contre la violence des vents.

Ces maisons n'ont pour la plupart qu'une pièce dont le foyer occupe le milieu. Les gens et les bêtes y habitent en commun. Elles n'ont presque toutes qu'un étage, et n'offrent aucune trace d'architecture, de règle, ni d'ordre dans leur construction. Chacun bâtit à sa manière, et l'on a recours à des maçons étrangers quand il s'agit d'un édifice de quelque importance, ce qui a lieu pour les couvents, les presbytères, et quelques maisons de particuliers notables.

Dans les maisons ordinaires, l'usage de meubles est inconnu; les habitants couchent par terre, sur des nattes ou sur des tapis de lisières: une ou deux planches suspendues à des tringles de bois, rudement façonnées, servent à placer le linge et les viandes destinées à la nourriture journalière. Les habits sont accrochés à de simples chevilles, dans les angles; les effets précieux sont renfermés dans des coffres portatifs, et se transportent avec les peuplades auxquelles ils appartiennent, lorsque le moindre danger se manifeste dans les lieux où la défense est le plus facile.

Mais comme tous les peuples belliqueux les Monténégrins placent leur vanité et leur plus grande satisfaction dans la possession d'une grande quantité d'armes: la qualité et la richesse sont toujours en raison de ce que les facultés de chacun lui permettent

ar c'est un luxe national. Aussi le faisceau d'armes est-il toujours, même quand il n'est pas le seul, le plus beau meuble et le plus apparent de la maison.

La même prédilection se retrouve dans le costume. Celui des hommes est d'une étoffe rossière, en tricot, généralement de couleur gris-blanc, pour la partie principale et l'habillement; et plus communément de couleur bleue pour les autres. Ce costume consiste en une gunine ou casaque à manches larges, de coupe grecque et agrafée sur la poitrine. L'un des deux pans est relevé triangulairement sur le côté gauche. Dans les jours de fête la gunine est recouverte d'une veste sans manches, de velours vert, cramoisi, ou noir, bordé de soie. La chemise sans collet et non renfermée dans le pantalon, flotte librement au-dessus du genou. Les pantalons serrés, ou les culottes à la demi-turque fort larges, se portent distinctement. Ces dernières sont attachées à la ceinture par un fort cordon de cuir, et arrêtées, à mi-jambe, par une garture de mailles ordinairement fort brillante, à laquelle sont attachées des chaussettes de laine, brochées de diverses couleurs festives : leurs chaussures sont des opankas, espèces de chaussons de peau de chèvre, qu'on appelle aussi spadrilles.

Leur coiffure, en été comme en hiver, consiste en un bonnet d'étoffe rouge ou violette, entouré d'un mouchoir de couleur qui donne l'apparence d'un turban très-simple. Deux petites gibernes, remplies de poudre et de balles, pendent à une ceinture d'acier fort large, dans laquelle sont saisis des pistolets et un ganzard. Le fusil est en bandoulière. L'épaule gauche est chargée d'une espèce de havre-sac qui renferme des vivres ; la droite, d'un autre pouvant contenir deux litres de vin. Par-dessus tout cela est jeté un châle de poil de chèvre, garni de longues franges. Ce vêtement, nommé *struka*, est impénétrable à la pluie.

Mais un Monténégrin ne marche sans armes qu'il ne quitte pas plus qu'une pipe garnie d'ambre, qu'on voit toujours à sa main ou à sa bouche. Il laisse pousser sa barbe et ses ongles, tandis qu'il se rasent les cheveux jusqu'à la moitié de la tête, dans la direction d'une oreille à l'autre. Il conserve avec soin sa moustache, et il lui fait une grande injure que d'y toucher. Il n'est arrivé que trop souvent à pareil outrage à côté de ceux qui, par ignorance et en signe d'amitié, s'étaient permis d'y porter la main.

L'habillement des femmes est moins bien que celui des hommes. Il consiste en une longue et large tunique, sans manches, sur une chemise encore plus longue, à manches très-larges, et brodée à l'antique à la grecque, avec de la laine de couleurs variées et éclatantes. Un carré d'étoffe à broderie de laine de diverses couleurs, tout son plein, et bordé d'une frange mineuse, est attaché en guise de tablier

sous sa tunique, qui reste ouverte ; une large ceinture de cuir, garnie d'ornements diversément émaillés et d'un petit ganzard attaché à une grosse chaîne d'argent, surmonte ce tablier ; de très-grosses bagues d'or et d'argent, des pierreries même ornent leurs bras, leurs doigts et leurs oreilles, mais tous ces ornements ont peu de valeur et encore moins de goût. Une barrette semblable à celle des hommes, sauf qu'elle n'est pas recouverte d'un mouchoir, cache la racine des cheveux, dont les longues tresses pendent des deux côtés ; elles chaussent d'ailleurs les opankas et s'enveloppent aussi de la *struka*.

Le patriotisme des Monténégrins se manifeste jusque dans l'attachement qu'ils ont tous pour le costume national : nul ne peut ni le quitter, ni même le modifier en rien tant qu'il est sur le sol natal ; et aussitôt qu'il y rentre, son premier soin comme son premier devoir est de le reprendre.

Cependant cette règle souffre une exception, et elle a lieu en faveur du gouverneur. Son costume est espagnol. On fait remonter bien haut l'usage qu'il a de le porter ainsi, et l'on varie sur la cause de cette dérogance aux habitudes nationales. Voici, sans contredit, la plus probable. Les Espagnols furent longtemps les maîtres du littoral dalmate ; ils y firent des établissements dont il reste encore des traces dans le fort, dit *Espagnol*, sur le territoire de Caste-Nuovo. Or, comme il n'y a nul doute que le peuple monténégrin, ou du moins ses chefs, eurent des relations avec les chefs espagnols, il est naturel de penser que les premiers recurent alors de ceux-ci l'habit que, depuis, les gouverneurs monténégrins ont pris pour modèle ; soit qu'ils y attachassent alors des souvenirs honorables pour eux, soit qu'ayant remarqué l'effet que la richesse et l'éclat de ce vêtement produisaient sur le peuple, ils n'aient pas cru devoir négliger ce moyen bien simple d'ajouter encore à la considération que leur méritaient déjà, et que n'ont cessé de leur mériter depuis, leurs services et leur administration paternelle.

Quoi qu'il en soit, les jours d'apparat, le costume des gouverneurs se compose d'une veste ou justaucorps de satin bleu céleste, parsemé sur le devant d'abeilles en or massif, qui, par l'ordre qu'on leur a donné, ressemblent à une cotte de mailles ; d'un manteau court de satin gros rouge, de coupe espagnole, attaché à la manière antique par des agrafes et des boutons d'or très-gros en forme de globes : ces mêmes vêtements sont de drap de mêmes couleurs pour l'hiver ; d'un chapeau rond, orné de plumes blanches ou noires, suivant les circonstances, dans les grandes cérémonies. La ceinture est de satin cramoisi, brodée d'or, en feuilles de laurier et d'olivier enlacées ; le reste du vêtement est national. Cependant sur la poitrine sont placés les ordres de Saint-Georges et de Saint-Anne de Russie de deuxième classe ; ces ordres sont d'un travail admirable, enrichis de pierres pré-

cieuses, et dignes du prince qui les a données en présent.

Le chef, dont au reste l'autorité a bien diminué par l'influence du wladika, ne coûte rien à l'Etat; il vit de ses revenus particuliers, et aussi, dit-on, d'une rente de six mille ducats que lui fait la Russie; mais ce fait n'est pas certain.

Sa résidence est à Gnégussi. C'est par lui-même et dans ce même lieu que, lors de son entrée dans le Monténégro, l'auteur a été reçu. Comme cette réception donne une idée assez exacte des habitudes et du caractère des Monténégrins en pareil cas, nous rapporterons textuellement la description faite par celui qui en a été l'objet.

« A vingt-cinq pas des premières maisons, le gouverneur vint à ma rencontre accompagné du proto-papa, ou le plus ancien des curés, de deux popes (un pope est un curé ordinaire), de toute leur famille et de soixante hommes d'armes de la première distinction.

« Après les premiers compliments d'usage, le gouverneur me prit la main gauche qu'il porta sur son épaule droite, et posant sa main droite sur mon épaule gauche : « Tu veux donc, me dit-il, faire mon bonheur en me donnant un ami; car tu ne viens pas pour nous nuire. Je t'aime déjà, puisque tu as osé venir parmi nous sans défiance. Les étoiles disparaîtront toutes du firmament avant que je t'efface de ma mémoire. » Aussitôt il fit un signe, et l'on nous conduisit chez lui, où en entrant nous vîmes les apprêts d'un repas destiné à une très-nombreuse compagnie. Le tir des fusils, des boîtes, la sonnerie des cloches, les acclamations du peuple tenaient du délire.

« On se formera difficilement une idée de la promptitude avec laquelle, de tous les points les plus éloignés du bourg, le peuple se porta vers l'habitation du gouverneur; l'affluence était considérable, tous se poussaient pour m'observer : les femmes, les enfants surtout paraissaient dans l'admiration. On s'écriait de toutes parts : *Bogh! soldato of Napoleona!* Dieu! un soldat de Napoléon!

« Comme pour la commodité du voyage j'avais chaussé des spadrilles ou opankis, dans le ravissement où ils étaient de me voir adopter leur chaussure nationale, ils venaient à l'envi me baiser les mains et les habits.

« Je fus traité avec distinction et avec une politesse extrême par le gouverneur et sa nombreuse famille. Les primats se disputaient l'honneur de participer à ma garde et d'être le plus près de moi possible, soit à table, soit dans les visites que j'eus à rendre au proto-papa et au knès (le knès est le plus ancien des primats séculiers), soit enfin dans les cérémonies du pays, et les réunions auxquelles ma présence donna lieu. »

Il ne faut pas croire cependant que cette confiance et cette facilité avec lesquelles nous venons de voir que l'auteur fut reçu dans le village de Gnégussi, où il

était attendu, l'accompagnèrent partout. Chez un peuple qui est dans un état de guerre perpétuelle avec ses voisins, à la sûreté duquel nulle autorité ne veille spécialement la méfiance est plus qu'un besoin, c'est un devoir. Aussi, non loin de Gnégussi, dans un village où la troupe n'avait pas pris la précaution de faire annoncer son arrivée la réception fut bien différente. « C'était près d'un hameau situé au pied du mont Buce wizza. Tout à coup les gens de l'escorte s'arrêtèrent et se parlèrent avec une importance mystérieuse. Après un court entretien, le chef s'avança seul à quinze ou vingt pas et cria à pleine voix : « Que le premier qui m'entend avertisse que nous voulons entrer dans ce hameau. » Une femme parut. « Que voulez-vous? — Être parmi vous. — Attendez. » Un moment après arriva un très-vieil homme suivi de deux autres armés : « Qui êtes-vous? — Monténégrin. — Que demandez-vous? — L'asile. — Comment bien êtes-vous? — Trente. — Où allez-vous? — A Saint-Basile? — Qu'allez-vous faire? — Honorer le saint. — Vous permettez de ne pas troubler notre repos? — Nous le promettons. — Faites des signes. — Gnaux. » Le chef fit certains signes de la main et des armes. « Avancez. »

« Il est à remarquer que pendant cette reconnaissance tous les hommes d'armes du hameau s'étaient rassemblés à la hâte; tandis que tous les chiens du pays, réunis au sifflet, avaient formé un bataillon prêt à en défendre l'entrée. »

Ces chiens sont d'une grosseur ordinaire, mais d'une espèce toute particulière : leur poil est hérissé, dur, gros, d'un gris foncé presque uniforme pour tous. Ils ont la forme et la férocité du loup, et font un vacarme horrible à l'aspect d'un étranger.

Ces formalités protectrices une fois remplies, tous les procédés qui suivirent respectèrent la même franchise et le même abandon qu'à Gnégussi. Au nom de tous les habitants, le pope vint déclarer aux nouveaux venus qu'ils n'avaient désormais rien à craindre, et qu'ils seraient comptés comme membres de la famille.

Mais cette défiance salutaire s'accroît à mesure qu'on se rapproche davantage des frontières limitrophes des provinces turques. En effet, comme des bandes de brigands cette nation se jettent fréquemment à l'envi dans le Monténégro, pour y prendre et y piller les voyageurs et les villages dont les habitants sont occupés à des travaux champêtres, il n'est point de précautions possibles qu'on ne prenne contre leurs surprises.

Ainsi lorsqu'un Monténégrin aperçoit loin dans la campagne, quelque troupe nombreuse, il s'empresse de lui demander ce qu'elle est, d'où elle vient, où elle va, surtout si elle n'a pas vu des Turcs. Ces questions s'adressent quelquefois de la distance d'une demi-lieue, et pour se faire entendre à de pareilles distances, les interlocuteurs ont un procédé extrêmement

ils placent leurs mains aux deux côtés leur bouche, comme pour en former un *te-voix*, et ils les déploient à chaque syllabe, en les portant en avant, comme s'ils avaient la parole. Leur mode d'articulation, par syllabe interrompue, se combine avec le temps nécessaire à la transmission des sons et avec leur durée. Pendant tout le longue le plus grand silence règne parmi eux, et les Monténégrins ont d'ailleurs la voix si claire et si nette, que rien de la conversation ne se perd communément.

Toutes ces précautions n'empêchent pas pendant que les Turcs ne réussissent quelquefois dans leurs tentatives; mais elles causent plus souvent encore leur perte; le grand nombre de têtes des individus leur nation, qu'on trouve placées sur des échafauds, le long des frontières, et surtout dans les environs du couvent de Saint-Basile, attestent à la fois leurs nombreuses défaites, la vengeance encore sauvage des Monténégrins. Cet usage barbare de couper la tête de son ennemi, mort ou vivant, qui date de très-haut, chez toutes les nations non encore civilisées, est dans toute sa force au Monténégro; et les Français eux-mêmes n'en ont été que trop souvent victimes, pendant qu'ils occupaient la province de Cattaro. Quelques Monténégrins ont poussé même la barbarie jusqu'à se servir de leurs têtes en guise de balles, pour jouer aux quilles; et mêlant à cette atrocité, disaient, par allusion à la légèreté qu'on nous impute : *Gleda! Gleda!* Voyez comme ces têtes françaises sont roulantes.

Toutefois il faut se hâter de dire, pour l'honneur du peuple monténégrin, que si quelques hommes de cette nation sont cruels et excès, si tous même chérissent la vengeance, trop fidèles imitateurs en cela de leurs ancêtres, qui en faisaient le plaisir des uns, ces mêmes hommes, rendus au calme de leurs sens, se révoltent au seul souvenir de cette atrocité sans objet.

Lorsque la naissance d'un enfant est connue, les parents et les amis de la famille s'empresse d'apporter en présent, à l'accouchée, toutes sortes de gâteaux dont le-ci compose un repas toujours fort agréable par la quantité, la variété et la variété des mets. On appelle ce repas *bad*. La proposition de tenir un enfant sur les fonts de baptême est regardée comme un grand honneur, et la refuser serait faire une grande injure aux parents. Dans ce cas on donne à l'enfant deux parrains; l'un grecque n'admet pas le concours d'un homme et d'une femme au sacrement de baptême. On l'administre, du reste, comme dans l'Eglise romaine, excepté que les prières sont très-longues, et qu'on inonde le nouveau-né sous l'abondance et la multiplicité des aspersiones.

Après le retour de l'église, quand on place l'enfant dans son berceau, on met à côté de lui les attributs de son sexe, qui sont, pour les garçons, le fusil, les pistolets et le gant. Le père, avant de déposer ses armes,

les baise, et les donne à baiser à tous les assistants, il les fait même baisser au nouveau-né, tout cela avec un sérieux et une gravité qui attestent toute l'importance que ce peuple attache à de pareilles cérémonies.

Pendant ce temps, on entend extérieurement le bruit des cloches, les détonations des boîtes d'artifice et le feu de la mousqueterie. Enfin, un repas plus ou moins splendide termine la journée. Dans ce repas on forme à l'envi des vœux pour le nouveau-né : voici les plus remarquables et les plus en usage; ils sont à la fois l'éloge et la peinture du caractère monténégrin : « Que la sagesse soit son unique héritage ! qu'il brille comme l'étoile du matin ! que son âme soit douce comme la clarté de la lune ! que le miel coule de son cœur ! qu'il soit toujours sain comme le plus beau chêne de nos forêts ! qu'il soit à jamais irréconciliable avec les Turcs ! qu'il se batte comme moi ! qu'il reste toujours libre, et qu'il meure hors de son lit ! »

L'adoption a quelquefois lieu au Monténégro; mais cet acte n'est accompagné d'aucune espèce de cérémonie, soit civile, soit religieuse. Un Monténégrin voit un enfant sans parents, sans appui, il s'élève d'une généreuse compassion, et fait connaître au père l'intention où il est de l'adopter. Dans ce cas, le père adoptif, accompagné de plusieurs personnes, va chercher l'enfant : il l'arrête sur le seuil de sa maison, au retour, et lui dit : « Je t'adopte, car mon cœur t'a nommé mon fils. Cette maison est la tienne, car désormais tout ce qui est mien est tien ; que rien ne nous sépare plus que la mort. » Alors le père adoptif distribue à chaque assistant, ainsi qu'à l'enfant, une pièce de monnaie, sur lesquelles on fait une marque uniforme : c'est le seul caractère d'authenticité donné à l'adoption. Ces monnaies, à mesure que ceux qui les possèdent meurent, sont déposées dans la maison de l'adoptant; et à la mort de l'adopté, on les réunit toutes dans son cercueil.

Lorsqu'il meurt quelqu'un au Monténégro, les témoignages de douleur se manifestent avec une sorte d'éclat; et à chaque nouveau venu, les pleurs, les cris et les lamentations redoublent d'énergie et d'abondance; les femmes surtout sont dans un désordre effrayant, dont presque toujours leurs cheveux, leur visage et leur poitrine se ressentent visiblement.

Le mort reste exposé pendant vingt-quatre heures, le visage découvert, le corps parfumé d'essences, et entouré de fleurs et de feuilles aromatiques. Au bout de ce temps, lorsqu'on se dispose à enlever le corps, les parents s'approchent de l'oreille du défunt, et lui donnent des commissions pour l'autre monde. Le mort est porté à l'église, toujours le visage découvert, mais le reste du corps enveloppé d'un suaire. Pendant la marche, des femmes, consacrées à cet usage, chantent, en pleurant, la vie du

défunt. Avant de l'ensevelir, les parents les plus proches lui attachent au col un morceau de gâteau, et lui mettent dans la main une pièce de monnaie, suivant l'antique usage des Grecs.

Après la sépulture, le curé et tous les assistants retournent à la maison pour assister à un grand repas, qu'interrompent souvent des chants bachiques et des prières en l'honneur du mort. L'un des convives est toujours chargé spécialement d'improviser une complainte, qui arrache ordinairement des larmes à tous les assistants; les chants sont accompagnés des sons discordants de trois ou quatre monocordes, qui rendent la complainte aussi burlesque qu'attendrissante.

Les femmes, en signe de deuil, se couvrent la tête d'un mouchoir bleu ou noir, pendant un laps de temps plus ou moins long, suivant le degré de parenté, mais qui n'excède pourtant jamais une année.

Elles ont coutume d'aller, pour le moins à chaque fête solennelle, pleurer sur le tombeau de leurs maris ou de leurs enfants. Si par hasard elles y manquaient une fois, elles se croiraient obligées d'en demander pardon au défunt, et de lui rendre compte des motifs qui les auraient empêchées de remplir ce devoir pieux.

Ce n'est que depuis peu de temps que l'usage de laisser les morts exposés au moins pendant vingt-quatre heures a prévalu au Monténégro.

Quoique sobres, les Monténégrins se nourrissent bien; toute la famille mange en commun, aux mêmes heures, mais non au même cercle; les femmes sont d'un côté, les hommes de l'autre: tous sont assis par terre; ils n'ont ni serviettes, ni fourchettes. Leur nourriture habituelle consiste en herbages, en œufs, en lait, en poissons, et surtout en grosses viandes; ils mangent aussi beaucoup d'une espèce de bouillie de maïs cuit dans du lait, et qu'on appelle *polinta*, et consomment une grande quantité d'échalottes et d'ail, ce qui rend leur haleine insupportable.

Leur boisson la plus ordinaire est l'eau pure; ils y mêlent du vin quand ils ont fait une course un peu longue. Lorsqu'ils en commencent une, ils remplissent de ce mélange des outres assez grandes qu'ils emportent avec eux.

Les fêtes de famille au Monténégro sont aussi fréquentes que les fêtes publiques, qui le sont elles-mêmes beaucoup. Parmi les premières, une des plus remarquables est la *sacra*: ce jour est consacré, dans chaque maison, à la réunion de toute la famille, la présence même des plus petits enfants est de rigueur: c'est aussi celui où la table déploie tout son luxe, et les individus ce qu'ils ont de plus beau et de plus riche. L'objet de cette fête est tellement respecté, que le chef de famille qui l'éluderait ferait naître sur l'état de sa fortune des soupçons défavorables. Le repas, auquel assistent toujours

un ou deux prêtres, se fait en trois ou quatre actes.

Au lieu d'huile ou de suif dont on ne connaît pas l'usage dans ce pays, on emploie pour l'éclairage habituel des fragments de bois blanc ou de sapin, coupé en lattes très-minces. Le soin d'entretenir la lumière est confié au plus jeune garçon de l'assemblée; et ce serait une grande confusion pour lui que d'en laisser manquer; aussi s'en fait-il une importante affaire.

Les plaisirs des Monténégrins portent l'empreinte de leur caractère et de la fougue de leurs passions. Ils excellent dans la lutte, le pugilat, le jet à la main, le palet et la fronde. Les Bichisiens ont la réputation d'être les premiers joueurs de palet, et ce jeu n'est pas facile: le disque dont ils se servent pèse ordinairement de huit à dix livres, et ils le meuvent avec une adresse merveilleuse. Il s'agit, pour gagner la partie, de jeter successivement dans trois cerceaux le disque, qui remplit totalement la circonférence du dernier. Mais l'exercice le plus généralement en usage parmi eux, et qui leur est particulier, consiste à lancer de grosses pierres de trente à quarante livres jusqu'à vingt-cinq pieds de distance.

Les danses des Monténégrins ne sont pas remarquables par leur variété, car ce sont toujours les mêmes figures; mais il n'en est pas ainsi de l'action de leurs jambes qu'ils meuvent de mille manières plus bizarres et plus extraordinaires les unes que les autres.

La pêche entre aussi dans leurs plaisirs. Celle de la *seuranza* occupe, deux fois par an, une partie de la population. Ce petit poisson remonte ordinairement du lac de Scutari, et comme il arrive à la même époque que certaines corneilles qui sont ses ennemies et se nourrissent de sa chair, on se sert de celles-ci pour attraper les autres.

Toute la musique des Monténégrins se borne à quelques airs transmis par tradition orale; car chez eux les arts sont encore de l'enfance la plus complète. La plupart ne savent ni lire, ni écrire; ils se servent, pour faire leurs comptes, d'un bâton sur lequel ils font des entailles; à l'extrémité la plus mince sont les unités et les dizaines, et à l'autre, les centaines et les mille. Ils ne cultivent aucune espèce de métier. Les instruments aratoires rappellent les temps les plus barbares. Toutes les étoffes y sont d'un travail grossier, tissées d'un poil de chèvre sans préparation. Les femmes elles-mêmes n'ont aucune idée de la filature; le premier bâton leur sert de quenouille. On ne connaît, dans ce pays, ni bouchers, ni boulangers, ni menuisiers, ni serruriers; chaque homme taille ses habits, fait ses chaussures et bâtit sa maison; les horloges sont toutes de mauvais sabliers, ou des clepsydres en émail. Leurs tableaux se réduisent à de misérables peintures sur bois, représentant Jésus-Christ, la sainte Vierge et les apôtres, des miracles, des scènes de l'enfer.

La médecine consiste dans l'emploi de quelques simples à la connaissance des-

quels se livrent particulièrement plusieurs des habitants. Ils soignent gratuitement, et réussissent assez souvent dans les cures qu'ils entreprennent, parce que les maladies sont peu compliquées, et que d'ailleurs la médecine étant un art d'observation, on peut avec elle exclusivement parvenir à une certaine habileté. D'autres habitants s'adonnent à la guérison des fractures, des blessures et à l'inoculation, qui commence aujourd'hui à être généralement remplacée par la vaccine.

La langue de ce peuple est le dialecte illyrien, qui est à la fois laconique, énergique et sonore, et sert également bien, dans la bouche des deux sexes, à chanter les douceurs de l'amour, et à célébrer les sanglants trophées de Mars. Aussi, quoique sans instruction, les Monténégrins ont-ils une assez belle poésie.

MOSQUITOS. — Indiens qui habitent la baie et la côte de ce nom, au nord de l'Amérique méridionale, entre le Venezuela et la Nouvelle-Grenade.

Narration d'un séjour fait sur la côte des Mosquitos, pendant les années 1839, 1840 et 1841, par Thomas Young, accompagné de quelques détails sur Truxillo et les îles adjacentes de Bonacca et de Roatan (405).

Les naturels de ce district populeux sont beaucoup moins terribles que l'imagination se plaît à les représenter. Les Caraïbes, au dire de M. Young, se distinguent par leur goût pour la propreté personnelle et par leur bienveillance envers les blancs; et s'ils ne sont pas très-civilisables, du moins ils ne sont pas hostiles. Cependant, nous croyons devoir le répéter à nos lecteurs, avec ou sans intention, M. Young a revêtu de couleurs peut-être un peu flatteuses la description qu'il donne de ce coin du nouveau monde, tant calomnié jusqu'alors; mais ceci considéré, et la part faite d'une légère dose de prévention favorable, cette même description n'a rien qui doive inspirer la défiance.

Les naturels de cette contrée sont en général des hommes grands, robustes, de formes athlétiques, et d'une expression de physionomie très-agréable; mais ils sont d'une hominable paresse, vivant sans trop de fatigue du produit de la chasse, de la pêche ou du revenu de leurs plantations, dont le soin est entièrement dévolu à leurs femmes. Rarement on réussit à les tirer de leur apathie, même en leur présentant l'appât des valeurs fortes ou celui de quelque présent. « J'essayais un jour de décider un grand beau gaillard à me suivre et à travailler pour moi; sa réponse fut, tout en se retournant d'un air paresseux dans son hamac : *Moi pas besoin d'hameçons, moi pas besoin d'osnabris (406);* » et comme il possédait pour le moment ces deux objets de première nécessité, aucune tentation, quelque puissante qu'elle pût être, n'aurait pu lui faire quitter sa hutte ni son lit. La plupart

des indigènes que l'on rencontre au Cap parlent assez l'anglais pour se faire comprendre; quelques-uns même le parlent très-bien, ce qui ne doit pas surprendre, puisqu'un grand nombre d'entre eux se rendent à Balize où ils séjournent pour l'ordinaire deux ou trois ans, au service des marchands anglais qui les emploient à chasser et à pêcher pour eux. Les femmes sont presque toutes agréables; elles ont de grands yeux noirs, sont bien faites, et ont de petits pieds et de jolies jambes. Les jeunes filles, depuis l'âge de treize ans jusqu'à dix-huit, sont presque toutes belles. Leur vêtement se compose d'un *tournou*, espèce de sac qui s'attache autour des hanches, puis d'une pièce d'osnabrick ou de toile peinte qui enveloppe la ceinture et retombe sur le *tournou* jusqu'à la hauteur des genoux; les jambes et la partie supérieure du corps restent nues, excepté dans les jours de fêtes, où les femmes portent, comme ornement, une pièce de toile peinte qui leur couvre le sein. Autour des poignets, des jambes, et de la cheville du pied, elles ont des espèces de bandelettes de coton, teintes en bleu ou en rouge; quelquefois aussi ce sont des colliers de verroterie bleus, rouges et blancs, combinés de diverses manières. Pour le costume des hommes, il est impossible à décrire, attendu qu'il varie sans cesse. Les uns ne portent qu'un tournou lié à la ceinture; d'autres y joignent un chapeau noir orné de bouts de rubans de couleurs voyantes; quelques-uns sont vêtus de chemises à carreaux comme nos marins; d'autres ont des lévites d'osnabrick avec des bonnets rouges. Du reste plus ils ont de relations avec les Anglais, plus leur costume se diversifie. Il est triste d'être obligé d'ajouter que les frottements de ces sauvages avec les hommes blancs ne paraissent pas avoir pour résultat d'améliorer leurs mœurs.

De temps immémorial les naturels de la côte des Mosquitos ont eu la réputation d'hommes de courage, et sans nul doute, conduits par des chefs habiles et entreprenants, on leur verrait déployer de nouveau la bravoure dont ils donnèrent jadis des preuves à la suite des anciens pirates ou flibustiers anglais. En lisant l'histoire de quelques-uns de ces aventuriers, on y voit les Indiens de Mosquito jouer à leur égard d'une manière constante le rôle d'amis et d'alliés fidèles, qui les suivaient avec un courage invincible dans leurs entreprises contre les Espagnols, leur servant tour à tour de guides, de bûcherons, de chasseurs, de pêcheurs; on peut même ajouter que, sans l'aide de ces sauvages, les pirates auraient succombé plus d'une fois à la fatigue, au besoin, aux difficultés de tout genre qui s'opposaient à leurs projets. Pendant une longue série d'années, l'inclination qui avait poussé les pères à assister de tout leur pouvoir une troupe d'aventuriers anglais, se communiquait à leurs enfants, qui deve-

(405) *Attennum*, n. 781.

(406) *Osnabrick*, étoffe de laine grossière.

naient à leur tour les alliés d'une autre troupe, et ainsi de suite; c'est en conséquence de cette vieille affection que les indigènes de Mosquito aiment et respectent encore aujourd'hui les Anglais, quoique à un degré moindre, tandis qu'ils détestent cordialement les Espagnols, auxquels ils donnent le surnom méprisant de *petites culottes*, parce que les caleçons portés par les Espagnols de la basse classe ne descendent pas plus bas que le genou.

MOZAMBIQUE, contrée de l'Afrique méridionale, vis-à-vis de Madagascar. — Lorsque les Portugais abordèrent à Mozambique, en 1498, ils y trouvèrent une ville et un roi qui la gouvernait, et faisait un commerce considérable d'ivoire avec l'Inde. Ce fut ce roi qui donna deux pilotes à Vasco de Gama pour conduire sa flotte à Calicut. Il paraît que dès ce temps les Maures possédaient toute la côte d'Afrique, et y avaient formé des établissements considérables. Mozambique paraissant commode aux Portugais qui allaient à Goa, depuis le mois d'avril jusqu'en septembre, tant pour y relâcher que pour renouveler leurs provisions, ils s'y établirent et devinrent bientôt les possesseurs de l'île et de la côte. Cependant les nègres, secondés par les Arabes, se révoltèrent souvent et vinrent quelquefois au nombre de quinze à vingt mille hommes jusque vis-à-vis Mozambique pour détruire la ville et massacrer ceux qui l'habitaient; mais une telle armée sans discipline, et avec des armes

si désavantageuses, fut toujours dissoute par la force ou l'adresse.

La population de Mozambique s'est formée de galériens envoyés de Lisbonne, et qui se sont mariés avec des négresses de la côte, et quelques Indiennes de Goa. En 1804 encore, Mozambique était le *Botany Bay* des Portugais.

Les créoles de Mozambique sont d'un teint brun; on distingue dans leur figure le caractère de la nation portugaise; ils sont généralement grands, mais mal faits; les femmes ont cette mollesse qu'entretient la chaleur du climat, et à laquelle l'habitude ne saurait ajouter: leur santé est faible, leur teint livide, leur démarche lente; elles sortent peu; et dans ce pays, où il n'y a de réunion qu'aux églises, la société est fort triste: on n'y connaît pas cette aménité, ces prévenances qui partout ailleurs en font le charme. Les sœurs, après leur mariage, semblent devenir étrangères l'une à l'autre, et cessent entièrement de se voir. A Mozambique, l'éducation est très-négligée; à peine y apprend-on à lire aux enfants; les arts agréables y sont presque tous ignorés; on n'y trouve ni peintre ni dessinateur; seulement trois ou quatre musiciens très-faibles attachés à la cathédrale. Les enfants des Européens vont ordinairement faire leurs études à Goa, et quelques-uns à Lisbonne; en revenant dans leur patrie, ils jouissent d'une grande considération; on les fait presque toujours officiers de milice.

N

NAVIGATEURS (ARCHIPEL DES), dans la Polynésie.

DÉTAILS DIVERS SUR LES MISSIONS (407).

Vicariat de l'Océanie centrale. — Lettre du R. P. Vachon, missionnaire apostolique de la Société de Marie, à sa mère.

« Village de Vaitilé, île d'Upolo, Archipel des Navigateurs, août 1848.

« J'ai été placé par Mgr Bataillon dans une tribu qui était regardée comme le centre du protestantisme. Au commencement on ne voulait pas me voir; et le fanatisme a été porté au point que quelques familles sont allées se réfugier dans les bois, pour éviter le contact d'un être maudit de Dieu et des hommes, qu'on leur avait dépeint comme un autre démon, sorti des enfers pour les tourmenter. Cette frayeur a duré pendant quelques mois. Maintenant, j'ai de la peine à en croire mes propres yeux, quand je vois le changement qui s'est opéré dans ces esprits naguère si prévenus. Autant ce peuple me détestait, autant il m'est affectionné aujourd'hui, et cela sans excepter ceux même qui avaient pris la fuite pour ne pas être souillés de ma présence.

« Ils étaient, il y a quelque temps, dans l'inquiétude la plus grande. Plusieurs tribus

qui voulaient se convertir m'avaient dit d'aller les visiter et même d'établir mon séjour au milieu d'elles, me promettant de se faire toutes catholiques et de ne pas montrer rebelles à la grâce, comme celle que j'habite. A peine ces dispositions ont-elles été connues que ma peuplade est venue prier en grâce de ne pas l'abandonner, d'avoir encore de patience: tous avaient, me disaient-ils, la bonne envie de se convertir mais ils voulaient agir mûrement dans une affaire d'une si grande importance, afin que leur changement de vie n'en fût que plus solide et plus durable. Ceux qui croyaient qu'il y avait cinq ou six mois, faire un grand pas, se voyant, se font aujourd'hui le plus sensible plaisir de m'offrir tout ce dont leur pauvreté leur permet de disposer.

« La disette règne dans l'île depuis plusieurs mois, par suite des projets belliqueux de quelques tribus: aujourd'hui tous les esprits sont tournés à la guerre; l'île entière est en révolution, et déjà plusieurs combats ont préludé à une mêlée générale. La crainte s'est emparée de tout le monde; ma maison est encombrée de personnes qui viennent m'apporter leurs petites richesses

pour les mettre à l'abri du pillage. Les hérétiques eux-mêmes ne craignent pas de recourir à cette espèce de droit d'asile, me disant et m'assurant que tout ce qu'abritera ma maison sera respecté des vaincus et des vainqueurs. On est souvent venu me consulter sur cette guerre. Ma réponse a toujours été que je désirais de tout mon cœur voir régner la paix parmi les naturels, et que j'emploierais mes efforts à la conserver ou la rétablir ; mais, qu'en définitive, je ne voulais nullement me mêler de leurs affaires politiques, et qu'ils se décideraient par eux-mêmes. Cette réponse a satisfait tout le monde ; car ici, comme partout ailleurs, ce n'est point une réserve sans conséquence que de dire à un chef, après lui avoir exposé toutes les raisons pour ou contre, qu'on s'en rapporte à son jugement et à son expérience.

« Pour occuper les loisirs que va probablement me laisser la prochaine campagne, je cultiverai une petite terre, ou plutôt un bois, que je viens d'acquérir. Il a trois cents mètres de long sur cinquante de large. J'ai commencé à mettre le feu à tous les arbres, puis j'ai défriché le sol. J'y ai planté bon nombre de bananiers, dont les fruits sont excellents au goût et recherchés de tous les étrangers qui passent par ces îles.

« Je me suis procuré plusieurs plants d'oliviers, de figuiers, de raisins muscats, des graines de jujubiers, de grenadiers, de melons et de maïs. Le tout est dans le plus grand état de prospérité et me donne les plus belles espérances. Les cent grains de maïs que j'ai semés, il y a trois mois, ont déjà poussé des tiges de dix à douze pieds, et quelques-unes iront, je le présume, jusqu'à quinze. Chaque tige promet trois ou quatre fuseaux gros comme des bouteilles sur un pied de long. Selon le calcul que j'ai fait, d'après les apparences et en examinant un fuseau plus avancé que les autres, je présume que le produit moyen sera de douze seize cents pour un.

« Encouragé par ce premier essai, je vais réparer ma terre, pour l'ensemencer entièrement de maïs. Je veux montrer aux naturels quel fruit on peut retirer de la culture ; je m'estimerai trop heureux de pouvoir par ce moyen leur donner un peu le goût du travail, car il n'est guère possible de voir des hommes aussi paresseux que ceux-ci, et plus si grands parleurs, si grands manieurs, si grands dormeurs, sans compter le reste. La mission protestante ne les dépouillés de leurs superstitions que pour les plonger dans l'indifférence religieuse, et n'y a que le bras de Dieu qui puisse les tirer de cet abîme. Au reste, ils ont eu si souvent sous les yeux les scandales de leurs ministres, que leur apathie cesse d'être dominante. Dernièrement encore celui qui jouissait de la plus grande réputation de sagesse et de bonne conduite s'est suicidé en se coupant le cou avec un rasoir.

« Si profonde que soit ma solitude, elle n'est cependant pas sans visites. J'en ai

reçu plusieurs qui ont fait la plus grande impression sur les naturels, entre autres celle du commandant de la corvette de guerre *la Junon*. Sous mon humble toit sont venus successivement Mgr Viard, de la Nouvelle-Zélande, le consul américain, les commandants de *la Didon* et de *la Calypso*, corvettes de guerre de Sa Majesté Britannique, et plusieurs officiers. Voici ce qui relève ces visites aux yeux des naturels : les ministres protestants avaient répandu le bruit que nous n'étions que de pauvres misérables, chassés de notre pays par la faim et devenus pour tous les peuples, comme pour nos compatriotes, un objet d'horreur et de mépris. Or, en voyant tous ces personnages faire plus de deux lieues pour venir jusque chez moi, nos Océaniens se sont demandé les uns aux autres : « Mais comment se fait-il que les « grands chefs des navires de guerre anglais « viennent voir les missionnaires catholiques, « et les traitent avec distinction ? Ce ne sont « donc pas des hommes aussi méprisables « qu'on voulait bien nous le dire. » Tout cela contribue puissamment à nous concilier leur estime.

« Je n'avais qu'une chaise pour recevoir mes visiteurs : ils ont ri de ma pauvreté ; d'un autre côté, ma petite chambre était d'une propreté qui leur a fait plaisir. Mon ameublement personnel consiste en une soutane à demi usée et en une paire de souliers qui bientôt n'en méritera plus le nom. Au reste que la volonté du bon Dieu soit faite ! Celui qui donne aux lis et aux fleurs des champs leur beauté, aux petits oiseaux du ciel leur nourriture, sait bien ce qui doit m'être le plus utile. Priez pour moi, ma bonne mère, afin que Dieu me fasse miséricorde, et veuille bien, en vue des mérites infinis de mon Sauveur, se contenter de mes légères souffrances en échange de la béatitude.

« Je ne puis entrer dans de plus longs détails, car le temps me presse. Cela ne doit pas vous surprendre. Je suis, comme je vous l'ai déjà dit, l'homme du monde le plus occupé. A ma qualité de grand travailleur, je réunis celle du plus grand docteur de l'Archipel. Tantôt médecin tant-pis, tantôt médecin tant-mieux, le plus souvent médecin malgré lui, il n'importe, j'ai nombreuse clientèle. On s'est imaginé, à la suite de quelques guérisons qui ont paru étonnantes, que j'avais le pouvoir de guérir toutes les maladies passées, présentes et futures.

« Plusieurs chefs assez influents dans l'île, et dont la maladie avait été déclarée incurable par les ministres protestants, sont venus me trouver en désespoir de cause. Leur guérison complète et entière, opérée en quelques jours, je ne sais comment, a fait si grand bruit, que j'ai reçu plus de douze cents malades de toutes les parties de l'île en moins de six mois. Tous ou presque tous s'en sont retournés guéris ou considérablement soulagés ; ce qui a singulièrement surpris ces pauvres gens auxquels on

avait si souvent répété que nous étions des hommes maudits de Dieu, répandant partout cette même malédiction, comme une maladie contagieuse. — Eh bien ! ma bonne mère, vous ne vous seriez jamais imaginé que votre fils serait un jour à la fois missionnaire, agronome, horticulteur, docteur, pharmacien, et qui plus est, empaillleur d'oiseaux, lesquels, soit dit en passant, m'ont toujours été enlevés par mes visiteurs. »

Extrait d'une lettre du Frère Jacques Peloux, de la Société de Marie, à sa famille.

« Port d'Apa, Archipel des Navigateurs, 17 août 1848.

« Nous avons maintenant quatre établissements dans l'archipel des Navigateurs, deux dans l'île Savai, et deux dans l'île Upolu où je me trouve. Le nombre des néophytes n'est pas encore bien considérable ; la religion trouve des entraves de toutes parts. Les protestants ne négligent rien pour nous rendre odieux aux naturels. De leur côté les insulaires sont fort indifférents pour leur salut. Cependant ils nous voient avec plaisir ; je suis bien avec eux, et je vis au milieu d'eux comme au milieu de vous. Si les circonstances ne changent point, il faut que je travaille à mériter une autre palme que celle du martyr. Ce pauvre peuple, qui n'a pas encore été éclairé des lumières de la foi, est très-orgueilleux. Ces sauvages qui n'ont absolument rien, ni biens, ni richesses, ni vêtements pour se couvrir, pas même de nourriture pour vivre, se croient les premiers des hommes, et il mettent tous les autres bien au-dessous d'eux. Ils s'imaginent que *Samoa* est le plus beau et le plus grand pays du monde ; lorsqu'ils ont dit : C'est *Samoa*, il n'y a plus rien à ajouter. Ils nous demandent souvent si la France est plus grande que *Samoa* ; si notre roi a des cocos à boire, des taros à manger. Nous avons beau leur dire que leur pays n'est rien en comparaison de la France, ils ne sont pas convaincus, bien qu'ils paraissent étonnés de nos paroles. Ils ne sortent pas seulement orgueilleux, mais encore très-paresseux ; ils n'ont d'autre occupation que de se coucher pendant tout le jour, ou bien ils restent assis les jambes croisées. C'est pour eux une affaire d'état que de se déranger. Un peuple qui ne connaît pas le bon Dieu est bien à plaindre ! Tout misérable que soit le nôtre, on s'attache facilement à lui, on l'aime, on travaille avec bonheur à le rendre heureux. Priez beaucoup, mes chers parents, pour ces pauvres âmes, elles méritent bien votre pitié.

« Il y avait longtemps que nous n'avions pas de nouvelles de France, lorsque tout à coup, le 22 avril, veille de Pâques, nous vîmes arriver le *Stella del Mare*, qui avait à son bord sept Pères et cinq Frères de notre Société, quatre Lazaristes et douze Filles de la Charité. Ces derniers avec les religieuses se rendaient en Chine. Notre joie fut grande,

nous apprenions des nouvelles de la France, nous pressions dans nos bras des confrères et des amis. On régla tout pour la grande cérémonie de Pâques, que nous célébrâmes le lendemain. Notre église, qui nous a coûté tant de fatigues, était bien ornée, grâce aux bonnes Sœurs qui nous avaient fourni tout ce qu'elles avaient de plus beau. Le lendemain, à 10 heures, tout le monde s'y rendit, il y avait douze missionnaires, six frères, douze religieuses. Tous les naturels étaient réunis, les catholiques dans l'église, les protestants regardant par les fenêtres. La grand'messe fut chantée solennellement. On fit la procession en dehors de la chapelle dans un ordre parfait et par un temps magnifique. L'endroit ne pouvait être plus convenable ; la procession se déroulait à le bord de la mer, à l'ombre de grands cocotiers ; le bruit des vagues venait se mêler aux chants de joie. Tous les naturels étaient ravis d'admiration, et nos cœurs tressaillaient d'allégresse de nous voir ainsi réunis pour célébrer une si grande fête. A l'élévation, on hissa le pavillon national au sommet d'un cocotier, et au même moment le capitaine du navire annonça par douze fois l'apparition du Seigneur sur cette terre étrangère.

« La messe finie, les religieuses vinrent nous rendre visite dans notre pauvre petite case. Nous n'eûmes que de l'eau à leur offrir. »

NIGRITIE. Voyez ACHANTI, COSEA, CÉRO-D'OR, DAHOMEY, GABON, GUINÉE ; voyez, en outre, SAINT-DOMINGUE.

NOSAIRIS. Voyez ARABES, § II.

NOUKAHIVA. Voyez ILES MANQUES.

NOUVELLE-CALEDONIE. — Îles de la Mélanésie.

§ I. — *Voyage aux îles Tonga-Tabou, Wallis et Foutouna, à la Nouvelle-Calédonie et à la Nouvelle-Zélande, exécuté, du 1^{er} novembre 1843 au 1^{er} avril 1844, par M. Julien Le ferrière, capitaine de corvette, commandant la gabare LE BUCÉPHALE.*

Extrait d'un rapport adressé le 7 mai 1844, par cet officier supérieur, à M. le contre-amiral Dupetit-Thouars commandant la station française de l'Océan Pacifique (408).

Parti de Foutouna le 11 décembre 1843 le *Bucéphale* passe, le 17, entre l'île Kar mango et l'île Sandwich, longe le 18 les îles Chabrol et Halgan des Loyalty, et arrive le 19 en vue de la Nouvelle-Calédonie.

Premier aperçu de l'état des Nouveaux-Calédoniens. — Notre première entrevue nous offrit un spectacle bien curieux, et inspira dès l'instant, à Mgr l'évêque d'Amata une grande compassion pour ce pauvre peuple qu'il venait tirer de son état de misère physique aussi bien que morale.

La peau noire de ces naturels, leurs yeux crépus, leur nez épaté, leur bas de visage très-avancé, leur grande bouche, leurs lèvres épaisses, leur corps grêle et dans vilaines proportions, en général, nous fit

plait la race africaine, nous indiquaient un type bien différent de celui de toute la Polynésie; et leur nudité absolue, ou déguisée par les hommes d'une manière plus indécente que la nature elle-même, le genre de leurs armes, consistant en casse-têtes, sagaies et frondes, le prix qu'ils attachaient au moindre objet que nous leur offrions (409), nous firent présumer qu'ils avaient bien rarement des communications avec les Européens, et nous donnèrent quelque espoir de s'intéresser à vivre avec nous en bonne intelligence. Il y eut aussi, au moment où nous tira les deux coups de fusil pour le salut du soir du pavillon, un tel mouvement d'effroi parmi les assistants qu'il nous fut permis de penser qu'au besoin nos armes seraient grandement redoutées : tous poussèrent un cri singulier et deux des moins braves, peut-être des plus plaisants, plongèrent dans la mer comme pour échapper au danger.

Ces observations nous semblaient en contradiction avec ce que l'on nous avait rapporté de la présence des trois étrangers; car il était difficile de supposer que des missionnaires installés depuis plusieurs mois eussent laissé ces naturels aussi neufs que nous les trouvions. Aussi étions-nous vivement inquiets d'avoir le dernier mot de cette particularité, que devait nous donner la visite de Pakili-Pouma.

Visite de Pakili-Pouma, roi de Koko. — Le lendemain, dès sept heures du matin, les mêmes plusieurs pirogues le long du rivage. Les chefs que nous avions reçus la veille nous annoncèrent la prochaine venue du roi de Koko, et nous offrir à l'après-midi, de sa part, un présent d'une certaine quantité des fruits qui, en France, ont le nom de son petit royaume, mais que les Nouveaux-Calédoniens appellent *niou*.

À neuf heures, on vit flotter sur la plage une grande tapa blanche, suivie d'une troupe nombreuse de naturels, armés de sagaies et de casse-têtes : c'était le roi qui se faisait reconnaître. Nous envoyâmes au-devant de lui le grand canot armé en guerre (410), dans lequel s'était embarqué le R. P. Viard. Malgré les encouragements du révérend Père, que Pakili-Pouma arriva le long du bord, et tellement effrayé à la vue du factionnaire de l'échelle, qu'il eut grand-peine à se décider à monter. Parvenu enfin sur le pont, malgré de nombreuses hésitations, il s'arrêta, comme l'avait fait Tia-Pouma, sa tapa déployée, attendant sans doute qu'on lui fit le discours d'adieu qui est dans les usages du pays; mais je m'avançai tout simplement vers lui pour recevoir sa tapa, et je lui tendis la main. Le timide roi ne concevait pas mon procédé, et ce ne fut que lorsque Pakili-Pouma lui eut expliqué, sans doute, que

telle était notre manière de recevoir en paix, qu'il se hasarda à me suivre sur l'arrière. Il y continua à paraître fort peu rassuré, malgré toutes nos prévenances; je fus cependant jusqu'à lui offrir mon nom en échange du sien (ce n'est pas en usage chez les Nouveaux-Calédoniens, mais ils comprirent que c'était un témoignage amical de ma part); puis Mgr Douarre et moi nous lui fîmes présenter d'un costume en blouse, qu'il se laissa mettre de l'air le plus effaré d'un sauvage : il cherchait les regards de tous ses sujets, témoins de sa toilette, comme pour savoir ce qu'il devait en penser. Ce n'était pas sans besoin que nous l'habillions, car il était dans un appareil tout aussi simple que le reste de son peuple, n'ayant de plus qu'un bonnet en tresse noire, de la forme d'un tronc de cône sans bases dont la partie inférieure était entourée d'une couronne de fougère.

La toilette achevée, nous le fîmes venir à notre table avec ses parents Tia-Pouma et Goua-Pouma, et trois autres petits chefs qui s'assirent par terre.

Pakili-Pouma n'avait rien vu de semblable à ce qui était sous ses yeux : aussi s'occupait-il beaucoup plus à considérer tout ce qui l'entourait qu'à manger; et quand il approchait un morceau de sa bouche, c'était fort cauteleusement et consultant les autres du regard. Mais la scène la plus singulière, ce fut sa surprise de se voir dans la glace du salon, accoutré comme il l'était, et de nous y voir tous avec lui. Il n'en pouvait pas revenir, nous regardait de temps en temps, comme pour s'assurer si nous n'étions pas passés dans un autre appartement; l'un de nos commensaux alla même voir de l'autre côté de la cloison, semblant chercher l'entrée de cette seconde pièce que représentait la glace. Quand nous nous fîmes assez divertis de leur air d'étonnement et d'admiration à tous, je fis présenter à Pakili-Pouma d'un petit miroir, avec lequel il put étudier l'effet qui l'avait tant surpris; je lui donnai, en outre, un peu d'étoffe et différentes bagatelles, ainsi qu'à Tia-Pouma et aux autres convives.

Cependant, nous avions de nouveau questionné nos hôtes, autant que le R. P. Viard avait pu se faire entendre, au sujet des étrangers en qui nous avions d'abord craint de trouver des missionnaires rivaux, et le vieux Ouamo avait fini par nous dire clairement que Basilio n'était autre qu'un naturel d'Ouvéa comme lui.

Il nous fut facile de tirer de toutes les explications qu'il nous donna, que les trois missionnaires, dont il nous avait parlé la veille, étaient tout simplement trois naturels catéchistes qu'un M. Willam avait déposés là, peut-être pour préparer les voies à la

*) Les plus petits morceaux d'étoffe ou même perle, une simple perle en verre, excitaient des admirations.

*) Nous avons adopté cette mesure en arrivant dans la pensée qu'il serait prudent d'habituer,

dès le commencement, les naturels à nous voir prendre ces dispositions pour la moindre excursion, afin qu'ils ne s'en inquiéssent plus lorsque nous trouverions dans la nécessité d'y avoir recours.

mission protestante. Comme les résultats de cette entreprise étaient fort peu sensibles, nous conçûmes quelque espoir pour la nôtre, et nous demandâmes à Pakili-Pouma et aux autres chefs présents s'il leur conviendrait que Mgr d'Amata demeurât au milieu d'eux. Soit qu'ils ne comprissent pas bien, soit pour toute autre raison, ils répondirent d'une manière assez indifférente, et nous n'insistâmes pas pour le moment, ayant auparavant à prendre connaissance des lieux.

Après le déjeuner, on montra les diverses parties du bâtiment à Pakili-Pouma, qui voyait tout plutôt avec un air de stupéfaction que d'intelligence. Ce pauvre roi de Koko, il faut l'avouer, bien qu'il soit notre meilleur ami de la Nouvelle-Calédonie, est non-seulement le chef qui nous ait paru le plus dépourvu de hardiesse et de compréhension de tous ceux avec qui nous sommes liés, mais il est encore le plus laid d'entre eux. Son visage carré, son gros nez épaté, ses lèvres pendantes, son œil morne ou hagard dénotent la plus lourde stupidité et il n'y a rien de moins ingrat dans le reste de sa personne, déformée par une hideuse éléphantiasis. Les qualités du cœur, que nous avons reconnues en lui par la suite, font heureusement oublier tous ces désavantages.

Visite au village de Balade. — La connaissance ainsi commencée avec les sauvages, nous descendîmes à terre, Mgr Douarre, le P. Viard, une partie des officiers et moi, emmenant les chefs Calédoniens dans notre canot. Nous fûmes reçus au débarquement par un nombreux rassemblement de naturels, qui grossissait de plus en plus à mesure que nous avançons vers la demeure de Tia-Pouma. Là, on nous fit asseoir sur l'herbe, dans un petit carré fermé par un entourage de nattes, à l'ombre des cocotiers; c'était le salon de réception du chef de Balade pour le beau temps.

Son habitation est composée en entier de quatre ou cinq cases; une est pour le chef lui-même, deux autres pour ses gens; la quatrième sert à loger les visiteurs étrangers, et la dernière, un peu écartée des autres, est destinée aux femmes: c'est là ce qu'on appelle le village de Balade.

Ces cases, en forme conique, dont le toit descend très-rapidement à un mètre tout au plus de terre, figurent de véritables ruches, dont l'unique ouverture ne permet d'y pénétrer qu'en se traînant à genoux et en se présentant de côté. Je n'ai jamais conçu comment avec une température de 25° à 26° à l'air ces naturels pouvaient s'entasser, comme ils le faisaient, dans ces niches, autour d'un feu dont la fumée avait peine à s'échapper par un petit trou réservé au sommet du cône; j'y suis rarement resté plus d'un quart d'heure sans me sentir prêt à tomber asphyxié.

Aussi trouvai-je le petit enclos où l'on nous reçut très-bien choisi; car les naturels, dont nous excitions vivement la curiosité, nous y pressaient de telle sorte que nous avions peine à nous remuer. On nous

offrit des cocos à boire, et ce fut une occasion pour nous d'admirer la force des mâchoires de ces espèces d'oranges-outangs; car ils ne se servent pas de pierres, comme les habitants des Marquises, pour les ouvrir, c'est avec les dents qu'ils arrachent morceaux à morceau toute l'enveloppe, jusqu'à ce que la noix soit à nu. Il est vrai qu'ils les cueillent toujours très-jeunes, pour manger la coquille elle-même pendant qu'elle est tendre: elle a alors un goût d'artichaut cru que nous n'avons pas trouvé désagréable.

Autant nous les admirions déchiquetant la bourre d'un coco, autant ils se réjouissaient de voir l'effet du couteau du R. P. Viard, qui, dans trois ou quatre taillades, avait pratiqué une ouverture fort commode pour boire.

Lorsque nous eûmes épuisé l'eau de nos cocos, les pauvres sauvages s'en disputèrent avidement la noix; ce goût marqué pour ce que nous rejetions, nous permit de faire des libéralités à très-peu de frais.

En retour des politesses de Païama, Mgr Douarre et moi nous offrîmes quelques petits présents à sa femme Paoué et à sa petite fille Kabondaou, âgée de sept ou huit ans. Nous eûmes bien de la peine à vaincre leur timidité; il fallut qu'on les traînât, pour ainsi dire, jusqu'à nous, pour qu'elles vinssent prendre les colliers ou autres objets du même genre que nous leur présentions. Plus tard elles sont devenues, pour nous, l'une, la femme la plus dévouée, l'autre, l'amie la plus caressante entre toutes nos amies.

Lorsque notre visite se fut assez prolongée, reconnaissant les meilleures dispositions pour nous de la part des naturels, nous revînmes à la question que nous avions fait que poser le matin, à savoir s'il leur serait agréable que Monseigneur eût une case à Balade, pour lui et quatre autres personnes qui désiraient vivre parmi eux. Leur disions-nous, dans l'intention de leur apprendre à se procurer toutes les choses qu'ils nous voyaient. Le R. P. Viard se fit très-bien comprendre cette fois, et le cri *Lelei!* partit de tous côtés avec l'accent de la joie. Dès lors nous demandâmes un terrain auprès duquel il y eût de bonne eau à boire et l'on nous dit d'aller le choisir nous-mêmes.

Nous primes amicalement congé des chefs, en invitant Pakili-Pouma à revenir à bord, après trois nuits, assister à la cérémonie religieuse que célébrerait Mgr l'évêque. L'un répondit qu'il fallait qu'il retournât à Kaka, parce qu'il n'y avait pas à Balade de quoi nourrir lui et son peuple tout ce temps, mais qu'il reviendrait après la troisième nuit.

Recherche d'un endroit convenable pour l'établissement de la mission. — Dans notre recherche d'une position pour la demeure de MM. les missionnaires, nous fûmes accompagnés d'un grand nombre de naturels, qui nous montrèrent d'abord un puits situé en face du bâtiment, mais l'eau en était presque nulle et la source peu abondante: celle fut qu'on trouva le troisième ruisseau marqué sur la carte.

voyaged'Entrecasteaux, en allant dans l'O., que nous trouvâmes un filet de bonne eau, coulant à travers les pierres entassées dans un petit ravin. On pouvait prendre aux alentours une assez jolie position pour une maison; mais c'était dans un terrain montueux et pierreux, à une assez grande distance sous le vent du débarcadère, et aussi trop éloigné de la demeure du chef; nous n'arrêtâmes, en conséquence, aucun projet.

Le lendemain 22 décembre, Monseigneur, le R. P. Viard et moi, nous descendîmes de très-bonne heure, dans l'intention de faire définitivement choix d'un lieu favorable à l'établissement de la mission. Nous rencontrâmes chez Paiama un chef étranger, un *Aliki Ouréa*, nous disait-on, que nous apprîmes bientôt être le Basilio au sujet de qui nous avions été tant intrigués. Il se distinguait par sa peau rouge et sa grande taille, mais il était costumé comme les autres chefs, c'est-à-dire avec le seul bonnet tronc-conique, auquel il avait attaché une plume blanche. Tout en lui faisant bon accueil, nous l'observâmes attentivement. Il vint avec Paiama nous montrer la rivière où nous avions demandé à pouvoir prendre de l'eau pour le bâtiment; et, chemin faisant, le P. Viard, qui possédait à peu près son langage, reconnut qu'il avait bien pu entendre parler religion à un missionnaire protestant, mais qu'il n'en avait aucune notion qu'il fût capable de communiquer aux autres naturels. Il était effectivement venu avec José et un autre sur le bâtiment de Willam, mais il ne pensait pas que ce Willam dût revenir. Nous sûmes plus tard que le bâtiment anglais avait eu avec les naturels des différends qui avaient fait tourner, sans doute, le missionnaire du projet de s'installer parmi eux, s'il avait eu réellement ce projet.

Nous fûmes suivis, dans cette promenade, d'un grand concours de naturels fort empressés autour de nous : c'était à qui obtiendrait la faveur de nous faire franchir sur ses épaules les pas difficiles. On nous fit parcourir un long espace de la plaine comprise entre les montagnes et la mer, traversant de petits ruisseaux; et, à trois quarts de lieue à peu près à l'E. de Balade, nous rencontrâmes une rivière large d'une quinzaine de mètres et paraissant assez profonde, jusqu'à l'endroit où l'on nous fit faire halte. On lit était coupé, à ce point, de roches à découvert; mais l'eau courait abondamment au milieu de ces roches et dans deux petits canaux pratiqués sur les rives par les naturels, soit comme moyen d'irrigation de leurs cultures, soit pour avoir toujours de l'eau à laquelle celle de la mer ne se mêlait pas, car la marée monte jusqu'à ces rochers. Tout près de cet endroit, de l'autre côté de la rivière, était une case inhabitée, dont la position sur un tertre assez élevé, d'où l'on dominait toute la plaine, plut beaucoup à Monseigneur. Nous traversâmes la rivière en sautant d'un rocher sur l'autre pour l'al-r voir : elle était inachevée, et à la colonne au milieu, ornée à son sommet d'une espèce

de couronne, pendait une longue tapa blanche; on nous donna à entendre que c'était le mausolée d'un grand chef de Balade.

Enchanté de ce site, du voisinage de cette rivière, dans laquelle on nous disait que les grandes embarcations pouvaient remonter jusqu'aux roches, de la vue de cette plaine, en apparence assez fertile, qui se développait à droite et à gauche, montrant çà et là quelques plantations d'ignames et de bananiers, Mgr Douarre eut envie de s'établir en ce lieu, rêvant déjà la facilité qu'il aurait d'y mettre en mouvement la scierie qu'il attend avec ses autres bagages, restés à Brest. Paiama était prêt à y consentir, cédant la case et le terrain pour une somme assez modique, quand, sur une observation de Basilio, il nous répondit qu'il fallait s'entendre pour cela avec plusieurs chefs. Nous remîmes, en conséquence, à en traiter plus tard.

Rien ne pressait pour cette acquisition, car, ainsi que je le représentai à Mgr Douarre, cet endroit ne convenait en aucune sorte à un premier établissement : on y aurait été en communication fort difficile, et même souvent impossible par mer, avec la rade; isolé de tout centre de population; hors de la protection d'un chef qui pût nous donner quelque garantie pour la sûreté des missionnaires. Aussi conseillai-je à Monseigneur de ne porter, pour le moment, ses vues sur ce point que dans la pensée d'y avoir un jour une maison de campagne ou une fabrique, mais de choisir pour son installation un endroit qui fût le plus à portée du bâtiment et en même temps le plus rapproché possible de la case de Paiama. Monseigneur adopta mon avis et nous revînmes à la demeure de l'Aliki (du chef), suivis d'une plus grande foule encore qu'en allant. Il s'y était joint beaucoup de femmes dont la présence donnait lieu à des plaisanteries d'un ordre tout sauvage, de la part de nos singuliers compagnons.

Établissement de la mission au village de Balade. — De retour à Balade, nous concluâmes de toutes nos perquisitions que l'endroit le plus convenable pour un premier établissement de la mission, c'était ce village, où l'on serait en vue du bâtiment, pouvant y aller et en venir quand on voudrait, et communiquer avec lui au besoin par des signaux; où l'on se trouverait aussi chez le chef, pour ainsi dire, et par conséquent sous sa protection immédiate. Paiama ne demanda pas mieux que de nous voir construire la maison de ses nouveaux hôtes près des siennes, et s'engagea à faire débayer le terrain dès le soir même par ses gens.

Ce parti pris, nous retournâmes à bord, emmenant avec nous Paiama, Basilio, Ouamo et quelques naturels de leur suite. Il s'en embarqua même plus que nous ne voulions dans notre canot; mais nous eûmes de l'indulgence pour cette indiscrétion, nous contentant de recommander à Paiama de laisser désormais les chefs seuls venir avec nous.

Nous invitâmes les principaux à déjeuner, et, pendant le repas, Basilio, qui jusqu'à-

lors avait souvent chuchotté à l'oreille des autres d'une manière qui paraissait nous être peu avantageuse, changea tout à fait de disposition à notre égard ; il opina, de ce moment, en faveur de ce que nous demandions.

Les choses allant ainsi au gré de nos désirs, je donnai un hachot à Païama pour l'encourager à faire couper les broussailles qui couvraient le terrain demandé pour la maison. Il s'en retourna chez lui, nous ayant renouvelé la promesse que ce serait terminé le lendemain à l'heure où nous descendrions à terre.

Commencement des travaux. — Le 23, au matin, nous trouvâmes en effet déblayé un rond qu'on reconnaissait avoir été autrefois la plate-forme d'une case semblable à celles qui étaient à côté ; mais cet espace étant beaucoup trop petit pour notre établissement, les Aliki ne trouvèrent aucune difficulté à ce que nous l'étendissions autant qu'il nous conviendrait. Il fallait ensuite les arbres nécessaires à la construction de la maison ; Païama nous conduisit lui-même dans le bois qui se trouve entre le débarcadère et son habitation, désigna en premier lieu un des plus beaux arbres qu'il y eût, et accorda immédiatement tous ceux dont nos charpentiers avaient envie, sans parler de ce qu'on lui donnerait en retour. Le nombre des arbres choisis pour être abattus fut assez grand, bien qu'on se bornât pour le moment aux principales pièces ; car il ne s'agissait de rien moins que de construire une maison de 13 à 14 mètres de longueur sur 6 à 7 mètres de largeur, avec 2 mètres et demi de hauteur de murailles et 7 à 8 mètres d'élévation de la faîtière au-dessus du sol ; devant avoir, de plus, portes et fenêtres sur le derrière comme sur le devant.

Loin de nous trouver ex geants, les naturels étaient si charmés de voir la manière dont nos haches coupaient, le peu de temps que l'on mettait à abattre les plus gros arbres, qu'ils nous auraient assurément donné toute la forêt à jeter bas rien que pour le plaisir de contempler l'effet de nos instruments.

..... *Retour de Mgr l'évêque d'Amata.* — Tous mes préparatifs de départ étaient faits pour la fin du flot qui approchait, et je commençais à avoir quelque inquiétude de ne pas voir revenir nos compagnons de voyage partis pour Bondé, lorsqu'une grande ruineur eut lieu parmi les naturels aux alentours de la case de Pakili-Pouma : c'était Mgr d'Amata qui arrivait, mais seul avec son guide. J'éprouvai au premier moment une pénible émotion, mais Monseigneur me rassura bientôt en m'apprenant qu'il avait pris les devants pour m'annoncer que Tchapea venait en vaca avec le R. P. Viard par une autre rivière qui devait se jeter dans celle de Dialot (où nous étions) au-dessous de Koko. Il ajouta qu'il était probable qu'ils n'arriveraient qu'un peu tard, et que je ferais bien d'aller les attendre au confluent avec le canot, tandis que lui retournerait à Balade

par terre, pour ôter toute inquiétude à bord, où nous étions attendus le soir. Marcheur infatigable, il préférerait beaucoup, disait-il, faire encore ces quatre lieues que de passer une partie de la nuit en canot.

Malheureusement Monseigneur, débarqué de la vaca de Tchapea sur la rive droite de la rivière de Koko et obligé de la repasser pour venir au village, avait pris le détour de la rivière, où se trouvait alors la pirogue, pour un autre cours d'eau, et m'avait induit par suite en erreur sur le lieu où je devais attendre Tchapea et le P. Viard. Ce fut en vain que je m'arrêtai jusqu'à quatre heures de l'après-midi au premier confluent, et jusqu'à six heures au second. La vaca du chef de Bondé était tout naturellement arrivée à Koko, par le haut de la rivière, une heure après que j'eus quitté ce village. Le R. P. Viard jugeant bien, par ce qu'on lui rapporta chez Pakili-Pouma de mon départ, qu'il y avait eu quelque malentendu, résolut, pour ne pas m'inquiéter, d'arriver par terre, au plus tard, en même temps que moi par eau.

Toute la peine que Monseigneur et lui s'étaient donnée depuis la veille, fut en partie perdue : le révérend Père insista vainement de tout son zèle auprès de Tchapea pour l'engager à achever le voyage avec lui. L'Aliki s'en excusa à raison de son grand âge, disant qu'il lui aurait été très-agréable d'aller à bord avec notre canot, mais que c'était trop fatigant pour lui de marcher jusqu'à Balade ; que ses fils, néanmoins, pourraient accompagner le P. Viard.

Le révérend missionnaire et les trois princes de Bondé se mirent en route vers les trois heures de l'après-midi, et arrivèrent, à la nuit tombante, au débarcadère de Balade. On ne put pas reconnaître du bord leurs signaux, et ils furent obligés de passer la nuit chez Païama.

Les stations que j'avais faites dans la rivière pour les attendre m'avaient empêché de profiter du jusan ; je dus m'arrêter vers sept heures du soir, pour laisser reposer mes hommes, dans l'espèce de lac dont j'ai parlé. Je m'écartai des rives pour que nous fussions moins incommodés par les moustiques, et nous mouillâmes vers le milieu par sept pieds d'eau. Nous partîmes de là à onze heures ; quatre heures après nous sortîmes de la rivière. En dehors, nous trouvâmes une brise par bouffées de diverses directions, mais le plus souvent contraires, ou bien du calme, en sorte que nous n'atteignîmes le bâtiment, allant tantôt à la voile, tantôt à l'aviron, qu'à dix heures un quart du matin, le 10 janvier.

Travaux de l'établissement. — A dater de cette époque, je me suis particulièrement adonné à hâter les travaux de l'établissement. Le jour de notre départ pour Koko, la grosse charpente de la maison était montée ; il restait à la clore, à faire et à placer les chevrons de la toiture, et à la couvrir, pour qu'elle fût en état de recevoir les personnes et les effets de la mission. Un clayonnage épais et bien serré, composé de lianes

res flexibles que l'on trouvait dans le bois voisin, était la fermeture la plus solide et la plus prompte que nous pussions entreprendre, à défaut de maçonnerie : nos gabiers raient été attachés à ce travail; les naturels avaient promis de faire la toiture en chaume, à leur manière; en sorte que nous nous partis avec l'espoir que tout serait terminé pour le 15 du mois. Mais, en l'absence du P. Viard, personne n'avait pu se rendre assez bien comprendre des naturels, à prendre sur eux assez d'autorité pour leur faire remplir leur promesse, et, à notre tour, nous trouvâmes les choses beaucoup moins avancées que nous ne l'aurions désiré. Je fis doubler immédiatement toutes les corvées que le bâtiment fournissait en dehors des ouvriers, pour aller couper les chaumes et chercher le chaume, qu'il fallait aller chercher à près d'un mille de la maison. De son côté, le P. Viard, à force de harceler les naturels, de leur promettre et donner des récompenses, finit par les faire s'occuper de la toiture; mais ils n'y travaillaient qu'en très-petit nombre, et fort peu de temps par jour; ce n'était guère que le matin qu'ils étaient un peu d'ardeur au travail, et alors leur ardeur et leur promptitude étaient extraordinaires; mais dès que la chaleur du jour venait, ils ne voulaient plus rien faire.

Avec tous ces efforts, la maison fut fermée ouverte presque entièrement le 15; mais le soir de ce jour commença un véritable déluge de vent qui nous empêcha d'envoyer seul homme à terre les 16, 17 et 18. Le 20 furent employés à mettre la dernière main au clayonnage et au faite du toit; et le 21, au matin, commença le débarquement des effets de la mission, qui ne put être achevé que le lendemain.

À l'honneur de vous rendre compte, à cette occasion, aurai, que j'ai cru devoir faire à l'établissement de MM. les missionnaires le complément de cinq mois de farine et de biscuit pour cinq personnes. Nous leur avons aussi laissé quelques outils dont le besoin ne se faisait pas sentir à bord.

Inauguration de la maison des missionnaires. — L'inauguration de ce pieux établissement, tout incomplet qu'il était, eut lieu le dimanche 21. On dressa un autel à l'un des côtés de la maison, et Mgr d'Amata y célébra la messe de circonstance, à laquelle assistèrent toutes les personnes du bord à qui le ciel permettait d'y venir, au milieu de la population de Balade. La même dévotion fut observée de la part des naturels dans les premières cérémonies de ce genre dont ils avaient été témoins.

Le but en mettant quelque pompe à l'inauguration fut de rendre plus sacrée la messe que les chefs d'Opao nous avaient faite, et, tout en appelant la protection sur la nouvelle habitation, de persuader aux naturels qu'au besoin ils pourraient compter sur celle de nos armes.

Signes d'affection des chefs de Balade

et de Koko. — J'ai la confiance que messieurs les missionnaires ne se trouveront jamais dans la nécessité d'avoir recours à une telle intervention, si j'en juge par les derniers témoignages d'affection que nous avons reçus à l'occasion de notre départ, non-seulement des habitants de Balade, mais aussi de ceux de Koko, leurs parents et alliés. Le jour de l'installation de Mgr l'évêque d'Amata et de ses collaborateurs, Païama se montra, en présence de tous ses gens, d'une facilité toute bienveillante à accorder les clauses du contrat que Monseigneur et moi nous avions le désir d'obtenir pour l'acquisition définitive et en règle de tout ce qui importait à l'établissement de la mission à Balade, ainsi que de la case près de l'aiguade de Baiao et de la partie de terrain attenante, dont Monseigneur avait eu envie dès la première promenade que nous y avons faite. J'ai joint ce contrat aux autres pièces officielles qui concernent la Nouvelle-Calédonie.

D'un autre côté, Pakili-Pouma, qui avait eu l'attention de s'informer du jour de notre départ, vint le soir à Balade, apportant de riches présents, pour nous faire ses adieux. J'avais réuni à dîner MM. les missionnaires et tous les officiers du bord pour échanger nos vœux avant notre séparation, et nous étions encore à table lorsque le vieil interprète du R. P. Viard vint de la part de Pakili-Pouma nous inviter à aller recevoir les adieux de ce grand chef, nous annonçant qu'il devait y avoir une très-belle représentation en notre honneur, chants, danse et comédie. Il nous engageait à descendre avant la nuit; mais nous le chargeâmes d'aller promettre de notre part à Pakili-Pouma que nous nous rendrions à son invitation après le dîner. Ce ne put être qu'assez tard, et malheureusement il pleuvait quand nous arrivâmes au village; les danses avaient cessé et les naturels paraissaient beaucoup plus occupés de voir porter les nombreux bagages des missionnaires que de leurs plaisirs. Je me rendis à la case des étrangers, où était Pakili-Pouma, pour le remercier de son témoignage d'amitié; mais j'eus beaucoup de peine à le reconnaître de prime abord, tant le changeait sa barbe qu'il avait coupée en signe de deuil de mon départ, me dit-il, ce qui était la marque la plus affectueuse qu'il pût me donner de ses regrets.

Monseigneur et moi nous fûmes vivement touchés des démonstrations affectueuses de Pakili-Pouma et de Païama. Elles étaient un grand sujet de consolation pour nous tous, au moment où nous allions nous séparer de ceux qui avaient été nos compagnons de voyage depuis quatre mois, en nous permettant de penser que nous les laissions au milieu d'une population sincèrement amie.

Le 22 au matin, je fus accompagner Mgr Douarre à sa nouvelle demeure. Au moment où nous quittâmes le bord, on le salua de neuf coups de canon. J'avais à rendre aux chefs de Balade et de Koko la politesse

qu'ils nous avaient faite la veille : les étoffes, les pioches et les autres objets que vous aviez mis à ma disposition m'aiderent amplement à m'acquitter envers eux. Il en resta encore une bonne partie, que j'ai laissée à la mission.

Je priai le R. P. Viard de traduire aux naturels, assemblés en très-grand nombre dans la maison, un petit discours par lequel je les engageais de nouveau à bien traiter les personnes que nous laissons au milieu d'eux, dans l'intérêt de leur instruction et de leur bonheur, leur annonçant que dans quatre ou cinq mois un autre bâtiment de guerre viendrait, qui saurait récompenser ceux qui seraient restés leurs bons amis et punir ceux qui auraient mal agi à leur égard; j'exprimai ensuite aux chefs la confiance que j'emportais qu'on les retrouverait en tout temps fidèles à la déclaration qu'ils m'avaient chargée de faire parvenir au roi des Français. Toute l'assemblée répondit par des marques d'assentiment, et je retournai au canot, accompagné de Monseigneur, des RR. PP. Viard et Rougéron, des chefs et de presque toute la foule des naturels.

Au moment de nous embrasser, Monseigneur, les deux révérends Pères et moi, nous ne pûmes retenir nos larmes, et les naturels parurent vivement touchés de notre attendrissement. Je quittai ce rivage où je laissais ces pieux missionnaires, si bons, si dévoués, si courageux, qui avaient été pendant plusieurs mois plus que d'agréables compagnons de voyage, de véritables amis pour nous, le cœur aussi navré que si je m'étais séparé des personnes de ma famille.

Une consolation m'est restée, c'est la ferme persuasion de les avoir laissés possédant les éléments d'un prompt succès dans leur sainte mission.

Observations générales. — L'île de la Nouvelle-Calédonie, de 70 lieues de long sur 12 de large, terme moyen, quoique très-montueuse, a de longues plaines comprises entre le pied des montagnes principales et la mer, de vastes et fertiles vallées à l'intérieur, et de nombreux et beaux cours d'eau; sur les bords de tous les ravins, croissent des bois de haute futaie, excellents pour la charpente; on trouverait sans doute de très-belles matières dans les nombreux pins colonaires que nous avons remarqués sur la côte au vent de Balade; il y existe déjà une branche lucrative de commerce dans le bois de sandal. La grande étendue de côtes offrira sans doute beaucoup d'autres ports que les deux, déjà reconnus excellents, de Balade, au nord, et de Saint-Vincent, au sud, puisque nous croyons en avoir trouvé un qui n'est pas encore, probablement, celui de Ieghen, où les deux bâtiments anglais étaient mouillés. Le climat nous a paru extrêmement sain et fort tempéré, quoique le soleil se trouvât alors au zénith; et la population peu considérable, sans armes à feu, doit être très-facile à diriger.

Comme port de commerce, Balade, étant situé à l'extrémité de l'île, serait peut-être

trop éloigné du centre de ses productions, malgré l'avantage que lui donnerait à cet égard la direction constante du vent. Par lui-même, ce point n'offre pour le moment aucune ressource commerciale, n'ayant ni le bois de sandal, ni le bois de mûre que l'on trouve à 40 ou 50 milles plus au nord. De longtemps aussi on ne pourra s'y procurer qu'à grand'peine des rafraîchissements pour les équipages.

Statistique des environs de Balade. — L'aspect général de cette partie de la Nouvelle-Calédonie (appelée par les naturels Ouné) n'en donne pas une idée bien favorable; il y a quelques bouquets de verdure sur le bord, mais les montagnes qui dominent Balade paraissent nues et arides; elles sont cependant un peu boisées sur les côtés des ravins qu'elles comprennent. Les personnes qui ont été par terre à Koko m'ont assuré avoir traversé de beaux bois de haute futaie.

La plaine comprise entre les montagnes et la mer a un mille à peu près de largeur moyenne, mais elle pénètre plus avant dans l'intérieur, de distance en distance, par des vallées étroites, qui contiennent toutes un petit cours d'eau. Le sol y est de nature argilo-sableuse; mais le sable est presque partout recouvert d'une couche d'une cinquantaine de centimètres de bonne terre végétale provenant du détrit des plantes. On y trouve quelquefois, mêlée au sable, une argile grasse propre à faire des briques; nous en avons découvert une veine dans un trou peu profond creusé par les naturels à une petite distance derrière le jardin des missionnaires, mais c'est bien plus dans l'intérieur, sur ce qu'ils nous ont dit, qu'ils vont prendre la terre dont ils font leurs marmites, qui sistent si bien au feu.

Les nombreux cours d'eau qui traversent cette plaine pour se rendre à la mer s'écoulent près de leurs rives. Tous ces ruisseaux débordent dans les grandes pluies; forment ensuite quelques marécages, nuisent peut-être à la salubrité du sol. À certaines époques, quoique nous n'ayons eu nous-mêmes connaissance que d'un cas de fièvre, dont fut atteint le chef Pain.

La plaine de Balade contient deux espèces de bois comme celui dans lequel nous avons pris les arbres nécessaires à la construction de la maison de la mission. C'étaient de bons bois de charpente; il y en avait un ressemblant au noyer, et un autre très-semblable au frêne. Mais l'arbre le plus commun dans toute cette partie d'Ouné, c'est le mélaleuca; il vient jusque sur le sommet de la plupart des montagnes environnantes. Les naturels emploient son bois, qui se détache par feuilles, à l'entourage et le toit de leurs cases en dessous du chaume. C'est avec une couche épaisse de cet aubier qu'ils ont couvert la façade de la maison de la mission.

Les montagnes voisines sont pierreuses, mais on y trouve peu de pierres de taille et peu de calcaires. On y remarque beaucoup

peches d'un quartz blanc, que nous prenions l'abord pour du marbre. La pierre la plus belle que nous ayons vue est cet amphibole vert dont j'ai dit que les naturels faisaient des armes de luxe, et d'où les femmes tirent leurs parures les plus précieuses.

MM. les officiers ont trouvé quelques minerais de fer, mais en petite quantité. Je ne saurais, amiral, vous détailler les divers blets d'histoire naturelle que ces messieurs ont recueillis; mais leur nombre et leur nouveauté peut suffire à faire présumer d'une exploration scientifique de ces montagnes, qui occupent presque toute la surface de l'île, procurerait de précieuses découvertes.

Population. — La population de cette partie de l'île est peu nombreuse et disséminée dans des cases éparses à de grandes distances, ce qui en rend l'évaluation presque impossible. Je ne porte pas à plus de cent guerriers ce que le chef de Balade a sous sa dépendance.

Ressources alimentaires. — Ce district est aussi très-pauvre : il ne produit guère, jusqu'à présent, en ignames, taro ou autres plantes alimentaires, que ce qui est strictement nécessaire à la nourriture de ses habitants. Il n'y a aucun animal domestique, excepté des volailles en fort petit nombre. Paia-pa a rendu tapou le petit bois où il élève les pennes. Au reste, les Nouveaux-Calédoniens sont d'une sobriété remarquable; ils se nourrissent la plupart du temps que cocos. On se réunit cependant à certaines heures dans les familles pour partager la sieste, que j'ai presque toujours vu faire à la maîtresse de maison avec la marmite en terre dont j'ai déjà parlé, ce qui est l'un des usages les plus remarquables de l'industrie calédonienne.

Les naturels ont grand recours à la pêche, nous a paru très-abondante sur la rade de Balade, mais dont nous avons peu profité, tant on ne peut trouver à seiner qu'à l'endroit du radeau, et encore là y avait-il une barre de fond, comme une barre de fleuve, qui arrêtait le filet et faisait perdre une grande partie du poisson qu'on avait pris.

La chasse pourrait offrir à Balade quelques ressources, quoiqu'on n'y rencontre un seul quadrupède, les oiseaux y étant assez grand nombre. Nous avons remarqué parmi eux, comme gibier, des canards sauvages, des palombes, des perroquets, et une espèce d'échassier noir à tête rouge.

Caractère des naturels. — Dans le cours du séjour à Balade, vous avez pu remarquer, amiral, une idée du caractère et des mœurs de ses habitants. L'indolence des naturels est égale à celle de la plupart des peuples de la Polynésie; ils passent la plus grande partie du temps, couchés sur la paille dans leur case, à converser ou à dormir, quelquefois, à de rares occasions, relever leurs armes de leurs champs ou soutenir leurs familles. La pêche est aussi une de leurs principales occupations. Ce sont les femmes qui font les travaux les plus fatigants, qui

défrichent la terre, qui portent les fardeaux en voyage, et qui sont chargées de tous les soins domestiques. Celles des chefs fabriquent les nattes et les autres tissus.

Leur adresse à se servir de leurs armes. — Je vous ai déjà fait connaître le genre des armes des Opaos; ils sont d'une habileté extraordinaire à les manier. On leur a vu rompre d'un coup de fronde une canne plantée à une trentaine de pas, et ils traversent de leur sagaie des objets très-durs à une distance peu moindre. Ils marchent rarement sans être armés : ils portent à la ceinture une espèce de giberne, qui peut contenir une cinquantaine de pierres pour leur fronde. Ces pierres sont taillées soigneusement en forme elliptique, avec les extrémités de leur grand diamètre pointues, et ont à peu près la grosseur d'un œuf de pigeon.

Vêtements des naturels. — Pour se donner un air plus terrible, ou seulement se rendre plus élégants, les Opaos remplacent le tatouage des sauvages des autres îles par une peinture noire, dont ils se barbouillent le visage et se font des dessins sur la poitrine; mais cela n'a lieu d'habitude que pour les jours de grande fête ou peut-être de combat. J'ai parlé de l'entière nudité des hommes, à notre arrivée; mais ils commençaient, à la fin de notre séjour, à employer à se couvrir les morceaux d'étoffe que nous leur avions donnés.

Les femmes sont beaucoup plus décentement vêtues que les hommes : elles portent une ceinture faite avec une frange en *phormium tenax* de quinze à vingt centimètres de largeur, tournée en plusieurs doubles au-dessous des hanches comme un gros bourrelet; puis elles laissent pendre par derrière une espèce de tablier, aussi en frange épaisse, qui leur vient jusqu'au jarret; le reste du corps est ordinairement nu; mais elles s'abritent de la pluie ou du froid sous un paillasson qui a la forme d'un manteau court. Leurs ornements consistent le plus souvent dans des colliers et des bracelets formés d'une graine blanche dont l'enveloppe solide ressemble à une coquille, ou bien de coquilles mêmes, ou encore de ce cordon laineux de couleur amarante dont j'ai déjà parlé et qui provient, nous a-t-on dit, d'une certaine plante. (J'ignore avec quoi les naturels obtiennent cette teinture, je présume qu'ils la tirent du pourpre qui est assez commun sur ces côtes.) Les femmes suspendent quelquefois à ce cordon des morceaux d'amphibole vert arrondis en forme de perles, de différentes grosseurs. Elles attachent une très-grande valeur à cet objet : il n'y a guère que les femmes des chefs qui en portent; le bas de leur oreille est percé et orné de fleurs ou d'herbes odoriférantes. Un instrument dont presque toutes sont munies, et dont elles se font aussi un ornement, est une valve de coquille bien aiguisée qui leur sert de couteau.

Particularités. — Les hommes se percent aussi les oreilles, et beaucoup d'une telle façon que le lobe, tombant jusqu'au bas

des joues, présente une couverture capable de contenir tout le reste de l'oreille qu'ils s'amuse à y faire passer. Ils ont une autre fantaisie assez singulière, c'est de se percer la cloison du nez pour y introduire une paille qu'ils portent ainsi en travers du visage.

Il y a une mode non moins étrange chez les femmes, et elle est générale, c'est de se cautériser les bras et la poitrine de manière à y former, après la cicatrisation, des dessins en relief qui n'ont rien d'attrayant. Quelques-unes s'imprègnent les cheveux d'une espèce de chaux pour les faire rougir; ce qui apparemment est une beauté chez ces sauvages. Leur chevelure étant naturellement très-courte, elles ne mettent d'autre art dans leur coiffure que d'attacher aux cheveux de derrière une longue tresse du même tissu que les bracelets, et qui forme une espèce de queue tombant sur les épaules.

Mœurs. — Les mœurs de la Nouvelle-Calédonie, quoique encore très-libres, m'ont paru beaucoup moins dissolues que dans les autres parties de l'Océanie où la religion chrétienne n'a pas pénétré. La polygamie y existe; mais il est remarquable que chacun, chaque chef du moins, à une femme attitrée, qui jouit particulièrement du privilège d'habiter sa propre case; les autres vivent à part, formant une sorte de sérail.

Les femmes des chefs sont déclarées *tapous*, et il est rare que ce caractère soit violé, entre naturels du moins. Il paraît certain aussi que les jeunes filles sont respectées jusqu'à une époque déterminée; ce qui est fort différent de ce que nous avons vu aux Marquises. Il nous est arrivé à Koko de nous présenter, par simple curiosité, devant une case remplie de femmes qui nous en ont défendu l'entrée: je n'ai pu connaître le véritable motif de cette prohibition; j'ai supposé, d'après ce qu'on me disait, que cette case était le harem de quelque aliki.

Le vol est le vice le plus saillant de ces naturels: il n'y avait pas de jour que nous ne trouvassions, les uns ou les autres, quelque chose à dire. Ils y mettent, du reste, une adresse de véritables filous; ils nous volaient jusque dans nos poches. Nous avons été forcés de maintenir une garde armée au chantier pour préserver les outils de leurs larcins. Le chef Paiama, qui a sur ses sujets une autorité plus morale qu'effective, se trouvant incapable de contenir leur rapacité, approuva cette mesure, en me conseillant de tirer sur le premier voleur que l'on prendrait sur le fait. Il obtint néanmoins, en trois ou quatre occasions, de nous faire restituer des objets dérobés, sans qu'on connût l'auteur du vol.

Maladies. — Les maladies qui nous ont paru affecter le plus cette population sont les éléphantiasis et les hernies: nous avons vu des exemples monstrueux de cette der-

nière affection; l'une et l'autre sont fort communes et n'ajoutent pas peu à la laideur de ces sauvages. Il y avait parmi les habitants de Balade un albinos qui est la plus horrible créature que j'aie vue de ma vie. La rare fréquentation des Européens a préservé jusqu'à présent les Nouveaux-Calédoniens des affreux ravages que le mal vénérien a causés dans presque toutes les îles de la Polynésie.

Etat social. — La population de cette grande île paraît divisée en autant de tribus indépendantes qu'il y a de vallées ou de portions de terrain limitées par les cours d'eau ou les montagnes. L'autorité s'exerce d'une manière toute patriarcale, plutôt par le conseil que par aucun moyen de répression: le titre de chef, *Aliki* ou *Pakili*, paraît héréditaire.

Religion. — Malgré notre présence continue au milieu des naturels et toutes les questions que nous avons pu faire à ce sujet, il nous a été impossible de découvrir la moindre idée de religion, la plus simple pratique d'un culte quelconque. Le respect pour les tombeaux est le seul sentiment religieux que nous ayons pu reconnaître. Monseigneur Douarre et le R. P. Viard ont vu à Bondé deux ou trois têtes de morts et quelques figures grossièrement sculptées à l'entrée d'une case publique; mais rien de ce qui s'y est passé sous leurs yeux n'a pu leur faire croire que ce fût là un temple; ils ont pris cet édifice pour un lieu de réjouissance et les objets qui l'ornaient pour des trophées. Quoi qu'il en soit, le zèle de ce peuple pour son culte, s'il en a un, est si peu apparent, qu'il ne saurait être un obstacle pour l'œuvre de la propagation de la foi.

Son ignorance en tout, au surplus, est extrême. Je n'ai jamais pu me faire dire un nom de nombre au-dessus de vingt: et lorsque les naturels se trouvaient dans un cas de compter une plus grande somme d'objets, ils les divisaient par dizaines ou par vingtaines.

Langage. — Le langage d'Opao n'a aucun rapport avec les divers dialectes de la Polynésie, entre lesquels nous avons toujours trouvé quelques rapprochements, tandis que (chose assez remarquable) celui des Loyistes, les Loyalty, qui appartiennent à la Mélanésie comme la Nouvelle-Calédonie, d'où il se fait de fréquentes émigrations pour celle-ci, est presque semblable à celui de Tonga et de Wallis.

J'ai cru devoir vous transcrire, avec un petit vocabulaire que nous avons recueilli pendant notre séjour, pour vous donner une idée de ce langage bref et nasillard, le plus désagréable à l'oreille qu'aient entendu ceux que nous avons entendus dans ces îles (411).

Émigrations des Loyalty à Opao. — Une observation essentielle à faire sur les émigrations des habitants des Loyalty

je viens de parler, c'est qu'elles ont envahi presque tout le littoral de cette partie d'Opao, et que beaucoup de ces étrangers se sont impatronisés près des chefs. Leur langue est différente, mais toutes leurs habitudes sont les mêmes que celles des indigènes. On reconnaît parmi eux les deux types si distincts des races Tonga et mélanésienne.

Objets de traite. — Je vous ai parlé, amiral, du peu de ressources que Balade offrait pour le moment au commerce, de la difficulté d'y faire son eau et de s'y procurer des approvisionnements : il ne me reste plus qu'à ajouter que tous les objets de traite que l'on porte ordinairement chez les sauvages y ont une grande valeur, excepté le tabac, dont ceux-ci ne font aucun usage; mais les instruments en acier ou en fer, les moindres morceaux de métal, clous, hameçons ou autres, sont ce qu'il y a de plus précieux à leurs yeux. Nul doute qu'avec la présence des missionnaires les étoffes n'y acquièrent encore une plus grande valeur avant peu. Le capitaine Lewis nous a dit qu'il en était de même à leghen qu'à Balade, et qu'il obtenait tout ce qu'il désirait en bois de sandal ou autres objets en échange de simples morceaux de cercle de barrique.

Tels sont, amiral, à peu près tous les renseignements que j'ai pu me procurer sur ce pays, si rarement visité par nos bâtiments, car on n'y avait aucun souvenir d'un de nos compatriotes; les noms de d'Entrecasteaux et de Huon de Kermadec y étaient aussi ignorés que tout autre. Les détails dans lesquels je viens d'entrer n'offrent sans doute par eux-mêmes ou par la manière dont ils sont présentés aucun autre intérêt que celui qu'on peut attacher à tout ce qui concerne un pays lointain aussi peu connu; mais je croirai encore avoir assez fait s'ils ont mérité un instant votre attention.

VOCABULAIRE NOUVEAU-CALÉDONNIEN.

o,	Nouvelle-Calédonie.
adagan,	front.
ghinhia (412),	sourcil.
a ghia,	œil.
lin,	oreille.
evan (413),	cils.
shan,	paupière.
arghia,	n. z.
ng,	coo.
a u,	épaule.
ien,	bras.
ngli,	avant-bras.
agh a,	main.
nkhi,	doigt.
gha,	ot. gl.
an,	poitrine.
boran,	ventre.
lan,	nombriil.
	vulve.
	cuisse.
gh'e'm,	fesse.
	gerou.

(12) Lorsque l'h se trouve placé entre une l et le g, celui-ci doit être prononcé dur, mais au moins que s'il était suivi d'un u.

Boragan,
Nogan,
Aragan,
Barabaegan,
Ouanguomagonet.
Poungalouagan,
Ondagan,
Poun,
Ponou,
Dialihi,
Manouanghia,
Penouanghia,
Kouméanghia,
Ponnouan,
Galan,
Ambot,

Penaounghia,
Polinghia,

Pa,
Manda,
Ero,
Abo,
Bouholinghien.

Dambet,
Ndo,
Polembac,

Iamenda,
Ava,

Ngalou,

Oua,
Ouendet,
Onlip,
Oun,

Esopé,

Hout.
Ouât,
Nou,
Daounou,
Ouraj,

Iavet,
Maou,
Ma,
Do,
Dnap
Oué,
On,
Ondiep,
Moudi,
Naout,
Coulou,

Paoui,

Dalambou,

Aou.
Ngalo,
Niou,
Ouagagamendip,
Dongan,

mollet.
bas de jambe.
plante du pied.
talon.
cheville du pied.
dessus du pied.
doigt du pied.
cheveux.
favoris.
trou du lobe de l'oreille.
lèvre.
dent.
langue.
menton.
peinture noire sur le corps.
dessins formés par les cicatrices sur les bras et la poitrine des femmes.
collier de femme.
paille passée à travers la cloison du nez.
trou de la cloison du nez.
ceinture de femme.
collier de graines blanches.
coiffure des hommes.
bracelet en cordonnet amarante.
peigne.
sagaie.
pomme en laine de couleur amarante faite sur la sagaie.
poignée de la sagaie.
taps du pays dont est recouverte la poignée de la sagaie.
canot de bâtiment de guerre.
pirogue.
fronde.
pierre de la fronde.
bout de tresse pour lancer la sagaie.
queue, en cordonnet des femmes.
chaume des cases.
lianes.
cocotier, coco.
feuille de cocotier.
gaule pour tenir le chaume des cases.
tresses en paille.
treise en jonc.
maison, case.
marmite en terre.
feu.
eau.
sable de mer.
canne à sucre.
banane.
taro.
autre plante de la même famille.
arbruste dont l'écorce se mange et a le goût de la noix de coco.
espèce de prune dont le noyau est un poison.
fumée.
amande de coco.
coco à boire.
casse-tête en pierre verte.
oranger.

(413) L'a final doit se prononcer presque comme s'il était suivi d'un e muet, mais plus bref.

Dan,
Ndifit,
Ngao,
Poe,
Baïma,
Mbé,
Boandat,
Bougoulet.
Kééloé,

Ngoun,
Bouralap,
Ghioac,

Paonrep,
Tééghiman,
Magoain,
O,
Ndio,
Ouma,
Aabout,
Mali,
D.ou,

Pouilip,
At,
Taama,
Alo,
Mendioué,
Dat,
Ondou,
Oaïou,
Andréleém,
Pabest,
laom,
E'o,
K.,
Omi.
Tumé,
L'anga,
Piloa,
Diao,
Ap,
Ngo,
To,
Tchiégen,
Ominapa,
Penapa,
Poue dnap,
Tounat,
Tarema, oreba,
Oualou,
Duet,
Maolap,
Taania,
Anap,
Pera, tumbeie,
Manghct,
Aet,
Namé,
Nimé nou,
L-lei,
B.houat,

ciel.
terre.
flûte.
haméon.
arche (coquille).
vis (coquille).
bucarde (coquille).
nérite (coquille).
oiseau, fourmilier, grimpeur, brun.
tourterelle verte.
palombe.
oiseau gris de fer, de la grosseur d'un ramier.
petit oiseau noir.
espèce de geai.
espèce de mésange.
poule.
coq.
tourlourou.
mouche.
oiseau (en général).
valve d'une coquille signifiée pour faire un couteau.
perroquet.
homme.
femme.
enfant, fille ou garçon.
perle, ornement.
corail.
boire.
manger.
dormir.
coïter.
membre viril.
oui.
ici.
venez.
cracher.
non.
danser.
chanter.
rire.
pleurer.
crier.
sacré, interdit.
d'où venez-vous?
d'où venez vous?
souffler le feu.
cacher dans la terre.
courir.
siffler.
se moucher.
rassasié.
marcher.
se coucher.
monter.
se gratter.
souffleter.
donner.
donne un coco.
bien, ou bon.
demain.

NOMS DE NOMBRES.

Kal-i,
Karou,
Kartien,
Kareba',
Kadnem,
Kanemghit,
Kanemdou,
Kanemghien,
Kanembait,
K-roulingn,

un.
deux.
trois.
quatre.
cinq.
six.
sept.
huit.
neuf.
dix.

Barapaling,
Barapalou,
Barapoua Inien,
Barapouadbar,
Barapouadnem,
Barapouadnemghit,
Barapouadnemdou,
Barapouadnemghien,
Barapouadnemhait,
Barapouadroul.ngn.

onze.
douze.
treize.
quatorze.
quinze.
seize.
dix-sept.
dix-huit.
dix-neuf.
vingt.

§ II. — *Vicariat apostolique de la Nouvelle Calédonie.* — *Extrait d'une Lettre du R. P. Goujon, missionnaire apostolique de la Société de Marie au R. P. Lagniel, provincial de la même société (414).*

Ile des Pins, N.-D. de l'Assomption, 28 oct. 1884

« C'est un devoir et aussi une douce consolation pour moi, de vous écrire du lieu même de ma mission. Je me plais à vous dire en commençant que le Seigneur nous a conduits ici par la main. Grâce lui soient mille fois rendues ! Sa tendre et miséricordieuse sollicitude à notre égard nous est un puissant motif d'encouragement d'espérance.

« Avant de vous parler de l'île des Pins où je me trouve, je vous raconterai la tentative d'établissement que nous avons faite sur un autre point ; votre paternité trouvera dans ce récit une preuve nouvelle de la protection sensible dont nous couvrons la divine Providence. Le 27 mai, veille de notre arrivée à Annatom, le P. Roudaire était parti à bord de l'*Arche-d'Alliance* pour Halgan, l'une des îles Loyalty, dans l'espoir d'y fonder une mission. L'occasion paraissait des plus heureuses pour nous y introduire ; M. Marceau avait ramené, quelques mois auparavant, à Halgan, plusieurs naturels de cette île, qu'il avait trouvés disséminés çà et là dans l'Océanie. Il fut reçu en bienfaiteur ; on lui fit des présents ; je ne sais même si l'on n'alla point jusqu'à le porter en triomphe. A son second voyage dont je commence à vous parler, il reconduisit encore à Halgan plusieurs de ses malheureux habitants que des Anglais avaient enlevés de force pour les employer comme esclaves à l'Australie, et que leurs ravisseurs, après l'abandonner dans les rues de Sydney. Parmi ces insulaires que M. Marceau avait eus en charité de recevoir à son bord, se trouvait le fils même du chef d'Halgan. On devine naturellement penser que ce chef se montrerait généreux, et que tant de services rendus à sa patrie, feraient naître en son cœur quelque sentiment de reconnaissance. M. Marceau bien accueilli, le P. Roudaire devait être aussi bien venu.

« A Annatom, on connaissait tous ces motifs d'espérance. Le P. Rougeron, provincial et supérieur de la mission, crut devoir envoyer immédiatement des collaborateurs. Le P. Roudaire. J'eus l'avantage d'être choisi pour cette œuvre avec le P. Chatelut et son frère Joseph Reboul. Nous naviguâmes pendant deux jours par un vent favorable.

le 6 juin au matin, lorsque nous étions près d'entrer dans le port, nous vîmes tout à coup paraître l'*Arche-d'Alliance*, qui en sortait. Les avirons se baissent de part et d'autre; les deux navires s'approchent; quel est notre étonnement, lorsque nous entendons une voix nous crier : « Le poste n'est pas tenable ici; virez de bord. » Nous naviguâmes de conserve, et pendant la journée M. Marceau eut la complaisance de monter à bord, pour nous instruire de ce qui était de se passer.

« Loin de recevoir des naturels d'Halgan des marques de reconnaissance qu'il avait droit d'en attendre, il avait failli être victime de la plus noire trahison. Afin de mieux réussir dans leur infernal projet, ces insulaires avaient invité M. Marceau à une fête où il devait se donner pendant la nuit; mais ils auraient massacré avec ses compagnons, tandis que d'autres cannibales se seraient occupés des hommes laissés à la garde du navire. Heureusement M. Marceau eut connaissance de leurs sourdes menées; repoussant avec indignation leur invitation perfide, il donna de renvoyer sur-le-champ tous les naturels que la curiosité, ou d'autres motifs moins innocents, avaient amenés à son bord, et fit aussitôt lever l'ancre. Il sortait du port, comme je vous l'ai dit, lorsque la Providence permit que nous allâmes à sa rencontre. Je ne sais jusqu'à quel point on eût respecté nos personnes, si nous n'avions abordé à cette côte barbare, mais au moins nos effets auraient péri par l'usage.

« Voilà, mon très-révérend Père, ce que c'est la plupart des insulaires qui habitent les trois archipels dont se compose le vicaire de la Nouvelle-Calédonie. Pour le moment, il n'y a peut-être que deux points où nous puissions rester en sûreté; et ces deux points, nous les occupons, savoir : Anatom et les Nouvelles-Hébrides, et l'île des Pins, qui peut être regardée comme une dépendance de la Nouvelle-Calédonie.

« Deux mois environ après notre retour d'Halgan, nous sommes partis pour l'île des Pins où nous sommes arrivés après six jours de traversée orageuse. Dès que les naturels avaient aperçu notre navire, ils s'étaient jetés à la nage, et déjà trois d'entre eux avaient gagné le bord; le P. Chatelut, de son lorgnon, considérait la terre, et de leur côté les trois sauvages regardaient avec étonnement ce petit instrument qui paraissait passablement curieux; ils voulurent le toucher et essayèrent aussi de s'en servir. Le premier se ferma hermétiquement les yeux, puis braqua le lorgnon, le tourna et retourna dans tous les sens, et reste surpris de ne rien voir. Le second est habile, il a deviné le secret; il ouvre le droit et présente le lorgnon devant le visage qu'il tient fermé avec soin, et il ne sait pourquoi il n'y voit rien du tout. A nos ris de rire, le troisième comprit leur erreur; il saisit à son tour la lunette, écarte ses deux grands yeux, et il voit pas-

ser devant lui des merveilles qui lui arrachent des exclamations de joie et d'admiration.

« Nous avons pris possession de l'île le 15 août, et nous en avons fait en ce jour la consécration à Marie, Reine du ciel. Elle peut avoir dix lieues de tour; mais sa population est peu considérable. Sans doute elle tire son nom des forêts de pins qui couvrent ses rives. Tout près de nous sur le revers de la montagne ces arbres s'élèvent en grand nombre, et semblent avoir poussé providentiellement pour nos besoins actuels; c'est là que, tour à tour bûcherons et scieurs de long, nous préparons les bois qui sont nécessaires à notre logement. Cette construction sera notre affaire principale pendant près de six mois. Vous conviendrez, mon révérend Père, que c'est tendre d'une manière assez éloignée au but apostolique qui nous a amenés sur ces côtes. Mais il faut commencer par là, les cases que nous offrons aux naturels sont pour nous inhabitables. Du reste, le pays est sain et nous jouissons d'une bonne santé. Nous voilà reçus en adoption par les indigènes; ajoutez à cet avantage la bienveillance du grand chef qui, dans notre première entrevue, nous a concédé un emplacement pour notre maison, et la liberté de couper les bois qui nous seraient nécessaires, et vous aurez ainsi la mesure des faveurs dont nous sommes entourés à l'île des Pins.

« Ce grand chef réunit dans ses mains toute l'autorité, et reçoit de son peuple des honneurs extraordinaires. Nous fûmes étonnés, dans la première visite que nous lui fîmes, des témoignages de respect qu'on lui rendait. Une foule de naturels, vieillards, hommes, femmes et enfants, s'étaient rassemblés dans sa cour pour nous voir; notre costume, notre teint blanc, notre facilité à nous conformer à leurs usages, tout en nous excitait leur admiration. Mais lorsqu'à leur tour ils se présentaient devant le chef, ils marchaient profondément courbés, la tête basse et les deux mains enlacées derrière le dos. Quand il vint nous rendre sa visite, et tandis que nous étions devant notre habitation à échanger quelques mots avec lui, une mère passa sur le rivage avec toute sa famille; un des enfants, plus attentif à satisfaire sa curiosité qu'à rendre son hommage à l'*ariki* (chef), marchait étourdiment la tête levée. Sa mère s'en aperçut, elle fit quelques pas en arrière et appliqua à son fils un rude soufflet, qui le tira de sa distraction; à l'instant il se mit à ramper comme les autres. Ce chef cependant n'a rien dans sa personne qui inspire la terreur. Il est haut de taille et il ne manque pas d'une certaine dignité; mais du reste il est simple comme ses sujets et d'un abord facile. Comme il est bien disposé pour nous, l'empire qu'il exerce sur son peuple peut devenir avantageux à notre mission.

« En attendant qu'un plus long séjour nous ait initiés au caractère et aux usages du pays, je puis vous donner les petits dé-

taills suivants que j'ai lieu de croire exacts. Les habitants de l'île des Pins paraissent appartenir à la race polynésienne, la plus intelligente et la moins féroce des races de l'Océanie. Ils vivent entre eux dans la paix et l'union. C'est là un sujet de consolation pour le missionnaire, qui espère ainsi les convertir plus aisément à Jésus-Christ.

« Depuis quelque temps ils négligent fort leurs plantations d'ignames et de cannes à sucre, et les vivres commencent à leur manquer. En voici la cause : leur île produit beaucoup de bois de sandal, espèce de bois blanc qui exhale une odeur aromatique et dont les Chinois se servent pour confectionner de petits objets de curiosité, ou composer leur huile de senteur. Nos insulaires exploitent le sandal avec beaucoup de peine et le vendent aux armateurs anglais pour quelques mètres d'étoffe, pour une pipe, un morceau de tabac, etc... Rien ne l'emporte à leurs yeux sur ces bagatelles. Ils oublièrent donc la culture de leurs champs pour faire ce commerce improductif; mais le grand chef en a reconnu l'abus, il vient de réunir tout son peuple pour une fête publique, à l'issue de laquelle il va lui intimiser l'ordre de ne s'occuper désormais qu'à soigner ses plantations.

« Nos insulaires sont de couleur presque noire; les hommes ont la taille haute et bien prise; leur regard n'a rien de farouche, et ils ne nous ont pas encore prouvé qu'ils fussent aussi voleurs que leurs voisins. Naturellement curieux et assez intelligents pour comprendre et imiter ce qu'ils voient faire à des étrangers, ils assiégèrent du matin au soir notre habitation pour considérer toutes nos démarches. Au jugement du P. Roudaire, qui connaît les sauvages, cette disposition est pour nous un gage d'espérance. Je ne sais si le peuple de l'île des Pins est anthropophage, mais il se défend de cette réputation, et il a l'air de mépriser ses voisins qui mangent les hommes. Malgré ces démonstrations extérieures, on voit cependant qu'il regarde avec une espèce de convoitise la chair des blancs. Il jette surtout des regards de concupiscence sur le gras des jambes, et plus d'une fois, au moment où vous y pensez le moins, vous sentez une main passer légèrement sur votre mollet. Si vous dites à l'indiscret que vous prenez en faute : « Ce que tu fais est mal, » il répond en se pinçant les lèvres : Oh ! *Lelet*, c'est bon. » Néanmoins, nous n'avons eu jusqu'ici à leur reprocher aucune insulte.

« Bien différents des diverses peuplades de la Polynésie, qui poussent l'orgueil jusqu'à la ridicule prétention de se croire chacun en particulier le premier peuple du monde, nos naturels savent se mettre à peu près à leur place. Ils admirent tout ce que nous possédons, ne fût-ce qu'une épingle. Nous avons remarqué qu'ils enterrent leurs

morts avec soin, qu'ils respectent leurs tombes et vont déposer dessus de la nourriture, ce qui témoigne de leur croyance à l'immortalité de l'âme.

« Nous avons à nous tenir en garde contre un préjugé qui excite leur défiance par rapport à nous. Deux catéchistes protestants occupaient, il y a quelques années, le poste où nous sommes maintenant établis. Ces fanatiques, sans doute pour en imposer davantage aux insulaires, faisaient en leur présence différentes grimaces plus ou moins ridicules; ils s'étaient même répendu contre eux en invectives et en malédictions. Or, sur ces entrefaites, une épidémie avait fait mourir beaucoup de monde, on jugea que ces deux imprudents en étaient la cause et ils furent tués. Les indigènes craignaient donc encore que nous n'eussions apporté la mortalité dans leur pays, et ils cherchaient à découvrir si nous n'avions pas quelque cérémonie singulière. Nous avons besoin d'user de beaucoup de réserve et de prudence dans les commencements. »

Lettre du P. Rougeyron au R. P. Supérieur général de la Société de Marie (415),

A bord de l'*Elisabeth*, près de Sydney, 10 juin 1851

« Si j'ai tardé cette fois à vous écrire, c'est que j'ai voulu attendre le dénouement de mes épreuves qui désolent notre infortunée mission de la Nouvelle-Calédonie. Mon âme était vivement émue par la résolution qui avait été prise d'abandonner pour toujours ce nouveau vicariat. L'adieu que j'ai dû à ce pays, condamné, ce semble, à ne plus recevoir de missionnaires qu'au grand jour des vengeances, m'a fait plus de mal que la bien brûlante qui m'a consumé pendant plus d'un an à Annatom. Je commence maintenant à respirer, parce que le sang du premier martyr de la Nouvelle-Calédonie paraît avoir obtenu grâce pour cette terre jusqu'à rebelle et si ingrate. Mais, pour bien mériter votre paternité au courant de tout, je ne reprendrai les événements à leur source, c'est-à-dire au retour de Mgr d'Amala, 7 septembre dernier.

« Sa venue fut pour nous une fête de mille. Après quelques jours passés ensemble, Monseigneur, dont l'intention était de retourner à son ancienne mission, m'apporta avec lui pour me soustraire aux teintes de la fièvre, et aussi parce que le poste était naturellement fixé dans la Calédonie. Heureux de notre rentrée dans notre île, que de grandes épreuves nous avaient rendue si chère, nous nous présentâmes à Hienguène, chez le grand anthropophage dont vous avez probablement entendu parler. Bouarat, c'est son nom, nous reçut avec de vives démonstrations de joie; des Portugais furent désignés pour cette station. Tandis que Monseigneur, le P. Bernin et moi, allions aller fonder un second établissement à Puéblo ou à Ballade. Tandis que nous

moins ces projets, nous apprîmes à Hienguène que notre maison de Puéblo était détruite; que les habitants de Ballade, de leur côté, avaient surpris un navire et en avaient mangé l'équipage. Cette nouvelle nous fit frémir et renversa tous nos plans. Nous ne laissâmes cependant pas de nous rendre dans cette dernière tribu, où il fut facile de reconnaître par nous-mêmes la triste vérité du récit qu'on nous avait fait. Il y aurait eu grave imprudence à nous fixer parmi ces horribles anthropophages. Aussi notre parti fut bientôt arrêté, c'était de recevoir à bord nos quelques néophytes et de nous retirer avec eux dans un lieu plus sûr.

« Ce dernier acte de cannibalisme, je vous l'avoue, m'avait tellement indigné, que je ne voulais pas même mettre pied à terre dans cette tribu; mais Monseigneur, qui désirait revoir le lamentable théâtre de nos épreuves, était déjà descendu dans l'embarcation; je sautai après lui, car je ne pouvais le laisser aller seul au danger. A mesure que nous approchions du rivage, nous apercevions les sauvages armés qui se réunissaient et avaient l'air de chuchoter ensemble. Nous avançons vers eux à toutes rames, et de leur côté ils venaient à nous, mais à pas lents et en se tenant sur leurs gardes. Bientôt un cri part de leurs rangs : « C'est l'Epikopo, c'est le P. Rougeyron et Jean ! » En même temps ils jettent leurs armes et viennent droit à notre canot. Leur chef, Tiangouné, prend en main un morceau de tpe, en signe de paix, et en nous abordant il nous improvise ce petit discours :

« Epikopo, P. Rougeyron et toi Jean, nous avons honte de paraître devant vous après tout le mal que nous vous avons fait. Pa-kilipuma, notre ancien chef, n'est plus, et voilà pourquoi nous sommes devenus méchants. Mais, pardonnez-nous, et nous redeviendrons bons. Revenez habiter au milieu de nous. Si vous ne pouvez supporter notre présence, parce que nous avons été trop coupables, voyez ces hautes montagnes de Diaote, nous irons cacher notre honte derrière elles, et vous demeurerez ici. Choisissez la vallée qui vous sera la plus agréable. »

« Nous leur répondîmes que le premier sang répandu aurait été pardonné de bon cœur, s'ils n'en avaient versé de nouveau. A cela, Tiangouné répliqua qu'ils se croyaient abandonnés des missionnaires pour toujours; qu'ainsi ils s'étaient laissés aller au désespoir, et, par suite, au crime. J'ai appris depuis qu'un petit nombre seulement de Baladiens, et des plus mauvais sujets, avaient trempé dans cet horrible attentat contre l'équipage du *Cutter*. Monseigneur nous promit toutefois qu'il reviendrait plus tard au milieu d'eux, s'ils voulaient sincèrement se convertir, et ils furent satisfaits.

« Le lendemain nous redescendîmes à terre, et encouragés par les bonnes dispositions des naturels, nous désirâmes revoir ces lieux pour nous de si triste mémoire.

C'était un vrai chemin de croix que nous avions à parcourir depuis l'emplacement où s'élevait, deux ans et demi auparavant, notre petite chapelle, et que nous retrouvâmes couvert d'herbes et de broussailles, jusqu'à l'endroit où le pieux frère Blaise avait versé son sang. Partout nous fûmes bien accueillis. La douleur paraissait peinte sur tous les visages. Un seul, et c'était le grand chef Némona, se montra fier et peu repentant. Bien que sa tenue fût assez convenable, il y avait une fourberie mal déguisée au fond de cette âme perverse, première cause de tous nos maux.

« Nous quittâmes donc Balade, après avoir embarqué la plupart de nos néophytes, au nombre de vingt-trois, tant hommes que femmes. Nous n'avions pas eu de peine à les réunir, car ils furent les premiers à nous recevoir sur le rivage. Pendant tout le temps de notre exil, ils avaient persévéré dans la prière et leurs pieux exercices. Cette fidélité aux devoirs de la religion, pendant un abandon de deux ans et demi, fait espérer beaucoup de ce peuple pour le jour de sa conversion. Elle est d'autant plus méritoire qu'on lui avait fait, après notre départ, une guerre ouverte. Le chef Michel, notre bon catéchiste, avait recommandé aux siens de faire le signe de la croix pendant le combat, et ils y ont été fidèles. A la vérité, ils ont dû succomber, vu leur petit nombre; mais pas un seul n'a péri, et pourtant ils se sont vus plusieurs fois cernés de si près, qu'ils avouent que Dieu seul a pu les sauver. Michel lui-même a été transpercé d'un coup de lance; déjà les ennemis se précipitaient sur lui pour l'achever à coups de casse-tête; il les entendait se disputer leur proie pour la dévorer, et il parvint à s'arracher tout seul à leur fureur.

« Tous nos néophytes étant à bord, excepté Grégoire, père de famille, qui se trouvait à dix lieues dans l'intérieur, le navire fit voile vers le sud de la Nouvelle-Calédonie, où nous établîmes notre petite réduction dans un lieu appelé Jaté. Là, tout prospérait déjà; nos jeunes Baladiens avaient cultivé de vastes champs, lorsque, dans cette retraite que nous regardions comme peu habitée, nous nous vîmes entourés d'une foule de sauvages, accourus de plus de dix lieues à la ronde. Des menaces, des complots se formaient chaque jour contre notre colonie naissante. Sur ces entrefaites, arriva Monseigneur avec toute sa suite. Ils avaient failli tomber sous les coups du cruel Bouarat, le chef d'Hienguène, et ils comptaient trouver sûreté et repos au milieu de nous. Nous leur apprîmes, hélas! qu'à Jaté nous avions peu d'espérance pour l'avenir, que tôt ou tard, surtout au temps de la récolte, il faudrait, ou laisser piller la moisson, ou permettre à nos gens de se défendre avec les armes à feu. Sa Grandeur ne put se résoudre à employer un moyen peu en rapport avec le but de notre mission. Après nous avoir tous consultés, Mgr d'Amala décida que nous quitterions la Nouvelle-Calédo-

nie, puisque nous ne pouvions y rester sans repousser la force par la force.

« Avant de secouer la poussière de ses pieds sur ce malheureux pays qui ne voulait pas recevoir la grâce de Dieu, Monseigneur me chargea d'aller annoncer cette résolution à nos néophytes. Ils avaient le choix, ou de retourner chez eux avec le navire qui était au port, ou bien d'aller à Futuna où ils trouveraient des missionnaires. A cette nouvelle tous fondirent en larmes; c'était la foi qui les leur faisait verser. « Et mon père, « disait l'un, et ma mère, disait l'autre, ne « seront donc jamais chrétiens ! » Ainsi s'exhalait leur douleur. Je ne pus tenir à un spectacle si attendrissant, et je m'éloignai d'eux pour leur laisser le loisir de se communiquer leurs idées. Quelques instants après je revins; je fis cesser leurs sanglots en leur demandant quel parti ils avaient pris. — « Vous suivre partout où vous irez, « répondirent-ils. — Mais si nous retour- « nons dans notre pays, il y fait froid et « vous mourriez bientôt. — Tant mieux, « s'écrièrent-ils; maintenant nous ne dési- « rons plus que la mort. » Leur avis unanime fut de se transporter dans une île bien éloignée, où il y aurait des missionnaires, afin de ne plus entendre parler d'une patrie qu'ils regardaient comme réprouvée pour toujours.

« Nous mîmes alors à la voile, chassés pour la seconde fois de la Calédonie, et bientôt nous arrivâmes à l'île des Pins. Je profitai de ce temps pour finir d'instruire les catéchumènes. Monseigneur les baptisa, au nombre de treize, à l'arrivée du vaisseau qui devait nous transporter à Futuna. »

Extrait d'une lettre du R. P. Fonbonne, missionnaire apostolique de la Société de Marie, à sa famille (416).

Sydney, le 1^{er} avril 1831.

« Le nom de *Ballade*, port de la Nouvelle-Calédonie, me rappelle une triste histoire que je dois vous raconter, parce qu'elle est toute récente et que j'ai connu particulièrement quelques-uns de ceux qui y ont figuré.

« En vous écrivant de Taïti, il y a un an, je vous disais que nous avions l'espoir, chaque jour, de voir arriver la goëlette de notre mission qui nous porterait à Wallis. Après avoir attendu inutilement plusieurs semaines, nous nous étions décidés à demander passage au gouverneur et à M. d'Harcourt, commandant la corvette de guerre *l'Alcmène*, qui allait appareiller pour visiter quelques îles de l'Océanie, et notamment la Nouvelle-Calédonie. Notre demande fut accueillie avec une bienveillance dont nous aimons à garder le souvenir; et nous visitâmes ainsi les îles *Pomotou*, puis les *Navigateurs*, Wallis et enfin Sydney. Avant de quitter ce dernier port, le commandant avait demandé et obtenu de Mgr d'Amala qu'il lui donnât pour guide et pour interprète un Frère de la mis-

sion qui avait habité la Nouvelle-Calédonie. C'est ce Frère qui, en revenant il y a quelques jours, nous a rapporté le détail des scènes qui se sont passées sous ses yeux.

« Après avoir relevé déjà diverses positions de l'île, le commandant jeta l'ancre à *Ballade*; puis, voulant tracer la carte de la pointe de l'île, il avait expédié une chaloupe montée par douze hommes d'équipage, un chef de timonerie et deux officiers. On avait fourni l'embarcation de vivres pour une dizaine de jours, et, en cas de quelque surprise, on avait pris quatre fusils avec des munitions. Le point que l'on voulait explorer était à dix lieues de *Ballade*. La crainte de tomber entre les mains de tribus féroces et anthropophages empêcha l'équipage de faire une descente sur la grande île de Calédonie; mais comme on crut être certain que quelques îles voisines, à peu de distance, étaient inhabitées, dès le lendemain matin on y descendit, et sans défiance; ce fut là le grand malheur. Les deux officiers étaient à peine à terre qu'une troupe de quelques centaines de sauvages fondait sur eux tout à coup, en poussant les hurras les plus féroces. Ils étaient armés de haches, de frondes, de casse-têtes, de lances et de flèches. On avait eu à peine le temps de les apercevoir que le premier officier tombait, frappé à la tête de deux coups de hache. Deux matelots qui le relèvent et le portent, au milieu d'une grêle de traits, sur l'arrière de l'embarcation, expirent bientôt eux-mêmes sous les coups qui pleuvent de toutes parts. En vain on cherche dans cette lutte à mort, dans cet effroyable pêle-mêle, à dégager les fusils et les munitions, on n'en a pas le temps; en vain le pilote de la chaloupe se fait jour autour de lui, en frappant à droite et à gauche avec la barre du gouvernail dont il s'était armé; en vain le second officier, déjà percé de coups, pare avec son épée: en quelques instants, les sauvages sont autant de victimes qu'il y avait de matelots dans la chaloupe. Quatre seulement essayent de se sauver à la nage; mais l'un d'eux est massacré sur la plage où on l'attendait; les trois autres avaient fui dans des directions opposées.

« Cependant huit jours s'étaient passés et, à bord de la corvette, on commençait à concevoir des inquiétudes. Le Frère dont vous ai parlé, et qui connaissait les mœurs féroces du pays, augmentait les alarmes par les prévisions qu'il exprimait. Un jeune Calédonien était allé à bord et y avait répandu quelques vagues rumeurs; mais il ne savait, disait-il, rien de bien positif. Vous jugez de l'effervescence qui gagne l'équipage à chacune de ces conversations. Un jour, à l'heure où l'on bat le rappel du soir, les matelots s'écrient: « Ce ne sont plus nos hanches « qu'il nous faut, ce sont des fusils ! » Le commandant, pour calmer l'exaspération des esprits, monte sur le pont, et leur dit

que rien ne prouve que le malheur soit réellement arrivé, qu'il faut attendre encore; mais que, s'il se confirme, on tirera certainement vengeance de la barbarie des naturels.

« Dès le lendemain matin, une chaloupe armée est expédiée pour avoir quelque nouvelle; et bientôt l'on acquiert la triste certitude du malheur qu'on appréhendait. La première embarcation est retrouvée intacte, mais complètement dévalisée, et présentant les horribles et sanglants vestiges d'un combat à mort. Quelques naturels que l'on interroge ne laissent plus de doutes. Après le massacre, on avait éventré et vidé les cadavres; puis immédiatement les cannibales avaient procédé à l'horrible festin, envoyant aux parents et aux alliés une part de cette épouvantable boucherie. « Trois matelots, ajoutait-on, qui s'étaient enfuis à la nage, avaient été adoptés dans une tribu voisine; mais qu'étaient-ils devenus?... » On n'avait rien de mieux à faire, pour le moment, que de regagner le bord. Figurez-vous tout l'équipage silencieux sur les bordages, attendant quelques nouvelles, et les yeux fixés de loin sur la chaloupe qui revenait tristement, ayant à sa remorque une embarcation vide... « Commandant, dit l'officier de l'expédition, en abordant avec une contenance morne et les yeux gros de larmes, voilà tout ce que nous avons pu recueillir!... » Vous connaissez le matelot français : au silence qui se faisait tout à l'heure succèdent mille cris de mort. A peine on laisse au commandant le temps de délibérer avec son conseil; il faut immédiatement opérer une descente. Sept chaloupes, montées par plus de cent hommes, et armées de toutes pièces, se dirigent vers le théâtre des événements.

« A quelque distance du rivage parurent alors quelques sauvages qui, derrière les arbres où ils s'abritaient, brandissaient leurs armes, et agitaient divers lambeaux d'étoffes, peut-être les dépouilles de leurs infortunées victimes... Les chaloupes se rangèrent aussitôt de manière que, si les cannibales avançaient ou quittaient leur retraite, on pût faire feu de toutes les pièces à la fois; mais on attendit en vain; et les sauvages, qui prirent cette manœuvre pour un effet de peur des matelots, redoublèrent leurs provocations, tout en se tenant soigneusement abrités derrière leurs arbres. Il fallut descendre à terre. On se développa en demi-cercle pour envelopper l'île de tous côtés, il se serait fait là d'épouvantables représailles, car aucun n'essayait même de se défendre; mais les uns à la nage, les autres dans des canots, tout avait fui ou fuyait sur la grande terre de Calédonie, au risque d'être dévorés par quelque peuplade ennemie, s'ils ne réussissaient pas à rejoindre la tribu alliée : car, entre eux, c'est la seule alternative possible. Dès qu'ils touchent à une terre étrangère à leur tribu, ou s'y trouvent comme auxiliaires et amis, suivant des usages établis de temps immé-

morial, ou ils tombent chez une tribu ennemie qui les tue et les mange en détail. — Nos matelots leur ont tué une vingtaine de personnes seulement; mais cette île et trois autres alliées qui avaient pris part au festin de mort, ont été ravagées; on y a coupé cinq à six mille pieds de cocotiers et détruit toutes les plantations; les cases et les pirogues ont été brûlées. C'est, du reste, le plus grand châtement que l'on puisse tirer de ces tribus : de plusieurs années elles ne pourront habiter ces îles où elles ne trouveraient plus aucune ressource pour vivre. J'avais oublié de vous dire que les habitants de Ballade, hommes, femmes et enfants, étaient accourus en masse pour aider nos matelots, et s'en sont retournés ensuite chargés de tout le butin qu'ils ont pu emporter. Des lambeaux de vêtements, des restes de chevelure, des ossements épars, qui furent retrouvés, ne laissèrent aucun doute que les pauvres victimes n'eussent été dévorées après le massacre, comme quelques naturels l'avaient assuré d'abord. Les recherches qui ont fait découvrir ces tristes pièces de conviction ont eu un autre résultat plus consolant : du fond d'un bois, nos matelots virent tout à coup accourir à eux les trois infortunés camarades qui s'étaient enfuis à la nage. L'un d'eux avait le poing cassé et le nez traversé d'un coup de lance; les autres montraient des blessures sur tout le corps. Cependant ils n'avaient point été maltraités depuis leur fuite; au contraire, on leur avait déjà peint le visage, relevé et attaché les cheveux suivant la mode la plus coquette du pays. Après avoir recueilli ce qu'on a pu d'ossements, on en a fait deux caisses, qu'on a ensuite chargées de pierres pour les couler au fond de la mer.

« Vous dirai-je l'impression que m'a dû causer cet épouvantable récit, à moi qui, pendant plus de cinq semaines, avais vécu avec ceux dont le Frère nous citait tous les noms? Le chef de timonerie était un père de famille, homme d'environ quarante ans, paisible et rangé comme le sont bien rarement les marins. Le second officier, M. de Saint-Phal, était un jeune homme de vingt ans à peine, modeste et doux comme une jeune fille. Le premier, M. de Varennes, le plus beau et le plus grand jeune homme du bord, avait autant de noblesse dans le port et dans les traits que dans le caractère. Pauvres jeunes gens! pauvres familles! M. de Varennes était protestant : j'avais réussi à me rendre très-familier avec lui, sous prétexte de lui donner quelques leçons de musique; et, le soir, quand il était de quart, nos conversations se prolongeaient toujours jusqu'à neuf ou dix heures sur les bastinages. Se sera-t-il souvenu de quelques-uns des conseils intimes que je prenais alors occasion de lui donner? Il m'avait promis tant de fois qu'il m'irait voir un jour dans l'île où je serais envoyé! Sur la carte de Calédonie dressée par les officiers de l'*Alcmène*, ils ont marqué d'une croix le lieu où furent massacrés leurs compagnons; et un passage

qu'ils ont découvert entre les terres, y est appelé *Détroit de Varennes*.

« Vous jugez bien que la scène de barbarie que je viens de vous raconter n'est pas un fait rare chez ces antropophages. Dans une excursion avec sa troupe, le commandant d'Harcourt aperçut le squelette d'un jeune homme de quinze à dix-huit ans attaché tout droit contre un arbre, auprès d'une cabane; et, comme il voulut savoir ce que cela signifiait, les naturels lui répondirent que la case était celle d'un chef, et le squelette celui d'un jeune homme du pays : le chef l'avait attaché à cet arbre tout vivant, et l'avait laissé pourrir et sécher dans cette position, parce qu'il lui avait volé quelques cannes à sucre... Il faudrait que nos philosophes réformateurs, en France, vinssent un peu visiter ces pays, avant de tant déclamer : peut-être n'oseraient-ils plus, en revenant, invectiver, comme je l'ai entendu au Havre à mon départ, *contre ces missionnaires brouillons qui vont, sans motifs, troubler la paix, la simplicité et le bonheur de ces peuples, si intéressants à l'état de nature....*

« Puisque je ne puis pas vous parler de Wallis, je veux vous transcrire ici une lettre que je suis chargé d'y porter : elle est écrite par un jeune Wallisien, qui en ce moment se trouve en France, où on l'a transporté sur l'*Arche d'Alliance*, afin de donner à ces pauvres gens une idée de notre civilisation en Europe. Je ne ferai que traduire, mot pour mot, la lettre dont je vous parle, et qui a été écrite dans la langue du pays ; seulement je pourrai ajouter quelques notes entre parenthèses, afin de vous la rendre plus intelligible.

Lettre d'un Wallisien à Jacques son père, et à sa mère Angélique. — « Ceci est le livre écrit (la lettre) d'amitié, de moi, Salomon, à vous deux, Jacques et Angélique. Certainement je vous aime beaucoup. Vous qui m'aimez aussi, souvenez-vous de Dieu. Vous aimez Dieu et vous m'aimez ; alors c'est bien pour vous et pour moi.

« Je vais vous parler à présent de ce que j'ai vu en France.

« Je suis monté d'abord dans un coin de terre qui s'appelle Brest ; c'était le onzième jour de juillet de l'année 1849 ; et puis je suis allé au Havre. Le Havre, c'est un coin de terre où il y a beaucoup de grands bateaux qui traquent. Je suis demeuré dans ce port trois jours... Alors on a préparé un grand jour pour le grand chef français (Napoléon), qui allait venir au Havre voir ses soldats montés sur des chevaux. Et moi, j'étais beaucoup, beaucoup content. Ensuite tous les grands bateaux ont fait voir leurs drapeaux. Ensuite on a rempli le ventre de tous les gros fusils de terre (les canons), qui ont éclaté tous à la fois. Ensuite les soldats sont venus vite, vite, sur des chevaux ; ils étaient dans de jolis sacs de fer (leurs cuirasses). Ensuite le grand chef est venu au milieu. Les soldats qui étaient devant étaient un million (en grand nombre). Ensuite on a fait écla-

ter les gros fusils de terre jusqu'au soir. Il a fait nuit : alors le grand chef français est allé dans son coin de terre, et moi je suis resté au Havre avec Marceau encore un autre dimanche. Ensuite nous sommes allés tous les deux dans le coin de terre du grand chef français : j'ai vu des maisons et des églises tout à fait belles, tout à fait belles. J'y suis resté deux dimanches. Alors Marceau est parti, et j'ai été seul dans le village du grand chef français. Ensuite Marceau m'a écrit d'aller vers lui : j'y suis allé tout seul dans une maison de feu (par le chemin de fer). Une maison de feu, c'est une chose bien jolie, qui va bien vite. Moi je croyais que ceux qui demeuraient vers la mer, c'était là tout le monde français ; mais quand j'ai monté sur la grande terre, alors j'ai été sans parole, en voyant toujours des hommes, toujours des hommes. Ensuite des jours froids sont venus, et j'ai vu une chose qui fait peur : c'est l'eau qui est devenue dure comme les pierres ; et j'ai marché sur cette eau dure.

« C'est ici la fin de ce que je vous dis sur les choses que j'ai vues. Il y a encore beaucoup de choses ; mais je vous les porterai afin que vous les connaissiez.

« Jacques et Angélique, si vous m'aimez tout à fait, priez Dieu qu'il me donne la sagesse et le bonheur. Aimez Dieu, aimez Marie qui est la vraie protectrice de ce monde et notre mère parfaite.

« SALOMON.

« Toulon français. »

« Avouez, mes chers parents, que si l'on compare les naturels de Wallis, tels que les a faits la religion, avec les hideux antropophages de la Calédonie, on ne peut assez bénir l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, à qui l'on doit ces heureux résultats.

« Je ne veux point dire par là que ces néophytes n'aient plus de défauts et que notre vie, au milieu d'eux, soit tout à fait celle des apôtres au milieu des chrétiens de la primitive Eglise. Ce qui leur manque avant tout, c'est un terme de comparaison. Comment, en effet, pourraient-ils apprécier le dévouement du missionnaire qui s'arrache à sa famille et à son pays pour aller vivre au milieu d'eux ? Ils sont généralement convaincus que si l'existence était réellement plus agréable en Europe que dans leurs îles, nous resterions certainement chez nous ; mais que leurs ignames, leurs taros, leurs poissons et leurs coquilles sont au-dessus de tout ce que notre pays peut produire. Aussi, n'y a-t-il que ceux qui ont pu voir quelque pays civilisé qui comprennent la générosité de notre apostolat. Sydney et ses environs ne sont pas un paradis terrestre, tant s'en faut : le terrain a un aspect sauvage ; presque partout la roche s'y montre à nu ou recouverte d'arbres d'une seule espèce et assez tristes. Cependant, à force de soins et de travaux, on supplée à l'eau qui manque, et on parvient à fertiliser quelques coins de terre où l'on

put cultiver plusieurs de nos productions d'Europe. Eh bien ! les sauvages qui y viennent, qui voient ce que c'est que la civilisation dans une grande ville, qui y goûtent le pain, le vin, la viande, des fruits étrangers, des légumes inconnus, commencent bientôt à comprendre que nous ne sommes pas allés chez eux pour les agréments de la vie ; mais qu'un motif de religion a pu seul nous y conduire.

Une autre raison des obstacles que le prêtre trouve au succès de son œuvre, c'est le caractère même de ces peuples : ce sont des *enfants*, à peu près dans toute l'acception du terme. Un fait entre mille vous en fera juger. A mon départ, les jeunes filles de la Providence, que j'ai desservie à Lyon, voulurent absolument faire un petit envoi à leurs *cœurs de l'Océanie*, et parmi ces baguettes se trouvaient de fort jolies poupées, grandes et petites, toutes parées comme de riches et belles dames. Un jour, en visitant mes effets, la pensée me vint d'essayer quelle impression produirait la vue de ces personnages en miniature, et je portai chez la maîtresse d'école (elle est française) un grand carton qui les contenait. La foule ne tarda pas à venir, et bientôt toute la population du village se pressa autour de nous. Vous avez toutes les exclamations qui furent poussées pendant une demi-heure, toutes les questions qui furent adressées, toutes les remarques qui furent faites sur chaque détail du corps et de l'habillement, serait chose longue et impossible ; mais à coup sûr il y avait de quoi rire beaucoup. Un grand nombre soutint sérieusement que c'étaient des personnes vivantes, et la raison, c'est que rien n'y manquait pour cela : *Voilà bien*, disaient celles qui partageaient cet avis, *voilà bien de vrais cheveux ; voilà bien de vrais yeux qui nous regardent ; une bouche avec toutes ses dents ; la couleur du visage comme chez les Français ; des habits tout comme ceux de Marie* (la maîtresse d'école). *Voilà bien la mère ; voici bien sa fille*, etc., etc., et ces raisons étaient pour quelques-uns sans réplique. Vous aurez peine à le croire ; mais il fut question fort sérieusement de leur apporter à manger ; et des femmes vinrent offrir pour être nourrices. Voilà, en deux mots, l'histoire de tous ces peuples : *enfance* ou *barbarie*.

« Petits enfants de la famille, qui êtes au tour des grands parents pour entendre lire la lettre de votre cher oncle, cette histoire vous aura fait rire, n'est-il pas vrai ? Si j'ai mis plus de temps, je pourrais vous amuser encore en parlant de certains usages du pays. Voyez-vous, par exemple, le dimanche, cette femme qui vient communier avec le grand *veste* de soldat ou de matelot ? Voyez bien sûrs que tout le monde porte vie à son costume. Après la messe, ce sera la *sœur* ou le mari qui endossera la *veste* son tour ; le soir, à vêpres, ce sera une fille ou un petit garçon ; car, ici, quand

on a quelque chose de beau dans une famille, on se le fait toujours passer des uns aux autres. Je ne parle pas des chemises d'hommes que les femmes portent par-dessus leur habillement, c'est chose trop commune ; mais si vous donnez un pantalon au mari le samedi, vous êtes sûrs de le voir à la femme le dimanche : elle ne l'enfilera pas, mais elle se le mettra autour de la ceinture, en nouant les deux jambes par-devant ; le reste ira comme il voudra par derrière.

« Maintenant qu'ils sont convertis, les Wallisiens ne s'appellent entre eux que par leurs noms de baptême ; mais quand il faut faire un acte de naissance ou de décès, comment voulez-vous que je m'empêche de rire, lorsque je les entends décliner leur nom de famille, leur nom propre, entendez bien, et non pas des sobriquets ? Voici la famille des *vieux cocos* ; voilà celle de l'*étable à cochons* ; puis celle de la *coquille de mer*, du *roi affamé*, etc. Je vous en raconterai plus long une autre fois (§17). »

NOUVELLE GRENADE, près de l'isthme de Panama, dans l'Amérique méridionale, démembrement de la république de l'Équateur (§18).

§ I^{er}. — Indigènes de ces contrées.

L'intérieur de l'isthme de Panama ne contient plus d'habitants indigènes. C'est du côté de la mer des Caraïbes, surtout au bord des rivières, qu'on en voit le plus grand nombre. Ceux de la côte du Sud, qui n'ont pas été détruits par les armes, ont mieux aimé se retirer vers les pays plus méridionaux. Cependant il n'y a point de partie de l'isthme où l'on ne trouve des indigènes américains dispersés, et leurs usages, différant peu de ceux des autres provinces de Terra-Firme, peuvent être compris tous sous le même article.

La taille ordinaire des hommes est entre cinq et six pieds ; ils sont droits, et d'une belle proportion. La plupart ont les os fort gros et la poitrine large : on ne leur remarque jamais aucune apparence de difformité naturelle, ce qui les a fait accuser d'abord par quelques voyageurs de se défaire de leurs enfants lorsqu'ils naissent avec quelques défauts ; mais depuis qu'on les connaît, cette barbarie n'a pas été prouvée. Ils sont souples, vifs et fort légers à la course. Les femmes sont petites et épaisses, grasses dès leur jeunesse, mais bien faites dans leur embonpoint. En général, les deux sexes ont le visage rond, le nez court et écrasé, les yeux gros et fort brillants, quoique gris ; le front élevé, les dents blanches et bien rangées, les lèvres fines, la bouche petite et le menton bien formé.

Ils ont, tous, les cheveux noirs, très-forts, et si longs, qu'ils leur descendent ordinairement jusqu'au milieu du dos. Les femmes se les attachent avec un cordon sur la nuque du cou, et les hommes les laissent pendre de toute leur longueur. Les deux sexes ont,

pour se peigner, un instrument de bois composé de plusieurs petits bâtons longs de cinq à six pouces, et pointus des deux côtés, comme les bâtons de nos gantiers : ils en lient dix ou douze ensemble par le milieu; et les extrémités s'écartant avec les doigts, chaque bout leur sert de peigne. On juge du plaisir qu'ils prennent à se peigner par le temps qu'ils y emploient; c'est un exercice qu'ils répètent plusieurs fois le jour. Mais ils s'arrachent la barbe et tout autre poil, à la réserve des paupières et des sourcils. Les hommes se font couper aussi les cheveux dans quelques occasions, telles qu'une victoire sur quelque ennemi qu'ils ont tué de leur propre main. Ils y ajoutent une autre marque d'honneur, qui est de se peindre tout le corps de noir. Un homme noirci et sans cheveux passe entre eux pour un héros : mais ce glorieux état ne dure que depuis le jour de l'exploit jusqu'à la première lune; et le vainqueur serait déshonoré s'il ne faisait pas disparaître aussitôt sa noirceur, et s'il ne laissait pas croître ses cheveux.

Leur teint naturel est couleur de cuivre clair ou d'orange sèche; leurs sourcils ont la noirceur du jais : ils ne les teignent point, mais ils se les frottent, comme leurs cheveux, avec une sorte d'huile qui les rend fort luisants. Waffer, Zarate et d'autres voyageurs parlent d'une race d'Américains blancs, et attestent tous ceux qui ont fait le voyage de l'isthme. Ce sont des allanos; leur peau n'est pas d'un blanc de carnation comme celle des Européens; c'est plutôt un blanc de lait; et, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'ils ont le corps tout couvert d'un duvet de la même blancheur, et si fin qu'il n'empêche point de voir la peau. Les hommes auraient la barbe blanche, s'ils la laissaient croître. Ils se l'arrachent; mais jamais ils n'entreprennent d'ôter le duvet. Ils ont les sourcils et les cheveux aussi blancs que la peau, et leurs cheveux, longs de sept à huit pouces, paraissent frisés. Ils ont la vue si bonne pendant la nuit, qu'ils distinguent un objet de fort loin; aussi leur donne-t-on dans le pays un nom qui signifie yeux de la lune. Leurs yeux sont trop faibles pour soutenir la lumière du soleil; et l'eau qui en dégoutte sans cesse les oblige de se tenir renfermés dans leurs maisons, d'où ils ne sortent qu'à la fin du jour. Ils ne sont pas si robustes que les autres Américains, ni capables d'aucun exercice violent. Cependant, lorsque la nuit approche, ils renoncent à leur indolence pour aller courir dans les bois. On vante beaucoup leur légèreté. Si les hommes couleur de cuivre font peu de cas d'eux, ils rendent le change à ceux qui les méprisent; ce qui n'empêche point que les deux races n'aient quelquefois des communications fort intimes. Waffer vit un fruit de ce commerce.

Tous les habitans de cette contrée aiment à se peindre le corps de diverses figures, et n'attendent pas même que leurs enfants soient en état de marcher pour les parer de

cet ornement. Ils se font dessiner sur toutes les parties, principalement sur le visage, des oiseaux, des hommes et des arbres. C'est de leurs femmes qu'ils reçoivent ce service. Les couleurs qu'elles emploient sont le rouge, le jaune et le bleu, délayés avec une sorte d'huile, dont elle ont toujours une provision. Elles ont des pinceaux qui leur servent à tracer des figures sur la peau. Cette peinture se soutient pendant quelques semaines, et ne demande qu'à être rafraîchie lorsqu'elle commence à ternir. Waffer, dans une occasion dangereuse, ne fit pas difficulté de se laisser peindre à la manière des Américains, pour concilier leur amitié.

Lorsque les Indiens de ces pays doivent partir pour la guerre, ils se peignent le visage de rouge, les épaules et l'estomac de noir, et le reste du corps de jaune, ou de quelque autre couleur. Quelques-uns, mais en petit nombre, rendent ces traits incalculables en se faisant piquer la peau d'une pointe d'épine pour appliquer les couleurs sur les parties piquées. Ils ne portent ordinairement aucune sorte d'habit. Les femmes ont seulement à la ceinture une pièce de toile ou de drap qui leur tombe jusqu'aux genoux; mais les hommes se montrent absolument tout nus, et n'observent la bienséance naturelle qu'en se couvrant d'une feuille de bananier tournée en forme de tonnoir, et soutenue par un cordon qu'ils lient autour du corps. Cette nudité habituelle n'empêche point qu'ils n'estiment les habits. Un Américain qui obtient une chemise de matelot la porte avec affectation, et paraît en devenir plus fier. Ceux de la côte du nord ont même de longues robes de coton, qu'on ne peut mieux comparer qu'aux blouses de nos voituriers, excepté que les manches en sont larges et ouvertes, et qu'elles ne vont qu'à la moitié du bras; mais ils n'en font usage que dans les occasions solennelles. Leurs femmes les leur portent dans des corbeilles jusqu'au lieu de l'assemblée. Ils s'en parent avec soin, et se promènent ensemble dans cet équipage autour de l'habitation.

Un autre ornement des hommes est une plaque d'or ou d'argent, qu'ils portent sur la bouche. Ces plaques sont de forme ovale et descendent si bas, qu'elles couvrent la lèvre intérieure. Elles sont échancrées au-dessus, ce qui forme une espèce de croisissant dont les deux pointes aboutissent au nez. On ne nous dit pas comment elles tiennent à cette partie du visage; mais on ajoute que la manière dont elles sont posées sur la bouche leur donne un mouvement continu. Cette parure n'est employée que les jours de fête ou de conseil. Les plaques qui se portent dans d'autres temps sont plus petites, et ne couvrent point les lèvres.

Au lieu de plaque, les femmes ont un anneau qui leur pend de même, et dont la grandeur est proportionnée au rang de leurs maris; les plus massifs sont de l'épave d'une plume d'oiseau, et leur forme est

exactement ronde. Elles se les attachent sur le nez, qui s'abaisse insensiblement sous le poids; d'où il arrive que, dans un âge avancé, le nez leur descend jusqu'à la bouche. Les plaques et les anneaux sont ôtés pour manger, mais on se les remet aussitôt; et quoiqu'ils branlent sans cesse sur les lèvres, ils ne diminuent point la liberté de parler. Les chefs portent un anneau à chaque oreille dans les occasions d'éclat; et deux grandes plaques d'or, l'une sur l'estomac, l'autre au dos. Ces plaques, qui ont dix-huit pouces de long et la figure d'un cœur, sont percées par le haut, et tiennent par des fils aux anneaux de chaque oreille. Lacenta portait sur la tête, les jours de conseil, un diadème composé d'une feuille d'or, large de huit à neuf pouces, dentelée par le haut comme nos scies, et doublée d'un réseau de petites cannes. Tous ceux qui l'accompagnaient avaient autour de la tête un réseau de cannes de la même forme, c'est-à-dire dentelé, mais sans feuilles d'or, peint de rouge, et surmonté de longues plumes de diverses couleurs, qui formaient un beau fanache. Le diadème de Lacenta était sans plumes.

Outre ces ornements particuliers, il y en a de communs aux deux sexes. Ce sont des cordons ou des chaînes de dents et de coquilles, qu'ils s'attachent au cou, et qui leur descendent sur la poitrine. Les chaînes de dents, qui passent pour des dents de jaguar, sont faites avec beaucoup d'art, et si bien rangées, qu'on les prendrait pour une masse d'os continue. On n'en voit qu'aux principaux habitants; ceux du commun portent des cordons de coquilles, dont ils ont quelquefois trois ou quatre cents autour du cou, sans ordre, et les unes sur les autres. Les femmes, en général, les portent réunies en un paquet. On ne voit jamais plus de deux cordons aux enfants; au reste, cette parure n'est en usage que les jours de fête. Aux cordons de cou les femmes joignent des bracelets de même matière; et tous ces ajustements, dont elles sont quelquefois chargées, leur donnent une sorte de grâce.

Leurs cabanes sont ordinairement écartées les unes des autres, surtout dans les nouvelles habitations, et sont toujours au bord d'une rivière. En quelques endroits néanmoins, il s'en trouve assez pour former de petites villes, s'il y avait plus d'ordre dans leur position; mais elles sont dispersées sans aucune forme de rues. Ils changent de lieu lorsqu'ils jugent que celui qu'ils habitent est trop connu des Espagnols. Leurs migrations leur causent peu d'embarras, parce qu'ils n'ont point de fondements à jeter pour leurs édifices. Ils font seulement quelques trous dans la terre; ils y enfoncent des pieux de sept à huit pieds de haut, et les entrelacent de bâtons qu'ils enduisent de terre. Les toits sont composés de petits chevrons, assez bien rangés et couverts de feuilles. On ne remarque d'ailleurs aucune sorte de régularité dans ces cabanes: elles

sont longues d'environ vingt cinq pieds, sur huit ou neuf de large. Un trou qu'on laisse au sommet du toit sert de cheminée; et le feu, qui n'est jamais bien grand dans une contrée si chaude, se fait sur la terre, au milieu de la cabane. Il n'y a point de séparations, ni d'étages. Toute la famille est logée dans le même lieu, et chacun a son hamac suspendu au toit pour le repos de la nuit.

Les habitations, qui sont proches l'une de l'autre, ont une espèce de fort commun, long d'environ cent trente pieds, et large de vingt-cinq, dont les murs n'en ont pas plus de dix de hauteur; mais ils sont percés de toutes parts d'un grand nombre de trous, par lesquels on peut voir approcher l'ennemi, et lui décocher des flèches. Les peuples de cette région n'ont pas d'autre manière de se défendre. Cependant, s'il y a quelque défilé qui puisse servir à fermer l'entrée d'une habitation, ils y mettent une barrière, et dans quelques endroits, comme au château de Lacenta, ils plantent des arbres à si peu de distance les uns des autres, que cette clôture est fort difficile à pénétrer. Une famille, choisie pour faire sa demeure dans le fort, est chargée d'y entretenir la propreté, parce qu'il sert aussi pour les assemblées du conseil.

La terre n'est cultivée qu'autour de chaque maison. Lorsqu'une habitation change de lieu, le premier soin de chacun est de défricher son champ, et d'abattre les arbres, qui demeurent couchés deux ou trois ans dans la place où ils tombent, jusqu'à ce qu'ils soient assez secs pour être brûlés. On ne prend pas même la peine de déraciner les souches; mais la terre étant remuée dans les intervalles, on y fait des trous avec les doigts, et dans chaque trou on met deux ou trois grains de maïs. Le temps de semer est au mois d'avril, pour recueillir en septembre. Les épis sont arrachés avec la main; on fait sécher le blé, on le réduit en poudre, en l'écrasant avec des pierres fort unes. Ce n'est pas pour en faire du pain ou des gâteaux, mais diverses sortes de boissons, dont la principale se nomme *chicacopa*, et se fait en laissant tremper la poudre de maïs pendant plusieurs jours. Ils en font une autre, nommée *mista*, et l'on en distingue deux sortes: l'une composée de bananes fraîchement cueillies, qu'on fait rôtir et qu'on écrase dans une gourde après les avoir pelées; le jus qui en sort se mêle avec une certaine quantité d'eau; la seconde *mista* est composée de bananes sèches, réduites en gâteaux. Comme ce fruit ne peut se conserver longtemps lorsqu'il est cueilli dans sa maturité, on le fait sécher à petit feu sur une machine de bois de la forme de nos grils, et l'on en fait des gâteaux, dont on garde une provision. C'est ce qui sert de pain aux Américains de l'isthme. Ils en mangent avec leurs viandes, ils en portent dans leurs voyages, surtout lorsqu'ils n'espèrent point trouver de bananes mûres. Les ignames, les patates et la cassave sont employés au même usage. Il n'y a point d'ha-

habitations où ces divers aliments ne se trouvent en abondance; mais on n'y voit aucune herbe potagère. L'assaisonnement commun est le piment, dont chaque cabane est toujours bien pourvue.

Les hommes, moins paresseux que dans les régions plus méridionales, se chargent ici de nettoyer les plantations, d'abattre les arbres, et de faire tout ce qu'on nomme le gros ouvrage; ce qui n'empêche point que le travail des femmes ne soit fort pénible. Elles plantent le maïs, et le nettoient. Elles préparent les boissons, les bananes, les ignames et les autres aliments. Dans les voyages, elles portent les ustensiles et les vivres. Mais quoiqu'elles fassent ainsi les plus viles fonctions de chaque famille, elles n'en sont pas plus méprisées de leurs maris, qui, loin de les traiter en esclaves, les aiment et les caressent beaucoup. Jamais on ne voit un Américain de l'isthme battre sa femme ni lui dire une parole dure, quoique la plupart soient querelleurs dans l'ivresse. D'un autre côté, les femmes servent leurs maris avec affection, et sont généralement d'un bon naturel. Elles ont de la complaisance l'une pour l'autre, et beaucoup d'humanité pour les étrangers.

Lorsqu'une femme est accouchée, ses amies et ses voisines la portent aussitôt à la rivière, elle et son enfant, et les lavent tous deux dans l'eau courante. L'enfant est enveloppé dans une écorce d'arbre qui lui sert de linge, et couché dans un petit hamac. On continue de le nettoyer soigneusement, et toujours avec de l'eau froide. Les pères et mères sont idolâtres de leurs enfants. L'unique éducation des garçons est d'apprendre à nager, à tirer de l'arc, à jeter la lance; et leur adresse à ces exercices est admirable. Dès l'âge de dix à douze ans, ils accompagnent leurs pères à la chasse et dans leurs voyages : les filles demeurent dans l'habitation avec les vieilles femmes. Ils vont nus, les uns et les autres, jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans. Alors les filles mettent leur pagne, et les garçons leur entonnoir.

Les filles sont formées de bonne heure aux devoirs domestiques. Elles aident leurs mères dans leur travail. Elles tirent des cordons d'écorce; elles font de la soie d'herbe; elles épluchent le coton, et le filent pour leurs mères qui en font de fort bonne toile. Leur métier est un rouleau de bois, long de trois pieds, qui tourne entre deux poteaux. Elles mettent autour du rouleau des fils de coton de la grandeur qu'elles veulent donner à la toile; car elles n'en font jamais dans le dessein de la couper. Elles tordent le fil autour d'une petite pièce de bois entaillée de chaque côté, et prenant d'une main tous les fils de la trame, elles conduisent le travail de l'autre. Mais, pour serrer les fils, elles frappent le métier, à chaque tour, avec une longue pièce de bois mince et ronde, qui croise entre le cordon de la trame. Les filles tressent aussi le coton pour en faire des franges, et préparent les cannes dont se font

les paniers. Ce sont les hommes qui achèvent l'ouvrage. Ils teignent d'abord les cannes de différentes couleurs; ensuite, les mêlant pour les tresser, avec une propreté singulière, ils en font non-seulement des paniers et des corbeilles, mais même des coupes, si serrées et si fermes, que, sans être revêtues de laque ou de vernis, elles peuvent tenir toutes sortes de liqueurs. Ces coupes leur servent pour boire, comme leursalebasses. Enfin les paniers, qu'ils font avec le même art, sont si forts, qu'on ne peut les écraser. Lorsque les filles entrent dans l'âge nubile, elles demeurent enfermées dans leur famille jusqu'à ce qu'on les demande en mariage; et leur visage est couvert d'un petit voile de coton qu'elles portent devant leur père même. Le nombre des femmes n'est fixé par aucune loi. Waffer en donne sept à la centaine. Mais si la polygamie est permise aux habitants de l'isthme, l'adultère est puni avec beaucoup de rigueur. La mort suit de près le crime. Cependant, si la femme juré qu'on l'a forcée, elle obtient grâce, et l'homme seul porte la peine; mais si le crime est prouvé, lorsqu'elle le nie, elle est brûlée vive. Ils ont d'autres lois de la même sévérité. Un voleur est condamné sans pitié.

Les mariages sont précédés d'une cérémonie fort bizarre. Le père, ou, en son absence, le plus proche parent de la fille, doit la tenir enfermée pendant sept nuits sous sa seule garde, pour lui marquer apparemment le regret qu'il a de la quitter. Ensuite il la livre à son mari. Tous les habitants du canton sont invités à la fête. Les hommes apportent des haches pour le travail; et les femmes, chacune leur demi-boisseau de maïs : les garçons apportent des fruits et des racines, et les filles du gibier et des œufs. Personne n'arrive sans un présent. Chacun met le sien devant la cabane nuptiale, et s'en écarte jusqu'à la fin de cette procession. Alors les hommes entrent les premiers dans la cabane, et le marié les reçoit l'un après l'autre, en leur présentant une coupe remplie de quelque boisson forte. Les femmes succèdent immédiatement, et reçoivent aussi une coupe de liqueur. Ensuite les garçons et les jeunes filles sont introduits de même. Lorsque tous les convives sont rassemblés, on voit paraître les pères des deux parties. Celui du garçon fait un assez long discours, après lequel il commence à danser, avec mille contorsions, jusqu'à perdre haleine. Ensuite, se mettant à genoux, il présente son fils à sa mariée, dont le père est aussi à genoux, et la tient par une main. Alors celui-ci se lève et danse à son tour. Après cette danse, les deux époux s'embrassent, et le jeune homme rend la fille à son père. Aussitôt les hommes, armés de leurs haches, courent en sautant, vers une petite portion de terre qui est assignée pour la plantation des deux époux, et commencent à travailler en leur faveur. Ils abattent les arbres et défrichent le terrain. Les femmes et les enfants y sement du maïs ou d'autres grains convenables à la saison. Tous ensemble y bâtissent

ne cabane, qui doit être la demeure des jeunes mariés. Après les en avoir mis en possession, chacun pense à faire du chicacopa. On en fait beaucoup, et l'on en boit avec modération ; mais, avant l'ivresse, le marié prend les haches et toutes les armes offensives, qu'il pend au plus haut chevron de la cabane. Cette fête dure aussi longtemps qu'il reste de quoi boire, c'est-à-dire ordinairement trois ou quatre jours.

Il se fait des festins dans d'autres occasions, telles que l'assemblée d'un grand conseil. Les Américains parlent peu dans ces fêtes d'amusement. Ils boivent à la santé les uns des autres, et se présentent la coupe sans avoir bu. Mais ils ne paraissent faire aucune attention à leurs femmes, qui se tiennent debout pour les servir. Elles prennent la coupe des mains de ceux qui viennent de boire, et ne la rendent qu'après l'avoir rincée. Jamais elles ne boivent ni ne dansent publiquement avec les hommes. Le plaisir qu'elles prennent d'eux est extrême, et qu'ils ont bu jusqu'à l'ivresse. Elles s'entendent pour les porter dans leurs hamacs, et elles leur jettent de l'eau pour les rafraîchir, et ne les quittent point qu'ils ne soient endormis. Alors elles vont se divertir ensemble et s'enivrer à leur tour.

Une des principales occupations des hommes est de faire des flèches et des lances. Ils ont aussi quelques instruments de musique, surtout une espèce de flûtes de roseaux, et ils aiment à jouer, et qui forment un grand concert. C'est au son de ces flûtes qu'ils les voit danser. Ils se joignent en dansant, les mains étendues sur leurs épaules, et tournent de tous côtés avec une fusée agitation. Les plus adroits se détachent du cercle pour faire des sauts et d'autres tours de souplesse. Dans une assemblée nombreuse, la danse dure un jour entier. Ensuite ils se jettent tous dans la rivière pour s'y rafraîchir.

Leur plus cher exercice, c'est la chasse. Ils prennent tant de plaisir à tirer, qu'à tout âge ils ne sauraient voir voler un oiseau sans lui décocher une flèche, et rarement ils manquent leur coup. Jamais ils ne sortent de leurs cabanes sans être armés de leur arc et d'une lance ou d'une hache. Dans leurs chasses particulières, qu'ils recommencent lorsque leur provision de gibier est épuisée, ils font souvent des chasses solennelles, pour lesquelles ils s'assemblent en grand nombre. Un conseil est ordinairement suivi d'une partie de chasse, dont dure le jour. Ces parties durent quelquefois vingt jours, suivant la quantité de gibier qu'ils rencontrent. Les femmes en prennent aussi, mais pour servir les hommes et pour les provisions ; ce sont des paniers de pommes, d'ignames, de patates et de racines rôties. Dans les bois, elles trouvent des légumes verts, qu'elles apprêtent sur-le-champ. La farine de maïs n'est point oubliée, pour en faire du chicacopa. L'usage est un pour le gibier que les chasseurs ont tué, est de manger sur-le-champ ce que la

chaleur peut corrompre, et d'emporter ce qui peut être gardé. Chaque nuit ils logent dans le lieu où ils se trouvent vers le coucher du soleil, pourvu que ce soit près d'une rivière ou d'un ruisseau, ou sur le penchant d'une montagne. Ils suspendent leurs hamacs entre deux arbres, et font un feu qui dure toute la nuit. On attribue une propriété fort singulière à leurs chiens. Quand ces animaux ont lassé un pécari, ils l'entourent ; et, n'osant se jeter sur lui, ils le tiennent enfermé au milieu d'eux jusqu'à l'arrivée de leurs maîtres ; alors ils se retirent tous pour se garantir des flèches. Un Américain qui a blessé une bête sauvage court et l'achève d'un coup de lance. Après l'avoir tuée, il l'éventre, jette ses entrailles, lui croise les jambes, dans lesquelles il passe un bâton, et la porte sur ses épaules à sa femme. On observe qu'ils ne mangent d'aucun animal sans l'avoir fait saigner. S'ils prennent un oiseau vif, ils le percent avec la pointe d'une flèche pour en tirer tout le sang. Lorsqu'ils veulent conserver la chair des bêtes sauvages, ils la font dessécher sur le feu en plein air, avec autant de succès que les boucaniers, quoique avec moins de préparation. Cette venaison, qui ressemble à notre bœuf fumé, se garde longtemps. Ils en coupent des tranches, qu'ils mettent dans un vaisseau de terre avec des racines et quantité de piment. Jamais ils ne font bouillir cette composition, elle demeure couverte pendant sept ou huit heures sur la cendre chaude. On ne leur voit pas manger de chair plus d'une fois le jour ; mais ils mangent à toute heure des bananes et d'autres fruits. Chaque cabane est pourvue d'une grosse pièce de bois qui leur sert de table, et de petits troncs sur lesquels ils se placent à l'entour. Dans les fêtes, ils dressent une longue table, ils y étendent de grandes feuilles de bananiers, qui leur servent de nappe, et chacun a près de soi, par terre, à la droite, unealebasse pleine d'eau. Ils y avancent le pouce et l'index de la main droite, les portent au plat ; et pour chaque morceau qu'ils mangent ils trempent ces deux doigts dans laalebasse d'eau. Ils ne mangent aucune sorte de pain avec leur viande ; mais ils ont une petite masse de sel dont ils se frottent de temps en temps la langue pour s'exciter le goût.

Dans leurs voyages, le soleil leur sert de guide ; mais si l'épaisseur des nuages ou quelque autre accident leur cause de l'embarras, ils ont recours aux arbres, dont ils observent l'écorce ; et le côté le plus épais leur fait connaître celui du midi. Ils marchent ordinairement par les bois, les marécages et les rivières, plutôt que par les chemins battus, soit par la crainte de rencontrer des Espagnols, soit uniquement pour l'avantage de leur chasse. Les hommes et les femmes, jusqu'aux enfants, traversent les rivières à la nage ; mais ils se servent de canots ou de radeaux pour les descendre. Lorsqu'on leur demande le chemin, ils ont une manière de l'enseigner qui leur est propre : en apprenant où l'on veut aller, ils

font tourner le visage au voyageur du même côté; et, pour lui marquer quand il arrivera, ils lui font fixer les yeux sur quelque partie de l'arc que le soleil décrit dans leur hémisphère. Suivant qu'il est plus bas ou plus élevé, à l'orient comme à l'occident du méridien, ils annoncent non-seulement le jour auquel on peut arriver, mais si c'est le matin ou l'après-midi, et l'heure même de l'un ou de l'autre.

Ils ne distinguent les semaines, les jours et les heures que par des signes qu'ils savent faire entendre à ceux mêmes qui ignorent leur langue, et le temps passé que par les lunes. Leur manière de compter est par unités et par dizaines, jusqu'à cent; mais ils ne vont point au delà. En allant dans la mer du Sud, le capitaine Sharp avait trois cents hommes sous ses ordres. Les Américains voulurent compter ce nombre. Un d'entre eux s'assit, en tenant deux poignées de grains de maïs, dont il mettait un dans son panier à chaque Anglais qu'il voyait passer. Il en avait déjà compté une grande partie, lorsqu'un accident renversa le panier et fit tomber les gains; il parut extrêmement fâché qu'on eût troublé son calcul. Un autre, s'écartant un peu du chemin, entreprit aussi le même compte, et crut l'avoir fait; mais ses compagnons lui ayant demandé quel était le nombre des étrangers, il ne put le dire. Enfin, quelques jours après, vingt ou trente des plus graves recommencèrent le calcul, et n'y réussirent pas mieux, apparemment parce qu'il excédait leur arithmétique. Ils se mirent alors à disputer avec beaucoup de chaleur, jusqu'à ce qu'un d'entre eux, pour terminer la dispute, prit en main tous ses cheveux et les remua devant l'assemblée. C'était faire entendre que le compte était impossible, et cette déclaration les mit tous d'accord.

Ils n'ont ni temple ni culte. Gomara fait consister la principale religion des indigènes de l'isthme et des peuples voisins dans la crainte du diable, qu'ils peignent, dit-il, sous diverses figures, telles qu'il les prend quelquefois pour se montrer. Il est assez étrange que, dans un long séjour avec eux, Waffer n'ait remarqué aucune apparence de cérémonie religieuse, d'adoration ou de sacrifice.

§ II. — Races et populations diverses des villes.

A Carthagène, comme dans toutes les autres colonies de l'Amérique méridionale, les habitants sont divisés en différentes races. Les blancs forment, comme ailleurs, deux espèces : celle des Européens, qu'on y appelle *chapetons*, et celle des créoles, ou des blancs nés dans le pays. Le nombre des premiers est peu considérable, parce que la plupart retournent en Europe après avoir gagné quelque chose, ou passent plus loin pour augmenter leur fortune. Ceux qui se sont fixés à Carthagène y font presque tout le commerce. Les créoles possèdent les terres : on en compte quelques familles d'une grande distinction, c'est-à-dire des-

cendues d'aïeux nobles, qui se sont établis dans la ville après y avoir exercé les premiers emplois. La plupart se sont maintenues dans leur lustre, en s'alliant dans le pays avec leurs égaux, ou avec des Européens employés sur les galions. Il se trouve quelques familles de blancs pauvres, entières sur des familles américaines, ou du moins alliées avec elles. Quand la couleur ne leur trahit pas, ils se croient heureux d'être comptés au nombre des blancs.

Mais la division est plus difficile entre les espèces qui doivent leur origine au mélange des blancs et des noirs. Après les noirs et les nègres et les mulâtres qui viennent d'un blanc et d'une noire, ou d'un noir et d'une blanche, la troisième espèce provient des blanches avec les mulâtres, ou des mulâtres avec les blancs, se nomme les *tercerons*. La quatrième est celle des *quarterons*, qui vient du mélange des *tercerons* avec les blancs. Enfin la cinquième, qui vient du mélange des *quarterons* et des blancs, est celle des *quinterons*. Comme les nuances s'éclaircissent sensiblement à chaque degré, il n'est plus question de race ni de degré au cinquième; on ne distingue point les *quinterons* des blancs, ni pour les manières, ni pour la couleur. Les enfants d'un blanc et d'une *quinterone* portent le nom d'Espagnols. Ils sont si jaloux de cet honneur, que, si par hasard on s'y méprend, on se croient injuriés. Mais, avant d'arriver à cette classe, il y a des obstacles qui peuvent les en éloigner. Entre le mulâtre et le nègre, on distingue une race intermédiaire nommée *sambo*, qui provient du mélange de ces deux races avec le sang américain ou des deux races ensemble. La race nègre fait une autre distinction. Entre les *tercerons* et les mulâtres, les *quarterons* et les *tercerons*, on compte ceux qui se nomment *tente en el ayre*, c'est-à-dire, enfants de l'air, parce qu'ils n'avancent ni ne reculent. Les enfants nés du mélange des *quarterons* ou des *quinterons* avec le sang mulâtre ou *terceron* sont nommés *salto atras*, c'est-à-dire saut en arrière, parce qu'au lieu d'avancer et de devenir blancs, ils ont reculé en se rapprochant de la race des nègres. De même, tous les enfants sortis du mélange avec le sang américain depuis le nègre jusqu'au *quinteron*, sont nommés *sambos*, c'est-à-dire, de nègre, de mulâtre, de *terceron*, etc.

Telles sont les races les plus communes non qu'il ne s'en trouve beaucoup d'autres qui viennent de diverses unions; mais les espèces en sont si obscures, que souvent ils ne savent pas eux-mêmes à quelle classe ils appartiennent. Ces castes ou races, à compter depuis les mulâtres jusqu'aux *quinterons*, sont toutes vêtues à l'espagnole, et d'habit fort légers, à cause de la chaleur du climat. Ils se livrent aux arts mécaniques, au lieu que les *chapetons* et les créoles regardent ces occupations comme indignes d'eux, et s'attachent uniquement au commerce, quoiqu'ils préfèrent la misère à l'humiliation d'être

cer les métiers qu'ils ont appris en Europe.

Entre toutes ces races, celle des nègres n'est pas la moins nombreuse : elle est divisée en deux classes : celle des nègres libres, et celle des esclaves, qui se subdivisent encore en créoles et en *bozales*, ou nouveaux venus. Une partie de ces derniers est occupée à la culture des plantations. Ceux qu'on retient dans la ville y sont employés aux travaux les plus rudes, qui leur font assez gagner pour payer chaque jour à leurs maîtres une partie de leur salaire et pour se nourrir du reste. La chaleur les dispensant de porter aucune sorte d'habits, ils vont nus, comme en Afrique, à la réserve d'un petit pagne de coton dont ils se couvrent le milieu du corps. Les esclaves nègresses ne sont pas autrement vêtues. Elles sont mariées à la campagne avec les nègres qui cultivent les champs, ou sans cesse occupées dans la ville à vendre des fruits, des confitures, des gâteaux de maïs ou de cassave, ou d'autres plantes comestibles. Celles qui ont de petits enfants les portent sur les épaules pour se conserver la liberté des bras, et les nourrissent de leur lait sans les faire changer de situation. Leurs mamelles, dont elles laissent le soin à la nature, leur pendant quelquefois jusqu'au-dessous du ventre, il n'est pas surprenant qu'elles puissent les présenter par-dessous l'aisselle ou par-dessus l'épaule aux enfants qu'elles portent sur le dos.

L'habillement des blancs est peu différent dans la Nouvelle-Grenade de celui que ses colons y ont apporté d'Espagne; l'étoffe n'est seulement fort légère. Les vestes, par exemple, sont de toile fine de Bretagne, les bottes de même, et les pourpoints de taffetas uni, dont l'usage est général, sans aucune exception de rang. Les perruques y étaient encore si rares en 1735, qu'on n'en voyait qu'au gouverneur et à quelques officiers : au lieu de cravates, on se contente de fermer le cou de la chemise avec un gros bouton d'or, et le plus souvent on le laisse ouvert. Plusieurs vont nu-tête, et les cheveux coupés au chignou; mais la plupart ont un bonnet blanc de toile fine. Ils portent, pour se rafraîchir, des éventails tissés d'une espèce de palme fine et déliée, en forme de croissant, avec un bout de la même palme qui sert de manche.

Les femmes blanches ont une sorte de jupe nommée *pollera*, qu'elles attachent à la ceinture, et qui pend jusqu'aux talons, de taffetas uni et sans doublure. Un pourpoint leur couvre le reste du corps; mais elles ne le portent que dans la saison qu'elles nomment *verano*, et n'ont en été qu'un corset lacé sur la trigue; jamais elles ne sortent du logis sans la mantille et la jupe. Leur usage est d'aller à l'église dès trois heures du matin, pour éviter la chaleur du jour. Celles qui ne sont pas mariées mettent par-dessus la *pollera* une jupe de taffetas de la couleur qu'elles aiment, à l'exception de la noire, qui est interdite. Cette jupe est toute percée de petits trous pour laisser voir celle qui est

dessous. Elles se couvrent la tête d'un bonnet de toile blanche, de la forme d'une mitre, et fort garni de dentelles; il est terminé par une pointe qui répond perpendiculairement au front : jamais elles ne paraissent sans cette coiffure. Les femmes de condition ne portent pour chaussure qu'une espèce de petites mules où il n'entre que la pointe du pied. Dans leurs maisons, elles ne quittent point leurs hamacs, et leur occupation est de s'y bercer pour se rafraîchir. Les hommes aiment aussi cette situation quelque incommode qu'elle paraisse par la difficulté d'y bien étendre le corps.

On ne vante ni l'application, ni le savoir des habitants de Carthagène; mais il n'est pas surprenant qu'il y ait peu d'émulation dans un pays où l'on ne peut se proposer aucun avancement par l'étude des sciences : l'esprit et la pénétration ne laissent pas d'y être des qualités fort communes dans les deux sexes. On compte aussi la charité entre leurs principales vertus, surtout à l'égard des Européens qui, venant, suivant l'expression du pays, pour *brusquer la fortune*, ne trouvent souvent que la misère, et quelquefois même la mort. Les vaisseaux espagnols n'abordent jamais sans apporter une espèce d'hommes qu'on nomme *pulizos*, gens sans emploi, sans bien, sans recommandation, vrais aventuriers qui viennent chercher fortune dans un pays où ils ne sont connus de personne, et qui, après avoir longtemps couru les rues de la ville, sans rien trouver qui réponde à leurs espérances, ont pour dernière ressource le couvent des Cordeliers, où ils reçoivent de la bouillie de cassave, moins pour apaiser leur faim que pour les empêcher de mourir. Le coin d'une place ou la porte d'une église est leur gîte pour la nuit. On les laisse dans cette misère, parce qu'il n'y a point d'habitant qui ose prendre confiance à leurs services. Quelquefois un négociant qui passe dans les provinces intérieures, et qui a besoin de grossir sa suite, choisit un de ces malheureux chapetons, qu'il emmène avec lui. Le chagrin d'une si triste condition et la mauvaise qualité de la nourriture les jettent enfin dans une maladie qui a pris d'eux le nom de *chapetonade*. Ils n'ont plus alors d'autre refuge que la Providence; car on ne reçoit à l'hôpital de Carthagène que ceux qui payent les secours qu'ils demandent, et par conséquent la misère est un titre d'exclusion. C'est à ce point que le peuple les attend pour faire éclater sa charité. Les nègresses et les mulâtresses libres s'empressent alors de les retirer dans leurs maisons où elles les assistent et les font guérir à leurs dépens; s'ils meurent entre leurs mains, elles les font enterrer, et leur zèle va jusqu'à faire dire pour eux des prières et des messes. A la vérité les témoignages de compassion finissent, pour ceux qui reviennent à la santé, par un mariage avec leur bienfaitrice ou avec quelqu'une de ses filles. Les pulizos qui n'ont pas le bonheur d'être assez malades pour intéresser la pitié

des femmes de Carthagène, prennent à la fin le parti de se faire canotiers, ou de se retirer dans quelques villages pour y vivre de la culture des terres et du fruit de leur travail.

L'eau-de-vie, le chocolat, les confitures et le miel sont la passion de tous les états et de toutes les races de la ville de Carthagène. Celle du tabac à fumer est encore plus vive. Là, tout le monde fume, hommes, femmes et enfants, sans distinction d'âge ni de rang. Les dames et les femmes blanches ne fument que dans l'intérieur de leurs maisons, mais cette retenue n'est pas imitée des autres castes. Les lieux ne sont pas plus distingués que les temps. La méthode commune est de fumer de petits rouleaux de tabac en feuille. Une femme tient entre ses lèvres l'extrémité d'un bout de tabac allumé, dont elle tire assez long-temps la fumée sans l'éteindre et sans être incommodée du feu. Les femmes de la plus haute distinction s'accoutument à fumer dès l'enfance. Une des plus grandes marques d'estime et d'amitié qu'elles puissent donner aux hommes, c'est d'allumer pour eux du tabac, et de leur en présenter dans les visites qu'elles reçoivent. Ce serait aussi les offenser beaucoup que de refuser cette galanterie de leur main. Enfin la danse est encore une passion des deux sexes à Carthagène.

Depuis le milieu de décembre jusqu'à la fin d'avril, la chaleur est un peu diminuée par les vents du nord, qui rafraîchissent alors la terre. C'est néanmoins cet espace de temps qu'on nomme l'été, comme on donne le nom de petit été à celui qui est vers la Saint-Jean, parce que les pluies y cessent pendant un mois, et font place aux mêmes vents ; mais, en général, les chaleurs sont continues, avec peu de différence entre la nuit et le jour ; d'où il arrive que, la transpiration des corps étant aussi, tous les habitants ont une couleur si pâle et si livide, qu'on les croirait relevés de quelque grande maladie. Leurs actions mêmes s'en ressentent par une mollesse singulière, et le ton de leur voix par sa lenteur. Ceux qui arrivent de l'Europe conservent pendant trois ou quatre mois leurs forces et leur couleur ; mais, par degrés, ils deviennent semblables aux anciens habitants, c'est-à-dire qu'avec une assez bonne santé ils paraissent en manquer.

Ils sont sujets d'ailleurs à plusieurs sortes de maladies. Celle qui menace les Européens, et qu'on a déjà nommée *chapetonade*, par allusion au nom de *chapeton*, dont on ne nous apprend pas l'origine, emporte souvent une partie des équipages après l'arrivée des vaisseaux. Sa nature est peu connue. Elle vient à quelques-uns de s'être trop refroidis ; à d'autres, de quelque indigestion ; d'où suit un vomissement mortel, accompagné quelquefois d'un sifflant délire, qu'on est obligé de lier le malade pour l'empêcher de se déchirer en pièces. Il expire au milieu de ses transports, comme dans une espèce de rage.

Une autre maladie fort commune à la Nouvelle-Grenade, c'est la lèpre, qu'on y nomme mal de Saint-Lazare. Ceux qui l'attribuent à la chair de porc, qui est la nourriture ordinaire du pays, ne font pas attention que cet aliment n'est pas moins commun de d'autres contrées de l'Amérique, et que, conséquent, il en faut chercher la cause de la nature du climat. On a fondé, pour empêcher la communication, un grand hôpital hors de la ville, proche d'une colline, où le château qui en tire le nom de *Saint-Lazare*. Tous ceux que l'on croit atteints de la lèpre y sont renfermés sans distinction de sexe, d'âge ni de rang ; et, s'ils refusent d'y aller de bonne grâce, on emploie la force pour y conduire. Mais le mal ne fait qu'augmenter entre eux, parce qu'on leur permet de se marier, et qu'il se perpétue dans leurs enfants, sans compter que, les revenus de l'hôpital étant médiocres, on laisse aux pauvres la liberté d'aller mendier dans la ville, risque d'infecter ceux qui s'en laissent approcher. Aussi le nombre des malades est si grand, que l'enceinte de leur demeure l'étendue d'une petite ville. Chacun y jouit d'une petite portion de terrain, qu'on a marquée à son entrée. Il y bâtit une cabane proportionnée à sa fortune, où il vit sans trouble jusqu'à la fin de ses jours. Les souffrances inséparables de la lèpre n'empêchent point que ceux qui en sont atteints vivent long-temps.

NOUVELLE-HOLLANDE. Voy. *Acum*.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Grandes îles de la Polynésie, à l'est de l'Australie.

Extrait d'un rapport du capitaine Julien Ferrière, à l'amiral du Petit-Thouars, 7 mai 1844 (419).

« Notre relâche à la Nouvelle-Zélande a grand plaisir à monseigneur Pompallier, évêque de Maronée, qui, par une heureuse occurrence, était arrivé juste la veille, avant de faire une tournée dans l'intérieur de l'île. Il se préparait à parcourir les stations de la mission catholique des deux îles de la Nouvelle-Zélande, sur un petit brick du pays qu'il a frété à cet effet ; en sorte que, quelques jours plus ou plus tard, nous aurions été privés de le rencontrer à Kōrorarēka.

« Monseigneur avait auprès de lui, à ce moment, huit personnes de son clergé desservant les stations environnantes, dont il avait désiré s'entendre avant d'entreprendre son voyage d'inspection apostolique. Il avait aussi amené avec lui quelques-uns des chefs de l'intérieur, qu'il fut très-à-propos d'avoir l'occasion de me présenter. Je les ai tous reçus, à bord, une réception de circonstance : je les fis manger à ma table et leur offris un présent de pipes et de tabac, qui était tout ce qui me restait des provisions que vous m'aviez fait donner pour cette destination. Eux et leur nombreuse suite furent très-édifiés du salut de nos vaisseaux.

de canon qui fut fait à monseigneur l'évêque à son départ du bord.

« *Etat de la mission catholique à la Nouvelle-Zélande.* — Dans les conversations que j'ai eues avec lui, monseigneur Pompalier se louait beaucoup des progrès que la mission catholique faisait de jour en jour dans la Nouvelle-Zélande. Il regrettait seulement de n'avoir pas encore un personnel de missionnaires suffisant, quoiqu'il ait été bien augmenté depuis quelques années.

« Il n'y avait point encore de prêtres à Akaroa, quoique ce fût un des lieux où le besoin s'en fit le plus sentir, à raison de la présence de nos compatriotes. Monseigneur allait profiter de sa tournée pour y en installer un.

« *Messe à la nouvelle chapelle.* — On achevait à Kororaréka une nouvelle chapelle, élégamment construite dans la plus belle exposition au-dessus du milieu de la ville. Monseigneur voulut profiter de notre présence pour y célébrer une première messe, quoiqu'elle ne fût pas encore consacrée. Ce fut notre samedi 10, qui était le dimanche à la Nouvelle-Zélande. Toutes les personnes qui pouvaient s'absenter du bord s'y rendirent.

« Monseigneur officia pontificalement, assisté de tous les membres de son clergé, dont le nombre, extraordinaire pour Kororaréka, ajoutait à l'éclat de cette solennité. Aussi l'église fut-elle pleine de naturels et d'Européens, protestants aussi bien que catholiques : ce qui engagea l'évêque à prononcer en anglais un petit prône, à la fin duquel il daigna appeler la bénédiction du très-Haut sur les voyageurs dont le passage avait été l'occasion de cette cérémonie.

« *Etat des affaires à la Nouvelle-Zélande.* — Les propriétaires et les commerçants de Kororaréka se plaignaient généralement de l'état des affaires à la Nouvelle-Zélande : les travaux de la commission chargée de vérifier les titres des acquisitions antérieures à l'établissement d'un gouvernement régulier, avaient jeté une grande perturbation, et les réponses du ministère anglais à ses propositions, se faisant attendre, laissaient beaucoup de personnes dans une anxiété anible et arrêtaient toute transaction.

« Les troubles du port Nicholson étaient aussi une circonstance défavorable pour le pays; le nouveau gouverneur, M. Fitzroy (explorateur du détroit de Magellan), duquel on attendait beaucoup, avait été obligé de s'y porter avec des forces, et l'administration générale de la colonie souffrait considérablement de son absence du siège du gouvernement.

« Par toutes ces causes, il y avait un grand nombre d'émigrations parmi les premiers habitants, qui avaient été cruellement déçus de leurs espérances.

« Le peu de forces militaires que le gouvernement d'Angleterre a envoyées dans cette

nouvelle colonie est inconcevable de la part d'une administration d'ordinaire si prévoyante. »

Extrait d'une lettre du R. P. Petitjean, missionnaire apostolique de la Société de Marie, à son beau-frère (420).

Nouvelle-Zélande, 15 août, 1850.

« Après la division de la Nouvelle-Zélande en deux vicariats apostoliques, monseigneur Viard, laissant la partie septentrionale à monseigneur Pompalier, s'est rendu à Wellington, principale ville de sa juridiction nouvelle, située sur le détroit de Cook. Il fallut pour le suivre dire adieu aux fidèles que nous avions cultivés jusque-là; mais leur cœur sut nous témoigner une générosité filiale qui adoucit cette séparation, et qui nous fit goûter une partie du centuple promis à ceux qui auront tout quitté.

« En entrant dans le détroit de Cook, nous sentîmes que nous touchions à la région des tempêtes. Mais, plus heureux que bien d'autres vaisseaux qui, de temps à autre, périssent dans ce redoutable passage, le nôtre nous déposa le 1^{er} mai au port que nous cherchions.

« Aujourd'hui, après quatre mois de séjour, nous saluons déjà plus d'une espérance pour notre sainte religion. D'abord, à l'arrivée d'un évêque, les catholiques européens se sont émus. Ceux de Wellington, à peine au nombre de deux cents, ont recueilli par leurs souscriptions et même par celles de leurs frères errants, près de 15,000 fr. pour la construction d'une seconde église : elle était indispensable pour la population disséminée sur l'immense emplacement de la cité naissante. La Providence a pris soin d'envoyer ici d'avance plusieurs familles d'Irlande et d'Angleterre, aussi distinguées par leur foi que par la noblesse de leur rang : elles concilient la faveur publique au catholicisme. Ce qui distingue nos frères, anglais et irlandais, c'est leur générosité pour tout établissement pieux ; chez eux, cet esprit de dévouement et de charité s'est perfectionné durant les siècles de persécution, où non-seulement ils suffirent aux besoins de leur Église dénuée de toute ressource, mais encore à l'impôt prélevé sur elle par la rapacité d'un gouvernement ennemi.

« A l'aide de ces secours, nos édifices sacrés s'élèvent avec une rapidité qui étonne tout le monde. Le 1^{er} septembre, quatre religieuses prendront possession d'un couvent et ouvriront leur école. Beaucoup d'autres œuvres se préparent dans les différents districts. A la rivière Hutt, à quelques lieues de Wellington, un missionnaire jette les fondements d'une église et d'une école. Mêmes efforts, et sans doute même succès à Nelson, à Akansa dans la presqu'île de Bank. Je ne dois pas omettre un intéressant hameau de deux cents Zélandais, qui aura

l'aspect d'un village chrétien; il a sa chapelle, son prêtre, son école; un de nos Pères a formé ces Indiens au labourage; une plaine considérable a été ensemencée, et un moulin attend déjà la future moisson. Quel bonheur de procurer un peu de bien-être à ces pauvres insulaires! D'autres fractions de tribus, à quelques lieues de la ville, ont embrassé notre sainte foi. Chaque jour, des raisons de parenté ou d'intérêt amènent ici de nouveaux convertis du nord, et en font autant d'apôtres parmi leurs compatriotes.

« Il est vrai que le protestantisme nous a précédés, en semant sur notre route les préjugés et les calomnies; mais il n'a point fait de conversions sincères; et, quoique arrivés à la troisième heure, nous commençons à lui disputer l'empire des âmes. Du reste, les ministres de l'erreur ont plus travaillé à leur fortune qu'à remplir leur mission; dernièrement, au grand scandale des sociétés chrétiennes, la compagnie des missionnaires anglicans a expulsé de son sein l'un de ses apôtres, opiniâtrément attaché à des terrains immenses, et qui ne trouvait pas que ce fût assez de 2,500 acres pour sa cupidité. C'est ainsi que l'Eglise reçoit de ses ennemis l'hommage d'un contraste plus éloquent que tous les discours. Il y a peu de temps qu'un sectaire lui rendait un autre genre d'hommage qui n'est pas moins touchant; je veux

parler d'un criminel, condamné à mort, et qui, avant de monter sur l'échafaud, voulut rendre témoignage à la vraie foi. Hérétique, il s'était souillé d'un meurtre; catholique, il s'est réconcilié à l'Eglise, et s'est lavé dans le sang de Jésus-Christ du sang innocent qu'il avait répandu.

« Voilà, cher ami, les premiers pas et les premières conquêtes de notre religion. Il faut qu'elle se presse: la colonisation suit un cours rapide sous la gigantesque impulsion de l'Angleterre. Où l'on ne comptait il y a dix ans, que quelques aventuriers, se sont fondées des villes avec faubourgs. Tout attire ici l'industrie: les mines de cuivre et de charbon à exploiter, les stations des pêcheries, des vallées et des plaines fertiles que l'on remplit de bétail. Mais l'hérésie se hâte, de son côté, appelée et soudoyée qu'elle est par le gouvernement britannique. Pendant que les presbytériens fondent un établissement près d'Otako, une ville immense sort de terre, sous les auspices de capitalistes pris uniquement dans la communion anglicane, et elle porte le nom significatif de New-Cantorbéry. C'est dans de semblables circonstances qu'il faut que notre Eglise prenne racine, et justifie, au milieu des rivalités qui veulent l'exclure, ses droits au titre de catholique. »

NOUVELLES-HÉBRIDES, dans la *Mélanésie*. Voy. Océanie, II^e partie.



Océanie, vaste océan entre l'Amérique et l'Asie, divisé géographiquement en quatre parties: *Polynésie*, *Micronésie*, *Mélanésie* et *Malaisie*.

POLYNÉSIE. Voy. ILES DES AMIS, GAMBIE, MARQUISES OU NOUKAHIVA, NAVIGATEURS, NOUVELLE-ZÉLANDE, PAQUES, TAITI, WALLIS.

MICRONÉSIE. Voy. ILES MARIANNES.

MÉLANÉSIE. Voy. ILES ANATOM, AUSTRALIE OU NOUVELLE-HOLLANDE, MALICULO, NOUVELLE-CALÉDONIE, NOUVELLES-HÉBRIDES, VAN-DIEMEN, WOODLARK.

MALAISIE. Voy. AMBOINE, BALI, CÉLÈBES OU MACASSAR, JAVA, LUÇON OU MANILLE, MINDANAO, MOLUQUES, PHILIPPINES, SAMBAVA et FLORÈS, ILES DE LA SONDE, SUMATRA, TIMOR. — Voy. aussi MALACCA.

RACES DIVERSES DE L'Océanie.

Extrait des observations de J.-R. Forster, après son voyage autour du monde.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous avons observé surtout, dit Forster, deux principales variétés parmi les insulaires du grand Océan: l'une, plus blanche, à le corps musculeux, est grande, bien faite, à le caractère doux et bienfaisant; l'autre, plus noire, à des cheveux laineux, presque crépus, et elle est plus petite et plus maigre, un peu plus vive, mais plus défiante. La première race habite Taïti et les îles de la Société, les Marquises, les îles des Amis, l'île

de Pâques et la Nouvelle-Zélande. La seconde se trouve à la Nouvelle-Calédonie, à l'île et autres îles des Nouvelles-Hébrides, surtout à Mallicolo. Les Pêcheurs de la île du Feu ne me paraissent pas devoir être rangés parmi les insulaires du grand Océan: car sans doute ils viennent originellement du continent d'Amérique. Chacune de ces deux races principales se sous-divise en plusieurs variétés, formant des gradations qui rapprochent les deux races; c'est pourquoy quelques insulaires de la première sont presque aussi noirs et aussi minces que ceux de la seconde; et dans celle-ci on voit des hommes forts et vigoureux, qui pourraient presque le disputer à ceux de la première par la taille et la force; mais, dans ces races, les traits caractéristiques généraux font connaître à laquelle des deux divisions principales appartiennent tels ou tels insulaires.

1^o Taïti et les îles de la Société nous offrent les plus beaux individus de la première race; la nature semble s'y livrer à la formation des hommes, à cette richesse, à cette profusion et à cette variété que l'on observe parmi les végétaux: elle ne se borne pas à un seul type ou modèle. Le bas pays est plus exposé à l'air et au soleil; il y a toutes sortes d'ouvrages sales; il dépense beaucoup de force dans les travaux de l'agriculture, de la pêche, dans l'art de ramer et de construire des maisons et des pirogues; etc.

n'a pas toujours des aliments à discrétion. Voilà pourquoi on y observe déjà une dégénération qui rapproche ces hommes de ceux de la seconde race ; néanmoins ils conservent toujours des restes du type original, qui se montre dans toute sa perfection parmi les chefs ou éris et les insulaires d'un rang distingué. Leur peau est moins basanée que celle d'un Espagnol, et n'est pas aussi jaune que celle d'un Américain. Elle est d'une nuance plus légère que le teint le plus blanc d'un habitant des Antilles ; en un mot, c'est un blanc mêlé d'un jaune brunâtre ; mais la teinte n'est point assez forte pour que, sur la joue de la plus blanche de leurs femmes, on n'aperçoive pas aisément si elle rougit. On voit ensuite toutes les nuances intermédiaires jusqu'au brun vif qui touche au teint d'un noir de la seconde race. Leurs cheveux sont communément noirs, forts ; ils tombent naturellement en boucles gracieuses, et l'huile parfumée de cocos qu'on y répand les rend très-luisants. J'en ai vu peu d'un brun jaunâtre ou couleur de sable : souvent les extrémités seules étaient jaunâtres, et les racines, d'un brun plus foncé. Je n'ai remarqué qu'un homme à O-taba dont les cheveux fussent parfaitement roux : son teint, plus blanc que celui de ses compatriotes, était parsemé de taches rousses.

En général les Taïtiens ont les traits du visage réguliers, doux et agréables ; la partie inférieure du nez est un peu large. La physionomie des femmes est ouverte et vive, et leurs yeux sont grands, vifs et incantants : elles ont le visage plus rond et ovale, les traits d'une symétrie parfaite, embellis par un sourire qu'il est impossible de décrire. La plupart des éris et des malhaunés ont une stature athlétique ; mais ils ont toujours quelque chose d'efféminé : les pieds sont un peu larges, et ils s'écartent des proportions du reste du corps. Le bas peuple n'aussi généralement bien fait et bien proportionné ; mais il est plus actif, ses membres et ses jointures ont plus de souplesse. Les femmes sont belles pour l'ordinaire, et elles ont une forme des formes délicates ; malheureusement l'habitude de marcher pieds nus leur enlève les jambes. En général la taille des éris est haute. J'en ai vu plusieurs de six pieds six pouces, et un de six pieds quatre : on en trouve quelquefois parmi le bas peuple de ces tailles de stature gigantesque. Les femmes d'une petite taille : il en est peu d'aussi petites que les hommes, quoique j'aie rencontré une fille de six pieds, et d'autres très-petites.

En général ces insulaires sont vifs et gais ; ils aiment à rire et à se divertir ; la bonté, la confiance forment le fond de leur caractère ; leur légèreté les empêche de prêter une grande attention à quelque chose. Il est impossible de fixer leur esprit sur le même objet. Leur organisation, relâchée par un climat ardent, produit en eux une extrême indolence et une aversion insurmontable pour le travail. Ils sont tous enclins à la paresse. L'hospitalité est d'ailleurs une de

leurs vertus ; et s'ils aiment à voler les étrangers, c'est parce que les trésors qu'on offre à leurs yeux excitent chez eux des tentations violentes. A la guerre, ils se battent avec bravoure.

2° Les habitants des Marquises sont les plus beaux hommes du grand Océan, après ceux des îles de la Société : en général leur teint est plus basané, parce qu'ils vivent sous les 9° 57' sud, par conséquent plus près de la ligne ; ils sont d'ailleurs plus accoutumés à ne point se couvrir le corps : on voit cependant parmi eux des individus un peu plus blancs : les femmes, qui sont communément couvertes, sont presque aussi blanches que celles des îles de la Société : en général, les hommes sont forts, nerveux et bien faits ; mais aucun n'est aussi charnu que les Taïtiens. Cette différence provient, je crois, de ce qu'ils ont plus d'activité. Comme la plupart vivent sur les flancs et au sommet des hautes montagnes, où leurs habitations ressemblent à des repaires d'aigles placés sur les cimes inaccessibles des rochers, ils doivent naturellement avoir le corps grêle et mince, puisqu'ils gravissent souvent ces montagnes élevées, et qu'ils respirent un air fort vif dans des cabanes presque toujours enveloppées de nuages. Ils ont la barbe noire et de beaux cheveux. Les femmes et les jeunes gens ont des traits réguliers et agréables, et le visage ovale ; mais les hommes faits tatouent leur corps et leur visage en bandes, en cercles, en lignes, en échiquiers, et ils serrent ces figures si près les unes des autres, que, malgré leur régularité, elles les rendent laids. Les jeunes gens sont pour l'ordinaire très-beaux. La physionomie des femmes est douce, tout leur corps est de la symétrie la plus parfaite : il y en a très-peu, et peut-être n'y en a-t-il aucune qu'on puisse appeler petites. Ces insulaires nous ont paru affables, civils et hospitaliers : ils ont beaucoup de curiosité, et cette légèreté qui forme le caractère général des nations placées sous le tropique.

A Tékouka, l'une des îles basses situées entre les Marquises et Taïti, nous avons observé que les naturels des deux sexes sont d'une couleur très-brune, de stature moyenne, robuste et bien proportionnée, et qu'ils ont des cheveux noirs : ils ont sur la poitrine, sur le corps, et quelquefois sur les mains, des figures tatouées. Ils nous firent un bon accueil, et échangeaient des cocos et des chiens contre des clous. Quoique très-nombreux et bien armés, ils n'essayèrent pas de nous insulter. Je ne sais pas cependant ce qu'ils auraient fait si nous avions demeuré davantage à terre, car leur nombre augmentait à chaque moment.

3° Les habitants des îles des Amis ne le cèdent guère à ceux des Marquises pour la beauté. Leur teint est un peu plus brun que celui du bas peuple des îles de la Société : cette teinte d'un brun clair se rapproche beaucoup du rougeâtre ou du la couleur de cuir.

vre, et ne peut par conséquent passer pour une nuance de noir; les personnages les plus distingués et la plupart des femmes ont un teint qui approche de celui des Taïtiens, qui l'ont le plus clair. Leur taille est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne; leurs traits sont mâles et réguliers; les hommes ne laissent pas croître leur barbe très-longue: ils la coupent avec deux coquilles aiguës; leurs oreilles sont percées de deux trous dans lesquels ils placent un petit bâton: leur corps n'offre pas ces contours si beaux et presque féminins des chefs des îles de la Société, mais se distinguent par de belles proportions et l'expression de la vigueur: un travail modéré procure à leurs muscles le degré de développement convenable. La taille des femmes est presque égale à celle des hommes; il n'y a parmi eux personne d'aussi gras que dans les îles de la Société: leur teint brun convient à leurs traits réguliers, à leurs visages ronds, à leurs yeux grands et animés; un sourire agréable égaye leur physionomie: leur taille est élégante, toutes leurs actions ont de l'aisance et de la liberté. Nous avons observé dans la foule, à Tongatabou, une jeune fille d'environ douze ans, qui avait des traits d'une régularité parfaite, le visage ovale et un charme inexprimable dans l'expression de la physionomie.

Le caractère de ce peuple est réellement aimable: sa conduite amicale à notre égard, quoique nous lui fussions absolument étrangers, ferait honneur à la nation la plus civilisée; chaque famille nous présentait des aliments et de l'eau de coco avec une hospitalité vraiment patriarcale: toutes leurs actions annonçaient une âme généreuse et une charmante simplicité de mœurs; ils ont cependant quelques-uns des défauts que nous avons observés parmi les Taïtiens. Leurs meubles, leurs armes, leurs manufactures, leur agriculture et leur musique supposent un esprit inventif et un goût délicat.

4. Après cette nation, passons à une peuplade peu nombreuse, à celle de l'île de Pâques: elle n'est pas de plus de neuf cents individus, et est fort inférieure à tous égards aux insulaires dont j'ai déjà parlé, et à la race desquels elle appartient. La taille de ces insulaires est moyenne, c'est-à-dire de cinq à six pieds; ils sont minces, mais bien proportionnés; leurs traits ne sont pas beaux. Leur teint est brun, plus foncé que celui des naturels de l'île des Amis. Les hommes se couvrent à peine les reins d'un morceau d'étoffe: les femmes sont, pour l'ordinaire, un peu plus vêtues; elles sont plus petites que les hommes et ont le visage plus agréable. Les hommes ont tout le corps tatoué, les oreilles percées d'une grande ouverture. Ce peuple est bienfaisant et pacifique; quelques individus exercent l'hospitalité dans toute son étendue et avec toute la pureté des anciens temps; mais ils sont fort portés au vol. Sur le sol, qui est sec et stérile, on voit de vastes plantations de petites cannes

à sucre, de bananes et d'eddoes; mais le bois et l'eau sont très-rares dans ce pauvre pays. Des restes de plantations sur les montagnes, d'énormes colonnes ou masses de pierres érigées dans les cimetières à la mémoire de leurs chefs et de leurs héros morts, montrent que la population de cette île et la puissance de ces habitants ont dû être autrefois plus considérables qu'aujourd'hui. Quelques-uns de ces monuments ont vingt-sept pieds de haut; de petits meubles sculptés avec délicatesse, qu'on voit chez cette nation, sont des preuves évidentes de son aptitude pour les arts et de son goût.

5. Loïn de cette terre et de toutes les autres îles du grand Océan, habitées par la première race d'hommes, on trouve, près de l'extrémité sud-ouest de cette vaste mer, les deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande, peuplées par la même race. Le teint des insulaires est d'un brun jaunâtre, et rendu encore plus foncé par l'usage où ils sont de le tatouer, ou plutôt de le découper en sillons réguliers, qui empêchent souvent la barbe de croître. En général, ils sont d'une grande taille, robustes et formés pour la fatigue; leurs membres sont vigoureux et bien proportionnés, excepté les genoux, qui sont un peu difformes, parce qu'ils sautoient trop sur leurs jambes dans leurs parades. Les femmes sont communément maigres; bien peu ont les traits supportables; leurs genoux sont aussi gros que ceux des hommes; elles sont maltraitées par leurs maris, qui les chargent de tous les travaux pénibles, comme chez tous les sauvages. Cette nation est hospitalière, sincère et généreuse: les guerriers y sont intrépides et hardis; leur inimitié est implacable et cruelle, et leur vengeance va jusqu'à manger leurs captifs. Ils paraissent au reste avoir beaucoup de bon sens, et n'être pas dépourvus de goût et d'industrie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quant aux variétés des hommes de la seconde race des insulaires du grand Océan, elles sont toutes en dedans des tropiques.

1. La Nouvelle-Calédonie, pays très-étendu, quoique proche du continent de la Nouvelle-Hollande, est habitée par une race d'hommes absolument différente des naturels de cette dernière terre, qui sont très-minces, et diffèrent à plusieurs égards de tous les insulaires appartenant à la première race répandue sur les îles orientales du grand Océan. La plupart des habitants de la Nouvelle-Calédonie sont grands et robustes; il n'y en a point au-dessous d'une taille ordinaire; mais les femmes, qu'on y soumet aux travaux les plus pénibles et les plus vils, sont communément petites. Tous les insulaires ont le teint noirâtre, on y trouve en outre les cheveux crépus, mais peu nombreux; la barbe touffue, les traits mal prononcés; ils se fendent le bas de la face et ils l'élargissent comme les habitants de l'île de Pâques. J'ai vu un homme qui portait dix-huit pendants d'écaïlle de tortue

d'un pouce de diamètre et de trois quarts de pouces de largeur : de beaux contours dessinent leurs membres forts et nerveux. En général, les traits des femmes sont grossiers ; elles ont le visage rond, les lèvres épaisses, la bouche large ; très-peu ont la physionomie agréable ; elles ont cependant les dents belles, les yeux vifs, les cheveux bien bouclés ; le corps de celles qui n'ont pas d'enfants est bien proportionné. Ce peuple est d'un caractère doux, bienfaisant et obligeant pour les étrangers ; mais un sol ingrat, leur fournissant à peine une maigre subsistance, ne pouvait nous donner ni racines ni végétaux. Nous y avons laissé un chien et une chienne, avec un verrat et une truie. Ces animaux fourniront peut-être un jour de nouveaux aliments à ces insulaires.

2° Le teint des habitants de Tanna, l'une des Nouvelles-Hébrides, est presque aussi noir que celui des insulaires dont on vient de parler ; quelques-uns seulement l'ont un peu plus clair. Les extrémités des cheveux de ceux-ci sont d'un brun jaunâtre ; les cheveux et la barbe des autres sont toujours noirs et crépus, et quelquefois laineux. En général, ces insulaires sont grands, robustes, bien faits, et ne sont nullement gros ; ils ont des traits mâles et remplis de hardiesse ; bien peu ont une physionomie désagréable. Le teint des femmes ne diffère pas de celui des hommes. Celles qui ne sont pas mariées sont bien faites ; mais presque toutes sont laides, quelques-unes même sont affreuses. Je n'en ai aperçu que deux qui eussent des traits passables et le visage riant ; les deux sexes ont les oreilles percées de grands trous ; ils y portent plusieurs gros anneaux d'écaillés de tortue : la cloison des narines est trouée aussi, et ils y placent un petit bâton ou une pierre blanchâtre cylindrique. Leurs cheveux sont frisés d'une manière particulière, ce qui fait ressembler leur tête au corps d'un porc-épic, qui a redressé ses piquants. Les hommes sont tout nus ; seulement ils s'enveloppent de feuilles attachées par un lien à une corde qu'ils nouent autour de leur ceinture : ils gravent des figures sur leur poitrine et sur leurs bras, et ils y appliquent des plantes qui élèvent la cicatrice au-dessus du reste de la peau. Ils sont bons, paisibles et très-hospitaliers ; ils paraissent être braves dans les combats. Avant de connaître que nos armes étaient meilleures et plus meurtrières que les leurs, un seul homme, avec un dard ou une fronde, se plaçait souvent dans un sentier, et empêchait un détachement de huit ou dix d'entre nous de pénétrer plus avant. Ils furent d'abord défiants et jaloux ; mais dès que nous sûmes quelques mots de leur langue, et que nous les eûmes convaincus que nous ne voulions pas leur faire de mal, ils nous laissèrent passer et repasser en liberté. J'ai fait plusieurs milles dans le milieu des terres, accompagné d'une ou deux personnes seulement ; je ne sache pas qu'ils nous aient jamais rien dérobé. Ils montraient quelquefois autant de légèreté que les autres nations du grand

Océan, quoiqu'en général ils me paraissent plus sérieux ; mais ils sont vifs, animés, et prêts à rendre tous les services qui dépendent d'eux, et à donner toutes les informations qu'on demande.

3° Les naturels de Mallicolo sont petits, agiles, minces, noirs et laids comme des singes : leur crâne est d'une construction très-singulière ; depuis la racine du nez, en arrière, il est beaucoup plus déprimé que celui des autres peuples que nous avons eu occasion d'examiner : les femmes sont difformes et laides, et obligées, comme tant d'autres, de servir de bêtes de somme ; elles portent les provisions de leurs maris faimés, et elles soignent seules les plantations. Les Mallicolais ont généralement les cheveux laineux et crépus ; ils se percent les oreilles et le nez ; ils attachent de gros anneaux à leurs oreilles, et passent de petits bâtons ou des pierres dans leur nez ; ils ont le teint couleur de suie, les traits grossiers, les os des joues et la face larges, toute la physionomie extrêmement désagréable, les membres grêles, quoique d'une belle forme, et le ventre tellement serré par une corde, qu'aucun Européen ne pourrait supporter ce pénible état sans tomber malade ; l'un de leurs bras est orné d'un bracelet, qu'on leur met quand ils sont jeunes, de manière qu'on ne peut plus l'ôter dans la force de l'âge. J'ai aperçu plusieurs individus couverts de poils sur tout le corps, sans excepter le dos, et j'ai observé la même particularité à Tanna et à la Nouvelle-Calédonie. Les Mallicolais sont agiles, vifs et remuants ; quelques-uns nous semblèrent méchants et malicieux, mais la plupart sont bons et paisibles. Ils aiment la joie et le plaisir, la musique, le chant et la danse. Quoique leurs traits empoisonnés n'aient pas tué les chiens sur lesquels nous les essayâmes, peut-être n'en sont-ils pas moins dangereux ; car ces insulaires nous retenaient la main avec beaucoup d'inquiétude et d'empressement quand nous voulions en essayer la pointe sur nos doigts. Je ne puis pas concevoir d'ailleurs pour quelle autre raison ils prendraient tant de soin de conserver la substance résineuse dont ils les enduisent. Quiros, qui vit la même nation, soupçonna aussi que leurs traits sont empoisonnés ; ce qui peut faire supposer qu'ils sont des ennemis cruels et implacables ; mais, pour leur rendre justice, j'observerai qu'ils se montrèrent envers nous pénétrés d'un sentiment de justice et d'humanité. La plupart d'entre eux prirent de grands soins pour ne pas nous donner des raisons de plaintes, et ils craignaient tellement que leurs compatriotes commençassent les hostilités, qu'ils nous ont paru sentir l'importance d'une première agression, qui pouvait entraîner des représailles de notre côté : de plus, ils ont employé souvent des précautions pour ne pas nous causer de l'ombrage.

TROISIÈME PARTIE.

Quoique les habitants de la terre du Feu n'appartiennent à aucune des races du grand

Océan, et qu'ils descendent probablement des habitants de l'Amérique méridionale, nous ne pouvons pas nous dispenser d'en parler; mais la plupart des voyageurs, et même des historiens, ayant souvent confondu les différents peuples des extrémités de l'Amérique méridionale, je tâcherai d'abord de les classer avec plus de précision.

Le capitaine Wallis, qui a mesuré les habitants de l'entrée du détroit de Magellan, a trouvé que la plupart avaient de cinq pieds dix pouces à six pieds de haut, et plusieurs six pieds cinq pouces et six pieds six pouces, et un des plus grands avait six pieds sept pouces mesure d'Angleterre; Bougainville n'en a vu aucun qui eût moins de cinq pieds cinq à six pouces (mesure de France), et aucun qui eût plus de cinq pieds neuf à dix pouces; mais l'équipage de *l'Etoile* en avait rencontré auparavant plusieurs de six pieds. M. de La Giraudais, qui commandait cette flûte, dit que le moindre de ceux qu'il aperçut, en 1766, avait cinq pieds sept pouces de France. M. Duclos-Guyot, qui commandait la frégate *l'Aigle*, nous apprend que les plus petits de ceux qu'il rencontra en 1766 avaient cinq pieds sept pouces de France, et que les autres étaient beaucoup plus grands. Si l'on en croit Pigafetta, compagnon de Magellan, il vit au port Saint-Julien un peuple haut de huit pieds d'Espagne, c'est-à-dire de neuf pieds quatre pouces d'Angleterre. Knivet, qui visita avec Cavendish, en 1592, le port Désiré, y trouva des hommes de seize palmes, c'est-à-dire de six pieds anglais, en comptant quatre pieds et un demi-pouce pour une palme. Richards Hawkins parle aussi, en 1593, des Américains du port Saint-Julien, qui étaient d'une si haute taille, que les voyageurs les prenaient souvent pour des géants. Quelques Espagnols ont prétendu que derrière le Chili il existe une peuplade haute de dix ou douze pieds; mais comme ce témoignage est trop vague, et qu'il n'est appuyé sur aucune autorité, nous ne le comptons pour rien. Il paraît donc que sur le continent d'Amérique, près du cap des Vierges, il y a une nation dont les individus sont d'une taille et d'une force extraordinaires; qu'aucun d'eux n'a moins de cinq pieds dix pouces (d'Angleterre); que plusieurs ont plus de six pieds; qu'un individu mesuré avait six pieds sept pouces, et même que, suivant Pigafetta, quelques-uns ont sept pieds quatre pouces. Dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, on trouve des peuplades d'une taille encore plus haute que celle que mesura le capitaine Wallis; car Falkner, qui passa plusieurs années au milieu de ces nations, dit que le grand cacique Cangapol, qui résidait à Huichin, sur le Rio-Négre, avait sept pieds quelques pouces de haut. Falkner, en se levant sur la pointe de ses pieds, ne pouvait pas lui toucher le sommet de la tête: il ajoute qu'il ne se souvient pas d'avoir vu un Indien qui eût un pouce ou

deux de plus que Cangapol: le frère de ce cacique avait environ six pieds: ces deux frères étaient de la tribu des Puelches. Ces peuplades vont rarement sur les bords de la mer, ou aux environs du détroit de Magellan, et par conséquent elles sont peu connues des navigateurs qui touchent sur ces côtes. C'est un étrange phénomène pour nous que de voir toute une nation conserver une taille d'une grandeur si remarquable; dans nos sociétés, un commerce perpétuel avec des étrangers fait que les races ne se maintiennent pas pures. Les Puelches au contraire, et les autres Patagons, vivent dans un pays peu fréquenté par des nations différentes de la leur: leurs voisins, les Espagnols du Chili et du Rio-de-la-Plata, ayant très-peu de communication avec eux, ils ont le bonheur de n'être pas troublés par les incursions et les déprédations de ces dangereux ennemis. Ils tirent aisément leur subsistance de la chasse et de leurs nombreux troupeaux sur un sol fertile en pâturages, d'une étendue immense, borné par la mer, et séparé des autres nations par de hautes chaînes de montagnes: cette position empêche l'abâtardissement de leur race. Les mariages se faisant toujours parmi des individus d'une grande taille, la haute stature et la force du corps deviennent plus fixes, et déterminées d'une manière plus invariable; il ne faut pas oublier que, comme la croissance du corps dépend aussi des aliments, du climat et de l'exercice, tout concourt à rendre les Patagons plus forts, plus robustes et plus grands. La chasse leur procure toute sorte de gibier: le climat est assez doux, et ils ont d'ailleurs des vêtements de peaux. Enfin ils sont rarement en repos; ils rôdent dans les terrains immenses de l'Amérique méridionale au sud du Rio-de-la-Plata, jusqu'au détroit de Magellan: ils montent à cheval, ils vont à la chasse, ils se forment à l'usage de leurs armes: ces exercices leur donnent de la force, sans que des travaux trop prématurés et trop violents rapetissent leurs corps, et sans que la disette et la faim affaiblissent leurs organes. Le nord présente un exemple curieux de ces vérités. Les gardes du feu roi de Prusse, et même ceux du monarque actuel, qui sont d'une taille peu commune, vivent à Potsdam depuis plus de cinquante ans; un grand nombre des bourgeois de cette ville sont aujourd'hui (421) d'une très-haute taille, et on est surtout frappé de la stature gigantesque de beaucoup de femmes: cela provient sûrement des mariages des gardes avec les bourgeoises. D'après tous ces témoignages, il me paraît peu fondé de se méprendre de ceux qui croient encore qu'il existe à l'extrémité de l'Amérique méridionale des peuplades d'une taille extraordinaire.

Au sud du détroit de Magellan, sur la terre du Feu, on rencontre une peuplade abâtardie, qui paraît avoir singulièrement dégénéré des nations du continent. Sa grosse

(421) Forster écrivait en 1785.

tête, ses larges épaules, sa forte poitrine, même les traits de son visage, prouveraient qu'elle descend des Patagons, quand même Falkner, observateur intelligent et exact, ne nous aurait pas appris qu'elle appartient aux Yacanna-Cunnihs. Ils paraît d'après les relations citées plus haut que tous les individus de la grande race vue par Byron, Wallis, Bougainville, La Giraudais et Duclos-Guyot, avaient des chevaux : les bourgades des Yacanna-Cunnihs n'en ont pas ; c'est même de là qu'ils tirent leur nom, car Yacanna-Cunnihs signifie *homme à pied* ; et comme ceux qu'ont observés le capitaine Cook dans son premier voyage, et plusieurs navigateurs hollandais et français, n'avaient point de chevaux, et navigaient ordinairement sur les canaux d'écorce, cette particularité confirme l'assertion de Falkner : il est cependant possible que les habitants des parties les plus occidentales de la terre du Feu descendent des Key-yous, tribu des Hailichés, qui appartiennent à la nation des Moluchés, et qui sont petits de taille, mais trapus. Les individus que nous avons rencontrés dans la baie de Noël leur ressemblaient réellement un peu : ils étaient petits, trapus, avaient la tête grosse, le teint d'un brun jaunâtre, les traits grossiers, le visage large, les os des joues proéminents, le nez plat, les narines et la bouche grandes, la physionomie sans expression, les cheveux noirs et lisses qui pendaient autour de la tête d'une manière désagréable, la barbe peu fournie et courte, tout le haut du corps annonçant la force, les épaules et la poitrine larges, le ventre étroit et aplati, le scrotum très-long, les cuisses minces et maigres, les jambes pliées, les genoux larges, et les pointes du pied tournées en dedans ; les pieds ne sont point proportionnés aux parties supérieures : ces hommes sont absolument nus, et ne portent qu'un petit morceau de peau de phoque sur le dos : les femmes ont à peu près les mêmes traits, le même teint et les mêmes formes ; en général, elles ont de grosses mamelles pendantes ; la physionomie de tous ces Pécherai annonce la misère ; ils paraissent doux et pacifiques ; mais leur cupidité est extrême : ils ne comprenaient aucun de nos signes, très-intelligibles d'ailleurs pour toutes les nations du grand Océan. De tous les mots qu'ils prononçaient nous n'avons distingué que celui de *sserei*, qu'ils répétaient souvent de manière à nous faire croire qu'ils voulaient exprimer leur amitié pour nous, et qu'ils trouvaient une telle chose bien. Quand ils parlaient, j'observais que leur langue commençait par et l'écouée d'un *th* anglais, et qui ressemble un peu à *ll* des habitants du pays de Galles, et plusieurs sons grasseyés. Ils sentaient l'huile de baleine, et exhalaient une puanteur insupportable, de manière que nous les sentions de loin ; dans les plus beaux jours ils tremblaient de froid. En un mot, la nature humaine ne paraît nulle part dégradée à un état si misérable que chez ces races pitoyables, malheureux et stupides.

QUATRIÈME PARTIE.

Causes des différences de l'espèce humaine dans les îles du grand Océan.

Telles sont les différences les plus remarquables qui forment les variétés des deux grandes races que nous avons observées dans les îles du grand Océan. Il reste à assigner les causes les plus probables qui produisent ces différences remarquables des deux races. L'exposition à l'air libre, l'action du soleil, la manière de vivre, le climat, la nourriture, enfin des coutumes particulières exercent une influence puissante sur la couleur, la taille, les habitudes et la forme du corps ; mais il faut convenir en même temps que ces causes ne sont pas les seules, et que le climat surtout ne produit pas seul des effets aussi extraordinaires ; car les Hollandais établis au cap de Bonne-Espérance depuis cent vingt ans sont toujours blancs et pareils aux Européens à tous égards : en les comparant avec les Hottentots, indigènes de cette partie du monde, on voit que la manière de vivre et les aliments joints au climat ne suffisent pas même pour produire cette différence, puisque quelques-uns des fermiers hollandais les plus éloignés de la ville du Cap vivent presque de la même façon que les Hottentots leurs voisins. Ils ont de misérables huttes, mènent une vie errante, suivent tout le jour leurs troupeaux, se nourrissent de lait, du produit de leur chasse et de la chair de leurs bestiaux. Si donc le climat opère une altération essentielle, il faut un long espace de temps ; et nos connaissances sur les migrations des peuples étant si imparfaites, et toutes nos observations philosophiques sur cette matière très-modernes, nous ne pouvons guère donner que des conjectures.

Il faut observer pourtant que, lorsque les peuples blancs du nord vont habiter les climats chauds du tropique, ils changent bientôt, ainsi que leurs enfants, et que peu à peu ils se rapprochent, par la couleur et par d'autres rapports, des anciens habitants ; il est cependant toujours aisé de les distinguer de ces peuplades aborigènes. D'un autre côté, il est vrai aussi que, si les nations nées près de la ligne sont transportées près du pôle, elles conservent leur couleur noire sans aucun changement. Mais dans ces comparaisons il faut toujours avoir égard aux mêmes circonstances ; car si deux Européens également blancs vont habiter sous le même climat chaud, et que l'un, bien vêtu, évite autant qu'il lui est possible de s'exposer à l'air ou au soleil, tandis que l'autre est obligé de travailler en plein air, ayant à peine quelques haillons pour se couvrir, bientôt ils différeront beaucoup de couleur. Si cette diversité dans la manière de vivre a lieu pendant plusieurs générations, les descendants de ces deux hommes ne se ressembleront plus guère.

Dans le nord de l'Europe les Danois sont d'une blancheur remarquable ; ils ont des yeux bleus et des cheveux roux ou blonds :

les Bohémiens, les Polonais, les Russes, et en général toutes les nations slaves ont le teint brun, les yeux noirs, et les cheveux châlains ou noirs, quoique quelques-uns de ces peuples habitent des latitudes plus hautes que les premiers. Il faut chercher ici l'origine de cette différence, non pas dans le climat, mais dans les migrations : les Goths sont sans doute les plus anciens habitants du nord, et par conséquent ils ont eu plus de temps pour se blanchir peu à peu que les tribus européennes des environs, et ils ont eu aussi moins d'occasions de former des mariages et des alliances avec les nations situées plus au sud, qui avaient le teint brun et les cheveux noirs. Les Slaves ou les Sauromates descendent des Mèdes qui habitaient jadis la Perse moderne : ils furent longtemps établis au nord du Caucase et de la mer Noire, pays très-chaud en été ; et au v^e siècle ils étaient près du Danube, d'où ils se répandirent insensiblement dans les contrées qu'ils occupent aujourd'hui. S'ils conservent toujours le caractère d'une peuplade du sud, cette singularité s'explique par là. Ils quittèrent le sud à une époque plus récente que les Goths et les autres peuplades teutones, et ils se sont mêlés d'avantage avec les tribus asiatiques d'un teint plus brun que les Danois et les Goths du nord.

Il paraît donc s'ensuivre de cet exemple que les peuples plus blancs, exposés à un soleil vif dans les climats chauds, prennent bientôt un teint plus brun ; et quand ils ont une fois pris un caractère fixe, ils le conservent avec très-peu d'altération : mais je suppose qu'ils ne changent point leurs aliments, leur manière de vivre et de s'habiller, et qu'ils ne se mêlent pas avec les nègres, les mulâtres, et les autres peuplades des climats chauds, aborigènes ou mélangées ; autrement il y a tout lieu de croire que leur tempérament et leur teint dégénéreraient insensiblement.

Si les nègres ou d'autres peuplades au teint noirâtre se transplantent dans des climats tempérés ou presque froids, ils ne perdent pas aisément leur couleur : s'ils ne se marient pas hors de leur race, les premières générations offrent à peine des altérations parmi les enfants. Le passage du noir au blanc paraît en effet plus difficile que celui du blanc au noir ; l'épiderme admet les rayons du soleil et l'action de l'air, jusqu'à ce que la membrane réticulaire soit colorée de brun ; mais dès qu'elle l'est une fois, rien n'est assez fort pour en arracher la teinte foncée : l'expérience journalière paraît confirmer cette vérité. Un homme, qui s'expose seulement un jour à un soleil ardent brunit beaucoup, et six ou huit mois de précautions et de soins ne suffisent pas quelquefois pour le blanchir : il est probable que les premiers germes de l'embryon tiennent de la couleur, de la taille, de la forme et du tempérament des parents, et que deux peuplades différentes venant à diverses époques et par plusieurs voies dans

le même climat, mais gardant une manière opposée de vivre, et prenant des nourritures un peu dissemblables, conservent une différence visible dans le teint, la taille, la forme et l'habitude du corps.

En appliquant cette induction aux deux espèces d'hommes du grand Océan, on supposera, avec assez de vraisemblance, qu'elles descendent de deux différentes races d'hommes : quoiqu'elles vivent à peu près dans le même climat, elles ont conservé une différence de couleur, de taille, de forme, d'habitude de corps et de tempérament. Tâchons de prouver qu'elles viennent réellement de deux différentes races d'hommes.

Les meilleurs historiens ont toujours pensé que les nations, qui en général parlent la même langue, sont de la même race ou de deux races qui ont de l'affinité entre elles, à moins que le témoignage bien authentique d'un écrivain contemporain, ou qui a consulté des anciens monuments qui n'existent plus, ne dépose du contraire. Par la même langue, en général, je comprends les dialectes divers d'une langue : il est sûr, par exemple, que le hollandais, le bas-allemand, le danois, le suédois, le norvégien, l'islandais, l'anglais (dans les mots qui dérivent de l'anglo-saxon), le haut-allemand actuellement en usage, et les restes du gothique qui se trouvent dans le Nouveau Testament d'Ulula, sont les dialectes dérivés de la même langue primitive. Ces dialectes diffèrent pourtant à beaucoup d'égards ; chacun a des mots particuliers pour des idées que la nation a acquises après s'être séparée de la mère-tribu, et d'autres dont elle s'est enrichie par la conquête ou par ses liaisons avec un nouveau peuple. La plupart des mots, quoique un peu altérés, conservent toujours assez de type original pour montrer aux étymologistes qu'ils appartiennent à la même langue-mère. Ainsi les cinq peuples du grand Océan, que j'ai cités comme étant des branches de la première race, parlent tous des dialectes qui ont une affinité frappante dans la plupart de leurs mots, et paraissent descendre originellement de la même nation.

J'ai recueilli des mots de la langue de chaque peuple que nous avons visité, afin de pouvoir juger jusqu'à quel point ces différents langages se ressemblent. J'ai remarqué qu'en général les langues des cinq peuples désignés plus haut, et qui sont ceux des Iles de la Société, des Iles des Amis, des Marquises, de l'île de Pâques et de la Nouvelle-Zélande, ne diffèrent qu'en un petit nombre de mots ; que la différence de la plupart de ces mots ne consiste que dans le changement d'un petit nombre de voyelles ou de consonnes, et qu'il y en a beaucoup dans tous les dialectes qui sont restés absolument les mêmes. Ces nations descendent donc toutes de la même tribu. Les différences des dialectes proviennent seulement de la difficulté de prononcer des consonnes que quelques insulaires articulent plus aisément, tandis que d'autres les ont entières-

ment omises. Quand une race émigrante trouva dans sa nouvelle contrée de nouveaux poissons et de nouvelles plantes, il fallut leur donner de nouveaux noms, qui ne peuvent exister dans aucun des autres dialectes. Les qualités de ces animaux, les nouveaux végétaux dont on tirait de nouveaux aliments ou de nouveaux vêtements exigeaient nécessairement d'autres noms.

Pour prouver maintenant que les autres nations du grand Océan sont d'une race différente de celles des peuples que je viens de nommer, il suffit de recourir à leurs langages, qui non-seulement diffèrent en tout de l'idiome dont il a été question plus haut, mais qui sont aussi très-distincts l'un de l'autre; on pourrait dire peut-être qu'ils descendent d'autant de nations différentes, s'il n'était pas inutile de les multiplier sans nécessité, puisqu'en effet on aperçoit quelque ressemblance dans les usages, dans la couleur, les formes et l'habitude du corps.

Si le lecteur veut remonter jusqu'au continent ou jusqu'aux terres des environs pour trouver les races primitives de ces différents insulaires, il n'a qu'à jeter les yeux sur une carte du grand Océan, il verra que cette mer est bornée à l'est par l'Amérique; à l'ouest par l'Asie, au nord par les îles de l'Inde, et au sud par la Nouvelle-Hollande. On est d'abord porté à croire que les habitants des îles du tropique viennent originellement d'Amérique, parce que les vents d'est sont ceux qui dominent le plus dans ces parages, et que les misérables petites embarcations des naturels peuvent à peine naviguer contre le vent. Mais, après un moment de réflexion, on reconnaît que l'Amérique n'a pas été peuplée très-longtemps avant l'époque de sa découverte. On ne trouva sur cet immense continent que trois états ou royaumes qui fussent un peu considérables, et qui eussent fait des progrès un peu remarquables dans la civilisation. L'origine de ces gouvernements ne remonte qu'à peu près à quatre cents ans avant l'arrivée de Colomb. Le reste du pays était occupé par quelques familles errantes, tellement dispersées sur cette vaste étendue de terre, que souvent il ne se trouvait pas plus de trente ou quarante personnes sur un espace de cent lieues, et de longs intervalles étaient même absolument déserts; au contraire, même les Espagnols découvrirent quelques-unes des îles du grand Océan, peu d'années après la découverte du continent de l'Amérique, ils les trouvèrent aussi peuplées qu'elles le sont aujourd'hui: il n'est donc pas probable que leur population vienne d'Amérique. Si on consulte d'ailleurs les vocabulaires du Mexique, du Pérou, du Chili, et ceux des autres langues américaines, on n'y aperçoit aucune ressemblance, même éloignée, avec les langues des îles du grand Océan. La couleur, les traits, les formes, le tempérament et les usages des peuples d'Amérique et de ses insulaires sont absolument différents. J'ajouterai que les distances de six cents, sept cents, huit

cents, ou même mille lieues, qui sont entre le continent de l'Amérique et la plus orientale de ces îles, rapprochées de la petitesse et du peu de solidité de leurs pirogues, prouvent, suivant moi, d'une manière incontestable, que leurs habitants ne sont jamais venus d'Amérique.

Voyons donc si la population des îles du grand Océan ne vient pas de l'Ouest: commençons par la Nouvelle-Hollande. Tous les anciens navigateurs, et surtout le capitaine Cook, en 1770, ont trouvé cet immense continent très-peu habité. La petite taille de ses habitants, la singularité de leurs usages et de leurs habitudes, la privation totale des cocos, des bananes cultivées et des cochons, ainsi que l'état misérable de leurs huttes et de leurs pirogues, annoncent assez que les insulaires du grand Océan ne viennent pas de la Nouvelle-Hollande; mais ce qui est encore plus convaincant, leur langue est entièrement différente, ainsi qu'on le voit par les vocabulaires.

Du côté du nord, les îles du grand Océan se trouvent pour ainsi dire liées aux îles des Indes orientales. La plupart de ces dernières terres sont habitées par deux différentes races d'hommes: sur quelques-unes des Moluques on trouve une race noire qui a des cheveux laineux, qui est haute et mince, qui parle une langue particulière, et qui habite les montagnes de l'intérieur du pays: sur différentes îles, ces hommes sont appelés *Alfouries* ou *Harasoras*. Les côtes de ces îles sont habitées par une autre nation qui a le teint brun, des formes plus agréables, les cheveux longs et bouclés, et une langue différente, qui est un dialecte du malais. Les montagnes de l'intérieur de toutes les Philippines sont habitées par un peuple noirâtre, robuste, belliqueux, qui a les cheveux crépus, la taille haute, de l'embonpoint, et qui parle une langue différente de celle de ses voisins; mais sur les bords de la mer habite une race infiniment plus blanche, qui a des cheveux longs, qui parle différents idiomes, et est connue sous des noms divers; mais les *Tagales*, les *Pampangos* et les *Bysayas* sont les principales tribus. Les montagnards sont probablement les plus anciens, et les autres sont de race malaise; car ce peuple, avant l'arrivée des Européens dans ces mers, avait rempli toutes les îles des Indes orientales. La langue de ces tribus a également plusieurs rapports avec celle des Malais. L'île de Formose ou de Taï-ovan renferme aussi dans l'intérieur de ses montagnes une race d'hommes bruns, qui ont les cheveux crépus et la face large; les Chinois occupent seulement les côtes du pays, surtout les cantons qui sont au nord. Les habitants de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande, ont le teint noir: et, par les mœurs, les coutumes, le tempérament et les formes, ils ressemblent beaucoup aux insulaires de la Nouvelle-Calédonie, de Tanna et de Mallicolo, c'est-à-dire à la seconde race des insulaires du grand Océan;

et ces noirs de la Nouvelle-Guinée ont beaucoup de rapport avec ceux des Moluques et des Philippines. Les Ladrões et les Carolines, nouvellement découvertes, sont habitées par une race d'hommes qui a une grande ressemblance avec la première race du grand Océan; leur taille, leur tempérament, leurs mœurs et leurs usages, tout annonce cette affinité; et, suivant quelques écrivains, ils ressemblent presque à tous égards aux Tagales de Luçon ou de Manille; de sorte qu'on peut suivre la ligne des migrations par une suite continuelle d'îles, dont la plupart ne sont pas éloignées de plus de cent lieues l'une de l'autre.

CINQUIÈME PARTIE.

Des mœurs et des progrès de la civilisation chez les peuples du grand Océan.

Le rang que les femmes tiennent dans la société domestique a une extrême influence sur sa civilisation : plus une nation est misérable et grossière, plus elles sont traitées durement : celles de la terre du Feu détachent des rochers les moules qui servent de nourriture principale à la peuplade ; celles de la Nouvelle-Zélande ramassent les racines de fougère dont on se nourrit ; elles apprennent les aliments, préparent le phormium ; elles en font des vêtements ; elles fabriquent des filets pour la pêche, et elles n'ont jamais un moment de repos, tandis que leurs maris passent la plus grande partie de leur temps dans l'oisiveté : ce sont-là les moindres maux de ces malheureuses ; on ne leur permet pas même de punir leurs petits garçons, qui souvent leur jettent des pierres, ou les battent sous les yeux et du consentement du père : dévouées à la brutalité des hommes, on les traite comme des bêtes de charge, sans leur laisser le moindre exercice de leur volonté.

Les femmes de Tanna, de Mallicolo et de la Nouvelle-Calédonie ne sont guère moins misérables : quoique nous ne les ayons jamais vues battues ou outragées par leurs propres enfants, elles portent cependant les fardeaux, et elles font tout le travail domestique ; ce sont de vraies bêtes de somme. Il existe une compensation à cette malheureuse condition : peut-être l'état d'oppression dans lequel elles vivent a produit chez elles un plus grand développement des facultés intellectuelles que chez les hommes. Leur constitution plus délicate et leurs nerfs plus irritables les rendent capables de recevoir des impressions plus promptes et plus vives ; elles sont plus portées à l'imitation, et elles observent plus rapidement les propriétés et les rapports des choses ; leur mémoire en conserve mieux le souvenir ; leurs facultés deviennent ainsi plus en état de les comparer et de tirer de leurs perceptions des idées générales. Elles simplifient leurs différents travaux, et souvent parviennent à de nouvelles inventions dans cette partie des arts. Habituees à se soumettre sans réserve aux caprices des hommes, on leur a appris de bonne heure à craindre les écarts

des passions : leur réflexion est plus calme et plus froide ; elles cherchent à mériter l'approbation par la douceur et par les caresses ; elles contribueront, avec le temps, à diminuer cette dureté de mœurs naturelle aux barbares ; ainsi elles disposent des peuplades à la civilisation et au christianisme. Les Zélandais regardent leurs femmes comme leur propriété. Si ces sauvages défendent quelquefois à leurs femmes tout commerce avec d'autres hommes, et s'ils punissent avec sévérité la transgression de cet ordre, ce n'est pas par des principes d'équité, de modestie et de délicatesse, mais afin d'exercer leur droit de propriété et d'autorité sur elles.

Les femmes de Taïti, des îles de la Société, des îles des Amis et des Marquises, sont moins tyrannisées par les hommes : cette raison seule suffit pour prouver que ces insulaires ne sont plus dans l'état sauvage, et qu'il faut les placer un peu au-dessus des barbares. Par une conséquence de ce qui a été dit plus haut, plus un peuple montre d'égards pour les femmes, plus on remarque chez lui des sentiments humains et des vertus sociales. Les femmes de Taïti et des îles voisines ont des organes extrêmement délicats, l'esprit vif, l'imagination brillante, de la pénétration, de la sensibilité, de la douceur dans le caractère. Ces qualités, jointes à la simplicité des mœurs primitives, à une franchise charmante, captivent le cœur des hommes, et maintiennent l'indulgence du sexe dans les affaires domestiques et publiques : elles se mêlent dans toutes les assemblées ; on leur permet de converser librement avec tout le monde ; elles sont ainsi à même de cultiver et de polir leur esprit et celui des jeunes gens.

Quoique les Taïtiennes aient déjà beaucoup poli les mœurs de leurs compatriotes, cependant il reste encore des usages qui semblent prouver que les femmes n'ont pas toujours joui des égards qu'on leur accorde aujourd'hui. Chez les peuples qui ne regardent les femmes que comme des domestiques, elles sont réduites à prendre leurs repas loin de leurs maîtres orgueilleux. Il en est de même à Taïti et dans toutes les îles de la Société ; je n'ai jamais pu découvrir l'origine de ces coutumes ; je crois que c'est un reste de l'état d'avilissement dans lequel vivaient autrefois les Taïtiennes.

La monogamie est universelle chez toutes les nations du grand Océan. Quoique la polygamie soit si commune dans les climats chauds et chez les nations barbares, où les femmes sont censées appartenir en propriété aux maris, il est à remarquer qu'elle ne s'est pas introduite dans les îles du grand Océan, situées sous un climat chaud, où le luxe a déjà fait des progrès, non plus qu'à la Nouvelle-Zélande, ni dans les îles qui sont plus à l'ouest, où cependant on estime moins les femmes. Je crois qu'on peut rendre raison de ce phénomène en disant que les mœurs des femmes sont plus douces et plus polies ; quo le nombre des femmes ne l'emporte pas

sur celui des hommes, et enfin qu'il est facile de quitter une épouse et d'en prendre une autre, comme nous avons eu occasion d'en voir plusieurs exemples.

O-Amo, mari d'O-Beréa, avait répudié sa femme quand nous arrivâmes à Taïti, et O-Beréa avait pris un autre mari. Patatou avait pris Ouainéou, et s'était séparé de son épouse Polateherea, qui vivait avec Mahiné, jeune chef d'Oraïedéa. Je ne crois pas que la monogamie soit toujours un effet de la proportion égale du nombre des femmes et des hommes; je pense au contraire qu'en Afrique la nature des aliments et du climat, et l'usage d'épouser plusieurs femmes, ont produit une disproportion considérable entre le nombre des hommes et celui des femmes; de sorte que maintenant il y naît plusieurs femmes pour un seul homme.

Quoique les colons établis au cap de Bonne-Espérance ne prennent qu'une épouse, j'ai observé qu'à la ville et à la campagne il y a plus de femmes que d'hommes: c'est peut-être un effet du climat et de la nourriture; mais le libertinage des jeunes gens en est la principale raison.

On a prouvé par des listes très-exactes des morts que dans la plupart des pays de l'Europe la proportion des hommes aux femmes est à peu près égale, ou s'il existe de la différence, que le nombre des mâles est plus considérable dans la proportion de 105 à 100. Si c'est là la mesure générale de la nature, l'habitude de la polygamie l'a dérangée dans l'Asie et dans l'Afrique, en énerçant l'espèce des mâles. La polygamie étant ainsi établie sur une partie du globe, et la monogamie sur une autre, nous avons lieu de soupçonner que la pluralité des maris est actuellement établie à l'île de Pâques. On lit qu'anciennement les femmes des Mèdes avaient plusieurs maris à la fois: chez les Hébreux, dix ou douze hommes n'avaient qu'une seule femme; on permet aux femmes de qualité, sur la côte de Malabar, d'épouser autant d'hommes qu'il leur plaît; et enfin un voyageur nous a assuré dernièrement qu'au royaume de Thibet plusieurs hommes, surtout les frères et les parents, se réunissent pour avoir une épouse en commun, et qu'ils s'excusent en disant qu'il ne se trouve pas dans leur pays un assez grand nombre de femmes. Quelque étrange que soit cet usage, il n'en est pas moins sûr, et il a sans doute des causes particulières. Dans les pays voisins, la Chine, la Boukharie et l'Inde, les hommes prennent plus d'une épouse, soit y avoir peu de femmes, parce qu'on enlève de force, ou par adresse, ou par commerce; il n'est donc pas surprenant que plusieurs hommes aient une femme en commun. Quand l'île de Pâques fut découverte, en 1722, elle contenait plusieurs milliers d'habitants. Les Espagnols, en 1770, y trouvèrent environ trois mille; et en 1774 ils en vîmes à peine neuf cents. Ce dépeuplement de population est singulier; et ce qu'il y a de plus remarquable, parce que ces neuf cents habitants nous n'avons

compté que cinquante femmes en tout; de sorte que le nombre des hommes est à celui des femmes comme dix-sept est à un. L'éruption d'un volcan ou un feu souterrain ont pu détruire la plupart des habitants de cette île: effectivement le capitaine Davis, en 1687, ressentit un tremblement de terre violent dans les parages voisins. Les Taïtiens connaissent les tremblements de terre, et ils croient qu'ils sont sous la direction d'une divinité particulière, appelée *Maouï*. D'ailleurs cette conjecture est d'autant plus probable, que les habitants de l'île de Pâques construisent encore leurs habitations sous terre, et qu'ils les soutiennent par des murailles sèches. Si ce désastre arriva en plein jour, il est vraisemblable que la plupart des hommes, étant hors des cabanes, furent sauvés, tandis que les femmes, qui gardent ordinairement la maison, périrent toutes, excepté celles qui se trouvèrent dans la campagne.

Tous les peuples du grand Océan étant monogames, quoiqu'ils descendent des nations orientales de l'Inde, presque toutes adonnées à la polygamie, il paraît que ce n'est ni la sagesse ni la vertu qui les ont portés à suivre cet usage conforme aux vues de la Providence. Les premières peuplades qui s'établirent sur ces îles étaient composées probablement d'un nombre égal de femmes et d'hommes; et ce hasard les fit renoncer à la polygamie, à laquelle ils étaient accoutumés dans leur patrie. La médiocre étendue des terres nouvelles rendit nécessaire la continuation de cette coutume; car, si dans une petite île un homme s'appropriait les droits de plusieurs hommes, en prenant pour lui seul les femmes qui doivent servir à plusieurs, on s'en apercevrait bientôt; on ne tarderait pas à se venger de cette usurpation injurieuse, et chaque individu rentrerait dans les droits dont on voulait le priver.

Il paraît que les hommes n'ont habité que malgré eux les extrémités des zones tempérées, et qu'ils n'ont choisi que fort tard, pour leurs demeures, ces climats rigoureux. La douceur du ciel en dedans et aux environs des tropiques, l'accroissement qu'y prennent les animaux et les végétaux, la facilité de se procurer de la subsistance et un abri contre l'inclémence du ciel, la profusion des fruits et des racines qui y croissent spontanément, tout prouve, comme les Saintes Ecritures, que c'est dans cette partie de la terre que l'homme s'établit d'abord: ce qui confirme surabondamment cette opinion, c'est que l'homme sauvage ne peut pas affronter les vicissitudes et les rigueurs des pays situés aux extrémités de la zone tempérée, vers les zones glacées, et que le hasard, ou une nécessité cruelle, ont pu seules fixer les peuplades à vivre dans ces misérables contrées.

Quoique les insulaires du grand Océan n'aient point de liaison avec des peuples très-policiés, on remarque que leur civilisation est plus avancée à tous égards, suivant

qu'ils se trouvent plus loin des pôles : ils jouissent d'une subsistance plus variée et plus abondante ; ils ont des habitations plus spacieuses, plus propres et mieux adaptées au climat ; leurs vêtements sont plus légers, plus commodes ; la population est plus nombreuse ; les sociétés sont mieux réglées, la sûreté publique est mieux établie contre les invasions étrangères, leurs manières sont plus polies et plus agréables, les principes de la morale plus connus et plus généralement pratiqués, les esprits susceptibles de plus d'instruction : ils ont quelques idées vagues d'un Être suprême, d'une vie à venir, de l'origine du monde ; tout paraît tendre à leur bonheur comme individus et comme membres d'une nation. Au contraire, les misérables sauvages qui habitent les environs de la zone glaciale sont les plus dégradés de tous les êtres humains : le peu d'aliments qu'ils se procurent est dégoûtant ; ils se réfugient dans les plus mauvaises cabanes qu'on puisse imaginer ; leurs grossiers vêtements ne les mettent pas à l'abri des rigueurs du climat ; les peuplades sont peu nombreuses : sans liens et sans affections réciproques, exposés à toutes les insultes des usurpateurs, ils se retirent dans d'affreux rochers, et paraissent insensibles à tout ce qui porte l'empreinte de la grandeur et de l'industrie : une stupidité brutale forme leur caractère ; quand ils sont les plus forts, ils sont perfides, et agissent contre tous les principes de l'humanité.

En comparant la situation des naturels de la terre du Feu et de la Nouvelle-Zélande avec celle de leurs voisins, on voit encore mieux que les peuples qui habitent les extrémités glaciales de notre globe ne jouissent pas d'autant de bonheur que les nations du tropique. Aux environs de la baie de Noël, les habitants sont en petite quantité ; et à en juger par ce qu'en ont vu les autres navigateurs, et par l'aspect général du pays, la population ne peut pas y être considérable : ces terres sont les plus méridionales de celles où nous avons trouvé des hommes ; ces sauvages ne nous ont pas paru sentir leur misère et la vie affreuse qu'ils mènent. Plusieurs chaloupes remplies vinrent à notre vaisseau, et ceux qui les montaient n'avaient d'autres vêtements qu'un morceau de peau de phoque ; leur tête, leurs pieds et le reste de leur corps étaient exposés à un degré de froid qui, au milieu de l'été, nous paraissait vif, quoique nous fussions bien habillés ; la température de l'air était communément de 46 à 50° du thermomètre de Fahrenheit ; les hommes et les femmes exhalaient tous une puanteur insupportable, effet de l'huile rance de bœuf dont ils se servent souvent, et de la chair pourrie de phoque dont ils se nourrissent : je pense que tout le corps est profondément imprégné de cette odeur désagréable : leurs cabanes sont des bâtons liés ensemble, qui forment une espèce de voûte pour une hutte, basse, ouverte et ronde ; ils joignent et rapprochent les arbrisseaux

des environs, et ils couvrent le tout avec de l'herbe sèche, et ça et là de morceaux de peau de phoque ; la cinquième ou la sixième partie de toute la circonférence est laissée libre pour une porte et pour un foyer. Nous n'y avons observé d'autres ustensiles et d'autres meubles qu'un panier, un petit sac de natte, un crochet d'os attaché à un long bâton d'un bois léger, destiné à détacher les coquilles des rochers, un arc mal fait, et quelques traits ; leurs pirogues sont de l'écorce pliée tout autour d'une pièce de bois qui tient lieu de plat-bord : quelques autres bâtons d'environ un demi-pouce d'épaisseur, placés dans l'intérieur de la pirogue, tout près l'un de l'autre, de manière à former une espèce de pont, sont destinés tout à la fois à tenir ouverte la cavité de la pirogue, et à empêcher qu'on ne brise le fond en marchant dessus : dans un coin de ces misérables embarcations, ils mettent un monceau de terre, et par-dessus ils entretiennent un feu perpétuel, même en été. Outre la chair des phoques dont on a déjà parlé, ils se nourrissent de coquillages qu'ils font griller ; ils frissonnent et paraissent fort affectés du froid ; ils regardaient le vaisseau et ses différentes parties d'un air indolent et stupide, que nous n'avons remarqué dans aucune des nations du grand Océan.

La baie Dusky est la partie la plus méridionale de la Nouvelle-Zélande où nous soyons abordés. L'observatoire de l'astronome était fixé à un canton qui est par 45° 47' de latitude sud. Cette baie, qui a plusieurs lieues d'étendue, se divise en bras de mer spacieux et remplis d'oiseaux de différentes espèces, et d'une quantité prodigieuse d'excellents poissons : des troupeaux nombreux de phoques couvrent ces rochers. Ces ressources devraient inviter les insulaires à s'y établir : nous n'y avons cependant trouvé que trois familles. Leurs huttes sont des bâtons fichés en terre, et mal couverts de glaieuls et de joncs. Les naturels n'ont aucune idée de culture ou de plantation ; leurs vêtements ne couvrent que la partie supérieure du corps, et laissent les jambes et les cuisses exposées à l'air ; ils s'accroissent contre terre pour les cacher sous leurs manteaux, qui sont communément d'une malpropreté extrême : ces trois familles semblaient indépendantes les unes des autres. En arrivant au port de la Reine Charlotte, nous rencontrâmes quatre ou cinq cents insulaires sur les côtes ; quelques-uns avaient du respect pour des vieillards tels que Tringobouhi, Goubaya et Tairito, qui paraissent être leurs chefs. Le poisson n'est pas moins abondant qu'à la baie Dusky ; mais il est moins bon : les oiseaux, surtout les oiseaux aquatiques, y sont plus rares, et nous n'y avons aperçu qu'un phoque, quoique nos deux vaisseaux y aient relâché en différents temps. Le peuple y est vêtu de la même manière que dans le premier canton : ses habitations, surtout les hippos ou les fortresses, sont meilleures, plus propres et garnies de roseaux dans l'intérieur. Il

l'existe point de plantations ; mais on y connaît les noms de *tarro* et de *gormalla*, que les habitants des îles du tropique donnent à l'eddoë et à la patate ; ce qui annonce que cette peuplade descend d'une tribu qui cultivait ces deux plantes, et qu'elle a perdu ou négligé ce moyen de subsistance, ou parce qu'elle a trouvé une plus grande quantité de poissons ou de nourritures animales, ou parce qu'elle a fui si précipitamment de sa première patrie, qu'elle n'a pu emporter des acies avec elle, ou enfin par pure stupidité et par indolence ; car nous avons vu ces sauvages manger de la racine de fou, qui est très-grossière et très-mauvaise le climat, sous le 41^e parallèle sud, serait favorable à la culture des eddoës et des patates : il est évident que les naturels ont été autrefois plus heureux. Les Zélandais de l'île septentrionale qui vinrent à notre bord, raient de meilleures pirogues et des vêtements plus beaux. Nous ne pûmes pas faire d'observations sur leur condition, parce que nous ne les vîmes qu'en passant ; mais d'après ce qu'on a dit dans la relation du premier voyage de Cook, et d'après ce que m'a confirmé de bouche ce célèbre navigateur, il est sûr qu'ils ont des plantations bien cultivées, très-étendues, régulières, enfermées de haies de ronces très-fortes et très-belles ; qu'un district de quatre-vingts lieues au moins reconnaît un chef suprême ; que des chefs inférieurs y administrent la justice, et que les insulaires semblent vivre avec plus de sûreté et plus d'aisance dans ce canton que dans aucune autre partie de l'île.

Ce qu'on vient de dire semble prouver que le genre humain est très-multiplié et dans ou près des tropiques, et très-clair vers les extrémités du globe. Les exemples qu'on a rapportés prouvent aussi que les peuplades qui sont privées de liaisons avec les nations très-civilisées ont les facultés physiques et morales moins avancées à mesure qu'on s'éloigne des régions du tropique, comme on l'a déjà dit plus haut : il est donc probable que les fibres et tout le corps des sauvages des climats froids contiennent une dureté ou une rigidité qui cause l'engourdissement, l'indolence et la stupidité ; leurs cœurs deviennent insensibles aux mouvements de la vertu, de l'honneur et de la conscience, et incapables d'attachement et de tendresse.

ournons maintenant nos yeux vers Taïti, métropole des îles du tropique, et vers les habitants, et portons nos regards sur les îles de la Société et des Amis. Quoique la population y soit considérable, à proportion de l'étendue du pays, il est probable que ces îles pourraient nourrir un plus grand nombre d'hommes, et que si les temps à venir on y remarquera un accroissement de population, s'il n'arrive ni de catastrophes, ou si on n'y établit pas des usages et des règlements qui tendent à ralentir ou à arrêter la propagation de l'espèce humaine. La fertilité du sol, des rivières et des vallées, la végétation rapide,

et la succession non interrompue des cocos, des fruits à pain, des pommes, des bananes, des eddoës, des patates, des ignames et de plusieurs autres fruits excellents ; la division des terres en propriétés particulières, le soin qu'y prennent les naturels d'élever des cochons, des chiens et des volailles ; l'aisance et la propreté de leurs maisons et de leurs pirogues ; les moyens ingénieux qu'ils emploient pour pêcher ; le goût et l'élégance qu'on remarque dans plusieurs de leurs ustensiles et de leurs meubles ; leurs vêtements si bien adaptés au climat, et variés d'une manière si adroite dans le tissu et les couleurs ; l'aménité, la politesse et la délicatesse de leurs manières ; leur caractère franc et joyeux ; leur hospitalité et la bonté de leur cœur ; la connaissance qu'ils ont des plantes, des oiseaux, des poissons, des coquillages, des insectes, des vers, etc., des astres et de leurs mouvements, des vents et des saisons ; leur poésie, leurs chansons, leurs danses et leurs ouvrages dramatiques, leur théogonie et leur cosmogonie ; la distinction des rangs et les usages divers de leur société civile ; les moyens employés pour la défense du pays et le châtimement des peuplades ennemies : tout annonce qu'ils sont infiniment supérieurs aux tribus dont on a parlé plus haut.

Le climat contribue sans doute à ces avantages, et on pourrait même dire, avec raison, que c'en est la principale cause ; mais comme nous avons découvert plus à l'ouest de nouvelles îles, sous le même climat et sous la même latitude, dont les insulaires étaient bien moins avancés dans la civilisation et dans les jouissances de la vie, il faut chercher ailleurs l'origine de cette différence.

Les idées et les progrès des hommes dans les sciences, les arts, les manufactures, la vie sociale, et même la morale, doivent être regardés comme la somme totale des efforts qu'a faits le genre humain depuis son existence. Les premières peuplades entretenaient sûrement des liaisons entre elles ; elles propagèrent et amassèrent ainsi des connaissances utiles, des principes fixes, des règlements positifs, des professions mécaniques, qui se transmièrent à leur postérité. Les sciences, les arts, les manufactures, les lois et les principes de l'Égypte et des nations de l'Orient furent adoptés en partie par les Grecs, qui les transmièrent aux Romains ; les peuples modernes ont retrouvé plusieurs découvertes qui avaient été perdues longtemps depuis les anciens. Deux systèmes remarquables sortirent de la Chaldée et de l'Égypte, et se répandirent, l'un dans l'Inde, à la Chine et aux extrémités de l'Orient, et le second à l'ouest et au nord. On en aperçoit encore çà et là des restes ; mais dans l'intérieur de l'Afrique méridionale et sur tout le continent de l'Amérique on n'en a point découvert de vestiges, ou du moins très-peu. Plus une peuplade ou une nation a conservé des restes des anciens systèmes, plus elle les a modifiés et adaptés à sa position particulière, plus elle a créé de nou-

velles idées et de nouveaux principes sur cette première base, et plus cette peuplade doit être avancée dans la civilisation et jouir d'un certain degré de félicité; au contraire, elle doit être plus ou moins misérable, suivant que les circonstances l'auront obligée à oublier les anciens systèmes, surtout si elle n'a pas réparé cette perte par de nouveaux principes et de nouvelles idées fondées sur le même plan. Différentes causes peuvent avoir produit dans les peuples qui ont quitté la mère-patrie l'oubli des idées que celle-ci conservait : des haines intestines, par exemple, obligent des hommes à abandonner leur pays et le climat dans lequel ils ont été élevés. Pour se mettre à l'abri du pouvoir ou des outrages de leurs ennemis, ils errent sur un grand espace de terres non occupées, qui sont dans un climat plus froid; ils ne trouvent plus les fruits du tropique qui croissaient spontanément dans leur patrie; les racines, qui fournissaient une subsistance abondante avec peu de culture, exigent des travaux fort pénibles, et satisfont à peine aux simples besoins de la vie, parce que la végétation n'est pas aussi forte et aussi rapide dans leur nouveau pays. Supposons que cette tribu devienne par le laps du temps une nation, de nouvelles divisions en détachent une autre portion qui va se fixer encore plus loin du soleil, où la rigueur des hivers empêche les racines et les fruits les plus vivaces de croître. Quoique ces hommes fussent obligés de travailler un certain temps dans la contrée qu'ils habitaient avant leur fuite, ils étaient sûrs au moins de s'y procurer de la nourriture; mais, ne connaissant pas encore les productions spontanées de leur nouveau climat, ils errent çà et là avec peine pour chercher des aliments; ils tâchent de tuer par force ou par adresse des animaux ou des oiseaux, ou de prendre du poisson dans les rivières ou dans les mers. Ces circonstances changent absolument leur manière de vivre, leurs habitudes, leur langage, et je dirais presque leur nature; leurs idées ne sont plus les mêmes; ils négligent ou ils perdent à jamais le souvenir des découvertes qu'ils avaient faites dans leur premier état : l'arbre dont ils tiraient jadis leur vêtement ne croît plus dans cette nouvelle contrée; leur retraite a été si brusque, qu'ils n'ont emporté avec eux ni plantes, ni graines, ni aucun des animaux domestiques dont ils employaient jadis les peaux; ils sont cependant obligés de se procurer quelque couverture pour se préserver des rigueurs du climat et de l'inclémence du vent et de la pluie : ils se servent donc des graminées ou des filaments de quelque autre plante, ou des peaux d'oiseaux ou de phoques : la vie errante qu'ils mènent en cherchant leur subsistance les contraint à changer de demeure aussi souvent que le gibier et le poisson deviennent rares; ils croient que ce n'est pas la peine de bâtir des maisons vastes et commodées;

une hutte qu'on élève au besoin suffit pour les mettre à l'abri des vents froids, de la pluie, de la neige et de la grêle. Les vieillards conservent peut-être les noms et les idées des choses dont ils jouissaient autrefois; mais leurs enfants en perdent le souvenir, et à la troisième ou quatrième génération, ils en ont perdu jusqu'aux noms : les nouveaux objets qu'ils découvrent, et dont ils commencent à se servir, les forcent à imaginer de nouveaux termes, tant pour les objets eux-mêmes que pour la manière dont ils les emploient; c'est ainsi que leur langue elle-même s'altère. N'ayant d'autres moyens de subsister que la chasse et la pêche, ils sont obligés de vivre en petites tribus éloignées les unes des autres; plus rapprochés autrefois, ils donnaient plus de moments à la société : ils s'aidaient, se secouraient mutuellement et se communiquaient leurs découvertes; maintenant ils ne peuvent fréquenter que les individus d'une famille ou d'une petite tribu; ils ne peuvent espérer secours ou protection de personne; exposés à la voracité des animaux farouches, et peut-être à la barbarie des autres sauvages, incapables d'entreprendre un ouvrage qui demande les efforts réunis d'un grand nombre, le progrès de leur industrie est proportionné à leur intelligence bornée : il est rare que le hasard fasse naître un homme de génie parmi eux. Toujours occupés des moyens de pourvoir aux plus pressants besoins de la vie, leur esprit ne pense pas à autre chose : cette race perd absolument toutes les idées qui n'ont point de rapport à la chasse ou à la pêche : elle doit donc dégénérer et s'abrutir insensiblement, et tout ce que la raison et l'esprit ont pu inventer pendant des siècles s'anéantit : faute d'exercer leur intelligence, ces créatures humaines redescendent à la condition des animaux; étrangers aux vertus sociales, ils s'attroient par habitude; tous leurs desirs se bornent à la sensualité et à des jouissances brutales, et l'on retrouve à peine en eux quelques restes de l'image brillante de Dieu.

« Tout homme sensé, accoutumé à réfléchir et à mettre chaque chose à sa place, reconnaîtra sans peine que la vie des sauvages tient moins de l'homme que de la brute; que leurs jouissances sont basses et fugitives; que leur misère est habituelle et souvent affreuse : loin d'envier leur sort, il se félicitera des progrès qu'ont déjà faits dans la civilisation les peuples parmi lesquels il a le bonheur de vivre; il n'aura que du mépris ou de la pitié pour ces sophistes atrabilaires qui, dominés par un farouche orgueil et par la manie d'une indépendance exagérée, ne cessent de nous vanter la liberté prétendue de l'homme errant à travers les forêts; système bizarre et meurtrier, qui plaçant l'état sauvage au-dessus de l'état social, effacerait pour jamais le seul caractère qui nous distingue des animaux, la perfectibilité de l'espèce.

SIXIÈME PARTIE.

les connaissances astronomiques, et des opinions religieuses des habitants des îles de la Société.

Toute la saison du fruit du pain, jointe à temps où ces insulaires en manquent, appelle *tdao*, et répond par conséquent à une année. Ils comptent les révolutions de la lune, et ils leur donnent, comme à cette planète, le nom de *marama* ou de *malama*. près m'avoir dit treize noms de lunes ou de lunaisons, ils ajoutaient *hère te tdou*, est-à-dire, l'année s'est écoulée; et ensuite *mdnau*, souvent, beaucoup de fois; ce qui semble annoncer que le cycle des lunaisons doit se répéter chaque année. Ils commencent l'année à peu près en mars, l'époque où ils font du *mahé*, ou de la pâte aigre du fruit à pain; on en cueille alors des quantités immenses pour cela, ce qui le rend très-rare. D'après la seule énumération des treize noms de mois, je ne puis croire que leur année comprenne treize lunaisons: je pense plutôt qu'ils en ont seulement douze, mais qu'ils intercalent des mois en temps un treizième mois, afin de mettre de l'accord entre l'année solaire et l'année lunaire. Je ne sais pas s'ils répètent souvent cette intercalation. Voici les noms qu'ils donnent aux mois: 1. *O-porore-o-mou* (423), mars. — 2. *O-porore-o-mouri*, avril. — 3. *Mourehā*, mai. — 4. *Oouhi-tiya*, juin. — 5. *Houri-ama* (*ouhirri-oma*), juillet. — 6. *Tdouna*, août. — 7. *Houri-erre* (*oumiri-erre-erre*), septembre. — 8. *O-te-ari*, octobre. — 9. *O-te-tai*, novembre. — 10. *Oure-hou* (*ouaheou*, suivant Hawkesworth), décembre. — 11. *Ouae-ahou*, janvier. — 12. *Pipirri*, février. — 13. *E-ounounou*.

Chaque mois, suivant ce qu'on m'a dit, a de vingt-neuf jours, ce qui approche de la durée d'une lunaison. Si leur année n'a que douze mois, elle ne contient que trois cent trente-huit jours; mais, en y ajoutant un treizième, elle en a trois cent soixante-dix. Dans le premier cas, elle a douze jours de moins; et dans le second, elle en a douze de plus que l'année solaire; ce qui me fait croire qu'ils ont un moyen qui nous est inconnu de mettre d'accord l'année solaire et l'année lunaire. Ce qu'il y a de plus remarquable, j'ai trouvé que chacun des vingt-neuf jours du mois a un nom particulier, comme chez les Persans. Leur mois com-

mence dès le moment où la nouvelle lune paraît, et après les vingt-huit et vingt-neuf jours, ils disent que la lune est morte, *marama matté*; ce qui prouve que leurs mois ne sont pas exactement de vingt-neuf jours; qu'ils en ont quelquefois trente, et d'autres fois vingt-neuf, suivant que la lune se montre plus tôt ou plus tard; car s'ils comptaient exactement vingt-neuf jours pour un mois, il serait bientôt plus court que la nouvelle lune, et alors ils ne pourraient pas dire des deux derniers jours: « *Marama matté*, la lune est morte. »

Chaque jour est divisé en six heures, et la nuit également. Pendant le jour, ils se contentent de les mesurer à peu près par la hauteur du soleil; mais bien peu sont en état de déterminer le commencement et la fin de ces divisions par la hauteur des étoiles pendant la nuit. Ces heures, qui répondent à deux des nôtres, ont des noms particuliers, et elles sont de la même longueur que celles des Chinois. Je n'ai appris les noms que de quelques-unes: ils appellent minuit *otourahai-po*; depuis minuit jusqu'à la pointe du jour, *octai-yaou*; la pointe du jour, *outala-takeita*; le lever du soleil, *era-ouao*; quand le soleil devient chaud, ils donnent à cette heure le nom de *erā-t-ououerra*; quand il est midi, ils disent *era-t-ououate*. La partie du soir avant le coucher du soleil est nommée par eux *ouaheihē*; et celle qui est après le coucher du soleil, *era-ouepo*.

Avec ces divisions de temps, ils observent les corps célestes d'une manière exacte; ils savent que les étoiles fixes ne changent pas de position l'une à l'égard de l'autre: une longue expérience leur a fait découvrir celles qui se lèvent et se couchent à certaines saisons de l'année: ils déterminent par là le mouvement progressif des planètes, et les points du compas pendant la nuit. Topia était si habile sur ces matières, que dans une navigation de près d'un an, au milieu d'une mer inconnue, il ne se trompa jamais en montrant au capitaine Cook de quel côté était Taïti. Ils distinguent chacune des planètes et différentes étoiles par des noms particuliers: le soleil s'appelle *Era*, et la lune *Marama*; Vénus, *Tourona*; Jupiter, *Matari*, et Saturne, *Na-ta-hia*; les Pléiades portent le nom de *E-ouhetton ououhā* (423); Sirius ou le Chien, *Taouhetouroa*; les étoiles formant le baudrier d'Orion sont appelées

(423) Quelques-uns des mois ont des noms d'une signification connue; mais j'ignore ce que signifient les autres. *O-porore-o-mou* signifie la première faim, le besoin. *O-porore-o-mouri* signifie la dernière faim: le fruit à pain étant au temps de sa maturité quand on en cueille des quantités considérables pour faire de la pâte aigre, on peut expliquer pourquoi on a donné ces noms à ces deux mois. Le quatrième mois, *Ouhi-tiya*, a certainement rapport à la lune à la ligne. Le huitième mois, *O-te-ari*, est ainsi nommé à cause des cocos nouveaux, qui probablement sont alors très-abondants. Le neuvième mois, *O-te-tai*, fait allusion à la mer; le onzième, *Ouae-ahou*, à leur étoffe; le douzième, *Pipirri*, à la sorte d'épargne ou d'avarice peut-être relative-

ment à la provision des fruits. Les mots renfermés entre deux parenthèses sont les différentes manières d'écrire les noms par les différentes personnes qui les ont entendus.

(423) Je ne sais pas avec la langue de Taïti pour donner la signification littérale de tous ces noms, mais je puis la donner de quelques-uns. Les sept étoiles sont appelées *Eouhetto-ouhā*, ou les étoiles du nid. Les Taïtiens ont probablement cru apercevoir la figure d'un nid dans la position de ces étoiles. *Ta-houetion*, nom du Chien, signifie la grande étoile; il lui ont donné ce nom avec raison. *T-tiya*, nom de la voie lactée, semble signifier une voile. *E-ouhetton-ouerra*, nom d'une comète, signifie l'étoile brûlante.

E-ouhelto mahou; la Voie lactée, *T'eiya*, et une comète ou une étoile brûlante, *E-ou-heltou-ouerra*. Les naturels ont aussi un nom pour les étoiles tombantes, qu'ils appellent *Epo*; ils croient que c'est un mauvais génie qui passe rapidement à travers les cieux. D'autres étoiles que celles dont on vient de parler ne leur sont pas étrangères; mais leurs connaissances astronomiques ne s'étendent qu'aux parties du monde qui sont près de Taïti; car à quelque distance de cette île, l'aspect varierait, et ils ne s'y reconnaîtraient plus. Cependant une astronomie aussi bornée et des pirogues aussi légères que les leurs ne les ont pas empêchés d'acquérir des connaissances sur la position des îles voisines. Topia, le plus intelligent des Indiens qu'aient jamais rencontrés les navigateurs européens sur ces îles, avait été à dix ou douze jours de navigation à l'ouest d'Oulietea; et, suivant le calcul du capitaine Cook, il avait parcouru environ quatre cents lieues marines, ou vingt degrés de longitude. Tandis qu'il était sur l'*Endeavour*, il raconta l'histoire de ses voyages, et il donna les noms de plus de quatre-vingts îles qu'il connaissait; il décrivit leur grandeur et leur position: il avait été sur la plupart de ces terres; et comme il remarqua bientôt parmi les officiers du bord l'utilité des cartes, il donna les directions nécessaires pour en tracer une suivant son récit, il indiquait toujours la région des cieux où chaque île est située, et observait en même temps si elle était plus grande ou plus petite que Taïti; haute ou basse, habitée ou déserte, et il ajoutait de temps en temps des détails sur le pays.

Leur système actuel de religion est un des polythéismes les moins révoltants qu'on ait inventés. Voici ce que nous en avons appris. Le mot d'*eatoua* a une signification d'une très-grande étendue: quoiqu'à proprement parler il signifie la Divinité, on peut aussi le traduire par le mot de *génie*. Ils admettent un être qu'ils appellent *Eatoua-Rahai*, qui est le Dieu suprême, ou celui qui domine sur tous les autres. Chacune des îles qui environnent Taïti a sa divinité particulière, ou, comme on pourrait le dire avec raison, sa divinité tutélaire. Taïti et Eimeo sont sous la direction particulière de Oroua-Attou; Tané préside à Houaheiné; Orou à Oulietea; Orri à O-Taha; Taooutou à Bolabola; O-Tou à Mauroua; et Taroa est la divinité principale de Tabouamànou. C'est toujours à cette divinité particulière que le grand prêtre de chaque île s'adresse dans les prières qu'il fait au grand morai du prince de l'île. Ils croient que la grande divinité est la cause première de tous les êtres divins et humains; et, comme ces peuples ont mêlé partout l'idée de la génération, on la retrouve dans l'origine de leurs dieux inférieurs, voilà pourquoi ils donnent à l'*Eatoua-Rahai* une compagne du sexe féminin: tous les *Eatouas*

inférieurs, et même les hommes, viennent de l'union de l'*Eatoua-Rahai* avec cet être du sexe féminin. Sous ce point de vue, ils donnent à la grande divinité le nom de *Tarou-Téay-Etoumo*, la grande tige génératrice; mais sa femme n'est pas de la même nature que lui: ils croient que c'est une substance matérielle et dure, qu'ils appellent *O-Te-Papa*, un rocher. Ce couple a procréé *O-hina*, la déesse qui a créé la lune, et qui habite dans un nuage noir qu'on voit au milieu de cette planète; *Te-Vhetou-Matarai*, le créateur des étoiles; *Oumarrio*, le dieu et le créateur des mers; *Orri-Orri* (424), qui est le dieu des vents. Mais la mer est sous la direction de treize dieux, qui ont tous des fonctions particulières, comme leurs noms semblent l'indiquer. Voici comment on les appelle: 1° *Orou-Haddou*; 2° *Tamaoui*; 3° *Ta-âpi*; 4° *Atou-Ariono*; 5° *Tania*; 6° *Tahou-Meonna*; 7° *Ota-Maouive* (425); 8° *Okrai* (426); 9° *Ohvatta*; 10° *Ta-Hua*; 11° *Téou-t-eiya* (427); 12° *Oma-douyou*; 13° *O-hyddou*. Le grand dieu *Tarou T'Éay-Etoumo* habite le soleil, qu'il a créé; il est représenté sous la figure d'un homme qui a de beaux cheveux pendants jusqu'à terre; il passe pour être la cause des tremblements de terre: les naturels l'appellent alors *O-Maoui*. Lorsque le capitaine Cook fit, en 1769, le tour de Taïti dans une chaloupe, il aperçut une figure grossière de ce dieu sous l'attribut d'*O-Maoui*; elle était dorée et couverte de plumes noires et blanches. C'est la seule fois que j'aie entendu parler d'une image ou d'une statue de leurs dieux; et le capitaine Cook ne dit pas qu'on ait du respect pour cette grossière figure d'*O-Maoui*. Suivant une tradition des Taïtiens, la grande divinité a créé les divinités inférieures, dont chacune a formé la partie du monde qui lui a été confiée; l'un produisit les mers, un autre la lune, les étoiles, les oiseaux, les poissons, etc., etc. *O-Maoui*, après avoir créé le soleil, saisit l'immense rocher *Ote-Papa*, sa femme, qu'il traîna de l'ouest à l'est à travers les mers: c'est alors que les îles qu'ils habitent maintenant se détachèrent de la grande masse; *O-Maoui* laissa ensuite cette grande terre à l'est, où elle existe maintenant. C'est à cette époque qu'on confia à chacune des divinités inférieures dont on a parlé plus haut le soin d'une île en particulier. On ne s'adresse pas au dieu Tané plus particulièrement qu'aux autres divinités, et on ne suppose pas qu'il a une plus grande part aux affaires du monde, si ce n'est à Houaheiné, parce que cette île est sous sa surveillance, et qu'il y est révérend comme la divinité tutélaire du pays. Outre ces dieux de la seconde classe, il y en a d'autres d'un rang encore inférieur; l'un de ces petits dieux, appelé *orometoud*, est d'un caractère méchant; il habite surtout près des *morais* et des *tou-papaous* (des cinetières), dans ou près des petites caisses qui renferment les têtes des

lou.

(427) *T'eiya* est le nom d'un poisson ou d'une voile de pirogue.

(424) *Orri* signifie le vent.

(425) *Ma-ou* signifie un requin.

(426) *Ohvai* est le nom d'une pierre ou d'un cail-

défunts; chacune de ces caisses ou boîtes est appelée, par cette raison, *le-hvarré note Orometoud*, la maison du mauvais génie *Orometoud*. Les Taitiens croient que le mauvais génie, invoqué par les prêtres, tue d'une manière subite celui sur qui doit tomber la vengeance de ce dieu. Il est un autre dieu nommé *Oromé-Haouaouri*; on l'invoque en sifflant. Les génies inférieurs s'appellent *Tihi*.

Origine des habitants de l'Océanie. — Unité de l'espèce humaine reconnue par Dumont d'Urville.

Les *Annales de philosophie chrétienne* de M. Bonnetty ont publié sous ce titre (428) une intéressante notice, dont nous extrayons les principaux passages, afin de compléter et de rectifier en quelques points les intéressantes observations renfermées dans le précédent mémoire de Forster.

On sait que M. Dumont d'Urville, en explorant dans tous les sens les îles de la mer du Sud pour y rechercher les traces du naufrage de l'illustre et infortuné La Pérouse, a enrichi la science de nouvelles découvertes et de nouveaux trésors qui lui donnent des titres à l'estime des savants. Nous nous bornons aujourd'hui à mettre sous leurs yeux l'extrait d'un mémoire (429) que ce savant navigateur lut à la Société de géographie de Paris. On y trouve le résultat des méditations de l'auteur, touchant les peuples qui habitent le grand Océan.

« Parmi les nombreuses variétés de l'espèce humaine qui occupent les diverses îles de l'Océanie, tous les voyageurs, sans exception, en ont signalé deux très-différentes l'une de l'autre, et les traits aussi nombreux qu'essentiels qui les caractérisent, tant au moral qu'au physique, exigent sans doute l'on les regarde comme appartenant à deux races distinctes.

« L'une de ces races offre des hommes d'une taille moyenne, au teint d'un jaune bruni, plus ou moins clair, aux cheveux noirs, le plus souvent bruns ou noirs, présentant des formes assez régulières, des membres bien proportionnés; on les trouve habituellement réunis en corps de nation et quelquefois en monarchies considérables. Le reste, cette race offre presque autant de nuances diverses que la race blanche qui habite l'Europe, race nommée *caucasique* par Duménil, et *japétique* par Bory de Saint-Vincent.

« L'autre race se compose d'hommes d'un teint très-rembruni, souvent couleur de bronze, quelquefois presque aussi noir que les Cafres, aux cheveux frisés, crépus, laineux, mais rarement laineux, avec des traits désagréables, des formes peu régulières, et les extrémités souvent grêles et déformées. Ces hommes vivent en tribus ou en peuplades plus ou moins nombreuses, mais jamais ils ne forment un corps de nation, et leurs institutions n'atteignent

jamais le degré de perfectionnement que l'on remarque quelquefois parmi les hommes de la race cuivrée. Toutefois, les noirs de l'Océanie offrent dans leur couleur, leurs formes et leurs traits, tout autant de variétés que l'on peut en observer parmi les nombreuses nations qui habitent le continent africain et constituent la race *éthiopienne* de la plupart des auteurs.

« Bien que ce ne soit pas ici le lieu de présenter dans son entier le système que nous nous sommes créé sur la manière dont l'Océanie a dû se peupler, ni de l'appuyer par des raisonnements plus ou moins plausibles, nous devons cependant déclarer que nous considérons la race noire comme celle des véritables indigènes, au moins de ceux qui ont occupé les premiers le sol de l'Océanie. Les hommes d'un teint plus clair appartiennent à une race de conquérants qui, provenant de l'Ouest, se répandit peu à peu sur les îles de l'Océanie, et y fonda successivement des colonies plus ou moins considérables. Souvent elle expulsa ou détruisit complètement les premiers possesseurs du sol; d'autres fois les deux races vécurent ensemble en bonne intelligence, et leurs postérités se confondirent par des unions multipliées; enfin, il put arriver que les étrangers trouvèrent la place encore vacante. De là cette foule de nuances diverses qui caractérise les habitants de chaque archipel, sans compter celles qui ont eu pour causes les climats, les habitudes, le régime alimentaire, en un mot toutes les circonstances dues aux diverses localités. »

M. Dumont d'Urville entre ici dans quelques détails sur le classement des nombreuses îles qui se trouvent disséminées dans le grand Océan, puis il termine son mémoire par les réflexions suivantes :

« « Je n'admets point cette multiplication de races adoptée par quelques auteurs modernes. Revenant au système simple et lucide de l'immortel Forster, si bien continué par mon savant ami Chamisso, je ne reconnais que deux races vraiment distinctes dans l'Océanie, savoir : la race *mélanésienne*, qui n'est elle-même qu'un embranchement de la race *noire* d'Afrique, et la race *polynésienne*, basanée ou cuivrée, qui n'est qu'un rameau de la race *jaune* originaire d'Asie.

« Et qu'on me permette de remarquer, en passant, que je ne vois sur toute la surface du globe, dans l'espèce humaine, que trois types ou divisions qui me paraissent mériter le titre de races vraiment distinctes : la première est la *blanche*, plus ou moins colorée en incarnat, qu'on suppose originaire des environs du Caucase, et qui occupa bientôt presque toute l'Europe, d'où elle s'est ensuite répandue sur les diverses parties du globe. La seconde est la *jaune*, susceptible de prendre diverses teintes cuivrées ou bronzées : on la suppose originaire du plateau central de l'Asie, et elle se répandit de proche en proche sur toutes les terres de ce conti-

nent, sur les îles voisines, sur celles de l'Océanie, et même sur les terres de l'Amérique, en passant par le détroit de Behring. La troisième est la race noire qu'on suppose originaire de l'Afrique, qu'elle occupe dans sa majeure partie, et qui se répandit aussi sur les côtes méridionales de l'Asie, sur les îles de la mer des Indes, sur celles de la Malaisie et même de l'Océanie.

« Nous n'agiterons point ici la question de savoir si ces trois races ont un égal degré d'ancienneté, ou bien si elles appartiennent à trois créations ou formations différentes et successives (430).

« Mais nous ferons remarquer que la nature ne les dota point d'une égale manière sous le rapport moral; on dirait qu'elle voulut, dans chacune de ces races, fixer aux facultés intellectuelles de l'homme des limites fort différentes.

« De ces différences organiques, il dut naturellement résulter que partout où les deux dernières races se trouvèrent en concurrence, la noire dut obéir ou disparaître. Mais quand la blanche entra en lice avec les deux autres, elle dut dominer, même quand elle se trouvait bien inférieure en nombre. L'histoire de tous les peuples et les récits de tous les voyageurs offrent à chaque instant l'accomplissement de cette loi de la nature (431). On n'a presque jamais vu une nation de la race jaune soumise aux lois d'une peuplade de noirs, ni les blancs courbés sous le joug des deux autres races, sauf un petit nombre de circonstances où la force numérique, se trouvant hors de toute proportion, devait l'emporter sur la supériorité morale. La nation juive est peut-être la seule qui fasse une exception à cette règle générale. »

M. Dumont d'Urville dit qu'il ne prétend imposer ses idées à personne; il observe seulement qu'elles sont le fruit de dix années d'études, de recherches et d'observations, dont la plupart ont été faites sur les lieux mêmes (432).

ORÉRON. Territoire dépendant des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Extrait d'une lettre du R. P. Chirouse, missionnaire de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, au R. P. Ricard, supérieur provincial de la même congrégation dans l'Orégon (433).

Sainte-Croix de Simkocé, le 12 janvier 1840.

« Peu de jours après mon retour de Nes-

(430) Nous dirons seulement que nous partageons l'opinion qui fait remonter ces trois races à une même souche primitive, et place leur berceau commun dans le plateau central de l'Asie. (Note de M. Dumont d'Urville.)

(431) L'accomplissement de cette loi de la nature est de même le résultat admirable de cet arrêt du Tout-Puissant sur la postérité de Chanaan : *Servus servorum erit fratribus suis*, qu'elle soit l'esclave des esclaves de ses frères. (Genèse, x, 25.)

(432) Après avoir composé cet écrit, j'ai relu avec attention l'article publié, en 1825, par M. Bory de Saint-Vincent, sur l'homme, et, pour la première fois, j'ai vu que M. Cuvier ne reconnaissait que trois variétés dans l'espèce humaine, auxquelles il donne les noms de *caucasique* ou *blanche*, *mongolique*

qually, je me suis rendu au camp de Kamayarken, où j'ai élevé une petite cabane avec l'aide du bon Frère Verney et des sauvages. Saint Joseph est le patron que Monseigneur a voulu donner à cette pauvre petite maisonnette, et ce grand saint m'y a protégé jusqu'à l'hiver. Le froid commençant à se faire sentir, le chef et tous ses Indiens se sont disposés à partir pour le campement des neiges, sur la rivière Yakama, à une journée de Sainte-Rose. Ils m'ont prié d'aller passer la rude saison au milieu d'eux. Je n'ai accédé à leur demande qu'à condition qu'ils me construiraient une seconde cabane pour me mettre à l'abri des vents et des neiges. En moins d'un mois, la maison a été élevée avec des troncs de peupliers. Mon nouveau logement, de trente pieds de long sur quinze de large, me donne l'agrément d'avoir deux chambres, l'une pour moi et l'autre pour la réunion des sauvages à la prière. C'est là que les peines, les misères et les croix de tout genre tombent sur moi comme la grêle sur la jeune plante qui commence à bourgeonner. C'est pourquoi j'appelle ma nouvelle résidence du nom de Sainte-Croix, doux nom qui m'inspire toujours la conduite à tenir dans les épreuves de cette vie.

« En ce moment se trouvent réunis à Sainte-Croix des sauvages de presque toutes les nations voisines. Je compte soixante cabanes dans mon village, cent familles environ. Là, j'ai pour contradicteur Serpim-jame avec sa troupe. Il préside lui-même à toutes les abominations qui se disent ou se commettent dans sa loge infernale. Le vieux jongleur l'aide de son mieux à débarrasser de moi : irrité de ce que mes enseignements étaient contraires à ses maximes et à ses actions diaboliques, il a inventé cette étrange calomnie pour que l'on me mit à mort : « La Robe-noire, dit-il, prend des serpents à sonnette et leur fait vomir un venin noir avec lequel il empoisonne le tabac, dans l'intention de tuer tous les hommes. » Ce qui est cause que je ne donne plus de tabac à personne. L'effet de cette résolution a été très-heureux : je conserve ainsi mon peu de tabac pour moi, et tous les hommes sont furieux contre le vieux calomniateur. Je ne crains qu'une chose, c'est qu'on ne le pende au premier jour.

« Jusqu'à présent j'ai pu sans crainte vis-

ou jaune, éthiopique ou nègre. Il est assez remarquable que douze années d'études et d'observations, et près de soixante mille lieues parcourues sur la surface du globe n'aient ramené aux mêmes notions que ce célèbre physiologiste avait acquises depuis longtemps, sans que j'eusse connaissance des écrits où il les avait consignées. Seulement, comme l'annonce M. Bory, M. Cuvier ne sait à laquelle des trois races rapporter les Malais, les Américains et les Papous, je ne balancerai pas un moment à rapporter les deux premiers peuples à la race jaune, et les Papous à la race noire. (Note de M. Dumont d'Urville.)

(433) *Annales de la Propagation de la foi*, janvier 1851. Voy. ETATS-UNIS.

les sauvages de mon village, et les instruis en public.

« En ce moment, j'ai auprès de moi un petit ange qui dort du sommeil des justes; je dis petit ange, car il n'a encore que six mois. Je l'ai purifié dans l'eau sainte, et ce tin au point du jour sa belle âme s'est volée au ciel; ce soir je l'accompagnerai au cimetière. Cinq de mes nouveaux régés ont refusé le ministère diabolique du gléur; ils se sont, d'après mon avis, tenusudemment, ont transpiré, et ils jouissent maintenant d'une santé parfaite. Le jongleur, leux de ne pouvoir, malgré ses infernales torsions, guérir aucun malade, ne cesse vomir contre moi mille malédictions. Voyez-vous, a-t-il dit en montrant ma caine, voyez-vous cette maison de bois, remontée de la croix blanche, c'est de là que vient notre misère, c'est de là que s'échappe la mort; c'est la Robe-noire qui nous tue par sa prière, par sa parole et sa médecine de l'eau (le baptême). Brûlez sa bane et coupez lui la tête, je me charge ensuite de vous guérir tous. » Les méchants ont aux discours du jongleur et plusieurs très-mal intentionnés contre moi. Je ne dissimule point que je suis vraiment en colère; mais qu'importe?

D'après les nouvelles que je reçois, il paraît que la mortalité s'étend aussi chez les Osages, surtout près des montagnes; les *Nex-percés*, les *Cayouses* et les *Téle-té*, on compte déjà plus de cinquante morts. Les chevaux et les bœufs périssent, ensevelis dans la neige. On m'annonce qu'en a sept à huit pieds à la *Concep-*

OSAGES. — Pays et tribu indienne des États d'Amérique (434).

Extrait d'une lettre du R. P. Bax, missionnaire catholique de la Compagnie de Jésus, au P. de Smet, de la même société (435).

Village de Saint-François de Hieronymo parmi les Osages, 1^{er} juin 1850.

Je profite de mes premiers moments libres, pour satisfaire au désir que vous m'avez témoigné plusieurs fois d'avoir des nouvelles sur notre mission des Osages.

Vous savez, sans doute, que la mission d'abord été pendant plusieurs années entre les mains des presbytériens, qui durent donner vers l'automne de 1845. Cette mission avait été imposée aux ministres par le conseil hostile des Indiens contre les doctrines protestantes. Peu de temps après, le R. P. Harvey, surintendant de ces tribus, réunit conseil celles des Osages, et, après leur avoir peint sous les couleurs les plus vives les avantages d'une bonne éducation, il leur dit que s'ils le désiraient, leur Grand-président (le président des États-Unis) leur enverrait des missionnaires pour instruire leurs enfants. A cette proposition le grand chef, après avoir consulté tout son conseil, répondit :

« Voy. ETATS-UNIS.

Annales. Mai 1852.

« M. l'abbé De la Croix, actuellement cha-

« Nous ne voulons plus de missionnaires, « tels que nous en avons eus pendant plusieurs années, car ils ne nous ont jamais fait aucun bien. Envoyez-les aux blancs; ils feront peut-être mieux qu'ici. Si notre Grand-Père veut que nous ayons des missionnaires, dites-lui de nous choisir des *Robes-noires*, qui nous apprendront à prier le Grand-Esprit à la manière des Français. Quoiqu'il se soit écoulé bien du temps depuis qu'ils nous ont visités (436), nous nous en souviendrons toujours avec reconnaissance; nous sommes encore prêts à les recevoir parmi nous et à écouter leur parole. » Le surintendant n'avait à cœur que le bien-être des sauvages; quoique protestant, il n'hésita pas à communiquer fidèlement cette réponse au gouvernement; il l'appuya même de ses propres réflexions; et, sur son avis, le Président s'adressa aux supérieurs de notre compagnie et les pria de se charger du soin de cette mission. C'était une œuvre de dévouement, elle fut acceptée. Tous nos préparatifs étant finis, je partis de Saint-Louis le 7 avril 1847 avec le P. Schvenmackers, trois frères coadjuteurs, et nous arrivâmes, au bout de quelques jours, sur les bords de la rivière Neosho, à cent trente milles de Westport, ville frontière de l'Etat du Missouri.

« Pour vous, mon Père, qui avez plusieurs fois traversé le grand désert de l'Ouest dans toute son étendue, et parcouru les montagnes Rocheuses avec leurs précipices et leurs forêts, nos peines et nos fatigues doivent vous paraître bien insignifiantes. C'était néanmoins une rude épreuve pour nous, qui entrions pour la première fois dans les immenses prairies des Indiens.

« A cent milles environ de Westport, nous eûmes une terreur panique. Arrivés au *bosquet des noyers*, nous aperçûmes dans le lointain une troupe nombreuse d'Indiens à cheval, qui firent volte-face vers nous. Peu habitués à de pareilles rencontres, nous fûmes saisis d'une inquiétude assez voisine de la frayeur, surtout quand nous vîmes ces sauvages s'emparer brusquement de nos charrettes, que nous crûmes un moment destinées au pillage. Ils examinèrent tous nos bagages aussi minutieusement et avec autant de sang-froid que l'aurait fait d'habiles et vieux douaniers. Heureusement nous en fûmes quittes pour la peur. Nous leur fîmes quelques présents; ils nous donnèrent la main en signe d'amitié, et bientôt après nous les perdîmes de vue, nous félicitant d'en être débarrassés à si peu de frais. L'idée cependant nous vint qu'ils pourraient bien se repentir de leur bienveillance à notre égard, et nous attaquer ou voler nos chevaux pendant la nuit. Nous quittâmes donc la route ordinaire et allâmes camper bien avant dans la plaine. Plus tard nous apprîmes que ces sauvages appartenaient à la nation

noire à Gand, avait évangélisé les Osages en 1820. Le R. P. Van-Quickenborne les visita plusieurs années plus tard.

des Sauks, qui avaient rendu une visite d'amitié à leurs alliés les Osages.

« Le 28 avril, nous arrivâmes à notre destination, à la grande joie des Indiens. Il me serait impossible de vous dépeindre les transports avec lesquels ils nous reçurent; nous étions pour eux les envoyés du Grand-Esprit, venus de loin pour leur apprendre la bonne nouvelle du salut, pour leur tracer la route qui mène au ciel, et leur procurer ici-bas l'abondance et le bonheur.

« Me trouvant entouré pour la première fois de ces enfants du désert, je ne pouvais surmonter la peine dont j'étais accablé en voyant à quelle triste condition ils étaient réduits. Je ne perdis cependant pas courage: l'objet de mes desirs et le sujet de mes prières, pendant bien des années, avait été de devenir un jour missionnaire chez les Indiens, et cette grâce était obtenue. J'étais donc content et heureux. A notre arrivée, nous trouvâmes les maisons qu'on nous préparait encore inachevées, très-incommodes, et beaucoup trop petites pour la plupart. Il en résulta pour nous un surcroît d'occupations et de fatigues.

« La population des tribus comprises sous le nom de grands et de petits Osages est à peu près de cinq mille âmes, dont trois mille cinq cents demeurent sur les bords du Neosho, et les autres sur le Verdignis. Cette dernière rivière est moins considérable que la première, mais les vallées et les prairies qu'elle arrose sont préférables sous le rapport de la culture. Elles sont toutes les deux tributaires de l'Arkansas.

« Autrefois les Osages étaient représentés comme des hommes cruels, adonnés aux vices les plus dégradants: on les a dépeints voleurs, assassins, ivrognes. Quant à ce dernier reproche, je dois avouer qu'ils le justifiaient naguère. Les effets de leur passion pour les liqueurs fortes étaient si terribles, qu'à notre arrivée, des tribus entières étaient presque détruites. Au printemps de 1847, dans un seul petit village, trente jeunes gens, à la fleur de l'âge, furent victimes de la boisson. Moi-même, j'ai rencontré des hommes, des femmes, et jusqu'à des enfants dans un état complet d'ivresse, et se traînant autour de leurs loges comme autant d'animaux. Ce spectacle fit verser bien des larmes et arracha bien des soupirs à ceux qui avaient été choisis pour travailler au salut de ces infortunés. Mais, grâce au Seigneur, le mal a été coupé dans sa racine. Les avis d'un bon et digne agent du gouvernement, secondés par nos propres efforts, ont si bien réussi, que l'intempérance a presque complètement disparu: des prières journalières sont offertes pour que ce vice et toutes les misères qui en sont la suite ne reparaissent plus parmi nous.

« Je suis convenu franchement des défauts des Osages; je dois maintenant repousser les calomnies accréditées sur leur compte. Des bandes de pillards étrangers, allant du nord au sud, traversent leurs établissements, ainsi que ceux des blancs qui habitent les frontiè-

res, enlevant tout ce qu'ils rencontrent; les Osages sont ainsi les victimes des vols dont on les accuse d'être les auteurs.

« On en peut dire autant des assassins commis sur la route de Santa-Fé. D'après ma propre expérience, je suis convaincu qu'il y a peu de nations dans ce pays, aussi affectionnées aux blancs que celle des Osages, et, de fait, on dirait qu'il leur est naturel de vivre en parfaite amitié avec tous ceux qu'ils connaissent. L'harmonie règne parmi eux; des mots durs ne sortent de leur bouche que quand ils ont bu avec excès. Maintenant ils sont en paix avec toutes les tribus, excepté celle des Pawnees-Mahas, dont la conduite à leur égard ne saurait être assez flétrie. A peine les Osages sont-ils partis pour la chasse, que les Pawnees, qui attendent ce moment, se jettent sur les villages restés sans défense, pillent les whigwhams, et volent les chevaux. Les Osages ont souvent fait la paix avec cette nation déloyale; mais à peine les traités étaient-ils conclus, que l'ennemi recommençait de nouveau ses perfides attaques.

« Il y a longtemps que j'essaie de mettre un terme à la manie cruelle d'enlever la chevelure aux morts et aux blessés. Dans ce projet comme dans bien d'autres, j'ai été contrarié par les mauvais conseils et les funestes exemples des blancs. Je désirais pouvoir dire à ceux dont je suis chargé: « Imitez les blancs. » Il m'eût été si doux de les leur proposer comme modèles! Mais cette consolation m'est refusée. Ici, comme autrefois au Paraguay, l'Indien ne tire aucun avantage du voisinage des hommes civilisés; au contraire, il apprend d'eux à devenir plus rusé, plus vicieux, et à maudire son Dieu dans une langue étrangère, ne trouvant pas d'expression pour le faire dans la sienne. Je vous citerai, à ce propos, une petite anecdote qui date à peu près d'un an. Je faisais une instruction dans un village nommé *Woichaka-Ougrin*. J'avais pris pour sujet l'intempérance; les suites funestes de cette passion, ses effets désastreux pour la santé et la vertu, la rapidité avec laquelle elle conduisait les hommes au tombeau, elle séparait de leurs femmes et de leurs enfants, que le Grand-Esprit leur avait confiés, telles étaient les considérations que je développais. Quand j'eus fini de parler, *Shinka* ou le *petit castor*, un des principaux de la tribu, se leva et me dit: « Mon Père, ce que tu affirmes est vrai, nous croyons tes paroles; nous avons vu bien des Peaux Rouges enterrés parce qu'ils aimaient l'eau de feu. Une chose cependant nous étonne: nous sommes ignorants, nous ne connaissons pas les livres, nous n'avons jamais entendu la parole du Maître de la vie. Mais les blancs qui connaissent les livres, les blancs qui ont l'intelligence, qui ont entendu les commandements du Grand-Esprit, pourquoi boivent-ils cette eau de feu? Pourquoi nous la vendent-ils, quand ils savent que Dieu les voit? »

« Je vais entrer maintenant dans quelques

détails plus intimes sur notre mission et nos travaux. Immédiatement après notre installation, au printemps de 1847, notre premier soin fut de préparer une école pour les enfants. Elle fut ouverte le 10 mai. Les écoliers étaient peu nombreux au commencement; quelques métis et trois Indiens furent les seuls qui se présentèrent; car les parents étaient pleins de préjugés contre cet établissement. Ils donnaient pour excuse à leur opposition « que les enfants confiés aux premiers missionnaires (les presbytériens) n'avaient rien appris, qu'ils avaient été fouettés tous les jours, et qu'ils étaient contraincts à travailler sans relâche, ils s'étaient enfin sauvés. » Aussi la menace la plus efficace qu'un père pût faire à son fils était-elle de lui dire qu'il l'enverrait à l'école. Ces préventions étaient si générales que, dans mes premières visites, les enfants ne voulaient pas m'approcher; mais après que j'eus dissipé leurs craintes en leur donnant des dragées ou des biscuits, dont mes poches étaient toujours remplies, ils se familiarisèrent, et en peu de temps ils me furent très-attachés. Les premiers qui vinrent à l'école, étant très-contents de nos soins, exprimèrent à leurs familles leur satisfaction. Cette nouvelle se répandit bientôt, et maintenant les jeunes sauvages supplient leurs parents de les laisser aller à la mission, ce qu'on ne leur refuse jamais; car l'Indien est toujours indulgent pour ses enfants. Avant la fin de l'année, le nombre de ceux qui étaient reçus ou qui désiraient l'être surpassait celui que nous pouvions loger. Il nous a fallu agrandir le local de notre établissement pour répondre aux nouvelles demandes.

« Restait à s'occuper de l'éducation des filles. Pour réaliser ce double projet, le P. Shwenmackers résolut d'exciter en leur faveur l'intérêt de quelque communauté de sœurs religieuses. Sa voix fut entendue par les bonnes et charitables Sœurs de Lorette du Kentucky. Vers la fin de l'année 1847, quatre religieuses de cette congrégation arrivèrent chez les Osages pour partager nos travaux, et, quoique leurs souffrances, leurs épreuves et leurs privations fussent grandes (car elles étaient obligées de coucher sur la dure et en plein air), la perspective de ces croix ne ralentit pas l'ardeur de leurs compagnes; deux autres ne tardèrent pas à venir les rejoindre. Leur patience, leur bonté et leur courage ont gagné l'estime et l'affection de toute la tribu. Elles ont déjà accompli un grand changement et un grand bien. Les talents qu'elles ont déployés dans la direction de leur école, et les progrès rapides que font les enfants, sont admirés de tous les étrangers qui les visitent.

« Rien n'étonne plus ces étrangers que les progrès de nos petits Osages dans les différentes branches qui leur sont enseignées, je veux dire dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la catéchisme pour les garçons; la lecture, l'écriture, la géographie, les travaux à l'ai-

guille et le dessin pour les filles. Ajoutez à ces dispositions un goût bien prononcé pour la musique, et le plaisir qu'ils trouvent à chanter des cantiques pieux. Le plus grand nombre d'entre eux se fait remarquer par des sentiments de dévotion vraiment admirables; aussi la religion est-elle le moyen le plus efficace pour corriger les fautes ordinaires à cet âge. « Mon enfant, n'avez-vous pas promis à Dieu d'être sage quand vous avez été baptisé? » telle est la réprimande la plus sensible que nous puissions leur adresser. Quarante à peu près ont fait leur première communion. Ces derniers visitent le saint sacrement aussi régulièrement et avec autant de ferveur que les meilleurs fidèles. C'est là ce qui nous donne le plus de consolations, surtout lorsque nous nous rappelons qu'il y a deux ans à peine, ces petits néophytes couraient encore les bois et les plaines, adonnés à toute espèce de vices, et n'ayant aucune connaissance de leur Créateur ni de la fin pour laquelle il les a mis au monde. Jamais la bonté divine n'a été plus manifeste pour moi; jamais je n'en ai vu la douce et puissante influence plus généralement sentie ni mieux appréciée.

« Il y a peu de jours, je baptisai le plus vieux sauvage de la nation. Je ne puis vous dire les impressions que j'éprouvai en versant l'eau sainte sur cette tête blanchie par les années. Le baptême est un des sacrements de notre sainte religion que l'Indien comprend le mieux, et celui de tous qu'il est le plus désireux de recevoir. Des incidents que j'aime à appeler providentiels, ont beaucoup contribué à augmenter la foi de cette tribu en l'efficacité de cette grâce. Je ne vous en citerai qu'un seul. Un soir, pendant l'automne de 1848, un Indien arrive à la mission, la douleur et le trouble peints sur le visage. Aussitôt qu'il m'apporta: « Père, me dit-il, viens sans délai, car ma femme se meurt; tous en désespèrent, et moi je la considère déjà comme perdue. Tu nous as dit de t'appeler lorsqu'un de nous serait en danger. Je veux qu'elle entende la parole du Grand-Esprit avant de mourir: c'est pour cela que je suis venu t'appeler. » Je ne faisais que d'arriver du village de Camva-Shinkaon, à trente milles de distance, et j'étais épuisé de fatigue. Mais comment résister à une invitation si pressante, et surtout dans une occasion semblable? Après un moment de repos, je partis. A mon arrivée, la loge était remplie de femmes et d'enfants hurlant la sauvage chanson des morts. Je les priai d'interrompre ces chants lugubres, et je m'approchai de la malade qui était étendue sur une peau de buffle, et couverte à peine de quelques haillons. Je la trouvai sans connaissance, et comme j'ignorais si elle reviendrait de sa léthargie, je me déterminai à rester là jusqu'au matin. Un Indien eut la bonté de me prêter sa couverture, dont je m'enveloppai, et j'essayai de prendre quelques heures de sommeil. Mais tout fut inutile, car les voisins commencèrent de nouveau leur épouvantable

vacarme, tandis que les chiens de la loge passaient et repassaient sur moi avec une telle continuité qu'il m'eût été impossible de compter le nombre de leurs visites. Vers l'aurore la malade donna quelques signes de vie; aussitôt qu'elle eut recouvré entièrement les sens, je lui fis les exhortations convenables, auxquelles elle répondit par la plus grande attention et par l'expression d'une véritable joie. Je la baptisai et je partis. Deux heures après mon départ, elle était parfaitement rétablie; elle se leva, prit son enfant et l'allaita. Etant revenu peu après au même village, je me trouvai immédiatement environné d'hommes, de femmes, d'enfants, criant tous d'une voix : « Nous sommes bien contents de te voir ! » c'est leur parole de cordiale réception. Après m'avoir raconté la guérison de la malade, ils m'apportèrent vingt-cinq enfants à baptiser. « Père, me disaient-ils, nous savons que le baptême vient du Grand-Esprit. Nous sommes de pauvres ignorants; nous ne pouvons pas lire le livre qui renferme la parole de vie; mais tu nous l'expliques, et nous croyons. »

« J'ai eu des preuves bien évidentes de la ferme résolution qu'ont nos néophytes de ne plus offenser Dieu après le baptême. Il y a un mois environ, je m'arrêtai dans un *whigwham* indien pour quelques instants. Ceux qui l'habitaient n'avaient pu aller à la grande chasse, à cause de la maladie de leur petite fille. Sa mère me dit que depuis longtemps ils souffraient de la faim; elle ajouta qu'elle avait bien vu un bœuf égaré dans la forêt, appartenant à un blanc, et qu'elle l'aurait tué, si elle ne s'était souvenue de l'engagement qu'elle avait pris à son baptême, de plutôt mourir que de faire ce qui est mal; qu'elle préférerait la faim au péché, et que si elle avait tué ce bœuf, le Grand-Esprit n'aurait plus eu pitié d'elle dans sa misère. A ce récit, qui m'édifia beaucoup, je ne pouvais m'empêcher de considérer combien le monde serait différent de ce qu'il est, si tous se rappelaient aussi fidèlement que cette pauvre Indienne les promesses de leur baptême.

« Nous avons jusqu'à présent baptisé plus de cinq cents personnes. Je vais souvent les visiter dans leur village, et je suis toujours reçu avec la plus grande bienveillance : un courrier me précède pour annoncer mon arrivée, et lorsqu'ils sont tous réunis dans une loge ou à l'ombre de quelque arbre séculaire, je commence mon instruction, qu'ils écoutent avec le plus grand intérêt. Quand j'ai fini de parler, le chef se lève à son tour, adresse à sa tribu quelques avis paternels, et répète ou commente ce que le missionnaire a dit. Un dimanche, le chef nommé *Pai-non-pashe*, du village de la *Grande colline*, sur la rivière *Ver-de-gris*, vint voir ses deux enfants qui étaient en pension chez

nous. Une courte instruction que je fis après la messe, produisit une telle impression sur l'esprit de ce sauvage, qu'en s'en retournant il dit à un médis qui l'accompagnait : « Je commence maintenant à voir ce qu'il faut faire pour être agréable au Grand-Esprit. » Je suis effrayé pour moi-même; mais je me réjouis pour mes deux enfants, car ils ont toute facilité de devenir heureux dans cette vie et dans l'autre. »

« L'excellente santé dont jouissent tous nos élèves étonne beaucoup leurs parents; et, de fait, les maladies sont inconnues parmi eux; pas un seul n'est encore mort depuis notre arrivée. Cela contribue beaucoup à augmenter la confiance des Indiens, et dissipe toutes leurs craintes pendant la saison des grandes chasses, où ils doivent s'éloigner pour plusieurs mois. Lorsque les effrayants ravages que le choléra faisait à Saint-Louis, à Westport, et dans les contrées voisines, furent connus ici, les Osages alarmés résolurent immédiatement d'aller chercher leur salut dans les plaines. Quelques-uns voulurent emmener avec eux leurs enfants, mais la majorité s'y opposa, dans la ferme persuasion qu'ils seraient en sûreté sous la garde des *Robes-noires* et sous la protection du Fils de Dieu et de sa sainte Mère.

« Ils se retirèrent donc dans les plaines, et nous laissèrent leurs enfants. Ils n'avaient été que peu de temps dans leur nouveau séjour, lorsque le fléau éclata parmi eux de la manière la plus terrible, et en emporta un grand nombre. Reconnaissant alors leur erreur, ils se hâtèrent de revenir sur leurs pas, pour camper, comme ils disaient, tout près des bons Pères. Leur retour s'exécuta avec tant de précipitation, qu'ils ne firent aucune provision et voyagèrent jour et nuit. A mesure qu'ils approchaient de leur pays, la violence du mal diminuait, et le dernier cas de mort arriva à quinze milles de la mission.

« Une députation des Osages, composée du premier chef, de cinq guerriers et d'un interprète, est allé rendre une visite à celui qu'ils appellent leur Grand-Père. Le président Taylor les a reçus avec la plus grande bienveillance, et les a encouragés à commencer la culture de leur territoire. Je ne puis vous exprimer la reconnaissance que je ressens moi-même des soins prodigués à mes chers néophytes par le gouvernement et par les officiers de l'intendance des Indiens. Les sauvages en ont été singulièrement flattés, et je suis persuadé qu'il en résulte un notable progrès.

« Voilà, mon Révérend Père, une première esquisse de l'état de notre mission. Nous espérons y faire beaucoup de bien, s'il plaît à Dieu que nous puissions y rester. »

OSCHIMS. — En Afrique. Voy. ISSMOIS.

OSTIAKS. — Peuples de la Sibirie (437).

Il n'est pas aisé de déterminer d'une ma-

(437) Voy. FINNOIS. — Les Ostiaks sont, ainsi que les Samoyèdes, d'origine Finlandaise; ils vivaient jadis sous la puissance des Tatars, avant que les uns et les autres passassent sous la domination

des Russes. Les Ostiaks habitent entre l'Obby et la Jeniseï; leur taille est au-dessous de la moyenne; ils sont d'une constitution faible, ils ont le teint blême; leur visage est toujours à moitié couvert d'

nière précise la situation et l'étendue du pays qu'habitent les Ostiaks, parce qu'ils changent de demeure suivant le besoin qu'ils ont de pourvoir à leur nourriture; soit par la pêche, soit par la chasse. Nos cartes d'Europe représentent communément ces peuples comme habitant les bords occidentaux de l'Obi, mais sans marquer les dimensions de la contrée qu'ils occupent. Celle qui a été donnée à Pétersbourg en 1758, pour servir à faire connaître les découvertes des Russes, place les Ostiaks en deux endroits différents de la Sibérie, 1° entre le 5° et le 60° degré de latitude, et les 174° et 180° de longitude, dans une île formée par les rivières de Tschoulim et de Ket; elle-ci passe à Yeniséïk, et se jette, ainsi que la première, dans l'Obi; 2° entre le 61° et le 62° degré de latitude, et les 181° et 85° de longitude, sur les rives orientales de l'Obi, et non loin de Sourgout.

Dans leur langue, les Ostiaks s'appellent *houtichis*, et nomment leur patrie *Gandirick*.

Ces peuples, ainsi que tous ceux qui habitent sous un ciel rigoureux, dont les effets ont d'engourdir la nature ou d'en arrêter les progrès, ne parviennent pour l'ordinaire qu'à une hauteur médiocre; leur taille est cependant assez bien proportionnée, et leurs traits diffèrent peu de ceux des Russes : leurs cheveux sont toujours blonds ou roux.

Des peaux d'ours, de rennes et d'autres animaux, leur servent de vêtements pour l'hiver; en été, ils en ont d'autres provenant de la dépouille de certains poissons, surtout d'esturgeons. En toutes saisons, leurs bas et leurs souliers, qui tiennent ensemble, sont faits de peaux de poissons; c'est-à-dire de ce habillement, qui est à peu près taillé comme une robe, ils mettent en-dessous une chemise fort courte, mais ample, laquelle tient une espèce de capuchon ou bonnet, qu'ils ne relèvent sur leur tête que lorsqu'il pleut. Si le froid est excessif, ils mettent deux de ces chemises l'une sur l'autre. Cette circonstance fait époque parmi ces peuples; et pour désigner un hiver rude ils disent qu'ils portaient deux chemises.

Au reste, rien n'est plus simple que la fabrication de tous ces habillements : ils emploient les dépouilles des animaux sans prendre la peine de les passer, et sans leur donner aucune préparation. Un Ostiak a-t-il besoin d'un bonnet, il court à la chasse, tue un ours sauvage, la dépouille sur-le-champ, et fait un bonnet de sa peau.

Le habillement des femmes, chez les Ostiaks, ainsi que chez tous les peuples sauvages, diffère de celui des hommes que par les ornements dont le désir de plaire leur donne le goût, et qui sont proportionnés à

leur sexe. Les femmes sont quelquefois jolies dans leur jeunesse, mais elles se flétrissent de très-bonne heure. Les Ostiaks sont crédules, superstitieux, et très-attachés à leurs coutumes, fort jaloux et doués d'un très-bon cœur. Il est tou-

jours leurs facultés. Les femmes les plus riches portent des habillements de drap rouge, qui est la suprême magnificence parmi toutes les nations de la Sibérie. Leur coiffure est composée de bandes de toile peinte de différentes couleurs, avec lesquelles elles s'enveloppent la tête, de façon que leur visage est presque entièrement caché; celles qui portent le drap rouge ont une espèce de voile de damas ou d'autres étoffes de soie de la Chine : elles ont aussi, comme les Tungouses, l'usage de se faire des marques noires au visage et aux mains.

Le logement de ces peuples consiste, comme chez les Samoyèdes, en de petites huttes carrées, dont la couverture et les parois sont d'écorces de bouleau cousues ensemble. Au dedans de ces habitations, et le long des parois, s'élève un peu au-dessus de l'aire une espèce d'estrade ou de banc en forme de coffre, et rempli de raclures de bois, qui leur sert de lit. Le foyer est au milieu de la cabane, dont la couverture est percée en cet endroit d'une ouverture suffisante pour donner une issue à la fumée.

Tous les meubles consistent en une marmite de pierre ou de fer, en filets, en arcs, en flèches, et en ustensiles de ménage faits d'écorce de bouleau, dans lesquels ils boivent et mangent. Quelques-uns ont un ou deux couteaux, et c'est une grande opulence que de posséder une hache de fer ou un pareil instrument.

L'agriculture étant inconnue aux Ostiaks, leur pays ne produit que quelques racines sauvages, et leur nourriture ordinaire est le fruit de leur chasse ou de leur pêche; ils mangent la viande avec des racines, et à demi-cuite, mais ils mangent le poisson cru, frais ou sec, et ne boivent que de l'eau.

Ils paraissent faire grand cas du sang chaud, de quelque animal que ce soit. Ainsi, lorsqu'ils tuent un renne, un ours ou tout autre quadrupède, leur premier soin est de recueillir le sang qui coule de ses blessures et de le boire. Un morceau de poisson sec trempé dans de l'huile de baleine, ou même un grand verre de cette huile, est encore pour eux un mets exquis.

Quelques-uns entretiennent des rennes pour tirer leurs traîneaux; mais le plus grand nombre élèvent des chiens de trait pour cet usage. Ils attèlent depuis six jusqu'à douze chiens à un traîneau long de quatre à cinq aunes, sur une demi-aune de largeur.

A moins de l'avoir vu, on aurait peine à croire avec quelle agilité et quelle vitesse les chiens tirent les traîneaux. Dès qu'ils sont en marche, ils ne cessent de hurler et d'aboyer que lorsqu'ils ont atteint le premier relais. Si la traite est plus longue qu'à l'ordinaire, ils se couchent d'eux-mêmes devant

chacun de les voir offrir à leurs hôtes, lorsqu'ils partent, ce qu'ils ont de plus précieux en fourrures, et témoigner une grande joie lorsqu'on accepte leurs dons : il n'est pas jusqu'aux petits enfants qui ne présentent aussi ce qu'il ont. (*Les voyageurs modernes*, tom. V.)

le traîneau, et se reposent un instant. On leur donne un peu de poisson sec, et, après ce léger repas, ils reprennent leur train jusqu'au relais. Quatre de ces chiens tirent très-bien en un jour un traîneau chargé de trois cents livres, pendant douze ou quinze lieues. Dans la partie septentrionale de la Sibérie on se sert fort communément de traîneaux tirés par ces animaux, soit pour voyager, soit pour transporter des marchandises. Il y a des postes aux chiens établies comme celles d'Europe, avec des relais réglés de distance en distance. Plus un voyageur est pressé, plus on met de chiens à son traîneau.

Quoique les filles des Ostiaks soient généralement laides, et qu'elles ajoutent encore à leur difformité naturelle le défaut d'être fort dégoûtantes par la malpropreté des hailons qui leur servent de vêtements, elles se piquent cependant de coquetterie, et le désir de plaire les occupe comme les Européennes.

Les hommes, de leur côté, ressentent aussi le pouvoir de l'amour, et n'omettent aucun des petits soins qui peuvent les conduire à leur but. Comme une seule femme ne leur suffit pas, ils en prennent autant qu'ils en peuvent entretenir. Dès qu'une femme a quarante ans, c'est une véritable vieille à leurs yeux, et ils ne l'approchent plus. Cependant, au lieu de renvoyer leurs douairières, ils les gardent pour avoir soin du ménage, et servir la jeune femme qui est devenue la compagne et la femme du maître. Lorsqu'un Ostiak a le cœur pris, voici de quelle manière se font les demandes de mariage.

Un ami du futur va négocier avec le père de la fille, qui rarement l'estime moins de cent roubles : on porte cette parole, on marchandé ; si le futur consent au marché, il propose de donner en paiement différents effets, comme, par exemple, son bateau sur le pied de trente roubles, son chien pour vingt, ses filets pour le même prix, etc., jusqu'à ce que, suivant son estimation qui est toujours fort haute et à son avantage, il atteigne à peu près la somme qui lui est demandée. Le beau-père futur est-il d'accord, il promet de livrer sa fille dans un temps marqué. Jusqu'à ce terme, le jeune homme n'a d'autre ressource auprès de sa belle que le langage des yeux, car il ne lui est pas permis de lui rendre aucune visite ni de lui parler.

Lorsqu'il va voir le père et la mère, il entre à reculons, pour ne pas les regarder en face : s'il leur parle, il tient toujours sa tête tournée de côté pour marquer son respect et sa soumission.

Au temps dont on est convenu, le futur vient recevoir sa future des mains de son père, qui la lui livre en présence des parents et des amis assemblés ; il recommande ensuite aux époux de vivre en bonne union, et de s'aimer comme mari et femme ; c'est dans cette courte exhortation que consiste toute la cérémonie du mariage. Ceux qui

en ont le moyen régaleront tous les assistants d'un verre d'eau-de-vie : c'est le sceau d'une parfaite union.

Les occupations des hommes sont, comme celles de tous les peuples sauvages, la chasse et la pêche. En été, ils font sécher une partie du poisson qu'ils prennent, afin d'en faire une provision pour l'hiver, et la chasse supplée encore à leurs besoins.

Dès que l'hiver s'est déclaré par la neige et par les glaces, les Ostiaks vont courir les bois et les déserts avec leurs chiens pour chasser les martes, les zibelines, les renards, les ours, etc.

Lorsqu'ils ont tué un de ces derniers animaux, ils l'écorchent, lui coupent la tête, et la suspendent avec la peau à un arbre, autour duquel ils font plusieurs tours en cérémonie, comme pour honorer ces dépouilles ; ils font ensuite des lamentations ou des grimaces de douleur autour du cadavre, et lui font de grandes excuses après lui avoir donné la mort. *Qui t'a ôté la vie ?* lui demandent-ils tous en chœur ; et ils répondent : *Ce sont les Russes. — Qui t'a coupé la tête ? — C'est la hache d'un Russe ? — Qui t'a ouvert le ventre ? — C'est le couteau d'un Russe. — Nous t'en demandons pardon pour lui.*

Cette pratique extravagante est fondée sur une imagination de ces peuples : ils croient que l'âme de l'ours, qui est errante dans les bois, pourrait se venger sur eux à la première occasion, s'ils n'avaient soin de l'apaiser et de lui faire cette espèce de réparation pour l'avoir obligée de quitter le corps où elle avait établi sa demeure.

Outre les soins du ménage et de la cuisine qui ne regardent que les femmes, elles s'occupent encore à préparer et à filer d'une manière particulière de certaines orties ; elles en font de la toile et des rideaux, pour se défendre, dans le temps du sommeil, des moucherons, qui sont toujours fort incommodes pendant l'été, surtout dans les forêts et aux environs des lacs. Quoique cette toile ait un peu de raideur, elle leur sert encore à faire des mouchoirs pour mettre sur leurs têtes, et on les peint de différentes couleurs.

Rien ne paraît faire plus de plaisir aux deux sexes que de fumer du tabac ; mais leur méthode est très-différente de celle des autres nations. Ils mettent d'abord un peu d'eau dans leur bouche, et tirent le plus qu'ils peuvent de fumée pour l'avaler avec cette eau. A peine ont-ils humé la fumée trois ou quatre fois, qu'ils tombent à terre sans connaissance ; ils demeurent ainsi souvent étendus pendant un quart d'heure, les yeux fixes, la bouche béante, le visage couvert d'écume et de sérosités qui distillent des yeux, de la bouche et du nez : on croirait voir un épileptique dans les convulsions.

Quelquefois ces malheureux sont les victimes de cette étrange façon de fumer. Les uns en sont suffoqués ou tombent en défaut.

lance; d'autres, se trouvant alors sur le bord d'une rivière, d'un lac ou près du feu, se joient ou se brûlent.

Les femmes accoutument de bonne heure leurs enfants à fumer; et il semble que cette habitude pourrait leur être utile en effet, si elle était modérée, en ce qu'elle leur tient lieu de médecine, en opérant l'évacuation des humeurs que produisent abondamment en eux le poisson cru et la mauvaise nourriture dont ils font usage. Quoique, généralement parlant, la propreté paraisse inconnue aux Ostiaks, et que tout l'extérieur des femmes n'inspire que le dégoût, elles ont cependant un soin particulier de se tenir le corps propre.

Une paresse excessive, commune à tous ces peuples, tient les Ostiaks dans une perpétuelle inaction, à moins que le besoin de pourvoir à leur subsistance ne vienne les en tirer.

L'art de mesurer le temps et de compter les années est absolument ignoré de ces peuples : les neiges leur servent de calendriers. Comme il neige longtemps et régulièrement chaque hiver, mais que dans l'été toutes les neiges disparaissent, ils disent *je suis âgé de tant de neiges*, comme nous disons; *j'ai tant d'années*. Au reste, cette manière de parler se trouve parmi tous les peuples qui habitent les cantons septentrionaux de la Sibérie.

Le plus grand effort de prévoyance que fassent faire les Ostiaks, c'est de ramasser en été quelques provisions pour l'hiver; encore est-il assez probable qu'ils ne prennent cette précaution que parce qu'ils l'ont vu prendre à leurs ancêtres, non par une rudence raisonnée, ni par des vues sur l'avenir.

À l'égard du présent, disent-ils, nous craignons beaucoup de Russes qui, malgré les promesses qu'ils se donnent, quoiqu'ils s'épuient à travailler et qu'ils prétendent avoir la religion toute divine, ne laissent pas d'être plus malheureux que nous. Quant à l'avenir, il est si incertain, que nous nous reposons sur les soins de celui qui nous a créés.

Les Ostiaks n'ayant que fort peu de besoins, le commerce qu'ils font est très-médiocre. Il se réduit à échanger des pelleteries contre du pain, du tabac, de la verroterie, des ustensiles et des outils de fer, des haches, des clous, des couteaux, etc.

Comme ils ne savent ni lire ni écrire, et cependant ils désirent quelquefois se procurer des objets dont ils ont besoin, sans oser donner aucune sûreté aux marchands, ils se font des marques sur les mains en présence de leurs créanciers, afin que ceux-ci puissent les distinguer sûrement de leurs compatriotes, et promettent de livrer, dans un temps préfixé, ce qu'on leur a demandé en échange de ce qu'ils reçoivent. Jamais on ne voit un Ostiak manquer à ses engagements. Aux termes convenus, ils apportent et l'attention la plus scrupuleuse le pois-

son sec, les pelleteries, et ce qui a été stipulé dans le marché qu'ils ont conclu : ils font voir en même temps les marques qu'ils portent aux mains; on les efface, et tout est terminé.

Si les Ostiaks sont paresseux, leur caractère excellent rachète bien ce défaut : c'est parmi eux qu'il faut chercher l'humanité la plus simple et la plus pure. Malgré l'ignorance profonde dans laquelle ils vivent, quoiqu'ils n'aient que des notions très-obscurées et très-imparfaites de Dieu, ils sont naturellement bons, doux et pleins de charité.

On ne voit chez les Ostiaks ni libertinage, ni vol, ni parjure, ni ivrognerie, ni aucun de ces vices grossiers si communs même parmi les nations policées : on trouverait difficilement parmi eux un seul homme atteint de ces vices, à moins que ce ne soit quelqu'un de ces Ostiaks dégénérés qui vivent avec les Russes corrompus, et qui contractent insensiblement leurs habitudes vicieuses.

Un officier suédois rapporte cet exemple : « En 1722, dit-il, ayant reçu la nouvelle que la paix était conclue dans le Nord entre la Suède et la Russie, je partis de la ville de Crasnoyarsk sur l'Yéniséïk, sans autre compagnie que celle d'un jeune domestique suédois, de l'âge de quatorze ou quinze ans. Le commandant de Crasnoyarsk m'avait donné un conducteur russe qui devait m'accompagner; mais il s'était enfui, et je me trouvai réduit à traverser seul avec mon jeune homme de vastes contrées qui n'étaient habitées que par des païens.

« J'avais fait construire un train de bois sur lequel je descendis la rivière de Czoulim jusque dans l'Obi; j'étais muni d'un ordre du commandant de Crasnoyarsk qui m'autorisait à prendre de distance en distance cinq Tartares païens pour ramer. Étant ainsi seul et abandonné de mon guide russe, qui devait me servir d'interprète, je montrai mon passe-port aux Tartares, qui me donnèrent sur-le-champ tous les secours qui dépendaient d'eux, et me conduisirent paisiblement d'une habitation à l'autre. Il faut que je dise à leur louange que je ne perdis rien avec eux, quoi qu'il leur fût bien facile de me voler, puisque je dormais la nuit sur mon train de bois, et que souvent ils s'élevaient relevés trois ou quatre fois avant que je fusse éveillé.

« J'avoue en même temps que je n'aurais pas voulu risquer de voyager aussi solitairement entre Tobolsk et Moscou, où les Russes Roshoniches, quoique baptisés et chrétiens, n'auraient certainement pas manqué de m'enlever la plus grande partie de mes effets.

« Certaines raisons m'obligèrent de m'arrêter pendant quinze jours chez les Ostiaks, qui habitent le long de l'Obi. Je logeai dans leurs cabanes, le peu de pelleterie que j'avais resta, pendant mon séjour, dans une tente ouverte, habitée par une nombreuse famille, et je ne perdis pas la moindre des choses.

« Voici encore un trait de la probité de

ces peuples, qu'un marchand russe m'a raconté.

« Ce marchand, allant de Tobolsk à Beresof, ville située à douze journées au nord de la première, passa la nuit dans une cabane d'Ostiaks. Le lendemain matin, il perdit à quelques verstes de sa couchée une bourse dans laquelle il y avait environ cent roubles. Les routes de ces cantons ne sont guère fréquentées; mais le fils même de l'Ostiak qui avait donné l'hospitalité au Russe, allant un jour à la chasse, passa par hasard à l'endroit où cette bourse était tombée, et la regarda sans la ramasser. De retour à la cabane, il se contenta de dire qu'il avait vu une bourse pleine d'argent, et qu'il l'y avait laissée. Son père le renvoya aussitôt sur le lieu, et lui ordonna de couvrir la bourse d'une branche d'arbre, afin de la dérober aux yeux des passants, et qu'elle pût être retrouvée à cette même place par celui à qui elle appartenait, si jamais il venait la chercher. La bourse resta donc à cet endroit pendant plus de trois mois. Lorsque le Russe qui l'avait perdue revint à Beresof, il alla loger chez le même Ostiak, et lui raconta le malheur qu'il avait eu de perdre sa bourse le jour même qu'il était parti de chez lui. L'Ostiak, charmé de pouvoir lui faire retrouver son bien, lui dit : « C'est donc toi qui as perdu une bourse? » Eh bien, sois tranquille; je vais te donner « mon fils qui te conduira sur la place où elle est : tu pourras la ramasser toi-même. » Le marchand, en effet, trouva sa bourse au même endroit où elle était tombée. »

A l'exception des vayvodes, que le gouvernement de Russie établit chez les Ostiaks pour les gouverner et pour lever les impôts, il n'y a point de chefs ou de supérieurs reconnus dans la nation, et l'on n'y fait aucune distinction de rang, de naissance ou de qualité. Quelques-uns pourtant parmi eux prennent le titre de *knés*, et s'approprient le domaine de certaines rivières; mais, malgré ces prétentions, ils sont fort peu respectés des autres, et ces *knés* n'exercent aucune sorte de juridiction.

Chaque père de famille est chargé de la police de sa maison, et termine seul à l'amiable les petits différends qui peuvent y survenir. Dans les affaires graves ils ont recours aux vayvodes, ou ils appellent les ministres de leurs idoles pour les juger. La contestation se termine ordinairement par une sentence que le prêtre prononce comme si elle lui était inspirée : mais l'idole, dont il est l'organe, n'oublie pas ses intérêts; car il y a une amende de pelleterie imposée, et le ministre, comme de raison, est chargé de la recevoir pour l'idole.

La religion de ces peuples consiste à rendre quelque culte à ces idoles, et ils en ont de deux sortes : de publiques, qui sont révérees de toute la nation; de domestiques, que chaque père de famille se fabrique lui-même, et dont le culte particulier se borne à sa maison.

Ces deux espèces d'idoles ne sont communément que des troncs d'arbres, ou des

hûches arrondies par le haut pour représenter une tête dont les yeux sont marqués par deux trous, la bouche par un autre trou, le nez par un relief quelconque; le tout si grossièrement façonné, qu'il n'y a que des yeux d'Ostiaks qui puissent y voir une divinité.

Ordinairement un père de famille est à la fois prêtre, sorcier et fabricant d'idoles, et il en distribue à ceux qui en veulent. Lui seul a le droit de leur offrir des sacrifices, de les consulter et de rendre les oracles qu'elles lui dictent. Avant d'aller à la chasse et à la pêche, l'idole est consultée, et l'ourse conduit suivant le succès heureux ou malheureux que promet sa réponse.

Lorsqu'une femme a perdu son mari, dit Muller, elle témoigne sa douleur en faisant fabriquer promptement une idole qu'elle habille des vêtements du défunt. Elle couche ensuite avec elle, et la place pendant le jour devant ses yeux, pour se rappeler la mémoire du mort, et pour s'exercer en même temps à pleurer sa perte. Cette cérémonie se continue pendant une année entière, et chaque jour doit être marqué par des larmes.

L'année du deuil étant révolue, l'idole dépouillée et reléguée dans un coin jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour une pareille cérémonie. Une femme qui n'observerait pas cette pratique serait déshonorée; elle ne pourrait pour n'avoir pas aimé son mari, et se verrait violemment soupçonnée.

Strahlenberg rapporte que, voyant parmi eux, il leur demanda où ils croyaient que leurs âmes allaient après la mort, et qu'ils lui répondirent « que ceux qui mourraient d'une mort violente, ou en faisant la guerre aux ours, allaient droit au ciel; mais que ceux qui mouraient dans leur lit ou d'une mort naturelle étaient obligés de servir longtemps sous terre près d'un dieu sévère et dur. »

Ceci pourrait faire présumer que les Ostiaks descendent des premiers Cimbres qui ont habité la Russie; car Valère Maxime attribue à ces Cimbres la même façon de penser, lorsqu'il écrit qu'ils sautent de joie d'une action, comme allant à une mort glorieuse, et qu'au contraire, lorsqu'ils sont malades, ils se désolent, comme se croyant menacés d'une mort ignominieuse.

Les Ostiaks, quoique voisins des Samoyèdes, diffèrent beaucoup par le langage, et ces peuples ne peuvent s'entendre sans interprètes.

Les Ostiaks étant soumis à l'empire, c'est de fois que la Russie change de maître, et est d'usage de leur faire prêter un nouveau serment de fidélité; c'est le vayvode établi chez eux qui reçoit ce serment, et en rend la formule.

On rassemble les Ostiaks dans une cour où est étendue par terre une peau d'ours avec une hache et un morceau de pain, que l'on leur distribue à tous une petite portion.

Avant de le manger, ils prononcent les paroles suivantes : « Au cas que je ne sois

neure pas toute ma vie fidèle à mon souverain, si je me révolte contre lui de mon propre mouvement, et avec connaissance; si je néglige de lui rendre les devoirs qui lui sont dus, ou si je l'offense en quelque manière que ce soit, puisse cet ours me déchirer au milieu des bois! que ce pain que je vais manger m'étouffe sur-le-champ; que ce couteau me donne la mort, et que cette hache m'abatte la tête! » Ou n'a pas l'exemple qu'ils aient violé leur serment, quoiqu'on les ait souvent inquiétés pour cause de religion.

Quelques tentatives qu'on ait faites pour mener les Ostiaks au christianisme, on n'a pu faire parmi eux qu'un très-petit nombre de vrais chrétiens.

Tout le fruit que les Ostiaks ont retiré de la mission de l'archevêque schismatique de Tobolsk, c'est que, depuis ce temps, ils se disent chrétiens; mais le sont-ils en effet? On en peut juger par toutes leurs superstitions, par leurs cérémonies religieuses; enfin, par l'idée qu'ils avaient des récompenses de la vie future, lorsque, huit à dix ans après leur conversion, ils firent Strahlenberg la réponse que nous avons rapportée.

Les approches de la mort leur causent si peu de frayeur et d'inquiétude, que ni les remèdes propres à l'éloigner, ni les moyens de prévenir la maladie ne sont chez eux l'objet des moindres recherches ni des moindres soins.

L'excessive malpropreté dans laquelle ils vivent, les viandes crues et les insectes dont se nourrissent leur causent des maladies morbifiques, ou des éruptions cutanées semblables à la lèpre, et si terribles, qu'on peut dire qu'ils pourrissent tout vivants. L'amour de la vie, que la nature a gravé si profondément dans tous les hommes pour les rendre attentifs à leur conservation, cette horreur qui fait reculer toutes les créatures devant tout ce qui peut tendre à leur destruction, n'entrent point dans l'âme d'un Ostiak. Leur survient-il un ulcère au visage, au bras, à une jambe, ou à quelque autre partie du corps, ils n'y font pas la moindre attention; ils voient tranquillement cet ulcère faire des progrès, s'étendre, et ronger petit à petit les autres parties du corps; ils laissent leurs membres tout pourris se séparer du tronc les uns après les autres, sans éprouver aucune douleur, sans jeter aucune plainte.

Ils montrent une insensibilité, une résignation apathique que l'on trouve à peine chez les animaux les plus stupides, et qui est d'autant plus surprendre, qu'elle n'est l'effet d'un fanatisme d'opinion tel que celui dont se paraient les philosophes stoïciens.

Les enterrements des Ostiaks se font sans cérémonies religieuses. La famille du mort se rassemble; on habille le cadavre, et on l'enterre, en mettant à côté de lui son cou-

teau, son arc, une flèche, et les ustensiles de ménage qui lui appartenaient. Si c'est en hiver, on le cache dans la neige; et lorsque l'été est venu, on fait une fosse, et on l'y dépose en présence de tous ses parents.

OTTOWAS ou OTTOWAIS.—Indiens des bords du lac Huron, dans l'Amérique du Nord (438).

Les Ottowas, sauvages des bords du lac Huron, se rendent au port de Mackinaw, sur ce lac, pour échanger leurs pelleteries, leur blé et leur poisson contre des quincailleries, des couvertures de laine, des draps, des armes et des munitions. Aussitôt qu'une barque a touché le rivage, l'équipage, généralement composé de deux familles, saute à terre. Le plus âgé trace un cercle de dix à douze pieds de diamètre; et tandis que la femme et les enfants couvrent cet espace de nattes et de peaux, rangent les paniers de grains, les ustensiles de cuisine, les armes et les boîtes pleines de hardes, les hommes disposent en faisceaux les crocs et rames de la barque, les unissent par un bout avec des liens d'écorce d'arbre, et recouvrent le tout avec des nattes d'un tissu très-serré, ne laissant qu'une ouverture au point de leur réunion dans la partie supérieure pour le passage de l'air et de la fumée. Sous ces espèces de tentes appelées *wigwam*, qui se dressent en moins de dix minutes, les Indiens sont parfaitement à l'abri des injures de l'air et de l'intempérie des saisons.

En moins d'un quart d'heure, toute une tribu d'Ottowas a mis à flot ses légères barques d'écorce d'arbre, chargées de tout ce qu'elle possède. Rien n'égale la célérité de ces sauvages; leur physiognomie excite généralement l'admiration, et les figures des hommes, presque toujours empreintes de noblesse, et celles des femmes, à la fois douces et spirituelles, offriraient un sujet d'étude fort intéressant pour un Lavater. Mais ce qui fait surtout une profonde impression, c'est la beauté, la santé et la vivacité des enfants, qu'on appelle *papases* dans la langue naturelle. A peine sont-ils sevrés, qu'on les voit courir, nager, ramer dans un canot, et se livrer généralement à tous les genres d'exercices en usage parmi eux.

Quoique la condition de ces tribus sauvages soit loin d'inspirer la pitié, cependant elle pourrait être améliorée, et l'on obtiendrait facilement ce résultat en encourageant parmi eux l'industrie et le commerce. Tout annonce leur capacité: ils en donnent chaque jour des preuves multipliées, et c'est à eux seuls qu'appartient le secret des teintures végétales les plus brillantes. Des récompenses équitablement distribuées perfectionneraient les branches d'industrie déjà existantes, ou en créeraient de nouvelles aussi utilement pour eux que pour nous.

Un chef des Ottowas, nommé Machiwita, dit l'auteur d'une lettre d'où nous extrayons ces détails, vint voir notre bateau à vapeur avec plusieurs Indiens de sa tribu. Ce chef, âgé de vingt-un à vingt-deux ans,

était d'une taille au-dessus de la moyenne, et la forme et les proportions des diverses parties de son corps eussent pu servir de modèle à un artiste pour la statue d'Apollon. Il avait le nez grec, et dans le regard une volupté qui, jointe à la douceur et au calme de ses traits, lui donnait l'air plutôt asiatique que romain. Son costume tenait du grec et du circassien; ses sandales étaient de peau de daim, sur lesquelles des piquants de porc-épic de différentes couleurs formaient d'agréables ornements; ses brodequins et son manteau étaient de laine anglaise superfine, teinte en blanc; un croissant d'argent où était gravé son nom, pendait sur le devant de sa veste; ses joues, peintes avec beaucoup de délicatesse, offraient l'image

de deux coquilles parfaitement imitées. Il portait un turban du plus beau calicot, roulé plusieurs fois autour de son front, et dont les bouts, garnis de franges d'or enlacées dans ses cheveux, retombaient avec plus de grâce que de symétrie sur ses épaules.

« Nous invitâmes les principaux habitants de Makinaw et les chefs des diverses tribus, à faire sur notre bateau à vapeur le tour de l'île, et une promenade sur le lac Michigan. Tous les yeux parurent frappés presque uniquement, durant cette excursion, de la beauté du chef sauvage. » (*Les voyageurs*, t. I^{er}.)

OUSBEKS, ou USBEKS. Voy. TARTARES INDÉPENDANTS.

P

PANAMA (ISTHME DE). Voy. NOUVELLE-GRENADE.

PAQUES (ILES DE). Voy. Océanie, première partie.

PARAGUAY. — Etat de l'Amérique méridionale, dont la capitale est l'Assomption.

Nous croyons répondre à l'intérêt que le nom de Paraguay ne peut manquer d'exciter parmi nos lecteurs en leur parlant d'abord des célèbres missions que la Compagnie de Jésus avait autrefois fondées dans ce pays; nous donnerons ensuite quelques détails sur ses diverses populations.

§ 1^{er}. Anciennes missions.

Les écrivains les plus prévenus conviennent que les Jésuites rendirent les plus grands services dans la province de Buénos-Ayres; et, sans eux, peut-être ne serait-on jamais parvenu à adoucir et civiliser les nations voisines. Les premiers missionnaires que l'Espagne y avait envoyés étaient des religieux de Saint-François, qui n'avaient encore trouvé que des obstacles à leur zèle. Les chrétiens du pays ne cessaient de faire des instances auprès du conseil des Indes pour en obtenir des ministres de la religion. « On commençait alors à connaître les Jésuites dans l'Amérique. Ils étaient même depuis trente ans au Brésil. Depuis peu ils s'étaient établis au Pérou. Ils avaient déjà fait dans ces deux royaumes un nombre infini de conversions; et partout on disait hautement que ce nouvel ordre, dont le fondateur était né dans le temps que Christophe Colomb commençait à découvrir le nouveau monde, avait reçu du ciel une mission spéciale et une grâce particulière pour y établir le royaume de Jésus-Christ. » Ce fut du pays de Charcas qu'on vit passer d'abord au Tucuman deux Jésuites déjà exercés aux travaux de leur profession, qui firent faire au christianisme de merveilleux progrès dans cette province. Ensuite trois autres missionnaires du même corps arrivèrent du Brésil à Buénos-Ayres, et bientôt le Paraguay en reçut un plus grand nombre. Le récit

de leurs opérations évangéliques fait le fond d'un ouvrage intitulé *Histoire du Paraguay*. On vit naître en 1594 un collège à l'Assomption, avec tant d'ardeur de la part des habitants, que tous, jusqu'aux dames, voulurent mettre la main au travail. Les missionnaires, se distribuant les objets de leur zèle, donnèrent l'exemple des plus hautes vertus. Ils trouvèrent des obstacles, et souvent de la part des Espagnols plus que de celle des Indiens. Mais la cour d'Espagne les soutint par sa protection, et leur constance triompha de tout.

Ils formèrent le projet d'une république chrétienne, qui pût ramener, au milieu de cette barbarie, les plus beaux jours du christianisme naissant, en écartant les rigueurs par l'abolition des commandements, et le scandale du mauvais exemple par l'éloignement des Espagnols. Le plan fut présenté à Philippe III, avec un engagement solennel à lui conserver tous les droits de la souveraineté. Il l'approuva, il l'autorisa par des ordonnances, et tous ses successeurs l'ont confirmé après lui. Quelques Jésuites en avaient déjà tenté la pratique dans quelques réductions qu'ils avaient formées d'avance, et dont le succès les avait encouragés. On compte pour la première, en 1610, et par conséquent pour le berceau de toutes les autres, celle de Lorette, sur la rivière de Paraná. Telle fut l'origine de ce qu'on nomme les missions du Paraguay, gouvernées pendant cent quarante ans par les Jésuites, et, depuis la destruction de cette société, soumises immédiatement au gouvernement espagnol.

Au nom de ces missions la curiosité se réveille, et l'on désire des éclaircissements sur ces contrées lointaines, où des hommes dont la politique a été ailleurs l'objet de tant de reproches injustes, acquirent par la persuasion une sorte d'empire, la plus respectable de toutes, et qui a obtenu autant d'éloges que les autres établissements ont essuyé de censures. Nous nous bornerons à rap-

es propres termes d'Ulloa, juge oculaire et impartial.

Les missions du Paraguay ne se bornent pas à la province de ce nom; elles s'étendent en partie sur les territoires de Santa-Cruz de la Sierra, de Tucuman et de Buénos-Ayres. Depuis près d'un siècle et demi, elles ont commencé, on y a converti une quantité de nations répandues dans les terres de ces quatre évêchés. Les Jésuites, par leur zèle ordinaire, commencèrent la conquête spirituelle par les Guaranis, dont les uns habitaient les bords de l'Uruguay et du Parana, et les autres, cent lieues plus haut. Les Portugais, ne songeant qu'à l'envahissement de leurs propres colonies, faisaient des courses continuelles sur ces peuples, levaient pour l'esclavage ceux qui tombaient entre leurs mains, et les employaient à des plantations; mais, pour mettre les nouveaux convertis à couvert de cette disgrâce, prirent le parti de les transplanter, au nombre de plus de douze mille, dans les terres du Paraguay, et l'on y joignit à peu près le même nombre de ceux de Tapé, dans la vue de leur assurer à tous une vie certaine et plus tranquille. Ces peuples, grossiers avec le temps par de nouvelles conversions, augmentèrent jusqu'au point, qu'en 1734, suivant une relation que reçus de bonne main pendant mon séjour à Quito, on comptait trente-deux bourgs guaranis, qui contenaient plus de trente mille familles; et, leur nombre croissant jour sur jour, on pensait alors à fonder des nouveaux bourgs. Une partie de ces trente-deux peuplades est du diocèse de Buénos-Ayres, et l'autre du diocèse du Paraguay. Cette même année, il y avait sept peuplades de la nation des Chiquitos dans le diocèse de Santa-Cruz de la Sierra, et le accroissement continu de leurs habitants fait penser aussi à multiplier le nombre de villages.

Les missions du Paraguay sont environnées d'idolâtres, dont les uns vivent en une intelligence avec les nouveaux convertis, et les autres les menacent continuellement de leurs incursions. L'ardeur des missionnaires les conduit souvent chez ces barbares, et leurs peines n'y sont pas toujours inutiles. Ils inspirent quelquefois le goût du christianisme aux plus raisonnables, qui quittent alors leur pays, et passent dans les villages chrétiens, où ils reçoivent le baptême après les instructions convenables. A cent lieues des missions, il se trouve une nation idolâtre, nommée *Guénos*, qu'il est difficile d'amener à la lumière de l'Evangile, non-seulement parce qu'ils sont dans l'habitude d'une vie licencieuse, mais parce qu'il y a parmi eux plusieurs métis, et que quelques Espagnols noircis de crimes, qui la crainte du châtimement a fait chercher cet asile, le mauvais exemple qu'ils leur en donnent les éloigne des vérités qu'on leur prêche. D'ailleurs la vie oisive à laquelle ils sont accoutumés, ne subsistant que de la chasse, sans cultiver même leurs ter-

res, leur fait craindre le travail, qui serait une suite de leur conversion. Cependant la curiosité ou la tendresse pour leurs parents en amène plusieurs, dont quelques-uns se soumettent au joug de la religion. Il en est de même des Charuas, peuple qui habite entre le Parana et l'Uruguay; mais ceux qui occupent les bords du Parana, depuis le bourg du Saint-Sacrement, sont plus dociles, parce qu'ils sont plus laborieux, qu'ils cultivent leurs terres, et qu'ils n'ont aucune communication avec les fugitifs. Vers la ville de Cordoue, d'autres idolâtres, nommés *Pampas*, sont extrêmement difficiles à convertir, quoiqu'ils viennent vendre leurs denrées dans la ville: mais ces quatre dernières nations vivent dans une paix constante avec les Chrétiens. Aux environs de Santa-Fé, ville de la province de Buénos-Ayres, on trouve divers peuples guerriers, dont toute la vie se passe en excursions, qu'ils poussent souvent jusqu'aux murs de San-Yago et de Salta, dans la province de Tucuman, qu'ils ravagent. Les autres nations qui habitent depuis les confins de celles-ci jusqu'au Chiquitos, et jusqu'au lac de Xarayes, sont peu connues. Dans ces derniers temps, quelques Jésuites ont pénétré chez ces peuples par la rivière de Pilcomayo, qui coule depuis le Potosi jusqu'à l'Assomption, sans avoir pu découvrir leurs habitations; ce qu'on attribue à la vaste étendue de leur pays ou à leur humeur errante, qui ne leur permet pas de faire un long séjour dans les mêmes lieux. Vers le nord de l'Assomption, on rencontre un petit nombre d'idolâtres, dont quelques-uns, s'étant laissé approcher par des missionnaires qui cherchaient à les découvrir, les ont suivis sans répugnance aux villages chrétiens, et se sont rendus à leurs instructions. Les Chiriguans, qu'on a nommés plus d'une fois, habitent aussi du même côté, et n'aiment point qu'on leur propose de mener une vie moins libre que celle dont ils jouissent dans leurs montagnes.

« On doit comprendre que les missions du Paraguay occupent un pays considérable. En général, l'air y est fort humide et tempéré, mais froid néanmoins dans quelques parties. Le terroir est fertile en toutes sortes de grains, de fruits et de légumes. On y cultive en particulier beaucoup de coton, et l'abondance en est si grande, qu'il n'y a point de village qui n'en recueille plus de deux mille arobes, dont les Indiens fabriquent des toiles et des étoffes. On y plante beaucoup de tabac, des cannes à sucre, et une prodigieuse quantité de l'herbe qu'on nomme *herbe du Paraguay*, et qui fait seule un objet de commerce d'autant plus grand qu'elle ne croît que dans ce pays, d'où elle passe dans toutes les provinces du Pérou et du Chili, où il s'en fait une très-grande consommation. Ces marchandises sont envoyées à Santa-Fé et à Buénos-Ayres, où les Jésuites ont un facteur particulier, qui est chargé de les vendre; car le peu d'intelligence des Américains, surtout des Guaranis, les rend

incapables de ce soin. Le commis emploie le produit de sa vente en marchandises de l'Europe, tant pour l'entretien des habitants de chaque peuplade que pour l'ornement des églises et les besoins des curés. Mais, avant l'emploi de cet argent, on lève le tribut que chaque village, ou plutôt chaque Indien, doit au roi. Ces sommes sont envoyées aux caisses royales; après quoi, sans autre retranchement, on fait le décompte de ce qui revient aux curés pour leurs appointements et pour les pensions des caciques. Les autres denrées que le terroir produit, et le bétail qu'on y élève, servent à la nourriture des habitants. Enfin cette distribution se fait avec tant d'ordre et de sagesse, qu'on ne peut refuser sans injustice des louanges à la police que les missionnaires ont établie.

« A l'exemple des villes espagnoles, chaque peuplade a son gouverneur, ses régidors et ses alcades. Les gouverneurs sont élus par les habitants mêmes, et confirmés par les curés, qui se réservent ainsi le pouvoir de rejeter ceux dont les qualités ne conviennent point à leurs fonctions. Les alcades sont nommés tous les ans par les corrégidors, qui veillent avec eux au maintien de la paix et du bon ordre. Mais comme ces magistrats, dont les lumières sont fort bornées, pourraient abuser de leur autorité, il leur est défendu d'infliger la moindre peine sans la participation du curé, qui éclaircit l'affaire, et qui livre l'accusé au châtimement, lorsqu'il le juge coupable. C'est ordinairement la prison ou le jeûne. Si la faute est grave, la peine sera quelques coups de fouet; et c'est la plus grande parmi des gens qui ne commettent jamais d'assez grands crimes pour mériter une plus sévère punition. L'horreur pour le vol, pour le meurtre et les autres excès de cette nature, est établie dans toutes les peuplades par les exhortations continuelles des missionnaires. Les châtimements mêmes sont toujours précédés d'une remontrance qui dispose le coupable à les recevoir comme une correction fraternelle; et ces ménagements de douceur et d'affection mettent le curé à couvert de la haine et de la vengeance de celui qu'il fait punir. Aussi, loin d'être haïs de leurs Indiens, ces Pères en sont si chéris et si respectés, que, quand ils les feraient châtier sans raison, ces âmes simples, qui croient leurs directeurs incapables d'erreurs et d'injustice, croiraient l'avoir mérité.

« Chaque peuplade a son arsenal particulier, où l'on renferme toutes les armes qui servent, dans les cas où la guerre est indispensable, soit contre les Portugais, soit contre les nations du voisinage; les armes sont des fusils, des épées et des baïonnettes. Tous les soirs des jours de fête, on apprend à les manier par des exercices publics. Les hommes de chaque village sont divisés en plusieurs compagnies qui ont leurs officiers, en uniforme galonné d'or ou d'argent, avec la devise de leur canton; les gouverneurs, les régidors et les alcades ont aussi des

habits de cérémonie différents de ceux qu'ils portent hors de leurs fonctions.

« Tous les villages ont des écoles pour apprendre à lire et à écrire; il y en a pour la danse et pour la musique, où l'on fait d'excellents élèves, parce qu'on n'y admet personne sans avoir consulté son inclination et ses talents. Ceux en qu'il on remarque du génie apprennent la langue latine, et quelques-uns s'y rendent fort habiles. Dans la cour de la maison du curé il y a divers ateliers de peintres, de sculpteurs, de doreurs, d'orfèvres, de serruriers, de charpentiers, de tisserands, d'horlogers, et des autres professions nécessaires ou utiles: les jeunes gens ont la liberté de choisir celle qui pique leur goût, et s'y forment par l'exemple et les leçons de maîtres. Chaque village a son église, grande et fort ornée; les maisons des Indiens sont si bien disposées, si commodes, et meublées si proprement, que celles des Espagnols ne les valent point dans plusieurs bourgs du Pérou. Quelques-unes sont bâties de pierre d'autres de briques crues, et la plupart de bois simples; mais les unes et les autres sont couvertes de tuiles. Rien n'est négligé dans ces villages: il s'y trouve jusqu'à des fabriques de poudre à canon, dont une partie est réservée pour les temps de guerre, et l'autre employée aux feux d'artifice par lesquels on solennise toutes les fêtes ecclésiastiques et civiles. A la proclamation des rois d'Espagne, tous les officiers sont vêtus de neuf, et rien ne manque à la magnificence de leurs habits. Chaque église a sa chapelle de musique, composée de voix et d'instruments; le service divin s'y célèbre avec la même pompe que dans les églises cathédrales, et l'on vante surtout celle des processions publiques. Tous les officiers civils et militaires y paraissent en habits de cérémonie; la milice y est en corps; le reste du peuple porte des flambeaux, et tous marchent dans le plus grand ordre. Ces processions sont accompagnées de fort belles danses: il y a des habits particuliers et fort riches pour danseurs.

« Entre les édifices publics de chaque ville on voit une maison de force, où les femmes atteintes par la justice sont renfermées: on sert en même temps de ce que les Espagnols nomment une *bénèterie*, c'est-à-dire une traite, dans l'absence des maris, pour les femmes qui n'ont point de famille. On pourvu singulièrement, non-seulement à l'entretien de cette maison, mais encore à la subsistance des vieillards, des orphelins de ceux qui sont hors d'état de gagner le vie. Tous les habitants sont obligés de travailler deux jours de la semaine pour cultiver et semer en commun un espace de terre convenable; ce qui s'appelle le *travail de communauté*. Si le produit passe les besoins, on applique le surplus à l'ornement des églises, à l'habillement des vieillards, des orphelins et des impotents: ainsi nul habitant ne manque du nécessaire. Les tributs royaux sont payés ponctuellement. En cette portion du monde est le séjour

la paix et du bonheur, et ces avantages sont dus à l'exactitude avec laquelle les lois y ont observées. Les Jésuites, les curés de toutes les paroisses de cette nouvelle république, ont besoin d'exciter au travail les Guaranis, qui sont naturellement paresseux ; c'est par cette raison qu'ils prennent soin de faire vendre les marchandises des fabriques, et les denrées qui proviennent de la culture des champs. Au contraire, les Chiquitos sont laborieux et ménagers : ils pourvoient d'eux-mêmes à la subsistance de leurs familles, en cultivant ensemble une plantation composée de toutes sortes de grains et de légumes, qui suffit pour l'entretien de l'église et de son ministre. De leur côté, les curés de cette nation font des provisions de ferments, d'étoffes et d'autres marchandises, qu'ils donnent en échange à leurs paroissiens pour de la cire et d'autres productions du pays ; ils remettent ce qui leur vient par cette espèce de commerce au supérieur de la mission, qui n'est pas le même que celui des Guaranis ; et du produit de la vente achète de nouvelles marchandises pour les besoins de chaque communauté. Il arrive quelquefois que les Indiens ne sont pas obligés de venir au canton pour se procurer leurs nécessités, et que, n'ayant point de communication avec d'autres peuples, ils ne sont point exposés à contracter les vices dont on se force de les préserver.

L'administration spirituelle des peuples n'est pas moins extraordinaire que leur gouvernement politique : chaque village n'a qu'un curé ; mais il est assisté d'un autre prêtre, ou même de deux, suivant le nombre des habitants. Ces deux ou trois prêtres, pris par six jeunes garçons qui font l'office de clercs à l'église, forment dans chaque village une espèce de petit collège, où toutes les heures d'exercice sont réglées comme dans les collèges des grandes villes. La plus noble fonction des curés est de visiter en personne les plantations des Indiens, pour encourager au travail, surtout les Guaranis, qui abandonneraient la culture des terres, et se laisseraient manquer de tout, s'ils n'étaient excités avec une continuelle attention. Le curé n'assiste pas moins régulièrement à la boucherie publique pour la distribution des viandes, qui se fait par ration, à proportion du nombre de personnes : chaque famille est composée ; il visite les malades pour leur donner les secours spirituels et les faire servir avec charité. Ces soins, qui l'occupent presque tout le jour, lui laissent peu de temps pour d'autres fonctions, dont son vicaire est chargé. Le vicaire, par exemple, qui chaque jour à l'exception du jeudi et du samedi, fait le catéchisme dans l'église aux jeunes de l'un et de l'autre sexe, dont le nombre est si grand, qu'il passe deux mille dans la ville ; le dimanche, tous les habitants sans distinction d'âge, vont recevoir ses instructions.

La rigueur, continue Ulloa, ces curés ne peuvent être nommés par le gouverneur,

comme vice-patron des églises, et devraient être admis par l'évêque aux fonctions de leur ministère ; mais, comme il pourrait arriver qu'entre les trois sujets qui seraient présentés pour chaque nomination, le gouverneur et l'évêque ne distinguassent pas tout d'un coup le plus habile, et qu'il est à présumer que les provinciaux de l'ordre connaissent toujours mieux le mérite des sujets, les gouverneurs et les évêques ont pris le parti de leur confier leurs droits. Ainsi c'est le provincial qui nomme tous les curés. Il fait sa résidence dans le bourg de la Candelaria, qui est au centre de toutes les missions, d'où il fait ses visites dans les autres peuplades, avec le soin d'envoyer des missionnaires chez les idolâtres : il est soulagé dans ses fonctions par deux vice supérieurs, qui résident, l'un près du Parana, l'autre près de l'Uruguay. Le roi paye les appointements aux curés dans les missions des Guaranis. Ils montent par an à trois cents piastres, en y comprenant ceux du vicaire. Cette somme est remise à la disposition du supérieur, qui fournit tous les mois à chaque curé ce qui lui est nécessaire pour sa nourriture et son habillement. Les missions des Chiquitos, qui ont un supérieur à part, ne sont pas comprises dans cet arrangement ; et leur nation étant plus laborieuse, les curés tirent leur subsistance de son travail.

« Jamais les Jésuites ne souffrent qu'aucun habitant du Pérou, de quelque nation qu'il soit, Espagnol ou métis, entre dans leurs missions du Paraguay. On les accuse fort injustement, de vouloir cacher ce qui s'y passe, par la crainte qu'on ne partage avec eux les avantages du commerce. Leur unique vue est de maintenir dans l'innocence et la simplicité les hommes qu'ils ont fait sortir heureusement de leur barbarie, et qu'on peut compter entre les meilleurs Chrétiens du monde comme entre les plus fidèles sujets de l'Espagne. »

Tel était l'état des célèbres missions du Paraguay au milieu du XVIII^e siècle. Ces peuples indiens qui les composaient étaient en quelque sorte des hommes libres, qui s'étaient mis sous la protection du roi d'Espagne. Ils étaient convenus de payer un tribut annuel d'une piastre par tête ; ils s'obligeaient de joindre les armées espagnoles en cas de guerre, de s'armer à leurs frais, et de travailler aux ouvrages de fortifications. Ils rendirent de grands services à l'Espagne dans ses guerres contre les Portugais. Cependant une partie du territoire des missions fut cédée par l'Espagne au Portugal en 1757, en échange de la colonie du Saint-Sacrement, située sur le Rio de la Plata, hors des limites du Brésil. Le bruit courut que les Jésuites avaient refusé de se soumettre à cette cession du territoire. Les Indiens prirent effectivement les armes ; mais ils furent défaits avec un grand carnage. La promptitude de cette défaite prouve qu'il n'y avait parmi eux ni union ni chefs. En 1767, les Jésuites furent obligés de quitter l'Amérique. Le

pays s'en trouve-t-il mieux ? D'affreuses révolutions répondent.

§ 2. Notions diverses.

L'Assomption, sur la rive droite du Paraguay, est la capitale de la république de ce nom. Les villes des Espagnols et des gens de couleur sont disposées comme en Espagne, c'est-à-dire que les maisons sont réunies, et que leur assemblage forme des rues et des places ; mais les bourgs et les villages ont leurs maisons éparses dans la campagne, à diverses distances, à l'exception d'un petit nombre qui se trouvent à côté de l'église ou de la chapelle. Les maisons des peuplades indiennes, jadis établies par les Jésuites, sont couvertes de tuiles, et les murs sont en briques cuites ; celles des autres Indiens et des gens de couleur ne sont que de méchantes baraques.

En sortant du Paraguay à l'ouest, on entre dans le Chaco, vaste territoire qui s'étend au nord jusqu'au pied des montagnes, et qui est encore presque entièrement occupé par des tribus indigènes plus ou moins sauvages.

On s'accorde à représenter le Chaco comme un des plus beaux pays du monde ; mais cet éloge n'appartient réellement qu'à la partie que les Péruviens occupèrent d'abord. Une chaîne de montagnes qui commence à la vue de Cordoue, et qui s'étend au nord-ouest jusqu'à Santa-Cruz de la Sierra, forme de ce côté une barrière si bien gardée, surtout dans ce qu'on nomme la *cordillère des Chiriguanes*, qu'elle la rend inaccessible. Plusieurs de ces montagnes sont si hautes que les vapeurs de la terre ne parviennent point à leur sommet, et que, l'air y étant toujours serein, rien n'y borne la vue. Mais l'impétuosité des vents y est telle, que souvent ils enlèvent les cavaliers de la selle, et que, pour y respirer à l'aise, il faut chercher un abri. La seule vue des précipices ferait tourner la tête aux plus intrépides, si d'épaisses nuées qu'on voit sous les pieds n'en cachaient la profondeur. C'est une tradition constante au Pérou que les Chicas et les Oréjones, qui habitaient autrefois ces mêmes montagnes, et dont plusieurs se sont réfugiés, les uns dans le Chaco, et d'autres dans une île qui est au milieu du lac de Xarayès, portaient de l'or et de l'argent à Cusco avant l'arrivée des Espagnols.

Le P. Lozano, Jésuite, dont l'historien du Paraguay emprunte ce qu'il dit du Chaco, parle de deux peuples si singuliers, qu'à peine peut-on en croire son témoignage. Notre devoir est de rapporter les faits, et d'en laisser le lecteur juge. Le premier se nomme *Cullugas* ; en langue péruvienne, *Suripchaquins*, qui signifie pied d'autruche. On les nomme ainsi parce qu'ils n'ont point de mollets aux jambes, et qu'aux talons près, leurs pieds ressemblent à ceux des autruches. Ils sont d'une taille presque gigantesque. Un cheval ne les égale point à la course. Leur valeur est redoutable, et, sans autres armes que la lance, ils ont détruit les

Palamos, nation fort nombreuse. Le second n'a de monstrueux que la taille, qui est encore au-dessus de celle des Cullugas. Il n'est pas nommé ; mais un missionnaire assure qu'ayant rencontré une troupe de ces Américains, il avait été surpris de les trouver si grands, qu'en levant le bras, il ne pouvait atteindre à leur tête.

En général, les Américains du Chaco ont d'une taille avantageuse : ils ont les traits du visage fort différents de ceux du commun des hommes, et les couleurs dont ils se peignent achèvent de leur donner un air effrayant. Un capitaine espagnol, qui avait servi avec honneur en Europe, ayant été commandé pour marcher contre une nation du Chaco, qui n'était pas éloignée de Santa Fé, fut si troublé de la seule vue de ces sauvages, qu'il tomba évanoui. La plupart nus, et n'ont absolument sur le corps qu'une ceinture d'écorce, d'où pendent des plumes d'oiseaux de différentes couleurs ; mais dans leurs fêtes ils portent sur la tête le bonnet des mêmes plumes. En hiver, ils couvrent d'une cape de peau assez bien tissée, et ornée de diverses figures. Dans quelques nations les femmes ne sont pas moins nues que les hommes. Leurs défauts communs sont la férocité, l'inconstance, la perfidie et l'ivrognerie ; ils ont tous de la vaillance, mais sans la moindre ouverture d'esprit pour tout ce qui ne frappe point les sens. On ne leur connaît aucune forme de gouvernement : chaque bourgade ne laisse pas d'avoir ses caciques ; mais ces chefs n'ont point d'autre autorité que celle qu'ils peuvent obtenir par leurs qualités personnelles. Plusieurs de ces peuples sont errants, et portent avec eux tous leurs meubles, qui sont une natte, un hamac et unealebasse. Les défenses de ceux qui vivent dans des bourgades méritent à peine le nom de cabanes. Ce sont de misérables huttes de branches d'arbres couvertes de paille ou d'herbe. Cependant quelques nations voisines de Tucuman sont vêtues et mieux logées.

Presque tous ces Américains sont anthropophages, et n'ont d'autre occupation que la guerre et le pillage : ils se sont rendus redoutables aux Espagnols par leur acharnement dans le combat, et par encore par les stratagèmes qu'ils emploient pour les prendre. S'ils ont entrepris de piller une habitation, il n'y a rien qu'ils ne fassent pour endormir dans la confiance, ou pour écarter ceux qui peuvent la défendre. Ils cherchent pendant une année entière le moment de fondre sur eux sans s'être aperçus. Ils ont sans cesse des espions en campagne qui ne marchent que la nuit, se traînant s'il le faut, sur les coudes, qu'ils ont les jours couverts de calus. C'est ce qui a fait croire à quelques Espagnols que, par leurs secrets magiques, ils prenaient la forme de quelque animal pour observer ce qui se passe chez leurs ennemis. Lorsqu'ils les mêmes ils sont surpris, le désespoir les rend si furieux, qu'il n'y a point d'Espagnol qui voudrait les combattre avec égalité.

ra vu des femmes vendre leur vie bien cher aux soldats les mieux armés.

Leurs armes ne sont pas différentes de celles des autres Américains du continent : est l'arc, la flèche, le macana, avec une pièce de lance d'un bois très-dur et bien travaillé, qu'ils manient avec beaucoup d'adresse et de force, quoique très-pesante ; sa longueur est de quinze palmes, et la poignée proportionnée : sa pointe est de fer de cerf, avec une languette crochue, qui l'empêche de sortir de la plaie sans l'arracher beaucoup. Une corde à laquelle il est attaché sert à le retirer après le coup. Ainsi, lorsqu'on est blessé, le seul parti est de se laisser prendre, ou de se déchirer instant pour se dégager. Si ces sauvages ont un prisonnier, ils lui scient le cou avec une mâchoire de poisson. Ensuite ils lui arrachent la peau de la tête, qu'ils gardent comme un monument de leur victoire, et sur lequel ils font parade dans leurs fêtes. Ils ont bons cavaliers, et les Espagnols se sont repentis d'avoir peuplé de chevaux toutes les parties du continent. On raconte qu'ils s'arrêtent à la course, et qu'ils s'élancent sans indifférence par les côtés ou par derrière, sans autre avantage que de s'appuyer sur leurs javelots. Ils n'ont pas l'usage des étriers ; ils manient leurs chevaux avec un simple licou, et les poussent si vigoureusement, que l'Espagnol le mieux monté ne peut les suivre. Comme ils sont presque toujours nus, ils ont la peau extrêmement dure. Le P. Lozano vit la tête d'un Mocovite dont la peau avait sur le crâne un demi-pied d'épaisseur.

Les femmes du Chaco se piquent le visage, la poitrine et les bras, comme les Moresques d'Afrique. Les mères piquent leurs filles, et qu'elles sont nées, et, dans quelques jours, elles arrachent le poil à tous leurs seins, dans la largeur de six doigts, depuis le front jusqu'au sommet de la tête. Toutes les femmes du Chaco sont robustes. Leurs pères les traitent durement. Il ajoute que, de leur côté, elles n'ont aucune tendresse pour leurs enfants. L'usage du Chaco est d'enterrer les morts dans le lieu même où ils ont expiré. On place un javelot sur la tête, et l'on y attache le crâne d'un ennemi, tout d'un Espagnol ; ensuite on abandonne la place, et l'on évite même d'y passer, jusqu'à ce que le mort soit tout à fait décomposé.

L'historien observe que le plus grand obstacle, non-seulement à la conquête, mais à la conversion du Chaco, est venu jusqu'à présent des Chiriguanes. Les opinions, dit-il, sont fort partagées sur l'origine de cette nation. Techo et Fernandez ont cru, sur la foi d'un manuscrit de Ruis Diaz de Gusman, qu'elle descend de ces Indiens qui tuèrent Alexis Garcia à son retour du Pérou, et qui, par la crainte que les Portugais du Brésil ne pensassent à venger sa mort, se réfugièrent dans la Cordillère chiriguane. Fernandez ajoute qu'ils n'étaient pas alors plus de quatre mille. Mais Garcilasso de la Vega,

dont l'autorité doit l'emporter, raconte que l'Inca Yupanqui, dixième empereur du Pérou, entreprit de soumettre les Chiriguanes déjà établis dans ces montagnes, où ils se faisaient également redouter par leur bravoure et leur cruauté. Il ajoute que l'expédition de l'Inca fut sans succès. On sait d'ailleurs qu'ils n'ont pas d'autre langue que celle des Guaranis ; ce qui semble obliger de les prendre pour une colonie de cette nation, qui en a fondé plusieurs autres au Paraguay comme au Brésil, où leur langue se parle, ou du moins s'entend de toutes parts. Mais il paraît que les Espagnols n'ont pas d'ennemis plus irréconciliables que les Chiriguanes répandus en plusieurs endroits des provinces de Santa-Cruz de la Sierra, de Charcas et du Chaco. Quoique dans ces derniers temps ils aient eu dans cette nation des alliés qui les ont bien servis, ils ne peuvent compter sur eux qu'autant qu'ils peuvent les conduire par la crainte, et l'entreprise n'est pas aisée. On ne connaît point dans cette contrée de nation plus fière, plus dure, plus inconstante et plus perfide. Toutes les forces du Tucuman n'ont pu les réduire : ils ont fait impunément quantité de ravages dans cette province, et le malheureux succès d'une expédition tentée en 1572 pour les soumettre, par don François de Tolède, vice-roi du Pérou, n'a fait qu'augmenter leur insolence.

Les Guaicouros habitent sur la rive droite du Paraguay. Ce peuple occupait autrefois une bien plus grande étendue de pays ; mais les établissements des Espagnols et des Portugais l'en ont successivement chassé. Ce sont les habitants de Saint-Paul qui l'ont d'abord fait connaître : ils le trouvèrent possédant de nombreux troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons. On ne sait pas à quelle époque ces animaux se sont répandus sur le territoire de ces sauvages, qui n'ont, pour les désigner, que les noms employés par les Espagnols et les Portugais. Les chevaux procurent aux Guaicouros les moyens de se rendre redoutables aux autres sauvages. Les animaux que les Guaicouros élèvent sont dressés à se rassembler à un certain sifflement, et à se rendre même à l'endroit que ce signal leur indique.

Les Guaicouros se divisent en trois castes : 1^o les nobles, que l'on appelle capitaines ou chefs ; leurs femmes et leurs filles portent le titre de *douas* ; 2^o les soldats ; 3^o les esclaves, qui sont les plus nombreux. On désigne par ce nom tous les individus descendant de prisonniers de guerre : ils sont traités avec beaucoup de douceur ; on ne les contraint pas de travailler ; mais l'on regarde comme honteux de se marier avec eux. Ce préjugé va si loin, que si une veuve épouse un esclave, ses enfants la méprisent.

Les Guaicouros sont d'une couleur de cuivre foncé, et de très-haute taille : on en voit qui ont six pieds et demi de haut. Ils sont bien faits, musculeux et très-robustes : ils supportent aisément la faim, la soif et les

travaux les plus rudes. Ils s'arrachent les sourcils et les cils.

Quand ils ne sont pas occupés, ils ont cet air mélancolique que l'on observe sur le visage de la plupart des peuplades américaines. Les femmes vieillissent de très-bonne heure. La peau des deux sexes se ride beaucoup dans la vieillesse. Les hommes vont nus. Leur parure consiste en plumes, qu'ils se mettent à la tête, aux poignets et aux jambes. Ils portent autour de la ceinture une bande de toile de coton teinte en couleur; depuis qu'ils ont des communications avec les Espagnols, ils ornent ces ceintures de grains de chapelet de diverses couleurs, ou de verroteries. Ils se fendent la lèvre inférieure, et y introduisent un morceau de bois, long à peu près de trois pouces, et de l'épaisseur d'une plume de corbeau : les plus riches ont ce joyau en argent, et suspendent à leurs oreilles des croissants du même métal.

Ils se peignent le corps avec le suc des fruits du rocouyer et du génipayer; leurs dessins ont une certaine régularité. Les jeunes gens portent leurs cheveux à leur fantaisie; les hommes âgés les rasent, en laissant seulement un cercle sur la tête comme les Franciscains. Les femmes ne sont pas jolies; elles ont le visage large, et l'enlaidissent par les couches de peinture dont elles l'enduisent. Elles sont aussi tatouées.

Chaque famille vit dans une cabane mobile couverte en nattes, faites d'une espèce de roseau; elle est ouverte sur les côtés. Quand il pleut, l'eau pénètre à travers les nattes, ce qui force à balayer sans cesse pour n'être pas trop incommodé. Ces sauvages se couchent sur des peaux d'animaux : deux petites bottes de paille, qui servent de selles aux femmes, leur tiennent lieu d'oreiller; ils se couvrent avec les pagnes des femmes, ou bien avec des peaux de cerf et des nattes d'écorce d'arbre. Ils mangent toute espèce d'animaux sauvages, même des crocodiles et des grands serpents, toutes sortes de poissons, des fruits, des choux palmistes et quelques racines. Leurs mets sont bouillis ou rôtis malproprement, et apprêtés sans graisse ni sel. Les jeunes filles ne peuvent manger de beaucoup de bêtes sauvages dont les hommes, les femmes mariées et les petits garçons se nourrissent.

Les hommes vont à la guerre, à la chasse, à la pêche; ils recueillent la moelle du carouba, les choux palmistes, et ils ont soin des chevaux. Les femmes filent le coton, fabriquent des étoffes, des ceintures, des cordons, des nattes et de la poterie. Les deux sexes s'occupent également de la cuisine; ils font quatre et cinq repas par jour. Dans l'intervalle, quand les hommes ne sortent pas, ils posent leur tête sur les genoux des femmes, qui leur arrachent les poils de la barbe, des sourcils et des cils, et leur peignent le visage et le corps; ensuite les hommes rendent, à leur tour, le même service aux femmes.

Dans les nuits claires et sereines, les jeunes gens des deux sexes se réunissent devant les huttes pour se divertir. Il règne dans tous leurs jeux une joie vive et bruyante qui a souvent quelque chose de sauvage. Par exemple, dix hommes vigoureux prennent un pagne de femme, y posent un enfant, et s'amuse à le faire sauter en l'air. Les femmes ont un autre jeu : elles forment un cercle en se tenant par la main, et l'une d'elles court tout autour en dehors; quand qu'une du cercle avance la jambe en dehors, ce qui fait chanceler et quelquefois tomber celle qui court; alors celle-ci vient prendre la place de celle qui a occasionné sa chute. Quelquefois ces sauvages se partagent en deux bandes qui s'adressent mutuellement des injures : ceux qui disent les plus grossières sont proclamés vainqueurs, et applaudis universellement. Quelquefois ils s'exercent à la lutte; dans leurs querelles domestiques, ils ne font jamais usage d'armes.

Ils ne chantent pas; mais ils prennent plaisir à entendre chanter les Portugais, et quand l'air est remarquable par une douce mélodie, souvent ils répandent des larmes. Dans leurs grandes fêtes ils ont des espèces de tournois, les femmes de haut rang montent sur les bottes de paille qui leur servent de selle un pagne de cinq palmes carrées, et l'ornent de grains de verroterie et de coquillage. On pare la tête du cheval de plaques de cuivre larges de trois doigts, de grelots, et d'une plaque d'argent sur le front. Ces peuples ne se servent ni de sel ni d'étriers.

Les deux sexes font des courses de débâts ou bien se poursuivent et figurent des combats; ils terminent ces fêtes en formant une espèce de cortège à celui qui remplit le rôle de bouffon. Ils ont encore d'autres jeux qui nous sembleraient des enfantillages. En général, leurs divertissements sont de peu de durée; les deux sexes s'y efforcent de rendre agréables l'un à l'autre.

Les parents témoignent une tendresse extrême à leurs enfants, et les voient avec le plus grand plaisir sauter autour d'eux. Les enfants, au contraire, montrent peu de respect pour leurs parents, et donnent souvent des preuves de leur peu d'amour pour eux.

Ils font une consommation prodigieuse de tabac, les hommes le fument, les femmes le mâchent; elles en ont toujours un morceau dans la bouche, entre la lèvre inférieure et la gencive.

Dans leurs maladies, leur unique remède est de presser avec les mains et de sucer la partie douloureuse. Ils ne connaissent d'autre remède que la saignée, et ils n'ont aucune sorte de médecine. Cependant ils ont des espèces de chirurgiens ou de jongleurs qui emploient diverses superstitions. Ils prennent, par exemple, une cabasse creuse et remplie de petits cailloux, et l'agitent en chantant toute la nuit d'une voix rauque; ils cherchent à imiter le chant de différents oiseaux et disent qu'ils ont parlé à l'esprit du malade, qui leur a dit

annaire s'il en réchapperait ou s'il succomberait. Quand ils prophétisent, ils chantent de la même manière, et font des grimaces jusqu'à ce que leur tête s'exalte; c'est dans cet état qu'ils débitent un tas d'absurdes, que l'on prend pour des prédictions. Si une fille riche vient à mourir, on la fait comme si elle était en vie; on lui passe ses colliers aux bras et aux jambes, on la pare de tous ses bijoux; on l'enveloppe d'un pagné teint en couleur et orné de coquilles, et on la couvre d'une natte fine; suite un de ses parents à cheval, transporte son corps à la sépulture commune; est un endroit couvert en nattes et ouvert dessous. Chaque famille a ses tombeaux parés par des pieux. Quand le corps est terré, on pose sur la fosse le rouet, le vase noir et d'autres objets à l'usage de la défunte. Sur le tombeau d'un homme on place un arc, ses flèches, son bâton, sa lance et tout ce dont il se servait pendant sa vie. Une aussi, près de sa sépulture, le cheval auquel le cadavre a été apporté et qui ordinairement le meilleur de ceux que défunt possédait; si c'était un guerrier, on décore les armes de fleurs de différentes couleurs, que l'on renouvelle tous les ans. Les Guaicourous changent de nom quand l'un de leurs parents ou de leurs esclaves vient à mourir, et toute la famille fait entendre les lamentations les plus pitoyables. Les femmes hurlent et célèbrent du ton le plus dolent les promenades, les divertissements, les travaux auxquels elles ont pris part avec le défunt. Elles se privent des meilleurs mets, ne se lavent ni le visage ni corps, ne se coupent pas les cheveux, ne peignent pas, jusqu'à ce que d'autres parents les prient, de la manière la plus pressante, de modérer leur affliction. On donne les mêmes marques de douleur, à peu de chose près, à la mort d'un esclave.

Ils comptent les années d'après l'époque la maturité des fruits, les mois d'après les pleines lunes, et ils les marquent par des entailles qu'ils font aux arbres; l'état du soleil, aux divers périodes du jour, leur sert à compter les heures. Ils expriment un nombre par celui des doigts des pieds et des mains; quand il est plus considérable ils se frottent les mains; si la chose dont il s'agit est du genre masculin, ils prononcent, en ordonnant les mains, le mot *ony*; si elle est du genre féminin, le mot *eter*.

PATAGONS. — Habitants de l'extrémité de l'Amérique méridionale et du détroit de Magellan (439).

Trait d'une lettre de M. Piépn, missionnaire de la société des Maristes (440).

Nous voilà donc à la pointe de l'Amérique méridionale. Sur le minuit on double cap *Las Virgines*, et nous courons sur le détroit de Magellan.

C'est ici que commence le curieux, l'intéressant, le vrai beau de notre voyage.

(39) Voy. Océanie, III^e partie.

Comme cette partie du monde est peu connue, tu me permettras d'être un peu moins court dans mes récits. Cet immense canal, dont la longueur atteint près de cent quarante lieues, offre de grandes difficultés pour la navigation à cause de la multitude d'îlots, de rochers et de bancs de sable dont il est semé. Aussi n'y a-t-il guère que les bricks, les goëlettes ou les vapeurs qui puissent prudemment tenter le passage. Des deux côtés on aperçoit en entrant un terrain bas, aride et couvert de hautes herbes desséchées; puis il s'élève peu à peu à mesure qu'on avance, et devient, à une quarantaine de lieues plus loin, de hautes et majestueuses montagnes qui revêtent les formes les plus variées et les plus fantastiques de crêtes, de dômes, de pics ou de pains de sucre. Rien de beau comme ces deux immenses murailles qui se dressent sur les deux bords du détroit, avec leurs forêts vierges, leurs superbes cascades, leurs magiques couronnes de neige et leurs glaciers éternels. A mesure que vous avancez, vous allez de surprise en surprise; c'est toujours un nouveau point de vue, une nouvelle beauté, ou plutôt une autre bizarrerie de la nature plus étrange ou plus pittoresque encore. De plus, il existe principalement sur les bords de la Patagonie un grand nombre de jolies baies, de ports très-sûrs et parfaitement abrités, où nous avons séjourné plus ou moins longtemps.

« Le plus renommé est Port-Famine, presque au centre du détroit. Il tire son nom d'une petite colonie espagnole qu'on avait voulu y fonder au *xvi^e* siècle, et dont tous les habitants, un seul excepté, périrent de misère. C'est maintenant un poste de Chiliens, établis là depuis six ans, pour favoriser le passage du détroit aux navires qui se rendent à Valparaiso. L'état de ces colons fait pitié; ils n'ont pour demeures que de misérables cabanes, et pour nourriture qu'un peu de riz et de biscuit que leur envoie le gouvernement du Chili. Ce n'est pas qu'ils ne puissent améliorer leur sort; la terre qu'ils occupent paraît bonne et productive; nous avons trouvé, dans le jardin du religieux fixé ici pour les besoins spirituels de la colonie, nos meilleurs légumes de France; et il n'est pas douteux que la culture obtiendrait aisément du sol le blé et les autres céréales. Mais l'indolence et l'apathie de ce pauvre peuple n'a d'égaux que celles des sauvages. Tout le travail des colons consiste à garder deux ou trois troupeaux de chèvres et de vaches, ou à brûler les forêts qui les environnent. Ils reçoivent trois ou quatre fois par an la visite des Patagons, qui viennent échanger avec eux des peaux d'autruche et de guanaco contre du biscuit et du tabac. J'ai recueilli sur ces sauvages quelques notes précieuses dont je suis heureux de te transmettre le résumé.

« Les Patagons sont grands, larges et bien faits; mais leur force n'est pas du tout en

(400) *Ann. de la Propagation de la foi, mars 1850.*

rapport avec leur taille qui atteint souvent six pieds. Ils ont plus de confiance envers les étrangers, et le regard plus posé que ne l'ont ordinairement les sauvages. Peuple nomade, ils sont toujours à cheval, hommes et femmes. La chasse et la guerre font leur unique occupation. Ils se nourrissent de quelques racines, mais principalement de jeunes cavales, d'autruches et de guanacos (441). Leur costume consiste en un morceau de peau teint avec une terre rouge. Ils sont commandés par des caciques qui semblent revêtus d'un pouvoir absolu. C'est à ces chefs de diriger les marches, les chasses, les guerres; mais ils n'ont pas droit d'imposer de tributs à leurs sujets. Pour se marier les Patagons doivent acheter leurs épouses, et ils sont ordinairement fidèles l'un à l'autre. Sont-ils malades, ils ont pour médecin un individu qu'ils appellent *Wuirard*, et qui joint à cette fonction celles de prêtre et de sorcier. C'est toujours un homme d'une complexion faible et délicate ou attaqué de maladies nerveuses qu'ils choisissent pour cet état. Leur médecine consiste dans l'usage de quelques plantes, des saignées faites adroitement avec des coquilles, le tout entremêlé de singeries et de superstitions pour chasser le mauvais génie.

« La sépulture de leurs morts est accompagnée de grandes cérémonies; ils enfouissent avec eux leurs armes, leurs habits, leurs peaux d'autruche et de guanaco, et immolent des chevaux sur leur tombe, quelquefois même des prêtres, si ce sont les funérailles d'un grand chef. La femme qui a perdu son mari doit demeurer un an renfermée sans se laver, peinte en noir et mise avec beaucoup de négligence. Il ne lui est pas permis pendant son deuil de manger de la chair de cheval et de guanaco. En fait de religion, les Patagons reconnaissent un Dieu, créateur du monde, lequel Dieu ne s'occupe plus de son ouvrage : il en a laissé l'administration à deux génies inférieurs; l'un bon, appelé *Guaraya Kunne*; l'autre méchant, nommé *Valachi*. Ces deux divinités ont une suite de diables et de diabolins, d'anges et d'angelots. Les bons habitent le centre de la terre, les mauvais peuplent un autre lieu inconnu. Ces tribus croient encore à une vie à venir, mais analogue à la vie présente : on y boit, on y mange, on y chasse. Les sorciers y jouiront de plus grands privilèges que les autres hommes; eux seuls entreront en communication avec les dieux, après un grand combat livré aux mauvais esprits. J'oubliais de dire que les Patagons ne connaissent pas l'écriture; mais ils comptent très-exactement le temps par les années, les lunes et les jours.

« Pauvres peuples, quand se lèvera pour eux la grande lumière de la foi! Plaise à Dieu, mon cher ami, que bientôt elle leur soit apportée par quelques-uns de nos prêtres de France! Nous sommes tous con-

vaincus qui s'auraient de grands succès : c'est aussi le sentiment de notre bon religieux de Port-Famine. Plusieurs fois il les a visités dans leur camp, et toujours ils lui ont fait le plus bienveillant accueil. Il en a même converti une dizaine à l'Evangile. La mission serait difficile; il faudrait dans les commencements monter comme eux sur une cavale, les suivre dans leurs marches, dans leurs guerres et leurs chasses, à travers les montagnes, les ravins et les précipices... Mais qu'est-ce que tout cela, si l'on avait l'espoir de procurer le salut de ces âmes délaissées! Pour nous, nous aurions bien volontiers accepté cette tâche, si la Providence ne nous eût appelés chez d'autres peuples non moins dignes d'intérêt et de compassion. C'était bien souvent le sujet de nos entretiens, lorsque, descendus à terre, nous nous promenions dans leurs forêts ou leurs déserts.

« Après trois jours de relâche à Port-Famine, nous l'avons quitté le 13 mars. A quelques lieues de là, la Providence nous ménageait une heureuse rencontre; c'est celle de M. Marceau qui revenait, avec son *Arche-d'Alliance*, de transporter dans nos îles douze de nos confrères. Comme il avait été envoyé en quelque sorte exprès par la *Société de l'Océanie* pour visiter nos missions et leur porter secours, ses renseignements ne pouvaient nous être que très-utiles. Monseigneur d'Amata en pleurait de joie, et par reconnaissance il nous a fait dire à tous une messe d'actions de grâces. Après une heure bien vite écoulée avec ce brave et saint officier, nous avons continué notre route pour aller mouiller à Port-Gallant, à vingt-cinq lieues environ de Port-Famine.

« A peine y sommes-nous entrés que nous voyons se diriger vers nous six ou sept pirogues. C'est toute une famille de Feuziens, hommes, femmes, enfants, vieillards. *Galtas*, *tubago* ! (biscuit, tabac), nous crient-ils du plus loin qu'ils peuvent se faire entendre; puis ils rient, gesticulent, se frappent le ventre pour nous indiquer qu'ils ont faim. Mon Dieu! quelle misère! quel affreux dénûment! Nous avons sous les yeux toute leur fortune, tout leur mobilier : quelques mauvaises lances en bois, des arcs, des lances, une corbeille où sont pêle-mêle leurs moules, leur gras de baleine et quelques graines; c'est aussi dans ce panier qu'ils mirent les restes du dîner de l'équipage qui leur furent distribués. J'ajoute à tout cela une peau de guanaco dans chaque pirogue, sous laquelle se remuent leurs enfants et leurs chiens. Leur habillement n'est pas plus riche : ce sont, pour les deux sexes, des lambeaux de peau de loutre ou de guanaco dont ils se couvrent les épaules. On ne croit pas comment ils peuvent supporter cet état de nudité sous un climat si rigoureux et si rapproché du pôle. Leurs embarcations (chérout) peuvent avoir de dix à douze per-

(441) Le guanaco est un très-joli quadrupède de la taille du cerf, espèce de lama qui n'est autre

que le chameau de l'Amérique du Sud. (Voir la missionnaire.)

le long sur deux ou trois de large, et contiennent de six à huit personnes; elles sont faites avec des écorces jointes entre elles, fixées sur une carcasse en bois, et calfatées avec de la mousse enduite d'huile ou de graisse. Au milieu est allumé un petit feu vers lequel tous se penchent tour à tour, et que les femmes ont soin d'entretenir. Le plus, nous voyons du bâtiment leurs mémoires: les cabanes, que l'on prendrait plutôt pour les loges de leurs animaux; semblables à de grandes ruches d'abeilles, elles sont formées de jeunes arbres dont les pieds sont disposés en cercle et les extrémités unies et attachées avec des liens d'herbe, laissant une petite ouverture à la partie supérieure pour le passage de la fumée; elles ont pas plus de trois ou quatre mètres de conférence sur une hauteur d'un mètre demi.

Ces peuples ont tous les caractères qu'on attribue à la race américaine. Petits et faibles, leur taille ne dépasse pas cinq pieds; ils ont le front très-bas, le nez large, les pommettes saillantes, les yeux enfoncés et petits, les lèvres épaisses, le teint rouge cuivré, les cheveux durs, noirs et pendants, les sourcils d'autant plus rares qu'ils ont soin de s'arracher ce qu'il en reste. Ils ont très-peu de barbe et seulement sur la lèvre supérieure. Leurs jambes sont très-courtes, ce qui paraît encore plus disproportionné avec un ventre proéminent. On attribue généralement à leur habitude de vivre toujours accroupis, soit sur le rivage, soit dans leurs cabanes et leurs canots. Ils enduisent le corps d'huile et d'une terre rouge, leur couleur de préférence; le blanc est un signe de guerre, et le noir est un signe de deuil. Quoique timides, indolents et pathiques, ils n'en sont pas moins vindicatifs et voleurs; ils ont adroitement pris les haches à nos matelots qui étaient descendus à terre pour faire du bois. Ils se nourrissent d'oiseaux, de coquillages, de poissons marins, et de quelques fruits sauvages ce qui les oblige à vivre dispersés par petites troupes. On n'a jusqu'ici remarqué chez les Feugiens d'autres signes extérieurs de religion qu'une sorte de lamentation qu'ils font entendre le matin, au lever du soleil, et quelques indices de superstition, comme d'autres une grande répugnance à parler des morts. Ils se marient très-jeunes, vivent en famille, respectent les anciens, à l'exception des vieilles femmes qu'ils mangent sans scrupule quand ils sont dans la disette. Ils craignent qu'ils dévorent aussi leurs ennemis vaincus. Les hommes s'occupent de la pêche, de la chasse et construisent les cabanes et les canots; les femmes font des corbeilles, des lignes, des colliers, pêchent les poissons, rament dans les pirogues et entretiennent les feux. Ce sont les seuls sauvages que nous ayons rencontrés. Ils appartiennent à la tribu des *Pécherai*, qui se compose d'environ deux cents hommes adultes. Les autres tribus feugiennes sont en général plus nombreuses: ce sont les *Yaca-*

nas, les *Tékoénicas*, les *Alycoolipses*, les *Huémul* et les *Chonos*. A l'exception des *Yacanas*, qui semblent appartenir à la race des Patagons, tous ces peuples offrent, dit-on, les mêmes caractères physiques et, à peu de chose près, les mêmes usages.

« Nous sommes demeurés à Port-Gallant pendant six jours. Je n'omettrai pas ici un souvenir qui se rattache à cette station, et qui nous a causé une grande joie. Lorsque nos confrères passèrent par là, en 1845, sur l'*Arche d'Alliance*, ils plantèrent une croix au milieu d'un petit flot à l'entrée du port; nous l'avons trouvée debout et parfaitement conservée. Les sauvages la respectent et ont fixé près d'elle plusieurs de leurs cases, Dieu veuille qu'ils en comprennent bientôt le grand mystère!

« Enfin le moment est venu de quitter Port-Gallant avec nos sauvages. Le 19 mars, nous leur faisons nos adieux, auxquels ils répondent de la plage en poussant de grands cris. Déjà nous n'apercevons plus ni leur belle croix, ni leurs pirogues, ni même la fumée de leur cabanes; notre vapeur paye de toutes ses forces au milieu du détroit. Et nous aussi, hâtons-nous plus vite encore. Ne nous arrêtons plus dans notre course, le temps presse et mon papier s'épuise. Je passerai donc sous silence une foule d'autres incidents du voyage, qui n'ont pas la même importance. Je ne dis rien de ces milliers d'oiseaux de toutes sortes, plongeurs, sarcelles, canards, oies sauvages, cormorans, qui rasent la surface des eaux, ou voltigent par centaines sur nos têtes, ou passent à nos côtés, embarqués par grandes bandes sur les herbes fluviales et sur les goémons qui leur servent de pirogues; ni de ces armées de marsouins qui s'avancent par sauts et par bonds à notre rencontre, comme pour nous livrer combat; ni même de ces énormes baleines dont certaines parties du détroit sont couvertes. Nous en avons vu dix à douze se jouer à la fois tout auprès de notre bâtiment. Leurs vastes narines lançaient des jets d'eau à une hauteur de plus de vingt pieds. Leur souffle imitait un peu le bruit que fait la soupape des bateaux à vapeur.

« Quatre jours après notre départ de Port-Gallant, nous touchons enfin à la sortie du détroit. Le 23, nous nous engageons hardiment dans les canaux qui longent les Andes jusqu'au nouveau Chili. Ces canaux sont beaucoup moins larges que le détroit de Magellan, et offrent de plus grandes difficultés encore pour la navigation. C'est le même aspect sur les deux bords; même beauté, même variété de sites; on remarque plus de grâce encore et plus de fraîcheur dans les flots qui paraissent à fleur d'eau comme d'innombrables bouquets de verdure, et contrastent si bien avec la majesté, le grandiose et le sublime de ces immenses Cordillères dont les mille têtes vont se perdre au delà des nues. Je l'assure, mon cher ami, qu'en présence de semblables tableaux, on sent son âme s'élever aisément vers

Dieu; pour moi, j'avais souvent sur les lèvres et plus souvent encore dans le cœur le cantique des enfants de la fournaise. »

PÉGOUANS, habitants du Pégou, dans l'Inde transgangétique. — Les Pégouans sont plus corrompus dans leurs mœurs qu'aucun autre peuple des Indes. Leurs femmes semblent avoir renoncé à la modestie naturelle. Elles sont presque nues, ou du moins leur unique vêtement est à la ceinture, et consiste dans une étoffe claire.

Un Pégouan qui veut se marier est obligé d'acheter sa femme et de payer sa dot à ses parents. Si le dégoût succède au mariage, il est libre de la renvoyer dans sa famille. Les femmes ne jouissent pas moins de la liberté d'abandonner leurs maris, en leur restituant ce qu'ils ont donné pour les obtenir.

Ils admettent deux principes comme les manichéens : l'un, auteur du bien ; l'autre, auteur du mal. Suivant cette doctrine, ils rendent à l'un et à l'autre un culte peu différent. C'est même au mauvais principe que leurs premières invocations s'adressent dans leurs maladies et dans les disgrâces qui leur arrivent. Ils lui font des vœux, dont ils s'acquittent avec une fidélité scrupuleuse aussitôt qu'ils croient en avoir obtenu l'effet. Un prêtre, qui s'attribue la connaissance de ce qui peut être agréable à cet esprit, sert à diriger leur superstition. Ils commencent par un festin, qui est accompagné de danses et de musique ; ensuite quelques-uns courent le matin par les rues, portant du riz dans une main, et dans l'autre un flambeau. Ils crient de toute leur force qu'ils cherchent le mauvais esprit pour lui offrir sa nourriture, afin qu'il ne leur nuise point pendant le jour. D'autres jettent par-dessus leurs épaules quelques aliments qu'ils lui consacrent. La crainte qu'ils ont de son pouvoir est si continuelle et si vive, que, s'ils voient un homme masqué, ils prennent la fuite avec toutes les marques d'une extrême agitation, dans l'idée que c'est ce redoutable maître qui sort de l'enfer pour les tourmenter. Dans la ville de Tavay, l'usage des habitants est de remplir leurs maisons de vivres au commencement de l'année, et de les laisser exposés pendant trois mois, pour engager leur tyran, par le soin qu'ils prennent de le nourrir, à leur accorder du repos pendant le reste de l'année.

Quoique tous les prêtres du pays soient de cette secte, on y voit un ordre de religieux qui portent comme à Siam le nom de *talapoins*, et qui descendent apparemment des talapoins siamois. Ils sont respectés du peuple ; ils ne vivent que d'aumônes. La vénération qu'on a pour eux est portée si loin, qu'on se fait honneur de boire de l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains ; ils marchent dans les rues avec beaucoup de gravité, vêtus de longues robes, qu'ils tiennent serrées par une ceinture de cuir

large de quatre doigts. A cette ceinture pend une bourse dans laquelle ils mettent les aumônes qu'ils reçoivent. Leur habitation est au milieu des bois, dans une sorte de cage qu'ils se font construire au sommet des arbres ; mais cette pratique n'est fondée que sur la crainte des tigres, dont le royaume est rempli. A chaque nouvelle lune ils vont prêcher dans les villes ; ils y assemblent le peuple au son d'une cloche ou d'un bas. Leurs discours roulent sur quelques préceptes de la loi naturelle, dont ils croient que l'observation suffit pour mériter des récompenses dans une autre vie, de quelque extravagance que soient les opinions spéculatives auxquelles on est attaché. Ces principes ont du moins l'avantage de les rendre charitables pour les étrangers, et de leur faire regarder sans chagrin la conversion de ceux qui embrassent le christianisme. Quant ils meurent, leurs funérailles se font aux dépens du peuple, qui dresse un bûcher de bois les plus précieux pour brûler le corps. Leurs cendres sont jetées dans la rivière ; mais leurs os demeurent entés au pied de l'arbre qu'ils ont habité pendant leur vie.

PÉROU. — Vaste région de l'Amérique méridionale soumise autrefois au roi d'Espagne, divisée aujourd'hui en deux républiques, le Bas Pérou, capitale Lima, et le Haut Pérou ou Bolivie, capitale Bolivie.

Les renseignements suivants, extraits pour la plupart de la *Collection des Voyages de La Harpe*, ont été écrits avant la déclaration d'indépendance du Pérou ; mais les observations qui concernent les mœurs et l'usage de diverses populations du pays, n'ont pu changer comme les formes politiques de son gouvernement.

§ 1^{er}. — *Origine des incas ; mœurs des Péruviens modernes et des créoles* (442).

Ce qu'il y a de plus obscur dans l'histoire du Pérou, c'est l'origine et la chronologie des incas. Ulloa veut qu'on s'en prenne moins à l'ignorance des peuples du pays qui l'art d'écrire était inconnu, et qui suppléaient que par des nœuds, qu'au préjugé établi par le premier inca, qui se disait pour fils du Soleil. Cette fable, reçue généralement par tous ses sujets, adoptée et confirmée par ses successeurs, fit perdre toute autre idée des anciens temps, sans soupçon d'erreur, et sans intérêt à chercher la vérité. Tous les historiens conviennent, en effet, que l'origine des incas est fabuleuse ; mais ils ne s'accordent point sur la fable inventée par le premier inca pour s'assurer du respect de ses peuples et les gouverner avec plus d'empire. Leur barbarie diffère peu de celle des bêtes féroces. La plupart n'avaient aucun sentiment de loi naturelle et vivaient sans société, sans religion, livrés à la plus ridicule idolâtrie.

Suivant Garcilasso, le premier inca passa

pour fils du Soleil. Son père, touché du triste état de cette contrée, l'envoya, lui et sa sœur, pour en civiliser les habitants, leur donner des lois, leur apprendre à cultiver la terre et à se nourrir des fruits de leur travail, enfin pour établir dans le pays la religion et le culte du Soleil leur père, et pour lui faire offrir des sacrifices. Dans cette vue, le frère et la sœur furent déposés sur les bords du lac de Titicaca, éloigné de Cusco d'environ quatre-vingts lieues. Le Soleil leur avait donné un lingot d'or d'une demi-aune de long et de deux doigts d'épaisseur, avec ordre de diriger leur route à leur gré, de jeter dans les lieux où ils s'arrêteraient le lingot à terre, et d'établir leur demeure où ils le verraient s'enfoncer. Il y avait joint les lois qui leur devaient servir à gouverner les peuples dont ils pourraient attirer la confiance et la soumission. Le frère et la sœur, qui étaient liés aussi par le mariage, prirent leur chemin vers le nord jusqu'au pied d'une montagne au sud de Cusco, nommée *Huanacauri*; ils y jetèrent la terre le lingot d'or, qui, s'étant enfoncé, disparut tout d'un coup à leurs yeux; ce qui leur fit comprendre que c'était le lieu où le Soleil leur père avait fixé leur demeure. Ensuite, s'étant séparés pour inviter tout le monde à venir jouir sous leurs lois d'un bonheur qui lui était inconnu, l'un continua sa route vers le septentrion, et l'autre prit la sienne vers le midi. Les premiers hommes auxquels ils s'adressèrent, touchés de la douceur de leurs discours et de leurs offres avantageuses, les suivirent en foule à la montagne d'Huanacauri, où l'inca bâtit la ville de Cusco. Ses nouveaux sujets, charmés de la vie douce et paisible qu'il leur fit mener, se répandirent de toutes parts pour informer d'autres peuples de leur bonheur. Il se forma plusieurs peuples, dont les plus considérables n'existent pas alors. Le nombre de cent maisons d'empire de ce monarque s'étendait vers l'orient depuis Cusco jusqu'au fleuve de Marcambo; vers l'occident, jusqu'à la rivière d'Apurimac, c'est-à-dire environ huit lieues; et vers le sud, neuf lieues jusqu'à Quequesama. On ignore combien il s'était écoulé de temps depuis la fondation du nouvel empire jusqu'à l'arrivée des Espagnols. Il n'était resté aux Péruviens qu'une mémoire confuse de cette première époque; et leurs quipos, les nœuds qu'ils faisaient à des fils pour conserver le souvenir des actions mémorables, n'ont donné là-dessus aucune lumière. Quelque jugement qu'on veuille porter sur cette fabuleuse tradition, on doit admirer l'adresse du premier inca et de sa femme à braver tant d'hommes de leur abrutissement. Cette entreprise demandait un génie supérieur au caractère des Américains. On a déjà vu que ce premier fondateur se nommait *Manco-Inca*, et sa sœur ou sa femme, *Mama-lo*. Le mot *Inca* a deux significations dif-

férentes : proprement, il signifie seigneur, roi ou empereur, et, par extension, il signifie aussi descendant du sang royal. Dans la suite, les sujets s'étant multipliés, et le goût de la société n'ayant fait qu'augmenter sous un gouvernement policé, on ajouta le surnom de *capac* à celui d'*inca*. *Capa* signifie riche en vertu, en talents, en pouvoir.

A mesure qu'il attirait de nouveaux sujets, et qu'il les accoutumait à vivre en société, Manco-Capac leur enseignait ce qui pouvait les rendre capables de contribuer au bien commun, surtout l'agriculture et l'art de conduire les eaux dans les terres pour les rendre fertiles en les arrosant. Il établit dans chaque bourgade un grenier public, pour y mettre en réserve les denrées du canton, qu'il faisait distribuer aux habitants, suivant leurs besoins, en attendant que l'empire fût assez bien organisé pour établir une juste répartition des terres. Il obligea tous ses sujets à se vêtir, et inventa un habillement décent. Mama-Oello enseigna aux femmes l'art de filer la laine et d'en faire des tissus. Chaque habitation eut son seigneur pour la gouverner sous le titre de *curaca*, et ces charges étaient la récompense du zèle et de la fidélité.

Plusieurs des lois que Manco-Capac fit recevoir au nom du Soleil étaient fort raisonnables. La principale ordonnait à tous les sujets de l'empire de s'aimer les uns les autres, et portait des peines proportionnées aux délits. L'homicide, le vol et l'adultère étaient punis de mort. La polygamie fut défendue; et le sage législateur voulut que chacun se mariât dans sa famille, pour éviter le mélange des lignées. Il ordonna aussi que les hommes ne se marieraient point avant l'âge de vingt ans, pour être en état de gouverner leur famille et de pourvoir à sa subsistance. Tout fut réglé, jusqu'à la forme des mariages. L'inca faisait assembler dans son palais, chaque année, ou de deux en deux ans, tout ce qu'il y avait de filles et de garçons nubiles de son sang; il les appelait par leurs noms, et, prenant la main de l'époux et de l'épouse, il leur faisait se donner mutuellement leur foi aux yeux de toute sa cour. Le lendemain, des ministres nommés à cet effet allaient marier avec la même cérémonie tous les jeunes gens nubiles de Cusco; et cet exemple était suivi dans toutes les bourgades par les curacas.

Manco établit le culte du Soleil, comme la source apparente de tous les biens naturels. Il fit ériger à cet astre un temple, auquel il joignit une espèce de monastère pour les vierges consacrées à son service, qui devaient être toutes du sang royal.

Après avoir vu croître heureusement son empire, se sentant affaibli par l'âge et près de sa fin, il fit assembler la nombreuse postérité qu'il avait eue de son épouse et de ses *mamaconas*, les grands de sa cour et tous les curacas des provinces. Dans un long discours, il leur déclara que le Soleil son père l'appelait à une meilleure vie; il les exhorta de sa part à l'observation des lois, en les

assurant que le Soleil ne voulait point qu'on y fit le moindre changement; enfin il mourut pleuré de tous ses peuples, qui le regardaient non-seulement comme leur père, mais comme un être divin. Dans cette idée, ils instituèrent des sacrifices en son honneur, et son culte fit bientôt une partie de leur religion. On comptait treize incas depuis Manco jusqu'à Huascar; mais la durée de leur règne est incertaine.

Les voyageurs récents représentent les habitants naturels de l'ancien empire du Pérou si différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient au temps de la conquête, qu'on a peine à concilier les peintures modernes avec celles des premières relations. Les écrivains des derniers temps s'étonnent eux-mêmes de se trouver pour ainsi dire en contradiction avec les anciens: «Je ne sais que penser, dit Ulloa, en voyant les choses si changées; d'un côté, j'aperçois des débris de monuments, des restes de superbes édifices et d'autres ouvrages magnifiques, qui signalent l'intelligence, la civilisation, l'industrie des Péruviens, et qui ne permettent pas à ma raison de douter des témoignages historiques: de l'autre, je vois une nation grossière, plongée dans les plus profondes ténèbres de l'ignorance, et peu éloignée de cette barbarie qui rend les sauvages à peu près semblables aux bêtes féroces; de sorte que le témoignage de mes yeux me fait presque douter de ce que j'ai lu. Comment concevoir qu'une nation assez sage pour avoir fait des lois équitables, et formé un gouvernement aussi régulier que celui sous lequel elle vivait, ne conserve plus aucune marque du fonds d'intelligence et de capacité sans lequel il est évident qu'elle n'a pu régler avec tant de sagesse toute l'économie de la vie civile?» Il n'y a sans doute qu'une réponse à faire à cette question; c'est que ces malheureux peuples ont été abrutis par la tyrannie de leurs nouveaux maîtres. Ulloa devait trouver cette solution; mais peut-être un Espagnol n'a pas osé l'écrire.

Les Péruviens actuels ont l'air si imbéciles, qu'on croirait pouvoir à peine les placer au-dessus des brutes; quelquefois même ils semblent dépourvus de l'instinct naturel. Cependant il n'y a pas de peuple au monde qui ait plus de facilité à comprendre, ni une malice plus réfléchie. Il faut conclure de ce contraste que leurs facultés naturelles, qui semblent engourdies par l'esclavage et le malheur, se réveilleraient, si on les mettait en action.

Leur indifférence est extrême pour toutes les choses du monde; rien n'altère la tranquillité impassible de leur âme. Ils sont également insensibles à la prospérité et aux revers. Quoiqu'à demi nus, ils paraissent aussi contents que l'Espagnol le plus somptueux dans son habillement; et, loin d'envier un habit riche qu'on offre à leurs yeux, ils n'ambitionnent pas même d'allonger un peu celui qu'ils portent. L'or, l'argent et tout ce qu'on nomme *richesse*, n'a pas le moindre attrait pour un Péruvien. L'autorité,

les dignités excitent si peu son ambition, qu'il reçoit avec la même indifférence l'emploi d'alcade et celui de bourreau, sans marquer de satisfaction ni de mécontentement si on lui ôte l'un pour lui donner l'autre: aussi n'y a-t-il point d'emplois auxquels ils attachent plus ou moins d'honneur. Dans leur repas, ils ne souhaitent jamais que ce qui est nécessaire pour les rassasier: leurs mets grossiers leur plaisent autant que les plus exquis. Plus un aliment est simple, plus il est conforme à leur goût naturel. Rien ne peut les émouvoir ni changer leur naturel. L'intérêt a si peu de pouvoir sur eux, qu'ils refusent de rendre un petit service lorsqu'on leur offre une grosse récompense. La crainte et le respect ne les touchent pas plus: humeur d'autant plus singulière que rien ne peut la fléchir, et qu'on ne connaît aucun moyen de les tirer d'une indifférence par laquelle ils semblent défigurer l'esprit le plus éclairé, soit de leur faire abandonner cette profonde ignorance qui met la plus haute prudence en défaut, soit de les corriger d'une négligence qui rend inutiles tous les efforts et les soins de leurs guides.

Ils sont fort lents et mettent beaucoup de temps à faire tout ce qu'ils entreprennent. De là le proverbe du pays, pour tous les ouvrages qui demandent du temps et de la patience: *C'est un ouvrage de Péruvien*. Dans leurs fabriques de tapis, de rideaux, de couvertures de lits et d'autres étoffes, toute leur industrie consiste à prendre chaque fil l'un après l'autre, à les compter chaque fois, enfin à faire passer la trame; et pour fabriquer une pièce de ces étoffes, ils emploient ainsi deux ans et plus. On avoue que, si on prenait la peine de leur enseigner les méthodes qui abrègent leur travail, ils ont une facilité pour l'imitation qui leur ferait faire de grands progrès.

A la lenteur se joint la paresse, vice enraciné par une si longue habitude, que ni leur propre intérêt ni celui de leurs maîtres ne peuvent les porter volontairement au moindre effort pour le vaincre. S'ils ont des besoins indispensables, ils en laissent tout le soin à leurs femmes. Ce sont elles qui filent, qui font les chemisettes et les caïcons, unique vêtement des hommes; la femme prépare la nourriture, tandis que le mari, accroupi à la manière des singes, l'écoute par ses regards. Il boit dans l'intervalles sans se donner le moindre mouvement, jusqu'à ce que la faim le presse, ce que l'envie lui prenne de visiter ses amis. L'unique travail qu'il fasse pour sa famille est de labourer une petite portion de terre qui forme ce qu'ils nomment leur *chacarrin*; mais ce sont encore les femmes et les enfants qui l'ensemencent, et qui ajoutent tout ce qui est nécessaire à la culture. Lorsqu'il est une fois nonchalamment accroupi, il n'est capable de lui faire quitter cette posture. Qu'un voyageur s'égare, comme il arrive souvent dans le Pérou, et qu'il s'arrête vers une cabane pour s'informer du chemin,

le Péruvien se cache, fait répondre par sa femme qu'il n'est pas au logis, et se prive d'une réale, prix ordinaire du service qu'on lui demande, plutôt que d'interrompre son repos. Si le voyageur quitte son cheval pour entrer dans la cabane, il ne lui est pas aisé d'en trouver le maître, parce que ces misérables édifices ne reçoivent de lumière que par une très-petite porte, et qu'en venant du grand jour on n'y distingue point les objets ; mais il lui serait inutile de découvrir l'Américain, car les prières, les offres, ni les promesses ne peuvent l'engager à sortir. Il n'est de même de toutes les occupations qu'on leur propose, et qu'ils ont la liberté de refuser. Quant à celles qui leur sont prescrites par leurs maîtres, et pour lesquelles ils sont payés, il ne suffit pas de leur dire qu'ils ont à faire, on est forcé d'avoir continuellement les yeux sur eux. Si l'on tourne un moment le dos, ils s'arrêtent jusqu'au retour de celui dont ils craignent la présence. La seule chose qu'ils ne refusent jamais est de prendre part aux danses et aux fêtes ; mais il faut que ces divertissements soient accompagnés du plaisir de boire, qui fait leur bonheur : c'est par là qu'ils commencent la journée et qu'ils la finissent. Ils ne cessent de boire qu'après avoir perdu l'usage de leurs sens dans l'ivresse. La chicha, espèce de boisson faite avec du maïs, est leur liqueur favorite.

Le penchant pour l'ivrognerie est si général, que la dignité de cacique ni l'emploi d'alcade ne sont pas un frein pour ceux qui en sont revêtus. Ils rouent avec le même emportement aux fêtes, et la chicha met au même rang le cacique, l'alcade et leurs plus vils subordonnés. Mais ce qui doit paraître assez étonnant, les femmes, les filles et les jeunes garçons sont absolument exempts de vice. Il n'est permis qu'aux pères de famille de boire jusqu'à l'épuisement de leurs forces, parce qu'il n'y a qu'eux qui aient droit d'attendre du secours lorsqu'ils ont perdu connaissance.

Celui qui fait célébrer une fête invite chez lui toutes les personnes de sa connaissance, et tient prête une quantité de chicha proportionnée au nombre de ses convives. Chacun doit avoir sa cruche, dont la mesure est au moins de trente chopines. Dans la cour de la maison, si c'est une grande bourgade, ou devant la cabane, si c'est en pleine campagne, on met une table couverte d'un tapis de Tucuyo, réservé pour ces occasions. Tout le festin se réduit à la camcha, ou maïs rôti, avec quelques herbes sauvages bouillies à l'eau. Les femmes servent à boire à leurs maris. Lorsque la gaieté commence à les gagner, quelqu'un bat d'une main une esclave de tambourin, et de l'autre joue du flageolet, tandis qu'une partie des assistants de l'un et de l'autre sexe forme des danses, qui consistent à se mouvoir de divers côtés sans ordre ni mesure. Les femmes y mêlent d'anciennes chansons, et l'on continue à boire la chicha. Lorsqu'à force de boire et de danser, ils ont fini par s'enivrer tous, et

qu'ils ne peuvent plus se soutenir sur leurs jambes, ils se couchent pêle-mêle, sans se soucier si l'un est près de la femme de l'autre, de sa sœur, de sa fille, ou d'une parente. On oublie tous les devoirs dans ces orgies, qui durent trois ou quatre jours, jusqu'à ce que les curés viennent y mettre fin. Leur manière de pleurer les morts est de bien boire. La maison d'où part le convoi est remplie de cruches : ainsi non-seulement ceux qui sont dans l'affliction, et leurs amis particuliers, noient leur chagrin dans la chicha, mais ils sortent dans la rue, arrêtent tous les passants de leur nation, les font entrer dans la maison du défunt, et les obligent de boire à son honneur. Cette cérémonie dure trois ou quatre jours, et quelquefois plus longtemps. Il paraît que les curés sont assez contents lorsqu'ils y voient mêler une ombre de christianisme.

Autant les Péruviens ont de passion pour la danse et l'ivrognerie, autant ont-ils d'indifférence pour le jeu : jamais ils ne marquent le moindre goût pour cet amusement ; il paraît même qu'ils ne connaissent pas d'autre jeu que le *posa*, c'est-à-dire cent, parce qu'il faut attendre à ce nombre pour gagner. Le *posa* s'est conservé chez eux malgré la conquête. On y joue avec un aigle de bois à deux têtes, avec dix trous de chaque côté, où les points se marquent par dixaine, et avec un osselet taillé en dé, c'est-à-dire à six faces, dont l'une, distinguée par une certaine marque, se nomme *guagro*. On jette l'osselet en l'air ; et quand il retombe, l'on compte les points marqués sur la face d'en haut : si c'est celle du *guagro*, on gagne dix points, et l'on en perd autant, si c'est celle de la marque blanche opposée. Quoique ce jeu soit particulier à leur nation, ils ne le jouent guère que lorsqu'ils commencent à boire.

Les Péruviens ne font pas de grands frais pour voyager : un petit sac rempli de farine d'orge grillée ou macha, et une cuillère, composent leurs provisions pour un voyage de cent lieues. A l'heure du repas, ils s'arrêtent près d'une cabane où ils sont toujours sûrs de trouver de la chicha, ou près d'un ruisseau dans les lieux déserts. Ils prennent avec la cuillère un peu de farine qu'ils tiennent quelque temps dans la bouche avant de l'avaler. Deux ou trois cuillerées apaisent leur faim. Ils boivent à grands traits de la chicha ou de l'eau, et se trouvent assez fortifiés pour continuer leur route.

Leurs habitations, dans les campagnes, sont aussi petites qu'il est possible de se l'imaginer : c'est une chaumière au milieu de laquelle on allume du feu. Ils n'ont point d'autre logement pour eux, leur famille et leurs animaux domestiques, qui sont les chiens, qu'ils aiment beaucoup, et dont ils ont ordinairement trois ou quatre, ainsi qu'un ou deux cochons, des poules et des oies. Leurs meubles consistent en divers vaisseaux de terre, et le colon que leurs femmes filent ; leurs lits sont des peaux de moutons étendues à terre, sans coussin et

sans couverture. La plupart ne se couchent point, et dorment accroupis sur leurs peaux. Ils ne se déshabillent jamais pour dormir.

Quoiqu'ils élèvent des poules et d'autres animaux dans leurs chaumières, ils n'en mangent pas la chair. Leur tendresse pour ces bêtes va si loin, qu'ils ne peuvent se résoudre à les tuer ni à les vendre. Un voyageur qui est forcé de passer la nuit dans une de ces cabanes offre en vain de l'argent pour obtenir un poulet : le seul parti est de le tuer soi-même. Alors la Péruvienne jette des cris, pleure, se désole; enfin, voyant le mal sans remède, elle consent à recevoir le prix de sa volaille.

L'usage des Péruviens est de mener avec eux toute leur famille quand ils voyagent. Les mères portent leurs petits enfants sur leurs épaules. La cabane demeure fermée; et comme il n'y a rien de précieux à voler, une simple courroie suffit pour serrure. Les animaux domestiques de la famille sont confiés à un voisin, lorsque le voyage doit être de quelque durée; autrement on se repose sur la garde des chiens; et ces animaux sont si fidèles, qu'ils ne laissent approcher personne de la cabane. Ulloa remarque que les chiens élevés par des Espagnols et des métis ont une si furieuse haine pour les Américains, que, s'ils en voient entrer dans une maison où il ne soit pas connu, ils s'élancent sur lui pour le déchirer, lorsqu'ils ne sont pas retenus; mais, d'un autre côté, les chiens élevés par les Américains ont la même haine pour les Espagnols et les métis.

La plupart des Péruviens qui ne sont pas nés dans une ville ou dans une grande bourgade ne parlent que la langue de leur nation, qu'ils appellent *quichoa*; elle fut répandue par les incas dans toute l'étendue de leur vaste empire, pour y rendre le commerce plus aisé par l'uniformité du langage. Quelques-uns néanmoins entendent et parlent l'espagnol; mais ils ont bien rarement la complaisance d'employer cette langue avec ceux qui ne comprennent pas la leur, et s'obstinent plutôt à se taire. Dans les villes et les bourgs, ils se font honneur au contraire de ne parler qu'espagnol, jusqu'à feindre d'ignorer le quichoa. Ils sont tous superstitieux à l'excès; et, par un reste de leur ancienne religion, que tous les efforts des curés ne sont pas encore parvenus à détruire, ils ont des méthodes pour pénétrer dans l'avenir, se rendre heureux, et obtenir du succès dans leurs entreprises.

Ils n'ont que de bien faibles notions du christianisme. Ulloa convient qu'il s'en trouve fort peu qui le pratiquent sincèrement, malgré les efforts du clergé pour les instruire. On leur prodigue les instructions : ils ne disputent jamais, ils conviennent de tout; mais au fond ils sont indifférents à tout. Sont-ils malades et menacés de la mort, on les visite, on les exhorte à faire une fin chrétienne : ils écoutent sans donner aucune marque de sensibilité.

L'idée de la mort, et la crainte que son

approche imprime naturellement à tous les hommes, ont beaucoup moins de force sur les Péruviens que sur les autres hommes. Dans leurs maladies, ils ne sont abattus que par la douleur; ils ne comprennent pas que leur vie soit menacée, ni comment on peut la perdre; les exhortations des prêtres ne paraissent pas les toucher. Ulloa, surpris de cette stupide indifférence, et croyant ne devoir l'attribuer qu'à la force du mal, eut la curiosité de voir, aux derniers moments de leur vie, deux criminels condamnés à mort; l'un était métis ou mulâtre, l'autre Péruvien : il se fit donc conduire à la prison. Le premier, que plusieurs prêtres exhortaient en espagnol, faisait des actes de foi, de contrition et d'amour, avec les signes de terreur propres à sa position. Au contraire, l'Américain, entouré de prêtres qui lui parlaient dans sa langue naturelle, était plus tranquille qu'aucun d'eux. Loin de manquer d'appétit comme son compagnon d'infortune, l'approche de sa dernière heure semblait redoubler son avidité à profiter du dégoût de l'autre pour manger la portion qu'il lui voyait refuser. Il parlait librement à tout le monde. Si les prêtres lui faisaient une demande, il répondait sans marquer aucun trouble; on lui disait de s'agenouiller, il obéissait; on lui récitait des prières, il les répétait mot pour mot, jetant les yeux tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, comme un enfant qui ne donne qu'une médiocre attention à ce qu'on lui fait faire ou dire. Il ne perdit rien de cette insensibilité jusqu'à ce qu'il fut conduit au gibet; et tant qu'il eut un souffle de vie, on ne remarqua point en lui la moindre altération.

C'est avec le même sang-froid qu'un Péruvien s'expose à la furie d'un taureau, sans se défendre autrement que par la manière dont il se présente aux coups; il est jeté en l'air, et tout autre serait tué de sa chute; mais il n'en est pas même blessé, et se relève fort content de sa victoire. Les Péruviens sont aussi adroits que les Chiliens à passer un lacs au cou de toute sorte d'animaux en courant à toute bride; et, ne connaissant aucun péril, ils attaquent ainsi les bêtes les plus féroces, sans en excepter les ours. Un Péruvien à cheval porte dans sa main une courroie si menue, que l'ours ne peut la saisir de ses pattes, et si forte, néanmoins, qu'elle ne peut être rompue par l'effet de la course du cheval et de la résistance de l'ours. Aussitôt qu'il découvre l'animal, il pousse à lui, et celui-ci se dispose à s'élancer sur le cheval : l'Américain, arrivant à portée, jette le lacs, saisit l'ours au cou; et l'autre bout du lacs étant attaché à la selle du cheval, il continue de courir avec la plus grande vitesse. L'ours, occupé à se délivrer du nœud coulant qui l'étrangle, ne peut suivre le cheval, et finit par tomber mort. On a peine à décider qui l'emporte, dans cette action, de l'adresse ou de la témérité.

Les Péruviens élevés dans les villes et dans les grands bourgs, surtout ceux qui exercent un métier et qui savent la langue

espagnole, ont l'esprit plus ouvert et les mœurs moins grossières que ceux des campagnes. On les distingue par le nom espagnol de *landinos*, qui revient à celui de *pru-hommes* ; mais ils conservent toujours quelques usages anciens par un reste de communication avec ceux qui sont moins policés, ou par des préjugés qui les attachent à imiter leurs ancêtres. Les plus spirituels ont ceux qui exercent la profession de barrier; ils y joignent ordinairement celle de chirurgien, du moins pour la saignée; et, à jugement même de Jussieu et de Séniergues, ils peuvent aller de pair avec les plus beaux phlébotomistes de l'Europe.

Quelquefois les Péruviens sont atteints d'une sorte de fièvre maligne dont la guérison est également prompte et singulière; ils approchent le malade du feu, et le placent sur deux peaux de mouton; ils mettent près de lui une cruche de chicha : la chaleur du feu et celle de la fièvre lui causent une sueur qui le fait boire sans cesse; ce qui lui procure une éruption si décisive, que, dans un jour ou deux, il est mort ou rétabli. Ceux qui échappent de ces maladies épidémiques jouissent longtemps d'une parfaite santé. Il n'est pas rare de voir des Péruviens hommes et femmes, qui ont plus de cent ans.

Leurs occupations ordinaires se réduisent aux fabriques, à la culture des terres, aux soins des bestiaux. Chaque village est dirigé, par les ordonnances, de fournir tous les ans aux haciendas, ou métairies de son district, un certain nombre d'Américains, dont le salaire est déterminé : après une année de travail, ils retournent à leurs cabanes, et d'autres les remplacent. Ce service se nomme *mita*. On a renoncé à y avoir recours pour les fabriques, parce que, n'étant pas tous exercés au métier de tisserand, il y aurait peu d'utilité à tirer de ceux qui l'entendent mal; on se borne à prendre les plus habiles, qui se fixent dans les fabriques mêmes, avec leurs familles, et qui instruisent leurs enfants. Outre le salaire annuel de ces deux sortes d'ouvriers, les maîtres donnent ceux qui se distinguent par leur industrie des fouds de terre et des bœufs pour les faire valoir; ils défrichent alors, ils labourent, ils sèment pour la subsistance de leurs familles; ils bâtissent des cabanes autour de la métairie, qui devient ainsi un manoir seigneurial, et quelquefois un village fort nombreux. C'est à ces terres défrichées qu'on donne le nom de *chacare* ou *chacarete*.

Les Péruviens conservent une forte inclination pour le culte du soleil. Dans les grandes villes, ils ont des jours où leur vocation pour cet astre se réveille avec leur amour pour leurs anciens rois, et leur fait gémir un temps qu'ils ne connaissent pas que par les récits de leurs pères. Tel est le jour de la nativité de la sainte Vierge, quel ils célèbrent la mort d'Atahualpa par une espèce de tragédie qu'ils représentent dans les rues. Ils s'habillent à l'antique; portent encore les images du soleil et de

la lune, leurs divinités chéries, et les autres symboles de l'idolâtrie, qui sont des bonnets en forme de tête d'aigle ou de condor, des habits de plumes, et des ailes si bien adaptées, que de loin ils ressemblent à des oiseaux. Dans ces fêtes ils boivent beaucoup; et peut-être n'ose-t-on leur en ôter la liberté. Comme ils sont extrêmement ardents à jeter des pierres avec la main et la fronde, malheur à qui tombe sous leurs coups pendant leur ivresse. Les Espagnols, si redoutés, ne sont pas alors en sûreté; la fin de ces jours de trouble est toujours funeste à quelques-uns, et les plus sages prennent grand soin de se tenir renfermés. On s'efforce de supprimer ces fêtes, et depuis quelques années on en a retranché le théâtre où ils représentaient la mort de l'inca.

Il reste une branche de la famille des incas qui jouit d'une singulière distinction à Lima. Le chef, qui porte le nom d'*ampuero*, est non-seulement reconnu pour descendant des empereurs du Pérou, mais, en cette qualité, sa majesté catholique lui donnait le titre de *cousin*, et lui faisait rendre par les vice-rois une espèce d'hommage public à leur entrée. L'*ampuero* se met à un balcon sous un dais avec sa femme, et le vice-roi s'avancant sur un cheval dressé pour cette cérémonie, fait faire à sa monture trois courbettes vers le balcon.

L'estrade dans les maisons et les appartements du Pérou est, comme en Espagne, une marche de six ou sept pouces de haut, et de cinq à six pieds de large, qui règne ordinairement d'un côté de la salle. Les hommes sont assis dans des fauteuils; il n'y a qu'une grande familiarité qui leur permette l'estrade.

Dans les vallées, comme à Lima, les hommes sont habillés à la française, le plus souvent en habits de soie, avec un mélange de couleurs vives. Cet usage ne s'est introduit que depuis le règne de Philippe V; mais, pour déguiser sa source, les créoles le qualifient d'habits de guerre. Les gens de robes, à l'exception des présidents et des auditeurs, portent, comme en Espagne, la goliote et l'épée. L'habit de voyage du Pérou est un justaucorps fendu des deux côtés sous les bras, avec les manches ouvertes dessus et dessous, et des boutonnieres.

§ 2. — Détails sur les anciens Péruviens.

Ces détails, que nous tirons de Garcilasso, donnent l'idée d'une nation dont la police était très-avancée, quoique la nation elle-même ne fût pas fort ancienne. La forme du gouvernement, comme on l'a vu, était monarchique.

Le peuple était divisé en décuries, dont chacune avait son chef. De cinq en cinq décuries, il y avait un autre officier supérieur, un autre de cent en cent, de cinq cents en cinq cents, et de mille en mille. Jamais les départements ne passaient ce nombre. L'office des décurions était de veiller à la conduite et aux besoins de ceux qui étaient sous leurs ordres, d'en rendre compte à l'of-

ficier supérieur, de l'informer des désordres ou des plaintes, et de tenir un état du nombre des naissances et des décès. Les officiers de chaque bourgade jugeaient tous les différends sans appel; mais s'il naissait quelques difficultés entre les provinces, la connaissance en était réservée aux incas. Les anciennes lois étaient généralement respectées; on ne souffrait point de vagabonds ni de gens oisifs. La vénération pour l'empereur allait jusqu'à l'adoration. Outre les lumières qu'il recevait chaque mois sur le nombre, le sexe et l'âge de ses sujets, il envoyait souvent des visiteurs qui observaient la conduite des chefs, avec le pouvoir de punir les coupables; et le châtimement des officiers était toujours plus rigoureux que celui du peuple.

L'autorité des empereurs était absolue sur les personnes et sur les biens. Non-seulement ils avaient le choix des terres et des autres possessions, mais ils pouvaient prendre les jeunes filles qui leur plaisaient pour concubines ou pour servantes. A l'exemple du fondateur de la monarchie, l'héritier présomptif du trône prenait en mariage sa sœur aînée, et s'il n'en avait point d'enfants, ou s'il la perdait par la mort, il prenait la seconde, et successivement toutes les autres. S'il était sans sœurs, il épousait sa plus proche parente. Les autres incas prenaient aussi des femmes de leur sang; mais leurs sœurs étaient exceptées, afin que ce droit fût propre à l'empereur et à l'aîné de ses fils; car c'était toujours l'aîné qui lui succédait.

Dans les nouvelles provinces que les incas ajoutaient à l'empire, ils apportaient leurs soins à faire cultiver soigneusement les terres et semer beaucoup de grains. Comme l'eau y manque souvent, ils y avaient fait construire en mille endroits ces fameux aqueducs qui, malgré les injures du temps et la négligence des Espagnols, rendent encore témoignage dans leurs ruines à la magnificence de l'ouvrage. Dans l'ordre de la culture, les champs du soleil avaient le premier rang, ensuite ceux des veuves et des orphelins, puis ceux des cultivateurs: ceux de l'empereur, ou du curaca ou seigneur, venaient les derniers. Chaque jour, au soir, un officier montait sur une petite tour, qui n'avait pas d'autre usage, pour annoncer à quelle partie du travail on devait s'employer le jour suivant. La mesure de terre assignée aux besoins de chaque personne était ce qu'il en faut pour y semer un demi-boisseau de maïs. On engraisait les terres de l'intérieur avec la fiente des animaux, et les terres voisines de la mer avec celle des oiseaux marins. Le prince n'exigeait de ses peuples aucun autre tribut que la partie de leurs moissons, qu'ils étaient obligés de transporter dans les greniers publics, avec des habits et des armes pour ses troupes. Toute la famille des incas, les officiers et les domestiques du palais, les curacas, les juges et les autres ministres de l'autorité impériale, les soldats, les veuves et les orphe-

lins étaient exempts de toute sorte de tribut. L'or et l'argent qu'on apportait au souverain et aux curacas était reçu à titre de présent, parce qu'il n'était employé qu'à l'ornement des temples et des palais, et que dans tout l'empire on ne lui connaissait pas d'autre usage. Chaque canton avait son magasin pour les habits et pour les armes comme pour les grains; desorte que l'armée la plus nombreuse pouvait être fournie en chemin de vivres et d'équipages sans aucun embarras pour le peuple. Tous les tributs qui se levaient autour de Cusco, dans un rayon de cinquante lieues, servaient à l'entretien du palais impérial et des prêtres du Soleil.

Les incas avaient en horreur les victimes humaines. Le Soleil avait plusieurs prêtres, tous du sang royal, et pour chef du sacerdoce un grand pontife, distingué par le titre de *villouna*, qui signifie devin ou prophète; leur habillement ne différait point de celui des grands de l'empire. On consacrait au Soleil, dès l'âge de huit ans, des vierges, qui étaient renfermées dans des convents où les hommes ne pouvaient entrer sans crime, comme c'en était un pour les femmes d'entrer dans les temples du Soleil. C'est une erreur de quelques Espagnols d'avoir écrit que les vierges étaient employées au service de l'autel. Leur ministère n'était qu'extérieur, et consistait à recevoir les offrandes. Le nombre de ces jeunes filles montait à plus de mille dans la seule ville de Cusco. Elles étaient gouvernées par les plus âgées, qui portaient le nom de *mamaconas*. Tous les vases qui servaient à leur usage étaient d'or ou d'argent comme ceux du temple. Dans l'intervalle des exercices de religion, elles s'occupaient à filer pour le service du roi et de la reine. L'habillement des monarques du Pérou était une sorte de tunique qui leur descendait jusqu'aux genoux, avec un manteau de la même longueur, et une bourse carrée qui tombait de l'épaule gauche vers le côté droit, dans laquelle ils portaient leur coca, herbe qui se mâche dans cette contrée comme le bétel aux Indes orientales, et qui était alors réservée aux seuls incas. Enfin ils avaient la tête ceinte d'un diadème nommé *uantu*, qui n'était qu'une bandelette d'un doigt de largeur, attachée des deux côtés sur les tempes avec un ruban rouge. C'est ce que la plupart des voyageurs et des historiens ont nommé *la frange impériale*.

Toutes les autres parties de l'empire avaient aussi des établissements, où les filles de curacas et toutes celles qui passaient pour les plus belles étaient renfermées, pour le souverain. Elles sortaient lorsqu'il les faisait appeler; et leurs *mamaconas* les occupaient dans leur clôture à filer ou à faire des étoffes que le roi distribuait aux courtisans et aux soldats comme une récompense pour les belles actions. Celles qu'il avait parfois appelées ne retournaient jamais avec les autres; elles passaient au service de la reine, et quelques-unes étaient renvoyées à leurs parents. Le respect allait si loin qu'

et ce qui lui avait appartenu, que celles qui se laissaient corrompre étaient enterrées vives, et que la même loi condamnait au non-seulement le corrupteur, mais tous ses parents et tous ses biens.

Les Péruviens de tous les rangs élevaient leurs enfants avec une extrême attention. Au moment de leur naissance, et chaque jour, avant de changer leurs langes, ils les plongeaient dans l'eau. Ils ne leur laissaient les bras libres qu'à l'âge de trois mois, dans l'opinion que rien ne servait tant à les fortifier. Leurs berceaux étaient de petits liasses, dont on ne les tirait que pour les besoins nécessaires à la propreté. Jamais les mères ne prenaient leurs enfants entre leurs bras, ni sur leurs genoux; elles se baissaient sur le hamac pour leur donner la nourriture.

Dans chaque maison, la femme légitime connaissait de la distinction d'une reine, au lieu des femmes de son mari, dont le nombre n'était pas borné. Elles ne laissaient pas de travailler ensemble aux ouvrages de leur sexe. Elles faisaient des toiles et des étoffes pour les habits, comme les hommes préparaient les cuirs pour la chaussure. On ne connaissait pas, dans l'ancien Pérou, des ouvriers pour ce genre de travail : chaque femme se suffisait à elle-même. Les femmes étaient si laborieuses que, dans leurs annuements mêmes et leurs visites, elles avaient toujours les instruments de travail entre les mains. Quant aux hommes, quelque paresseux qu'on leur reproche aujourd'hui, il est difficile de ne pas se former une autre idée de leurs ancêtres à la vue de divers monuments et de leur ouvrage. Zarate compte leurs longs chemins entre les merveilles du monde. Cette grande entreprise fut commencée sous le règne de Hayna Capac, à l'occasion de ses conquêtes, et pour faciliter le retour : cinq cents lieues de montagnes, traversées par des rochers, des vallées, des précipices offrirent en peu d'années une route commode, depuis Quito jusqu'à l'autre extrémité de l'empire. Quelques temps après, sous le même règne, on en vit de toutes parts dans les plaines et les vallées. C'étaient de hautes levées de terre, d'environ quatre pieds de largeur, qui, mettant les routes au niveau des plaines, épargnaient le travail de descendre et de monter. Dans les pays sablonneux, le chemin était marqué de deux rangs de pieux ou de palissades alignés au cordeau, qui empêchaient de s'égarer.

Une de ces routes était de cinq cents lieues, comme celle des montagnes. Les routes subsistent encore, quoiqu'elles aient été coupées en divers endroits, pendant les incursions civiles des Espagnols, pour rendre le passage plus difficile à leurs ennemis; mais, en paix comme en guerre, ils ont employé une grande partie des pieux pour en faire des clôtures, ou à d'autres usages.

La langue ordinaire des Péruviens était celle de Cusco, que les incas s'étaient efforcés de faire valoir dans toutes les provinces con-

quises. Garcilasso lui reproche d'être pauvre. Elle n'a souvent qu'un seul terme pour exprimer différentes choses, et manque de plusieurs lettres des alphabets latin et castillan. Elle a trois sortes de prononciation, qui servent à varier la signification des mots; une des lèvres, une du palais seul, et la troisième du gosier.

Cette langue avait été cultivée par les poètes et les philosophes du pays. Les premiers se nommaient *avaracs*, et les seconds *amantas*. On nous a conservé deux exemples de la poésie péruvienne : l'une qui n'est qu'une chanson galante, et qui signifie : *Mon chant vous endormira, et je tiendrai vous surprendre pendant la nuit*; l'autre, qu'on peut regarder comme un cantique religieux, parce qu'il contient un point de la mythologie du Pérou. C'était une ancienne opinion qu'une jeune fille de la famille du soleil avait été placée dans la haute région de l'air avec un vase plein d'eau, pour en répandre sur la terre lorsqu'elle en avait besoin; que son frère frappait quelquefois le vase d'un grand coup, et que de là venaient le tonnerre et les éclairs. Cette espèce d'hymne signifie : « Belle nymphe, votre frère vient de frapper votre urne, et son coup fait partir le tonnerre et les éclairs. Mais vous, nymphe royale, vous nous donnez vos belles eaux par des pluies; et, dans certaines saisons, vous nous donnez de la neige et de la grêle. Viracocha vous a placée, et soutient vos forces pour cet emploi.

Garcilasso y joint une sorte de commentaire, et vante la force des expressions. Il ajoute que les poètes péruviens composaient aussi des drames, dans lesquels ils représentaient les grandes actions des empereurs défunts.

Les amantas n'ignoraient pas absolument l'astronomie; mais il ne distinguaient que trois astres par des noms propres : le soleil, qu'ils nommaient *Yut*; la lune, qui portait le nom de *Quilla*; et Vénus, qu'ils nommaient *Chasca*; toutes les étoiles étaient comprises sous le nom commun de *coyllur*. Ils observaient le cours de l'année, et les récoltes leur servaient à distinguer les saisons. Les solstices entraient aussi dans leur calcul du temps : ils avaient à l'orient et à l'occident de Cusco de petites tours qui servaient à leur astronomie; mais Acosta et Garcilasso ne s'accordent ni sur leur nombre ni sur leur usage. Rien n'approchait de l'attention des anciens Péruviens pour les éclipses de soleil ou de lune, quoiqu'ils en ignorassent les causes, et qu'ils leur en attribussent de ridicules. Ils croyaient le soleil irrité contre eux lorsqu'il leur dérobait sa lumière, et toute la nation s'attendait aux plus terribles malheurs. La lune était malade lorsqu'elle commençait à s'éclipser; si l'éclipse était totale, elle était morte ou mourante; et leur crainte était alors qu'elle n'écrasât tous les humains par sa chute. Ils se livraient aux cris et aux larmes; ils faisaient sortir leurs chiens, et les contraignaient à force de coups d'aboyer, dans l'opinion

que la lune aimait particulièrement ces animaux. On retrouve sans cesse, d'un bout du monde à l'autre, les mêmes erreurs nées de la même ignorance.

Leurs mois étaient lunaires. Ils leur donnaient, comme à la lune, le nom de *Quilla* ; mais ils les divisaient en quatre parties, qu'ils distinguaient par des noms et par une fête. Dans l'origine de la monarchie, ils commençaient leur année par janvier ; mais depuis le règne de Pachacutec, qu'ils nommaient le réformateur, ils avaient pris l'usage de la commencer par décembre.

Quoiqu'ils n'eussent aucun principe de médecine, l'expérience leur avait fait connaître la vertu de certaines herbes, et ceux qui se distinguaient par cette science étaient dans une haute faveur à la cour. D'ailleurs ils n'avaient que deux remèdes, l'ouverture de la veine, qui se faisait ordinairement dans la partie affectée, et la purgation, qui consistait à prendre deux onces d'une racine dont l'effet était assez violent. On remarque, comme un usage assez singulier, qu'ils ne prenaient jamais de remèdes qu'au commencement des maladies, et qu'ensuite ils employaient uniquement la diète ou la privation absolue de toutes sortes d'aliments. Dans leur régime, ils s'en tenaient scrupuleusement aux nourritures simples, soit parce qu'ils craignaient les mélanges, soit parce qu'ils les ignoraient.

Ils avaient quelques idées de géométrie, mais grossières et sans méthode. Leur musique instrumentale n'était pas plus avancée. Elle consistait dans l'usage de quelques tambours et de quelques flûtes de roseaux ; les unes doubles ou triples, à divers tons ; d'autres simples, dont le son n'avait aucune variété.

Avant l'arrivée des Espagnols, ils n'avaient aucune connaissance de l'écriture. Cependant ils avaient trouvé le moyen de conserver la mémoire de l'antiquité, et de se former une sorte d'histoire, qui comprenait tous les événements remarquables de leur monarchie. Premièrement, les pères étaient obligés de transmettre aux enfants tout ce qu'ils avaient appris de leurs propres pères, par des récits qui se renouvelaient tous les jours. En second lieu, ils suppléaient au défaut des lettres, en partie par des peintures assez informes, comme les Mexicains, et beaucoup plus par ce qu'ils nommaient *quippos* ; c'étaient des rangs de cordes, où, par la diversité des nœuds et couleurs, ils exprimaient une variété surprenante de faits et de choses. Acosta, qui en avait vu plusieurs, et qui se les était fait expliquer, n'en parle qu'avec une extrême admiration. Non-seulement tout ce qui appartenait à l'histoire, aux lois, aux cérémonies, aux comptes des marchandises, était exactement conservé par ces nœuds, mais les moindres circonstances y trouvaient place par de petits cordons attachés aux principales cordes. Des officiers établis sous le titre de *quippa camayo* étaient les dépositaires publics de cette espèce de mémoires, comme les notaires le sont de nos

actes ; et l'on n'avait pas moins de confiance à leur bonne foi. Les quippos étaient différents suivant la nature du sujet, et variés régulièrement, que les nœuds et les couleurs tenant lieu de nos vingt-quatre lettres, on tirait de cette invention toute l'utilité que nous tirons de l'écriture et des livres.

Acosta paraît encore plus surpris qu'ils fussent parvenus à faire les calculs d'arithmétique avec de simples grains de maïs. Il assure que nos opérations ne sont pas plus promptes et plus exactes avec la plume.

Ils choisissaient, comme les anciens Égyptiens, des lieux remarquables pour leur sépulture. Leur usage n'était pas d'enterrer les corps. Après les avoir portés dans l'endroit où ils devaient reposer, ils les entouraient d'un amas de pierres et de briques, dont ils bâtissaient une sorte de mausolée, et les amis jetaient par-dessus une si grande quantité de terre, qu'ils en formaient une colline artificielle, à laquelle ils donnaient le nom de *guaque*. La figure des guaques n'est pas exactement pyramidale. Il paraît que, dans ces ouvrages, les Péruviens ne voulaient imiter que celle des montagnes et des citernes. Leur hauteur ordinaire est de huit à dix toises, sur vingt à vingt-six de longueur. Il s'en trouve néanmoins de beaucoup plus grandes, surtout dans le district de Cayambé, dont toutes les plaines en offrent un fort grand nombre.

Les Péruviens étaient ensevelis avec leurs meubles et leurs effets personnels en or, en cuivre, en pierre et en argile. C'est ce qui excite aujourd'hui la cupidité des Espagnols, dont plusieurs passent le temps à fouiller dans les sépultures pour y chercher les richesses dont ils les croient remplies. Leur constance est quelquefois récompensée.

Mais les guaques ne contiennent ordinairement que le squelette du mort ; les vases de terre qui lui servaient à boire la chicha, quelques haches de cuivre, des miroirs de pierre d'Iuca, et d'autres meubles qui n'ont de curieux que leur antiquité.

Les haches de cuivre qu'on trouve dans les tombeaux approchent beaucoup de la forme des nôtres. Il paraît que les Péruviens s'en servaient à faire la plupart de leurs ouvrages ; car, si ce n'était pas leur seul instrument tranchant, la quantité qu'on en trouve fait juger que c'était le plus commun ; leur unique différence est dans la grandeur.

Les anciens vases à boire sont d'une argile très-fine et de couleur noire. On ignore absolument d'où les Péruviens la tiraient. La forme de ces vases est celle d'une cruche sans pied, ronde, avec une anse au milieu ; d'un côté est l'ouverture pour le passage de la liqueur, et de l'autre une tête fort naturellement figurée.

Leur habileté à travailler les émeraude cause de l'étonnement. Ils tiraient particulièrement ces pierres de la côte de Manté et d'un canton du gouvernement d'Atacamé, nommé *Quaquea*. On n'en a pu retrouver de mines ; mais les tombeaux de Manté et d'Atacamé fournissent encore des émeraude.

es à ceux qui les découvrent. Elles l'emportent beaucoup, pour la dureté et la beauté, sur celles qu'on tire de la juridiction de Santa-Fé. Ce qui étonne, c'est de les voir sillées, les unes en figures sphériques, les autres en cylindres, et d'autres en cônes. On ne comprend point qu'un peuple qui n'avait aucune connaissance de l'acier ni du fer ait pu donner cette forme à des pierres si dures, et les percer avec une délicatesse que nos ouvriers prendraient pour modèle.

Les édifices anciennement bâtis par les Péruviens, soit pour leur culte, soit pour honorer leurs souverains, et pour servir de arrière à leur empire, sont un autre sujet d'admiration. Ils étaient magnifiques à Cusco, dans la vallée de Pachacamac, à Tumibamba, Guamanga, et dans quelques autres lieux que les premiers voyageurs ont vantés sans nous en laisser la description. Ulloa donne de quelques restes de ces monuments ce qu'il a visités.

Les ruines, où la jointure et le poli des pierres se font admirer, ne laissent presque aucun doute que ces peuples ne se servissent des pierres mêmes pour en polir d'autres et le simple frottement; car on ne concevait pas qu'avec les seuls outils qu'ils employaient ils eussent pu parvenir à cette perfection. On est persuadé qu'ils n'ont pas connu l'art de travailler le fer. Il s'en trouve des mines dans le pays, mais rien n'a pu nous soupçonner qu'ils les eussent jamais exploitées. On ne vit pas un morceau de fer chez eux à l'arrivée des Espagnols; et le cas est extraordinaire qu'ils faisaient des moindres bagatelles de ce métal prouve qu'il leur était absolument inconnu.

On ne doit pas oublier, entre les monuments de l'ancienne industrie des Péruviens, les bâtiments qu'ils employaient pour la navigation, et dont l'usage subsiste encore. Il n'est pas question des canots, qui sont très-communs, mais d'une sorte d'édifices flottants nommés *balzes*, qui servent en mer comme sur les fleuves. Le bois dont les balzes sont faites est mou, blanchâtre, et d'une extrême légèreté; il n'est plus connu au Pérou que sous le nom espagnol de *balna*, qui signifie radeau.

On fait des balzes de différentes grandeurs. C'est un amas de cinq, sept ou neuf poutres, jointes par des liens de bécot, et des soliveaux, qui croisent en travers sur toute la longueur. Elles sont amarrées si fortement l'une à l'autre, qu'elles résistent aux plus impétueuses vagues.

Au-dessus est une espèce de tillac ou de pont fait de petites planches de canot, et couvert d'un toit. Au lieu de vergue, la voile est attachée à deux perches de manœuvre. Les grandes portent ordinairement des quatre jusqu'à cinq cents quintaux de marchandises, sans que la proximité de l'eau y cause le moindre dommage. L'eau bat entre les solives n'y pénètre point, ce que tout le corps de l'édifice en suit le cours et le mouvement.

Entre les balzes qui servent au commerce

sur les fleuves et sur la côte maritime, il y en a pour la pêche, et d'autres, plus proprement construites, pour le transport des familles dans leurs terres et leurs maisons de campagne. On y est aussi commodément que dans une maison, sans se ressentir du mouvement, et fort au large, comme on en peut juger par leur grandeur. Les solives dont elles sont composées, ayant douze à treize toises de long sur deux pieds ou deux pieds et demi de diamètre dans leur grosseur, forment ensemble une largeur de vingt à vingt-quatre pieds.

§ 3. — Lima, capitale du Pérou.

Les habitants de Lima sont mêlés d'Espagnols, d'Américains, de nègres et de métis. On fait monter le nombre des Espagnols à seize ou dix-huit mille, dont un tiers, ou le quart du moins, est composé de la noblesse la plus distinguée du Pérou. Plusieurs sont décorés de titres de Castille anciens et modernes. Entre les familles nobles sans titres, il y en a de fort illustres. Il en est une qui tire son origine des anciens incas, par une princesse de leur sang, qu'un capitaine espagnol épousa au temps de la conquête, et dans une haute distinction. Les rois d'Espagne lui ont accordé des honneurs et des prérogatives, qui portent les personnes du nom le plus illustre à rechercher son alliance. Toutes ces familles font une figure convenable à leur rang : elles ont un grand nombre de domestiques et d'esclaves, de carrosses et de calèches. Ces dernières voitures sont communes jusque dans la bourgeoisie; elles ne sont tirées que par une mule, et n'ont que deux roues et deux sièges, l'un sur le devant et l'autre sur le derrière, qui peuvent tenir quatre personnes. La plupart sont dorées et d'une forme agréable : aussi coûtent-elles jusqu'à 1,000 écus. On en fait monter le nombre à cinq ou six mille; celui des carrosses est aussi fort grand.

Aux terres et aux emplois, qui sont le principal soutien des familles nobles, il est permis à Lima de joindre les profits du commerce : la qualité de commerçant n'y est point incompatible avec la noblesse. Une déclaration royale, aussi ancienne que la conquête, a guéri les Espagnols de la répugnance qu'ils avaient pour ce moyen de s'enrichir. Elle porte expressément « que, sans déroger et sans craindre l'exclusion des ordres militaires, on peut exercer le commerce en Amérique. » Don Ulloa regrette que cette heureuse loi ne soit pas commune à tous les royaumes d'Espagne, qui en ressentiraient bientôt de grands avantages. Cette ville étant comme le centre de tout le commerce du Pérou, il y aborde quantité d'Européens, les uns pour y travailler à leur fortune, les autres pour exercer les emplois auxquels ils ont été nommés par la cour. Plusieurs s'en retournent après avoir fini leurs affaires; mais la plupart, charmés des agréments et de la fertilité du pays, s'y attachent par des mariages ou par de simples engagements de commerce, qui tournent,

après eux, à l'avantage des parents qu'ils ont laissés en Espagne.

Les nègres et les mulâtres font la plus grande partie des habitants; ils exercent les arts mécaniques, ce qui n'empêche point, comme à Quito, que les Européens ne s'adonnent aussi aux mêmes professions. A Lima, le but de chacun est de s'enrichir; nul n'y met obstacle. La troisième et dernière espèce d'habitants est celle des Américains et des métis, dont le nombre n'est pas proportionné à la grandeur de la ville ni à la quantité des mulâtres. Leur occupation est de cultiver les terres, de faire des ouvrages de poterie, et de vendre les denrées aux marchés; car tout le service domestique se fait par des nègres et des mulâtres, libres ou esclaves; mais le plus grand nombre est de cette dernière classe.

L'habillement des hommes ne diffère, à Lima, de celui d'Espagne que par un excès de luxe, qui règne généralement dans toutes les conditions. Celui qui peut acheter une étoffe est en droit de la porter; et le mulâtre qui exerce un vil métier est quelquefois plus magnifique dans ses habits que l'Espagnol de la première distinction. Aussi l'industrie invente-t-elle tous les jours de nouvelles étoffes, et celles qui viennent de l'Europe sont promptement débitées. Le prix n'arrête personne; chacun se pique d'avoir les plus belles, et, par une autre ostentation, on n'en a pas même le soin que semble demander leur cherté. Mais le luxe des femmes l'emporte beaucoup sur celui des hommes, et la différence est d'ailleurs si grande entre leur parure et celle des dames d'Espagne, qu'elle mérite quelques détails.

Cet habillement se réduit à la chaussure, la chemise, un jupon de toile, qui se nomme *fustan*, et qui n'est que ce qu'on nomme en Europe une jupe blanche ou de dessous; ensuite une jupe ouverte ou *faldelein*, et un pourpoint.

Les manches de la chemise, longues d'une aune et demie, et larges de deux, sont garnies d'un bout à l'autre de dentelles unies. Par-dessus la chemise et le pourpoint, dont les manches sont fort grandes, elles sont de batiste très-fine, couverte d'une profusion de dentelles. La chemise est attachée sur les épaules par des rubans qui tiennent au corset; ensuite les manches rondes du pourpoint se retroussent sur les épaules, et celles de la chemise par-dessus : ces quatre rangs de manches forment quatre espèces d'ailes, qui descendent jusqu'à la ceinture. En été l'on ne voit point de femme qui n'ait la tête couverte d'un voile de batiste, ou de linon très-fin, garni de dentelles. En hiver, dans leurs maisons, les femmes s'enveloppent d'un *rebos*, qui n'est qu'une simple pièce de *bayette* ou de flanelle; mais en visite, le rebos est orné comme le jupon. Quelques-unes le garnissent de franges d'or et d'argent; d'autres de galons de velours noir. Sur le jupon, elles mettent un petit tablier pareil aux manches du pourpoint. On peut s'imaginer ce que coûte un

habillement où l'on emploie plus de matière pour les garnitures que pour le fond, et l'on ne sera pas étonné que la seule chemise revienne quelquefois à plus de mille écus.

Un des agréments dont les femmes se piquent le plus à Lima, c'est de la petitesse de leur pied : elle passe pour une signification de beauté, qu'on y raille les Européennes de l'avoir trop grand. Dès l'enfance on fait porter aux filles des souliers si étroits, qu'en avançant en âge, la plupart n'ont les pieds longs que de cinq ou six pouces. Les souliers sont plats et sans semelle : un morceau de manquin sert tout à la fois de semelle et d'écupeigne, ils ont la pointe aussi large et aussi longue que le talon; ce qui leur donne la forme d'un 8. Rien n'est moins commode; mais elles prétendent que le pied en demeure plus régulier. Ils se ferment avec des boucles de diamants ou d'autres pierres fines, plus pour l'ornement que pour l'usage; étant tout à fait plats, ils n'ont pas besoin de boucles pour tenir au pied : aussi dépèchent-elles point qu'on ne puisse les enlever facilement. Les bas sont de soie blanche, parce que cette couleur est la plus propre à faire briller la beauté de la jambe, qui est presque entièrement découverte.

La coiffure est d'autant plus agréable qu'elle est toute naturelle. De tous les dons que la nature a faits aux femmes de Lima, leur chevelure est un des plus remarquables. Elles ont généralement les cheveux très-fort épais, et si longs, qu'ils leur descendent jusqu'au-dessous de la ceinture; elles les relèvent et se les attachent derrière la tête en cinq ou six tresses, qui en occupent toute la largeur, et dans lesquelles elles passent une aiguille d'or un peu courbe, terminée à chaque bout par un bouton de diamant de la grosseur d'une noisette. Les tresses qui ne sont pas relevées ont des aigrettes de diamants. Par-devant, de petites boucles descendent de la partie supérieure des tempes jusqu'au milieu des oreilles; et chaque tempe offre une mouche de velours noir. Les pendants d'oreilles sont des brillants accompagnés de glands ou de bouffes de soie noire. Indépendamment des colliers de perles qu'elles portent au cou, elles y portent encore des rossaires, dont les grains sont de perles fines. Elles ornent leurs bras et leurs mains de bagues de diamants et de bracelets de perles, et leur estomac d'une plaque d'or enrichie de diamants, attachée par un ruban qui ceint le corps. Quelques-unes, pour se distinguer, ajoutent à ces diamants montés en or. Enfin, la femme d'un simple particulier, quand elle sort de sa toute sa parure, a sur elle en ornement une valeur de trente à quarante mille écus; ce qui surprend encore plus les étrangers, c'est l'indifférence qu'elles affectent à tant de richesses. Elles en ont si peu de soin, qu'il y a toujours quelque chose de commode, et qu'une partie s'use ou se perd avant le terme naturel de sa durée. Pour aller à l'église, elles prennent un voile de tulle noir et une longue jupe. Pour aller

nenade, c'est une cape et une jupe ronde. Elles sont alors accompagnées de trois ou quatre esclaves de leur sexe, négresses ou mulâtres, en livrée comme des laquais.

Les femmes de Lima sont la plupart belles, et de taille moyenne; à leurs beaux cheveux elles unissent une peau très-blanche. Elles aiment beaucoup les odeurs : elles sentent de l'ambre derrière leurs oreilles, dans leurs robes et dans toutes les pièces de leur ajustement. Leurs bouquets mêmes sont chargés d'ambre, comme s'il manquait quelque chose au parfum naturel des fleurs. Elles entrelacent leurs cheveux des fleurs les plus éclatantes, elles en garnissent leurs manches. L'approche d'une femme est annoncée par les délicieuses vapeurs qu'elle exhale. La grande place offre comme un jardin perpétuel, dans l'abondance et la variété des fleurs que les Américaines y viennent étaler. On y voit les dames, dans leurs robes dorées, acheter ce qu'elles trouvent de plus agréable ou de plus rare, sans faire attention au prix ; et ce spectacle y attire sans cesse beaucoup d'hommes. Au reste, chaque femme, dans sa sphère, se règle sur celles du rang le plus distingué, sans exception les négresses mêmes, qui veulent imiter les femmes de qualité jusque dans leur coiffure.

La musique est une passion commune aux femmes de tous les ordres : on peut même assurer qu'elles sont toutes gaies et saines. De toutes parts on n'entend que des chansons vives et ingénieuses, ou des concerts de voix et d'instruments. Les bals sont fréquents ; on y danse avec une légèreté qui étonne. En général, rien n'est plus opposé à la mélancolie que l'humeur des habitants de Lima, et leur goût pour la musique et la danse aide encore à faire régner le plaisir.

Avec leur vivacité et leur pénétration naturelle, ils ne manquent point de lumières : ils marquent un vif désir de s'insérer dans la conversation des personnes aimées qui viennent d'Espagne. Leur usage former entre eux de petites assemblées sert pas peu à leur aiguïser l'esprit par emulation : c'est une école continuelle. D'ailleurs ils sont d'un caractère docile, quoiqu'un peu fier. En ménageant leur amour-propre, on est toujours sûr de les rendre complaisants. Ils aiment les manières sages, et les bons exemples font sur eux une grande impression, on assure aussi qu'ils sont courageux, mais qu'ayant un peu d'honneur qui ne leur permet ni de souffrir un affront, ni de se faire la réputation de querelleurs, ils vivent entre eux tranquillement. C'est surtout dans la classe qu'on voit briller les meilleures qualités de l'esprit et du cœur ; sa politesse sans bornes pour les étrangers. Les mœurs, moins polis et moins éclairés, sont des sujets aux défauts qui blessent la société ; ils sont rudes, altiers, inquiets.

Entre les modes des femmes de Lima il n'y en a point d'aussi générale que celle de porter dans la bouche ce qu'elles nomment un *limpion*. Il paraît, par la signification du mot, que cet usage n'est venu, dans son origine, que du désir de se tenir les dents propres. Le mot de *limpion* dérive de *limpiar*, qui signifie *nettoyer*. On appelle ainsi de petits rouleaux de tabac longs de quatre pouces sur neuf lignes de diamètre, enveloppés dans un fil fort blanc, dont on les tire par degrés à mesure qu'on en fait usage. Les dames se contentent de porter le bout du limpion à la bouche pour le mâcher un instant, et s'en frottent les dents, qu'elles croient plus belles et plus nettes après cette opération ; mais les femmes du commun poussent cet usage à l'excès. Elles sont horribles à voir avec un limpion entier, qu'elles ont continuellement dans la bouche. Cet usage, et celui du tabac à fumer, qui n'est pas moins à la mode parmi les hommes, occasionne une grande consommation de tabac en feuilles. Les limpions sont composés de tabac de Guayaquil, mêlé à un peu de tabac de la Havane. Le tabac à fumer se tire de Sana, de Moyamba, de Jaën, de Bracamoros, de Lulla et de Chillaos, où l'on en recueille beaucoup, qui est de fort bonne qualité.

Beaucoup de négociants de Lima ne sont pas aussi riches qu'on pourrait le penser, à cause de leurs dépenses excessives et des riches dots qu'ils donnent à leurs filles : l'établissement des fils emporte aussi une grande partie du capital. D'une grande fortune il s'en forme ainsi plusieurs médiocres, et souvent l'opulence d'une famille finit avec celui qui l'a commencée. Mais si quelque chose peut donner une haute idée des richesses de Lima et du faste espagnol, c'est ce qui se passa en 1682, à la réception du duc de Palata, lorsqu'il vint prendre possession de la vice-royauté. Les marchands firent paver les rues de la Mercaderie et de los Mercadores, par lesquelles il devait aller à la Place Royale, où est le palais, de lingots d'argent quintés, qui pèsent ordinairement environ vingt marcs, longs de douze à quinze pouces, larges de quatre à cinq, et épais de deux à trois, ce qui pouvait faire la somme de quatre-vingts millions de piastres, ou quatre cent vingt millions de francs.

PERSANS. Voyez l'Introduction.

PHILIPPINES. — Îles de la Malaisie, dans l'Océan Oriental, près de la mer de Chine, dont les principales sont Maïlle ou Luçon et Mindanao (443).

On ignore l'ancien nom de ces îles. Quelques-uns veulent néanmoins qu'elles s'appelaient autrefois *Luçones*, du nom de la principale, qui est *Luçon* ou *Manille* : le mot de *Luçon* signifiant un mortier, en langue tagale ; on aurait voulu dire par ce nom le pays des mortiers. En effet, les insulaires font certains mortiers de bois, d'un demi-pied de profondeur et d'autant de largeur.

dans lesquels ils pilent leur riz, qu'ils passent ensuite avec des cribles nommés *biloas*. Il n'y a personne qui n'en ait un devant sa porte, et plusieurs en creusent trois dans un même tronc, pour employer tout à la fois autant d'ouvriers à ce travail; mais d'autres prétendent que le nom de Manille, que les Portugais donnent aux mêmes îles, est leur premier nom, connu, disent-ils, depuis Ptolémée.

Les vaisseaux qui viennent de l'Amérique à l'archipel de Saint-Lazare, ou des Philippines, voient nécessairement, lorsqu'ils commencent à découvrir la terre, une des quatre îles suivantes, Mindanao, Leyte, Ibabao et Manille, depuis le cap du Saint-Esprit, parce qu'elles forment une espèce de demi-cercle de six cents mille de longueur du nord au sud. Manille se présente au nord-est, Ibabao et Leyte au sud-est, et Mindanao au sud. L'on ne compte dans cet archipel que dix îles remarquables par leur grandeur; mais, outre ces dix grandes, il s'en trouve dix autres de moindre étendue, qui ont aussi leurs habitants. En total, on en compte plus de cinquante, sans parler d'une infinité de petites îles qui ne sont d'aucune considération.

La situation de toutes ces îles est sous la zone torride, entre l'équateur et le tropique du cancer.

Les Espagnols y trouvèrent trois sortes de peuples. Sur les côtes, c'étaient des Maures malais, qui venaient, comme ils le disaient eux-mêmes, de Bornéo et de la terre ferme de Malacca; d'eux étaient sortis les Tagales, qui étaient les naturels de Manille et des environs. On remarque leur origine à leur langage, qui ressemble beaucoup au malais, à leur couleur, à leur taille, à leur habillement, et surtout à leurs usages, qu'ils ont pris des Malais et des autres nations des Indes.

Les peuples qu'on nomme Bisayas et Pintados, dans les îles de Camérines, de Leyte, de Samar, Panay et plusieurs autres, sont venus vraisemblablement de l'île Célèbes, dont les habitants, dans plusieurs cantons, ont, comme eux, l'usage de se peindre le corps. A l'égard de Mindanao, Xolo, Bool, et une partie de Zébu, ceux que les Espagnols ont trouvés maîtres de ces îles paraissent venus de Ternate, qui n'est pas éloigné: on en juge par leur commerce et leur religion, qui sont les mêmes, et surtout par les liaisons qu'ils conservent encore avec les habitants de cette île.

Les noirs, qui vivent dans les rochers et les bois épais dont l'île de Manille est remplie, n'ont aucune ressemblance avec les autres habitants. Ce sont des barbares qui se nourrissent des fruits et des racines qu'ils trouvent dans leurs montagnes, et des animaux qu'ils prennent à la chasse. Ils mangent des singes, des serpents et des rats. Leur unique vêtement est un morceau d'écorce d'arbre au milieu du corps, comme celui de leurs femmes est de *tapisse*, toile tissée de fil d'arbre, avec quelques bracelets

de jonc et de cannes. Cette race de sauvages n'a ni lois, ni lettres, ni d'autre gouvernement que celui de la parenté. Chacun obéit au chef de famille. Leurs femmes portent les enfants dans des besaces d'écorce d'arbre, ou liés autour d'elles. Ils dorment dans tous les lieux où la nuit les surprend, soit dans le creux d'un arbre, ou dans les catés d'écorce qu'ils disposent en forme de hutte. Leur passion pour la liberté va si loin, que les noirs d'une montagne ne permettent point à ceux d'une autre de mettre le pied sur leur terrain; et cette indépendance mutuelle fait naître entre eux de sanglantes guerres. Ils ont une haine mortelle pour les Espagnols. Lorsqu'ils en tuent un, ils célèbrent leur joie par une fête dans laquelle ils boivent entre eux dans son crâne. Leurs armes sont l'arc et les flèches, dont ils empoisonnent la pointe, et qu'ils percent à l'extrémité, afin qu'elles se rompent dans le corps de leurs ennemis. Avec la zagaie, ils portent une espèce de poignard attaché à leur ceinture, et un petit bouclier de bois. Ces noirs n'ayant pas laissé de s'allier avec des Indiens aussi sauvages qu'eux, il en est sorti les Manghians, autre race de noirs qui habitent les îles de Mindoro et de Mundos. Quelques-uns ont les cheveux aussi crépus que les nègres d'Angola; d'autres les ont assez longs. La couleur de leur visage est celle des Ethiopiens. Carreri, voyageur italien, qui tenait ce détail des Jésuites et de plusieurs autres missionnaires, ne fait pas difficulté d'ajouter, sur leur témoignage, qu'on a vu à plusieurs de ces barbares des tresses de quatre ou cinq pouces de long.

Il paraît, suivant l'opinion la plus commune, que les premiers habitants de ces îles ont été les noirs, et que, leur lâcheté naturelle ne leur ayant pas permis de défendre leurs côtes contre les étrangers qui sont venus de Sumatra, de Bornéo, de Macassar et d'autres pays, ils les ont abandonnées pour se retirer dans d'autres montagnes. Aussi, dans toutes les îles où cette race de noirs subsiste encore, les Espagnols ne possèdent que les côtes; ils ne les possèdent pas même entièrement. Depuis Maribato jusqu'au cap de Bolinéa, dans l'île même de Manille, on n'ose descendre au rivage pendant cinquante lieues, dans la crainte des noirs, qui sont les plus cruels ennemis des Européens. Ils occupent tout l'intérieur de l'île, et l'épaisseur des bois est seule capable de les défendre contre les plus fortes armées. On lit dans les relations mêmes des Espagnols que de dix habitants de l'île, à peine l'Espagne en compte un dans sa dépendance.

La ville de Manille est dans une position qui la fait jouir d'un équinoxe presque continu. Pendant toute l'année, la longueur des jours et celle des nuits ne diffèrent pas d'une heure; mais les chaleurs sont excessives. Elle est située sur une pointe de terre que la rivière forme en se joignant à la mer; son circuit est d'environ deux milles, et sa longueur d'un tiers, dans une forme

peu régulière, qu'elle est fort étroite aux deux bouts et large au milieu. On y compte six portes, celles de Saint-Dominique, de Parian, de Sainte-Lucie, la Royale, et une externe.

Ses maisons, quoique de simple charpente, depuis le premier étage jusqu'au comble, tirent assez d'agrément de leurs belles galeries. Les rues sont larges, mais n'y voit quantité d'édifices ruinés par les remblais de terre, et peu d'empressement pour les rebâtir. C'est la même raison qui fait que la plupart des maisons sont de bois. On comptait à la fin du dernier siècle trois mille habitants dans Manille, mais presque tous de tant d'unions différentes, qu'il a fallu des noms bizarres pour les distinguer. On y donne le nom de créole à celui qui est né d'un Espagnol et d'une Américaine, ou d'un Américain et d'une femme espagnole; le métis vient d'un Espagnol et d'une Indienne; le castis ou le terceron, d'un métis et d'une métisse; le quarteron, d'un noir et d'une Espagnole; le mulâtre, d'une femme noire et d'un blanc; le rifo, d'une noire et d'un mulâtre; le sambo, d'une mulâtre et d'un Indien, et le cabra, d'une Indienne et d'un sambo.

Les femmes de qualité, dans Manille, sont vêtues à l'espagnole; mais celles du commun n'ont pour tout habillement que deux robes de toile des Indes : le saras, qu'elles attachent de la ceinture en bas pour servir de jupe; et le chinina, qui leur sert de manteau. Dans un pays si chaud, elles n'ont besoin ni de bas ni de souliers. Les Espagnols de la ville sont habillés à la manière d'Espagne; mais ils ont pris l'usage des hautes sandales de bois, dans la crainte des pluies. Ceux dont la condition est aisée font porter par un domestique un large parasol pour les garantir des ardeurs du soleil. Les dames se servent de belles chaises ou d'un trébuchet, qui n'est, comme ailleurs, qu'une pièce de filet soutenu par une longue barre de bois et porté par deux hommes, dans lequel on est fort à l'aise.

Quoique la ville soit également petite par l'étendue de ses murs et par le nombre de ses habitants, elle devient très-grande si l'on comprend ses faubourgs. A cent pas de la porte de Parian, on en trouve une du même nom, qui est le quartier des marchands chinois; on les appelle *sangleys* : cette habitation a plusieurs rues, toutes bordées de boutiques remplies d'étoffes de soie, de belles porcelaines et d'autres marchandises. On y trouve toutes sortes d'artisans et de métiers. Les Espagnols, dédaignant de vendre et d'acheter, tout leur bien est entre les mains des sangleys, auxquels ils abandonnent le soin de le faire valoir : on en compte près de trois mille dans Parian, sans y comprendre ceux des autres parties de l'île. Il n'y en a pas le même nombre. Ils étaient autrefois environ quarante mille; mais la plupart périrent dans diverses séditions qu'ils excitèrent eux-mêmes, et qui attirèrent d'Espagne une défense à tous les autres

de demeurer dans l'île. Cet ordre est mal observé; il en arrive tous les ans quelques-uns dans quarante ou cinquante chianpans, qui apportent à Manille quantité de marchandises sur lesquelles ils font beaucoup plus de profit qu'ils n'en peuvent espérer à la Chine; ils demeurent cachés quelque temps pour éluder la loi; ensuite l'habitude de les voir et l'intérêt même des Espagnols font fermer les yeux sur leur hardiesse.

Les sangleys de Parian sont gouvernés par un alcade ou un prévôt, auquel ils payent une somme considérable. Ils ne sont pas moins libéraux pour l'avocat fiscal, qui est leur protecteur déclaré; pour l'intendant et les autres officiers, sans parler des impôts et des tributs qu'ils payent au roi. Pour la seule permission de jouer, au commencement de la nouvelle année, ils donnent au roi dix mille piastres. On ne leur laisse néanmoins cette liberté que très-peu de jours, pour ne pas les exposer à perdre le bien d'autrui. D'ailleurs ils sont contenus rigoureusement dans le devoir : on ne leur permet pas de passer la nuit dans les maisons des chrétiens, et leurs boutiques ne doivent jamais demeurer sans lumière.

Les habitants de l'île de Mindanao sont divisés en quatre nations principales, les Mindanaos, les Caragos, les Loutaos, et les Soubanos. On vante les Caragos pour leur bravoure. Les Mindanaos sont renommés pour leur perfidie. Les Loutaos, nation établie depuis peu dans les trois îles de Mindanao, de Solou et de Basilan, vivent dans des maisons bâties sur des pieux, au bord des rivières, et leur nom signifie nageur. Ces peuples aiment si peu la terre, que, ne s'embarassant jamais du soin de semer, ils ne vivent que de leur pêche. Cependant ils entendent fort bien le commerce; et la liaison qu'ils entretiennent avec les habitants de Bornéo les engage à porter le turban comme eux. Les Soubanos, dont le nom signifie habitant des rivières, sont regardés des autres avec mépris. Ils passent pour les vassaux des Loutaos. Leur usage est de bâtir leurs maisons sur des pieux si hauts, qu'on n'atteindrait pas avec une pique à cette espèce de nid. Ils s'y retirent la nuit, à l'aide d'une perche qui leur sert d'échelle. Les Dapitans, qui sont aussi comme une nation séparée, surpassent toutes les autres par le courage et la prudence. Ils ont puissamment assisté les Espagnols dans la conquête des îles voisines.

L'intérieur du pays est habité par des montagnards qui ne descendent jamais sur les côtes. On y trouve aussi quelques noirs. Tous ces insulaires sont idolâtres ou mahométans; plusieurs n'ont aucune religion. Leurs maisons de bois sont couvertes de joncs. La terre leur sert de sièges, les feuilles d'arbre de plats, les cannes de vases, et les cocos de tasses.

Les usages des nations qui habitent les montagnes sont beaucoup plus barbares que ceux des mahométans. Un père qui rachète son fils de l'esclavage en fait son propre es-

clavé; et les enfants exercent la même rigueur à l'égard de leur père. Le moindre bienfait donne droit parmi eux sur la liberté d'autrui, et, pour le crime d'un seul ils réduisent toute une famille à l'esclavage. Ils ne connaissent point l'humanité pour les étrangers. Ils ont le vol en horreur; mais l'adultère leur paraît une faute légère qui s'expie par quelque amende. Ils punissent l'inceste au premier degré en mettant le coupable dans un sac et le jetant au fond des flots. Jamais une nation ne s'arme contre une autre; mais les particuliers qui ont à venger quelque injure, s'efforcent par toutes sortes de voies d'ôter la vie à ceux dont ils se croient offensés, sans autres lois dans leurs querelles que le pouvoir ou la force des adversaires. Le plus faible a recours aux présents pour arrêter les poursuites. Celui qui se propose de commettre un meurtre commence par amasser une somme d'argent pour se mettre à couvert de la vengeance, s'il redoute les parents de l'ennemi dont il veut se défaire. Après cette expédition, il est mis au rang des braves, avec le droit de porter un turban rouge. Cette cruelle distinction, qui est établie parmi les Soubanos, a plus d'éclat encore dans la nation des Caragos, où, pour obtenir l'honneur de porter la marque des braves, c'est-à-dire le baxacho, turban de diverses couleurs, il faut avoir tué sept hommes.

Les deux rois maures de Mindanao administrent la justice par le moyen d'un gouverneur, qui porte le nom de *zarabandal* ou *sabandar*: cette charge est la première dignité dans les deux cours. On y distingue les degrés de noblesse. *Touam* est le titre des grands, *orancaie* est celui des personnes riches qui sont seigneurs d'un certain nombre de vassaux. Les princes du sang royal se nomment *cacites*. En général, les simples sujets ont beaucoup à souffrir de l'oppression des grands, parce que l'autorité souveraine est trop faible pour réprimer cette tyrannie.

On vante la magnificence et la piété des mahométans de l'île aux funérailles des morts. Leur pauvreté ne les empêche pas d'employer tout ce qu'ils possèdent pour vêtir d'habits neufs le parent ou l'ami qu'ils ont perdu, et pour le couvrir des plus riches toiles. Ils plantent autour du sépulcre des arbres et des fleurs. Ils brûlent des parfums; et s'il est question d'un prince, ils enferment son tombeau dans un beau pavillon, avec quatre étendards blancs aux côtés. Anciennement ils tuaient un grand nombre d'esclaves pour servir de cortège au mort; mais leur usage le plus singulier est celui qui les oblige à faire leur cercueil pendant leur vie, et à le tenir en vue dans leurs maisons, pour ne jamais oublier que la condition humaine les destine à la mort.

Ceux qui les croient venus originellement de Bornéo en apportent pour preuve un autre usage, qui leur est commun avec les habitants de cette île: c'est celui de la sarbacane. Ils lancent, par la seule force du

souffle, de petites flèches empoisonnées, qui causent infailliblement la mort, si le remède n'est pas appliqué sur-le-champ: l'expérience a fait reconnaître que l'excrément humain est le plus sûr.

A trente lieues de l'île vers le sud-est, on rencontre celle de Solou, qui est gouvernée par un roi particulier, et que la multitude des navires maures, qui ne cessent pas d'aborder, fait nommer justement la foire de toutes les îles voisines. C'est la seule des Philippines qui offre des éléphants. Les musulmans n'ayant pas l'usage d'apprivoiser ces animaux comme dans la plus grande partie des Indes, ils s'y sont extrêmement multipliés. On y trouve des chèvres dont la peau n'est pas moins mouchetée que celle des tigres. La salangane, espèce d'hirondelle si renommée aux Indes par l'usage qu'on fait de ses nids pour la bonne chère est le plus curieux des oiseaux de Solou. Entre les fruits on compte beaucoup de poivre, que les habitants recueillent vert; des dactyons en abondance, et l'espèce de pomme que les Espagnols ont nommé *le fruit de roi*, parce qu'elle ne se trouve que dans son jardin. Sa grosseur est celle d'une pomme commune, et sa couleur un assez beau pourpre. Ses pépins blancs, de la grosseur d'une gousse d'ail, sont couverts d'une écorce aussi épaisse que la semelle d'un soulier, et le goût en est très-agréable. On vante aussi cette île une herbe nommée *ubachambar*, dont la vertu est d'exciter l'appétit. Les perles qui se pêchent sur les côtes sont distinguées par leur beauté. C'est une méthode singulière des plongeurs de Solou, avant de s'enfoncer dans l'eau, de se frotter les yeux avec le sang d'un coq blanc. La mer jette beaucoup d'ambre gris sur le rivage, principalement depuis mai jusqu'en septembre, temps pendant lequel on n'y connaît pas les vents du sud et du sud-ouest.

Les Espagnols possèdent le fort d'Iligan dans la province de Dapitan, qu'ils continuent de faire garder avec soin, quoique les habitants de cette province ne se soient jamais relâchés de la fidélité qu'ils ont promise à l'Espagne. On sait qu'une crainte puérile avait eu beaucoup de part à leur soumission. En voyant les Espagnols l'épée au côté manger du biscuit et fumer du tabac, il les avaient pris pour des monstres redoutables qui avaient une queue, qui mangeaient des pierres et qui vomissaient de la fumée. Les Espagnols ont des relations avec Solou, mais point d'établissement.

L'administration ecclésiastique est entre les mains de l'archevêque de Manille, qui est nommé par le roi. Outre l'archevêque et ses trois suffragants, qui sont les évêques de Zébu, de Camarines et de Cagayan, il y a tous les jours à Manille un évêque titulaire ou un coadjuteur, que les Espagnols nomment *coadjuteur*, que l'anneau. Il prend le gouvernement de la première église vacante, afin que tous les devoirs soient remplis sans interruption.

L'administration civile et militaire a pour chef un gouverneur, qui joint à ce titre celui

le capitaine général. Son office dure huit ans. Il est président du tribunal suprême, qui est composé de quatre auditeurs ou juges, et d'un procureur fiscal.

Les voyageurs observent que, si les Iles Philippines étaient moins éloignées de l'Espagne, il n'y aurait pas un seigneur dans cette cour qui ne briguât un gouvernement ; le gain est immense, la justice fort étendue, l'autorité sans bornes, les commodités d'abondance, les prérogatives plus flatteuses, et les honneurs plus distingués que dans le vice-royauté des Indes. Outre le gouvernement civil et l'administration de la justice et le conseil, le gouverneur donne tous les emplois militaires, nomme vingt-deux cadres qui gouvernent autant de provinces, dispose du gouvernement des Iles Mariannes, jusqu'il vaque par la mort, jusqu'à ce que le gouvernement y ait pourvu. Il disposait aussi de ceux de Formose et de Ternate, tandis que ces Iles appartenaient à l'Espagne. Il distribue des seigneuries sur les villages indiens aux soldats espagnols qu'il juge dignes de cette récompense. Ces fiefs se donnent ordinairement pour deux vies, c'est-à-dire avec droit de succession pour la femme et les enfants ; après quoi la terre revient au domaine royal. Les seigneurs reçoivent la part des droits qui seraient payés au roi, surtout le tribut de dix piastres pour chaque marié, et de cinq pour les autres ; mais ils sont obligés aussi de fournir pour l'entretien de la milice deux piastres de chaque tribut, et quatre cavan (444) de riz à chaque soldat de leur district. Outre les dix piastres, le roi tire dans les terres de son domaine deux cavan de riz par tête.

Le gouverneur des Philippines nomme à tous les canonicats vacants de l'église archiépiscopale, et n'est obligé qu'à le faire voir au roi, qui confirme sa nomination. Il remplit les paroisses séculières et les bénéfices royaux, l'archevêque nomme trois évêques, entre lesquels le gouverneur en choisit un. Les paroisses des réguliers sont pourvues par le supérieur provincial de l'ordre, et le choix n'a pas besoin de confirmation ; mais un religieux n'a droit d'entendre les confessions des Indiens sans la permission des évêques. Enfin le gouverneur nomme le général du galion qui va tous les ans à la Nouvelle-Espagne, emploi qui rapporte plus de cinquante mille écus. Il nomme commandants des places de guerre, et des capitaines et d'officiers qu'il n'y en a pas toute l'Espagne, parce qu'il a le pouvoir de distribuer aux Indiens des commissions de colonels, de majors et de capitaines, pour les attacher à la nation espagnole des distinctions qui les exemptent de la taille du tribut.

Malgré cette grandeur et cette étendue d'autorité ont leur contre-poids dans la recherche que les habitants des Philippines font de la conduite d'un gouverneur après son administration. Le droit de plainte est ac-

cordé à tout le monde, et se publie dans chaque province. Ce droit dure soixante jours, pendant lesquels l'oreille du juge est ouverte. C'est ordinairement, le gouverneur qui succède. Il apporte une commission expresse du roi et du conseil des Indes. Cependant la cour se réserve le jugement d'un certain nombre de chefs que le juge envoie en Espagne, après avoir reçu les informations ; mais il prononce sur les cas qui ne sont pas réservés. Les auditeurs qui sont chargés de l'administration après la mort d'un gouverneur, ou qui passe à quelque poste dans un autre pays, sont soumis à la même recherche, avec cette différence qu'ils peuvent partir en laissant un procureur qui répond pour eux. On assure que depuis la conquête on ne compte que deux gouvernements qui soient revenus d'Espagne, et que les autres sont morts, ou de chagrin, ou de la fatigue du voyage. La recherche des crimes vaut toujours cent mille écus à celui qui succède ; et le prédécesseur est obligé de tenir cette somme prête pour se délivrer des embarras dont il est menacé.

La chaleur et l'humidité sont les deux qualités générales de toutes ces Iles. L'humidité vient du grand nombre de rivières, de lacs, d'étangs et de pluies abondantes qui tombent pendant la plus grande partie de l'année. On observe, comme une propriété particulière aux Philippines, que les orages y commencent par la pluie et les éclairs, et que le tonnerre ne s'y fait entendre qu'après la pluie. Pendant les mois de juin, de juillet, d'août et une partie de septembre, on y voit régner les vents du sud et de l'ouest. Ils amènent des grandes pluies, et des tempêtes si violentes, que, toutes les campagnes se trouvant inondées, on n'a point d'autre ressource que de petites barques pour la communication. Depuis octobre jusqu'au milieu de décembre, c'est le vent du nord qui règne, pour faire place ensuite, jusqu'au mois de mai, à ceux d'est et d'est-sud-est. Ainsi les mers des Philippines ont deux moussons comme les autres mers des Indes : l'une sèche et belle, que les Espagnols nomment *la brise* ; l'autre humide et orageuse, qu'ils appellent *vandaral*.

On remarque que dans ce climat, les Européens ne sont pas sujets à la vermine ; quelque sales que soient leurs habits et leurs chemises, tandis que les Indiens en sont couverts. La neige n'y est pas plus connue que la glace ; aussi n'y boit-on jamais de liqueur froide, à moins que, sans aucun égard pour sa santé, on ne se serve de salpêtre pour rafraîchir l'eau. L'avantage d'un continuel équinoxe fait qu'on ne change jamais l'heure des repas ni celle des affaires ; on ne prend point d'habits différents, et l'on n'en porte de drap que pour se garantir de la pluie. Ce mélange de chaleur et l'humidité ne rend pas l'air fort sain. Il retarde la digestion ; il incommoder les jeunes Européens plus que les vieillards ; mais aus-

44) Le cavan pèse cinquante livres d'Espagne.

si les aliments y sont légers. Le pain ordinaire, n'étant que de riz, à moins de substance que celui de l'Europe. Les palmiers, qui croissent en abondance dans une terre humide, fournissent l'huile, le vinaigre et le vin. Comme on a le choix de toutes sortes de viandes, les personnes riches se nourrissent de gibier le matin, et de poisson le soir. Les pauvres ne mangent guère que du poisson mal cuit, et gardent la viande pour les jours de fêtes. Une autre cause de la mauvaise qualité de l'air est la rosée qui tombe dans les jours les plus sereins. Elle est si abondante, qu'en secouant un arbre, on en voit tomber une sorte de pluie. Cependant elle n'incommode point les habitants naturels du pays, qui vivent quatre-vingts et cent ans; mais la plupart des Européens s'en trouve mal. On ne dort et l'on ne mange point à Manille sans être humide de sueur; mais elle est beaucoup moindre dans les lieux plus ouverts, parce que l'air y est plus agité; aussi toutes les personnes riches ont des maisons de campagnes où elles se retirent, depuis le milieu de mars jusqu'à la fin de juin. Quoique la chaleur se fasse sentir avec le plus de force dans le mois de mai qu'en aucun temps, on ne laisse pas alors de voir souvent, pendant la nuit, des pluies épouvantables accompagnées de tonnerre et d'éclairs. Manille est particulièrement sujette à d'effroyables tremblements de terre, surtout dans la belle saison.

Manille se trouvant placée entre les plus riches royaumes de l'orient et de l'occident, cette situation en fait un des lieux du monde où le commerce est le plus florissant. Les Espagnols venant par l'occident, et d'autres nations de l'Europe et des Indes par l'orient, les Philippines peuvent être regardées comme un centre où toutes les richesses du monde aboutissent, et d'où elles reprennent de nouvelles routes. On y trouve l'argent du Pérou et de la Nouvelle-Espagne, les diamants de Golconde, les topazes, les saphirs et la cannelle de Ceylan, le poivre de Java, le girofle et les noix muscades des Moluques, les rubis et le camphre de Bornéo, les perles et les tapis de Perse; le benjoin et l'ivoire de Cambodge, le musc de Lenquios, les toiles de coton et les étoffes de soie de Bengale, les étoffes, la porcelaine et toutes les raretés de la Chine. Lorsque le commerce était ouvert avec le Japon, Manille en recevait tous les ans deux ou trois vaisseaux, qui laissaient de l'argent le plus fin, de l'ambre, des étoffes de soie et des cabinets d'un admirable vernis, en échange pour du cuir, de la cire et des fruits du pays. Pour faire juger en un mot de tous les avantages de Manille, il suffit d'ajouter qu'un vaisseau qui en part pour le Pérou, revient chargé d'argent avec un gain de quatre pour un.

La fécondité du climat se faisant observer jusque dans la propagation des animaux, on voit naître dans les campagnes des Philippines une si grande quantité de buffles sauvages, qu'un bon chasseur en peut tuer vingt à coups de lance dans l'espace d'un

jour. Les Espagnols ne les tuent que pour en prendre la peau, et les Indiens en mangent la chair. Le nombre des cerfs, des sangliers et des chèvres, est surprenant dans les forêts. On n'a pas manqué d'apporter à Manille et dans quelques autres îles des chevaux et des vaches de la Nouvelle-Espagne, qui n'ont pas cessé d'y multiplier; mais l'excèsive humidité de la terre ne permet pas d'y élever des moutons.

La différence des nations que le hasard ou leur propre choix a rassemblées aux Philippines entraîne aussi celle des langues. On en compte six dans la seule île de Manille: celle des Tagales, des Pampangas, des Bisayas, des Cagayans, des Iloccos et des Pangasinans. Celles des Tagales et des Bisayas sont les plus usitées. On n'entend point la langue des noirs des zambales et des autres nations sauvages. Carreri ne fait pas difficulté d'assurer que les anciens habitants ont reçu leur langage et leur caractère des Malais de la terre ferme auxquels il prétend qu'ils ressemblent aussi par la stupidité. Dans leur écriture ils ne servent que de trois voyelles, quoiqu'ils prononcent différemment cinq: ils ont trois consonnes. Leur méthode est d'écrire de haut en haut, en mettant la première ligne à gauche, et continuant vers la droite, contre l'usage des Chinois et des Japonais, qui écrivent de haut en bas et de droite à gauche. Avant que les Espagnols leur eussent communiqué l'usage du papier, ils écrivaient sur la paroi polie de la canne, ou sur les feuilles de palmier avec la pointe d'un couteau. Aujourd'hui les Indiens maures des Philippines ont oublié leur ancienne écriture, et se servent de l'espagnole.

La première loi parmi eux est de respecter et d'honorer les auteurs de leur naissance. Toutes les causes sont jugées par le chef ou barangué, assisté d'un conseil des anciens. Dans les causes civiles, on appelle les parties; on s'efforce de les accommoder, et, si ce projet est sans succès, on les fait jurer de s'y tenir à la sentence des juges, après quoi les témoins sont examinés. Si les preuves sont égales, on partage la prétention. Si l'un des deux prétendants se plaint, le juge donne sa partie; et, s'attribuant la moitié de l'objet contesté, il distribue le reste entre les deux. Dans les causes criminelles, on prononce point de sentence juridique. Si le coupable manque d'argent pour satisfaire la partie offensée, le chef et les principaux du barangué lui ôtent la vie à coups de lance. Quand le mort est lui-même un des principaux, toute sa parenté fait la guerre à celui du meurtrier, jusqu'au jour où quelque médiateur propose une certaine quantité d'argent dont la moitié se donne aux pauvres, et l'autre à la femme, aux enfants ou aux parents du mort.

A l'égard du vol, si le coupable n'est point connu, on oblige toutes les personnes suspectes de mettre quelque chose sous un arbre dans l'espérance que la crainte portera le voleur à profiter d'une si belle occasion pour restituer sans honte. Mais, si rien ne se

trouve par cette voie, les accusés ont deux manières de se purger : ils se rendent sur le bord de quelque profonde rivière, une pique à la main, et chacun est obligé de s'y jeter; celui qui sort le premier est déclaré coupable; d'où il arrive que plusieurs se noient, sans la crainte du châtiment. La seconde preuve consiste à prendre une pierre au bord d'un bassin d'eau bouillante. Celui qui refuse de l'entreprendre paye l'équivalent du vol.

On punit l'adultère par une bourse. Après le payement, qui est réglé par la sentence des anciens l'honneur est rendu à l'offensé, mais avec l'obligation de reprendre sa femme. Les châtimens sont rigoureux pour l'inceste. Dans les mariages, l'homme promet la dot, avec des clauses pénales pour les cas de répudiation, qui ne passe pas pour un déshonneur lorsqu'on s'assujettit aux conditions exigées. Les frais de la noce sont excessifs, on fait payer au mari l'entrée de la maison, ce qui se nomme le *passava*, ensuite la liberté de parler à sa femme, qu'on appelle *signag*; puis celle de boire et de manger avec elle, qui porte le nom de *passalog*.

La noblesse, parmi tous ces peuples, n'a point une distinction héréditaire; elle s'acquiert par l'industrie ou par la force, c'est-à-dire en excellant dans quelque profession. Ceux du plus bas ordre n'avaient autre exercice que l'agriculture, la pêche et la chasse. Depuis qu'ils sont soumis aux Espagnols, ils ont contracté la paresse de leurs maîtres, quoiqu'ils soient capables de travailler avec beaucoup d'adresse. Ils excellent à faire de petites chaînes et des chaîlets d'or d'une invention fort délicate. Dans les Calamianes et quelques autres îles, on fait des boîtes, des caisses et des étuis de diverses couleurs, avec leurs belles cannes, qui ont jusqu'à cinquante palmes de longueur. Les femmes font des dentelles qui approchent de celles de Flandre, et la broderie en soie cause de l'admiration aux Européens.

On a remarqué depuis longtemps que jamais ces insulaires ne mangent seuls, et qu'ils veulent au moins un compagnon. Un mari qui perd sa femme est servi pendant six jours par des hommes veufs. Les femmes, après la mort de leurs maris, reçoivent même service de trois veuves.

La sépulture des pauvres n'est qu'une simple fosse dans leur propre maison. Les personnes riches sont renfermées dans un coffre de bois précieux, avec des bracelets d'or et d'autres ornemens. Ce coffre, ou ce cercueil est placé dans un coin de leur demeure, à quelque distance de la terre. On entoure d'une espèce de treillage; et dans la même enceinte, on met un autre coffre, qui contient les meilleurs habits ou les armes du mort, si c'est un homme, et les outils du travail, si c'est une femme. Avant l'arrivée des Espagnols, le plus grand honneur qu'on pût faire à la mémoire des morts, était de bien traiter l'esclave qu'ils avaient le mieux aimé, et de le tuer pour lui tenir compagnie. L'habit de deuil est noir parmi

les Tagales, et blanc chez les Bisayas. Ils se rasent alors la tête et les sourcils. Autrefois, après la mort des principaux, on gardait le silence pendant plusieurs jours; on ne frappait d'aucun instrument, et la navigation cessait sur les rivières voisines. Certaines marques apprenaient au public qu'on était dans un temps de silence, et portaient défense de les passer sous peine de la vie. Si le mort avait été tué par quelque trahison, tous les habitants de son barangué attendaient, pour quitter le deuil et pour rompre le silence, que ses parents en eussent tiré vengeance, non-seulement contre les meurtriers, mais contre tous les étrangers, qu'ils regardaient comme ennemis.

Ils se saluent entre eux fort civilement, en ôtant de dessus leur tête leur manpouton, espèce de bonnet. S'ils rencontrent quelqu'un d'une plus haute qualité, ils plient le corps assez bas, en se mettant une main, ou toutes les deux, sur les joues, et levant en même temps le pied en l'air avec le genou plié. Cependant, quand c'est un Espagnol qu'ils voient passer, ils font simplement leur révérence, en ôtant le manpouton, baissant le corps et tendant les mains jointes.

Ils sont assis en mangeant, mais fort bas, et leur table est fort basse aussi. Il y a toujours, comme à la Chine, autant de tables que de convives. On y boit plus qu'on ne mange. Le mets ordinaire n'est qu'un peu de riz bouilli dans l'eau. La plupart ne mangent de viande que les jours de fête. Leur musique et leurs danses ressemblent aussi à celles des Chinois. L'un chante, et les autres répètent le couplet au son d'un tambour de métal. Ils représentent dans leurs danses des combats feints, avec des pas et des mouvemens mesurés: ils expriment diverses actions avec les mains, et quelquefois avec une lance, qu'ils manient avec beaucoup de grâce. Aussi les Espagnols ne les trouvent pas indignes d'être introduits dans leurs fêtes. Les compositions, dans leur langue, ne manquent ni d'agrément ni d'éloquence; mais ils mettent leur principal amusement dans le combat des coqs, qu'ils arment d'un fer tranchant dont ils leur apprennent à se servir.

On n'a rien trouvé jusqu'à présent qui puisse jeter du jour sur la religion et l'ancien gouvernement des insulaires naturels. Les seules lumières qu'on ait tirées d'eux leur sont venues par une espèce de tradition, dans des chansons qui vantent la généalogie et les faits héroïques de leurs dieux. On sait qu'ils en avaient un auquel ils portaient un respect singulier, et que les chansons tagales nomment *Barhalamay-Capal*, c'est-à-dire *dieu fabricant*. Ils adoraient les animaux, les oiseaux, le soleil et la lune. Il n'y avait point de rocher, de cap et de rivière qu'ils n'honorassent par des sacrifices, ni surtout de vieil arbre auquel ils ne rendissent quelques honneurs divins; et c'était un sacrilège de le couper. Cette superstition n'est pas tout à fait détruite: rien n'engagera un insulaire à couper certains vieux arbres dans

lesquels ils sont persuadés que les âmes de leurs ancêtres ont leur résidence. Ils croient voir sur la cime de ces arbres divers fantômes qu'ils appellent *tibalang*, avec une taille gigantesque, de longs cheveux, de petits pieds, des ailes très-étendues, et le corps peint; ils reconnaissent, disent-ils, leur arrivée par l'odorat. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'ils prétendent les voir, et qu'ils le soutiennent avec toutes les marques d'une forte persuasion, tandis que les Espagnols n'aperçoivent rien.

Chaque petit Etat portait le nom de *barangue*, qui signifie *barque*, apparemment parce que les premières familles, étant venues dans une barque, étaient demeurées soumises aux capitaines, qui étaient peut-être les chefs des familles, et ce titre s'était conservé.

Dampier, qui était à Mindanao en 1686, y fit, dans un assez long séjour, quelques observations qui méritent d'être recueillies.

Ces Indiens ont une manière de mendier qui est particulière à leur île, et dont Dampier trouve la source dans le peu de commerce qui s'y fait. Lorsqu'il y arrive des étrangers, les insulaires se rendent à bord, les invitent à descendre, et demandent à chacun s'il a besoin d'un camarade, terme qu'ils ont emprunté des Espagnols. Ils entendent par là un ami familier. On est obligé d'accepter cette politesse, de la payer par un présent, et de la cultiver par la même voie. Chaque fois que l'étranger descend à terre, il est bien reçu chez son camarade. Il y mange, il y couche pour son argent, et l'unique faveur qu'on lui accorde *gratis* est le tabac et le bétel, qui ne lui sont point épargnés. Les femmes du plus haut rang ont la liberté de converser publiquement avec leur hôte, de lui offrir leur amitié, et de lui envoyer du bétel et du tabac.

La capitale de l'île porte aussi le nom de Mindanao. Sa situation est dans le midi de l'île, à 7 degrés 20 minutes de latitude septentrionale, sur les bords d'une petite rivière qui n'est qu'à deux milles de la mer. Les maisons y sont d'une forme extrêmement singulière : on les élève sur des pilotis qui ont jusqu'à vingt pieds de hauteur, plus ou moins gros, suivant l'air de magnificence qu'on veut donner à l'édifice; aussi n'ont-elles qu'un étage divisé en plusieurs chambres, où l'on monte de la rue par des degrés.

Le palais du sultan est distingué par sa grandeur. Il est assis sur cent quatre-vingts gros piliers, beaucoup plus hauts que ceux des maisons ordinaires, avec de grands et larges degrés par lesquels on y monte. On trouve dans la première chambre une vingtaine de canons de fer placés sur leurs affûts. Le général et les grands ont, comme le roi, de l'artillerie dans leurs hôtels. A vingt pas du palais, on distingue un petit bâtiment élevé aussi sur des piliers, mais à trois ou quatre pieds seulement. C'est la salle du conseil, et celle où l'on reçoit les ambassadeurs et les marchands étrangers; l'intérieur est couvert de nattes fort propres, sur les-

quelles tous les conseillers sont assis les jambes croisées.

Il y a peu d'artisans dans cette ville : les principaux sont les orfèvres, les forgerons et les charpentiers, quoiqu'à peine y trouve-t-on trois orfèvres; ils travaillent en or et en argent, et tout ce qu'on leur commande est fort bien exécuté, mais ils n'ont point de boutiques, ni de marchandises en vente. Les forgerons travaillent aussi bien qu'il est possible avec de mauvais outils. Dampier eut souvent occasion d'admirer leur adresse. Ils n'ont point d'étaux ni d'enclumes; ils forgent sur une pierre fort dure ou sur un morceau de vieux canon. Cependant ils ne laissent pas de faire des ouvrages achevés, surtout des meubles ordinaires et des ferrements pour les vaisseaux. Presque tous les habitants sont charpentiers. Ils savent tous manier la hache droite et la courbe; mais ils n'ont point de scies. Pour faire une planche, ils fendent l'arbre en deux, et de chaque moitié ils font une seule planche, qu'ils polissent avec la hache. Ce travail est pénible; mais le bois conservant tout son grain est d'une force qui les dédommage de la peine et des frais.

POLOGNE, POLONAIS. Voyez l'Introduction ethnographique.

Extrait d'un voyage en Pologne

A quelque distance de Cracovie, on aperçoit la forteresse de *Landscrone*, située sur un roc; la cathédrale est dans l'enceinte de la citadelle : presque tous les rois de Pologne y ont leur sépulture. Les lois prescrivaient tous les détails de cette cérémonie, comme celle de l'élection et du couronnement des rois. Lorsque le monarque décédé avait un successeur élu, on transportait son corps en grande cérémonie à Cracovie, où il était porté en procession dans l'église cathédrale : ce qu'il y avait de particulier dans ce régle-ment, c'est que les funérailles du roi défunt devaient précéder immédiatement le couronnement de son successeur, et que celui-ci était dans l'obligation d'assister aux obsèques de son prédécesseur. Cet usage tenait aux mœurs des Polonais, et au principe qu'ils avaient adopté, de combler leurs princes de marques d'honneur et de respect, et de paraître les révéler, même après leur mort, tandis qu'ils ne leur laissent, pendant leur vie, qu'une ombre d'autorité. Aussi le pays a-t-il perdu son indépendance politique.

Les sépulcres des rois de Pologne n'ont rien de magnifique; leurs statues sont en marbre, mais d'un travail médiocre.

Les Polonais ont une grande vivacité, et ils gesticulent beaucoup en parlant. Leur manière de saluer est d'incliner la tête et de se frapper la poitrine d'une main en étendant l'autre vers la terre; mais quand un homme du peuple rencontre un supérieur, il baisse la tête presque jusqu'à terre, et remuant en même temps la main avec laquelle il touche le bas de la jambe de la personne à qui il veut marquer son respect. Les hommes de toutes les classes portent assés

néralement des moustacques, et se rasent tête, à la réserve d'un cercle de cheveux qu'ils laissent sur le sommet. L'habillement du paysan, en été, n'est autre chose qu'une chemise et des caleçons de mauvaise toile; n'a ni souliers ni bas, mais un chapeau rond ou un bonnet. Les femmes du peuple portent sur leur tête une espèce de voile de tulle blanc, sous lequel leurs cheveux sont tressés et pendent en deux tresses; quelques-unes ont une longue pièce de toile blanche suspendue autour du visage, et tombant jusqu'aux genoux. Cette singulière espèce de voile les fait ressembler à des pénitentes. L'habillement des personnes de qualité, hommes et femmes, est très-élégant; celui des hommes est une veste avec des manches, à laquelle ils portent une robe de différentes couleurs, qui descend au-dessous du genou, et est attachée à la veste avec une ceinture; les manches de cette robe sont également attachées derrière les épaules. Le sabre est une partie essentielle de l'habillement des gentilshommes; en été leur robe est de tulle, en hiver de drap ou de velours, ornée de fourrures; le bonnet est aussi fourré; les bottes sont de cuir jaune, avec des talons vernis de fer ou d'acier. L'habillement des femmes est une longue robe bordée de fourrures. En examinant les traits, le regard, les coutumes, et tout l'extérieur des Polonais, on trouve qu'ils ressemblent plutôt à des peuples asiatiques qu'aux Européens. Par suite de l'état politique de la Pologne, les sciences n'ont jamais été bien répandues dans ce royaume; cependant on y a toujours des hommes de génie et de savoir qui ont illustré, et peut-être aucune nation ne pourrait-elle citer un plus grand nombre d'excellents historiens, ni des hommes qui ont écrit plus savamment sur ses lois et sa constitution politique. Les savants polonais ont fait paraître des ouvrages fort estimables sur toute sorte de sujets; le goût des sciences s'est répandu dans l'ordre de la noblesse; il est regardé comme une des qualités qui doit distinguer un gentilhomme; aussi plusieurs ont tourné l'activité, qui les rendait des citoyens turbulents et dangereux, vers des études propres à adoucir leurs caractères et leurs mœurs.

On rencontre une multitude de Juifs dans la Pologne, mais il semble que la Lithuanie est leur chef-lieu et leur résidence principale. Demandez-vous un interprète? on vous amène un Juif. Voulez-vous des lettres de poste, c'est un Juif qui vous les procure et un Juif qui vous les mène. Avez-vous quelque chose à acheter, un Juif est votre intermédiaire. C'est peut-être le seul pays de l'Europe où les Juifs cultivent la terre. L'agriculture est souvent occupée à semer, à moissonner, et à tous les ouvrages de la campagne.

On ne saurait se figurer combien il est pénible et désagréable de voyager en Pologne. Les chemins ne sont pour ainsi dire que des sentiers tortueux, tracés par le hasard à travers des forêts. Ils sont souvent si

étroits, qu'à peine une voiture peut y passer, et tellement embarrassés de troncs d'arbres et de racines, et si sablonneux en quelques endroits, que huit petits chevaux peuvent à peine traîner une voiture légère. Les postillons ne sont souvent que des garçons de dix à douze ans, mais forts et robustes; ils courent quelquefois vingt et trente milles sans selle et sans autre habillement qu'une chemise et des caleçons de toile. Les ponts sur lesquels on traverse des ruisseaux, sont la plupart si vieux et si mal construits, qu'on redoute toujours qu'ils ne puissent soutenir le poids d'une voiture.

Les paysans ont l'habitude de s'éclairer avec une bûche de sapin longue de cinq pieds, qu'ils enfoncent dans un trou de la cloison. Il est étonnant que cet usage ne produise pas plus d'accidents, car les habitants des cabanes portent cette sorte de flambeau partout, avec si peu de précaution que souvent des étincelles tombent sur la paille préparée pour les lits. Il est inconcevable à combien peu de besoins sont sujets les paysans lithuaniens. Il n'y a point de fer dans leurs charriots; les brides et les traits de leurs chevaux sont faits ordinairement d'écorces d'arbres ou de branches tressées ensemble. Ils n'ont pas d'autre instrument qu'une hache pour construire leurs huttes, leurs meubles et leurs charriots; leur habillement consiste dans une chemise et des caleçons de toile grossiers, un long justaucorps d'une mauvaise étoffe de laine, et des souliers d'écorce d'arbre. Leurs huttes sont formées de troncs d'arbres entassés les uns sur les autres, et ressemblent à ces tas de bois couverts de planches, qu'on voit sur les quais. Quelle différence de ces huttes aux maisons des paysans suisses, quoique bâties des mêmes matériaux! Et leurs manières sont encore plus différentes que leurs maisons; tout annonce chez les uns et chez les autres le contraste entre les gouvernements sous lesquels ils vivent. Le paysan suisse est ouvert, franc, grossier, mais officieux; il salue ceux qu'il rencontre d'un mouvement de tête, ou il porte négligemment la main à son chapeau; il attend en retour une marque de civilité; il s'offense de la moindre hauteur et ne se laisse point insulter impunément. Au contraire, le paysan polonais exprime son respect d'une manière rampante et servile: il s'incline jusqu'à terre, il ôte son chapeau et le tient à la main jusqu'à ce qu'on l'ait perdu de vue.

En traversant la Pologne, on rencontre assez souvent des personnes atteintes de la maladie appelée *plica polonica*, parce que l'on a cru longtemps qu'elle était particulière à la Pologne; cependant il est prouvé maintenant qu'elle existe aussi en Hongrie, en Tartarie et chez plusieurs autres peuples.

Suivant les observations d'un habile médecin suisse qui a longtemps demeuré en Pologne, et qui a publié un traité complet sur ce sujet, la *plica polonica* vient d'une humeur âcre et visqueuse qui pénètre dans les cheveux, lesquels sont comme ou saut,

de petits tubes ; cette humeur suintant par les côtés et les extrémités des cheveux, les colle ensemble, et en fait plusieurs paquets ou même quelquefois une seule masse. Les symptômes varient suivant la constitution du patient ou le degré de malignité de l'humour. Ce sont en général des démangeaisons, des tumeurs et des ulcères, des fièvres intermittentes, des maux de tête, de la langueur et de la faiblesse, des douleurs de rhumatisme et de goutte, quelquefois même des convulsions, la paralysie et la démence. Ces symptômes diminuent à mesure que les cheveux sont plus affectés ; si l'on rase la tête du malade, il est attaqué de nouveau par tous les accidents terribles qui ont précédé l'éruption de la *picca*, et ces accidents continuent jusqu'à ce que les cheveux croissant de nouveau, absorbent cette humeur

âcre qui en est la cause. On croit que cette maladie est héréditaire, et il est prouvé qu'elle est contagieuse lorsqu'elle est au plus haut point de violence.

Une des causes de cette maladie, dit-on est l'insalubrité de l'air, produite en Pologne par l'immense quantité de forêts et de marais, et par la vivacité de l'air souvent très-froid, au milieu même de l'été, à cause de la position des monts Krapacks.

La malpropreté des gens du peuple et la mauvaise habitude de boire la première eau qu'ils trouvent dans les lacs, ou dans les étangs bourbeux, doit aussi contribuer à leur donner cette cruelle maladie, à laquelle les personnes d'un certain rang sont moins exposées que celles du peuple.

POLYNESIE. Voy. Océanie.

R

ROMANS. — On désigne sous ce nom les Valaques.

RUSSES. — Nous ne parlons pas ici des Russes voyageurs, les seuls que l'on connaisse généralement en France, gens élégants, polis, intelligents, fort aimés, et dignes de l'être par leur généreux caractère ; mais nous voulons faire connaître le véritable peuple de Russie avec ses défauts et ses qualités.

Les Russes sont en général grands, bien faits, vigoureux, extrêmement souples et durs au travail. Les femmes sont d'une taille avantageuse et presque toutes brunes. Le teint des hommes et des femmes se rapproche beaucoup de celui des Anglais et des Ecossais : ils ont la vue faible, ce qui peut être occasionné par l'éclat de la neige, qui couvre leur pays une grande partie de l'année, et plus encore par la fumée dont leurs maisons sont remplies pendant l'hiver.

Le Russe est vif, gai, actif, spirituel, brave, laborieux, rusé, sociable et parleur. Le peuple même, particulièrement dans les villes, ne manque pas d'une certaine éloquence et d'une politesse naturelles ; aussi lui trouve-t-on quelque analogie avec le Français, dont il a de même l'extrême légèreté.

Les Russes, naturellement bons, deviennent violents et quelquefois cruels lorsqu'ils sont en colère, et l'ivrognerie est leur vice dominant.

Les paysans russes appartiennent ou à la couronne ou aux nobles ; les premiers dépendent d'officiers et de surveillants, dont ils ont le droit de se plaindre aux autorités supérieures, s'ils sont maltraités.

Le sort des paysans appartenant aux nobles, varie selon l'humour douce ou sévère de ceux dont ils dépendent ; ils ont trois moyens de recouvrer leur liberté : l'affranchissement, l'achat de la liberté, et le service dans les armées.

Les villages russes n'ont presque tous

qu'une seule rue, longue, étroite et bordée des deux côtés de maisons construites en bois, mais non avec des planches : ce sont un abri trop peu solide dans un pays aussi exposé aux intempéries de l'air. On se sert d'arbres entiers, dépouillés seulement de leur écorce ; on les place les uns sur les autres après les avoir fendus aux extrémités, de manière à ce qu'ils s'enchaînent aux quatre coins de la maison, ensuite on remplit les interstices avec de la mousse. Le toit fait en planches s'avance sur les fenêtres, de trois à quatre pieds pour empêcher l'humidité de pénétrer. Toutes les maisons sont bâties sur le même modèle. Les écuries, les remises, les granges ont la même forme que les maisons, et enclosent la cour qui longe un carré long. La basse-cour se trouve derrière la maison ; celle-ci a une grande et une petite porte d'entrée sur la rue. L'intérieur de la maison diffère suivant l'aisance du propriétaire. En général, elle se compose d'une seule chambre dans laquelle tous les membres de la famille travaillent, mangent et dorment pêle-mêle. Chez gens un peu plus riches, on voit fréquemment au-dessus de la pièce commune, une chambre en mansarde, éclairée par des fenêtres sur la rue ; c'est là que demeurent les femmes de la maison. A cette exception près, les chambres de toutes les maisons offrent un aspect à peu près semblable : c'est un carré de quinze à vingt pieds ; poêle, placé à côté de la porte d'entrée entrant, occupe le quart de la pièce, il est surmonté d'une plate-forme, garnie de planches sur le côté, qui sert de lit la nuit et de banc pendant les repas. On allume le poêle le matin, et on y cuit les provisions de la journée. Lorsque la braise est bien formée, ou la rassemble dans un coin et ferme le poêle, ce qui donne à la chambre une chaleur insupportable.

Dès qu'on est entré, les yeux sont frappés de toutes les images des saints devant lesquelles les Russes commencent toujours par

prosterner, avant même de parler au maître de la maison. On remarque aussi les mètres, ou pour mieux dire les ouvertures longues pratiquées sur la rue pour introduire l'air, la lumière, et chasser les miasmes, la fumée et la vapeur. On ouvre et l'on ferme ces ouvertures en avançant ou reculant une planche assujettie dans une coulisse; mais rien de plus incommode, le vent et le froid pénètrent avec une violence par ces ouvertures, qu'on préfère encore la vapeur, quelque épaisse qu'elle soit. Dans quelques maisons, cependant, il y a des fenêtres de quatre et même de six carreaux; dans ces demeures privilégiées, le poêle est de faïence, les murs sont couverts d'une tenture de papier, et l'on y trouve aussi un assez bon lit.

Lorsque la famille est trop nombreuse pour qu'elle puisse coucher tout entière sur le poêle, on fixe une barre qui va du poêle à la cloison opposée, et sert d'appui à des matelas dont on se sert en guise de lit. Les autres meubles sont un vase attaché au mur par une chaîne; il contient de l'eau dans laquelle les Russes se lavent les mains plusieurs fois le jour, avec une certaine cérémonie; près de la porte auprès du poêle, avant la saison, un baquet pour conserver l'eau fraîche ou de l'eau chaude; des ustensiles de terre, des cuillères, des assiettes et des vases en bois, des pincettes en forme de croissant et sans ressort, ce qui oblige d'en avoir de diverses grandeurs; enfin une balance avec laquelle on calcule ce que l'on mange de pain, en le pesant avant et après chaque repas; les bœufs des environs sont suspendus au bout d'une perche, on les berce presque continuellement. Dans les villages on ne connaît pas d'autres chandelles, que des morceaux de bois secs. Les Russes parcourent leurs granges, leurs écuries, avec une torche de bois résineux enflammée à la main, et sans prendre aucune précaution. Aussi voit-on souvent dans les villages entiers réduits en cendres; ces incendies ne causent pas un grand préjudice aux habitants, vu le peu de valeur de leurs meubles. Ils ont seulement la peine de rétablir de nouvelles demeures, à moins qu'ils ne se trouvent dans le voisinage d'une ville où ils peuvent acheter au marché des maisons toutes faites.

Les baignoires sont placées derrière la basse-cour; le paysan russe se baigne ordinairement le samedi avec toute sa famille; c'est la préparation à la toilette du dimanche. Les bains ne se prennent pas en se plongeant dans l'eau, ce sont des bains de vapeur; la chaleur des étuves est ordinairement de 38 à 42 degrés Réaumur. Le froid dehors est quelquefois de 28 à 30; ainsi, la différence des deux atmosphères est en moyenne de 70 degrés. Les Russes passent de l'un à l'autre sans y faire attention, voilà pourquoi ils sont si insensibles aux rigueurs des saisons, et si durs à la fatigue. Cette habitude de se baigner leur paraît un remède à tous les maux.

Les paysans russes mangent du pain bis que l'on renouvelle une fois la semaine, et auquel les étrangers s'accoutument facilement, quoiqu'il ait un goût un peu aigre. Le plat favori des Russes est une soupe épaisse de choucroute hachée, qu'ils font étuver, et à laquelle ils mêlent des tranches de bœuf et de cochon: outre cela, ils mangent de la grosse viande et du gibier. Les jours maigres ils vivent avec des poissons, des légumes, des champignons et des fruits; ils font aussi des gâteaux à l'huile ou au beurre, composés de gruau, de blé vert et de millet, et des petits pâtés avec des oignons, de la viande, des œufs et des racines. Le pauvre est parfois réduit à l'ail, à l'oignon et aux concombres.

Les paysans russes portent la barbe longue et les cheveux courts; leur habillement, excepté dans l'Ukraine, où l'on trouve le costume polonais, est le même dans presque toute la Russie. En hiver, ils s'enveloppent dans une peau de mouton, que les plus aisés font couvrir de drap; ils portent de doubles gants dont le supérieur est de cuir sans séparation de doigts; sur la tête un bonnet de drap ou de coton, garni de peau de mouton moins grossière que celle du surtout; les jambes enveloppées dans de larges et longues bandes de drap; les souliers sont d'écorces de tilleul tressées; on les attache avec des cordons faits aussi d'écorce. En été, le paysan, lorsqu'il travaille, n'a que de grands pantalons de toile blanche ou rayée, et une espèce de tunique, c'est-à-dire une chemise qui descend par-dessus les pantalons jusqu'à mi-cuisse. Cette chemise, dont l'ouverture est oblique sur le côté gauche, n'a jamais de col; elle est bordée d'un cordon et quelquefois d'un galon d'or; ou la ferme avec un bouton. Hors les heures de travail, les Russes portent par-dessus ce léger costume un habit, ou plutôt une espèce de redingote en drap, dont les pans taillés obliquement, se croisent de gauche à droite: la forme en haut est semblable à celle de la chemise, et se ferme de même; des ganses tiennent lieu de boutonnières: par-dessus ce vêtement, assez souvent de toile blanche, ils portent une ceinture de couleur qui tombe sur le côté; ils sont toujours munis d'un couteau et d'une hache; ce dernier instrument est universel. L'été, on substitue le chapeau rond au bonnet fourré.

L'habillement des femmes se compose d'une chemise blanche à manches longues, boutonnées au poignet, et d'une robe de toile bleue ou rouge sans manches; de sorte que l'on voit celles de la chemise, ce qui produit une variété assez agréable. Ces robes appelées *sarcfan*, dessinent très-visiblement les formes, et sont garnies du haut en bas de boutons et de ganses avec lesquels on les ferme. Quelques femmes portent, au lieu de sarafan, des jupes et des corsets beaucoup moins jolis. Les jeunes filles ont le même costume que les femmes mariées; mais on les distingue à la coiffure. Celle des

femmes, dont la forme varie un peu suivant leurs caprices, est un bonnet auquel s'attache un grand mouchoir, qui retombe sur le dos ; les jeunes filles portent un simple ruban placé comme un bandeau, et souvent orné d'un galon d'or ; quelques rubans plus étroits sont attachés aux extrémités de celui-là, et servent à lier auprès de la nuque, leurs cheveux qui tombent en longues tresses sur leurs épaules.

Les femmes russes sont douces, soumises, très-sédentaires, et bonnes mères de famille.

Naissances, noces, funérailles. — En Russie, la naissance d'un enfant est suivie du baptême ; on mange ensuite en famille et on s'enivre. Pendant le cours des couches de la femme, ceux qui viennent la voir doivent, en s'approchant de son lit pour lui demander de ses nouvelles, glisser une pièce de monnaie dont la valeur varie, suivant la qualité et la fortune de la personne qui fait l'offrande. Les personnes d'un rang élevé ne peuvent donner moins d'un ducat. Les gens mariés sont seuls assujettis à cet usage, probablement parce qu'ils peuvent, en pareille circonstance, être remboursés. Ce petit impôt est aboli à Pétersbourg, mais on le paye très-exactement dans toutes les provinces.

Les cérémonies du mariage sont nombreuses et assez singulières : les époux ne se voient que le jour des noces ; on les coiffe et on les pare devant un miroir commun ; ils peuvent approcher leurs joues, mais il faut qu'une étoffe les sépare ; ensuite on se rend en pompe à l'église, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. Le prêtre demande le consentement des époux, ensuite il leur donne à tous deux un anneau béni, et leur fait boire du vin trois fois, l'un après l'autre, dans le même vase. Pendant la cérémonie, les époux ont une couronne sur la tête ; lorsqu'elle est achevée on revient à la maison, où la mariée doit constamment se plaindre et se lamenter.

Après le repas, les danses et les chants commencent : tout ce qui concourt à terminer la fête est un emblème de la fécondité. Le lit des époux est dressé sur des gerbes ; les flambeaux sont posés dans des barils remplis d'orge et d'avoine. Le lendemain, le plus âgé de la famille porte aux époux, en grande pompe, un pain fait exprès, sur lequel on incruste une pièce de monnaie et une des agrafes que les femmes portent sur la poitrine ; avant de donner ce pain, on le pose trois fois sur la tête de la jeune femme.

Il ne se fait point de mariage sans le *druschka*, autrement dit *aide du fiancé*, c'est une espèce de bouffon que l'on appelle à toutes les noces. La fonction de ce personnage est d'aller dès le matin devant la porte des futurs époux, annoncer à haute voix à tous ceux qui se trouvent présents, que le très-haut et très-puissant prince.... et la très-haute et très-gracieuse princesse.... les invitent à assister au banquet des noces.

Quelque gueux et misérables que soient les époux, la formule est toujours la même ; mais il faut bien se garder de se présenter sur une telle invitation, sans quoi on serait hué et honni. Après cette invitation le *druschka* est encore chargé d'ouvrir la marche en conduisant les époux à l'église, et de mettre tout le monde en train par ses plaisanteries et ses quolibets. Entre autres attributs distinctifs, le *druschka* est coiffé d'un bonnet de forme conique. Pour remplir dignement cet état en Russie, car c'en est un quelquefois fort lucratif, il faut être gai et fécond en bons mots et en saillies, avoir l'air d'un bon vivant, réunir à une taille courte et ramassée une face bien nourrie un teint enluminé, et surtout un large ventre : le *druschka*, doué par la nature de tous ces dons, ne peut manquer d'avoir la vogue.

Les funérailles se font en Russie avec beaucoup de pompe. Autrefois on enterrait les morts dès qu'ils avaient rendu le dernier soupir, maintenant on les garde huit à dix jours. Pendant ce temps, les parents et les proches, même les ennemis du défunt, se réunissent autour de son cadavre que l'on vêtait avec soin ; ils le pleurent et témoignent leur douleur par mille signes extérieurs, mille simagrées d'affliction ; ensuite, ceux envers qui il a eu des torts les lui rappellent et lui adressent des reproches. Le mort ainsi pleuré et réprimandé, est porté en terre par les popes et escorté de pleureuses payées pour répandre des larmes et pousser des gémissements. Avant de le mettre dans la bière, on a eu soin de le munir d'un passeport pour l'éternité, dans lequel les popes certifient de sa bonne conduite, de sa foi, et recommandent à saint Pierre de lui ouvrir les portes du paradis. Ce billet, revêtu de la signature de l'évêque, est placé dans le main du mort. Après l'enterrement, on revient à la maison célébrer les commémorations.

Jeux, danses, musique. — Les Russes, peine parvenus aux premiers degrés de civilisation, dans les trois quarts de l'empire, conservent encore presque tous les traits de cet état de barbarie où l'on n'attache de valeur qu'aux forces physiques, et n'ont pour eux que des exercices violents.

La lutte est un de leurs principaux amusements. Les lutteurs se prennent au cou l'un de la main droite, l'autre de la main gauche, et cherchent ainsi à se terrasser en se donnant des crocs-en-jambes. Les *boxeurs*, qui ne ressemblent point à nos Anglais, ont la main armée d'un gant de cuir, n'ayant de séparation que le pouce ; lorsqu'un des deux champions est renversé, le combat cesse, et il n'a jamais de suites fâcheuses.

D'autres jeux doivent leur naissance aux saisons. De ce nombre sont le ballon, les montagnes de glace et les parties de billard. Le besoin de s'échauffer en hiver sans doute donna la première idée du jeu de la boule : c'est une enveloppe de peau de bœuf

dix-huit pouces de circonférence, que l'on emplit d'étoupes et de crins. Les joueurs le renvoient en le lançant en l'air, tantôt du pied, tantôt de la main, et de la même manière qu'on lance les ballons faits avec des vessies. Seulement on parcourt plus l'espace qu'en France, parce que les joueurs disputent à qui s'emparera du ballon, et jettent quelquefois fort loin avec le pied.

Les montagnes de glace sont aussi un des plaisirs de l'hiver ; dans les villages, on les établit sur le penchant d'une colline que l'on arrose pour la rendre glissante ; mais dans les villes, et surtout à Pétersbourg, on s'élève à plus grand frais. C'est un échafaudage de cinquante pieds d'élévation environ, qui descend par une pente douce jusqu'à la rivière ; on trouve à sa base un nouveau monticule. La première éminence, ornée de garde-fous pour les spectateurs, est formée par-dessus l'échafaudage avec des glaçons sur lesquels on jette de l'eau jusqu'à ce que la gelée les joigne ensemble, que la surface offre une glace bien unie. C'est alors que dans de légers traîneaux ou élance du haut de cette montagne, et qu'en une minute, on arrive au sommet de la seconde, où l'on est porté, par l'élan que l'on a pris, à la descente de la première. Si on veut recommencer la course, il faut revenir du pied sur la montagne, où l'on monte par un escalier.

Les courses de traîneaux n'ont guère lieu qu'à Pétersbourg, sur la Newa, le dimanche et les jours de fêtes. Les traîneaux destinés à ces courses sont attelés d'un ou de deux chevaux. S'il y en a deux, il faut absolument, sous peine d'être trouvé fort difficile, que le cheval du brancard soit un trotteur, et que le porteur le suive au pas.

Les danses russes sont variées. Tantôt ce sont des rondes où les jeunes filles et les jeunes gens, réunis en grand nombre, dansent ensemble ; d'autres fois, deux danseurs fixent seuls tous les yeux ; on fait cercle autour d'eux en chantant ou jouant quelque instrument, et cette danse commence toujours par une sorte de pantomime. Chez les Cosaques, c'est un défi entre le danseur et la danseuse : l'un déploie toute sa force et toute son agilité ; l'autre, toute sa souplesse et toutes ses grâces.

Le goût de la danse est général en Russie ; le dimanche et les jours de fêtes, lorsque le temps est serein, les villages sont remplis de groupes dansants. L'hiver, même il fait nuit dès trois heures, on se rend à la lueur des flambeaux, ce qui est un coup d'œil singulier et une illumination réellement magique par ses effets et ses accidents. Qu'on se figure une rue large de vingt pieds et longue de trois à quatre cents pas, garnie à droite et à gauche de maisons couvertes de neige et remplies d'une foule d'hommes, de femmes, de jeunes garçons et de jeunes filles, tous un flambeau à la main et courant çà et là. On ne saurait se figurer les effets produits par ce contraste

de la lumière et de la nuit, par les reflets sur la neige, par l'éclat des étoffes de toutes couleurs et le mouvement des promeneurs et des danseurs.

Le Russe aime le chant encore plus que la danse. Sa gaieté et un penchant naturel semblent lui en inspirer la passion. Le laboureur chante en traçant son sillon, l'artisan en travaillant, le soldat en allant au combat, le postillon en conduisant son attelage. Ils ne se bornent pas à des chansons nationales, quoiqu'ils en aient de fort belles et de très-remarquables par leur simplicité, ils improvisent ; à la vérité ce n'est pas fort difficile, parce qu'ordinairement ils chantent de la prose, et presque toujours quelque chose d'analogue à la circonstance où ils se trouvent. Leurs instruments sont assez variés, mais fort peu perfectionnés. Leur *roschok*, chalumeau fait d'écorce d'arbre, a un son criard et perçant ; mais entendu dans le lointain, et renvoyé par les échos du bord des rivières sur lesquelles on le joue souvent, il produit un effet agréable.

Les Russes ont aussi une espèce de musique connue sous le nom de musique des cors de chasse, et qui leur est particulière. On en doit l'invention à un Bohémien nommé Maresch ; elle est exécutée avec une perfection qui étonne, lorsque l'on connaît la singulière composition de l'orchestre. Il faut au moins pour le former quarante musiciens, et leur nombre peut s'élever jusqu'à cent. Tous ont un instrument d'une forme semblable. Ce sont des espèces de tubes recourbés seulement à l'embouchure, et qui vont en augmentant jusqu'à l'extrémité par laquelle s'échappe le son ; mais la grandeur des instruments varie ; il y en a depuis deux pieds de long jusqu'à trente-deux, dans une échelle progressive, par la raison que chaque cor ne doit jamais donner qu'un seul et même son : en conséquence, pour embrasser quatre ou cinq octaves, il faut cinquante ou soixante cors de grandeur différente. Les exécutants n'ont pas de musique notée, ils n'en ont pas besoin, il n'est pas même nécessaire qu'ils sachent quelles notes ils font. Ce sont de vraies machines subordonnées au chef d'orchestre, aux signes duquel on obéit avec une précision mécanique. Lui seul a l'âme de cette musique ; c'est de lui que dépendent absolument la chaleur et l'ensemble de l'exécution ; qu'il marque la mesure avec âme, avec feu, la musique aura du feu et de l'âme, car les musiciens qu'il commande obéissent avec autant de précision que les touches d'un clavecin. Lorsqu'on n'a point entendu cet étonnant concert, on a de la peine à se figurer que l'on puisse exécuter ainsi, avec ensemble et expression, non pas des morceaux simples et ordinaires, mais les compositions les plus compliquées de Mozart et de Pleyel. Rien n'est plus vrai cependant, et les musiciens allemands, italiens, français, qui sont allés en Russie, ont tous admiré cette mu-

sique, que l'on n'entend que là et qu'on ne peut même entendre ailleurs.

Liberté des cultes, fêtes, superstitions. — Il existe une religion dominante en Russie ; c'est la religion grecque, surchargée de superstitions et de cérémonies. Aucun peuple n'est plus attaché à sa religion que le Russe, n'en est plus scrupuleux observateur ni plus intimement convaincu de sa prééminence sur toutes les autres, et cependant le Russe pousse la tolérance jusqu'au respect pour les autres cultes. Si le hasard le fait assister à une cérémonie religieuse quelle qu'elle soit, il se tiendra la tête nue, dans une attitude modeste et respectueuse. L'esprit de la nation a passé à cet égard chez tous les étrangers qui se trouvent en Russie : à Pétersbourg, luthériens, calvinistes, arméniens, protestants, catholiques, tous vivent dans la paix et l'union ; les prêtres russes fréquentent même ceux des autres communions.

L'office de l'Eglise grecque se célèbre avec beaucoup de dignité et de pompe. Dans les fêtes solennelles, les prélats portent des habits sacerdotaux couverts d'or, d'argent et de perles. Leurs mitres brillent souvent de pierres précieuses ; elles ne sont pas terminées en pointes comme celles de nos évêques ; elles ont la forme de couronnes. Le costume des popes, hors de l'autel, est composé d'une longue robe bleue, verte ou violette, mais toujours de couleur foncée et à manches fort larges. Les prêtres laissent croître leur barbe ainsi que leurs cheveux ; ceux-ci tombent en anneaux sur leurs épaules. Ils portent l'été un chapeau sur leur tête et l'hiver un bonnet à larges bords.

La religion russe consacre et célèbre un grand nombre de fêtes. Ce sont autant de jours d'ivresse pour le peuple ; il est vrai qu'il les achète par beaucoup de jeûnes et d'abstinences, car sa religion lui prescrit quatre carêmes. Le premier, dit le grand carême, commencé huit semaines avant Pâques et dure jusqu'à cette fête. Le second est le carême de saint Pierre, il dure cinq semaines et cinq jours. Le troisième celui de la Mère de Dieu, commence le 1^{er} août et se continue jusqu'à l'Assomption. Le quatrième précède Noël et commence le 15 novembre. Pour observer ce carême dans toute sa rigueur, on ne doit manger que des mets extrêmement légers et en fort petite quantité.

Indépendamment de ces quatre carêmes, on fait encore maigre tous les mercredis et samedis, ce qui, joint aux vigiles, complète au moins six mois de maigre scrupuleusement observés par le Russe.

Une des fêtes les plus remarquables est la bénédiction des eaux, elle a lieu le 6 janvier. Voici comme on la célèbre à Pétersbourg : on élève sur la Newa, en face des fenêtres du palais impérial, un reposoir en forme de dôme, sous lequel on pratique une ouverture carrée précisément au milieu ; l'espace compris entre cet endroit et le palais est couvert de tapis, parce que la famille impériale se rend ordinairement avec le clergé à cette

cérémonie. Les régiments et la garde impériale y viennent apporter leurs drapeaux pour qu'on les asperge d'eau bénite. On puise de l'eau par le trou pratiqué dans la glace, au milieu du reposoir ; on la met dans un bassin ; le métropolitain y plonge un crucifix ; on rejette cette eau dans le trou, la bénédiction est faite et l'on reprend de l'eau pour en répandre sur les assistants. Pendant la cérémonie on chante des prières, et le canon de la forteresse se fait entendre ; ensuite le clergé et la famille impériale retournent au palais, et, aussitôt après leur départ, le peuple rompt les barrières autour du reposoir, et se précipite en foule pour puiser de l'eau bénite. Cette cérémonie est vulgairement appelée *le Jourdain*.

La fête de Pâques, non moins solennelle, répand encore plus d'allégresse. La fin d'un carême aussi long que rigoureux, l'approche des beaux jours, les premiers rayons du soleil qui reparait dans tout son éclat après une longue absence, la magnificence extraordinaire des cérémonies, tout contribue à rendre cette fête chère au peuple. Elle est annoncée la veille, à dix heures du soir, par le son des cloches. Alors on se porte en foule à l'église, et dès que l'office est fini, vers deux ou trois heures du matin, chacun revient chez soi rompre enfin les huit semaines de jeûnes et d'abstinence. Souvent ce repas dure jusqu'au milieu du jour suivant, et le bon Russe s'enivre pour perdre tout souvenir des macérations passées. Parmi les usages de cette fête on remarque la présentation des œufs de Pâques ; amis, parents, chacun en donne et en reçoit. Les seigneurs en présentent aussi à leurs seigneurs qu'ils embrassent, en leur disant : *Cristos vosress*, le Christ est ressuscité. Le seigneur ne peut refuser l'accolade, et répond : *Vo istiny vosress*, oui, il est ressuscité. On célèbre la fête de Pâques huit jours de suite ; c'est pour les Russes un nouveau carnaval. Hôtels, auberges, cabarets, tout est plein de gens qui mangent, chantent, boivent et dansent. Les rues sont jonchées d'hommes ivres. A cette époque les places de Pétersbourg offrent le coup d'œil d'une espèce de foire. L'on y voit tous les jours, depuis midi jusqu'au soir, une affluence prodigieuse de peuple et de personnes de toutes conditions qui en font le tour à pied, à cheval ou en voiture. Il est difficile de se faire une idée du tumulte et du bruit de ces réunions. Non-seulement chacun chante, siffle ou joue de quelque instrument, mais des bataillons de toute espèce font retentir les airs du son de leurs trompettes et de leurs cors, pour appeler les badauds, et les inviter à voir leurs marionnettes, leurs pantomimes, leurs escamotages, ou bien leurs tours de force. C'est aussi à l'époque de ces fêtes que les Russes vont en escarpolette, exercice qui leur fait naître de la passion.

On trouve chez eux presque autant de petites pratiques superstitieuses que de fêtes. Jamais un Russe ne mange de lièvre ni de pigeons, quoique ces animaux abondent

dans son pays; il s'imagine que le lièvre est immonde, et que le pigeon est sacré, parce que le Saint Esprit parut sous la forme de cet oiseau.

La sonnerie des cloches est un objet de vénération pour les Russes; ils trouvent du rapport entre les âmes des morts et cette musique aérienne et céleste; ils pensent qu'elle influe beaucoup sur leur salut. C'est une dévotion de sonner les cloches; aussi, les jours de grandes solennités, ne les laissent-elles pas reposer un instant. Il y a même de petites maisons bâties autour des clochers, dans lesquelles les personnes pieuses trouvent de petites cordes attachées à la grosse corde de la cloche.

Le nombre mystique des Russes n'est pas trois, comme chez presque tous les autres peuples, mais quarante; ils attachent à ce nombre mille propriétés imaginaires: ils ont choisi, disent-ils, parce que Jésus-Christ a jeûné quarante jours; parce qu'il fit son ascension au bout de quarante jours; parce que le peuple de Dieu a erré quarante ans dans le désert; et qu'on trouve le nombre quarante compris trois fois dans celui des années que Moïse a vécu. Les Russes ont des saints pour toutes les maladies et pour toutes les circonstances de la vie.

Le rite grec condamne le culte des images taillées; jamais on ne voit une statue dans une église russe; mais on y trouve en vache des milliers d'images de saints en peintures. Il n'est point de maison où l'on ne trouve ce qu'on appelle en Russie un *bog*. Le *bog* est le saint adopté par la maison, et sous la protection duquel se place chaque famille. Le culte qu'on rend à ces saints et les vœux qu'on leur adresse établissent beaucoup de rapports entre eux et les pénates des anciens. Le *bog* est ordinairement peint sur bois; mais on l'enjolive, on l'entoure quelquefois de diamants qui lui donnent un très-haut prix. Les seigneurs surtout y mettent beaucoup de luxe, et ont souvent des chapelles de *bog* d'une valeur extraordinaire. Les jours de fêtes le *bog* est entouré d'un luminaire très-brillant. Les cierges des *bogs* ne sont pas comme ceux des églises de France, menus par le haut, gros par le bas; ils vont, au contraire, augmentant de bas en haut. De tels cierges, disent-ils, peignent mieux les regards de les saints laissent tomber du haut du ciel.

Le knout. — En Russie, les lois condamnent très-rarement à la peine de mort. Les coupables de haute trahison sont seuls dé-

capités; mais la mort ne serait-elle pas préférable à la douloureuse existence que l'on conserve aux condamnés? C'est toujours dans les déserts de la Sibérie qu'on les relègue; après les avoir fouettés, marqués, ou les avoir punis du *knout*.

Le supplice du *knout* tire son nom de l'instrument que l'on emploie pour l'infliger. Cet instrument, long en tout de cinq pieds, est composé d'une courroie, épaisse d'environ trois lignes, et durcie par une préparation particulière, d'un fouet fortement tressé et d'un manche de bois fort court. Le patient est attaché par les pieds et par la tête à une pièce de bois, de manière qu'il présente le dos, sur lequel les coups sont portés. On prétend qu'un exécuteur adroit peut tuer un homme avec trois coups bien appliqués; mais cela n'arrive jamais. Les coupables meurent presque toujours des suites de cet horrible supplice dans les prisons, où l'on ne prend aucun soin de panser leurs plaies; ils sont bientôt dévorés par la gangrène. Il serait à souhaiter pour eux qu'ils mourussent sur le lieu du supplice. Le *knout* ne va jamais sans la marque, qui s'imprime sur le front et sur les deux joues, ni sans l'enlèvement des narines; comme ce complément du supplice n'a lieu qu'après l'exécution de la peine principale, le malheureux coupable n'en souffre pas beaucoup, car il a souvent perdu le sentiment. Ceux qui échappent et survivent à toutes ces horreurs sont transportés des prisons aux colonies de la Sibérie. C'est au printemps et en automne qu'on envoie les exilés. Ils sont conduits enchaînés deux à deux et attachés à une longue corde. Arrivés à Tobolsk, ceux qui savent quelque métier sont distribués chez les artisans de la ville; les autres sont employés aux mines.

Outre ces nombreux supplices réservés aux coupables de quelque crime, il y a, pour les fautes moins graves, une autre punition, que l'on appelle *battoyes*; elle s'administre avec une baguette grosse à peu près comme le doigt. Il faut deux exécuteurs pour donner les *battoyes*; l'un tient la tête du patient, l'autre ses pieds, et tous deux frappent alternativement et en mesure sur son dos. Quand l'exécution est finie, le pauvre fustigé est obligé d'aller se jeter aux pieds du juge, pour le remercier de ne pas l'avoir condamné à subir une plus forte peine. Les nobles peuvent être condamnés à recevoir les *battoyes*; c'est le châtimement dont ils punissent le plus fréquemment leurs serfs.

S

SAHARA, ou GRAND DÉSERT D'AFRIQUE. Peuples divers du).

Voyez AZANAGHIS, peuples de la partie occidentale du grand désert.

SAINT-DOMINGUE, ou HAÏTI, l'une des

grandes Antilles, autrefois colonie espagnole et française, aujourd'hui indépendante et constituée en empire sous le gouvernement de Sa Majesté Souveraine, par suite de la révolte des noirs.

Le P. Charlevoix et le P. Pers donnent les renseignements suivants sur les populations créoles et noires de l'île au temps de leur soumission aux blancs, qu'elles ont depuis massacrés ou chassés.

Si l'on s'apercevait, dès 1726, que les créoles français commençaient à se ressentir moins du mélange des provinces d'où sont sortis les fondateurs de la colonie, on doit juger qu'il n'y resta plus par la suite aucun vestige du génie des boucaniers (445), anciens aventuriers, auxquels la plupart doivent leur naissance. Ils ont presque tous la taille assez belle et l'esprit ouvert; mais on nous fait une peinture un peu confuse de leurs bonnes et de leurs mauvaises qualités. On les représente tout à la fois francs, prompts, fiers, dédaigneux, présomptueux, intrépides. On ajoute que l'héritage qu'ils ont conservé le plus entier de leurs pères est l'hospitalité, et qu'il semble qu'on respire cette belle vertu avec l'air de Saint-Domingue. Les Américains la portaient fort loin avant la conquête; et leurs vainqueurs, qui n'étaient pas gens à les prendre pour modèles, y ont d'abord excellé. Il n'est pas vraisemblable non plus que les Français l'aient prise des Espagnols, puisque ces deux nations ont été longtemps dans l'île sans aucune relation de société, et que leur antipathie naturelle ne leur a guère permis de se former l'une sur l'autre. Enfin l'on assure que les nègres mêmes s'y distinguent, et d'une manière admirable, dans des esclaves à qui l'on fournit à peine les nécessités de la vie. Un voyageur peut faire le tour de la colonie française sans aucune dépense. Il est bien reçu de toutes parts, et s'il est dans le besoin, on lui donne libéralement de quoi continuer son voyage. Si l'on connaît une personne de naissance qui soit sans fortune, l'empressement est général pour lui offrir un asile. On ne lui laisse point l'embarras d'exposer sa situation; chacun le prévient. Il ne doit pas craindre de se rendre importun par un trop long séjour dans l'habitation qu'il choisit; on ne se lasse point de l'y voir. Dès qu'il touche à la première, il doit être sans inquiétude pour les commodités de la plus longue route : nègres, chevaux, voitures, tout est à sa disposition; et s'il part, on lui fait promettre de revenir aussitôt qu'il sera libre. La charité des créoles est la même pour les orphelins. Jamais le public n'en demeure chargé. Les plus proches parents ont la préférence, ou les parrains et les marraines à leur défaut; mais si cette ressource manque à quelque malheureux enfant, le premier qui peut s'en saisir regarde comme un bonheur de l'avoir chez soi et de lui servir de père.

Un mal dont on craint, dit-on, de fâcheuses suites, si la partie française de l'île de Saint-Domingue continue de se peupler, c'est qu'il n'y a point de biens nobles, et que tous les enfants ont une part égale à la suc-

cession. Si tout se défriche, il arrivera nécessairement qu'à force de divisions et de subdivisions, les habitations se réduiront à rien, et que tout le monde se trouvera pauvre; au lieu que, si toute une habitation demeurait à l'aîné, les cadets se verraient obligés d'en commencer d'autres avec les avances qu'ils recevraient de leurs proches; et lorsqu'il ne resterait plus de terrain viable à Saint-Domingue, rien ne les empêcherait de s'étendre dans les îles voisines et dans les parties du continent qui appartiennent à la France, ou qui sont encore du droit public. On verrait ainsi des colonies se former d'elles-mêmes, sans qu'il en coûtât rien à l'Etat. Mais l'inconvénient dont on se plaint n'est pas un mal fort pressant, puisqu'il reste encore à défricher pour plus d'un siècle dans les quartiers de l'île de Saint-Domingue.

Quelques-uns prétendent que peu de Français y sont sans une espèce de fièvre interne, qui mine insensiblement, et qui se manifeste moins par le désordre du poulx que par une couleur livide et plombée dont personne ne se garantit. Dans l'origine de la colonie, on n'y voyait arriver personne à l'extrême vieillesse; et cet avantage est encore assez rare parmi ceux qui sont nés en France. Mais les créoles, à mesure qu'ils s'éloignent de leur souche européenne, deviennent plus sains, plus forts, et jouissent d'une plus longue vie; d'où l'on peut conclure que l'air de Saint-Domingue n'a point de mauvaise qualité, et qu'il n'est question que de s'y habituer. A l'égard des nègres, on convient qu'ici, comme dans les autres îles, rien n'est plus misérable que leur condition.

Les nations établies entre le cap Blanc et le cap Nègre, sur la côte d'Afrique, sont premièrement les seules qui paraissent nées pour la servitude. Ces misérables avouent, dit-on, qu'ils se regardent eux-mêmes comme une nation maudite. Les plus spirituels, qui sont ceux du Sénégal, racontent sur une ancienne tradition dont ils ne connaissent pas l'origine, que ce malheur leur vient du péché de leur premier père, qu'ils nomment *Tam*. Ils sont les mieux faits de tous les nègres, les plus aisés à discipliner, et les plus propres au service domestique. Les Bambaras sont les plus grands, mais voleurs; les Arades, ceux qui entendent le mieux la culture des terres, mais les plus fiers; les Congos sont les plus petits et les plus habiles pêcheurs, mais ils désertent aisément; les Nagots sont les plus humains, les Mandingues, les plus cruels; les Minajs, les plus résolus, les plus capricieux, les plus sujets à se désespérer. Enfin les nègres créoles, de quelque nation qu'ils tirent leur origine, ne tiennent de leurs pères que la couleur et l'esprit de servitude; ils ont néanmoins un peu plus de passion pour la liberté, quoique nés dans l'esclavage; ils sont aussi plus spirituels, plus raisonnables, plus adroits, mais plus fainéants, plus fanfarons, plus libertins que ceux qui viennent d'Afrique. On comprend

ous ces nouveaux venus sous le nom général de *Dandas*.

On a vu à Saint-Domingue des nègres du Monomotapa et de l'île de Madagascar; mais leurs maîtres en ont tiré peu de profit. Les premiers périssent d'abord, et les seconds ont presque indomptables. A l'égard de l'esprit, tous les nègres de Guinée l'ont extrêmement borné. Plusieurs sont comme hébétés, jusqu'à ne pouvoir compter au-dessus de trois, ni jamais faire entrer l'oraison dominicale dans leur mémoire. Ils n'ont aucune idée fixe : le passé ne leur est pas plus connu que l'avenir; vraies machines qu'il faut remonter chaque fois qu'on veut les mettre en mouvement. Les deux missionnaires assurent que ceux qui leur attribuent plus de malice que de stupidité et de manque de mémoire se trompent; et que, pour en convaincre, il suffit de voir combien ils ont peu de prévoyance pour ce qui les concerne personnellement. D'un autre côté, on convient généralement que, dans les affaires où ils ont fort à cœur, ils sont très-fins et très-entendus; que leurs railleries ne sont pas sans sel; qu'ils saisissent merveilleusement le ridicule; qu'ils savent dissimuler, et que le plus stupide nègre est un mystère impénétrable pour ses maîtres, tandis qu'il s'entend avec une facilité surprenante. Il n'est pas aisé d'accorder toutes ces contradictions. On ajoute que leur secret est comme un trésor, qu'ils mourraient plutôt que de le révéler, et que leur contenance est un spectacle réjouissant lorsqu'on veut l'arracher de leur bouche. Ils prennent un air étonnement si naturel que, sans une grande expérience, on y est trompé; ils éclatent de rire; jamais ils ne se déconcertent, fussent-ils pris sur le fait; les supplices ne leur font pas dire ce qu'ils ont entrepris de tenir caché. Ils ne sont pas traîtres; mais il ne faut pas toujours compter sur leur attachement. La plupart seraient fort bons soldats, s'ils étaient bien disciplinés et bien conduits. Un nègre qui se trouverait dans le combat à côté de son maître ferait son devoir, s'il n'en avait point été maltraité par sa raison. Lorsqu'ils s'attroupent dans quelque soulèvement, le remède est de les saisir sur-le-champ à coups de bâton et de leur ôter le cœur : si l'on diffère, on se met quelquefois dans la nécessité d'en venir aux armes, et dans ces occasions ils se défendent furieusement. Dès qu'ils se persuadent qu'il faut mourir, peu leur importe comment; et le moindre succès achève de les rendre incalculables.

On remarque encore que le chant parmi les peuples est un signe fort équivoque de joie ou de tristesse. Ils chantent dans l'affliction pour adoucir leur chagrin; ils chantent dans la joie pour faire éclater leur contentement; mais comme ils ont des airs doux et des airs lugubres, il faut une longue expérience pour les distinguer. Naturellement ils sont doux, humains, dociles, crédules et superstitieux à l'excès. Ils ne peuvent pas longtemps; ils ne connaissent ni l'en-

vie, ni la mauvaise foi, ni la médisance. Le christianisme, qu'on n'a pas de peine à leur faire embrasser, et les instructions qu'ils reçoivent continuellement des missionnaires, perfectionnent quelquefois ces vertus.

« Ce sont les nègres, dit le P. Pers, qui nous attirent ici principalement; et sans eux nous n'oserions aspirer à la qualité de missionnaires. Il se passe peu d'années sans qu'on en amène au seul Cap-François deux à trois mille. Lorsque j'apprends qu'il en est arrivé quelques-uns dans mon quartier, je vais les voir, et je commence par leur faire faire le signe de la croix, en conduisant leur main; et puis je le fais moi-même sur leur front, comme pour en prendre possession au nom de Jésus-Christ et de son Eglise. Après les paroles ordinaires, j'ajoute : « Et toi, maudit esprit, je te défends, « au nom de Jésus-Christ, d'oser violer jamais ce signe sacré que je viens d'imprimer sur cette créature qu'il a rachetée de son sang. » Le nègre, qui ne comprend rien à ce que je fais ni à ce que je dis, ouvre de grands yeux, et paraît tout interdit; mais pour le rassurer, je lui adresse par un interprète ces paroles du Sauveur à saint Pierre : « Tu ne sais pas présentement ce que je « fais, mais tu le sauras dans la suite. » Le P. Pers ajoute qu'on s'efforce de les instruire, et qu'ils ont un véritable empressement pour recevoir le baptême, mais que les adultes n'en sont guère capables qu'au bout de deux ans; qu'alors même il faut souvent, pour leur leur conférer, être du sentiment de ceux qui ne croient pas la connaissance du mystère de la Trinité nécessaire au salut; et qu'ils n'entendent pas plus ce qu'on leur apprend là-dessus que ne ferait un perroquet à qui on l'aurait appris de même; que la science du théologien est ici fort courte; mais qu'un missionnaire doit y penser deux fois avant que de laisser mourir un homme, quel qu'il soit, sans baptême; et que, s'il a quelque scrupule sur cela, ces paroles du prophète-roi, *homines et jumenta salvabis, Domine*, lui viennent d'abord à l'esprit pour le rassurer.

On sait que Louis XIII, sur l'ancien principe que les terres soumises aux rois de France rendent libres tous ceux qui peuvent s'y retirer, eut beaucoup de peine à consentir que les premiers habitants des îles eussent des esclaves, et ne se rendit qu'après s'être laissé persuader que c'était le plus sûr, et même l'unique moyen d'inspirer aux Africains le culte du vrai Dieu, de les tirer de l'idolâtrie, et de les faire persévérer jusqu'à la mort dans la profession du christianisme. Le P. Labat nous apprend que depuis on a proposé en Sorbonne les trois cas suivants : 1° si les marchands qui vont acheter des esclaves en Afrique, ou les commis qui demeurent dans les comptoirs, peuvent acheter des nègres dérobés; 2° si les habitants de l'Amérique à qui ces marchands viennent les vendre peuvent acheter indifféremment tous les nègres qu'on leur présente, sans s'informer s'ils ont été volés; 3° à quelle

réparation les uns et les autres sont obligés lorsqu'ils savent qu'ils ont acheté des nègres dérobés. « La décision, dit le même voyageur, fut apportée aux îles par un religieux de notre ordre. On y trouva des difficultés insurmontables. Nos habitants répondirent que les docteurs qu'on avait consultés n'avaient ni habitation aux îles ni intérêt dans les compagnies; et que, s'ils eussent été dans l'un ou l'autre de ces deux cas, ils auraient décidé tout autrement. » Ainsi les Français des îles ne sont pas plus délicats sur ce point que les Anglais et d'autres nations; mais ils sont beaucoup plus humains dans le traitement qu'ils font à leurs nègres. Premièrement, quoique la prudence les oblige de n'en point acheter sans savoir s'ils ont quelque défaut, ils donnent à la pudeur de ne pas faire eux-mêmes cet examen; l'usage est de s'en rapporter aux chirurgiens. En second lieu, on accuserait de dureté et d'avarice celui qui les ferait travailler à leur arrivée sans leur accorder quelques jours de repos. Ces malheureux sont fatigués d'un long voyage, pendant lequel ils ont toujours été liés deux à deux avec des entraves de fer. Ils sont exténués de faim et de soif, sans compter l'affliction de se voir enlevés de leur pays pour n'y retourner jamais; ce serait mettre le comble à leurs maux que de les jeter tout d'un coup dans un pénible travail.

Lorsqu'ils sont arrivés chez leurs maîtres, on commence par les faire manger et les laisser dormir pendant quelques heures. Ensuite on leur fait raser la tête et frotter tout le corps avec de l'huile de *palma christi*, qui dénoue les jointures, les rend plus souples, et remédie au scorbut. Pendant deux ou trois jours on humecte d'huile d'olive la farine ou la cassave qu'on leur donne; on les fait manger peu, mais souvent, et baigner soir et matin. Ce régime est suivi d'une petite saignée et d'une purgation douce. On ne leur permet point de boire trop d'eau, encore moins d'eau-de-vie: leur unique boisson est la grappe et l'ouïcou. Non-seulement ces soins les garantissent des maladies dont ils seraient d'abord atteints, mais avec les habits qu'on leur donne, et la bonté qu'on leur témoigne, ils servent à leur faire oublier leur pays et le malheur de la servitude. Sept ou huit jours après, on les emploie à quelque léger travail, pour les y accoutumer par degrés. La plupart n'en attendent pas l'ordre, et suivent les autres, lorsqu'ils les voient appelés par ce qu'on nomme le *commandeur*.

L'usage commun pour les instruire et les former au train de l'habitation est de les départir dans les cases des anciens, qui les reçoivent toujours volontiers, soit qu'ils soient de même pays ou d'une nation différente, et qui se font même honneur que le nouveau nègre qu'on leur donne paraisse mieux instruit et se porte mieux que celui de leur voisin. Mais ils ne le font point manger avec eux, ni coucher dans la même chambre; et lorsque le nouvel esclave pa-

raît surpris de cette distinction, ils lui disent que, n'étant pas chrétien, il est trop au-dessous d'eux pour être traité plus familièrement. Le P. Labat assure que cette conduite fait concevoir aux nouveaux nègres une haute idée du christianisme, et qu'étant naturellement orgueilleux ils importunent sans cesse leurs maîtres et leur prêtre pour obtenir le baptême. « Leur impatience est si vive, dit-il, que s'ils en étaient crus, on emploierait les jours entiers à les instruire. Outre le catéchisme, qui se fait en commun soir et matin dans les habitations bien réglées, on charge ordinairement quelques anciens des mieux instruits de donner des leçons aux nouveaux; et ceux chez lesquels ils se trouvent logés ont un soin merveilleux de les leur répéter, ne fut-ce que pour pouvoir dire au curé que le nègre qu'on leur a confié est en état de recevoir le baptême. Ils lui servent alors de parrains: et l'on aurait peine à s'imaginer jusqu'où va le respect, la soumission et la reconnaissance que tous les nègres ont pour leurs parrains. Les créoles mêmes, c'est-à-dire ceux qui sont nés dans le pays, les regardent comme leurs pères. J'avais, continue le même voyageur, un petit nègre qui était le parrain banal de tous les nègres, enfants ou adultes que je baptisais, du moins quand ceux qui se présentaient pour cet office n'en étaient pas capables, ou pour ne pas savoir bien leur catéchisme, ou pour n'avoir pas fait leurs pâques, ou parce que je les connaissais libertins, ou lorsque je prévoyais quelque empêchement pour leur mariage. s'ils contractaient ensemble une affinité spirituelle. J'étais surpris des respects que je lui voyais rendre par les nègres qu'il avait tenus au baptême. Si c'étaient des enfants, les mères ne manquaient point de les lui apporter aux jours de fêtes; et si c'étaient des adultes, ils venaient le voir, lui répéter leur catéchisme et leurs prières, et lui apporter quelque petit présent. »

Tous les esclaves nègres ont un grand respect pour leurs vieillards. Jamais ils ne les appellent par leurs noms sans y joindre celui de *père*; ils les soulagent dans toutes sortes d'occasions, et ne manquent jamais de leur obéir. La cuisinière de l'habitation n'est pas moins respectée; et, de quelque âge qu'elle soit, ils la traitent toujours de *maman*.

Ils sont fort sensibles aux bienfaits, et capables de reconnaissance, aux dépens même de leur vie, mais ils veulent être obligés de bonne grâce; et s'il manque quelque chose à la faveur qu'on leur fait, ils en témoignent leur mécontentement par la façon dont ils la reçoivent. Ils sont naturellement éloquentes; et ce talent éclate, surtout lorsqu'ils ont quelque chose à demander, ou leur apologie à faire contre quelque accusation. On doit les écouter avec patience lorsqu'on veut se les attacher. Ils savent représenter adroitement leurs bonnes qualités, leur assiduité au service, leurs travaux, le nombre de leurs enfants et leur

bonne éducation; ensuite ils font l'énumération de tous les biens qu'on leur a faits, avec des remerciements très-respectueux qu'ils finissent par leur demande. Une grâce accordée sur-le-champ les touche beaucoup. Si l'on prend le parti de la refuser, il faut leur en apporter quelque raison, et les renvoyer contents, en joignant au refus un présent de quelque bagatelle. Lorsqu'il s'élève entre eux quelque différend, ils s'accordent à venir devant leur maître, et plaident leur cause sans s'interrompre. L'offensé commence; et lorsqu'il s'est expliqué, il déclare à sa partie qu'elle peut répondre. Des deux côtés la modération est égale. Comme il est presque toujours question de quelque bagatelle, ces procès sont bientôt vidés. « Lorsqu'ils s'étaient battus, dit le P. Labat, ou qu'ils s'étaient rendus coupables de quelque crime bien avéré, je les faisais châtier sévèrement; car il faut avec eux autant de fermeté que de condescendance. Ils souffrent avec patience les châtimens qu'ils ont mérités; mais ils sont capables des plus grands excès lorsqu'on les maltraite sans raison; c'est une règle générale de prudence de ne les punir jamais. Le châtimement ou le pardon ne doit jamais être suspendu, parce qu'ils ont la crainte les porte à fuir dans les bois; et telle est l'origine des marrons. » On n'a pas trouvé de moyen plus sûr, pour les tenir, que de leur accorder la possession de quelques volailles et de quelques porcs, un jardin à tabac, à coton, à légumes, et d'autres petits avantages de même nature. Ils s'absentent, et que dans l'espace de quatre heures ils ne reviennent pas eux-mêmes, ou conduits par quelque propriétaire qui demande grâce pour eux, ce qu'on ne doit jamais refuser, on confisque tout ce qu'ils peuvent avoir de biens. Cette peine paraît si rude, qu'elle a plus de force que tous les châtimens pour les faire rentrer en eux-mêmes. Le moindre exemple de rébellion est longtemps un sujet de terreur. Ils sont liés entre eux par une affection sincère, que non-seulement ils se secourent mutuellement dans leurs besoins, mais si l'un d'eux fait une faute, on les voit venir tous en corps pour demander grâce, ou pour s'offrir à recevoir une part du châtimement qu'il a mérité. Ils se prient quelquefois de leur nourriture pour être en état de traiter ou de soulager un né de leur pays dont ils attendent la visite. La loi du prince, observe le P. Charles, ne veut pas qu'un esclave se marie sans la permission de son maître, et les mariages clandestins sont nuls. » Les esclaves nègres aiment passionnément le jeu, la danse, le vin et les liqueurs fortes. Le jeu qu'ils ont apporté aux îles, de quel-que partie de l'Afrique qu'il soit venu, est une espèce de jeu de dés, composé de quatre boules, c'est-à-dire de quatre de ces coques qui leur servent de monnaie. Un trou creusé dans le côté convexe les fait tenir sur cette face aussi facilement que sur l'autre. Ils les remuent dans la main comme on

y remue les dés, et les jettent sur une table. Si toutes les faces trouées se trouvent dessus, ou les faces opposées, ou deux d'une sorte et deux d'une autre, le joueur gagne; mais si le nombre des trous ou des dessous est impair, il a perdu. Quantité de nègres créoles ont appris, par l'exemple de leurs maîtres, à jouer aux cartes. Le P. Labat déplore une habitude qui les rend tout à la fois, dit-il, plus fripons et plus fainéants. La danse est leur passion favorite; et l'on ne connaît point de peuple qui en ait une plus vive pour cet exercice. Si leur maître ne leur permet point de danser dans l'habitation, ils font trois ou quatre lieues le samedi à minuit, après avoir quitté le travail, pour se rendre dans quelque lieu où la danse soit permise. Celle qui leur plaît le plus, et qu'on croit venue du royaume d'Ardra, sur la côte de Guinée, se nomme la *calenda*.

Les esclaves nègres de Congo ont une autre danse plus modeste que la *calenda*, mais moins vive et moins réjouissante. Les nègres Minas dansent en rond et tournent sans cesse. Ceux du cap Vert et de Gambie ont aussi leur danse particulière; mais il n'y en a point qui leur plaise tant à tous que la *calenda*. Dans l'ignorance des lois, on s'efforce, dit le P. Labat, de faire substituer à cet infâme exercice des danses françaises.

Il n'y a point d'esclaves nègres qui n'aient la vanité de paraître bien vêtus, surtout à l'église et dans leurs visites mutuelles. Ils s'épargnent tout, et ne craignent point le travail lorsqu'il est question d'acheter pour leurs femmes ou leurs enfants quelque parure qui puisse les distinguer des autres. Cependant l'affection qu'ils ont pour leurs femmes ne va pas jusqu'à les faire manger avec eux, à l'exception du moins des jeunes gens, qui leur accordent cette liberté dans les premières tendresses du mariage. Dans leurs festins, les nègres Aradas ont toujours un chien rôti, et croiraient faire très-mauvaise chère si cette pièce y manquait. Ceux qui n'en ont point, ou qui ne peuvent en dérober un, l'achètent, et donnent en échange un porc deux fois plus gros. Les autres, surtout les nègres créoles, et ceux mêmes qui descendent d'un père et d'une mère aradas, ont au contraire de l'aversion pour ce mets, et regardent comme une grande injure le nom de *mangeurs de chiens*. Mais ce qui paraît plus étonnant au P. Labat, c'est que les chiens de l'île aboient à ceux qui les mangent et les poursuivent, surtout lorsqu'ils sortent de ces festins. Le public est averti des jours où l'on rôtit un chien chez quelque Arada par les cris de tous ces animaux, qui viennent hurler autour de la case, comme s'ils voulaient plaindre ou venger la mort de leur compagnon.

Les cases des nègres français sont assez propres. Le commandeur qui est chargé de ce soin doit y faire observer la symétrie et l'uniformité: elles sont toutes de même grandeur, dans leurs trois dimensions, toutes de file; et, suivant leur nombre, elles composent une ou plusieurs rues.

L'usage est de leur donner, à quelque distance de l'habitation, ou proche des bois, quelque portion de terre pour y cultiver leur tabac, leurs patates, leurs ignames, leurs choux caraïbes, et tout ce qu'ils peuvent tirer de ce fonds, avec la liberté de le vendre ou de l'employer à leur subsistance. On leur permet d'y travailler les jours de fêtes, après le service divin; et les autres jours, pendant le temps qu'ils peuvent retrancher à celui qui leur est accordé pour leur repas. Il se trouve des nègres à qui ce travail vaut annuellement plus de cent écus. Lorsqu'ils sont voisins de quelque bourg, où ils peuvent porter leurs herbages et leurs fruits, ils croient leur sort très-heureux; ils vivent dans l'abondance, eux et leur famille, et leur attachement en augmente pour leur maître.

Les plus misérables ne veulent pas reconnaître qu'ils le soient. Le P. Labat donne un exemple fort remarquable de cette vanité. « J'avais, dit-il, un petit nègre de quatorze à quinze ans, spirituel, sage, affectionné, mais d'une fierté que je n'ai jamais pu corriger. Une parole de mépris le désespérait. Je lui disais quelquefois, pour l'humilier, qu'il était un pauvre nègre qui n'avait pas d'esprit. Il était si piqué du mot *pauvre*, qu'il en murmurait entre ses dents lorsqu'il me croyait fâché; et s'il jugeait que je ne l'étais pas, il prenait la liberté de me dire qu'il n'y avait que des blancs qui fussent pauvres, qu'on ne voyait point de nègres qui demandassent l'aumône, et qu'ils avaient trop de cœur pour cela. Sa grande joie, comme celle des autres noirs de la même maison, était de venir m'avertir qu'il y avait quelque pauvre Français qui demandait la charité: cela est rare dans la colonie; mais il arrive quelquefois qu'un matelot, après avoir déserté, tombe malade, et qu'à la sortie de l'hôpital la force lui manque encore pour travailler. Dès qu'il en paraissait un, il y avait autant de gens pour me l'annoncer qu'il y avait de domestiques dans la maison, et surtout le petit nègre, qui ne manquait point de me venir dire d'un air content et empressé: « Mon père, il y a à la porte un « pauvre blanc qui demande l'aumône. » Je feignais quelquefois de ne pas entendre, ou de ne vouloir rien donner, pour avoir le plaisir de le faire répéter. « Mais, mon père, » reprenait-il, c'est un pauvre blanc; si vous « ne lui voulez rien donner, je vais lui donner quelque chose du mien, moi qui suis « un pauvre nègre: Dieu merci, on ne voit « point de nègre qui demande l'aumône. » Quand je lui avais donné ce que je voulais envoyer au pauvre, il ne manquait pas de lui dire en le lui présentant: « Tenez, pauvre blanc, voilà ce que mon maître vous « envoie; » et lorsqu'il croyait que je le pouvais entendre, il le rappelait pour lui donner quelque chose du sien, afin d'avoir le plaisir de l'appeler encore pauvre blanc. »

Il est rare que les esclaves nègres soient chaussés, c'est-à-dire qu'ils aient des bas et des souliers. A la réserve de ceux qui servent de laquais aux habitants de la première

distinction, tous vont ordinairement nus-pieds. Leurs habits journaliers ne consistent qu'en des caleçons et une casaque; mais, lorsqu'ils s'habillent aux jours de fêtes, les hommes ont une belle chemise, avec des caleçons étroits de toile blanche, sur lesquels ils portent une candale, d'une toile de couleur, ou d'une étoffe légère. Ce qu'on nomme *candale* est une espèce de jupe très-large, qui ne va pas jusqu'aux genoux, et dont le haut, plissé par une ceinture, a sur les hanches deux fentes qui se ferment avec des rubans. Ils portent sur la chemise un petit pourpoint sans basques, qui laisse trois doigts de vide entre lui et la candale, pour faire bouffer plus librement la chemise. Ceux qui sont assez riches pour se procurer des boutons d'argent, ou garnis de quelques pierres de couleur, en mettent aux poignets et au col de leur chemise. La plupart n'y mettent que des rubans. Ils ont rarement des cravates et des justaucorps. Dans cette parure, lorsqu'ils ont la tête couverte d'un chapeau, on vante leur bonne mine, faisant plus qu'ils sont ordinairement fort bien faits. Avant le mariage, ils portent deux pendants d'oreilles, comme les femmes; ensuite ils n'en portent plus qu'un seul. Les habitants qui se donnent des laquais leur font faire des candales et des pourpoints avec des galons, et de la couleur de leur livrée; ils leur font porter un turban au lieu de chapeau, des pendants d'oreilles, et un carcan d'argent avec leurs armes.

Les négresses, dans leur habillement de cérémonie, portent ordinairement deux jupes. Celle de dessous est de couleur, et celle de dessus presque toujours de toile blanche de coton ou de mousseline.

Les Européens se trompent lorsqu'ils s'imaginent qu'aux îles on fait consister la beauté des nègres dans la difformité de leur visage, particulièrement dans de grosses lèvres, avec un nez écrasé. Si ce goût est celui de l'Europe, il règne si peu dans les colonies, qu'on y veut au contraire des traits bien réguliers. Les Espagnols y apportent surtout une extrême attention. Les nègres du Sénégal, de Gambie, du cap Vert, d'Angola et de Congo, sont d'un plus beau noir que ceux de Mina, de Juida, d'Issini, d'Adra, et des autres parties de la côte. Cependant leur teint change dès qu'ils sont malades, et devient alors couleur de bistre, ou même de cuivre.

Ils sont d'une patience admirable dans leurs maladies; rarement on les entend crier ou se plaindre au milieu des plus rudes opérations. Ce n'est pas insensibilité, car ils ont la chair très-déliée et le sentiment très-vif; c'est un fonds de grandeur d'âme et une trépidité qui leur fait mépriser la douleur, les dangers et la mort même. Le P. Labat rend témoignage qu'il en a vu rompre et tourmenter plusieurs, sans leur entendre jeter le moindre cri. « On en brûla un, dit-il, qui, loin d'en paraître ému, demanda un bout de tabac allumé lorsqu'il fut attaché au bûcher, et fumait encore tandis que son

les étaient crevées par la violence du feu. Un jour, ajoute le même voyageur, deux nègres ayant été condamnés, l'un au gibet, l'autre à recevoir le fouet de la main du bourreau, le confesseur se méprit et confessa celui qui ne devait pas mourir. On ne reconnut l'erreur qu'au moment de l'exécution. On le fit descendre, l'autre fut confessé; et quoiqu'il ne s'attendît qu'au fouet, il monta l'échelle avec autant d'indifférence que le premier en était descendu, comme si l'un ou l'autre sort ne l'eût pas touché. » C'est à ce mépris naturel de la mort qu'on attribue leur bravoure. On a déjà remarqué que ceux de Mina tombent souvent dans une mélancolie noire qui les porte à s'ôter volontairement la vie. Ils se pendent ou se courent la gorge au moindre sujet, le plus souvent pour faire peine à leurs maîtres, dans l'opinion qu'après leur mort ils retourneront dans leur pays. Un Anglais établi dans l'île de Saint-Christophe employa un stratagème fort heureux pour sauver les siens. Comme il les traitait avec rigueur, ils se pendaient les uns après les autres, et cette fureur augmentait de jour en jour. Enfin il fut averti par un de ses engagés que tous ses nègres avaient pris la résolution de s'enfuir dans un bois voisin, et de s'y pendre tous pour retourner ensemble dans leur patrie. Il conçut que, les précautions et les châtements ne pouvant différer que de quelques jours l'exécution de leur dessein, il fallait un remède qui eût quelque rapport à la maladie de leur imagination. Après avoir communiqué son projet à ses engagés, il leur fit charger sur les charrettes des chaudières à sucre, et tout l'attirail de sa fabrique, avec ordre de le suivre; et s'étant fait conduire dans le bois, lorsqu'on eut vu prendre ce chemin à ses nègres, il les y trouva qui disposaient leurs cordes pour se pendre. Il s'approcha d'eux et leur dit de ne rien faire; qu'ayant appris le dessein où ils étaient de retourner en Afrique, il voulait les y accompagner, parce qu'il avait acheté une grande habitation, où il était résolu d'établir une sucrerie, à laquelle ils seraient beaucoup plus propres que des nègres qu'on avait jamais exercés à ce travail; mais d'alors, ne craignant plus qu'ils pussent s'enfuir, il les ferait travailler jour et nuit, sans leur accorder le repos ordinaire du dimanche; que par ses ordres on avait déjà repris dans leur pays ceux qui s'étaient perdus les premiers, et qu'il les y faisait travailler les fers aux pieds. La vue des charrettes qui arrivèrent aussitôt, ayant confirmé cet étrange langage, les nègres ne doutèrent plus des intentions de leur maître, surtout lorsque, les pressant de se pendre, il feignit d'attendre qu'ils eussent fini leur opération pour hâter la sienne et partir avec eux. Il avait même choisi son arbre, et sa corde y était attachée. Alors ils tinrent ensemble un nouveau conseil. La misère de leurs compagnons et la crainte d'être encore

plus malheureux leur firent abandonner leur résolution. Ils vinrent se jeter aux pieds de leur maître pour le supplier de rappeler les autres, et lui promettre qu'aucun d'eux ne penserait plus à retourner dans leur pays. Il se fit presser longtemps; mais enfin ses engagés et ses domestiques blancs s'étant aussi jetés à genoux pour lui demander la même grâce, l'accommodement se fit à condition que, s'il apprenait qu'un seul nègre se fût pendu, il ferait pendre le lendemain tous les autres pour aller travailler à la sucrerie de Guinée. Ils le promirent avec serment. Le serment des nègres se fait en prenant un peu de terre qu'ils se mettent sur la langue, après avoir levé les yeux et les mains au ciel et frappé leur poitrine. Cette cérémonie, qu'ils expliquent eux-mêmes, signifie qu'ils prient Dieu de les réduire en poussière comme la terre qu'ils ont sur la langue, s'ils manquent à leur promesse, ou s'ils altèrent la vérité. Un autre habitant s'avisait de faire couper la tête et les mains à tous les nègres qui s'étaient pendus, et de les tenir enfermés sous la clef dans une cage de fer suspendue dans sa cour. L'opinion des nègres étant que leurs morts viennent prendre leurs corps pendant la nuit, et les emportent avec eux dans le pays, il leur disait qu'ils étaient libres de se pendre lorsqu'il leur plairait, mais qu'il aurait le plaisir de les rendre pour toujours misérables, puisque, se trouvant sans tête et sans mains dans leur pays, ils seraient incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger et de travailler. Ils rirent d'abord de cette idée, et rien ne pouvait leur persuader que les morts ne trouvassent pas bientôt le moyen de reprendre leurs têtes et leurs mains; mais lorsqu'ils les virent constamment dans le même lieu, ils jugèrent enfin que leur maître était plus puissant qu'ils ne se l'étaient imaginé, et la crainte du même malheur leur fit perdre l'envie de se pendre.

Le P. Labat, qu'on donne pour garant de ces deux faits, ajoute que, si ces remèdes paraissent bizarres, ils ne laissent pas d'être proportionnés à la portée de l'esprit des nègres, et de convenir à leurs préventions; mais ils ne sont pas plus étranges que la disposition où le même voyageur les représente à l'égard du christianisme, qu'ils paraissent embrasser.

Il est vrai, dit-il, « qu'ils se convertissent aisément, lorsqu'ils sont hors de leur pays, et qu'ils persévèrent dans le christianisme tant qu'ils le voient pratiquer et qu'ils ne voient pas de sûreté à s'en écarter; mais il est vrai aussi que, dès que ces motifs ne les retiennent plus, ils ne songent pas plus aux promesses de leur baptême que si tout cela ne s'était passé qu'en songe. S'ils retournaient dans leur pays, ils se dépouilleraient aussi facilement du nom de chrétien que de l'habit dont ils se trouveraient revêtus. »

SAMOYÈDES (146), peuple de la Sibirie vers la mer de Kara et le golfe d'Obi.

Il n'y a guère plus d'un siècle et demi que le nom même de *Samoyède* était presque inconnu dans l'Europe. Depuis, plusieurs voyageurs, et particulièrement Oléarius, Isbrantz-ides, Witzen et Corneille de Bruyn, se sont appliqués à faire connaître les mœurs et le génie de ces peuples, et ils ont donné au public ce qu'ils en ont pu apprendre; mais leurs relations sont souvent erronées.

Comme mon sort a voulu que je fisse un assez long voyage à Arkhangel, dans le voisinage des Samoyèdes, j'ai cru ne pouvoir mieux employer une partie de mon loisir qu'à examiner de près leurs usages et leurs mœurs.

Le véritable commencement des habitations des Samoyèdes, si l'on en peut supposer chez des peuples qui n'ont pas de résidence fixe, ne se trouve que dans le district de Mézène, au delà du fleuve de ce nom, à la distance de trois ou quatre cents verstes d'Arkhangel.

La colonie qui s'y trouve actuellement, et qui vit dispersée à la manière de ces peuples, chaque famille à part, sans former de villages ou de communautés d'aucune espèce, ne consiste que dans trois cents familles environ, qui descendent toutes de deux tribus différentes, l'une appelée *Laglou* et l'autre *Vanoute*, distinction exactement observée entre eux.

Ce peuple sauvage occupe, entre les 66° et 70° degrés de latitude boréale, une étendue de plus de trente degrés le long des côtes de la mer Glaciale, à compter depuis la rivière de Mézène, tirant vers l'est, et au delà de l'Obi, jusqu'à l'Yéniséïk, et peut-être plus loin, parce qu'on ne sait pas encore bien quelles sont les bornes précises de leurs habitations.

Tous ces Samoyèdes, dispersés dans des déserts d'une si vaste étendue, ont sans contredit une origine commune, ainsi que le démontre évidemment la conformité de leur physionomie, de leur manière de vivre, et même de leur langage, quoiqu'ils soient partagés en différentes tribus ou familles, plus ou moins éloignées des habitations russes.

Je suis bien loin d'adopter le sentiment de ceux qui supposent que les Lapons et les Samoyèdes ne font qu'une seule et même nation. Buffon se trompe évidemment lorsqu'il annonce d'une manière aussi positive qu'il le fait dans son *Histoire naturelle* que les Lapons, les Zembliens, les Borandiens, les Samoyèdes et tous les Tartares du Nord, sont des peuples qui descendent d'une même race. Il faut remarquer d'abord, en passant, qu'il parle d'un peuple qui n'existe qu'en idée, lorsqu'il fait mention des Zembliens, puisqu'il est certain que le pays qu'on appelle *Nouvelle-Zemble* ou *Novaia-Zemla*, ce qui signifie en langue russe, *Nouvelle-Terre*, n'a pas d'habitants. Il ne paraît pas mieux fondé dans ce qu'il dit des Borandiens, dont on ignore jusqu'au nom même dans le nord, et que l'on ne pourrait d'ailleurs que diffi-

cilement reconnaître à la description qu'il en donne. Il fait encore une supposition absolument hasardée, lorsqu'il prend pour une même nation les Lapons, les Samoyèdes, et tous les autres peuples nomades du nord, puisqu'il ne faut que faire attention à la diversité des physionomies, des mœurs et du langage de ces peuples, pour se convaincre qu'ils sont d'une race différente.

Les Samoyèdes sont, pour la plupart, d'une taille au-dessous de la moyenne. Je n'en ai vu aucun qui n'eût plus de quatre pieds, quoique ce soit la hauteur la plus considérable qu'on leur accorde, en général, par une suite de la tradition des Pygmées, dont on veut qu'ils réalisent la fable. Il y en avait même qui passaient la taille moyenne, et qui avaient jusqu'à six pieds de hauteur. Ils ont le corps robuste, nerveux et trapu, les jambes courtes et les pieds petits, le cou très-court et la tête grosse à proportion du corps, le visage aplati, les yeux noirs et médiocrement ouverts; le nez tellement écrasé, que le bout en est à peu près au niveau de l'os de la mâchoire supérieure, qu'ils ont très-forte et très-proéminente, la bouche grande et les lèvres minces : leurs cheveux, qui sont noirs comme du jais, mais extrêmement durs et forts, leur pendent sur les épaules et sont très-lisses; leur teint est d'un brun jaunâtre; leurs oreilles sont grandes et hautes.

Les hommes n'ont que fort peu ou presque point de barbe; et leur tête, ainsi que celle des femmes, est la seule partie de leur corps où il y ait du poil. Reste à examiner si c'est un défaut naturel, une qualité particulière à leur race, ou l'effet d'un stupide préjugé, qui, leur faisant attacher au poil quelque idée de difformité, les porte à l'arracher partout où il en paraît. Quoi qu'il en soit, les femmes, entre autres, ont un très-grand intérêt à ne point laisser subsister du poil sur leur corps, quand la nature leur en donnerait; puisque, suivant l'usage de ces peuples, un mari serait en droit de rendre à ses parents la fille qu'il aurait prise pour femme, et de se faire rendre ce qu'il leur aurait donné, s'il lui trouvait du poil ailleurs qu'à la tête. Il est vrai qu'un semblable cas doit être fort rare, quand même ils seraient naturellement sujets à cette végétation naturelle, qu'ils regardent apparemment comme une grande imperfection, puisqu'un homme épouse ordinairement une fille dès l'âge de dix ans. Aussi, parmi ces peuples, est-il fort commun de voir des mères-enfants de onze ou douze ans, au plus; mais, par compensation, ces mères précoces cessent de l'être après trois ans. Ne serait-ce pas dans cette coutume de marier les filles avant l'âge ordinaire de maturité, ainsi que dans la liberté qu'ont les hommes d'acheter autant de femmes qu'ils peuvent en payer, qu'il faut chercher les raisons physiques du peu de fécondité des Samoyèdes, et peut-être de la petitesse de leur taille?

La physionomie des femmes ressemble

exactement à celle des hommes, excepté qu'elles ont des traits un peu plus délicats, le corps plus mince, la jambe plus courte, et le pied encore plus petit. D'ailleurs il est fort difficile de distinguer les deux sexes à l'extérieur et par leurs habits, qui ne sont presque pas différents.

Les hommes et les femmes, comme chez tous les peuples sauvages des pays septentrionaux, portent des fourrures de rennes dont le poil est tourné en dehors et cousues ensemble : ce qui fait un habillement tout d'une pièce, qui leur serre et couvre très-bien tout le corps. Cet habillement est si propre à leurs besoins dans le rude climat qu'ils habitent, que les Russes et les autres nations qui se trouvent dans la nécessité de voyager dans leur pays l'ont adopté. La seule distinction qu'on reconnaisse aux habits des femmes consiste en quelques morceaux de drap de différentes couleurs dont elles bordent leurs fourrures, et les plus jeunes d'entre elles prennent quelquefois le soin d'arranger leurs cheveux en deux ou trois tresses qui leur pendent derrière la tête.

Les tentes des Samoyèdes, composées de morceaux d'écorce d'arbre cousus ensemble et couverts de quelques peaux de rennes, sont dressées en forme pyramidale et appuyées sur des bâtons de moyenne grosseur. Ils ménagent au haut de cette tente une ouverture pour donner passage à la fumée et pour augmenter la chaleur en la fermant. On voit par là que tout ce que l'on raconte de leurs habitations souterraines n'est rien moins que fondé. Comme il leur est très-facile de plier ces tentes et de les transporter d'un endroit à l'autre par le moyen de leurs rennes, cette manière d'habiter est, sans contredit, la plus convenable à la vie errante qu'ils sont obligés de mener; car, ne produisant absolument rien de propre à leur nourriture, ils se trouvent dans la nécessité de changer souvent de demeure pour chercher le bois qu'il leur faut et la mousse qui sert de fourrage à leurs rennes.

C'est encore une des raisons qui, jointes à d'autres intérêts de leur chasse, les empêchent de demeurer ensemble en grand nombre, et rarement trouve-t-on plus de deux ou trois tentes qui soient voisines l'une de l'autre; et comme leurs déserts sont d'une étendue immense, ils peuvent changer de lieu aussi souvent que leurs besoins le demandent, sans se faire aucun tort les uns aux autres.

En été, ils préfèrent les environs des rivières, pour profiter avec plus de facilité de la pêche; mais ils se tiennent toujours éloignés à quelque distance les uns des autres, sans jamais former de société.

Après avoir pourvu à leur nourriture, soit les hommes sont chargés dans chaque famille, tandis que l'occupation des femmes est de coudre les habits, d'entretenir le feu, d'avoir soin des enfants, il n'y a plus rien qui les intéresse, et ils végètent tranquille-

ment en s'amusant à leur manière, étalés sur des peaux de rennes étendues autour du feu dans leur cabane. Les douceurs de l'oisiveté tiennent lieu de toutes les passions à ces peuples, et la nécessité seule peut les tirer de cette vie inactive. Cet amour de l'oisiveté est un des traits principaux auxquels on reconnaît l'homme sauvage abandonné à la nature.

La chasse en hiver, et la pêche en été, leur fournissent abondamment la nourriture nécessaire; ils sont également habiles à ces deux exercices; et comme les rennes sont toutes leurs richesses, ils tâchent d'en prendre et d'en entretenir en aussi grand nombre qu'ils peuvent. Ces animaux conviennent d'autant mieux à la paresse naturelle de ces peuples, que leur entretien ne demande aucun soin, et qu'ils cherchent eux-mêmes sous la neige la mousse dont ils se nourrissent. D'ailleurs, quelque espèce d'animal qu'ils prennent à la chasse, ils le jugent propre à leur nourriture, et ne répugnent pas de faire le même usage des cadavres des animaux qu'ils trouvent morts. Quelque révoltant que nous paraisse ce goût des Samoyèdes, ils ne sont pourtant pas en cela plus sauvages que les Chinois, qui, comme on sait, tout polis, tout civilisés qu'ils sont, s'accommodent aussi de charognes.

Les Samoyèdes exceptent pourtant du nombre des animaux qu'ils mangent les chiens, les chats, l'hermine et l'écureuil, sans que j'aie pu découvrir la raison de cette distinction. Quant à la chair des rennes, ils la mangent toujours crue : ils sont très-friands du sang de ces animaux : ils prétendent même que le boire tout chaud leur sert de préservatif contre le scorbut; mais ils ne connaissent point l'usage d'en tirer du lait, comme plusieurs écrivains l'ont dit sans fondement.

Ils mangent de même le poisson tout cru, de quelque espèce qu'il puisse être; mais, pour les autres sortes de viandes, ils préfèrent de les faire cuire, et comme ils n'ont point d'heures fixées pour leurs repas, il y a toujours une chaudière remplie de quelques viandes sur le feu qu'ils entretiennent au milieu de leurs tentes, afin que chacun de ceux qui composent la famille puisse manger quand bon lui semble.

À l'égard du nom de *Samoyède*, on n'est communément pas d'accord sur son étymologie. Les uns croient que ce nom répond à celui d'*anthropophage*, donné anciennement à ces peuples, parce qu'on les avait vus manger de la chair crue que l'on prenait pour de la chair humaine : d'où l'on avait inféré qu'ils mangeaient les corps morts de leur propre espèce aussi bien que ceux de leurs ennemis, à la façon des Cannibales; mais il y a longtemps qu'on est revenu de cette injuste erreur, et l'on sait même par la tradition de ces peuples que ce barbare usage n'a jamais subsisté parmi eux.

Dans les chancelleries russes, les Samoyèdes sont désignés par le nom de *Sirognessi*, mangeurs de choses crues. Voilà tout ce

que j'ai pu découvrir de moins incertain sur le nom de ces peuples.

Pour ce qui regarde le temps où les Samoyèdes ont passé sous la domination russe, presque tous les historiens s'accordent à en fixer l'époque au règne du czar Fédor Ivanovitz; c'est sous ce règne qu'on prétend que les rapports d'un certain Onecko, qui faisait un commerce fort lucratif dans ce pays-là, avaient fait naître le dessein de le soumettre. On ajoute que la conquête du pays ne fut achevée que sous le règne de son successeur, le czar Boris, et qu'on y parvint en y faisant construire des forts, et même quelques villes. Cependant j'ai lieu de croire qu'on se trompe sur ce point; car j'ai vu des ordonnances publiées dans les premières années du règne de l'empereur Pierre I^{er}, concernant les arrangements à prendre pour la perception des tributs des Samoyèdes, où il est expressément fait mention de lettres patentes accordées à ces peuples plus de soixante ans avant le règne du czar Fédor Ivanovitz, et par lesquelles on leur accorde la permission de recueillir eux-mêmes le tribut qu'ils devaient payer en pelleteries; d'ailleurs il est certain qu'il n'a jamais été question de construire aucune ville ni aucun fort pour assujettir les Samoyèdes, et qu'actuellement même il n'en existe point dans la contrée qu'ils habitent. C'est dans de petites villes situées aux environs de leur pays et habitées par des colonies russes que l'on reçoit leur tribut appelé *yeslak*. Il consiste en une fourrure de la valeur de vingt-cinq copeks, que tout homme capable de se servir de l'arc doit livrer tous les ans, et chaque sorte de pelleterie se trouve évaluée un certain prix.

Les Samoyèdes, qui vivaient dans les marais ou dans les déserts voisins, donnant de l'inquiétude aux colonies russes, on bâtit la petite ville de Poustoser, pour se mettre en état de défense contre les étrangers qui pourraient aborder de ce côté-là par mer, comme le portent leurs anciennes traditions. C'est aussi pour la même objet qu'en 1648 on y établit cinquante soldats avec leurs femmes et leurs enfants, qui s'y rendirent de Colmogor, aux environs d'Arkhangel. Actuellement il y a toujours une compagnie de soldats tirés de la garnison d'Arkhangel même. Ainsi, malgré la stérilité du pays, le petit nombre et la misère de leurs habitants, l'industrie de ces gens-là rend le poste de voyvode de Poustoser très-lucratif pour l'officier qui en est revêtu.

Poustoser, le seul endroit dans le pays des Samoyèdes à qui l'on donne le nom de *ville*, quoique ce ne soit proprement qu'un village, est situé à cent verstes, ou environ, des bords de la mer Glaciale, à peu de distance du détroit de Vaigatz. L'air y est si froid, et le terroir si ingrat, qu'il ne produit aucune sorte de blé ni de fruit; mais le lac qui lui donne son nom est très-poissonneux. Cet à quoi se réduit tout ce qu'il y a de remarquable dans une contrée inconnue au reste de la terre.

La religion des Samoyèdes est fort simple: ils admettent l'existence d'un Être suprême, créateur de tout, souverainement bon et bienfaisant: qualité qui, suivant leur façon de penser, les dispense de lui rendre aucun culte, et de lui adresser des prières, parce qu'ils supposent que cet Être ne prend aucun intérêt aux choses d'ici-bas, qu'il n'exige point, par conséquent, le culte des hommes, et même qu'il n'en a pas besoin; ils joignent à cette idée celle d'un être éternel et invisible, très-puissant, quoique subordonné au premier et enclin à faire du mal: c'est à cet être-là qu'ils attribuent tous les maux qui leur arrivent dans cette vie. Cependant ils ne lui rendent non plus aucune sorte de culte, quoiqu'ils le craignent beaucoup. S'ils font quelque cas des conseils de leurs *kœdesnicks* ou *tadèbes*, ce n'est qu'à cause des relations qu'ils croient que ces gens-là ont avec cet esprit malin, se soumettant d'ailleurs avec une espèce d'insensibilité à tous les maux qui peuvent leur survenir, faute de connaître les moyens de les détourner.

Le soleil et la lune leur tiennent encore lieu de divinités subalternes: c'est par leur entremise qu'ils croient que l'Être suprême leur fait part de ses faveurs; mais ils leur rendent aussi peu de culte qu'aux idoles ou fétiches qu'ils portent sur eux, suivant les conseils de leurs *kœdesnicks*. Ils semblent même faire peu de cas de ces idoles, et s'ils s'en chargent, ce n'est que par l'attachement qu'ils paraissent avoir aux traditions de leurs ancêtres, dont les *kœdesnicks* sont les dépositaires et les interprètes. Le manichéisme et l'adoration des astres fondent presque toutes les religions sauvages.

On trouve aussi chez eux quelques idées de l'immortalité de l'âme, et d'un état de rétribution dans une autre vie; mais tout cela se réduit à une espèce de métempsychose.

C'est en conséquence de leur sentiment sur la transmigration des âmes qu'ils ont coutume de mettre dans les tombeaux de ceux qu'ils enterrent les habits du défunt, son arc, ses flèches, et tout ce qui lui appartient, parce qu'il se pourrait, disent-ils, que le défunt en eût besoin dans un autre monde, et qu'il ne convient à personne de s'approprier ce qui appartient à autrui. On voit par là que, si le dogme de l'immortalité de l'âme fait partie de leur religion, ce n'est que comme une simple possibilité à l'égard de laquelle il leur reste encore des doutes.

Enfin, on ne trouve parmi eux aucune de ces cérémonies religieuses en usage parmi les autres peuples de la terre dans certaines circonstances de la vie. Il n'est question de leurs *kœdesnicks*, ni à l'occasion de leurs mariages, ni à la naissance de leurs enfants, ni aux enterrements: tout le ministère de cette espèce de prêtres se borne à leur donner des avis et des idoles de leur façon, lorsqu'il arrive qu'ils sont plus malheureux que de coutume dans leurs chasses, ou qu'il leur survient quelque maladie. Il serait

très-difficile d'amener ces peuples au christianisme, parce que leur entendement est trop borné pour concevoir des choses qui sont hors de la portée des sens, et qu'ils croient qu'ils sont trop heureux pour y désirer quelque changement.

Les Samoyèdes sont aussi simples dans leur morale que dans leurs dogmes. Ils ne connaissent aucune loi, et ignorent même jusqu'aux noms de *vice* et de *vertu*. S'ils abstiennent de faire du mal, c'est par un simple instinct de la nature; il est vrai qu'ils sont dans l'usage d'avoir chacun leurs femmes en propre, et d'éviter scrupuleusement dans leur mariage les degrés de consanguinité ou de parenté, jusque-là qu'un homme n'épousera jamais une fille qui descend de la même famille que lui, à quelque degré d'éloignement que ce soit. Quoique quelques écrivains aient avancé le contraire, fait est certain. Ils prennent soin de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'âge où ils peuvent pourvoir eux-mêmes à leur subsistance.

Tous ces usages, qu'ils observent religieusement entre eux, ne sont que les fruits d'une tradition qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, et l'on pourrait, avec fondement, regarder cette tradition comme une loi; mais on ne trouve pas qu'elle leur défende d'assassiner, de voler, ou de se mettre par la force en possession des filles et femmes d'autrui. Cependant, s'il faut en croire ces mêmes gens, qui paraissent trop simples pour se déguiser, il est bien peu d'exemples de pareils crimes aient été commis sur eux. Quand on leur demande la raison d'une semblable retenue, puisqu'ils ne peuvent eux-mêmes qu'ils ne connaissent aucun principe qui pût les détourner de ces vices, ils répondent tout simplement qu'il est très-aisé à chacun de pourvoir à ses besoins, et qu'il n'est pas bon de s'approprier ce qui appartient à un autre. Pour le meurtre, ils ne comprennent pas comment un homme peut s'aviser de tuer un de ses semblables. À l'égard des femmes, ils pensent que celle qu'ils ont la commodité de posséder à fort peu de frais peut aussi bien leur satisfaire leurs désirs naturels qu'une autre qu'ils trouveraient peut-être plus à leur goût, mais qu'ils ne pourraient posséder que par la violence.

On voit, par tout ce qui vient d'être dit, que les Samoyèdes ne connaissent d'autres besoins que ceux de la simple nature.

Comme ils sont d'un goût grossier et facile à contenter, l'extrême indifférence qu'ils contractent par rapport au choix de leurs femmes leur tient lieu de principe, et ils agissent conséquemment, sans même le savoir.

Leurs sens et leurs facultés sont dans une combinaison avec leur façon d'être et leur caractère. Ils ont la vue perçante, l'ouïe fine et la main sûre; ils tirent de l'arc une justesse admirable, et sont d'une

légèreté extraordinaire à la course. Toutes ces qualités, qui leur sont naturelles et d'une nécessité absolue pour pourvoir à leurs besoins, ont été perfectionnées par un exercice continu. Ils ont au contraire le goût grossier, l'odorat faible, le tact émoussé; ce qui vient de ce que les objets qui les environnent sont de nature à ne pouvoir produire aucune sensation délicate.

On conçoit aisément que l'ambition et l'intérêt, ces deux grands ressorts qui mettent en mouvement tout le genre humain, et qui sont dans la société les mobiles de toutes les actions, bonnes ou mauvaises, ainsi que de tous les vices qui marchent à la suite, comme l'envie, la dissimulation, les intrigues, les injures, les desseins de vengeance, la médisance, la calomnie, le mensonge, n'entrent pour rien dans le système moral de ces peuples; au moins est-il certain que leur langue manque de termes pour exprimer ces différents vices, qui font tant de ravage dans les sociétés les plus policées.

On croira sans peine que la manière de vivre de ces peuples doit être conforme à la simplicité de leurs notions, et à la stérilité du pays qu'ils habitent. Quoique plusieurs auteurs assurent que les Samoyèdes ont des princes, des juges, ou maîtres auxquels ils obéissent avec beaucoup de soumission, il est certain qu'ils n'en ont jamais connu, et qu'actuellement il n'en existe point parmi eux. Ils payent sans répugnance le tribut qui leur est imposé en pelleteries, sans connaître d'autre sujétion envers le souverain. Ils se soumettent à ce paiement de bon gré, parce qu'ils ont vu pratiquer la même chose à leurs pères, et qu'ils savent qu'en cas de refus on saurait bien les y forcer.

Au reste, ils sont parfaitement indépendants les uns des autres, et s'ils ont quelque déférence, ce n'est que pour les plus vieux de chaque famille, et pour les *kœdesnicks*, dont ils prennent quelquefois les conseils, sans que cela les engage jamais à se soumettre à eux.

Quand on dit que les rennes sont les seules richesses des Samoyèdes, il faut supposer qu'ils ne connaissent point l'usage des monnaies, et la différence qu'il y a entre le prix et la valeur des métaux, à l'exception de quelques uns qui habitent dans le voisinage des Russes, dont ils peuvent avoir appris cette distinction. Ils se servent de leurs rennes pour l'achat des filles dont ils font leurs femmes; mais quoi qu'en convenant du prix avec leurs pères, il leur soit permis de prendre autant de femmes qu'ils en veulent, il est rare qu'ils aient plus de cinq femmes, et la plupart se bornent à deux. Il y a des filles pour lesquelles on paye cent et jusqu'à cent cinquante rennes; mais ils sont en droit de les renvoyer à leurs parents, et de reprendre ce qu'ils ont donné, lorsqu'ils ont sujet de n'en être pas contents.

SÉNÉGAL et GAMBIE (447).— Vastes cou-

trées de l'Afrique occidentale, habitées par des peuplades noires.

Mœurs et usages des Iolofs, des Foulas et des Mandingues. Langage. Religion. — Nous voulons rassembler ici les observations les plus importantes des voyageurs sur les trois nations les mieux connues de cette latitude. Les Iolofs habitent le long de l'Océan, entre le fleuve du Sénégal et la Gambie. Les Foulas sont situés au nord, au sud et à l'est du Sénégal. Les Mandingues occupent les deux bords de la Gambie, et se mêlent partout aux deux autres nations.

Une des principales qualités qui se font remarquer dans les Iolofs, et qui paraît leur être commune avec tous les nègres de la côte, c'est, comme on l'a déjà dit, le penchant au vol ; mais ils ont une adresse à voler qui leur est particulière.

Ce n'est pas sur les mains d'un voleur qu'il faut avoir les yeux ouverts, c'est sur ses pieds. Comme la plupart des nègres marchent pieds nus, ils acquièrent autant d'adresse dans cette partie que nous en avons aux mains. Ils ramassent une épingle à terre. S'ils voient un morceau de fer, un couteau, des ciseaux, ou toute autre chose, ils s'en approchent ; ils tournent le dos à la proie qu'ils ont en vue ; ils vous regardent en tenant les mains ouvertes. Pendant ce temps ils saisissent l'instrument avec le gros orteil ; et, pliant le genou, ils lèvent le pied par derrière jusqu'à leurs pagnes, qui servent à cacher le vol ; et, le prenant avec la main, ils achèvent de le mettre en sûreté.

Ils n'ont pas plus de probité à l'égard de leurs compatriotes de l'intérieur des terres, qu'ils appellent *montagnards*. Lorsqu'ils les voient arriver pour le commerce, sous prétexte de servir à transporter leurs marchandises ou de leur rendre l'office d'interprètes, ils leur dérobent une partie de ce qu'ils ont rapporté.

Leur avidité barbare va bien plus loin, car il s'en trouve qui vendent leurs enfants, leurs parents et leurs voisins. Pour cette perfidie on s'adresse à ceux qui ne peuvent se faire entendre des Français. Ils les conduisent au comptoir pour y porter quelque chose, et, feignant que ce sont des esclaves achetés, ils les vendent, sans que ces malheureuses victimes puissent s'en défier, jusqu'au moment qu'on les enferme ou qu'on les charge de chaînes. Un vieux nègre, ayant résolu de vendre son fils, le conduisit au comptoir. Mais ce fils, qui se défia de ce dessein, se hâta de tirer un couteau à l'écart et de vendre lui-même son père. Lorsque ce vieillard se vit environné de marchands prêts à l'enchaîner, il s'écria qu'il était le père de celui qui l'avait vendu. Le fils protesta le contraire, et le marché demeura conclu ; mais celui-ci, retournant en triomphe, rencontra le chef du canton qui le dépouilla de ses richesses mal acquises, et vint le vendre au même marché. Tous ces crimes sont la suite d'un plus grand, celui de les acheter.

Quantité de petits nègres des deux sexes

sont enlevés tous les jours par leurs voisins, lorsqu'ils s'écartent dans les bois, sur les chemins, ou dans les plantations, pour chasser les oiseaux qui viennent manger le millet et les autres grains. Dans le temps de la famine, un grand nombre de nègres se vendent eux-mêmes pour s'assurer du moins la vie.

Leur pauvreté est extrême. Ils ont pourtant bien quelques bestiaux. Les plus riches n'en ont pas plus de quarante ou cinquante, avec deux ou trois chevaux, et le même nombre d'esclaves. Il est très-rare qu'on leur trouve de l'or pour la valeur d'onze ou douze pistoles.

Dans quelques pays des nègres, la couronne est héréditaire ; dans d'autres, elle est élective. A la mort d'un prince héréditaire, c'est son frère, et non son fils, qui lui succède ; mais, après la mort du frère, le fils est appelé au trône, et le laisse de même à son frère. Dans quelques pays héréditaires, c'est au premier neveu par les sœurs que tombe la succession, parce que la propagation du sang royal ne leur paraît certaine que par cette voie, tant ils comptent peu sur la fidélité des femmes.

Dans les royaumes électifs, trois ou quatre des plus grands personnages de la nation s'assemblent après la mort du roi pour lui choisir un successeur, et se réservent le pouvoir de le déposer ou de le bannir lorsqu'il manque à ses obligations. Cet usage devient la source d'une infinité de guerres civiles, parce qu'un roi déposé entreprend ordinairement de se rétablir malgré les constitutions.

Il n'y a point dans l'univers d'autorité plus absolue et plus respectée que celle des monarques nègres. Elle ne se soutient que par la rigueur. Les punitions pour les moindres défauts de respect ou d'obéissance sont la mort, la confiscation des biens, et l'esclavage de toute la famille des coupables. Le peuple est moins à plaindre que les grands, parce que, dans ces occasions, il n'a que l'esclavage à redouter. Barbot raconte que, sous les plus légers prétextes, sans égard pour le rang ni pour la profession, un roi fait vendre à son gré ses sujets. L'alcade de Rufisque vendit aux Français de Gorée, par l'ordre exprès du damel, un marabout qui avait manqué à quelque devoir du pays. Le malheureux prêtre fut plus de deux semaines sur le vaisseau sans vouloir prononcer une parole. Comme la volonté des princes est une loi souveraine, ils imposent des taxes arbitraires qui réduisent tous leurs sujets à la dernière pauvreté.

Dans le royaume de Barsalli ou Boorsalum, il n'y a que le roi et sa famille qui aient le droit de coucher sous des espèces d'étoffes qui servent de défense contre les mouches et les mosquitos. L'infraction de cette loi est punie de l'esclavage. Un roi, qui aurait la hardiesse de s'asseoir sur un ordre sur la même natte que la famille royale est sujet au même châtimement. Mais, malgré tant de hauteur, les princes Iolofs sont

endians si peu capables de honte, que, ils aperçoivent à l'étranger qui les visite quelque chose qui leur plaise, comme un manteau, des bas, des souliers, une épée, un bapeau, etc., ils demandent successivement qu'on leur permette d'en faire l'essai, et se mettent par degrés en possession de toute la parure.

Les épreuves du fer chaud et de l'eau bouillante, ces anciens monuments de notre barbarie, se retrouvent dans la jurisprudence des nègres; et la corruption, qui désigne si souvent la nôtre, ne leur est pas étrangère.

Deux petits rois, oncle et neveu, tous deux tributaires du damel, étant en contestation pour les droits de leur souveraineté, résolurent de remettre la décision de leur différend au sort des armes ou à la sentence du damel; et ce prince leur ayant fait demander les voies violentes, ils furent obligés de venir à celles de l'autorité. Le jour marqué pour leurs explications, ils se rendirent dans une grande place, qui est vis-à-vis du palais royal, tous deux accompagnés d'un nombreux cortège, qui formait deux bataillons armés de dards, de flèches, de zagaies et de couteaux à la manresque. Ils se postèrent l'un vis-à-vis de l'autre, à trente pas de distance. Le damel parut bientôt à la tête de six cents hommes. Il montait un fort bon cheval de Barbarie, et alla se placer au milieu des deux rivaux. Quoiqu'ils parlaient tous la même langue, ils employèrent des interprètes pour s'expliquer. Le neveu, qui était fils du dernier roi, finit sa harangue en représentant que les domaines contestés devaient lui appartenir de plein droit, puisque le ciel les avait donnés à son père, et qu'il attendait par conséquent de l'équité du damel la confirmation d'un titre qui ne pouvait lui être disputé sans injustice. Après avoir écouté fort attentivement, le damel répondit d'un air majestueux : « Ce que le ciel vous a donné, je vous le donne à l'exemple. » Une réponse si positive donna aussitôt le parti opposé. Les guiriots, avec leurs instruments et leurs tambours, célébrèrent les louanges du vainqueur. Ils répétèrent mille fois que le damel lui-même avait rendu justice, qu'il était plus beau, plus riche, plus puissant et plus courageux que son rival. Mais, tandis qu'il n'était occupé que de son bonheur, il fut surpris de le voir dépouillé le jour suivant. Le damel, corrompu par des présents, révoqua la sentence qu'il avait portée, et rétablit le fils à la place du neveu. Ce revers de fortune fit changer d'objet aux chants des guiriots. Toutes leurs louanges furent pour ceux qu'ils avaient décrié par leurs satires.

Les rois nègres entreprennent la guerre sous les moindres prétextes; mais les batailles ne sont que des escarmouches. Dans le royaume du damel à peine se trouve-t-il assez de chevaux pour former deux cents hommes de cavalerie. Ce prince n'a besoin de provisions de bouche quand

il est en campagne : toutes les femmes lui fournissent des vivres sur son passage.

Les armes de la cavalerie sont la zagaie, sorte de javeline fort longue, et trois ou quatre dards de la forme des flèches, avec cette différence que la tête en est plus grosse, et qu'étant dentelée, elle déchire la blessure lorsqu'on la retire après coup. Tous les cavaliers sont si chargés de grisgris, qu'ils ne peuvent faire quatre pas, s'ils sont démontés; ils lancent assez loin leurs zagaies. Avec ces armes, ils ont un cimenterre et un couteau à la mauresque, long d'une coudée sur deux doigts de largeur. Quoique chargés de tant d'instruments, ils ont les bras et les mains libres, de sorte qu'ils peuvent charger avec beaucoup de vigueur.

L'infanterie est armée d'un cimenterre, d'une javeline et d'un carquois rempli de cinquante ou soixante flèches empoisonnées, dont les blessures causent infailliblement la mort, pour peu que les remèdes soient différés. Les dents de ces flèches ne causent pas des effets moins dangereux, puisqu'elles ne pouvant être retirées, il faut qu'elles traversent la partie dans laquelle elles sont entrées. L'arc est composé d'un roseau fort dur qui ressemble au bambou; la corde est d'une autre sorte de bois, et est jointe à l'arc avec beaucoup d'art. Les nègres, en général, se servent de leurs arcs avec tant d'adresse, que de cinquante pas ils sont sûrs de frapper un écu. Ils marchent sans ordre et sans discipline au milieu même du pays qu'ils attaquent. Leurs guiriots les excitent au combat par le son de leurs instruments.

Lorsqu'ils sont à la portée de leurs armes, l'infanterie fait une décharge de ses flèches, et la cavalerie lance ses dards; on en vient ensuite à la zagaie. Ils épargnent néanmoins leurs ennemis, dans l'espérance de faire un plus grand nombre d'esclaves; c'est le sort de tous les prisonniers, sans distinction d'âge ni de rang. Malgré les ménagements qu'ils observent dans la mêlée, comme ils combattent nus et qu'ils sont fort adroits, leurs guerres sont toujours fort sanglantes. D'ailleurs ils aiment mieux perdre la vie que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté, et ce motif les anime autant que la crainte de l'esclavage.

Si le premier choc ne décide pas de la victoire, ils renouvellent souvent le combat pendant plusieurs jours. Enfin, lorsqu'ils commencent à se lasser de verser du sang, ils envoient de chaque côté les marabouts pour négocier la paix; et, s'ils conviennent des articles, ils jurent sur le Koran et par Mahomet d'être fidèles à les observer. Il n'y a jamais de composition pour les prisonniers. Ceux qui ont le malheur d'être pris demeurent les esclaves de celui qui les a touchés le premier.

Si l'on veut avoir une idée de ces misérables brigands que les historiens appellent rois, il n'y a qu'à voir dans Lemaire et dans Moore le portrait qu'ils tracent des princes d'un temps qui régnait en Afrique.

Le roi, qui porte le titre de *brack*, et qui

gouverne la contrée que nous nommons Oualo, est si pauvre, dit Lemaire, qu'il manque souvent de millet pour se nourrir. Il aime les chevaux jusqu'à se priver de la nourriture pour fournir à leur entretien; il leur donne le grain dont il devrait se nourrir, et se contente ordinairement d'une pipe de tabac et de quelques verres d'eau-de-vie. La nécessité le force souvent de faire des incursions dans les cantons les plus faibles de son voisinage, où il enlève les bestiaux et des esclaves qu'il vend aux Français pour de l'eau-de-vie. Lorsqu'il voit baisser sa provision de cette liqueur, il enferme le reste dans une petite cantine, dont il donne la clef à quelqu'un de ses favoris, avec ordre de la porter à vingt ou trente lieues de sa demeure, pour se mettre lui-même dans la nécessité de s'en priver. S'il exerce sa tyrannie sur ses voisins, il garde encore moins de ménagement pour ses propres sujets. Son usage est d'aller de ville en ville avec toute sa cour, qui est composée d'environ deux cents nègres, la plupart infectés de tous les vices des blancs, et de demeurer dans chaque lieu jusqu'à ce qu'il en ait mangé toutes les provisions. Ceux qui ont la hardiesse de s'en plaindre sont vendus pour l'esclavage.

Ceux des Iolofs qui bordent immédiatement la Gambie habitent les royaumes de Barsalli et du bas Yani. Le roi de Barsalli gouverne avec une autorité absolue, et sa famille est si respectée que tous ses peuples se prosternent la face en terre lorsqu'ils paraissent devant quelque personne de son sang. Cependant il vit dans l'égalité avec sa milice. Chaque soldat a la même part au butin de la guerre, et le roi ne prend que ce qui est nécessaire à ses besoins. Cette loi, qu'il s'est imposée, ne lui permet guère de quitter les armes; car aussitôt qu'il a consommé les fruits d'une guerre, il est obligé, pour satisfaire son avidité et celle de ses gens, de chercher quelque nouvelle proie.

En 1732, c'est-à-dire dans le temps que Moore était en Afrique, le roi de Barsalli était un prince d'une humeur si emportée, qu'au moindre ressentiment il ne faisait pas difficulté de tirer sur celui dont il se croyait offensé. Moore n'ajoute pas si c'était un coup de flèche ou d'arme à feu; mais cette fureur était d'autant plus dangereuse, que le roi tirait fort adroitement; quelquefois, lorsqu'il se rendait sur une chaloupe de la compagnie, à Cahone, qui était une de ses propres villes, il se faisait un amusement de tirer sur tous les canots qui passaient, et dans la journée il tuait toujours un homme ou deux. Quoiqu'il eût un grand nombre de femmes, il n'en menait jamais plus de deux avec lui. Il avait plusieurs frères; mais il était rare qu'il leur parlât ou même qu'il les reçût dans sa compagnie. S'ils obtenaient cet honneur, ils n'étaient pas dispensés de la loi commune qui oblige tous les nègres à se jeter de la poussière sur le front lorsqu'ils approchent de leur roi: cependant ils sont les héritiers de la couronne

après lui; mais dans le royaume de Barsalli, elle est ordinairement disputée par les enfants du roi mort, et c'est au plus fort qu'elle demeure.

On peut prendre une grande idée de leur adresse à dompter et à manéger les chevaux, si l'on en juge par ce que raconte Moore d'un des princes de Barsalli, qu'il nomme Haman Sica. Il montait un cheval blanc de lait d'une grande beauté, avec la crinière longue et une des plus belles queues du monde. Les étriers de Haman étaient courts, de la largeur et de la longueur de ses pieds; de sorte qu'il pouvait se lever facilement et s'y soutenir en courant à toute bride, tirer un fusil, lancer son dard ou sa zagale avec autant de liberté qu'à pied. Il portait toujours à la main une lance de douze pieds de long; qu'il tenait droite et appuyée par le bas sur son étrier entre ses orteils; mais lorsqu'il exerçait son cheval, en lui faisant faire des courbettes, il la secouait au-dessus de sa tête, comme s'il eût été prêt à combattre. « Je l'ai vu plusieurs fois, dit Moore, monter sur ce beau cheval, auquel il faisait faire des exercices surprenants; il le faisait quelquefois avancer quarante ou cinquante pas sur les deux pieds de derrière, sans toucher la terre avec ceux de devant; quelquefois, lui faisant courber les jambes, il le faisait passer ventre à terre sous les portes des Mandingues, qui n'ont pas plus de quatre pieds de hauteur. »

On a déjà vu que les Foulas du Strak occupent un pays fort étendu, sous le gouvernement d'un roi qui leur est propre; mais ceux qui habitent les deux bords de la Gambie vivent dans la dépendance des Mandingues, parmi lesquels ils ont formé des établissements par intervalles. Il y a beaucoup d'apparence que c'est la famine ou la guerre qui les a chassés de leur pays. Les voyageurs disent beaucoup plus de bien de ces Foulas de la Gambie que de tous les autres nègres du même pays.

Quoiqu'ils aient quelques habitations fixes la plupart mènent une vie errante, avec leurs bestiaux, qu'ils conduisent dans les cantons bas ou élevés, suivant qu'ils y sont forcés par les pluies. Lorsqu'ils rencontrent quelque bon pâturage, ils s'y établissent avec permission du roi, et y restent tant qu'il y a de l'herbe. La vie des hommes est fort pénible. Outre le travail de leur profession, ils ont sans cesse à se défendre contre les bêtes féroces sur la terre, et contre les crocodiles sur le bord des rivières. La nuit ils rassemblent leurs bestiaux au centre de leurs tentes et de leurs cabanes; ils allument quantité de feux, et font la garde autour du troupeau. Jobson, ayant eu occasion de traiter souvent avec eux pour des vaches et des chèvres, faisait avertir le chef d'un de ces troupeaux qui se présentait couvert de mouches dans toutes les parties du corps, surtout aux mains et au visage. Quoiqu'elles fussent de la même espèce que celles qui tourmentent les chevaux en Europe, il en était si fort incommodé, qu'il ne prenait pas la peine de

ver la main pour les chasser, tandis que l'abon, piqué jusqu'au sang, était forcé de se défendre avec une branche d'arbre.

Ces peuples ressemblent beaucoup aux arabes, dont la langue s'apprend dans leurs écoles, et en général ils sont plus versés dans cette langue que les Européens dans la langue latine; ils la parlent presque tous, quoiqu'ils aient leur propre langue qui se parle comme le foulda.

Ils ont des chefs qui les gouvernent avec douceur; ils vivent en société et bâtissent des villes, sans être assujettis au prince dans les terres duquel ils s'établissent. S'ils reçoivent quelque mauvais traitement de lui ou de sa nation, ils détruisent leur ville pour aller s'établir dans quelque autre lieu. La forme de leur gouvernement se soutient sans peine, parce qu'ils sont d'un caractère doux et paisible. Ils ont des notions si parfaites de justice et de bonne foi, que celui qui les a ainsi été regardé avec horreur de toute la nation, et ne trouve personne qui prenne parti pour lui contre le chef. Comme on n'a pas de passion dans ce pays pour la propriété des terres, et que les Fouldas d'ailleurs ne tiennent peu de l'agriculture, les rois leur accordent volontiers la liberté de s'établir dans leurs États. Ils ne cultivent que les ennons de leurs villes ou de leurs camps, pour en tirer leurs véritables nécessités : du tabac, du coton, du maïs, du riz, du millet et d'autres sortes de grains.

L'industrie et la frugalité des Fouldas leur permettent de recueillir plus de blé et de coton qu'ils ne consomment; ils les vendent à bon marché. Ils sont très-hospitaliers, mais entre eux. Qu'un Foulda tombe dans l'esclavage, les autres se réunissent pour racheter sa liberté. Ils ne laissent jamais un homme de leur nation dans le besoin; ils prennent soin des vieillards, des aveugles et des boiteux. Leurs armes sont la lance, la zagaie, et les flèches, des coutelas fort courts qu'ils appellent *fongs*, et même le fusil, dans l'occasion. Ils se servent de tous ces instrumens avec beaucoup d'adresse. On les voit chercher ordinairement à s'établir près de quelque ville des Mandingues; ils sont enclenchés au paganisme, et ne se font pas de boire de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs.

Leur industrie est si reconnue pour être capable de nourrir des bestiaux, que les Mandingues leur abandonnent le soin de leurs troupeaux.

Ils ont pourtant leurs superstitions comme les autres nègres. S'ils apprennent qu'on ait buillir le lait de leurs vaches, ils s'obstinent à n'en plus vendre, du moins à celui qui aurait acheté pour en faire cet usage, quoiqu'ils attribuent à l'action du feu une vertu magique qui peut faire mourir leurs troupeaux.

Les Mandingues seraient souvent exposés à mourir de faim, sans le secours des Fouldas. Ils tirent d'eux, par des échanges, une partie de leurs provisions. On ne connaît pas d'autre peuple que les Fouldas qui

sait l'art de faire du beurre sur la rivière de Gambie. Ils le vendent pour diverses sortes de marchandises, mais surtout pour du sel.

Leur habillement n'est pas moins particulier à leur nation que leur commerce. Ils n'emploient pas d'autres étoffes que celles de leurs propres manufactures : elles sont de coton blanc, et leurs femmes ont soin de les entretenir avec beaucoup de propreté. Il n'y en a pas moins dans l'intérieur de leurs cabanes, où l'odorat n'a rien à souffrir, non plus que les yeux. On reconnaît aussi de la régularité dans l'ordre de ces petits édifices; il y a toujours de l'un à l'autre assez de distance pour les garantir de la communication du feu. Les rues sont fort bien ouvertes, et les passages libres; ce qui ne se trouve guère dans les villes des Mandingues.

La plus nombreuse de toutes les nations qui habitent les bords de la Gambie, et toute l'étendue même de cette côte, porte le nom de Mandingues. Ils sont vifs et enjoués, passionnés pour la danse, et pourtant querelleurs. Cette nation, distribuée dans toutes les parties du pays, vient de l'intérieur des terres et du pays de Mandinga. Ils sont les plus zélés mahométans d'entre tous les nègres. Ils ne connaissent pas l'usage du vin ni de l'eau-de-vie. Ils sont aussi les plus instruits de toutes ces régions de l'Afrique. Le principal commerce du pays est entre leurs mains.

Dans l'économie du ménage, le soin du riz est abandonné aux femmes. Après en avoir mis à part ce qui leur paraît suffisant pour la subsistance de la famille, elles ont droit de vendre le reste et d'en garder le prix, sans que les maris aient celui de s'en mêler. Le même usage est établi pour la volaille, dont elles élèvent une grande quantité.

On voit des Mandingues qui mettent leur gloire à nourrir un grand nombre d'esclaves. Ils leur rendent la vie si douce, qu'on a peine quelquefois à les distinguer de leurs maîtres; surtout les femmes, qui sont ornées de colliers d'ambre, de corail et d'argent, comme si l'unique soin de leur esclavage était de se parer. La plupart de ces esclaves sont nés dans les familles.

Tous les royaumes de la Gambie ont une quantité de seigneurs particuliers, qui sont comme les rois des villes où ils font leur demeure. Leur principal droit est d'avoir en propriété tous les palmiers et les *siboas* qui croissent dans le pays; de sorte que, sans leur permission, personne n'ose en tirer le vin ni couper la moindre branche. Ils accordent cette liberté à quelques habitants, en se réservant dans la semaine deux jours de leur travail. Les blancs même sont obligés d'obtenir d'eux une permission formelle pour couper des feuilles de siboa et de l'herbe lorsqu'ils ont à couvrir quelque maison.

On compte les richesses des Mandingues par le nombre de leurs esclaves. Pour en fournir aux Européens, leur méthode est d'envoyer une troupe de gardes autour de

quelque village, avec ordre d'enlever le nombre des habitants dont ils ont besoin. On lie les mains derrière le dos à ces misérables victimes pour les conduire droit aux vaisseaux; et lorsqu'ils y ont reçu la marque du bâtiment, ils disparaissent pour jamais. On transporte ordinairement les enfants dans des sacs, et l'on met un bâillon aux hommes et aux femmes, de peur qu'en traversant les villages, ils n'y répandent l'alarme par leurs cris. Ce n'est pas dans les lieux voisins des comptoirs qu'on exerce les violences; l'intérêt des princes n'est pas de les ruiner; mais les villes intérieures du pays sont traitées sans ménagement. Il arrive quelquefois que les prisonniers s'échappent des mains de leurs gardes, et que, rassemblant les habitants par leurs cris, ils poursuivent ensemble les ministres du roi. S'ils peuvent les arrêter, leur vengeance est de les conduire à la ville royale. Le roi ne manque jamais de désavouer leur commission; mais, pour ne rien perdre de ses espérances, et sous prétexte de justice, il vend sur-le-champ les coupables pour l'esclavage; et si les habitants arrêtés paraissent devant le roi pour rendre témoignage contre leurs ravisseurs, ils sont aussi vendus, comme si le malheur qu'ils ont souffert devenait un droit sur leur liberté.

On rapporte un usage singulier du royaume de Baol. Lorsqu'il est question de délibérer sur quelque affaire importante, le roi fait assembler son conseil dans la plus épaisse forêt qui soit près de sa résidence. Là, on creuse dans la terre un grand trou, sur les bords duquel tous les conseillers prennent séance, et, la tête baissée vers le fond, ils écoutent ce que le roi leur propose. Les sentiments se recueillent, et les résolutions se prennent dans la même situation. Lorsque le conseil est fini, on rebouche soigneusement le trou de la même terre qu'on en a tirée, pour signifier que tous les discours qu'on y a tenus y demeurent ensevelis. La moindre indiscretion est punie du dernier supplice; ce qui probablement contribue, plus que la cérémonie du fossé, à rendre les secrets impénétrables.

L'habillement populaire, dans cette partie de l'Afrique dont nous parlons, consiste dans un pagne qui couvre la ceinture. C'est à peu près l'habillement de toutes les nations nègres, avec quelques variations. Les plus riches y joignent une espèce de chemise de coton fort courte, et dont les manches sont très-larges.

Leur bonnet, quand ils en ont, ressemble au capuchon d'un jacobin. Le peuple marche pieds nus, mais les personnes de qualité ont des sandales de cuir, de la forme de nos semelles de souliers, attachées au gros orteil avec une courroie. Quoique leurs cheveux soient courts, ils les ornent assez agréablement de grisgris, de brins d'argent, de cuivre, de corail, etc. Ils ont aux oreilles des pendants d'étain, d'argent et de cui-

vre. Ceux qui descendent d'une race servile n'ont pas la liberté de porter leurs cheveux.

Les femmes et les filles sont nues de la ceinture jusqu'à la tête, à moins que le froid ne les oblige de se couvrir. Le reste du corps est couvert d'un pagne, qui est de toile ou d'étoffe, de la grandeur de nos serviettes d'Europe. Elles se parent la tête de corail et d'autres bagatelles éclatantes, et leurs cheveux sont rangés avec assez d'art pour fournir une espèce de coiffure d'un demi-pied de hauteur. Les plus hautes passent pour les plus belles.

Les nègres ne boivent ordinairement que de l'eau, quoiqu'ils usent quelquefois de vin de palmier, et d'une sorte de bière qu'ils appellent *boullo*, composée des grains du pays. Mais ils ont une passion si ardente pour les liqueurs fortes des Européens qu'ils vendent jusqu'à leurs habits pour s'en acheter. L'exemple des hommes n'empêche pas que les femmes ne soient plus réservées, et ne les autorise pas même à toucher l'eau-de-vie de leurs lèvres, à l'exception de quelques favorites des princes que leur situation met au-dessus de l'usage.

Ils n'ont pas proprement du pain; ils mangent leurs grains cuits au lait et à l'eau. Le plus grand usage qu'ils fassent du maïs est lorsqu'il est vert; ils le font rôtir sur les charbons dans les épis, et l'avalaient comme des pois verts. Leur riz, ils l'emploient ordinairement à faire du pilau, suivant l'usage des Turcs; enfin ils n'avaient ni l'usage du pain ni celui de la pâtisserie; mais, en se familiarisant avec les Européens, leurs femmes ont appris d'eux l'art d'en faire, et le pratiquent aujourd'hui avec succès.

On trouve beaucoup de variations dans les voyageurs sur la forme du mariage des nègres; mais il faut l'attribuer moins à l'incertitude des témoignages qu'à l'inconstance des usages mêmes, qui ne sont pas établis avec assez d'uniformité pour ne pas recevoir quantité de changements et d'altérations. Jobson nous apprend que tout nègre est droit de contracter avec une fille qui est à l'âge d'être mariée, mais que ce n'est jamais sans la participation et même sans le consentement des parents, entre les mains de quels il doit déposer la dot dont on est convenu. Le roi, ou le principal seigneur du canton, tire aussi quelques droits pour la ratification du traité. Alors le mari, accompagné de quelques amis de son âge, se rapproche le soir, au clair de la lune, de la maison de sa femme, et cherche le moyen d'enlever; il y réussit toujours, malgré la résistance et ses cris, qui n'ont rien de remarquable. Elle demeure quelque temps enfermée dans sa maison; et, plusieurs jours après, elle ne sort jamais sans un voile, qui doit lui couvrir toute la tête, à l'exception d'un œil. Sa dot est réservée pour le cas où elle survivrait à son mari, parce que l'usage oblige les veuves qui se remarient d'ac-

un homme, comme elles ont été achetées pour leur premier mariage.

Quand la jeune femme est conduite à son mari, il lui offre la main pour la recevoir dans sa maison ; mais il lui ordonne immédiatement d'aller chercher de l'eau, du bois et les autres nécessités du ménage. Elle obéit respectueusement. Le mari se met à souper ; elle ne soupe qu'après lui. C'est un usage constant chez les nègres que les femmes ne mangent jamais avec eux. On retrouve partout l'esclavage des femmes, qui a été général dans le monde jusqu'au christianisme, et qui l'est encore dans tout l'Orient. La dot consiste souvent en quelques veaux, qui doivent être donnés au père, et qui ne surpassent jamais le nombre de cinq.

Tous les voyageurs conviennent qu'un nègre peut prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir, mais qu'il n'y en a qu'une qui jouisse des privilèges du mariage, et qui ne s'éloigne jamais du mari. Du temps de Jobson, les Anglais donnaient à ces véritables épouses le nom de *handwifes*, c'est-à-dire *femmes de la main*, parce qu'ils les trouvaient sans cesse à côté de leurs maris. Elles sont dispensées de plusieurs travaux pénibles qui sont le partage des autres ; cependant elles ne mangent ni avec leurs maris, ni en leur présence. Jobson parle avec étonnement de la bonne intelligence qui règne entre toutes ces femmes. L'épouse légitime, c'est-à-dire celle qui a été épousée la première, a l'autorité sur toutes les autres, à moins qu'elle ne soit sans enfants.

Dans le cas d'adultère, les deux coupables sont vendus pour l'esclavage étranger, sans espérance d'être jamais rachetés. Cette punition est celle des plus grands crimes ; car les supplices capitaux sont rares parmi les nègres.

Les travaux pénibles du ménage sont le partage des femmes. Non-seulement elles préparent les aliments et les liqueurs, mais elles sont chargées de la culture des grains et du tabac, de broyer le millet, de filer et de sécher le coton, de fabriquer des étoffes, de fournir la maison d'eau et de bois, de rendre soin des bestiaux, enfin de tout ce qui appartient à l'autre sexe dans des régions très policées. Tandis que les hommes passent le temps dans une conversation sive, ce sont leurs femmes qui veillent à garantir des mouches, et qui leur servent pipe et le tabac.

Entre les nègres mahométans il y a des degrés de parenté qui ôtent la liberté de se marier. Un homme ne peut épouser deux *urs*. Le *damel*, qui avait violé cette loi, fut en secret la censure et les reproches des marabouts.

On voit ordinairement sortir les femmes sur même ou le lendemain de leur délivrance. Chaque jour au matin l'enfant est baigné dans l'eau froide et frotté d'huile de palme. Jusqu'au temps où la mère commence à le porter sur le dos, on le laisse

ramper lu sur la terre, sans autre attention que celle de le nourrir. Quelques auteurs attribuent leurs nez plats et la forme de leur ventre à cette manière de les porter, qui les expose à heurter le nez contre le dos de leur mère, lorsqu'elle se lève ou qu'elle se baisse, et qui leur fait avancer le ventre pour reculer la tête. Moore reconnaît qu'ils ne naissent point avec le nez plat et les grosses lèvres ; au contraire, il assure qu'à l'exception de la couleur, leurs idées de beauté sont les mêmes qu'en France, c'est-à-dire qu'ils aiment de grands yeux, une petite bouche, de belles lèvres, et un nez bien proportionné. On voit des négresses aussi bien faites et d'une taille aussi fine que les plus belles femmes de l'Europe. Elles ont la peau extrêmement douce, et communément plus d'esprit que les hommes.

Leur tendresse est excessive pour leurs enfants. Elles ne leur épargnent aucun soin jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher seuls. Alors, sans relâcher rien de leur attention pour les nourrir et les élever, elles paraissent s'embarrasser peu de leur instruction. Ils se fortifient en croissant, et leur constitution devient si vigoureuse, qu'ils ne connaissent guère d'autre maladie que la petite vérole. Mais, comme ils sont élevés dans une oisiveté continuelle, ils deviennent si paresseux, que, s'ils n'étaient pas pressés par la nécessité, ils ne prendraient pas la peine de cultiver leurs terres. Aussi leur travail ne surpasse-t-il guère leurs besoins. Si leur pays n'était extrêmement fertile, ils seraient exposés tous les ans à la famine, et forcés de se vendre à ceux qui leur offriraient des aliments. Ils ont de l'aversion pour toutes sortes d'exercices, excepté la danse, dont ils ne se lassent jamais.

Aussitôt qu'un nègre a rendu le dernier soupir, sa famille donne avis de sa mort au voisinage par des cris aigus et des lamentations qui attirent beaucoup de monde autour de sa cabane. Les cris des assistants se joignent à ceux de la famille. Mais pour les funérailles chaque canton a ses propres usages.

En général, ils y apportent tous beaucoup de formalités et de cérémonie. Un marabout lave le corps du défunt, et le couvre des meilleurs habits qu'il ait portés pendant sa vie. Les parents et les voisins viennent faire successivement leurs lamentations, et proposer au mort plusieurs questions ridicules. L'un lui demande s'il n'était pas content de vivre avec eux et quel tort on lui a jamais fait ; s'il n'était pas assez riche, s'il n'avait pas d'assez belles femmes, etc. Ne recevant point de réponse, ils se retirent l'un après l'autre, après la même cérémonie. D'un autre côté, les guiriots chantent les louanges du mort.

L'usage général est de faire un folgar pour toute l'assemblée. On tue quelques veaux ; on vend des esclaves pour acheter de l'eau-de-vie. Après la fête, on ôte le toit de la cabane où le mort doit être enterré ;

c'est celle qui lui servait de demeure; on renouvelle les cris et les plaintes. Quatre personnes soutenant une pièce d'étoffe carrée qui cache le corps à la vue des assistants, le marabout lui prononce quelques mots dans l'oreille; après quoi il est couvert de terre, et l'on replace le toit, ou le dôme de la maison, auquel on attache un morceau d'étoffe de la couleur que les parents aiment le plus. Le folgar est le bal des nègres. Ainsi ces peuples pleurent leurs morts en donnant le bal et en buvant l'eau-de-vie. C'est qu'ils aiment l'eau-de-vie et la danse, et que chez les peuples barbares vous verrez toujours les usages conformes aux penchants.

A la mort d'un roi ou d'un grand, on fixe un temps pour les cris; c'est ordinairement un mois ou quinze jours après le décès. Ces cris ne sont pas plus une preuve de la douleur des peuples que les oraisons funèbres parmi nous ne sont une preuve du mérite des grands.

Tous les habitants de cette partie de l'Afrique sont passionnés pour la musique et la danse. Ils ont inventé plusieurs sortes d'instruments qui répondent à ceux de l'Europe, mais qui sont fort éloignés de la même perfection. Ils ont des trompettes, des tambours, des flûtes et des flageolets.

Leurs tambours sont des troncs d'arbres creusés, et couverts, du côté de l'ouverture, d'une peau de chèvre ou de brebis assez bien tendue. Quelquefois ils ne se servent que de leurs doigts pour battre; mais plus souvent ils emploient deux bâtons à la tête ronde et de grosseur inégale, et d'un bois fort dur et fort pesant, tel que le courbaril ou l'ébène. La longueur et le diamètre des tambours sont aussi différents, pour mettre de la variété dans les tons. On en voit de cinq pieds de long, et de vingt ou trente pouces de diamètre; mais en général le son en est mort, et moins propre à réjouir les oreilles ou à réveiller le courage qu'à causer de la tristesse et de la langueur. Cependant c'est le seul instrument favori et comme l'âme de toutes les fêtes.

Dans la plupart des villes, les nègres ont un grand instrument qui a quelque ressemblance avec leur tambour, et qu'ils nomment *tong-tong*. On ne le fait entendre qu'à l'approche de l'ennemi ou dans les occasions extraordinaires, pour répandre l'alarme dans les habitations voisines. Le bruit du *tong-tong* se communique jusqu'à six ou sept milles.

Les flûtes et les flageolets des nègres ne sont que des roseaux percés; ils s'en servent comme les sauvages de l'Amérique, c'est-à-dire fort mal, et toujours sur les mêmes tons: ils n'en tireraient pas d'autres de nos flûtes d'Europe.

Mais leur principal instrument est celui qu'ils nomment *balaf*, et que Jobson nomme *ballard*. Il est élevé d'un pied au-dessus de la terre, et creux par-dessous. Du côté supérieur il a sept petites clefs de bois rangées comme celles d'un orgue, auxquelles sont attachés autant de cordes et de fils

d'archal de la grosseur d'un tuyau de plume et de la longueur d'un pied, qui fait toute la largeur de l'instrument. A l'autre extrémité sont deux gourdes suspendues comme deux bouteilles, qui reçoivent et redoublent le son. Le musicien est assis par terre vis-à-vis le milieu du balaf, et frappe les clefs avec deux bâtons d'un pied de longueur, au bout desquels est attachée une balle ronde, couverte d'étoffe, pour empêcher que le son n'ait trop d'éclat. Au long des bras, il a quelques anneaux de fer, d'où pendent quantité d'autres anneaux qui en soutiennent de plus petits, et d'autres pièces du même métal. Le mouvement que cette chaîne reçoit de l'exercice du bras, produit une espèce de son musical qui se joint à celui de l'instrument, et qui forme un retentissement commun dans les gourdes. Le bruit en doit être fort grand, puisque Jobson l'entendait quelquefois d'un bon mille d'Angleterre.

Le balaf, suivant cette description, doit être le même instrument que Lemaire fait consister dans une rangée de cordes de différentes grandeurs, étendues, dit-il, comme celles de l'épinette. Il jugea qu'entre des mains capables de le toucher, il serait fort harmonieux. Moore raconte qu'ayant été reçu à Nakkaouay, sur la Gambie, au son d'un balaf, il lui trouva dans l'éloignement beaucoup de ressemblance avec l'orgue; mais la description qu'il en donne paraît un peu différente. Il était composé, dit-il, d'environ vingt tuyaux d'un bois fort dur et fort poli, dont la longueur et la grosseur allaient en diminuant. Ils étaient joints ensemble avec de petites courroies d'un cuir fort mince, cordonnées autour de plusieurs petites verges de bois. Sous les tuyaux étaient attachées douze ou quinze Calebasses de grosseur inégale, qui produisaient le même effet que le ventre d'un clavecin. Les nègres, ajoute Moore, frappent sur cet instrument avec deux baguettes, couvertes d'une peau fort mince de l'arbre qui se nomme *siboa*, ou d'un cuir léger, pour adoucir le son.

Ceux qui font profession de jouer du balaf sont des nègres d'un caractère singulier, et qui paraissent également faits pour la poésie et pour la musique. On les comparerait volontiers aux anciens bardes des îles Britanniques. Tous les voyageurs Français qui ont décrit le pays des Iolofs et des Foulas les ont nommés *quiriots*. Jobson leur donne le nom de *djeddis*, qu'il rend en anglais par *ad-dlers* ou ménétriers. Peut-être celui de *quiriot* est-il en usage parmi les Iolofs, et celui de *djeddis* parmi les Mandingues.

Barbot dit que, dans la langue des nègres du Sénégal, *quiriot* signifie bouffon, et que le caractère de ceux qui sont distingués par ce nom répondasse à cette idée. Les rois et les seigneurs du pays en ont toujours près d'eux un certain nombre pour leur propre amusement et pour celui des étrangers qui paraissent à leur cour. Jobson observe que tous les princes et les nègres de quelque distinction sur la Gambie ne rendaient jamais de visite aux Anglais sans être accompagnés de

leur djeddis ou de leur musique. Il les compare aux joueurs de harpe gallois. Leur usage est de s'asseoir à terre comme eux, un peu éloignés de la compagnie. Ils accompagnent leurs instruments de diverses chansons, dont le sujet ordinaire est l'antiquité, la noblesse et les exploits de leur prince. Ils en composent aussi sur les événements ; et l'espoir des moindres présents leur faisait faire souvent des impromptus à l'honneur des Anglais.

Les guiriots ont seuls le glorieux privilège de porter l'*olamba*, tambour royal, d'une grandeur extraordinaire dans toutes ses dimensions, et marchent à la guerre devant le roi avec cet instrument, comme autrefois Tyrtée devant les Spartiates. Dans tous les temps on a employé la louange à exciter la valeur.

Les nègres sont si sensibles aux louanges des guiriots, qu'ils les payent fort libéralement. Barbot leur a vu pousser la reconnaissance jusqu'à se dépouiller de leurs habits pour les donner à ces flatteurs ; mais un guiriot qui n'obtiendrait rien de ceux qu'il a loués ne manquerait pas de changer ses louanges en satires, et d'aller publier dans les villages tout ce qu'il peut inventer d'ignominieux pour ceux qui ont trompé ses espérances ; ce qui passe pour le dernier affront parmi les nègres. On regarde comme un honneur extraordinaire d'être loué par le guiriot du roi. C'est le poète lauréat du pays. On ne croit pas le récompenser trop en lui donnant deux ou trois veaux, et quelquefois la moitié de ce qu'on possède. Il paraît que chez les nègres on doit ambitionner beaucoup l'état de guiriot.

Les chansons et les discours ordinaires des guiriots consistent à répéter cent fois : Il est grand homme, il est grand seigneur, il est riche, il est puissant, il est généreux, j'ai donné du *sangara*, nom qu'ils donnent à l'eau-de-vie ; et d'autres lieux communs de la même nature, avec des grimaces et des cris insupportables. Entre plusieurs expressions de cette sorte, qu'un musicien nègre adressait à quelques Français, il leur dit qu'ils étaient les esclaves de la tête du roi ; et ce compliment fut regardé dans le pays comme un trait merveilleux.

Les guiriots acquièrent ainsi des richesses, qui les distinguent beaucoup du commun des nègres. Leurs femmes sont souvent très parées en verroteries de toutes sortes que les reines et les princesses ; mais la plupart poussent à l'excès le dérèglement de leurs mœurs. Ce qu'il y a de plus étonnant, est qu'avec tant de passion pour la musique et tant de libéralité à la payer, les nègres méprisent les guiriots jusqu'à leur refuser les honneurs communs de la sépulture. Au lieu de les enterrer, ils mettent leurs corps dans le trou de quelque arbre creux, où ils ne sont pas longtemps à pourrir. Ils ne donnent pour raison de cette conduite que les guiriots vivent dans un commerce familier avec le diable, que les nègres nomment *Horey*. Il est assez singulier

que l'on retrouve chez les barbares du Sénégal la même inconséquence qui porte les nations de l'Europe à flétrir les comédiens, et à croire quelque chose de diabolique et de servile à ceux qui ont l'art d'amuser les autres. Au reste, il paraît que tous les peuples de cette partie de l'Afrique sont dans les mêmes principes sur la profession des guiriots ; car ils se croiraient déshonorés d'avoir touché quelque instrument.

La danse n'est pas moins chère aux nègres que la musique. Dans quelque lieu que le balafo se fasse entendre, on est sûr de trouver un grand concours de peuple qui s'assemble pour danser nuit et jour, jusqu'à ce que le musicien soit épuisé de fatigue. Les femmes ne se lassent point de cet exercice : elles ont les pieds légers et les genoux fort souples : elles penchent la tête d'un air gracieux : leurs mouvements sont vifs et leurs attitudes agréables. Elles dansent ordinairement seules, et les assistants leur applaudissent en battant les mains par intervalles, comme pour soutenir la mesure. Les hommes dansent l'épée à la main, en la secouant et la faisant briller en l'air, avec d'autres galanteries dans le goût de leur nation.

Mais, sans le secours du balafo, les femmes qui ont l'humeur généralement vive et gaie prennent plaisir à danser le soir, surtout aux changements de lune : elles dansent en rond en battant les mains, et chantent tout ce qui leur vient dans l'esprit, sans sortir de leur première place, à l'exception de celles qui sont au milieu du cercle. Les plus jeunes, qui se saisissent ordinairement de cette place, tiennent, en dansant, une main sur la tête et l'autre sur le côté, et jettent le corps en avant en battant du pied contre terre. Dans ces bals fréquents, unealebasse ou un chaudron leur sert d'instrument de musique, car elles aiment beaucoup le bruit.

La lutte est un autre de leurs exercices. Les combattants s'approchent et s'efforcent de se renverser l'un l'autre avec des gestes et des postures fort ridicules. Dans ces occasions, il y en a toujours un qui fait l'office de guiriot, et qui bat un tambour ou un chaudron pour animer les athlètes, tandis que les autres applaudissent à l'adresse et au courage.

Les exercices utiles des nègres sont la pêche et la chasse. La plupart de ceux qui habitent les bords des rivières font leur unique occupation de la pêche, et forment leurs enfants à la même profession. Ils ont des pirogues ou de petites barques composées d'un tronc d'arbre qu'ils ont l'art de creuser, et dont les plus grandes contiennent dix ou douze hommes. Leur longueur est ordinairement de trente pieds, sur deux pieds et demi de largeur : elles vont à rames et à voiles. Il n'est pas rare qu'un coup de vent les renverse ; mais les nègres sont si bons nageurs, qu'ils s'en alarment peu. Ils redressent aussitôt leur pirogue avec leurs épaules, sans paraître plus embarrassés que s'il n'était rien arrivé. Une flèche n'est

pas plus prompt que ces petites barques. Il n'y a pas de chaloupe de l'Europe qui puisse aller aussi vite.

Lorsque les nègres vont à la pêche, ils sont ordinairement deux dans une pirogue, et ne craignent pas de s'écarter jusqu'à six milles en mer : ils n'emploient guère que la ligne. Mais pour le gros poisson, ils se servent d'un dard de fer au bout d'un bâton de la longueur d'une demi-pique; et, le tenant attaché avec une corde, ils n'ont pas de peine à le retirer après l'avoir lancé.

Ils font sécher le petit poisson entier, et mettent le grand en pièces; mais comme ils ne le salent jamais, il se corrompt ordinairement avant d'être sec : c'est alors qu'ils le trouvent meilleur et plus délicat. Les pêcheurs vendent ce poisson dans l'intérieur des terres, et pourraient en tirer un profit considérable, s'ils avaient moins de paresse à le transporter. Mais, les habitants et les pêcheurs redoutant également le travail, il demeure quelquefois sur le rivage jusqu'à ce qu'il soit entièrement corrompu.

Le nombre des pêcheurs est fort grand à Rufisque, et dans d'autres lieux sur les côtes voisines du Sénégal. Ils se mettent ordinairement trois dans une almadie ou une pirogue avec deux petits mâts, qui ont chacun deux voiles; et si le temps n'est pas orageux, ils se hasarrent quelquefois quatre ou cinq lieues en mer. L'heure de leur départ est toujours le matin avec le vent de terre. S'ils ont fini leur pêche, ils reviennent à midi avec le vent de mer. Lorsque le vent leur manque, ils se servent d'une sorte de pelle pointue, avec laquelle ils rament si vite, que la meilleure pinasse aurait peine à les suivre.

Avec la ligne, ils ont des filets de leur propre invention, composés, comme leurs lignes, d'un fil de coton. D'autres pêchent pendant la nuit, en tenant d'une main une longue pièce d'un bois combustible qui leur donne assez de clarté; et de l'autre un dard, dont ils ne manquent guère le poisson, lorsqu'il s'approche de la lumière. S'ils en trouvent de fort gros, ils les attachent avec une ligne à l'arrière de leur pirogue, et les amènent ainsi jusqu'au rivage.

Les nègres de la Gambie, du Sénégal et du cap Vert, sont excellents tireurs, quoique la plupart n'aient pas d'autres armes que leurs dards et leurs flèches, qui leur servent à tuer des cerfs, des lièvres, des pintades, des perdrix et d'autres sortes d'animaux. Ceux qui habitent plus loin dans les terres ont beaucoup moins d'habileté pour cet exercice, et n'y prennent pas tant de plaisir. Un facteur français de l'île Saint-Louis au Sénégal eut un jour la curiosité d'aller avec eux à la chasse de l'éléphant. Ils en trouvèrent un qui fut percé de plus de deux cents coups de balles ou de flèches. Il ne laissa pas de s'échapper, mais le jour suivant, il fut trouvé mort à cent pas du même lieu où il avait été tiré. Les nègres du Sénégal se joignent pour la chasse au nombre de soixante, armés chacun de six petites flèches et d'une

grande. Lorsqu'ils ont découvert la trace d'un éléphant, ils s'arrêtent pour l'attendre; et le bruit qu'il fait en brisant les branches le fait bientôt reconnaître. Alors ils se mettent à le suivre, en lui décochant continuellement leurs flèches, jusqu'à ce que la perte de son sang leur fasse juger qu'il est fort affaibli. Ils s'en aperçoivent aussi à la faiblesse de ses efforts contre les obstacles qu'il trouve à sa fuite. Quelquefois l'animal s'échappe malgré toutes ses blessures; mais c'est ordinairement pour mourir quelques jours après dans le lieu où ses forces l'abandonnent. C'est à ces accidents qu'il faut attribuer la rencontre qu'on fait souvent, dans les forêts, de plusieurs dents d'éléphant. La chair est dévorée par d'autres bêtes; les os tombent en pourriture, et les dents sont les dernières parties qui résistent. Cependant comme elles ne peuvent être longtemps exposées aux injures de l'air sans s'altérer beaucoup, elles perdent quelque chose de leur prix.

Après l'idée qu'on a dû prendre de l'indolence naturelle des nègres, on ne s'attendra pas à leur trouver beaucoup d'ardeur et d'habileté pour les arts. Ils n'ont pas d'autres ouvriers que ceux qui sont absolument nécessaires au soutien de la vie, tels que des forgerons, des tisserands, des potiers de terre. Le métier de forgeron, qu'ils appellent *ferraro*, est le principal, parce qu'il est le plus indispensable. Ils ont chez eux des mines de fer; mais elles sont éloignées des côtes; de sorte que ceux qui habitent près de la mer achètent généralement ce métal des Européens.

Les forgerons n'ont pas d'ateliers qui méritent le nom de boutiques ni de forges; ils portent avec eux leurs ustensiles, et se mettent sous le premier arbre pour y travailler. Ils n'ont pas d'autres instruments qu'une petite enclume, une peau de bouc qui leur sert de soufflet, quelques marteaux, une paire de tenailles et deux ou trois limes. Leur indolence paraît jusqu'au milieu du travail; car ils sont assis, ils fument, ils s'entretiennent avec le premier venu. Comme leur enclume n'a que le pied en terre ou dans le sable, sans aucun soutien pour la fixer, quelques coups la renversent, et le temps se perd à la redresser; ordinairement ils sont trois au travail d'une même forge. L'unique occupation de l'un est de souffler continuellement. Leurs soufflets sont composés d'une peau de bouc coupée en deux, ou de deux peaux jointes ensemble, avec un passage à l'extrémité pour le tuyau. Ils n'emploient le plus souvent que du bois faute de charbon. Le nègre dont l'emploi est de souffler se tient assis derrière les soufflets, et les presse alternativement des coudes et des genoux. Les deux autres sont assis de leur côté avec l'enclume au milieu d'eux, et frappent aussi négligemment sur le métal que s'ils appréhendaient de le blesser. Ils ne laissent pas de forger d'assez jolis ouvrages en or et en argent. Ils font des couteaux, des haches, des crocs, des pelles, des ser-

des poignées de sabre, de petites plaques pour l'ornement de leurs fourreaux et de leurs étuis, et quantité d'autres petits ouvrages de fer auxquels ils donnent une aussi bonne trempe que les Européens. Ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne pussent acquérir plus d'habileté, s'ils avaient moins de paresse avec un peu plus d'instruction. Ils forgent encore l'espèce de pelle ou de bêche avec laquelle ils cultivent la terre. Le fer de l'Europe leur sert à fabriquer de courtes épées, et les têtes de leurs zagaies et de leurs dards. Ils en forment aussi la pointe barbelue de leurs flèches empoisonnées. L'ouvrage est assez propre dans la plupart de ces armes; mais la plus grande utilité qu'ils tirent du fer est pour l'agriculture. Ils en composent une sorte de pelle avec laquelle ils grattent la terre plutôt qu'ils ne l'ouvrent. Jobson employa un de ces forgerons nègres pour briser une barre de fer en plusieurs parties de longueur convenable pour le commerce. Le nègre apporta toute la boutique sur la rive : elle consistait dans une paire de soufflets et une petite enclume, qu'il enfonça dans la terre sous un arbre fort touffu. Il fit un tron pour y placer les soufflets, en faisant passer les tuyaux dans un autre trou voisin qui était destiné à contenir le charbon. Un petit nègre ne cessait de souffler. Ce fer fut coupé suivant les ordres de Jobson; mais il avertit qu'il ne faut pas perdre le forgeron de vue, si l'on ne veut pas qu'il dérobe une partie de la matière.

Après le forgeron, leur principal artisan est le *scapato*, qui fait les gris-gris, c'est-à-dire de petites boîtes ou de petits étuis où les nègres renferment certains caractères écrits sur du papier par les marabouts. Ces objets sont de cuir en différentes formes, et s'usent dans tous les pays du monde pour un ouvrage curieux. Les mêmes ouvriers font des selles et des brides. Celles-ci, avant le même auteur, sont aussi bien taillées que les brides d'Angleterre; d'où l'on peut conclure qu'ils ont l'art de préparer le cuir : mais ils ne l'exercent que sur les bœufs et de daims, qu'ils savent rendre aussi de différentes couleurs. Ils n'ont jamais pu parvenir à préparer les grandes peaux. Les plus ingénieux et les plus habiles s'imaginent, en maniant le drap d'Angleterre, qu'il est composé de leur cuir, et qu'on se garde soigneusement de le travailler en leur présence, de peur qu'ils apprennent les secrets de l'Europe. Ils disent la même chose du papier et de quantité d'autres marchandises qu'ils croient faites de leurs dents d'éléphant. Moore assure outre les selles, les brides et les étuis et les gris-gris, ils font des fourreaux de sabres, des sandales, des boucliers, des carreaux avec beaucoup de propreté; que leurs armes sont couvertes de beau maroquin rouge, relevé de plaques d'argent, qu'elles ont des étriers fort courts, et qu'elles sont très croupières.

Le troisième métier, suivant Jobson, consiste à préparer la terre pour faire les murs

des édifices, et des vases de différentes sortes à l'usage de la cuisine. Pour tous les autres besoins, ils emploient desalebasses, excepté néanmoins pour leurs pipes, qui sont aussi de terre et d'une forme assez agréable. Ils y apportent d'autant plus de soin, que c'est un instrument d'usage continu, sans lequel on ne voit guère paraître aucun nègre de l'un ou de l'autre sexe. La partie de terre, qui est la tête, peut contenir une demi-once de tabac. La longueur du col est de deux doigts : on y insère un roseau qui a quelquefois plus d'une aune de long, et qui est le canal de la fumée.

Jobson ne donne que ces trois métiers aux nègres; mais Labat y joint les tisserands, et les regarde comme les premiers artisans du pays. Il met dans cette profession les femmes et les filles, qui filent le coton, qui le travaillent avec beaucoup d'adresse, qui le teignent en bleu ou en noir, ou qui lui laissent sa blancheur naturelle. Leur art se borne à ces trois couleurs. Elles ne peuvent donner à leurs pièces plus de cinq ou six pouces de largeur. La longueur est depuis deux aunes jusqu'à quatre; mais elles savent les coudre ensemble pour les rendre aussi longues et aussi larges qu'on le désire.

Moore ne s'accorde pas ici tout à fait avec Labat. Les Iolofs, suivant ce voyageur anglais, font les plus belles étoffes du pays. Leurs pièces sont généralement longues de vingt-sept aunes, et n'ont jamais plus de neuf pouces de largeur. Ils les coupent de la longueur qui convient à leurs besoins, et, pour les élargir, ils savent les coudre ensemble avec beaucoup de propreté. Les femmes n'emploient que la main pour nettoyer le coton qui sort de sa cosse. Elles le filent avec le rouet et la quenouille. Leur manière de le travailler est si simple, qu'elles ne connaissent pas d'autre instrument que la navette. Elles font des garnitures entières, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à l'habillement d'un homme ou d'une femme; par exemple, une pièce d'environ trois aunes de long sur une aune et demie de largeur pour couvrir les épaules et le corps, et une autre pièce à peu près de la même grandeur, qui sert depuis la ceinture jusqu'en bas. Ainsi deux pièces forment tout l'habillement d'un nègre, et peuvent servir également aux hommes et aux femmes, parce que la différence ne consiste que dans la manière de les porter. Moore vit deux de ces pièces si bien travaillées et d'une si belle teinture, qu'elles furent évaluées trente livres sterling. Les couleurs sont le bleu et le jaune; pour la première, les Iolofs emploient l'indigo, et pour l'autre, différentes écorces d'arbres. Moore ne leur a jamais vu de couleur rouge.

À l'égard des objets usuels qui n'entrent pas dans le commerce, Jobson dit que les nègres n'ont pas d'autres ouvriers que leurs propres mains. Les nattes sont entre eux d'un usage général. Elles sont l'ouvrage des femmes. C'est sur leurs nattes que les nègres passent la moitié de leur vie, qu'ils

boivent, qu'ils mangent, qu'ils se reposent et qu'ils dorment. Au marché de Mansegar, Jobson remarque qu'au lieu d'argent, dont les nègres sont mal pourvus, c'étaient des nattes qui passaient pour la monnaie courante. Ainsi, pour s'informer du prix d'une chose, on demandait combien elle valait de nattes. Lemaire raconte que les nègres tiennent des marchés, mais que les objets qu'ils y étalent sont de très-petite valeur, et qu'ils viennent quelquefois de six à sept lieues pour apporter un peu de coton, quelques légumes, tels que des pois et de la vesce, des plats de bois et des nattes. Un jour il vit une femme qui était venue de six lieues avec une seule barre de fer d'un demi-pied de long.

La plupart de leurs villes sont rondes dans leur forme, et leur maisons sont composées d'une sorte de terre rougeâtre qui s'endurcit beaucoup par l'usage. Le pays est rempli de cette terre, qui ferait d'excellentes briques, si elle était bien travaillée. On voit des cabanes entièrement bâties de roseaux, comme toutes les autres en sont couvertes. Leur forme est généralement ronde, parce qu'ils la croient plus capable de résister aux orages et aux pluies. Toutes les villes ou villages sont environnés d'une ou deux haies de roseaux, de la hauteur de six pieds, pour servir de rempart contre les bêtes féroces : ce qui n'empêche pas que les habitants ne soient quelquefois obligés d'allumer des feux et de battre leurs tambours en poussant de grands cris pour chasser des ennemis si dangereux : réponse péremptoire à celui qui prétendait tout à l'heure que les bêtes n'attaquaient point l'homme.

Les Mandingues ont l'usage de bâtir leurs maisons l'une contre l'autre, ce qui devient l'occasion d'une infinité d'incendies. Si vous leur demandez pourquoi ils n'y mettent pas plus de distance, ils répondent que c'était la méthode de leurs ancêtres, qui étaient plus sages qu'eux. Il n'y a point de réponse plus commune, en fait d'administration, que cette réponse des Mandingues.

Les huttes des nègres se nomment *kombets*. Un kombet est distribué en plusieurs parties, dont l'une sert de cuisine, l'autre de salle à manger, une autre de chambre de lit, avec des ouvertures pour la communication. Les maisons des seigneurs, suivant Lemaire, ont quelquefois quarante ou cinquante de ces pavillons. Celle des rois n'en a pas moins de cent, mais couverts de paille comme les plus pauvres. Le commun des nègres en a deux ou trois. L'enclos des personnes de qualité est une palissade ou d'épines ou de roseaux, soutenue de distance en distance par des piliers. Leurs kombets communiquent de l'un à l'autre par des routes qui s'entrelacent en forme de labyrinthe. Dans l'intérieur de l'enclos il se trouve ordinairement de fort beaux arbres, mais sans ordre et dispersés comme au hasard, à moins que la maison, comme celles de plusieurs princes, n'ait été bâtie exprès dans le voisinage

de quelques petits bois, dont une partie se trouve renfermée dans l'enclos.

Le palais du damel, ou du roi de Cayor, est distingué par sa magnificence. Avant la première porte de l'enclos, on trouve une grande et belle place pour exercer ses chevaux, quoiqu'il n'en ait pas plus de dix ou douze. Au long de l'enclos, les seigneurs ont des huttes, qui composent comme l'avant-garde de celle du roi. Une longue allée de baobabs conduit de la première place au palais. Des deux côtés de cette avenue sont les logements des officiers et des principaux domestiques du roi, entourés chacun d'une palissade, ce qui forme beaucoup de détours avant qu'on arrive à son appartement; mais le respect seul empêche les sujets d'en approcher. Toutes ses femmes ont aussi des kombets particuliers, où elles ont cinq ou six esclaves pour les servir. Il voit celle chez qui son caprice le porte, sans autre règle que celle de ses désirs. Les autres n'en témoignent jamais de jalousie; cependant il y en a toujours une qui est traitée en favorite; et lorsqu'il en est fatigué, il l'envoie dans quelque village, en lui assignant les fonds nécessaires pour son entretien. Sa place est aussitôt occupée. De trente femmes que ce prince entretient, il en avait envoyé successivement la moitié dans ces demeures étrangères.

Rien n'est si pauvre que l'ameublement des nègres. C'est un coffre pour renfermer leurs habits, une natte élevée sur quelques pieux pour leur servir de lit, une ou deux jattes qui contiennent de l'eau, quelques calebasses, deux ou trois mortiers de bois pour broyer le maïs et le riz, un panier pour l'y renfermer, et quelques plats de bois pour servir le couscous aux heures du repas. Les nègres de distinction ne sont jamais sans une estrade ou une sorte de banc élevé de deux ou trois pieds, et couvert de belles nattes, sur lesquelles ils sont assis pendant le jour. Les palais des rois et des princes sont un peu mieux meublés, parce qu'il y en a peu qui n'emploient à cet usage une partie des marchandises qu'ils achètent des Européens.

Jobson rapporte que l'agriculture est l'office de tous les nègres, sans exception de rang et de condition. Les rois et les chefs des villes en sont seuls exempts. Ils se mettent l'un à la suite de l'autre pour former les sillons; de sorte que chacun levait à peu près la même quantité de terre, le travail n'est pénible pour personne. Ces sillons sont faits avec autant d'ordre et de propreté qu'en Europe. Ils y jettent la semence et les remplissent aussitôt de la même terre; leur industrie ne s'étend pas plus loin, à l'exception du riz, qu'ils sèment d'abord dans de petites pièces de terres basses et marécageuses, et qu'ils prennent la peine de transplanter : aussi croît-il en abondance.

Ils observent des saisons pour semer leurs grains, surtout pour planter le tabac, dont chaque famille cultive sa provision autour

le ses cabanes. Ils n'apportent pas moins de soin à la culture du coton, et la plupart des villages en ont des champs entiers.

Comme ils n'ont pas de pluie depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de mai, la terre est si dure dans cet intervalle, qu'ils ne peuvent la cultiver. Les pluies commencent vers la fin de mai, et continuent dans le mois de juin avec une grande violence, du tonnerre et des éclairs épouvantables; la terre ne pouvant manquer d'être assez molle, c'est la saison du labourage. Les plus mauvais temps, c'est-à-dire l'extrême violence des eaux, se fait ordinairement au commencement du milieu de juin jusqu'à la fin de septembre; c'est alors que les rivières élèvent de trente pieds perpendiculaires; mais jusqu'à la fin d'octobre les pluies et les eaux diminuent par degrés comme elles ont commencé.

Pour semer le millet; les nègres mettent le genou à terre, font de petits trous comme on en fait en Europe pour planter des pois, jettent trois ou quatre grains, et bouchent chaque trou de la même terre. D'autres, ouvrent des sillons en ligne droite, y jettent du millet et les couvrent de même, mais la première de ces deux méthodes est la plus commune, parce que plus le grain est enfoncé dans la terre, plus il est en sûreté contre les oiseaux, dont le nombre est innombrable.

Le temps où les nègres sèment est pour eux une saison de fêtes pendant laquelle ils traitent les uns les autres. Leurs terres sont si fertiles, que la moisson du millet se fait dès le mois de septembre; et c'est en cette occasion d'une infinité de réjouissances.

Les rois étant maîtres absolus de toutes les terres, chaque famille est obligée de s'adresser à eux ou à leurs alcades pour se faire assigner la portion dont elle doit tirer sa subsistance. Les nègres sont si paresseux, qu'ils ne cultivent point assez de terre pour leur usage, et que, leur moisson ne suffisant à leurs besoins, ils vivent d'une racine que qu'ils font sécher jusqu'à ce qu'elle perde son goût naturel, et des pistaches de terre. Si leur moisson manque, ils ne peuvent éviter la plus affreuse famine, et les Européens en ont vu souvent des exemples.

Les nègres se laissèrent séduire une fois par les promesses d'un de leurs marabouts, de la part des Arabes, qui, sous le voile de la religion, s'était rendu maître d'un grand pays des Etats du siratik et des Sérères. Cet imposteur trouva le moyen de leur persuader qu'il était inspiré du ciel pour les délivrer de la tyrannie de leurs princes. Il leur montra des forces miraculeuses pour les soulever dans leur révolte; et, ce qui fit sur eux encore plus d'impression, il leur garantit que leurs terres produiraient chaque année une moisson abondante, sans qu'ils eussent la peine de les cultiver. La paresse des nègres ne résista point à des offres si avantageuses. Ils se rangèrent sous les étendards

du marabout; et les sujets du damel, qui furent les plus ardens, parvinrent à détrôner leur souverain. Ils attendirent pendant deux ans les miraculeuses moissons du marabout; mais la famine devint si terrible, que, faute d'aliments, ils furent contraints de se manger les uns les autres, ou de se livrer volontairement à l'esclavage pour éviter la mort. Une si triste expérience leur ayant fait ouvrir les yeux sur leur folie, ils chassèrent l'usurpateur et remirent le damel en possession de sa couronne.

Nous avons déjà parlé de leurs armes : ils y ont moins de confiance qu'à leurs gris-gris, avec lesquels, malgré l'expérience journalière, ils s'obstinent à se croire invulnérables et supérieurs à leurs ennemis. Les Européens sont les seuls qu'ils désespèrent de vaincre, parce qu'ils ont éprouvé qu'aucun gris-gris n'est à l'épreuve des armes à feu, auxquels ils donnent le nom imitatif de *pouffe*.

On n'est point encore parvenu à se faire de justes idées du langage des nègres. Les principales langues sont celles des Iolofs, des Foulas et des Mandingues. La langue la plus commune sur la Gambie est le mandingue; avec cette clef, on peut voyager sans embarras depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au pays des Dionkos, ou des marchands auxquels on donne ce nom, parce qu'on achète d'eux un très-grand nombre d'esclaves; ce pays est à six semaines de route de Jamesfort, principal comptoir des Anglais sur la Gambie.

Outre la langue commune, les Mandingues ont un jargon mystérieux entièrement ignoré des femmes, et dont les hommes ne font usage qu'à l'occasion du *moumbo dioumbo*, dont nous parlerons plus bas. Le créole portugais, qui est une corruption de la langue portugaise, est devenu le langage ordinaire du commerce entre les Européens de la Gambie et les nègres. Peut-être ne serait-il pas entendu à Lisbonne; mais les Anglais l'apprennent plus facilement que la langue des nègres, et leurs interprètes n'en emploient pas d'autres. Les Foulas et la plupart des mahométans qui habitent la rivière parlent fort bien l'arabe, quoiqu'ils soient Mandingues. Chaque royaume ou chaque nation a d'ailleurs sa langue particulière.

Les compilateurs des voyages ont placé ici des tables d'un certain nombre de mots des langues nègres. Il semble qu'une esquisse de ces jargons barbares, dans lesquels on ne peut pas même reconnaître les premiers rapports que le langage humain a dû présenter entre les objets et les sons, ne doive pas être fort intéressante pour nous; cependant la curiosité s'étend sur tous les détails de ces peuplades lointaines, ébauches imparfaites de la nature, et qui donnent aux nations policées le plaisir de sentir toute leur supériorité. Le lecteur retrouvera donc ici les mêmes tables que dans l'*Histoire générale des Voyages*.

TABLE PREMIÈRE.

VOCABULAIRE IOLOF ET FOULA.

Français.	Iolof.	Foula.	Français.	Iolof.	Foula.
Aiguille	Pourra	Messelaï	Un esclave	Gnamen	Mokkiondo
Ananas	Ananas	Annanas	Ecraser	Maugre-tesse	Hisseloude
S'arrêter	Guekiffi	D-radan	Etui de couteau	Gangone	Ghiodorde
S'asseoir	Songoane	Ghiod	Feu	Safara	Chin hinga
Avengeur	Bomona	Gomdo	Une femme	Dighen	Debo
Au ruche		Nedau	La tête des femmes	Facere ou Fere	Kotto
Se baigner	Mongro-sangou		Une femme de mauvaise vie	Ghelarbi	Sakko
Un bal	Folgar		Une femme grosse	Dighen gohin	Deberedo
La barbe	S kiem	Onhare	La fièvre	Guernama	
Barre de fer	Barra-win	Barra	Fil à coudre	Ovin	Guarabi
Barril	Pippa		Une fille	Ndaoungdighen	Soukka
Baucoup	Barena	Huri	Une flèche	Sinasklonghar	
Blé ou mois	Dougoub	Makkari	Un fourreau	Finan harguaisi	Ovana
Une boîte	Ovachande		Un fripon		Abonde
Un veau ou un bœuf			Un fusil	Sochhorby	Loussoul feli
			Un garçon	Ovassi	Soukagorko
Bière	Mangrinam	Nague	Les genoux	Smahoum	Holbondom
Bis	Matte	Hiarde	Glouton		Haderors
Bleux	Sogha	Leggal	Gomme		La konde
Bourgeois	Paite	Wossara	Le gosier	Smampourreh	Dandy
La bouche	Gueminia	Hendouko	Goudron	Sandol	
Les boyaux	Vueto	Chabiburdo	Graisse ou Suif	Dirgon k	Helere
Une branche	Kala	Babero	Grand	Maguma	Mahardo
Bras	Tidoap	Lesso	Gratter	Hock-halma	Nanhyadi
Le bras	Smallou	Ghiomgé	Habit	Bouboutouap	Dolangu
Une brebis		Sedre	Hameçons	Delika	Ovande
Un canon	Bamborta	Fetel	Haut de-chaus-		
Un canot		Lana	ses	Touap	Tonhouk
Capitaine	Capitane	Loamdo	Herbes	Miagh	
Carquois	Smakalla		Un homme	Gouargue	Goskomaado
Chair	Yap	Tehan	à la jambe	Lmappaice	Kovassoung
Chapier	Ovayel	Yemdi	Jeter	Sonner	Verlady
Un chat	Guenapo	Oulonde	Les joues	Bekigg	Kobe
Un chaudron	Kranghiare	Barma	Le jour	Lelegh	Soubaki
Une chemise	Bougtovap	Dolanke	La langue	Lamaing	D'heingal
Un cheval	Faris	Pouakiou	Selaver les mains	Raghen	Lahonyougo
Cheveux	Kogavar	Soukenko	Les lèvres	Smatovin	Fondo
Chèvre	Bay	Behova	Ligne à pêcher	Smabou	Delingha ovand
Un chien	Kraf	Rahovanden	Un lit	Cantodon	Lesen
Le ciel	Assaman	Hialla	Un livre	Smater gumara	Terade allah
Une clef	Donovachande	Bidho		jank	
Un clou	Dinguettie	Pauomgal	Livre à écrire	Smakiel gumo-	Defieterre
Un cochon de lait	Droai	Babaladi		rebind	
Un coffre	Ovachande	Breval	La lune	Vhaakiré	Laour
Une corde	Bouma	Boghol	La main	Lebo	Yongo
Le conde	Smalinton	Somdon	Une maison	Smarrig	Soudo
Couper	Doghol	Tay	Une maîtresse	Soumak hiora	Mejodane
Un couteau	Pakha	P ke	Mais, sorte de blé		
Cracher	Toffi	Toude	Malade	Dougoub	Makkarg
Cravate	Sma	Laffol	Les mamelles	Raguena	Ognia lui
Crocodile	Guasik	Norova	Marc du millet	Ouhanie	Ehdo
Les cuissées	Loupe	Benhall	Marcher	Docholl	Changle
Cuivre	Prum	Hiackaovale	Un matelas	Antedou	Medo hyassa
Mancer	Faïke	Himde	La mer	Smandai	Lesso
Demain	Aileg skaghiam	Soubako	Mentir	Namna	Guéek
Demeure	Gangone	Ghiolorde	Mordre	Matt	Hadarine
Les dents	Sonobe-attia	Nhierre	La mort	Debaina	N hadde
Dents d'éléphant	Gniei negnay	Nhierre-gniava	Se moucher	Niendou	Mahyse
Le derrière	Tate ou Ghir	Rotec	Un mousquet	Fairal	Ngielo
Le diable	Guinnay	Guine	Moi et mien		Fetel
Dieu	Hialla	Allah	Le nez	Smackbockan	Smam
Les doigts	Smaharam	Sedohenda	Non		Hener
Dormir		Danadi	La nuit	Dhaair	Ala
Eau	Mdoch	Diam	Un œuf	Goudina	Guema
De l'eau-de-vie	Sangara	Sangara	Un oiseau	Nen	Ouchirade
Ecorcher	Maugre fesse	Houtonde	Les ongles	Arral	Nioli
Ecrire	Binde	Ovindove	Oranges	Huai	Cheguen
Un éléphant	Gniei	Ghiova	Les oreilles	Smampopo	Kanghe
Enfants des princes	Domeguaibe	Byla hamde	Les ortels	Sma hua jotank	Nopy
Une épée	Gnassi	Kaffe	Du pain	Bourou	Peddy
			Papier	K hait	Bourea
			Parler	Ovache	Harka
					Had

Français.	Idof.	Foula.	Français.	Idof.	Foula.
Un pavillon	Raya	Arbair bilham	Seize	Fo.k-z k-gurom-	Sappo-guego
La peau	Smagdayr	Goure		ben	
Pêcheur	Moli	Kiraballa	Dix-sept	Fouk-ak-gurom-	Sappo-guiedidy
Boîtes peintes	Calicos	Calicos		gniare	
Perroquet	lakay	Saleron	Dix-huit	Fouk-ak-gurom-	Sappo-guietaty
Le têt	Nercina	Chou-kayel		gniet	
Les pieds	Smataak	Kossede	Dix-neuf	Fouk-ak-gurom-	Sappo-gui-e-naye
Une pierre	Doyg	Hayre		guianet	Sppo
Un pigeon	Petreik		Vingt	Nitte	Sappo-e-go
Finer	Domp	Monchionde	Vingt-un	Nitt-ak-ben	Noggas
Le pipe	Smanan	Hy-ardougal	Trente	Frononir	Tchiapaldé taty
Le r	Baronch	Kaieg-tuye	Quarante	Guianet-fouk	
Le r	Dgoise	Ombodde	Cinquante	Gurom-fouk	
Le r	Bettaigh	Chaye	Soixante	Gurom-ben-ak-fouk	
Le r	Dongue	Donguo		Gurom-guiare-fouk	Le Foula s'est perdu
Le r	Taon	Tobbo	Soixante-dix	Gurom-guiet-fouk	
Le r	Guean	Linguo		Gurom-guiat-fouk	
Le r	Kingu	S'hando	Quatre-vingt	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gnaar	Guertgal	Quatre-vingt-dix	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Geeak	Doubron	Ceint	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Geeche	Guefoulbe	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	R'albal	Ghialbe	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Lagbov-k	Bode ghionne	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Bar	Lahandé	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Galtorap		Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Sokmate	Lamb ton	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Smabokhanabi	Sold-hama on Koly-cmo	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gnaun	Body on Gorory	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Ananileate	Honde	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Golok	Ovandon	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Ghiane Siakan	Nahangue	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Dole	Pade	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Lhoua	Hianbianke	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Tmagha	Lbiombry	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gangona	Taba	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Tawa	Gango	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Soffi	Horde	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	S'nabab	Letadi	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Endimon	Horde	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Denadeno	Chomchou	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	S-ikka	Dherry	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Denalock	Loko	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Nanvequi	Loghionde	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Boeffra	Chiuhoude	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Rui	Sohade	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Manguma	Ouarde	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Sa ditte	Randi	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gallaon	Dadok	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Smahir	Hendon	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Msangotovabb	Rédo	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Msangojeloffi	Chenk	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Ouir	Chengue	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Smabut	Ogderelhana	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Ben	Hytère	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gniare	Goto	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gniet	Didy	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gniet	Tady	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gniet	Naye	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Guron	Guiol	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gurom ben	Guigo	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gurom-gniare	Guiedidy	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gurom-gniet	Guietaty	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Gurom-gniare	Guienaye	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Fouk	Sappo	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Fouk-ak-ben	Sappo-e-go	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Fouk-ak-gniare	Sappo-e-didy	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Fouk-ak-gniet	Sappo-e-taty	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Fouk-ak-guia-net	Sap, o-e-naye	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	
Le r	Fouk-ak-gurom	Sappo-e-guiol	Cent-un	Gurom-guiat-fouk	

PHRASES FAMILIÈRES.

B njour, mon-sieur.	Diarakio samba,	Cossé samba.
Comment vous portez-vous?	Dia mesa,	Ada heghiam.
Fort bien, mon-sieur.	Diam édai,	Samba mido.
Venez,	Calé,	Arga.
Venez manger,	Calé lek,	
Ne venez pas,	Bouldik,	Da rothan.
Allez-vous-en,	Dock h-dem,	Hia.
Montez,	Quia qua ou,	Arga.
Descendez,	Itamal-ki-souf,	Hialese.
Je veux,	Doina man,	Bido hidy.
Je ne veux pas,	Baino mau,	My hida.
Donnez-moi à boire,	Maiman man,	Loca hiarde.
Apportez-moi vite une brebis,	lassi ma omm-gharg,	Addou nambalou.
Je vous remercie,	Diorekio,	Medo hietoma.
Allons nous promener,	Cai dokhan,	Harque Guehian hitojade.
J'y vais,	Man gbe dok,	Mode Lebo.
Il fait grand vent,	Galigou barena,	Hendon hevry.
Il pleut,	Via ou,	
Il tonne,	Denadeno,	Dhirry.
Il fait chaud,	Gniak éna,	Quaru hiend.
Il fait froid,	Lioul na,	Ghiangol.
Je vous vois,	Guesnala,	Medo byma.
Taisez-vous,	Nappil,	De you.
Fort matin,	Leleg,	Soubake allau.
Bonsoir, mon-sieur,	Diaragonal sam-ba,	Fon a-giam sam-ba.
Je m'endors,	Néla.	
Je ne m'en souviens pas,	Fatou ma,	Myfa hiack.
Mettez-le dans les fers.	Guinguela ma-guiou.	Ovarguibella cassedo.

TABLE SECONDE.

VOCABULAIRE MANDINGUE (448).

Français	Mandingue.
Acheter	Sann

Français.	Mandingue.	Français.	Mandingue.
Aigre	Ak nemota	Faux	Fumai ha
Ailes	Ta	Une femme	Mouza *
Ambre	Lambre	Une femme de mauvaise	
Amitié	Barnal-m	vie	Jelli mouza
L'année ou une pluie	Sarj : k'lin	Une femme mariée	Mouza
Un arc	Kulla	Fenêtre	Jocell
Argent	Kodey	Flèche	Bouma *
Une armoire	Konneo	Un fou	Toorah
Asseyez-vous	Sec-kouma	Une fourchette	Garfa
Une balle	Kiddo kassi	Frère	Barrin kea
Un baril	Ankoret *	Froid	Nimay
Beau	Neemau	Fumée	Sizi
Du beurre	Touloo	La jambe gauche	Sing nding
Bien	Kandi	La main gauche	Balla nding
Blanc	Qui	Grand	Ba
Un homme blanc	Tobaube	Un grand chien	Mouve bau *
Du blé	Neo	Grand'mère	Mouza bau
Bien	Ami	Grand-père	Keal bau
Bon	Abotti	Guerre	K ili
La bouche	Dau *	Un hibou, c'est le même	
Une brebis	K roell	nom que diable	Rocca
Calebasse	Merrug	Un homme	Kra *
Caméléon	Minnir	Une hêtre	Oyatre
Canard	Bru	La jambe	Sing
Un canon	Kiddo *	Je ne sais	Malo
Poudre à canon	Kiddo mungo	Je sais	Ala
Un canon	Kalloun *	Je veux donner	Msadi
Ceci	Ning	Une ile	Joüio
Cela	Olim	Une jument	Sonho mouza
Une chaise	Serong *	Jurement	Tikiniani ma ma nu
Chaleur	Kandeca	Du lait	Nanoo
Une chambre	Bung	Levez-vous	Ouliy
Un chameau	Komaniung	Un lion	Jatia
Une chandelle	Kaudet	Un lit	La rong *
Un chanteur	Jell ki	Un loup	Sille
Un chat	Nca kom *	La lune	Korro *
Chaud	K ndeka	La main	Balla
Un cheval	Sonho	Une maison	Fu *
Un cheval marin	Mally	Malade	Munkandi
Un chèvre	Ha *	Un marchand	Jonko
Un chien	Oul-e	Méchant	Munbettv
Un grand chien	Oulve dau *	Une médecine	Borru
Cire	I konnio	La mer	Bato bau *
Un coq	Deotong ou Soufeki	Mère	Mouza
Collier	Ronnun	Miel	Li
Une colline	Kuanko	Mort	Sata
Comment vous portez-vous ?	Antimbatta montsinia	Moi	Mta
Un couteau	Moroo *	Noir	Fin
Un couteau, une épée	Fong *	Noix	Tiah
Du cristal	Christall	Un œuf	Sousey killy
Un crocodile	Bumbo *	Un oiseau	Sousi
Une cuillère	Kulear	L'ouest	Tillo bonita
Cuivre	T-asso	Pain	Mongo *
Un dalm	Toukong	Papier	Koyto *
Que demandez-vous ?	Laffeta munnum	Paresseux	Narita
Dent	Ning	Père	Fau
Dent d'éléphant	Samma ning	Pesant	Kulesta
Le diable	Ba	Petit	Nding
Dieu	Ala *	Une pintade	Commis
Doux	Timeata	Une pipe	Da
Un drap	Fauno	De la pluie	Sanin
Du drap rouge	Murfe	Poisson	Iteo *
La jambe droite	Sing bau	Une porte	Dau
La main droite	Balla bau	Une poule	Sousi mouza
Dur	A Koleata	Un pouce	Kranki
Eau	Jée ou si *	Prendre	Amqota
Un éléphant	Samma	Puant	Akoneata
Enfer	Jehosama	Rien du tout	Feng o feng
Entendre	Amoi	Rivière	Bato
Une clé	Sing *	Un roc	Barry
L'est	Tilo vooleta	Rouge	Ouillima
L'est	Tasroqui	Roi	Mansa *
Etoile	Lolo	Sable	Kenne-kenne
Etranger	Leuntung	Sale	Nota
Un facteur	Mercador	Un sanglier	Sen
		Sec	Mia's

le salam ou la prière cinq fois le jour et la nuit. Le vendredi, qui est le jour de leur sabbat, ils la font sept fois ; mais ceux des nègres qui sont bons mahométans se contentent de prier trois fois le jour, c'est-à-dire, le matin, à midi et le soir. Chaque village a son marabout ou prêtre, qui les rassemble pour ce devoir. Le lieu de leurs assemblées est un champ qui leur sert de mosquée. Là, après les ablutions ordonnées par le Koran, ils se rangent en plusieurs lignes derrière le prêtre, dont ils imitent les mouvements et les gestes. Ils ont le visage tourné vers l'orient ; mais, lorsqu'ils sont fatigués de leur posture, ils s'accroupissent à la manière des femmes, en tournant le visage à l'ouest.

Le marabout étend ses bras, répète plusieurs mots d'une voix si lente et si haute, que toute l'assemblée peut les répéter après lui ; il se met à genoux, baise la terre, recommence trois fois cette cérémonie, et ne fait rien qui ne soit imité par tous les assistants. Ensuite il se met à genoux pour la quatrième fois, et fait quelque temps sa prière en silence : il se relève, et traçant du doigt, autour de lui, un cercle dans lequel il imprime plusieurs caractères, il les baise respectueusement ; après quoi, la tête appuyée sur les deux mains, et les yeux fixés contre terre, il passe quelques moments dans une profonde méditation. Enfin il prend du sable et de la poussière, se la jette sur la tête et sur le visage, commence à prier d'une voix haute, en touchant la terre du doigt et le levant au front ; et pendant toutes ces formalités, il répète plusieurs fois ces mots, *salam-aleck* ; c'est-à-dire, je vous salue. Il se lève : toute l'assemblée suit son exemple, et chacun se retire. La modestie, le respect et l'attention qu'ils apportent à cet exercice causent une juste admiration à nos voyageurs. La prière dure une grande demi-heure, et se renouvelle trois fois le jour. Il n'y a point d'affaire ni de compagnie qui leur en fasse oublier le temps. S'ils ne peuvent assister à l'assemblée, ils se retirent à l'écart pour observer les mêmes pratiques ; et lorsqu'ils manquent d'eau pour leur ablution, ils emploient de la terre. Brue, qui fut plusieurs fois témoin de leurs cérémonies, eut la curiosité de demander aux marabouts quel était le sens de leurs postures et de leurs prières. Ils lui répondirent qu'ils adoraient Dieu en se prosternant devant lui ; que cette humiliation était un aveu de leur néant aux yeux du premier Être, qu'ils le priaient de pardonner leurs fautes et de leur accorder les commodités dont ils avaient besoin, telles qu'une femme, des enfants, une moisson abondante, la victoire sur leurs ennemis, une bonne pêche, la santé et l'exemption de toutes sortes de dangers.

Aussitôt qu'ils voient paraître la première lune de l'équinoxe d'automne, ils la saluent en crachant dans leurs mains et en les étendant vers le ciel. Ensuite ils les tournent plusieurs fois autour de leur tête, et révé-

tent à deux ou trois reprises la même cérémonie. En général, les mahométans rendent beaucoup de respect à la nouvelle lune, la saluent aussitôt qu'ils la voient paraître, ouvrent leur bourse, et demandent au ciel que leurs richesses puissent augmenter avec les quartiers de la lune.

Le ramadan ou le carême des mahométans est observé avec beaucoup de rigueur. Ils ne mangent et ne boivent qu'après le coucher du soleil. Les dévots n'avaient pas même leur salive, et se couvrent la bouche d'un morceau d'étoffe, pour qu'il n'y entre une mouche. Malgré la passion qu'ils ont pour le tabac, ils ne touchent point à leur pipe. Mais lorsque la nuit arrive, ils se dédommagent de l'abstinence du jour. Les grands et les riches passent ensuite tout le jour à dormir.

Lorsque le mois du ramadan approche sa fin, ils proclament le Tabasket, c'est-à-dire la plus grande fête des mahométans, comme des Turcs et des Persans, qui donnent le nom de *Beiram*. Brue, qui avait été témoin, nous a laissé la description de cette fête, qui est proprement leur carnaval.

Un peu avant le coucher du soleil, on paraît six marabouts ou prêtres mahométans, revêtus de tuniques blanches. Ils leur descendent jusqu'au milieu des jambes, et le bas est bordé de laine rouge. Ils marchaient en rang, avec une longue baguette à la main, précédés de cinq grands bœufs, qui étaient couverts d'un beau drap de coton et couronnés de feuilles, chacun conduit par deux nègres, comme on conduit dans les rues de Paris le bœuf gras. Les fêtes populaires ont partout des spectacles de ce genre. Les chefs des cinq villages dont la ville de Beiram est composée suivaient les prêtres dans une seule ligne, parés de leurs plus riches habits, armés de zagaies, de sabres, de piques, de boucliers. Ils étaient suivis eux-mêmes de tous les habitants, leurs parents, cinq sur chaque rang. Lorsque la procession fut arrivée au bord de la rivière, les bœufs furent attachés à des poteaux, le plus ancien marabout cria trois fois d'une haute voix, *salam-aleck*, qui est l'exhortation à la prière. Ensuite, mettant bas sa zagaie, il étendit le bras vers l'est. Les autres prêtres suivirent son exemple. Ils commencèrent la prière de concert. Ils se levèrent et reprirent leurs armes. Alors l'ancien marabout donna ordre aux nègres de mener les bœufs et de les renverser sur terre, ce qui fut exécuté à l'instant. Ils attachèrent à terre par les cornes, et les tournant la tête à l'est, ils leur coupèrent la gorge avec beaucoup de précaution, pour empêcher que ces animaux ne les regardassent tandis que leur sang coulait, parce que c'est pour eux un fort mauvais présage. Ils prennent soin, pour se garantir de leurs regards, de leur jeter du sable dans les yeux. Aussitôt que le sacrifice est achevé, et les victimes écorchées, ils les coupent en

ces, et chaque village emporte celles de son bœuf. Après cette cérémonie, le folgar commence. Le folgar fait place au festin, et les réjouissances durent trois jours.

La circoncision est une pratique rigoureusement observée parmi les mahométans nègres. Elle se fait aux mâles vers l'âge de quatorze ou quinze ans, pour leur donner le temps de se fortifier contre l'opération, et d'être bien instruits dans la profession de leur foi. On attend aussi pour cette cérémonie qu'il y ait un grand nombre de jeunes gens rassemblés, ou que le fils de quelque roi et d'autres grands aient atteint l'âge de la circoncision. Alors on avertit que tous les sujets du même roi, ses alliés et ses voisins, peuvent amener leurs enfants ; car l'éclat de la fête répond au nombre des acteurs, et les chefs d'une nation souhaitent toujours que l'assemblée soit nombreuse, parce que, dans ces occasions, les jeunes gens forment des liaisons et des amitiés qui durent autant que leur vie.

Quoiqu'il n'y ait pas de temps réglé pour la cérémonie, on observe de ne jamais choisir la saison des grandes chaleurs, ni celle des pluies, ni le ramadan, qui ne sont pas des temps propres à la joie. On a soin aussi de prendre le décours de la lune, dans l'idée que l'opération est alors moins douloureuse, et la plaie plus facile à guérir.

Brue nous donne une description exacte de la cérémonie. Il y avait assisté dans l'île de Jean Barre, près du fort Saint-Louis, et les plus petits détails n'avaient point échappé à ses observations.

Le lieu de la scène était un champ fort agréable, environné de beaux arbres, à trois cents pas du village de Jean Barre, riche nègre, qui servait d'interprète à la compagnie française, et dont le fils était le principal des jeunes gens qui devaient être circoncis. On choisit toujours un endroit éloigné des habitations, à cause des femmes, qui sont absolument exclues de l'assemblée. Lorsque Brue se fut assis avec les gens de sa suite sur un banc qui avait été préparé pour lui, la procession commença dans l'ordre suivant : les guiriots ou musiciens faisaient avant-garde en battant une marche lente et grave, sans y joindre leur chant. Ils étaient suivis de tous les marabouts des villages voisins qui marchaient deux à deux à robe de coton blanc, et leur zagaie à la main. Après les marabouts, on vit venir, à quelque distance, tous les jeunes gens qui devaient être circoncis. Ils étaient vêtus de longues pagnes de coton, croisées par-dessus, mais sans haut-de-chausses. Ils marchaient sur une seule ligne, c'est-à-dire l'un près l'autre, accompagnés chacun de deux parents ou de deux amis, pour servir de témoins à leur profession de foi, ou pour les courager à souffrir constamment l'opération. Yamsek, nègre de distinction, qui devait être l'exécuteur, suivait immédiatement le Jean Barre, chef de la fête. Cette marche était fermée par un corps de deux cents nègres bien armés. Au milieu du

champ, fort près du lieu où les Français étaient assis, on avait placé une planche sur une petite élévation. Les prêtres et les chefs des villages se rangèrent sur deux lignes, de chaque côté de la planche ; et tous les candidats, avec leurs parrains, demeurèrent au centre, dans le même ordre que celui de leur marche. Le reste des nègres formait un cercle autour des prêtres et des victimes.

Aussitôt que l'ordre et le silence furent bien établis, le principal marabout fit le salam ou la prière. Tous les assistants répétaient ses paroles d'une voix claire et intelligible. Après cet exercice, Guiopo, fils de Jean Barre, fut annoncé par ses deux parrains, qui le firent monter sur la planche, en le soutenant des deux côtés. Yamsek fit heureusement l'opération. Guiopo descendit immédiatement après, suivi de ses deux parrains, et branlant sa zagaie d'un air riant. Il se retira derrière les marabouts, pendant que les autres jeunes gens allèrent se présenter successivement à l'exécuteur.

Lorsque la blessure a jeté assez de sang, on la lave plusieurs fois le jour avec de l'eau fraîche, jusqu'à ce qu'elle se ferme d'elle-même, ce qui ne demande ordinairement que dix ou douze jours. Pendant l'opération, le candidat doit tenir le pouce droit élevé, et prononcer la formule de foi mahométane. Les plus fermes la prononcent d'une voix haute ; ils affectent même de la gaieté après la cérémonie. La plupart ne peuvent se retirer cependant sans être soutenus par leurs parrains. Quoique la circoncision ne soit pas ordonnée pour les femmes, les docteurs mandingues les admettent à la participation de ce privilège. Ce sont leurs propres femmes qui font l'office de prêtresses ; mais cet usage n'est pas universel parmi les nègres.

Après l'opération, les jeunes nègres portent un habit différent de l'usage ordinaire, et chaque royaume a le sien. Depuis la circoncision jusqu'au temps des pluies, les jeunes circoncis ont la liberté de commettre toutes sortes d'excès sans être soumis au châtiment de la justice. Lorsque les pluies commencent, ils sont obligés de rentrer dans l'ordre et de reprendre l'habit commun de leur nation.

Les Mandingues croient que la cause des éclipses de la lune est l'interposition d'une panthère qui met sa patte entre la lune et la terre. Dans ces occasions, ils ne cessent pas de chanter et de danser en l'honneur de leur prophète Mahomet ; mais il ne paraît pas que leurs mouvements soient l'effet de la crainte.

En général, ils sont extrêmement livrés à la superstition. Lorsqu'ils ont un voyage à faire, ils égorgent un poulet, et les observations qu'ils font sur les entrailles leur servent de règle pour avancer ou différer leur départ. Ils n'ont pas moins d'égard pour certains jours de la semaine qu'ils regardent comme malheureux ; rien ne serait capable de les leur faire choisir pour une entreprise d'importance. Voilà les superstitions

des fameux Romains qui se retrouvent chez les hordes noires. Ces poulets sacrés, qui nous font rire chez les nègres, ces présages, ces jours malheureux, sont pourtant fort imposants dans vingt endroits de l'histoire romaine, grâce au génie des Tite-Live et des Salluste, tant l'éloquence produit d'illusion ! tant le nom de Rome et l'antiquité commandent à notre imagination ! Car, dans le fait, l'appétit des poulets, qui décidait, chez les Romains, du jour d'une bataille, est tout aussi ridicule que la patte de la panthère qui éclipsa la lune.

Moore raconte que, pendant tout le temps qu'il passa dans leur pays, ils étaient persuadés que les sorciers avaient répandu des qualités malignes dans l'air et dans les eaux, qu'il ne mourait personne qui ne fût tué par ces ennemis publics, à l'exception d'un misérable qu'il vit enterrer, et que tous les nègres croyaient tué par Dieu même, pour avoir violé son serment ou son vœu. L'usage des vœux est fort commun dans toutes ces nations. On leur voit porter autour du bras des manilles de fer, pour marque de leur engagement et pour s'en rappeler la mémoire. Celui qu'ils accusaient de parjure avait fait vœu de ne jamais vendre un esclave dont on lui avait fait présent, et portait une manille dans la crainte de l'oublier ; mais ses besoins et ceux de sa famille l'ayant emporté sur son serment, sa mort, qui arriva quelques jours après, fut regardée de tous les nègres comme un effet signalé de la vengeance du ciel.

Entre une infinité d'autres superstitions, la plus commune et la plus remarquable est celle des grisgris dont nous avons déjà parlé. Chaque grisgris a sa vertu particulière ; l'un contre le péril de se noyer, l'autre contre la blessure des zagaies ou la morsure des serpents. Il y en a qui doivent rendre invulnérable, aider les plongeurs et les nageurs, procurer une pêche abondante. D'autres éloignent l'occasion de tomber dans l'esclavage, procurent de belles femmes et beaucoup d'enfants. Enfin les marabouts inventent des grisgris en faveur de tous les désirs et contre toutes les craintes. On sait d'ailleurs que, sur l'article des grisgris, il n'y a guère de peuple sur la terre qui ait droit de se moquer des nègres.

Moore remarque qu'en allant à la guerre, le plus pauvre nègre achète un grisgris des marabouts pour se garantir de toutes sortes de blessures. Si le charme manque de pouvoir, les marabouts en rejettent la faute sur la mauvaise conduite des nègres, que Mahomet n'a pas jugés dignes de sa protection.

Les grisgris de la tête se portent en couronne ; ceux du cou se portent en forme de colliers. Les épaules et les bras n'en sont pas moins garnis ; de sorte que cette religieuse parure devient un véritable fardeau. Les rois en sont plus chargés qu'aucun de leurs sujets. Moore prétend que le poids en monte souvent jusqu'à trente livres.

Au reste, ces grisgris pourraient en un sens rendre invulnérable, s'il est vrai, comme le disent les voyageurs, que leur multitude et leur grandeur forment une cuirasse que la zagaie aurait peine à pénétrer. Les grands en ont la tête et le corps tellement couverts, qu'étant presque incapables de se remuer, ils ne peuvent monter à cheval qu'avec le secours d'autrui. Le grisgris du dos et celui de l'estomac sont de la grandeur d'un livre in-4° et d'un pouce d'épaisseur. Une main de papier est moins épaisse, et l'on assure qu'il n'y a point d'épée qui pût les percer.

Le Moumbo-Dioumbo est une idole mystérieuse des nègres, inventée par les maris pour contenir leurs femmes dans l'obéissance. Elles ont tant de simplicité et d'ignorance, qu'elles prennent cette machine pour un homme farouche ; c'est ainsi que parmi nous on fait peur aux enfants en leur parlant du loup-garou. Elle est revêtue d'une longue robe d'écorce d'arbre avec une toque de paille sur la tête. Sa hauteur est de huit ou neuf pieds. Peu de nègres ont l'art de lui faire pousser les sons qui lui sont propres. On ne les entend jamais que pendant la nuit, et l'obscurité aide beaucoup à l'imposture. Lorsque les hommes ont quelque différend avec leurs femmes, on s'adresse au Moumbo-Dioumbo, qui décide ordinairement la difficulté en faveur des maris.

Le nègre qui agit sous la figure monstrueuse du Moumbo-Dioumbo jouit d'une autorité absolue, et s'attire tant de respect, que personne ne paraît couvert en sa présence. Lorsque les femmes le voient ou l'entendent, elles prennent la fuite et se cachent soigneusement ; mais si les maris ont quelque liaison avec l'acteur, il fait porter ses ordres aux femmes, et les force de se réparer. Alors il leur commande de s'asseoir, et les fait chanter ou danser suivant son caprice. Si quelques-unes refusent d'obéir, ils les envoient chercher par d'autres nègres qui exécutent ses lois, et leur désobéissance est punie par le fouet. Ceux qui sont initiés dans le mystère du Moumbo-Dioumbo, s'engagent, par un serment solennel, à ne le jamais révéler aux femmes, ni même aux autres nègres qui ne sont pas de la société. On n'y peut être reçu avant l'âge de seize ans. Le peuple jure par cette idole, et n'a pas de serment plus respecté.

Vers l'an 1727, le roi de Diagra, ayant une femme curieuse, eut la faiblesse de lui révéler le secret de Moumbo-Dioumbo ; elle n'eut rien de plus pressé que d'en informer toutes ses compagnes. Le bruit alla jusqu'aux oreilles de quelques seigneurs nègres, qui n'étaient pas bien disposés pour le roi. Ils s'assemblèrent pour délibérer sur une affaire de cette importance ; et ne doutant pas que leurs femmes devinssent fort difficiles à gouverner, si la crainte du Moumbo-Dioumbo ne les arrêtait plus, ils prirent une résolution très-hardie, qui ne fut pas exécutée avec moins d'audace. Ils se rendirent à la ville royale avec l'idole : la

ils s'irent avertir le roi de venir parler à l'indole. Ce faible prince n'ayant osé refuser d'obéir, Moumbo-Dioumbo lui reprocha son crime, et lui donna ordre de faire paraître sa femme. A peine eut-elle paru, que, par la sentence de Moumbo-Dioumbo, ils furent poignardés tous deux.

Il y a peu de villes considérables qui n'aient une figure de Moumbo-Dioumbo. Pendant le jour, elle demeure sur un poteau, dans quelque lieu voisin de la ville, jusqu'à l'entrée de la nuit, qui est le temps de ses opérations.

Il nous reste à parler des marabouts ou des prêtres nègres. Ils s'attachent sur plusieurs points à la loi du Lévitique, dont ils ont quelque connaissance. Ils ont des villes et des terres particulières à leur tribu, où ils n'admettent pas d'autres nègres que leurs esclaves. Leurs mariages ne se font qu'entre les hommes et les femmes de leur race, et tous leurs enfants sont élevés pour la prêtrise. Labat les représente comme de scrupuleux observateurs de tous les préceptes du Koran. Ils s'abstiennent de vin et de liqueurs spiritueuses. Ils observent le ramadan avec beaucoup d'exactitude. Ils ont plus de douceur et de politesse que le commun des nègres. Ils aiment le commerce, et se plaisent à voyager dans cette rue. Leur honnêteté et leur bonne foi sont généralement reconnues dans les affaires. La charité est une vertu qu'ils ne violent jamais entre eux; et jamais ils ne souffrent qu'un homme de leur tribu soit vendu pour l'esclavage, s'il n'a mérité ce châtiment par quelque grand crime. Voilà du moins ce que les historiens, que nous suivons ici, appellent charité. On peut observer que, si les marabouts ne l'exécutent qu'envers leurs confrères, ils n'ont pas souvent l'occasion de la pratiquer, puisque le commerce des grisgris, tel qu'on l'a représenté, doit rendre les plus riches de tous les nègres; et qu'est-ce qu'une charité qui ne respecte et ne soulage le malheur que dans celui qui a le même habit et la même doctrine que nous? Cette charité, qui dérobe tous les marabouts à l'esclavage et à la misère, ce n'est pas là la charité de l'Evangile; ce n'est pas celle de nos bons curés, qui n'emploient les aumônes, qui sont les revenus de l'Eglise, qu'à les répandre dans le sein des pauvres.

Entre plusieurs bonnes qualités des marabouts, Jobson loue beaucoup leur tempérance. A cette seule marque, dit-il, on se distingue aisément des autres nègres. Ils se réduisent à l'eau pure, sans excepter les cas de maladie et de nécessité. Dans les voyages que l'auteur fit sur la Gambie, un marabout qu'il avait pris avec lui, ayant voulu prêter la main aux gens de l'équipage pour traverser une basse, fut entraîné par un courant qui mit sa vie dans un grand danger. Il disparut deux fois dans l'eau, et les Anglais ne l'ayant remis à bord qu'avec beaucoup de peine, il y demeura quelque temps sans connaissance. Dans cet état,

ceux qui le secouraient ayant porté à sa bouche un flacon d'eau-de-vie, il ferma constamment les lèvres à la seule odeur de cette liqueur; et, lorsqu'il eut rappelé ses sens, il demanda, avec un mélange de colère et d'inquiétude, s'il avait eu le malheur d'en avaler : on lui répondit qu'il s'y était opposé avec trop d'obstination. « J'aimerais mieux être mort, dit-il, à Jobson, qu'en avoir avalé la moindre goutte. »

Cet excès de scrupule s'étend jusqu'à leurs enfants. Non-seulement ils ne leur permettent pas de toucher au vin ni aux liqueurs fortes, mais ils ne souffrent pas même qu'on leur présente du raisin, du sucre, ni aucunes confitures.

Le même auteur ajoute que le respect des rois et des grands pour les marabouts ne le cède guère à celui du peuple. Si les personnes de la plus haute distinction rencontrent un marabout en chemin, elles forment un cercle autour de lui, et se mettent à genoux pour faire la prière et recevoir sa bénédiction; le même usage se pratique dans la chambre du roi, lorsqu'il y entre un marabout. Labat dit que les nègres en général, mais surtout ceux du Sénégal, ont tant de respect pour leurs prêtres, qu'ils croient que ceux qui les offensent meurent dans l'espace de trois jours. Il est probable que les marabouts ne combattent pas cette opinion.

Les marabouts apprennent à lire et à écrire à leurs enfants, dans un livre composé d'une petite planche de bois fort unie, où la leçon est écrite avec une sorte d'encre noire et un roseau taillé comme une plume; leurs caractères ressemblent à ceux de la langue arabe; Jobson n'étant pas capable de les lire, en apporta plusieurs exemples en Angleterre. Cependant il observe que leur religion et leurs lois sont écrites dans une langue particulière et fort différente de la langue vulgaire; que les laïques nègres, de quelque rang qu'ils soient, ne savent ni lire ni écrire, et qu'ils n'ont par conséquent ni caractères ni livres. Le grand livre de la loi est un manuscrit, dont les marabouts s'exercent à faire des copies pour leur propre usage. Les rois mahométans en obtiennent à grand prix, et se font un honneur de les porter, malgré la pesanteur du fardeau. Jobson a vu plusieurs marabouts qui en étaient chargés aussi dans leurs voyages.

Quand les élèves ont lu le Koran, ils passent eux-mêmes pour autant de docteurs. Ils apprennent ensuite à écrire en arabe, car la langue du pays n'a pas de caractères. Les marabouts ne sont pas seulement prêtres, ils sont marchands, et font la plus grande partie du commerce du pays.

Brue, en remontant le canal qui joint le lac de Cayor à la rivière de Sénégal, débarqua dans un village des Foulas nommé Kéda, où il fut témoin d'une cérémonie funèbre qui l'amusa beaucoup.

Un des principaux habitants du village mourut subitement, et sa femme n'eut pas plutôt mis la tête à sa porte pour donner

avis de sa perte par un cri, qu'il s'éleva un tumulte surprenant dans toute l'habitation. On n'entendit de toutes parts que des gémisséments. Les femmes accoururent en foule, et, sans savoir de quoi il était question, commencèrent à s'arracher les cheveux, comme si chacune eût perdu sa famille. Ensuite, lorsqu'elles eurent appris le nom du mort, elles se précipitèrent vers sa maison avec des hurlements qui n'auraient pas permis d'entendre le tonnerre. Au bout de quelques heures, les marabouts arrivèrent, lavèrent le corps, le revêtirent de ses meilleurs habits, et le portèrent sur son lit avec ses armes à son côté. Alors ses parents entrèrent l'un après l'autre, le prirent par la main, lui firent plusieurs questions ridicules, et lui offrirent leurs services; mais ne pouvant recevoir aucune réponse, ils se retirèrent comme ils étaient entrés, en disant gravement : *Il est mort*. Pendant cette cérémonie, ses femmes et ses enfants tuèrent ses bœufs et vendirent ses marchandises et ses esclaves pour de l'eau-de-vie, parce que l'usage, dans ces occasions, est de faire un folgar, c'est-à-dire de donner une fête après l'enterrement.

Le convoi fut précédé des guiriots avec leurs tambours. Tous les habitants suivaient en silence, chargés de leurs armes. Ensuite venait le corps, environné de tous les marabouts qu'on avait pu rassembler, et porté par deux hommes. Les femmes fermaient la marche en criant et se déchirant le visage comme des furieuses. Lorsque le mort est enterré dans sa propre maison, privilège qui n'appartient qu'au prince et aux seigneurs, la procession se fait autour du village. En arrivant au lieu destiné pour la sépulture, le principal marabout s'approche du corps, et lui dit quelques mots à l'oreille, tandis que quatre hommes soutiennent un drapeau de coton qui le cache à la vue des assistants.

Enfin les porteurs le mettent dans la fosse, et le recouvrent aussitôt de terre et de pierres. Les marabouts attachent ses armes au sommet d'un pieu, qu'ils placent à la tête du tombeau avec deux pots, l'un rempli de couscous, l'autre d'eau. Après ces formalités, ceux qui soutiennent le drapeau de coton le laissent tomber; signal auquel les femmes recommencent leurs lamentations jusqu'à ce que le principal marabout donne ordre aux guiriots de battre la marche du retour. Au même moment le deuil cesse, et l'on ne pense qu'à se réjouir, comme si personne n'avait fait aucune perte. Dans quelques endroits, on creuse un fossé autour du tombeau, et l'on plante sur le bord une haie d'épines. Sans cette précaution, il arrive souvent que le corps est déterré par les bêtes farouches. Dans d'autres lieux, la cérémonie funèbre dure sept ou huit jours. Si c'est un jeune homme qu'on ait perdu, tous les nègres du même âge courent le sabre à la main, comme s'ils cherchaient leur camarade, et font retentir le cliquetis de leurs armes lorsqu'ils se rencontrent.

SÉRÈRES, ou SERERS. — Peuple de la côte occidentale d'Afrique. *Voy. Guinée, § 1^{re}.*

Nous avons donné, à propos des missions de Guinée, l'intéressant rapport de M. Gallais sur les Serers, au milieu desquels vit ce pieux missionnaire. On retrouve aussi ces peuples dans la Sénégambie, près du cap Vert, et c'est particulièrement à ceux-ci que s'appliquent les détails suivants, extraits du recueil des *Voyages de La Harpe*.

Les Sérères répandus autour du cap Vert sont une nation libre et indépendante, qui n'a jamais reconnu de souverain. Ils composent, dans les lieux de leur retraite, plusieurs petites républiques. Ils nourrissent un grand nombre de bestiaux. Brue prète que la plupart, n'ayant aucune idée d'un Être suprême, croient que l'âme périt avec le corps; ils sont entièrement nus. Ils n'ont aucune correspondance de commerce avec les autres nègres. S'ils reçoivent une injure, ils ne l'oublient jamais. Leur haine se transmet à leur postérité, et tôt ou tard elle se traduit la vengeance. Leurs voisins les traitent de sauvages et de barbares. Cette nation d'ailleurs est simple, honnête, douce, généreuse et très-charitable pour les étrangers. Elle ignore l'usage des liqueurs fortes. Ils enterrent leurs morts hors de leurs villages, dans des huttes rondes, aussi bien couvertes que leurs propres habitations. Après y avoir placé le corps dans une espèce de cercueil bouchant l'entrée de la hutte avec de la terre détrempée, dont ils continuent de faire un enduit autour des roseaux qui servent de murs, jusqu'à l'épaisseur d'un pied. L'édifice se termine en pointe, de sorte que ces lieux de sépulture paraissent comme un second village, et que les tombes des morts sont en beaucoup plus grand nombre que les maisons des vivants. Comme les Sérères n'ont point assez d'industrie pour faire des inscriptions ou d'autres marques sur ces monuments, ils se contentent de mettre au sommet un arc et quelques flèches sur ceux des hommes, et un mortier avec un pilon sur ceux des femmes : le premier marque l'occupation des hommes, qui est presque uniquement la chasse; et l'autre, celle des femmes, dont l'emploi continuuel est de piler du riz, du maïs ou du millet.

Il n'y a pas de nègres qui cultivent leurs terres avec autant d'art que les Sérères. Si leurs voisins les traitent de sauvages, ils sont bien mieux fondés à regarder les autres nègres comme des insensés, qui aiment mieux vivre dans la misère et souffrir de faim que de s'accoutumer au travail pour assurer leur subsistance. Leur langage est différent de celui des Iolofs, et paraît n'être leur être tout à fait propre. Ils ont pour boisson le vin de palmier.

Les Sérères reçoivent le général français avec beaucoup d'humanité, et lui présentent du couscous, du poisson, des bananes avec d'autres aliments du pays. Il parait tard de leur village, que l'excès de la chaleur leur le força de s'arrêter après avoir fait trois lieues; n'en ayant pu faire que

dans le courant de la journée, il arriva le soir dans un village des lolofs, qui était la résidence d'un des plus grands marabouts, ou prêtres du pays. Ce nègre s'était attendu à recevoir la visite et les présents du général français; mais il vit ses espérances trompées. L'alcadi de Rufisque, et une femme mulâtre qui avait suivi Brue avec quelques Français que la seule curiosité conduisait, se mirent à genoux devant le marabout, et lui baisèrent les pieds; après quoi il prit la main de la signora, l'ouvrit et cracha dedans. Ensuite, la lui faisant tourner trois fois autour de la tête, il lui frotta de sa salive le front, les yeux, le nez, la bouche et les oreilles, en prononçant, pendant cette opération, quelques prières arabes. Il reçut leurs présents, et leur promit un heureux voyage.

SERVIE. Voy. Turquie.

SIAM. — Un des royaumes de l'Indo-Chine (449).

Laloubère observe que le nom de *Siam* est inconnu aux Siamois. C'est un de ces noms dont les Portugais paraissent les inventeurs, et dont on a peine à découvrir l'origine. Ils l'emploient comme le nom de la nation, et non comme celui du royaume. Les Siamois se sont donné le nom de *Tai*, qui, dans leur langue, signifie *libre*, à peu près comme nos ancêtres se nommaient *Francs*, et, *meuang* signifiant *royaume* en siamois, ils appellent leur pays *Meuang-Tai*, ou royaume des libres. La ville de Siam porte entre eux le nom de *Sy-io-ih-ya*. L'origine des Siamois n'est pas tout certaine que celle de leur nom. Ils affectent eux-mêmes de cacher leur histoire, qui est d'ailleurs pleine de fables, et dont les livres sont en petit nombre, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'imprimerie. L'année 1685, qui est celle du premier voyage de Tachard, passait chez eux pour la 2229^e de leur ère, dont ils prennent l'époque à la mort de Sammono-Khodom, auteur de leur religion. Ils font régner leur premier roi l'an 1350 de cette ère, et comptent depuis cinquante-deux ans de différentes races. On ignore d'ailleurs s'ils ne font qu'un seul peuple descendu des premiers hommes qui ont habité le pays, ou si dans la suite quelque autre nation ne s'y est point établie malgré les premiers habitants; et la principale raison de ce doute vient des deux langues dont ils ont l'usage : l'une vulgaire et l'autre connue seulement des savants. Ils assurent eux-mêmes que leurs lois sont étrangères et qu'elles leur viennent du pays de Laos; mais il y a d'autant moins de fond à faire sur cette tradition, que celle des peuples de nos ports que leurs rois et la plupart de leurs lois viennent de Siam. Lequel des deux est le vrai?

Si l'on considère la situation du pays, et les terres sont si basses, qu'elles paissent échappées miraculeusement à la mer, et les inondations qui s'y renouvellent tous les ans, le nombre presque infini d'insectes

qu'elles y produisent, et la chaleur excessive du climat, il est difficile, suivant Laloubère, de se persuader que d'autres hommes aient pu se résoudre à l'habiter, que ceux qui sont venus du voisinage à mesure que les terres ont été défrichées. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Siamois qui habitent le plat pays descendent de ceux qui occupent les montagnes du nord, et qu'on distingue encore par le nom de *Tai-Yai*, ou de grands Siamois.

Cependant on remarque aujourd'hui que le sang siamois est fort mêlé de sang étranger. Sans compter les Pégouans et ceux de Laos, que le voisinage peut faire regarder comme une même nation, il paraît que la liberté du commerce et les guerres de la Chine, du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine et des autres parties de l'Asie méridionale, ont amené à Siam un grand nombre de négociants ou de fugitifs qui ont pris le parti de s'y établir. On compte dans la capitale jusqu'à quarante nations différentes, qui habitent différents quartiers de la ville ou des faubourgs. C'est du moins à ce nombre que les Siamois les font monter; mais peut-être faut-il le regarder comme une de ces exagérations qui sont familières aux Indiens. Laloubère raconte que les députés des étrangers, qu'on appelle à Siam *les quarante nations*, étant venus le saluer en qualité d'envoyé de France, il ne compta que vingt-une nations différentes. Il ajoute que le pays n'en est pas plus peuplé. Les Siamois tiennent tous les ans un compte exact des hommes, des femmes et des enfants; et, dans un royaume d'une si grande étendue, ils n'avaient trouvé la dernière fois, de leur propre aveu, que dix-neuf cent mille âmes. A la vérité, il n'y faut pas comprendre un grand nombre de fugitifs, qui se retirent dans les forêts pour se mettre à couvert de l'oppression des grands.

Les habitants naturels sont plutôt petits que grands, mais ils ont le corps bien fait. La forme de leur visage, dans les hommes comme dans les femmes, tient moins de l'ovale que de la losange. Il est large et élevé par le haut des joues; mais tout d'un coup leur front se rétrécit et se termine presque autant en pointe que le menton. Ils ont les yeux petits, d'une vivacité médiocre; le blanc en est ordinairement jaunâtre. Leurs joues sont creuses parce qu'elles sont trop élevées par le haut; leur bouche est grande, leurs lèvres sont grosses et pâles, et leurs dents noircies par l'usage du bétel. Leur teint est grossier, d'un brun mêlé de rouge; à quoi le bétel contribue autant que la naissance. Ils ont le nez court et arrondi par le bout, et les oreilles fort grandes. C'est une partie essentielle de leur beauté que la grandeur des oreilles; et ce goût est commun à tous les Orientaux, avec cette différence, que les uns tirent leurs oreilles par le bas pour les allonger, et ne les percent qu'autant qu'il est nécessaire pour y mettre des pendants, au

lieu que d'autres, après les avoir percées, agrandisse. Le trou peu à peu en y mettant des bâtons, dont ils augmentent la grosseur par degrés, comme dans le royaume de Laos, jusqu'à pouvoir y passer le poing. Celles des Siamois sont naturellement grandes, sans que l'art y contribue : ils ont les cheveux noirs, grossiers et plats. L'un et l'autre sexe les portent si courts, qu'ils ne descendent autour de leur tête qu'à la hauteur des oreilles. Les femmes ne mettent aucun fard ; mais Laloubère ayant observé qu'un seigneur avait les jarbes bleues, d'un bleu mat, tel qu'il reste après l'impression de la poudre à tirer, on lui apprit que c'était une distinction particulière aux grands, qui ont plus ou moins de bleu, suivant leur dignité, et que le roi de Siam était bleu depuis la plante des pieds jusqu'au creux de l'estomac. Cependant d'autres l'assurèrent que c'était moins par grandeur que par superstition.

Les Siamois sont presque nus. Ils vont nus-pieds et nu-tête : la bienséance leur fait porter seulement autour des reins et des cuisses, jusqu'au-dessous du genou, une pièce de toile peinte ; c'est une étoffe de soie, ou simple, ou bordée d'une broderie d'or ou d'argent.

Les mandarins portent avec leur pagne une chemise de mousseline, qui leur sert de veste ou de justaucorps. Ils la dépouillent et se l'entortillent au milieu du corps quand ils abordent un mandarin supérieur en dignité, pour lui témoigner qu'ils sont disposés à recevoir ses ordres. Ces chemises n'ont pas de collet. Elles sont ouvertes par-devant et laissent voir l'estomac. Les manches tombent presque jusqu'aux poignets, larges d'environ deux pieds de tour, sans être froncées par le bas ni par le haut. Le corps en est si étroit, que ne pouvant entrer et passer sur le pagne, il s'y arrête par plusieurs plis. Dans l'hiver, les seigneurs mettent quelquefois sur leurs épaules une pièce d'étoffe de toile peinte en manière de manteau ou en forme d'écharpe, dont ils passent les bouts autour de leurs bras.

Le roi de Siam porte une veste de quelque beau brocart, dont les manches sont fort étroites, et lui viennent jusqu'aux poignets. Elle est sous sa chemise, qui est ordinairement garnie de dentelle ou de point d'Europe. Il n'est permis à personne de porter cette sorte de veste, si le roi ne la donne lui-même. C'est un présent qu'il ne fait qu'à ses principaux officiers. Il leur donne aussi quelquefois une veste d'écarlate, qui ne doit servir qu'à la guerre ou à la chasse, et qui descend jusqu'aux genoux, avec huit ou dix boutons par-devant. Les manches en sont larges, mais sans ornement, et si courtes, qu'elles n'atteignent point aux coudes. C'est un usage général à Siam que le roi et tous ceux qui le suivent à la guerre ou à la chasse sont vêtus de rouge. Les chemises mêmes qu'on donne aux soldats sont teintées de cette couleur. Aux jours de cérémonies, ils paraissent sous les armes avec cet ornement.

Le bonnet blanc, haut et pointu, est une coiffure de cérémonie que le roi et ses officiers portent également ; mais le bonnet du roi de Siam est orné d'un cercle ou d'une couronne de pierreries, et ceux de ses officiers ont divers cercles d'or, d'argent ou de vermeil, qui font la distinction de leurs dignités. Ils ne les portent que devant le roi, ou dans leurs tribunaux, ou dans les occasions d'éclat. Leur usage est de les attacher avec un cordon qui leur passe sous le menton, et jamais ils ne les ôtent pour saluer.

Les mahométans leur ont porté l'usage des babouches, espèce de souliers pointus, sans talons et sans quartiers. Ils les quittent à la porte des appartements, pour n'y porter aucune saleté. Mais devant le roi et les personnes du plus haut rang, le respect est une autre raison qui les oblige d'avoir les pieds nus. Ils n'estiment les chapeaux que pour les voyages. Le roi s'en fait faire de toutes sortes de couleurs. Ces délicatesses sont peu connues du peuple, qui ne daigne pas se couvrir la tête contre les ardeurs du soleil, ou qui n'emploie qu'un peu de toile ; encore ne prend-il ce soin que sur les rivières, où la réflexion du soleil est plus incommode.

Il y a quelque différence dans l'habillement des femmes. Elles attachent leur pagne autour du corps comme les hommes ; mais elles le laissent tomber dans sa largeur, pour former une jupe étroite qui leur descend jusqu'à la moitié des jambes ; au lieu que les hommes le relèvent entre les cuisses, en y repassant l'un des deux bouts, qu'ils laissent plus long que l'autre, et qu'ils font tenir par derrière à leur ceinture. L'autre bout pend par devant ; et n'ayant point de poches, ils y nouent souvent leurs bourses de bétel, à peu près comme on noue quelque chose dans le coin d'un mouchoir. Les plus propres partent deux pagnes l'un sur l'autre, pour conserver un air de netteté et de fraîcheur à celui qui est par-dessus. Au pagne près, les femmes sont tout à fait nues. Elles n'ont pas l'usage des chemises de mousseline. Dans les conditions relevées, elles portent l'écharpe, dont elles font passer quelquefois les bouts autour de leurs bras ; mais le bel air et de la mettre simplement sur leur sein, par le milieu, d'en abattre un peu les plis, est d'en laisser pendre les deux bouts derrière par-dessus les épaules. Cette nudité ne les rend point immodestes. Il y a peu de pays où les habitants des deux sexes soient plus décent. Pendant que les envoyés de France étaient à Siam, il fallut donner aux soldats français des pagnes pour le bain. On ne put sans cesser autrement les plaintes du peuple, qui ne s'accoutumait point à les voir entrer dans la rivière.

Les enfants vont sans pagne jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans. Mais quand ils ont une fois pris, on ne les découvre même pour les fouetter. C'est une extrême infamie en Orient d'être frappé à nu sur le

parties du corps qui sont ordinairement cachées. Les Siamois ne quittent pas même leurs habits pour se coucher. Ils ne font du moins que changer de pagne, comme ils en changent pour se baigner dans leurs rivières. Les femmes s'y baignent comme les hommes et s'exercent comme eux à la nage.

Les pagnes d'une certaine beauté, c'est-à-dire de soie brodée ou de toile peinte d'une fine, ne sont permis qu'à ceux qui le reçoivent du roi. C'est un usage commun de porter des bagues aux trois derniers doigts de la main, sans aucune règle qui en borne le nombre. Les colliers ne sont pas connus au Siam; mais les femmes et les enfants de l'un et de l'autre sexe y connaissent l'usage des pendants d'oreilles. Ils sont ordinairement en forme de poire, d'or, d'argent, ou de vermeil. Les jeunes garçons et les jeunes filles de bonne maison portent des bracelets, mais seulement jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Ils ont aussi des anneaux d'or ou d'argent aux bras et aux jambes.

Les Siamois sont d'une extrême propreté. Ils se lavent le corps. Ils mettent sur leurs lèvres une espèce de pommade parfumée, qui leur donne encore plus de pâleur que les n'en ont naturellement. Ils se baignent trois ou quatre fois le jour, et plus souvent. C'est une de leurs politesses de ne pas faire une visite un peu grave sans s'être lavés. Ils se font alors une marque blanche sur le haut de la poitrine, avec un peu de craie, pour faire connaître qu'il sortent du bain.

Il y a deux manières de le prendre : l'une est de se mettant dans l'eau comme nous ; l'autre est de se faisant répandre de l'eau sur le corps à diverses reprises. Cette seconde sorte de bain dure quelquefois plus d'une heure. Ils n'ont pas besoin de faire chauffer l'eau pour leurs bains domestiques, parce qu'elle naturellement elle demeure toujours assez chaude. Quoiqu'ils affectent de se soigner les dents, le soin qu'ils en prennent est extrême. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux et des huiles parfumées. Ils ont des peignes de la Chine, qui ne sont qu'un mas de pointes et de dents liées et roitelement avec du fil d'archal. Ils s'arrachent la barbe, et naturellement ils en ont peu ; mais ils se contentent de rendre leurs ongles nets, sans jamais les couper. Laloubère vit des danseuses de profession qui, pour se donner de la grâce s'étaient ajusté au bout du doigt de longs ongles de cuivre jaune. Il sait qu'à la Chine, du moins avant la conquête des Tartares, on ne se couvrait ni les ongles, ni les cheveux, ni la robe.

Si les Siamois sont simples dans leurs habits, ils ne sont pas moins dans leurs logements, dans leurs meubles et dans leur écriture ; riches dans une pauvreté générale, puisqu'ils savent se contenter de peu. Leurs maisons sont petites, mais accompagnées d'assez grands enclos. Des claies de bambou fendu, souvent peu serrées, en couvrent les planchers, les murs et les combles.

Les piliers sur lesquels elles sont élevées pour éviter l'inondation sont des bambous plus gros que la jambe. Leur hauteur au-dessus de la terre est d'environ treize pieds, parce que l'eau s'élève quelquefois autant. Le nombre des piliers est de quatre ou six, sur lesquels ils mettent au travers d'autres bambous au lieu de poutres. L'escalier est une véritable échelle, qui pend en dehors comme celle de nos moulins à vent. Les étales mêmes sont en l'air, avec des rampes de claies, par où les animaux peuvent y monter. Le foyer des maisons est une corbeille pleine de terre, soutenue comme un trépiéd sur trois bâtons.

C'est dans les édifices de cette nature que les envoyés de Louis XIV furent logés chaque nuit, en remontant depuis la mer jusqu'à la capitale. Il n'y a point d'hôtellerie dans le royaume de Siam. Laloubère parle d'un Français qui s'avisa de tenir auberge ; mais il ne put inspirer le même goût aux Siamois, et jamais il ne vit entrer chez lui que des Européens. Les maisons qu'on bâtit pour les envoyés sur le bord de la rivière n'étaient pas sans agrément et sans commodité. Des claies, posées sur des piliers, et couvertes de nattes de jonc, faisaient non-seulement le plancher de chaque édifice, mais celui des cours ; la salle et les chambres étaient tapissées de toiles peintes, avec des plafonds de mousselines blanches, dont les extrémités tombaient en pente. Les nattes des appartements étaient beaucoup plus fines que celles des cours ; et dans les chambres de lit on avait encore étendu des tapis par-dessus les nattes. La propreté régnait de toutes parts, mais sans magnificence. A Bangkok, à Siam, à Louvo, où les Européens, les Chinois et les Maures ont bâti des maisons de briques, on logea les envoyés dans des maisons siamoises qui n'avaient pas été bâties pour eux. Ils virent néanmoins deux maisons de briques que le roi de Siam avait commencé à faire bâtir pour les ambassadeurs de France et de Portugal ; mais elles n'étaient pas achevées.

Les grands officiers de la cour ont des maisons de menuiserie, qu'on prendrait pour de grandes armoires, où ne logent que le maître, sa principale femme et leurs enfants. Chacune des autres femmes avec ses enfants, et chaque esclave avec sa famille, ont de petits logements séparés, mais renfermés dans la même enceinte de bambou, qui composent autant de ménages différents. Un étage leur suffit, parce qu'ils ne sont pas gênés par l'espace. Les Européens, les Chinois et les Maures bâtissent des maisons de briques qu'on voit à côté de ces grands édifices, avec des appentis en forme de hangars couverts, qui arrêtent le soleil sans ôter l'air. D'autres ont des corps de logis doubles, qui reçoivent le jour l'un de l'autre, et qui se communiquent l'air avec moins de chaleur ; les chambres sont grandes et bien ornées ; celles du premier étage ont vue sur la salle basse, que son exhaussement devrait faire nommer salon, et qui est

quelquefois entourée de bâtiments par lesquels elle reçoit le jour. C'est proprement à cette salle qu'on donne le nom de *divan*, mot arabe qui signifie *salle de conseil ou de jugement*. Mais il y a d'autres sortes de divans, qui, étant clos de trois côtés, manquent d'un quatrième mur, du côté par lequel on suppose que le soleil doit moins donner dans le cours de l'année. Devant cette ouverture, on élève un appentis de la hauteur du toit. L'intérieur du divan est souvent orné, du haut en bas, de petites niches où l'on met des vases de porcelaine. Sous l'appentis, on fait quelquefois jaillir une petite fontaine.

Le palais de Siam, celui de Louvo, et plusieurs pagodes, sont aussi de briques ; mais ces palais sont bas et n'ont qu'un étage, comme les maisons du peuple. Les pagodes ne sont pas assez exhaussées à proportion de leur grandeur ; elles ont moins de jour que nos églises ; leur forme d'ailleurs est celle de nos chapelles, mais sans voûte ni plafond ; seulement la charpente qui soutient les tuiles est vernissée de rouge, avec quelques filets d'or. Au reste les Siamois ne connaissent pas d'autre ornement extérieur pour les palais et les temples que dans les combles, qu'ils couvrent, ou de cette espèce d'étoir bas qu'ils nomment *calin*, ou de tuiles vernissées de jaune, à la manière de la Chine. Le palais de Siam ne laisse pas de se nommer *palais d'or*, parce qu'il a quelque dorure dans l'intérieur. Leurs escaliers méritent peu d'attention ; celui par lequel on monte au salon de l'audience à Siam n'a pas deux pieds de large ; il est de briques, tenant à un mur du côté droit, et sans aucun appui du côté gauche ; mais les seigneurs siamois n'ont besoin de rien pour s'appuyer, puisqu'ils le montent en se traînant sur les mains et sur les genoux, et si doucement que, suivant l'expression de Laloubère, on dirait qu'ils veulent surprendre le roi leur maître. La porte du salon est carrée, mais basse, étroite et digne de l'escalier, parce qu'on suppose apparemment que personne n'y doit entrer que prosterné. L'entrée du salon de Louvo est moins basse, mais outre que ce palais est plus moderne, il passe pour une maison de campagne, où le monarque affecte moins de grandeur et de majesté que dans la capitale.

Ce qui fait la véritable dignité des grandes maisons siamoises, c'est qu'il n'y a point de plain-pied, quoiqu'elles n'aient qu'un étage. Dans le palais, par exemple, le logement du roi et des dames est plus élevé que tout le reste ; et plus une pièce en est proche, plus elle s'élève à l'égard de celle qui la précède ; il y a toujours quelques marches à monter de l'une à l'autre ; car les autres se suivent sur une même ligne. La même inégalité se trouve sur les toits, dont l'un est plus bas que l'autre, à mesure qu'il couvre une pièce plus basse. Cette succession de toits inégaux fait la distinction des degrés de grandeur. Le palais de Siam en a sept qui sortent ainsi l'un de l'autre. Les

grands officiers en ont jusqu'à trois. Quelques tours carrées qui s'élèvent en divers endroits du palais ont aussi plusieurs combles. On remarque la même gradation dans les pagodes ; de trois toits, le plus élevé est celui sous lequel est placée l'idole ; les deux autres sont pour le peuple.

L'intérieur des palais du roi de Siam est peu connu des étrangers. Suivant Laloubère, il ne l'est pas plus des grands de la nation ; du moins s'il est vrai, comme on l'assure, que personne ne pénètre plus loin que la salle de l'audience et celle du conseil, qui ne sont que deux premières pièces d'un grand corps de bâtiment, sans aucune sorte d'antichambre. Tachard fut introduit dans quelques appartements plus enfoncés, surtout à Louvo ; mais il ne s'arrête point à les décrire, par respect apparemment pour l'usage qui en défend l'entrée. Il convient lui-même que les palais du roi ne sont habités que par ses femmes et par ses eunuques. Lorsque les envoyés de France dînèrent au palais de Siam, ce fut dans une cour fort agréable, sous de grands arbres, au bord d'un réservoir. A Louvo, ils dînèrent dans une salle du jardin dont les murs étaient revêtus d'un ciment fort blanc et fort poli. Cette salle avait une porte à chaque bout : elle était entourée d'un fossé large de deux à trois toises, et de cinq ou six pieds de profondeur, dans lequel il y avait une vingtaine de petits jets d'eau à distances égales, qui jaillissaient en arrosoir ; c'est-à-dire par des ajustages percés de trous fort petits, mais seulement à la hauteur des bords du fossé, parce qu'au lieu d'élever les eaux, on avait creusé la terre pour abaisser les bassins. Au milieu du jardin et dans les cours, on voit plusieurs de ces salles isolées, qui sont entourées d'un mur à hauteur d'appui. Le toit porte sur des piliers plantés dans le mur. Ces lieux sont pour les mandarins importants, qui s'y tiennent assis, les jambes croisées, occupés aux fonctions de leurs charges, ou attendant les ordres du prince. Les mandarins moins considérables sont assis à découvert, dans les cours ou dans les jardins ; et lorsqu'ils apprennent par certains signaux que le roi peut les voir, quoiqu'ils ne le voient pas eux-mêmes, ils se prosternent tous sur les genoux et sur les coudes.

Le jardin de Louvo n'est pas fort spacieux ; les compartiments en sont petits et formés par des briques ; les allées ne peuvent tenir plus de trois personnes de front ; mais tout étant planté de fleurs et de diverses sortes d'arbres, le mélange des salons et des jets d'eau lui donne un air agréable de simplicité et de fraîcheur.

Comme le roi fait souvent des chasses de plusieurs jours, il y a dans les forêts des palais de bambou, ou plutôt des tentes fixes, qui n'ont besoin que d'être meublées pour le recevoir.

Les sièges des Siamois sont des nattes de jonc plus ou moins fines ; ils ne peuvent

avoir des tapis de pied, s'ils ne les reçoivent du roi, et ceux de drap uni sont fort honorables. Les personnes riches ont des coussins pour s'appuyer. Ce qui est de toile ou de laine en Europe est à Siam de toile de coton blanche ou peinte.

Ils n'ont à table ni nappe, ni serviette, ni cuiller, ni fourchette, ni couteau : on leur sert les morceaux tout coupés. Leur vaisselle est de porcelaine ou d'argile, avec quelques vases de cuivre. Le bois simple ou vernissé, le coco et le bambou font la matière de leurs autres ustensiles. S'ils ont quelques vases d'or ou d'argent, c'est en petit nombre, et la plupart les tiennent de la libéralité du roi, ou comme un meuble attaché à leurs charges. Leurs sceaux à puiser de l'eau sont de bambou, fort proprement entrelacé. Le peuple, dans les marchés, cuit son riz dans un coco qui brûle en même temps, et qui par conséquent ne sert qu'une fois; mais le riz achève de cuire avant que le coco soit tout à fait consumé.

Dans tous les repas que les envoyés fèrent au palais, ils virent une assez grande quantité de vaisselle d'argent, surtout de grands bassins ronds et profonds, dans lesquels on servait de grandes boîtes rondes, d'environ un pied de diamètre; ces boîtes contenaient le riz. On servait au fruit des assiettes d'or qui avaient été faites exprès pour les festins que le roi avait donnés au chevalier de Chaumont. A la table de ce prince on ne sert jamais en vaisselle plate; on croit devoir à sa dignité de ne lui rien présenter que dans des vases profonds; d'ailleurs sa vaisselle la plus ordinaire, suivant l'usage de toutes les cours d'Asie, est de la porcelaine, qu'il tire abondamment de la Chine et du Japon.

On mange peu à Siam; un Siamois fait bonne chère avec une livre de riz par jour, avec un peu de poisson sec ou salé, ce qui ne lui revient pas à plus de deux liards. L'arak, ou l'eau de vie de riz, ne coûte à Siam que deux sous la pinte de Paris. On ne sera pas surpris que les habitants du pays aient si peu d'inquiétude pour leur subsistance, et qu'on n'entende le soir que des chants et des cris de joie dans leurs maisons. Ils ont peine à faire de bonnes salaisons, parce que les viandes prennent difficilement le sel dans les régions trop chaudes; mais ils aiment le poisson mal salé, et le poisson sec plus que le frais. Leur goût paraît même assez vif pour le poisson pourri, comme pour les œufs couvés, pour les sauterelles, les rats, les lézards et la plupart des insectes. Leurs sauces consistent ordinairement dans un peu d'eau, avec des épices, de l'ail, de la ciboule, ou quelques herbes de bonne odeur, telles que le baume.

La distinction la plus générale entre les Siamois est celle des personnes libres et des esclaves. On peut naître esclave ou le devenir. On le devient, ou pour dettes, ou pour avoir été pris dans une guerre, ou pour avoir été confisqué en justice : celui qui n'est esclave que pour dettes redevient libre en

payant; mais les enfants nés pendant l'esclavage de leurs parents demeurent dans l'ordre de leur naissance. On naît esclave lorsqu'on sort d'une mère esclave; et dans l'esclavage, les enfants se partagent comme dans le divorce : le premier, le troisième, le cinquième et tous les autres impairs appartiennent au maître de la mère : le second, le quatrième et les autres en ordre pair appartiennent au père, s'il est libre, ou à son maître, s'il est esclave. Cependant il faut que le père et la mère n'aient eu commerce ensemble qu'avec le consentement du maître de la mère; car, sans cette condition, tous les enfants appartiendraient à ce maître.

Le maître jouit d'un pouvoir absolu sur ses esclaves, à l'exception du droit de mort. Il les emploie à la culture de ses terres et de son jardin, ou à d'autres services domestiques, s'il n'aime mieux leur permettre de travailler pour gagner leur vie, sous un tribut qu'il en tire, depuis quatre jusqu'à huit ticals par an, c'est-à-dire depuis sept livres dix sous jusqu'à quinze.

La différence qu'il y a des esclaves du roi de Siam à ses sujets, c'est qu'il occupe toujours ses esclaves à des travaux personnels, et qu'il leur fournit la nourriture; au lieu que ses sujets libres ne lui doivent chaque année que six mois de service à leurs propres dépens.

Les esclaves des particuliers ne doivent aucun service à ce prince; et quoique cette raison puisse lui faire considérer comme une perte réelle la dégradation d'un homme libre qui tombe dans l'esclavage, il ne s'oppose jamais au cours de l'usage ou des lois.

On ne saurait distinguer proprement deux sortes de conditions dans le corps des Siamois libres. La noblesse parmi eux n'est que la possession actuelle des charges. Une famille qui s'y maintient longtemps en devient sans doute plus illustre et plus puissante : mais cette continuité de grandeur est assez rare. Celui qui perd sa charge n'a plus rien qui le distingue du peuple.

La distinction entre le peuple et les prêtres n'est pas moins passagère, parce que l'on peut toujours passer de l'un de ces états à l'autre. Les prêtres sont des talapoins. Ainsi sous le nom de peuple il faut entendre ici le corps libre de la nation, c'est-à-dire les officiers et les simples sujets.

Ce peuple est une milice dans laquelle chacun est enrôlé. Tous les Siamois libres sont soldats et doivent six mois de service à leur souverain. Le devoir de ce prince est de les armer et de leur donner des éléphants ou des chevaux, s'il veut qu'ils le servent à la guerre. Mais, comme il n'emploie jamais tous ses sujets dans ses armées, et qu'il n'est pas toujours en guerre avec ses voisins, il occupe pendant six mois de l'année, aux travaux qu'il juge à propos, les sujets qu'il n'emploie pas au métier des armes.

C'est pour ne laisser échapper personne au service personnel qu'on tient tous les ans un compte exact du peuple. Il est divisé en *gens de main droite* et *gens de main gau-*

che; division singulière, et dont tant de nations, qui ont passé successivement en revue dans ce recueil, n'ont pas encore fourni d'exemple. Chacun sait de quel côté il doit se ranger dans ses fonctions. Les uns et les autres sont sous-divisés par bandes, dont chacune a son chef, qu'ils appellent *naï*. Ce mot est devenu un terme de civilité que les Siamois se donnent mutuellement, comme les Chinois se donnent celui de maître ou de précepteur.

Les enfants sont de la bande de leurs parents; et si les parents sont de différentes bandes, les enfants impairs sont de celle de la mère, et les pairs de celle du père. Cependant il faut que le naï ait été averti du mariage, et qu'il y ait donné son consentement, sans quoi tous les enfants seraient de la bande maternelle. Ainsi, quoique les femmes et les talapoins soient dispensés du service, ils ne laissent pas d'être couchés sur les rôles du peuple; les talapoins, parce qu'ils peuvent quitter leur profession, et qu'en revenant alors à la condition séculière, ils retombent sous le pouvoir de leurs naïs; les femmes, parce qu'elles servent à régler de quelle bande sont leurs enfants.

C'est un privilège du naï de pouvoir prêter à son soldat plutôt que tout autre, et satisfaire le créancier de son soldat pour en faire son esclave lorsqu'il devient insolvable. Comme le roi donne un ballon à chaque officier avec des payeurs ou des rameurs, les naïs ont leurs payeurs dans chaque bande, qu'ils marquent au poignet d'un fer chaud, avec de l'encre par-dessus. On les nomme *dao*; mais ils ne lui doivent pas d'autre service, et ce service ne dure que six mois. Plus sa bande est nombreuse, plus il est estimé puissant. Les charges et les emplois ne sont importants à Siam que par le nombre des sujets qui en dépendent. On distingue sept degrés entre les naïs, qui répondent au nombre de leurs soldats. Ainsi l'*oc-maning*, qui est le chef de dix mille hommes, est au-dessus de l'*oc-pan*, qui n'en commande que mille. Les titres de *pa-ya*, *d'oc-ya*, *d'oc-pa*, *d'oc-louang* et *d'oc-coun*, sont ceux des autres degrés: ils se donnent non-seulement aux gouverneurs, mais à tous les officiers du royaume, parce qu'ils sont tous naïs. Cependant on ne joint pas toujours le même titre au même office. Le *barcalon*, par exemple, qui est premier ministre, a quelquefois porté celui de *pa-ya*, et quelquefois celui d'*oc-ya*. Un Siamois revêtu de deux offices peut avoir aussi deux titres différents. Cette multiplication d'offices, qui entraîne celle des titres, a causé quelquefois de la confusion et de l'obscurité dans les relations de Siam.

Le roi de Siam n'élève personne aux dignités sans lui donner un nouveau nom, usage commun aux Chinois et à d'autres nations de l'Orient. Ce nom est toujours une louange de quelque vertu. Les étrangers eux-mêmes qui arrivent à la cour reçoivent un nom de faveur ou d'estime, sous lequel

ils sont connus pendant le séjour qu'ils font à Siam.

Tous les offices y sont héréditaires; ce qui semblerait contredire ce qu'on vient de voir plus haut, que la possession en est rarement durable et assurée, si l'on n'ajoutait que la moindre faute d'un officier, ou le seul caprice du souverain peut ôter les plus grandes charges aux familles. D'ailleurs elles ne rapportent aucune espèce d'appointements ou de gages. Le roi loge ses officiers et leur donne quelques meubles, tels que des boîtes d'or ou d'argent pour le bétel; quelques armes et un ballon; des éléphants, des chevaux et des buffles; des corvées, des esclaves et quelques terres labourables, qui lui reviennent avec l'office, lorsqu'il en prive celui qui le possède. Mais le principal gain des charges vient des concussions, qui paraissent autorisées dans toutes les parties du royaume par le silence de la cour. Tous les officiers sont d'intelligence pour s'enrichir aux dépens du peuple. Le commerce des présents est public. Un juge n'est pas puni pour en avoir accepté, s'il n'est ouvertement convaincu d'injustice. Les officiers inférieurs se voient eux-mêmes forcés d'en faire aux plus grands. Cependant ils sont tous engagés par un serment à l'observation fidèle de leurs devoirs. La forme du serment consiste à boire une certaine quantité d'eau, sur laquelle les talapoins prononcent des imprécations contre celui qui l'avale, s'il manque jamais aux engagements qu'on lui fait contracter. La différence de nation et de religion ne dispense point de ce serment ceux qui entrent au service de l'Etat.

Les tribunaux siamois de judicature ne consistent proprement qu'en un seul officier, qui est le chef ou le président, parce que le droit de juger n'appartient qu'à lui. Cependant chaque tribunal est composé d'un grand nombre d'officiers subalternes qu'il doit consulter. La plus importante fonction de ce président est le gouvernement civil et militaire de son ressort, qu'il joint à l'administration de la justice. Comme ces grands emplois sont d'ailleurs héréditaires, il n'a pas été difficile à quelques-uns de ces gouverneurs, surtout aux plus éloignés de la cour, de se soustraire à la domination royale. Ainsi le gouverneur de Djohor a cessé d'obéir, et les Européens lui donnent même le nom de *roi*. Patane vit sous la domination d'une femme, que le peuple de cette province élit dans une même famille, toujours veuve et vieille, afin qu'elle n'ait pas besoin de mari. Les Portugais et les Hollandais lui donnent aussi le nom de *reine*; et pour unique marque de soumission, elle envoie de trois ans en trois ans, au roi de Siam, deux petits arbres, l'un d'or et l'autre d'argent, chargés tous deux de fleurs et de fruits.

Un gouverneur héréditaire porte le nom de *tchaou-menang*, qui signifie *seigneur de ville* ou de *province*. Les rois de Siam se sont efforcés de détruire les plus puissants *tchaou-menangs*. Ils ont substitué à leur

place des gouverneurs par commission pour trois ans, sous le titre moins fastueux de *pouran*, c'est-à-dire de *personne qui commande*; mais il reste encore plusieurs tchaou-menangs, dont les droits approchent beaucoup de ceux de la royauté. Outre les fruits de leurs concussions, ils partagent également avec le roi les rentes des terres labourables, qui s'appellent *naa*, c'est-à-dire *ampagnes*; et, suivant les anciennes lois, les rentes sont d'un quart de lical pour quarante brasses carrées. Ils profitent de toutes les confiscations, de toutes les amendes au profit du fisc, et ont dix pour cent de toutes les condamnations. Le roi fournit au tchaou-menang des ministres pour l'exécution de ses ordres : ils l'accompagnent sans cesse. Les Siamois leur donnent le nom de *culai* ou de *bras peints*, parce que l'usage est de leur déchiqueter les bras, et de mettre sous leurs plaies de la poudre à canon qui les peint d'un bleu noirâtre. Dans les gouvernements maritimes, le tchaou-menang rend ses droits sur les vaisseaux marchands. A Tenasserim, c'est huit pour cent; et sur les frontières ils s'arrogent tous les droits de souveraineté, jusqu'à lever des impôts sur le peuple. Ils exercent le commerce, mais sous le nom d'un secrétaire ou de quelque autre domestique; ce qui fait voir que cette voie de s'enrichir leur est interdite par la loi.

Le pouran, ou le gouverneur par commission, jouit des mêmes honneurs que le tchaou-menang, avec la même autorité dans l'administration, mais il est plus resserré sur les émoluments. Le roi nomme des pouns, ou lorsqu'il veut abolir l'hérédité, ou lorsque le tchaou-menang est obligé à quelque longue absence. Dans le premier de ces deux cas, leurs appointements leur sont assignés par la cour; dans le second, ils partagent ceux du tchaou-menang, qui en conserve la moitié.

Les officiers ordinaires d'un tribunal de justice sont au nombre de quinze ou seize, dont la plupart ont des fonctions différentes. Laloubère, qui paraît avoir approfondi soigneusement cet article, nous apprend que, dans les noms siamois, *oc* est un terme d'honneur qui se joint à tous les noms; mais qu'un supérieur ne le donne jamais à un inférieur : ainsi le roi, parlant à un *oc-pa-ya*, dira simplement *pa-ya*. Il est utile que les Portugais ont traduit tous ces noms à leur gré, sans autre règle que leurs propres usages.

Le droit public de Siam est écrit dans six volumes. Le premier, qui s'appelle *lamra*, contient les noms, les fonctions et les prérogatives de tous les offices. Le second a pour titre *pra-tamnon* : c'est un recueil des constitutions des anciens rois. Le troisième, nommé *pra-rayja-commanot*, renferme les constitutions du roi, père de ceux qui occupait le trône à l'arrivée des Français.

Les Siamois n'ont qu'un même style pour les procès; ils ne connaissent pas la

division des affaires civiles et criminelles, soit parce qu'il y a toujours quelque châtiment pour celui qui perd un procès purement civil, soit parce qu'en effet les différends de cette nature y sont très-rares.

Tous les procès se font par écrit, et l'on ne plaide pas sans avoir donné caution. Comme tout le peuple est divisé par bandes, et que les principaux naïs sont les officiers ou conseillers du tribunal, l'agresseur présente d'abord sa requête au naï de son village, qui la donne au naï conseiller; et celui-ci la présente au gouverneur. Le devoir du tchaou-menang serait de la bien examiner, pour l'admettre ou la recevoir sur-le-champ, et d'imposer même un châtiment à celui qui l'aurait présentée sans raison; mais cette exacte justice ne s'observe point à Siam.

La requête est admise et renvoyée à quelqu'un des conseillers. La seule précaution du gouverneur est d'en compter les lignes et d'y mettre son sceau, afin qu'on n'y puisse rien altérer. Le conseiller la donne à son lieutenant et à son greffier, qui lui en font le rapport dans la salle d'audience, ensuite le greffier la rapporte : on la lit dans l'assemblée de tous les conseillers, mais sans que le gouverneur y daigne assister ou prenne la moindre part à l'instruction du procès. On fait paraître les parties pour leur proposer un accommodement; on les somme trois fois d'y consentir : sur leur refus, on ordonne que les témoins seront entendus par le greffier, et, dans une nouvelle séance, où le gouverneur n'assiste pas plus qu'à la première, le greffier lit les dépositions des témoins. Alors on procède aux opinions, qui ne sont que consultatives, et qu'on écrit successivement en commençant par celle du dernier conseiller. Le procès passe pour instruit; il se fait une assemblée du conseil, en présence du gouverneur, à qui le greffier fait la lecture du procès et des opinions. Si le gouverneur y trouve quelque chose de douteux, il se fait donner des éclaircissements; après quoi il prononce en termes généraux que telle des parties sera condamnée par la loi.

L'oc-louang-pang lit aussitôt l'article de la loi qui regarde la matière du procès. Mais, à Siam comme en Europe, on ne s'accorde pas toujours sur le véritable sens de la loi; on cherche à l'expliquer par les principes les plus communs de l'équité; et sous prétexte de quelque changement dans les circonstances, la loi n'est jamais suivie. C'est enfin le gouverneur seul qui décide; la sentence est prononcée aux parties : elle est mise par écrit. S'il arrivait qu'elle fût contraire à toute apparence de justice, le jockeybat serait obligé d'en avertir la cour; mais il n'a pas le droit de s'opposer à l'exécution.

Les parties parlent devant le greffier, qui écrit tout ce qu'il entend; elles s'expliquent par leur propre bouche ou par celle d'autrui; mais celui qui fait l'office d'avocat doit être un des propres parents du plaideur. Le

greffier reçoit aussi tous les titres; mais aux yeux de tout le conseil, qui en compte les lignes et les ratures.

Dans les accusations graves, on a recours à la question pour suppléer au défaut des preuves communes; elle est très-rigoureuse à Siam, et l'on y emploie plusieurs méthodes. Pour celle du feu, qui est la plus ordinaire, on allume un bûcher dans une fosse, de manière que la surface du bûcher soit de niveau avec les bords de la fosse. Sa longueur doit être de cinq brasses sur une de largeur. Les deux parties y passent nu-pieds d'un bout à l'autre; et celui dont la plante des pieds résiste à l'ardeur du feu gagne son procès. Laloubère observe que, l'usage des Siamois étant d'aller nu-pieds, ils ont la plante si racornie, qu'avec assez de courage pour marcher ferme sur les charbons, il est assez ordinaire que le feu les épargne. Deux hommes marchent à côté de celui qui passe sur le feu, et s'appuient avec force sur ses épaules, pour l'empêcher de se dérober trop vite à cette épreuve; mais il se peut que ce poids ne serve qu'à affaiblir l'action du feu sous les pieds.

Quelquefois la preuve du feu se fait avec de l'huile ou d'autres matières bouillantes, dans lesquelles les deux parties passent la main. Un Français qui se plaignait d'avoir été volé, sans en pouvoir donner des preuves, se laissa persuader de plonger sa main dans de l'étain fondu: il l'en tira presque consumée, tandis que le Siamois évita de se brûler, et fut renvoyé absous. A la vérité, cet adroit voleur fut convaincu par un autre événement; mais ces aventures ne dégoûtent point les Siamois de leurs usages. Pour la preuve de l'eau, les deux adversaires se plongent en même temps dans l'eau, se tenant chacun à une perche, le long de laquelle ils descendent, et celui qui demeure le plus longtemps dans l'eau remporte l'avantage. C'est sans doute une des plus fortes raisons qui portent tous les habitants du pays à se familiariser dès leur jeunesse avec l'eau et le feu.

Ils ont une autre sorte de preuve, qui se fait avec de certaines pilules préparées par les talapoins, et accompagnées d'imprécations. Les deux parties en avalent une quantité réglée, et la marque de l'innocence ou du droit est de pouvoir les garder dans l'estomac sans les rendre.

Toutes ces preuves se font non-seulement devant les juges, mais devant le peuple; et si les deux parties sortent de l'une avec égalité, on est obligé d'en subir une autre. Le roi même emploie ces méthodes dans ses jugements, mais il y ajoute quelquefois celle de livrer les deux adversaires aux tigres, et celui que ces furieux animaux épargnent pendant quelques moments passe pour justifié. S'ils sont dévorés tous deux, on les croit tous deux coupables. La constance avec laquelle on leur voit souffrir ce genre de mort est incroyable, dans une nation qui montre si peu de courage à la guerre.

Le droit des sentences capitales est ré-

servé au roi seul, qui peut néanmoins les communiquer à des juges extraordinaires, ou pour des cas particuliers. Ce prince envoie quelquefois des commissaires dans les provinces pour faire justice de tous les grands crimes dans les lieux où ils ont été commis. Il leur donne, comme à la Chine, le pouvoir de déposer et de punir, même de mort, les officiers ordinaires qui méritent ce châtiment. Mais, dans toutes les autres commissions qu'il donne pour son service ou pour celui de l'Etat, il exempte rarement le commissaire de consulter les gouverneurs.

La peine ordinaire du vol est la condamnation au double, et quelquefois au triple, par portions égales entre le juge et la partie. Mais ce qui doit paraître singulier, c'est que les Siamois étendent la peine du vol à toute possession injuste. Ainsi quiconque perd un héritage par la voie des procès, non-seulement le rend à sa partie, mais paye le prix de ce qu'il rend, moitié à la partie et moitié au juge.

On appelle *yumrat* le président du tribunal de la ville de Siam, auquel ressortissent tous les appels du royaume. Il porte d'ordinaire le titre d'oc-ya, et son tribunal est dans le palais du roi; mais il ne suit pas le roi quand ce prince s'éloigne de sa capitale. Alors il rend la justice dans une tour de la ville, hors de l'enceinte du palais. C'est à lui seul qu'appartient le droit de juger; mais la voie de l'appel est toujours ouverte au roi, lorsqu'on en veut faire les frais.

L'art de la guerre est d'autant plus ignoré à Siam, que les habitants n'y sont pas portés d'inclination. La vue d'une épée nue et en fuite cent Siamois. Laloubère assure que le ton assuré d'un Européen qui porte une épée au côté ou une canne à la main suffit pour leur faire oublier les ordres les plus exprès de leurs supérieurs. L'opinion de la métémpycose, qui leur inspire l'horreur du sang sert encore à leur ôter le courage. Dans les guerres qu'ils ont avec leurs voisins, ils ne pensent qu'à faire des esclaves. Si les Pégouans, par exemple, entrent d'un côté sur les terres de Siam, les Siamois entrent par un autre endroit sur celles du Pégou, et les deux partis enlèvent des villages entiers pour l'esclavage.

Si les armées se rencontrent, elles ne tirent pas directement l'une sur l'autre. C'est une espèce de convention, qui n'a son principe que dans leur lâcheté mutuelle, les parties ne pouvant toujours à tirer plus haut. Celui des deux partis qui reçoit le premier des balles tarde guère à prendre la fuite. Lorsqu'il est question d'arrêter des troupes qui viennent sur eux, ils tirent plus bas qu'il ne faut pour rendre leurs ennemis responsables de leur propre mort, s'ils s'approchent jusqu'à pouvoir être tués.

On apprit à Laloubère un fait qu'il croyait certain, quoiqu'il ne soit pas surpris qu'on puisse le trouver incroyable. Un Proverbe nommé Cyprien, qu'il vit ensuite au service de la Compagnie française à Surate, racontait

ervi dans les armées du roi de Siam en qualité de courrier; comme on lui défendait de tirer droit, il ne doutait pas que le général siamois ne trahît son maître. Dans une guerre contre le roi de Singor, sur la côte occidentale du royaume de Siam, il se passa de voir deux armées en présence, qui emblaient se respecter mutuellement, ou au moins manquer de hardiesse pour commencer l'attaque. Il se détermina, pendant la nuit, à passer seul au camp ennemi, pour enlever le roi de Singor dans sa tente. Cette émérite fut si heureuse, qu'ayant pris effectivement le prince, et l'ayant mené au général siamois, il termina une guerre qui durait depuis plus de vingt ans. Ce service demeura sans récompense, et Cyprien, rebuté de quelques intrigues de cour qui avaient refroidi les généreuses inclinations du roi de Siam, prit le parti de se retirer à l'étranger.

Quoique la nature n'ait pas rendu les siamois plus propres à la guerre, ils ne passent pas de la faire souvent avec avantage, parce que leurs voisins ne sont ni plus puissants ni plus braves qu'eux. Cependant le roi n'entretient pas d'autres troupes qu'une garde étrangère. Le chevalier de Forbin avait enseigné l'exercice des armes à quatre cents Siamois; et lorsqu'il eut quitté Siam, un Anglais, qui avait été sergent à Madras, sur la côte de Coromandel, donna les mêmes leçons à huit cents autres Siamois. Mais ces soldats n'ont pas d'autre utilité que l'exemption des corvées, pour eux-mêmes et pour quelques personnes de leur famille. Comme ils ne peuvent se nourrir hors de chez eux, ils demeurent dans leurs villages, les uns autour de Bancok, les autres aux environs de Louvo, pour la sûreté de ces deux places, où, se rendant tour à tour par détachements, ils font une garde continuelle. Dans les autres lieux du royaume qui ont besoin de défense, les garnisons sont composées de Siamois libres, qui servent par corvées, comme dans les autres occasions, et qui sont relevés par d'autres, lorsqu'ils ont achevé leur temps.

Le royaume de Siam est naturellement si bien défendu par les forêts impénétrables, par la multitude des canaux dont il est coupé et par ses inondations annuelles, que ses habitants ont toujours négligé le secours des places fortes.

« C'est le roi lui-même qui fait exécuter la justice, l'ont-on dans Forbin : il a toujours auprès de lui quatre cents bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtimens. Les fils et les frères des rois n'en ont pas plus exemptés que les autres. Les bâtimens les plus communs sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, et de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme; on lui règle les bras avec un fer rouge; on lui donne des coups de sabre sur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque

rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *cangue* au cou, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer sous les ongles des bouts de cannes, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au *cep*, et plusieurs autres supplices de cette espèce, il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé au moins quelquefois dans sa vie. Surpris de voir les plus grands mandarins exposés à la rigueur de ces traitements, je demandai à Constance si j'avais à les craindre pour moi. Il me répondit que non, et que cette sévérité n'avait pas lieu pour les étrangers; mais il mentait, car il avait eu lui-même la bastonnade sous le ministre précédent, comme je l'apprenais depuis.

« Le roi me fit donner une fort petite maison; on y mit trente-six esclaves pour me servir, et deux éléphants. La nourriture de tout mon domestique ne me coûtait que cinq sous par jour, tant les hommes sont sobres dans ce pays, et les denrées à bon marché. J'avais ma table chez Constance. Ma maison fut garnie de meubles peu considérables; on y ajouta douze assiettes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince; quatre douzaines de serviettes de toile de coton, et deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut tout l'équipage de *M. le grand amiral général des armées du roi*. Il fallut pourtant s'en contenter. Quand le roi allait à la campagne ou à la chasse aux éléphants, il fournissait à la nourriture de ceux qui le suivaient : on nous servait alors du riz et quelques ragoûts à la siamoise, dont un Français, peu accoutumé à ces sortes de mets, ne pouvait guère s'accommoder.

« Souvent, dans ces sortes de divertissemens, le roi me faisait l'honneur de s'entretenir avec moi. »

Les enfans des Siamois ont naturellement de la docilité et de la douceur; on leur inspire dès le premier âge une extrême politesse. L'autorité despotique des pères sert beaucoup au succès de ses leçons; aussi les parents répondent-ils au prince des fautes de leurs enfans : ils ont part à leurs châtimens, et la loi les oblige de les livrer lorsqu'ils sont coupables. Un fils qui a pris la fuite après avoir mérité d'être puni ne manque jamais de revenir et de se livrer lui-même, aussitôt que la colère ou la justice du prince tourne contre son père ou sa mère, ou même contre ses parents plus éloignés, lorsqu'ils sont plus âgés que lui.

On a déjà vu qu'à l'âge de sept ou huit ans, on met les enfans dans un couvent de talapouins, dont on leur fait prendre l'habit; c'est une profession qu'ils sont toujours libres de quitter. Ces petits moines siamois portent le nom de *nen*; ils reçoivent chaque jour de leur famille tout ce qui est nécessaire à leur nourriture, et ceux qui sont distingués par leur naissance ou par leur fortune ont un ou deux esclaves pour les servir.

On leur montre d'abord à lire, à écrire et

à compter, parce que rien n'est plus nécessaire à des marchands, et qu'il n'y a point de Siamois qui ne fasse quelque commerce. On leur enseigne les principes de la religion et de la morale en leur faisant apprendre la langue *bali*, qui est celle de leur religion et de leurs lois. Cette langue a quelque ressemblance avec un dialecte particulier du Coromandel; mais ces lettres ne sont connues qu'à Siam; elle s'écrit de la gauche à la droite, comme les langues de l'Europe. Il en est de même du siamois vulgaire: en quoi l'un et l'autre diffèrent de la plupart des langues asiatiques, qui s'écrivent de la droite à la gauche, et de celle des Chinois, qui conduisent la ligne du haut en bas, et qui, dans l'arrangement des lignes d'une même page, mettent la première à droite, et les autres de suite vers la gauche. D'ailleurs la langue siamoise tient beaucoup de celle de la Chine par le grand nombre de ses accents, et parce qu'elle est presque uniquement composée de monosyllabes.

Le siamois et le bali ont un alphabet de peu de lettres, dont on compose des syllabes et des mots; mais le bali a ses déclinaisons, ses conjugaisons et ses dérivés, ce que le siamois n'a point. Dans cette seconde langue, l'arrangement seul marque le cas des noms. Quant aux conjugaisons, elle a seulement quatre ou cinq particules qui se mettent tantôt devant le verbe, tantôt après, pour signifier le nombre, les temps et les modes. Le dictionnaire siamois n'est guère moins simple, c'est-à-dire que cette langue est peu abondante; mais le tour de la phrase n'en est que plus difficile par ses variétés. Laloubère s'efforce de faire comprendre par des exemples la difficulté de ses tours: *cœur bon*, par exemple, signifie *content*; ainsi pour dire *si j'étais à Siam, je serais content*, les Siamois diraient dans leur langue, *si moi être ville de Siam, moi cœur bon beaucoup*. *Sii*, qui signifie *lumière*, et par métaphore, *beauté*, se joint par une seconde métaphore à *pak*, qui signifie *bouche*, et *sii-pak* signifie les lèvres, comme si l'on disait la lumière ou la beauté de la bouche. *La gloire du bois* signifie *fleur*. *Le fils de l'eau* veut dire en général tout ce qui s'engendre dans l'eau, sans être poisson, comme les crocodiles et toutes sortes d'insectes aquatiques. Dans d'autres expressions, le mot *fils* ne signifie que la petitesse des choses; le *fils des poids* signifie un *petit poids*; au contraire, le mot de *mère* s'emploie pour exprimer la grosseur ou la grandeur. De tous les mots de cette langue, le même voyageur ne connaît que *po* et *mé* qui aient quelque rapport aux nôtres. Ils signifient en siamois *père* et *mère*.

Après la lecture et l'écriture, l'arithmétique est presque l'unique étude de la jeunesse siamoise: elle a comme la nôtre dix caractères, dont le zéro est figuré de même, et prend les mêmes valeurs dans le même arrangement, c'est-à-dire que les nombres se placent de la droite à la gauche, suivant l'ordre naturel des puissances du nombre de

dix. Le calcul des Siamois se fait avec la plume, différent de celui des Chinois, qui se servent d'un instrument dont Martini fait remonter l'invention jusqu'à deux mille six ou sept cents avant Jésus-Christ. En général, les marchands du pays sont si exercés à compter, qu'ils peuvent résoudre sur-le-champ des questions d'arithmétique très-difficiles; mais ils ne reviennent jamais à ce qu'ils ne peuvent résoudre sur-le-champ. Le caractère essentiel des hommes dans les climats très-chauds ou très-froids est la paresse d'esprit et de corps, avec cette différence qu'elle dégénère en stupidité dans les pays trop froids, et que dans les pays trop chauds il y a toujours de l'esprit et de l'imagination; mais de cette sorte d'esprit qui se lasse bientôt de la moindre application.

Les Siamois conçoivent facilement: leurs réparties sont vives et promptes, leurs objections justes. On croirait qu'un peu d'étude peut les rendre habiles dans les plus hautes sciences et dans les arts les plus difficiles, mais leur paresse invincible dément tout d'un coup cette espérance.

Ils sont naturellement poètes: leur versification consiste, comme la nôtre, dans le nombre de syllabes et dans la rime. Entre plusieurs traductions de leurs poètes et de leurs chansons, Laloubère n'en vit pas une dont le sens pût s'ajuster à nos idées; il y entrevit néanmoins des peintures, celle, par exemple, d'un jardin agréable, dans lequel un amant offre une retraite à sa maîtresse. Outre les chansons d'amour, ils en ont d'historiques et de morales: un des frères du roi composait des poésies morales fort estimées, et les mettait lui-même en musique.

Si les Siamois naissent poètes, ils sont bien éloignés de n'être orateurs et de pouvoir le devenir. Leurs livres sont ou des narrations d'un style fort simple, ou des sentences d'un style coupé. On a déjà remarqué qu'ils n'ont point d'avocats. Les parties expliquent leur affaire au greffier, qui écrit simplement ce qu'on dicte. Les talapoins, dans leurs sermons, lisent le texte bali de leurs livres; ils le traduisent et l'expliquent en siamois sans aucune sorte d'action. Tous les compliments ordinaires de la société sont à peu près dans les mêmes termes. Le roi même a ses paroles complètes dans les audiences de cérémonie. Il ne dit aux envoyés de France que ce qu'il avait dit au chevalier de Chaumont, et quelque temps auparavant à l'évêque d'Héliopolis.

Les Siamois ignorent absolument toutes les parties de la philosophie, à l'exception de quelques principes de morale: ils n'ont aucune étude du droit. Les lois du pays ne s'apprennent que dans l'exercice actuel des emplois: elles sont renfermées dans quelques livres peu connus du public; mais lorsqu'ils sont revêtus d'un office, on leur remet une copie des lois qui les concernent.

Leur médecine ne peut mériter le nom de science. Les principaux médecins du roi de Siam sont chinois. Il en a de siamois et de négousans; mais après l'arrivée du cheik

de Chaumont, il prit en cette qualité un missionnaire français, nommé *Paumau*, auquel il donna tant de confiance, que tous les autres étaient obligés de rapporter chaque jour à cet oracle leurs observations sur la santé de leur maître, et de recevoir de lui les remèdes qu'ils employaient sous sa direction. La médecine siamoise consiste dans un nombre de recettes qui viennent de leurs pères, sans aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies. Ces aveugles méthodes ne laissent pas d'en guérir beaucoup, parce que la tempérance naturelle des siamois contribue plus que l'art au rétablissement de leur santé; mais comme il arrive souvent que la force du mal l'emporte, on ne manque point d'en attribuer la cause aux taléfices.

Quelqu'un tombe-t-il malade à Siam? il commence par une opération fort bizarre, qui est de se faire amollir le corps en se couchant à terre, et faisant monter sur lui quelque personne entendue qui le foule aux pieds. On assura Laloubère que, dans la rossette même, les femmes emploient cette méthode pour accoucher plus facilement. Les anciens n'apportaient pas d'autres remèdes à la plénitude qu'une diète excessive; tel est encore l'usage des Chinois. Aujourd'hui les Siamois usent de la saignée, des ventouses scarifiées et des sangsues. Avec quelques-uns des purgatifs connus en Europe, ils en ont d'autres qui sont particuliers à leurs pays; mais ils ne connaissent pas l'ellébore, si familier aux anciens médecins grecs. D'ailleurs ils n'observent aucun repos pour les purgations; dans leurs remèdes, ils emploient des minéraux et des simples. Les Européens leur ont appris les vertus et l'usage du quinquina: en général, leurs remèdes sont fort chauds. Ils n'usent d'aucun rafraîchissement intérieur, mais ils se baignent dans la fièvre et dans toutes sortes de maladies. Il semble que tout ce qui concentre ou qui augmente la chaleur naturelle convienne à leur constitution. Leurs malades ne se nourrissent que de bouillie de riz, qu'ils font extrêmement liquide; est ce que les Portugais des Indes appellent *cangé*. Les bouillons de viande sont inconnus à Siam: ils relâchent trop l'estomac; dans la convalescence, les Siamois préfèrent le chair de cochon à toutes les autres.

Leur ignorance dans la chirurgie est si profonde qu'ils ont besoin des Européens, non-seulement pour le trépan et pour toutes les opérations difficiles, mais pour les simples saignées. Ils ignorent entièrement l'anatomie. Loin d'avoir tourné leur curiosité à la connaissance du corps animal, ils n'ouvrent les corps morts qu'après les avoir déposés dans les funérailles. Le motif des taléfices pour les ouvrir est d'y trouver de quoi nourrir la superstition du peuple. Ils prétendent quelquefois avoir trouvé dans l'estomac des morts de grosses pièces de chair blanche de porc ou de quelque autre animal, et pèsent d'environ huit ou dix livres, qu'ils

supposent l'effet d'un sortilège et propres à servir pour ces noires opérations.

La chimie n'est pas moins ignorée des Siamois, quoiqu'ils l'aiment avec passion, et que plusieurs d'entre eux se vantent d'en posséder les plus rares secrets. Siam, comme le reste de l'Orient, est rempli d'imposteurs et de dupes. Le roi de Siam, père de celui qui régnait à l'arrivée des Français, avait employé deux millions à la recherche de la pierre philosophale.

La musique est en honneur à Siam, mais sans méthode et sans principes. Les Siamois font des airs qu'ils ne savent pas noter. Ils n'ont ni tremblement ni cadence, non plus que les Castillans; mais ils chantent quelquefois comme nous sans paroles, ce qui paraît fort étrange en Castille. A la place des paroles, ils ne disent que *noi, noi*, comme nous *trala la la*, etc. Le roi de Siam ayant entendu, sans se montrer, plusieurs airs de violon français, n'en trouva pas le mouvement assez grave. Cependant Laloubère observe que les Siamois n'ont rien de fort grave dans leurs chants, et que, dans la marche même du roi, les airs de leurs instruments sont assez vifs.

Ils ne connaissent pas plus que les Chinois la variété des chants pour les diverses parties, ou plutôt ils n'ont aucune diversité de parties, puisqu'ils chantent tous à l'unisson. Si l'on distingue dans quelques-uns de leurs instruments une apparence de musique régulière, il faut supposer qu'ils les tiennent des étrangers. Les principaux sont de petits rebecs ou violons à trois cordes, qu'ils appellent *tro*, et des hautbois fort aigres, qu'ils nomment *pi*. Ils les accompagnent du son de quelques bassins de cuivre, sur chacun desquels on frappe un coup à certain temps de chaque mesure. Ces bassins sont suspendus par un cordon à une perche posée en travers sur deux fourches, et la baguette qui sert à frapper est un bâton de bois assez court. Ils mêlent à ces sons celui de deux espèces de tambours, qu'ils nomment *tlounpounpan* et *tapon*. Le bois du premier ressemble, pour la grandeur, à celui de nos tambours de basque; mais il est garni de peau des deux côtés comme un véritable tambour, et de chaque côté du bois pend une balle de plomb au bout d'un cordon. Le bois du *tlounpounpan* est traversé par un bâton qui lui sert de manche, et par lequel on le tient. On roule ce manche entre les mains comme le bâton d'une clicolatière; et, par ce mouvement, les balles qui pendent de chaque côté frappent sur les deux peaux. La figure du *tapon* est celle d'un baril. On le porte pendu au cou par un cordon, et des deux côtés on bat sur les peaux à coups de poing.

Un autre instrument, qui se nomme *pat-coug*, est composé de timbres, placés de suite chacun sur un bâton court, et planté sur une demi-circonférence de bois, de la forme des jantes d'une petite roue de carrosse. Celui qui joue est assis au centre de la circonférence, les jambes croisées. Il

frappe les timbres avec deux bâtons, dont il tient l'un de la main droite, et l'autre de la main gauche. L'étendue de cet instrument est d'une quinte redoublée, mais il n'a point de demi-ton, ni rien qui étouffe le son d'un timbre lorsqu'on en frappe un autre. C'était le bruit de tous ces instruments ensemble que le P. Tachard ne trouvait pas sans agrément sur la rivière.

Les exercices du corps sont aussi négligés à Siam que ceux de l'esprit. On n'y voit personne qui connaisse l'art de manier un cheval. Les Siamois n'ont point d'armes, si le roi ne leur en donne, et ce n'est qu'après avoir reçu de lui les premières qu'il leur est permis d'en acheter d'autres. Ils ne peuvent s'exercer à leur usage que par son ordre. A la guerre même, ils ne tirent point le mousquet debout, mais en mettant un genou à terre, et souvent ils achèvent de s'asseoir sur leur talon, en étendant devant eux la jambe qu'ils n'ont pas fléchie. A peine savent-ils marcher ou se tenir de bonne grâce sur leurs jambes. Ils ne tendent point aisément les jarrets, parce qu'ils sont accoutumés à les tenir tout à fait pliés. Les Français leur ont appris à se tenir debout sous les armes, et, jusqu'à l'arrivée du chevalier de Chaumont, leurs sentinelles mêmes s'asseyaient à terre. Loin de s'exercer à la course, ils ne connaissent pas le plaisir de marcher pour la promenade. En un mot, la course des ballons est leur unique exercice, et dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout le monde apprend à manier la rame et la pagaie; aussi les voit-on ramer trois jours et trois nuits avec une légèreté admirable et presque sans aucun intervalle de repos, quoiqu'ils ne soient guère capables de supporter tout autre travail.

Ils sont mauvais artisans. Un ouvrier siamois n'ose aspirer à la moindre distinction dans son art. Sa réputation l'exposerait à se voir forcé de travailler gratuitement toute sa vie pour le service du roi. Comme ils sont employés indifféremment à toutes sortes d'ouvrages dans leurs six mois de corvées, chacun s'attache à faire un peu de tout, pour éviter les mauvais traitements; mais personne ne veut trop bien faire, parce que la servitude est le prix de l'habileté. Cinq cents ouvriers ne feraient pas dans l'espace de plusieurs mois ce qu'un petit nombre d'Européens achèveraient en peu de jours.

Voici les arts qu'ils connaissent. Ils sont assez bons menuisiers, et, comme ils n'ont pas de clous, ils entendent fort bien les assemblages. Ils se mêlent de sculpture, mais grossièrement. Les statues de leurs temples sont de fort mauvais goût. Ils savent cuire la brique et faire du ciment. En général, ils n'entendent pas mal la maçonnerie; cependant leurs édifices de brique durent peu, faute de fondements. Ils n'en font pas même à leurs fortifications. Siam n'a ni cristal fondu ni verre, et c'est une des choses qu'ils aiment le mieux.

Les Siamois savent fondre les métaux et jeter des ouvrages en moule. Ils revêtent fort

bien leurs idoles d'une lame fort mince, ou d'or, ou d'argent, ou de cuivre, quoiqu'elles ne soient souvent que d'énormes masses de brique et de chaux. Laloubère avait apporté en France un petit Sammono-Kodom, revêtu d'une lame de cuivre doré. Certains meubles du roi, la garde de fer des sabres, et celle des poignards, dont il fait présent à quelques-uns de ses officiers, et quelquefois à des étrangers, sont revêtus aussi d'une lame d'or. Ils n'ignorent pas tout à fait l'orfèvrerie; mais ils ne savent ni polir les pierres précieuses, ni les mettre en œuvre.

Ils sont bons doreurs. Ils battent l'or assez bien. Toutes les lettres que le roi de Siam écrit à d'autres rois sont sur une feuille de ce métal, aussi mince que le papier. On y marque les lettres par compression avec un poinçon émoussé, qui ressemble à celui dont nous écrivons sur nos tablettes.

Ils n'emploient guère le fer que dans la première fonte, parce qu'ils n'entendent point l'art de forger. Leurs chevaux ne sont point ferrés, et n'ont ordinairement que des étriers de corde et de fort mauvais bridons.

Dans les petits commerces qui regardent les nécessités de la vie, la bonne foi règne si scrupuleusement, que le marchand ne compte point l'argent qu'il reçoit, ni l'acheteur la marchandise qu'il achète par compte. L'heure des marchés est depuis cinq heures du soir jusqu'à huit ou neuf.

Le coco sert de mesure à Siam pour les grains et pour les liqueurs. Comme ces espèces de noix sont naturellement inégales, on mesure leur grandeur par la quantité de cauris qu'elles peuvent contenir. Un coco ne contiendra que cinq cents cauris, tandis qu'un autre en contient mille.

Toutes les monnaies d'argent siamoises sont de la même figure et frappées au même coin, sans autre différence que celle de leur grandeur. Leur figure est celle d'un petit cylindre ou d'un rouleau fort court, tellement plié par le milieu, que ses deux bouts reviennent l'un à côté de l'autre. Leur coin, qui est double sur chaque pièce, au milieu du rouleau, ne représente rien qui soit connu des Européens, et que les Siamois mêmes aient pu expliquer à Laloubère. La proportion de cette monnaie à la nôtre est telle, que leur *tical*, qui ne pèse qu'un demi-tical, ne laisse pas de valoir trente-sept sous et demi. Ils n'ont pas de monnaie d'or ni de cuivre. L'or à Siam est une marchandise de commerce: il vaut douze fois l'argent, lorsque les deux métaux sont d'égale finesse.

La basse monnaie de Siam consiste dans les petits coquillages, que les Européens ont nommés *cauris*, et les Siamois *bia*. Le *fouan*, qui est la huitième partie d'un *tical*, vaut huit cents cauris, c'est-à-dire que six ou huit cauris valent à peine un *denier*.

L'usage du pays ne permet point aux enfants de converser avec les garçons: on les a dès l'âge de douze ans. Quoiqu'il se trouve des filles siamoises qui dédaignent le mariage pendant toute leur vie, on n'en voit

aucune qui se consacre à la vie religieuse avant la vieillesse.

Les parents d'un jeune homme font demander une fille aux siens par des femmes âgées et d'une réputation bien établie. Si la réponse est favorable, elle n'empêche pas que le goût de la fille ne soit consulté; mais les parents prennent d'avance l'heure de la naissance du garçon, et donnent celle de la fille. De part et d'autre on s'adresse aux voisins pour savoir si le mariage durera sans divorce jusqu'à la mort. Ensuite le jeune homme rend trois visites à la fille, et lui présente un simple présent de bétel et de fruits. Si le mariage doit se conclure, les parents des deux côtés se trouvent à la troisième visite. On compte la dot de la femme et le bien du mari. Tout est délivré sur-le-champ, sans aucune sorte de contrat. Les nouveaux mariés reçoivent des présents de leur famille, l'époux entre aussitôt dans les droits du mariage, indépendamment de la religion, on n'a aucune part à cette cérémonie; il est même défendu aux talapoins d'y assister. Cependant, quelques jours après, ils vont verser d'eau la maison des nouveaux mariés, et réciter quelques prières en langue alie. La noce est accompagnée de festins et de spectacles où l'on appelle des danseurs de profession, mais le mari, la femme et les parents n'y dansent jamais. La fête se fait chez les parents de la fille, et les jeunes mariés y passent quelques mois avant de s'établir dans leur propre maison. L'unique distinction pour la fille d'un mandarin, est de lui mettre sur la tête un cercle d'or, que les mandarins portent à leurs bonnets de cérémonie.

La plus riche dot d'une fille siamoise n'est que de cent caris, qui reviennent à quinze mille livres. Les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes, mais le peuple s'accorde rarement cette liberté, et les grands ou les riches ne la prennent guère que par affectation de grandeur. D'ailleurs, entre plusieurs femmes, on distingue toujours la principale : les autres, quoique permises par la loi, ne sont que des femmes achetées, et par conséquent esclaves, qui portent en siamois le nom de *petites femmes*, et qui doivent être unies à la première. Leurs enfants nomment leur père *potchaou*, c'est-à-dire *père igneur*, et ceux de la femme principale lui donnent simplement le nom de *po*, qui signifie père. Le mariage est défendu à Siam entre les premiers degrés de parenté, où les cousins-germains ne sont pas compris. À l'égard des degrés d'alliance, un homme peut épouser successivement les deux sœurs; mais les rois de Siam se dispensent de toute règle. Celui qui régnait pendant les voyages dont on a donné la relation avait épousé la sœur de sa sœur. Il en avait une fille unique qui portait le nom de princesse reine, puis la mort de sa mère; et Laloubère, moins timide à juger que l'abbé de Choisy, était persuadé qu'il en avait fait aussi sa femme ou sa maîtresse.

Dans les familles particulières, la succes-

sion appartient entièrement à la femme principale, et se divise ensuite à portions égales entre ses enfants. Les *petites femmes* et leurs enfants peuvent être vendus par l'héritier légitime, et ne possèdent que ce qu'ils reçoivent de lui, ou ce que le père leur a donné avant sa mort, car l'usage des testaments est ignoré à Siam. Les filles nées des *petites femmes* sont vendues pour devenir *petites femmes* comme leurs mères.

Les principales richesses des Siamois consistent en meubles. Ils achètent rarement des terres, parce qu'ils n'en peuvent acquérir la pleine propriété. Quoique la loi du pays les rende héréditaires dans les familles, et qu'elle donne aux particuliers le droit de se les vendre entre eux, un droit supérieur, qui étend le domaine du souverain sur toutes les possessions de ses sujets, assure toujours au roi le pouvoir de reprendre les terres mêmes qu'il a vendues. Comme rien n'est excepté de ce droit tyrannique, les particuliers dérobent soigneusement leurs meubles à la connaissance de leur maître. Cette raison leur fait rechercher les diamants, qui sont un meuble aisé à cacher. Quelques seigneurs siamois donnent en mourant une partie de leur bien au roi, pour assurer le reste à leurs enfants.

Mais la puissance du mari est absolue dans sa famille; elle s'étend jusqu'au droit de vendre ses enfants et ses femmes, à l'exception de la principale, qu'il peut seulement répudier. Il est naturellement le maître du divorce; cependant il ne le refuse guère à sa femme, lorsqu'elle s'obstine à le désirer; il lui rend sa dot, et les enfants se partagent entre eux dans cet ordre : la mère a le premier, le troisième et tous les autres impairs; le père prend le second, le quatrième et tous les autres, dans l'ordre pair; de sorte que, si le nombre total est impair, il en reste un de plus à la mère. Une veuve hérite du pouvoir de son mari, avec cette restriction, qu'elle ne peut vendre les enfants du rang pair : les parents du père s'y opposent; mais, après le divorce, le père et la mère sont libres de vendre les enfants qui leur sont demeurés en partage dans l'ordre établi par la loi.

L'adultère est rare à Siam, moins parce que le droit des maris est de tuer leurs femmes coupables que par un effet naturel du genre de vie des femmes, qui ne sont corrompues ni par l'oisiveté, ni par le luxe de la table ou des habits, ni par le jeu et les spectacles. Pendant les corvées de leurs maris, qui durent six mois, elles les nourrissent de leur travail. Elles n'ont l'usage d'aucun jeu, et ne reçoivent aucune visite d'homme. Les spectacles ne sont pas fréquents, et n'ont ni jours marqués, ni prix certain, ni théâtres publics. Ainsi la sagesse parmi les femmes tourne heureusement en habitude; cependant tous les mariages ne sont pas chastes : mais on assure du moins à Laloubère que toute autre débauche est rare parmi les Siamois.

« La jalousie, dit-il, n'est parmi eux qu'un pur sentiment de gloire qui augmente à

proportion que leur fortune s'élève. » Les femmes du peuple jouissent d'une entière liberté : celles des grands vivent dans la retraite; elles ne sortent que pour quelque visite de famille, ou pour assister aux exercices de religion. Dans ces occasions, elles paraissent à visage découvert, et lorsqu'elles vont à pied, on ne les distingue pas aisément des femmes de leur suite.

Le respect pour les vieillards n'est pas moins en honneur à Siam qu'à la Chine. De deux mandarins, le plus jeune, quoique le plus élevé en dignité, cède la première place à l'autre. Un mensonge est puni lorsqu'il s'adresse au supérieur. L'union et la dépendance sont des vertus si bien établies dans les familles, qu'un fils qui entreprendrait de plaider contre son père serait regardé comme un monstre : aussi le mariage n'est-il pas un état redouté. L'intérêt n'y divise point les esprits, et la pauvreté n'y est jamais onéreuse. Les Français, dans leur séjour à Siam, n'y remarquèrent que trois mendiants, gens fort âgés et sans parenté. Les Siamois ne souffrent jamais que leurs parents demandent l'aumône; ils nourrissent charitablement leurs pauvres, lorsque ceux-ci ne peuvent subsister de leur travail. La mendicité n'est pas seulement honteuse à celui qui mendie, mais à toute sa famille.

Ils attachent encore plus d'opprobre au vol; les plus proches parents d'un voleur n'osent prendre sa défense. « Il n'est pas étrange, suivant Laloubère, que le vol soit estimé infâme dans un pays où l'on peut vivre à si bon marché. » Ils mettent l'idée de la parfaite justice à ne pas ramasser les choses perdues; c'est-à-dire à ne pas profiter d'une occasion d'acquérir si facile. Il paraît cependant, par plusieurs traits que racontent les voyageurs, que les Siamois négligent rarement l'occasion de voler, malgré l'infamie qu'ils attachent au vol.

Le P. d'Espagnac, un des missionnaires Jésuites du second voyage de Tachard, étant un jour seul dans le divan de leur maison, vit un Siamois qui vint prendre hardiment devant lui un beau tapis de Perse sur une table. Ce bon jésuite laissa faire le voleur, parce qu'étant apparemment dans la même prévention que Laloubère, il ne put se persuader que ce fût un vol. On sait que dans le voyage que Louis XIV fit faire en Flandre aux ambassadeurs de Siam, un des mandarins qui les accompagnaient prit une vingtaine de jetons dans une maison où ils étaient priés à dîner. Le lendemain ce mandarin, persuadé que les jetons étaient de la monnaie, en donna un pour boire à un laquais. Son vol fut reconnu par son imprudence; mais on n'en témoigna rien.

Laloubère raconte lui-même un autre trait qui prouve la force du penchant des Siamois pour le vol. Un officier des magasins du roi de Siam lui ayant volé quelque argent, ce prince ordonna que pour supplice on lui fit avaler trois ou quatre onces d'argent fondu. Il arriva que celui qui eut ordre de les ôter

de la gorge du coupable mort ne put se défendre d'en dérober une partie. Le roi le traita ce second voleur comme le premier. Un troisième ne résista point à la tentative du même crime, c'est-à-dire qu'il déroba une partie de l'argent qu'il tira de la gorge du dernier mort. Le roi de Siam, en lui faisant grâce de la vie, dit : « C'est assez; j'en ferais mourir tous mes sujets l'un après l'autre, si je ne me déterminais une fois à pardonner. »

La bonne foi règne pourtant, dit-on, dans le commerce; mais l'usure est sans bornes. Les lois n'y ont pas pourvu. L'avarice est le vice essentiel des Siamois, avec cette odieuse aggravation qu'ils n'amaissent de richesses que pour les enfouir. Ils ont d'ailleurs de la douceur, de la politesse et peu d'inquiétude pour les événements de la vie; ils se possèdent longtemps, mais, lorsqu'une fois leur colère s'allume, ils ont peut-être moins de retenue que les Européens. C'est principalement par la calomnie qu'ils excitent leurs haines secrètes et leurs vengeances : ils ont horreur de l'effusion du sang; cependant, si leur haine va jusqu'à la mort, ils assassinent ou ils empoisonnent.

La timidité, l'avarice, la dissimulation, la taciturnité et l'inclination au mensonge sont des vices naturels qui croissent avec eux. Ils sont opiniâtres dans leurs usages, par indolence autant que par respect pour les traditions de leurs ancêtres. Ils ont peu de curiosité, qu'ils n'admirent rien. Ils sont orgueilleux avec ceux qui les ménagent, et rampants pour ceux qui les traitent avec hauteur. Ils sont rusés, inconstants, comme tous ceux qui sentent leur propre faiblesse.

Le lien d'une éternelle amitié parmi les Siamois, c'est d'avoir bu du même arak des la même tasse. S'ils veulent se la jurer solennelle, ils goûtent du sang l'un de l'autre : pratique des anciens Scythes qui est en usage aussi chez les Chinois et parmi d'autres nations; mais cette cérémonie ne les empêche pas toujours de se trahir.

Si l'on excepte le bœuf et le buffle, que les Siamois montent ordinairement, l'éléphant est leur seul animal domestique. La chasse des éléphants est libre à tout le monde, mais on cherche uniquement à les prendre. On ne les coupe jamais. Pour le service ordinaire, les Siamois se servent des éléphants femelles; ils emploient les mâles à la guerre. Leur pays n'est pas propre aux chevaux; les pâturages sont trop marécageux et les bœufs grossiers pour leur donner du courage et de la noblesse; aussi n'ont-ils pas besoin d'être coupés pour devenir traitables. Le cheval n'a ni ânes ni mulets. Les Maures qui sont établis ont quelques chariots qu'ils achètent des étrangers.

On a déjà fait observer que le roi de Siam n'entretient pas plus de dix chevaux, il en fait acheter ordinairement à Batavia; mais ils sont petits, et sans la remarque d'un voyageur, aussi les Javans sont mûlins. Il est rare que ce prince monte à cheval; l'éléphant

raffait une monture plus noble. Les Siamois le croient plus propre à la guerre; il sait défendre son maître, le remettre sur son dos avec sa trompe lorsqu'il est tombé, et saute aux pieds son ennemi. Tachard vit au palais un éléphant de garde, c'est-à-dire tout équipé et prêt à marcher. Il n'y a point de chevaux pour le même usage. Dans l'enclos du palais qui sert d'écurie à cet éléphant, on voit un petit échafaud qui touche à plain-pied à l'appartement du roi, et d'où l'on se place aisément sur le dos de son éléphant. S'il veut être porté en chaise par des hommes, il entre aussi dans cette voiture par une fenêtre ou par une terrasse. Jamais des sujets ne le voient marcher, si ce n'est les femmes de l'intérieur du palais.

Les chaises à porteurs de Siam n'ont aucune ressemblance avec les nôtres. Ce sont des sièges carrés et plats, plus ou moins élevés, qu'ils posent et qu'ils affermissent sur des civières. Quatre ou huit hommes, dont la dignité consiste dans le nombre, se portent sur leurs épaules nues, et sont suivis par d'autres hommes qui les relèvent. Quelques-unes des chaises ont un dossier et des bras comme nos fauteuils. D'autres sont entourées simplement d'une petite bannière d'un demi-pied de haut, à l'exception du devant qui est ouvert, quoique les Siamois s'y tiennent toujours les jambes croisées. Les unes sont découvertes, d'autres ont une impériale. Dans toutes les occasions où les Français virent le roi de Siam sur un éléphant, son siège était sans impériale et tout ouvert par devant. Aux côtés et par derrière s'élevaient jusqu'à la hauteur de ses épaules trois grands feuillages dorés, un peu recourbés en dehors par la pointe; mais, lorsqu'il s'arrêtait, un homme à pied se tenait à couvert du soleil avec un fort haut parasol en forme de pique, dont le fer avait trois ou quatre pouces de diamètre; et ce n'était pas une petite fatigue lorsque le roi donnait dessus. Cette sorte de parasol, qui n'est que pour le roi, se nomme *patouk*.

On lit, dans le premier voyage de Tachard, comment les Siamois montent sur l'éléphant. Ceux qui veulent le conduire eux-mêmes se mettent comme à cheval sur son cou, mais sans aucune sorte de selle. Ils lui piquent la tête avec un pic de fer ou d'argent, tantôt à droite, tantôt à gauche, et quelquefois au milieu du front, et lui disant quel côté il doit tourner, quand il doit arrêter, et surtout quand il faut monter ou descendre. Cet animal est fort docile à la voix. Si l'on ne se donne pas la peine de le mener, on se place sur son dos ou dans une chaise, ou même sans chaise, et comme à l'ordinaire, si l'on peut employer ce terme pour un animal qui n'en a point. Alors un domestique, qui est ordinairement celui qui soigne de le nourrir, se met sur son cou et il sert de guide. Quelquefois un autre homme se place sur sa croupe.

Mais, quoique l'usage des éléphants soit commun parmi les Siamois, leurs voyages

les plus fréquents se font par eau dans des ballons. Le corps de ces barques n'est que d'un seul arbre, long quelquefois de seize à vingt toises. Deux hommes assis, les jambes croisées, l'un à côté de l'autre sur une planche qui traverse le ballon, suffisent pour en occuper toute la largeur. L'un pagaie à droite, et l'autre à gauche. *Pagayer*, c'est ramer avec la pagaie, espèce de rame courte qu'on tient à deux mains par le milieu et par le bout. Elle n'est point attachée au ballon; et celui qui la manie a le visage tourné du côté vers lequel il s'avance, au lieu que nos rameurs tournent le dos à leur route. Un seul ballon contient quelquefois cent ou cent vingt pagayeurs dans le même ordre, c'est-à-dire rangés deux à deux et les jambes croisées sur leurs planches; mais les officiers subalternes ont des ballons beaucoup plus courts, et par conséquent moins de pagaies. Seize ou vingt sont le nombre ordinaire. Les pagayeurs ont des chants ou des cris mesurés, à l'aide desquels ils plongent la pagaie avec un mouvement de bras et d'épaules assez vigoureux, mais facile et de bonne grâce. Le poids de cette espèce de chiourme sert de lest au ballon, et le tient presque à fleur d'eau : de là vient que les pagaies sont si courtes. L'impression que le ballon reçoit de tant d'hommes qui plongent en même temps la pagaie avec effort, produit un balancement agréable, qui se remarque encore mieux à la poupe et à la proue, parce qu'elles sont plus élevées et qu'elles représentent le cou et la queue d'un dragon ou de quelque poisson monstrueux, dont les pagaies paraissent les ailes ou les nageoires. A la proue, un seul pagayer occupe le premier rang, sans qu'il puisse avoir un compagnon à son côté, ni croiser même les jambes, dont il est obligé d'étendre l'une en dehors, par-dessus un bâton qui sort du côté de la proue. C'est lui qui donne le mouvement à tous les autres. Sa pagaie est un peu plus longue, parce qu'elle est plus éloignée de l'eau. Celui qui gouverne se tient debout à la poupe, dans un endroit où elle s'élève déjà beaucoup. Le gouvernail est une pagaie fort longue, qui ne tient point au ballon, et que celui qui gouverne soutient perpendiculairement dans l'eau, tantôt du côté droit, et tantôt du côté gauche.

Les femmes esclaves manient la pagaie aux ballons des dames. Dans les ballons ordinaires, on voit au centre une loge de bois sans peinture et sans vernis, qui peut contenir toute une famille, et quelquefois un apentis plus bas devant cette loge. Quantité de Siamois n'ont pas d'autre habitation; mais les ballons de cérémonie, ou ceux du roi, que les Portugais appellent *ballons d'état*, n'ont au milieu qu'un siège qui occupe presque entièrement leur largeur, et qui ne peut contenir qu'une personne armée de la lance et du sabre. Si c'est un mandarin inférieur, il n'y a qu'un simple parasol pour se mettre à couvert. Un mandarin plus considérable est sur un siège plus élevé,

couvert de ce que les Portugais ont nommé *chirole*, et que les Siamois nomment *coup*. C'est une espèce de berceau ouvert par devant et par derrière, composé de bambous fendus et entrelacés, et revêtu d'un vernis noir ou rouge. Le vernis rouge appartient aux mandarins de la main droite, et le noir à ceux de la main gauche. Les bords de la chirole sont dorés de trois ou quatre pouces. C'est la forme de ces dorures qui ne sont pas pleines, et qu'on prendrait pour de la broderie, qui distingue le degré de la dignité du mandarin. On voit quelques chiroles couvertes d'étoffe; mais elles ne servent que pour la pluie. Celui qui commande l'équipage se place, les jambes croisées, devant le siège du mandarin, à l'extrémité de l'estrade du siège. S'il arrive que le roi passe, le mandarin descend sur son estrade et s'y prosterne, et le ballon demeure immobile jusqu'à ce que celui du monarque ait disparu.

Les chiroles et les pagaies des ballons d'état sont dorées. Chaque chirole est soutenue par des colonnes, et surmontée de plusieurs ouvrages de sculpture en pyramides. Quelques-unes ont des appentis contre le soleil. Le ballon qui porte la personne du roi a quatre officiers pour commander l'équipage, deux devant l'estrade, et deux derrière. Comme ces bâtiments sont fort étroits et fort propres à fendre l'eau, et que l'équipage en est nombreux, il est difficile de s'imaginer avec quelle rapidité ils voguent même contre le courant, et combien il y a de magnificence dans le spectacle d'un grand nombre de ballons qui voguent en bon ordre.

Ce qui porte proprement le nom de *palanquin* à Siam est une espèce de lit qui pend presque jusqu'à terre, muni d'une grosse barre que les hommes portent sur leurs épaules, et qui diffère peu de ce qu'on a représenté sous le nom de *hamac* dans les relations de l'Afrique. Cette voiture n'est permise qu'aux malades siamois et à quelques vieillards languissants; mais on ne refuse point aux Européens la permission de s'en servir.

L'usage des parasols, que les Siamois nomment *rouen*, est un autre privilège que le roi n'accorde pas à tous ses sujets, quoique tous les Européens en jouissent sans distinction. Les parasols qui ressemblent aux nôtres, c'est-à-dire qui ne sont composés que d'une seule toile ronde, passent pour les moins honorables. Ceux qui ont plusieurs toiles autour d'un même manche, et qu'on prendrait pour plusieurs parasols l'un sur l'autre, n'appartiennent qu'au roi. Ceux qui se nomment *clot*, composés d'un seul rond, mais duquel pendent deux ou trois toiles peintes, l'une plus basse que l'autre, sont ceux que le roi de Siam donne aux *sancrats*, qui sont les supérieurs des talapoins. Il en fit donner de cette espèce aux envoyés de France. Les talapoins inférieurs ont des parasols en forme d'écran, qu'ils portent à la main. C'est une feuille de pal-

miste, coupée en rond et plissée, dont les plis sont liés d'un fil près de la tige; et la tige, qu'ils rendent aussi tortue qu'un S, est le manche. On les nomme *talapoi* et siamois; et, suivant l'observation de Laloubère, il y a beaucoup d'apparence que de là vient le nom de *talapoin*, qui n'est en usage que parmi les étrangers. Les Siamois ne connaissent que celui de *tchaou-cou*.

On se rappelle qu'à Paris un homme essaya de s'ajuster des ailes et de voler, et ne réussit qu'à tomber dans la rivière. Si l'on en croit Laloubère, on est plus habile à Siam qu'à Paris. Il vit un saltimbanque qui, se jetant d'un bambou, sans autre secours que deux parasols, dont les manches étaient attachés à sa ceinture, se livrait au vent que le portait au hasard, tantôt à terre, tantôt sur des arbres ou sur des maisons, et tantôt dans la rivière. Le roi, que ce spectacle amusait beaucoup, l'avait logé dans son palais, et l'avait élevé en dignité.

Le cerf-volant de papier, que les Siamois nomment *vao*, fait pendant l'hiver l'amusement de toutes les cours des Indes. A Siam, on y attache un feu qui paraît un astre au milieu de l'air. Quelquefois on y met une pièce d'or, qui appartient à ceux qui inventent le cerf-volant, lorsque le cordon casse. Celui du roi est en l'air chaque nuit pendant les deux mois d'hiver; et plusieurs mandarins sont nommés pour tenir alternativement le cordon.

Laloubère nous apprend que les Siamois ont sur leurs théâtres trois sortes de spectacles. Celui qu'ils appellent *cone* est une danse à plusieurs entrées, au son du violon et de quelques autres instruments. Les danseurs sont armés et masqués. C'est au cours d'une danse que l'image d'un combat; et que tout se passe en mouvements vifs et en postures extravagantes, ils ne laissent pas d'y mêler quelques mots. La plupart de leurs masques sont hideux et représentent ou des bêtes monstrueuses, ou des figures diaboliques. Le second spectacle, qui se nomme *lacone*, est un poème mêlé de l'épique et du dramatique, qui dure pendant trois jours, depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Ce sont des histoires en vers, la plupart sérieuses, chantées alternativement par divers acteurs qui ne quittent point la scène; l'un chante le rôle de l'historien, et les autres celui des personnages que l'histoire fait parler. Le *rabam* est une double danse d'hommes et de femmes, où tout est galant, sans aucune image de guerre. Ces danseurs et danseuses ont de faux ongles de cuir jaune. Ils chantent dans leur langue en dansant, et qui les fatigue d'autant moins, que leur manière de danser n'est qu'une simple marche en rond, fort lente et sans aucun mouvement élevé, mais avec diverses contorsions du corps et des bras. Pendant cette danse, deux autres acteurs entretiennent l'assemblée par diverses plaisanteries que l'un d'eux au nom des hommes, et l'autre au nom des femmes qui dansent.

Les Siamois ont des luteurs et d'autres qui combattent à coups de coude et d'épée. Dans le dernier de ces deux combats, ils se garnissent la main de trois ou quatre anneaux de corde, au lieu de l'ancien bracelet. Les anneaux de cuivre que ceux qui combattent dans les mêmes combats.

Les Siamois aiment le jeu jusqu'à risquer leurs biens et leur liberté ou celle de leurs parents pour satisfaire cette passion. Ils préfèrent à tous les autres jeux celui du netball, qu'ils jouent comme nous, et qu'ils ont peut-être appris des Portugais. Ils jouent avec des non-seulement à leur manière, mais est celle des Chinois, mais à celle de l'Europe, dont nous attribuons l'origine aux Portugais. Ils ont divers jeux de hasard, entre lesquels Laloubère ne vit point de plaisir.

Le tabac à fumer est un amusement si familier aux Siamois, que les femmes du premier rang n'y sont pas moins accoutumées que les hommes : ils en font peu d'usage en public. Quoique leur pays en fournisse abondamment, ils en tirent de Manille et de la Chine, qu'ils fument sans aucun adoucissement ; tandis que les Chinois et les Maures en croient obligés d'en faire passer la fumée par l'eau pour en diminuer la force. Le manque de l'oisiveté est d'autant plus nécessaire aux Siamois, qu'après leurs six mois de prières, leur vie est tout à fait oisive. Comme la plupart n'ont pas de profession particulière, ils ne savent de quel travail occuper lorsqu'ils ont satisfait au service du roi ; ils sont accoutumés à recevoir leur nourriture de leurs femmes, de leurs mères, de leurs filles, qui labourent les terres, qui vendent ou achètent, et qui sont chargées de tous les soins domestiques. Une femme, suivant le témoignage de Laloubère, éveillera son mari à sept heures, et lui servira du riz et du poisson. Après avoir déjeuné, il continuera de dormir ; il dîne à midi ; il soupe à la fin du jour. Entre ces deux repas, il se livre encore au sommeil. La conversation, le jeu et l'amusement de fumer emportent le temps qui lui reste.

Les palais du roi de Siam ont trois enceintes ; et celles du palais de la capitale sont assez éloignées l'une de l'autre pour former de vastes cours. Tout ce qui est renfermé dans l'enceinte intérieure, c'est-à-dire le logement du roi, quelques cours et quelques jardins, porte le nom de *vang* en siamois. Le palais entier, avec toutes ses enceintes, est nommé *prassat*. Un Siamois n'entre jamais dans le *vang*, et n'en sort jamais sans se prosterner.

Les portes du palais sont toujours fermées, et chacune a son portier avec des armes ; mais, au lieu de les porter, il les tient dans sa loge ; et si quelqu'un frappe, le portier en avertit l'officier qui commande dans les premières enceintes, et sans la permission duquel personne n'entre et ne sort ; mais personne n'entre armé, ni après avoir bu de l'arak, dans la crainte que le palais ne soit profané par des ivrognes. L'officier vi-

sité et flaire à la bouche tous ceux qui doivent entrer : cet office est double. Ceux qui en sont pourvus servent alternativement et par jour. Leur service dure vingt-quatre heures, après lesquelles ils ont la liberté de se retirer dans leur famille : on leur donne le titre d'*oc-mening-tchiou* ou de *pramening-tchiou* ; le gouverneur du *vang* porte celui d'*oc-yavang*. Il réunit toutes les fonctions qui regardent la réparation des édifices, l'ordre qui doit être observé dans le palais, et la dépense qui se fait pour le roi, pour ses femmes, ses eunuques, et tous ceux qui sont entretenus dans le *vang*.

Entre les deux premières enceintes, sous une espèce de hangar, on voit toujours un petit nombre de soldats accroupis et désarmés, du nombre de ces kenlais ou bras-peints, dont on a déjà rapporté les principales fonctions. L'officier qui les commande immédiatement, et qui est bras-peint lui-même, se nomme *oncarac*. Lui et ses gens sont les exécuteurs de la justice du roi, comme les officiers et les soldats des cohortes prétoriennes l'étaient de celle des empereurs romains ; mais ils ne laissent pas en même temps de veiller à la sûreté du monarque. On garde dans une chambre du palais de quoi les armer au besoin. Ils ramènent dans le ballon du corps, et le roi n'a point d'autre garde à pied. Leur office est héréditaire comme tous les emplois du royaume, et l'ancienne loi borne leur nombre à six cents.

Laloubère parle d'un officier dont il n'a pu se rappeler le titre, qui seul a le droit, dit-il, de ne pas se prosterner au salon devant le roi son maître ; ce qui rend sa dignité fort honorable. Elle consiste à tenir sans cesse les yeux attachés sur le prince, pour recevoir ses ordres, qu'il connaît à des signes établis, et qu'il fait entendre par d'autres signes aux officiers extérieurs.

Les véritables officiers de la chambre sont les femmes, qui jouissent seules du droit d'y entrer, et qui ne le partagent pas même avec les eunuques. Elles font le lit et la cuisine du roi : elles l'habillent et le servent à table ; mais en l'habillant, elles ne touchent jamais à sa tête. Les pourvoyeurs portent les provisions aux eunuques, qui les remettent aux femmes. Celle qui fait la cuisine n'emploie le sel et les épices que par poids, dans la crainte de se tromper pour la mesure.

Jamais les femmes du palais n'en sortent qu'avec le roi, et les eunuques ne peuvent aussi s'en éloigner sans un ordre exprès. On assura Laloubère que le nombre des eunuques blancs et noirs n'était que de huit ou dix. La reine de Siam, outre son titre qui la distingue des autres femmes du roi, a sur elles et sur les eunuques une autorité qui la fait regarder particulièrement comme leur souveraine. Elle juge leurs différends ; elle les fait châtier pour les maintenir en paix.

On prend à Siam des filles pour le service du *vang* et pour le roi. Mais les Siamois n'y

consentent jamais volontiers, parce qu'ils n'ont pas l'espérance de les revoir, et la plupart se rachètent de cette concussion à prix d'argent. Cet usage est si bien établi, que les officiers du palais prennent quantité de filles dans la seule vue de les faire racheter par leurs parents. Le nombre des femmes subalternes du roi ne monte guère à plus de dix, qu'il prend moins, comme on l'a déjà fait remarquer, par incontinence que par affectation de grandeur et de magnificence. Les Siamois ont été surpris qu'un aussi puissant roi que celui de France n'eût qu'une femme et qu'il n'eût pas d'éléphants.

La reine a ses éléphants, ses ballons et des officiers qui les gouvernent; mais elle n'est vue que de ses femmes et de ses eunuques. Dans les promenades qu'elle fait en ballon ou sur un éléphant, elle est dans une chaise fermée de rideaux, qui lui laissent la vue libre, mais qui l'empêchent d'être vue; et ceux qui se rencontrent sur son passage doivent se prosterner. Elle a ses magasins, ses vaisseaux et ses finances; elle exerce le commerce.

Les filles ne succèdent point à la couronne: à peine sont-elles au rang des personnes libres. L'héritier présomptif, suivant les lois, devrait toujours être le fils aîné de la reine. Mais, comme les Siamois ont peine à supporter qu'entre les princes du même rang le plus âgé se prosterne devant le plus jeune, il arrive souvent que l'aîné de tous les fils du roi obtient la préférence. Un voyageur assure que c'est la force qui en décide presque toujours. Les rois mêmes contribuent à rendre la succession incertaine, parce qu'au lieu de choisir constamment le fils aîné de la reine, ils suivent leur penchant pour le fils d'une maîtresse à laquelle ils ont donné leur affection.

Le royaume de Siam n'a point de chancelier. Chaque officier, qui a droit de donner par écrit des sentences ou des ordres sous le nom général de *tava*, possède un sceau que le roi lui donne. Ce prince a lui-même son sceau royal, qu'il ne confie à personne, et qu'il emploie pour tout ce qui vient immédiatement de lui. La figure des sceaux siamois est en relief: on les frotte d'une espèce d'encre rouge, et c'est avec la main qu'ils s'impriment. Un officier inférieur prend cette peine; mais c'est à l'officier qui possède un sceau à le tirer de sa propre main de dessus l'empreinte.

Le *pra-clang*, ou, par une corruption de portugais, le *barcalon*, est l'officier qui a le département du commerce au dehors et dans l'intérieur du royaume. C'est le surintendant des magasins du roi, ou, si l'on veut, son premier facteur. Ce titre est composé du nom bali, *pra*, qui signifie seigneur, et du mot *clang*, qui signifie magasin. Le *barcalon* passe aussi pour le ministre des affaires étrangères, parce qu'elles se réduisent presque uniquement au commerce. C'est à lui que les nations réfugiées à Siam s'adressent pour leurs affaires, parce que la plupart n'y sont attirées que par le commerce;

enfin c'est lui qui reçoit les revenus des villes du royaume.

Le commerce du roi avec ses sujets comme avec les étrangers fait une partie très-considérable de son revenu; non-seulement il fait le commerce en gros, mais il a des boutiques dans les marchés pour vendre en détail.

Les toiles de coton font le principal objet de son commerce intérieur; il les répand dans un grand nombre de magasins qu'il entretient dans les provinces. Autrefois le Siam n'y envoyait les provisions de toiles que de dix en dix ans, et dans une quantité modérée, qui laissait aux particuliers la liberté de faire le commerce aussi que les magasins royaux étaient épuisés. Aujourd'hui la cour en fournit sans cesse et toujours plus qu'on ne peut en débiter. Il arrive quelquefois que, pour en vendre davantage, le roi force ses sujets d'habiller les enfants avant l'âge établi. Jusqu'au lieu où les Hollandais ont pénétré dans le royaume de Laos et dans d'autres Etats voisins, le roi de Siam y faisait tout le commerce des toiles avec un profit considérable.

Cette espèce de métal qui se nomme *caim* appartient uniquement à la couronne; l'exception de celui qu'on tire des mines de Jonsalam sur le golfe de Bengale. C'est une frontière éloignée, où les habitants jouissent de leurs anciens droits sur les mines, en payant au prince un léger tribut. Tout l'ivoire vient au roi. Ses sujets sont obligés de lui vendre celui qu'ils n'emploient point à leurs propres usages, et les étrangers n'en peuvent acheter qu'à son magasin. Le commerce du salpêtre, du plomb et du sapin, est encore un droit royal. L'arac, dont il sort une quantité considérable hors du royaume, ne peut être vendu aux étrangers que par le roi. Outre celui qu'il tire de ses revenus particuliers, il en achète de ses sujets. Les marchandises de contrebande, telles que le soufre, la poudre et les armes, ne peuvent se vendre et s'acheter à Siam qu'au profit du roi, et dans son magasin.

Les *talapouines*, c'est-à-dire les femmes qui embrassent la vie religieuse, et qui servent à peu près la même règle que les hommes, n'ont pas d'autre habitation que celle des talapouts.

Les nens ou les enfants talapouts sont dispersés dans chaque cellule, suivant le choix de leurs parents. Un talapout peut recevoir plus de trois. Quelques-uns vieillissent dans la condition de nens, n'est pas tout à fait religieuse, et le plus vieux est distingué par le titre de *pa*. Entre diverses fonctions, il a celle d'arracher les herbes qui croissent dans l'enceinte du couvent: office qu'un talapout ne peut exercer sans crime. En général, les nens sont le talapout chez lequel ils sont logés. Ils sont les frères lais du couvent. Leur logement est une grande salle de bambou, qui est employée qu'à cet usage. Mais chaque cellule offre une autre salle où le talapout reçoit ses aumônes, lorsque le temple est

qui sert aux talapoins pour leurs conférences ordinaires.

Le clocher est une tour de bois qui s'appelle *horacang*, et qui contient une cloche sans battant de fer, sur laquelle on frappe, pour la sonner, avec un marteau de bois.

Chaque couvent est sous la conduite d'un supérieur, qui porte le titre de *tchaou-ouat*; mais tous les supérieurs ne sont pas égaux en dignités. Le premier degré est celui de *incrat*; et de tous les sancrats, celui du palais est le plus révérend. Cependant ils n'ont aucune juridiction les uns sur les autres. Le corps deviendrait redoutable, s'il n'avait d'un chef, et s'il agissait de concert ou par les mêmes maximes. Nos missionnaires ont comparé les sancrats aux évêques, et les temples supérieurs aux curés.

Le roi donne aux principaux sancrats un *om*, un parasol, une chaise et des hommes pour la porter; mais ils n'emploient guère d'équipage que pour aller au palais.

On distingue à Siam, comme dans le reste des Indes, deux sortes de talapoins: les uns qui vivent dans les bois, et les autres dans les villes. Les talapoins des bois mènent une vie qui paraîtrait insupportable, et qui serait sans doute, au jugement de Lalouëre, dans un climat moins chaud que Siam, comme la Thébaidé. Ceux des villes et ceux des bois sont obligés, sans exception, de garder le célibat sous peine du feu, tant qu'ils demeurent dans leur profession. Le roi, dont ils reconnaissent l'autorité, ne leur fait jamais grâce sur cet important article, parce qu'ayant de grands privilèges, et surtout l'exemption de six mois de corvées, leur profession deviendrait fort nuisible à l'état, si l'indolence naturelle des Siamois n'avait ce frein qui les empêche de l'empiéter. C'est dans la même vue qu'il les fait quelquefois examiner sur leur savoir, c'est-à-dire sur la langue du pays et sur les usages de la nation. A l'arrivée des Français, on en réduisit plusieurs milliers à la condition séculière, parce qu'ils manquaient de savoir. Leur examinateur avait été Occouang-Souracac, jeune mandarin de trente ans; mais les talapoins des forêts avaient refusé de subir l'examen d'un séculier, et ne voulaient être soumis qu'à celui de leurs supérieurs.

Ils expliquent au peuple la doctrine qui est contenue dans leurs livres. Les jours marqués pour leurs prédications sont le lendemain de toutes les nouvelles et de toutes les pleines lunes. Lorsque la rivière est enflée par les pluies, et jusqu'à ce que l'inondation commence à baisser, ils prêchent chaque jour, depuis six heures du matin jusqu'à dîner, et depuis une heure après dîner jusqu'à cinq heures du soir. Le prédicateur est assis les jambes croisées dans un fauteuil élevé, et plusieurs talapoins se succèdent dans cet office. Le peuple est assis dans les temples; il approuve la doctrine qu'on prêche par deux mots *balis*, qui signifient *monseigneur*: chacun donne ensuite l'aumône au prédicateur; un talapoin qui

prêche souvent ne manque jamais de s'enrichir. C'est le temps de l'inondation que les Européens ont nommé le carême des talapoins. Leur jeûne consiste à ne rien manger depuis midi, à l'exception du bétel, qu'ils peuvent mâcher; mais cette abstinence doit leur coûter d'autant moins, que dans les autres temps ils ne mangent que du fruit le soir. Les Indiens sont naturellement si sobres, qu'ils peuvent soutenir un long jeûne avec le secours d'un peu de liqueur, dans laquelle ils mêlent de la poudre de quelque bois amer.

Après la récolte du riz, les talapoins vont passer les nuits pendant trois semaines à veiller au milieu des champs, sous de petites huttes qui forment entre elles un carré régulier: celle du supérieur occupe le centre et s'élève au-dessus des autres. Le jour, ils viennent visiter le temple et dormir dans leurs cellules. Aucun voyageur n'explique l'esprit de cet usage, ni ce que signifient des chapelets de cent huit grains, sur lesquels ils récitent des prières en langue *balie*. Dans leurs veilles nocturnes, ils ne font pas de feu pour écarter les bêtes féroces, quoique les Siamois ne voyagent point sans cette précaution. Aussi le peuple regarde-t-il comme un miracle que les talapoins ne soient pas dévorés. Ceux des forêts vivent dans la même sécurité; ils n'ont ni couvents, ni temples, et le peuple est persuadé que les tigres, les éléphants et les rhinocéros, loin de les attaquer ou de leur nuire, leur lèchent les pieds et les mains, lorsqu'ils les trouvent endormis. Ils ont la tête et les pieds nus comme le reste du peuple. Leurs habits consistent dans un pagne, qu'ils portent, comme les séculiers, autour des reins et des cuisses, mais qui est de toile jaune, avec quatre autres pièces de toile qui distinguent leur profession. L'usage des chemises de mousseline et des vestes leur est interdit. Dans leurs quêtes, ils ont un bassin de fer pour recevoir ce qu'on leur donne; mais ils doivent le porter dans un sac de toile, qui leur pend du côté gauche, aux deux bouts d'un cordon passé en bandoulière sur l'épaule droite.

Ils se rasent la barbe, la tête et les sourcils. Le talapat, espèce de petit parasol en forme d'écran, qu'ils ont sans cesse à la main, sert à les garantir de l'ardeur du soleil. Leurs supérieurs sont réduits à se raser eux-mêmes, parce qu'on ne peut les toucher à la tête sans leur manquer de respect. La même raison ne permet pas aux jeunes talapoins de raser les vieux; mais les vieux rasent les jeunes, et se rendent le même office entre eux: les rasoirs siamois sont de cuivre.

Les jours réglés pour se raser sont ceux de la nouvelle et de la pleine lune. Tous les Siamois, religieux et laïques, sanctifient ces grands jours par le jeûne, c'est-à-dire qu'ils ne mangent point depuis midi. Le peuple s'abstient de la pêche, non en qualité de travail, puisque aucun autre travail n'est défendu, mais parce qu'il ne la croit pas

tout à fait innocente ; il porte aux couvents, dans les mêmes jours, diverses sortes d'aumônes, dont les principales sont : de l'argent, des fruits, des pagnes et des bêtes. Si les bêtes sont mortes, elles servent de nourriture aux talapoins ; mais ils sont obligés de laisser vivre et mourir autour du temple celles qu'on leur apporte en vie, et la loi ne leur permet d'en manger que lorsqu'elles meurent d'elles-mêmes. On voit même, près de plusieurs temples, un réservoir d'eau pour le poisson vivant qu'on leur apporte en aumône.

Ce qui s'offre à l'idole doit passer par les mains d'un talapoin, qui le met ordinairement sur l'autel, et qui le retire ensuite pour l'employer à son usage. Le peuple offre des bougies allumées, que les talapoins attachent aux genoux de la statue ; mais les sacrifices sanglants sont défendus, par la même loi qui ne permet de tuer aucun animal.

À la pleine lune du cinquième mois, les talapoins lavent l'idole avec des eaux parfumées, en observant par respect de ne pas lui mouiller la tête ; ils lavent ensuite leur sancrat ; le peuple va laver aussi les sancrats et les autres talapoins ; dans les familles, les enfants lavent leurs parents, sans aucun égard pour le sexe. Cet usage s'observe aussi dans le pays de Laos, avec cette singularité, qu'on y lave le roi même dans une rivière.

Les talapoins n'ont pas d'horloges ; ils ne doivent se laver que lorsqu'il fait assez clair pour discerner les veines de leurs mains, dans la crainte de s'exposer, pendant l'obscurité, à tuer quelque insecte en mettant le pied dessus sans s'en apercevoir ; ainsi, quoique leur cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en lèvent pas plus matin. Leur premier exercice est d'aller passer deux heures au temple avec leur supérieur ; ils y chantent ou récitent des prières en langue balie, assis les jambes croisées, et remuant sans cesse leur talapat, comme s'ils voulaient se donner du vent. Ils prononcent chaque syllabe à temps égaux et sur le même ton : entrant dans le temple, ils se prosternent trois fois devant la statue.

Après la prière, ils se répandent l'espace d'une heure dans la ville pour y demander l'aumône ; mais jamais ils ne sortent du couvent sans saluer leur supérieur, en se prosternant devant lui jusqu'à toucher la terre de leur front. Comme il est assis les jambes croisées, ils prennent des deux mains l'un de ses pieds, qu'ils mettent sur leur tête. Pour demander l'aumône, ils se présentent en silence à la porte des maisons ; et si rien ne leur est offert, ils se retirent avec le même air de modestie : mais il est rare qu'on ne leur donne rien, et leurs parents fournissent d'ailleurs à tous leurs besoins. Quantité de couvents ont des jardins, des terres labourables et des esclaves pour les cultiver ; leurs terres sont libres d'impôt. Le roi n'y touche jamais quoiqu'il en ait la propriété, s'il ne s'en est dépouillé par écrit.

Au retour de la quête, les talapoins ont la liberté de déjeuner ; ils étudient ensuite, s'occupent suivant leur goût et leurs talents, jusqu'à midi, qui est l'heure du dîner ; dans le cours de l'après-midi, ils instruisent les jeunes talapoins. Vers la fin du jour, ils balayent le temple ; après quoi ils y emploient, comme le matin, deux heures à chanter. S'ils mangent le soir, c'est uniquement du fruit. Quoique leur journée paraisse remplie par cette variété d'exercices, ils trouvent le temps de se promener dans la ville pendant l'après-midi, et l'on ne traverse point une rue sans y rencontrer quelque talapoin.

Outre les esclaves qu'ils peuvent entretenir pour la culture des terres, chaque couvent a plusieurs valets, qui s'appellent *tapacous*, et qui sont véritablement séculiers. Ils ne laissent pas de porter l'habit religieux, avec cette seule différence que la couleur en est blanche. Leur office est de recevoir l'argent qu'on donne à leurs maîtres, mais que les talapoins n'en peuvent toucher sans crime, d'administrer les biens, et de faire, en un mot, tout ce que la loi ne permet point aux religieux de faire eux-mêmes.

Un Siamois qui veut embrasser cette profession s'adresse au supérieur de quelque couvent. Le droit de donner l'habit appartient aux sancrats seuls, qui marquent un jour pour cette cérémonie. Comme la condition d'un talapoin est lucrative, et qu'elle n'engage pas nécessairement pour toute la vie, il n'y a point de famille qui ne se renouvelle de la voir embrasser à leurs enfants. Les parents et les amis accompagnent le postulant avec des musiciens et des danseurs. Il entre dans le temple, où les femmes et les musiciens ne sont pas reçus. On lui rase la tête, les sourcils et la barbe. Le supérieur lui présente l'habit : il doit s'en revêtir lui-même, et laisser tomber l'habit séculier par-dessous. Pendant qu'il est occupé de ce soin, le sancrat prononce plusieurs prières, qui sont apparemment l'essence de la consécration. Après quelques autres formalités, le nouveau talapoin, accompagné du même cortège, se rend au couvent qu'il a choisi pour sa demeure. Ses parents donnent un repas à tous les talapoins du couvent ; mais dès ce jour il ne doit plus voir de danses ni de spectacles profanes ; et quoique la fête soit célébrée par quantité de divertissements qui s'exécutent devant le temple, il est défendu aux talapoins d'y jeter les yeux.

Les talapouines se nomment *nang* en langue siamoise. Elles n'ont pas l'habit blanc comme celui des tapacous ; mais elles passent-elles pas tout à fait pour religieuses. Un simple supérieur préside à leur règle, comme à celle des nens ou des jeunesses talapoins. Quoiqu'elles renoncent au mariage, on ne punit pas leur incontinence avec autant de rigueur que celle des hommes. Au lieu du feu, qui est le supplice d'un talapoin surpris avec une femme, on livre les talapouines à leur famille pour les châtier à bâton. Les religieux siamois de l'un et de l'autre

autre sexe ne peuvent frapper personne.

L'élection des supérieurs sancrats, ou im-les tchaou-val, s'est faite dans chaque couvent à la pluralité des voix, et le choix tombe ordinairement sur le plus vieux ou le plus savant talapoin. Si la piété porte un particulier à faire bâtir un temple, il choisit lui-même quelque vieux talapoin pour surveiller de ce nouvel établissement, et le couvent se forme autour du temple à mesure qu'il se présente de nouveaux habitants. Chaque cellule se bâtit à l'arrivée de celui qui doit l'occuper.

Ce n'est pas une petite entreprise que celle d'expliquer l'objet du culte des talapoins à la religion des Siamois. Tachard dit qu'elle est fort bizarre, et qu'elle ne peut être parfaitement connue que par les livres balis, la langue qui porte ce nom n'est entendue que par un petit nombre de docteurs talapoins, dont elle fait l'unique étude. Cependant le zèle des missionnaires leur a fait surmonter cet obstacle. Voici, suivant le P. Tachard, ce qu'on a pu démêler dans cette matière si obscure.

Les Siamois croient un Dieu; mais ils entendent par ce grand nom un être composé d'esprit et de corps, dont le propre est de secourir les hommes; et son secours consiste leur donner une loi, à leur prescrire les moyens de bien vivre, à leur enseigner la véritable religion et les sciences qui sont nécessaires à leurs besoins. Les perfections qu'ils lui attribuent sont l'assemblage de toutes les vertus morales dans leur degré le plus éminent, qu'il doit à l'exercice continu qu'il en a fait dans une infinité de corps par lesquels il a passé. Il est exempt de passions; il ne ressent aucun mouvement qui puisse altérer sa tranquillité. Mais, avant d'arriver à ce sublime état, une application extrême à vaincre ses passions a produit un changement si prodigieux dans son corps, que son sang en est devenu blanc. Il a le pouvoir de se montrer ou de se rendre invisible aux yeux des hommes. Son agilité est surprenante; dans un instant, par la seule force de ses desirs, il peut se transporter à l'extrémité du monde à l'autre. Il sait tout; et sa science ne consiste pas, comme la nôtre, dans une suite de raisonnements, mais dans une vue claire et simple qui lui présente tout d'un coup les préceptes de la loi, les vices, les vertus et les secrets les plus cachés de la nature; le passé, le présent, l'avenir, le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, toutes les parties du monde que nous voyons, et ce qui se passe même dans d'autres mondes que nous ne connaissons pas. Il se représente avec clarté tout ce qui lui est arrivé depuis la première transfiguration de son âme jusqu'à la dernière. Il meurt un jour, et un autre dieu lui succède. Ce règne de chaque divinité dure un certain nombre d'années, jusqu'à ce que le nombre des élus par ses mérites doivent sanctifier soit entièrement rempli; après quoi, disparaissant du monde, elle tombe dans un repos éternel qui n'est pourtant point un anéantissement.

Celle qui succède entre dans tous ses droits et gouverne l'univers à sa place.

Les hommes peuvent devenir dieux : mais c'est après avoir acquis par de longues épreuves une vertu consommée. Ce n'est pas même assez d'avoir fait une quantité de bonnes œuvres dans les corps qui ont servi de demeure à leur âme, il faut qu'à chaque action ils se soient proposé de mériter la condition divine, en prenant à témoin de leurs bonnes œuvres les anges qui président aux quatre nations du monde; qu'ils aient versé de l'eau en implorant le secours de l'ange gardien de la terre, nommé *Naang-phrato-rani*; car ils établissent une différence de sexe parmi les anges. Ceux qui aspirent à devenir dieux, observent soigneusement cette pratique.

Outre l'état divin, qui est le suprême degré de la perfection, ils en admettent un moins élevé, qu'ils appellent l'état de sainteté. Il suffit, pour être saint, qu'après avoir passé dans plusieurs corps, on ait acquis beaucoup de vertus, et que chaque action ait eu la sainteté pour objet. Les propriétés de cet état sont les mêmes que celles de l'état divin, avec cette différence que Dieu les a par lui-même, et que les saints les tiennent de lui par les instructions qu'il leur donne. La sainteté n'est consommée aussi que lorsque les saints meurent pour ne plus renaître, et que leurs âmes sont portées dans le paradis pour y jouir d'une félicité éternelle.

Comme les Siamois sont assez éclairés pour reconnaître que le vice doit être puni et la vertu récompensée, ils croient un paradis, qu'ils placent dans le plus haut ciel, et un enfer, qu'ils mettent au centre de la terre; mais ils ne peuvent se persuader que l'un et l'autre soient éternels. Ils divisent l'enfer en huit demeures, qui sont huit degrés de peine; et le ciel en huit différents degrés de béatitude. Le ciel, dans leurs idées, est gouverné comme la terre; ils y mettent des pays indépendants l'un de l'autre, des peuples et des rois. On y fait la guerre, on y donne des batailles. Le mariage même n'en est pas banni, du moins dans la première, la seconde et la troisième demeure, où les saints peuvent avoir des enfants. Dans la quatrième, ils sont au-dessus de tous les desirs sensuels; et la pureté augmente ainsi jusqu'au dernier ciel, qui est proprement le paradis, nommé *niruppan* dans leur langue, où les âmes des dieux et des saints jouissent d'un bonheur inaltérable.

Ils soutiennent que tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux dans ce monde est l'effet des bonnes ou des mauvaises actions, et que le malheur ne se trouve jamais avec l'innocence. Ainsi les richesses, les honneurs, la santé, et tous les autres biens, sont la récompense d'une conduite vertueuse, dans la vie présente ou dans celle qu'on a déjà menée. L'infamie, la pauvreté, les maladies sont des punitions. Enfin, soit qu'on renaisse sous la figure d'homme ou d'animal, les avantages et les défauts natu-

rels ont aussi leur source dans les vertus ou les vices qui ont précédé cette naissance.

Les âmes des hommes qui renaissent dans le monde sortent du ciel, ou de l'enfer, ou du corps des animaux. Les premières apportent quelques avantages qui les distinguent, tels que la vertu, la santé, la beauté, l'esprit ou les richesses. Elles animent les corps des grands princes ou des personnages d'un mérite extraordinaire; de là vient le respect qu'ils portent aux personnes élevées en dignité ou d'une naissance illustre; ils les regardent comme destinées à l'état divin ou à l'état de sainteté, qu'ils ont déjà commencé à mériter par leurs bonnes œuvres. Ceux dont les âmes sortent du corps des animaux sont moins parfaits, mais ils les sont plus néanmoins que ceux qui viennent de l'enfer. Les derniers sont considérés comme des scélérats que leurs crimes rendent dignes de toutes sortes de malheurs. « De là vient, au jugement du Père Tachard, l'horreur que les Siamois ont pour la croix de Jésus-Christ. S'il eût été juste, disent-ils, sa justice et ses bonnes œuvres l'eussent garanti du supplice honteux qu'il a souffert. »

Il n'y a pas d'action vertueuse qui ne soit récompensée dans le ciel, ni de crime qui ne soit puni dans l'enfer. Un homme qui meurt sur la terre acquiert une nouvelle vie dans le ciel, pour y jouir du bonheur qui est dû à ses bonnes œuvres : mais, après le temps de sa récompense, il meurt dans le ciel pour renaître dans l'enfer, s'il est chargé de quelque péché considérable; ou s'il n'est coupable que d'une faute légère, il rentre dans le monde sous la figure de quelque animal; et lorsqu'il a satisfait dans cet état à la justice, il redevient homme. Telle est l'explication que les talapoins donnent à la métempsycose, point fondamental de leur religion.

Ils admettent des esprits, mais corporels : les anges mêmes ont des corps de différents sexes. Ils peuvent avoir des enfants, mais ils ne sont jamais sanctifiés ni divinisés. Leur office est de veiller éternellement à la conservation des hommes et au gouvernement de l'univers. Ils sont distribués en sept ordres, les uns plus nobles et plus parfaits que les autres, placés dans autant de lieux différents. Chaque partie du monde, les astres mêmes, la terre, les villes, les montagnes, les forêts, le vent, la pluie, ont une de ces puissances qui les gouverne. Comme elles examinent avec une application continuelle la conduite des hommes pour tenir compte des actions qui méritent quelque récompense, c'est aux anges que les Siamois s'adressent dans leurs besoins, et qu'ils croient avoir obligation des grâces qu'ils reçoivent; mais ils ne reconnaissent pas d'autres démons que les âmes des méchants, qui, sortant des enfers où elles ont été retenues, errent pendant quelque temps dans le monde, et prennent plaisir à nuire aux hommes. Ils mettent au nombre de ces esprits malheureux les enfants mort-nés, les mères qui meurent dans le travail de

l'enfantement, et ceux qui sont tués en duel.

Ils racontent des choses merveilleuses de certains anachorètes, qu'ils nomment *prasis*. Cette race de solitaires mène une vie très-sainte et très-austère, dans des lieux éloignés du commerce des hommes. Les livres siamois leur attribuent une parfaite connaissance des secrets les plus cachés de la nature, l'art de faire de l'or et les autres métaux précieux. Il n'y a point de miracle qui soit au-dessus de leurs forces; ils prennent toutes sortes de formes; ils s'élèvent dans l'air; ils se portent légèrement d'un lieu à un autre. Mais, quoiqu'ils puissent se rendre immortels, parce qu'ils connaissent les moyens de prolonger leur vie, ils la sacrifient à Dieu de mille ans en mille ans, par une offre volontaire qu'ils lui font d'eux-mêmes sur un bûcher, à la réserve d'un seul qui reste pour ressusciter les autres. Il est également dangereux et difficile de trouver ces puissants ermites; cependant les livres des talapoins enseignent le chemin et les moyens qu'il faut prendre pour arriver aux lieux qu'ils habitent.

Les cieux et la terre sont éternels : un Siamois s'étonne qu'on puisse leur accorder un commencement et une fin. La terre n'est pas ronde : ce n'est qu'une superficie plane qu'ils divisent en quatre parties carrées. Les eaux qui séparent ces parties sont d'une subtilité qui ne permet entre elles aucune sorte de communication; mais tout cet espace est environné d'une muraille dont la force est égale à sa prodigieuse hauteur. Sur ce mur sont gravés en gros caractères tous les secrets de la nature; et c'est là que les merveilleux ermites vont puiser leurs lumières, par la facilité qu'ils ont à s'y transporter. Les hommes des trois autres parties du monde ont le visage différent du nôtre. Dans la première, ils ont le visage carré; ceux de la seconde l'ont rond, et ceux de la troisième triangulaire. Tous les biens y sont en abondance, sans aucun mélange de maux; et les aliments y prennent le goût qu'on désire : aussi n'y peut-on exercer la charité ni d'autres vertus. Les habitants n'ayant aucune occasion de mériter, n'y peuvent acquérir la sainteté, ni se rendre dignes de récompense ou de punition : ce qui leur fait désirer ardemment de resusciter dans la partie que nous habitons, où les occasions se présentent sans cesse pour faire le bien, c'est une grâce qu'ils obtiennent s'ils la demandent, par les mérites du dieu qui a parcouru leur pays, quoiqu'il soit inaccessible pour nous.

Toute la masse de la terre a sous elle une étendue immense d'eaux qui la soutiennent comme la mer porte un navire. Un vent impétueux tient ces eaux suspendues, et ce vent, qui est éternel comme le monde, les repousse continuellement pour empêcher leur chute. Un temps viendra que le dieu des Siamois a prédit où le feu du ciel, tombant sur la terre, réduira tout en cendres, et la terre purifiée sera rétablie dans son premier état. Cette doctrine dépend d'une autre

plication. Les Siamois prétendent qu'autrefois les hommes avaient une taille gigantesque, jouissaient d'une santé parfaite pendant plusieurs siècles, n'ignoraient rien, et vivaient une vie fort innocente. Tous ces avantages ayant diminué dans la suite des temps, l'espèce humaine continuera de diminuer, et les hommes deviendront à la fin petits et si faibles, qu'à peine auront-ils la valeur d'un pied. Dans cet état, leur vie sera très-courte; cependant ils croîtront en sagesse, et dans les derniers temps ils s'abandonneront aux crimes les plus horribles : alors ils n'auront plus de lois ni de véritables connaissances. On croit déjà dans le royaume de Siam que la fin du monde approche, parce qu'il ne s'y trouve plus que la corruption. Au reste, ces grands changements arriveront aussi dans les animaux, ils avaient autrefois l'usage de la parole, et ils l'ont déjà perdu. Les Siamois donnent de la liberté aux bêtes; ils les croient capables de bien et de mal, et par conséquent de récompense et de punition.

La terre, couverte de cendre et de poussière, sera purifiée par le souffle d'un vent impétueux qui enlèvera les restes de l'embaumement du monde; ensuite elle exhale une odeur si douce qu'elle attirera du ciel une jeune femelle qui mangera de la terre purifiée, et qui en concevra douze fils et douze filles par lesquels le monde sera repeuplé. Ces hommes qui en naîtront seront d'abord ignorants et grossiers, et ne se connaîtront pas eux-mêmes: après s'être connus, ils ignorent long-temps la loi; mais enfin un dieu dissipera les ténèbres en leur enseignant la véritable religion et toutes les sciences. La loi sainte, inconnue depuis long-temps, revivra dans tous les esprits; c'est l'unique emploi que la nation juge digne de Dieu. Elle estime au-dessous de lui le gouvernement du monde et tous les soins qui regardent le corps des hommes et des animaux.

Ce renouvellement ou cette purification du monde recommencera de temps en temps dans le cours de l'éternité.

En réduisant les explications du P. Tachard à cet extrait, on croit en avoir conservé ce qu'il juge nécessaire pour faire connaître le dieu que les Siamois adorent aujourd'hui; ils l'appellent *Sammono-khodom*. Son histoire prouve qu'au milieu des plus grossières erreurs se sont introduites quelques-unes des vérités éternelles de la vraie religion. On suppose d'abord qu'il naquit leu par sa vertu propre, et qu'immédiatement après sa naissance, il acquit sans aucun maître, et par une simple vue de son esprit, une parfaite connaissance de ce qui se garde le ciel, la terre, le paradis, l'enfer et tous les secrets de la nature; qu'au même instant il se souvint de tout ce qu'il avait vu dans les différentes vies qu'il avait menées; qu'après avoir enseigné de profonds mystères aux peuples, il les leur laissa par écrit dans ses livres pour l'instruction de la postérité.

C'est lui-même, suivant Tachard, qui ra-

conte dans ses livres qu'étant devenu dieu, il souhaita un jour de manifester sa divinité aux hommes par quelque prodige extraordinaire. Il était assis alors sous un arbre nommé *tomppo*, que les Siamois respectent beaucoup par cette raison. Il se sentit porté en l'air dans un trône éclatant d'or et de pierres, et les anges, descendant du ciel, lui rendirent les honneurs et les adorations qu'ils lui devaient. Son frère Thévathat et ses sectateurs ne purent voir sans jalousie sa gloire et sa majesté: ils conspirèrent sa perte avec tous les animaux, qu'ils liguèrent aussi contre lui; mais il remporta une victoire éclatante. Cependant Thévathat, aspirant aussi à la divinité, refusa de se soumettre, et forma une nouvelle religion dans laquelle il engagea quantité de rois et de peuples. Ce fut l'origine d'un schisme qui divisa le monde en deux partis. Les Siamois nous mettent dans celui de Thévathat, d'où ils concluent qu'il ne faut pas s'étonner qu'étant ses disciples, nous ignorions tout ce qu'ils ont appris de Sammono-khodom; mais quoique Thévathat ne fût pas un véritable dieu, ils lui accordent d'avoir excellé dans plusieurs sciences, surtout dans les mathématiques et la géométrie: et comme nous avons reçu de lui ces connaissances, ils ne sont pas surpris que nous y ayons fait plus de progrès qu'eux. Enfin ce frère impie fut précipité au fond de l'enfer. Sammono-khodom raconte lui-même qu'ayant visité les huit demeures infernales, il reconnut Thévathat dans la huitième, c'est-à-dire dans le lieu où les plus grands criminels sont tourmentés. Il fait la description de son supplice. Il le vit attaché à une croix avec de gros clous qui lui perçaient les pieds et les mains avec d'insupportables douleurs; sa tête était environnée d'une couronne d'épines; son corps tout couvert de plaies, et, pour comble de misère, un feu très-ardent le brûlait sans le consumer. La pitié fit oublier à Sammono-khodom toutes les injures qu'il avait reçues de ce frère coupable. Il lui proposa d'adorer ces trois mots, *Ppu-thang*, *Thamang*, *Sangkhang*, mots sacrés et mystérieux que les Siamois respectent beaucoup, et dont le premier signifie *Dieu*; le second, *parole* ou *verbe de Dieu*; le troisième, *imitation de Dieu*. La grâce de Thévathat fut mise à cette condition; mais, après avoir adoré les deux premiers mots, il refusa d'adorer le troisième, parce qu'il signifie *imitateur de Dieu* ou *prêtre*, et que les prêtres sont des hommes pécheurs qui ne méritent pas ce respect. Il fut abandonné à son obstination, et son châtiment dure encore.

Tachard observe qu'entre plusieurs obstacles qui éloignent les Siamois de l'Evangile, rien ne leur inspire tant d'aversion que cette sorte de ressemblance qu'ils croient trouver sur quelques points entre leur religion et la nôtre, et qui leur persuade que ce Thévathat n'est pas différent de Jésus-Christ. Ils regardent le crucifix comme une image parfaite du châtiment de Thévathat; et lors-

qu'un missionnaire entreprend de leur expliquer les articles de notre foi, ils lui répondent qu'ils n'ont pas besoin de ses instructions, et qu'ils savent déjà tout ce qu'il croit leur apprendre.

On lit dans les écrits de Sammono-khodom que, depuis qu'il avait aspiré à devenir dieu, il était revenu cinq cent cinquante fois au monde sous différentes figures; que dans chaque renaissance il avait toujours été le premier et comme le prince des animaux sous la figure desquels il naissait; que souvent il avait donné sa vie pour ses sujets, et qu'étant singe, il avait délivré une ville d'un monstre horrible qui la désolait par ses ravages; qu'il avait été un roi très-puissant; qu'avant d'avoir obtenu le souverain domaine de l'univers, il s'était retiré avec sa femme et ses deux enfants dans des solitudes écartées, où il était mort au monde et à ses passions, jusqu'à souffrir sans émotion qu'un bramine qui voulait éprouver sa constance lui enlevât son fils et sa fille, et les tourmentât devant lui; qu'il avait donné sa femme à un pauvre qui lui demandait l'aumône, et qu'enfin, après s'être crevé les yeux, il s'était sacrifié lui-même en distribuant sa chair aux animaux pour les soulager dans une faim pressante. Telles sont les actions vertueuses dont les talapoins proposent l'imitation au peuple.

Dans son apothéose, son âme monta au huitième ciel, pour n'être plus sujette aux misères humaines, et pour y jouir d'une félicité parfaite; elle ne renaitra jamais. Ce que les Siamois nomment anéantissement, n'est pas une véritable destruction; mais une âme ne paraît plus sur la terre quoiqu'elle vive au ciel. Le corps de Sammono-khodom fut brûlé, et ses disciples ont conservé jusqu'à présent ses os, dont une partie est dans le royaume de Siam, et l'autre dans celui du Pégou. On leur attribue des vertus merveilleuses. Avant sa mort, il ordonna qu'on fit son portrait, et qu'on lui rendit sans cesse les honneurs dus à sa divinité.

Toute sa loi est comprise, comme la nôtre, dans dix préceptes. Les circonstances et la nécessité même n'excusent pas le péché. Plusieurs articles qui ne sont parmi nous que de perfection et de conseil, passent chez les Siamois pour des commandements indispensables. L'usage de toute liqueur capable d'enivrer leur est interdit. Le vin ne leur est pas permis dans les plus pressants besoins. Ils ne peuvent tuer aucun animal; ils ont des préceptes de propreté et de bienséance qu'ils ne respectent pas moins que ceux de la vertu.

Sans vœu, sans aucun lien qui attache les talapoins à leur condition, ils sont assujettis au plus rigoureux joug de l'obéissance et de la chasteté. Laloubère y a joint même celui de la pauvreté; car il leur est défendu d'avoir plus d'un vêtement, et d'en avoir de précieux; de garder aucun aliment du soir au lendemain; de toucher à l'or et à l'argent, ni d'en désirer; mais, comme ils sont

toujours libres d'abandonner leur profession, ils ont l'art, en menant une vie réglée, d'anasser de quoi vivre lorsqu'ils abandonnent leur état.

Passons aux funérailles des Siamois. Aussitôt qu'un malade a rendu le dernier soupir, on enferme son corps dans une bière de bois, dont on fait vernir ou même doré le dehors; mais comme les vernis de Siam, moins bons que ceux de la Chine, n'empêchent pas toujours que l'odeur ne se fasse sentir par les fentes, on s'efforce de consumer les intestins du mort avec du mercure qu'on lui verse dans la bouche. Les plus riches ont des bières de plomb, qu'ils font aussi dorer. La bière est placée avec respect sur quelque chose d'élevé, tel qu'un bois de lit soutenu par des pieds, pour attendre le chef de la famille, s'il est absent, ou pour se donner le temps de préparer les honneurs funèbres. On y brûle des bougies et des parfums. Chaque nuit un certain nombre de talapoins, rangés dans la chambre le long des murs, chantent en langue balie. On les nourrit, et leur service est payé. Leurs chants sont des moralités et des leçons sur le chemin du ciel qu'ils enseignent à l'âme du mort.

La famille choisit un lieu commode à la campagne, pour y rendre au corps les derniers devoirs, qui consistent à le brûler avec diverses cérémonies. Ce lieu est ordinairement près de quelque temple que le mort ou quelqu'un de ses ancêtres a fait bâtir. On forme une enceinte de bambou, avec quelques ornements d'architecture à peu près du même ouvrage que les berceaux et les cabinets de nos jardins, ornée de papiers peints ou dorés, qu'on découpe pour représenter des maisons, des meubles et des animaux domestiques et sauvages. Le centre de cet enclos est occupé par le bûcher, que les familles composent de bois odoriférants, tels que le sandal blanc ou jaune, et le bois d'aigle. On fait consister le plus grand honneur à donner beaucoup d'élévation au bûcher, non à force d'y mettre du bois, mais par de grands échafaudages sur lesquels on met de la terre, et le bûcher par-dessus. Laloubère raconte qu'aux funérailles de la dernière reine, l'échafaud fut élevé si étourdissant, qu'on fut obligé d'employer une machine européenne pour lever la bière à cette hauteur.

Le corps est porté au son d'un grand nombre d'instruments. Il marche à la tête du convoi, qui est composé de toute la famille et des amis du mort, hommes et femmes vêtus de blanc, la tête voilée d'une toile blanche. Le chemin se fait par eau, si on peut éviter les voyages de terre. Dans les plus magnifiques funérailles, on porte de grandes machines de bambou couvertes de papier peint et doré, qui représentent non seulement des palais, des meubles, des phantômes et d'autres animaux ordinaires, mais des monstres bizarres, dont quelques-uns approchent de la forme humaine. On ne brûle pas la bière. Le corps est par

ir le bûcher, et les talapoins du couvent nous proche chantent pendant un quart-heure, après lequel ils se retirent sans traître davantage. Ce n'est pas par des vues de religion qu'on les appelle à cette scène, mais seulement pour la rendre plus magnifique. On donne à la cérémonie un air de fête; et quoique les parents y fassent quelques lamentations, Laloubère assure qu'on y loue pas de *pleureuses*. Après le départ des talapoins, on voit commencer les spectacles, qui durent tout le jour sur différents théâtres. Vers midi, un valet des talapoins met le feu au bûcher, qu'on ne laisse brûler ordinairement que l'espace de deux heures. C'est le corps d'un prince du sang ou de quelque seigneur que le roi a nommé, c'est le monarque lui-même qui met le feu au bûcher, sans sortir de son palais, en lâchant un flambeau allumé le long d'une corde que l'on tend depuis ses fenêtres jusqu'au lieu de l'exécution. Jamais le feu ne consume entièrement le corps : il ne fait que le rôtir, souvent fort mal. Les restes sont renfermés dans la bière, et déposés sous une des pyramides qu'on voit autour des temples. Quelquefois on y enterre avec le mort des armeries et d'autres richesses, dans la confiance qu'on a pour des lieux que la religion rend inviolables. Ceux qui n'ont ni temple ni pyramide gardent quelquefois chez eux les restes mal brûlés de leurs parents; mais on voit peu de Siamois assez riches pour bâtir un temple qui n'emploient quelque partie de leur bien à cet établissement, et qui n'y exhibent les richesses qui leur restent. Les plus pauvres font faire au moins quelque fosse qu'ils donnent aux temples déjà bâtis. Si leur pauvreté va jusqu'à ne pouvoir brûler leurs parents, ils les enterrent avec le secours des talapoins; mais, comme ces religieux ne marchent jamais sans salaire, ceux qui n'ont pas même de quoi les payer exposent le corps de leurs proches dans quelque lieu éminent pour servir de pâture aux oiseaux de proie.

Il arrive quelquefois qu'un Siamois élevé en dignité fait déterrer le corps de son père, quoique mort depuis longtemps, pour lui faire de magnifiques funérailles, si celles qu'on lui a faites au temps de sa mort n'étoient pas dignes de l'élevation présente de sa famille. On a déjà remarqué que, dans les maladies épidémiques, l'usage est d'enterrer les corps sans les brûler, mais qu'on les enterre quelques années après pour leur rendre cet honneur. La loi défend de brûler ceux que la justice condamne à mourir, les enfants mort-nés, les femmes qui meurent en couche, ceux qui périssent par l'eau ou par quelque désastre extraordinaire, tel que le tonnerre. Les Siamois mettent ces malheureux au rang des coupables, parce que, dans les principes, il ne peut arriver de malheur à l'innocence.

Le deuil n'est pas forcé à Siam. Chacun a la liberté d'en régler les marques sur le

sentiment de sa douleur. Aussi voit-on plus souvent les pères et les mères en deuil pour la mort de leurs enfants que les enfants pour celle de leurs pères. Quelquefois un père et une mère embrassent la vie religieuse après avoir perdu ce qui les attachait au monde, ou se rasant du moins la tête l'un à l'autre; car il n'y a que les véritables talapoins qui puissent se raser aussi les sourcils. On ne lit dans aucun voyageur, et toutes les recherches de Laloubère n'ont pu lui faire découvrir que les Siamois invoquent leurs parents morts; mais ils se croient souvent tourmentés par leurs apparitions. La crainte plutôt que la piété les engage alors à porter près de leurs tombeaux des viandes que les animaux mangent, ou à faire pour eux des libéralités aux talapoins, qui leur prêchent que l'aumône rachète les péchés des morts et des vivants.

MISSIONS DE SIAM.

Extrait de différentes lettres de M. Lequeux, missionnaire apostolique, à sa famille et à ses amis. (1630)

Bangkok. 1846 et 1849.

« ... Maintenant que je connais un peu le royaume de Siam, parlons quelques instants de cette mission et du long voyage qui m'y a conduit de la manière la plus heureuse. Dès le jour de notre départ de Syn-capour, c'en a été fait de la vie européenne. Notre navire, s'il est permis de lui donner ce nom, était une jonque chinoise. Nous voilà donc au milieu d'une vingtaine de Chinois, tous païens. Nous avons pour capitaine un brave homme, qui estime les Européens et surtout nos compatriotes; il nous a même parlé, et fort sérieusement, de faire un voyage en France pour y porter du riz. Mais ce qui est plus important, c'est qu'il veut se faire chrétien; il nous a priés de le conduire chez Mgr Pallegoix, et depuis il y est revenu de lui-même; il persévère toujours dans sa résolution d'embrasser l'Evangile. Entre autres curiosités européennes que nous avons offertes à son admiration, il a été charmé de voir la ville d'Autun dans une lanterne magique.

« Très-souvent nous avons été témoins des superstitions de ces pauvres païens. Dès que le vent tombe ou qu'il est contraire, rien de plus pressé que de recourir aux sacrifices; et à qui sacrifient-ils? Au démon. Ils croient que c'est lui qui retient la brise favorable ou souffle contre eux la tempête. Pour l'apaiser, voici ce qu'ils font: ils préparent un poulet, du riz, du thé, des gâteaux, puis le fils du capitaine, au son du tam-tam, plante sur ces mets des baguettes allumées en faisant de grandes prostrations. D'autres fois on se contente de faire brûler du papier sur lequel sont écrits en lettres d'or des mots superstitieux.

« Les jonques chinoises marchent très-lentement; nous avons mis trente-cinq jours pour faire les deux cent cinquante lieues

qui nous séparaient de Bangkok. A la nouvelle de notre arrivée, les missionnaires vinrent nous chercher avec les élèves du collège. Il fallut voir ces enfants, quand nous entrâmes dans la ville à dix heures du soir, sauter hors des barques pour aller battre les tambours et sonner les cloches, pendant que d'autres apportaient des torches et des bannières pour nous conduire à la maison de Monseigneur !

« Ici, toutes les fois qu'il s'agit de voyager, c'est toujours en barque ; il n'y a pas d'autre chemin dans un pays que l'eau inonde tout entier à certaines saisons. Les grandes routes, les places de commerce, ne sont autres que la rivière ; c'est là que sont établies presque toutes les maisons marchandes, surtout celles qui vendent des objets européens apportés de Synapour. Outre les habitations assises sur les bords du fleuve, il y en a une autre ligne en avant ; ce sont les magasins et les comptoirs. Elles sont flottantes sur des radeaux de bambous, aux extrémités desquels de gros pieux sont fichés en terre pour les retenir : elles s'élèvent ou s'abaissent le long de ces pieux, suivant que la marée monte ou descend. Si le feu prend à l'une d'elles, les voisines coupent leurs amarres et s'en vont au milieu du fleuve. C'est au moins un avantage qu'on ne peut nier à ce système. Les places qu'occupent ces magasins flottants se jouent par les propriétaires du rivage, à proportion de ce qu'en France on loue les maisons qui bordent les rues des villes commerçantes.

« Nous avons à Bangkok des peuples de toutes les contrées de l'Orient. Sans parler des voyageurs et de ceux qui ne viennent ici que pour faire le commerce, on y compte près de 200,000 Annamites, presque tous chrétiens. Les Birmans et les Péguans sont en bien plus grand nombre, mais aucun missionnaire n'ayant encore appris leur langue, peu se sont convertis. Les Laociens et les Malais font aussi une partie notable de la population de la ville ; ils sont musulmans, et l'on sait combien ceux qui professent cette religion sont difficilement amenés à la pratique du catholicisme. Les Chinois enfin couvrent une grande partie du royaume et forment aussi notre principale chrétienté. Parmi les Siamois proprement dits, les néophytes sont très-rares. Les raisons de ceci sont : 1^o la crainte du rotin, qui est la principale. Le roi n'empêche pas les étrangers de se faire chrétiens, il le désire même, parce qu'il sait que ce sont les meilleurs soldats ; mais quant aux Siamois, il ne s'en soucie guère, parce qu'une fois convertis, ils se refusent à concourir de leur personne et de leurs biens aux cérémonies superstitieuses ; 2^o la grande dévotion du roi pour les pagodes. Elles sont si nombreuses dans la ville, qu'on en rencontre tous les deux ou trois cents pas. Les maisons des habitants sont de misérables huttes, construites en bambous ou en planches, perchées sur des colonnes comme sur des échasses, n'ayant d'autre toit que des feuilles de ro-

seaux, d'autre batterie de cuisine qu'un chaudron, d'autre ouverture pour la fumée que les intervalles des bambous tenant lieu de murs. La plupart des chefs ne sont pas logés d'une façon plus brillante. Mais les pagodes n'ont aucune proportion, aucun rapport avec ses habitations. Ce sont des édifices spacieux et parfois très-élèves, tout enrichis de dessins, de sculptures, de statues, dorés entièrement, même à l'extérieur ; enfin ce sont des monuments tels qu'il n'y en a point à Paris de semblables, pour la richesse, non pour l'art, qui n'a rien de commun avec ces pagodes, bien qu'on y ait semé à profusion les décors d'un minutieux et difficile travail. On y trouve néanmoins l'architecture grecque assez bien copiée dans les petits détails, mais mêlée à mille ornements de fantaisie et de superstition. C'est à de telles constructions que se consomme la plus grande partie des revenus du pays. Malgré le grand nombre de ces édifices voués au culte du démon, le roi en fait chaque jour élever de nouveaux. Par son ordre on vient de fondre au palais une idole en cuivre massif, toute recouverte de pierres précieuses, et dont le prix, s'il en faut croire le bruit public, monterait à vingt millions. Ces idoles sont ordinairement d'une grandeur démesurée ; on m'a parlé d'une qui est couchée et n'a pas moins de soixante pieds de long.

« Chaque année, à la fin de novembre, le roi va en grand cortège faire ses dévotions dans toutes les pagodes. On appelle cela *faire du Bun* (du mérite) pour l'autre vie. Quelques centaines de barques, à treize ou quarante rameurs, accompagnent celle du prince, derrière laquelle flottent attachées à des cordes de longues files de boues. On croit que, si le roi tombe par malheur à la rivière, il puisse se tirer d'embarras sans le secours de personne. Il y a une peine de mort pour quiconque porterait la main sur lui, même pour le sauver.

« Mais j'oublie que je parlais des raisons qui rendent les efforts des missionnaires stériles auprès des Siamois. Il y a peut-être un quart de la population siamoise au service des pagodes. Or, si la religion chrétienne se répandait dans le royaume, tous ces gens-là seraient réduits à travailler ou à mourir de faim. Ils sont très-honorés par le roi, qui leur a donné pour chef un de ses frères : eux seuls peuvent se présenter devant lui, et il les salue toujours le premier. Ici personne n'ose parler, excepté deux ou trois grands ministres, au roi : on ne peut que lui répondre quand il interroge, encore faut-il éviter de lui porter le front jusque dans la poussière.

Synapour, 9 septembre 1822.

« J'arrive de Siam avec huit confrères. Nous sommes chassés par le roi pour n'avoir pas voulu coopérer à une superstition. On nous dit que la religion siamoise enseigne que l'âme des hommes, après leur mort, va dans le corps des animaux, que tuer un animal est un crime égal à celui de tuer un homme, qu'un des grands moyens de salut

quel est de nourrir ces animaux et de leur sauver la vie quand elle est menacée. Dans le courant du mois de juin, le choléra ayant fait périr dans la seule ville de Bangkok cinquante à soixante mille personnes, le roi voulut faire quelques œuvres méritoires pour effacer les crimes des Siamois, première cause de ce fléau. A cet effet, il consulta les devins. Leur réponse fut qu'il était menacé de la guerre ou de la mort, et que pour éviter ce malheur, il fallait faire une œuvre méritoire à laquelle devraient participer toutes les nations qui habitent le royaume. Le roi ordonna donc que tous les habitants de Siam offrissent des cochons, des canards et des poules à sa Majesté, pour qu'ils fussent nourris dans le palais ou dans les pagodes, et qu'ils échappassent ainsi à la mort que n'auraient pas manqué de leur venir les chrétiens et autres qui s'en nourrissent. »

Lettre de Mgr Pallegoix, évêque de Mallos et vicarier apostolique de Siam, à M.M. les membres des conseils centraux de Lyon et de Paris.

Bangkok, 1^{er} août 1851.

« Vous avez su que le roi de Siam avait récemment exilé huit missionnaires; j'ai la joie de vous annoncer qu'ils ont été rappelés lorsqu'ils sont rentrés dans leur chère mission le 15 juillet. Une autre nouvelle qui vous fera encore plus de plaisir, c'est qu'à notre vieux roi fanatique a succédé un de ses frères, prince libéral et favorable aux chrétiens, ami des arts et de la civilisation, homme instruit en astronomie et en géographie, possédant bien l'anglais et sachant même un peu de latin. Depuis longtemps lié d'amitié avec nous, il nous accorde la faculté de communiquer directement avec lui par lettres; dans sa réponse à mes félicitations sur son avènement au trône, il m'a assuré de sa royale protection et m'a promis de nous favoriser de tout son pouvoir. Il désire voir ici des consuls représenter les principales nations européennes. Pour appeler le commerce dans ses Etats, il a diminué de près de moitié le taxe des navires. Une autre réforme importante, c'est qu'il a abrogé une multitude de talapoins, et envoyé chez leurs parents une foule de femmes attachées au palais. S'il faut en croire la rumeur publique, ce prince aurait voulu de me faire bâtir une cathédrale, mais on aurait été détourné par le barcalon, qui a été l'instrument de son élévation au trône, au préjudice des treize fils du monarque défunt.

Chaque nuit, le palais royal retentit des cris des soldats chrétiens, qui montent la garde autour des appartements du nouveau roi. Ce prince connaît à fond notre religion sainte, dont il a lu tous les livres siamois.

Un jour de dimanche, nos soldats lui ayant demandé la permission d'aller à la messe : « Oh ! dit-il, vous voulez aller entendre prêcher; mais savez-vous que je puis aussi vous faire un sermon ? » Et il se mit, en effet, à discourir pendant quelques minutes sur un sujet tiré du saint Evangile; puis il leur demanda s'ils trouvaient qu'il avait prêché comme les prêtres chrétiens. Sur leur réponse affirmative, il sourit et les envoya entendre la messe à leur église. En somme, j'espère que le pays va changer de face, et que la religion fera de grands progrès sous le nouveau règne.

« A ces nouvelles, je joins un état sommaire de mon vicariat apostolique.

Tableau d'administration de l'année 1850.

Population indigène.	6,000,000
— catholique (451).	5,500
— hérétique.	100
Baptêmes d'adulte en santé.	105
Baptêmes d'adultes au lit de mort.	97
Baptêmes d'enfants moribonds.	1,100
Communions annuelles.	2,050
Missionnaires européens.	9
Prêtres indigènes.	5
Eglises.	7
Chapelles.	4

Trois couvents de femmes : vingt-six religieuses.

Un collège de vingt élèves.

Deux écoles pour les deux sexes : six cents élèves.

Deux catéchumènes pour les Chinois adultes.

« Pour soutenir toutes ces œuvres, nous n'avons d'autres revenus que les aumônes de la Propagation de la foi (§52). »

SIBÉRIE, vaste région de l'Asie septentrionale dépendante de l'empire russe.

Voyez KAMCHATKA, KORIAKS, OSTIAKS, SAMOYÈDES, TARTARES DE SIBÉRIE, TONGOUSSES, YAKOUTES. — Voyez aussi FINNOIS.

SERRA-LEONE, contrée habitée par des peuplades noires sur la côte occidentale d'Afrique (§53).

La partie de l'Afrique ainsi nommée se termine à la baie qui porte le nom de *Sierra-Leone*, nom que les Portugais lui donnèrent, soit à cause des lions dont les montagnes voisines sont remplies, soit plutôt à cause du bruit des flots qui, en se brisant contre les rochers de la côte, semblaient imiter le rugissement de ces animaux.

Le roi du pays fait sa résidence au fond de la baie : les Maures lui donnent le nom de Boréa. Les Etats du Boréa ou Bourré s'étendent l'espace de quarante lieues dans les terres. Ses revenus consistent dans un tribut d'étoffes de coton, de dents d'éléphants, d'un peu d'or, et dans le pouvoir de vendre ses sujets pour l'esclavage. L'usage des habitants est de s'arracher entièrement les sourcils, quoiqu'ils laissent croître leur barbe, qui est naturellement courte, noire et frisée. Leurs cheveux sont ordinairement coupés en croix et s'élèvent sur la tête en petites touffes car-

(151) Les néophytes Chinois sont retournés dans leur pays en grand nombre, voilà pourquoi la population catholique ne paraît pas beaucoup augmenter : ajoutez à cette émigration les ravages du

choléra !

(152) *Annales*. Novembre 1852.

(153) Extrait de la *Collection des Voyages de La Harpe*. Voy. GUINÉE.

rées : d'autres les portent découpés en différentes formes; mais les femmes ont généralement la tête rasée.

Ils ont de petites idoles; mais ils n'en reconnaissent pas moins le Dieu du ciel. Lorsqu'un Anglais leur demandait l'usage de ces petites figures de bois, ils levaient leurs mains au-dessus de leur tête, pour faire entendre que le véritable objet de leurs adorations était en haut. Au sud de la baie, à quarante ou cinquante lieues dans les terres, on trouve une nation d'anthropophages, qui inquiètent souvent leurs voisins.

Dans l'intérieur des terres croît un fruit nommé *kola* ou *kola*, dans une coque assez épaisse; il est dur, rougeâtre, amer, à peu près de la grosseur d'une noix, et divisé par divers angles. Les nègres font des provisions de ce fruit, et le mâchent mêlé avec l'écorce d'un certain arbre. Leur manière de s'en servir n'aurait rien d'agréable pour les Européens. Celui qui commence à le mâcher le donne ensuite à son voisin qui le mâche à son tour, et qui le donne au Nègre suivant. Ainsi chacun le mâche successivement, sans rien avaler de la substance. Ils le croient excellent pour la conservation des dents et des gencives. Les chevaux n'ont pas les dents plus fortes que la plupart des nègres. Ce fruit leur sert aussi de monnaie courante, et le pays n'en a pas d'autre. Le kola est fort estimé des nègres qui habitent les bords de la Gambie. Il ressemble aux châtaignes de la plus grosse espèce, mais sa coque est moins dure. On en fait tant de cas parmi les nègres, que dix noix de kola sont un présent digne des plus grands rois. Après en avoir mâché, l'eau la plus commune prend le goût du vin blanc, et paraît mêlée de sucre. Le tabac même en tire une douceur singulière. On n'attribue d'ailleurs aucune autre qualité au kola. Les personnes âgées, qui ne sont plus capables de le mâcher, le font broyer pour leur usage; mais ce n'est pas le peuple qui peut se procurer un ragout si délicieux; car cinquante noix suffisent pour acheter une femme. Barbot décrit l'arbre qui produit cette fameuse noix; il lui donne le nom de *froglo*; il assure que la région de Sierra-Leone en est remplie; qu'il est d'une hauteur médiocre; que la circonférence du tronc est de cinq ou six pieds; que le fruit croît en pelotons de dix ou douze noix, dont quatre ou cinq sont sous la même coque, divisées par une peau fort mince; que le dehors de chaque noix est rouge, avec quelque mélange de bleu; que, si elle est coupée, le dedans paraît d'un violet foncé. Les nègres et les Portugais en demandent sans cesse, comme les Indiens ne demandent que leurs noix d'arek et leur bétel. Labat parle aussi de ce fruit, et dit que la plus grande partie vient de l'intérieur des terres, environ trois cents lieues de la côte; l'arbre qui le porte est le *sterculia acuminata*.

Chaque village est pourvu d'une salle ou d'une maison, où toutes les personnes mariées envoient leurs filles, après un certain âge, pour y apprendre à danser, à chanter,

et d'autres exercices, sous la conduite d'un vieillard des plus nobles du pays. Lorsqu'elles ont passé un an dans cette école, il les mène à la grande place de la ville ou du village; elles y dansent, elles chantent, elles donnent aux yeux des habitants des témoignages de leurs progrès. S'il se trouve quelque jeune homme à marier, c'est alors qu'il fait le choix de celle qu'il aime le mieux, sans aucun égard pour la naissance ou la fortune.

Les peuples de Sierra-Leone ont quelques parties de gouvernement et de religion qui leur sont propres. Les Capez et les Combos, les deux principaux peuples de cette contrée, ont chacun leur gouverneur ou leur vice-roi, qui administre la justice suivant les lois.

Les avocats, qui portent le nom de *troëns*, ont un habillement fort singulier. Ils portent un masque sur le visage et des cliques aux mains, des sonnettes aux jambes, sur le corps une sorte de casaque ornée de diverses plumes d'oiseaux. Cet habit emblématique pourrait fournir des explications plaisantes que nous abandonnerons à la facilité des lecteurs.

Les conseillers ou juges se nomment *atatesquis*. Les cérémonies qui accompagnent leur élection ne sont pas moins ridicules que l'habit des *troëns*. Le sujet désigné s'assied dans une chaise de bois ornée à la manière du pays. Alors le gouverneur le frappe plusieurs fois au visage de la mesure si glante d'un bouc qu'on a tué pour cet usage; ensuite il lui frotte tout le corps de la même pièce, et, lui couvrant la tête d'un bandol rouge, il prononce le mot de *salt-atatesquis*.

Atkins, un des voyageurs qui ont visité le commerce de Sierra-Leone, a tracé un tableau de la vente des nègres et des instruments qu'éprouvent ces misérables victimes, qu'il faut rapporter ici. Atkins eut occasion de visiter les esclaves que vendait un nègre libustier anglais nommé Loadstone.

Jusqu'au moment de la vente, les esclaves demeurent dans les chaînes; alors on les place dans des loges grillées, non-seulement pour la commodité de l'air et pour leur santé, mais encore pour faciliter à ceux qui les achètent le moyen de les mieux observer. Atkins remarqua que la plupart avaient le visage fort abattu. Il en découvrit un d'une haute taille qui lui parut hardi, fier et orgueilleux. Il semblait regarder ses compagnons avec dédain, lorsqu'ils les voyaient et faciles à se laisser visiter. Il ne tournait les yeux sur les marchands; et si on lui commandait de se lever ou d'écarter la jambe, il n'obéissait pas tout d'un coup sans regret. Loadstone, indigné de voir le maltraitait sans ménagement à grande voix, qui faisaient de cruelles injures sur un corps nu; il l'aurait tué, s'il n'avait eu l'attention que le dommage retomberait sur lui-même. Le nègre supportait toutes les insultes et ces cruautés avec une patience surprenante. Il ne lui échappait pas un mot. On lui voyait seulement couler une larme.

deux le long des joues; encore s'efforçait-il de les cacher, comme s'il eût rougi de sa faiblesse. Quelques marchands, à qui ce spectacle donna la curiosité de le connaître, demandèrent à Loadstone d'où cet esclave lui était venu. Il leur dit que c'était un chef de quelques villages qui s'étaient opposés au commerce des Anglais sur la rivière Congo; qu'il se nommait le capitaine Kombas, et qu'il avait tué plusieurs nègres et leurs amis, brûlé leurs cabanes, et donné des marques d'une hardiesse extraordinaire; que ceux qu'il avait traités si mal avaient été les Anglais à le surprendre pendant la nuit, et l'avaient amené prisonnier depuis trois mois; mais qu'avant de tomber entre leurs mains, il en avait tué deux de la bande.

Les hommes du pays sont bien faits et ont pas le nez tout à fait plat. Les femmes ont la taille beaucoup moins belle que les hommes; mais elles ont le ventre pendant sur les mamelles si longues, qu'elles peuvent balancer un enfant derrière leurs épaules. Les travaux pénibles dont elles s'occupent continuellement les rendent extrêmement robustes. Elles cultivent la terre, elles font l'huile de palme, les étoffes de coton, etc., etc. Lorsqu'elles ont fini cet ouvrage, leurs indolents maris les occupent au soin de leur chevelure laineuse, dont ils sont extrêmement curieux, et leur font passer deux ou trois heures à cet exercice.

On voit souvent des villes entières qui se transportent d'un canton à l'autre, soit par terre pour leur voisins, soit pour se procurer plus de commodités dans un autre lieu. Il leur faut pas beaucoup de temps pour franchir le terrain.

Les hommes et les femmes ne manquent chaque jour de s'occuper le corps d'huile de palme ou de civette; mais cette onction, n'est pas sans quelque mélange, jette une odeur forte et désagréable.

Sur les accusations de meurtre, d'adultère, d'autres crimes odieux dans la nation, les hommes suspects sont forcés de boire du eau rouge qui est préparée par les juvènes, et qui s'appelle l'eau de purgation. Si la déposition de l'accusé n'est pas régulière, ou si on connaît quelque sujet de haine contre le coupable, quoique l'évidence manque à l'accusation, les sages rendent la liqueur assez forte et la dose assez abondante pour lui ôter la vie. Mais s'il mérite de l'indulgence par son âge ou par l'obscurité des accusations, on lui fait prendre un breuvage plus doux, et le faire paraître innocent aux yeux de la famille et des amis du mort. C'est une affaire de question qu'on rend plus ou moins cruelle, suivant l'opinion qu'on a de l'accusé.

OUX, Voyez l'article général sur les Indiens de l'Amérique du Nord.

SLAVES, famille ethnographique européenne, la plus orientale de l'Europe. Elle appartient à la race indo-germanique, mais

se distingue et des Germains et des Finnois ou Scythes. Les Slaves ont formé les royaumes de Pologne et la Russie. En Prusse, en Bohême, en Bosnie, en Moravie, en Bulgarie, le fond de la population est aussi Slave.

Voyez l'introduction ethnographique — Voyez aussi CROATES, ESCLAVONS.

SUISSES, peuples de la famille européenne, sur lesquels il n'y a que peu de détails ethnographiques à donner. En général le Suisse est actif, économe, probe, très-attaché à son pays. On connaît l'effet que produisent sur les Suisses, lorsqu'ils sont à l'étranger, les airs nationaux, notamment le fameux *Ranz des vaches*. Les Suisses ont été longtemps réputés pour leur bravoure, et se sont rendus célèbres surtout en France pour leur fidélité et leur dévouement aux princes aux services desquels ils entraient.

SUMATRA, grande île de la Malaisie, dans l'Océan oriental, près de la péninsule de Malacca.

Le roi d'Achem possède la meilleure et la plus grande partie de l'île; le reste est divisé en cinq ou six rois, dont toutes les forces réunies n'approchent pas des siennes. La côte occidentale est bordée d'un grand nombre d'îles, quelques-unes assez grandes, mais à dix-huit ou vingt lieues de Sumatra; d'autres plus petites, mais qui n'en sont qu'à trois ou quatre lieues. Les habitants de celles qui ne sont pas désertées paraissent de la même race que les anciens originaires de la grande île, dont ils ont été chassés apparemment par les Malais. Vers 5 degrés de latitude sud-est l'île d'Enganno, habitée par une espèce de sauvages très-cruels, qui sont nus, avec une longue chevelure, et qui massacrent sans pitié tous les étrangers dont ils peuvent se saisir. A 3 degrés et demi on trouve une île de quatorze ou quinze lieues de longueur, que les Hollandais ont nommée l'île de Nassau. Quatre ou cinq lieues au-dessus, vers la ligne équinoxiale, est une autre île habitée et longue de sept ou huit lieues. Elle est suivie de celle de Mintou, qui n'est qu'à 1 degré et demi de la ligne. Les habitants sont vêtus, et font un commerce régulier avec ceux de Tikou, quoiqu'ils n'aient pas le même langage.

Passaman est bien peuplée: sa situation est plus agréable que celle de Tikou, et l'air plus sain.

Les Hollandais se sont établis à Palimban.

Toutes ces villes et les lieux voisins sont fort bien peuplés jusqu'au pied des montagnes. Les terres y sont régulièrement cultivées. Entre les habitants étrangers ou naturels, il se trouve des personnes riches, qui jouissent heureusement de leur fortune; mais ils ne doivent leur tranquillité qu'au bonheur de vivre loin d'Achem. Beaulieu, que nous suivons ici (454), parle de la présence du roi comme d'un fléau terrible qui fait autant de malheureux qu'il y a d'habitants dans sa capitale. Il ajoute qu'ils me-

ritent leur sort, parce qu'ils sont d'une méchanceté odieuse. Mais, rendant justice à leurs bonnes qualités, il leur attribue de l'esprit et de l'éloquence, de la correction dans leur langage, une belle main pour l'écriture, dans laquelle ils s'attachent tous à se perfectionner; une profonde connaissance de l'arithmétique, suivant l'usage des Arabes; du goût pour la poésie, qu'ils mettent presque toujours en chant; une propreté dans leurs habits et dans leurs maisons, qu'ils porteraient volontiers jusqu'à la magnificence si le roi ne faisait tomber ses principales vexations sur les personnes riches. Les arts sont en honneur dans la ville d'Achem. Il s'y trouve d'excellents forgerons, qui font toutes sortes d'ouvrages de fer; des charpentiers qui entendent fort bien la construction des galères; des fondeurs pour tous les ouvrages de cuivre. Ils sont extrêmement sobres: le riz fait leur seule nourriture; les plus riches y joignent un peu de poisson et quelques herbages. Il faut être un grand seigneur à Sumatra pour avoir une poule rôtie ou bouillie, qui sert pendant tout le jour. Aussi disent-ils que deux mille chrétiens dans leur île l'auraient bientôt épuisée de bœufs et de volaille. Ils sont tous mahométans et feignent beaucoup de zèle pour leur religion. « Mais, dit Beaulieu, on découvre aisément leur hypocrisie, surtout dans l'affection qu'ils font éclater pour leur roi, à qui tous ils désireraient d'avoir mangé le cœur. Ils le redoutent jusqu'au point que, dans la crainte continuelle que leurs voisins ou les témoins de leur conduite n'attirent sur eux sa colère par quelque rapport malicieux, ils s'efforcent eux-mêmes de les prévenir par de fausses accusations. De là vient sa cruauté, parce que, sans cesse obsédé de délateurs, il s'imaginer qu'on en veut sans cesse à sa vie, et que tous ses sujets sont autant de mortels ennemis dont il ne peut trop se délier. Le frère accuse le frère; un père est accusé par son fils. Lorsqu'on leur reproche cet excès d'inhumanité et qu'on les rappelle aux droits de la conscience, ils répondent que Dieu est loin, mais que le roi est toujours proche. »

La pluralité des femmes est établie à Sumatra, comme dans tous les pays mahométans, et les lois du mariage y sont les mêmes. Le débiteur insolvable est abandonné aux créanciers, dont il est l'esclave jusqu'à son paiement. Beaulieu parle avec admiration du respect que les Achémois ont pour la justice. Un criminel arrêté par une femme ou par un enfant n'ose prendre la fuite, et demeure immobile. Il se laisse conduire avec la même docilité devant le juge, qui le fait punir sur-le-champ. Le châtiment ordinaire pour les fautes communes est la bastonnade. Après l'exécution, chacun s'en retourne tranquillement, sans qu'on puisse distinguer le coupable entre les accusateurs, c'est-à-dire qu'on n'entend d'une

part aucune plainte, ni de l'autre aucun reproche. Un jour que les affaires de Beaulieu l'avaient conduit au tribunal, et qu'il avait été reçu fort civilement par le juge, il fut témoin de plusieurs procès; entre autres de celui d'un homme qui avait eu la curiosité de voir la femme de son voisin par-dessus une haie, tandis qu'elle était à se laver. Cette femme en avait fait des plaintes à son mari, qui, s'étant saisi du coupable, le menait lui-même en justice, où il fut condamné à recevoir sur ses épaules treize coups de rotang (455). Aussitôt il fut conduit hors de la salle par l'exécuteur, qui commençait à lever le bras, mais, entra alors en capitulation pour éviter le supplice, il proposa six mazes. L'exécuteur en demanda quarante; et, le voyant incertain, lui donna un coup si rude, que le mortel fut bientôt mis à vingt mazes. La septième n'en fut pas moins exécutée, mais avec beaucoup de douceur, que le rotang ne faisait que l'ôter aux habits. Cette capitulation s'étant faite à la vue du juge et de ses assesseurs, qui ne s'y étaient pas opposés; et le coupable, demeurant libre après l'exécution, se mêla tranquillement parmi les spectateurs pour entendre le jugement de quelque autre cause. Beaulieu apprit de son interprète que c'était l'usage commun; mais que celui qui avait payé les vingt mazes était sans doute un homme riche, et que ceux qui n'en avaient pas payé, ou qui n'en avaient payé que moins, n'aimaient mieux subir la punition que de s'en exempter à prix d'argent. Le roi ne laissant guère passer de mort sans quelque exécution sanglante, même de faire couper le nez, crever les yeux, châtrer, couper les pieds, les pointes des oreilles, les exécuteurs demandent aux coupables combien ils voulaient donner pour être châtrés proprement, pour avoir le poing coupé d'un seul coup, ou si la sentence était capitale, pour recevoir la mort sans languir. Le marché se conclut à la vue des spectateurs, et la somme était payée sur-le-champ. Celui qui manquait d'argent, ou qui le préférerait à sa santé, s'exposait à se voir couper le nez si bien que le cerveau demeurait à découvert, ou se voir hacher le pied de deux ou trois coups, à perdre une partie de la joue ou de l'oreille. Mais Beaulieu admire qu'à Sumatra même de cinquante ou soixante ans, de ces mutilations soient rarement mortelles, quoiqu'on n'y apporte point d'autre remède que de mettre dans de l'eau les parties mutilées, d'arrêter le sang et de bander le tout. Il ne reste d'ailleurs aucune tâche aux coupables qui ont subi cette rigoureuse punition. Ils seraient en droit de tuer impunément ceux qui leur feraient le moindre reproche. « Tout homme, disent les Achémois, est sujet à faillir, et le châtiment expie la faute. Il ne manque rien à cette belle justice, qu'il plût aux historiens de l'appeler ainsi, si ce n'est que le bourreau, qui doit punir des hommes les plus riches du royaume,

(455) Plante chinoise, très-menue, mais très-dure, dont on se sert comme d'un bâton.

devrait en conscience partager avec le despote l'argent qu'il reçoit pour le nez et les oreilles qu'il coupe proprement.

Le chef de la religion, qui porte le titre de *radi* dans le royaume d'Achem, juge toutes les affaires qui concernent les mœurs et le culte établi. Le *sabandar* préside à celles du commerce. Quatre *mérignes*, ou chefs de patrouilles, veillent nuit et jour à la sûreté publique. Chaque *orencia* participe à l'administration dans un canton qu'il gouverne; et cette distribution d'autorité sert beaucoup à l'entretien de l'ordre. Elle n'expose jamais celle du roi, parce que, dans la petite étendue de chaque gouvernement, les *orencias* n'ont point assez de forces pour se rendre redoutables, et qu'ils servent entre eux comme d'espions pour s'observer.

La garde royale est de trois mille hommes qui ne sortent presque jamais des premières cours du château. Les eunuques, au nombre de cinq cents, forment une garde plus intérieure, dans l'enceinte où nul homme n'a la liberté de pénétrer. C'est proprement le palais, qui n'est habité que par le roi et par ses femmes. L'Asie a peu de sérails aussi bien peuplés.

Les éléphants du roi d'Achem sont toujours au nombre de neuf cents, dont on réserve la plupart au bruit des mousquetades à la vue du feu. Ils sont si bien instruits, qu'en entrant dans le château ils font la *ambaie*, ou le salut devant l'appartement du roi, en pliant les genoux et en levant trois fois la trompe. On rend tant d'honneurs à ceux qui passent pour les plus courageux et les mieux instruits qu'on fait porter devant eux des *quitasols* (456), distinction réservée d'ailleurs pour la personne du roi. Le peuple s'arrête lorsqu'ils passent dans une rue, et quelqu'un marche devant eux avec un instrument de cuivre, dont le son avertit toute la ville du respect qu'on leur doit. Ce respect me paraît très-bien mérité : il s'en faut de beaucoup que les habitants de Sumatra vaillent leurs éléphants.

Le roi hérite de tous ses sujets lorsqu'ils meurent sans enfants mâles. Ceux qui ont des filles peuvent les marier pendant leur vie; mais si le père meurt avant leur établissement, elles appartiennent au roi, qui choisit des plus belles. De là vient la multitude extraordinaire de ses femmes. Il tire un profit immense de la confiscation des biens, qui est le châtiment ordinaire des riches coupables. Il s'attribue la succession de tous les étrangers qui meurent dans ses Etats. Ce n'était pas sans peine que les Européens s'étaient fait excepter de cette loi. Quelques marchands de Surate et de Comandel étant morts à Achem pendant le séjour que Beaulieu fit dans cette ville, non-

seulement tous leurs effets furent saisis au nom du roi, mais on mit leurs esclaves à la torture, pour leur faire déclarer s'ils n'avaient pas détourné quelques diamants ou d'autres richesses. Un ancien usage le met en droit de confisquer tous les navires qui font naufrage sur les terres de son obéissance; et, d'après la situation de ces côtes, ce malheur arrive souvent aux étrangers : hommes et marchandises, tout est enlevé par ses ordres. On sait que la même barbarie a régné longtemps en Europe.

SUMBAVA, ENDE ou FLORÈS, SAVU et autres îles environnantes, dans la Malaisie, grand Océan oriental (457).

La portion orientale de la chaîne sumatrienne se compose de trois îles principales, Sumbava, Florès et Timor, que séparent autant de détroits, et qui se trouvent entourées de plusieurs petites îles, dont, suivant notre méthode accoutumée, nous rattacherons la description aux grandes îles dont elles sont voisines. Timor, la plus importante des trois, forme le sujet d'un article particulier.

Les Européens n'acquirent leurs premières connaissances sur cette partie de l'archipel d'Orient qu'en 1511, lorsque Antonio d'Abreu fut envoyé par Albuquerque à la découverte des îles Moluques; mais les Portugais cachèrent autant qu'ils le purent les notions qu'ils avaient recueillies sur cette partie du globe. Barros ne parle que confusément du voyage d'Antonio d'Abreu (458), et, excepté Timor, il ne nomme aucune des îles que nous décrivons. Quand nous serons parvenus aux îles Moluques, nous ferons voir combien ont été lents les progrès de la géographie relativement aux îles situées à l'est de Java.

§ 1^{er}. — De Sumbava, et des petites îles qui l'environnent.

En quittant l'île de Bali, on traverse à l'est le détroit de Lombok, à l'entrée duquel se trouve la petite île des Banditti; on passe entre cette île et celle de Bali pour entrer dans la mer de Java. La côte de l'île Banditti est calcaire, escarpée, et se termine en pointe. Les pics de l'île Bali et de Lombok s'aperçoivent à plus de huit lieues de la côte. Celui de Bali ne forme qu'une pointe; tandis que celui de Lombok, qui est moins élevé, en a deux. Les rivages de ces deux îles sont très-escarpés. En passant le détroit, on éprouve un fort clapotage, qui effraie les navigateurs qui le traversent pour la première fois, en leur faisant redouter des dangers qui n'existent pas (459). Quoique ce détroit soit plus praticable que celui de Bali, cependant on préfère encore celui d'Atlas, formé par Lombok et Sumbava.

L'île de Lombok (460) a environ ein-

(456) Espèce de parasol.

(457) Voy. le baron Walckenaër, *Monde marin*, t. IV.

(458) Barros, *Da Asia*, decad. 2, lib. vi, chap. 7, v. p. 105, in-8°. Lisbonne, 1787. — Galvano, *Discorsi of the World*, dans le supplément d'Isakulyt,

p. 23, édit. in-4°, 1812.

(459) Purvis, *Oriental Navigator*, p. 56 et 612.

(460) Elle porte ce nom dans la relation du voyage de Magellan, par Pigafetta, *Primo viaggio intorno al globo terraqueo*, p. 172.

quante trois milles anglais de long sur quarante-cinq de large, et, comme toutes les autres îles de la Sonde, elle est remarquable par de hautes montagnes couvertes d'une verdure continuelle : son pic, le plus élevé, a environ huit mille pieds anglais d'élévation. Cette île est très-peuplée, et plus civilisée que la plupart des autres îles de la Sonde qui sont à l'est. Un grand nombre de ses habitants sont originaires de Bali et de Sumbava. Ils ont su défendre leur indépendance contre les Hollandais, qui étaient pour eux de dangereux voisins. Ils ont porté assez loin les progrès de l'agriculture, et ils arrosent leurs terres par le moyen de grands étangs et de réservoirs, ainsi que dans le Carnate de l'Hindoustan. Leurs récoltes suffisent non-seulement à leur consommation, mais encore à leurs exportations, qui sont considérables. Ils font aussi un assez grand commerce avec les autres îles de l'Archipel d'Orient, et particulièrement avec Java et Bornéo. Il paraît que de même qu'à Java et à Bali ils ont conservé plusieurs coutumes des Hindous, et que les veuves, comme dans l'Hindoustan, se brûlent sur les bûchers de leurs maris (461). Lombok a deux villes principales, Appinan ou Ampinann, à l'ouest et dans le détroit de Lombok; et Bali ou Loboadj, à l'est et dans le détroit d'Allas. Cette dernière est la plus fréquentée par les Européens, qui s'y arrêtent pour s'y procurer des rafraîchissements; aussi les habitants, se trouvant pourvus de denrées d'Europe, exigent des piastres pour le gros bétail; mais on se procure des volailles et de menues provisions pour de la coutellerie grossière, des bouteilles de verre, des boutons, des mouchoirs de coton, des crochets en fer, et d'autres articles de peu d'importance. Le riz surtout y est abondant et à bon marché (462).

Appinan est située sur la côte d'une assez grande baie du détroit de Lombok, dans laquelle se déchargent plusieurs petites rivières, ce qui la rend commode pour les vaisseaux qui peuvent y faire eau facilement.

Près de là est Mataran, où réside le radjah de Lombok, qui est tributaire du sultan de l'île de Bali (463).

Après avoir traversé le détroit d'Allas, on aborde dans l'île de Sumbava (464), qui a environ cent quatre-vingt milles de longueur sur quarante de largeur. Les petits États qui divisent l'île de Sumbava sont : Bima, Donpo, Tambora, Sangar, Papikat et Sumbava; tous obéissent à des chefs différents; tous, à la réserve du dernier, étaient les alliés ou les vassaux de la Compagnie

des Indes hollandaises, qui avait formé un établissement dans cette île placée sous la dépendance du gouverneur de Macassar. L'État de Sumbava, excité par les Macassars et les Vadjoresses, était continuellement en révolte contre les Hollandais.

Les vaisseaux qui vont en Chine se procurent, dans cette île, des denrées utiles pour le commerce, et surtout le bois de Sappan et les chevaux. Les habitants croient que le cheval marin sort tous les cinq ans de l'Océan pour se rendre dans les riches pâturages qui sont au pied de leur montagne, et qu'il s'accouple avec leurs juments et les féconde (465).

La langue bima, qu'on parle dans toute la partie orientale de Sumbava, et dans la plus grande partie d'Endé ou de Florès, a de l'affinité avec le boudgis et le javanais, mais cependant elle ressemble plus au macassar qu'au boudgis. Sur la côte elle est mêlée de malais; cette langue paraît être, à certains égards, originale et primitive. La langue sumbava, qui se parle dans le reste de l'île, est un mélange de bima, de javanais et de boudgis; mais elle a cependant des mots qui lui sont propres. Le dialecte de Tambora offre aussi quelque différence avec celui de Sumbava. Ces deux langues n'ont point d'alphabet qui leur soit particulier; on les écrit avec des caractères boudgis ou malais (466); mais le bima s'écrivait autrefois avec des caractères dont on ne fait plus usage, et qui ne ressemblent ni à ceux des Boudgis, ni à ceux des Malais. C'est une preuve assez forte de l'antiquité et de l'originalité de la langue bima (467). La langue tembora est la plus originale des trois dialectes que l'on parle à Sumbava; il est en usage dans l'État de ce nom, et paraît être le langage des habitants primitifs de l'île. Il a peu d'analogie avec le malais et avec le sumbava et le bima.

Mais ce qui distingue malheureusement Sumbava, c'est la violence de ses volcans. Les plus terribles éruptions du Vésuve et de l'Etna ne sont pas comparables à celle de la montagne de Tambora, située à environ quarante milles à l'ouest de Bima, qui fit explosion le 10 avril 1815.

§ 2. — D'Endé ou Florès, et des petites îles qui l'entourent.

A l'est du détroit de Sapy est Florès, qu'on nomme aussi Endé ou Mandgerai (468), qui a environ deux cents milles de long sur quarante ou cinquante de large. L'intérieur de cette île est peu connu, il est montagneux et couvert de bois.

Le détroit de Mandgerai, qui est à l'ouest.

(461) Thörn, *Memoir on the conquest of Java*, pag. 321.

(462) Milburn, *Oriental commerce*, t. II, p. 384.

— J. Pardi, *Oriental Navigator*, p. 55.

(463) W. Thörn, *Memoir on the conquest of Java*, p. 321.

(464) Les Portugais écrivent *Çumbava*, c'est la *Zubava* de Pigafetta. — Voyez *Primo viaggio intorno al globo terraqueo*, in-4°, Milano, 1800, p. 172.

(465) W. Thörn, *Memoir on the conquest of Java*, p. 319 et 320.

(466) Leyden, *On the languages and literature of the indo-chinese nations*, dans les *Asiatick Researches*, t. X, p. 198.

(467) M. Raffles a fait graver cet alphabet. Voyez *History of Java*, vol. II, p. 188 de l'appendix, la planche en regard.

(468) Pigafetta, p. 172, la nomme *Ende*.

est peu fréquenté; il a sept à huit lieues de long; les meilleurs ports sont à l'est, sur la côte de Florès. L'île Comodo est bordée de ce côté de petits îlots, qui en rendent l'approche difficile (469).

A l'est de Florès est le détroit de ce nom, formé par les côtes de cette île et par celles de Solor et d'Adinara, ou Sabraon. A l'entrée de ce détroit, du côté de l'ouest et dans l'île de Florès, on aperçoit un volcan très-élevé, qui, durant la nuit, est lumineux, et semble élever des flammes. Il se nomme Lovotivo ou Lobetobie. Il faut que les habitants des environs aient reçu quelque outrage des Hollandais, car ils montrent des dispositions hostiles quand on veut aborder, et réclament le nom Batavia (470). Mais plus au nord on borde dans le village de Larantouka, situé sur la côte de Florès, dont les habitants, ainsi que ceux d'Adinara sur le rivage opposé de l'île Sabraon, ont été convertis au christianisme par les missionnaires portugais. Leur zèle pieux a eu, dit-on, tant de succès, que la plupart des naturels de ces îles professent la religion chrétienne (471).

La langue binia prévaut dans la plus grande partie de l'île de Florès; mais elle a subi quelque altération. Dampier, en 1699, s'approcha de ces îles, mais il n'y aborda point: il apprit l'existence de Larantouka, qu'il dit être une ville portugaise, et on lui assura que le détroit de Florès était dangereux à fréquenter, à cause de la violence des courants et du grand nombre de Hollandais qui se trouvaient dans l'île de Solor, où ils avaient été bannis pour leurs crimes (472).

Au reste, ces îles sont si peu connues qu'un des plus habiles compagnons de Cook nous avertit de ne pas négliger même les renseignements qui nous sont donnés par Pigafetta, dans la relation de l'expédition de Magellan, au commencement du XVI^e siècle (473).

Des auteurs modernes affirment qu'il est dangereux de mouiller à l'île d'Ombay, à cause de la férocité des habitants; et Pigafetta nous apprend que les habitants de Malloua sont anthropophages. Ils vont tout nus, et se couvrent seulement les parties intimes d'écorce d'arbre. Quand ils marchent au combat ils mettent sur leur poitrine et sur leur dos des morceaux de peau de buffle, ornés de coquilles, de dents de pechons et de queues de poils de chèvres, qui pendent devant et derrière. Leurs cheveux sont tournés et ramassés au sommet de la tête, et attachés avec un peigne à longues dents. Ils enveloppent leurs barbes dans des feuilles ou dans de petits tubes de roseaux. Leurs flèches et leurs arcs

sont en roseaux, et ils portent leur boire et leur manger dans de petits sacs faits de feuilles. C'étaient les hommes les plus sauvages que Pigafetta eût encore rencontrés dans le cours de ses longs voyages. On trouve dans cette île des chèvres, de la volaille, du poisson, des cocos, de la cire et du poivre. Pour une livre de vieux fer, dit Pigafetta, nous reçûmes en échange quinze livres de cire. Il y a deux sortes de poivre, le long et le rond: le premier se nomme *luli*, le second *lada*. Les champs sont couverts de poivriers, qui y forment des berceaux (474).

Au sud de Florès, et à douze milles de distance, se trouve l'île de Sumba, qui a environ cent milles de long sur trente de large. On la nomme aussi Sandelbosch, île du bois de sandal, dénomination qu'on paraît avoir empruntée aux Malais, qui la connaissent sous le nom de Djindana.

Les Portugais avaient formé un établissement dans Savu, île dont ils ont été supplantés par les Hollandais, auxquels les natifs sont subordonnés. Quoique depuis longtemps habitée par des Européens, cette île était à peu près inconnue en Europe avant que Cook y abordât, en 1770. Elle n'était marquée distinctement sur aucune carte, et Rumphius, qui la nomme, la confond avec celle de Sandelbosch (475). Le résident hollandais était sous les ordres du gouverneur de Coupang, dans l'île de Timor.

Cette île est divisée en cinq principautés nommées nigrées, savoir: Laai, Seba, Redgina, Timo et Massara. Laai peut fournir, dit-on, deux mille six cents guerriers, Seba deux mille, Redgina mille cinq cents, Timo huit cents, et Massara quatre cents; de sorte que cette île donnerait sept mille trois cents combattants, ce qui, proportionnellement à son étendue, suppose une population considérable. Un auteur hollandais réduit à quatre mille le nombre des combattants que cette île peut mettre sur pied (476.)

Les naturels du pays sont d'une taille au-dessous de la moyenne; les femmes surtout sont très-petites et trapues: leur teint est d'un brun foncé; leurs cheveux sont universellement noirs et lissés. Cook n'a point remarqué de différence entre la couleur des riches et celle des pauvres; et il observe à ce sujet que cependant ceux qui sont le plus exposés aux injures de l'air sont à peu près aussi bruns que les habitants de la Nouvelle-Hollande, tandis que les personnes d'un rang plus distingué ont le teint presque aussi blanc que les Européens. Les hommes sont en général bien faits, vigoureux et actifs; leurs traits et

(469) Hamilton, *East india gazetter*, p. 556.

(470) Voyage de Robert William en 1797, dans *Ordnery, Oriental navigator*, p. 653.

(471) Voyage de Robert William en 1797, dans *Ordnery, Oriental navigator*, p. 654.

(472) Dampier, *Extrait*, dans *l'Histoire générale des voyages*, t. XLII, p. 89, édit. in-42.

(473) J. Burney, *A Chronological History of the Discoveries in the South-Sea*, t. I^{er}, p. 107.

(474) Pigafetta, p. 167.

(475) P. R. y, *Oriental navigator*, p. 57.

(476) Van Hogendorp, *Annales des voyages*, t. VI, p. 517.

leur taille sont plus variés qu'ils ne le sont communément entre les habitants d'un même pays. Les femmes, au contraire, ont toutes la même physionomie (477).

Ces insulaires semblent jouir d'une bonne santé et d'une longue vie. Quand une personne est atteinte de la petite vérole, ils la transportent dans un endroit solitaire, très-éloigné de toute habitation; ils laissent la maladie suivre son cours, et ils fournissent au patient des aliments qu'ils lui tendent au bout d'un bâton.

Chacune des cinq principautés est gouvernée par un radjah particulier; et tous, dit-on, vivent en paix depuis un temps immémorial : ce qui s'accorde peu avec le courage et les dispositions belliqueuses que l'on prête à ce peuple. Ils sont armés de fusils, de javelines, de lances, de boucliers et de haches d'armes. Le radjah de *Seba*, dans les domaines duquel Cook débarqua, semblait avoir une grande autorité sans être entouré de beaucoup de pompe. Il avait environ trente-cinq ans, et il était le plus gras de toute l'île. Dans tout l'Orient, depuis la Turquie jusqu'au Japon, l'embonpoint est un avantage qui attire le respect.

Il ne paraît pas qu'il y ait parmi ces peuples un rang intermédiaire entre le radjah et les propriétaires de terres. Les classes inférieures sont composées de manufacturiers, de pauvres journaliers et d'esclaves. Les esclaves, comme les paysans de quelques parties de l'Europe, sont attachés à la glèbe. On les vend et on les transmet avec la terre; mais, quoique le propriétaire soit le maître de vendre son esclave, il ne peut même le châtier sans l'aveu et le consentement du radjah. Certains propriétaires ont jusqu'à cinq cents esclaves, d'autres n'en ont pas plus de six. Le rédacteur de la relation du voyage de Cook, pour exprimer la valeur d'un esclave, dit qu'elle égale celle d'un cochon gras. Lorsqu'un grand paraît en public, il en a toujours deux, ou un plus grand nombre, à sa suite; l'un d'eux porte une épée ou un coutelas dont la poignée est ordinairement d'argent, et ornée de grandes touffes de crin de cheval; un autre est chargé du sac qui renferme le bétel, l'arêque, la chaux et le tabac. Cette suite compose toute leur magnificence, car le radjah lui-même n'a pas d'autre marque de distinction.

Une longue suite d'ancêtres respectables forme le principal objet de la vanité de ce peuple, et le respect pour l'antiquité semble être porté plus loin dans ce pays que dans aucun autre. Une maison qui a été habitée pendant plusieurs générations devient presque sacrée; et il y a peu de marchandises de besoin ou de luxe qui aient un aussi grand prix que les pierres sur lesquelles on s'est assis pendant longtemps, et qui par là sont devenues polies. Ceux qui peuvent acheter ces pierres, ou qui les possèdent par héritage, les placent autour de leurs

maisons, et elles servent de sièges aux personnes de la famille.

Chaque radjah dans la principale ville de son Etat, ou nigrée, dresse une grande pierre qui sert de monument à son règne. Il y avait dans la première ville du canton de *Seba*, où Cook débarqua, treize de ces pierres, outre plusieurs fragments d'autres pierres qui avaient été mises plus anciennement, et qui avaient été détruites par les années. Plusieurs de ces pierres sont si grandes qu'il est difficile de concevoir par quels moyens on a pu les amener au sommet de la colline où elles sont placées. Les treize pierres supposent une antiquité de plus de deux siècles et demi. Mais la civilisation dans cette île paraît beaucoup plus ancienne. Ces pierres ont encore un autre usage : lorsqu'un radjah meurt, on annonce une fête générale dans l'étendue de ses domaines; et tous les sujets s'assemblent autour de ces pierres : ils tuent ensuite un grand nombre de victimes qu'ils mangent sur place. Les pierres servent de table, et l'orgie dure pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, selon le nombre de victimes qu'on a pu réunir. Au massacre succède un jeûne forcé, et les habitants du royaume ne vivent pendant quelque temps que de végétaux.

Les pierres ont toujours été les premiers monuments des peuples. On en trouve dans toutes les parties de l'Europe. On sait combien les pierres de Carnac en Bretagne, et celles qu'on nomme *Stone-Henge* dans le comté de Salisbury, en Angleterre, ont produit de dissertations oiseuses. L'emploi de ces sortes de monuments, parmi les peuples qui en font encore usage, peut nous éclairer sur le but que se sont proposé ceux qui les ont élevés ailleurs à une époque reculée et antérieure à tous les documents historiques; non que nous prétendions inférer de là qu'il y ait eu communication entre des nations si éloignées; mais des circonstances semblables ont produit des résultats pareils.

La religion des habitants de Savu est un polythéisme qui semble admettre plusieurs dieux et plusieurs cultes différents, mais qui ne contredit pas les principes du christianisme. Un instituteur hollandais, qui résidait dans cette île lorsque Cook la visita, vantait d'avoir fait six cents chrétiens dans la seule ville de *Seba*; il est certain qu'il n'y avait pas une seule église ni un seul prêtre dans toute l'île. Quoique la religion des naturels de Savu ne permette pas la polygamie, le commerce illicite entre les deux sexes est en quelque sorte inconnu parmi eux. Les exemples de vol sont très-rare; ils soumettent tous leurs différends à leur radjah.

Les maisons de l'île de Savu sont toutes bâties sur le même plan; elles ne diffèrent que par l'étendue; quelques-unes ont jusqu'à quatre cents pieds de long, et d'autres n'en ont pas plus de vingt; elles sont toutes

lèvrées sur des piliers ou colonnes d'environ quatre pieds de haut, dont un des bouts est enfoncé en terre, et dont l'autre porte un plancher solide de bois. On place sur ce plancher d'autres poteaux ou colonnes qui soutiennent un toit incliné dont le faite est semblable à celui de nos granges. Les ords inférieurs de ce toit, qui est couvert de feuilles de palmier, descendent à deux pieds du plancher. L'intérieur est ordinairement divisé en trois parties égales; la partie du milieu ou le centre est enfermée des quatre côtés par une cloison qui s'élève d'environ six pieds au-dessus du plancher. On ménage aussi quelquefois deux petites chambres dans les côtés; le reste de l'espace est couvert de façon qu'il admet librement l'air et la lumière. La chambre réservée au centre est destinée aux femmes (478).

Ces insulaires se nourrissent de tous les animaux apprivoisés du pays. Le cochon est celui qu'ils estiment le plus, et le cheval est le second rang; après le cheval ils mettent le buffle au nombre des meilleurs aliments, ensuite la volaille. Ils préfèrent le bœuf et le chat au mouton et à la chèvre. Ils aiment peu le poisson.

Pour faire leur vin de palmier, qu'on appelle ailleurs *toddy*, et qu'ils nomment *doua* ou *douac*, ils coupent les bourgeons à fleur des palmiers éventail peu de temps après qu'ils sont sortis de la tige. Ils attachent de petits vases faits de feuilles si bien jointes l'une à l'autre, qu'ils reçoivent la liqueur sans la laisser s'écouler. Des hommes montent matin et soir sur les arbres pour recueillir le suc végétal qui tombe dans ces vases, et qui sert de boisson ordinaire à tous les habitants. Ils font de l'excédant un sirop et du sucre grossier, dont on engraisse les animaux. Les habitants s'en nourrissent aussi en temps de disette. Le sirop, qu'ils nomment *goula*, ressemble beaucoup aux melasses, mais il est un peu plus épais et il a un goût plus agréable. Le sucre est d'un brun rougeâtre et peut être le même que le sucre jugata du continent de l'Inde (479).

Comme le bois à brûler est très-cher, et qu'ils n'ont ni charbon ni tourbe, ils cuisent leurs aliments avec très-peu de combustibles, en perçant des trous en terre comme on fait en Europe dans les camps et en temps de guerre.

Ces insulaires sont en toutes choses d'une opacité remarquable; mais selon l'usage universel de ces contrées, les deux sexes fument le bétel, et l'arèque et la chaux qu'ils y mêlent carient leurs gencives, et rongent leurs dents d'une manière inégale. Pour fumer ils roulent un peu de tabac, et ils le mettent au bout d'un tube d'environ six pouces de long, fait d'une feuille de palmier, et de la grosseur d'une plume d'oie. Comme la quantité de tabac que contient ces pipes est très-petite, afin d'en augmenter

l'effet, ils avalent la fumée, goût singulier qu'ont surtout les femmes.

Les deux sexes s'arrachent les poils sous les aisselles, et les hommes en font de même de leur barbe; ceux d'un rang au-dessus du commun portent, pour cela, des pincettes d'argent suspendues à leur cou avec un cordon. Il y en a quelques-uns qui laissent quelques poils sur la lèvre supérieure; mais ils les tiennent toujours courts.

Presque tous les hommes tracent leurs noms sur leurs bras en caractères ineffaçables, d'une couleur noire, et les femmes s'impriment de la même manière, au-dessous du coude, une figure carrée qui contient des dessins de fleurs (480); coutume qui est la même que celle du tatouage des insulaires du grand Océan, qu'on retrouve aussi parmi plusieurs habitants de l'Amérique septentrionale (481), et chez un grand nombre de peuples sauvages tant anciens que modernes.

Les hommes attachent leurs cheveux au sommet de la tête, et les femmes les nouent en touffe par derrière: mais il y a dans leur ajustement de tête une autre différence qui distingue les sexes: les femmes n'ont rien qui leur tienne lieu de chapeau, et les hommes ont toujours autour de la tête une espèce de bandeau, qui n'est pas large, mais qui est formé des plus belles étoffes qu'ils peuvent se procurer. Quelques-uns emploient des mouchoirs de soie, et d'autres une toile de coton ou mousseline fine, dont ils font une sorte de turban. L'habillement des deux sexes est d'une étoffe de coton, dont le fil teint en différents bleus produit une couleur changeante qui n'a rien de désagréable. Cette étoffe se fabrique dans le pays. Leur vêtement est composé de deux pièces, qui ont environ deux verges de long et une verge et demie de large, l'une se replie autour des reins, et l'autre couvre une partie supérieure du corps (482).

Ils ont un très-grand nombre d'ornements. Quelques personnes d'un rang au-dessus du commun portent des chaînes d'or autour de leur cou, formées de fils d'or tressés et très-légers; d'autres ont des bagues si usées qu'elles semblent leur avoir été transmises de père en fils, dans une suite de plusieurs générations. Il en est qui portent des grains de verre en forme de colliers ou de bracelets. Quelques-uns se mettent au-dessous du coude des bracelets d'ivoire de deux pouces de large et de plus d'un pouce d'épaisseur; c'est, dit-on, une marque de distinction. Les deux sexes ont les oreilles percées; mais on ne s'est pas aperçu qu'ils y misent des pendants.

La langue des naturels de Savu a de l'analogie avec plusieurs dialectes du grand Océan et avec le malais, qui est la tige commune de toutes ces langues; mais elle forme

(478) Cook's *First voyage*, t. III, p. 283.

(479) *Idem*, p. 285.

(479) *Idem*, p. 283.

(481) Boissu, *Voyage à la Louisiane*, t. I, p. 10.

(482) Cook's, *First voyage*, t. III, p. 281.

cependant une langue propre, et la plupart des mots qui la composent diffèrent beaucoup du malais. Cook assure que les Hollandais ont imprimé, dans la langue de cette île et des îles voisines, des versions du Nouveau Testament, un catéchisme et plusieurs autres traités (483). Adelung a répété cette assertion (484); mais on n'en a pas la preuve, et aucun exemplaire de ces versions ne paraît être parvenu en Europe. C'est d'après les interprètes hollandais et les natifs, et non d'après les livres, que Cook et son dessinateur Parkinson nous ont donné un vocabulaire de la langue de Savu (485).

SYRIE (Populations diverses de la). — Nous sommes bien loin d'adopter les opinions politiques et religieuses qui percent même dans les notions ethnographiques suivantes dues à Volney, mais nous ne sachions pas que rien de mieux ait encore été écrit sur ce sujet important, depuis Volney. C'est ce qui nous détermine, nos réserves faites, à reproduire en entier ce que l'habile observateur a écrit des populations de Syrie.

CHAPITRE I^{er}. — Des habitants de la Syrie.

Ainsi que l'Égypte, la Syrie a dès longtemps subi des révolutions qui ont mélangé les races de ses habitants. Depuis 2,500 ans, l'on peut compter dix invasions qui ont introduit et fait succéder des peuples étrangers. D'abord ce furent les Assyriens de Ninive, qui, ayant passé l'Euphrate vers l'an 750 avant notre ère, s'emparèrent en soixante années de presque tout le pays qui est au nord de la Judée. Les Chaldéens de Babylone ayant détruit cette puissance, dont ils dépendaient, succédèrent comme par droit d'héritage à ses possessions, et achevèrent de conquérir la Syrie, la seule île de Tyr exceptée. Aux Chaldéens succédèrent les Perses de Cyrus et aux Perses les Macédoniens d'Alexandre. Alors il sembla que la Syrie allait cesser d'être vassale de puissances étrangères, et que, selon le droit naturel de chaque pays, elle aurait un gouvernement propre; mais les peuples, qui ne trouvèrent dans les Séleucides que des despotes durs et oppresseurs, réduits à la nécessité de porter un joug, choisirent le moins pesant, et la Syrie devint, par les armes de Pompée, province de l'empire de Rome.

Cinq siècles après, lorsque les enfants de Théodose se partagèrent leur immense patrimoine, elle changea de métropole sans changer de maître, et elle fut annexée à l'empire de Constantinople. Telle était sa condition, lorsque, l'an 622, les tribus de l'Arabie, rassemblées sous l'étendard de Mahomet, vinrent la posséder ou plutôt la dévaster. Depuis ce temps, déchirée par les guerres civiles des Fâtimides et des Omniades, soustraite aux khalifes par leurs lieutenants rebelles, ravie à ceux-ci par les milices turcomanes, disputée par les Européens croisés, reprise par

les mamlouks d'Égypte, ravagée par Tamerlan et ses Tartares, elle est enfin restée aux mains des Turcs ottomans, qui depuis deux cent soixante-huit années en sont les maîtres.

Du trouble de tant de vicissitudes est resté un dépôt de population, varié comme les parties dont il s'est formé; en sorte qu'il ne faut pas regarder les habitants de la Syrie comme une même nation, mais comme un alliage de nations diverses.

On peut en faire trois classes principales: 1^{re} la postérité du peuple conquis par les Arabes, c'est-à-dire les Grecs du Bas-Empire; 2^{re} la postérité des Arabes conquérants; 3^{re} le peuple dominant aujourd'hui, les Turcs ottomans.

De ces trois classes, les deux premières exigent des subdivisions, à raison des distinctions qui y sont survenues. Ainsi il faut diviser les Grecs: 1^{re} en Grecs propres, dits vulgairement *schismatiques* ou *séparés* de la communion de Rome; 2^{re} en Grecs latins, réunis à cette communion; 3^{re} en Maronites ou Grecs de la secte du moine Maron, et devant indépendants des deux communions, aujourd'hui réunis à la dernière.

Il faut diviser les Arabes, 1^{re} en descendants propres des conquérants, lesquels ont beaucoup mêlé leur sang, et qui sont la portion la plus considérable; 2^{re} en *Motoullis*, distincts de ceux-ci par des opinions religieuses; 3^{re} en Druses, également distincts par une raison semblable; 4^{re} enfin en *Ansâri*, qui sont aussi dérivés des Arabes.

À ces peuples, qui sont les habitants agricoles et sédentaires de la Syrie, il faut encore ajouter trois peuples *errants* et *pasteurs*: savoir, 1^{re} les *Turcomans*; 2^{re} les *Kourdes*; et 3^{re} les Arabes bédouins.

Telles sont les races qui sont répandues sur le terrain compris entre la mer et le désert, depuis Gaza jusqu'à Alexandrette.

Dans cette énumération, il est remarquable que les peuples anciens n'ont pas de représentants sensibles; leurs caractères se sont tous confondus dans celui des Grecs, qui, en effet, par un séjour continué depuis Alexandre, ont bien eu le temps de s'identifier l'ancienne population: la terre seule et quelques traits de mœurs et d'usages conservent des vestiges des siècles reculés.

La Syrie n'a pas, comme l'Égypte, refusé d'adopter les races étrangères. Toutes s'y naturalisent également bien; le sang y suit à peu près les mêmes lois que dans le midi de l'Europe, en observant les différences qui résultent de la nature du climat. Ainsi, les habitants des plaines du midi sont plus bruns que ceux du nord, et ceux-là beaucoup plus que les habitants des montagnes. Dans le Liban et le pays des Druses, le teint ne diffère pas de celui de nos provinces du midi de la France. On vante les femmes de Damas et de Tripoli pour leur blancheur, et même pour la régularité des traits: sur le

(483) Cook's, *First voyage*, t. III, p. 293.

(484) Adelung, *Mithrilates*, t. I, p. 601.

(485) Parkinson, *Journal of a voyage*, p. 163.

dernier article il faut en croire la renommée, puisque le voile qu'elles portent sans cesse ne permet à personne de faire des observations générales. Dans plusieurs cantons, les paysannes sont moins scrupuleuses sans être moins chastes. En Palestine, par exemple, on voit presque à découvert les femmes mariées; mais la misère et la fatigue n'ont point laissé d'agréments à leur figure; les yeux seuls sont presque toujours beaux partout; la longue draperie qui fait l'habillement général permet, dans les mouvements du corps, d'en démêler la forme; elle manque quelquefois d'élégance, mais du moins ses proportions ne sont pas altérées. Je ne me rappelle pas avoir vu en Syrie, et même en Egypte, deux sujets bossus ou contrefaits; il est vrai que l'on y connaît peu ces tailles étranglées que parmi nous on recherche : elles ne sont pas estimées en Orient; et les jeunes filles, d'accord avec leurs mères, emploient de bonne heure jusqu'à des recettes superstitieuses pour acquérir de l'embonpoint : heureusement la nature, en résistant à nos fantaisies, a mis des bornes à nos travers, et l'on ne s'aperçoit pas qu'en Syrie, où l'on ne se serre pas la taille, les corps deviennent plus gros qu'en France, où on l'étrangle.

Les Syriens sont en général de stature moyenne. Ils sont, comme dans tous les pays chauds, moins replets que les habitants du Nord. Cependant on trouve dans les villes quelques individus dont le ventre prouve, par son ampleur, que l'influence du régime peut, jusqu'à un certain point, balancer celle du climat.

Du reste, la Syrie n'a de maladie qui lui soit particulière que le bouton d'Alep. Les autres maladies sont les dysenteries, les fièvres inflammatoires, les intermittentes, qui viennent à la suite des mauvais fruits dont le peuple se gorge. La petite vérole y est quelquefois très-meurtrière. L'incommodité générale et habituelle est le mal d'estomac, et l'on en conçoit aisément les raisons, quand on considère que tout le monde y abuse de fruits non mûrs, de légumes crus, de miel, de romage, d'olives, d'huile forte, de laitigre et de pain mal fermenté. Ce sont là les aliments ordinaires de tout le monde; et les acides qui en résultent donnent des crétés, des nausées et même des vomissements de bile assez fréquents. Aussi la première indication en toute maladie est-elle presque toujours l'émétique, qui cependant n'y est connu que des médecins français. La saignée, comme je l'ai déjà dit, n'est jamais bien nécessaire ni fort utile. Dans les cas moins urgents, la crème de tartre et les tartrins ont le succès le plus marqué.

L'idiome général de la Syrie est la langue arabe. Niebuhr rapporte, sur un oui-dire, que le syriaque est encore usité dans quelques villages des montagnes; mais, quoique

j'aie interrogé à ce sujet des religieux qui connaissent le pays dans le plus grand détail, je n'ai rien appris de semblable : seulement on m'a dit que les bourgs de Maloula et de Sidnâia, près de Damas, avaient un idiome si corrompu, que l'on avait beaucoup de peine à l'entendre. Mais cette difficulté ne prouve rien, puisque dans la Syrie, comme dans tous les pays arabes, les dialectes varient et changent à chaque endroit. On peut donc regarder le syriaque comme une langue morte pour ces cantons. Les Maronites, qui l'ont conservé dans leur liturgie et dans leur messe, ne l'entendent pas pour la plupart en le récitant. Le grec est dans le même cas. Parmi les moines et les prêtres schismatiques ou catholiques, il en est très-peu qui le comprennent; il faut qu'ils en aient fait une étude particulière dans les îles de l'Archipel : on sait d'ailleurs que le grec moderne est tellement corrompu, qu'il ne suffit pas plus pour entendre Démosthènes, que l'italien pour lire Cicéron. La langue turque n'est usitée en Syrie que par les gens de guerre et du gouvernement, et par les hordes turcomanes (486). Quelques naturels l'apprennent pour le besoin de leurs affaires, comme les Turcs apprennent l'arabe; mais la prononciation et l'accent de ces deux langues ont si peu d'analogie, qu'elles demeurent toujours étrangères l'une à l'autre. Les bouches turques, habituées à une prosodie nasale et pompeuse, parviennent rarement à imiter les sons aëres et les aspirations fortes de l'arabe. Cette langue fait un usage si répété de voyelles et de consonnes gutturales, que lorsqu'on l'entend pour la première fois, on dirait des gens qui se gargarisent. Ce caractère la rend pénible à tous les Européens; mais telle est la puissance de l'habitude, que lorsque nous nous plaignons aux Arabes de son aspérité, ils nous taxent de manquer d'oreille, et rejettent l'inculpation sur nos propres idiomes. L'italien est celui qu'ils préfèrent, et ils comparent avec quelque raison le français au turc et l'anglais au persan. Entre eux ils ont presque les mêmes différences. L'arabe de Syrie est beaucoup plus rude que celui d'Egypte; la prononciation des gens de loi au Caire passe pour un modèle de facilité et d'élégance. Mais, selon l'observation de Niebuhr, celle des habitants de l'Yémen et de la côte du Sud est infiniment plus douce, et donne à l'arabe un coulant dont on ne l'eût pas cru susceptible. On a voulu quelquefois établir des analogies entre les climats et les prononciations des langues; l'on a dit, par exemple, que les habitants du nord parlaient plus des lèvres et des dents que les habitants du midi : cela peut être vrai pour quelques parties de notre continent; mais pour en faire une application générale, il faudrait des observations plus détaillées et plus étendues. L'on doit être réservé dans ces jugements gé-

(486) Alexandrette, et Beilan qui en est voisin, parlent turc; mais on peut les regarder comme

frontières de la Caramanie, où le turc est la langue vulgaire.

raux sur les langues et sur leurs caractères, parce que l'on raisonne toujours d'après la sienne, et par conséquent d'après un préjugé d'habitude qui nuit beaucoup à la justesse du raisonnement.

Parmi les peuples de la Syrie dont j'ai parlé, les uns sont répandus indifféremment dans toutes les parties, les autres sont bornés à des emplacements particuliers qu'il est à propos de déterminer.

Les Grecs propres, les Turcs et les Arabes paysans sont dans le premier cas ; avec cette différence, que les Turcs ne se trouvent que dans les villes, où ils exercent les emplois de guerre et de magistrature, et les arts. Les Arabes et les Grecs peuplent les villages, et forment la classe des laboureurs à la campagne, et le bas peuple dans les villes. Le pays qui a le plus de villages grecs est le pachalic de Damas.

Les Grecs de la communion de Rome, bien moins nombreux que les schismatiques, sont tous retirés dans les villes, où ils exercent les arts et le négoce. La protection des Francs leur a valu, dans ce dernier genre, une supériorité marquée partout où il y a des comptoirs d'Europe.

Les Maronites forment un corps de nation qui occupe presque exclusivement tout le pays compris entre Nahr-el-Kelb (*rivière du chien*) et Nahr-el-Bâred (*rivière froide*), depuis le sommet des montagnes à l'orient, jusqu'à la Méditerranée à l'occident.

Les Druses leur sont limitrophes, et s'étendent depuis Nahr-el-Kelb jusque près de Sour (Tyr), entre la vallée de Beqââ et la mer.

Le pays des Motoullis comprenait ci-devant la vallée de Beqââ jusqu'à Sour. Mais ce peuple, depuis quelque temps, a essuyé une révolution qui l'a presque anéanti.

À l'égard des Ansârié, ils sont répandus dans les montagnes, depuis Nahr-âqar jusqu'à Antakié : on les distingue en diverses peuplades, telles que les Kelbié, les Qadmoussié, les Chamsié, etc.

Les Turcomans, les Kurdes et les Bédouins n'ont pas de demeures fixes, mais ils errent sans cesse avec leurs tentes et leurs troupeaux dans des districts limités dont ils se regardent comme les propriétaires : les hordes turcomanes campent de préférence dans la plaine d'Antioche ; les Kurdes, dans les montagnes entre Alexandrette et l'Euphrate ; et les Arabes sur toute la frontière de la Syrie adjacente à leurs déserts, et même dans les plaines de l'intérieur, telles que celles de Palestine, de Beqââ et de Galilée.

CHAPITRE II. — Des peuples pasteurs ou errants de la Syrie.

§ 1^{er}. — Des Turcomans.

Les Turcomans sont du nombre de ces peuplades tartares qui, lors des grandes révolutions de l'empire des kalifes, émigrèrent de l'orient de la mer Caspienne, et se répandirent dans les plaines de l'Arménie et de l'Asie Mineure. Leur langue est la même que celle des Turcs. Leur genre de vie est assez

semblable à celui des Arabes bédouins ; comme eux, ils sont pasteurs, et par conséquent obligés de parcourir de grands espaces pour faire subsister leurs nombreux troupeaux. Mais il y a cette différence, que les pays fréquentés par les Turcomans étant riches en pâturages, ils peuvent en nourrir davantage, et se disperser moins que les tribus du désert. Chacun de leurs ordou ou camps reconnaît un chef, dont le pouvoir n'est point déterminé par des statuts, mais seulement dirigé par l'usage et par les circonstances ; il est rarement abusif, parce que la société est resserrée, et que la nature des choses maintient assez d'égalité entre les membres. Tout homme en état de porter les armes s'empresse de les porter, parce que c'est de sa force individuelle que dépendent sa considération et sa sûreté. Tous les biens consistent en bestiaux, tels que les chameaux, les buffles, les chèvres et surtout les moutons. Les Turcomans se nourrissent de laitage, de beurre et de viande, qui abonde chez eux. Ils en vendent le superflu dans les villes et dans les campagnes, et ils suffisent presque seuls à fournir les boucheries. Ils prennent en retour des armes, des habits, de l'argent et des grains. Leurs femmes filent des laines, et font des tapis, dont l'usage existe dans ces contrées de temps immémorial, et par là indique l'existence d'un état toujours le même. Quant aux hommes, toute leur occupation est de fumer la pipe et de veiller à la conduite des troupeaux : sans cesse à cheval, la lance sur l'épaule, le sabre courbe au côté, le pistolet à la ceinture, ils sont cavaliers vigoureux et soldats infatigables. Souvent ils ont des discussions avec les Turcs, qui les redoutent ; mais comme ils sont divisés entre eux de camp à camp, ils ne prennent pas la supériorité que leur assureraient leurs forces réunies. On peut compter environ trente mille Turcomans errants dans le pachalic d'Alep et celui de Damas, qui sont les seuls qu'ils fréquentent dans la Syrie. Une grande partie de ces tribus passe en été dans l'Arménie et la Carmanie, où elle trouve des herbes plus abondantes, et revient l'hiver dans ses quartiers accoutumés. Les Turcomans sont censés musulmans, et ils en portent assez communément le signe principal, la circoncision. Mais les soins de religion les occupent peu, et ils n'ont ni les cérémonies ni le fanatisme des peuples sédentaires. Quant à leurs mœurs, il faudrait avoir vécu parmi eux pour en parler sciemment. Seulement, ils ont la réputation de n'être point voleurs comme les Arabes, quoiqu'ils ne soient ni moins généreux qu'eux, ni moins hospitaliers ; et quand on considère qu'ils sont aisés sans être riches, exercés par la guerre et endurcis par les fatigues et l'adversité, on juge que ces circonstances doivent éloigner d'eux la corruption des habitants des villes et l'avilissement de ceux des campagnes.

§ 2. — Des Kurdes.

Les Kurdes sont un autre corps de nation.

lont les tribus divisées se sont également épanchées dans la basse Asie, et ont pris, surtout depuis cent ans, une assez grande extension. Leur pays originel est la chaîne des montagnes d'où partent les divers radeaux du Tigre, laquelle, enveloppant le cours supérieur du grand Zab, passe au midi jusqu'aux frontières de l'Irak-Adjémi ou Persan (487). Dans la géographie moderne, ce pays est désigné sous le nom de Kurdistan. Il est très-fertile en grains, en or, en sésame, en riz, en excellents pâturages, en noix de galle et même en miel. L'on y recueille un gland doux, long de deux ou trois pouces, dont on fait une espèce de pain. Les plus anciennes traditions et histoires de l'Orient en ont fait mention, et y ont placé le théâtre de plusieurs événements mythologiques. Le Chaldéen Bérosee, et l'Arménien Mariaba, cités par Moïse de Chorène, rapportent que ce fut dans les monts Gordouées (488) qu'arriva Xisuthrus, échappé du déluge; et les circonstances de position qu'ils ajoutent confirment l'identité, d'ailleurs sensible, de l'Arabie et du Kurdistan. Ce sont ces mêmes Kurdes que Xénophon cite sous le nom de *Kardakes*, qui s'opposèrent à la retraite des dix mille. Cet historien observe que, quoiqu'enclavés de toutes parts dans l'empire des Perses, ils avaient toujours bravé la puissance du grand roi et les armes de ses satrapes. Ils ont peu changé dans leur état moderne; et, quoiqu'en apparence tributaires des ottomans, ils portent peu de respect aux ordres du grand-seigneur et de ses pachas. Niebuhr, qui passa en 1769 dans ces contrées, rapporte qu'ils observent dans leurs montagnes une espèce de gouvernement fédéral qui me paraît semblable à ce que nous voyons chez les Druses. Chaque village a son chef; toute la nation est partagée en trois factions principales et indépendantes. Les brouilleries naturelles à cet état d'anarchie ont séparé de la nation un grand nombre de tribus et de familles, qui ont pris la forme errante des Turcomans et des Arabes. Ils se sont répandus dans le Diarbekir, dans les plaines d'Arzroum, d'Erivan, de Was, d'Alep et de Damas: on estime que toutes leurs peuplades réunies passent cent quarante mille tentes, c'est-à-dire cent quatre mille hommes armés. Comme les Turcomans, ces Kurdes sont pasteurs et vagabonds, mais ils en diffèrent par quelques points de mœurs. Les Turcomans dotent leurs filles pour les marier, les Kurdes ne s'en livrent qu'à prix d'argent. Les Turcomans ne font aucun cas de cette ancienneté d'extraction qu'on appelle *noblesse*, les Kurdes la prisent par-dessus tout. Les Turcomans ne volent point, les Kurdes passent presque partout pour des brigands. On les confond à ce titre dans le pays d'Alep et

d'Antioche, où ils occupent, sous le nom de *Bagdachlié*, les montagnes à l'est de Beilam, jusque vers Klés. Dans ce pachalic et dans celui de Damas, leur nombre passe vingt mille tentes et cabanes, car ils ont aussi des habitations sédentaires; ils sont censés musulmans; mais ils ne s'occupent ni de dogmes ni de rites. Plusieurs parmi eux, distingués par le nom de *Yardté*, honorent le Chaitân, ou Satan, c'est-à-dire le génie *ennemi* (de Dieu): cette idée, conservée surtout dans le Diarbékir et sur les frontières de la Perse, est une trace de l'ancien système des deux principes du *bien* et du *mal*, qui, sous des formes tour à tour persanes, juives, chrétiennes et musulmanes, n'a cessé de régner dans ces contrées. L'on a coutume de regarder Zoroastre comme son premier auteur; mais, longtemps avant ce prophète, l'Egypte connaissait Ormuzd et Ahrimane sous les noms d'Osiris et de Typhon. On a tort également de croire que ce système ne fut répandu qu'au temps de Darius, fils d'Hystaspes, puisque Zoroastre, qui en fut l'apôtre, vécut en Médie dans un temps parallèle au règne de Salomon.

La langue, qui est le principal indice de fraternité des peuples, a chez les Kurdes quelques diversités de dialecte; mais le fond en est persan, mêlé de quelques mots arabes et chaldéens. Leurs lettres alphabétiques sont purement persanes; la propagande en a fait imprimer à Rome un vocabulaire, composé par Maurice Garzoni, qui fournit des renseignements satisfaisants sur cet objet. Il est à désirer que les gouvernements encouragent cette branche de recherches. Depuis quelque temps le docteur Pallas a publié un grand nombre de vocabulaires comparés: malheureusement ils sont en caractères russes, et il est difficile de croire que la nation russe ramène toute l'Europe à admettre ses caractères, de préférence aux romains.

§ 3. — Des Arabes bédouins.

Un troisième peuple errant dans la Syrie sont ces Arabes bédouins que nous trouvons aussi en Egypte. Les ayant bien connus en Syrie, ayant même fait un voyage à un de leurs camps près de Gaza, et vécu plusieurs jours avec eux, ils me fournissent des faits et des observations que je vais développer avec quelque détail.

En général, lorsqu'on parle des Arabes, on doit distinguer s'ils sont *cultivateurs*, ou s'ils sont *pasteurs*; car cette différence dans le genre de vie en établit une si grande dans les mœurs et le génie, qu'ils se deviennent presque étrangers les uns aux autres. Dans le premier cas, vivant sédentaires, attachés à un même sol, et soumis à des gouvernements réguliers, ils ont un état social qui

(487) *Adjam* est le nom des Perses en arabe. Les Grecs l'ont connu et exprimé par *achemen-*
s.

(488) Strabon, liv. II, dit que le Niphate et sa chaîne sont dits *Gordouci*.

les rapproche beaucoup de nous. Tels sont les habitants de l'Yémen; et tels encore les descendants des anciens conquérants, qui forment, en tout ou en partie, la population de la Syrie, de l'Egypte et des Etats barbaresques. Dans le second cas, ne tenant à la terre que par un intérêt passager, transportant sans cesse leurs tentes d'un lieu à l'autre, n'étant contraints par aucunes lois, ils ont une manière d'être qui n'est ni celle des peuples policés, ni celle des sauvages, et qui par cela même mérite d'être étudiée. Tels sont les Bédouins ou habitants des vastes déserts qui s'étendent depuis les confins de la Perse jusqu'aux rivages du Maroc. Quoique divisés par sociétés ou tribus indépendantes, souvent même ennemies, on peut cependant les considérer tous comme un même corps de nation : la ressemblance de leurs langues est un indice évident de cette fraternité. La seule différence qui existe entre eux est que les tribus d'Afrique sont d'une formation plus récente, étant postérieures à la conquête de ces contrées par les kalifes ou successeurs de Mahomet; pendant que les tribus du désert propre de l'Arabie remontent, par une succession non interrompue, aux temps les plus reculés. C'est de celles-ci spécialement que je vais traiter, comme appartenant de plus près à mon sujet : c'est à elles que l'usage de l'Orient approprie le nom d'Arabes, comme en étant la race la plus ancienne et la plus pure. On y joint en synonyme celui de Bedâoui, qui, ainsi que je l'ai observé, signifie *homme du désert*; et ce synonyme me paraît d'autant plus exact que, dans les anciennes langues de ces contrées, le terme *Arab* désigne proprement une *solitude*, un *désert*.

Ce n'est pas sans raison que les habitants du désert se vantent d'être la race la plus pure et la mieux conservée des peuples arabes : jamais en effet ils n'ont été conquis; ils ne se sont pas même mélangés en conquérant; car les conquêtes dont on fait honneur à leur nom en général n'appartiennent réellement qu'aux tribus de l'Hedjâz et de l'Yémen : celles de l'intérieur des terres n'émigrèrent point lors de la révolution de Mahomet; ou si elles y prirent part, ce ne fut que par quelques individus que des motifs d'ambition en détachèrent : aussi le prophète, dans son Koran, traite-t-il les Arabes du désert de *rebelles*, d'*infidèles*, et le temps les a peu changés. On peut dire qu'ils ont conservé à tous égards leur indépendance et leur simplicité premières. Ce que les plus anciennes histoires rapportent de leurs usages, de leurs mœurs, de leurs langues et même de leurs préjugés, se trouve encore presque en tout le même; et si l'on y joint que cette unité de caractère, conservée dans l'éloignement des temps, subsiste aussi dans l'éloignement des lieux, c'est-à-dire que les tribus les plus distantes se ressemblent infiniment, on conviendra qu'il est curieux d'examiner les circonstances qui accompagnent un état moral si particulier.

Dans notre Europe, et surtout dans notre

France, où nous ne voyons point de peuples errants, nous avons peine à concevoir ce qui peut déterminer des hommes à un genre de vie qui nous rebute. Nous concevons même difficilement ce que c'est qu'un désert, et comment un terrain a des habitants s'il est stérile, ou n'est pas mieux peuplé s'il est cultivable. J'ai éprouvé ces difficultés comme tout le monde, et, par cette raison, je crois devoir insister sur les détails qui m'ont rendu ces faits palpables.

La vie errante et pastorale que mènent plusieurs peuples de l'Asie tient à deux causes principales. La première est la nature du sol, lequel, se refusant à la culture, force de recourir aux animaux qui se contentent des herbes sauvages de la terre. Si ces herbes sont clairsemées, un seul animal épaisera beaucoup de terrain, et il faudra parcourir de grands espaces. Tel est le cas des Arabes dans le désert propre de l'Arabie et dans celui de l'Afrique.

La seconde cause pourrait s'attribuer aux habitudes, puisque le terrain est cultivable et même fécond en plusieurs lieux, tels que la frontière de Syrie, le Diarbékir, l'Anadoli, et la plupart des cantons fréquentés par les Kurdes et les Turcomans. Mais, en analysant ces habitudes, il m'a paru qu'elles n'étaient elles-mêmes qu'un effet de l'état politique de ces pays; en sorte qu'il faut en rapporter la cause première au gouvernement lui-même. Des faits journaliers viennent à l'appui de cette opinion; car toutes les fois que les hordes et les tribus errantes trouvent dans un canton la paix et la sécurité jointes à la *suffisance*, elles s'y habituent, et passent insensiblement à l'état cultivateur et sédentaire. Dans d'autres cas, au contraire, lorsque la tyrannie du gouvernement pousse à bout les habitants d'un village, les paysans désertent leurs maisons, se retirent avec leurs familles dans les montagnes, ou errent dans les plaines, avec l'attention de changer souvent de domicile, pour n'être pas surpris. Souvent même il arrive que des individus, devenus voleurs pour se soustraire aux lois ou à la tyrannie, se réunissent et forment de petits camps qui se maintiennent à main armée, et deviennent, en se multipliant, de nouvelles hordes ou de nouvelles tribus. On peut donc dire que, dans les terrains cultivables, la vie errante n'a pour cause que la dépravation du gouvernement, et il paraît que la vie sédentaire et cultivatrice est celle à laquelle les hommes sont le plus naturellement portés.

A l'égard des Arabes, ils semblent condamnés d'une manière spéciale à la vie vagabonde par la nature de leurs déserts. Pour se peindre ces déserts, que l'on se figure sous un ciel presque toujours ardent et sans nuages, des plaines immenses et à perte de vue, sans maisons, sans arbres, sans ruisseaux, sans montagnes; quelquefois les yeux s'égarent sur un horizon ras et uni comme la mer. En d'autres endroits, le terrain se courbe en ondulations, ou se hérise de

et de rocaillies. Presque toujours également nue, la terre n'offre que des plantes ligneuses clairsemées, et des buissons épars, dont la solitude n'est que rarement troublée par les gazelles, des lièvres, des sauterelles et les rats. Tel est presque tout le pays qui s'étend depuis Alep jusqu'à la mer d'Arabie, et depuis l'Egypte jusqu'au golfe Persique, dans un espace de six cents lieues de longueur sur trois cents de large.

Dans cette étendue cependant il ne faut pas croire que le sol ait partout la même qualité; elle varie par veines et par canons. Par exemple, sur la frontière de Syrie, la terre est en général grasse, cultivable, même féconde: elle est encore telle sur les bords de l'Euphrate; mais en s'avancant dans l'intérieur et vers le midi, elle devient rayeuse et blanchâtre, comme sur la ligne de Damas; puis rocailleuse, comme dans le Tih et l'Hédjâz; puis enfin un pur sable, comme à l'orient de l'Yémen. Cette différence dans les qualités du sol produit quelques nuances dans l'état des Bédouins. Par exemple, dans les cantons stériles, c'est-à-dire mal garnis de plantes, les tribus sont nomades et très-distantes: tels sont le désert de Suez, celui de la mer Rouge, et la partie orientale du grand désert, qu'on appelle le *Nadjd* (489). Quand le sol est mieux garni, comme entre Damas et l'Euphrate, les tribus sont moins rares, moins écartées; enfin, dans les cantons cultivables, tels que le pachalic d'Alep, le Haurân et le pays de Hama, les camps sont nombreux et rapprochés. Dans les premiers cas, les Bédouins sont purement pasteurs, et ne vivent que du produit des troupeaux, de quelques dattes et de chair fraîche ou séchée au soleil, que l'on réduit en farine. Dans le dernier, ilsensemencent quelques terrains, et joignent le froment, l'orge, et même le riz, à la chair et au laitage.

Quand on se rend compte des causes de stérilité et de l'inculture du désert, on trouve qu'elles viennent surtout du défaut de fontaines, de rivières, et en général du manque d'eau. Ce manque d'eau lui-même vient de la disposition du terrain, c'est-à-dire qu'étant plane et privé de montagnes, les nuages glissent sur sa surface échauffée, comme sur l'Egypte: ils ne s'y arrêtent point en hiver, lorsque le froid de l'atmosphère les empêche de s'élever, et les résout en pluie. La nudité de ce terrain est aussi la cause de sécheresse, en ce que l'air le traverse, s'échauffe plus aisément, et force les nuages de s'élever. Il est probable que l'on obtiendrait un changement dans le climat, si on plantait tout le désert en arbres, par exemple, en sapins.

L'effet des pluies qui tombent en hiver occasionne dans les lieux où le sol est sec, comme sur la frontière de Syrie, une

culture assez semblable à celle de l'intérieur même de cette province; mais comme ces pluies n'établissent ni sources, ni ruisseaux durables, les habitants éprouvent l'inconvénient d'être sans eau pendant l'été. Pour y obvier, il a fallu employer l'art, et construire des puits, des réservoirs et des citernes, où l'on en amasse une provision annuelle. De tels ouvrages exigent des avances de fonds et de travail, et sont encore exposés à bien des risques. La guerre peut détruire en un jour le travail de plusieurs mois, et la ressource de l'année. Un cas de sécheresse, qui n'est que trop fréquent, peut faire avorter une récolte, et réduire à la disette même de l'eau. Il est vrai qu'en creusant la terre, on en trouve presque partout depuis six jusqu'à vingt pieds de profondeur; mais cette eau est saumâtre, comme dans tout le désert d'Arabie et d'Afrique (490), souvent même elle tarit: alors la soif et la famine surviennent; et si le gouvernement ne prête pas des secours, les villages se désertent. On sent qu'un tel pays ne peut avoir qu'une agriculture précaire, et que sous un régime comme celui des Turcs, il est plus sûr d'y vivre pasteur errant que laboureur sédentaire.

Dans les cantons où le sol est rocailleux et sablonneux, comme dans le Tih, l'Hédjâz et le Nadjd, ces pluies font germer les graines des plantes sauvages, remplissent les buissons, les renoncules, les absinthes, les qualis, etc., et forment dans les bas-fonds des lagunes où croissent des roseaux et des herbes: alors la plaine prend un aspect assez riant de verdure; c'est la saison de l'abondance pour les troupeaux et pour leurs maîtres; mais, au retour des chaleurs, tout se dessèche, et la terre, poudreuse et grisâtre, n'offre plus que des tiges sèches et dures comme le bois, que ne peuvent brouter ni les chevaux, ni les bœufs, ni même les chèvres. Dans cet état le désert deviendrait inhabitable, et il faudrait le quitter, si la nature n'y eût attaché un animal d'un tempérament aussi dur et aussi frugal que le sol est ingrat et stérile, si elle n'y eût placé le chameau. Aucun animal ne présente une analogie si marquée et si exclusive à son climat: on dirait qu'une *intention préméditée* s'est plu à régler les qualités de l'un sur celles de l'autre. Voulant que le chameau habitât un pays où il ne trouverait que peu de nourriture, la nature a économisé la matière dans toute sa construction. Elle ne lui a donné la plénitude des formes ni du bœuf, ni du cheval, ni de l'éléphant; mais, le bornant au plus étroit nécessaire, elle lui a placé une petite tête sans oreilles, au bout d'un long cou sans chair. Elle a ôté à ses jambes et à ses cuisses tout muscle inutile à les mouvoir; enfin elle n'a accordé à son corps desséché que les vaisseaux et les ten-

489) Prononcez *Najd*.

490) Cette qualité saline est si inhérente au sol, qu'elle passe jusque dans les plantes. Toutes celles du désert l'ont en soude et en sel de Glauber. On remarque que la dose de ces sels diminue

en se rapprochant des montagnes, où elle finit par être presque nulle; et, tout considéré, cette qualité saline doit être la vraie cause de la stérilité du désert.

dans nécessaires pour en lier la charpente. Elle l'a muni d'une forte mâchoire pour broyer les plus durs aliments ; mais, de peur qu'il n'en consommât trop, elle a rétréci son estomac, et l'a obligé à *ruminer*. Elle a garni son pied d'une masse de chair qui, glissant sur la boue, et n'étant pas propre à grimper, ne lui rend praticable qu'un sol sec, uni et sablonneux comme celui de l'Arabie ; enfin elle l'a destiné visiblement à l'esclavage en lui refusant toutes défenses contre ses ennemis. Privé des cornes du taureau, du sabot du cheval, de la dent de l'éléphant et de la légèreté du cerf, que peut le chameau contre les attaques du lion, du tigre, ou même du loup ? Aussi, pour en conserver l'espèce, la nature le cacha-t-elle au sein des vastes déserts, où la disette des végétaux n'attirait nul gibier, et d'où la disette du gibier repoussait les animaux voraces. Il a fallu que le sabre des tyrans chassât l'homme de la terre habitable, pour que le chameau perdît sa liberté. Passé à l'état domestique, il est devenu le moyen d'habitation de la terre la plus ingrate. Lui seul subvient à tous les besoins de ses maîtres. Son lait nourrit la famille arabe, sous les diverses formes de caillé, de fromage et de beurre ; souvent même on mange sa chair. On fait des chaussures et des harnais de sa peau, des vêtements et des tentes de son poil. On transporte par son moyen de lourds fardeaux ; enfin, lorsque la terre refuse le fourrage au cheval si précieux au Bédouin, le chameau subvient par son lait à la disette, sans qu'il en coûte, pour tant d'avantages, autre chose que quelques tiges de ronces ou d'absinthies, et des noyaux de dattes pilés. Telle est l'importance du chameau pour le désert, que si on l'en retirait, on en soustrairait toute la population, dont il est l'unique pivot (491).

Voilà les circonstances dans lesquelles la nature a placé les Bédouins, pour en faire une race d'hommes singulière au moral et au physique. Cette singularité est si tranchante, que leurs voisins, les Syriens mêmes, les regardent comme des hommes extraordinaires. Cette opinion a lieu surtout pour les tribus du fond du désert, telles qu'*Anaxé*, *Kaibar*, *Tai* et autres, qui ne s'approchent jamais des villes. Lorsque, du temps de Dâher, il en vint des cavaliers jusqu'à Acre, ils y firent la même sensation que feraient parmi nous des sauvages de l'Amé-

rique. On considérât avec surprise ces hommes plus petits, plus maigres et plus noirs qu'aucuns Bédouins connus : leurs jambes sèches n'avaient que des tendons sans mollets ; leur ventre était collé à leur dos ; leurs cheveux étaient crépés presque autant que ceux des nègres. De leur côté, tout les étonnait ; ils ne concevaient ni comment les maisons et les minarels pouvaient se tenir debout, ni comment on osait habiter dessous, et toujours au même endroit ; mais surtout ils s'extasiaient à la vue de la mer, et ils ne pouvaient comprendre ce *déert d'eau*. On leur parla de mosquées, de prières, d'ablutions, et ils demandèrent ce que cela signifiait, ce que c'était que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, et pourquoi les habitants, n'étant pas de tribus séparées, suivaient des chefs opposés.

On sent que les Arabes des frontières ne sont pas si novices ; il en est même plusieurs petites tribus, qui, vivant au sein du pays, comme dans la vallée de Beqââ, dans celle du Jourdain, et dans la Palestine, se rapprochent de la condition des paysans ; mais ceux-là sont méprisés des autres, qu'ils regardent comme des Arabes bâtarde, et des *rayas* ou esclaves des Turcs.

En général, les Bédouins sont petits, maigres et hâlés, plus cependant au sein du désert, moins sur la frontière du pays cultivé, mais là même, toujours plus que les laboureurs du voisinage : un même camp offre aussi cette différence, et j'ai remarqué que les *cheikhs*, c'est-à-dire les riches et leurs serviteurs, étaient toujours plus grands et plus charnus que le peuple. J'en ai vu qui passaient cinq pieds cinq et six pouces, pendant que la taille générale n'est que de cinq pieds deux pouces. On n'en doit attribuer la raison qu'à la nourriture, qui est plus abondante pour la première classe que pour la dernière (492). On peut même dire que le commun des Bédouins vit dans une misère et une famine habituelles. Il paraîtra peu croyable parmi nous, mais il n'en est pas moins vrai, que la somme ordinaire des aliments de la plupart d'entre eux ne passe pas six onces par jour : c'est surtout chez les tribus du Nadjd et del'Hedjâz que l'abstinence est portée à son comble. Six ou sept dattes trempées dans du beurre fondu, quelque peu de lait doux ou caillé, suffisent à la journée d'un homme. Il se croit heureux, s'il y joint quelques pincées de farine grossière ou une

couvert de poil. Celui du cou pend jusqu'à terre et est généralement brun.

La quatrième est le chameau *tartare* ou *bectria*, répandu dans toute la Chine et la Tartarie. Celui-là a deux bosses. L'on ne voit que de ceux-là à Peking, tandis qu'ils sont si rares dans la basse Asie, que je citerais une foule de voyageurs, même Arabes, qui, comme moi, n'y en ont jamais vu aucun. Buffon a totalement confondu ces espèces.

(493) Cette cause est également sensible dans la comparaison des chameaux arabes aux chameaux turcomans ; car ces derniers, vivant dans des pays riches en fourrages, sont devenus une espèce plus forte en membres, et plus charnue que les premiers.

(491) Je connais quatre espèces distinctes de chameaux : la première, le chameau tel que je viens de le décrire, et qui est proprement le chameau arabe, porteur de fardeaux, n'ayant qu'une bosse et très-peu de poil sur le corps.

La seconde est le chameau *coursur*, appelé *hedjin* au Caire, plus svelte dans toutes ses formes, n'ayant qu'une bosse : c'est le véritable *dromadaire* des Grecs. Ces deux espèces sont répandues depuis le Maroc jusqu'en Perse.

La troisième espèce est le chameau *turcoman*, répandu d'Alap à Constantinople et au nord de la Perse. Il n'a qu'une bosse ; il est moins haut que le chameau arabe ; il a les jambes plus courtes, plus grosses, le corps plus trapu et infiniment moins

boulette de riz. La chair est réservée aux plus grands jours de fête; et ce n'est que pour un mariage ou une mort que l'on tue un chevreau; ce n'est qu'aux cheikhs riches et généreux qu'il appartient d'égorger de jeunes chameaux, de manger du riz avec de la viande. Dans sa disette, le vulgaire, toujours affamé, ne dédaigne pas les plus rils aliments: de là l'usage où sont les Bédouins de manger des sauterelles, des rats, des lézards et des serpents grillés sur des broussailles; de là leurs rapines dans les champs cultivés, et leurs vols sur les chemins; de là aussi leur constitution délicate, et leur corps petit et maigre, plutôt agile que vigoureux. Il y a ceci de remarquable pour un médecin, dans leur tempérament, que leurs déperditions en tout genre, même en sueurs, sont très-faibles; leur sang est si lépouillé de sérosité, qu'il n'y a que la grande chaleur qui puisse le maintenir dans sa fluidité. Cela n'empêche pas qu'ils ne soient d'ailleurs assez sains, et que les maladies ne soient plus rares parmi eux que parmi les habitants du pays cultivé.

D'après ces faits, on ne jugera point que la frugalité des Arabes soit une vertu purement de choix, ni même de climat. Sans doute l'extrême chaleur dans laquelle ils vivent facilite leur abstinence, en ôtant à l'estomac l'activité que le froid lui donne. Sans doute aussi l'habitude de la diète, en empêchant l'estomac de se dilater, devient un moyen de la supporter; mais le motif principal et premier de cette habitude est, comme pour tous les autres hommes, la nécessité des circonstances où ils se trouvent, soit de la part du sol, comme je l'ai expliqué, soit de la part de leur état social, qu'il faut développer.

J'ai déjà dit que les Arabes bédouins étaient divisés par tribus, qui constituent autant de peuples particuliers. Chacune de ces tribus s'approprie un terrain qui forme son domaine; elles ne diffèrent à cet égard des nations agricoles qu'en ce que ce terrain exige une étendue plus vaste, pour fournir à la subsistance des troupeaux pendant toute l'année. Chacune de ces tribus impose un ou plusieurs camps qui sont partis sur le pays, et qui en parcourent successivement les parties à mesure que les troupeaux les épuisent: de là il arrive que, sur un grand espace, il n'y a jamais d'habités que quelques points qui varient d'un jour à l'autre; mais, comme l'espace entier est nécessaire à la subsistance annuelle de la tribu, quiconque y empiète est censé violer la propriété; ce qui ne diffère point encore du droit public des nations. Si donc une tribu ou ses sujets entrent sur un terrain étranger, ils sont traités en voleurs, en ennemis, et il y a guerre. Or, comme les tribus ont entre elles des affinités par alliance de sang ou par conventions, il s'ensuit des ligues qui rendent les guerres plus ou moins générales. La manière d'y procéder est très-simple: le délit connu, l'on monte à cheval, l'on cherche l'ennemi, l'on se ren-

contre, on parlemente; souvent on se pacifie, sinon l'on s'attaque par pelotons ou par cavaliers; on s'aborde ventre à terre, la lance baissée; quelquefois on la darde, malgré sa longueur, sur l'ennemi qui fuit: rarement la victoire se dispute; le premier choc la décide; les vaincus fuient à bride fabattue sur la plaine rase du désert. Ordinairement la nuit les dérober au vainqueur. La tribu qui a du dessous lève le camp, s'éloigne à marches forcées, et cherche un asile chez les alliés. L'ennemi satisfait pousse les troupeaux plus loin, et les fuyards reviennent à leur domaine. Mais du meurtre de ces combats, il reste des motifs de haine qui perpétuent les dissensions. L'intérêt de la sûreté commune a dès longtemps établi chez les Arabes une loi générale, qui veut que le sang de tout homme tué soit vengé par celui de son meurtrier; ce qu'on appelle le *tar*, ou talion: le droit en est dévolu au plus proche parent du mort. Son honneur devant tous les Arabes y est tellement compromis, que, s'il néglige de prendre son talion, il est à jamais déshonoré. En conséquence il épie l'occasion de se venger; si son ennemi périt par des causes étrangères, il ne se tient point satisfait, et sa vengeance passe sur le plus proche parent. Ces haines se transmettent, comme un héritage, du père aux enfants, et ne cessent que par l'extinction de l'une des races, à moins que les familles ne s'accordent en sacrifiant le coupable, ou en *rachetant le sang* pour un prix convenu en argent ou en troupeaux. Hors cette satisfaction, il n'y a ni paix, ni trêve, ni alliance entre elles, ni même quelquefois entre les tribus réciproques: *Il y a du sang entre nous*, se dit-on en toute affaire; et ce mot est une barrière insurmontable. Les accidents s'étant multipliés par le laps des temps, il est arrivé que la plupart des tribus ont des querelles, et qu'elles vivent dans un état habituel de guerre; ce qui, joint à leur genre de vie, fait des Bédouins un peuple militaire, sans qu'ils soient néanmoins avancés dans la pratique de cet art. La disposition de leurs camps est un rond assez irrégulier, formé par une seule ligne de tentes plus ou moins espacées. Ces tentes, tissées de poil de chèvre ou de chameau, sont noires ou brunes, à la différence de celles des Turcomans, qui sont blanchâtres. Elles sont tendues sur trois ou cinq piquets de cinq à six pieds de hauteur seulement, ce qui leur donne un air très-écrasé: dans le lointain, un tel camp ne paraît que comme des taches noires; mais l'œil perçant des Bédouins ne s'y trompe pas. Chaque tente, habitée par une famille, est partagée par un rideau en deux portions, dont l'une n'appartient qu'aux femmes. L'espace vide du grand rond sert à parquer chaque soir les troupeaux. Jamais il n'y a de retranchement; les seules gardes avancées et les patrouilles sont des chiens; les chevaux restent sellés, et prêts à monter à la première alarme; mais, comme il n'y a ni ordre ni distribution, ces camps, déjà faciles à surprendre, ne seraient d'aucune dé-

fense en cas d'attaque : aussi arrive-t-il chaque jour des accidents, des enlèvements de bestiaux ; et cette guerre de maraude est une de celles qui occupent davantage les Arabes.

Les tribus qui vivent dans le voisinage des Turcs ont une position encore plus orageuse : en effet, ces étrangers s'arrogeant, à titre de conquête, la propriété de tout le pays, ils traitent les Arabes comme des vasaux rebelles, ou des ennemis inquiets et dangereux. Sur ce principe, ils ne cessent de leur faire une guerre sourde ou déclarée. Les pachas se font une étude de profiter de toutes les occasions de les troubler. Tantôt ils leur contestent un terrain qu'ils leur ont loué, tantôt ils exigent un tribut dont on n'est pas convenu. Si l'ambition ou l'intérêt divise une famille de cheikhs, ils secourent tour à tour l'un et l'autre parti, et finissent par les ruiner tous les deux. Souvent ils font empoisonner ou assassiner les chefs dont ils redoutent le courage ou l'esprit, fussent-ils même leurs alliés. De leur côté, les Arabes, regardant les Turcs comme des usurpateurs et des traîtres, ne cherchent que les occasions de leur nuire. Malheureusement le fardeau tombe plus sur les innocents que sur les coupables : ce sont presque toujours les paysans qui payent les délits des gens de guerre. A la moindre alarme, on coupe leurs moissons, on enlève leurs troupeaux, on intercepte les communications et le commerce : les paysans crient aux voleurs, et ils ont raison : mais les Bédouins réclament le droit de la guerre, et peut-être n'ont-ils pas tort. Quoi qu'il en soit, ces dépradations établissent entre les Bédouins et les habitants du pays cultivé une mésintelligence qui les rend mutuellement ennemis.

Telle est la situation des Arabes à l'extérieur. Elle est sujette à de grandes vicissitudes, selon la bonne ou mauvaise conduite des chefs. Quelquefois une tribu faible s'élève et s'agrandit, pendant qu'une autre, d'abord puissante, décline ou même s'anéantit ; non que tous ses membres périssent, mais parce qu'ils s'incorporent à une autre ; et ceci tient à la constitution intérieure des tribus. Chaque tribu est composée d'une ou de plusieurs familles principales, dont les membres portent le titre de *cheikhs* ou seigneurs. Ces familles représentent assez bien les patriciens de Rome, et les nobles de l'Europe. L'un de ces cheikhs commande en chef à tous les autres ; c'est le général de cette petite armée. Quelquefois il prend le titre d'*émir*, qui signifie commandant et prince. Plus il a de parents, d'enfants et d'alliés, plus il est fort et puissant. Il y joint des serviteurs qu'il s'attache d'une manière spéciale, en fournissant à tous leurs besoins. Mais en outre, il se range autour de ce chef de petites familles qui, n'étant point assez fortes pour vivre indépendantes, ont besoin de protection et d'alliance. Cette réunion s'appelle *qabîlé* ou tribu. On la distingue d'une autre par le nom de son chef, ou par celui de la famille commandante. Quand on parle de ses individus en général,

on les appelle *enfants* d'un tel, quoiqu'ils ne soient pas réellement de son sang, et que lui-même soit un homme mort depuis longtemps. Ainsi l'on dit : *beni Temîn, ouldâ Tai* ; les enfants de Temîn et de Tai. Cette façon de s'exprimer est même passée par métaphore aux noms de pays ; la phrase ordinaire pour en désigner les habitants, est de dire : *les enfants de tel lieu*. Ainsi les Arabes disent *ouldâ Masr*, les Egyptiens ; *ouldâ Châm*, les Syriens ; ils diraient *ouldâ Fransâ*, les Français ; *ouldâ moskou*, les Russes, ce qui n'est pas sans importance pour l'histoire ancienne.

Le gouvernement de cette société est tout à la fois républicain, aristocratique et même despotique, sans être décidément aucun de ces Etats. Il est républicain, parce que le peuple y a une influence première dans toutes les affaires, et que rien ne se fait sans un consentement de majorité. Il est aristocratique, parce que les familles des cheikhs ont quelques-unes des prérogatives que la force donne partout. Enfin il est despotique, parce que le cheikh principal a un pouvoir indéfini et presque absolu. Quand c'est un homme de caractère, il peut porter son pouvoir jusqu'à l'abus ; mais, dans cet abus même, il est des bornes que l'état des choses rend assez étroites. En effet, si un chef commettait une grande injustice ; si, par exemple, il tuait un Arabe, il lui serait presque impossible d'en éviter la peine : le ressentiment de l'offense n'aurait nul respect pour son titre ; il subirait le talion ; et, s'il ne payait pas le sang, il serait infailliblement assassiné : ce qui serait facile, vu la vie simple et privée des cheikhs dans le camp. S'il frigue ses sujets par sa dureté, ils l'abandonnent, et passent dans une autre tribu. Ses propres parents profitent de ses fautes pour le déposer et s'établir à sa place. Il n'a point contre eux la ressource des troupes étrangères : ses sujets communiquent entre eux trop aisément, pour qu'il puisse les diviser d'intérêt, et se faire une faction subsistante. D'ailleurs, comment la soudoyer, puisqu'il ne retire de la tribu aucune espèce d'impôt, que la plupart de ses sujets sont bornés au plus juste nécessaire, et qu'il est réduit lui-même à des propriétés assez médiocres, et déjà chargées de grosses dépenses ?

En effet, c'est le cheikh principal qui, dans toute tribu, est chargé de défrayer les alliances et les venants ; c'est lui qui reçoit les visites des alliés et de quiconque a des affaires. Sur le prolongement de sa tente est un grand pavillon qui sert d'hospice à tous les étrangers et aux passants. C'est là que se tiennent les assemblées fréquentes des cheikhs et des notables, pour décider des campements, des décampements, de la paix, de la guerre, des démêlés avec les gouverneurs turcs et les villages, des procès et querelles particulières, etc. A cette foule qui se succède, il faut donner le café, le pain cuit sous la cendre, le riz et quelquefois le chervreau ou le chameau rôti ; en un mot, il faut une table ouverte ; et il est d'autant plus impor-

tant d'être généreux, que cette générosité porte sur des objets de nécessité première. Le crédit et la puissance dépendent de là : l'Arabe affamé place avant toute vertu la libéralité qui le nourrit; et ce préjugé n'est pas sans fondement, car l'expérience a prouvé que les cheikhs avarés n'étaient jamais des hommes à grandes vues : de là ce proverbe, aussi juste que précis : *Main serrée, cœur étroit*. Pour subvenir à ces dépenses, le cheikh n'a que ses troupeaux, quelquefois des champs ensemencés, le casuel des pillages avec les péages des chemins; et tout cela est borné. Celui chez qui je me rendis sur la fin de 1784, dans le pays de Gaza, passait pour le plus puissant des cantons : cependant il ne m'a pas paru que sa dépense fût supérieure à celle d'un gros fermier : son mobilier, consistant en quelques pelisses, en tapis, en armes, en chevaux et en chameaux, ne peut s'évaluer à plus de 50,000 livres; et il faut observer que, dans ce compte, quatre juments de race sont portées à 6000 livres, et chaque tête de chameau à dix louis. On ne doit donc pas, lorsqu'il s'agit des Bédouins, attacher nos idées ordinaires aux mots de *prince* et de *seigneur* : on se rapprocherait beaucoup plus de la vérité en les comparant aux bons fermiers des pays de montagnes, dont ils ont la simplicité dans les vêtements, comme dans la vie domestique et dans les mœurs. Tel cheikh qui commande à cinq cents chevaux ne dédaigne pas de seller et de brider le sien, de lui donner l'orge et la paille machée. Dans sa tente, c'est sa femme qui fait le café, qui bat la pâte, qui fait cuire la viande. Ses filles et ses parents lavent le visage, et vont, la cruche sur la tête et le voile sur le visage, puiser l'eau à la fontaine : c'est précisément l'état dépeint par Homère, et par la Genèse dans l'histoire d'Abraham. Mais il faut avouer qu'on a de la peine à s'en faire une juste idée, quand on ne l'a pas vu de ses propres yeux.

La simplicité, ou, si l'on veut, la pauvreté du commun des Bédouins, est proportionnée à celle de leurs chefs. Tous les biens d'une famille consistent en un mobilier, dont voici peu près l'inventaire : quelques chameaux mâles et femelles, des chèvres, des poules, un jument et son harnais, une tente, une lance de treize pieds de long, un sabre courbe, un fusil rouillé à pierre ou à rouet, une pipe, un moulin portatif, une marmite, un seau de cuir, une poêle à griller le café, une natte, quelques vêtements, un manteau de laine noire; enfin, pour tous bijoux, quelques anneaux de verre ou d'argent que la femme porte aux jambes et aux bras. Si rien de tout cela ne manque, le ménage est riche. Ce qui manque au pauvre, ce qu'il désire le plus, est la jument : en effet, cet animal est le grand moyen de fortune; c'est avec la jument que le Bédouin est en course contre les tribus ennemies, et en maraude dans les campagnes et sur

les chemins. La jument est préférée au cheval, parce qu'elle ne hennit point, parce qu'elle est plus docile, et qu'elle a du lait qui, dans l'occasion, apaise la soif et même la faim de son maître.

Ainsi restreints au plus étroit nécessaire, les Arabes ont aussi peu d'industrie que de besoins; tous leurs arts se réduisent à ourdir des tentes grossières, à faire des nattes et du beurre. Tout leur commerce consiste à échanger des chameaux, des chevreaux, des chevaux mâles et des laitages, contre des armes, des vêtements, quelque peu de riz ou de blé, et contre de l'argent qu'ils enfouissent. Leurs sciences sont absolument nulles; ils n'ont aucune idée ni de l'astronomie, ni de la géométrie, ni de la médecine. Ils n'ont aucun livre, et rien n'est si rare, même parmi les cheikhs, que de savoir lire. Toute leur littérature consiste à réciter des contes et des histoires, dans le genre des *Mille et une nuits*. Ils ont une passion particulière pour ces narrations; elles remplissent une grande partie de leurs loisirs, qui sont très-longes. Le soir ils s'asseyent à terre à la porte des tentes, ou sous leur couvert, s'il fait froid, et là, rangés en cercle autour d'un petit feu de fiente, la pipe à la bouche, et les jambes croisées, ils commencent d'abord par rêver en silence, puis, à l'improviste, quelqu'un débute par un *il y avait au temps passé*, et il continue jusqu'à la fin les aventures d'un jeune cheikh et d'une jeune Bédouine : il raconte comment le jeune homme aperçut d'abord sa maîtresse à la dérobée, et comme il en devint éperdûment amoureux; il dépeint trait par trait la jeune beauté, vante ses yeux noirs, grands et doux comme ceux d'une gazelle, son regard mélancolique et passionné, ses sourcils courbés comme deux arcs d'ébène, sa taille droite et souple comme une lance : il n'omet ni sa démarche légère comme celle d'une *jeune poulaine*, ni ses paupières noircies de *kohl*, ni ses lèvres peintes de bleu, ni ses ongles teints de *henné* couleur d'or, ni sa gorge semblable à un couple de grenades, ni ses paroles douces comme du miel. Il conte le martyre du jeune amant, *qui se consume tellement de désirs et d'amour, que son corps ne donne plus d'ombre*. Enfin, après avoir détaillé ses tentatives pour voir sa maîtresse, les obstacles des parents, les enlèvements des ennemis, la captivité survenue aux deux amants, etc., il termine, à la satisfaction de l'auditoire, par les ramener unis et heureux à la tente paternelle; et chacun de payer à son éloquence le *machallah* (493) qu'il a mérité. Les Bédouins ont aussi des chansons d'amour, qui ont plus de naturel et de sentiment que celles des Turcs et des habitants des villes; sans doute parce que ceux-là, ayant des mœurs chastes, connaissent l'amour; pendant que ceux-ci, livrés à la débauche, ne connaissent que la jouissance.

En considérant que la condition des Bédouins, surtout dans l'intérieur du désert,

(493) Exclamation d'éloge, comme si l'on disait, *admirablement bien*.

ressemble à beaucoup d'égards à celle des sauvages de l'Amérique, je me suis quelquefois demandé pourquoi ils n'avaient point la même férocité? pourquoi, éprouvant de grandes disettes, l'usage de la chair humaine était inouï parmi eux? pourquoi, en un mot, leurs mœurs sont plus douces et plus sociables? Voici les raisons que me donne l'analyse des faits.

Il semblerait d'abord que, l'Amérique étant riche en pâturages, en lacs et en forêts, ses habitants dussent avoir plus de facilité pour la vie pastorale que pour toute autre. Mais si l'on observe que ces forêts, en offrant un refuge aisé aux animaux, les soustraient au pouvoir de l'homme, on jugera que le sauvage a été conduit par la nature du sol à être chasseur, et non pasteur. Dans cet état, toutes ses habitudes ont concouru à lui donner un caractère violent. Les grandes fatigues de la chasse ont endurci son corps; les faims extrêmes, suivies tout à coup de l'abondance du gibier, l'ont rendu vorace. L'habitude de verser du sang et de déchirer sa proie l'a familiarisé avec le meurtre et avec le spectacle de la douleur. Si la faim l'a persécuté, il a désiré la chair, et trouvant à sa portée celle de son semblable, il a dû en manger; il a pu se résoudre à le tuer pour s'en repaître. La première épreuve faite, il s'en est fait une habitude: il est devenu anthropophage, sanguinaire, atroce, et son âme a pris l'insensibilité de tous ses organes.

La position de l'Arabe est bien différente: jeté sur de vastes plaines rases, sans eau, sans forêts, il n'a pu, faute de gibier et de poisson, être chasseur ou pêcheur. Le chameau a déterminé sa vie au genre pastoral, et tout son caractère s'en est composé. Trouvant sous sa main une nourriture légère, mais suffisante et constante, il a pris l'habitude de la frugalité; content de son lait et de ses dattes, il n'a point désiré la chair, il n'a point versé le sang: ses mains ne se sont point accoutumées au meurtre, ni ses oreilles aux cris de la douleur: il a conservé un cœur humain et sensible.

Lorsque ce sauvage pasteur connut l'usage du cheval, son état changea un peu de forme. La facilité de parcourir rapidement de grands espaces le rendit vagabond: il était avide par disette, il devint voleur par cupidité, et tel est resté son caractère. Pillard plutôt que guerrier, l'Arabe n'a point un courage sanguinaire; il n'attaque que pour dépouiller, et si on lui résiste, il ne juge pas qu'un peu de butin vaille la peine de se faire tuer; il faut verser son sang pour l'irriter, mais alors on le trouve aussi opiniâtre à se venger, qu'il a été prudent à se compromettre.

On a souvent reproché aux Arabes leur esprit de rapine; mais, sans vouloir l'excuser, on ne fait point assez d'attention qu'il n'a lieu que pour l'étranger, réputé ennemi, et par conséquent il est fondé sur le droit public de la plupart des peuples. Quant à

l'intérieur de leur société, il y règne une bonne foi, un désintéressement, une générosité qui feraient honneur aux hommes les plus civilisés. Quoi de plus noble que ce droit d'asile établi chez toutes les tribus? Un étranger, un ennemi même, a-t-il touché la tente du Bédouin, sa personne devient, pour ainsi dire, inviolable. Ce serait une lâcheté, une honte éternelle, de satisfaire même une juste vengeance aux dépens de l'hospitalité. Le Bédouin a-t-il consenti à *manger le pain et le sel* avec son hôte? rien au monde ne peut le lui faire trahir. La puissance du sultan ne serait pas capable de retirer un réfugié (494) d'une tribu, à moins de l'exterminer tout entière. Ce Bédouin, si avide hors de son camp, n'y a pas plus tôt remis le pied, qu'il devient libéral et généreux. Quelque peu qu'il ait, il est toujours prêt à le partager. Il a même la délicatesse de ne pas attendre qu'on le lui demande: s'il prend son repas, il affecte de s'asseoir à la porte de sa tente, afin d'inviter les passants; sa générosité est si vraie, qu'il ne la regarde pas comme un mérite, mais comme un devoir; aussi prend-il sur le bien des autres le droit qu'il leur donne sur le sien. A voir la manière dont en usent les Arabes entre eux, on croirait qu'ils vivent en communauté de biens. Cependant ils connaissent la propriété; mais elle n'a point chez eux cette dureté que l'extension des faux besoins du luxe lui a donnée chez les peuples agricoles. On pourra dire qu'ils doivent cette modération à l'impossibilité de multiplier beaucoup leurs jouissances; mais si les vertus de la foule des hommes ne sont dues qu'à la nécessité des circonstances, peut-être les Arabes n'en sont-ils pas moins dignes d'estime: ils sont du moins heureux que cette nécessité établisse chez eux un état de choses qui a paru aux plus sages législateurs la perfection de la police, je veux dire une sorte d'égalité ou de rapprochement dans le partage des biens et l'ordre des conditions. Privés d'une multitude de jouissances que la nature a prodiguées à d'autres pays, ils ont moins de moyens de se corrompre et de s'avilir. Il est moins facile à leur cheikhs de se former une faction qui asservisse et appauvrisse la masse de la nation. Chaque individu, pouvant se suffire à lui-même, en garde mieux son caractère, son indépendance; et la pauvreté particulière devient la cause et le garant de la liberté publique.

Cette liberté s'étend jusque sur les choses de religion: il y a cette différence remarquable entre les Arabes des villes et ceux du désert, que, pendant que les premiers portent le double joug du despotisme politique et du despotisme religieux, ceux-ci vivent dans une franchise absolue de l'un et de l'autre: il est vrai que, sur les frontières des Turcs, les Bédouins gardent par politique des apparences musulmanes; mais elles

(494) Les Arabes font une distinction de leurs hôte, en hôte *mostadjir*, ou implorant protection;

et en hôte *matnoub*, on qui plante sa tente au milieu des autres, c'est-à-dire qui se naturalise.

sont si peu rigoureuses, et leur dévotion est si relâchée, qu'ils passent généralement pour des infidèles, sans loi et sans prophètes. Ils disent même assez volontiers que la religion de Mahomet n'a point été faite pour eux : « Car, ajoutent-ils, comment faire des ablutions, puisque nous n'avons point d'eau? Comment faire des aumônes, puisque nous ne sommes pas riches? Pourquoi jeûner le ramadan, puisque nous jeûnons toute l'année? et pourquoi aller à la Mecque, si Dieu est partout? » Du reste, chacun agit et pense comme il veut, et il règne chez eux la plus parfaite tolérance. Elle se peint très-bien dans un propos que me tenait un jour l'un de leurs cheikhs nommé Ahmed, fils de Abir, chef de la tribu des Ouahidié. « Pourquoi, me disait ce cheikh, veux-tu retourner chez les Francs? Puisque tu n'as pas d'aversion pour nos mœurs, puisque tu sais porter l'effluve et courir au cheval comme un Bédouin, reste parmi nous. Nous te donnons des pelisses, une tente, une honnête et une Bédouine, et une bonne jument de ce. Tu vivras dans notre maison!... » — « Mais je sais-tu pas, lui répondis-je, que né parmi les Francs, j'ai été élevé dans leur religion? Comment les Arabes verront-ils un infidèle, et que penseront-ils d'un apostat?... » — « Et toi-même, répliqua-t-il, ne vois-tu pas que les Arabes vivent sans souci du prophète et du livre (le Koran)? Chacun parmi nous suit la loi de sa conscience. Les actions sont devant les hommes, mais la religion est devant Dieu. » Un autre cheikh, conversant pour avec moi, m'adressa par mégarde la formule triviale : *Ecoute, et prie sur le prophète*; au lieu de la réponse ordinaire, *J'ai écouté*, je répondis en souriant : *J'écoute*. Il ne perçut de sa méprise, et sourit à son tour. Un Turc de Jérusalem qui était présent, prit la chose plus sérieusement. « O cheikh, lui dit-il, comment peux-tu adresser les paroles des vrais croyants à un infidèle? » — « A langue est légère, répondit le cheikh, encore que le cœur soit blanc (pur); mais qui connaît les coutumes des Arabes, comment peux-tu offenser un étranger avec nous avons mangé le pain et le sel? » — « Tu te tournant vers moi : « Tous ces peuples du Frankestan dont tu m'as parlé, sont hors de la loi du prophète, sont-

ils plus nombreux que les musulmans? » — « On pense, lui répondis-je, qu'ils sont cinquante fois plus nombreux, même en comptant les Arabes... » — « Dieu est juste, reprit-il, il pèsera dans ses balances (495). »

Il faut l'avouer, il est peu de nations policées qui aient une morale aussi généralement estimable que les Arabes Bédouins, et il est remarquable que les mêmes vertus se trouvent presque également chez les hordes turcomanes, et chez les Kurdes; en sorte qu'elles semblent attachées à la vie pastorale. Il est d'ailleurs singulier que ce soit chez ce genre d'hommes que la religion a le moins de formes extérieures; au point que l'on n'a jamais vu chez les Bédouins, les Turcomans ou les Kurdes, ni prêtres, ni temples, ni culte régulier. Mais il est temps de continuer la description des autres peuples de la Syrie, et de porter nos considérations sur un état social tout différent de celui que nous quittons, sur l'état des peuples agricoles et sédentaires.

CHAPITRE III. — Des peuples agricoles de la Syrie.

§ 1^{er}. — Des Ansârié.

Le premier peuple agricole qu'il faut distinguer dans la Syrie du reste de ses habitants, est celui que l'on appelle dans le pays, du nom puéril d'Ansârié, rendu sur les cartes de Delisle par celui d'Ensyrîens, et sur celles de d'Andeville, par celui de Nassaris. Le terrain qu'occupent ces Ansârié est la chaîne de montagnes qui s'étend depuis Antakîé jusqu'au ruisseau dit Nahr-el-Kébir, ou la Grande-Rivière. Leur origine est un fait historique peu connu, et cependant assez instructif. Je vais le rapporter tel que le cite un écrivain qui a puisé aux sources primitives (496).

« L'an des Grecs 1202 (c'est-à-dire 891 de Jésus-Christ), il y avait dans les environs de Koufa, au village de Nasar, un vieillard que ses jeûnes, ses prières assidues et sa pauvreté faisaient passer pour un saint : plusieurs gens du peuple s'étant déclarés ses partisans, il choisit parmi eux douze sujets pour répandre sa doctrine. Mais le commandant du lieu, alarmé de ses mouvements, fit saisir le vieillard, et le fit mettre en prison. Dans ce revers, son état toucha une fille es-

pouser; et les Bédouins se dirent b'en mahométais, mais ils ne s'embarrassent ordinairement ni de Mohammed ni du Koran. »

Cette insurrection a eu pour auteurs deux Arabes, qui, après avoir voyagé pour affaires de commerce, dans la Perse et le Malabar, ont formé des raisonnements sur la diversité des religions qu'ils ont vues, et en ont déduit cette tolérance générale. L'un d'eux, nommé Abd-el-Ouahab, s'était formé dans le Nadjd un état indépendant dès 1760 : le second, appelé M. krâmî, cheikh de Nedjeran, avait adopté les mêmes opinions, et, par sa valeur, il s'était élevé à une assez grande puissance dans ces contrées. Ces deux exemples me rendent encore plus probable une conjecture que j'avais déjà formée, que rien n'est plus facile que d'opérer une grande révolution politique et religieuse dans l'Asie.

(496) Assemani, *Bibliothèque orientale*.

95) Niebuhr rapporte dans sa *Description de l'Arabie*, tome II, page 208, édition de Paris, que dans trente ans il s'est élevé dans le Nadjd une nouvelle religion, dont les principes sont aux principes des dispositions d'esprit dont je parle. « Ces principes, dit ce voyageur, que Dieu seul doit être vu et adoré comme auteur de tout; qu'on ne fait mention d'aucun prophète en priant; que cela touche à l'idolâtrie; que Mahomet, Christ, Mahomet, etc., sont à la vérité de bons hommes, dont les actions sont édifiantes; que nul livre n'a été inspiré par l'ange Gabriel, et que quelque autre esprit céleste. Enfin, que les faits dans un péril menaçant ne sont d'aucun et ni d'aucun obligation.

Je ne sais, ajoute Niebuhr, jusqu'où l'on peut aller sur le rapport du Bédouin qui m'a raconté ces choses. Peut-être était-ce sa façon même de

clave du geôlier, et elle se proposa de le délivrer. Il s'en présenta bientôt une occasion qu'elle ne manqua pas de saisir. Un jour que le geôlier s'était couché ivre et dormait d'un profond sommeil, elle prit tout doucement les clefs qu'il tenait sous son oreiller, et, après avoir ouvert la porte au vieillard, elle vint les remettre en place, sans que son maître s'en aperçût : le lendemain, lorsque le geôlier vint pour visiter son prisonnier, il fut d'autant plus étonné de trouver le lieu vide, qu'il ne vit aucune trace de violence. Il crut alors que le vieillard avait été délivré par un ange, et il s'empessa de répandre ce bruit, pour éviter la répréhension qu'il méritait. De son côté, le vieillard raconta la même chose à ses disciples, et il se livra plus que jamais à la prédication de ses idées. Il écrivit même un livre dans lequel on lit entre autres choses : *Moi un tel, du village de Nasar, j'ai vu Christ, qui est la parole de Dieu, qui est Ahmad, fils de Mohammad, fils de Hanafa, de la race d'Ali, qui est aussi Gabriel ; et il m'a dit : Tu es celui qui lit (avec intelligence) ; tu es l'homme qui dit vrai ; tu es le chameau qui préserve les fidèles de la colère ; tu es la bête de charge qui porte leur fardeau ; tu es l'Esprit (Saint), et Jean, fils de Zacharie. Va, et prêche aux hommes qu'ils fassent quatre génuflexions en priant ; à savoir, deux avant le lever du soleil, et deux avant son coucher, en tournant le visage vers Jérusalem ; et qu'ils disent trois fois : Dieu tout puissant, Dieu très-haut, Dieu très-grand ; et qu'ils n'observent plus que la deuxième et la troisième fête ; qu'ils ne jeûnent que deux jours par an ; qu'ils ne se lavent point le prépuce, et qu'ils ne boivent point de bière, mais du vin tant qu'ils en voudront ; enfin qu'ils s'abstiennent de la chair des bêtes carnassières.* Ce vieillard étant passé en Syrie, répandit ses opinions chez les gens de la campagne et du peuple, qui le crurent en foule ; et après quelques années, il s'évada, sans qu'on ait su ce qu'il devint. »

Telle fut l'origine de ces Ansâriens, qui se trouvèrent, pour la plupart, être des habitants de ces montagnes dont nous avons parlé. Un peu plus d'un siècle après cette époque, les croisés portant la guerre dans ces cantons, et marchant de Marah par l'O-ronthe vers le Liban, rencontrèrent de ces Nasiréens, dont ils tuèrent un grand nombre. Guillaume de Tyr (497), qui rapporte ce fait, les confond avec les *assassins*, et peut-être ont-ils eu des traits communs. Quant à ce qu'il ajoute que le terme *assassins* avait cours chez les Francs comme chez les Arabes, sans pouvoir en expliquer l'origine, il est facile d'en résoudre le problème. Dans l'usage vulgaire de la langue arabe, *Hassâsin* (498) signifie *des voleurs de nuit*, des gens qui tuent en guet-apens ; on em-

ploie ce terme encore aujourd'hui dans ce sens au Kaire et dans la Syrie : par cette raison il convient aux Bâténiens, qui tuèrent par surprise ; les croisés qui le trouvèrent en Syrie au moment que cette secte faisait le plus de bruit, durent en adopter l'usage. Ce qu'ils ont raconté du *vieux de la Montagne* est une mauvaise traduction de la phrase *Cheik-el-Djebal*, qu'il faut expliquer *seigneur des montagnes* ; et par là les Arabes ont désigné le chef des Bâténiens, dont le siège principal était à l'orient du Kurdistan dans les montagnes de l'ancienne Médie.

Les Ansâriés sont, comme je l'ai dit, divisés en plusieurs peuplades ou sectes ; on distingue les Chamsiés, ou adorateurs du soleil ; les Kelbtés, ou adorateurs du chien et les Quadmousiés (499). Niebuhr, à qui l'on a fait les mêmes récits qu'à moi, n'a pu les croire, *parce que, dit-il, il n'est pas probable que des hommes se dégradent à ce point* ; mais cette manière de raisonner est démentie et par l'histoire de tous les peuples, qui prouve que l'esprit humain est capable des écarts les plus extravagants, et même par l'état actuel de la plupart des pays, et surtout de ceux de l'Orient, où l'on trouve un degré d'ignorance et de crédulité propre à recevoir ce qu'il y a de plus absurde. Les cultes les plus bizarres sont d'autant plus croyables chez les Ansâriés, qu'ils paraissent s'y être conservés par une transmission continue des siècles anciens où ils régnerent. Les historiens (500) remarquent que, malgré le voisinage d'Antioche, le christianisme ne pénétra qu'avec la plus grande peine dans ces cantons ; il y comptait peu de prosélytes, même après le règne de Julien : de là, jusqu'à l'invasion des Arabes, il eut peu le temps de s'établir ; car il n'en est pas toujours des révolutions d'opinions dans les campagnes comme dans les villes. Dans celles-ci, la communication facile et continue répand plus promptement les idées, et décide en peu de temps de leur sort par une chute ou un triomphe marqué. Les progrès que cette religion put faire chez ces montagnards grossiers ne servirent qu'à aplanir les routes au mahométisme, plus analogue à leurs goûts ; et il résulta des dogmes anciens et modernes un mélange informe auquel le vieillard de Nasar dut son succès. Cent cinquante ans après lui, Mohammad-el-Djebel, ayant à son tour fait une secte, les Ansâriés n'en admirent point le principal article, était la divinité du kalife Hakem : par cette raison, ils sont demeurés distincts des Djebélites, quoiqu'ils aient d'ailleurs divers traits de ressemblance avec eux. Plusieurs des Ansâriés croient à la métempsycose ; d'autres rejettent l'immortalité de l'âme ; et en général, dans l'anarchie civile et religieuse, l'ignorance et la grossièreté qui règne

(497) Liv. xx, chap. 30.

(498) La racine *Hass*, par une *H* majeure, signifie tuer, assassiner, écouter pour surprendre ; mais le composé *hassâsin* manque dans Golius.

(499) On assure qu'ils ont des assemblées

nocturnes, où après quelques lectures ils se livrent à la lumière, et se mêlent comme les anciens philosophes.

(500) *Oriens Christ.*, tom. II, p. 680.

chez eux, ces paysans se font telles idées qu'ils jugent à propos, et suivent la secte qui leur plaît, ou n'en suivent point du tout.

Leur pays est divisé en trois districts principaux, tenus à ferme par des chefs appelés *Moqaddamim*. Ils reportent leur tribut au sacha de Tripoli, dont ils reçoivent leur titre chaque année. Leurs montagnes sont communément moins escarpées que celles du Liban; elles sont en conséquence plus propres à la culture, mais aussi elles sont plus ouvertes aux Turcs; et c'est par cette raison sans doute, qu'avec une plus grande fécondité en grain, en tabac à fumer, en vignes et en olives, elles sont cependant moins peuplées que celles de leurs voisins les Maronites et les Druses, dont il faut nous occuper.

§ 2. — Des Maronites (501).

Entre les Ansârié au nord, et les Druses au midi, habite un petit peuple connu dès longtemps sous le nom de Maouarné ou Maronites. Leur origine première et la nuance qui le distingue des Latins, dont ils suivent la communion, ont été longuement discutées par des écrivains ecclésiastiques; ce qu'il y a de plus clair et de plus intéressant dans ces questions peut se réduire à ce qui suit.

Sur la fin du vi^e siècle de l'Eglise, lorsque l'esprit érémitique était encore dans la nouveauté, vivait sur les bords de l'Oronte un nommé Maroun, qui, par ses mœurs, sa vie solitaire et ses austérités, attira la considération du peuple d'alentour. Il paraît que dans les querelles qui déjà rénaissent entre Rome et Constantinople, il employa son crédit en faveur des Occidentaux. Sa mort, loin de refroidir ses partisans, donna une nouvelle force à leur zèle; le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles près de son corps, et sur ce bruit, il s'assembla de Kinésrin, d'Aouâsem et autres lieux, des gens qui lui dressèrent, dans Hama, une chapelle et un tombeau; bientôt même s'y forma un couvent qui prit une grande célébrité dans toute cette partie de la Syrie. Cependant les querelles des deux métropoles s'échauffèrent, et tout l'empire partagea les dissensions des prêtres et des princes. Les affaires en étaient à ce point, lorsque, vers la fin du vii^e siècle, un moine du couvent de Hama, nommé Jean le Maronite, parvint, par son talent pour la prédication, à se faire considérer comme un des plus fermes appuis de la cause des Latins ou partisans du Pape. Leurs adversaires, les partisans de l'empereur, nommés par cette raison *melkites*, c'est-à-dire royalistes, faisaient alors de grands progrès dans le Liban. Pour s'y opposer avec succès, les Latins résolurent d'y envoyer un Jean le Maronite; en conséquence, ils le présentèrent à l'agent du Pape à Antioche, lequel, après l'avoir sacré évêque de *Djebail*, envoya prêcher dans ces contrées. Jean ne réussit pas à rallier ses partisans, et à en aug-

menter le nombre; mais traversé par les intrigues et même par les attaques ouvertes des *melkites*, il jugea nécessaire d'opposer la force à la force; il rassembla tous les Latins, et il s'établit avec eux dans le Liban, où ils formèrent une société indépendante pour l'état civil comme pour l'état religieux. C'est ce qu'indique un historien du Bas-Empire (502), en ces termes : « L'an 8 de Constantin Pogonat (676 de Jésus-Christ), les mardaïtes s'étant attroupés, s'emparèrent du Liban, qui devint le refuge des vagabonds, des esclaves et de toute sorte de gens. Ils s'y renforcèrent au point qu'ils arrêtaient les progrès des Arabes, et qu'ils contraignirent le kalife Moâonia à demander aux Grecs une trêve de trente ans, sous l'obligation d'un tribut de cinquante chevaux de race, de cent esclaves, et de dix mille pièces d'or. »

Le nom de *mardaïtes* qu'emploie ici l'auteur, est un terme syriaque qui signifie rebelles, et par son opposition à *melkite* ou royaliste, il prouve à la fois que le syriaque était encore usité à cette époque, et que le schisme qui déchirait l'empire était autant civil que religieux. D'ailleurs, il paraît que l'origine de ces deux factions et l'existence d'une insurrection dans ces contrées, sont antérieures à l'époque alléguée; car dès les premiers temps du mahométisme (622 de Jésus-Christ) on fait mention de petits princes particuliers, dont l'un nommé Youseph, commandait à Djebail; et l'autre nommé Kesrou, gouvernait l'intérieur du pays, qui prit de lui le nom de Kesraouân. On en cite encore après eux un autre, qui fit une expédition contre Jérusalem, et qui mourut très-âgé à Baskonta (503), où il faisait sa résidence. Ainsi, dès avant Constantin Pogonat, ces montagnes étaient devenues l'asile des mécontents ou des rebelles, qui fuyaient l'intolérance des empereurs et de leurs agents. Ce fut sans doute par cette raison et par une analogie d'opinions, que Jean et ses disciples s'y réfugièrent; et ce fut par l'ascendant qu'ils y prirent, ou qu'ils y avaient déjà, que toute la nation se donna le nom de *Maronites*, qui n'était point injurieux comme celui de *mardaïtes*. Quoi qu'il en soit, Jean ayant établi chez ces montagnards un ordre régulier et militaire, leur ayant donné des armes et des chefs, ils employèrent leur liberté à combattre les ennemis communs de l'empire et de leur petit Etat; bientôt ils se rendirent maîtres de presque toutes les montagnes jusqu'à Jérusalem. Le schisme qui arriva chez les musulmans à cette époque facilita leurs succès : Moâonia révolta à Damas contre Ali, kalife à Koufa, se vit obligé, pour n'avoir pas deux guerres ensemble, de faire (en 678) un traité onéreux avec les Grecs. Sept ans après, Abd-el-Malek le renouvela avec Justinien II, en exigeant toutefois que l'empereur le délivrât des Maronites. Justinien eut l'imprudence d'y consentir, et il y ajouta la lâcheté

(501) Voyez en outre dans ce Dictionnaire au mot MARONITES.

(502) Cedrenus.

(503) Village du Kesraouân.

de faire assassiner leur chef par un envoyé que cet homme, trop généreux, avait reçu dans sa maison, sous des auspices de paix. Après ce meurtre, cet agent employa la séduction et l'intrigue si heureusement qu'il emmena douze mille hommes du pays; ce qui laissa une libre carrière aux progrès des musulmans. Peu après, une autre persécution menaça les Maronites d'une ruine entière; car le même Justinien envoya contre eux des troupes, sous la conduite de Marcien et de Maurice, qui détruisirent le monastère de Hama, et y égorgèrent cinq cents moines. De là ils vinrent porter la guerre jusque dans le Kesraouân; mais heureusement que sur ces entrefaites Justinien fut déposé, à la veille de faire exécuter un massacre général dans Constantinople; et les Maronites, autorisés par son successeur, ayant attaqué Maurice, taillèrent son armée en pièces dans un combat où il périt lui-même. Depuis cette époque, on les perd de vue jusqu'à l'invasion des croisés, avec qui ils eurent tantôt des alliances et tantôt des démêlés: dans cet intervalle, qui fut de plus de trois siècles, une partie de leurs possessions leur échappa, et ils furent restreints, vers le Liban, aux bornes actuelles; sans doute même ils payèrent des tributs lorsqu'il se trouva des gouverneurs arabes ou turcomans assez forts pour les exiger. Ils étaient dans ce cas vis-à-vis du kalife d'Égypte Hakem-B'âm-r-Allah, lorsque vers l'an 1014 il céda leur côte à un prince turcoman d'Alep. Deux cents ans après, Selah-el-dîn ayant chassé les Européens de ces cantons, il fallut plier sous sa puissance, et acheter la paix par des contributions. Ce fut alors, c'est-à-dire vers l'an 1215, que les Maronites effectuèrent avec Rome une réunion dont ils n'avaient jamais été éloignés, et qui subsiste encore. Guillaume de Tyr, qui rapporte le fait, observe qu'ils avaient quarante mille hommes en état de porter les armes. Leur Etat, assez paisible sous les mamelouks, fut troublé par Sélim II; mais ce prince, occupé par de plus grands soins, ne se donna pas la peine de les assujettir. Cette négligence les enhardit; et, de concert avec les Druses et leur émir, le célèbre Fakr-el-dîn, ils empiétèrent de jour en jour sur les Ottomans; mais ces mouvements eurent une issue malheureuse; car Amurat III ayant envoyé contre eux Ibrahim, pacha du Caire, ce général les réduisit, en 1588, à l'obéissance, et les soumit à un tribut annuel qu'ils payent encore.

Depuis ce temps, les pachas, jaloux d'étendre leur autorité et leurs rapines, ont souvent tenté d'introduire dans les montagnes des Maronites leurs garnisons et leurs agas; mais toujours repoussés, ils ont été forcés de s'en tenir à la première capitulation. La sujétion des Maronites se borne donc à payer un tribut au pacha de Tripoli, dont leur pays relève; chaque année

il en donne la forme à un ou plusieurs cheikhs (504), c'est-à-dire à des notables qui en font la répartition par districts et par villages. Cet impôt est assis presque en entier sur les mûriers et les vignes, qui sont les principaux et presque les seuls objets de culture, il varie en plus et en moins, selon les années, et selon la résistance que l'on peut opposer au pacha. Il y a aussi des domaines établies aux bords maritimes, tels que Djebail et Bâtroun; mais cet objet n'est pas considérable.

La forme du gouvernement n'est point fondée sur des conventions expresses, mais seulement sur les usages et les coutumes. Cet inconvénient eût eu sans doute des longtemp de fâcheux effets, s'ils n'eussent été prévenus par plusieurs circonstances heureuses. La première est la religion, qui, mettant une barrière insurmontable entre les Maronites et les musulmans, a empêché les ambitieux de se liguier avec les étrangers pour asservir leur nation. La deuxième est la nature du pays, qui offrant partout de grandes défenses, a donné à chaque village, et presque à chaque famille, le moyen de résister par ses propres forces, et par conséquent d'arrêter l'extension d'un seul pouvoir; enfin l'on doit compter pour une troisième raison, la faiblesse même de cette société, qui depuis son origine, environnée d'ennemis puissants, n'a pu leur résister qu'en maintenant l'union entre ses membres; et cette union n'a lieu, comme l'on sait, qu'autant qu'ils s'abstiennent de l'oppression les uns des autres, et qu'ils jouissent réciproquement de la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés. C'est ainsi que le gouvernement s'est maintenu de lui-même dans un équilibre naturel, et que les mœurs tenant lieu de lois, les Maronites ont été préservés jusqu'à ce jour de l'oppression du despotisme et des désordres de l'anarchie.

On peut considérer la nation comme partagée en deux classes, le peuple et les cheikhs. Par ce mot, on entend les plus notables des habitants, à qui l'ancienneté de leurs familles et l'aisance de leur fortune donnent un état plus distingué que celui de la foule. Tous vivent répandus dans les montagnes par villages, par hameaux, même par maisons isolées; ce qui n'a pas lieu dans la plaine. La nation entière est agricole; chacun fait valoir de ses mains le petit domaine qu'il possède ou qu'il tient à ferme. Les cheikhs mêmes vivent ainsi, et ils ne se distinguent du peuple que par une mauvaise pelisse, un cheval, et quelques légers atours dans la nourriture et le logement; tous vivent frugalement, sans beaucoup de jouissances, mais aussi sans beaucoup de privations, attendu qu'ils connaissent peu d'objets de luxe. En général, la nation est pauvre, mais personne n'y manque du nécessaire; et si l'on y voit des mendians, ils viennent plutôt des villes de la côte que

(504) Dans les montagnes, le mot *cheikh* signifie proprement un notable, un seigneur ou un pagnard.

pays même. La propriété y est aussi sacrée qu'en Europe, et l'on n'y voit point ces spoliations, ni ces avanies si fréquentes chez les Turcs. On voyage de nuit et de jour avec une sécurité inconnue dans le reste de l'empire. L'étranger y trouve l'hospitalité comme chez les Arabes; cependant l'on observe que les Maronites sont moins généreux, et qu'ils ont un peu le défaut de la lésine. Conformément aux principes du christianisme, ils n'ont qu'une femme, qu'ils épousent souvent sans l'avoir vue, toujours sans l'avoir fréquentée. Contre les préceptes de cette même religion, ils ont admis ou conservé l'usage arabe du talion, et le plus proche parent de tout homme assassiné doit le venger. Par une habitude fondée sur la défiance de l'état politique du pays, tous les hommes, cheikhs ou paysans, marchent sans cesse armés du fusil et du poignard; c'est peut-être un inconvénient; mais il en résulte cet avantage, qu'ils ne sont pas noyés à l'usage des armes dans les circonsances nécessaires, telles que la défense de leur pays contre les Turcs. Comme le pays n'entretient point de troupes régulières, chacun est obligé de marcher lorsqu'il y a guerre; et si cette milice était bien conduite, il vaudrait mieux que bien des troupes d'Europe. Les recensements que l'on a eu occasion de faire dans les dernières années portent à trente-cinq mille le nombre des hommes en état de manier le fusil. Dans les rapports ordinaires, ce nombre supposerait une population totale d'environ cent cinquante mille âmes. Si l'on y ajoute un nombre de prêtres, de moines et de religieuses, répartis dans plus de deux cents couvents; plus, le peuple des villes maritimes, telles que Jbeïl, Batroun, etc., l'on pourra porter le tout à cent quinze mille âmes.

Cette quantité, comparée à la surface du pays, qui est d'environ cent cinquante lieues carrées, donne sept cent soixante habitants par lieue carrée, ce qui ne laisse pas d'être considérable, attendu qu'une grande partie du Liban est composée de rochers incultivables, et que le terrain, même aux lieux cultivés, est rude et peu fertile.

Pour la religion, les Maronites dépendent de Rome. En reconnaissant la suprématie du Pape, leur clergé a continué, comme par le passé, d'élire un chef qui a le titre de patriarche d'Antioche. Leurs prêtres se marient comme aux premiers temps de l'Eglise; mais leur femme doit être vierge non veuve, et ils ne peuvent passer à de secondes noces. Ils célèbrent la messe en syriaque, dont la plupart ne comprennent un mot. L'évangile seul se lit à haute voix en arabe, afin que le peuple l'entende. La communion se pratique sous les deux espèces. L'hostie est un petit pain rond, non épais du doigt, et un peu plus large d'un écu de six livres. Le dessus porte un thym qui est la portion du célébrant. Le pain se coupe en petits morceaux, que le prêtre met dans le calice avec le vin, et qu'il

administre à chaque personne, au moyen d'une cuiller qui sert à tout le monde. Ces prêtres n'ont point, comme parmi nous, de bénéfices ou de rentes assignées; mais ils vivent en partie du produit de leurs messes, des dons de leurs auditeurs, et du travail de leurs mains. Les uns exercent des métiers; d'autres cultivent un petit domaine; tous s'occupent pour le soutien de leur famille et l'édification de leur troupeau. Ils sont un peu dédommagés de leur détresse par la considération dont ils jouissent; ils en éprouvent à chaque instant des effets flatteurs pour la vanité: quiconque les aborde, pauvre ou riche, grand ou petit, s'empresse de leur baiser la main: ils n'oublient pas de la présenter; et ils ne voient pas avec plaisir les Européens s'abstenir de cette marque de respect, qui répugne à nos mœurs, mais qui ne coûte rien aux naturels accoutumés dès l'enfance à la prodiguer. Du reste, les cérémonies de la religion ne sont pas pratiquées en Europe avec plus de publicité et de liberté que dans le Kesraouân. Chaque village a sa chapelle, son desservant, et chaque chapelle a sa cloche; chose inouïe dans le reste de la Turquie. Les Maronites en tirent vanité; et pour s'assurer la durée de ces franchises, ils ne permettent à aucun musulman d'habiter parmi eux. Ils s'arrogent aussi le privilège de porter le turban vert, qui, hors de leurs limites, coûterait la vie à un chrétien.

L'Italie ne compte pas plus d'évêques que ce petit canton de la Syrie; ils y ont conservé la modestie de leur état primitif: on en rencontre souvent dans les routes, montés sur une mule, suivis d'un seul sacristain. La plupart vivent dans les couvents, où ils sont vêtus et nourris comme les simples moines. Leur revenu le plus ordinaire ne passe pas 1,500 livres, et dans ce pays, où tout est à bon marché, cette somme suffit pour leur procurer même l'aisance. Ainsi que les prêtres, ils sont tirés de la classe des moines; leur titre, pour être élus, est communément une prééminence de savoir: elle n'est pas difficile à acquérir, puisque le vulgaire des religieux et des prêtres ne connaît que le catéchisme et la Bible. Cependant il est remarquable que ces deux classes subalternes sont plus édifiantes par leurs mœurs et par leur conduite; qu'au contraire les évêques et le patriarche, toujours livrés aux cabales et aux disputes de prééminence et de religion, ne cessent de répandre le scandale et le trouble dans le pays, sous prétexte d'exercer, selon l'ancien usage, la correction ecclésiastique: ils s'excommunient mutuellement eux et leurs adhérents, ils suspendent les prêtres, interdisent les moines, infligent des pénitences publiques aux laïques; en un mot, ils ont conservé l'esprit brouillon et tracassier qui a été le fléau du Bas-Empire. La cour de Rome, souvent importunée de leurs débats, tâche de les pacifier, pour maintenir en ces contrées le seul asile qu'y conserve sa puissance. Il y a quelque temps qu'elle fut obligée d'intervenir dans une

affaire singulière, dont le tableau peut donner une idée de l'esprit des Maronites.

Vers l'an 1755, il y avait dans le voisinage de la mission des Jésuites, une fille maronite, nommée Hendié, dont la vie extraordinaire commença à fixer l'attention du peuple. Elle jeûnait, elle portait le cilice, elle avait le don des larmes; en un mot, elle avait tout l'extérieur des anciens ermites, et bientôt elle en eut la réputation. Tout le monde la regardait comme un modèle de piété, et plusieurs la réputèrent pour sainte: de là aux miracles le passage est court; et bientôt en effet le bruit courut qu'elle faisait des miracles. Pour bien concevoir l'impression de ce bruit, il ne faut pas oublier que l'état des esprits dans le Liban, est presque le même qu'aux temps les plus reculés. Il n'y eut donc ni incrédules, ni plaisants, pas même de douteurs. Hendié profita de cet enthousiasme pour l'exécution de ses projets, et se modelant en apparence sur ses prédécesseurs dans la même carrière, elle désira d'être fondatrice d'un ordre nouveau. Le cœur humain a beau faire, sous quelque forme qu'il déguise ses passions, elles sont toujours les mêmes: pour le conquérant comme pour le cénobite, c'est toujours également l'ambition du pouvoir; et l'orgueil de la prééminence se montre même dans l'excès de l'humilité. Pour bâtir le couvent, il fallait des fonds; la fondatrice sollicita la piété de ses partisans, et les aumônes abondèrent; elles furent telles, que l'on put élever en peu d'années deux vastes maisons en pierre de taille, dont la construction a dû coûter quarante mille écus. Le lieu, nommé le Kourket, est un dos de colline au nord-ouest d'Antoura, dominant à l'ouest, sur la mer qui en est très-voisine, et découvrant au sud jusqu'à la rade de Batrou, éloignée de quatre lieues. Le Kourket ne tarda pas de se peupler de moines et de religieuses. Le patriarcat actuel en fut directeur général; d'autres emplois, grands et petits, furent conférés à divers prêtres ou candidats, que l'on établit dans l'une des maisons. Tout réussissait à souhait: il est vrai qu'il mourait beaucoup de religieuses, mais on en rejetait la faute sur l'air, et il était difficile d'en imaginer la vraie cause. Il y avait près de vingt ans que Hendié régnait dans ce petit empire, quand un accident, impossible à prévoir, vint tout renverser. Dans des jours d'été, un commissionnaire venant de Damas à Batrou, fut surpris par la nuit près de ce couvent: les portes étaient fermées, l'heure indue; il ne voulait rien troubler, et, content d'avoir pour lit un monceau de paille, il se coucha dans la cour extérieure en attendant le jour. Il y dormait depuis quelques heures, lorsqu'un bruit clandestin de portes et de verroux vint l'éveiller. De cette porte sortirent trois femmes, qui tenaient en main des pioches et des pelles, deux hommes les suivaient, portant un long paquet blanc, qui paraissait fort

ourd. La troupe s'achemina vers un terrain voisin plein de pierres et de décombres. Là, les hommes déposèrent leur fardeau, creusèrent un trou où ils le mirent, recouvrirent le trou de terre qu'ils foulèrent, et après cette opération, rentrèrent avec les femmes qui les suivirent. Des hommes avec des religieuses, une sortie faite de nuit et avec mystère, un paquet déposé dans un trou caché, tout cela donna à penser au voyageur. La surprise l'avait d'abord retenu en silence; bientôt les réflexions firent naître l'inquiétude et la peur, et il se déroba dès l'aube du jour pour se rendre à Batrou. Il connaissait dans la ville un marchand qui depuis quelques mois avait placé ses deux filles au Kourket, avec une dot de 10,000 livres. Il alla le trouver, hésitant encore, et cependant brûlant d'impatience de raconter son aventure. L'on s'assit jambes croisées, l'on alluma la longue pipe, et l'on prit le café. Le marchand fait des questions sur le voyage; l'homme répond qu'il a passé la nuit près de Kourket. On demande des détails; il en donne: enfin il s'épanche, et conte ce qu'il a vu à l'oreille de son hôte. Les premiers mots étonnent celui-ci, le paquet en terre l'inquiète; bientôt la réflexion vient l'alarmer. Il sait qu'une de ses filles est malade; il observe qu'il meurt beaucoup de religieuses. Ces pensées le tourmentent: il n'ose admettre des soupçons trop graves, et il ne peut les rejeter; il monte à cheval avec un ami; ils vont ensemble au couvent; ils demandent à voir les deux novices: elles sont malades. Le marchand insiste, et veut qu'on les apporte; on le refuse avec humeur: il s'opiniâtre; on s'obstine: alors ses soupçons se tournent en certitude. Il part le désespoir dans le cœur, et va trouver à Dair-el-Qamar, Saad, kiâya (505) du prince Youssef, commandant de la montagne. Il lui expose le fait et tous ses accessoires. Le kiâya en est frappé; il lui donne des cavaliers et un ordre d'ouvrir de gré ou de force: le cadî se joint au marchand, et l'affaire devient juridique; d'abord l'on fouille la terre, et l'on trouve que le paquet déposé est un corps mort, que l'infortuné père reconnaît pour sa fille cadette: on pénètre dans le couvent, et l'on trouve l'autre en prison et près d'expirer. Elle révéla des abominations qui firent frémir, et dont elle allait, comme sa sœur, devenir la victime. On saisit la sainte, qui soutint son rôle avec constance: l'on actionna les prêtres et le patriarche. Ses ennemis se réunirent pour le perdre et profiter de sa dévouille: il fut suspendu, déposé. L'affaire a été portée en 1776 à Rome: la Propagande a informé, et l'on a découvert des infamies de libertinage, et des horreurs de cruauté. Il a été constaté que Hendié faisait périr ses religieuses, tantôt pour profiter de leurs dépouilles, tantôt parce qu'elle les trouvait rebelles à ses volontés; que cette femme non-seulement communiait, mais même consacrait et disait la messe; que

(505) Nom des ministres des princes.

avait sous son lit des trous par lesquels on introduisait des parfums, au moment qu'elle prétendait avoir des extases et des visites du Saint-Esprit; qu'elle avait une faction qui la prônait et publiait qu'elle était la mère de Dieu, revenue en terre, et mille autres extravagances. Malgré cela, elle a conservé un parti assez puissant pour s'opposer à la rigueur du traitement qu'elle méritait: on l'a renfermée dans divers couvents, où elle s'est souvent évadée. En 1783, elle était à la Visitation d'Antoura, et le frère de l'émir des Druses voulait la délivrer. Grand nombre de personnes croient encore à sa sainteté; et sans l'accident du voyageur, ses ennemis actuels y croiraient de même. Que penser des réputations, s'il en est qui innocent à si peu de chose?

Dans le petit espace qui compose le pays des Maronites, on compte plus de deux cents couvents d'hommes ou de femmes. Leur règle est celle de Saint-Antoine; ils la pratiquent avec une exactitude qui rappelle les temps passés. Le vêtement des moines est une étoffe de laine brune et grossière, assez semblable à la robe des Capucins. Leur nourriture est celle des paysans, avec cette exception qu'ils ne mangent jamais de viande. Ils ont des jeûnes fréquents et de longues prières de jour et de nuit; le reste de leur temps est employé à cultiver la terre, à briser les rochers pour former le mur des terrasses qui soutiennent les plans des vignes et des jardins. Chaque couvent a un frère corbonier, un frère tailleur, un frère tisserand, un frère boulanger; en un mot, un artiste de chaque métier nécessaire: on trouve presque toujours un couvent de femmes à côté d'un couvent d'hommes; et cependant il est rare d'entendre parler de scandales. Ces femmes elles-mêmes mènent une vie très-abstinente; et cette activité est sans doute ce qui les garantit de l'ennui et des désordres qui accompagnent l'oisiveté: aussi, loin de nuire à la population, on peut dire que ces couvents y ont contribué, en multipliant par la culture les denrées dans une proportion supérieure à leur consommation. La plus remarquable des maisons de moines maronites est Qoz-halé, à six heures à l'est de Tripoli. C'est là qu'on exerce, comme aux premiers temps de l'Eglise, les possédés du diable. Il s'en trouve encore dans ces montons: il y a peu d'années que nos négociants de Tripoli en virent un qui exerça la folie et le savoir des religieux. Cet homme, sain à l'extérieur, avait des convulsions subites qui le faisaient entrer dans une fureur, tantôt sourde, tantôt éclatante. Il déchirait, il mordait, il écumait, sa phrase favorite était: *Le soleil est mamère, laissez-moi l'adorer*. On l'inonda d'ablutions, on le tourmenta de jeûnes et de prières, et l'on arriva, dit-on, à chasser le diable; mais

d'après ce qu'en rapportent ses témoins éclairés, il paraît que ces possédés ne sont pas autre chose que des hommes frappés de folie, de manie et d'épilepsie, et il est très-remarquable que le même mot arabe désigne à la fois l'épilepsie et l'obsession (506).

La cour de Rome, en s'affiliant les Maronites, leur a donné un hospice dans Rome, où ils peuvent envoyer plusieurs jeunes gens que l'on y élève gratuitement. Il semblerait que ce moyen eût dû introduire parmi eux les arts et les idées de l'Europe; mais les sujets de cette école, bornés à une éducation purement monastique, ne rapportent dans leur pays que l'italien, qui leur devient inutile, et un savoir théologique qui ne les conduit à rien; aussi ne tardent-ils pas à rentrer dans la classe générale. Trois ou quatre missionnaires que les Capucins de France entretiennent à Gâzir, à Tripoli et à Baïrout, n'ont pas opéré plus de changements dans les esprits. Leur travail consiste à prêcher dans leur église, à enseigner aux enfants le catéchisme, l'imitation et les psaumes, et à leur apprendre à lire et à écrire. Ci-devant les Jésuites en avaient deux à leur maison d'Antoura; les Lazaristes ont pris leur place et continué leur mission. L'avantage le plus solide qui ait résulté de ces travaux apostoliques, est que l'art d'écrire s'est rendu plus commun chez les Maronites, et qu'à ce titre, ils sont devenus dans ces cantons ce que sont les Coptes en Egypte, c'est-à-dire qu'ils se sont emparés de toutes les places d'écrivains, d'intendants et de *kiayas* chez les Turcs, et surtout chez les Druses, leurs alliés et leurs voisins.

§ 3. — Des Druses (507).

Les Druses ou *Derouz*, dont le nom fit quelque bruit en Europe sur la fin du xvi^e siècle, sont un petit peuple qui, pour le genre de vie, la forme du gouvernement, la langue et les usages, ressemble infiniment aux Maronites. La religion forme leur principale différence. Longtemps celle des Druses fut un problème; mais enfin l'on a percé le mystère, et désormais l'on peut en rendre un compte assez précis, ainsi que de leur origine, à laquelle elle est liée. Pour en bien saisir l'histoire, il convient de reprendre les faits jusque dans leurs premières sources.

Vingt-trois ans après la mort de Mahomet, la querelle d'Ali son gendre, et de Moâouia, gouverneur de Syrie, avait causé dans l'empire arabe un premier schisme qui subsistait encore; mais, à le bien prendre, la scission ne portait que sur la puissance; et les musulmans, partagés d'avis sur les représentants du prophète, demeuraient d'accord sur les dogmes (508). Ce ne fut que dans le siècle suivant, que la lecture des livres

(506) *Kabal* et *Kubat*. Le *K* est ici le *jota* espagnol.

(507) M. de Sacy a consacré un ouvrage spécial à l'histoire de ces peuples, 2 vol. in-8.

(508) La cause radicale de toute cette grande querelle fut l'assersion qu'Aïcha, femme de Mahomet, avait conçue contre Ali, à l'occasion, dit-on, d'une infirmité qu'il avait révélée au prophète: c'est

grecs suscita parmi les Arabes un esprit de discussion et de controverse, jusqu'alors étranger à leur ignorance. Les effets en furent tels que l'on devait les attendre; c'est-à-dire, que raisonnant sur des matières qui n'étaient susceptibles d'aucune démonstration, et se guidant par les principes abstraits d'une logique inintelligible, ils se partagèrent en une foule d'opinions et de sectes. Dans le même temps, la puissance civile tomba dans l'anarchie, et la religion, qui en tire les moyens de garder son unité, suivit son sort: alors il arriva aux musulmans ce qu'avaient déjà éprouvé les chrétiens. Les peuples qui avaient adopté le système de Mahomet, y joignirent leurs préjugés, et les anciennes idées répandues dans l'Asie se remontrèrent sous de nouvelles formes: on vit renaître chez les musulmans, et la métempsychose, et les transmigrations, et les deux principes du bien et du mal, et la résurrection au bout de six mille ans, telle que l'avait enseignée Zoroastre: dans les désordres politiques et religieux de l'état, chaque inspiré se fit apôtre, et chaque apôtre chef de secte. On en compta plus de soixante, remarquables par le nombre de leurs partisans; toutes différant sur quelques points de dogmes, toutes s'inculpant d'hérésie et d'erreurs. Les choses en étaient à ce point, lorsque dans le commencement du xi^e siècle, l'Egypte devint le théâtre de l'un des plus bizarres spectacles que l'histoire offre en ce genre. Ecoutez les écrivains originaux (509). « L'an de l'hégire 386 (996 de Jésus-Christ), dit El-Makn, parvint au trône d'Egypte, à l'âge de onze ans, le troisième kalife de la race des Fâtmites, nommé Hakem-b'aur-Ellah. Ce prince fut l'un des plus extravagants dont la mémoire des hommes ait gardé le souvenir. D'abord il fit maudire dans les mosquées les premiers kalifes compagnons de Mahomet; puis il révoqua l'anathème; il força les Juifs et les chrétiens d'abjurer leur culte; puis il leur permit de le reprendre. Il défendit de faire des chaussures aux femmes, afin qu'elles ne pussent sortir de leurs maisons. Pour se désennuyer, il fit brûler la moitié du Caire, pendant que les soldats pillaient l'autre. Non content de ces fureurs, il interdit le pèlerinage de la Mecque, le jeûne, les cinq prières; enfin, il porta la folie au point de vouloir se faire passer pour Dieu. Il fit dresser un registre de ceux qui le reconnurent pour tel, et il

s'en trouva jusqu'au nombre de seize mille: cette idée fut appuyée par un faux prophète qui était alors venu de la Perse en Egypte. Cet imposteur, nommé Moham-mad-ben-Ismaël, enseignait qu'il était inutile de pratiquer le jeûne, la prière, la circoncision, le pèlerinage, et d'observer les fêtes; que la prohibition du porc et du vin étaient absurdes; que le mariage des frères, des sœurs, des pères et des enfants était licite. Pour être bien venu de Hakem, il soutint que ce kalife était Dieu lui-même incarné; et au lieu de son nom Hakem-b'arm-Ellah, qui signifie *gouvernant par l'ordre de Dieu*, il l'appela Hakem-b'arm-eh, qui signifie *gouvernant par son propre ordre*. Par malheur pour le prophète, son nouveau Dieu n'eut pas le pouvoir de le garantir de la fureur de ses ennemis: ils le tuèrent dans une émeute aux pieds même du kalife, qui, peu après, fut aussi massacré sur le mont Meqattam, où il entretenait, disait-il, commerce avec les anges. »

La mort de ces deux chefs n'arrêta point les progrès de leurs opinions: un disciple de Mohammad-ben-Ismaël, nommé Hanz-lu-Ahmad, les répandit avec un zèle infatigable dans l'Egypte, dans la Palestine et sur la côte de Syrie, jusqu'à Sidon et Bérré. Il paraît que ses prosélytes éprouvèrent le même sort que les Maronites, c'est-à-dire que, persécutés par la communion régnante, ils se réfugièrent dans les montagnes du Liban, où ils pouvaient mieux se défendre; du moins est-il certain que peu après cette époque, on les y trouve établis et formant une société indépendante comme leurs voisins. Il semblerait que la différence de leurs cultes eût dû les rendre ennemis; mais l'intérêt pressant de leur sûreté commune les força de se tolérer mutuellement; et depuis lors, ils se montrèrent presque toujours réunis, tantôt contre les croisés ou contre les sultans d'Alep, tantôt contre les mamelouks et les Ottomans. La conquête de la Syrie par ces derniers, ne changea point d'abord leur état. Sélim I^{er}, qui, au retour de l'Egypte ne méditait pas moins que la conquête de l'Europe, ne daigna pas s'arrêter devant les rochers du Liban. Soliman II, son successeur, sans cesse occupé de guerres importantes, tantôt contre les chevaliers de Rhodes, les Persans ou l'Yemen, tantôt contre les Hongrois, les Allemands et Charles-Quint, Soliman II n'eut pas davantage le temps de songer aux

ne put lui pardonner cette indiscretion; et après lui avoir donné trois fois l'exclusion au kalifat, par ses intrigues, voyant qu'il l'emportait à la quatrième, elle résolut de le perdre à force ouverte. Dans ce dessein, elle souleva contre lui divers chefs des Arabes, et entre autres Amrou, gouverneur d'Egypte, et Moïssa, gouverneur de Syrie. Ce dernier se fit proclamer kalife ou successeur dans la ville de Damas. Ali, pour le déposer, lui déclara la guerre; mais la nouveauté de sa conduite perdit ses affaires. Après quelques hostilités, où les avantages furent balancés, il périt à Koufa, par la main d'un assassin ou fâterien. Ses partisans élurent à sa place son fils H. s. s. ; mais ce jeune homme, peu

propre à des circonstances aussi épineuses que celles où il se trouvait, fut tué dans une rencontre, par les partisans de Moïssa. Cette mort achève de rendre les deux factions irréconciliables. Leur haine devint une raison de ne plus s'accorder sur les commentaires du Koran. Les docteurs des deux partis prirent plaisir à se contrarier, et dès lors se forma le partage des musulmans en deux sectes, qui se traitent mutuellement d'hérétiques. Les Turcs suivent celle qui regarde Omar et Moïssa, comme successeurs légitimes du prophète. Les Persans au contraire suivent le parti d'Ali.

(509) E. M. kin, lib. 1. Hist. Arab.

Druses. Ces distractions les enhardirent; et non contents de leur indépendance, ils descendirent souvent de leurs montagnes pour piller les sujets des Turcs. Les pachas voulurent en vain réprimer leurs incursions : leurs troupes furent toujours battues ou repoussées. Ce ne fut qu'en 1588, qu'Amurat III, fatigué des plaintes qu'on lui portait, résolut, à quelque prix que ce fût, de réduire ces rebelles, et eut le bonheur d'y réussir. Son général Ybrahim Pacha, parti du Caire, attaqua les Druses et les Maronites avec tant d'adresse ou de vigueur, qu'il parvint à les forcer dans leurs montagnes. La discorde survint parmi les chefs, et il en profita pour tirer une contribution de plus d'un million de piastres, et pour imposer un tribut qui continué jusqu'à ce jour.

Il paraît que cette expédition fut l'époque d'un changement dans la constitution même des Druses. Jusqu'alors ils avaient vécu dans une sorte d'anarchie, sous le commandement de divers cheikhs ou seigneurs. La nation était surtout partagée en deux factions, que l'on retrouve chez tous les peuples arabes, et que l'on appelle parti *Qaisi*, et parti *Yamani* (510). Pour simplifier la régie, Ybrahim voulut qu'il n'y eût qu'un seul chef qui fût responsable du tribut, et chargé de la police. Par la nature de son emploi, et agent ne tarda pas d'obtenir une grande dépendance, et sous le nom de gouverneur, il devint presque le roi de la république; mais comme ce gouverneur fut tiré de la nation, il en résulta un effet que les Turcs n'avaient pas prévu, et qui manqua à leur être funeste. Cet effet fut que le gouverneur, rassemblant dans ses mains tous les pouvoirs de la nation, put donner à ses ordres une direction unanime qui en rendit l'action bien plus puissante. Elle fut naturellement tournée contre les Turcs, parce que les Druses, en devenant leurs sujets, ne cessèrent pas d'être leurs ennemis. Seule-ment ils furent obligés de prendre dans leurs traques des détours qui sauvassent les apparences, et ils firent une guerre sourde, plus dangereuse peut-être qu'une guerre déclarée.

Ce fut alors, c'est-à-dire dans les premières années du XVII^e siècle, que la puissance des Druses acquit son plus grand développement : elle le dut aux talents et à l'ambition du célèbre émir Fakr-el-din, vulgairement appelé Fakar-din. A peine ce prince se vit-il chef et gouverneur de la nation, qu'il appliqua tous ses soins à diminuer l'ascendant des Ottomans, à s'agrandir même à leurs dépens; et il y mit un art dont peu de commandants en Turquie ont offert l'exemple. D'abord il gagna la confiance de la Porte par toutes les démonstrations du dévouement et de la fidélité. Les pachas infestaient la plaine de Balbek et le pays de Sour et d'Acre; il leur fit la guerre, en délivra les habitants, et prépara

ainsi les esprits à désirer son gouvernement. La ville de Bafroul était à sa bien-séance, en ce qu'elle lui ouvrait une communication avec les étrangers, et entre autres avec les Vénitiens, ennemis naturels des Turcs. Fakr-el-din se prévalut des malversations de l'aga, et l'expulsa; il fit plus: il sut se faire un mérite de cette hostilité auprès du divan, en payant un tribut plus considérable. Il en usa de la même manière à l'égard de Saïde, de Balbek et de Sour; enfin, dès 1613, il se vit maître du pays jusqu'à Adjaloun et Safad. Les pachas de Damas et de Tripoli ne voyaient pas d'un œil tranquille ces empiétements. Tantôt ils s'y opposaient à force ouverte, sans pouvoir arrêter Fakr-el-din; tantôt ils essayaient de le perdre à la Porte par des instigations secrètes; mais l'émir, qui entretenait aussi des espions et des protecteurs, en éludait toujours l'effet. Cependant le divan finit par s'alarmer des progrès des Druses, et fit les préparatifs d'une expédition capable de les écraser. Soit politique, soit frayeur, Fakr-el-din ne jugea pas à propos d'attendre cet orage. Il entretenait en Italie des relations, sur lesquelles il fondait de grandes espérances : il résolut d'aller lui-même solliciter les secours qu'on lui promettait, persuadé que sa présence échaufferait le zèle de ses amis, pendant que son absence refroidirait la colère de ses ennemis : en conséquence il s'embarqua à Bafroul, et après avoir remis les affaires dans les mains de son fils Ali, il se rendit à la cour des Médicis à Florence. L'arrivée d'un prince d'Orient en Italie ne marqua pas d'éveiller l'attention publique: l'on demanda quelle était sa nation, et l'on rechercha l'origine des Druses. Les faits historiques et les caractères de religion se trouvèrent si équivoques, que l'on ne sut si l'on en devait faire des musulmans ou des chrétiens. L'on se rappela les croisades, et l'on supposa qu'un peuple réfugié dans les montagnes et ennemi des naturels, devait être une race de croisés. Ce préjugé était trop favorable à Fakr-el-din, pour qu'il le décriât; il eut l'adresse au contraire de réclamer de prétendues alliances avec la maison de Lorraine; il fut secondé par les missionnaires et les marchands, qui se promettaient un nouveau théâtre de conversions et de commerce. Dans la vogue d'une opinion chacun renchérit sur les preuves. Des savants à origines, frappés de la ressemblance des noms voulurent que *Druses* et *Dreux* ne fussent qu'une même chose, et ils bâtirent sur ce fondement le système d'une prétendue colonie de croisés français, qui, sous la conduite d'un comte de Dreux se serait établie dans le Liban. La remarque que l'on a faite ensuite, que Benjamin de Tudèle cite le nom de Druses avant le temps des croisades a porté coup à cette hypothèse. Mais un fait qui eût dû la rui-

510) Ces factions se distinguent par la couleur qu'elles affectent à leurs drapeaux; celui des *Qaisis* rouge, et celui des *Yamani* blanc.

ner dès son origine, est l'idiome dont se servent les Druses. S'ils fussent descendus des Francs, ils eussent conservé au moins quelques traces de nos langues; car une société retirée dans un canton séparé où elle vit isolée ne perd point son langage. Cependant celui des Druses est un arabe très-pur et qui n'a pas un mot d'origine européenne. La véritable étymologie du nom de ce peuple était depuis longtemps dans nos mains sans qu'on pût s'en douter. Il vient du fondateur même de la secte, de Mohammed-ben-Ismaël qui s'appelait en surnom *el-Dorzi*, et non pas *el-Darari*, comme le portent nos imprimés. La confusion de ces deux mots si divers dans notre écriture tient à la figure de deux lettres arabes *r* et *z*, lesquelles ne diffèrent qu'en ce que le *z* porte un point, qu'on a très-souvent omis ou effacé dans les manuscrits (511).

Après neuf ans de séjour en Italie, Fakr-el-din revint reprendre le gouvernement de son pays. Pendant son absence, Ali son fils avait repoussé les Turcs, calmé les esprits, et maintenu les affaires en assez bon ordre. Il ne restait plus à l'émir qu'à employer les lumières qu'il avait dû acquérir, à perfectionner l'administration intérieure, et à augmenter le bien-être de sa nation; mais au lieu de l'art sérieux et utile de gouverner, il se livra tout entier aux arts frivoles et dispendieux dont il avait pris la passion en Italie. Il bâtit de toutes parts des maisons de plaisance; il construisit des bains et des jardins. Il osa même, sans égard pour les préjugés du pays, les orner de peintures et de sculptures qu'a prosrites le Koran. Les effets de cette conduite ne tardèrent pas à se manifester. Les Druses, dont le tribut continuait comme en pleine guerre, s'indisposèrent. La faction Yamâni se réveilla; l'on murmura contre les dépenses du prince: le faste qu'il étalait ralluma la jalousie des pachas. Ils voulurent augmenter les contributions: ils recommencèrent les hostilités. Fakr-el-din les repoussa; ils prirent occasion de sa résistance pour le rendre odieux et suspect au sultan même. Le violent Amurat IV s'offensa qu'un de ses sujets osât entrer en comparaison avec lui, et il résolut de le perdre. En conséquence, le pacha de Damas reçut ordre de marcher avec toutes ses forces contre Baïrout, résidence ordinaire de Fakr-el-din. D'autre part, quarante galères durent investir cette ville par mer, pour lui interdire tout secours. L'émir qui comptait sur sa fortune et sur un secours d'Italie, résolut d'abord de faire face à cet orage. Son fils Ali, qui commandait à Safad, fut chargé d'arrêter l'armée turque; et en effet, il osa lutter contre elle, malgré une grande disproportion de forces; mais après deux combats où il eut l'avantage, ayant été

tué dans une troisième attaque, les affaires changèrent tout à coup de face, et tournèrent à la décadence. Fakr-el-din, effrayé de la perte de ses troupes, affligé de la mort de son fils, amolli même par l'âge et par une vie voluptueuse, Fakr-el-din perdit le conseil et le courage. Il ne vit plus de ressource que dans la paix; il envoya son second fils la solliciter à bord de l'amiral turc, essayant de le séduire par des présents; mais l'amiral retenant les présents et l'envoyé, déclara qu'il voulait la personne même du prince. Fakr-el-din épouvanté prit la fuite; les Turcs, maîtres de la campagne, le poursuivirent; il se réfugia sur le lieu escarpé de Niba; ils l'y assiégèrent. Après un an, voyant leurs efforts inutiles, ils le laissèrent libre; mais peu de temps après, les compagnons de son adversité, las de leurs disgrâces, le trahirent et le livrèrent aux Turcs. Fakr-el-din, dans les mains de ses ennemis, conçut un espoir de pardon, et se laissa conduire à Constantinople. Amurat, flatté de voir à ses pieds un prince aussi célèbre, eut d'abord pour lui cette bienveillance que donne l'orgueil de la supériorité; mais bientôt revenu au sentiment plus durable de la jalousie, il se rendit aux instigations de ses courtisans, et dans un accès de son humeur violente, il le fit étrangler, vers 1632.

Après la mort de Fakr-el-din, la postérité de ce prince ne continua pas moins de posséder le commandement, sous le bon plaisir et la suzeraineté des Turcs; cette famille étant venue à manquer de lignée mâle au commencement de ce siècle, l'autorité fut dévolue par l'élection des cheikhs, à la maison de Chehab, qui gouverne encore aujourd'hui. Le seul émir de cette maison qui mérite quelque souvenir, est l'émir Melhem, qui régna depuis 1740 jusqu'en 1753. Dans cet intervalle, il est parvenu à réparer les pertes que les Druses avaient essuyées à l'intérieur et à leur rendre à l'extérieur la considération dont ils étaient déchus depuis le règne de Fakr-el-din. Sur la fin de sa vie, c'est-à-dire vers 1745, Melhem se dégoûta des soucis du gouvernement, et il abliqua pour vivre dans une retraite religieuse, à la manière des Oqqâls. Mais les troubles qui survinrent le rappelèrent aux affaires jusqu'en 1753, qu'il mourut, généralement regretté. Il laissait trois fils en bas âge: l'aîné, nommé Youssef, devait selon la coutume lui succéder; mais comme il n'avait encore que onze ans, le commandement fut dévolu à son oncle Melhem, par une disposition assez générale du droit public de l'Asie, qui veut que les peuples soient gouvernés par un homme en possession de raison. Le jeune prince était peu propre à soutenir ses prétentions; mais un Maronite nommé Sad-el-Kouri, à qui Melhem avait confié son éducation, se chargea de le gouverner. Aspirant à voir son pupille un prince

(1104) Cette découverte appartient à un Michel Drogman, libraire de France à Saïde sa patrie; il a fait un *Mémoire sur les Druses*, dont il a donné les deux seuls copies qu'il ait, l'une au chevalier

de Taolès, consul à Saïde, et l'autre au baron de Tott, lorsqu'il passa en 1777 pour inspecteur d'échelle.

sant, pour être un puissant vizir, il travailla de tout son pouvoir à élever sa fortune. D'abord il se retira avec lui à Djebail, au Kesraouân, où l'émir Yousef possédait de grands domaines; et là il prit à tâche de s'affectionner les Maronites, en saisissant toutes les occasions de servir les particuliers et la nation. Les gros revenus de son pupille, et la modicité de ses dépenses, lui en fournirent de puissants moyens. La ferme du Kesraouân était divisée entre plusieurs cheikhs dont on était peu content; Sad en traita avec le pacha de Tripoli, et s'en rendit le seul adjudicataire. Les Motouâlis de la vallée de Balbek avaient fait, depuis quelques années, des empiétements sur le Liban, et les Maronites s'alarmèrent du voisinage de ces musulmans intolérants. Sad acheta du pacha de Damas la permission de leur faire la guerre, et les expulsa en 1763. Les Druses étaient toujours divisés en deux factions (512) : Sad la ses intérêts à celle qui contrariait Mansour, et il prépara sourdement la trame qui devait perdre l'oncle, pour élever le neveu.

C'était alors le temps que l'Arabe Dâher, maître de la Galilée, et résidant à Acre, inquiétait la Porte par ses progrès et ses prétentions : pour y opposer un obstacle puissant, elle venait de réunir les pachalics de Damas, de Saïde et de Tripoli dans les mains d'Osman et de ses enfants, et l'on voyait clairement qu'elle avait le dessein d'une guerre ouverte et prochaine. Mansour, qui craignait les Turcs sans oser les braver, usa de la politique ordinaire en pareil cas; il feignit de les servir, et favorisa leur ennemi. Ce fut pour Sad une raison de prendre la route opposée : il s'appuya des Turcs contre la faction de Mansour, et il manœuvra avec assez d'adresse ou de bonheur, pour faire déposer cet émir en 1770, et porter Yousef à sa place. L'année suivante éclata la guerre d'Ali-Bek contre Damas. Yousef, appelé par les Turcs, entra dans leur querelle; cependant il n'eut point le crédit de faire sortir les Druses de leurs montagnes pour aller rosser l'armée ottomane. Outre la répugnance qu'ils ont en tout temps à combattre hors de leur pays, ils étaient en cette occasion trop avisés à l'intérieur pour quitter leurs foyers, et ils eurent lieu de s'en applaudir. La bataille de Damas se donna, et les Turcs, comme nous l'avons vu, furent complètement défaits. Le pacha de Saïde, échappé de déroute, ne se crut pas en sûreté dans sa ville, et vint chercher un asile dans la maison de l'émir Yousef. Le moment était peu favorable; mais la fuite de Mohammed-Bek engagea la face des affaires. L'émir croyant Ali-Bek mort, et ne jugeant pas Dâher assez fort pour soutenir seul sa querelle, se déclara ouvertement contre lui. Saïde était menacée d'un siège; il y détacha quinze cents hommes de sa faction pour l'en garantir. Lui-même, déterminant les Druses et les Maro-

nites à le suivre, descendit avec vingt-cinq mille paysans dans la vallée de Beqââ; et dans l'absence des Motouâlis qui servaient chez Dâher il mit tout à feu et à sang, depuis Balbek jusqu'à Sour (Tyr). Pendant que les Druses, fiers de cet exploit, marchaient en désordre vers cette dernière ville, cinq cents Motouâlis, informés de ce qui se passait, accoururent d'Acre, saisis de fureur et de désespoir, et fondirent si brusquement sur cette armée, qu'ils la jetèrent dans la déroute la plus complète : telles furent la surprise et la confusion des Druses, que se croyant attaqués par Dâher même, et trahis les uns par les autres, ils s'entre-tuèrent mutuellement dans leur fuite. Les pentes rapides de Djezzîn, et les bois de sapins qui se trouvaient sur la route des fuyards furent jonchés de morts, dont très-peu périrent de la main des Motouâlis. L'émir Yousef, honteux de cet échec, se sauva à Dair-el-Qamar. Peu après, il voulut prendre sa revanche; mais ayant encore été battu dans la plaine qui règne entre Saïde et Sour, il fut contraint de remettre à son oncle Mansour l'anneau qui, chez les Druses, est le symbole du commandement. En 1773, une nouvelle révolution le remplaça; mais ce ne fut qu'au prix d'une guerre civile qu'il put maintenir sa puissance. Ce fut alors que pour s'assurer Baïrout contre la faction adverse, il invoqua le secours des Turcs, et demanda au pacha de Damas un homme de tête qui sût défendre cette ville. Le choix tomba sur un aventurier qui, par sa fortune subséquente mérita qu'on le fît reconnaître. Cet homme, nommé Ahmad, né en Bosnie, avait pour langue naturelle le esclavon, ainsi que l'assurent les capitaines de Raguse, avec qui il conversa de préférence à tous les autres. On prétend qu'il s'est banni de son pays à l'âge de seize ans, pour éviter les suites d'un viol qu'il voulut commettre sur sa belle-sœur : il vint à Constantinople; et là, ne sachant comment vivre, il se vendit aux marchands d'esclaves, pour être transporté en Egypte. Arrivé au Caire, Ali-Bek l'acheta, et le plaça au rang de ses mamelouks. Ahmad ne tarda pas à se distinguer par son courage et ses occasions. Son patron l'employa en plusieurs occasions à des coups de main dangereux, tels que les assassinats des beks et des kâchefs qu'il suspectait. Ahmad s'acquitta si bien de ces commissions, qu'il en acquit le surnom de *Djezzâr*, qui signifie égorgeur. Il jouissait à ce titre de la faveur d'Ali, quand un accident le troubla. Ce bek ombrageux ayant jugé à propos de proscrire un de ses bienfaiteurs, nommé Saléh-Bek, chargea Djezzâr de lui couper la tête. Soit remords, soit intérêt secret, Djezzâr répugna; il fit même des représentations. Mais apprenant le lendemain que Mohammad-Bek avait rempli la commission, et qu'Ali tenait des propos, il se jugea perdu; et pour éviter le sort de Saléh-Bek, il s'échappa

(512) Le parti *Qaisi* et le *Yamâni*, qui portent aujourd'hui le nom des deux familles qui sont à la tête des *Djambelâts* et les *Lesbeks*.

clandestinement, et gagna Constantinople. Il y sollicita des emplois proportionnés au rang qu'il avait tenu ; mais y trouvant cette affluence de concurrents qui assiégeaient toutes les capitales, il se traça un autre plan, et vint à titre de simple soldat chercher du service en Syrie. Le hasard le fit passer chez les Druses, et il reçut l'hospitalité dans la maison même du *kiaya* de l'émir Youssef. De là il se rendit à Damas, où il obtint bientôt le titre d'aga, avec un commandement de cinq *drapeaux*, c'est-à-dire de cinquante hommes : ce fut dans ce poste que le sort vint le chercher pour en faire le commandant de Batroun. Djazzâr ne s'y vit pas plus tôt établi, qu'il s'en empara pour les Turcs. Youssef fut confondu de ce revers. Il demanda justice à Damas ; mais voyant qu'on se moquait même de ses plaintes, il traita par dépit avec Dâher, et conclut avec lui une alliance offensive et défensive à Râs-el-aên, près de Sour. Aussitôt Dâher uni aux Druses, vint assiéger Batroun par terre, pendant que deux frégates russes, dont on acheta le service pour six cents bourses, vinrent la canonner par mer. Il fallut céder à la force. Après une résistance assez vigoureuse, Djazzâr rendit sa personne et sa ville. Le cheikh charmé de son courage, et flatté de la préférence qu'il lui avait donnée sur l'émir, l'emmena à Acre, et le traita avec toutes sortes de bontés. Il crut même pouvoir lui confier une petite expédition en Palestine ; mais Djazzâr arrivé près de Jérusalem, repassa chez les Turcs, et s'en retourna à Damas. La guerre de Mohammad-Bek survint : Djazzâr se présenta au capitain-pacha, et gagna sa confiance. Il l'accompagna au siège d'Acre ; et lorsque l'amiral eut détruit Dâher, ne voyant personne plus propre que Djazzâr à remplir les vues de la Porte dans ces contrées, il le nomma pacha de Saïde. Devenu par cette révolution suzerain de l'émir Youssef, Djazzâr avait d'autant moins oublié son injure, qu'il avait lieu de s'accuser d'ingratitude. Par une conduite vraiment turque, feignant tour à tour la reconnaissance et le ressentiment, il se brouilla tour à tour et se réconcilia avec lui, en exigeant toujours de l'argent pour prix de la paix ou pour indemnité de la guerre. Ce manège lui a si bien réussi, qu'en un espace de cinq années, il a tiré de l'émir environ 4,000,000 de France, somme d'autant plus étonnante, que la ferme du pays des Druses ne se montait pas alors à 100,000 francs. En 1784, il lui fit la guerre, le déposa, et mit à sa place l'émir du pays de Hasbèya, appelé Ismaël. Youssef ayant de nouveau racheté ses bonnes grâces, rentra sur la fin de l'année à Dair-el-Qamar. Il poussa même la confiance jusqu'à aller trouver à Acre, d'où l'on ne croyait pas qu'il revint ; mais Djazzâr était trop habile pour verser le sang, quand il y avait encore espoir d'argent : il finit par relâcher le prince, et le renvoyer même avec des démonstrations d'amitié. Depuis lors, la Porte le nomma pacha de Damas. Là, conservant la suzeraineté du pa-

chalic d'Acre et du pays des Drûs, il saisit Sâd, *kiaya* de l'émir, et sous le prétexte qu'il était l'auteur des derniers troubles, il menaça de les lui faire payer de sa tête. Les Maronites, alarmés pour cet homme qu'ils révéraient, offrirent neuf cents bourses pour sa rançon. L'impétuosité de l'un et l'ambition de l'autre, en mêlant les Turcs aux affaires des Druses, ont porté à la tranquillité et à la sûreté de leur nation une sérieuse atteinte.

Revenons à la religion des Druses. Ce qu'on a vu des opinions de Mohammad-Bek-Ismaël peut en être regardé comme la détermination. Ils ne pratiquent ni circoncision, ni prières, ni jeûne ; ils n'observent ni prohibitions, ni fêtes. Ils boivent du vin, mangent du porc, et se marient de sœur à frère. Seulement on ne voit plus chez eux d'alliance publique entre les enfants et les pères. D'après ceci, l'on conclura avec raison que les Druses n'ont pas de culte : cependant il faut en excepter une classe qui a des usages religieux marqués. Ceux qui la composent sont au reste de la nation ce qu'étaient les initiés aux profanes ; ils se donnent le nom d'*Oqqâs*, qui veut dire spirituels, par opposé au vulgaire qu'ils appellent *Djâhel* (ignorant). Ils ont divers grades d'initiation, dont le plus élevé exige le célibat. On les reconnaît au turban blanc qu'ils affectent de porter comme un symbole de leur pureté ; et ils mettent tant d'orgueil à cette pureté, qu'ils se croient souillés par l'attouchement de tout profane. Si l'on mange dans leur plat, si l'on boit dans leur vase, ils les brisent, et de là l'usage assez répandu dans le pays, d'une espèce de vase à rebinet d'où l'on boit sans y porter les lèvres. Toutes leurs pratiques sont enveloppées de mystères : ils ont des oratoires toujours isolés, toujours placés sur des lieux hauts, et ils y tiennent des assemblées secrètes, où les femmes sont admises. On prétend qu'ils y pratiquent quelques cérémonies en présence d'une petite statue qui représente un bœuf ou un veau ; et l'on a voulu déduire de là qu'ils descendaient des Samaritains. Mais outre que ce fait n'est pas avéré, le culte du bœuf pourrait avoir d'autres origines. Ils ont un ou deux livres qu'ils cachent avec le plus grand soin ; mais le hasard a trompé leur jalousie ; car dans une guerre civile qui arriva il y a quelques années, l'émir Youssef, qui était Djâhel, en trouva un dans le pillage d'un de leurs oratoires. Des personnes qui l'ont lu assurent qu'il ne contient qu'un jargon mystique, dont l'obscurité fait sans doute le prix pour les adeptes. On y parle du Hakem l'Amr-eh, par lequel ils désignent Dieu incarné dans une personne du kalife : on y fait mention d'un autre vie, d'un lieu de peines et d'un lieu de bonheur, où les Oqqâs auront, comme de raison, la première place. On y distingue divers degrés de perfection auxquels on arrive par des épreuves successives. Le reste, ces sectaires ont toute la mesure de tous les scrupules de la superstition.

ont incommunicants, parce qu'ils sont aïeables; mais il est probable que s'ils étaient puissants, ils seraient promulgateurs et inulérants. Le reste des Druses, étranger à l'esprit, est tout à fait insouciant des choses religieuses. Les chrétiens qui vivent dans ce pays prétendent que plusieurs admettent la métempsycose; que d'autres adorent le soleil, la lune, les étoiles : tout cela est possible; car, ainsi que chez les Ansarié, chacun, livré à son sens, suit la route qui lui plaît, et ces opinions sont celles qui se

présentent le plus naturellement aux esprits simples. Lorsqu'ils vont chez les Turcs, ils affectent des dehors musulmans; ils entrent dans les mosquées et font les ablutions et la prière. Passent-ils chez les Maronites, ils les suivent à l'église et prennent l'eau bénite comme eux. Plusieurs, importunés par les missionnaires, se sont fait baptiser; puis sollicités par les Turcs, ils se sont laissés circonvenir, et ont fini par mourir sans être ni chrétiens ni musulmans : ils ne sont pas si inconséquents en matières politiques.

T

TAITI, ou ILES DE LA SOCIÉTÉ. Iles de la Polynésie, en Océanie. Sur l'ethnographie générale de ses habitants. *Voy. Océanie, 1^{re} partie et 2^e partie.*

Extraits de lettres des missionnaires sur Taïti, extraites des ANNALES DE LA PROPAGATION DE LA FOI, septembre 1851.

curé de M. Fombonne, missionnaire apostolique de la Société de Marie, à M. Marcel, curé de Fournes.

Le soir du dimanche des Rameaux, 24 mars 1850, la vigie cria : Terre! Nous avons, à cent lieues devant nous, l'île de Taïti.

Une vaste ceinture de récifs à fleur d'eau enveloppe l'île de toutes parts; c'est une arête de coraux élevée du fond de l'Océan par les polypes, ces maçons de la mer. Heureusement cette enceinte n'est pas tout à fait continue : en face de Papéété, la capitale de l'île, elle est coupée d'une ouverture profonde, et laisse à l'arrivage une passe assez large, mais dangereuse pour les navires qu'y surprendrait le calme, et que le courant briserait alors presque inévitablement contre l'écueil. Une fois dans la rade, où l'on trouve partout mouillage, on est merveilleusement abrité par ces récifs.

L'île de Taïti a trente lieues de circonférence et une population de cinq à six mille habitants dispersés sur la côte; l'intérieur, coupé par de hautes montagnes, est abandonné aux chèvres et aux cochons sauvages.

Les Taïtiens ont dans le caractère, beaucoup de douceur et d'enjouement; mais, d'autre part, c'est chose risible que de voir une population de géants, qui a donné des preuves d'une bravoure incontestable dans ses escarmouches contre les Français, n'oser faire un pas, la nuit dans la crainte du *u-Papaho* (le revenant)... Vous trouvez aussi, chez eux, l'insubordination dans la famille, la passion des liqueurs fortes pour le seul plaisir de s'enivrer, et surtout l'immoralité à son comble. Leur amour de la gloire est connu de tout le monde; ils s'y livrent avec fureur. Depuis quelques années, la danse avait été interdite par le gouverneur, aussi bien que l'usage des boissons fermentées; et l'on comprend que, chez un

peuple dont la vie n'est qu'une longue oisiveté, pareille défense ait soulevé des récriminations : cette mesure n'en fait pas moins d'honneur à M. Lavaux, comme intéressant au plus haut degré la moralité publique.

La population de Taïti n'est point groupée dans une nationalité commune; elle se compose de tribus d'origine diverse, qui obéissent à un certain nombre de chefs. Ces chefs sont convoqués en assemblée à Papéété, sous la présidence du gouverneur français, qui traite de leurs intérêts avec eux et la reine. Rien ne distingue la reine Pomaré des autres femmes de l'île, sinon qu'elle a ordinairement deux suivantes, dont l'une prépare les cigarettes, et l'autre les présente allumées; j'ai remarqué aussi une sorte de fleur ou très-proéminent sur sa couronne de *pyat* (513). Quelquefois, elle parcourt les îles de ses Etats, et alors chacun des naturels s'empresse de lui payer son tribut d'hommage : ainsi, à sa dernière visite, elle rapporta trois cents porcs qui lui avaient été offerts, et dont elle fit une fête, au retour, à ses sujets de Taïti. Si quelque chose lui manque, elle le fait annoncer par un exprès, et chacun se hâte de le fournir; mais, depuis l'adoption d'un impôt fixe de 1 fr. 25 c. par habitant, elle a rarement besoin de recourir à cette mesure. Du reste, elle vit retirée, au milieu de cinq petits enfants, tous adoptés par des chefs d'îles voisines, et par conséquent appelés au droit de leur succéder.

Le fruit de l'arbre à pain est le principal aliment des Taïtiens : ils y ajoutent, suivant leurs goûts, le *taro*, l'*igname*, la *banane*, et quelquefois du poisson. Nous avons pu voir qu'ils auraient encore la ressource de la tortue de mer, s'ils savaient en profiter, surtout quand elle a pondu et qu'elle monte à la plage pour y déterrer ses œufs et emmener ses petits éclos. J'ai souvent admiré l'instinct providentiel de ces animaux : ils déposent leurs œufs dans le sable, au delà de la limite extrême qu'atteignent les vagues de la mer, dans une exposition favorable pour recevoir les rayons du soleil, et cinquante jours après, sans le moindre retard, ils viennent les déterrer. Au moment précis

513) Le *pyat* est un arbuste dont on tire des filaments d'une éclatante blancheur pour faire des cordons d'une grande délicatesse.

où ils enlèvent la couche de sable qui les recouvrait; les jeunes tortues rompent leur coquille, et marchent en file à la suite de leur mère qui les conduit à l'eau : dès qu'elles ont touché le flot, elles s'attachent au ventre de celle-ci qui les emporte au large.

La Bible, traduite en kanack par les méthodistes, a été répandue à profusion dans toute l'île; et le dimanche au temple, les jeunes gens et les jeunes personnes chantent, en chœurs dialogués, quelques chapitres des saintes Ecritures. En cela consiste, du reste, toute leur religion; et c'est en vain que vous cherchiez parmi eux un seul protestant capable de rendre compte de sa foi et disposé à la soutenir. En revanche, ils applaudiront à tous nos arguments; ils seront les premiers à préférer le missionnaire à leurs ministres; ils feront volontiers l'éloge de nos cérémonies. A les entendre, on est étonné de trouver partout des catholiques, là où l'on vous a dit que tout est protestant. A quoi tient-il qu'ils ne soient, en réalité, ce qu'ils se montrent en tant d'occasions? L'indifférence, les passions, et enfin la priorité du protestantisme au milieu d'eux, voilà ce qui les arrête jusqu'à ce jour. Et cependant, qu'un kanack influent donne l'exemple, il aura aussitôt de nombreux imitateurs.

Un chef des Pomotous m'aborda l'autre jour, et m'adressa un grand nombre de questions, auxquelles je répondis apparemment de manière à le satisfaire, car il me prit la main et me dit avec affection : *Pôpé! (papiste) la vérité est sur tes lèvres; viens avec moi dans mon île, afin que mon peuple entende la trompette de ta parole! Pauvres gens! je voudrais que la chose fût en mon pouvoir.*

Lettre du P. Honoré Laval, de Piepus, à Mgr de Chalcédoine.

M. le gouverneur Lavaux veut la civilisation de Taïti. Il a le courage de réprimer les désordres malgré mille récriminations, surtout des commerçants. Il tient à ce que tous les Taïtiens sachent lire, écrire et parler français, et c'est pour cela qu'il se propose d'envoyer, dans tous les districts, des agents chargés d'y faire l'école.

M. le gouverneur et le R. P. Ernest croient qu'un rayon d'espérance en faveur du catholicisme commence à luire dans ce pays. En effet, quelques chefs sont venus leur demander des prêtres pour faire l'école aux naturels de leur dépendance; mais le caractère apathique de ce peuple me fait attribuer cette demande à une pure curiosité.

Je ne puis quitter Taïti sans raconter à votre Grandeur tout ce que j'ai vu de ferveur et de piété dans la chapelle du R. P. Ernest, qui n'a plus malheureusement, suivant les apparences, que peu de temps à vivre. C'est bien, je crois, le petit nombre des élus que j'ai eu sous les yeux durant quatre jours. Des officiers, des marchands, des soldats, des matelots, des infirmiers, des gendarmes, six Sœurs de Saint-Joseph, une vingtaine de jeunes filles indigènes ou créoles, et enfin madame Lavaux assistaient aux offices le

dimanche, et, dans la semaine, à tous les exercices du Mois de Marie, avec un recueillement et une piété qui me faisaient verser des larmes. Oh! que leurs cantiques surtout me paraissaient beaux! Ce qui m'étonnait encore, c'était de les voir tous venir à la chapelle, soir et matin, même de très-loin, pour y assister à la prière et à la méditation. Ce noyau de fidèles n'est pas très-nombreux, mais il est vraiment admirable de ferveur et de zèle.

Je vous ai parlé, de l'un des naturels que j'ai pris avec moi; le second est un bon chrétien, nommé Raphaël : il est tisserand de son état. Nous pouvons compter sur lui comme sur le plus fervent de nos Frères convers. J'ai pris en même temps un nègre et du coton, afin de tacher, au début de la mission, d'introduire dans l'île la filature et la tisseranderie. J'espère engager les indigènes à travailler et par ce moyen les voir, gagner leur affection et les convertir à Jésus-Christ. Pendant que l'on emploiera les matières que nous apportons avec nous, Dieu donnera sans doute sa bénédiction aux graines de coton que nous ne manquerons pas de confier à la terre, dès notre arrivée.

TARTARES INDÉPENDANTS. — Peuples de l'Asie centrale.

Les principales divisions de la Tartarie indépendante, en allant du sud et de l'est à l'ouest, au nord, sont la grande Boukharie, la Khovaresmie, avec le pays des Troukmènes ou Turcomans et des Araliens; le Tachkent et le Turkestan, enfin le pays des Kirghiz et des Karakalpak. Tous ces peuples sont d'origine tartare, et leurs essaims se sont répandus dans beaucoup de pays de l'ancien monde, où l'on retrouve leurs noms.

La grande Boukharie se nomme aussi pays des Ousbeks, D agati occidental, c'est le *Manwarannahar* des Arabes, ou pays au-dessous de l'eau (la mer Caspienne); le *Ferandjion* des Orientaux, en général, c'est-à-dire au-dessous du Djihon. C'est la *Transoxiane* des Romains, la *Sogdiane* et la *Bactriane* des Grecs. Les écrivains persans ont compris les deux Boukharies sous le nom commun de *Touran*.

La grande Boukharie est la meilleure partie de la grande Tartarie. Ses bornes varient avec la puissance des Ousbeks; elle touche au nord, au Turkestan; à l'est, à la petite Boukharie; au sud, au Caboulistan et à la Perse; à l'ouest, à la Khovaresmie.

L'agriculture, le soin des troupeaux; les manufactures d'étoffes de soie et de coton, forment les principales occupations des habitants de la grande Boukharie. Ils font un grand commerce, par caravanes, avec l'Inde, en Chine, en Perse et en Russie. Ils portent dans ces différents pays des chevaux, des moutons, des cuirs de feutre, des tissus, des fruits secs, de la poudre d'or, des pierres précieuses. Une partie des habitants a conservé les habitudes de la vie nomade.

On divise la grande Boukharie en trois grandes provinces; celle de Boukhara, celle de Sogd, et celle de Balk. Ce pays est gou-

verné par plusieurs khans particuliers; mais leur autorité n'est pas absolue; elle est limitée par l'influence des lois et de la religion. Les habitants nomades ont des chefs qu'ils nomment *mourses* et *starchine*.

La province de Boukhara tire son nom de sa capitale. Cette ville, située à la rive droite ou septentrionale du Sogd, est fort grande; ses murs sont de terre, mais assez hauts; elle est divisée en trois parties : dans l'une est le château du khan, qui y fait sa résidence ordinaire; la seconde comprend les maisons des mirzas, des officiers de la cour, et de tout ce qui appartient à la suite du khan; la troisième, qui est la plus grande, renferme les habitants, des bourgeois, des marchands et d'autres citoyens. Chaque profession occupe un quartier à part dans cette dernière division. La plupart des maisons sont de terre; mais on y emploie la pierre pour les mosquées et pour d'autres édifices publics ou particuliers : ils sont bâtis et dorés somptueusement, surtout les bains, que l'on vante beaucoup. Le commerce y est peu actif.

Il est défendu à Boukhara de boire d'autres liqueurs que de l'eau et du lait de jument : ceux qui violent cette loi sont condamnés au fouet dans les places publiques. Il y a des officiers établis pour visiter les maisons; s'ils y trouvent de l'eau-de-vie, du vin, ou toute autre boisson fermentée, ils brisent les vases, ils jettent la liqueur, et punissent le coupable. Un buveur est trahi quelquefois par son haleine, qui l'expose à de sévères châtimens.

Les Ousbeks de Balk sont les plus civilisés de tous ceux qui habitent la grande Boukharie. Ils doivent apparemment cet avantage au commerce qu'ils ont avec l'Inde et la Perse; si l'on excepte l'activité et le goût du travail, qui sont plus communs parmi eux que parmi les autres Tartares; il n'y a nulle différence pour la religion et les usages.

On distingue trois classes principales d'habitants dans la grande Boukharie : 1^o les Boukhariens ou Tadjiks, qui sont les anciens habitants du pays; 2^o les Dsagathays ou les Mongols, qui s'y établirent sous la conduite de Dsagathay, second fils de Gengis-khan; 3^o les Tartares Ousbeks, qui sont aujourd'hui en possession du gouvernement, et à qui les autres payent tribut. On y voit aussi des Kirghiz, des Karakalpaks, des Arméniens, les Hindous, des Persans et des Juifs.

Toutes les villes de la grande et de la petite Boukharie, depuis les frontières du Chovaresm jusqu'à celles du pays des Kalmouks, sont habitées par les Boukhariens. En qualité d'anciens habitants du pays, ils portent ce nom dans toutes les parties de l'est; mais les Tartares leur donnent communément celui de *Tadjiks*; terme qui signifie à peu près *bourgeois*, dans leur langue. Les Boukhariens se nomment eux-mêmes *kartek*.

Les Boukhariens sont d'une taille ordinaire, mais bien prise; ils ont le teint fort blanc pour le climat. La plupart ont les yeux

grands, noirs et pleins de feu, le nez aquilin, le visage plein, les cheveux noirs et très-beaux, la barbe épaisse; en un mot, ils n'ont rien de la difformité des Kalmouks parmi lesquels ils habitent. Leurs femmes, qui sont généralement grandes et bien faites, ont le teint et les traits d'une égale beauté.

Les deux sexes portent des chemises et des pantalons de calicot; mais les hommes ont par-dessus un cafetan ou une veste de soie ou de calicot piqué, qui leur descend jusqu'au gras de la jambe, avec un bonnet rond de drap à la polonoise, bordé d'une large fourrure : quelques-uns portent le turban comme les Turcs. Ils lient leur cafetan d'une ceinture qui est une espèce de crêpe de soie, et qui leur passe plusieurs fois autour du corps. Lorsqu'ils paraissent hors de leurs maisons, ils sont couverts d'une longue robe de drap, doublée d'une fourrure. Leurs bottines ressemblent à celles des Persans.

Les femmes portent de longues robes de calicot ou de soie, assez amples pour flotter librement : leurs mules ont la forme de celles des femmes du nord de l'Inde; elles se couvrent la tête d'un petit bonnet plat, qui laisse tomber leurs cheveux en tresses par derrière : ces tresses sont ornées de perles et d'autres joyaux.

Les Boukhariens sont de la même secte mahométane que les Turcs, dont ils ne diffèrent que par un petit nombre de cérémonies. Ils mènent une vie très-frugale, se livrent au commerce, exercent des professions mécaniques, et ne suivent jamais le métier des armes : ce qui les fait regarder avec dédain par les autres Tartares, qui les traitent de nation vile et méprisable.

Les Ousbeks, qui possèdent la grande Boukharie, passent généralement pour les plus civilisés de tous les Tartares mahométans. Ils sont vêtus à la persane. Leurs chefs portent sur leur turban une aigrette de plumes de héron.

Le pilau, ou riz bouilli à la manière du Levant, et la chair de cheval, sont leur plus délicate nourriture; ils n'ont pour boisson commune que le koumis et l'arak.

Leur langue est un mélange de turc, de persan et de mongol; cependant ils entendent fort bien les Persans, et ne s'en font pas moins entendre. Leurs armes sont celles des autres Tartares, c'est-à-dire le sabre, le dard, la lance, et des arcs d'une grandeur extraordinaire, qu'ils manient avec beaucoup de force et d'adresse : ils ont aussi adopté l'usage des armes à feu. Pendant la guerre, une grande partie de leur cavalerie porte des cottes de mailles et un petit bouclier.

Les Tartares de la grande Boukharie se piquent d'être les plus robustes et les plus braves de toute leur nation. Leurs femmes aspirent aussi à la gloire du courage militaire, et vont souvent à la guerre avec leurs maris. La plupart sont fort bien faites, il s'en trouve même quelques-unes qui passeraient pour des beautés dans tous les pays du monde.

Les chevaux de ces Tartares n'ont pas l'encolure brillante; ils ont la croupe, le poitrail et le ventre mal faits, le cou long et raide, les jambes fort longues, et d'une maigreur effrayante; mais ils ne laissent pas d'être fort légers à la course. Leur entretien coûte peu; l'herbe la plus grossière leur suffit dans les occasions pressantes.

Ces peuples ont souvent été en guerre avec les Persans, parce que les plaines du Khorasan favorisaient leurs incursions; mais il ne leur a pas été si facile de pénétrer dans les Etats du grand mogol, parce que les hautes montagnes qui les en séparent sont d'un difficile accès pour leur cavalerie.

La grande Boukharie a éprouvé de singulières vicissitudes. Elle fut conquise par les Persans, et ensuite par les Macédoniens. Le gouverneur du pays se rendit indépendant, deux cent cinquante ans avant l'ère chrétienne. Au septième siècle, les Turcs ou Tartares firent la conquête de la grande Boukharie. Un siècle après ils furent vaincus par les Arabes. Les Nieu-tchès, venus du nord-est, et ensuite les Khovaresmiens en 1200, y établirent leur domination; elle ne fut pas de longue durée. Gengis-khan les chassa. Dsagalay, son troisième fils, eut pour sa part la Boukharie. Elle fut enlevée à ses descendants en 1369, par Tamerlan; ceux de ce conquérant y régnèrent jusqu'au commencement du xvi^e siècle: alors Baber, vaincu par les Ousbeks, alla fonder un empire dans l'Inde; les Ousbeks s'avancèrent graduellement, et finirent par s'emparer de tout le pays.

Le nom de Boukharie vient du mot mongol *Boukhar*, qui signifie savant. La ville de Boukhara était, à l'époque de la conquête de Gengis-khan, célèbre par la science des docteurs mahométans qui l'habitaient. Sous Tamerlan, et plus tard, elle conserva sa renommée à cet égard, de même que d'autres villes du pays, telles que Samarcand, Kekh, Balk, qui étaient le siège des sciences et de l'érudition dans l'Orient. Quiconque, dans la haute Asie, voulait étudier les langues et les sciences, devait visiter Boukhara, la première des académies. Tout le pays reçut donc, des Mongols grossiers et ignorants qui le conquièrent, le nom de pays des savants, et la ville principale fut désignée par la dénomination dont on avait honoré ses habitants. Ce nom s'étendit ensuite à un pays considérable, auquel il est douteux que, sous ce rapport, il convienne aucunement.

La Kharismie, que l'on appelle aussi le Khovaresm ou le Kharasm, est située entre la steppe des Kirghiz, la mer Caspienne, la Perse, la grande Boukharie, le lac d'Aral et le Turkestan.

Le Kharasm est généralement un pays de plaines, contigu aux steppes de la mer Caspienne et du lac d'Aral; des déserts sablonneux occupent tout ce qui est situé le long de ces lacs et de la frontière de Perse; mais le Kharasm oriental, qui touche à la grande Boukharie, offre plusieurs cantons fertiles.

Le Kharasm oriental a des montagnes qui

renferment des mines d'or et d'argent jadis exploitées, mais auxquelles il est, dit-on, aujourd'hui défendu de travailler. On ajoute que l'on y trouve aussi diverses pierres précieuses.

La fertilité de quelques cantons du Kharasm est due aux canaux d'irrigation, que l'on dérive de l'Amou. Cette rivière est le Djihon des Arabes, l'Oxus des Grecs et des Latins; on la désigne aussi par les noms d'*Amou-Daria* et d'*Oulou-Dighoum*. Après avoir pris sa source à l'ouest des monts Belour, elle coule d'abord sous le nom d'*Herat* ou *Herret* et de *Belour-Seglar*, traverse la grande Boukharie, forme sa limite méridionale du côté de la Perse, entre dans le Kharasm, où, arrivée au pied du Veislouk, elle est saignée par un si grand nombre de canaux, qu'après s'être partagée en deux branches principales, la moins considérable conserve seule un cours continu jusqu'au lac d'Aral; l'autre, dans ses crues, se répand sur des plaines marécageuses qui la bordent, et reste quelquefois à sec dans plusieurs endroits, suivant les écrivains orientaux. Le bras occidental du Djihon allait autrefois se jeter dans la mer Caspienne; cet ancien canal est bouché par les sables.

Le Khisil, qui contribue aussi à la fertilité du Kharasm, lui sert en quelque sorte de limite du côté du Thurkestan; il se jette dans le lac d'Aral, entre l'Amou au sud et le Syr-Daria au nord. Tout ce qui concerne sa division en plusieurs bras, sa jonction avec d'autres rivières, le cours forcé que les travaux des hommes lui ont fait suivre, est mêlé de beaucoup d'obscurité.

Le lac d'Aral, c'est-à-dire *des aigles*, est, chez les Orientaux, le lac de Khoraresm et d'Oghous; il porte quelquefois le nom de mer. Son étendue est de soixante lieues du nord au sud, et de quarante-cinq de l'est à l'ouest. Ses eaux sont peu salées; les peuples qui vivent sur ses bords en boivent en cas de nécessité. Il renferme plusieurs îles, et nourrit des phoques, et à peu près les mêmes espèces de poissons que la mer Caspienne. Si ces deux grands lacs ont communiqué ensemble, comme quelques auteurs l'ont supposé, ce ne fut probablement que par un détroit qui n'avait pas beaucoup de largeur, car ils sont séparés par un pays très-élevé, et même montueux. Les rives de l'Aral sont généralement plates, sablonneuses, garnies de roseaux.

Le Kharasm, dans les parties susceptibles de culture, produit du froment, de l'orge, du sorgo, qui porte en plusieurs endroits le nom de millet de Boukharie, du tchegoura, espèce de riz, des légumes, du vin, de l'huile que l'on tire du sésame, des mûriers des fruits exquis. Les melons d'eau surtout ont une grande célébrité; on en transporte à Astrakhan, d'où ils sont expédiés jusqu'à Moscou et Saint-Petersbourg.

Le Kharasm est divisé aujourd'hui en trois Etats indépendants: celui de Khiva, celui des Troukmènes, et celui de Konrat ou des Araliens.

L'Etat de Khiva comprend la partie du kharasm la moins stérile : c'est en général une plaine sablonneuse, arrosée par l'Amou ; sur six cents lieues carrées, il compte à peu près trois cent mille habitants, tous mahométans. La plupart sont des Ousbeks et des oukharicns, qui se divisent en Sartes et adjiks ; il s'y trouve aussi des Araliens, des arakalpaks et des Troukmènes. A la tête du gouvernement est un khan, dont l'autorité est singulièrement restreinte par celle du divan ou conseil d'Etat, et de l'iuak, son résident. Le chef des docteurs de la loi ou mollah-bachi jouit aussi d'une grande influence. Les khans sont fréquemment déposés, et le pays, livré à l'anarchie, n'oppose qu'une faible résistance aux voisins qui viennent l'attaquer.

Selon les écrivains orientaux, les habitants de Khiva, nommés aussi Ourghenetch ou Divintz, d'après leur ancienne capitale et leur capitale actuelle, sont assez civilisés, et toutrent plus d'esprit naturel que les autres peuples de la Tartarie ; ils cultivent les lettres et la poésie. Aboul-Ghazi-Khan, auquel nous devons une *Histoire des Tartares*, traduite en français, était né à Ourghentz. Les Divintz cultivent leurs terres avec soin, lèvent des vers à soie, fabriquent des étoffes de soie et de coton, commercent par caravanes avec la grande Boukharie et la Russie.

Khiva, capitale actuelle, est située sur un rivage mal dérivé de l'Amou. Elle a trois mille maisons bâties en terre à la manière du pays, un château fort avec le palais d'été du khan, une mosquée et une école des sciences. On y compte dix mille habitants ; les environs sont remplis de vergers, de vignobles, de champs cultivés et de villages bien peuplés. Khiva est à quinze journées de route au sud d'Orenbourg en Russie. Les caravanes de Khiva apportent dans cette ville du blé, du coton écriu, des étoffes de soie et de coton, des robes de chambre brodées en fil d'or, des peaux d'agneaux, et quelquefois des monnaies de la Perse et de l'Indoustan, et des lingots d'or et d'argent ; elles achèvent en Russie des marchandises de fabrication européenne, et chez les Turcomans, des chevaux, des bœufs et des moutons. Khiva est aussi un grand marché d'esclaves. Cette ville est désignée dans quelques livres sous le nom de *Khayouk*.

Ourghentz la neuve, nommée aussi Ourgentzi, à onze lieues au nord de Khiva, sur le même canal, a vingt mosquées, quinze cents maisons en terre et cinq mille habitants ; elle est commerçante. A quelque distance, on rencontre les ruines de l'ancienne Ourghentz, qui fut longtemps la capitale du pays, et dont les écrivains orientaux vantent la splendeur.

C'est à Ourghentz que naquit Aboul-Ghazi-bek, en 1605. Sa vie fut très-orageuse. Il fut proclamé khan du Kharasm en 1644, et abdiqua peu de temps avant sa mort, qui arriva en 1664. Durant cet intervalle, il écrivit son *Histoire des Tartares*, qui renferme

beaucoup de notions curieuses sur ces peuples.

Le nom d'*Ousbeks*, que l'on donne indifféremment aux Tartares du Kharasm et à ceux de la grande Boukharie, leur vient d'Ousbek-khan, l'historien, un de leurs princes. Cet usage de prendre le nom d'un prince pour lui témoigner l'affection générale de ses sujets a toujours été en honneur parmi les peuples nomades de l'Asie centrale.

Les Ousbeks tirent leur subsistance en partie de leurs bestiaux, et en partie de leurs rapines ; ils demeurent, pendant l'hiver, dans les villes et les villages qui sont vers le centre du pays. En été, le plus grand nombre campe sur les bords de l'Amou, et dans d'autres lieux où le pâturage est bon pour leurs troupeaux, cherchant sans cesse l'occasion de piller et de ravager. Ils font des incursions continuelles sur les terres de Perse, dont ils sont voisins. Les traités sont un frein qui ne les arrête pas, parce que les esclaves et le butin qu'ils enlèvent dans ces courses font toute leur richesse. Quoiqu'il se trouve d'excellents pâturages vers les bords du Khisil, ils y conduisent rarement leurs bestiaux pendant l'été, parce qu'il n'y a rien à piller de ce côté-là. Les Karakalpaks, qui sont leurs voisins au nord, étant aussi exercés qu'eux dans l'art du pillage, ils y gagneraient peu ; d'ailleurs les Tartares mahométans ne se chagrinent pas mutuellement par des incursions, à moins qu'ils ne soient en guerre ouverte. A l'égard des Kal-mouks, ou Eleuthes, leur usage est de s'éloigner des frontières au commencement de l'été, pour n'être pas exposés aux courses de ces dangereux voisins, et de ne retourner qu'à l'entrée de l'hiver, lorsque les pluies et les neiges rendent les chemins impraticables. Ces Ousbeks se servent d'oiseaux de proie pour la chasse des chevaux sauvages ; ils les accoutument à prendre l'animal par la tête ou par le cou : tandis qu'ils le fatiguent sans quitter prise, les chasseurs, qui ne perdent pas de vue leur gibier, le tuent facilement. Leur principale liqueur est le lait de leurs juments : elle peut les enivrer.

Les Ousbeks mangent à terre, assis sur leurs talons. Ils prennent la même posture en priant. Jamais on ne les voit à cheval sans l'arc et l'épée ; ils ne connaissent ni les arts ni les sciences ; leur vie se passe dans l'oisiveté ; quand ils ne sont pas en campagne pour piller, ils se tiennent assis en grand nombre, au milieu des champs, et s'amuse à discourir.

Nous rapporterons ici un trait remarquable d'un prince de cette partie des Ousbeks qui relève de la Perse. Il s'était révolté contre le célèbre Chah-Thamas, ou Nadir-Chah, et ayant pris une ville par stratagème, il en avait passé la garnison au fil de l'épée. Indigné de cet attentat, Thamas s'avança bientôt avec une armée considérable ; il arriva près de Mesched, sur les bords du Kara-sou. Tout à coup on vint l'avertir que le khan est à la porte de sa tente. Din-Me-

met (c'était le nom du Tartare) entre à l'instant et se met à genoux devant Thamas. Dans l'étonnement d'une hardiesse si extraordinaire, Thamas mit sa main droite sur l'épaule du khan, et posa sa gauche sur sa poitrine pour sentir si le cœur ne lui battait pas; mais n'y découvrant aucune émotion, il ne put se défendre d'admirer son intrépidité. Il lui pardonna généreusement; et, l'ayant traité avec beaucoup de magnificence, il le congédia le lendemain, chargé de riches présents, après lui avoir fait l'honneur de le conduire lui-même à quelque distance du camp.

Les Troukmènes ou Turcomans habitent à l'est de Khiva, entre la mer Caspienne et le lac d'Aral, un pays sablonneux, rocailleux et dépourvu d'eau; les monts Manghislak, qui le traversent au nord, ne sont pas très-hauts, mais ils sont escarpés et coupés de ravins profonds.

Les Troukmènes sont plus basanés, moins grands, mais plus robustes que les autres Tartares. Ce sont des pasteurs grossiers qui n'ont pas renoncé au brigandage. Ils ont de nombreux troupeaux de chameaux et de moutons; la chair de ces derniers est excellente. Ils fabriquent des tissus grossiers avec le poil des chameaux. Ils cultivent un peu de froment, du riz, des melons et des concombres. Ils habitent sous des tentes de feutres; leurs vêtements, leurs armes, leurs équipages offrent un mélange des usages tartares et persans. Ils n'ont ni princes ni noblesse; ils élisent les plus anciens de chaque tribu pour chefs; mais ces chefs jouissent de peu d'autorité.

Les Troukmènes ont sur la mer Caspienne les ports de Manghislak et de Balkansk, où les bâtiments de la Russie et de la Perse viennent commercer. Le mouillage est très-sûr dans l'un et dans l'autre, surtout dans le premier. Les Tartares y apportent les productions de tous les pays voisins, et reçoivent celles de l'Europe. La plupart des îles de la baie de Balkansk sont occupées par les Troukmènes. Ces îles produisent du riz et du coton; l'une d'entre elles fournit une grande quantité de naptie; on les désigne par le nom commun d'îles Ogourtchi, qui est aussi celui de la côte voisine, et qui signifie pays des concombres.

La nation des Troukmènes a le caractère indépendant et belliqueux. Leur langage est le turc. Elle s'est étendue à l'ouest de la mer Caspienne en Turquie et en Perse. Fethi-Ali-Chah, souverain de ce royaume, est issu de la tribu des Turcomans nommés les Kadjars.

Les Araliens occupent les côtes orientales du lac Aral, au nord de Khiva. Leur pays est arrosé par le Khisil. On les nomme aussi les Konrats, d'après leur principale ville, qui est plutôt leur camp d'hiver. Ils obéissent à deux khans, et doivent un tribut à l'état de Khiva; mais comme ils ne le paient que lorsqu'ils ne lui font pas la guerre, ils l'acquittent rarement. Ils s'occupent de l'agriculture, de la chasse et de la pêche, indé-

pendamment du soin de leurs troupeaux. Ils ont beaucoup de chevaux, de chameaux, de bœufs et de moutons. L'été ils vivent sous des tentes; l'hiver ils habitent des yourtes, dont la réunion forme des espèces de villes ou de camps retranchés. Ils ont parmi eux un grand nombre de Karakalpak et de Troukmènes; et le total de cette population s'élève à cent mille hommes. Ils ont pour voisins les Kirghis et les Karakalpak du Tachkent et du Turkestan.

Les Karakalpak occupent en partie le Turkestan et le Tach-Kent. Ils s'étendent sur les bords du Syr jusqu'à la mer Caspienne. Leur nom signifie *bonnets noirs*; ils se donnent à eux-mêmes celui de Mankal et Karakiptchak (bergers noirs). Ils se divisent en deux hordes, d'après leur position géographique, la supérieure et l'inférieure, et celles-ci se subdivisent en oulouss. En 1752, la horde inférieure, forte alors de trente mille Kibitz, rechercha la protection de la Russie contre les Kirghis; mais ceux-ci détruisirent presque entièrement des Tartares comme eux, qui osaient invoquer un secours étranger. Ceux qui échappèrent au carnage retournèrent vers la horde supérieure.

Les chefs des oulouss se donnent pour des descendants de Mahomet, et forment diverses classes de prêtres et de nobles ou khodjas, qui, par leur influence, restreignent le pouvoir des khans. Ils sont mahométans, et connaissent bien les préceptes de leur religion. Leur genre de vie est celui des nomades; les cabanes d'hiver ont un emplacement fixe; celles d'été sont mobiles. Ils mêlent le soin de l'agriculture à celui des troupeaux; n'ayant que peu de chevaux, ils se servent de leurs nombreuses bêtes à cornes pour le trait et la selle. Ils exercent avec succès plusieurs métiers; ils vendent à leurs voisins des couteaux, des sabres, des mousquets, des chaudrons, de la poudre à tirer de leur fabrique.

Le pays des Kirghiz est une des plus grandes steppes de l'Asie, il s'étend depuis le versant occidental des montagnes de la Soungarie jusqu'à la mer Caspienne, aux bords de l'Iaik et aux monts Oural, et occupe une surface de plus de trente-un mille carrés. C'est une contrée sablonneuse, pierreuse, aride, mêlée de dunes et de collines argileuses, coupée de vastes plaines salines, de flaques d'eau saumâtre et de lacs salés; il n'y croît que des arbustes épineux et des plantes amères et salées. Cependant, le long des rivières, dans quelques vallées et sur les collines, on trouve du bois et de bonne eau. Le terrain ne convient pas à l'agriculture; mais cette immense steppe offre aux peuples nomades qui la parcourent une retraite sûre, et, par intervalles, de bons pâturages pour leurs troupeaux. Indépendamment des Kirghiz, on y voit aussi errer des Araliens, des Troukmènes, des Mongols et des Kalimouks.

Pendant l'hiver, il règne dans ces steppes un vent de nord impétueux, accompagné de neige, d'un froid excessif et de...

pillons si violents, qu'ils enlèvent en l'air les colonnes de poussière de trente pieds de haut. Cependant la neige ne séjourne que peu de temps sur ces plaines sablonneuses.

Les Kirghiz ou Kirghiz Kaisaks se donnent à eux-mêmes le nom de *Sara-Kaisaki* (Cosaques des steppes). On ne sait rien de bien certain sur l'origine et sur l'ancienne histoire de ce peuple, qui n'est connu que depuis la conquête de la Sibérie par les Russes. Ils se disent issus des Tartares Nogais, qui habitaient au sud et à l'ouest de la mer Caspienne ; mais Aboul-Ghazi, qui les nomme Kerghiz, les fait venir des bords de l'Ikran, dans le voisinage de la grande muraille de la Chine.

Ils ont les traits tartares, le nez écrasé, les yeux petits, mais non pas obliques comme les Mongols. Leur physionomie ouverte parle en leur faveur. Leurs yeux sont vifs, mais n'ont rien de menaçant. On trouve en eux du bon sens, de l'intelligence, et même de la finesse dans l'esprit. Ils aiment les aventures extraordinaires, mais ils aiment encore plus leurs aises. Brigands par état, voluptueux par caractère, se baignant quelquefois dans le sang, et peu portés à le répandre, ils font du mal pour se procurer leur bien-être ; ils le font par représailles, ils le font surtout par point d'honneur. On remarque que depuis qu'ils entretiennent des relations plus fréquentes avec les Russes, leurs mœurs s'adoucissent chaque jour.

Comme les Kirghiz n'ont point d'écoles, ils en trouvent peu qui sachent écrire leur langue ; mais ils la parlent avec pureté. C'est un dialecte du tartare, que les autres peuples tartares entendent parfaitement. Ils vivent dans l'ignorance. Les Tartares lettrés qu'ils enlèvent dans leurs courses deviennent secrétaires de leurs princes.

Les Kirghiz n'habitent que des tentes construites à peu près comme celles des *almouks*. Leurs richesses, leurs ressources consistent dans leurs troupeaux. Un Kirghiz une fortune médiocre possède rarement moins de trente à cinquante chevaux, quinze à vingt bêtes de gros bétail, cent moutons, vingt à cinquante chèvres, à quoi il faut ajouter au moins un couple de chameaux. On voit des particuliers qui ont dix mille chevaux, trois cents chameaux et dromadaires, trois à quatre mille pièces de gros bétail, vingt mille moutons, et au delà de mille chèvres.

Leurs dromadaires, qu'ils tondent tous l'année comme les moutons, leur fournissent une grande quantité de poil laid, que les Russes et les Boukhariens rétent.

Ce n'est que depuis peu de temps qu'ils ont des bêtes à cornes ; ils les ont d'abord envoyées aux Kalmouks. Quelquefois ils se servent de leurs bœufs pour montures ; quand ils les destinent à cet usage, ils leur percent la cloison du nez comme aux chameaux.

Leurs moutons, comme ceux des Kal-

mouks, sont à large queue. La salure des steppes, dont ils mangent même la terre grasse et imprégnée de sel, entretient et provoque leur appétit, et donne à leur chair un goût exquis. Le mouton est la nourriture ordinaire des Kirghiz. On envoie de leurs agneaux jusqu'à Saint-Petersbourg, pour la table de la cour.

Les peaux d'agneaux de Kirghiz sont fort recherchées, et sont un des objets les plus importants de leur commerce : ce sont les plus belles après celles de la Boukharie. Les peaux de la première qualité sont lustrées et comme damassées ; celles de la seconde ont une frisure très-fine.

Quand un Kirghiz voit son troupeau se multiplier au delà de ses espérances, il ne croit pas avoir reçu pour lui seul les bienfaits du ciel ; il lui en témoigne sa reconnaissance en les partageant avec les pauvres.

Les Kirghiz, en général, vivent dans l'aisance. C'est un des peuples nomades qui connaît le moins la misère. Comme il n'est pas difficile à chaque particulier de se procurer un troupeau suffisant pour sa subsistance, personne ne veut travailler pour les autres, et les riches sont obligés de se faire servir par des esclaves. Ils les traitent fort doucement, fournissent abondamment à leur subsistance, et, ne cessant jamais de voir en eux leurs semblables, ils souffriraient eux-mêmes en leur laissant éprouver le besoin ; mais l'esclave qui tente de fuir, ou qui s'engage dans des intrigues amoureuses, s'expose à de rigoureuses punitions, et même à perdre la vie.

Les Kirghiz n'ont aucune idée du travail des terres, à cause de la nature du sol de leurs steppes ; et d'ailleurs la moindre fatigue les met en sueur.

Quelques-uns savent fabriquer de la poudre : ils ont aussi quelques mauvais forgerons, mais ils sont obligés d'acheter des Russes presque tous les instruments en fer. Du poil de leurs chameaux, ils fabriquent des camelots et des cordes pour leur usage ; du lait des femelles, ils font du koumis et du fromage ; ils en préparent aussi un beurre plus gras que celui de vache, et moins huileux que celui de jument.

Amis du luxe et des commodités de la vie, et manquant de manufactures, ils sont obligés de faire un grand commerce d'échanges avec les Russes, les Boukhariens et leurs autres voisins. Le mouton leur tient lieu de monnaie de compte. Il n'y a pas d'année que le commerce avec les Kirghis ne fasse entrer dans la seule ville d'Orembourg cent cinquante mille têtes de moutons, sans compter les chameaux, le gros bétail, et une quantité considérable de peaux d'agneaux, de dépouilles d'animaux sauvages, de cuirs, de poils de chameaux, et de camelot.

Les Kirghiz ne se livrent à la chasse et à la pêche que pour leur amusement. Quoiqu'ils fassent usage du fusil, ils n'ont pas encore

abandonné l'arc et les flèches. Ils font pour-suivre le gibier par des chiens et des oiseaux de proie; ils lui dressent des pièges, ils lui tendent des lacets. Ils prennent des renards communs, des renards des steppes, des blaireaux, des hermines, des sousliks, des chamois, des chacals, des animaux à peau tachetée comme des léopards, des koulans ou ânes sauvages, des saigas et des argalis.

L'appétit fait le plus grand assaisonnement de leurs mets. Quatre Kirghiz, au retour de la chasse, mangent sans peine un de leurs plus gros moutons. Ils ont conservé pour la graisse ce goût naturel à tous les peuples nomades de l'Asie, et que n'ont pas même encore perdu les Ottomans. Les Kirghiz mangent en hiver toutes sortes de viandes, et même du chevreau; mais ce peuple vorace pendant la moitié de l'année devient sobre au retour du printemps; il ne vit plus guère que de fromage et de lait fermenté. Comme ils n'ont de farine que ce qu'ils en achètent des Russes, la plupart n'ont jamais vu de pain ni de gruau.

Tout le monde est admis à partager leurs repas. Leurs meilleures provisions sont celles dont ils font part à leurs hôtes. Leur plus grande politesse est de porter eux-mêmes les morceaux à la bouche de leur convive; et le prince ne se dispense pas de cet usage avec ceux qu'il honore de sa faveur.

Ils font un usage immodéré du tabac; ils le fument, ils le prennent en poudre. Ils ont de petites pipes de la Chine; mais, comme elles leur coûtent fort cher, ils y suppléent le plus souvent avec des os de pieds de mouton. La même pipe suffit pour une compagnie nombreuse; elle passe de main en main, de bouche en bouche; ils aspirent la fumée avec tant de force, qu'elle leur sort par les narines. S'ils n'ont pas de pipe, leur industrie sait y suppléer. On choisit un endroit autour duquel toute la compagnie puisse se coucher à son aise; l'un des fumeurs, pour rendre la terre plus compacte et la réduire en une pâte pétrissable, l'arrose de son urine; il y fait un trou perpendiculaire avec le manche de son fouet, et le remplit de tabac, auquel il met le feu. Chacun se couche ventre à terre, s'arme d'une tige creuse, dont il pose un bout sur le tabac, et de l'autre il en aspire la fumée. De cette manière, personne n'est obligé d'attendre son tour, et tous pompent à la fois la vapeur du tabac.

Ils aiment le faste dans leurs habits. Une longue tunique d'un tissu de coton fin leur tient lieu de chemise; ils portent par-dessus une seconde tunique de laine ou de soie de la même forme, et une grande robe à larges manches, qui se rétrécissent par le bas et se terminent par une pointe que l'on relève au-dessus du poignet. Quelques-uns se ceignent d'une large et riche ceinture; les autres n'ont qu'un simple ceinturon de peau, auquel ils attachent leur couteau, leur briquet et leur pipe. Leurs culottes sont longues et amples, leurs bottines ont des talons hauts et étroits, le bout du pied finit par une pointe aiguë. Les riches en font broder les coutures en or

Ils laissent croître leurs moustaches et un bouquet de barbe au menton. Une calotte piquée couvre leur tête rase; ils mettent par-dessus cette calotte un bonnet de forme conique; la pointe se termine par une bouffe, et les côtés sont garnis de deux morceaux d'étoffe qui peuvent couvrir les joues et les oreilles, mais qu'on relève le plus souvent. Les gens aisés ne portent que des robes de carlate ou d'étoffe.

Leur habit d'été est ordinairement de peau de chèvre; ils ont l'art de la bien apprêter, de la bien adoucir et de lui donner une texture d'un brun jaunâtre. A la chasse et au voyage, ils mettent d'énormes pantalons qui leur montent jusqu'au-dessous des bras, et dans lesquels ils renferment tous leurs habits.

Curieux de la parure pour eux-mêmes, ils ne le sont pas moins pour leurs chevaux. Les les couvrent de riches caparaçons; les selles, où brillent l'or et l'argent, sont du travail le plus recherché, et les brides mêmes sont surchargées d'ornements.

Les femmes de distinction s'enveloppent la tête d'une ample pièce d'étoffe légère et lui donnent la forme d'un turban turc; leurs robes sont d'étoffe de soie, de toile peinte, de drap fin, et plus souvent de velours, elles les garnissent de cordonnets, de galons d'or et de riches pelletteries. Les femmes du commun se couvrent habituellement la tête d'une voile; mais les jours de fêtes elles portent des bonnets ornés de houppes et de grains de corail; ces coiffures sont accompagnées de bandes d'étoffes flottantes sur le dos et les épaules, et chargées des mêmes parures. Les filles restent la tête découverte, et partagent leurs cheveux en un grand nombre de tresses.

Les Kirghiz ont un corps de noblesse fort nombreux et divisé en trois classes: les sultans descendent des princes souverains, les beys des guerriers qui ont été promus aux grades élevés, et les khodjis, des familles distinguées par leur opulence.

Chaque tribu choisit ses chefs dans le corps de la noblesse; mais elle ne leur accorde aucun revenu, ne suit leurs avis qu'autant qu'ils lui plaisent, et s'en écarte dès qu'elle trouve le moindre intérêt à ne pas s'y soumettre. Enfin les grands ne doivent leur pouvoir qu'à l'ascendant que leur donnent leurs richesses, ou à l'amour qu'ils savent inspirer.

Le khan est le chef suprême, mais c'est un titre sans puissance: on lui prodie les marques du respect le plus profond; mais on lui obéit mal, et quelquefois même on ne se conforme pas du tout à ses ordres quand ils ne s'accordent pas avec la raison publique. Il ne trouve point pas un seul ennemi battant qui voudrait le suivre, si ses propres guerriers étaient désapprouvés par la nation.

Les Kirghiz ont pour lois le Koran, les usages et le bon sens de leurs chefs. Ils sont les juges.

Le meurtrier peut être poursuivi à

ché par les parents du mort. S'ils le trouvent, ils ont le droit de le tuer; mais s'il a pu se soustraire à leur vengeance pendant un an, il lui est permis d'acheter sa sûreté en leur payant une amende d'un esclave, de cent chevaux et de deux chameaux.

On ne paye que la moitié de cette amende pour le meurtre d'une femme, et pour celui d'un esclave.

Si, dans une querelle, un homme a le pouce coupé, l'offenseur doit lui donner cent moutons, et vingt pour le petit doigt. On est puni avec beaucoup de sévérité pour avoir pris un homme par la barbe : c'est la plus grave des insultes.

Le voleur est condamné à rendre dix fois la valeur de ce qu'il a pris. On n'est pas admis à prêter serment dans sa propre cause, et l'accusé ne peut trouver personne qui euille jurer pour lui, il est déclaré coupable.

Les lois défendent aux Kirghiz le brigandage; mais ils se le permettent, et s'en font gloire. Quelquefois ils se réunissent en troupes, se donnent un chef, vont piller et enlever les caravanes. Ils gardent précieusement ce qu'ils ont pris; c'est un trophée de leur valeur : ils ne vendent guère que les esclaves mâles et les bestiaux. Quelquefois un homme seul se met en campagne et court les steppes, cherchant les aventures; mais ce cavalier errant, bien loin d'être un redresseur de torts, ne songe qu'à nuire.

Cependant un étranger qui a su gagner l'amitié d'un Kirghiz distingué peut voyager avec toute sûreté dans leurs steppes. La compagnie de ce protecteur le défend mieux que la plus nombreuse escorte.

Braves jusqu'à l'audace, les Kirghiz ne sont pas guerriers. Jamais ils ne résistent à une offense vigoureuse et soutenue. Quand la guerre se prolonge, l'armée diminue chaque jour; ceux qui s'ennuient se retirent sans demander de congé; la désertion devient générale après une défaite, ou se disperse, et aucun ne retourne chez soi par le chemin qu'il a fait le plus court.

Les Kirghiz embrassèrent la religion de Mahomet vers le commencement du XVIII^e siècle : plusieurs oulouss n'ont pas de mœurs; les autres n'en ont que de fort ignobles. Ils sont toujours choisis parmi les sonniers tartares qui savent lire et écrire; n'exige pas d'eux d'autres connaissances. Les élève au sacerdoce, on respecte leur science; leur fortune est assurée.

En renonçant au chamanisme, leur ancienne religion, les Kirghiz ont conservé des sorciers. Ces imposteurs sont, comme tout ailleurs, astrologues, interprètes des songes, devins, chiromanciens.

Les Kirghiz achètent leurs femmes. Les riches les payent cinquante chevaux, et cinq vaches, une paire de chameaux et des moutons : les pauvres donnent beaucoup moins, et les riches bien davantage. Celui qui a déjà une femme paye plus la seconde, et plus encore la troisième. Les gens du commun n'en ont qu'une, et il

leur serait même difficile de s'en procurer, s'ils n'en enlevaient pas aux nations voisines. Les riches en ont souvent quatre, et un plus grand nombre de servantes. Ils aiment surtout les femmes kalmoukes, parce qu'elles sont, plus que les autres, excellentes femmes de ménage, et qu'elles conservent plus longtemps les apparences de la jeunesse. Fières de cette préférence, ces femmes se vantent de n'avoir pas été achetées et échangées contre de vils bestiaux, mais d'avoir été conquises au péril de la vie de leurs époux. Celles qui consentent à embrasser le mahométisme passent souvent dans les bras des premiers de la nation. Mais autant on recherche les femmes kalmoukes, autant on méprise les captives persanes; elles tombent ordinairement en partage aux esclaves.

Chaque épouse a sa tente particulière; elle est chargée de l'éducation de ses enfants. La stérilité est pour elle le plus grand des malheurs; l'épouse stérile devient en quelque sorte l'esclave de ses rivales fécondes.

Les femmes des Kirghiz sont soigneuses, douces, compatissantes. Elles favorisent souvent l'évasion des esclaves.

Ils mêlent dans leurs funérailles les cérémonies du mahométisme et celles du chamanisme. On coupe en morceaux la meilleure robe du mort, et l'on distribue ces reliques à ses amis. On enterre quelquefois une lance avec le défunt, et même tous ses ustensiles. Souvent les riches demandent à être déposés près des tombes de leurs saints, de leurs princes ou de leurs parents. Si le lieu est trop éloigné, on enterre les chairs et les entrailles du mort dans la steppe où il est expiré, et l'on porte ses ossements dans l'endroit qu'il a indiqué pour sa sépulture.

Les fosses sont peu profondes. On les recouvre d'un tas de pierres, qui sert de monument pour la postérité. Si le défunt était un homme de considération, l'on rend trois fois hommage à sa mémoire dans l'année de son décès. Sa veuve et ses enfants viennent chaque fois pleurer sur sa tombe; ses amis y arrivent vêtus de leurs plus riches habits; ils font l'éloge du défunt, et la fête funèbre se termine par un repas d'où la tristesse est bannie.

Chaque oulouss célèbre tous les ans une fête en l'honneur des morts. On s'assemble dans le lieu marqué pour les sépultures, on y fait le sacrifice de quelques chevaux; les chairs sont offertes aux morts et mangées par les vivants. En passant près du tombeau d'un parent ou d'un ami, on s'arrête, on arrache quelques poils de la crinière de son cheval, et on les dépose sur le monument.

Les Kirghiz sont partagés en trois hordes : la grande, la moyenne et la petite. La grande horde erre au sud-est du lac Aral, dans les steppes bornées par le Sarason, arrosées par le Syr et contiguës au pays des Kalmouks : elle va jusque dans le Turkestan. Elle compte trente mille guerriers qui sont soumis à un

khan jadis vassal de la Chine, mais aujourd'hui reconnaissant la souveraineté de l'empereur de Russie. Ces Kirghiz ont des espèces de bourgades et de villages, se livrent à l'agriculture et au jardinage.

La moyenne et la petite horde, composées chacune de trente mille familles, vivent depuis 1731 sous la protection de la Russie. La première élit un khan; la Russie le confirme. Cette horde campe au nord du lac Aral, jusqu'aux rives du Sarason dans le sud-est. Elle va souvent au delà des monts Alghydim-Chalo, dans la steppe d'Issim. La petite horde est gouvernée par un sultan qui ne reconnaît que faiblement l'autorité du khan de la horde moyenne. Elle occupe l'espace compris entre l'Iaik, le lac Aral et les environs d'Orenbourg.

Ces deux hordes laissent toujours en otage à Orenbourg quelques fils de leurs princes et des jeunes gens du plus haut rang; mais rien ne peut rassurer contre leurs brigandages. Les Kirghiz enlèvent quelquefois les hommes et les bestiaux jusque sur le territoire de la Russie, et attaquent dans leurs steppes les caravanes qui viennent commercer avec les Russes. Ce sont des voisins très-incommodes, qui changent par caprice d'amis, de protecteurs et d'ennemis.

TARTARES MOGOLS. Voy. HINDOUSTAN.

Les Tartares de Sibérie. — Les Tartares de Sibérie occupent les gouvernements de Tobolsk et d'Orenbourg. Les révolutions occasionnées par les événements politiques les ont partagés en plusieurs tribus dont l'origine est commune, mais les usages très-différents. Nous parlerons de trois tribus qui ont des traits de caractère bien marqués : les Bachkirs, les Tartares de Tobolsk et les Barabins.

Les Bachkirs. — Les Bachkirs habitent la partie septentrionale du gouvernement d'Orenbourg, entre le Volga et l'Oural. Ils ont de petits yeux, de grandes oreilles, un nez épaté et une face aplatie; ils sont de taille moyenne et assez bien constitués. Les femmes ont généralement de la régularité dans les traits; on en voit même de fort jolies. Il est vrai que le climat de cette partie de la Sibérie est plus propre que les autres régions plus septentrionales au développement des qualités physiques de l'homme, ainsi qu'à toutes les productions de la nature; car si l'on se ressent encore en ces lieux des rigueurs des hivers de Sibérie, on y éprouve aussi les douceurs de l'été; il est même assez long pour mûrir les moissons; et si les Bachkirs étaient moins indolents, et savaient faire valoir le sol fécond qu'ils habitent, peu de laboureurs seraient aussi amplement dédommagés de leurs peines; mais ils sont trop paresseux et trop ennemis de toute espèce d'occupations. Ils passent l'hiver continuellement accroupis autour de leur foyer, et tuent le temps en fumant et buvant du *koumis*, liqueur qu'ils préparent avec du lait de jument aigri; ce n'est qu'en été qu'ils chassent, soignent leurs troupeaux, leurs abeilles, et labourent quelques coins de

terre. Ils poussent si loin l'apathie, qu'ils aiment mieux laisser sans exploitation les mines dont leurs montagnes sont remplies, que d'y travailler eux-mêmes : du reste, ils ont de bonnes qualités, ils sont très-hospitaliers; le voyageur est toujours sûr de trouver un asile dans leurs cabanes et une place à leurs tables. Ils poussent aussi très-loin le respect pour la vieillesse; les *barbes blanches*, c'est ainsi qu'ils appellent les vieillards, sont chez eux l'objet d'un culte touchant. Dans les fêtes, dans les réunions ils ont toujours la place d'honneur; respect, attention, égards, complaisance, tout leur est prodigué, tout vient se rapporter à eux.

On pourrait dire des Bachkirs qu'ils sont nomades et qu'ils ne le sont pas; car, pendant l'hiver, ils ont des habitations fixes, et en été, ils en ont de portatives. Les villages d'hiver, qu'ils nomment *aoul*, sont composés de trente à quarante cabanes; elles sont bâties avec des poutres qui ne sont pas même dépouillées de leur écorce, et que l'on entasse grossièrement les unes sur les autres : on ne fait ni distribution ni séparation dans l'intérieur; c'est une enceinte qui sert à la fois de cuisine, d'étable, de salle à manger et de chambre à coucher. Le jour ne pénètre dans ce taudis que par quelques trous pratiqués dans le mur; on les bouche avec des vessies ou quelque autre chose, que l'on rend transparent en l'enduisant d'huile. Le foyer est placé dans une cheminée faite avec des perches et de la terre glaise : les maisons volantes d'été sont rondes et bâties avec des perches que l'on revêt d'écorces d'arbre et de peaux. Le mobilier est aussi simple que les maisons; la vaisselle est d'écorce de bouleau, et les vases sont des outres qu'ils font avec des vessies; ils ont cependant inventé des moulins à eau et à bras assez ingénieux; c'est peut-être la seule occasion où leur paresse les ait bien inspirés; car ils ne voient d'utilité aux machines que lorsqu'elles diminuent le travail et la peine.

Les femmes sont beaucoup plus actives que les hommes. Il faut qu'elles fassent dans la maison tout ce que ceux-ci ne veulent pas faire, c'est-à-dire presque tout. Elles apprêtent des fourrures et tissent de la toile d'ortie pour les habillements. Elles gardent les bestiaux, préparent les aliments; mais leurs nombreuses occupations sont cause qu'elles ne s'acquittent point de leurs premiers devoirs, car elles laissent leurs enfants presque à l'abandon, et ils croupissent toujours dans une malpropreté dégoûtante.

La nourriture des Bachkirs consiste en gibier, en poisson et en lait de jument. Ils se nourrissent aussi de gruau et de bouillie de farine. Tout cela n'a rien de rebuffant, mais c'est préparé avec tant de malpropreté qu'il est impossible d'en manger sans dégoût. Comment goûterait-on, sans une répugnance extrême, le lait qu'ils ont pressé dans la calotte de crin grasse et huileuse dont ils se couvrent habituellement la tête. Ils ne se servent cependant pas d'autre vase.

Pour leur compte, peu leur importe, et rien n'est capable de ralentir leur gloutonnerie. Quelques-uns dévorent dix ou douze livres de viande, et engloutissent autant de pintes de lait aigre. Ils ont des heures réglées pour les repas, et mangent assis sur leurs alons.

Les hommes portent un habit ample, long et garni de fourrures; ils le fixent à la taille par une ceinture et un ceinturon auquel pend un sabre; ils ont de plus des pantalons très larges et des bottines. Lorsqu'ils ne sont pas à cheval, ils mettent des espèces de pantoufles. La dépouille des brebis et des chevaux sert à leur faire des pelisses d'hiver. Les pelisses de peau de cheval sont arrangées de manière que la crinière se trouve sur le dos et puisse flotter au gré du vent. Ils portent la barbe longue, et sur leur tête usée ils mettent une petite calotte de crin, quelquefois brodée en or et en argent. Les robes de femmes sont de drap ou de soie, et elles les assujettit avec une ceinture. Leur coiffure et le fichu qu'elles portent sur leur col sont garnis de grains en verre de couleur et de médailles, qu'elles appliquent les unes sur les autres. Les filles se distinguent des femmes, en portant leurs cheveux en plusieurs tresses, tandis que ces dernières n'en ont que deux. Les Bachkiriennes aiment beaucoup l'exercice du cheval; elles donnent les premières leçons d'équitation à leurs enfants, et les font monter à cheval avec elles lorsqu'ils sont à la mamelle.

Les malheureuses femmes sont encore une marchandise dans ce pays comme dans tous ceux qui l'avoisinent. Elles coûtent depuis quinze jusqu'à deux cents pièces de métal, cependant leur sort est loin d'être aussi rigoureux que chez les Samoyèdes. Leurs parents les préfèrent même aux garçons, parce qu'elles les enrichissent, tandis que l'établissement de leurs enfants mâles les ruine.

Les cérémonies du mariage sont simples : le prêtre dit à l'époux en lui donnant une robe : « Sois brave, nourris et défends ta femme pendant que tu es jeune; elle te donnera des enfants qui te nourriront et prendront soin de toi quand tu seras vieux. » Ses noces sont toujours accompagnées de vertissements et de festins. On danse, on chante des chansons nationales que l'on accompagne sur une flûte faite avec un tronc de chou foré; c'est le seul instrument que connaissent les Tartares.

Les convois des Bachkirs offrent un coup d'œil particulier et peut-être unique dans ce genre. Dans ce pays, on n'assiste à un enterrement qu'à cheval; le mort est étendu sur une planche suspendue entre deux chevaux. Le *moulla* et les fossoyeurs marchent à tête de la cavalcade. Si l'on en excepte la singulière procession, le reste se passe exactement comme partout ailleurs; on enterre le mort et on fait un sacrifice.

La religion des Bachkirs est la mahométane, mêlée d'une foule d'anciennes pratiques païennes.

Les Tartares de Tobolsk. — Les Tartares de Tobolsk n'habitent point Tobolsk, comme on pourrait le croire; mais ils sont répandus sur les deux rives du fleuve qui donne son nom à cette ville. Ce sont les descendants de ces anciens Tartares vaincus par les Cosaques, lorsqu'ils pénétrèrent jusqu'à l'Irtisch, au milieu du xvi^e siècle, et ruinèrent Sibir, ancienne capitale de la Sibérie. Ils ont conservé la paresse et la nonchalance qui distinguèrent dans tous les temps les Tartares. Laboureurs par nécessité, ils ne cultivent absolument que l'espace de terrain suffisant pour leur subsistance; et ils n'en cultiveraient pas du tout, si les troupeaux et la chasse pouvaient les nourrir; mais les brouillards qui s'élèvent de l'Irtisch et du Tobol sont mortels pour les troupeaux, et leur pays n'a point de gibier.

La principale occupation des femmes est de faire de la toile; leurs métiers sont si mal construits qu'elles se donnent beaucoup de peine pour faire fort peu d'ouvrage. Malgré la permission qu'accorde la religion mahométane de prendre plusieurs femmes, ces Tartares en ont rarement plus d'une, parce qu'il faut les acheter de cinquante à soixante roubles, et qu'ils ne sont pas riches.

La principale nourriture des Tartares est la chair de poulain et le lait de jument.

Les femmes portent en hiver des pelisses et des bonnets qu'elles font avec des peaux de canards, de plongeurs et d'autres oiseaux aquatiques, qu'elles ont l'art de tanner sans faire tomber les plumes. L'été elles portent un voile sur la tête: elles n'ont pour vêtement qu'une longue robe de toile d'ortie, qui les enveloppe de la tête aux pieds, et qui est boutonnée par devant.

Les Tartares sibériens sont presque tous maigres, secs, fort bruns, et ont les cheveux noirs: ils sont grands mangeurs, et quand ils ont des provisions, ils mangent quatre fois le jour: leur mets ordinaire est de l'orge qu'ils font un peu griller, et qu'ils appellent *kourmatsch*; ils la mangent ainsi presque crue, ou quand ils veulent se régaler, ils la font griller encore une fois avec un peu de beurre. De toutes les viandes, celle qu'ils aiment le mieux est la chair de poulain. « Ils furent obligés, avec nous, dit un voyageur, de se contenter de ce que nous pouvions leur donner; mais ils n'étaient point délicats. Je les ai souvent vus mettre sur le feu des morceaux de viande toute pourrie qu'ils mangeaient de très-bon appétit. »

Gmelin, ayant avec lui un interprète fort versé dans les différents idiomes des Tartares, voulut avoir une idée de la musique et de la poésie de ces peuples. Après avoir fait chanter devant lui quelques chansons des Bratskis et des Katchinzis, des Kamachinzis et des Kotovzis, il en fit noter une de chaque nation, en fit copier quelques-unes, et se les fit expliquer. Voici une chanson des Bratskis.

*Kemnikhe borgossine nakholchadsî baineze
Kollebakhem beemene arikin do galsaba,*

*Dallenaïen adon doni za-a serdi belale,
Abe tone baritsche koogotschine, mordonai,
Urtu zakhai termedene epzinoulam kou-yagbe :
Edsche tone baritsche koogotschine, mordonai,
Barion tala olloïone yerensibe belele.
Abe tone gargaïdsche koogotschine, mordonai.*

TRADUCTION.

Là, sur le lac, se promènent des roseaux agités,
Et moi, jeune homme, je suis terrassé par l'eau-de-vie.

Parmi cin ; fois trente chevaux, il en est un de couleur de r. nard (c'est-à-dire roux).
Père, prends-le ; le fils monte ce cheval.
Dans le coin, derrière la grille, est, parmi les hardes, une ceinture rouge ;
Mère, donne-la moi ; le fils monte à cheval.
Près de la porte, dans le coin, il y a soixante flèches ;
Père, donne-les moi ; le fils monte à cheval.

Voici maintenant une chanson des Katchinkins. C'est une veuve dont le mari a été tué qui parle : elle feint que son esprit est entré dans une cane.

1. Koulge touschken hoghing di der, oi senem, Djenargousch
2. Koroub ater merghing di der, oi senem, Djenargousch !
3. Dischinnaïmang kalbas olbang, oi senem, Djenargousch !
4. Dachevartirghe barbasogan, oi senem, Djenargousch !
5. Chantetourghe outchedarbem, oi senem, Djenargousch !
6. Kartagousch touchei derben, oi senem, Djenargousch !

TRADUCTION.

Sur le lac il s'est abattu une cane de mars, ô mon cher Djenargousch !
Si je l'avais vue, je l'aurais tirée, elle était à moi, ô mon cher Djenargousch !
Je conserve soigneusement mon amour, ô mon cher Djenargousch !
Je n'épouserai jamais un méchant homme, ô mon cher Djenargousch !
Je prendrais mon vol dans les airs, ô mon cher Djenargousch !
Si je pouvais voler comme un épervier, ô mon cher Djenargousch !

Ces chansons paraissent fort simples, comme les mœurs de ceux qui les chantent ; elles disent peu de choses, parce qu'ils ont peu d'idées : mais on voit que l'usage des refrains, si anciens dans les chansons, s'est établi naturellement partout.

L'interprète tartare que Gmelin avait laissé à Krasnoïarsk, pendant son voyage sur la Mana, voulut le régaler à son retour de quelques chansons tartares qu'il s'était procurées. Gmelin en choisit deux, qui sont celles dont les Tartares font le plus de cas, et qu'ils chantent le plus volontiers.

I. CHANSON DES TARTARES DE SAGAI.

*Agatem Djilne berkou tsac, zona idou,
Agar la souga salthisten, zonn idou
Ol ber saln' kess besem
Baltkhem og bargai kholioutschen
Atteck la beme tingnet keng
Al kem neng da hotachire
Agaber toungma derbeïken.
Al bo. bengueng eschege.*

TRADUCTION, vers pour vers.

Le cri d'un cheval est épais,
Sur la rivière qui coule je veux faire un radeau ;
Si je ne viens pas à bout de lier ce radeau
Je jure ma tête à l'esclavage.
Le cheval (entier) et la jument sont venus des deux côtés
De la rivière où sont les fleurs de sel
Le grand et le petit frère rôdent
À la porte du vayvode.

Cette chanson n'est pas fort claire ; mais quand on demandait à l'interprète d'y donner au moins quelque sens, il répondait que le caractère de la chanson tartare était toujours d'être énigmatique. Il ajoutait seulement que celle-ci avait été faite pour une fille qui avait donné un rendez-vous dans un endroit où la terre produisait des fleurs de sel, et que le cheval qu'elle montait avait une forte crinière.

II. CHANSON DES TARTARES TCHATZNI.

*Ai Oesol, Oesol, Oesols emme osolkhari kou si mule
Kousimbile ankhasschemme da Oesokhe galdar da
Kouschoun outikher oushe khada torna touscherim-
schaka,
Orous borat dja-a seda oi gakiïre tjetscheder
Oï neschbolgan djun anma da ib ga leb manandak.*

TRADUCTION.

Chez Oesol, Oesol, Oesol, j'ai les regards attentifs.
Oesoché l'a donné ses yeux et ses sourcils,
Moi, Corbeau, je veux voler loin, pour voir si la grue
tombera dans le filet.
Tandis que les Russes et les Bourciats ennemis
Se massacrent dans la vallée,
En jouant avec toi, mon cœur, je te prendrais dans
l'yourie, et je t'emmènerais au plus vite.

Cette seconde chanson est l'ouvrage d'un Tartare qui voulait épouser une fille que son père ne pouvait souffrir. Un des plus forts gages de l'amitié chez les Tartares, c'est de se donner réciproquement ou de se promettre les yeux et les sourcils.

TARTARIE. Voy. MANTCHOURIE, MONGOLIE.

TERRE DE FRU (Indigènes de la). Voy. Océanie, III^e partie.

TEXAS. — Sorte de république nouvellement établie dans l'Amérique du Nord, entre les Etats-Unis qui cherchent à l'annexer à leur territoire, et la confédération républicaine du Mexique.

Une lettre du P. Dubuis à un de ses amis renferme quelques notions sur les indigènes de ce pays (514).

Castro-ville, 25 octobre 1817.

« En dehors des colons, reste à évangéliser les tribus indiennes. Je puis vous dire un mot de ces redoutables sauvages : je les ai vus de près, car ils m'ont pris deux fois. Le 17 juin, comme je partais dès le point du jour pour aller célébrer le saint sacrifice au Quihi, où ces cannibales venaient de tuer sept personnes, je vis à deux cents pas de moi neuf Comanches. Je n'eus pas même la pensée de fuir, je ne sais si j'eus seulement le temps d'y songer : le cheval de l'Indien est rapide comme sa flèche. Tout ce que je

compris, c'est que ces sauvages allaient me faire voir encore un nouveau monde. Mais à peine leur eus-je dit que j'étais le capitaine de l'Eglise, qu'aussitôt je me sentis enlevé sur leurs chevaux, et pressé tour à tour contre la rude poitrine du chef et de ses subalternes. Pas un sourire, ni sur leurs lèvres, ni sur les miennes, n'assaisonnait cette scène étrange, qui, sans durer plus d'une demi-heure, finissait par me paraître longue. La conclusion fut qu'il leur fallait du whiskey : à tout prix ils en voulaient, et malheur à moi s'ils m'en eussent trouvé ! car, à la première goutte d'eau-de-vie, leur respect pour le capitaine de l'Eglise se fût changé en cri de mort.

« Les guerriers comanches sont des prodiges de valeur et d'audace. Jamais les Mexicains n'ont rien pu contre cette tribu, forte de cinquante à soixante mille combattants. Sur mon district, aux bords du Rio-Frio, campe un détachement de douze mille hommes, plus que suffisant pour anéantir les peuples civilisés du Texas, si la Providence n'avait mis à leur force aussi implacable qu'herculéenne une barrière infranchissable. Les Comanches, comme les Lipans, leurs fidèles amis de brigandage et de dévastation, ne peuvent vivre ensemble au delà de cent personnes, parce que, n'ayant pour subsister que la chasse, ils sont obligés de s'éparpiller à la poursuite de leur proie.

« Leur religion se fait un dieu de tout ce qui agit fortement sur leurs sens ou leur inspire de la terreur. Le soleil, qui les brûle ainsi que nous, est le principal objet de leur culte. Chaque Comanche porte son image suspendue au cou, et deux croissants à ses ceintures; un soleil est encore peint sur leur bouclier, et au-dessous est un petit sac contenant une pierre qui les rend invulnérables. A la superstition ils joignent les mœurs des tribus anthropophages; les liens du sang n'ont pas même le privilège d'adoucir ce naturel féroce. L'Indien n'a nul souci de sa famille; la femme, son esclave absolue, doit tout faire pour lui; souvent il n'apporte pas même le gibier qu'il a tué, mais il envoie sa femme le chercher au loin. S'il combat, sa femme est à ses côtés pour lui fournir ses armes. Compagne de ses périls, elle le surpasse en cruauté, et c'est toujours en dépit de ses sollicitations sanguinaires que le guerrier consent à faire grâce. Jusqu'ici l'Évangile n'a pu se faire entendre à ces tribus : la seule tentative coûterait la vie à cent missionnaires, si cent osaient s'y présenter. Quel sera l'avenir? Dieu seul le sait, il seul peut faire habiter le tigre avec l'homme. »

THIBET. — Grande région de l'Asie centrale, tributaire de l'empire chinois (515). Le Thibet porte chez les Orientaux les noms de *Tibbet*, *Tobbet*, *Tobbot*, qui ne sont

que différentes manières d'écrire les mêmes sons, d'après la différence des alphabets et de la prononciation. Ce nom n'est peut-être qu'une corruption de *Tenbont*, royaume de Bout. Les Mongols, qui emploient le nom de *Thibet*, se servent encore de ceux de *Téboudon* et de *Tangout*; mais ce dernier, qui est appliqué quelquefois à la partie du pays la plus voisine de la Chine, a embrassé une étendue bien plus considérable que celle du Thibet actuel. Les Mongols, qui placent le Thibet au sud-ouest ou à leur main droite, le nomment *Baroun-tala* (main droite), par opposition à *Dsoun-tala* (main gauche), dénomination par laquelle ils désignent les contrées habitées par les Mantchous. Les Chinois nomment le Thibet *Tsan* ou *Tsan-li*, à cause, dit Duhalde, de la grande rivière de *Tsan-pou* qui le traverse. Suivant d'autres auteurs, ils le nomment *Tou-pé-té*, ou royaume du dalaï-lama ou du pan-tchan-lama. Comme la partie où est située Lassa est la plus riche et la plus agréable, indépendamment de la distinction qu'elle tire de la résidence du grand-lama, les peuples voisins ne donnent quelquefois pas d'autre nom à tout le pays. Quant au nom de *Boutan*, il n'est connu, pour désigner le Thibet en général, ni des habitants du pays, ni des Mongols, ni des Kalmouks; ce nom n'est, dans ce sens, probablement qu'une corruption du mot de *Téboudon*. Le Boutan est un pays situé au sud du Thibet, et en dépend.

Les Thibétains nomment la contrée qu'ils habitent *Pout* ou *Bhout*, et en y ajoutant le mot qui signifie pays, *Bhout-yid*. Quelques écrivains ont transformé ce nom en *Réguedou*. *Bhout-yid* semble dire autant que pays de Bhoutida. Selon quelques géographes, le nom du pays est *Pue* ou *Pue-koakhim*, dérivé de *pue*, nord, et de *koakhim*, neige.

On ne bat point monnaie au Thibet par principe de religion : on y fait usage de petites pièces d'argent du Népal; et en général, le commerce, surtout avec les pays étrangers, a lieu par échange.

Les Thibétains sont un peuple doux, affable, franc, paisible et gai; leur physionomie tient un peu de celle des Mongols. Les hommes sont robustes et bien proportionnés; leur teint, ainsi que celui des femmes, est brun; celles-ci ont néanmoins de belles couleurs. Les Thibétains d'un rang supérieur sont polis, et ont une conversation intéressante; jamais ils n'y mêlent ni compliments ni flatteries. Ce peuple paraît avoir fait d'assez grands progrès dans la civilisation; mais il est un peu arriéré dans les sciences. Par exemple, l'année y est encore lunaire, et le mois n'est composé que de vingt-neuf jours. Leurs connaissances en géographie sont très-bornées; quant à leur chronologie, elle est embrouillée, parce qu'ils n'ont point d'ère déterminée d'après laquelle ils

515) Les *Annales de la Propagation de la foi* ont mêlé les différentes lettres de M. Huc, missionnaire apostolique au Thibet, réunies depuis en ol. in-8°; nous regrettons que l'étendue de l'ar-

ticle que nous consacrons déjà au Thibet, nous empêche de reproduire quelques extraits du voyage du pieux et courageux missionnaire.

fixent la durée du temps. Le cycle de douze ans est en usage parmi eux comme chez les peuples mongols.

La nourriture ordinaire des Thibétains consiste en lait de vache, poisson, chair des animaux, riz, grains, fruits. Les lamas ne mangent rien de ce qui a eu vie, et s'abstiennent de toute boisson spiritueuse. Le thé est, comme en Chine, la boisson habituelle, et l'on y aime beaucoup le chong, espèce de liqueur forte. Les Thibétains préfèrent la viande crue, encore fraîche et saignante. Ils profitent du froid rigoureux de l'hiver pour faire sécher la chair des animaux, qui, préparée de cette manière, peut se transporter au loin, et se conserver dans les mois les plus chauds de l'année.

Un usage particulier au Thibet, c'est que la polygamie y existe d'une manière contraire à ce qui se pratique dans les autres pays de l'Orient. Ce sont les femmes qui peuvent avoir plusieurs maris. Le frère aîné choisit l'épouse qui devient commune à tous les frères, quel que soit leur nombre. Quelques auteurs ont révoqué en doute ce fait, dont on trouve des exemples chez des peuplades de l'Hindoustan.

Cet usage doit nuire aux progrès de la population. Quelques missionnaires l'ont portée à trente-trois millions d'habitants, et ont donné au Thibet une armée de six cent quatre-vingt-dix mille hommes; mais ces deux estimations sont également exagérées, pour ne pas dire ridicules; car les Chinois se sont souvent emparés du Thibet avec des armées qui n'excédaient pas quarante mille hommes, et les Kalmouks l'avaient de même subjugué avec facilité. On peut donc supposer que le nombre des habitants ne va guère au delà de trois millions, et que l'armée n'est pas de plus de cinquante mille hommes. Le peuple est contraint au service militaire lorsque le prince le requiert. La discipline est si sévère, que les fuyards sont toujours punis après la perte d'une bataille. Les impôts que le peuple paye ne vont pas à la valeur d'une roupie par tête, et sont perçus en or ou en argent et en fourrures. Ce dernier mode a lieu dans les contrées sauvages et incultes du nord du pays, où les zibelines abondent, de même que beaucoup de renards jaunes, d'une mauvaise espèce, dont les poils sont mêlés de blanc. Les soieries sont tirées de la Chine, parce que l'on ne récolte pas de soie au Thibet; mais on y fabrique des draps avec l'excellente laine du pays. Les gens du commun s'habillent de ce drap qui est grossier; ils le doublent de peaux d'animaux telles qu'ils peuvent se les procurer. Les personnes de distinction portent des habits faits de drap d'Europe ou de soie de la Chine, doublés des plus belles fourrures de Sibérie. Dans l'hiver, les Thibétains s'enveloppent de fourrures de la tête aux pieds. Les hommes s'habillent de la couleur qu'ils veulent, excepté le jaune et le rouge, qui sont réservés aux lamas: le jaune pour ceux du premier ordre, le rouge pour ceux de l'ordre inférieur et pour

les magistrats de tout grade. Outre la différence du vêtement, celle de la coiffure distingue aussi les habitants: les grands ont un bonnet blanc, les autres un bonnet de couleur. La plupart portent des pendants à l'oreille droite seulement, et retroussent leurs cheveux pour qu'ils ne tombent pas sur les épaules. Les femmes font deux tresses, qu'elles ramènent de chaque côté en devant; en hiver, elles se couvrent la tête d'un bonnet de velours jaune; en été, elles portent un ample chapeau, fait d'un bois léger, qu'elles couvrent d'une peau rouge, à laquelle elles attachent des perles et des pierreries; celles qui sont avancées en âge se privent de ces bijoux. Toutes ont des robes courtes, avec des manches étroites, et un petit tablier qui ne descend que jusqu'aux genoux. Elles se fardent avec du lait dans lequel elles délayent du sucre.

La langue thibétaine vulgaire diffère de toutes les autres: elle est monosyllabique comme le chinois. Les livres religieux sont écrits dans une langue sacrée qui se rapproche du sanscrit.

La géographie officielle chinoise compte, dans le Thibet, seize villes. Les cartes en marquent un plus grand nombre; mais il paraît que la plupart de ces endroits ne sont que des groupes de cabanes réunies autour d'un temple. Il y a cependant quelques bourgs qui, de même que les villes, sont bien bâtis, et entourés de murs dont la partie supérieure est en briques, et l'inférieure en pierres de taille. Les grands et les gens aisés ont des maisons de pierre. Les gens moins riches demeurent dans des huttes construites en bois et en pierre. Les temples sont presque tous en pierre, à cause de la rareté du bois dans beaucoup de lieux; quelques-uns sont magnifiquement décorés.

La capitale du pays est Lassa, dans la province d'Ou. L'empereur de la Chine y entretient une garnison de deux mille hommes.

Au milieu de la ville s'élève le temple appelé Dsoo-chigiamouni, très-célèbre parmi tous les sectateurs de la religion lamique, parce qu'il renferme une idole apportée des Indes et regardée comme sacrée. Elle représente Chigiamouni, ou Fo, ou Bouddha, fondateur de cette religion. On vient des contrées les plus éloignées en pèlerinage à ce temple, y apporter des offrandes. Il est assez spacieux pour que trois mille fidèles y vaquent sans gêne aux exercices du culte. Plusieurs autres temples, bien décorés, ornent différentes parties de la ville.

Tout près de la ville, sur une petite montagne appelée Mor-Bouli, qui s'élève à pic à quatre cents pieds au-dessus de la rivière, on voit le temple et le couvent de Bouda-la, qui renferme le palais du grand lama, c'est-à-dire le supérieur de la religion.

Le dalai-lama est regardé non-seulement comme le vicaire de Dieu, le grand pontife et le chef du clergé; mais les sectateurs du lamisme voient aussi en lui la Divinité visible; c'est Fo incarné. Le titre de *dalai-lama*

ignifie grand-prêtre, ou lama par excellence. Il prend celui de dalaï-lama, fortuné vicaire sur cette terre du grand Dieu saint ; siégeant à sa droite (ouest), et réunissant à une seule doctrine tous les vrais croyants qui habitent sous le ciel. En sa qualité de Dieu, on l'appelle *père céleste*, et on lui attribue toutes les perfections de la Divinité, surtout la science universelle et la connaissance des plus intimes secrets du cœur. S'il interroge ceux qui lui parlent, ce n'est pas, disent les habitants du Thibet, qu'il ait besoin d'instruction ; car il connaît d'avance la réponse qu'on va lui faire. Comme ils croient que la vie est en lui, ils sont persuadés qu'il est immortel ; que, lorsqu'il paraît mourir, il ne fait que changer d'habitation ; qu'il abandonne un corps décrépît pour renaître dans un autre corps humain, remarquable par sa pureté et sa beauté, et que le séjour fortuné où son âme doit désormais habiter est révélé par lui-même.

En effet, quand un dalaï-lama veut quitter ce monde, et on assure que cet événement arrive à l'époque, aux heures et suivant les circonstances qu'il a lui-même déterminées, il laisse un testament qui désigne son successeur ; il l'écrit lui-même et le dépose dans un lieu secret auprès de son trône, afin qu'il ne soit trouvé qu'après sa mort. Dans cet acte, il indique toujours, d'après son inspiration, le rang, la famille, l'âge et les autres signes auxquels on pourra reconnaître son successeur. L'époque à laquelle on en devra faire la recherche, suivant que son âme a la volonté de paraître dans un nouveau corps après un temps plus ou moins long. Dès que le dalaï-lama a les yeux fermés, on cherche son testament, et quand on l'a découvert, le principal gardien du temple ou grand vicaire en fait l'ouverture en présence des régents qui se trouvent sur le lieu, et des principaux membres du clergé.

Les missionnaires rapportent que les lamas cherchent dans tout le royaume quelqu'un dont la figure ait de la ressemblance avec celle du mort, et l'appellent à sa succession. Avant de l'introniser, on le soumet à une épreuve qui manifeste la transmigration de l'âme du lama décédé dans le corps de son successeur. Bernier raconte ce qu'il avait appris là-dessus de son médecin lama. Lorsque le grand-lama est dans une vieillesse avancée, et qu'il se croit près de sa fin, il assemble son conseil pour déclarer qu'il doit passer dans le corps de tel enfant nouvellement né. Cet enfant est élevé avec beaucoup de soin jusqu'à l'âge de six à sept ans. Alors, par une espèce d'épreuve, on fait porter devant lui quelques meubles du défunt qu'on mêle avec les siens, et s'il est capable de les distinguer, c'est une preuve manifeste que Fo s'est incarné en lui.

Le corps d'un dalaï-lama, privé de son âme, est toujours brûlé, et ses cendres sont réduites en petites boules de verre qui sont réputées choses saintes. Suivant d'autres relations, on embaume ses restes mortels, et on les conserve dans une chaise.

Le grand lama se tient au fond de son palais, dans un appartement orné d'or et d'argent, et illuminé d'un grand nombre de lampes ; il est assis sur un siège composé de plusieurs coussins, et couvert de précieux tapis. En approchant de lui, ses adorateurs se mettent à genoux, baissent la tête jusqu'à terre, lui baisent les pieds avec les marques du plus profond respect, et, les mains sur la figure, reçoivent, dans un recueillement religieux, la bénédiction, dont ils témoignent leur reconnaissance par des prosternations répétées. Le dalaï-lama ne donne la bénédiction avec la main qu'aux princes ou khans qui viennent chez lui en pèlerinage. Il bénit les autres laïques avec une espèce de sceptre qui communique sa sainte vertu à tous ceux qu'il en touche. C'est une baguette élégante et dorée, de la longueur d'une aune environ, faite d'un bois rouge et odoriférant ; l'un des bouts est garni d'une poignée, l'autre est sculpté en forme de fleur de baima-lokbo ou nénuphar, du centre de laquelle sort un ruban de soie jaune d'environ deux pouces, avec trois morceaux de soie tricolore et à franges, attachés ensemble, et longs d'une palme : avec cette houppe de soie le dalaï-lama touche la tête de ceux qui viennent l'adorer à genoux. S'il s'en présente un grand nombre, quelques-uns des lamas les plus distingués se placent à côté de son siège, et lui soutiennent le bras droit qui distribue les bénédictions. Les docteurs laïques commencent par prier devant d'autres idoles, ensuite ils se prosternent devant le grand lama aussi souvent que leur dévotion le leur suggère. Les laïques, qui n'ont pas la qualité de docteurs, ne s'approchent pas d'autres idoles, et vont directement s'incliner devant le dalaï-lama. Il ne refuse sa bénédiction à personne, quoique ceux qui viennent pour l'adorer n'aient pas toujours le bonheur d'obtenir cette faveur. Les prêtres persuadent au peuple que, quand plusieurs personnes sont en adoration devant le dalaï-lama, il se présente à chacune d'elles sous une figure différente. A l'un, il paraît jeune ; à l'autre, de moyen âge, et chacun croit en être seul regardé ; partout où il passe, il se répand une odeur agréable ; à son commandement, des sources jaillissent miraculeusement dans des plaines arides, des forêts s'y élèvent, et il s'y manifeste d'autres merveilles de cette nature.

Le grand lama, dit le P. Régis, reçoit les adorations non-seulement des Thibétains, mais aussi celles d'une prodigieuse multitude d'étrangers qui entreprennent de longs et pénibles voyages pour venir, à deux genoux, lui offrir leurs hommages, et recevoir sa bénédiction.

Parmi ces pèlerins, il y en a un grand nombre qui viennent de l'Hindoustan, et qui ont grand soin de faire valoir leur mérite auprès des lamas en racontant et exagérant presque toujours ce qu'il leur a fallu souffrir de peines et de fatigues en chemin pour arriver à Lassa.

Après les Thibétains, les Mongols et les

Kalmouks sont les plus assidus à rendre leurs devoirs au grand lama. On en voit, à Lassa, qui viennent des contrées les plus éloignées. Dans le temps que les armées des Eleuthes entraient sur les terres du Thibet, il se trouvait à Lassa une princesse kalmouke avec son fils, qui demeurait au nord de la mer Caspienne, entre Astrakhan et l'aïk. Son fils était neveu du khan des Kalmouks-Torgots. Cette princesse eut recours à l'empereur Khang-hi, qui, après l'avoir entretenue à ses frais, en lui accordant des terres en Mongolie, obtint pour elle la permission d'un libre passage à travers la Sibirie, et lui donna de ses gens pour la reconduire dans son pays.

Le grand lama réside dans son palais de Poutala, et plus souvent dans deux autres couvents, dont l'un est situé sur le Dsambkho-sou, à mille toises environ au-dessous de Lassa, et porte le nom de *Sséra-somba*; en mongol, *Sséra-ré*. L'autre est un peu plus éloigné, mais au-dessus de la ville, sur le bord d'un ruisseau, et s'appelle *Brépoun-gomba*; en mongol, *Brépoun-ré*. Ces couvents consistent, outre l'habitation du dalai-lama, qui est magnifiquement bâtie, en une quantité de jolis temples et de maisons habitées par un clergé très-nombreux. Le prince du Thibet avait aussi un palais auprès de chaque couvent, et s'y rendait quelquefois les jours de fêtes pour recevoir la bénédiction. Les femmes, même les plus distinguées, n'ont pas la permission d'y passer la nuit : elles sont obligées de se retirer aussitôt qu'elles ont fait leur prière et reçu la bénédiction. Les divers bâtiments sont entourés d'un mur, et on assure que les couvents de Sséra-soumba, et de Brépoun-gomba, avec leurs dépendances, ont, l'un deux milles, et l'autre un peu moins d'un mille de circonférence. Celui de Brépoun ressemble à une petite ville; il renferme cinq temples, dont l'un est destiné au service divin public; les autres, beaucoup moins grands, sont réservés pour les exercices de dévotion des gheilongs. Ces derniers temples ont l'air de petits couvents; ils sont placés sur les côtés du grand temple : chacun est habité par quinze cents religieux. Le quatrième renferme, en outre, plus de trois cents principaux lamas. Le nombre des personnes qui les habitent, y compris les domestiques, se monte à sept mille; au commencement du XVIII^e siècle, on en comptait dix mille.

Le couronnement du couvent de Poutala est doré en entier. Ce palais renferme plus de mille chambres, des pyramides revêtues d'or et d'argent, et une quantité innombrable d'idoles en or, en argent, en cuivre et en jaspe; il est construit en briques; il y a un nombre prodigieux de cours, de terrasses, de galeries ouvertes, de vastes salles. La plupart des appartements sont grands et ornés à la manière chinoise, de dorures, de peintures et de veruis magnifiques.

À certaines époques, le dalai-lama se rend

d'un couvent dans l'autre, et séjourne dans chacun à peu près le même espace de temps. Lorsqu'il va de Brépoun à Sséra, il dirige sa route d'après le soleil autour de la ville de Lassa et de la montagne de Poutala; dans ces occasions, il a coutume de visiter le couvent qui s'y trouve, et quelquefois il s'y rend directement de Brépoun. Par suite du détour que l'on vient d'indiquer, et qui est fixé par le rituel, le voyage de Brépoun à Sséra dure tout une journée; mais quand le dalai-lama revient à Brépoun, il passe ordinairement par la ville de Lassa. Il fait ces petits voyages dans une chaise à porteurs, et quelquefois à cheval.

Il est tout simple que le dalai-lama, étant regardé comme la Divinité incarnée, ne rende pas le salut à ceux qui viennent lui apporter leurs hommages, et que même les plus grands personnages tiennent à honneur insigne de recevoir la bénédiction de sa propre main, en se prosternant devant lui comme les moindres de leurs sujets. Cependant les missionnaires rapportent qu'à la réception de l'ambassadeur de la Chine, on observa que ce ministre impérial ne fléchit pas les genoux comme les princes tartares, et que le grand lama, après s'être informé de la santé de l'empereur Khang-hi, s'appuya sur une main, et fit un petit mouvement comme s'il eût voulu se lever.

Tous les prêtres thibétains, mongols et kalmouks, s'accordent à dire que les excréments et l'urine du dalai-lama sont regardés comme des choses sacrées; les excréments, réduits en poudre, se portent au bout des reliquaires, servent à faire des saignées dans les maladies, et sont aussi employés comme remède interne par les dévots. L'urine est distribuée par petites tasses, et donnée dans les maladies graves. Les lamas tirent un profit considérable de la vente de ces déjections sacrées, et ils ont soin d'attester aux fidèles que le dalai-lama prend si peu d'aliments, et boit si peu, que l'on ne saurait être trop économe de ce qui sort de ses entrailles saintes.

Tous les princes qui font profession de culte lamique ne manquent point, en montant sur le trône, d'envoyer des ambassadeurs au dalai-lama, avec de riches présents pour demander sa bénédiction, qu'ils croient nécessaire au bonheur de leur règne.

Le grand lama ne jouissait anciennement que de la puissance spirituelle; mais à mesure qu'il devint prince temporel, surtout depuis que les khans des Eleuthes ont vaincu le prince séculier du Thibet, et mis le dalai-lama en possession de sa puissance; cependant il ne se mêlait pas au gouvernement civil de ses États : il avait une partie des affaires séculières, l'administration de deux khans éléuthes étaient chargés de lui fournir tout ce qui était nécessaire pour l'entretien de sa maison; et la gestion du gouvernement était confiée à un *deya* ou *tibpa* qu'il nommait.

Suivant les annales chinoises, le dalai-lama n'a eu de relations avec la Chine que

l'an 634 de Jésus-Christ. Par suite de l'affaiblissement du premier de ces Etats, Kou-lai-khan, ainsi que le raconte Marco Polo, étendit son autorité, et le divisa en provinces. Les grands lamas reçurent pendant longtemps des empereurs de la Chine des sceaux d'or et des titres d'honneur. Celui qui régnait en 1426 rendit le chapeau jaune dominant parmi les lamas. En 1642, le dalaï-lama envoya des ambassadeurs à Tsong-té, premier empereur de la dynastie des Mantchous, et se mit sous sa protection; dix ans après, il alla lui-même à Pékin, où l'empereur le combla d'honneurs. Vers la fin du XVIII^e siècle, le tyta du Thibet était entièrement dévoué au roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Mantchous : il fut puni de mort par un autre prince éleuthé, petit-fils de celui qui avait défait le tyta, ennemi de la religion lamique. De grands troubles et un schisme éclatèrent dans le Thibet. Des dissensions s'élevèrent entre les lamas : les uns étaient pour le chapeau jaune, pour marquer leur attachement à l'empereur de la Chine; d'autres se déclaraient pour le chapeau rouge, couleur du grand lama, qui devait être parfaitement indépendant de toute puissance étrangère. Le roi des Eleuthes, irrité de ces dissensions, entra dans le pays, et y fit de grands ravages; le sanctuaire de Poutala fut pillé : on en enleva les richesses immenses. Le vainqueur fit mettre main basse sur un grand nombre de lamas et sur beaucoup d'Eleuthes qui avaient pris le parti des Mantchous; il prétendait être le seul vrai roi du Thibet, et voulait que les lamas n'eussent, comme autrefois, aucune autorité sur les peuples, et fussent, dans leurs monastères, uniquement occupés à réciter des prières, à bénir les fidèles et à soigner les malades.

Les lamas se dispersèrent de tous côtés; le dalaï-lama implora le secours de Khang-hi. Le monarque rassembla une armée, chassa le roi des Eleuthes, et la paix fut rétablie dans le Thibet : elle y fut troublée momentanément sous le règne d'Yong-tching; mais, après la destruction de la puissance des Eleuthes, en 1760, le Thibet est resté soumis à la Chine. Le dalaï-lama exerce tous les droits de la souveraineté, et perçoit les impôts du pays; mais il ne régit que les affaires de la suzeraineté des empereurs de la Chine, qui maintiennent leur puissance par le moyen des garnisons qui occupent les principales places. Par suite du système d'indulgence adopté en Chine contre les étrangers, l'empereur Kien-long fut récontent de l'accueil amical que l'envoyé anglais avait fait au Thibet en 1774; il invita d'une manière à peu près impérative le techou-lama à faire le voyage de Pékin. Ce pontife n'accepta ce long voyage qu'avec répugnance. Il était fondé; car peu de temps après son arrivée dans la capitale de la Chine, son état changea de demeure; il mourut de la peste-vérole : cependant on a soupçonné le poison termina ses jours.

près le désastre du monastère de Pou-

tala, l'empereur Khang-hi, plusieurs princes ses fils, et plusieurs grands de la cour de Pékin fournirent de grandes sommes pour le rétablissement de ce lieu saint, et de quelques autres couvents de lamas. Les princes mongols, les princes éleuthes de Koko-nor, qui sont tributaires du lama, des seigneurs mongols et thibétains, d'autres monastères de lamas dans le Thibet et dans tous les pays où règne la religion lamique, donnèrent des sommes considérables. Les princes éleuthes qui habitent près de la mer Caspienne, sous la domination de la Russie, envoyèrent aussi de grands secours; de sorte que le monastère de Poutala est devenu plus beau et plus riche qu'il n'était auparavant.

Il y a peu de religions plus étendues que la lamisme. Outre le Thibet, qui en est le centre, elle s'est répandue dans plusieurs parties des Indes, à la Chine et chez tous les peuples mongols. Elle a, il est vrai, disent les missionnaires, reçu quelques modifications dans divers pays, où d'autres chefs ecclésiastiques ont substitué leur pouvoir à celui du dalaï-lama.

Pallas dit qu'à différentes époques l'intérêt politique de l'empereur de la Chine, opposé à celui des khans kalmouks, a fait soutenir, les armes à la main, des anti-dalaï-lamas mis en avant par les cabales intérieures des grands et des prêtres du Thibet.

« Dans le sud du Thibet, continue Pallas, le bogdo-lama, appelé par les Thibétains *bogdo-baint-chang-tremboutchi*, a donné lieu à de semblables troubles, et a même occasionné une espèce de schisme. Les partisans les plus zélés du dalaï-lama ou les houpes-rouges (*oulan-sallaté*), qui s'appellent ainsi pour se distinguer des Bonnets-blancs (*zaghan-makhalaté*), placent au second rang ce patriarche, dont peu d'Européens ont encore fait mention. Ils le considèrent cependant comme un dieu incarné, voyageant sur terre d'un corps humain dans un autre. Les Kalmouks le croient plus ancien que le dalaï-lama, et adorent également leurs images. D'autres lui donnent la supériorité. Un lama mongol, qui avait fait dans sa jeunesse un pèlerinage au Thibet, a assuré que le dalaï-lama s'était proposé, par dévotion, d'aller en pèlerinage chez le bogdo-lama. Suivant ce qu'il disait, ce patriarche résidait alors à dix petites journées, au sud de La-sa, dans un couvent situé sur une haute montagne presque entourée par le lac Yandouk. On trouve dans le voisinage de ce couvent Dseussa, petite ville bien peuplée.

« Le bogdo-lama se sert, comme le dalaï-lama, d'un sceptre pour donner sa bénédiction, et le tyta s'en sert aussi pour la recevoir; mais, quand il est en visite chez le dalaï-lama, celui-ci a seul le droit de donner sa bénédiction : il bénit le bogdo-lama en lui touchant la tête avec son front. Les déjections du bogdo-lama ne sont pas moins précieuses que celles du dalaï-lama. »

Il paraît que le *bogdo-lama* est un nom par

lequel les Kalmouks désignent le *techou-lama* dont Bogle et Turner ont parlé dans leurs relations. Bien loin d'être rivaux, ces deux pontifes vivent ensemble dans la meilleure intelligence. A l'époque du voyage de Bogle, en 1774, le dalai-lama était un enfant; durant sa minorité, le techou-lama gérait les affaires spirituelles et temporelles. Sa résidence ordinaire est à Lohbrong ou à Techou-Loumbou, situé par 29° 4' de latitude nord, et 86° 46' de longitude à l'ouest de Paris.

L'Anglais Turner dit que les deux sectes des bonnets jaunes et des bonnets rouges, qui divisent encore les sectateurs de la religion lamique, diffèrent principalement en ce que ces derniers admettent le mariage des prêtres.

Les deux sectes sont distinguées, la première par le nom de *gheilloukpa*, la seconde par celui de *chaumar*; cette dernière se trouve principalement dans le Boutan; elle a ses chefs ecclésiastiques particuliers: Il régnait autrefois une grande mésintelligence entre elles. Les *gheilloukpas* sont infiniment plus nombreux; la protection de l'empereur de la Chine leur assure l'ascendant sur leurs rivaux. Les *chaumars*, n'étant plus en état de leur résister, se sont crus trop heureux de pouvoir vivre en paix dans les lieux où on leur a permis de se retirer.

Les missionnaires ont remarqué avec étonnement les conformités qui existent entre la religion chrétienne et la religion lamique. « Les lamas, » dit le P. Gerbillon, « ont l'usage de l'eau bénite, le chant dans le service ecclésiastique, et les prières pour les morts; leurs habits ressemblent à ceux sous lesquels on représente les apôtres; ils portent la mitre comme nos évêques; enfin le grand lama tient à peu près parmi eux le même rang que le souverain pontife dans l'Eglise romaine. » Le P. Greuber va beaucoup plus loin: il assure que, sans avoir jamais eu liaison avec aucun Européen, leur religion s'accorde sur tous les points essentiels avec la religion romaine; ils célèbrent un sacrifice avec du pain et du vin; ils donnent l'extrême-onction; ils bénissent les mariages, ils font des prières pour les malades; ils font des processions; ils honorent les reliques de leurs saints ou plutôt de leurs idoles; ils ont des monastères et des couvents de religieuses; ils chantent dans leurs temples comme les moines chrétiens; ils observent divers jeûnes dans le cours de l'année; ils semortifient le corps, surtout par l'usage de la discipline; ils consacrent leurs évêques, ils envoient des missionnaires qui vivent dans une grande pauvreté, et qui voyagent pieds nus jusqu'à la Chine. « Je ne rapporterie, ajoute Greuber, que sur le témoignage de mes propres yeux. »

Le P. Horace della Penna dit de son côté que « la religion du Thibet est une image de la religion catholique romaine. On y croit un seul Dieu, une trinité, mais remplie d'erreurs; un paradis, un enfer, un purgatoire, mais avec un mélange de fables: on y

fait des aumônes; des prières et des sacrifices pour les morts. On y voit un grand nombre de couvents, et l'on n'y compte pas moins de trente mille moines. » Le P. Denideri dit formellement qu'ils mènent la vie claustrale, et qu'ils ont la tonsure; ces moines font les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et plusieurs autres; ils ont des confesseurs que les supérieurs choisissent, et qui reçoivent leurs pouvoirs du lama, comme d'un évêque; sans quoi ils ne peuvent entendre les confessions ni imposer des pénitences. La forme de leur hiérarchie n'est pas différente de celle de l'Eglise romaine; car ils ont des lamas inférieurs, choisis par le grand lama, qui ont l'autorité des évêques dans leurs diocèses respectifs, et d'autres lamas subalternes qui représentent les prêtres et les moines. « Ajoutez, » dit encore le P. Horace, « qu'ils ont l'usage de l'eau bénite, de la croix, du chapelet; et d'autres pratiques chrétiennes.... »

Tous les missionnaires ont reconnu qu'il y avait au Thibet une hiérarchie ecclésiastique pour le maintien de la discipline et du bon ordre. « Elle est composée, disent-ils, de divers officiers qui répondent à nos archevêques, à nos évêques. On y voit aussi des abbés et des abbesses, des prieurs, des provinciaux et d'autres supérieurs, dans les mêmes degrés, pour l'administration du clergé régulier. Les lamas qui ont la conduite des temples dans toute l'étendue du royaume sont tirés du collège des disciples. Les simples lamas officient en qualité d'assistants dans les temples et les monastères, ou sont chargés des missions dans les régions étrangères. »

Séduits par ces ressemblances, les missionnaires ont pensé que le lamisme n'était qu'un christianisme corrompu, introduit au Thibet et dans l'Asie centrale par les nestoriens, et qui ensuite avait dégénéré en idolâtrie, en conservant les cérémonies extérieures du culte chrétien. Quelques auteurs y ont vu un mélange du bouddhisme avec le nestorianisme; mais d'autres savants ont pensé que les fondements sur lesquels on appuyait ces assertions étaient insuffisants. En narrateurs impartiaux et sincères, sur des matières aussi délicates, nous devons nous borner à rappeler les faits.

D'après les relations authentiques qui peignent l'état actuel des pays occupés par les nations mongoles, nulles traces du christianisme n'y subsistent, si ce n'est à la Chine, où cette religion a été prêchée depuis le XVI^e siècle, par les missionnaires catholiques; le lamisme, au contraire, s'est conservé, répandu, affermi chez les peuples nommés plus haut. Nous avons parlé de son fondateur Fo et de sa doctrine, en traitant des régions de la Chine. Fo est le Bouddha des anciens gymnosophistes, le Samma-sambou des Péguans, le Sommonacodon des Siamois, l'ancien Boudso ou Chaca des Japonais, la quatrième incarnation de Vishnou chez les Hindous, le Baouthi des Chinois.

ulais, le Thi-ca des Tonquinois. Il est vrai que tous ces peuples ne reconnaissent pas le dalai-lama pour son image vivante, mais le fond des dogmes est le même.

Cette religion est venue des Indes au Thibet. Les Mongols donnent à Fo le nom de Schakiamount. Fo fut un réformateur ; il rejeta beaucoup de pratiques religieuses, le sacrifice des animaux et les différences des castes ; quant à la hiérarchie du lamasisme, telle qu'elle existe aujourd'hui, il paraît qu'elle n'est pas d'une origine très-ancienne.

Le principal objet du culte des Thibétains, disent les missionnaires, est le même auquel les Chinois donnent le nom de Fo, et les lamas du Thibet celui de La. A sa mort, ses disciples prétendirent qu'il n'avait disparu que pour un temps, et qu'il reparaitrait entêté dans un autre corps, à l'époque qu'il lui avait fixée. Ses sectateurs sont persuadés qu'il se fit voir en effet au jour marqué ; cette tradition s'est conservée de siècle en siècle, et se renouvelle à chaque décès d'un dalai-lama.

Au-dessous du grand lama et du techou-na, sont sept koutouktous, en qui les fidèles reconnaissent également un esprit divin qui, après le décès d'un corps, ne peut manifester de son propre pouvoir dans un autre, mais doit être découvert et indiqué par le dalai-lama. Chacun de ces koutouktous réside, comme chef du clergé, dans un pays qui lui est assigné, pour y exercer la juridiction spirituelle. Les noms honorifiques de ces prélats sont démoukoutouktou. Après ces koutouktous viennent les autres dignités ecclésiastiques, qui sont celles du tchedchi-lama, en mongol, zordchi ; et du tchamdchamba-lama. Les gheilongs sont les autres ordinaires ; les ghedzulls sont, ainsi qu'on l'a déjà vu, des espèces de diacres qui ont le droit de donner la bénédiction, mais qui aident dans leurs fonctions les prêtres ordinaires ; enfin viennent les ministres du degré inférieur, ou ceux qui se forment dans les cloîtres à la vie religieuse. C'est parmi eux que se choisissent les sujets que l'on emploie successivement aux emplois supérieurs, excepté à ceux de régénérés, qui prennent les koutouktous, le techou-na et le dalai-lama.

Les koutouktous bénissent les personnes communes avec la main droite enveloppée d'un morceau de soie ; les prêtres inférieurs leur offrent leur rosaire à la main, et en touchent la tête du fidèle suppliant.

Quand on construit un temple, on choisit un emplacement ouvert au midi ; il est bon qu'il y ait dans les environs un ruisseau, ou au moins un étang ; on préfère que le ruisseau coule à l'ouest de l'édifice. Le temple doit être placé sur un lieu élevé ; on veut qu'il ait par derrière ou au nord des montagnes ou des hauteurs quelconques, et qu'il n'en ait pas des autres côtés, surtout au sud. Quand le terrain est choisi, le clergé y va en procession pour le bénir ; on bénit même tout ce qui entre dans la construc-

tion du temple. Il est dirigé du nord au sud. La façade est de ce dernier côté. On y voit des inscriptions religieuses et d'autres objets consacrés aux fondements de l'édifice ; et quand il est achevé, on le bénit solennellement, et on le dédie à un saint dont il porte le nom. Aux quatre coins de chaque temple, et parallèlement à ses côtés, s'élèvent ordinairement quatre petits temples, et successivement des rangées de bâtiments pour la demeure des prêtres.

Le temple a la forme d'un parallélogramme. Sa porte principale est au sud ; il en a aussi une à l'est et à l'ouest. Il est éclairé par un grand nombre de fenêtres, et couvert d'un toit soutenu par vingt-quatre colonnes. On ne voit aucune ouverture du côté du nord. Au-dessus du toit, qui s'abaisse sous un angle très-obtus, règne une balustrade qui entoure une petite chapelle, surmontée d'un autre bâtiment plus petit, dont le faite se termine graduellement en pointe. Celle-ci est surmontée d'un piédestal oblong, sur lequel sont posées trois grandes figures en bois, peintes de diverses couleurs. Les fatièrres des toits sont ornées de ciselures représentant des flammes ondoyantes ; aux coins des toits on voit de monstrueuses figures de dragons qui regardent la terre.

Le temple est précédé d'un grand vestibule, dont le toit est porté par douze colonnes. La cour autour du temple est carrée et ceinte d'une balustrade. Les serrures, ainsi que les verroux des portes et des fenêtres, ont un bouton sur lequel est une ciselure qui représente le sceau du bourkan ou du la Divinité, c'est-à-dire une fleur de nénuphar. La boiserie et les balustrades de temple et des chapelles sont peintes en rouge brunâtre ; celles de l'intérieur des principaux temples sont ornées de beau laque de la Chine, et dorées. A peu de distance de la façade du temple, s'élève une tour avec une galerie, pour annoncer l'heure du service divin. On rencontre aussi, dans divers endroits isolés, notamment sur des monticules, de petites chapelles devant lesquelles les voyageurs s'arrêtent pour faire leur prière.

Les parois et le plafond des temples sont tapissés de papier fait par les lamas ; il est de couleur orange, et orné de figures de dragons dessinées à l'encre de la Chine. Au fond de l'édifice, en face de la porte, on voit un trône élevé de douze marches ; il est réservé au lama supérieur, qui vient s'y placer en montant par un petit escalier à droite. Une petite table, sur laquelle sont posés des livres, une clochette et d'autres objets, est devant le trône, qui est garni de coussins élégants, et surmonté d'un dais en soie, orné de rubans et de houppes. A droite du trône, il y en a un autre plus élevé, plus grand et plus magnifique. Personne ne peut s'y asseoir, ni même le toucher avec les mains. C'est le trône symbolique du Dieu éternel et invisible. Les fidèles ne le touchent qu'avec le front. L'autel est à la droite des deux trônes ; tout autour sont suspendues des figures de saints et des emblèmes religieux.

A gauche de l'autel sont les sièges des principaux lamas, qui assistent leur supérieur dans l'exercice de ses fonctions. Le long des vingt-quatre colonnes règnent deux rangs de bancs, garnis de coussins pour les prêtres d'un degré inférieur. Ils sont quelquefois en si grand nombre, qu'ils occupent tout l'intérieur du temple. Les laïques se tiennent debout ou assis, dans les portiques et les galeries, et lorsque le lama donne la bénédiction, à peine trouvent-ils assez de place pour se frayer un chemin à travers les passages étroits que forment les longues files de prêtres. A droite et à gauche de l'entrée, deux estrades avec des chaises sont réservées aux administrateurs du temple, qui, pendant le service, se tiennent presque toujours debout; ils se promènent aussi dans le temple et le vestibule, pour maintenir le bon ordre.

Entre les colonnes, d'énormes tambours sont suspendus ou portés sur des tréteaux. A certains passages des psaumes et des hymnes, les prêtres frappent sur ces tambours à l'unisson avec les autres instruments, qui sont de longues trompettes de cuivre, des cymbales, un gong ou tam-tam, des flageolets, des flûtes faites avec des tibias de jambes humaines, les clochettes des prêtres, et de petits tambours de basque. Lorsque tous ces instruments jouent à la fois, il n'en résulte qu'un vacarme horrible, qui fait trembler le temple, mais cela n'a lieu que dans les exorcismes. Au contraire, lorsque l'on chante des psaumes de jubilation, des hymnes d'actions de grâces, et des litanies, la voix des prêtres n'est accompagnée que du grand tambour, de la cloche et des cymbales.

L'autel, élevé de trois marches, porte une grande châsse qui a des portes en verre et un riche baldaquin avec des rideaux pour préserver de la poussière et de la fumée les choses saintes qu'elle renferme. Ce sont les livres sacrés, les idoles et d'autres objets que l'on n'expose à la vénération des fidèles que dans les grandes solennités. C'est alors que le degré supérieur de l'autel sert à l'exposition des livres saints, celui du milieu porte les statues des dieux et d'autres images, ainsi que les vases sacrés; le degré inférieur est occupé par sept petites jattes remplies d'eau claire, une lampe un peu plus haute, et de petits vases remplis d'encens.

On met tous les jours sur l'autel, devant la châsse, des chandeliers garnis de cierges parfumés, une aiguière dont on renouvelle l'eau pour en verser dans les petites jattes, et arroser l'autel et les offrandes, enfin un petit réchaud avec des charbons. Le devant de l'autel est tendu d'une draperie magnifique et ornée de joyaux; on la change suivant les fêtes. On voit aussi sur l'autel un miroir de métal poli et de forme circulaire, un bassin et une aiguière de métal à long cou; elle est destinée à conserver l'eau bénite, dont on asperge l'autel et les offrandes avec un goupillon fait de bambou et de deux plumes de paon. De petits autels pla-

cés à la droite du grand portent les instruments de musique, qui sont tous bénits.

On place aussi sur l'autel des plats de diverses dimensions, qui contiennent les offrandes faites à la Divinité. Ce sont des gâteaux de forme conique, ornés de fleurs et enduits de graisse très-blanche; quand ils ont été exposés un certain temps, on les porte dans un lieu écarté, mais propre, pour qu'ils servent de pâture aux animaux.

Les jours de fêtes, le lama supérieur se met en marche pour le temple, accompagné des autres prêtres et de la foule des fidèles. Arrivé devant le vestibule du temple, on étend devant lui un tapis; il adore la terre par une inclination profonde, les mains appliquées l'une contre l'autre, et la tête nue; la foule l'imité en s'inclinant trois fois. Ensuite on fait trois fois le tour du temple en procession, et quand on est entré, chaque prêtre va s'asseoir à sa place après avoir touché avec son front le bord de l'autel. Le service divin se célèbre toujours les portes ouvertes. On le commence par une profession de foi; elle est suivie d'hymnes à l'honneur de Dieu et des saints. Les prêtres, en chantant, agitent la clochette qu'ils tiennent à la main. Le chant est entremêlé de prières à voix basse, pendant lesquelles les prêtres, les yeux baissés, tiennent les bras ouverts et tendus vers le lama qui officie; ils font de fréquentes inclinations. Pendant tout l'office, le lama supérieur reste immobile. A l'office de l'après-midi, tous les fidèles, en dedans et en dehors du temple, s'assoient la tête nue, les mains levées en l'air, les yeux baissés pour entendre la prière de la bénédiction du bain sacré; les principaux prêtres restent debout: l'hymne qui annonce l'apparition du Saint des saints se chante au son d'une musique cadencée qui ravit les fidèles en extase. Un prêtre, par un mouvement presque imperceptible, lève en l'air le miroir de métal, afin qu'il réfléchisse l'image de Bouddha. D'autres prêtres tiennent en l'air la cuvette, l'aiguière à long cou, et les divers objets sacrés. Cette cérémonie est la plus auguste de la religion. Un des prêtres verse de temps en temps avec l'aiguière sur le miroir, de l'eau dans laquelle on a fait fondre du sucre et du safran. Un autre prêtre essuie à l'instant les bords du miroir avec un crêpe de soie extrêmement fin; l'eau qui a passé sur le miroir est reçue dans le bassin, puis transvasée dans une autre aiguière. Tout fidèle qui n'est pas en état d'impureté doit se faire verser dans le creux de la main quelques gouttes de cette eau: il s'incline profondément, se touche avec une grande dévotion, s'en fronce le front, le sommet de la tête et la poitrine, persuadé qu'elle le fortifie dans la foi, le sanctifie et le préserve d'un grand nombre de maux: les prêtres en portent tous les jours aux malades. L'ensemble de cette cérémonie offre aux fidèles un sens mystérieux relatif aux diverses actions de la vie de Bouddha, et à la sanctification de la loi par la propagation de sa doctrine.

L'administration de l'eau sainte terminée, les fidèles sortent pour faire dévotement le tour du temple. Pendant ce temps, les prêtres entonnent les grandes litanies, prières vraiment touchantes, dans lesquelles on supplie Dieu de répandre ses bienfaits sur tous les hommes sans distinction. A un signal donné, le peuple se rassemble de nouveau dans le temple, s'assied et écoute, dans le plus profond recueillement, la grande prière, à la fin de laquelle se donne la bénédiction, au son d'une musique bruyante. Ensuite chacun se presse pour arriver aux pieds du lama, afin de recevoir l'imposition des mains.

Les Thibétains ont des formules rengieuses pour faire l'aveu de leurs fautes et en demander pardon à Dieu. Ils assistent à l'office divin avec une piété exemplaire. En prenant leur livre de prières, ils le posent sur leur tête; c'est, dans l'intérieur des maisons, comme une forme de bénédiction à laquelle toutes les personnes présentes participent. Quand ils rencontrent dans leur livre le nom d'un saint, ils lèvent en l'air, en signe de respect, la main qui est libre.

Les prêtres célèbrent tous les jours le service divin dans les temples, le matin, à midi et le soir; il est annoncé par le son des cloches. Les jours plus particulièrement consacrés aux grandes cérémonies religieuses sont le 9^e, le 19^e et le 29^e de chaque lune. Il y a aussi dans le courant de l'année des jours de fêtes solennelles. A ces époques, il se rassemble près de chaque temple mille, deux mille et jusqu'à près de trois mille prêtres de toutes les classes, et de moines de tous les ordres, sous la présidence d'un *orlschi*. Aux quatre grands jours de fête, qui sont le nouvel an (1^{er} février, comme chez les Chinois, ou, lune du printemps), le 1^{er} jour de la deuxième lune d'été, le 16^e de la troisième lune d'été, et le 25^e de la première lune d'hiver, le *dalaï-lama* est obligé d'offrir lui-même et de donner la bénédiction. Les autres jours de prière, il n'est pas d'usage de se présenter à l'assemblée. Les prêtres font aussi des processions, marchant deux à deux; un lama est à la tête avec les marques de sa dignité; les prêtres sont suivis de troupes, de trompettes, de tambours et de cymbales. Le clergé prend exclusivement part au service divin. Les reliques n'entrent dans les temples que pour honorer les idoles et recevoir l'eau sainte de bénédiction. Les Thibétains, en disant sur chapelet, répètent continuellement cette phrase : *Oum-mani-paimi-oum*. C'est une formule sacrée que l'on voit écrite sur divers monuments. Elle signifie : *Seigneur, ayez pitié de nous*.

Selon Pallas, il y a au Thibet deux classes de moines et de religieuses. L'une reçoit une ordination simple, est soumise à certaines règles, s'abstient de quelques mets, observe des pratiques religieuses; mais elle n'est pourtant pas forcée de garder le célibat. Les personnes mariées qui entrent dans cet ordre continuent à vivre dans le

lien conjugal, et les célibataires peuvent même se marier sans préjudicier à leurs vœux. Cette espèce de moines et de nonnes est nommée *guéna* et *guénama*; en mongol, *oubatchi* et *oubatchenza*. Des moines d'une autre espèce, qu'on peut comparer à des ermites, se nomment *éretchouva*; en mongol, *dajantchi*. Les uns vivent isolément dans des cavernes, évitant toutes relations avec le reste des hommes, s'abstenant de toute nourriture animale, et laissant croître leurs cheveux; les autres, réunis sur les montagnes dans différents couvents, envoient dans la ville des frères quêteurs pour ramasser les vivres.

Le P. d'Andrada avait déjà établi la différence de ces deux espèces de religieux, en avouant que tous en général menaient une vie exemplaire. Ils les désignent tous par le nom de *lamas*. « Leur habit, dit-il, est de drap de laine, sur lequel ils portent une soutane comme les nôtres, mais sans manches, tellement qu'ils ont les bras nus; et pour ceinture ils se servent d'une autre sorte de drap qui leur pend jusqu'aux pieds; la cape ou manteau est de la longueur d'environ deux aunes et demie, et un peu plus de trois quarts de large. Tout l'habit est rouge, et la cape est rouge ou jaune. Ils ont deux sortes de bonnets, l'un en forme de capuchon de religieux, qui, sans descendre sur la poitrine, couvre seulement la tête et le tour de la gorge; l'autre est comme une mitre fermée par le haut; mais les principaux lamas ont seuls le droit de s'en servir. »

Les relations les plus récentes décrivent l'habillement des gheilongs de même que d'Andrada; mais elles parlent d'un jupon plissé qui leur tombe jusqu'aux genoux, et qui est dessous la robe sans manches. Leur cape ou manteau leur descend jusqu'aux talons. Ils s'en enveloppent d'une manière négligée en apparence, mais qui ne manque pas de grâce. Il leur couvre la poitrine, et passe sous le bras gauche, tandis que l'autre bout est rejeté sur l'épaule gauche. Le bras droit reste ordinairement nu; quelquefois il est sous le manteau, dont on peut aussi au besoin se couvrir la tête. Les gheilongs ont généralement la tête, les jambes et les pieds nus.

Les habits des lamas sont en laine grossière; ils ont aussi une grande écharpe en soie ou en laine, suivant leur dignité. Elle a sept à huit aunes de long, et une aune de large; elle est rouge ou jaune; ils la jettent sur l'épaule gauche, et lui font faire le tour du corps. Lorsqu'un lama fait la prière devant les reliques conservées dans les temples, il prend les deux bouts de cette écharpe dans les mains, les lève en l'air, et s'appuie dessus en touchant la terre avec la tête. Lorsque les lamas sont revêtus de leurs ornements sacerdotaux, ils ont la longue robe jaune, et sur la tête un bonnet de la même couleur, qui est pointu, et dont les côtés descendent jusqu'au-dessous des oreilles.

Toutes les personnes attachées à l'état ecclésiastique ont les cheveux coupés très-court; ils se rasent la barbe, et portent toujours à la main un chapelet dont ils font tourner les grains entre leurs doigts en récitant des prières.

Les jeunes gens qui veulent se consacrer à la vie religieuse entrent dans les couvents à l'âge de huit à dix ans. Dès lors ils portent le titre de *touppa*. La première année se passe à apprendre les principes de leur profession et à servir leurs instituteurs; et à moins qu'ils ne se distinguent par leurs talents, ils ne sortent pas de cet état d'abaissement avant l'âge de vingt ans et plus. Cependant on leur donne l'éducation qui convient à leur âge et aux devoirs qu'ils sont destinés à remplir. A quinze ans, s'ils ont fait des progrès, ils sont admis parmi les *tobbas*, qui composent la classe inférieure de l'ordre religieux. Quand ils ont atteint l'âge de vingt à vingt-quatre ans, on leur fait subir un examen rigoureux, et si on les juge suffisamment instruits, on les élève au rang de *gheilong*.

Ceux qui ont des talents ou qui sont favorisés finissent par être placés à la tête de quelque riche monastère, car ces établissements sont très-nombreux dans le Thibet, et possèdent des terres qui leur ont été données par la charité des fidèles. Dès qu'un *gheilong* occupe une de ces places, il est revêtu du titre de lama.

Un des *gheilongs* de chaque couvent est élu tous les ans pour avoir l'inspection sur les autres, et maintenir l'ordre et la discipline; il surveille la distribution des provisions. Il a droit d'entrer à toute heure dans les appartements des moines. Il préside aux processions et à toutes les cérémonies. Il tient dans une de ses mains une baguette, et dans l'autre un grand bâton de la forme de la crosse des évêques grecs, et au bout duquel est suspendu par trois chaînes un petit vase dans lequel brûle de l'encens. Avec ces attributs de son autorité, il est le maître de punir les prêtres qui se montrent inattentifs; il les brûle légèrement, ou les frappe. Pendant le temps qu'il occupe son emploi il porte le titre de *kégoui*.

Les religieux sont obligés de vivre sobrement, de renoncer au commerce des femmes, et de s'astreindre à toutes les pratiques austères de la vie monacale; mais ils trouvent des compensations à ces privations dans la considération dont ils jouissent et dans l'espoir de s'avancer. Quelques-uns renoncent entièrement à la société pour vivre dans la retraite la plus absolue. Ils choisissent un coin solitaire ou le sommet d'une montagne, et s'y bâtissent une cabane où ils se renferment, afin de n'avoir plus aucun rapport avec le reste des hommes. Ils se nourrissent de racines sauvages, des grains qu'ils ont apportés avec eux, et de ceux qu'ils reçoivent de la charité des fidèles; car avoir soin d'eux est regardé comme un acte très-méritoire.

En vertu de son autorité, le grand lama

délivre des commissions munies de son sceau à des prêtres qui parcourent les hordes nomades des peuples professant la religion de Boudda. Ces patentes autorisent les lamas qui en sont porteurs à recueillir les aumônes pour le temple et le trésor du *dalai-lama*, et promettent des indulgences à tous les fidèles qui feront des dons. Elles sont ordinairement imprimées avec beaucoup de magnificence sur du satin jaune, en chinois, en manichéen, en thibétain: le morceau de satin est de la dimension du grand papier royal. Le haut est orné de portraits du *dalai-lama*; le bas offre, par opposition, la figure de divinités maléfiques. La lettre est roulée sur un cylindre de bois et renfermée dans un étui de même forme, pour la mieux conserver.

Le Thibet n'a pas moins de couvents de femmes que de couvents d'hommes. Les religieuses portent le nom d'*annies*. Elles sont vêtues à peu près comme les moines, excepté qu'elles ont toujours sur la tête des bonnets pointus comme ceux des lamas. Elles portent un ruban jaune par-dessus l'épaule droite, n'ont pas la tête tondue, et forment de leurs cheveux deux tresses de chaque côté, tandis que les autres femmes n'en laissent pendre qu'une derrière chaque oreille.

L'esprit divin s'est aussi manifesté au Thibet dans le sexe féminin. Un couvent situé à la partie méridionale de l'île que renferme le lac *Palté* est la résidence de la prêtresse nommée *Toursepamo*, qui est une régénérée comme le *dalai-lama* et les autres lamas supérieurs. Elle les égale en sainteté. Les Thibétains croient que *Cianq-cioubi-oum* s'est incarné dans cette femme et qu'il ne quitte son corps, lorsqu'elle meurt, que pour passer dans un autre. Les Indous et les Népaliens la regardent comme la déesse *Barani* vivante, et lui adressent en conséquence leurs adorations et leurs prières. Quand elle sort de son couvent, ou qu'elle fait un voyage, elle est accompagnée de la pompe la plus splendide. On porte devant elle des vases où l'encens fume: elle est placée sur un trône ombragé par un parasol. Le plus ancien des religieux qui composent sa cour est assis à côté d'elle; trente ecclésiastiques la suivent. Lorsque ce cortège arrive à *Lassa*, la prêtresse est adorée par les *gheilongs* et les laïques; ceux-ci se prosternent trois fois devant elle, l'adorent, et baissent dévotement un sceptre qu'elle leur présente, et qui leur communique quelque chose de sa vertu bienfaisante. Cette prêtresse est supérieure générale de tous les couvents d'hommes et de femmes situés dans l'île de *Palté*.

Toutes les personnes qui appartiennent à l'ordre monastique s'abstiennent de viande le 8, le 15 et le 30 de chaque mois; elles peuvent cependant prendre du thé avec un peu de lait. Elles évitent toute effusion de sang, et craignent de tuer le moindre insecte. Indépendamment de leurs rosaires, les religieux des deux sexes portent une bourse de prières. C'est un cylindre tournant sur un axe, et rempli de formules de prières écrites sur des feuilles de papier; il peut être

en mouvement par une simple secousse, au moyen d'un poids qui est attaché par une corde, et sert pour les exercices de dévotion dans les maisons et dans les temples. On voit aussi dans les temples de ces cylindres posés sur un pivot fixé sur une planche ; le cylindre est garni en dehors d'un morceau d'étoffe. Les prêtres le font tourner avec rapidité pendant l'office : ils sont persuadés que des prières écrites et agitées ont la même efficacité que si elles étaient récitées. Les cylindres sont un des objets de dévotion que l'on rencontre le plus fréquemment.

Plusieurs princes se font honneur de porter l'habit des lamas, et prennent le titre de principaux officiers du grand lama. Les Chinois et les Mongols, très-avides de cet honneur, font le voyage de Lassa pour l'obtenir.

Le nombre des ecclésiastiques est incroyable ; il y a peu de familles au Thibet qui n'en aient un, soit par zèle de religion, soit par l'espérance de s'avancer au service du grand lama. D'ailleurs les prêtres jouissent au Thibet et chez tous les peuples mongols une considération et d'une autorité très-grandes. Il s'en trouve quelques-uns qui ont étudié la médecine. Lorsqu'ils sont appelés près d'un malade, si celui-ci n'est pas en état de se mettre à genoux pour adorer le prêtre suivant l'usage, il incline un peu la tête et lève les mains jointes.

Les lamas et les gheilongs, débarrassés du soin des choses temporelles, s'appliquent à l'étude des livres saints : quelquefois ils en traduisent. Ils s'excitent à réciter par cœur les longues prières et dessinent des images de dévotion. Toutes leurs occupations se rapportent à la religion, car la nation thibétaine est divisée en deux classes ; l'une s'occupe des choses du monde, l'autre est entièrement sacrée à celles du ciel.

Plusieurs gheilongs étudient l'astronomie et savent calculer les éclipses ; mais la plume ne cherche à acquérir des connaissances dans cette science que pour se rendre utiles dans l'astrologie judiciaire.

Les Thibétains ont un grand respect pour ceux qui la professent, et ne doutent pas de l'exactitude de leurs prédictions. Ils ne se contentent en route qu'après avoir obtenu un oracle favorable du gheilong, et qu'ils sont regardés comme heureux. Cette superstition préside à la composition de leurs calendriers, dans lesquels les jours favorables et les jours funestes sont récapitulés avec soin. Rien, dans le cours ordinaire de la vie, ne s'entreprend sans que l'astrologie n'y soit consultée ; quel que chose ; elle se mêle aux actes les plus importants de la vie.

Quand il naît un enfant à un laïque, on choisit un lama qui bénit un vase rempli d'eau et de lait mêlés ensemble, en récitant de longues prières et en soufflant dessus ; il y a l'enfant et lui donne un nom d'après l'oracle qu'il consulte. Les noms en usage au Thibet sont tous tirés de ceux des

idoles ou des saints. Après la cérémonie, on sert un grand repas au lama, aux parents et aux amis de la famille. Ils ont aussi une cérémonie qui ressemble à la confirmation ; elle se pratique lorsque les enfants ont atteint l'âge de quatre ans. On les mène au temple, où le lama, après avoir récité quelques prières sur eux, leur coupe une mèche de cheveux que la mère conserve avec grand soin ; elle les enveloppe avec son amulette et les porte sur sa poitrine.

Les filles reçoivent en se mariant une dot de leur père. Les lamas déterminent, conformément aux dispositions des livres saints, les jours propices pour la célébration des noces, d'après l'année, le mois et le jour de la naissance des époux. Le jour arrivé, un prêtre parfume avec une certaine herbe la maison de l'époux et invoque la présence des divinités favorables ; il consacre ensuite, par des prières, un vase rempli d'eau et de lait mêlés ensemble ; les époux y trempent un linge pour se laver le visage ; ensuite le lama leur donne la bénédiction nuptiale en leur posant un livre sur la tête, et finit par adresser des vœux au ciel pour leur bonheur.

Quand un Thibétain tombe malade, on commence par lui faire préparer un bain sanctifié par un prêtre, ou, à son défaut, par un laïc instruit, parce qu'on regarde l'impureté comme la cause de toutes les maladies ; ensuite on brûle des parfums et l'on récite des prières ; on fait avaler au malade de l'eau consacrée, et on verse le reste dans une cuvette pour qu'il s'en lave le front, le sommet de la tête, la poitrine et les côtés du corps. Lorsque le mal empire, le gheilong calcule l'heure du jour ou de la nuit à laquelle le moribond doit expirer, parce que ce moment décide le mode dont on disposera de son corps.

Le malade expiré, le prêtre récite auprès du corps des prières pour le repos de son âme ; les parents le portent ensuite à sa destination dernière, pendant que le prêtre continue à réciter l'office. On finit par un repas donné aux lamas et aux personnes qui ont accompagné le corps du défunt, à côté duquel les gens riches déposent des bijoux, des vases d'or et d'argent, ainsi que des mets et des boissons. Le prêtre doit réciter des prières pour le salut de l'âme du défunt, au moins pendant les dix jours suivants, si toutefois la pauvreté de ce dernier n'y met pas d'obstacle. Quant aux riches, ces prières se continuent pendant plusieurs mois de suite, et même pendant une année entière. Dans ce cas le prêtre habite la maison du mort et reçoit de l'argent, des étoffes, des vases et d'autres objets, lorsque son service est terminé ; en outre, le quarantième jour qui suit la cérémonie funéraire, et encore au bout de l'an, il doit être célébré dans la maison du défunt un service solennel, par une nombreuse réunion de prêtres. Après cela, les parents sont libres de faire célébrer annuellement de pareils services, s'ils le jugent à propos. Tous les ans, vers la fin d'octobre, une fête a lieu en l'honneur des

morts. Le haut de tous les temples, de tous les monastères, et même des maisons particulières, est illuminé. Le silence de la nuit est interrompu par les sons lugubres du tam-tam, par le bruit des cymbales, des trompettes et des cloches, par le chant des hymnes funèbres. Les Thibétains signalent ce jour par divers actes de bienfaisance, dont ils croient que la circonstance augmente beaucoup le mérite.

Les cadavres des deux sexes sont ou brûlés, ou abandonnés au cours des rivières, ou placés sur les montagnes et couverts de pierres, ou simplement déposés dans les champs, selon que l'ordonnent les livres sacrés. Ces différentes manières de disposer des corps sont déterminées par des règles précises. L'incinération est regardée comme le mode le plus honorable; elle est pratiquée pour le corps des prêtres d'un ordre supérieur, et pour ceux des princes; ceux des grands sont exposés pour servir de pâture aux oiseaux et aux bêtes sauvages.

Un missionnaire capucin décrit ainsi les funérailles d'un jeune homme d'une famille distinguée, qui eurent lieu dans une ville du Thibet, sur la frontière du Népal.

« Le surlendemain du décès, un nombre prodigieux de lamas se réunirent pour les obsèques. Les uns entrèrent dans la maison du défunt et dans celles de ses parents; les autres restèrent dans la cour ou dans les temples. Tous récitaient des prières pour l'âme du trépassé. Son corps fut brûlé; mais les cérémonies funèbres durèrent encore huit jours.

« Des religieuses remplissaient le second étage de la maison du défunt; des moines occupaient le troisième. Il y avait dans cette maison, de même que dans toutes celles des Thibétains riches et distingués par leur rang, une chapelle en bois peinte en rouge, avec des ornements dorés.

« L'idole de Fo occupe la principale place dans cette chapelle; elle est assise dans une niche, les jambes croisées. Elle est revêtue des ornements sacerdotaux, et porte une couronne sur la tête. Devant elle est un autel auquel on monte par plusieurs marches; sur chacune sont rangés divers objets sacrés, ainsi que des offrandes et des vases d'encens entremêlés de cierges.

« Il y avait d'un côté une clochette, de l'autre un vase avec de l'eau bénite. Sur la clochette étaient écrits des caractères magiques avec les emblèmes de Bouddha. Pendant que l'on fit les offrandes et que l'on récita les prières, on sonna la clochette; on fit l'aspersion de l'eau bénite avec un goupillon fait d'un roseau et de plumes de paon liées en forme de pinceau. Pour orner la chapelle et exciter la dévotion, on place des statues de saints lamas dans des niches, le long des murs, devant les armoires et autour de l'autel. Dans plusieurs chapelles, il y a cent seize de ces statues, qui sont de petite dimension, indépendamment des images peintes sur les morceaux d'étoffe de

soie suspendus en grand nombre le long des murs.

« Au point du jour, les religieux allaient dans le vestibule de la chapelle, et y commençaient les cérémonies funèbres qu'ils continuèrent au moins pendant trois jours dans la maison de chaque parent; ils chantaient, tantôt seuls, tantôt en chœur à leur manière, des hymnes contenues dans leurs rituels. Pendant le jour, ils chantèrent sans discontinuer, ne cessant momentanément que pour dîner et par intervalles pour prendre un peu de thé.

« Le dernier jour, ils firent de grand matin une procession : ils marchaient deux à deux, les yeux baissés, l'air recueilli et humble comme des pécheurs, et récitaient des prières. Le principal lama venait le dernier, portant à la main la figure d'un enfant faite des cendres d'un cadavre brûlé et de farine d'orge pétrie avec du beurre. Cette figure avait deux soucoupes, une derrière la tête, l'autre sur les épaules. La procession parcourut tous les coins de la maison, ensuite elle vint dans la salle principale, où le lama bénit avec certaines cérémonies un vase rempli d'eau et une assiette pleine d'orge; on aspergea d'eau bénite toutes les chambres et tous les murs de la maison; on porta la petite figure sur le toit; on la tint suspendue au-dessus du foyer sacré, qui est placé sur les toits, dont la forme est plate, et l'on brûla une branche d'arbre résineux. Les habitants de la maison se lavèrent le visage et les mains, et se frottèrent la tête avec du beurre. Après cette cérémonie, ils se regardèrent comme purifiés. »

Le même missionnaire ajoute d'autres particularités curieuses sur le même sujet. « On brûle ordinairement, dit-il, les corps des principaux lamas et ceux de quelques autres personnages distingués, avec du bois de sandal, auquel on ajoute quelquefois du bois d'aloes. Souvent aussi on les embauume et on les renferme dans des châsses que l'on place dans des armoires sacrées. On érige même des pyramides en l'honneur de ces personnalités.

« On porte assez fréquemment les corps des lamas et des autres ecclésiastiques sur les hautes montagnes, où ils servent de pâture aux oiseaux.

« Voici un usage qui s'observe aux funérailles des personnes les plus considérables : Un lama ou un gheilong enlève, selon son opinion, l'âme hors de la tête du défunt pendant qu'il est encore chaud. Voici comment il s'y prend : il pince avec les doigts la peau du sommet de la tête, réunit les plis qui en forment la forme, et la tire si fort, qu'elle finit par se détacher et crever; alors on croit que l'âme vient de sortir; on met ensuite le corps dans un sac, et on le porte en procession composée de prêtres, de moines et de parents dans un champ hors de la ville, où l'on tient des chiens dans un endroit fermé. Des bouchers détachent la chair des os, la jettent aux chiens et leur donnent même les os concassés en petits morceaux pour qu'ils se

nageant, ou bien les jettent tout entiers dans la rivière. Les parents prennent un morceau de la partie supérieure du crâne, ou quelques os dépouillés de la chair, et es gardent en mémoire du défunt.

« On jette aussi les corps dans l'eau, mais cela ne se pratique que pour les gens du commun. Enfin la manière la moins distinguée de disposer d'un cadavre est de l'inhumer. »

Ces détails ne sont pas entièrement conformes à ceux que donne Bogle ; car il dit que les Thibétains n'enterrent pas les corps comme les Européens, et ne les brûlent pas comme les Indous, mais les exposent à l'air sur le sommet d'une montagne voisine, pour qu'ils y soient dévorés par les bêtes féroces et les oiseaux de proie, ou consumés par le temps et les vicissitudes des saisons. « On voit, ajoute-t-il, des carcasses mutilées et des os blanchis dispersés sur les lieux où se fait cette exposition, et au milieu de ce spectacle dégoûtant, de malheureux vieillards, hommes et femmes, étrangers à tout autre sentiment qu'à celui de la superstition, établir là leur demeure pour remplir le fâcheux emploi de recevoir les corps, assigner à chacun sa place, et de ramasser leurs tristes restes, quand ils sont trop dispersés. » Peut-être les usages diffèrent-ils suivant les provinces.

Horace della Penna raconte que le Thibet des universités et des collèges, où l'on apprend tout ce qui appartient à la religion et au pays. Lassa et les couvents environnants ont des imprimeries pour les livres religieux. On y imprime avec des formes travaillées dans le bois, d'après l'ancien usage chinois. Ces établissements sont sous la surveillance de prêtres préposés à cet effet.

Parmi les prêtres thibétains ordonnés, et même parmi les docteurs non ordonnés, il y a certains prophètes élus et confirmés par le dalaï-lama même ; d'après la superstition du pays, ils passent pour être de temps en temps inspirés par une divinité particulière. On les nomme *Nantchous*. Quand un de ces hommes veut prophétiser, il se revêt de ses habits de cérémonie, endosse le carquois, arme de l'arc, du glaive, de la lance, et invoque le dieu jusqu'à ce qu'il en ait été inspiré. Si on lui amène des possédés, il ordonne pour leur guérison quelques prières qu'ils doivent lire eux-mêmes ou faire lire par un prêtre ; ou bien il saisit une flèche ou une lance, et perce le patient, ou le frappe au glaive ; mais, dans ces deux cas, il ne résulte aucune blessure, mais seulement une marque rouge, et le méchant est abandonné le malade. Quand le prophète est inspiré, il tourne très-rapidement. Lorsque l'inspiration l'abandonne, il ôte ses ornements et adresse au dieu des remerciements solennels. Le chef de ces prophètes, qui rappelle les chamans ou sorciers de la Sibirie boréale, jouit de grands honneurs, et accompagne toujours le dalaï-lama dans ses pèlerins. Le peuple fait un grand nombre de vœux sur les qualités miraculeuses qu'il

lui prête. Ce sont ces prophètes dont les missionnaires ont parlé, et qu'ils ont représentés comme des jeunes gens auxquels on accordait à certains jours de l'année la liberté de tuer sans distinction toutes les personnes qu'ils rencontraient, parce qu'on supposait que ceux qui mouraient de leur main jouissaient à l'instant du bonheur éternel.

Divers voyageurs s'accordent à donner une idée favorable des lamas, même chez les peuples nomades. D'après leurs récits, ces prêtres enseignent et pratiquent les trois grands devoirs fondamentaux, qui consistent à honorer Dieu, à n'offenser personne, et à rendre à chacun ce qui lui appartient. Les deux derniers de ces préceptes sont prouvés par la vie qu'ils mènent : ils soutiennent fortement la nécessité d'adorer un seul Dieu ; ils regardent le dalaï-lama et les koutouktous comme ses serviteurs, auxquels il se communique pour l'instruction et l'utilité des hommes ; les images qu'ils honorent ne sont que des représentations de la Divinité ou de quelques saints personnages, et ils ne les exposent à la vue du peuple que pour lui rappeler les idées du devoir. Rien ne fait mieux voir que chez les nations les plus barbares il y a toujours une classe d'hommes qui s'élève au-dessus des préjugés populaires.

Les voyageurs les plus éclairés et les plus impartiaux disent aussi que les lamas, chez tous les peuples mongols, mettent dans leurs rapports entre eux et avec les laïques une politesse et une bienveillance exemplaires et tout à fait remarquables. On est porté à ne pas taxer leurs récits d'exagération, si l'on juge les lamas d'après leurs chefs. Bogle donne sur ce sujet, ainsi que sur divers usages du Thibet, des détails que nous allons extraire de sa relation, parce que nous sommes persuadés qu'ils feront plaisir au lecteur.

A l'arrivée de Bogle au Thibet, la petite-vérole, qui faisait des ravages à Tschouloumbou, avait forcé le tchou-lama à prendre sa résidence à Decheripgay, lieu situé dans une vallée étroite, et au pied d'une montagne escarpée. « Aussitôt après mon arrivée, dit le voyageur, j'entrai, avec mon compagnon, M. Hamilton, dans le palais. Nous nous promenâmes dans la cour, et nous parvînmes dans nos appartements au moyen de larges échelles, qui, dans tous les palais des lamas, tiennent lieu d'escalier. Elles sont en bois ou en fer ; les fenêtres sont remplacées, dans l'étage supérieur, par des ouvertures dans le toit, qui se ferment avec des trappes ; l'étage inférieur a des fenêtres ; la principale, qui est celle du milieu, forme un balcon assez avancé. Elles sont fermées avec des rideaux de soie noire, et n'ont ni volets, ni châssis. Le palais est petit, il n'a que deux étages ; des files de petits appartements l'entourent de trois côtés, ainsi qu'une galerie en bois qui en fait le tour. Les toits sont décorés d'ornements en cuivre doré, et sur le devant du palais sont placées trois assiettes rondes en étain, em-

blèmes de om-ham-hong ou de la trinité thibétaine. L'appartement du lama est dans l'étage supérieur, suivant l'usage du pays; il est petit, tapissé tout à l'entour d'étoffe de soie, et garni de vues de Poutala, de Techou-Loumbou, et d'autres palais.

« L'après-midi, j'eus ma première audience du lama. Il était assis, les jambes croisées, sur des coussins que supportait un trône de bois sculpté et doré; il portait sur sa tête un bonnet en forme de mitre, de drap jaune, avec de longues oreilles doublées de satin, qui pendaient par derrière; il était vêtu d'une robe de drap jaune sans manches; un manteau de satin de la même couleur lui couvrait les épaules. Son médecin, tenant à la main un petit vase rempli de parfums et de brins de bois d'aloès qui brûlaient, était debout à un de ses côtés; à l'autre, on voyait son porte-coupe ou *sopou-tchombo*. Je posai devant lui le présent du gouverneur général du Bengale; je lui remis dans les mains mes lettres de créance et un collier de perles, et suivant l'usage du pays, je lui offris en mon nom un *pelong* ou mouchoir blanc (516). Il me fit l'accueil le plus gracieux. J'étais assis sur un tabouret élevé, couvert d'un tapis. On nous servit du mouton bouilli, du riz cuit à l'eau, des morceaux de mouton desséchés, des fruits secs, des confitures, des sucreries et du thé.

« Le lama but avec nous deux à trois tasses de thé, mais sans faire aucune prière; il nous invita plusieurs fois à manger des mets que nous avions devant nous; et lorsque nous prîmes congé, il nous jeta sur le cou des mouchoirs blancs. Après deux ou trois visites, il nous reçut, excepté les jours de fête, sans aucune cérémonie, la tête découverte, vêtu d'une simple robe de serge rouge, comme en portent les gheilongs, par-dessus laquelle il avait une veste de drap jaune; les bras nus, et un morceau de gros drap jaune jeté en travers sur les épaules; il était chaussé avec des bottes de cuir; il s'asseyait tantôt sur une chaise, tantôt sur un banc couvert d'une peau de tigre. Le seul *sopou-tchombo* assistait à nos entretiens; quelquefois il se promenait avec moi dans la chambre, m'expliquait le sujet des peintures qu'elle renfermait, ou m'entretenait de toutes sortes de sujets; car, quoiqu'il soit révérend dans toute l'Asie orientale comme l'image vivante de Dieu, il met de côté, dans ses conversations particulières, tout ce que son caractère a d'auguste, s'accommode à la faiblesse des mortels, s'attache plus à gagner l'affection qu'à inspirer la crainte, et se conduit avec une affabilité singulière envers tout le monde, surtout envers les étrangers.

« Le techou-lama était âgé d'environ quarante ans, de petite taille, et quoiqu'il ne fût pas très-gros, il paraissait disposé à prendre de l'embonpoint; son teint était plus clair que celui de la plupart des Thibétains; il avait les bras aussi blancs qu'un

Européen; ses cheveux, noirs comme du jais, étaient coupés ras contre la tête; il ne laissait pas pousser sa barbe ni ses moustaches pendant plus d'un mois; il avait les yeux noirs, petits et très-vifs; sa physionomie exprimait la bienveillance et la sérénité; il était gai, ouvert, franc, généreux, prévenant; non-seulement il écartait l'étiquette dans les entretiens particuliers, mais il parlait avec l'enjouement le plus aimable; il montrait le plus vif désir de s'instruire, cherchait continuellement à tirer quelques lumières des nombreux voyageurs que la religion ou le commerce conduisent chaque jour à Techou-Loumbou; et en revanche aimait à faire part aux autres des connaissances qu'il possédait; ses qualités étaient couronnées par la plus pure vertu. J'ai vainement cherché à découvrir en lui quelques-uns de ces défauts qui sont inséparables de l'humanité; il était si généralement aimé, que ce fut sans succès; personne n'a eu le cœur de me dire du mal de lui.

« Quelquefois une foule immense venait l'adorer et recevoir sa bénédiction. Il s'asseyait sous un dais dans la cour du palais. Tous les fidèles étaient rangés en cercle; les laïques venaient les premiers. Chacun présentait son offrande suivant ses moyens: l'un donnait une vache, l'autre un cheval, quelques-uns apportaient des moutons tout entiers desséchés, des sacs de farine, des pièces de drap; ceux qui n'avaient pas autre chose donnaient un mouchoir blanc. Toutes ces offrandes étaient reçues par un domestique du lama, qui mettait un morceau de drap avec un nœud fait ou supposé fait des mains du lama, autour du cou de chaque fidèle. Ils s'avançaient ensuite un à un jusqu'au trône du lama, qui les bénissait, soit avec la main, soit avec son sceptre, suivant leur rang et leurs qualités, de même que le dalaï-lama. Il n'imposait les mains que sur la tête des gheilongs et des laïques de distinction; pour les annies ou religieuses, et les laïques d'une classe moins élevée, on plaçait un morceau de drap entre leur tête et sa main; enfin il se contentait de toucher de son sceptre les gens du commun. J'ai souvent admiré avec quelle pénétration il distinguait le rang de chacun, et les religieuses des jeunes moines, quoique leurs vêtements soient les mêmes, et qu'ils vinssent quelquefois confondus ensemble.

« La charité était une des principales qualités du techou-lama. Il avait de fréquentes occasions de l'exercer envers les faquires indous qui venaient en très-grand nombre. Il parlait assez bien leur langue, et s'entretenait avec eux, placé à sa fenêtre, recueillant par ce moyen des connaissances sur les divers pays de l'Indoustan. Il leur donnait tous les mois une certaine provision de thé, de beurre, de farine, et de l'argent. Souvent à leur départ, il leur faisait des présents considérables. »

Après avoir séjourné à Decheringgar, le

lama partit pour Techou-Loumbou; Bogle l'accompagna. Tout le voyage ne fut qu'une suite de cérémonies religieuses, le peuple accourant de toutes parts pour recevoir la bénédiction du pontife. A peu de distance de Techou-Loumbou, l'on fit halte.

« Depuis l'endroit où l'on s'arrêta, continue Bogle, jusqu'à notre arrivée au palais du lama, la route présentait de chaque côté deux haies de spectateurs, tous en habit de fête. Les paysans chantaient et dansaient; trois mille gheilongs étaient rangés près du palais, quelques-uns avec des morceaux de drap bigarré suspendus sur leur poitrine, d'autres avec leurs cymbales et leurs tambours. Lorsque le lama passa, ils s'inclinèrent avant jusqu'à la moitié du corps, puis le suivirent des yeux avec un air de respect mêlé de satisfaction qui me causa un plaisir infini; je ne pus me défendre d'éprouver les mêmes sentiments que les Thibétains. Le lama se hâta le plus qu'il put d'arriver dans les avant-cours de son palais, puis s'y promena lentement, en jetant des regards de bonté sur son peuple.

« Techou-Loumbou est situé sur la pente inférieure d'une montagne escarpée, où les maisons sont bâties en amphithéâtre : au milieu de ces maisons s'élèvent quatre temples. Le palais est vaste et construit en briques noires; il a plusieurs cours spacieuses, pavées en marbre et entourées de galeries. Le palais est habité par le lama et ses officiers. Il contient des temples, des greniers, des magasins. La ville est entièrement habitée par des prêtres, au nombre de quatre mille.

« Depuis le jour de notre arrivée jusqu'au 18 de janvier, le lama fut occupé à recevoir des visites. Il y eut au nombre des fidèles une caravane de Kalmouks qui lui offrirent des lingots, des pelleteries, des étoffes de soie et des chameaux. Ils restèrent un mois à Techou-Loumbou. Ensuite ils allèrent à Lassa, où ils passèrent dix jours, puis ils retournèrent dans leur pays, qui est à trois mois de route au nord.

« Je n'assistai à aucune de ces réceptions; je restai chez moi, où je ne manquai pas de visites. Les gheilongs venaient en grand nombre à la fois me voir dans mon appartement, ou bien ils montaient sur le toit et me regardaient par l'ouverture. Je laissais entrer tous ceux qui se présentaient. Quand je leur avais donné une prise de tabac, et que je les avais favorisés d'un regard, après les avoir fait asseoir, ou que je les avais gratifiés de quelque petit présent, ce qui ne manquait jamais de faire naître les exclamations de *th, pah, pah, tzi, tzi, tzi*, ils se retiraient et faisaient place à d'autres.

« Le premier jour de l'année thibétaine, et le monde, à l'exception du techou-lama, se rassembla dans la grande cour de l'intérieur du palais : les galeries qui l'entourent étaient remplies de spectateurs. Je fus placé, selon l'usage, dans le balcon le plus élevé. La cérémonie commença par des danses que des hommes masqués exécutèrent; ensuite on

leva en l'air plusieurs étendards; une troupe de gheilongs vêtus d'habits de diverses couleurs fit le tour de la cour en procession, en jouant des cymbales, du tambour, de la trompette, du hautbois et du tambour de basque; ils étaient suivis de vingt gheilongs déguisés et le visage couvert de masques qui représentaient des têtes d'animaux, la plupart fantastiques; ces gheilongs formaient en dansant toutes sortes de figures; on étendit à terre un mannequin en papier, dont les traits étaient dessinés au crayon, et l'on fit à l'entour plusieurs cérémonies qui me parurent fort bizarres, parce que je n'y comprenais rien. Enfin on alluma un grand feu dans un coin de la cour; on y plaça le mannequin, qui fut bientôt consumé, avec une explosion violente accompagnée de beaucoup de fumée: on me dit que c'était l'image du diable; mais je ne suis pas assez versé dans la mythologie du Thibet pour savoir au juste à quoi m'en tenir: au reste, cette figure avait des traits européens. »

Dans la partie orientale du Thibet, entre l'Yalong à l'ouest, le Hong-ho au nord, et l'Yangtsé-kiang, habitent les Si-fan ou Toufan. Ces noms désignent aussi leur pays; ces peuples sont une tribu d'Eleuths.

Les Chinois distinguent les Si-fan en deux peuples: l'un qu'ils appellent *Hé-si-fan* ou les *Si-fan noirs*; l'autre, *Hoang-si-fan*, ou les *Si-fan jaunes*. C'est de la couleur de leurs tentes qu'ils tirent ces noms, et non de celle de leur teint, qui est également basané. Les Si-fan noirs ont quelques misérables maisons, et paraissent peu civilisés. Ils sont gouvernés par plusieurs petits chefs, qui dépendent d'un plus grand.

Les Si-fan jaunes sont soumis à certaines familles, dont l'aîné est créé lama, et prend l'habit jaune. Ces lamas, qui gouvernent chacun leur district, ont le pouvoir de juger les procès et de punir les criminels.

La plupart des Si-fan n'ont que des tentes pour habitations; cependant quelques-uns ont des maisons construites en terre, et même en briques. Leurs habitations ne sont pas réunies; elles forment tout au plus de petits hameaux de six à sept familles. Ils ne manquent pas des choses nécessaires à la vie. Leurs troupeaux sont nombreux, leurs chevaux petits, mais bien faits, vifs et robustes.

Les lamas qui gouvernent les Si-fan n'exercent point un empire bien rigoureux, pourvu qu'on leur rende certains honneurs, et qu'on soit exact à leur payer le tribut de Fo, qui est d'ailleurs fort léger.

On prétend qu'il y a quelque différence entre le langage de ces deux sortes de Si-fan; mais comme ils s'entendent assez pour le commerce entre eux, ce sont apparemment deux dialectes de la même langue. Les livres et les caractères dont se servent leurs chefs sont ceux du Thibet. Quoique voisins des Chinois, leurs coutumes et leurs cérémonies ressemblent peu à celles de la Chine. Leurs usages se rapprochent plus de ceux du Thibet.

Ces peuples sont d'un naturel fier et indépendant, et ne reconnaissent qu'à demi l'autorité des mandarins chinois; lorsqu'ils sont cités par les magistrats, il est très-rare qu'ils se rendent à leurs ordres. On n'en use pas enverseux avec beaucoup de rigueur, et on n'essaye pas de les forcer à l'obéissance, parce qu'il serait impossible de les poursuivre dans l'intérieur de leurs affreuses montagnes, dont le sommet est couvert de neige, même au mois de juillet.

Jadis ils ont eu une domination très-étendue, et des princes d'une grande réputation, qui se rendirent redoutables à leurs voisins, et donnèrent même de l'occupation aux empereurs de la Chine. Leur grandeur s'écroula vers le ^{xiii}^e siècle. Des troubles intestins amenèrent leur décadence et leur ruine finale. Depuis ce temps ils sont demeurés dans leur ancien pays, sans gloire et sans force, et trop heureux d'y vivre en repos, tant il est vrai que la division et la mésintelligence dans les familles qui gouvernent renversent presque toujours les monarchies les plus florissantes.

Quoique la forme du gouvernement ait changé parmi les peuples du Tou-fan, leur religion a toujours été la même. Ils sont très-attachés à la doctrine de Fo, et révérent le grand lama.

TIMOR. — Grande île de l'archipel de la Sonde, entre l'archipel Indien et la mer des Moluques (517).

§ 1. — *Des divers habitants de Timor; de leur religion; de leurs cérémonies funèbres; de leur gouvernement; de leurs lois; de leurs guerres; de l'état des personnes parmi eux.*

Un voyageur moderne nous peint les indigènes comme étrangers à presque toutes les institutions sociales, armés encore de l'arc, de la flèche et du casse-tête de Camouny, ennemis jurés des Malais, agiles à la course, retirés dans le creux des rochers, ou dans l'intérieur des forêts profondes, vivant exclusivement de fruits et des produits de la chasse; toujours en armes, toujours en guerre, soit entre eux, soit avec les Malais; féroces dans leurs goûts, dans toutes leurs habitudes, anthropophages; et réunissant les caractères de la race nègre proprement dite, les cheveux courts, laineux et crépus, et la couleur noire (518). Mais ce portrait paraît tracé d'après les récits des Hollandais ou des Malais, et non d'après des observations réelles. Il ne nous semble pas certain qu'aucun voyageur de ces derniers temps ait eu occasion de voir des indigènes de l'intérieur de Timor. Flinders assure cependant qu'ils sont noirs, mais qu'ils n'ont point les cheveux laineux; et cette dernière particularité est en contradiction avec le portrait que nous venons de retracer (519). M. Freycinet dit

que leur langage diffère essentiellement de la langue malaie; qu'il s'en rapproche par la douceur, mais qu'on connaît peu leurs mœurs et leur manière de vivre (520). M. Freycinet n'a pas même rapporté un seul mot de leur langage. Hogendorp, qui prétend que cette langue est dure, nous a donné un petit vocabulaire dont nous avons fait usage (521).

Tout nous porte à croire que c'est dans les anciens voyageurs qu'il faut chercher les renseignements les plus authentiques sur les indigènes de Timor. Lorsque Dampier, en 1700, y aborda, le mahométisme n'y était point connu, et les Arabes malais, qui l'avaient déjà introduit dans les îles voisines de Florès et d'Ende, ne paraissaient pas avoir formé d'établissements considérables à Timor (522). Cet habile et exact observateur nous apprend que les insulaires de Timor ont la taille médiocre, le corps droit, les membres déliés, le visage long, les cheveux noirs et la peau fort noire. Ils sont indolents, traîtres et féroces. Leurs habitations sont misérables; ils sont nus, à l'exception des reins, autour desquels ils ont un simple morceau de toile (523). Quelques-uns portent un ornement de nacre de perles, ou de petites lames d'or de figure ovale et de la grandeur d'un écu, assez joliment dentelées. Cinq de ces lames, rangées l'une après l'autre au-dessus des sourcils, servent à leur couvrir le front; elles sont si minces et disposées avec tant d'art qu'elles semblent enfoncées dans la peau. Pigafetta, près de deux cents ans auparavant, parle d'anneaux qui pendent à leurs oreilles, de colliers et de peignes de roseaux ornés d'anneaux de même métal, ainsi que de bracelets en or et en cuivre, qu'ils portent en si grand nombre que leurs bras en sont couverts jusqu'au coude (524). D'autres ont des bonnets de feuilles entremêlées. Ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir; et quelquefois ils vendent leurs enfants pour se mettre en état d'augmenter le nombre de leurs femmes. Pigafetta remarque que le chef avec lequel il s'entreteint n'était entouré que de femmes. Leur nourriture ordinaire est le blé d'Inde que chacun plante pour soi. Ils ne se fatiguent pas beaucoup à préparer la terre. Dans la saison sèche ils mettent le feu aux arbres et aux buissons pour nettoyer leurs champs, et ils les disposent à recevoir leurs grains dans la saison des pluies. D'ailleurs le goût de la chasse, qui les occupe sans cesse, leur fait négliger leurs plantations. Leurs armes sont la lance, la sagaie et une espèce de rondache ou de bouclier.

Il nous semble que Hogendorp a plutôt décrit deux ou trois races métives d'indigènes et de Malais, que la race timorienne pure,

(517) B. Walckenaer, *Le Monde maritime*, t. IV.

(518) Péron, *Voyage de découvertes*, t. I, p. 145.

(519) Flinders, *A Voyage to Terra Australis*, t. II, p. 254.

(520) Freycinet, p. 336.

(521) Hogendorp, p. VI, p. 295.

(522) Dampier, *Histoire générale des Voyages*, t. XLII, p. 148.

(523) Pigafetta s'accorde ici avec Dampier, et dit qu'ils sont tous nus, les femmes aussi bien que les hommes.

(524) Pigafetta, p. 170

lorsqu'il nous dit que, parmi les indigènes de Timor, quelques-uns sont d'un teint noirâtre, et d'autres plus blancs, d'autres, couleur de cuivre. Ces derniers, ajoute-t-il, ont les cheveux roux, tandis que les premiers les ont noirs et frisés. Presque tous, tant hommes que femmes, ont le nez écrasé, le pied large et tortu. Hogendorp dit aussi qu'ils sont menteurs, superstitieux, indolents, stupides, et ignorants (525).

Le portrait que nous tracent des Malais de de Timor, proprement dits, les voyageurs modernes, n'est pas si beaucoup près aussi désavantageux. « Les Malais, dit M. Freycinet, que nous avons vus dans la baie et dans la ville de Coupang, qui est en grande partie peuplée, sont loin d'avoir ce regard sournois et perfide qu'on reproche à cette race. L'expression de leur figure au contraire est saine, et annonce la franchise; ils paraissent tous intelligents, spirituels, et ont je ne sais quoi de délibéré dans les actions, l'expressif dans les regards, qui plaît et qui intéresse. Malgré cette douceur de leur physionomie, ils annoncent beaucoup de courage, de fierté et d'amour de l'indépendance: mais l'inclination qu'ils ont au vol est, en quelque sorte, excessive (526). »

« Les femmes, dit M. Leschenault, ont ordinairement des formes gracieuses et délicates; des proportions qui rappellent les belles statues des grands maîtres de l'antiquité; elles considèrent l'excès d'embonpoint comme un très-grand défaut; leurs pieds ont une forme agréable qui n'est dénuée ni par un usage habituel de chaussure ni par une marche pénible. La physionomie des jeunes femmes est affectueuse, leurs traits ont souvent de l'agrément; deux beaux yeux noirs, remplis d'expression, annoncent de la vivacité à une figure dont la teinte uniforme et rembrunie n'est jamais détimée par l'incarnat (527). »

Le christianisme a fait quelques progrès aux environs de Coupang parmi les métis portugais et européens: les Hollandais ont fait traduire en malais les saintes Ecritures, on fait les prières en cette langue dans l'église de Coupang (528).

Parmi les Timoriens d'origine malaie, un grand nombre sont restés païens, plusieurs autres sont mahométans. Ces derniers, qu'on nomme Slame, ne se font aucun scrupule de manger du porc et de boire des liqueurs fortes.

Beaucoup d'entre eux croient aux enchanteurs et aux sorciers: ils regardent comme tels tous les étrangers qui ont les yeux rouges, et leur attribuent la plus grande puissance, aussi bien qu'à certaines filles femmes qui administrent des remèdes tous tirés du règne végétal. Plusieurs des fétiches ou divinités tutélaires, aux-

quelles ils adressent leurs vœux: une pierre ou un arbre sont ordinairement, comme parmi certaines peuplades d'Afrique, les objets de ce culte (529). Quelques-uns portent des espèces d'amulettes qu'ils croient propres à les préserver de tous les malheurs. M. Leschenault en a vu une au cou d'un Malai de l'intérieur de l'île, consistant en plusieurs cordelettes auxquelles étaient attachés trois vieux morceaux d'étoffe, un vieux morceau de fer, deux becs de perroquet, le bec et les pattes d'un oiseau de proie, un petit os de quadrupède, un petit morceau de bois de forme cylindrique d'un pouce de longueur, et quelques grains de verre. Cet homme semblait porter depuis longtemps cette relique volumineuse, car elle était fort malpropre. M. Leschenault désirait la lui acheter; mais quoiqu'il lui offrit en échange des objets d'une assez grande valeur, l'insulaire refusa de la céder, et fit entendre qu'à la guerre elle le préserverait des coups de l'ennemi (530).

Si ce genre de superstition ressemble à celui des nègres d'Afrique, leur vénération pour le crocodile, et leur coutume d'égorger des animaux pour lire l'avenir dans leurs entrailles, nous rappellent les Grecs et les Romains, et les autres peuples païens de l'antiquité.

A Timor, le titre de fils de crocodile, d'enfant de crocodile, héréditaire dans une famille, est une fort grande distinction. Les rois de Coupang, en montant sur le trône, observent une étrange coutume. Ils s'imaginent descendre des crocodiles; ils se transportent solennellement sur le rivage, portent à ces animaux des offrandes, et leur présentent de la nourriture. Les crocodiles, accoutumés à un certain son, et sachant qu'ils trouveront dans un lieu fixe de quoi manger, semblent obéir à l'appel, et s'y montrent. Pendant ce temps les grands et le peuple se rassemblent aussi sur le rivage, dans un endroit consacré à cet effet, appelé Klaiba. Ils amènent une jeune esclave parée de fleurs et d'autres ornements, et exposent en sacrifice, à l'extrémité du rivage, cette malheureuse victime, qui ne tarde pas à devenir la proie d'un des monstres amphibies. Le peuple est assez superstitieux pour croire que le crocodile qui vient la prendre en fait sa femme, après s'être assuré si elle a encore sa virginité. Les Timoriens racontent, à ce sujet, qu'une fois un crocodile a ramené, sain et sauve, une victime qui lui était présentée, parce qu'elle n'était pas vierge. Pendant cette cérémonie on sacrifie un porc dont la soie doit être rougeâtre (531).

Jamais les Timoriens n'entreprennent une guerre ou quelque chose d'important, sans sacrifier quelques pièces de gros bé-

(525) Hogendorp, *Description de Timor*, dans les *Mémoires des Voyages*, t. VI, p. 292.

(526) Freycinet, p. 357.

(527) Leschenault, *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 93.

(528) B'igh, p. 215; Péron, p. 261.

(529) Péron, t. II, p. 262.

(530) Leschenault, *Description de Coupang*, dans les *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 304; Péron, t. II, p. 262.

(531) Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 302.

tail, et sans avoir examiné les entrailles des victimes pour savoir si elles sont favorables à leurs entreprises ; mais il est à remarquer qu'ils ne sacrifient en effet que ce qu'ils ne peuvent manger, comme par exemple, les cornes, les oreilles, la queue, les pattes, etc. ; le reste est distribué parmi les amis et les voisins qui assistent à la cérémonie (532).

Autrefois, dans le royaume de Sonnebaya, on avait la coutume d'enfermer dans le tombeau du roi deux esclaves vivants (533) ; mais cette coutume et la plupart de celles dont nous venons de faire mention sont moins générales et moins sacrées depuis l'arrivée des Européens : elles sont loin cependant encore d'être entièrement détruites ; seulement les offrandes, les prières et les sacrifices se font avec plus de mystère et de précaution. Les difficultés qu'éprouvèrent MM. Péron et Lesueur pour faire transporter par des Malais, sur des brancards, le squelette d'un crocodile qu'ils avaient tué, et la crainte que montraient les naturels de toucher à ces restes d'un animal qu'ils regardaient comme sacré, prouvent que le respect inséré de ces peuples pour cet animal est toujours le même. Un récit de M. Taillefer, second chirurgien de la corvette le *Géographe*, dans l'expédition du capitaine Baudin, prouvera la foi que les Malais ont dans le sacrifice des victimes, et donnera une idée exacte de leurs habitudes et de leurs croyances religieuses.

MM. Taillefer et Maurouard, dans une promenade qu'ils firent dans l'intérieur de l'île, pressés par l'extrême chaleur du jour et par la beauté du site, cherchaient un lieu où ils pussent se reposer, lorsqu'ils aperçurent une habitation dont ils s'approchèrent, espérant y trouver quelques rafraîchissements. « Nous étant avancés, dit M. Taillefer, vers cette cabane d'une apparence assez modeste, nous aperçûmes à son entrée deux vieillards assis en face l'un de l'autre aux deux extrémités d'une natte. L'un deux paraissait plongé dans une profonde douleur, l'autre avait une contenance grave et imposante. Ils nous accueillirent avec bonté, et nous firent donner des cocos que nous demandions, sans qu'il nous fût possible de leur faire accepter en retour le moindre présent. Après avoir accordé quelques instants aux devoirs d'hospitalité, celui de ces vieillards qui paraissait le maître de l'habitation commença, sans que notre présence semblât le gêner en rien, une cérémonie dont les détails attirèrent nos regards. Il ordonna à une jeune esclave d'apporter trois petits poulets, en choisit un, et adressa à l'autre vieillard quelques paroles dont nous ne pûmes saisir le sens. Ensuite il prit une pincée de riz, la jeta à terre en trois fois, et après avoir frappé fortement le poussin contre la natte, il le

saisit par le bec et le regarda expirer. Dès que l'animal ne fit plus aucun mouvement, il examina avec attention la disposition du plumage et des pattes, et adressant de nouveau la parole à l'autre vieillard, il conversa tranquillement avec lui. Les mêmes cérémonies eurent lieu à l'égard des deux autres poulets. Ces trois victimes immolées ne suffirent point : le sacrificateur en demanda une nouvelle ; un jeune poulet lui fut apporté et subit le sort des précédents. Alors la conversation de nos vieillards s'anima. L'esclave alluma un bûcher. Les victimes sont jetées dessus, et bientôt la flamme les a privées de leurs plumes. L'aruspice les saisit, et, avec une dextérité incroyable, met leurs entrailles à découvert. L'arrangement des viscères devient un sujet d'observation pour lui ; il examine d'un œil curieux leurs différents rapports ; puis, suivant avec soin les ramifications des vaisseaux sanguins, sa figure s'altère, il n'a plus cette contenance grave qu'il avait conservée jusqu'alors ; il paraît inspiré, et prononce avec enthousiasme des mots qui jettent l'autre vieillard dans une profonde rêverie. La mère des malheureux poulets fut aussi vouée à la mort ; et tandis qu'une esclave la poursuivait à travers les champs où elle fuyait en vain, je demandai à l'aruspice le motif de la cérémonie dont nous étions les témoins. « La fille de cet homme, me répondit-il, est malade ; il est venu me consulter pour savoir quelle sera l'issue de « cette maladie. » Puis, me montrant le ciel, il prononça le mot *Deos* ; et ramenant ses mains vers les victimes, il me fit entendre qu'il lisait l'avenir dans la disposition de leurs entrailles. Je lui demandai si le *Deos* des Malais était le même que celui des Français et des Hollandais : *sato Deos* (un seul Dieu) fut toute sa réponse. Le sacrifice de la poule vint interrompre notre conversation ; et bientôt le vieillard étranger reçut l'arrêt fatal de la mort de son enfant. Ce malheureux père, ne pouvant plus contenir son désespoir, et craignant sans doute de nous laisser voir les larmes qui inondaient son visage, porta ses mains sur ses yeux, et disparut (534). »

Lorsqu'un particulier meurt, on l'enveloppe simplement dans une pièce de grosse toile blanche, et on n'observe pas d'autre cérémonie que celle de tuer une poule ou un autre animal de peu de valeur (535). Mais les obsèques d'un prince malais se font avec beaucoup de pompe. A la première nouvelle de sa mort tous ses sujets sont obligés de se faire raser la tête ; ses femmes et ses concubines s'arrachent les cheveux, se tordent les bras, et font connaître leur affliction de toutes les manières. On égorge des buffles et des porcs. Après cela on pose le cadavre sur une table au milieu de la maison ; on le revêt de ses plus beaux habits :

(532) Hogendorp, *Annales des Voy.* t. VI, p. 306.

(533) *Loc. cit.*, p. 508.

(534) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, t. II,

p. 265.

(535) Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 308.

l'on couvre de plaques d'or les yeux, le nez, la bouche, les oreilles et la poitrine du mort, et l'on orne son cou de colliers de coraux et de chaînes d'or. Il reste dans cet état deux jours, pendant lesquels ses amis continuent leurs lamentations, et tirent de temps à autre quelques coups de fusil. Ensuite on coupe dans la forêt voisine un grand tronc d'arbre, dans lequel on creuse l'espace nécessaire pour y mettre le cadavre avec tous les ornements et les bijoux dont il est couvert. Après l'avoir refermé et bouché avec de la gomme, on porte ce tronc d'arbre dans une maison à côté. On diffère ensuite les funérailles jusqu'à ce que le successeur à la couronne ait pu lever sur ses sujets assez de buffles, de riz, d'or, et d'autres objets, pour subvenir aux frais de la cérémonie, qui sont considérables, parce qu'elle dure huit jours, pendant lesquels il faut nourrir tous les assistants, et donner aux principaux d'entre eux des plaques d'or de différentes grandeurs, qui pèsent depuis deux jusqu'à cinq louis. Non-seulement les principaux sujets du monarque assistent à cette cérémonie, mais les rois, ses alliés, y envoient des députations. Les agents de la compagnie hollandaise et les principaux métis de Coupang ne manquent jamais de s'y trouver.

La difficulté de réunir toutes les richesses nécessaires pour une aussi dispendieuse cérémonie est cause qu'il n'est pas rare de voir des rois dont le corps reste exposé dans la maison pendant deux, trois, quatre et même cinq ans avant d'être mis en terre. Les rois voisins envoient des femmes pour les pleurer, et ses propres femmes sont obligées de veiller tour à tour auprès du cercueil que l'on tient constamment couvert d'une draperie, et environné de flambeaux allumés. La cérémonie de l'enterrement commence par de grandes lamentations. Au moment que l'on sort de la maison avec le mort, une espèce d'altercation commence entre les femmes et les porteurs; celles-là veulent le garder dans la maison, ceux-ci veulent l'emporter; à la fin les femmes le lèchent, et on le dépose dans le tombeau, le visage tourné vers l'orient. Quelquefois on le met debout; dans ce cas le tombeau est en forme de puits. Au près de cet endroit on sème du riz et du pinang; après cela on ne recueille plus des animaux, tels que des chiens, des chevaux, des buffles, des porcs. Les sacrifices étant achevés, on donne à tous les assistants du riz, du maïs et la viande des bœufs, et aux principaux personnages des plaques d'or. On célèbre le troisième, neuvième et souvent même le vingt-septième jour qui suit les funérailles et toutes ces cérémonies sont terminées (536).

Les radjahs qui dépendent du gouvernement européen n'ont qu'une autorité très-

limitée, et restreinte par celle du résident, qui s'arroge le pouvoir de les démettre et de les envoyer prisonniers à *Batavia*. L'autorité de ces radjahs est subordonnée aux usages depuis longtemps établis; leurs ordres ne seraient point exécutés s'ils étaient contraires à ces coutumes. Les revenus des radjahs se tirent des champs de riz qui leur appartiennent, et qu'ils font cultiver par leurs sujets; de la légère portion qu'ils prélèvent sur toutes les récoltes de riz, de maïs, de cire, et de bois de sandal. Ils donnent chaque année au gouvernement européen, à titre de présents et d'hommage, une certaine quantité de ces deux produits; les Européens en retour leur donnent quelques articles d'Europe. Ces dons mutuels se font avec beaucoup de cérémonie et de pompe de part et d'autre.

Les radjahs malais de Timor, entourés de leurs sujets, paraissent plutôt leurs compagnons que leurs maîtres. On ne leur donne point de ces marques de respect, dont presque tous les autres peuples d'Orient sont si prodigues envers ceux qui les gouvernent. Quelques ornements en or de peu de valeur, une robe d'indienne à fleurs, qu'ils mettent seulement lorsqu'ils sortent en cérémonie, ou qu'ils reçoivent quelques étrangers, voilà tout ce qui les distingue de leurs sujets. Leurs demeures, placées au centre des villages, sont un peu plus vastes, un peu mieux construites, mais aussi dénuées d'ornements que toutes les autres; des troupeaux de buffles, des armes, des outils en fer, forment toutes leurs richesses. C'est un luxe très-remarquable parmi eux que d'avoir, dans l'endroit où ils reçoivent les étrangers, des fauteuils en canne, peints en rouge et vernis (537).

Cependant l'autorité des radjahs qui ne sont point soumis à l'autorité des Européens est mieux établie. Les sujets de plusieurs d'entre eux, indépendamment des tributs d'usage, sont tenus de paraître devant eux toutes les fois qu'ils les font appeler, soit pour travailler à leur profit, soit pour tout autre motif. Lorsque le roi juge un différend entre deux parties, on lui donne un plat d'or ou d'argent; et quand le délit est considérable, le roi réduit le délinquant à l'esclavage, et le vend à son profit, à moins que ses proches parents n'aient assez de bétail ou d'or pour le racheter (538). Le vol ou l'assassinat se punissent par des amendes, par l'esclavage, et quelquefois par la mort; mais ce dernier cas est rare. Dans la plupart des Etats aucun radjah ne doit attenter à la vie, à la liberté ou aux biens de ses sujets, sans qu'on ait porté contre les prévenus une accusation devant l'assemblée des grands et des notables, qui doivent juger si elle est fondée. Quand les radjahs décident sans cet examen préalable, ils excèdent leurs pouvoirs (539).

(536) Péron, t. II, p. 258; Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 306.

(537) Loschenault, *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 238.

(538) Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 298.

(539) *Loc. cit.*, p. 207.

Dans quelques royaumes et particulièrement dans celui d'Amakong, les femmes, au défaut d'héritiers mâles, peuvent monter sur le trône, ce qui arrive cependant rarement, parce qu'ayant un grand nombre de femmes, les rois ont aussi pour l'ordinaire beaucoup d'enfants de l'un et de l'autre sexe. La plupart des grands du royaume sont du sang royal. D'après la coutume, c'est le fils aîné qui succède à son père; mais les ministres se font souvent un parti considérable pour pouvoir faire monter sur le trône un de leurs enfants. En 1786, il s'éleva une guerre civile entre le radjah qui réside à Backinnassy (à quatre milles de Coupang) et son neveu. Cette guerre, qui dura deux ans, fut très-meurtrière, et les désastres qui en furent la suite occasionnèrent une disette dans le pays (540).

Chaque royaume a aussi ses joyaux particuliers, consistant en plats d'or et d'argent, et en colliers de coraux. Ces trésors sont en grande vénération, et on les expose aux yeux du public dans toutes les grandes cérémonies, particulièrement lorsqu'un roi monte sur le trône, et lorsque les sujets payent la dîme de la récolte de leurs fruits, époques auxquelles on fait aussi beaucoup de dons en bétail. Les grands ainsi que le peuple croient qu'il leur arriverait les plus grandes calamités, si une pièce de ce trésor venait à se perdre. Ils s'imaginent que le roi ou ceux de sa maison ont seuls le droit d'y toucher; et que tout particulier, qui s'aviserait de les enlever ou de les manier, tomberait mort sur la place. Aussi ces richesses ne sont-elles pas enfermées; on se contente de les suspendre au milieu de l'habitation du roi dans de grandes armoires, et on y ajoute celles qui sont tous les ans données en présent après les avoir consacrées avec beaucoup de solennité (541).

Avant d'entreprendre une guerre, ils sacrifient quelques pièces de gros bétail, et si les entrailles des victimes leur offrent un augure favorable, ils entrent en campagne en poussant de grands cris, et en s'accompagnant avec des cornes de buffles. Ils sont précédés d'une espèce d'avant-garde formée d'une troupe choisie particulièrement entre les plus braves : ceux qui la composent se font remarquer par les ornements qui flottent sur leur tête et sur leur dos, par leurs jambes enveloppées de peau de bouc à longs poils noirs et par des grelots qui sont en nombre d'autant plus grand qu'ils ont tué plus d'ennemis dans les combats précédents; on les nomme Orang-Braani (542).

Les Timoriens commencent les opérations de la guerre par ravager tout ce qui se trouve sur leur passage, et par tuer tous ceux qui tombent entre leurs mains, tant hommes que femmes, tant enfants que vieillards; ils leur coupent la tête, et puis ils se livrent

à une joie effrénée en dansant autour des crânes, et s'interrompant tout à coup pour se lamenter et pour demander à ces crânes pourquoi ils ont été leurs ennemis. Ces festins durent plusieurs nuits de suite : pendant ce temps ils sacrifient des buffles et des porcs pour se réconcilier avec les âmes de ceux dont ils ont versé le sang; ils font ensuite sécher les crânes à la fumée et les suspendent au milieu de la maison commune de leur peuplade pour servir de monument à leur victoire (543). Cette maison commune n'est qu'une grande cabane couverte seulement par en haut, autour de laquelle sont suspendues les cornes et les mâchoires des bêtes fauves qu'on a sacrifiées. On ne place en dedans que les crânes des ennemis tués à la guerre. Ce bâtiment est d'ordinaire près de la demeure du roi ou du chef, qui, quelquefois, est entourée d'un mur de pierre sans chaux et sans mortier; mais en temps de guerre on recouvre ce mur d'épines et de pointes pour empêcher une attaque de la part des ennemis.

L'esclavage est reconnu à Timor, mais parmi les Malais la condition de l'esclave est assez douce. Il n'y a entre le maître et l'esclave ni différence de langage, ni diversité de couleur. Comme c'est un luxe usuel d'avoir un grand nombre d'esclaves, leur travail dans l'intérieur de la maison n'est point pénible. Ceux que l'on destine au service extérieur sont employés à la culture du maïs et du riz, et à soigner les troupeaux.

Les Malais, soumis aux Hollandais à Coupang, étaient exempts de toute imposition personnelle; mais chaque Chinois, âgé de plus de douze ans, payait une capitation (544).

§ II. — De l'agriculture, de la pêche, de la navigation, de l'industrie, et du commerce des habitants de Timor.

Les principaux objets de culture, à Timor, sont le riz, le maïs, différentes espèces de patates, et le coton. Pour cultiver le riz on couvre le terrain, au commencement de la saison des pluies, d'une certaine quantité d'eau; on y amène ensuite un grand troupeau de buffles qu'on y fait promener pendant quelque temps; on sème le riz en pépinière dans un coin du champ; et lorsque les tiges ont huit à dix pouces de hauteur, on les transpose. Pour toutes les autres cultures, on se contente de nettoyer le terrain avec le feu, et d'ouvrir, avec un pieu, le sol dans les endroits où on enterre la semence. Aux approches des récoltes on est obligé de les garder avec soin, principalement celles de riz et de maïs, pour les soustraire à la voracité d'innombrables légions d'oiseaux granivores, et à la rapacité des

(540) Bligh's *Voyage to the South-Sea*, p. 242.

(541) Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI.

(542) *Loc. cit.*, p. 303.

(543) Dampier, *Histoire générale des Voyages*,

t. XLII, p. 145; Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 303 et 297.

(544) Freycinet, *Voyage de découverte*, p. 347.

ingés qui sont surtout très-friands des jeunes épis de maïs. Autour des habitations on plante une grande quantité d'arbres fruitiers, tels que des bananiers, des orangers de Chine, des pamplemousses, des jacquiers, les eugenias, et tous les arbres qui sont recherchés par leurs fruits, leurs fleurs, ou la beauté de leurs ombrages.

Les nombreux troupeaux de chevaux et des buffles, qui sont dans l'île de Timor, paissent librement dans les bois et dans les champs. Les buffles sont employés pour l'agriculture; les chevaux servent à transporter aux côtes le bois de sandal, la cire, et les autres objets de trafic qu'on vend aux étrangers. Chacun connaît ceux qui lui appartiennent à des marques qu'on leur imprime par le moyen d'un fer chaud; mais dans beaucoup d'endroits on ne les monte qu'à poil, et les Timoriens croient qu'il leur arriverait malheur s'ils chargeaient d'une selle et dos de ce noble animal. Ils nomment ce créjé *Pamalis* (545).

La manière dont les habitants de Timor comptent les buffles sauvages est remarquable, et ressemble beaucoup à celle qu'on emploie pour apprivoiser l'éléphant sauvage dans l'Indoustan. Les buffles sauvages sont très-farouches, et habitent ordinairement les montagnes les plus escarpées, et couvertes de forêts de bambous. On ne peut les faire descendre qu'avec beaucoup de peine et de travail; aussi n'y a-t-il que les princes qui entreprennent cette espèce de chasse. Après de grands efforts, on parvient à la fin à faire aller ces animaux vers un endroit fermé de tous côtés. Lorsque les buffles y sont entrés, on les y laisse en repos pendant quelques jours, au bout desquels les hommes accoutumés à cet emploi y entrent avec des buffles apprivoisés derrière lesquels ils se cachent; puis ils s'approchent doucement des autres que la faim a déjà rendus traitables; ils enroulent la queue et les pattes de ces animaux d'une certaine pâte faite de racines pilées, après quoi ils les conduisent partout où ils veulent. Les particuliers vont à la chasse des buffles, après avoir armé de fusils et de piques, accompagnés d'une grande meute de chiens, pour faire leur provision de viande sèche pour l'hiver. On dresse aussi des chiens pour la chasse des sangliers, surtout dans les districts où il y a un grand nombre de ces animaux (546).

Les habitants de Timor mangent beaucoup de poisson; ils sont très-habiles à la pêche, et montrent à cet égard une industrie remarquable. Ils emploient pour cet effet les arcs, les filets, la ligne et le trident. Ainsi que cela se pratique sur les côtes de France, ils construisent sur le bord de la mer des enceintes en pierres sèches, qui ont ordinairement cinq à six cents pas de

longueur, et qui s'avancent plus ou moins au large. La haute marée couvre entièrement ces enceintes, et permet ainsi aux poissons d'y pénétrer. Au jusant, les eaux s'écoulent par des intervalles que les pierres laissent entre elles, et le poisson, qui ne peut s'échapper par d'aussi petites ouvertures, reste non pas à sec, mais dans les bassins qui sont creusés dans l'intérieur des parcs. On fait ensuite usage, pour ramasser ce poisson, d'un saveneau, sorte de filet de dix-huit pouces de largeur sur deux pieds de haut, fixé à deux petits bâtons. Dans le fond de la baie, du côté de Babão, les parcs, au lieu d'être en pierres, sont faits en pieux plantés à petite distance les uns des autres. Indépendamment du saveneau, dont il vient d'être question, les naturels ont encore la seine et l'épervier. La forme de ces filets diffère peu de celle qui est adoptée en Europe: les seines ont à peu près cent et quelques pas de long sur sept à huit pieds de haut; les mailles sont d'un pouce ou d'un pouce et demi; le tissu en est toujours en coton. On met au bas de ces filets, au lieu de plomb, le gros et court coquillage connu sous le nom de porcelaine tigrée, et à la place de notre liège, du bambou ou des morceaux d'un certain bois léger. Mais cette sorte de pêche n'est pas commune, et l'emploi de la ligne est beaucoup plus fréquent. Les lignes sont fortes et bien faites, composées de trente-deux brins de coton, dont l'ensemble n'est pas plus gros que le fil à fouet; leur longueur est de vingt à vingt-quatre, et même trente brasses. Pour les préserver de l'humidité, les Malais les enduisent d'un vernis élastique fort curieux, et jusqu'ici inconnu en Europe. À l'égard des hameçons, quelquefois ils les font eux-mêmes en fer, mais fort mal; d'autres fois les Hollandais leur en fournissent; enfin souvent ils emploient à cet usage les épines doubles de l'acacia, de même que nos pêcheurs de France se servent accidentellement de celles d'épine-vinette. Le trident est en fer, et construit ordinairement à Coupang; il s'emmanche à l'extrémité d'un long bambou. Cet instrument sert à la pêche des poulpes et des raies (547). Les habitants de Timor ont aussi une racine qui, pulvérisée, a la faculté d'étourdir le poisson; ils la répandent sur le rivage, et viennent ensuite enlever leur récolte (548).

Les bâtiments de mer que l'on rencontre à Coupang, et qui sont montés par des Malais ou par des Chinois, sont de trois sortes: les champans, les pross et les pirogues. Les champans sont les plus grands navires qu'emploient les naturels à Timor pour leur commerce avec les Européens. Ils peuvent contenir environ cent tonneaux; ils ont la carène fine, et les formes de devant ainsi que celles de derrière à peu près sembla-

(545) Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 509; Péron, t. II, p. 267.

(546) Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 310.

(547) Lesueur, dans Freycinet, *Voyage aux Terres Australes*, p. 344.

(548) Hogendorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 291.

bles. Les œuvres mortes de l'arrière sont extrêmement élevées, ainsi qu'on le remarque dans les jonques chinoises. Ils ont peu de stabilité, et souvent il leur arrive de sombrer sous voiles. Les ancres sont en bois, les bouées en bambou, les câbles en crin ou en rotin, les cordages en crin ou en filant de cocos. Quant aux pross, souvent ils ne diffèrent des champans ou sampans que par leur grandeur qui ne s'élève guère au-dessus de trente à quarante tonneaux. Il y en a qui ne sont pas portés. La mâture se compose quelquefois d'un seul bambou, et la voilure d'une seule voile trapézoïde faite avec la feuille du latanier. Leurs rames sont de longs morceaux de bambous, à l'extrémité desquels on a fixé des disques en bois d'un pied environ de diamètre. Chaque pross a toujours plusieurs de ces rames; elles servent à faire route pendant le calme, et quelquefois à soutenir le derrière lorsqu'on court au plus près. Les pirogues sont de deux sortes et de diverses grandeurs; les unes sont à balanciers, les autres, plus petites, sans balanciers; ces dernières sont formées d'un seul tronc d'arbre creusé et façonné convenablement. Les fentes du bois et les coutures sont enduites avec un mastic impénétrable à l'eau, composé de mousse d'arbre et de chaux, qu'on a humecté et pilé. Les pirogues à balanciers sont composées de plusieurs pièces réunies avec assez d'art. Les balanciers se composent de deux ou trois traverses, ordinairement en bambou, et liées fortement sur le plat bord de chaque côté; à chacune des extrémités de ces traverses est fixée une pièce de bois courbe, qui descend au moyen de cette courbure jusqu'au niveau de l'eau. A cet assemblage est jointe, sur l'un et sur l'autre bord, une pièce de bois placée très-peu au-dessus de ce même niveau, parallèlement à la longueur de la pirogue. Cette pièce latérale est liée à chacune des pièces courbes dont je viens de parler, et forme ainsi un point d'appui solide, qui maintient la stabilité de l'embarcation, et lui permet de porter avec impunité des voiles fort grandes, même sans avoir de lest. Cet ingénieux mécanisme se retrouve encore aux îles Mariannes, sur la côte nord-est de la Nouvelle-Hollande, et dans plusieurs îles de la Polynésie (549). Rien n'égale la rapidité de ces embarcations, auxquelles les Européens ont donné l'épithète de volant.

Les navigations des insulaires de Timor ne se prolongent jamais au loin; aussi les provisions qu'ils embarquent sont peu nombreuses. Le riz et le maïs font la base de leur nourriture. Un peu de poisson sec ou salé, des tranches de bœuf boucanées ou desséchées, quelques volailles, des cocos, tels sont en général les comestibles dont ils

font usage. A l'égard de l'eau ils la tiennent dans de longs tuyaux de bambou (550).

L'industrie des habitants de Timor, qui se montre avec tant d'avantage dans la construction de leurs embarcations, est très-bornée sur tout le reste. Leurs cases, peu spacieuses, ordinairement séparées en deux parties, sont formées par un treillage de bambous fendus et recouverts de larges feuilles. Le toit se termine en pointe; il n'y a point de fenêtre, mais seulement une porte très-large, quoique si basse qu'on ne peut y passer qu'en rampant (551). Ces habitations sont suffisantes dans un climat où l'homme n'a besoin d'un toit que pour se mettre à l'abri des rayons du soleil et des pluies tièdes qu'amène la saison des orages.

Les outils des naturels de Timor consistent en haches et en couteaux qu'ils ne savent pas fabriquer, et qu'ils achètent des Européens. Il en est de même des fusils, des sabres, des piques, et de la poudre qu'on leur apporte, et qu'ils payent très-cher. Ils savent fondre l'or et en façonner des plaques, et de grands anneaux pour leurs femmes. Ils fabriquent aussi des clochettes pour les harnais des chevaux. Ils ont des étoffes grossières pour leur habillement, ainsi que des nattes, des vases en terre, et quelques cordons rembourrés de coton ou d'ouate (552).

Au reste, on ne peut pas bien juger de ce que serait l'industrie des habitants de Timor sous tout autre gouvernement que celui de la compagnie hollandaise. Son monopole les empêchait de se livrer à aucune spéculation sur les denrées coloniales. Elle interdisait la culture des épices, du poivre, du café, du sucre et de l'indigo; et elle se serait opposée à toute industrie manufacturière qui l'aurait privée de la vente des marchandises qu'elle importait de Batavia. Les habitants de Coupang étaient donc réduits au commerce d'échange qu'ils faisaient avec les habitants de l'intérieur de l'île, et sur lequel encore le résident hollandais exerçait souvent un monopole (553).

Toutes les années un brick hollandais partait de Batavia à la fin de la mousson nord-ouest, et se rendait à Coupang pour chercher les marchandises que les rajahs alliés de la compagnie avaient préparées, et qui avaient été réunies dans le fort par les soins du gouverneur. A cette époque les fêtes les plus brillantes avaient lieu. Les objets dont se composait ordinairement la cargaison du brick hollandais étaient la cire, le bois de sandal, les esclaves, et quelquefois les chevaux. Aussitôt que ce chargement de navire se trouvait complet, on profitait de la mousson sud-est pour retourner à Batavia. Pendant la belle saison, dix à douze bateaux du pays, du port de six à vingt tonneaux, conduits par des rajahs

(549) Dampier, t. I^{er}, p. 315 de la trad. franç.; Anson, *Voyage*, p. 269 et suivantes de la traduction française.

(550) Freycinet, p. 341.

(551) Leschenault, *Annales des Voyages*, t. XVI,

p. 303; Bogendorp, t. VI, p. 796.

(552) Bogendorp et Lesche, ault., *Annales des Voyages*, t. VI, p. 295, et t. XVI, p. 305.

(553) Leschenault, *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 296.

Malais ou par des Chinois, sont employés par le gouverneur à faire le cabotage sur les côtes de Timor, de Rottie, de Simao et autres lieux soumis aux Hollandais. Ils rapportent à Coupang du riz, de la cire, du bois de sandal, des cocos, des pois, du bois de construction, des bambous, de la feuille de tamarin, et autres denrées. Beaucoup de pirogues à balancier de différentes grandeurs font la même navigation, mais à de moindres distances. Les Hollandais ne faisaient pas exclusivement le commerce de Coupang; il y voyait assez fréquemment des sommes chinoises. Les Anglais et les Anglo-Américains pénétrèrent dans cette partie du globe comme dans toutes les autres (554).

Le bois de sandal a été, dans tous les temps, le principal objet d'exportation de Timor. Si l'on en croit un auteur anglais, on lit le témoignage cependant sur cet objet qu'il n'est pas actuellement aussi bien travaillé, ni aussi estimé qu'autrefois, et les Chinois préfèrent celui qu'on exploite sur la côte de Malabar (555). Le meilleur doit être parfaitement poli, droit, sans gerçures et totalement nettoyé de l'écorce intérieure.

II. — Des mœurs, des usages, et des habitudes des habitants de Timor.

Les naturels de Timor, c'est-à-dire cette partie de la population d'origine malaie, qui habite les côtes, parlent un langage qui se rapproche beaucoup de celui de divers insulaires de la Polynésie et de l'Australie, et ont aussi plusieurs usages qui leur sont communs avec ceux d'un grand nombre d'habitants de ces deux autres parties du monde maritime. Leur manière de s'embrasser par l'attouchement du nez est la même qu'aux îles Sandwich et à la Nouvelle-Zélande. Ils ont également la coutume de se tatouer, ou de faire des figures durables sur le visage, par le moyen des piquets qui introduisent la couleur dans l'épiderme (556). On retrouve dans toutes les îles de la Polynésie. Bligh fut surpris de trouver parmi les naturels de Timor cette coutume répandue qu'ont les habitants des îles des Amis, se rassembler dans un temple, et de s'asseoir en silence vis-à-vis les uns des autres, l'habitude qu'ils désignent sous le nom de *idgi-Toudgi*; les Timoriens la nomment *imbock*. Les Timoriens ont aussi l'habitude de pétrir ou de masser toutes les parties du corps pour guérir les douleurs rhumatismales, et ils appellent cette opération *as*. Les Otahitiens, qui ont le même usage, le nomment *Roumi* (557). A Timor, pour former l'alliance réciproque d'une inextinguible amitié, on a aussi coutume de prêter mutuellement des noms, de sorte que ceux qui ont contracté de tels liens, portent

le nom de leur ami, et que leur ami porte le leur; usage singulier que Cook a observé dans plusieurs îles du Grand Océan, et jusque chez les sauvages féroces qui peuplent les rivages humides et brumeux de la Nouvelle-Zélande. M. Lislet Geoffroy l'a aussi remarqué à Madagascar (558).

Il serait facile de faire d'autres rapprochements semblables; mais il suffit de remarquer que tout, chez les naturels de Timor, annonce une identité d'origine et de race avec les insulaires qui peuplent plusieurs îles de la Polynésie très-éloignées de l'archipel d'Orient. Ils ont aussi toutes les habitudes des autres insulaires de la partie du monde maritime à laquelle ils appartiennent, surtout l'usage dégoûtant, mais salutaire, de mâcher continuellement le bétel. Ils couvrent leurs dents antérieures d'une feuille d'or qui jamais ne s'enlève ni ne s'oblitére. Nous avons déjà remarqué ce singulier usage parmi les habitants de Java.

L'habillement des Malais de Timor est très-simple. Il se compose d'une ou deux pièces de toile blanche bordée de rouge, de quatre à cinq pieds de long, sur deux pieds de large. Les riches en font broder en fleurs les deux extrémités. Ce sont les femmes qui appréhendent cette étoffe de fil de coton. Les personnes d'un haut rang portent sur elles de grands morceaux de toile peinte, et deux ou trois mouchoirs autour de la tête. En temps de guerre, quelques-uns y mettent des plumets, composés de plumes des beaux oiseaux de ces contrées. Leur plus grande parure consiste en des plaques d'or et d'argent, en des colliers de coraux d'un grand prix, et en des bracelets d'or ou d'une espèce de coquille qui, par la couleur, imite l'ivoire, et se trouve en quantité sur les bas-fonds de cette contrée. Les rois et les grands placent aussi sur la tête et de côté un morceau d'or en forme de demi-lune; mais ils ne se parent de cet ornement que dans les grandes solennités. Quelques-uns de ceux qui dépendent des Hollandais et des Portugais s'habillent à la manière des Européens, et portent une grande redingote, qui leur a été donnée par le chef au nom de la Compagnie.

Les femmes des grands ne se montrent, dit-on, en public que très-rarement. Elles se font remarquer par des bracelets d'or et d'argent, par des colliers de coraux et par des fils de cuivre dont elles entourent leurs bras et leurs jambes; plus elles se distinguent par leur rang et leur puissance, plus ces fils sont longs et lourds. Presque toutes les parties de leur corps sont marquées ou tatouées de petits points noirs en forme de fleurs, qu'elles font avec un instrument pointu trempé dans de l'indigo (559).

Dans leur intérieur les femmes se cou-

54) Freycinet, *Voyage aux Terres Australes*, t. I, p. 17.

55) Milburn, *Oriental commerce*, t. II, p. 386.

56) Péron, t. I^{er}, chap. 8; Hogenorp, t. VI, p. 294.

(557) Bligh, *A Voyage to the South-Sea*, p. 244.

(558) Péron, *Voyage*, t. I^{er}, p. 165.

(559) Hogenorp, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 294.

vrent seulement d'une ample pièce de coton qu'elles tournent autour de leurs reins; elles ont alors le sein découvert. Ce n'est que quand elles sortent qu'elles se couvrent avec soin de leur pagne. Quelques-unes, et particulièrement les danseuses de profession, portent des anneaux de cuivre au-dessus de la cheville du pied.

Les hommes du peuple et les esclaves ont leurs cheveux relevés et retenus par un mouchoir noué et retroussé de diverses manières. Leur pagne ne les couvre que depuis les reins jusqu'aux genoux; une autre longue pièce de coton, qu'ils portent sur leurs épaules en forme de châle, leur sert à se couvrir pendant la fraîcheur de la nuit, ou lorsqu'ils veulent se mettre à l'abri de la pluie ou de l'ardeur du soleil. Cette draperie ne manque pas d'élégance. Ils portent en outre sur l'épaule gauche un sac fait avec un mouchoir, dont les coins sont passés dans des anneaux d'écaille et de métal. C'est là qu'ils mettent leur bétel et les petites provisions de voyage (560).

Les habitants de Timor, surtout les princes, peuvent prendre plusieurs femmes, et le grand nombre de femmes est une preuve d'opulence.

De même qu'à Java, les filles à Timor font la richesse des familles, parce que, pour les donner en mariage, leurs parents reçoivent une somme en or ou en bétail. Tant que cette dette n'est pas entièrement acquittée, les pères ont le droit de reprendre leurs filles sans être obligés de restituer ce qu'ils ont reçu. Ils peuvent même s'approprier les enfants qui sont résultés de ce mariage, puisque la somme que le gendre paye à son beau-père est censée être le paiement des enfants qu'il aura de la fille de celui-ci (561).

Les mariages se font à Timor sans beaucoup de formalités. Le jeune homme adresse sa demande au père ou au tuteur de la fille; celui-ci exige une quantité d'or ou de bétail proportionnée à son rang et à celui du futur. Lorsque les deux parties sont d'accord, on tue quelques animaux pour consulter leurs entrailles: si les augures sont propices, on contracte le mariage. Tant qu'une fille est libre, le préjugé n'attache aucun déshonneur à ses faiblesses. Il n'est pas permis aux particuliers de se marier avec une femme du sang royal; et celui qui oserait entretenir une liaison avec une princesse serait puni d'une manière sévère.

Pour fixer les époques de temps, les naturels de Timor n'ont point d'autre moyen que de se rappeler les noms des gouverneurs qui ont régné successivement dans cette île. Lorsqu'il s'agit des époques de l'année, ils indiquent le temps de la plantation du riz ou du maïs, celui des fruits, ou

celui pendant lequel les tamariniers autres arbres étaient en fleur. Quelquefois aussi, pour désigner une époque passée, ils comptent le temps qui s'est écoulé depuis qu'ils ont commencé à avoir commerce avec les femmes. Si quelqu'un leur doit de l'argent, ils enfilent dans un cordon autant de grains qu'il y a de sommes partielles; et la vue de ces grains suffit pour leur en rappeler le montant. Pour calculer de grandes sommes, ils se servent de grains de maïs qu'ils rangent cinq par cinq; et ils en ajoutent ensuite ou en retranchent autant qu'il faut pour faire leur compte (562).

Les naturels de Timor font de longs voyages à pied; ils marchent la nuit et le matin pour pouvoir se reposer, pendant la chaleur du jour, à l'ombre de quelque arbre. Ils se munissent alors d'une provision nécessaire de maïs qu'ils font d'abord piler et rôtir. Quelque peu nourrissante que soit cette pâte, elle suffit aux naturels de Timor pendant plusieurs journées de marche (563). Les montagnards d'Écosse et les sauvages de l'Amérique ont aussi leur pâte nourrissante, et il leur suffit d'une très-petite quantité pour exécuter de longs voyages.

Les naturels de Timor sont au reste très-hospitaliers. Ils servent au voyageur fatigué du lait de buffle tout chaud, dans de grands cylindres de bambou. Ils font cuire, pour recevoir dignement un hôte qu'ils estiment, un mouton entier avec du riz; ils le dépècent ensuite et en présentent à l'étranger un morceau de cinq à six livres, ils en prennent un également volumineux, et pour lui donner l'exemple, ils le déchirent avec les dents et les ongles avec une extrême voracité (564). Ils s'accroupissent sur des nattes pour prendre leur repas. La nourriture habituelle des habitants de Coupang se compose de volailles, de poissons, de porcs cuits dans de l'huile de coco, assaisonnés avec beaucoup de piments et d'épices. Ces mets ont un goût agréable, mais trop peu quant pour les personnes qui n'y sont pas habituées. Le riz cuit à l'eau, que le nomme *naci*, tient lieu de pain (565).

Plusieurs des Français de l'expédition Baudin rendirent visite à un radjah détrôné qui demeurait dans la vallée d'Oba; sa demeure était semblable à celle des Malais les plus pauvres. Des arbres touffus chargés de fleurs et de fruits la couvraient de leur ombre protectrice. Une foule d'oiseaux revêtus des plus riches couleurs folâtraient dans les rameaux de ces arbres, et un ruisseau limpide coulait à peu de distance. Le radjah était assis à l'entrée de sa cabane occupé à jouer du sousounou; un de ses frères l'accompagnait avec la flûte de ces contrées; sa femme, à quelques pas de lui, filait la houate dont ces peuples se servent pour leur

(560) Leschenault, *Description de Coupang*, dans les *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 302.

(561) Hogendrop, *Annales des Voyages*, t. VI, p. 305.

(562) *Loc. cit.*, p. 304.

(563) *Loc. cit.*, p. 309.

(564) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, t. I, p. 102.

(565) Leschenault, *Description de Coupang*, dans les *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 297.

ser leurs poignes; et sa jeune fille, qui ne paraissait pas avoir plus de douze à treize ans, préparait de petits gâteaux de riz qu'elle devait le lendemain porter au bazar ou marché public. Toute la famille se leva à l'aspect de nos Français, et ils en reçurent l'accueil le plus touchant (366).

Les jeux et les danses de nations encore sauvages méritent toute notre attention, parce qu'ils nous retracent toujours avec fidélité leurs inclinations et leurs habitudes. M. Péron décrit de la manière suivante une danse, dont il fut le spectateur à Babão.

« Le peuple malais de ce canton se réunit tous les grands tamariniers, dont l'épais feuillage ajoutait à l'agrément du site que l'on avait choisi. Un grand feu, qui éclairait la scène, rendait plus supportable la fraîcheur de la nuit, en même temps qu'il dissipait l'humidité toujours très-grande de ces plaines marécageuses et couvertes de bois. Il servait aussi à détruire les moustiques qui, tirés par l'éclat de la flamme, venaient s'y précipiter par myriades. Les vieillards, rangés autour du foyer, semblaient présider à la fête. Bientôt les danses commencèrent au son de quelques instruments simples et particuliers à ces régions, qu'accompagnait le chant même des danseurs. Leur voix juste, et graduée sans art, exécutait des morceaux pleins d'harmonie, quoique d'une facture un peu sauvage. Nous admirions avec quelle énergie ces insulaires exprimaient le caractère de chacune de leurs danses; les femmes surtout modifiaient, avec beaucoup de grâces, des airs qui indiquaient le changement des figures propres à émouvoir les diverses passions, ou à les peindre. Ce tableau piquant et animé le devint encore davantage dans les pantomimes guerrières, auxquelles le costume du pays prêtait infiniment. L'obscurité profonde qui régnait autour de nous donnait à ce spectacle quelque chose de féroce, surtout après un chant triste et sourd, assez comparable à un rugissement.

« Les Malais sur deux rangs, pressés les uns contre les autres, un peu courbés, et représentant des hommes qui vont à la découverte de l'ennemi pour tâcher de les surprendre, levant les pieds et les posant doucement, marchaient accompagnés de ce chant lugubre. Tout à coup, et comme s'ils eussent atteint leurs ennemis, ils s'élançaient, poussant des cris perçants tellement prolongés et confus, qu'il était difficile de ne s'en être effrayé. Bientôt ils reprenaient l'air calme, évoluaient de diverses manières, et recommençaient les manœuvres qu'ils avaient déjà faites, jusqu'à ce que le soin du repos se fit sentir (367). »

A Coupang, il y a fréquemment de ces fêtes nocturnes; mais alors il s'y mêle un peu de luxe européen; et ce mélange, sans en ôter de leur singularité, leur prête une importance qu'on ne retrouve pas parmi

celles de l'intérieur. Ces fêtes sont plus multipliées dans les mois de juin et de juillet, parce qu'alors les radjahs se trouvent réunis à Coupang, afin de recevoir les objets en échange des denrées qu'ils ont apportées pour charger le vaisseau, qui retourne à cette époque à Batavia.»

« J'assistai, dit M. Leschenault, à une de ces danses qui se donna un soir, après le soleil couché, chez l'interprète hollandais. Une cour spacieuse et ombragée d'arbres, qui précédait la maison, était éclairée par plusieurs torches résineuses, portées sur des espèces de candélabres; plusieurs fauteuils de canne, placés en demi-cercle, étaient occupés par les radjahs et les Européens présents; chaque radjah, paré d'une robe d'indienne à fleurs, avait devant lui une petite table, sur laquelle était une boîte renfermant du bétel et des noix d'arec, que ces peuples mâchent sans cesse; derrière son fauteuil, plusieurs de ses sujets formant sa suite, armés de longues piques et parés de leurs plus beaux vêtements, étaient debout; l'un d'eux, placé immédiatement derrière le radjah, portait le jonc à pomme d'or ou d'argent, qui est la marque distinctive de son autorité, et avait soin de le tenir élevé, afin qu'il fût aperçu de toutes les personnes présentes. Sur l'un des côtés de l'assemblée était la musique, consistant en gongs chinois, en tam-tam, et autres instruments en cuivre, qui faisaient un terrible carillon. Au milieu étaient des Malais vêtus d'un pagne qui ne les couvrait que depuis la ceinture jusqu'aux genoux; leurs bras, leurs jambes et leur chevelure étaient ornés de feuilles de lalanier et de fleurs de malaty. Ils exécutèrent différentes danses, dont les mouvements étaient réglés par deux hommes qui, assis à terre, frappaient avec les mains sur des espèces de tambourins, et récitaient des chansons dont le refrain était répété par les danseurs. Une espèce de maître de ballet indiquait avec un bambou les mouvements qu'il fallait faire, et frappait avec force ceux qui y manquaient. Ces danses me parurent représenter des chasses, des combats; les pas, peu précipités, étaient accompagnés de mouvements de corps et de bras bizarres, très-difficiles, et si fatigants que bientôt les danseurs furent haleotants et couverts de sueur. Ces divertissements durèrent une grande partie de la nuit. De temps en temps de jeunes et jolies esclaves, vêtues de pagnes bleus et rouges et de petites chemisettes de mousseline blanche, qui ne dépassaient pas les reins, offraient aux spectateurs des fruits, des pâtisseries, du thé, et des liqueurs, rangés avec élégance dans des corbeilles et sur des cabarets vernis. La variété des costumes, la nuit pure et calme, la beauté du lieu, couvert de très-grands tamariniers et d'énormes figuiers-bananiers, donnaient à cette réunion un air de pompe qui serait digne d'être imitée dans les

366) Péron, *Voyage aux Terres Australes*, t. I, p. 155.

(367) *Idem*, t. II, p. 276.

scènes magiques de nos grands théâtres (568). »

Les métis européens forment la portion la plus riche et la plus civilisée de Timor; ce sont aussi ceux dont les habitudes et les mœurs sont les mieux connues.

Comme ils voient peu d'étrangers, ils sont timides au premier abord; mais lorsqu'on a gagné leur confiance, ils vous accueillent avec un empressement et un désintéressement sans bornes. Admis dans leur intimité, on est regardé comme un membre de la famille; et c'est alors qu'on peut le mieux apprécier les bonnes qualités de leurs cœurs. L'égalité de leur caractère éloigne toute discorde; la douceur de leur intimité n'est troublée que par la mort d'un parent ou d'un ami. La perte d'un objet aimé est vivement sentie et occasionne de longs regrets (569).

Ils sont peu nombreux; presque tous tirent leur origine du commerce que les Européens ont eu avec leurs esclaves. Leur teint varie d'intensité en raison du croisement des races. Dès leur enfance abandonnés aux soins des esclaves, élevés au milieu d'eux, par leurs mœurs, leurs habitudes, leurs préjugés, ils se rapprochent des naturels malais. Un petit nombre d'entre eux sait lire et écrire, et c'est à quoi se réduit toute leur instruction. Les plus riches font valoir leurs capitaux, soit en prêtant à gros intérêts, soit en s'associant aux Chinois, qui alors se chargent de tout le détail de leur commerce. Entourés d'esclaves qui leur obéissent au moindre signe, ils consomment leur vie dans l'inertie et dans la mollesse. Cette indolence, qui s'empare également des Européens qui ont vécu dans ces belles contrées, est pour eux la plus douce des jouissances.

Leurs demeures sont d'une construction simple, mais commode, sans élégance dans l'ameublement, mais propres et bien aérées; ordinairement elles sont entourées d'arbres, dont le feuillage, agité par des brises, entretient une agréable fraîcheur. Deux galeries ouvertes, dont les toits sont soutenus par des piliers, occupent le devant et le derrière de la maison; elles sont terminées, à chaque extrémité, par un cabinet: trois chambres, dont celle du milieu est la plus grande, en divisent l'intérieur. La galerie de la façade est la pièce principale. C'est là où l'on reçoit les visites, où l'on mange, où la famille se réunit; c'est aussi l'endroit le plus orné. La chambre du milieu est entourée d'espèce de canapés ou divans en cannes recouverts de natte. C'est là où l'on fait la méridienne. Les autres meubles sont des armoires, des coffres grossièrement travaillés, où sont les hardes et les provisions. Les pièces latérales servent de chambre à coucher. La galerie qui est derrière la maison est employée aux travaux

du ménage; elle donne sur une cour ou jardin où sont les cuisines et les cases des esclaves. Ces cases en bambou sont recouvertes de feuilles de latanier. De grandes croisées, qui ne sont garnies que d'un treillage léger en rotang, laissent une libre circulation à l'air. Pour augmenter la fraîcheur, on a soin d'arroser souvent l'intérieur des maisons.

La manière de vivre d'un jour est celle de toute l'année; rien ne varie l'emploi du temps. Le chef de la maison, rarement occupé, passe la plus grande partie de sa vie à fumer. Sa femme et ses enfants, accroupis sur des nattes au milieu de leurs esclaves, préparent les feuilles de tabac qu'on fume et qu'on mâche avec le bétel, ou bien fabriquent différents petits ouvrages délicats en paille de riz ou en feuilles de latanier. Ils se baignent deux ou trois fois le jour, font trois repas, dorment l'après-midi, mâchent toute la journée la noix d'arc avec la feuille de bétel. Ils se visitent le soir, boivent le thé ensemble, et ne se séparent que bien avant dans la nuit. Ces réunions sont presque toujours égayées par le chant des esclaves, qui s'accompagnent du sous-souffle, du tambourin malais et du tam-tam chinois.

Les plus riches bourgeois de Coupang possèdent, autour de la ville, des jardins de plaisance, la plupart situés sur le bord de la rivière. La nature seule embellit ces retraites. Une multitude d'arbres fruitiers, différents par leurs formes et leurs feuillages, sont plantés sans régularité et comme au hasard; des arbres à fleurs odoriférantes parfument l'air. On a seulement le soin d'essarter le terrain, pour que rien ne gêne la promenade, et pour ôter toute retraite aux insectes venimeux et aux reptiles. Ces vergers délicieux, sans le secours de la greffe, presque sans culture, prodigient toute l'année les fruits les plus exquis et les odeurs les plus suaves. L'air embaumé que l'on respire; le bruit de la rivière qui coule au travers des quartiers de roches granitiques qui, presque partout, embarrassent son cours; le frémissement des brises qui agitent le feuillage; le roucoulement de quatre à cinq espèces différentes de tourterelles; le cri intermittent des perruches et du calao à tête chauve, qui peuplent ces bosquets, pénètrent l'âme de la plus douce et de la plus voluptueuse langueur. Les propriétaires de ces beaux lieux, leurs familles, leurs amis, viennent y prendre le bain, qui est un plaisir de toutes les heures du jour; la chaleur en rend l'usage agréable, et l'habitude en fait un besoin. Les bambous, qui croissent sur les bords de la rivière en se penchant sur son cours, forment des berceaux qui mettent à l'abri des rayons du soleil les baigneurs, qui, au sortir de l'eau, viennent se reposer sous des bosquets d'orangers, de citronniers, ou à

(568) Leschenault, *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 312.

(569) *Loc. cit.*, p. 292-296.

l'ombre du léger feuillage du tamarinier. Souvent ils y passent plusieurs heures, tendus sur des nattes, la pipe ou une chique de bétel à la bouche, et ils finissent ordinairement par s'y endormir. Pendant leur sommeil, de jeunes esclaves les massent de leurs doigts délicats, et chassent, avec un éventail de plumes, les insectes qui pourraient les incommoder (570).

Pour donner une idée exacte de tout le luxe de ces contrées, nous transcrivons le récit de la visite que les Français de l'expédition de Baudin firent à la veuve du dernier gouverneur hollandais, alors la plus riche personne de Coupang. Ils étaient accompagnés du gouverneur en charge.

« La maison de campagne où l'on nous conduisit, dit M. B. Millanger, est située sur le bord de la mer (571). Nous traversâmes, pour y arriver, une campagne délicieuse; les ruisseaux l'arrosaient en tous sens; c'était, pour ainsi dire, un bois continu de mangiers, de manguiers, de cocotiers, de laniers, et de mille autres arbres inconnus à l'Europe. A l'approche de l'habitation, ces mêmes arbres s'écartaient pour laisser libre aux esclaves une large et riante avenue, dont le milieu était pavé et sablé avec soin. Un peu loin, dans une salle verte, s'offrait un grand bassin carré, dont les eaux fraîches et limpides étaient animées par les jeux et les évolutions d'un grand nombre de belles nappes. De là nous parvînmes à une grille fermée par un treillage, et soutenue par six colonnes en pierre; c'était l'entrée de l'habitation. Vis-à-vis de cette grille était un péristyle qui formait un double auvent supporté par des colonnes, et dont le dessus portait un charmant pavillon chinois. Au bout de ce péristyle était une cour, dans le milieu de laquelle se trouvait la maison même, entourée de la chaleur par deux rangs de galeries extérieures, pareillement soutenues par des colonnes. Le pavé de ces galeries était peint et frotté comme celui de nos appartements d'Europe. Elles étaient garnies de très-jolis fauteuils en canne, et de grands vases de bronze, qu'on a toujours près de soi dans ces régions où l'on mâche sans cesse le bétel. La maîtresse du logis, Malaïe, veuve d'Amboine, nous attendait debout dans sa galerie. Agée d'environ quarante-cinq ans, ayant beaucoup d'embonpoint, elle avait dans sa figure et dans son maintien une noblesse et de la dignité. Elle était habillée d'un pagne très-riche et très-épais. A sa gauche étaient une trentaine de jeunes filles fort élégamment vêtues de pagnes de coton et de corsels blancs; leurs cheveux longs et noirs étaient tressés en nattes autour de la tête. A la droite se tenaient quelques esclaves mâles, en gilets et pantalons blancs. Dans la galerie inférieure, d'autres esclaves mâles se présen-

taient couverts de longues écharpes rouges. Cet ordre, ces costumes uniformes et singuliers; ces jeunes filles parées avec soin, et qui, comme autant de nymphes, semblaient se grouper autour de leur déesse; le lieu de la scène; la fraîcheur de la forêt voisine; le doux murmure du ruisseau, la vue de l'Océan, sur le rivage duquel l'habitation était assise; tout cet ensemble avait à la fois quelque chose de grand, de noble, de gracieux et de pittoresque, qui nous enchantait tous. Après les compliments et les cérémonies d'usage, le spectacle devint tout à coup plus intéressant encore. En effet, les jeunes filles ne se retirèrent un instant que pour reparaitre chargées de toutes les parties d'une collation aussi riche qu'élégante. Celle-ci présentait avec grâce un superbe cabaret chinois; celle-là portait des sucriers; une troisième versait le thé; d'autres enfin, en très-grand nombre, se succédaient rapidement, offrant tour à tour, à chacun des convives, des pâtisseries, des confitures ou des sucreries de mille espèces différentes. Leur arrivée avec cette collation, leur démarche gracieuse et cadencée, les espèces d'évolutions qu'elles exécutaient, et qui les présentaient successivement sous tous les aspects, leur silence profond, tout contribuait à rappeler à des Français la scène charmante de la toilette de Venus, dans le ballet de *Paris*. La cérémonie s'étant prolongée jusqu'à neuf heures du soir, nous étions déjà en peine du retour que nous pensions devoir être réduits à effectuer au milieu des ténèbres, lorsque tout à coup les esclaves à manteau rouge parurent armés chacun d'une longue torche en feuille de latanier, qui, comme autant de puissants flambeaux, répandaient au loin une grande lumière. C'est alors que je crus être avec Orphée dans sa descente aux enfers; car nos conducteurs timoriens avec leurs torches, leurs costumes et leur couleur, ressemblaient, à s'y méprendre, aux diables de l'Opéra. Leurs cris lugubres et perçants, répétés à des intervalles égaux, formaient le dernier trait de cette similitude. Ce fut avec cette romantique et bizarre escorte que nous rentrâmes, le gouverneur et nous, dans la ville de Coupang (572). »

Tout dans les usages des métis européens de Timor se ressent de la mollesse asiatique. Leurs vêtements sont légers, amples, et le moins possible bridés par des ligatures. Les hommes portent un large caleçon ou un pagne retenu autour des reins par une ceinture, et descendant jusqu'à mi-jambe; sur leurs épaules est une robe de mousseline ou d'indienne. Ils tirent ces étoffes de Batavia. Leur chevelure, dont ils ont grand soin, reste ordinairement flottante sur leurs épaules. Elle est ointe avec de l'huile de coco, dans laquelle on a infusé des plantes odoriférantes, mais qui, malgré

(50) Leschenault, *Annales des Voyages*, t. xvi, p. 4.

(51) Dans la vallée d'Oba. Voyez Péron, *Voyage*

aux Terres Australes, t. I^{er}, p. 157; t. II, p. 267.

(572) Bou langer dans Péron, *Voyage aux Terres Australes*, t. I^{er}, p. 152.

cette précaution, conserve toujours une odeur rance, désagréable à tous ceux dont l'odorat n'est pas familiarisé avec ce singulier parfum. Lorsqu'ils visitent le résident, ou qu'ils vont à quelque fête, ils se parent d'habits à l'euro péenne. Ces vêtements, qui ne servent qu'aux jours de gala, et qui, pour la plupart, ont passé d'une génération à une autre, les rendent aussi ridicules par leur antiquité et l'air de prétention qu'ils leur donnent, que par la gêne et l'embarras que la nécessité de les porter leur fait éprouver. C'est un tribut qu'ils payent à la supériorité de considération que leur donne sur les indigènes la portion de sang européen qui coule dans leurs veines.

Dans ces jours d'apparat les femmes, qui se font suivre d'un grand nombre d'esclaves de l'un et de l'autre sexe, portent également des habillements à l'euro péenne aussi antiques que ceux des hommes, mais encore plus ridicules et plus embarrassants. Elles sont d'autant plus gênées que l'habitude de demeurer chez elles pieds nus leur rend l'usage des chaussures incommode, et leur démarche est pénible et embarrassée. Les personnes les plus riches ajoutent à ce costume bizarre, qui ternit même la fraîcheur de la jeunesse, des bagues, des colliers et des bracelets.

Le costume habituel des femmes a cependant de la grâce par sa simplicité et par l'air d'abandon qui convient si bien à leur vie nonchalante; il a de la conformité avec celui des dames chinoises. Leurs cheveux huilés comme ceux des hommes, et toujours du noir le plus foncé, sont relevés avec soin, réunis par derrière, en forme de coiffure à la grecque, et retenus par des épingles d'or, quelquefois à tête de diamants, ou avec un peigne en écaille orné d'or ou d'argent. Un pagne leur descend depuis les reins jusqu'aux pieds; par-dessus elles portent une robe longue qui les couvre depuis le cou jusqu'à mi-jambe. Cette robe, ouverte par devant, est fermée sur le sein par des épingles d'or; les manches en sont étroitement serrées sur l'avant-bras par neuf boutons, ordinairement en or. Elles aiment beaucoup les odeurs; leurs habillements sont parfumés à la vapeur du benjoin et du bois de sandal. Elles mâchent souvent le *kakioudé*; cette substance est préparée et vendue, par les Chinois, en petites tablettes noires, à peu près dans la forme de ce qu'on appelle, à Paris, les pastilles du sérail. C'est un composé des aromates les plus exquis; une très-petite quantité communique à l'haleine une odeur ambrée qu'elle conserve longtemps. Le *kakioudé* a quelque ressemblance avec le cachou, mais il a une saveur plus agréable et plus forte. Les femmes jonchent leurs lits des fleurs les plus odorifé-

rantes; elles en ornent leur chevelure. Avec leurs corolles passées dans un fil de coton elles forment des guirlandes qu'elles portent en colliers et en bracelets (573). Elles se servent aussi des fleurs pour faire connaître leurs sentiments. Les fleurs et du bétel, dont on plie les feuilles de différentes manières selon la signification qu'on veut leur donner, sont les billets doux des amants. Une jeune femme détache une guirlande de sa parure, l'offre à celui qu'elle préfère; c'est la plus douce des récompenses, c'est l'aveu de sa tendresse. Comme, lorsqu'une fille est libre, le préjugé n'attache aucun déshonneur à ses faiblesses, rarement elle combat son penchant. Des esclaves fidèles sont ses confidentes. Leurs cases servent aux rendez-vous. Puissement excité par le climat, par la mollesse et l'oisiveté, l'amour est pour les deux sexes un besoin, et, pour ainsi dire, une habitude de la vie. Leurs unions sont ordinairement heureuses. Un homme ne cherche point à séduire la femme d'un autre. Les seules rivales que les femmes aient à craindre sont les esclaves qu'elles ont à leur service; rivales qu'elles ont souvent, mais qui ne subjuguent jamais le cœur de leurs maîtres (574).

Aux époques remarquables de la vie, telles que pour un mariage, pour la naissance d'un enfant, ou lors de la construction d'une maison, on félicite son ami, on envoie des esclaves, au son du tambourin et du *tan-lan*, planter devant sa demeure des branches d'arbre ornées de fleurs, et chargées de présents, qui consistent en fruits, pâtisseries, bétel d'arec, feuilles de bétel, et quelquefois même en pièces d'étoffes. Ces présents sont le symbole de la prospérité et de l'abondance que souhaite l'amitié. Celui qu'on félicite réunit ses amis à un banquet. Les vins, les liqueurs d'Europe, réservés pour ces occasions, échauffent les têtes, font disparaître le flegme habituel des caractères. Ces réunions sont ordinairement terminées par des danses.

TONKIN ou TONG-KING. — Royaume du delta du Gange, tour à tour soumis à la Chine, à un royaume d'Annam, ou indépendant (575).

Outre la mollesse naturelle des soldats du Tonkin, rien ne contribue tant à leur déprimer le courage que la nécessité de passer toute la vie dans une condition pénible, sans aucune espérance de s'élever au-dessus de leur premier grade. La valeur même, dans ceux qui peuvent avoir l'occasion de se distinguer, ne change rien à leur état, ou du moins ces exemples sont si rares, qu'ils ne peuvent inspirer d'émulation. L'argent ou la faveur duquel le mandarin du premier ordre sont les seules voies qui puissent conduire aux distinctions

(573) Leschenault (*Annales des Voyages*, t. XVI, p. 291) dit que les plus estimées et les plus suaves de ces fleurs sont celles qu'on nomme *Maluti*, *Champaca*, *Toukin*, *Tandjong*, *Kanngan*, *Nyctantes-Sambat*, *Michelia-Champaca*, *Perputaria-glabra*,

Mimulops-elengi, *Uvaria-kenanga*.

(574) Leschenault, *Annales des Voyages*, t. XVI, p. 293.

(575) Voy. COCHINCHINE, § II.

ions. Leurs guerres ne consistent que dans le bruit et dans un grand appareil de bagage. La moindre querelle les fait entrer dans la Chine, où ils passent le temps soit à considérer les murs des villes, soit à camper sur le bord des rivières. Mais une légère maladie qui emporte quelques-uns de leurs gens les rebute aussitôt, et leur fait crier que la guerre est cruelle et sanglante. Ils se hâtent alors de retourner vers leurs frontières. Ils ont quelquefois des guerres civiles que l'adresse termine plutôt que la valeur. Dans leurs anciens démêlés avec les Chinois, on les a vus combattre avec assez de résolution, mais ils y étaient forcés par nécessité. Cependant on ne cesse pas de s'exercer au maniement des armes, et cet exercice continu fait la plus grande partie de leur profession. Ils reçoivent chaque jour une portion de riz pour leur nourriture, et leur paye annuelle n'est que d'environ trois us; mais ils sont exempts de toutes sortes de taxes. Ceux qui n'ont pas leurs quartiers dans la capitale sont dispersés dans les aldées, sous le commandement des mandarins, qui sont chargés de pourvoir à leur subsistance. Chaque mandarin est revêtu de l'autorité du roi pour commander dans un certain nombre d'aldées. On ne voit dans le Tonkin ni châteaux ni places fortifiées. L'Etat se glorifie d'avoir pas besoin d'autre appui que ses vices : ce qui ne serait pas sans fondement, si leur courage répondait à leur nom.

Quoique la valeur ne soit pas une qualité commune au Tonkin, la douceur et le goût de la tranquillité font moins le caractère général des habitants qu'une humeur inquiète et turbulente qui demande le frein continu de la sévérité pour les contenir dans l'union. Les révoltes et les conspirations y sont fréquentes, si vrai que la superstition, à laquelle tout le peuple est malheureusement livré, a souvent plus de part aux désordres publics qu'aux entreprises de l'ambition, et que rarement les mandarins et les autres seigneurs prennent part à ces attentats.

Les Tonkinois n'ont pas l'humeur emportée; mais ils sont la proie de deux passions beaucoup plus dangereuses, qui sont l'envie et la malignité. Autrefois le premier de ces vices leur faisait désirer toutes les richesses et les curiosités des nations étrangères, mais leurs désirs se réduisent aujourd'hui à quelques pièces d'or et d'argent du Japon et au drap de l'Europe. Ils ont toujours cette espèce d'orgueil qui ôte la curiosité de visiter les autres pays. Leur estime se rapporte à leur patrie; et tout ce qu'on leur dit des pays étrangers passe à leurs oreilles pour une fable.

Leur mémoire heureuse et la pénétrative; cependant ils n'aiment pas les charges pour elles-mêmes, mais parce qu'elles conduisent aux honneurs et aux dignités publiques. Leur ton en lisant est une espèce de chant. Leur langage, comme celui des Chinois, est plein de monosyllabes,

et quelquefois ils n'ont qu'un seul mot pour exprimer onze ou douze choses différentes. L'unique distinction consiste à prononcer pleinement, à presser leur haleine, à la retenir, à peser plus ou moins sur l'accent. Aussi rien n'est-il si difficile aux étrangers que d'atteindre à la perfection de leur langue. Il n'y a point de différence entre celle de la cour et celle du peuple. Mais, dans les matières qui regardent les lois et les cérémonies, ils emploient la langue chinoise comme on se sert en Europe des langues grecque et latine.

Les deux sexes ont la taille bien proportionnée, mais petite plutôt que grande. En général, ils sont d'une constitution faible; ce qui vient peut-être de leur intempérance et de l'excès avec lequel ils se livrent au sommeil. La plupart ont le teint aussi brun que les Chinois et les Japonais; mais les personnes de qualité sont presque toutes blanches comme les Portugais et les Espagnols. Ils ont le nez et le visage aussi plats que les Chinois. Leurs cheveux sont noirs, et c'est un ornement que de les avoir longs. Les soldats, pendant leurs exercices, et les artisans, dans les fonctions de leur métier, les relèvent sous leur bonnet, ou les lient au sommet de leur tête. Quoique les enfants des deux sexes aient les dents fort blanches, ils n'arrivent pas plus tôt à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, qu'ils se les noircissent comme les Japonais. Ils laissent croître leurs ongles, suivant l'usage de la Chine, et les plus longs passent pour les plus beaux; cependant ce dernier usage est borné aux personnes de distinction.

Leurs habits sont de longues robes, peu différentes de celles des Chinois. Il leur est défendu, par une ancienne tradition, de porter des sandales ou des souliers, à l'exception des lettrés et de ceux qui sont parvenus au degré de *tuncys* ou de docteurs. Cette coutume néanmoins s'observe aujourd'hui avec moins de rigueur.

La condition du peuple est assez misérable. On lui impose de grosses taxes et des travaux pénibles. Un jeune homme est assujéti, dès l'âge de dix-huit ou de vingt ans, dans quelques provinces, à payer trois, quatre, cinq, six piastres chaque année, suivant la fertilité du territoire de son aldée. Ce tribut se lève à deux termes, au mois d'avril et d'octobre, qui sont le temps de la moisson du riz. Il n'y a d'exempts que les princes du sang royal, les domestiques de la maison du roi, les ministres d'Etat, les officiers publics, les lettrés, depuis le grade de *singdo*; les officiers de guerre et les soldats, avec un petit nombre, qui ont obtenu ce privilège par faveur ou à prix d'argent, et seulement pour la durée de leur propre vie. Un marchand qui s'est établi dans la capitale n'en est pas moins taxé dans l'aldée d'où il tire son origine. Il demeure sujet au seigneur, qui est le service du seigneur; c'est-à-dire qu'il est obligé de travailler par lui-même, ou par des personnes à ses gages, aux réparations des murs, des grands chemins, des

palais du roi, et de tous les ouvrages publics.

Les artisans de toutes les professions doivent employer six mois de l'année au vecquian, sans aucun espoir de récompense pour leur travail, à moins que la bonté du maître ne le porte à leur accorder la nourriture : ils peuvent disposer d'eux-mêmes pendant les six autres mois ; temps bien court, lorsqu'ils sont chargés d'une nombreuse famille.

Dans les aldées dont le terroir est stérile, les pauvres habitants qui ne sont pas en état de payer la taxe en riz ou en argent sont employés à couper l'herbe pour les éléphants et la cavalerie de l'Etat, à quelque distance qu'ils puissent être des lieux où l'herbe croît : ils doivent la transporter dans la capitale, tour à tour et à leurs propres frais. L'origine de ces usages vient de la politique des rois du pays pour contenir dans la dépendance un peuple si remuant, qui ne laisserait pas de repos à ses maîtres, s'il n'était forcé sans cesse au travail. Chacun jouit d'ailleurs de ce qu'il peut acquérir par son industrie, et laisse paisiblement à ses héritiers le bien dont il se trouve en possession.

L'aîné des fils succède à la plus grande partie de l'héritage. Le roi donne quelque chose aux filles, mais presque rien lorsqu'elles ont un frère.

C'est une ambition commune au Tonkin d'avoir une famille opulente et nombreuse. De là vient l'usage des adoptions, qui s'étend indifféremment aux deux sexes. Les enfants adoptés entrent dans toutes les obligations de la nature. Ils doivent rendre, dans l'occasion, toutes sortes de services à leur père d'adoption, lui présenter les premiers fruits de la saison, et contribuer de tout leur pouvoir au bonheur de sa vie. De son côté, il doit les protéger dans leurs entreprises, veiller à leur conduite, s'intéresser à leur fortune ; et, lorsqu'il meurt, ils partagent presque également sa succession avec ses véritables enfants. Ils prennent le deuil comme pour leur propre père, quoiqu'il soit encore en vie.

La méthode de l'adoption est fort simple. Celui qui aspire à cette faveur fait proposer ses intentions au père de famille dont il veut l'obtenir ; et s'il est satisfait de sa réponse, il se présente à lui avec deux flacons d'arack, que le patron reçoit. Quelques explications font le reste de cette cérémonie. Les étrangers que le commerce ou d'autres raisons amènent au Tonkin ont eu souvent recours à cet usage pour se garantir des vexations et de l'injustice des courtisans.

La plupart des aldéons ou des paysans composent un peuple grossier et si simple, qu'il se laisse aisément conduire par l'excès de sa crédulité et de sa superstition. Avec ce caractère mobile, il est extrêmement bon ou extrêmement mauvais, suivant la différence des impressions qu'il reçoit. C'est une grande erreur, dans les relations européennes du Tonkin que de représenter ce peuple

comme une troupe de vagabonds qui vivent dans leurs bateaux sur des rivières et qui passent d'un lieu à l'autre avec leurs femmes et leurs enfants, sans autre motif que l'indigence, qui leur fait chercher continuellement de quoi satisfaire leurs besoins. L'occasion ordinaire de toutes ces courses est le commerce intérieur du royaume, et la nécessité de s'acquitter du service public. Mais il arrive quelquefois aussi que la grande rivière qui vient de la Chine, et les grosses pluies des mois de mars, d'avril et de mai, causent des inondations si terribles, que le pays paraît menacé de sa ruine. Des provinces entières se trouvent couvertes d'eau avec une perte infinie pour les habitants, qui sont alors forcés d'abandonner leur demeure et de se retirer dans leurs bateaux.

Les Tonkinois peuvent se marier sans le consentement de leurs pères et mères. Le temps ordinaire du mariage pour les jeunes filles est l'âge de seize ans. Toute la cérémonie consiste à les demander en faisant quelques présents au père ; et si la demande est acceptée, on s'explique de bonne foi sur les richesses mutuelles. Le mari envoie chez la fille tout ce qu'il destine à son usage : on convient d'un jour où, dans une procession solennelle de tous les parents et de tous les amis, elle est portée avec tout ce qu'elle a reçu de son mari dans la maison qu'il a fait préparer pour sa demeure. On s'y réjouit le soir : les magistrats ne s'en mêlent point.

Quoique la polygamie soit tolérée au Tonkin, c'est la femme dont les parents sont les plus qualifiés qui prend le premier rang entre les autres, et qui porte seule le titre d'épouse. La loi du pays permet le divorce aux hommes ; les femmes n'ont pas le même privilège, et Baron, auteur d'où nous extrayons ces détails, ne connaît point d'autres cas où elles puissent quitter leur mari sans son consentement que celui de l'autorité d'une famille puissante, dont elles abuseraient pour l'emporter par la force. Un mari qui veut répudier sa femme lui donne un billet signé de sa main et de son sceau, par lequel il reconnaît qu'il abandonne tous ses droits, et qu'il lui rend la liberté de disposer d'elle-même. Sans cette espèce de certificat, elle ne trouverait jamais l'occasion de se remarier ; mais, lorsqu'elle y est autorisée par l'acte de sa séparation, ce n'est point une tache d'avoir été au pouvoir d'un autre et d'en être abandonnée. Elle emporte avec ce qu'elle a mis dans la société de mariage, tout ce que son mari lui a donné en l'épousant. Ainsi, sa disgrâce n'ayant pu qu'augmenter son bien, elle en a plus de facilité à former un nouvel engagement. Les enfants qu'elle peut avoir eus demeurent au mari. Cette compensation d'avantage rend les divorces très-rares. Un homme qualifié qui surprend sa femme en adultère est libre de la tuer, elle et son séducteur ; pourvu que cette sanglante exécution fasse de ses propres mains ; s'il remet la vengeance à la justice, la femme est écartée

par un éléphant, et le suborneur reçoit la mort par quelque autre supplice. Dans les conditions inférieures, le mari offensé doit recourir aux lois, qui traitent sévèrement les coupables.

La civilisation chinoise a fait beaucoup de progrès au Tonkin; mais, en reconnaissant sa source, l'auteur y fait observer des différences qui viennent d'un mélange d'anciens usages, et qui rendent les Tonkinois moins esclaves de la cérémonie que les Chinois.

Toutes leurs visites se font le matin. C'est une incivilité de se présenter dans une maison de distinction vers l'heure du dîner, à moins qu'on n'y soit invité. Les seigneurs se rendent même à la cour de fort grand matin, ils y remplissent leur devoir jusqu'à huit heures; ensuite, se retirant chez eux, ils s'y occupent de leurs affaires domestiques, et le temps qui reste jusqu'à l'heure du dîner est réservé pour la retraite et le repos, comme une préparation nécessaire avant de donner au corps la réfection des aliments. Entre les personnes de qualité, les princes et les grands mandarins ne sortent que sur des éléphants ou dans de riches palanquins, suivis d'un grand nombre d'officiers, de soldats et de valets. C'est le rang ou la dignité qui règle la grandeur du cortège. Ceux d'un degré inférieur sortent à cheval, et ne sont jamais escortés de plus de dix personnes; mais il est rare aussi qu'ils en aient moins, parce que l'escorte fait une grande partie de leur faste. Si celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, on doit se garder de lui offrir les rafraîchissements, sans en excepter le bétel, à moins qu'il ne fasse au maître de la maison l'honneur de lui en demander. L'usage des seigneurs est de faire toujours porter avec eux leur eau et leur bétel; les boîtes où le bétel est renfermé sont ordinairement de laque noire ou rouge; cependant les princes et princesses du sang royal en ont d'or massif, enrichies de pierres précieuses et d'écaillé de tortue.

Dans la conversation, chacun doit éviter les sujets tristes, et faire tourner tous les discours à la joie, qui est le caractère naturel des habitants. C'est par la même raison qu'ils visitent rarement les malades, et qu'à l'extrémité même de la vie ils n'avertissent point leurs parents de mettre ordre à leurs affaires. Cet avis passerait pour une offense; aussi neurent-ils la plupart sans avoir disposé de leur héritage par un testament; ce qui donne lieu à des procès continuels pour la succession de ceux qui meurent sans enfants.

Les salles des grands ont plusieurs alcôves où chacun est assis sur des nattes, les tables croisées. La distinction des rangs est réglée par la hauteur des places; les tapis et les coussins ne sont pas connus, même à la cour. On n'y voit pas d'autres lits que desattes, avec une sorte d'oreiller, fait aussi de joncs ou de roseaux, qui sert de chevet et d'appui.

Les aliments des seigneurs sont assez recherchés, quoique leurs préparations et

leurs assaisonnements ne paraissent point agréables aux étrangers. Le peuple vit de légumes, de riz et de poisson salé. On ne se sert ni de nappes ni de serviettes; cette dépense, qui n'a pour objet que la propreté, serait inutile dans un pays où les doigts ne touchent jamais aux plats ni aux mets. Toutes les viandes sont coupées avant le service, et l'on mange, suivant la mode chinoise, avec deux petits bâtons, qui tiennent lieu des fourchettes de l'Europe. Les plats ne sont pas de bois vernissés, comme Tavernier l'assure, mais de porcelaine du Japon ou de la Chine, qui est fort estimée. Les personnes de qualité mangent avec une sorte de décence; mais le commun des habitants, que l'auteur représente comme les plus gourmands de tous les hommes, ne pensent qu'à se remplir avidement l'estomac, et ne répondraient pas même aux questions qu'on leur ferait à table, comme s'ils craignaient, dit l'auteur, que le temps qu'ils emploieraient à parler ne diminuât leur plaisir ou leur portion d'aliments. Autant l'excès des liqueurs fortes est rare dans le peuple, autant il est en honneur à la cour et parmi les gens de guerre. Un bon buveur y passe pour un galant homme. Dans les repas qu'ils se donnent entre eux, les convives ont la liberté de demander tout ce qu'ils désirent, et celui qui traite regarde cette occasion de les obliger comme une faveur. Leurs compliments, lorsqu'ils se rencontrent, ne consistent point à se demander comment ils se portent, mais où ils ont été, et ce qu'ils ont fait; s'ils remarquent à l'air du visage que quelqu'un soit indisposé, ils ne lui demandent point s'il est malade, mais combien de tasses de riz il mange à chaque repas, et s'il a de l'appétit ou non. L'usage des grands et des riches est de faire trois repas par jour, sans y comprendre une légère collation dans le cours de l'après-midi.

De tous les passe-temps des Tonkinois, les plus communs et les plus estimés sont le chant et la danse. Ils s'y livrent ordinairement le soir, et souvent ils y emploient toute la nuit. C'est ce que Tavernier nomme des comédies; nom fort impropre, observe l'auteur, du moins s'il a prétendu les comparer à celles de l'Europe. On n'y a jamais vu, comme il le dit, des machines et de belles décorations. Les Tonkinois n'ont pas même de théâtres. Mais, outre les maisons des mandarins, qui ont quelques salles destinées à ces amusements, on voit dans les alldées des maisons de chant où les habitants s'assemblent, surtout aux jours de fêtes. Le nombre des acteurs est ordinairement de quatre ou cinq, dont les gages montent à une piastre pour le travail d'une nuit; mais la libéralité des spectateurs y joint quelques présents, lorsqu'ils sont satisfaits de leur habileté. Leurs habits sont d'une forme bizarre. Ils ont peu de chansons. Elles roulent sur cinq ou six airs; la plupart à l'honneur de leurs rois et de leurs généraux, mêlées néanmoins d'apostrophes amoureuses et d'autres figures poétiques.

La partie de la danse est bornée aux femmes, mais elles chantent aussi; et, dans l'action même, elles sont souvent interrompues par un bouffon, le plus ingénieux de la troupe, qui s'efforce de faire rire l'assemblée par ses bons mots et ses postures comiques. Leurs instruments de musique sont des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois, des guitares et plusieurs espèces de violons. Ils ont une autre sorte de danse, avec un bassin rempli de petites lampes qu'une femme porte sur sa tête, et qui ne l'empêche pas de faire toutes sortes de mouvements et de figures sans répandre l'huile des lampes, quoiqu'elle s'agite avec une légèreté qui fait l'admiration des spectateurs. Cette danse dure presque une demi-heure.

Les femmes ont aussi beaucoup d'habileté à danser sur la corde, et quelques-unes s'en acquittent avec beaucoup de grâce. Les combats de coqs sont fort en honneur au Tonkin, particulièrement à la cour. Les seigneurs font des paris considérables contre les coqs du roi, qui doivent néanmoins être toujours victorieux; aussi cette manière de flatter appauvrit-elle les courtisans. Ils prennent beaucoup de plaisir à la pêche, et la multitude de leurs rivières et de leurs étangs leur en offre continuellement l'occasion. À l'égard de la chasse, ils s'y exercent peu, parce qu'ils ont à peine une forêt qui convienne à cet amusement.

Mais le principal de leurs passe-temps est la fête du nouvel an, qui arrive vers le 25 janvier, et qui est célébrée pendant trente jours. C'est le temps auquel tous les plaisirs se rassemblent, soit en public, soit dans l'intérieur des maisons. On élève des théâtres au coin des rues. Les instruments de musique retentissent de toutes parts. La gourmandise et la débauche sont portées à l'excès. Il n'y a point de Tonkinois si misérable qui ne se mette en état de traiter ses amis, dût-il se réduire à mendier son pain pendant toute l'année.

C'est un usage établi de ne pas sortir de sa maison le premier jour de cette fête; et de tenir les portes fermées, dans la crainte de voir ou de rencontrer quelque chose qui puisse être de mauvais augure pour le reste de l'année. Le second jour, chacun visite ses amis, et rend ses devoirs aux supérieurs.

Quelques-uns comptent la nouvelle année depuis le 25 de leur dernière lune, parce qu'alors le grand sceau de l'État est mis dans une boîte pour un mois, le seul pendant lequel l'action des lois est suspendue: toutes les cours de judicature sont fermées; les débiteurs ne peuvent être saisis; les petits crimes, tels que les querelles et les vols, demeurent impunis, et la punition même des grands crimes est renvoyée à d'autres temps, avec la seule précaution d'arrêter les coupables; mais la nouvelle année commence proprement, comme on l'a dit, vers le 25 janvier, et la fête dure un mois, suivant l'usage de la Chine.

Baron fait remarquer combien Tavernier se trompe dans la plupart de ses observations, surtout lorsqu'il représente les Tonkinois comme un peuple laborieux et plein d'industrie, qui fait un utile emploi de son temps. C'est un éloge, dit-il, qu'on ne peut refuser tout à fait aux femmes; mais les hommes sont généralement paresseux, et se penseraient qu'à satisfaire leur gourmandise s'ils n'étaient forcés au travail.

C'est une autre erreur dans Tavernier de prétendre que les Tonkinois se font un déshonneur d'avoir la tête découverte: un inférieur ne paraît jamais que la tête nue devant son supérieur; et ceux qui reçoivent quelque ordre du roi, verbal ou par écrit, ne peuvent l'entendre ou le lire sans avoir commencé par ôter leur robe et leur bonnet. À la vérité, les criminels qui sont condamnés à la mort ont la tête rasée, pour être reconnus facilement, s'ils échappaient à leurs gardes; mais cette raison est fort différente de celle qu'apporte Tavernier; il ne se trompe pas moins lorsqu'il parle des criminels écartelés ou crucifiés: ces supplices ne sont pas connus dans le pays.

La mémoire est, de toutes les facultés, la plus nécessaire pour l'espèce de science à laquelle ils aspirent; elle consiste particulièrement dans un grand nombre de caractères hiéroglyphiques. De là vient que parmi leurs lettrés il s'en trouve qui n'ont pris leurs degrés qu'après quinze, vingt ou trente ans d'étude, et que plusieurs étudient toute leur vie sans pouvoir y parvenir; aussi n'ont-ils pas de terme fixe pour le cours de leurs études: ils peuvent s'offrir à l'examen aussitôt qu'ils se croient capables de le soutenir. Le pays n'a pas d'écoles publiques. Chacun prend pour ses enfants le précepteur qui lui convient.

Ils n'ont adopté des sciences chinoises que la morale, dont ils puisent les principes dans la même source, c'est-à-dire dans les livres de Confucius. Leur ignorance dans la philosophie naturelle est extrême; ils ne sont pas versés dans les mathématiques et dans l'astronomie: leur poésie est obscure; leur musique a peu d'harmonie. Enfin l'auteur, ne s'attachant qu'à la vérité dans le jugement qu'il porte de son pays, admire que Tavernier ait pu prendre les Tonkinois pour le peuple de l'Orient le plus versé dans toutes ces connaissances.

Les lettrés du Tonkin doivent passer par divers degrés, comme ceux de la Chine, pour arriver au terme de leur ambition. Ce n'est pas la noblesse, car les honneurs meurent ici avec la personne qui les a possédés; mais toutes les dignités du royaume sont la récompense du mérite littéraire. Le premier degré est celui de *sindgo*, qui revient à celui de bachelier en Europe; le second, celui de *rang-cong*, qu'on peut comparer à celui de licencié; et le troisième, celui de *tuncy*, qui donne proprement la qualité de docteur. Entre les docteurs, on choisit le plus habile pour en faire le chef ou le président des sciences, sous le titre de

traghivix. La corruption, la partialité, et toutes les passions qui ont tant de part à tout ce qui se fait au Tonkin, cèdent pour ce choix à l'amour de l'ordre et de la justice; on y apporte tant de soins et de précautions, qu'il tombe toujours, dit Baron, sur les plus dignes sujets. Si cet éloge est vrai, le Tonkin est un pays unique.

Ils réussissent peu dans la médecine, quoiqu'ils en étudient les principes dans les livres chinois, qui leur apprennent à connaître et à préparer les simples, les drogues et les racines. La confusion de leurs idées ne permet guère de se fier à leurs raisonnements. L'expérience est la première de leurs règles; mais, comme elle ne leur donne pas la connaissance de l'anatomie et de tout ce qui entre dans la composition du corps humain, ils attribuent toutes les maladies au sang; et l'application de leurs remèdes ne suppose jamais aucune différence dans la constitution du corps.

Les Tonkinois entendent si peu la chirurgie, que, pour les dislocations et les fractures des os, ils n'emploient que certaines herbes dont l'auteur vante l'effet. Ils ont un autre remède, qui consiste à réduire en poudre les os crus d'une poule, dont ils font une pâte qu'ils appliquent sur la partie affectée, et qui passe pour un spécifique souverain. Ils prennent pour quelques maladies des coquillages le mer réduits en poudre, surtout des écailles de crabes, qu'ils croient convertis en pierres par la chaleur du soleil, et qu'ils avaient en potion.

Les grands ont l'usage du thé, mais sans attacher beaucoup de vertu. Ils emploient particulièrement un thé du pays, qu'ils appellent *chia-bang*, qui n'est composé que de feuilles; mais ils en ont un autre, nommé *hiaray*, qui ne consiste que dans les bourgeons et les fleurs d'un certain arbre, qu'ils ont bouillir après les avoir fait sécher et ôtir, et qui forme une liqueur fort agréable: il se boit chaude, moins pour l'utilité que pour le plaisir. L'auteur accuse ici Tavernier d'une erreur grossière, lorsqu'il donne la préférence au thé du Japon sur celui de la Chine. « Qu'on en juge, dit-il, par la différence du prix, qui est de trente à cent. »

Il est certain que les Tonkinois ont été de tout temps une nation différente de celle des Chinois, qui les appellent *mansos* ou *barbares*, et leur pays *Annam*, parce qu'il est situé au sud de la Chine, et que les habitants ont beaucoup de ressemblance avec les autres Chinois dans leurs aliments, dans l'usage et colorier leurs dents et d'aller pieds nus, et dans la forme de leur gros orteil droit, qui s'écarte beaucoup des autres doigts du pied; mais il ne faut point espérer d'éclaircissement sur la manière dont ce pays était gouverné avant qu'il devint une province de la Chine, parce que les habitants, n'ayant eu aucun caractère d'écriture, n'ont pu conserver d'anciennes histoires, et que celles qu'ils ont composées depuis ne peuvent passer que pour autant de fictions et de fables.

Les Tonkinois, longtemps gouvernés par leurs propres rois, et souvent en guerre avec les empereurs de la Chine, avaient enfin été assujettis à ce grand empire.

On changea la forme de l'administration, et ils reçurent un général ou vice-roi qui les soumit à la plupart des lois chinoises. Une longue tranquillité servit à affermir une nouvelle constitution. Cependant le souvenir de l'ancienne liberté, réveillé par l'insolence du vainqueur, fit naître dans toute la nation le désir de se délivrer du joug. Elle prit les armes sous la conduite d'un vaillant capitaine, nommé *Li*: elle tailla les Chinois en pièces, sans épargner le vice-roi, qui se nommait *Loutang*. La fortune ayant continué de se déclarer pour elle dans plusieurs batailles, tant de revers, et les guerres civiles qui désolèrent alors la Chine, portèrent l'empereur *Humveon* à recevoir des propositions de paix. Il retira ses troupes à certaines conditions, qui n'ont pas cessé, depuis quatre cent cinquante ans, d'être exécutées fidèlement. Elles obligent les Tonkinois d'envoyer, de trois ans en trois ans, à Pékin, capitale de l'empire chinois, un présent qui porte le nom de *tribut*, et de rendre hommage à l'empereur pour leur royaume et leur liberté, qu'ils reconnaissent tenir de sa bonté et de sa clémence.

Entre les richesses et les raretés qui composent le présent, ils devaient autrefois porter des statues d'or et d'argent, en forme de criminels qui demandent grâce, pour marque qu'ils attribuaient cette qualité à l'égard des Chinois, depuis qu'ils avaient massacré un vice-roi de cette nation. Aujourd'hui le tribut ne consiste plus qu'en barres d'or. Les rois du Tonkin reçoivent aussi leur sceau des empereurs de la Chine comme une marque de leur dépendance. D'un autre côté, les Chinois reçoivent aussi les ambassadeurs avec beaucoup de pompe et de magnificence, moins par affection, suivant la remarque de Baron, que pour donner une haute idée de leur propre grandeur en relevant celle de leurs vassaux. Au contraire, dans les ambassades qu'ils envoient quelquefois au Tonkin, s'ils font éclater la majesté de leur empire par l'appareil extraordinaire du cortège, le ministre impérial porte la fierté jusqu'à dédaigner de rendre visite au roi, et de le voir dans tout autre lieu que la maison qu'il occupe à Kécho.

Li trouva dans les Tonkinois toute la reconnaissance qu'ils devaient à ses importants services. Ils le reconnurent pour leur roi, et ses descendants lui succédèrent sans interruption pendant l'espace de deux siècles. Mais, ayant été détrônés par un rebelle, et rétablis par *Tring*, brigand courageux, tout leur pouvoir passa entre les mains de leur libérateur, qui ne leur laissa plus qu'une ombre de royauté. Il se réserva le titre de *chova*, qui signifie général de toutes les forces du royaume, et attira ainsi à lui toute l'autorité. Cette forme de gouvernement est demeurée si bien établie, que depuis ce

temps-là toutes les prérogatives du pouvoir souverain ont résidé dans le chova. C'est lui qui fait la guerre et la paix, qui porte les lois ou qui les abroge, qui pardonne ou qui condamne les criminels, qui crée ou qui dépose les officiers civils et militaires, qui impose les taxes; en un mot, qui jouit de l'exercice de la royauté. Les Européens ne font pas même difficulté de leur donner le nom de *roi*; et pour mettre quelque distinction entre les rangs, ils donnent aux successeurs de Li la qualité d'empereurs. Ces faibles princes, qui portent dans le pays le titre de *bora*, passent leur vie dans l'enceinte du palais, environnés d'espions du chova. L'usage ne leur permet de sortir qu'une ou deux fois l'année, pour quelques fêtes solennelles qui regardent moins l'Etat que la religion. Leur pouvoir se réduit à confirmer les décrets du chova par de simples formalités. Ils les signent, ils y mettent leur sceau, mais il y aurait peu de sûreté pour eux à les contredire; et, quoiqu'ils soient respectés du peuple, c'est au chova qu'on paye les tributs et qu'on rend les devoirs de l'obéissance.

Ainsi la dignité de général est devenue héréditaire au Tonkin comme la couronne. L'aîné des fils succède à son père. Cependant l'ambition a souvent fait naître des querelles fort animées entre les frères; et l'Etat s'en est ressenti par de longues guerres: ce qui fait dire comme en proverbe que « la mort de mille bovas n'est pas si dangereuse pour le Tonkin que celle d'un seul chova. »

Ce royaume est proprement divisé en six provinces, dont cinq ont leurs gouverneurs particuliers; mais celle de Nghean, qui fait la sixième, et qui touche aux frontières de la Cochinchine, est gouvernée par les descendants d'Hoan-iong, autre usurpateur qui prit aussi le titre de chova dans le temps de la révolution qui détrôna la postérité de Li, titre que ses successeurs ont conservé avec un pouvoir absolu.

Les gouverneurs des provinces ont pour second officier un mandarin lettré, qui partage les soins de l'administration civile, et qui veille au maintien des lois. Chaque province a plusieurs tribunaux de justice, dont l'un est indépendant de l'autorité du gouverneur, et ressortit immédiatement du tribunal souverain de Kécho. La connaissance des affaires criminelles appartient uniquement au gouverneur. Il punit sur-le-champ tous les délits légers; mais sa sentence pour ceux qui méritent la mort est envoyée au chova, qui doit la confirmer.

Les affaires ou les querelles des grands sont jugées dans la capitale par divers tribunaux qui tirent leurs noms et leurs dignités de leurs différentes fonctions. Ainsi l'un juge des crimes d'Etat; l'autre, des meurtres; un autre, des différends qui s'élèvent pour les terres; un autre de ceux qui regardent les maisons, etc. Quoique les lois chinoises aient été reçues par les Tonkinois, et qu'elles composent le droit du pays, ils ont quantité d'édits et de constitutions particulières, an-

ciennes et modernes, qui ont encore plus de force, et qui sont rédigées en plusieurs livres. Baron observe même que dans plusieurs des lois qui leur sont propres on reconnaît plus de justice et d'honnêteté naturelle que dans celles de la Chine. Telle est celle qui défend l'exposition des enfants, quelque difformes qu'ils puissent être; tandis qu'à la Chine cet usage barbare est non-seulement toléré, mais même ordonné par une ancienne loi. D'un autre côté, quelque sagesse et quelque fonds d'humanité qu'on soit obligé de reconnaître dans les anciennes constitutions du Tonkin, il s'est glissé une si étrange corruption dans tous les tribunaux de justice, qu'il y a peu de crimes dont on ne soit sûr de se faire absoudre à prix d'argent.

Si le chova se marie, ce qui n'arrive guère que dans les dernières années de sa vie, et lorsqu'il n'a plus d'espérance d'avoir d'enfants de la personne qu'il épouse, cette femme, qui est d'extraction royale, prend le nom de *mère du pays*. Son rang est supérieur à toutes les concubines, dont il entretient dès sa première jeunesse un nombre illimité, qu'on a vu monter quelquefois jusqu'à cinq cents. C'est moins à la beauté que les seigneurs tonkinois s'attachent dans le choix des femmes qu'aux talents pour la danse, le chant, les instruments de musique, et pour tout ce qui peut servir à l'amusement. Celle qui donne le premier fils au chova reçoit des honneurs distingués. Cependant ils n'approchent point de la distinction avec laquelle sa dernière femme est traitée. Les autres concubines qui ont des enfants de lui prennent le nom de *doubo*, qui signifie *excellente femme*. Tous les enfants mâles, à l'exception de l'aîné, portent celui de *doucong*, ou d'*excellent homme*; et les filles celui de *batoua*, qui revient au titre européen de *princesse*.

Il ne manque rien du côté de la distinction et de l'opulence à tous les enfants du chova: mais ses frères et ses sœurs sont réduits au revenu qu'il veut leur accorder, et qui diminue dans leurs familles à proportion qu'ils s'éloignent de la source commune de leur sang. Aux cinquième et sixième degrés, ils cessent de recevoir des pensions dont ils avaient joui jusqu'alors.

On a remarqué que le temps des visites entre les Tonkinois est la première heure du jour. Tous les seigneurs, les mandarins et les officiers civils et militaires se rendent alors au palais pour faire leur cour au chova: mais l'empereur ou le bova ne reçoit leurs compliments que le premier et le quinzième jour de la lune. Ils paraissent devant lui en robes bleues, avec des bonnets de coton de leurs propres manufactures.

Le chova reçoit ses courtisans avec beaucoup de pompe: ses gardes, qui sont en grand nombre, occupent la cour du palais: quantité d'eunuques dispersés dans les appartements reçoivent les demandes des mandarins et leur portent ses ordres: les requêtes des plus puissants sont présentées à

genoux. C'est un spectacle digne de la curiosité des étrangers que cette multitude de seigneurs qui s'efforcent d'attirer les regards de leur maître et de se faire distinguer par leurs respects et leurs humiliations. Tout se passe, non-seulement avec décence, mais avec un air de majesté qui impose. Les salutations se font à la manière des Chinois. Il n'y a de choquant pour les Européens, dans les usages de cette cour, que la loi servile qui oblige les grands d'avoir les pieds nus. Ils sont traités d'ailleurs avec bonté. La plus grande punition pour leurs offenses est une amende ou le bannissement; il n'y a que le crime de trahison qui les expose au dernier supplice.

L'audience finit à huit heures. Il ne reste avec le chova que les capitaines de ses gardes et ses officiers domestiques, dont la plupart sont eunuques, du moins ceux qui entrent dans l'intérieur du palais et dans les appartements des femmes. Leur nombre est de quatre ou cinq cents, la plupart fort jeunes, mais si fiers et si impérieux, qu'ils sont détestés de toute la nation. Cependant ils ont toute la confiance du chova, dans les affaires du gouvernement comme dans ses occupations domestiques. Après avoir servi sept ou huit ans au palais, ils s'élèvent par degrés à l'administration et aux principales dignités du royaume, tandis que les lettrés mêmes sont souvent négligés. Mais Baron observe que l'estime a moins de part à leur faveur que l'intérêt. Lorsqu'ils meurent, les richesses qu'ils ont accumulées par toutes sortes d'injustices et de bassesses reviennent au chova; et leurs parents, qui n'ont contribué à leur grandeur qu'en leur ôtant la qualité d'hommes, n'obtiennent de leur succession que ce qu'il veut bien leur accorder. On peut remarquer que dans toutes les cours d'Orient les eunuques ont toujours eu un grand crédit; c'est qu'à mesure qu'on est moins homme, on est meilleur esclave. Cependant la vérité oblige Baron de reconnaître qu'il s'est trouvé entre ces eunuques des ministres et des officiers d'un mérite extraordinaire, tels, dit-il, qu'Ong-ia-tu-li, Ong-ia-ta-fa-hay et Ong-ia-ho-falak, qui ont fait l'honneur et les délices du Tonkin. Mais il ajoute qu'ils avaient perdu la virilité par divers accidents, et qu'ils n'étaient pas nés pour la servitude.

Au commencement de chaque année, tous les mandarins et les officiers militaires renouvellent au chova leur serment de fidélité. Ils reçoivent ensuite le serment de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs domestiques, et de tous ceux qui sont dans leur dépendance.

Il se fait tous les ans une revue générale des forces du royaume, dans laquelle on a beaucoup d'égard à la taille des soldats : ceux de la plus haute sont réservés pour la garde du chova. On dispense de cette revue ceux qui ont quelque degré de littérature ou quelque métier. Les châtimens ne sont jamais cruels; et Baron assure en général que les Tonkinois n'ont pas l'humeur sar-

guinaire. L'usage est d'étrangler les criminels du sang royal : on coupe la tête aux autres.

La demeure ou la cour du chova est toujours à Kécho, dans un palais fort spacieux et fermé de murs, qui forme presque le centre de la ville. Il est environné d'un grand nombre de petites maisons pour le logement des soldats; mais les édifices intérieurs ont deux étages, avec des ouvertures qui servent au passage de l'air : les portes en sont hautes et majestueuses. On voit dans les appartements du chova et dans ceux de ses femmes tout ce qu'une longue suite d'années peut avoir rassemblé de richesses. L'or y éclate de toutes parts sur les ouvrages de sculpture et du plus beau laque. La première cour offre les écuries des meilleurs chevaux et des plus gros éléphants. Derrière le palais on trouve des jardins ornés d'allées, de bosquets, d'étangs et de tout ce qui peut servir à l'amusement d'un prince qui s'éloigne rarement de sa demeure.

À l'égard de la succession au trône, l'empereur même ignore souvent lequel de ses fils doit lui succéder, lorsqu'il en a plus d'un; et s'il n'en a qu'un, il n'est pas plus certain de lui laisser sa couronne, parce que cette disposition dépend du chova, qui, n'étant borné par l'usage qu'à faire régner un prince du sang impérial, favorise celui qui convient le mieux à ses desseins.

Le Tonkin a diverses cérémonies empruntées à la Chine, qui donnent à l'empereur les seules occasions qu'il ait de se montrer au peuple. Telle est celle de la bénédiction des terres, que le prince solennise avec beaucoup de jeûnes et de prières, et dans laquelle il laboure la terre, comme l'empereur de la Chine, pour mettre l'agriculture en honneur. Cette fête se nomme *Le-can-ia*.

L'horreur de la mort, plus vive au Tonkin que dans tout autre pays du monde, a produit dans l'esprit des habitants quantité de notions superstitieuses, dont les grands ne sont pas plus exempts que le peuple. Ils croient que les enfans, dans le sein maternel, ne sont animés que par les esprits des enfans qui sont morts avant d'être parvenus à la maturité de la raison; que les âmes de tous les autres hommes deviennent autant de génies capables de faire du bien ou du mal; qu'elles seraient toujours errantes et sujettes à toutes sortes de besoins, si le secours de leurs familles ne les aidait à subsister, ou si, suivant leurs propres inclinations, elles ne se procuraient ce qui leur manque par le mal qu'elles commettent, ou par le bien qu'elles font. De cette folle idée ils concluent que, pour ceux qui sont sortis de l'enfance, la mort est le plus grand mal de la nature humaine.

Ils observent avec une exactitude et des soins inviolables l'heure et le jour auxquels une personne expire. S'il arrive que ce soit au même jour, à la même heure que son père ou ceux qui lui appartiennent de près

par le sang sont venus au monde, c'est un très-malheureux présage pour ses héritiers et ses descendants. Ils ne permettent point alors que le corps soit enterré sans avoir consulté leurs devins et leurs prêtres pour choisir un jour favorable à cette cérémonie. Deux et trois ans se passent quelquefois avant qu'ils aient obtenu les lumières qui leur manquent. Le cercueil est renfermé, pour les attendre, dans quelque lieu propre à ce dépôt, et n'y doit point être autrement placé que sur quatre pieux qu'on dispose dans cette vue.

Baron ajoute néanmoins que cet usage ne s'observe que dans les conditions aisées, et que les pauvres, moins scrupuleux, font enterrer leurs parents douze ou quinze jours après leur mort. Il donne une forte raison de cette différence. Plus la sépulture est retardée, plus la dépense augmente, non-seulement pour la femme et les enfants, qui sont obligés d'offrir trois fois chaque jour au corps diverses sortes d'aliments, et d'entretenir continuellement dans le lieu du dépôt des flambeaux et des lampes, outre l'encens et les parfums qu'ils doivent brûler, avec quantité de papier doré, sous différentes formes de chevaux, d'éléphants et d'autres animaux, mais encore par tout le reste de la famille, qui doit contribuer aux frais de la fête funèbre. Rien n'est aussi plus fatigant pour tous les proches que l'usage indispensable de venir se prosterner plusieurs fois le jour devant le corps, et de renouveler leurs lamentations avec des cérémonies fort ennuyeuses.

Les personnes riches apportent beaucoup de soin, dans leur vieillesse, à se préparer un cercueil, et n'y épargnent point la dépense. On observe une distinction pour le sexe. Un homme qui meurt est revêtu de sept de ses meilleurs habits; une femme, de neuf. On met dans la bouche des personnes de qualité de petites pièces d'or et d'argent, et de la semence de perles, pour les garantir de l'indigence dans une nouvelle vie. On remplit aussi la bouche des pauvres, mais de choses peu précieuses, et dans la seule vue d'empêcher par cette espèce de frein qu'ils ne puissent tourmenter les vivants. Quelques-uns placent dans leur cercueil un vase plein de riz qui est enterré avec eux. On n'emploie point de clous pour fermer le cercueil. Il est calfaté d'une espèce de ciment dont Baron parle avec admiration. L'usage du moindre clou passerait pour une insulte qu'on ferait au corps.

En le conduisant à la sépulture, les fils sont vêtus d'habits grossiers, et portent des bonnets qui ne le sont pas moins. Ils ont à la main des bâtons sur lesquels ils s'appuient, dans la crainte que l'excès de la douleur ne les fasse tomber. Les femmes et les filles ont la tête couverte d'un drap qui les dérobe à la vue, mais qui laisse entendre leurs cris et leurs gémissements. Dans la marche, l'aîné des fils se couche à terre par intervalles, et laisse passer le corps sur lui. Cette cérémonie est regardée comme la

plus grande marque de respect filial. Lorsqu'il se relève, il pousse des deux mains le cercueil en arrière, comme s'il espérait engager le père à retourner au séjour des vivants. On porte dans le convoi diverses figures de papier peint ou doré, qui sont brûlées après l'enterrement, au bruit des timbales, des hautbois et d'autres instruments de musique. L'appareil est proportionné aux richesses de la famille. Les seigneurs ont plusieurs cercueils l'un sur l'autre. Ils sont portés sous un riche dais, avec une escorte de soldats et une longue suite de mandarins qui s'empressent, dans ces occasions, de rendre au mort les mêmes honneurs qu'ils espèrent recevoir.

Pour le deuil, on se coupe les cheveux jusqu'aux épaules, on se couvre d'habits couleur de cendre, et l'on porte une sorte de bonnet de paille. Il dure trois ans pour un père et une mère. Le fils aîné y ajoute trois mois. Dans un si long intervalle, les enfants habitent peu leurs logements ordinaires. Ils couchent à terre sur des nattes; non-seulement ils se réduisent aux aliments les plus simples, mais ils se font servir dans une vaisselle grossière. Ils se privent des liqueurs fortes; ils n'assistent à aucune fête. Le mariage même leur est interdit; et s'ils manquaient à des lois si sévères, ils perdraient leurs droits à la succession. Mais, lorsque la fin du deuil approche, ils se relâchent par degré de cette extrême rigueur.

Les tombeaux sont dans les diverses aldehyes, où chaque famille a quelques parents. On regarde comme le dernier malheur pour une famille qu'une personne du même sang soit privée de la sépulture. Le choix du lieu le plus favorable est un mystère qui importe beaucoup aussi au bonheur et à l'infortune des successeurs. Il demande ordinairement plusieurs années de consultation. Pendant le cours du deuil, on célèbre quatre fois l'an la fête des morts. Ces temps sont réglés aux mois de mai, de juin, de juillet et de septembre. Mais le sacrifice qui se fait à l'expiration des trois ans est le plus magnifique, et jette les Tonkinois dans une dépense qui ruine quelquefois leur fortune.

Quoique la principale religion des Tonkinois soit celle de Confucius, qu'ils ont reçue des Chinois, avec les livres qui en contiennent les principes, elle n'est point accompagnée au Tonkin d'un aussi grand nombre de cérémonies qu'à la Chine.

Les Tonkinois donnent à Confucius le nom d'*Ong-Tong*; ils le regardent comme le plus sage de tous les hommes; et, sans examiner d'où lui venait la sagesse, ils croient qu'il n'y a point de vertu et de vérité qui ne soit fondée sur ses principes; aussi n'obtient-on parmi eux aucun degré d'honneur et d'autorité, si l'on n'est versé dans ses écrits. Le fond de sa doctrine consiste dans des règles morales. Baron les réduit aux articles suivants: « Que chacun doit se connaître soi-même, travailler à la perfection de son être, et s'efforcer par ses bons exemples de

conduire les créatures de son espèce au degré de perfection qui leur convient, pour arriver ensemble au bien suprême; qu'il faut étudier aussi la nature des choses, sans quoi l'on ne saurait jamais ce qu'il faut faire, ce qu'il faut fuir, et comment il faut régler ses désirs. »

Les sectateurs tonkinois de Confucius reconnaissent, dit-il, un Dieu souverain, qui dirige et qui conserve toutes les choses terrestres : ils croient le monde éternel ; ils rejettent le culte des images ; ils honorent les esprits jusqu'à leur rendre une sorte d'adoration ; ils attendent des récompenses pour les bonnes actions, et des châtimens pour le mal ; ils sont partagés dans l'opinion qu'ils ont de l'immortalité. Les uns croient l'âme immortelle sans exception, et prient même pour les morts ; d'autres n'attribuent cette heureuse prérogative qu'à l'âme des justes, et croient que celle des méchants périt en sortant du corps ; ils croient l'air rempli d'esprits malins qui s'occupent sans cesse à nuire aux vivans. Le respect pour la mémoire des morts est dans une haute recommandation ; chaque famille honore les siens par des pratiques régulières qui approchent beaucoup de celles de la Chine. « Cette religion, ajoute Baron, est sans temples et sans bonzes, sans forme établie pour le culte ; elle se réduit à honorer le roi du ciel et à pratiquer la vertu. Chacun est libre dans sa méthode ; ainsi jamais aucun sujet de scandale. C'est la religion de l'empereur, du chova, des princes, des grands et de toutes les personnes lettrées. Anciennement l'empereur seul avait droit de faire des sacrifices au roi du ciel ; mais, en usurpant l'autorité souveraine, le chova s'est mis en possession de cette prérogative. Dans les calamités publiques, telles que les pluies ou les sécheresses, la famine, la peste, etc., il fait un sacrifice dans son palais ; ce grand acte de religion est interdit à tout autre, sous peine de mort. »

La seconde secte du Tonkin, qui est proprement celle du peuple, des femmes et des eunuques, se nomme *Bout* dans le pays, et n'est pas différente de celle de *Fo*, qui est une véritable idolâtrie. Ses partisans adorent quantité de statues, et sont partisans de la transmigration. Ils offrent des présents et des sacrifices au diable pour détourner le mal qu'il peut leur faire ; cependant ils sont aussi sans prêtres. Tavernier se trompe, suivant Baron, lorsqu'il donne le nom de prêtres à leurs devins, qui ne sont qu'une espèce de moines dont toutes les fonctions se réduisent au service des pagodes et à l'exercice de la médecine : la plupart subsistent des aumônes du peuple. Le Tonkin a aussi ses religieuses qui mènent une vie retirée dans leurs cloîtres, d'où elles ne sortent que pour jouer de leurs instrumens de musique aux funérailles.

On distingue d'autres sectes, mais qui ont peu de progrès ; cependant celle de *Mo-zi*, qui est la secte des magiciens, s'est acquis l'estime des grands et le respect du

vulgaire. On consulte ses chefs dans les occasions importantes, et leurs réponses ou leurs prédictions passent pour des inspirations du ciel.

On en distingue plusieurs classes. Ceux qu'on appelle *thay-bou* sont consultés sur tout ce qui concerne les mariages, la construction des édifices et le succès des affaires. Leurs réponses sont payées libéralement ; et pour soutenir le crédit de ces impostures, ils ont toujours l'adresse de les envelopper dans des termes équivoques qui paraissent s'accorder avec l'événement. Les magiciens de cette classe sont tous aveugles, ou de naissance, ou par accident, c'est-à-dire que tous ceux qui ont perdu la vue embrassent la profession de *thay-bou*. Avant de prononcer leurs oracles, ils prennent trois pièces de cuivre, sur lesquelles sont gravés certains caractères, et les jettent plusieurs fois à terre, dans un espace où leurs mains peuvent atteindre. Ils sentent chaque fois sur quelle face elles sont tombées ; et, prononçant quelques mots dont le son ne passe pas leurs lèvres, ils donnent ensuite la réponse qu'on leur demande. Nos Quinze-Vingts ne feraient pas mieux.

Les *thay-bou-toni* sont ceux auxquels on s'adresse pour les maladies ; ils ont leurs livres, dans lesquels ils prétendent trouver la cause et le résultat de tous les effets naturels ; mais ils ne manquent jamais de répondre que la maladie vient du diable ou de quelques dieux de l'eau. Leur remède ordinaire est le bruit des timbales, des bassins et des trompettes. Le conjurateur est vêtu d'une manière bizarre, chante fort haut, prononce, au bruit des instrumens, différens mots qu'on entend d'autant moins, qu'il tient lui-même à la main une petite cloche qu'il fait sonner sans relâche. Il s'agit, il saute ; et comme on n'a recours à ces imposteurs qu'à l'extrémité du mal, ils continuent cet exercice jusqu'au moment où le sort du malade se déclare pour la vie ou pour la mort. Il ne leur est pas difficile alors de conformer leur oracle aux circonstances ; mais si cette opération dure plusieurs jours, on a soin de leur fournir les meilleurs alimens du pays, qu'ils mangent sans crainte, quoiqu'ils feignent d'abord de les offrir au diable, comme un sacrifice capable de l'apaiser.

C'est aux magiciens de la même classe qu'on attribue le pouvoir de chasser les esprits malins d'une maison. Ils commencent par invoquer d'autres esprits avec des formules en usage. Ensuite, ayant appliqué sur le mur des feuilles de papier jaune, qui contiennent d'horribles figures, ils se mettent à crier, à sauter, à faire toutes sortes de mouvemens avec un bruit et des contorsions qui causent de l'épouvante. Ils bénissent aussi les maisons neuves par une espèce de consécration. Les *thay-de-lys* sont consultés sur les lieux favorables aux enterremens ; et si l'on se rappelle de quelle importance ce choix est pour les Tonkinois,

on jugera que cette classe de magiciens est fort employée. Les *ba-co-les* sont une autre espèce d'imposteurs qui n'exercent la magie que pour le peuple.

Baron s'étend peu sur les temples du Tonkin. La religion des grands les exclut; et ce le du peuple ne lui inspire pas assez de zèle pour l'avoir porté à le signaler par de grands édifices. Ce ne sont que de simples appentis ouverts de tous côtés, au milieu desquels on voit quelques idoles suspendues ou soutenues par quelques planches, sans autel et sans aucun ornement. Le pavé est élevé de quelques pieds pour le garantir des inondations; et l'on y monte ordinairement par quelques degrés qui règnent alentour, et qui donnent entrée par toutes les faces. La forme générale de ces temples est un carré long.

Missions du Tong-King.

Lettre de Mgr Retord, évêque d'Acanthe, vicaire apostolique du Tong-King occidental, à M. Laurent, curé de Salles.

« *Tong-King, 7 mai 1847.* — ... Ma mission commence à se relever de ses ruines, et même à prendre un aspect plus florissant que jamais. Depuis longtemps, voyant qu'on ne voulait pas nous donner la liberté religieuse, nous l'avons prise. Vous pourrez juger du résultat de nos travaux, par l'inspection du catalogue des sacrements administrés dans le courant de l'année dernière. Voici ce tableau, le plus consolant que nous ayons eu ici, depuis l'établissement de cette mission.

Baptêmes d'enfants d'infidèles à l'article de la mort.	7,086
Baptêmes d'enfants de Chrétiens.	2,376
Baptêmes d'adultes.	1,508
Confirinations.	8,418
Confessions d'enfants.	15,419
Confessions de grandes personnes au-dessus de douze ans.	215,520
Total des confessions.	230,939
Premières communions.	6,861
Communions ordinaires.	128,779
Total des communions.	135,640
Saints viaticques.	2,403
Extrêmes-onctions.	4,554
Bénédictions nuptiales.	1,267

« Si vous désirez maintenant connaître le personnel de ma mission, le voici : 10 missionnaires européens; — 91 prêtres indigènes; — 6 diacres; — 2 sous-diacres; — 6 minorés; — 5 tonsurés; — 30 théologiens séminaristes; — 250 catéchistes; — 300 étudiants, au moins, en latinité dans six collèges différents; — 972 élèves catéchistes et domestiques de la maison de Dieu; — 673 religieuses, Amantes de la Croix, dans trente-quatre couvents; — 184,220 Chrétiens, distribués dans 49 districts qui forment ensemble près de 1,400 chrétientés ou congrégations de fidèles dans des villages différents.

« En lisant ce qui précède, vous êtes presque persuadé, j'imagine, que la persécution a cessé au Tong-King, pour faire place au règne de l'âge d'or; mais vous vous trompez

plus qu'à demi. Tout ce que je viens de dire, c'est le beau côté de la médaille; en voici maintenant le revers : regardez-le bien, et vous y verrez encore les traits bien marqués de la persécution qui, à la vérité, a mitigé ses anciennes fureurs, sans les avoir entièrement oubliées : témoins les ordonnances que les mandarins, grands ou petits, lancent encore souvent contre notre sainte religion, ordonnances qui répandent partout la frayeur, et dont la cupidité des païens profite pour vexer les Chrétiens, et leur soutirer de bonnes sommes d'argent; témoins les arrestations de personnes et les saisies d'effets, qui ont encore lieu de temps en temps. C'est ainsi que, la semaine de Pâques de l'année dernière, un de nos prêtres fut pris au milieu de la ville de Vi-hoang, par des satellites du mandarin, qui ne le relâchèrent que moyennant une rançon de 250 ligatures.

« Je ne vous parlerai pas de toutes les autres calamités qui ont affligé ce pays, dans le courant de l'année dernière; comme la famine qui a été affreuse, spécialement dans le Tong-King méridional, où elle règne encore; comme la peste qui a emporté, et emporte encore tous les jours au tombeau, je ne sais combien de milliers de victimes. C'est, je crois, la maladie que les médecins d'Europe appellent *fièvre typhoïde*.

Autre lettre de Mgr Retord, vicaire apostolique du Tong-King occidental, à MM. Langlois, supérieur, et Charrier, directeur du Séminaire des Missions étrangères.

« *Tong-King, 28 mars 1848.* — Nous nous préparions à descendre dans les paroisses de Ké-bang et de Ké-trinh, pleins d'ardeur et d'espérance, comptant sur un long avenir de jours sereins, lorsque tout à coup des bruits sinistres circulent de toutes parts; notre étoile pâlit; des nuages sombres et menaçants se lèvent à l'horizon. Nous apprîmes d'abord qu'un combat avait eu lieu à Touranne, combat dans lequel le roi *Thieu-tri* avait perdu cinq de ses plus beaux navires; qu'il était dans des transports de fureur indicibles, et que, pour venger la honte de sa défaite, il avait lancé un nouveau décret de persécution plus terrible que tous les précédents. Le mandarin de *Binh-hu* nous en fit donner avis, en nous priant de sortir au plus tôt de son territoire, qu'autrement il serait obligé de nous donner la chasse. Dans le doute si toutes ces nouvelles étaient vraies, nous résolûmes de faire bonne contenance, et le jour de la Pentecôte nous chantâmes encore une messe pontificale; mais le lendemain, plus moyen de tenir contre la tempête qui grondait dans le lointain. Il nous fallut promptement plier nos voiles, et au lieu d'aller en avant vers *Ké-bang*, nous virâmes de bord pour reculer tout doucement, au milieu des ténèbres de la nuit, jusqu'à *Ké-non*, notre point de départ.

« La nouvelle du nouveau décret de persécution n'était que trop fondée. Bientôt les mandarins le publièrent partout; il était daté du 19 de la troisième lune (3 mai). Quoique

cel édit ne fût pas aussi rigoureux qu'on le dit d'abord, il jeta cependant l'alarme parmi les néophytes, et réveilla toute la cupidité des mandarins ainsi que la rage des infidèles. Grand nombre d'arrestations eurent lieu, beaucoup d'argent fut dépensé en rançon, plusieurs apostasies furent arrachées par le rotin, et quelques généreux confesseurs de la foi, entre autres le vieux P. Tuyen, que M. Charrier connaît, gémissent encore dans les fers, sous le coup d'une condamnation à mort avec sursis. Pour nous, vous comprenez que nous avons dû être pendant plusieurs mois dans des trances assez vives. Les espions envoyés de la capitale et par les mandarins locaux sillonnaient le pays en tous sens; des bruits de guerre alarmants s'accréditaient de jour en jour. Le peuple, et surtout les païens, ne cessaient de croire au prochain retour des Français pour se venger de la perfidie de *Thieu-tri*. Partout on vantait nos compatriotes, leur courage dans le combat, leur humanité après la victoire; partout et ouvertement on blâmait le roi, on riait de ses folies. Tous ces bruits, cette agitation sourde, tenaient les mandarins en terreur, et nous craignons beaucoup qu'ils n'accusassent les prêtres et les Chrétiens l'en être les auteurs, pour avoir un prétexte l'appesantir sur nous leur colère. Vous pensez bien que nous restions alors dans le repos pour cacher notre retraite aux mandarins. Mais pendant que nous étions dans les alarmes, le roi *Thieu-tri* était loin de jouir les douceurs de la paix. Transporté de rage l'avoir été si humilié par la perte de ses vaisseaux, il se mit à déclarer la guerre à tous les objets européens qui ornaient son palais; montres, horloges, glaces, etc., tout fut brisé. Il se battait à outrance contre des Français en peinture et en carton, sur lesquels il faisait tirer des balles et des flèches, après quoi on les coupait en trois ou quatre, pour qu'ils fussent bien et dûment taillés en pièces. De plus, il faisait élever de nouveaux forts à Touranne, fabriquer de nouveaux navires en Cochinchine et au Tong-King, entre trois canons monstres, derrière lesquels il défiait ses ennemis absents. Enfin, le 6 juin, il lança contre eux un édit spécial pour leur interdire de mettre le pied sur le sol annamite, et s'ils violaient sa défense, chacun devait leur courir sus et les tuer comme des bêtes sauvages. Néanmoins toutes ces mesures étaient loin de le rassurer; car, sur la fausse nouvelle que douze navires français étaient récemment arrivés à Syncaour et se disposaient à venir lui rendre une visite à coups de canon, il tomba malade, et au bout de sept jours il mourut (4 novembre); et son nom mourut avec lui, si bien qu'on n'en parle pas plus que s'il n'avait jamais existé: et nous vivons encore, et la religion subsiste toujours.

« *Thieu-tri* étant donc mort le 4 novembre; son second fils *Hoang-Nhâm* lui a succédé sous le titre de *Tu-Duc* (postérité vertueuse),

au préjudice de *Hodng-Bao*, son fils aîné. Pour inaugurer son règne, le nouveau monarque a publié un édit général par lequel il accorde plusieurs faveurs. Ce sont : premièrement, aux mandarins, de l'avancement et des places; secondement, aux lettrés, un concours extraordinaire; troisièmement, au peuple, l'abandon des impôts arriérés, et la remise de toute contribution pour l'année courante; quatrièmement, aux prisonniers, une amnistie générale, excepté aux condamnés à mort; cinquièmement, aux démons des fleuves, des montagnes et de toutes les pagodes, un sacrifice extraordinaire fait par les grands mandarins des provinces. Cette munificence royale envers les idoles n'a été que le prélude de libéralités bien plus considérables que le nouveau roi leur a faites à la douzième lune de l'an passé; il a expédié à tous les dieux de ses Etats je ne sais combien de milliers de diplômes par lesquels il les élève à différents degrés de spiritualités; les uns sont constitués esprits de premier ordre, les autres de second et de troisième rang. Pour les diplômes de première qualité, il faut compter sept ligatures au fisc, cinq pour les seconds, et trois pour ceux du troisième ordre, sans parler des présents qu'exigent les mandarins avant de s'en dessaisir.

« Mais les faveurs du jeune prince se sont-elles étendues à la religion catholique? a-t-il fait cesser la persécution? Vous attendez avec anxiété la réponse à cette question importante. Sachez d'abord que la religion a gagné quelque chose à son avènement au trône. Tous nos confesseurs de la foi, dont la peine de mort avait été précédemment commuée en celle de l'exil, ont été mis en liberté. Nous n'avons plus en prison que le P. Cam, incarcéré en 1846, et le P. Tuyen, arrêté au mois de juin 1847; ces deux Pères, étant sous le poids d'une condamnation à mort, n'ont pas été compris dans l'amnistie. Le bruit a couru, pendant quelque temps, que le nouveau roi allait proclamer la liberté religieuse, que son père en mourant lui en avait donné le conseil, en l'avertissant qu'il en faudrait venir là tôt ou tard. On disait même que le décret était déjà rédigé; tous les mandarins y croyaient comme le peuple. D'après la rumeur publique, l'édit devait être publié au commencement du premier mois annamite; mais nous voilà à la fin du deuxième, et cette ordonnance tant désirée ne paraît point. En attendant, la persécution continue tout comme sous le roi défunt: témoin la récente condamnation à mort de vingt-trois soldats chrétiens en *Xu-bac*, qui vient d'avoir lieu par la seule raison qu'ils n'ont pas voulu fouler la croix aux pieds. Il est donc impossible de prévoir quand cela finira... »

TOUNGOUSES. — Peuples de la Sibirie (576).

Les Toungouses. — « Les Toungouses ne sont peut-être pas le peuple le plus nom-

breux de ceux qui habitent la Sibérie; mais ils occupent la plus grande étendue de terrain; ils couvrent tout le pays situé entre le Jeniseï et la mer d'Okhotsk, et sont bornés au sud par la Tartarie chinoise. Ils sont tous nomades, ils n'ont jamais d'habitation fixe, même en hiver, et ne connaissent que les tentes faites de peaux de rennes et d'écorce de bouleau. Les Toungouses sont d'une taille moyenne, assez bien faits, et surtout sveltes et légers; leur figure est agréable, leurs traits réguliers; ils ont naturellement peu de barbe, et se l'arrachent; leurs cheveux sont très-noirs; les femmes sont généralement jolies; on en voit même d'une beauté remarquable, mais elles se gâtent le teint et se défigurent en se tatouant.

« De tous les peuples de la Sibérie, les Toungouses sont ceux qui mettent le plus de goût dans leurs habillements : les hommes portent une veste à manches, faite de peau de renne; elle n'est pas assez ample pour clore sur la poitrine, ils y suppléent par une autre pièce de fourrure que l'on place sur l'estomac; elle est attachée au cou et descend jusqu'à moitié des cuisses; les riches ornent cette fourrure de plaques d'étain ou de cuivre, qu'ils achètent des Cosques : les culottes sont, comme les habits, de peau de renne, et tiennent aux bottes. Les femmes sont habillées à peu près comme les hommes, et ne se distinguent que par un tablier, qu'elles ornent de divers colifichets. Les culottes des femmes, garnies de petites sonnettes, les annoncent de loin.

« Les Toungouses sont divisés en deux grandes classes, suivant les lieux qu'ils habitent; l'une est celle des *Toungouses forestiers*, ceux-ci vivent du produit des rennes, de la chasse et de la pêche; l'autre est celle des *Toungouses campagnards*, ils sont pasteurs et possèdent des troupeaux de bœufs, de brebis et de chevaux; ce n'est pas à dire cependant que les uns ne chassent jamais, et que les autres n'aient ni chevaux ni brebis; mais on indique seulement ce qui fait la base de leurs richesses et leurs principaux moyens de subsistance. Les Toungouses mangent de toute espèce d'animaux, même ceux qui périssent de mort naturelle, et dont ils trouvent les cadavres dans les forêts, pourvu qu'ils ne soient pas trop corrompus; ils font aussi usage de racines et de baies.

« Les Toungouses campagnards étaient autrefois très-riches, mais ils ont voulu faire des incursions contre les Mongols, qui les ont battus, repoussés dans leur pays, et ont enlevé leurs richesses; de manière qu'ils sont aujourd'hui dans une grande misère. Néanmoins, quoiqu'ils les aient vaincus, les Mongols ne les méprisent point; et si jamais la Russie avait quelque différend avec la Chine, aucun peuple ne pourrait leur fournir de meilleure cavalerie. Les Toungouses Daouriens ont surpris, par leur précision et la rapidité de leurs évolu-

tions, tous ceux qui les ont vus manœuvrer. Ils semblent ne faire qu'un avec leurs chevaux; ils savent, en courant ventre à terre, ramasser ce dont ils ont besoin, bander leurs arcs, placer leurs flèches, les tirer en avant et en arrière, et combattre même en se tenant debout sur le cheval.

« Les Toungouses forestiers passent l'été à suivre le cours des rivières ou le bord des lacs, dans des nacelles d'écorce de bouleau très-légères, même portatives. Chaque famille va toujours séparément, les chiens et les rennes domestiques suivent leurs maîtres à la nage; on n'a pas besoin de les surveiller, ils ne s'égarent jamais, même dans les forêts les plus épaisses. Quelques Toungouses pêchent avec des filets, mais la plupart ne pêchent qu'à la ligne ou avec un petit trident pointu et tranchant, dont ils se servent pour la pêche de nuit. Ils attirent le poisson avec des feux qu'ils allument sur l'eau; et dès qu'ils l'aperçoivent, ils lancent leur trait; leur adresse est telle qu'ils ne manquent jamais leur coup.

« Les Toungouses sont pour beaucoup de choses plus avancés que leurs voisins; ils ont des espèces de lois, ce qu'on ne trouve pas chez les Samoyèdes ni chez les Ostiaks, où le crime est rare, à la vérité, mais où il demeure impuni quand il se commet. Chez les Toungouses, un voleur est puni de la bastonnade, contraint à restitution, et déshonoré pour le reste de sa vie, à moins qu'il ne fasse oublier son crime par quelque belle action, par exemple, en tuant une bête féroce.

« Les Toungouses ont aussi un calendrier remarquable : ils ont divisé l'année en treize mois, suivant les lunes; ils ont deux jours de nouvelle année, l'un en hiver, l'autre en été, mais ils ne les célèbrent point. L'année d'été a cinq mois, celle d'hiver sept. Les Toungouses sont presque tous païens.

Nous reproduirons ici un autre extrait du *Voyage de Gmelin en Sibérie* sur les Toungouses.

« La religion de ces peuples ignorants, dit ce voyageur, permet la polygamie; mais leur pauvreté les empêche d'avoir plus d'une femme à la fois. Ils ont des idoles de bois, et leur adressent soir et matin des prières pour en obtenir une chasse ou une pêche abondante; c'est à quoi se bornent presque tous leurs vœux. Ils sacrifient au diable le premier animal qu'ils ont tué à la chasse, et sur le lieu même; ce qu'ils font de cette manière : ils dévorent la viande, gardent la peau pour leur usage, et n'exposent que les os tout secs sur un poteau pour la part du diable; c'est du moins n'être pas trop cupé, et traiter le démon comme il le mérite. Si la chasse est heureuse, les chasseurs, de retour à l'yourte, en font des remerciements à l'idole, la caressent beaucoup et lui font goûter du sang des animaux qu'ils ont tués. Si la chasse, au contraire, n'a pas bien réussi, ils s'en prennent à l'idole, et la jettent de dépit d'un coin de l'yourte à l'autre. Quelquefois on la met en

pénitence, et l'on est un certain temps sans lui rendre aucune sorte de culte, sans lui marquer aucun respect; ou, quand on est bien piqué contre elle, on la porte à l'eau pour la noyer.

« Les Tougouses ont une façon particulière de prendre les muscs et les daims. Quand les petits de ces animaux sont égarés, ils ont un cri particulier pour appeler leurs pères : cette découverte faite par les Tougouses, leur donne la facilité de prendre ces animaux, ce qu'ils font toujours dans l'été. Ils plient un morceau d'écorce de bouleau avec lequel ils imitent le cri des jeunes muscs et des petits daims, et les pères accourant à ces cris, ils les tuent sans peine à coup de flèches.

« On voit rarement des pierres figurées dans la Sibérie; je ne sais si c'est parce qu'on n'a pas assez fouillé les montagnes, ou si en effet il n'y en a point. Je lis dans l'excellent ouvrage de Witzen sur la Tartarie, qu'on rencontre sur la Toura quelques glossopètres; mais je n'en ai jamais entendu parler dans toute la Sibérie. Il est vrai que, quand nous y arrivâmes, et surtout au commencement, les habitants eurent grand soin de nous cacher tout ce qu'ils croyaient pouvoir exciter notre curiosité; mais nous trouvions de temps en temps quelques officiers qui se faisaient un plaisir de nous instruire de tout; et les entretiens familiers que nous avons eus depuis avec ces nationaux de toute espèce nous ont mis au fait de bien des choses, ou plutôt ne nous ont laissé presque rien ignorer de vraiment curieux. Excepté des pétoncles, dont la matière intérieure était sélénitique, et qui étaient blanchâtres en dehors, je n'ai rien de remarquable en ce genre dans la Sibérie qu'une grosse corde d'armon qui me fut donnée à Jenisseik par un colonel de cosaques; il me dit qu'elle avait été trouvée par un Cosaque du pays, sur la rive droite du Jenisseik, dans une montagne.

« La manière dont se fait la chasse des zibelines a quelques circonstances singulières. Il se forme ordinairement une société de dix à douze chasseurs qui partagent entre eux toutes les zibelines qu'ils prennent : avant de partir pour la chasse, ils font vœu d'offrir à l'église une certaine portion de leur butin : ils choisissent entre eux un chef à qui toute la compagnie est tenue d'obéir; ce chef est appelé *peredorachick*, c'est-à-dire conducteur, et ils lui portent un si grand respect, qu'ils s'imposent eux-mêmes les lois les plus sévères pour ne point s'écarter de ses ordres. Quand quelqu'un manque à l'obéissance qu'il doit au conducteur, celui-ci le réprimande de paroles : il est même en droit de lui donner des coups de bâton, et ce châtiment se nomme, ainsi que la simple réprimande, une *leçon* ou *chenié*. Outre cette leçon, le réfractaire perd

encore toutes les zibelines qu'il a prises. Il lui est défendu d'être assis en cercle avec les autres chasseurs pendant leurs repas : il est obligé de se tenir debout, et de faire tout ce que les autres lui commandent. Il faut qu'il allume le poêle de la chambre noire, qu'il la tienne propre, qu'il coupe du bois, et fasse enfin tout le ménage. Cette punition dure jusqu'à ce que toute la société lui ait accordé son pardon, qu'il demande continuellement et debout, tandis que les autres mangent assis.

« Dès qu'on a pris une zibeline, il faut la serrer sur-le-champ sans la regarder; car ils s'imaginent que de parler bien ou mal de la zibeline, qu'on a prise, c'est la gâter. Un ancien chasseur poussait si loin cette superstition, qu'il disait qu'une des principales causes qui faisaient manquer la chasse des zibelines, c'était d'avoir envoyé quelques-uns de ces animaux vivants à Moscou, parce que tout le monde les avait admirés comme des animaux rares; ce qui n'était point du goût des zibelines. Une autre raison de leur disette, c'était, selon lui, que le monde était devenu beaucoup plus mauvais, et qu'il y avait souvent dans leurs sociétés des chasseurs qui cachaient leurs prises, ce que les zibelines ne pouvaient encore souffrir.

« Les habitants du district de Kirenga et des bords du Léna, hommes et animaux, comme les bœufs, les vaches, sont sujets aux gottres. On croit ici communément que les gottres sont héréditaires; et que les enfants naissent avec ces sortes d'excroissances, ou du moins en apportent le germe; mais ce sentiment n'est pas général : il n'est pas adopté surtout par ceux qui ont des gottres et qui cherchent à se marier. »

TRIPOLI, régence barbaresque de la côte d'Afrique (577).

Les Arabes du désert de Barca et du pays de Tripoli forment trois classes. La première composée de ceux qui viennent d'Arabie; la seconde, de ceux d'Afrique, et la troisième, des Bédouins errants. Les deux premières sont également belliqueuses; ces Arabes d'un beau physique et d'un caractère généreux, sont honnêtes dans leurs transactions, grands et ambitieux dans toutes leurs actions lorsqu'ils sont revêtus du pouvoir, et sobres dans leur manière de vivre. Chacune de ces tribus est gouvernée par un chef qui porte le nom de cheïkh, et c'est d'après les lois qu'il impose, que sont gouvernés, jugés et punis, tous ceux qui se trouvent sous son commandement. Chaque famille a un chef pris dans son sein, qui a également droit de vie et de mort sur tous les siens. Leur commerce est la guerre. Ils servent d'auxiliaires à quiconque les paye le mieux. Les Bédouins de ces contrées sont des bords de petits marchands errants, vivant de ce qu'ils rapportent d'un endroit à l'autre. Ils

(577) Les notions que nous donnons à l'article *LENA* sur les mœurs et coutumes des indigènes de cette colonie, s'appliquent à tous les musulmans

de l'Afrique septentrionale. Voyez en outre au mot *ARABES*.

fabriquent une sorte d'étoffe pour baracans, et des tissus épais de poil de chèvre, que l'on emploie à couvrir les tentes, et qu'ils vendent aux Maures.

Au printemps, ces Bédouins s'approchent de Tripoli par la plaine qui touche à la ville; ils sèment alors du blé, attendent qu'il soit mûr, et disparaissent jusqu'à l'année suivante. Pendant leur séjour dans la plaine, leurs femmes fabriquent différentes étoffes qu'ils vendent aux Tripolitains. Ils dressent leurs tentes sous les murs de la ville, mais ne peuvent pas y entrer sans permission. Leur chef est responsable envers le pacha de tous les désordres qu'ils peuvent commettre. Chaque tribu forme une espèce de village, et chaque famille occupe une tente ou hutte portative qui lui appartient. Comme les oiseaux de passage, ces Bédouins n'ont pas d'habitation fixe. Quand le beau temps et le grain leur manquent dans un endroit, ils l'abandonnent aussitôt, et vont en chercher un plus fertile, emmenant avec eux leurs familles, leurs maisons et leurs troupeaux. Une famille considérable occupe souvent quatre à cinq tentes; aussi ne peut-on imaginer un spectacle plus frappant que l'innombrable quantité de tentes de toutes les formes qui se trouvent alors réunies dans la plaine près de la ville. Tout le bétail de chaque famille est auprès de la tente, sous un appentis fait de feuilles de dattier. On le place sur un rang, et un gros cordage de paille passant le long des jambes de chaque animal, les lie tous à la fois.

Les Bédouins portent un épais baracan de laine brun foncé, de cinq à six aunes de long, sur environ deux de large; il leur sert de vêtement pendant le jour, et de couvertures pendant la nuit. Ils le mettent en réunissant ensemble les deux extrémités supérieures au moyen d'un poinçon de bois ou de fer. Ces deux extrémités étant d'abord réunies sur l'épaule gauche, ils s'enveloppent le corps avec le reste; il en est qui se drapent avec goût. Ce n'est pas une chose facile que de porter un baracan, pour qui-conque n'en a pas l'habitude; et un étranger est bientôt reconnu sous ce costume, tant il est loin de savoir l'ajuster comme ceux dont il fait le vêtement habituel. Les femmes portent aussi un baracan de même espèce, qu'elles emploient au même usage que les hommes: peu d'entre elles ont une chemise dessous. Le baracan fait partie du costume mauresque; mais les dames de Tripoli ne s'en servent que comme vêtement de dessus, celui qu'elles mettent dans la maison est de soie ou de gaze fine; pour sortir elles en ont d'une étoffe très-fine soie et coton, du plus beau blanc, par-dessus lequel elles en portent un autre d'une très-belle laine blanche. Les Bédouines portent le baracan avec infiniment de grâce, et beaucoup mieux que les femmes maures. Elles ornent leur tête de morceaux de verre, de fer-blanc et de grains de porcelaine et de corail. Elles disposent leurs cheveux sur le front en un très-grand nombre de petites tresses, qu'elles coupent

précisément au-dessus. La couleur de leur teint est presque noire, elles ont toutes les yeux noirs, des dents extraordinairement blanches, et généralement de beaux traits. Elles ont la barbare coutume de se scarifier la figure, et particulièrement le menton; elles frottent aussitôt la blessure avec de la poudre à tirer, ce qui laisse à jamais une marque noire sur la partie où l'on a fait un dessin. Ordinairement elles piquent très-avant avec une aiguille la figure qu'elles désirent s'imprimer sur la peau, ce qui est à la fois une opération longue et douloureuse. Mais le prix qu'elles attachent à cette espèce d'ornement leur fait endurer avec résignation le mal qu'elles éprouvent. Malgré tous les travaux que font ces femmes, elles n'ont jamais aucun de leurs ornements; on peut dire qu'elles en sont chargées. Elles n'oublient jamais de teindre en noir leurs paupières, de peindre leurs sourcils et d'arracher tout ce qu'elles jugent inutile. Une Africaine, enveloppée de sa simple couverture, dans le désert de Barca, s'occupe de sa toilette avec autant de soin que la plus belle dame d'une cour européenne.

Les Bédouins sont, à peu de chose près, ce qu'ils étaient il y a quelques mille années. Ils s'abordent en se servant de l'ancien salut: *que la paix soit avec vous*, qui s'exprime dans la langue mauresque par les mots: *salem alieke*, et ils posent en même temps la main droite sur la poitrine.

Au sommet des montagnes de Gouriana se trouve un village d'arabes, dont la manière de vivre est vraiment curieuse. Ils commencent d'abord par creuser un trou en terre, de la profondeur de vingt pieds; sa longueur et sa largeur sont déterminées par le nombre d'individus destinés à y demeurer. Ils font de chaque côté plusieurs réduits moins grands, les uns pour servir de magasins, les autres de lieux de repos. L'entrée de ces cavernes est oblique, et assez haute pour qu'un chameau puisse y entrer. C'est là que, la nuit ou le jour, toute la famille avec son bétail se réfugie lorsqu'elle craint d'être attaquée.

TURCOMANS. Voy. SYRIE, TARTARES INDÉPENDANTS.

TURCS. Voy. l'Introduction et les mots MANTCHOURIE, MONGOLIE.

TURKESTAN, ou TURQUESTAN. Voy. BOCHKARIE.

TURQUIE et TURCS. — Le voyageur, en observant Constantinople, s'étonne de la beauté de sa situation et de la magnificence de son port. Mais il éprouve d'autres sentiments dès qu'il pénètre dans l'intérieur de la ville.

Les bazars ou bezestins offrent un coup d'œil intéressant de mœurs et de caractères différents. Le Turc qui y étale les schales précieuses des Indes, les armes, les bijoux, les diamants les plus rares, n'est plus là comme dans un magasin obscur; ses mouvements, ses calculs sont en évidence... Il semble qu'il ne s'en inquiète pas; et il ne met

pas même d'empressement à vendre. Incapable de surfaire, il retire sans mot dire la marchandise dont on lui offre un prix inférieur à sa demande. Il semble assis dans son comptoir, plutôt pour obliger que pour s'enrichir, et il est assez ordinaire de le voir quitter sa boutique, sans en laisser la surveillance à personne. Dans ce bezestïn, où tout pique la curiosité, on voit, à côté du Turc flegmatique, le Grec industriel et actif, l'Arménien probe et réfléchi, et le Juif avide, qui exercent leurs talents et déploient leur industrie. Que de ressources ! quelles nuances ces caractères opposés présentent à la fois ! Un Turc qui vend d'un air de protection ; le Grec délié qui se défend sur le prix de ce qu'il propose, en faisant valoir les ruses de son esprit naturel, et en prenant le ciel à témoin de sa probité et de son désintéressement ; un Arménien occupé à peser ses bijoux, son or, son argent, et à établir froidement ses spéculations, en portant même ses regards vers les chances de l'avenir ; tandis que le Juif achète, vend, offre sa médiation dans les affaires, est tout activité, tout attention, sans que le mépris ou l'aversion qu'il inspire puisse le rebuter ; il ne répond même aux injures, aux vexations, aux injustices, que par des signes de soumission et des paroles suppliantes. Tel est le coup d'œil des marchands dans un bezestïn. Qu'on y ajoute l'aspect varié des rues, où sont distribuées tant de boutiques différentes, l'odeur des parfums qui s'exhale au loin, et on aura une idée complète de ces vastes dépôts.

Si de ces lieux on veut visiter un autre marché, marché affligeant, on passe au bazar des femmes. Là un spectacle singulier offre encore des sujets de méditation. Qu'on se figure un vaste bâtiment carré, environné de portiques ou plutôt d'un hangar qui règne sur tous les côtés, ayant une cour au milieu, et on aura le plan du bazar des femmes de Constantinople. Sous les portiques, où s'ouvrent les portes des logements des esclaves, règne un hanc adossé à mur, et quand il pleut, on les expose en cet abri. Le sultan Abdul-Medjid récemment supprimé ce honteux marché.

Ordinairement dans chaque maison turque un peu aisée, il y a trois tables séparées, savoir, celle du chef de famille, qui prend habituellement son repas seul ; la table des enfants qui, par respect pour le père, ne mangent point avec lui ; et celle de la femme qui vit isolée dans son appartement. Dans les harems où il y a plusieurs femmes, aucune d'elles a son couvert particulier, toutes ces tables ne peuvent pas recevoir plus de quatre ou cinq personnes. Le Turc vise sa nourriture en deux repas, et l'homme puissant, qui vit dans la mollesse, y ajoute, dès le matin, un léger goûter.....

Telle est sommairement la manière de vivre d'un Oriental, dont la sobriété offre, en contraste frappant avec le repas somptueux des peuples énergiques du Nord. Quelques derviches, des hommes indo-

lents qui abhorrent le travail, semblent mesurer leur appétit sur ce qu'ils possèdent. On en voit qui passent une demi-journée avec une tasse de café à l'eau, et quelques pipes de tabac. Aussi les cafés sont-ils le rendez-vous des oisifs ; on y fume, on y parle politique, on y raconte des histoires : dans quelques-uns de ces cafés on rase la tête, ou bien on fait la barbe. Avec ces avantages, ces cafés remplis de charmes pour un oriental, sont, pour un étranger, un séjour fort ennuyeux.

Il est pourtant encore des hommes qui vivent à meilleur marché que ceux qu'on vient de citer. Etrangers aux plaisirs de la table, une pilule d'opium les soutient, les enivre, les jette dans des extases ravissantes dont ils vantent le bonheur. Ces hommes, connus sous le nom de *thériakis*, sont plus décriés que les ivrognes ; ils commencent d'abord par un demi-grain d'opium et vont en augmentant la dose, dès qu'ils s'aperçoivent qu'elle ne produit plus l'effet qu'ils désirent. Ils ont soin de ne pas boire d'eau, car ils seraient tourmentés de violentes coliques. Celui qui, à l'âge de vingt ans, prend l'habitude de l'opium, ne pousse guère sa carrière au delà de trente ou trente-six ans. Au bout de quelques années la dose est déjà de plus d'un gros. Alors la pâleur du visage, la maigreur extrême, annoncent l'état de cachexie ; mais ce n'est que la prélude d'un marasme général. La perte totale de la mémoire, le rachitisme, sont les suites de cette déplorable habitude. Hors d'eux-mêmes, les *thériakis* sont peu propres au travail ; ils semblent ne plus appartenir à la société. Vers la fin de leur vie, ou plutôt de cet état de stupeur dans lequel ils sont plongés, ils éprouvent des douleurs atroces, et une faim continuelle ; ils sont tourmentés par des maux intimes, et devenus hideux, privés de leurs dents, les yeux presque éteints au fond des orbites, agités d'un tremblement involontaire, ils cessent d'exister longtemps avant d'avoir fini de vivre. Tels sont les effets de l'opium. Proscrit en Chine par de sages mesures, l'opium est importé en fraude et en immenses quantités par les Anglais qui font parade ensuite de leur philanthropie à marchands sans entrailles !

Tableau industriel de Constantinople. — Les cafetiers sont tous Turcs ; quand le café est tenu par des barbières, quelques-uns de ceux-là sont Grecs.

Les vitriers, les tanneurs, danseurs de corde, maréchaux, cochers, relieurs, graveurs, pompiers, selliers, layetiers, corliers, couvreurs, dentistes, peintres barbouilleurs. — Turcs.

Cordonniers. — Turcs et Arméniens.

Pionniers, faiseurs de cahouks, tailleurs de marbres pour les tombeaux, tourneurs, serruriers, chaudronniers, porteurs d'eau, armuriers, menuisiers, meuniers. — Turcs.

Scherbetgis, fileurs de soie. — Turcs, Arméniens et Juifs.

Droguistes, chirurgiens, marchands de

tabac, bateliers, pêcheurs, — des quatre nations.

Les Juifs ne se servent jamais que de Juifs, et concentrent toujours, autant que possible, leurs profits entre eux.

Médecins, — Turcs, Grecs, Juifs, Arméniens et Francs.

Il y a un *achim hachi turc*, ou archiatre devenu médecin par la grâce du grand seigneur, qui lui donne l'investiture de cette charge, comme il crée un donneur de pipes général d'armée; mais il n'est en rien chargé de la santé de son maître, qui est confiée à des hommes de l'art qui ont étudié en Europe.

Apothicaires, — Turcs, Grecs, Juifs et Francs.

Boulangers, — Arméniens, Albanais, Turcs.

Confiseurs, — Juifs et Turcs.

Parfumeurs, — Arméniens, Juifs.

Joueurs de gobelets, — Juifs.

Luthiers, — Grecs et Turcs.

Orfèvres, — Arméniens et quelques Grecs.

Pelletiers, — Grecs.

Architectes, — Arméniens et Grecs.

Ce sont des Arméniens qui ont bâti les mosquées impériales de Constantinople.

Teinturiers, — Arméniens et Grecs.

Tisserands, — cet art est exercé par des Femmes.

Les cabaretiers, distillateurs, — Grecs,

Rubaniens, — Lazes et Arméniens.

On trouve ensuite certaines nations de l'empire, presque exclusivement en possession d'une branche spéciale d'industrie.

Ainsi, les Albanais chrétiens sont tous maçons, bouchers, marchands de foie (578), et les Albanais mahométans sont, en général, garçons de bains, charpentiers et épiciers.

Les habitants de Chio sont drapiers, marchands de chansons, de bonnets, de mastic, de citrons, d'oranges, de figues et des productions de leur pays.

Les Candiotes sont négociants, navigateurs, marchands et fabricants de savon.

Les Barbaresques vendent les fils, les couvertures de laine, et sont marins.

Les Arabes égyptiens sont palefreniers et plongeurs; ceux des autres pays vendent des châtaignes, des dattes et des pâtisseries.

Syriens, — marchands d'étoffes et de pâtisseries.

Alepains, — marchands d'étoffes des Indes.

Smyrniens, marchands de fruits confits.

Lazes, — calfats, matelots, bateliers, portefaix.

Bulgares, — bergers, charretiers, laboureurs.

Valaques, — bonnetiers, marchands de fourrures et de suif.

(578) On fait tous les jours une distribution, aux frais du gouvernement, des intestins des animaux, pour nourrir les chiens et les chats vagabonds, qu'on voit accourir aux cris du *iergi*, ou marchand

Géorgiens et Circassiens, — marchands d'esclaves.

Constantinople est habitée par un peuple qui n'appartient en rien à l'Europe, quoiqu'il y occupe encore. Les rues ne sont désignées par aucune dénomination particulière, les habitants n'ont point de nom de famille, et ne sont distingués que par des surnoms équivoques et faulx; enfin, personne ne sait son âge, parce que rien ne constate l'état civil des habitants. L'oppression, la licence, le despotisme et l'égalité, le régime des lois et celui de la terreur règnent à Constantinople; on punit l'assassinat et on l'applaudit. Assemblage de vertus et de vices, de principes et de barbarie, rien ne paraît être à sa place dans cette ville, et la chose publique se soutient par des usages respectés et par la condescendance de l'Europe chrétienne.

Cette observation nous amène à des considérations plus élevées, et nous engage à rapporter ici le mémoire remarquable qu'un habile observateur, M. Blanqui aîné, membre de l'Institut, a publié en 1842, après un voyage en Turquie, entrepris surtout dans le but de voir de près les populations chrétiennes de l'empire et leurs chances de vitalité dans l'avenir (579).

Voici en quels termes M. Blanqui rappelle dans son préambule l'occasion et l'objet de son voyage.

« La question d'Orient a failli troubler, il y a deux années, le repos de l'Europe. Ce moment ajourné par deux traités dont la France a eu également à se plaindre, la solution de ce grave problème n'est pas encore définitive. On n'a pas assez tenu compte, on réglant sans leur intervention le sort des nombreuses populations chrétiennes qui habitent l'Orient, des droits qu'elles ont acquis à la sollicitude des puissances et du rôle qu'elles peuvent être appelées à jouer dans leurs propres affaires. Toutes les fois qu'on parle de l'avenir de ce beau pays, si malheureux aujourd'hui, on se le figure comme une proie réservée par lambeaux à la Russie, à l'Angleterre et à l'Autriche. On se demande quelle part aurait la France dans un partage considéré par les meilleurs esprits comme une fatalité inévitable. Personne n'ose croire que les Chrétiens d'Orient puissent s'appartenir à eux-mêmes et s'élever un jour au rang de peuple libre et indépendant.

« Cette solution, qui satisferait aux grands intérêts de l'humanité et de la civilisation sans renouveler les scandales du partage de la Pologne, nous a paru possible dans un avenir assez rapproché. Quel que soit l'issue, dans lequel les Chrétiens d'Orient ont été tenus depuis plusieurs siècles par la politique oppressive des Turcs, ils ne sont pas demeurés tout à fait étrangers au mou-

de foie.

(579) *Considérations sur l'état social de la Turquie d'Europe*, par Blanqui aîné, membre de l'Institut; Paris, W. Cequebert, 1842, in 8°.

vement d'idées qui a régénéré la vieille Europe. Les progrès de la navigation à vapeur, l'émancipation de la Valachie, de la Moldavie, de la Serbie et de la Grèce, la grande expédition d'Égypte et la prise d'Alger, ont appris aux musulmans qu'ils auraient désormais à compter avec les Chrétiens. Peu à peu la diplomatie européenne est intervenue dans le règlement de toutes les affaires d'Orient; mais les derniers événements de la Syrie ont prouvé que cette intervention ne serait pas toujours efficace.

« Les populations de la Syrie n'ont pas accepté, en effet, le règlement de leurs destinées tel que la faiblesse de notre politique en 1840 a permis aux Anglais de le leur imposer. La plus effroyable anarchie règne au pied du Liban. L'insurrection chrétienne dévêt chaque jour l'œuvre d'une victoire éphémère due au malencontreux rappel de la lotte française. Au centre même des provinces turques d'Europe, et sous l'œil menaçant de la Russie et de l'Autriche, une autre insurrection a failli mettre en péril, il y a un an, le repos de la Bulgarie. Quelques usils de plus, et l'incendie mal éteint à saint-Jean-d'Acre se rallumait tout le long du Danube. Les musulmans surpris n'ont vu que le temps d'appeler à leur secours lesordes albanaises, qui ont mis la contrée à feu et à sang. La paix des tombeaux règne en ce moment sur ces belles vallées, où plusieurs millions de Chrétiens attendent avec une résignation inquiète l'heure de l'émancipation civile et religieuse.

« C'est cette contrée peu connue de l'Europe, que j'ai eu mission de visiter, il y a quelques mois. Il importait de savoir s'il y a dans les Chrétiens d'Orient l'étoffe d'un peuple indépendant, et si quelque jour notre politique pourrait opposer avec avantage leur nationalité aux prétentions des puissances qu'on suppose pressées de s'arrondir leurs dépens. Un examen attentif du pays nous a permis de l'espérer. Je l'ai parcouru tout entier, de ville en ville, de village en village, depuis Belgrade jusqu'à Constantinople. J'ai visité tous les pachas turcs, tous les évêques grecs ou bulgares, et interrogé tous les hommes importants de la contrée. Le rapport que je publie sur ce voyage résume d'une manière succincte le véritable état des choses. Il a pour but de prouver que la politique de la France est de favoriser en Turquie la création d'une nation chrétienne indépendante, comme le royaume de Grèce, et de résoudre ainsi, sans troubler la paix du monde, le plus grave problème de notre temps. Il suffit de vouloir et d'être attentifs. » — Paris, 25 juin 1842.

Mémoire de M. Blanqui, adressé à l'Académie des sciences morales et politiques.

Il n'y a point de pays qui présente de nos jours un sujet d'étude plus intéressant que la Turquie d'Europe. Les hommes d'État, les philosophes, les économistes, y ont encore plus à apprendre que les poètes, accoutumés à y venir chercher, de temps im-

mémorial, des souvenirs et des inspirations. Cette terre, si belle et si triste, est la seule aujourd'hui qui passionne les plus grands esprits. Ses destinées ont failli mettre en question le repos de l'Europe. Chacun sait qu'elle recèle dans son sein les germes d'un avenir mystérieux et fécond, qui ne l'intéresse pas toute seule. Aux yeux de la politique, le poids qu'elle peut mettre dans la balance est si grand, qu'il suffirait à déranger l'équilibre du monde; aux yeux de la religion, cette terre est plus importante peut-être, et le nom de sa capitale dit assez les services que le christianisme en a reçus et ceux qu'il en peut espérer. Tous les regards sont fixés sur elle avec une sympathie mêlée d'anxiété. On voudrait résoudre à la fois les magnifiques problèmes qu'elle offre à la sollicitude publique, car la barbarie qui la désole semble un défi porté à la civilisation.

Il ne faut pas s'étonner pourtant que, malgré le vif intérêt qu'elle inspire, la Turquie soit encore si peu connue. Il n'y a pas très-longtemps qu'on peut la parcourir avec impunité, car on y devient suspect aussitôt qu'on s'arrête. Les sultans n'y sont pas toujours maîtres, et les plus hardis voyageurs ne l'ont jamais visitée qu'en courant. Les meilleures cartes qu'on ait levées, autrichiennes, russes, françaises, sont pleines d'erreurs incroyables, et plus faites pour égarer que pour conduire. Plusieurs rivières y sont prises pour des villes, quelquefois les villes pour des montagnes. On y indique des centaines de villages qui n'existent point, et on en a oublié des milliers qui existent. Dans l'ancienne Mésie et dans la Thrace, il y a des vallées beaucoup moins explorées que certains territoires américains à l'ouest des Alleghany. Au fond de quelques-unes de ces vallées laissées en blanc sur les cartes, j'ai trouvé des populations chrétiennes primitives, admirables de vigueur, de simplicité, de naïveté intelligente et pure. Il y a là un nouveau monde à découvrir, ou plutôt un monde ancien à exhumer. Le vieux christianisme y déborde presque de toutes parts comme une végétation luxuriante sur un terrain vierge. On dirait que les générations qui l'ont si précieusement conservé, en le dérochant pendant plusieurs siècles aux regards des profanes, comprennent que l'heure est arrivée où elles peuvent enfin montrer à l'Europe reconnaissante ce glorieux et vénérable dépôt. C'est même le caractère le plus frappant de la Turquie actuelle, que cette exubérance de vie de la population chrétienne en présence de la décadence physique et morale de la race musulmane.

En même temps que le voyageur est saisi d'étonnement à la vue de ce contraste, il admire l'incomparable magnificence du territoire turc et sa fécondité merveilleuse. A peine a-t-il franchi le cours de la Save, qui sépare Semlin de Belgrade, c'est-à-dire la Hongrie des provinces serbes, que toutes les surprises commencent à l'assailir à la fois. L'Océan n'offre pas une barrière plus

complète que cette rivière entre la barbarie et la civilisation. Sur sa rive gauche, tout est animé, peuplé, cultivé; tout est solitaire et presque inculte sur la rive droite. La noble citadelle du prince Eugène tombe en ruines entre les mains des Turcs; Belgrade semble renaitre entre les mains des Serbes, qui sont des Chrétiens. Partout où brillent des croix s'élèvent des maisons nouvelles; partout la terre se couvre de décombres où rayonnent des minarets. Cette ville est comme un avant-goût de la Turquie tout entière. On dirait que la politique n'y a réuni les Chrétiens et les Turcs que pour mieux faire ressortir l'incompatibilité des deux races, ou plutôt la supériorité désormais incontestable de la race chrétienne. La Serbie est le laboratoire où se prépare le seul travail de fusion qu'on puisse espérer après tant d'oppression d'une part et de souffrances de l'autre. C'est là que les deux populations, juxtaposés plutôt qu'unies, essayent, sous une administration moitié chrétienne, moitié turque, la nouvelle existence sociale qui servira quelque jour de modèle à tout le reste de l'empire, ou tout au moins de transition vers un régime meilleur.

La Serbie se présentait donc naturellement à mes observations, au début du voyage dont je prends la liberté d'offrir à l'Académie le modeste tribut. Cette province, à moitié détachée de l'empire par le traité de Bucharest (16 mai 1812), et par celui d'Ackerman (25 septembre 1826), forme une véritable tête de pont, excellente pour défendre, plus favorable encore pour attaquer le pays auquel elle ne tient plus que par les liens d'une vassalité douteuse. Le fameux Tzerni Georges jeta, au commencement de ce siècle, les bases de son indépendance, confirmée après sa mort par le prince Milosch, exilé à son tour, malgré les grands services qu'il a rendus à son pays. J'ai eu l'occasion de voir à Vienne cet homme si remarquable, quoique entièrement illettré, mais plein de ressources et de fermeté dans le caractère. Il est bien évident qu'il était déjà plus qu'un va-sal quand il recevait à Constantinople l'investiture de la Porte, avec l'hérédité dans sa famille, et des immunités presque égales à celles des têtes couronnées. Chrétien, il commandait à des populations chrétiennes : c'est le premier exemple de ce genre qui ait été donné en Turquie, où la race musulmane n'avait cessé jusqu'alors d'exercer le privilège du vainqueur sur toutes les castes de rayas. Les musulmans ont vu, depuis, la Grèce leur échapper comme la Moldavie et la Valachie avaient échappé à leurs pères, et l'on ne saurait accorder trop d'attention à ce point de départ de l'ère toute nouvelle qui s'ouvre dès ce moment pour l'état social en Turquie.

Il a fallu moins de trente ans pour opérer ce changement radical dans la constitution de l'empire ottoman. Je dis que ce changement est radical, parce qu'il est devenu la source de tous les autres et le prétexte naturel de toutes les réformes tentées avec

plus ou moins de succès en ces derniers temps. Aussi l'Académie me permettra-t-elle d'arrêter un moment ses regards sur les principaux événements qui en ont été la conséquence, et qui me semblent devoir influencer d'une manière si décisive sur le développement de la civilisation dans la Turquie d'Europe. La véritable cause de l'incompatibilité des deux races était l'intolérance religieuse des Turcs, qui ne leur permettait ni de contracter aucune alliance avec les Chrétiens, ni de considérer ceux-ci comme leurs égaux devant la loi. De là, comme chacun sait, les partialités révoltantes de la justice musulmane, les impôts établis sur une caste, les privilèges et l'impunité assurés à l'autre. Il a suffi d'un traité pour réduire en poussière ces débris de la domination musulmane, et les Serbes jouissent aujourd'hui des mêmes garanties que les sujets de l'Autriche et de la Russie. La liberté des cultes chez eux est entière; ils ont une administration centrale et locale, toute chrétienne; une petite armée parfaitement disciplinée, des milices nombreuses, des écoles naissantes, et même notre régime pénitentiaire armé des rigueurs assez peu philanthropiques du système cellulaire. La poste aux lettres, l'imprimerie, les journaux, leur ont été improvisés d'une manière peut-être trop hâtive pour des mains encore inhabiles à user de ces instruments redoutables. En même temps, le prince Milosch, qui en a été la première victime, ouvrait des routes impraticables au travers des forêts, jetait des ponts ou des bacs sur les rivières, fondait les quarantaines sur la frontière, des hôpitaux dans les villes et une foule d'institutions utiles.

Rien n'est plus intéressant à observer que le mouvement progressif de ce petit Etat, naguère soumis aux lois musulmanes, sous l'influence des libertés nées de la conquête de son indépendance. Quoique marqué au vif des stigmates du gouvernement turc, le peuple serbe a déjà sa physionomie particulière et une vitalité propre, capable non seulement de résistance, mais encore d'agression. Je n'ai vu nulle part une plus vive susceptibilité nationale, une plus grande sévérité dans l'exécution des lois sanitaires, une plus vigilante surveillance envers les voyageurs. Ils exagéreraient volontiers les entraves de la civilisation pour paraître plus civilisés. Mais il y a au fond de ces essais prématurés tant de velléités sincères, tant de tendances honorables, tant de véritables améliorations en germe, que la Serbie peut être considérée comme une province chrétienne plutôt que comme une dépendance de la Turquie. On dirait qu'elle agit sur elle-même en manière d'expérimentation sociale, pour l'édification des autres populations chrétiennes de l'Orient. Ses citadines ont déjà gagné quelque chose en richesse à cette généreuse initiative, ou plutôt à cette sainte initiation d'un peuple tout entier à ses destins nouveaux. Il y règne plus de vie que dans les champs solitaires et dé-

solés de la Turquie. D'innombrables troupeaux de bœufs, de moutons et surtout de cochons, répandent l'aisance et souvent la fortune parmi les habitants. On ne saurait trouver une contrée plus riche des dons de la nature, plus agréablement accidentée, plus heureusement mêlée de bois et de terres labourables, mieux arrosée, mieux partagée sous tous les rapports. Je me bornerai à citer la délicieuse vallée de l'Ipeck, si mal indiquée sur les cartes, et qui pourrait soutenir la comparaison avec la Limagne et le Grésivaudan.

Puisque j'ai à constater l'état social de ce membre important de la Turquie d'Europe, l'Académie me permettra de signaler à son attention la part remarquable que les femmes y ont cessé de prendre à tous les mouvements qui l'ont préparé, particulièrement la princesse Lioubitza, épouse du prince Milosch. Il faut avoir vu de près l'insolence des Turcs envers les femmes chrétiennes, eux habituellement si respectueux envers celles de leur religion, pour comprendre le ressentiment implacable des dames serbes contre les musulmans qu'elles appellent des tyrans de harem. Aussi, durant les guerres de l'indépendance, sous Tzerni Georges et sous Milosch, les femmes se sont constamment distinguées par leur vaillance. La princesse Lioubitza montait à cheval pour combattre, et plus d'une fois elle a relevé les courages abattus dans des moments difficiles. Figurez-vous, Messieurs, une dame de cinquante ans environ, d'une attitude presque martiale, la tête couverte de cheveux gris en désordre, vêtue d'une simple tunique, ouvrage de ses mains, le front haut et sillonné de rides nombreuses : telle était la princesse serbe, lorsqu'elle me fit l'honneur de me recevoir dans son palais de bois, en remêlant les questions qu'elle m'adressait aux récits les plus pittoresques et tout pleins d'une vive sollicitude pour le sort des femmes chrétiennes condamnées à vivre sous les lois musulmanes. Ici, je ne saurais tout dire; mais j'ai emporté la conviction que le christianisme est bien puissant aux lieux où il prospère et soutient d'aussi grands caractères. De semblables rencontres me semblent constituer aux yeux des hommes clairvoyants une véritable révélation.

La supériorité du nouveau régime serbe se manifeste d'une manière encore plus éclatante, au moment où le voyageur pénètre dans la Turquie directement soumise à l'autorité du sultan. C'est sur les bords d'un affluent du Danube, le Timok, que ce passage s'effectue, le croirait-on ? dans une chaloupe formée d'un seul tronc d'arbre creusé à la manière des sauvages. On débarque dans la vase, et l'unique moyen de transport dont on puisse disposer pour gagner la ville de Vidin, située à dix lieues de distance et peuplée de 20,000 âmes, consiste en un char traîné par des bœufs sur quatre roues en bois d'une seule pièce, comme dans les âges héroïques. Telle est la diligence ottomane qui

circule le long du Danube, en présence des bateaux à vapeur de la compagnie autrichienne, impuissante à réveiller les Turcs de la léthargie où s'éteignent leur ardeur et leur nationalité. C'est dans cet étrange équipage que j'ai dû me rendre à Vidin, auprès du vizir Hussein, fameux par l'extermination des janissaires et par le luxe de sa maison presque royale, la plus somptueuse de l'Orient. Je ne saurais exprimer à l'Académie de quels pénibles sentiments l'âme du voyageur est oppressée en traversant cette magnifique plaine du Danube, aussi fertile que celle du Rhône autour d'Avignon, et plongée dans une solitude profonde. A peine y voit-on errer quelques malheureuses bandes de Bohémiens ou Tsiganes demi-nus, ou quelques rares troupeaux de moutons et de bœufs. Une population au teint pâle et flétri, des enfants nus et étioles, des femmes dont tous les traits expriment la souffrance, errent parmi les chiens et le bétail dans des cabanes bâties d'osier et de boue. Ça et là on rencontre quelques traces de vignes arrachées, quelques restes de vergers abandonnés; mais le sol entier est en proie au parcour et aux mauvaises herbes. Je n'ai vu nulle part sur cette immense surface une seule pièce de blé, un seul carré de pommes de terre, rien enfin qui annonce la culture, si ce n'est quelques champs de maïs.

La ville de Vidin, chef-lieu du pachalik, est la digne capitale de ce désert. C'est un assemblage confus de maisons en bois, dont les ais mal unis laissent à peine pénétrer l'air et le jour dans leurs sinistres profondeurs. Il n'y a point de régularité dans les rues. Les eaux ménagères y séjournent en flaques fétides, avec les dépouilles des animaux et des immondices de toute espèce. Les bouchers, qui sont très-nombreux, abattent le bétail sur le seuil de leurs portes, et en font couler le sang dans de grands trous creusés en terre, où les matières se putréfient et répandent au loin une odeur méphitique. Souvent des cadavres de chiens, de chats, de chevaux et même de bœufs, gisent étendus dans les rues, qui deviendraient bientôt inhabitables sans les nuées de vautours, d'aigles et de corbeaux qui planent incessamment au-dessus de leur proie. Dans certaines contrées de la Turquie, ces oiseaux carnassiers se comptent par milliers et ne craignent pas d'attaquer l'homme. Pour comble d'insalubrité, la plupart des rues sont couvertes de branchages ou même de planches qui obstruent la circulation de la lumière, comme dans les bazars bien connus dans tout l'Orient par leurs exhalaisons pestilentielles. On ne balaye jamais la voie publique, et jusque dans Andrinople, ville de 100,000 âmes, j'ai trouvé des monticules d'ordures qui datent de plus de vingt ans et qu'il faut tourner comme des obstacles, même quand on est à cheval. Tel est l'aspect des villes turques, heureusement parsemées d'arbres, ornées de fontaines et assainies par de grands espaces vides qui neutralisent les effets délétères.

tères de l'incurie municipale. Pour compléter le tableau de Vidin, il convient d'y ajouter celui de deux énormes potences qui s'élevaient en face de la citadelle, comme symbole de la justice du vizir.

Hussein, averti de mon arrivée et de ma qualité de Français, ne tarda point à m'envoyer un officier de sa maison, chargé de faire transporter mes effets au palais et de m'y conduire auprès de lui, avec une sorte de pompe, au travers des quartiers les plus fréquentés de la ville. Il vint me recevoir au haut de l'escalier, d'une manière tout à fait cordiale, et, après avoir examiné avec curiosité la cocarde nationale que je portais au chapeau, il m'adressa une foule de questions qui témoignaient vivement de ses sympathies pour la France et de sa sollicitude des grandes affaires de l'Europe. Hussein est un vieillard de soixante-huit ans, d'une corpulence extrême et d'une physionomie douce et fière. L'Académie sera surprise d'apprendre que le redoutable exterminateur des janissaires est devenu un spéculateur du premier ordre, un véritable accapareur à la façon du pacha d'Egypte, plus occupé de tarifs de douane que de combats et d'administration. Possesseur d'un revenu évalué à près de deux millions de francs, il emploie ses nombreux capitaux en opérations gigantesques. Il achète en gros les blés de la Valachie, les laines de la Crimée, les huiles de la Macédoine, pour les revendre en détail. Il entretient dans les plaines de Vidin et dans celles de la Thrace un haras de 500 chevaux; 1,400 employés largement salariés suffisent à peine aux besoins de son service commercial. Je ne parle de ses trente femmes, luxe étrange à son âge, ni de toutes les dépendances de son sérail, rival de celui du sultan. C'est un phénomène digne de l'attention des économistes que l'existence de cette fortune colossale au sein de la plus horrible misère, et qu'un tel ascendant exercé à la faveur de capitaux qui suffiraient à vivifier la province dont l'épuisement les a fournis.

Aussi, quoique la plupart de mes entretiens avec Hussein aient roulé de préférence sur des questions d'économie politique, je ne me serais jamais attendu à trouver en lui un partisan de la liberté du commerce. Il faisait la guerre la plus originale et la plus spirituelle à nos tarifs. « Nos deux pays sont bien éloignés l'un de l'autre, me disait-il, et j'ai cru longtemps que c'était à cause de cette distance que nous faisons si peu d'affaires ensemble; mais il paraît que, grâce aux douanes, vous n'en faites pas beaucoup plus avec vos voisins. A qui vendez-vous donc tout ce que vous produisez? Pour moi, je vous achèterais bien des choses, si vous me permettiez de vous donner en échange ce que nous produisons ici; mais je vois que vous ne manquez de rien. Les Français doivent être bien heureux. » Je ne l'étais pas médiocrement, j'en conviens, de rencontrer un tel auxiliaire sur les bords du Danube, et je livre aux méditations de nos prohibitifs les

observations naïves du pacha de Vidin. Au train dont marche ces questions parmi nous, il ne serait pas impossible que la liberté du commerce nous arrivât du pays des Bulgares.

Je quittai à regret l'économiste-vizir, pour me rendre à Nissa, au foyer des derniers événements dont la Turquie venait d'être le théâtre. Toute la contrée qui sépare le bassin du Danube de celui de la Nissava est entièrement défigurée sur les cartes. Il est vraiment surprenant que cette ligne importante qui longe la frontière serbe et qui couvre toute la Turquie de ce côté, soit assez peu connue pour qu'il m'ait fallu employer cinq jours de marche forcée à la parcourir, tandis que la topographie n'indique pas plus de sept ou huit heures. Au point culminant de cette ligne, la ville de Belgrahick mériterait seuls la visite des géologues et des peintres, pour le caractère spécial et pittoresque des terrains tourmentés sur lesquels elle est assise. C'est un des sites les plus grandioses et les plus effrayants que j'aie vus de ma vie. Dans le fond de ces gorges sauvages, j'ai vraiment découvert sept à huit grands villages cachés comme des nids sous des forêts impénétrables: ils étaient tous composés de familles chrétiennes. Plus tard, nous en avons rencontré beaucoup d'autres, et toujours si exclusivement habités par des Chrétiens, que j'avais fini par me croire sorti de la Turquie. On ne sait pas assez en Europe que toute la Bulgarie est chrétienne, et que la race turque y est campée comme une espèce de garnison en pays conquis. Ce qu'on ne sait pas non plus, c'est la mâle vigueur de ces populations chrétiennes et la beauté admirable du pays qu'elles habitent. Les expressions me manquent pour décrire avec exactitude le bassin au centre duquel s'élève la ville de Nissa, si agréable de loin, si féconde de près, comme toutes les villes turques. Nulle part la nature ne déploie, dans notre Europe, une plus grande magnificence; nulle part le hasard ou la main des hommes n'a semé les arbrres avec plus de grâce et d'harmonie pour embellir un paysage. Les étoiles ne brillent pas d'une couleur plus vive au fond du firmament.

Mais il faut le dire aussi, la plus affreuse misère règne au sein de ces beaux lieux. A l'aspect d'un soldat, et quels soldats! tout le monde se cache ou se tait; les femmes surtout se précipitent, comme sans cesse menacées dans leur honneur ou dans leur modestie. A peine étais-je descendu des derniers chaînons du Balkan dans la plaine, c'est-à-dire en plaine Turquie, qu'il m'a fallu lutter contre les gens de mon escorte. Ils se jetaient comme des vainqueurs, un jour d'assaut, sur les volailles de mes hôtes, sur les buffets, sur tous les objets à leur convenance, et je me suis, bien des fois, douloureusement demandé ce qu'était devenu le hatti-scherif de Gulhané, en assistant à ces déplorables excès. Les Chrétiens les subissent avec une résignation stoïque, comme on souffre dans un mauvais climat.

a rigueur des saisons; mais il est facile de voir qu'ils en dévorent l'amertume, en attendant des jours meilleurs, des jours qu'ils entrevoient. Que de patriotiques soupirs ces braves gens exhalaient devant nous, quand ils étaient bien sûrs que nous étions chrétiens! que de questions sur nos usages et leurs, sur nos églises, sur nos prêtres! quelle ardeur expansive à nous interroger sur les cérémonies de nos baptêmes, de nos mariages, de nos enterrements! quelle loquacité dans leurs regards! quelle profonde signification dans leurs moindres paroles!

Avant d'entrer dans la ville, mes regards avaient été frappés à l'aspect d'un hideux monument, tristement caractéristique de l'état social du pays. Je veux parler de la maigre pyramide quadrangulaire tronquée, surmontée de trois ou quatre mille crânes de chrétiens serbes qui succombèrent dans un combat contre les Turcs en 1816, et dont le fanatisme musulman a fait, aux portes de Vienne, ce barbare trophée. Non loin de là, malgré la délicieuse physiologie de la plaine, plusieurs villages dévastés, heureusement en moins grand nombre qu'on ne voyait en France, attestaient le passage des bandes albanaises, plus redoutables que la peste, et plus difficiles peut-être à extirper du sol de la Turquie. On conçoit difficilement, dans nos contrées civilisées, l'existence de ces bandes qui sont, pour ainsi dire, comme l'expression organisée de tous les vices. On ne peut pas se figurer aussi près de nous des populations entières systématiquement constituées pour le pillage, et n'ayant d'autre existence que le vol à main armée sur une grande échelle. Telles sont les bandes albanaises que le gouvernement de la Porte n'a pu réduire encore à l'obéissance, et qui, distribuées sur une partie importante de son territoire, n'ont été contenues jusqu'à ce jour, qu'en leur livrant, pour ainsi dire à discrétion, les familles chrétiennes. Cette pitié de l'humanité s'exerce dès l'enfance au maniement des armes pour toute industrie. Ses instruments de production sont le pignard, le fusil et le pistolet. Pour elle, tout Chrétien est une proie légitime, naturelle, héréditaire. Les Albanais ont des vices à piller, comme nos paysans ont des vices à mettre en culture. Quand je leur faisais parfois le firman du Grand Seigneur pour attonir leur insolence, ils me répondaient ironiquement : « Le sultan est maître chez lui, mais nous sommes maîtres chez nous. »

Tel est l'état réel de la Turquie d'Europe à ce moment. Il y a deux populations en présence : la population chrétienne, qui avance vers des destinées nouvelles avec une force majestueuse et irrésistible de la marche montante, et la population turque qui s'efforce en vain, comme seraient quelques pêcheurs épars sur un rivage, d'arrêter le flot venu de la haute mer. Les Chrétiens, en effet, viennent de loin en Turquie; ils descendent de Bysance et de la chute de l'empire

romain. Les musulmans eux-mêmes ont pris soin de les multiplier en les exemptant comme infidèles du service militaire, qui épuise aujourd'hui les derniers restes de vigueur de la race turque. Il y a quelque chose de providentiel dans cette persécution opiniâtre qui dure depuis la prise de Constantinople, et qui a conservé intacte, durant quatre siècles, toute la famille chrétienne d'Orient. Il suffit de voir les deux races en face l'une de l'autre, de compter leur nombre et de lire dans leurs yeux, pour comprendre que de grands événements se préparent, et que l'Europe chrétienne doit y être attentive.

En voulez-vous quelques preuves? les voici. Les troupes turques, exclusivement composées de musulmans, ne sont qu'une réunion forcée de borgnes, de bossus, de boiteux, d'éclopés. Depuis la suppression des janissaires qui, du moins, vivaient de la vie de famille et ne manquaient pas, malgré leur fanatisme religieux, de vertus domestiques, les troupes régulières qu'on leur a substituées n'ont pas même vécu de la vie de caserne, mais plutôt, sauf les mœurs, de la vie de couvent. Ceux de ces innombrables célibataires, que la discipline du Nizam empêche d'assouvir, aux dépens des femmes chrétiennes, des passions plus impérieuses en Orient qu'en aucun autre pays, tombent bientôt dans des excès sans nom qui les dégradent et les déciment tout à la fois. Il m'est impossible d'exposer ici, même avec une grande réserve, les conséquences sociales de cette démoralisation profonde et incurable, particulière à la race turque. Je ne l'aurais pas supposée possible, si je n'en avais trouvé partout à chaque pas la trace lamentable, cette fatale trace qui signifie qu'un tel peuple s'en va. Que vous dirai-je aussi d'un autre signe funeste de la décadence musulmane, de ce crime effroyable qui attente à l'humanité dès avant le berceau, et qui s'exerce en Turquie, comme profession, avec une habileté infernale? Vous frémiriez, Messieurs, si je hasardais devant vous la statistique de ces homicides qui disputent chaque année des milliers de créatures au Créateur! Vous ne voudriez pas croire que ces horreurs soient commandées comme des expédients réguliers par d'affreux malthusiens qui n'ont pas lu Malthus, mais qui l'ont deviné!

Ainsi la race turque s'appauvrit à vue d'œil sous l'influence du principe, religieux chez elle, de la polygamie. J'exposerai plus tard quelle part ce principe a faite à l'état social de la femme; en attendant, la part de l'homme est évidente: Quoiqu'il use de la polygamie beaucoup plus sobrement qu'on ne pense en Europe, le musulman lui paye un tribut bien amer rien qu'en la conservant comme principe. Il s'abaisse en abaissant la femme; il se ruine en voulant la ruiner. La polygamie ne marche plus, en Orient, qu'accompagnée du cortège hideux que je viens de décrire. Il n'y aurait bientôt plus de Turcs dans la Turquie d'Europe si

ces v'ces continuaient d'y régner seulement pendant vingt-cinq ans avec l'horrible intensité qu'ils ont acquise depuis l'avènement de Mahmoud. Je n'en dirai pas davantage : la sainteté des mœurs de mon pays m'oblige de jeter un voile épais sur ces misères de l'humanité. Mais j'en conclus ce que je dois à la vérité historique, c'est que de tels symptômes annoncent l'heure de la justice.

D'un autre côté, la race chrétienne s'élève radieuse du sein de la persécution religieuse et politique, et pénètre le voyageur attentif d'une douce espérance. Je n'ai pas vu sans respect et sans émotion la chasteté assise au foyer des populations bulgares, celles surtout qui appartiennent à la souche slave : c'est un spectacle admirable. Le long malheur qui a pesé sur elles semble les avoir épurées. Les caractères se sont retrempés dans les rudes épreuves que l'islamisme triomphant leur a fait subir. Les affections domestiques se sont fortifiées dans le sanctuaire, sans cesse menacé, de la famille. C'est là qu'on retrouve intactes, comme au temps des patriarches, des vertus qui s'affaiblissent dans nos pays de liberté précoce et d'émancipation hasardeuse : la déférence filiale, le respect des femmes, la fidélité conjugale, la dignité paternelle. Il fait beau voir aussi la récompense de ces vertus dans la robuste vigueur des paysans bulgares, dans la santé dont jouissent leurs enfants, et dans leur modeste bien-être, partout où l'influence turque ne se fait pas trop sentir, comme autour des résidences désolées des pachas ou dans le voisinage des bandes albanaises. J'ai quelquefois assisté, à Lатар-Bayardschik, par exemple, au service divin célébré dans le petit nombre d'églises que la susceptibilité musulmane permet aux Chrétiens de fréquenter le dimanche, et sans la présence de quelques Turcs autour de l'édifice, j'aurais pu, en voyant la haute stature des hommes et la vivacité recueillie des femmes, me croire dans quelque temple d'Allemagne ou quelque paroisse de Hongrie.

Je regrette de ne pouvoir entretenir l'Académie de considérations d'un autre ordre, qui ont été le fruit de mes nombreuses conférences, soit avec les pachas, soit avec les archevêques bulgares. C'est un devoir d'honneur de ne pas compromettre, même au profit de la science, et ne fût-ce qu'en les nommant, tant d'hommes respectables qui ont bien voulu rompre en ma faveur le silence commandé aux uns par la politique, aux autres par la prudence. Je me prive du plaisir de leur rendre justice, mais je ne renonce point au droit que j'ai de dire ici combien il serait à désirer que de tels hommes pussent s'entendre, pour éviter à l'empire ottoman les secousses douloureuses qu'amènera tôt ou tard une séparation violente entre les deux races. A l'heure où nous parlons, ce but peut encore être atteint, malgré les plaies profondes dont la Turquie est rongée. Les pachas éclairés ou simplement sensés vivent en bonne intelligence

avec le clergé chrétien ; mais généralement les lumières manquent des deux parts. Les populations chrétiennes ne demandent en ce moment que la sécurité des personnes et des propriétés, et quelques garanties pour l'honneur domestique. Une telle concession, si elle était sérieuse et réelle, conjurerait peut-être pour longtemps l'orage toujours près d'éclater. S'il éclatait trop tôt, la race chrétienne indigène ne serait pas prête : puisse l'Europe être prête pour elle, et comprendre que la solution de ce grand problème social ne saurait être l'affaire d'une seule nation, mais de toutes !

Heureusement ce concert général, si difficile en politique, s'organise peu à peu par l'industrie, à l'insu même des Etats qui y concourent. Chaque jour la vapeur facilite la tâche de la diplomatie. La Turquie est cernée de toutes parts par les lignes de la navigation française, autrichienne, anglaise et russe. La compagnie des bateaux du Danube a pris un développement si considérable, que, dans certains moments, il est très-difficile aux voyageurs d'y trouver des places. Les paquebots français ne transportent pas seulement nos touristes, mais des milliers de pèlerins musulmans qui vont à la Mecque par Alexandrie ou qui en reviennent. Odessa est en rapports réguliers avec le Bosphore. Enfin la ville de Trébizonde, qui est la clef de la Perse, et qui n'envoyait pas plus de 50 ou 60 passagers à Constantinople sur de mauvais bâtiments à voiles, en expédie chaque semaine 7 à 800 par les paquebots du Lloyd autrichien ; et j'ai rencontré à la pointe du sérail un de ces navires tellement chargé de monde, que les voyageurs, serrés les uns contre les autres, avaient dû se tenir debout pendant toute la traversée. Il est impossible que la Turquie résiste longtemps à cette invasion de la civilisation qui la côtoie sur toutes ses frontières. Les efforts louables que son gouvernement a faits pour conjurer la peste, et qui l'en ont préservée depuis près de quatre ans, ne contribueront pas moins à y attirer les entreprises de l'Europe, surtout quand le régime abusif des quarantaines aura été réduit à des limites raisonnables.

.....La partie la plus intéressante de l'administration turque, dont il me reste à parler, est celle qui concerne les rapports des Turcs avec les Chrétiens. Ces rapports sont fort simples et moins dénués de liberté qu'on ne pourrait le croire entre les deux populations. Aussitôt qu'un village renferme un nombre de Chrétiens suffisant, on leur permet de se choisir un chef, qui devient l'interprète de leurs besoins et leur représentant près de l'autorité musulmane. Lui seul a caractère pour répartir l'impôt et les corvées, pour transmettre les ordres des pachas, pour s'entendre avec eux sur les réquisitions que les rayas peuvent avoir à présenter. Ce poste est généralement électif, malgré les dangers qu'il a fait courir jadis d'une fois aux Chrétiens qui en étaient investis, on le recherche avec empressement.

comme le seul but offert aux ambitions. Plusieurs milliers de villages chrétiens doivent à ces *ayans* ou *kodja baschis* la conservation de ce que je crois pouvoir appeler leur nationalité municipale, car le mot de patrie n'existe en Orient, ni pour le Chrétien, ni pour le musulman, ailleurs que dans la commune. Il n'y a de grands intérêts pour eux, d'intérêts supérieurs, que ceux de la foi religieuse; tout ce que nous confondons dans ces mots : l'amour du pays, l'honneur du pays, l'indépendance du pays, les Turcs et les Chrétiens de Bulgarie, de la Thrace et de la Macédoine, le trouvent réuni dans la commune. On ne connaît en Turquie que le patriotisme de clocher, le patriotisme de minaret. Les frémissements électriques qui parcourent les pays civilisés sur les ailes de la presse, de la correspondance publique et privée, du télégraphe ou des chemins de fer, n'y pourraient être excités que par la religion, difficilement par la politique. Si jamais les Chrétiens d'Orient se soulèvent, ils arboreront pour étendard une croix. Ne leur opposez pas les idées abstraites qui ont produit tant de constitutions éphémères en Europe et en Amérique depuis cinquante ans : ils n'y comprendraient rien. Ils ne demandent qu'à labourer et à prier librement dans leurs municipalités modérément impo-

sées. Il est facile d'expliquer ces tendances modestes, quand on considère les distances énormes qui séparent les villes et les villages de la Turquie d'Europe. La plupart de ces foyers de population n'ont jamais eu de relations entre eux; à peine quelques rares voyageurs les ont-ils parcourus à de longs intervalles, sans y laisser de traces de leur passage. On n'y parle pas même une langue commune : les Chrétiens du Balkan sont d'origine slave; ceux du Rhodope sont d'origine grecque. Ils détestent les Turcs; mais ils ne haïssent point entre eux. Ils ne sont pas approchés jusqu'à constance de peuple par un de ces liens puissants qui constituent les grandes nationalités. Ils n'ont encore mis de commun que leur haine du jong musulman, suffisante peut-être pour détruire, insuffisante pour fonder. Ils n'ont produit aucun homme éminent sur qui les deux branches réunies puissent jeter les yeux, en vue de l'avenir. C'est déjà beaucoup que l'esprit municipal se soit maintenu au travers des vicissitudes de la conquête, et que la race turque ait pris soin de le fortifier elle-même, en vivant à l'écart, séparée des Chrétiens par toute la distance du Koran à l'Évangile, de la polygamie au mariage, du serage à la liberté. Mais il n'existe aucun principe de cohésion pour ces molécules municipales : il n'y a en Turquie ni routes, ni poste aux lettres, ni livres, ni journaux, ni sentiment national, ni cri de ralliement. Sans doute les Turcs s'en vont et les Chrétiens arrivent, mais comme les premiers, peu à peu; l'émigration pourrait bien durer encore cinquante ans. Voyez combien d'éléments il a fallu pour détacher la Moldavie,

la Valachie, la Serbie, la Grèce, et de nos jours la Syrie et l'Égypte! Chacun de ces derniers déchirements a failli troubler la paix du monde, et pourtant il ne s'agissait que de séparer quelques tronçons de ce corps mutilé : que sera-ce le jour où il faudra lui mettre la main sur le cœur?

Les hommes sincèrement préoccupés de la solution de ce grand problème social ne doivent pas perdre de vue que la religion même des Chrétiens de la Turquie d'Europe offre un sérieux obstacle à l'accomplissement de leurs nouvelles destinées. Tous ces Chrétiens appartiennent à la communion grecque et ne reconnaissent point, par conséquent, la suprématie du pontife de Rome. Cet isolement ajoute une difficulté de plus à toutes celles de la question orientale; il ne contribue pas peu à refroidir le zèle des catholiques romains qui paraît s'être concentré de préférence sur la Syrie, à cause de la communauté plus intime des croyances. Il ôte un puissant élément de force à la cause des Bulgares, en les maintenant en dehors de la grande unité du monde catholique, et il apporte une complication politique plus ou moins éloignée dans le grand débat qui pourra s'ouvrir quelque jour en leur faveur. Les Chrétiens d'Orient ne sont pas de la communion qui leur eût donné l'Europe presque entière pour auxiliaire, et ils sont précisément de celle qui peut la leur donner pour ennemie. Tout se réunit donc pour appeler à l'étude de cette grande cause de la civilisation contre la barbarie l'attention des esprits éclairés. J'exposerai bientôt comment la religion musulmane oppose une barrière infranchissable au système de fusion tenté en Serbie entre les Chrétiens et les Turcs, car ce n'est point une fusion, c'est une retraite qui s'opère ou plutôt qui s'est opérée en Serbie. Il n'y a plus que des Chrétiens victorieux d'un côté et quelques Turcs prisonniers de l'autre. La même séparation, plus profonde et plus radicale, s'est terminée en Grèce par l'émigration entière de la famille musulmane. Il n'y a plus de Turcs en Moldavie, en Valachie, en Algérie, en Égypte. Où vont-ils depuis le commencement de ce siècle? Il ne restera bientôt plus d'eux qu'un souvenir semblable à ces vastes cimetières des plaines de la Thrace, qui signalaient les lieux où furent des villages; mais les villages ont disparu!

Cette décadence fatale de la race musulmane en Turquie étonne au sein de l'admirable contrée qu'elle habite. L'incurie de son gouvernement et sa triste impuissance ne surprennent pas moins en présence des ressources dont il pourrait disposer. Là plus qu'ailleurs, tout le mal est l'œuvre des hommes. L'administration turque est une véritable théocratie. La plupart des terres appartiennent, sous le nom de *tacoufs*, aux mosquées, c'est-à-dire aux gens qui en vivent. Il n'y a pas une mosquée qui n'ait sa dotation et qui ne soit entretenue avec un soin religieux. Une chancellerie particulière administre les biens de celles de fonda-

tion impériale. Le domaine affecté à l'entretien de toutes les autres est tellement sacré et inviolable, qu'on n'en pourrait rien distraire, même pour les besoins publics les plus urgents. Toutes ces terres, qui sont en général les meilleures et qui occupent presque le tiers du sol, sont exemptes d'impôts. Le mode vicieux de faire lever les autres taxes par les pachas en rend le produit à peu près stérile. Au système, aucune règle précise ne dirige les collecteurs; aucune surveillance financière ne protège l'Etat contre leurs prévarications. Quoiqu'elle paraisse réduite au marasme, la Turquie est fort riche: les seules rizières de la Thrace donneraient des revenus incalculables, si elles étaient exploitées avec intelligence et avec probité. Mais les réformes même qui ont été exécutées par le sultan Mahmoud tournent au détriment des finances de l'empire. Ainsi l'établissement des troupes régulières, en soulageant les pachas de l'obligation d'entretenir leurs anciens contingents, n'a servi qu'à rendre la plupart d'entre eux plus riches et les contribuables plus pauvres. Une lueur d'ordre suffirait pour redonner à ce pays le ressort qui lui manque et la vie qui s'éteint; mais le principe religieux qui domine ses maîtres est incompatible avec l'établissement d'un ordre régulier. Tant qu'il y aura en Turquie une population qui se croit née pour consommer aux dépens d'une autre condamnée à produire, la première diminuant toujours, la seconde augmentant sans cesse, le pays marchera vers une crise inévitable. Cette crise frappe aujourd'hui tous les yeux. Toutes les réformes entreprises sous l'influence du Koran n'ont abouti qu'à affaiblir les musulmans, sans donner satisfaction aux Chrétiens. Le problème à résoudre, c'est de mettre d'accord l'Evangile et le Koran, car c'est le Koran qui administre aujourd'hui la Turquie, devenue par la force des choses totalement chrétienne. Il y a à résoudre en Orient bien plus qu'une question politique: il y a une question religieuse, comme au temps des croisades.

Le plus simple examen des lieux démontre jusqu'à l'évidence que l'élément chrétien tend chaque jour davantage à prédominer dans la Turquie d'Europe. De cette grande et formidable armée d'invasion jadis arrivée jusqu'aux portes de Vienne, il ne reste plus qu'une arrière-garde éparse dans des forteresses en ruines, dernier asile du Koran. La Serbie a secoué le joug et arboré la croix; la croix brille aux clochers de la Moldavie et de la Valachie, comme sur les étendards de la Grèce régénérée. Il y a une telle incompatibilité entre les deux religions, musulmane et chrétienne, que les Turcs disparaissent partout où cesse l'empire exclusif de la leur. On dirait que le climat semble leur devenir fatal aussitôt qu'il est favorable aux Chrétiens. C'est ainsi qu'en moins de trente ans les Turcs ont évacué les provinces émancipées du Danube et la Grèce tout entière, et que dans la partie qui

demeure soumise à leurs lois ils vivent dans de perpétuelles alarmes et comme en pays ennemi. Il faut les voir enfermés dans la citadelle de Belgrade, sans rapport avec la contrée qu'ils paraissent occuper, véritables prisonniers d'Etat plutôt que soldats d'une garnison politique; partout le bruit des cloches couvre la voix des crieurs de leurs minarets; partout leur puissance s'efface devant le génie de la chrétienté.

Tel est le premier contraste qui frappe le voyageur dès qu'il a mis le pied sur cette terre des contrastes. Le Koran et l'Evangile y sont en présence dans les monuments, dans les costumes, dans les mœurs, et, pour ainsi dire, dans l'air qu'on respire. L'indépendance serbe a une teinte religieuse et sévère comme l'enthousiasme des martyrs qui ont versé leur sang pour la fonder. Dans les rangs les plus élevés comme dans les plus humbles, on n'entend que des imprécations contre les musulmans; dans toutes les fêtes, l'air ne cesse de retentir de chants religieux et guerriers. Les noms des saints du christianisme sont dans toutes les bouches, leurs images dans tous les temples, et celle de la Vierge (*Panagia*) dans toutes les habitations. Les prêtres serbes sont devenus officiers de l'état civil, progrès immense pour un pays où naguère les enfants des Chrétiens n'étaient comptés que comme tête de bétail, sans droits, sans titres de famille, sans moyen de connaître leur âge et souvent leurs parents. Ainsi le premier résultat de l'émancipation religieuse a été de consolider les liens de la famille et de donner à la commune un élément de cohésion. Le jeune prince qui régnait aujourd'hui en Serbie fera quelque jour davantage pour son pays; je me borne à dire qu'il parle bien la langue française, et qu'il comprend dignement la noble tâche que l'avenir lui réserve.

C'est au foyer de la Serbie émancipée que s'allumeront les premiers feux de la liberté orientale. C'est là que le christianisme a remporté sa première victoire, celle après laquelle soupirent aujourd'hui les populations de la Bulgarie, de la Thrace et de la Macédoine. Toutes ces populations sont chrétiennes, mais, à peu d'exceptions près, toutes privées de temples, d'écoles, de droits civils, de sécurité domestique. Quelques Turcs, armés de pied en cap, et facilement reconnaissables à leur costume militaire, pèsent de tout leur poids sur ces honnêtes et laborieux Bulgares, vrais Chrétiens primitifs, gouvernés en vertu du Koran par une pièce de gendarmerie fanatique et désarmée. C'est qu'en effet ces deux mots seuls, le Koran et l'Evangile, contiennent tous les mystères de la politique en Orient. On ne persuadera jamais à un Turc que Dieu a fait de même limon le musulman et le Chrétien. Il faut voir de quel air de mépris le derviche Osmanlis se permet de traiter les rayas ou sujets chrétiens du sultan. Ceux-ci sont toujours obligés de se lever en présence

Les Turcs, de leur céder la meilleure partie du chemin, les plus beaux fruits de leurs vergers, heureux encore, même aujourd'hui, le soustraire à leurs violences l'honneur du foyer domestique ! Voilà ce que personne ne voudrait croire dans l'Europe civilisée, si ces affreux excès n'étaient depuis plusieurs siècles l'état normal des Chrétiens dans les pays musulmans. Mais quiconque a vu fuir les femmes à l'aspect d'un simple *paras* à cheval ou à pied peut se faire une idée de la terreur perpétuelle qui règne dans les cœurs.

Le Koran est la vraie source d'où découlent toutes ces iniquités ; c'est ce livre fatal qui précipite la race turque vers l'abîme où elle marche à grands pas. Quelle que soit l'interprétation philosophique qu'on donne à ses doctrines, le Koran ne doit être jugé que par ses œuvres, par la polygamie, par l'esprit de guerre et de pillage qu'il entretient dans l'esprit des sectateurs du prophète, par la résistance invincible qu'il oppose à toute amélioration sociale. C'est le Koran qui empêche le sultan de recruter ses armées parmi ses sujets chrétiens ; c'est le Koran qui ferme à tous les rayas la carrière des hauts emplois ; c'est le Koran qui punit de mort la conversion d'un musulman au christianisme. Le Koran est tout à la fois en Turquie la loi religieuse et la loi civile ; le manière qu'on ne peut rien perfectionner dans l'ordre administratif ou judiciaire sans manquer à son texte, c'est-à-dire sans commettre un sacrilège ; voilà ce qui rend tout espoir de changement impossible, non point dans les rapports des Turcs entre eux, mais dans leurs rapports avec les chrétiens.

Le Koran est, en effet, plus contraire au bien-être collectif des Chrétiens et des musulmans qu'à la civilisation des musulmans eux-mêmes. Les Turcs pratiquent entre eux une foule de vertus honorables, qu'on ne rencontre pas toujours chez des peuples plus avancés. Ils ont un grand amour pour leurs enfants et un respect plein de bonté pour les vieillards. Le Koran leur prescrit de traiter les femmes avec plus de douceur et d'humanité que ne le ferait supposer le régime despotique des harems. Leur sobriété est grande ; leur fermeté dans le malheur admirable. Ils exercent la plus généreuse hospitalité envers les voyageurs, et ils laissent rarement tomber leurs parents dans la détresse sans leur tendre une main secourable. Mais toutes leurs qualités s'effacent, toute leur bienveillance se dissipe quand il est question des Chrétiens. Les préjugés de couleur ne sont pas plus tenaces dans nos colonies que les préjugés religieux chez les Turcs. Ils ont beau se convaincre de leur profonde ignorance en médecine, en chirurgie et dans une foule d'arts mécaniques, le Koran est toujours là pour les relever à leurs propres yeux de cette infériorité relative, ou pour les en consoler. Le plus stupide des musulmans se croira, de bonne

foi, d'une race infiniment supérieure au plus habile des Chrétiens.

La richesse des mosquées n'a pas pu contribuer non plus à la prépondérance de l'esprit religieux chez les Turcs. Les mosquées sont, à vrai dire, les seuls édifices du pays. Les musulmans n'en ont pas souffert d'autres partout où ils ont été les maîtres, et les revenus dont ces monuments sont abondamment pourvus suffisent non-seulement à leur conservation et à la splendeur du culte, mais encore à l'existence des nombreux employés qui le desservent. On ne trouverait pas un seul village qui n'ait au moins une mosquée bien dotée, libre d'impôts et bien entretenue. Les Turcs n'ont pas d'autres établissements publics. Ils permettent rarement à leurs sujets chrétiens d'élever des églises, d'y suspendre des cloches et de donner un caractère extérieur aux pratiques de la religion, excepté à Constantinople, où cette tolérance s'explique, dans le faubourg de Péra, par la présence des ambassadeurs de toutes les puissances chrétiennes. Ils appellent avec mépris l'Europe *la terre des incrédules*, et ils s'étonnent de ne pas voir les Français imiter leurs pratiques pieuses, si souvent répétées par les amis du prophète, quoique avec moins d'exactitude depuis quelques années. Les bateaux à vapeur commencent à nuire au Koran, et j'ai même rencontré quelques puritains musulmans vivement préoccupés des conséquences de cette navigation pour la foi religieuse de leur pays. Mais l'ensemble de la nation demeure toujours immobile pendant que tout change autour d'elle.

Cependant, au sein de cette opiniâtre immobilité musulmane s'agitent deux races d'origine diverse, les Bulgares et les Grecs, les uns descendant des Slaves de l'invasion, les autres, petits-enfants du Bas-Empire, unis dans une religion et une haine communes contre l'oppression des Turcs. Ces Chrétiens appartiennent à la communion grecque, et ils sont destinés à former la base du nouvel État qui s'élèvera sur les ruines de la puissance ottomane en Europe. Leur caractère est moins connu que celui de leurs maîtres, parce qu'ils vivent, depuis plusieurs siècles, cernés de tous côtés par le Danube et les trois mers, et aussi par la terreur de la peste, qui n'a pas moins contribué à les tenir dans un isolement presque absolu du monde civilisé. Cette grande famille gréco-slave forme aujourd'hui les sept huitièmes de la population, à tel point que la chose la plus rare en Turquie est d'y trouver des Turcs. La population de ce pays ressemble à un troupeau errant dans la campagne, sous la garde de quelques pasteurs invisibles et redoutés. Mais, grâce au contact incessant des autres Chrétiens de l'Europe, les Bulgares commencent à espérer de meilleurs jours ; si peu qu'ils aient appris des révolutions de l'Europe dans ces derniers temps, ils en savent assez pour comprendre les sympathies qu'excite leur

cause parmi nous. Néanmoins, leur orthodoxie ombrageuse redoute l'influence romaine peut-être à l'égal de la religion musulmane. Leur croyance a quelque chose de l'indépendance des sectes chrétiennes dans les États-Unis de l'Amérique du nord, une tendance contraire à l'unité, un esprit analogue à celui du presbytérianisme écossais.

La politique de l'Europe se préoccuperait moins du caractère de la religion grecque, si ce caractère lui était mieux connu. Quoiqu'il y ait un patriarche grec à Constantinople et un autre à Moscou, aucun lien de hiérarchie ni même de sympathie n'unit ces hauts prélats au clergé des provinces chrétiennes de la Turquie. La Serbie a un métropolitain indépendant. La Valachie en a un autre. Le synode de Constantinople est sans influence réelle sur l'Eglise grecque. C'est un simple conseil d'administration composé d'évêques *in partibus*, qui résident habituellement dans la capitale, et dont les noms sont à peu près ignorés. Ces évêques perçoivent, sous le bon plaisir des Turcs, aux intérêts desquels ils sont servilement dévoués, des redevances considérables sur leurs coreligionnaires. Une foule d'employés corrompus et parasites pullulent autour du patriarche et du synode, comme dans les plus mauvais jours du Bas-Empire. En vain le patriarche Grégoire voulut-il, avant la révolution grecque, soumettre le clergé à la discipline; il n'y put réussir, même en s'entourant de l'autorité des suffragants les plus voisins de son siège, parce qu'ils étaient tous décriés et sans consistance, la plupart ayant commencé leur noviciat par des emplois humiliants ou par la domesticité.

Chaque évêque, une fois assuré de son investiture, trop souvent achetée à prix d'argent, gouverne son diocèse comme il l'entend, en percepteur plus qu'en apôtre, satisfait de lever sur ses curés des tributs excessifs, dont ceux-ci font retomber le poids sur leurs ouailles. C'est ainsi que les habitudes de la cupidité musulmane ont pénétré dans le clergé grec, et les Chrétiens de la Turquie souffrent peut-être aujourd'hui autant d'avanies de leurs prêtres que de leurs oppresseurs. Aussi l'un des premiers soins du prince Milosch, de Serbie, pendant son gouvernement, fut-il de régler par un tarif officiel les émoluments du clergé, et de réduire le nombre des ordinations, évidemment hors de proportion avec les besoins du service religieux.

La religion grecque, j'ai regret de le dire, n'est en ce moment qu'une vaste exploitation dont les excès s'ajoutent à tous ceux qui pèsent depuis si longtemps sur les Chrétiens d'Orient. La division du clergé grec en deux catégories, celle des célibataires et celle des prêtres mariés, affaiblit, en la partageant d'une manière inégale, la considération nécessaire à l'ordre tout entier. La plupart des prélats sont aussi avides que des pachas, et le plus grand nombre des popes est réduit à des démarches incompatibles avec tout sentiment de dignité.

Les premiers rançonnent; les seconds mendient. Les évêques héritent du cheval, de la soutane et du mobilier des curés. Ils lèvent la dîme en nature, vendent à prix d'argent non-seulement les sacrements, mais de ridicules amulettes pour la guérison des maladies, des prières pour la destruction des insectes, et jusqu'à l'absolution de certains crimes. J'ai vu plus d'une fois des princes de cette Eglise s'avancer processionnellement dans des cimetières dont les pierres tumulaires étaient toutes couvertes de mets choisis, de volailles rôties, de vins fins, que la crédulité naïve des populations y avait réunis *pour le salut des morts*, et qui servaient immédiatement au repas des officiants. Quoique personne n'ose encore attaquer ces pratiques naïves, leurs formes très-variées et surtout leur retour trop fréquent écrasent des populations déjà épuisées par la fiscalité des Turcs. Chaque prêtre essaye de cacher sa vie aux regards de ses supérieurs, peu soucieux eux-mêmes de la discipline, pourvu que leurs revenus soient payés exactement. Quelle règle suprême pourrait d'ailleurs planer sur ces curés de villages, séparés entre eux par d'énormes distances, et qui n'ont jamais vu leur évêque? Peu à peu chaque paroisse devient indépendante; le pasteur s'entend comme il peut avec l'autorité locale, tondant après les Turcs, si j'ose ainsi m'exprimer, ce qui reste de laine au troupeau. Toutes les misères des Chrétiens d'Orient viennent de cette absence de pouvoir central, bon ou mauvais, qui les laisse en proie à l'anarchie et à l'isolement. Chaque village a son désert de forêts sombres ou de steppes dépouillées où campent des tribus de *Tsiganes*, à la hyponomie indoue, au teint basané, aux membres grêles, parias de cette civilisation, que la main du gouvernement n'a pu fixer encore sur aucun point du territoire, quoique ce territoire soit inculte et les *Tsiganes* au nombre de plus de quatre cent mille!

Tout semble donc se soustraire à l'influence sociale dans ce pays que la nature avait si heureusement disposé pour en éprouver les bienfaits. Le christianisme n'y exerce qu'un empire sans cesse contesté par les valtres du sol, et seulement digne de remarque, parce qu'il se trouve en opposition avec la barbarie musulmane. Tel qu'il est affaibli, néanmoins, ce rayon de lumière a suffi pour empêcher le feu sacré de s'éteindre. Les Chrétiens d'Orient ne sont en réalité ni des Grecs ni des Latins: ce sont des Chrétiens primitifs. Si la servitude les a abrutis, la persécution les a retrempés. Leur nature ressemble à celle des enfants, parce qu'elle est pure. Ils croient assurément une foule de choses peu croyables, même aux yeux de la foi; mais leurs croyances sont douces et n'ont rien du fanatisme et de l'intolérance des musulmans. La chasteté admirable de leurs mœurs est le plus bel éloge de leur religion, quelle qu'elle soit. On n'y entend jamais parler de séductions, d'adultères ou d'enfants naturels; les assassins y sont ex-

trêmement rares et presque toujours provoqués par les violences des Turcs. L'union des familles, le respect des enfants pour leurs pères, la tendresse des pères pour leurs enfants, la bonhomie de tous, leur résignation, frappent vivement l'étranger qui parcourt leur pays.

Il ne faudrait pourtant pas croire que tout sentiment d'émancipation soit assoupi chez ces hommes, et qu'ils ne rêvent pas pour leur religion des jours de gloire et de triomphe. A l'heure où nous parlons, ce sentiment est exalté au plus haut degré, quoique comprimé au fond des cœurs par l'isolement des villages et l'absence de tout lien fédéral. Plusieurs évêques éclairés ont établi des écoles où j'ai trouvé des enfants d'une intelligence remarquable, et qui étudiaient avec un égal succès le bulgare, leur langue nationale, le grec, leur langue religieuse, et la langue officielle, le turc : inscrivant les mots sur trois colonnes parallèles, la colonne turque au milieu, pour l'étouffer un jour sous les deux autres, me disait avec énergie un de ces maîtres d'école.

Pour apprécier avec exactitude l'influence du principe chrétien sur l'avenir de la Turquie d'Europe, il est nécessaire de l'observer sous ses deux faces principales, grecque et slave, parce que chacune de ces faces a une physionomie qui lui est propre. L'influence religieuse et littéraire appartient incontestablement à la famille grecque qui occupe la partie méridionale et occidentale du pays. L'influence agricole et militaire embelli plutôt l'apanage de la famille slave, la plus nombreuse et la plus aguerrie, si l'on en excepte les Chrétiens albanais, dont les instincts pillards et vagabonds sont le dévouement de la contrée. Les Grecs sont enfermés entre le Rhodope et les deux mers; les Slaves habitent les bords du Danube jusqu'au Balkan, séparés de leurs frères du Sud par les grandes vallées de la Bulgarie, depuis Nissa jusqu'à Andrinople.

C'est dans ce vaste bassin de jonction que se décideront quelque jour les destinées des populations chrétiennes d'Orient. C'est aussi là que passe la grande route de Vienne à Constantinople. Cinq ou six grandes villes, Nissa, Sofia, Philippopolis, en forment les principales stations. Cette grande route est dominée dans toute sa longueur par le Rhodope au sud, et le Balkan au nord, avec leurs entre-forts hérissés de montagnards chrétiens en observation, quelques-uns même armés militairement dans ces groupes de ruines célèbres du mont Rilo et du mont Ios, percés de meurtrières et garnis de nous. Là de mystérieux cénobites conservent intacts depuis plusieurs siècles les reliques religieuses de la vieille Eglise grecque, tandis que les populations bulgares, adossées aux deux versants du Balkan et cachées ce précieux dépôt dans l'épaisseur des forêts. Les Turcs ne se hasardent qu'avec les plus grandes précautions et par bandes armées dans ces défilés périlleux : depuis

l'année dernière, ils en occupent les points essentiels avec des forces imposantes. Nul ne saurait calculer les chances d'un incendie allumé sur cette ligne de falte, car c'est par l'incendie que tout commence en Orient, à défaut de cloches pour sonner le tocsin. « Ah ! si nous avions des cloches ! disent souvent les Chrétiens ; les cloches portent la voix de Dieu et de la liberté dans les airs ! »

L'empire turc ne subsiste plus en effet que de l'état d'isolement où se trouvent les populations grecques et slaves. Le fanatisme de ses prêtres, humiliés par les derniers échecs militaires et par l'intervention continuelle des gouvernements chrétiens dans toutes les affaires politiques, a perdu cette vitalité guerrière qui faisait sa force. Les ulémas se bornent à consommer paisiblement les gros revenus des mosquées, tandis que les pachas les plus exterminateurs deviennent industriels et font le commerce des blés ou des huiles. Ce n'est plus l'éclairard du prophète qui recrute les armées, c'est la conscription ; ce n'est plus l'enthousiasme qui les inspire, c'est le bâton. J'ai rencontré dans les rues de Constantinople le sultan qui allait faire sa prière à la mosquée, un jour de fête, précédé d'une troupe de musiciens qui jouaient la *Marseillaise*. Le chef des eunuques noirs marchait à cheval en tête du cortège, suivi d'une foule de pachas essoufflés, tourbillonnant à pied dans la poussière : c'étaient les grands de l'empire. Ce contraste en dit assez. Les musulmans eux-mêmes ne se prosternaient plus : chacun examinait en face et sans pâlir celui dont nul croyant n'eût osé, il y a quelques années, soutenir les regards. Les mosquées ne voient plus accourir aux ablutions qu'un petit nombre de fidèles, et il n'y a pas jusqu'au ridicule uniforme dont Mahmoud les a affublés qui ne contribue chaque jour à démoraliser les soldats. Ce grotesque mélange de sacré et de profane, de prières musulmanes et de chants révolutionnaires, de barbarie et de civilisation, achève de ruiner l'islamisme à ses propres yeux.

La polygamie même, considérée par les Turcs comme un avant-goût du paradis sur cette terre, a beaucoup perdu de son prestige. La guerre de Circassie et l'émancipation de la Grèce ont tari la source d'où venaient les plus belles esclaves ; l'Abyssinie n'envoie plus que les rebuts du désert d'Egypte. Il ne reste aux recruteurs des harems que quelques horribles négresses qui porteront le dernier coup à cette institution, plus fatale par son principe que par ses abus, généralement trop dispendieux pour être universels.

J'ai obtenu la permission de visiter le marché aux esclaves, où se continue, en dépit de la civilisation, l'abominable trafic que la colère officielle des puissances poursuit dans de tout ins parages et tolère à nos portes. Lamentable et hideux spectacle ! Dans une étroite cour garnie de plusieurs rangs de loges, et accroupies derrière des

grilles comme les animaux de nos ménageries, trois ou quatre cents malheureuses, les lèvres brûlées par la soif et les vêtements en désordre, attendaient le dernier mot des acheteurs. Plusieurs d'entre elles étaient atteintes de maladies cutanées de l'aspect le plus repoussant; quelques-unes pleuraient, d'autres étaient plongées dans un morne silence, l'œil fixe contre terre et comme épuisé par les larmes. Les courtiers de cet affreux bazar, armés d'un fouet et d'un poignard, se promenaient en riant le long des galeries. Je n'ai pu me défendre des plus pénibles réflexions à l'aspect de ce lieu de désolation et d'infamie. A quelques pas de là pourtant, de l'autre côté du port, dans le faubourg de Péra, je venais d'entendre le chant des églises chrétiennes, et j'avais vu marcher tête haute des femmes françaises à l'ombre de notre pavillon. Non, l'Europe ne permettra plus qu'on brave ainsi face à face la sainteté de ses croyances : ce n'est pas l'intégrité de ce système qu'elle entend protéger par des traités conclus au nom du Dieu des Chrétiens (580)!

Les Chrétiens d'Orient auraient déjà pris l'initiative, si leur clergé, condamné par le malheur des temps à pressurer ses ouailles, et tremblant devant les pachas, n'avait retenu cent fois les bras levés pour la vengeance. Nulle fille ou femme chrétienne n'est sûre de son honneur, si elle a le malheur de plaire à un musulman. Dans tout l'intérieur de l'empire, la plainte est interdite sous peine de mort; nulle députation n'est sûre d'arriver, si elle part pour aller demander justice au sultan. Tous les jours, même encore à présent, il arrive que des évêques sont forcés de signer des adresses de remerciement, au nom de leurs coreligionnaires, en faveur des pachas qui les ont opprimés. Le fanatisme turc se croit tout permis contre des infidèles, des *ghiaours*. Le Koran veut qu'on les détruise à tout prix, qu'on les humilie, qu'on les maltraite en toute occasion. La loi musulmane est ainsi faite, que la seule idée de justice impartiale entre un Chrétien et un Turc révolte les plus modérés. J'ai vu chez plus d'un pacha de malheureux rayas parcourir à genoux la longueur d'un appartement pour arriver jusqu'à lui, et se traîner, en suppliant, les yeux baissés. Tout ce qu'ils touchent est regardé comme souillé. J'en ai fait l'expérience moi-même, dans un établissement de bains publics, à Sophie. Un grave musulman s'est élancé brusquement d'un bassin où j'avais plongé la main par hasard pour juger de la température de l'eau. Tous les garçons furent requis pour vider la piscine, qui ne contenait pas moins de cent hectolitres, et puis chacun me fit des excuses en disant : « Pardon, mais vous êtes chrétien. »

Le despotisme du Koran a dominé Mahmoud lui-même, le grand réformateur. C'est par le Koran que l'islamisme s'est avancé

jusqu'en Europe; c'est par le christianisme qu'il sera reconduit en Asie. Il ne reste aujourd'hui du Koran que le principe de la polygamie, la démolition de la race turque, la corruption des fonctionnaires, l'anarchie des pouvoirs, la décadence générale des fortunes, la stérilité du territoire. La moyenne des salaires est de 25 centimes par jour en Bulgarie; un mouton ne s'y vend pas plus de 2 fr., et un bœuf en coûte moins de 40.

La funeste influence du Koran semble avoir frappé de nullité toutes les valeurs : où l'homme a perdu la sienne, quelle place reste-t-il pour les autres? Le christianisme la lui aurait rendue, si la religion grecque, telle que je viens de l'esquisser, avait gardé en elle, dans l'atmosphère impure de l'esclavage, assez de vitalité pour opérer cette grande rénovation. Mais les Chrétiens grecs ont besoin du secours de la famille laïque pour renaitre à la liberté civile et religieuse. De quelle nature sera ce secours? Si le principe musulman doit succomber devant le principe chrétien, combien durera cette lutte!

Il est facile de juger, d'après le caractère particulier de la communion grecque, que les alarmes conçues dans les hautes régions de la politique au sujet de certaines affiliations religieuses n'ont aucun fondement raisonnable. C'est un malheur, sans doute, pour les Chrétiens de la Turquie d'Europe, de ne point appartenir à la grande unité du monde catholique romain; mais si leur cause triomphe, ils ne seront pas absorbés dans un autre élément, inquiétant pour l'équilibre de l'Europe. L'individualité de leur religion s'accordera fort bien avec celle de leur nationalité, quand l'heure de la proclamation sera venue. A voir avec quel soin jaloux ils se sont efforcés de préserver la première de toute atteinte étrangère, même sous l'oppression musulmane, il y a lieu d'espérer qu'ils la sauront garder indépendante de tout contact intéressé après leur émancipation. La perte de leur liberté religieuse entraînerait d'ailleurs inévitablement celle de leur indépendance politique.

Les catholiques grecs n'ont pas cherché un pontife à Moscou, après avoir décliné la suprématie de celui de Rome. Ils feront comme les protestants d'Allemagne qui professent une même religion sous des constitutions différentes, et comme tous les États catholiques de l'Europe indépendante les uns des autres, quoique tous confondus dans l'unité romaine. Les puissances chrétiennes appelées à prendre part à la grande œuvre de la régénération de l'Orient seront portées à favoriser de toute leur influence la liberté religieuse des Chrétiens de la Turquie. C'est le plus sûr moyen de garantir la paix du monde : car il est très-probable que l'esprit religieux jouera un grand rôle dans la fondation de la nationalité nouvelle appelée à succéder aux garnisons musulmanes. Il ne sera pas besoin de l'épée d'un

(580) Nous avons dit plus haut, col. 1803, que le sultan actuel avait supprimé ce honteux marché.

Sobieski pour en finir avec elles. Encore quelques années, et le vieil empire turc s'écroulera de lui-même, car c'est Dieu qui le pousse. La Providence a voulu, sans doute, en conservant un reste de vie à ce mourant, donner à la sagesse des puissances le temps de lui trouver un héritier dans sa famille.

C'est là que se rencontre aujourd'hui la difficulté du problème. Les Grecs et les Slaves comptent certainement une population considérable; mais ils s'ignorent encore eux-mêmes, et ils ne sauraient prétendre brusquement à la dignité de nation, pas plus qu'une simple agglomération d'hommes ne peut mériter le titre d'armée. On sait ce qui est advenu de quelques-uns des nouveaux États de l'Amérique du Sud, pour être éclos avec une maturité trop précoce; ils végètent encore dans une langueur convulsive dont il est difficile de prévoir le terme, au grand détriment de la civilisation. L'Europe a de trop graves intérêts engagés dans la question d'Orient pour la laisser aller à l'aventure. Son honneur lui prescrit de mettre un terme aux avanies offensantes pour elle dont l'islamisme expirant accable les chrétiens; mais son repos exige que les chrétiens ne soient pas légèrement émancipés avant d'être majeurs. On peut les initier graduellement à la vie politique par la méthode qui a si bien réussi dans la principauté de Serbie: il n'y a qu'à imposer en leur faveur au divan turc la concession des droits civils et religieux, et qu'à placer cette concession sous la sauvegarde des traités. La Serbie est, à cette heure, en pleine voie de civilisation. Il y fait meilleur vivre sous tous les rapports que dans aucune province turque. La Serbie sera le foyer de la réforme chrétienne ou le tombeau de la puissance turque. Si l'on ne se hâte de modifier les institutions des autres provinces musulmanes d'Europe d'une manière analogue aux franchises des Serbes, il suffira d'une croix blanche sur un pavillon noir pour mettre l'Orient tout en feu.

Il est impossible à un observateur attentif de n'être pas frappé des analogies de tout genre que présente la lutte actuelle du principe chrétien contre le principe musulman, avec celle que le christianisme naissant a eue pour soutenir contre le paganisme. C'est sur ce terrain même du combat que cette ressemblance apparaît dans toute sa force. A voir la richesse et l'élégance des mosquées turques, bien rentées, bien tenues; à entendre du haut de leurs minarets élancés le chant du muezzin qui appelle les musulmans à la prière, il semble que l'on assiste à l'une des innombrables cérémonies du culte païen qui multipliait les temples à mesure que s'en allaient les dieux. Les chrétiens de ce temps n'étaient pas moins persécutés par les Romains, que ceux d'aujourd'hui ne le sont par les Turcs. Ils se cachaient aussi dans des réduits obscurs pour célébrer leurs mystères; les maîtres du monde disaient sans pitié de leurs femmes et de leurs filles, livraient leurs prêtres aux bêtes

du cirque, et ne parlaient qu'avec mépris de la parole nouvelle. Cette parole règne pourtant en souveraine sur la moitié du monde, tandis que l'herbe recouvre les magnifiques édifices bâtis par ses persécuteurs.

Le paganisme s'est abîmé dans sa corruption et dans son immoralité. Il était arrivé, par un autre chemin, aux mêmes excès, à la même décrépitude que l'islamisme de nos jours. Quiconque a lu les écrits de Martial et de Pétrone retrouve dans les Turcs de notre époque les mœurs de la décadence, sauf la grâce littéraire et le génie des arts. Les peuples qui perdent la morale éternelle ne tardent pas à perdre la vie: telle est la destinée qui s'accomplit chez les musulmans. Qui ne voit l'impossibilité pour eux de vivre un demi-siècle de plus, si ce n'est à la honte ou à la merci de la civilisation? L'Europe les séquestre dans ses lazarets pour se défendre de l'infection qui s'attache à leurs pas, et frappe de contumace tout ce qui vient de leur sol. Demeurera-t-elle spectatrice impassible de ces marchés humains, de cette insulte permanente à ses lois civiles et religieuses, comme elle payait tribut naguère aux pirates d'Alger? Le christianisme naissant aura pu triompher du paganisme de Rome impériale, et le christianisme vainqueur reculerait devant l'islamisme exténué!

Tout nous fait espérer que cette grande lutte se terminera par le triomphe du principe chrétien. Ce ne sera pas, sans doute, comme au temps des croisades, par l'enthousiasme religieux et le dévouement chevaleresque des populations catholiques, mais par l'alliance plus froide et plus régulière des puissances qui les gouvernent. On dirait même, à voir cette froideur, que les vieilles rancunes des Grecs et des Latins, si poétiquement déplorées par le Tasse, ne sont pas encore entièrement dissipées. L'Europe ne s'engage qu'avec une sorte d'inquiétude et pour l'acquit de sa conscience au secours des chrétiens d'Orient; mais elle sentira que des destinées de l'Orient dépendent les destinées du monde chrétien et de la civilisation elle-même.

TYROLIENS. — Habitants du Tyrol, province de l'empire d'Autriche.

L'esprit de la géométrie semble inné aux Tyroliens; ils deviennent, sans instruction, les principes de la mécanique, et ils y réussissent d'une manière souvent étonnante. On pourrait citer de nombreux exemples de travaux vraiment merveilleux en ce genre. Nous ne ferons mention que du célèbre Pierre Aniels, qui, de simple pâtre, est devenu un très-bon ingénieur-géographe, a levé la première carte exacte qu'on ait eue du Tyrol, et a construit un globe d'une perfection admirable, que l'on voit encore au château d'Innsbruck. Sa vie entière a été une continuité de travaux assidus, ingénieux et utiles. Il n'a jamais voulu abandonner son état de paysan; sa cabane était son plus cher asile. Il n'a point été récompensé en raison de son mé-

rite. Épuisé par les fatigues que lui avait causées son travail pour la grande carte du Tyrol, il mourut à quarante-trois ans. Il n'avait reçu, pour tout traitement, qu'environ trente sous de France par jour; il fut obligé de vendre ses instruments pour vivre. Après sa mort, son mérite a été tardivement reconnu. On lui fit, par ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, de superbes obsèques, et on donna à Blaise-Hubert, parent d'Aniels et géographe comme lui, 300 florins de pension.

Le génie des Tyroliens s'exerce principalement sur les ouvrages d'hydraulique. Dans les vallons les plus élevés, vous voyez chaque ruisseau, d'espace en espace, tomber sur des roues grossièrement travaillées, mais dont le mécanisme simple remplit les fonctions les plus importantes du ménage. La mouture des grains, la fabrication des huiles, l'aiguisement ou le rémoulage des outils, l'arrosement des prairies, tout cela est l'office des ruisseaux et des moulins qu'ils mettent en mouvement. Chaque paysan a son moulin, et, disposant une fois de ce principe d'action, il le modifie suivant son industrie et ses besoins.

M. Rohrer, dans son voyage, raconte « qu'étant entré dans la cabane d'un paysan, il n'y avait trouvé personne, si ce n'est un enfant au berceau; quo, frappé de voir ce berceau suivre un mouvement égal et constant, sans que personne le remuât, il avait recherché la cause de ce phénomène; qu'en s'approchant il avait vu une corde attachée au berceau, et qu'en suivant cette corde, qui traversait le mur de la maison, il avait reconnu qu'elle se prolongeait jusqu'à une pièce de bois à laquelle une roue, mise en mouvement par un ruisseau voisin, imprimait un balancement uniforme. »

Le Tyrolien applique les ressources que la mécanique lui offre, à la préparation d'une quantité d'ouvrages industriels, qu'il va ensuite débiter dans l'étranger. Ce sont de jolies bagatelles en menuiserie, des boîtes, des étuis, de la tabletterie, qui s'exportent jusqu'en Espagne et en Portugal, et de là en Amérique; ce sont des gants, des ouvrages en peau de chamois, très-estimés et très-recherchés en Allemagne (surtout ceux fabriqués dans le Zillerthal); ce sont de petites sculptures, des images, des gravures; enfin, une foule d'ouvrages plus ou moins finis, plus ou moins ingénieux, que ceux qui les ont faits transportent eux-mêmes au loin.

On peut estimer à trente et quarante mille le nombre des Tyroliens qui émigrent et reviennent tous les ans dans leurs foyers. Ils s'élancent dans tous les genres d'industrie. Ils sont architectes, graveurs, sculpteurs, travailleurs en stuc, en plâtre; maçons, négociants. Il y en a qui entreprennent l'exploitation et l'abattis des forêts en grand, et tout cela pour des prix très-médiocres. Accoutumés à vivre de peu, un modique salaire leur suffit. Quelques-uns mettent à profit les plantes balsamiques et parfumées de leurs montagnes, en composant des sachets

ou des poudres où ils combinent les plantes auxquelles ils attribuent le plus de force et de vertu, et qu'ils intitulent *the* pour la bile ou pour la poitrine. Cette dernière ressource ne laisse pas que d'être productive; c'est surtout dans le Wipptal que ce genre d'industrie est en usage. Il en est qui se livrent à de plus grandes spéculations, et qui, poussant leurs courses jusqu'en Amérique et jusqu'aux Indes, en sont revenus après plusieurs années, avec un pécule considérable. De retour dans leur village, ils ont partagé leur profit avec leurs rustiques associés, et cela avec une probité irréprochable, et sans même vouloir s'attribuer, pour leurs peines, une plus grande portion du gain.

En général, presque tout le profit du négoce se partage entre des associés du même village ou de la même contrée; une heureuse communauté unit toujours ces braves gens. Rarement l'absence dure plus d'une année; le plus souvent elle finit avec la belle saison pour les négociants, comme avec la mauvaise pour les ouvriers. A leur tour, les associés se réunissent, et le Tyrolien voyageur jette sur la table son sac d'argent. Chacun prend la part qui lui revient, en proportion de ce qu'il y a mis, et alors tous les comptes sont faits. L'assemblée finit par un serrement de main amical et par un banquet fraternel où la gaieté règne, et où l'on discute les projets de commerce pour l'année suivante. Dans le Tyrol septentrional, il y a peu d'exemples de dispute et de procès pour ces sortes d'affaires. Le Tyrol italien offre des mœurs différentes, un esprit moins franc, des manières plus civilisées à la vérité, mais un caractère moins estimable. Cette habitude de voyager cultive et élève généralement l'esprit du Tyrolien, ajoute à ses connaissances, et le familiarise avec les usages des pays qu'il a visités. Aussi quelquefois est-on tout étonné de trouver, au fond des vallées les plus écartées, des hommes raisonnant à merveille sur des choses tout à fait étrangères à leur état apparent, et parlant avec intelligence et agrément de ce qu'ils ont vu et de ce qui se fait ailleurs.

Ceux mêmes des Tyroliens qui ne quittent point leur sol natal, n'en mènent pas une vie plus sédentaire, les vallées sont leurs demeures pendant l'hiver; mais aux premiers rayons du printemps, ils partent en caravanes, avec leurs troupeaux, pour regagner, au bruit des chants joyeux et des sons de la flûte agreste, les pâturages des Alpes, qui doivent fournir à leurs vaches et à leurs chèvres une nourriture aussi saine qu'abondante.

Dans un pays aussi industriel, on chercherait vainement beaucoup de villes florissantes. Le Tyrolien n'aime pas à voir son domicile resserré par le voisinage d'un autre; dans les campagnes surtout, les maisons sont disséminées à de grandes distances. Il existe peu de villages proprement dits.

Il nous reste à peindre les mœurs des habitants du Tyrol, dont nous avons déjà remarqué le génie industriel.

Le luxe de l'habillement d'un paysan tyrolien consiste surtout en un chapeau orné de rubans et de bouquets. Ce chapeau est de paille recouverte d'une belle étoffe de soie verte, pour les garçons ; les hommes mariés en portent de noirs. Les bretelles forment aussi une partie élégante du costume tyrolien ; elles sont en soie verte et fort larges. L'habit est vert ou violet ; ils portent des culottes de peau noire, des bas de coton blanc ou de soie verte, et des souliers avec de très-grandes boucles. Les femmes sont généralement habillées avec peu d'élégance. Un grand nombre ont des bas ornés de raies transversales de pelletterie, un large jupon très-court, et la poitrine très-couverte. Hors de la maison, elles s'affublent la tête d'un énorme bonnet de coton pluché et formant un pain de sucre, sous le volume duquel on croirait qu'elles doivent étouffer. Ces bonnets sont blancs ou bleus. Dans la maison, elles ont la tête découverte ; et leurs cheveux, fixés par derrière par une grande aiguille, ne sont point arrangés sans grâce.

La physionomie des Tyroliens a quelque chose de gai et d'ouvert ; ils ont les traits forts et les jeunes gens ont généralement de la fraîcheur. Mais en avançant en âge, leur teint devient jaune et basané. La fatigue, et les reflets du soleil plus ardent au sein de leurs montagnes, ont bientôt altéré cette fleur de jeunesse. L'habitude de gravir des rocs escarpés ou de descendre des sentiers rapides, donne à leurs genoux une sorte inflexion en avant, à leur démarche quelque chose de cadencé, et un certain balancement, qui leur est nécessaire pour maintenir l'équilibre en montant un sentier roide.

La vue et l'ouïe sont les sens qu'ils cultivent le plus ; ils sont excellents tireurs ; aucune fête ne se passe sans qu'on tire au blanc. Le Tyrolien est donc un très-bon soldat d'avant-garde ; car il entend les pas de l'ennemi à une énorme distance, et il ne manque jamais un coup de fusil ; mais il n'a pas de courage indomptable du Croate, auquel il ressemble quelquefois par son aversion pour l'ordre et la discipline.

Le Tyrolien parle en général un dialecte allemand, très-rude et difficile à comprendre à cause des mots surannés qu'il a conservés. La voix de ces montagnards est forte, bruyante et un peu rauque ; ils enflent les joues pour parler, et leur bouche semble prête à prononcer cent mots pour un. Ils chantent avec plaisir certains airs nationaux, dont quelques-uns ont fait fortune, même en France. Leur chant a quelque chose de tout fait particulier ; il passe fréquemment de la voix naturelle et grave au fausset le plus levé, et il a quelques rapports avec les sons de la cornemuse des bergers montagnards. On reconnaît, à l'expression de ce chant, qu'il appartient à des hommes errant souvent dans de vastes solitudes, et dont les accents, traversant de profondes vallées, vont résonner sur la côte opposée la voix des pères voisins.

Les Tyroliens sont en général très-religieux. La vie contemplative des bergers, une imagination ébranlée par de grandes images, un caractère porté aux effets de la méditation, font ordinairement naître chez tous les peuples montagnards des idées sur un monde invisible. Dans le Tyrol, il n'est guère de canton qui n'ait son histoire particulière, et dans lequel on ne vous indique quelque place célèbre ou par l'opération des esprits et du démon, ou par quelque fait merveilleux dont la tradition s'est conservée d'âge en âge. C'est ordinairement dans le creux de quelque rocher imposant et solitaire, au sommet d'un mont presque toujours environné de nuages, ou dans les parties les plus reculées d'une sombre forêt, que les mystérieuses apparitions sont censées se passer.

Les chemins du Tyrol, les ponts, les maisons, sont chargés d'images religieuses et de monuments de dévotion. Ce sont de petites chapelles, des vierges, des croix et surtout des christs. Il n'y a pas une maison un peu considérable qui n'ait son saint Florian, son saint Georges, ou son saint Sébastien.

Souvent, le long des routes, vous rencontrez des familles entières agenouillées devant ces saintes images, faisant leurs prières et invoquant l'assistance de la divinité, ou la remerciant d'avoir heureusement passé la journée. Presque toujours au pied d'un saint ou d'un crucifix, jaillit une source rafraîchissante et pure, qui présente ainsi le bienfait à côté de l'image du bienfaiteur.

Nous avons déjà parlé de la fidélité scrupuleuse avec laquelle les Tyroliens remplissent leurs conventions commerciales ; ils ont des principes non moins sévères sur tout ce qui tient aux mœurs ; et leur extrême activité exclut l'oisiveté, source de la plupart des vices.

Il arrive souvent, un jour de fête, que des disputes, nées de la chaleur des vins tyroliens, se terminent par quelques batteries ; mais si quelquefois l'agresseur ou l'offensé frappe son camarade, celui-ci ne garde point de rancune, ne cherche point de vengeance. Le lendemain, ou le dimanche d'après, dans le parvis de l'église, l'agresseur tend à celui qu'il a offensé une main sincère, en lui disant : *camarade, pardonne-moi*, et cette excuse cordiale finit pour jamais la querelle.

Tout ce que nous venons de dire s'applique surtout aux montagnards des parties septentrionales du Tyrol. Les Tyroliens du midi, connus sous le nom de *Welsch-Tyrolier*, avec les mêmes talents et la même industrie, n'ont ni la même pureté ni la même loyauté. Un climat plus doux, plus d'abondance, plus de richesses, les habitudes du luxe, ont altéré et leurs mœurs et leur caractère. Dans le seul cercle dit *des confins*, on a calculé qu'il y avait plus de procès et d'avocats que dans tous les autres cercles du Tyrol allemand.

U

UGRIENS. *Voy.* FINNOIS.

V

VALAQUES. — Habitants de la Valachie (581).

Les *Valaques*, dits aussi **ROMANS**, sont les plus anciens habitants de la Transylvanie, leur histoire n'est pas seulement d'une date reculée, mais d'un grand intérêt. A une époque, ils formaient une nation de huit millions d'âmes, qui comprenait la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, la Bukovine, avec une portion de la Bulgarie et de la Transylvanie. Le nom de Roumi ou Roumain sous lequel on les désigne encore aujourd'hui, remonte aux Daces de l'empire romain. Ce qu'il y a de certain, c'est que la langue valaque est celle qui, de nos jours, ressemble le plus au latin.

Ce fut au commencement du II^e siècle que l'empereur Trajan pénétra dans le cœur de la Dacie et y fonda une colonie romaine qui affaiblit peu à peu la puissance des Daces en se mêlant à la population. Les riches produits du pays consistant en or, argent, sel, bêtes à cornes, blé et vin, offraient un attrait suffisant aux nouveaux colons, et l'occupation romaine a laissé des traces non-seulement dans la langue, mais dans les monuments, les édifices et les grands travaux du pays.

La Dacie demeura environ cent soixante ans au pouvoir des Romains. Dans le troisième siècle, ce pouvoir fut détruit par les Goths. A ceux-ci succédèrent les Huns, dans les IV^e et V^e siècles. Au commencement du VI^e, les Sclaves ou Slaves s'emparèrent du pays. A la fin du IX^e siècle, les Magyars, venus de l'Orient, envahirent la Transylvanie et la Hongrie; ils formèrent un établissement distinct dans ce dernier pays, tandis qu'ils se répandirent sur les terres conquises du premier, sans se mêler aux habitants.

La cause de cette séparation, qui continue d'exister de nos jours, était fondée sur la différence des croyances religieuses. Le christianisme avait été introduit de bonne heure par les Goths, qui se trouvaient parmi les colons romains de la Dacie. En Transylvanie, nous trouvons des inscriptions de l'année 274, surmontées d'une croix; et il est fait mention en 390, d'un évêque de la Dacie, saint Nicolas.

Lorsqu'ils étaient sous l'influence de Constantinople, les Valaques adoptèrent la foi de l'Eglise grecque, à laquelle se réunirent aussi des Magyars, dès leur arrivée en Transylvanie. Les historiens bysantins nous apprennent que le chef de ces guerriers, Gyula, fut baptisé à Constantinople, et qu'à son retour il fonda l'évêché de Fehervar.

Tandis que les Magyars de Transylvanie adoptaient la foi de la nation conquise, leurs frères de la Hongrie suivaient la bannière du catholicisme romain. Quand saint Etienne reçut sa couronne de Rome, ce fut sous la condition qu'il s'efforcerait d'arracher les Magyars transylvains à l'influence byzantine, et il y réussit; mais de ce moment la division se mit entre les Magyars et les Valaques, et si les plus hautes classes parmi ces derniers se joignirent aux conquérants de leur pays, le peuple, au contraire, s'attacha à son ancienne foi avec une tenacité qu'augmentèrent encore les persécutions de leurs prêtres.

Tout en restant fidèles à leur religion les Valaques conservaient également leurs costumes et leur langue. Celle-ci est encore à présent un pur roman, composé de grec, d'esclavon, de hongrois et de latin.

On trouve chez les Valaques diverses dénominations et coutumes d'origine païenne: les noms de Florica (Flore), Dania et Darnitia (Diane) ne sont pas rares parmi les femmes.

Les paysans valaques célèbrent par tradition, le premier dimanche de mai, la fête de Flore; alors ils se rendent en foule dans les prairies et dans les bois; ils se couronnent de fleurs et de feuilles et s'en retournent chez eux en dansant. A l'approche de l'été, ils plantent devant leurs chaumières une longue perche avec une botte de rameaux ou de foin, qu'ils appellent *Armendern*, mot dérivé, dit-on, de l'érection de l'*Armedei*, par les soldats romains.

De curieuses traces de superstition, dans l'observance des jours et des saisons, se sont conservées chez les Valaques. Le mardi et le vendredi les *fées méchantes* possèdent un pouvoir surnaturel; et le soir elles redoublent d'efforts pour tourmenter et molester les pauvres mortels. Dans quelques endroits, on ne sortirait pas le mardi après le soleil couché, de crainte de rencontrer les fées. « Que la *mar sara* (mater sacra) vous emporte! est une imprécation des plus ordinaires.

Les dimanches et les vendredis, les filles valaques filent et travaillent jusque passé minuit. Dans les soirées d'été, elles s'asseyent devant la porte et égayent leur travail par des chansons populaires et des histoires. Du jeudi saint à la *Rosalie* ou fête de la Pentecôte, on consacre chaque jeudi (*thors day*, ou *Jovis dies*) au dieu du tonnerre, pour se le rendre propice et se préserver de la grêle et de la dévastation.

Pour les femmes valaques, le vendredi

surtout est sacré, plus sacré même que le dimanche, et elles ne se servent ce jour-là d'aucun instrument tranchant ou aigu pour travailler. La fête de saint Georges est aussi un très-saint jour, car il est le patron des bergers. Ce jour-là on compte les troupeaux, et les maîtres les donnent formellement en garde à leurs gardiens. On trait les chèvres pour la première fois dans des vases bien nettoyés et recouverts de fleurs. On fait cuire un gâteau de la forme d'un anneau, on le fait rouler sur la terre en présence des bergers, et selon la distance qu'il parcourt, on en tire le présage d'une bonne ou d'une mauvaise fortune dans leurs excursions. C'est ainsi encore qu'on jette dans un ruisseau des guirlandes de fleurs et que la distance où elles surnagent donne l'horoscope de la personne pour qui on les jette.

Chaque maison a son patron ou saint en l'honneur duquel on observe un jour de fête appelé *sint* ou sacré. C'est là une coutume dont ne se dispenserait aucune famille, quelle que fût d'ailleurs sa pauvreté ! La maison tout entière est appropriée, les ustensiles sont lavés et nettoyés, et la table couverte du plus beau linge que la maîtresse de la maison a pu se procurer. Les parents et les amis sont invités à la fête, et la mémoire des membres trépassés de la famille est vénérée avec une piété particulière. On les invite par de ferventes prières à venir se joindre à la fête; on réserve pour eux des places vacantes à la table, avec des mets, les vases remplis de vin, du sel et du pain; le pain comme un symbole de paix. Evidemment c'est là une perpétuation des honneurs rendus par les Romains aux Lares ou dieux de la maison.

Les cérémonies qui accompagnent la mort et les funérailles chez les Valaques ne sont pas moins remarquables. Une personne vient-elle à mourir, on lave le corps, on le revêt de ses meilleurs habits et on le couche sur la terre, en lui mettant un cierge allumé à la main; dans beaucoup de vilages, aucun enterrement ne peut avoir lieu avant midi, après cette notion dominante que l'âme du défunt est précipitée dans sa fuite vers la demeure qui lui est destinée par la course descendante du soleil. De là cette crainte, si le soleil se lève au moment d'un enterrement, l'âme ne soit exposée à s'égarer et à devenir la proie d'un vampire.

Jusqu'au temps de l'empereur Joseph II, les funérailles étaient accompagnées par des heures payées pour pleurer et se lamenter sur la tombe. Et dans quelques parties du pays la vieille coutume romaine existe encore de mettre une pièce de monnaie, l'olive de Caron, dans la bouche du mort.

Quand le cercueil est descendu dans la fosse et avant qu'on ait commencé à la revivir de terre, sept petites pièces de monnaie et sept pains qu'on fait cuire exprès à ce but sont distribués à sept pauvres de la fosse même, dans l'intention d'acheter pour l'âme du mort les sept péages qu'il doit traverser dans son voyage vers le

ciel. Un jour par an le survivant va au tombeau de son parent défunt, marche à l'entour en priant et en pleurant, et y dépose du pain et du vin. Il verse du vin sur la tombe et donne le pain à un pauvre : après quoi il fait de nouveau le tour de la tombe en fumant, afin d'en éloigner les vampires.

Parmi les êtres mythologiques révéérés par les Valaques, il faut citer la Muma-Padura, — littéralement la Mère des Bois et la mère ou la fée des Ondes, — esprits femelles qui président aux bois et aux eaux. La première est une bonne fée, bonne surtout pour les enfants, qu'elle protège quand ils se perdent dans les bois. Les Valaques appellent la plante *asperula odorata* du nom de Muma-Padura, curieuse coïncidence avec l'ancien nom latin de cette plante *herba matris silvæ*.

Quand une femme Valaque puise de l'eau à une source ou un puits, elle en verse toujours quelques gouttes comme une libation à l'honneur de la bonne fée des eaux : et dans quelques villages, on regarde cela comme une offrande, ou *pomana* aux âmes des morts. En remplissant son seau à une rivière ou à un ruisseau, elle tient le vase, l'ouverture tournée vers le ruisseau, afin de ne pas offenser la fée en puisant de force l'eau qu'elle laisse s'introduire d'elle-même.

La danse est la principale récréation des paysans valaques. Tous les dimanches et les jours sanctifiés, excepté les jours de jeûne, il s'assemblent pour danser en plein air, été, hiver, généralement en face de l'église. Le juge et les membres de la municipalité tenant la verge, symbole de leur autorité, président dans ces occasions pour prévenir les querelles et les troubles. La cornemuse valaque et le violon des bohémiens forment l'accompagnement de la danse, qui continue généralement jusqu'à la nuit.

Quelques danses populaires sont d'origine romaine; il en est une représentant, dit-on, l'enlèvement des Sabines; une autre ressemblant à la danse des prêtres du soleil, qui exécutaient des danses ou exercices de sabres sous la conduite d'un *vates*. Encore aujourd'hui les danseurs valaques portent, comme les Romains, deux bandes de cuir ornées de boutons de cuivre sur les épaules, et descendant au ceinturon; en place d'un sabre ils brandissent un bâton. Celui qui le dirige se nomme *Vatof*; et le temps même où a lieu cette danse, en avril, correspond à celui de la danse sacrée des prêtres du soleil.

Un bon danseur est en haute estime, et il trouve facilement une femme, car les filles continuent de se livrer à cet amusement tout aussi ardemment après qu'avant leur mariage. Il y a des danseurs de profession, de jeunes paysans, qui vont de village en village. On les regarde comme possédés du malin esprit, auquel on suppose qu'ils se sont vendus; chose qui jointe à leur habileté dans la danse, ne laisse pas d'exciter un grand intérêt. Ces jeunes gens rôdent pa-

resseusement à travers le pays, pratiquant leur art sur les chemins publics, et terminant souvent leur carrière par un mariage : après quoi ils ne conservent plus aucune trace de leur première vie.

Le paysan valaque se marie de très-bonne heure, tant il est désireux d'obtenir une active compagne qui le soulage d'une partie de ses travaux. À peine est-il devenu l'heureux possesseur de deux ou trois cochons, d'une vache, ou enfin de quoi que ce soit qui ait l'aspect d'une propriété, qu'il offre sa main à quelque beauté villageoise. Un noble ayant donné un jour environ cinquante francs de récompense à un jeune garçon qui lui rapportait une montre d'or perdue, le jeune homme n'eut pas plutôt empoché l'argent, qu'il courut s'acheter une vache et chercher une femme.

La dot d'une fille consiste généralement, outre deux ou trois chemises qu'elle a brodées elle-même, en un coffre contenant tout ce qu'elle possède. Le nombre de ses habillements n'est certes pas d'une petite considération, car on juge non-seulement par là de ses richesses, mais encore de son *industrie*. Quand un garçon se propose d'épouser une jeune fille, la première chose qu'il fait est d'aller tout droit à son coffre et d'en examiner le contenu.

Dans quelques villages, les cérémonies, ou les temps de la cour, sont réduits à la plus grande simplicité. Pendant le carnaval, les femmes suspendent les chemises, les coussins et les serviettes brodées par leurs filles, sur des perches devant la maison, et les garçons, en voyant les trésors ainsi étalés, sont tentés de faire un choix.

Les cérémonies qui précèdent un mariage sont très-curieuses. Deux jeunes gens sont promis, les négociations commencent entre les parents avec autant de formalités et de diplomatie que s'il s'agissait d'un prince ou d'une princesse. Le père du futur choisit pour intercesseur un ami ou un parent, qui va chez les parents de la fille et qui, après quelques salutations et force compliments, sonde les intentions du père. Cela a lieu, quand bien même l'affaire aurait été arrangée une année auparavant. Selon la coutume, les parents affectent une extrême surprise, comme si une pareille idée ne leur était jamais entrée dans la tête : ils répondent d'une manière évasive, font tomber la conversation sur des sujets indifférents : l'état du marché, du temps, et autres choses semblables, et quand l'envoyé aborde de nouveau la question du mariage, le père répond qu'il faut consulter sa femme, qu'il n'a point de fruits, point de provisions pour la noce, encore bien qu'il ait donné des ordres et que les domestiques aient tout préparé depuis longtemps.

À la fin, pour se débarrasser de l'ambassadeur, on fixe un jour où il pourra revenir et recevoir la réponse. Ce jour venu, la négociation recommence sur les mêmes bases évasives ; car le père qui, dans cette comédie, n'a d'autre but que de rehausser les mé-

rites de sa fille, évite encore de donner une réponse positive, en disant qu'il faut qu'il vende telle ou telle chose auparavant. Enfin, sans dire sa décision, il accorde une entrevue au père du jeune homme.

Au jour fixé, celui-ci se revêt de ses habits de fête ; fût-il un ami intime, et demeurerait-il porte à porte, il n'y met pas moins de solennité et fait sa visite officielle, emportant avec lui généralement, pour ouvrir la conférence, une bouteille de vin ou d'eau-de-vie. Les deux hommes se saluent avec autant de formalités que s'ils ne s'étaient jamais vus, et ils se mettent à parler de tout au monde, excepté toutefois du sujet en question, sur lequel, au reste, ils s'entendent parfaitement. Cette comédie se soutient assez longtemps et elle finit par une cérémonieuse introduction.

Les hommes discutent la dot, les mères qui sont alors présentes règlent la partie domestique du traité. Pendant ce temps le garçon s'approche de la fille et lui donne une pomme garnie tout autour de pièces d'argent ; si elle l'accepte, le jeune couple est fiancé ; mais si par la suite l'engagement vient à se rompre, la fille doit renvoyer la pomme avec les pièces d'argent, et les dépenses qui peuvent être survenues, sont supportées par ses parents.

Pendant la scène que nous venons de décrire, on s'accorde pour la cérémonie, dans laquelle les parents des deux côtés rivalisent de somptuosité, et ils se glorifient de ce qu'ils feront, car c'est un honneur pour les deux familles. L'homme le plus pauvre, celui-là même qui aura peut-être emprunté les petites pièces de monnaie qu'il a liées dans la pomme de la fiancée, parlera de ses amas de fruits, de son bétail et de sa maison, toutes choses qui n'existent que dans la lune.

Si un jeune homme est trompé par sa jolie fiancée, il s'en venge, non-seulement en lui montrant un mépris marqué à la danse et en public, mais encore d'une autre manière très-remarquable : il coupe pendant la nuit les pieds de chanvre qui appartiennent aux femmes de la famille, le lin de la fille infidèle ne devant plus pousser, et cet acte divulgué au père tout d'abord le motif qu'il a eu en vue. Si la vengeance au contraire s'adresse à l'homme lui-même, c'est sa récolte de foin ou de blé que l'on détruit.

Un mariage valaque se célèbre avec grande pompe : les parents du marié vont chercher sa prétendue dans un wagon traîné par quatre bœufs, dont les cornes sont entrelacées de fleurs. Les bohémiens du village précèdent la marche, jouant du violon. Un des parents de la fiancée porte son douaire sur un bâton, et les amis du marié entretiennent un feu roulant de mousqueterie pendant tout le temps.

La noce dure quelquefois une semaine entière : trois jours chez les parents de la fiancée, trois autres jours chez les parents de l'époux. On observe de nombreuses formalités : outre l'épouse et l'époux, les parents

cipaux personnages sont le nashu, ou garçon de noce, qui est toujours le parrain de la fiancée, le titre de parrain ou gôth étant héréditaire dans les familles, et constituant une parenté qui ne cesse que lorsque l'une ou l'autre famille vient à s'éteindre.

Une coutume remarquable, c'est que dans les fêtes, les hommes et les femmes sont continuellement séparés. Si la chaumière n'a qu'une seule pièce, on la donne aux hommes tandis que les femmes vont faire la fête dans la cave, dans le cellier, voire même dans l'étable, qu'on a nettoyée dans ce but.

Fréquemment on place une table en dehors de la maison pour les pauvres et les mendiants, et si un étranger vient à passer, on l'invite aussitôt. Qu'un hôte de distinction, tel que le curé ou le maître d'école, se présente, le mari lui conduit sa femme, et le visiteur fait un petit présent en argent à l'épousée qui, en retour, lui baise la main qu'elle touche en même temps de son front. Ces usages, comme beaucoup d'autres, ont une origine orientale manifeste.

Le maître de la maison ne s'assied point pendant le repas; il va et vient, conversant avec l'un, avec l'autre, jusqu'à ce que tous les convives aient fini de manger; la maîtresse de la maison est soumise à la même étiquette envers les femmes. L'époux et l'épousée ne mangent rien pendant la noce, ils restent séparés, et ce n'est que le soir qu'on leur met une petite table à part.

VALAQUES NOMADES EN GRÈCE. — Uniquement occupés du soin des troupeaux, les Valaques nomades errent, en suivant les saisons, des sommets du Pinde à travers les vallées qui s'étendent dans toutes les directions jusqu'au rivage de la mer. Dans la Thessalie, on appelle ces Valaques *Cambises*, parce qu'ils vivent campés au milieu des plaines; *Caragoulis*, *sentinelles*, à cause de la surveillance qu'ils exercent jour et nuit sur leurs troupeaux. Dans la Macédoine on leur donne un autre nom, afin d'éviter la confusion.

Les pâturages sont, de temps immémorial, divisés entre les différentes tribus nomades; et leurs chefs, en vertu de l'autorité patriarcale, en font annuellement la répartition par familles ou associations. Il est rare après leur décision qu'il arrive des différends pour les grandes démarcations, à moins que les Albanais mahométans ne veuillent se prévaloir de leur qualité de Turcs pour commettre des empiétements au préjudice des chrétiens. Alors, quand on est éloigné du centre de l'autorité, on en vient parfois aux mains; mais ordinairement les contestations sont décidées par les pachas en faveur des Valaques, parce qu'ils paient mieux que les Albanais.

Les Cambises paraissent, au commencement du mois de mai, au pied des plateaux, dans lesquels le Pénée prend ses sources. Ils établissent leurs camps à portée des signaux qu'on a réglés pour s'avertir par des

feux, ou bien ils se logent dans des villages bâtis pour la saison, et ils emploient trois mois à monter de retraite en retraite et de gorge en gorge, jusqu'aux plus hautes régions du Pinde. Mais à peine les vents de l'équinoxe d'automne commencent à souffler, qu'ils redescendent graduellement les étages des montagnes; et vers le 15 novembre, on les retrouve parqués au pied des météores de Slagous et aux environs de Tricala, d'où ils étaient partis au printemps pour s'établir dans leurs parcs d'été.

A cette époque, ils ont vendu leur beurre, leurs fromages, les laines de leurs troupeaux et payé leur tribut. Alors ils se subdivisent par hordes, et s'établissent dans des vallées où l'on a calculé que les différentes espèces de bestiaux pourraient subsister; car, indépendamment des chèvres et des moutons, ils nourrissent des chevaux et des bêtes à cornes. Ils plantent ordinairement dans ces campements d'hiver leurs tentes faites d'un tissu sombre de poil de chèvre, au bord des sources d'eau vive, à portée des bois, et presque toujours sous le couvert des chênes *pournaris*, qui conservent leurs feuilles et une verdure inaltérable dans toutes les saisons. Les femmes, endurcies au travail, sont chargées de pourvoir aux besoins journaliers des familles. Elles cuisent le pain dans des fours creusés sous terre, s'occupent des lessives qu'elles coulent en faisant une cuve circulaire avec des quartiers de pierres, filent les laines surges, et ramassent des herbes sèches pour la nourriture des animaux malades qui sont confiés à leurs soins. Chaque soir le Valaque et ses fils ramènent les troupeaux vers les tentes; et, aidés de leurs chiens, ils se relèvent pour veiller autour de leurs parcs formés d'enceintes bâties en pierres sèches. L'inclémence du ciel et les nuits obscures sont les temps où les bergers doivent être sur leurs gardes; car, c'est à la faveur des ténèbres que les loups et les voleurs menacent surtout les troupeaux. Semblables à des statues, les bergers passent en pied ces longues veillées, cachant soigneusement sous leur cape épaisse les fusils et les pistolets dont ils sont armés, et poussant de temps en temps des cris, pour tenir leurs chiens en alarmes. Ils ont aussi des signaux pour communiquer d'une bergerie à l'autre l'avis de quelque danger extraordinaire, tel que l'approche des brigands arnautes, ou tout autre événement imprévu. Alors la tribu entière se saisit des postes convenus pour combattre l'ennemi commun, et répandre au loin l'avis des dangers.

Les neiges et les inondations surtout, qui sont communes dans la Thessalie, sont d'autres fléaux redoutés des pasteurs. Comme ils n'ont ni réserves, ni fourrages, si la terre reste couverte par les eaux, ils voient mourir leurs chèvres et leurs moutons, qui périssent de faim par centaines. Tristes et désolés, ils tâchent alors de pénétrer dans l'intérieur des bois, afin d'y trouver des pâturages. Les femmes se répandent sur le

penchant des coteaux pour y recueillir quelques herbes qu'elles apportent par gerbes dans les bivouacs où bèlent les troupeaux affamés. C'est surtout pendant les mois de janvier et de février qu'éclatent ces températures pluvieuses et froides, qui enlèvent parfois la génération naissante des espèces.

La migration annuelle des Valaques Darsares a quelque chose de particulier et de solennel qui n'est point usité chez les autres peuplades. A une époque déterminée, qui est celle de la Saint-Démétrius, les tribus réunies célèbrent une fête générale dans les bourgs d'Avdèla, de Périvoli et de San Marina, situés dans la chaîne macédonienne du Pinde. Les vieillards, après cette cérémonie, tiennent conseil et font choix de quelques familles robustes qu'on destine à passer l'hiver pour garder les demeures qu'on doit quitter. L'ordre du départ étant réglé, les prêtres l'annoncent par des prières et en répandant sur le peuple les bénédictions du dieu d'Israël. Après ces cérémonies, qui sont suivies d'adieux touchants, la population entière s'ébranle et se met en marche par sections. Chaque halte est prévue pour le temps qu'on doit y passer, afin de consommer les pâturages; et chaque station nocturne est indiquée. On salue, par des cris prolongés, les hameaux et les demeures qu'il faut quitter; on se retourne pour apercevoir encore le toit qu'on doit revenir habiter à la saison nouvelle, en plaignant ceux qu'on abandonne à sa garde. Vieillards, adolescents, hommes, filles, les mères chargées du berceau du nouveau-né, qu'elles portent en havresac sur leurs épaules, marchent entourés d'animaux domestiques, de chevaux robustes et de mulets chargés de bagages, tous brillants de santé et rayonnant d'espérances.

Les Valaques nomades, qui portent sur leurs fronts hâlés l'empreinte des saisons, sont généralement forts et robustes. Leurs têtes retracent les proportions romaines; et le temps qui affaiblit les types nationaux, n'a pu, malgré leurs alliances, les confondre ni avec les Grecs, ni avec les Albanais. A travers leurs mœurs rustiques, on retrouve une franchise sauvage qui n'existe pas dans le caractère des Lévantins. Leurs femmes, douées par la nature d'un brillant coloris, n'ont pour beauté qu'une longue chevelure blonde, une bouche vermeille et la fraîcheur de la santé. La bure épaisse qui les couvre, de longs bas bigarrés de diverses couleurs qui montent jusqu'au-dessus des genoux, et un tablier d'étoffe de laine rouge, font leur parure accoutumée. Les meubles des tentes, qui consistent en tapis grossiers et en couvertures de laine, ne sont ni plus recherchés, ni plus délicats que les habits à l'usage d'un peuple destiné, sans doute, à rester encore longtemps étranger au luxe de l'Orient (582).

(582) Voyez un mémoire sur les colonies valaques en l'Égypte et en Grèce par M. Pouqueville.

VAN-DIEMEN (TERRE DE) OU TASMANIE, dans la Mélanésie.

Extrait du troisième voyage de Cook. — « Les naturels que nous rencontrâmes n'avaient point ce regard farouche ordinaire aux peuplades qui sont dans leur position; ils paraissaient au contraire doux et gais, et ils ne nous montrèrent ni réserve, ni jalousie. Cette familiarité et cette gaieté de caractère peuvent venir de ce qu'ils ont peu de chose à perdre et à garder.

« Nous ne pouvons guère parler de leur vivacité ou de leur intelligence; rien n'annonce qu'ils possèdent la première qualité à un degré remarquable, et ils semblent doués de moins de pénétration encore que les habitants de la terre du Feu, qui ne manquent point de matériaux, mais qui n'ont pas assez d'esprit pour se faire des vêtements et se défendre contre la rigueur du climat. Le petit bâton grossièrement pointu que portait l'un d'eux est la seule chose qui indiquât de leur part un travail mécanique. J'ai déjà dit que quelques-uns avaient des bandes de peau de kangourou attachées autour du pied avec des lanières; mais nous n'avons pu savoir si ces bandes de peau leur tiennent lieu de souliers, ou s'ils voulaient seulement couvrir une plaie. Les piqûres et les découpures de leurs bras et de leurs corps, ces lignes renflées ou cicatrices, qui diffèrent par leur longueur et leur direction, et qui sont assez élevées au-dessus de la surface de la peau, annoncent une sorte d'adresse: il est difficile d'imaginer la méthode qu'ils emploient pour exécuter cette singulière broderie. En voyant des hommes qui leur ressemblaient si peu, et des choses qui leur étaient absolument étrangères, ils ne témoignèrent aucune surprise; ils montrèrent de l'indifférence pour les dons que nous leur fîmes, et ils ne parurent attentifs à rien. Il n'est pas besoin de citer d'autres preuves de l'engourdissement de leur esprit.

« Leur teint est d'un noir sale et moins foncé que celui des nègres d'Afrique; il paraît qu'ils en augmentent la noirceur en se harbouillant le corps; car dès qu'ils touchaient quelque chose de propre, tel que du papier blanc, ils le salissaient. Leur chevelure est complètement laineuse; comme ils y mettent beaucoup de graisse mêlée avec un enduit rouge ou avec de l'ocre, elle est grumelée ou divisée en petites parties ainsi que celle des Hottentots. Leurs cheveux ne bouclent point par un effet de cet usage; car j'examinai la tête d'un petit garçon qui n'avait jamais été enduite de graisse, et je reconnus que ses cheveux étaient naturellement tels que je les décris. Leur nez est large et plein, quoiqu'il ne soit pas aplati. La partie inférieure de leur visage s'avance en saillie, comme celle de la plupart des insulaires du grand Océan que j'ai vus; en sorte qu'une ligne partant perpendiculaire-

Mém. de l'Acad. des inscript., nouv. série, t. XII, p. 317.

ment du haut de la tête couperait une partie beaucoup plus considérable du menton que sur le visage d'un Européen. Leurs yeux sont d'une grandeur médiocre; il y a moins de blanc que dans les nôtres; et, sans être ni vifs ni perçants, ils donnent à leur physionomie un air de franchise et de bonne humeur. Leurs dents sont larges; elles ne sont ni égales, ni bien rangées; elles ne me semblèrent pas d'un blanc aussi parfait que celles des nègres; mais j'ignore si la saleté n'en altérerait pas la blancheur naturelle. Leur bouche est un peu trop grande; elle l'est peut-être moins qu'elle ne le paraît, parce qu'ils portent leur barbe longue, et qu'ils l'enduisent de peinture ainsi que leurs cheveux. Leur corps est d'ailleurs bien proportionné, quoique leur ventre soit un peu gros, ce qui peut venir de ce qu'ils ne se serrent jamais; car il faut observer que dans la plupart des autres pays on porte des ceintures plus ou moins fortes. La posture qu'ils aiment le mieux est de se tenir debout, la partie supérieure du corps un peu courbée en avant, et l'une des mains traversant le dos et saisissant l'autre bras, qui tombe nonchalamment.

« On observe ici ce que les anciens poètes nous disent des faunes et des satyres qui habitaient des troncs d'arbre. Nous trouvâmes au fond de la baie de misérables charpentes de perches, recouvertes d'écorce, qui méritaient à peine le nom de huttes; mais ces chétives demeures ne semblaient avoir été construites que pour un séjour passager, et nous rencontrâmes beaucoup de gros arbres creusés qui offraient un meilleur asile. A l'aide du feu, les naturels venaient pratiqué dans les troncs un espace de six ou sept pieds de hauteur. Les foyers d'argile que nous vîmes, et autour desquels quatre ou cinq personnes pouvaient s'asseoir (583), démontrent qu'ils les habitent quelquefois. Ces habitations sont très-durables, car ils ont soin de laisser entier un des côtés de l'arbre; ce qui suffit pour y entretenir une sève aussi abondante que dans les autres.

« Les naturels de la terre Van-Diemen ont sans doute de la même race que ceux des parties septentrionales de la Nouvelle-Hollande. Quoiqu'ils n'aient pas la vue mauvaise et deux dents de moins à la mâchoire supérieure, comme ceux que vit Dampier

sur la côte occidentale de ce pays; quoique la description de ceux que le capitaine Cook aperçut sur la côte orientale durant son premier voyage ne leur convienne pas à bien des égards, je suis persuadé toutefois que la distance des lieux, la communication interrompue, la diversité du climat et le laps du temps, suffisent pour produire plus de différence dans la figure et les usages qu'il n'en existe réellement entre les peuplades de la terre Van-Diemen et celles dont parlent Dampier et le premier voyage de Cook. Si leur langue n'est pas la même, cette circonstance ne forme point une difficulté insoluble; car la conformité du langage de deux peuplades qui vivent éloignées l'une de l'autre prouve bien qu'elles viennent d'une souche commune; mais la différence des idiomes n'est pas une preuve du contraire (584).

« Il faudra étudier beaucoup la langue de la terre de Van-Diemen, et celle des parties plus septentrionales de la Nouvelle-Hollande, avant de prononcer que ces idiomes diffèrent l'un de l'autre: je présume même que l'opinion contraire est mieux fondée; car nous reconnûmes que l'animal appelé *kangourou* sur les bords de la rivière Endeavour, est connu ici sous le même nom, et je n'ai pas besoin d'observer qu'il est difficile d'attribuer au hasard cette conformité dans la langue des deux peuplades; d'ailleurs il paraît vraisemblable que les habitants de la terre Van-Diemen n'auraient jamais perdu l'usage des pirogues et des canots, s'ils avaient été originaires transportés par mer dans cette partie de l'île. Il faut avouer que les hommes, ainsi que le kangourou, semblent être venus du nord par terre. Si cette observation est juste, elle servira tout à la fois à montrer l'origine de la race qui habite la terre Van-Diemen, et décidera une autre question que le capitaine Cook et le capitaine Furneaux paraissent avoir déjà résolue; il s'ensuivra que la Nouvelle-Hollande n'est pas coupée en petites îles par la mer, comme quelques écrivains l'ont imaginé (585).

« Je pense donc que tous les habitants de la Nouvelle-Hollande sont de la même race: ils ressemblent beaucoup aux insulaires de Tanna et de Mallicolo: et l'on peut supposer, non sans raison, qu'ils viennent originellement de la même contrée que les autres

583) Tasman trouva, dans la baie de Frédéric-ari, voisine de celle de l'Aventure, deux arbres, et l'un avait deux brasses, et l'autre deux brasses d'emie de tour: les branches ne commençaient à 60 ou 65 pieds de terre.

584) L'ingénieur auteur des *Recherches sur les Éricains* développe cette idée d'une manière très-suffisante. « C'est quelque chose de surprenant, dit-il, que la foule des idiomes, tous variés entre eux, que parlent les naturels de l'Amérique septentrionale: qu'on réduise ces idiomes à des racines; que les simplifie, qu'on en sépare les dialectes et les jargons dérivés, il en résulte toujours cinq à six racines pures, respectivement incompréhensibles. On observe la même singularité dans la Sibérie et la Tartarie, où le nombre des idiomes et des dialectes

est également multiplié; et rien n'est plus commun que d'y voir des hordes unies qui ne se comprennent point. On retrouve cette même multiplicité de jargons dans toutes les provinces de l'Amérique méridionale. (Il aurait pu y ajouter l'Afrique.) Il y a beaucoup d'apparence que la vie des sauvages, en dispersant les hommes par petites troupes isolées dans les bois épais, occasionne nécessairement cette grande diversité de langues, dont le nombre diminue à mesure que la société, en rassemblant les barbares vagabonds, en forme un corps de nation. Alors l'idiome le plus riche et le moins pauvre en mots devient dominant et absorbe les autres. » (Tome I^{er}, p. 159, 160.)

(585) Dampier semble être de cette opinion. (Tome III, p. 104, 105.)

naturels du grand Océan ; car de dix mots, les seuls de leur langue que nous vîmes à bout de recueillir, celui qui exprime le froid diffère peu du terme qui a cette signification à la Nouvelle-Zélande et à Taïti : on dit *mallerida* à la terre Van-Diemen, *makkaridé* à la Nouvelle-Zélande, et *ma'ridé* à Taïti. Voici les autres mots du petit vocabulaire que nous avons fait à la terre Van-Diemen :

Quadné, Une femme.
Eve'rai, L'œil.
Mnidjé, Le nez.
Ka'my, La dent, la bouche ou la langue.
Lae'reuné, Un petit oiseau indigène des bois du pays.
Koy'ghi, L'oreille.
No'onga, Les cicatrices renflées que les naturels ont sur le corps.

Tighera, Manger.

Toga'rago, Il faut que je m'en aille, ou je veux m'en aller.

« Leur prononciation n'a rien de désagréable ; elle est un peu rapide : elle ne l'est cependant pas davantage que celle des autres peuples du grand Océan. En supposant que l'affinité des idiomes soit un guide sûr pour découvrir l'origine des nations, je suis persuadé que si l'on s'occupe de ces recherches avec assiduité, et que, si l'on parvient à recueillir exactement et à comparer un nombre suffisant de termes de diverses langues, on trouvera que tous les peuples répandus à l'est, depuis la Nouvelle-Hollande jusqu'à l'île de Pâques, ont une souche commune (586). »

VÉTÈRES.—Peuples de l'Afrique occidentale. Voyez ISSINOIS.

VINNEBAGOS.—Indiens de l'Amérique du Nord. (587).

Extrait d'une lettre du chanoine de Vivaldi, missionnaire apostolique.

Longue-Prarie, le 5 juin 1833.

« C'est à mes faibles soins qu'ont été confiés les Vinnebagos, établis à cinquante milles au nord de Saint-Paul, dans le pays qui s'appelle *Longue-Prarie*, à raison de la forme et de la nature du terrain qui en occupe le centre. Ces Indiens ne diffèrent des autres Sauvages de l'Amérique septentrionale que par leur langue tout hérissée de difficultés. Ils vivent de la chasse et de la pêche qui sont très-abondantes dans cette contrée. Mais, s'il arrive qu'ils se sentent pressés par la faim, ils lèvent leurs tentes, et chargent le meilleur de leur mobilier sur les épaules des femmes, qui cheminent à pied avec leurs enfants, tandis qu'eux, montés à cheval, s'en vont où ils espèrent trouver une plus riche proie. Là ils séjournent jusqu'à ce qu'ils aient apaisé leur faim, que leur com-

plexion extraordinairement robuste leur permet d'endurer plusieurs jours. Jamais ils ne pensent au lendemain ; l'abondance succède-t-elle à leurs privations, ils dévorent une telle quantité d'aliments qu'on ne saurait le croire, à moins d'en être témoin. Une fois rassasiés, ils abandonnent au premier-venu le reste de leurs provisions.

« Le Vinnebagos, peut-être plus que tout autre sauvage, prend plaisir à se rendre difforme en se tatouant de toute espèce de couleurs. Du jaune, du vert, du rouge, du bleu, du violet, il emploie de tout pour se barrioler, non-seulement le visage, mais le corps, les cheveux, les plumes de cygne dont il se couronne, et les couvertures de laine dont il se drape. Ce qui est encore plus curieux à voir, ce sont leurs montures également peintes : si le cheval est blanc, ils savent le teindre en compartiments rouges, jaunes, verts et azurés ; ensuite ils chargent sa queue et sa crinière de mille rubans, à chacun desquels sont attachées de petites clochettes de métal, dont la sonnerie étourdissante fait les délices de ces Indiens. Si le coursier est rouge ou noir, ils s'étudient aussi à le bigarrer de leur mieux. Ainsi barbouillés, eux et leurs chevaux, ils ne pensent pas qu'il y ait au monde chose plus magnifique ni plus admirable : c'est pourquoi ils ne manquent jamais à cette toilette les jours où ils font la fête des morts, ou celle de la grande médecine, ce qui est la religion de la plus grande partie de leur tribu.

« Outre un millier de sauvages, je trouvai dans ce pays vingt familles indigentes de métis canadiens, tous catholiques, mais si peu initiés aux vérités et aux devoirs du christianisme, que je dus m'appliquer aussitôt à les instruire. Quoique privé de toute ressource, je pus avec les secours de ces pauvres métis me procurer une méchante case de bois, qui, restaurée et embellie autant que possible, fut changée en une chapelle que je dédiai, suivant les ordres de mon évêque, à *Notre-Dame des sept douleurs*, titre bien choisi pour désigner ma mission.

« Je commençai bientôt à prêcher aux sauvages. Dans le principe, ils ne vinrent m'écouter que par curiosité et avec le désir d'entendre des choses nouvelles. Puis, touchés peu à peu par la parole de Dieu, il advint qu'après un mois de fatigues et d'efforts, je vis, réunis autour de moi, une vingtaine de catéchumènes dignement préparés au baptême ; et la nuit de Noël, après une messe solennelle et une prédication, je leur administrai ce sacrement, qu'ils reçurent avec tous les signes d'une véritable

(586) M. Marsden a sur cette matière les mêmes idées que M. Anderson. Il observe « qu'une langue générale, altérée et mutilée par le laps du temps, est répandue dans cette partie du monde depuis Madagascar jusqu'aux terres découvertes le plus loin à l'est : que le malais en est un dialecte très-corrompu ou raffiné par le mélange d'autres idiomes. Une conformité de langage aussi universelle annonce que les divers peuples ont une origine com-

mune ; mais un voile épais cache les circonstances et les progrès de leur séparation. » (*History of Sumatra*, p. 35.)

Voyez aussi le mémoire intéressant qu'il a lu à la Société des antiquaires ; on le trouve dans l'*Archæologia* de cette académie, t. VI, p. 155. Il y développe davantage son opinion, et il l'appuie sur deux tables de mots correspondants.

(587) Voy. AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

piété. Ma consolation fut si grande que dans toute ma vie je n'en ai eu de pareille : je ne cesserai jamais d'en bénir Dieu.

« Dans les quatre premiers mois j'ai baptisé en outre plus de cinquante petits enfants, que leurs parents idolâtres m'ont présentés avec promesse de les faire instruire dans la loi du vrai Dieu. Je préparai ensuite les jeunes garçons et les jeunes filles des méfis à faire leur première communion; elle eut lieu le jour de la Toussaint. Parmi ces petits néophytes était un jeune sauvage, du nom de Jean-Baptiste, enfant d'une belle intelligence et d'un très-noble cœur. Son père, qui avait été chef de toute la nation, s'était vu forcé, afin de pouvoir mourir dans le sein du catholicisme, comme il en a eu le bonheur, de céder son pouvoir à un autre chef moins opposé à la mission protestante, établie ici depuis plusieurs années.

« C'est le jeune Jean-Baptiste qui me tient lieu de clerc à l'église, et c'est chose merveilleusement consolante de le voir, en soutane et en surplis, servir à l'autel avec la modestie et la foi d'un fervent séminariste. En général, le sauvage converti est le chrétien le plus édifiant à l'église, et, si vous pouviez voir mes Indiens, je suis sûr que votre cœur serait inondé de joie.

« Après les fêtes de Noël, je fus appelé pour un malade à une distance de soixante milles de Longue-Prairie; j'en pris occasion de descendre jusqu'à Saint-Paul, avec l'intention d'obtenir, pour ma vaste mission, un confrère et deux sœurs de Saint-Joseph. Ayant trouvé Monseigneur tout disposé à exaucer ma demande, je le priai encore de venir avec moi à la prairie, pour y administrer la confirmation à plus de cinquante personnes déjà préparées à recevoir ce sacrement, si rarement administré dans ces contrées sauvages, et pourtant si nécessaire pour fortifier les néophytes contre les pièges qu'en mille manières leur tend le démon. Monseigneur accueillit ma prière, et, le jour de l'Épiphanie, je l'emmenai à ma résidence, avec une religieuse et mon nouveau compagnon, M. Peyragrosse, jeune sous-diacre animé du plus grand désir de la gloire de Dieu.

« A moitié chemin, je priai Monseigneur de me laisser prendre les devants, afin d'aller préparer mon peuple à la confirmation par le sacrement de pénitence. Il y consentit; je montai en traîneau avec mon jeune sous-diacre, et, tout content d'arriver avant la nuit à ma mission, je hâtai ma course, lorsque parvenu au grand bois qui la sépare de la rive droite du Mississipi, mon cheval se cabra au passage d'une petite rivière, et dans sa fureur renversa le traîneau; j'en eus un bras démis. Dénué de tout secours et la douleur m'ôtant la force de cheminer à pieds, je me couchai sur la neige. En vain, M. Peyragrosse essaya plus d'une fois de me remettre le bras; tous ses efforts

furent inutiles, et ne firent qu'accroître mes défaillances.

« Cependant le jour baissait, et le froid augmentant avec la nuit, nous serions peut-être morts gelés dans ce lieu solitaire si la très-sainte Vierge, à qui nous adressâmes nos vives supplications, ne fût venue à notre secours. Monseigneur nous suivait à plus lentes journées, et il devait arriver ce soir même à l'endroit où l'on passe le Mississipi, pour de là se frayer un chemin à travers le grand bois. Il y vint, en effet, avec la sœur de Saint-Joseph et les deux sauvages qui l'accompagnaient. A peine installé dans une petite cabane pour y passer la nuit, il vit tout à coup entrer un sauvage hors d'haleine, qui lui cria : la Robe-Noire s'est cassé le bras; elle est étendue sans mouvement sur la neige au milieu de la forêt. » Tous ceux qui étaient présents le crurent dans l'ivresse, car c'est là qu'attirés par l'appât du gain, de misérables marchands vendent aux pauvres Indiens ces funestes liqueurs dont ils sont si avides, et qui sont le principal obstacle à leur conversion. Cependant, voyant bientôt que le sauvage n'était point ivre, mais qu'il parlait d'ailleurs avec bon sens, Monseigneur commanda aux deux hommes de sa suite de prendre son traîneau et de voler à ma recherche.

« Il était onze heures du soir quand nous entendîmes le tintement des clochettes, suivi bientôt après de ce cri : « Robe-Noire, es-tu par là? A peine eus-je répondu, que je vis à mes pieds mon bon Jean-Baptiste, me demandant, comme il a coutume de le faire, ma bénédiction. « Que ce soit le Seigneur qui te bénisse, lui dis-je, car ma main droite ne peut pas se lever sur ta tête. » Je m'étendis comme je pus sur le véhicule, et je remerciai la Vierge Marie de m'avoir délivré de ce danger. Arrivés auprès de Monseigneur, un maladroit médecin tenta par cinq fois, à ma grande douleur, de replacer mon bras. Il y réussit enfin, et le matin qui suivit, jour de dimanche, je repris mon chemin vers la prairie.

« Monseigneur m'avait précédé dès le samedi, et, le lundi, ayant conféré l'onction sainte à plus de trente personnes, il s'en retourna à Saint-Paul, heureux du bien opéré par la prédication au milieu de ce peuple délaissé.

« Ce qui manque le plus, dans ce vaste diocèse où l'on compte épars çà et là plus de quarante mille idolâtres, ce sont les ouvriers évangéliques. La majeure partie des Indiens, en peu d'années peut-être, serait amenée à la foi, si des ministres zélés du sanctuaire venaient se consacrer à leur conversion et s'ils avaient les ressources nécessaires (588). »

VIRGINIE.—L'un des états de la confédération des États-Unis d'Amérique.

Mœurs et coutumes des anciens indigènes (589). — Les naturels de la Virginie

sont communément de la plus haute taille des Anglais. Ils sont droits et bien proportionnés : la plupart ont les bras et les jambes d'une beauté merveilleuse. On ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps : et les Anglais n'en ont jamais connu de nain, de bossu ou de contrefait. On assure que les braves enterrent sur-le-champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux sexes est un brun châtain, qui est beaucoup plus clair dans l'enfance, mais que l'ardeur du soleil et la graisse dont ils s'enduisent le corps rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux sont d'un noir de charbon : ils ont aussi les yeux fort noirs, et ce regard qu'on observe dans la plupart des Juifs. Presque toutes les femmes sont d'une grande beauté : elles ont la taille fine, les traits délicats ; en un mot, il ne leur manque qu'un beau teint.

Les hommes se coupent les cheveux en différentes formes, et s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule : mais les plus distingués gardent une longue tresse derrière la tête. L'usage commun des femmes est de porter leurs cheveux fort longs, flottants sur le dos ou noués en une seule tresse, avec un filet de grain. Dans l'un et l'autre sexe, les chefs ne paraissent jamais sans une espèce de couronne large de cinq ou six pouces, ouverte au-dessus, et composée de coquilles et de baies qui forment plusieurs figures par un mélange curieux de traits et de couleurs. Ils portent aussi autour de la tête un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun vont tête nue ; mais, sans autre règle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'habit des chefs est une sorte de manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, et qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au-dessous des genoux. Ils ont sous ce manteau une pièce de toile, ou une petite peau, attachée autour au-dessous du ventre, qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Le peuple n'a qu'un cordon autour des reins, et passe entre les cuisses une bande de toile ou de peau, dont chaque bout devant et derrière est soutenu par le cordon. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe et qui dépend des occasions, les font de peau de daim, à laquelle ils joignent une seconde pièce par-dessous pour rendre la semelle plus épaisse : cette chaussure est serrée au-dessus du pied avec des cordons, comme on ferme une bourse, et les cordons sont noués autour de la cheville. On fait observer que les femmes, fort différentes ici de celles des autres pays de l'Amérique, ont le sein petit, rond, et si ferme, que dans la vieillesse même on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes : elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies, et leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter. Il ne manque rien

non plus à leur sagesse, et l'historien de la Virginie reproche à ceux qui les accusent de libertinage d'être sans goût pour les agréments d'une liberté honnête.

Les Indiens de la Virginie et des pays voisins forment entre eux des communautés, qui sont quelquefois de cinq cents familles dans une même bourgade : ordinairement chacune de ces habitations est un royaume, c'est-à-dire que le pouvoir du roi ou du chef ne s'étend point au delà. Mais quelques-uns de ces petits monarques règnent sur plusieurs bourgades, qui se trouvent réunies sous ses lois par droit de conquête ou de succession. Ils ont dans chacune des vice-rois ou des lieutenants qui payent un tribut au maître, et qui sont obligés de le suivre à la guerre avec leurs propres sujets. Les maisons de ces Américains se bâtissent à peu de frais : ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre ; et, repliant le sommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces cabanes sont de figure conique, à peu près comme une ruche d'abeilles ; mais les grandes sont oblongues, et les unes comme les autres sont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laisse de petits trous qui donnent passage à la lumière, et qui se ferment dans le mauvais temps. Le foyer est toujours au milieu de la cabane. Si les habitants ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure, ils ne ferment leur porte que d'une simple natte ; mais, pendant un long voyage, ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque maison n'a qu'une seule chambre : ils s'y couchent le long des murs, sur des lits de cannes et de branches, soutenus par des fourchettes à quelque distance de terre, et couverts de nattes et de peau. En hiver, ils se placent autour du feu, sur de bonnes fourrures. Dans leurs voyages, ils n'ont pas l'usage des hamacs, et l'herbe leur sert de lit sous le premier arbre. Les fortifications de leurs bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze pieds de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils se croient menacés de quelque danger ; mais en paix ils négligent entièrement cette défense, excepté pour la cabane royale, qui n'est jamais nue, et dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices qui suffisent pour contenir tout le monde dans le cas d'une surprise.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie, qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs et leurs cérémonies de guerre et de paix, deux points sur lesquels ils diffèrent peu des Indiens plus septentrionaux ; mais leur religion et leur culte méritent d'autant plus d'observations, qu'on ne connaît rien de semblable dans la même partie du continent d'Amérique, si l'on en croit le témoignage de Virginie.

« Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par ses yeux. Dans

plusieurs voyages qu'il fit aux bourgades indiennes, il se procura l'occasion de converser familièrement avec quelques-uns des principaux habitants, et jamais il ne put rien tirer de leur bouche, parce qu'ils regardent la révélation de leurs principes comme un sacrilège ; mais une aventure imprévue lui en fit découvrir quelque chose. Un jour qu'il se promenait dans le bois, accompagné de quelques amis, le hasard le fit tomber sur le *Quioccosan*, ou le temple des Indiens, dans le temps où toute la bourgade était assemblée pour tenir conseil sur les bornes des terres que les Anglais leur avaient cédées. L'occasion ne pouvant être plus favorable, il résolut de la saisir à toutes sortes de risques, et de prendre une parfaite connaissance de ce *Quioccosan*, dont ils cachent soigneusement la situation aux Anglais. Après avoir dégagé la porte de douze ou quinze troncs d'arbres dont elle était bouchée, il y entra, lui et ses compagnons. Au premier coup d'œil ils n'aperçurent que des murailles nues avec un foyer au milieu ; ce qui les fit douter s'ils n'avaient pas pris une cabane ordinaire pour un temple. Sa forme n'était pas différente de celle des autres ; elle avait environ dix-huit pieds de large sur trente de long, un trou au toit pour le passage de la fumée, et la porte à l'un ou l'autre bout. En dehors, à quelque distance du bâtiment, il y avait une enceinte de pieux, dont les sommets étaient peints et représentaient des visages d'hommes en relief ; mais les curieux Anglais ne découvrant dans tout le temple aucune fenêtre, ni d'autre endroit que la porte et le trou de la cheminée par où la lumière pouvait entrer, commençaient à perdre l'espérance, lorsqu'ils remarquèrent, à l'extrémité opposée à la porte, une séparation de nattes fort serrées, qui renfermait un espace où l'on ne voyait pas la moindre clarté. Ils eurent d'abord quelque répugnance à s'engager dans ces ténébreuses ; mais ils y entrèrent en battant de côté et d'autre. Vers le milieu de cet enclos, qui avait environ dix pieds de longueur, ils trouvèrent de grandes planches soutenues par des pieux ; et sur ces planches trois nattes roulées et cousues, qu'ils se hâtèrent de porter au jour pour voir ce qu'elles contenaient. Sans perdre de temps

les délayer, ils coupèrent les fils avec leurs couteaux, et leur unique soin fut de ne pas endommager les nattes. Dans l'une ils trouvèrent quelques ossements, qu'ils prirent pour des os d'hommes ; et l'os d'une cuisse qu'ils mesurèrent avait deux pieds de long. Dans l'autre, il y avait quelques *tomahawks* d'Indienne, bien peints et bien sculptés : ils étaient d'un bois dur et pesant, et n'avaient point de garde pour couvrir la main.

L'un, on avait attaché de la barbe d'un dinde, et les deux plus longues de ses ailes s'étendaient au bout par un cordon de cinq à six pouces. La troisième natte contenait diverses pièces de rapport, que les Anglais prirent pour l'idole des Indiens : c'était d'abord une planche de trois pieds et demi

de long, au haut de laquelle on voyait une entaille pour y enchâsser la tête, et des demi-cercles vers le milieu, cloués à quatre pouces du bord, qui servaient à représenter la poitrine et le ventre de la statue. Au-dessous il y avait une autre planche, plus courte de la moitié que la précédente, et qu'on y pouvait joindre avec des morceaux de bois, qui, enchâssés de part et d'autre, s'étendaient à quinze ou seize pouces du corps, et paraissaient destinés à former la courbure des genoux. D'ailleurs il y avait dans la même natte des rouleaux qui semblaient devoir tenir lieu de bras et de jambes, et des pièces de toiles de coton bleu et rouge. Les Anglais mirent ces habits sur des cercles pour en faire le corps ; ils fixèrent les bras et les jambes, et dans cet état ils se firent une idée assez juste de la statue ; mais ils ne trouvèrent rien qu'ils pussent prendre pour la tête. Après avoir employé plus d'une heure à satisfaire leur curiosité, la crainte d'être surpris leur fit remettre tous ces matériaux dans les nattes, et les nattes dans le lieu où ils les avaient trouvées. »

L'auteur jugea que cette idole, revêtue de ses ornements, était capable d'imprimer du respect dans un lieu obscur, où le jour ne pouvait être introduit qu'à la faveur des nattes de la cloison, qu'on pouvait relever facilement. D'un autre côté il ne douta point que les prêtres, y entrant seuls, ne pussent remuer les jambes et les bras de la statue sans que leur ruse fût aperçue. Il ajoute que tous les Indiens ne donnaient pas le même nom à leur idole : les uns l'appelaient *Okos*, d'autres *Quioko* ou *Kiousa*.

Les devins ont beaucoup d'influence sur les Indiens. Ils font leur service religieux et leurs enchantements dans une langue générale qu'on croit être celle des Algonquins.

Smith, écrivain anglais, fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonki, pendant qu'il y était prisonnier. « A la pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu dans une maison longue, et l'on y étendit des nattes sur l'une desquelles on me fit asseoir. Alors, mes gardes ordinaires reçurent ordre de sortir. Je vis entrer aussitôt un grand homme, d'un air rude, dont le corps était peint de noir, et qui avait sur la tête un paquet de peaux de serpents et de belettes, farcies de mousse, dont les queues attachées ensemble formaient au-dessus une espèce de houppie, et dont les corps, flottant sur ses épaules, lui cachaient presque entièrement le visage. Une couronne de plumes soutenait cet ornement bizarre. Il avait à la main une sonnette qu'il fit retentir longtemps en faisant mille postures grotesques. Ensuite il commença son invocation d'une voix forte, et se mit à tracer un cercle autour du feu avec de la farine. Alors trois autres devins peints de noir et de rouge, à l'exception de quelques parties des joues qui l'étaient de blanc, vinrent sur la scène

avec diverses gambades. Ils commencèrent tous à danser autour de moi ; et bientôt il en parut trois autres, aussi difformes que les premiers, mais les yeux peints seulement de rouge, avec plusieurs traits blancs sur le visage. Après une assez longue danse, ils s'assirent tous vis-à-vis de moi, trois de chaque côté du chef ; et tous sept ils entonnèrent une chanson, qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange musique fut finie, le chef mit à terre cinq grains de blé ; il ouvrit les bras, et les étendit avec tant de violence, que ses veines parurent s'enfler. Il fit alors une courte prière, après laquelle ils poussèrent tous un soupir. Ensuite il remit trois grains de blé à quelque distance des autres, et le même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formassent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches apportées pour cet usage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. Cette opération dura tout le jour : ils le passèrent comme moi sans prendre aucune sorte d'aliment ; mais à l'entrée de la nuit, ils se traitèrent de ce qu'ils avaient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de suite, sans que je pusse deviner à quoi elle devait aboutir. Enfin ils me dirent que la nation avait voulu savoir si j'étais bien ou mal disposé pour elle ; que le cercle de farine signifiait leur pays ; les cercles de grains, les bords de la mer, et les petites branches, ma patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre est plate et ronde, et que leur pays est au milieu. »

Bird, colonel anglais, a rendu solennellement témoignage d'un fait qui s'était passé sous ses yeux. On éprouvait tous les maux d'une grande sécheresse vers les sources des rivières, surtout dans la partie haute de James-river, où Bird employait quantité de nègres à ses plantations. Il était si respecté de tous les Indiens voisins, que son seul nom suffisait pour les contenir dans le respect. Un d'entre eux parut touché de voir périr le tabac d'un homme si aimé, et vint offrir à l'inspecteur de faire tomber de la pluie, s'il voulait lui promettre, au nom du colonel, qui était absent, deux bouteilles de liqueur anglaise. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, et que l'inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie indienne, les deux bouteilles furent promises au retour du maître. Aussitôt l'Indien commença ses conjurations, ce qui s'appelle *paouaoui* dans la langue du pays ; en moins d'une demi-heure, on vit paraître un nuage épais, qui amena une grosse pluie sur le grain et le tabac du colonel, sans qu'il en tombât sur les terres voisines. L'inspecteur, extrêmement surpris, partit aussitôt, et fit plus de quarante milles pour le seul plaisir de l'informer lui-même de cette aventure. Bird, quoique naturellement peu crédule, ne put rien opposer au témoignage d'un homme sensé. Cependant ses doutes le ramenèrent aux plantations, où ils furent levés par la dépo-

sition unanime de tous les Anglais. La conduite qu'il tint avec l'Indien fut si sage, qu'elle semble donner un nouveau poids à son récit. Il lui accorda les deux bouteilles, mais en le traitant d'imposteur, et lui soutenant qu'il avait vu le nuage, sans quoi il n'aurait pu amener la pluie, ni la prédire. « Pourquoi donc, répondit l'Indien, vos voisins n'en ont-ils pas eu ? pourquoi ont-ils perdu leur récolte ? Je vous aime et je n'ai pas eu d'autre motif pour sauver la vôtre. » Chaque lecteur jugera de cette relation selon ses connaissances et ses préjugés.

Ces barbares sont accusés de sacrifier quelquefois de jeunes enfants : mais ils s'en défendent ; et si l'on voit disparaître ces jeunes victimes, ils assurent que leurs dévins les écartent de la société pour les former à leur profession. Smith donne la relation d'un de ces sacrifices. « On peignit de blanc, dit-il, quinze garçons des mieux faits, qui n'avaient pas plus de douze à quinze ans. Le peuple passa une matinée entière à danser et à chanter autour d'eux avec des sonnettes à la main. L'après-midi ils furent placés sous un arbre, et l'on fit autour d'eux une double haie de guerriers armés de petites cannes liées en faisceau. Cinq jeunes hommes, vifs et robustes, prirent tour à tour une des victimes, la conduisirent au travers de la haie, la garantirent, à leurs dépens, des coups de canne qu'on faisait pleuvoir sur eux. Pendant ce cruel exercice, les mères pleuraient à chaudes larmes, et préparaient des nattes, des peaux, de la mousse et du bois sec, pour servir aux fanérailles de leurs enfants. Après cette scène (que l'auteur compare au supplice des baguettes), on abattit l'arbre avec furie ; on mit en pièces le tronc et les branches, on en fit des guirlandes pour couronner les victimes, et leurs cheveux furent parés de ses feuilles. » Smith ne peut dire ce qu'elles devinrent. « On jeta, dit-il, ces quinze malheureux les uns sur les autres dans une vallée, comme s'ils eussent été morts, et toute l'assemblée y fit un festin. »

Le Virginien doute de la vérité d'un fait dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'accuser de mauvaise foi, il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie indienne qui se nomme *huscanaouiment*, parce qu'elle ne se célèbre qu'une fois en quinze ou seize ans, et que les jeunes gens ne se trouvent pas plus tôt en état d'y être admis. C'est une épreuve par laquelle ils doivent passer avant d'être reçus au nombre des braves de la nation, qui sont distingués par le nom de *cokarouses*. En Virginie, les chefs indiens choisissent les jeunes hommes de belle taille qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans leurs guerres. Ceux qui se refusent au choix sont déshonorés, et n'osent plus se montrer dans leur patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith ; mais la principale est une longue retraite

dans les bois, où ils sont renfermés sans aucune communication et sans autre nourriture que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *ouisoccam*, joint à la sévérité de la discipline, les jette dans une espèce de folie qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés est environné d'une forte palissade. Notre auteur en vit un en 1694, dans les terres des Indiens de Pamouki; sa forme était celle d'un pain de sucre; et, percé de trous comme il était pour donner passage à l'air, on l'aurait pris pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur, on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens; mais avant qu'ils soient tout à fait rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades de la nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé, dans la crainte d'être huscanoués une seconde fois, parce qu'alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme sourds-muets et qu'ils paraissent avoir perdu toutes leurs connaissances pour en acquérir de nouvelles. L'auteur en vit plusieurs exemples.

Je ne sais, dit-il, si leur oubli est feint ou réel; mais il est sûr qu'ils affectent de ne rien savoir de ce qu'ils ont su, et que leurs guides les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient repris les idées communes. L'opinion que Smith s'était formée du sacrifice enait apparemment de ce qu'il en meurt toujours quelques-uns dans cette pénible preuve.

Les offrandes qu'ils présentent à leur idole sont des fourrures, la graisse et les meilleures pièces de gibier qu'ils prennent à la chasse, des fruits, et particulièrement du tabac dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs fêtes sont réglées par les saisons : ils célèbrent un jour à l'arrivée de leurs oiseaux sauvages, c'est-à-dire, des oies, des canards, etc. ; un autre au temps de leur chasse ; un troisième à la maturité des fruits. Mais le plus solennel est celui de la moisson, à laquelle ils travaillent tous sans exception de rang et de sexe, comme ils contribuent tous à la culture des terres.

Ils comptent par unités, par dizaines et par centaines ; mais le calcul des années se fait par celui des hivers, qu'ils nomment *zhongs*, du cri des os sauvages qui n'arrivent que dans cette saison. Ils distinguent l'année en cinq parties : 1° celle où les arbres bourgeonnent et fleurissent ; 2° celle où les épis sont formés et bons à rôtir ; 3° l'été ou la moisson ; 4° la chute des feuilles ; 5° le cahong ou l'hiver. Leurs mois dépendent au cours de la lune, et prennent leurs noms des choses qui reviennent périodiquement dans cet espace : la lune des herbes, la lune du grain, la première et la seconde lune du cahong, etc. Au lieu de diviser le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le mon-

tant et le couchant du soleil. Ils tiennent leurs registres à peu près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par des coches taillées sur le bois.

Ce n'est pas seulement leur *quioccosan*, ou leur temple, qui est environné de pieux dont le sommet représente des visages d'hommes en relief et peints ; ils en plantent dans quelques autres lieux, sacrés ou célèbres pour leur nation, autour desquels ils dansent à certains jours. Souvent ils élèvent des pyramides et des colonnes de pierre, qu'ils peignent et qu'ils ornent, pour leur rendre ensuite une sorte de culte, non comme à la divinité suprême, qu'on a déjà dit qu'ils n'adorent point, mais comme à l'emblème de sa durée et de son immutabilité. Leurs cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue ; ils rendent aussi des honneurs aux rivières et aux fontaines, parce que leur cours perpétuel représente l'éternité de Dieu. En un mot, ils élèvent des autels à la moindre occasion, et quelquefois pour des raisons mystérieuses ; tel était ce cube de cristal dont Smith parle avec admiration, et que plusieurs de leur nation honoraient également. Ils le nommaient *pacorance*, par allusion au nom d'un oiseau des bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours seul, et qui ne paraît qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit oiseau est l'âme d'un de leurs princes, et le respect qu'ils lui portent est extrême.

On nous apprend la manière dont ils conservent les corps de leurs rois. Ils fendent la peau le long du dos, et la lèvent avec tant d'adresse, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Ensuite ils décharent les os sans offenser les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entières. Après avoir fait un peu sécher les os au soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide avec une huile qui la préserve aussi de la corruption. Les os étant rétablis dans leur situation naturelle, ils remplissent les intervalles avec du sable très-fin. Alors la peau est recousue, et le corps ne paraît pas moins entier que si la chair y était encore. On le porte au lieu de la sépulture, où il est étendu sur une grande planche nattée, un peu au-dessus de terre, et couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps est exposée au soleil sur une claie, et lorsqu'elle est tout à fait sèche, on la met aux pieds du cadavre, renfermée dans un panier bien cousu. Les nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux, ou plutôt de corps étendus sous la même voûte. Elles y placent pour garde non-seulement un *quioccas*, c'est-à-dire une idole, mais encore un prêtre, qui est chargé tout à la fois de l'entretien de l'autel et du soin des corps.

Avant l'arrivée des Anglais, les Indiens de la Virginie avaient une espèce de monnaie qui servait également pour leur parure et pour leur commerce. C'étaient plusieurs

sortes de coquilles enfilées qu'ils nomment *pik, runtis* et *roenokes*. Lorsque ces barbares eurent appris des Anglais à faire plus de cas de leurs peaux et de leurs fourrures par l'avantage qu'ils en tiraient dans les

échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles : cependant ils les reçoivent encore dans le commerce, et les négociants anglais leur donnent une valeur.

W

WAHABIS. Voyez ARABES, § II, n° 1.

WALLIS. — Îles de la Polynésie, à l'ouest de l'archipel des Navigateurs.

Voyage aux îles Tonga-Tabou, Wallis et Foutouna, à la Nouvelle-Calédonie et à la Nouvelle-Zélande, exécuté, du 1^{er} novembre 1843 au 1^{er} avril 1844, par M. Julien Laferrière, capitaine de corvette, commandant la gabare LE BUCÉPHALE.

Extrait d'un rapport adressé, le 7 mai 1844, par cet officier supérieur, à M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, commandant la station française de l'Océan Pacifique.

Îles Wallis (ou Ouvéa) Foutouna et Alofa. (590). — *Missionnaires d'Ouvéa.* — « Les Rk. PP. Bataillon et Viard vinrent, accompagnant Mgr Douarre, nous faire visite. Leur arrivée à bord produisit une heureuse impression sur nous tous : leur figure grave et portant les traces de leurs fatigues ; leur air modeste et plein de dignité, leur regard pénétrant, leur longue chevelure, leur costume presque pauvre, avec un grand crucifix pendant à leur cou, nous représentèrent le missionnaire dans toute la vérité du caractère apostolique.

« Je complimentai Mgr Bataillon sur la haute distinction dont les beaux résultats obtenus dans sa mission, après de si cruelles épreuves, l'avaient rendu l'objet ; mais la modestie du nouvel évêque, égale à son mérite, ne savait qu'exprimer combien il était confus de son élévation et effrayé du poids de sa nouvelle charge. Je lui fis connaître notre intention de faire concourir de notre mieux le bâtiment à la solennité de son sacre, et l'époque de cette cérémonie fut fixée entre nous au dimanche suivant. Nous avions tout lieu d'espérer que, dans l'interval, la contrariété que nous causait la direction de la brise aurait cessé. Pour le moment, Jones nous ayant déclaré l'impossibilité d'entrer, nous n'eûmes qu'à maintenir, à petits bords, la bâtiment en communication avec Saint-Joseph.

« Mgr Bataillon et le R. P. Viard passèrent la journée à bord, à la suite du déjeuner que je m'étais fait l'honneur de leur offrir. Ce furent des instants pleins d'intérêt pour tout le monde : pour ces bons missionnaires, qui étaient sans nouvelles de France depuis le passage de *l'Embuscade*, et qui étaient si flattés de la haute protection accordée à leur mission, et si joyeux de voir cinq nouveaux membres de leur société religieuse venir partager et étendre leurs travaux évangéliques ; pour nos passagers, dont plusieurs atteignaient le terme de leur long

voyage, et pour nous, qui admirions, aux touchants récits de ces modernes apôtres, tout ce qu'il faut d'abnégation, de persévérance, de talent et de vertu pour opérer chez les cruels sauvages une conversion aussi remarquable que celle dont on peut faire gloire à la Société de Marie, en général, et particulièrement à Mgr Bataillon.

« M. le commandant de la corvette *l'Embuscade*, qui a séjourné longtemps dans l'archipel d'Ouvéa, a pu vous donner à ce sujet, amiral, des détails plus complets et plus exacts que je ne saurais le faire ; je me contenterai donc de vous entretenir des faits les plus généraux qui sont parvenus à ma connaissance, et qui ont eu lieu depuis le départ de la corvette.

Conversion des protestants. — « Le plus important, du moins aux yeux des missionnaires, c'est la conversion toute volontaire au catholicisme du chef Poukouhénima ou Pooi, frère du roi, et son héritier présomptif, ainsi que 60 ou 70 protestants de sa suite, que Mgr Pompalier a ramenés de Vavao avec sa goëlette *Santa-Maria*, en juillet 1842 : cette conversion venait d'avoir lieu quelques jours seulement avant notre arrivée. Un seul de tous ces gens est resté fidèle à son culte, c'est le catéchiste formé parmi eux par les ministres wesleyens, que Mgr Bataillon n'en estime pas moins et espère convaincre plus tard.

« Comme la jalousie, ou toute autre mauvaise disposition contre les missionnaires catholiques, pourrait vouloir tirer parti de ce fait pour le taxer d'intolérance et de contrainte, Mgr Bataillon pensait qu'il pourrait être utile de faire connaître comment, selon l'expression du digne évêque, *la Providence seule a conduit les choses*, et voici ce qu'il m'a rapporté : Il y avait seize mois que ces protestants étaient rentrés dans les îles et vivaient au sein de leurs familles, sans être inquiétés en aucune sorte, pratiquant leur culte comme ils l'entendaient, fêtant même leur dimanche un autre jour que les catholiques, parce qu'ils avaient adopté la manière de compter le temps de Vavao, où les Anglais avaient fixé les jours venant de l'O. tandis qu'à Ouvéa, on l'avait fait évaluer par l'E. Tououngahala avait seul montré des dispositions peu bienveillantes pour les hérétiques, comme il les appelait, et il avait toujours été contenu par la prudente tolérance de Mgr Bataillon, qui attendait enfin plus de ses conférences amicales avec le catéchiste protestant en présence d'

coreligionnaires, que des menaces de ce bulent jeune chef. Mais un samedi du commencement de novembre 1843, qui était dimanche des protestants, un des gens Pooi, loin de reconnaître et de pratiquer principes de modération qu'enseignait le prédicateur, voulut, comme agissant ordre de son éguï, imposer à toutes les sonnes catholiques de son voisinage l'obvance de son dimanche.

Une femme qu'il avait empêchée de bat-ta tapa, qu'elle préparait pour aller à la sse du lendemain, vint demander au Frère Joseph, servant de la mission catholi-que, ce qu'elle devait faire; celui-ci lui répon-que ce n'était point dimanche pour elle, qu'il était injuste qu'on l'empêchât de tra-ller; puis il alla trouver le naturel qui it fait cette injonction, lui représenta sa zulière exigence, et lui demanda si on empêcherait, lui aussi, de travailler, parce c'était le dimanche des protestants. — i, comme un autre, lui repartit l'habi-t d'Ouvéa. — C'est un peu fort! Nous ons voir! dit le frère, et il se mit à ra-tre une barrique qu'il était en train de répa-. Le naturel le menaça s'il ne cessait pas, s le frappa. Le Frère Joseph riposta du illet en bois qu'il tenait à la main, et fit on agresseur une légère blessure à la . La foule s'assembla bientôt au bruit produit cette querelle, et Mgr Bataillon ourut pour mettre le holà. Mais le natu-rendu furieux par sa blessure, tourna sa ère contre Monseigneur lui-même, et osa er le bras sur celui pour qui tous les ha-ants d'Ouvéa eussent sacrifié leur vie tôt que de toucher à un de ses cheveux. Le digne prêtre resta calme et impassible, ant le furibond de son regard fascinateur mme l'a parfaitement qualifié le comman-it Dubouzet). Le coupable protestant, cé-it à la puissance de ce regard, abaissa son s'en rougissant, et se retira d'un air tout atri en traversant la foule indignée.

Le bruit de cette scène, déplorable aux x des naturels catholiques, qui considé-ent Mgr. Bataillon comme leur père et r sauveur, se répandit aussitôt dans tout etit archipel; et Tououngahala, en l'ap-nant, soit qu'il fût guidé par un intérêt onnel, comme venant après Pooi dans dre hiérarchique, soit par un zèle inex-able, dont il a très-bien servi la mission plusieurs occasions, il faut le reconnaître, ilut appeler tout son peuple aux armes, ir « venger, disait-il, l'outrage fait au ère de tous les bons chrétiens d'Ouvéa, t pour massacrer les protestants qui e se feraient pas immédiatement ca-holiques; » mais Mgr. Bataillon, averti à ps, arrêta l'imprudent Tououngahala, en demandant de quel droit il voulait laver s le sang une injure qui lui était per-sonnelle, et déclarant hautement son plus nd ennemi celui qui en ferait verser une le goutte aux fles Ouvéa, pour quelque tif que ce fût. Seulement le maître du pable, le chef des protestants Pooi, fut

mandé chez le roi Laveloua, pour donner des explications sur la conduite de son do-mestique; Pooi ne sut trop que répondre. Alors Mgr. Bataillon prit la parole, commença par déclarer qu'il parlonnait du fond de son cœur l'insulte qui lui avait été faite, mais reprocha aux protestants en général leur in-justice et leur ingratitude envers les catho-liqucs, après le service que Mgr. Pompalier leur avait rendu, et les égards que tout le monde, à Ouvéa, avait eus pour eux depuis leur retour; il fit sentir l'imprudence de leur intolérante prétention de vouloir faire observer aux catholiques un autre diman-che que celui qui était déjà consacré parmi eux depuis longtemps, et les conséquences funestes qu'elle avait failli entraîner, puis-que sans lui peut-être une guerre extermina-trice allait s'allumer entre deux grands chefs. Il démontra ensuite combien leur conduite était contraire aux principes de l'Evangile qu'on avait dû leur enseigner, et il fut si heureusement inspiré dans ce discours qu'il lui sembla à lui-même (racontait naïvement le pieux missionnaire) qu'une voix divine se faisait entendre par sa bouche, ajoutant « qu'il ne croyait pas pouvoir jamais retrou-« ver de tels accents. » Aussi l'impression que ses paroles produisirent sur les auditeurs fut si grande, que le chef Pooi se retira les lar-mes aux yeux et plongé dans une profonde méditation.

« Le soir, l'apôtre d'Ouvéa était en prière, invoquant la vierge Marie, afin qu'elle éloi-gnât pour toujours de ces fles l'orage qui ve-nait de gronder sur elles, lorsqu'il entendit frapper à sa porte : c'était le chef Pooi, qui désirait s'entretenir en secret avec lui. Il lui dit : « qu'il *pleurait* ce qui s'était passé, « et qu'il voulait faire en sorte qu'une pa-reille scène ne se renouvelât jamais; qu'il « voyait bien, par la généreuse clémence et « par les saintes paroles que la religion ca-tholique avait inspirées au bon Père, que « c'était bien là la véritable religion de Jésus-« Christ, le *tronc* de la religion protestante, « et qu'après avoir profondément réfléchi « depuis qu'il l'avait entendu, il s'était dé-cidé à embrasser le catholicisme; ajoutant « qu'il était probable que son peuple en fe-rait autant, qu'alors il n'y aurait plus qu'un « seul dimanche à Ouvéa et par conséquent « plus de querelles au sujet du culte. »

« Mgr. Bataillon, en entendant ces paroles, remercia la Vierge et Dieu d'avoir exaucé ses vœux, et promit à Pooi qu'aussitôt qu'il serait non-seulement persuadé, mais par-faitemment instruit des vérités de la religion catholique, il lui administrerait les sacre-ments.

« Depuis ce jour, Pooi et tous ses core-ligionnaires suivent exactement les instru-ctions de nos missionnaires et sont de leurs plus fervents catéchumènes. Ain-i a tourné à la *gloire de la religion*, selon l'express-ion de l'évêque, cet événement qui a failli en-sanglanter ce petit nouveau monde chrétien, et qui pourrait encore devenir dans l'ancien

un sujet de vives récriminations, si la vérité n'était pas bien connue.

Le roi Laveloua. — « Nous passâmes ainsi la journée à causer de l'histoire de la régénération de ces petites îles. Mgr. Bataillon me dit que les seuls obstacles qui lui restaient à surmonter désormais, pour qu'il n'y eût plus aucune trace de l'ancien état de choses, lui venaient du caractère faible et indécis du roi Laveloua et de l'orgueil et de l'entêtement, au contraire, du jeune chef Tououngahala ; il n'a pas encore pu réussir à les faire renoncer à avoir plusieurs femmes, et c'est la condition, *sine qua non*, pour qu'il les admette au baptême. Le roi n'est guère retenu que par une apathique irrésolution, l'ennui de changer d'habitude, une certaine force d'inertie, pour ainsi dire : un jour il veut bien se marier, mais il ne sait quelle femme préférer ; un autre jour, les devoirs du mariage lui paraissent trop sévères, il ne peut s'y résigner. Chez Tououngahala c'est l'autre extrême, c'est la passion qui domine. Ce jeune égoïste, d'une intelligence tout à fait remarquable pour un sauvage, il faut le reconnaître, d'un caractère fougueux et absolu, a une ambition, un égoïsme et surtout une vanité qui seront longtemps encore des écueils contre lesquels viendront se briser les efforts des missionnaires et de Mgr. Bataillon lui-même. Cette vanité est poussée à un tel point, qu'ayant entendu parler de Napoléon à Simoné ou à d'autres personnes qui entourent la mission, il prétend devenir le Napoléon des Wallis ; que déjà il se fait désigner dans tous les kavas de cérémonie sous le titre de Roi de Foutouna, parce qu'il a été demeurant quelque temps dans cette île chez Sam (591) le chef installé par l'Alfier (qui par parenthèse lui est de beaucoup supérieur), et qu'enfin il ne parle de rien moins que d'aller avec 150 de ses guerriers convertir tous les habitants des Fidji. À côté du faible caractère du roi Laveloua, qui seul par sa position peut balancer l'autorité que veut s'arroger Tououngahala sur les naturels, mais qui n'en a pas la force, celui-ci aurait pu devenir dangereux pour le repos de ces îles, si son courage personnel secondait réellement son ambition, et s'il ne perdait pas tous les jours dans l'esprit des autres chefs, qui le laissent satisfaire beaucoup de caprices, mais qui ne s'associeraient pas à ses mauvais desseins. Se prévalant des services essentiels qu'il a rendus à la mission (car c'est lui qui dans le commencement a protégé Mgr. Bataillon contre ceux qui voulaient l'expulser, qui l'a reçu chez lui, qui a fait construire l'église de Saint-Joseph, etc.), il prétend ne pas devoir se soumettre à ce qu'il appelle les exigences des missionnaires : il veut bien être l'ami de Mgr. Bataillon ; il est, dit-il, catholique de cœur ; il suit exactement tous les exercices de piété, jusqu'à ne prendre aucune

nourriture, par exemple, sans faire le signe de la croix ; mais il ne peut se contenter d'une seule femme, et il préfère rester simple catéchumène que de faire le sacrifice de ses habitudes de polygamie pour mériter le baptême.

« Ces deux baptêmes de Laveloua et de Tououngahala sont, comme je l'ai dit, les seuls que l'on puisse compter comme manquant à l'entier accomplissement de l'œuvre de la propagation de la foi dans ce petit royaume, et encore Mgr. d'Enos a-t-il de grandes espérances dans le roi, surtout depuis que Pooi, qui vit déjà en vrai chrétien sous le rapport du mariage, et qui habite le même village que son frère, peut lui être donné en exemple, étant devenu son coreligionnaire.

« Quoi qu'il en soit, la régénération spirituelle de ce petit royaume (si je peux m'exprimer ainsi) est opérée ; la véritable félicité, comme on l'entend en religion, règne sur ce coin de la terre : il n'y a plus qu'à y satisfaire à un petit nombre de besoins matériels, à en écarter les maladies du corps, ce à quoi ne manquera pas d'aider la guérison de celles de l'âme, et l'on pourra trouver à Ouvéa une image du bonheur aussi parfait qu'il peut l'être dans ce monde. Les secours qu'apportait Mgr. d'Amata ou qui devaient le suivre pourront puissamment contribuer à ce résultat : aussi MM. les missionnaires avaient-ils le projet de diriger désormais tous leurs efforts de ce côté, en montant des métiers, en étendant l'agriculture et en imprimant des livres instructifs en même temps que religieux.

Sacre de Monseigneur Bataillon, à l'époque d'Enos. — « Il fallait ménager nos hommes pour pouvoir atteindre le mouillage intérieur le lendemain : je me dispensai, en conséquence, d'aller au village, qui était encore à quatre milles. Les officiers et autres personnes qui y étaient allés le matin en revinrent à sept heures du soir, enchantés de leur journée.

« Toute la population des îles se trouvait réunie à Saint-Joseph lorsqu'ils y arrivèrent ; on salua leur bienvenue par un kava, après lequel on se rendit à l'église.

« Cet édifice, construit à la manière de Tonga, mais avec la régularité que le savoir des missionnaires a pu y faire mettre, avait reçu, pour tout surcroît d'ornement, quelques-uns de nos pavillons et les objets religieux qu'avait pu fournir Monseigneur d'Amata. La vue de ce petit temple, ainsi grossièrement orné, de cette croix en bois, riche des seuls mérites de celui à qui elle était offerte ; de ce peuple, naguère si sauvage et si cruel, habitué à de si horribles sacrifices, maintenant si humble et si doux, à genoux et en prières devant l'autel du vrai Dieu, remplit les assistants d'un sentiment profond de respect et d'attendrissement.

« La cérémonie eut toute la solennité que

(591) C'était à l'époque où l'*Embascade* se trouvait aux îles Ouvéa, en sorte que son commandant, M. Malé, n'a pu connaître Tououngahala qu'à son

passage à Foutouna, où la corvette n'est restée que très-peu de temps.

permettait la simplicité du culte catholique en ces lies, où tout n'est que sincérité et ferveur. Mais une circonstance qui émut bien vivement nos officiers, dit M. Prouhet (à qui j'emprunte une partie de ce récit), « ce fut l'air profondément pénétré de Monseigneur Bataillon, qui devenait de plus en plus pâle à mesure que la cérémonie de son sacre s'avavançait, et qui sembla un instant près de défaillir sous ses ornements pontificaux. » Enfin, dit encore le même officier, lorsque le nouvel évêque eut été revêtu de tous ses pouvoirs par Monseigneur d'Amata, les voix rudes de toute la foule éclatèrent en chants d'actions de grâce; et, lorsqu'il sortit du sanctuaire, tous se prosternèrent pieusement sur son passage pour recevoir sa sainte bénédiction. »

« Ce jour, comme vous pouvez vous l'imaginer, amiral, fut une grande fête pour tout le monde à Ouvéa; mais pour Monseigneur Bataillon, il fut comme marqué par la Providence : car il y avait six ans, jour pour jour, que, fêtant aussi l'anniversaire de saint François-Xavier, ce saint modèle des missionnaires, qu'il s'efforçait d'imiter, il avait célébré la messe pour la première fois sur la terre d'Ouvéa. Que de dangers, de privations, de fatigues, d'épreuves de toute sorte n'avait-il pas subies, dans ces six années, pour arriver à recevoir la récompense dont les pauvres sauvages, qui avaient été cause de tous ses maux, étaient si joyeux maintenant de le voir honoré !

« Après la cérémonie du sacre, Monseigneur l'évêque d'Enos offrit à tous ses hôtes, ecclésiastiques et officiers, un déjeuner de circonstance auquel figurèrent aussi le roi Laveloua, le chef Tououngahala et autres notables de l'endroit. Les naturels donnèrent ensuite, pour honorer la nouvelle *Grandeur*, un magnifique kava où furent distribués les plus riches présents que les lies pussent fournir. Le *Mamoua* français n'y fut point oublié : il eut pour sa part un monceau d'ignames, quatre cochons cuits et quatre vivants, présent d'une munificence touléroisale. C'était Amélia, la fille aînée du roi, qui offrait le kava à chaque personne appelée par le *bras droit* Sérétino. La première servie fut Sa Majesté, la seconde Monseigneur l'évêque d'Enos, et, en troisième lieu, Monseigneur l'évêque d'Amata avec toutes les personnes du *Bucéphale*.

Visite au village de Saint-Joseph. — « Espérant trouver encore toutes les notabilités réunies à Saint-Joseph, je me rendis à ce village vers dix heures; mais, après avoir chanté et bu du kava une grande partie de la nuit, chacun était reparti pour sa demeure. Lorsque j'eus présenté mes compliments à Monseigneur Bataillon et au R. P. Viard, Monseigneur me proposa de m'accompagner dans les visites qu'il jugea les plus importantes.

« Nous commençâmes par Tououngahala, qui nous fit une réception assez maussade, soit qu'il ne s'attendît pas à nous voir, soit

qu'il fût fatigué de la nuit passée; il paraissait en effet à moitié endormi et avait la voix enrouée au point de se faire à peine entendre.

« Dans le cours de la conversation, dont sa Grandeur faisait la plus grande partie des frais pour moi, Tououngahala souleva la question du pilotage, réclamant contre le tarif que le commandant Mallet a cru devoir établir (de concert avec trois capitaines baléniens qui se sont trouvés en rade pendant le séjour de l'*Embuscade*, et de l'assentiment du roi Laveloua) autant dans l'intérêt des habitants d'Ouvéa, que dans celui des bâtiments qui fréquenteraient ce port. Le jeune chef trouvait que le roi n'avait pas assez des cinq piastres qui lui étaient réservées sur le prix de seize piastres, fixé pour le pilotage d'un bâtiment, et qu'un ou deux articles d'échanges étaient aussi évalués trop haut en faveur des capitaines; puis il prétendait que, puisque un commandant français avait réglé cela ainsi, moi, autre commandant français, je pouvais bien le réformer. J'eus de la peine à lui faire comprendre, par l'intermédiaire de Monseigneur, que je n'avais pas le droit de modifier de ma propre autorité des règlements qui portaient la signature d'un de mes supérieurs et de trois autres personnes étrangères, et qui avaient été consentis par le roi. J'ajoutai que d'ailleurs ils me paraissaient fort justes, et que je ne voyais rien à y changer, quand même je le pourrais.

L'atelier des femmes. — « Lorsque nous entrâmes dans la communauté, ou, pour mieux dire, dans l'atelier des femmes (car c'est tout simplement une case un peu plus grande que les autres, où elles se réunissent pour prendre leurs leçons de lecture ou d'écriture, ou bien pour nettoyer et filer le coton en commun), elles étaient en conférence sur la rédaction d'une lettre qu'elles voulaient adresser par nous aux dames de la Société de Marie, à Lyon.

« Cette occupation fut suspendue, et j'adressai mes compliments à toute la réunion, exprimant le plaisir que j'éprouvais d'avoir été chargé d'amener Monseigneur d'Amata, porteur de la nouvelle, sujet d'une si grande joie à Ouvéa, que je savais être si agréable surtout aux femmes, qui avaient tiré tant de fruit des sages et utiles leçons de Monseigneur Bataillon. Le kava nous fut offert en réponse. La femme qui tenait la plume à notre arrivée, et que je ne manquai pas de féliciter de sa belle écriture, fut chargée d'en faire les honneurs. Après cette espèce de *toast* porté à toute *visite* de distinction, je priai Monseigneur d'appeler, avec le même cérémonial, les personnes qui méritaient le plus, au partage de mes croix, médailles, rosaires, bagues et autres ornements dont j'avais une ample provision pour la circonstance. Il y eut de quoi satisfaire à peu près toute l'assemblée. La répartition n'excita pas le moindre signe de jalousie ou même d'attente trompée; chacune reçut ce qui lui échut, avec un air de réserve et de contentement qui me charma. C'est dans la dé-

cence naturelle de ces femmes, dans leur regard franc et modeste tout à la fois, dans cette sobriété de paroles, dans cette douceur du langage, qui ressemble toujours à une prière, que j'ai peut-être remarqué davantage l'effet d'une instruction vraiment religieuse. Au reste, de l'aveu même des missionnaires, ce sont les femmes qui à Ouvéa ont fait le plus de progrès en tout.

Visite au village de Saint-Jean-Baptiste. — « Nous partîmes à sept heures du matin, en canot, et nous arrivâmes au village à huit heures et demie ou neuf heures. Notre entrée fut saluée d'une décharge, en plusieurs temps, d'une vingtaine de coups de fusil, tirés de la maison du roi, et toute la population se trouva rassemblée auprès de l'église. Nous nous y rendîmes. C'était la première fois que le nouvel évêque y allait prier depuis son sacre; il chanta avec Monseigneur d'Amata une hymne, qui fut suivie d'un cantique des naturels, psalmodié alternativement par les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, comme à Tonga; puis nous allâmes au presbytère, accompagnés d'une foule nombreuse.

Grand kava au presbytère. — « Peu après, le roi Laveloua vint recevoir ma visite dans la grande salle de cet établissement, où se réunirent tout ce qu'il y avait de notabilités à Saint-Jean-Baptiste. Le portrait de cette énorme majesté vous a été fait, sans doute, amiral, par M. le commandant de l'*Embuscade*; il me suffira donc de vous dire, pour vous en donner une nouvelle idée, qu'il y avait à peine place auprès d'elle, sur le canapé où elle trônait, pour Monseigneur l'évêque d'Enos et pour moi, quoique nous ne soyons gros ni l'un ni l'autre; Monseigneur Douarre et M. de Gérin-Roze, qui s'y trouvaient très à l'aise avec nous, avant son arrivée, furent obligés de s'en retirer. Le *bras droit* du roi s'assit presque à nos pieds. Il fallut attendre que tous les assistants se fussent rangés en demi-cercle vis-à-vis nous, et que le silence fût parfait avant d'entamer les discours. Je rendis compte alors au roi Laveloua de toutes les commissions que vous m'aviez données pour lui, et j'ajoutai que j'étais extrêmement flatté d'avoir été appelé avec Monseigneur l'évêque d'Amata à remplir une mission qui avait tant réjoui le cœur de tous les habitants d'Ouvéa; que le titre d'évêque conféré à leur digne pasteur était une preuve que le roi des Français avait su reconnaître le service que S. G. avait rendu, en nous donnant tous les Ouvéans pour frères en religion, et en même temps un haut témoignage de l'intérêt que Louis-Philippe portait à leur bonheur. Après une pause assez longue, Laveloua répondit lentement et par phrases détachées, mais assez facilement dites, il me sembla : « que lui et son peuple « étaient on ne peut plus heureux de la « faveur dont leur père Bataillon avait été « l'objet de la part du roi des Français et « de notre saint père le Pape; car tout ce « qu'on pouvait faire pour leur *sauveur* « était aussi pour eux; qu'il remerciait beau-

« coup le *grand chef de mer* qui m'avait en-
« voyé, de toutes ses attentions; qu'il s'était
« déjà déclaré l'ami des Français, et que
« tous ces rapports si agréables ne faisaient
« qu'augmenter son affection; qu'il avait
« cependant encore une demande à me faire,
« c'était que je voulusse bien prolonger mon
« séjour (que j'avais limité au samedi 10)
« jusqu'au lundi, pour que je pusse prendre
« part à la fête qui aurait lieu à Saint-Jean-
« Baptiste, le dimanche, à l'occasion de la
« première messe où Monseigneur Bataillon
« officierait pontificalement. »

« Ayant pris l'avis de Monseigneur d'Amata, j'exprimai mes regrets de ne pouvoir accepter cette invitation, par la raison que nous avions déjà été retardés trois jours en dehors, et qu'il était urgent que nous missions le reste de la belle saison à profit pour nous rendre à notre destination. Laveloua insista, mais je ne crus pas devoir céder.

« Après cet échange de compliments, on fit une séance interminable de kava, qu'on renouvela trois fois avec tout le cérémonial usité dans les cours polynésiennes. La colossale majesté, pendant ce temps-là, causait joyeusement avec Monseigneur Bataillon ou avec les chefs composant la réunion. Cette grosse figure réjouie, assez insignifiante d'ailleurs, s'animant davantage à chaque tasse de kava, me représentait une parfaite image du bon roi d'Yvetot,

N'ayant de goût onérenx
Qu'une soif un peu vive.

« Ces trois kavas d'étiquette terminés, nous nous rendîmes au déjeuner qui avait été dressé par le frère servant Joseph, et qui, s'il ne l'avait pas été suivant toutes les règles de l'art culinaire, n'en eut pas moins très-grand honneur de notre part. Le roi, son *bras droit* et Pooi y firent également fort bonne figure : le bordeaux et le champagne surtout leur parurent d'excellents kavas. Sa Majesté se trouva si bien traitée, qu'elle demanda à sortir de table, même avant la fin du repas. Je n'ai rien vu de plus burlesque que cette espèce d'éléphant à figure humaine, gonflant ses joues et se frottant l'estomac avec jubilation en face du nombreux public assemblé devant la porte. comme s'il eût voulu montrer à ses sujets combien leur roi était heureux de son état de rassasiement.

Atelier des femmes de Saint-Jean-Baptiste.

— « Monseigneur Bataillon ayant quelques affaires à régler avec Monseigneur Douarre, le R. P. Viard vint m'accompagner dans le village, qui diffère peu de celui de Saint-Joseph, et me présenta, comme Monseigneur d'Enos l'avait fait dans celui-ci, à la communauté des *dames*. Elles m'offrirent, à l'exemple des autres, la racine de kava, que je les dispensai de broyer, et, après quelques compliments dans le genre de ceux que j'avais adressés aux dames de Saint-Joseph, je leur fis faire une distribution de petits présents, aussi à peu près semblables. Ce fut une fort intéressante jeune fille de bonne maison,

nommée Adriana, la plus instruite de l'assemblée, que je pris pour commère et que je chargeai de cette commission. Elle parut d'abord très-intimidée de cette distinction ; mais, encouragée par le P. Viard, elle fit les honneurs de mon offrande dans les mêmes procédés que s'il se fût agi d'un cérémonieux kava, avec une grâce et un tact qui lui méritèrent l'approbation de toutes ses compagnes. Je la récompensai d'un rosaire plus beau que les autres, et elle promit, en reconnaissance, de prier pour moi sur ce chapelet, avec une naïveté toute particulière à la franche pitié de ces âmes primitives.

Visite au chef Poukouhenima ou Pooi, protestant converti. — « En rentrant au presbytère, je trouvai Mes-oigneurs les évêques disposés à m'accompagner chez Pooi, le chef protestant récemment converti au catholicisme, à qui il était bon de montrer qu'on ne gardait aucun fâcheux souvenir de la malheureuse querelle qui avait précédé l'arrivée du bâtiment, et que sa conversion n'était qu'un lien de plus entre nous.

« Il s'attendait sans doute à notre visite, car nous fûmes accueillis par une salve de toute sa mousqueterie. Il nous fit entrer dans la partie de sa case consacrée aux réceptions, et, pendant qu'on préparait l'indispensable kava, je lui dis qu'il nous était bien agréable, à Monseigneur l'évêque d'Amata et à moi, d'être arrivés à cette époque, où nous avions pu trouver en lui un frère en religion ; que nous rendions grâce à la Providence, qui semblait avoir arrangé les choses pour que la fête que nous étions venus célébrer à Ouvéa fût aussi complète que possible, en détruisant pour toujours le seul germe de discorde qu'il pût y avoir dans ces îles ; qu'après cela, tout le monde devait lui savoir gré à lui-même d'avoir pris la détermination qui avait amené cet heureux résultat.

« La réponse de ce chef, traduite par Monseigneur Bataillon, fut : « Qu'on ne pouvait sonder les desseins de la Providence ; que cette triste scène des jours derniers était sans doute le moyen qu'elle s'était réservé pour conduire lui et ses coreligionnaires dans la bonne voie ; que maintenant qu'il y était entré, il n'en sortirait jamais ; ajoutant qu'il était bien touché que cette circonstance lui eût attiré notre amitié. »

« Nous causâmes ensuite de la mission qu'entreprenait Monseigneur d'Amata, de l'époque à laquelle viendrait probablement le bâtiment qui apporterait les autres personnes de son clergé, etc., et la visite se termina par l'invitation que je lui fis de venir dîner à bord avec le roi.

Retour à bord avec le roi Laveloua et le chef Pooi. — « Nous laissâmes Pooi se préparer à venir, et nous fûmes prendre S. M. Laveloua, qui nous attendait au passage avec son bras droit Mahé et deux autres naturels de sa suite. Pooi ne tarda pas à nous rejoindre, accompagné aussi d'un aide de camp. Notre canot fut tellement chargé de tout ce monde, que nous fûmes obligés d'avoir

constamment deux hommes à vider l'eau qu'il faisait. Le gros roi riait beaucoup de cet accident, dont le poids de sa majesté était une des principales causes ; et il en fit un sujet de plaisanteries : « Il lui était in-
« différent, disait-il, d'avoir les pieds mouil-
« lés, n'ayant rien à craindre pour ses sou-
« liers ni pour ses bas. » Il était, en effet, dans son simple costume d'Ouvéa, qui ne pouvait lui donner aucune inquiétude à ce sujet.

« Nous arrivâmes néanmoins à bord sans autre encombre, à 5 heures du soir. Les naturels s'attendaient sans doute à la venue du roi, car il y avait une foule de pirogues le long du bord, et la dunette était couverte de spectateurs. Tououngahala et d'autres petits chefs, parmi lesquels on distinguait Malohi (Mallet), Souané-Maria (chef de la baie de l'Embuscade), Makalahi-Naëtaou, fils de Laveloua, se tenaient derrière. Monseigneur Bataillon me fit encore remarquer, au nombre des assistants, Moussou-Moussou, le meurtrier du R. P. Channel, rentré en grâce, et devenu l'un de ses plus dévoués prosélytes.

« Il y eut un respectueux silence dans toute cette foule lorsque nous montâmes à bord ; mais il en fut autrement lorsqu'on fit une salve de neuf coups de canons en l'honneur de Sa Majesté : chaque coup était accompagné d'une explosion de cris d'admiration et de réjouissance. Nous avions eu soin d'arborer en tête du mât de misaine le pavillon dont l'Embuscade avait fait présent aux îles, afin de montrer à ce peuple l'importance que nous attachions à ce signe. Laveloua parut enchanté de tous les honneurs qui lui étaient rendus.

« Tououngahala avait pris à cette occasion sa plus élégante toilette (pantalon bleu, chemise blanche, gilet de satin noir). Il était réellement fort décentement costumé ainsi ; il avait sans doute compté sur une invitation de ma part, et je me gardai bien de rendre ses frais inutiles ; en sorte que nous eûmes à dîner S. M. Laveloua, son bras droit Mahé, Pooi, Tououngahala et Makalahi-Naëtaou, le fils du roi ; ce dernier ne put pas prendre place à table, mais n'en mangea pas moins de très-bon appétit.

Difficultés au sujet du tarif du pilotage et du règlement du port. — « Tout se passa fort convenablement jusqu'au dessert ; mais après la santé du roi des Français, celle du roi d'Ouvéa, de messeigneurs les évêques d'Amata et d'Enos, etc., on vint à parler politique, et Tououngahala saisit l'occasion d'aborder la question du pilotage et des règlements du port, que nous avions remis la veille à traiter avec le roi. Il pria Laveloua de me demander de le déclarer seul pilote du port d'Ouvéa, et de faire les changements qu'il désirait aux règlements existants. Le roi me fit dire par monseigneur Bataillon, qu'ayant abandonné à Tououngahala tout ce qui concernait la marine, il me priait d'accéder à ce que le jeune chef me demanderait à ce sujet,

comme si c'était lui-même. Je répondis que je ne pouvais déclarer Tououngahala seul pilote, quand il y en avait un autre muni d'excellents certificats des commandants qui étaient venus dans le port; que je ne pouvais même pas lui donner un simple certificat, ignorant s'il était capable de manœuvrer un grand bâtiment, et s'il avait les autres connaissances indispensables pour être pilote; que, du reste, je m'étonnais qu'un chef comme Tououngahala tint si fortement à ce titre; qu'il devait remarquer que ce n'était pas en sa qualité de pilote que je l'avais traité à bord comme je l'avais fait, mais bien en celle de chef, et pas autrement; que je trouvais naturel qu'il fût le chef de la marine, de telle sorte qu'on fût obligé de s'adresser à lui pour faire de l'eau ou du bois, même pour avoir le pilote; mais que ce dernier titre me semblait indigne de lui, et que, malgré tout mon désir de lui être agréable, je ne pouvais pas consciencieusement lui donner un certificat par lequel j'assumerai une grande responsabilité aux yeux des capitaines auxquels il serait présenté.

« J'avais cru intéresser par mes raisonnements l'amour-propre de Tououngahala à renoncer à ses prétentions; mais il en fut plus choqué que flatté, malgré toutes mes précautions oratoires, et il se mit à déclamer, tout en conservant assez de calme, contre les étrangers qui, disait-il, en faisant allusion au pilote anglais Jones, « si les chefs d'Ouvéa n'y prenaient garde, seraient bientôt les maîtres chez eux, tandis qu'eux-mêmes deviendraient leurs esclaves. »

« Monseigneur Bataillon, comme vous pouvez le penser, amiral, fut extrêmement affligé d'entendre prononcer ces paroles à ma table; il ne me les traduisit pas exactement sur le moment, lorsque je lui demandai ce que Tououngahala disait, m'apercevant à son air animé et à l'air assez confus de Laveloua, de Mahé et de Pooi, que son langage n'était pas aussi convenable qu'on eût pu l'exiger d'un convié un peu plus civilisé; mais Monseigneur me dit d'un ton significatif: Commandant, si vous le permettez, nous nous leverons de table. » Je le compris, et nous sortîmes; mais, sur le pont, je demandai une explication de cette petite scène à Monseigneur, qui me dit d'abord que Tououngahala commençait à s'emporter, et qu'il craignait que, soit le vin, dont il avait bu comme il lui arrive rarement, soit le dépit qu'il éprouvait au sujet du pilotage, ne l'entraînaient à commettre quelque sauvagerie de sa façon. J'insistai auprès de l'évêque pour savoir au juste ce qu'il en était, lui promettant, sur sa prière, de n'en tenir aucun compte à Tououngahala, de qu'il ne pouvais pas attendre la mesure d'un diplomate achevé. Monseigneur finit par me traduire les paroles que j'ai rapportées plus haut. Je m'en offrai beaucoup moins que le bon évêque, mais je me promis de faire la leçon, à l'occasion, à l'éloquent orateur.

« Pour le moment nous nous occupâmes des moyens de coucher toute la compagnie. La majesté royale ne dédaigna pas de dormir à la belle étoile sur le pont, enveloppée dans une voile avec les autres chefs de Saint-Jean-Baptiste, préférant cette couche peu moelleuse aux canapés de la dunette que j'avais mis à sa disposition. »

Lorsque tous les autres naturels reposèrent, monseigneur d'Enos prit Tououngahala à partie et lui fit de vifs reproches sur sa conduite. Le prétentieux égoui les repoussa d'abord, mais il finit par en avoir regret, et pria instamment Monseigneur de ne pas me faire savoir ce qu'il avait dit, et de tâcher d'obtenir de moi un écrit qui l'autorisât à se présenter comme pilote au moins à bord des baleiniers.

Situation politique d'Ouvéa. — « A la suite de puériles négociations sur le pilote, qui sont de véritables affaires d'Etat pour ces petits peuples essayant de s'initier à la civilisation, nous causâmes longuement, monseigneur Bataillon et moi, de la situation politique d'Ouvéa, et de l'influence fâcheuse qu'y exerçait Tououngahala. Monseigneur me disait bien qu'il n'avait rien à redouter de lui, mais que cependant les choses n'en iraient que mieux, si son influence était amoindrie. Il y aurait, selon moi, lui répondis-je, un moyen qui demanderait sans doute quelque temps, mais pourrait avoir un heureux résultat: ce serait, maintenant que vous avez presque complètement réussi à faire comprendre et pratiquer à ce peuple tous les devoirs de la religion, de l'organiser en société, en lui faisant adopter un petit nombre de règles politiques, les plus simples possibles, une sorte de petite constitution qui maintint chacun dans les limites de ses droits et de ses devoirs sociaux; et je lui soumis quelques idées qu'il daigna me demander de lui transcrire. Elles consistaient principalement à former autour du roi un conseil, dit *conseil des chefs*, dont les membres, au nombre de vingt, seraient élus dans une assemblée générale de tous les grands et petits chefs de l'archipel. Ce conseil aurait à voter sur toutes les mesures importantes que le roi ou ses ministres croiraient devoir prendre. Je n'entrerai pas ici dans le détail de toutes les attributions que j'attachais au *conseil des chefs*, mais mon but était qu'aucun pouvoir ne s'exerçât en dehors de la royauté et de ce conseil. Il était facile d'y absorber un chef ambitieux; de le mettre ainsi continuellement en face de tous les autres, qui, réunis, oseraient davantage s'opposer à ses caprices. L'évêque ou le chef de l'Eglise à Ouvéa, à qui il appartenait de proposer tous les règlements relatifs au culte et à l'instruction religieuse, y avait son entrée de droit.

« Dans cette ébauche de constitution, j'ai cherché naturellement à résumer les trois pouvoirs essentiels à tout gouvernement, législatif, exécutif et judiciaire. C'était également question d'une administra-

tion aussi réduite que possible, qui assurât surtout les droits de propriété, qui ne sont pas toujours respectés à Ouvéa, si j'en juge par deux réclamations qui m'ont été portées à ce sujet, et auxquelles Tououngahala a engagé sa parole de faire droit (592). Enfin j'essayais de formuler en lois, propres à ce petit Etat, la morale qu'y enseignait depuis longtemps monseigneur Bataillon au point de vue religieux.

— « Le bon évêque voulut bien encore rester toute la matinée à bord, pour m'aider à la distribution des présents que vous m'avez recommandé de faire; il ne nous quitta qu'après le dîner de l'équipage. Il fut salué à son départ de neuf coups de canon en présence d'un grand nombre de naturels, sur qui cet honneur rendu à leur évêque (que nous traitions à l'égal de leur roi, parut produire une favorable impression.

Dîner au presbytère de Saint-Joseph. — « Le 7 décembre 1843, une partie de l'état-major et moi, ayant été invités à dîner au presbytère de Saint-Joseph, nous fûmes passer encore presque toute la journée à ce village. Tout ce que nous vîmes ne fit que nous confirmer le succès dû au talent et à la persévérance des missionnaires des Wallis. Nous eûmes au dîner le chef Tououngahala et un vieux ministre du roi, le meilleur homme du lieu, et l'ami le plus dévoué de monseigneur Bataillon. Les traits vraiment sauvages de cet indigène et son regard encore un peu farouche lui ont valu, de la part du commandant Mallet, le surnom de *Vieux-Tigre*, que ne justifie nullement son caractère actuel. C'est un bon vivant, qui semblait trouver fort de son goût la cuisine du frère Joseph, et répétait, toutes les fois qu'on lui offrait de mettre de l'eau dans son vin, *kori, kori te rahi!* (mauvaise, mauvaise l'eau!) Tououngahala se tint comme quelqu'un déjà fait à nos usages.

Bonnes relations entre l'équipage et les naturels. — « Nous ne nous réunîmes que le soir pour nous faire nos adieux : Mgr Bataillon renouvela, à cette occasion, ses expressions de reconnaissance envers le gouvernement pour le bien que le passage du *Bucéphale* aurait fait à la mission. « Nos hommes, disait-il, par leur conduite réservée, « mes manières franches et affables, avaient « complètement conquis l'affection des habitants d'Ouvéa. Ce troisième exemple du « caractère des Français assurait désormais « à tous nos compatriotes qui viendraient « dans ces îles une bienveillance toute particulière de la part des naturels. » Il est certain que, pendant tout notre séjour sur la rade d'Ouvéa, le bâtiment était entouré de pirogues et rempli de visiteurs aux heures de liberté (de dix heures à deux heures), et que les relations les plus amicales ont constamment existé entre les naturels et l'équi-

page. Les échanges étaient si faciles et si peu coûteux, que plusieurs matelots ont pu se procurer une provision de volailles et de porcs, en outre des ignames, patates et bananes, qu'on trouve en abondance dans ces îles.

Observations sur la population. — « Le résumé de toutes les observations que, suivant ce que vous pouvez voir par ce long récit, amiral, j'ai été en position de faire sur la population d'Ouvéa, c'est que Mgr Bataillon en a su former une excellente famille chrétienne, où il n'a plus à vaincre que les passions ou un reste d'habitude chez deux de ses membres, à la vérité les plus haut placés; et que ceux-ci même ont admis les doctrines fondamentales de la religion, et se livrent de cœur à toutes les pratiques qui n'atteignent pas la pluralité des femmes. Quant aux autres habitants de toute classe, ils nous ont paru des modèles de piété, remplis d'affection et de dévouement pour leur premier pasteur, et de bienveillance pour les étrangers, à quelque religion qu'ils appartiennent, quoiqu'il y ait nécessairement une petite préférence pour ceux, tels que les Français, qu'ils appellent *leurs parents*, en qualité d'enfants de l'Eglise-mère. Comme je l'ai déjà dit, il ne reste plus qu'à établir en ces îles une petite organisation sociale, qui règle d'une manière assurée les rapports entre tous, puis à satisfaire les quelques besoins matériels que le nouvel ordre de choses leur impose.

« La mission de Mgr Bataillon est donc accomplie à Ouvéa : aussi a-t-il l'intention de profiter de la première occasion favorable pour visiter les autres points de son vicariat apostolique, soit Tonga, soit les Fidji. Il se recommande encore pour cela, j'ai tout lieu de le croire, à la sollicitude du gouvernement français, et compte sur la puissante protection des bâtiments de guerre qui doivent séjourner désormais dans l'Océanie.

Traversée d'Ouvéa aux îles Foutouna et Alofa. — « Le 9 décembre 1843, à midi et demi, nous fîmes route pour les îles Foutouna et Alofa.

Le chef de Léré, village des Forts. — « Parmi les naturels qui étaient montés à bord se trouvait Philippo, chef de la partie E. de Foutouna, et fils du roi Nouliki, qui a commandé le meurtre du R. P. Channel, par dépit de la conversion de ce fils. Il aurait beaucoup tenu à ce que nous fussions mouiller devant Léré, et avait une grande répugnance à venir avec nous à Sinavé, disant que les habitants de son côté, qu'il appelait les vainqueurs ou les Forts, et ceux de Sinavé, les vaincus ou les Faibles, ne se voyaient pas avec plaisir; il me pria même de le débarquer, lorsqu'il vit que nous nous dirigions sur le dernier point; mais je lui fis comprendre que je ne pouvais pas regagner le détroit, et il se résigna.

(592) Il s'agissait d'ignames qui avaient été pris à Simonet, et du prix d'un bois de lit, qui n'avait

pas été payé à un autre Français, nommé Jean, marié aussi dans l'île.

Le village de Sinavé (Singavi). — « A une heure et demie, nous mîmes en panne très-près de Sinavé, et Mgr Douarre et le Rév. P. Viard se rendirent à terre dans le canot-major, emportant plusieurs objets pour la mission. Ces messieurs devaient revenir pour dîner avec les RR. PP. Rouleau et Servant et le chef Sam, afin de nous entendre tous ensemble sur les services que nous pouvions avoir à rendre. En attendant leur retour, nous courûmes quelques bords, dans l'intention de compléter les observations devant servir à faire un tracé du canal. Philippo et ses gens insistaient pour que je les misse à terre; mais leur ayant fait donner à manger, et leur ayant fait servir un kava avec les racines qui nous restaient d'Ouvéa, nous les retirâmes facilement à bord.

Missionnaires de Foutouna. — « Mgr Douarre et le P. Viard, ayant vainement attendu le P. Rouleau jusqu'à six heures, revinrent à bord, amenant seulement le R. P. Servant et le chef Sam.

« Monseigneur avait trouvé le pauvre missionnaire dans un tel dénûment, qu'il avait dû lui donner des souliers et un chapeau pour qu'il osât se présenter à bord; et en le voyant arriver, nous fûmes tous vraiment effrayés de son état de maigreur et de son air de fatigue et de souffrance.

« Ces messieurs demandèrent d'abord que nous prolongeassions notre séjour devant les îles pour voir le P. Rouleau qui ne s'était pas rendu à Sinavé, malgré l'avis qu'on lui avait fait donner le matin; mais Monseigneur y renonça lorsque j'eus exposé les motifs qui m'engageaient à m'arrêter le moins possible. Il n'y avait du reste aucune nécessité pour la mission, qui était dans la meilleure situation vis-à-vis des naturels; la seule considération qui pouvait nous retenir, c'était le plaisir que nous aurions pu faire au P. Rouleau; mais Monseigneur jugea comme moi que, malgré nos regrets, elle devait céder à toutes celles qui nous engageaient à poursuivre notre voyage.

Sam, chef des Faibles. — « Le jeune chef Sam me fut présenté par le R. P. Servant : sa mise fort décente et complète (il avait une petite veste à galon d'or qui lui allait très-bien), son maintien d'homme poli, son air de franchise, d'intelligence et de modestie, nous auraient prévenus tout d'abord en sa faveur, s'il ne nous avait pas été déjà connu par les rapports avantageux et parfaitement justes qu'en a faits le commandant Dubouzet.

« Je demandai au R. P. Servant pourquoi Philippo m'avait montré tant de répugnance à venir à Sinavé : le révérend Père me dit qu'il y avait un peu de jalousie entre les deux tribus de l'E. et de l'O., parce que le chef des vainqueurs ou des Forts avait toujours passé pour le premier, et que maintenant, par le fait, Sam l'emportait de toute manière sur son compétiteur.

« Depuis l'arrivée de Sam à bord, Philippo s'était mis à l'écart sur la dunette, et paraissait fort embarrassé de sa position;

j'eus envie de l'en tirer, car, au dire du P. Servant, c'était un très-bon jeune homme; et j'engageai Sam à lui faire quelques prévenances. Sam se retourna vers lui et, d'un air plein d'aménité, l'appela en lui tendant la main. Philippo se décidait lentement à s'approcher; je fus au-devant de lui, et je mis les mains des deux éguis l'une dans l'autre, en les invitant à venir dîner avec nous comme d-ux bons amis : « Oh! fit Sam « en souriant, Philippo est un bon petit jeune « homme et je l'aime beaucoup. » Cela fut dit d'un air de loyauté, qui assurait de sa supériorité sur l'autre.

Diners avec les chefs Sam et Philippo. —

« Le R. P. Servant nous apprit à table que, malgré cette froideur entre les tribus des Forts et des Faibles, qui maintenant devraient peut-être échanger leurs noms, la mission était en plein succès, et qu'il n'y avait plus que quelques individus de la partie N. de Foutouna qui ne se ralliaient pas encore à la conversion générale. Sam ajouta : « Mais cela ne tardera pas. » Mgr d'Amata et le R. P. Viard avaient trouvé le presbytère de Sinavé beaucoup mieux, pour la construction et la distribution, que ceux même d'Ouvéa, et la chapelle, qui n'était pas encore terminée, promettait aussi d'être très-bien. L'honneur en revenait à Sam, qui portait tout son zèle à ces travaux. « Mais, » nous disait-il, « ils avaient été retardés par la « présence à Sinavé de Tououngalala, qui « avait employé pour ses pirogues les corbeilles « destinées à la construction de l'église. » Je vous ai déjà parlé, amiral, du voyage de ce singulier personnage à Foutouna, au retour duquel il avait usurpé le titre de roi de cette île, qu'on a bien soin de lui donner dans tous les kavas à Ouvéa : quand nous avons rapporté cette particularité à Sam, il s'est mis à pouffer de rire en haussant les épaules : « Ah! ah! roi de Foutouna! disait-il; qu'il y vienne donc! C'est un bien « mauvais sujet! » ajouta-t-il : malgré ce que lui avaient représenté Mgr Bataillon et le commandant Dubouzet, il a voulu absolument venir ici avec une cinquantaine de personnes, hommes et femmes, sous prétexte de venger la mort du P. Channuel, quand tout était terminé à ce sujet depuis plusieurs mois. Je le reçus bien, parce que les devoirs de l'hospitalité sont sacrés pour nous; mais il n'est pas de désagrément qu'il ne m'ait causé ici pendant les deux ou trois mois qu'il y a passés, et je l'ai empêché de faire bien des sottises. Heureusement un baleinier qui vint prendre des provisions m'en délivra et le ramena à Ouvéa. On m'a dit qu'il avait vendu à bord de ce bâtiment les femmes qu'il avait avec lui. Aussi Dieu a semblé vouloir le punir de sa mauvaise conduite, en même temps que d'avoir fait servir les cordes de notre église à sa pirogue, car elle a été engloutie en mer avec le corps d'un de ses gens qui était mort quelques jours avant son départ. »

« Le sérieux avec lequel Sam racontait

cet accident de la perte de la pirogue équipée avec les cordes de sa chapelle, y voyant un châtement des méfaits de Tououngahala, prouvait la vivacité de sa foi en un Dieu rémunérateur et vengeur. »

WOODLARCK, Ile de la Mélanésie, dans l'Océanie, voisine de la Nouvelle-Guinée et des Iles Salomon.

Fondation des missions catholiques dans l'Ile (593). — Lettre du P. Montrouzier, missionnaire de la Société de Marie, à ses parents.

Woodlark, port de la Nativité, le 25 avril 1848.

« Nous nous décidâmes donc, non sans douleur, à quitter les Iles Salomon, d'jà plusieurs fois arrosés de notre sang et de nos sueurs, pour aller à Woodlark, dont on nous disait beaucoup de bien.

« Quand nous eûmes le bonheur d'apercevoir Woodlark, notre premier soin fut de chercher un port. Vous en comprenez sans peine la raison; c'est qu'ayant affaire à des peuples sauvages d'une réputation assez équivoque, nous devions nous réserver, en cas d'attaque, un asile sur le navire, et par conséquent ce dernier devait être ancré près du rivage. Le bon Dieu, qui nous a fait maintes fois sentir son assistance, ne nous laissa pas chercher longtemps. Nous entrâmes le 15 septembre dans une vaste baie, où notre capitaine se crut tout à fait en sûreté.

« Nous n'étions pas encore au mouillage que déjà plusieurs pirogues étaient venues nous accoster. Parties de divers villages, chacune d'elles voulait nous faire aborder auprès du sien; non pas, comme vous pouvez bien le penser, pour avoir le plaisir de nous contempler à leur aise, mais uniquement pour se procurer l'avantage de faire des échanges avec nous, et d'obtenir ainsi quelques morceaux de fer, dont les naturels se montraient fort avides. Dans ces pirogues nous distinguâmes un indigène, qui ne cessait de gesticuler plus fort que les autres pour nous attirer chez lui, et qui à ses gestes joignait quelques mots anglais. Sa bonne mine nous plut, ses petites connaissances d'une langue européenne (il en savait dix ou douze mois), nous prévinrent en sa faveur; enfin nous le fîmes monter à bord, et ce fut pour nous une véritable conquête. Ce brave homme devait plus tard nous rendre de grands services; il s'appelait *Pako*.

« Dès lors il se vit entourer d'égards de notre part et de considérations du côté de ses compatriotes. Il s'en aperçut, et en habile politique il profita de sa position, mangeant la viande de fort bon appétit, et se plaignant qu'on n'eût pas mis du sucre dans son eau. Ceci vous étonnera peut-être mes chers parents; et en effet tant de délicatesse paraît ridicule chez des sauvages; mais quand

on a un peu vécu dans ces régions lointaines, on ne tarde pas à s'apercevoir que la vanité, l'amour-propre et le désir des distinctions ne sont pas des vices réservés seulement aux riches et aux savants de nos sociétés civilisées; le cœur de l'homme est partout le même.

« Dans la soirée, nous ne cessâmes d'interroger *Pako* notre interprète, qui employait à tort et à travers les quelques mots qu'il savait, et, bien entendu, ne nous donnait que des renseignements avantageux sur son Ile. Les sauvages s'entendent fort bien, je vous assure, à vanter leur pays; et quand la vérité ne répond pas au désir qu'ils ont d'en inspirer une haute idée, ils suppléent à la réalité par l'imagination. Ainsi, ces jours derniers, il vint à nous quelques naturels d'une Ile voisine appelée *Massin*: désireux de nous attirer sur leur territoire pour avoir, eux aussi, du fer et des haches, ils nous firent un tableau enchanteur de leur terre. « Vois-tu, » me disait l'un d'eux, ce gros arbre qui est « sur le rivage (cet arbre pouvait avoir « vingt pieds de haut et six de circonférence), eh bien! nos ignames ne lui cèdent « pas en grosseur (594). » Il ajoutait: « Nos « cocos sont si gros que ni toi, ni l'Epicopo, « ni vous tous ne pourriez en épuiser un « seul (595). Enfin nos tortues sont si grandes, qu'en nageant elles s'élèvent au-dessus de l'eau de toute la taille d'un homme. » Je vous fais grâce des autres mensonges qu'il me débitait avec un sang-froid imperturbable.

« Le lendemain de notre arrivée, des pirogues vinrent à nous de tous les points de la côte; elles étaient chargées de fruits du pays, que les indigènes voulaient nous vendre pour avoir du fer en retour. En général nous n'eûmes pas à nous plaindre de la mauvaise foi des naturels; seulement nous remarquâmes qu'ils étaient de fins marchands: ils savaient parfaitement arranger leurs paquets, de manière à ne les montrer que du bon côté, et l'on trouvait au fond de leurs paniers tout ce qu'ils avaient de plus mauvais. Ils avaient aussi un expédient singulier pour obtenir du fer malgré nous; si l'on refusait leurs fruits, ils protestaient qu'ils ne les avaient pas apportés pour les vendre, mais pour les donner, et ils nous forçaient en quelque sorte de les accepter en présents. Un instant après, ils témoignaient tant d'envie d'avoir, eux aussi, un gage d'amitié, qu'on aurait eu mauvaise grâce à ne pas leur accorder le morceau de fer qu'ils indiquaient assez par leurs regards expressifs.

« Le soir du 16, nous descendîmes à terre, pour un instant, afin de témoigner de la confiance aux indigènes. Le 17, nous fîmes dire aux chefs par *Pako* que nous serions bien aises de les voir. Ils vinrent à

(593) *Annales de la Propagation de la Foi*. Mars 1850.

(594) Les plus belles ignames que j'ai vues, ne dépassaient pas six livres; à Tonga il y en a, dit-on, de cinquante livres, mais elles sont rares. (Note du

missionnaire.)

(595) Les plus beaux cocos de ces Iles contiennent à peine deux verres de liquide; ils en ont davantage dans l'Océanie centrale (Note du missionnaire.)

bord, mais émerveillés à la vue des petits cadeaux que nous leur fîmes, ils ne surent répondre que par des cris d'étonnement à tout ce que nous leur dîmes; et, sans doute pour se débarrasser de toutes nos questions, sans plus de façon ils se mirent à chanter. De fait, il faut convenir que nos propositions devaient les confondre d'étonnement. Comment eussent-ils pu comprendre que des étrangers ne manquant de rien, comme ils voyaient que nous étions sur le navire, voulussent rester parmi eux, pauvres et dénués de tout. Tout fois l'objet de notre conférence était atteint; nous pouvions présumer, grâce à nos cadeaux, que les chefs ne nous contrarieraient pas. C'était un point capital, car lorsqu'il s'agit de nuire, les chefs du pays sont toujours fort puissants. Nous commençâmes dès lors nos investigations.

« Pour le choix du lieu où nous devons dresser notre tente, il nous fallait trois choses : une population suffisamment nombreuse, de l'eau potable et un terrain propre à la culture. Nous trouvâmes facilement la première : dans la baie de Guassup où nous étions, il y avait en effet sept villages. Mais pour le reste nous ne vîmes rien qui pût nous satisfaire : l'eau était rare et de mauvaise qualité; le terrain ne différait pas des bords sablonneux de la mer. Nous nous décidâmes cependant à y rester, et nous voulûmes nous placer au centre des villages, dans celui du chef principal. En conséquence, le 18, nous nous rendons sur les lieux, et nous essayons de faire comprendre aux naturels qu'ayant l'intention de fixer parmi eux notre séjour, il nous faut par suite une maison, pour laquelle nous leur demandons un emplacement. Notre proposition les met hors de joie; ils nous répondent que tout le champ qui est devant nous nous appartient. Aussitôt Monseigneur leur offre ses cadeaux et nous nous mettons en devoir d'inaugurer la Mission, en chantant les litanies de la Sainte Vierge et l'hymne *Ave, maris stella*.

« Notre marché terminé, les sauvages s'occupent à débarrasser le terrain des broussailles qui le couvraient. Puis ils commencent à nous faire une case à la façon des leurs, c'est-à-dire une hutte ouverte à tous les vents. Notre état de maladie nous obligeait à nous mieux loger. Nous le fîmes comprendre aux indigènes, et tout près de la misérable cabane qu'ils nous avaient construite, nous nous élevâmes une maison solide en bois. Nous n'étions pas en état de supporter ce travail; il fallut donc avoir recours aux ouvriers de notre navire, ce qui fut pour nous une forte dépense. Une fois logés, nous nous mîmes à étudier la langue; car c'est bien par là qu'il faut commencer. Figurez-vous donc quatre missionnaires, armés d'un calepin et d'un crayon, se dispersant de côté et d'autre pour s'enrichir de quelques mots, s'attaquant au premier insulaire qu'ils rencontrent, et après avoir essayé de tous les gestes pour lui donner l'idée de ce qu'ils veulent exprimer, lui demandant en retour

le terme dont il se sert pour la rendre. Ainsi, s'agit-il de savoir le nom de la main et du pied, ils montrent au sauvage ces parties du corps, écoutent de toutes leurs oreilles le son qu'il articule, et s'empressent de le confier au papier. Puis, quel désappointement quand, venant à conférer ensemble, ils s'aperçoivent qu'ils ont pour exprimer la même chose des termes différents. L'un d'eux a recueilli pour le mot *main* celui de *nimag*, un autre celui de *nimame*, un troisième celui de *nimane*. A force de réfléchir, ils reconnaissent enfin que lorsqu'on leur a dit *nimag*, le naturel montrait sa main, au lieu que c'était le missionnaire qui présentait la sienne, lorsqu'on lui disait *nimame*, la main; ou bien c'était d'un tiers qu'il était question, quand on disait *nimane*, sa main. C'était le même mot au fond, mais la terminaison variait suivant la personne. Il était une autre difficulté bien plus grande, celle d'apprendre de nos sauvages les mots correspondants à des idées intellectuelles et à des sentiments intimes que l'on ne pouvait rendre par des signes; nous passions quelquefois des heures entières à obtenir une expression, et nous n'en venions pas toujours à bout. Cette étude sans interprète, sans dictionnaire, sans grammaire, puisque nous devons nous tenir à nous-mêmes lieu de tout cela, est d'autant plus laborieuse que chaque île a une langue différente, et souvent même on trouve plusieurs dialectes dans la même île. Il y a peu d'années encore que je suis en mission, et me voilà déjà à l'étude sérieuse de la troisième langue océanienne. Toutefois ce travail rebutant, et qui a ses épines, n'est pas aussi difficile qu'on pourrait se le figurer. Dieu sait donner du charme aux études les plus arides; le désir de répondre aux mille questions curieuses que nous adressent les naturels, de leur apprendre des choses si nouvelles pour eux, et de les instruire des vérités du salut, fait qu'on oublie ce qu'il en coûte pour communiquer avec eux. En ce point, comme en tout autre, un peu d'amour de Dieu, un peu de zèle pour les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, adoucissent bien des peines. Le véritable mal est que cet amour et ce zèle sont bien faibles en moi.

Après un mois d'études linguistiques, nous eûmes la consolation de pouvoir dire à nos sauvages quelques mots de notre sainte religion; mais vous devez comprendre qu'ils n'entendent qu'avec surprise tout ce que nous pouvons leur en dire. Totalelement absorbés par leurs idées matérielles, ils ne songent qu'aux tarots, aux ignames, à la pêche et au fer. Leur parler d'autre chose, c'est leur tenir un langage inconnu; ils ne supposent pas même qu'on puisse les entretenir d'un autre sujet, et si on leur disait qu'en France il n'y a ni ignames ni tarots, ils regarderaient notre patrie comme un pays détestable.

« Naturellement, pour entrer en matière avec eux, nous avons pris le texte de nos premières instructions dans les merveilles

de la création. Ils furent singulièrement impressionnés, quand nous leur dîmes que le soleil, la lune, les étoiles ne s'étaient pas faits eux-mêmes, qu'ils avaient été créés par un grand Esprit, appelé Jéhovah. Dès lors nos catéchismes ont commencé. Voici comment nous employons notre temps : trois fois la semaine nous visitons la baie où nous habitons; elle a sept villages. Nous faisons de plus chaque semaine deux grandes courses, tantôt à Oravat, où sont groupés neuf hameaux dont le dernier est à trois fortes lieues de notre maison; tantôt à Kodeo, qui n'a que trois bourgs à deux lieues de distance de notre demeure, mais par de très-mauvais chemins; tantôt à la baie de Kereirai située à trois lieues de notre résidence et comprenant encore sept villages. Le reste du temps, nous l'employons à étudier la langue, à faire la classe aux enfants qui ont ici une excellente mémoire, et à leur apprendre des cantiques. C'est tout ce que la fièvre nous permet de faire. Ne pouvant tout d'abord traduire nos prières en langue indigène, nous leur avons appris le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et le *Gloria Patri* en latin, et assez souvent nous récitons avec eux quelques dizaines du Chapelet. Les naturels savent que nous prions ainsi Jéhovah et Marie, Mère de Jésus; alors mon cœur, je vous l'avoue, tressaille d'une bien vive allégresse. Quand ces peuples rendront-ils à Dieu un culte plus parfait? quand seront-ils chrétiens? Cesera lorsque les fidèles d'Europe auront, par leurs prières, obtenu du ciel ces grâces de conversion que le Seigneur brûle du désir de répandre sur ces nations infortunées, mais qu'il veut qu'on lui demande. Hâtez, je vous en conjure, cet heureux jour après lequel je soupire, et n'oubliez jamais ces pauvres sauvages qui sont nos frères, et auxquels nous ressemblerions si des missionnaires ne nous avaient apporté le don inestimable de la foi. J'espère beaucoup de notre mission; elle a passé par de rudes épreuves, elle a eu ses croix bien pesantes, et la croix est la source du salut : *In cruce salus*.

« Dans les catéchismes que nous faisons aux insulaires, nous n'éprouvons pas en général de résistance de leur part, en ce sens qu'ils croient parfaitement tout ce que nous leur disons, mais la légèreté de leur caractère et la grossièreté de leurs idées s'opposent souvent à leurs progrès. Ainsi il n'est pas rare, alors même qu'on leur parle des vérités les plus capables de les impressionner, de les voir interrompre le catéchiste par quelques questions inattendues et sans suite comme celles-ci : « Quel est le nom de ta mère? Y a-t-il des tarots dans ton pays? Pourquoi es-tu sorti de France? Tu es donc brouillé avec tes parents? — Non, répondons-nous; mais Jéhovah qui vous aime, nous a envoyés vers vous pour vous apprendre à le connaître et à le servir. — Mais qui a pu lui dire que nous étions à Moiu (596), et que nous ne le connais-

sions pas? — Jéhovah vous voit, vous entend, comprend tout ce que vous dites, sait tout ce que vous pensez. » Alors ils laissent échapper un petit cri d'étonnement, haussent les épaules en signe d'admiration et passent à d'autres questions. Ils nous demandent souvent si la France est au ciel, si Jéhovah est un grand chef, s'il est bien riche, s'il a beaucoup de fer, beaucoup de haches; car pour eux c'est tout. Quand nous leur disons : Tous les chefs des hommes, toutes les richesses de la terre ne sont rien devant Jéhovah! — « Oh! s'écrient-ils, cela nous fait mal au ventre! Ecris-lui donc de venir à Moiu pour que nous le voyions, et dis-lui d'apporter bien des haches et du fer. » Parfois c'est un autre qui vient me confier à l'oreille qu'il partira sur le premier navire pour voir comment les choses se passent au ciel. — Un jour que nous parlions du bonheur éternel promis aux bons et du malheur réservé aux méchants, un naturel crut nous avoir parfaitement compris, et se mit à expliquer aux auditeurs que les chefs allaient au ciel et les sujets en enfer. Il fallut dissenter longuement pour lui faire entendre que les chefs, tout chefs qu'ils étaient, iraient en enfer s'ils se conduisaient mal, tandis que les sujets iraient au ciel, s'ils se comportaient bien.

« Vous le voyez, nous avons affaire à de grands enfants, qui par malheur n'ont ni la simplicité ni l'innocence du premier âge. Eh bien! malgré tout cela, et peut-être même précisément pour cela, vous ne sauriez vous figurer le bonheur qu'on éprouve à leur faire le catéchisme, à s'asseoir familièrement au milieu d'eux, à les exercer au signe de la croix, à leur dire quelque chose des grandeurs de Dieu et de la vie future. Ils étaient si éloignés du royaume céleste et nous les préparons ainsi à y entrer. Oui, j'éprouve une joie inexprimable à leur faire prononcer des actes d'amour de Dieu : si longtemps l'enfer a été maître de ces sauvages, qu'on jouit de lui ravir une proie dont il se croyait à jamais assuré!

« Quelques enfants ont déjà profité de notre venue; régénérés par la grâce du baptême, ils sont allés au ciel louer Dieu pour l'éternité, et de là ils louent Dieu sans doute pour leurs malheureux compatriotes. Nous avons eu aussi le bonheur de baptiser quelques adultes en danger de mort. Un exemple vous fera juger des dispositions que nous rencontrons ici en pareille circonstance. Comme j'entrais un jour dans un village avec un de mes confrères, on accourut au-devant de nous pour nous dire : « Un jeune homme se meurt, venez prier pour lui. » Je trouvai ce jeune homme presque sans parole, mais plein de connaissance; je l'instruisis et le préparai de mon mieux, et mon confrère lui conféra le saint baptême. C'était déjà une douce consolation pour moi; mais le bon Dieu voulait faire encore plus. Le jeune homme avait expiré peu de

(596) Nom que les indigènes donnent à leur île.

temps après sa régénération, et comme je retournais dans son village, je m'attendais à des reproches de la part de sa famille; car nos bons sauvages sont encore assez ignorants, quoique nous essayions de les détromper, pour attribuer à l'eau baptismale soit la guérison, soit la mort des malades. Mais il n'en fut pas ainsi; ses parents se contentèrent de me dire avec vivacité : « Où est notre fils? — Je pense, répondis-je, qu'il est au ciel avec Jéhovah. — Il n'est donc pas, reprirent-ils, dans le séjour du démon, où il y a un feu grand comme la mer? — Je ne le pense pas. — Oh! alors tant mieux qu'il soit mort, puisqu'il est heureux avec Jéhovah. » Ces sentiments me ravirent d'autant plus que j'avais fait assez rarement le catéchisme à ces braves gens. Je supposai même qu'ils étaient le fruit des prières de leur fils, au salut duquel j'eus alors encore plus de confiance.

« Nous sommes jusqu'à ce jour contents de nos sauvages. Ils sont vicieux sans doute, comme le sont nécessairement les esclaves de satan, mais moins que beaucoup d'autres peuples; si la loi naturelle est bien obscurcie en eux par l'ignorance et la dépravation, elle n'est pas complètement effacée; c'est un feu caché sous la cendre qu'un souffle de la grâce divine peut rallumer bientôt. Nous nous apercevons en effet qu'une vérité naturelle qu'on leur expose les frappe au premier abord. En un mot, nos sauvages sont meilleurs que nous n'avions osé l'espérer, après avoir vu ceux de la Nouvelle-Calédonie et de San-Christoval. Ainsi, tandis que partout ailleurs la guerre est continuelle entre les diverses tribus, ce qui était pour nous une source d'immenses difficultés et d'amères douleurs, ici la paix et l'union règnent entre les divers hameaux; ils ont à peine quelques lances, non pour se battre, mais pour harponner les gros poissons. Quoique l'île ne paraisse pas beaucoup peuplée, les familles sont assez agglomérées sur le même point, et pour aller d'un village à l'autre les chemins sont passables. Nous pouvons les parcourir en toute sécurité; jamais on ne nous a fait la moindre menace. Je me trompe, on nous en a fait une, mais qui ne pouvait pas avoir de bien fâcheux résultats. Un jour que des étrangers chez lesquels on présumait, non sans jalousie, que nous pourrions bien faire quelque établissement, s'étaient rendus dans un village voisin du nôtre, on vint nous avertir de ne pas aller les voir, parce que, disait-on, on nous tuerait. Par prudence Monseigneur nous défendit de diriger nos courses de ce côté-là jusqu'à nouvel ordre. Nous respectâmes cette défense jusqu'à ce que les explications fussent venues. Comme nos insulaires nous répétaient toujours qu'on nous tuerait, nous demandâmes en riant comment s'y prendraient les meurtriers; et alors on nous déclara fort sérieusement qu'on ne se servirait pour cela ni de lances ni de haches, mais qu'on nous jetterait un sort qui nous ferait mourir infailliblement.

Pour le coup nous savions à quoi nous en tenir; nous allâmes visiter les étrangers et nous revînmes triomphants montrer à nos ennemis que nous n'étions pas morts. Ils furent obligés de se moquer avec nous des sorciers.

« Ce qui nous encourage et nous console le plus à Woodlark ce sont les enfants, leur grand nombre, leurs bonnes dispositions et leur intelligence. Tout l'avenir est dans la jeunesse. Nous nous appliquons avec ardeur à l'instruire pour en faire un jour des catéchistes; et qui sait si plus tard il ne nous sera pas donné de réaliser les désirs du Saint-Siège, en formant ici des prêtres et en naturalisant ainsi l'Eglise catholique dans ces régions! Voici deux petits traits qui vous feront aimer nos jeunes insulaires. Un jour, le P. Frémont rencontra un enfant de huit à dix ans qui, répétant ce qu'il avait appris au catéchisme, expliquait à ses parents les œuvres de la création : « C'est Jéhovah, disait-il, qui a fait le soleil; c'est Jéhovah qui a fait la terre, la mer, les poissons, » etc.; et dans son énumération il fit entrer jusqu'aux pirogues. « Mais, dit le Père, tu te trompes; ce n'est pas Jéhovah qui a fait nos pirogues, ce sont les hommes. » L'objection l'embarrassa, il se tait; puis tout à coup d'un air radieux, il répond : « Oui! mais c'est Jéhovah qui a fait tous les arbres, et avec les arbres les hommes font les pirogues. »

« Un autre jour, revenant d'un village où il avait fait le catéchisme, le même Père suivait à quelques pas un petit enfant qui ne le savait pas si près de lui; il l'entendait répéter à demi-voix dans sa langue enfantine : « Il n'y a qu'un seul Jéhovah; il est beau, il est bon, il est riche; il reçoit dans sa maison les hommes bons, il jette dans le feu les hommes méchants. Oh! moi, je veux être bon pour aller dans la maison de Jéhovah. » Voilà nos plus douces consolations; et ce sont les prières des pieux associés à la Propagation de la Foi qui obtiennent à nos chers enfants ces lumières de la grâce. Qu'il plaise à la divine Providence de les appeler bientôt à la connaissance de Jésus-Christ et de son Evangile, et nous pourrions leur dire comme l'Apôtre aux Ephésiens : « Votre esprit et votre cœur étaient bien loin de Dieu, et il vous a évangélisé sa paix : *Evangelizavit pacem vobis qui longe fuistis.* »

« Nous ne connaissons pas encore assez les lois, les coutumes et la religion de cette île pour en parler. Nous savons toutefois que les naturels admettent l'usage de la prière. Comme les Christovaliens, ils professent la spiritualité et la survivance de l'âme; selon eux, à la mort d'un individu, son âme va dans une île, qu'ils appellent *Tumé*, où elle trouve en abondance, vous n'en doutez pas, des tarots, des ignames, du fer et des haches. Mais attendons pour traiter ces questions qu'un plus long séjour à Woodlark nous ait permis de les mieux étudier. »

Le P. Montrouzier écrivait de Woodlark au procureur de sa Société, le 13 août 1848.

« Mgr. d'Antipheles a fondé à Rook la seconde station dont je vous parlais. Cet établissement paraît bien situé et nos Pères sont contents. Ils ont sous la main une nombreuse et belle population, dont les mœurs semblent douces. »

Lettre du P. Villien, missionnaire apostolique de la Société de Marie, à M. Villien, directeur des missions de la Tarentaise, à Moutiers (Savoie).

Rook, port de Saint-Ildore, le 10 juillet 1848.

« Rook est une île de forme ovale, courant du sud-est au nord-ouest, et comptant de vingt à vingt-cinq lieues marines de circonférence. Elle est située par le 5° 30' de latitude sud, et le 145° 30' de longitude est. Sa position ne saurait être plus avantageuse pour la mission. Placée dans le détroit de Dampier, elle a la Nouvelle-Bretagne à quatre lieues à l'est, la Nouvelle-Guinée à sept lieues à l'ouest; sans compter seize îlots qui l'entourent vers le sud, il y a trois îles assez considérables et peuplées à peu de distance. Si Rook devient catholique, la voie aux grandes îles nous sera ouverte, ou du moins devenue bien plus facile. On ne peut se défendre d'un sentiment d'indignité tristesse, quand on a tous les jours sous les yeux de si belles et de si vastes terres habitées par des peuples anthropophages, chez qui le démon domine en maître et en tyran.

« Nous sommes non-seulement les premiers missionnaires, mais les premiers blancs, qui aient abordé dans cette île. Aussi les naturels nous ont-ils reçus avec une défiance et une anxiété excessives. Ils étaient loin de soupçonner les motifs qui nous amenaient auprès d'eux; ils s'imaginaient que nous venions les tuer et sans doute les manger ensuite. Aussitôt les vieillards, les enfants et les femmes s'enfuirent dans les forêts, emmenant avec eux leurs animaux domestiques et tout ce qu'ils avaient de plus précieux, tandis que les jeunes gens et les hommes faits se préparaient à nous combattre. Ils s'efforçaient de nous faire comprendre par des signes et par des cris qu'il fallait nous éloigner de leur rivage. Pauvres aveugles! Ils ne savaient pas que nous leur apportions la lumière et la paix. Puissent-ils bientôt goûter avec nous les douceurs de la religion chrétienne, et rendre grâce au Dieu qui nous a envoyés vers eux pour leur salut! Enfin quelques cadeaux que nous fîmes, et nos manières pacifiques, les rassurèrent; ils consentirent à ce que les matelots de l'*Anonyme* nous construisissent une petite maison en bois. Au moment où je vous écris nous habitons cette nouvelle demeure depuis quatre jours.

« Rook offre toutes les richesses de la végétation d'un terrain volcanique et d'une région intertropicale. Si près de la ligne, on n'y éprouve cependant pas les chaleurs excessives qu'une pareille latitude pourrait

faire supposer; l'air y est sans cesse rafraîchi tantôt par les vents alisés, tantôt par la mousson, qui souffle en sens inverse des premiers. La multitude de pierres volcaniques que l'on rencontre sur le rivage et sur les coteaux, la forme des montagnes brusquement déchirées, ne laissent pas le moindre doute sur l'origine volcanique de cette île. Nous avons de plus sous nos yeux une preuve vivante de ce phénomène: dans un îlot à peine distant d'une lieue de Rook, se trouve un volcan en pleine activité, qui du sommet conique de cet écueil projette par plusieurs cratères d'épaisses et nombreuses colonnes de fumée.

« L'ensemble de Rook est généralement gracieux; mais la partie du sud et celle de l'est sont tout ce qu'on peut voir de plus magnifique. D'innombrables ruisseaux la fertilisent, et vers le sud on trouve une belle rivière qui, à son embouchure, forme un excellent mouillage. Si les environs n'eussent pas été marécageux, c'est là que nous nous serions établis. Les montagnes et les coteaux sont couverts jusqu'au rivage d'épaisses forêts, sauf des clairières pratiquées par les naturels pour y faire des plantations. Bon nombre d'arbres, dont quelques-uns portent d'excellents fruits, atteignent des hauteurs considérables; l'arbre à pain, le cocotier, le palmier qui donne la noix d'arc, un autre arbre appelé par les naturels Kangaron, qui produit une amande très-nourrissante, et le figuier sauvage, y sont très-nombreux: là habitent une foule d'oiseaux, des pigeons, des tourterelles, des perroquets à la voix criarde, des poules et des pintades sauvages. On trouve aussi dans ces forêts une espèce de porc à petites oreilles avec deux énormes défenses, qui sortent en forme de croissant de sa mâchoire inférieure. Sur les bords de la mer et dans les endroits marécageux se montre pendant la nuit le caïman, espèce de crocodille à la forme de lézard et de la grosseur d'un homme; il est fort redouté des naturels. Nos sauvages ont, à l'état de domesticité, de petits chiens, qui ne savent pas aboyer, et dont les cris ressemblent, à s'y méprendre, aux longs gémissements d'une personne qui pleure; en revanche il y a dans les bois des oiseaux qui imitent l'aboiement du chien.

« Les naturels nous ont paru nombreux; ils sont robustes et d'une haute taille; leurs cheveux laineux et frisés sont courts et rasés sur le derrière de la tête. Ils portent suspendus au cou, à la cloison du nez et aux lobes des oreilles, des ornements en coquillage. Leur peau lisse est d'un brun foncé. Une défiance excessive est le fond de leur caractère. La danse, au son du tambour et accompagnée d'un chant monotone, fait leur amusement de chaque soirée. Leurs armes sont la lance, l'arc et la fronde; leurs maisons sont construites sur des pieux aux bords de la mer. Voilà tout ce que je puis vous dire de ce peuple; et à tous ces traits je vois que nous avons affaire à une race

malaise. Nous n'avons pas encore pu découvrir si, comme ses voisins de la Nouvelle-Guinée, elle est friande de chair humaine.

« Cette île de Rook, placée presque sous la ligne, arrosée subitement par des averses de pluie qu'un soleil ardent vaporise presque aussitôt, et couverte de forêts épaisses, doit être le séjour des fièvres; j'espère qu'avec des précautions nous parviendrons à nous en garantir, en choisissant les sites les plus favorables. »

Lettre du R. P. Montrouzier, provicaire apostolique de la Société de Marie, au R. P. Séon (597).

Île Woodlark, station N.-D. des Sept Douleurs,
18 janvier 1849.

« Vous avez appris la manière providentielle dont nous nous sommes établis à Woodlark. Evidemment Dieu nous a accordé une protection toute spéciale.

« Si quelque âme doutait encore de l'assistance divine, si souvent promise aux apôtres et aux continuateurs de leur œuvre, il suffirait, pour ranimer leur confiance, de leur apprendre dans quelles circonstances s'est fondée cette mission.

« Les premiers mois de notre séjour à Woodlark se sont passés, ou à souffrir de la fièvre, ou à étudier la langue. Pourtant nous n'avons pas tardé à commencer nos catéchismes et à réunir auprès de nous les enfants.

« Les soins que nous donnons à ces jeunes insulaires nous ont été fort avantageux dans une circonstance où peut-être, sans eux, ne serions-nous plus en vie. Voici le fait : les naturels avaient pris un poisson nommé *Kut*, qu'ils regardent comme empoisonné, et auquel ils se gardent bien de toucher pour cette raison. Excités par la cupidité plutôt que par le désir de nous faire du mal, ils vinrent nous l'offrir : nous l'achetâmes. Mais, comme les parents de nos élèves savaient que nous leur donnions de notre nourriture, ils accoururent aussitôt et nous firent jeter le poisson fatal. Il est vrai que cette affaire nous causa des tracasseries de la part du chef Enai, qui, fâché de ce qu'on avait dédaigné le poisson vendu par un de ses amis, et plus encore de ce que, peu de jours auparavant, son fils s'était fait renvoyer de notre maison, vint pendant la nuit assaillir nos pensionnaires d'un torrent d'injures, qui retombaient sur nous. « Etes-vous donc sans parents, leur disait-il, pour aller vous réfugier chez ces étrangers? n'avez-vous pas de quoi manger chez vous pour accepter leur nourriture? » Vous voyez là, mon révérend Père, un échantillon de l'orgueil de nos sauvages. Ils sont pauvres comme Job, et ignorants à faire pitié, ils admirent nos richesses, notre industrie; mais, avec tout cela, ils se croient bien supérieurs aux Européens, et le plus misérable croirait nous faire une grande faveur en vivant sous le même toit que nous.

Je vous avoue, à ce sujet, qu'avant de venir en mission, je ne pensais pas avoir beaucoup à souffrir de ce côté-là. Je m'étais attendu à d'autres peines. Je ne me serais jamais douté que parmi les sauvages on fût exposé à beaucoup de mépris. Eh bien! voilà trois ans passés que je suis dans les îles, et je puis assurer que je n'ai peut-être pas été une seule fois parmi les indigènes, sans avoir l'occasion d'offrir à Dieu quelque humiliation. Malheureusement je n'en ai pas toujours profité; un missionnaire vraiment humble, qui eût été à ma place, eût acquis des trésors de mérite. Priez, mon cher Père, celle qui, toute mère de Dieu qu'elle était, se plaisait à se reconnaître sa très-humble servante, de m'obtenir cette belle vertu. Avec elle, dans nos missions, on serait bientôt un saint.

« Le caractère vaniteux de ce pauvre peuple se révèle à tout propos. Que de fois, par exemple, en jetant les yeux sur la carte, et en voyant le petit point que je leur ai indiqué comme représentant leur île, ils se dépitent et ont l'air de me dire : « Impudent menteur, oses-tu bien prétendre que Moïou soit si peu de chose? mais ne vois-tu donc pas nos villages et nos plantations? peut-il y en avoir de comparables en Europe? »

« Dans le but d'être utile à quelqu'un de nos confrères de France, je vais vous parler des difficultés et des peines que présentent nos courses apostoliques. Outre les sept villages de la baie même de Guasup, où nous sommes établis, nous avons trois autres postes à catéchiser : Olavat, Karak et Kadéo. Ce dernier est le plus difficile à desservir. Situé au delà d'une grande baie dans laquelle se rendent deux rivières, il compte sept villages, fort éloignés les uns des autres, en sorte qu'il faut la journée entière, pour les visiter. Mais ce n'est là que le moindre inconvénient. Le plus grand embarras vient de ce qu'on ne peut y aller par terre et qu'il faut avoir recours aux naturels. Or, pour dire toutes les misères que l'on a à souffrir quand on est à leur merci, il faut nécessairement l'avoir éprouvé. Outre qu'on est obligé de les payer, on ne les a pas toujours quand on les veut. Quelquefois c'est le contraire qui arrive. On ne pense à rien moins qu'à aller de ce côté-là; mais pour eux ils ont envie d'un morceau de fer ou d'un couteau. Ils viennent donc vous dire qu'il y a un malade à Kadéo. Vous quittez tout, vous vous empressiez, vous arrivez haletant, et vous trouvez le prétendu malade en fort bon état. Que pensez-vous de ce tour? vous en rirez, peut-être; mais pour moi je m'en impatientie souvent. Et cependant je ne dis rien, de peur qu'une autre fois, quand réellement il faudrait m'avertir, on ne le fit pas.

« Un second inconvénient de nos courses à Kadéo, c'est le mauvais état des barques

de nos insulaires. Elles sont si mal calfatées, qu'on est continuellement occupé à les vider. De plus, comme elles sont fort lourdes, elles ne montent pas sur la vague qui vient alors se briser contre elles et les remplit presque à chaque fois, pour peu que la mer soit grosse. Cela, joint aux pluies fréquentes des tropiques, fait que je ne suis encore revenu que trois fois de cette tournée sans être trempé jusqu'aux os. Or, la suite de ces bains forcés est toujours la fièvre.

« Enfin il est un danger à craindre dans cette visite, c'est la rencontre des caïmans. Les deux rivières de Kadéo en sont peuplées, et j'en ai déjà vu trois. Ces vilains animaux ont de sept à huit pieds, et peuvent être de la grosseur d'un homme; les naturels les craignent beaucoup. Au fait, il ne ferait pas bon passer entre leurs nombreuses dents, qui ne montent pas à moins de vingt-cinq pour la mâchoire supérieure, et de dix huit pour l'inférieure.

« Veut-on savoir maintenant quels préjugés superstitieux nous avons à combattre; on en jugera par cet aperçu mythologique. C'est une histoire qu'il m'a fallu écouter sans rire; car le sauvage qui me la racontait eût cru que je me moquais de lui, et dès lors il n'y eût plus eu moyen de lui arracher une seule parole. « Un jour, du côté de « Guagnag (à l'ouest de Woodlark), vint un « homme puissant, qui avait le pouvoir de « se grandir ou de se rapetisser à volonté. « Il s'appelait *Geren*; mais il y avait en lui « deux êtres, dont nous remarquerons les « volontés différentes, et ces deux êtres « avaient nom, l'un *Marita*, l'autre *Tudar*. « Comme nos sauvages, il portait au-dessous « du coude un *siasir*, ou large bracelet. « Arrivé à Moïou, il ne vit qu'un pays « misérable, formé entièrement de coraux. « Aussitôt de son *siasir* il tire un petit paquet qu'il jette en l'air, et à l'instant les « coraux se recouvrent de terre végétale, et « l'on voit sortir à l'envi l'igname, le tarot, « le cocotier et les autres plantes alimentaires. *Geren* voulait même pousser la générosité plus loin, et faire que ces fruits « vinssent sans culture; mais *Marita* s'y « opposa, en peignant sous de vives couleurs les dangers de l'oisiveté. Ce n'est pas « tout : l'illustre voyageur donna des lois « aux habitants, prescrivit quelques formules de prière, enjoignit de se vêtir d'une manière conforme à la décence et défendit « de manger de certaines viandes. De là il « passa aux îles Naal ou Langlan. C'était une « grande terre également composée de coraux. Muni d'un autre paquet, il renouvela le prodige opéré ici; mais il ne trouve « ni la même docilité ni la même reconnaissance. Les insulaires de Naal refusent de « cultiver les ignames et les tarots. Irrité de « leur obstination, *Geren* frappe du poing « cette terre maudite, et voilà qu'aussitôt « l'île fractionnée ne présente plus que huit « à neuf îlots, où, pour toute ressource, végète le cocotier, lequel n'exige aucune « culture. » Tel est le genre de nos natu-

rels, qui dans tous leurs récits excellent à déprécier les autres pour se faire valoir. Je poursuis l'histoire de la théologie de Moïou.

« Après la mort, on va à *Tum*. C'est une « petite île très-fertile où les âmes des bons « trouvent des bananes en abondance. Mais « n'y entre pas qui veut. Sur le rivage veille « *Dikinikan*, la terrible déesse. A côté d'elle « est un serpent qui sert de pont entre « Moïou et *Tum*. Obtient-on grâce à ses « yeux, le serpent laisse passer; en est-on « réprouvé, le monstre plonge et le trepassé « tombe entre les dents d'un requin. Si « maintenant vous me demandez ce qu'il « faut pour être admis au séjour de la félicité, je vous répondrai qu'il suffit d'avoir « sur les bras deux petites lignes de tatouage. »

« Ce qui est plus curieux encore, c'est la manière dont le soleil et la lune ont été créés. Il y a sur ce point quelques différences dans les détails; le fond est le même. Le voici : Une bonne vieille avait le monopole du feu; elle exceptée, chacun mangeait les aliments tout crus. Son fils lui dit : Vous êtes bien cruelle, vous voyez que le tarot nous écorche le palais, et vous ne nous donnez point de feu pour le faire cuire. La vieille avara fit la sourde oreille; son fils la vola. Furieuse alors, elle prend le reste du feu qu'on lui avait laissé, le coupe en deux et le jette en l'air. Le plus gros morceau fit le soleil, et l'autre la lune. Tels sont les principaux traits de la mythologie indigène.

« Après vous avoir montré le mauvais côté de nos sauvages, il est juste, mon cher Père, de vous parler de leurs bonnes qualités. Quoiqu'ils cupides, ils ne sont pas aussi voleurs qu'on pourrait l'attendre de leur avidité. Relativement aux occasions qu'ils ont eues, ils ont commis peu de larcins à notre préjudice. Bien qu'ils soient implacables dans les guerres, on peut pourtant dire qu'ils ont des mœurs douces : ont-ils des différends entre eux, les parties boudent quelque temps, puis un ami commun les réconcilie. Joignez à cela qu'ils sont fort laborieux, et vous pourrez juger qu'il y a encore du bon chez nos Kanacs. Mais ce n'est pas tout : on peut tirer un excellent parti de leur amour-propre et même de la légèreté de leur esprit. Ainsi l'excellent P. Thomassin a fait venir au catéchisme tout un village qui montrait beaucoup de froideur, rien qu'en leur disant : « Aujourd'hui j'invite les bons à « venir m'écouter; quant aux méchants, « qu'ils restent chez eux. » Personne ne voulut être du nombre des méchants, et l'auditoire fut au complet. Une autre fois, on vint m'avertir que le chef de l'île empêchait les enfants de se rendre à la prière. Je tâchai de réunir beaucoup de monde; le chef lui-même répondit à l'appel. Je me tournai alors vers les hommes, et leur dis avec une apparente colère : « Vous serez donc tous « jours menteurs; aujourd'hui encore vous « m'avez trompé. Vous m'avez dit qu'Enai

« ne vou.ait pas que les enfants vinssent « prier, comme s'il n'était pas notre ami. » Je fis alors son éloge. C'en fut assez ; il nia publiquement la conduite qu'on lui avait prêtée, et fort de cet aveu, je pus facilement réminir la jeunesse.

« Chose fort remarquable ! nous avons tout près d'ici des îles où l'anthropophagie est en honneur, et néanmoins nos naturels ont horreur de cette épouvantable coutume. Puissent-ils en récompense être bientôt admis à la connaissance de la vérité ! Enfin ce qui nous soutient et nous encourage dans nos épreuves, c'est le bel avenir qui nous semble réservé, une fois que les premières difficultés seront aplanies. Doué d'une intelligence que je ne crains pas d'appeler rare, ce peuple converti donnera certainement de forts bons catéchistes, et avec sa nombreuse jeunesse, qui, proportionnellement à la population, excède de beaucoup celle des autres îles, il nous fait espérer qu'un jour on pourra fonder un collège et commencer ainsi l'œuvre importante d'un clergé indigène. Une dernière considération qui attache de l'intérêt à notre mission, c'est qu'elle a des relations faciles avec les archipels voisins. Les Naal, les Guagnag, les Masin, qui probablement communiquent avec la Nouvelle-Guinée, viennent fréquemment à Woodlark. Déjà un petit enfant de Naal a reçu le baptême, et j'ai fait assez de catéchismes aux Masin pour dire que plusieurs savent l'essentiel du dogme et de la morale.

« Voilà, mon révérend Père, un tableau abrégé de la vigne que le Seigneur nous a confiée. Vous voyez que les ronces n'y manquent point, mais elles ne recouvrent pas non plus un sol tout à fait ingrat. J'ajoute en finissant un état succinct de nos œuvres et de nos succès.

« Nous avons régulièrement deux catéchismes par jour dans notre maison, l'un le matin, l'autre le soir. Le peuple est convoqué au son de la cloche. Il y vient toujours bon nombre d'enfants et parfois quelques hommes. Les femmes sont plus rebelles, parce que leurs désordres sont mieux connus. En général l'instruction religieuse est assez avancée. Quant au changement du cœur, il est moins rapide. Il n'y a guère que la jeunesse qui ait sensiblement profité. Mais aussi, il faut le dire, sa docilité nous donne bien de la satisfaction. Du reste, bien que les vieillards montrent plus que de l'indifférence, qu'ils soient même parfois bien chagrinés de nous entendre tonner contre leurs vices, et de voir leurs petits-fils leur faire la leçon par leurs exemples ; bien que le chef Enai et les prêtres nous suscitent de temps en temps quelques tracasseries, toutefois on ne peut pas dire que nous soyons entravés dans notre ministère. Nous sommes donc pleins d'espérance pour l'avenir. »

WYDAH, ou JUIDA, sur la côte des Esclaves, en Guinée, Afrique occidentale.

Il a été déjà question de ce pays à l'article

GUINÉE, § IV. ; nous compléterons les premiers renseignements par quelques extraits de la notice que La Harpe a consacrée aux habitants de cette contrée dans sa *Collection des Voyages*. Nous ferons observer seulement que La Harpe écrivait *Juida* au lieu de *Wydah*, orthographe et prononciation adoptées aujourd'hui.

La côte des Esclaves comprend les côtes de Koto, de Popo, de Juida et d'Ardra, quatre royaumes qui se suivent immédiatement, et qui tous font le commerce des esclaves. Nous ne nous arrêterons que sur celui de Juida, dont nous avons promis de donner une notice. C'est le centre du commerce des esclaves, et le pays le plus fréquenté et le mieux connu des Européens sous cette latitude.

Il commence à cinq ou six lieues du village de Popo, et s'étend à quinze ou seize lieues le long de la côte ; sa largeur est de huit ou neuf lieues dans les terres ; il est à 6° 20 de latitude nord ; ses bornes sont le royaume de Popo au nord-ouest, et celui d'Ardra au sud-est.

Le pays est arrosé par deux ruisseaux qui méritent néanmoins le nom de rivières, et qui descendent tous deux du royaume d'Ardra. Celui qui est le plus au sud coule à la distance d'une lieue et demie de la mer, et porte le nom d'*Iakin*, qu'il tire d'une ville du royaume d'Ardra ; l'eau en est jaunâtre. Il n'est navigable que pour les pirogues ; à peine a-t-il trois pieds de profondeur ; et, dans plusieurs endroits, il en a beaucoup moins.

Le second, qui se nomme *Eufates* (on ne sait pas pourquoi ce nom grec se trouve en Guinée), arrose la ville d'Ardra, et va passer à la distance d'une lieue de Sabi ou Xavier, capitale du royaume de Juida ; il est plus large et plus profond que le premier ; son eau est excellente, et s'il n'était pas bouché par quelques bancs de sable, il serait navigable. Les rois de Juida ont établi depuis long-temps à tous ses gués une sorte de douane où tous les passants sont obligés de payer deux bedjis ou cauris. Les grands du pays, et les Européens mêmes, ne sont pas exempts de ce droit.

Tous les Européens qui ont fait le voyage de Juida conviennent que c'est une des plus délicieuses contrées de l'univers. Les arbres y sont d'une grandeur et d'une beauté admirables, sans être offusqués, comme dans les autres parties de la Guinée, par des huissons et de mauvaises plantes. La verdure des campagnes, qui ne sont divisées que par des bosquets ou des sentiers fort agréables, et la multitude des villages qui se présentent dans un si bel espace, forment la plus charmante perspective qu'on puisse imaginer. Il n'y a ni montagnes ni collines qui arrêtent la vue. Tout le pays s'élève doucement, jusqu'à trente ou quarante milles de la côte comme un large et magnifique amphithéâtre d'où les yeux se promènent jusqu'à la mer ; plus on avance, plus on le trouve peuplé ; c'est la véritable image des Champs-Élysées ; du

moins les voyageurs osent donner ce nom à cette belle contrée, sans réfléchir qu'un pays où l'on trafique sans cesse de la liberté des hommes rappelle plutôt l'idée de l'enfer que celle de l'Élysée.

A ceux qui viennent de la mer cette contrée présente un spectacle charmant : c'est un mélange de petits bois et de grands arbres. Ce sont des groupes de bananiers, de figuiers, d'orangers, etc., au travers desquels on découvre les toits d'un nombre infini de villages, dont les maisons couvertes de paille et couronnées de cannes forment un très-beau paysage.

Les nègres de Juda, bien différents de la plupart des peuples de Guinée, n'abandonnent que les terres absolument stériles : tout est cultivé, semé, planté, jusqu'aux enclos de leurs villages et de leurs maisons. Leur activité va si loin, que le jour de leur moisson ils recommencent à semer, sans laisser à la terre un moment de repos : aussi leur terroir est-il si fertile, qu'il produit deux ou trois fois l'année. Les pois succèdent au riz; le millet vient après les pois; le maïs après le millet; les patates et les ignames après le maïs. Les bords des fossés, des haies et des enclos sont plantés de melons et de légumes. Il ne reste pas un pouce de terre en friche. Leurs grands chemins ne sont que des sentiers. La méthode commune, pour la culture des terres, est de l'ouvrir en sillons. La rosée qui se rassemble au fond de ces ouvertures, et l'ardeur du soleil qui en chauffe les côtés, hâtent beaucoup plus les progrès de leurs plantes et de leurs semences que dans un terroir plat.

Avec si peu d'étendue, le royaume de Juda est divisé en vingt-six provinces ou gouvernements, qui tirent leurs noms des principales villes. Ces petits états sont distribués entre les principaux seigneurs du pays, et deviennent héréditaires dans leurs familles. Leroi, qui n'est que leur chef, gouverne particulièrement la province de Sabi ou Xavier, c'est-à-dire celle qui passe pour la première du royaume, comme la ville du même nom en est la capitale.

Tout le pays est si rempli de villages et si peuplé, qu'il ne paraît composer qu'une seule ville, divisée en autant de quartiers, et partagée seulement par des terres cultivées, qu'on prendrait pour des jardins.

Aussitôt que les nègres voient entrer dans la rade un vaisseau de l'Europe, ils méprisent tous les dangers pour apporter à bord du poisson; l'expérience les rend sûrs d'être bien payés, et d'obtenir quelques verres d'eau-de-vie par-dessus. C'est par leurs pirogues que les capitaines de chaque nation écrivent aux directeurs généraux pour leur donner avis de leur arrivée. Après avoir réglé les signaux de mer et de terre, et fait dresser des tentes sur le rivage, le capitaine se met dans sa chaloupe pour s'avancer à cent pas de la barre, c'est-à-dire jusqu'au lieu où commence la grande agitation des vagues : il y trouve une pirogue qui l'attend. Les personnes sensées se dépouillent de leurs

habits jusqu'à la chemise, parce que le moindre de tous les maux qu'on peut craindre est d'être bien mouillé de la troisième vague; toute l'adresse des rameurs ne peut garantir la pirogue d'être couverte d'eau, et l'on est inondé depuis la tête jusqu'aux pieds. Les nègres sautent dehors; et, secondés par ceux qui les attendent au rivage, ils mettent la pirogue et tous les passagers sur le sable.

Il ne sera point inutile d'expliquer ici ce que c'est que cette barre qui règne tout le long de la côte de Guinée, et qui est plus ou moins dangereuse, suivant la position des côtes et suivant la nature des vents auxquels elle est exposée.

Par le terme de *barre*, on entend l'effet produit par trois vagues qui viennent se briser successivement contre la côte, et dont la dernière est toujours la plus dangereuse, parce qu'elle forme une sorte d'arcade assez haute et d'un assez grand diamètre pour couvrir entièrement une pirogue, la remplir d'eau et l'abîmer avant qu'elle puisse toucher au rivage. Les deux premières vagues ne s'enflent pas tant et ne forment point d'arche en approchant du rivage : la première, parce qu'elle n'est pas repoussée par une vague précédente qui ait eu le temps de se briser avant qu'elle arrive; la seconde, parce que le retour seul de la première n'a pas assez de force pour repousser fort impétueusement celle qui la suit. Mais la troisième, qui trouve le repoussement de la seconde, augmenté par celui de la première, forme cette arcade terrible qui porte proprement le nom de *barre*, et qui a causé la perte de tant de malheureux.

L'adresse des rameurs nègres consiste à sauter promptement dans l'eau, et à soutenir la pirogue des deux côtés pour empêcher qu'elle ne tourne. Cette opération la conduit à terre dans un moment, avec autant de sûreté pour les passagers que pour les marchandises. Depuis que les Européens font le commerce à Juda, les nègres du pays ont eu le temps de se familiariser avec ce dangereux passage. Il est rare à présent qu'une pirogue y périclite. Il arrive encore plus rarement que les rameurs aient quelque risque à courir, parce qu'ils sont excellents nageurs, et qu'étant nus ils comptent pour rien d'être un peu secoués par les flots. Leur hardiesse est si tranquille, qu'ils profitent souvent de l'occasion pour dérober de l'eau-de-vie ou des cauris. S'ils n'ont pas quelques Européens qui les observent, ils cessent quelque temps d'avancer, en soutenant la pirogue avec leurs rames, tandis qu'un des plus adroits perce les barils et sert de l'eau-de-vie à tous les autres; ensuite ils recommencent à ramer de toutes leurs forces, et, lorsqu'ils arrivent au rivage, ils racontent froidement, pour excuser leur lenteur, que la pirogue a fait une voie d'eau, et qu'ayant été forcés de la boucher, ils ont eu beaucoup de peine à surmonter les difficultés. S'ils sont observés de si près qu'ils ne puissent tromper, ils ont l'art de renverser la piro-

gue dans quelque lieu où les barils et les caisses coulent à fond, et la nuit suivante ils reviennent les pêcher.

Autrefois les Anglais et les Hollandais étaient seuls en possession du commerce de Juida; mais les Français obtinrent par degrés la liberté d'y bâtir un fort; et l'adresse des habitants a fait ouvrir enfin leur port à toutes les nations. Il en résulte un effet très-désavantageux pour la compagnie anglaise d'Afrique: le prix des esclaves, qui était anciennement réglé pour elle à trois livres sterling par tête (72 fr.), est monté dans ces derniers temps jusqu'à vingt (480 fr.)

Il se tient tous les quatre jours un grand marché à Sabi ou Xavier, dans différents endroits de cette ville. Il s'en tient un autre dans la province d'Aploga où la foule est si grande, qu'on n'y voit pas ordinairement moins de cinq ou six mille marchands.

Ces marchés sont réglés avec tant d'ordre et de sagesse, qu'il ne s'y passe jamais rien contre les lois. Chaque espèce de marchands et de marchandises a sa place assignée. Il est permis à ceux qui achètent de marchander aussi longtemps qu'il leur plait, mais sans tumulte et sans fraude. Le roi nomme un juge, assisté de quatre officiers bien armés, qui a non-seulement le droit d'inspection sur toutes sortes de commerce, mais celui d'écouter les plaintes et de les terminer par une courte décision, en vendant pour l'esclavage ceux qui sont convaincus de vol ou d'avoir troublé le repos public. Outre ce magistrat, un grand du royaume, nommé le *Konagongla*, est chargé du soin de la monnaie ou des bedjis. Il en faut quarante pour faire un toqua. Cet officier examine les cordons, et s'il s'y trouve une coquille de moins, il les confisque au profit du roi.

Les marchés sont environnés de petites baraques qui sont occupées par des cuisiniers ou des traiteurs pour la commodité du public. Il ne manque rien dans tous ces marchés. On y vend des esclaves de tous les âges et des deux sexes, des bœufs et des vaches, des moutons, des chèvres, des chiens, de la volaille et des oiseaux de toute espèce; des singes et d'autres animaux; des draps de l'Europe, des toiles, de la laine et du coton, des calicots ou toiles des Indes, des étoffes de soie, des épices, des merceries, de la porcelaine de la Chine, de l'or en poudre et en lingots, du fer en barre et en œuvre; enfin toutes sortes de marchandises d'Europe, d'Asie et d'Afrique, à des prix fort raisonnables. Cette abondance est d'autant plus surprenante, qu'une partie de tous ces biens est achetée de la seconde ou de la troisième main par des marchands qui les vont revendre à trois ou quatre cents lieues du pays.

Les principales marchandises du royaume de Juida sont les étoffes de la fabrique des femmes, les nattes, les paniers, les cruches pour le peytou, les calebasses de toutes sortes de grandeurs, les plats et les tasses de bois, les pagnes rouges et bleus, la ma-

laguette, le sel, l'huile de palmier, le kanki et d'autres denrées.

Le commerce des esclaves est exercé par les hommes, et celui de toutes les autres marchandises par les femmes. Nos plus fins marchands pourraient recevoir des leçons de ces habiles négresses, soit dans l'art du débit, soit dans celui des comptes. Aussi les hommes se reposent-ils entièrement sur leur gestion.

La monnaie courante dans tous les marchés est de la poudre d'or ou des bedjis. Comme on ne connaît pas l'usage du crédit, les marchands n'ont pas l'embarras des livres de compte.

Les Européens, les seigneurs de Juida et les nègres riches se font porter dans des hamacs sur les épaules de leurs esclaves. C'est du Brésil que viennent les plus beaux hamacs: ils sont de coton. Les uns sont d'une étoffe continue, comme le drap; les autres à jour, comme nos filets pour la pêche. Leur longueur ordinaire est de sept pieds, sur dix, douze et quatorze de largeur. Aux deux extrémités il y a cinquante ou soixante nœuds d'un tissu de soie ou de coton, que les nègres appellent rubans, chacun de la longueur de trois pieds. Tous les rubans de chaque bout s'unissent pour composer une chaîne au travers de laquelle on passe une corde, qu'on attache des deux côtés au bout d'une perche de bambou longue de quinze ou seize pieds; de sorte que le hamac suspendu prend la forme d'un demi-cercle. Deux esclaves portent les deux extrémités de la perche sur leur tête. La personne qui se fait porter s'assied ou se couche de toute sa longueur dans le hamac; mais elle ne se met pas en ligne directe, parce que, dans cette situation, elle aurait le corps plié et les pieds aussi hauts que la tête. Sa position est diagonale, c'est-à-dire, qu'ayant la tête et les pieds d'un coin à l'autre, elle est aussi commodément que dans un lit. Les personnes de distinction se servent d'un oreiller qui leur soutient la tête.

Les hamacs qu'on apporte du Brésil sont de différentes couleurs et fort bien travaillés, avec des soupentes et des franges de la même étoffe qui tombent des deux côtés, et leur donnent fort bonne grâce. On s'y sert ordinairement d'un parasol qu'on tient à la main. Si l'on voyage pendant la nuit, on passe sur la perche une toile cirée pour se garantir de la rosée, qui est dangereuse dans ce pays. Il n'y a point de litière où l'on dorme si commodément que dans cette voiture.

Lorsque les directeurs sortent du comptoir pour la promenade ou pour quelque voyage, ils sont toujours escortés d'un capitaine nègre, ou d'un seigneur qui protège leur nation, et qui suit immédiatement dans son hamac. A la tête du convoi, un nègre porte l'enseigne de la nation. Il est suivi d'une garde de cent ou deux cents nègres, avec leurs tambours et leurs trouppettes. Ceux qui ont des fusils tirent con-

tinuellement. Les tambours battent, les trompettes sonnent, et la marche n'est qu'une danse continuelle.

La qualité du climat ne laisse point aux Européens le choix d'une autre voiture. Ils ne pourraient faire un mille à pied, dans l'espace d'un jour, sans être dangereusement affaiblis par l'excès de la chaleur; au lieu qu'ils sont fort soulagés dans un hamac par la toile qui les couvre et par le mouvement de l'air que leurs porteurs agitent continuellement.

Les habitants naturels de cette contrée sont généralement de haute taille, bien faits et robustes. Leur couleur n'est pas d'un noir de jais si luisant que sur la côte d'Or, et l'est encore moins que sur le Sénégal et sur la Gambie. Mais ils sont beaucoup plus industriels et plus capables de travail, sans être moins ignorants.

Avec peu de lumières, ils sont pourtant très-civilisés et très-polis. Bosman les met fort au-dessus de tous les autres nègres, autant pour les mauvaises que pour les bonnes qualités.

Les devoirs mutuels de la civilité sont si bien établis entre eux, et leur respect va si loin pour leurs supérieurs, que, dans les visites qu'ils leur rendent ou dans une simple rencontre, l'inférieur se jette à genoux, baise trois fois la terre en frappant des mains, souhaite le bonjour à celui qu'il se croit obligé d'honorer, et le félicite sur sa santé ou sur d'autres avantages dont il le voit jouir. De l'autre côté, le supérieur, sans changer de posture, fait une réponse obligeante, bat doucement des mains, et souhaite aussi le bonjour. L'inférieur ne cesse pas de demeurer assis à terre ou prosterné jusqu'à ce que l'autre le quitte ou lui témoigne que c'est assez. Si c'est l'inférieur que ses affaires obligent de partir le premier, il en demande la permission, et se retire en rampant; car on regarderait comme un crime dans la nation de paraître debout ou de s'asseoir sur un banc devant ses supérieurs. Les enfants ne sont pas moins respectueux pour leurs pères, et les femmes pour leurs maris. Ils ne leur présentent et ne reçoivent rien d'eux sans se mettre à genoux et sans employer les deux mains; ce qui passe encore pour une plus grande marque de soumission. S'ils leur parlent, c'est en se couvrant la bouche de la main, dans la crainte de les incommoder par leur haleine.

Deux personnes d'égale condition qui se rencontrent commencent par se mettre à genoux et frappent des mains, après quoi elles se saluent en faisant des vœux mutuels pour leur bonheur et leur santé. Qu'une personne de distinction éternue, toutes les personnes présentes tombent à genoux baisent la terre, frappent des mains et lui souhaitent toutes sortes de prospérités. Un nègre qui reçoit quelque présent de son supérieur frappe des mains, baise la terre et fait un remerciement fort affectueux.

Enfin les distinctions de rang et les gradations de respect sont aussi bien observées entre les nègres de Juida que dans aucun autre endroit du monde, bien différents de ceux de la côte d'Or, qui vivent ensemble comme des brutes, sans aucune idée de bienséance et de politesse.

Les mêmes cérémonies se répètent scrupuleusement chaque fois qu'on se rencontre, fût-ce vingt fois le jour; et la négligence dans ces usages est punie par une amende. Toute la nation, dit Desmarchais, marque une considération singulière pour les Français: le dernier roi de Juida portait si loin ce sentiment, qu'un de ses principaux officiers ayant insulté un Français, et levé la canne pour le frapper, il lui fit couper la tête sur-le-champ, sans se laisser fléchir par les ardentes sollicitations du directeur français en faveur du coupable.

Les Chinois mêmes ne portent pas plus loin les formalités du cérémonial, et ne les observent pas avec plus de rigueur. Un nègre de Juida qui se propose de rendre visite à son supérieur envoie d'abord chez lui pour lui faire demander sa permission et l'heure qui lui convient: après avoir reçu sa réponse, il sort accompagné de tous ses domestiques et de ses instruments musicaux, si sa condition lui permet d'en avoir: ce cortège marche devant lui lentement et en fort bon ordre; il ferme la marche, porté par deux esclaves sur son hamac; lorsqu'il est arrivé à quelques pas du terme, il descend et s'avance à la première porte, où il trouve les domestiques de la maison; alors il fait cesser la musique et se prosterne à terre avec tout son train; les domestiques qui sont venus pour le recevoir se mettent dans la même posture; on dispute longtemps à qui se lèvera le premier; il entre enfin dans la première cour, y laisse le gros de ses gens, et n'en prend qu'un petit nombre à sa suite.

Les domestiques de la maison l'ayant introduit dans la salle d'audience, il y trouve le maître assis, qui ne fait pas le moindre mouvement pour quitter sa position; il se met à genoux devant lui, baise la terre, frappe des mains, et souhaite à son seigneur une longue vie avec toutes sortes de prospérités: il répète trois fois cette cérémonie, après quoi l'autre, sans se remuer, lui dit de s'asseoir, et le fait placer vis-à-vis de lui sur une natte ou sur une chaise, suivant la manière dont il est assis lui-même; il commence alors la conversation: lorsqu'elle a duré quelque temps, il fait signe à ses gens d'apporter des liqueurs, et les présente à son hôte; c'est le signal de la retraite. L'étranger recommence alors ses génuflexions avec les mêmes compliments, et se retire; les domestiques de la maison le conduisent jusqu'à la porte, et le pressent de remonter dans son hamac; mais il s'en défend, et de part et d'autre, on se prosterne comme à l'arrivée; il monte ensuite dans le hamac; les instruments recommencent à jouer, et le convoi se remet en marche dans

le même ordre qu'il est venu. Il paraît par ce détail que la politesse des inférieurs est très-soumise, et celle des supérieurs très-humiliante. Quoi qu'en disent les voyageurs, ce n'est pas là le chef-d'œuvre de l'urbanité ; celle de l'Europe est infiniment mieux entendue, puisqu'elle consiste à établir, autant qu'il est possible, les apparences de l'égalité.

Mais si les habitants de Juida surpassent tous les autres nègres en industrie comme en politesse, ils l'emportent beaucoup aussi par le goût et la subtilité qu'ils ont pour le vol. A l'arrivée de Bosman dans ce comptoir, le roi lui déclara que ses sujets ne ressemblaient point à ceux d'Ardra et des autres pays voisins, qui étaient capables, au moindre mécontentement, d'empoisonner les Européens. « C'est, lui dit le prince, ce que vous ne devez jamais craindre ici ; mais je vous avertis de prendre garde à vos marchandises, car mon peuple est fort enclin au vol, et ne vous laissera que ce qu'il ne pourra prendre. » Bosman, charmé de cette franchise, résolut d'être si attentif, qu'on ne pût le tromper aisément ; mais il éprouva bientôt que l'adresse des habitants surpassait toutes ses précautions. Il ajoute qu'à l'exception de deux ou trois des principaux seigneurs du pays, toute la nation de Juida n'est qu'une troupe de voleurs, d'une expérience si consommée dans leur profession, que, de l'aveu des Français, ils entendent mieux cet art que les plus habiles filous de Paris.

Les nègres de Juida sont généralement mieux vêtus que ceux de la côte d'Or ; mais ils n'ont pas d'ornements d'or et d'argent : leur pays ne produit aucun de ces précieux métaux, et les habitants n'en connaissent pas même le prix.

Le blé des nègres de Juida est le millet. Ils ont l'art de le moudre entre deux pierres, qu'ils appellent *pierres de kanki*, à peu près comme les peintres broient leurs couleurs : de la farine pétrie avec un peu d'eau ils composent des morceaux de pâte qu'ils font bouillir dans un pot de terre, ou cuire au feu sur un fer ou une pierre ; cette espèce de pain, qu'ils appellent *kanki*, se mange avec un peu d'huile de palmier : une calebasse de *peytou* et quelques ignames, ou quelques patates qu'ils y joignent, sont la nourriture ordinaire du plus grand nombre.

La plupart des usages de Juida ont beaucoup de ressemblance avec ceux de la côte d'Or, à l'exception de ce qui regarde le culte religieux.

Les hommes ont communément un plus grand nombre de femmes que sur la côte d'Or. Bosman a vu des nègres qui se glorifiaient d'avoir plus de deux cents enfants. Ayant demandé un jour au capitaine Agoci, qui servait depuis plusieurs années d'interprète aux Hollandais, si sa famille était nombreuse, parce qu'il était toujours suivi de quantité d'enfants, le nègre répondit avec un soupir qu'il n'en avait que soixante-dix,

et qu'il lui en était mort le même nombre qu'il aurait pu vendre avantageusement.

Les richesses consistent dans la multitude des enfants ; mais les pères en disposent à leur gré, et, ne réservant quelquefois que l'aîné des mâles, ils vendent tout le reste pour l'esclavage : un royaume de si peu d'étendue fournit tous les mois un millier d'esclaves au marché.

La circoncision des enfants est une pratique établie dans cette contrée, sans que les habitants en puissent apporter d'autre raison que l'usage de leurs pères, dont ils en ont reçu l'exemple : on soumet même quelques filles à cette cérémonie sanglante.

A la mort de son père, l'aîné des fils hérite non-seulement de tous ses biens et de ses bestiaux, mais même de ses femmes, avec lesquelles il commence aussitôt à vivre en qualité de mari ; sa mère seule est exceptée ; elle devient maîtresse d'elle-même, dans un logement séparé, avec un fonds réglé pour sa subsistance ; cet usage n'est pas moins établi pour le peuple que pour le roi et les seigneurs.

L'application extraordinaire que les nègres de Juida apportent au commerce et à l'agriculture ne leur ôte pas le goût de l'amusement ; leur principale passion dans ce genre est pour le jeu. Bosman rapporte qu'ils y risquent volontiers tout ce qu'ils possèdent, et qu'après avoir perdu leur argent et leurs marchandises, ils sont, capables de jouer leurs femmes, leurs enfants, et de finir par se jouer eux-mêmes.

De-marchais observe en effet qu'avec autant de passion pour le jeu que les *Chinois*, ils se dispensent de les imiter sur un seul point : c'est qu'au lieu de se pendre après avoir tout perdu, ils jouent leur propre corps, et sont vendus par celui que la fortune favorise. Ce désordre avait engagé un de leurs rois à défendre tous les jeux de hasard sous peine de l'esclavage.

Ils appréhendent tellement la mort, qu'ils ne peuvent en entendre parler, dans la crainte de hâter son arrivée en prononçant son nom ; c'est un crime capital de la nommer devant le roi et les grands. Bosman, se disposant à partir, dans son premier voyage, demanda au roi, qui lui devait environ cent livres sterling (2,400 fr.), de quoi il recevrait cette somme à son retour, en cas de mort : tous les assistants parurent extrêmement surpris à cette question ; mais le roi, qui entendait un peu la langue portugaise, considérant que Bosman ignorait les usages du pays, lui répondit avec un sourire : « Soyez là-dessus sans inquiétude ; vous ne me trouverez pas mort, car je vivrai toujours. » Bosman s'aperçut fort bien qu'il avait commis une imprudence. Lorsqu'il fut retourné au comptoir, son interprète lui apprit qu'il était défendu, sous peine de la vie, de parler de mort en présence du roi, et, bien plus, de parler de la sienne. Cependant étant devenu plus familier avec ce prince, dans son second et dans son troisième voyage, il prit la liberté de railler souvent les seigneurs de

la cour sur la crainte qu'ils avaient de la mort; il parvint à les faire rire de leur propre faiblesse, et le roi même prenait plaisir à l'entendre; mais les nègres n'en étaient pas moins réservés, et n'osaient ouvrir la bouche sur le même sujet.

Ils sont persuadés qu'il existe un être dont l'univers est l'ouvrage, et qui mérite par conséquent d'être préféré aux fétiches, qui sont eux-mêmes ses créatures; mais ils ne le prient point, et ne lui offrent point de sacrifices. « Ce grand Dieu, disent-ils, est trop élevé au-dessus d'eux pour s'occuper de leur situation; il a confié le gouvernement du monde aux fétiches, qui sont des puissances subordonnées auxquelles les nègres doivent s'adresser. »

Les nègres les plus sensés de Juida, du moins entre les grands, ont une idée confuse de l'existence d'un seul Dieu, qu'ils placent dans le ciel; ils lui attribuent le soin de punir le mal et de récompenser le bien; ils croient que le tonnerre vient de lui; ils reconnaissent que les blancs, qui lui adressent leur culte, sont beaucoup plus heureux que les nègres, dont le partage est de servir le diable, méchante et pernicieuse puissance, qu'ils n'ont pas la hardiesse d'abandonner, parce qu'ils redoutent la fureur de la populace.

Les habitants de Juida ont quelques notions de l'enfer, du diable et de l'apparition des esprits; ils mettent l'enfer dans un lieu souterrain, où les méchants sont punis par le feu.

Les fétiches de Juida peuvent être divisés en deux classes: celle des grands et celle des petits. La première classe est celle des fétiches publics, le serpent, les arbres, la mer et l'Agoye.

L'Agoye est une hideuse figure de terre noire qui ressemble plus à un crapaud qu'à un homme: c'est la divinité qui préside aux conseils. L'usage est de la consulter avant de former une entreprise; ceux qui ont besoin de ses inspirations s'adressent d'abord au sacrificateur, et lui expliquent le sujet qui les amène; ensuite ils offrent leur présent à l'Agoye, sans oublier de payer le droit du prêtre: il fait quantité de grimaces que le suppliant regarde avec beaucoup de respect; il jette des balles au hasard, d'un plat dans l'autre, jusqu'à ce que le nombre se trouve impair dans chaque plat: il répète plusieurs fois cette opération; et, si le nombre continue d'être impair, il déclare que l'entreprise est heureuse. La prévention des nègres est si forte, que, si leurs espérances sont trompées, comme il arrive souvent, ils en rejettent la faute sur eux-mêmes, sans accuser jamais l'Agoye.

Mais le respect qu'on porte aux grands fétiches est extrêmement partagé par la multitude innombrable que chaque particulier choisit à son gré. Les plus communs sont de terre grasse, parce qu'il est aisé de faire prendre toutes sortes de formes à cette terre.

Desmarchais donne une description fort

exacte de l'espèce de serpent qui fait le principal objet de la religion de Juida, et qu'on nomme *serpent-fétiche*. Cette espèce a la tête grosse et ronde, les yeux bleus et fort ouverts, la langue courte et pointue comme un dard, le mouvement d'une grande lenteur, excepté lorsqu'elle attaque un serpent venimeux; elle a la queue petite et pointue, la peau fort belle; le fond de sa couleur est un blanc sale, avec un mélange agréable de raies et de taches jaunes, bleues et brunes. Ces serpents sont d'une douceur surprenante: on peut marcher sur eux sans crainte; ils se retirent sans aucune marque de colère.

Ils sont si privés, qu'ils se laissent prendre et manier. Leur unique antipathie est contre les serpents venimeux, dont la morsure est dangereuse; ils les attaquent dans quelques lieux qu'ils les rencontrent, et semblent prendre plaisir à délivrer les hommes de leur poison. Les blancs mêmes ne font pas difficulté de manier ces innocentes créatures, et badinent avec elles sans le moindre danger. Il ne faut pas craindre de les confondre avec les autres. L'espèce de serpents venimeux est noire, longue de deux brasses, et d'un pouce et demi de diamètre; ils ont la tête plate et deux dents crochues; ils rampent toujours la tête levée et la gueule ouverte, attaquent furieusement tout ce qui se présente.

Le serpent sacré a moins de longueur: il n'a point ordinairement plus de sept pieds et demi, mais il est aussi gros que la cuisse d'un homme. Les nègres assurent que le premier père de cette race est encore vivant, et qu'il est d'une prodigieuse grosseur.

Bosman prétend avoir observé que ces serpents ne peuvent mordre ni piquer. Il traite de chimère l'opinion des nègres qui regardent leur morsure comme un préservatif contre celle des autres serpents; il assure, au contraire, qu'ils ne peuvent se défendre eux-mêmes du poison des autres, et que dans les combats qu'ils leur livrent souvent, quoique beaucoup plus gros et plus vigoureux, ils seraient rarement vainqueurs, si ces rencontres n'arrivaient ordinairement près des villes et des villages, où le secours de leurs adorateurs les fait triompher de leur ennemi. Une des principales raisons qui les a fait choisir aux nègres pour l'objet de leur culte est la bonté de leur naturel. C'est un crime capital de leur nuire ou de les outrager volontairement; mais s'il arrive par hasard qu'on marche dessus, ils se retirent avec plus de frayeur que de colère; ou s'ils se servent de leurs dents pour mordre, la blessure est toujours sans danger.

Ce serpent vient d'Ardra, dans son origine, et voici ce que l'on rapporte sur l'introduction de son culte. L'armée de Juida étant près de livrer bataille à celle d'Ardra, il sortit de celle-ci un gros serpent qui se retira dans l'autre — non-seulement sa forme n'avait rien d'effrayant, mais il parut si doux et si privé, que tout le monde fut porté à le caresser. Le grand sacrificateur le prit dans

ses bras et le leva pour le faire voir à toute l'armée. La vue de ce prodige fit tomber tous les nègres à genoux : ils adorèrent leur nouvelle divinité, et, fondant sur leurs ennemis avec un redoublement de courage, ils remportèrent une victoire complète. Toute la nation ne manqua point d'attribuer un succès si mémorable à la vertu du serpent. Il fut rapporté avec toutes sortes d'honneurs; on lui bâtit un temple, on assigna un fonds pour sa subsistance, et bientôt ce nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes les anciennes divinités; son culte ne fit ensuite qu'augmenter à proportion des faveurs dont on se crut redevable à sa protection. Les trois anciens fétiches avaient leur département séparé; on s'adressait à la mer pour obtenir une heureuse pêche, aux arbres pour la santé, et à l'Agoye pour les conseils; mais le serpent présida au commerce, à la guerre, à l'agriculture, aux maladies, à la stérilité, etc. Le premier édifice qu'on avait bâti pour le recevoir parut bientôt trop petit. On prit le parti de lui élever un nouveau temple avec de grandes cours et des appartements spacieux. On établit un grand pontife et des prêtres pour le servir. Tous les ans on choisit quelques belles filles qui lui sont consacrées. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les nègres de Juida sont persuadés que le serpent qu'ils adorent aujourd'hui est le même qui fut apporté par leurs ancêtres, et qui leur fit gagner une glorieuse victoire. La postérité de ce noble animal est devenue fort nombreuse, et n'a pas dégénéré des bonnes qualités de son premier père. Quoiqu'elle soit moins honorée que le chef, il n'y a pas de nègre qui ne se croie fort heureux de rencontrer des serpents de cette espèce, et qui ne les loge ou ne les nourrisse avec joie : il les régale avec du lait. Si c'est une femelle, et qu'il s'aperçoive qu'elle est pleine, il lui construit un nid pour mettre ses petits au monde, et prend soin de les élever jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher leur nourriture. Comme ils sont incapables de nuire, personne n'est porté à les insulter; mais s'il arrivait à quelqu'un, nègre ou blanc, d'en tuer ou d'en blesser un, toute la nation serait ardente à se soulever. Le coupable, s'il était nègre, serait assommé ou brûlé sur-le-champ, et tous ses biens confisqués; si c'était un blanc, et qu'il eût le bonheur de se dérober à la furie du peuple, il en coûterait une bonne somme à sa nation pour lui procurer la liberté de reparaitre.

Cette superstition fut cause d'un accident fort tragique, qui est confirmé par le témoignage réuni de Bosman et de Barbot. Lorsque les Anglais commencèrent à s'établir dans le royaume de Juida, un capitaine de leur nation ayant débarqué des marchandises sur le rivage, ses gens trouvèrent, pendant la nuit, un serpent fétiche, qu'ils tuèrent et qu'ils jetèrent devant leur porte sans se défier des conséquences. Le lendemain, quelques nègres qui reconnurent le sacrilège, et qui apprirent quels en étaient les auteurs

par la confession même des Anglais, ne tardèrent point à répandre cette funeste nouvelle dans la nation. Tous les habitants du canton se rassemblèrent. Ils fondirent sur le comptoir naissant, massacrèrent les Anglais jusqu'au dernier, et détruisirent par le feu l'édifice et les marchandises.

Cette barbarie éloigna pendant quelque temps les Anglais de la côte. Dans l'intervalle, les nègres prirent l'habitude de montrer aux Européens qui arrivaient dans leur pays quelques-uns de leurs serpents fétiches, en les suppliant de les respecter parce qu'ils étaient sacrés. Une précaution si nécessaire a garanti les étrangers de toutes sortes d'accidents. Mais un blanc qui tuerait aujourd'hui quelque serpent fétiche n'aurait pas d'autre ressource que de s'adresser promptement au roi, et de lui protester qu'il l'a fait sans dessein. Son crime paraîtrait expié par le repentir et par une amende qu'on l'obligerait de payer aux prêtres. Encore Bosman ne lui conseille-t-il pas de s'exposer dans ces circonstances aux yeux de la populace, qui devient capable de toutes sortes d'outrages lorsqu'elle est excitée par les prêtres.

Vers le même temps, un nègre d'Akambo, qui se trouvait dans le pays de Juida, prit un serpent sur un bâton, parce qu'il n'osait y toucher de la main, et le porta dans sa cabane sans lui avoir causé le moindre mal. Il fut aperçu par deux nègres du pays, qui poussèrent aussitôt des cris affreux et capables de soulever le canton. On vit accourir à la place publique un grand nombre d'habitants armés de massues, d'épées et de zagaies, qui auraient massacré sur-le-champ le malheureux Akambo, si le roi, informé de son innocence, n'eût envoyé quelques seigneurs pour l'arracher à cette troupe de furieux.

Quoique ces serpents ne soient pas capables de nuire, ils ne laissent pas d'être fort incommodes par l'excès de familiarité à laquelle ils s'accoutument. Dans les grandes chaleurs, ils entrent quelquefois cinq ou six ensemble jusqu'au fond des maisons, et même dans les lits. S'ils trouvent dans un lit qui n'est pas bien remué quelque place où ils puissent se nicher, ils y demeurent cinq ou six jours entiers, et souvent ils y font leurs petits. A la vérité, l'embarras n'est pas grand pour s'en défaire. On appelle un nègre qui prend doucement ces fétiches, et qui les met à la porte; mais s'ils se trouvent placés sur quelque solive, ou dans quelque lieu élevé des maisons, quoiqu'elles ne soient que d'un seul étage, il n'est pas aisé d'engager le nègre à les en chasser. On est obligé fort souvent de les y laisser tranquilles jusqu'à ce qu'ils en sortent d'eux-mêmes.

Un serpent se plaça un jour au-dessus de la table où Bosman avait coutume de prendre ses repas, et quoiqu'il fût à la portée de la main, il ne se trouva personne qui eût la hardiesse d'y toucher. Plusieurs jours après, Bosman eut à dîner quelques ser-

gneurs du pays. On parla de serpents. Il leva les yeux sur celui qui était au-dessus de sa tête, et le faisant remarquer à ses hôtes, il leur dit que ce pauvre fétiche, n'ayant pas mangé depuis douze ou quinze jours, était menacé de mourir de faim, s'il ne changeait de demeure. Ils répondirent qu'ils le croyaient plus sensé, et qu'il ne fallait pas douter qu'en secret il ne trouvât le moyen de s'approcher des plats. La raillerie ne fut pas poussée plus loin; mais le jour suivant Bosman se plaignit au roi, devant les mêmes seigneurs, qu'un de ses fétiches eût pris la hardiesse de manger depuis quinze jours à sa table sans être invité. Il ajouta que, si cet effronté parasite ne payait pas quelque chose pour sa pension et son logement, les Hollandais seraient forcés de le congédier. Le roi, qui aimait cette espèce de badinage, le pria de laisser le fétiche tranquille, et promit de contribuer à sa subsistance. Dès le soir il envoya un bœuf gras à Bosman.

Les animaux qui tueraient ou blessaient un serpent fétiche ne seraient pas plus à couvert des châtimens que les hommes. En 1697, un porc qui avait été tourmenté par un serpent se jeta dessus et le dévora. Nicolas Pell, facteur hollandais, qui fut témoin de cette scène, ne put être assez prompt pour l'empêcher. Les prêtres portèrent leurs plaintes au roi, et personne n'osant prendre la défense des porcs, ils obtinrent de ce prince une sentence qui condamnait à mort tous les porcs du royaume. Des milliers de nègres, armés d'épées et de massues, commencèrent aussitôt cette sanglante exécution. En vain les maîtres représentèrent l'innocence de leurs troupeaux. Toute la race eût été détruite, si le roi, qui n'avait pas l'humeur sanguinaire, n'eût arrêté le massacre par un contre-ordre. Le motif qu'il apporta aux prêtres pour justifier son indulgence fut qu'il y avait assez de sang innocent répandu, et que le fétiche devait être satisfait d'un si beau sacrifice. Bosman, dans un second voyage, vit un autre carnage de porcs à la même occasion. Aussitôt que le maïs commence à verdoyer, et qu'il est de la hauteur d'un pied, il est ordonné de tenir les porcs renfermés, sous peine de confiscation. C'est dans cette saison que les serpents mettent bas leurs petits, et le lieu qu'ils choisissent est ordinairement quelque champ de verdure. Les gardes et les domestiques du roi parcourent alors tout le pays. Ils font main-basse sur les porcs avec d'autant plus de rigueur, que tout ce qu'ils tuent leur appartient. Les serpents noirs détruisent encore plus les fétiches que les porcs, sans quoi ces ridicules divinités multiplieraient tant, que tout le royaume en serait couvert.

Dans toutes les parties du royaume il y a des loges ou des temples pour l'habitation et l'entretien des serpents; mais la principale loge, ou le temple cathédral, est situé à deux milles de la ville royale de Sabi ou de Xavier, sous un grand et bel arbre. C'est dans ce sanctuaire que le chef et le plus

gros des serpents fait sa résidence. Il doit être fort vieux, suivant le récit des nègres, qui le regardent comme le premier père de tous les autres. On assure qu'il est de la grosseur d'un homme et d'une longueur incroyable.

Les plus grandes fêtes qu'on célèbre à l'honneur du serpent sont deux processions solennelles qui suivent immédiatement le couronnement du roi. C'est la mère de ce prince qui préside à la première, et, trois mois après, il conduit lui-même la seconde. Chaque année, il s'en fait une autre qui a le grand maître de la maison du roi pour guide; mais la vue du serpent est une faveur que les prêtres n'accordent pas même au roi. Il ne lui est pas permis d'entrer dans l'édifice: il rend ses adorations par la bouche du grand-prêtre, qui lui apporte les réponses de la divinité. Ensuite la procession retourne à Sabi dans le même ordre.

Le ministère de la religion est partagé entre les deux sexes. Les prêtres et les prêtresses sont très-respectés. Les fétichères, ou les prêtres, ont un chef qui les gouverne, et qui n'est pas moins considéré que le roi. Son pouvoir balance même assez souvent l'autorité royale, parce que, dans l'opinion qu'il converse familièrement avec le grand fétiche, tous les habitants le croient capable de leur causer beaucoup de mal ou de bien.

Le grand prêtre ou le grand sacrificateur est le seul qui puisse entrer dans l'appartement secret du serpent; et le roi même ne voit cette idole redoutée qu'une fois dans le cours de son règne, lorsqu'il lui présente les offrandes, trois mois après son couronnement. Le grand sacerdoce est héréditaire dans une même famille, dont le chef joint cette dignité suprême à celle de grand du royaume et de gouverneur de province. Tous les autres prêtres sont dépendants de lui et soumis à ses ordres. Leur tribu est fort nombreuse.

Les femmes qui sont élevées à l'ordre de bétas ou de prêtresses affectent beaucoup de fierté, quoiqu'elles soient nées souvent d'une concubine esclave. Elles se qualifient particulièrement du titre d'*enfants de Dieu*. Tandis que toutes les autres femmes rendent à leurs maris des hommages serviles, les bétas exercent un empire absolu sur eux et sur leurs biens. Elles sont en droit d'exiger qu'ils les servent et qu'ils leur parlent à genoux. Aussi les plus sensés d'entre les nègres n'épousent-ils guère de prêtresses, et consentent-ils encore moins que leurs femmes soient élevées à cette dignité. Cependant, s'il arrive qu'elles soient choisies sans leur participation, la loi leur défend de s'y opposer, sous peine d'une rigoureuse censure, et de passer pour gens irréligieux qui veulent troubler l'ordre du culte public.

Desmarchais rapporte les formalités qui s'observent dans l'élection des prêtresses. On choisit chaque année un certain nombre de jeunes vierges, qui sont séparées des autres femmes et consacrées au serpent.

Les vieilles prêtresses sont chargées de ce soin. Elles prennent le temps où le maïs commence à verdier, et, sortant de leurs maisons, qui sont à peu de distance de la ville, armées de grosses massues, elles entrent dans les rues, en plusieurs bandes de trente ou quarante. Elles y courent comme des furieuses, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, en criant *nigo bodiname!* c'est-à-dire, dans leur langue, *arrêtez, prenez!* Toutes les jeunes filles de l'âge de huit ans jusqu'à douze qu'elles peuvent arrêter dans cet intervalle leur appartiennent de droit; et, pourvu qu'elles n'entrent point dans les cours ou dans les maisons, il n'est permis à personne de leur résister; elles seraient soutenues par les prêtres, qui achèveraient de tuer impitoyablement ceux qu'elles n'auraient pas déjà tués de leurs massues.

Les jeunes filles sont traitées d'abord avec beaucoup de douceur dans leur cloître. On leur fait apprendre les danses et les chants sacrés qui servent au culte du serpent; mais la dernière partie de ce noviciat est très-sanglante. Elle consiste à leur imprimer dans toutes les parties du corps, avec des pointes de fer, des figures de fleurs, d'animaux, et surtout de serpents. Comme cette opération ne se fait pas sans de vives douleurs et sans une grande effusion de sang, elle est suivie fort souvent de fièvres dangereuses. Les cris touchent peu ces impitoyables vieilles; et personnes n'osant approcher de leurs maisons, elles sont sûres de n'être pas troublées dans cette barbare cérémonie. La peau devient fort belle après la guérison de tant de blessures: on la prendrait pour un satin noir à fleurs. Mais sa principale beauté aux yeux des nègres est de marquer une consécration perpétuelle au service du serpent.

C'est entre les mains du roi et des grands que réside l'autorité suprême, avec l'administration civile et militaire. Mais, dans le cas de crime, le roi fait assembler son conseil, qui est composé de plusieurs personnes choisies, leur expose le fait et recueille les opinions. Si la pluralité des suffrages s'accorde avec ses idées, la sentence est exécutée sur-le-champ. S'il n'approuve pas le résultat du conseil, il se réserve le droit de juger, en vertu de son pouvoir souverain.

Il y a peu de crimes capitaux dans le royaume de Juida. Le meurtre et l'adultère avec les femmes du roi sont les seuls qui soient distingués par ce nom.

Le roi se sert quelquefois de ses femmes pour l'exécution des arrêts qu'il prononce: il en détache trois ou quatre cents, avec ordre de piller la maison du criminel, et de la détruire jusqu'aux fondements. Comme il est défendu de les toucher sous peine de mort, elles remplissent tranquillement leur commission. Un nègre fut informé qu'on le chargeait de certains crimes, et que les ordres étaient déjà donnés pour le pillage et la ruine de sa maison: son malheur était si pressant, qu'il ne lui restait pas même le

temps de se justifier; mais, se rendant témoignage de son innocence, loin de prendre la fuite, il résolut d'attendre chez lui les femmes du roi. Elles parurent bientôt, et, surprises de le voir, elles le pressèrent de se retirer, pour leur laisser la liberté d'exécuter leurs ordres: au lieu d'obéir, il avait placé autour de lui deux milliers de poudre; et, leur déclarant qu'il n'avait rien à se reprocher, il jura que si elles s'approchaient, il allait se faire sauter avec tout ce qui était autour de lui; cette menace leur causa tant d'effroi, qu'elles se hâtèrent de retourner au palais pour rendre compte au roi du mauvais succès de leur entreprise: les amis du nègre l'avaient servi dans l'intervalle, et les preuves de son innocence parurent si claires, qu'elles firent révoquer la sentence. Les rois ont établi la même méthode pour humilier quelquefois les grands: lorsqu'ils sont choqués de leur orgueil, ils envoient deux ou trois mille femmes pour ravager les terres de ceux qui manquent de soumission pour leurs ordres, ou qui rejettent des propositions raisonnables. Le respect va si loin pour les femmes, que, personne n'osant les toucher sans se rendre coupable d'un nouveau crime, le rebelle aime mieux prêter l'oreille à des propositions d'accommodement que se voir dévorer par une légion de furies, ou violer une loi fondamentale de l'Etat.

La plupart des autres crimes sont punis par une amende pécuniaire au profit du roi.

La loi du talion est fort en usage; le meurtre est puni par la mort du meurtrier, et la mutilation par la perte du même membre. A force de sollicitations, on obtient quelquefois du roi le changement du dernier supplice en un bannissement.

Le royaume est héréditaire et passe toujours à l'aîné des fils, à moins que, par des raisons essentielles d'état, les grands ne se croient obligés de choisir un de ses frères, comme on en vit l'exemple en 1725.

Une autre loi, qui n'est pas moins inviolable, c'est qu'aussitôt que le successeur est né, les grands le transportent dans la province de Zinghé, sur la frontière du royaume, à l'ouest, pour y être élevé comme un simple particulier, sans aucune connaissance de son rang et des droits de sa naissance, et sans recevoir les instructions qui conviennent au gouvernement. Personne n'a la liberté de le visiter ni de recevoir ses visites. Ceux qui sont chargés de sa conduite n'ignorent pas qu'il est le fils du roi; mais ils sont obligés sous peine de mort de ne lui en rien apprendre, et de le traiter comme un de leurs enfants. Le roi qui occupait le trône du temps de Desmarchais gardait les pourceaux du nègre qu'il prenait pour son père lorsque les grands vinrent le reconnaître pour leur souverain après la mort de son prédécesseur. Il ne faut pas chercher les motifs de cette éducation dans des considérations morales qui sont fort loin des nègres. Comme ce jeune prince se trouve

appelé au gouvernement d'un royaume dont il ignore les intérêts et les maximes, il est obligé de prendre l'avis des grands dans toutes sortes d'occasions, et de se remettre sur eux du soin de l'administration. Ainsi le pouvoir se perpétue d'autant plus sûrement entre leurs mains, que leurs dignités et leurs titres sont héréditaires, et que c'est toujours l'aîné des enfants mâles qui succède au rang et à la fortune de son père : il est vrai qu'il n'est pas trop convenable que le fils et l'héritier d'un roi garde les pourceaux ; mais l'éducation que les princes reçoivent dans leur palais est ordinairement plus mauvaise que celle qu'ils auraient partout ailleurs, et ils ne peuvent y remédier que par l'éducation de l'expérience, qui malheureusement est un peu tardive.

On ne sait jamais dans quelle partie du palais le roi passe la nuit. Bosman ayant demandé un jour à son principal officier où était la chambre à coucher du roi, n'obtint pour réponse qu'une autre question : « Où croyez-vous que Dieu dorme ? Il est aussi facile, ajouta-t-il, de savoir où le roi dort. » C'est apparemment pour augmenter le respect du peuple qu'on le laisse dans cette ignorance, ou pour éloigner du roi d'autres sortes de périls par l'incertitude où l'on serait de le trouver, si l'on en voulait à sa vie.

La couleur rouge est réservée si particulièrement pour la cour, qu'en fil et en laine, comme en soie et en coton, il n'y a que le roi, ses femmes et ses domestiques qui aient le droit de la porter ; les femmes du palais ont toujours par-dessus leur pagne une écharpe de cette couleur, large de dix doigts, et longue de dix aunes, qui est liée devant elles, et dont elles laissent pendre les deux bouts.

Si le roi sort du palais avec ses femmes, elles sont obligées d'avertir par un cri les hommes qu'elles aperçoivent sur la route : un nègre qui sent aussitôt le péril tombe à genoux, se prosterne contre terre, et laisse passer cette dangereuse troupe sans avoir la hardiesse de lever les yeux. Philips observa souvent qu'à l'approche des femmes du roi, tous les nègres abandonnaient le chemin. S'ils voyaient un Anglais s'avancer du même côté, ils l'avertissaient par divers signes de retourner ou de se retirer à l'écart. Les Anglais croyaient satisfaire au devoir en s'arrêtant ; ils avaient le plaisir de voir toutes ces femmes qui les saluaient à leur passage, qui baissaient la tête, qui se baissaient les mains, et qui faisaient entendre de grands éclats de rire.

Dès que la mort du monarque est publiée, c'est un signal de liberté qui met tout le peuple en droit de se conduire au gré de ses caprices ; les lois, l'ordre et le gouvernement paraissent suspendus ; ceux qui ont des haines et d'autres passions à satisfaire prennent ce temps pour commettre toutes sortes d'excès ; aussi les habitants sensés se renferment-ils dans leurs maisons, parce qu'ils ne peuvent en sortir sans s'exposer au risque d'être volés ou maltraités ; il n'y a que les

grands et les Européens qui puissent paraître sans danger ; encore ne doivent-ils leur sûreté qu'à leur cortège qui est assez bien armé pour les garantir des insultes de la populace. Enfin le désordre et le tumulte sont extrêmes ; heureusement qu'ils ne durent pas plus de quatre ou cinq jours après la publication de la mort du roi. Les grands emploient ce temps à chercher le prince qui doit lui succéder : ils l'amènent au palais ; une décharge de l'artillerie avertit le peuple qu'on lui a donné un nouveau roi : au même instant tout rentre dans l'ordre, le commerce renaît, les marchés sont rouverts, et chacun retourne à ses occupations ordinaires.

Aussitôt que le nouveau roi s'est mis en possession du palais, il donne des ordres pour les funérailles de son père. Cette cérémonie est annoncée par trois décharges de cinq pièces de canon : l'une à la pointe du jour, l'autre à midi, et la troisième au coucher du soleil. La dernière est suivie d'une infinité de cris lugubres, surtout dans le palais et parmi les femmes. Le grand sacrificateur, qui a la direction de cette pompe funèbre, fait creuser une fosse de quinze pieds carrés et cinq pieds de profondeur. Au centre, on fait, en forme de caveau, une ouverture de huit pieds carrés, au milieu de laquelle on place le corps du roi avec beaucoup de cérémonie. Alors le grand sacrificateur choisit huit des principales femmes qui sont vêtues de riches habits et chargées de toutes sortes de provisions pour accompagner le mort dans l'autre monde. On les conduit à la fosse, où elles sont enterrées vives, c'est-à-dire étouffées presque aussitôt par la quantité de terre qu'on jette dans le caveau.

Après les femmes, on amène les hommes qui sont destinés au même sort ; le nombre n'en est pas fixé. Il dépend de la volonté du nouveau roi et du grand sacrificateur ; mais, comme tout le monde ignore sur qui leur choix doit tomber, les domestiques du roi mort se tiennent à l'écart dans ces circonstances, et ne reparaisent qu'après la cérémonie. De tous les officiers du palais, il n'y en a qu'un dont le sort soit réglé par sa condition, et qui ne peut éviter de suivre son maître au tombeau : c'est celui qui porte le titre de *favori* ; l'état de cet homme est fort étrange. Il n'est revêtu d'aucun office à la cour ; il n'a pas même la liberté d'y entrer, si ce n'est pour demander quelque faveur. Il s'adresse alors au grand sacrificateur qui en informe le roi, et toutes ses demandes lui sont accordées : il a d'ailleurs quantité de droits qui lui attirent beaucoup de distinction. Dans les marchés, il prend tout ce qui convient à son usage ; et les Européens sont seuls exempts de cette tyrannie. Son habit est une robe à grandes manches, avec un capuchon qui ressemble à celui des bénédictins. Il porte une canne à la main ; il est exempt de toutes sortes de taxes et de travaux. Cette liberté absolue, jointe aux témoignages de respect qu'il reçoit de

tous les nègres, rendrait sa vie fort heureuse, si elle ne dépendait pas de celle d'autrui; mais elle doit être empoisonnée continuellement par l'idée du sort qui le menace. A peine le roi est-il mort qu'on le garde soigneusement à vue; et sa tête est la première qui tombe aussitôt que les femmes ont disparu dans le tombeau.

Autant les nègres de la côte d'Or sont belliqueux, autant ceux de Juda sont timides. En 1726 ils se laissèrent battre honteusement par une poignée de nègres du royaume de Dahomay. Ce n'est point un déshonneur dans la nation d'avoir abandonné son poste et ses armes pour prendre la fuite. Outre que les grands en donnent toujours l'exemple, chacun est porté par son propre intérêt à justifier dans autrui ce qu'il aurait fait lui-même.

Les nègres de Juda ont pourtant un grand avantage sur leurs voisins : ils sont pourvus d'armes à feu, et s'en servent fort habilement. Avec du courage et de la conduite, ils donneraient bientôt la loi à toutes les nations qui les environnent.

On lit dans Desmarchais que non-seulement la disposition des appartements intérieurs est fort belle dans le palais du roi de Juda, mais que les meubles n'ont rien d'inférieur à ceux de l'Europe. On y voit des lits magnifiques, des fauteuils, des canapés, des tabourets, en un mot tout ce qui peut servir à l'ornement d'une maison. Les grands et les riches négociants imitent l'exemple du roi; ils ont jusqu'à d'habiles cuisiniers nègres qui ont pris des leçons dans nos comptoirs; et les facteurs qui dînent chez eux ne trouvent pas de différence entre leur table et celle des meilleures maisons de l'Europe. Ils ont déjà pris l'usage de faire des provisions de vins d'Espagne et de Canarie, de Madère et même de France. Ils aiment l'eau-de-vie et les liqueurs fines; ils savent distinguer les meilleures. Les confitures, le thé, le café et le chocolat ne leur sont plus étrangers. Le linge de leur table est fort beau. Ils ont jusqu'à de la vaisselle d'argent et de la porcelaine. Enfin, loin de conserver aucune trace de l'ancienne barbarie, ils sont non-seulement civilisés, mais polis. Cet éloge ne regarde néanmoins que les grands et les riches; car on aperçoit peu de changement dans le peuple.

En 1670, un commandant français, nommé d'Elbée, fit un voyage dans le royaume d'Ardra, voisin de celui de Juda. Les Fran-

cais y avaient un comptoir dans le canton d'Offra. D'Elbée pria le roi de leur laisser la liberté d'en bâtir un autre à leur gré, parce que celui qu'il leur avait donné lui-même était trop petit et fort incommode. Il le supplia de donner des ordres pour la sûreté du directeur et des facteurs d'Offra. Le monarque répondit que les Français pouvaient compter sur sa protection; qu'il ne souffrirait pas qu'on leur donnât le moindre sujet de plainte, et qu'il allait même ordonner que les dettes de ses sujets fussent payées dans l'espace de vingt-quatre heures; qu'à l'égard du comptoir d'Offra, il chargerait le prince son fils et ses deux grands capitaines de s'y rendre en personne pour faire augmenter les bâtiments; mais qu'il ne pouvait permettre aux facteurs français de bâtir suivant les usages de leur pays : « Vous commencerez, lui dit-il, par une batterie de deux pièces de canon; l'année d'après vous en aurez une de quatre, et par degrés votre comptoir deviendra un fort qui vous rendra maître de mon pays et capable de me donner des lois. »

Tous les officiers de la maison du roi joignent le titre de capitaine au nom de leur emploi. Ainsi le grand-maître d'hôtel se nomme capitaine de la table; le pourvoyeur, capitaine des vivres; l'échanson, capitaine du vin, etc. Personne ne voit manger le roi. Il est même défendu, sous peine de mort, de le regarder lorsqu'il boit. Un officier donne le signal avec deux baguettes de fer, et tous les assistants sont obligés de se prosterner le visage contre terre. Celui qui présente la coupe doit avoir le dos tourné vers le roi, et le servir dans cette posture. On prétend que cet usage est institué pour mettre sa vie à couvert de toutes sortes de charmes et de sortilèges. Un jeune enfant, que le roi aimait beaucoup, et qui s'était endormi près de lui, eut le malheur de s'éveiller au bruit des deux baguettes, et de lever les yeux sur la coupe au moment que le roi la touchait de ses lèvres. Le grand-prêtre, qui s'en aperçut, fit tuer aussitôt l'enfant et jeter quelques gouttes de son sang sur les habits du roi pour expier le crime et prévenir de redoutables conséquences. Le roi est toujours servi à genoux. On rend les mêmes respects aux plats qui vont à sa table et qui en sortent; c'est-à-dire qu'à l'approche de l'officier qui les conduit, tout le monde se prosterne et baisse le visage jusqu'à terre.

Y

YAKOUTES, peuple de Sibérie. — Les Yakoutes habitaient jadis les monts Sayanes, aujourd'hui ils couvrent les déserts situés entre le fleuve Vitius et l'embouchure de la Lena : c'est la dernière des grandes peuplades errantes dans la Sibérie. Parmi les Yakoutes, on trouve des pasteurs, des chasseurs et des pêcheurs; mais nulle part

on ne voit de laboureurs, car le sol de ce pays ne présente que des rochers, des marais ou des forêts immenses.

Les Yakoutes ont le visage plat, les yeux petits et les lèvres minces; ils sont paresseux, lâches, timides, incapables d'aucune espèce d'élan ou d'énergie, sans pénétration et sans esprit. Les femmes ont plus de vir-

c'té que les hommes, et ne manquent point d'un certain goût dans leur manière de se mettre : elles portent de longues pelisses de fourrures, par-dessus lesquelles elles mettent des espèces de tuniques plus courtes, en drap assez fin, ordinairement rouge, qu'elles brodent et surchargent de franges, de perles de verre ou de corail ; leurs bonnets ornés de la même manière sont faits avec des peaux de bêtes ; elles ont soin d'en prendre la tête, à laquelle elles laissent les oreilles qu'elles dressent et qu'elles regardent comme le plus bel ornement de leur coiffure. Les jeunes filles portent, au lieu de ce bonnet, un bandeau fait avec des fourrures, auquel elles attachent des deux côtés des rangées de perles de verre ; il contient leurs cheveux tressés ; et l'on remarque dans toute leur toilette une certaine élégance et une certaine coquetterie, que l'on est étonné de rencontrer chez un peuple aussi misérable.

L'habillement des hommes se compose d'un habit dont les pans descendent jusqu'aux genoux, et couvrent les cuisses ; sans être étroit, il prend le corps et dessine les formes. En hiver, on le fait avec des fourrures ; en été, avec des peaux tannées : les culottes ne passent pas le jarret, et tiennent aux bottes ; le tout est travaillé soigneusement par les femmes, et souvent enjolivé de broderies et de grains de verre. Ces peuples ne connaissent pas l'usage du linge, ils portent leurs vêtements sur la peau.

Les Yakoutes sont, comme les Ostiaks, nomades pendant la belle saison et sédentaires pendant l'hiver : ce sont les seuls, parmi les peuples de la Sibérie, qui aient de véritables maisons. Ils les bâtissent à la manière des paysans russes, avec des poutres placées les unes sur les autres, et les intervalles sont remplis avec de la mousse. En été, ils se logent sous des tentes faites de peau, qu'ils élèvent sur des perches ; leurs meubles, extrêmement simples, sont faits de cuir et d'écorce de bouleau : ils sont cependant parvenus à se forger des marmites et quelques autres ustensiles ; car ils exploitent plusieurs mines qui se trouvent dans leurs montagnes.

Les Yakoutes mangent la chair de tous les animaux qu'ils trouvent. Ils remplacent le pain par des racines sauvages et des baies ; ils font une consommation considérable de lait de jument, qu'ils boivent aigre. Ils n'aiment point le lait de vache et n'en traitent que pour les étrangers, auxquels ils se plaisent à donner l'hospitalité.

Les Yakoutes sont trop peu avancés dans la civilisation, ils ont trop peu de rapports sociaux, pour connaître les contrats et les engagements par écrit ; mais lorsqu'ils veulent imprimer un caractère sacré à une convention, les contractants se donnent mutuellement l'empreinte du signe qu'ils portent sur la main, et qu'ils se sont faits dès l'enfance par le moyen du tatouage.

Les Yakoutes supposent deux êtres souverains : l'un cause de tout bien, et l'autre du mal. Chacun de ces êtres a sa famille. Plusieurs diables, selon eux, ont femmes et enfants. Tel ordre de diables fait du mal aux bestiaux, tel autre aux hommes faits, tel autre aux enfants, etc. Certains démons habitent les nuées, et d'autres fort avant dans la terre. Il en est de même de leurs dieux : les uns ont soin des bestiaux, les autres procurent une bonne chasse, d'autres protègent les hommes, etc., mais ils résident tous fort haut dans les airs.

« Je ne répéterai point, dit Gmelin dans son *Voyage en Sibérie*, les fables que le Suédois Strahlenberg a débitées sur leur compte ; mais je puis assurer, pour l'avoir vu, que les Yakoutes ont des mortiers faits de fumier de vache, consolidés par la glace, dans lesquels ils pilent du poisson sec, des racines, des baies, du poivre et du sel. »

La manière de vivre des Yakoutes ne diffère pas beaucoup de celle des autres nations de Sibérie, mais ils ont un usage dont il n'y a peut-être point d'exemple chez aucun autre peuple du monde : lorsqu'une femme yakoute est accouchée d'un enfant, la première personne qui entre dans l'yourte donne le nom au nouveau-né ; le père s'empare du placenta, le fait cuire, et s'en régale avec ses parents ou ses amis.

YOLOFS ou IOLOFS, peuples noirs de l'Afrique occidentale. Voy. SÉNÉGAL.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIERES CONTENUES DANS L'INTRODUCTION ETHNOGRAPHIQUE.

CHAPITRE I^{er}. — De l'ethnographie en général.	SECTION 3. — Du rameau scythique.	Division en rameaux.	67
Définition de l'ethnographie.	Caractères généraux.	SECTION 1^{re}. — Du rameau arabe.	67
Division du genre humain ou races.	Division en familles.	Caractères généraux.	67
Subdivision des races.	Famille circassienne.	Division en familles.	70
Divisions fondées sur la civilisation et la religion.	Famille magyare.	Famille hindoue.	70
CHAPITRE II. — De la race blanche.	Famille turque.	Famille malabare.	70
Caractères généraux.	Osmanlis.	SECTION 2. — Du rameau éthiopien.	71
Division en rameaux.	Turcomans.	Division en familles.	71
SECTION 1^{re}. — Du rameau européen.	Ousbecks.	Famille abyssinienne.	71
Caractères généraux.	Tures du Caucase.	Famille fellane.	74
Division en familles.	Nogais.	SECTION 3. — Du rameau malais.	74
Famille teutonne.	Kirghiz.	Caractères généraux.	74
Scandinaves.	Alais.	Division en familles.	74
Germains.	Famille finnoise.	Famille malaise.	74
Anglais.	Finois de Sibérie.	Famille micronésienne.	75
Famille celtique.	Téléoutes, etc.	Famille tahitienne.	75
Famille latine.	Ostiaks, etc.	CHAPITRE V. — De la race rouge.	75
Français.	Finois de la Russie orientale.	Caractères généraux.	75
Hispaniens.	Bachkirs.	Division en rameaux.	79
Italiens.	Tchouvaches.	Rameau méridional.	79
Ysaques.	Permiens.	Famille azèque.	79
Famille grecque.	Finois de la Baltique.	Famille maya.	79
Grecs.	CHAPITRE III. — De la race jaune.	Famille quichuena.	82
Albanais.	Caractères généraux.	Famille antisienne.	82
Famille slave.	Division en rameaux.	Famille araucanienne.	82
Russes.	SECTION 1^{re}. — Du rameau hyperboréen.	Famille pépéenne.	82
Bulgares.	Caractères généraux.	Famille chiquitienne.	82
Serbes.	Division en familles.	Famille moxéenne.	85
Caralens.	Famille japonne.	Famille guaranienne.	85
Wendes.	Famille samoïede.	Raméon septentrional.	85
Tchekhes.	Famille iénaisienne.	Famille floridienne.	85
Polonais.	Famille takaghire.	Famille apache.	85
Lithuaniens.	Famille koriske.	Famille sioue.	85
SECTION 2. — Du rameau arménien.	Famille k-mitchadale.	Famille iroquoise.	85
Caractères généraux.	Famille eskimale.	Famille lenappe.	86
Division en familles.	APPENDICE. — Famille kourlienne.	Famille kolioage.	86
Famille basque.	SECTION 2. — Du rameau mongol.	Famille wakische.	86
Famille atlantique.	Caractères généraux.	Famille californienne.	86
Berbers.	Division en familles.	CHAPITRE VI. — De la race noire.	86
Coptes.	Famille iskoute.	Caractères généraux.	86
Famille sémitique.	Famille mongole.	Division en rameaux.	86
Arabes.	Famille toungouse.	Rameau occidental.	87
Juifs.	SECTION 3. — Du rameau s'n que.	Famille café.	87
Syriens.	Caractères généraux.	Famille bottentote.	87
Famille persique.	Division en familles.	Famille nègre.	87
Tadjiks.	Famille chinoise.	Rameau oriental.	90
Afghans.	Famille coréenne.	Famille papouenne.	90
Kurdes.	Famille japonaise.	Famille anjamène.	90
Arméniens.	Famille indochinoise.	CHAPITRE VII. — Des hybrides.	90
O-sètes.	Famille tibétale.	TABLEAUX de la division du genre humain en races, rameaux et peuples.	90
Famille géorgienne.	CHAPITRE IV. — De la race brune.		
	Caractères généraux.		

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DES PEUPLES CITES DANS L'INTRODUCTION ETHNOGRAPHIQUE.

A	Algonquins.	86	Aquitains.	58	Atlantes.	58
Ababdes.	Allemands.	23	Arabes.	59	Aucas.	84
Abazes.	Amazirghs.	58	Araméens.	55	Avares.	85
Abipones.	Américains.	26	Araucaniens.	82	Aymaras.	79
Abkhases.	Arméniens.	66	Arnautes.	45	Azéques.	
Abyssiniens.	Andalousiens.	90	Assautees.	51	B	
Adighés.	Andes.	47	Assautees.	90	Bachkirs.	55
Afghans.	Anglais.	26	Assamites.	66	Banians.	70
Afros.	Antisiens.	82	Assyriens.	83	Barabras.	71
Alais.	Apaches.	83	Atacana.	82	Bas-Bretous.	57
Albanais.	Apolistas.	82			Bosians.	51

Basques.	58	Elenth.	63	Kabyles.	38	Multatres.	91
Baltas.	73	Eskimaux.	59	Kachintz.	51	Mulgaviens.	73
Bérouins.	39	Espagnols.	59	Kalbais.	51	Musiciens.	79
Béloutchis.	43	Esthes.	53	Kalmaks.	51	Musulmans.	43
Beltirs.	54	Ethiopiens.	71	Kalall.	59	Myrdies.	31
Bengalis.	70	Ethnographie.	11	Kaklani.	42		
Berbers.	59	Européens.	21	Kalmouks.	62	N	
Betjouanas.	87	Euska.dunes.	38	Kamtchadales.	59	Nagas.	66
Bhois.	66			Kanas.	53	Namaquas.	87
Bicharins.	71	F		Karakalpaks.	83	Natchés.	83
Birmanes.	66	Familles.	14	Karakipchaks.	51	Nations.	14
Bisayos.	73	Fellans.	71	Kartvel.	46	Nederluisch.	23
Bohémes.	58	Fellats.	74	Kasiks.	51	Neerlandais.	26
Bolémens.	70	Finlandais.	53	Kasikoumiks.	47	Nègres.	87
Boeichismans.	67	Finnois.	51	Kachtrias.	70	Nègres océaniques.	90
Bosniaques.	34	Finnois de la Baltique.	53	Khalkhas.	63	Négritos.	90
Botocondos.	83	Finnois de Sil érie.	51	Khasovas.	59	Néozélandais.	78
Bougainvilliens.	73	Finnois de la Russie orien- tale.	53	Kimraig.	27	Nogals.	31
Boorlates.	63	Flamands.	26	Kimrys.	51	Normands.	23
Bouroutes.	51	Floridiens.	85	Kirghiz.	27	Norvégiens.	23
Bragmans.	66	Foulis.	74	Kistes.	47	O	
Brahmines.	70	Frçais.	27	Kni-tenaux.	86	Ofrade.	62
Brahouis.	43	Frison.	26	Kochols.	62	Osages.	83
Bugis.	73	Fuégiens.	83	Koliouges.	86	Oscillations.	18
Bulgares.	34			Komi.	53	Osmanlis.	50
		G		Koranas.	87	Ossètes.	46
Cabilles.	38	Gaels.	27	Koriakes.	59	Ostiaks de l'Oby.	53
Cafres.	87	Gallas.	71	Koumiks.	51	Ostiaks de l'énissel.	52
Californiens.	86	Gallois.	27	Koures.	35	Stomites.	79
Canichans.	83	Galls.	27	Kouriliens.	53	Oukés.	83
Caractères	11	Garos.	66	Kousas.	87	Ouraliens.	84
— moraux.	11	Gens de couleur.	91	Kurdes.	43	Ouriangkhai.	63
— naturels.	11	Géorgiens.	46	Kyriales.	53	Ousbocks.	51
— physiques.	11	Germains.	23			Ovas.	74
— sociaux.	11	Gitanos.	70	L		P	
Caralbes.	83	Goths.	23	Lacandones.	79	Pacaguas.	83
Carnes.	34	Grecs.	31	Lamoutes.	63	Paiconecas.	83
Caroliniens.	73	Groenlandais.	59	Langue franque.	59	Pampécans.	82
Carthaginois.	39	Gruisiens.	46	Lapons.	35	Papouens.	90
Catalans.	50	Guzaraniens.	83	Latins.	27	Papous.	90
Caucasiens.	47	Gébrais.	83	Lazes.	46	Pariahs.	70
Cayuvayas.	83	Guébres.	43	Lenguss.	82	Pariss.	43
Celtes.	26	Guégués.	31	Lennappes.	86	Patagons.	82
Chactas.	83			Lesghes.	47	Patans.	43
Chamides.	31	Hailaques.	20	Letties.	53	Pécherals.	82
Changos.	82	Haikans.	43	Lettons.	33	Péguans.	66
Changéniens.	79	Haakés.	33	Libyens.	38	Pélagés.	31
Chapacuras.	83	Hébreux.	59	Ligures.	38	Perniakes.	53
Chapanègues.	79	Higlanders.	27	Lingua franca.	30	Perniens.	53
Charras.	62	Hindous.	67, 70	Lithuaniens.	33	Persans.	43
Chérokees.	83	Hindoustani.	43	Livres.	53	Perses.	42
Chinois.	63	Houangnou.	47	Lolos.	66	Peuls.	74
Chippewais.	86	Hispaniens.	50	Loured.	43	Peuplade.	11
Chiquitéens.	82	Hollandais.	26			Peuples.	11
Chiquitos.	83	Hottentots.	87	M		Peuples barbares.	15
Chols.	79	Houzuannas.	87	Macassars.	47	— civilisés.	15
Chuders.	70	Huns.	47	Magyars.	70	— sauvages.	15
Circassiens.	47	Hurons.	86	Malabars.	74	Phéniciens.	39
Civilisation.	13	Hybrides.	91	Malais.	51	Polonais.	35
Cookiens.	73	Hyperboréens.	58	Malisors.	31	Polynésiens.	73
Coptes.	39			Maltais.	51	Pomolouens.	78
Corabrecs.	83	I		Maudenas.	83	Portugais.	30
Coréens.	66	Iakoutes.	63	Mandchoux.	63	Poolars.	70
Cosagues.	34	Ibères.	38, 47	Mandingues.	90	Pouls.	74
Cossas.	66	Iéusséens.	79	Mariannais.	73	Prussiens.	33
Covarecas.	83	Illinois.	83	Maronites.	42	Puelchen.	82
Creeks.	83	Indiens d'Amérique.	78	Maropas.	82	Q	
Croates.	33	Indochinois.	66	Marquesans.	73	Qobayis.	38
Croisements.	15	Irgouches.	47	Matagayos.	82	Qusines.	33
Cumans.	50	Iroquois.	87	Maures.	59	Quiches.	79
Curavés.	83	Ischores.	53	Mayas.	79	Quichus.	82
Curuminas.	83	Islan-lais.	23	Médes.	46	R	
		Israélites.	43	Mélanésiens.	90	Race africaine.	86
Dacotas.	83	Italiens.	50	Métis.	91	— américaine.	78
Danois.	23	Iteus.	83	Metschériakes.	53	— blanche.	19
Damoudpontras.	43	Ionomas.	83	Miamia.	86	— brune.	67
Dayaks.	73	Iukaghires.	39	Micronésiens.	73	— caucasienne.	19
Delawares.	86	Japides.	51	Mienais.	66	— jaune.	58
Derbets.	62	Japonais.	66	Mingréliens.	46	— mongolique.	58
Didois.	47	Javanais.	73	Mocétènes.	81	— noire.	86
Djats.	70	Jaziges.	50	Mocobis.	82	— rouge.	78
Dodrudges.	51	Jocas.	79	Mogols.	43	Races.	11
Dongolsais.	71	Juifs.	42	Mongols.	62	Radjepontes.	70
Druses.	42	K		Mordouans.	53	Ramesux.	14
Dzoungars.	63	Kabardiens.	47	Mosquitos.	79	Religions.	18
				Moximas.	83	Rohillas.	43
Ecosais.	26			Moxéens.	83	Romans.	27
Egyptiens.	39, 70			Moxos.	83		

Roulou'es.	47	Sirlanea.	55	Tchetch'ns.	47	Turcs de Kasan.	51
Roumou'ni.	51	Ski, étars	51	Tchétris.	70	V	
Rousslaques.	51	Slaves.	51	Tchoud'ns.	56	Vaichis.	70
Russes.	54	Slovènes.	55	Tchougatchies.	59	Valaques.	51
S		Slowakes.	55	Tchoukches.	59	Vanilles.	55
Saabs.	67	Socholars.	62	Tchouvaches.	53	Varègues.	25
Sagala.	54	Solotes.	65	Télmeiches.	82	Varaa-san-Kara.	70
Sames.	59	Somaulis.	74	Téléoutes.	54	Venèdes.	51
Samolèdes.	59	Soudras.	70	Téleases.	71	Vogouls.	55
Samucus.	85	Souriani.	42	Telingas.	62	Votlakes.	55
Sandwickols.	75	Soyons.	46	Télinguites.	55	W	
Sang mélé.	91	Suanes.	25	Teptlaires.	25	Wakishes.	86
Saravecas.	63	Suédais.	55	Teutons.	58	Wallons.	27
Sarmates.	51	Syriens.	42	Tibbous.	58	Walch.	27
Scandinaves.	25	Szecklers.	50	Tibétains.	66	Welsh.	27
Schellous.	58	T		Tobas.	82	Weudes.	55
Schokats.	54	Tabouens.	75	Tongas.	96	X	
Seythes.	47	Tacanas.	82	Torgoots.	62	Xicagues.	70
Seika.	70	Tadjiks.	45	Toskes.	51	Y	
Seigioukides.	50	Tagales.	75	Touaricks.	58	Yakoubi.	42
Semigallas.	55	Talliens.	75	Toungouses.	65	Ymes.	55
Sémiholes.	85	Tanouls.	71	Touraniens.	54	Yuracars.	62
Semitrs.	59	Tapiis.	85	Tribu.	14	Z	
Serbes.	54	Tarasques.	79	Troukmènes.	51	Zambos.	91
Shellas.	38	Tartares.	50	Tsiganes.	70	Zapotèques.	79
Siamois.	66	Tartares de Kasan.	51	Tulareuos.	86	Zigueunes.	70
Sirules.	50	Tartares du Sibérie.	51	Turajas.	75	Zinzares.	51
Sines.	65	Tchekkes.	51	Turcomans.	51	Zingars.	70
Singalais.	70	Tchéramisses.	55	Turcomans du Caucase.	51		
Sing-hos.	66	Tcherkesses.	47	Turcs.	50		
Sioux.	85						

TABLE DES MATIÈRES.

A		D'nn (en Guinée).	525	§ II. Le christianisme en Corée.	636
Abasses. Voy. Nations du Caucase.	102	Rejouanas.	550	Corse. Ile de la Méditerranée.	650
Abyssinie ou Ethiopie, en Afrique.	102	Bonne-Espérance (Cap de).	554, 558	Cosaques.	653
Achanti ou Ashantée, pays de l'Afrique occidentale.	123	Boukharie.	558	Côte-d'Or ou Nigritie.	659
Albanais.	150	Bouloux.	558	Crees. Indiens des environs de la Baie d'Hudson.	658
Algérie ou Afrique française.	155	Boutans.	542	Créoles. Voy. Saint-Domingue et Pérou.	662
Algonquins.	167	Brésil.		Croates.	663
Allemands.	167	C		D	
Amaboiniens.	170	Cachemire.	575	Dahomey. Voy. Guinée, § III et IV.	656
Amérique méridionale (Indiens de l').	170	Cafres.	578	Druzes. Voy. Syrie.	666
Amérique septentrionale (Indiens ou sauvages de l').	170	Cafres-Betjouanas ou Betjouanas.	579	E	
Amis (Iles des). Voy. Océanie.	215	Californie.	587	Ecosais.	667
Anam. Voy. Cochinchine.	215	Canaries (Habitants des Iles).	406	Egypte.	667
Andaman.	215	Caralbes. Voy. Antilles.	410	Eleuthis. Voy. Kalmouks.	675
Anglais.	218	Caucase (Nations du).	410	Epirotes.	678
Angola ou Benguêla.	222	Célèbes ou Macassar.	425	Equateur. Voy. Nouvelle-Grenade.	682
Anatom.	227	Ceylan.	427	Esclavons ou Slaves.	685
Ansariés. Voy. Syrie.	250	Chili.	445	Espagnols.	687
Anterois (habitants d').	250	Observations diverses.	445	Esquimaux.	695
Antilles (Iles).	250	Chine.	450	Etats-Unis d'Amérique.	698
Arabes. Voy. Algérie, Egypte et Syrie.	250	§ I. Division de la nation chinoise en différentes classes.	450	F	
Arabes-Bédouins. Voy. Syrie.	306	§ II. Sciences des Chinois: Astronomie, Médecine, Musique, Poésie, Histoire, Morale, Langage.	467	Finois.	726
Arméniens. Voy. Introduction au Dictionnaire.	306	§ III. Religion.	507	Foulahs.	742
Arnaoutes ou Arnantes. Voy. Albanais.	506	§ IV. Mœurs des Chinois.	507	Français.	742
Ashantée. Voy. Achanti.		§ V. Missions de la Chine.	513	G	
Assinibais. Voy. Amérique du nord.	306	Circassiens. Voy. Nations du Caucase.	579	Gabon.	742
Australie ou Nouvelle-Hollande.	506	Cochinchine ou Anam.	579	Gallas.	746
Azonaghis.	507	§ I. Détails généraux.	579	Gambie (Peuples noirs de la).	746
B		§ II. Observations diverses sur la Cochinchine, le Tonkin, le Cambodge et le Laos.	586	Gambier ou Mangaréva et l'île Emé.	746
Barhade.	515	§ III. Missions de la Cochinchine.	598	Géorgiens.	750
Ballin (meret terro de).	522	Coptes. Voy. Egypte.	618	Grecs.	750
Ball ou Petite-Java.	522	Corée.	618	Groënland.	754
Bédoins.	523	§ I. Notions générales.	618	Guanchos.	767

H		Magellan (Indigènes du détroit de).	Paques (Iles de).	1417
Hongrois.	879	Magyars.	Paraguay.	1447
Hottentots.	839	Malahares ou Malavars.	§ I. Anciennes missions.	1417
Hudson (Baie et terre d').	859	Malacca.	§ II. Notions diverses.	1455
Hurons.	879	Malaguettes (Côte de la).'	Patagons.	1462
I		Malais.	Pégouans.	1467
Illinois.	879	Maldives.	Pérou.	1467
Illyriens.	879	Mallicollo. Ile de la Mélanésie.	§ I. Origine des Incas; mœurs des Péruviens modernes et des créoles.	1467
Indo-tan ou Indoustan.	879	Maltais.	§ II. Détails sur les anciens Péruviens.	1478
§ I. Des Mogols et du Grand-Mogol.	882	Manitous.	§ III. Lima, capitale du Pérou.	1486
§ II. Pratiques religieuses des Indous mahométans.	898	Mandinques.	Persans.	1490
§ III. Mœurs et usages divers des Indous mahométans.	899	Manille.	Philippines (Iles).	1490
§ IV. Des Banians ou Indous idolâtres.	906	Mantchourie et Mongolie.	Pologne. — Polonais	1505
§ V. Des Parsis.	918	§ I. Détails généraux.	Polyésie.	1507
§ VI. Gentous et Theers.	923	§ II. Missions de la Mandchourie.		
§ VII. Observations diverses; suicide des veuves.	923	Mariannes (Iles).	R	
§ VIII. Missions de l'Inde.	928	Marouites.	Romans.	1507
Iolofs, Iolofs ou Yolofs.	974	Marquises (Iles) ou Nouka-Hiva.	Russes.	1507
Irlande.	954	Observations diverses.		
Irquois.	955	§ I. Nouka-Hiva.	S	
Islande.	955	§ II. Taouata.	Sahara.	1518
Israéliens ou Ismaélis.	917	Moures.	Saint-Domingue ou Haïti.	1518
Italiens.	955	Mélanésie.	Sauvages.	1530
J		Mexicains (Amérique du nord).	Sénégal et Gambie.	1538
Japonais.	939	§ I. Origine, monarchie, chronologie, Cour impériale, revenus de l'empire et gouvernement des anciens Mexicains.	Sérères ou Serers.	1579
§ I. Gouvernement, mœurs et religion.	959	§ II. Religion, divinités, temples, prêtres, sacrifices et fêtes des Mexicains.	Servie.	1582
§ II. Mission du Japon.	994	§ III. Figure, habillement, caractère, usages, mœurs, arts et langues des Mexicains.	Siam.	1582
Java.	1006	Micronésie.	Missions de Siam.	1630
§ I. Origine des Javanais. — Villes principales. — Premiers voyages des Hollandais.	1006	Mingréliens.	Sibérie.	1634
§ II. De la religion des Javanais, de leur gouvernement, de leurs forces militaires, de l'état des personnes parmi eux.	107	Missouri.	Sierra-Leone.	1634
§ III. De l'agriculture, des manufactures et du commerce des Javanais.	1014	Moluques.	Sioux.	1638
§ IV. Mœurs et usages des Javanais.	1018	Mongols.	Slaves.	1638
§ V. Des différents dialectes en usage chez les Javanais; de leur mythologie; de leurs plus anciens livres; de leur littérature et de l'état des sciences parmi eux.	1054	Moumotapa.	Soisses.	1638
Jagriens.	1043	Montagnais.	Sumatra.	1638
Juifs.	1042	Montagnes-Rocheuses.	Sumbava.	1642
K		Monténégrins.	Syrie.	1651
Kalmouks ou Eleuths.	1042	Mosquitos.	Chapitre premier. — Des habitants de la Syrie.	1651
Kamischatka.	1066	N		Chap. II. — Des peuples pasteurs ou errants de la Syrie.
Karismiens.	1083	Navigateurs (Archipel des).	Chap. III. — Des peuples agricoles de la Syrie.	1674
Kirghis.	1085	Nigritie.		
Koriaks.	1085	Nousaris.	T	
Korismiens.	1085	Nouka-Hiva.	Taïti, ou Iles de la Société.	1698
Kouriles (Peuples et Iles).	1087	Nouvelle-Calédonie.	Tartares indépendants.	1699
L		Nouvelle-Grenade.	Tartares Mogols.	1715
Langue d'Or (Peuples de la).	1090	§ I. Indigènes de ces contrées.	Tartarie.	1719
Laos.	1010	§ II. Races et populations diverses des villes.	Terre de feu (Indigènes de la).	1719
Leaghis.	1010	Nouvelle-Hollande.	Texas.	1719
Litsan.	1090	Nouvelle-Zélande.	Thibet.	1722
Liou-Khion (Iles).		Nouvelles-Hébrides.	Timor.	1751
§ I. Notions générales.	1090	O		§ I. Des divers habitants de Timor; de leur religion; de leurs cérémonies funèbres; de leur gouvernement; de leurs lois; de leurs guerres; de l'état des personnes parmi eux.
§ II. Missions du Liou-Khion.	1094	Océanie.	§ II. De l'agriculture, de la pêche, de la navigation, de l'industrie, et du commerce des habitants de Timor.	1759
M		Races diverses de l'Océanie.	§ III. Des mœurs, des usages et des habitudes des habitants de Timor.	1766
Madagascar (Ile de).	1107	Première partie.	Tonkin ou Tong-King.	1775
Missions de Madagascar.	1107	Deuxième partie.	Mission du Tong-King.	1793
Madère (Ile de).	1131	Troisième partie.	Toungouses.	1796
		Quatrième partie.	Turcouans.	1803
		Cinquième partie.	Furcs.	1803
		Sixième partie.	Furkestan.	1803
		Origine des habitants de l'Océanie.	Turquois.	1803
		Orégon.	Tableau industriel de Constantinople.	1806
		Osages.	Mémoire de M. Blanqui à l'académie.	1810
		Oschims.	Tyroliens.	1834
		Ostiasks.		
		Ottowas ou Otousis.		
		Ousbeks ou Usbeks.		
P				
		Panama (Isthme de).		

1927

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES.

Uganda.	U	1820	Umbagog.	1821	Woodstock.	1822
Ukraine.	V	1823	Virginie.	1824	Y.	1825
Ukraine.	.	1826	Walsh.	1827	Yakutsk.	1828
Vénétie.	.	1829	Walla .lies.	1830	Yakutsk on Yakutsk.	1831

FIN DE LA TABLE.

